

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

—

TOME III.

TRAITÉ DE LA

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES
ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Nouvelle Edition, Ornée de 50 Gravures.

TOME TROISIÈME.

ESSAI SUR LES MŒURS. — ANNALES DE L'EMPIRE.



PARIS,
CHEZ ALEXANDRE HOUSSIAUX, LIBRAIRE,
RUE DU JARDINET, 3.

M DCCC LIII.

ESSAI

SUR

LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

AVIS DES ÉDITEURS¹.

Nous avons réimprimé le plus correctement que nous avons pu la *Philosophie de l'Histoire*, composée d'abord uniquement pour l'illustre marquise du Châtelet-Lorraine, et qui sert d'introduction à l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*, fait pour la même dame. Nous avons rectifié toutes les fautes typographiques énormes dont les précédentes éditions étaient inondées, et nous avons rempli toutes les lacunes, d'après le manuscrit original que l'auteur nous a confié.

Ce discours préliminaire a paru absolument nécessaire pour préserver les esprits bien faits de cette foule de fables absurdes dont on continue encore d'infecter la jeunesse. L'auteur de cet ouvrage a donné ce préservatif, précisément comme l'illustre médecin Tissot ajouta, long-temps après, à son *Avis au peuple*, un chapitre très utile contre les charlatans. L'un écrivit pour la vérité, l'autre pour la santé.

Un répétiteur du collège Mazarin, nommé Larcher, traducteur d'un vieux roman grec, intitulé *Callirhoé*, et du *Martinus Scriblerus* de Pope, fut chargé par ses camarades d'écrire un libelle pédantesque contre les vérités trop évidentes énoncées dans la *Philosophie de l'Histoire*. La moitié de ce libelle consiste en bévues, et l'autre en injures, selon l'usage. Comme la *Philosophie de l'Histoire* avait été donnée sous le nom de l'abbé Bazin, on répondit à l'homme de collège sous le nom d'un neveu de l'abbé Bazin; et l'on répondit, comme doit faire un homme du monde, en se moquant du pédant. Les sages et les rieurs furent pour le neveu de l'abbé Bazin.

On trouvera la réponse du neveu dans la partie historique de cette édition².

¹ Cet avis est de Voltaire lui-même, qui s'occupait d'une nouvelle édition de ses ouvrages peu de temps avant sa mort.

² Voyez dans les *Mélanges*, année 1767

INTRODUCTION.

I. CHANGEMENTS DANS LE GLOBE.

Vous voudriez que les philosophes eussent écrit l'histoire ancienne, parce que vous voulez la lire en philosophe. Vous ne cherchez que des vérités utiles, et vous n'avez guère trouvé, dites-vous, que d'inutiles erreurs. Tâchons de nous éclairer ensemble; essayons de déterrer quelques monuments précieux sous les ruines des siècles.

Commençons par examiner si le globe que nous habitons était autrefois tel qu'il est aujourd'hui.

Il se peut que notre monde ait subi autant de changements que les états ont éprouvé de révolutions. Il paraît prouvé que la mer a couvert des terrains immenses, chargés aujourd'hui de grandes villes et de riches moissons. Il n'y a point de rivage que le temps n'ait éloigné ou rapproché de la mer.

Les sables mouvants de l'Afrique septentrionale, et des bords de la Syrie voisins de l'Égypte, peuvent-ils être autre chose que les sables de la mer, qui sont demeurés amoncelés quand la mer s'est retirée? Hérodote, qui ne ment pas toujours, nous dit sans doute une très grande vérité, quand il raconte que, suivant le récit des prêtres de l'Égypte, le Delta n'avait pas été toujours terre. Ne pouvons-nous pas en dire autant des contrées toutes sablonneuses qui sont vers la mer Baltique? Les Cyclades n'attestent-elles pas aux yeux même, par tous les bas-fonds qui les entourent, par les végétations qu'on découvre aisément sous l'eau qui les baigne, qu'elles ont fait partie du continent?

Le détroit de la Sicile, cet ancien gouffre de Charybde et de Scylla, dangereux encore aujourd'hui pour les petites barques, ne semble-t-il pas nous apprendre que la Sicile était autrefois jointe à l'Apulie, comme l'antiquité l'a toujours cru? Le mont Vésuve et le mont Etna ont les mêmes fondements sous la mer qui les sépare. Le Vésuve ne commença d'être un volcan dangereux que quand l'Etna cessa de l'être; l'un des deux soupiraux jette en-

core des flammes quand l'autre est tranquille : une secousse violente abîma la partie de cette montagne qui joignait Naples à la Sicile.

Toute l'Europe sait que la mer a englouti la moitié de la Frise. J'ai vu, il y a quarante ans, les clochers de dix-huit villages près du Mordick, qui s'élevaient encore au-dessus de ses inondations, et qui ont cédé depuis à l'effort des vagues. Il est sensible que la mer abandonne en peu de temps ses anciens rivages. Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été des ports, et qui ne le sont plus ; voyez Damiette, où nous abordâmes du temps des croisades, et qui est actuellement à dix milles au milieu des terres ; la mer se retire tous les jours de Rosette. La nature rend partout témoignage de ces révolutions ; et, s'il s'est perdu des étoiles dans l'immensité de l'espace, si la septième des Pléiades est disparue depuis long-temps, si plusieurs autres se sont évanouies aux yeux dans la voie lactée, devons-nous être surpris que notre petit globe subisse des changements continuels ?

Je ne prétends pas assurer que la mer ait formé ou même côtoyé toutes les montagnes de la terre. Les coquilles trouvées près de ces montagnes peuvent avoir été le logement de petits testacées qui habitaient des lacs ; et ces lacs, qui ont disparu par des tremblements de terre, se seront jetés dans d'autres lacs inférieurs. Les cornes d'Ammon, les pierres étoilées, les lenticulaires, les judaïques, les glossopètres, m'ont paru des fossiles terrestres. Je n'ai jamais osé penser que ces glossopètres pussent être des langues de chien marin, et je suis de l'avis de celui qui a dit qu'il vaudrait autant croire que des milliers de femmes sont venues déposer leurs *conchas Veneris* sur un rivage, que de croire que des milliers de chiens marins y sont venus apporter leurs langues. On a osé dire que les mers sans reflux, et les mers dont le reflux est de sept ou huit pieds, ont formé des montagnes de quatre à cinq cents toises de haut ; que tout le globe a été brûlé ; qu'il est devenu une boule de verre : ces imaginations déshonorent la physique ; une telle charlatanerie est indigne de l'histoire.

Gardons-nous de mêler le douteux au certain, et le chimérique avec le vrai ; nous avons assez de preuves des grandes révolutions du globe, sans en aller chercher de nouvelles.

La plus grande de toutes ces révolutions serait la perte de la terre atlantique, s'il était vrai que cette partie du monde eût existé. Il est vraisemblable que cette terre n'était autre chose que l'île de Madère, découverte peut-être par les Phéniciens, les plus hardis navigateurs de l'antiquité, oubliée ensuite, et enfin retrouvée au commencement du quinzisième siècle de notre ère vulgaire.

Enfin, il paraît évident, par les échancrures

de toutes les terres que l'Océan baigne, par ces golfes que les irrptions de la mer ont formés, par ces archipels semés au milieu des eaux, que les deux hémisphères ont perdu plus de deux mille lieues de terrain d'un côté, et qu'ils l'ont regagné de l'autre ; mais la mer ne peut avoir été pendant des siècles sur les Alpes et sur les Pyrénées : une telle idée choque toutes les lois de la gravitation et de l'hydrostatique.

II. DES DIFFÉRENTES RACES D'HOMMES.

Ce qui est plus intéressant pour nous, c'est la différence sensible des espèces d'hommes qui peuplent les quatre parties connues de notre monde.

Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, soient des races entièrement différentes.

Il n'y a point de voyageur instruit qui, en passant par Leyde, n'ait vu la partie du *reticulum mucosum* d'un Nègre disséqué par le célèbre Ruysch. Tout le reste de cette membrane fut transporté par Pierre-le-Grand dans le cabinet des raretés, à Pétersbourg. Cette membrane est noire, et c'est elle qui communique aux Nègres cette noirceur inhérente qu'ils ne perdent que dans les maladies qui peuvent déchirer ce tissu, et permettre à la graisse, échappée de ses cellules, de faire des taches blanches sous la peau.

Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leur tête, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent point cette différence à leur climat, c'est que des Nègres et des Nègresses, transportés dans les pays les plus froids, y produisent toujours des animaux de leur espèce, et que les mulâtres ne sont qu'une race bâtarde d'un noir et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une noire.

Les Albinos sont, à la vérité, une nation très petite et très rare : ils habitent au milieu de l'Afrique : leur faiblesse ne leur permet guère de s'écarter des cavernes où ils demeurent : cependant les Nègres en attrapent quelquefois, et nous les achetons d'eux par curiosité. J'en ai vu deux, et mille Européens en ont vu. Prétendre que ce sont des Nègres nains, dont une espèce de lèpre a blanchi la peau, c'est comme si l'on disait que les noirs eux-mêmes sont des blancs que la lèpre a noircis. Un Albinos ne ressemble pas plus à un Nègre de Guinée qu'à un Anglais ou à un Espagnol. Leur blancheur n'est pas la nôtre ; rien d'incarnat, nul mélange de blanc et de brun ; c'est une couleur de linge, ou plutôt de cire blanchie ; leurs cheveux, leurs sourcils, sont de la plus belle et de la plus

douce soie ; leurs yeux ne ressemblent en rien à ceux des autres hommes, mais ils approchent beaucoup des yeux de perdrix. Ils ressemblent aux Lapons par la taille, à aucune nation par la tête, puisqu'ils ont une autre chevelure, d'autres yeux, d'autres oreilles; et ils n'ont d'homme que la stature du corps, avec la faculté de la parole et de la pensée dans un degré très éloigné du nôtre. Tels sont ceux que j'ai vus et examinés ¹.

Le tablier que la nature a donné aux Cafres, et et dont la peau lâche et molle tombe du nombril sur les cuisses ; le mamelon noir des femmes samoyèdes, la barbe des hommes de notre continent, le menton toujours imberbe des Américains sont des différences si marquées, qu'il n'est guère possible d'imaginer que les uns et les autres ne soient pas des races différentes.

Au reste, si l'on demande d'où sont venus les Américains, il faut aussi demander d'où sont venus les habitants des terres australes; et l'on a déjà répondu que la Providence, qui a mis des hommes dans la Norvège, en a mis aussi en Amérique et sous le cercle polaire méridional, comme elle y a planté des arbres et fait croître de l'herbe.

Plusieurs savants ont soupçonné que quelques races d'hommes, ou d'animaux approchant de l'homme, ont péri; les Albinos sont en si petit nombre, si faibles, et si maltraités par les Nègres, qu'il est à craindre que cette espèce ne subsiste pas encore long-temps.

Il est parlé de satyres dans presque tous les auteurs anciens. Je ne vois pas que leur existence soit impossible; on étouffe encore en Calabre quelques montres mis au monde par des femmes. Il n'est pas improbable que dans les pays chauds des singes aient subjugué des filles. Hérodote, au livre II, dit que, pendant son voyage en Égypte, il y eut une femme qui s'accoupla publiquement avec un bouc dans la province de Mendès; et il appelle toute l'Égypte en témoignage. Il est défendu dans le *Lévitique*, au chapitre XVII, de s'unir avec les boucs et avec les chèvres. Il faut donc que ces accouplements aient été communs; et jusqu'à ce qu'on soit mieux éclairci, il est à présumer que des espèces monstrueuses ont pu naître de ces amours abominables. Mais si elles ont existé, elles n'ont pu influer sur le genre humain; et, semblables aux mulets, qui n'engendrent point, elles n'ont pu dénaturer les autres races.

A l'égard de la durée de la vie des hommes (si vous faites abstraction de cette ligne de descen-

dants d'Adam consacrée par les livres juifs, et si long-temps inconnue), il est vraisemblable que toutes les races humaines ont joui d'une vie à peu près aussi courte que la nôtre. Comme les animaux, les arbres, et toutes les productions de la nature, ont toujours eu la même durée, il est ridicule de nous en excepter.

Mais il faut observer que le commerce n'ayant pas toujours apporté au genre humain les productions et les maladies des autres climats, et les hommes ayant été plus robustes et plus laborieux dans la simplicité d'un état champêtre, pour lequel ils sont nés, ils ont dû jouir d'une santé plus égale, et d'une vie un peu plus longue que dans la mollesse, ou dans les travaux malsains des grandes villes; c'est-à-dire que si dans Constantinople, Paris et Londres, un homme, sur cent mille, arrive à cent années, il est probable que vingt hommes, sur cent mille, atteignaient autrefois cet âge. C'est ce qu'on a observé dans plusieurs endroits de l'Amérique, où le genre humain s'était conservé dans l'état de pure nature.

La peste, la petite vérole, que les caravanes arabes communiquèrent avec le temps aux peuples de l'Asie et de l'Europe, furent long-temps inconnues. Ainsi, le genre humain en Asie, et dans les beaux climats de l'Europe, se multipliait plus aisément qu'ailleurs. Les maladies d'accident et plusieurs blessures ne se guérissaient pas à la vérité comme aujourd'hui; mais l'avantage de n'être jamais attaqué de la petite vérole et de la peste compensait tous les dangers attachés à notre nature, de sorte qu'à tout prendre il est à croire que le genre humain, dans les climats favorables, jouissait autrefois d'une vie plus saine et plus heureuse que depuis l'établissement des grands empires. Ce n'est pas à dire que les hommes aient jamais vécu trois ou quatre cents ans: c'est un miracle très respectable dans la Bible; mais partout ailleurs c'est un conte absurde.

III. DE L'ANTIQUITÉ DES NATIONS.

Presque tous les peuples, mais surtout ceux de l'Asie, comptent une suite de siècles qui nous effraie. Cette conformité entre eux doit au moins nous faire examiner si leurs idées sur cette antiquité sont destituées de toute vraisemblance.

Pour qu'une nation soit rassemblée en corps de peuple, qu'elle soit puissante, aguerrie, savante, il est certain qu'il faut un temps prodigieux. Voyez l'Amérique; on n'y comptait que deux royaumes quand elle fut découverte, et encore, dans ces deux royaumes, on n'avait pas inventé l'art d'écrire. Tout le reste de ce vaste continent était partagé, et l'est encore, en petites sociétés, à qui les arts sont inconnus. Toutes ces peuplades

¹ Voyez, dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon (Supplément, tom. IV, p. 559, édition du Louvre), la description d'une Nègresse blanche amenée en France, et née dans nos îles de père et mère noirs. Au reste, ce dernier fait n'est prouvé que par des certificats, dont l'autorité, très respectable dans les tribunaux, l'est très peu en physique. K.

vivent sous des huttes ; elles se vêtissent de peaux de bêtes dans les climats froids , et vont presque nues dans les tempérés. Les unes se nourrissent de la chasse , les autres de racines qu'elles pétrissent : elles n'ont point recherché un autre genre de vie , parce qu'on ne désire point ce qu'on ne connaît pas. Leur industrie n'a pu aller au-delà de leurs besoins pressants. Les Samoyèdes , les Lapons , les habitants du nord de la Sibérie , ceux du Kamtschatka , sont encore moins avancés que les peuples de l'Amérique. La plupart des Nègres , tous les Cafres , sont plongés dans la même stupidité , et y croupiront long-temps.

Il faut un concours de circonstances favorables pendant des siècles pour qu'il se forme une grande société d'hommes rassemblés sous les mêmes lois ; il en faut même pour former un langage. Les hommes n'articuleraient pas si on ne leur apprenait à prononcer des paroles ; ils ne jetteraient que des cris confus ; ils ne se feraient entendre que par signes. Un enfant ne parle , au bout de quelque temps , que par imitation ; et il ne s'énoncerait qu'avec une extrême difficulté , si on laissait passer ses premières années sans dénouer sa langue.

Il a fallu peut-être plus de temps pour que des hommes , doués d'un talent singulier , aient formé et enseigné aux autres les premiers rudiments d'un langage imparfait et barbare , qu'il n'en a fallu pour parvenir ensuite à l'établissement de quelque société. Il y a même des nations entières qui n'ont jamais pu parvenir à former un langage régulier et à prononcer distinctement : tels ont été les Troglodytes , au rapport de Plinè ; tels sont encore ceux qui habitent vers le cap de Bonne-Espérance. Mais qu'il y a loin de ce jargon barbare à l'art de peindre ses pensées ! la distance est immense.

Cet état de brutes où le genre humain a été long-temps dut rendre l'espèce très rare dans tous les climats. Les hommes ne pouvaient guère suffire à leurs besoins , et , ne s'étendant pas , ils ne pouvaient se secourir. Les bêtes carnassières , ayant plus d'instinct qu'eux , devaient couvrir la terre et dévorer une partie de l'espèce humaine.

Les hommes ne pouvaient se défendre contre les animaux féroces qu'en lançant des pierres , et en s'armant de grosses branches d'arbres ; et de là , peut-être , vint cette notion confuse de l'antiquité , que les premiers héros combattaient contre les lions et contre les sangliers avec des massues.

Les pays les plus peuplés furent sans doute les climats chauds , où l'homme trouva une nourriture facile et abondante , dans les cocos , les dattes , les ananas , et dans le riz , qui croît de lui-même. Il est bien vraisemblable que l'Inde , la Chine , les bords de l'Euphrate et du Tigre , étaient très peuplés , quand les autres régions étaient

presque désertes. Dans nos climats septentrionaux , au contraire , il était beaucoup plus aisé de rencontrer une compagnie de loups qu'une société d'hommes.

IV. DE LA CONNAISSANCE DE L'ÂME.

Quelle notion tous les premiers peuples auront-ils eue de l'âme ? Celle qu'ont tous nos gens de campagne avant qu'ils aient entendu le catéchisme , ou même après qu'ils l'ont entendu. Ils n'acquièrent qu'une idée confuse , sur laquelle même ils ne réfléchissent jamais. La nature a eu trop de pitié d'eux pour en faire des métaphysiciens ; cette nature est toujours et partout la même. Elle fit sentir aux premières sociétés qu'il y avait quelque être supérieur à l'homme , quand elles éprouvaient des fléaux extraordinaires. Elle leur fit sentir de même qu'il est dans l'homme quelque chose qui agit et qui pense. Elles ne distinguaient point cette faculté de celle de la vie ; et le mot d'âme signifia toujours la vie chez les anciens , soit Syriens , soit Chaldéens , soit Égyptiens , soit Grecs , soit ceux qui vinrent enfin s'établir dans une partie de la Phénicie.

Par quels degrés put-on parvenir à imaginer dans notre être physique un autre être métaphysique ? Certainement des hommes uniquement occupés de leurs besoins n'en savaient pas assez pour se tromper en philosophes.

Il se forma , dans la suite des temps , des sociétés un peu policées , dans lesquelles un petit nombre d'hommes put avoir le loisir de réfléchir. Il doit être arrivé qu'un homme sensiblement frappé de la mort de son père , ou de son frère , ou de sa femme , ait vu dans un songe la personne qu'il regrettait. Deux ou trois songes de cette nature auront inquiété toute une peuplade. Voilà un mort qui apparaît à des vivants ; et cependant ce mort , rongé des vers , est toujours en la même place. C'est donc quelque chose qui était en lui , qui se promène dans l'air ; c'est son âme , son ombre , ses mânes ; c'est une légère figure de lui-même. Tel est le raisonnement naturel de l'ignorance qui commence à raisonner. Cette opinion est celle de tous les premiers temps connus , et doit avoir été par conséquent celle des temps ignorés. L'idée d'un être purement immatériel n'a pu se présenter à des esprits qui ne connaissaient que la matière. Il a fallu des forgerons , des charpentiers , des maçons , des laboureurs , avant qu'il se trouvât un homme qui eût assez de loisir pour méditer. Tous les arts de la main ont sans doute précédé la métaphysique de plusieurs siècles.

Remarquons , en passant , que dans l'âge moyen de la Grèce , du temps d'Homère , l'âme n'était autre chose qu'une image aérienne du corps. Ulysse

voit dans les enfers des ombres, des mânes : pouvait-il voir des esprits purs ?

Nous examinerons dans la suite comment les Grecs empruntèrent des Égyptiens l'idée des enfers et de l'apothéose des morts ; comment ils crurent, ainsi que d'autres peuples, une seconde vie, sans soupçonner la spiritualité de l'âme. Au contraire, ils ne pouvaient imaginer qu'un être sans corps pût éprouver du bien et du mal. Et je ne sais si Platon n'est pas le premier qui ait parlé d'un être purement spirituel. C'est là, peut-être, un des plus grands efforts de l'intelligence humaine. Encore la spiritualité de Platon est très contestée, et la plupart des pères de l'Église admirent une âme corporelle, tout platoniciens qu'ils étaient. Mais nous n'en sommes pas à ces temps si nouveaux, et nous ne considérons le monde que comme encore informe et à peine dégrossi.

V. DE LA RELIGION DES PREMIERS HOMMES.

Lorsque après un grand nombre de siècles quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y eut quelque religion, quelque espèce de culte grossier. Les hommes, alors uniquement occupés du soin de soutenir leur vie, ne pouvaient remonter à l'auteur de la vie ; ils ne pouvaient connaître ces rapports de toutes les parties de l'univers, ces moyens et ces fins innombrables, qui annoncent aux sages un éternel architecte.

La connaissance d'un dieu, formateur, rémunérateur et vengeur, est le fruit de la raison cultivée.

Tous les peuples furent donc pendant des siècles ce que sont aujourd'hui les habitants de plusieurs côtes méridionales de l'Afrique, ceux de plusieurs îles, et la moitié des Américains. Ces peuples n'ont nulle idée d'un dieu unique, ayant tout fait, présent en tous lieux, existant par lui-même dans l'éternité. On ne doit pas pourtant les nommer athées dans le sens ordinaire, car ils ne nient point l'Être suprême ; ils ne le connaissent pas ; ils n'en ont nulle idée. Les Cafres prennent pour protecteur un insecte, les Nègres un serpent. Chez les Américains, les uns adorent la lune, les autres un arbre ; plusieurs n'ont absolument aucun culte.

Les Péruviens, étant policés, adoraient le soleil : ou Manco-Capac leur avait fait accroire qu'il était le fils de cet astre, ou leur raison commencée leur avait dit qu'ils devaient quelque reconnaissance à l'astre qui anime la nature.

Pour savoir comment tous ces cultes ou ces superstitions s'établirent, il me semble qu'il faut suivre la marche de l'esprit humain abandonné à lui-même. Une bourgade d'hommes presque sauvages voit périr les fruits qui la nourrissent ; une

inondation détruit quelques cabanes ; le tonnerre en brûle quelques autres. Qui leur a fait ce mal ? ce ne peut être un de leurs concitoyens ; car tous ont également souffert : c'est donc quelque puissance secrète : elle les a maltraités ; il faut donc l'apaiser. Comment en venir à bout ? en la servant comme on sert ceux à qui on veut plaire, en lui faisant de petits présents. Il y a un serpent dans le voisinage, ce pourrait bien être ce serpent : on lui offrira du lait près de la caverne où il se retire ; il devient sacré dès-lors ; on l'invoque quand on a la guerre contre la bourgade voisine, qui, de son côté, a choisi un autre protecteur.

D'autres petites peuplades se trouvent dans le même cas. Mais, n'ayant chez elles aucun objet qui fixe leur crainte et leur adoration, elles appelleront en général l'être qu'elles soupçonnent leur avoir fait du mal, *le Maître, le Seigneur, le Chef, le Dominant.*

Cette idée étant plus conforme que les autres à la raison commencée, qui s'accroît et se fortifie avec le temps, demeure dans toutes les têtes quand la nation est devenue plus nombreuse. Aussi voyons-nous que beaucoup de nations n'ont eu d'autre dieu que le maître, le seigneur. C'était Adonaï chez les Phéniciens ; Baal, Melkon, Adad, Sadaï, chez les peuples de Syrie. Tous ces noms ne signifient que *le Seigneur, le Puissant.*

Chaque état eut donc, avec le temps, sa divinité tutélaire, sans savoir seulement ce que c'est qu'un dieu, et sans pouvoir imaginer que l'état voisin n'eût pas, comme lui, un protecteur véritable. Car comment penser, lorsqu'on avait un seigneur, que les autres n'en eussent pas aussi ? Il s'agissait seulement de savoir lequel de tant de maîtres, de seigneurs, de dieux, l'emporterait, quand les nations combattraient les unes contre les autres.

Ce fut là sans doute l'origine de cette opinion si généralement et si long-temps répandue, que chaque peuple était réellement protégé par la divinité qu'il avait choisie. Cette idée fut tellement enracinée chez les hommes, que, dans des temps très postérieurs, vous voyez Homère faire combattre les dieux de Troie contre les dieux des Grecs, sans laisser soupçonner en aucun endroit que ce soit une chose extraordinaire et nouvelle. Vous voyez Jephthé, chez les Juifs, qui dit aux Ammonites : « Ne possédez-vous pas de droit ce que votre seigneur Chamos vous a donné ? Souffrez donc que nous possédions la terre que notre seigneur Adonaï nous a promise. »

Il y a un autre passage non moins fort ; c'est celui de Jérémie, chap. XLIX, verset 1, où il est dit : « Quelle raison a eue le seigneur Melkon pour s'emparer du pays de Gad ? » Il est clair, par ces expressions, que les Juifs, quoique servi-

teurs d'Adonai, reconnaissaient pourtant le seigneur Melkom et le seigneur Chamos.

Dans le premier chapitre des *Juges*, vous trouverez que « le dieu de Juda se rendit maître des « montagnes, mais qu'il ne put vaincre dans les « vallées. » Et au troisième livre des *Rois*, vous trouvez chez les Syriens l'opinion établie, que le dieu des Juifs n'était que le dieu des montagnes.

Il y a bien plus. Rien ne fut plus commun que d'adopter les dieux étrangers. Les Grecs reconnurent ceux des Égyptiens : je ne dis pas le bœuf Apis et le chien Anubis ; mais Ammon et les douze grands dieux. Les Romains adorèrent tous les dieux des Grecs. Jérémie, Amos, et saint Étienne, nous assurent que dans le désert, pendant quarante années, les Juifs ne reconnurent que Moloch, Remphan, ou Kium ¹ ; qu'ils ne firent aucun sacrifice, ne présentèrent aucune offrande au dieu Adonai, qu'ils adorèrent depuis. Il est vrai que *le Pentateuque* ne parle que du *veau d'or*, dont aucun prophète ne fait mention ; mais ce n'est pas ici le lieu d'éclaircir cette grande difficulté : il suffit de révéler également Moïse, Jérémie, Amos, et saint Étienne, qui semblent se contredire, et que les théologiens concilient.

Ce que j'observe seulement, c'est qu'excepté ces temps de guerre et de fanatisme sanguinaire qui éteignent toute humanité, et qui rendent les mœurs, les lois, la religion d'un peuple, l'objet de l'horreur d'un autre peuple, toutes les nations trouvèrent très bon que leurs voisins eussent leurs dieux particuliers, et qu'elles imitèrent souvent le culte et les cérémonies des étrangers.

Les Juifs mêmes, malgré leur horreur pour le reste des hommes, qui s'accrut avec le temps, imitèrent la circoncision des Arabes et des Égyptiens, s'attachèrent, comme ces derniers, à la distinction des viandes, prirent d'eux les ablutions, les processions, les danses sacrées, le bouc Hazazel, la vache rousse. Ils adorèrent souvent le Baal, le Belphégor de leurs autres voisins : tant la nature et la coutume l'emportent presque toujours sur la loi, surtout quand cette loi n'est pas généralement connue du peuple. Ainsi Jacob, petit-fils d'Abraham, ne fit nulle difficulté d'épouser deux sœurs, qui étaient ce que nous appelons idolâtres, et filles d'un père idolâtre. Moïse même épousa la

¹ Ou Réphan, ou Chevan, ou Kium, ou Chion, etc. Amos, ch. v, 26 ; Act. vii, 45.

« Si l'on ne savait, à n'en pouvoir douter, que les Hébreux ont adoré les idoles dans le désert, non pas une seule fois, mais habituellement et d'une manière persévérante, on aurait peine à se le persuader... C'est cependant ce qui est incontestable, d'après le témoignage exprès d'Amos, qui reproche aux Israélites d'avoir porté dans leur voyage du désert la tente du dieu Moloch, l'image de leurs idoles, et l'étoile de leur dieu Remphan. » *Bible de Venise, Dissertat. sur l'idolâtrie des Israélites*, à la tête des *Prophéties d'Amos*. K.

filles d'un prêtre madianite idolâtre. Abraham était fils d'un idolâtre. Le petit-fils de Moïse, Éléazar, fut prêtre idolâtre de la tribu de Dan, idolâtre.

Ces mêmes Juifs qui, long-temps après, crièrent tant contre les cultes étrangers, appelèrent dans leurs livres sacrés l'idolâtre Nabuchodonosor l'oint du Seigneur ; l'idolâtre Cyrus, aussi l'oint du Seigneur. Un de leurs prophètes fut envoyé à l'idolâtre Ninive. Élisée permit à l'idolâtre Naaman d'aller dans le temple de Remmon. Mais n'anticipons rien ; nous savons assez que les hommes se contredisent toujours dans leurs mœurs et dans leurs lois. Ne sortons point ici du sujet que nous traitons ; continuons à voir comment les religions diverses s'établirent.

Les peuples les plus policés de l'Asie, en deçà de l'Euphrate, adorèrent les astres. Les Chaldéens, avant le premier Zoroastre, rendaient hommage au soleil, comme firent depuis les Péruviens dans un autre hémisphère. Il faut que cette erreur soit bien naturelle à l'homme, puisqu'elle a eu tant de sectateurs dans l'Asie et dans l'Amérique. Une nation petite et à demi sauvage n'a qu'un protecteur. Devient-elle plus nombreuse, elle augmente le nombre de ses dieux. Les Égyptiens commencent par adorer Isbeth, ou Isis, et ils finissent par adorer des chats. Les premiers hommages des Romains agrestes sont pour Mars ; ceux des Romains maîtres de l'Europe sont pour la déesse de l'acte du mariage, pour le dieu des latrines ^a. Et cependant Cicéron, et tous les philosophes, et tous les initiés, reconnaissaient un dieu suprême et tout-puissant. Ils étaient tous revenus, par la raison, au point dont les hommes sauvages étaient partis par instinct.

Les apothéoses ne peuvent avoir été imaginées que très long-temps après les premiers cultes. Il n'est pas naturel de faire d'abord un dieu d'un homme que nous avons vu naître comme nous, souffrir comme nous les maladies, les chagrins, les misères de l'humanité, subir les mêmes besoins humiliants, mourir et devenir la pâture des vers. Mais voici ce qui arriva chez presque toutes les nations, après les révolutions de plusieurs siècles.

Un homme qui avait fait de grandes choses, qui avait rendu des services au genre humain, ne pouvait être, à la vérité, regardé comme un dieu par ceux qui l'avaient vu trembler de la fièvre, et aller à la garde-robe ; mais les enthousiastes se persuadèrent qu'ayant des qualités éminentes, il les tenait d'un dieu ; qu'il était fils d'un dieu : ainsi les dieux firent des enfants dans tout le monde ; car, sans compter les rêveries de tant de

^a *Deo Pertunda, Deus Stercutius.*

peuples qui précédèrent les Grecs, Bacchus, Persée, Hércule, Castor, Pollux, furent fils de dieu; Romulus, fils de dieu; Alexandre fut déclaré fils de dieu en Égypte; un certain Odin, chez nos nations du nord, fils de dieu; Manco-Capac, fils du Soleil au Pérou. L'historien des Mogols, Abulcazi, rapporte qu'une des aïeules de Gengis, nommée Alanku, étant fille, fut grosse d'un rayon céleste. Gengis lui-même passa pour le fils de Dieu; et lorsque le pape Innocent iv envoya frère Ascelin à Batou-kan, petit-fils de Gengis, ce moine, ne pouvant être présenté qu'à l'un des visirs, lui dit qu'il venait de la part du vicair de Dieu; le ministre répondit: Ce vicair ignore-t-il qu'il doit des hommages et des tributs au fils de Dieu, le grand Batou-kan, son maître?

D'un fils de dieu à un dieu il n'y a pas loin chez les hommes amoureux du merveilleux. Il n'est faut que deux ou trois générations pour faire partager au fils le domaine de son père; ainsi des temples furent élevés, avec le temps, à tous ceux qu'on avait supposés être nés du commerce surnaturel de la divinité avec nos femmes et avec nos filles.

On pourrait faire des volumes sur ce sujet; mais tous ces volumes se réduisent à deux mots: c'est que le gros du genre humain a été et sera très long-temps insensé et imbécile; et que peut-être les plus insensés de tous ont été ceux qui ont voulu trouver un sens à ces fables absurdes, et mettre de la raison dans la folie.

VI. DES USAGES ET DES SENTIMENTS COMMUNS A PRESQUE TOUTES LES NATIONS ANCIENNES.

La nature étant partout la même, les hommes ont dû nécessairement adopter les mêmes vérités et les mêmes erreurs dans les choses qui tombent le plus sous le sens et qui frappent le plus l'imagination. Ils ont dû tous attribuer le fracas et les effets du tonnerre au pouvoir d'un être supérieur habitant dans les airs. Les peuples voisins de l'Océan, voyant les grandes marées inonder leurs rivages à la pleine lune, ont dû croire que la lune était cause de tout ce qui arrivait au monde dans le temps de ses différentes phases.

Dans leurs cérémonies religieuses, presque tous se tournèrent vers l'orient, ne songeant pas qu'il n'y a ni orient ni occident, et rendant tous une espèce d'hommage au soleil qui se levait à leurs yeux.

Parmi les animaux, le serpent dut leur paraître doué d'une intelligence supérieure, parce que, voyant muer quelquefois sa peau, il durent croire qu'il rajeunissait. Il pouvait donc, en changeant de peau, se maintenir toujours dans sa jeunesse; il était donc immortel. Aussi fut-il en

Égypte, en Grèce, le symbole de l'immortalité. Les gros serpents qui se trouvaient auprès des fontaines, empêchaient les hommes timides d'en approcher: on pensa bientôt qu'ils gardaient des trésors. Ainsi un serpent gardait les pommes d'or hespérides; un autre veillait autour de la toison d'or; et dans les mystères de Bacchus, on portait l'image d'un serpent qui semblait garder une grappe d'or.

Le serpent passait donc pour le plus habile des animaux; et de là cette ancienne fable indienne, que Dieu, ayant créé l'homme, lui donna une drogue qui lui assurait une vie saine et longue; que l'homme chargea son âne de ce présent divin; mais qu'en chemin, l'âne ayant eu soif, le serpent lui enseigna une fontaine, et prit la drogue pour lui, tandis que l'âne buvait; de sorte que l'homme perdit l'immortalité par sa négligence, et le serpent l'acquit par son adresse. De là enfin tant de contes d'ânes et de serpents.

Ces serpents faisaient du mal; mais comme ils avaient quelque chose de divin, il n'y avait qu'un dieu qui eût pu enseigner à les détruire. Ainsi le serpent Python fut tué par Apollon. Ainsi Ophionée, le grand serpent, fit la guerre aux dieux long-temps avant que les Grecs eussent forgé leur Apollon. Un fragment de Phérécide prouve que cette fable du grand serpent, ennemi des dieux, était une des plus anciennes de la Phénicie. Et cent siècles avant Phérécide, les premiers brachmanes avaient imaginé que Dieu envoya un jour sur la terre une grosse couleuvre qui engendra dix mille couleuvres, lesquelles furent autant de péchés dans le cœur des hommes.

Nous avons déjà vu que les songes, les rêves, durent introduire les mêmes superstitions dans toute la terre. Je suis inquiet, pendant la veille, de la santé de ma femme, de mon fils; je les vois mourants pendant mon sommeil; ils meurent quelques jours après: il n'est pas douteux que les dieux ne m'aient envoyé ce songe véritable. Mon rêve n'a-t-il pas été accompli, c'est un rêve trompeur que les dieux m'ont député. Ainsi, dans Homère, Jupiter envoie un songe trompeur à Agamemnon, chef des Grecs. Ainsi (au troisième livre des *Rois*, chap. xxii), le dieu qui conduit les Juifs envoie un esprit malin pour mentir dans la bouche des prophètes, et pour tromper le roi Achab.

Tous les songes vrais ou faux viennent du ciel; les oracles s'établissent de même par toute la terre.

Une femme vient demander à des mages si son mari mourra dans l'année. L'un lui répond oui, l'autre non: il est bien certain que l'un d'eux aura raison. Si le mari vit, la femme garde le silence; s'il meurt, elle crie par toute la ville que le mage qui a prédit cette mort est un prophète divin. Il se

teurs d'Adonai, reconnaissaient pourtant le seigneur Melkom et le seigneur Chamos.

Dans le premier chapitre des *Juges*, vous trouverez que « le dieu de Juda se rendit maître des montagnes, mais qu'il ne put vaincre dans les vallées. » Et au troisième livre des *Rois*, vous trouvez chez les Syriens l'opinion établie, que le dieu des Juifs n'était que le dieu des montagnes.

Il y a bien plus. Rien ne fut plus commun que d'adopter les dieux étrangers. Les Grecs reconnurent ceux des Égyptiens : je ne dis pas le bœuf Apis et le chien Anubis ; mais Ammon et les douze grands dieux. Les Romains adorèrent tous les dieux des Grecs. Jérémie, Amos, et saint Étienne, nous assurent que dans le désert, pendant quarante années, les Juifs ne reconnurent que Moloch, Remphan, ou Kium¹ ; qu'ils ne firent aucun sacrifice, ne présentèrent aucune offrande au dieu Adonai, qu'ils adorèrent depuis. Il est vrai que *le Pentateuque* ne parle que du veau d'or, dont aucun prophète ne fait mention ; mais ce n'est pas ici le lieu d'éclaircir cette grande difficulté : il suffit de révéler également Moïse, Jérémie, Amos, et saint Étienne, qui semblent se contredire, et que les théologiens concilient.

Ce que j'observe seulement, c'est qu'excepté ces temps de guerre et de fanatisme sanguinaire qui éteignent toute humanité, et qui rendent les mœurs, les lois, la religion d'un peuple, l'objet de l'horreur d'un autre peuple, toutes les nations trouvèrent très bon que leurs voisins eussent leurs dieux particuliers, et qu'elles imitèrent souvent le culte et les cérémonies des étrangers.

Les Juifs mêmes, malgré leur horreur pour le reste des hommes, qui s'accrut avec le temps, imitèrent la circoncision des Arabes et des Égyptiens, s'attachèrent, comme ces derniers, à la distinction des viandes, prirent d'eux les ablutions, les processions, les danses sacrées, le bouc Hazazel, la vache rousse. Ils adorèrent souvent le Baal, le Belphégor de leurs autres voisins : tant la nature et la coutume l'emportent presque toujours sur la loi, surtout quand cette loi n'est pas généralement connue du peuple. Ainsi Jacob, petit-fils d'Abraham, ne fit nulle difficulté d'épouser deux sœurs, qui étaient ce que nous appelons idolâtres, et filles d'un père idolâtre. Moïse même épousa la

¹ Ou Rêphan, ou Chevan, ou Kium, ou Chion, etc. Amos, ch. V, 26 ; Act. VII, 45.

« Si l'on ne savait, à n'en pouvoir douter, que les Hébreux ont adoré les idoles dans le désert, non pas une seule fois, mais habituellement et d'une manière persévérante, on aurait peine à se le persuader... C'est cependant ce qui est incontestable, d'après le témoignage exprès d'Amos, qui reproche aux Israélites d'avoir porté dans leur voyage du désert la tente du dieu Moloch, l'image de leurs idoles, et « l'étoile de leur dieu Remphan. » *Bible de Venise, Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites*, à la tête des *Prophéties d'Amos*. K.

file d'un prêtre madianite idolâtre. Abraham était fils d'un idolâtre. Le petit-fils de Moïse, Éléazar, fut prêtre idolâtre de la tribu de Dan, idolâtre.

Ces mêmes Juifs qui, long-temps après, crièrent tant contre les cultes étrangers, appelèrent dans leurs livres sacrés l'idolâtre Nabuchodonosor l'oint du Seigneur ; l'idolâtre Cyrus, aussi l'oint du Seigneur. Un de leurs prophètes fut envoyé à l'idolâtre Ninive. Élisée permit à l'idolâtre Naaman d'aller dans le temple de Remmon. Mais n'anticipons rien ; nous savons assez que les hommes se contredisent toujours dans leurs mœurs et dans leurs lois. Ne sortons point ici du sujet que nous traitons ; continuons à voir comment les religions diverses s'établirent.

Les peuples les plus policés de l'Asie, en deçà de l'Euphrate, adorèrent les astres. Les Chaldéens, avant le premier Zoroastre, rendaient hommage au soleil, comme firent depuis les Péruviens dans un autre hémisphère. Il faut que cette erreur soit bien naturelle à l'homme, puisqu'elle a eu tant de sectateurs dans l'Asie et dans l'Amérique. Une nation petite et à demi sauvage n'a qu'un protecteur. Devient-elle plus nombreuse, elle augmente le nombre de ses dieux. Les Égyptiens commencent par adorer Isheth, ou Isis, et ils finissent par adorer des chats. Les premiers hommages des Romains agrestes sont pour Mars ; ceux des Romains maîtres de l'Europe sont pour la déesse de l'acte du mariage, pour le dieu des latrines². Et cependant Cicéron, et tous les philosophes, et tous les initiés, reconnaissaient un dieu suprême et tout-puissant. Ils étaient tous revenus, par la raison, au point dont les hommes sauvages étaient partis par instinct.

Les apothéoses ne peuvent avoir été imaginées que très long-temps après les premiers cultes. Il n'est pas naturel de faire d'abord un dieu d'un homme que nous avons vu naître comme nous, souffrir comme nous les maladies, les chagrins, les misères de l'humanité, subir les mêmes besoins humiliants, mourir et devenir la pâture des vers. Mais voici ce qui arriva chez presque toutes les nations, après les révolutions de plusieurs siècles.

Un homme qui avait fait de grandes choses, qui avait rendu des services au genre humain, ne pouvait être, à la vérité, regardé comme un dieu par ceux qui l'avaient vu trembler de la fièvre, et aller à la garde-robe ; mais les enthousiastes se persuadèrent qu'ayant des qualités éminentes, il les tenait d'un dieu ; qu'il était fils d'un dieu : ainsi les dieux firent des enfants dans tout le monde ; car, sans compter les rêveries de tant de

² *Dea Pestulata, Deus Stercutius.*

peuples qui précéderent les Grecs, Bacchus, Persée, Hercule, Castor, Pollux, furent fils de dieu; Romulus, fils de dieu; Alexandre fut déclaré fils de dieu en Égypte; un certain Odin, chez nos nations du nord, fils de dieu; Mancô-Capac, fils du Soleil au Pérou. L'historien des Mogols, Abulcazi, rapporte qu'une des aïeules de Gengis, nommée Alanku, étant fille, fut grosse d'un rayon céleste. Gengis lui-même passa pour le fils de Dieu; et lorsque le pape Innocent iv envoya frère Ascelin à Batou-kan, petit-fils de Gengis, ce moine, ne pouvant être présenté qu'à l'un des visirs, lui dit qu'il venait de la part du vicair de Dieu; le ministre répondit: Ce vicair ignore-t-il qu'il doit des hommages et des tributs au fils de Dieu, le grand Batou-kan, son maître?

D'un fils de dieu à un dieu il n'y a pas loin chez les hommes amoureux du merveilleux. Il n'est faut que deux ou trois générations pour faire partager au fils le domaine de son père; ainsi des temples furent élevés, avec le temps, à tous ceux qu'on avait supposés être nés du commerce surnaturel de la divinité avec nos femmes et avec nos filles.

On pourrait faire des volumes sur ce sujet; mais tous ces volumes se réduisent à deux mots: c'est que le gros du genre humain a été et sera très long-temps insensé et imbécile; et que peut-être les plus insensés de tous ont été ceux qui ont voulu trouver un sens à ces fables absurdes, et mettre de la raison dans la folie.

VI. DES USAGES ET DES SENTIMENTS COMMUNS A PRESQUE TOUTES LES NATIONS ANCIENNES.

La nature étant partout la même, les hommes ont dû nécessairement adopter les mêmes vérités et les mêmes erreurs dans les choses qui tombent le plus sous le sens et qui frappent le plus l'imagination. Ils ont dû tous attribuer le fracas et les effets du tonnerre au pouvoir d'un être supérieur habitant dans les airs. Les peuples voisins de l'Océan, voyant les grandes marées inonder leurs rivages à la pleine lune, ont dû croire que la lune était cause de tout ce qui arrivait au monde dans le temps de ses différentes phases.

Dans leurs cérémonies religieuses, presque tous se tournèrent vers l'orient, ne songeant pas qu'il n'y a ni orient ni occident, et rendant tous une espèce d'hommage au soleil qui se levait à leurs yeux.

Parmi les animaux, le serpent dut leur paraître donc d'une intelligence supérieure, parce que, voyant muer quelquefois sa peau, il durent croire qu'il rajamissait. Il pouvait donc, en échangeant de peau, se maintenir toujours dans sa jeunesse; il était donc immortel. Aussi fut-il en

Égypte, en Grèce, le symbole de l'immortalité. Les gros serpents qui se trouvaient auprès des fontaines, empêchaient les hommes timides d'en approcher: on pensa bientôt qu'ils gardaient des trésors. Ainsi un serpent gardait les pommes d'or hespérides; un autre veillait autour de la toison d'or; et dans les mystères de Bacchus, on portait l'image d'un serpent qui semblait garder une grappe d'or.

Le serpent passait donc pour le plus habile des animaux; et de là cette ancienne fable indienne, que Dieu, ayant créé l'homme, lui donna une drogue qui lui assurait une vie saine et longue; que l'homme chargea son âne de ce présent divin; mais qu'en chemin, l'âne ayant eu soif, le serpent lui enseigna une fontaine, et prit la drogue pour lui, tandis que l'âne buvait; de sorte que l'homme perdit l'immortalité par sa négligence, et le serpent l'acquit par son adresse. De là enfin tant de contes d'ânes et de serpents.

Ces serpents faisaient du mal; mais comme ils avaient quelque chose de divin, il n'y avait qu'un dieu qui eût pu enseigner à les détruire. Ainsi le serpent Python fut tué par Apollon. Ainsi Ophionée, le grand serpent, fit la guerre aux dieux long-temps avant que les Grecs eussent forgé leur Apollon. Un fragment de Phérécide prouve que cette fable du grand serpent, ennemi des dieux, était une des plus anciennes de la Phénicie. Et cent siècles avant Phérécide, les premiers brachmanes avaient imaginé que Dieu envoya un jour sur la terre une grosse couleuvre qui engendra dix mille couleuvres, lesquelles furent autant de péchés dans le cœur des hommes.

Nous avons déjà vu que les songes, les rêves, durent introduire les mêmes superstitions dans toute la terre. Je suis inquiet, pendant la veille, de la santé de ma femme, de mon fils; je les vois mourants pendant mon sommeil; ils meurent quelques jours après: il n'est pas douteux que les dieux ne m'aient envoyé ce songe véritable. Mon rêve n'a-t-il pas été accompli, c'est un rêve trompeur que les dieux m'ont député. Ainsi, dans Homère, Jupiter envoie un songe trompeur à Agamemnon, chef des Grecs. Ainsi (au troisième livre des *Rois*, chap. xxii), le dieu qui conduit les Juifs envoie un esprit malin pour mentir dans la bouche des prophètes, et pour tromper le roi Achab.

Tous les songes vrais ou faux viennent du ciel; les oracles s'établissent de même par toute la terre.

Une femme vient demander à des mages si son mari mourra dans l'année. L'un lui répond oui, l'autre non: il est bien certain que l'un d'eux aura raison. Si le mari vit, la femme garde le silence; s'il meurt, elle crie par toute la ville que le mage qui a prédit cette mort est un prophète divin. Il se

trouve bientôt dans tous les pays des hommes qui prédisent l'avenir, et qui découvrent les choses les plus cachées. Ces hommes s'appellent les *voyants* chez les Égyptiens, comme dit Manéthon, au rapport même de Josèphe, dans son Discours contre Apion.

Il y avait des *voyants* en Chaldée, en Syrie. Chaque temple eut ses oracles. Ceux d'Apollon obtinrent un si grand crédit, que Rollin, dans son *Histoire ancienne*, répète les oracles rendus par Apollon à Crésus. Le dieu devine que le roi fait cuire une tortue dans une tourtière de cuivre, et lui répond que son règne finira quand un mulet sera sur le trône des Perses. Rollin n'examine point si ces prédictions, dignes de Nostradamus, ont été faites après coup; il ne doute pas de la science des prêtres d'Apollon, et il croit que Dieu permettait qu'Apollon dit vrai: c'était apparemment pour confirmer les païens dans leur religion.

Une question plus philosophique, dans laquelle toutes les grandes nations policées, depuis l'Inde jusqu'à la Grèce, se sont accordées, c'est l'origine du bien et du mal.

Les premiers théologiens de toutes les nations durent se faire la question que nous faisons tous dès l'âge de quinze ans: Pourquoi y a-t-il du mal sur la terre?

On enseigna dans l'Inde qu'Adimo, fils de Brama, produisit les hommes justes par le nombre, du côté droit, et les injustes du côté gauche; et que c'est de ce côté gauche que vint le mal moral et le mal physique. Les Égyptiens eurent leur Typhon, qui fut l'ennemi d'Osiris. Les Persans imaginèrent qu'Ariman perça l'œuf qu'avait pondu Oromase, et y fit entrer le péché. On connaît la Pandore des Grecs: c'est la plus belle de toutes les allégories que l'antiquité nous ait transmises.

L'allégorie de Job fut certainement écrite en arabe, puisque les traductions hébraïque et grecque ont conservé plusieurs termes arabes. Ce livre, qui est d'une très haute antiquité, représente le Satan, qui est l'Ariman des Perses et le Typhon des Égyptiens, se promenant dans toute la terre, et demandant permission au Seigneur d'affliger Job. Satan paraît subordonné au Seigneur; mais il résulte que Satan est un être très puissant, capable d'envoyer sur la terre des maladies, et de tuer les animaux.

Il se trouva, au fond, que tant de peuples, sans le savoir, étaient d'accord sur la croyance de deux principes, et que l'univers alors connu était en quelque sorte manichéen.

Tous les peuples durent admettre les expiations; car, où était l'homme qui n'eût pas commis de grandes fautes contre la société? et où était l'homme à qui l'instinct de sa raison ne fit pas

sentir des remords? L'eau lavait les souillures du corps et des vêtements, le feu purifiait les métaux; il fallait bien que l'eau et le feu purifiasent les âmes. Aussi n'y eut-il aucun temple sans eaux et sans feux salutaires.

Les hommes se plongèrent dans le Gange, dans l'Indus, dans l'Euphrate, au renouvellement de la lune et dans les éclipses. Cette immersion expiait les péchés. Si on ne se purifiait pas dans le Nil, c'est que les crocodiles auraient dévoré les pénitents. Mais les prêtres, qui se purifiaient pour le peuple, se plongeaient dans de larges cuves, et y baignaient les criminels qui venaient demander pardon aux dieux.

Les Grecs, dans tous leurs temples, eurent des bains sacrés, comme des feux sacrés, symboles universels, chez tous les hommes, de la pureté des âmes. Enfin, les superstitions paraissent établies chez toutes les nations, excepté chez les lettrés de la Chine.

VII. DES SAUVAGES.

Entendez-vous par *sauvages* des rustres vivant dans des cabanes avec leurs femelles et quelques animaux, exposés sans cesse à toute l'intempérie des saisons; ne connaissant que la terre qui les nourrit, et le marché où ils vont quelquefois vendre leurs denrées pour y acheter quelques habillements grossiers; parlant un jargon qu'on n'entend pas dans les villes; ayant peu d'idées, et par conséquent peu d'expressions; soumis, sans qu'ils sachent pourquoi, à un homme de plume, auquel ils portent tous les ans la moitié de ce qu'ils ont gagné à la sueur de leur front; se rassemblant, certains jours, dans une espèce de grange pour célébrer des cérémonies où ils ne comprennent rien, écoutant un homme vêtu autrement qu'eux et qu'ils ne comprennent point; quittant quelquefois leur chaumière lorsqu'on bat le tambour, et s'engageant à s'aller faire tuer dans une terre étrangère, et à tuer leurs semblables, pour le quart de ce qu'ils peuvent gagner chez eux en travaillant? Il y a de ces sauvages-là dans toute l'Europe. Il faut convenir surtout que les peuples du Canada et les Cafres, qu'il nous a plu d'appeler sauvages, sont infiniment supérieurs aux nôtres. Le Huron, l'Algonquin, l'Illinois, le Cafre, le Hottentot, ont l'art de fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin; et cet art manque à nos rustres. Les peuplades d'Amérique et d'Afrique sont libres, et nos sauvages n'ont pas même l'idée de la liberté.

Les prétendus sauvages d'Amérique sont des souverains qui reçoivent des ambassadeurs de nos colonies transplantées auprès de leur territoire par l'avarice et par la légèreté. Ils connaissent l'hon-

neur, dont jamais nos sauvages d'Europe n'ont entendu parler. Ils ont une patrie, ils l'aiment, ils la défendent; ils font des traités; ils se battent avec courage, et parlent souvent avec une énergie héroïque. Y a-t-il une plus belle réponse, dans les *Grands Hommes* de Plutarque, que celle de ce chef de Canadiens à qui une nation européenne proposait de lui céder son patrimoine? « Nous sommes nés sur cette terre, nos pères y sont ensevelis: dirons-nous aux ossements de nos pères, levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère? »

Ces Canadiens étaient des Spartiates, en comparaison de nos rustres qui végètent dans nos villages, et des Sybarites qui s'énervent dans nos villes.

Entendez-vous par sauvages des animaux à deux pieds, marchant sur les mains dans le besoin, isolés, errant dans les forêts, *Salvatici, Selvaggi*; s'accouplant à l'aventure, oubliant les femmes auxquelles ils se sont joints, ne connaissant ni leurs fils ni leurs pères; vivant en brutes, sans avoir ni l'instinct ni les ressources des brutes? On a écrit que cet état est le véritable état de l'homme, et que nous n'avons fait que dégénérer misérablement depuis que nous l'avons quitté. Je ne crois pas que cette vie solitaire, attribuée à nos pères, soit dans la nature humaine.

Nous sommes, si je ne me trompe, au premier rang (s'il est permis de le dire) des animaux qui vivent en troupe, comme les abeilles, les fourmis, les castors, les oies, les poules, les moutons, etc. Si l'on rencontre une abeille errante, devra-t-on conclure que cette abeille est dans l'état de pure nature, et que celles qui travaillent en société dans la ruche ont dégénéré?

Tout animal n'a-t-il pas son instinct irrésistible auquel il obéit nécessairement. Qu'est-ce que cet instinct? l'arrangement des organes dont le jeu se déploie par le temps. Cet instinct ne peut se développer d'abord, parce que les organes n'ont pas acquis leur plénitude ^a.

Ne voyons-nous pas en effet que tous les animaux, ainsi que tous les autres êtres, exécutent invariablement la loi que la nature donne à leur espèce? L'oiseau fait son nid comme les astres four-

nissent leur course, par un principe qui ne change jamais. Comment l'homme seul aurait-il changé? S'il eût été destiné à vivre solitaire comme les autres animaux carnassiers, aurait-il pu contredire la loi de la nature jusqu'à vivre en société? et s'il était fait pour vivre en troupe, comme les animaux de basse-cour et tant d'autres, eût-il pu d'abord pervertir sa destinée jusqu'à vivre pendant des siècles en solitaire? Il est perfectible; et de là on a conclu qu'il s'est perverti. Mais pourquoi n'en pas conclure qu'il s'est perfectionné jusqu'au point où la nature a marqué les limites de sa perfection?

Tous les hommes vivent en société: peut-on en inférer qu'ils n'y ont pas vécu autrefois? N'est-ce pas comme si l'on concluait que si les taureaux ont aujourd'hui des cornes, c'est parce qu'ils n'en ont pas toujours eu?

L'homme, en général, a toujours été ce qu'il est: cela ne veut pas dire qu'il ait toujours eu de belles villes, du canon de vingt-quatre livres de balle, des opéra-comiques, et des couvents de religieuses. Mais il a toujours eu le même instinct, qui le porte à s'aimer dans soi-même, dans la compagnie de son plaisir, dans ses enfants, dans ses petits-fils, dans les œuvres de ses mains.

Voilà ce qui jamais ne change d'un bout de l'univers à l'autre. Le fondement de la société existant toujours, il y a donc toujours eu quelque société; nous n'étions donc point faits pour vivre à la manière des ours.

On a trouvé quelquefois des enfants égarés dans les bois, et vivant comme des brutes; mais on y a trouvé aussi des moutons et des oies; cela n'empêche pas que les oies et les moutons ne soient destinés à vivre en troupeaux.

Il y a des faquirs dans les Indes qui vivent seuls, chargés de chaînes. Oui; et ils ne vivent ainsi qu'afin que les passants, qui les admirent, viennent leur donner des aumônes. Ils font, par un fanatisme rempli de vanité, ce que font nos mendiants des grands chemins, qui s'estropient pour attirer la compassion. Ces excréments de la société humaine sont seulement des preuves de l'abus qu'on peut faire de cette société.

Il est très vraisemblable que l'homme a été agreste pendant des milliers de siècles, comme sont encore aujourd'hui une infinité de paysans. Mais l'homme n'a pu vivre comme les blaireaux et les lièvres.

Par quelle loi, par quels liens secrets, par quel instinct l'homme aura-t-il toujours vécu en famille sans le secours des arts, et sans avoir encore formé un langage? C'est par sa propre nature, par le goût qui le porte à s'unir avec une femme; c'est par l'attachement qu'un Morlaque,

^a Leur pouvoir est constant, leur principe est divin;
Il faut que l'enfant croisse avant qu'il les exerce;
Il ne les connaît pas sous la main qui le berce.
Le moineau, dans l'instant qu'il a reçu le jour,
Sans plumes, dans son nid, peut-il sentir l'amour?
Le renard en naissant va-t-il chercher sa proie?
Les insectes changeants qui nous filent la soie,
Les essaims bourdonnants de ces filles du ciel
Qui pétrissent la cire et composent le miel,
Sitôt qu'ils sont éclos forment-ils leur ouvrage?
Tout s'accroît par le temps, tout mûrit avec l'âge.
Chaque être a son objet; et, dans l'instant marqué,
Marche, et touche à son but par le ciel indiquée.

un Islandais, un Lapon, un Hottentot, sent pour sa compagne, lorsque son ventre, grossissant, lui donne l'espérance de voir naître de son sang un être semblable à lui; c'est par le besoin que cet homme et cette femme ont l'un de l'autre, par l'amour que la nature leur inspire pour leur petit, dès qu'il est né, par l'autorité que la nature leur donne sur ce petit, par l'habitude de l'aimer, par l'habitude que le petit prend nécessairement d'obéir au père et à la mère, par les secours qu'ils en reçoivent dès qu'il a cinq ou six ans, par les nouveaux enfants que font cet homme et cette femme; c'est enfin parce que, dans un âge avancé, ils voient avec plaisir leurs fils et leurs filles faire ensemble d'autres enfants, qui ont le même instinct que leurs pères et leurs mères.

Tout cela est un assemblage d'hommes bien grossiers, je l'avoue; mais croit-on que les charbonniers des forêts d'Allemagne, les habitants du nord, et cent peuples de l'Afrique, vivent aujourd'hui d'une manière bien différente?

Quelle langue parleront ces familles sauvages et barbares? Elles seront sans doute très long-temps sans en parler aucune; elles s'entendront très bien par des cris et par des gestes. Toutes les nations ont été ainsi des sauvages, à prendre ce mot dans ce sens; c'est-à-dire qu'il y aura eu long-temps des familles errantes dans les forêts, disputant leur nourriture aux autres animaux, s'armant contre eux de pierres et de grosses branches d'arbres, se nourrissant de légumes sauvages, de fruits de toute espèce, et enfin d'animaux même.

Il y a dans l'homme un instinct de mécanique que nous voyons produire tous les jours de très grands effets dans des hommes forts grossiers. On voit des machines inventées par les habitants des montagnes du Tyrol et des Vosges, qui étonnent les savants. Le paysan le plus ignorant sait partout remuer les plus gros fardeaux par le secours du levier, sans se douter que la puissance, fesant équilibre, est au poids comme la distance du point d'appui à ce poids est à la distance de ce même point d'appui à la puissance. S'il avait fallu que cette connaissance précédât l'usage des leviers, que de siècles se seraient écoulés avant qu'on eût pu déranger une grosse pierre de sa place!

Proposez à des enfants de sauter un fossé; tous prendront machinalement leur secousse, en se retirant un peu en arrière, et courront ensuite. Ils ne savent pas assurément que leur force, en ce cas, est le produit de leur masse multipliée par leur vitesse.

Il est donc prouvé que la nature seule nous inspire des idées utiles qui précèdent toutes nos réflexions. Il en est de même dans la morale. Nous avons tous deux sentiments qui sont le fondement

de la société: la commisération et la justice. Qu'un enfant voie déchirer son semblable, il éprouvera des angoisses subites; il les témoignera par ses cris et par ses larmes; il secourra, s'il peut, celui qui souffre.

Demandez à un enfant sans éducation, qui commencera à raisonner et à parler, si le grain qu'un homme a semé dans son champ lui appartient, et si le voleur qui en a tué le propriétaire a un droit légitime sur ce grain; vous verrez si l'enfant ne répondra pas comme tous les législateurs de la terre.

Dieu nous a donné un principe de raison universelle, comme il a donné des plumes aux oiseaux et la fourrure aux ours; et ce principe est si constant, qu'il subsiste malgré toutes les passions qui le combattent, malgré les tyrans qui veulent le noyer dans le sang, malgré les imposteurs qui veulent l'anéantir dans la superstition. C'est ce qui fait que le peuple le plus grossier juge toujours très bien, à la longue, des lois qui le gouvernent, parce qu'il sent si ces lois sont conformes ou opposées aux principes de commisération et de justice qui sont dans son cœur.

Mais, avant d'en venir à former une société nombreuse, un peuple, une nation, il faut un langage; et c'est le plus difficile. Sans le don de l'imitation, on n'y serait jamais parvenu. On aura sans doute commencé par des cris qui auront exprimé les premiers besoins; ensuite les hommes les plus ingénieux, nés avec les organes les plus flexibles, auront formé quelques articulations que leurs enfants auront répétées; et les mères surtout auront dénoué leurs langues les premières. Tout idiome commençant aura été composé de monosyllabes, comme plus aisés à former et à retenir.

Nous voyons en effet que les nations les plus anciennes, qui ont conservé quelque chose de leur premier langage, expriment encore par des monosyllabes les choses les plus familières et qui tombent le plus sous nos sens: presque tout le chinois est fondé encore aujourd'hui sur des monosyllabes.

Consultez l'ancien tudesque et tous les idiomes du nord, vous verrez à peine une chose nécessaire et commune exprimée par plus d'une articulation. Tout est monosyllabe. *Zon*, le soleil; *moun*, la lune; *zé*, la mer; *flus*, le fleuve; *man*, l'homme; *kof*, la tête; *boum*, un arbre; *drink*, boire; *march*, marcher; *shlaf*, dormir, etc.

C'est avec cette brièveté qu'on s'exprimait dans les forêts des Gaules et de la Germanie, et dans tout le septentrion. Les Grecs et les Romains n'eurent des mots plus composés que long-temps après s'être réunis en corps de peuple.

Mais par quelle sagacité avons-nous pu marquer les différences des temps? Comment aurons

nous pu exprimer les nuances *je voudrais, j'aurais voulu* ; les choses positives, les choses conditionnelles ?

Ce ne peut être que chez les nations déjà les plus policées qu'on soit parvenu, avec le temps, à rendre sensibles, par des mots composés, ces opérations secrètes de l'esprit humain. Aussi voit-on que chez les barbares il n'y a que deux ou trois temps. Les Hébreux n'exprimaient que le présent et le futur. La langue franque, si commune dans les échelles du Levant, est réduite encore à cette indigence. Et enfin, malgré tous les efforts des hommes, il n'est aucun langage qui approche de la perfection.

VIII. DE L'AMÉRIQUE.

Se peut-il qu'on demande encore d'où sont venus les hommes qui ont peuplé l'Amérique ? On doit assurément faire la même question sur les nations des terres australes. Elles sont beaucoup plus éloignées du port dont partit Christophe Colomb, que ne le sont les îles Antilles. On a trouvé des hommes et des animaux partout où la terre est habitable : qui les y a mis ? On l'a déjà dit, c'est celui qui fait croître l'herbe des champs ; et on ne devait pas être plus surpris de trouver en Amérique des hommes que des mouches.

Il est assez plaisant que le jésuite Lafitau prétende, dans sa préface de l'*Histoire des Sauvages américains*, qu'il n'y a que des athées qui puissent dire que Dieu a créé les Américains.

On grave encore aujourd'hui des cartes de l'ancien monde, où l'Amérique paraît sous le nom d'île Atlantique. Les îles du Cap-Vert y sont sous le nom de Gorgades ; les Caraïbes sous celui d'îles Hespérides. Tout cela n'est pourtant fondé que sur l'ancienne découverte des îles Canaries, et probablement de celle de Madère, où les Phéniciens et les Carthaginois voyagèrent ; elles touchent presque à l'Afrique, et peut-être en étaient-elles moins éloignées dans les anciens temps qu'aujourd'hui.

Laissons le père Lafitau faire venir les Caraïbes des peuples de Carie, à cause de la conformité du nom, et surtout parce que les femmes caraïbes faisaient la cuisine de leurs maris, ainsi que les femmes cariennes ; laissons-le supposer que les Caraïbes ne naissent rouges, et les Nègresses noires, qu'à cause de l'habitude de leurs premiers pères de se peindre en noir ou en rouge.

Il arriva, dit-il, que les Nègresses, voyant leurs maris teints en noir, en eurent l'imagination si frappée, que leur race s'en ressentit pour jamais. La même chose arriva aux femmes caraïbes, qui, par la même force d'imagination, accouchèrent d'enfants rouges. Il rapporte l'exemple des brebis

de Jacob, qui naquirent bigarrées par l'adresse qu'avait eue ce patriarche de mettre devant leurs yeux des branches dont la moitié était écorcée ; ces branches paraissant à peu près de deux couleurs, donnèrent aussi deux couleurs aux agneaux du patriarche. Mais le jésuite devait savoir que tout ce qui arrivait du temps de Jacob n'arrive plus aujourd'hui.

Si l'on avait demandé au gendre de Laban pourquoi ses brebis, voyant toujours de l'herbe, ne faisaient pas des agneaux verts, il aurait été bien embarrassé.

Enfin, Lafitau fait venir les Américains des anciens Grecs ; et voici ses raisons. Les Grecs avaient des fables, quelques Américains en ont aussi. Les premiers Grecs allaient à la chasse, les Américains y vont. Les premiers Grecs avaient des oracles, les Américains ont des sorciers. On dansait dans les fêtes de la Grèce, on danse en Amérique. Il faut avouer que ces raisons sont convaincantes.

On peut faire, sur les nations du Nouveau-Monde, une réflexion que le père Lafitau n'a point faite ; c'est que les peuples éloignés des tropiques ont toujours été invincibles, et que les peuples plus rapprochés des tropiques ont presque tous été soumis à des monarques. Il en fut long-temps de même dans notre continent. Mais on ne voit point que les peuples du Canada soient allés jamais subjuguier le Mexique, comme les Tartares se sont répandus dans l'Asie et dans l'Europe. Il paraît que les Canadiens ne furent jamais en assez grand nombre pour envoyer ailleurs des colonies.

En général, l'Amérique n'a jamais pu être aussi peuplée que l'Europe et l'Asie ; elle est couverte de marécages immenses qui rendent l'air très malsain ; la terre y produit un nombre prodigieux de poisons ; les flèches trempées dans les suc de ces herbes venimeuses font des plaies toujours mortelles. La nature enfin avait donné aux Américains beaucoup moins d'industrie qu'aux hommes de l'ancien monde. Toutes ces causes ensemble ont pu nuire beaucoup à la population.

Parmi toutes les observations physiques qu'on peut faire sur cette quatrième partie de notre univers, si long-temps inconnue, la plus singulière peut-être, c'est qu'on n'y trouve qu'un peuple qui ait de la barbe ; ce sont les Esquimaux. Ils habitent au nord vers le cinquante-deuxième degré, où le froid est plus vif qu'au soixante et sixième de notre continent. Leurs voisins sont imberbes. Voilà donc deux races d'hommes absolument différentes à côté l'une de l'autre, supposé qu'en effet les Esquimaux soient barbus. Mais de nouveaux voyageurs disent que les Esquimaux sont imberbes, que nous avons pris

leurs cheveux crasseux pour de la barbe. A qui croire ?¹

Vers l'isthme de Panama est la race des Dariens presque semblables aux Albinos, qui fuit la lumière et qui végète dans les cavernes, race faible, et par conséquent en très petit nombre.

Les lions de l'Amérique sont chétifs et poltrons ; les animaux qui ont de la laine y sont grands et si vigoureux, qu'ils servent à porter les fardeaux. Tous les fleuves y sont dix fois au moins plus larges que les nôtres. Enfin les productions naturelles de cette terre ne sont pas celles de notre hémisphère. Ainsi tout est varié ; et la même providence qui a produit l'éléphant, le rhinocéros, et les Nègres, a fait naître dans un autre monde des orignaux, des condors, des animaux à qui on a cru long-temps le nombril sur le dos, et des hommes d'un caractère qui n'est pas le nôtre.

IX. DE LA THÉOCRATIE.

Il semble que la plupart des anciennes nations aient été gouvernées par une espèce de théocratie. Commencez par l'Inde, vous y voyez les brames long-temps souverains ; en Perse, les mages ont la plus grande autorité. L'histoire des oreilles de Smerdis peut bien être une fable ; mais il en résulte toujours que c'était un mage qui était sur le trône de Cyrus. Plusieurs prêtres d'Égypte prescrivait aux rois jusqu'à la mesure de leur boire et de leur manger, élevaient leur enfance, et les jugeaient après leur mort, et souvent se fesaient rois eux-mêmes.

Si nous descendons aux Grecs, leur histoire, toute fabuleuse qu'elle est, ne nous apprend-elle pas que le prophète Calchas avait assez de pouvoir dans l'armée pour sacrifier la fille du roi des rois ?

Descendez encore plus bas, chez des nations sauvages postérieures aux Grecs ; les druides gouvernaient la nation gauloise.

Il ne paraît pas même possible que, dans les premières peuplades un peu fortes^a, on ait eu d'autre gouvernement que la théocratie ; car dès qu'une nation a choisi un dieu tutélaire, ce dieu a des prêtres. Ces prêtres dominent sur l'esprit de la nation ; ils ne peuvent dominer qu'au nom

¹ Il paraît qu'il existe réellement en Amérique une petite peuplade d'hommes barbus. Mais les Islandais avaient navigué en Amérique long-temps avant Christophe Colomb, et il est possible que cette peuplade d'hommes barbus soit un reste de ces navigateurs européens.

Carver, qui a voyagé dans le nord de l'Amérique pendant les années 1766, 1767, 1768, prétend, dans son ouvrage imprimé en 1778, que les sauvages de l'Amérique ne sont imberbes que parce qu'ils s'épilent. Voyez *Carver's Travel*, page 224 ; l'auteur parle comme témoin oculaire. K.

^a On entend par premières peuplades des hommes rassemblés au nombre de quelques milliers après plusieurs révolutions de ce globe.

de leur dieu ; ils le font donc toujours parler ; ils débitent ses oracles ; et c'est par un ordre exprès de Dieu que tout s'exécute.

C'est de cette source que sont venus les sacrifices de sang humain qui ont souillé presque toute la terre. Quel père, quelle mère, aurait jamais pu abjurer la nature, au point de présenter son fils ou sa fille à un prêtre pour être égorgés sur un autel, si l'on n'avait pas été certain que le dieu du pays ordonnait ce sacrifice ?

Non seulement la théocratie a long-temps régné, mais elle a poussé la tyrannie aux plus horribles excès où la démence humaine puisse parvenir ; et plus ce gouvernement se disait divin, plus il était abominable.

Presque tous les peuples ont sacrifié des enfants à leurs dieux ; donc ils croyaient recevoir cet ordre dénaturé de la bouche des dieux qu'ils adoraient.

Parmi les peuples qu'on appelle si improprement civilisés, je ne vois guère que les Chinois qui n'aient pas pratiqué ces horreurs absurdes. La Chine est le seul des anciens états connus qui n'ait pas été soumis au sacerdoce ; car les Japonais étaient sous les lois d'un prêtre six cents ans avant notre ère. Presque partout ailleurs la théocratie est si établie, si enracinée, que les premières histoires sont celles des dieux même qui se sont incarnés pour venir gouverner les hommes. Les dieux, disaient les peuples de Thèbes et de Memphis, ont régné douze mille ans en Égypte. Brama s'incarna pour régner dans l'Inde ; Sammonocodom à Siam ; le dieu Adad gouverna la Syrie ; la déesse Cybèle avait été souveraine de Phrygie ; Jupiter, de Crète ; Saturne, de Grèce et d'Italie. Le même esprit préside à toutes ces fables ; c'est partout une confuse idée chez les hommes, que les dieux sont autrefois descendus sur la terre.

X. DES CHALDÉENS.

Les Chaldéens, les Indiens, les Chinois, me paraissent les nations le plus anciennement policées. Nous avons une époque certaine de la science des Chaldéens ; elle se trouve dans les dix-neuf cent trois ans d'observations célestes envoyées de Babylone par Callisthène au précepteur d'Alexandre. Ces tables astronomiques remontent précisément à l'année 2234 avant notre ère vulgaire. Il est vrai que cette époque touche au temps où la *Vulgate* place le déluge ; mais n'entrons point ici dans les profondeurs des différentes chronologies de la *Vulgate*, des *Samaritains*, et des *Septante*, que nous révérons également. Le déluge universel est un grand miracle qui n'a rien de com-

mun avec nos recherches. Nous ne raisonnons ici que d'après les notions naturelles, en soumettant toujours les faibles tâtonnements de notre esprit borné aux lumières d'un ordre supérieur.

D'anciens auteurs, cités dans George le Syn-celle, disent que du temps d'un roi chaldéen, nommé Xixoutrou, il y eut une terrible inondation. Le Tigre et l'Euphrate se débordèrent apparemment plus qu'à l'ordinaire. Mais les Chaldéens n'auraient pu savoir que par la révélation qu'un pareil fléau eût submergé toute la terre habitable. Encore une fois, je n'examine ici que le cours ordinaire de la nature.

Il est clair que si les Chaldéens n'avaient existé sur la terre que depuis dix-neuf cents ans avant notre ère, ce court espace ne leur eût pas suffi pour trouver une partie du véritable système de notre univers; notion étonnante, à laquelle les Chaldéens étaient enfin parvenus. Aristarque de Samos nous apprend que les sages de Chaldée avaient connu combien il est impossible que la terre occupe le centre du monde planétaire; qu'ils avaient assigné au soleil cette place qui lui appartient; qu'ils fesaient rouler la terre et les autres planètes autour de lui, chacune dans un orbe différent ¹.

Les progrès de l'esprit sont si lents, l'illusion des yeux est si puissante, l'asservissement aux idées reçues si tyrannique, qu'il n'est pas possible qu'un peuple qui n'aurait eu que dix-neuf cents ans, eût pu parvenir à ce haut degré de philosophie qui contredit les yeux, et qui demande la théorie la plus approfondie. Aussi les Chaldéens comptaient quatre cent soixante et dix mille ans; encore cette connaissance du vrai système du monde ne fut en Chaldée que le partage du petit nombre des philosophes. C'est le sort de toutes les grandes vérités; et les Grecs, qui vinrent ensuite, n'adoptèrent que le système commun, qui est le système des enfants.

^a Quatre cent soixante et dix mille ans, c'est

¹ Voyez l'article SYSTÈME, dans le *Dictionnaire philosophique*. K.

^a Notre sainte religion, si supérieure en tout à nos lumières, nous apprend que le monde n'est fait que depuis environ six mille ans selon la *Vulgate*, ou environ sept mille suivant les *Septante*. Les interprètes de cette religion ineffable nous enseignent qu'Adam eut la science infuse, et que tous les arts se perpétuèrent d'Adam à Noé. Si c'est là en effet le sentiment de l'Église, nous l'adoptons d'une foi ferme et constante, soumettant d'ailleurs tout ce que nous écrivons au jugement de cette sainte Église, qui est inflexible. C'est vainement que l'empereur Julien, d'ailleurs si respectable par sa vertu, sa valeur et sa science, dit, dans son discours censuré par le grand et modéré saint Cyrille, que, soit qu'Adam eût la science infuse ou non, Dieu ne pouvait lui ordonner de ne point toucher à l'arbre de la science du bien et du mal; que Dieu devait au contraire lui commander de manger beaucoup de fruits de cet arbre, afin de se perfectionner dans la science infuse s'il l'avait, et de l'acquiescer s'il ne l'avait pas. On voit avec quelle sagesse saint

beaucoup pour nous autres qui sommes d'hier, mais c'est bien peu de chose pour l'univers entier. Je sais bien que nous ne pouvons adopter ce calcul; que Cicéron s'en est moqué, qu'il est exorbitant, et que surtout nous devons croire au *Pentateuque* plutôt qu'à Sanchoniathon et à Bérosee; mais, encore une fois, il est impossible (humainement parlant) que les hommes soient parvenus en dix-neuf cents ans à deviner de si étonnantes vérités. Le premier art est celui de pourvoir à la subsistance, ce qui était autrefois beaucoup plus difficile aux hommes qu'aux brutes: le second, de former un langage, ce qui certainement demande un espace de temps très considérable; le troisième de se bâtir quelques huttes; le quatrième, de se vêtir. Ensuite, pour forger le fer, ou pour y suppléer, il faut tant de hasards heureux, tant d'industrie, tant de siècles, qu'on n'imagine pas même comment les hommes en sont venus à bout. Quel saut de cet état à l'astronomie!

Long-temps les Chaldéens gravèrent leurs observations et leurs lois sur la brique, en hiéroglyphes, qui étaient des caractères parlants; usage que les Égyptiens connurent après plusieurs siècles. L'art de transmettre ses pensées par des caractères alphabétiques ne dut être inventé que très tard dans cette partie de l'Asie.

Il est à croire qu'au temps où les Chaldéens bâtirent des villes, ils commencèrent à se servir de l'alphabet. Comment faisait-on auparavant? dira-t-on: comme on fait dans mon village, et dans cent mille villages du monde, où personne ne sait ni lire ni écrire, et cependant où l'on s'entend fort bien, où les arts nécessaires sont cultivés, et même quelquefois avec génie.

Babylone était probablement une très ancienne bourgade avant qu'on en eut fait une ville immense et superbe. Mais qui a bâti cette ville? je n'en sais rien. Est-ce Sémiramis? est-ce Bélus? est-ce Nabonassar? Il n'y a peut-être jamais eu dans l'Asie ni de femme appelée Sémiramis, ni d'homme appelé Bélus ^a. C'est comme si nous donnions à des villes grecques les noms d'Armagnac et d'Abbeville. Les Grecs, qui changèrent toutes les terminaisons barbares en mots grecs, dénaturèrent tous les noms asiatiques. De plus, l'histoire de Sémiramis ressemble en tout aux contes orientaux.

Nabonassar, ou plutôt Nabon-assor, est probablement celui qui embellit et fortifia Babylone, et en fit à la fin une ville si superbe. Celui-là est un véritable monarque, connu dans l'Asie par l'ère

Cyrille a réfuté cet argument. En un mot, nous prévenons toujours le lecteur que nous ne touchons en aucune manière aux choses sacrées. Nous protestons contre toutes les fausses interprétations, contre toutes les inductions malignes que l'on voudrait tirer de nos paroles.

^a Bel est le nom de Dieu.

qui porte son nom. Cette ère incontestable ne commence que 747 ans avant la nôtre : ainsi elle est très moderne, par rapport au nombre des siècles nécessaires pour arriver jusqu'à l'établissement des grandes dominations. Il paraît, par le nom même de Babylone, qu'elle existait longtemps avant Nabonassar. C'est la ville du *Père Bel*. *Bab* signifie *père* en chaldéen, comme l'avoue d'Herbelot. *Bel* est le nom du Seigneur. Les Orientaux ne la connurent jamais que sous le nom de Babel, ville du Seigneur, la ville de Dieu, ou, selon d'autres, la porte de Dieu.

Il n'y a pas eu probablement plus de Ninus fondateur de Ninive, nommée par nous Ninive, que de Bélus fondateur de Babylone. Nul prince asiatique ne porta un nom en *us*.

Il se peut que la circonférence de Babylone ait été de vingt-quatre de nos lieues moyennes ; mais qu'un Ninus ait bâti sur le Tigre, si près de Babylone, une ville appelée Ninive, d'une étendue aussi grande, c'est ce qui ne paraît pas croyable. On nous parle de trois puissants empires qui subsistaient à la fois ; celui de Babylone, celui d'Assyrie ou de Ninive, et celui de Syrie ou de Damas. La chose est peu vraisemblable ; c'est comme si l'on disait qu'il y avait à la fois dans une partie de la Gaule trois puissants empires, dont les capitales, Paris, Soissons et Orléans, avaient chacune vingt-quatre lieues de tour.

J'avoue que je ne comprends rien aux deux empires de Babylone et d'Assyrie. Plusieurs savants, qui ont voulu porter quelques lumières dans ces ténèbres, ont affirmé que l'Assyrie et la Chaldée n'étaient que le même empire gouverné quelquefois par deux princes, l'un résidant à Babylone, l'autre à Ninive ; et ce sentiment raisonnable peut être adopté, jusqu'à ce qu'on en trouve un plus raisonnable encore.

Ce qui contribue à jeter une grande vraisemblance sur l'antiquité de cette nation, c'est cette fameuse tour élevée pour observer les astres. Presque tous les commentateurs, ne pouvant contester ce monument, se croient obligés de supposer que c'était un reste de la tour de Babel que les hommes voulurent élever jusqu'au ciel. On ne sait pas trop ce que les commentateurs entendent par le ciel : est-ce la lune ? est-ce la planète de Vénus ? Il y a loin d'ici là. Voulaient-ils seulement élever une tour un peu haute ? Il n'y a là ni aucun mal ni aucune difficulté, supposé qu'on ait beaucoup d'hommes, beaucoup d'instruments et de vivres.

La tour de Babel, la dispersion des peuples, la confusion des langues, sont des choses, comme on sait, très respectables, auxquelles nous ne touchons point. Nous ne parlons ici que de l'observatoire, qui n'a rien de commun avec les histoires juives

Si Nabonassar éleva cet édifice, il faut au moins avouer que les Chaldéens eurent un observatoire plus de deux mille quatre cents ans avant nous. Concevez ensuite combien de siècles exige la lenteur de l'esprit humain pour en venir jusqu'à ériger un tel monument aux sciences.

Ce fut en Chaldée, et non en Égypte, qu'on inventa le zodiaque. Il y en a, ce me semble, trois preuves assez fortes : la première, que les Chaldéens furent une nation éclairée, avant que l'Égypte, toujours inondée par le Nil, pût être habitable ; la seconde, que les signes du zodiaque conviennent au climat de la Mésopotamie, et non à celui de l'Égypte. Les Égyptiens ne pouvaient avoir le signe du taureau au mois d'avril, puisque ce n'est pas en cette saison qu'ils labourent ; ils ne pouvaient, au mois que nous nommons *août*, figurer un signe par une fille chargée d'épis de blé, puisque ce n'est pas en ce temps qu'ils font la moisson. Ils ne pouvaient figurer janvier par une cruche d'eau, puisqu'il pleut très rarement en Égypte, et jamais au mois de janvier¹. La troi-

¹ Les points équinoxiaux répondent successivement à tous les lieux du zodiaque, et leur révolution est d'environ 26,000 ans. Il est clair que ces points se trouvaient dans la balance, ou dans les gémeaux, à l'époque où l'on a donné des noms aux signes ; en effet ils sont les seuls qui présentent un emblème de l'égalité des nuits et des jours. Mais en supposant les points équinoxiaux placés dans une de ces constellations, il reste quatre combinaisons également possibles, puisqu'on peut supposer également, soit l'équinoxe du printemps, soit l'équinoxe de l'automne, dans le signe de la balance, ou dans celui des gémeaux. Supposons 1^o que l'équinoxe du printemps soit dans la balance ; le solstice d'été sera dans le capricorne, celui d'hiver dans le cancer, et l'équinoxe d'automne dans le bélier. Supposons 2^o que l'équinoxe d'automne soit dans la balance ; le solstice d'été sera dans le cancer, celui d'hiver dans le capricorne, et l'équinoxe du printemps dans le bélier. Supposons 3^o que l'équinoxe du printemps soit dans les gémeaux ; le solstice d'été sera dans la vierge, celui d'hiver dans les poissons, et l'équinoxe d'automne dans le sagittaire. Supposons enfin que l'équinoxe d'automne soit dans les gémeaux ; le solstice d'été sera dans les poissons, le solstice d'hiver dans la vierge, et l'équinoxe du printemps dans le sagittaire.

Si nous examinons ensuite ces quatre hypothèses, nous trouverons d'abord un degré de probabilité en faveur des deux premières : en effet, dans ces deux hypothèses, les solstices ont pour signes le capricorne et le cancer, un animal qui grimpe, et un qui marche à reculons, symboles naturels du mouvement apparent du soleil : et les deux dernières hypothèses n'ont pas cet avantage. En comparant ensuite les deux premières, nous observerons que la balance paraît devoir plus naturellement être supposée le signe du printemps : 1^o parce que le signe de cet équinoxe, regardé partout comme le premier de l'année, doit avoir porté de préférence l'emblème de l'égalité ; 2^o parce que le capricorne, animal qui cherche les lieux élevés, paraît le signe naturel du mois où le soleil est plus élevé ; et que le cancer, quoiqu'il puisse être regardé comme un symbole de l'un ou de l'autre solstice, paraît plus propre encore à désigner le solstice d'hiver. Or, si nous préférons la première hypothèse, le capricorne répond à juillet ; les mois d'août et de septembre, temps de l'inondation du Nil, répondent au verseau et aux poissons, signes aquatiques ; le Nil se retire en octobre, dont le bélier est le signe, parce qu'alors les troupeaux commencent à sortir ; on cultive en novembre sous le signe du taureau, et l'on recueille en mars sous le signe de la moissonneuse. Il suffit donc, pour pouvoir accorder

sième raison, c'est que les signes anciens du zodiaque chaldéen étaient un des articles de leur religion. Ils étaient sous le gouvernement de douze dieux secondaires, douze dieux médiateurs : chacun d'eux présidait à une de ces constellations, ainsi que nous l'apprend Diodore de Sicile, au livre II. Cette religion des anciens Chaldéens était le sabisme, c'est-à-dire l'adoration d'un Dieu suprême, et la vénération des astres et des intelligences célestes qui présidaient aux astres. Quand ils priaient, ils se tournaient vers l'étoile du nord, tant leur culte était lié à l'astronomie.

Vitruve, dans son neuvième livre, où il traite des cadrans solaires, des hauteurs du soleil, de la longueur des ombres, de la lumière réfléchie par la lune, cite toujours les anciens Chaldéens, et non les Égyptiens. C'est, ce me semble, une preuve assez forte qu'on regardait la Chaldée, et non pas l'Égypte, comme le berceau de cette science, de sorte que rien n'est plus vrai que cet ancien proverbe latin :

« Tradidit Ægyptis Babylon, Ægyptus Achivis. »

XI. DES BABYLONIENS DEVENUS PERSANS.

À l'orient de Babylone étaient les Perses. Ceux-ci portèrent leurs armes et leur religion à Babylone, lorsque Koresch, que nous appelons Cyrus, prit cette ville avec le secours des Mèdes établis au nord de la Perse. Nous avons deux fables principales sur Cyrus ; celle d'Hérodote, et celle de Xénophon, qui se contredisent en tout, et que mille écrivains ont copiées indifféremment.

Hérodote suppose un roi mède, c'est-à-dire un roi des pays voisins de l'Hyrcanie, qu'il appelle Astyage, d'un nom grec. Cet Hyrcanien Astyage commande de noyer son petit-fils Cyrus, au berceau, parce qu'il a vu en songe sa fille *Mandane*, mère de Cyrus, *pisser si copieusement, qu'elle inonda toute l'Asie*. Le reste de l'aventure est à peu près dans ce goût ; c'est une histoire de Gargantua écrite sérieusement.

Xénophon fait de la vie de Cyrus un roman moral, à peu près semblable à notre Télémaque. Il commence par supposer, pour faire valoir l'éducation mâle et vigoureuse de son héros, que les Mèdes étaient des voluptueux, plongés dans la mollesse. Tous ces peuples voisins de l'Hyrcanie, que les Tartares, alors nommés Seythes, avaient

avec le climat de l'Égypte les noms des douze signes du zodiaque, que ces noms leur aient été donnés lorsque l'équinoxe du printemps se trouvait au signe de la balance ; c'est-à-dire qu'il faut reculer d'environ treize mille ans l'invention de l'astronomie. Ce système, le plus naturel de tous ceux qui ont été imaginés jusqu'ici, le seul qui s'accorde avec les monuments, et qui explique les fables de la manière la moins précaire, est dû à M. Dupuis. K. — Ce Dupuis est l'auteur de *l'Origine de tous les Cultes*.

ravagés pendant trente années, étaient-ils des Sybarites ?

Tout ce qu'on peut assurer de Cyrus, c'est qu'il fut un grand conquérant, par conséquent un fléau de la terre. Le fond de son histoire est très vrai ; les épisodes sont fabuleux : il en est ainsi de toute histoire.

Rome existait du temps de Cyrus : elle avait un territoire de quatre à cinq lieues, et pillait tant qu'elle pouvait ses voisins ; mais je ne voudrais pas garantir le combat des trois Horaces, et l'aventure de Lucrece, et le bouclier descendu du ciel, et la pierre coupée avec un rasoir. Il y avait quelques Juifs esclaves dans la Babylonie et ailleurs ; mais, humainement parlant, on pourrait douter que l'ange Raphaël fût descendu du ciel pour conduire à pied le jeune Tobie vers l'Hyrcanie, afin de le faire payer de quelque argent, et de chasser le diable Asmodée avec la fumée du foie d'un brochet.

Je me garderai bien d'examiner ici le roman d'Hérodote, ou le roman de Xénophon, concernant la vie et la mort de Cyrus ; mais je remarquerai que les Parsis, ou Perses, prétendaient avoir eu parmi eux, il y avait six mille ans, un ancien Zerdust, un prophète, qui leur avait appris à être justes et à révéler le soleil, comme les anciens Chaldéens avaient révéré les étoiles en les observant.

Je me garderai bien d'affirmer que ces Perses et ces Chaldéens fussent si justes, et de déterminer précisément en quel temps vint leur second Zerdust, qui rectifia le culte du soleil, et leur apprit à n'adorer que le Dieu auteur du soleil et des étoiles. Il écrivit ou commenta, dit-on, le livre du *Zend*, que les Parsis, dispersés aujourd'hui dans l'Asie, révèrent comme leur Bible. Ce livre est très ancien, mais moins que ceux des Chinois et des brames ; on le croit même postérieur à ceux de Sanchoniathon et des *cinq Kings* des Chinois : il est écrit dans l'ancienne langue sacrée des Chaldéens ; et M. Hyde, qui nous a donné une traduction du *Sadder*, nous aurait procuré celle du *Zend*, s'il avait pu subvenir aux frais de cette recherche. Je m'en rapporte au moins au *Sadder*, à cet extrait du *Zend*, qui est le catéchisme des Parsis. J'y vois que ces Parsis croyaient depuis long-temps un dieu, un diable, une résurrection, un paradis, un enfer. Ils sont les premiers, sans contredit, qui ont établi ces idées ; c'est le système le plus antique, et qui ne fut adopté par les autres nations qu'après bien des siècles, puisque les pharisiens, chez les Juifs, ne soutinrent hautement l'immortalité de l'âme, et le dogme des peines et des récompenses après la mort, que vers le temps des Asmonéens.

Voilà peut-être ce qu'il y a de plus important dans l'ancienne histoire du monde : voilà une religion utile, établie sur le dogme de l'immortalité de l'âme et sur la connaissance de l'Être créateur. Ne cessons point de remarquer par combien de degrés il fallut que l'esprit humain passât pour concevoir un tel système. Remarquons encore que le baptême (l'immersion dans l'eau pour purifier l'âme par le corps) est un des préceptes du *Zend* (porte 231). La source de tous les rites est venue peut-être des Persans et des Chaldéens, jusqu'aux extrémités de la terre.

Je n'examine point ici pourquoi et comment les Babyloniens eurent des dieux secondaires en reconnaissant un dieu souverain. Ce système, ou plutôt ce chaos, fut celui de toutes les nations. Excepté dans les tribunaux de la Chine, on trouve presque partout l'extrême folie jointe à un peu de sagesse dans les lois, dans les cultes, dans les usages. L'instinct, plus que la raison, conduit le genre humain. On adore en tous lieux la Divinité, et on la déshonore. Les Perses révèrent des statues dès qu'ils purent avoir des sculpteurs ; tout en est plein dans les ruines de Persépolis : mais aussi on voit dans ces figures les symboles de l'immortalité ; on y voit des têtes qui s'envolent au ciel avec des ailes, symboles de l'émigration d'une vie passagère à la vie immortelle.

Passons aux usages purement humains. Je m'étonne qu'Hérodote ait dit devant toute la Grèce, dans son premier livre, que toutes les Babyloniennes étaient obligées par la loi de se prostituer, une fois dans leur vie, aux étrangers, dans le temple de Milita ou Vénus ¹. Je m'étonne encore plus que, dans toutes les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse, on renouvelle aujourd'hui ce conte. Certes, ce devait être une belle fête et une belle dévotion que de voir accourir dans une église des marchands de chameaux, de chevaux, de bœufs et d'ânes, et de les voir descendre de leurs montures pour coucher devant l'autel avec les principales dames de la ville. De bonne foi, cette infamie peut-elle être dans le caractère d'un peuple policé ? Est-il possible que les magistrats d'une des plus grandes villes du monde aient établi une telle police ; que les maris aient consenti de prostituer leurs

¹ De très profonds érudits ont prétendu que le marché se faisait bien dans le temple, mais qu'il ne se consommait que dehors. Strabon dit en effet, qu'après s'être livrée à l'étranger, hors du temple, la femme retournait chez elle. Où donc se consommait cette cérémonie religieuse ? Ce n'était ni chez la femme, ni chez l'étranger, ni dans un lieu profane, où le mari, et peut-être un amant de la femme, qui auraient eu le malheur d'être philosophes et d'avoir des doutes sur la religion de Babylone, eussent pu troubler cet acte de piété. C'était donc dans quelque lieu voisin du temple destiné à cet usage, et consacré à la déesse. Si ce n'était point dans l'église, c'était au moins dans la sacristie. K

femmes ; que tous les pères aient abandonné leurs filles aux palefreniers de l'Asie ? Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai. J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.

Ceux qui, en compilant aujourd'hui l'*Histoire ancienne*, copient tant d'auteurs sans en examiner aucun, n'auraient-ils pas dû s'apercevoir, ou qu'Hérodote a débité des fables ridicules, ou plutôt que son texte a été corrompu, et qu'il n'a voulu parler que des courtisanes établies dans toutes les grandes villes, et qui, peut-être alors, attendaient les passants sur les chemins ?

Je ne croirai pas davantage Sextus Empiricus, qui prétend que chez les Perses la pédérastie était ordonnée. Quelle pitié ! comment imaginer que les hommes eussent fait une loi qui, si elle avait été exécutée, aurait détruit la race des hommes ¹ ? La pédérastie, au contraire, était expressément défendue dans le livre du *Zend* ; et c'est ce qu'on voit dans l'abrégé du *Zend*, le *Sadder*, où il est dit (porte 9), *Qu'il n'y a point de plus grand péché* ^a.

Strabon dit que les Perses épousaient leurs mères ; mais quels sont ses garants ? des oui-dire, des bruits vagues. Cela put fournir une épigramme à Catulle :

« Nam magus ex matre et nato nascatur oportet. »

Tout mage doit naître de l'inceste d'une mère et d'un fils.

Une telle loi n'est pas croyable ; une épigramme n'est pas une preuve. Si l'on n'avait pas trouvé de mères qui voulussent coucher avec leurs fils, il n'y aurait donc point eu de prêtres chez les Perses. La religion des mages, dont le grand objet était la population, devait plutôt permettre aux pères de s'unir à leurs filles, qu'aux mères de coucher avec leurs enfants, puisqu'un vieillard peut engendrer et qu'une vieille n'a pas cet avantage.

Que de sottises n'avons-nous pas dites sur les Turcs ! les Romains en disaient davantage sur les Perses.

En un mot, en lisant toute histoire, soyons en garde contre toute fable.

XII. DE LA SYRIE.

Je vois, par tous les monuments qui nous res-

¹ Voyez la *Défense de mon oncle*, chap. v. (*Mélanges*, année 1767.) Voyez aussi une note sur l'article AMOUR SOCÉTIQUE, dans le *Dictionnaire philosophique*. K.

^a Voyez les réponses à celui qui a prétendu que la prostitution était une loi de l'empire des Babyloniens, et que la pédérastie était établie en Perse, dans le même pays. On ne peut guère pousser plus loin l'opprobre de la littérature, ni plus calomnier la nature humaine.

tent, que la contrée qui s'étend depuis Alexandrette, ou Scanderon, jusque auprès de Bagdad, fut toujours nommée Syrie; que l'alphabet de ces peuples fut toujours syriaque; que c'est là que furent les anciennes villes de Zôbah, de Balbek, de Damas; et depuis, celles d'Antioche, de Séleucie, de Palmyre. Balk était si ancienne, que les Perses prétendent que leur Bram, ou Abraham, était venu de Balk chez eux. Où pouvait donc être ce puissant empire d'Assyrie dont on a tant parlé, si ce n'est dans le pays des fables?

Les Gaules, tantôt s'étendirent jusqu'au Rhin, tantôt furent plus resserrées; mais qui jamais imagina de placer un vaste empire entre le Rhin et les Gaules? Qu'on ait appelé les nations voisines de l'Euphrate assyriennes, quand elles se furent étendues vers Damas, et qu'on ait appelé Assyriens les peuples de Syrie, quand ils s'approchèrent de l'Euphrate; c'est là où se peut réduire la difficulté. Toutes les nations voisines se sont mêlées, toutes ont été en guerre et ont changé de limites. Mais lorsqu'une fois il s'est élevé des villes capitales, ces villes établissent une différence marquée entre deux nations. Ainsi les Babylo niens, ou vainqueurs ou vaincus, furent toujours différents des peuples de Syrie. Les anciens caractères de la langue syriaque ne furent point ceux des anciens Chaldéens.

Le culte, les superstitions, les lois bonnes ou mauvaises, les usages bizarres, ne furent point les mêmes. La déesse de Syrie, si ancienne, n'avait aucun rapport avec le culte des Chaldéens. Les mages chaldéens, babylo niens, persans, ne se firent jamais eunuques, comme les prêtres de la déesse de Syrie. Chose étrange! les Syriens révéraient la figure de ce que nous appelons Priape, et les prêtres se dépouillaient de leur virilité!

Ce renoncement à la génération ne prouve-t-il pas une grande antiquité, une population considérable? Il n'est pas possible qu'on eût voulu attenter ainsi contre la nature dans un pays où l'espèce aurait été rare.

Les prêtres de Cybèle, en Phrygie, se rendaient eunuques comme ceux de Syrie. Encore une fois, peut-on douter que ce ne fût l'effet de l'ancienne coutume de sacrifier aux dieux ce qu'on avait de plus cher, et de ne se point exposer, devant des êtres qu'on croyait purs, aux accidents de ce qu'on croyait impurité? Peut-on s'étonner, après de tels sacrifices, de celui que l'on faisait de son prépuce chez d'autres peuples, et de l'amputation d'un testicule chez des nations africaines? Les fables d'Atis et de Combabus ne sont que des fables, comme celle de Jupiter, qui rendit eunuque Saturne son père. La superstition invente des usages

ridicules, et l'esprit romanesque invente des raisons absurdes.

Ce que je remarquerai encore des anciens Syriens, c'est que la ville qui fut depuis nommée la Ville sainte, et Hiéropolis par les Grecs, était nommée par les Syriens Magog. Ce mot *mag* a un grand rapport avec les anciens mages; il semble commun à tous ceux qui, dans ces climats, étaient consacrés au service de la divinité. Chaque peuple eut une ville sainte. Nous savons que Thèbes, en Égypte, était la ville de Dieu; Babylone, la ville de Dieu; Apamée, en Phrygie, était aussi la ville de Dieu.

Les Hébreux, long-temps après, parlent des peuples de Gog et de Magog; ils pouvaient entendre par ces noms les peuples de l'Euphrate et de l'Oronte: ils pouvaient entendre aussi les Scythes, qui vinrent ravager l'Asie avant Cyrus, et qui dévastèrent la Phénicie; mais il importe fort peu de savoir quelle idée passait par la tête d'un Juif quand il prononçait Magog ou Gog.

Au reste, je ne balance pas à croire les Syriens beaucoup plus anciens que les Égyptiens, par la raison évidente que les pays les plus aisément cultivables sont nécessairement les premiers peuplés et les premiers florissants.

XIII. DES PHÉNICIENS ET DE SANCHONIATHON.

Les Phéniciens sont probablement rassemblés en corps de peuple aussi anciennement que les autres habitants de la Syrie. Ils peuvent être moins anciens que les Chaldéens, parce que leur pays est moins fertile. Sidon, Tyr, Joppé, Berith, Ascalon, sont des terrains ingrats. Le commerce maritime a toujours été la dernière ressource des peuples. On a commencé par cultiver sa terre avant de bâtir des vaisseaux pour en aller chercher de nouvelles au-delà des mers. Mais ceux qui sont forcés de s'adonner au commerce maritime ont bientôt cette industrie, fille du besoin, qui n'aiguillonne point les autres nations. Il n'est parlé d'aucune entreprise maritime, ni des Chaldéens, ni des Indiens. Les Égyptiens même avaient la mer en horreur; la mer était leur Typhon, un être malfaisant; et c'est ce qui fait révoquer en doute les quatre cents vaisseaux équipés par Sésostris pour aller conquérir l'Inde. Mais les entreprises des Phéniciens sont réelles. Carthage et Cadix fondées par eux, l'Angleterre découverte, leur commerce aux Indes par Eziongaber, leurs manufactures d'étoffes précieuses, leur art de teindre en pourpre, sont des témoignages de leur habileté; et cette habileté fit leur grandeur.

Les Phéniciens furent dans l'antiquité ce qu'étaient les Vénitiens au quinzième siècle, et ce que

sont devenus depuis les Hollandais, forcés de s'enrichir par leur industrie.

Le commerce exigeait nécessairement qu'on eût des registres qui tiussent lieu de nos livres de compte, avec des signes aisés et durables pour établir ces registres. L'opinion qui fait les Phéniciens auteurs de l'écriture alphabétique est donc très vraisemblable. Je n'assurerais pas qu'ils aient inventé de tels caractères avant les Chaldéens ; mais leur alphabet fut certainement le plus complet et le plus utile, puisqu'ils peignirent les voyelles, que les Chaldéens n'exprimaient pas.

Je ne vois pas que les Égyptiens aient jamais communiqué leurs lettres, leur langue, à aucun peuple : au contraire, les Phéniciens transmirent leur langue et leur alphabet aux Carthaginois, qui les altérèrent depuis ; leurs lettres devinrent celles des Grecs. Quel préjugé pour l'antiquité des Phéniciens !

Sanchoniathon, Phénicien, qui écrivit long-temps avant la guerre de Troie l'histoire des premiers âges, et dont Eusèbe nous a conservé quelques fragments traduits par Philon de Biblos ; Sanchoniathon, dis-je, nous apprend que les Phéniciens avaient, de temps immémorial, sacrifié aux éléments et aux vents ; ce qui convient en effet à un peuple navigateur. Il voulut, dans son histoire, s'élever jusqu'à l'origine des choses, comme tous les premiers écrivains ; il eut la même ambition que les auteurs du *Zend* et du *Veïdam* ; la même qu'eurent Manéthon en Égypte, et Hésiode en Grèce.

On ne pourrait douter de la prodigieuse antiquité du livre de Sanchoniathon, s'il était vrai, comme Warburton le prétend, qu'on en lût les premières lignes dans les mystères d'Isis et de Cérès ; hommage que les Égyptiens et les Grecs n'eussent pas rendu à un auteur étranger, s'il n'avait pas été regardé comme une des premières sources des connaissances humaines.

Sanchoniathon n'écrivit rien de lui-même ; il consulta toutes les archives anciennes, et surtout le prêtre Jérombal. Le nom de Sanchoniathon signifie, en ancien phénicien, amateur de la vérité. Porphyre le dit, Théodoret et Bochart l'avouent. La Phénicie était appelée le pays des lettres, *Kirjath sepher*. Quand les Hébreux vinrent s'établir dans une partie de cette contrée, ils brûlèrent la ville des lettres, comme on le voit dans *Josué* et dans les *Juges*.

Jérombal, consulté par Sanchoniathon, était prêtre du dieu suprême, que les Phéniciens nommaient *Iao*, *Jcova*, nom réputé sacré, adopté chez les Égyptiens et ensuite chez les Juifs. On voit, par les fragments de ce monument si antique, que Tyr existait depuis très long-temps, quoi-

qu'elle ne fût pas encore parvenue à être une ville puissante.

Ce mot *El*, qui désignait Dieu chez les premiers Phéniciens, a quelque rapport à l'*Alla* des Arabes ; et il est probable que de ce monosyllabe *El* les Grecs composèrent leur *Elios*. Mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'on trouve chez les anciens Phéniciens le mot *Eloa*, *Eloin*, dont les Hébreux se servirent très long-temps après, quand ils s'établirent dans le Canaan.

C'est de la Phénicie que les Juifs prirent tous les noms qu'ils donnèrent à Dieu, *Eloa*, *Iao*, *Adonai* ; cela ne peut être autrement, puisque les Juifs ne parlèrent long-temps en Canaan que la langue phénicienne.

Ce mot *Iao*, ce nom ineffable chez les Juifs, et qu'ils ne prononçaient jamais, était si commun dans l'Orient, que Diodore, dans son livre second, en parlant de ceux qui feignirent des entretiens avec les dieux, dit que « Minos se vantait d'avoir communiqué avec le Dieu Zeus ; Zamolxis avec la déesse Vesta ; et le Juif Moïse avec le dieu Iao, etc. »

Ce qui mérite surtout d'être observé, c'est que Sanchoniathon, en rapportant l'ancienne cosmologie de son pays, parle d'abord du chaos d'un air ténébreux, *Chautereb*. L'Érèbe, la nuit d'Hésiode, est prise du mot phénicien qui s'est conservé chez les Grecs. Du chaos sortit *Mot*, qui signifie la matière. Or, qui arrangea la matière ? C'est *colpi Iao*, l'esprit de Dieu, le vent de Dieu, ou plutôt la voix de la bouche de Dieu. C'est à la voix de Dieu que naquirent les animaux et les hommes ¹.

Il est aisé de se convaincre que cette cosmogonie est l'origine de presque toutes les autres. Le peuple le plus ancien est toujours imité par ceux qui viennent après lui ; ils apprennent sa langue, ils suivent une partie de ses rites, ils s'approprient ses antiquités et ses fables. Je sais combien toutes les origines chaldéennes, syriennes, phéniciennes, égyptiennes, et grecques, sont obscures. Quelle origine ne l'est pas ? Nous ne pouvons avoir rien de certain sur la formation du monde, que ce que le créateur du monde aurait daigné nous apprendre lui-même. Nous marchons avec sûreté jusqu'à certaines bornes : nous savons que Babylone existait avant Rome ; que les villes de Syrie étaient puissantes avant qu'on connût Jérusalem ; qu'il y avait des rois d'Égypte avant Jacob, avant Abraham : nous savons quelles sociétés se sont établies les dernières ; mais pour savoir précé-

¹ Cette manière d'entendre Sanchoniathon est très naturelle ; elle est appuyée sur l'autorité de Bochart. Ceux qui l'ont critiquée savent sûrement très bien la langue grecque ; mais ils ont prouvé que cela ne suffit pas toujours pour entendre les livres grecs. K.

sément quel fut le premier peuple, il faut une révélation.

Au moins nous est-il permis de peser les probabilités, et de nous servir de notre raison dans ce qui n'intéresse point nos dogmes sacrés, supérieurs à toute raison, et qui ne cèdent qu'à la morale.

Il est très avéré que les Phéniciens occupaient leur pays long-temps avant que les Hébreux s'y présentassent. Les Hébreux purent-ils apprendre la langue phénicienne quand ils erraient, loin de la Phénicie, dans le désert, au milieu de quelques hordes d'Arabes?

La langue phénicienne put-elle devenir le langage ordinaire des Hébreux? et purent-ils écrire dans cette langue du temps de Josué, parmi des dévastations et des massacres continuels? Les Hébreux après Josué, long-temps esclaves dans ce même pays qu'ils avaient mis à feu et à sang, n'apprirent-ils pas alors un peu de la langue de leurs maîtres, comme depuis ils apprirent un peu de chaldéen quand ils furent esclaves à Babylone?

N'est-il pas de la plus grande vraisemblance qu'un peuple commerçant, industrieux, savant, établi de temps immémorial, et qui passe pour l'inventeur des lettres, écrivit long-temps avant un peuple errant, nouvellement établi dans son voisinage, sans aucune science, sans aucune industrie, sans aucun commerce, et subsistant uniquement de rapines?

Peut-on nier sérieusement l'authenticité des fragments de Sanchoniathon conservés par Eusèbe? ou peut-on imaginer, avec le savant Huet, que Sanchoniathon ait puisé chez Moïse, quand tout ce qui reste de monuments antiques nous avertit que Sanchoniathon vivait avant Moïse? Nous ne décidons rien; c'est au lecteur éclairé et judicieux à décider entre Huet et Van-Dale qui l'a réfuté. Nous cherchons la vérité et non la dispute.

XIV. DES SCYTHES ET DES GOMÉRITES.

Laissons Gomer, presque au sortir de l'arche, aller subjuguier les Gaules et les peupler en quelques années; laissons aller Tubal en Espagne et Magog dans le nord de l'Allemagne, vers le temps où les fils de Cham fesaient une prodigieuse quantité d'enfants tout noirs vers la Guinée et le Congo. Ces impertinences dégoûtantes sont débitées dans tant de livres, que ce n'est pas la peine d'en parler: les enfants commencent à en rire; mais par quelle faiblesse, ou par quelle malignité secrète, ou par quelle affectation de montrer une éloquence déplacée, tant d'historiens ont-ils fait de si grands éloges des Scythes, qu'ils ne connaissaient pas?

Pourquoi Quinte-Curce, en parlant de Scythes

qui habitaient au nord de la Sogdiane, au-delà de l'Oxus (qu'il prend pour le Tanais qui en est à cinq cents lieues), pourquoi, dis-je, Quinte-Curce met-il une harangue philosophique dans la bouche de ces barbares? pourquoi suppose-t-il qu'ils reprochent à Alexandre sa soif de conquérir? pourquoi leur fait-il dire qu'Alexandre est le plus fameux voleur de la terre, eux qui avaient exercé le brigandage dans toute l'Asie si long-temps avant lui? pourquoi enfin Quinte-Curce peint-il ces Scythes comme les plus justes de tous les hommes? La raison en est que, comme il place en mauvais géographe le Tanais du côté de la mer Caspienne, il parle du prétendu désintéressement des Scythes en déclamateur.

Si Horace, en opposant les mœurs des Scythes à celles des Romains, fait en vers harmonieux le panégyrique de ces barbares, s'il dit (Ode xxiv, liv. III):

« *Campestres melius Scythæ,
» Quorum plaustra vagas rite trahunt domos
» Vivunt, et rigidi Getæ;* »

Voyez les habitants de l'affreuse Scythie,
Qui vivent sur des chars;
Avec plus d'innocence ils consomment leur vie
Que le peuple de Mars;

c'est qu'Horace parle en poète un peu satirique, qui est bien aise d'élever des étrangers aux dépens de son pays.

C'est par la même raison que Tacite s'épuise à louer les barbares Germains, qui pillaient les Gaules et qui immolaient des hommes à leurs abominables dieux. Tacite, Quinte-Curce, Horace, ressemblent à ces pédagogues qui, pour donner de l'émulation à leurs disciples, prodiguent en leur présence des louanges à des enfants étrangers, quelque grossiers qu'ils puissent être.

Les Scythes sont ces mêmes barbares que nous avons depuis appelés Tartares; ce sont ceux-là même qui, long-temps avant Alexandre, avaient ravagé plusieurs fois l'Asie, et qui ont été les déprédateurs d'une grande partie du continent. Tantôt, sous le nom de Monguls ou de Huns, ils ont asservi la Chine et les Indes; tantôt, sous le nom de Turcs, ils ont chassé les Arabes qui avaient conquis une partie de l'Asie. C'est de ces vastes campagnes que partirent les Huns pour aller jusqu'à Rome. Voilà ces hommes désintéressés et justes dont nos compilateurs vantent encore aujourd'hui l'équité quand ils copient Quinte-Curce. C'est ainsi qu'on nous accable d'histoires anciennes, sans choix et sans jugement; on les lit à peu près avec le même esprit qu'elles ont été faites, et on ne se met dans la tête que des erreurs.

Les Russes habitent aujourd'hui l'ancienne Scythie européenne ; ce sont eux qui ont fourni à l'histoire des vérités bien étonnantes. Il y a eu sur la terre des révolutions qui ont plus frappé l'imagination ; il n'y en a pas une qui satisfasse autant l'esprit humain, et qui lui fasse autant d'honneur. On a vu des conquérants et des dévastations ; mais qu'un seul homme ait, en vingt années, changé les mœurs, les lois, l'esprit du plus vaste empire de la terre ; que tous les arts soient venus en foule embellir des déserts ; c'est là ce qui est admirable. Une femme qui ne savait ni lire ni écrire perfectionna ce que Pierre-le-Grand avait commencé. Une autre femme (Elisabeth) étendit encore ces nobles commencements. Une autre impératrice encore est allée plus loin que les deux autres ; son génie s'est communiqué à ses sujets ; les révolutions du palais n'ont pas retardé d'un moment les progrès de la félicité de l'empire : on a vu, en un demi-siècle, la cour de Scythie plus éclairée que ne l'ont été jamais la Grèce et Rome.

Et ce qui est plus admirable, c'est qu'en 1770, temps auquel nous écrivons, Catherine II poursuit en Europe et en Asie les Turcs fuyant devant ses armées, et les fait trembler dans Constantinople. Ses soldats sont aussi terribles que sa cour est polie ; et, quel que soit l'événement de cette grande guerre, la postérité doit admirer la Thomiris du Nord : elle mérite de venger la terre de la tyrannie turque.

XV. DE L'ARABIE.

Si l'on est curieux de monuments tels que ceux de l'Égypte, je ne crois pas qu'on doive les chercher en Arabie. La Mecque fut, dit-on, bâtie vers le temps d'Abraham ; mais elle est dans un terrain si sablonneux et si ingrat, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été fondée avant les villes qu'on éleva près des fleuves, dans des contrées fertiles. Plus de la moitié de l'Arabie est un vaste désert, ou de sables ou de pierres. Mais l'Arabie Heureuse a mérité ce nom, en ce qu'étant environnée de solitudes et d'une mer orageuse, elle a été à l'abri de la rapacité des voleurs, appelés conquérants, jusqu'à Mahomet ; et même alors elle ne fut que la compagne de ses victoires. Cet avantage est bien au-dessus de ses aromates, de son encens, de sa cannelle, qui est d'une espèce médiocre, et même de son café, qui fait aujourd'hui sa richesse.

L'Arabie Déserte est ce pays malheureux, habité par quelques Amalécites, Moabites, Madiannes : pays affreux, qui ne contient pas aujourd'hui neuf à dix mille Arabes, voleurs errants, et qui ne peut en nourrir davantage. C'est dans ces mêmes déserts qu'il est dit que deux millions

d'Hébreux passèrent quarante années. Ce n'est point la vraie Arabie, et ce pays est souvent appelé désert de Syrie.

L'Arabie Pétrée n'est ainsi appelée que du nom de Pétra, petite forteresse, à qui sûrement les Arabes n'avaient pas donné ce nom, mais qui fut nommée ainsi par les Grecs vers le temps d'Alexandre. Cette Arabie Pétrée est fort petite, et peut être confondue, sans lui faire tort, avec l'Arabie Déserte : l'une et l'autre ont toujours été habitées par des hordes vagabondes. C'est auprès de cette Arabie Pétrée que fut bâtie la ville appelée par nous Jérusalem.

Pour cette vaste partie appelée Heureuse, près de la moitié consiste aussi en déserts ; mais quand on avance quelques milles dans les terres, soit à l'orient de Moka, soit même à l'orient de la Mecque, c'est alors qu'on trouve le pays le plus agréable de la terre. L'air y est parfumé, dans un été continuel, de l'odeur des plantes aromatiques que la nature y fait croître sans culture. Mille ruisseaux descendent des montagnes, et entretiennent une fraîcheur perpétuelle, qui tempère l'ardeur du soleil sous des ombrages toujours verts.

C'est surtout dans ces pays que le mot de jardin, paradis, signifia la faveur céleste.

Les jardins de Saana, vers Aden, furent plus fameux chez les Arabes que ne le furent depuis ceux d'Aleinois chez les Grecs ; et cet Aden, ou Éden, était nommé le lieu des délices. On parle encore d'un ancien Shedad, dont les jardins n'étaient pas moins renommés. La félicité, dans ces climats brûlants, était l'ombrage.

Ce vaste pays de l'Yemen est si beau, ses ports sont si heureusement situés sur l'Océan indien, qu'on prétend qu'Alexandre voulut conquérir l'Yemen pour en faire le siège de son empire, et y établir l'entrepôt du commerce du monde. Il eût entretenu l'ancien canal des rois d'Égypte, qui joignait le Nil à la mer Rouge, et tous les trésors de l'Inde auraient passé d'Aden ou d'Éden à sa ville d'Alexandrie. Une telle entreprise ne ressemble pas à ces fables insipides et absurdes dont toute l'histoire ancienne est remplie : il eût fallu, à la vérité, subjuguier toute l'Arabie ; si quelqu'un le pouvait, c'était Alexandre : mais il paraît que ces peuples ne le craignirent point ; ils ne lui envoyèrent pas même des députés quand il tenait sous le joug l'Égypte et la Perse.

Les Arabes, défendus par leurs déserts et par leur courage, n'ont jamais subi le joug étranger ; Trajan ne conquit qu'un peu de l'Arabie Pétrée : aujourd'hui même ils bravent la puissance du Turc. Ce grand peuple a toujours été aussi libre que les Scythes, et plus civilisé qu'eux.

Il faut bien se garder de confondre ces anciens Arabes avec les hordes qui se disent descendues d'Ismaël. Les Ismaélites, ou Agaréens, ou ceux qui se disaient enfants de Cethura, étaient des tribus étrangères, qui ne mirent jamais le pied dans l'Arabie Heureuse. Leurs hordes erraient dans l'Arabie Pétrée vers le pays de Madian; elles se mêlèrent depuis avec les vrais Arabes, du temps de Mahomet, quand elles embrassèrent sa religion.

Ce sont les peuples de l'Arabie proprement dite qui étaient véritablement indigènes, c'est-à-dire qui, de temps immémorial, habitaient ce beau pays, sans mélange d'aucune autre nation, sans avoir jamais été ni conquis ni conquérants. Leur religion était la plus naturelle et la plus simple de toutes; c'était le culte d'un Dieu et la vénération pour les étoiles, qui semblaient, sous un ciel si beau et si pur, annoncer la grandeur de Dieu avec plus de magnificence que le reste de la nature. Ils regardaient les planètes comme des médiatrices entre Dieu et les hommes. Ils eurent cette religion jusqu'à Mahomet. Je crois bien qu'il y eut beaucoup de superstitions, puisqu'ils étaient hommes; mais, séparés du reste du monde par des mers et des déserts, possesseurs d'un pays délicieux et se trouvant au-dessus de tout besoin et de toute crainte, ils durent être nécessairement moins méchants et moins superstitieux que d'autres nations.

On ne les avait jamais vus ni envahir le bien de leurs voisins, comme des bêtes carnassières affamées; ni égorger les faibles, en prétextant les ordres de la divinité; ni faire leur cour aux puissants, en les flattant par de faux oracles: leurs superstitions ne furent ni absurdes ni barbares.

On ne parle point d'eux dans nos histoires universelles fabriquées dans notre Occident; je le crois bien: ils n'ont aucun rapport avec la petite nation juive, qui est devenue l'objet et le fondement de nos histoires prétendues universelles, dans lesquelles un certain genre d'auteurs, se copiant les uns les autres, oublie les trois quarts de la terre.

XVI. DE BRAM, ABRAM, ABRAHAM.

Il semble que ce nom de *Bram*, *Brama*, *Abram*, *Ibrahim*, soit un des noms les plus communs aux anciens peuples de l'Asie. Les Indiens, que nous croyons une des premières nations, font de leur Brama un fils de Dieu, qui enseigna aux brames la manière de l'adorer. Ce nom fut en vénération de proche en proche. Les Arabes, les Chaldéens, les Persans, se l'approprièrent, et les Juifs le regardèrent comme un de leurs patriar-

ches. Les Arabes, qui trafiquaient avec les Indiens, eurent probablement les premiers quelques idées confuses de Brama, qu'ils nommèrent Abrama, et dont ensuite ils se vantèrent d'être descendus. Les Chaldéens l'adoptèrent comme un législateur. Les Perses appelaient leur ancienne religion *Millat Ibrahim*; les Mèdes, *Kish Ibrahim*. Ils prétendaient que cet Ibrahim ou Abraham était de la Bactriane, et qu'il avait vécu près de la ville de Balk: ils révéraient en lui un prophète de la religion de l'ancien Zoroastre: il n'appartient sans doute qu'aux Hébreux, puisqu'ils le reconnaissent pour leur père dans leurs livres sacrés.

Des savants ont cru que ce nom était indien, parce que les prêtres indiens s'appelaient brames, brachmanes, et que plusieurs de leurs institutions ont un rapport immédiat à ce nom; au lieu que, chez les Asiatiques occidentaux, vous ne voyez aucun établissement qui tire son nom d'Abram ou Abraham. Nulle société ne s'est jamais nommée abramique; nul rite, nulle cérémonie de ce nom: mais, puisque les livres juifs disent qu'Abraham est la tige des Hébreux, il faut croire sans difficulté ces Juifs, qui, bien que détestés par nous, sont pourtant regardés comme nos précurseurs et nos maîtres.

L'*Alcoran* cite, touchant Abraham, les anciennes histoires arabes; mais il en dit très peu de chose: elles prétendent que cet Abraham fonda la Mecque.

Les Juifs le font venir de Chaldée, et non pas de l'Inde ou de la Bactriane; ils étaient voisins de la Chaldée; l'Inde et la Bactriane leur étaient inconnues. Abraham était un étranger pour tous ces peuples; et la Chaldée étant un pays dès longtemps renommé pour les sciences et les arts, c'était un honneur, humainement parlant, pour une chétive et barbare nation renfermée dans la Palestine, de compter un ancien sage réputé chaldéen, au nombre de ses ancêtres.

S'il est permis d'examiner la partie historique des livres judaïques, par les mêmes règles qui nous conduisent dans la critique des autres histoires, il faut convenir, avec tous les commentateurs, que le récit des aventures d'Abraham, tel qu'il se trouve dans le *Pentateuque*, serait sujet à quelques difficultés, s'il se trouvait dans une autre histoire.

La *Genèse*, après avoir raconté la mort de Tharé, dit qu'Abraham son fils sortit d'Aran, âgé de soixante et quinze ans; et il est naturel d'en conclure qu'il ne quitta son pays qu'après la mort de son père.

Mais la même *Genèse* dit que Tharé, l'ayant engendré à soixante et dix ans, vécut jusqu'à

deux cent cinq; ainsi Abraham aurait eu cent treute-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il paraît étrange qu'à cet âge il ait abandonné le fertile pays de la Mésopotamie, pour aller, à trois cents milles de là, dans la contrée stérile et pierreuse de Sichem, qui n'était point un lieu de commerce. De Sichem on le fait aller acheter du blé à Memphis, qui est environ à six cents milles; et dès qu'il arrive, le roi devient amoureux de sa femme, âgée de soixante et quinze ans.

Je ne touche point à ce qu'il y a de divin dans cette histoire, je m'en tiens toujours aux recherches de l'antiquité. Il est dit qu'Abraham reçut de grands présents du roi d'Égypte¹. Ce pays était dès-lors un puissant état; la monarchie était établie, les arts y étaient donc cultivés; le fleuve avait été dompté; on avait creusé partout des canaux pour recevoir ses inondations, sans quoi la contrée n'eût pas été habitable.

Or, je demande à tout homme sensé s'il n'avait pas fallu des siècles pour établir un tel empire dans un pays long-temps inaccessible, et dévasté par les eaux même qui le fertilisèrent? Abraham, selon *la Genèse*, arriva en Égypte deux mille ans avant notre ère vulgaire. Il faut donc pardonner aux Manéthon, aux Hérodote, aux Diodore, aux Ératosthène, et à tant d'autres, la prodigieuse antiquité qu'ils accordent tous au royaume d'Égypte; et cette antiquité devait être très moderne, en comparaison de celle des Chaldéens et des Syriens.

Qu'il soit permis d'observer un trait de l'histoire d'Abraham. Il est représenté, au sortir de l'Égypte, comme un pasteur nomade, errant entre le mont Carmel et le lac Asphaltide; c'est le désert le plus aride de l'Arabie Pétrée; tout le territoire y est bitumineux; l'eau y est très rare: le peu qu'on y en trouve est moins potable que celle de la mer. Il y voit ses tentes avec trois cent dix-huit serviteurs; et son neveu Loth est établi dans la ville ou bourg de Sodome. Un roi de Babylone, un roi de Perse, un roi de Pont, et un roi de plusieurs autres nations, se liguèrent ensemble pour faire la guerre à Sodome et à quatre bourgades voisines. Ils prennent ces bourgs et Sodome; Loth est leur prisonnier. Il n'est pas aisé de comprendre comment quatre grands rois si puissants se ligèrent pour venir ainsi attaquer une horde d'Arabes dans un coin de terre si sauvage, ni comment Abraham défit de si puissants monarques avec trois cents valets de campagne, ni comment il les poursuivit jusque par-delà Damas. Quelques traducteurs ont mis *Dan* pour

Damas; mais Dan n'existait pas du temps de Moïse, encore moins du temps d'Abraham. Il y a, de l'extrémité du lac Asphaltide, ou Sodome était située, jusqu'à Damas, plus de trois cents milles de route. Tout cela est au-dessus de nos conceptions. Tout est miraculeux dans l'histoire des Hébreux. Nous l'avons déjà dit, et nous redisons encore que nous croyons ces prodiges et tous les autres sans aucun examen.

XVII. DE L'INDE.

S'il est permis de former des conjectures, les Indiens, vers le Gange, sont peut-être les hommes le plus anciennement rassemblés en corps de peuple. Il est certain que le terrain où les animaux trouvent la pâture la plus facile est bientôt couvert de l'espèce qu'il peut nourrir. Or, il n'y a point de contrée au monde où l'espèce humaine ait sous sa main des aliments plus sains, plus agréables et en plus grande abondance que vers le Gange. Le riz y croît sans culture; le coco, la datte, le figuier, présentent de tous côtés des mets délicieux; l'oranger, le citronnier, fournissent à la fois des boissons rafraîchissantes avec quelque nourriture; les cannes de sucre sont sous la main; les palmiers et les figuiers à larges feuilles y donnent le plus épais ombrage. On n'a pas besoin, dans ce climat, d'écorder des troupeaux pour défendre ses enfants des rigueurs des saisons; on les y élève encore aujourd'hui tout nus jusqu'à la puberté. Jamais on ne fut obligé, dans ce pays, de risquer sa vie en attaquant les animaux, pour la soutenir en se nourrissant de leurs membres déchirés, comme on a fait presque partout ailleurs.

Les hommes se seront rassemblés d'eux-mêmes dans ce climat heureux; on ne se sera point disputé un terrain aride pour y établir de maigres troupeaux; on ne se sera point fait la guerre pour un puits, pour une fontaine, comme ont fait des barbares dans l'Arabie Pétrée.

Les brames se vantent de posséder les monuments les plus anciens qui soient sur la terre. Les raretés les plus antiques que l'empereur chinois Cam-hi eut dans son palais étaient indiennes: il montra à nos missionnaires mathématiciens d'anciennes monnaies indiennes, frappées au coin, fort antérieures aux monnaies de cuivre des empereurs chinois: et c'est probablement des Indiens que les rois de Perse apprirent l'art monétaire.

Les Grecs, avant Pythagore, voyageaient dans l'Inde pour s'instruire. Les signes des sept planètes et des sept métaux sont encore, dans presque toute la terre, ceux que les Indiens inventèrent. Les Arabes furent obligés de prendre leurs chif-

¹ *La Genèse* parle d'un grand nombre d'esclaves et de bêtes de somme donnés à Abraham, lorsque Pharaon le croyait seulement le frère de Sara; et quand il sortit d'Égypte, Pharaon y ajouta beaucoup d'or et d'argent. K.

fres. Celui des jeux qui fait le plus d'honneur à l'esprit humain nous vient incontestablement de l'Inde; les éléphants, auxquels nous avons substitué des tours, en sont une preuve : il était naturel que les Indiens fissent marcher des éléphants, mais il ne l'est pas que des tours marchent.

Enfin, les peuples les plus anciennement connus, Persans, Phéniciens, Arabes, Égyptiens, allèrent, de temps immémorial, trafiquer dans l'Inde, pour en rapporter les épiceries que la nature n'a données qu'à ces climats, sans que jamais les Indiens alassent rien demander à aucune de ces nations.

Où nous parle d'un Bacchus qui partit, dit-on, d'Égypte, ou d'une contrée de l'Asie occidentale, pour conquérir l'Inde. Ce Bacchus, quel qu'il soit, savait donc qu'il y avait au bout de notre continent une nation qui valait mieux que la sienne. Le besoin fit les premiers brigands, ils n'envahirent l'Inde que parce qu'elle était riche; et sûrement le peuple riche est rassemblé, civilisé, policé long-temps avant le peuple voleur.

Ce qui me frappe le plus dans l'Inde, c'est cette ancienne opinion de la transmigration des âmes, qui s'étendit avec le temps jusqu'à la Chine et dans l'Europe. Ce n'est pas que les Indiens sussent ce que c'est qu'une âme : mais ils imaginaient que ce principe, soit aérien, soit igné, allait successivement animer d'autres corps. Remarquons attentivement ce système de philosophie qui tient aux mœurs. C'était un grand frein pour les pervers, que la crainte d'être condamnés par Visnou et par Brama à devenir les plus vils et les plus malheureux des animaux. Nous verrons bientôt que tous les grands peuples avaient une idée d'une autre vie, quoique avec des notions différentes. Je ne vois guère, parmi les anciens empires, que les Chinois qui n'établirent pas la doctrine de l'immortalité de l'âme. Leurs premiers législateurs ne promulgèrent que des lois morales : ils crurent qu'il suffisait d'exhorter les hommes à la vertu, et de les y forcer par une police sévère.

Les Indiens eurent un frein de plus, en embrassant la doctrine de la métempsychose ; la crainte de tuer son père ou sa mère en tuant des hommes et des animaux, leur inspira une horreur pour le meurtre et pour toute violence, qui devint chez eux une seconde nature. Ainsi, tous les Indiens dont les familles ne sont alliées ni aux Arabes, ni aux Tartares, sont encore aujourd'hui les plus doux de tous les hommes. Leur religion et la température de leur climat rendirent ces peuples entièrement semblables à ces animaux paisibles que nous élevons dans nos bergeries et dans nos colombiers pour les égorger à notre plaisir. Toutes les nations farouches qui descendirent du Caucase,

du Taurus et de l'Immaüs pour subjuguier les habitants des bords de l'Inde, de l'Hydaspe, du Gange, les asservirent en se montrant.

C'est ce qui arriverait aujourd'hui à ces chrétiens primitifs, appelés Quakers, aussi pacifiques que les Indiens ; ils seraient dévorés par les autres nations, s'ils n'étaient protégés par leurs belliqueux compatriotes. La religion chrétienne, que ces seuls primitifs suivent à la lettre, est aussi ennemie du sang que la pythagoricienne. Mais les peuples chrétiens n'ont jamais observé leur religion, et les anciennes castes indiennes ont toujours pratiqué la leur : c'est que le pythagorisme est la seule religion au monde qui ait su faire de l'horreur du meurtre une piété filiale et un sentiment religieux. La transmigration des âmes est un système si simple, et même si vraisemblable aux yeux des peuples ignorants ; il est si facile de croire que ce qui anime un homme peut ensuite en animer un autre, que tous ceux qui adoptèrent cette religion crurent voir les âmes de leurs parents dans tous les hommes qui les environnaient. Ils se crurent tous frères, pères, mères, enfants les uns des autres : cette idée inspirait nécessairement une charité universelle ; on tremblait de blesser un être qui était de la famille. En un mot, l'ancienne religion de l'Inde, et celle des lettrés à la Chine, sont les seules dans lesquelles les hommes n'aient point été barbares. Comment put-il arriver qu'ensuite ces mêmes hommes, qui se faisaient un crime d'égorger un animal, permissent que les femmes se brûlassent sur le corps de leurs maris, dans la vaine espérance de renaître dans des corps plus beaux et plus heureux ? c'est que le fanatisme et les contradictions sont l'apanage de la nature humaine.

Il faut surtout considérer que l'abstinence de la chair des animaux est une suite de la nature du climat. L'extrême chaleur et l'humidité y pourrissent bientôt la viande ; elle y est une très mauvaise nourriture : les liqueurs fortes y sont également défendues par la nature, qui exige dans l'Inde des boissons rafraîchissantes. La métempsychose passa, à la vérité, chez nos nations septentrionales ; les Celtes crurent qu'ils renaîtraient dans d'autres corps ; mais si les druides avaient ajouté à cette doctrine la défense de manger de la chair, ils n'auraient pas été obéis.

Nous ne connaissons presque rien des anciens rites des brames, conservés jusqu'à nos jours : ils communiquent peu les livres du *Hanscrit*, qu'ils ont encore dans cette ancienne langue sacrée : leur *Veidam*, leur *Shasta*, ont été aussi long-temps inconnus que le *Zend* des Perses, et que les *cinq Kings* des Chinois. Il n'y a guère que six-vingts ans que les Européens eurent les premières

notions des *cinq Kings*; et le *Zend* n'a été vu que par le célèbre docteur Hyde, qui n'eut pas de quoi l'acheter et de quoi payer l'interprète; et par le marchand Chardin, qui ne voulut pas en donner le prix qu'on lui en demandait. Nous n'eûmes que cet extrait du *Zend*, ou ce *Sadder* dont j'ai déjà parlé.

Un hasard plus heureux a procuré à la bibliothèque de Paris un ancien livre des brames; c'est l'*Ézour-Veidam*, écrit avant l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, avec un rituel de tous les anciens rites des brachmanes, intitulé le *Cormo-Veidam*: ce manuscrit, traduit par un brame, n'est pas à la vérité le *Veidam* lui-même; mais c'est un résumé des opinions et des rites contenus dans cette loi. Nous n'avons que depuis peu d'années le *Shasta*; nous le devons aux soins et à l'érudition de M. Holvell, qui a demeuré très long-temps parmi les brames. Le *Shasta* est antérieur au *Veidam* de quinze cents années, selon le calcul de ce savant Anglais^a. Nous pouvons donc nous flatter d'avoir aujourd'hui quelque connaissance des plus anciens écrits qui soient au monde.

Il faut désespérer d'avoir jamais rien des Égyptiens; leurs livres sont perdus, leur religion s'est ancantie: ils n'entendent plus leur ancienne langue vulgaire, encore moins la sacrée. Ainsi, ce qui était plus près de nous, plus facile à conserver, déposé dans des bibliothèques immenses, a péri pour jamais; et nous avons trouvé, au bout du monde, des monuments non moins authentiques, que nous ne devons pas espérer de découvrir.

On ne peut douter de la vérité, de l'authenticité de ce rituel des brachmanes dont je parle. L'auteur assurément ne flatte pas sa secte; il ne cherche point à déguiser les superstitions, à leur donner quelque vraisemblance par des explications forcées, à les excuser par des allégories. Il rend compte des lois les plus extravagantes avec la simplicité de la candeur. L'esprit humain paraît là dans toute sa misère. Si les brames observaient toutes les lois de leur *Veidam*, il n'y a point de moine qui voulût s'assujettir à cet état. A peine le fils d'un brame est-il né qu'il est l'esclave de la cérémonie. On frotte sa langue avec de la poix-résine détrempee dans de la farine; on prononce le mot *oum*; on invoque vingt divinités subalternes avant qu'on lui ait coupé le nombril; mais aussi on lui dit: *Vivez pour commander aux hommes*; et, dès qu'il peut parler, on lui fait sentir la dignité de son être. En effet, les brachmanes furent

long-temps souverains dans l'Inde; et la théocratie fut établie dans cette vaste contrée plus qu'en aucun pays du monde.

Bientôt on expose l'enfant à la lune; on prie l'Être suprême d'effacer les péchés que l'enfant peut avoir commis, quoiqu'il ne soit né que depuis huit jours; on adresse des *antiennes* au feu; on donne à l'enfant, avec cent cérémonies, le nom de *Chormo*, qui est le titre d'honneur des brames.

Dès que cet enfant peut marcher, il passe sa vie à se baigner et à réciter des prières; il fait le sacrifice des morts; et ce sacrifice est institué pour que Brama donne à l'âme des ancêtres de l'enfant une demeure agréable dans d'autres corps.

On fait des prières aux cinq vents qui peuvent sortir par les cinq ouvertures du corps humain. Cela n'est pas plus étrange que les prières récitées au dieu *Pet* par les bonnes vieilles de Rome.

Nulle fonction de la nature, nulle action chez les brames, sans prières. La première fois qu'on rase la tête de l'enfant, le père dit au rasoir dévotement. « Rasoir, rase mon fils comme tu as rasé le soleil et le dieu Indro. » Il se pourrait, après tout, que le dieu Indro eût été autrefois rasé; mais pour le soleil, cela n'est pas aisé à comprendre, à moins que les brames n'aient eu notre Apollon, que nous représentons encore sans barbe.

Le récit de toutes ces cérémonies serait aussi ennuyeux qu'elles nous paraissent ridicules; et, dans leur aveuglement, ils en disent autant des nôtres: mais il y a chez eux un mystère qui ne doit pas être passé sous silence; c'est le *Matricha Machom*. On se donne, par ce mystère, un nouvel être, une nouvelle vie.

L'âme est supposée être dans la poitrine; et c'est en effet le sentiment de presque toute l'antiquité. On passe la main, de la poitrine à la tête, en appuyant sur le nerf qu'on croit aller d'un de ces organes à l'autre, et l'on conduit ainsi son âme à son cerveau. Quand on est sûr que son âme est bien montée, alors le jeune homme s'écrie que son âme et son corps sont réunis à l'Être suprême, et dit: *Je suis moi-même une partie de la Divinité*.

Cette opinion a été celle des plus respectables philosophes de la Grèce, de ces stoïciens qui ont élevé la nature humaine au-dessus d'elle-même, celle des divins Antouins; et il faut avouer que rien n'était plus capable d'inspirer de grandes vertus. Se croire une partie de la Divinité, c'est s'imposer la loi de ne rien faire qui ne soit digne de Dieu même.

On trouve, dans cette loi des brachmanes, dix commandements, et ce sont dix péchés à éviter. Ils sont divisés en trois espèces: les péchés du corps,

^a Voyez le *Dictionnaire philosophique*, art. BRACHMANES, ÉZOUR-VEIDAM, etc., et les chap. III et IV de l'*Essai sur les Mœurs*, etc.

ceux de la parole, ceux de la volonté. Frapper, tuer son prochain, le voler, violer les femmes, ce sont les péchés du corps ; dissimuler, mentir, injurier, ce sont les péchés de la parole ; ceux de la volonté consistent à souhaiter le mal, à regarder le bien des autres avec envie, à n'être pas touché des misères d'autrui. Ces dix commandements font pardonner tous les rites ridicules. On voit évidemment que la morale est la même chez toutes les nations civilisées, tandis que les usages les plus consacrés chez un peuple paraissent aux autres ou extravagants ou haïssables. Les rites établis divisent aujourd'hui le genre humain, et la morale le réunit.

La superstition n'empêcha jamais les brachmanes de reconnaître un dieu unique. Strabon, dans son quinzième livre, dit qu'ils adorent un dieu suprême ; qu'ils gardent le silence plusieurs années avant d'oser parler ; qu'ils sont sobres, chastes, tempérants ; qu'ils vivent dans la justice, et qu'ils meurent sans regret. C'est le témoignage que leur rendent saint Clément d'Alexandrie, Apulée, Porphyre, Pallade, saint Ambroise. N'oublions pas surtout qu'ils eurent un *paradis terrestre*, et que les hommes qui abusèrent des bienfaits de Dieu furent chassés de ce paradis.

La chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations. Le penchant naturel de l'homme à se plaindre du présent, et à vanter le passé, a fait imaginer partout une espèce d'âge d'or auquel les siècles de fer ont succédé. Ce qui est plus singulier encore, c'est que le *Veïdam* des anciens brachmanes enseigne que le premier homme fut *Adimo*, et la première femme *Procriti*. Chez eux, *Adimo* signifiait *Seigneur*, et *Procriti* voulait dire la *Vie* ; comme *Eva* chez les Phéniciens, et même chez les Hébreux leurs imitateurs, signifiait aussi la *Vie* ou le *Serpent*. Cette conformité mérite une grande attention.

XVIII. DE LA CHINE.

Oserons-nous parler des Chinois sans nous en rapporter à leurs propres annales ? elles sont confirmées par le témoignage unanime de nos voyageurs de différentes sectes, jacobins, jésuites, luthériens, calvinistes, anglicans ; tous intéressés à se contredire. Il est évident que l'empire de la Chine était formé il y a plus de quatre mille ans. Ce peuple antique n'entendit jamais parler d'aucune de ces révolutions physiques, de ces inondations, de ces incendies dont la faible mémoire s'était conservée et altérée dans les fables du déluge de Deucalion et de la chute de Phaéon. Le climat de la Chine avait donc été préservé de ces fléaux, comme il le fut toujours de la peste pro-

prement dite, qui a tant de fois ravagé l'Afrique, l'Asie, et l'Europe.

Si quelques annales portent un caractère de certitude, ce sont celles des Chinois, qui ont joint, comme on l'a déjà dit ailleurs, l'histoire du ciel à celle de la terre. Seuls de tous les peuples, ils ont constamment marqué leurs époques par des éclipses, par les conjonctions des planètes ; et nos astronomes, qui ont examiné leurs calculs, ont été étonnés de les trouver presque tous véritables. Les autres nations inventèrent des fables allégoriques ; et les Chinois écrivirent leur histoire, la plume et l'astrolabe à la main, avec une simplicité dont on ne trouve point d'exemple dans le reste de l'Asie.

Chaque règne de leurs empereurs a été écrit par des contemporains ; nulles différentes manières de compter parmi eux ; nulles chronologies qui se contredisent. Nos voyageurs missionnaires rapportent, avec candeur, que lorsqu'ils parlèrent au sage empereur Cam-hi des variations considérables de la chronologie de la *Vulgate*, des *Septante* et des *Samaritains*, Cam-hi leur répondit : « Est-il possible que les livres en qui vous croyez se combattent ? »

Les Chinois écrivaient sur des tablettes légères de bambou, quand les Chaldéens n'écrivaient que sur des briques grossières ; et ils ont même encore de ces anciennes tablettes que leur vernis a préservées de la pourriture : ce sont peut-être les plus anciens monuments du monde. Point d'histoire chez eux avant celle de leurs empereurs ; presque point de fictions, aucun prodige, nul homme inspiré qui se dise demi-dieu, comme chez les Égyptiens et chez les Grecs : dès que ce peuple écrit, il écrit raisonnablement.

Il diffère surtout des autres nations en ce que leur histoire ne fait aucune mention d'un collège de prêtres qui ait jamais influé sur les lois. Les Chinois ne remontent point jusqu'aux temps sauvages où les hommes eurent besoin qu'on les trompât pour les conduire. D'autres peuples commencèrent leur histoire par l'origine du monde : le *Zend* des Perses, le *Shasta* et le *Veïdam* des Indiens, Sanchoniathon, Manéthon, enfin, jusqu'à Hésiode, tous remontent à l'origine des choses, à la formation de l'univers. Les Chinois n'ont point eu cette folie ; leur histoire n'est que celle des temps historiques.

C'est ici qu'il faut surtout appliquer notre grand principe, qu'une nation dont les premières chroniques attestent l'existence d'un vaste empire, puissant et sage, doit avoir été rassemblée en corps de peuple pendant des siècles antérieurs. Voilà ce peuple qui, depuis plus de quatre mille ans, écrit journallement ses annales. Encore

une fois, n'y aurait-il pas de la démence à ne pas voir que, pour être exercé dans tous les arts qu'exige la société des hommes, et pour en venir non seulement jusqu'à écrire, mais jusqu'à bien écrire, il avait fallu plus de temps que l'empire chinois n'a duré, en ne comptant que depuis l'empereur Fo-hi jusqu'à nos jours? Il n'y a point de lettré à la Chine qui doute que *les cinq Kings* n'aient été écrits deux mille trois cents ans avant notre ère vulgaire. Ce monument précède donc de quatre cents années les premières observations babyloniennes, envoyées en Grèce par Callisthène. De bonne foi, sied-il bien à des lettrés de Paris de contester l'antiquité d'un livre chinois regardé comme authentique par tous les tribunaux de la Chine^a?

Les premiers rudiments sont, en tout genre, plus lents chez les hommes que les grands progrès. Souvenons-nous toujours que presque personne ne savait écrire il y a cinq cents ans, ni dans le Nord, ni en Allemagne, ni parmi nous. Ces tailles dont se servent encore aujourd'hui nos boulangers étaient nos hiéroglyphes et nos livres de compte. Il n'y avait point d'autre arithmétique pour lever les impôts, et le nom de taille l'atteste encore dans nos campagnes. Nos coutumes capricieuses, qu'on n'a commencé à rédiger par écrit que depuis quatre cent cinquante ans, nous apprennent assez combien l'art d'écrire était rare alors. Il n'y a point de peuple en Europe qui n'ait fait, en dernier lieu, plus de progrès en un demi-siècle dans tous les arts, qu'il n'en avait fait depuis les invasions des barbares jusqu'au quatorzième siècle.

Je n'examinerai point ici pourquoi les Chinois, parvenus à connaître et à pratiquer tout ce qui est utile à la société, n'ont pas été aussi loin que nous allons aujourd'hui dans les sciences. Ils sont aussi mauvais physiciens, je l'avoue, que nous l'étions il y a deux cents ans, et que les Grecs et les Romains l'ont été; mais ils ont perfectionné la morale, qui est la première des sciences.

Leur vaste et populeux empire était déjà gouverné comme une famille dont le monarque était le père, et dont quarante tribunaux de législation étaient regardés comme les frères aînés, quand nous étions errants en petit nombre dans la forêt des Ardennes.

Leur religion était simple, sage, auguste, libre de toute superstition et de toute barbarie, quand nous n'avions pas même encore des Teutatès, à qui des druides sacrifiaient les enfants de nos ancêtres dans de grandes mannes d'osier.

Les empereurs chinois offraient eux-mêmes au Dieu de l'univers, au Chang-ti, au Tien, au principe

de toutes choses, les prémices des récoltes deux fois l'année; et de quelles récoltes encore! de ce qu'ils avaient semé de leurs propres mains. Cette coutume s'est soutenue pendant quarante siècles, au milieu même des révolutions et des plus horribles calamités.

Jamais la religion des empereurs et des tribunaux ne fut déshonorée par des impostures, jamais troublée par les querelles du sacerdoce et de l'empire, jamais chargée d'innovations absurdes, qui se combattaient les unes les autres avec des arguments aussi absurdes qu'elles, et dont la démence a mis à la fin le poignard aux mains des fanatiques, conduits par des factieux. C'est par là surtout que les Chinois l'emportent sur toutes les nations de l'univers.

Leur Confutzée, que nous appelons Confucius, n'imagina ni nouvelles opinions ni nouveaux rites; il ne fit ni l'inspiré ni le prophète: c'était un sage magistrat qui enseignait les anciennes lois. Nous disons quelquefois, et bien mal à propos, la religion de Confucius; il n'en avait point d'autre que celle de tous les empereurs et de tous les tribunaux, point d'autre que celle des premiers sages. Il ne recommande que la vertu; il ne prêche aucun mystère. Il dit dans son premier livre que pour apprendre à gouverner il faut passer tous ses jours à se corriger. Dans le second, il prouve que Dieu a gravé lui-même la vertu dans le cœur de l'homme; il dit que l'homme n'est point né méchant, et qu'il le devient par sa faute. Le troisième est un recueil de maximes pures, où vous ne trouvez rien de bas, et rien d'une allégorie ridicule. Il eut cinq mille disciples; il pouvait se mettre à la tête d'un parti puissant, et il aimait mieux instruire les hommes que de les gouverner.

On s'est élevé avec force, dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (chap. II), contre la témérité que nous avons eue, au bout de l'occident, de vouloir juger de cette cour orientale, et de lui attribuer l'athéisme. Par quelle fureur, en effet, quelques uns d'entre nous ont-ils pu appeler athée un empire dont presque toutes les lois sont fondées sur la connaissance d'un Être suprême, rémunérateur et vengeur? Les inscriptions de leurs temples, dont nous avons des copies authentiques, sont^a: « Au premier principe, « sans commencement et sans fin. Il a tout fait, « il gouverne tout. Il est infiniment bon, infini- « ment juste; il éclaire, il soutient, il règle toute « la nature. »

On a reproché, en Europe, aux jésuites qu'on n'aimait pas, de flatter les athées de la Chine. Un

^a Voyez les lettres du savant jésuite Parennin.

^a Voyez seulement les estampes gravées dans la collection du jésuite du Balde.

Français appelé Maigrot, nommé par un pape évêque *in partibus* de Conon à la Chine, fut désigné par ce même pape pour aller juger le procès sur les lieux. Ce Maigrot ne savait pas un mot de chinois ; cependant il traita Confucius d'athée, sur ces paroles de ce grand homme : *Le ciel m'a donné la vertu, l'homme ne peut me nuire*. Le plus grand de nos saints n'a jamais débité de maxime plus céleste. Si Confucius était athée, Caton et le chancelier de l'Hospital l'étaient aussi.

Répétons ici, pour faire rougir la calomnie, que les mêmes hommes qui soutenaient contre Bayle qu'une société d'athées était impossible, avançaient en même temps que le plus ancien gouvernement de la terre était une société d'athées. Nous ne pouvons trop nous faire honte de nos contradictions.

Répétons encore que les lettrés chinois, adorateurs d'un seul Dieu, abandonnèrent le peuple aux superstitions des bonzes. Ils reçurent la secte de Laokium, et celle de Fo, et plusieurs autres. Les magistrats sentirent que le peuple pouvait avoir des religions différentes de celle de l'état, comme il a une nourriture plus grossière ; ils souffrirent les bonzes et les continrent. Presque partout ailleurs ceux qui faisaient le métier de bonzes avaient l'autorité principale.

Il est vrai que les lois de la Chine ne parlent point de peines et de récompenses après la mort : ils n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne savaient pas. Cette différence entre eux et tous les grands peuples policés est très étonnante. La doctrine de l'enfer était utile, et le gouvernement des Chinois ne l'a jamais admise. Ils se contentèrent d'exhorter les hommes à révéler le ciel et à être justes. Ils eurent qu'une police exacte, toujours exercée, ferait plus d'effet que des opinions qui peuvent être combattues, et qu'on craindrait plus la loi toujours présente qu'une loi à venir. Nous parlerons en son temps d'un autre peuple, infiniment moins considérable, qui eut à peu près la même idée, ou plutôt qui n'eut aucune idée, mais qui fut conduit par des voies inconnues aux autres hommes.

Résumons ici seulement que l'empire chinois subsistait avec splendeur quand les Chaldéens commençaient le cours de ces dix-neuf cents années d'observations astronomiques, envoyées en Grèce par Callisthène. Les BrameS régnaient alors dans une partie de l'Inde ; les Perses avaient leurs lois ; les Arabes au midi, les Scythes au septentrion, habitaient sous des tentes ; l'Égypte, dont nous allons parler, était un puissant royaume.

XIX. DE L'ÉGYPTE.

Il me paraît sensible que les Égyptiens, tout

antiques qu'ils sont, ne purent être rassemblés en corps, civilisés, policés, industriels, puissants, que très long-temps après tous les peuples que je viens de passer en revue. La raison en est évidente. L'Égypte, jusqu'au Delta, est resserrée par deux chaînes de rochers, entre lesquels le Nil se précipite, en descendant l'Éthiopie, du midi au septentrion. Il n'y a, des cataractes du Nil à ses embouchures, en ligne droite, que cent soixante lieues de trois mille pas géométriques ; et la largeur n'est que de dix à quinze et vingt lieues jusqu'au Delta, partie basse de l'Égypte, qui embrasse une étendue de cinquante lieues, d'orient en occident. À la droite du Nil sont les déserts de la Thébaïde ; et à la gauche, les sables inhabitables de la Libye, jusqu'au petit pays où fut bâti le temple d'Ammon.

Les inondations du Nil durent, pendant des siècles, écarter tous les colons d'une terre submergée quatre mois de l'année ; ces eaux croupissantes, s'accumulant continuellement, durent long-temps faire un marais de toute l'Égypte. Il n'en est pas ainsi des bords de l'Euphrate, du Tigre, de l'Inde, du Gange, et d'autres rivières qui se débordent aussi presque chaque année, en été, à la fonte des neiges. Leurs débordements ne sont pas si grands, et les vastes plaines qui les environnent donnent aux cultivateurs toute la liberté de profiter de la fertilité de la terre.

Observons surtout que la peste, ce fléau attaché au genre animal, règne une fois en dix ans au moins en Égypte ; elle devait être beaucoup plus destructive quand les eaux du Nil, en croupissant sur la terre, ajoutaient leur infection à cette contagion horrible ; et ainsi la population de l'Égypte dut être très faible pendant bien des siècles.

L'ordre naturel des choses semble donc démontrer invinciblement que l'Égypte fut une des dernières terres habitées. Les Troglodytes, nés dans ces rochers dont le Nil est bordé, furent obligés à des travaux aussi longs que pénibles, pour creuser des canaux qui reçussent le fleuve, pour élever des cabanes et les relever de vingt-cinq pieds au-dessus du terrain. C'est là pourtant ce qu'il fallut faire avant de bâtir Thèbes aux prétendues cent portes, avant d'élever Memphis, et de songer à construire des pyramides. Il est bien étrange qu'aucun ancien historien n'ait fait une réflexion si naturelle.

Nous avons déjà observé que, dans le temps où l'on place les voyages d'Abraham, l'Égypte était un puissant royaume. Ses rois avaient déjà bâti quelques unes de ces pyramides qui étonnent encore les yeux et l'imagination. Les Arabes ont écrit que la plus grande fut élevée par Saurid, plusieurs siècles avant Abraham. On ne sait dans

quel temps fut construite la fameuse Thèbes aux cent portes, la ville de Dieu, Diospolis. Il paraît que dans ces temps reculés les grandes villes portaient le nom de ville de Dieu, comme Babylone. Mais qui pourra croire que par chacune des cent portes de cette ville il sortait deux cents chariots armés en guerre et dix mille combattants¹? cela ferait vingt mille chariots et un million de soldats; et, à un soldat pour cinq personnes, ce nombre suppose au moins cinq millions de têtes pour une seule ville, dans un pays qui n'est pas si grand que l'Espagne ou que la France, et qui n'avait pas, selon Diodore de Sicile, plus de trois millions d'habitants, et plus de cent soixante mille soldats pour sa défense. Diodore, au livre premier, dit que l'Égypte était si peuplée, qu'autrefois elle avait eu jusqu'à sept millions d'habitants, et que de son temps elle en avait encore trois millions.

Vous ne croyez pas plus aux conquêtes de Sésostris, qu'au million de soldats qui sortent par les cent portes de Thèbes. Ne pensez-vous pas lire l'histoire de Piérocote, quand ceux qui copient Diodore vous disent que le père de Sésostris, fondant ses espérances sur un songe et sur un oracle, destina son fils à subjuguier le monde; qu'il fit élever à sa cour, dans le métier des armes, tous les enfants nés le même jour que ce fils; qu'on ne leur donnait à manger qu'après qu'ils avaient couru huit de nos grandes lieues²; enfin, que Sésostris partit avec six cent mille hommes, et vingt-sept mille chars de guerre, pour aller conquérir toute la terre, depuis l'Inde jusqu'aux extrémités du Pont-Euxin, et qu'il subjuguait la Mingrétie et la Géorgie, appelées alors la Colchide²? Hérodote ne doute pas que Sésostris n'ait laissé des colonies en Colchide, parce qu'il a vu à Colchos des hommes basanés, avec des cheveux crépus, ressemblants aux Égyptiens. Je croirais bien plutôt que ces espèces de Scythes des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne vinrent rançonner les Égyptiens quand ils ravagèrent si long-temps l'Asie avant le règne de Cyrus. Je croirais qu'ils emmenèrent avec eux des esclaves de l'Égypte, ce vrai pays d'esclaves, dont

¹ Voltaire n'a en vue ici que les compilateurs modernes. Homère parle de cent chars qui sortaient de chaque porte de Thèbes; Diodore en compte deux cents; et c'est Pomponius Mela qui parle des dix mille combattants. Voyez la *Défense de mon oncle*, chap. ix (dans les *Mélanges*, année 1767). K.

² Quand on réduirait ces huit lieues à six, on ne retrancherait qu'un quart du ridicule.

³ Nous avons entendu expliquer cette histoire de Sésostris d'une manière très ingénieuse, en la regardant comme une allégorie. Sésostris est le soleil, qui part à la tête de l'armée céleste pour conquérir la terre; les dix-sept cents enfants, nés le même jour que lui, sont les étoiles: les Égyptiens en devaient connaître à peu près ce nombre. Mais que cette fable soit une allégorie astronomique, ou un conte qui ne signifie rien, il est toujours également ridicule de la regarder comme une histoire. K.

Hérodote put voir ou crut voir les descendants en Colchide. Si les Colchidiens avaient en effet la superstition de se faire circoncire, ils avaient probablement retenu cette coutume d'Égypte; comme il arriva presque toujours aux peuples du Nord de prendre les rites les nations civilisées qu'ils avaient vaincues¹.

Jamais les Égyptiens, dans les temps connus, ne furent redoutables; jamais ennemi n'entra chez eux qu'il ne les subjuguât. Les Scythes commencèrent. Après les Scythes vint Nabuchodonosor, qui conquiert l'Égypte sans résistance; Cyrus n'eut qu'à y envoyer un de ses lieutenants: révoltée sous Cambyse, il ne fallut qu'une campagne pour la soumettre; et ce Cambyse eut tant de mépris pour les Égyptiens, qu'il tua leur dieu Apis en leur présence. Ochus réduisit l'Égypte en province de son royaume. Alexandre, César, Auguste, le calife Omar, conquièrent l'Égypte avec une égale facilité. Ces mêmes peuples de Colchos, sous le nom de Mamelucs, revinrent encore s'emparer de l'Égypte du temps des croisades; enfin Sélim I^{er} conquiert l'Égypte en une seule campagne, comme tous ceux qui s'y étaient présentés. Il n'y a jamais eu que nos seuls croisés qui se soient fait battre par ces Égyptiens, le plus lâche de tous les peuples, comme on l'a remarqué ailleurs; mais c'est qu'alors les Égyptiens étaient gouvernés par la milice des Mamelucs de Colchos.

Il est vrai qu'un peuple humilié peut avoir été autrefois conquérant; témoin les Grecs et les Romains. Mais nous sommes plus sûrs de l'ancienne grandeur des Romains et des Grecs que de celle de Sésostris.

Je ne nie pas que celui qu'on appelle Sésostris n'ait pu avoir une guerre heureuse contre quelques Éthiopiens, quelques Arabes, quelques peuples de la Phénicie. Alors, dans le langage des exagérateurs, il aura conquis toute la terre. Il n'y a point de nation subjuguée qui ne prétende en avoir autrefois subjugué d'autres: la vaine gloire d'une ancienne supériorité console de l'humiliation présente.

Hérodote racontait ingénument aux Grecs ce que les Égyptiens lui avaient dit; mais comment, en ne lui parlant que de prodiges, ne lui dirent-ils rien des fameuses plaies d'Égypte, de ce combat magique entre les sorciers de Pharaon et le ministre du dieu des Juifs, et d'une armée entière engloutie au fond de la mer Rouge sous les eaux, élevées comme des montagnes à droite et à gauche pour laisser passer les Hébreux, lesquelles, en

¹ Il peut y avoir eu une colonie égyptienne sur les bords du Pont-Euxin, sans que Sésostris soit parti de l'Égypte avec 600,000 combattants pour conquérir la terre. Hérodote pouvait être à la fois un historien fabuleux et un mauvais logicien. K.

retombant, submergèrent les Égyptiens? C'était assurément le plus grand événement dans l'histoire du monde : comment donc ni Hérodote, ni Manéthon, ni Ératosthène, ni aucun des Grecs si grands amateurs du merveilleux, et toujours en correspondance avec l'Égypte, n'ont-ils point parlé de ces miracles qui devaient occuper la mémoire de toutes les générations? Je ne fais pas assurément cette réflexion pour infirmer le témoignage des livres hébreux, que je révère comme je dois : je me borne à m'étonner seulement du silence de tous les Égyptiens et de tous les Grecs. Dieu ne voulut pas sans doute qu'une histoire si divine nous fût transmise par aucune main profane.

XX. DE LA LANGUE DES ÉGYPTIENS, ET DE LEURS SYMBOLES.

Le langage des Égyptiens n'avait aucun rapport avec celui des nations de l'Asie. Vous ne trouvez chez ce peuple ni le mot d'Adoni ou d'Adonai, ni de Bal ou Baal, termes qui signifient le Seigneur ; ni de Mithra, qui était le soleil chez les Perses ; ni de Melch, qui signifie roi en Syrie ; ni de Shak, qui signifie la même chose chez les Indiens et chez les Persans. Vous voyez, au contraire, que Pharaon était le nom égyptien qui répond à roi. Oshiret (*Osiris*) répondait au Mithra des Persans ; et le mot vulgaire *On* signifiait le soleil. Les prêtres persans s'appelaient *mogh* ; ceux des Égyptiens *choen*, au rapport de la *Genèse*, chapitre XLVI. Les hiéroglyphes, les caractères alphabétiques d'Égypte, que le temps a épargnés, et que nous voyons encore gravés sur les obélisques, n'ont aucun rapport à ceux des autres peuples.

Avant que les hommes eussent inventé les hiéroglyphes, ils avaient indubitablement des signes représentatifs ; car, en effet, qu'ont pu faire les premiers hommes, sinon ce que nous faisons quand nous sommes à leur place? Qu'un enfant se trouve dans un pays dont il ignore la langue, il parle pas signes ; si on ne l'entend pas, pour peu qu'il ait la moindre sagacité, il dessine sur un mur, avec un charbon, les choses dont il a besoin.

On peignit donc d'abord grossièrement ce qu'on voulait faire entendre ; et l'art de dessiner précéda sans doute l'art d'écrire. C'est ainsi que les Mexicains écrivaient ; ils n'avaient pas poussé l'art plus loin. Telle était la méthode de tous les premiers peuples policés. Avec le temps, on inventa les figures symboliques : deux mains entrelacées signifiaient la paix, des flèches représentaient la guerre, un œil signifia la Divinité, un sceptre marqua la royauté, et des lignes qui joignaient ces figures exprimèrent des phrases courtes.

Les Chinois inventèrent enfin des caractères pour exprimer chaque mot de leur langue. Mais quel peuple inventa l'alphabet, qui, en mettant sous les yeux les différents sons qu'on peut articuler, donne la facilité de combiner par écrit tous les mots possibles? Qui put ainsi apprendre aux hommes à graver si aisément leurs pensées? Je ne répéterai point ici tous les contes des anciens sur cet art qui éternise tous les arts ; je dirai seulement qu'il a fallu bien des siècles pour y arriver.

Les choen, ou prêtres d'Égypte, continuèrent long-temps d'écrire en hiéroglyphes ; ce qui est défendu par le second article de la loi des Hébreux : et quand les peuples d'Égypte eurent des caractères alphabétiques, les choen en prirent de différents qu'ils appelèrent sacrés, afin de mettre toujours une barrière entre eux et le peuple. Les mages, les brames, en usaient de même : tant l'art de se cacher aux hommes a semblé nécessaire pour les gouverner. Non seulement ces choen avaient des caractères qui n'appartenaient qu'à eux, mais ils avaient encore conservé l'ancienne langue de l'Égypte quand le temps avait changé celle du vulgaire.

Manéthon, cité dans Eusèbe, parle de deux colonnes gravées par Thaut, le premier Hermès, en caractères de la langue sacrée : mais qui sait en quel temps vivait cet ancien Hermès? Il est très vraisemblable qu'il vivait plus de huit cents ans avant le temps où l'on place Moïse ; car Sanchoniathon dit avoir lu les écrits de Thaut, faits, dit-il, il y a huit cents ans. Or, Sanchoniathon écrivait en Phénicie, pays voisin de la petite contrée cananéenne, mise à feu et à sang par Josué, selon les livres juifs. S'il avait été contemporain de Moïse, ou s'il était venu après lui, il aurait sans doute parlé d'un homme si extraordinaire et de ses prodiges épouvantables ; il aurait rendu témoignage à ce fameux législateur juif, et Eusèbe n'aurait pas manqué de se prévaloir des aveux de Sanchoniathon.

Quoi qu'il en soit, les Égyptiens gardèrent surtout très scrupuleusement leurs premiers symboles. C'est une chose curieuse de voir sur leurs monuments un serpent qui se mord la queue, figurant les douze mois de l'année ; et ces douze mois exprimés chacun par des animaux, qui ne sont pas absolument ceux du zodiaque que nous connaissons. On voit encore les cinq jours ajoutés depuis aux douze mois, sous la forme d'un petit serpent, sur lequel cinq figures sont assises ; c'est un épervier, un homme, un chien, un lion et un ibis. On les voit dessinés dans Kircher, d'après des monuments conservés à Rome. Ainsi, presque tout est symbole et allégorie dans l'antiquité.

XXI. DES MONUMENTS DES ÉGYPTIENS.

Il est certain qu'après les siècles où les Égyptiens fertilisèrent le sol par les saignées du fleuve, après les temps où les villages commencèrent à être changés en villes opulentes, alors les arts nécessaires étant perfectionnés, les arts d'ostentation commencèrent à être en honneur. Alors il se trouva des souverains qui employèrent leurs sujets et quelques Arabes voisins du lac Sirbon à bâtir leurs palais et leurs tombeaux en pyramides, à tailler des pierres énormes dans les carrières de la Haute-Égypte, à les embarquer sur des radeaux jusqu'à Memphis, à élever sur des colonnes massives de grandes pierres plates, sans goût et sans proportions. Ils connurent le grand, et jamais le beau. Ils enseignèrent les premiers Grecs ; mais ensuite les Grecs furent leurs maîtres en tout quand ils eurent bâti Alexandrie.

Il est triste que, dans la guerre de César, la moitié de la fameuse bibliothèque des Ptolémées ait été brûlée, et que l'autre moitié ait chauffé les bains des musulmans, quand Omar subjuga l'Égypte : on eût connu du moins l'origine des superstitions dont ce peuple fut infecté, le chaos de leur philosophie, quelques unes de leurs antiquités et de leurs sciences.

Il faut absolument qu'ils aient été en paix pendant plusieurs siècles, pour que leurs princes aient eu le temps et le loisir d'élever tous ces bâtiments prodigieux dont la plupart subsistent encore.

Leurs pyramides coûtèrent bien des années et bien des dépenses ; il fallut qu'une grande partie de la nation et nombre d'esclaves étrangers fussent long-temps employés à ces ouvrages immenses. Ils furent élevés par le despotisme, la vanité, la servitude et la superstition. En effet, il n'y avait qu'un roi despote qui pût forcer ainsi la nature. L'Angleterre, par exemple, est aujourd'hui plus puissante que ne l'était l'Égypte : un roi d'Angleterre pourrait-il employer sa nation à élever de tels monuments ?

La vanité y avait part sans doute ; c'était, chez les anciens rois d'Égypte, à qui élèverait la plus belle pyramide à son père ou à lui-même ; la servitude procura la main d'œuvre. Et quant à la superstition, on sait que ces pyramides étaient des tombeaux ; on sait que les chochamatim ou ehoen d'Égypte, c'est-à-dire les prêtres, avaient persuadé la nation que l'âme rentrerait dans son corps au bout de mille années. On voulait que le corps fût mille ans entiers à l'abri de toute corruption : c'est pourquoi on l'embaumait avec un soin si scrupuleux ; et, pour le dérober aux accidents, on l'enfermait dans une masse de pierre sans issue. Les rois, les grands, donnaient à leurs tombeaux la

forme qui offrait le moins de prise aux injures du temps. Leurs corps se sont conservés au-delà des espérances humaines. Nous avons aujourd'hui des momies égyptiennes de plus de quatre mille années. Des cadavres ont duré autant que des pyramides.

Cette opinion d'une résurrection après dix siècles passa depuis chez les Grecs, disciples des Égyptiens, et chez les Romains, disciples des Grecs. On la retrouve dans le sixième livre de l'*Énéide*, qui n'est que la description des mystères d'Isis et de Cérès Éleusine ^a.

« Has omnes, ubi mille rotam volvere per annos,
« Lethæum ad fluvium Deus evocat, agmine magno ;
« Scilicet immemores supera ut convexa revisant,
« Rursus et incipiant in corpora velle reverti. »

VIRG., *Énéide*, liv. VI, v. 748.

Elle s'introduisit ensuite chez les chrétiens, qui établirent le règne de mille ans ; la secte des millénaires l'a fait revivre jusqu'à nos jours. C'est ainsi que plusieurs opinions ont fait le tour du monde. En voilà assez pour faire voir dans quel esprit on bâtit ces pyramides. Ne répétons pas ce qu'on a dit sur leur architecture et sur leurs dimensions ; je n'examine que l'histoire de l'esprit humain.

XXII. DES RITES ÉGYPTIENS, ET DE LA CIRCONCISION.

Premièrement, les Égyptiens reconnurent-ils un Dieu suprême ? Si l'on eût fait cette question aux gens du peuple, ils n'auraient su que répondre ; si à de jeunes étudiants dans la théologie égyptienne, ils auraient parlé long-temps sans s'entendre ; si à quelqu'un des sages consultés par Pythagore, par Platon, par Plutarque, il eût dit nettement qu'il n'adorait qu'un Dieu. Il se serait fondé sur l'ancienne inscription de la statue d'Isis : « Je suis ce qui est ; » et cette autre : « Je suis tout ce qui a été et qui sera ; nul mortel ne pourra lever mon voile. » Il aurait fait remarquer le globe placé sur la porte du temple de Memphis, qui représentait l'unité de la nature divine sous le nom de *Knef*. Le nom même le plus sacré parmi les Égyptiens était celui que les Hébreux adoptèrent, *I ha ho*. On le prononce diversement : mais Clément d'Alexandrie assure, dans ses *Stromates*, que ceux qui entraient dans le temple de Sérapis étaient obligés de porter sur eux le nom de *I ha ho*, ou bien de *I ha hou*, qui signifie le Dieu éternel. Les Arabes n'en ont retenu que la syllabe *Hou*, adoptée enfin par les Turcs, qui la prononcent avec plus de respect encore que le mot *Allah* ;

^a Voyez le Dictionnaire philosophique, art. INITIATION

car ils se servent d'*Allah* dans la conversation , et ils n'emploient *Hou* que dans leurs prières.

Disons ici en passant que l'ambassadeur ture Seid Effendi, voyant représenter à Paris le *Bourgeois gentilhomme*, et cette cérémonie ridicule dans laquelle on le fait Ture ; quand il entendit prononcer le nom sacré *Hou* avec dérision et avec des postures extravagantes, il regarda ce divertissement comme la profanation la plus abominable.

Revenons. Les prêtres d'Égypte nourrissaient-ils un bœuf sacré, un chien sacré, un crocodile sacré? oui. Et les Romains eurent aussi des oies sacrées ; ils eurent des dieux de toute espèce ; et les dévotes avaient parmi leurs pénates le dieu de la chaise percée, *deum stercutium* ; et le dieu Pet, *deum crepitum* : mais en reconnaissaient-ils moins le *Deum optimum maximum*, le maître des dieux et des hommes? Quel est le pays qui n'ait pas eu une foule de superstitieux, et un petit nombre de sages?

Ce qu'on doit surtout remarquer de l'Égypte et de toutes les nations, c'est qu'elles n'ont jamais eu d'opinions constantes, comme elles n'ont jamais eu de lois toujours uniformes, malgré l'attachement que les hommes ont à leurs anciens usages. Il n'y a d'immuable que la géométrie ; tout le reste est une variation continuelle.

Les savants disputent, et disputeront. L'un assure que les anciens peuples ont tous été idolâtres, l'autre le nie. L'un dit qu'ils n'ont adoré qu'un dieu sans simulacre ; l'autre, qu'ils ont révéré plusieurs dieux dans plusieurs simulacres ; ils ont tous raison : il n'y a seulement qu'à distinguer le temps et les hommes qui ont changé : rien ne fut jamais d'accord. Quand les Ptolémées et les principaux prêtres se moquaient du bœuf Apis, le peuple tombait à genoux devant lui.

Juvénal a dit que les Égyptiens adoraient des ognons ; mais aucun historien ne l'avait dit. Il y a bien de la différence entre un ognon sacré et un ognon dieu ; on n'adore pas tout ce qu'on place, tout ce que l'on consacre sur un autel. Nous lisons dans Cicéron que les hommes qui ont épuisé toutes les superstitions ne sont point parvenus encore à celle de manger leurs dieux, et que c'est la seule absurdité qui leur manque.

La circoncision vient-elle des Égyptiens, des Arabes, ou des Éthiopiens? Je n'en sais rien. Que ceux qui le savent le disent. Tout ce que je sais, c'est que les prêtres de l'antiquité s'imprimaient sur le corps des marques de leur consécration ; comme depuis on marqua d'un fer ardent la main des soldats romains. Là, des sacrificateurs se taillaient le corps comme firent depuis les prêtres de Bellone ; ici, ils se faisaient eunuques, comme les prêtres de Cybèle.

Ce n'est point du tout par un principe de santé que les Éthiopiens, les Arabes, les Égyptiens, se circoncirent. On a dit qu'ils avaient le prépuce trop long ; mais, si l'on peut juger d'une nation par un individu, j'ai vu un jeune Éthiopien qui, né hors de sa patrie, n'avait point été circoncis : je puis assurer que son prépuce était précisément comme les nôtres.

Je ne sais pas quelle nation s'avisait la première de porter en procession le kteis et le phallum, c'est-à-dire la représentation des signes distinctifs des animaux mâles et femelles ; cérémonie aujourd'hui indécente, autrefois sacrée : les Égyptiens eurent cette coutume. On offrait aux dieux des prémices ; on leur immolait ce qu'on avait de plus précieux : il paraît naturel et juste que les prêtres offrissent une légère partie de l'organe de la génération à ceux par qui tout s'engendrait. Les Éthiopiens, les Arabes, circoncirent aussi leurs filles, en coupant une très légère partie des nymphes ; ce qui prouve bien que la santé ni la netteté ne pouvaient être la raison de cette cérémonie, car assurément une fille incircconcise peut être aussi propre qu'une circoncise.

Quand les prêtres d'Égypte eurent consacré cette opération, leurs initiés la subirent aussi ; mais, avec le temps, on abandonna aux seuls prêtres cette marque distinctive. On ne voit pas qu'aucun Ptolémée se soit fait circoncire ; et jamais les auteurs romains ne flétrirent le peuple égyptien du nom d'*Apella*, qu'ils donnaient aux Juifs. Ces Juifs avaient pris la circoncision des Égyptiens, avec une partie de leurs cérémonies. Ils l'ont toujours conservée, ainsi que les Arabes et les Éthiopiens. Les Turcs s'y sont soumis, quoiqu'elle ne soit pas ordonnée dans l'*Alcoran*. Ce n'est qu'un ancien usage qui commença par la superstition, et qui s'est conservé par la coutume.

XXIII. DES MYSTÈRES DES ÉGYPTIENS.

Je suis bien loin de savoir quelle nation inventa la première ces mystères qui furent si accrédités depuis l'Eufrate jusqu'au Tibre. Les Égyptiens ne nomment point l'auteur des mystères d'Isis. Zoroastre passe pour en avoir établi en Perse ; Cadmus et Inachus, en Grèce ; Orphée, en Thrace ; Minos, en Crète. Il est certain que tous ces mystères annonçaient une vie future ; car Celse dit aux chrétiens : « Vous vous vantez de croire des peines éternelles ; eh ! tous les ministres des mystères ne les annoncèrent-ils pas aux initiés ? »

Les Grecs, qui prirent tant de choses des Égyptiens ; leur Tartharoth, dont ils firent le Tartare ; le lae, dont ils firent l'Achéron ; le batelier Caron,

^a Origène, liv VIII.

dont ils firent le nocher des morts, n'eurent leurs fameux mystères d'Éleusine que d'après ceux d'Isis. Mais que les mystères de Zoroastre n'aient pas précédé ceux des Égyptiens, c'est ce que personne ne peut affirmer. Les uns et les autres étaient de la plus haute antiquité ; et tous les auteurs grecs et latins qui en ont parlé conviennent que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort, étaient annoncées dans ces cérémonies sacrées.

Il y a grande apparence que les Égyptiens, ayant une fois établi ces mystères, en conservèrent les rites ; car, malgré leur extrême légèreté, ils furent constants dans la superstition. La prière que nous trouvons dans Apulée, quand Lucius est initié aux mystères d'Isis, doit être l'ancienne prière. « Les puissances célestes te servent, les « enfers te sont soumis, l'univers tourne sous ta « main, tes pieds foulent le Tartare, les astres ré- « pondent à ta voix, les saisons reviennent à tes « ordres, les éléments t'obéissent, etc. »

Peut-on avoir une plus forte preuve de l'unité de Dieu reconnue par les Égyptiens, au milieu de toutes leurs superstitions méprisables ?

XXIV. DES GRECS, DE LEURS ANCIENS DÉLUGES, DE LEURS ALPHABETS, ET DE LEURS RITES.

La Grèce est un petit pays montagneux, entrecoupé par la mer, à peu près de l'étendue de la Grande-Bretagne. Tout atteste, dans cette contrée, les révolutions physiques qu'elle a dû éprouver. Les îles qui l'environnent montrent assez, par les écueils continus qui les bordent, par le peu de profondeur de la mer, par les herbes et les racines qui croissent sous les eaux, qu'elles ont été détachées du continent. Les golfes de l'Eubée, de Chalcis, d'Argos, de Corinthe, d'Actium, de Messène, apprennent aux yeux que la mer s'est fait des passages dans les terres. Les coquillages de mer dont sont remplies les montagnes qui renferment la fameuse vallée de Tempé, sont des témoignages visibles d'une ancienne inondation ; et les déluges d'Ogygès et de Deucalion, qui ont fourni tant de fables, sont d'une vérité historique : c'est même probablement ce qui fait des Grecs un peuple si nouveau. Ces grandes révolutions les replongèrent dans la barbarie, quand les nations de l'Asie et de l'Égypte étaient florissantes.

Je laisse à de plus savants que moi le soin de prouver que les trois enfants de Noé, qui étaient les seuls habitants du globe, le partagèrent tout entier ; qu'ils allèrent chacun à deux ou trois mille lieues l'un de l'autre fonder partout de puissants empires ; et que Javan, son petit-fils, peupla la Grèce en passant en Italie : que c'est de là que les Grecs s'appelèrent Ioniens, parce que

Ion envoya des colonies sur les côtes de l'Asie Mineure ; que cet Ion est visiblement Javan, en changeant *I* en *Ja*, et *on* en *van*. On fait de ces contes aux enfans ; et les enfans n'en croient rien :

« Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur. »
Juvén., sat. II, v. 153.

Le déluge d'Ogygès est placé communément environ 1020 années avant la première olympiade. Le premier qui en parle est Acusilaüs, cité par Jules Africain. Voyez Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*. La Grèce, dit-on, resta presque déserte deux cents années après cette irruption de la mer dans le pays. Cependant on prétend que, dans le même temps, il y avait un gouvernement établi à Sicyone et dans Argos ; on cite même les noms des premiers magistrats de ces petites provinces, et on leur donne le nom de Basiléïs, qui répond à celui de princes. Ne perdons point de temps à pénétrer ces inutiles obscurités.

Il y eut encore une autre inondation du temps de Deucalion, fils de Prométhée. La fable ajoute qu'il ne resta des habitants de ces climats que Deucalion et Pyrrha, qui refirent des hommes en jetant des pierres derrière eux entre leurs jambes. Ainsi le genre humain se repeupla beaucoup plus vite qu'une garenne.

Si l'on en croit des hommes très judicieux, comme Pétau le jésuite, un seul fils de Noé produisit une race qui, au bout de deux cent quatre-vingt-cinq ans, se montait à six cent vingt-trois milliards six cent douze millions d'hommes : le calcul est un peu fort. Nous sommes aujourd'hui assez malheureux pour que de vingt-six mariages il n'y en ait d'ordinaire que quatre dont il reste des enfants qui deviennent pères : c'est ce qu'on a calculé sur les relevés des registres de nos plus grandes villes. De mille enfants nés dans une même année, il en reste à peine six cents au bout de vingt ans. Désions-nous de Pétau et de ses semblables, qui font des enfans à coups de plume, aussi bien que de ceux qui ont écrit que Deucalion et Pyrrha peuplèrent la Grèce à coups de pierres.

La Grèce fut, comme on sait, le pays des fables ; et presque chaque fable fut l'origine d'un culte, d'un temple, d'une fête publique. Par quel excès de démence, par quelle opiniâtreté absurde, tant de compilateurs ont-ils voulu prouver, dans tant de volumes énormes, qu'une fête publique établie en mémoire d'un événement était une démonstration de la vérité de cet événement ? Quoi ! parce qu'on célébrait dans un temple le jeune Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter, ce Jupiter avait en effet gardé ce Bacchus dans sa cuisse ! Quoi ! Cadmus et sa femme avaient été changés en serpents dans la Béotie, parce que les Béotiens en fe-

saient commémoration dans leurs cérémonies ! Le temple de Castor et de Poilux à Rome démontrait-il que ces dieux étaient venus combattre en faveur des Romains ?

Soyez sûr bien plutôt, quand vous voyez une ancienne fête, un temple antique, qu'ils sont les ouvrages de l'erreur : cette erreur s'accrédite au bout de deux ou trois siècles ; elle devient enfin sacrée, et l'on bâtit des temples à des chimères.

Dans les temps historiques, au contraire, les plus nobles vérités trouvent peu de sectateurs ; les plus grands hommes meurent sans honneur. Les Thémistocle, les Cimon, les Miltiade, les Aristide, les Phocion, sont persécutés ; tandis que Persée, Bacchus, et d'autres personnages fantastiques, ont des temples.

On peut croire un peuple sur ce qu'il dit de lui-même à son désavantage, quand ces récits sont accompagnés de vraisemblance, et qu'ils ne contredisent en rien l'ordre ordinaire de la nature.

Les Athéniens, qui étaient épars dans un terrain très stérile, nous apprennent eux-mêmes qu'un Égyptien nommé Cécrops, chassé de son pays, leur donna leurs premières institutions. Cela paraît surprenant, puisque les Égyptiens n'étaient pas navigateurs ; mais il se peut que les Phéniciens, qui voyageaient chez toutes les nations, aient amené ce Cécrops dans l'Attique. Ce qui est bien sûr, c'est que les Grecs ne prirent point les lettres égyptiennes, auxquelles les leurs ne ressemblent point du tout. Les Phéniciens leur portèrent leur premier alphabet ; il ne consistait alors qu'en seize caractères, qui sont évidemment les mêmes : les Phéniciens depuis y ajoutèrent huit autres lettres, que les Grecs adoptèrent encore.

Je regarde un alphabet comme un monument incontestable du pays dont une nation a tiré ses premières connaissances. Il paraît encore bien probable que ces Phéniciens exploitèrent les mines d'argent qui étaient dans l'Attique, comme ils travaillèrent à celles d'Espagne. Des marchands furent les premiers précepteurs de ces mêmes Grecs, qui depuis instruisirent tant d'autres nations.

Ce peuple, tout barbare qu'il était au temps d'Ogygès, paraît né avec des organes plus favorables aux beaux-arts que tous les autres peuples. Ils avaient dans leur nature je ne sais quoi de plus fin et de plus délié ; leur langage en est un témoignage ; car, avant même qu'ils sussent écrire, on voit qu'ils eurent dans leur langue un mélange harmonieux de consonnes douces et de voyelles qu'aucun peuple de l'Asie n'a jamais connu.

Certainement le nom de Knath, qui désigne les Phéniciens, selon Sanchoniathon, n'est pas si harmonieux que celui d'Hellen ou Graios. Argos,

Athènes, Lacédémone, Olympie, sonnent mieux à l'oreille que la ville de Rehemoth. Sophia, la sagesse, est plus doux que Shochemath en syriaque et en hébreu. Basileus, roi, sonne mieux que melk ou shak. Comparez les noms d'Agamemnon, de Diomède, d'Idoménée, à ceux de Mardokempad, Simordak, Sohasduck, Niricassolahssar. Josèphe lui-même, dans son livre contre Apion, avoue que les Grecs ne pouvaient prononcer le nom barbare de Jérusalem ; c'est que les Juifs prononçaient Hershalaïm : ce mot écorchait le gosier d'un Athénien ; et ce furent les Grecs qui changèrent Hershalaïm en Jérusalem.

Les Grecs transformèrent tous les noms rudes syriaques, persans, égyptiens. De Coresh ils firent Cyrus ; d'Isheth et Oshireth ils firent Isis et Osiris ; de Moph ils firent Memphis, et accoutumèrent enfin les barbares à prononcer comme eux ; de sorte que du temps des Ptolémées, les villes et les dieux d'Égypte n'eurent plus que des noms à la grecque.

Ce sont les Grecs qui donnèrent le nom à l'Inde et au Gange. Le Gange s'appelait Sannoubi dans la langue des brames ; l'Indus, Sombadipo. Tels sont les anciens noms qu'on trouve dans le *Veidam*.

Les Grecs, en s'étendant sur les côtes de l'Asie Mineure, y amenèrent l'harmonie. Leur Homère naquit probablement à Smyrne.

La belle architecture, la sculpture perfectionnée, la peinture, la bonne musique, la vraie poésie, la vraie éloquence, la manière de bien écrire l'histoire, enfin la philosophie même, quoique informe et obscure, tout cela ne parvint aux nations que par les Grecs. Les derniers venus l'emportèrent en tout sur leurs maîtres.

L'Égypte n'eut jamais de belles statues que de la main des Grecs. L'ancienne Balbek en Syrie, l'ancienne Palmyre en Arabie, n'eurent ces palais, ces temples réguliers et magnifiques, que lorsque les souverains de ces pays appelèrent les artistes de la Grèce.

On ne voit que des restes de barbarie, comme on l'a déjà dit ailleurs, dans les ruines de Persépolis, bâtie par les Perses ; et les monuments de Balbek et de Palmyre sont encore, sous leurs décombres, des chefs-d'œuvre d'architecture.

XXV. DES LÉGISLATEURS GRECS, DE MINOS, D'ORPHÉE, DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Que des compilateurs répètent les batailles de Marathon et de Salamine, ce sont de grands exploits assez connus : que d'autres répètent qu'un petit-fils de Noé, nommé Sétim, fut roi de Macédoine, parce que dans le premier livre des *Machabées*, il est dit qu'Alexandre sortit du pays de Kittim ; je m'attacherai à d'autres objets.

Minos vivait à peu près au temps où nous plaçons Moïse ; et c'est même ce qui a donné au savant Huet, évêque d'Avranches, quelque faux prétexte de soutenir que Minos né en Crète, et Moïse né sur les confins de l'Égypte, étaient la même personne ; système qui n'a trouvé aucun partisan, tout absurde qu'il est.

Ce n'est pas ici une fable grecque ; il est indubitable que Minos fut un roi législateur. Les fameux marbres de Paros, monument le plus précieux de l'antiquité, et que nous devons aux Anglais, fixent sa naissance quatorze cent quatre-vingt-deux ans avant notre ère vulgaire ¹. Homère l'appelle dans *l'Odyssée* le sage, le confident de Dieu. Flavien Josèphe cherche à justifier Moïse par l'exemple de Minos, et des autres législateurs qui se sont crus ou qui se sont dits inspirés de Dieu. Cela est un peu étrange dans un Juif, qui ne semblait pas devoir admettre d'autre dieu que le sien, à moins qu'il ne pensât comme les Romains ses maîtres et comme chaque premier peuple de l'antiquité, qui admettait l'existence de tous les dieux des autres nations ².

Il est sûr que Minos était un législateur très sévère, puisqu'on supposa qu'après sa mort il jugeait les âmes des morts dans les enfers ; il est évident qu'alors la croyance d'une autre vie était généralement répandue dans une assez grande partie de l'Asie et de l'Europe.

Orphée est un personnage aussi réel que Minos ; il est vrai que les marbres de Paros n'en font point mention ; c'est probablement parce qu'il n'était pas né dans la Grèce proprement dite, mais dans la Thrace. Quelques uns ont douté de l'existence du premier Orphée, sur un passage de Cicéron, dans son excellent livre *De la nature des dieux*. Cotta, un des interlocuteurs, prétend qu'Aristote ne croyait pas que cet Orphée eût été chez les Grecs ; mais Aristote n'en parle pas dans les ouvrages que nous avons de lui. L'opinion de Cotta n'est pas d'ailleurs celle de Cicéron. Cent auteurs anciens parlent d'Orphée : les mystères qui portent son nom lui rendaient témoignage. Pausanias, l'auteur le plus exact qu'aient jamais eu les Grecs, dit que ses vers étaient chantés dans les cérémonies religieuses, de préférence à ceux d'Homère, qui ne vint que long-temps après lui. On sait bien qu'il ne descendit pas aux enfers, mais cette fable même prouve que les enfers étaient

un point de la théologie de ces temps reculés.

L'opinion vague de la permanence de l'âme après la mort, âme aérienne, ombre du corps, mânes, souffle léger, âme inconnue, âme incompréhensible, mais existante ; et la croyance des peines et des récompenses dans une autre vie, étaient admises dans toute la Grèce, dans les Iles, dans l'Asie, dans l'Égypte.

Les Juifs seuls parurent ignorer absolument ce mystère ; le livre de leurs lois n'en dit pas un seul mot : on n'y voit que des peines et des récompenses temporelles. Il est dit dans *l'Exode*, « Honore ton père et ta mère, afin qu'Adonaï prolonge tes jours sur la terre ; » et le livre du *Zend* (porte 44) dit : « Honore ton père et ta mère, afin de mériter le ciel. »

Warburton, le commentateur de Shakespeare, et de plus auteur de la *Légation de Moïse*, n'a pas laissé de démontrer dans cette *Légation* que Moïse n'a jamais fait mention de l'immortalité de l'âme : il a même prétendu que ce dogme n'est point du tout nécessaire dans une théocratie. Tout le clergé anglican s'est révolté contre la plupart de ses opinions, et surtout contre l'absurde arrogance avec laquelle il les débite dans sa compilation trop pédantesque. Mais tous les théologiens de cette savante église sont convenus que le dogme de l'immortalité n'est pas ordonné dans le *Pentateuque*. Cela est, en effet plus clair que le jour.

Arnauld, le grand Arnauld, esprit supérieur en tout à Warburton, avait dit long-temps avant lui dans sa belle apologie de Port-Royal, ces propres paroles : « C'est le comble de l'ignorance de mettre en doute cette vérité, qui est des plus communes, et qui est attestée par tous les pères, que les promesses de l'Ancien Testament n'étaient que temporelles et terrestres, et que les Juifs n'adoraient Dieu que pour les biens charnels. »

On a objecté que si les Perses, les Arabes, les Syriens, les Indiens, les Égyptiens, les Grecs, croyaient l'immortalité de l'âme, une vie à venir, des peines et des récompenses éternelles, les Hébreux pouvaient bien aussi les croire : que si tous les législateurs de l'antiquité ont établi de sages lois sur ce fondement, Moïse pouvait bien en user de même ; que, s'il ignorait ces dogmes utiles, il n'était pas digne de conduire une nation ; que, s'il les savait et les cachait, il en était encore plus indigne.

On répond à ces arguments que Dieu, dont Moïse était l'organe, daignait se proportionner à la grossièreté des Juifs. Je n'entre point dans cette question épineuse, et, respectant toujours tout ce qui est divin, je continue l'examen de l'histoire des hommes.

¹ Dans cet endroit des marbres d'Arundel, la date est effacée ; mais ils parlent de Minos comme d'un personnage réel ; et le lieu où se trouve le passage mutilé suffit pour indiquer à peu près l'époque de sa naissance ou de son règne. K.
² Quoi qu'en aient dit les critiques de Voltaire, ce Josèphe était un fripon qui ne croyait pas plus à Moïse qu'à Minos ; son raisonnement se réduit à ceci : « Vous regardez Minos comme un héros, quoiqu'il se soit dit inspiré : pourquoi n'avez-vous pas la même indulgence pour Moïse ? » K.

XXVI. DES SECTES DES GRECS.

Il paraît que chez les Égyptiens, chez les Persans, chez les Chaldéens, chez les Indiens, il n'y avait qu'une secte de philosophie. Les prêtres de toutes ces nations étant tous d'une race particulière, ce qu'on appelait *la sagesse* n'appartenait qu'à cette race. Leur langue sacrée, inconnue au peuple, ne laissait le dépôt de la science qu'entre leurs mains. Mais dans la Grèce, plus libre et plus heureuse, l'accès de la raison fut ouvert à tout le monde ; chacun donna l'essor à ses idées, et c'est ce qui rendit les Grecs le peuple le plus ingénieux de la terre. C'est ainsi que de nos jours la nation anglaise est devenue la plus éclairée, parce qu'on peut penser impunément chez elle.

Les stoïques admirent une âme universelle du monde, dans laquelle les âmes de tous les êtres vivants se replongeaient. Les épicuriens nièrent qu'il y eût une âme, et ne connurent que des principes physiques ; ils soutinrent que les dieux ne se mêlaient pas des affaires des hommes ; et on laissa les épicuriens en paix comme ils y laissaient les dieux.

Les écoles retentirent, depuis Thalès jusqu'au temps de Platon et d'Aristote, de disputes philosophiques, qui toutes décèlent la sagacité et la folie de l'esprit humain, sa grandeur et sa faiblesse. On argumenta presque toujours sans s'entendre, comme nous avons fait depuis le treizième siècle, où nous commençâmes à raisonner.

La réputation qu'eut Platon ne m'étonne pas ; tous les philosophes étaient inintelligibles : il l'était autant que les autres, et s'exprimait avec plus d'éloquence. Mais quel succès aurait Platon s'il paraissait aujourd'hui dans une compagnie de gens de bons sens, et s'il leur disait ces belles paroles qui sont dans son *Timée* : « De la substance
« indivisible et de la divisible Dieu composa une
« troisième espèce de substance au milieu des
« deux, tenant de la nature du même et de l'autre :
« puis prenant ces trois natures ensemble, il les
« mêla toutes en une seule forme, et força la nature
« de l'âme à se mêler avec la nature du même :
« et les ayant mêlées avec la substance, et de ces
« trois ayant fait un suppôt, il le divisa en portions
« convenables : chacune de ces portions était
« mêlée du même et de l'autre ; et de la substance
« il fit sa division ! »

Ensuite il explique, avec la même clarté, le quaternaire de Pythagore. Il faut convenir que des hommes raisonnables qui viendraient de lire *l'Entendement humain* de Locke, prieraient Platon d'aller à son école.

Ce galimatias du bon Platon n'empêche pas qu'il n'y ait de temps en temps de très belles idées dans ses ouvrages. Les Grecs avaient tant d'esprit qu'ils en abusèrent ; mais ce qui leur fait beaucoup d'honneur, c'est qu'aucun de leurs gouvernements ne gêna les pensées des hommes. Il n'y a que Socrate dont il soit avéré que ses opinions lui coûtèrent la vie ; et il fut encore moins la victime de ses opinions, que celle d'un parti violent élevé contre lui. Les Athéniens, à la vérité, lui firent boire de la ciguë, mais on sait combien ils s'en repentirent ; on sait qu'ils punirent ses accusateurs, et qu'ils élevèrent un temple à celui qu'ils avaient condamné. Athènes laissa une liberté entière non seulement à la philosophie, mais à toutes les religions ¹. Elle recevait tous les dieux étrangers ; elle avait même un autel dédié aux dieux inconnus.

Il est incontestable que les Grecs reconnaissent un Dieu suprême, ainsi que toutes les nations dont nous avons parlé. Leur Zeus, leur Jupiter, était le maître des dieux et des hommes. Cette opinion ne changea jamais depuis Orphée ; on la retrouve cent fois dans Homère : tous les autres dieux sont inférieurs. On peut les comparer aux péris des Perses, aux génies des autres nations orientales. Tous les philosophes, excepté les stratoniciens et les épicuriens, reconnurent l'architecte du monde, le *Démourgos*.

Ne craignons point de trop peser sur cette vérité historique, que la raison humaine, commencée adora quelque puissance, quelque être qu'on croyait au-dessus du pouvoir ordinaire, soit le soleil, soit la lune ou les étoiles ; que la raison humaine cultivée adora, malgré toutes ses erreurs, un Dieu suprême, maître des éléments et des autres dieux ; et que toutes les nations policées, depuis l'Inde jusqu'au fond de l'Europe, crurent en général une vie à venir, quoique plusieurs sectes de philosophes eussent une opinion contraire.

XXVII. DE ZALEUCUS, ET DE QUELQUES AUTRES
LÉGISLATEURS.

J'ose ici défier tous les moralistes et tous les législateurs, et je leur demande à tous s'ils ont dit rien de plus beau et de plus utile que l'exorde

¹ Les prêtres excitèrent plus d'une fois le peuple d'Athènes contre les philosophes, et cette fureur ne fut fatale qu'à Socrate ; mais le repentir suivit bientôt le crime, et les accusateurs furent punis. On peut donc prétendre avec raison que les Grecs ont été tolérants, surtout si on les compare à nous, qui avons immolé à la superstition des milliers de victimes, par des supplices recherchés, et en vertu de lois permanentes ; à nous, dont la sombre fureur s'est perpétuée pendant plus de quatorze siècles sans interruption ; à nous enfin, chez qui les lumières ont plutôt arrêté que détruit le fanatisme, qui s'immole encore des victimes, et dont les partisans paient encore des apologistes pour justifier ses anciennes fureurs. K

¹ Voyez dans le *Dictionnaire philosophique*, article PLATON. K.

des lois de Zaleucus, qui vivait avant Pythagore, et qui fut le premier magistrat des Locriens.

« Tout citoyen doit être persuadé de l'existence de la Divinité. Il suffit d'observer l'ordre et l'harmonie de l'univers, pour être convaincu que le hasard ne peut l'avoir formé. On doit maîtriser son âme, la purifier, en écartant tout mal ; persuadé que Dieu ne peut être bien servi par les pervers, et qu'il ne ressemble point aux misérables mortels qui se laissent toucher par de magnifiques cérémonies et par de somptueuses offrandes. La vertu seule, et la disposition constante à faire le bien, peuvent lui plaire. Qu'on cherche donc à être juste dans ses principes et dans la pratique ; c'est ainsi qu'on se rendra cher à la Divinité. Chacun doit craindre ce qui mène à l'ignominie, bien plus que ce qui conduit à la pauvreté. Il faut regarder comme le meilleur citoyen celui qui abandonne la fortune pour la justice ; mais ceux que leurs passions violentes entraînent vers le mal, hommes, femmes, citoyens, simples habitants, doivent être avertis de se souvenir des dieux, et de penser souvent aux jugements sévères qu'ils exercent contre les coupables. Qu'ils aient devant les yeux l'heure de la mort, l'heure fatale qui nous attend tous, heure où le souvenir des fautes amène les remords et le vain repentir de n'avoir pas soumis toutes ses actions à l'équité.

« Chacun doit donc se conduire à tout moment, comme si ce moment était le dernier de sa vie : mais si un mauvais génie le porte au crime, qu'il fuie au pied des autels, qu'il prie le ciel d'écarter loin de lui ce génie malfaisant ; qu'il se jette surtout entre les bras des gens de bien, dont les conseils le ramèneront à la vertu, en lui représentant la bonté de Dieu et sa vengeance. »

Non, il n'y a rien dans toute l'antiquité qu'on puisse préférer à ce morceau simple et sublime, dicté par la raison et par la vertu, dépouillé d'enthousiasme et de ces figures gigantesques que le bon sens désavoue.

Charondas, qui suivit Zaleucus, s'expliqua de même. Les Platon, les Cicéron, les divins Antonins, n'eurent point d'autre langage. C'est ainsi que s'explique, en cent endroits, ce Julien, qui eut le malheur d'abandonner la religion chrétienne, mais qui fit tant d'honneur à la nature ; Julien, le scandale de notre Église et la gloire de l'empire romain.

« Il faut, dit-il, instruire les ignorants, et non les punir ; les plaindre et non les haïr. Le devoir d'un empereur est d'imiter Dieu : l'imiter, c'est d'avoir le moins de besoins, et de faire le plus de bien qu'il est possible. » Que ceux donc qui insultent l'antiquité apprennent à la connaître ; qu'ils ne confondent pas les sages législa-

teurs avec des conteurs de fables ; qu'ils sachent distinguer les lois des plus sages magistrats, et les usages ridicules des peuples ; qu'ils ne disent point : On inventa des cérémonies superstitieuses, on prodigua de faux oracles et de faux prodiges ; donc tous les magistrats de la Grèce et de Rome qui les toléraient étaient des aveugles trompés et des trompeurs : c'est comme s'ils disaient, Il y a des bonzes à la Chine qui abusent la populace : donc le sage Confucius était un misérable imposteur.

On doit, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, rougir de ces déclamations que l'ignorance a si souvent débitées contre des sages qu'il fallait imiter, et non calomnier. Ne sait-on pas que dans tous pays le vulgaire est imbécille, superstitieux, insensé ? N'y a-t-il pas eu des convulsionnaires dans la patrie du chancelier de l'Hospital, de Charron, de Montaigne, de La Motte-le-Vayer, de Descartes, de Bayle, de Fontenelle, de Montesquieu ? N'y a-t-il pas des méthodistes, des moralistes, des millénaires, des fanatiques de toute espèce, dans le pays qui eut le bonheur de donner naissance au chancelier Bacon, à ces génies immortels, Newton et Locke, et à une foule de grands hommes ?

XXVIII. DE BACCHUS.

Excepté les fables visiblement allégoriques, comme celles des Muses, de Vénus, des Grâces, de l'Amour, de Zéphyre et de Flore, et quelques unes de ce genre, toutes les autres sont un ramas de contes, qui n'ont d'autre mérite que d'avoir fourni de beaux vers à Ovide et à Quinault, et d'avoir exercé le pinceau de nos meilleurs peintres. Mais il en est une qui paraît mériter l'attention de ceux qui aiment les recherches de l'antiquité : c'est la fable de Bacchus.

Ce Bacchus, ou Back, ou Backos, ou Dionysios, fils de Dieu, a-t-il été un personnage véritable ? Tant de nations en parlent, ainsi que d'Hercule ; on a célébré tant d'Hercules et tant de Bacchus différents, qu'on peut supposer qu'en effet il y a eu un Bacchus, ainsi qu'un Hercule.

Ce qui est indubitable, c'est que dans l'Égypte, dans l'Asie, et dans la Grèce, Bacchus ainsi qu'Hercule étaient reconnus pour demi-dieux ; qu'on célébrait leurs fêtes ; qu'on leur attribuait des miracles ; qu'il y avait des mystères institués au nom de Bacchus, avant qu'on connût les livres juifs.

On sait assez que les Juifs ne communiquèrent leurs livres aux étrangers que du temps de Ptolémée Philadelphie, environ deux cent trente ans avant notre ère. Or, avant ce temps, l'Orient et l'Occident retentissaient des orgies de Bacchus. Les

vers attribués à l'ancien Orphée célèbrent les conquêtes et les bienfaits de ce prétendu demi-dieu. Son histoire est si ancienne que les pères de l'Église ont prétendu que Bacchus était Noé, parce que Bacchus et Noé passent tous deux pour avoir cultivé la vigne.

Hérodote, en rapportant les anciennes opinions, dit que Bacchus fut élevé à Nyse, ville d'Éthiopie, que d'autres placent dans l'Arabie Heureuse. Les vers orphiques lui donnent le nom de Misès. Il résulte des recherches du savant Huet, sur l'histoire de Bacchus, qu'il fut sauvé des eaux dans un petit coffre; qu'on l'appela Misem, en mémoire de cette aventure; qu'il fut instruit des secrets des dieux; qu'il avait une verge qu'il changeait en serpent quand il voulait; qu'il passa la mer Rouge à pied sec, comme Hercule passa depuis, dans son gobelet, le détroit de Calpé et d'Abyla; que quand il alla dans les Indes, lui et son armée jouissaient de la clarté du soleil pendant la nuit; qu'il toucha de sa baguette enchanteresse les eaux du fleuve Oronte et de l'Hydaspe, et que ces eaux s'écoulèrent pour lui laisser un passage libre. Il est dit même qu'il arrêta le cours du soleil et de la lune. Il écrivit ses lois sur deux tables de pierre. Il était anciennement représenté avec des cornes ou des rayons qui partaient de sa tête.

Il n'est pas étonnant, après cela, que plusieurs savants hommes, et surtout Bochart et Huet, dans nos derniers temps, aient prétendu que Bacchus est une copie de Moïse et de Josué. Tout concourt à favoriser la ressemblance: car Bacchus s'appelait, chez les Égyptiens, Arsaph, et parmi les noms que les pères ont donnés à Moïse, on y trouve celui d'Osasirph.

Entre ces deux histoires, qui paraissent semblables en tant de points, il n'est pas douteux que celle de Moïse ne soit la vérité, et que celle de Bacchus ne soit la fable; mais il paraît que cette fable était connue des nations long-temps avant que l'histoire de Moïse fût parvenue jusqu'à elles. Aucun auteur Grec n'a cité Moïse avant Longin, qui vivait sous l'empereur Aurélien, et tous avaient célébré Bacchus.

Il paraît incontestable que les Grecs ne purent prendre l'idée de Bacchus dans le livre de la loi juive qu'ils n'entendaient pas, et dont ils n'avaient pas la moindre connaissance: livre d'ailleurs si rare chez les Juifs mêmes, que sous le roi Josias on n'en trouva qu'un seul exemplaire; livre presque entièrement perdu, pendant l'esclavage des Juifs transportés en Chaldée et dans le reste de l'Asie; livre restauré ensuite par Esdras dans les temps florissants d'Athènes et des autres républiques de la Grèce; temps où les mystères de Bacchus étaient déjà institués.

Dieu permit donc que l'esprit de mensonge divulgât les absurdités de la vie de Bacchus chez cent nations, avant que l'esprit de vérité fit connaître la vie de Moïse à aucun peuple, excepté aux Juifs.

Le savant évêque d'Avranches, frappé de cette étonnante ressemblance, ne balança pas à prononcer que Moïse était non seulement Bacchus, mais le Thaut, l'Osiris des Égyptiens. Il ajoute même ^a, pour allier les contraires, que Moïse était aussi leur Typhon; c'est-à-dire qu'il était à la fois le bon et le mauvais principe, le protecteur et l'ennemi, le dieu et le diable reconnus en Égypte.

Moïse, selon ce savant homme, est le même que Zoroastre. Il est Esculape, Amphion, Apollon, Faunus, Janus, Persée, Romulus, Vertumne, et enfin Adonis et Priape. La preuve qu'il était Adonis, c'est que Virgile a dit (églog. x, v. 48):

« Et formosus oves ad flumina pavit Adonis. »

Et le bel Adonis a gardé les moutons.

Or, Moïse garda les moutons vers l'Arabie. La preuve qu'il était Priape est encore meilleure: c'est que quelquefois on représentait Priape avec un âne, et que les Juifs passèrent pour adorer un âne. Huet ajoute, pour dernière confirmation, que la verge de Moïse pouvait fort bien être comparée au sceptre de Priape ^b

« Sceptrum Priapo tribuitur, virga Mosi. »

Voilà ce que Huet appelle sa Démonstration. Elle n'est pas, à la vérité, géométrique. Il est à croire qu'il en rougit les dernières années de sa vie, et qu'il se souvenait de sa Démonstration, quand il fit son Traité de la faiblesse de l'esprit humain, et de l'incertitude de ses connaissances.

XXIX. DES MÉTAMORPHOSES CHEZ LES GRECS, RECUEILLIES PAR OVIDE.

L'opinion de la migration des âmes conduit naturellement aux métamorphoses, comme nous l'avons déjà vu. Toute idée qui frappe l'imagination et qui l'amuse s'étend bientôt par tout le monde. Dès que vous m'avez persuadé que mon âme peut entrer dans le corps d'un cheval, vous n'aurez pas de peine à me faire croire que mon corps peut être changé en cheval aussi.

Les métamorphoses recueillies par Ovide, dont nous avons déjà dit un mot, ne devaient point du tout étonner un pythagoricien, un brame, un Chaldéen, un Égyptien. Les dieux s'étaient changés en animaux dans l'ancienne Égypte. Perceus était devenue poisson en Syrie; Sémiramis avait été changée en colombe à Babylone. Les Juifs, dans des temps très postérieurs, écrivent que Nabucho-

^a Proposition iv, pages 79 et 87.

^b Huet, page 110.

donosor fut changé en bœuf, sans compter la femme de Loth transformée en statue de sel. N'est-ce pas même une métamorphose réelle, quoique passagère, que toutes les apparitions des dieux et des génies sous la forme humaine?

Un dieu ne peut guère se communiquer à nous qu'en se métamorphosant en homme. Il est vrai que Jupiter prit la figure d'un beau cygne pour jouir de Léda; mais ces cas sont rares, et, dans toutes les religions, la Divinité prend toujours la figure humaine quand elle vient donner des ordres. Il serait difficile d'entendre la voix des dieux, s'ils se présentaient à nous en crocodiles ou en ours.

Enfin, les dieux se métamorphosèrent presque partout; et dès que nous fûmes instruits des secrets de la magie, nous nous métamorphosâmes nous-mêmes. Plusieurs personnes dignes de foi se changèrent en loups: le mot de loup-garou atteste encore parmi nous cette belle métamorphose.

Ce qui aide beaucoup à croire toutes ces transmutations et tous les prodiges de cette espèce, c'est qu'on ne peut prouver en forme leur impossibilité. On n'a nul argument à pouvoir alléguer à quiconque vous dira: « Un dieu vint hier chez moi sous la figure d'un beau jeune homme, et ma fille accouchera dans neuf mois d'un bel enfant que le dieu a daigné lui faire: mon frère, qui a osé en douter, a été changé en loup; il court et hurle actuellement dans les bois. » Si la fille accouche en effet, si l'homme devenu loup vous affirme qu'il a subi en effet cette métamorphose, vous ne pouvez démontrer que la chose n'est pas vraie. Vous n'auriez d'autre ressource que d'assigner devant les juges le jeune homme qui a contrefait le dieu, et fait l'enfant à la demoiselle; qu'à faire observer l'oncle loup-garou, et à prendre des témoins de son imposture. Mais la famille ne s'exposera pas à cet examen; elle vous soutiendra, avec les prêtres du canton, que vous êtes un profane et un ignorant; ils vous feront voir que puisqu'une chenille est changée en papillon, un homme peut tout aussi aisément être changé en bête; et si vous disputez, vous serez déferé à l'inquisition du pays comme un impie qui ne croit ni aux loup-garous, ni aux dieux qui engrossent les filles.

XXX. DE L'IDOLATRIE.

Après avoir lu tout ce que l'on a écrit sur l'idolâtrie, on ne trouve rien qui en donne une notion précise. Il semble que Locke soit le premier qui ait appris aux hommes à définir les mots qu'ils prononçaient, et à ne point parler au hasard. Le terme qui répond à idolâtrie ne se trouve dans aucune langue ancienne; c'est une expression des Grecs des derniers âges, dont on ne s'était jamais servi avant le second siècle de notre ère. C'est un

terme de reproche, un mot injurieux: jamais aucun peuple n'a pris la qualité d'idolâtre: jamais aucun gouvernement n'ordonna qu'on adorât une image, comme le dieu suprême de la nature. Les anciens Chaldéens, les anciens Arabes, les anciens Perses, n'eurent long-temps ni images ni temples. Comment ceux qui vénéraient dans le soleil, les astres et le feu, les emblèmes de la Divinité, peuvent-ils être appelés idolâtres? Ils révéraient ce qu'ils voyaient: mais certainement révéler le soleil et les astres, ce n'est pas adorer une figure taillée par un ouvrier; c'est avoir un culte erroné, mais ce n'est point être idolâtre.

Je suppose que les Égyptiens aient adoré réellement le chien Anubis et le bœuf Apis; qu'ils aient été assez fous pour ne les pas regarder comme des animaux consacrés à la Divinité, et comme un emblème du bien que leur Isheth, leur Isis, faisait aux hommes; pour croire même qu'un rayon céleste animait ce bœuf et ce chien consacrés; il est clair que ce n'était pas adorer une statue: une bête n'est pas une idole.

Il est indubitable que les hommes eurent des objets de culte avant que d'avoir des sculpteurs, et il est clair que ces hommes si anciens ne pouvaient point être appelés idolâtres. Il reste donc à savoir si ceux qui firent enfin placer les statues dans les temples, et qui firent révéler ces statues, se nommèrent adorateurs de statues, et leurs peuples, adorateurs de statues: c'est assurément ce qu'on ne trouve dans aucun monument de l'antiquité.

Mais en ne prenant point le titre d'idolâtres, l'étaient-ils en effet? était-il ordonné de croire que la statue de bronze qui représentait la figure fantastique de Bel à Babylone était le Maître, le Dieu, le Créateur du monde? la figure de Jupiter était-elle Jupiter même? n'est-ce pas (s'il est permis de comparer les usages de notre sainte religion avec les usages antiques), n'est-ce pas comme si l'on disait que nous adorons la figure du Père éternel avec une barbe longue, la figure d'une femme et d'un enfant, la figure d'une colombe? Ce sont des ornements emblématiques dans nos temples: nous les adorons si peu, que, quand ces statues sont de bois, on s'en chauffe dès qu'elles pourrissent, on en érige d'autres; elles sont de simples avertissements qui parlent aux yeux et à l'imagination. Les Turcs et les réformés croient que les catholiques sont idolâtres; mais les catholiques ne cessent de protester contre cette injure.

Il n'est pas possible qu'on adore réellement une statue, ni qu'on croie que cette statue est le Dieu suprême. Il n'y avait qu'un Jupiter, mais il y avait mille de ses statues: or, ce Jupiter qu'on croyait lancer la foudre était supposé habiter les

nuées, ou le mont Olympe, ou la planète qui porte son nom ; et ses figures ne lançaient point la foudre, et n'étaient ni dans une planète, ni dans les nuées, ni sur le mont Olympe : toutes les prières étaient adressées aux dieux immortels ; et assurément les statues n'étaient pas immortelles.

Des fourbes, il est vrai, firent croire, et des superstitieux crurent que des statues avaient parlé. Combien de fois nos peuples grossiers n'ont-ils pas eu la même crédulité ? mais jamais, chez aucun peuple, ces absurdités ne furent la religion de l'état. Quelque vieille imbécile n'aura pas distingué la statue et le dieu : ce n'est pas une raison d'affirmer que le gouvernement pensait comme cette vieille. Les magistrats voulaient qu'on révérait les représentations des dieux adorés, et que l'imagination du peuple fût fixée par ces signes visibles : c'est précisément ce qu'on fait dans la moitié de l'Europe. On a des figures qui représentent Dieu le père sous la forme d'un vieillard, et on sait bien que Dieu n'est pas un vieillard. On a des images de plusieurs saints qu'on vénère, et on sait bien que ces saints ne sont pas Dieu le père.

De même, si on ose le dire, les anciens ne se méprenaient pas entre les demi-dieux, les dieux, et le maître des dieux. Si ces anciens étaient idolâtres pour avoir des statues dans leurs temples, la moitié de la chrétienté est donc idolâtre aussi ; et si elle ne l'est pas, les nations antiques ne l'étaient pas davantage.

En un mot, il n'y a pas dans toute l'antiquité un seul poète, un seul philosophe, un seul homme d'état qui ait dit qu'on adorait de la pierre, du marbre, du bronze, ou du bois. Les témoignages du contraire sont innombrables : les nations idolâtres sont donc comme les sorciers : on en parle, mais il n'y en eut jamais.

Un commentateur, Dacier, a conclu qu'on adorait réellement la statue de Priape, parce que Horace, en faisant parler cet épouvantail, lui fait dire : « J'étais autrefois un tronc ; l'ouvrier, incertain « s'il en ferait un dieu ou une escabelle, prit le « parti d'en faire un dieu, etc. » Le commentateur cite le prophète Baruch, pour prouver que du temps d'Horace on regardait la figure de Priape comme une divinité réelle : il ne voit pas qu'Horace se moque et du prétendu dieu et de sa statue. Il se peut qu'une de ses servantes, en voyant cette énorme figure, crût qu'elle avait quelque chose de divin ; mais assurément tous ces Priapes de bois dont les jardins étaient remplis pour chasser les oiseaux n'étaient pas regardés comme les créateurs du monde.

Il est dit que Moïse, malgré la loi divine de ne faire aucune représentation d'hommes ou d'animaux, érigea un serpent d'airain, ce qui était

une imitation du serpent d'argent que les prêtres d'Égypte portaient en procession : mais quoique ce serpent fût fait pour guérir les morsures des serpents véritables, cependant on ne l'adorait pas. Salomon mit deux chérubins dans le temple ; mais on ne regardait pas ces chérubins comme des dieux. Si donc, dans le temple des Juifs et dans les nôtres, on a respecté des statues sans être idolâtres, pourquoi tant de reproches aux autres nations ? ou nous devons les absoudre, ou elles doivent nous accuser.

XXXI. DES ORACLES.

Il est évident qu'on ne peut savoir l'avenir, parce qu'on ne peut savoir ce qui n'est pas ; mais il est clair aussi qu'on peut conjecturer un événement.

Vous voyez une armée nombreuse et disciplinée, conduite par un chef habile, s'avancer dans un lieu avantageux contre un capitaine imprudent suivi de peu de troupes mal armées, mal postées, et dont vous savez que la moitié le trahit ; vous prédisiez que ce capitaine sera battu.

Vous avez remarqué qu'un jeune homme et une fille s'aiment éperdument ; vous les avez observés sortant l'un et l'autre de la maison paternelle ; vous annoncez que dans peu cette fille sera enceinte : vous ne vous trompez guère. Toutes les prédictions se réduisent au calcul des probabilités. Il n'y a donc point de nation chez laquelle on n'ait fait des prédictions qui se sont en effet accomplies. La plus célèbre, la plus confirmée, est celle que fit ce traître, Flavien Josèphe, à Vespasien et Titus son fils, vainqueurs des Juifs. Il voyait Vespasien et Titus adorés des armées romaines dans l'Orient, et Néron détesté de tout l'empire. Il ose, pour gagner les bonnes grâces de Vespasien, lui prédire, au nom du dieu des Juifs ^a, que lui et son fils seront empereurs : ils le furent en effet ; mais il est évident que Josèphe ne risquait rien. Si Vespasien succombe un jour en prétendant à l'empire, il n'est pas en état de punir Josèphe ; s'il est empereur, il le récompense ; et tant qu'il ne règne pas, il espère régner. Vespasien fait dire à ce Josèphe que, s'il est prophète, il devait avoir prédit la prise de Jotapat, qu'il avait en vain défendue contre l'armée romaine ; Josèphe répond qu'en effet il l'avait prédite ; ce qui n'était pas bien surprenant. Quel commandant, en soutenant un siège dans une petite place contre une grande armée, ne prédit pas que la place sera prise ?

Il n'était pas bien difficile de sentir qu'on pouvait s'attirer le respect et l'argent de la multitude

^a Josèphe, liv III, ch. XXVIII.

en fesant le prophète, et que la crédulité du peuple devait être le revenu de quiconque saurait le tromper. Il y eut partout des devins ; mais ce n'était pas assez de ne prédire qu'en son propre nom, il fallait parler au nom de la Divinité ; et, depuis les prophètes de l'Égypte, qui s'appelaient les *voyants*, jusqu'à Ulpus, prophète du mignon de l'empereur Adrien devenu dieu, il y eut un nombre prodigieux de charlatans sacrés qui firent parler les dieux pour se moquer des hommes. On sait assez comment ils pouvaient réussir : tantôt par une réponse ambiguë qu'ils expliquaient ensuite comme ils voulaient ; tantôt en corrompant des domestiques, en s'informant d'eux secrètement des aventures des dévots qui venaient les consulter. Un idiot était tout étonné qu'un fourbe lui dit de la part de Dieu ce qu'il avait fait de plus caché.

Ces prophètes passaient pour savoir le passé, le présent, et l'avenir ; c'est l'éloge qu'Homère fait de Calchas. Je n'ajouterai rien ici à ce que le savant Van Dale et le judicieux Fontenelle son rédacteur ont dit des oracles. Ils ont dévoilé avec sagacité des siècles de fourberie ; et le jésuite Baltus montra bien peu de sens, ou beaucoup de malignité, quand il soutint contre eux la vérité des oracles païens par les principes de la religion chrétienne. C'était réellement faire à Dieu une injure de prétendre que ce Dieu de bonté et de vérité eût lâché les diables de l'enfer pour venir faire sur la terre ce qu'il ne fait pas lui-même, pour rendre des oracles.

Où ces diables disaient vrai, et en ce cas il était impossible de ne les pas croire ; et Dieu, appuyant toutes les fausses religions par des miracles journaliers, jetait lui-même l'univers entre les bras de ses ennemis : ou ils disaient faux ; et en ce cas Dieu déchainait les diables pour tromper tous les hommes. Il n'y a peut-être jamais eu d'opinion plus absurde.

L'oracle le plus fameux fut celui de Delphes. On choisit d'abord de jeunes filles innocentes, comme plus propres que les autres à être inspirées. c'est-à-dire à proférer de bonne foi le galimatias que les prêtres leur dictaient. La jeune Pythie montait sur un trépied, posé dans l'ouverture d'un trou dont il sortait une exhalaison prophétique. L'esprit divin entraît sous la robe de Pythie par un endroit fort humain ; mais depuis qu'une jolie Pythie fut enlevée par un dévot, on prit des vieilles pour faire le métier : et je crois que c'est la raison pour laquelle l'oracle de Delphes commença à perdre beaucoup de son crédit.

Les divinations, les augures, étaient des espèces d'oracles, et sont, je crois, d'une plus haute antiquité ; car il fallait bien des cérémonies, bien du temps pour achalander un oracle divin qui ne

pouvait se passer de temple et de prêtres ; et rien n'était plus aisé que de dire la bonne aventure dans les carrefours. Cet art se subdivisa en mille façons ; on prédit par le vol des oiseaux, par le foie des moutons, par les plis formés dans la paume de la main, par des cercles tracés sur la terre, par l'eau, par le feu, par des petits cailloux, par des baguettes, par tout ce qu'on imagina, et souvent même par un pur enthousiasme qui tenait lieu de toutes les règles. Mais qui fut celui qui inventa cet art ? ce fut le premier fripon qui rencontra un imbécile.

La plupart des prédictions étaient comme celles de l'*Almanach de Liège*. *Un grand mourra ; il y aura des naufrages*. Un juge de village mourait-il dans l'année, c'était, pour ce village, le grand dont la mort était prédite ; une barque de pêcheurs était-elle submergée, voilà les grands naufrages annoncés. L'auteur de l'*Almanach de Liège* est un sorcier, soit que ces prédictions soient accomplies, soit qu'elles ne le soient pas : car, si quelque événement les favorise, sa magie est démontrée ; si les événements sont contraires, on applique la prédiction à toute autre chose, et l'algèbre le tire d'affaire.

L'*Almanach de Liège* a dit qu'il viendrait un peuple du nord qui détruirait tout ; ce peuple ne vient point ; mais un vent du nord fait geler quelques vignes : c'est ce qui a été prédit par Matthieu Laensbergh. Quelqu'un ose-t-il douter de son savoir, aussitôt les colporteurs le dénoncent comme un mauvais citoyen, et les astrologues le traitent même de petit esprit et de méchant raisonneur.

Les Sunnites mahométans ont beaucoup employé cette méthode dans l'explication du *Koran* de Mahomet. L'étoile Aldebaran avait été en grande vénération chez les Arabes ; elle signifie l'œil du taureau ; cela voulait dire que l'œil de Mahomet éclairerait les Arabes ; et que, comme un taureau, il frapperait ses ennemis de ses cornes.

L'arbre acacia était en vénération dans l'Arabie ; on en fesait de grandes haies qui préservaient les moissons de l'ardeur du soleil ; Mahomet est l'acacia qui doit couvrir la terre de son ombre salutaire. Les Turcs sensés rient de ces bêtises subtiles, les jeunes femmes n'y pensent pas ; les vieilles dévotes y croient ; et celui qui dirait publiquement à un derviche qu'il enseigne des sottises courrait risque d'être empalé. Il y a eu des savants qui ont trouvé l'histoire de leur temps dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* ; mais ces savants n'ont pas fait la même fortune que les commentateurs de l'*Alcoran*.

La plus brillante fonction des oracles fut d'assurer la victoire dans la guerre. Chaque armée, chaque nation avait ses oracles qui lui promettaient des triomphes. L'un des deux partis avait

reçu infailliblement un oracle véritable. Le vaincu, qui avait été trompé, attribuait sa défaite à quelque faute commise envers les dieux, après l'oracle rendu ; il espérait qu'une autre fois l'oracle s'accomplirait. Ainsi presque toute la terre s'est nourrie d'illusion. Il n'y eut presque point de peuple qui ne conservât dans ses archives, ou qui n'eût, par la tradition orale, quelque prédiction qui l'assurait de la conquête du monde, c'est-à-dire des nations voisines ; point de conquérant qui n'ait été prédit formellement aussitôt après sa conquête. Les Juifs mêmes, enfermés dans un coin de terre presque inconnu, entre l'Anti-Liban, l'Arabie Déserte et la Pétrée, espérèrent, comme les autres peuples, d'être les maîtres de l'univers, fondés sur mille oracles que nous expliquons dans un sens mystique, et qu'ils entendaient dans le sens littéral.

XXXII. DES SIBYLLES CHEZ LES GRECS, ET DE LEUR INFLUENCE SUR LES AUTRES NATIONS.

Lorsque presque toute la terre était remplie d'oracles, il y eut de vieilles filles qui, sans être attachées à aucun temple, s'avisèrent de prophétiser pour leur compte. On les appela *sibylles*, Διὸς βουλή, mots grecs du dialecte de Laconie, qui signifient conseil de Dieu. L'antiquité en compte dix principales en divers pays. On sait assez le conte de la bonne femme qui vint apporter dans Rome, à l'ancien Tarquin, les neuf livres de l'ancienne sibylle de Cumès. Comme Tarquin marchait trop, la vieille jeta au feu les six premiers livres, et exigea autant d'argent des trois restants qu'elle en avait demandé des neuf entiers. Tarquin les paya. Ils furent, dit-on, conservés à Rome jusqu'au temps de Sylla, et furent consumés dans un incendie du Capitole.

Mais comment se passer des prophéties des sibylles ? On envoya trois sénateurs à Érythrès, ville de Grèce, où l'on gardait précieusement un millier de mauvais vers grecs, qui passaient pour être de la façon de la sibylle Érythrée. Chacun en voulait avoir des copies. La sibylle Érythrée avait tout prédit ; il en était de ses prophéties comme de celles de Nostradamus parmi nous ; et l'on ne manquait pas, à chaque événement, de forger quelques vers grecs qu'on attribuait à la sibylle.

Auguste, qui craignait avec raison qu'on ne trouvât dans cette rapsodie quelques vers qui autoriseraient des conspirations, défendit, sous peine de mort, qu'aucun Romain eût chez lui des vers sibyllins : défense digne d'un tyran soupçonneux, qui conservait avec adresse un pouvoir usurpé par le crime.

Les vers sibyllins furent respectés plus que jamais quand il fut défendu de les lire. Il fallait

bien qu'ils contiennent la vérité, puisqu'on les cachait aux citoyens.

Virgile, dans son églogue sur la naissance de Pollion, ou de Marcellus, ou de Drusus, ne manqua pas de citer l'autorité de la sibylle de Cumès, qui avait prédit nettement que cet enfant, qui mourut bientôt après, ramènerait le siècle d'or. La sibylle Érythrée avait, disait-on alors, prophétisé aussi à Cumès. L'enfant nouveau-né, appartenant à Auguste ou à son favori, ne pouvait manquer d'être prédit par la sibylle. Les prédictions d'ailleurs ne sont jamais que pour les grands, les petits n'en valent pas la peine.

Ces oracles des sibylles étant donc toujours en très grande réputation, les premiers chrétiens, trop emportés par un faux zèle, crurent qu'ils pouvaient forger de pareils oracles pour battre les Gentils par leurs propres armes. Hermas, et saint Justin passent pour être les premiers qui eurent le malheur de soutenir cette imposture. Saint Justin cite des oracles de la sibylle de Cumès, débités par un chrétien qui avait pris le nom d'Is-tape, et qui prétendait que sa sibylle avait vécu du temps du déluge. Saint Clément d'Alexandrie (dans ses *Stromates*, livre VI) assure que l'apôtre saint Paul recommande dans ses *Épîtres* la lecture des sibylles qui ont manifestement prédit la naissance du fils de Dieu.

Il faut que cette *Épître* de saint Paul soit perdue ; car on ne trouve ces paroles, ni rien d'approchant, dans aucune des *Épîtres* de saint Paul. Il courait dans ce temps-là, parmi les chrétiens, une infinité de livres que nous n'avons plus, comme les *Prophéties* de Jaldabast, celles de Seth, d'Énoch et de Cham ; la pénitence d'Adam ; l'histoire de Zacharie, père de saint Jean ; l'Évangile des Égyptiens ; l'Évangile de saint Pierre, d'André, de Jacques ; l'Évangile d'Ève ; l'Apocalypse d'Adam ; les lettres de Jésus-Christ, et cent autres écrits dont il reste à peine quelques fragments ensevelis dans des livres qu'on ne lit guère.

L'Église chrétienne était alors partagée en société judaïsante et société non judaïsante. Ces deux sociétés étaient divisées en plusieurs autres. Quiconque se sentait un peu de talent écrivait pour son parti. Il y eut plus de cinquante évangiles jusqu'au concile de Nicée ; il ne nous en reste aujourd'hui que ceux de la Vierge, de Jacques, de l'Enfance, et de Nicodème. On forgea surtout des vers attribués aux anciennes sibylles. Tel était le respect du peuple pour ces oracles sibyllins, qu'on crut avoir besoin de cet appui étranger pour fortifier le christianisme naissant. Non seulement on fit des vers grecs sibyllins qui annonçaient Jésus-Christ, mais on les fit en acrostiches, de manière que les lettres de ces mots, *Jesous*

Christos ius Soter, étaient l'une après l'autre le commencement de chaque vers. C'est dans ces poésies qu'on trouve cette prédiction :

Avec cinq pains et deux poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert ;
Et, en ramassant les morceaux qui resteront,
Il en remplira douze paniers.

On ne s'en tint pas là ; on imagina qu'on pouvait détourner, en faveur du christianisme, le sens des vers de la quatrième églogue de Virgile (vers 4 et 7) :

« Ultima cumæi venit jam carminis ætas :....
» Jam nova progenies cœlo demittitur alto. »

Les temps de la sibylle enfin sont arrivés ;
Un nouveau rejeton descend du haut des cieux.

Cette opinion eut si grand cours dans les premiers siècles de l'Église, que l'empereur Constantin la soutint hautement. Quand un empereur parlait, il avait sûrement raison. Virgile passa long-temps pour un prophète. Enfin, on était si persuadé des oracles des sibylles, que nous avons dans une de nos hymnes, qui n'est pas fort ancienne, ces deux vers remarquables :

« Solvet sæclum in favilla,
» Teste David cum sibylla. »

Il mettra l'univers en cendres,
Témoin la sibylle et David.

Parmi les prédictions attribuées aux sibylles, on faisait surtout valoir le règne de mille ans, que les pères de l'Église adoptèrent jusqu'au temps de Théodose II.

Ce règne de Jésus-Christ pendant mille ans sur la terre était fondé d'abord sur la prophétie de saint Luc, chapitre XXI ; prophétie mal entendue, que Jésus-Christ « viendrait dans les nuées, dans « une grande puissance et dans une grande ma-
« jesté, avant que la génération présente fût pas-
« sée. » La génération avait passé ; mais saint Paul avait dit aussi dans sa première Épître aux Thessaloniens, chap. IV :

« Nous vous déclarons, comme l'ayant appris
« du Seigneur, que nous qui vivons, et qui
« sommes réservés pour son avènement, nous ne
« préviendrons point ceux qui sont déjà dans le
« sommeil.

« Car, aussitôt que le signal aura été donné par
« la voix de l'archange, et par le son de la trom-
« pette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra
« du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-
« Christ ressusciteront les premiers.

« Puis nous autres qui sommes vivants, et qui
« serons demeurés jusqu'alors, nous serons em-

« portés avec eux dans les nuées, pour aller au-
« devant du Seigneur, au milieu de l'air ; et ainsi
« nous vivrons pour jamais avec le Seigneur. »

Il est bien étrange que Paul dise que c'est le Seigneur lui-même qui lui avait parlé ; car Paul, loin d'avoir été un des disciples de Christ, avait été long-temps un de ses persécuteurs. Quoi qu'il en puisse être, *l'Apocalypse* avait dit aussi, chapitre XX, que les justes régneraient sur la terre pendant mille ans avec Jésus-Christ.

On s'attendait donc à tout moment que Jésus-Christ descendrait du ciel pour établir son règne, et rebâtir Jérusalem, dans laquelle les chrétiens devaient se réjouir avec les patriarches.

Cette nouvelle Jérusalem était annoncée dans *l'Apocalypse* : « Moi, Jean, je vis la nouvelle
« Jérusalem qui descendait du ciel, parée comme
« une épouse... Elle avait une grande et haute
« muraille, douze portes, et un ange à chaque
« porte... douze fondements où sont les noms
« des apôtres de l'agneau... Celui qui me parlait
« avait une toise d'or pour mesurer la ville, les
« portes et la muraille. La ville est bâtie en carré ;
« elle est de douze mille stades ; sa longueur, sa
« largeur et sa hauteur sont égales... Il en mesura
« aussi la muraille qui est de cent quarante-quatre
« condées... Cette muraille était de jaspe, et la
« ville était d'or, etc. »

On pouvait se contenter de cette prédiction ; mais on voulut encore avoir pour garant une sibylle à qui l'on fit dire à peu près les mêmes choses. Cette persuasion s'imprima si fortement dans les esprits, que saint Justin, dans son Dialogue contre Tryphon, dit « qu'il en est convenu,
« et que Jésus doit venir dans cette Jérusalem
« boire et manger avec ses disciples. »

Saint Irénée se livra si pleinement à cette opinion, qu'il attribue à saint Jean l'Évangéliste ces paroles : « Dans la nouvelle Jérusalem, chaque cep
« de vigne produira dix mille branches ; et chaque
« branche, dix mille bourgeons ; chaque bourgeon,
« dix mille grappes ; chaque grappe, dix mille
« grains ; chaque raisin, vingt-cinq amphores de
« vin ; et quand un des saints vendangeurs cueil-
« lera un raisin, le raisin voisin lui dira : Prends-
« moi, je suis meilleur que lui ^a. »

Ce n'était pas assez que la sibylle eût prédit ces merveilles, on avait été témoin de l'accomplissement. On vit, au rapport de Tertullien, la Jérusalem nouvelle descendre du ciel pendant quarante nuits consécutives.

Tertullien s'exprime ainsi ^b : « Nous confessons
« que le royaume nous est promis pour mille ans

^a Irénée, I. V. chap. XXXV.

^b Tertullien contre Marcion, liv. III.

« en terre, après la résurrection dans la cité de Jérusalem, apportée du ciel ici-bas. »

C'est ainsi que l'amour du merveilleux, et l'envie d'entendre et de dire des choses extraordinaires, a perverti le sens commun dans tous les temps; c'est ainsi qu'on s'est servi de la fraude, quand on n'a pas eu la force. La religion chrétienne fut d'ailleurs soutenue par des raisons si solides, que tout cet amas d'erreurs ne put l'ébranler. On dégagea l'or pur de tout cet alliage, et l'Église parvint, par degrés, à l'état où nous la voyons aujourd'hui.

XXXIII. DES MIRACLES.

Revenons toujours à la nature de l'homme; il n'aime que l'extraordinaire; et cela est si vrai, que sitôt que le beau, le sublime est commun, il ne paraît plus ni beau ni sublime. On veut de l'extraordinaire en tout genre, et on va jusqu'à l'impossible. L'histoire ancienne ressemble à celle de ce chou plus grand qu'une maison, et à ce pot plus grand qu'une église, fait pour cuire ce chou.

Quelle idée avons-nous attachée au mot *miracle*, qui d'abord signifiait *chose admirable*? Nous avons dit: C'est ce que la nature ne peut opérer; c'est ce qui est contraire à toutes ses lois. Ainsi l'Anglais qui promit au peuple de Londres de se mettre tout entier dans une bouteille de deux pintes annonçait un miracle. Et autrefois on n'aurait pas manqué de légendaires qui auraient affirmé l'accomplissement de ce prodige, s'il en était revenu quelque chose au couvent.

Nous croyons sans difficulté aux vrais miracles opérés dans notre sainte religion, et chez les Juifs, dont la religion prépara la nôtre. Nous ne parlons ici que des autres nations, et nous ne raisonnons que suivant les règles du bon sens, toujours soumises à la révélation.

Quiconque n'est pas illuminé par la foi ne peut regarder un miracle que comme une contravention aux lois éternelles de la nature. Il ne lui paraît pas possible que Dieu dérange son propre ouvrage; il sait que tout est lié dans l'univers par des chaînes que rien ne peut rompre. Il sait que Dieu étant immuable, ses lois le sont aussi; et qu'une roue de la grande machine ne peut s'arrêter, sans que la nature entière soit dérangée.

Si Jupiter, en couchant avec Alcène, fait une nuit de vingt-quatre heures, lorsqu'elle devait être de douze, il est nécessaire que la terre s'arrête dans son cours, et reste immobile douze heures entières. Mais comme les mêmes phénomènes du ciel repaissent la nuit suivante, il est nécessaire aussi que la lune et toutes les planètes se soient arrêtées. Voilà une grande révolution dans tous les orbes célestes en faveur d'une femme de Thèbes en Béotie.

Un mort ressuscité au bout de quelques jours; il faut que toutes les parties imperceptibles de son corps qui s'étaient exhalées dans l'air, et que les vents avaient emportées au loin, reviennent se mettre chacune à leur place; que les vers et les oiseaux, ou les autres animaux nourris de la substance de ce cadavre, rendent chacun ce qu'ils lui ont pris. Les vers engraisés des entrailles de cet homme auront été mangés par des hirondelles; ces hirondelles, par des pies-grièches; ces pies-grièches, par des faucons; ces faucons, par des vautours. Il faut que chacun restitue précisément ce qui appartenait au mort, sans quoi ce ne serait plus la même personne. Tout cela n'est rien encore, si l'âme ne revient dans son hôtellerie.

Si l'Être éternel, qui a tout prévu, tout arrangé, qui gouverne tout par des lois immuables, devient contraire à lui-même en renversant toutes ses lois, ce ne peut être que pour l'avantage de la nature entière. Mais il paraît contradictoire de supposer un cas où le créateur et le maître de tout puisse changer l'ordre du monde pour le bien du monde. Car, ou il a prévu le prétendu besoin qu'il en aurait, ou il ne l'a pas prévu. S'il l'a prévu, il y a mis ordre dès le commencement: s'il ne l'a pas prévu, il n'est plus Dieu.

On dit que c'est pour faire plaisir à une nation, à une ville, à une famille, que l'Être éternel ressuscite Pélops, Hippolyte, Hérés, et quelques autres fameux personnages; mais il ne paraît pas vraisemblable que le maître commun de l'univers oublie le soin de l'univers en faveur de cet Hippolyte et de ce Pélops.

Plus les miracles sont incroyables, selon les faibles lumières de notre esprit, plus ils ont été crus. Chaque peuple eut tant de prodiges, qu'ils devinrent des choses très ordinaires. Aussi ne s'avisait-on pas de nier ceux de ses voisins. Les Grecs disaient aux Égyptiens, aux nations asiatiques: « Les dieux vous ont parlé quelquefois, ils nous parlent tous les jours; s'ils ont combattu vingt fois pour vous, ils se sont mis quarante fois à la tête de nos armées; si vous avez des métamorphoses, nous en avons cent fois plus que vous; si vos animaux parlent, les nôtres ont fait de très beaux discours. » Il n'y a pas même jusqu'aux Romains chez qui les bêtes n'aient pris la parole pour prédire l'avenir. Tite-Live rapporte qu'un bœuf s'écria en plein marché: *Rome, prends garde à toi*. Plin, dans son livre huitième, dit qu'un chien parla, lorsque Tarquin fut chassé du trône. Une corneille, si l'on en croit Suétone, s'écria dans le Capitole, lorsqu'on allait assassiner Domitien: *Ἔσται πάντα καλῶς*; c'est fort bien fait, tout est bien. C'est ainsi qu'un des chevaux d'Achille, nommé Xante, prédit à son maître qu'il

mourra devant Troie. Avant le cheval d'Achille le belier de Phryxus avait parlé, aussi bien que les vaches du mont Olympe. Ainsi, au lieu de réfuter les fables, on enchérissait sur elles : on faisait comme ce praticien à qui on produisait une fausse obligation ; il ne s'amusa point à plaider ; il produisit sur-le-champ une fausse quittance.

Il est vrai que nous ne voyons guère de morts ressuscités chez les Romains ; ils s'en tenaient à des guérisons miraculeuses. Les Grecs, plus attachés à la métempsycose, eurent beaucoup de résurrections. Ils tenaient ce secret des Orientaux, de qui toutes les sciences et les superstitions étaient venues.

De toutes les guérisons miraculeuses, les plus attestées, les plus authentiques, sont celles de cet aveugle à qui l'empereur Vespasien rendit la vue, et de ce paralytique auquel il rendit l'usage de ses membres. C'est dans Alexandrie que ce double miracle s'opère ; c'est devant un peuple innombrable, devant des Romains, des Grecs, des Égyptiens ; c'est sur son tribunal que Vespasien opère ces prodiges. Ce n'est pas lui qui cherche à se faire valoir par des prestiges dont un monarque affermi n'a pas besoin ; ce sont ces deux malades eux-mêmes qui, prosternés à ses pieds, le conjurent de les guérir. Il rougit de leurs prières, il s'en moque ; il dit qu'une telle guérison n'est pas au pouvoir d'un mortel. Les deux infortunés insistent : Sérapis leur est apparu ; Sérapis leur a dit qu'ils seraient guéris par Vespasien. Enfin il se laisse fléchir : il les touche sans se flatter du succès. La divinité, favorable à sa modestie et à sa vertu, lui communique son pouvoir ; à l'instant, l'aveugle voit, et l'estropié marche. Alexandrie, l'Égypte et tout l'empire applaudissent à Vespasien, favori du ciel. Le miracle est consigné dans les archives de l'empire et dans toutes les histoires contemporaines. Cependant, avec le temps, ce miracle n'est éru de personne, parce que personne n'a intérêt de le soutenir.

Si l'on en croit je ne sais quel écrivain de nos siècles barbares, nommé Helgaut, le roi Robert, fils de Hugues Capet, guérit aussi un aveugle. Ce don des miracles, dans le roi Robert, fut apparemment la récompense de la charité avec laquelle il avait fait brûler le confesseur de sa femme, et ces chanoines d'Orléans, accusés de ne pas croire l'infaillibilité et la puissance absolue du pape, et par conséquent d'être manichéens : ou, si ce ne fut pas le prix de ces bonnes actions, ce fut celui de l'excommunication qu'il souffrit pour avoir couché avec la reine sa femme.

Les philosophes ont fait des miracles, comme les empereurs et les rois. On connaît ceux d'Apollonios de Tyane ; c'était un philosophe pythago-

ricien, tempérant, chaste et juste, à qui l'histoire ne reproche aucune action équivoque, ni aucune de ces faiblesses dont fut accusé Socrate. Il voyagea chez les mages et chez les brachmanes, et fut d'autant plus honoré partout, qu'il était modeste, donnant toujours de sages conseils, et disputant rarement. La prière qu'il avait coutume de faire aux dieux est admirable : « Dieux immortels, accordez-nous ce que vous jugerez convenable, et dont nous ne soyons pas indignes. » Il n'avait nul enthousiasme ; ses disciples en eurent : ils lui supposèrent des miracles qui furent recueillis par Philostrate. Les Tyanéens le mirent au rang des demi-dieux, et les empereurs romains approuvèrent son apothéose. Mais, avec le temps, l'apothéose d'Apollonios eut le sort de celle qu'on décernait aux empereurs romains ; et la chapelle d'Apollonios fut aussi déserte que le Socratéion élevé par les Athéniens à Socrate.

Les rois d'Angleterre, depuis saint Édouard jusqu'au roi Guillaume III, firent journellement un grand miracle, celui de guérir les écrouelles, qu'aucuns médecins ne pouvaient guérir. Mais Guillaume III ne voulut point faire de miracles, et ses successeurs s'en sont abstenus comme lui. Si l'Angleterre éprouve jamais quelque grande révolution qui la replonge dans l'ignorance, alors elle aura des miracles tous les jours.

XXXIV. DES TEMPLES.

On n'eut pas un temple aussitôt qu'on reconnut un Dieu. Les Arabes, les Chaldéens, les Persans, qui révéraient les astres, ne pouvaient guère avoir d'abord des édifices consacrés ; ils n'avaient qu'à regarder le ciel, c'était là leur temple. Celui de Bel, à Babylone, passe pour le plus ancien de tous ; mais ceux de Brama, dans l'Inde, doivent être d'une antiquité plus reculée ; au moins les brames le prétendent.

Il est dit dans les annales de la Chine que les premiers empereurs sacrifiaient dans un temple. Celui d'Hercule, à Tyr, ne paraît pas être des plus anciens. Hercule ne fut jamais, chez aucun peuple, qu'une divinité secondaire ; cependant le temple de Tyr est très antérieur à celui de Judée. Hiram en avait un magnifique, lorsque Salomon, aidé par Hiram, bâtit le sien. Hérodote, qui voyagea chez les Tyriens, dit que, de son temps, les archives de Tyr ne donnaient à ce temple que deux mille trois cents ans d'antiquité. L'Égypte était remplie de temples depuis long-temps. Hérodote dit encore qu'il apprit que le temple de Vulcain, à Memphis, avait été bâti par Ménès vers le temps qui répond à trois mille ans avant notre ère ; et il n'est pas à croire que les Égyptiens eussent élevé

un temple à Vulcaïn, avant d'en avoir donné un à Isis, leur principale divinité.

Je ne puis concilier avec les mœurs ordinaires de tous les hommes ce que dit Hérodote au livre second : il prétend que , excepté les Égyptiens et les Grecs, tous les autres peuples avaient coutume de coucher avec les femmes au milieu de leurs temples. Je soupçonne le texte grec d'avoir été corrompu. Les hommes les plus sauvages s'abstiennent de cette action devant des témoins. On ne s'est jamais avisé de caresser sa femme ou sa maîtresse en présence de gens pour qui on a les moindres égards.

Il n'est guère possible que chez tant de nations, qui étaient religieuses jusqu'au plus grand scrupule, tous les temples eussent été des lieux de prostitution. Je crois qu'Hérodote a voulu dire que les prêtres qui habitaient dans l'enceinte qui entourait le temple , pouvaient coucher avec leurs femmes dans cette enceinte qui avait le nom de temple, comme en usaient les prêtres juifs et d'autres ; mais que les prêtres égyptiens , n'habitant point dans l'enceinte , s'abstenaient de toucher à leurs femmes quand ils étaient de garde dans les porches dont le temple était entouré.

Les petits peuples furent très long-temps sans avoir de temples. Ils portaient leurs dieux dans des coffres, dans des tabernacles. Nous avons déjà vu que quand les Juifs habitèrent les déserts , à l'orient du lac Asphaltide , ils portaient le tabernacle du dieu Remphan, du dieu Moloch, du dieu Kium, comme le dit Amos, et comme le répète saint Étienne.

C'est ainsi qu'en usaient toutes les autres petites nations du désert. Cet usage doit être le plus ancien de tous, par la raison qu'il est bien plus aisé d'avoir un coffre que de bâtir un grand édifice.

C'est probablement de ces dieux portatifs que vint la coutume des processions qui se firent chez tous les peuples ; car il semble qu'on ne se serait pas avisé d'ôter un dieu de sa place, dans son temple, pour le promener dans la ville ; et cette violence eût pu paraître un sacrilège, si l'ancien usage de porter son dieu sur un chariot ou sur un brancard n'avait pas été dès long-temps établi.

La plupart des temples furent d'abord des citadelles, dans lesquelles on mettait en sûreté les choses sacrées. Ainsi le palladium était dans la forteresse de Troie ; les boucliers descendus du ciel se gardaient dans le Capitole.

Nous voyons que le temple des Juifs était une maison forte, capable de soutenir un assaut. Il est dit au troisième livre des *Rois* que l'édifice avait soixante coudées de long et vingt de large ; c'est environ quatre-vingt-dix pieds de long sur trente de face. Il n'y a guère de plus petit édifice public ;

mais cette maison étant de pierre, et bâtie sur une montagne, pouvait au moins se défendre d'une surprise ; les fenêtres, qui étaient beaucoup plus étroites au dehors qu'en dedans, ressemblaient à des meurtrières.

Il est dit que les prêtres logeaient dans des appartements de bois adossés à la muraille.

Il est difficile de comprendre les dimensions de cette architecture. Le même livre des *Rois* nous apprend que, sur les murailles de ce temple, il y avait trois étages de bois ; que le premier avait cinq coudées de large, le second six, et le troisième sept. Ces proportions ne sont pas les nôtres ; ces étages de bois auraient surpris Michel-Ange et Bramante. Quoiqu'il en soit, il faut considérer que ce temple était bâti sur le penchant de la montagne Moria, et que par conséquent il ne pouvait avoir une grande profondeur. Il fallait monter plusieurs degrés pour arriver à la petite esplanade où fut bâti le sanctuaire, long de vingt coudées ; or, un temple dans lequel il faut monter et descendre est un édifice barbare. Il était recommandable par sa sainteté, mais non par son architecture. Il n'était pas nécessaire pour les desseins de Dieu que la ville de Jérusalem fût la plus magnifique des villes, et son peuple le plus puissant des peuples ; il n'était pas nécessaire non plus que son temple surpassât celui des autres nations ; le plus beau des temples est celui où les hommages les plus purs lui sont offerts.

La plupart des commentateurs se sont donné la peine de dessiner cet édifice, chacun à sa manière. Il est à croire qu'aucun de ces dessinateurs n'a jamais bâti de maison. On conçoit pourtant que ces murailles qui portaient ces trois étages étant de pierre, on pouvait se défendre un jour ou deux dans cette petite retraite.

Cette espèce de forteresse d'un peuple privé des arts ne tint pas contre Nabusardan, l'un des capitaines du roi de Babylone, que nous nommons Nabuchodonosor.

Le second temple, bâti par Néhémie, fut moins grand et moins somptueux. Le livre d'Esdras nous apprend que les murs de ce nouveau temple n'avaient que trois rangs de pierre brute, et que le reste était de bois : c'était bien plutôt une grange qu'un temple. Mais celui qu'Hérode fit bâtir depuis fut une vraie forteresse. Il fut obligé, comme nous l'apprend Josèphe, de démolir le temple de Néhémie, qu'il appelle le temple d'Aggée. Hérode combla une partie du précipice au bas de la montagne Moria, pour faire une plate-forme appuyée d'un très gros mur sur lequel le temple fut élevé. Près de cet édifice était la tour Antonia, qu'il fortifia encore, de sorte que ce temple était une vraie citadelle.

En effet, les Juifs osèrent s'y défendre contre

l'armée de Titus, jusqu'à ce qu'un soldat romain ayant jeté une solive enflammée dans l'intérieur de ce fort, tout prit feu à l'instant : ce qui prouve que les bâtiments, dans l'enceinte du temple, n'étaient que de bois du temps d'Hérode, ainsi que sous Néhémie et sous Salomon.

Ces bâtiments de sapin contredisent un peu cette grande magnificence dont parle l'exagérateur Josèphe. Il dit que Titus, étant entré dans le sanctuaire, l'admira, et avoua que sa richesse passait sa renommée. Il n'y a guère d'apparence qu'un empereur romain, au milieu du carnage, marchant sur des monceaux de morts, s'amusât à considérer avec admiration un édifice de vingt coudées de long, tel qu'était ce sanctuaire ; et qu'un homme qui avait vu le Capitole fût surpris de la beauté d'un temple juif. Ce temple était très saint, sans doute ; mais un sanctuaire de vingt coudées de long n'avait pas été bâti par un Vitruve. Les beaux temples étaient ceux d'Éphèse, d'Alexandrie, d'Athènes, d'Olympie, de Rome.

Josèphe, dans sa Déclamation contre Apion, dit qu'il ne fallait « qu'un temple aux Juifs, parce qu'il n'y a qu'un Dieu. » Ce raisonnement ne paraît pas concluant ; car si les Juifs avaient eu sept ou huit cents milles de pays, comme tant d'autres peuples, il aurait fallu qu'ils passassent leur vie à voyager pour aller sacrifier dans ce temple chaque année. De ce qu'il n'y a qu'un Dieu, il suit que tous les temples du monde ne doivent être élevés qu'à lui ; mais il ne suit pas que la terre ne doive avoir qu'un temple. La superstition a toujours une mauvaise logique.

D'ailleurs, comment Josèphe peut-il dire qu'il ne fallait qu'un temple aux Juifs, lorsqu'ils avaient, depuis le règne de Ptolémée Philométor, le temple assez connu de l'Onion, à Bubaste en Égypte ?

XXXV. DE LA MAGIE.

Qu'est-ce que la magie ? le secret de faire ce que ne peut faire la nature ? c'est la chose impossible : aussi a-t-on cru à la magie dans tous les temps. Le mot est venu des *mag*, *maglim*, ou *mages* de Chaldée. Ils en savaient plus que les autres ; ils recherchaient la cause de la pluie et du beau temps ; et bientôt ils passèrent pour faire le beau temps et la pluie. Ils étaient astronomes ; les plus ignorants et les plus hardis furent astrologues. Un événement arrivait sous la conjonction de deux planètes ; donc ces deux planètes avaient causé cet événement ; et les astrologues étaient les maîtres des planètes. Des imaginations frappées avaient vu en songe leurs amis mourants ou morts ; les magiciens faisaient apparaître les morts.

Ayant connu le cours de la lune, il était tout simple qu'ils la fissent descendre sur la terre. Ils

disposaient même de la vie des hommes, soit en faisant des figures de cire, soit en prononçant le nom de Dieu, ou celui du diable. Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, livre premier, dit que, suivant un ancien auteur, Moïse prononça le nom de Iahou, ou Jeovah, d'une manière si efficace, à l'oreille du roi d'Égypte Phara Nekefr, que ce roi tomba sans connaissance.

Enfin, depuis Jannès et Mambres, qui étaient les sorciers à brevet de Pharaon, jusqu'à la maréchale d'Ancre, qui fut brûlée à Paris pour avoir tué un coq blanc dans la pleine lune, il n'y a pas eu un seul temps sans sortilège.

La pythonisse d'Endor qui évoqua l'ombre de Samuel est assez connue ; il est vrai qu'il serait fort étrange que ce mot de Python, qui est grec, eût été connu des Juifs du temps de Saül. Mais la *Vulgate* seule parle de Python : le texte hébreu se sert du mot *ob*, que les *Septante* ont traduit par *engastrimithon*¹.

Revenons à la magie. Les Juifs en firent le métier dès qu'ils furent répandus dans le monde. Le sabbat des sorciers en est une preuve parlante, et le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert ; ce qui leur est reproché dans le *Lévitique*, chapitre XVII.

Il n'y a guère eu parmi nous de procès criminels de sorciers, sans qu'on y ait impliqué quelque Juif.

Les Romains, tout éclairés qu'ils étaient du temps d'Auguste, s'infatuaient encore des sortilèges tout comme nous. Voyez l'églogue (VIII) de Virgile, intitulée *Pharmaceutria* (vers 69-97-98) :

« Carmina vel cælo possunt deducere lunam. »

La voix de l'enchanteur fait descendre la lune.

« His ego sæpe lupum fieri et se condere sylvis
» Mærim, sæpe animas imis exire sepulcris. »

Mæris, devenu loup, se cachait dans les bois :

Du creux de leur tombeau j'ai vu sortir les âmes.

On s'étonne que Virgile passe aujourd'hui à Naples pour un sorcier : il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans cette églogue.

Horace reproche à Sagana et à Canidia leurs horribles sortilèges. Les premières têtes de la république furent infectées de ces imaginations funestes. Sextus, le fils du grand Pompée, immola un enfant dans un de ces enchantements.

Les philtres pour se faire aimer étaient une magie plus douce ; les Juifs étaient en possession de les vendre aux dames romaines. Ceux de cette

¹ L'auteur était trop modeste pour expliquer ici par quel endroit parlait cette sorcière. C'est le même par lequel la pythonisse de Delphes recevait l'esprit divin ; et voilà pourquoi la *Vulgate* a traduit le mot *ob* par *Python* ; elle a voulu ménager la modestie des lecteurs, qu'une traduction littérale aurait pu blesser. K.

nation qui ne pouvaient devenir de riches courtiers fesaient des prophéties ou des philtres.

Toutes ces extravagances, ou ridicules, ou affreuses, se perpétuèrent chez nous, et il n'y a pas un siècle qu'elles sont décréditées. Des missionnaires ont été tout étonnés de trouver ces extravagances au bout du monde; ils ont plaint les peuples à qui le démon les inspirait. Eh! mes amis, que ne restiez-vous dans votre patrie! vous n'y auriez pas trouvé plus de diables, mais vous y auriez trouvé tout autant de sottises.

Vous auriez vu des milliers de misérables assez insensés pour se croire sorciers, et des juges assez imbéciles et assez barbares pour les condamner aux flammes. Vous auriez vu une jurisprudence établie en Europe sur la magie, comme on a des lois sur le larcin et sur le meurtre: jurisprudence fondée sur les décisions des conciles. Ce qu'il y avait de pis, c'est que les peuples, voyant que la magistrature et l'Église croyaient à la magie, n'en étaient que plus invinciblement persuadés de son existence: par conséquent, plus on poursuivait les sorciers, plus il s'en formait. D'où venait une erreur si funeste et si générale? de l'ignorance; et cela prouve que ceux qui détrompent les hommes sont leurs véritables bienfaiteurs.

On a dit que le consentement de tous les hommes était une preuve de la vérité. Quelle preuve! Tous les peuples ont cru à la magie, à l'astrologie, aux oracles, aux influences de la lune. Il eût fallu dire au moins que le consentement de tous les sages était, non pas une preuve, mais une espèce de probabilité. Et quelle probabilité encore! Tous les sages ne croyaient-ils pas, avant Copernic, que la terre était immobile au centre du monde?

Aucun peuple n'est en droit de se moquer d'un autre. Si Rabelais appelle Picatrix *mon révérend père en diable*, parce qu'on enseignait la magie à Tolède, à Salamanque et à Séville, les Espagnols peuvent reprocher aux Français le nombre prodigieux de leurs sorciers.

La France est peut-être, de tous les pays, celui qui a le plus uni la cruauté et le ridicule. Il n'y a point de tribunal en France qui n'ait fait brûler beaucoup de magiciens. Il y avait dans l'ancienne Rome des fous qui pensaient être sorciers; mais on ne trouva point de barbares qui les brûlassent.

XXXVI. DES VICTIMES HUMAINES.

Les hommes auraient été trop heureux s'ils n'avaient été que trompés; mais le temps, qui tantôt corrompt les usages et tantôt les rectifie, ayant fait couler le sang des animaux sur les autels, des prêtres, bouchers accoutumés au sang, passèrent des animaux aux hommes; et la superstition, fille dénaturée de la religion, s'écarta de

la pureté de sa mère, au point de forcer les hommes à immoler leurs propres enfants, sous prétexte qu'il fallait donner à Dieu ce qu'on avait de plus cher.

Le premier sacrifice de cette nature, dont la mémoire se soit conservée, fut celui de Jéhud chez les Phéniciens, qui, si l'on en croit les fragments de Sanchoniathon, fut immolé par son père Hillu environ deux mille ans avant notre ère. C'était un temps où les grands états étaient déjà établis, où la Syrie, la Chaldée, l'Égypte, étaient très florissantes; et déjà en Égypte, suivant Diodore, on immolait à Osiris les hommes roux; Plutarque prétend qu'on les brûlait vifs. D'autres ajoutent qu'on noyait une fille dans le Nil, pour obtenir de ce fleuve un plein débordement qui ne fût ni trop fort ni trop faible.

Ces abominables holocaustes s'établirent dans presque toute la terre. Pausanias prétend que Lycæon immola le premier des victimes humaines en Grèce. Il fallait bien que cet usage fût reçu du temps de la guerre de Troie, puisque Homère fait immoler par Achille douze Troyens à l'ombre de Patrocle. Homère eût-il osé dire une chose si horrible? n'aurait-il pas craint de révolter tous ses lecteurs, si de tels holocaustes n'avaient pas été en usage? Tout poète peint les mœurs de son pays.

Je ne parle pas du sacrifice d'Iphigénie, et de celui d'Idamante, fils d'Idoménée: vrais ou faux, ils prouvent l'opinion régnante. On ne peut guère révoquer en doute que les Scythes de la Tauride immolassent des étrangers.

Si nous descendons à des temps plus modernes, les Tyriens et les Carthaginois, dans les grands dangers, sacrifiaient un homme à Saturne. On en fit autant en Italie; et les Romains eux-mêmes, qui condamnèrent ces horreurs, immolèrent deux Gaulois et deux Grecs pour expier le crime d'une vestale. Plutarque confirme cette affreuse vérité dans ses *Questions sur les Romains*.

Les Gaulois, les Germains, eurent cette horrible coutume. Les druides brûlaient des victimes humaines dans de grandes figures d'osier: des sorcières, chez les Romains, égorgaient les hommes dévoués à la mort, et jugeaient de l'avenir par le plus ou le moins de rapidité du sang qui coulait de la blessure.

Je crois bien que ces sacrifices étaient rares: s'ils avaient été fréquents, si on en avait fait des fêtes annuelles, si chaque famille avait eu continuellement à craindre que les prêtres vinsent choisir la plus belle fille ou le fils aîné de la maison, pour lui arracher le cœur saintement sur une pierre consacrée, on aurait bientôt fini par immoler les prêtres eux-mêmes. Il est très probable que ces saints parricides ne se commettaient que dans une

nécessité pressante, dans les grands dangers, où les hommes sont subjugués par la crainte, et où la fausse idée de l'intérêt public forçait l'intérêt particulier à se taire.

Chez les brames, toutes les veuves ne se brûlaient pas toujours sur les corps de leurs maris. Les plus dévotes et les plus folles firent de temps immémorial et font encore cet étonnant sacrifice. Les Scythes immolèrent quelquefois aux mânes de leurs kans les officiers les plus chéris de ces princes. Hérodote décrit en détail la manière dont on préparait leurs cadavres pour en former un cortège autour du cadavre royal ; mais il ne paraît point par l'histoire que cet usage ait duré long-temps.

Si nous lisons l'histoire des Juifs écrite par un auteur d'une autre nation, nous aurions peine à croire qu'il y ait eu en effet un peuple fugitif d'Égypte qui soit venu par ordre exprès de Dieu immoler sept ou huit petites nations qu'il ne connaissait pas, égorger sans miséricorde toutes les femmes, les vieillards, et les enfants à la mamelle, et ne réserver que les petites filles ; que ce peuple saint ait été puni de son Dieu, quand il avait été assez criminel pour épargner un seul homme dévoué à l'anathème. Nous ne croirions pas qu'un peuple si abominable eût pu exister sur la terre ; mais, comme cette nation elle-même nous rapporte tous ces faits dans ses livres saints, il faut la croire.

Je ne traite point ici la question si ces livres ont été inspirés. Notre sainte Église, qui a les Juifs en horreur, nous apprend que les livres juifs ont été dictés par le Dieu créateur et père de tous les hommes ; je ne puis en former aucun doute, ni me permettre même le moindre raisonnement.

Il est vrai que notre faible entendement ne peut concevoir dans Dieu une autre sagesse, une autre justice, une autre bonté, que celle dont nous avons l'idée ; mais enfin, il a fait ce qu'il a voulu ; ce n'est pas à nous de le juger ; je m'en tiens toujours au simple historique.

Les Juifs ont une loi par laquelle il leur est expressément ordonné ne s'épargner aucune chose, aucun homme dévoué au Seigneur. « On ne pourra le racheter, il faut qu'il meure, » dit la loi du *Lévitique*, au chapitre xxvii. C'est en vertu de cette loi qu'on voit Jephté immoler sa propre fille, et le prêtre Samuel couper en morceaux le roi Agag¹. Le *Pentateuque* nous dit que dans le petit

pays de Madian, qui est environ de neuf lieues carrées, les Israélites ayant trouvé six cent soixante et quinze mille brebis, soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, et trente-deux mille filles vierges, Moïse commanda qu'on massacra tous les hommes, toutes les femmes, et tous les enfants, mais qu'on gardât les filles, dont trente-deux seulement furent immolées¹. Ce qu'il y a de remarquable dans ce dévouement, c'est que ce même Moïse était gendre du grand-prêtre des Madianites, Jéthro, qui lui avait rendu les plus grands services, et qui l'avait comblé de bienfaits.

Le même livre nous dit que Josué, fils de Nun, ayant passé avec sa horde la rivière du Jourdain à pied sec, et ayant fait tomber au son des trompettes les murs de Jéricho dévoués à l'anathème, il fit périr tous les habitants dans les flammes ; qu'il conserva seulement Rahab la prostituée, et sa famille, qui avait caché les espions du saint peuple, que le même Josué dévoua à la mort douze mille habitants de la ville de Haï : qu'il immola au Seigneur trente et un rois du pays, tous soumis à l'anathème, et qui furent pendus. Nous n'avons rien de comparable à ces assassinats religieux dans nos derniers temps, si ce n'est peut-être la Saint-Barthélemi et les massacres d'Irlande.

Ce qu'il y a de triste, c'est que plusieurs personnes doutent que les Juifs aient trouvé six cent soixante et quinze mille brebis, et trente-deux mille filles pucelles dans le village d'un désert au milieu des rochers ; et que personne ne doute de la Saint-Barthélemi. Mais ne cessons de répéter combien les lumières de notre raison sont impuissantes pour nous éclairer sur les étranges événements de l'antiquité, et sur les raisons que Dieu, maître de la vie et de la mort, pouvait avoir de

ceux qu'ils ont oints les premiers ne leur conviennent plus, et même de traiter les rois indociles, comme le doux Samuel a traité l'impie Agag ? K.

¹ On a prétendu que ces trente-deux filles furent seulement destinées au service du tabernacle ; mais si on lit attentivement le livre des *Nombres*, où cette histoire est rapportée, on verra que le sens de Voltaire est le plus naturel. Les Israélites avaient massacré tous les mâles en état de porter les armes, et n'avaient réservé que les femmes et les enfants. Moïse leur en fait des reproches violents ; il leur ordonne de sang-froid, plusieurs jours après la bataille, d'égorger les enfants mâles et toutes les femmes qui ne sont pas vierges. Après avoir commandé le meurtre, il prescrit aux meurtriers la méthode de se purifier. Il a oublié seulement de nous transmettre la manière dont les Juifs s'y prenaient pour distinguer une vierge d'une fille qui ne l'était pas. Ainsi, il est clair que l'on peut, sans faire injure au caractère de Moïse, croire qu'après avoir ordonné le massacre de quarante mille, tant enfants mâles que femmes, il n'a pas hésité à ordonner le sacrifice de trente-deux filles. Comment imagine-t-on que les Juifs aient pu consacrer au service du tabernacle trente-deux filles étrangères et idolâtres ? D'ailleurs la portion des prêtres avait été réglée à part, et ils ne se seraient pas contentés de trente-deux vierges. (Voyez paragraphe xix de l'ouvrage intitulé : *Ex Chrétien contre six Juifs*, dans les *Mélanges*, année 1776) K.

¹ Des critiques ont prétendu qu'il n'était pas sûr que Samuel fût prêtre. Mais comment, n'étant point prêtre, se serait-il arrogé le droit de sacrer Saül et David ? Si ce n'est pas en qualité de prêtre qu'il immola Agag, c'est donc en qualité d'assassin ou de bourreau. Si Samuel n'était pas prêtre, que devient l'autorité de son exemple employée tant de fois par les théologiens, pour prouver que les prêtres ont le droit non seulement de sacrer les rois, mais d'en sacrer d'autres, quand

choisir le peuple juif pour exterminer le peuple cananéen.

XXXVII. DES MYSTÈRES DE CÉRÈS-ÉLEUSINE.

Dans le chaos des superstitions populaires, qui auraient fait de presque tout le globe un vaste repaire de bêtes féroces, il y eut une institution salubre qui empêcha une partie du genre humain de tomber dans un entier abrutissement; ce fut celle des mystères et des expiations. Il était impossible qu'il ne se trouvât des esprits doux et sages parmi tant de fous cruels, et qu'il n'y eût des philosophes qui tâchassent de ramener les hommes à la raison et à la morale.

Ces sages se servirent de la superstition même pour en corriger les abus énormes, comme on emploie le cœur des vipères pour guérir de leurs morsures; on mêla beaucoup de fables avec des vérités utiles, et les vérités se soutinrent par les fables.

On ne connaît plus les mystères de Zoroastre. On sait peu de chose de ceux d'Isis; mais nous ne pouvons douter qu'ils n'annonçassent le grand système d'une vie future, car Celse dit à Origène, livre VIII : « Vous vous vantez de croire des peines éternelles; et tous les ministres des mystères ne les annoncèrent-ils pas aux initiés? »

L'unité de Dieu était le grand dogme de tous les mystères. Nous avons encore la prière des prêtresses d'Isis, conservée dans Apulée, et que j'ai citée en parlant des mystères égyptiens.

Les cérémonies mystérieuses de Cérès furent une imitation de celles d'Isis. Ceux qui avaient commis des crimes les confessaient et les expiaient: on jeûnait, on se purifiait, on donnait l'aumône. Toutes les cérémonies étaient tenues secrètes, sous la religion du serment, pour les rendre plus vénérables. Les mystères se célébraient la nuit pour inspirer une sainte horreur. On y représentait des espèces de tragédies, dont le spectacle étalait aux yeux le bonheur des justes et les peines des méchants. Les plus grands hommes de l'antiquité, les Platon, les Cicéron, ont fait l'éloge de ces mystères, qui n'étaient pas encore dégénérés de leur pureté première.

De très savants hommes ont prétendu que le sixième livre de *l'Énéide* n'est que la peinture de ce qui se pratiquait dans ces spectacles si secrets et si renommés. Virgile n'y parle point, à la vérité, du Demiourgos qui représentait le Créateur; mais il fait voir dans le vestibule, dans l'avant-scène, les enfants que leurs parents avaient laissés périr, et c'était un avertissement aux pères et mères.

Ensuite paraissait Minos qui jugeait les morts. Les méchants étaient entraînés dans le Tartare, et les justes conduits dans les Champs-Élysées. Ces jardins étaient tout ce qu'on avait inventé de mieux pour les hommes ordinaires. Il n'y avait que les héros demi-dieux à qui on accordait l'honneur de monter au ciel. Toute religion adopta un jardin pour la demeure des justes; et même, quand les Esséniens, chez le peuple juif, reçurent le dogme d'une autre vie, ils crurent que les bons iraient après la mort dans des jardins au bord de la mer: car, pour les pharisiens, ils adoptèrent la métempsycose, et non la résurrection. S'il est permis de citer l'histoire sacrée de Jésus-Christ parmi tant de choses profanes, nous remarquerons qu'il dit au voleur repentant: « Tu seras aujourd'hui avec moi dans le jardin ^a. » Il se conformait en cela au langage de tous les hommes.

Les mystères d'Éleusine devinrent les plus célèbres. Une chose très remarquable, c'est qu'on y lisait le commencement de la théogonie de Sanchoniathon le Phénicien; c'est une preuve que Sanchoniathon avait annoncé un Dieu suprême, créateur et gouverneur du monde. C'était donc cette doctrine qu'on dévoilait aux initiés imbus de la créance du polythéisme. Supposons parmi nous un peuple superstitieux qui serait accoutumé dès sa tendre enfance à rendre à la Vierge, à saint Joseph, et aux autres saints, le même culte qu'à Dieu le père; il serait peut-être dangereux de vouloir le détromper tout d'un coup; il serait sage de révéler d'abord aux plus modérés, aux plus raisonnables, la distance infinie qui est entre Dieu et les créatures: c'est précisément ce que firent les mystagogues. Les participants aux mystères s'assemblaient dans le temple de Cérès, et l'hierophante leur apprenait qu'au lieu d'adorer Cérès conduisant Triptolème sur un char traîné par des dragons, il fallait adorer le Dieu qui nourrit les hommes, et qui a permis que Cérès et Triptolème missent l'agriculture en honneur.

Cela est si vrai, que l'hierophante commençait par réciter les vers de l'ancien Orphée: « Marche dans la voie de la justice, adorez le seul maître de l'univers; il est un; il est seul par lui-même, tous les êtres lui doivent leur existence; il agit dans eux et par eux; il voit tout, et jamais il n'a été vu des yeux mortels. »

J'avoue que je ne conçois pas comment Pausanias peut dire que ces vers ne valent pas ceux d'Homère; il faut convenir que, du moins pour le sens, ils valent beaucoup mieux que *l'Iliade* et *l'Odyssée* entières.

Il faut avouer que l'évêque Warburton, quoi-

^a Continuo audiat voces, vagitus et ingens, etc.

^a Virg., *Énéide*, liv. VI, v. 426.

^a Luc., chap. XXIII.

que très injuste dans plusieurs de ses décisions audacieuses, donne beaucoup de force à tout ce que je viens de dire de la nécessité de cacher le dogme de l'unité de Dieu à un peuple entêté du polythéisme. Il remarque, d'après Plutarque, que le jeune Alcibiade, ayant assisté à ces mystères, ne fit aucune difficulté d'insulter aux statues de Mercure, dans une partie de débauche avec plusieurs de ses amis, et que le peuple en fureur demanda la condamnation d'Alcibiade.

Il fallait donc alors la plus grande discrétion pour ne pas choquer les préjugés de la multitude. Alexandre lui-même (si cette anecdote n'est pas apocryphe), ayant obtenu en Égypte, de l'hierophante des mystères, la permission de mander à sa mère le secret des initiés, la conjura en même temps de brûler sa lettre après l'avoir lue, pour ne pas irriter les Grecs.

Ceux qui, trompés par un faux zèle, ont prétendu depuis que ces mystères n'étaient que des débauches infâmes, devaient être détrompés par le mot même qui répond à *initiés* : il veut dire qu'on commençait une nouvelle vie.

Une preuve encore sans réplique que ces mystères n'étaient célébrés que pour inspirer la vertu aux hommes, c'est la formule par laquelle on congédiait l'assemblée. On prononçait, chez les Grecs, les deux anciens mots phéniciens *Koftomphet*, veillez et soyez purs. (Warburton, *lég. de Moïse*, livre 1.) Enfin, pour dernière preuve, c'est que l'empereur Néron, coupable de la mort de sa mère, ne put être reçu à ces mystères quand il voyagea dans la Grèce : le crime était trop énorme ; et, tout empereur qu'il était, les initiés n'auraient pas voulu l'admettre. Zosime dit aussi que Constantin ne put trouver des prêtres païens qui voulussent le purifier et l'absoudre de ses parricides.

Il y avait donc en effet chez les peuples qu'on nomme païens, gentils, idolâtres, une religion très pure ; tandis que les peuples et les prêtres avaient des usages honteux, des cérémonies puériles, des doctrines ridicules, et que même ils versaient quelquefois le sang humain en l'honneur de quelques dieux imaginaires, méprisés et détestés par les sages.

Cette religion pure consistait dans l'aveu de l'existence d'un Dieu suprême, de sa providence et de sa justice. Ce qui défigurait ces mystères, c'était, si l'on en croit Tertullien, la cérémonie de la régénération. Il fallait que l'initié parût ressusciter ; c'était le symbole du nouveau genre de vie qu'il devait embrasser. On lui présentait une couronne, il la foulait aux pieds ; l'hierophante levait sur lui le couteau sacré : l'initié, qu'on feignait de frapper, feignait aussi de tomber mort ; après quoi il paraissait ressusciter. Il y a encore chez

les francs-maçons un reste de cette ancienne cérémonie.

Pausanias, dans ses *Arcadiques*, nous apprend que, dans plusieurs temples d'Éleusine on flagellait les pénitents, les initiés ; coutume odieuse, introduite long-temps après dans plusieurs églises chrétiennes¹. Je ne doute pas que dans tous ces mystères, dont le fond était si sage et si utile, il n'entrât beaucoup de superstitions condamnables. Les superstitions conduisirent à la débauche, qui amena le mépris. Il ne resta enfin de tous ces anciens mystères que des troupes de gueux que nous avons vus, sous le nom d'Égyptiens et de Bonèmes, courir l'Europe avec des castagnettes ; danser la danse des prêtres d'Isis ; vendre du baume ; guérir la gale et en être couverts ; dire la bonne aventure, et voler des poules. Telle a été la fin de ce qu'on a eu de plus sacré dans la moitié de la terre connue.

XXXVIII. DES JUIFS AU TEMPS OU ILS COMMENCÈRENT À ÊTRE CONNUS.

Nous toucherons le moins que nous pourrons à ce qui est divin dans l'histoire des Juifs ; ou, si nous sommes forcés d'en parler, ce n'est qu'autant que leurs miracles ont un rapport essentiel à la suite des événements. Nous avons pour les prodiges continuels qui signalèrent tous les pas de cette nation, le respect qu'on leur doit ; nous les croyons avec la foi raisonnable qu'exige l'église substituée à la synagogue ; nous ne les examinons pas ; nous nous en tenons toujours à l'historique. Nous parlerons des Juifs comme nous parlerions des Scythes et des Grecs, en pesant les probabilités et en discutant les faits. Personne au monde n'ayant écrit leur histoire qu'eux-mêmes avant que les Romains détruisissent leur petit état, il faut ne consulter que leurs annales.

Cette nation est des plus modernes, à ne la regarder, comme les autres peuples, que depuis le temps où elle forme un établissement, et où elle possède une capitale. Les Juifs ne paraissent considérés de leurs voisins que du temps de Salomon, qui était à peu près celui d'Hésiode et d'Homère, et des premiers archontes d'Athènes.

Le nom de Salomon, ou Soleiman, est fort connu des Orientaux ; mais celui de David ne l'est point ; de Saül, encore moins. Les Juifs, avant Saül, ne paraissent qu'une horde d'Arabes du désert, si peu puissants, que les Phéniciens les traitaient à peu près comme les Lacédémoniens traitaient les ilotes. C'étaient des esclaves aux-

¹ Pausanias ne dit pas positivement que les coups de verges ne fussent que pour les initiés ; mais il serait plaisant d'imaginer que les prêtres d'Athènes eussent eu le droit de frapper de verges tous ceux qu'ils rencontraient. Passe pour les initiés et les dévotes. K.

quels il n'était pas permis d'avoir des armes ; ils n'avaient pas le droit de forger le fer, pas même celui d'aiguiser les socs de leurs charrues et le tranchant de leurs cognées ; il fallait qu'ils allasent à leurs maîtres pour les moindres ouvrages de cette espèce. Les Juifs le déclarent dans le livre de Samuel, et ils ajoutent qu'ils n'avaient ni épée ni javelot dans la bataille que Saül et Jonathas donnèrent à Béthaven, contre les Phéniciens, ou Philistins, journée où il est rapporté que Saül fit serment d'immoler au Seigneur celui qui aurait mangé pendant le combat.

Il est vrai qu'avant cette bataille gagnée sans armes il est dit, au chapitre précédent ^a, que Saül, avec une armée de trois cent trente mille hommes, défit entièrement les Ammonites ; ce qui semble ne se pas accorder avec l'aveu qu'ils n'avaient ni javelot, ni épée, ni aucune arme. D'ailleurs, les plus grands rois ont eu rarement à la fois trois cent trente mille combattants effectifs. Comment les Juifs, qui semblent errants et opprimés dans ce petit pays, qui n'ont pas une ville fortifiée, pas une arme, pas une épée, ont-ils mis en campagne trois cent trente mille soldats ? il y avait là de quoi conquérir l'Asie et l'Europe. Laissons à des auteurs savants et respectables le soin de concilier ces contradictions apparentes que des lumières supérieures font disparaître ; respectons ce que nous sommes tenus de respecter, et remontons à l'histoire des Juifs par leurs propres écrits.

XXXIX. DES JUIFS EN ÉGYPTÉ.

Les annales des Juifs disent que cette nation habitait sur les confins de l'Égypte dans les temps ignorés ; que son séjour était dans le petit pays de Gossen, ou Gessen, vers le mont Casius et le lac Sirbon. C'est là que sont encore les Arabes qui viennent en hiver paître leurs troupeaux dans la Basse-Égypte. Cette nation n'était composée que d'une seule famille, qui, en deux cent cinq années, produisit un peuple d'environ trois millions de personnes ; car, pour fournir six cent mille combattants que *la Genèse* compte au sortir de l'Égypte, il faut des femmes, des filles et des vieillards. Cette multiplication, contre l'ordre de la nature, est un des miracles que Dieu daigna faire en faveur des Juifs.

C'est en vain qu'une foule de savants hommes s'étonne que le roi d'Égypte ait ordonné à deux sages-femmes de faire périr tous les enfants mâles des Hébreux ; que la fille du roi, qui demeurait à Memphis, soit venue se baigner loin de Memphis, dans un bras du Nil, où jamais personne ne se

baigne à cause des crocodiles. C'est en vain qu'ils font des objections sur l'âge de quatre-vingts ans auquel Moïse était déjà parvenu avant d'entreprendre de conduire un peuple entier hors d'esclavage.

Ils disputent sur les dix plaies d'Égypte, ils disent que les magiciens du royaume ne pouvaient faire les mêmes miracles que l'envoyé de Dieu ; et que si Dieu leur donnait ce pouvoir, il semblait agir contre lui-même. Ils prétendent que Moïse ayant changé toutes les eaux en sang, il ne restait plus d'eau pour que les magiciens pussent faire la même métamorphose.

Ils demandent comment Pharaon put poursuivre les Juifs avec une cavalerie nombreuse, après que tous les chevaux étaient morts dans les cinquième, sixième, septième et dixième plaies. Ils demandent pourquoi six cent mille combattants s'enfuirent ayant Dieu à leur tête, et pouvant combattre avec avantage des Égyptiens dont tous les premiers-nés avaient été frappés de mort. Ils demandent encore pourquoi Dieu ne donna pas la fertile Égypte à son peuple chéri, au lieu de le faire errer quarante ans dans d'affreux déserts.

On n'a qu'une seule réponse à toutes ces objections sans nombre ; et cette réponse est : Dieu l'a voulu, l'Église le croit, et nous devons le croire. C'est en quoi cette histoire diffère des autres. Chaque peuple a ses prodiges ; mais tout est prodige chez le peuple juif ; et on peut dire que cela devait être ainsi, puisqu'il était conduit par Dieu même. Il est clair que l'histoire de Dieu ne doit point ressembler à celle des hommes. C'est pourquoi nous ne rapporterons aucun de ces faits surnaturels dont il n'appartient qu'à l'Esprit saint de parler ; encore moins oserons-nous tenter de les expliquer. Examinons seulement le peu d'événements qui peuvent être soumis à la critique.

XL. DE MOÏSE, CONSIDÉRÉ SIMPLEMENT COMME CHEF D'UNE NATION.

Le maître de la nature donne seul la force au bras qu'il daigne choisir. Tout est surnaturel dans Moïse. Plus d'un savant l'a regardé comme un politique très habile : d'autres ne voient en lui qu'un roseau faible dont la main divine daigne se servir pour faire le destin des empires. Qu'est-ce en effet qu'un vieillard de quatre-vingts ans pour entreprendre de conduire par lui-même tout un peuple, sur lequel il n'a aucun droit ? Son bras ne peut combattre, et sa langue ne peut articuler. Il est peint décrépité et bègue. Il ne conduit ses suivants que dans des solitudes affreuses pendant quarante années : il veut leur donner un établissement, et il ne leur en donne aucun. A suivre sa marche dans les déserts de Sur, de Sin, d'Oreb,

de Sinaï, de Pharan, de Cadès-Barné, et à le voir rétrograder jusque vers l'endroit d'où il était parti, il serait difficile de le regarder comme un grand capitaine. Il est à la tête de six cent mille combattants, et il ne pourvoit ni au vêtement ni à la subsistance de ses troupes. Dieu fait tout, Dieu remédie à tout; il nourrit, il vêt le peuple par des miracles. Moïse n'est donc rien par lui-même, et son impuissance montre qu'il ne peut être guidé que par le bras du Tout-Puissant; aussi nous ne considérons en lui que l'homme, et non le ministre de Dieu. Sa personne, en cette qualité, est l'objet d'une recherche plus sublime.

Il veut aller au pays des Cananéens, à l'occident du Jourdain, dans la contrée de Jéricho, qui est, dit-on, un bon terroir à quelques égards; et, au lieu de prendre cette route, il tourne à l'orient, entre Ésiogaber et la mer Morte, pays sauvage, stérile, hérissé de montagnes sur lesquelles il ne croît pas un arbuste, et où l'on ne trouve point de fontaine, excepté quelques petits puits d'eau salée. Les Cananéens ou Phéniciens, sur le bruit de cette irruption d'un peuple étranger, viennent le battre dans ces déserts vers Cadès-Barné. Comment se laisse-t-il battre à la tête de six cent mille soldats, dans un pays qui ne contient pas aujourd'hui deux ou trois mille habitants? Au bout de trente-neuf ans il remporte deux victoires; mais il ne remplit aucun objet de sa légation: lui et son peuple meurent avant que d'avoir mis le pied dans le pays qu'il voulait subjuguier.

Un législateur, selon nos notions communes, doit se faire aimer et craindre; mais il ne doit pas pousser la sévérité jusqu'à la barbarie: il ne doit pas, au lieu d'infliger par les ministres de la loi quelques supplices aux coupables, faire égorger au hasard une grande partie de sa nation par l'autre.

Se pourrait-il qu'à l'âge de près de six-vingts ans, Moïse, n'étant conduit que par lui-même, eût été si inhumain, si endurci au carnage, qu'il eût commandé aux lévites de massacrer, sans distinction, leurs frères, jusqu'au nombre de vingt-trois mille, pour la prévarication de son propre frère, qui devait plutôt mourir que de faire un veau pour être adoré? Quoi! après cette indigne action, son frère est grand pontife, et vingt-trois mille hommes sont massacrés!

Moïse avait épousé une Madianite, fille de Jéthro, grand-prêtre de Madian, dans l'Arabie Pétrée; Jéthro l'avait comblé de bienfaits; il lui avait donné son fils pour lui servir de guide dans les déserts: par quelle cruauté opposée à la politique (à ne juger que par nos faibles notions) Moïse aurait-il pu immoler vingt-quatre mille hommes de sa nation, sous prétexte qu'on a trouvé un Juif couché

avec une Madianite? Et comment peut-on dire, après ces étonnantes boucheries, que « Moïse était le plus doux de tous les hommes? » Avouons qu'humainement parlant, ces horreurs révoltent la raison et la nature. Mais si nous considérons dans Moïse le ministre des desseins et des vengeances de Dieu, tout change alors à nos yeux; ce n'est point un homme qui agit en homme, c'est l'instrument de la divinité, à laquelle nous n'avons aucun compte à demander: nous ne devons qu'adorer, et nous taire.

Si Moïse avait institué sa religion de lui-même, comme Zoroastre, Thaut, les premiers brames, Numa, Mahomet, et tant d'autres, nous pourrions lui demander pourquoi il ne s'est pas servi dans sa religion du moyen le plus efficace et le plus utile, pour mettre un frein à la cupidité et au crime; pourquoi il n'a pas annoncé expressément l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort; dogmes reçus dès long-temps en Égypte, en Phénicie, en Mésopotamie, en Perse, et dans l'Inde. « Vous avez été instruit, lui dirions-nous, dans la sagesse des égyptiens; vous êtes législateur, et vous négligez absolument le dogme principal des Égyptiens, le dogme le plus nécessaire aux hommes, croyance si salutaire et si sainte, que vos propres Juifs, tout grossiers qu'ils étaient, l'ont embrassée long-temps après vous; du moins elle fut adoptée en partie par les Esséniens et les Pharisiens, au bout de mille années. »

Cette objection accablante contre un législateur ordinaire tombe et perd, comme on voit, toute sa force, quand il s'agit d'une loi donnée par Dieu même, qui, ayant daigné être le roi du peuple juif, le punissait et le récompensait temporellement, et qui ne voulait lui révéler la connaissance de l'immortalité de l'âme, et les supplices éternels de l'enfer, que dans les temps marqués par ses décrets. Presque tout événement purement humain, chez le peuple juif, est le comble de l'horreur; tout ce qui est divin est au-dessus de nos faibles idées: l'un et l'autre nous réduisent toujours au silence.

Il s'est trouvé des hommes d'une science profonde qui ont poussé le pyrrhonisme de l'histoire jusqu'à douter qu'il y ait eu un Moïse; sa vie, qui est toute prodigieuse depuis son berceau jusqu'à son sépulchre, leur a paru une imitation des anciennes fables arabes, et particulièrement de celle de l'ancien Bacchus^a. Ils ne savent en quel temps placer Moïse; le nom même du Pharaon, ou roi d'Égypte, sous lequel on le fait vivre, est inconnu. Nul monument, nulles traces ne nous

^a Voyez ci-devant l'article BACCHUS, n° XXVIII.

restent du pays dans lequel on le fait voyager. Il leur paraît impossible que Moïse ait gouverné deux ou trois millions d'hommes, pendant quarante ans, dans des déserts inhabitables, où l'on trouve à peine aujourd'hui deux ou trois hordes vagabondes qui ne composent pas trois à quatre mille hommes. Nous sommes bien loin d'adopter ce sentiment téméraire, qui saperait tous les fondements de l'ancienne histoire du peuple juif.

Nous n'adhérons pas non plus à l'opinion d'Aben-Esra, de Maimonide, de Nugnès, de l'auteur des *Cérémonies judaïques*; quoique le docte Le Clerc, Middleton, les savants connus sous le titre de *Théologiens de Hollande*, et même le grand Newton, aient fortifié ce sentiment. Ces illustres savants prétendent que ni Moïse ni Josué ne purent écrire les livres qui leur sont attribués : ils disent que leurs histoires et leurs lois auraient été gravées sur la pierre, si en effet elles avaient existé; que cet art exige des soins prodigieux, et qu'il n'était pas possible de le cultiver dans des déserts. Ils se fondent, comme on peut le voir ailleurs, sur des anticipations, sur des contradictions apparentes. Nous embrassons, contre ces grands hommes, l'opinion commune, qui est celle de la Synagogue et de l'Église, dont nous reconnaissons l'infailibilité.

Ce n'est pas que nous osions accuser les Le Clerc, les Middleton, les Newton, d'impiété; à Dieu ne plaise! Nous sommes convaincus que si les livres de Moïse et de Josué, et le reste du *Pentateuque*, ne leur paraissaient pas être de la main de ces héros israélites, ils n'en ont pas été moins persuadés que ces livres sont inspirés. Ils reconnaissent le doigt de Dieu à chaque ligne dans *la Genèse*, dans *Josué*, dans *Samson*, dans *Ruth*. L'écrivain juif n'a été, pour ainsi dire, que le secrétaire de Dieu; c'est Dieu qui a tout dicté. Newton sans doute n'a pu penser autrement; on le sent assez. Dieu nous préserve de ressembler à ces hypocrites pervers qui saisissent tous les prétextes d'accuser tous les grands hommes d'irréligion, comme on les accusait autrefois de magie! Nous croirions non seulement agir contre la probité, mais insulter cruellement la religion chrétienne, si nous étions assez abandonnés pour vouloir persuader au public que les plus savants hommes et les plus grands génies de la terre ne sont pas de vrais chrétiens. Plus nous respectons l'Église, à laquelle nous sommes soumis, plus nous pensons que cette Église tolère les opinions de ces savants vertueux avec la charité qui fait son caractère.

XLII. DES JUIFS APRÈS MOÏSE, JUSQU'À SAÛL.

Je ne recherche point pourquoi Josuah ou Josué, capitaine des Juifs, lesant passer sa horde de l'orient du Jourdain à l'occident, vers Jéricho, a besoin

que Dieu suspende le cours de ce fleuve, qui n'a pas en cet endroit quarante pieds de largeur, sur lequel il était si aisé de jeter un pont de planches, et qu'il était plus aisé encore de passer à gué. Il y avait plusieurs gués à cette rivière; témoin celui auquel les Israélites égorgèrent les quarante-deux mille Israélites qui ne pouvaient prononcer *Shiboleth*.

Je ne demande point pourquoi Jéricho tombe au son des trompettes; ce sont de nouveaux prodiges que Dieu daigne faire en faveur du peuple dont il s'est déclaré le roi; cela n'est pas du ressort de l'histoire. Je n'examine point de quel droit Josué venait détruire des villages qui n'avaient jamais entendu parler de lui. Les Juifs disaient: « Nous descendons d'Abraham; Abraham voyagea chez vous il y a quatre cent quarante années: donc votre pays nous appartient, et nous devons égorgé vos mères, vos femmes et vos enfants. »

Fabricius et Holstenius se sont fait l'objection suivante: Que dirait-on si un Norvégien venait en Allemagne avec quelques centaines de ses compatriotes, et disait aux Allemands: « Il y a quatre cents ans qu'un homme de notre pays, fils d'un potier, voyagea près de Vienne; ainsi l'Autriche nous appartient, et nous venons tout massacrer au nom du Seigneur? » Les mêmes auteurs considèrent que le temps de Josué n'est pas le nôtre; que ce n'est pas à nous à porter un œil profane dans les choses divines; et surtout que Dieu avait le droit de punir les péchés des Cananéens par les mains des Juifs.

Il est dit qu'à peine Jéricho est sans défense, que les Juifs immolent à leur Dieu tous les habitants, vieillards, femmes, filles, enfants à la mamelle, et tous les animaux, excepté une femme prostituée qui avait gardé chez elle les espions juifs, espions d'ailleurs inutiles, puisque les murs devaient tomber au son des trompettes. Pourquoi tuer aussi tous les animaux qui pouvaient servir?

A l'égard de cette femme, que *la Vulgate* appelle *meretrix*, apparemment elle mena depuis une vie plus honnête, puisqu'elle fut aïeule de David, et même du Sauveur des chrétiens qui ont succédé aux Juifs. Tous ces événements sont des figures, des prophéties, qui annoncent de loin la loi de grâce. Ce sont, encore une fois, des mystères auxquels nous ne touchons pas.

Le livre de Josué rapporte que ce chef, s'étant rendu maître d'une partie du pays de Canaan, fit pendre ses rois au nombre de trente-un; c'est-à-dire trente-un chefs de bourgades, qui avaient osé défendre leurs foyers, leurs femmes et leurs enfants. Il faut se prosterner ici devant la Providence, qui châtie les péchés de ces rois par le glaive de Josué.

Il n'est pas bien étonnant que les peuples voisins

se réunissent contre les Juifs, qui, dans l'esprit des peuples aveuglés, ne pouvaient passer que pour des brigands exécrables, et non pour les instruments sacrés de la vengeance divine et du futur salut du genre humain. Ils furent réduits en esclavage par Cusan, roi de Mésopotamie. Il y a loin, il est vrai, de la Mésopotamie à Jéricho; il fallait donc que Cusan eût conquis la Syrie et une partie de la Palestine. Quoiqu'il en soit, ils sont esclaves huit années, et restent ensuite soixante-deux ans sans remuer. Ces soixante-deux ans sont une espèce d'asservissement, puisqu'il leur était ordonné par la loi de prendre tout le pays depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate; que tout ce vaste pays leur était promis, et qu'assurément ils auraient été tentés de s'en emparer s'ils avaient été libres. Ils sont esclaves dix-huit années sous Églon, roi des Moabites, assassiné par Aod; ils sont ensuite, pendant vingt années, esclaves d'un peuple cananéen qu'ils ne nomment pas, jusqu'au temps où la prophétesse guerrière, Débora, les délivre. Ils sont encore esclaves pendant sept ans jusqu'à Gédéon.

Ils sont esclaves dix-huit ans des Phéniciens, qu'ils appellent Philistins, jusqu'à Jephthé. Ils sont encore esclaves des Phéniciens quarante années jusqu'à Saül. Ce qui peut confondre notre jugement, c'est qu'ils étaient esclaves du temps même de Samson, pendant qu'il suffisait à Samson d'une simple mâchoire d'âne pour tuer mille Philistins, et que Dieu opérait, par les mains de Samson, les plus étonnants prodiges.

Arrêtons-nous ici un moment pour observer combien de Juifs furent exterminés par leurs propres frères, ou par l'ordre de Dieu même, depuis qu'ils errèrent dans les déserts, jusqu'au temps où ils eurent un roi élu par le sort.

Les Lévites, après l'adoration du veau d'or, jeté en fonte par le frère de Moïse, égorgent. 25,000 Juifs.

Consumés par le feu, pour la révolte de Coré. 250

Égorgés pour la même révolte. 14,700

Égorgés pour avoir eu commerce avec les filles madianites. 24,000

Égorgés au gué du Jourdain, pour n'avoir pas pu prononcer *Shiboleth*. 42,000

Tués par les Benjamites qu'on attaquait. 40,000

Benjamites tués par les autres tribus. 45,000

Lorsque l'arche fut prise par les Philistins, et que Dieu, pour les

A reporter. 488,950

Report 488,950

punir, les ayant affligés d'hémorrhoides, ils ramenèrent l'arche à Bethsamès, et qu'ils offrirent au Seigneur cinq ans d'or et cinq rats d'or; les Bethsamites, frappés de mort pour avoir regardé l'arche, au nombre de. 50,070

Somme totale. 259,020 Juifs.

Voilà deux cent trente-neuf mille vingt Juifs exterminés par l'ordre de Dieu même, ou par leurs guerres civiles, sans compter ceux qui périrent dans le désert, et ceux qui moururent dans les batailles contre les Cananéens, etc.; ce qui peut aller à plus d'un million d'hommes.

Si on jugeait des Juifs comme des autres nations, on ne pourrait concevoir comment les enfants de Jacob auraient pu produire une race assez nombreuse pour supporter une telle perte. Mais Dieu qui les conduisait, Dieu qui les éprouvait et les punissait, rendit cette nation si différente en tout des autres hommes, qu'il faut la regarder avec d'autres yeux que ceux dont on examine le reste de la terre, et ne point juger de ces événements comme on juge des événements ordinaires.

XLII. DES JUIFS DEPUIS SAÛL.

Les Juifs ne paraissent pas jouir d'un sort plus heureux sous leurs rois que sous leurs juges.

Leur premier roi, Saül, est obligé de se donner la mort. Isboseth et Miphiboseth, ses fils, sont assassinés.

David livre aux Gabaonites sept petits-fils de Saül pour être mis en croix. Il ordonne à Salomon son fils de faire mourir Adonias son autre fils, et son général Joab. Le roi Asa fait tuer une partie du peuple dans Jérusalem. Baasa assassine Nadab, fils de Jéroboam, et tous ses parents. Jéhu assassine Joram et Ochosias, soixante et dix fils d'Achab, quarante-deux frères d'Ochosias, et tous leurs amis. Athalie assassine tous ses petits-fils, excepté Joas; elle est assassinée par le grand-prêtre Joiadad. Joas est assassiné par ses domestiques; Amasias est tué. Zacharias est assassiné par Seltum, qui est assassiné par Manahem, lequel Manahem fait fendre le ventre à toutes les femmes grosses dans Tapsa. Phacécia, fils de Manahem, est assassiné par Phacée, fils de Roméli, qui est assassiné par Ozée, fils d'Éla. Manassé fait tuer un grand nombre de Juifs, et les Juifs assassinent Ammon, fils de Manassé, etc.

Au milieu de ces massacres, dix tribus enlevées par Salmanasar, roi des Babyloniens, sont esclaves et dispersées pour jamais, excepté quelques

^a *Genèse*, chap. xv, v. 18; *Deutéronome*, chap. 1, v. 7.

manœuvres qu'on garde pour cultiver la terre.

Il reste encore deux tribus, qui bientôt sont esclaves à leur tour pendant soixante et dix ans : au bout de ces soixante et dix ans, les deux tribus obtiennent de leurs vainqueurs et de leurs maîtres la permission de retourner à Jérusalem. Ces deux tribus, ainsi que le peu de Juifs qui peuvent être restés à Samarie avec les nouveaux habitants étrangers, sont toujours sujettes des rois de Perse.

Quand Alexandre s'empare de la Perse, la Judée est comprise dans ses conquêtes. Après Alexandre, les Juifs demeurèrent soumis tantôt aux Séleucides, ses successeurs en Syrie, tantôt aux Ptolémées, ses successeurs en Égypte ; toujours assujettis, et ne se soutenant que par le métier de courtiers qu'ils faisaient dans l'Asie. Ils obtinrent quelques faveurs du roi d'Égypte Ptolémée Épiphane. Un Juif, nommé Joseph, devint fermier-général des impôts sur la Basse-Syrie et la Judée, qui appartenaient à ce Ptolémée. C'est là l'état le plus heureux des Juifs ; car c'est alors qu'ils bâtirent la troisième partie de leur ville, appelée depuis l'enceinte des Machabées, parce que les Machabées l'achevèrent.

Du joug du roi Ptolémée ils repassent à celui du roi de Syrie, Antiochus le Dieu. Comme ils s'étaient enrichis dans les fermes, ils devinrent audacieux, et se révoltèrent contre leur maître Antiochus. C'est le temps des Machabées, dont les Juifs d'Alexandrie ont célébré le courage et les grandes actions ; mais les Machabées ne purent empêcher que le général d'Antiochus Eupator, fils d'Antiochus Épiphane, ne fit raser les murailles du temple, en laissant subsister seulement le sanctuaire, et qu'on ne fit trancher la tête au grand-prêtre Onias, regardé comme l'auteur de la révolte.

Jamais les Juifs ne furent plus inviolablement attachés à leurs rois que sous les rois de Syrie ; ils n'adorèrent plus de divinités étrangères : ce fut alors que leur religion fut irrévocablement fixée, et cependant ils furent plus malheureux que jamais, comptant toujours sur leur déliyrance, sur les promesses de leurs prophètes, sur le secours de leur Dieu, mais abandonnés par la Providence, dont les décrets ne sont pas connus des hommes.

Ils respirèrent quelque temps par les guerres intestines des rois de Syrie ; mais bientôt les Juifs eux-mêmes s'armèrent les uns contre les autres. Comme ils n'avaient point de rois, et que la dignité de grand sacrificateur était la première, c'était pour l'obtenir qu'il s'élevait de violents partis : on n'était grand-prêtre que les armes à la

main, et on n'arrivait au sanctuaire que sur les cadavres de ses rivaux.

Hircan, de la race des Machabées, devenu grand-prêtre, mais toujours sujet des Syriens, fit ouvrir le sépulcre de David, dans lequel l'exagérateur Josèphe prétend qu'on trouva trois mille talents. C'était quand on rebâtissait le temple, sous Néhémie, qu'il eût fallu chercher ce prétendu trésor. Cet Hircan obtint d'Antiochus Sidétès le droit de battre monnaie ; mais comme il n'y eut jamais de monnaie juive, il y a grande apparence que le trésor du tombeau de David n'avait pas été considérable.

Il est à remarquer que ce grand-prêtre Hircan était saducéen, et qu'il ne croyait ni à l'immortalité de l'âme, ni aux anges ; sujet nouveau de querelle qui commençait à diviser les saducéens et les pharisiens. Ceux-ci conspirèrent contre Hircan, et voulurent le condamner à la prison et au fouet. Il se vengea d'eux, et gouverna despotiquement.

Son fils Aristobule osa se faire roi pendant les troubles de Syrie et d'Égypte : ce fut un tyran plus cruel que tous ceux qui avaient opprimé le peuple juif. Aristobule, exact à la vérité à prier dans le temple et ne mangeant jamais de porc, fit mourir de faim sa mère, et fit égorger Antigone, son frère. Il eut pour successeur un nommé Jean ou Jeanné, aussi méchant que lui.

Ce Jeanné, souillé de crimes, laissa deux fils qui se firent la guerre. Ces deux fils étaient Aristobule et Hircan ; Aristobule chassa son frère, et se fit roi. Les Romains alors subjuguèrent l'Asie. Pompée en passant vint mettre les Juifs à la raison, prit le temple, fit pendre les séditieux aux portes, et chargea de fers le prétendu roi Aristobule.

Cet Aristobule avait un fils qui osait se nommer Alexandre. Il remua, il leva quelques troupes, et finit par être pendu par ordre de Pompée.

Enfin, Marc-Antoine donna pour roi aux Juifs un Arabe Iduméen, du pays de ces Amalécites, tant maudits par les Juifs. C'est ce même Hérode que saint Matthieu dit avoir fait égorger tous les petits enfants des environs de Bethléem, sur ce qu'il apprit qu'il était né un *roi des Juifs* dans ce village, et que trois mages, conduits par une étoile, étaient venus lui offrir des présents.

Ainsi les Juifs furent presque toujours subjugués ou esclaves. On sait comme ils se révoltèrent contre les Romains, et comme Titus et ensuite Adrien les firent tous vendre au marché, au prix de l'animal dont ils ne voulaient pas manger.

Ils essayèrent un sort encore plus funeste sous les empereurs Trajan et Adrien, et ils le méritèrent. Il y eut, du temps de Trajan, un tremble-

ment de terre qui engloutit les plus belles villes de la Syrie. Les Juifs crurent que c'était le signal de la colère de Dieu contre les Romains. Ils se rassemblèrent, ils s'armèrent en Afrique et en Chypre : une telle fureur les anima, qu'ils dévorèrent les membres des Romains égorgés par eux ; mais bientôt tous les coupables moururent dans les supplices. Ce qui restait fut animé de la même rage sous Adrien, quand Barchochébas, se disant leur messie, se mit à leur tête. Ce fanatisme fut étouffé dans des torrents de sang.

Il est étonnant qu'il reste encore des Juifs. Le fameux Benjamin de Tudèle, rabbin très savant, qui voyagea dans l'Europe et dans l'Asie au douzième siècle, en comptait environ trois cent quatre-vingt mille, tant Juifs que Samaritains ; car il ne faut pas faire mention d'un prétendu royaume de Théma, vers le Thibet, où ce Benjamin, trompeur ou trompé sur cet article, prétend qu'il y avait trois cent mille Juifs des dix anciennes tribus rassemblés sous un souverain. Jamais les Juifs n'eurent aucun pays en propre, depuis Vespasien, excepté quelques bourgades dans les déserts de l'Arabie Heureuse, vers la mer Rouge. Mahomet fut d'abord obligé de les ménager ; mais à la fin il détruisit la petite domination qu'ils avaient établie au nord de la Mecque. C'est depuis Mahomet qu'ils ont cessé réellement de composer un corps de peuple.

En suivant simplement le fil historique de la petite nation juive, on voit qu'elle ne pouvait avoir une autre fin. Elle se vante elle-même d'être sortie d'Égypte comme une horde de voleurs, emportant tout ce qu'elle avait emprunté des Égyptiens : elle fait gloire de n'avoir jamais épargné ni la vieillesse, ni le sexe, ni l'enfance, dans les villages et dans les bourgs dont elle a pu s'emparer. Elle ose étaler une haine irréconciliable contre toutes les nations ^a ; elle se révolte contre tous ses

^a Voici ce qu'on trouve dans une réponse à l'évêque Warburton, lequel, pour justifier la haine des Juifs contre les nations, écrivit avec beaucoup de haine et d'injures contre plusieurs auteurs français :

« Venons maintenant à la haine invétérée que les Israélites « avaient conçue contre toutes les nations. Dites-moi si on « égorge les pères et les mères, les fils et les filles, les enfants « à la mamelle, et les animaux même, sans haine ? Si un « homme avait trempé dans le sang ses mains dégouttantes « de fiel et d'encre, oserait-il dire qu'il aurait assassiné sans « colère et sans haine ? Relisez tous les passages où il est or- « donné aux Juifs de ne pas laisser une âme en vie, et dites « après cela qu'il ne leur était pas permis de haïr. C'est se « tromper grossièrement sur la haine ; c'est un usurier qui ne « sait pas compter.

« Quoi ! ordonner qu'on ne mange pas dans le plat dont « un étranger s'est servi, de ne pas toucher ses habits, ce « n'est pas ordonner l'aversion pour les étrangers ?... Les « Juifs, dites-vous, ne haïssaient que l'idolâtrie, et non les « idolâtres : plaisante distinction !

« Un jour un tigre rassasié de carnage rencontra des brebis « qui prirent la fuite ; il courut après elles, et leur dit : Mes « enfants, vous vous imaginez que je ne vous aime point ;

maitres. Toujours superstitieuse, toujours avide du bien d'autrui, toujours barbare, rampante dans le malheur, et insolente dans la prospérité. Voilà ce que furent les Juifs aux yeux des Grecs et des Romains qui purent lire leurs livres ; mais, aux yeux des chrétiens éclairés par la foi, ils ont été nos précurseurs, ils nous ont préparé la voie, ils ont été les hérauts de la Providence.

Les deux autres nations qui sont errantes comme la juive dans l'Orient, et qui, comme elle, ne s'allient avec aucun autre peuple, sont les Baniens et les Parsis nommés Guèbres. Ces Baniens, adonnés au commerce ainsi que les Juifs, sont les descendants des premiers habitants paisibles de l'Inde ; ils n'ont jamais mêlé leur sang à un sang étranger, non plus que les Brachmanes. Les Parsis sont ces mêmes Perses, autrefois dominateurs de l'Orient, et souverains des Juifs. Ils sont dispersés depuis Omar, et labourent en paix une partie de la terre où ils régnerent ; fidèles à cette antique religion des mages, adorant un seul Dieu, et conservant le feu sacré qu'ils regardent comme l'ouvrage et l'emblème de la Divinité.

Je ne compte point ces restes d'Égyptiens, adorateurs secrets d'Isis, qui ne subsistent plus aujourd'hui que dans quelques troupes vagabondes, bientôt pour jamais anéanties.

XLIII. DES PROPHÈTES JUIFS.

Nous nous garderons bien de confondre les Nabim, les Roheim des Hébreux, avec les imposteurs des autres nations. On sait que Dieu ne se communiquait qu'aux Juifs, excepté dans quelques cas particuliers, comme, par exemple, quand il inspira Balaam, prophète de Mésopotamie, et qu'il lui fit prononcer le contraire de ce qu'on voulait lui faire dire. Ce Balaam était le prophète d'un autre Dieu, et cependant il n'est point dit qu'il fût un faux prophète ^a. Nous avons déjà remarqué que les prêtres d'Égypte étaient prophètes et voyants. Quel sens attachait-on à ce mot ? celui d'inspiré. Tantôt l'inspiré devinait le passé, tantôt l'avenir ; souvent il se contentait de parler dans un style figuré : c'est pourquoi l'on a donné le même nom aux poètes et aux prophètes, *vates*.

Le titre, la qualité de prophète était-elle une dignité chez les Hébreux, un ministère particulier attaché par la loi à certaines personnes choisies, comme la dignité de pythie à Delphes ? Non ; les prophètes étaient seulement ceux qui se sentaient

^a vous avez tort : c'est votre bélement que je haïs ; mais « j'ai du goût pour vos personnes, et je vous chéris au « point que je ne veux faire qu'une chair avec vous : je « m'unis à vous par la chair et le sang ; je bois l'un, je « mange l'autre pour vous incorporer à moi. Jugez si on peut « aimer plus intimement. »

^a *Nombres*, chap. xxii.

inspirés, ou qui avaient des visions. Il arrivait de là que souvent il s'élevait de faux prophètes sans mission, qui croyaient avoir l'esprit de Dieu, et qui souvent causèrent de grands malheurs ; comme les prophètes des Cévennes au commencement de ce siècle.

Il était très difficile de distinguer le faux prophète du véritable. C'est pourquoi Manassé, roi de Juda, fit périr Isaïe par le supplice de la scie. Le roi Sédécias ne pouvait décider entre Jérémie et Ananie, qui prédisaient des choses contraires, et il fit mettre Jérémie en prison. Ézéchiël fut tué par des Juifs, compagnons de son esclavage. Michée ayant prophétisé des malheurs aux rois Achab et Josaphat, un autre prophète, Tsedekia, fils de Canaa ^a, lui donna un soufflet, en lui disant : L'esprit de l'Éternel a passé par ma main pour aller sur ta joue. Osée, chapitre ix, déclare que les prophètes sont des fous : *stultum prophetam, insanum virum spiritualement*. Les prophètes se traitaient les uns les autres de visionnaires et de menteurs. Il n'y avait donc d'autre moyen de discerner le vrai du faux, que d'attendre l'accomplissement des prédictions.

Élisée étant allé à Damas en Syrie, le roi, qui était malade, lui envoya quarante chameaux chargés de présents, pour savoir s'il guérirait ; Élisée répondit « que le roi pourrait guérir, mais qu'il mourrait. » Le roi mourut en effet. Si Élisée n'avait pas été un prophète du vrai Dieu, on aurait pu le soupçonner de se ménager une évasion à tout événement ; car si le roi n'était pas mort, Élisée avait prédit sa guérison en disant qu'il pouvait guérir, et qu'il n'avait pas spécifié le temps de sa mort. Mais ayant confirmé sa mission par des miracles éclatants, on ne pouvait douter de sa véracité.

Nous ne rechercherons pas ici, avec les commentateurs, ce que c'était que l'esprit double qu'Élisée reçut d'Élie, ni ce que signifie le manteau que lui donna Élie, en montant au ciel dans un char de feu, traîné par des chevaux enflammés, comme les Grecs figurèrent en poésie le char d'Apollon. Nous n'approfondirons point quel est le type, quel est le sens mystique de ces quarante-deux petits enfants qui, en voyant Élisée dans le chemin escarpé qui conduit à Béthel, lui dirent en riant, *Monte, chauve, monte* ; et de la vengeance qu'en tira le prophète, en faisant venir sur-le-champ deux ours qui dévorèrent ces innocentes créatures. Les faits sont connus, et le sens peut en être caché.

Il faut observer ici une coutume de l'Orient, que les Juifs poussèrent à un point qui nous

étonne. Cet usage était non seulement de parler en allégories, mais d'exprimer, par des actions singulières, les choses qu'on voulait signifier. Rien n'était plus naturel alors que cet usage ; car les hommes n'ayant écrit long-temps leurs pensées qu'en hiéroglyphes, ils devaient prendre l'habitude de parler comme ils écrivaient.

Ainsi les Seythes (si on en croit Hérodote) envoyèrent à Darah, que nous appelons Darius, un oiseau, une souris, une grenouille, et cinq flèches : cela voulait dire que si Darius ne s'enfuyait aussi vite qu'un oiseau, ou s'il ne se cachait comme une souris et comme une grenouille, il périrait par leurs flèches.

Le conte peut n'être pas vrai ; mais il est toujours un témoignage des emblèmes en usage dans ces temps reculés.

Les rois s'écrivaient en énigmes : on en a des exemples dans Hiram, dans Sgomon, dans la reine de Saba. Tarquin-le-Superbe, consulté dans son jardin par son fils sur la manière dont il faut se conduire avec les Gabiens, ne répond qu'en abattant les pavots qui s'élevaient au-dessus des autres fleurs. Il faisait assez entendre qu'il fallait exterminer les grands et épargner le peuple.

C'est à ces hiéroglyphes que nous devons les fables, qui furent les premiers écrits des hommes. La fable est bien plus ancienne que l'histoire.

Il faut être un peu familiarisé avec l'antiquité pour n'être point effarouché des actions et des discours énigmatiques des prophètes juifs.

Isaïe veut faire entendre au roi Achaz qu'il sera délivré dans quelques années du roi de Syrie et du melk ou roitelet de Samarie, unis contre lui ; il lui dit : « Avant qu'un enfant soit en âge de discerner le mal et le bien, vous serez délivré de ces deux rois. Le Seigneur prendra un rasoir de louage, pour raser la tête, le poil du pénil (qui est figuré par les pieds), et la barbe, etc. » Alors le prophète prend deux témoins, Zacharie et Urie ; il couche avec la prophétesse, elle met au monde un enfant. Le Seigneur lui donne le nom de Maher-Salal-has-bas, *Partagez vite les dépouilles* ; et ce nom signifie qu'on partagera les dépouilles des ennemis.

Je n'entre point dans le sens allégorique et infiniment respectable qu'on donne à cette prophétie ; je me borne à l'examen de ces usages étonnants aujourd'hui pour nous.

Le même Isaïe marche tout nu dans Jérusalem, pour marquer que les Égyptiens seront entièrement dépouillés par le roi de Babylone.

Quoi ! dira-t-on, est-il possible qu'un homme marche tout nu dans Jérusalem, sans être repris de justice ? Oui, sans doute : Diogène ne fut pas le seul dans l'antiquité qui eut cette hardiesse.

^a Paralipomènes, chap. xviii

Strabon, dans son quinzième livre, dit qu'il y avait dans les Indes une secte de brachmanes qui auraient été honteux de porter des vêtements. Aujourd'hui encore on voit des pénitents dans l'Inde qui marchent nus et chargés de chaînes, avec un anneau de fer attaché à la verge, pour expier les péchés du peuple. Il y en a dans l'Afrique et dans la Turquie. Ces mœurs ne sont pas nos mœurs, et je ne crois pas que du temps d'Isaïe il y eût un seul usage qui ressemblât aux nôtres.

Jérémie n'avait que quatorze ans quand il reçut l'esprit. Dieu étendit sa main et lui toucha la bouche, parce qu'il avait quelque difficulté de parler. Il voit d'abord une chaudière bouillante tournée au nord; cette chaudière représente les peuples qui viendront du septentrion, et l'eau bouillante figure les malheurs de Jérusalem.

Il achète une ceinture de lin, la met sur ses reins, et va la cacher, par l'ordre de Dieu, dans un trou auprès de l'Euphrate: il retourne ensuite la prendre, et la trouve pourrie. Il nous explique lui-même cette parabole, en disant que l'orgueil de Jérusalem pourrira.

Il se met des cordes au cou, il se charge de chaînes, il met un joug sur ses épaules; il envoie ces cordes, ces chaînes et ce joug aux rois voisins, pour les avertir de se soumettre au roi de Babylone, Nabuchodonosor, en faveur duquel il prophétise.

Ézéchiel peut surprendre davantage: il prédit aux Juifs que les pères mangeront leurs enfants, et que les enfants mangeront leurs pères. Mais avant d'en venir à cette prédiction, il voit quatre animaux étincelants de lumière, et quatre roues couvertes d'yeux: il mange un volume de parchemin; on le lie avec des chaînes. Il trace un plan de Jérusalem sur une brique; il met à terre une poêle de fer; il couche trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et quarante jours sur le côté droit. Il doit manger du pain de froment, d'orge, de fèves, de lentilles, de millet, et le couvrir d'excréments humains. « C'est ainsi, dit-il, que les enfants d'Israël mangeront leur pain souillé, parmi les nations chez lesquelles ils seront chassés. » Mais Ézéchiel ayant témoigné son horreur pour ce pain de douleur, Dieu lui permet de ne le couvrir que d'excréments de bœuf.

Il coupe ses cheveux, et les divise en trois parts; il en met une partie au feu, coupe la seconde avec une épée autour de la ville, et jette au vent la troisième.

Le même Ézéchiel a des allégories encore plus surprenantes. Il introduit le Seigneur, qui parle ainsi, chapitre xvi: « Quand tu naquis, on ne t'avait point coupé le nombril, et tu n'étais ni lavée, ni salée... tu es devenue grande, ta gorge s'est formée, ton poil a paru... J'ai passé, j'ai

« connu que c'était le temps des amants. Je t'ai
« couverte, et je me suis étendu sur ton ignomi-
« nie... Je t'ai donné des chaussures et des robes
« de coton, des bracelets, un collier, des pendants
« d'oreille... Mais, pleine de confiance en ta
« beauté, tu t'es livrée à la fornication... et tu as
« bâti un mauvais lieu; tu t'es prostituée dans les
« carrefours; tu as ouvert tes jambes à tous les
« passants... tu as recherché les plus robustes...
« On donne de l'argent aux courtisanes, et tu en
« as donné à tes amants, etc. »

^a « Oolla a fornicqué sur moi; elle a aimé avec
« fureur ses amants: princes, magistrats, cava-
« liers... Sa sœur, Ooliba, s'est prostituée avec
« plus d'emportement. Sa luxure a recherché ceux
« qui avaient le... d'un âne, et qui... comme les
« chevaux ^b. »

Ces expressions nous semblent bien indécentes et bien grossières; elles ne l'étaient point chez les Juifs, elles signifiaient les apostasies de Jérusalem et de Samarie. Ces apostasies étaient représentées très souvent comme une fornication, comme un adultère. Il ne faut pas, encore une fois, juger des mœurs, des usages, des façons de parler anciennes, par les nôtres; elles ne se ressemblent pas plus que la langue française ne ressemble au chaldéen et à l'arabe.

Le Seigneur ordonne d'abord au prophète Osée, chapitre I, de prendre pour sa femme une prostituée, et il obéit. Cette prostituée lui donne un fils. Dieu appelle ce fils Jezraël: c'est un type de la maison de Jéhu, qui périra, parce que Jéhu avait tué Joram dans Jezraël. Ensuite le Seigneur ordonne à Osée, chap. III, d'épouser une femme adultère, qui soit aimée d'un autre, comme le Seigneur aime les enfants d'Israël, qui regardent les dieux étrangers, et qui aiment le marc de raisin. Le Seigneur, dans la prophétie d'Amos, chap. IV, menace les vaches de Samarie de les mettre dans la chaudière. Enfin, tout est l'opposé de nos mœurs et de notre tour d'esprit; et, si l'on examine les usages de toutes les nations orientales, nous les trouverons également opposés à nos coutumes, non seulement dans les temps reculés, mais aujourd'hui même que nous les connaissons mieux.

XLIV. DES PRIÈRES DES JUIFS.

Il nous reste peu de prières des anciens peuples; nous n'avons que deux ou trois formules des mystères, et l'ancienne prière à Isis, rapportée dans Apulée. Les Juifs ont conservé les leurs.

Si l'on peut conjecturer le caractère d'une na-

^a Ézéchiel, chap. XXIII

^b On a très approfondi cette matière dans plusieurs livres nouveaux, surtout dans les *Questions sur l'encyclopédie*, et dans l'*Examen important de milord Bolingbroke*.

tion par les prières qu'elle fait à Dieu, on s'apercevra aisément que les Juifs étaient un peuple charnel et sanguinaire. Ils paraissent, dans leurs psaumes, souhaiter la mort du pécheur plutôt que sa conversion, et ils demandent au Seigneur, dans le style oriental, tous les biens terrestres.

« Tu arroseras les montagnes, la terre sera rassasiée de fruits ^a. »

« Tu produis le foin pour les bêtes, et l'herbe pour l'homme. Tu fais sortir le pain de la terre, et le vin qui réjouit le cœur; tu donnes l'huile qui répand la joie sur le visage ^b. »

« Juda est une marmite remplie de viandes; la montagne du Seigneur est une montagne coagulée, une montagne grasse. Pourquoi regardez-vous les montagnes coagulées ^c? »

Mais il faut avouer que les Juifs maudissent leurs ennemis dans un style non moins figuré.

« Demande-moi et je te donnerai en héritage toutes les nations; tu les régiras avec une verge de fer ^d. »

« Mon Dieu, traitez mes ennemis selon leurs œuvres, selon leurs desseins méchants; punissez-les comme ils le méritent ^e. »

« Que mes ennemis impies rougissent, qu'ils soient conduits dans le sépulchre ^f. »

« Seigneur, prenez vos armes et votre bouclier, tirez votre épée, fermez tous les passages; que mes ennemis soient couverts de confusion; qu'ils soient comme la poussière emportée par le vent, qu'ils tombent dans le piège ^g. »

« Que la mort les surprenne, qu'ils descendent tout vivants dans la fosse ^h. »

« Dieu brisera leurs dents dans leur bouche; il mettra en poudre les mâchoires de ces lions ⁱ. »

« Ils souffriront la faim comme des chiens; ils se disperseront pour chercher à manger, et ne seront point rassasiés ^j. »

« Je m'avancerai vers l'Idumée, et je la foulerai aux pieds ^k. »

« Réprimez ces bêtes sauvages; c'est une assemblée de peuples semblables à des taureaux et à des vaches... Vos pieds seront baignés dans le sang de vos ennemis, et la langue de vos chiens en sera abreuvée ^l. »

« Faites fondre sur eux tous les traits de votre colère; qu'ils soient exposés à votre fureur; que leur demeure et leurs tentes soient désertes ^m. »

« Répandez abondamment votre colère sur les peuples à qui vous êtes inconnu ⁿ. »

« Mon Dieu, traitez-les comme les Madianites, rendez-les comme une roue qui tourne toujours,

« comme la paille que le vent emporte, comme une forêt brûlée par le feu ^a. »

« Asservissez le pécheur; que le malin soit tous les jours à son côté droit ^b. »

« Qu'il soit toujours condamné quand il plaidera.

« Que sa prière lui soit imputée à péché; que ses enfants soient orphelins, et sa femme veuve; que ses enfants soient des mendiants vagabonds; que l'usurier enlève tout son bien. »

« Le Seigneur, juste, coupera leurs têtes: que tous les ennemis de Sion soient comme l'herbe sèche des toits ^c. »

« Heureux celui qui éventrera les petits enfants encore à la mamelle, et qui les écrasera contre la pierre ^d. »

On voit que si Dieu avait exaucé toutes les prières de son peuple, il ne serait resté que des Juifs sur la terre, car ils détestaient toutes les nations, ils en étaient détestés; et, en demandant sans cesse que Dieu exterminât tous ceux qu'ils haïssaient, ils semblaient demander la ruine de la terre entière. Mais il faut toujours se souvenir que non seulement les Juifs étaient le peuple chéri de Dieu, mais l'instrument de ses vengeances. C'était par lui qu'il punissait les péchés des autres nations, comme il punissait son peuple par elles. Il n'est plus permis aujourd'hui de faire les mêmes prières, et de lui demander qu'on éventre les mères et les enfants encore à la mamelle, et qu'on les écrase contre la pierre. Dieu étant reconnu pour le père commun de tous les hommes, aucun peuple ne fait ces imprécations contre ses voisins. Nous avons été aussi cruels quelquefois que les Juifs; mais en chantant leurs psaumes, nous n'en détournons pas le sens contre les peuples qui nous font la guerre. C'est un des grands avantages que la loi de grâce a sur la loi de rigueur: et plutôt à Dieu que, sous une loi sainte et avec des prières divines, nous n'eussions pas répandu le sang de nos frères et ravagé la terre au nom d'un Dieu de miséricorde!

XLV. DE JOSÈPHE, HISTORIEN DES JUIFS.

On ne doit pas s'étonner que l'histoire de Flavien Josèphe trouvât des contradicteurs quand elle parut à Rome. Il est vrai qu'il n'y en avait que très peu d'exemplaires, il fallait au moins trois mois à un copiste habile pour la transcrire. Les livres étaient très chers et très rares: peu de Romains daignaient lire les annales d'une chétive nation d'esclaves, pour qui les grands et les petits avaient un mépris égal. Cependant il paraît, par la réponse de Josèphe à Apion, qu'il trouva un

^a Psaume LXXXVIII. — ^b Ps. CIII. — ^c Ps. CVII. — ^d Ps. II. — ^e Ps. XXVII. — ^f Ps. XXX. — ^g Ps. XXXIV. — ^h Ps. LIV. — ⁱ Ps. LVII. — ^j Ps. LVIII. — ^k Ps. LIX. — ^l Ps. LXVII. — ^m Ps. LXVIII. — ⁿ Ps. LXXVIII.

^a Psaume LXXXII. — ^b Ps. CVIII. — ^c Ps. CXXXIII. — ^d Ps. CXXXVI.

petit nombre de lecteurs ; et l'on voit aussi que ce petit nombre le traita de menteur et de visionnaire.

Il faut se mettre à la place des Romains du temps de Titus , pour concevoir avec quel mépris mêlé d'horreur les vainqueurs de la terre connue et les législateurs des nations devaient regarder l'histoire du peuple juif. Ces Romains ne pouvaient guère savoir que Josèphe avait tiré la plupart des faits des livres sacrés dictés par le Saint-Esprit. Ils ne pouvaient pas être instruits que Josèphe avait ajouté beaucoup de choses à la Bible, et en avait passé beaucoup sous silence. Ils ignoraient qu'il avait pris le fond de quelques historiettes dans le troisième livre d'Esdras , et que ce livre d'Esdras est un de ceux qu'on nomme apocryphes.

Que devait penser un sénateur romain en lisant ces contes orientaux ? Josèphe rapporte (livre x , chapitre XII), que Darius , fils d'Astyage , avait fait le prophète Daniel gouverneur de trois cent soixante villes , lorsqu'il défendit , sous peine de la vie , de prier aucun dieu pendant un mois. Certainement l'Écriture ne dit point que Daniel gouvernait trois cent soixante villes.

Josèphe semble supposer ensuite que toute la Perse se fit juive.

Le même Josèphe donne au second temple des Juifs , rebâti par Zorobabel , une singulière origine.

Zorobabel , dit-il , était l'intime ami du roi Darius. Un esclave juif intime ami du roi des rois ! c'est à peu près comme si un de nos historiens nous disait qu'un fanatique des Cévennes , délivré des galères , était l'intime ami de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit , selon Flavien Josèphe , Darius , qui était un prince de beaucoup d'esprit , proposa à toute sa cour une question digne du *Mercur galant* , savoir : qui avait le plus de force , ou du vin , ou des rois , ou des femmes. Celui qui répondrait le mieux devait , pour récompense , avoir une tiare de lin , une robe de pourpre , un collier d'or , boire dans une coupe d'or , coucher dans un lit d'or , se promener dans un chariot d'or traîné par des chevaux enharnachés d'or , et avoir des patentes de cousin du roi.

Darius s'assit sur son trône d'or pour écouter les réponses de son académie de beaux esprits. L'un disserta en faveur du vin , l'autre fut pour les rois ; Zorobabel prit le parti des femmes. Il n'y a rien de si puissant qu'elles ; car j'ai vu , dit-il , Apamée , la maîtresse du roi mon seigneur , donner de petits soufflets sur les joues de sa sacrée majesté , et lui ôter son turban pour s'en coiffer.

Darius trouva la réponse de Zorobabel si comique , que sur-le-champ il fit rebâti le temple de Jérusalem.

Ce conte ressemble assez à celui qu'un de nos plus ingénieux académiciens a fait de Soliman . et

d'un nez retroussé , lequel a servi de canevas à un fort joli opéra bouffon. Mais nous sommes contraints d'avouer que l'auteur du nez retroussé n'a eu ni lit d'or , ni carrosse d'or , et que le roi de France ne l'a point appelé mon cousin : nous ne sommes plus au temps des Darius.

Ces rêveries dont Josèphe surchargeait les livres saints firent tort sans doute , chez les païens , aux vérités que la Bible contient. Les Romains ne pouvaient distinguer ce qui avait été puisé dans une source impure , de ce que Josèphe avait tiré d'une source sacrée. Cette Bible , sacrée pour nous , était ou inconnue aux Romains , ou aussi méprisée d'eux que Josèphe lui-même. Tout fut également l'objet des railleries et du profond dédain que les lecteurs concurent pour l'histoire juive. Les apparitions des anges aux patriarches , le passage de la mer Rouge , les dix plaies d'Égypte ; l'inconcevable multiplication du peuple juif en si peu de temps , et dans un aussi petit terrain ; le soleil et la lune s'arrêtant en plein midi , pour donner le temps à ce peuple brigand de massacrer quelques paysans déjà exterminés par une pluie de pierres ; tous les prodiges qui signalèrent cette nation ignorée , furent traités avec ce mépris qu'un peuple vainqueur de tant de nations , un peuple-roi , mais à qui Dieu s'était caché , avait naturellement pour un petit peuple barbare réduit en esclavage.

Josèphe sentait bien que tout ce qu'il écrivait révolterait des auteurs profanes ; il dit en plusieurs endroits : *Le lecteur en jugera comme il voudra*. Il eût craint d'effaroucher les esprits ; il diminua , autant qu'il le peut , la foi qu'on doit aux miracles. On voit à tout moment qu'il est honteux d'être Juif , lors même qu'il s'efforce de rendre sa nation recommandable à ses vainqueurs. Il faut sans doute pardonner aux Romains , qui n'avaient que le sens commun , qui n'avaient pas encore la foi , de n'avoir regardé l'historien Josèphe que comme un misérable transfuge qui leur contait des fables ridicules , pour tirer quelque argent de ses maîtres. Bénissons Dieu , nous qui avons le bonheur d'être plus éclairés que les Titus , les Trajan , les Antonin , et que tout le sénat et les chevaliers romains nos maîtres ; nous qui , éclairés par des lumières supérieures , pouvons discerner les fables absurdes de Josèphe , et les sublimes vérités que la sainte Écriture nous annonce.

XLVI. D'UN MENSONGE DE FLAVIEN JOSÈPHE , CONCERNANT ALEXANDRE ET LES JUIFS.

Lorsque Alexandre , élu par tous les Grecs , comme son père , et comme autrefois Agamemnon , pour aller venger la Grèce des injures de l'Asie , eut remporté la victoire d'Issus , il s'empara de la Syrie , l'une des provinces de Darah ou Darius ; il

voulait s'assurer de l'Égypte avant de passer l'Euphrate et le Tigre, et ôter à Darius tous les ports qui pourraient lui fournir des flottes. Dans ce dessein, qui était celui d'un très grand capitaine, il fallut assiéger Tyr. Cette ville était sous la protection des rois de Perse et souveraine de la mer; Alexandre la prit après un siège opiniâtre de sept mois, et y employa autant d'art que de courage; la digne qu'il osa faire sur la mer est encore aujourd'hui regardée comme le modèle que doivent suivre tous les généraux dans de pareilles entreprises. C'est en imitant Alexandre que le duc de Parme prit Anvers, et le cardinal de Richelieu, La Rochelle (s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes). Rollin, à la vérité, dit qu'Alexandre ne prit Tyr que parce qu'elle s'était moquée des Juifs, et que Dieu voulut venger l'honneur de son peuple; mais Alexandre pouvait avoir encore d'autres raisons: il fallait, après avoir soumis Tyr, ne pas perdre un moment pour s'emparer du port de Péluse. Ainsi Alexandre ayant fait une marche forcée pour surprendre Gaza, il alla de Gaza à Péluse en sept jours. C'est ainsi qu'Arrien, Quinte-Curce, Diodore, Paul Orose même, le rapportent fidèlement d'après le journal d'Alexandre.

Que fait Josèphe pour relever sa nation sujette des Perses, tombée sous la puissance d'Alexandre, avec toute la Syrie, et honorée depuis de quelques privilèges par ce grand homme? Il prétend qu'Alexandre, en Macédoine, avait vu en songe le grand-prêtre des Juifs, Jaddus (supposé qu'il y eût en effet un prêtre juif dont le nom finit en *us*); que ce prêtre l'avait encouragé à son expédition contre les Perses, que c'était par cette raison qu'Alexandre avait attaqué l'Asie. Il ne manqua donc pas, après le siège de Tyr, de se détourner de cinq ou six journées de chemin pour aller voir Jérusalem. Comme le grand-prêtre Jaddus avait autrefois apparu en songe à Alexandre, il reçut aussi en songe un ordre de Dieu d'aller saluer ce roi; il obéit, et, revêtu de ses habits pontificaux, suivi de ses lévites en surplis, il alla en procession au-devant d'Alexandre. Dès que ce monarque vit Jaddus, il reconnut le même homme qui l'avait averti en songe, sept ou huit ans auparavant, de venir conquérir la Perse, et il le dit à Parménion. Jaddus avait sur sa tête son bonnet orné d'une lame d'or, sur laquelle était gravé un mot hébreu. Alexandre, qui, sans doute, entendait l'hébreu parfaitement, reconnut aussitôt le nom de Jéhovah, et se prosterna humblement, sachant bien que Dieu ne pouvait avoir que ce nom. Jaddus lui montra aussitôt des prophéties qui disaient clairement « qu'Alexandre s'emparerait de l'empire des Perses; » prophéties qui n'avaient point été faites après la

bataille d'Issus. Il le flatta que Dieu l'avait choisi pour ôter à son peuple chéri toute espérance de régner sur la terre promise; ainsi qu'il avait choisi autrefois Nabuchodonosor et Cyrus, qui avaient possédé la terre promise l'un après l'autre. Ce conte absurde du romancier Josèphe ne devait pas, ce me semble, être copié par Rollin, comme s'il était attesté par un écrivain sacré.

Mais c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire ancienne, et bien souvent la moderne.

XLVII. DES PRÉJUGÉS POPULAIRES AUXQUELS LES ÉCRIVAINS SACRÉS ONT DAIGNÉ SE CONFORMER PAR CONDESCENDANCE.

Les livres saints sont faits pour enseigner la morale, et non la physique.

Le serpent passait dans l'antiquité pour le plus habile de tous les animaux. L'auteur du *Pentateuque* veut bien dire que le serpent fut assez subtil pour séduire Ève. On attribuait quelquefois la parole aux bêtes: l'écrivain sacré fait parler le serpent et l'ânesse de Balaam. Plusieurs Juifs et plusieurs docteurs chrétiens ont regardé cette histoire comme une allégorie; mais, soit emblème, soit réalité, elle est également respectable. Les étoiles étaient regardées comme des points dans les nuées; l'auteur divin se proportionne à cette idée vulgaire, et dit que la lune fut faite pour présider aux étoiles.

L'opinion commune était que les cieux étaient solides; on les nommait en hébreux *rakiak*, mot qui répond à une plaque de métal, à un corps étendu et ferme, et que nous traduisimes par *firmament*. Il portait des eaux, lesquelles se répandaient par des ouvertures. L'Écriture se proportionne à cette physique; et enfin on a nommé *firmament*, c'est-à-dire plaque, cette profondeur immense de l'espace dans lequel on aperçoit à peine les étoiles les plus éloignées à l'aide des télescopes.

Les Indiens, les Chaldéens, les Persans, imaginaient que Dieu avait formé le monde en six temps. L'auteur de *la Genèse*, pour ne pas effrayer la faiblesse des Juifs, représente Dieu formant le monde en six jours, quoique un mot et un instant fussent à sa toute-puissance. Un jardin, des ombrages, étaient un très grand bonheur dans des pays secs et brûlés du soleil; le divin auteur place le premier homme dans un jardin.

On n'avait point d'idée d'un être purement immatériel: Dieu est toujours représenté comme un homme; il se promène à midi dans le jardin, il parle, et on lui parle.

Le mot âme, *ruah*, signifie le souffle, la vie; l'âme est toujours employée pour la vie dans le *Pentateuque*.

On croyait qu'il y avait des nations de géants,

et la *Genèse* veut bien dire qu'ils étaient les enfants des anges et des filles des hommes.

On accordait aux brutes une espèce de raison. Dieu daigne faire alliance, après le déluge, avec les brutes comme avec les hommes.

Personne ne savait ce que c'est que l'arc-en-ciel ; il était regardé comme une chose surnaturelle, et Homère en parle toujours ainsi. L'Écriture l'appelle l'arc de Dieu, le signe d'alliance.

Parmi beaucoup d'erreurs auxquelles le genre humain a été livré, on croyait qu'on pouvait faire naître des animaux de la couleur qu'on voulait, en présentant cette couleur aux mères avant qu'elles conçussent : l'auteur de la *Genèse* dit que Jacob eut des brebis tachetées par cet artifice.

Toute l'antiquité se servait des charmes contre la morsure des serpents ; et quand la plaie n'était pas mortelle, ou qu'elle était heureusement sucée par des charlatans nommés Psylles, ou qu'enfin on avait appliqué avec succès des topiques convenables, on ne doutait pas que les charmes n'eussent opéré. Moïse éleva un serpent d'airain dont la vue guérissait ceux que les serpents avaient mordus. Dieu changeait une erreur populaire en une vérité nouvelle.

Une des plus anciennes erreurs était l'opinion que l'on pouvait faire naître des abeilles d'un cadavre pourri. Cette idée était fondée sur l'expérience journalière de voir des mouches et des vermineux couvrir les corps des animaux. De cette expérience, qui trompait les yeux, toute l'antiquité avait conclu que la corruption est le principe de la génération. Puisqu'on croyait qu'un corps mort produisait des mouches, on se figurait que le moyen sûr de se procurer des abeilles était de préparer les peaux sanglantes des animaux de la manière requise pour opérer cette métamorphose. On ne faisait pas réflexion combien les abeilles ont d'aversion pour toute chair corrompue, combien toute infection leur est contraire. La méthode de faire naître ainsi des abeilles ne pouvait réussir ; mais on croyait que c'était faute de s'y bien prendre. Virgile, dans son quatrième chant des *Géorgiques*, dit que cette opération fut heureusement faite par Aristée ; mais aussi il ajoute que c'est un miracle, *mirabile monstrum* (*Georg.*, liv. IV, v. 554).

C'est en rectifiant cet antique préjugé qu'il est rapporté que Samson trouva un essaim d'abeilles dans la gueule d'un lion qu'il avait déchiré de ses mains.

C'était encore une opinion vulgaire que l'aspic se bouchait les oreilles, de peur d'entendre la voix de l'enchanteur. Le Psalmiste se prête à cette erreur en disant, psaume LVII : « Tel que l'aspic « sourd qui bouche ses oreilles, et qui n'entend « point les enchanteurs. »

L'ancienne opinion, que les femmes font tour-

ner le vin et le lait, empêchent le beurre de se figer, et font périr les pigeonneaux dans les colombiers quand elles ont leurs règles, subsiste encore dans le petit peuple, ainsi que les influences de la lune. On crut que les purgations des femmes étaient les évacuations d'un sang corrompu, et que si un homme approchait de sa femme dans ce temps critique, il faisait nécessairement des enfants lépreux et estropiés : cette idée avait tellement prévenu les Juifs, que le *Lévitique*, chap. XX, condamne à mort l'homme et la femme qui se seront rendu le devoir conjugal dans ce temps critique.

Enfin l'Esprit Saint veut bien se conformer tellement aux préjugés populaires, que le Sauveur lui-même dit qu'on ne met jamais le vin nouveau dans de vieilles futailles, et qu'il faut que le blé pourrisse pour mûrir.

Saint Paul dit aux Corinthiens, en voulant leur persuader la résurrection : « Insensés, ne savez-vous pas qu'il faut que le grain meure pour se vivifier ? » On sait bien aujourd'hui que le grain ne pourrit ni ne meurt en terre pour lever ; s'il pourrissait, il ne lèverait pas ; mais alors on était dans cette erreur, et le Saint-Esprit daignait en tirer des comparaisons utiles. C'est ce que saint Jérôme appelle parler par économie.

Toutes les maladies de convulsions passèrent pour des possessions de diable, dès que la doctrine des diables fut admise. L'épilepsie, chez les Romains comme chez les Grecs, fut appelée le *mal sacré*. La mélancolie, accompagnée d'une espèce de rage, fut encore un mal dont la cause était ignorée ; ceux qui en étaient atteints erraient la nuit en hurlant autour des tombeaux. Ils furent appelés démoniaques, lycanthropes, chez les Grecs. L'Écriture admet des démoniaques qui errent autour des tombeaux.

Les coupables, chez les anciens Grecs, étaient souvent tourmentés des furies ; elles avaient réduit Oreste à un tel désespoir, qu'il s'était mangé un doigt dans un accès de fureur ; elles avaient poursuivi Alcéméon, Étéocle et Polynice. Les Juifs hellénistes, qui furent instruits de toutes les opinions grecques, admirent enfin chez eux des espèces de furies, des esprits immondes, des diables qui tourmentaient les hommes. Il est vrai que les saducéens ne reconnaissaient point de diables ; mais les pharisiens les requèrent un peu avant le règne d'Hérode. Il y avait alors chez les Juifs des exorcistes qui chassaient les diables ; ils se servaient d'une racine qu'ils mettaient sous le nez des possédés, et employaient une formule tirée d'un prétendu livre de Salomon. Enfin ils étaient tellement en possession de chasser les diables, que notre Sauveur lui-même, accusé, selon saint Mat-

thieu, de les chasser par les enchantements de Belzébuth, accorde que les Juifs ont le même pouvoir, et leur demande si c'est par Belzébuth qu'ils triomphent des esprits malins.

Certes, si les mêmes Juifs qui firent mourir Jésus avaient eu le pouvoir de faire de tels miracles, si les pharisiens chassaient en effet les diables, ils faisaient donc le même prodige qu'opérait le Sauveur. Ils avaient le don que Jésus communiquait à ses disciples ; et s'ils ne l'avaient pas, Jésus se conformait donc au préjugé populaire, en daignant supposer que ses implacables ennemis, qu'il appelait race de vipères, avaient le don des miracles et dominaient sur les démons. Il est vrai que ni les Juifs ni les chrétiens ne jouissent plus aujourd'hui de cette prérogative long-temps si commune. Il y a toujours des exorcistes, mais on ne voit plus de diables ni de possédés : tant les choses changent avec le temps ! Il était dans l'ordre alors qu'il y eût des possédés, et il est bon qu'il n'y en ait plus aujourd'hui. Les prodiges nécessaires pour élever un édifice divin sont inutiles quand il est au comble. Tout a changé sur la terre : la vertu seule ne change jamais. Elle est semblable à la lumière du soleil, qui ne tient presque rien de la matière connue, et qui est toujours pure, toujours immuable, quand tous les éléments se confondent sans cesse. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour bénir son auteur.

XLVIII. DES ANGES, DES GÉNIES, DES DIABLES, CHEZ LES ANCIENNES NATIONS ET CHEZ LES JUIFS.

Tout a sa source dans la nature de l'esprit humain. Tous les hommes puissants, les magistrats, les princes, avaient leurs messagers ; il était vraisemblable que les dieux en avaient aussi. Les Chaldéens et les Perses semblent être les premiers hommes connus de nous qui parlèrent des anges comme d'huissiers célestes et de porteurs d'ordre. Mais avant eux, les Indiens, de qui toute espèce de théologie nous est venue, avaient inventé les anges, et les avaient représentés, dans leur ancien livre du *Shasta*, comme des créatures immortelles, participantes de la divinité, et dont un grand nombre se révolta dans le ciel contre le Créateur. (Voyez le chapitre de *l'Inde*, page 22.)

Les Parsis ignicoles, qui subsistent encore, ont communiqué à l'auteur de la religion des anciens Perses^a les noms des anges que les premiers Perses reconnaissaient. On en trouve cent dix-neuf, parmi lesquels ne sont ni Raphaël ni Gabriel, que les Perses n'adoptèrent que long-temps après. Ces mots sont chaldéens, ils ne furent connus des

Juifs que dans leur captivité ; car, avant l'histoire de Tobie, on ne voit le nom d'aucun ange, ni dans *le Pentateuque*, ni dans aucun livre des Hébreux.

Les Perses, dans leur ancien catalogue qu'on trouve au-devant du *Sadder*, ne comptaient que douze diables, et Arimane était le premier. C'était du moins une chose consolante de reconnaître plus de génies bienfesants que de démons ennemis du genre humain.

On ne voit pas que cette doctrine ait été suivie des Égyptiens. Les Grecs, au lieu de génies tutélaires, eurent des divinités secondaires, des héros, et des demi-dieux. Au lieu de diables, ils eurent Até, Érynnis, les Euménides. Il me semble que ce fut Platon qui parla le premier d'un bon et d'un mauvais génie qui présidaient aux actions de tout mortel. Depuis lui, les Grecs et les Romains se piquèrent d'avoir chacun deux génies ; et le mauvais eut toujours plus d'occupation et de succès que son antagoniste.

Quand les Juifs eurent enfin donné des noms à leur milice céleste, ils la distinguèrent en dix classes : les saints, les rapides, les forts, les flammes, les étincelles, les députés, les princes, les fils de princes, les images, les animés. Mais cette hiérarchie ne se trouve que dans *le Talmud* et dans *le Targum*, et non dans les livres du canon hébreu.

Ces anges eurent toujours la forme humaine, et c'est ainsi que nous les peignons encore aujourd'hui en leur donnant des ailes. Raphaël conduisit Tobie. Les anges qui apparurent à Abraham, à Loth, burent et mangèrent avec ces patriarches ; et la brutale fureur des habitants de Sodome ne prouve que trop que les anges de Loth avaient un corps. Il serait même difficile de comprendre comment les anges auraient parlé aux hommes, et comment on leur eût répondu, s'ils n'avaient paru sous la figure humaine.

Les Juifs n'eurent pas même une autre idée de Dieu. Il parle le langage humain avec Adam et Ève ; il parle même au serpent ; il se promène dans le jardin d'Éden à l'heure de midi ; il daigne converser avec Abraham, avec les patriarches, avec Moïse. Plus d'un commentateur a cru même que ces mots de *la Genèse*, *Faisons l'homme à notre image*, pouvaient être entendus à la lettre ; que le plus parfait des êtres de la terre était une faible ressemblance de la forme de son créateur, et que cette idée devait engager l'homme à ne jamais dégénérer.

Quoique la chute des anges transformés en diables, en démons, soit le fondement de la religion juive et de la chrétienne, il n'en est pourtant rien dit dans *la Genèse*, ni dans la loi, ni dans aucun livre canonique. *La Genèse* dit expressément

^a Hyde, *De Religione veterum Persarum*

qu'un serpent parla à Ève et la séduisit. Elle a soin de remarquer que le serpent était le plus habile, le plus rusé de tous les animaux ; et nous avons observé que toutes les nations avaient cette opinion du serpent. *La Genèse* marque encore positivement que la haine des hommes pour les serpents vient du mauvais office que cet animal rendit au genre humain ; que c'est depuis ce temps-là qu'il cherche à nous mordre, que nous cherchons à l'écraser ; et qu'enfin il est condamné, pour sa mauvaise action, à ramper sur le ventre, et à manger la poussière de la terre. Il est vrai que le serpent ne se nourrit point de terre, mais toute l'antiquité le croyait.

Il semble à notre curiosité que c'était là le cas d'apprendre aux hommes que ce serpent était un des anges rebelles devenus démons, qui venait exercer sa vengeance sur l'ouvrage de Dieu, et le corrompre. Cependant, il n'est aucun passage dans *le Pentateuque* dont nous puissions inférer cette interprétation, en ne consultant que nos faibles lumières.

Satan paraît, dans Job, le maître de la terre subordonné à Dieu. Mais quel homme un peu versé dans l'antiquité ne sait que ce mot *Satan* était chaldéen ; que ce Satan était l'Arimane des Perses, adopté par les Chaldéens, le mauvais principe qui dominait sur les hommes ? Job est représenté comme un pasteur arabe, vivant sur les confins de la Perse. Nous avons déjà dit que les mots arabes, conservés dans la traduction hébraïque de cette ancienne allégorie, montrent que le livre fut d'abord écrit par des Arabes. Flavien Josèphe, qui ne le compte point parmi les livres du canon hébreu, ne laisse aucun doute sur ce sujet.

Les démons, les diables, chassés d'un globe du ciel, précipités dans le centre de notre globe, et s'échappant de leur prison pour tenter les hommes, sont regardés, depuis plusieurs siècles, comme les auteurs de notre damnation. Mais, encore une fois, c'est une opinion dont il n'y a aucune trace dans l'ancien Testament. C'est une vérité de tradition, tirée du livre si antique et si long-temps inconnu, écrit par les premiers brachmanes, et que nous devons enfin aux recherches de quelques savants anglais qui ont résidé long-temps dans le Bengale.

Quelques commentateurs ont écrit que ce passage d'Isaïe : « Comment es-tu tombé du ciel, ô Lucifer ? qui paraissais le matin ? » désigne la chute des anges, et que c'est Lucifer qui se déguisa en serpent pour faire manger la pomme à Ève et à son mari.

Mais, en vérité, une allégorie si étrange ressemble à ces énigmes qu'on faisait imaginer autrefois

aux jeunes écoliers dans les collèges. On exposait, par exemple, un tableau représentant un vieillard et une jeune fille. L'un disait : C'est l'hiver et le printemps ; l'autre : C'est la neige et le feu ; un autre : C'est la rose et l'épine, ou bien c'est la force et la faiblesse ; et celui qui avait trouvé le sens le plus éloigné du sujet, l'application la plus extraordinaire, gagnait le prix.

Il en est précisément de même de cette application singulière de l'étoile du matin au diable. Isaïe, dans son quatorzième chapitre, en insultant à la mort d'un roi de Babylone, lui dit : « A ta mort on a chanté à gorge déployée ; les sapins, les cèdres, s'en sont réjouis. Il n'est venu depuis aucun exacteur nous mettre à la taille. Comment ta hauteur est-elle descendue au tombeau, malgré le son de tes musettes ? comment es-tu couchée avec les vers et la vermine ? comment es-tu tombée du ciel, étoile du matin ? Hélel, toi qui pressais les nations, tu es abattue en terre ! »

On a traduit cet Hélel en latin par Lucifer : on a donné depuis ce nom au diable, quoiqu'il y ait assurément peu de rapport entre le diable et l'étoile du matin. On a imaginé que ce diable étant tombé du ciel était un ange qui avait fait la guerre à Dieu : il ne pouvait la faire lui seul ; il avait donc des compagnons. La fable des géants armés contre les dieux, répandue chez toutes les nations, est, selon plusieurs commentateurs, une imitation profane de la tradition qui nous apprend que des anges s'étaient soulevés contre leur maître.

Cette idée reçut une nouvelle force de l'Épître de saint Jude, où il est dit : « Dieu a gardé dans les ténèbres, enchaînés jusqu'au jugement du grand jour, les anges qui ont dégénéré de leur origine, et qui ont abandonné leur propre demeure... Malheur à ceux qui ont suivi les traces de Caïn... desquels Énoch, septième homme après Adam, a prophétisé, en disant : Voici, le Seigneur est venu avec ses millions de saints, etc. »

On s'imagina qu'Énoch avait laissé par écrit l'histoire de la chute des anges. Mais il y a deux choses importantes à observer ici. Premièrement, Énoch n'écrivit pas plus que Seth, à qui les Juifs attribuèrent des livres ; et le faux Énoch que cite saint Jude est reconnu pour être forgé par un Juif^a. Secondement, ce faux Énoch ne dit pas un

^a Il faut pourtant que ce livre d'Énoch ait quelque antiquité, car on le trouve cité plusieurs fois dans le Testament des douze patriarches, autre livre juif, retouché par un chrétien du premier siècle : et ce testament des douze patriarches est même cité par saint Paul, dans sa première épître aux Thessaloniens, si c'est citer un passage que de le répéter mot pour mot. Le Testament du patriarche Ruben porte, au chap. vi : *La colère du Seigneur tomba enfin sur eux* ; et saint Paul dit précisément les mêmes paroles. Au reste, ces douze Testaments ne sont pas conformes à *la Genèse* dans tous les

mot de la rébellion et de la chute des anges avant la formation de l'homme. Voici mot à mot ce qu'il dit de ses Égégori. « Le nombre des hommes s'étant prodigieusement accru, ils eurent de très belles filles ; les anges, les veillants, Égégori, en devinrent amoureux, et furent entraînés dans beaucoup d'erreurs. Ils s'animèrent entre eux ; ils se dirent : Choisissons-nous des femmes parmi les filles des hommes de la terre. Semiaxas leur prince dit : Je crains que vous n'osiez pas accomplir un tel dessein, et que je ne demeure seul chargé du crime ; tous répondirent : Faisons serment d'exécuter notre dessein, et dévouons-nous à l'anathème si nous y manquons. Ils s'unirent donc par serment et firent des imprécations. Ils étaient deux cents en nombre. Ils partirent ensemble du temps de Jared, et allèrent sur la montagne appelée Hermonim, à cause de leur serment. Voici le nom des principaux : Semiaxas, Atarculph, Araciél, Chobabiel-Hosampsich, Zaciél-Parmar, Thausaël, Samiel, Tirel, Sumiel.

« Eux et les autres prirent des femmes, l'un onze cent soixante et dix de la création du monde. De ce commerce naquirent trois genres d'hommes, les géants Naphilin, etc. »

L'auteur de ce fragment écrit de ce style qui semble appartenir aux premiers temps ; c'est la même naïveté. Il ne manque pas de nommer les personnages ; il n'oublie pas les dates ; point de réflexions, point de maximes, c'est l'ancienne manière orientale.

On voit que cette histoire est fondée sur le sixième chapitre de la *Genèse* : « Or en ce temps il y avait des géants sur la terre ; car les enfants de Dieu ayant eu commerce avec les filles des hommes, elles enfanterent les puissants du siècle. »

Le livre d'Énoch et la *Genèse* sont entièrement d'accord sur l'accouplement des anges avec les filles des hommes, et sur la race des géants qui en naquit. Mais ni cet Énoch ni aucun livre de l'ancien Testament ne parle de la guerre des anges contre Dieu, ni de leur défaite, ni de leur chute dans l'enfer, ni de leur haine contre le genre humain.

Il n'est question des esprits malins et du diable que dans l'allégorie de Job, dont nous avons parlé, laquelle n'est pas un livre juif ; et dans l'aventure de Tobie. Le diable Asmodée, ou Shammadey, qui

faits. L'inceste de Juda, par exemple, n'y est pas rapporté de la même manière. Juda dit qu'il abusa de sa belle-fille étant ivre. Le Testament de Ruben a cela de particulier, qu'il admet dans l'homme sept organes de sens, au lieu de cinq ; il compte la vie et l'acte de la génération pour deux sens. Au reste, tous ces patriarches se repentent, dans ce Testament, d'avoir vendu leur frère Joseph.

étrangla les sept premiers maris de Sara, et que Raphaël fit déloger avec la fumée du foie d'un poisson, n'était point un diable juif, mais persan. Raphaël l'alla enchaîner dans la Haute-Égypte ; mais il est constant que les Juifs n'ayant point d'enfer, ils n'avaient point de diables. Ils ne commencèrent que fort tard à croire l'immortalité de l'âme et un enfer, et ce fut quand la secte des pharisiens prévalut. Ils étaient donc bien éloignés de penser que le serpent qui tenta Ève fût un diable, un ange précipité dans l'enfer. Cette pierre, qui sert de fondement à tout l'édifice, ne fut posée que la dernière. Nous n'en révérons pas moins l'histoire de la chute des anges devenus diables : mais nous ne savons où en trouver l'origine.

On appela diables Belzébut, Belphégor, Astaroth ; mais c'étaient d'anciens dieux de Syrie. Belphégor était le dieu du mariage ; Belzébut, ou Bel-se-puth, signifiait le seigneur qui préserve des insectes. Le roi Ochosias même l'avait consulté comme un dieu, pour savoir s'il guérirait d'une maladie ; et Élie, indigné de cette démarche, avait dit : « N'y a-t-il point de Dieu en Israël, pour aller consulter le dieu d'Accaron ? »

Astaroth était la lune, et la lune ne s'attendait pas à devenir diable.

L'apôtre Jude dit encore « que le diable se querella avec l'ange Michaël au sujet du corps de Moïse. » Mais on ne trouve rien de semblable dans le canon des Juifs. Cette dispute de Michaël avec le diable n'est que dans un livre apocryphe, intitulé : *Analypse de Moïse*, cité par Origène dans le troisième livre de ses *Principes*.

Il est donc indubitable que les Juifs ne reconnurent point de diables jusque vers le temps de leur captivité à Babylone. Ils puisèrent cette doctrine chez les Perses, qui la tenaient de Zoroastre.

Il n'y a que l'ignorance, le fanatisme et la mauvaise foi qui puissent nier tous ces faits ; et il faut ajouter que la religion ne doit pas s'effrayer des conséquences. Dieu a certainement permis que la croyance aux bons et aux mauvais génies, à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et aux peines éternelles, ait été établie chez vingt nations de l'antiquité avant de parvenir au peuple juif. Notre sainte religion a consacré cette doctrine ; elle a établi ce que les autres avaient entrevu ; et ce qui n'était chez les anciens qu'une opinion est devenu par la révélation une vérité divine.

XLIX. SI LES JUIFS ONT ENSEIGNÉ LES AUTRES NATIONS, OU S'ILS ONT ÉTÉ ENSEIGNÉS PAR ELLES.

Les livres sacrés n'ayant jamais décidé si les Juifs avaient été les maîtres ou les disciples des autres peuples, il est permis d'examiner cette question.

Philon, dans la relation de sa mission auprès de Caligula, commence par dire qu'Israël est un terme chaldéen ; que c'est un nom que les Chaldéens donnèrent aux justes consacrés à Dieu, qu'Israël signifie *voyant Dieu*. Il paraît donc prouvé par cela seul que les Juifs n'appelèrent Jacob Israël, qu'ils ne se donnèrent le nom d'Israélites, que lorsqu'ils eurent quelque connaissance du chaldéen. Or, ils ne purent avoir connaissance de cette langue que quand ils furent esclaves en Chaldée. Est-il vraisemblable que dans les déserts de l'Arabie Pétrée ils eussent appris déjà le chaldéen ?

Flavien Josèphe, dans sa réponse à Apion, à Ly-simaque et à Molon, livre II, chap. V, avoue en propres termes « que ce sont les Égyptiens qui apprirent à d'autres nations à se faire circoncire, » comme Hérodote le témoigne. » En effet, serait-il probable que la nation antique et puissante des Égyptiens eût pris cette coutume d'un petit peuple qu'elle abhorrait, et qui, de son aveu, ne fut circoncis que sous Josué ?

Les livres sacrés eux-mêmes nous apprennent que Moïse avait été nourri dans les sciences des Égyptiens, et ils ne disent nulle part que les Égyptiens aient jamais rien appris des Juifs. Quand Salomon voulut bâtir son temple et son palais, ne demanda-t-il pas des ouvriers au roi de Tyr ? il est dit même qu'il donna vingt villes au roi Hiram, pour obtenir des ouvriers et des cèdres : c'était sans doute payer bien chèrement ; et le marché est étrange : mais jamais les Tyriens demandèrent-ils des artistes juifs ?

Le même Josèphe, dont nous avons parlé, avoue que sa nation, qu'il s'efforce de relever, « n'eut long-temps aucun commerce avec les autres nations ; » qu'elle fut surtout inconnue des Grecs, « qui connaissaient les Scythes, les Tartares. Faut-il s'étonner, » ajoute-t-il, liv. I, chap. X, que notre nation, éloignée de la mer, et ne se piquant « point de rien écrire, ait été si peu connue ? »

Lorsque le même Josèphe raconte, avec ses exagérations ordinaires, la manière aussi honorable qu'incroyable dont le roi Ptolémée Philadelphe acheta une traduction grecque des livres juifs, faite par des Hébreux dans la ville d'Alexandrie ; Josèphe, dis-je, ajoute que Démétrius de Phalère, qui fit faire cette traduction pour la bibliothèque de son roi, demanda à l'un des traducteurs, « comment il se pouvait faire qu'aucun historien, aucun poète étranger n'eût jamais parlé des lois juives. » Le traducteur répondit : « Comme ces lois sont toutes divines, personne n'a osé entreprendre d'en parler, et ceux qui ont voulu le faire ont été châtiés de Dieu. Théopompe, voulant en insérer quelque chose dans sa son histoire, perdit l'esprit durant trente jours ;

« mais ayant reconnu dans un songe qu'il était devenu fou pour avoir voulu pénétrer dans les choses divines, et en faire part aux profanes », « il apaisa la colère de Dieu par ses prières, et rentra dans son bon sens.

« Théodecte, poète grec, ayant mis dans une tragédie quelques passages qu'il avait tirés de nos livres saints, devint aussitôt aveugle, et ne recouvra la vue qu'après avoir reconnu sa faute. »

Ces deux contes de Josèphe, indignes de l'histoire et d'un homme qui a le sens commun, contredisent, à la vérité, les éloges qu'il donne à cette traduction grecque des livres juifs ; car si c'était un crime d'en insérer quelque chose dans une autre langue, c'était sans doute un bien plus grand crime de mettre tous les Grecs à portée de les connaître. Mais au moins, Josèphe, en rapportant ces deux historiettes, convient que les Grecs n'avaient jamais eu connaissance des livres de sa nation.

Au contraire, dès que les Hébreux furent établis dans Alexandrie, ils s'adonnèrent aux lettres grecques ; on les appela les Juifs hellénistes. Il est donc indubitable que les Juifs, depuis Alexandre, prirent beaucoup de choses des Grecs, dont la langue était devenue celle de l'Asie Mineure et d'une partie de l'Égypte, et que les Grecs ne purent rien prendre des Hébreux.

L. LES ROMAINS. COMMENCEMENTS DE LEUR EMPIRE ET DE LEUR RELIGION ; LEUR TOLÉRANCE.

Les Romains ne peuvent point être comptés parmi les nations primitives : ils sont trop nouveaux. Rome n'existe que sept cent cinquante ans avant notre ère vulgaire. Quand elle eut des rites et des lois, elle les tint des Toscans et des Grecs. Les Toscans lui communiquèrent la superstition des augures, superstition pourtant fondée sur des observations physiques, sur le passage des oiseaux dont on augurait les changements de l'atmosphère. Il semble que toute superstition ait une chose naturelle pour principe, et que bien des erreurs soient nées d'une vérité dont on abuse.

Les Grecs fournirent aux Romains la loi des douze Tables. Un peuple qui va chercher des lois et des dieux chez un autre devait être un peuple petit et barbare : aussi les premiers Romains l'étaient-ils. Leur territoire, du temps des rois et des premiers consuls, n'était pas si étendu que celui de Raguse. Il ne faut pas sans doute entendre, par ce nom de roi, des monarques tels que Cyrus et ses successeurs. Le chef d'un petit peuple de brigands ne peut jamais être despotique : les dépouilles se partagent en commun, et chacun dé-

a Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. XII, chap. II.

rend sa liberté comme son bien propre. Les premiers rois de Rome étaient des capitaines de flibustiers.

Si l'on en croit les historiens romains, ce petit peuple commença par ravir les filles et les biens de ses voisins. Il devait être exterminé ; mais la férocité et le besoin, qui le portaient à ces rapines, rendirent ses injustices heureuses ; il se soutint étant toujours en guerre ; et enfin, au bout de cinq siècles, étant bien plus aguerri que tous les autres peuples, il les soumit tous, les uns après les autres, depuis le fond du golfe Adriatique jusqu'à l'Éphrate.

Au milieu du brigandage, l'amour de la patrie domina toujours jusqu'au temps de Sylla. Cet amour de la patrie consista, pendant plus de quatre cents ans, à rapporter à la masse commune ce qu'on avait pillé chez les autres nations : c'est la vertu des voleurs. Aimer la patrie, c'était tuer et dépouiller les autres hommes ; mais dans le sein de la république il y eut de très grandes vertus. Les Romains, policés avec le temps, policèrent tous les barbares vaincus, et devinrent enfin les législateurs de l'Occident.

Les Grecs paraissent, dans les premiers temps de leurs républiques, une nation supérieure en tout aux Romains. Ceux-ci ne sortent des repaires de leurs sept montagnes avec des poignées de foin, *manipuli*, qui leur servent de drapeaux, que pour piller des villages voisins ; ceux-là, au contraire, ne sont occupés qu'à défendre leur liberté. Les Romains volent à quatre ou cinq milles à la ronde les Éques, les Volsques, les Antiates. Les Grecs repoussent les armées innombrables du grand roi de Perse, et triomphent de lui sur terre et sur mer. Ces Grecs, vainqueurs, cultivent et perfectionnent tous les beaux-arts, et les Romains les ignorent tous, jusque vers le temps de Scipion l'Africain.

J'observerai ici sur leur religion deux choses importantes : c'est qu'ils adoptèrent ou permirent les cultes de tous les autres peuples, à l'exemple des Grecs ; et qu'au fond, le sénat et les empereurs reconnurent toujours un dieu suprême, ainsi que la plupart des philosophes et des poètes de la Grèce^a.

La tolérance de toutes les religions était une loi nouvelle, gravée dans les cœurs de tous les hommes ; car de quel droit un être créé libre pourrait-il forcer un autre être à penser comme lui ? Mais quand un peuple est rassemblé, quand la religion est devenue une loi de l'état, il faut se soumettre à cette loi : or, les Romains par leurs lois adoptèrent tous les dieux des Grecs, qui eux-mêmes avaient des autels pour les dieux inconnus, comme nous l'avons déjà remarqué.

Les ordonnances des douze Tables portent : « Separatim nemo habessit deos, neve novos ; sed « ne advenas, nisi publice adseitos, privatim co- « lunto ; » que personne n'ait des dieux étrangers et nouveaux sans la sanction publique. On donna cette sanction à plusieurs cultes ; tous les autres furent tolérés. Cette association de toutes les divinités du monde, cette espèce d'hospitalité divine, fut le droit des gens de toute l'antiquité, excepté peut-être chez un ou deux petits peuples.

Comme il n'y eut point de dogmes, il n'y eut point de guerre de religion. C'était bien assez que l'ambition, la rapine, versassent le sang humain, sans que la religion achevât d'exterminer le monde.

Il est encore très remarquable que chez les Romains on ne persécuta jamais personne pour sa manière de penser. Il n'y en a pas un seul exemple depuis Romulus jusqu'à Domitien ; et chez les Grecs il n'y eut que le seul Socrate.

Il est encore incontestable que les Romains, comme les Grecs, adoraient un dieu suprême. Leur Jupiter était le seul qu'on regardât comme le maître du tonnerre, comme le seul que l'on nommât le dieu très grand et très bon, *Deus optimus, maximus*. Ainsi, de l'Italie à l'Inde et à la Chine, vous trouvez le culte d'un dieu suprême, et la tolérance dans toutes les nations connues.

A cette connaissance d'un dieu, à cette indulgence universelle, qui sont partout le fruit de la raison cultivée, se joignit une foule de superstitions, qui étaient le fruit ancien de la raison commencée et erronée.

On sait bien que les poulets sacrés, et la déesse Pertunda, et la déesse Cloacina, sont ridicules. Pourquoi les vainqueurs et les législateurs de tant de nations n'abolirent-ils pas ces sottises ? c'est qu'étant anciennes, elles étaient chères au peuple, et qu'elles ne nuisaient point au gouvernement. Les Scipion, les Paul-Émile, les Cicéron, les Caton, les Césars, avaient autre chose à faire qu'à combattre les superstitions de la populace. Quand une vieille erreur est établie, la politique s'en sert comme d'un mors que le vulgaire s'est mis lui-même dans la bouche, jusqu'à ce qu'une autre superstition vienne la détruire, et que la politique profite de cette seconde erreur, comme elle a profité de la première.

LI. QUESTIONS SUR LES CONQUÊTES DES ROMAINS, ET LEUR DÉCADENCE.

Pourquoi les Romains, qui, sous Romulus, n'étaient que trois mille habitants, et qui n'avaient qu'un bourg de mille pas de circuit, devinrent-ils, avec le temps, les plus grands conquérants de la terre ? et d'où vient que les Juifs, qui prétendent avoir eu six cent trente mille soldats en sortant

^a Voyez l'article DIEU dans le Dictionnaire philosophique.

d'Égypte, qui ne marchaient qu'au milieu des miracles, qui combattaient sous le dieu des armées, ne purent-ils jamais parvenir à conquérir seulement Tyr et Sidon dans leur voisinage, pas même à être jamais à portée de les attaquer? Pourquoi ces Juifs furent-ils presque toujours dans l'esclavage? Ils avaient tout l'enthousiasme et toute la férocité qui devaient faire des conquérants; le dieu des armées était toujours à leur tête; et cependant ce sont les Romains, éloignés d'eux de dix-huit cents milles, qui viennent à la fin les subjuguier et les vendre au marché.

N'est-il pas clair (humainement parlant, et ne considérant que les causes secondes) que si les Juifs, qui espéraient la conquête du monde, ont été presque toujours asservis, ce fut leur faute? Et si les Romains dominèrent, ne le méritèrent-ils pas par leur courage et par leur prudence? Je demande très humblement pardon aux Romains de les comparer un moment avec les Juifs.

Pourquoi les Romains, pendant plus de quatre cent cinquante ans, ne purent-ils conquérir qu'une étendue de pays d'environ vingt-cinq lieues. N'est-ce point parce qu'ils étaient en très petit nombre, et qu'ils n'avaient successivement à combattre que de petits peuples comme eux? Mais enfin, ayant incorporé avec eux leurs voisins vaincus, ils eurent assez de force pour résister à Pyrrhus.

Alors toutes les petites nations qui les entouraient étant devenues romaines, il s'en forma un peuple tout guerrier, assez formidable pour détruire Carthage.

Pourquoi les Romains employèrent-ils sept cents années à se donner enfin un empire à peu près aussi vaste que celui qu'Alexandre conquit en sept ou huit années? est-ce parce qu'ils eurent toujours à combattre des nations belliqueuses, et qu'Alexandre eut affaire à des peuples amollis?

Pourquoi cet empire fut-il détruit par des barbares? ces barbares n'étaient-ils pas plus robustes, plus guerriers que les Romains, amollis à leur tour sous Honorius et sous ses successeurs? Quand les Cimbres vinrent menacer l'Italie, du temps de Marius, les Romains durent prévoir que les Cimbres, c'est-à-dire les peuples du Nord, déchireraient l'empire lorsqu'il n'y aurait plus de Marius.

La faiblesse des empereurs, les factions de leurs ministres et de leurs eunuques, la haine que l'ancienne religion de l'empire portait à la nouvelle, les querelles sanglantes élevées dans le christianisme, les disputes théologiques substituées au maniement des armes, et la mollesse à la valeur; des multitudes de moines remplaçant les agriculteurs et les soldats, tout appelait ces mêmes barbares qui n'avaient pu vaincre la république guerrière, et qui accablèrent Rome languissante,

sous des empereurs cruels, efféminés et dévots.

Lorsque les Goths, les Hérules, les Vandales, les Huns, inondèrent l'empire romain, quelles mesures les deux empereurs prenaient-ils pour détourner ces orages? La différence de l'*Homoiousios* à l'*Homoousios* mettait le trouble dans l'Orient et dans l'Occident. Les persécutions théologiques achevaient de tout perdre. Nestorius, patriarche de Constantinople, qui eut d'abord un grand crédit sous Théodose II, obtint de cet empereur qu'on persécutât ceux qui pensaient qu'on devait rebaptiser les chrétiens apostats repentants, ceux qui croyaient qu'on devait célébrer la Pâque le 14 de la lune de mars, ceux qui ne fesaient pas plonger trois fois les baptisés; enfin il tourmenta tant les chrétiens, qu'ils le tourmentèrent à leur tour. Il appela la sainte Vierge *Anthropotokos*; ses ennemis qui voulaient qu'on l'appelât *Theotokos*, et qui sans doute avaient raison, puisque le concile d'Éphèse décida en leur faveur, lui suscitèrent une persécution violente. Ces querelles occupèrent tous les esprits, et, pendant qu'on disputait, les barbares se partageaient l'Europe et l'Afrique.

Mais pourquoi Alarie, qui, au commencement du cinquième siècle, marcha des bords du Danube vers Rome, ne commença-t-il pas par attaquer Constantinople, lorsqu'il était maître de la Thrace? Comment hasarda-t-il de se trouver pressé entre l'empire d'Orient et celui d'Occident? Est-il naturel qu'il voulût passer les Alpes et l'Apennin, lorsque Constantinople tremblante s'offrait à sa conquête? Les historiens de ces temps-là, aussi mal instruits que les peuples étaient mal gouvernés, ne nous développent point ce mystère; mais il est aisé de le deviner. Alarie avait été général d'armée sous Théodose I^{er}, prince violent, dévot et imprudent, qui perdit l'empire en confiant sa défense aux Goths. Il vainquit avec eux son compétiteur, Eugène; mais les Goths apprirent par là qu'ils pouvaient vaincre pour eux-mêmes. Théodose soudoyait Alarie et ses Goths. Cette paie devint un tribut, quand Arcadius, fils de Théodose, fut sur le trône de l'Orient. Alarie épargna donc son tributaire pour aller tomber sur Honorius et sur Rome.

Honorius avait pour général le célèbre Stilicon, le seul qui pouvait défendre l'Italie, et qui avait déjà arrêté les efforts des barbares. Honorius, sur de simples soupçons, lui fit trancher la tête sans forme de procès. Il était plus aisé d'assassiner Stilicon que de battre Alarie. Cet indigne empereur, retiré à Ravenne, laissa le barbare, qui lui était supérieur en tout, mettre le siège devant Rome. L'ancienne maîtresse du monde se racheta du pillage au prix de cinq mille livres pesant d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille de pourpre et trois mille livres d'épicerie.

Les denrées de l'Inde servirent à la rançon de Rome.

Honorius ne voulut pas tenir le traité ; il envoya quelques troupes qu'Alaric extermina : celui-ci entra dans Rome en 409, et un Goth y créa un empereur qui devint son premier sujet. L'année d'après, trompé par Honorius, il le punit en saccageant Rome. Alors tout l'empire d'Occident fut déchiré ; les habitants du Nord y pénétrèrent de tous côtés, et les empereurs d'Orient ne se maintinrent qu'en se rendant tributaires.

C'est ainsi que Théodose II le fut d'Attila. L'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, furent la proie de quiconque voulut y entrer. Ce fut là le fruit de la politique forcée de Constantin, qui avait transféré l'empire romain en Thrace.

N'y a-t-il pas visiblement une destinée qui fait l'accroissement et la ruine des états ? Qui aurait prédit à Auguste qu'un jour le Capitole serait occupé par un prêtre d'une religion tirée de la religion juive, aurait bien étonné Auguste. Pourquoi ce prêtre s'est-il enfin emparé de la ville des Scipions et des Césars ? c'est qu'il l'a trouvée dans l'anarchie. Il s'en est rendu le maître presque sans efforts ; comme les évêques d'Allemagne, vers le treizième siècle, devinrent souverains des peuples dont ils étaient pasteurs.

Tout événement en amène un autre auquel on ne s'attendait pas. Romulus ne croyait fonder Rome ni pour les princes goths, ni pour des évêques. Alexandre n'imagina pas qu'Alexandrie appartiendrait aux Turcs, et Constantin n'avait pas bâti Constantinople pour Mahomet II.

LII. DES PREMIERS PEUPLES QUI ÉCRIVIRENT L'HISTOIRE, ET DES FABLES DES PREMIERS HISTORIENS.

Il est incontestable que les plus anciennes annales du monde sont celles de la Chine. Ces annales se suivent sans interruption. Presque toutes circonstanciées, toutes sages, sans aucun mélange de merveilleux, toutes appuyées sur des observations astronomiques depuis quatre mille cent cinquante-deux ans, elles remontent encore à plusieurs siècles au-delà, sans dates précises à la vérité, mais avec cette vraisemblance qui semble approcher de la certitude. Il est bien probable que des nations puissantes, telles que les Indiens, les Égyptiens, les Chaldéens, les Syriens, qui avaient de grandes villes, avaient aussi des annales.

Les peuples errants doivent être les derniers qui aient écrit, parce qu'ils ont moins de moyens que les autres d'avoir des archives et de les conserver ; parce qu'ils ont peu de besoins, peu de lois, peu d'événements ; qu'ils ne sont occupés que d'une subsistance précaire, et qu'une tradition orale leur suffit. Une bourgade n'eut jamais d'his-

toire, un peuple errant encore moins, une simple ville très rarement.

L'histoire d'une nation ne peut jamais être écrite que fort tard ; on commence par quelques registres très sommaires qui sont conservés, autant qu'ils peuvent l'être, dans un temple ou dans une citadelle. Une guerre malheureuse détruit souvent ces annales, et il faut recommencer vingt fois, comme des fourmis dont on a foulé aux pieds l'habitation. Ce n'est qu'au bout de plusieurs siècles qu'une histoire un peu détaillée peut succéder à ces registres informes, et cette première histoire est toujours mêlée d'un faux merveilleux par lequel on veut remplacer la vérité qui manque. Ainsi les Grecs n'eurent leur Hérodote que dans la quatre-vingtième olympiade, plus de mille ans après la première époque rapportée dans les marbres de Paros. Fabius-Pictor, le plus ancien historien des Romains, n'écrivit que du temps de la seconde guerre contre Carthage, environ cinq cent quarante ans après la fondation de Rome.

Or, si ces deux nations, les plus spirituelles de la terre, les Grecs et les Romains, nos maîtres, ont commencé si tard leur histoire ; si nos nations septentrionales n'ont eu aucun historien avant Grégoire de Tours, croira-t-on de bonne foi que des Tartares vagabonds qui dorment sur la neige, ou des Troglodytes qui se cachent dans des cavernes, ou des Arabes errants et voleurs, qui errent dans des montagnes de sable, aient eu des Thucydide et des Xénophon ? peuvent-ils savoir quelque chose de leurs ancêtres ? peuvent-ils acquérir quelque connaissance avant d'avoir eu des villes, avant de les avoir habitées, avant d'y avoir appelé tous les arts dont ils étaient privés ?

Si les Samoyèdes, ou les Nazamons, ou les Esquimaux, venaient nous donner des annales antédites de plusieurs siècles, remplies des plus étonnans faits d'armes, et d'une suite continuelle de prodiges qui étonnent la nature, ne se moquerait-on pas de ces pauvres sauvages ? Et si quelques personnes amoureuses du merveilleux, ou intéressées à le faire croire, donnaient la torture à leur esprit pour rendre ces sottises vraisemblables, ne se moquerait-on pas de leurs efforts ? et s'ils joignaient à leur absurdité l'insolence d'affecter du mépris pour les savants, et la cruauté de persécuter ceux qui douteraient, ne seraient-ils pas les plus exécrables des hommes ? Qu'un Siamois vienne me conter les métamorphoses de Sammonocodom, et qu'il me menace de me brûler, si je lui fais des objections, comment dois-je en user avec ce Siamois ?

Les historiens romains nous content, à la vérité, que le dieu Mars fit deux enfants à une vestale dans un siècle où l'Italie n'avait point de vestales ;

qu'une louve nourrit ces deux enfants au lieu de les dévorer, comme nous l'avons déjà vu; que Castor et Pollux combattirent pour les Romains; que Curtius se jeta dans un gouffre, et que le gouffre se referma; mais le sénat de Rome ne condamna jamais à la mort ceux qui doutèrent de tous ces prodiges: il fut permis d'en rire dans le Capitole.

Il y a dans l'histoire romaine des événements très possibles qui sont très peu vraisemblables. Plusieurs savants hommes ont déjà révoqué en doute l'aventure des oies qui sauvèrent Rome, et celle de Camille qui détruisit entièrement l'armée des Gaulois. La victoire de Camille brille beaucoup, à la vérité, dans Tite-Live; mais Polybe, plus ancien que Tite-Live, et plus homme d'état, dit précisément le contraire; il assure que les Gaulois, craignant d'être attaqués par les Vénètes, partirent de Rome chargés de butin, après avoir fait la paix avec les Romains. A qui croirons-nous de Tite-Live ou de Polybe? au moins nous douterons.

Ne douterons-nous pas encore du supplice de Régulus, qu'on fait enfermer dans un coffre armé en dedans de pointes de fer? Ce genre de mort est assurément unique. Comment ce même Polybe, presque contemporain, Polybe qui était sur les lieux, qui a écrit si supérieurement la guerre de Rome et de Carthage, aurait-il passé sous silence un fait aussi extraordinaire, aussi important, et qui aurait si bien justifié la mauvaise foi des Romains envers les Carthaginois? Comment ce peuple aurait-il osé violer d'une manière aussi barbare le droit des gens avec Régulus, dans le temps que les Romains avaient entre leurs mains plusieurs principaux citoyens de Carthage, sur lesquels ils auraient pu se venger?

Enfin Diodore de Sicile rapporte, dans un de ses fragments, que les enfants de Régulus ayant fort maltraité des prisonniers carthaginois, le sénat romain les réprimanda, et fit valoir le droit des gens. N'aurait-il pas permis une juste vengeance aux fils de Régulus, si leur père avait été assassiné à Carthage? L'histoire du supplice de Régulus s'établit avec le temps, la haine contre Carthage lui donna cours; Horace la chanta, et on n'en douta plus.

Si nous jetons les yeux sur les premiers temps de notre histoire de France, tout en est peut-être aussi faux qu'obscur et dégoûtant; du moins il est bien difficile de croire l'aventure de Childéric et d'une Bazine, femme d'un Bazin, et d'un capitaine romain, élu roi des Francs, qui n'avaient point encore de rois.

Grégoire de Tours est notre Hérodote, à cela près que le Tourangeau est moins amusant, moins élégant que le Grec. Les moines qui écrivirent après

Grégoire furent-ils plus éclairés et plus véridiques? ne prodiguèrent-ils pas quelquefois des louanges un peu outrées à des assassins qui leur avaient donné des terres? ne chargèrent-ils jamais d'opprobres des princes sages qui ne leur avaient rien donné?

Je sais bien que les Francs qui envahirent la Gaule furent plus cruels que les Lombards qui s'emparèrent de l'Italie, et que les Visigoths qui régnèrent en Espagne. On voit autant de meurtres, autant d'assassinats dans les annales des Clovis, des Thierry, des Childebert, des Chilpéric et des Clotaire, que dans celles des rois de Juda et d'Israël.

Rien n'est assurément plus sauvage que ces temps barbares; cependant, n'est-il pas permis de douter du supplice de la reine Brunehaut? Elle était âgée de près de quatre-vingts ans quand elle mourut, en 615 ou 614. Frédegair, qui écrivait sur la fin du huitième siècle, cent cinquante ans après la mort de Brunehaut (et non pas dans le septième siècle, comme il est dit dans l'abrégé chronologique, par une faute d'impression); Frédegair, dis-je, nous assure que le roi Clotaire, prince très pieux, très craignant Dieu, humain, patient et débonnaire, fit promener la reine Brunehaut sur un chameau autour de son camp; ensuite la fit attacher par les cheveux, par un bras et par une jambe, à la queue d'une cavale indomptée, qui la traîna vivante sur les chemins, lui fracassa la tête sur les cailloux, et la mit en pièces; après quoi elle fut brûlée et réduite en cendres. Ce chameau, cette cavale indomptée, une reine de quatre-vingts ans attachée par les cheveux et par un pied à la queue de cette cavale, ne sont pas des choses bien communes.

Il est peut-être difficile que le peu de cheveux d'une femme de cet âge puisse tenir à une queue, et qu'on soit lié à la fois à cette queue par les cheveux et par un pied. Et comment eut-on la pieuse attention d'inhumer Brunehaut dans un tombeau, à Autun, après l'avoir brûlée dans un camp? Les moines Frédegair et Aimoin le disent; mais ces moines sont-ils des de Thou et des Hume?

Il y a un autre tombeau érigé à cette reine, au quinzième siècle, dans l'abbaye de Saint-Martin-d'Autun qu'elle avait fondée. On a trouvé dans ce sépulchre un reste d'éperon. C'était, dit-on, l'éperon que l'on mit aux flancs de la cavale indomptée. C'est dommage qu'on n'y ait pas trouvé aussi la corne du chameau sur lequel on avait fait monter la reine. N'est-il pas possible que cet éperon y ait été mis par inadvertance, ou plutôt par honneur? car, au quinzième siècle, un éperon doré était une grande marque d'honneur. En un mot, n'est-il pas raisonnable de suspendre son ju-

gement sur cette étrange aventure si mal constatée? Il est vrai que Pasquier dit que la mort de Brunchaut *avait été prédite par la sibylle*.

Tous ces siècles de barbarie sont des siècles d'horreurs et de miracles. Mais faudra-t-il croire tout ce que les moines ont écrit? Ils étaient presque les seuls qui sussent lire et écrire, lorsque Charlemagne ne savait pas signer son nom. Ils nous ont instruits de la date de quelques grands événements. Nous croyons avec eux que Charles Martel battit les Sarrasins; mais qu'il en ait tué trois cent soixante mille dans la bataille, en vérité, c'est beaucoup.

Ils disent que Clovis, second du nom, devint fou: la chose n'est pas impossible; mais que Dieu ait affligé son cerveau pour le punir d'avoir pris un bras de saint Denis dans l'église de ces moines, pour le mettre dans son oratoire, cela n'est pas si vraisemblable.

Si l'on n'avait que de pareils contes à retrancher de l'histoire de France, ou plutôt de l'histoire des rois francs et de leurs maires, on pourrait s'efforcer de la lire; mais comment supporter les mensonges grossiers dont elle est pleine? On y assiège continuellement des villes et des forteresses qui n'existaient pas. Il n'y avait par-delà le Rhin que des bourgades sans murs, défendues par des palissades de pieux, et par des fosses. On sait que ce n'est que sous Henri l'Oiseleur, vers l'an 920, que la Germanie eut des villes murées et fortifiées. Enfin, tous les détails de ces temps-là sont autant de fables, et qui pis est, de fables ennuyeuses.

LIII. DES LÉGISLATEURS QUI ONT PARLÉ AU NOM DES DIEUX.

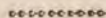
Tout législateur profane qui osa feindre que la divinité lui avait dicté ses lois, était visiblement un blasphémateur et un traître: un blasphémateur, puisqu'il calomniait les dieux; un traître, puisqu'il asservissait sa patrie à ses propres opinions. Il y a deux sortes de lois, les unes naturelles, communes à tous, et utiles à tous. « Tu ne voleras ni ne tueras ton prochain; tu auras un soin respectueux de ceux qui t'ont donné le jour et qui ont élevé ton enfance; tu ne raviras pas la femme de ton frère; tu ne mentiras pas pour lui nuire; tu l'aideras dans ses besoins, pour mériter d'en être secouru à ton tour: » voilà les lois que la nature a promulguées du fond des îles du Japon aux rivages de notre occident. Ni Orphée, ni Hermès, ni Minos, ni Lycurgue, ni Numa, n'avaient besoin que Jupiter vint au bruit du tonnerre annoncer des vérités gravées dans tous les cœurs.

Si je m'étais trouvé vis-à-vis de quelqu'un de

ces grands charlatans dans la place publique, je lui aurais crié: « Arrête, ne compromets point ainsi la divinité; tu veux me tromper si tu la fais descendre pour enseigner ce que nous savons tous; tu veux sans doute la faire servir à quelque autre usage; tu veux te prévaloir de mon consentement à des vérités éternelles, pour arracher de moi mon consentement à ton usurpation: je te défère au peuple comme un tyran qui blasphème. »

Les autres lois sont les politiques: lois purement civiles, éternellement arbitraires, qui tantôt établissent des éphores, tantôt des consuls, des comices par centuries, ou des comices par tribus; un aréopage ou un sénat; l'aristocratie, la démocratie, ou la monarchie. Ce serait bien mal connaître le cœur humain de soupçonner qu'il soit possible qu'un législateur profane eût jamais établi une seule de ces lois politiques au nom des dieux, que dans la vue de son intérêt. On ne trompe ainsi les hommes que pour son profit.

Mais tous les législateurs profanes ont-ils été des fripons dignes du dernier supplice? non. De même qu'aujourd'hui, dans les assemblées des magistrats, il se trouve toujours des âmes droites et élevées qui proposent des choses utiles à la société, sans se vanter qu'elles leur ont été révélées; de même aussi, parmi les législateurs, il s'en est trouvé plusieurs qui ont institué des lois admirables, sans les attribuer à Jupiter ou à Minerve. Tel fut le sénat romain, qui donna des lois à l'Europe, à la petite Asie et à l'Afrique, sans les tromper; et tel de nos jours a été Pierre-le-Grand, qui eût pu en imposer à ses sujets plus facilement qu'Hermès aux Égyptiens, Minos aux Crétois, et Zalmoxis aux anciens Scythes.



AVANT-PROPOS,

Qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet essai par l'Orient.

Vous voulez enfin surmonter le dégoût que vous cause l'histoire moderne^a, depuis la décadence de l'empire romain, et prendre une idée générale des nations qui habitent et qui désolent la terre. Vous ne cherchez dans cette immensité que ce qui mérite d'être connu de vous; l'esprit, les mœurs, les usages des nations principales, appuyés des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le but de ce travail n'est pas de savoir en quelle année

^a Cet ouvrage fut composé en 1740, pour madame du Châtelet, amie de l'auteur. Aucune des compilations universelles qu'on a vues depuis n'existait alors.

un prince indigne d'être connu succéda à un prince barbare chez une nation grossière. Si l'on pouvait avoir le malheur de mettre dans sa tête la suite chronologique de toutes les dynasties, on ne saurait que des mots. Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois, qui ne pourrait que charger la mémoire. A quoi vous serviraient les détails de tant de petits intérêts qui ne subsistent plus aujourd'hui, de tant de familles éteintes qui se sont disputé des provinces englouties ensuite dans de grands royaumes? Presque chaque ville a aujourd'hui son histoire vraie ou fautive, plus ample, plus détaillée que celle d'Alexandre. Les seules annales d'un ordre monastique contiennent plus de volumes que celles de l'empire romain.

Dans tous ces recueils immenses qu'on ne peut embrasser, il faut se borner et choisir. C'est un vaste magasin où vous prendrez ce qui est à votre usage.

L'illustre Bossuet, qui dans son discours sur une partie de l'Histoire universelle en a saisi le véritable esprit, au moins dans ce qu'il dit de l'empire romain, s'est arrêté à Charlemagne. C'est en commençant à cette époque que votre dessein est de vous faire un tableau du monde; mais il faudra souvent remonter à des temps antérieurs. Cet éloquent écrivain, en disant un mot des Arabes, qui fondèrent un si puissant empire et une religion si florissante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il paraît avoir écrit uniquement pour insinuer que tout a été fait dans le monde pour la nation juive; que si Dieu donna l'empire de l'Asie aux Babyloniens, ce fut pour punir les Juifs; si Dieu fit régner Cyrus, ce fut pour les venger; si Dieu envoya les Romains, ce fut encore pour châtier les Juifs. Cela peut être; mais les grandeurs de Cyrus et des Romains ont encore d'autres causes, et Bossuet même ne les a pas omises en parlant de l'esprit des nations.

Il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas oublié entièrement les anciens peuples de l'Orient, comme les Indiens et les Chinois qui ont été si considérables avant que les autres nations fussent formées.

Nourris de productions de leurs terres, vêtus de leurs étoffes, amusés par les jeux qu'ils ont inventés, instruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'esprit de ces nations, chez qui les commerçants de notre Europe ont voyagé dès qu'ils ont pu trouver un chemin jusqu'à elles?

En vous instruisant en philosophe de ce qui concerne ce globe, vous portez d'abord votre vue

sur l'Orient, berceau de tous les arts, et qui a tout donné à l'Occident.

Les climats orientaux, voisins du Midi, tiennent tout de la nature; et nous, dans notre Occident septentrional, nous devons tout au temps, au commerce, à une industrie tardive. Des forêts, des pierres, des fruits sauvages, voilà tout ce qu'a produit naturellement l'ancien pays des Celtes, des Allobroges, des Picètes, des Germains, des Sarmates, et des Scythes. On dit que l'île de Sicile produit d'elle-même un peu d'avoine; mais le froment, le riz, les fruits délicieux, croissaient vers l'Euphrate, à la Chine, et dans l'Inde. Les pays fertiles furent les premiers peuplés, les premiers policés. Tout le Levant, depuis la Grèce jusqu'aux extrémités de notre hémisphère, fut long-temps célèbre, avant que nous en sussions assez pour connaître que nous étions barbares. Quand on veut savoir quelque chose des Celtes, nos ancêtres, il faut avoir recours aux Grecs et aux Romains, nations encore très postérieures aux Asiatiques.

Si, par exemple, des Gaulois, voisins des Alpes, joints aux habitants de ces montagnes, s'étant établis sur les bords de l'Éridan, vinrent jusqu'à Rome trois cent soixante et un ans après sa fondation, s'ils assiégèrent le Capitole, ce sont les Romains qui nous l'ont appris. Si d'autres Gaulois, environ cent ans après, entrèrent dans la Thessalie, dans la Macédoine, et passèrent sur le rivage du Pont-Euxin, ce sont les Grecs qui nous le racontent, sans nous dire quels étaient ces Gaulois, ni quel chemin ils prirent. Il ne reste chez nous aucun monument de ces émigrations, qui ressemblent à celles des Tartares; elles prouvent seulement que la nation était très nombreuse, mais non civilisée. La colonie des Grecs qui fonda Marseille, six cents ans avant notre ère vulgaire, ne put polir la Gaule: la langue grecque ne s'étendit pas même au-delà de son territoire.

Gaulois, Allemands, Espagnols, Bretons, Sarmates, nous ne savons rien de nous avant dix-huit siècles, sinon le peu que nos vainqueurs ont pu nous en apprendre; nous n'avions pas même de fables: nous n'avions pas osé imaginer une origine. Ces vaines idées que tout cet Occident fut peuplé par Gomer, fils de Japhet, sont des fables orientales.

Si les anciens Toscans qui enseignèrent les premiers Romains savaient quelque chose de plus que les autres peuples occidentaux, c'est que les Grecs avaient envoyé chez eux des colonies; ou plutôt, c'est parce que, de tout temps, une des propriétés de cette terre a été de produire des hommes de génie, comme le territoire d'Athènes était plus propre aux arts que celui de Thèbes et

de Lacédémone. Mais quel monument avons-nous de l'ancienne Toscane? aucun. Nous nous épuisons en vaines conjectures sur quelques inscriptions inintelligibles que les injures du temps ont épargnées, et qui probablement sont des premiers siècles de la république romaine. Pour les autres nations de notre Europe, il ne nous reste d'elles, dans leur ancien langage, aucun monument antérieur à notre ère.

L'Espagne maritime fut découverte par les Phéniciens, ainsi que l'Amérique le fut depuis par les Espagnols. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains, y trouvèrent tour à tour de quoi s'enrichir dans les trésors que la terre produisait alors. Les Carthaginois y firent valoir des mines, mais moins riches que celles du Mexique et du Pérou; le temps les a épuisées, comme il épuisera celles du Nouveau-Monde. Pline rapporte qu'en neuf ans les Romains en tirèrent huit mille mares d'or, et environ vingt-quatre mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus descendants de Gomer avaient bien mal profité des présents que leur faisait la terre en tout genre, puisqu'ils furent subjugués par les Carthaginois, par les Romains, par les Vandales, par les Goths, et par les Arabes.

Ce que nous savons des Gaulois, par Jules-César et par les autres auteurs romains, nous donne l'idée d'un peuple qui avait besoin d'être soumis par une nation éclairée. Les dialectes du langage celtique étaient affreux : l'empereur Julien, sous qui ce langage se parlait encore, dit, dans son *Misopogon*, qu'il ressemblait au croisement des corbeaux. Les mœurs, du temps de César, étaient aussi barbares que le langage. Les druides, imposteurs grossiers faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brûlaient dans de grandes et hideuses statues d'osier. Les druidesses plongeaient des couteaux dans le cœur des prisonniers, et jugeaient de l'avenir à la manière dont le sang coulait. De grandes pierres un peu creusées, qu'on a trouvées sur les confins de la Germanie et de la Gaule, vers Strasbourg, sont, dit-on, les autels où l'on faisait ces sacrifices. Voilà tous les monuments de l'ancienne Gaule. Les habitants des côtes de la Biscaye et de la Gascogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine. Il faut détourner les yeux de ces temps sauvages, qui sont la honte de la nature.

Comptons parmi les folies de l'esprit humain, l'idée qu'on a eue, de nos jours, de faire descendre les Celtes des Hébreux. Ils sacrifiaient des hommes, dit-on, parce que Jephthé avait immolé sa fille. Les druides étaient vêtus de blanc, pour imiter les prêtres des Juifs; ils avaient, comme eux, un grand pontife. Les druidesses sont des images de la sœur de Moïse et de Débora. Le pauvre qu'on

nourrissait à Marseille, et qu'on immolait couronné de fleurs et chargé de malédictions, avait pour origine le *boue émissaire*. On va jusqu'à trouver de la ressemblance entre trois ou quatre mots celtiques et hébraïques, qu'on prononce également mal; et l'on en conclut que les Juifs et les nations des Celtes sont de la même famille. C'est ainsi qu'on insulte à la raison dans des histoires universelles, et qu'on étouffe sous un amas de conjectures forcées le peu de connaissance que nous pourrions avoir de l'antiquité.

Les Germains avaient à peu près les mêmes mœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines, décidaient comme eux leurs petits différends particuliers par le duel, et avaient seulement plus de grossièreté et moins d'industrie. César, dans ses mémoires, nous apprend que leurs magiciennes réglaient toujours parmi eux le jour du combat. Il nous dit que quand un de leurs rois, Arioviste, amena cent mille de ses Germains errants pour piller les Gaules, lui qui voulait les asservir et non pas les piller, ayant envoyé deux officiers romains pour entrer en conférence avec ce barbare, Arioviste les fit charger de chaînes; que les deux officiers furent destinés à être sacrifiés aux dieux des Germains, et qu'ils allaient l'être, lorsqu'il les délivra par sa victoire.

Les familles de tous ces barbares avaient en Germanie, pour uniques retraites, des cabanes où, d'un côté, le père, la mère, les sœurs, les frères, les enfants, couchaient nus sur la paille; et, de l'autre côté, étaient leurs animaux domestiques. Ce sont là pourtant ces mêmes peuples que nous verrons bientôt maîtres de Rome. Tacite loue les mœurs des Germains, mais comme Horace chantait celles des barbares nommés Gètes; l'un et l'autre ignoraient ce qu'ils louaient, et voulaient seulement faire la satire de Rome. Le même Tacite, au milieu de ses éloges, avoue que tout le monde savait que les Germains aimaient mieux vivre de rapine que de cultiver la terre, et qu'après avoir pillé leurs voisins, ils retournaient chez eux manger et dormir. C'est la vie des voleurs de grands chemins d'aujourd'hui et des coupeurs de bourses, que nous punissons de la roue et de la corde; et voilà ce que Tacite a le front de louer, pour rendre la cour des empereurs romains méprisable, par le contraste de la vertu germanique! Il appartient à un esprit aussi juste que le vôtre de regarder Tacite comme un satirique ingénieux, aussi profond dans ses idées que concis dans ses expressions, qui a fait la critique plutôt que l'histoire de son pays, et qui eût mérité l'admiration du nôtre, s'il avait été impartial.

Quand César passe en Angleterre, il trouve cette île plus sauvage encore que la Germanie. Les

habitants couvraient à peine leur nudité de quelques peaux de bêtes. Les femmes d'un canton y appartenait indifféremment à tous les hommes du même canton. Leurs demeures étaient des cabanes de roseaux, et leurs ornements, des figures que les hommes et les femmes s'imprimaient sur la peau en y faisant des piqûres, et en y versant le suc des herbes, ainsi que le pratiquent encore les sauvages de l'Amérique.

Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue suite de siècles dans cet état si approchant de celui des brutes, et inférieur à plusieurs égards ; c'est ce qui n'est que trop vrai. La raison en est, comme on l'a dit, qu'il n'est pas dans la nature de l'homme de *désirer ce qu'il ne connaît pas*. Il a fallu partout, non seulement un espace de temps prodigieux, mais des circonstances heureuses, pour que l'homme s'élevât au-dessus de la vie animale.

Vous avez donc grande raison de vouloir passer tout d'un coup aux nations qui ont été civilisées les premières. Il se peut que long-temps avant les empires de la Chine et des Indes il y ait eu des nations instruites, polies, puissantes, que des déluges de barbares auront ensuite replongées dans le premier état d'ignorance et de grossièreté qu'on appelle l'état de pure nature.

La seule prise de Constantinople a suffi pour anéantir l'esprit de l'ancienne Grèce. Le génie des Romains fut détruit par les Goths. Les côtes de l'Afrique, autrefois si florissantes, ne sont presque plus que des repaires de brigands. Des changements encore plus grands ont dû arriver dans des climats moins heureux. Les causes physiques ont dû se joindre aux causes morales ; car si l'Océan n'a pu changer entièrement son lit, du moins il est constant qu'il a couvert tour à tour et abandonné de vastes terrains. La nature a dû être exposée à un grand nombre de fléaux et de vicissitudes. Les terres les plus belles, les plus fertiles de l'Europe occidentale, toutes les campagnes basses arrosées par les fleuves du Rhin, de la Meuse, de la Seine, de la Loire, ont été couvertes des eaux de la mer pendant une prodigieuse multitude de siècles ; c'est ce que vous avez déjà vu dans la *Philosophie de l'histoire*.

Nous redirons encore qu'il n'est pas si sûr que les montagnes qui traversent l'ancien et le nouveau monde aient été autrefois des plaines couvertes par les mers ; car, 4° plusieurs de ces montagnes sont élevées de quinze mille pieds, et plus, au-dessus de l'Océan.

2° S'il eût été un temps où ces montagnes n'eussent pas existé, d'où seraient partis les fleuves, qui sont si nécessaires à la vie des animaux ? Ces montagnes sont les réservoirs des eaux ; elles ont,

dans les deux hémisphères, des directions diverses : ce sont, comme dit Platon, les os de ce grand animal appelé *la Terre*. Nous voyons que les moindres plantes ont une structure invariable : comment la terre serait-elle exceptée de la loi générale ?

5° Si les montagnes étaient supposées avoir porté des mers, ce serait une contradiction dans l'ordre de la nature, une violation des lois de la gravitation et de l'hydrostatique.

4° Le lit de l'Océan est creusé, et dans ce creux il n'est point de chaînes de montagnes d'un pôle à l'autre, ni d'orient en occident, comme sur la terre ; il ne faut donc pas conclure que tout ce globe a été long-temps mer, parce que plusieurs parties du globe l'ont été. Il ne faut pas dire que l'eau a couvert les Alpes et les Cordillères, parce qu'elle a couvert la partie basse de la Gaule, de la Grèce, de la Germanie, de l'Afrique, et de l'Inde. Il ne faut pas affirmer que le mont Taurus a été navigable, parce que l'archipel des Philippines et des Moluques a été un continent. Il y a grande apparence que les hautes montagnes ont été toujours à peu près ce qu'elles sont. Dans combien de livres n'a-t-on pas dit qu'on a trouvé une ancre de vaisseau sur la cime des montagnes de la Suisse ? cela est pourtant aussi faux que tous les contes qu'on trouve dans ces livres.

N'admettons en physique que ce qui est prouvé, et en histoire que ce qui est de la plus grande probabilité reconnue. Il se peut que les pays montagneux aient éprouvé, par les volcans et par les secousses de la terre, autant de changements que les pays plats ; mais partout où il y a eu des sources de fleuves, il y a eu des montagnes. Mille révolutions locales ont certainement changé une partie du globe dans le physique et dans le moral, mais nous ne les connaissons pas ; et les hommes se sont avisés si tard d'écrire l'histoire, que le genre humain, tout ancien qu'il est, paraît nouveau pour nous.

D'ailleurs, vous commencez vos recherches au temps où le chaos de notre Europe commence à prendre une forme, après la chute de l'empire romain. Parcourons donc ensemble ce globe ; voyons dans quel état il était alors, en l'étudiant de la même manière qu'il paraît avoir été civilisé, c'est-à-dire depuis les pays orientaux jusqu'aux nôtres ; et portons notre première attention sur un peuple qui avait une histoire suivie dans une langue déjà fixée, lorsque nous n'avions pas encore l'usage de l'écriture

CHAPITRE PREMIER.

De la Chine, de son antiquité, de ses forces, de ses lois,
de ses usages, et de ses sciences.

L'empire de la Chine dès-lors était plus vaste que celui de Charlemagne, surtout en y comprenant la Corée et le Tunquin, provinces alors tributaires des Chinois. Environ trente degrés en longitude et vingt-quatre en latitude forment son étendue. Nous avons remarqué que le corps de cet état subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans, sans que les lois, les mœurs, le langage, la manière même de s'habiller, aient souffert d'altération sensible.

Son histoire, incontestable dans les choses générales, la seule qui soit fondée sur des observations célestes, remonte, par la chronologie la plus sûre, jusqu'à une éclipse observée deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, et vérifiée par les mathématiciens missionnaires qui, envoyés dans les derniers siècles chez cette nation inconnue, l'ont admirée et l'ont instruite. Le P. Gaubil a examiné une suite de trente-six éclipses de soleil, rapportées dans les livres de Confutze; et il n'en a trouvé que deux fausses et deux douteuses. Les douteuses sont celles qui en effet sont arrivées, mais qui n'ont pu être observées du lieu où l'on suppose l'observateur; et cela même prouve qu'alors les astronomes chinois calculaient les éclipses, puisqu'ils se trompèrent dans deux calculs.

Il est vrai qu'Alexandre avait envoyé de Babylone en Grèce les observations des Chaldéens, qui remontaient un peu plus haut que les observations chinoises, et c'est sans contredit le plus beau monument de l'antiquité: mais ces éphémérides de Babylone n'étaient point liées à l'histoire des faits: les Chinois, au contraire, ont joint l'histoire du ciel à celle de la terre, et ont ainsi justifié l'une par l'autre.

Deux cent trente ans au-delà du jour de l'éclipse dont on a parlé, leur chronologie atteint sans interruption, et par des témoignages authentiques, jusqu'à l'empereur Hiao, qui travailla lui-même à réformer l'astronomie, et qui, dans un règne d'environ quatre-vingts ans, chercha, dit-on, à rendre les hommes éclairés et heureux. Son nom est encore en vénération à la Chine, comme l'est en Europe celui des Titus, des Trajan, et des Antonin. S'il fut pour son temps un mathématicien habile, cela seul montre qu'il était né chez une nation déjà très policée. On ne voit point que les anciens chefs des bourgades germaines ou gauloises aient réformé l'astronomie: Clovis n'avait point d'observatoire.

Avant Hiao^a, on trouve encore six rois, ses prédécesseurs; mais la durée de leur règne est incertaine. Je crois qu'on ne peut mieux faire, dans ce silence de la chronologie, que de recourir à la règle de Newton, qui, ayant composé une année commune des années qu'ont régné les rois des différents pays, réduit chaque règne à vingt-deux ans ou environ. Suivant ce calcul, d'autant plus raisonnable qu'il est plus modéré, ces six rois auront régné à peu près cent trente ans; ce qui est bien plus conforme à l'ordre de la nature que les deux cent quarante ans qu'on donne, par exemple, aux sept rois de Rome, et que tant d'autres calculs démentis par l'expérience de tous les temps.

Le premier de ces rois, nommé Fo-hi, régnait donc plus de vingt-cinq siècles avant l'ère vulgaire, au temps que les Babyloniens avaient déjà une suite d'observations astronomiques; et dès-lors la Chine obéissait à un souverain. Ses quinze royaumes, réunis sous un seul homme, prouvent que long-temps auparavant cet état était très peuplé, policé, partagé en beaucoup de souverainetés, car jamais un grand état ne s'est formé que de plusieurs petits; c'est l'ouvrage de la politique, du courage, et surtout du temps: il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité.

Il est rapporté dans *les cinq Kings*, le livre de la Chine le plus ancien et le plus autorisé, que sous l'empereur Yo, quatrième successeur de Fo-hi, on observa une conjonction de Saturne, Jupiter, Mars, Mercure, et Vénus. Nos astronomes modernes disputent entre eux sur le temps de cette conjonction, et ne devraient pas disputer. Mais quand même on se serait trompé à la Chine dans cette observation du ciel, il était beau même de se tromper. Les livres chinois disent expressément que de temps immémorial on savait à la Chine que Vénus et Mercure tournaient autour du soleil. Il faudrait renoncer aux plus simples lumières de la raison, pour ne pas voir que de telles connaissances supposaient une multitude de siècles antérieurs, quand même ces connaissances n'auraient été que des doutes.

Ce qui rend surtout ces premiers livres respectables, et qui leur donne une supériorité reconnue sur tous ceux qui rapportent l'origine des autres nations, c'est qu'on n'y voit aucun prodige, aucune prédiction, aucune même de ces fourberies politiques que nous attribuons aux fondateurs des autres états; excepté peut-être ce qu'on a imputé à Fo-hi, d'avoir fait accroire qu'il avait vu ses lois

^a Quelle étrange conformité n'y a-t-il pas entre ce nom de Hiao et le Iao ou Jehova des Phéniciens et des Égyptiens! Cependant gardons-nous de croire que ce nom de Iao ou Jehova vienne de la Chine.

écrites sur le dos d'un serpent ailé. Cette imputation même fait voir qu'on connaissait l'écriture avant Fo-li. Enfin, ce n'est pas à nous, au bout de notre Occident, à contester les archives d'une nation qui était toute policée quand nous n'étions que des sauvages.

Un tyran, nommé Chi-Hoangti, ordonna, à la vérité, qu'on brûlât tous les livres; mais cet ordre insensé et barbare avertissait de les conserver avec soin, et ils reparurent après lui. Qu'importe, après tout, que ces livres renferment ou non une chronologie toujours sûre? Je veux que nous ne sachions pas en quel temps précisément vécut Charlemagne; dès qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu'il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur Hiao, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquît tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent un cycle, un comput, qui commence deux mille six cent deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous, qui avons soixante systèmes différents pour compter les temps anciens, et qui, ainsi, n'en avons pas un?

Répétons que les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense. Le tiers des enfants est mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des circonstances favorables et rares pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième au bout de cent années; et très souvent il arrive que la peuplade diminue au lieu d'augmenter. De savants chronologistes ont supputé qu'une seule famille, après le déluge, toujours occupée à peupler, et ses enfants s'étant occupés de même, il se trouva en deux cent cinquante ans beaucoup plus d'habitants que n'en contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beaucoup que le *Talmud* et les *Mille et une nuits* contiennent rien de plus absurde. Il a déjà été dit qu'on ne fait point ainsi des enfants à coups de plume. Voyez nos colonies, voyez ces archipels immenses de l'Asie dont il ne sort personne: les Maldives, les Philippines, les Moluques, n'ont pas le nombre d'habitants nécessaire. Tout cela est encore une nouvelle preuve de la prodigieuse antiquité de la population de la Chine.

Elle était au temps de Charlemagne, comme long-temps auparavant, plus peuplée encore que vaste. Le dernier dénombrement dont nous avons connaissance, fait seulement dans les quinze provinces qui composent la Chine proprement dite, monte jusqu'à près de soixante millions d'hommes

capables d'aller à la guerre; en ne comptant ni les soldats vétérans, ni les vieillards au-dessus de soixante ans, ni la jeunesse au-dessous de vingt ans, ni les mandarins, ni la multitude des lettrés, ni les bonzes, encore moins les femmes qui sont partout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou seizième près, selon les observations de ceux qui ont calculé avec plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain. A ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'habitants à la Chine: notre Europe n'en a pas beaucoup plus de cent millions, à compter vingt millions en France, vingt-deux en Allemagne, quatre dans la Hongrie, dix dans toute l'Italie jusqu'en Dalmatie, huit dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande, huit dans l'Espagne et le Portugal, dix ou douze dans la Russie européenne, cinq dans la Pologne, autant dans la Turquie d'Europe, dans la Grèce et les Iles, quatre dans la Suède, trois dans la Norvège et le Danemark, près de quatre dans la Hollande et les Pays-Bas voisins.

On ne doit donc pas être surpris si les villes chinoises sont immenses; si Pékin, la nouvelle capitale de l'empire, a près de six de nos grandes lieues de circonférence, et renferme environ trois millions de citoyens; si Nankin, l'ancienne métropole, en avait autrefois davantage; si une simple bourgade, nommée Quientzeng, où l'on fabrique la porcelaine, contient environ un million d'habitants.

Le journal de l'empire chinois, journal le plus authentique et le plus utile qu'on ait dans le monde, puisqu'il contient le détail de tous les besoins publics, des ressources et des intérêts de tous les ordres de l'état; ce journal, dis-je, rapporte que, l'an de notre ère 4723, la femme que l'empereur Youtchin déclara impératrice fit, à cette occasion, selon une ancienne coutume, des libéralités aux pauvres femmes de toute la Chine qui passaient soixante et dix ans. Le journal compte, dans la seule province de Kanton, quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-deux femmes de soixante et dix ans qui reçurent ces présents, quarante mille huit cent quatre-vingt-treize qui passaient quatre-vingts ans, et trois mille quatre cent cinquante-trois qui approchaient de cent années. Combien de femmes ne reçurent pas ce présent! En voilà, parmi celles qui ne sont plus comptées au nombre des personnes utiles, plus de cent quarante-deux mille qui le reçurent dans une seule province. Quelle doit donc être la population de l'état! et si chacune d'elles reçut la valeur de dix livres dans toute l'étendue de l'empire, à quelles sommes dut monter cette libéralité!

Les forces de l'état consistent, selon les relations des hommes les plus intelligents qui aient jamais voyagé, dans une milice d'environ huit cent mille soldats bien entretenus. Cinq cent soixante et dix mille chevaux sont nourris, ou dans les écuries, ou dans les pâturages de l'empereur, pour monter les gens de guerre, pour les voyages de la cour, et pour les courriers publics. Plusieurs missionnaires, que l'empereur Kang-hi, dans ces derniers temps, approcha de sa personne par amour pour les sciences, rapportent qu'ils l'ont suivi dans ces chasses magnifiques vers la Grande-Tartarie, où cent mille cavaliers et soixante mille hommes de pied marchaient en ordre de bataille : c'est un usage immémorial dans ces climats.

Les villes chinoises n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon sens inspirait à toutes les nations avant l'usage de l'artillerie ; un fossé, un rempart, une forte muraille, et des tours ; depuis même que les Chinois se servent de canon, ils n'ont point suivi le modèle de nos places de guerre ; mais, au lieu qu'ailleurs on fortifie les places, les Chinois fortifièrent leur empire. La grande muraille qui séparait et défendait la Chine des Tartares, bâtie cent trente-sept ans avant notre ère, subsiste encore dans un contour de cinq cents lieues, s'élève sur des montagnes, descend dans des précipices, ayant presque partout vingt de nos pieds de largeur, sur plus de trente de hauteur : monument supérieur aux pyramides d'Égypte, par son utilité comme par son immensité.

Ce rempart n'a pu empêcher les Tartares de profiter, dans la suite des temps, des divisions de la Chine, et de la subjuguier ; mais la constitution de l'état n'en a été ni affaiblie ni changée. Le pays des conquérants est devenu une partie de l'état conquis ; et les Tartares Manchoux, maîtres de la Chine, n'ont fait autre chose que se soumettre, les armes à la main, aux lois du pays dont ils ont envahi le trône.

On trouve, dans le troisième livre de Confutée, une particularité qui fait voir combien l'usage des chariots armés est ancien. De son temps, les vicerois, ou gouverneurs de provinces, étaient obligés de fournir au chef de l'état, ou empereur, mille chars de guerre à quatre chevaux de front, mille quadriges. Homère, qui fleurit long-temps avant le philosophe chinois, ne parle jamais que de chars à deux ou à trois chevaux. Les Chinois avaient sans doute commencé, et étaient parvenus à se servir de quadriges ; mais, ni chez les anciens Grecs, du temps de la guerre de Troie, ni chez les Chinois, on ne voit aucun usage de la simple cavalerie. Il paraît pourtant incontestable que la méthode de combattre à cheval précéda celle des chariots. Il est marqué que les Pharaons d'Égypte avaient de

la cavalerie, mais ils se servaient aussi de chars de guerre : cependant il est à croire que dans un pays fangeux, comme l'Égypte, et entrecoupé de tant de canaux, le nombre de chevaux fut toujours très médiocre.

Quant aux finances, le revenu ordinaire de l'empereur se monte, selon les supputations les plus vraisemblables, à deux cent millions de taels d'argent fin. Il est à remarquer que le tael n'est pas précisément égal à notre once, et que l'once d'argent ne vaut pas cinq livres françaises, valeur intrinsèque, comme le dit l'histoire de la Chine, compilée par le jésuite du Halde : car il n'y a point de valeur intrinsèque numéraire ; mais deux cent millions de taels font deux cent quarante-six millions d'onces d'argent, ce qui, en mettant le marc d'argent fin à cinquante-quatre livres dix-neuf sous, revient à environ mille six cent quatre-vingt-dix millions de notre monnaie en 1768. Je dis en ce temps, car cette valeur arbitraire n'a que trop changé parmi nous, et changera peut-être encore : c'est à quoi ne prennent pas assez garde les écrivains, plus instruits des livres que des affaires, qui évaluent souvent l'argent étranger d'une manière très fautive.

Les Chinois ont eu des monnaies d'or et d'argent frappées au marteau long-temps avant que les dariques fussent fabriquées en Perse. L'empereur Kang-hi avait rassemblé une suite de trois mille de ces monnaies, parmi lesquelles il y en avait beaucoup des Indes ; autre preuve de l'ancienneté des arts dans l'Asie. Mais depuis long-temps l'or n'est plus une mesure commune à la Chine, il y est marchandise comme en Hollande ; l'argent n'y est plus monnaie, le poids et le titre en font le prix ; on n'y frappe plus que du cuivre, qui seul dans ce pays a une valeur arbitraire. Le gouvernement, dans des temps difficiles, a payé en papier, comme on a fait depuis dans plus d'un état de l'Europe ; mais jamais la Chine n'a eu l'usage des banques publiques, qui augmentent les richesses d'une nation, en multipliant son crédit.

Ce pays, favorisé de la nature, possède presque tous les fruits transplantés dans notre Europe, et beaucoup d'autres qui nous manquent. Le blé, le riz, la vigne, les légumes, les arbres de toute espèce, y couvrent la terre ; mais les peuples n'ont fait du vin que dans les derniers temps, satisfaits d'une liqueur assez forte qu'ils savent tirer du riz.

L'insecte précieux qui produit la soie est originaire de la Chine ; c'est de là qu'il passa en Perse assez tard, avec l'art de faire des étoffes du duvet qui le couvre ; et ces étoffes étaient si rares, du temps même de Justinien, que la soie se vendait en Europe au poids de l'or.

Le papier fin et d'un blanc éclatant était fabriqué

chez les Chinois de temps immémorial ; on en faisait avec des filets de bois de bambou bouilli. On ne connaît pas la première époque de la porcelaine, et de ce beau vernis qu'on commence à imiter et à égaler en Europe.

Ils savent, depuis deux mille ans, fabriquer le verre, mais moins beau et moins transparent que le nôtre.

L'imprimerie fut inventée par eux dans le même temps. On sait que cette imprimerie est une gravure sur des planches de bois, telle que Guttenberg la pratiqua le premier à Mayence, au quinzième siècle. L'art de graver les caractères sur le bois est plus perfectionné à la Chine ; notre méthode d'employer les caractères mobiles et de fonte, beaucoup supérieure à la leur, n'a point encore été adoptée par eux, parce qu'il aurait fallu recevoir l'alphabet, et qu'ils n'ont jamais voulu quitter l'écriture symbolique : tant ils sont attachés à toutes leurs anciennes méthodes.

L'usage des cloches est chez eux de la plus haute antiquité. Nous n'en avons eu en France qu'au sixième siècle de notre ère. Ils ont cultivé la chimie ; et, sans devenir jamais bons physiciens, ils ont inventé la poudre ; mais ils ne s'en servaient que dans des fêtes, dans l'art des feux d'artifice, où ils ont surpassé les autres nations. Ce furent les Portugais qui, dans ces derniers siècles, leur ont enseigné l'usage de l'artillerie, et ce sont les jésuites qui leur ont appris à fondre le canon. Si les Chinois ne s'appliquèrent pas à inventer ces instruments destructeurs, il ne faut pas en louer leur vertu, puisqu'ils n'en ont pas moins fait la guerre.

Ils ne poussèrent loin l'astronomie qu'en tant qu'elle est la science des yeux et le fruit de la patience. Ils observèrent le ciel assidûment, remarquèrent tous les phénomènes, et les transmirent à la postérité. Ils divisèrent, comme nous, le cours du soleil en trois cent soixante-cinq parties et un quart. Ils connurent, mais confusément, la précession des équinoxes et des solstices. Ce qui mérite peut-être le plus d'attention, c'est que, de temps immémorial, ils partagent le mois en semaines de sept jours. Les Indiens en usaient ainsi ; la Chaldée se conforma à cette méthode, qui passa dans le petit pays de la Judée ; mais elle ne fut point adoptée en Grèce.

On montre encore les instruments dont se servit un de leurs fameux astronomes, mille ans avant notre ère vulgaire, dans une ville qui n'est que du troisième ordre. Nankin, l'ancienne capitale, conserve un globe de bronze que trois hommes ne peuvent embrasser, porté sur un cube de cuivre qui s'ouvre, et dans lequel on fait entrer un

homme pour tourner ce globe, sur lequel sont tracés les méridiens et les parallèles.

Pékin a un observatoire rempli d'astrolabes et de sphères armillaires ; instruments, à la vérité, inférieurs aux nôtres pour l'exactitude, mais témoignages célèbres de la supériorité des Chinois sur les autres peuples d'Asie.

La boussole, qu'ils connaissaient, ne servait pas à son véritable usage de guider la route des vaisseaux. Ils ne naviguaient que près des côtes. Possesseurs d'une terre qui fournit tout, ils n'avaient pas besoin d'aller, comme nous, au bout du monde. La boussole, ainsi que la poudre à tirer, était pour eux une simple curiosité, et ils n'en étaient pas plus à plaindre.

On est étonné que ce peuple inventeur n'ait jamais percé dans la géométrie au-delà des éléments. Il est certain que les Chinois connaissaient ces éléments plusieurs siècles avant qu'Éclide les eût rédigés chez les Grecs d'Alexandrie. L'empereur Kang-hi assura de nos jours au P. Parennin, l'un des plus savants et des plus sages missionnaires qui aient approché de ce prince, que l'empereur Yu s'était servi des propriétés du triangle rectangle pour lever un plan géographique d'une province, il y a plus de trois mille neuf cent soixante années ; et le P. Parennin lui-même cite un livre, écrit onze cents ans avant notre ère, dans lequel il est dit que la fameuse démonstration attribuée en Occident à Pythagore, était depuis long-temps au rang des théorèmes les plus connus.

On demande pourquoi les Chinois, ayant été si loin dans des temps si reculés, sont toujours restés à ce terme ; pourquoi l'astronomie est chez eux si ancienne et si bornée ; pourquoi dans la musique ils ignorent encore les demi-tons. Il semble que la nature ait donné à cette espèce d'hommes, si différente de la nôtre, des organes faits pour trouver tout d'un coup tout ce qui leur était nécessaire, et incapables d'aller au-delà. Nous, au contraire, nous avons eu des connaissances très tard, et nous avons tout perfectionné rapidement. Ce qui est moins étonnant, c'est la crédulité avec laquelle ces peuples ont toujours joint leurs erreurs de l'astrologie judiciaire aux vraies connaissances célestes. Cette superstition a été celle de tous les hommes, et il n'y a pas long-temps que nous en sommes guéris : tant l'erreur semble faite pour le genre humain.

Si on cherche pourquoi tant d'arts et de sciences, cultivés sans interruption depuis si long-temps à la Chine, ont cependant fait si peu de progrès, il y en a peut-être deux raisons : l'une est le respect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères, et qui rend parfait

à leurs yeux tout ce qui est ancien ; l'autre est la nature de leur langue, le premier principe de toutes les connaissances.

L'art de faire connaître ses idées par l'écriture, qui devait n'être qu'une méthode très simple, est chez eux ce qu'ils ont de plus difficile. Chaque mot a des caractères différents : un savant, à la Chine, est celui qui connaît le plus de ces caractères ; quelques uns sont arrivés à la vieillesse avant que de savoir bien écrire.

Ce qu'ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c'est la morale et les lois. Le respect des enfants pour leurs pères est le fondement du gouvernement chinois. L'autorité paternelle n'y est jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre son père qu'avec le consentement de tous les parents, des amis et des magistrats. Les mandarins lettrés y sont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi, comme le père de l'empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille de cet état immense.

La loi fondamentale étant donc que l'empire est une famille, on y a regardé, plus qu'ailleurs, le bien public comme le premier devoir. De là vient l'attention continuelle de l'empereur et des tribunaux à réparer les grands chemins, à joindre les rivières, à creuser des canaux, à favoriser la culture des terres et les manufactures.

Nous traiterons dans un autre chapitre du gouvernement de la Chine ; mais vous remarquerez d'avance que les voyageurs, et surtout les missionnaires, ont cru voir partout le despotisme. On juge de tout par l'extérieur : on voit des hommes qui se prosternent, et dès-lors on les prend pour des esclaves. Celui devant qui l'on se prosterne doit être maître absolu de la vie et de la fortune de cent cinquante millions d'hommes ; sa seule volonté doit servir de loi. Il n'en est pourtant pas ainsi, et c'est ce que nous discuterons. Il suffit de dire ici que, dans les plus anciens temps de la monarchie, il fut permis d'écrire sur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement ; que cet usage fut mis en vigueur sous le règne de Venti, deux siècles avant notre ère vulgaire ; et que, dans les temps paisibles, les représentations des tribunaux ont toujours eu force de loi. Cette observation importante détruit les imputations vagues qu'on trouve dans l'*Esprit des lois* contre ce gouvernement, le plus ancien qui soit au monde.

Tous les vices existent à la Chine comme ailleurs, mais certainement plus réprimés par le frein des lois, parce que les lois sont toujours uniformes. Le savant auteur des *Mémoires de l'amiral Anson* témoigne du mépris et de l'aigreur contre les Chinois, sur ce que le petit peuple de Kanton

trompa les Anglais autant qu'il le put ; mais doit-on juger du gouvernement d'une grande nation par les mœurs de la populace des frontières ? Et qu'auraient dit de nous les Chinois, s'ils eussent fait naufrage sur nos côtes maritimes dans le temps où les lois des nations d'Europe confisquaient les effets naufragés, et que la coutume permettait qu'on égorgeât les propriétaires ?

Les cérémonies continuelles qui, chez les Chinois, gênent la société, et dont l'amitié seule se défait dans l'intérieur des maisons, ont établi dans toute la nation une retenue et une honnêteté qui donnent à la fois aux mœurs de la gravité et de la douceur. Ces qualités s'étendent jusqu'aux derniers du peuple. Des missionnaires racontent que souvent, dans les marchés publics, au milieu de ces embarras et de ces confusions qui excitent dans nos contrées des clameurs si barbares et des emportements si fréquents et si odieux, ils ont vu les paysans se mettre à genoux les uns devant les autres, selon la coutume du pays, se demander pardon de l'embarras dont chacun s'accusait, s'aider l'un l'autre, et débarrasser tout avec tranquillité.

Dans les autres pays les lois punissent le crime ; à la Chine elles font plus, elles récompensent la vertu. Le bruit d'une action généreuse et rare se répand-il dans une province, le mandarin est obligé d'en avertir l'empereur ; et l'empereur envoie une marque d'honneur à celui qui l'a si bien méritée. Dans nos derniers temps, un pauvre paysan, nommé Chicou, trouve une bourse remplie d'or qu'un voyageur a perdue ; il se transporte jusqu'à la province de ce voyageur, et remet la bourse au magistrat du canton, sans vouloir rien pour ses peines. Le magistrat, sous peine d'être cassé, était obligé d'en avertir le tribunal suprême de Pékin ; ce tribunal obligé d'en avertir l'empereur ; et le pauvre paysan fut créé mandarin du cinquième ordre : car il y a des places de mandarins pour les paysans qui se distinguent dans la morale, comme pour ceux qui réussissent le mieux dans l'agriculture. Il faut avouer que, parmi nous, on n'aurait distingué ce paysan qu'en le mettant à une taille plus forte, parce qu'on aurait jugé qu'il était à son aise. Cette morale, cette obéissance aux lois, jointes à l'adoration d'un Être suprême, forment la religion de la Chine, celle des empereurs et des lettrés. L'empereur est, de temps immémorial, le premier pontife : c'est lui qui sacrifie au *Tien*, au souverain du ciel et de la terre. Il doit être le premier philosophe, le premier prédicateur de l'empire : ses édits sont presque toujours des instructions et des leçons de morale.

CHAPITRE II.

De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'est point athée; que le christianisme n'y a point été prêché au septième siècle. De quelques sectes établies dans le pays.

Dans le siècle passé, nous ne connaissons pas assez la Chine. Vossius l'admirait en tout avec exagération. Renaudot, son rival, et l'ennemi des gens de lettres, poussait la contradiction jusqu'à feindre de mépriser les Chinois, et jusqu'à les calomnier : tâchons d'éviter ces excès.

Confutzée, que nous appelons Confucius, qui vivait il a deux mille trois cents ans, un peu avant Pythagore, rétablit cette religion, laquelle consiste à être juste. Il l'enseigna, et la pratiqua dans la grandeur et dans l'abaissement : tantôt premier ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé, fugitif et pauvre. Il eut, de son vivant, cinq mille disciples; et après sa mort ses disciples furent les empereurs, les *colao*, c'est-à-dire les mandarins, les lettrés, et tout ce qui n'est pas peuple. Il commence par dire dans son livre que quiconque est destiné à gouverner « doit rectifier la raison « qu'il a reçue du ciel, comme on essuie un miroir terni; qu'il doit aussi se renouveler soi-même, pour renouveler le peuple par son exemple. » Tout tend à ce but; il n'est point prophète, il ne se dit point inspiré; il ne connaît d'inspiration que l'attention continuelle à réprimer ses passions; il n'écrit qu'en sage: aussi n'est-il regardé par les Chinois que comme un sage. Sa morale est aussi pure, aussi sévère, et en même temps aussi humaine que celle d'Épictète. Il ne dit point: Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit; mais: « Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse. » Il recommande le pardon des injures, le souvenir des bienfaits, l'amitié, l'humilité. Ses disciples étaient un peuple de frères. Le temps le plus heureux et le plus respectable qui fut jamais sur la terre, fut celui où l'on suivit ses lois.

Sa famille subsiste encore: et dans un pays où il n'y a d'autre noblesse que celle des services actuels, elle est distinguée des autres familles, en mémoire de son fondateur. Pour lui, il a tous les honneurs, non pas les honneurs divins, qu'on ne doit à aucun homme, mais ceux que mérite un homme qui a donné de la divinité les idées les plus saines que puisse former l'esprit humain. C'est pourquoi le P. Le Comte et d'autres missionnaires ont écrit « que les Chinois ont connu le vrai Dieu, « quand les autres peuples étaient idolâtres, et « qu'ils lui ont sacrifié dans le plus ancien temple « de l'univers. »

Les reproches d'athéisme, dont on charge si libé-

ralement dans notre Occident quiconque ne pense pas comme nous, ont été prodigués aux Chinois. Il faut être aussi inconsidérés que nous le sommes dans toutes nos disputes, pour avoir osé traiter d'athée un gouvernement dont presque tous les édits parlent « d'un être suprême, père des peuples, récompensant et punissant avec justice, « qui a mis entre l'homme et lui une correspondance de prières et de bienfaits, de fautes et de « châtimens. »

Le parti opposé aux jésuites a toujours prétendu que le gouvernement de la Chine était athée, parce que les jésuites en étaient favorisés: mais il faut que cette rage de parti se taise devant le testament de l'empereur Kang-hi. Le voici:

« Je suis âgé de soixante et dix ans; j'en ai régné soixante et un; je dois cette faveur à la protection du ciel, de la terre, de mes ancêtres, et « au dieu de toutes les récoltes de l'empire: je ne « puis l'attribuer à ma faible vertu. »

Il est vrai que leur religion n'admet point de peines et de récompenses éternelles; et c'est ce qui fait voir combien cette religion est ancienne. *Le Pentateuque* ne parle point de l'autre vie dans ses lois: les saducéens, chez les Juifs, ne la croyaient jamais.

On a cru que les lettrés chinois n'avaient pas une idée distincte d'un Dieu immatériel; mais il est injuste d'inférer de là qu'ils sont athées. Les anciens Égyptiens, ces peuples si religieux, n'adoraient pas Isis et Osiris comme de purs esprits. Tous les dieux de l'antiquité étaient adorés sous une forme humaine; et ce qui montre bien à quel point les hommes sont injustes, c'est que chez les Grecs on flétrissait du nom d'athées ceux qui n'admettaient pas ces dieux corporels, et qui adoraient dans la divinité une nature inconnue, invisible, inaccessible à nos sens.

Le fameux archevêque Navarrète dit que, selon tous les interprètes des livres sacrés de la Chine, « l'âme est une partie aérée, ignée, qui, en « se séparant du corps, se réunit à la substance « du ciel. » Ce sentiment se trouve le même que celui des stoïciens. C'est ce que Virgile développe admirablement dans son sixième livre de *l'Énéide*. Or, certainement, ni le *Manuel d'Épictète* ni *l'Énéide* ne sont infectés de l'athéisme: tous les premiers pères de l'Église ont pensé ainsi. Nous avons calomnié les Chinois, uniquement parce que leur métaphysique n'est pas la nôtre: nous aurions dû admirer en eux deux mérites qui condamnent à la fois les superstitions des païens et les mœurs des chrétiens. Jamais la religion des

* Voyez l'édit de l'empereur Yontchin, rapporté dans les Mémoires de la Chine, rédigés par le jésuite du Halde. Voyez aussi le poëme de l'empereur Kienlong.

lettrés ne fut déshonorée par des fables, ni souillée par des querelles et des guerres civiles.

En imputant l'athéisme au gouvernement de ce vaste empire, nous avons eu la légèreté de lui attribuer l'idolâtrie par une accusation qui se contredit ainsi elle-même. Le grand malentendu sur les rites de la Chine est venu de ce que nous avons jugé de leurs usages par les nôtres : car nous portons au bout du monde les préjugés de notre esprit contentieux. Une génuflexion, qui n'est chez eux qu'une révérence ordinaire, nous a paru un acte d'adoration : nous avons pris une table pour un autel : c'est ainsi que nous jugeons de tout. Nous verrons, en son temps, comment nos divisions et nos disputes ont fait chasser de la Chine nos missionnaires.

Quelque temps avant Confucius, Laokium avait introduit une secte qui croit aux esprits malins, aux enchantements, aux prestiges. Une secte semblable à celle d'Épicure fut reçue et combattue à la Chine, cinq cents ans avant Jésus-Christ ; mais, dans le premier siècle de notre ère, ce pays fut inondé de la superstition des bonzes. Ils apportèrent des Indes l'idole de Fo ou Foé, adoré sous différents noms par les Japonais et les Tartares, prétendu dieu descendu sur la terre, à qui on rend le culte le plus ridicule, et par conséquent le plus fait pour le vulgaire. Cette religion, née dans les Indes près de mille ans avant Jésus-Christ, a infecté l'Asie orientale ; c'est ce dieu que prêchent les bonzes à la Chine, les talapains à Siam, les lamas en Tartarie. C'est en son nom qu'ils promettent une vie éternelle, et que des milliers de bonzes consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques-uns passent leur vie enchaînés ; d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps en deux, et tient leur front toujours baissé à terre. Leur fanatisme se subdivise à l'infini. Ils passent pour chasser des démons, pour opérer des miracles ; ils vendent au peuple la rémission des péchés. Cette secte séduit quelquefois des mandarins ; et, par une fatalité qui montre que la même superstition est de tous les pays, quelques mandarins se sont fait tondre en bonzes par piété.

Ce sont eux qui, dans la Tartarie, ont à leur tête le dalai-lama, idole vivante qu'on adore, et c'est là peut-être le triomphe de la superstition humaine.

Ce dalai-lama, successeur et vicaire du dieu Fo, passe pour immortel. Les prêtres nourrissent toujours un jeune lama, désigné successeur secret du souverain pontife, qui prend sa place dès que celui-ci, qu'on croit immortel, est mort. Les princes tartares ne lui parlent qu'à genoux ; il décide souverainement tous les points de foi sur lesquels les

lamas sont divisés : enfin il s'est depuis quelque temps fait souverain du Thibet, à l'occident de la Chine. L'empereur reçoit ses ambassadeurs, et lui envoie des présents considérables.

Ces sectes sont tolérées à la Chine pour l'usage du vulgaire, comme des aliments grossiers faits pour le nourrir ; tandis que les magistrats et les lettrés, séparés en tout du peuple, se nourrissent d'une substance plus pure : il semble en effet que la populace ne mérite pas une religion raisonnable. Confucius gémissait pourtant de cette foule d'erreurs : il y avait beaucoup d'idolâtres de son temps. La secte de Laokium avait déjà introduit les superstitions chez le peuple. « Pourquoi, dit-il dans un « de ses livres, y a-t-il plus de crimes chez la « populace ignorante que parmi les lettrés ? c'est « que le peuple est gouverné par les bonzes. »

Beaucoup de lettrés sont, à la vérité, tombés dans le matérialisme ; mais leur morale n'en a point été altérée. Ils sentent que la vertu est si nécessaire aux hommes et si aimable par elle-même, qu'on n'a pas même besoin de la connaissance d'un Dieu pour la suivre. D'ailleurs, il ne faut pas croire que tous les matérialistes chinois soient athées, puisque tant de pères de l'Église croyaient Dieu et les anges corporels.

Nous ne savons point au fond ce que c'est que la matière ; encore moins connaissons-nous ce qui est immatériel. Les Chinois n'en savent pas sur cela plus que nous : il a suffi aux lettrés d'adorer un Être suprême, on n'en peut douter.

Croire Dieu et les esprits corporels est une ancienne erreur métaphysique ; mais ne croire absolument aucun dieu, ce serait une erreur affreuse en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement sage. C'est une contradiction digne de nous, de s'élever avec fureur, comme on a fait, contre Bayle, sur ce qu'il croit possible qu'une société d'athées subsiste ; et de crier, avec la même violence, que le plus sage empire de l'univers est fondé sur l'athéisme.

Le P. Fouquet, jésuite, qui avait passé vingt-cinq ans à la Chine, et qui en revint ennemi des jésuites, m'a dit plusieurs fois qu'il y avait à la Chine très peu de philosophes athées. Il en est de même parmi nous.

On prétend que, vers le huitième siècle, avant Charlemagne, la religion chrétienne était connue à la Chine. On assure que nos missionnaires ont trouvé dans la province de Kingt-ching ou Quensin une inscription en caractères syriaques et chinois. Ce monument, qu'on voit tout au long dans Kircher, atteste qu'un saint homme, nommé Olopuën, conduit par des nuées bleues, et observant la règle des vents, vint de Tacin à la Chine, l'an 492 de l'ère des Séleucides, qui répond à l'an 656 de

notre ère ; qu'aussitôt qu'il fut arrivé au faubourg de la ville impériale, l'empereur envoya un colao au-devant de lui, et lui fit bâtir une église chrétienne.

Il est évident, par l'inscription même, que c'est une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises. Le sage Navarrète en convient. Ce pays de Tacin, cette ère des Séleucides, ce nom d'Olopuèn, qui est, dit-on, chinois, et qui ressemble à un ancien nom espagnol, ces nuées bleues qui servent de guides, cette église chrétienne bâtie tout d'un coup à Pékin pour un prêtre de Palestine, qui ne pouvait mettre le pied à la Chine sans encourir la peine de mort, tout cela fait voir le ridicule de la supposition. Ceux qui s'efforcent de la soutenir ne font pas réflexion que les prêtres dont on trouve les noms dans ce prétendu monument étaient des nestoriens, et qu'ainsi ils ne combattaient que pour des hérétiques ^a.

Il faut mettre cette inscription avec celle de Malabar, où il est dit que saint Thomas arriva dans le pays en qualité de charpentier, avec une règle et un pieu, et qu'il porta seul une grosse poutre pour preuve de sa mission. Il y a assez de vérités historiques, sans y mêler ces absurdes mensonges.

Il est très vrai qu'au temps de Charlemagne, la religion chrétienne, ainsi que les peuples qui la professent, avait toujours été absolument inconnue à la Chine. Il y avait des Juifs : plusieurs familles de cette nation, non moins errante que superstitieuse, s'y étaient établies deux siècles avant notre ère vulgaire ; elles y exerçaient le métier de courtier, que les Juifs ont fait dans presque tout le monde.

Je me réserve à jeter les yeux sur Siam, sur le Japon, et sur tout ce qui est situé vers l'orient et le midi, lorsque je serai parvenu au temps où l'industrie des Européens s'est ouvert un chemin facile à ces extrémités de notre hémisphère.

CHAPITRE III.

Des Indes.

En suivant le cours apparent du soleil, je trouve d'abord l'Inde, ou l'Indoustan, contrée aussi vaste que la Chine, et plus connue par les denrées précieuses que l'industrie des négociants en a tirées dans tous les temps, que par des relations exactes. Ce pays est l'unique dans le monde qui produise ces épiceries dont la sobriété de ses habitants peut se passer, et qui sont nécessaires à la voracité des peuples septentrionaux.

^a Voyez le Dictionnaire philosophique, au mot CHINE

Une chaîne de montagnes, peu interrompue, semble avoir fixé les limites de l'Inde, entre la Chine, la Tartarie, et la Perse ; le reste est entouré de mers. L'Inde, en-deçà du Gange, fut long-temps soumise aux Persans ; et voilà pourquoi Alexandre, vengeur de la Grèce et vainqueur de Darius, poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes, tributaires de son ennemi. Depuis Alexandre, les Indiens avaient vécu dans la liberté et dans la mollesse qu'inspirent la chaleur du climat et la richesse de la terre.

Les Grecs y voyageaient avant Alexandre, pour y chercher la science. C'est là que le célèbre Pilpay écrivit, il y a deux mille trois cents années, ses *Fables morales*, traduites dans presque toutes les langues du monde. Tout a été traité en fables et en allégories chez les Orientaux, et particulièrement chez les Indiens. Pythagore, disciple des gymnosophistes, serait lui seul une preuve incontestable que les véritables sciences étaient cultivées dans l'Inde. Un législateur en politique et en géométrie n'eût pas resté long-temps dans une école où l'on n'aurait enseigné que des mots. Il est très vraisemblable même que Pythagore apprit chez les Indiens les propriétés du triangle rectangle, dont on lui fait honneur. Ce qui était si connu à la Chine pouvait aisément l'être dans l'Inde. On a écrit long-temps après lui qu'il avait immolé cent bœufs pour cette découverte : cette dépense est un peu forte pour un philosophe. Il est digne d'un sage de remercier d'une pensée heureuse l'Être dont nous vient toute pensée, ainsi que le mouvement et la vie ; mais il est bien plus vraisemblable que Pythagore dut ce théorème aux gymnosophistes, qu'il ne l'est qu'il ait immolé cent bœufs ¹.

Long-temps avant Pilpay, les sages de l'Inde avaient traité la morale et la philosophie en fables

¹ On ne peut former que des conjectures incertaines sur ce que les Grecs ont dû de connaissances astronomiques ou géométriques, soit aux Orientaux, soit aux Égyptiens. Non seulement nous n'avons point les écrits de Pythagore ou de Thalès ; mais les ouvrages mathématiques de Platon, ceux même de ses premiers disciples ne sont point venus jusqu'à nous. Euclide, le plus ancien auteur de ce genre dont nous ayons les écrits, est postérieur d'environ trois siècles au temps où les philosophes grecs allaient étudier les sciences hors de leur pays. Ce n'était plus alors l'Égypte qui instruisait la Grèce, mais la Grèce qui fondait une école grecque dans la nouvelle capitale de l'Égypte. Observons qu'il ne s'était passé qu'environ trois siècles entre le temps de Pythagore, qui découvrit la propriété si célèbre du triangle rectangle, et Archimède. Les Grecs, dans cet intervalle, avaient fait en géométrie des progrès prodigieux ; tandis que les Indiens et les Chinois en sont encore où ils en étaient il y a deux mille ans.

Ainsi, dès qu'il s'agit de découvertes, pour peu qu'il y ait de dispute, la vraisemblance paraît devoir toujours être en faveur des Grecs.

On leur reproche leur vanité nationale, et avec raison ; mais ils étaient si supérieurs à leurs voisins, ils ont été même si supérieurs à tous les autres hommes, si l'on en excepte les Européens des deux derniers siècles, que jamais la vanité nationale n'a été plus pardonnable. K

allégoriques, en paraboles. Voulaient-ils exprimer l'équité d'un de leurs rois, ils disaient « que les dieux qui président aux divers éléments, et qui sont en discorde entre eux, avaient pris ce roi pour leur arbitre. » Leurs anciennes traditions rapportent un jugement qui est à peu près le même que celui de Salomon. Ils ont une fable qui est précisément la même que celle de Jupiter et d'Amphitryon; mais elle est plus ingénieuse. Un sage découvre qui des deux est le dieu, et qui est l'homme¹. Ces traditions montrent combien sont anciennes les paraboles qui font enfants des dieux les hommes extraordinaires. Les Grecs, dans leur mythologie, n'ont été que les disciples de l'Inde et de l'Égypte. Toutes ces fables enveloppaient autrefois un sens philosophique; ce sens a disparu, et les fables sont restées.

L'antiquité des arts dans l'Inde a toujours été reconnue de tous les autres peuples. Nous avons encore une relation de deux voyageurs arabes, qui allèrent aux Indes et à la Chine un peu après le règne de Charlemagne, et quatre cents ans avant le célèbre Marco-Paolo. Ces Arabes prétendent avoir parlé à l'empereur de la Chine qui régnait alors; ils rapportent que l'empereur leur dit qu'il ne comptait que cinq grands rois dans le monde, et qu'il mettait de ce nombre « le roi des éléphants et des Indiens, qu'on appelle le roi de la sagesse, parce que la sagesse vient originairement des Indes. »

J'avoue que ces deux Arabes ont rempli leurs récits de fables, comme tous les écrivains orientaux; mais enfin il résulte que les Indiens passaient pour les premiers inventeurs des arts dans tout l'Orient, soit que l'empereur chinois ait fait cet aveu aux deux Arabes, soit qu'ils aient parlé d'eux-mêmes.

Il est indubitable que les plus anciennes théologies furent inventées chez les Indiens. Ils ont deux livres écrits, il y a environ cinq mille ans, dans leur ancienne langue sacrée, nommée le *Hanscrit*, ou le *Sanscrit*. De ces deux livres, le premier est le *Shasta*, et le second, le *Veïdam*. Voici le commencement du *Shasta* :

« L'Éternel, absorbé dans la contemplation de son existence, résolu, dans la plénitude des temps, de former des êtres participants de son essence et de sa béatitude. Ces êtres n'étaient pas : il voulut, et ils furent². »

On voit assez que cet exorde, véritablement su-

¹ Voyez le *Dictionnaire philosophique*, au mot ANGE, et surtout la Lettre à M. du M***, membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes, dans les *Mélanges* (année 1776). K.

² Voyez le *Dictionnaire philosophique*, aux mots ADAM, ALCORAN, ANGE, EZOUR-VEÏDAM; et la neuvième des *Lettres chinoises*, dans les *Mélanges* (année 1776). K.

blime, et qui fut long-temps inconnu aux autres nations, n'a jamais été que faiblement imité par elles.

Ces êtres nouveaux furent les demi-dieux, les esprits célestes, adoptés ensuite par les Chaldéens, et chez les Grecs par Platon. Les Juifs les admirent, quand ils furent captifs à Babylone; ce fut là qu'ils apprirent les noms que les Chaldéens avaient donnés aux anges, et ces noms n'étaient pas ceux des Indiens. Michaël, Gabriel, Raphaël, Israël même, sont des mots chaldéens qui ne furent jamais connus dans l'Inde.

C'est dans le *Shasta* qu'on trouve l'histoire de la chute de ces anges. Voici comme le *Shasta* s'exprime :

« Depuis la création des Dehtalog (c'est-à-dire des anges), la joie et l'harmonie environnèrent long-temps le trône de l'Éternel. Ce bonheur aurait duré jusqu'à la fin des temps; mais l'en- vie entra dans le cœur de Moisaor et des anges ses suivants. Ils rejetèrent le pouvoir de perfection dont l'Éternel les avait doués dans sa bonté : ils exercèrent le pouvoir d'imperfection : ils firent le mal à la vue de l'Éternel. Les anges fidèles furent saisis de tristesse. La douleur fut connue pour la première fois. »

Ensuite la rébellion des mauvais anges est décrite. Les trois ministres de Dieu, qui sont peut-être l'original de la Trinité de Platon, précipitent les mauvais anges dans l'abîme. A la fin des temps, Dieu leur fait grâce, et les envoie animer les corps des hommes.

Il n'y a rien dans l'antiquité de si majestueux et de si philosophique. Ces mystères des brachmanes percèrent enfin jusque dans la Syrie : il fallait qu'ils fussent bien connus, puisque les Juifs en entendirent parler du temps d'Hérode. Ce fut peut-être alors qu'on forgea, suivant ces principes indiens, le faux livre d'Hénoch, cité par l'apôtre Jude, dans lequel il est dit quelque chose de la chute des anges. Cette doctrine devint depuis le fondement de la religion chrétienne³.

Les esprits ont dégénéré dans l'Inde. Probable-

³ Le serpent dont il est parlé dans la *Genèse* devint le principal mauvais ange. On lui donna tantôt le nom de Satan, qui est un mot persan, tantôt celui de Lucifer, étoile du matin, parce que la *Vulgate* traduisit le mot Hébel par celui de Lucifer (voy. *Introduction*, paragr. XLVIII). Isaïe, insultant à la mort d'un roi de Babylone, lui dit par une figure de rhétorique : *Comment es-tu tombé du ciel, étoile du matin, Lucifer?* On a pris ce nom pour celui du diable, et on a appliqué ce passage à la chute des anges. C'est encore le fondement du poëme de Milton. Mais Milton est bien moins raisonnable que le *Shasta* indien. Le *Shasta* ne pousse point l'extravagance jusqu'à faire déclarer la guerre à Dieu par les anges ses créatures, et à rendre quelque temps la victoire indécise. Cet excès était réservé à Milton.

N. B. Tout ce morceau est tiré principalement de M. Holwell, qui a demeuré trente ans avec les brames, et qui entend très bien leur langue sacrée.

ment le gouvernement tartare les a hébétés, comme le gouvernement ture a déprimé les Grecs et abruti les Égyptiens. Les sciences ont presque péri de même chez les Perses, par les révolutions de l'état. Nous avons vu qu'elles se sont fixées à la Chine, au même point de médiocrité où elles ont été chez nous au moyen âge, par la même cause qui agissait sur nous, c'est-à-dire par un respect superstitieux pour l'antiquité, et par les réglemens même des écoles. Ainsi, dans tous pays, l'esprit humain trouve des obstacles à ses progrès.

Cependant, jusqu'au treizième siècle de notre ère, l'esprit vraiment philosophique ne périt pas absolument dans l'Inde. Pachimère, dans ce treizième siècle, traduisit quelques écrits d'un brame, son contemporain. Voici comme ce brame indien s'explique : le passage mérite attention.

« J'ai vu toutes les sectes s'accuser réciproquement d'imposture ; j'ai vu tous les mages disputer avec fureur du premier principe, et de la dernière fin. Je les ai tous interrogés, et je n'ai vu, dans tous ces chefs de factions, qu'une opiniâtreté inflexible, un mépris superbe pour les autres, une haine implacable. J'ai donc résolu de n'en croire aucun. Ces docteurs, en cherchant la vérité, sont comme une femme qui veut faire entrer son amant par une porte dérobée, et qui ne peut trouver la clef de la porte. Les hommes, dans leurs vaines recherches, ressemblent à celui qui monte sur un arbre où il y a un peu de miel ; et à peine en a-t-il mangé, que les serpents qui sont autour de l'arbre le dévorent. »

Telle fut la manière d'écrire des Indiens. Leur esprit paraît encore davantage dans les jeux de leur invention. Le jeu que nous appelons *des échecs*, par corruption, fut inventé par eux, et nous n'avons rien qui en approche : il est allégorique comme leurs fables ; c'est l'image de la guerre. Les noms de *shak*, qui veut dire *prince*, et de *pion*, qui signifie *soldat*, se sont conservés encore dans cette partie de l'Orient. Les chiffres dont nous nous servons, et que les Arabes ont apportés en Europe vers le temps de Charlemagne, nous viennent de l'Inde. Les anciennes médailles, dont les curieux chinois font tant de cas, sont une preuve que plusieurs arts furent cultivés aux Indes avant d'être connus des Chinois.

On y a, de temps immémorial, divisé la route annuelle du soleil en douze parties, et, dans des temps vraisemblablement encore plus reculés, la route de la lune en vingt-huit parties. L'année des brachmanes et des plus anciens gymnosophistes commença toujours quand le soleil entrait dans la constellation qu'ils nomment Moscham, et qui est pour nous le Bélier. Leurs semaines furent

toujours de sept jours ; divisions que les Grecs ne connurent jamais. Leurs jours portent les noms des sept planètes. Le jour du soleil est appelé chez eux *Mithradinan* : reste à savoir si ce mot *mithra*, qui, chez les Perses, signifie aussi le soleil, est originairement un terme de la langue des mages, ou de celle des sages de l'Inde.

Il est bien difficile de dire laquelle des deux nations enseigna l'autre ; mais s'il s'agissait de décider entre les Indes et l'Égypte, je croirais toujours les sciences bien plus anciennes dans les Indes, comme nous l'avons déjà remarqué. Le terrain des Indes est bien plus aisément habitable que le terrain voisin du Nil, dont les débordemens durent long-temps rebuter les premiers colons, avant qu'ils eussent dompté ce fleuve en creusant des canaux. Le sol des Indes est d'ailleurs d'une fertilité bien plus variée, et qui a dû exciter davantage la curiosité et l'industrie humaine.

Quelques uns ont cru la race des hommes originaire de l'Indoustan, alléguant que l'animal le plus faible devait naître dans le climat le plus doux, et sur une terre qui produit sans culture les fruits les plus nourrissans, les plus salutaires, comme les dattes et les cocos. Ceux-ci surtout donnent aisément à l'homme de quoi le nourrir, le vêtir, et le loger. Et de quoi d'ailleurs a besoin un habitant de cette presqu'île ? tout ouvrier y travaille presque nu ; deux aunes d'étoffe, tout au plus, servent à couvrir une femme qui n'a point de luxe. Les enfans restent entièrement nus, du moment où ils sont nés jusqu'à la puberté. Ces matelas, ces amas de plumes, ces rideaux à double contour, qui chez nous exigent tant de frais et de soins, seraient une incommodité intolérable pour ces peuples, qui ne peuvent dormir qu'au frais, sur la natte la plus légère. Nos maisons de carnage, qu'on appelle des boucheries, où l'on vend tant de cadavres pour nourrir le nôtre, mettraient la peste dans le climat de l'Inde ; il ne faut à ces nations que des nourritures rafraîchissantes et pures ; la nature leur a prodigué des forêts de citronniers, d'orangers, de figuiers, de palmiers, de cocotiers, et des campagnes couvertes de riz. L'homme le plus robuste peut ne dépenser qu'un ou deux sous par jour pour ses alimens. Nos ouvriers dépensent plus en un jour qu'un Malabare en un mois. Toutes ces considérations semblent fortifier l'ancienne opinion, que le genre humain est originaire d'un pays où la nature a tout fait pour lui, et ne lui a laissé presque rien à faire ; mais cela prouve seulement que les Indiens sont indigènes, et ne prouve point du tout que les autres espèces d'hommes viennent de ces contrées. Les blancs, et les nègres, et les rouges, et les Lapons, et les Samoyèdes, et les Albinos, ne viennent

certainement pas du même sol. La différence entre toutes ces espèces est aussi marquée qu'entre un lévrier et un barbet ; il n'y a donc qu'un brame mal instruit et entêté qui puisse prétendre que tous les hommes descendent de l'Indien Adimo et de sa femme.

L'Inde, au temps de Charlemagne, n'était connue que de nom, et les Indiens ignoraient qu'il y eût un Charlemagne. Les Arabes, seuls maîtres du commerce maritime, fournissaient à-la-fois les denrées des Indes à Constantinople et aux Francs. Venise les allait déjà chercher dans Alexandrie. Le débit n'en était pas encore considérable en France chez les particuliers ; elles furent longtemps inconnues en Allemagne, et dans tout le Nord. Les Romains avaient fait ce commerce eux-mêmes, dès qu'ils furent les maîtres de l'Égypte. Ainsi les peuples occidentaux ont toujours porté dans l'Inde leur or et leur argent, et ont toujours enrichi ce pays, déjà si riche par lui-même. De là vient qu'on ne vit jamais les peuples de l'Inde, non plus que les Chinois et les Gangarides, sortir de leur pays pour aller exercer le brigandage chez d'autres nations, comme les Arabes, soit Juifs, soit Sarrasins, les Tartares et les Romains même, qui, postés dans le plus mauvais pays de l'Italie, subsistèrent d'abord de la guerre, et subsistent aujourd'hui de la religion.

Il est incontestable que le continent de l'Inde a été autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Ces îles, ces immenses archipels qui l'avoisinent à l'orient et au midi, tenaient dans les temps reculés à la terre ferme. On s'en aperçoit encore par la mer même qui les sépare : son peu de profondeur, les arbres qui croissent sur son fond, semblables à ceux des îles ; les nouveaux terrains qu'elle laisse souvent à découvert ; tout fait voir que ce continent a été inondé, et il a dû l'être insensiblement, quand l'Océan, qui gagne toujours d'un côté ce qu'il perd de l'autre, s'est retiré de nos terres occidentales.

L'Inde, dans tous les temps connus commerçante et industrielle, avait nécessairement une grande police ; et ce peuple, chez qui Pythagore avait voyagé pour s'instruire, devait avoir de bonnes lois, sans lesquelles les arts ne sont jamais cultivés ; mais les hommes, avec des lois sages, ont toujours eu des coutumes insensées. Celle qui fait aux femmes un point d'honneur et de religion de se brûler sur le corps de leurs maris, subsistait dans l'Inde de temps immémorial. Les philosophes indiens se jetaient eux-mêmes dans un bûcher, par un excès de fanatisme et de vaine gloire. Calan, ou Calanus, qui se brûla devant Alexandre, n'avait pas le premier donné cet exemple ; et cette abominable dévotion n'est pas

détruite encore. La veuve du roi de Tanjaor se brûla, en 1755, sur le bûcher de son époux. M. Dumas, M. Duplex, gouverneurs de Pondichéry, l'épouse de l'amiral Russel, ont été témoins de pareils sacrifices : c'est le dernier effort des erreurs qui pervertissent le genre humain. Le plus austère des derviches n'est qu'un lâche en comparaison d'une femme de Malabar. Il semblerait qu'une nation, chez qui les philosophes et même les femmes se dévouaient ainsi à la mort, dût être une nation guerrière et invincible ; cependant, depuis l'ancien Sésac, quiconque a attaqué l'Inde, l'a aisément vaincue.

Il serait encore difficile de concilier les idées sublimes que les bramins conservent de l'Être suprême, avec leurs superstitions et leur mythologie fabuleuse, si l'histoire ne nous montrait pas de pareilles contradictions chez les Grecs et chez les Romains.

Il y avait des chrétiens sur les côtes de Malabar, depuis douze cents ans, au milieu de ces nations idolâtres. Un marchand de Syrie, nommé Mar-Thomas, s'étant établi sur les côtes de Malabar avec sa famille et ses facteurs, au sixième siècle, y laissa sa religion, qui était le nestorianisme ; ces sectaires orientaux, s'étant multipliés, se nommèrent les *chrétiens* de saint Thomas : ils vécurent paisiblement parmi les idolâtres. Qui ne veut point remuer est rarement persécuté. Ces chrétiens n'avaient aucune connaissance de l'Église latine.

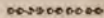
Ce n'est pas certainement le christianisme qui florissait alors dans l'Inde, c'est le mahométisme. Il s'y était introduit par les conquêtes des califes ; et Aaron-al-Raschid, cet illustre contemporain de Charlemagne, dominateur de l'Afrique, de la Syrie, de la Perse, et d'une partie de l'Inde, envoya des missionnaires musulmans des rives du Gange aux îles de l'Océan indien, et jusque chez des peuplades de nègres. Depuis ce temps il y eut beaucoup de musulmans dans l'Inde. On ne dit point que le grand Aaron convertit à sa religion les Indiens par le fer et par le feu, comme Charlemagne convertit les Saxons. On ne voit pas non plus que les Indiens aient refusé le joug et la loi d'Aaron-al-Raschid, comme les Saxons refusèrent de se soumettre à Charles.

Les Indiens ont toujours été aussi mous que nos septentrionaux étaient féroces. La mollesse inspirée par le climat ne se corrige jamais ; mais la dureté s'adoucit.

En général, les hommes du Midi oriental ont reçu de la nature des mœurs plus douces que les peuples de notre Occident ; leur climat les dispose à l'abstinence des liqueurs fortes et de la chair des animaux, nourritures qui aigrissent le sang,

et portent souvent à la férocité ; et, quoique la superstition et les irruptions étrangères aient corrompu la bonté de leur naturel, cependant tous les voyageurs conviennent que le caractère de ces peuples n'a rien de cette inquiétude, de cette pétulance, et de cette dureté, qu'on a eu tant de peine à contenir chez les nations du Nord.

Le physique de l'Inde différant en tant de choses du nôtre, il fallait bien que le moral différât aussi. Leurs vices étaient plus doux que les nôtres. Ils cherchaient en vain des remèdes aux dérèglements de leurs mœurs, comme nous en avons cherché. C'était, de temps immémorial, une maxime chez eux et chez les Chinois, que le sage viendrait de l'Occident. L'Europe, au contraire, disait que le sage viendrait de l'Orient : toutes les nations ont toujours eu besoin d'un sage.



CHAPITRE IV.

Des Brachmanes, du Veidam et de l'Ézour-Veidam.

Si l'Inde, de qui toute la terre a besoin, et qui seule n'a besoin de personne, doit être par cela même la contrée la plus anciennement policée, elle doit conséquemment avoir eu la plus ancienne forme de religion. Il est très vraisemblable que cette religion fut long-temps celle du gouvernement chinois, et qu'elle ne consistait que dans le culte pur d'un Être suprême, dégagé de toute superstition et de tout fanatisme.

Les premiers brachmanes avaient fondé cette religion simple, telle qu'elle fut établie à la Chine par ses premiers rois ; ces brachmanes gouvernaient l'Inde. Lorsque les chefs paisibles d'un peuple spirituel et doux sont à la tête d'une religion, elle doit être simple et raisonnable, parce que ces chefs n'ont pas besoin d'erreurs pour être obéis. Il est si naturel de croire un Dieu unique, de l'adorer, et de sentir dans le fond de son cœur qu'il faut être juste, que, quand des princes annoncent ces vérités, la foi des peuples court au-devant de leurs paroles. Il faut du temps pour établir des lois arbitraires ; mais il n'en faut point pour apprendre aux hommes rassemblés à croire un Dieu, et à écouter la voix de leur propre cœur.

Les premiers brachmanes, étant donc à-la-fois rois et pontifes, ne pouvaient guère établir la religion que sur la raison universelle. Il n'en est pas de même dans les pays où le pontificat n'est pas uni à la royauté. Alors les fonctions religieuses, qui appartiennent originairement aux pères de famille, forment une profession séparée ; le culte de Dieu devient un métier ; et, pour faire valoir

ce métier, il faut souvent des prestiges, des fourberies, et des cruautés.

La religion dégénéra donc chez les brachmanes, dès qu'ils ne furent plus souverains.

Long-temps avant Alexandre, les brachmanes ne régnaient plus dans l'Inde ; mais leur tribu, qu'on nomme *Caste*, était toujours la plus considérée, comme elle l'est encore aujourd'hui ; et c'est dans cette même tribu qu'on trouvait les sages vrais ou faux, que les Grecs appelèrent gymnosophistes. Il est difficile de nier qu'il n'y eût parmi eux, dans leur décadence, cette espèce de vertu qui s'accorde avec les illusions du fanatisme. Ils reconnaissaient toujours un Dieu suprême à travers la multitude de divinités subalternes que la superstition populaire adoptait dans tous les pays du monde. Strabon dit expressément qu'au fond les brachmanes n'adoraient qu'un seul Dieu. En cela ils étaient semblables à Confucius, à Orphée, à Socrate, à Platon, à Marc-Aurèle, à Epictète, à tous les sages, à tous les hiérophantes des mystères. Les sept années de noviciat chez les brachmanes, la loi du silence pendant ces sept années, étaient en vigueur du temps de Strabon. Le célibat pendant ce temps d'épreuves, l'abstinence de la chair des animaux qui servent l'homme, étaient des lois qu'on ne transgressa jamais, et qui subsistent encore chez les brames. Ils croyaient un Dieu créateur, rémunérateur et vengeur. Ils croyaient l'homme déchu et dégénéré, et cette idée se trouve chez tous les anciens peuples. *Aurea prima sata est ætas* (OVID., *Met.*, I, 89) est la devise de toutes les nations.

Apulée, Quinte-Curce, Clément d'Alexandrie, Philostrate, Porphyre, Pallade, s'accordent tous dans les éloges qu'ils donnent à la frugalité extrême des brachmanes, à leur vie retirée et pénitente, à leur pauvreté volontaire, à leur mépris de toutes les vanités du monde. Saint Ambroise préfère hautement leurs mœurs à celles des chrétiens de son temps. Peut-être est-ce une de ces exagérations qu'on se permet quelquefois pour faire rougir ses concitoyens de leurs désordres. On loue les brachmanes pour corriger les moines ; et si saint Ambroise avait vécu dans l'Inde, il aurait probablement loué les moines pour faire honte aux brachmanes. Mais enfin il résulte de tant de témoignages, que ces hommes singuliers étaient en réputation de sainteté dans toute la terre.

Cette connaissance d'un Dieu unique, dont tous les philosophes leur savaient tant de gré, ils la conservent encore aujourd'hui au milieu des pagodes et de toutes les extravagances du peuple. Un de nos poètes a dit dans une de ses

épîtres où le faux domine presque toujours :

L'Inde aujourd'hui voit l'orgueilleux brachmane
Déifier, brutalement zélé,
Le diable même en bronze ciselé.

Certainement des hommes qui ne croient point au diable ne peuvent adorer le diable. Ces reproches absurdes sont intolérables ; on n'a jamais adoré le diable dans aucun pays du monde ; les manichéens n'ont jamais rendu de culte au mauvais principe : on ne lui en rendait aucun dans la religion de Zoroastre. Il est temps que nous quittions l'indigne usage de calomnier toutes les sectes, et d'insulter toutes les nations.

Nous avons, comme vous savez, l'*Ézour-Veidam*, ancien commentaire composé par Chumontou sur ce *Veidam*, sur ce livre sacré que les brames prétendent avoir été donné de Dieu aux hommes. Ce commentaire a été abrégé par un brame très savant, qui a rendu beaucoup de services à notre compagnie des Indes ; et il l'a traduit lui-même de la langue sacrée en français ^a.

Dans cet *Ézour-Veidam*, dans ce commentaire, Chumontou combat l'idolâtrie ; il rapporte les propres paroles du *Veidam*, « C'est l'Être suprême qui a tout créé, le sensible et l'insensible ; il y a en quatre âges différents ; tout périt à la fin de chaque âge, tout est submergé, et le déluge est un passage d'un âge à l'autre, etc.

« Lorsque Dieu existait seul, et que nul autre être n'existait avec lui, il forma le dessein de créer le monde ; il créa d'abord le temps, ensuite l'eau et la terre ; et du mélange des cinq éléments, à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air, et la lumière, il en forma les différents corps, et leur donna la terre pour leur base. Il fit ce globe, que nous habitons, en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre est la plus haute de toutes les montagnes, nommée Mérou (c'est l'*Immaüs*). Adimo, c'est le nom du premier homme sorti des mains de Dieu : Procriti est le nom de son épouse. D'Adimo naquit Brama, qui fut le législateur des nations et le père des brames. »

Que de choses curieuses dans ce peu de paroles ! On y aperçoit d'abord cette grande vérité, que Dieu est le créateur du monde ; on voit ensuite la source primitive de cette ancienne fable des quatre âges, d'or, d'argent, d'airain, et de fer. Tout les principes de la théologie des anciens sont renfermés dans le *Veidam*. On y voit ce déluge de Deucalion, qui ne figure autre chose que la peine extrême qu'on a éprouvée dans tous les temps à dessécher les terres que la négligence des hommes a laissées long-temps inondées. Toutes les cita-

tions du *Veidam*, dans ce manuscrit, sont étonnantes ; on y trouve expressément ces paroles admirables : « Dieu ne créa jamais le vice, il ne peut en être l'auteur. Dieu, qui est la sagesse et la sainteté, ne créa jamais que la vertu. »

Voici un morceau des plus singuliers du *Veidam* : « Le premier homme étant sorti des mains de Dieu, lui dit : Il y aura sur la terre différentes occupations, tous ne seront pas propres à toutes ; comment les distinguer entre eux ? Dieu lui répondit : Ceux qui sont nés avec plus d'esprit et de goût pour la vertu que les autres seront les brames. Ceux qui participent le plus du rosigoun, c'est-à-dire de l'ambition, seront les guerriers. Ceux qui participent le plus du tomogun, c'est-à-dire de l'avarice, seront les marchands. Ceux qui participeront du comogun, c'est-à-dire qui seront robustes et bornés, seront occupés aux œuvres serviles. »

On reconnaît dans ces paroles l'origine véritable des quatre castes des Indes, ou plutôt les quatre conditions de la société humaine. En effet, sur quoi peut être fondée l'inégalité de ces conditions, sinon sur l'inégalité primitive des talents ? le *Veidam* poursuit et dit : « L'Être suprême n'a ni corps ni figure ; » et l'*Ézour-Veidam* ajoute : « Tous ceux qui lui donnent des pieds et des mains sont insensés. » Chumontou cite ensuite ces paroles du *Veidam* : « Dans le temps que Dieu tira toutes choses du néant, il créa séparément un individu de chaque espèce, et voulut qu'il portât dans lui son germe, afin qu'il pût produire : il est le principe de chaque chose ; le soleil n'est qu'un corps sans vie et sans connaissance ; il est entre les mains de Dieu comme une chandelle entre les mains d'un homme. »

Après cela l'auteur du commentaire, combattant l'opinion des nouveaux brames, qui admettaient plusieurs incarnations dans le dieu Brama et dans le dieu Vitsnou, s'exprime ainsi :

« Dis-moi donc, homme étourdi et insensé, qu'est-ce que ce Kochiopo et cette Odité, que tu dis avoir donné naissance à ton Dieu ? Ne sont-ils pas des hommes comme les autres ? Et ce Dieu, qui est pur de sa nature, et éternel de son essence, se serait-il abaissé jusqu'à s'anéantir dans le sein d'une femme pour s'y revêtir d'une figure humaine ? Ne rougis-tu pas de nous présenter ce Dieu en posture de suppliant devant une de ses créatures ? As-tu perdu l'esprit ? ou es-tu venu à ce point d'impiété, de ne pas rougir de faire jouer à l'Être suprême le personnage de fourbe et de menteur ?... Cesse de tromper les hommes, ce n'est qu'à cette condition que je continuerai à t'expliquer le *Veidam* ; car si tu restes dans les mêmes sentiments, tu es inca-

^a Ce manuscrit est à la Bibliothèque du Roi, où chacun peut le consulter. Il avait été donné à l'auteur par M. de Madauve qui revenait de l'Inde.

« pable de l'entendre, et ce serait le prostituer que
« de te l'enseigner. »

Au livre troisième de ce commentaire, l'auteur Chumontou réfute la fable que les nouveaux brames inventaient sur une incarnation du dieu Brama, qui, selon eux, parut dans l'Inde sous le nom de Kopilo, c'est-à-dire de pénitent; ils prétendaient qu'il avait voulu naître de Déhobuti, femme d'un homme de bien, nommé Kordomo.

« S'il est vrai, dit le commentateur, que Brama
« soit né sur la terre, pourquoi portait-il le nom
« d'Éternel? Celui qui est souverainement heu-
« reux, et dans qui seul est notre bonheur, aurait-
« il voulu se soumettre à tout ce que souffre un
« enfant? etc. »

On trouve ensuite une description de l'enfer, toute semblable à celle que les Égyptiens et les Grecs ont donnée depuis sous le nom de Tartare. « Que faut-il faire, dit-on, pour éviter l'enfer? il faut aimer Dieu, » répond le commentateur Chumontou; « il faut faire ce qui nous est ordonné par le Veïdam, et le faire de la façon dont il nous le prescrit. Il y a, dit-il, quatre amours de Dieu. Le premier est de l'aimer pour lui-même, sans intérêt personnel; le second de l'aimer par intérêt; le troisième, de ne l'aimer que dans les moments où l'on n'écoute pas ses passions; le quatrième, de ne l'aimer que pour obtenir l'objet de ces passions mêmes; et ce quatrième amour n'en mérite pas le nom ^a. »

Tel est le précis des principales singularités du *Veïdam*, livre inconnu jusques aujourd'hui à l'Europe, et à presque toute l'Asie.

Les brames ont dégénéré de plus en plus. Leur Cormo-Veïdam, qui est leur rituel, est un ramas de cérémonies superstitieuses, qui font rire quiconque n'est pas né sur les bords du Gange et de l'Indus, ou plutôt quiconque n'étant pas philosophe, s'étonne des sottises des autres peuples, et ne s'étonne point de celles de son pays.

Le détail de ces minuties est immense: c'est un assemblage de toutes les folies que la vaine étude de l'astrologie judiciaire a pu inspirer à des savants ingénieux, mais extravagants ou fourbes. Toute la vie d'un brame est consacrée à ces cérémonies superstitieuses. Il y en a pour tous les jours de l'année. Il semble que les hommes soient devenus faibles et lâches dans l'Inde, à mesure qu'ils ont été subjugués. Il y a grande apparence qu'à chaque conquête, les superstitions et les pénitences du peuple vaincu ont redoublé, Sésac, Madiès, les Assyriens, les Perses, Alexandre, les Arabes, les Tartares, et de nos jours, Sha-Nadir, en venant

^a Le *Shasta* est beaucoup plus sublime. Voyez le *Dictionnaire philosophique*, au mot ANGE.

les uns après les autres ravager ces beaux pays, ont fait un peuple pénitent d'un peuple qui n'a pas su être guerrier.

Jamais les pagodes n'ont été plus riches que dans les temps d'humiliation et de misère; toutes ces pagodes ont des revenus considérables, et les dévots les enrichissent encore de leurs offrandes. Quand un raya passe devant une pagode, il descend de son cheval, de son chameau, ou de son éléphant, ou de son palanquin, et marche à pied jusqu'à ce qu'il ait passé le territoire du temple.

Cet ancien commentaire du *Veïdam*, dont je viens de donner l'extrait, me paraît écrit avant les conquêtes d'Alexandre; car on n'y trouve aucun des noms que les vainqueurs grecs imposèrent aux fleuves, aux villes, aux contrées, en prononçant à leur manière, et soumettant aux terminaisons de leurs langues les noms communs du pays. L'Inde s'appelle Zomboudipo; le mont Immaüs est Mérou; le Gange est nommé Zanoubi. Ces anciens noms ne sont plus connus que des savants dans la langue sacrée.

L'ancienne pureté de la religion des premiers brachmanes ne subsiste plus que chez quelques uns de leurs philosophes; et ceux-là ne se donnent pas la peine d'instruire un peuple qui ne veut pas être instruit, et qui ne le mérite pas. Il y aurait même du risque à vouloir les détromper: les brames ignorants se soulèveraient; les femmes, attachées à leurs pagodes, à leurs petites pratiques superstitieuses, crieraient à l'impiété. Quiconque veut enseigner la raison à ses concitoyens est persécuté, à moins qu'il ne soit le plus fort; et il arrive presque toujours que le plus fort redouble les chaînes de l'ignorance au lieu de les rompre.

La religion mahométane seule a fait dans l'Inde d'immenses progrès, surtout parmi les hommes bien élevés, parce que c'est la religion du prince, et qu'elle n'enseigne que l'unité de Dieu, conformément à l'ancienne doctrine des premiers brachmanes. Le christianisme n'a pas eu dans l'Inde le même succès, malgré l'évidence et la sainteté de sa doctrine, et malgré les grands établissements des Portugais, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Danois. C'est même le concours de ces nations qui a nuï au progrès de notre culte. Comme elles se haïssent toutes, et que plusieurs d'entre elles se font souvent la guerre dans ces climats, elles y ont fait haïr ce qu'elles enseignent. Leurs usages d'ailleurs révoltent les Indiens; ils sont scandalisés de nous voir boire du vin et manger des viandes qu'ils abhorrent. La conformation de nos organes, qui fait que nous prononçons si mal les langues de l'Asie, est encore un obstacle presque invincible; mais le plus grand est la différence des opinions qui divisent nos mission-

naires. Le catholique y combat l'anglican, qui combat le luthérien combattu par le calviniste. Ainsi tous contre tous, voulant annoncer chacun la vérité, et accusant les autres de mensonges, ils étonnent un peuple simple et paisible, qui voit accourir chez lui, des extrémités occidentales de la terre, des hommes ardents pour se déchirer mutuellement sur les rives du Gange.

Nous avons eu dans ces climats, comme ailleurs, des missionnaires respectables par leur piété, et auxquels on ne peut reprocher que d'avoir exagéré leurs travaux et leurs triomphes. Mais tous n'ont pas été des hommes vertueux et instruits, envoyés d'Europe pour changer la croyance de l'Asie. Le célèbre Niecamp, auteur de l'histoire de la mission de Tranquebar, avoue « Que les Portugais remplirent le séminaire de Goa de mal-fauteurs condamnés au bannissement; qu'ils en firent des missionnaires; et que ces missionnaires n'oublèrent pas leur premier métier. » Notre religion a fait peu de progrès sur les côtes, et nul dans les états soumis immédiatement au grand Mogol. La religion de Mahomet et celle de Brama partagent encore tout ce vaste continent. Il n'y a pas deux siècles que nous appelions toutes ces nations *la paganie*, tandis que les Arabes, les Turcs, les Indiens, ne nous connaissaient que sous le nom d'idolâtres.

CHAPITRE V.

De la Perse au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroastre.

En tournant vers la Perse, on y trouve, un peu avant le temps qui me sert d'époque, la plus grande et la plus prompte révolution que nous connaissons sur la terre.

Une nouvelle domination, une religion et des mœurs jusqu'alors inconnues, avaient changé la face de ces contrées; et ce changement s'étendait déjà fort avant en Asie, en Afrique et en Europe.

Pour me faire une idée du mahométisme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'empires, je me rappellerai d'abord les parties du monde qui lui furent les premières soumises.

La Perse avait étendu sa domination, avant Alexandre, de l'Égypte à la Bactriane, au-delà du pays où est aujourd'hui Samarcande, et de la Thrace jusqu'au fleuve de l'Inde.

Divisée et resserrée sous les Séleucides, elle avait repris des accroissements sous Arsaces le Parthien, deux cent cinquante ans avant notre ère.

Les Arsacides n'eurent ni la Syrie, ni les contrées qui bordent le Pont-Euxin; mais ils disputèrent avec les Romains de l'empire de l'Orient, et leur opposèrent toujours des barrières insurmontables.

Du temps d'Alexandre-Sévère, vers l'an 226 de notre ère, un simple soldat persan, qui prit le nom d'Artaxare, enleva ce royaume aux Parthes, et rétablit l'empire des Perses, dont l'étendue ne différerait guère alors de ce qu'elle est de nos jours.

Vous ne voulez pas examiner ici quels étaient les premiers Babyloniens conquis par les Perses, ni comment ce peuple se vantait de quatre cent mille ans d'observations astronomiques, dont on ne put retrouver qu'une suite de dix-neuf cents années du temps d'Alexandre. Vous ne voulez pas vous écarter de votre sujet pour vous rappeler l'idée de la grandeur de Babylone, et de ces monuments plus vantés que solides dont les ruines même sont détruites. Si quelque reste des arts asiatiques mérite un peu notre curiosité, ce sont les ruines de Persépolis, décrites dans plusieurs livres, et copiées dans plusieurs estampes. Je sais quelle admiration inspirent ces mesures échappées aux flambeaux dont Alexandre et la courtisane Thaïs mirent Persépolis en cendre. Mais était-ce un chef-d'œuvre de l'art, qu'un palais bâti au pied d'une chaîne de rochers arides? Les colonnes, qui sont encore debout, ne sont assurément ni dans de belles proportions, ni d'un dessin élégant. Les chapiteaux, surchargés d'ornements grossiers, ont presque autant de hauteur que les fûts même des colonnes. Toutes les figures sont aussi lourdes et aussi sèches que celles dont nos églises gothiques sont encore malheureusement ornées. Ce sont des monuments de grandeur, mais non pas de goût; et tout nous confirme que si l'on s'arrêtait à l'histoire des arts, on ne trouverait que quatre siècles dans les annales du monde: ceux d'Alexandre, d'Auguste, des Médicis et de Louis XIV.

Cependant les Persans furent toujours un peuple ingénieux. Lokman, qui est le même qu'Ésope, était né à Casbin. Cette tradition est bien plus vraisemblable que celle qui le fait originaire d'Éthiopie, pays où il n'y eut jamais de philosophes. Les dogmes de l'ancien Zerdust, appelé Zoroastre par les Grecs, qui ont changé tous les noms orientaux, subsistaient encore. On leur donne neuf mille ans d'antiquité; car les Persans, ainsi que les Égyptiens, les Indiens, les Chinois, reculent l'origine du monde autant que d'autres la rapprochent. Un second Zoroastre, sous Darius, fils d'Hystaspe, n'avait fait que perfectionner cette antique religion. C'est dans ces dogmes qu'on trouve, ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de l'âme, et une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on voit expressément un enfer. Zo-

roastre, dans les écrits abrégés dans *le Saddler*, dit que Dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées aux méchants. Il y voit plusieurs rois, un entre autres auquel il manquait un pied ; il en demande à Dieu la raison ; Dieu lui répond : « Ce roi pervers n'a fait qu'une action de bonté en sa vie. Il vit, en allant à la chasse, un dromadaire qui était lié trop loin de son auge, et qui, voulant y manger, ne pouvait y atteindre ; il approcha l'auge d'un coup de pied : j'ai mis son pied dans le ciel, tout le reste est ici. » Ce trait, peu connu, fait voir l'espèce de philosophie qui régnait dans ces temps reculés, philosophie toujours allégorique, et quelquefois très profonde. Nous avons rapporté ailleurs ce trait singulier, qu'on ne peut trop faire connaître.

Vous savez que les Babyloniens furent les premiers, après les Indiens, qui admirent des êtres mitoyens entre la divinité et l'homme. Les Juifs ne donnèrent des noms aux anges que dans le temps de leur captivité à Babylone. Le nom de Satan paraît pour la première fois dans le livre de Job ; ce nom est persan, et l'on prétend que Job l'était. Le nom de Raphaël est employé par l'auteur, quel qu'il soit, de Tobie, qui était captif de Ninive, et qui écrivit en chaldéen. Le nom d'Israël même était chaldéen, et signifiait *voyant Dieu*. Ce *Saddler* est l'abrégé du *Zenda-Vesta*, ou du *Zend*, l'un des trois plus anciens livres qui soient au monde, comme nous l'avons dit dans *la philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à cet ouvrage. Ce mot *Zenda-Vesta* signifiait chez les Chaldéens le culte du feu ; *le Saddler* est divisé en cent articles, que les Orientaux appellent *Portes* ou *Puissances* : il est important de les lire, si l'on veut connaître quelle était la morale de ces anciens peuples. Notre ignorante crédulité se figure toujours que nous avons tout inventé, que tout est venu des Juifs et de nous, qui avons succédé aux Juifs ; on est bien détrompé quand on fouille un peu dans l'antiquité. Voici quelques unes de ces portes qui serviront à nous tirer d'erreur.

I^{re} PORTE. Le décret du très juste Dieu est que les hommes soient jugés par le bien et le mal qu'ils auront fait : leurs actions seront pesées dans les balances de l'équité. Les bons habiteront la lumière ; la foi les délivrera de Satan.

II^e. Si tes vertus t'emportent sur tes péchés, le ciel est ton partage ; si tes péchés t'emportent, l'enfer est ton châtement.

V^e. Qui donne l'aumône est véritablement un homme : c'est le plus grand mérite dans notre sainte religion, etc.

VI^e. Célèbre quatre fois par jour le soleil ; célèbre la lune au commencement du mois.

N. B. Il ne dit point : Adore comme des dieux

le soleil et la lune, mais : Célèbre le soleil et la lune comme ouvrages du Créateur. Les anciens Perses n'étaient point ignicoles, mais déicoles, comme le prouve invinciblement l'historien de la religion des Perses.

VII^e. Dis : *Ahunavar* et *Ashim Vuhâ*, quand quelqu'un éternue.

N. B. On ne rapporte cet article que pour faire voir de quelle prodigieuse antiquité est l'usage de saluer ceux qui éternuent.

IX^e. Fuis surtout le péché contre nature ; il n'y en a point de plus grand.

N. B. Ce précepte fait bien voir combien Sextus Empiricus se trompe, quand il dit que cette infamie était permise par les lois de Perse.

XI^e. Aie soin d'entretenir le feu sacré ; c'est l'âme du monde, etc.

N. B. Ce feu sacré devint un des rites de plusieurs nations.

XII^e. N'ensevelis point les morts dans des draps neufs, etc.

N. B. Ce précepte prouve combien se sont trompés tous les auteurs qui ont dit que les Perses n'ensevelissaient point leurs morts. L'usage d'enterrer ou de brûler les cadavres, ou de les exposer à l'air sur des collines, a varié souvent. Les rites changent chez tous les peuples, la morale seule ne change pas.

XIII^e. Aime ton père et ta mère, si tu veux vivre à jamais.

N. B. Voyez *le Décalogue*.

XV^e. Quelque chose qu'on te présente, bénis Dieu.

XIX^e. Marie-toi dans ta jeunesse ; ce monde n'est qu'un passage : il faut que ton fils te suive et que la chaîne des êtres ne soit point interrompue.

XXX^e. Il est certain que Dieu a dit à Zoroastre : Quand on sera dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, qu'on ne la fasse pas.

N. B. Ceci est un peu contre la doctrine des opinions probables.

XXXIII^e. Que les grandes libéralités ne soient répandues que sur les plus dignes : ce qui est confié aux indignes est perdu.

XXXV^e. Mais s'il s'agit du nécessaire, quand tu manges, donne aussi à manger aux chiens.

XL^e. Quiconque exhorte les hommes à la pénitence doit être sans péché : qu'il ait du zèle, et que ce zèle ne soit point trompeur ; qu'il ne mente jamais ; que son caractère soit bon, son âme sensible à l'amitié, son cœur et sa langue toujours d'intelligence ; qu'il soit éloigné de toute débauche, de toute injustice, de tout péché ; qu'il soit un exemple de bonté, de justice devant le peuple de Dieu.

N. B. Quel exemple pour les prêtres de tout pays ! et remarquez que , dans toutes les religions de l'Orient, le peuple est appelé le peuple de Dieu.

XLII^e. Quand les Fervardagans viendront , fais les repas d'expiation et de bienveillance ; cela est agréable au Créateur.

N. B. Ce précepte a quelque ressemblance avec les Agapes.

LXVIII^e. Ne mens jamais ; cela est infâme , quand même le mensonge serait utile.

N. B. Cette doctrine est bien contraire à celle du mensonge officieux.

LXIX^e. Point de familiarité avec les courtisanes. Ne cherche à séduire la femme de personne.

LXX^e. Qu'on s'abstienne de tout vol , de toute rapine.

LXXI^e. Que ta main , ta langue et ta pensée soient pures de tout péché. Dans tes afflictions , offre à Dieu ta patience ; dans le bonheur , rends-lui des actions de grâce.

XCI^e. Jour et nuit , pense à faire du bien : la vie est courte. Si , devant servir aujourd'hui ton prochain , tu attends à demain , fais pénitence. Célèbre les six Gahambârs ; car Dieu a créé le monde en six fois dans l'espace d'une année , etc. Dans le temps des six Gahambârs ne refuse personne. Un jour le grand roi Giemshid ordonna au chef de ses cuisines de donner à manger à tous ceux qui se présenteraient ; le mauvais génie ou Satan se présenta sous la forme d'un voyageur ; quand il eut diné , il demanda encore à manger ; Giemshid ordonna qu'on lui servit un bœuf ; Satan ayant mangé le bœuf , Giemshid lui fit servir des chevaux ; Satan en demanda encore d'autres. Alors le juste Dieu envoya l'ange Behman , qui chassa le diable , mais l'action de Giemshid fut agréable à Dieu.

N. B. On reconnaît bien le génie oriental dans cette allégorie.

Ce sont là les principaux dogmes des anciens Perses. Presque tous sont conformes à la religion naturelle de tous les peuples du monde ; les cérémonies sont partout différentes ; la vertu est partout la même ; c'est qu'elle vient de Dieu , le reste est des hommes.

Nous remarquerons seulement que les Parsis eurent toujours un baptême , et jamais la circoncision. Le baptême est commun à toutes les anciennes nations de l'Orient ; la circoncision des Égyptiens , des Arabes et des Juifs , est infiniment postérieure : car rien n'est plus naturel que de se laver ; et il a fallu bien des siècles avant d'imaginer qu'une opération contre la nature et contre la pudeur pût plaire à l'Être des êtres.

Nous passons tout ce qui concerne des cérémonies inutiles pour nous , ridicules à nos yeux , liées à des usages que nous ne connaissons plus. Nous

supprimons aussi toutes les amplifications orientales , et toutes ces figures gigantesques , incohérentes et fausses , si familières à tous ces peuples , chez lesquels il n'y a peut-être jamais eu que l'auteur des fables attribuées à Ésope qui ait écrit naturellement.

Nous savons assez que le bon goût n'a jamais été connu dans l'Orient , parce que les hommes , n'y ayant jamais vécu en société avec les femmes , et ayant presque toujours été dans la retraite , n'eurent pas les mêmes occasions de se former l'esprit qu'eurent les Grecs et les Romains. Otez aux Arabes , aux Persans , aux Juifs , le soleil et la lune , les montagnes et les vallées , les dragons et les basilics , il ne leur reste presque plus de poésie.

Il suffit de savoir que ces préceptes de Zoroastre , rapportés dans *le Sadder* , sont de l'antiquité la plus haute , qu'il y est parlé de rois dont Béroase lui-même ne fait pas mention.

Nous ne savons pas quel était le premier Zoroastre , en quel temps il vivait , si c'est le Brama des Indiens , et l'Abraham des Juifs ; mais nous savons , à n'en pouvoir douter , que sa religion enseignait la vertu. C'est le but essentiel de toutes les religions ; elles ne peuvent jamais en avoir eu d'autres ; car il n'est pas dans la nature humaine , quelque abrutie qu'elle puisse être , de croire d'abord à un homme qui viendrait enseigner le crime.

Les dogmes du *Sadder* nous prouvent encore que les Perses n'étaient point idolâtres. Notre ignorante témérité accusa long-temps d'idolâtrie les Persans , les Indiens , les Chinois , et jusqu'aux mahométans , si attachés à l'unité de Dieu , qu'ils nous traitent nous-mêmes d'idolâtres. Tous nos anciens livres italiens , français , espagnols , appellent les mahométans *païens* , et leur empire *la paganie*. Nous ressemblions , dans ces temps-là , aux Chinois , qui se croyaient le seul peuple raisonnable , et qui n'accordaient pas aux autres hommes la figure humaine. La raison est toujours venue tard ; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes.

Les Juifs imputèrent aux chrétiens des repas de Thyeste , et des noces d'OEdipe , comme les chrétiens aux païens ; toutes les sectes s'accusèrent mutuellement des plus grands crimes : l'univers s'est calomnié.

La doctrine des deux principes est de Zoroastre. Orosmade , ou Oromaze , le dieu des jours , et Ari-mane , le génie des ténèbres , sont l'origine du manichéisme. C'est l'Osiris et le Typhon des Égyptiens , c'est la Pandore des Grecs ; c'est le vain effort de tous les sages pour expliquer l'origine du bien et du mal. Cette théologie des mages fut respectée dans l'Orient sous tous les gouvernements ; et , au milieu de toutes les révolutions , l'ancienne

religion s'était toujours soutenue en Perse : ni les dieux des Grecs, ni d'autres divinités n'avaient prévalu.

Noushirvan, ou Cosroès-le-Grand, sur la fin du sixième siècle, avait étendu son empire dans une partie de l'Arabie Pétrée, et de celle que l'on nommait Heureuse. Il en avait chassé les Abyssins, demi-chrétiens qui l'avaient envahie. Il proscrivit, autant qu'il le put, le christianisme de ses propres états, forcé à cette sévérité par le crime d'un fils de sa femme, qui, s'étant fait chrétien, se révolta contre lui.

Les enfants du grand Noushirvan, indignes d'un tel père, désolaient la Perse par des guerres civiles et par des parricides. Les successeurs du législateur Justinien avilissaient le nom de l'empire. Maurice venait d'être détrôné par les armes de Phocas, par les intrigues du patriarche Cyrillique, par celles de quelques évêques, que Phocas punit ensuite de l'avoir servi. Le sang de Maurice et de ses cinq fils avait coulé sous la main du bourreau ; et le pape Grégoire-le-Grand, ennemi des patriarches de Constantinople, tâchait d'attirer le tyran Phocas dans son parti, en lui prodiguant des louanges, et en condamnant la mémoire de Maurice, qu'il avait loué pendant sa vie.

L'empire de Rome en Occident était anéanti. Un déluge de barbares, Goths, Hérules, Huns, Vandales, Francs, inondait l'Europe, quand Mahomet jetait, dans les déserts de l'Arabie, les fondements de la religion et de la puissance musulmane.

CHAPITRE VI.

De l'Arabie, et de Mahomet.

De tous les législateurs et de tous les conquérants, il n'en est aucun dont la vie ait été écrite avec plus d'authenticité et dans un plus grand détail par ses contemporains, que celle de Mahomet. Otez de cette vie les prodiges dont cette partie du monde fut toujours infatuée, le reste est d'une vérité reconnue. Il naquit dans la ville de Mecca, que nous nommons la Mecque, l'an 569 de notre ère vulgaire, au mois de mai. Son père s'appelait Abdalla, sa mère Émine ; il n'est pas douteux que sa famille ne fût une des plus considérées de la première tribu, qui était celle des Coracites. Mais la généalogie qui le fait descendre d'Abraham en droite ligne est une de ces fables inventées par ce désir si naturel d'en imposer aux hommes.

Les mœurs et les superstitions des premiers âges que nous connaissons s'étaient conservées dans l'Arabie. On le voit par le vœu que fit son grand-père Abdalla-Moutaleb de sacrifier un de

ses enfants. Une prêtresse de la Mecque lui ordonna de racheter ce fils pour quelques chameaux, que l'exagération arabe fait monter au nombre de cent. Cette prêtresse était consacrée au culte d'une étoile, qu'on croit avoir été celle de Sirius, car chaque tribu avait son étoile ou sa planète^a. On rendait aussi un culte à des génies, à des dieux mitoyens ; mais on reconnaissait un dieu supérieur, et c'est en quoi presque tous les peuples se sont accordés.

Abdalla-Moutaleb vécut, dit-on, cent dix ans. Son petit-fils Mahomet porta les armes dès l'âge de quatorze ans dans une guerre sur les confins de la Syrie ; réduit à la pauvreté, un de ses oncles le donna pour facteur à une veuve nommée Cadige, qui faisait en Syrie un négoce considérable : il avait alors vingt-cinq ans. Cette veuve épousa bientôt son facteur ; et l'oncle de Mahomet, qui fit ce mariage, donna douze onces d'or à son neveu : environ neuf cents francs de notre monnaie furent tout le patrimoine de celui qui devait changer la face de la plus grande et de la plus belle partie du monde. Il vécut obscur avec sa première femme Cadige jusqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talents qui le rendaient supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d'art et de méthode, telle qu'il la fallait à des Arabes ; un air d'autorité et d'insinuation, animé par des yeux perçants et par une physionomie heureuse ; l'intrépidité d'Alexandre, sa libéralité, et la sobriété dont Alexandre aurait eu besoin pour être un grand homme en tout.

L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendait nécessaire, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé : c'est ainsi qu'en parlent les contemporains, et ce portrait est justifié par ses actions.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité, et leur disposition à l'enthousiasme, il vit qu'il pouvait s'ériger en prophète. Il forma le dessein d'abolir dans sa patrie le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de Dieu et de celui des astres ; le judaïsme, détesté de toutes les nations, et qui prenait une grande supériorité dans l'Arabie ; enfin le christianisme, qu'il ne connaissait que par les abus de plusieurs sectes répandues autour de son pays. Il prétendait rétablir le culte simple d'Abraham, ou Ibrahim, dont il se disait descendu, et rappeler les hommes à l'unité d'un dieu, dogme qu'il s'imaginait être défiguré dans toutes les religions. C'est en effet ce qu'il déclare expressément

^a Voyez le *Koran*, et la préface du *Koran* écrite par le savant et judicieux Sale, qui avait demeuré vingt-cinq ans en Arabie.

dans le troisième Sura ou chapitre de son *Koran*.
 « Dieu connaît, et vous ne connaissez pas. Abraham n'était ni Juif ni chrétien, mais il était de la vraie religion. Son cœur était résigné à Dieu ; il n'était point du nombre des idolâtres. »

Il est à croire que Mahomet, comme tous les enthousiastes, violemment frappé de ses idées, les débita d'abord de bonne foi, les fortifia par des rêveries, se trompa lui-même en trompant les autres, et appuya enfin, par des fourberies nécessaires, une doctrine qu'il croyait bonne. Il commença par se faire croire dans sa maison, ce qui était probablement le plus difficile ; sa femme et le jeune Ali, mari de sa fille Fatime, furent ses premiers disciples. Ses concitoyens s'élevèrent contre lui ; il devait bien s'y attendre : sa réponse aux menaces des Coracites marque à la fois son caractère et la manière de s'exprimer commune de sa nation. « Quand vous viendriez à moi, dit-il, avec le soleil à la droite et la lune à la gauche, je ne reculerais pas dans ma carrière. »

Il n'avait encore que seize disciples, en comptant quatre femmes, quand il fut obligé de les faire sortir de la Mecque, où ils étaient persécutés, et de les envoyer prêcher sa religion en Éthiopie. Pour lui, il osa rester à la Mecque, où il affronta ses ennemis, et il fit de nouveaux prosélytes qu'il envoya encore en Éthiopie, au nombre de cent. Ce qui affermit le plus sa religion naissante, ce fut la conversion d'Omar, qui l'avait long-temps persécuté. Omar, qui depuis devint un si grand conquérant, s'écria dans une assemblée nombreuse : « J'atteste qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il n'a ni compagnon ni associé, et que Mahomet est son serviteur et son prophète. »

Le nombre de ses ennemis l'emportait encore sur ses partisans. Ses disciples se répandirent dans Médine ; ils y formèrent une faction considérable. Mahomet, persécuté dans la Mecque, et condamné à mort, s'enfuit à Médine. Cette fuite qu'on nomme *hégire*, devint l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire. De fugitif il devint conquérant. S'il n'avait pas été persécuté, il n'aurait peut-être pas réussi. Réfugié à Médine, il y persuada le peuple et l'asservit. Il battit d'abord, avec cent treize hommes, les Mecquois qui étaient venus fondre sur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ses sectateurs, les persuada que Dieu combattait pour eux, comme eux pour lui. Dès la première victoire, ils espérèrent la conquête du monde. Mahomet prit la Mecque, vit ses persécuteurs à ses pieds, conquit en neuf ans, par la parole et par les armes, toute l'Arabie, pays aussi grand que la Perse, et que les Perses ni les Romains n'avaient pu conquérir. Il se trouvait à la tête de quarante mille hommes,

tous enivrés de son enthousiasme. Dans ses premiers succès, il avait écrit au roi de Perse Cosroès second ; à l'empereur Héraclius ; au prince des Cophtes, gouverneur d'Égypte ; au roi des Abyssins ; à un roi nommé Mondar, qui régnait dans une province près du golfe Persique.

Il osa leur proposer d'embrasser sa religion ; et ce qui est étrange, c'est que de ces princes il y en eut deux qui se firent mahométans : ce furent le roi d'Abyssinie, et ce Mondar. Cosroès déchira la lettre de Mahomet avec indignation. Héraclius répondit par des présents. Le prince des Cophtes lui envoya une fille qui passait pour un chef-d'œuvre de la nature, et qu'on appelait la belle Marie.

Mahomet, au bout de neuf ans, se croyant assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses, commença par attaquer la Syrie, soumise alors à Héraclius, et lui prit quelques villes. Cet empereur, entêté de disputes métaphysiques de religion, et qui avait pris le parti des monothélites, essuya en peu de temps deux propositions bien singulières, l'une de la part de Cosroès second, qui l'avait long-temps vaincu, et l'autre de la part de Mahomet. Cosroès voulait qu'Héraclius embrassât la religion des mages, et Mahomet qu'il se fit musulman.

Le nouveau prophète donnait le choix à ceux qu'il voulait subjuguier, d'embrasser sa secte, ou de payer un tribut. Ce tribut était réglé par l'*Alcoran* à treize dragmes d'argent par an pour chaque chef de famille. Une taxe si modique est une preuve que les peuples qu'il soumit étaient pauvres. Le tribut a augmenté depuis. De tous les législateurs qui ont fondé des religions, il est le seul qui ait étendu la sienne par des conquêtes. D'autres peuples ont porté leur culte avec le fer et le feu chez des nations étrangères ; mais nul fondateur de secte n'avait été conquérant. Ce privilège unique est aux yeux des musulmans l'argument le plus fort, que la Divinité prit soin elle-même de seconder leur prophète.

Enfin Mahomet, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, attaqué d'une maladie mortelle à Médine, à l'âge de soixante-trois ans et demi¹, voulut que ses derniers moments parussent ceux d'un héros et d'un juste : « Que celui à qui j'ai fait violence et injustice paraisse, s'écria-t-il, et je suis prêt à lui faire réparation. » Un homme se leva, qui lui redemanda quelque argent ; Mahomet le lui fit donner, et expira peu de temps après, regardé comme un grand homme par ceux même qui le connaissaient pour un imposteur, et révééré comme un prophète par tout le reste.

¹ Le 8 juin 632.

Ce n'était pas sans doute un ignorant, comme quelques uns l'ont prétendu. Il fallait bien même qu'il fût très savant pour sa nation et pour son temps, puisqu'on a de lui quelques aphorismes de médecine, et qu'il réforma le calendrier des Arabes, comme César celui des Romains. Il se donne, à la vérité, le titre de prophète non lettré ; mais on peut savoir écrire, et ne pas s'arroger le nom de savant. Il était poète ; la plupart des derniers versets de ses chapitres sont rimés ; le reste est en prose cadencée. La poésie ne servit pas peu à rendre son *Alcoran* respectable. Les Arabes fesaient un très grand cas de la poésie ; et lorsqu'il y avait un bon poète dans une tribu, les autres tribus envoyaient une ambassade de félicitation à celle qui avait produit un auteur, qu'on regardait comme inspiré et comme utile. On affichait les meilleures poésies dans le temple de la Mecque ; et quand on y afficha le second chapitre de Mahomet, qui commence ainsi : « Il ne faut point douter ; c'est ici la science des justes, de ceux qui croient aux mystères, qui prient quand il le faut, qui donnent avec générosité, etc., » alors le premier poète de la Mecque, nommé Abid, déchira ses propres vers affichés au temple, admira Mahomet, et se rangea sous sa loi^a. Voilà des mœurs, des usages, des faits si différents de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils doivent nous montrer combien le tableau de l'univers est varié, et combien nous devons être en garde contre notre habitude de juger de tout par nos usages.

Les Arabes contemporains écrivirent la vie de Mahomet dans le plus grand détail. Tout y ressent la simplicité barbare des temps qu'on nomme héroïques. Son contrat de mariage avec sa première femme Cadige est exprimé en ces mots : « Attendu que Cadige est amoureuse de Mahomet, et Mahomet pareillement amoureux d'elle. » On voit quels repas apprêtaient ses femmes : on apprend le nom de ses épées et de ses chevaux. On peut remarquer surtout dans son peuple des mœurs conformes à celles des anciens Hébreux (je ne parle ici que des mœurs) ; la même ardeur à courir au combat, au nom de la Divinité ; la même soif du butin, le même partage des dépouilles, et tout se rapportant à cet objet.

Mais, en ne considérant ici que les choses humaines, et en faisant toujours abstraction des jugements de Dieu, et de ses voies inconnues, pourquoi Mahomet et ses successeurs, qui commencèrent leurs conquêtes précisément comme les Juifs, firent-ils de si grandes choses, et les Juifs de si petites ? Ne serait-ce point parce que les musul-

mans eurent le plus grand soin de soumettre les vaincus à leur religion, tantôt par la force, tantôt par la persuasion ? Les Hébreux, au contraire, associèrent rarement les étrangers à leur culte. Les musulmans arabes incorporèrent à eux les autres nations ; les Hébreux s'en tinrent toujours séparés. Il paraît enfin que les Arabes eurent un enthousiasme plus courageux, une politique plus généreuse et plus hardie. Le peuple hébreu avait en horreur les autres nations, et craignit toujours d'être asservi ; le peuple arabe, au contraire, voulut attirer tout à lui, et se crut fait pour dominer.

Si ces Ismaélites ressemblaient aux Juifs par l'enthousiasme et la soif du pillage, ils étaient prodigieusement supérieurs par le courage, par la grandeur d'âme, par la magnanimité : leur histoire, ou vraie, ou fabuleuse, avant Mahomet, est remplie d'exemples d'amitié, tels que la Grèce en inventa dans les fables de Pylade et d'Oreste, de Thésée et de Pirithoüs. L'histoire des Barmécides n'est qu'une suite de générosités inouïes qui élèvent l'âme. Ces traits caractérisent une nation. On ne voit, au contraire, dans toutes les annales du peuple hébreu, aucune action généreuse. Ils ne connaissent ni l'hospitalité, ni la libéralité, ni la clémence. Leur souverain bonheur est d'exercer l'usure avec les étrangers ; et cet esprit d'usure, principe de toute lâcheté, est tellement enraciné dans leurs cœurs, que c'est l'objet continuel des figures qu'ils emploient dans l'espèce d'éloquence qui leur est propre. Leur gloire est de mettre à feu et à sang les petits villages dont ils peuvent s'emparer. Ils égorgent les vieillards et les enfants ; ils ne réservent que les filles nubiles ; ils assassinent leurs maîtres quand ils sont esclaves ; ils ne savent jamais pardonner quand ils sont vainqueurs ; ils sont ennemis du genre humain. Nulle politesse, nulle science, nul art perfectionné dans aucun temps chez cette nation atroce. Mais, dès le second siècle de l'hégire, les Arabes deviennent les précepteurs de l'Europe dans les sciences et dans les arts, malgré leur loi qui semble l'ennemie des arts.

La dernière volonté de Mahomet ne fut point exécutée. Il avait nommé Ali, son gendre, époux de Fatime, pour l'héritier de son empire. Mais l'ambition, qui l'emporte sur le fanatisme même, engagea les chefs de son armée à déclarer calife, c'est-à-dire vicaire du prophète, le vieux Abubéker, son beau-père, dans l'espérance qu'ils pourraient bientôt eux-mêmes partager la succession. Ali resta dans l'Arabie, attendant le temps de se signaler.

Cette division fut la première semence du grand schisme qui sépare aujourd'hui les sectateurs

^a Lisez le commencement du *Koran* ; il est sublime.

d'Omar et ceux d'Ali, les Sunni et les Chias, les Turcs et les Persans modernes.

Abubéker rassembla d'abord en un corps les feuilles éparses de l'*Alcoran*. On lut, en présence de tous les chefs, les chapitres de ce livre, écrits les uns sur des feuilles de palmier, les autres sur du parchemin ; et on établit ainsi son authenticité invariable. Le respect superstitieux pour ce livre alla jusqu'à se persuader que l'original avait été écrit dans le ciel. Toute la question fut de savoir s'il avait été écrit de toute éternité, ou seulement au temps de Mahomet : les plus dévots se déclarèrent pour l'éternité.

Bientôt Abubéker mena ses musulmans en Palestine, et y défit le frère d'Héraclius. Il mourut peu après, avec la réputation du plus généreux de tous les hommes, n'ayant jamais pris pour lui qu'environ quarante sous de notre monnaie par jour, de tout le butin qu'on partageait, et ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts inspirent.

Abubéker passe chez les Osmanlis pour un grand homme et pour un musulman fidèle : c'est un des saints de l'*Alcoran*. Les Arabes rapportent son testament, conçu en ces termes : « Au nom « de Dieu très miséricordieux, voici le testament « d'Abubéker, fait dans le temps qu'il est prêt à « passer de ce monde à l'autre ; dans le temps où « les infidèles croient, où les impies cessent de « douter, et où les menteurs disent la vérité. » Ce début semble être d'un homme persuadé. Cependant Abubéker, beau-père de Mahomet, avait vu ce prophète de bien près. Il faut qu'il ait été trompé lui-même par le prophète, ou qu'il ait été le complice d'une imposture illustre, qu'il regardait comme nécessaire. Sa place lui ordonnait d'en imposer aux hommes pendant sa vie et à sa mort.

Omar, élu après lui, fut un des plus rapides conquérants qui aient désolé la terre. Il prend d'abord Damas, célèbre par la fertilité de son territoire, par les ouvrages d'acier les meilleurs de l'univers, par ces étoffes de soie qui portent encore son nom. Il chasse de la Syrie et de la Phénicie les Grecs qu'on appelait Romains^a. Il reçoit à composition, après un long siège, la ville de Jérusalem, presque toujours occupée par des étrangers qui se succédèrent les uns aux autres, depuis que David l'eut enlevée à ses anciens citoyens : ce qui mérite la plus grande attention, c'est qu'il laissa aux Juifs et aux chrétiens, habitants de Jérusalem, une pleine liberté de conscience.

Dans le même temps, les lieutenants d'Omar s'avançaient en Perse. Le dernier des rois persans, que nous appelons Hormisdas IV, livre bataille aux Arabes, à quelques lieues de Madain, devenue la capitale de cet empire. Il perd la bataille et la vie. Les Perses passent sous la domination d'Omar, plus facilement qu'ils n'avaient subi le joug d'Alexandre.

Alors tomba cette ancienne religion des mages que le vainqueur de Darius avait respectée ; car il ne toucha jamais au culte des peuples vaincus.

Les mages, adorateurs d'un seul dieu, ennemis de tout simulacre, révéraient dans le feu, qui donne la vie à la nature, l'emblème de la divinité. Ils regardaient leur religion comme la plus ancienne et la plus pure. La connaissance qu'ils avaient des mathématiques, de l'astronomie, et de l'histoire, augmentait leur mépris pour leurs vainqueurs, alors ignorants. Ils ne purent abandonner une religion consacrée par tant de siècles, pour une secte ennemie qui venait de naître. La plupart se retirèrent aux extrémités de la Perse et de l'Inde. C'est là qu'ils vivent aujourd'hui, sous le nom de Gaures ou de Guèbres, de Parsis, d'ignicoles ; ne se mariant qu'entre eux, entretenant le feu sacré, fidèles à ce qu'ils connaissent de leur ancien culte ; mais ignorants, méprisés, et, à leur pauvreté près, semblables aux Juifs si longtemps dispersés sans s'allier aux autres nations, et plus encore aux Baniens, qui ne sont établis et dispersés que dans l'Inde et en Perse. Il resta un grand nombre de familles guèbres ou ignicoles à Ispahan, jusqu'au temps de Sha-Abbas qui les bannit, comme Isabelle chassa les Juifs d'Espagne. Ils ne furent tolérés dans les faubourgs de cette ville que sous ses successeurs. Les ignicoles maudissent depuis long-temps dans leurs prières Alexandre et Mahomet ; il est à croire qu'ils y ont joint Sha-Abbas.

Tandis qu'un lieutenant d'Omar subjugué la Perse, un autre enlève l'Égypte entière aux Romains, et une grande partie de la Libye. C'est dans cette conquête que fut brûlée la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, monument des connaissances et des erreurs des hommes, commencé par Ptolémée Philadelphie, et augmenté par tant de rois. Alors les Sarrasins ne voulaient de science que l'*Alcoran*, mais ils faisaient déjà voir que leur génie pouvait s'étendre à tout. L'entreprise de renouveler en Égypte l'ancien canal creusé par les rois, et rétabli ensuite par Trajan, et de rejoindre ainsi le Nil à la mer Rouge, est digne des siècles les plus éclairés. Un gouverneur d'Égypte entreprend ce grand travail sous le califat d'Omar, et en vient à bout. Quelle différence entre le génie des Arabes et celui des Turcs ! Ceux-ci ont

^a Année 43 de l'hégire, 637 de l'ère vulgaire.

laissé périr un ouvrage dont la conservation valait mieux que la conquête d'une grande province.

Les amateurs de l'antiquité, ceux qui se plaisent à comparer les génies des nations, verront avec plaisir combien les mœurs, les usages du temps de Mahomet, d'Abubéker, d'Omar, ressemblaient aux mœurs antiques dont Homère a été le peintre fidèle. On voit les chefs défier à un combat singulier les chefs ennemis ; on les voit s'avancer hors des rangs et combattre aux yeux des deux armées, spectatrices immobiles. Ils s'interrogent l'un l'autre, ils se parlent, ils se bravent, ils invoquent Dieu avant d'en venir aux mains. On livra plusieurs combats singuliers dans ce genre au siège de Damas.

Il est évident que les combats des Amazones, dont parlent Homère et Hérodote, ne sont point fondés sur des fables. Les femmes de la tribu d'Imiar, de l'Arabie Heureuse, étaient guerrières, et combattaient dans les armées d'Abubéker et d'Omar. On ne doit pas croire qu'il y ait jamais eu un royaume des Amazones, où les femmes vécut sans hommes ; mais dans les temps et dans les pays où l'on menait une vie agreste et pastorale, il n'est pas surprenant que des femmes, aussi durement élevées que les hommes, aient quelquefois combattu comme eux. On voit surtout au siège de Damas une de ces femmes de la tribu d'Imiar, venger la mort de son mari tué à ses côtés, et percer d'un coup de flèche le commandant de la ville. Rien ne justifie plus l'Arioste et le Tasse, qui dans leurs poèmes font combattre tant d'héroïnes.

L'histoire vous en présentera plus d'une dans le temps de la chevalerie. Ces usages, toujours très rares, paraissent aujourd'hui incroyables, surtout depuis que l'artillerie ne laisse plus agir la valeur, l'adresse, l'agilité de chaque combattant, et que les armées sont devenues des espèces de machines régulières qui se meuvent comme par des ressorts.

Les discours des héros arabes à la tête des armées, ou dans les combats singuliers, ou en jurant des trêves, tiennent tous de ce naturel qu'on trouve dans Homère ; mais ils ont incomparablement plus d'enthousiasme et de sublime.

Vers l'an 44 de l'hégire, dans une bataille entre l'armée d'Héraclius et celle des Sarrasins, le général mahométan, nommé Dérar, est pris ; les Arabes en sont épouvantés. Rasi, un de leurs capitaines, court à eux : « Qu'importe, leur dit-il, que Dérar soit pris ou mort ? Dieu est vivant et vous regarde : combattez. » Il leur fait tourner tête, et remporte la victoire.

Un autre s'écrie : « Voilà le ciel, combattez pour Dieu, et il vous donnera la terre. »

Le général Kaled prend dans Damas la fille d'Héraclius et la renvoie sans rançon : on lui demande pourquoi il en use ainsi : « C'est, dit-il, que j'espère bientôt reprendre la fille avec le père dans Constantinople. »

Quand le calife Moavia, prêt d'expirer, l'an 60 de l'hégire, fit assurer à son fils lesid le trône des califes, qui jusqu'alors était électif, il dit : « Grand Dieu ! si j'ai établi mon fils dans le califat, parce que je l'en ai cru digne, je te prie d'affermir mon fils sur le trône ; mais si je n'ai agi que comme père je te prie, de l'en précipiter. »

Tout ce qui arrive alors caractérise un peuple supérieur. Les succès de ce peuple conquérant semblent dus encore plus à l'enthousiasme qui l'anime qu'à ses conducteurs ; car Omar est assassiné par un esclave perse, l'an 635 de notre ère. Othman, son successeur, l'est en 655, dans une émeute. Ali, ce fameux gendre de Mahomet, n'est élu et ne gouverne qu'au milieu des troubles. Il meurt assassiné au bout de cinq ans, comme ses prédécesseurs ; et cependant les armes musulmanes sont toujours heureuses. Ce calife Ali, que les Persans révèrent aujourd'hui, et dont ils suivent les principes, en opposition à ceux d'Omar, avait transféré le siège des califes de la ville de Médine, où Mahomet est enseveli, dans celle de Cufa, sur les bords de l'Euphrate : à peine en reste-t-il aujourd'hui des ruines. C'est le sort de Babylone, de Séleucie, et de toutes les anciennes villes de la Chaldée, qui n'étaient bâties que de briques.

Il est évident que le génie du peuple arabe, mis en mouvement par Mahomet, fit tout de lui-même pendant près de trois siècles, et ressembla en cela au génie des anciens Romains. C'est en effet sous Valid, le moins guerrier des califes, que se font les plus grandes conquêtes. Un de ses généraux étend son empire jusqu'à Samarcande, en 707. Un autre attaque en même temps l'empire des Grecs vers la mer Noire. Un autre, en 744, passe d'Égypte en Espagne, soumise aisément tour à tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths et les Vandales, et enfin par ces Arabes qu'on nomme Maures. Ils y établirent d'abord le royaume de Cordoue. Le sultan d'Égypte secoue à la vérité le joug du grand calife de Bagdad ; et Abdérame, gouverneur de l'Espagne conquise, ne reconnaît plus le sultan d'Égypte : cependant, tout plie encore sous les armes musulmanes.

Cet Abdérame, petit-fils du calife Hescham, prend les royaumes de Castille, de Navarre, de Portugal, d'Aragon. Il s'établit en Languedoc ; il s'empare de la Guienne et du Poitou, et sans Charles Martel, qui lui ôta la victoire et la vie, la France était une province mahométane.

Après le règne de dix-neuf califes de la maison

des Ommiades, commence la dynastie des califes Abassides, vers l'an 752 de notre ère. Abougiabar-Almanzor, second calife Abasside, fixa le siège de ce grand empire à Bagdad, au-delà de l'Euphrate, dans la Chaldée. Les Turcs disent qu'il en jeta les fondements. Les Persans assurent qu'elle était très ancienne, et qu'il ne fit que la réparer. C'est cette ville qu'on appelle quelquefois Babylone, et qui a été le sujet de tant de guerres entre la Perse et la Turquie.

La domination des califes dura six cent cinquante-cinq ans. Despotiques dans la religion comme dans le gouvernement, ils n'étaient point adorés ainsi que le grand lama, mais ils avaient une autorité plus réelle; et dans le temps même de leur décadence, ils furent respectés des princes qui les persécutaient. Tous ces sultans, turcs, arabes, tartares, reçurent l'investiture des califes avec bien moins de contestation que plusieurs princes chrétiens ne l'ont reçue des papes. On ne baisait point les pieds du calife; mais on se prosternait sur le seuil de son palais.

Si jamais puissance a menacé toute la terre, c'est celle de ces califes; car ils avaient le droit du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthousiasme. Leurs ordres étaient autant d'oracles, et leurs soldats autant de fanatiques.

Dès l'an 674, ils assiégèrent Constantinople, qui devait un jour devenir mahométane; les divisions, presque inévitables parmi tant de chefs audacieux, n'arrêtèrent pas leurs conquêtes. Ils ressemblèrent en ce point aux anciens Romains, qui parmi leurs guerres civiles avaient subjugué l'Asie Mineure.

A mesure que les mahométans devinrent puissants, ils se polirent. Ces califes, toujours reconnus pour souverains de la religion, et, en apparence, de l'empire, par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de si loin, tranquilles dans leur nouvelle Babylone, y font bientôt renaître les arts. Aaron-al-Raschid, contemporain de Charlemagne, plus respecté que ses prédécesseurs, et qui sut se faire obéir jusqu'en Espagne et aux Indes, ranima les sciences, fit fleurir les arts agréables et utiles, attira les gens de lettres, composa des vers, et fit succéder dans ses vastes états la politesse à la barbarie. Sous lui les Arabes, qui adoptaient déjà les chiffres indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connaissons, en Allemagne et en France, le cours des astres que par le moyen de ces mêmes Arabes. Le mot seul d'*Almanach* en est encore un témoignage.

L'*Almageste* de Ptolémée fut alors traduit du grec en arabe par l'astronome Ben-Honain. Le calife Almamon fit mesurer géométriquement un degré du méridien, pour déterminer la grandeur de la terre; opération qui n'a été faite en France

que plus de huit cents ans après, sous Louis XIV. Ce même astronome, Ben-Honain, poussa ses observations assez loin, reconnut ou que Ptolémée avait fixé la plus grande déclinaison du soleil trop au septentrion, ou que l'obliquité de l'écliptique avait changé. Il vit même que la période de trente-six mille ans, qu'on avait assignée au mouvement prétendu des étoiles fixes d'occident en orient, devait être beaucoup raccourcie.

La chimie et la médecine étaient cultivées par les Arabes. La chimie, perfectionnée aujourd'hui par nous, ne nous fut connue que par eux. Nous leur devons de nouveaux remèdes, qu'on nomme *les minoratifs*, plus doux et plus salutaires que ceux qui étaient auparavant en usage dans l'école d'Hippocrate et de Galien. L'algèbre fut une de leurs inventions. Ce terme le montre encore assez; soit qu'il dérive du mot *Algiabarar*, soit plutôt qu'il porte le nom du fameux Arabe Geber, qui enseignait cet art dans notre huitième siècle. Enfin, dès le second siècle de Mahomet, il fallut que les chrétiens d'occident s'instruisissent chez les musulmans.

Une preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, c'est la culture perfectionnée de la poésie. Je ne parle pas de cette poésie enflée et gigantesque, de ce ramas de lieux communs et insipides sur le soleil, la lune et les étoiles, les montagnes et les mers; mais de cette poésie sage et hardie, telle qu'elle fleurit du temps d'Auguste, telle qu'on l'a vue renaître sous Louis XIV. Cette poésie d'image et de sentiment fut connue du temps d'Aaron-al-Raschid. En voici, entre autres exemples, un qui m'a frappé, et que je rapporte ici, parce qu'il est court. Il s'agit de la célèbre disgrâce de Giafar-le-Barmécide.

Mortel, faible mortel, à qui le sort prospère
Fait goûter de ses dons les charmes dangereux,
Connais quelle est des rois la faveur passagère;
Contemple Barmécide, et tremble d'être heureux.

Ce dernier vers surtout est traduit mot à mot. Rien ne me paraît plus beau que *tremble d'être heureux*. La langue arabe avait l'avantage d'être perfectionnée depuis long-temps; elle était fixée avant Mahomet, et ne s'est point altérée depuis. Aucun des jargons qu'on parlait alors en Europe n'a pas seulement laissé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n'existons que d'hier. Nous allons plus loin que les autres peuples en plus d'un genre; et c'est peut-être parce que nous sommes venus les derniers.

CHAPITRE VII.

De l'Alcoran, et de la loi musulmane. Examen si la religion musulmane était nouvelle, et si elle a été persécutante.

Le précédent chapitre a pu nous donner quelque connaissance des mœurs de Mahomet et de ses Arabes, par qui une grande partie de la terre éprouva une révolution si grande et si prompte : il faut tracer à présent une peinture fidèle de leur religion.

C'est un préjugé répandu parmi nous, que le mahométisme n'a fait de si grands progrès que parce qu'il favorise les inclinations voluptueuses. On ne fait pas réflexion que toutes les anciennes religions de l'Orient ont admis la pluralité des femmes. Mahomet en réduisit à quatre le nombre illimité jusqu'alors. Il est dit que David avait dix-huit femmes, et Salomon sept cents, avec trois cents concubines. Ces rois buvaient du vin avec leurs compagnes. C'était donc la religion juive qui était voluptueuse, et celle de Mahomet était sévère.

C'est un grand problème parmi les politiques, si la polygamie est utile à la société et à la propagation. L'Orient a décidé cette question dans tous les siècles, et la nature est d'accord avec les peuples orientaux, dans presque toute espèce animale, chez qui plusieurs femelles n'ont qu'un mâle. Le temps perdu par les grossesses, par les couches, par les incommodités naturelles aux femmes, semble exiger que ce temps soit réparé. Les femmes, dans les climats chauds, cessent de bonne heure d'être belles et fécondes. Un chef de famille, qui met sa gloire et sa prospérité dans un grand nombre d'enfants, a besoin d'une femme qui remplace une épouse inutile. Les lois de l'Occident semblent plus favorables aux femmes; celles de l'Orient, aux hommes et à l'état : il n'est point d'objet de législation qui ne puisse être un sujet de dispute. Ce n'est pas ici la place d'une dissertation; notre objet est de peindre les hommes plutôt que de les juger.

On déclame tous les jours contre le paradis sensuel de Mahomet; mais l'antiquité n'en avait jamais connu d'autre. Hercule épousa Hébé dans le ciel, pour récompense des peines qu'il avait éprouvées sur la terre. Les héros buvaient le nectar avec les dieux; et, puisque l'homme était supposé ressusciter avec ses sens, il était naturel de supposer aussi qu'il goûterait, soit dans un jardin, soit dans quelque autre globe, les plaisirs propres aux sens, qui doivent jouir puisqu'ils subsistent. Cette créance fut celle des pères de l'Église du second et du troisième siècle. C'est ce qu'atteste précisément saint Justin, dans la seconde partie de

ses *Dialogues* : « Jérusalem, dit-il, sera agrandie « et embellie pour recevoir les saints, qui jouiront « pendant mille ans de tous les plaisirs des sens. » Enfin, le mot de *paradis* ne désigne qu'un jardin planté d'arbres fruitiers.

Cent auteurs, qui en ont copié un, ont écrit que c'était un moine nestorien qui avait composé l'Alcoran. Les uns ont nommé ce moine Sergius, les autres Boheïra; mais il est évident que les chapitres de l'Alcoran furent écrits suivant l'occurrence, dans les voyages de Mahomet, et dans ses expéditions militaires. Avait-il toujours ce moine avec lui? On a cru encore, sur un passage équivoque de ce livre, que Mahomet ne savait ni lire ni écrire. Comment un homme qui avait fait le commerce vingt années, un poète, un médecin, un législateur, aurait-il ignoré ce que les moindres enfants de sa tribu apprenaient?

Le *Koran*, que je nomme ici *Alcoran*, pour me conformer à notre vicieux usage, veut dire *le livre* ou *la lecture*. Ce n'est point un livre historique dans lequel on ait voulu imiter les livres des Hébreux et nos Évangiles; ce n'est pas non plus un livre purement de lois, comme le *Lévitique* ou le *Deutéronome*, ni un recueil de psaumes et de cantiques, ni une vision prophétique et allégorique dans le goût de l'*Apocalypse*; c'est un mélange de tous ces divers genres, un assemblage de sermons dans lesquels on trouve quelques faits, quelques visions, des révélations, des lois religieuses et civiles.

Le *Koran* est devenu le code de la jurisprudence, ainsi que la loi canonique, chez toutes les nations mahométanes. Tous les interprètes de ce livre conviennent que sa morale est contenue dans ces paroles : « Recherchez qui vous chasse; donnez « à qui vous ôte; pardonnez à qui vous offense; « faites du bien à tous; ne contestez point avec « les ignorants. »

Il aurait dû bien plutôt recommander de ne point disputer avec les savants; mais, dans cette partie du monde, on ne se doutait pas qu'il y eût ailleurs de la science et des lumières.

Parmi les déclamations incohérentes dont ce livre est rempli, selon le goût oriental, on ne laisse pas de trouver des morceaux qui peuvent paraître sublimes. Mahomet, par exemple, parlant de la cessation du déluge, s'exprime ainsi : « Dieu dit : « Terre, engloutis tes eaux; ciel, puise les ondes « que tu as versées : le ciel et la terre obéirent. »

Sa définition de Dieu est d'un genre plus véritablement sublime. On lui demandait quel était eet Alla qu'il annonçait : « C'est celui, répondit-il, « qui tient l'être de soi-même, et de qui les autres « le tiennent; qui n'engendre point et qui n'est « point engendré, et à qui rien n'est semblable

« dans toute l'étendue des êtres. » Cette fameuse réponse, consacrée dans tout l'Orient, se trouve presque mot à mot dans l'antépénultième chapitre du *Koran*.

Il est vrai que les contradictions, les absurdités, les anachronismes, sont répandus en foule dans ce livre. On y voit surtout une ignorance profonde de la physique la plus simple et la plus connue. C'est là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la divinité; car Dieu n'est ni absurde, ni ignorant : mais le peuple, qui ne voit pas ces fautes, les adore, et les imans emploient un déluge de paroles pour les pallier.

Les commentateurs du *Koran* distinguent toujours le sens positif et l'allégorique, la lettre et l'esprit. On reconnaît le génie arabe dans les commentaires, comme dans le texte. Un des plus autorisés commentateurs dit « que le *Koran* porte « tantôt une face d'homme, tantôt une face de « bête, » pour signifier l'esprit et la lettre.

Une chose qui peut surprendre bien des lecteurs, c'est qu'il n'y eut rien de nouveau dans la loi de Mahomet, sinon que Mahomet était prophète de Dieu.

En premier lieu, l'unité d'un Être suprême, créateur et conservateur, était très ancienne. Les peines et les récompenses dans une autre vie, la croyance d'un paradis et d'un enfer, avaient été admises chez les Chinois, les Indiens, les Perses, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, et ensuite chez les Juifs, et surtout chez les chrétiens, dont la religion consacra cette doctrine.

L'*Alcoran* reconnaît des anges et des génies, et cette créance vient des anciens Perses. Celle d'une résurrection et d'un jugement dernier était visiblement puisée dans le *Talmud* et dans le christianisme. Les mille ans que Dieu emploiera, selon Mahomet, à juger les hommes, et la manière dont il y procédera, sont des accessoires qui n'empêchent pas que cette idée ne soit entièrement empruntée. Le pont aigu sur lequel les ressuscités passeront, et du haut duquel les réprouvés tomberont en enfer, est tiré de la doctrine allégorique des mages.

C'est chez ces mêmes mages, c'est dans leur *Jamat* que Mahomet a pris l'idée d'un paradis, d'un jardin, où les hommes, revivant avec tous leurs sens perfectionnés, goûteront par ces sens même toutes les voluptés qui leur sont propres, sans quoi ces sens leur seraient inutiles. C'est là qu'il a puisé l'idée de ces *houris*, de ces femmes célestes qui seront le partage des élus, et que les mages appelaient *hourani*, comme on le voit dans le *Sadder*. Il n'exclut point les femmes de son paradis, comme on le dit souvent parmi nous. Ce n'est qu'une raillerie sans fondement, telle que tous les peuples en font les uns des autres. Il

promet des jardins, c'est le nom du paradis; mais il promet pour souveraine béatitude la vision, la communication de l'Être suprême.

Le dogme de la prédestination absolue, et de la fatalité, qui semble aujourd'hui caractériser le mahométisme, était l'opinion de toute l'antiquité : elle n'est pas moins claire dans l'*Iliade* que dans l'*Alcoran*.

A l'égard des ordonnances légales, comme la circoncision, les ablutions, les prières, le pèlerinage de la Mecque, Mahomet ne fit que se conformer, pour le fond, aux usages reçus. La circoncision était pratiquée de temps immémorial chez les Arabes, chez les anciens Égyptiens, chez les peuples de la Colchide et chez les Hébreux. Les ablutions furent toujours recommandées dans l'Orient, comme un symbole de la pureté de l'âme.

Point de religion sans prières. La loi que Mahomet porta, de prier cinq fois par jour, était gênante, et cette gêne même fut respectable. Qui aurait osé se plaindre que la créature soit obligée d'adorer cinq fois par jour son créateur ?

Quant au pèlerinage de la Mecque, aux cérémonies pratiquées dans le *Kaaba* et sur la pierre noire, peu de personnes ignorent que cette dévotion était chère aux Arabes depuis un grand nombre de siècles. Le *Kaaba* passait pour le plus ancien temple du monde; et, quoiqu'on y vénérait alors trois cents idoles, il était principalement sanctifié par la pierre noire, qu'on disait être le tombeau d'Ismaël. Loin d'abolir ce pèlerinage, Mahomet, pour se concilier les Arabes, en fit un précepte positif.

Le jeûne était établi chez plusieurs peuples, et chez les Juifs, et chez les chrétiens. Mahomet le rendit très sévère, en l'étendant à un mois lunaire, pendant lequel il n'est pas permis de boire un verre d'eau, ni de fumer, avant le coucher du soleil, et ce mois lunaire arrivant souvent au plus fort de l'été, le jeûne devint par là d'une si grande rigueur, qu'on a été obligé d'y apporter des adoucissements, surtout à la guerre.

Il n'y a point de religion dans laquelle on n'ait recommandé l'aumône. La mahométane est la seule qui en ait fait un précepte légal, positif, indispensable. L'*Alcoran* ordonne de donner deux et demi pour cent de son revenu, soit en argent, soit en denrées.

On voit évidemment que toutes les religions ont emprunté tous leurs dogmes et tous leurs rites les unes des autres.

Dans toutes ces ordonnances positives, vous ne trouverez rien qui ne soit consacré par les usages les plus antiques. Parmi les préceptes négatifs, c'est-à-dire ceux qui ordonnent de s'abstenir, vous ne trouverez que la défense générale à toute une

nation de boire du vin, qui soit nouvelle et particulière au mahométisme. Cette abstinence dont les musulmans se plaignent, et se dispensent souvent dans les climats froids, fut ordonnée dans un climat brûlant, où le vin altérerait trop aisément la santé et la raison. Mais d'ailleurs, il n'était pas nouveau que des hommes voués au service de la divinité se fussent abstenus de cette liqueur. Plusieurs collèges de prêtres en Égypte, en Syrie, aux Indes, les nazaréens, les récabites, chez les Juifs, s'étaient imposé cette mortification ^a.

Elle ne fut point révoltante pour les Arabes : Mahomet ne prévoyait pas qu'elle deviendrait un jour presque insupportable à ses musulmans dans la Thrace, la Macédoine, la Bosnie et la Servie. Il ne savait pas que les Arabes viendraient un jour jusqu'au milieu de la France, et les Turcs mahométans devant les bastions de Vienne.

Il en est de même de la défense de manger du porc, du sang et des bêtes mortes de maladies ; ce sont des préceptes de santé : le porc surtout est une nourriture très dangereuse dans ces climats, aussi bien que dans la Palestine, qui en est voisine. Quand le mahométisme s'est étendu dans les pays plus froids, l'abstinence a cessé d'être raisonnable, et n'a pas cessé de subsister.

La prohibition de tous les jeux de hasard est peut-être la seule loi dont on ne puisse trouver d'exemple dans aucune religion. Elle ressemble à une loi de couvent plutôt qu'à une loi générale d'une nation. Il semble que Mahomet n'ait formé un peuple que pour prier, pour peupler, et pour combattre.

Toutes ces lois qui, à la polygamie près, sont si austères, et sa doctrine qui est si simple, attirèrent bientôt à sa religion le respect et la confiance. Le dogme surtout de l'unité d'un Dieu, présenté sans mystère, et proportionné à l'intelligence humaine, rangea sous sa loi une foule de nations, et jusqu'à des nègres dans l'Afrique, et à des insulaires dans l'Océan indien.

Cette religion s'appela *l'Islamisme*, c'est-à-dire résignation à la volonté de Dieu ; et ce seul mot devait faire beaucoup de prosélytes. Ce ne fut point par les armes que *l'Islamisme* s'établit dans plus de la moitié de notre hémisphère, ce fut par l'enthousiasme, par la persuasion, et surtout par l'exemple des vainqueurs, qui a tant de force sur les vaincus. Mahomet, dans ses premiers combats en Arabie contre les ennemis de son imposture, faisait tuer sans miséricorde ses compatriotes rénitents. Il n'était pas alors assez puissant pour laisser vivre ceux qui pouvaient détruire sa religion naissante : mais sitôt qu'elle fut affermie dans

l'Arabie par la prédication et par le fer, les Arabes, franchissant les limites de leur pays, dont ils n'étaient point sortis jusqu'alors, ne forcèrent jamais les étrangers à recevoir la religion musulmane. Ils donnèrent toujours le choix aux peuples subjugués d'être musulmans, ou de payer tribut. Ils voulaient piller, dominer, faire des esclaves, mais non pas obliger ces esclaves à croire. Quand ils furent ensuite dépossédés de l'Asie par les Turcs et par les Tartares, ils firent des prosélytes de leurs vainqueurs même ; et des hordes de Tartares devinrent un grand peuple musulman. Par là on voit en effet qu'ils ont converti plus de monde qu'ils n'en ont subjugué.

Le peu que je viens de dire dément bien tout ce que nos historiens, nos déclamateurs et nos préjugés nous disent ; mais la vérité doit les combattre.

Bornons-nous toujours à cette vérité historique : le législateur des musulmans, homme puissant et terrible, établit ses dogmes par son courage et par ses armes ; cependant, sa religion devint indulgente et tolérante. L'instituteur divin du christianisme, vivant dans l'humilité et dans la paix, prêcha le pardon des outrages ; et sa sainte et douce religion est devenue, par nos fureurs, la plus intolérante de toutes, et la plus barbare.

Les mahométans ont eu comme nous des sectes et des disputes scolastiques ; il n'est pas vrai qu'il y ait soixante et treize sectes chez eux, c'est une de leurs rêveries. Ils ont prétendu que les mages en avaient soixante et dix, les Juifs soixante et onze, les chrétiens soixante et douze, et que les musulmans, comme plus parfaits, devaient en avoir soixante et treize : étrange perfection, et bien digne des scolastiques de tous les pays !

Les diverses explications de *l'Alcoran* forment chez eux les sectes qu'ils nomment orthodoxes, et celles qu'ils nomment hérétiques. Les orthodoxes sont les sonnites, c'est-à-dire les traditionnistes, docteurs attachés à la tradition la plus ancienne, laquelle sert de supplément à *l'Alcoran*. Ils sont divisés en quatre sectes, dont l'une domine aujourd'hui à Constantinople, une autre en Afrique, une troisième en Arabie, et une quatrième en Tartarie et aux Indes ; elles sont regardées comme également utiles pour le salut.

Les hérétiques sont ceux qui nient la prédestination absolue, ou qui diffèrent des sonnites sur quelques points de l'école. Le mahométisme a eu ses pélagiens, ses scotistes, ses thomistes, ses molinistes, ses jansénistes : toutes ces sectes n'ont pas produit plus de révolutions que parmi nous. Il faut, pour qu'une secte fasse naître de grands troubles, qu'elle attaque les fondements de la secte dominante, qu'elle la traite d'impie, d'ennemie de Dieu et des hommes, qu'elle ait un étendard

^a Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'art. ANOR ET MAROT.

que les esprits les plus grossiers puissent apercevoir sans peine, et sous lequel les peuples puissent aisément se rallier. Telle a été la secte d'Ali, rivale de la secte d'Omar ; mais ce n'est que vers le seizième siècle que ce grand schisme s'est établi ; et la politique y a eu beaucoup plus de part que la religion.

CHAPITRE VIII.

De l'Italie et de l'Église avant Charlemagne. Comment le christianisme s'était établi. Examen s'il a souffert autant de persécutions qu'on le dit.

Rien n'est plus digne de notre curiosité que la manière dont Dieu voulut que l'Église s'établît, en faisant concourir les causes secondes à ses décrets éternels. Laissons respectueusement ce qui est divin à ceux qui en sont les dépositaires, et attachons-nous uniquement à l'historique. Des disciples de Jean s'établissent d'abord dans l'Arabie voisine de Jérusalem ; mais les disciples de Jésus vont plus loin. Les philosophes platoniciens d'Alexandrie, où il y avait tant de Juifs, se joignent aux premiers chrétiens, qui empruntent des expressions de leur philosophie, comme celle du *Logos*, sans emprunter toutes leurs idées. Il y avait déjà quelques chrétiens à Rome du temps de Néron : on les confondait avec les Juifs, parce qu'ils étaient leurs compatriotes, parlant la même langue, s'abstenant comme eux des aliments défendus par la loi mosaïque. Plusieurs même étaient circoncis, et observaient le sabbat. Ils étaient encore si obscurs, que ni l'historien Josèphe ni Philon n'en parlent dans aucun de leurs écrits. Cependant on voit évidemment que ces demi-juifs demi-chrétiens étaient, dès le commencement, partagés en plusieurs sectes, ébionites, marcionites, carpocratiens, valentiniens, caïnites. Ceux d'Alexandrie étaient fort différents de ceux de Syrie ; les Syriens différaient des Achaïens. Chaque parti avait son évangile, et les véritables Juifs étaient les ennemis irréconciliables de tous ces partis.

Ces Juifs, également rigides et fripons, étaient encore dans Rome au nombre de quatre mille. Il y en avait en huit mille du temps d'Auguste ; mais Tibère en fit passer la moitié en Sardaigne pour peupler cette île, et pour délivrer Rome d'un trop grand nombre d'usuriers. Loin de les gêner dans leur culte, on les laissait jouir de la tolérance qu'on prodiguait dans Rome à toutes les religions. On leur permettait des synagogues et des juges de leur nation, comme ils en ont aujourd'hui dans Rome chrétienne, où ils sont en plus grand nombre. On les regardait du même œil que nous voyons

les nègres, comme une espèce d'hommes inférieure. Ceux qui dans les colonies juives n'avaient pas assez de talents pour s'appliquer à quelque métier utile, et qui ne pouvaient couper du cuir et faire des sandales, fesaient des fables. Ils savaient les noms des anges, de la seconde femme d'Adam et de son précepteur, et ils vendaient aux dames romaines des philtres pour se faire aimer. Leur haine pour les chrétiens, ou galiléens, ou nazaréens, comme on les nommait alors, tenait de cette rage dont tous les superstitieux sont animés contre tous ceux qui se séparent de leur communion. Ils accusèrent les Juifs chrétiens de l'incendie qui consuma une partie de Rome sous Néron. Il était aussi injuste d'imputer cet accident aux chrétiens qu'à l'empereur : ni lui, ni les chrétiens, ni les Juifs, n'avaient aucun intérêt à brûler Rome ; mais il fallait apaiser le peuple qui se soulevait contre des étrangers également haïs des Romains et des Juifs. On abandonna quelques infortunés à la vengeance publique. Il semble qu'on n'aurait pas dû compter, parmi les persécutions faites à leur foi, cette violence passagère : elle n'avait rien de commun avec leur religion qu'on ne connaissait pas, et que les Romains confondaient avec le judaïsme, protégé par les lois autant que méprisé.

S'il est vrai qu'on ait trouvé en Espagne des inscriptions où Néron est remercié « d'avoir aboli « dans la province une superstition nouvelle, » l'antiquité de ces monuments est plus que suspecte. S'ils sont authentiques, le christianisme n'y est pas désigné ; et si enfin ces monuments outrageants regardent les chrétiens, à qui peut-on les attribuer qu'aux Juifs jaloux établis en Espagne, qui abhorraient le christianisme comme un ennemi né dans leur sein ?

Nous nous garderons bien de vouloir percer l'obscurité impénétrable qui couvre le berceau de l'Église naissante, et que l'érudition même a quelquefois redoublée.

Mais ce qui est très certain, c'est qu'il n'y a que l'ignorance, le fanatisme, l'esclavage des écrivains copistes d'un premier imposteur, qui aient pu compter parmi les papes l'apôtre Pierre, Lin, Clet, et d'autres, dans le premier siècle.

Il n'y eut aucune hiérarchie pendant près de cent ans parmi les chrétiens. Leurs assemblées secrètes se gouvernaient comme celles des primitifs ou quakers d'aujourd'hui. Ils observaient à la lettre le précepte de leur maître : « Les princes « des nations dominant, il n'en sera pas ainsi entre vous : quiconque voudra être le premier sera « le dernier. » La hiérarchie ne put se former que quand la société devint nombreuse, et ce ne fut que sous Trajan qu'il y eut des surveillants, *episcopoi*, que nous avons traduit par le mot d'*évêque* ; des

presbyteroi, des *pistoi*, des énergumènes, des catéchumènes. Il n'est question du terme *pape* dans aucun des auteurs des premiers siècles. Ce mot grec était inconnu dans le petit nombre des demi-juifs qui prenaient à Rome le nom de chrétiens.

Il est reconnu par tous les savants que Simon Barjone, surnommé Pierre, n'alla jamais à Rome. On rit aujourd'hui de la preuve que des idiots tirèrent d'une épître attribuée à cet apôtre, né en Galilée. Il dit dans cette épître qu'il est à Babylone. Les seuls qui parlent de son prétendu martyre sont des fabulistes décriés, un Hégésippe, un Marcel, un Abdiàs, copiés depuis par Eusèbe. Ils content que Simon Barjone, et un autre Simon, qu'ils appellent *le magicien*, disputèrent sous Néron à qui ressusciterait un mort, et à qui s'élèverait le plus haut dans l'air : que Simon Barjone fit tomber l'autre Simon, favori de Néron, et que cet empereur irrité fit crucifier Barjone, lequel, par humilité, voulut être crucifié la tête en bas. Ces inepties sont aujourd'hui méprisées de tous les chrétiens instruits ; mais depuis Constantin, elles furent autorisées jusqu'à la renaissance des lettres et du bon sens.

Pour prouver que Pierre ne mourut point à Rome, il n'y a qu'à observer que la première basilique bâtie par les chrétiens dans cette capitale est celle de Saint-Jean-de-Latran : c'est la première église latine ; l'aurait-on dédiée à Jean, si Pierre avait été pape ?

La liste frauduleuse des prétendus premiers papes est tirée d'un livre apocryphe, intitulé *le Pontifical de Damase*, qui dit en parlant de Lin, prétendu successeur de Pierre, que Lin fut pape jusqu'à la treizième année de l'empereur Néron. Or, c'est précisément cette année 45 qu'on fait crucifier Pierre : il y aurait donc eu deux papes à la fois.

Enfin, ce qui doit trancher toute difficulté aux yeux de tous les chrétiens, c'est que ni dans les *Actes des apôtres*, ni dans les *Épîtres de Paul*, il n'est pas dit un seul mot d'un voyage de Simon Barjone à Rome. Le terme de siège, de pontificat, de papauté, attribué à Pierre, est d'un ridicule sensible. Quel siège qu'une assemblée inconnue de quelques pauvres de la populace juive !

C'est cependant sur cette fable que la puissance papale est fondée et se soutient encore aujourd'hui après toutes ses pertes. Qu'on juge après cela comment l'opinion gouverne le monde, comment le mensonge subjugué l'ignorance, et combien ce mensonge a été utile pour asservir les peuples, les enchaîner, et les dépouiller.

C'est ainsi qu'autrefois les annalistes barbares de l'Europe compétaient parmi les rois de France un Pharamon et son père Marcomir, et des rois

d'Espagne, de Suède, d'Écosse, depuis le déluge. Il faut avouer que l'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle. La raison ne fait que de naître.

Ce qui est encore certain, c'est que le génie du sénat ne fut jamais de persécuter personne pour sa croyance ; que jamais aucun empereur ne voulut forcer les Juifs à changer de religion, ni après la révolte sous Vespasien, ni après celle qui éclata sous Adrien. On insulta toujours à leur culte ; on s'en moqua ; on érigea des statues dans leur temple avant sa ruine ; mais jamais il ne vint dans l'esprit d'aucun César, ni d'aucun proconsul, ni du sénat romain, d'empêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette seule raison sert à faire voir quelle liberté eut le christianisme de s'étendre en secret, après s'être formé obscurément dans le sein du judaïsme.

Aucun des Césars n'inquiéta les chrétiens jusqu'à Domitien. Dion Cassius dit qu'il y eut sous cet empereur quelques personnes condamnées comme athées, et comme imitant les mœurs des Juifs. Il paraît que cette vexation, sur laquelle on a d'ailleurs si peu de lumières, ne fut ni longue ni générale. On ne sait précisément ni pourquoi il y eut quelques chrétiens bannis, ni pourquoi ils furent rappelés. Comment croire Tertullien, qui, sur la foi d'Hégésippe, rapporte sérieusement que Domitien interrogea les petits-fils de l'apôtre saint Jude, de la race de David, dont il redoutait les droits au trône de Judée, et que, les voyant pauvres et misérables, il cessa la persécution ? S'il eût été possible qu'un empereur romain craignît des prétendus descendants de David quand Jérusalem était détruite, sa politique n'en eût donc voulu qu'aux Juifs, et non aux chrétiens. Mais comment imaginer que le maître de la terre connue ait eu des inquiétudes sur les droits de deux petits-fils de saint Jude au royaume de la Palestine, et les ait interrogés ? Voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés.

Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien, les Antonins, ne furent point persécuteurs. Trajan, qui avait renouvelé les défenses portées par la loi des douze Tables contre les associations particulières, écrit à Pline : « Il ne faut faire aucune recherche contre les chrétiens. » Ces mots essentiels, *il ne faut faire aucune recherche*, prouvent qu'ils purent se cacher, se maintenir avec prudence, quoique souvent l'envie des prêtres et la haine des Juifs les traînaient aux tribunaux et aux supplices. Le peuple les haïssait, et surtout le peuple des provinces, toujours plus dur, plus superstitieux et plus intolérant que celui de la capitale : il excitait les magistrats contre eux ; il criait qu'on les exposât aux bêtes dans les cirques.

Adrien non seulement défendit à Fondanus, proconsul de l'Asie Mineure, de les persécuter, mais son ordonnance porte : « Si on calomnie les chrétiens, châtiez sévèrement le calomniateur. »

C'est cette justice d'Adrien qui a fait si faussement imaginer qu'il était chrétien lui-même. Celui qui éleva un temple à Antinoüs en aurait-il voulu élever à Jésus-Christ ?

Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion. Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps d'étendre et de fortifier leur église naissante. Ils tinrent cinq conciles dans le premier siècle, seize dans le second, et trente-six dans le troisième. Les autels étaient magnifiques dès le temps de ce troisième siècle. L'histoire ecclésiastique en remarque quelques uns ornés de colonnes d'argent, qui pesaient ensemble trois mille marcs. Les calices, faits sur les modèles des coupes romaines, et les patènes, étaient d'or pur.

Les chrétiens jouirent d'une si grande liberté, malgré les cris et les persécutions de leurs ennemis, qu'ils avaient publiquement, dans plusieurs provinces, des églises élevées sur les débris de quelques temples tombés ou ruinés. Origène et saint Cyprien l'avouent ; et il faut bien que le repos de l'Église ait été long, puisque ces deux grands hommes reprochent déjà à leurs contemporains la *luxure*, la *mollesse*, l'*avarice*, suite de la félicité et de l'abondance. Saint Cyprien se plaint expressément que plusieurs évêques, imitant mal les saints exemples qu'ils avaient sous les yeux, « accumulaient de grandes sommes d'argent, s'enrichissaient par l'usure, et ravissaient des terres « par la fraude. » Ce sont ses propres paroles : elles sont un témoignage évident du bonheur tranquille dont on jouissait sous les lois romaines. L'abus d'une chose en démontre l'existence.

Si Décius, Maximin, et Dioclétien, persécutèrent les chrétiens, ce fut pour des raisons d'état : Décius, parce qu'ils tenaient le parti de la maison de Philippe, soupçonné, quoique à tort, d'être chrétien lui-même ; Maximin, parce qu'ils soutenaient Gordien. Ils jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous Dioclétien. Non seulement ils avaient cette liberté de religion que le gouvernement romain accorda de tout temps à tous les peuples, sans adopter leurs cultes ; mais ils participaient à tous les droits des Romains. Plusieurs chrétiens étaient gouverneurs de provinces. Eusèbe cite deux chrétiens, Dorothee et Gorgonius officiers du palais, à qui Dioclétien prodiguait sa faveur. Enfin il avait épousé une chrétienne. Tout ce que nos déclamateurs écrivent contre Dioclétien n'est donc qu'une calomnie fon-

dée sur l'ignorance. Loin de les persécuter, il les éleva au point qu'il ne fut plus en son pouvoir de les abattre.

En 305, Maximien Galère, qui les haïssait, engage Dioclétien à faire démolir l'église cathédrale de Nicomédie, élevée vis-à-vis le palais de l'empereur. Un chrétien plus qu'indiscret déchire publiquement l'édit ; on le punit. Le feu consume quelques jours après une partie du palais de Galère ; on en accuse les chrétiens : cependant il n'y eut point de peine de mort décernée contre eux. L'édit portait qu'on brûlât leurs temples et leurs livres, qu'on privât leurs personnes de tous leurs honneurs.

Jamais Dioclétien n'avait voulu jusque-là les contraindre en matière de religion. Il avait, après sa victoire sur les Perses, donné des édits contre les manichéens attachés aux intérêts de la Perse, et secrets ennemis de l'empire romain. La seule raison d'état fut la cause de ces édits. S'ils avaient été dictés par le zèle de la religion, zèle que les conquérants ont si rarement, les chrétiens y auraient été enveloppés. Ils ne le furent pas ; ils eurent par conséquent vingt années entières sous Dioclétien même pour s'affermir, et ne furent maltraités sous lui que pendant deux années ; encore Laetance, Eusèbe, et l'empereur Constantin lui-même, imputent ces violences au seul Galère, et non à Dioclétien. Il n'est pas en effet vraisemblable qu'un homme assez philosophe pour renoncer à l'empire l'ait été assez peu pour être un persécuteur fanatique.

Dioclétien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune ; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite. On ne peut juger d'un prince que par ses exploits et par ses lois. Ses actions guerrières furent grandes et ses lois justes. C'est à lui que nous devons la loi qui annule les contrats de vente dans lesquels il y a lésion d'outre-moitié. Il dit lui-même que l'humanité dicte cette loi, *humanum est*.

Il fut le père des pupilles trop négligés ; il voulut que les capitaux de leurs biens portassent intérêt.

C'est avec autant de sagesse que d'équité qu'en protégeant les mineurs il ne voulut pas que jamais ces mineurs pussent abuser de cette protection, en trompant leurs créanciers ou leurs débiteurs. Il ordonna qu'un mineur qui aurait usé de fraude serait déchu du bénéfice de la loi. Il réprima les délateurs et les usuriers. Tel est l'homme que l'ignorance se représente d'ordinaire comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles, et son règne comme une Saint-Bathélemi continuelle, ou comme la persécution des Albigeois. C'est ce qui est entièrement contraire à la vérité. L'ère des martyrs qui commence à l'avènement de

Dioclétien, n'aurait donc dû être datée que deux ans avant son abdication, puisqu'il ne fit aucun martyr pendant vingt ans.

C'est une fable bien méprisable, qu'il ait quitté l'empire de regret de n'avoir pu abolir le christianisme. S'il l'avait tant persécuté, il aurait au contraire continué à régner pour tâcher de le détruire ; et s'il fut forcé d'abdiquer, comme on l'a dit sans preuve, il n'abdiqua donc point par dépit et par regret. Le vain plaisir d'écrire des choses extraordinaires, et de grossir le nombre des martyrs, a fait ajouter des persécutions fausses et incroyables à celles qui n'ont été que trop réelles. On a prétendu que du temps de Dioclétien, en 287, le César Maximien Hercule envoya au martyre, au milieu des Alpes, une légion entière appelée Thébéenne, composée de six mille six cents hommes, tous chrétiens, qui tous se laissèrent massacrer sans murmurer. Cette histoire si fameuse ne fut écrite que près de deux cents ans après par l'abbé Eucher, qui la rapporte sur des oui-dire. Mais comment Maximien Hercule aurait-il, comme on le dit, appelé d'Orient cette légion pour aller apaiser dans les Gaules une sédition réprimée depuis une année entière ? Pourquoi se serait-il défait de six mille six cents bons soldats dont il avait besoin pour aller réprimer cette sédition ? Comment tous étaient-ils chrétiens sans exception ? Pourquoi les égorger en chemin ? Qui les aurait massacrés dans une gorge étroite, entre deux montagnes, près de Saint-Maurice en Valais, où l'on ne peut ranger quatre cents hommes en ordre de bataille, et où une légion résisterait aisément à la plus grande armée ? A quel propos cette boucherie dans un temps où l'on ne persécutait pas, dans l'époque de la plus grande tranquillité de l'Église, tandis que, sous les yeux de Dioclétien même, à Nicomédie, vis-à-vis son palais, les chrétiens avaient un temple superbe ? « La profonde paix » et la liberté entière dont nous jouissions, dit « Eusèbe, nous fit tomber dans le relâchement. » Cette profonde paix, cette entière liberté s'accorde-t-elle avec le massacre de six mille six cents soldats ? Si ce fait incroyable pouvait être vrai ^a, Eusèbe l'eût-il passé sous silence ? Tant de vrais martyrs ont scellé l'Évangile de leur sang, qu'on ne doit point faire partager leur gloire à ceux qui n'ont pas partagé leurs souffrances. Il est certain que Dioclétien, les deux dernières années de son empire, et Galère, quelques années encore après, persécutèrent violemment les chrétiens de l'Asie Mineure et des contrées voisines. Mais dans les Espagnes, dans les Gaules, dans l'Angleterre, qui

étaient alors le partage de Constance Chlore, loin d'être poursuivis, ils virent leur religion dominante ; et Eusèbe dit que Maxence, élu empereur à Rome en 306, ne persécuta personne.

Ils servirent utilement Constance Chlore, qui les protégea, et dont la concubine Hélène embrassa publiquement le christianisme. Ils firent donc alors un grand parti dans l'état. Leur argent et leurs armes contribuèrent à mettre Constantin sur le trône. C'est ce qui le rendit odieux au sénat, au peuple romain, aux prétoriens, qui tous avaient pris le parti de Maxence, son concurrent à l'empire. Nos historiens appellent Maxence tyran, parce qu'il fut malheureux. Il est pourtant certain qu'il était le véritable empereur, puisque le sénat et le peuple romain l'avaient proclamé.

CHAPITRE IX.

Que les fausses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne.

Jésus-Christ avait permis que les faux évangiles se mêlassent aux véritables dès le commencement du christianisme ; et même, pour mieux exercer la foi des fidèles, les évangiles qu'on appelle aujourd'hui *apocryphes* précédèrent les quatre ouvrages sacrés qui sont aujourd'hui les fondements de notre foi ; cela est si vrai, que les pères des premiers siècles citent presque toujours quel qu'un de ces évangiles qui ne subsistent plus. Barnabé, Clément, Ignace, enfin tous, jusqu'à Justin, ne citent que ces évangiles apocryphes. Clément, par exemple, dans le VIII^e chapitre, épître II, s'exprime ainsi : « Le Seigneur dit dans « son Évangile : Si vous ne gardez pas le petit, qui « vous confiera le grand ? » Or ces paroles ne sont ni dans Matthieu, ni dans Marc, ni dans Luc, ni dans Jean. Nous avons vingt exemples de pareilles citations.

Il est bien évident que dans les dix ou douze sectes qui partageaient les chrétiens dès le premier siècle, un parti ne se prévalait pas des évangiles de ses adversaires, à moins que ce ne fût pour les combattre ; chacun n'apportait en preuves que les livres de son parti. Comment donc les pères de notre véritable Église ont-ils pu citer les évangiles qui ne sont point canoniques ? Il faut bien que ces écrits fussent regardés alors comme authentiques et comme sacrés.

Ce qui paraît encore plus singulier, si l'on ne savait pas de quels excès la nature humaine est capable, ce serait que, dans toutes les sectes chrétiennes réprouvées par notre Église dominante, il se fût trouvé des hommes qui eussent souffert la

^a Voyez les *Eclaircissements historiques* sur cette Histoire générale (dans les *Mélanges*, année 1765).

persécution pour leurs évangiles apocryphes. Cela ne prouverait que trop que le faux zèle est martyr de l'erreur, ainsi que le véritable zèle est martyr de la vérité.

On ne peut dissimuler les fraudes pieuses que malheureusement les premiers chrétiens de toutes les sectes employèrent pour soutenir notre religion sainte, qui n'avait pas besoin de cet appui honteux. On supposa une lettre de Pilate à Tibère, dans laquelle Pilate dit à cet empereur : « Le Dieu des Juifs leur ayant promis de leur envoyer son saint du haut du ciel, qui serait leur roi à bien juste titre, et ayant promis qu'il naîtrait d'une Vierge, le Dieu des Juifs l'a envoyé en effet, moi étant président en Judée. »

On supposa un prétendu édit de Tibère, qui mettait Jésus au rang des dieux : on supposa des Lettres de Sénèque à Paul, et de Paul à Sénèque : on supposa le Testament des douze patriarches, qui passa très long-temps pour authentique, et qui fut même traduit en grec par saint Jean Chrysostôme : on supposa le Testament de Moïse, celui d'Énoch, celui de Joseph ; on supposa le célèbre livre d'Énoch, que l'on regarde comme le fondement de tout le christianisme, puisque c'est dans ce seul livre qu'on rapporte l'histoire de la révolte des anges précipités dans l'enfer, et changés en diables pour tenter les hommes. Ce livre fut forgé dès le temps des apôtres, et avant même qu'on eût les épîtres de saint Jude qui cite les prophéties de cet Énoch, septième comme après Adam. C'est ce que nous avons déjà indiqué dans le chapitre des Indes.

On supposa une lettre de Jésus-Christ à un prétendu roi d'Édesse, dans le temps qu'Édesse n'avait point de roi et qu'elle appartenait aux Romains^a.

On supposa les *Voyages de saint Pierre*, l'*Apocalypse de saint Pierre*, les *Actes de saint Pierre*, les *Actes de saint Paul*, les *Actes de Pilate* ; on falsifia l'histoire de Flavien Josèphe, et l'on fut assez malavisé pour faire dire à ce Juif, si zélé pour sa religion juive, que Jésus était le Christ, le Messie.

On écrivit le roman de la querelle de saint Pierre avec Simon le magicien, d'un mort, parent de Néron, qu'ils se chargèrent de ressusciter, de leur combat dans les airs, du chien de Simon qui apportait des lettres à saint Pierre, et qui rapportait les réponses.

On supposa des vers des sibylles, qui eurent un cours si prodigieux, qu'il en est encore fait mention dans les hymnes que les catholiques romains chantent dans leurs églises.

« Teste David cum sibylla. »

Enfin on supposa un nombre prodigieux de martyrs que l'on confondit, comme nous l'avons déjà dit, avec les véritables.

Nous avons encore les *Actes du martyre de saint André l'apôtre*, qui sont reconnus pour faux par les plus pieux et les plus savants critiques, de même que les *Actes du martyre de saint Clément*.

Eusèbe de Césarée, au quatrième siècle, recueillit une grande partie de ces légendes. C'est là qu'on voit d'abord le martyre de saint Jacques, frère aîné de Jésus-Christ, qu'on prétend avoir été un bon Juif, et même récabite, et que les Juifs de Jérusalem appelaient Jacques-le-Juste. Il passait les journées entières à prier dans le temple. Il n'était donc pas de la religion de son frère. Ils le pressèrent de déclarer que son frère était un imposteur ; mais Jacques leur répondit : « Sachez qu'il est assis à la droite de la souveraine puissance de Dieu, et qu'il doit paraître au milieu des nuées, pour juger de là tout l'univers. »

Ensuite vient un Siméon, cousin-germain de Jésus-Christ, fils d'un nommé Cléophas, et d'une Marie, sœur de Marie, mère de Jésus. On le fait libéralement évêque de Jérusalem. On suppose qu'il fut déféré aux Romains comme descendant en droite ligne du roi David ; et l'on fait voir par là qu'il avait un droit évident au royaume de Jérusalem, aussi bien que saint Jude. On ajoute que Trajan, craignant extrêmement la race de David, ne fut pas si clément envers Siméon que Domitien l'avait été envers les petits-fils de Jude, et qu'il ne manqua pas de faire crucifier Siméon, de peur qu'il ne lui enlevât la Palestine. Il fallait que ce cousin-germain de Jésus-Christ fût bien vieux, puisqu'il vivait sous Trajan dans la cent septième année de notre ère vulgaire.

On supposa une longue conversation entre Trajan et saint Ignace à Antioche. Trajan lui dit : « Qui es-tu, esprit impur, démon infernal ? » Ignace lui répondit : « Je ne m'appelle point esprit impur ; je m'appelle Porte-Dieu ! » Cette conversation est tout-à-fait vraisemblable.

Vient ensuite une sainte Symphorose avec ses sept enfants qui allèrent voir familièrement l'empereur Adrien, dans le temps qu'il bâtissait sa belle maison de campagne à Tibur. Adrien, quoiqu'il ne persécutât jamais personne, fit fendre en sa présence le cadet des sept frères, de la tête en bas, et fit tuer les six autres avec la mère par des genres différents de mort, pour avoir plus de plaisir.

Sainte Félicité et ses sept enfants, car il en faut toujours sept, est interrogée avec eux, jugée et

On donne à ce prétendu roi le nom propre d'Abgare : « le

« roi Abgare à Jésus ; » et Abgare était le titre des anciens princes de ce petit pays.

condamnée par le préfet de Rome dans le champ de Mars, où l'on ne jugeait jamais personne. Le préfet jugeait dans le prétoire ; mais on n'y regarda pas de si près.

Saint Polycarpe étant condamné au feu, on entend une voix du ciel qui lui dit : « Courage, Polycarpe, sois ferme ; » et aussitôt les flammes du bûcher se divisent et forment un beau dais sur sa tête, sans le toucher.

Un cabaretier chrétien, nommé saint Théodote, rencontre dans un pré le curé Fronton auprès de la ville d'Ancyre, on ne sait pas trop quelle année, et c'est bien dommage ; mais c'est sous l'empereur Dioclétien. « Ce pré, dit la légende recueillie par le « révérend père Bollandus, était d'un vert naissant, relevé par les nuances diverses que formaient les divers coloris des fleurs. Ah ! le beau « pré, s'écria le saint cabaretier, pour y bâtir une « chapelle ! — Vous avez raison, dit le curé « Fronton, mais il me faut des reliques. — Allez, « allez, reprit Théodote, je vous en fournirai. » Il savait bien ce qu'il disait. Il y avait dans Ancyre sept vierges chrétiennes d'environ soixante-douze ans chacune. Elles furent condamnées par le gouverneur à être violées par tous les jeunes gens de la ville, selon les lois romaines ; car ces légendes supposent toujours qu'on faisait souffrir ce supplice à toutes les filles chrétiennes.

Il ne se trouva heureusement aucun jeune homme qui voulût être leur exécuteur ; il n'y eut qu'un jeune ivrogne qui eut assez de courage pour s'attaquer d'abord à sainte Técuse, la plus jeune de toutes, qui était dans sa soixante-douzième année. Técuse se jeta à ses pieds, lui montra la *peau flasque de ses cuisses décharnées, et toutes ses rides pleines de crasse*, etc. ; cela désarma le jeune homme. Le gouverneur, indigné que les sept vieilles eussent conservé leur pucelage, les fit sur-le-champ prêtresses de Diane et de Minerve, et elles furent obligées de servir toutes nues ces deux déesses, dont pourtant les femmes n'approchaient jamais que voilées de la tête aux pieds.

Le cabaretier Théodote, les voyant ainsi toutes nues, et ne pouvant souffrir cet attentat fait à leur pudeur, pria Dieu avec larmes qu'il eût la bonté de les faire mourir sur-le-champ : aussitôt le gouverneur les fit jeter dans le lac d'Ancyre, une pierre au cou.

La bienheureuse Técuse apparut la nuit à saint Théodote. « Vous dormez, mon fils, lui dit-elle, « sans penser à nous. Ne souffrez pas, mon cher « Théodote, que nos corps soient mangés par les « truites. » Théodote rêva un jour entier à cette apparition.

La nuit suivante il alla au lac avec quelques uns de ses garçons. Une lumière éclatante marchait

devant eux, et cependant la nuit était fort obscure. Une pluie épouvantable tomba, et fit enfler le lac. Deux vieillards dont les cheveux, la barbe et les habits étaient blancs comme la neige, lui apparurent alors, et lui dirent : « Marchez, ne craignez « rien, voici un flambeau céleste, et vous trouverez auprès du lac un cavalier céleste armé de « toutes pièces, qui vous conduira. »

Aussitôt l'orage redoubla. Le cavalier céleste se présenta avec une lance énorme. Ce cavalier était le glorieux martyr Sosiandre lui-même, à qui Dieu avait ordonné de descendre du ciel sur un beau cheval pour conduire le cabaretier. Il poursuivit les sentinelles du lac, la lance dans les reins : les sentinelles s'enfuirent. Théodote trouva le lac à sec, ce qui était l'effet de la pluie ; on emporta les sept vierges, et les garçons cabaretiers les enterrèrent.

La légende ne manque pas de rapporter leurs noms : c'étaient sainte Técuse, sainte Alexandra, sainte Phainé, hérétiques, et sainte Claudia, sainte Euphrasie, sainte Matrone et sainte Julite, catholiques.

Dès qu'on sut dans la ville d'Ancyre que ces sept pucelles avaient été enterrées, toute la ville fut en alarmes et en combustion, comme vous le croyez bien. Le gouverneur fit appliquer Théodote à la question. « Voyez, disait Théodote, les biens dont « Jésus-Christ comble ses serviteurs ; il me donne « le courage de souffrir la question, et bientôt je « serai brûlé. » Il le fut en effet. Mais il avait promis des reliques au curé Fronton, pour mettre dans sa chapelle, et Fronton n'en avait point. Fronton monta sur un âne pour aller chercher ses reliques à Ancyre, et chargea son âne de quelques bouteilles d'excellent vin, car il s'agissait d'un cabaretier. Il rencontra des soldats, qu'il fit boire. Les soldats lui racontèrent le martyre de saint Théodote. Ils gardaient son corps, quoiqu'il eût été réduit en cendres. Il les enivra si bien, qu'il eut le temps d'enlever le corps. Il l'ensevelit, et bâtit sa chapelle. « Eh bien ! lui dit saint Théodote, ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des « reliques ? »

Voilà ce que les jésuites Bollandus et Papebroc ne rougirent pas de rapporter dans leur *Histoire des saints* : voilà ce qu'un moine, nommé dom Ruinart, a l'insolente imbécillité d'insérer dans les *Actes sincères* ^a.

^a Le Frane, évêque du Puy-en-Velay, dans une pastorale aux habitants de ce pays, a pris le parti de tous ces outrages ridicules faits à la raison et à la vraie piété. Que ne dit-il aussi que le prépuce de la verge de Jésus-Christ, soigneusement gardé au Puy-en-Velay, et une vieille statue d'Isis qu'on y prend pour une image de la Vierge, sont des pièces authentiques ? Quelle infamie de vouloir toujours tromper les hommes ! et quelle sottise de s'imaginer qu'on les trompe aujourd'hui !

Tant de fraudes, tant d'erreurs, tant de bêtises dégoûtantes, dont nous sommes inondés depuis dix-sept cents années, n'ont pu faire tort à notre religion. Elle est sans doute divine, puisque dix-sept siècles de friponneries et d'imbécillités n'ont pu la détruire, et nous révérons d'autant plus la vérité, que nous méprisons le mensonge.

CHAPITRE X.

Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.

Le règne de Constantin est une époque glorieuse pour la religion chrétienne, qu'il rendit triomphante. On n'avait pas besoin d'y joindre des prodiges, comme l'apparition du *labarum* dans les nuées, sans qu'on dise seulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *labarum* ne pouvaient jamais être blessés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*oriflamme* apportée à saint Denis par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troie ne servent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De savants antiquaires ont suffisamment réfuté ces erreurs que la philosophie désavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous seulement à voir comment Rome cessa d'être Rome.

Pour développer l'histoire de l'esprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter jusqu'à Constantin, et même au-delà. C'est une nuit dans laquelle il faut allumer soi-même le flambeau dont on a besoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'Eusèbe, évêque de Césarée, confident de Constantin, ennemi d'Athanase, homme d'état, homme de lettres, qui le premier fit l'histoire de l'Église.

Mais qu'on est étonné quand on veut s'instruire dans les écrits de cet homme d'état, père de l'histoire ecclésiastique !

On y trouve, à propos de l'empereur Constantin, que « Dieu a mis les nombres dans son unité ; qu'il a embelli le monde par le nombre de deux, et que par le nombre de trois il le composa de matière et de forme ; qu'ensuite ayant doublé le nombre de deux, il inventa les quatre éléments ; que c'est une chose merveilleuse qu'en faisant l'addition d'un, de deux, de trois et de quatre, on trouve le nombre de dix, qui est la fin, le terme et la perfection de l'unité, et que ce nombre dix si parfait, multiplié par le nombre plus parfait de trois, qui est l'image sensible de la divinité, il en résulte le nombre des trente jours du mois ».

C'est ce même Eusèbe qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un Abgare, roi d'Édesse, à Jésus-Christ, dans laquelle il lui offre sa petite ville, qui est assez propre, et la réponse de Jésus-Christ au roi Abgare.

Il rapporte, d'après Tertullien, que sitôt que l'empereur Tibère eut appris par Pilate la mort de Jésus-Christ, Tibère, qui chassait les Juifs de Rome, ne manqua pas de proposer au sénat d'admettre au nombre des dieux de l'empire celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée ; que le sénat n'en voulut rien faire, et que Tibère en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte, d'après Justin, la prétendue statue élevée à Simon le magicien ; il prend les Juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'est lui qui, sur la foi d'Hégésippe, prétend que les petits-neveux de Jésus-Christ par son frère Jude furent déferés à l'empereur Domitien comme des personnages très dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de David ; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger ; qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons paysans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpents, le seul bien qu'ils possédassent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était Asiatique. Il ose dire que de son temps le sénat de Rome sacrifiait tous les ans un homme à Jupiter. Est-il donc permis d'imputer aux Titus, aux Trajan, aux divins Antonins, des abominations dont aucun peuple ne se souillait alors dans le monde connu ?

C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'empire romain. Grégoire de Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que, jusqu'à Guichardin et Machiavel, nous n'avons pas eu une histoire bien faite : mais la grossièreté même de tous ces monuments nous fait voir l'esprit du temps dans lequel ils ont été faits ; et il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Constantin, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il est évident que le meurtre de Licinius, son beau-frère, assassiné malgré la foi des serments ; Licinien, son neveu, massacré à l'âge de douze ans ; Maximien, son beau-père, égorgé par son ordre à Marseille ; son propre fils Crispus, mis à mort après lui avoir gagné des batailles ; son épouse Fausta, étouffée dans un bain ; toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'est probablement la raison qui lui fit transférer le siège de l'empire à Byzance. On trouve dans le code Théodosien un édit

a Eusèbe, Panégyrique de Constantin, chap. iv et v.

de Constantin, où il déclare « qu'il a fondé Constantinople par ordre de Dieu. » Il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures : ce trait seul pourrait faire connaître son caractère. Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que Constantin, par qui tout changea bientôt dans l'empire romain : séjour du trône, mœurs de la cour, usages, langage, habillements, administration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux ? Si l'on pense qu'il fit tout servir à ce qu'il crut son intérêt, on ne se trompera pas.

De savoir s'il fut cause de la ruine de l'empire, c'est une recherche digne de votre esprit. Il paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace, il posait dans l'Orient des barrières contre les invasions des barbares qui inondèrent l'empire sous ses successeurs, et qui trouvèrent l'Italie sans défense. Il semble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Constantinople s'éleva. Ce serait une étude curieuse et instructive que l'histoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des satires et des panégyriques. C'est quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple, on comble d'éloges Constantin, pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces, dans les jeux du cirque, tous les chefs des Francs, avec tous les prisonniers qu'il avait faits dans une expédition sur le Rhin. C'est ainsi que furent traités les prédécesseurs de Clovis et de Charlemagne. Les écrivains qui ont été assez lâches pour louer des actions cruelles constatent au moins ces actions, et les lecteurs sages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé sur l'histoire de cette révolution, est ce qui regarde l'établissement de l'Église et ses troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inspirer l'esprit de paix. Ils massacrèrent dans la Syrie et dans la Palestine tous les magistrats qui avaient sévi contre eux ; ils noyèrent la femme et la fille de Maximin ; ils firent périr dans les tourments ses fils et ses parents. Les querelles au sujet de la *consubstantialité du Verbe* troublèrent le monde et l'ensanglantèrent. Enfin, Ammien Marcellin dit que « les chrétiens de son temps se déchiraient entre eux comme des bêtes féroces ¹. » Il y avait de grandes vertus qu'Ammien ne remarque pas : elles sont

presque toujours cachées, surtout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L'Église de Rome fut préservée de ces crimes et de ces malheurs ; elle ne fut d'abord ni puissante, ni souillée ; elle resta long-temps tranquille et sage au milieu d'un sénat et d'un peuple qui la méprisaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu sept cents temples, grands ou petits, dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium*. Ils subsistèrent jusqu'à Théodose ; et les peuples de la campagne persistèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'est ce qui fit donner aux sectateurs de l'ancienne religion le nom de *païens*, *pagani*, du nom des bourgades appelées *pagi*, dans lesquelles on laissa subsister l'idolâtrie jusqu'au huitième siècle ; de sorte que le nom de païen ne signifie que paysans, villageois.

On sait assez sur quelle imposture est fondée la donation de Constantin ; mais cette pièce est aussi rare que curieuse. Il est utile de la transcrire ici pour faire connaître l'excès de l'absurde insolence de ceux qui gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'est Constantin qui parle ¹.

« Nous, avec nos satrapes et tout le sénat, et le « peuple soumis au glorieux empire, nous avons « jugé utile de donner au successeur du prince « des apôtres une plus grande puissance que celle « que notre sérénité et notre mansuétude ont sur « la terre. Nous avons résolu de faire honorer la « sacré-sainte Église romaine plus que notre puissance impériale, qui n'est que terrestre ; et nous « attribuons au sacré siège du bienheureux Pierre « toute la dignité, toute la gloire et toute la puissance impériale. Nous possédons les corps glorieux de saint Pierre et de saint Paul, et nous les « avons honorablement mis dans des caisses d'ambre, que la force des quatre éléments ne peut « casser. Nous avons donné plusieurs grandes « possessions en Judée, en Grèce, dans l'Asie, dans « l'Afrique, et dans l'Italie, pour fournir aux frais « de leurs luminaires. Nous donnons, en outre, à « Silvestre et à ses successeurs notre palais de La- « tran, qui est plus beau que tous les autres palais « du monde

« Nous lui donnons notre diadème, notre cou-

mien Marcellin, chap. v. Un misérable cuistre de collège, ex-jésuite, nommé Nonotte, auteur d'un libelle intitulé *Erreurs de Voltaire*, a osé soutenir que ces paroles ne sont point dans Ammien Marcellin. Il est utile qu'un calomniateur ignorant soit confondu. *Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum, expertus.* Ammien.

Idem dicit Chrysostomus, homelia in Ep. Pauli ad Cor., ajoute naïvement Henri de Valois dans ses notes sur Ammien, page 501 de l'édition de 1681. K.

¹ Voyez l'ouvrage connu sous le titre de *Décret de Gratien*, où cette pièce est insérée. Ce décret est une compilation faite par Gratien, bénédictin du douzième siècle. K.

² N. B. Ces propres paroles se trouvent au livre xxii d'Ammien

« bonne, notre mitre, tous les habits impériaux
 « que nous portons, et nous lui remettons la di-
 « gnité impériale, et le commandement de la ca-
 « valerie. Nous voulons que les révérendissimes
 « clers de la sacro-sainte romaine Église jouissent
 « de tous les droits du sénat. Nous les créons tous
 « patrices et consuls. Nous voulons que leurs
 « chevaux soient toujours ornés de caparaçons
 « blancs, et que nos principaux officiers tiennent
 « ces chevaux par la bride, comme nous avons
 « conduit nous-même par la bride le cheval du sa-
 « cré pontife.

« Nous donnons en pur don au bienheureux
 « pontife la ville de Rome et toutes les villes occi-
 « dentales de l'Italie, comme aussi les autres villes
 « occidentales des autres pays. Nous cédon la place
 « au saint père ; nous nous démettons de la domi-
 « nation sur toutes ces provinces ; nous nous reti-
 « rons de Rome, et transportons le siège de notre
 « empire en la province de Byzance, n'étant pas
 « juste qu'un empereur terrestre ait le moindre
 « pouvoir dans les lieux où Dieu a établi le chef
 « de la religion chrétienne.

« Nous ordonnons que cette nôtre donation de-
 « meure ferme jusqu'à la fin du monde, et que si
 « quelqu'un désobéit à notre décret, nous voulons
 « qu'il soit damné éternellement, et que les apôtres
 « Pierre et Paul lui soient contraires en cette vie
 « et en l'autre, et qu'il soit plongé au plus profond
 « de l'enfer avec le diable. Donné sous le consulat
 « de Constantin et de Gallicanus. »

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule impos-
 ture, très digne de Gille et de Pierrot, ou de No-
 notte, ait été généralement adoptée pendant plu-
 sieurs siècles ? Croira-t-on qu'en 1478 on brûla
 dans Strasbourg des chrétiens qui osaient douter
 que Constantin eût cédé l'empire romain au pape ?

Constantin donna en effet, non au seul évêque de
 Rome, mais à la cathédrale qui était l'église de
 Saint-Jean, mille mares d'or, et trente mille d'ar-
 gent, avec quatorze mille sous de rente, et des
 terres dans la Calabre. Chaque empereur ensuite
 augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en
 avaient besoin. Les missions qu'ils envoyèrent
 bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chassés
 de leurs sièges, auxquels ils donnèrent un asile,
 les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient dans
 la nécessité d'être très riches. Le crédit de la
 place, supérieur aux richesses, fit bientôt du pas-
 teur des chrétiens de Rome l'homme le plus consi-
 dérable de l'Occident. La piété avait toujours ac-
 cepté ce ministère ; l'ambition le brigua. On se
 disputa la chaire ; il y eut deux anti-papes dès le
 milieu du quatrième siècle ; et le consul Prétex-
 tat, idolâtre, disait, en 466 : « Faites-moi évêque
 « de Rome, et je me fais chrétien. »

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir
 que celui que peut donner la vertu, le crédit, ou
 l'intrigue dans des circonstances favorables. Jamais
 aucun pasteur de l'Église n'eut la juridic-
 tion contentieuse, encore moins les droits régali-
 ens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*,
 ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do*,
dico, *addico*. Les empereurs restèrent les juges
 suprêmes de tout, hors du dogme. Ils convo-
 quèrent les conciles. Constantin, à Nicée, reçut
 et jugea les accusations que les évêques portèrent
 les uns contre les autres. Le titre de *souverain*
pontife resta même attaché à l'empire.

CHAPITRE XI.

Causes de la chute de l'empire romain

Si quelqu'un avait pu raffermir l'empire, ou
 du moins retarder sa chute, c'était l'empereur Ju-
 lien. Il n'était point un soldat de fortune, comme
 les Dioclétien et les Théodose. Né dans la pourpre,
 élu par les armées, chéri des soldats, il n'avait
 point de factions à craindre ; on le regardait, de-
 puis ses victoires en Allemagne, comme le plus
 grand capitaine de son siècle. Nul empereur ne
 fut plus équitable et ne rendit la justice plus im-
 partialement, non pas même Marc-Aurèle. Nul
 philosophe ne fut plus sobre et plus continent. Il
 régnait donc par les lois, par la valeur, et par
 l'exemple. Si sa carrière eût été plus longue, il
 est à présumer que l'empire eût moins chancelé
 après sa mort.

Deux fléaux détruisirent enfin ce grand colosse :
 les barbares, et les disputes de religion.

Quant aux barbares, il est aussi difficile de se
 faire une idée nette de leurs incursions que de
 leur origine. Procope, Jornandès, nous ont débité
 des fables que tous nos auteurs copient. Mais le
 moyen de croire que les Huns, venus du nord de
 la Chine, aient passé les Palus-Méotides à gué et
 à la suite d'une biche, et qu'ils aient chassé de-
 vant eux, comme des troupeaux de moutons, des
 nations belliqueuses qui habitaient les pays aujour-
 d'hui nommés la Crimée, une partie de la Po-
 logne, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie ? Ces
 peuples robustes et guerriers, tels qu'ils le sont
 encore aujourd'hui, étaient connus des Romains
 sous le nom général de Goths. Comment ces
 Goths s'enfuirent-ils sur les bords du Danube,
 dès qu'ils virent paraître les Huns ? Comment de-
 mandèrent-ils à mains jointes que les Romains
 daignassent les recevoir ? et comment, dès qu'ils
 furent passés, ravagèrent-ils tout jusqu'aux portes
 de Constantinople à main armée ?

Tout cela ressemble à des contes d'Hérodote, et à d'autres contes non moins vantés. Il est bien plus vraisemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations ; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme Marius avait exterminé les Cimbres ? c'est qu'il ne se trouvait point de Marius ; c'est que les mœurs étaient changées ; c'est que l'empire était partagé entre les ariens et les athanasiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courses du cirque et les trois hypostases. L'empire romain avait alors plus de moines que de soldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour soutenir ou pour détruire la consubstantialité du Verbe. Il y en avait soixante et dix mille en Égypte.

Le christianisme ouvrait le ciel, mais il perdait l'empire ; car non seulement les sectes nées dans son sein se combattaient avec le délire des querelles théologiques, mais toutes combattaient encore l'ancienne religion de l'empire ; religion fautive, religion ridicule sans doute, mais sous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix siècles.

Les descendants des Scipion étant devenus des controversistes, les évêchés étant plus brigüés que ne l'avaient été les couronnes triomphales, la considération personnelle ayant passé des Hortensius et des Cicéron, aux Cyrille, aux Grégoire, aux Ambroise, tout fut perdu ; et si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que l'empire romain ait subsisté encore un peu de temps.

Théodose, qu'on appelle le grand Théodose, paya un tribut au superbe Alarie, sous le nom de pension du trésor impérial. Alarie mit Rome à contribution la première fois qu'il parut devant les murs, et la seconde il la mit au pillage. Tel était alors l'avilissement de l'empire de Rome, que ce Goth dédaigna d'être roi de Rome, tandis que le misérable empereur d'Occident, Honorius, tremblait dans Ravenne, où il s'était réfugié.

Alarie se donna le plaisir de créer dans Rome un empereur nommé Attale, qui venait recevoir ses ordres dans son antichambre. L'histoire nous a conservé deux anecdotes concernant Honorius, qui montrent bien tout l'exces de la turpitude de ces temps : la première, qu'une des causes du mépris où Honorius était tombé, c'est qu'il était impuissant ; la seconde, c'est qu'on proposa à cet Attale, empereur, valet d'Alarie, de châtrer Honorius pour rendre son ignominie plus complète.

Après Alarie vint Attila, qui ravageait tout, de la Chine jusqu'à la Gaule. Il était si grand, et les empereurs Théodose et Valentinien III si petits,

que la princesse Honoria, sœur de Valentinien III, lui proposa de l'épouser. Elle lui envoya son anneau pour gage de sa foi ; mais avant qu'elle eût réponse d'Attila, elle était déjà grosse de la façon d'un de ses domestiques.

Lorsque Attila eut détruit la ville d'Aquilée, Léon, évêque de Rome, vint mettre à ses pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur Valentinien III était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape Léon avait fait trembler Attila ; qu'il était venu à ce Hun avec un air et un ton de maître ; qu'il était accompagné de saint Pierre et de saint Paul, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient visiblement les deux glaives de l'église de Rome. Cette manière d'écrire l'histoire a duré, chez les chrétiens, jusqu'au seizième siècle sans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'Attila.

Que faisaient cependant les empereurs ? ils assomblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partisans d'Athanase, tantôt pour les donatistes ; et ces disputes agitaient l'Afrique quand le Vandale Genserik la subjuga. C'était d'ailleurs pour les arguments de Nestorius et de Cyrille, pour les subtilités d'Eutychès ; et la plupart des articles de foi se décidaient quelquefois à grands coups de bâton, comme il arriva sous Théodose II, dans un concile convoqué par lui à Éphèse, concile qu'on appelle encore aujourd'hui *le brigandage*. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-nous qu'un moine ayant été rebuté un jour par Théodose II qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur, et que ce César fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople.

Pendant ces troubles même, les Francs envahissaient la Gaule ; les Visigoths s'emparaient de l'Espagne ; les Ostrogoths, sous Théodose, dominaient en Italie, bientôt après chassés par les Lombards. L'empire romain, du temps de Clovis, n'existait plus que dans la Grèce, l'Asie Mineure, et dans l'Égypte ; tout le reste était la proie des barbares. Scythes, Vandales et Francs, se firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes assujetties par eux ; car il ne faut pas croire que ces barbares fussent sans politique ; ils en avaient beaucoup ; et en ce point tous les hommes sont à peu près égaux. L'intérêt rendit donc chrétiens ces déprédateurs ; mais ils n'en furent que plus inhumains. Le jésuite Daniel, historien français, qui déguise tant de choses, n'ose

dissimuler que Clovis fut beaucoup plus sanguinaire, et se souilla de plus grands crimes après son baptême, que tandis qu'il était païen. Et ces crimes n'étaient pas de ces forfaits héroïques qui éblouissent l'imbécillité humaine : c'étaient des vols et des parricides. Il suborna un prince de Cologne qui assassina son père ; après quoi il fit massacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ses trésors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au supplice, et Clovis fonda une monarchie.

CHAPITRE XII.

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

Quand les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules ; quand le célèbre Théodoric, non moins puissant que le fut depuis Charlemagne, eut établi le siège de son empire à Ravenne, au commencement de notre sixième siècle, sans prendre le titre d'empereur d'Occident qu'il eût pu s'arroger, il exerça sur les Romains précisément la même autorité que les césars ; conservant le sénat, laissant subsister la liberté de religion, soumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres ; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines ; présidant par ses commissaires aux élections des évêques ; défendant la simonie, apaisant les schismes. Deux papes se disputaient la chaire épiscopale ; il nomma le pape Symmaque, et ce pape Symmaque étant accusé, il le fit juger par ses *Missi dominici*.

Athalaric, son petit-fils, régla les élections des papes et de tous les autres métropolitains de ses royaumes, par un édit qui fut observé ; édit rédigé par Cassiodore son ministre, qui depuis se retira au Mont-Cassin, et embrassa la règle de saint Benoît ; édit auquel le pape Jean II se soumit sans difficulté.

Quand Bélisaire vint en Italie, et qu'il la remit sous le pouvoir impérial, on sait qu'il exila le pape Sylvère, et qu'en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s'il passa celles de la justice. Bélisaire, et ensuite Narsès, ayant arraché Rome au joug des Goths, d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'empire occidental était dévasté et déchiré par des sauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. Alboin, fondateur de cette nouvelle dynastie, n'était qu'un brigand barbare ; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politesse, la religion des vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé aux premiers

Francs, aux Bourguignons, qui portèrent dans les Gaules leur langage grossier, et leurs mœurs encore plus agrestes. La nation lombarde était d'abord composée de païens et d'ariens. Leur roi Rotharic publia, vers l'an 640, un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions ; de sorte qu'il y avait dans presque toutes les villes d'Italie un évêque catholique et un évêque arien, qui laissaient vivre paisiblement les peuples nommés idolâtres, répandus encore dans les villages.

Le royaume de Lombardie s'étendit depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante ; il renfermait Bénévent, Bari, Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne : ces pays demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'Église romaine avait donc repassé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un exarque gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville, presque abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne, d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome, et aux sénateurs, qu'on appelait encore *Pères conscripts*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue, et les sentiments républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise, république fondée d'abord par la crainte et par la misère, et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Venise était déjà si puissante, qu'elle rétablit au huitième siècle l'exarque Scolastique, qui avait été chassé de Ravenne.

Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome ? celle d'une ville malheureuse, mal défendue par les exarques, continuellement menacée par les Lombards, et reconnaissant toujours les empereurs pour ses maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la désolation de la ville. Ils en étaient souvent les consolateurs et les pères ; mais toujours sujets, ils ne pouvaient être consacrés qu'avec la permission expresse de l'exarque. Les formules par lesquelles cette permission était demandée et accordée subsistent encore ^a. Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de sa *béatitude* auprès du gouverneur ; ensuite le pape envoyait à ce métropolitain sa profession de foi.

Le roi lombard Astolfe s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 754, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatrevingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, Astolfe prétendit avoir Rome par le droit de sa conquête. Le pape Étienne II,

^a Dans le *Diarium romanum*.

seul défenseur des malheureux Romains, envoya demander du secours à l'empereur Constantin, surnommé Copronyme. Ce misérable empereur envoya pour tout secours un officier du palais, avec une lettre pour le roi lombard. C'est cette faiblesse des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident et de la grandeur pontificale.

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aspiré à la moindre autorité temporelle, au moindre territoire. Comment l'auraient-ils osé ? leur législateur fut un pauvre qui catéchisa des pauvres. Les successeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que sous Constantin 1^{er} ; mais cet empereur ne souffrit pas qu'un évêque fût propriétaire d'un seul village. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie que les papes aient obtenu quelques seigneuries. Ces domaines furent d'abord médiocres. Tout s'agrandit, et tout tombe avec le temps.

Lorsqu'on passe de l'histoire de l'empire romain à celle des peuples qui l'ont déchiré dans l'Occident, on ressemble à un voyageur qui, au sortir d'une ville superbe, se trouve dans des déserts couverts de ronces. Vingt jargons barbares succèdent à cette belle langue latine qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces sages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémisphère, on ne trouve plus que des coutumes sauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces sont changés en masures couvertes de paille. Ces grands chemins si beaux, si solides, établis du pied du Capitole jusqu'au mont Taurus, sont couverts d'eaux croupissantes. La même révolution se fait dans les esprits ; et Grégoire de Tours, le moine de Saint-Gall, Frédégaire, sont nos Polybe et nos Tite-Live. L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes ; ils ont des esclaves, et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. L'Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle, et n'en sort que par des convulsions terribles.

CHAPITRE XIII.

Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de saint Pierre à Pepin, maire de France, devenu roi. Prétendues donations au saint siège.

Il n'y a que trois manières de subjuguier les hommes ; celle de les policer en leur proposant des lois, celle d'employer la religion pour appuyer ces lois, celle enfin d'égorger une partie d'une na-

tion pour gouverner l'autre : je n'en connais pas une quatrième. Toutes les trois demandent des circonstances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ; encore sont-ils suspects. Charlemagne, Clovis, Théodoric, Alboin, Alaric, se servirent de la troisième ; les papes employèrent la seconde.

Le pape n'avait pas originairement plus de droit sur Rome que saint Augustin n'en aurait eu, par exemple, à la souveraineté de la petite ville d'Hippone. Quand même saint Pierre aurait demeuré à Rome, comme on l'a dit sur ce qu'une de ses épîtres est datée de Babylone ; quand même il eût été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun siège particulier, ce séjour dans Rome ne pouvait donner le trône des césars ; et nous avons vu que les évêques de Rome ne se regardèrent, pendant sept cents ans, que comme des sujets.

Rome, tant de fois saccagée par les barbares, abandonnée des empereurs, pressée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne république, ne pouvait plus prétendre à la grandeur. Il lui fallait du repos : elle l'aurait goûté si elle avait pu dès-lors être gouvernée par son évêque, comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne ; et l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encore reçu dans l'opinion des chrétiens qu'un évêque pût être souverain, quoiqu'on eût, dans l'histoire du monde, tant d'exemples de l'union du sacerdoce et de l'empire dans d'autres religions.

Le pape Grégoire III recourut le premier à la protection des Francs contre les Lombards et contre les empereurs. Zacharie, son successeur, animé du même esprit, reconnut Pepin ou Pipin, maire du palais, usurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que Pepin, qui n'était que premier ministre, fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi, ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite ; et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie ; mais ce qui est vrai, c'est que le pape Étienne III appela Pepin à son secours contre les Lombards, qu'il vint en France se jeter aux pieds de Pepin, en 754, et ensuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait sacre. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. Samuel avait versé de l'huile sur la tête de Saül ; les rois lombards se faisaient ainsi sacrer ; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet usage, pour en imposer aux peuples. On employait l'huile dans l'installation des évêques ; et on croyait imprimer un caractère de sainteté au diadème, en y joignant une

cérémonie épiscopale. Un roi goth, nommé Vamba, fut sacré en Espagne avec de l'huile bénite, en 674. Mais les Arabes vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie, que les Espagnols n'ont jamais renouvelée.

Pepin ne fut donc pas le premier roi sacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'Anglais Boniface, missionnaire en Allemagne, et évêque de Mayence, qui, ayant voyagé long-temps en Lombardie, le sacra suivant l'usage de ce pays.

Remarquez attentivement que ce Boniface avait été créé évêque de Mayence par Carloman, frère de l'usurpateur Pepin, sans aucun concours du pape, sans que la cour romaine influât alors sur la nomination des évêchés dans le royaume des Francs. Rien ne vous convaincra plus que toutes les lois civiles et ecclésiastiques sont dictées par la convenance, que la force les maintient, que la faiblesse les détruit, et que le temps les change. Les évêques de Rome prétendaient une autorité suprême, et ne l'avaient pas. Les papes, sous le joug des rois lombards, auraient laissé toute la puissance ecclésiastique en France au premier Franc qui les aurait délivrés du joug en Italie.

Le pape Étienne avait plus besoin de Pepin que Pepin n'avait besoin de lui ; il y paraît bien, puisque ce fut le prêtre qui vint implorer la protection du guerrier. Le nouveau roi fit renouveler son sacre par l'évêque de Rome dans l'église de Saint-Denis : ce fait paraît singulier. On ne se fait pas couronner deux fois, quand on croit la première cérémonie suffisante. Il paraît donc que, dans l'opinion des peuples, un évêque de Rome était quelque chose de plus saint, de plus autorisé qu'un évêque d'Allemagne ; que les moines de Saint-Denis, chez qui se faisait le second sacre, attachaient plus d'efficacité à l'huile répandue sur la tête d'un Franc par un évêque romain qu'à l'huile répandue par un missionnaire de Mayence, et que le successeur de saint Pierre avait plus droit qu'un autre de légitimer une usurpation.

Pepin fut le premier roi sacré en France, et non le seul qui l'y ait été par un pontife de Rome ; car Innocent III couronna depuis, et sacra Louis-le-Jeune à Reims. Clovis n'avait été ni couronné ni sacré roi par l'évêque Remi. Il y avait long-temps qu'il régnait quand il fut baptisé. S'il avait reçu l'onction royale, ses successeurs auraient adopté une cérémonie si solennelle, devenue bientôt nécessaire. Aucun ne fut sacré jusqu'à Pepin, qui reçut l'onction dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce ne fut que trois cents ans après Clovis que l'archevêque de Reims, Hincmar, écrivit qu'au sacre de Clovis un pigeon avait apporté du ciel une fiole qu'on appelle la sainte ampoule. Peut-

être crut-il fortifier par cette fable le droit de sacrer les rois, que ces métropolitains commençaient alors à exercer. Ce droit ne s'établit qu'avec le temps, comme tous les autres usages ; et ces prélats, long-temps après, sacrèrent constamment les rois, depuis Philippe I^{er} jusqu'à Henri IV, qui fut couronné à Chartres, et oint de l'ampoule de saint Martin, parce que les ligueurs étaient maîtres de l'ampoule de saint Remi.

Il est vrai que ces cérémonies n'ajoutent rien aux droits des monarques, mais elles semblent ajouter à la vénération des peuples.

Il n'est pas douteux que cette cérémonie du sacre, aussi bien que l'usage d'élever les rois francs, goths et lombards, sur un bouclier, ne vissent de Constantinople. L'empereur Cantacuzène nous apprend lui-même que c'était un usage immémorial d'élever les empereurs sur un bouclier, soutenu par les grands officiers de l'empire et par le patriarche ; après quoi l'empereur montait du trône au pupitre de l'église, et le patriarche faisait le signe de la croix sur sa tête avec un plumasseau trempé dans de l'huile bénite ; les diacres apportaient la couronne ; le principal officier, ou le prince du sang impérial le plus proche, mettait la couronne sur la tête du nouveau César ; le patriarche et le peuple criaient : « Il en est digne. » Mais au sacre des rois d'Occident, l'évêque dit au peuple : « Voulez-vous ce roi ? » et ensuite le roi fait serment au peuple, après l'avoir fait aux évêques.

Le pape Étienne ne s'en tint pas avec Pepin à cette cérémonie ; il défendit aux Français, sous peine d'excommunication, de se donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque, chassé de sa patrie, et suppliant dans une terre étrangère, avait le courage de donner des lois, sa politique prenait une autorité qui assurait celle de Pepin ; et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laissait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues Capet en France, et Conrad en Allemagne, firent voir depuis qu'une telle excommunication n'est pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion, qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les esprits un si grand respect pour la cérémonie faite par le pape à Saint-Denis, qu'Éginhard, secrétaire de Charlemagne, dit en termes exprès que « le roi Hilderic fut déposé par ordre du pape Étienne. »

Tous ces événements ne sont qu'un tissu d'injustice, de rapine, de fourberie. Le premier des domestiques d'un roi de France dépouillait son maître Hilderic III, l'enfermait dans le couvent de Saint-Bertin, tenait en prison le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie ; un pape venait de Rome consacrer ce brigandage.

On croirait que c'est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de Pepin, et disposer ensuite de la couronne ; mais non : ces prosternements n'étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences : c'était l'ancien usage de l'Orient. On saluait les évêques à genoux ; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. Charles, fils de Pepin, avait embrassé les pieds du pape Étienne à Saint-Maurice en Valais : Étienne embrassa ceux de Pepin. Tout cela était sans conséquence. Mais peu à peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape Adrien 1^{er} fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis, comme les autres, à cette cérémonie, qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre supérieur.

On nous dit que Pepin passa les monts en 754 ; que le Lombard Astolfe, intimidé par la seule présence du Franc, céda aussitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne ; que Pepin repassa les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'Astolfe, au lieu de donner Ravenne au pape, mit le siège devant Rome. Toutes les démarches de ces temps-là étaient si irrégulières, qu'il se pourrait à toute force que Pepin eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation du bien d'autrui, sans prendre aucune mesure pour la faire exécuter. Cependant il est bien peu vraisemblable qu'un homme tel que Pepin, qui avait détrôné son roi, n'ait passé en Italie avec une armée que pour y aller faire des présents. Rien n'est plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire Anastase, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de Pepin, est le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publicistes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver, mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les esprits un mélange bizarre de politique et de simplicité, de grossièreté et d'artifice, qui caractérise bien la décadence générale. Étienne feignit une lettre de saint Pierre, adressée du ciel à Pepin et à ses enfants ; elle mérita d'être rapportée ; la voici : « Pierre, appelé
« apôtre par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, etc...
« Comme par moi toute l'Église catholique, apos-
« tolique, romaine, mère de toutes les autres
« Églises, est fondée sur la pierre, qu'Étienne est
« évêque de cette douce Église romaine ; et afin
« que la grace et la vertu soient pleinement accor-
« dées du Seigneur notre Dieu, pour arracher
« l'Église de Dieu des mains des persécuteurs : à
« vous, excellents Pepin, Charles et Carloman, trois

« rois, et à tous saints évêques et abbés, prêtres
« et moines, et même aux ducs, aux comtes, et
« aux peuples, moi Pierre apôtre, etc... je vous
« conjure, et la vierge Marie, qui vous aura obli-
« gation, vous avertit et vous commande, aussi
« bien que les trônes, les dominations... Si vous
« ne combattez pour moi, je vous déclare, par la
« sainte Trinité et par mon apostolat, que vous
« n'aurez jamais de part au paradis ». »

La lettre eut son effet. Pepin passa les Alpes pour la seconde fois ; il assiégea Pavie, et fit encore la paix avec Astolfe. Mais est-il probable qu'il ait passé deux fois les monts uniquement pour donner des villes au pape Étienne ? Pourquoi saint Pierre, dans sa lettre, ne parle-t-il pas d'un fait si important ? pourquoi ne se plaint-il pas à Pepin de n'être pas en possession de l'exarchat ? pourquoi ne le redemande-t-il pas expressément ?

Tout ce qui est vrai, c'est que les Francs, qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours subjuguier l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares ; non que l'Italie soit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée ; les villes bâties, accrues, et embellies par les Romains, subsistaient ; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet, et guerrier. Si Pepin avait pu prendre la Lombardie, comme fit Charlemagne, il l'aurait prise sans doute ; et s'il conclut un traité avec Astolfe, c'est qu'il y fut obligé. Usurpateur de la France, il n'y était pas affermi : il avait à combattre des ducs d'Aquitaine et de Gascogne, dont les droits sur ces pays valaient mieux que les siens sur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France pour y soutenir son usurpation ?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru : on est donc réduit à douter. C'est le parti qu'il faut prendre souvent en histoire comme en philosophie. Le saint siège, d'ailleurs, n'a pas besoin de ces titres équivoques ; le temps lui a donné des droits aussi réels sur ses états que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs. Il est certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays ; que ces patrimoines étaient respectés, qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toscane, à Spolète, dans les Gaules, en Sicile, et jusque dans la Corse, avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette île, au huitième siècle. Il est à croire que Pepin fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne, et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat.

« Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtise ? C'est que les hommes ont toujours été fourbes, et qu'alors ils étaient fourbes et grossiers.

C'est probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la source de la méprise. Les auteurs postérieurs supposèrent, dans des temps de ténèbres, que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient seulement possédé des villes et des territoires.

Si quelque pape, sur la fin du huitième siècle, prétendit être au rang des princes, il paraît que c'est Adrien 1^{er}. La monnaie qui fut frappée en son nom (si cette monnaie fut en effet fabriquée de son temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens; et l'usage qu'il introduisit de se faire baiser les pieds fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour son souverain. On pouvait très bien rendre à ce souverain éloigné un vain hommage, et s'attribuer une indépendance réelle, appuyée de l'autorité du ministère ecclésiastique.

Voyez par quels degrés la puissance pontificale de Rome s'est élevée. Ce sont d'abord des pauvres qui instruisent des pauvres dans les souterrains de Rome; ils sont, au bout de deux siècles, à la tête d'un troupeau considérable. Ils sont riches et respectés sous Constantin; ils deviennent patriarches de l'Occident; ils ont d'immenses revenus et des terres; enfin ils deviennent de grands souverains; mais c'est ainsi que tout s'est écarté de son origine. Si les fondateurs de Rome, de l'empire des Chinois, de celui des califes, revenaient au monde, ils verraient sur leurs trônes des Goths, des Tartares, et des Turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident par la translation de l'empire, il est nécessaire de vous faire une idée de l'Église d'Orient. Les disputes de cette Église ne servirent pas peu à cette grande révolution.

CHAPITRE XIV.

État de l'Église en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée.

Que les usages de l'Église grecque et de la latine aient été différents comme leurs langues; que la liturgie, les habillements, les ornements, la forme des temples, celle de la croix, n'aient pas été les mêmes; que les Grecs priassent debout, et les Latins à genoux⁴; ce n'est pas ce que j'examine.

⁴ L'usage de prier à genoux dans les temples s'introduisit peu à peu avec l'opinion de la présence réelle; il dut par conséquent commencer dans l'Occident, où il paraît que cette opinion a pris naissance. Après avoir été une idée pieuse de dévots enthousiastes, cette opinion devint la croyance commune du peuple et d'une grande partie des théologiens, vers le quinzième siècle, et enfin un dogme de l'Église romaine, au temps du concile de Trente. L'Église de Lyon avait conservé jusqu'à ces dernières années l'ancien usage d'assister debout à la messe, sans savoir que cet usage était une preuve toujours subsistante de la nouveauté du dogme de la présence réelle. E.

Ces différentes coutumes ne mirent point aux prises l'Orient et l'Occident; elles servaient seulement à nourrir l'aversion naturelle des nations devenues rivales. Les Grecs surtout, qui n'ont jamais reçu le baptême que par immersion, en se plongeant dans les cuves des baptistères, haïssaient les Latins, qui, en faveur des chrétiens septentrionaux, introduisirent le baptême par aspersion. Mais ces oppositions n'excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle, cet éternel sujet de discorde dans l'Occident, fut inconnue aux églises d'Orient. Les évêques sous les yeux du maître restèrent sujets; mais d'autres querelles non moins funestes y furent excitées par ces disputes interminables, nées de l'esprit sophistique des Grecs et de leurs disciples.

La simplicité des premiers temps disparut sous le grand nombre de questions que forma la curiosité humaine; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit, et les hommes voulant tout savoir, chaque mystère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du sang.

C'est une chose très remarquable, que, de près de quatre-vingts sectes qui avaient déchiré l'Église depuis sa naissance, aucune n'avait eu un Romain pour auteur, si l'on excepte Novatien, qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun Romain, dans les cinq premiers siècles, ne fut compté, ni parmi les pères de l'Église, ni parmi les hérésiarques. Il semble qu'ils ne furent que prudents. De tous les évêques de Rome, il n'y en eut qu'un seul qui favorisa un de ces systèmes condamnés par l'Église; c'est le pape Honorius 1^{er}. On l'accuse encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par là flétrir sa mémoire; mais si on se donne la peine de lire sa fameuse lettre pastorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à Jésus-Christ, on verra un homme très sage. « Nous confessons, dit-il, une seule volonté dans « Jésus-Christ. Nous ne voyons point que les conciles ni l'Écriture nous autorisent à penser autrement: mais de savoir si, à cause des œuvres de « divinité et d'humanité qui sont en lui, on doit « entendre une opération ou deux, c'est ce que je « laisse aux grammairiens, et ce qui n'importe « guère^a. »

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les disputes des Grecs étaient des disputes de mots, et qu'on aurait dû assoupir ces querelles de sophistes dont les suites ont été si funestes. Si on les avait aban-

^a En effet, toutes les misérables querelles des théologiens n'ont jamais été que des disputes de grammaire, fondées sur des équivoques, sur des questions absurdes, inintelligibles, qu'on a mises pendant quinze cents ans à la place de la vertu.

données aux grammairiens, comme le veut ce judiciaire pontife, l'Église eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on savoir si le Fils était consubstantiel au Père, ou seulement de même nature ou d'une nature inférieure ; le monde chrétien fut partagé, la moitié persécuta l'autre et en fut persécutée. Voulut-on savoir si la mère de Jésus-Christ était la mère de Dieu ou de Jésus ; si le Christ avait deux natures et deux volontés dans une même personne, ou deux personnes et une volonté, ou une volonté et une personne ; toutes ces disputes, nées dans Constantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitèrent des séditions. Un parti anathématisait l'autre ; la faction dominante condamnait à l'exil, à la prison, à la mort et aux peines éternelles après la mort, l'autre faction, qui se vengeait à son tour par les mêmes armes.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains, que nous appelons le paganisme ; la raison en est que les païens, dans leurs erreurs grossières, n'avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encore moins les séculiers, ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer.

Dans le huitième siècle, on agita dans les églises d'Orient s'il fallait rendre un culte aux images : la loi de Moïse l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cents ans, n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Peu à peu la coutume s'introduisit partout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints, point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui surtout dans ces climats a besoin d'objets sensibles, s'excitait à la piété.

Cet usage s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 595, saint Épiphane arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte ; et sa sévérité ne causa point de schisme.

Enfin, cette pratique pieuse dégénéra en abus, comme toutes les choses humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua point Dieu et les images : bientôt on en vint jusqu'à leur attribuer des vertus et des mirales : chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux sortilèges, qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire ; je dis non seulement le vulgaire du

peuple, mais celui des princes, et même celui des savants.

En 727, l'empereur Léon l'Isaurien voulut, à la persuasion de quelques évêques, déraciner l'abus ; mais, par un abus peut-être plus grand, il fit effacer toutes les peintures : il abattit les statues et les représentations de Jésus-Christ avec celles des saints. En ôtant ainsi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta : on désobéit, il persécuta ; il devint tyran, parce qu'il avait été imprudent.

Il est honteux pour notre siècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs, comme Maimbourg, qui répètent cette ancienne fable, que deux Juifs avaient prédit l'empire à Léon, et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolit le culte des images ; comme s'il eût importé à des Juifs que les chrétiens eussent ou non des figures dans leurs églises. Les historiens qui croient qu'on peut ainsi prédire l'avenir sont bien indignes d'écrire ce qui s'est passé.

Son fils Constantin Copronyme fit passer en loi civile et ecclésiastique l'abolition des images. Il tint à Constantinople un concile de trois cent trente-huit évêques ; ils proscrivirent d'une commune voix ce culte, reçu dans plusieurs églises, et surtout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir aussi aisément les moines, qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelaient que les *abominables* ; mais il ne put y réussir : ces moines, déjà fort riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

Les papes Grégoire II et III, et leurs successeurs, ennemis secrets des empereurs, et opposés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces sortes d'excommunications, depuis si fréquemment et si légèrement employées. Mais soit que ce vieux respect pour les successeurs des Césars continue encore les métropolitains de Rome, soit plutôt qu'ils vissent combien ces excommunications, ces interdits, ces dispenses du serment de fidélité seraient méprisées dans Constantinople, où l'église patriarcale s'égalait au moins à celle de Rome, les papes tinrent deux conciles en 728 et en 752, où l'on décida que tout ennemi des images serait excommunié, sans rien de plus, et sans parler de l'empereur. Ils songèrent dès lors plus à négocier qu'à disputer. Grégoire II se rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple soulevé contre les empereurs ne payait plus les tributs. Grégoire III se conduisit suivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs postérieurs, voulant rendre les papes odieux, ont écrit que Grégoire II excommunia et déposa l'empereur, et que tout le peuple romain reconnut

Grégoire II pour son souverain. Ces Grecs ne songeaient pas que les papes, qu'ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs, auraient été dès lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain : ils eussent été souverains de Rome à plus juste titre que beaucoup d'empereurs. Mais il n'est ni vraisemblable ni vrai que les Romains, menacés par Léon l'Isaurien, pressés par les Lombards, eussent élu leur évêque pour seul maître, quand ils avaient besoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un si beau droit au rang des césars, ils n'auraient pas depuis transféré ce droit à Charlemagne.

CHAPITRE XV.

De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs états. Oppression et conversion des Saxons, etc.

Le royaume de Pepin, ou Pipin, s'étendait de la Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. Karl, son fils, que nous respectons sous le nom de Charlemagne, recueillit cette succession tout entière ; car un de ses frères était mort après le partage, et l'autre s'était fait moine auparavant au monastère de Saint-Silvestre. Une espèce de piété qui se mêlait à la barbarie de ces temps enferma plus d'un prince dans le cloître ; ainsi Rachis, roi des Lombards, un Carloman, frère de Pepin, un duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait presque alors que cet ordre dans l'Occident. Les couvents étaient riches, puissants, respectés ; c'étaient des asiles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paisible. Bientôt après, ces asiles furent les prisons des princes détrônés.

La réputation de Charlemagne est une des plus grandes preuves que les succès justifient l'injustice et donnent la gloire. Pepin, son père, avait partagé en mourant ses états entre ses deux enfants, Karlman, ou Carloman, et Karl : une assemblée solennelle de la nation avait ratifié le testament. Carloman avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suisse, l'Alsace, et quelques pays circonvoisins ; Karl, ou Charles, jouissait de tout le reste. Les deux frères furent toujours en mésintelligence. Carloman mourut subitement, et laissa une veuve et deux enfants en bas âge. Charles s'empara d'abord de leur patrimoine (774). La malheureuse mère fut obligée de fuir avec ses enfants chez le roi des Lombards, Desiderius, que nous nommons Didier, ennemi naturel des Francs : ce Didier était beau-père de Charlemagne, et ne l'en haïssait pas moins, parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que Charlemagne ne respecta

pas plus le droit naturel et les liens du sang que les autres conquérants.

Pepin son père n'avait pas eu à beaucoup près le domaine direct de tous les états que posséda Charlemagne. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voisins pouvaient être redoutables à ce vaste état, les Germains septentrionaux et les Sarrasins. L'Angleterre, conquise par les Anglo-Saxons, partagée en sept dominations, toujours en guerre avec l'Albanie qu'on nomme Écosse, et avec les Danois, était sans politique et sans puissance. L'Italie, faible et déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains septentrionaux étaient alors appelés Saxons. On connaissait sous ce nom tous les peuples qui habitaient les bords du Vésèr et ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et du Bas-Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païens ainsi que tout le septentrion. Leurs mœurs et leurs lois étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton se gouvernait en république, mais ils élisaient un chef pour la guerre. Leurs lois étaient simples comme leurs mœurs, leur religion grossière : ils sacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la divinité, ainsi que tant d'autres nations ; car c'est le caractère des barbares de croire la divinité malfaisante : les hommes font Dieu à leur image. Les Francs, quoique déjà chrétiens, eurent sous Théodebert cette superstition horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de Procope ; et vous n'ignorez pas que trop de nations, ainsi que les Juifs, avaient commis ces sacrilèges par piété. D'ailleurs les Saxons avaient conservé les anciennes mœurs des Germains, leur simplicité, leur superstition, leur pauvreté. Quelques cantons avaient surtout gardé l'esprit de rapine, et tous mettaient dans leur liberté leur bonheur et leur gloire. Ce sont eux qui, sous le nom de Cattes, de Chérusques et de Bructères, avaient vaincu Varus, et que Germanicus avait ensuite défaits.

Une partie de ces peuples, vers le cinquième siècle, appelée par les Bretons insulaires contre les habitants de l'Écosse, subjuguée la Bretagne qui touche à l'Écosse, et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà passé au troisième siècle ; et au temps de Constantin, les côtes orientales de cette île étaient appelées les Côtes Saxonniques.

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique, et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des con-

quérants : les riches mines de Goslar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes ; elles ne le furent que sous Henri-l'Oiseleur. Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissait que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que Pepin avait exigé d'eux ; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils sur eux ? Le même droit que les Saxons avaient eu sur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés, car je vois dans les Capitulaires de Charlemagne une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin Charlemagne.

Le général de la plupart de ces peuples était ce fameux Vitikind, dont on fait aujourd'hui descendre les principales maisons de l'Empire : homme tel qu'Arminius, mais qui eut enfin plus de faiblesse. (772) Charles prend d'abord la fameuse bourgade d'Éresbourg ; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville ni celui de forteresse. Il fait égorguer les habitants ; il y pille, et rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu Tanfana, principe universel, si jamais ces sauvages ont connu un principe universel. Il était alors dédié au dieu Irminsul ; soit que ce dieu fût celui de la guerre, l'Arès des Grecs, le Mars des Romains ; soit qu'il eût été consacré au célèbre Hermann-Arminius, vainqueur de Varus, et vengeur de la liberté germanique.

On y massacra les prêtres sur les débris de l'idole renversée. On pénétra jusqu'au Véser avec l'armée victorieuse. Tous ces cantons se soumirent. Charlemagne voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu'il court à l'autre bout de ses états, à d'autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, et des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitaient vers le Véser se trouvèrent en un an chrétiens, mais esclaves.

Vitikind, retiré chez les Danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ses compatriotes, il les rassemble. Il trouve dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église, et ses Saxons désespérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer ; il détruit le

christianisme, qu'on n'avait embrassé que par la force ; il vient jusque auprès du Rhin, suivi d'une multitude de Germains ; il bat les lieutenants de Charlemagne.

Ce prince accourt : il défait à son tour Vitikind ; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblants qu'on lui livre leur général ; et, sur la nouvelle qu'ils l'ont laissé retourner en Danemarck, il fait massacrer quatre mille cinq cents prisonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces prisonniers avaient été des sujets rebelles, un tel châtiment aurait été une sévérité horrible ; mais traiter ainsi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois, c'est l'action d'un brigand, que d'illustres succès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples sous le joug. Enfin le sang cimentait le christianisme et la servitude. Vitikind lui-même, lassé de ses malheurs, fut obligé de recevoir le baptême, et de vivre désormais tributaire de son vainqueur.

(805. 804.) Charles, pour mieux s'assurer du pays, transporta environ dix mille familles saxonnes en Flandre, en France et dans Rome. Il établit des colonies de Francs dans les terres des vaincus. On ne voit depuis lui aucun prince en Europe qui transporte ainsi des peuples malgré eux. Vous verrez de grandes émigrations, mais aucun souverain qui établisse ainsi des colonies suivant l'ancienne méthode romaine : c'est la preuve de l'excès du despotisme de contraindre ainsi les hommes à quitter le lieu de leur naissance. Charles joignit à cette politique la cruauté de faire poignarder par des espions les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérants ne sont cruels que dans la guerre : la paix amène des mœurs et des lois plus douces. Charlemagne, au contraire, fit des lois qui tenaient de l'inhumanité de ses conquêtes.

Il institua une juridiction plus abominable que l'inquisition ne le fut depuis, c'était la cour Veimique, ou la cour de Vestphalie, dont le siège subsista long-temps dans le bourg de Dortmund. Les juges prononçaient peine de mort sur des délations secrètes, sans appeler les accusés. On dénonçait un Saxon, possesseur de quelques bestiaux, de n'avoir pas jeûné en carême ; les juges le condamnaient, et on envoyait des assassins, qui l'exécutaient et qui saisissaient ses vaches. Cette cour étendit bientôt son pouvoir sur toute l'Allemagne : il n'y a point d'exemple d'une telle tyrannie ; et elle était exercée sur des peuples libres. Daniel ne dit pas un mot de cette cour Veimique ; et Velli, qui a écrit sa sèche histoire,

n'a pas été instruit de ce fait si public : et il appelle Charlemagne *religieux monarque, ornement de l'humanité!* C'est ainsi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire !

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains, observons comment il se conduisit avec les Arabes d'Espagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie : les gouverneurs se rendaient indépendants. Les émirs de Barcelone et ceux de Saragosse s'étaient mis sous la protection de Pepin. L'émir de Saragosse, nommé Ibnal Arabi, c'est-à-dire Ibnal l'Arabe, en 778, vient jusqu'à Paderborn prier Charlemagne de le soutenir contre son souverain. Le prince français prit le parti de ce musulman ; mais il se donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres soins. Il s'allie avec des Sarrasins contre des Sarrasins ; mais, après quelques avantages sur les frontières d'Espagne, son arrière-garde est défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrénées, par les chrétiens même de ces montagnes, mêlés aux musulmans. C'est là que périt Roland son neveu. Ce malheur est l'origine de ces fables qu'un moine écrivit au onzième siècle, sous le nom de l'archevêque Turpin, et qu'ensuite l'imagination de l'Arioste a embellies. On ne sait point en quel temps Charles essuya cette disgrâce, et on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de sa défaite. Content d'assurer ses frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embrasse que ce qu'il peut retenir, et règle son ambition sur les conjonctures qui la favorisent.

CHAPITRE XVI.

Charlemagne, empereur d'Occident.

C'est à Rome et à l'empire d'Occident que cette ambition aspirait. La puissance des rois de Lombardie était le seul obstacle : l'Église de Rome, et toutes les Églises sur lesquelles elle influait, les moines déjà puissants, les peuples déjà gouvernés par eux, tout appelait Charlemagne à l'empire de Rome. Le pape Adrien, né Romain, homme d'un génie adroit et ferme, aplanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard, Didier,

¹ On peut voir dans les Capitulaires la loi par laquelle Charles établit la peine de mort contre les Saxons qui se cacheraient pour ne point venir au baptême, ou qui mangeraient de la chair en carême. Des fanatiques ignorants ont nié l'existence de cette loi, que Fleuri a eu la bonne foi de rapporter. Quant au tribunal Veimique, établi par Charlemagne et détruit par Maximilien, on peut consulter l'article *Tribunal secret de Vestphalie* dans l'*Encyclopédie*, tome XVI. On a eu soin d'y citer les historiens et les publicistes allemands qui ont parlé de cette pieuse institution de saint Charlemagne. K.

chez qui l'infortunée belle-sœur de Charles s'était réfugiée avec ses enfants.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étaient pas gênantes, du moins pour les princes. Charles avait épousé cette fille du roi des Lombards dans le temps qu'il avait déjà, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. Grégoire de Tours rapporte que les rois Gontran, Caribert, Sigebert, Chilpérie, avaient plus d'une épouse. Charles répudia la fille de Didier sans aucune raison, sans aucune formalité.

Le roi lombard, qui voit cette union fatale du roi et du pape contre lui, prend un parti courageux. Il veut surprendre Rome, et s'assurer de la personne du pape ; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. Charles envoie des ambassadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie sa belle-sœur et ses deux neveux. Non seulement Didier refuse ce sacrifice, mais il veut faire sacrer rois ces deux enfants, et leur faire rendre leur héritage. Charlemagne vient de Thionville à Genève ; tient dans Genève un de ces parlements qui, en tout pays, souscrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il passe le mont Cenis, il entre dans la Lombardie. Didier, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie, sa capitale ; Charlemagne l'y assiège au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend après un siège de six mois (774). Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs lois à celles des empereurs. Didier, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d'empire romain, détruit en Occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que Didier ne fut pas le seul souverain que Charlemagne enferma ; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfants.

La belle-sœur de Charles et ses deux enfants furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniques ne nous apprennent point s'ils furent aussi confinés dans un monastère, ou mis à mort. Le silence de l'histoire sur cet événement est une accusation contre Charlemagne.

Il n'osait pas encore se faire souverain de Rome ; il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il se fit couronner comme eux dans Pavie, d'une couronne de fer qu'on garde encore dans la petite ville de Mouza. La justice s'administrait toujours à Rome au nom de l'empereur grec. Les papes recevaient de lui la confirmation de leur élection : c'était l'usage que le sénat écrivit à l'empereur, ou à l'exarque de Ra-

venne quand il y en avait un : « Nous vous sup-
« plions d'ordonner la consécration de notre père
« et pasteur. » On en donnait part au métropolitain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer deux professions de foi. Il y a loin de là à la tiare : mais est-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles commencements ?

Charlemagne prit, ainsi que Pepin, le titre de patrice, que Théodoric et Attila avaient aussi daigné prendre. Ainsi ce nom d'empereur, qui, dans son origine ne désignait qu'un général d'armée, signifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occident. Tout vain qu'il était, on le respectait, on craignait de l'usurper ; on n'affectait que celui de patrice ¹, qui autrefois voulait dire sénateur romain.

Les papes, déjà très puissants dans l'Église, très grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plusieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le peuple, le sénat, dont l'ombre subsistait, s'élevaient souvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat remplissaient Rome de confusion.

Les deux neveux d'Adrien conspirèrent contre Léon III son successeur, élu père et pasteur, selon l'usage, par le peuple et le clergé romain. Ils l'accusent de beaucoup de crimes ; ils animent les Romains contre lui ; on traîne en prison, on accable de coups à Rome celui qui était si respecté partout ailleurs. Il s'évade, il vient se jeter aux genoux du patrice Charlemagne à Paderborn. Ce prince, qui agissait déjà en maître absolu, le renvoya avec une escorte et des commissaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin, Charlemagne, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome à la fin de l'année 799. L'année commençait alors à Noël chez les Romains. Léon III le proclame empereur d'Occident pendant la messe, le jour de Noël, en 800. Le peuple joint ses acclamations à cette cérémonie. Charles feint d'être étonné, et notre abbé Velli, copiste de nos légendaires, dit que « rien ne fut « égal à sa surprise. » Mais la vérité est que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des présents immenses qui lui assuraient le suffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire ; on y lit ces propres mots : « Nous « espérons que notre munificence pourra nous « élever à la dignité impériale ². »

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces capitaines francs que Constantin avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de Constantin. D'un côté un Franc, de l'autre une famille thrace, partagent l'empire romain. Tel est le jeu de la fortune.

On a écrit, et on écrit encore que Charles, avant même d'être empereur, avait confirmé la donation de l'exarchat de Ravenne ; qu'il y avait ajouté la Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolette et de Bénévent, la Sicile, Venise, et qu'il déposa l'acte de cette donation sur le tombeau dans lequel on prétend que reposent les cendres de saint Pierre et saint Paul.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de Constantin ². On ne voit point que jamais les papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome ; mais dans le testament de Charlemagne, qu'Éginhard nous a conservé, ce monarque nomme, à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possédait pas ; ni le duché de Bénévent, dont il avait à peine la souveraineté ; encore moins Venise, qui ne le reconnaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'*hypatos*. Les lettres du pape Adrien parlent des patrimoines de Spolette et de Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. Grégoire VII lui-même avoue dans ses lettres que Charlemagne donnait douze cents livres de pension au saint siège. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le saint siège n'eut Bénévent que long-temps après, par la concession très équivoque qu'on croit que l'empereur Henri-le-Noir lui en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché. Il ne fut point question de confirmer le don de Charlemagne.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'est que, du temps de Charlemagne, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la famille des Othons, au dixième siècle, Othon III assigna particulièrement au saint siège la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les concessions

¹ Voltaire confond ici le patrice avec le patricien. Ren.

² Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum* tome II.

³ Voyez les *Éclaircissements*. (Mélanges, année 1765.)

faites à cette église ^a : il paraît donc que Charlemagne avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de Souabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur de Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone, d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et souvent combattre, pour s'assurer cette domination.

Tandis que Charlemagne devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice Irène, fameuse par son courage et par ses crimes, qui avait fait mourir son fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre Charlemagne ; mais, trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouser, et réunir les deux empires. Ce mariage est une idée chimérique. Une révolution chasse Irène d'un trône qui lui avait tant coûté (802). Charles n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne posséda presque rien dans les Espagnes ; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques Sarrasins. Il n'avait rien sur les côtes de l'Afrique. Tout le reste était sous sa domination.

S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et surtout si l'usage de partager ses états à ses enfants n'eût point prévalu chez les barbares, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaste corps, que la valeur et la fortune de Charlemagne avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ses descendants.

Il n'avait point de capitale : seulement Aix-la-Chapelle était le séjour qui lui plaisait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faste le plus imposant, aux ambassadeurs des califes et à ceux de Constantinople. D'ailleurs il était toujours en guerre ou en voyage, ainsi vécut Charles-Quint long-temps après lui. Il partagea ses états, et même de son vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ses fils qu'il avait désignés pour régner il ne resta plus que ce Louis si connu sous le nom de Débonnaire, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'associa à l'empire dans Aix-la-Chapelle, et lui commanda de

prendre lui-même sur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du fils, et comme s'il eût pressenti qu'un jour les ministres de l'autel voudraient disposer de ce diadème.

Il avait raison de déclarer son fils empereur de son vivant ; car cette dignité, acquise par la fortune de Charlemagne, n'était point assurée au fils par le droit d'héritage. Mais en laissant l'empire à Louis, et en donnant l'Italie à Bernard, fils de son fils Pepin, ne déchirait-il pas lui-même cet empire qu'il voulait conserver à sa postérité ? N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres ? Était-il à présumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à son oncle empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie ?

Charlemagne mourut en 814, avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'Auguste, aussi guerrier qu'Adrien, mais non tel que les Trajan et les Antonins, auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire comme en puissance ; c'était le célèbre calife Aaron-al-Raschid, qui le surpassa beaucoup en justice, en science, en humanité.

J'ose presque ajouter à ces deux hommes illustres le pape Adrien, qui, dans un rang moins élevé, dans une fortune presque privée, et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement.

La curiosité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu savoir jusqu'au détail de la vie de Charlemagne, et jusqu'au secret de ses plaisirs. On a écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d'Auguste ; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faiblesses qui n'ont influé en rien sur les affaires publiques ? L'Église a mis au nombre des saints cet homme qui répandit tant de sang, qui dépouilla ses neveux et qui fut soupçonné d'inceste.

J'envisage son règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis son avènement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivant l'épaissirent encore.

^a On prétend que cet acte d'Othon est faux, ce qui réduirait cette opinion à une simple tradition.

venne quand il y en avait un : « Nous vous sup-
« plions d'ordonner la consécration de notre père
« et pasteur. » On en donnait part au métropoli-
tain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer
deux professions de foi. Il y a loin de là à la tiare :
mais est-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles
commencements ?

Charlemagne prit, ainsi que Pepin, le titre de
patrice, que Théodoric et Atila avaient aussi dai-
gné prendre. Ainsi ce nom d'empereur, qui, dans
son origine ne désignait qu'un général d'armée,
signifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occi-
dent. Tout vain qu'il était, on le respectait, on
craignait de l'usurper ; on n'affectait que celui de
patrice ¹, qui autrefois voulait dire sénateur ro-
main.

Les papes, déjà très puissants dans l'Église, très
grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plu-
sieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une
autorité précaire et chancelante. Le préfet, le
peuple, le sénat, dont l'ombre subsistait, s'éle-
vaient souvent contre eux. Les inimitiés des fa-
milles qui prétendaient au pontificat remplissaient
Rome de confusion.

Les deux neveux d'Adrien conspirèrent contre
Léon III son successeur, élu père et pasteur, selon
l'usage, par le peuple et le clergé romain. Ils
l'accusent de beaucoup de crimes ; ils animent les
Romains contre lui ; on traîne en prison, on ac-
cable de coups à Rome celui qui était si respecté
partout ailleurs. Il s'évade, il vient se jeter aux
genoux du patrice Charlemagne à Paderborn. Ce
prince, qui agissait déjà en maître absolu, le ren-
voya avec une escorte et des commissaires pour
le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent.
Enfin, Charlemagne, maître de l'Italie, comme de
l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre
de l'Europe, vient à Rome à la fin de l'année 799.
L'année commençait alors à Noël chez les Ro-
mains. Léon III le proclame empereur d'Occident
pendant la messe, le jour de Noël, en 800. Le
peuple joint ses acclamations à cette cérémonie.
Charles feint d'être étonné, et notre abbé Velli,
copiste de nos légendaires, dit que « rien ne fut
« égal à sa surprise. » Mais la vérité est que tout
était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait
apporté des présents immenses qui lui assuraient
le suffrage de l'évêque et des premiers de Rome.
On voit par des chartes accordées aux Romains en
qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué haute-
ment l'empire ; on y lit ces propres mots : « Nous
« espérons que notre munificence pourra nous
« élever à la dignité impériale ². »

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces
capitaines francs que Constantin avait condamnés
aux bêtes, élevé à la dignité de Constantin. D'un
côté un Franc, de l'autre une famille thrace, par-
tagent l'empire romain. Tel est le jeu de la fortune.

On a écrit, et on écrit encore que Charles, avant
même d'être empereur, avait confirmé la donation
de l'exarchat de Ravenne ; qu'il y avait ajouté la
Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue,
les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile,
Venise, et qu'il déposa l'acte de cette donation sur
le tombeau dans lequel on prétend que reposent
les cendres de saint Pierre et saint Paul.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle
de Constantin ³. On ne voit point que jamais les
papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au
temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exarchat, ils
auraient été souverains de Ravenne et de Rome ;
mais dans le testament de Charlemagne, qu'Égin-
hard nous a conservé, ce monarque nomme, à la
tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent,
Rome et Ravenne, auxquelles il fait des pré-
sents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni
la Sardaigne, qu'il ne possédait pas ; ni le duché
de Bénévent, dont il avait à peine la souveraineté ;
encore moins Venise, qui ne le reconnaissait pas
pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait
alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, et en
recevait le titre d'*hypatos*. Les lettres du pape
Adrien parlent des patrimoines de Spolète et de
Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent
entendre que des domaines que les papes possé-
daient dans ces deux duchés. Grégoire VII lui-
même avoue dans ses lettres que Charlemagne
donnait douze cents livres de pension au saint
siège. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné
un tel secours à celui qui aurait possédé tant de
belles provinces. Le saint siège n'eut Bénévent que
long-temps après, par la concession très équivoque
qu'on croit que l'empereur Henri-le-Noir lui en fit
vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la
ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché. Il ne
fut point question de confirmer le don de Charle-
magne.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au
milieu de tant de doutes, c'est que, du temps de
Charlemagne, les papes obtinrent en propriété une
partie de la Marche d'Ancône, outre les villes, les
châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les au-
tres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder.
Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la
famille des Othons, au dixième siècle, Othon III
assigna particulièrement au saint siège la Marche
d'Ancône, en confirmant toutes les concessions

¹ Voltaire confond ici le patrice avec le patricien. Ren.

² Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum* tome II.

³ Voyez les *Eclaircissements*. (Mélanges, année 1765.)

faites à cette église ^a : il paraît donc que Charlemagne avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de Souabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abrozze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur de Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone, d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et souvent combattre, pour s'assurer cette domination.

Tandis que Charlemagne devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice Irène, fameuse par son courage et par ses crimes, qui avait fait mourir son fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre Charlemagne ; mais, trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouser, et réunir les deux empires. Ce mariage est une idée chimérique. Une révolution chasse Irène d'un trône qui lui avait tant coûté (802). Charles n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne posséda presque rien dans les Espagnes ; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques Sarrasins. Il n'avait rien sur les côtes de l'Afrique. Tout le reste était sous sa domination.

S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et surtout si l'usage de partager ses états à ses enfants n'eût point prévalu chez les barbares, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaste corps, que la valeur et la fortune de Charlemagne avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ses descendants.

Il n'avait point de capitale : seulement Aix-la-Chapelle était le séjour qui lui plaisait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faste le plus imposant, aux ambassadeurs des califes et à ceux de Constantinople. D'ailleurs il était toujours en guerre ou en voyage, ainsi vécut Charles-Quint long-temps après lui. Il partagea ses états, et même de son vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ses fils qu'il avait désignés pour régner il ne resta plus que ce Louis si connu sous le nom de Débonnaire, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'associa à l'empire dans Aix-la-Chapelle, et lui commanda de

prendre lui-même sur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du fils, et comme s'il eût pressenti qu'un jour les ministres de l'autel voudraient disposer de ce diadème.

Il avait raison de déclarer son fils empereur de son vivant ; car cette dignité, acquise par la fortune de Charlemagne, n'était point assurée au fils par le droit d'héritage. Mais en laissant l'empire à Louis, et en donnant l'Italie à Bernard, fils de son fils Pépin, ne déchirait-il pas lui-même cet empire qu'il voulait conserver à sa postérité ? N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres ? Était-il à présumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à son oncle empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie ?

Charlemagne mourut en 814, avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'Auguste, aussi guerrier qu'Adrien, mais non tel que les Trajan et les Antonins, auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire comme en puissance ; c'était le célèbre calife Aaron-al-Raschid, qui le surpassa beaucoup en justice, en science, en humanité.

J'ose presque ajouter à ces deux hommes illustres le pape Adrien, qui, dans un rang moins élevé, dans une fortune presque privée, et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement.

La curiosité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu savoir jusqu'au détail de la vie de Charlemagne, et jusqu'au secret de ses plaisirs. On a écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d'Auguste ; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faiblesses qui n'ont influé en rien sur les affaires publiques ? L'Église a mis au nombre des saints cet homme qui répandit tant de sang, qui dépouilla ses neveux et qui fut soupçonné d'inceste.

J'envisage son règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis son avènement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivant l'épaissirent encore.

^a On prétend que cet acte d'Othon est faux, ce qui réduirait cette opinion à une simple tradition.

CHAPITRE XVII.

Mœurs, gouvernement, et usages, vers le temps de Charlemagne.

Je m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les lois, la religion, les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après Charlemagne. Remarquons attentivement que Charlemagne paraissait ne se point regarder comme un Franc. La race de Clovis et de ses compagnons francs fut toujours distincte des Gaulois. L'Allemand Pepin et Karl son fils furent distincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de Karl ou Charlemagne, concernant ses métairies, art. 4 : « Si les Francs commettent « quelque délit dans nos possessions, qu'ils soient « jugés suivant leur loi. » Il semble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de Charlemagne. A Romé, la race carlovingienne passa toujours pour allemande. Le pape Adrien IV, dans sa lettre aux archevêques de Mayence, de Cologne, et de Trèves, s'exprime en ces termes remarquables : « L'empire fut transmis « des Grecs aux Allemands ; leur roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le pape... « tout ce que l'empereur possède, il le tient de « nous. Et comme Zacharie donna l'empire grec « aux Allemands, nous pouvons donner celui des « Allemands aux Grecs. »

Cependant en France le nom de Franc prévalut toujours. La race de Charlemagne fut souvent appelée *Franca* dans Rome même et à Constantinople. La cour grecque désignait, même du temps des Othons, les empereurs d'Occident par le nom d'usurpateurs francs, barbares francs : elle affectait pour ces Francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne seul de Charlemagne eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de son génie.

Ses prédécesseurs ne furent illustres que par des déprédations : ils détruisirent des villes, et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marseille, Arles, Autun, Lyon, Trèves, étaient des villes florissantes qui jouissaient paisiblement de leurs lois municipales, subordonnées aux sages lois romaines : un grand commerce les animait. On voit, par une lettre d'un proconsul à Théodose, qu'il y avait dans Autun et dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Mais, dès que les Bourguignons, les Goths, les Francs, arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les cirques, les amphithéâtres construits par les Romains jusqu'au bord du Rhin, sont démolis ou

négligés. Si la criminelle et malheureuse reine Brunehaut conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains ? Ils avaient la pierre, le marbre et de plus beau bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols comme aujourd'hui : cependant les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne faisait-il venir aucune des denrées de l'Asie ? Pourquoi toutes les commodités qui adoucissent l'amertume de la vie étaient-elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin rendirent les autres peuples sauvages ? Qu'on en juge par ces lois saliques, ripuaires, bourguignonnes, que Charlemagne lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire quatre cents écus du temps, à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine en était quitte pour deux cents sous ; et cela prouve qu'alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple, comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la possession d'un héritage, de la validité d'un testament. La jurisprudence était celle de la férocité et de la superstition.

Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniser les hommes, n'empêche point le roi Clovis de faire assassiner les petits régas, ses voisins et ses parents. Les deux enfants de Clodomir sont massacrés dans Paris, en 555, par un Childebart et un Clotaire, ses oncles, qu'on appelle rois de France ; et Clodoald, le frère de ces innocents égorgés, est invoqué sous le nom de saint Cloud, parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare, nommé Chram, fait la guerre à Clotaire son père, réga d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler son fils avec tous ses amis prisonniers en 559.

Sous un Chilpéric, roi de Soissons, en 562, les sujets esclaves désertent ce prétendu royaume, lassés de la tyrannie de leur maître, qui prenait leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un Sigebert, un autre Chilpéric, sont assassinés. Brunehaut, d'arienne devenue catholique, est accusée de mille meur-

tres ; et un Clotaire II, non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans son camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de supplice, en 616. Si cette aventure n'est pas vraie, il est du moins prouvé qu'elle a été crue comme une chose ordinaire, et cette opinion même atteste la barbarie du temps. Il ne reste de monuments de ces âges affreux que des fondations de monastères, et un confus souvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déserts où les loups, les tigres, et les renards, égorgent un bétail épars et timide ; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soissons, à Paris, à Metz, à Orléans ; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *basileus*. Ils ne le donnèrent pas même à Dagobert II, qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale jusque auprès du Vésère. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce Dagobert, et ils citent en preuve l'orfèvre saint Éloi, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'est-à-dire qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à sa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit construire ; où sont-ils ? la vieille église de Saint-Paul n'est qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de Dagobert, c'est qu'il avait à la fois trois épouses, qu'il assemblait des conciles, et qu'il tyrannisait son pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé Samon, va trafiquer en Germanie. Il passe jusque chez les Slaves, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohême. Ces autres sauvages sont si étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choses dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce Samon fit, dit-on, la guerre à Dagobert ; et si le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi slavon en eut quinze.

C'est sous ce Dagobert que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéants, la confusion, le despotisme de ces maires. C'est du temps de ces maires, au commencement du huitième siècle, que les Arabes, vainqueurs de l'Espagne, pénètrent jusqu'à Toulouse, prennent la Guienne, ravagent tout jusqu'à la Loire, et sont près d'enlever les Gaules entières aux Francs, qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples, l'Église, et les lois.

Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement jusqu'à Pepin ou Pipin, père de Charles Martel, et grand-père de l'autre Pepin qui se fit roi. Les évêques n'assistaient point aux assemblées de la nation franque. Ils étaient tous ou Gaulois

ou Italiens, peuples regardés comme serfs. En vain l'évêque Remi, qui baptisa Clovis, avait écrit à ce roi sicambre cette fameuse lettre où l'on trouve ces mots : « Gardez-vous bien surtout de prendre la préséance sur les évêques ; prenez leurs conseils : tant que vous serez en intelligence avec eux, votre administration sera facile. » Ni Clovis ni ses successeurs ne firent du clergé un ordre de l'état : le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à ceux d'Alger et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois consultaient quelquefois les évêques quand ils avaient besoin d'eux.

Mais quand les majordomes ou maires de cette milice usurpèrent insensiblement le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des prélats et des abbés, en les appelant aux assemblées du champ de mai.

Ce fut, selon les annales de Metz, en 692, que le maire Pepin, premier du nom, procura cette prérogative au clergé : époque bien négligée par la plupart des historiens, mais époque très considérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés, en France et en Allemagne.

CHAPITRE XVIII.

Suite des usages du temps de Charlemagne, et avant lui.
S'il était despotique, et le royaume héréditaire.

On demande si Charlemagne, ses prédécesseurs, et ses successeurs, étaient despotiques, et si leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là. Il est certain que par le fait Charlemagne était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire, puisqu'il déclare son fils empereur en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait ; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitants du Nord et de la Germanie étaient originellement des peuples chasseurs ; et les Gaulois, soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs, toujours armés, doivent nécessairement subjuguier des laboureurs et des pasteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aisément des bourgeois paisibles dans leurs foyers. Ainsi les Tartares ont asservi l'Asie ; ainsi les Goths sont venus à Rome. Toutes les bordes de Tartares et de Gots, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrants étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement ; car, quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ses camarades ? Un brigand habile et hardi, surtout heureux, dut à

la longue acquérir beaucoup d'empire sur des brigands subordonnés, moins habiles, moins hardis, et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin ; et c'est la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérants. Si on avait besoin de preuve pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aisément dans l'exemple de ce guerrier franc qui ne voulut jamais permettre que Clovis ôtât du butin général un vase de l'église de Reims, et qui fendit le vase à coups de hache, sans que le chef osât l'en empêcher.

Clovis devint despotique à mesure qu'il devint puissant ; c'est la marche de la nature humaine. Il en fut ainsi de Charlemagne ; il était fils d'un usurpateur. Le fils du roi légitime était rasé et condamné à dire son bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très grands ménagements devant une nation de guerriers assemblée en parlement. « Nous vous avertissons, » dit-il dans un de ses Capitulaires, qu'en considération de notre humilité, et de notre obéissance à vos conseils, que nous vous rendons par la crainte de Dieu, vous nous conserviez l'honneur que Dieu nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres. »

Ses ancêtres se réduisaient à son père, qui avait envahi le royaume ; lui-même avait usurpé le partage de son frère, et avait dépouillé ses neveux. Il flattait les seigneurs en parlement ; mais, le parlement dissous, malheur à quiconque eût bravé ses volontés !

Quant à la succession, il est naturel qu'un chef de conquérants les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'élire, devenue avec le temps plus légale et plus consacrée, se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que lorsque Pepin usurpa le royaume des Francs sur le roi dont il était le domestique, le pape Étienne, avec lequel cet usurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre qu'un descendant de la race de Pepin. Cette excommunication était à la vérité un grand exemple de superstition, comme l'entreprise de Pepin était un exemple d'audace ; mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire ; elle fait voir encore que la nation conquérante élisait, parmi les descendants d'un chef, celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas : Vous élirez les premiers nés de la maison de Pepin ; mais : « Vous ne choisirez point ailleurs que dans sa maison. »

Charlemagne dit dans un capitulaire ^a : « Si de

« l'un des trois princes mes enfants il naît un fils
« tel que la nation le veuille pour succéder à son
« père, nous voulons que ses oncles y consentent. »
Il est évident, par ce titre, et par plusieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet usage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions, et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Asiatiques, chez les Romains. Les premiers successeurs de Mahomet sont élus ; les soudans d'Égypte, les premiers miramolins, ne règnent que par ce droit ; et ce n'est qu'avec le temps qu'un état devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté, et le besoin, font toutes les lois.

CHAPITRE XIX.

Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, sciences.

Charles Martel, usurpateur et soutien du pouvoir suprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérants arabes, qu'il repoussa jusqu'en Gascogne, n'est cependant appelé que sous-roitelet, *subregulus*, par le pape Grégoire II, qui implore sa protection contre les rois lombards. Il se dispose à aller secourir l'Église romaine ; mais il pille en attendant l'Église des Francs, il donne les biens des couvents à ses capitaines, il tient son roi Thierrî en captivité. Pepin, fils de Charles Martel, lassé d'être *subregulus*, se fait roi, et reprend l'usage des parlements francs. Il a toujours des troupes aguerries sous le drapeau ; et c'est à cet établissement que Charlemagne doit toutes ses conquêtes. Ces troupes se levaient par des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles se lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglierbeys. Ces ducs avaient été institués en Italie par Dioclétien. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de Théodose, commandaient sous les ducs, et assemblaient les troupes, chacun dans son canton. Les métairies, les bourgs, les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier armé d'un casque et d'une cuirasse ; les autres soldats n'en portaient point ; mais tous avaient le bouclier carré long, la hache d'armes, le javelot, et l'épée. Ceux qui se servaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice lui distribuait du blé et les provisions nécessaires pour six mois : le roi en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au premier de mars, ou au premier de mai. C'est d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlements.

^a Code diplomatique, p. 4.

Dans les sièges on employait le bélier, la baliste, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les seigneurs, nommés barons, leudes, richeomes, composaient, avec leurs suivants, le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les musulmans d'Afrique et d'Espagne avaient plus de cavaliers.

Charles avait des forces navales, c'est-à-dire de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de son empire. Avant lui on ne les connaissait pas chez les barbares : après lui on les ignora long-temps. Par ce moyen, et par sa police guerrière, il arrêta les inondations des peuples du Nord : il les contient dans leurs climats glacés ; mais, sous ses faibles descendants, ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, ses parlements n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et au port d'Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de l'Asie.

Venise et Gênes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations ; mais Venise commençait à s'enrichir, et à s'agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer, à l'exemple de l'Asie : on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient tissées dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après Charlemagne que les princes normands établirent à Palerme une manufacture de soie. Le linge était peu commun. Saint Boniface, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de linge était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de *lèpre*, si générales alors ; car les hôpitaux nommés *léproseries* étaient déjà très nombreux.

La monnaie avait à peu près la même valeur que celle de l'empire romain depuis Constantin. Le sou d'or était le *solidum* romain. Ce sou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, pesaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le sou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 livres 6 sous 5 den., le denier d'argent à peu près 7 sous 1 den. $\frac{1}{2}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en lisant les histoires, se ressouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on se servait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Asiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talents, les Romains par grands sesterces, sans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand sesterce ou un talent.

La livre numéraire, du temps de Charlemagne, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre se divisait numériquement en vingt parties. Il y avait, à la vérité, des sous d'argent semblables à nos écus, dont chacun pesait la 20^e, 22^e ou 24^e partie d'une livre de douze onces ; et ce sou se divisait comme le nôtre en douze deniers. Mais Charlemagne ayant ordonné que le sou d'argent serait précisément la 20^e partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires vingt sous comme une livre.

Pendant deux siècles les monnaies restèrent sur le pied où Charlemagne les avait mises ; mais, petit à petit, les rois, dans leurs besoins, tantôt chargèrent les sous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids, de sorte que, par un changement qui est peut-être la honte des gouvernements de l'Europe, ce sou, qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ cinq gros, n'est plus qu'une légère pièce de cuivre avec un 44^e d'argent tout au plus ; et la livre, qui était le signe représentatif de douze onces d'argent, n'est plus en France que le signe représentatif de vingt de nos sous de cuivre. Le denier, qui était la deux cent quarantième partie d'une livre d'argent de douze onces, n'est plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appelle un liard. Supposé donc qu'une ville de France dût à une autre, au temps de Charlemagne, cent vingt sous ou solides de rente, soixante-douze onces d'argent, elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette en payant ce que nous appelons un écu de six francs.

La livre de compte des Anglais, celle des Hollandais, ont moins varié. Une livre sterling d'Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France, et une livre de compte hollandaise vaut environ douze francs de France : ainsi les Hollandais se sont écartés moins que les Français de la loi primitive, et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'histoire nous parle de monnaies sous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et la comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en lisant l'histoire grecque et romaine. C'est, par exemple, un très grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui

se trouvent dans l'*Histoire ancienne* d'un célèbre professeur de l'université de Paris ¹, dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri, et dans tant d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaies de France les talents, les mines, les sesterces, ils se servent toujours de l'évaluation que quelques savants ont faite avant la mort du grand Colbert. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-six francs et dix sous dans les premiers temps du ministère de Colbert, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres seize sous, ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut songer à ces variations ; sans quoi on aurait une idée très fautive des forces des anciens états, de leur commerce, de la paie de leurs soldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'espèces circulantes en Italie, et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées nécessaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de Charlemagne, huit fois moins chère qu'elle ne l'est de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les Capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un sou d'or, qui valait environ quatorze livres six sous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainsi la livre de pain revenait à un liard et quelque chose ; ce qui est en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendus de proche en proche.

Les sciences et les beaux-arts ne pouvaient avoir que des commencements bien faibles dans ces vastes pays tout sauvages encore. Éginhard, secrétaire de Charlemagne, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut, par la force de son génie, combien les belles-lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'Occident, qui n'est pas encore formé. Alevin, cet Anglais alors fameux, et Pierre de Pise, qui enseigna un peu de grammaire à Charlemagne, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France ; et ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérants francs n'avait cultivé aucun art. Ces Gaulois préten-

daient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les Romains. La musique grégorienne, qu'on attribue à saint Grégoire, surnommé *le Grand*, n'était pas sans mérite, et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'usage des anciennes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli. Charlemagne, dans un de ses voyages en Italie, les obligea de se conformer à la musique de leurs maîtres. Le pape Adrien leur donna des livres de chant notés ; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soissons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge sonnante dans les villes de son empire, et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit. Le présent que le calife Aaron-al-Raschid fit à Charlemagne d'une horloge sonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des sciences de l'esprit, de la saine philosophie, de la physique, de l'astronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues ? elles ne viennent que de nous.

On comptait encore par nuits, et de là vient qu'en Angleterre on dit encore *sept nuits*, pour signifier une semaine, et *quatorze nuits* pour deux semaines. La langue romance commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol, et de l'italien. Il dura jusqu'au temps de Frédéric II, et on le parle encore dans quelques villages des Grisons, et vers la Suisse.

Les vêtements, qui ont toujours changé en Occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, où la saie était couverte d'un manteau souvent doublé de pelleterie. On tirait, comme aujourd'hui, ces fourrures du Nord, et surtout de la Russie. La chaussure des Romains s'était conservée. On remarque que Charlemagne se couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins, comme en usent encore les montagnards d'Écosse, seul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'est conservé jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XX.

De la religion du temps de Charlemagne.

Si nous tournons à présent les yeux sur les MAUX que les hommes s'attirèrent quand ils firent

¹ Rollin.

de la religion un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les abus de ces usages, la querelle des *Iconoclastes* et des *Iconolâtres* est d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'impératrice Irène, tutrice de son malheureux fils Constantin Porphyrogénète, pour se frayer le chemin à l'empire, flatte le peuple et les moines, à qui le culte des images, proscrit par tant d'empereurs depuis Léon-l'Isaurien, plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On avait persuadé à Irène que, pour gouverner son époux, il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L'empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. Irène, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble, en 786, le second concile de Nicée, septième concile œcuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, secrétaire d'état, nommé Taraise. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l'évêché sans passer par les autres grades ; mais alors cette coutume ne subsistait plus.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape Adrien est très remarquable : il n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche ; il proteste seulement avec modestie, dans ses lettres à Irène, contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste pour qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile¹. Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainsi que ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il assure avoir été données par Pepin et par Charlemagne. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel président les légats du pape et ce ministre patriarche, rétablit le culte des images.

C'est une chose avouée de tous les sages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cent cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fausses, beaucoup de miracles dont le récit scandaliserait dans nos jours, beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par Charlemagne, et par les Églises de France, quel fut l'embarras du pape ! Charles s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire

écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans lesquels ce culte est anathématisé. Ces livres sont écrits dans un latin assez pur : ils font voir que Charlemagne avait réussi à faire revivre les lettres ; mais ils font voir aussi qu'il n'y a jamais eu de dispute théologique sans invectives. Le titre même est une injure. « Au nom de notre Seigneur « et Sauveur Jésus-Christ, commence le livre de « l'illustrissime et excellentissime Charles, etc., « contre le synode impertinent et arrogant tenu « en Grèce pour adorer des images. » Le livre était attribué par le titre au roi Charles, comme on met sous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés : il est certain que tous les peuples des royaumes de Charlemagne regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Ce prince, en 794, assembla un concile à Francfort, auquel il présida selon l'usage des empereurs et des rois : concile composé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un consentement unanime le service (*servitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de tous ces différends ; car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes : et plus d'un royaume a été bouleversé pour un malentendu.

Tandis que le pape Adrien envoyait en France les actes du second concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins opposés à ce concile ; et on le presse au nom de Charles de déclarer hérétiques l'empereur de Constantinople et sa mère. On voit assez par cette conduite de Charles qu'il voulait se faire un nouveau droit de l'hérésie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée, qu'il adoptait, et Charlemagne qu'il ménageait, prit un tempérament politique, qui devrait servir d'exemple dans toutes ces malheureuses disputes qui ont toujours divisé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par là réfute le roi sans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très raisonnable chez les Germains à peine sortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore grossiers, qui n'avaient ni sculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes et à faire servir la religion à ses intérêts, il écrit à Charlemagne : « Je ne puis déclarer Irène et son « fils hérétiques après le concile de Nicée ; mais « je les déclarerai tels, s'ils ne me rendent les « biens de Sicile. »

¹ Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour Irène et pour Taraise. Voltaire a fort adouci le scandale de la conduite plus politique que religieuse d'Adrien. Voyez Fleuri, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers siècles. K.

On voit la même politique intéressée de ce pape dans une dispute encore plus délicate, et qui seule eût suffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu savoir si le *Saint-Esprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* seulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père*. Ensuite en Espagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils* : c'était la croyance de presque tout l'empire de Charles. Ces mots du Symbole attribué aux apôtres, *qui ex Patre Filioque procedit*, étaient sacrés pour les Français ; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On presse, de la part de Charlemagne, le pape de se déclarer. Cette question, décidée avec le temps par les lumières de l'Église romaine infallible, semblait alors très obscure. On citait des passages des pères, et surtout celui de saint Grégoire de Nice, où il est dit « qu'une personne est cause, et l'autre « vient de cause : l'une sort immédiatement de la « première, l'autre en sort par le moyen du Fils, « par lequel moyen le Fils se réserve la propriété « d'unique, sans exclure l'Esprit Saint de la « lation du Père. »

Ces autorités ne parurent pas alors assez claires. Adrien 1^{er} ne décida rien : il savait qu'on pouvait être chrétien sans pénétrer dans la profondeur de tous les mystères. Il répond qu'il ne condamne point le sentiment du roi, mais ne change rien au Symbole de Rome. Il apaise la dispute en ne la jugeant pas, et en laissant à chacun ses usages. Il traite, en un mot, les affaires spirituelles en prince ; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Dès-lors la politique profonde des papes établissait peu à peu leur puissance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui sous le nom de *fausses décrétales*. C'est, dit-on, un Espagnol nommé Isidore Mercator, ou Piscator, ou Peccator, qui les digère. Ce sont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves incontestables qu'elles furent composées par un Algeram, abbé de Senones, évêque de Metz : elles sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur ? Dans ces fausses décrétales on suppose d'anciens canons qui ordonnent qu'on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape, et que toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres, on leur suppose des écrits. Il est vrai que tout étant de ce mauvais style du huitième siècle, tout étant plein de fautes contre l'histoire et la géographie, l'artifice était grossier ;

mais c'étaient des hommes grossiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naissance du christianisme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les *vers sibyllins*, les livres d'*Hermas*, les *Constitutions apostoliques*, et mille autres écrits que la saine critique a réprochés. Il est triste que pour enseigner la vérité on ait si souvent employé des actes de faussaire.

Ces fausses décrétales ont abusé les hommes pendant huit siècles ; et enfin, quand l'erreur a été reconnue, les usages établis par elles ont subsisté dans une partie de l'Église : l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'Occident étaient des seigneurs temporels, et possédaient plusieurs terres en fief ; mais aucun n'était souverain indépendant. Les rois de France nommaient souvent aux évêchés ; plus hardis en cela et plus politiques que les empereurs des Grecs et que les rois de Lombardie, qui se contentaient d'interposer leur autorité dans les élections.

Les premières églises chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées avaient pris insensiblement le titre d'évêque, d'un mot grec dont les Grecs appelaient les gouverneurs de leurs colonies, et qui signifie *inspecteur*. Les anciens de ces assemblées se nommaient prêtres ; d'un autre mot grec qui signifie *vicillard*.

Charlemagne, dans sa vieillesse, accorda aux évêques un droit dont son propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que, dans le code rédigé sous Théodose, une loi portait que si de deux séculiers en procès l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, passe chez tous les critiques pour supposée. C'est la dernière du code Théodosien ; elle est sans date, sans nom de consuls. Elle a excité une guerre civile sourde entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire ; mais comme en ce temps-là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui, seuls étant un peu instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Ainsi que les évêques disputaient l'autorité aux séculiers, les moines commençaient à la disputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de Marculfe était bien souvent mise en usage : « Moi, pour le « repos de mon âme, et pour n'être pas placé « après ma mort parmi les boues, je donne à tel « monastère, etc. » On crut, dès le premier siècle de l'Église, que le monde allait finir ; on se fon-

« dait sur un passage de saint Luc, qui met ces paroles dans la bouche de Jésus-Christ : « Il y aura « des signes dans le soleil, dans la lune, et dans « les étoiles ; les nations seront consternées ; la « mer et les fleuves feront un grand bruit ; les « hommes sècheront de frayeur dans l'attente de « la révolution de l'univers ; les puissances des « cieux seront ébranlées, et alors ils verront le « fils de l'homme venant dans une nuée avec une « grande puissance et une grande majesté. Lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que « le royaume de Dieu est proche. Je vous dis en « vérité, en vérité, que cette génération ne finira « point sans que ces choses soient accomplies. »

Plusieurs personnages pieux, ayant toujours pris à la lettre cette prédiction non accomplie, en attendaient l'accomplissement : ils pensaient que l'univers allait être détruit, et voyaient clairement le jugement dernier, où Jésus-Christ devait venir dans les nuées. On se fondait aussi sur l'épître de saint Paul à ceux de Thessalonique, qui dit : « Nous qui sommes vivants, nous serons emportés « dans l'air au-devant de Jésus. » De là toutes ces suppositions de tant de prodiges aperçus dans les airs. Chaque génération croyait être celle qui devait voir la fin du monde, et cette opinion se fortifiant dans les siècles suivants, on donnait ses terres aux moines comme si elles eussent dû être préservées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots : *Adventante mundi vespero.*

Des abbés bénédictins, long-temps avant Charlemagne, étaient assez puissants pour se révolter. Un abbé de Fontenelle avait osé se mettre à la tête d'un parti contre Charles Martel, et assembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux : exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de Charles Martel.

Avant ce temps on voit un abbé de Saint-Remi de Reims, et l'évêque de cette ville susciter une guerre civile contre Childébert, au sixième siècle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puissants.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'esclaves. On reproche à l'abbé Aleuin d'en avoir eu jusqu'à vingt mille. Ce nombre n'est pas incroyable. Aleuin possédait plusieurs abbayes, dont les terres pouvaient être habitées par vingt mille hommes. Ces esclaves, connus sous le nom de *serfs*, ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes quand il l'ordonnait ; ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine, et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait, à la vérité, reprocher à ces

bénédictins de violer, par leurs richesses, leur vœu de pauvreté ; car ils ne font point expressément ce vœu : ils ne s'engagent, quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur *abbé*. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent ensuite cultiver par des serfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent ; ils furent les seuls qui conservèrent les livres en les copiant ; et enfin, dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque allait au combat avec ses serfs. Charlemagne, dans une lettre à Frastade, une de ses femmes, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui dans une bataille contre les Avars, peuples descendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent l'Autriche. Je vois de son temps quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les conduire lui-même. Il est vrai qu'en 805 un parlement se plaignit à Charlemagne du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors, mais inutilement, aux ministres de l'autel d'aller aux combats.

Il n'était pas permis de se dire clerc sans l'être, de porter la tonsure sans appartenir à un évêque : de tels clercs s'appelaient *acéphales*. On les punissait comme vagabonds. On ignorait cet état, aujourd'hui si commun, qui n'est ni séculier, ni ecclésiastique. Le titre d'abbé, qui signifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès lors le bâton pastoral que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu'ils les condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs de faire brûler les yeux ; et il fallut qu'un concile leur défendit cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

CHAPITRE XXI.

Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.

La messe était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène, un festin nocturne ; ensuite, la majesté du culte

augmentant avec le nombre des fidèles, cette assemblée de nuit se changea en une assemblée du matin : la messe devint à peu près ce qu'est la grand'messe aujourd'hui. Il n'y eut, jusqu'au seizième siècle, qu'une messe commune dans chaque église. Le nom de *synaxe* qu'elle a chez les Grecs, et qui signifie *assemblée*, les formules qui subsistent et qui s'adressent à cette assemblée, tout fait voir que les messes privées durent être long-temps inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette commune prière, avait le nom de *missa* chez les Latins, parce que, selon quelques uns, on renvoyait, *mittebantur*, les pénitents qui ne communiaient pas; et, selon d'autres, parce que la communion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'église.

Il semble qu'on devrait savoir la date précise des établissements de nos rites : mais aucune n'est connue. On ne sait en quel temps commença la messe telle qu'on la dit aujourd'hui ; on ignore l'origine précise du baptême par aspersion, de la confession auriculaire, de la communion avec du pain azyme, et sans vin ; on ne sait qui donna le premier le nom de sacrement au mariage, à la confirmation, à l'onction qu'on administre aux malades.

Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des messes particulières. Les hommes puissants eurent des aumôniers ; Agobard, évêque de Lyon, s'en plaint au neuvième siècle. Denys-le-Petit, dans son *Recueil des canons*, et beaucoup d'autres, confirment que tous les fidèles communiaient à la messe publique. Ils apportaient, de son temps, le pain et le vin que le prêtre consacrait ; chacun recevait le pain dans ses mains. Ce pain était fermenté comme le pain ordinaire ; il y avait très peu d'églises où le pain sans levain fût en usage : on donnait ce pain aux enfants comme aux adultes. La communion sous les deux espèces était un usage universel sous Charlemagne ; il se conserva toujours chez les Grecs, et dura chez les Latins jusqu'au douzième siècle : on voit même que dans le treizième il était encore pratiqué quelquefois. L'auteur de la relation de la victoire que remporta Charles d'Anjou sur Mainfroi, en 1264, rapporte que ses chevaliers communiaient avec le pain et le vin avant la bataille. L'usage de tremper le pain dans le vin s'était établi avant Charlemagne ; celui de sucer le vin avec un chalumeau, ou un siphon de métal, ne s'introduisit qu'environ deux cents ans après, et fut bientôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent selon la conjoncture des temps, et selon la prudence des pasteurs, ou selon le caprice, comme tout change.

L'Église latine était la seule qui priaît dans une

langue étrangère, inconnue au peuple. Les inondations des barbares qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes en étaient cause. Les Latins étaient encore les seuls qui conférassent le baptême par la seule aspersion : indulgence très naturelle pour des enfants nés dans les climats rigoureux du septentrion, et convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu'on donnait aux enfants, n'étaient pas les mêmes : cette différence était indiquée par la nature.

La confession auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs se confessassent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny, en 565 ; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément. Les abbés soumièrent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l'Occident ; car, lorsque les barbares embrassèrent le christianisme, les abus et les scandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie en Orient, sous le patriarche Nectaire, à la fin du quatrième siècle ; mais souvent les pécheurs publics faisaient des pénitences publiques dans les églises d'Occident, surtout en Espagne, où l'invasion des Sarrasins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace, jusqu'au douzième siècle, de la formule de la confession, ni des confessionnaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion.

Vous observerez que la confession auriculaire n'était point reçue aux huitième et neuvième siècles dans les pays au-delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. Alcuin s'en plaint dans ses lettres. Les peuples de ces contrées semblent avoir eu toujours quelques dispositions à s'en tenir aux usages de la primitive Église, et à rejeter les dogmes et les coutumes que l'Église plus étendue jugea convenable d'adopter.

Aux huitième et neuvième siècles il y avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans l'Église grecque ; et on se confessait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les commandements de l'Église, qui ne sont bien connus qu'après le troisième concile de Latran, en 1215, imposèrent la nécessité de faire une fois l'année ce qui semblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de Charlemagne, il y avait des confesseurs dans les armées. Charles en avait un pour lui en titre d'office ; il s'appelait Valdou, et était abbé d'Augie près de Constance.

^a Que d'autres nomment le quatrième.

Il était permis de se confesser à un laïque, et même à une femme, en cas de nécessité^a. Cette permission dura très long-temps; c'est pourquoi Joinville dit qu'il confessa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'absolution, selon le pouvoir qu'il en avait. « Ce n'est pas tout à fait un sacrement, dit saint Thomas, mais c'est comme sacrement. »

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Égyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. Marc-Aurèle, en s'associant aux mystères de Cérès-Éléusine, se confessa à l'hierophante.

Cet usage, si saintement établi chez les chrétiens, fut malheureusement depuis l'occasion des plus funestes abus. La faiblesse du sexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confesseurs que de leurs époux. Presque tous ceux qui confessaient les reines se servirent de cet empire secret et sacré pour entrer dans les affaires d'état. Lorsqu'un religieux domina sur la conscience d'un souverain, tous ses confrères s'en prévalurent, et plusieurs employèrent le crédit du confesseur pour se venger de leurs ennemis. Enfin, il arriva que, dans les divisions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'absolution à ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'est ce qu'on a vu en France du temps du roi Henri IV; presque tous les confesseurs refusaient d'absoudre les sujets qui reconnaissaient leur roi. La facilité de séduire les jeunes personnes, et de les porter au crime dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très dangereux. Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poisons.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au nord plus loin que les conquêtes de Charlemagne. La Scandinavie, le Danemark, qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres serait celle qui attribuerait la puissance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves: ils n'avaient ni peintre ni sculpteur. Ils adoraient Odin, et ils se figuraient qu'après la mort le bonheur de l'homme consistait à boire, dans la salle d'Odin, de la bière dans le crâne de ses ennemis. On a encore de leurs anciennes chansons traduites, qui expriment cette idée. Il y avait long-temps que les peuples du Nord croyaient une autre vie. Les druides avaient en-

seigné aux Celtes qu'ils renaitraient pour combattre, et les prêtres de la Scandinavie persuadaient aux hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins grossière. Les Moscovites, aussi sauvages que le reste de la Grande-Tartarie, en savaient à peine assez pour être païens; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à Charlemagne, qui vendait si cher la connaissance du christianisme.

Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle leur avait été apportée par Constance Chlore, protecteur secret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point; l'ancien culte du pays eut le dessus encore long-temps. Quelques missionnaires des Gaules cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces insulaires. Le fameux Pélage, trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande, qu'on appelait Écosse, et l'Écosse connue alors sous le nom d'Albanie ou du pays des Pictes, avaient reçu aussi quelques semences du christianisme, étouffées toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine Colomban, né en Irlande, était du sixième siècle; mais il parait, par sa retraite en France et par les monastères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à faire, et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établissements riches et tranquilles qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction presque totale du christianisme dans l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, la tendresse conjugale l'y fit naître. Éthelbert, un des rois barbares anglo-saxons de l'heptarchie d'Angleterre, qui avait son petit royaume dans la province de Kent, où est Cantorbéry, voulut s'allier avec un roi de France. Il épousa la fille de Childbert, roi de Paris. Cette princesse chrétienne, qui passa la mer avec un évêque de Soissons, disposa son mari à recevoir le baptême, comme Clotilde avait soumis Clovis. Le pape Grégoire-le-Grand envoya Augustin, que les Anglais nomment Austin, avec d'autres moines romains, en 598. Ils firent peu de conversions; car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion; mais, favorisés par la reine, ils bâtirent un monastère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéry. Ses sujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, suivirent aisément l'exemple de leurs souverains. Cet Augustin n'eut pas de peine à se faire déclarer primat par Grégoire-le-Grand: il eût voulu même l'être des

^a Voyez les *Éclaircissements* (Mélanges, année 1765).

Gaules ; mais Grégoire lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juridiction que sur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéry, premier primate d'Angleterre. Il donna à l'un de ses moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rochester. On ne peut mieux comparer ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de Babylone, qu'on appelle évêques *in partibus infidelium*. Mais avec le temps, la hiérarchie d'Angleterre se forma. Les monastères surtout étaient très riches au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres ; d'où vient que l'on trouve parmi leurs saints de ce temps-là sept rois, sept reines, huit princes, seize princesses. Leurs chroniques disent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d'habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans des couvents, comme on en a usé en Espagne ; mais non pas qu'en effet ils aient, en santé, renoncé aux affaires publiques, pour vivre en cénobites.

CHAPITRE XXII.

Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.

Des comtes nommés par le roi rendaient sommairement la justice. Ils avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des lois, qui n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple, chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule, et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reste de l'Italie citerieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *viguier* ; sept assesseurs, *scabini* ; et un greffier, *notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenants faire les fonctions de juges.

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, *missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires ni ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort ni à aucun supplice ; car, si on en excepte la Saxe, où Charlemagne fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rébellion était puni de mort, et les rois s'en réservaient le jugement. La loi sa-

lique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre : elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainsi le plus de crimes ; mais on ne connaissait pas encore la question, la torture, usage dangereux, qui, comme on sait, ne sert que trop souvent à perdre l'innocent et à sauver le coupable.

Les lois saliques furent remises en vigueur par Charlemagne. Parmi ces lois saliques, il s'en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples barbares. Le Franc qui avait tué un citoyen romain ne payait que mille cinquante deniers ; et le Romain payait pour le sang d'un Franc deux mille cinq cent deniers.

Dans les causes criminelles indécises, on se purgeait par serment. Il fallait non seulement que la partie accusée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties opposaient serment à serment, on permettait quelquefois le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

^a Ces combats étaient appelés *le jugement de Dieu* ; c'est aussi le nom qu'on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accusés étaient soumis à l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, ou du fer ardent. Le célèbre Étienne Baluze a rassemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la messe ; on y communiait l'accusé. On bénissait l'eau froide, on l'exorcisait ; ensuite l'accusé était jeté garrotté dans l'eau. S'il tombait au fond, il était réputé innocent ; s'il surnageait, il était jugé coupable. M. de Fleuri, dans son *Histoire ecclésiastique*, dit que c'était une manière sûre de ne trouver personne criminel. J'ose croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocents. Il y a bien des gens qui ont la poitrine assez large et les poumons assez légers pour ne point enfoncer, lorsqu'une grosse corde qui les lie par plusieurs tours fait avec leur corps un volume moins pesant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuse coutume, proscrire depuis dans les grandes villes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très souvent assujéti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisait passer pour sorciers ; car rien ne dure si longtemps que la superstition ; et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

^a Voyez le chapitre des Duels, ci-après, chap. c

Le jugement de Dieu par l'eau chaude s'exécutait en faisant plonger le bras nu de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante ; il fallait prendre au fond de la cuve un anneau bénit. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scellait le sac de son cachet ; et si , trois jours après, il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure , l'innocence était reconnue.

Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine Teutberge, bru de l'empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère, moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau bénit sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu sans péril pendant quelques secondes : j'en ai vu des exemples. Ces secrets étaient alors d'autant plus communs qu'ils étaient plus nécessaires. Mais il n'en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que, dans ces étranges jugements, on faisait subir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu'on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était destinée particulièrement à la conviction de l'adultère. Ces coutumes sont plus anciennes, et se sont étendues plus loin qu'on ne pense.

Les savants n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des dieux Paliques, on écrivait son serment qu'on jetait dans un bassin d'eau, et que si le serment surnageait, l'accusé était absous. Le temple de Trézène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encore au bout de l'Orient, dans le Malabar et dans le Japon, des usages semblables, fondés sur la simplicité des premiers temps, et sur la superstition commune à toutes les nations. Ces épreuves étaient autrefois autorisées en Phénicie, qu'on voit dans le *Pentateuque* que lorsque les Juifs errèrent dans le désert, ils faisaient boire d'une eau mêlée avec de la cendre à leurs femmes soupçonnées d'adultère. Les coupables ne manquaient pas sans doute d'en crever, mais les femmes fidèles à leurs maris buvaient impunément. Il est dit, dans l'Évangile de saint Jacques, que le grand-prêtre ayant fait boire de cette eau à Marie et à Joseph, les deux époux se réconcilièrent.

La troisième épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dans la main l'espace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres ; aussi je ne vois personne qui s'y soit soumis dans ces siècles grossiers. On veut savoir qui de l'Église grecque ou de la latine établit ces usages la première. On voit

des exemples de ces épreuves à Constantinople jusqu'au treizième siècle, et Pachimère dit qu'il en a été témoin. Il est vraisemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces superstitions orientales.

À l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfants pouvait en adopter. Les époux pouvaient se répudier en justice ; et, après le divorce, il leur était permis de passer à d'autres noces. Nous avons dans Marculfe le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et ce qui n'en est pas moins vrai, c'est qu'au livre deuxième de ces formules de Marculfe, on trouve que rien n'était plus permis ni plus commun que de déroger à cette fameuse loi salique, par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait sa fille devant le comte ou le commissaire, et on disait : « Ma « chère fille, un usage ancien et impie ôte parmi « nous toute portion paternelle aux filles ; mais « ayant considéré cette impiété, j'ai vu que, « comme vous m'avez été donnés tous de Dieu éga- « lement, je dois vous aimer de même : ainsi, ma « chère fille, je veux que vous héritiez par por- « tion égale avec vos frères dans toutes mes « terres, etc. »

On ne connaissait point chez les Francs, qui vivaient suivant la loi salique et ripuaire, cette distinction de nobles et de roturiers, de nobles de nom et d'armes, et de nobles *ab avo*, ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens, les libres et les serfs, à peu près comme aujourd'hui dans les empires mahométans, et à la Chine. Le terme *nobilis* n'est employé qu'une seule fois dans les Capitulaires, au livre cinquième, pour signifier les officiers, les comtes, les centeniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées selon leur droit municipal. Les tributs qu'elles payaient au souverain consistaient en *foderum, paratum, mansionaticum*, fourrages, vivres, meubles de séjour. Les empereurs et les rois entretenaient long-temps leurs cours avec leurs domaines, et ces droits étaient payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reste un capitulaire de Charlemagne concernant ses métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ses troupeaux. Un des grands biens de la campagne consistait en abeilles, ce qui prouve que beaucoup de terres restaient en friche. Enfin les plus grandes choses et les plus petites de ce temps-là nous font voir des lois, des mœurs, et des usages, dont à peine il reste des traces.

CHAPITRE XXIII.

Louis-le-Faible, ou le Débonnaire, déposé par ses enfants et par des prélats

L'histoire des grands événements de ce monde n'est guère que l'histoire des crimes. Il n'est point de siècle que l'ambition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine Charlemagne est-il au tombeau, qu'une guerre civile désole sa famille et l'empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est que Bernard, roi d'Italie, est le chef de la maison carlovingienne, comme né du fils aîné de Charlemagne. Ces évêques se servent de ce roi Bernard pour exciter une guerre civile. On en voit assez la véritable raison dans cette fureur de remuer et dans cette frénésie d'ambition, qui s'autorise toujours des lois mêmes faites pour les réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues ; l'empereur et Bernard, l'oncle et le neveu, lèvent des armées. On est près d'en venir aux mains à Châlons-sur-Saône ; mais le parti de l'empereur gagne, par argent et par promesses, la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'est-à-dire on veut tromper. Le roi est assez imprudent pour venir dans le camp de son oncle. Louis, qu'on a nommé *le Débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faiblesse, fait crever les yeux à son neveu, qui lui demandait grâce à genoux. (819) Le malheureux roi meurt dans les tourments du corps et de l'esprit, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava sur son tombeau : *Ci git Bernard de sainte mémoire*. Il semble que le nom de *saint* en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors Louis fait tondre et enfermer dans un monastère trois de ses frères, dans la crainte qu'un jour le sang de Charlemagne, trop respecté en eux, ne suscitât des guerres. Ce ne fut pas tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de Bernard, que ce roi misérable avait dénoncés à son oncle, sous l'espoir de sa grâce. Ils éprouvent le même supplice que le roi : les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence : on les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre : la déposition ou l'exil sont leur seul châtement. Louis ménageait l'Église ; et l'Église lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en donnant des royaumes à ses enfants ; et n'ayant ni le courage d'esprit de son père, ni l'autorité que ce courage donne, il s'exposait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant associé à l'empire son fils aîné, Lothaire,

donné l'Aquitaine au second, nommé Pepin, la Bavière à Louis, son troisième fils, il lui restait un jeune enfant d'une nouvelle femme. C'est ce Charles-le-Chauve, qui fut depuis empereur. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans états cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des sources du malheur de Louis-le-Faible, et de tant de désastres plus grands qui depuis ont affligé l'Europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la puissance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Vala, abbé de Corbie, son parent par bâtardise, commença cette scène mémorable. C'était un homme furieux par zèle ou par esprit de faction, ou par tous les deux ensemble ; et l'un de ces chefs de parti, qu'on a vus si souvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l'esprit de la règle.

Dans un parlement tenu en 829, à Aix-la-Chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient seigneurs de grandes terres, ce Vala reproche publiquement à l'empereur tous les désordres de l'état. *C'est vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable*. Il parle ensuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de sédition. Il ose accuser l'impératrice Judith d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conséquent l'état, sous prétexte du bien de l'état même.

Enfin l'empereur irrité renvoie Vala dans son monastère, d'où il n'eût jamais dû sortir. Il se resout, pour satisfaire sa femme, à donner à son fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suisses, et la Franche-Comté.

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs, ainsi que je l'ai remarqué de la Chine ; les trois enfants de l'empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne se seraient point révoltés contre leur père, qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

D'abord ils se plaignirent : aussitôt l'abbé de Corbie se joint à l'abbé de Saint-Denis, plus factieux encore, et qui, ayant les abbayes de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés, pouvait lever des troupes, et en leva ensuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines, poussent les princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à Dieu et à l'Église ceux qui ne seront pas de leur parti. En vain Louis-le-Débonnaire, au lieu d'assembler des armées, convoque quatre conciles, dans lesquels on fait de bonnes et d'inutiles lois. Ses trois fils pren-

nent les armes. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu trois enfans soulevés ensemble contre leur père. L'empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'évêques, d'abbés, et de moines. Mais du côté des princes est le pape Grégoire IV, dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt des papes d'abaisser les empereurs. Déjà Étienne, prédécesseur de Grégoire, s'était installé dans la chaire pontificale, sans l'agrément de Louis-le-Débonnaire. Brouiller le père avec les enfans semblait le moyen de s'agrandir sur leurs ruines. Le pape Grégoire vient donc en France, et menace l'empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'osait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ses biens par la seule excommunication ; mais on croyait rendre un homme exécrationnable, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

(829) Les évêques du parti de l'empereur se servent de leur droit, et font dire courageusement au pape : *Si excommunicaturus veniet, excommunicatus abibit* : « S'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même. » Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant, à la vérité, de pape, mais en même temps de frère. Grégoire, plus fier encore, leur mande : « Le terme de frère sent trop l'égalité, tenez-vous-en à celui de pape : reconnaissez ma supériorité ; sachez que l'autorité de ma chaire est au-dessus de celle du trône de Louis. » Enfin il étudie dans cette lettre le serment qu'il a fait l'empereur.

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans son camp. Il y a le même avantage que Louis avait eu autrefois sur Bernard. Il séduit ses troupes, ou il souffre qu'elles soient séduites ; il trompe Louis, ou il est trompé lui-même par les rebelles, au nom desquels il porte la parole. A peine le pape est-il sorti du camp, que la nuit même la moitié des troupes impériales passe du côté de Lothaire, son fils (850). Cette désertion arriva près de Bâle, sur les confins de l'Alsace, et la plaine où le pape avait négocié s'appelle encore le *champ du mensonge*, nom qui pourrait être commun à plusieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme Judith, objet de leur haine. Il leur livre son fils Charles, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme sous Clovis et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne serais point surpris qu'on eût fait périr Judith et son fils, et même l'empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l'impératrice, de la mettre en prison en Lom-

bardie, de renfermer le jeune Charles dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu'en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé Vala, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et Vala se renferma dans un monastère en Italie.

Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Église, qui défendait de porter les armes et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

(855) Louis est intimidé : il a la lâcheté de descendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé Ebbon, tiré de la condition servile, élevé à cette dignité par Louis même, malgré les lois, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame de Soissons. Son fils Lothaire, présent, y jouit de l'humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter son baudrier, son épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. Louis, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y soumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit dans lequel il s'accuse de sacrilège et d'homicide. Le malheureux lit posément la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi saint. On dresse un procès-verbal de toute cette action : monument encore subsistant d'insolence et de bassesse. Dans ce procès-verbal on ne daigne pas seulement nommer Louis du nom d'empereur : il y est appelé « *Dominus Ludovicus*, noble homme, vénérable homme ; » c'est le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroisse.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entreprises extraordinaires. Cette pénitence de Louis fut autorisée par le souvenir d'un certain roi visigoth, nommé Vamba, qui régnait en Espagne, en 684. C'est le même qui avait été oint à

son couronnement. Il devint imbécile, et fut soumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était mis dans un cloître. Son successeur, Hervique, avait reconnu qu'il tenait sa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme si un exemple pouvait justifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur Théodose ; mais elle fut bien différente. Il avait fait massacrer quinze mille citoyens à Thessalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très faussement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples, qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. Saint Ambroise fit une très belle action en lui refusant l'entrée de l'église, et Théodose en fit une très sage d'apaiser un peu la haine de l'empire, en s'abstenant d'entrer dans l'église pendant huit mois. Est-ce une satisfaction pour le forfait le plus horrible dont jamais un souverain se soit souillé, d'être huit mois sans entendre la grand'messe ?

Louis fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours ; mais ses trois enfants disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne.

(854) Transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, Louis et Pepin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons est anathématisée par une autre à Thionville ; mais il n'en coûta à l'archevêque de Reims que la perte de son siège ; encore fut-il jugé et déposé dans la sacristie : l'empereur l'avait été en public au pied de l'autel. Quelques évêques furent déposés aussi. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage.

Bientôt après, un de ces mêmes enfants qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente, auprès de Mayence, en disant : « Je pardonne à Louis ; mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort. » (20 juin 840.)

Il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de Pepin et de Charlemagne à l'Église de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent sur cette confirmation, et sur les dons qu'elle ratifie. Il est difficile de croire que Charlemagne et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne, et la Corse, pays sur lesquels ils n'avaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps Louis eût-il donné la Sicile, qui appar-

tenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes ?

CHAPITRE XXIV.

État de l'Europe après la mort de Louis-le-Débonnaire ou le Faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

Après la mort du fils de Charlemagne, son empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'Alexandre, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même : les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père se soient voulu exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frère. Lothaire, empereur voulait tout. Charles-le-Chauve, roi de France, et Louis, roi de Bavière, s'unissent contre lui. Un fils de Pepin, ce roi d'Aquitaine, fils du Débonnaire, et devenu roi après la mort de son père, se joint à Lothaire. Ils désolent l'empire ; ils l'épuisent de soldats (844). Enfin deux rois contre deux rois, dont trois sont frères, et dont l'autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai, dans l'Auxerrois, dont l'horreur est digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu'il y périt cent mille hommes (842). Il est vrai que ces auteurs ne sont pas contemporains, et que du moins il est permis de douter que tant de sang ait été répandu. L'empereur Lothaire fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut observer seulement que les évêques qui avaient combattu dans l'armée de Charles et de Louis firent jeûner leurs troupes et prier Dieu pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. Lothaire donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de Charlemagne.

Le vainqueur des Saxons les avait assujettis au christianisme, comme un frein nécessaire. Quelques révoltes, et de fréquents retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. Lothaire, pour se les attacher, leur donne une liberté entière de conscience. La moitié du pays redevint idolâtre, mais fidèle à son roi. Cette conduite, et celle de Charlemagne, son grand-père, firent voir aux hommes combien diversement les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts font toujours la destinée de la terre. Un Franc, un Salien avait fondé le royaume de France ; un fils du maire ou majordome, Pepin, avait fondé l'empire franc. Trois frères le divisèrent à jamais.

Ces trois enfants dénaturés, Lothaire, Louis de Bavière, et Charles-le-Chauve, après avoir versé tant de sang à Fontenai, démembrent enfin l'empire de Charlemagne par la fameuse paix de Verdun. Charles II, surnommé *le Chauve*, eut la France; Lothaire, l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suisse, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; Louis de Bavière, ou le Germanique, eut l'Allemagne (843).

C'est à cette époque que les savants dans l'histoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'est alors que l'Allemagne a ses lois particulières; c'est l'origine de son droit public, et en même temps de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans son partage par des querelles ecclésiastiques, autant que par les divisions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'est au milieu de ces discordes que Charles-le-Chauve, premier roi de la seule France, et Louis-le-Germanique, premier roi de la seule Allemagne, assemblèrent un concile à Aix-la-Chapelle contre Lothaire; et ce Lothaire est le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèrent Lothaire déchu de son droit à la couronne, et ses sujets déliés du serment de fidélité. « Promettez-vous de mieux gouverner que lui? disent-ils aux deux frères Charles et Louis. Nous le promettons, répondirent les deux rois. Et nous, dit l'évêque qui présidait, nous vous permettons par l'autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place. » Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes, on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'Empire. Ils s'étaient rendus puissants, à la vérité, mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instruments dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que, quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer Charles-le-Chauve, roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à Louis de Bavière. Ces monarques, aussi méchants rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l'un l'autre, se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend, c'est l'aveu que fait Charles-le-Chauve, dans un écrit qu'il daigna publier contre l'archevêque de Sens: « Au moins, cet ar-

« chevêque ne devait pas me déposer avant que j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi; il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtement. » La race de Charlemagne, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à Lothaire, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils Louis, qui vient juger dans Rome le pape Sergius II. Le pontife comparait, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même Lothaire, déposé par ses évêques. Lothaire même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, « pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du saint-siège. »

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-Chapelle quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différents partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques, qui périssaient les armes à la main. Hugues, un des fils de Charlemagne, forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de Saint-Quentin, fut tué devant Toulouse, avec l'abbé de Ferrière: deux évêques y furent faits prisonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères, Lothaire, Charles, et Louis, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions et de guerre.

(855) L'empereur Lothaire, après avoir bouleversé l'Europe sans succès et sans gloire, se sentant affaibli, vint se faire moine dans l'abbaye de Prüm. Il ne vécut dans le froc que six jours, et mourut imbécile après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troisième empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les secousses d'un grand tremblement.

Un autre Lothaire, fils de cet empereur, donna le nom de Lotharinge à une assez grande étendue de pays, nommée depuis, par contraction, Lor-

raine, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse, et la mer. Le Brabant fut appelé la Basse-Lorraine ; le reste fut connu sous le nom de la Haute. Aujourd'hui, de cette Haute-Lorraine il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un second fils de l'empereur Lothaire, nommé Charles, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence, et du Languedoc. Cet état composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme Salomon, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne ; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. Louis, second fils de Lothaire, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome, Sergius II, en 855. Il ne résidait point à Rome ; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de Charlemagne, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les ducs de Bénévent, qui possédaient alors un état considérable.

Après sa mort, arrivée en 875, si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de Charlemagne, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'empire. Louis de Germanie, aîné de la maison de Charlemagne, devait succéder à son neveu, mort sans enfants ; mais des troupes et de l'argent firent les droits de Charles-le-Chauve. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. Réginus, les Annales de Metz et de Fulde, assurent qu'il acheta l'empire du pape Jean VIII. Le pape non seulement se fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'empire en souverain ; et Charles le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape ; ainsi qu'il avait protesté auparavant en France, en 859, qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir.

Sous lui, l'empire romain était donc composé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoisonné par son médecin, un Juif, nommé Sédécias ; mais personne n'a jamais dit par quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître ? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune ? Aucun auteur ne parle du supplice de ce médecin : il faut donc douter de l'empoisonnement, et faire réflexion seulement que l'Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de choisir pour leurs médecins des Juifs et des Arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d'empire romain ; et Louis-le-Bègue, roi de France, fils de Charles-le-Chauve, le disputait aux autres descendants de Charlemagne ; c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolette, un marquis de Toscane, investis de ces états par Charles-le-Chauve, se saisirent du pape Jean VIII, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, disaient-ils, à donner l'empire au roi de Bavière, Carloman, l'aîné de la race de Charlemagne. Non seulement le pape Jean VIII était ainsi persécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait, en 877, de payer vingt-cinq mille livres pesant d'argent, aux mahométans possesseurs de la Sicile et du Garillan : c'était l'argent dont Charles-le-Chauve avait acheté l'empire. Il passa bientôt des mains du pape en celles des Sarrasins ; et le pape même s'obligea, par un traité authentique, à leur en payer autant tous les ans.

Cependant ce pontife, tributaire des musulmans, et prisonnier dans Rome, s'échappa, s'embarqua, et passe en France. Il vient sacrer empereur Louis-le-Bègue, dans la ville de Troyes, à l'exemple de Léon III, d'Adrien, et d'Étienne III, persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous Charles-le-Gros, empereur et roi de France, la désolation de l'Europe redoubla. Plus le sang de Charlemagne s'éloignait de sa source, et plus il dégénérait. (887) Charles-le-Gros fut déclaré incapable de régner par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Mayence, dans une diète convoquée par lui-même. Ce ne sont point ici des évêques qui, en servant la passion d'un prince, semblent disposer d'une couronne ; ce furent les principaux seigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de Charles-le-Gros était affaibli ; il le fut toujours sans doute, puisqu'il se mit au point d'être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour subsistance que la charité de l'archevêque de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la succession était compté pour rien, puis que Arnould, bâtard de Carloman, fils de Louis-le-Bègue, fut déclaré empereur, et qu'Eudes ou Odon, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni droit de naissance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du plus faible, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute cette histoire n'est que celle de quelques capitaines barbares qui disputaient avec des évêques la domination sur des serfs imbeciles. Il manquait aux hommes deux

choses nécessaires pour se soustraire à tant d'horreurs, la raison et le courage.

CHAPITRE XXV.

Des Normands vers le neuvième siècle.

Tout étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitants des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands, hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le quatrième siècle, ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que, resserrés sous Charlemagne, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de Louis-le-Débonnaire, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtiments, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage, et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 845 ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, ils partageaient entre eux les femmes et les filles, prenant jusqu'aux enfants pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigents. Les habitants des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844, ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presque à la fois en Angleterre, en France, et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Espagne; car il n'y eut nulle mesure prise par les

Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Espagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corsaires sans ordre: c'était une flotte de six cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemark, nommé Éric, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de se rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corsaires, à qui les histoires donnent le nom de Régnier. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portassent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pille Rouen une seconde fois, et vient jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Parisiens, qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville; et les Normands n'y trouvèrent que des maisons de bois, qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi, Charles-le-Chauve, retranché à Saint-Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il est croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé long-temps des marques, *marcas*, qui valaient environ un de nos demi-écus. On est indigné quand on lit dans nos auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite pour avoir pillé l'église de Saint-Germain-des-Prés. Ni les peuples, ni leurs saints, ne se défendirent; mais les vaincus se donnent toujours la honteuse consolation de supposer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Charles-le-Chauve, en achetant ainsi la paix, ne faisait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, et s'ôter celui de la soutenir. Les Normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bordeaux, qu'ils pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de Charlemagne, Pepin, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux; et alors la France, vers l'an 858, fut entièrement ravagée. Les Normands, fortifiés de tous ce qui se joignait à eux, désolèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées: tant l'art de fortifier les places et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient,

après le premier succès, presque rien qui arrêta leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissent avec de nouvelles forces.

Godefroy, prince de Danemark, à qui Charles-le-Gros céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénétra de la Hollande en Flandre; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

(885) Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, Odon ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

Sigefroy, chef des Normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d'art. Les Normands se servirent du bélier pour battre les murs. Cette invention est presque aussi ancienne que celle des murailles; car les hommes sont aussi industrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon sujet, pour observer que le cheval de Troie n'était précisément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier; et c'est ce que Pausanias nous apprend dans sa description de la Grèce. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non seulement le comte Eudes, mais encore leur évêque Goslin, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos, et une hache à sa ceinture, et ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité, pour le moins, que le comte Eudes, puisque ce fut à lui que Sigefroy s'était d'abord adressé pour entrer par sa permission dans Paris. Ce prélat mourut de ses fatigues au milieu du siège, laissant une mémoire respectable et chère, car s'il arma des mains que la religion réservait seulement au ministère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ses citoyens, dans la cause la plus juste, et pour la défense la plus nécessaire, première loi naturelle, qui est toujours au-dessus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être, si l'apothéose est due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour son pays, que tant d'hommes obscurs dont la vertu, s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Les Normands tinrent la ville assiégée une année

et demie: les Parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long siège la famine et la contagion qui en sont les suites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps, l'empereur Charles-le-Gros, roi de France, parut enfin à leur secours, sur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre*; mais il n'osa pas attaquer les Normands: il ne vint que pour acheter encore une trêve honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens et piller la Bourgogne, tandis que Charles alla dans Mayence assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévastations; mais, quoique ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième siècle de nouvelles terres, loin d'imposer une religion aux Romains, s'accoutumèrent aisément de la leur: ainsi les Turcs, en pillant l'empire des califes, se sont soumis à la religion mahométane.

Enfin, Rollon ou Raoul, le plus illustre de ces brigands du Nord, après avoir été chassé de Danemark, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à sa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ses compatriotes étaient déjà établis; mais, après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands savaient ruiner, mais qu'ils ne savaient pas asservir.

Rollon fut le seul de ces barbares qui cessa d'en mériter le nom, en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouen sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles et les tours. Rouen devint sa place d'armes; de là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, faisant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante sous le règne de Charles-le-Simple, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et par les barons, ses sujets, que par les Normands. Charles-le-Gros n'avait donné que de l'or aux barbares: Charles-le-Simple offrit à Rollon sa fille et des provinces.

(912) Rollon demanda d'abord la Normandie, et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda ensuite la Bretagne, on disputa: mais il fallut la céder encore avec des clauses que le plus fort explique toujours à son avantage. Ainsi la Bretagne, qui était tout à l'heure un royaume, devient un fief de la Neustrie; et la Neustrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie, du nom de ses

usurpateurs, fut un état séparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

L'archevêque de Rouen sut persuader à Rollon de se faire chrétien. Ce prince embrassa volontiers une religion qui affermissait sa puissance.

Les véritables conquérants sont ceux qui savent faire des lois. Leur puissance est stable ; les autres sont des torrents qui passent. Rollon, paisible, fut le seul législateur de son temps dans le continent chrétien. On sait avec quelle inflexibilité il rendit la justice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient jusque-là vécu que de rapine. Longtemps après lui, son nom prononcé était un ordre aux officiers de justice d'accourir pour réprimer la violence ; et de là est venu cet usage de la clameur de *haro*, si connue en Normandie. Le sang des Danois et des Francs mêlés ensemble produisit ensuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et la Sicile.

CHAPITRE XXVI.

De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred-le-Grand.

Les Anglais, ce peuple devenu puissant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par l'amour de ses propres lois et de la vraie liberté, qui consiste à n'obéir qu'aux lois, n'étaient rien alors de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des Romains que pour tomber sous celui de ces Saxons qui, ayant conquis l'Angleterre vers le sixième siècle, furent conquis au huitième par Charlemagne dans leur propre pays natal. (828) Ces usurpateurs partagèrent l'Angleterre en sept petits cantons malheureux, qu'on appela royaumes. Ces sept provinces s'étaient enfin réunies sous le roi Egbert, de la race saxonne, lorsque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, aussi bien que la France. On prétend qu'en 852, ils remontèrent la Tamise avec trois cents voiles. Les Anglais ne se défendirent guère mieux que les Francs. Ils payèrent comme eux leurs vainqueurs. Un roi, nommé Éthelbert, suivit le malheureux exemple de Charles-le-Chauve : il donna de l'argent ; la même faute eut la même punition. Les pirates se servirent de cet argent pour mieux subjuguier le pays. Ils conquièrent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux et défendus par leur situation, eussent dans leur gouvernement des vices bien essentiels, puisqu'ils furent toujours assujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévastations qui désolèrent cette île surpasse encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des

temps où la terre entière n'est qu'un théâtre de carnage, et ces temps sont trop fréquents.

Le lecteur respire enfin un peu, lorsque dans ces horreurs il voit s'élever quelque grand homme qui tire sa patrie de la servitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne sais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'Alfred-le-Grand, qui rendit ces services à sa patrie, supposé que tout ce qu'on raconte de lui soit véritable.

(872) Il succédait à son frère Éthelred 1^{er} qui ne lui laissa qu'un droit contesté sur l'Angleterre, partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore presque chaque année disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'ouest, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collège anglais, comme Butred son oncle, devenu roi d'une petite province, et chassé par les Danois ; mais, seul et sans secours, il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de Dévon, qui défendait encore un faible château, savait son secret. Enfin, ce comte ayant rassemblé des troupes et gagné quelque avantage, Alfred, couvert des haillons d'un berger, osa se rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts, instruit d'une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de Dévon, qui avait des milices prêtes ; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée ; il les surprend et remporte une victoire complète. La discorde divisait alors les Danois. Alfred sut négocier comme combattre ; et, ce qui est étrange, les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres ; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'opposa aux descentes des autres, et s'appliqua ensuite, pendant douze années d'une possession paisible, à policer sa patrie. Ses lois furent douces, mais sévèrement exécutées. C'est lui qui fonda les jurés, qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés, et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'argent à des hommes entreprenants et sages, qui allèrent jusqu'à Alexandrie, et de là, passant l'isthme de Suez, trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices, il établit divers conseils, mit partout la règle et la paix qui en est la suite.

Qui croirait même que cet Alfred, dans des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon, et traduite en latin, à Copenhague, à la prière du comte de Plelo, ambassadeur de Louis xv. Alfred est le premier auteur de ces tentatives hardies que les Anglais, les Hollandais et les Russes, ont faites dans nos derniers temps. On voit par là combien ce prince était au-dessus de son siècle.

Il n'est point de véritablement grand homme qui n'ait un bon esprit. Alfred jeta les fondements de l'académie d'Oxford. Il fit venir des livres de Rome : l'Angleterre, toute barbare, n'en avait presque point. Il se plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui, il le savait : il était même assez bon géomètre pour ce temps-là. Il possédait l'histoire : on dit même qu'il faisait des vers en anglo-saxon. Les moments qu'il ne donnait pas aux soins de l'état, il les donnait à l'étude. Une sage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit plusieurs églises, mais aucun monastère. Il pensait sans doute que, dans un état désolé qu'il fallait repeupler, il eût mal servi sa patrie en favorisant trop ces familles immenses sans père et sans enfants, qui se perpétuent aux dépens de la nation : aussi ne fut-il pas mis au nombre des saints ; mais l'histoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faiblesse, le met au premier rang des héros utiles au genre humain, qui, sans ces hommes extraordinaires, eût toujours été semblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XXVII.

De l'Espagne et des musulmans maures aux huitième et neuvième siècles.

Vous avez vu des états bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Espagne, dont il faut tracer le tableau, fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut inondée au commencement du cinquième siècle ravagèrent l'Espagne comme les autres pays. Pourquoi l'Espagne, qui s'était si bien défendue contre les Romains, céda-t-elle tout d'un coup aux barbares? C'est qu'elle était composée de patriotes lorsque les Romains l'attaquèrent ; mais sous le joug des Romains elle ne fut plus composée que d'esclaves maltraités par des maîtres amollis ; elle fut donc tout d'un coup la proie des Suèves, des Alains, des Vandales. Aux Vandales succédèrent les Visigoths, qui commencèrent à s'établir dans

l'Aquitaine et dans la Catalogne, tandis que les Ostrogoths détruisaient le siège de l'empire romain en Italie. Ces Ostrogoths et ces Visigoths étaient, comme on sait, chrétiens ; non pas de la communion romaine, non pas de la communion des empereurs d'Orient qui régnaient alors, mais de celle qui avait été long-temps reçue de l'Église grecque, et qui croyait au Christ, sans le croire égal à Dieu. Les Espagnols, au contraire, étaient attachés au rite romain ; ainsi les vainqueurs étaient d'une religion, et les vaincus d'une autre, ce qui appesantisait encore l'esclavage. Les diocèses étaient partagés en évêques ariens et en évêques athanasiens, comme en Italie ; partage qui augmentait encore les malheurs publics. Les rois visigoths voulurent faire en Espagne ce que fit, comme nous l'avons vu, le roi lombard Rotharic en Italie, et ce qu'avait fait Constantin à son avènement à l'empire : c'était de réunir par la liberté de conscience les peuples divisés par les dogmes.

Le roi visigoth, Leuvigilde, prétendit réunir ceux qui croyaient à la consubstantialité et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils Herminigilde se révolta contre lui. Il y avait encore alors un roitelet suève qui possédait la Galice et quelques places aux environs : le fils rebelle se liguait avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à son père ; enfin, n'ayant jamais voulu se soumettre, il fut vaincu, pris dans Cordoue, et tué par un officier du roi. L'Église romaine en a fait un saint, ne considérant en lui que la religion romaine, qui fut le prétexte de sa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584, et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeste où l'Espagne était réduite.

Ce royaume des Visigoths n'était point héréditaire ; les évêques, qui eurent d'abord en Espagne la même autorité qu'ils acquirent en France du temps des Carlovingiens, faisaient et defaisaient les rois, avec les principaux seigneurs. Ce fut une nouvelle source de troubles continuels : par exemple, ils élurent le bâtard Liuva, au mépris de ses frères légitimes ; et ce Liuva ayant été assassiné par un capitaine goth nommé Vitteric, ils élurent ce Vitteric sans difficulté.

Un de leurs meilleurs roi, nommé Vamba, dont nous avons déjà parlé, étant tombé malade, fut revêtu d'un sac de pénitent, et se soumit à la pénitence publique, qui devait, dit-on, le guérir : il guérit en effet ; mais, en qualité de pénitent, on lui déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté : et il fut mis sept jours dans un monastère. Cet exemple fut cité en France, à la déposition de Louis-le-Faible ¹.

¹ Il est le premier roi qui ait cru ajouter à ses droits en se

Ce n'était pas ainsi que se laissaient traiter les premiers conquérants goths, qui subjuguèrent les Espagnes. Ils fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique ; mais cet empire si mal gouverné périt bientôt. Il y eut tant de rébellions en Espagne, qu'enfin le roi Vitiza désarma une partie des sujets, et fit abattre les murailles de plusieurs villes. Par cette conduite il forçait à l'obéissance, mais il se privait lui-même de secours et de retraites. Pour mettre le clergé dans son parti, il rendit dans une assemblée de la nation un édit par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de se marier.

Rodrigue, dont il avait assassiné le père, l'assassina à son tour, et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la supériorité des musulmans en Espagne. Je ne sais s'il est bien vrai que Rodrigue eût violé Florinde, nommée la *Cava* ou la Méchante, fille malheureusement célèbre du comte Julien, et si ce fut pour venger son honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* est copiée en partie sur celle de Lucrèce ; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée sur des monuments bien authentiques. Il paraît que, pour appeler les Africains, on n'avait pas besoin du prétexte d'un viol, qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, sous le roi Vamba, le comte Hérvig, depuis roi, avait fait venir une armée de Maures. Opas, archevêque de Séville, qui fut le principal instrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à soutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'usurpateur Vitiza, détrôné et assassiné par l'usurpateur Rodrigue, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la seconde fois. Le comte Julien, gendre de Vitiza, trouvait dans cette seule alliance assez de raisons pour se soulever contre le tyran. Un autre évêque, nommé Torizo, entre dans la conspiration d'Opas et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis du nom chrétien, s'il ne s'était agi que d'une fille ?

Les mahométans étaient maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondements de la ville de Maroc,

fosant sacrer, et il fut le premier que les prêtres chassèrent du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de moine, de quitter la royauté, il choisit un successeur qui assembla un concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous ceux d'Espagne et des Gaules du même temps, d'un grand nombre d'évêques et de quelques seigneurs laïques, déclara les sujets de Vamba dégagés envers lui du serment de fidélité, et anathématisa quiconque ne reconnaîtrait point le nouveau roi, qui se garda bien de se faire sacrer. L'aventure de Vamba dégoûta les rois d'Espagne de cette cérémonie K.

près du mont Atlas. Le calife Valid Almanzor, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi, Muzza, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ses lieutenants la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général Tarik, qui gagna, en 714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xérès, où Rodrigue perdit la vie. On prétend que les Sarrasins ne tinrent pas leurs promesses à Julien dont ils se défiaient sans doute. L'archevêque Opas fut plus satisfait d'eux. Il prêta serment de fidélité aux mahométans, et conserva sous eux beaucoup d'autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le roi Rodrigue, il fut si peu regretté, que sa veuve Égilone épousa publiquement le jeune Abdélazis, fils du conquérant Muzza, dont les armes avaient fait périr son mari, et réduit en servitude son pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du succès de leurs armes ; ils laissèrent aux vaincus leurs biens, leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribut et de l'honneur de commander. Non seulement la veuve du roi Rodrigue épousa le jeune Abdélazis, mais, à son exemple, le sang des Maures et des Espagnols se mêla souvent. Les Espagnols, si scrupuleusement attachés depuis à leur religion, la quittèrent en assez grand nombre pour qu'on leur donnât alors le nom de Mosarabes, qui signifiait, dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui de Visigoths que portait auparavant leur royaume. Ce nom de Mosarabes n'était point outrageant, puisque les Arabes étaient les plus cléments de tous les conquérants de la terre, et qu'ils apportèrent en Espagne de nouvelles sciences et de nouveaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorze mois à l'empire des califes, à la réserve des cavernes et des rochers de l'Asturie. Le Goth Pélage Teudomer, parent du dernier roi Rodrigue, caché dans ces retraites, y conserva sa liberté. Je ne sais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince, qui en était peut-être digne, mais dont toute la royauté se borna à n'être point captif. Les historiens espagnols, et ceux qui les ont suivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en sa faveur, lui établissent une cour, lui donnent son fils Favila et son gendre Alfonso pour successeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais comment dans ce temps-là même les mahométans, qui, sous Abdérame, vers l'an 754, subjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laissé subsister derrière les Pyrénées ce royaume des Asturies ? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir se réfugier dans ces montagnes et d'y vivre de leurs courses, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an

759 que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs, affaiblis par les victoires de Charles Martel et par leurs divisions ; mais eux-mêmes, plus divisés entre eux que les mahométans, retombèrent bientôt sous le joug. (785) Mauregat, à qui il a plu aux historiens de donner le titre de roi, eut la permission de gouverner les Asturies et quelques terres voisines, en rendant hommage et en payant tribut. Il se soumit surtout à fournir cent belles filles tous les ans pour le sérail d'Abdérane. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs ; et aujourd'hui les caravanes, dans les présents qu'elles font aux Arabes du désert, offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume est immémoriale. Un des anciens livres juifs, nommé en grec *Exode*, rapporte qu'un Éléazar prit trente-deux mille pucelles dans le désert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en sacrifia que trente-deux au dieu d'Éléazar : le reste fut abandonné aux prêtres et aux soldats pour peupler.

On donne pour successeur à ce Mauregat un diacre nommé Vérémond, chef de ces montagnards réfugiés, faisant le même hommage et payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir souvent. Est-ce là un royaume, et sont-ce là des rois ?

Après la mort d'Abdérane, les émirs des provinces d'Espagne voulurent être indépendants. On a vu dans l'article de Charlemagne, qu'un d'eux, nommé Ibna, eut l'imprudence d'appeler ce conquérant à son secours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Espagne, Charles n'eût-il pas protégé ce royaume par ses armes, plutôt que de se joindre à des mahométans ? Il prit cet émir sous sa protection, et se fit rendre hommage des terres qui sont entre l'Èbre et les Pyrénées, que les musulmans gardèrent. On voit, en 794, le Maure Abufar rendre hommage à Louis-le-Débonnaire, qui gouvernait l'Aquitaine sous son père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les divisions augmentèrent chez les Maures d'Espagne. Le conseil de Louis-le-Débonnaire en profita ; ses troupes assiégèrent deux ans Barcelone, et Louis y entra en triomphe en 796. Voilà le commencement de la décadence des Maures. Ces vainqueurs n'étaient plus soutenus par les Africains et par les califes, dont ils avaient secoué le joug. Les successeurs d'Abdérane, ayant établi le siège de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs des autres provinces.

Alfonse, de la race de Pélage, commença, dans ces conjonctures heureuses, à rendre considérables les chrétiens espagnols retirés dans les Asturies.

Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvait combattre ; et après quelques victoires, il se vit maître paisible des Asturies et de Léon, au commencement du neuvième siècle.

C'est par lui qu'il faut commencer de retrouver en Espagne des rois chrétiens. Cet Alfonse était artificieux et cruel. On l'appelle *le Chaste*, parce qu'il fut le premier qui refusa les cent filles aux Maures. On ne songe pas qu'il ne soutint point la guerre pour avoir refusé le tribut, mais que voulant se soustraire à la domination des Maures, et ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refusât les cent filles ainsi que le reste.

Les succès d'Alfonse, malgré beaucoup de traverses, enhardirent les chrétiens de Navarre à se donner un roi. Les Aragonais levèrent l'étendard sous un comte : ainsi, sur la fin de Louis-le-Débonnaire, ni les Maures, ni les Français, n'eurent plus rien dans ces contrées stériles ; mais le reste de l'Espagne obéissait aux rois musulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes d'Espagne ; mais, étant repoussés, ils retournèrent piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être surpris que les Espagnols des Asturies, de Léon, d'Aragon, aient été alors des barbares. La guerre, qui avait succédé à la servitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une si profonde ignorance, qu'un autre Alfonse, roi de Léon et des Asturies, surnommé *le Grand*, fut obligé de livrer l'éducation de son fils à des précepteurs mahométans.

Je ne cesse d'être étonné quand je vois quels titres les historiens prodiguent aux rois. Cet Alfonse, qu'ils appellent *le Grand*, fit crever les yeux à ses quatre frères. Sa vie n'est qu'un tissu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ses sujets, et fut obligé de céder son petit royaume à son fils don Garcie, l'an 940.

Ce titre de *Don* était un abrégé de *Dominus*, titre qui parut trop ambitieux à l'empereur Auguste, parce qu'il signifiait *Maître*, et que depuis on donna aux bénédictins, aux seigneurs espagnols, et enfin aux rois de ce pays. Les seigneurs de terres commencèrent alors à prendre le titre de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche signifiait possesseur de terres ; car dans ces temps-là il n'y avait point parmi les chrétiens d'Espagne d'autres richesses. La grandesse n'était point encore connue. Le titre de grand ne fut en usage que trois siècles après, sous Alfonse-le-Sage, dixième du nom, roi de Castille, dans le temps que l'Espagne commençait à devenir florissante.

CHAPITRE XXVIII.

Puissance des musulmans en Asie et en Europe aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.

Les mahométans, qui perdaient cette partie de l'Espagne qui confine à la France, s'étendaient partout ailleurs. Si j'envisage leur religion, je la vois embrassée dans l'Inde et sur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d'abord le calife Aaron-al-Raschild, ou *le Juste*, impose en 782 un tribut de soixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice Irène. L'empereur Nicéphore ayant ensuite refusé de payer le tribut, Aaron prend l'île de Chypre, et vient ravager la Grèce. Almamon, son petit-fils, prince d'ailleurs si recommandable par son amour pour les sciences et par son savoir, s'empare par ses lieutenants de l'île de Crète, en 826. Les musulmans bâtirent Candie, qu'ils ont reprise de nos jours.

En 828, les mêmes Africains qui avaient subjugué l'Espagne, et fait des incursions en Sicile, reviennent encore désoler cette île fertile, encouragés par un Sicilien nommé Euphemius, qui ayant, à l'exemple de son empereur, Michel, épousé une religieuse, poursuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables, fit à peu près en Sicile ce que le comte Julien avait fait en Espagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident, ne purent alors chasser de Sicile les musulmans; tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérants allaient se rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis; mais leurs fautes sauvèrent Rome, comme celles des Carthaginois la sauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile, en 846, avec une flotte nombreuse. Ils entrent par l'embouchure du Tibre; et, ne trouvant qu'un pays presque désert, ils vont assiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche église de Saint-Pierre hors des murs, ils levèrent le siège pour aller combattre une armée de Français qui venait secourir Rome, sous un général de l'empereur Lothaire. L'armée française fut battue, mais la ville, rafraîchie, fut manquée; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par la mésintelligence, qu'une incursion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui semblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Le pape Léon IV, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur Lothaire semblaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait em-

ployé les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitants de Naples et de Gaïète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des otages, sachant bien que ceux qui sont assez puissants pour nous secourir le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé Goslin, évêque de Paris, dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né Romain. (849) Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monuments de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissements les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gaïète, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendants que comme des conquérants disciplinés.

Je vois donc, au neuvième siècle, les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople, maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique jusqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Espagne; mais ces conquérants ne forment pas une nation, comme les Romains, qui, étendus presque autant qu'eux, n'avaient fait qu'un seul peuple.

Sous le fameux calife Almamon, vers l'an 845, un peu après la mort de Charlemagne, l'Égypte était indépendante, et le Grand-Caire fut la résidence d'un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, sous le titre de Miramolou, étant maître absolu de l'empire de Maroc, la Nubie et la Libye obéissaient à un autre calife. Les Abdérames, qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynasties révéraient dans le calife le successeur de leur prophète. Ainsi que les chrétiens allaient en foule en pèlerinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife; et c'était principalement par ce pèlerinage que le calife, maître de

la Mecque, était vénérable à tous les princes de sa croyance. Mais ces princes, distinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

CHAPITRE XXIX.

De l'empire de Constantinople aux huitième et neuvième siècles.

Tandis que l'empire de Charlemagne se démembrait, que les inondations des Sarrasins et des Normands désolaient l'Occident, l'empire de Constantinople subsistait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouillé de quelques racines, et assailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afrique; la Syrie et une partie de l'Asie Mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les musulmans ses frontières vers l'orient de la mer Noire; et, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins se fortifier contre eux par cet usage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube, et vers le bord occidental de la mer Noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommés les Abares ou Avars, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient son nom, désolaient tous ces beaux climats de la Romanie où Adrien et Trajan avaient construit de si belles villes, et ces grands chemins, desquels il ne subsiste plus que quelques chaussées.

Les Abares surtout, répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche, se jetaient tantôt sur l'empire d'Orient, tantôt sur celui de Charlemagne. Ainsi, des frontières de la Perse à celles de France, la terre était en proie à des incursions presque continuelles.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours resserrées et toujours désolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel spectacle nous présente Constantinople? Maurice et ses cinq enfants massacrés; Phocas assassiné pour prix de ses meurtres et de ses incestes; Constantin empoisonné par l'impératrice Martine, à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à Héracléonas son fils; Constant qui fait égorger son frère; Constant assommé dans un bain par ses domestiques; Constantin Pogonat qui fait crever les yeux à ses deux frères; Justinien II, son fils, prêt à faire à Constantinople ce que Théodose fit à Thessalonique, surpris, mutilé et enchaîné par Léonce, au moment qu'il allait faire égorger les principaux ci-

toyens; Léonce bientôt traité lui-même comme il avait traité Justinien II; ce Justinien rétabli, faisant couler sous ses yeux, dans la place publique, le sang de ses ennemis, et périssant enfin sous la main d'un bourreau; Philippe Bardane détrôné et condamné à perdre les yeux; Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme morts, à la vérité, dans leur lit, mais après un règne sanguinaire, aussi malheureux pour le prince que pour les sujets; l'impératrice Irène, la première femme qui monta sur le trône des Césars, et la première qui fit périr son fils pour régner; Nicéphore, son successeur, détesté de ses sujets, pris par les Bulgares, décollé, servant de pâture aux bêtes, tandis que son crâne sert de coupe à son vainqueur; enfin Michel Curopalate, contemporain de Charlemagne, confiné dans un cloître, et mourant ainsi moins cruellement, mais plus honteusement que ses prédécesseurs. C'est ainsi que l'empire est gouverné pendant trois cents ans. Quelle histoire de brigands obscurs, punis en place publique pour leurs crimes, est plus horrible et plus dégoûtante?

Cependant il faut poursuivre: il faut voir, au neuvième siècle, Léon l'Arménien, brave guerrier, mais ennemi des images, assassiné à la messe dans le temps qu'il chantait une antienne: ses assassins, s'applaudissant d'avoir tué un hérétique, vont tirer de prison un officier, nommé Michel-le-Bègue, condamné à la mort par le sénat, et qui, au lieu d'être exécuté, reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui qui, étant amoureux d'une religieuse, se fit prier par le sénat de l'épouser, sans qu'aucun évêque osât être d'un sentiment contraire. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que presque en même temps on voit Euphemius en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage, et, quelques temps après, on condamne à Constantinople le mariage très légitime de l'empereur Léon-le-Philosophe. Où est donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'est pas dans notre Occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu'elle voyait pencher l'esprit du plus grand nombre. Michel-le-Bègue commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur Théophile, qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu'à 842, se déclara contre ce culte: on a écrit qu'il ne croyait point à la résurrection, qu'il niait l'existence des démons, et qu'il n'admettait pas Jésus-Christ pour Dieu. Il se peut faire qu'un empereur pensât ainsi; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, la voix des ennemis, qui, sans prouver aucun fait, dément

la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux.

Ce Théophile, fils de Michel-le-Bègue, fut presque le seul empereur qui eût succédé paisiblement à son père depuis deux siècles. Sous lui les adorateurs des images furent plus persécutés que jamais. On conçoit aisément, par ces longues persécutions, que tous les citoyens étaient divisés.

Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les images. L'une est l'impératrice Irène, veuve de Léon IV ; et l'autre l'impératrice Théodora, veuve de Théophile.

Théodora, maîtresse de l'empire d'Orient sous le jeune Michel, son fils, persécuta à son tour les ennemis des images. Elle porta son zèle ou sa politique plus loin. Il y avait encore dans l'Asie Mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paisibles, parce que la fureur d'enthousiasme, qui n'est guère que dans les sectes naissantes, était passée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des édits sévères, qui furent exécutés avec cruauté. La persécution leur rendit leur premier fanatisme. (846) On en fit périr des milliers dans les supplices ; le reste désespéré se révolta. Il en passa plus de quarante mille chez les musulmans ; et ces manichéens, auparavant si tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui, joints au Sarrasin, ravagèrent l'Asie Mineure jusqu'aux portes de la ville impériale, dépeuplée par une peste horrible, en 842, et devenue un objet de pitié.

La peste, proprement dite, est une maladie particulière aux peuples de l'Afrique, comme la petite vérole. C'est de ces pays qu'elle vient toujours par des vaisseaux marchands. Elle inonderait l'Europe, sans les sages précautions qu'on prend dans nos ports ; et probablement l'inattention du gouvernement laissa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention exposa l'empire à un autre fléau. Les Russes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azof, sur la mer Noire, et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes, d'un autre côté, poussèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie, et dans l'Asie Mineure. Enfin Michel-le-jeune, après un règne cruel et infortuné, fut assassiné par Basile, qu'il avait tiré de la plus basse condition pour l'associer à l'empire (867).

L'administration de Basile ne fut guère plus heureuse. C'est sous son règne qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Eglise grecque de la latine. C'est cet assassin qu'on regarda comme juste, quand il fit déposer le patriarche Photius.

Les malheurs de l'empire ne furent pas beau-

coup réparés sous Léon, qu'on appela le Philosophe ; non qu'il fût un Antonin, un Marc-Aurèle, un Julien, un Aaron-al-Raschid, un Alfred, mais parce qu'il était savant. Il passe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui, si longtemps après, ont pris Constantinople.

Les Turcs, qui combattirent depuis les Sarrasins, et qui, mêlés à eux, furent leur soutien et les destructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé des colonies dans ces contrées voisines du Danube ? On n'a guère d'histoires véritables de ces émigrations des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainsi vécu long-temps. A peine un pays était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chassée à son tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas descendus en Italie ? n'avaient-ils pas couru jusque dans l'Asie Mineure ? vingt peuples de la Grande-Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres ? les Suisses n'avaient-ils pas mis le feu à leurs bourgades, pour aller se transplanter en Languedoc, quand César les contraignit de retourner labourer leurs terres ? Et qu'étaient Pharamond et Clovis, sinon des barbares transplantés qui ne trouvèrent point de César ?

Malgré tant de désastres, Constantinople fut encore long-temps la ville chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa situation seule, par laquelle elle domine sur deux mers, la rendait nécessairement commerçante. La peste de 842, toute destructive qu'elle avait été, ne fut qu'un fléau passager. Les villes de commerce, et où la cour réside, se repeuplent toujours par l'affluence des voisins. Les arts mécaniques et les beaux-arts même ne périssent point dans une vaste capitale qui est le séjour des riches.

Toutes ces révolutions subites du palais, les crimes de tant d'empereurs égorgés les uns par les autres, sont des orages qui ne tombent guère sur des hommes cachés qui cultivent en paix des professions qu'on n'envie point.

Les richesses n'étaient point épuisées : on dit qu'en 857, Théodora, mère de Michel, en se démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu près par son fils comme Marie de Médicis le fut de nos jours par Louis XIII, fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le trésor cent neuf mille livres pesant d'or, et trois cent mille livres d'argent.

Un gouvernement sage pouvait donc encore maintenir l'empire dans sa puissance. Il était resserré, mais non tout à fait démembré ; échangeant d'empereurs, mais toujours uni sous celui qui se revêtait de la pourpre ; enfin, plus riche, plus plein de ressources, plus puissant que celui

d'Allemagne. Cependant il n'est plus, et l'empire d'Allemagne subsiste encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent ; cependant il faut convenir que depuis Constantin, surnommé le Grand, l'empire de Constantinople n'avait guère été autrement gouverné ; et, si vous en exceptez Julien et deux ou trois autres, quel empereur ne souilla pas le trône d'abominations et de crimes ?

CHAPITRE XXX.

De l'Italie ; des papes ; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine ; et des autres affaires de l'Église, aux huitième et neuvième siècles.

Pour ne pas perdre le fil qui lie tant d'événements, souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous Pepin et sous Charlemagne, comme ils assoupirent habilement les querelles de religion, et comme chacun d'eux établit sourdement les fondements de la grandeur pontificale.

Leur pouvoir était déjà très grand, puisque Grégoire IV rebâtit le port d'Ostie, et que Léon IV fortifia Rome à ses dépens ; mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de siège causait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le sénat romain, le peuple et l'empereur. La noblesse romaine avait grande part au gouvernement : elle élisait alors deux consuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une espèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze sénateurs, et c'étaient ces sénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puissance législative.

S'ils n'étaient pas souverains de Rome, ils ne perdaient aucune occasion d'agir en souverains de l'Église d'Occident. Les évêques se constituaient juges des rois ; et les papes, juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de superstition, de faiblesse, de méchanceté dans toutes les cours, l'insuffisance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, neveu de Charles-le-Chauve.

Charlemagne avait répudié une de ses femmes, et en avait épousé une autre, non seulement avec l'approbation du pape Étienne, mais sur ses pressantes sollicitations. Les rois francs, Gontran, Caribert, Sigebert, Chilpéric, Dagobert, avaient

eu plusieurs femmes à la fois, sans qu'on eût murmuré, et si c'était un scandale, il était sans trouble. Le temps change tout. Lothaire marié avec Teutberge, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceste avec son frère, dont elle est accusée, et épouser sa maîtresse Valrade. Toute la suite de cette aventure est d'une singularité nouvelle. D'abord la reine Teutberge se justifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vase, au fond duquel il ramasse impunément un anneau bénit. Le roi se plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il est bien sûr que si elle fut faite, l'avocat de la reine était instruit d'un secret de préparer la peau à soutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des sciences n'a, de nos jours, tenté de connaître sur ces épreuves ce que savaient alors les charlatans.

(862) Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de Dieu même, et cependant Teutberge, que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son confesseur, qu'elle est coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d'adultère eût imaginé de l'accuser d'un inceste avec son frère, si le fait n'avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché, si rare, si difficile à prouver : il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte, l'un par son accusation, l'autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés, qui permettent le divorce.

Le pape Nicolas 1^{er} casse les deux conciles. Il dépose Gontier, archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. Gontier écrit aussitôt à toutes les églises : « Quoique le « seigneur Nicolas, qu'on nomme pape, et qui se « compte pape et empereur, nous ait excommunié, « nous avons résisté à sa folie. » Ensuite dans son écrit, s'adressant au pape même : « Nous ne rece- « vons point, dit-il, votre maudite sentence ; nous « la méprisons ; nous vous rejetons vous-même « de notre communion, nous contentant de celle « des évêques, nos frères, que vous méprisez, etc. »

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette protestation à Rome, et la mit, l'épée à la main, sur le tombeau où les Romains prétendent que reposent les cendres de saint Pierre. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea aussi. Il vint au mont Cassin se jeter aux genoux du pape Adrien II, successeur de Nicolas. « Je déclare, « dit-il, devant Dieu et devant ses saints, à vous « monseigneur Adrien, souverain pontife, aux

« évêques qui vous sont soumis, et à toute l'assemblée, que je supporte humblement la sentence de déposition donnée canoniquement contre moi par le pape Nicolas, etc. » On sent combien un exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l'Église romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquents.

Ce même Nicolas 1^{er} excommunia la seconde femme de Lothaire, et ordonna à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événements. L'empereur Louis II, frère de Charles-le-Chauve, et oncle de Lothaire, se déclare d'abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empereur, qui résidait alors en Italie, menace Nicolas 1^{er}; il y a du sang de répandu, et l'Italie est en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. Teutberge va plaider à Rome; Valrade, sa rivale, entreprend le voyage, et n'ose l'achever. Lothaire, excommunié, s'y transporte et va demander pardon à Adrien, successeur de Nicolas, dans la crainte où il est que son oncle *le Chauve*, armé contre lui au nom de l'Église, ne s'empare de son royaume de Lorraine. Adrien II, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point usé des droits du mariage avec Valrade, depuis l'ordre que le pape Nicolas lui avait donné de s'en abstenir. Lothaire fait serment, communit et meurt quelque temps après. Tous les historiens ne manquent pas de dire qu'il est mort en punition de son parjure, et que les domestiques qui ont juré avec lui sont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occasion Nicolas 1^{er} et Adrien II était fondé sur les fausses décrétales, déjà regardées comme un code universel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu un sacrement, était soumis au jugement de l'Église.

Cette aventure est le premier scandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France Robert, Philippe 1^{er}, Philippe-Auguste, excommuniés par les papes pour des causes à peu près semblables, ou même pour des mariages contractés entre parents très éloignés. Les évêques nationaux prétendirent long-temps devoir être les juges de ces causes : les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n'examine point ici si cette nouvelle jurisprudence est utile ou dangereuse; on n'écrira ni comme jurisculte, ni comme controversiste : mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces scandales. Les anciens Romains et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le secret de leur lit, n'y furent jamais en proie à la curiosité publique. On ne connaît point chez eux de pareils

procès au sujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce descendant de Charlemagne fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui devant un juge étranger, pour savoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent sur le point d'être les victimes de ce différent. Louis-le-Débonnaire avait été le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs; Lothaire de Lorraine fut l'époque du pouvoir des papes sur les évêques. Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la société avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les états avaient peu de lois, et que l'Église voulait leur en donner.

CHAPITRE XXXI.

De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.

(858) La plus grande affaire que l'Église eût alors, et qui en est encore une très importante aujourd'hui, fut l'origine de la séparation totale des Grecs et des Latins. La chaire patriarcale de Constantinople étant, ainsi que le trône, l'objet de l'ambition, était sujette aux mêmes révolutions. L'empereur Michel III, mécontent du patriarche Ignace, l'obligea à signer lui-même sa déposition, et mit à sa place Photius, eunuque du palais, homme d'une grande qualité, d'un vaste génie, et d'une science universelle. Il était grand écuyer et ministre d'état. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent passer en six jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient regardés dans l'église grecque comme faisant partie de la hiérarchie : le second jour il fut lecteur, le troisième sous-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche, le jour de Noël, en 858.

Le pape Nicolas prit le parti d'Ignace, et excommunia Photius. Il lui reprochait surtout d'avoir passé de l'état de laïque à celui d'évêque avec tant de rapidité; mais Photius répondait, avec raison, que saint Ambroise, gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d'évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. Photius excommunia donc le pape à son tour, et le déclara déposé. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accusa hautement d'hérésie les évêques d'Occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu'il leur faisait roulait sur la procession du Père et du Fils. « Des hommes, dit-il dans une de ses lettres, sortis des ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impiété est d'ajouter de nouvelles paroles au sacré symbole autorisé par tous les conciles, en disant que le Saint-

« Esprit ne procède pas du Père seulement, mais
« encore du Fils ; ce qui est renoncer au chris-
« tianisme. »

On voit, par ce passage et par beaucoup d'autres, quelle supériorité les Grecs affectaient en tout sur les Latins. Ils prétendaient que l'Église romaine devait tout à la grecque, jusqu'aux noms des usages, des cérémonies, des mystères, des dignités. *Baptême, eucharistie, liturgie, diocèse, paroisse, évêque, prêtre, diacre, moine, église*, tout est grec. Ils regardaient les Latins comme des disciples ignorants, révoltés contre leurs maîtres, dont ils ne savaient pas même la langue. Ils nous accusaient d'ignorer le catéchisme, enfin, de n'être pas chrétiens.

Les autres sujets d'anathème étaient que les Latins se servaient alors communément de pain non levé pour l'eucharistie, mangeaient des œufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne se fesaient point raser la barbe. Étranges raisons pour brouiller l'Occident avec l'Orient !

Mais quiconque est juste avouera que Photius était non seulement le plus savant homme de l'Église, mais un grand évêque. (867) Il se conduisit comme saint Ambroise, quand Basile, assassin de l'empereur Michel, se présenta dans l'église de Sophie. « Vous êtes indigne d'approcher
« des saints mystères, lui dit-il à haute voix,
« vous qui avez les mains encore souillées du sang
« de votre bienfaiteur. » Photius ne trouva pas un Théodose dans Basile. Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit Ignace dans le siège patriarcal et chassa Photius. (869) Rome profita de cette conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile œcuménique, composé de trois cents évêques. Les légats du pape présidèrent, mais ils ne savaient pas le grec, et parmi les autres évêques, très peu savaient le latin. Photius y fut universellement condamné comme intrus, et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant de signer pour le pape, ce qui est fort extraordinaire ; car, puisque les légats eurent la première place, ils devaient signer les premiers. Mais, en tout cela, les questions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées : on ne voulait que déposer Photius.

Quelque temps après, le vrai patriarche Ignace étant mort, Photius eut l'adresse de se faire rétablir par l'empereur Basile. Le pape Jean VIII le reçut à sa communion, le reconnut, lui écrivit ; et, malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématisé ce patriarche (879), le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople, dans lequel Photius fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient

auparavant condamné. Les légats de ce même siège de Rome, qui l'avaient anathématisé, servirent eux-mêmes à casser le huitième concile œcuménique.

Combien tout change chez les hommes ! combien ce qui était faux devient vrai selon les temps ! Les légats de Jean VIII s'écrient en plein concile : « Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que
« son partage soit avec Judas. » Le concile s'écrie : « Longues années au patriarche Photius, et au
« patriarche de Rome, Jean ! »

Enfin, à la suite des actes du concile on voit une lettre du pape à ce savant patriarche, dans laquelle il lui dit : « Nous pensons comme vous ;
« nous tenons pour transgresseurs de la parole
« de Dieu, nous rangeons avec Judas, ceux qui
« ont ajouté au symbole que le Saint-Esprit pro-
« cède du Père et du Fils ; mais nous croyons qu'il
« faut user de douceur avec eux, et les exhorter
« à renoncer à ce blasphème. »

Il est donc clair que l'Église romaine et la grecque pensaient alors différemment de ce qu'on pense aujourd'hui. L'Église romaine adopta depuis la procession du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274 l'empereur des Grecs, Michel Paléologue, implorant contre les Turcs une nouvelle croisade, envoya au second concile de Lyon son patriarche et son chancelier, qui chantèrent avec le concile, en latin, *qui ex Patre Filioque procedit*. Mais l'Église grecque retourna encore à son opinion, et sembla la quitter encore dans la réunion passagère qui se fit avec Eugène IV. Que les hommes apprennent de là à se tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des disputes sur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les prisons, ni allumé les bûchers.

On a blâmé les déférences du pape Jean VIII pour le patriarche Photius ; on n'a pas assez songé que ce pontife avait alors besoin de l'empereur Basile. Un roi de Bulgarie, nommé Bogoris, gagné par l'habileté de sa femme, qui était chrétienne, s'était converti, à l'exemple de Clovis et du roi Egbert. Il s'agissait de savoir de quel patriarcat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Constantinople et Rome se la disputaient. La décision dépendait de l'empereur Basile. Voilà en partie le sujet des complaisances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Constantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainsi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux*. On nommait ainsi des prêtres et des diacres qui servaient de conseils aux métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d'autres églises. Ils étaient déjà distingués, mais ils signaient après les évêques et les abbés.

Le pape donna, par ses lettres et par ses légats,

le titre de *votre sainteté* au patriarche Photius. Les autres patriarches sont aussi appelés *papes* dans ce concile. C'est un nom grec, commun à tous les prêtres, et qui peu à peu est devenu le titre distinctif du métropolitain de Rome.

Il paraît que Jean VIII se conduisait avec prudence; car ses successeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile œcuménique de 869, et rejeté l'autre, qui absolvait Photius, la paix établie par Jean VIII fut alors rompue. Photius éclata contre l'Église romaine, la traita d'hérétique au sujet de cet article du *Filioque procedit*, des œufs en carême, de l'eucharistie faite avec du pain sans levain, et de plusieurs autres usages. Mais le grand point de la division était la primatie. Photius et ses successeurs voulaient être les premiers évêques du christianisme, et ne pouvaient souffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, séparée de l'empire par sa rébellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouît de la préséance sur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Constantinople avait alors dans son district toutes les églises de la Sicile et de la Pouille; et le siège romain, en passant sous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces son patrimoine et ses droits de métropolitain. L'Église grecque méprisait l'Église romaine. Les sciences florissaient à Constantinople; mais à Rome tout tombait, jusqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus instruit que dans tout le reste de l'Occident, ce peu de science se ressentait de ces temps malheureux. Les Grecs se vengeaient bien de la supériorité que les Romains avaient eue sur eux depuis le temps de Lucrèce et de Cicéron jusqu'à Corneille Tacite. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque Luitprand, envoyé depuis en ambassade à Constantinople par les Othons, rapporte que les Grecs n'appelaient saint Grégoire-le-Grand que Grégoire-Dialogue, parce qu'en effet ses dialogues sont d'un homme trop simple. Le temps a tout changé. Les papes sont devenus de grands souverains, Rome le centre de la politesse et des arts, l'Église latine savante; et le patriarche de Constantinople n'est plus qu'un esclave, évêque d'un peuple esclave.

Photius, qui eut dans sa vie plus de revers que de gloire, fut déposé par des intrigues de cour, et mourut malheureux; mais ses successeurs, attachés à ses prétentions, les soutinrent avec vigueur.

(882) Le pape Jean VIII mourut encore plus malheureusement. Les annales de Fulde disent qu'il fut assassiné à coups de marteau. Les temps suivants nous feront voir le siège pontifical souvent

ensanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre.

Le dogme ne troubla point encore l'Église d'Occident : à peine a-t-on conservé la mémoire d'une petite dispute excitée en 846 par un bénédictin, nommé Jean Godescale, sur la prédestination et sur la grâce : l'événement fit voir combien il est dangereux de traiter ces matières, et surtout de disputer contre un adversaire puissant. Ce moine, prenant à la lettre plusieurs expressions de saint Augustin, enseignait la prédestination absolue et éternelle du petit nombre des élus, et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, Hinemar, homme violent dans les affaires ecclésiastiques comme dans les civiles, lui dit « qu'il « était prédestiné à être condamné et à être fouetté. » En effet, il le fit anathématiser dans un petit concile, en 850. On l'exposa tout nu en présence de l'empereur Charles-le-Chauve, et il fut fouetté depuis les épaules jusqu'aux jambes par des moines.

Cette dispute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort, ne s'est que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais un synode de Dordrecht, composé des partisans de l'opinion de Godescale, faire pis que fouetter les sectateurs d'Hinemar. Vous verrez au contraire, en France, les jésuites du parti d'Hinemar poursuivre autant qu'il le pourront les jansénistes attachés au dogme de Godescale; et ces querelles, qui sont la honte des nations policées, ne finiront que quand il y aura plus de philosophes que de docteurs.

Je ne ferais aucune mention d'une folie épidémique qui saisit le peuple de Dijon, en 844, à l'occasion d'un saint Bénigne, qui donnait, disait-on, des convulsions à ceux qui priaient sur son tombeau : je ne parlerais pas, dis-je, de cette superstition populaire, si elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur, dans des circonstances toutes pareilles. Les mêmes folies semblent être destinées à reparaitre de temps en temps sur la scène du monde; mais aussi le bon sens est le même dans tous les temps, et on n'a rien dit de si sage sur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne sais quel diacre de Paris, que ce que dit, en 844, un évêque de Lyon sur ceux de Dijon : « Voilà un étrange saint qui estropie ceux qui « ont recours à lui : il me semble que les miracles « devraient être faits pour guérir les maladies, et « non pour en donner. »

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne pensait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats, n'y ayant jamais eu

de puissance temporelle, cherchaient à se faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cause de la paix théologique en Occident; c'est l'ignorance, qui au moins produisit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cause.

CHAPITRE XXXII.

État de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle.

L'empire d'Occident ne subsista plus que de nom. (888) Arnould, Arnolfe, ou Arnold, bâtard de Carloman, se rendit maître de l'Allemagne; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de Charlemagne par les femmes: l'un était un duc de Spolette, nommé Gui; l'autre Bérenger, duc de Frioul, tous deux investis de ces duchés par Charles-le-Chauve, tous deux prétendants à l'empire aussi bien qu'au royaume de France. Arnould, en qualité d'empereur, regardait aussi la France comme lui appartenant de droit, tandis que la France, détachée de l'empire, était partagée entre Charles-le-Simple, qui la perdait, et le roi Eudes, grand-oncle de Hugues Capet, qui l'usurpait.

Un Bozon, roi d'Arles, disputait encore l'empire. Le pape Formose, évêque peu accrédité de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner l'onction sacrée au plus fort. Il couronna ce Gui de Spolette. (894) L'année d'après il couronna Bérenger vainqueur; et il fut forcé de sacrer enfin cet Arnould, qui vint assiéger Rome, et la prit d'assaut. Le serment équivoque que reçut Arnould des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était ce serment: « Je jure par les saints mystères que, sauf mon honneur, ma loi, et ma fidélité à monseigneur Formose, pape, je serai fidèle à l'empereur Arnould. »

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdad, qui, révévés dans tous les états musulmans comme les chefs de la religion, n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence, que les califes étaient tombés du premier trône de la terre, et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit, ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à Charlemagne par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Le peuple romain, dans son abaissement, dans

son mélange avec tant d'étrangers, conservait encore, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée. Il trouvait insupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, se dissent les successeurs des Césars, et que les rives du Mein et la forêt Hercynie fussent le centre de l'empire de Titus et de Trajan.

On frémissait à Rome d'indignation, et on riait en même temps de pitié, lorsqu'on apprenait qu'après la mort d'Arnould, son fils Hiludovic, que nous appelons Louis, avait été désigné empereur des Romains à l'âge de trois ou quatre ans, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leudes et évêques germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait succéder à Charlemagne et aux Césars. C'était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement qui n'avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Espagne, ni rien enfin dans l'Italie, et pas même une maison dans Rome qu'on pût dire appartenir à l'empereur.

Du temps de ce Louis, dernier prince allemand du sang de Charlemagne par bâtardise, mort en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la France, une contrée dévastée par les guerres civiles et étrangères, sous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernements: c'en est une frappante que de voir une partie de ces Saxons sauvages, traités par Charlemagne comme les Hotes par les Lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent douze ans cette même dignité qui n'était plus dans la maison de leur vainqueur. (912) Othon, duc de Saxe, après la mort de Louis, met, dit-on, par son crédit, la couronne d'Allemagne sur la tête de Conrad, duc de Franconie; et après la mort de Conrad, le fils du duc Othon de Saxe, Henri-l'Oiseleur, est élu (919). Tous ceux qui s'étaient faits princes héréditaires en Germanie, joints aux évêques, faisaient ces élections, et y appelaient alors les principaux citoyens des bourgades.

CHAPITRE XXXIII.

Des Fiefs, et de l'Empire.

La force, qui a tout fait dans ce monde, avait donné l'Italie et les Gaules aux Romains: les barbares usurperent leurs conquêtes: le père de Charlemagne usurpa les Gaules sur les rois francs: les gouverneurs, sous la race de Charlemagne, usurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie; ce fut le mo-

dèle sur lequel se réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de Charles-le-Chauve. Peu à peu leurs gouvernements devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands sièges, déjà puissants par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes ; et ce pas fut bientôt fait. De là vient la puissance séculière des évêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Vurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France ; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes : les abbés de Fulde, de Saint-Gall, de Kempten, de Corbie, etc., étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à perpétuité, à de certaines conditions : on en trouve des exemples dans les vies d'Alexandre Sévère et de Probus. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés dans un temps de troubles, vers 576 ; et lorsque la monarchie se rétablit, ces duchés en relevèrent comme fiefs. Spolette et Bénévent furent, sous les rois lombards, des duchés héréditaires.

Avant Charlemagne, Tassillon possédait le duché de Bavière, à condition d'un hommage ; et ce duché eût appartenu à ses descendants, si Charlemagne, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfants.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainsi point de commerce, point de grandes richesses : les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet état, qui pouvait être si puissant, était devenu si faible par le nombre et la division de ses maîtres, que l'empereur Conrad fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, si bien contenus par Charlemagne, et soumis depuis par les empereurs de la maison d'Autriche. Mais alors ils semblaient être ce qu'ils avaient été sous Attila : ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France ; ils descendaient en Italie par le Tyrol, après avoir pillé la Bavière, et revenaient ensuite avec les dépouilles de tant de nations.

C'est au règne de Henri-l'Oiseleur que se débrouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses

limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle, de la Meuse ; et vers le septentrion, la Poméranie et le Holstein étaient ses barrières.

Il faut que Henri-l'Oiseleur fût un des rois les plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés, sont réunis. (920) Le premier fruit de cette réunion est l'affranchissement du tribut qu'on payait aux Hongrois, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Il fit entourer de murailles la plupart des villes d'Allemagne ; il institua des milices : on lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelque idée des tournois. Enfin l'Allemagne respirait ; mais il ne paraît pas qu'elle prétendit être l'empire romain. L'archevêque de Mayence avait sacré Henri-l'Oiseleur ; aucun légat du pape, aucun envoyé des Romains n'y avait assisté. L'Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainsi sous Othon-le-Grand, que les princes allemands, les évêques et les abbés, élurent unanimement après la mort de Henri, son père. L'héritier reconnu d'un prince puissant, qui a fondé ou rétabli un état, est toujours plus puissant que son père, s'il ne manque pas de courage ; car il entre dans une carrière déjà ouverte, il commence où son prédécesseur a fini. Ainsi Alexandre avait été plus loin que Philippe son père ; Charlemagne, plus loin que Pepin, et Othon-le-Grand passa de beaucoup Henri-l'Oiseleur.

CHAPITRE XXXIV.

D'Othon-le-Grand au dixième siècle.

Othon, qui rétablit une partie de l'empire de Charlemagne, étendit comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. (948) Il força les Danois, les armes à la main, à payer tribut et à recevoir le baptême, qui leur avait été prêché un siècle auparavant, et qui était presque entièrement aboli.

Ces Danois, ou Normands, qui avaient conquis la Neustrie et l'Angleterre, ravagé la France et l'Allemagne, reçurent des lois d'Othon. Il établit des évêques en Danemark, qui furent alors soumis à l'archevêque de Hambourg, métropolitain des églises des barbares, fondées depuis peu dans le Holstein, dans la Suède, dans le Danemark. Tout le christianisme consistait à faire le signe de la croix. Il soumit la Bohême après une guerre opiniâtre. C'est depuis lui que la Bohême et même le

Danemarck furent réputés provinces de l'empire; mais les Danois secouèrent bientôt le joug.

Othon s'était ainsi rendu l'homme le plus considérable de l'Occident, et l'arbitre des princes. Son autorité était si grande, et l'état de la France si déplorable alors, que Louis-d'Outremer, fils de Charles-le-Simple, descendant de Charlemagne, était venu, en 948, à un concile d'évêques que tenait Othon près de Mayence; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes: « J'ai
« été reconnu roi, et sacré par les suffrages de
« tous les seigneurs et de toute la noblesse de
« France. Hugues toutefois m'a chassé, m'a pris
« frauduleusement, et m'a retenu prisonnier un
« an entier; et je n'ai pu obtenir ma liberté qu'en
« lui laissant la ville de Laon, qui restait seule à
« la reine Gerberge pour y tenir sa cour avec mes
« serviteurs. Si on prétend que j'aie commis quel-
« que crime qui méritât un tel traitement, je suis
« prêt à m'en purger, au jugement d'un concile,
« et suivant l'ordre du roi Othon, ou par le combat
« singulier. »

Ce discours important prouve à la fois bien des choses; les prétentions des empereurs de juger les rois, la puissance d'Othon, la faiblesse de la France, la coutume des combats singuliers, et enfin l'usage qui s'établissait de donner les couronnes, non par le droit du sang, mais par les suffrages des seigneurs, usage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'Othon-le-Grand, quand il fut invité à passer les Alpes par les Italiens même, qui, toujours factieux et faibles, ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes, ni être libres, ni se défendre à la fois contre les Sarrasins et les Hongrois, dont les incursions infestaient encore leur pays.

L'Italie, qui dans ses ruines était toujours la plus riche et la plus florissante contrée de l'Occident, était déchirée sans cesse par des tyrans. Mais Rome, dans ces divisions, donnait encore le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on songe à ce qu'était Paris dans le temps de la Fronde, et plus encore sous Charles-l'Insensé, et à ce qu'était Londres sous l'infortuné Charles 1^{er}, ou dans les guerres civiles des York et des Lancastre, on aura quelque idée de l'état de Rome au dixième siècle. La chaire pontificale était opprimée, déshonorée et sanglante. L'élection des papes se faisait d'une manière dont on n'a guère d'exemples ni avant, ni après.

CHAPITRE XXXV.

De la papauté au dixième siècle, avant qu'Othon-le-Grand se rendit maître de Rome.

Les scandales et les troubles intestins qui affligèrent Rome et son Église au dixième siècle, et qui continuèrent long-temps après, n'étaient arrivés ni sous les empereurs grecs et latins, ni sous les rois goths, ni sous les rois lombards, ni sous Charlemagne: ils sont visiblement la suite de l'anarchie, et cette anarchie eut sa source dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient eue d'appeler les Francs en Italie. S'ils avaient en effet possédé toutes les terres qu'on prétend que Charlemagne leur donna, ils auraient été plus grands souverains qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'ordre et la règle eussent été dans les élections et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur disputa tout ce qu'ils voulurent avoir: l'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers; le sort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne république, que des tyrans s'élevaient dans l'Italie et dans Rome, que les élections des évêques ne furent presque jamais libres, et que tout était abandonné aux factions.

Formose, fils du prêtre Léon, étant évêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre Jean VIII, et deux fois excommunié par ce pape; mais ces excommunications, qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées, le furent si peu pour Formose, qu'il se fit élire pape en 890.

Étienne VI ou VII, aussi fils de prêtre, successeur de Formose, homme qui joignit l'esprit du fanatisme à celui de la faction, ayant toujours été l'ennemi de Formose, fit exhumer son corps qui était embaumé, et l'ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire. On donna au mort un avocat; on lui fit son procès en forme, le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome, et pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau, on lui coupa trois doigts, et on le jeta dans le Tibre.

Le pape Étienne VI ou VII se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle, que les amis de Formose, ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l'étranglèrent en prison.

La faction ennemie de cet Étienne fit repêcher le corps de Formose, et le fit enterrer pontificalement une seconde fois.

Cette querelle échauffait les esprits. Sergius III, qui remplissait Rome de ses brigues pour se faire

pape, (907) fut exilé par son rival, Jean IX, ami de Formose ; mais, reconnu pape après la mort de Jean IX, il condamna Formose encore. Dans ces troubles, Théodora, mère de Marozie, qu'elle maria depuis au marquis de Toscanelle, et d'une autre Théodora, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. Sergius n'avait été élu que par les intrigues de Théodora la mère. Il eut, étant pape, un fils de Marozie, qu'il éleva publiquement dans son palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains, qui, naturellement voluptueux, suivaient ses exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Après sa mort et celle de l'imbécile Anastase, les deux sœurs Marozie et Théodora procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris nommé Landon (915) ; mais ce Landon étant mort (914), la jeune Théodora fit élire pape son amant, Jean X, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à Formose, d'avoir changé d'évêché. Ces papes, condamnés par la postérité comme évêques peu religieux, n'étaient point d'indignes princes, il s'en faut beaucoup. Ce Jean X, que l'amour fit pape, était un homme de génie et de courage : il fit ce que tous les papes ses prédécesseurs n'avaient pu faire ; il chassa les Sarrasins de cette partie de l'Italie nommée le Garillan.

Pour réussir dans cette expédition, il eut l'adresse d'obtenir des troupes de l'empereur de Constantinople, quoique cet empereur eût à se plaindre autant des Romains rebelles que des Sarrasins. Il fit armer le comte de Capoue ; il obtint des milices de Toscane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de Marozie et du marquis Adalbert. Ayant chassé les mahométans du voisinage de Rome, il voulait aussi délivrer l'Italie des Allemands et des autres étrangers.

L'Italie était envahie presque à la fois par les Béréngers, par un roi de Bourgogne, par un roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années, Guido, frère utérin de Hugo, roi d'Arles, tyran de l'Italie, ayant épousé Marozie toute puissante à Rome, cette même Marozie conspira contre le pape, si long-temps amant de sa sœur. Il fut surpris, mis aux fers et étouffé entre deux matelas.

(928) Marozie, maîtresse de Rome, fit élire pape un nommé Léon, qu'elle fit mourir en prison au bout de quelques mois. Ensuite, ayant donné le siège de Rome à un homme obscur, qui ne vécut que deux ans, (954) elle mit enfin sur la chaire pontificale Jean XI, son propre fils, qu'elle avait eu de son adultère avec Sergius III.

Jean XI n'avait que vingt-quatre ans quand sa

mère le fit pape ; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne serait que le chapelain de sa mère.

On prétend que Marozie empoisonna alors son mari Guido, marquis de Toscanelle. Ce qui est vrai, c'est qu'elle épousa le frère de son mari, Hugo, roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d'être avec lui impératrice ; mais un fils du premier lit de Marozie se mit alors à la tête des Romains contre sa mère, chassa Hugo de Rome, renferma Marozie et le pape son fils dans le môle d'Adrien, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que Jean XI y mourut empoisonné.

Un Étienne VIII ou IX, Allemand de naissance, élu en 959, fut par cette naissance seule si odieux aux Romains, que dans une sédition le peuple lui balafra le visage, au point qu'il ne put jamais paraître en public.

(956) Quelques temps après, un petit-fils de Marozie, nommé Octavien Sporco, fut élu pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de Jean XII, en mémoire de Jean XI, son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avènement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce Jean était patrice de Rome ; et, ayant la même dignité qu'avait eue Charlemagne, il réunissait par le siège pontifical les droits des deux puissances et le pouvoir le plus légitime ; mais il était jeune, livré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puissant prince.

On s'étonne que sous tant de papes si scandaleux et si peu puissants l'Église romaine ne perdit ni ses prérogatives, ni ses prétentions : mais alors presque toutes les autres églises étaient ainsi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriser de tels papes, mais il respectait la papauté d'autant plus qu'il y aspirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était sacrée, quand la personne était odieuse.

Pendant que Rome et l'Église étaient ainsi déchirées, Bérénger, qu'on appelle le Jeune, disputait l'Italie à Hugues d'Arles. Les Italiens, comme le dit Luitprand, contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun : fausse et malheureuse politique qui les faisait changer de tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorsque Othon-le-Grand y fut appelé par les plaintes de presque toutes les villes, et même par ce jeune pape Jean XII, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait souffrir.

CHAPITRE XXXVI.

Suite de l'empire d'Othon, et de l'état de l'Italie.

(961, 962) Othon entra en Italie, et il s'y conduisit comme Charlemagne : il vainquit Bérenger, qui en affectait la souveraineté. Il se fit sacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de César et d'Auguste, et obligea le pape à lui faire serment de fidélité, sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de saint Pierre. On dressa un instrument authentique de cet acte. Le clergé et la noblesse romaine se soumettent à ne jamais élire de pape qu'en présence des commissaires de l'empereur. Dans cet acte Othon confirme les donations de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, sans spécifier quelles sont ces donations si contestées ; « sauf en tout notre puissance, dit-il, et celle de « notre fils et de nos descendants. » Cet instrument, écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés, et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château Saint-Ange, à ce que dit Baronius. La date est du 45 février 962.

Mais comment l'empereur Othon pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de Charlemagne, la ville même de Rome, que jamais Charlemagne ne donna ? Comment pouvait-il faire présent du duché de Bénévent qu'il ne possédait pas, et qui appartenait encore à ses ducs ? Comment aurait-il donné la Corse et la Sicile que les Sarrasins occupaient ? Ou Othon fut trompé, ou cet acte est faux, il en faut convenir.

On dit, et Mézerai le dit après d'autres, que Lothaire, roi de France, et Hugues Capet, depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient en effet alors si faibles, qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un empereur, mais les noms de Lothaire et de Hugues Capet ne se trouvent pas dans les signatures vraies ou fausses de cet acte.

Quoi qu'il en soit, l'imprudence de Jean XII d'avoir appelé les Allemands à Rome fut la source de toutes les calamités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant tant de siècles.

Le pape s'étant ainsi donné un maître, quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut bientôt infidèle. Il se ligua contre l'empereur avec Bérenger même, réfugié chez les mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de Bérenger à Rome tandis qu'Othon était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne ; mais il n'était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie, et l'empereur l'était assez pour le punir.

Othon revint donc de Pavie à Rome ; et, s'étant assuré de la ville, il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On assembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux, dans l'église de Saint-Pierre ; et là, en présence de tout le peuple, on accusa le saint-père d'avoir joui de plusieurs femmes, et surtout d'une nommée Étienne, concubine de son père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir ; enfin de ne pas croire en Jésus-Christ, et d'avoir invoqué le diable, deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours, de fausses accusations à de véritables ; mais on ne parla point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L'empereur craignait sans doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut déposé pour ses incestes et ses scandales, et le fut en effet pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

Othon ne put se rendre maître de sa personne ; ou s'il le put, il fit une faute en le laissant libre. A peine avait-il fait élire le pape Léon VIII, qui, si l'on en croit le discours d'Arnoud, évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique ni même chrétien ; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que Jean XII eut le courage de faire soulever les Romains ; et, opposant alors concile à concile, on déposa Léon VIII ; on ordonna que « jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à son « supérieur. »

Le pape, par cette décision, n'entendait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape ; mais on désignait aussi l'empereur, que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier qui devait à l'Église l'hommage et les serments qu'il exigeait d'elle. Le cardinal, nommé Jean, qui avait écrit et lu les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait servi de greffier au concile de déposition.

Au reste, dans tous ces conciles où présidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'Évangile et les pères, on implorait les lumières du Saint-Esprit, on parlait en son nom, on faisait même des réglemens utiles ; et qui lirait ces actes sans connaître l'histoire, croirait lire les actes des

saints. Si Jésus-Christ était alors revenu au monde qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocrisie et tant d'abominations dans son Église?

Tout cela se faisait presque sous les yeux de l'empereur ; et qui sait jusqu'où le courage et le ressentiment du jeune pontife, le soulèvement des Romains en sa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, eussent pu porter cette révolution ? (964) Mais le pape Jean XII fut assassiné trois mois après, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait sa honte. Il mourut de ses blessures au bout de huit jours. On a écrit que, ne croyant pas à la religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siège, et ne se rendirent qu'à l'extrémité. Othon, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape Léon, créé par lui, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean-de-Latran, confirmèrent à l'empereur le droit de se choisir un successeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'investiture aux évêques. Après tant de traités et de serments formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeurassent à Rome pour les faire observer.

A peine l'empereur Othon était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en prison leur nouveau pape, créature de l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois ; mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux. Othon revole en Italie, fait pendre une partie du sénat ; (966) et le préfet de Rome, qui avait voulu être un Brutus, fut fouetté dans les carrefours, promène nu sur un âne, et jeté dans un cachot, où il mourut de faim.

CHAPITRE XXXVII.

Des empereurs Othon II et III, et de Rome.

Tel fut à peu près l'état de Rome sous Othon-le-Grand, Othon II, et Othon III. Les Allemands tenaient les Romains subjugués, et les Romains brisaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un pape élu par l'ordre de l'empereur, ou nommé par lui, devenait l'objet de l'exécration des Romains. L'idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs cœurs ; mais cette noble

ambition ne produisait que des misères humiliantes et affreuses.

Othon II marche à Rome comme son père. Quel gouvernement ! quel empire ! et quel pontificat ! Un consul nommé Crescentius, fils du pape Jean X et de la fameuse Marozie, prenant avec ce titre de consul la haine de la royauté, souleva Rome contre Othon II. Il fit mourir en prison Benoît VI, créature de l'empereur ; et l'autorité d'Othon, quoique éloigné, ayant, dans ces troubles, donné avant son arrivée la chaire romaine au chancelier de l'empire en Italie, qui fut pape sous le nom de Jean XIV, ce malheureux pape fut une nouvelle victime que le parti romain immola. Le pape Boniface VII, créature du consul Crescentius, déjà souillé du sang de Benoît VI, fit encore périr Jean XIV. Les temps de Caligula, de Néron, de Vitellius, ne produisirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries ; mais les attentats et les malheurs de ces papes sont obscurs comme eux. Ces tragédies sanglantes se jouaient sur le théâtre de Rome, mais petit et ruiné, et celles des Césars avaient pour théâtre le monde connu.

Cependant Othon II arrive à Rome en 981. Les papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, et s'étaient soustraits à l'autorité des empereurs d'Orient. Que font-ils maintenant ? Ils essaient de retourner en apparence à leurs anciens maîtres ; et ayant imprudemment appelé les empereurs saxons, ils veulent les chasser. Ce même Boniface VII était allé à Constantinople presser les empereurs Basile et Constantin de venir rétablir le trône des Césars. Rome ne savait ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le consul Crescentius et le sénat voulaient rétablir la république : le pape ne voulait en effet ni république ni maître : Othon II voulait régner. Il entre donc dans Rome ; il y invite à dîner les principaux sénateurs et les partisans du consul : et, si l'on en croit Geoffroi de Viterbe, il les fit tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le pape délivré par son ennemi des sénateurs républicains : mais il faut se délivrer de ce tyran. Ce n'est pas assez des troupes de l'empereur d'Orient qui viennent dans la Pouille, le pape y joint les Sarrasins. Si le massacre des sénateurs dans ce repas sanglant, rapporté par Geoffroi, est véritable, il valait mieux sans doute avoir les mahométans pour protecteurs, que ce Saxon sanguinaire pour maître. Il est vaincu par les Grecs ; il l'est par les musulmans ; il tombe captif entre leurs mains, mais il leur échappe ; et profitant de la division de ses ennemis, il rentre encore dans Rome, où il meurt en 985.

Après sa mort, le consul Crescentius maintint quelque temps l'ombre de la république romaine.

Il chassa du siège pontifical Grégoire v, neveu de l'empereur Othon III. Mais enfin Rome fut encore assiégée et prise. Crescentius, attiré hors du château Saint-Ange sur l'espérance d'un accommodement, et sur la foi des serments de l'empereur, eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds; et le nouveau pape, élu par les Romains, sous le nom de Jean XVI, ou XVII selon d'autres, eut les yeux crevés et le nez coupé. On le jeta en cet état du haut du château Saint-Ange dans la place.

Les Romains renouvelèrent alors à Othon III les serments faits à Othon I^{er} et à Charlemagne, et il assigna aux papes les terres de la Marche d'Ancone pour soutenir leur dignité.

Après les trois Othons, ce combat de la domination allemande et de la liberté italique resta longtemps dans les mêmes termes. Sous les empereurs Henri II de Bavière et Conrad II le Salique, dès qu'un empereur était occupé en Allemagne, il s'élevait un parti en Italie. Henri II y vint, comme les Othons, dissiper des factions, confirmer aux papes les donations des empereurs, et recevoir les mêmes hommages. Cependant la papauté était à l'encan, ainsi que presque tous les autres évêchés.

Benoît VIII, et Jean XIX ou XX, l'achetèrent publiquement l'un après l'autre : ils étaient frères, de la maison des marquis de Toscanelle, toujours puissante à Rome depuis le temps des Marozie et des Théodora.

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maison, on acheta encore les suffrages pour un enfant de douze ans. (1054) C'était Benoît IX, qui eut l'évêché de Rome de la même manière qu'on voit encore aujourd'hui tant de familles acheter, mais en secret, des bénéfices pour des enfants.

Le désordre n'eut plus de bornes. On vit, sous le pontificat de ce Benoît IX, deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement; mais par une conciliation heureuse qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'Église, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre Gratien, homme de qualité, fort riche. Mais comme le jeune Benoît IX avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de saint Pierre*, et auquel un roi saxon d'Angleterre, nommé Ætelvolf, Ædelvolf, ou Æthelulfe, s'était soumis en 852.

Ce Gratien, qui prit le nom de Grégoire VI, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur Henri III, fils de Conrad II, le Salique, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila Grégoire VI, et nomma pape Suidger, son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

(1048) Après la mort de cet Allemand, qui, parmi les papes, est appelé Clément II, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un Bavaurois, nommé Popon : c'est Damase II, qui, avec le brevet de l'empereur, alla se faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé, malgré ce Benoît IX qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce Bavaurois étant mort vingt-trois jours après son intronisation, l'empereur donna la papauté à son cousin Brunon, de la maison de Lorraine, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome, par une autorité absolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'eussent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été esclave.

Ce pontife prit le nom de Léon IX, on l'a mis au rang des saints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs eussent pu demeurer à Rome, on voit par la faiblesse des Romains, par les divisions de l'Italie, et par la puissance de l'Allemagne, qu'ils eussent été toujours les souverains des papes, et qu'en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d'Allemagne ne pouvaient se fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voisins étaient toujours prêts à envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les Danois, tantôt les Polonais et les Hongrois. C'est ce qui sauva quelque temps l'Italie d'un joug contre lequel elle se serait en vain débattue.

Jamais Rome et l'Église latine ne furent plus méprisées à Constantinople que dans ces temps malheureux. Luitprand, l'ambassadeur d'Othon I^{er} auprès de l'empereur Nicéphore Phocas, nous apprend que les habitants de Rome n'étaient point appelés Romains, mais Lombards, dans la ville impériale. Les évêques de Rome n'y étaient regardés que comme des brigands schismatiques. Le séjour de saint Pierre à Rome était considéré comme une fable absurde, fondée uniquement sur ce que saint Pierre avait dit, dans une de ses épîtres, qu'il était à Babylone, et qu'on s'était avisé de prétendre que Babylone signifiait Rome : on ne faisait guère plus de cas à Constantinople des empereurs saxons, qu'on traitait de barbares.

Cependant la cour de Constantinople ne valait pas mieux que celle des empereurs germaniques. Mais il y avait dans l'empire grec plus de commerce, d'industrie, de richesses, que dans l'empire latin : tout était déchu dans l'Europe occidentale depuis les temps brillants de Charlemagne. La férocité et la débauche ; l'anarchie et la pauvreté, étaient dans tous les états. Jamais l'ignorance ne fut plus universelle. Il ne se faisait pourtant pas moins de miracles que dans d'autres temps : il y en a eu dans chaque siècle ; et ce n'est guère que depuis l'établissement des académies des sciences dans l'Europe, qu'on ne voit plus de miracles chez les nations éclairées ; et que, si l'on en voit, la saine physique les réduit bientôt à leur valeur.

CHAPITRE XXXVIII.

De la France, vers le temps de Hugues Capet.

Pendant que l'Allemagne commençait à prendre ainsi une nouvelle forme d'administration, et que Rome et l'Italie n'en avaient aucune, la France devenait, comme l'Allemagne, un gouvernement entièrement féodal.

Ce royaume s'étendait des environs de l'Escaut et de la Meuse jusqu'à la mer Britannique, et des Pyrénées au Rhône. C'étaient alors ses bornes ; car, quoique tant d'historiens prétendent que ce grand fief de la France allait par delà les Pyrénées jusqu'à l'Èbre, il ne paraît point du tout que les Espagnols de ces provinces, entre l'Èbre et les Pyrénées, fussent soumis au faible gouvernement de France, en combattant contre les mahométans.

La France, dans laquelle ni la Provence ni le Dauphiné n'étaient compris, était un assez grand royaume ; mais il s'en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand souverain. Louis, le dernier des descendants de Charlemagne, n'avait plus pour tout domaine que les villes de Laon et de Soissons, et quelques terres qu'on lui contestait. L'hommage rendu par la Normandie ne servait qu'à donner au roi un vassal qui aurait pu soulever son maître. Chaque province avait ou ses comtes ou ses dues héréditaires ; celui qui n'avait pu se saisir que de deux ou trois bourgades rendait hommage aux usurpateurs d'une province ; et qui n'avait qu'un château relevait de celui qui avait usurpé une ville. De tout cela s'était fait cet assemblage monstrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le temps et la nécessité établirent que les seigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au secours du roi. Tel seigneur devait

quarante jours de service, tel autre vingt-cinq. Les arrière-vassaux marchaient aux ordres de leurs seigneurs immédiats. Mais, si tous ces seigneurs particuliers servaient l'état quelques jours, ils se faisaient la guerre entre eux presque toute l'année. En vain les conciles, qui dans ces temps de crimes ordonnèrent souvent des choses justes, avaient réglé qu'on ne se battrait point depuis le jeudi jusqu'au point du jour du lundi, et dans les temps de Pâques et dans d'autres solennités ; ces réglemens, n'étant point appuyés d'une justice coercitive, étaient sans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands ; chaque monastère était en armes : leurs avocats, qu'on appelait *avoysers*, institués dans les premiers temps pour présenter leurs requêtes au prince et ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes : les moissons étaient ou brûlées, ou coupées avant le temps, ou défendues l'épée à la main ; les villes presque réduites en solitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il semble que ce royaume sans chef, sans police, sans ordres, dût être la proie de l'étranger ; mais une anarchie presque semblable dans tous les royaumes fit sa sûreté ; et quand, sous les Othons, l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres intestines l'occupèrent.

C'est de ces temps barbares que nous tenons l'usage de rendre hommage, pour une maison et pour un bourg, au seigneur d'un autre village. Un praticien, un marchand qui se trouve possesseur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa mouvance. Les lois de fiefs ne subsistent plus, mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances, subsistent encore : dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime : *Nulle terre sans seigneur* ; comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie.

Quand la France, l'Italie, et l'Allemagne, furent ainsi partagées sous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie, sous Charlemagne ainsi que sous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gendarmes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce que, en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

Les moindres possesseurs de châtellenies ne se mettaient en campagne qu'avec le plus de chevaux qu'ils pouvaient ; et le faste consistait alors à mener avec soi des écuyers, qu'on appela *vaslets*, du mot *vassalet*, petit vassal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complète de fer, qui

eût accablé un homme à pied de son poids. Les brassards, les cuissards, furent une partie de l'habillement. On prétend que Charlemagne en avait eu ; mais ce fut vers l'an 1000 que l'usage en fut commun.

Quiconque était riche devint presque invulnérable à la guerre ; et c'était alors qu'on se servit plus que jamais de massues, pour assommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuirasses, en boucliers, en casques ornés de plumes.

Les paysans qu'on traînait à la guerre, seuls exposés et méprisés, servaient de pionniers plutôt que de combattants. Les chevaux, plus estimés qu'eux, furent bardés de fer ; leur tête fut armée de chanfreins.

On ne connut guère alors de lois que celles que les plus puissants firent pour le service des fiefs. Tous les autres objets de la justice distributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtel, prévôts, baillis, nommés par les possesseurs des terres.

Les sénats de ces villes, qui, sous Charlemagne et sous les Romains, avaient joui du gouvernement municipal, furent abolis presque partout. Le mot de *senior*, seigneur, affecté long-temps à ces principaux du sénat des villes, ne fut plus donné qu'aux possesseurs des fiefs.

Le terme de pair commençait alors à s'introduire dans la langue gallo-tudesque, qu'on parlait en France. On sait qu'il venait du mot latin *par*, qui signifie égal ou confrère. On ne s'en était servi que dans ce sens sous la première et la seconde race des rois de France. Les enfants de Louis-le-Débonnaire s'appelèrent *Pares* dans une de leurs entrevues, l'an 851 ; et long-temps auparavant, Dagobert donne le nom de pairs à des moines. Godegrand, évêque de Metz, du temps de Charlemagne, appelle pairs des évêques et des abbés, ainsi que le marque le savant Du Cange. Les vassaux d'un même seigneur s'accoutumèrent donc à s'appeler pairs.

Alfred-le-Grand avait établi en Angleterre les jurés : c'étaient des pairs dans chaque profession. Un homme, dans une cause criminelle, choisissait douze hommes de sa profession pour être ses juges. Quelques vassaux, en France, en usèrent ainsi ; mais le nombre des pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même seigneur, et qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur seigneur féodal.

Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guienne, de Normandie, de Bourgogne, les comtes de Flan-

dre, de Toulouse, étaient donc en effet des pairs de France.

Hugues Capet n'était pas le moins puissant. Il possédait depuis long-temps le duché de France, qui s'étendait jusqu'en Touraine : il était comte de Paris : de vastes domaines en Picardie et en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compose aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père Robert, et son grand-oncle Eudes ou Odon, avaient tous deux porté la couronne du temps de Charles-le-Simple ; Hugues son père, surnommé l'Abbé, à cause des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Martin-de-Tours, de Saint-Germain-des-Prés, et de tant d'autres qu'il possédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainsi l'on peut dire que depuis l'année 910, où le roi Eudes commença son règne, sa maison a gouverné presque sans interruption ; et que, si on excepte Hugues l'Abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une suite de souverains de plus de huit cent cinquante ans : filiation unique parmi les rois.

(987) On sait comment Hugues Capet, duc de France, comte de Paris, enleva la couronne au duc Charles, oncle du dernier roi Louis V. Si les suffrages eussent été libres, le sang de Charlemagne respecté, et le droit de succession aussi sacré qu'aujourd'hui, Charles aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ses ancêtres, comme l'ont dit tant d'historiens, ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que Louis, ce dernier roi du sang carlovingien, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, sa vie obscure, par une maladie de langueur, Hugues Capet assemblait déjà ses forces ; et, loin de recourir à l'autorité d'un parlement, il sut dissiper avec ses troupes un parlement qui se tenait à Compiègne, pour assurer la succession à Charles. La lettre de Gerbert, depuis archevêque de Reims, et pape sous le nom de Sylvestre II, déterrée par Duchesne, en est un témoignage authentique.

Charles, duc de Brabant et de Hainaut, états qui composaient la Basse-Lorraine, succomba sous un rival plus puissant et plus heureux que lui : trahi par l'évêque de Laon, surpris et livré à Hugues Capet, il mourut captif dans la tour d'Orléans ; et deux enfants mâles qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette Basse-Lorraine, furent les derniers princes de la postérité masculine de Charlemagne. Hugues Capet, devenu roi de ses pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

CHAPITRE XXXIX.

État de la France aux dixième et onzième siècles.
Excommunication du roi Robert.

La France, démembrée, languit dans des malheurs obscurs, depuis Charles-le-Gros jusqu'à Philippe I^{er}, arrière-petit-fils de Hugues Capet, près de deux cent cinquante années. Nous verrons si les croisades qui signalèrent le règne de Philippe I^{er}, à la fin du onzième siècle, rendirent la France plus florissante. Mais dans l'espace de temps dont je parle, tout ne fut que confusion, tyrannie, barbarie, et pauvreté. Chaque seigneur un peu considérable faisait battre monnaie; mais c'était à qui l'altérerait. Les belles manufactures étaient en Grèce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans les villes sans liberté, ou, comme on a parlé long-temps, sans privilèges, et dans un pays sans union.

(999) De tous les événements de ce temps, le plus digne de l'attention d'un citoyen est l'excommunication du roi Robert. Il avait épousé Berthe, sa commère et sa cousine au quatrième degré; mariage en soi légitime, et, de plus, nécessaire au bien de l'état, et que les évêques avaient approuvé dans un concile national. Nous avons vu, de nos jours, des particuliers épouser leurs nièces, et acheter au prix ordinaire les dispenses à Rome, comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Église romaine, dans l'avisement et les scandales où elle était plongée, osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'insolence paraît incroyable; mais l'ignorante superstition de ces temps peut l'avoir soufferte, et la politique peut l'avoir causée. Grégoire V, qui fulmina cette excommunication, était Allemand, et gouverné par Gerbert, ci-devant archevêque de Reims, devenu ennemi de la maison de France. L'empereur Othon III, peu ami de Robert assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raison d'état eut autant de part à cet attentat que le fanatisme.

Les historiens disent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtisans du roi et ses propres domestiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui resta que deux serviteurs, qui jetaient au feu le reste de ses repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fût alors la raison humaine,

il n'y a pas d'apparence que l'absurdité pût aller si loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutissement de la cour de France est le cardinal Pierre Damien, qui n'écrivit que soixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceste prétendu, la reine accoucha d'un monstre; mais il n'y eut rien de monstrueux dans toute cette affaire que l'audace du pape, et la faiblesse du roi, qui se sépara de sa femme.

Les excommunications, les interdits, sont des foudres qui n'embrasent un état que quand ils trouvent des matières combustibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être Robert craignait-il qu'il ne s'en formât.

La condescendance du roi Robert enhardit tellement les papes, que son petit-fils, Philippe I^{er}, fut excommunié comme lui. (1073) D'abord le fameux Grégoire VII le menaça de le déposer, s'il ne se justifiait de l'accusation de simonie devant ses nonces. Un autre pape l'excommunia en effet. Philippe s'était dégoûté de sa femme, et il était amoureux de Bertrade, épouse du comte d'Anjou. Il se servit du ministère des lois pour casser son mariage, sous prétexte de parenté; et Bertrade, sa maîtresse, fit casser le sien avec le comte d'Anjou, sous le même prétexte.

Le roi et sa maîtresse furent ensuite mariés solennellement par les mains d'un évêque de Bayeux. Ils étaient condamnables; mais ils avaient au moins rendu ce respect aux lois, de se servir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en soit, un pape avait excommunié Robert pour avoir épousé sa parente, et un autre pape excommunia Philippe pour avoir quitté sa parente. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'Urban II, qui prononça cette sentence en 1094, la prononça et la soutint dans les propres états du roi, à Clermont en Auvergne, où il vint chercher un asile l'année suivante, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croisade.

Cependant il ne paraît pas que Philippe excommunié ait été en horreur à ses sujets: c'est une raison de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le roi Robert avait été réduit.

Ce qu'il y eut d'assez remarquable, c'est le mariage du roi Henri, père de Philippe, avec une princesse de Russie, fille d'un duc nommé Jaraslau. On ne sait si cette Russie était la Russie Noire, la Blanche, ou la Rouge. Cette princesse était-elle née idolâtre, ou chrétienne, ou grecque? Changea-t-elle de religion pour épouser un roi de France? Comment, dans un temps où la communication entre les états de l'Europe était si rare, un roi de France eut-il connaissance d'une princesse du pays des anciens Scythes? Qui proposa cette étrange

mariage? L'histoire de ces temps obscurs ne satisfait à aucune de ces questions.

Il est à croire que le roi des Français, Henri 1^{er}, rechercha cette alliance, afin de ne pas s'exposer à des querelles ecclésiastiques. De toutes les superstitions de ces temps-là, ce n'était pas la moins nuisible au bien des états que celle de ne pouvoir épouser sa parente au septième degré. Presque tous les souverains de l'Europe étaient parents de Henri. Quoi qu'il en soit, Anne, fille d'un Jaraslau (Jaroslau), duc inconnu d'une Russie alors ignorée, fut reine de France; et il est à remarquer qu'après la mort de son mari elle n'eut point la régence, et n'y prétendit point. Les lois changent selon les temps. Ce fut le comte de Flandre, un des vassaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve se remaria à un comte de Crépi. Tout cela serait singulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

En général, si on compare ces siècles au nôtre, ils paraissent l'enfance du genre humain, dans tout ce qui regarde le gouvernement, la religion, le commerce, les arts, les droits des citoyens.

C'est surtout un spectacle étrange que l'avidité, le scandale de Rome, et sa puissance d'opinion, subsistant dans les esprits au milieu de son abaissement; cette foule de papes créés par les empereurs, l'esclavage de ces pontifes, leur pouvoir immense dès qu'ils sont maîtres, et l'excessif abus de ce pouvoir. Silvestre II, Gerbert, ce savant du dixième siècle, qui passa pour un magicien, parce qu'un Arabe lui avait enseigné l'arithmétique et quelques éléments de géométrie, ce précepteur d'Othon III, chassé de son archevêché de Reims du temps du roi Robert, nommé pape par l'empereur Othon III, conserve encore la réputation d'un homme éclairé, et d'un pape sage. Cependant, voici ce que rapporte la chronique d'Ademar Chabanois, son contemporain et son admirateur.

Un seigneur de France, Gui, vicomte de Limoges, dispute quelques droits de l'abbaye de Brantôme à un Grimoard, évêque d'Angoulême; l'évêque l'excommunie; le vicomte fait mettre l'évêque en prison. Ces violences réciproques étaient très communes dans toute l'Europe, où la violence tenait lieu de loi.

Le respect pour Rome était alors si grand dans cette anarchie universelle, que l'évêque, sorti de sa prison, et le vicomte de Limoges, allèrent tous deux de France à Rome plaider leur cause devant le pape Silvestre II, en plein consistoire. Le croirait-on? ce seigneur fut condamné à être tiré à quatre chevaux; et la sentence eût été exécutée, s'il ne se fût évadé. L'exès commis par ce seigneur, en faisant emprisonner un évêque qui n'était pas son

sujet, ses remords, sa soumission pour Rome, la sentence aussi barbare qu'absurde du consistoire, peignent parfaitement le caractère de ces temps agrestes.

Au reste, ni le roi des Français, Henri 1^{er}, fils de Robert, ni Philippe 1^{er}, fils de Henri, ne furent connus par aucun événement mémorable; mais, de leur temps, leurs vassaux et arrière-vassaux conquièrent des royaumes.

Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, sans biens sans terres, et presque sans soldats, fondèrent la monarchie des Deux-Siciles, qui depuis fut un si grand sujet de discorde entre les empereurs de la dynastie de Souabe et les papes, entre les maisons d'Anjou et d'Arragon, entre celles d'Autriche et de France.

CHAPITRE XL.

Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.

Quand Charlemagne prit le nom d'empereur, ce nom ne lui donna que ce que ses armes pouvaient lui assurer. Il se prétendait dominateur suprême du duché de Bénévent, qui composait alors une grande partie des états connus aujourd'hui sous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent, plus heureux que les rois lombards, lui résistèrent ainsi qu'à ses successeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile, furent en proie aux incursions des Arabes. Les empereurs grecs et latins se disputaient en vain la souveraineté de ces pays. Plusieurs seigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrasins. Les peuples ne savaient à qui ils appartenaient, ni s'ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L'empereur Othon 1^{er} exerça son autorité dans ces pays en qualité de plus fort. Il érigea Capoue en principauté. Othon II, moins heureux, fut battu par les Grecs et les Arabes réunis contre lui. Les empereurs d'Orient restèrent alors en possession de la Pouille et de la Calabre, qu'ils gouvernaient par un catapan. Des seigneurs avaient usurpé Salerne. Ceux qui possédaient Bénévent et Capoue envahissaient ce qu'ils pouvaient des terres du catapan; et le catapan les dépouillait à son tour. Naples et Gaète étaient de petites républiques comme Sienna et Lucques: l'esprit de l'ancienne Grèce semblait s'être réfugié dans ces deux petits territoires. Il y avait de la grandeur à vouloir être libres, tandis que tous les peuples d'alentour étaient des esclaves qui changeaient de maîtres. Les mahométans, cantonnés dans plusieurs

châteaux, pillaient également les Grecs et les Latins : les Églises des provinces du catapan étaient soumises au métropolitain de Constantinople ; les autres, à celui de Rome. Les mœurs se ressentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernements et de religions. L'esprit naturel des habitants ne jetait aucune étincelle : on ne reconnaissait plus le pays qui avait produit Horace et Cicéron, et qui devait faire naître le Tasse. Voilà dans quelle situation était cette fertile contrée, aux dixième et onzième siècles, de Gaiète et du Gariglian jusqu'à Otrante.

Le goût des pèlerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les temps d'anarchie sont ceux qui produisent l'excès de l'héroïsme : son essor est plus retenu dans les gouvernements réglés. Cinquante ou soixante Français étant partis, en 985, des côtes de Normandie pour aller à Jérusalem, passèrent, à leur retour, sur la mer de Naples, et arrivèrent dans Salerne, dans le temps que cette ville, assiégée par les mahométans, venait de se racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à rassembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la sécurité d'une joie brutale et de la débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux assiégés la lâcheté de leur soumission ; et, dans l'instant marchant avec audace au milieu de la nuit, suivis de quelques Salertins qui osent les imiter, ils fondent dans le camp des Sarrasins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en désordre sur leurs vaisseaux, et non seulement sauvent les trésors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne, étonné, veut les combler de présents, et est encore plus étonné qu'ils les refusent : ils sont traités long-temps à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur attaché à un événement si surprenant engage bientôt d'autres Normands à passer à Salerne et à Bénévent. Les Normands reprennent l'habitude de leurs pères, de traverser les mers pour combattre. Ils servent tantôt l'empereur grec, tantôt les princes du pays, tantôt les papes : il ne leur importe pour qui ils se signalent, pourvu qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un duc à Naples, qui avait asservi la république naissante. Ce duc de Naples est trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de Normands, qui le secourent contre un duc de Bénévent. (1050) Ils fondent la ville d'Averse entre ces deux territoires : c'est la première souveraineté acquise par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de Tancrede de Hauteville, du territoire de Coutances, Guillaume, surnomme Fier-à-bras, Drogon, et Humfroi. Rien

ne ressemble plus aux temps fabuleux. Ces trois frères, avec les Normands d'Averse, accompagnent le catapan dans la Sicile. Guillaume Fier-à-bras tue le général arabe, donne aux Grecs la victoire ; et la Sicile allait retourner aux Grecs s'ils n'avaient pas été ingrats. Mais le catapan craignit ces Français qui le défendaient ; il leur fit des injustices, et il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui. Trois à quatre cents Normands s'emparent de presque toute la Pouille (1041). Le fait paraît incroyable ; mais les aventuriers du pays se joignaient à eux, et devenaient de bons soldats sous de tels maîtres. Les Calabrois qui cherchaient la fortune par le courage devenaient autant de Normands. Guillaume Fier-à-bras se fait lui-même comte de la Pouille, sans consulter ni empereur, ni pape, ni seigneurs voisins. Il ne consulta que les soldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour son partage.

(1046) Fier-à-bras étant mort, son frère Drogon est élu souverain de la Pouille. Alors Robert Guiscard et ses deux jeunes frères quittent encore Coutances pour avoir part à tant de fortune. Le vieux Tancrede est étonné de se voir père d'une race de conquérants. Le nom des Normands faisait trembler tous les voisins de la Pouille, et même les papes. Robert Guiscard et ses frères, suivis d'une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pèlerinage à Rome. Ils marchent inconnus, le bourdon à la main, et arrivent enfin dans la Pouille.

(1047) L'empereur Henri III, assez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas assez pour s'opposer d'abord à ces conquérants. Il leur donna solennellement l'investiture de ce qu'ils avaient envahi. Ils possédaient alors la Pouille entière, le comté d'Averse, la moitié du Bénéventin.

Voilà donc cette maison, devenue bientôt après maison royale, fondatrice des royaumes de Naples et de Sicile, feudataire de l'empire. Comment s'est-il pu faire que cette portion de l'empire en ait été si tôt détachée, et soit devenue un fief de l'évêché de Rome, dans le temps que les papes ne possédaient presque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaissait pas même dans la Marche d'Ancone, qu'Othon-le-Grand leur avait, dit-on, donnée ? Cet événement est presque aussi étonnant que les conquêtes des gentilshommes normands. Voici l'explication de cette énigme. Le pape Léon IX voulut avoir la ville de Bénévent, qui appartenait aux princes de la race des rois lombards déposés par Charlemagne. (1055) L'empereur Henri III lui donna en effet cette ville, qui n'était

point à lui, en échange du fief de Bamberg, en Allemagne. Les souverains pontifes sont maîtres aujourd'hui de Bénévent, en vertu de cette donation. Les nouveaux princes normands étaient des voisins dangereux. Il n'y a point de conquêtes sans de très grandes injustices : ils en commettaient ; et l'empereur aurait voulu avoir des vassaux moins redoutables. Léon IX, après les avoir excommuniés, se mit en tête de les aller combattre avec une armée d'Allemands que Henri III lui fournit. L'histoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées : elle dit seulement que l'armée était nombreuse, que le pape y joignit des troupes italiennes, qui s'enrôlèrent comme pour une guerre sainte, et que parmi les capitaines il y eut beaucoup d'évêques. Les Normands, qui avaient toujours vaincu en petit nombre, étaient quatre fois moins forts que le pape ; mais ils étaient accoutumés à combattre. Robert Guiscard, son frère Humfroi, le comte d'Averse, Richard, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en pièces l'armée allemande, et firent disparaître l'italienne. Le pape s'enfuit à Civitate, dans la Capitanate, près du champ de bataille ; les Normands le suivent, le prennent, l'emmenent prisonnier dans cette même ville de Bénévent, qui était le premier sujet de cette entreprise (1055).

On a fait un saint de ce pape Léon IX : apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang, et d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en repentit, surtout quand il vit avec quel respect le traitèrent ses vainqueurs, et avec quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu'après l'extinction de cette maison que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les princes normands étaient plus piqués contre l'empereur qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux empires entre lesquels ils se trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes ; ils s'emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de l'empereur Henri IV, et tandis que le gouvernement des Grecs est plus faible qu'une minorité.

C'étaient les enfants de Tancrede de Hauteville qui conquéraient la Calabre ; c'étaient les descendants des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynasties victorieuses n'eurent point de ces querelles qui divisent si souvent les vainqueurs, et qui les affaiblissent. L'utilité de l'histoire demande ici que je m'arrête un moment, pour observer que Richard d'Averse, qui sub-

jugua Capoue, se fit couronner avec les mêmes cérémonies du sacre et de l'huile sainte, qu'on avait employées pour l'usurpateur Pepin, père de Charlemagne. Les ducs de Bénévent s'étaient toujours fait sacrer ainsi. Les successeurs de Richard en usèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les usages à son choix.

Robert Guiscard, duc de la Pouille et de la Calabre, Richard, comte d'Averse et de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendants des empereurs, mirent en usage pour leurs souverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient, dans ces temps de troubles et de rapines, pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Église sous le nom d'offrande, d'*oblata*, et on en jouissait moyennant une légère redevance ; c'était la ressource des faibles, dans les gouvernements orageux de l'Italie. Les Normands, quoique puissants, l'employèrent comme une sauvegarde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puissants. Robert Guiscard, et Richard de Capoue, excommuniés par le pape Léon IX, l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs, excommuniés par Nicolas II, lui rendirent hommage.

(1059) Robert Guiscard et le comte de Capoue mirent donc sous la protection de l'Église, entre les mains de Nicolas II, non seulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc Robert fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il se déclara feudataire du saint siège pour tous ses états, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique, qui pouvait être regardé comme le denier de saint Pierre que payait l'Angleterre au saint siège, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal ; enfin, comme la soumission volontaire de tant de royaumes à l'Église.

Mais selon toutes les lois du droit féodal, établies en Europe, ces princes, vassaux de l'empire, ne pouvaient choisir un autre suzerain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur ; ils le mettaient en droit de confisquer leurs états. Les querelles qui survinrent entre le sacerdoce et l'empire, et encore plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérants, en se faisant vassaux des papes, devinrent les protecteurs, et souvent les maîtres de leurs nouveaux suzerains. Le duc Robert, ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'Église, de son ennemi qu'il était, passe en Sicile avec son frère Roger : ils font la conquête de cette île sur les Grecs et sur les Arabes, qui la partageaient alors.

(1067) Les mahométans et les Grecs se soumièrent, à condition qu'ils conserveraient leurs religions et leurs usages.

Il fallait achever la conquête de tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples. Il restait encore des princes de Salerne, descendants de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ce pays. Les Normands enfin les chassèrent; le duc Robert leur prit Salerne: ils se réfugièrent dans la campagne de Rome, sous la protection de Grégoire VII, de ce même pape qui faisait trembler les empereurs. Robert, ce vassal et ce défenseur de l'Église, les y poursuit: Grégoire VII ne manque pas de l'excommunier; et le fruit de l'excommunication est la conquête de tout le Bénéventin, que fait Robert après la mort du dernier duc de Bénévent de la race lombarde.

Grégoire VII, que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excommunié Robert. (1077) Il lui donne l'absolution, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au saint siège.

Bientôt après éclatent les grandes querelles, dont nous parlerons, entre l'empereur Henri IV et ce même Grégoire VII. (1084) Henri s'était rendu maître de Rome, et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le château Saint-Ange. Robert accourt alors de la Dalmatie, où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape, malgré les Allemands et les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne, et l'emmène à Salerne, où ce pape, qui déposait tant de rois, mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous présentent des chevaliers errants devenus de grands souverains par leurs exploits, et entrant dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à Robert Guiscard, et ce que nous verrons plus d'une fois au temps des croisades. Robert maria sa fille à Constantin, fils de l'empereur de Constantinople, Michel Ducas. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt sa fille et son gendre à venger, et résolut d'aller détrôner l'empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

La cour de Constantinople n'était qu'un continué orage. Michel Ducas fut chassé du trône par Nicéphore, surnommé Botoniate. Constantin, gendre de Robert, fut fait eunuque; et enfin Alexis Comnène, qui eut depuis tant à se plaindre des croisés, monta sur le trône. (1084) Robert, pendant ces révolutions, s'avancait déjà par la Dalmatie, par la Macédoine, et portait la terreur jusqu'à Constantinople. Bohémond, son fils d'un

premier lit, si fameux dans les croisades, l'accompagnait à cette conquête d'un empire. Nous voyons par là combien Alexis Comnène eut raison de craindre les croisades, puisque Bohémond commença par vouloir le détrôner.

(1085) La mort de Robert, dans l'île de Corfou, mit fin à ses entreprises. La princesse Anne Comnène, fille de l'empereur Alexis, laquelle écrivit une partie de cette histoire, ne regarde Robert que comme un brigand, et s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier sa fille au fils d'un empereur. Elle devait songer que l'histoire même de l'empire lui fournissait des exemples de fortunes plus considérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puissance.

CHAPITRE XLI¹.

De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.

L'idée de conquérir l'empire de Constantinople s'évanouit avec la vie de Robert; mais les établissements de sa famille s'affermirent en Italie. Le comte Roger, son frère, resta maître de la Sicile; le duc Roger, son fils, demeura possesseur de presque tous les pays qui ont le nom de royaume de Naples; Bohémond, son autre fils, alla depuis conquérir Antioche, après avoir inutilement tenté de partager les états du duc Roger, son frère.

Pourquoi ni le comte Roger, souverain de Sicile, ni son neveu Roger, duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès lors le titre de rois? Il faut du temps à tout. Robert Guiscard, le premier conquérant, avait été investi comme duc par le pape Nicolas II. Roger, son frère, avait été investi par Robert Guiscard, en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms, et n'ajoutaient rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s'est conservé toujours, et qu'aucun roi de l'Europe n'a eu: il devint un second pape dans son île.

Les papes s'étaient mis en possession d'envoyer dans toute la chrétienté des légats qu'on nommait *a latere*², qui exerçaient une juridiction sur toutes les églises, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel, presque toujours mêlé au spirituel, leur était soumis; ils attiraient à leur tribunal les causes civiles, pour peu que le

¹ M. Ed. Gantier, auteur de l'*Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce*, a trouvé dans ce chapitre quelques inexactitudes.

² *Légats a latere* (à côté du pape).

sacré s'y joignit au profane : mariages, testaments, promesses par serment, tout était de leur ressort. C'étaient des proconsuls que l'empereur ecclésiastique des chrétiens délguait dans tout l'Occident. C'est par là que Rome, toujours faible, toujours dans l'anarchie, esclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d'être la maîtresse des nations. C'est par là que l'histoire de chaque peuple est toujours l'histoire de Rome.

Urbain II envoya un légat en Sicile dès que le comte Roger eut enlevé cette île aux mahométans et aux Grecs, et que l'Église latine y fut établie. C'était de tous les pays celui qui semblait en effet avoir le plus de besoin d'un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était musulmane, et dont l'autre était de la communion grecque; cependant ce fut le seul pays où la légation fut proscrite pour toujours. Le comte Roger, bienfaiteur de l'Église latine, à laquelle il rendait la Sicile, ne put souffrir qu'on envoyât un roi sous le nom de légat dans le pays de sa conquête.

Le pape Urbain, uniquement occupé des croisades, et voulant ménager une famille de héros si nécessaire à cette grande entreprise, accorda, la dernière année de sa vie (1098), une bulle au comte Roger, par laquelle il révoqua son légat, et créa Roger et ses successeurs légats-nés du saint siège en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l'autorité de cette dignité, qui était à la fois spirituelle et temporelle. C'est là ce fameux droit qu'on appelle la *monarchie de Sicile*, c'est-à-dire le droit attaché à cette monarchie; droit que, depuis, les papes ont voulu anéantir, et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative est incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il est évident qu'Urbain ne put pas la donner; si c'est un objet de discipline que la religion ne réprouve pas, il est aussi évident que chaque royaume est en droit de se l'attribuer. Ce privilège, au fond, n'est que le droit de Constantin et de tous les empereurs de présider à toute la police de leurs états; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe catholique qu'un gentilhomme normand qui ait su se donner cette prérogative aux portes de Rome.

(1150) Le fils de ce comte Roger recueillit tout l'héritage de la maison normande; il se fit couronner et sacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples, qui était alors une petite ville, n'était point encore à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume: elle s'était toujours maintenue en république, sous un duc qui relevait des empereurs de Constantinople; et ce duc avait jusque alors échappé, par des présents, à l'ambition de la famille conquérante.

Ce premier roi, Roger, fit hommage au saint siège. Il y avait alors deux papes: l'un, le fils

d'un Juif, nommé Léon, qui s'appelait Anaclel, et que saint Bernard appelle *judaïcam sobolem*, race hébraïque; l'autre s'appelait Innocent II. Le roi Roger reconnut Anaclel, parce que l'empereur Lothaire II reconnaissait Innocent; et ce fut à cet Anaclel qu'il rendit son vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérants normands que comme des usurpateurs; aussi saint Bernard, qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait contre Roger, aussi bien que contre ce fils d'un Juif qui s'était fait élire pape à prix d'argent. « L'un, dit-il, a usurpé la chaire de saint Pierre, l'autre a usurpé la Sicile; c'est à César à les punir. » Il était donc évident alors que la suzeraineté du pape sur ces deux provinces n'était qu'une usurpation.

Le roi Roger soutenait Anaclel, qui fut toujours reconnu dans Rome. Lothaire prend cette occasion pour enlever aux Normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape Innocent II. Il paraît bien que ces Normands avaient eu raison de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre l'empire et Naples une barrière. Roger, à peine roi, fut sur le point de tout perdre. Il assiégeait Naples quand l'empereur s'avance contre lui: il perd des batailles; il perd presque toutes ses provinces dans le continent. Innocent II l'excommunie et le poursuit. Saint Bernard était avec l'empereur et le pape: il voulut en vain ménager un accommodement. (1157) Roger, vaincu, se retire en Sicile. L'empereur meurt. Tout change alors. Le roi Roger et son fils reprennent leurs provinces. Le pape Innocent II, reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui Lothaire avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche, comme Léon IX, à la tête d'une armée. Il est vaincu et pris comme lui (1159). Que peut-il faire alors? Il fait comme ses prédécesseurs: il donne des absolutions et des investitures, et il se fait des protecteurs contre l'empire de cette même maison normande contre laquelle il avait appelé l'empire à son secours.

Bientôt après le roi subjuge Naples et le peu qui restait encore pour arrondir son royaume de Gaète jusqu'à Brindes. La monarchie se forme telle qu'elle est aujourd'hui. Naples devient la capitale tranquille du royaume, et les arts commencent à renaître un peu dans ces belles provinces.

Après avoir vu comment des gentilshommes de Coutances fondèrent le royaume de Naples et de Sicile, il faut voir comment un duc de Normandie, pair de France, conquiert l'Angleterre. C'est une chose bien frappante que toutes ces invasions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatrième siècle jusqu'au commencement du quatorzième, et qui finirent par les croisades.

Toutes les nations de l'Europe ont été mêlées, et il n'y en a eu presque aucune qui n'ait eu ses usurpateurs.

CHAPITRE XLII.

Conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie.

Tandis que les enfants de Tancred de Hauteville fondaient si loin des royaumes, les ducs de leur nation en acquéraient un qui est devenu plus considérable que les Deux-Siciles. La nation britannique était, malgré sa fierté, destinée à se voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'Alfred, arrivée en 900, l'Angleterre retomba dans la confusion et la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons, ses premiers vainqueurs, et les Danois, ses usurpateurs nouveaux, s'en disputaient toujours la possession ; et de nouveaux pirates danois venaient encore souvent partager les dépouilles. Ces pirates continuaient d'être si terribles, et les Anglais si faibles, que, vers l'an 1000, on ne put se racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres sterling. On imposa, pour lever cette somme, une taxe qui dura, depuis, assez long-temps en Angleterre, ainsi que la plupart des autres taxes, qu'on continue toujours de lever après le besoin. Ce tribut humiliant fut appelé argent danois, *dann geld*.

Canut, roi de Danemarck, qu'on a nommé *le Grand*, et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit sous sa domination le Danemarck et l'Angleterre. (1047) Les naturels anglais furent traités alors comme des esclaves. Les auteurs de ce temps avouent que quand un Anglais rencontrait un Danois, il fallait qu'il s'arrêtât jusqu'à ce que le Danois eût passé.

(1041) La race de Canut ayant manqué, les états du royaume, reprenant leur liberté, déférèrent la couronne, premièrement à Alfred II, qu'un traître assassina deux après ; ensuite à Edouard III, un descendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle *le Saint* ou *le Confesseur*. Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n'avoir point d'enfants de sa femme Édith, fille du plus puissant seigneur du royaume. Il haïssait sa femme ainsi que sa propre mère, pour des raisons d'état, et les fit éloigner l'une et l'autre. La stérilité de son mariage servit à sa canonisation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chasteté : vœu téméraire dans un mari, et absurde dans un roi qui avait besoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre.

Au reste, les moines ont écrit que cet Édouard fut le premier roi de l'Europe qui eut le don de guérir les écrouelles. Il avait déjà rendu la vue à sept ou huit aveugles, quand une pauvre femme attaquée d'une humeur froide se présenta devant lui ; il la guérit incontinent en faisant le signe de la croix, et la rendit féconde, de stérile qu'elle était auparavant. Les rois d'Angleterre se sont attribué depuis le privilège, non pas de guérir les aveugles, mais de toucher les écrouelles, qu'ils ne guérissaient pas.

Saint Louis en France, comme suzerain des rois d'Angleterre, toucha les écrouelles, et ses successeurs jouirent de cette prérogative. Guillaume III la négligea en Angleterre ; et le temps viendra que la raison, qui commence à faire quelques progrès en France, abolira cette coutume ¹.

Vous voyez toujours les usages et les mœurs de ces temps-là absolument différents des nôtres. Guillaume, duc de Normandie, qui conquiert l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume, n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père, le duc Robert, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, que l'histoire appelle Harlot, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. L'usage des concubines, permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs, ne l'était pas dans la nouvelle loi : il était autorisé par la coutume. On rougissait si peu d'être né d'une pareille union, que souvent Guillaume, en écrivant, signait *le bâtard Guillaume*. Il est resté une lettre de lui au comte Alain de Bretagne, dans laquelle il signe ainsi. Les bâtards héritaient souvent ; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il est clair que la volonté d'un prince puissant était le seul code. Guillaume fut déclaré par son père et par les états héritier du duché ; et il se maintint ensuite par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputèrent son domaine.

¹ Non seulement Louis XVI a été sacré, ce qui, dans ce siècle, ne pouvait avoir d'autre avantage que de prolonger un peu parmi le peuple le règne de la superstition, et de valoir de gros profits aux fournisseurs de la cour, mais même il a touché des écrouelles suivant l'usage établi. Louis XV en avait touché à son sacré. Une bonne femme de Valenciennes imagina qu'elle ferait fortune si elle pouvait faire accroire que le roi l'avait guérie. Moitié espérance, moitié crainte, des médecins constatèrent la guérison. L'intendant de Valenciennes (d'Argenson) s'empressa d'en envoyer le procès-verbal authentique ; il recut des bureaux la réponse suivante : *Monsieur, la prérogative qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles est établie sur des preuves si authentiques, qu'elle n'a pas besoin d'être confirmée par des faits particuliers*. Un siècle plus tôt, les bureaux eussent mis leur politique à paraître dupes ; un siècle plus tard, aucun intendant n'osera plus leur envoyer des procès-verbaux de miracles, quand même il serait capable d'y croire. K.

Il régnait paisiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage, lorsque, Édouard-le-Confesseur étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Le droit de succession ne paraissait alors établi dans aucun état de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Espagne était partagée entre les chrétiens et les musulmans : la Lombardie changeait chaque jour de maître : la race carlovingienne, détrônée en France, faisait voir ce que peut la force contre le droit du sang : Édouard-le-Confesseur n'avait point joui du trône à titre d'héritage : Harold, successeur d'Édouard, n'était point de sa race ; mais il avait le plus incontestable de tous les droits, les suffrages de toute la nation : Guillaume-le-Bâtard n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi Édouard avait fait en sa faveur un testament, que personne ne vit jamais ; il disait encore qu'autrefois il avait délivré de prison Harold, et qu'Harold lui avait cédé ses droits sur l'Angleterre : il appuya ses faibles raisons d'une forte armée.

Les barons de Normandie, assemblés en forme d'états, refusèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition, parce que, s'il ne réussissait pas, la Normandie en resterait appauvrie, et qu'un heureux succès la rendrait province d'Angleterre ; mais plusieurs Normands hasardèrent leur fortune avec leur duc. Un seul seigneur, nommé Fitz-Othbern, équipa quarante vaisseaux à ses dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc Guillaume, le secourut de quelque argent. Le pape Alexandre II entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de Guillaume. C'était se jouer de la religion ; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient. Guillaume partit de Saint-Valery-sur-Somme (le 14 octobre 1066) avec une flotte nombreuse ; on ne sait combien il avait de vaisseaux ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Sussex ; et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Hastings, qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer, nommé Taillefer, monté sur un cheval armé, chanta la chanson de Roland, qui fut si long-temps dans la bouche des Français, sans qu'il en soit resté le moindre fragment. Ce Taillefer, après avoir entonné la chanson que les soldats répétaient, se jeta le premier parmi les Anglais, et fut tué. Le roi Harold et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied : la bataille dura six heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute

la force des armées, ne paraît pas avoir été employée dans cette journée. Les troupes, de part et d'autre, étaient composées de fantassins. Harold et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent aux portes, avec le magistrat de Londres, lui offrir la couronne, qu'on ne pouvait refuser au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre, un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'est précisément l'autorité des esclaves faite à la guerre, qui accorderaient à leurs maîtres le droit de les fustiger.

Guillaume ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition, lui envoya en récompense l'étendard du roi Harold tué dans la bataille, et une petite partie du petit trésor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un présent considérable pour ce pape Alexandre II, qui disputait encore son siège à Honorius II, et qui, sur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence. Ainsi un barbare, fils d'une prostituée, meurtrier d'un roi légitime, partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare ; car ôtez les noms de duc de Normandie, de roi d'Angleterre, et de pape, tout se réduit à l'action d'un voleur normand, et d'un recéleur lombard : et c'est au fond à quoi toute usurpation se réduit.

Guillaume sut gouverner comme il sut conquérir. Plusieurs révoltes étouffées, des irruptions de Danois rendues inutiles, des lois rigoureuses durement exécutées, signalèrent son règne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même esclavage. Les Normands qui avaient eu part à sa victoire partagèrent par ses bienfaits les terres des vaincus. De là toutes ces familles normandes, dont les descendants, ou du moins les noms, subsistent encore en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des sujets, de quelque nature qu'ils fussent. On prétend qu'il en profita pour se faire en Angleterre un revenu de quatre cent mille livres sterling, environ cent vingt millions de France. Il est évident qu'en cela les historiens se sont trompés. L'état d'Angleterre d'aujourd'hui, qui comprend l'Écosse et l'Irlande, n'a pas un plus gros revenu, si vous en déduisez ce qu'on paie pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui est sûr, c'est que Guillaume abolit toutes les lois du pays pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en normand ; et depuis lui, tous les actes furent expédiés en cette langue jusqu'à Édouard III. Il voulut que la langue des vainqueurs fût la seule du pays. Des écoles de la langue

normande furent établies dans toutes les villes et les bourgades. Cette langue était le français mêlé d'un peu de Danois : idiome barbare, qui n'avait aucun avantage sur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non seulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tyranniques. On en donne pour exemple *la loi du couvre-feu*, par laquelle il fallait, au son de la cloche, éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Mais cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'est qu'une ancienne police établie presque dans toutes les villes du Nord : elle s'est long-temps conservée dans les cloîtres. Les maisons étaient bâties de bois, et la crainte du feu était un objet des plus importants de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les villages qui se trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt dans laquelle il pût goûter le plaisir de la chasse. Une telle action est trop insensée pour être vraisemblable. Les historiens ne font pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plant d'arbres devienne une forêt propre à la chasse. On lui fait semer cette forêt en 4080. Il avait alors soixante-trois ans. Quelle apparence y a-t-il qu'un homme raisonnable ait à cet âge détruit des villages, pour semer quinze lieues en bois, dans l'espérance d'y chasser un jour ?

Le conquérant de l'Angleterre fut la terreur du roi de France Philippe^{1er}, qui voulut abaisser trop tard un vassal si puissant, et qui se jeta sur le Maine, dépendant alors de la Normandie. Guillaume repassa la mer, reprit le Maine, et contraignit le roi de France à demander la paix.

Les prétentions de la cour de Rome n'éclatèrent jamais plus singulièrement qu'avec ce prince. Le pape Grégoire VII prit le temps qu'il faisait la guerre à la France, pour demander qu'il lui rendit hommage du royaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé sur cet ancien denier de saint Pierre que l'Angleterre payait à l'Église de Rome : il revenait à environ vingt sous de notre monnaie par chaque maison ; offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. Guillaume-le-Conquérant fit dire au pape qu'il pourrait bien continuer l'aumône ; mais, au lieu de faire hommage, il fit défense, en Angleterre, de reconnaître d'autre pape que celui qu'il approuverait. La proposition de Grégoire VII devint par là ridicule à force d'être audacieuse. C'est ce même pape qui bouleversait l'Europe pour élever le sacerdoce au-dessus de l'empire : mais, avant de parler de cette querelle mémorable, et des croisades qui prirent naissance dans ces temps, il faut

voir en peu de mots dans quel état étaient les autres pays de l'Europe.

CHAPITRE XLIII.

De l'état de l'Europe aux dixième et onzième siècles.

La Moscovie, ou plutôt la Ziovie, avait commencé à connaître un peu de christianisme vers la fin du dixième siècle. Les femmes étaient destinées à changer la religion des royaumes. Une sœur des empereurs Basile et Constantin, mariée à un grand duc ou grand knès de Moscovie, nommé Volodimer, obtint de son mari qu'il se fit baptiser. Les Moscovites, quoique esclaves de leur maître, ne suivirent qu'avec le temps son exemple ; et enfin, dans ces siècles d'ignorance, ils ne prirent guère du rite grec que les superstitions.

Au reste, les ducs de Moscovie ne se nommaient pas encore czars, ou tsars, ou tchards ; ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Casan appartenant à des tsars. C'est un terme slavon imité du persan ; et dans la bible slavonne le roi David est appelé le csar David.

Environ dans ce temps-là une femme attira encore la Pologne au christianisme. Micislas, duc de Pologne, fut converti par sa femme, sœur du duc de Bohême. J'ai déjà remarqué¹ que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. Giselle, sœur de l'empereur Henri II, fit encore chrétien son mari, roi de Hongrie, dans la première année du onzième siècle ; ainsi il est très vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes son christianisme.

La Suède, où il avait été prêché dès le neuvième siècle, était redevenue idolâtre. La Bohême, et tout ce qui est au nord de l'Elbe, renonça au christianisme (4015). Toutes les côtes de la mer Baltique vers l'orient étaient païennes. Les Hongrois retournèrent au paganisme (4047). Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis long-temps épuisée d'habitants par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième, dixième et onzième siècles, comme ensevelie dans sa barbarie, sans guerre et sans commerce avec ses voisins ; elle n'a part à aucun grand événement, et n'en fut probablement que plus heureuse.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conserva jusqu'au treizième siècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celle

¹ Chapitre XXXI.

de tuer leurs enfants qui naissaient imparfaits, et les vieillards invalides. Albert, surnommé le Grand dans ces siècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuses qui durèrent jusqu'au milieu du treizième siècle ; et on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reste du Nord vivait dans un état sauvage ; état de la nature humaine quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Constantinople n'était ni plus resserré ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième siècle. À l'occident, il se défendait contre les Bulgares ; à l'orient, au nord, et au midi, contre les Turcs et les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie : des seigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome jusqu'à la mer de la Calabre, et les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, se gouvernaient par leurs magistrats sous des comtes ou sous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maison de Maurienne, dont descendent les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. (888) Elle possédait comme fief de l'empire le comté héréditaire de Savoie et de Maurienne, depuis qu'un Berthol, tige de cette maison, avait eu ce petit démembrement du royaume de Bourgogne. Il y eut cent seigneurs en France beaucoup plus considérables que les comtes de Savoie ; mais tous ont été enfin accablés sous le pouvoir du seigneur dominant ; tous ont cédé l'un après l'autre à des maisons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reste plus de traces de leur ancienne grandeur. La maison de Maurienne, cachée dans ses montagnes, s'est agrandie de siècle en siècle, et est devenue égale aux plus grands monarques.

Les Suisses et les Grisons, qui composaient un état quatre fois plus puissant que la Savoie, et qui était, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéissaient aux baillis que les empereurs nommaient. Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non pas par ces invasions subites qui ont fait les droits de presque tous les princes qui ont passé sous nos yeux, mais par une industrie sage, qui dégénéra aussi bientôt en esprit de conquête. Ces deux villes étaient Gênes et Venise. Gênes, célèbre du temps des Romains, regardait Charlemagne comme son restaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes sous Charlemagne et ses premiers descendants, elle fut saccagée au dixième siècle par les mahométans ; et presque tous ses citoyens furent emmenés en servitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, servit à la rétablir. Elle de-

vint alors une république. Elle prit l'île de Corse sur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non seulement parce qu'ils y avaient possédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils se prétendaient suzerains de tous les royaumes conquis sur les infidèles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement du onzième siècle ; mais bientôt après ils s'en affranchirent sous le pontificat de Lucius II. Enfin, leur ambition croissant avec leurs richesses, de marchands ils voulurent devenir conquérants.

La ville de Venise, bien moins ancienne que Gênes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, et jouissait de la gloire solide d'une puissance bien supérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième siècle, quand les Huns et les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes sur le Rialto. Le nom de Venise n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une simple bourgade appartenant à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des consuls. La vicissitude des choses a mis depuis Padoue sous le joug de Venise.

Il n'y a aucune preuve que sous les rois lombards Venise ait eu une liberté reconnue. Il est plus vraisemblable que ses habitants furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto et les petites îles voisines ne commencèrent qu'en 709 à se gouverner par leurs magistrats. Ils furent alors indépendants de Padoue, et se regardèrent comme un république.

C'est en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Plusieurs familles, qui donnèrent leurs voix à ce premier doge, subsistent encore. Elles sont les plus anciens nobles de l'Europe, sans en excepter aucune maison, et prouvent que la noblesse peut s'acquérir autrement qu'en possédant un château, ou en payant des patentes à un souverain.

Héraclée fut le premier siège de cette république jusqu'à la mort de son troisième doge. Ce ne fut que vers la fin du neuvième siècle que ces insulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet assemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Venise, du nom de cette côte, qu'on appelait *terræ Venetorum*. Les habitants de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l'origine de leur puissance. Il n'est pas assurément bien décidé que cette république fût alors indépendante. (930) On voit que Béranger, reconnu quelque temps empereur d'Italie, accorda au doge le privilège de battre monnaie. Ces doges même étaient obligés

d'envoyer aux empereurs, en redevance, un manteau de drap d'or tous les ans ; et Othon III leur remit en 998 cette espèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vassalité n'étaient rien à la véritable puissance de Venise ; car, tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d'Istrie, et presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguse, Narenza. Leur doge prenait, vers le milieu du dixième siècle, le titre de duc de Dalmatie ; mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encore les Génois ; car, tandis que les barons d'Allemagne et de France bâtissaient des donjons et opprimaient les peuples, Venise attirait leur argent, en leur fournissant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de ses vaisseaux, et elle s'enrichissait de l'ignorance et de la barbarie des nations septentrionales de l'Europe.

CHAPITRE XLIV.

De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, Jusqu'au commencement du douzième siècle.

L'Espagne était toujours partagée entre les mahométans et les chrétiens ; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, et ce coin de terre était la contrée la plus stérile. L'Asturie, dont les princes prenaient le titre de roi de Léon ; une partie de la Vieille-Castille, gouvernée par des comtes ; Barcelone, et la moitié de la Catalogne, aussi sous un comte ; la Navarre, qui avait un roi ; une partie de l'Aragon, unie quelque temps à la Navarre : voilà ce qui composait les états des chrétiens. Les Maures possédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, et s'étendaient au milieu des terres par-delà les montagnes de la Castille et de Saragosse. Le séjour des rois mahométans était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande mosquée dont la voûte est soutenue par trois cent soixante-cinq colonnes de marbre précieux, et qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Mesquita*, mosquée, quoiqu'elle soit devenue cathédrale.

Les arts y fleurissaient ; les plaisirs recherchés, la magnificence, la galanterie, régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière, sont peut-être de l'invention de ces Arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres, qui, tout grossiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le seul pays de l'Occident où la géométrie, l'astronomie, la

chimie, la médecine, fussent cultivées. (956) Sanche-le-Gros, roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux médecin arabe, qui, invité par le roi, voulut que le roi vint à lui.

Cordoue est un pays de délices, arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air, et où tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir corrompirent enfin les rois musulmans. Leur domination fut, au dixième siècle, comme celle de presque tous les princes chrétiens, partagée en petits états. Tolède, Murcie, Valence, Huesca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puissance divisée ; mais les chrétiens d'Espagne étaient plus divisés encore. Ils se faisaient une guerre continuelle, se réunissaient pour se trahir, et s'alliaient souvent avec les musulmans. Alphonse V, roi de Léon, donna même sa sœur Thérèse en mariage au sultan Abdalla, roi de Tolède (1010).

Les jalousies produisent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands souverains. La guerre seule peut décider du sort des vastes états ; mais les surprises, les perfidies, les assassinats, les empoisonnements, sont plus communs entre des rivaux voisins, qui ayant beaucoup d'ambition et peu de ressources, mettent en œuvre tout ce qui peut suppléer à la force. C'est ainsi qu'un Sanche-Garcie, comte de Castille, empoisonna sa mère à la fin du dixième siècle, et que son fils, don Garcia, fut poignardé par trois seigneurs du pays, dans le temps qu'il allait se marier.

(1053) Enfin, Ferdinand, fils de Sanche, roi de Navarre et d'Aragon, réunit sous sa puissance la Vieille-Castille, dont sa famille avait hérité par le meurtre de ce don Garcia, et le royaume de Léon, dont il dépouilla son beau-frère, qu'il tua dans une bataille (1056).

Alors la Castille devint un royaume, et Léon en fut une province. Ce Ferdinand, non content d'avoir ôté la couronne de Léon et la vie à son beau-frère, enleva aussi la Navarre à son propre frère, qu'il fit assassiner dans une bataille qu'il lui livra. C'est ce Ferdinand à qui les Espagnols ont prodigué le nom de Grand, apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux usurpateurs.

Son père, don Sanche, surnommé aussi le Grand, pour avoir succédé aux comtes de Castille, et pour avoir marié un de ses fils à la princesse des Asturies, s'était fait proclamer empereur, et don Ferdinand voulut aussi prendre ce titre. Il est sûr qu'il n'est ni ne peut être de titre affecté aux souverains, que ceux qu'ils veulent prendre, et que l'usage leur donne. Le nom d'empereur signifiait partout l'héritier des Césars et le maître de l'em-

pire romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre distinctif d'un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l'Espagne.

L'empereur Henri III mortifia la fierté castillane, en demandant à Ferdinand l'hommage de ses petits états comme d'un fief de l'empire. Il est difficile de dire quelle était la plus mauvaise prétention, celle de l'empereur allemand, ou celle de l'espagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, et l'état de Ferdinand resta un petit royaume libre.

C'est sous le règne de Ferdinand que vivait Rodrigue, surnommé *le Cid*, qui en effet épousa depuis Chimène, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaissent cette histoire que par la tragédie si célèbre dans le siècle passé, croient que le roi don Ferdinand possédait l'Andalousie.

Les fameux exploits du Cid furent d'abord d'aider don Sanche, fils aîné de Ferdinand, à dépouiller ses frères et ses sœurs de l'héritage que leur avait laissé leur père. Mais don Sanche ayant été assassiné dans une de ces expéditions injustes, ses frères rentrèrent dans leurs états (1075).

Alors, il y eut près de vingt rois en Espagne, soit chrétiens, soit musulmans; et, outre ces vingt rois, un nombre considérable de seigneurs indépendants et pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et suivis de quelques écuyers, offrir leurs services aux princes ou aux princesses qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Espagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient leur ceignaient le baudrier, et leur faisaient présent d'une épée, dont ils leur donnaient un coup léger sur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils faisaient la veille des armes devant un autel de la Vierge: les musulmans se contentaient de se faire ceindre d'une cimenterre. Ce fut là l'origine des chevaliers errants, et de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi don Sanche, assassiné en assiégeant sa sœur Ouraca dans la ville de Zamore. Trois chevaliers soutinrent l'innocence de l'infante contre don Diègue-de-Lare qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part et d'autre. Don Diègue renversa et tua deux des chevaliers de l'infante; et le cheval du troisième ayant les rênes coupées, et emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le Cid fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière,

et tous ensemble, avec leurs écuyers et leurs gendarmes, composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le Cid vainquit plus d'un petit roi maure; et, s'étant ensuite fortifié dans la ville d'Alcasas, il s'y forma une souveraineté.

Enfin, il persuada à son maître Alfonse VI, roi de la Vieille-Castille, d'assiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ses chevaliers pour cette entreprise. Le bruit de ce siège et la réputation du Cid appelèrent de l'Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. Raimond, comte de Toulouse, et deux princes du sang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce siège. Le roi mahométan, nommé Hiaja, était fils d'un des plus généreux princes dont l'histoire ait conservé le nom. Almamon, son père, avait donné dans Tolède un asile à ce même roi Alfonse que son père Sanche persécutait alors. Ils avaient vécu long-temps ensemble dans une amitié peu commune; et Almamon, loin de le retenir, quand après la mort de Sanche il devint roi, et par conséquent à craindre, lui avait fait part de ses trésors: on dit même qu'ils s'étaient séparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan sortit des murs pour reprocher au roi Alfonse son ingratitude envers son bienfaiteur; et il y eut plus d'un combat singulier sous les murs de Tolède.

Le siège dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les musulmans comme ils en avaient usé avec les chrétiens, qu'on leur laisserait leur religion et leurs lois; promesse qu'on tint d'abord, et que le temps fit violer. Toute la Castille-Neuve se rendit ensuite au Cid, qui en prit possession au nom d'Alfonse; et Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Espagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des privilèges qu'on appelle même encore en Espagne *franchises*. Le roi Alfonse fit aussitôt une assemblée d'évêques, laquelle, sans le concours du peuple, autrefois nécessaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre nommé Bertrand, à qui le pape Urbain II conféra la primatie d'Espagne, à la prière du roi. La conquête fut presque toute pour l'Église; mais le primat eut l'imprudence d'en abuser, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande mosquée devait rester aux mahométans. L'archevêque, pendant l'absence du roi, en fit une église, et excita contre lui une sédition. Alfonse revint à Tolède, irrité contre l'indiscrétion du prélat. Il apaisa le soulèvement, en rendant la mosquée aux Arabes, et en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les musulmans à lui de-

mander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, et ils furent contents et soumis.

Alfonse augmenta encore par un mariage les états qu'il gagnait par l'épée du Cid. Soit politique, soit goût, il épousa Zaïde, fille de Benadat, nouveau roi maure d'Andalousie, et reçut en dot plusieurs villes. On ne dit point que cette épouse d'Alfonse ait embrassé le christianisme. Les Maures passaient encore pour une nation supérieure : on se tenait honoré de s'allier à eux ; le surnom de Rodrigue était maure ; et de là vient qu'on appela les Espagnols *Maranas*.

On reproche à ce roi Alfonso d'avoir, conjointement avec son beau-père, appelé en Espagne d'autres mahométans d'Afrique. Il est difficile de croire qu'il ait fait une si étrange faute contre la politique : mais les rois se conduisent quelquefois contre la vraisemblance. Quoi qu'il en soit, une armée de Maures vient fondre d'Afrique en Espagne, et augmenter la confusion où tout était alors. Le miramolín qui régnait à Maroc envoie son général Abénada au secours du roi d'Andalousie. Ce général trahit non seulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encore le miramolín, au nom duquel il venait. Enfin, le miramolín irrité vient lui-même combattre son général perfide, qui faisait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient aussi divisés entre eux.

L'Espagne était ainsi déchirée par les mahométans et les chrétiens, lorsque le Cid, don Rodrigue, à la tête de sa chevalerie, subjuga le royaume de Valence. Il y avait en Espagne peu de rois plus puissants que lui : mais il n'en prit pas le nom, soit qu'il préférât le titre de Cid, soit que l'esprit de chevalerie le rendit fidèle au roi Alfonso son maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un souverain, recevant des ambassadeurs, et respecté de toutes les nations. De tous ceux qui se sont élevés par leur courage, sans rien usurper, il n'y en a pas eu un seul qui ait eu autant de puissance et de gloire que le Cid.

Après sa mort, arrivée l'an 1096, les rois de Castille et d'Aragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Espagne ne fut jamais plus sanglante et plus désolée ; triste effet de l'ancienne conspiration de l'archevêque Opas et du comte Julien, qui faisait, au bout de quatre cents ans, et fit encore long-temps après les malheurs de l'Espagne.

C'était donc depuis le milieu du onzième siècle jusqu'à la fin, que le Cid se rendit si célèbre en Europe : c'était le temps brillant de la chevalerie ; mais c'était aussi le temps des emportements audacieux de Grégoire VII, des malheurs

de l'Allemagne et de l'Italie, et de la première croisade.

CHAPITRE XLV.

De la religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles

Les hérésies semblent être le fruit d'un peu de science et de loisir. On a vu que l'état où était l'Église au dixième siècle ne permettait guère le loisir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne disputait que des richesses. Cependant en France, du temps du roi Robert, il y eut quelques prêtres, et entre autres un nommé Étienne, confesseur de la reine Constance, accusés d'hérésie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux ; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philosophie du Persan Manès. C'étaient probablement des enthousiastes qui tendaient à une perfection outrée pour dominer sur les esprits : c'est le caractère de tous les chefs de sectes. On leur imputa des crimes horribles, et des sentiments dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. (1028) Ils furent juridiquement accusés de réciter les litanies à l'honneur des diables, d'éteindre ensuite les lumières, de se mêler indifféremment, et de brûler le premier des enfants qui naissaient de ces incestes, pour en avaler les cendres. Ce sont à peu près les reproches qu'on faisait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient surtout accusés d'enseigner que Dieu n'est point venu sur la terre, qu'il n'a pu naître d'une vierge, qu'il n'est ni mort ni ressuscité. En ce cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredisent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens, ceux qu'on nomma depuis Albigéois, Vaudois, Lollars, et qui réparurent si souvent sous tant d'autres noms, étaient des restes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à plusieurs anciens usages que la cour romaine changea depuis, et à des opinions vagues que le temps dissipe. Par exemple, ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images ; la confession auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée. Il ne faut pas croire que du temps de Clovis, et avant lui, on fût parfaitement instruit dans les Alpes du dogme de la transsubstantiation et de plusieurs autres. On vit, au huitième siècle, Claude, archevêque de Turin, adopter la plupart des sentiments qui font aujourd'hui le fondement de la religion protestante, et prétendre que ces sentiments étaient ceux de la primitive Église. Il y a presque toujours un

petit troupeau séparé du grand ; et, depuis le commencement du onzième siècle, ce petit troupeau fut dispersé ou égorgé, quand il voulut trop paraître.

Le roi Robert et sa femme Constance se transportèrent à Orléans, où se tenaient quelques assemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine, assistèrent à ce spectacle indigne de leur majesté. Jamais, avant cette exécution, on n'avait en France livré au dernier supplice aucun de ceux qui dogmatisent sur ce qu'ils n'entendent point. Il est vrai que Priscillien, au cinquième siècle, avait été condamné à la mort dans Trèves, avec sept de ses disciples ; mais la ville de Trèves, qui était alors dans les Gaules, n'est plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de Charlemagne. Ce qu'il faut observer, c'est que saint Martin ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le sang de Priscillien : il disait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort, parce qu'ils se trompent. Il ne se trouva point de saint Martin du temps du roi Robert.

Il s'élevait alors quelques légers nuages sur l'eucharistie ; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce sujet de querelle, qui ne devait être qu'un sujet d'adoration et de silence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laissait aucune prise à cette métaphysique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de Platon. Ils avaient trouvé de quoi exercer leur philosophie dans l'explication de la Trinité, dans la consubstantialité du Verbe, dans l'union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l'abîme de la prédestination. La question si du pain et du vin sont changés en la seconde personne de la Trinité, et par conséquent en Dieu ; si on mange et on boit cette seconde personne réellement ou seulement par la foi : cette question, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraissait pas soumis à la philosophie de ces temps. Aussi on se contenta de faire la cène le soir dans les premiers âges du christianisme, et de communier à la messe sous les deux espèces, au temps dont je parle, sans que les peuples eussent une idée fixe et déterminée sur ce mystère étrange.

Il paraît que dans beaucoup d'Églises, et surtout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait et qu'on ne buvait Dieu que spirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième siècle, dans laquelle sont ces propres mots : « C'est véritablement par la consécration le corps et le sang de Jésus-Christ, non corporellement, mais spirituellement. Le

« corps dans lequel Jésus-Christ souffrit, et le « corps eucharistique, sont entièrement diffé- « rents. Le premier était composé de chair et d'os « animés par une âme raisonnable ; mais ce que « nous nommons eucharistie, n'a ni sang, ni os, « ni âme. Nous devons donc l'entendre dans un « sens spirituel ¹. »

Jean Scot, surnommé Érigène, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, sous le règne de Charles-le-Chauve, et même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu près la même opinion.

Du temps de Jean Scot, Ratram, moine de Corbie, et d'autres, avaient écrit sur ce mystère d'une manière à faire penser qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *présence réelle*. Car Ratram, dans son écrit adressé à l'empereur Charles-le-Chauve, dit en termes exprès : « C'est le corps « de Jésus-Christ qui est vu, reçu, et mangé, non « par les sens corporels, mais par les yeux de

¹ « Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime ou une action honteuse (*aut facinus aut flagitium*), qui prescrive une conduite sage ou un acte de bienfaisance, ce précepte n'est pas une figure ; mais si un précepte paraît ordonner un crime ou une action honteuse, s'il paraît condamner une conduite sage ou un acte de bienfaisance, il faut l'entendre dans le sens figuré. « Si vous ne mangez la chair du « fils de l'homme, si vous ne buvez point son sang, vous « n'aurez point la vie au dedans de vous. » Ce précepte semble ordonner un crime ou une action honteuse. C'est donc une figure qui nous ordonne de nous unir à la passion du Seigneur, et de garder dans notre mémoire avec douceur et avec fruit que sa chair a été crucifiée et blessée pour nous. »

« Si præceptiva locutio est aut flagitium aut facinus vetans, aut utilitatem aut beneficentiam jubens, non est figurata. Si autem flagitium aut facinus videtur jubere, aut utilitatem aut beneficentiam vetare, figurata est. Nisi manducaveritis, inquit, carnem filii hominis, et sanguinem biberitis, non habebitis vitam in vobis, facinus vel flagitium videtur jubere : figura est ergo præcipiens passioni dominicæ communiendum, et suaviter atque utiliter recondendum in memoria, quod pro nobis caro ejus crucifixa et vulnerata sit. » Saint Augustin, livre III de la *Doctrine chrétienne*.

Au concile de Constantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'eucharistie était la seule *image* permise de Jésus-Christ ; que cette image était sous la figure de pain, parce que si elle avait eu l'apparence de la figure humaine elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie, etc. : ils paraissent donc ne pas admettre la réalité. Dans le second concile de Nicée, où celui de Constantinople fut rejeté, et que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raisonnements, et on se rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Église romaine ; mais cette discussion paraît moins intéresser le concile que le culte des images, et on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on sait, ce second concile de Nicée, sans faire aucune attention à cette dispute sur l'eucharistie. Mais l'on pouvait présager dès-lors que les querelles sur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Église.

Ces actes du second concile de Nicée, qui prouvent d'ailleurs dans quelle ignorance et dans quelle honteuse crédulité l'Église était alors plongée, sont antérieurs à *Paschase Radbert*.

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partisans ceux du culte des images ; et que les décisions de l'Église ont toujours été en faveur de l'opinion la plus opposée à la raison, et la plus propre à frapper les esprits du peuple. Voyez pages 175 et 176. K.

« l'esprit fidèle. » « Il est évident, ajoute-t-il, « qu'il n'y a aucun changement dans le pain et « dans le vin ; ils ne sont donc que ce qu'ils « étaient auparavant. » Il finit par dire, après avoir cité saint Augustin, que « le pain appelé « corps, et le vin appelé sang, sont une figure, « parce que c'est un mystère. »

D'autres passages de Ratram sont équivoques : quelques uns, contradictoires aux premiers, paraissent favorables à la *présence réelle* ; mais, de quelque manière qu'il s'entendit et qu'on l'entendit, on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin, nommé Paschase Ratbert, qui vivait à peu près dans le même temps, a passé pour être le premier qui ait développé ce sentiment en termes exprès, en disant que « le pain était le véritable corps qui était sorti de la Vierge ; et le vin « avec l'eau, le véritable sang coulé du côté de « Jésus, réellement, et non pas en figure. » Cette dispute produisit celle des stercoristes ou stercoranistes, qui, osant examiner physiquement un objet de la foi, prétendirent qu'on digérait le pain et le vin sacrés, et qu'ils suivaient le sort ordinaire des aliments.

Comme ces questions se traitaient en latin, et que les laïques, alors occupés uniquement de la guerre, prenaient peu de part aux disputes de l'école, elles ne produisirent heureusement aucun trouble. Les peuples n'avaient qu'une idée vague et obscure de la plupart des mystères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie, sans examiner le poids et le titre.

Enfin Bérenger, archidiacre d'Angers, enseigna vers 1050, par écrit et dans la chaire, que le corps véritable de Jésus-Christ n'est point et ne peut être sous les apparences du pain et du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigestion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré si on en avait trop bu, était une liqueur réelle ; qu'il n'y avait point de blancheur sans un objet blanc, point de rondeur sans un objet rond ; qu'il est physiquement impossible que le même corps puisse être en mille lieux à la fois. Ses propositions révoltèrent d'autant plus, que Bérenger, ayant une très grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui se distingua le plus contre lui fut Lanfranc, de race lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune en France : il balançait la réputation de Bérenger. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans son traité de *corpore Domini*.

« On peut dire avec vérité que le corps de notre « Seigneur dans l'eucharistie est le même qui est « sorti de la Vierge, et que ce n'est pas le même. « C'est le même quant à l'essence et aux propriétés

« de la véritable nature, et ce n'est pas le même « quant aux espèces du pain et du vin ; de sorte « qu'il est le même quant à la substance, et qu'il « n'est pas le même quant à la forme.

Cette décision théologique parut être en général celle de l'Église. Bérenger n'avait raisonné qu'en philosophe. Il s'agissait d'un objet de la foi, d'un mystère, que l'Église reconnaissait comme incompréhensible. Il était du corps de l'Église ; il était payé par elle ; il devait donc avoir la même foi qu'elle, et soumettre sa raison comme elle, disait-on. Il fut condamné au concile de Paris en 1050, condamné encore en 1079, et obligé de prononcer sa rétractation ; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ses sentiments dans son cœur. Il mourut dans son opinion, qui ne fit alors ni schisme ni guerre civile. Le temporel seul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers et des moines. L'autre source, qui devait faire verser tant de sang, n'était pas encore ouverte ¹.

C'est après la dispute et la condamnation de Bérenger que l'Église institua l'usage de l'élévation de l'hostie, afin que le peuple, en l'adorant, ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue ; mais le terme de transsubstantiation ne fut pas encore attaché à ce mystère ; il ne fut adopté qu'en 1215, dans un concile de Latran.

L'opinion de Scot, de Ratram, de Bérenger, ne fut pas ensevelie ; elle se perpétua chez quelques ecclésiastiques ; elle passa aux Vaudois, aux Albigeois, aux Hussites, aux protestants, comme nous le verrons.

Vous avez dû observer que dans toutes les disputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres depuis la naissance de l'Église, Rome s'est toujours décidée pour l'opinion qui soumettait le plus l'esprit humain, et qui anéantissait le plus le raisonnement : je ne parle ici que de l'histoire : je mets à part l'inspiration de l'Église et son infailibilité, qui ne sont pas du ressort de l'histoire. Il est certain qu'en fesant du mariage un sacrement, on fesait de la fidélité des époux un devoir plus saint, et de l'adultère une faute plus odieuse ; que la croyance d'un dieu réellement présent dans l'eucharistie, passant dans la bouche et dans l'estomac d'un communiant, le remplissait d'une terreur religieuse. Quel respect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot

¹ On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuses. Le concile de Paris, tenu contre Bérenger, en 1050, déclare que « si Bérenger ne se rétractait avec ses sectateurs, toute l'armée de France ayant le clerge à la tête, en « habit ecclésiastique, irait les chercher quelque part qu'ils « fussent, et les assiéger jusqu'à ce qu'ils se soumissent à la « foi catholique, ou qu'ils fussent pris pour être punis de « mort. » (FLEURY.) K.

le pain en dieu, et surtout pour le chef d'une religion qui opérait un tel prodige ! Quand la simple raison humaine combattit ces mystères, elle affaiblit l'objet de sa vénération ; et la multiplicité des prêtres, en rendant le prodige trop commun, le rendit moins respectable aux peuples.

Il ne faut pas omettre l'usage qui commença à s'introduire dans le onzième siècle, de racheter par les aumônes et par les prières des vivants les peines des morts, de délivrer leurs âmes du purgatoire, et l'établissement d'une fête solennelle consacrée à cette piété.

L'opinion d'un purgatoire, ainsi que d'un enfer, est de la plus haute antiquité ; mais elle n'est nulle part si clairement exprimée que dans le VI^e livre de l'*Énéide* de Virgile ¹, dans lequel on retrouve la plupart des mystères de la religion des gentils.

« Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
« Supplicia expendunt, etc. »

Cette idée fut peu à peu sanctifiée dans le christianisme ; et on la porta jusqu'à croire que l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, et obtenir de Dieu la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines passagères.

Le cardinal Pierre Damien, celui-là même qui conte que la femme du roi Robert accoucha d'une oie, rapporte qu'un pèlerin revenant de Jérusalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables ; que son voisinage était tout couvert de flammes, dans lesquelles les diables plongeaient les âmes des trépassés ; que ces mêmes diables ne cessaient de crier et de hurler contre saint Odillon, abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet Odillon, disaient-ils, et celles de ses moines, nous enlèvent toujours quelque âme.

Ce rapport ayant été fait à Odillon, il institua dans son couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété, et ces sentiments pouvaient servir d'excuse à la fable du pèlerin. L'Église adopta bientôt cette solennité, et en fit une fête d'obligation : on attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion ; mais bientôt elle dégénéra en abus : on vendit cher les indulgences ; les moines mendiants, surtout, se firent payer pour tirer les âmes du purgatoire ; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépassés, d'ames plaintives qui venaient demander du secours, de morts subites et de châtimens éternels de ceux qui en avaient refusé ; le brigandage succéda à la piété crédule, et ce fut

¹ Vers 730 et suiv.

une des raisons qui, dans la suite des temps, firent perdre à l'Église romaine la moitié de l'Europe.

On croit bien que l'ignorance de ces siècles affermait les superstitions populaires. J'en rapporterai quelques exemples qui ont long-temps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur Othon III fit périr sa femme, Marie d'Aragon, pour cause d'adultère. Il est très possible qu'un prince cruel et dévot, tel qu'on peint Othon III, envoie au supplice sa femme moins débauchée que lui : mais vingt auteurs ont écrit, et Maimbourg a répété après eux, et d'autres ont répété après Maimbourg, que l'impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien, qui les refusa par vertu, elle accusa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu séduire, et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint, la tête de son mari à la main, demander justice, et prouver son innocence. Cette veuve demande d'être admise à l'épreuve du fer ardent : elle tint tant qu'on voulut une barre de fer toute rouge dans ses mains sans se brûler ; et ce prodige servant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable est rapportée par des auteurs qui ont écrit très long-temps après le règne d'Othon III ; qu'on ne dit pas seulement les noms de ce comte italien, et de cette veuve qui maniait si impunément des barres de fer rouge : il est même très douteux qu'il y ait jamais eu une Marie d'Aragon, femme d'Othon III. Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les sorciers qui déposent en justice qu'ils ont assisté au sabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le supplice de la prétendue impératrice Marie d'Aragon, rapporté dans tant de dictionnaires et d'histoires, où dans chaque page le mensonge est joint à la vérité.

Le second événement est du même genre. On prétend que Henri II, successeur d'Othon III, éprouva la fidélité de sa femme Cunégonde, en la fesant marcher pieds nus sur neuf socs de charrue rougis au feu. Cette histoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponse que celle de la femme d'Othon.

Didier, abbé du Mont-Cassin, et plusieurs autres écrivains, rapportent un fait à peu près semblable, et qui est plus célèbre. En 1065, des moines de Florence, mécontents de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne : « Notre évêque « est un simoniaque et un scélérat ; » et ils eurent, dit-on, la hardiesse de promettre qu'ils prouveraient cette accusation par l'épreuve du feu. On

prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première semaine du carême. Deux bûchers furent dressés, chacun de dix pieds de long sur cinq de large, séparés par un sentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois sec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet espace réduit en charbon, le moine Pierre Aldobrandin passe à travers sur ce sentier, à pas graves et mesurés, et revient même prendre au milieu des flammes son manipule qu'il avait laissé tomber. Voilà ce que plusieurs historiens disent qu'on ne peut nier qu'en renversant tous les fondements de l'histoire; mais il est sûr qu'on ne peut le croire sans renverser tous les fondements de la raison.

Il se peut faire sans doute qu'un homme passe très rapidement entre deux bûchers, et même sur des charbons, sans en être tout-à-fait brûlé; mais y passer et y repasser d'un pas grave pour reprendre son manipule, c'est une de ces aventures de la *Légende dorée* dont il n'est plus permis de parler à des hommes raisonnables.

La dernière épreuve que je rapporterai est celle dont on se servit pour décider en Espagne, après la prise de Tolède en 4085, si on devait réciter l'office romain, ou celui qu'on appelait mosarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Don Ruis de Martanza, chevalier du missel mosarabique, fit perdre les arçons à son adversaire, et le renversa mourant. Mais la reine, qui avait beaucoup d'inclination pour le missel romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y opposaient: cependant on jeta au feu les deux missels, qui probablement furent brûlés; et le roi, pour ne mécontenter personne, convint que quelques églises prieraient Dieu selon le rituel romain, et que d'autres garderaient le mosarabique.

Tout ce que la religion a de plus auguste était défiguré dans presque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes¹, étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours solennels un évêque des fous; on lesait entrer dans la nef un âne en chape et en bonnet carré. L'âne était révééré en mémoire de celui qui porta Jésus-Christ.

Les danses dans l'église, les festins sur l'autel, les dissolutions, les farces obscènes, étaient les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses. A n'envisager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres et des Hottentots; et il faut avouer qu'en plus

d'une chose nous n'avons pas été supérieurs à eux.

Rome a souvent condamné ces coutumes barbares, aussi bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Église romaine, malgré tous les troubles et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs; et on sentait qu'en tout, cette Église, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

CHAPITRE XLVI.

De l'empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV, et de Grégoire VII. De Rome et de l'empire dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII.

Il est temps de revenir aux ruines de Rome, et à cette ombre du trône des Césars, qui reparaisait en Allemagne.

On ne savait encore qui dominerait dans Rome, et quel serait le sort de l'Italie. Les empereurs allemands se croyaient de droit maîtres de tout l'Occident: mais à peine étaient-ils souverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des seigneurs et des évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands, conquérants de la Pouille et de la Calabre, formaient une nouvelle puissance. L'exemple des Vénitiens inspirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore souverains, et voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer les papes commençait à s'affermir; mais on sent bien que tout devait changer à la première circonstance favorable. (4036) Elle arriva bientôt, à la minorité de l'empereur Henri IV, reconnu du vivant de Henri III, son père, pour son successeur.

Dès le temps même de Henri III, la puissance impériale diminuait en Italie. Sa sœur, comtesse ou duchesse de Toscane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comtesse Mathilde d'Est, contribua plus que personne à soulever l'Italie contre son frère. Elle possédait, avec le marquisat de Mantoue, la Toscane, et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudance de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps prisonnière. Sa fille, la comtesse Mathilde, hérita de son ambition, et de sa haine pour la maison impériale.

Pendant la minorité de Henri IV, les brigues, l'argent, et les guerres civiles, firent plusieurs papes. Enfin on élut, en 4064, Alexandre II, sans consulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape: son parti n'était pas le plus fort en Italie; Alexandre II l'emporta, et chassa

¹ Voyez ci-après chapitre LXXXII, et le *Dictionnaire philosophique*, au mot ANE.

de Rome son compétiteur. C'est ce même Alexandre II que nous avons vu vendre sa bénédiction au bâtard Guillaume de Normandie, usurpateur de l'Angleterre.

Henri IV, devenu majeur, se vit empereur d'Italie et d'Allemagne presque sans pouvoir. Une partie des princes séculiers et ecclésiastiques de sa patrie se ligèrent contre lui, et l'on sait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de chose, son courage était au-dessus de sa fortune.

(1075) Quelques auteurs rapportent qu'étant accusé, dans la diète de Vurtzbourg, d'avoir voulu faire assassiner les ducs de Souabe et de Carinthie, il offrit de se battre en duel contre l'accusateur, qui était un simple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat; et l'accusateur, en ne paraissant pas, sembla justifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses moeurs sont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtresses, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait se séparer de sa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il disait n'avoir jamais pu consommer son mariage. Quelques emportements de sa jeunesse aigrissaient encore les esprits, et sa conduite affaiblissait son pouvoir.

Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait mêler quelquefois l'artifice à l'ardeur de son zèle pour les prétentions de l'Église. Hildebrand était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre Grégoire VII, né à Soane en Toscane, de parents inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni sous l'abbé Odillon, député depuis à Rome pour les intérêts de son ordre, employé après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la souplesse et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le désignait pour le successeur d'Alexandre II, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux, que tant d'écrivains ont faits de lui, se trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain, qui peignit Grégoire tenant une houlette dans une main et un fouet dans l'autre, foulant des sceptres à ses pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poissons de saint Pierre.

(1075) Grégoire engagea le pape Alexandre à faire un coup d'éclat inouï, à sommer le jeune Henri de venir comparaître à Rome devant le tribunal du saint siège. C'est le premier exemple d'une telle entreprise. Et dans quel temps la hasarde-t-on? lorsque Rome était tout accoutumée par Henri III, père de Henri IV, à recevoir ses évé-

ques sur un simple ordre de l'empereur. C'était précisément cette servitude dont Grégoire voulait secouer le joug: et pour empêcher les empereurs de donner des lois dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardiesse n'eut point de suite. Il semble qu'Alexandre II était un enfant perdu, qu'Hildebrand détachait contre l'empire avant d'engager la bataille. La mort d'Alexandre suivit bientôt ce premier acte d'hostilité.

(1075) Hildebrand eut le crédit de se faire élire et introniser par le peuple romain, sans attendre la permission de l'empereur. Bientôt il obtint cette permission, en promettant d'être fidèle. Henri IV reçut ses excuses. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du pape; et Henri, que tous ses courtisans avertissaient de craindre Grégoire VII, dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à son bienfaiteur. Mais à peine Grégoire est-il assuré du pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains des laïques, et tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le dessein d'ôter à tous les collateurs séculiers le droit d'investir les ecclésiastiques. C'était mettre l'Église aux prises avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre Philippe I^{er}, roi de France. Il s'agissait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrivit une lettre circulaire aux évêques de France. « Votre roi, leur dit-il, est « moins roi que tyran; il passe sa vie dans l'in-
« famie et dans le crime. » Et, après ces paroles indiscrettes, suit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur Henri est occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui d'avoir donné l'investiture des bénéfices, et pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire et plus puissant qu'on ne l'espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtement exemplaire, que l'opinion de ces temps-là ne permettait pas, et n'opposa en apparence que du mépris à l'audace: il abandonna ces légats indiscrets aux insultes des valets de sa cour (1076).

Presque au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille et de la Calabre (comme nous l'avons dit précédemment). Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on fasse réflexion que Grégoire VII, en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc

d'Aquitaine, vassal du roi, aussi puissant que le roi même; que, quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comtesse Mathilde, Rome, et la moitié de l'Allemagne; qu'à l'égard des Normands, ils étaient dans ce temps-là ses ennemis déclarés; alors Grégoire VII paraîtra plus violent et plus audacieux qu'insensé. Il sentait qu'en élevant sa dignité au-dessus de l'empereur et de tous les rois, il serait secondé des autres Églises, flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puissance séculière. Son dessein était formé non seulement de secouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs et rois, sous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie, il devait même s'y attendre, et le péril donne de la gloire.

Henri IV, trop occupé en Allemagne, ne pouvait passer en Italie. Il parut se venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un seigneur italien. Au lieu d'employer un général et une armée, il se servit, dit-on, d'un bandit nommé Cencius, très considéré par ses brigandages, qui saisit le pape dans Sainte-Marie-Majeure, dans le temps qu'il officiait : des satellites déterminés frappèrent le pontife, et l'ensanglantèrent. On le mena prisonnier dans une tour dont Cencius s'était rendu maître, et on lui fit payer cher sa rançon.

(1076) Henri IV agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit déposer le pape. Toutes les voix, à deux près, conclurent à la déposition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire respecter à Rome. Henri ne fit que commettre son autorité, en écrivant au pape qu'il le déposait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître Grégoire.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainsi dans un concile à Rome : « De la part de Dieu tout puissant, et par notre autorité, je défends à Henri, fils de notre empereur Henri, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie; j'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends que qui que ce soit le serve jamais comme roi. » On sait que c'est là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un souverain. Nous avons vu auparavant des évêques déposer Louis-le-Débonnaire; mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnèrent Louis, en apparence seulement, à la pénitence publique; et personne n'avait jamais osé parler, depuis la fondation de l'Église, comme Grégoire VII. Les lettres circulaires du pape respirèrent le même esprit que sa sentence. Il y redit plusieurs fois que les évêques sont au-dessus des rois, et faits pour les juger :

expressions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger sous son étendard tous les prélats du monde.

Il y a grande apparence que quand Grégoire VII déposa ainsi son souverain par de simples paroles, il savait bien qu'il serait secondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait servi à faire condamner Grégoire. On prétendit que cet évêque, mourant d'une mort soudaine et douloureuse, s'était repenti de la déposition du pape, comme d'un sacrilège. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie sous les Othons. Henri IV se vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui se prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque prince allemand était jaloux de la puissance impériale, comme le haut baronnage en France était jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours, et une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à Henri IV qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire, sans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi, en attendant que le pape vint présider dans Augsbourg à une assemblée de princes et d'évêques, qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur avaient aussi celui de le déposer : mais vouloir faire présider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'empereur et de l'empire. Ce fut le triomphe de Grégoire VII et de la papauté. Henri IV, réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg; et par une résolution inouïe, passant par les Alpes du Tyrol avec peu de domestiques, il alla demander au pape son absolution. Grégoire VII était alors avec la comtesse Mathilde dans la ville de Canosse, l'ancien Canusium, sur l'Apennin près de Reggio, forteresse qui passait alors pour imprenable. Cet empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, se présente à la porte de la forteresse, sans gardes, sans suite. On l'arrête dans la seconde enceinte, on le dépouille de ses habits, on le revêt d'un cilice, il reste pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, sans l'admettre à baiser les pieds du pape, qui pendant ce temps était enfermé avec la comtesse Mathilde, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'est pas surprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché sa conduite

avec Mathilde. Il est vrai qu'il avait soixante-deux ans ; mais il était directeur, Mathilde était femme, jeune et faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du pape à la princesse, comparé avec les emportements de son ambition, pouvait faire soupçonner que la religion servait de masque à toutes ses passions : mais aucun fait, aucun indice n'a jamais fait tourner ces soupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthousiasme si permanent, ni un zèle si intrépide. Grégoire passait pour austère, et c'était par là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permission de se prosterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'absoudre, en le faisant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du pape à Augsbourg, et qu'il lui serait en tout parfaitement soumis. Quelques évêques et quelques seigneurs allemands du parti de Henri firent la même soumission. Grégoire VII se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit, dans plusieurs lettres, que son devoir était d'abaisser les rois.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'empereur, fut si indignée de l'avilissement où il s'était réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïssait Grégoire VII beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureusement pour l'empereur, cette haine des violences du pape l'emporta sur l'indignation qu'inspirait la bassesse du prince. Il en profita, et, par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il se trouva enfin très fort en Italie, quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que Grégoire VII soulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté, ce pape agissait secrètement pour faire élire un autre César en Allemagne ; et Henri n'omettait rien pour faire élire un autre pape par les Italiens (1078). Les Allemands élurent donc pour empereur Rodolphe, duc de Souabe : et d'abord Grégoire VII écrivit qu'il jugerait entre Henri et Rodolphe, et qu'il donnerait la couronne à celui qui lui serait le plus soumis. Henri s'étant plus lié à ses troupes qu'au saint père, mais ayant eu quelques mauvais succès, le pape, plus fier, excommunia encore Henri (1080). « Je lui ôte la couronne, dit-il, et je donne le royaume teuto-nique à Rodolphe. » Et pour faire croire qu'il donnait en effet les empires, il fit present à ce Rodolphe d'une couronne d'or, où ce vers était gravé :

« Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho. »

La pierre a donné à Pierre la couronne, et Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers rassemble à la fois un jeu de mots puéril, et une fierté, qui étaient également la suite de l'esprit du temps.

Cependant, en Allemagne, le parti de Henri se fortifiait. Ce même prince qui, couvert d'un cilice et pieds nus, avait attendu trois jours la miséricorde de celui qu'il croyait son sujet, prit deux résolutions plus hardies, de déposer le pape, et de combattre son compétiteur (1080). Il rassemble à Brixen, dans le Tyrol, une vingtaine d'évêques, qui, chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient et déposent Grégoire VII, comme *fauteur des tyrans, simoniaque, sacrilège, et magique*. On élit pour pape dans cette assemblée Guibert, archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre Grégoire, Henri IV, à la tête d'une armée, va combattre son rival Rodolphe. Est-ce excès d'enthousiasme, est-ce ce qu'on appelle fraude pieuse, qui portait alors Grégoire VII à prophétiser que Henri serait vaincu et tué dans cette guerre? « Que je ne sois point pape, dit-il dans sa lettre aux évêques allemands de son parti, si cela n'arrive avant la Saint-Pierre. » La saine raison nous apprend que quiconque prédit l'avenir est un fourbe ou un insensé. Mais considérons quelles erreurs régnaient dans les esprits des hommes. L'astrologie judiciaire fut toujours la superstition des savants. On reproche à Grégoire d'avoir cru aux astrologues. L'acte de déposition à Brixen porte qu'il se mêlait de deviner, d'expliquer les songes ; et c'est sur ce fondement qu'on l'accusait de magie. On l'a traité d'imposteur au sujet de cette fausse et étrange prophétie : il se peut faire qu'il ne fût que crédule, emporté, et fou furieux.

Sa prédiction retomba sur Rodolphe, sa créature. Il fut vaincu. Godefroi de Bouillon, neveu de la comtesse Mathilde, le même qui depuis conquit Jérusalem, (1080) tua dans la mêlée cet empereur que le pape se vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher Henri, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre souverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape, comme son vassal? De telles lettres prouvent que la faction contre Henri en Allemagne était encore très puissante.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ses légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maison, ainsi qu'en Angleterre.

Il traitait l'Espagne plus despotiquement ; il prétendait en être le seigneur suzerain et domanial ; et il dit dans sa seizième épître, qu'il *vaut*

mieux qu'elle appartienne aux Sarrasins que de ne pas rendre hommage au saint siège.

Il écrivit au roi de Hongrie, Salomon, roi d'un pays à peine chrétien : « Vous pouvez apprendre des anciens de votre pays que le royaume de Hongrie appartient à l'Église romaine. »

Quelques téméraires que paraissent les entreprises, elles sont toujours la suite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes que l'Église était la maîtresse des royaumes, puisque le pape écrivait toujours de ce style.

Son inflexibilité avec Henri n'était pas non plus sans fondement. Il avait tellement prévalu sur l'esprit de la comtesse Mathilde, qu'elle avait fait une donation authentique de ses états au saint siège, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant. On ne sait s'il y eut un acte, un contrat, de cette concession. La coutume était de mettre sur l'autel une motte de terre quand on donnait ses biens à l'Église : des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que Mathilde donna deux fois tous ses biens au saint siège ^a.

La vérité de cette donation, confirmée depuis par son testament, ne fut point révoquée en doute par Henri iv. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles. La comtesse Mathilde possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de Saint-Pierre, de Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancône.

Henri iii avait concédé l'usufruit de cette Marche d'Ancône aux papes ; mais cette concession n'avait pas empêché la mère de la comtesse Mathilde de se mettre en possession des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il semble que Mathilde voulût réparer après sa mort le tort qu'elle faisait au saint siège pendant sa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables ; et les empereurs prétendirent que tout son patrimoine était fief de l'empire : c'était donner des terres à conquérir, et laisser des guerres après elle. Henri iv, comme héritier et comme seigneur suzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'empire. Cependant, à la longue, il a fallu céder au saint siège une partie de ces états.

Henri iv, poursuivant sa vengeance, vint enfin assiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape ; il gagne les principaux de Rome

par argent. Le peuple se jette aux genoux de Grégoire, pour le prier de détourner les malheurs d'un siège, et de fléchir sous l'empereur. Le pontife, inébranlable, répond qu'il faut que l'empereur renouvelle sa pénitence, s'il veut obtenir son pardon.

Cependant le siège traînait en longueur. Henri iv, tantôt présent au siège, tantôt forcé de courir éteindre des revoltes en Allemagne, prit enfin la ville d'assaut. Il est singulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, et n'y aient jamais régné. Restait Grégoire vii à prendre. Réfugié dans le château Saint-Ange, il y bravait et excommuniait son vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de son pape. Robert Guiscard, duc de la Pouille, l'un de ces fameux Normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'absence l'empereur, pour venir délivrer le pontife ; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée, et par les Impériaux qui assiégeaient le pontife, et par les Napolitains qui le délivraient. Grégoire vii mourut quelque temps après à Salerne (24 mai 1085), laissant une mémoire chère et respectable au clergé romain, qui partagea sa fierté odieuse aux empereurs et à tout bon citoyen qui considère les effets de son ambition inflexible. L'Église, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des saints ¹, comme les peuples de l'antiquité défiaient leurs défenseurs. Les sages l'ont mis au nombre des fous.

La comtesse Mathilde, privée du pape Grégoire, se maria bientôt après avec le jeune prince Guelfe, fils de Guelfe, duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était sa donation, si elle est vraie. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouvait encore avoir des enfants qui eussent hérité d'une guerre civile.

La mort de Grégoire vii n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses successeurs se gar-

^a Voyez le *Dictionnaire philosophique*, art. GRÉGOIRE VII.

Benoît XIII imagina dans le dix-huitième siècle de canoniser ce pape ennemi des rois et de toute autorité séculière, ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de guerres et de scandales ; l'amant hypocrite ou du moins le directeur très indiscret de Mathilde ; le séducteur, qui avait abusé de son crédit sur sa pénitente pour se faire donner son patrimoine : un homme enfin convaincu par ses propres lettres d'avoir commis un parjure, et d'avoir fait de fausses prophéties, c'est-à-dire d'avoir été un insensé ou un fripon. Voilà les hommes que, dans le siècle où nous vivons, Rome met au nombre des saints ! Et les prêtres de l'Église romaine osent encore parler de morale ! ils osent accuser de sédition ceux qui prennent la défense de l'humanité contre leurs prétentions séditionnelles !

Le parlement de Paris voulut sévir contre cet attentat de Benoît XIII ; mais le cardinal de Fleuri trahit, en faveur de la cour de Rome, les intérêts de son prince et ceux de la nation. Ce n'est pas que Fleuri fût dévot, ni même hypocrite ; mais il aimait par goût les intrigues de prêtres, et il haïssait les parlements, que sa poltronnerie lui faisait croire dangereux pour l'autorité royale. K

^a Voyez le *Dictionnaire philosophique*, à l'article DONATIONS

dèrent bien de faire approuver leurs élections par l'empereur. L'Église était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; et l'empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, abbé du Mont-Cassin, fut élu pape après le moine Hildebrand ; mais il ne fit que passer. Ensuite Urbain II, né en France dans l'obscurité, qui siégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Il me paraît sensible que le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; et le prétexte, qu'on voulait rendre sacré, était que les papes, dépositaires des droits de l'Église, ne pouvaient souffrir que des princes profanes investissent les évêques par la crosse et l'anneau. Il est bien clair que les évêques, sujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaiteurs. Les empereurs et les rois ne prétendaient pas donner le Saint-Esprit, mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une crosse et d'un anneau étaient des accessoires à la question principale. Mais il arriva ce qui arrive presque toujours dans les disputes ; on négligea le fond, et on se battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV, toujours excommunié et toujours persécuté sur ce prétexte par tous les papes de son temps, éprouva les malheurs que peuvent causer les guerres de religion et les guerres civiles. Urbain II suscita contre lui son propre fils Conrad ; et, après la mort de ce fils dénaturé, son frère, qui fut depuis l'empereur Henri V, soulevé encore par Paschal II, fit la guerre à son père. Ce fut pour la seconde fois depuis Charlemagne que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfants contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet Urbain II est le même qui excommunia Philippe I^{er} en France, et qui ordonna la première croisade. Il ne fut pas seulement la cause de la mort malheureuse de Henri IV, il fut la cause de la mort de plus de deux millions d'hommes.

« *Tantum religio potuit suadere malorum!* »

Lucan., lib. I, v. 102

(4106) Henri IV, trompé par Henri son fils, comme Louis-le-Débonnaire l'avait été par les siens, fut enfermé dans Mayence. Deux légats l'y déposent ; deux députés de la diète, envoyés par son fils, lui arrachent les ornements impériaux.

Bientôt après (7 août), échappé de sa prison, pauvre, errant, et sans secours, il mourut à Liège, plus misérable encore que Grégoire VII, et plus obscurément, après avoir si long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires, sur ses grandeurs, sur ses infortunes, sur ses vices et ses

vertus. Il s'écriait en mourant : « Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide ! » De tout temps les hommes ont imaginé que Dieu exauçait les malédictions des mourants, et surtout des pères. Erreur utile et respectable, si elle arrêtait le crime. Une autre erreur, plus généralement répandue parmi nous, faisait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils de Henri IV mit le comble à son impiété en affectant la piété atroce de déterrer le corps de son père, inhumé dans la cathédrale de Liège, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainsi qu'il consumma son hypocrisie dénaturée.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur Henri IV, plus malheureux que notre Henri IV, roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre, tant de choses horribles réputées sacrées, tant de princes immolés à la religion : vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. C'est pour les forgerons et les bûcherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome ; c'est le commun peuple, esclave de la superstition, qui veut que ses maîtres en soient les esclaves. Dès que vous avez souffert que vos sujets soient aveuglés par le fanatisme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et si vous secouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils se soulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, seraient pesantes et dures, plus vos peuples seraient soumis ; vous vous êtes trompé : ils se servent de ces chaînes pour vous gêner sur le trône, ou pour vous en faire descendre.

.....

CHAPITRE XLVII

De l'empereur Henri V, et de Rome jusqu'à Frédéric I^{er}.

Ce même Henri V, qui avait détrôné et exhumé son père, une bulle du pape à la main, soutint les mêmes droits de Henri IV contre l'Église, dès qu'il fut maître.

Déjà les papes savaient se faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il est vrai, tous les souverains ; mais on ménageait par des négociations ceux qu'on insultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome : ils étaient voisins et jaloux des empereurs, qui voulaient dominer sur les rois ; ils étaient donc alliés naturels des papes. Aussi Paschal II vint en France, et implora le secours du roi Philippe I^{er}. Ses succes-

seurs en usèrent souvent de même. Les domaines que possédait le saint siège, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de Pepin et de Charlemagne, la donation réelle de la comtesse Mathilde, ne faisaient point encore du pape un souverain puissant. Toutes ces terres étaient ou contestées, ou possédées par d'autres. L'empereur soutenait, non sans raison, que les états de Mathilde lui devaient revenir comme un fief de l'empire; ainsi les papes combattaient pour le spirituel et pour le temporel. (1107) Paschal II n'obtint du roi Philippe que la permission de tenir un concile à Troyes. Le gouvernement était trop faible, trop divisé pour lui donner des troupes.

Henri V, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, sut tellement intéresser les princes de l'empire à soutenir ses droits, que ces mêmes princes, qui avaient aidé à détrôner son père en vertu des bulles des papes, se réunirent avec lui pour faire annuler dans Rome ces mêmes bulles.

Il descend donc des Alpes avec une armée, et Rome fut encore teinte de sang pour cette querelle de la crosse et de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications, les meurtres, se suivirent avec rapidité. Paschal II, ayant solennellement rendu les investitures avec serment sur l'Évangile, fit annuler son serment par les cardinaux : nouvelle manière de manquer à sa parole. Il se laissa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome; car presque jamais ces césars n'y allèrent que pour des querelles ecclésiastiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin, après avoir créé, déposé, chassé, rappelé des papes, Henri V, aussi souvent excommunié que son père, et inquiet comme lui par ses grands vassaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des investitures, en renonçant à cette crosse et à cet anneau. Il fit plus; (1122) il se désista solennellement du droit que s'étaient attribué les empereurs, ainsi que les rois de France, de nommer aux évêchés, ou d'interposer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient absolument les maîtres.

Il fut donc décidé, dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les investitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainsi finit cette guerre sanglante et absurde. Mais le concile, en décidant avec quelle espèce de bâton on donnerait les évêchés, se garda bien d'entamer la question si l'empereur devait confirmer l'élection du pape; si le pape était son vassal; si tous les biens

de la comtesse Mathilde appartenaient à l'Église ou à l'empire. Il semblait qu'on tint en réserve ces aliments d'une guerre nouvelle.

(1125) Après la mort de Henri V, qui ne laissa point d'enfants, l'empire, toujours électif, est conféré par dix électeurs à un prince de la maison de Saxe : c'est Lothaire II. Il y avait bien moins d'intrigues et de discorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale : car quoique en 1059 un concile tenu par Nicolas II eût ordonné que le pape serait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine, n'était encore introduite dans les élections. Ce vice essentiel du gouvernement avait pour origine une institution respectable. Les premiers chrétiens, tous égaux et tous obscurs, liés ensemble par la crainte commune des magistrats, gouvernaient secrètement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne resta de la primitive Église que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs, qui formaient le conseil des papes, avaient une grande part à l'élection : mais le reste du clergé voulait jouir de son ancien droit; le peuple croyait son suffrage nécessaire; et toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

(1150) Pierre de Léon, petit-fils d'un Juif très opulent, fut élu par une faction; Innocent II le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du Juif, comme le plus riche, resta maître de Rome, et fut protégé par Roger, roi de Sicile (comme nous l'avons vu au chap. XLI); l'autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne.

C'est ici un trait d'histoire qu'il ne faut pas négliger. Cet Innocent II, pour avoir le suffrage de l'empereur, lui cède, à lui et à ses enfants, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse Mathilde, par un acte daté du 15 juin 1155. Enfin celui qu'on appelait le pape juif étant mort, après avoir siégé huit ans, Innocent II fut possesseur paisible : il y eut quelques années de trêve entre l'empire et le sacerdoce. L'enthousiasme des croisades, qui était alors dans sa force, entraînait ailleurs les esprits.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de temps en temps quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour s'ériger en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Venise, de Pise; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des Scipions. Le peuple rétablit une ombre de sénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux consuls. (1144) Le nouveau sénat signifia au pape Lucius II que la souveraineté ré-

sidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir soin que de l'Église.

Ces sénateurs s'étant retranchés au Capitole, le pape Lucius les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce temps, Arnaud de Brescia, un de ces hommes à enthousiasme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques, et contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes, et de contribuer à rendre Rome libre. Eugène III, auparavant moine à Cîteaux et à Clervaux, était alors pontife. Saint Bernard lui écrivait : « Gardez-vous des Romains : ils sont « odieux au ciel et à la terre, impies envers Dieu, « séditieux entre eux, jaloux de leurs voisins, « cruels envers les étrangers : ils n'aiment per- « sonne, et ne sont aimés de personne ; et voulant « se faire craindre de tous, ils craignent tout le « monde, etc. » Si on comparait ces antithèses de Bernard avec la vie de tant de papes, on excuserait un peuple qui, portant le nom romain, cherchait à n'avoir point de maître.

(1455) Le pape Eugène III sut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encore quelques années. Mais Arnaud de Brescia, pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous Adrien IV ; destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance.

Je crois devoir observer que cet Adrien IV, né Anglais, était parvenu à ce faite des grandeurs du plus vil état où les hommes puissent naître. Fils d'un mendiant et mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les sentiments de sa fortune présente. Adrien IV eut d'autant plus d'élévation dans l'esprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Église romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance ; et on peut même remarquer que, parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui, en Allemagne, il y a des couvents où l'on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

CHAPITRE XLVIII.

De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.

(1152) Frédéric I^{er}, qu'on nomme communément *Barberousse*, régnait alors en Allemagne ; il avait été élu après la mort de Conrad III, son oncle, non seulement par les seigneurs allemands, mais aussi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur suffrage. Frédéric était un homme comparable à Othon et à Charlemagne. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vassal, et affligés d'avoir un maître. Cette situation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains, et des principales villes d'Italie, faisait répandre du sang à chaque couronnement d'un César. La coutume était que, quand l'empereur s'approchait pour se faire couronner, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux, et des magistrats : le pape, de son côté, faisait le même serment à l'empereur et à ses officiers. Telle était alors la confuse anarchie de l'Occident chrétien, que les deux premiers personnages de cette petite partie du monde, l'un se vantant d'être le successeur des Césars, l'autre le successeur de Jésus-Christ, et l'un devant donner l'onction sacrée à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne seraient point assassins pour le temps de la cérémonie. Un chevalier armé de toutes pièces fit ce serment au pontife Adrien IV, au nom de l'empereur, et le pape fit son serment devant le chevalier.

Le couronnement, ou exaltation des papes, était accompagné alors de cérémonies aussi extraordinaires, et qui tenaient de la simplicité plus encore que de la barbarie. On posait d'abord le pape élu sur une chaise percée, appelée *stercorarium* ; ensuite sur un siège de porphyre, sur lequel on lui donnait deux clefs, de là sur un troisième siège, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur Frédéric eut fait son serment, le pape Adrien IV vint le trouver à quelques milles de Rome.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du saint père par la bride l'espace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainsi que

les papes avaient reçu Charlemagne. L'empereur Frédéric trouva le cérémonial outrageant, et refusa de s'y soumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme si le prince, par un sacrilège, avait donné le signal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait registre de tout, lui fit voir que ses prédécesseurs avaient rendu ces devoirs. Je ne sais si aucun autre empereur que Lothaire II, successeur de Henri V, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui était d'usage, ne révoltait point la fierté de Frédéric; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'envisagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de sujétion. Celui qui se disait le maître du monde, *caput orbis*, se fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Les députés du peuple romain, devenus aussi plus hardis depuis que presque toutes les villes de l'Italie avaient sonné le tocsin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en disant : « Grand roi, « nous vous avons fait citoyen et notre prince, « d'étranger que vous étiez, » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur imposa silence, et leur dit en propres mots : « Rome n'est plus ce « qu'elle a été; il n'est pas vrai que vous m'ayez « appelé et fait votre prince : Charlemagne et « Othon vous ont conquis par la valeur; je suis « votre maître par une possession légitime. » Il les renvoya ainsi, et fut inauguré hors des murs par le pape, qui lui mit le sceptre et l'épée en main, et la couronne sur la tête.

(1155, 18 juin) On savait si peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient si contradictoires, que, d'un côté, le peuple romain se souleva, et il y eut beaucoup de sang versé, parce que le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre du sénat et du peuple; et, de l'autre côté, le pape Adrien écrivait dans toutes ses lettres, qu'il avait conféré à Frédéric le bénéfice de l'empire romain, *beneficium imperii romani*. Ce mot de *beneficium* signifiait un fief à la lettre. Il fit de plus exposer en public, à Rome, un tableau qui représentait Lothaire II aux genoux du pape Innocent II, tenant les mains jointes entre celles du pontife, ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

« Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores :
« Post homo fit papa, sumit quo dante coronam. »

Le roi jure, à la porte, le maintien des honneurs de Rome, et devient vassal du pape, qui lui donne la couronne.

Frédéric, étant à Besançon (reste du royaume de Bourgogne, appartenant à Frédéric par son mariage), apprit ces attentats, et s'en plaignit. Un cardinal présent répondit : « Eh! de qui tient-il « donc l'empire, s'il ne le tient du pape? » Othon, comte Palatin, fut près de le percer de l'épée de l'empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit, le pape négocia. Les Allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

Roger, vainqueur en Sicile des musulmans, et au royaume de Naples des chrétiens, avait, en baisant les pieds du pape Urbain II, son prisonnier, obtenu de lui l'investiture, et avait fait modérer la redevance à six cents *besans d'or*, ou *squifates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape Adrien, assiégé par Guillaume, lui céda jusqu'à des prétentions ecclésiastiques (1156). Il consentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation, ni appellation au saint siège, que quand le roi le voudrait ainsi. C'est depuis ce temps que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, sont eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressemblaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Adrien IV se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre, Henri II : « On ne doute pas, et vous le « savez, que l'Irlande et toutes les îles qui ont « reçu la foi, appartiennent à l'Église de Rome : « or, si vous voulez entrer dans cette île pour en « chasser les vices, y faire observer les lois, et « faire payer le denier de saint Pierre par au « pour chaque maison, nous vous l'accordons avec « plaisir. »

Si quelques réflexions me sont permises dans cet Essai sur l'histoire de ce monde, je considère qu'il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre, devenu évêque de Rome, donne de son autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'usurper. Les papes avaient soutenu des guerres pour cette investiture par la crosse et l'anneau, et Adrien IV avait envoyé au roi Henri II un anneau eu signe de l'investiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende eût été sacrilège.

L'intrépide activité de Frédéric Barberousse suffisait à peine pour subjuguier et les papes qui contestaient l'empire, et Rome qui refusait le joug, et toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohême qui l'inquiétait, les Polonais qui lui faisaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue devint un état tributaire de l'empire (1158). Il pacifia la Bohême, érigée déjà en

royaume par Henri IV, en 1086. On dit que le roi de Danemark reçut de lui l'investiture. Il s'assura de la fidélité des princes de l'empire, en se rendant redoutable aux étrangers, et revola dans l'Italie, qui fondait sa liberté sur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confusion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti qui troublait, comme vous l'avez vu, toutes les élections des papes.

(1160) Après la mort d'Adrien IV, deux factions élisent en tumulte ceux qu'on nomme Victor IV et Alexandre III. Il fallait bien que les alliés de l'empereur reconnussent le même pape que lui, et que les rois jaloux de l'empereur reconnussent l'autre. Le scandale de Rome était donc nécessairement le signal de la division de l'Europe. Victor IV fut le pape de Frédéric Barberousse. L'Allemagne, la Bohême, la moitié de l'Italie, lui adhérèrent. Le reste reconnut Alexandre. Ce fut en l'honneur de cet Alexandre que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent Alexandrie. Les partisans de Frédéric voulurent en vain qu'on la nommât Césarée; mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille*; surnom qui fait sentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom bâties autrefois en l'honneur du véritable Alexandre.

Heureux ce siècle, s'il n'eût produit que de telles disputes! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie, et les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté qu'un Allemand n'en avait d'être leur maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus soldats, surprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, et les battent. S'ils avaient été secondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais Frédéric rétablit son armée. (1162) Il assiège Milan, il condamne par un édit les citoyens à la servitude, fait raser les murs et les maisons, et semer du sel sur leurs ruines. C'était bien justifier les papes que d'en user ainsi. Brescia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aspiré à la liberté perdirent leurs privilèges. Mais le pape Alexandre, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de son rival: il rapporta avec lui la guerre civile. Frédéric fit élire un autre pape, et celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors Alexandre III se réfugia en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur; mais le feu qu'il a allumé reste dans toute sa force. Les villes d'Italie se liguèrent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtissent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin, en né-

gociant, fut plus fort que l'empereur en combattant. Il fallut que Frédéric Barberousse plîât. Venise eut l'honneur de la réconciliation (1177). L'empereur, le pape, une foule de princes et de cardinaux, se rendirent dans cette ville, déjà maîtresse de la mer, et une des merveilles du monde, L'empereur y finit la querelle en reconnaissant le pape, en baisant ses pieds, et en tenant son étrier sur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Église. Frédéric Barberousse promit de restituer ce qui appartenait au saint siège; cependant les terres de la comtesse Mathilde ne furent pas spécifiées. L'empereur fit une trêve de six ans avec les villes d'Italie. Milan, qu'on rebâtissait, Pavie, Brescia, et tant d'autres, remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuse pour laquelle elles combattaient; et le saint père, pénétré d'une joie pure, s'écriait: « Dieu a voulu qu'un « vieillard et qu'un prêtre triomphât sans combatte d'un empereur puissant et terrible.

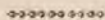
Il est très remarquable que, dans ces longues dissensions, le pape Alexandre III, qui avait fait souvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur, n'alla jamais jusqu'à le déposer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non seulement beaucoup de sagesse dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de Grégoire VII?

(1190) Après la pacification de l'Italie, Frédéric Barberousse partit pour les guerres des croisades, et mourut, pour s'être baigné dans le Cydnus, de la maladie dont Alexandre-le-Grand avait échappé autrefois si difficilement, pour s'être jeté tout en sueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleurésie.

Frédéric fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ses prétentions. Il avait fait décider à Bologne, en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, et que l'opinion contraire était une hérésie. Ce qui était plus réel, c'est qu'à son couronnement dans Rome, le sénat et le peuple lui prêtèrent serment de fidélité: serment devenu inutile quand le pape Alexandre III triompha de lui dans le congrès de Venise. L'empereur de Constantinople, Isaac l'Ange, ne lui donnait que le titre d'avocat de l'Église romaine; et Rome fit tout le mal quelle put à son avocat.

Pour le pape Alexandre, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome et dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que, désormais, pour être élu pape canoniquement, il suffirait d'avoir les deux tiers des voix des seuls cardinaux; mais cette règle ne put prévenir les schismes qui furent depuis causés par ce qu'on appelle en Italie *la rabbia papale*. L'élection d'un pape fut long-temps accompagnée

d'une guerre civile. Les horreurs des successeurs de Néron jusqu'à Vespasien n'ensanglantèrent l'Italie que pendant quatre ans ; et la rage du pontificat ensanglanta l'Europe pendant deux siècles.



CHAPITRE XLIX.

De l'empereur Henri VI, et de Rome.

La querelle de Rome et de l'empire, plus ou moins envenimée, subsistait toujours. On a écrit que Henri VI, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, ayant reçu à genoux la couronne impériale de Célestin III, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied, de la tête de l'empereur. Ce fait n'est pas vraisemblable ; mais c'est assez qu'on l'ait cru, pour faire voir jusqu'où l'animosité était poussée. Si le pape en eût usé ainsi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faiblesse.

Ce couronnement de Henri VI présente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les Deux-Siciles. Il se soumettait, quoique empereur, à recevoir l'investiture du pape pour des états dont on avait fait d'abord hommage à l'empire, et dont il se croyait à la fois le suzerain et le propriétaire. Il demande à être le vassal lige du pape, et le pape le refuse. Les Romains ne voulaient point de Henri VI pour voisin ; Naples n'en voulait point pour maître : mais il le fut malgré eux.

Il semble qu'il y ait des peuples faits pour servir toujours, et pour attendre quel sera l'étranger qui voudra les subjuguier. Il ne restait de la race légitime des conquérants normands que la princesse Constance, fille du roi Roger I^{er}, mariée à Henri VI. Tancrede, bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple et par le saint siège. Qui devait l'emporter, ou ce Tancrede qui avait le droit de l'élection, ou Henri qui avait le droit de sa femme ? Les armes devaient décider. En vain, après la mort de Tancrede, les Deux-Siciles proclamèrent son jeune fils (1195) : il fallait que Henri prévalût.

Une des plus grandes lâchetés qu'un souverain puisse commettre servit à ses conquêtes. L'intré-pide roi d'Angleterre, Richard-Cœur-de-Lion, en revenant d'une de ces croisades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie ; il passe sur les terres d'un duc d'Autriche. (1194) Ce duc viole l'hospitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur Henri VI, comme les Arabes vendent leurs esclaves. Henri en tire une grosse rançon, et avec cet argent va conquérir les

Deux-Siciles ; il fait exhumer le corps du roi Tancrede, et par une barbarie aussi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi son fils, on le fait eunuque, on le confine dans une prison à Coire, chez les Grisons. On enferme ses sœurs en Alsace avec leur mère. Les partisans de cette famille infortunée, soit barons, soit évêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés et portés en Allemagne.

Ainsi passèrent Naples et Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainsi vingt provinces ont été sous la domination de souverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel sujet de discorde, et preuve de la sagesse d'une loi telle que la *Salique* ; loi qui serait encore plus utile à un petit état qu'à un grand. Henri VI alors fut beaucoup plus puissant que Frédéric Barberousse. Presque despotique en Allemagne, souverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, suzerain de Rome, tout tremblait sous lui. Sa cruauté le perdit ; sa propre femme Constance, dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoisonner.

(1198) A la mort de Henri VI, l'empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'était pas ; c'est que les rois de France avaient été assez prudents ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'empire, que l'Allemagne affectait, servait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand seigneur donnait sa voix. Ce droit d'élire et d'être élu flattait l'ambition des princes, et fit quelquefois les malheurs de l'état.

(1198) Le jeune Frédéric II, fils de Henri VI, sortait du berceau. Une faction l'élit empereur, et donne à son oncle Philippe^a le titre de *roi des Romains* : un autre parti couronne Othon de Brunswick, son neveu. Les papes tirèrent bien un autre fruit des divisions de l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III, fils d'un gentilhomme d'Agnani, près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle dont ses prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier Philippe, vouloir détrôner le jeune Frédéric, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maison de Souabe si odieuse aux papes, se constituer juge des rois, c'était le style devenu ordinaire depuis Grégoire VII. Mais Innocent III ne s'en tint pas à ces formules. L'occasion était trop belle ; il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de Saint-

^a C'est cet empereur Philippe qui érigea la Bohême en royaume. Il fut assassiné par un seigneur de Vitelsbach, en 1208.

Pierre, si long-temps contesté. C'était une partie de l'héritage de la fameuse comtesse Mathilde.

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape pour souverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La république romaine n'en avait pas tant conquis dans ses quatre premiers siècles; et ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. Innocent III conquit même Rome: le nouveau sénat plia sous lui: il fut le sénat du pape et non des Romains. Le titre de consul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet; et la religion les rendait, suivant les occurrences, les maîtres des rois. Cette grande puissance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un spectacle intéressant que ce qui se passait alors entre les chefs de l'Église, la France, l'Allemagne, et l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vu les querelles du sacerdoce et de l'empire jusqu'au pape Innocent III, et jusqu'aux empereurs Philippe, Henri, et Othon, pendant que Frédéric II était jeune encore. Il faut jeter les yeux sur la France, sur l'Angleterre, et sur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHAPITRE L.

État de la France et de l'Angleterre pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de saint Louis, de Jean-sans-terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, etc. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.

Le gouvernement féodal était en vigueur dans presque toute l'Europe, et les lois de la chevalerie partout à peu près les mêmes. Il était surtout établi dans l'empire, en France, en Angleterre, en Espagne, par les lois des fiefs, que si le seigneur d'un fief disait à son homme lige: « Venez-vous-en avec moi, car je veux guerroyer le roi mon seigneur, qui me dénie justice », l'homme lige devait d'abord aller trouver le roi, et lui demander s'il était vrai qu'il eût refusé justice à ce seigneur. En cas de refus, l'homme lige devait marcher contre le roi, au service de ce seigneur, le nombre de jours prescrits, ou perdre son fief. Un tel règlement pouvait être intitulé: *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

(1158) L'empereur Frédéric Barberousse abolit cette loi établie par l'usage, et l'usage l'a conservée malgré lui dans l'empire, toutes les fois que les grands vassaux ont été assez puissants pour faire la guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en

France jusqu'au temps de l'extinction de la maison de Bourgogne. Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté, il a cédé en Espagne au pouvoir absolu.

Dans les premiers temps de la race de Hugues, nommée improprement Capétienne, du sobriquet donné à ce roi, tous les petits vassaux combattaient contre les grands, et les rois avaient souvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnoit en Normandie et en Angleterre, favorisait toujours ce désordre. C'est ce qui fit que Louis-le-Gros eut tant de peine à soumettre un sire de Couci, un baron de Corbeil, un sire de Montlhéry, un sire du village de Puisset, un seigneur de Beaudouin, de Châteaufort: on ne voit pas même qu'il ait osé et pu faire condamner à mort ces vassaux. Les choses sont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de Henri I^{er}, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, sous le roi Étienne, fils de Henri I^{er}, mille châteaux fortifiés. Les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien alors sans le consentement et le secours de cette multitude de barons: et c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confusion.

(1152) Le roi de France, Louis-le-Jeune, acquit un grand domaine par un mariage, mais il le perdit par un divorce. Éléonore sa femme, héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce est un des plus grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut cassé à Beaugenci par un concile d'évêques de France, sur le vain prétexte qu'Éléonore était arrière-cousine de Louis: encore fallut-il que les seigneurs gascons fissent serment que les deux époux étaient parents, comme si l'on ne pouvait connaître que par un serment une telle vérité. Il n'est que trop certain que ce mariage était nul par les lois superstitieuses de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux princesses qui en étaient nées étaient donc bâtarde; elle furent pourtant mariées en qualité de filles très légitimes. Le mariage d'Éléonore, leur mère, fut donc toujours réputé valide, malgré la décision du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la cassa-

Hou, le divorce ; et, dans ce procès de divorce, le roi se garda bien d'accuser sa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile sur le plus frivole des motifs.

Il reste à savoir comment, selon la loi du christianisme, Éléonore et Louis pouvaient se remarier. Il est assez connu, par saint Matthieu ¹ et par saint Luc ², qu'un homme ne peut ni se marier après avoir répudié sa femme, ni épouser une répudiée. Cette loi est émanée expressément de la bouche du Christ, et cependant elle n'a jamais été observée. Que de sujets d'excommunications, d'interdits, de troubles, et de guerres, si les papes alors avaient voulu se mêler d'une pareille affaire dans laquelle ils sont entrés tant de fois !

Un descendant du conquérant Guillaume, Henri II, depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que Louis-le-Jeune, crut pouvoir sans honte épouser une femme galante, qui lui donnait la Guienne et le Poitou. Bientôt après il fut roi d'Angleterre ; et le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'états.

Le gouvernement féodal déplaisait également aux rois de France, d'Angleterre, et d'Allemagne. Ces rois s'y prirent presque de même, et presque en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vassaux. Le roi Louis-le-Jeune donna des privilèges à toutes les villes de son domaine, à condition que chaque paroisse marcherait à l'armée sous la bannière du saint de son église, comme les rois marchaient eux-mêmes sous la bannière de saint Denis. Plusieurs serfs, alors affranchis, devinrent citoyens ; et les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins, et leurs maires.

C'est vers les années 1157 et 1158 qu'il faut fixer cette époque du rétablissement de ce gouvernement municipal des cités et des bourgs. Henri II, roi d'Angleterre, donna les mêmes privilèges à plusieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

(1166) Les empereurs en usèrent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit de se choisir des bourgmestres, malgré l'évêque qui s'y opposa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du besoin d'argent où étaient les princes : mais cette liberté n'était qu'une moindre servitude, en comparaison de ces villes d'Italie, qui alors s'érigèrent en républiques.

L'Italie citérieure se formait sur le plan de l'ancienne Grèce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées semblaient devoir former une

république respectable ; mais de petits et de grands tyrans la détruisirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Espagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, et l'avantage demeura toujours au pontife.

(1142) Le roi de France, Louis-le-Jeune, ayant donné l'exclusion à un de ses sujets, nommé Pierre-la-Châtre, pour l'évêché de Bourges ; l'évêque, élu malgré lui, et soutenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de son évêché : de là suit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l'évêque, et en priant le pape de faire lever l'interdit.

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Église. Un des rois dont la mémoire est la plus respectée chez les Anglais, est Henri 1^{er}, le troisième roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses états les mêmes poids et les mêmes mesures, ouvrage d'un sage législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre, et toujours inutilement proposé en France. Il confirma les lois de saint Édouard, que son père Guillaume-le-Conquérant avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ses intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacants : droit que les rois de France ont conservé.

Il signa surtout une charte remplie de privilèges qu'il accordait à la nation : première origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la suite. Guillaume-le-Conquérant, son père, avait traité les Anglais en esclaves qu'il ne craignait pas. Si Henri, son fils, les ménagea tant, c'est qu'il en avait besoin. Il était cadet, il ravissait le sceptre à son aîné, Robert (1105). Voilà la source de tant d'indulgences. Mais, tout adroit et tout maître qu'il était, il ne put empêcher son clergé et Rome de s'élever contre lui, pour ces mêmes investitures. Il fallut qu'il s'en désistât, et qu'il se contentât de l'hommage que les évêques lui faisaient pour le temporel.

La France était exempte de ces troubles ; la cérémonie de la crosse n'y avait pas lieu, et on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les évêques anglais ne fussent princes temporels dans leurs évêchés : du moins les plus grands vassaux de la couronne ne les surpassaient pas en grandeur et en richesses. Sous Étienne, successeur de Henri 1^{er}, un évêque de Salisbury, nommé Roger, marié et vivant publiquement avec celle qu'il reconnaissait pour sa femme, fait la guerre au roi son souverain ; et, dans un de ses châteaux pris pendant cette guerre,

¹ V, 31-32.

² XVI, 48.

ou trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent. Si ce sont des marcs, des demi-livres, c'est une somme exorbitante : si ce sont des marques, des écus, c'est encore beaucoup dans un temps où l'espèce était si rare.

Après ce règne d'Étienne, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une nouvelle face sous Henri II, qui réunissait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne, avec l'Angleterre, excepté la Cornouaille, non encore soumise. Tout y était tranquille, lorsque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de Thomas Becket, qu'on appelle saint Thomas de Cantorbéry.

Ce Thomas Becket, avocat élevé par le roi Henri II à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première personne de l'état, dès qu'il fut la seconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il serait seulement privé de son bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les ecclésiastiques au crime que de proportionner si peu la peine au délit. L'archevêque soutint qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être puni de mort, et renvoya ses lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi, dans un parlement, proposa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun sujet n'appelât au saint siège, qu'aucun vassal et officier de la couronne ne fût excommunié et suspendu de ses fonctions, sans permission du souverain ; qu'enfin les crimes du clergé fussent soumis aux juges ordinaires. Tous les pairs séculiers passèrent ces propositions. Thomas Becket les rejeta d'abord. Enfin il signa des lois si justes ; mais il s'accusa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'Eglise, et promit de n'avoir plus de telles complaisances.

Accusé devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, il refusa de répondre, sous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la prison, comme séditieux, par les pairs ecclésiastiques et séculiers, il s'enfuit en France, et alla trouver Louis-le-Jeune, ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plupart des seigneurs qui composaient le conseil de Henri. Il lui écrivait : « Je « vous dois, à la vérité, révérence comme à mon « roi ; mais je vous dois châtement comme à mon « fils spirituel. » Il le menaçait dans sa lettre d'être changé en bête comme Nabuchodonosor, quoique après tout il n'y eût pas un grand rapport entre Nabuchodonosor et Henri II.

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. Il partit, dans un de ses voyages, Louis-le-Jeune, son

seigneur suzerain, pour arbitre. « Que l'archevê-
« que, dit-il à Louis en propres mots, agisse avec
« moi comme le plus saint de ses prédécesseurs
« en a usé avec le moindre des miens, et je serai
« satisfait. » Il se fit une paix simulée entre le roi
et le prélat. Becket revint donc en Angleterre ;
mais il n'y revint que pour excommunier tous les
ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, qui
s'étaient déclarés contre lui. (1170) Ils se plai-
gnirent au roi, qui était alors en Normandie.
Enfin Henri II, outré de colère, s'écria : « Est-il
« possible qu'aucun de mes serviteurs ne me ven-
« gera de ce brouillon de prêtre ? »

Ces paroles, plus qu'indiscrètes, semblaient
mettre le poignard à la main de quiconque croi-
rait le servir en assassinant celui qui ne devait
être puni que par les lois.

(1170) Quatre de ses domestiques allèrent à
Kenterbury, que nous nommons Cantorbéry ; ils
assommèrent à coups de massue l'archevêque au
pied de l'autel. Ainsi, un homme qu'on aurait pu
traiter en rebelle devint un martyr, et le roi fut
chargé de la honte et de l'horreur de ce meurtre.

L'histoire ne dit point quelle justice on fit de
ces quatre assassins : il semble qu'on n'en ait fait
que du roi.

On a déjà vu comme Adrien IV donna à Henri II
la permission d'usurper l'Irlande. Le pape Alexan-
dre III, successeur d'Adrien IV confirma cette per-
mission, à condition que le roi ferait serment qu'il
n'avait jamais commandé cet assassinat, et qu'il
irait pieds nus recevoir la discipline sur le tom-
beau de l'archevêque par la main des chanoines.
Il eût été bien grand de donner l'Irlande, si Henri
avait eu le droit de s'en emparer, et le pape celui
d'en disposer ; mais il était plus grand de forcer
un roi puissant et coupable à demander pardon
de son crime.

(1172) Le roi alla donc conquérir l'Irlande.
C'était un pays sauvage qu'un comte de Pembroke
avait déjà subjugué en partie, avec douze cents
hommes seulement. Ce comte de Pembroke vou-
lait retenir sa conquête. Henri II, plus fort que
lui, et muni d'une bulle du pape, s'empara aisé-
ment de tout. Ce pays est toujours resté sous la
domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre,
et inutile, jusqu'à ce qu'enfin, dans le dix-huitième
siècle, l'agriculture, les manufactures, les
arts, les sciences, tout s'y est perfectionné ; (1174)
et l'Irlande, quoique subjuguée, est devenue
une des plus florissantes provinces de l'Europe.

Henri II, contre lequel ses enfants se révoltaient,
accomplit sa pénitence après avoir subjugué l'Ir-
lande. Il renonça solennellement à tous les droits
de la monarchie, qu'il avait soutenus contre Bec-
ket. Les Anglais condamnent cette renonciation,

et même sa pénitence. Il ne devait certainement pas céder ses droits, mais il devait se repentir d'un assassinat : l'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être, par une convention universelle, dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué ; ces premiers pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre ; mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leur pays : lois souvent méprisées, et mœurs souvent corrompues.

L'Angleterre fut tranquille sous Richard-Cœur-de-Lion, fils et successeur de Henri II. Il fut malheureux par ses croisades dont nous ferons bientôt mention ; mais son pays ne le fut pas. Richard eut avec Philippe-Auguste quelques-unes de ces guerres inévitables entre un suzerain et un vassal puissant : elles ne changèrent rien à la fortune de leurs états. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion qui dépeuplent des provinces sans en changer les limites, les usages, et les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'est que Richard enleva, dit-on, à Philippe-Auguste son chartrier qui le suivait partout ; il contenait un détail des revenus du prince, une liste de ses vassaux, un état des serfs et des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ses droits furent plutôt augmentés que diminués. Il n'est guère vraisemblable que dans les expéditions militaires on porte ses archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choses invraisemblables nous disent les historiens !

(1194) Un autre fait digne d'attention, c'est la captivité d'un évêque de Beauvais, pris les armes à la main par le roi Richard. Le pape Célestin III redemanda l'évêque. « Rendez-moi mon fils, » écrivit-il à Richard. Le roi, en envoyant au pape la cuirasse de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'histoire de Joseph : « Reconnaissez-vous « la tunique de votre fils ? »

Il faut observer encore à l'égard de cet évêque guerrier, que si les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à se battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vassaux au rendez-vous des troupes.

Philippe-Auguste saisit le temporel des évêques d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques con-

damnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon.

(1199) Jean-sans-terre, qui succéda à Richard, devait être un très grand terrien ; car à ses grands domaines il joignit la Bretagne, qu'il usurpa sur le prince Artus, son neveu, à qui cette province était échue par sa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à son neveu Artus ; il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison le roi Jean de la mort de son neveu.

Heureusement pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs faisaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne, mère d'Artus, fit présenter à la cour des pairs de France une requête, signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par les pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergents d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à Philippe-Auguste un sauf-conduit. « Qu'il vienne, dit le roi, il le peut. » « Y aura-t-il sûreté pour le retour ? » demanda l'évêque. « Oui, si le jugement des pairs le « permet, » répondit le roi. (1205) L'accusé n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, déclarèrent toutes ses terres situées en France acquises et confisquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort ? ce n'étaient point les ecclésiastiques, lesquels ne peuvent assister à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouse, et jamais on ne vit aucun acte de pairs signé par ces comtes. Baudouin IX, comte de Flandre, était alors à Constantinople, où il brigait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, et la succession était disputée. C'était l'accusé lui-même qui était duc de Guienne et de Normandie. L'assemblée des pairs fut composée des hauts barons relevant immédiatement de la couronne. C'est un point très important que nos historiens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, et de s'appesantir sur les sièges de quelques châteaux qui n'existent plus.

On ne peut douter que l'assemblée des pairs barons français qui condamna le roi d'Angleterre ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales, *stabilimentum*

feudorium. Eudes, duc de Bourgogne, y présidait sous le roi Philippe-Auguste. On voit encore au bas des chartes de cette assemblée les noms d'Hervé, comte de Nevers ; de Renaud, comte de Boulogne ; de Gaucher, comte de Saint-Paul ; de Gui-de-Dampierre : et ce qui est très remarquable, on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

Philippe se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. Il paraît que le roi Jean était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France ; mais les barons d'Angleterre se lassèrent bientôt de donner de l'argent à un roi qui n'en savait pas user. Pour comble de malheur, Jean se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéry, que le pape voulait nommer de son autorité, malgré les lois.

Innocent III, cet homme sous lequel le saint siège fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de Philippe-Auguste, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la Terre-Sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes : lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape Innocent III, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives ; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais Français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l'exécuteur d'une bull qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept cents vaisseaux (c'est-à-dire, mille sept cents grandes barques), et à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi Jean valait au roi Philippe encore une autre armée. Philippe-Auguste était prêt de partir, et Jean, de son côté, faisait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives

de la couronne, toujours puissantes, lui donnèrent enfin pour quelques semaines une armée de près de soixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille décisive entre les deux rois, lorsque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à Philippe-Auguste. Un sous-diacre, son domestique, nommé Pandolle, légat en France et en Angleterre, consumma cette singulière négociation. Il passa à Douvres, sous prétexte de négocier avec les barons en faveur du roi de France (1215). Il voit le roi Jean. « Vous êtes perdu, lui dit-il ; l'armée française va mettre à la voile ; la vôtre va vous abandonner ; vous n'avez qu'une ressource ; c'est de vous en rapporter entièrement au saint siège. » Jean y consentit, et en fit serment, et seize barons jurèrent la même chose sur l'ame du roi. Étrange serment qui les obligeait à faire ce qu'ils ne savaient pas qu'on leur proposerait ! L'artificieux Italien intimida tellement le prince, disposa si bien les barons, qu'enfin, le 15 mai 1215, dans la maison des chevaliers du Temple, au faubourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ses mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

« Moi Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande, pour l'expiation de mes péchés, de ma pure volonté, et de l'avis de mes barons, je donne à l'Église de Rome, au pape Innocent, et à ses successeurs, les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits : je les tiendrai comme vassal du pape : je serai fidèle à Dieu, à l'Église romaine, au pape mon seigneur, et à ses successeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui payer une redevance de mille mares d'argent par an ; savoir sept cents pour le royaume d'Angleterre, et trois cents pour l'Irlande. »

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier paiement de la redevance. On lui remit la couronne et le sceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le sceptre cinq jours. Il rendit ensuite ces ornements au roi, comme un bienfait du pape, leur commun maître.

Philippe-Auguste n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour se mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui est plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Église romaine, et que le roi Jean est sous la protection de Rome.

Le présent que le pape avait fait de l'Angleterre

à Philippe pouvait alors lui devenir funeste. Un autre excommunié, neveu du roi Jean, s'était lié avec lui pour s'opposer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur Othon IV, qui disputait à la fois l'empire au jeune Frédéric II, fils de Henri VI, et l'Italie au pape. C'est le seul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en personne contre un roi de France.

CHAPITRE LI.

D'Othon IV et de Philippe-Auguste, au treizième siècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, jusqu'à la mort de Louis VIII, père de saint Louis. Puissance singulière de la cour de Rome : pénitence plus singulière de Louis VIII, etc.

Quoique le système de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'est réuni, toujours autant qu'on a pu, contre les puissances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre, et les Pays-Bas, armèrent contre Philippe-Auguste, ainsi que nous les avons vus se réunir contre Louis XIV. Ferrand, comte de Flandre, se joignit à l'empereur Othon IV. Il était vassal de Philippe; mais c'était par cette raison même qu'il se déclara contre lui, aussi bien que le comte de Boulogne. Ainsi Philippe, pour avoir voulu accepter le présent du pape, se mit au point d'être opprimé. Sa fortune et son courage le firent sortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille et Tournay est un petit village nommé Bouvines, près duquel Othon IV, à la tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de cent mille combattants, vint attaquer le roi, qui n'en avait guère que la moitié (1213). On commençait alors à se servir d'arbalètes : cette arme était en usage à la fin du douzième siècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque; ou dans le flanc, au défaut de la cuirasse, quand il était abattu, et qu'on avait levé sa chemise de mailles, enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, et les offensives

étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de Philippe-Auguste : il s'appelait Guérin, et venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si long-temps prisonnier du roi Richard d'Angleterre, se trouva aussi à cette bataille. Il s'y servit toujours d'une massue, disant qu'il serait irrégulier s'il versait le sang humain. On ne sait point comment l'empereur et le roi disposèrent leurs troupes. Philippe, avant le combat, fit chanter le psaume, *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*, comme si Othon avait combattu contre Dieu. Auparavant les Français chantaient des vers en l'honneur de Charlemagne et de Roland. L'étendard impérial d'Othon était sur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et sur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche, semé de fleurs de lis : ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination de peintre commençait à servir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des estampes fidèles dans Muratori, sont surmontées de cet ornement, qui n'est autre chose que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, Philippe-Auguste fit porter l'oriflamme de saint Denis. Lorsque le roi était en danger, on haussait et baissait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait aussi le sien, et les grands chevaliers faisaient porter un autre drapeau, qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière, si honorable, était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, presque toute composée de serfs. Le cri de guerre des Français était *Montjoie saint Denis*. Le cri des Allemands était *Kyrie, eleison*.

Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être démontés, et n'étaient blessés que par un très grand hasard, c'est que le roi Philippe-Auguste, renversé de son cheval, fut long-temps entouré d'ennemis, et reçut des coups de toute espèce d'armes sans verser un goutte de sang.

On raconte même qu'étant couché par terre, un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javalot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon Guillaume de Longchamp, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil, adressé par la visière de son casque.

On compte du côté des Allemands vingt-cinq chevaliers bannerets, et sept comtes de l'empire prisonniers, mais aucun de blessé.

L'empereur Othon perdit la bataille. On tua,

dit-on, trente mille Allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines, mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille fut Jean d'Angleterre, dont l'empereur Othon semblait la dernière ressource. (1218) Cet empereur mourut bientôt après comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, et fouetter par des moines, selon l'opinion des princes de ce temps-là, qui pensaient expier par quelques coups de discipline le sang de tant de milliers d'hommes.

Il n'est point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que Philippe reçut, le jour de la victoire de Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gagnée par son fils Louis VIII contre le roi Jean. Au contraire, Jean avait eu quelque succès en Poitou; mais, destitué du secours de ses alliés, il fit une trêve avec Philippe. Il en avait besoin : ses propres sujets d'Angleterre devenaient ses plus grands ennemis : il était méprisé, parce qu'il s'était fait vassal de Rome. (1215) Les barons le forcèrent de signer cette fameuse charte, qu'on appelle la *charte des libertés d'Angleterre*.

Le roi Jean se crut plus lésé en laissant par cette charte à ses sujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en se faisant sujet de Rome; il se plaignit de cette charte comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale? qu'à la mort d'un comte, son fils majeur, pour entrer en possession du fief, paiera au roi cent mares d'argent; et un baron, cent schellings; qu'aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des paysans, qu'en payant cinq sous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre humain n'y ont pas été assez défendus; on verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir sans elles. Cependant Jean se plaignit; il demanda justice au pape, son nouveau souverain.

Ce pape, Innocent III, qui avait excommunié le roi, excommunia alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife, ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. Philippe-Auguste, vainqueur de l'Allemagne, possesseur de presque tous les états de Jean en France, appelé au royaume d'Angleterre, se conduisit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander son fils Louis pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui représenter en vain que Jean était feudataire du saint siège. Louis,

de concert avec son père, lui parle ainsi en présence du légat : « Monsieur, suis votre homme « lige pour li fiefs que m'avez baillés en France, « mais ne vos appartient de décider du fait du « royaume d'Angleterre; et si le faites, me pour- « voirai devant mes pairs ». »

Après avoir parlé ainsi il partit pour l'Angleterre malgré les défenses publiques de son père, qui le secourait en secret d'hommes et d'argent. Innocent III excommunia en vain le père et le fils (1216) : les évêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du père. Remarquons pourtant qu'ils n'osèrent infirmer celle de Louis; c'est-à-dire qu'ils avouaient que les papes avaient le droit d'excommunier les princes. Ils ne pouvaient disputer ce droit aux papes, puisqu'ils se l'arrogeaient eux-mêmes; mais ils se réservaient encore celui de décider si l'excommunication du pape était juste ou injuste. Les princes étaient alors bien malheureux, exposés sans cesse à l'excommunication chez eux et à Rome : mais les peuples étaient plus malheureux encore; l'anathème retombait toujours sur eux, et la guerre les dépouillait.

Le fils de Philippe-Auguste fut reconnu roi solennellement dans Londres. Il ne laissa pas d'envoyer des ambassadeurs plaider sa cause devant le pape. Ce pontife jouissait de l'honneur qu'avait autrefois le sénat romain d'être juge des rois. (1216) Il mourut avant de rendre son arrêt définitif.

Jean-sans-terre, errant de ville en ville dans son pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée; un roi de France ne la garda pas.

Louis VIII, après la mort de Jean d'Angleterre, du vivant même de Philippe-Auguste, fut obligé de sortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi; et, au lieu de défendre sa conquête, il alla se croiser contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des sentences de Rome.

Il ne régna qu'une seule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi Henri III, dont ils n'étaient pas encore mécontents, le trône qu'ils avaient ôté à Jean, père de ce Henri III. Ainsi Louis ne fut que l'instrument dont ils s'étaient servis pour se venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres, régla en maître les conditions auxquelles Louis sortit d'Angleterre. Ce légat, l'ayant excommunié pour avoir osé régner à Londres malgré le pape, lui imposa pour pénitence de payer à Rome le dixième

^a C'est une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

de deux années de ses revenus. Ses officiers furent taxés au vingtième, et les chapelains qui l'avaient accompagné furent obligés d'aller demander à Rome leur absolution. Ils firent le voyage ; on leur ordonna d'aller se présenter dans Paris à la porte de la cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nuptials et en chemise, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie.

Cette scène incroyable se passait pourtant sous un roi habile et courageux, sous Philippe-Auguste, qui souffrait cette humiliation de son fils et de sa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieusement sa carrière illustre. (1225) Il avait augmenté son royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou : le reste des biens appartenants à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de seigneurs.

Du temps de Louis VIII, une partie de la Guienne était française, l'autre était anglaise. Il n'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de Louis VIII mérite seulement quelque attention. (1225) Il lègue cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades, ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'usage du linge, et la malpropreté du peuple, eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproserie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux ; car on voit par le même testament que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-dieu. Le legs que fit Louis VIII de trente mille livres une fois payées à son épouse, la célèbre Blanche de Castille, revenait à cinq cent quarante mille livres d'aujourd'hui. J'insiste souvent sur ce prix des monnaies ; c'est, ce me semble, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de reconnaître ses forces. Par exemple, il est clair que Philippe-Auguste fut le plus puissant prince de son temps, si, indépendamment des pierreries qu'il laissa, les sommes spécifiées dans son testament montent à près de neuf cent mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à présent environ quarante-neuf millions de notre monnaie, à 54 liv. 49 s. le marc d'argent fin ¹. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce testament : il n'est point du tout vraisemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ses do-

¹ Dans toutes les évaluations du marc d'or et d'argent, on a supposé que les historiens ou les actes parlent de marcs d'or ou d'argent fin suivant la manière actuelle de s'exprimer. Si on venait à découvrir que, dans quelques circonstances, ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la monnaie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corriger les évaluations en conséquence. Mais cela n'est pas vraisemblable, puisque ce sont les variations des monnaies, alors très fréquentes, qui ont introduit l'usage d'exprimer les valeurs en marcs, et non en monnaies. K.

maines particuliers, ait pu laisser alors une somme si considérable : la puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vaisseaux sous leurs ordres, et non à posséder assez de trésors pour les asservir.

C'est ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos historiens. Ils disent que Louis VIII étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'usage des femmes ; qu'ils mirent dans son lit une jeune fille, mais que le roi la chassa, aimant mieux mourir, disent-ils, que de commettre un péché mortel. Le P. Daniel, dans son histoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de Louis VIII, comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à plusieurs autres monarques. Elle n'est, comme tous les autres contes de ces temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait savoir aujourd'hui que la jouissance d'une fille n'est point un remède pour un malade ; et, après tout, si Louis VIII n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait Blanche, sa femme, qui était fort belle et en état de lui sauver la vie. Le jésuite Daniel prétend donc que Louis VIII mourut glorieusement en ne satisfaisant pas la nature, et en combattant les hérétiques. Il est vrai qu'avant sa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouse, que le jeune Amauri, comte de Montfort, fils de l'usurpateur lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas, est-ce là combattre pour la foi ? Un esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter.

CHAPITRE LII.

De l'empereur Frédéric II. de ses querelles avec les papes, et de l'empire allemand. Des accusations contre Frédéric II. Du livre *De Tribus Impostoribus*. Du concile général de Lyon, etc.

Vers le commencement du treizième siècle, tandis que Philippe-Auguste régnait encore, que Jean-sans-terre était dépouillé par Louis VIII, qu'après la mort de Jean et de Philippe-Auguste, Louis VIII, chassé d'Angleterre, régnait en France, et laissait l'Angleterre à Henri III ; dans ces temps, dis-je, les croisades, les persécutions contre les Albigeois, épuisaient toujours l'Europe. L'empereur Frédéric II faisait saigner les plaies mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La querelle de la couronne impériale et de la mitre de Rome, les factions des Guelfes et des Gibelins, les haines des Allemands et des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. Frédéric II, fils de Henri VI, et neveu de l'empereur Philippe, jouissait de l'empire qu'O-

thon IV, son compétiteur, avait abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puissants que les rois de France; car, outre la Souabe et les grandes terres que Frédéric possédait en Allemagne, il avait aussi Naples et Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue possession des empereurs; mais cette liberté, dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, respectait peu la possession des césars allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie et de brigandage, qui fut de longue durée. Ce brigandage s'était tellement accru, que les seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleur de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fausse monnaie. (1219) Frédéric II les contraignit, dans la diète d'Égra, de faire serment de ne plus exercer de pareils droits; et pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ses prédécesseurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques à leur décès. Cette rapine était alors autorisée partout, et même en Angleterre.

Les usages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les seigneurs avaient imaginé le droit de enlèvement, de *markette*, de prélibation; c'était celui de coucher la première nuit avec les nouvelles mariées leurs vassales roturières. Des évêques, des abbés, eurent ce droit en qualité de hauts barons; et quelques uns se sont fait payer, au dernier siècle, par leurs sujets, la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Écosse, en Lombardie, en Allemagne, et dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui régnaient dans le temps des croisades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuse. La querelle de l'empire et du sacerdoce avait produit les factions Guelfe et Gibeline, qui divisaient les villes et les familles.

Milan, Brescia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévise, Ferrare, et presque toutes les villes de la Romagne, sous la protection du pape, étaient ligées entre elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres villes étaient partagées entre les factions Guelfe et Gibeline. L'Italie était le théâtre, non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui, en aiguissant les esprits et les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'assassinat et à l'empoisonnement.

Frédéric II était né en Italie: il aimait ce climat agréable, et ne pouvait souffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne, dont il fut absent quinze années entières. Il paraît évident que son grand dessein était d'établir en Italie le trône des nouveaux césars. Cela seul eût pu changer la face de

l'Europe. C'est le nœud secret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la souplesse et la violence, et le saint siège le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III et Grégoire IX ne peuvent d'abord lui résister qu'en l'éloignant, et en l'envoyant faire la guerre dans la Terre-Sainte^a. Tel était le préjugé du temps, que l'empereur fut obligé de se vouer à cette entreprise, de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le vœu par politique; et par politique il différa le voyage.

Grégoire IX l'excommunia selon l'usage ordinaire. Frédéric part; et tandis qu'il fait une croisade à Jérusalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec le soudan, se battre contre le saint siège. Il trouve dans le territoire de Capoue son propre beau-père, Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, à la tête des soldats du pontife, qui portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les Gibelins de l'empereur portaient le signe de la croix; et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne restait guère alors d'autre ressource à Grégoire IX que de soulever Henri, roi des Romains, fils de Frédéric II, contre son père, ainsi que Grégoire VII, Urbain II, et Paschal II, avaient armé les enfants de Henri IV. (1255) Mais Frédéric, plus heureux que Henri IV, se saisit de son fils rebelle, le dépose dans la célèbre diète de Mayence, et le condamne à une prison perpétuelle.

Il était plus aisé à Frédéric II de faire condamner son fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent et des troupes de cette diète pour subjuguier l'Italie. Il eut toujours assez de forces pour l'ensanglanter, et jamais assez pour l'asservir. Les Guelfes, ces partisans de la papauté, et encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des Gibelins, partisans de l'empire.

La Sardaigne était encore un sujet de guerre entre l'empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. (1258) L'empereur s'empara de presque toute l'île. Alors Grégoire IX accusa publiquement Frédéric II d'incrédulité. « Nous avons des preuves, dit-il dans sa lettre circulaire, du 4^{er} juillet 1259, qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ, et Mahomet. Mais il place Jésus-Christ fort au-dessous des autres; car il dit qu'ils ont vécu pleins de gloire, et que l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple, qui prêchait à ses pareils. L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un Dieu unique et créateur ne peut être né d'une femme, et sur tout d'une vierge. » C'est sur cette lettre du pape

^a Voyez le chapitre LVI, *Des Croisades*.

Grégoire IX qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé *De Tribus Impostoribus* : on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé ».

Ces accusations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât : les divisions entre Frédéric et le saint siège n'eurent jamais la religion pour objet ; et cependant les papes l'excommuniaient, publièrent contre lui des croisades, et le déposaient. Un cardinal, nommé Jacques de Vitri, évêque de Ptolémaïde en Palestine, apporta en France au jeune Louis IX des lettres de ce pape Grégoire, par lesquelles sa sainteté, ayant déposé Frédéric II, transférait de son autorité l'empire à Robert, comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre son temps : la France et l'Angleterre étaient en guerre : les barons de France, soulevés dans la minorité de Louis, étaient encore puissants dans sa majorité. On prétend qu'ils répondirent « qu'un frère d'un roi de France n'avait pas besoin d'un empire, et que le pape avait moins de religion que Frédéric II. » Une telle réponse est trop peu vraisemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs et les usages de ce temps, que ce qui se passa au sujet de cette demande du pape.

Il s'adressa aux moines de Cîteaux, chez lesquels il savait que saint Louis devait venir en pèlerinage avec sa mère. Il écrivit au chapitre : « Conjurez le roi qu'il prenne la protection du pape contre le fils de Satan, Frédéric ; il est nécessaire que le roi me reçoive dans son royaume, comme Alexandre III y fut reçu contre la persécution de Frédéric I^{er}, et saint Thomas de Cantorbéry, contre celle de Henri II, roi d'Angleterre. »

Le roi alla en effet à Cîteaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduisirent au chapitre : là, ils se mirent tous à genoux devant lui ; et, les mains jointes, le prièrent de laisser passer le pape en France. Louis se mit aussi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Église ; mais il leur dit expressément « qu'il ne pouvait recevoir le pape sans le consentement des barons du royaume, dont un roi de France devait suivre les avis. » Grégoire meurt ; mais l'esprit de Rome vit toujours. Innocent IV, l'ami de Frédéric quand il était cardinal, devient nécessairement son ennemi dès qu'il est souverain pontife. Il fallait, à quelque prix que ce fût, affaiblir la puissance impériale en Italie, et réparer la faute qu'avait faite Jean XII, d'appeler à Rome les Allemands.

Innocent IV, après bien des négociations inu-

tiles, assemble dans Lyon ce fameux concile qui a cette inscription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : « Treizième concile général, premier de Lyon. Frédéric II y est déclaré ennemi de l'Église, et privé du siège impérial ¹. »

Il semble bien hardi de déposer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était sous la protection de la France, et ses archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. Frédéric II ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre.

Le pape, qui se constituait juge à la tête du concile, fit aussi la fonction de son propre avocat ; et après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples et de Sicile, sur le patrimoine de la comtesse Mathilde, il accusa Frédéric d'avoir fait la paix avec les mahométans, d'avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en Jésus-Christ, et d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule ? et comment dans ces siècles pouvait-on former si souvent de telles accusations ? Les papes Jean XII, Étienne VIII, et les empereurs Frédéric I^{er}, Frédéric II, le chancelier Des Vignes, Mainfroi régent de Naples, beaucoup d'autres, essayèrent cette imputation. Les ambassadeurs de l'empereur parlèrent en sa faveur avec fermeté, et accusèrent le pape, à leur tour, de rapine et d'usure. Il y avait à ce concile des ambassadeurs de France et d'Angleterre. Ceux-ci se plaignirent bien autant des papes que le pape se plaignait de l'empereur. « Vous tirez par vos Italiens, dirent-ils, plus de soixante mille marcs par an du royaume d'Angleterre ; vous nous avez en dernier lieu envoyé un légat qui a donné tous les bénéfices à des Italiens. Il extorque de tous les religieux des taxes excessives, et il excommunique quiconque se plaint de ses vexations. Remédiez-y promptement ; car nous ne souffrirons pas plus long-temps ces avanies. »

Le pape rougit, ne répondit rien, et prononça la déposition de l'empereur. Il est très à remarquer qu'il fulmina cette sentence, non pas, dit-il, de l'approbation du concile, mais en présence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés, quand le pape prononçait. Ils les éteignirent ensuite. Une partie signa l'arrêt, une autre partie sortit en gémissant.

N'oublions pas que, dans ce concile, le pape

¹ Il faut espérer que Joseph II ne laissera pas long-temps subsister dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne contre les droits du genre humain ; à moins qu'il ne vaille mieux le conserver comme une preuve que le même esprit règne encore dans l'Église ; et comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réussir dans les mesures que le clergé leur inspire pour faire retomber les peuples dans l'ignorance. K.

* On en a fait de nos jours sous le même titre.

demanda un subside à tous les ecclésiastiques. Tous gardèrent le silence, aucun ne parla ni pour approuver ni pour rejeter le subside, excepté un Anglais nommé Mespham, doyen de Lincoln; il osa dire que le pape rançonnait trop l'Église. Le pape le déposa de sa seule autorité; et les ecclésiastiques se turent. Innocent IV parlait donc et agissait en souverain de l'Église, et on le souffrait.

Frédéric II ne souffrit pas du moins que l'évêque de Rome agit en souverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maison de Savoie; c'était un fief de l'empire, gouverné par le marquis de Suze. Il demanda une cassette; on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. « Ce pape et ce concile, dit-il, ne me l'ont pas ravie; et avant qu'on m'en dépouille, il y aura bien du sang répandu. » Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de son fameux chancelier Pierre Des Vignes, tant accusé d'avoir composé le livre des *Trois Imposteurs*: « Je ne suis pas le premier, disait-il dans ses lettres, que le clergé ait ainsi indignement traité, et je ne serai pas le dernier. Vous en êtes cause en obéissant à ces hypocrites dont vous connaissez l'ambition sans bornes. Combien, si vous voulez, découvririez-vous dans la cour de Rome d'infamies qui font frémir la pudeur? Livrés au siècle, enivrés de délices, l'excès de leurs richesses étouffe en eux tout sentiment de religion. C'est une œuvre de charité de leur ôter ces richesses pernicieuses qui les accablent; et c'est à quoi vous devez travailler tous avec moi. »

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant, écrivit à sept princes ou évêques: c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche, et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne, et de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que sept électeurs étaient alors solennellement établis. Mais les autres princes de l'empire et les autres évêques prétendaient aussi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainsi de se faire déposer mutuellement. Leur grande politique consistait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu roi des Romains, en Allemagne, Conrad, fils de Frédéric II; mais il fallait, pour plaire au pape, choisir un autre empereur. Ce nouveau César ne fut choisi ni par les ducs de Saxe, ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'empire. Les évêques de Strasbourg, de Vurtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Mayence, de Cologne, et de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choisirent un

landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres*.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne seulement de quelques évêques de son pays! Alors le pape fait renouveler la croisade contre Frédéric. Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, et par les *frères mineurs*, que nous appelons *cordeliers* ou *franciscains*. Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe^a. Le saint père ne s'en tint pas à ces mesures: il ménagea des conspirations contre la vie d'un empereur qui savait résister aux conciles, aux moines, aux croisades; du moins l'empereur se plaignit que le pape suscitait des assassins contre lui, et le pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un César, en firent encore un autre après la mort de leur Thuringien, et ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne sur l'empire romain ne servit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques qui élisaient des empereurs, se divisèrent entre eux: leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

(1249) Frédéric II avait à combattre les papes, depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que son médecin, séduit par Innocent IV, voulait l'empoisonner. Le fait me paraît douteux; mais dans les doutes que fait naître l'histoire de ces temps, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Frédéric, voyant avec horreur qu'il lui était impossible de confier sa vie à des chrétiens, fut obligé de prendre des mahométans pour sa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de Mainfroi, son bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans sa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté vingt-deux ans la vaine couronne de Jérusalem, et celle des Césars cinquante-quatre ans (puisqu'il avait été déclaré roi des Romains en 1196), mourut âgé de cinquante-sept ans, dans le royaume de Naples (1250), et laissa le monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ses soins; il y bâtit des villes, y fonda des universités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à se former alors; c'était un composé de la langue romance et du latin. On a des vers de Frédéric II en cette langue.

^a Voyez le chapitre CXXXIX, des *Ordres religieux*.

Mais les traverses qu'il essuya nuisirent aux sciences autant qu'à ses desseins.

Depuis la mort de Frédéric II jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans chef, non comme l'avaient été la Grèce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, et l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête dont les membres se déchiraient.

C'était une belle occasion pour les papes, mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Breseia, Crémone, Mantoue, et beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à la vérité le monde avec leurs bulles ; ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape Innocent IV déclara, de sa propre autorité, Haquin roi de Norvège, en le faisant enfant légitime, de bâtard qu'il était (1247). Un légat du pape couronna ce roi Haquin, et reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, et cinq cents marcs (ou marques) des églises de Norvège ; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays si peu riche.

Le même pape Innocent IV créa aussi un certain Mandog roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. « Nous recevons, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1254, ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de saint Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme, et vos enfants. » C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume ; elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainsi des états ; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient se ressaisir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la situation des affaires de l'Europe : l'Allemagne et l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Espagne partagée entre les chrétiens et les musulmans ; ceux-ci entièrement chassés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à disputer sa liberté contre ses rois ; le gouvernement féodal établi partout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes et guerriers ; une politique presque en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il semblait que les pays de la communion romaine fussent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les

chefs ; et cette république, quoique divisée, s'était accordée long-temps dans les projets des croisades, qui ont produit de si grandes et de si infâmes actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établissements, de nouvelles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il est temps de peindre ces folies guerrières.

CHAPITRE LIII.

De l'Orient au temps des croisades, et de l'état de la Palestine.

Les religions durent toujours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle est la même que celle de tous les peuples conquérants. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivant de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invasions vers le midi. Ils se répandirent, vers le onzième siècle, du côté de la Moscovie, ils inondèrent les bords de la mer Caspienne. Les Arabes, sous les premiers successeurs de Mahomet, avaient soumis presque toute l'Asie Mineure, la Syrie et la Perse : les Turcomans vinrent enfin, qui soumièrent les Arabes.

Un calife de la dynastie des Abassides, nommé Motassem, fils du grand Almamon, et petit-fils du célèbre Aaron-al-Raschild, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre Louis-le-Débonnaire ou le Faible, posa les premières pierres de l'édifice sous lequel ses successeurs furent enfin écrasés. Il fit venir une milice de Turcs pour sa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à six cents Turcs, à la solde de Motassem, sont l'origine de la puissance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate jusqu'au bout de la Grèce, et a de nos jours mis le siège devant Vienne. Cette milice turque, augmentée avec le temps, devint funeste à ses maîtres. De nouveaux Turcs arrivent qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abassides de Bagdad perdirent bientôt la Syrie, l'Égypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent et Fatimites et Abassides

(1050) Togrul-Beg, ou Orto-grul-Beg, de qui on fait descendre la race des Ottomans, entra dans Bagdad à peu près comme tant d'empereurs sont entrés dans Rome : il se rendit maître de la ville et du calife, en se prosternant à ses pieds. Orto-grul conduisit le calife Caiem à son palais en tenant la bride de sa mule ; mais, plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome, il établit sa puissance, et ne laissa au calife que le soin de commencer, le vendredi, les prières à la mosquée, et l'honneur d'investir de leurs états tous les tyrans mahométans qui se faisaient souverains.

Il faut se souvenir que comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands et les Goths, dans leurs irruptions, ils les imitaient aussi en se soumettant aux lois, aux mœurs et à la religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres Tartares en ont usé avec les Chinois ; et c'est l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir sur le barbare, quoique le plus fort.

Ainsi, les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le Dairi, pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cubosama, et qui lui obéit en effet ; tels que le shérif de la Mecque, qui appelle le sultan turc son vicaire ; tels enfin qu'étaient les papes sous les rois lombards. Je ne compare point, sans doute, la religion mahométane avec la chrétienne ; je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puissants souverains de l'Orient, tandis que les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat est tombé sans retour, et les papes sont peu à peu devenus de grands souverains, affermis, respectés de leurs voisins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc, au temps de la première croisade, un calife à Bagdad qui donnait des investitures et un sultan turc qui régnait. Plusieurs autres usurpateurs turcs et quelques Arabes étaient cantonnés en Perse, dans l'Arabie, dans l'Asie Mineure. Tout était divisé, et c'est ce qui pouvait rendre les croisades heureuses. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre sur leur terrain avec un grand avantage.

L'empire de Constantinople se soutenait : tous ses princes n'avaient pas été indignes de régner. Constantin Porphyrogénète, fils de Léon-le-Philosophe, et philosophe lui-même, fit renaître, comme son père, des temps heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris sous Romain, fils de Constantin, il devint respectable aux nations sous Nicéphore Phocas, qui avait repris Candie avant d'être empereur (964). Si Jean Zimiscès assassina Nicéphore, et souilla de sang le palais ; s'il joignit l'hypocrisie à ses crimes, il fut d'ailleurs le dé-

fenseur de l'empire contre les Turcs et les Bulgares. Mais sous Michel Paphlagonate on avait perdu la Sicile : sous Romain Diogène, presque tout ce qui restait vers l'orient, excepté la province de Pont ; et cette province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pouvoir du Turc Soliman, qui, maître de la plus grande partie de l'Asie Mineure, établit le siège de sa domination à Nicée, et menaçait de là Constantinople au temps où commencèrent les croisades.

L'empire grec était donc borné alors presque à la ville impériale du côté des Turcs ; mais il s'étendait dans toute la Grèce, la Macédoine, la Thessalie, la Thrace, l'Illyrie, l'Épire, et avait même encore l'île de Candie. Les guerres continuelles, quoique toujours malheureuses contre les Turcs, entretenaient un reste de courage. Tous les riches chrétiens d'Asie qui n'avaient pas voulu subir le joug mahométan s'étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des provinces. Enfin, malgré tant de pertes, malgré les crimes et les révolutions du palais, cette ville, à la vérité déchue, mais immense, peuplée, opulente, et respirant les délices, se regardait comme la première du monde. Les habitants s'appelaient Romains, et non Grecs. Leur état était l'empire romain ; et les peuples d'Occident, qu'ils nommaient Latins, n'étaient à leurs yeux que des barbares révoltés.

La Palestine n'était que ce qu'elle est aujourd'hui, un des plus mauvais pays de l'Asie. Cette petite province est dans sa longueur d'environ soixante-cinq lieues, et de vingt-trois en largeur ; elle est couverte presque partout de rochers arides sur lesquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce canton était cultivé, on pourrait le comparer à la Suisse. La rivière du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de son cours, ressemble à la rivière d'Aar, chez les Suisses, qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres cantons. La mer de Tibériade n'est pas comparable au lac de Genève. Les voyageurs qui ont bien examiné la Suisse et la Palestine, donnent tous la préférence à la Suisse sans aucune comparaison. Il est vraisemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle était possédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre sur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers, était soutenu par de petits murs, dont on voit encore des restes de distance en distance.

Tout ce qui est situé vers le midi consiste en déserts de sables salés, du côté de la Méditerranée et de l'Égypte, et en montagnes affreuses, jusqu'à Ésiogaber, vers la mer Rouge. Ces sables et ces rochers, habités aujourd'hui par quelques Arabes

voleurs, sont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au nord dans l'Arabie Pétrée. Le petit pays de Jéricho, qu'ils envahirent, est un des meilleurs qu'ils possédèrent : le terrain de Jérusalem est bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être situé sur une rivière. Il y a très peu de pâturages : les habitants n'y purent jamais nourrir de chevaux ; les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y sont maigres ; les moutons y réussissent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produisent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; et ce pays, que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition toujours malheureuse le leur permit, fut pour eux une terre délicieuse en comparaison des déserts des Sina, de Param, et de Cadès-Barné ¹.

Saint Jérôme, qui vécut si long-temps à Bethléem, avoue qu'on souffrait continuellement la sécheresse et la soif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux et de sables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, et où l'industrie est obligée d'y suppléer à grands frais par des citernes.

La Palestine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ses habitants ; et de même que les treize cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Asie et en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçants n'habitaient guère Jérusalem ; et je doute que dans le temps le plus florissant de ce petit état il y ait jamais eu des hommes aussi opulents que le sont aujourd'hui plusieurs Hébreux d'Amsterdam, de la Haye, de Londres, de Constantinople.

Lorsque Omar, l'un des premiers successeurs de Mahomet, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine ; et comme Jérusalem est une ville sainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire et d'un sac de pénitence, et n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife : c'est ce que rapporte Nicéas Coniates. Omar enrichit Jérusalem d'une magnifique mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi lesquelles il y en

¹ Ceux qui douteraient que la Palestine n'ait été un pays très peu fertile, peuvent consulter deux graves dissertations sur cet objet important, par M. l'abbé Guénéé, de l'Académie des Inscriptions. Les preuves que l'on y trouve de la stérilité de ce pays sont d'autant plus décisives, que l'intention de l'auteur était de prouver précisément le contraire. Les dissertations de l'abbé de Vertot sur l'authenticité de la sainte ampoule produisent le même effet ; mais on a soupçonné l'abbé de Vertot d'y avoir mis un peu de malice, ce dont on n'a garde de soupçonner son savant confrère. K.

avait beaucoup d'or pur ^a. Quand ensuite les Turcs déjà mahométans s'emparèrent du pays, vers l'an 1055, ils respectèrent la mosquée, et la ville resta toujours peuplée de sept à huit mille habitants. C'était ce que son enceinte pouvait alors contenir, et ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichissait guère d'ailleurs que des pèlerinages des chrétiens et des musulmans. Les uns allaient visiter la mosquée, les autres l'endroit où l'on prétend que Jésus fut enterré. Tous payaient une petite redevance à l'émir turc qui résidait dans la ville, et à quelques imans qui vivaient de la curiosité des pèlerins.

CHAPITRE LIV.

De la première croisade jusqu'à la prise de Jérusalem.

Tel était l'état de l'Asie Mineure et de la Syrie, lorsqu'un pèlerin d'Amiens suscita les croisades. Il n'avait d'autre nom que Coucoupêtre, ou Cucupiêtre, comme le dit la fille de l'empereur Comnène, qui le vit à Constantinople. Nous le connaissons sous le nom de Pierre-l'Ermite. Ce Picard, parti d'Amiens pour aller en pèlerinage vers l'Arabie, fut cause que l'Occident s'arma contre l'Orient, et que des millions d'Européens périrent en Asie. C'est ainsi que sont enchaînés les événements de l'univers. Il se plaignit amèrement à l'évêque secret qui résidait dans le pays, avec le titre de patriarche de Jérusalem, des vexations que souffraient les pèlerins ; les révélations ne lui manquèrent pas. Guillaume de Tyr assure que Jésus-Christ apparut à l'Ermite. « Je serai avec toi, lui dit-il, il est temps de secourir mes serviteurs. » A son retour à Rome, il parla d'une manière si vive, et fit des tableaux si touchants, que le pape Urbain II crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les papes avaient depuis long-temps d'armer la chrétienté contre le mahométisme. Il envoya Pierre de province en province communiquer, par son imagination forte, l'ardeur de ses sentiments, et semer l'enthousiasme.

(1094) Urbain II tint ensuite, vers Plaisance, un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille séculiers outre les ecclésiastiques. On y proposa la manière de venger les chrétiens. L'empereur des Grecs, Alexis Comnène, père de cette princesse qui écrivit l'histoire de son temps, envoya à ce concile des ambassadeurs pour demander quelque secours contre les musulmans ; mais ce n'était ni du pape ni des Italiens qu'il de-

^a Elle fut fondée sur les débris de la forteresse bâtie par Hérode et auparavant par Salomon ; forteresse qui avait servi de temple

vait l'attendre ; les Normands enlevaient alors Naples et Sicile aux Grecs ; et le pape, qui voulait être au moins seigneur suzerain de ces royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Église grecque, devenait nécessairement par son état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de secourir les Grecs, voulait soumettre l'Orient aux Latins.

Au reste, le projet d'aller faire la guerre en Palestine fut vanté par tous les assistants au concile de Plaisance, et ne fut embrassé par personne. Les principaux seigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie Pétrée.

(1095) On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie ; on s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets, indépendants, aimant la dissipation et la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance aussi honteuse que leurs débauches. Le pape proposait la rémission de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Asie. Godefroi de Bouillon, par exemple, duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liège, et Stenay à l'évêque de Verdun. Baudouin, frère de Godefroi, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres seigneurs châtelains partirent à leurs frais ; les pauvres gentilshommes servirent d'écuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La religion, l'avarice, et l'inquiétude, encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différents. Cette foule de croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout parti, comptant ne trouver sur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de Coucoupète, que j'appellerai toujours Pierre-l'Ermitte. Il marchait en sandales, et ceint d'une corde, à la tête de l'armée : nouveau genre de vanité ! Ja-

mais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine.

La première expédition de ce général Ermitte fut d'assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée Malavilla, parce que l'on avait refusé des vivres à ces soldats de Jésus-Christ qui, malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'Ermitte ne fut plus alors maître de ses croisés, excités par la soif du brigandage. Un des lieutenants de l'Ermitte, nommé Gauthier-sans-argent, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés ; et l'Ermitte arriva enfin devant Constantinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand nommé Godescale, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité ; dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de désordres, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux cent mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre Jésus-Christ, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les Juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France ; tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger Dieu, firent main basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais, depuis Adrien, un si grand massacre de cette nation ; ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Mayence ; et plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Cependant l'Ermitte Pierre trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui se joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur Alexis Comnène, qui régnait, était assurément sage et modéré ; il se contenta de se défaire au plus tôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le général Pierre se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. Soliman, sultan de Nicée, tomba avec ses Turcs aguerris sur cette multitude dispersée ; Gauthier-sans-argent y périt avec beau-

coup de pauvre noblesse. L'Ermitte retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées. Godefroi de Bouillon menait soixante et dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant Hugues, frère du roi de France Philippe I^{er}, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume, conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet Guillaume-le-Roux, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités, qui ont leur source dans la faiblesse, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux Raimond, comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge, ni dans les intérêts de sa patrie, aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces croisés, et peut-être le seul, fut Bohémond, fils de ce Robert Guiscard conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce Bohémond avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur Alexis, en Épire et en Grèce; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix mille cavaliers bien armés, et quelque infanterie, avec lesquels il pouvait conquérir des provinces, soit sur les chrétiens, soit sur les mahométans.

La princesse Anne Comnène dit que son père fut alarmé de ces émigrations prodigieuses qui fondaient dans son pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe, arrachée de ses fondements, allait tomber sur l'Asie. Qu'aurait-ce donc été, si près de trois

cent mille hommes, dont les uns avaient suivi l'Ermitte Pierre, les autres le prêtre Godescale, n'avaient déjà disparu?

On proposa au pape de se mettre à la tête de ces armées immenses qui restaient encore; c'était la seule manière de parvenir à la monarchie universelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entreprise demandait le génie d'un Mahomet ou d'un Alexandre. Les obstacles étaient grands, et Urbain ne vit que les obstacles.

Grégoire VII avait autrefois conçu ce projet des croisades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient, il aurait commandé à l'Église grecque comme à la latine: les papes auraient vu sous leurs lois l'un et l'autre empire. Mais du temps de Grégoire VII une telle idée n'était encore que chimérique; l'empire de Constantinople n'était pas encore assez accablé, la fermentation du fanatisme n'était pas assez violente dans l'Occident. Les esprits ne furent bien disposés que du temps d'Urbain II.

Le pape et les princes croisés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, et Constantinople les redoutait toutes. On y haïssait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares; on craignait surtout que Constantinople ne fût l'objet de leur ambition, plus que la petite ville de Jérusalem; et certes on ne se trompait pas, puisqu'ils envahirent à la fin Constantinople et l'empire.

Ce que les Grecs craignaient le plus, et avec raison, c'était ce Bohémond et ses Napolitains, ennemis de l'empire. Mais quand même les intentions de Bohémond eussent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés, par le trait que rapporte la princesse Anne Comnène, de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône dans une cérémonie publique. Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, prenant par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le comte dit tout haut, dans son jargon barbare: « Voilà un plaisant rustre que ce Grec » de s'asseoir devant des gens comme nous! » Ces paroles furent interprétées à Alexis, qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscretions pareilles suffisent pour décrier une nation. Alexis fit demander à ce comte qui il était. « Je suis, répondit-il, de » la race la plus noble. J'allais tous les jours dans » l'église de ma seigneurie, où s'assemblaient » tous les braves seigneurs qui voulaient se battre » en duel, et qui priaient Jésus-Christ et la sainte » Vierge de leur être favorables. Aucun d'eux » n'osa jamais se battre contre moi. »

Il était moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, et que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'était un sujet de combats continuels entre les peuples et l'armée de Godefroi, qui parut la première après les brigandages des croisés de l'Ermitte Pierre. Godefroi en vint jusqu'à attaquer les faubourgs de Constantinople, et l'empereur les défendit en personne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé Monteil, légat du pape dans les armées de la croisade, voulait absolument qu'on commençât les entreprises contre les infidèles par le siège de la ville où résidait le premier prince des chrétiens : tel était l'avis de Bohémond, qui était alors en Sicile, et qui envoyait courriers sur courriers à Godefroi pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. Hugues, frère du roi de France, eut alors l'imprudencence de quitter la Sicile, où il était avec Bohémond, et de passer presque seul sur les terres d'Alexis ; il joignit à cette indiscretion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu séante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps prisonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages ; il fit donner des vivres, il engagea tous les seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquerraient, il les fit tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présents. Bohémond, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Constantinople, et qu'on lui fit voir les raretés du palais, Alexis ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, de bijoux de toute espèce, entassés sans ordre, et de laisser la porte du cabinet entr'ouverte. Bohémond vit en passant ces trésors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. « Est-il possible, s'écria-t-il, qu'on néglige de si belles choses ? si je les avais, je ne croirais le plus puissant des princes. » Le soir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usait ce prince, que tout homme désintéressé appellera sage et magnifique, mais que la plupart des historiens des croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'esclave d'une multitude dangereuse.

Enfin, quand il s'en fut heureusement débarassé, et que tout fut passé dans l'Asie Mineure, on fit la revue près de Nicée, et on a prétendu qu'il se trouva cent mille cavaliers et six cent mille hommes de pied, en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers croisés qui périrent sous l'Ermitte et sous d'autres, fait environ onze cent mille. Il justifie ce qu'on dit des armées des

rois de Perse qui avaient inondé la Grèce, et ce qu'on raconte des transplantations de tant de barbares ; ou bien c'est une exagération semblable à celles des Grecs, qui mêlèrent presque toujours la fable à l'histoire. Les Français enfin, et surtout Raimond de Toulouse, se trouvèrent partout sur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Asie Mineure, et donner leur nom à la province de Galatie.

Les historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes ; c'était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d'abord s'en charger ; elle s'enrichissait plus que jamais par son commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les privilèges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Pisans, et les Grecs, équipèrent des vaisseaux chargés de provisions qu'ils vendaient aux croisés en côtoyant l'Asie Mineure. La fortune des Génois s'en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gênes devenue une puissance.

Le vieux Turc Soliman, soudan de Syrie, qui était sous les califes de Bagdad ce que les maires avaient été sous la race de Clovis, ne put, avec le secours de son fils, résister au premier torrent de tous ces princes croisés. Leurs troupes étaient mieux choisies que celles de l'Ermitte Pierre, et disciplinées autant que le permettaient la licence et l'enthousiasme.

(4097) On prit Nicée ; on battit deux fois les armées commandées par le fils de Soliman. Les Turcs et les Arabes ne soutinrent point dans ces commencements le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

(4098) Bohémond eut l'adresse de se faire céder par les croisés le fertile pays d'Antioche. Baudouin alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la ville d'Édesse, et s'y forma un petit état. Enfin on mit le siège devant Jérusalem, dont le calife d'Égypte s'était saisi par ses lieutenants. La plupart des historiens disent que l'armée des assiégés, diminuée par les combats, par les maladies, et par les garnisons mises dans les villes conquises, était réduite à vingt mille hommes de pied et à quinze cents chevaux ; et que Jérusalem, pourvue de tout, était défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait, outre cette garnison, vingt mille habitants déterminés. Il n'y a point de lecteur sensé qui ne voie qu'il n'est guère possible qu'une armée de vingt mille hommes en assiège une de soixante mille dans une place fortifiée ; mais les

historiens ont toujours voulu du merveilleux. (

Ce qui est vrai, c'est qu'après cinq semaines de siège la ville fut emportée d'assaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut massacré. L'Ermite Pierre, de général devenu chapelain, se trouva à la prise et au massacre. Quelques chrétiens, que les musulmans avaient laissé vivre dans la ville, conduisirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères se cachaient avec leurs enfants, et rien ne fut épargné. Presque tous les historiens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens, tout dégouttants de sang, (4099) allèrent en procession à l'endroit qu'on dit être le sépulcre de Jésus-Christ, et y fondirent en larmes. Il est très vraisemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion ; mais cette tendresse qui se manifesta par des pleurs n'est guère compatible avec cet esprit de vertige, de fureur, de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même temps.

Elnacim rapporte qu'on enferma les Juifs dans la synagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on les y brûla tous. Cette action est croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés sur la route.

(3 juillet 1099) Jérusalem fut prise par les croisés tandis qu'Alexis Comnène était empereur d'Orient, Henri IV d'Occident, et qu'Urbain II, chef de l'Église romaine, vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l'auteur.

Les seigneurs, maîtres de Jérusalem, s'assemblaient déjà pour donner un roi à la Judée. Les ecclésiastiques suivant l'armée se rendirent dans l'assemblée, et osèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, disaient-ils, faire un patriarche avant de faire un souverain.

Cependant Godefroi de Bouillon fut élu, non pas roi, mais duc de Jérusalem. Quelques mois après arriva un légat nommé Damberto, qui se fit nommer patriarche par le clergé ; et la première chose que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jérusalem pour lui-même au nom du pape. Il fallut que Godefroi de Bouillon, qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet évêque. Il se réserva le port de Joppé, et quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie, qu'il avait abandonnée, valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Palestine.

CHAPITRE LV.

Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis-le-Jeune prend la croix. Saint Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem ; ses exploits ; sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le Jeune, etc.

Depuis le quatrième siècle, le tiers de la terre est en proie à des émigrations presque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoise, s'établirent enfin sur les bords du Danube ; et de là ayant pénétré, sous Attila, dans les Gaules et en Italie, ils restent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths, s'emparent de Rome. Les Vandales vont, des bords de la mer Baltique, subjuguier l'Espagne et l'Afrique ; les Bourguignons envahissent une partie des Gaules ; les Francs passent dans l'autre. Les Maures asservissent les Visigoths, conquérants de l'Espagne, tandis que d'autres Arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perse, dans l'Asie Mineure, en Syrie, en Égypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer Caspienne, et partagent les états conquis par les Arabes. Les croisés de l'Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations ensemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le Tartare Gengis subjugué la Haute-Asie. Cependant au bout de quelque temps il n'est resté aucune trace des conquêtes des croisés ; Gengis, au contraire, ainsi que les Arabes, les Turcs, et les autres, ont fait de grands établissements loin de leur patrie. Il sera peut-être aisé de découvrir les raisons du peu de succès des croisés.

Les mêmes circonstances produisent les mêmes effets. On a vu que quand les successeurs de Mahomet eurent conquis tant d'états, la discorde les divisa. Les croisés éprouvèrent un sort à peu près semblable. Ils conquièrent moins, et furent divisés plus tôt. Voilà déjà trois petits états chrétiens formés tout d'un coup en Asie ; Antioche, Jérusalem, et Édesse. Il s'en forma, quelques années après, un quatrième ; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune Bertrand, fils du comte de Toulouse. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaisseaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croisade, et se firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquisitions à l'empereur grec, aucun ne tint sa promesse, et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps ces nouveaux états divisés et subdivisés passèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits seigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Césarée. Soliman qui avait

perdu Antioche et Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons musulmans; et sous Soliman, et après lui, on vit dans l'Asie un mélange de chrétiens, de Turcs, d'Arabes, se faisant tous la guerre; un château turc était voisin d'un château chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des protestants et des catholiques sont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de croisés bien peu restaient alors. Au bruit de leurs succès, grossis par la renommée, de nouveaux essaims partirent encore de l'Occident. Ce prince Hugues, frère du roi de France Philippe I^{er}, ramena une nouvelle multitude, grossie par des Italiens et des Allemands. On en compta trois cent mille; mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encore deux cent mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu près comme les suivants de l'Ermite Pierre. Ceux qui abordèrent en Asie furent détruits par Soliman; et le prince Hugues mourut presque abandonné dans l'Asie Mineure.

Ce qui prouve encore, ce me semble, l'extrême faiblesse de la principauté de Jérusalem, c'est l'établissement de ces religieux soldats, templiers et hospitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour servir les malades, ne fussent pas en sûreté, puisqu'ils prirent les armes: d'ailleurs, quand la société générale est bien gouvernée, on ne fait guère d'associations particulières.

Les religieux consacrés au service des blessés ayant fait vœu de se battre, vers l'an 1118, il se forma tout d'un coup une milice semblable, sous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre parce qu'ils demeuraient auprès de cette église qui avait, disait-on, été autrefois le temple de Salomon. Ces établissements ne sont dus qu'à des Français, ou du moins à des habitants d'un pays annexé depuis à la France. Raimond Dupuy, premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers, était de Dauphiné.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu'ils devinrent riches et rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Palestine; et ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après, en Europe, une milice de conquérants.

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie, que Baudouin, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de Godefroi, son frère, fut pris presque aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérants n'étaient plus; leurs successeurs étaient amollis. Déjà l'état d'é-

desse était repris par les Turcs en 1140, et Jérusalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voisins, que de nouveaux usurpateurs, leur fesaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie, près d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade générale.

La France avait commencé la première inondation; ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le pape Eugène III, naguère disciple de saint Bernard, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état; aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé Suger, était premier ministre de France; son disciple était pape; mais Bernard, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe.

A Vézelay en Bourgogne fut dressé un échafaud dans la place publique, où Bernard parut à côté de Louis-le-Jeune, roi de France. Il parla d'abord, et le roi parla ensuite. Tout ce qui était présent prit la croix. Louis la prit le premier des mains de saint Bernard. Le ministre Suger ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses états, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines; mais l'éloquence de Bernard, et l'esprit du temps, sans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent sur les conseils du ministre.

On nous peint Louis-le-Jeune comme un prince plus rempli de scrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du roi avaient brûlé l'église de Vitri, et une partie du peuple, réfugiée dans cette église, avait péri au milieu des flammes. On persuada aisément au roi qu'il ne pouvait expier qu'en Palestine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une administration sage. Il fit vœu de faire égorgé des millions d'hommes pour expier la mort de quatre ou cinq cents Champenois. Sa jeune femme, Éléonore de Guienne, se croisa avec lui, soit qu'elle l'aimât alors, soit qu'il fût de la bienséance de ces temps d'accompagner son mari dans de telles aventures.

Bernard s'était acquis un crédit si singulier, que, dans une nouvelle assemblée à Chartres, on le choisit lui-même pour le chef de la croisade. Ce fait paraît presque incroyable; mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. Saint Bernard avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'Ermite

Pierre était récent. Il refusa l'emploi de général, et se contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la mission du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur Conrad III, et il promet publiquement, de la part de Dieu, des victoires contre les infidèles. Bientôt après, un de ses disciples, nommé Philippe, écrivit en France que Bernard avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts ressuscités, mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait partout en français aux Allemands.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'empereur et du roi de France la plupart des chevaliers de leurs états. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, soixante et dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère prodigieuse : on ne compta point les fantassins. On ne peut guère réduire cette seconde émigration à moins de trois cent mille personnes, qui, jointes aux treize cent mille que nous avons précédemment trouvées, font, jusqu'à cette époque, seize cent mille habitants transplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français ensuite. Il est naturel que de ces multitudes qui passent sous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie; l'intempérance surtout causa la mortalité dans l'armée de Conrad vers les plaines de Constantinople. De là ces bruits répandus dans l'Occident que les Grecs avaient empoisonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croisés avaient commis furent renouvelés par les seconds, et donnèrent les mêmes alarmes à Manuel Comnène qu'ils avaient données à son grand-père Alexis.

Conrad, après avoir passé le Bosphore, se conduisit avec l'imprudencé attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche subsistait. On pouvait se joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Asie Mineure. Un sultan d'Icône, plus habile que lui, attira dans des rochers cette pesante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain : les Turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur blessé, et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, se sauva vers Antioche, et de là fit le voyage de Jérusalem en pèlerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux Frédéric Barberousse, son neveu et son successeur à l'em-

pire d'Allemagne, le suivait dans ses voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entreprise de Louis-le-Jeune eut le même succès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, et eurent beaucoup moins de justice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres proposa de se rendre maître de Constantinople; mais la honte d'une telle action était trop sûre, et le succès trop incertain. L'armée française passa l'Hellespont sur les traces de l'empereur Conrad.

Il n'y a personne, je crois, qui n'ait observé que ces puissantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où Alexandre remporta toujours la victoire, avec bien moins de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puissants que ne l'étaient les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la discipline militaire de ces princes croisés un défaut radical qui devait nécessairement rendre leur courage inutile; ce défaut était probablement l'esprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe : des chefs sans expérience et sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes dérégées. Le roi de France, surpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui; mais il essuya dans Antioche des malheurs domestiques plus sensibles que ces calamités. Raimond, prince d'Antioche, chez lequel il se réfugia avec la reine Éléonore sa femme, fit publiquement l'amour à cette princesse : on dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un si cruel voyage avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin.

Louis enleva sa femme d'Antioche, et la conduisit à Jérusalem, en danger d'être pris avec elle, soit par les musulmans, soit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la satisfaction d'accomplir son vœu, et de pouvoir dire un jour à saint Bernard qu'il avait vu Bethléem et Nazareth. Mais, pendant ce voyage, ce qui lui restait de soldats fut battu et dispersé de tous côtés : enfin trois mille Français désertèrent à la fois, et se firent mahométans pour avoir du pain (1148).

La conclusion de cette croisade fut que l'empereur Conrad retourna presque seul en Allemagne. Le roi Louis-le-Jeune ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec Éléonore de Guienne, sous prétexte de parenté; car l'adultère, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, n'annulait point le sacrement du mariage; mais, par la plus absurde des lois, le crime d'avoir épousé son arrière-cousine

annulait ce sacrement. Louis n'était pas assez puissant pour garder la dot en renvoyant la personne ; il perdit la Guienne , cette belle province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son pays eût encore mise sur pied. Mille familles désolées éclatèrent en vain contre les prophéties de Bernard, qui en fut quitte pour se comparer à Moïse, lequel, disait-il, avait comme lui promis de la part de Dieu, aux Israélites, de les conduire dans une terre heureuse, et qui vit périr la première génération dans les déserts.

CHAPITRE LVI.

De Saladin.

Après ces malheureuses expéditions les chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnait chez les musulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166, qu'Amauri, roi de Jérusalem, se ligua avec le sultan d'Égypte contre les Turcs ; mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité qu'il le viola. Les chrétiens possédaient encore Jérusalem, et disputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs et aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuisée pour cette guerre, tandis qu'Andronic Comnène montait sur le trône chancelant de Constantinople par le meurtre de son neveu, et que Frédéric Barberousse et les papes tenaient l'Italie en armes, (1182) la nature produisit un de ces accidents qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur montrer le peu qu'ils sont, et le peu qu'ils se disputent. Un tremblement de terre, plus étendu que celui qui s'est fait sentir en 1175, renversa la plupart des villes de Syrie et de ce petit état de Jérusalem ; la terre engloutit en cent endroits les animaux et les hommes. On prêcha aux Turcs que Dieu punissait les chrétiens ; on prêcha aux chrétiens que Dieu se déclarait contre les Turcs ; et on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand Salaheddin, qu'on nommait en Europe Saladin. C'était un Persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes ; et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de temps l'Égypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie. Saladin, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit état, et hâtaient sa

ruine. Gui de Lusignan, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre Saladin ; l'évêque de Ptolémaïs portant la chape par dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de Jésus-Christ. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par Saladin comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à Lusignan une coupe de liqueur rafraîchie dans la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner la coupe à un de ses capitaines, nommé Renaud de Châtillon. C'était une coutume inviolable établie chez les musulmans, et qui se conserve encore chez quelques Arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger : ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour Saladin. Il ne souffrit pas que Renaud de Châtillon bût après le roi. Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse : le vainqueur avait juré de le punir ; et, montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup de sabre la tête de ce perfide. (1187) Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de Lusignan, une capitulation qu'elle n'espérait pas ; il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des Grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds en lui redemandant, les unes leurs maris, les autres leurs enfants ou leurs pères qui étaient dans les fers ; il les leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. Saladin fit laver avec de l'eau-rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église ; il y plaça une chaire magnifique, à laquelle Noradin, sultan d'Alep, avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : « Le roi Saladin, « serviteur de Dieu, mit cette inscription après « que Dieu eut pris Jérusalem par ses mains. »

Il établit des écoles musulmanes ; mais, malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du *Saint-Sépulchre*, quoiqu'il ne soit point du tout vraisemblable que Jésus ait été enterré en cet endroit. Il faut ajouter que Saladin, au bout d'un an, rendit la liberté à Gui de Lusignan, en lui faisant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. Lusignan ne tint pas sa parole.

Pendant que l'Asie Mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes et des malheurs de

tant de milliers de croisés, la fureur d'annoncer la religion les armes à la main s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vu il n'y a qu'un moment Charlemagne convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer et le feu; nous avons vu ensuite les Danois idolâtres faire trembler l'Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. A peine le christianisme fut affermi dans le Danemark, dans la Saxe et dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croisade contre les païens du Nord qu'on appelait Slaves ou Slaves, et qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, et qu'on appelle Sclavonie. Les chrétiens s'armèrent contre eux depuis Brême jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent mille croisés portèrent la destruction chez ces peuples : on tua beaucoup de monde; on ne convertit personne. On peut encore ajouter la perte de ces cent mille hommes aux seize cent mille que le fanatisme de ces temps-là coûtait à l'Europe.

Cependant il ne restait aux chrétiens d'Asie qu'Antioche, Tripoli, Joppé et la ville de Tyr. Saladin possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre, le sultan d'Iconium ou de Cogui.

Au bruit des victoires de Saladin toute l'Europe fut troublée. Le pape Clément III remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. Philippe-Auguste, qui régnait alors en France, et le vieux Henri II, roi d'Angleterre, suspendirent leurs différends, et mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au secours de l'Asie; ils ordonnèrent, chacun dans leurs états, que tous ceux qui ne se croiseraient point paieraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'est ce qu'on appelle la *dîme saladin*; taxe qui servait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur Frédéric Barberousse, si fameux par les persécutions qu'il essaya des papes et qu'il leur fit souffrir, se croisa presque au même temps. Il semblait être chez les chrétiens d'Asie ce que Saladin était chez les Turcs, politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune; il conduisait une armée de cent cinquante mille combattants. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croisé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût, par son industrie, prévenir les horribles disettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Constantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec Saladin. Cette alliance révolta l'Europe; mais il est évident qu'elle était indispensable: on ne

s'allie point avec un ennemi naturel sans nécessité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins nécessaires peut-être, ne causent pas tant de murmures. Frédéric s'ouvrit un passage dans la Thrace les armes à la main contre l'empereur Isaac l'Ange: et, victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le sultan de Cogni, mais s'étant baigné tout en sueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Cydnus, il en mourut, et ses victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher, sans doute, puisque son fils le duc de Souabe ne put rassembler de ces cent cinquante mille hommes que sept à huit mille tout au plus. Il les conduisit à Antioche, et joignit ces débris à ceux du roi de Jérusalem, Gui de Lusignan, qui voulait encore attaquer son vainqueur Saladin, malgré la foi des serments et malgré l'inégalité des armes.

Après plusieurs combats, dont aucun ne fut décisif, ce fils de Frédéric Barberousse, qui eût pu être empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chasteté, et qu'il eût pu réchapper par l'usage des femmes, sont à la fois des panégyristes bien hardis et des physiciens peu instruits. On a eu la sottise d'en dire autant depuis du roi de France Louis VIII.

L'Asie Mineure était un gouffre où l'Europe venait se précipiter. Non seulement cette armée immense de l'empereur Frédéric était perdue; mais des flottes d'Anglais, de Français, d'Italiens, d'Allemands, précédant encore l'arrivée de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion, avaient amené de nouveaux croisés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Presque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient rassemblés pour assiéger cette ville. Saladin était embarrassé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cent mille combattants.

(1190) Ptolémaïs, à la vérité, fut prise; mais la discorde, qui devait nécessairement diviser deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que Philippe et Richard, fit plus de mal que ces trois cent mille hommes ne firent d'exploits heureux. Philippe, fatigué de ces divisions, et plus encore de la supériorité et de l'ascendant que prenait en tout Richard, son vassal, retourna dans sa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard, demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croisés, plus divisés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque

Saladin, qui revenait vainqueur de la Mésopotamie, livra bataille aux croisés près de Césarée. Richard eut la gloire de désarmer Saladin : ce fut presque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles, ruinèrent cette grande armée ; et Richard s'en retourna avec plus de gloire, à la vérité, que Philippe-Auguste, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un seul vaisseau, et ce vaisseau ayant fait naufrage sur les côtes de Venise, il traversa, déguisé et mal accompagné, la moitié de l'Allemagne. Il avait offensé en Syrie, par ses hauteurs, un duc d'Autriche, et il eut l'imprudence de passer par ses terres. (1195) Ce duc d'Autriche le chargea de chaînes, et le livra au barbare et lâche empereur Henri VI, qui le garda en prison comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, et qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui (en 1778) environ cinq millions et demi ; et alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette somme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre XLIX.

Saladin, qui avait fait un traité avec Richard, par lequel il laissait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr jusqu'à Joppé, garda fidèlement sa parole. (1195) Il mourut trois ans après à Damas, admiré des chrétiens mêmes. Il avait fait porter dans sa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte, le drap qui devait l'ensevelir ; et celui qui tenait cet étendard de la mort criait à haute voix : « Voilà tout ce que « Saladin, vainqueur de l'Orient, remporte de ses « conquêtes. » On dit qu'il laissa par son testament des distributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs et chrétiens ; voulant faire entendre par ces dispositions, que tous les hommes sont frères, et que pour les secourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils souffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence ; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe est surchargée ont su lui rendre justice.

L'ardeur des croisades ne s'amortissait pas, et les guerres de Philippe-Auguste contre l'Angleterre et contre l'Allemagne n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de seigneurs français ne se croisât encore. Le principal moteur de cette entreprise fut un prince flamand, ainsi que Godefroi de Bouillon, chef de la première : c'était Baudouin, comte de Flandre. Quatre mille chevaliers, neuf mille ecuyers, et vingt mille hommes de pieds, composèrent cette croisade nouvelle, qu'on peut appeler la cinquième.

Venise devenait de jour en jour une république redoutable qui appuyait son commerce par la guerre. Il fallut s'adresser à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était mise en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains industrieux gagnèrent à cette croisade de l'argent et des terres. Premièrement, ils se firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour transporter seulement l'armée dans le trajet (1202). Secondement, ils se servirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le pape Innocent III les excommunia, soit pour la forme, soit qu'il craignit déjà leur grandeur. Ces croisés excommuniés n'en prirent pas moins Zara et son territoire, qui accrut les forces de Venise en Dalmatie.

Cette croisade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Constantinople divisée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude est effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs. Ainsi les chrétiens dirigèrent leur croisade contre le premier prince de la chrétienté.

CHAPITRE LVII.

Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Égypte. Aventure singulière de saint François d'Assise. Disgrâce des chrétiens.

L'empire de Constantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, possédait encore la Thrace, la Grèce entière, les îles, l'Épire, et étendait sa domination en Europe jusqu'à Belgrade et jusqu'à la Valachie. Il disputait les restes de l'Asie Mineure aux Arabes, aux Turcs, et aux croisés. On cultiva toujours les sciences et les beaux-arts dans la ville impériale. Il y eut une suite d'historiens non interrompue jusqu'au temps où Mahomet II s'en rendit maître. Les historiens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'état, et n'en écrivaient pas mieux : ils ne parlent que de dévotion ; ils déguisent tous les faits ; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles ; ils n'ont de l'ancienne Grèce que la loquacité : la controverse était l'étude de la cour. L'empereur Manuel, au douzième siècle, disputa long-temps avec ses évêques sur ces paroles, *Mon père est plus*

grand que moi, pendant qu'il avait à craindre les croisés et les Turcs. Il y avait un catéchisme grec, dans lequel on anathématisait avec exécution ce verset si connu de l'*Alcoran*, où il est dit que *Dieu est un être infini, qui n'a point été engendré, et qui n'a engendré personne*. Manuel voulut qu'on ôtât du catéchisme cet anathème. Ces disputes signalèrent son règne, et l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette dispute Manuel ménageait les musulmans. Il ne voulait pas que dans le catéchisme grec on insultât un peuple victorieux, qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable, et que notre Trinité révoltait.

(1185) Alexis Manuel, son fils, qui épousa une fille du roi de France Louis-le-Jeune, fut détrôné par Andronic, un de ses parents. Cet Andronic le fut à son tour par un officier du palais, nommé Isaac l'Ange. On traîna l'empereur Andronic dans les rues, on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui versa de l'eau bouillante sur le corps, et il expira dans les plus cruels supplices.

Isaac l'Ange, qui avait puni un usurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par son propre frère Alexis l'Ange, qui lui fit crever les yeux (1195). Cet Alexis l'Ange prit le nom de Comnène, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des Comnène; et ce fut lui qui fut la cause de la prise de Constantinople par les croisés.

Le fils d'Isaac l'Ange alla implorer le secours du pape, et surtout des Vénitiens, contre la barbarie de son oncle. Pour s'assurer de leur secours il renonça à l'Église grecque, et embrassa le culte de l'Église latine. Les Vénitiens et quelques princes croisés, comme Baudouin, comte de Flandre, Boniface, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune Alexis, détesté des Grecs pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parents, surnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ses mains, et prit les brodequins rouges, qui étaient la marque de l'empire.

(1204) Les croisés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des séditions qui désolaient la ville pour la ravager. Ils y entrèrent presque sans résistance; et ayant tué tout ce qui se présenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. Nicétas assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué deux cent mille livres d'argent en poids. Les églises furent pillées; et ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l'église de Sainte-

Sophie, tandis qu'une des prostituées qui suivaient l'armée de Baudouin chantait des chansons de sa profession dans la chaire patriarcale. Les Grecs avaient souvent prié la sainte Vierge en assasinant leurs princes; les Français buvaient, chantaient, caressaient des filles dans la cathédrale en la pillant: chaque nation a son caractère¹.

Ce fut pour la première fois que la ville de Constantinople fut prise et saccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois tant vanté par les historiens ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné sur terre et sur mer une victoire assurée. Si c'était quelque chose de semblable à nos phosphores, l'eau pouvait, à la vérité, le conserver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce secret, les Turcs avaient enlevé presque toute l'Asie Mineure aux Grecs, et les Latins leur arrachèrent le reste.

Le plus puissant des croisés, Baudouin, comte de Flandre, se fit élire empereur. Ils étaient quatre prétendants. On mit quatre grands calices de l'église de Sophie pleins de vin devant eux; celui qui était destiné à l'élu était seul consacré. Baudouin le but, prit les brodequins rouges, et fut reconnu. Ce nouvel usurpateur condamna l'autre usurpateur, *Mirziflos*², à être précipité du haut d'une colonne. Les

¹ « On jeta les reliques dans des lieux immondes; on répandit par terre le corps et le sang de notre Seigneur; on employa les vases sacrés à des usages profanes... Une femme insolente vint danser dans le sanctuaire, et s'asseoir dans les sièges des prêtres. » (Fleuri, année 1204.)

Le pape Innocent III, si connu par la violence de sa conduite et sa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croisés d'avoir « exposé à l'insolence des valets non seulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuses. » (*Idem*, année 1205.)

Comme de savants critiques ont prétendu que Voltaire avait altéré l'histoire, nous avons cru devoir placer ici le passage de Fleuri, tiré de Nicétas, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expressions, d'après la traduction latine de Jérôme Wolff.

« Quid... referam... reliquiarum sanctorum martyrum in loca fœda abjectionem! Quod vero auditu horrendum est, id tum erat cernere ut divinus sanguis et corpus Christi humi effunderetur, et abjiceretur. Qui autem pretiosas eorum capsulas capiebant... ipsas contrafactas pro patinis et poculis usurpabant... »

« Muli et jumenta sellis instrata usque ad templi adyta introducebantur, quorum nonnulla, cum ob splendidum et lubricum solum pedibus insistere nequirent, prolapsa contra fœdabantur, ut effusus cruore et stercore sacrum pavimento inquinaretur. Imo et muliercula quædam, cooperta peccatis, Christo insultans et in patriarchæ solio consedens, fractum canticum cecinit, et sæpe in orbem rotata saltavit... Abominationem et desolationem in loco sancto vidimus meretricios sermones rotundo ore proferentem »

« Uno consensu omnia summa scelera et piacula omnibus ex æquo studio erant... in angiportis, in triviis, in templis, quærelæ, fletus... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes, stupra. » K.

« Les Français, alors très grossiers, l'appellent *Mursulte*, ainsi que d'Auguste ils ont fait août; de *pavo*, paon; de *viginti*, vingt; de *canis*, chien; de *lupus*, loup, etc.

autres croisés partagèrent l'empire. Les Vénitiens se donnèrent le Péloponèse, l'île de Candie et plusieurs villes des côtes de Phrygie qui n'avaient point subi le joug des Turcs. Le marquis de Montferrat prit la Thessalie. Ainsi Baudouin n'eut guère pour lui que la Thrace et la Mœsie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Église d'Orient. Cette conquête eut pu avec le temps valoir un royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem.

Ainsi le seul fruit des chrétiens dans leurs barbares croisades fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croisés, qui ruinaient l'empire, auraient pu, bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs, chasser les Turcs de l'Asie. Les états de Saladin étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut Simon de Montfort, qui, ayant en vain cherché un état en Grèce et en Syrie, se mit ensuite à la tête d'une croisade contre les Albigeois, pour usurper avec la croix quelque chose sur les chrétiens ses frères.

Il restait beaucoup de princes de la famille impériale des Comnène, qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur empire. Un d'eux, qui portait aussi le nom d'Alexis, se réfugia avec quelques vaisseaux vers la Colchide ; et là, entre la mer Noire et le mont Caucase, forma un petit état qu'on appela l'*empire de Trébisonde* : tant on abusait de ce mot d'*empire*.

Théodore Lascaris reprit Nicée, et s'établit dans la Bithynie, en se servant à propos des Arabes contre les Turcs. Il se donna aussi le titre d'empereur, et fit élire un patriarche de sa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur secours leurs anciens ennemis les Bulgares contre le nouvel empereur Baudouin de Flandre, qui jouit à peine de sa conquête (1205). Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces.

Les sources de ces émigrations devaient tarir alors ; mais les esprits des hommes étaient en mouvement. Les confesseurs ordonnaient aux pénitents d'aller à la Terre-Sainte. Les fausses nouvelles qui en venaient tous les jours donnaient de fausses espérances.

Un moine breton, nommé Elsoin, conduisit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de Bretons. La veuve d'un roi de Hongrie se croisa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique passa jusqu'aux enfants. Il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines,

quittèrent les maisons de leurs parents, sur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré la gloire des enfants*. Leurs conducteurs en vendirent une partie aux musulmans ; le reste périt de misère.

L'état d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conservé de plus considérable en Syrie. Le royaume de Jérusalem n'existait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jérusalem. Un Émeri de Lusignan, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs proposa d'aller demander en France un roi de Judée. Philippe-Auguste nomma un cadet de la maison de Brienne en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit par le choix du roi quel était le royaume.

Ce roi titulaire, ses chevaliers, les Bretons qui avaient passé la mer, plusieurs princes allemands, un duc d'Autriche, André, roi de Hongrie, suivi d'assez belles troupes, les templiers, les hospitaliers, les évêques de Munster et d'Utrecht ; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérants, si elle avait eu un chef ; mais c'est ce qui manqua toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens semblaient toucher au temps de se relever ; leurs espérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux, les évêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes considérables. Quatre mille Anglais, autant d'Italiens, vinrent sous diverses bannières. Enfin Jean de Brienne, qui était arrivé à Ptolémaïs presque seul, se trouva à la tête de près de cent mille combattants.

Saphadin, frère du fameux Saladin, qui avait joint depuis peu l'Égypte à ses autres états, venait de démolir les restes des murailles de Jérusalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné ; mais comme Saphadin paraissait mal affermi dans l'Égypte, les croisés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet est court aux embouchures du Nil. Les vaisseaux qui avaient apporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Péluse.

Près des ruines de Péluse est élevée Damiette sur une chaussée qui la défend des inondations du Nil. (1218) Les croisés commencèrent le siège pendant la dernière maladie de Saphadin, et le continuèrent après sa mort. Méléidin, l'aîné de ses fils, régnait alors en Égypte, et passait pour aimer les lois, les sciences, et le repos plus que la guerre. Corradin, sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le secourir contre les

chrétiens. Le siège, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Asie et en Afrique.

Saint François d'Assise, qui établissait alors son ordre, passa lui-même au camp des assiégeants ; et s'étant imaginé qu'il pourrait aisément convertir le sultan Méléidin, il s'avança avec son compagnon, frère Illuminé, vers le camp des Égyptiens. On les prit, on les conduisit au sultan. François le prêcha en italien. Il proposa à Méléidin de faire allumer un grand feu dans lequel ses imans d'un côté, François et Illuminé de l'autre, se jetteraient pour faire voir quelle était la religion véritable. Méléidin, à qui un interprète expliquait cette proposition singulière, répondit en riant que ses prêtres n'étaient pas hommes à se jeter au feu pour leur foi : alors François proposa de s'y jeter tout seul. Méléidin lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de sa religion. Ensuite il renvoya François avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle est la force de l'enthousiasme, que François n'ayant pu réussir à se jeter dans un bûcher en Égypte, et à rendre le soudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Espagne ; mais étant tombé malade, il obtint de frère Gille, et de quatre autres de ses compagnons, qu'ils allassent convertir les Marquins. Frère Gille et les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin, ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Espagne ; ils revinrent une seconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troisième ; l'empereur, poussé à bout, les condamna à la mort dans son divan, et leur trancha lui-même la tête (1218) : c'est un usage superstitieux autant que barbare que les empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leur pays. Les miramolins se disaient descendus de Mahomet. Les premiers qui furent condamnés à mort, sous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé, que le fameux empereur de Maroc, Mulei Ismaël, a exécuté de sa main près de dix mille hommes dans sa longue vie.

Cette mort de cinq compagnons de François d'Assise est encore célébrée tous les ans à Coïmbre, par une procession aussi singulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciscains revinrent en Europe après leur mort, et s'arrêtèrent à Coïmbre dans l'église de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes et les filles, vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'église de Sainte-Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne sont couverts que d'un petit caleçon qui ne descend qu'au haut des cuisses ; les

femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche est longue, et on s'arrête souvent.

(1220) Damiette cependant fut prise, et semblaient ouvrir le chemin à la conquête de l'Égypte ; mais Pélage Albano, bénédictin espagnol, légat du pape et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croisades, celui qui le représentait en était incontestablement le général ; que le roi de Jérusalem, n'étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consumèrent du temps. Il fallut écrire à Rome : le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le roi y retourna pour servir sous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au temps que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l'Égypte, commençait à se déborder. Le sultan, par des écluses, inonda le camp des chrétiens. (1224) D'un côté il brûla leurs vaisseaux ; de l'autre côté le Nil croissait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Égyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber sur eux.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette ; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre, et il garda le roi Jean de Brienne en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'espérance que dans l'empereur Frédéric II. Jean de Brienne, sorti d'otage, lui donna sa fille et les droits au royaume de Jérusalem pour dot.

L'empereur Frédéric II concevait très bien l'inutilité des croisades ; mais il fallait ménager les esprits des peuples, et éluder les coups du pape. Il me semble que la conduite qu'il tint est un modèle de saine politique. Il négocia à la fois avec le pape et avec le sultan Méléidin. Son traité étant signé entre le sultan et lui, il part pour la Palestine, mais avec un cortège plutôt qu'avec une armée. A peine est-il arrivé qu'il rend public le traité par lequel on lui eût Jérusalem, Nazareth et quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que sans verser une goutte de sang il a repris les saints lieux. On lui reproche d'avoir laissé, par le traité, une mosquée dans Jérusalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée ; ailleurs il était regardé comme un prince qui savait régner.

Il faut avouer, quand on lit l'histoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans n'ont guère pu aller par leur imagination au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'est peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, se saisit en chemin de l'empire de Constantinople ; c'est peu que Jean de Brienne, cadet

de Champagne, devenu roi de Jérusalem, ait été sur le point de subjuguier l'Égypte. Ce même Jean de Brienne, n'ayant plus d'états, marche presque seul au secours de Constantinople : il arrive pendant un interrègne, et on l'élit empereur (1224). Son successeur, Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, toujours pressé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le secours de tous les princes de l'Europe ; tous les princes étaient alors hors de chez eux : les empereurs d'Occident couraient à la Terre-Sainte ; les papes étaient presque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Palestine.

Thibaud-de-Champagne, roi de Navarre, si célèbre par l'amour qu'on lui suppose pour la reine Blanche, et par ses chansons, fut aussi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la Palestine (1240). Il revint la même année, et c'était être heureux. Environ soixante et dix chevaliers français, qui voulurent se signaler avec lui, furent tous pris et menés au Grand-Caire, au neveu de Mélécin, nommé Mélecsala, qui, ayant hérité des états et des vertus de son oncle, les traita humainement, et les laissa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce temps le territoire de Jérusalem n'appartint plus ni aux Syriens, ni aux Égyptiens, ni aux chrétiens, ni aux musulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Asie. Gengis et ses Tartares avaient franchi le Caucase, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chassées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour sur les terres abandonnées.

(1244) Les habitants du Chorasán, qu'on nomma Corasmins, poussés par les Tartares, se précipitèrent sur la Syrie, ainsi que les Goths, au quatrième siècle, chassés, à ce qu'on dit, par des Scythes, étaient tombés sur l'empire romain. Ces Corasmins idolâtres égorgèrent ce qui restait à Jérusalem de Turcs, de chrétiens et de Juifs. Les chrétiens qui restaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon, et sur ces côtes de la Syrie, suspendirent quelque temps leurs querelles particulières pour résister à ces nouveaux brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligüés avec le soudan de Damas. Les templiers, les chevaliers de Saint-Jean, les chevaliers teutoniques, étaient des défenseurs toujours armés. L'Europe fournissait sans cesse quelques volontaires. Enfin ce qu'on put ramasser combattit les Corasmins. La défaite des croisés fut entière. Ce n'était pas là le terme de leurs malheurs ; de nouveaux Turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Corasmins, et

exterminèrent presque tout ce qui restait de chevaliers. Mais ces torrents passagers laissèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les Latins, renfermés dans leurs villes maritimes, se virent alors sans secours ; et leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à faire guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois et des Pisans, se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevaliers de Saint-Jean se disputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait presque plus de ces pèlerins armés. Les espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient, quand saint Louis entreprit la dernière croisade.

CHAPITRE LVIII.

De saint Louis. Son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs.

Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être ; à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte ; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Il avait, conjointement avec la régente sa mère, qui savait régner, réprimé l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques. Ils voulaient que les officiers de justice saisissent les biens de quiconque était excommunié, sans examiner si l'excommunication était juste ou injuste. Le roi, distinguant très sagement les lois civiles auxquelles tout doit être soumis, et les lois de l'Église dont l'empire doit ne s'étendre que sur les consciences, ne laissa pas plier les lois du royaume sous cet abus des excommunications. Ayant, dès le commencement de son administration, contenu les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne ; il avait gardé une neutralité prudente entre les emportements de Grégoire IX et les vengeances de l'empereur Frédéric II.

Son domaine, déjà fort grand, s'était accru de plusieurs terres qu'il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples. Leur grandeur

dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un seigneur particulier.

Cette administration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre des vassaux de France unis avec l'Angleterre. Henri III, moins riche, moins obéi de ses Anglais, n'eut ni d'aussi bonnes troupes, ni d'aussi tôt prêtes. Louis le battit deux fois, et surtout à la journée de Taillebourg en Poitou. Le roi anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut suivie d'une paix utile (1244). Les vassaux de France, rentrés dans leur devoir, n'en sortirent plus. Le roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livrés sterling pour les frais de la campagne.

Quand on songe qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lorsqu'il se conduisit ainsi, et que son caractère était fort au-dessus de sa fortune, on voit ce qu'il eût fait s'il fût demeuré dans sa patrie; et on gémit que la France ait été si malheureuse par ses vertus même, qui devaient faire le bonheur du monde.

L'an 1244, Louis, attaqué d'une maladie violente, eut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles. À peine put-il parler, qu'il fit vœu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l'approchait, sentit le danger de ce vœu funeste. L'évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences; mais Louis regardait ce vœu comme un lien sacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. (1248) Enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme et ses trois frères que suivent aussi leurs épouses; presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille chevaliers bannerets. Une partie de la flotte immense qui portait tant de princes et de soldats, part de Marseille, l'autre d'Aigues-Mortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

La plupart des gros vaisseaux ronds qui transportèrent les troupes furent construits dans les ports de France. Ils étaient au nombre de dix-huit cents. Un roi de France ne pourrait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois sont incomparablement plus rares, tous les frais plus grands à proportion, et que l'artillerie nécessaire rend la dépense plus forte, et l'armement beaucoup plus difficile.

On voit, par les comptes de saint Louis, combien ces croisades appauvrirent la France. Il donnait au seigneur de Valeri huit mille livres pour trente chevaliers, ce qui revenait à près de cent quarante-six mille livres numéraires de nos

jours¹. Le cométable avait pour quinze chevaliers trois mille livres. L'archêve de Reims et l'évêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze chevaliers que chacun d'eux conduisait. Cent soixante et deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenses et les préparatifs étaient immenses.

Si la fureur des croisades et la religion des serments avaient permis à la vertu de Louis d'écouter la raison, non seulement il eût vu le mal qu'il faisait à son pays, mais l'injustice extrême de cet armement qui lui paraissait si juste.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en possession du misérable terrain de Jérusalem, ils n'y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux et sage Mélecsala, sultan d'Égypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le roi de France. Mélecsala était musulman; c'était là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de raison à ravager l'Égypte parce qu'elle suivait les dogmes de Mahomet, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine parce que la Chine est attachée à la morale de Confucius.

Louis mouilla dans l'île de Chypre; le roi de cette île se joint à lui; on aborde en Égypte. Le sultan d'Égypte ne possédait point Jérusalem. La Palestine alors était ravagée par les Corasmins: le sultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays; et le calife de Bagdad, toujours reconnu et toujours sans pouvoir, ne se mêlait plus de ces guerres. Il restait encore aux chrétiens Ptolémaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs divisions les exposaient continuellement à être écrasés par les sultans turcs et par les Corasmins.

Dans ces circonstances il est difficile de voir pourquoi le roi de France choisissait l'Égypte pour le théâtre de sa guerre. Le vieux Mélecsala, malade, demanda la paix; on la refusa. Louis, renforcé par de nouveaux secours arrivés de France, était suivi de soixante mille combattants, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un sultan qui touchait à sa fin. Qui n'eût cru que l'Égypte et bientôt la Syrie seraient domptées? Cependant la moitié de cette armée florissante périt de maladie; l'autre moitié est vaincue près de la Massoure. Saint Louis voit tuer son frère Robert d'Artois (1250); il est pris avec ses deux

¹ Ou 169,000 livres, si l'on entend la livre numéraire d'or: elle était alors à la livre numéraire d'argent à peu près dans le rapport de 21 à 18. Cette différence entre l'évaluation des livres numéraires en or ou en argent, vient de ce que le rapport entre les valeurs des deux métaux n'était pas le même qu'aujourd'hui; celle de l'or était plus faible. Par la même raison, il faut augmenter (voyez la note vers la fin du chapitre LI) d'environ un septième les 540,000 livres léguées par Louis VIII à sa femme, s'il a entendu des livres numéraires d'or. K

autres frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. Ce n'était plus alors Mélecsala qui régnait en Égypte, c'était son fils Almoadan. Ce nouveau soudan avait certainement de la grandeur d'âme; car le roi Louis lui ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un million de besants d'or, Almoadan lui en remit la cinquième partie.

Ce soudan fut massacré par les Mamelucs, dont son père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funeste aux chrétiens. Cependant le conseil égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de Joinville rapporte que les émirs même proposèrent, dans une de leurs assemblées, de choisir Louis pour leur soudan.

Joinville était prisonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de son caractère a du poids sans doute : mais qu'on fasse réflexion combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteste leur religion, et qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers, on verra que Joinville n'a rapporté qu'un discours populaire. Dire fidèlement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne foi des choses au moins suspectes. Mais nous n'avons point la véritable histoire de Joinville; ce n'est qu'une traduction infidèle, qu'on fit du temps de François I^{er}, d'un écrit qu'on n'entendrait aujourd'hui que très difficilement.

Je ne saurais guère encore concilier ce que les historiens disent de la manière dont les musulmans traitèrent les prisonniers. Ils racontent qu'on les faisait sortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier Jésus-Christ, et qu'on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le christianisme.

D'un autre côté, ils attestent qu'un vieil émir fit demander, par interprète, aux captifs s'ils croyaient en Jésus-Christ; et les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui : « Consolerez-vous, dit l'émir; puisqu'il est mort pour vous, et qu'il a su ressusciter, il saura bien vous sauver. »

Ces deux récits semblent un peu contradictoires; et ce qui est plus contradictoire encore, c'est que ces émirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon.

Au reste, ces émirs s'en tinrent aux huit cent mille besants auxquels leur soudan avait bien voulu se restreindre pour la rançon des captifs; et lorsqu'en vertu du traité, les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville,

on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulmans fussent modérés; le vulgaire en tout pays est féroce : il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n'ait pas exterminé un plus grand nombre de ces étrangers qui, des ports de l'Europe, étaient venus sans aucune raison ravager les terres de l'Égypte.

Saint Louis, délivré de captivité, se retire en Palestine, et y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux et de son armée. Il va visiter Nazareth au lieu de retourner en France, et enfin ne revient dans sa patrie qu'après la mort de la reine Blanche, sa mère; mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

Son séjour à Paris lui procurait continuellement des avantages et de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un roi vertueux. Le roi d'Angleterre, Henri III, et ses barons, le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en souverain; et si cet arrêt, qui favorisait Henri III, ne put apaiser les troubles de l'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère, le comte d'Anjou, dut à la réputation de Louis, et au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile, honneur qu'il ne méritait pas par lui-même.

Louis cependant augmentait ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche; il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout qu'ils possédaient en France. Les querelles de Henri III et de ses barons lui facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin; mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par Philippe-Auguste : ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Il établit le premier la justice de ressort; et les sujets opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux séances de ces parlements dans lesquels des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entreprises de la cour de Rome par cette fameuse pragmatique qui conserve les anciens droits de l'Église, nommés libertés de l'Église gallicane, s'il est vrai que cette pragmatique soit de lui.

Enfin treize ans de sa présence réparaient en France tout ce que son absence avait ruiné, mais sa passion pour les croisades l'entraînait. Les papes l'encourageaient. Clément IV lui accordait une décime sur le clergé pour trois ans. Il part enfin une seconde fois, et à peu près avec les mêmes forces. Son frère, Charles d'Anjou, que le pape avait fait roi de Sicile, doit le suivre. Mais ce n'est plus ni du côté de la Palestine, ni du côté de l'Égypte, qu'il tourne sa dévotion et ses armes. Il fait cingler sa flotte vers Tunis.

Les chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche et dans Tyr; c'était une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens, et d'Européens. On les appelait *Poulains*, et ces restes sans vigueur étaient pour la plupart soumis aux Égyptiens. Les chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr et Ptolémaïs.

Les religieux templiers et hospitaliers, qu'on peut en quelque sens comparer à la milice des mamelucs, se fesaient entre eux, dans ces villes même, une guerre si cruelle, que dans un combat de ces moines militaires il ne resta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette situation de quelques métis sur les côtes de Syrie et le voyage de saint Louis à Tunis? Son frère, Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, ambitieux, cruel, intéressé, fesait servir la simplicité héroïque de Louis à ses desseins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut; il voulait se rendre maître de ces pays; et saint Louis espérait, disent tous les historiens (je ne sais sur quel fondement), convertir le roi de Tunis. Étrange manière de gagner ce mahométan au christianisme! On fait une descente à main armée dans ses états, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi est assiégé lui-même dans son camp par les Maures réunis; les mêmes maladies que l'intempérance de ses sujets transplantées et le changement de climat avait attirées dans son camp en Égypte, désolèrent son camp de Carthage. Un de ses fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué; il se fit étendre sur la cendre (1270), et expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien, qui venait combattre des musulmans dans un pays où Didon avait apporté les dieux des Syriens. A peine est-il mort que son frère le roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, et les débris des chrétiens sont ramenés en Europe.

On ne peut guère compter moins de cent mille personnes sacrifiées dans les deux expéditions de

saint Louis. Joignez les cent cinquante mille qui suivirent Frédéric Barberousse, les trois cent mille de la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, deux cent mille au moins au temps de Jean de Brienne; comptez les cent soixante mille croisés qui avaient déjà passé en Asie, et n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Constantinople, et dans les guerres qui suivirent cette révolution, sans parler de la croisade du Nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européens.

Plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris. Le sire de Joinville dit expressément qu'il ne voulut pas accompagner Louis à sa seconde croisade, parce qu'il ne le pouvait, et que la première avait ruiné toute sa seigneurie.

La rançon de saint Louis avait coûté huit cent mille besants; c'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement (en 1778). Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le Levant, chacun emporta seulement cent francs, c'est-à-dire un peu plus de cent sous du temps, c'est encore deux cent millions de livres qu'il en coûta. Les Génois, les Pisans, et surtout les Vénitiens, s'y enrichirent; mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne, furent épuisées.

On dit que les rois de France gagnèrent à ces croisades, parce que saint Louis augmenta ses domaines, en achetant quelques terres des seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant ses treize années de séjour, par son économie.

Le seul bien que ces entreprises procurèrent, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs. Le gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des possesseurs des fiefs. Peu à peu ces communautés, pouvant travailler et commercer pour leur propre avantage, exercèrent les arts et le commerce que l'esclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métis, cantonnés sur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en servitude. Ptolémaïs, leur principal asile, et qui n'était en effet qu'une retraite de bandits, fameux par leurs crimes, ne put résister aux forces du sultan d'Égypte Mélecceraph. Il la prit en 1291: Tyr et Sidon se rendirent à lui. Enfin, vers la fin du treizième siècle, il n'y avait plus dans l'Asie aucune trace apparente de ces émigrations des chrétiens.

CHAPITRE LIX.

Suite de la prise de Constantinople par les croisés. Ce qu'était alors l'empire grec.

Ce gouvernement féodal de France avait produit, comme on l'a vu, bien des conquérants. Un pair de France, duc de Normandie, avait subjugué l'Angleterre ; de simples gentilshommes, la Sicile ; et parmi les croisés, des seigneurs de France avaient eu pour quelque temps Antioche et Jérusalem ; enfin, Baudouin, pair de France et comte de Flandre, avait pris Constantinople. Nous avons vu les mahométans d'Asie céder Nicée aux empereurs grecs fugitifs. Ces mahométans même s'alliaient avec les Grecs contre les Francs et les Latins, leurs communs ennemis ; et pendant ces temps-là, les irruptions des Tartares dans l'Asie et dans l'Europe empêchaient les musulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Constantinople, élisaient leurs empereurs ; les papes les confirmaient.

(1216) Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, de la maison de France, ayant été élu, fut couronné et sacré dans Rome par le pape Honorius III. Les papes se flattaient alors de donner les empires d'Orient et d'Occident. On a vu¹ ce que c'était que leurs droits sur l'Occident, et combien de sang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agissait guère que de Constantinople, d'une partie de la Thrace et de la Thessalie. Cependant le patriarche latin, tout soumis qu'il était au pape, prétendait qu'il n'appartenait qu'à lui de couronner ses maîtres, tandis que le patriarche grec, siégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anathématisait et l'empereur latin, et le patriarche de cette communion, et le pape même. C'était si peu de chose que cet empire latin de Constantinople, que Pierre de Courtenai, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs ; et après sa mort ses successeurs n'eurent précisément que la ville de Constantinople et son territoire. Des Français possédaient l'Achaïe ; les Vénitiens avaient la Morée.

Constantinople, autrefois si riche, était devenue si pauvre, que Baudouin II (j'ai peine à le nommer empereur) mit en gage pour quelque argent, entre les mains des Vénitiens, la couronne d'épines de Jésus-Christ, ses langes, sa robe, sa serviette, son éponge, et beaucoup de morceaux de la vraie croix. Saint Louis retira ces gages des mains des Vénitiens, et les plaça dans la Sainte-Chapelle de Paris, avec d'autres reliques, qui sont des témoignages de piété plutôt que de la connaissance de l'antiquité.

On vit ce Baudouin II venir en 1245 au concile de Lyon, dans lequel le pape Innocent IV excommunia si solennellement Frédéric II. Il y implora vainement le secours d'une croisade, et ne retourna dans Constantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des Grecs, ses légitimes possesseurs. Michel Paléologue, empereur et tuteur du jeune empereur Lascaris, reprit la ville par une intelligence secrète. Baudouin s'enfuit ensuite en France (1261), où il vécut de l'argent que lui valut la vente de son marquisat de Namur qu'il fit au roi saint Louis. Ainsi finit cet empire des croisés.

Les Grecs rapportèrent leurs mœurs dans leur empire. L'usage recommença de crever les yeux. Michel Paléologue se signala d'abord en privant son pupille de la vue et de la liberté. On se servait auparavant d'une lame de métal ardente : Michel employa le vinaigre bouillant, et l'habitude s'en conserva ; car la mode entre jusque dans les crimes.

Paléologue ne manqua pas de se faire absoudre solennellement de cette cruauté par son patriarche et par ses évêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuse cérémonie. Paléologue se frappait la poitrine, demandait pardon à Dieu, et se gardait bien de délivrer de prison son pupille et son empereur.

Quand je dis que la superstition rentra dans Constantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'empire était divisé entre deux patriarches. L'empereur ordonna que chaque parti présenterait à Dieu un mémoire de ses raisons dans Sainte-Sophie, qu'on jetterait les deux mémoires dans un brasier béni, et qu'ainsi la volonté de Dieu se déclarerait. Mais la volonté céleste ne se déclara qu'en laissant brûler les deux papiers, et abandonna les Grecs à leurs querelles ecclésiastiques.

L'empire d'Orient reprit cependant un peu la vie. La Grèce lui était jointe avant les croisades ; mais il avait perdu presque toute l'Asie Mineure et la Syrie. La Grèce en fut séparée après les croisades ; mais un peu de l'Asie Mineure restait, et il s'étendait encore en Europe jusqu'à Belgrade.

Tout le reste de cet empire était possédé par des nations nouvelles. L'Égypte était devenue la proie de la milice des mamelucs, composée d'abord d'esclaves, et ensuite de conquérants. C'étaient des soldats ramassés des côtes septentrionales de la mer Noire ; et cette nouvelle forme de brigandage s'était établie du temps de la captivité de saint Louis.

Le califat touchait à sa fin dans ce treizième siècle, tandis que l'empire de Constantin penchait vers la sienne. Vingt usurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la monarchie fondée par

¹ Chap. XXXII.

Mahomet, en se soumettant à sa religion ; et enfin ces califes de Babylone, nommés les califes Abasides, furent entièrement détruits par la famille de Gengis.

Il y eut ainsi, dans les douzième et treizième siècles, une suite de dévastations non interrompue dans tout l'hémisphère. Les nations se précipitèrent les unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu à peu de grands empires. Car tandis que les croisés fondaient sur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes ; et les Tartares parurent enfin, qui tombèrent sur les Turcs, sur les Arabes, sur les Indiens, sur les Chinois. Ces Tartares, conduits par Gengis et par ses fils, changèrent la face de toute la Grande-Asie, tandis que l'Asie Mineure et la Syrie étaient le tombeau des Francs et des Sarrasins.

CHAPITRE LX.

De l'Orient, et de Gengis-Kan.

Au-delà de la Perse, vers le Gion et l'Oxus, il s'était formé un nouvel empire des débris du califat. Nous l'appelons *Carisme* ou *Kouaresme*, du nom corrompu de ses conquérants. Sultan Mohammed y régnait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, quand la grande invasion des Tartares vint engloutir tant de vastes états. Mohammed le Carismin régnait du fond de l'Irac, qui est l'ancienne Médie, jusqu'au-delà de la Sogdiane, et fort avant dans le pays des Tartares. Il avait encore ajouté à ses états une partie de l'Inde, et se voyait un des plus grands souverains du monde, mais reconnaissant toujours le calife qu'il dépouillait, et auquel il ne restait que Bagdad.

Par-delà le Taurus et le Caucase, à l'orient de la mer Caspienne, et du Volga jusqu'à la Chine, et au nord jusqu'à la zone glaciale, s'étendent ces immenses pays des anciens Scythes, qui se nommèrent depuis *Tatars*, du nom de *Tatar-kan*, l'un de leurs plus grands princes, et que nous appelons Tartares. Ces pays paraissent peuplés de temps immémorial, sans qu'on y ait presque jamais bâti de villes. La nature a donné à ces peuples, comme aux Arabes Bédouins, un goût pour la liberté et pour la vie errante qui leur a fait toujours regarder les villes comme les prisons où les rois, disent-ils, tiennent leurs esclaves.

Leurs courses continuelles, leur vie nécessairement frugale, peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes, endurcis à la fatigue, qui, comme des bêtes féroces trop

multipliées, se jetèrent loin de leurs tanières ; tantôt vers les Palus-Méotides, lorsqu'ils chassèrent, au cinquième siècle, les habitants de ces contrées qui se précipitèrent sur l'empire romain ; tantôt à l'orient et au midi, vers l'Arménie et la Perse ; tantôt du côté de la Chine et jusqu'aux Indes : ainsi ce vaste réservoir d'hommes ignorants et belliqueux a vomi ces inondations dans presque tout notre hémisphère ; et les peuples qui habitent aujourd'hui ces déserts, privés de toute connaissance, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Chaque horde ou tribu avait son chef, et plusieurs chefs se réunissaient sous un kan. Les tribus voisines du Dalaï-lama l'adoraient ; et cette adoration consistait principalement en un léger tribut : les autres, pour tout culte, sacrifiaient à Dieu quelques animaux une fois l'an. Il n'est point dit qu'ils aient jamais immolé d'hommes à la divinité, ni qu'ils aient cru un être malfaisant et puissant tel que le diable. Les besoins et les occupations d'une vie vagabonde les garantissaient aussi de beaucoup de superstitions nées de l'oisiveté : ils n'avaient que les défauts de la brutalité attachée à une vie dure et sauvage ; et ces défauts mêmes en firent des conquérants.

Tout ce que je puis recueillir de certain sur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares au douzième et treizième siècles, c'est que vers l'orient de la Chine les hordes des Mongols, ou Mogols, possesseurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on se rend maître de ceux qui possèdent tout le reste. Cal-kan, ou Gassar-kan, aïeul de Gengis-kan, se trouvant à la tête de ces tribus, plus aguerries et mieux armées que les autres, força plusieurs de ses voisins à devenir ses vassaux, et fonda une espèce de monarchie, telle qu'elle peut subsister parmi des peuples errants et impatients du joug. Son fils, que les historiens européens appellent Pisouca, affermit cette domination naissante ; et enfin Gengis l'étendit dans la plus grande partie de la terre connue.

Il y avait un puissant état entre ces terres et celles de la Chine ; cet empire était celui d'un kan dont les aïeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois : il fut même connu en Europe ; c'est à lui qu'on donna d'abord le nom de Prête-Jean. Des critiques ont voulu prouver que le mot propre est Prête-Jean, quoique assurément il n'y eût aucune raison de l'appeler ni Prête ni Prêtre.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que la réputation de sa capitale, qui faisait du bruit dans l'Asie, avait excité la cupidité des marchands d'Arménie ; ces marchands étaient de l'ancienne communion de

Nestorius. Quelques uns de leurs religieux se mirent en chemin avec eux ; et pour se rendre recommandables aux princes chrétiens qui faisaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand kan, le plus puissant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de Jean, qu'il avait même voulu recevoir le sacerdoce. Voilà la fable qui rendit le Prêtre-Jean si fameux dans nos anciennes chroniques des croisades. On alla ensuite chercher le Prêtre-Jean en Éthiopie, et on donna ce nom à ce prince nègre, qui est moitié chrétien schismatique et moitié juif. Cependant le Prêtre-Jean tartare succomba dans une grande bataille sous les armes de Gengis. Le vainqueur s'empara de ses états, et se fit élire souverain de tous les kans tartares, sous le nom de Gengis-kan, qui signifie roi des rois, ou grand kan. Il portait auparavant le nom de Témugin. Il paraît que les kans tartares étaient en usage d'assembler des diètes vers le printemps : ces diètes s'appelaient *Cour-ilté*. Eh ! qui sait si ces assemblées et nos cours plénières, aux mois de mars et de mai, n'ont pas une origine commune ?

Gengis publia dans cette assemblée qu'il fallait ne croire qu'un Dieu, et ne persécuter personne pour sa religion ; preuve certaine que ses vassaux n'avaient pas tous la même créance. La discipline militaire fut rigoureusement établie : des dizeniers, des centeniers, des capitaines de mille hommes, des chefs de dix mille sous des généraux, furent tous astreints à des devoirs journaliers ; et tous ceux qui n'allaient point à la guerre furent obligés de travailler un jour de la semaine pour le service du grand kan. L'adultère fut défendu d'autant plus sévèrement que la polygamie était permise. Il n'y eut qu'un canton tartare dans lequel il fut permis aux habitants de demeurer dans l'usage de prostituer les femmes à leurs hôtes. Le sortilège fut expressément défendu sous peine de mort. On a vu ¹ que Charlemagne ne le punit que par des amendes. Mais il en résulte que les Germains, les Francs, et les Tartares, croyaient également au pouvoir des magiciens. Gengis fit jouer, dans cette grande assemblée de princes barbares, un ressort qu'on voit souvent employé dans l'histoire du monde. Un prophète prédit à Gengis-kan qu'il serait le maître de l'univers : les vassaux du grand kan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

L'auteur chinois qui a écrit les conquêtes de Gengis, et que le P. Gaubil a traduit, assure que ces Tartares n'avaient aucune connaissance de l'art d'écrire. Cet art avait toujours été ignoré des provinces d'Archangel jusqu'au-delà de la grande

muraille, ainsi qu'il le fut des Celtes, des Bretons, des Germains, des Scandinaviens, et de tous les peuples de l'Afrique au-delà du mont Atlas. L'usage de transmettre à la postérité toutes les articulations de la langue et toutes les idées de l'esprit, est un des grands raffinements de la société perfectionnée, qui ne fut connu que chez quelques nations très policées ; et encore ne fut-il jamais d'un usage universel chez ces nations. Les lois des Tartares étaient promulguées de bouche, sans aucun signe représentatif qui en perpétuât la mémoire. Ce fut ainsi que Gengis porta une loi nouvelle, qui devait faire des héros de ses soldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui, dans le combat, appelés au secours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les secourir. (1214) Bientôt maître de tous les pays qui sont entre le fleuve Volga et la muraille de la Chine, il attaqua enfin cet ancien empire qu'on appelait alors le Catai. Il prit Cambalu, capitale du Catai septentrional. C'est la même ville que nous nommons aujourd'hui Pékin. Maître de la moitié de la Chine, il soumit jusqu'au fond de la Corée.

L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques, n'oserait pas imaginer qu'un prince partit du fond de la Corée, qui est l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perse et aux Indes. C'est ce qu'exécuta Gengis.

Le calife de Bagdad, nommé Nasser, l'appela imprudemment à son secours. Les califes alors étaient, comme nous l'avons vu, ce qu'avaient été les rois fainéants de France sous la tyrannie des maires du palais : les Turcs étaient les maires des califes.

Ce sultan Mohammed, de la race des Carismins, dont nous venons de parler, était maître de presque toute la Perse ; l'Arménie, toujours faible, lui payait tribut. Le calife Nasser, que ce Mohammed voulait enfin dépouiller de l'ombre de dignité qui lui restait, attira Gengis dans la Perse.

Le conquérant tartare avait alors soixante ans : il paraît qu'il savait régner comme vaincre ; sa vie est un des témoignages qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne soit grand politique. Un conquérant est un homme dont la tête se sert, avec une habileté heureuse, du bras d'autrui. Gengis gouvernait si adroitement la partie de la Chine conquise, qu'elle ne se révolta point pendant son absence ; et il savait si bien régner dans sa famille, que ses quatre fils, qu'il fit ses quatre lieutenants-généraux, mirent presque toujours leur jalousie à le bien servir, et furent les instruments de ses victoires.

Nos combats, en Europe, paraissent de légères escarmouches en comparaison de ces batailles qui

¹ Chap. xvii.

ont ensanglanté quelquefois l'Asie. Le sultan Mohammed marche contre Gengis avec quatre cent mille combattants, au-delà du fleuve Jaxarte, près de la ville d'Otrar ; et dans les plaines immenses qui sont par-delà cette ville, au quarante-deuxième degré de latitude, il rencontre l'armée tartare de sept cent mille ^a hommes, commandée par Gengis et par ses quatre fils : les mahométans furent défaits, et Otrar prise. On se servit du bélier dans le siège : il semble que cette machine de guerre soit une invention naturelle de presque tous les peuples, comme l'arc et les flèches.

De ces pays, qui sont vers la Transoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Asie par son grand commerce, ses manufactures d'étoffes, surtout par les sciences que les sultans turcs avaient apprises des Arabes, et qui florissaient dans Bocara et dans Samarcande. Si même on en croit le kan Abuleazi, de qui nous tenons l'histoire des Tartares, *Bocar* signifie *savant* en langue tartare-mongole ; et c'est de cette étymologie, dont il ne reste aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de Bocara. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduisit en cendres, ainsi que Persépolis avait été brûlée par Alexandre ; mais les Orientaux qui ont écrit l'histoire de Gengis, disent qu'il voulut venger ses ambassadeurs que le sultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelque excuse pour Gengis, il n'y en a point pour Alexandre.

Toutes ces contrées à l'orient et au midi de la mer Caspienne furent soumises ; et le sultan Mohammed, fugitif de province en province, traînant après lui ses trésors et son infortune, mourut abandonné des siens.

Enfin le conquérant pénétra jusqu'au fleuve de l'Inde ; et tandis qu'une de ses armées soumettait l'Indoustan, une autre, sous un de ses fils, subjuga toutes les provinces qui sont au midi et à l'occident de la mer Caspienne, le Corassan, l'Irak, le Shirvan, l'Aran ; elle passa les portes de fer, près desquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par Alexandre. C'est l'unique passage de ce côté de la Haute-Asie, à travers les montagnes escarpées et inaccessibles du Caucase ; de là, marchant le long du Volga vers Moscou, cette armée, partout victorieuse, ravagea la Russie. C'était prendre ou tuer des bestiaux et des esclaves. Chargée de ce butin, elle repassa le Volga, et retourna vers Gengis par le nord-est de la mer Caspienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer ; et ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle course par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes

qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes, ni provisions, ni bagages, et qui se nourrissaient de la chair de leurs chevaux morts de vieillesse, comme de celle des autres animaux.

Ainsi donc la moitié de la Chine, et la moitié de l'Indoustan, presque toute la Perse jusqu'à l'Euphrate, les frontières de la Russie, Casan, Astracan, toute la Grande-Tartarie, furent subjuguées par Gengis en près de dix-huit années. Il est certain que cette partie du Thibet, où règne le grand lama, était enclavée dans son empire, et que le pontife ne fut point inquiété par Gengis, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ses armées. Tous les conquérants ont toujours épargné les chefs des religions, et parce que ces chefs les ont flattés, et parce que la soumission du pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perse et par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat, au nord-est du fleuve Jaxarte, comme au centre de son vaste empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, ses généraux et tous les princes tributaires, lui apportèrent les trésors de l'Asie. Il en fit des largesses à ses soldats, qui ne connurent que par lui cette espèce d'abondance. C'est de là que les Russes trouvent souvent aujourd'hui des ornements d'argent et d'or et des monuments de luxe enterrés dans les pays sauvages de la Tartarie : c'est tout ce qui reste à présent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière, triomphale, aussi magnifique qu'avait été guerrière celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare et de luxe asiatique. Tous les kans et leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étaient sur ces anciens chariots scythes dont l'usage subsiste encore jusque chez les Tartares de la Crimée ; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or et des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de Gengis lui fit, dans cette diète, un présent de cent mille chevaux. Ce fut dans ces états généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq cents ambassadeurs des pays conquis ; de là il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait Tangut, vers les frontières de la Chine. Il voulait, âgé d'environ soixante et dix ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition ; mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de cet empire, à quelques lieues de la grande muraille (1226).

Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avait conquis plus de dix huit cents lieues de l'orient au couchant, et plus de mille du septentrion au midi. Mais dans

^a Il faut toujours beaucoup rabattre de ces calculs.

ses conquêtes il ne fit que détruire, et si on excepte Bocara et deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son empire, de la frontière de Russie jusqu'à celle de la Chine, fut une dévastation. La Chine fut moins saccagée, parce qu'après la prise de Pékin, ce qu'il envahit ne résista pas. Il partagea avant sa mort ses états à ses quatre fils, et chacun d'eux fut un des plus puissants rois de la terre.

On assure qu'on égorgea beaucoup d'hommes sur son tombeau, et qu'on en a usé ainsi à la mort de ses successeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'est une ancienne coutume des princes scythes, qu'on a trouvée établie depuis peu chez les Nègres de Congo; coutume digne de ce que la terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur, chez les domestiques des kans tartares, de mourir avec leurs maîtres, et qu'ils se disputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatisme était commun, si la mort était si peu de chose pour ces peuples, ils étaient faits pour subjuguier les autres nations. Les Tartares, dont l'admiration redoubla pour Gengis quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que sa mère l'avait conçu par le seul secours de l'influence céleste : comme si la rapidité de ses conquêtes n'était pas un assez grand prodige! S'il fallait donner à de tels hommes un être surnaturel pour père, il faudrait supposer que c'est un être mal-faisant.

Les Grecs, et avant eux les Asiatiques, avaient souvent appelé fils des dieux leurs défenseurs et leurs législateurs, et même les ravisseurs conquérants. L'apothéose, dans tous les temps d'ignorance, a été prodiguée à quiconque instruisit, ou servit, ou écrasa le genre humain.

Les enfants de ce conquérant étendirent encore la domination qu'avait laissée leur père. Octaï, et bientôt après Koublaï-kan, fils d'Octaï, achevèrent la conquête de la Chine. C'est ce Koublaï que vit Marc Paolo, vers l'an 1260, lorsque avec son frère et son oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, et qu'il appelle le Catai. L'Europe, chez qui ce Marc Paolo est fameux pour avoir voyagé dans les états soumis par Gengis et ses enfants, ne connut long-temps ni ces états ni leurs vainqueurs.

A la vérité le pape Innocent IV envoya quelques franciscains dans la Tartarie (1246). Ces moines, qui se qualifiaient ambassadeurs, virent peu de chose, furent traités avec le plus grand mépris, et ne servirent à rien.

On était si peu instruit de ce qui se passait dans cette vaste partie du monde, qu'un fourbe, nommé David, fit accroire à saint Louis, en Syrie, qu'il

venait auprès de lui de la part du grand kan de Tartarie qui s'était fait chrétien (1258). Saint Louis envoya le moine Rubruquis dans ces pays pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît, par la relation de Rubruquis, qu'il fut introduit devant le petit-fils de Gengis, qui régnait à la Chine. Mais quelles lumières pouvait-on tirer d'un moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait les langues, et qui n'était pas à portée de bien voir ce qu'il voyait? Il ne rapporta de son voyage que beaucoup de fausses notions et quelques vérités indifférentes.

Ainsi donc, au même temps que les princes et les barons chrétiens baignaient de sang le royaume de Naples, la Grèce, la Syrie et l'Égypte, l'Asie était saccagée par les Tartares, presque tout notre hémisphère souffrait à la fois.

Les moines qui voyagèrent en Tartarie, dans le treizième siècle, ont écrit que Gengis et ses enfants gouvernaient despotiquement leurs Tartares. Mais peut-on croire que des conquérants, armés pour partager le butin avec leur chef, des hommes robustes, nés libres, des hommes errants, couchant l'hiver sur la neige et l'été sur la rosée, se soient laissé traiter par des conducteurs élus en plein champ, comme les chevaux qui leur servaient de monture et de pâture? Ce n'est pas là l'instinct des peuples du Nord : les Alains, les Huns, les Gépides, les Turcs, les Goths, les Francs, furent tous les compagnons, et non les esclaves de leurs barbares chefs. Le despotisme ne vient qu'à la longue; il se forme du combat de l'esprit de domination contre l'esprit d'indépendance. Le chef a toujours plus de moyens d'écraser que ses compagnons de résister, et enfin l'argent rend absolu.

(1245) Le moine Plan-Carpin, envoyé par le pape Innocent IV dans Caracorum, alors capitale de la Tartarie, témoin de l'inauguration d'un fils du grand kan Octaï, rapporte que les principaux Tartares firent asseoir ce kan sur une pièce de feutre, et lui dirent : « Honore les grands, sois juste et bienfaisant envers tous; sinon, tu seras si misérable que tu n'auras pas même le feutre sur lequel tu es assis. » Ces paroles ne sont pas d'un courtisan esclave.

Gengis usa du droit qu'ont eu toujours tous les princes de l'Orient, droit semblable à celui de tous les pères de famille dans la loi romaine, de choisir leurs héritiers, et de faire partage entre leurs enfants, sans avoir égard à l'aînesse. Il déclara grand kan des Tartares son troisième fils Octaï, dont la postérité régna dans le nord de la Chine jusque vers le milieu du quatorzième siècle. La force des armes y avait introduit les Tartares; les querelles de religion les en chassèrent. Les pré-

tres lamas voulurent exterminer les bonzes ; ceux-ci soulevèrent les peuples. Les princes du sang chinois profitèrent de cette discorde ecclésiastique, et chassèrent enfin leurs dominateurs, que l'abondance et le repos avaient amollis.

Un autre fils de Gengis, nommé Touchi, eut le Turquestan, la Bactriane, le royaume d'Astracan et le pays des Usbeés. Le fils de ce Touchi alla ravager la Pologne, la Dalmatie, la Hongrie, les environs de Constantinople (1254, 1255). Il s'appela Batou-kan. Les princes de la Tartarie Crimée descendent de lui de mâle en mâle ; et les kans Usbeés, qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie, vers le nord et l'orient de la mer Caspienne, rapportent aussi leur origine à cette source. Ils sont maîtres de la Bactriane septentrionale ; mais ils ne mènent dans ces beaux pays qu'une vie vagabonde, et désolent la terre qu'ils habitent.

Tuti, ou Tuli, autre fils de Gengis, eut la Perse du vivant de son père. Le fils de ce Tuti, nommé Houlacou, passa l'Euphrate, que Gengis n'avait point passé ; il détruisit pour jamais dans Bagdad l'empire des califes, et se rendit maître d'une partie de l'Asie Mineure ou Natolie, tandis que les maîtres naturels de cette belle partie de l'empire de Constantinople étaient chassés de leur capitale par les chrétiens croisés.

Un quatrième fils, nommé Zangataï, eut la Transoxane, Candahar, l'Inde septentrionale, Cachemire, le Thibet ; et tous les descendants de ces quatre monarques conservèrent quelque temps, par les armes, leurs monarchies établies par le brigandage.

Si on compare ces vastes et soudaines déprédations avec ce qui se passe de nos jours dans notre Europe, on verra une énorme différence. Nos capitaines, qui entendent l'art de la guerre infiniment mieux que les Gengis et tant d'autres conquérants ; nos armées, dont un détachement aurait dissipé avec quelques canons toutes ces hordes de Huns, d'Alains et de Scythes, peuvent à peine aujourd'hui prendre quelques villes dans leurs expéditions les plus brillantes. C'est qu'alors il n'y avait nul art, et que la force décidait du sort du monde.

Gengis et ses fils, allant de conquête en conquête, crurent qu'ils subjugueraient toute la terre habitable ; c'est dans ce dessein que d'un côté Koublaï, maître de la Chine, envoya une armée de cent mille hommes sur mille bateaux, appelés *jonques*, pour conquérir le Japon, et que Batou-kan pénétra aux frontières de l'Italie. Le pape Célestin iv lui envoya quatre religieux, seuls ambassadeurs qui pussent accepter une telle commission. Frère Asselin rapporte qu'il ne put parler

qu'à un des capitaines tartares, qui lui donna cette lettre pour le pape.

« Si tu veux demeurer sur terre, viens nous rendre hommage. Si tu n'obéis pas, nous savons ce qui en arrivera. Envoie-nous de nouveaux députés pour nous dire si tu veux être notre vassal ou notre ennemi. »

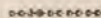
On a blâmé Charlemagne d'avoir divisé ses états ; on doit en louer Gengis. Les états de Charlemagne se touchaient, avaient à peu près les mêmes lois, étaient sous la même religion, et pouvaient se gouverner par un seul homme ; ceux de Gengis, beaucoup plus vastes, entrecoupés de déserts, partagés en religions différentes, ne pouvaient obéir long-temps au même sceptre.

Cependant cette vaste puissance des Tartares-Mogols, fondée vers l'an 1220, s'affaiblit de tous côtés ; jusqu'à ce que Tamerlan, plus d'un siècle après, établit une monarchie universelle dans l'Asie, monarchie qui se partagea encore.

La dynastie de Gengis régna long-temps à la Chine, sous le nom d'Iven. Il est à croire que la science de l'astronomie, qui avait rendu les Chinois si célèbres, déchet beaucoup dans cette révolution ; car on ne voit, en ce temps-là, que des mahométans astronomes à la Chine ; et ils ont presque toujours été en possession de régler le calendrier jusqu'à l'arrivée des Jésuites. C'est peut-être la raison de la médiocrité où sont restés les Chinois ^a.

Voilà tout ce qu'il vous convient de savoir des Tartares dans ces temps reculés. Il n'y a là ni droit civil, ni droit canon, ni division entre le trône et l'autel, et entre des tribunaux de judicature, ni conciles, ni universités, ni rien de ce qui a perfectionné ou surchargé la société parmi nous. Les Tartares partirent de leurs déserts vers l'an 1212, et eurent conquis la moitié de l'hémisphère vers l'an 1256 ; c'est là toute leur histoire.

Tournons maintenant vers l'occident, et voyons ce qui se passait, au treizième siècle, en Europe,



CHAPITRE LXI.

De Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles. De Mainfroi, de Conradin, et des Vêpres siciliennes.

Pendant que la grande révolution des Tartares avait son cours, que les fils et les petits-fils de Gengis se partageaient la plus grande partie du

^a Ceux qui ont prétendu que les grands monuments de tous les arts, dans la Chine, sont de l'invention des Tartares, se sont étrangement trompés : comment ont-ils pu supposer que des barbares toujours errants, dont le chef, Gengis, ne savait ni lire ni écrire, fussent plus instruits que la nation la plus policée et la plus ancienne de la terre ?

monde, que les croisades continuaient, et que saint Louis préparait malheureusement la dernière, l'illustre maison impériale de Souabe finit d'une manière inouïe jusqu'alors ; ce qui restait de son sang coula sur un échafaud.

L'empereur Frédéric II avait été à la fois empereur des papes, leur vassal, et leur ennemi. Il leur rendait hommage lige pour le royaume de Naples et de Sicile (1254). Son fils Conrad IV se mit en possession de ce royaume. Je ne vois point d'auteur qui n'assure que ce Conrad fut empoisonné par son frère Manfredi ou Mainfroi, bâtard de Frédéric ; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légère preuve.

Ce même empereur Conrad IV avait été accusé d'avoir empoisonné son frère Henri : vous verrez que dans tous les temps les soupçons de poison sont plus communs que le poison même.

Cet hommage lige qu'on rendait à la cour romaine pour les royaumes de Naples et de Sicile, fut une des sources des calamités de ces provinces, de celles de la maison impériale de Souabe, et de celles de la maison d'Anjou, qui, après avoir dépouillé les héritiers légitimes, périt elle-même misérablement. Cet hommage fut d'abord, comme vous l'avez vu, une simple cérémonie pieuse et adroite des conquérants normands, qui mirent, comme tant d'autres princes, leurs états sous la protection de l'Église, pour arrêter, s'il était possible, par l'excommunication, ceux qui voudraient leur ravir ce qu'ils avaient usurpé. Les papes tournèrent bientôt en hommage cette oblation ; et n'étant pas souverains de Rome, ils étaient suzerains des Deux-Siciles.

L'empereur Frédéric II laissa Naples et Sicile dans l'état le plus florissant : de sages lois établies, des villes bâties, Naples embellie, les sciences et les arts en honneur, furent ses monuments. Ce royaume devait appartenir à l'empereur Conrad son fils ; on ne sait si Manfredi, que nous nommons Mainfroi, était fils légitime ou bâtard de Frédéric II ; l'empereur semble le regarder dans son testament comme son fils légitime : il lui donne Tarente et plusieurs autres principautés en souveraineté ; il l'institue régent du royaume pendant l'absence de Conrad, et le déclare son successeur, en cas que Conrad et Henri viennent à mourir sans enfants : jusque-là tout paraît paisible. Mais les Italiens n'obéissaient jamais que malgré eux au sang germanique ; les papes détestaient la maison de Souabe, et voulaient la chasser d'Italie ; les partis Guelfe et Gibelin subsistaient dans toute leur force d'un bout de l'Italie à l'autre.

Le fameux pape Innocent IV, qui avait déposé à Lyon l'empereur Frédéric II, c'est-à-dire qui avait osé le déclarer déposé, prétendait bien que les en-

fants d'un excommunié ne pouvaient succéder à leur père.

Innocent se hâta donc de quitter Lyon, pour aller sur les frontières de Naples exhorter les barons à ne point obéir à Manfredi, que nous nommons Mainfroi. Cet évêque ne combattait qu'avec les armes de l'opinion ; mais vous avez vu combien ces armes étaient dangereuses. Mainfroi se défia de ses barons, dévots, factieux, et ennemis du sang de Souabe. Il y avait encore des Sarrasins dans la Pouille. L'empereur Frédéric II, son père, avait toujours eu une garde composée de ces mahométans ; la ville de Lucéran ou Nocera, était remplie de ces Arabes ; on l'appelait *Lucera de pagani*, la ville des païens. Les mahométans ne méritaient pas à beaucoup près ce nom que les Italiens leur donnaient. Jamais peuple ne fut plus éloigné de ce que nous appelons improprement *le paganisme*, et ne fut plus fortement attaché sans aucun mélange à l'unité de Dieu. Mais ce terme de *païens* avait rendu odieux Frédéric II, qui avait employé les Arabes dans ses armées ; il rendit Manfredi plus odieux encore. Manfredi cependant, aidé de ses mahométans, étouffa la révolte, et contint tout le royaume, excepté la ville de Naples, qui reconnut le pape Innocent pour son unique maître. Ce pape prétendait que les Deux-Siciles lui étaient dévolues, et lui appartenaient de droit, en vertu des paroles qu'il avait prononcées en déposant Frédéric II et sa race, au concile de Lyon. L'empereur Conrad IV arrive alors pour défendre son héritage ; il prend d'assaut sa ville de Naples : le pape s'enfuit à Gênes, sa patrie, et là il ne prend d'autre parti que d'offrir le royaume au prince Richard, frère du roi d'Angleterre, Henri III, prince qui n'était pas en état d'armer deux vaisseaux, et qui remercia le saint père de son dangereux présent.

(1254) Les dissensions inévitables entre Conrad, roi allemand, et Manfredi, italien, servirent mieux la cour romaine que ne firent la politique et les malédictions du pape. Conrad mourut, et on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoisonné. La cour papale accrédita ce soupçon. Conrad laissait sa couronne de Naples à un enfant de dix ans ; c'est cet infortuné Conradin que nous verrons périr d'une fin si tragique. Conradin était en Allemagne : Manfredi était ambitieux ; il fit courir le bruit que Conradin était mort, et se fit prêter serment comme à un régent, si Conradin était en vie, et comme à un roi, si ce fils de l'empereur n'était plus. Innocent avait toujours pour lui dans le royaume la faction des Guelfes, ce parti ennemi de la maison impériale, et il avait encore pour lui ses excommunications : il se déclara lui-même roi des Deux-Siciles, et donna des investi-

tures. Voilà donc enfin les papes rois de ce pays conquis par des gentilshommes de Normandie. (1255 et 1254) Mais cette royauté ne fut que passagère : le pape eut une armée, mais il ne savait pas la commander ; il mit un légat à la tête : Manfredi avec ses mahométans et quelques barons peu scrupuleux défit entièrement le légat et l'armée pontificale.

Ce fut dans ces circonstances que le pape Innocent, ne pouvant prendre pour lui le royaume de Naples, se tourna enfin vers le comte d'Anjou, frère de saint Louis, (1254) et lui offrit une couronne dont il n'avait nul droit de disposer, et à laquelle le comte d'Anjou n'avait nul droit de prétendre. Mais le pape mourut dès le commencement de cette négociation : c'est à quoi aboutissent tous les projets de l'ambition qui tourmentent si horriblement la vie.

Rinaldo de Signi, Alexandre IV, succéda à la place d'Innocent IV et à tous ses desseins. Il ne put réussir avec le frère du roi de France, saint Louis ; ce roi malheureusement venait d'épuiser la France par sa croisade et par sa rançon en Égypte, et il dépensait le peu qui lui restait à rebâtir en Palestine les murailles de quelques villes sur la côte, villes bientôt perdues pour les chrétiens.

Le pape Alexandre IV commence par citer par-devant lui Manfredi ; il en était en droit par les lois des fiefs, puisque ce prince était son vassal. Mais ce droit ne pouvant être que celui du plus fort, il n'y avait pas d'apparence qu'un vassal armé comparût devant son seigneur. Alexandre était à Naples, dont ses intrigues lui avaient ouvert les portes : il négocia avec son vassal qui était dans la Pouille. Manfredi pria le saint père de lui envoyer un cardinal pour traiter avec lui. La cour du pape décida, « id non convenire sanctæ sedis » « honori, ut cardinales isto modo mittantur ; » qu'il ne convenait pas à l'honneur du saint siège d'envoyer ainsi des cardinaux.

La guerre civile continua donc : le pape publia une croisade contre Mainfroi, comme on en avait publié contre les musulmans, les empereurs, et les Albigeois. Il y a bien loin de Naples en Angleterre ; cependant cette croisade y fut prêchée ; un nonce y alla lever des décimes (1255) : ce nonce releva de son vœu le roi Henri III, qui avait fait serment d'aller faire la guerre en Palestine, et lui fit faire un autre vœu de fournir de l'argent et des troupes au pape dans sa guerre contre Manfredi.

Matthieu Pâris rapporte que le nonce leva cinquante mille livres sterling en Angleterre. A voir les Anglais d'aujourd'hui, on ne croirait pas que leurs ancêtres aient pu être si imbéciles. La cour papale, pour extorquer cet argent, flattait le roi

de la couronne de Naples pour le prince Edmond, son fils ; mais dans le même temps elle négociait avec Charles d'Anjou, toujours prête à donner les Deux-Siciles à qui les voudrait payer le plus chèrement. Toutes ces négociations échouèrent pour lors ; le pape dissipa l'argent qu'il avait levé en Angleterre pour sa croisade, et ne la fit point ; Manfredi régna, et Alexandre IV mourut sans réussir à rien qu'à extorquer de l'argent de l'Angleterre (1260).

Un savetier, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, continua ce que ses prédécesseurs avaient commencé. Ce savetier était de Troyes en Champagne ; son prédécesseur avait fait prêcher une croisade en Angleterre contre les Deux-Siciles ; celui-ci en fit prêcher une en France : il prodigua des indulgences plénières ; mais il ne put avoir que peu d'argent, et quelques soldats, qu'un comte de Flandre, gendre de Charles d'Anjou, conduisit en Italie. Charles accepta enfin la couronne de Naples et de Sicile : le roi saint Louis y consentit, mais Urbain IV mourut sans avoir pu voir les commencements de cette révolution (1264).

Voilà trois papes qui consomment leur vie à persécuter en vain Manfredi. Un Languedocien (Clément IV), sujet de Charles d'Anjou, termina ce que les autres avaient entrepris, et eut l'honneur d'avoir son maître pour son vassal. Ce comte d'Anjou, Charles, possédait déjà la Provence par son mariage, et une partie du Languedoc ; mais ce qui augmentait sa puissance, c'était d'avoir soumis la ville de Marseille. Il avait encore une dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de sénateur unique de Rome ; car les Romains défendaient toujours leur liberté contre les papes ; ils avaient depuis cent ans créé cette dignité de sénateur unique, qui faisait revivre les droits des anciens tribuns. (1265) Le sénateur était à la tête du gouvernement municipal, et les papes, qui donnaient si libéralement des couronnes, ne pouvaient mettre un impôt sur les Romains ; ils étaient ce qu'un électeur est dans la ville de Cologne. Clément ne donna l'investiture à son ancien maître qu'à condition qu'il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu'il paierait trois mille onces d'or au saint siège, chaque année, pour la mouvance du royaume de Naples, et que si jamais le paiement était différé plus de deux mois, il serait excommunié. Charles souscrivit aisément à ces conditions et à toutes les autres. Le pape lui accorda la levée d'une décime sur les biens ecclésiastiques de France. Il part avec de l'argent et des troupes, se fait couronner à Rome, livre bataille à Mainfroi dans les plaines de Bénévent, et est assez heureux pour que Mau-

froi soit tué en combattant (1266). Il usa durement de la victoire, et parut aussi cruel que son frère saint Louis était humain. Le légat empêcha qu'on ne donnât la sépulture à Mainfroi. Les rois ne se vengent que des vivants; l'Église se vengeait des vivants et des morts.

Cependant le jeune Conradin, véritable héritier du royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne qui la désolait, et pendant qu'on lui ravissait le royaume de Naples; ses partisans l'excitent à venir défendre son héritage. Il n'avait encore que quinze ans; son courage était au-dessus de son âge; il se met, avec le duc d'Autriche, son parent, à la tête d'une armée, et vient soutenir ses droits (1268). Les Romains étaient pour lui. Conradin excommunié est reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le temps même que le pape n'osait approcher de sa capitale.

On peut dire que de toutes les guerres de ce siècle, la plus juste était celle que faisait Conradin; elle fut la plus infortunée. Le pape fit prêcher la croisade contre lui, ainsi que contre les Turcs. Ce prince est défait et pris dans la Pouille, avec son parent Frédéric, duc d'Autriche. Charles d'Anjou, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des jurisconsultes: la sentence portait qu'ils méritaient la mort *pour avoir pris les armes contre l'Église*. Ces deux princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau.

Les historiens contemporains les plus accrédités, les plus fidèles, les Guichardin et les De Thou de ces temps-là, rapportent que Charles d'Anjou consulta le pape Clément IV, autrefois son chancelier en Provence, et alors son protecteur, et que ce prêtre lui répondit en style d'oracle: *vita Corradini, mors Caroli; mors Corradini, vita Caroli*. Cependant les valets en robe de Charles passèrent dix mois entiers à se déterminer sur cet assassinat qu'ils devaient commettre avec le glaive de la justice. La sentence ne fut portée qu'après la mort de Clément IV^a.

On ne peut assez s'étonner que Louis IX, canonisé depuis, n'ait fait aucun reproche à son frère d'une action si barbare, si honteuse, et si peu politique, lui que des Égyptiens avaient épargné si généreusement dans des circonstances bien moins favorables. Il devait condamner plus qu'un autre la férocité réfléchie de Charles son frère.

Le vainqueur si indigne de l'être, au lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppressions; ses Provençaux et lui furent en horreur.

C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme

^a Voyez les *Annales de l'empire*, sur la maison de Souabe (années 1267-68).

de Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure, le jour de Pâques, au son de la cloche de vèpres. Il est sûr que ce Jean de Procida avait en Sicile préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople et en Aragon, et que le roi d'Aragon, Pierre, gendre de Mainfroi, s'était ligué avec l'empereur grec contre Charles d'Anjou: mais il n'est guère vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des *vèpres siciliennes*. Si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; et cependant aucun Français n'y fut tué. Malespina raconte qu'un Provençal, nommé Droguet^a, violait une femme dans Palerme le lendemain de Pâques, dans le temps que le peuple allait à vèpres; la femma cria, le peuple accourut, on tua le Provençal (1282). Ce premier mouvement d'une vengeance particulière anima la haine générale. Les Siciliens, excités par Jean de Procida et par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait massacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de Provençaux: la même rage qui était dans tous les cœurs produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'île; on dit qu'on éventrait les femmes grosses pour arracher les enfants à demi formés, et que les religieux même massacraient leurs pénitentes provençales: il n'y eut, dit-on, qu'un gentilhomme, nommé *Des Porcellets*, qui échappa. Cependant il est certain que le gouverneur de Messine, avec sa garnison, se retira de l'île dans le royaume de Naples^b.

Le sang de Conradin fut ainsi vengé, mais sur d'autres que sur celui qui l'avait répandu. Les vèpres siciliennes attirèrent encore de nouveaux malheurs à ces peuples qui, nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n'en étaient que plus méchants et plus misérables. Il est temps de voir quels nouveaux désastres furent produits dans ce même siècle par l'abus des croisades, et par celui de la religion.

^a Pour excuser Droguet, on prétend qu'il se contenta de trousseur cette dame dans la rue: j'y consens.

^b Cette opinion est fondée sur une tradition très reculée. Porcellet, disent d'anciens écrivains, fut sauvé seul du massacre de Palerme, à cause de sa grande *prud'homie et vertu*. On prétend qu'un autre Porcellet sauva Richard-Cœur-de-Lion enveloppé par les Sarrasins, en attirant leurs coups sur lui-même. Après sa mort, les Sarrasins trempèrent des linges dans son sang, par une superstition digne de ces temps de valeur et de férocité. Cette famille subsiste encore, mais

Une pauvreté noble est tout ce qui lui reste.

Zaïre, I 4. K.

CHAPITRE LXII.

De la croisade contre les Languedociens.

Les querelles sanglantes de l'empire et du sacerdoce, les richesses des monastères, l'abus que tant d'évêques avaient fait de leur puissance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les esprits et leur inspirer une secrète indépendance. Arnaud de Brescia avait osé exciter les peuples jusque dans Rome à secouer le joug. On raisonna beaucoup en Europe sur la religion, dès le temps de Charlemagne. Il est très certain que les Francs et les Germains ne connaissaient alors ni images, ni reliques, ni transsubstantiation. Il se trouva ensuite des hommes qui ne voulurent de loi que l'Évangile, et qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les protestants. On les nommait Vaudois, parce qu'il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont ; Albigeois, à cause de la ville d'Albi ; bons hommes, par la régularité dont ils se piquaient ; enfin manichéens, du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné, vers la fin du douzième siècle, que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l'an 1198, le pape Innocent III délégua deux simples moines de Cîteaux pour juger les hérétiques. « Nous mandons, dit-il, aux princes, « aux comtes, et à tous les seigneurs de votre « province, de les assister puissamment contre les « hérétiques, par la puissance qu'ils ont reçue « pour la punition des méchants ; en sorte qu'a- « près que frère Rainier aura prononcé l'ex- « communication contre eux, les seigneurs con- « fisquent leurs biens, les bannissent de leurs « terres, et les punissent plus sévèrement s'ils « osent y résister. Or nous avons donné pouvoir « à frère Rainier d'y contraindre les seigneurs par « excommunication et par interdit sur leurs « biens, etc. » Ce fut le premier fondement de l'inquisition.

Un abbé de Cîteaux fut nommé ensuite avec d'autres moines pour aller faire à Toulouse ce que l'évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de Foix et tous les princes du pays, déjà séduits par les réformateurs, et irrités contre la cour de Rome.

La secte était en grande partie composée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence par le long esclavage dont on sortait à peine, et encore par les croisades. L'abbé de Cîteaux paraissait avec l'équipage d'un prince. Il voulut en vain parler en apôtre ; le peuple lui criaient : *Quittez le luxe ou le sermon*. Un Espagnol, évêque d'Osma, très homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux inquisiteurs de renoncer à leurs équi-

pages somptueux, de marcher à pied, de vivre austèrement, et d'imiter les Albigeois pour les convertir. Saint Dominique, qui avait accompagné cet évêque, donna l'exemple avec lui de cette vie apostolique, et parut alors souhaiter qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs (1207). Mais Pierre de Castelnau, l'un des inquisiteurs, fut accusé de se servir des armes qui lui étaient propres, en soulevant secrètement quelques seigneurs voisins contre le comte de Toulouse, et en suscitant une guerre civile. Cet inquisiteur fut assassiné. Le soupçon tomba sur le comte de Toulouse.

Le pape Innocent III ne balança pas à délier les sujets du comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C'est ainsi qu'on traitait les descendants de Raimond de Toulouse, qui avait le premier servi la chrétienté dans les croisades.

Le comte, qui savait ce que pouvait quelquefois une bulle, se soumit à la satisfaction qu'on exigea de lui (1209). Un des légats du pape, nommé Milon, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu'il possédait en Provence, de se croiser lui-même contre les Albigeois ses sujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout : il parut devant le légat, nu jusqu'à la ceinture, nu-pieds, nu-jambes, revêtu d'un simple caleçon, à la porte de l'église de Saint-Gilles ; là un diacre lui mit une corde au cou, et un autre diacre le fouetta, tandis que le légat tenait un bout de la corde ; après quoi on fit prosterner le prince à la porte de cette église pendant le dîner du légat.

On voyait d'un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, Simon, comte de Montfort, les évêques de Sens, d'Autun, de Nevers, de Clermont, de Lisieux, de Bayeux, à la tête de leurs troupes, et le malheureux comte de Toulouse au milieu d'eux, comme leur otage ; de l'autre côté, des peuples animés par le fanatisme de la persuasion. La ville de Béziers voulut tenir contre les croisés : on égorga tous les habitants réfugiés dans une église ; la ville fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcassonne, effrayés de cet exemple, implorèrent la miséricorde des croisés : on leur laissa la vie. On leur permit de sortir presque nus de leur ville, et on s'empara de tous leurs biens.

On donnait au comte Simon de Montfort le nom de Machabée. Il se rendit maître d'une grande partie du pays, s'assurant des châteaux des seigneurs suspects, attaquant ceux qui ne se mettaient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osaient se défendre. Les écrivains ecclésiastiques racontent eux-mêmes que Simon de Montfort ayant allumé un bûcher pour ces mal-

heureux, il y en eut cent quarante qui coururent, en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. Le jésuite Daniel, en parlant de ces infortunés dans son *Histoire de France*, les appelle *infâmes et détestables*. Il est bien évident que des hommes qui volaient ainsi au martyre n'avaient point des mœurs infâmes. Il n'y a sans doute de détestable que la barbarie avec laquelle on les traita, et il n'y a d'infâme que les paroles de Daniel ¹. On peut seulement déplorer l'aveuglement de ces malheureux, qui croyaient que Dieu les récompenserait, parce que des moines les fesaient brûler.

L'esprit de justice et de raison, qui s'est introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a fait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuste que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur prince; c'était le prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ses peuples. Que dirait-on aujourd'hui si quelques évêques venaient assiéger l'électeur de Saxe ou l'électeur Palatin, sous prétexte que les sujets de ces princes ont impunément d'autres cérémonies que les sujets de ces évêques?

En dépeuplant le Languedoc, on dépouillait le

¹ Dans le temps de la destruction des jésuites, on eut en France une légère velléité de perfectionner l'éducation. On imagina donc d'établir une chaire d'histoire à Toulouse. L'abbé Audra, qui en fut chargé, se servit de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, dont il eut soin de retrancher les faits qui pouvaient rendre la tyrannie du clergé trop odieuse; mais il conserva les principes de raison et d'humanité qu'il croyait utiles. Le bas-clergé de Toulouse jeta de grands cris. L'archevêque intimidé se crut obligé de se joindre aux persécuteurs de l'abbé Audra. Le clergé de France avait dressé, vers le même temps (en 1770), un avertissement aux fidèles contre l'incrédulité. C'était un ouvrage très curieux, où l'on établissait qu'il n'y avait rien de plus agréable que d'avoir beaucoup de foi, et que les prêtres avaient rendu un grand service aux hommes en leur prenant leur argent, parce qu'un homme misérable qui meurt sur un fumier, avec l'espérance d'aller au ciel, est le plus heureux du monde. On y citait avec complaisance non seulement Tertullien, qui, comme on sait, est mort hérétique et fou, mais je ne sais quelles rapsodies d'un rhéteur nommé Lactance, dont on faisait un père de l'Eglise. Ce Lactance, à la vérité, avait écrit qu'on ne peut rien savoir en physique; mais en même temps il ne doutait pas que le vent ne fécondât les cavales, et il expliquait par là le mystère de l'incarnation. D'ailleurs il s'était rendu l'apologiste des assassinats par lesquels la race abominable de Constantin reconnut les bienfaits de la famille de Dioclétien. En adressant cet ouvrage aux fidèles de son diocèse, l'archevêque de Toulouse insista sur le scandale qu'avait donné le malheureux professeur d'histoire. Aussitôt les pénitents, les dévôts, le bas-clergé, qui avaient eu, quelques années auparavant, la consolation de faire rouer l'innocent Calas, se mirent à crier *haro* sur l'abbé Audra. Il ne put résister à tant d'indignités. Il tomba malade et mourut. Cette mort fut un des grands chagrins que Voltaire ait essayés. Elle lui arrachait encore des larmes peu de jours avant sa mort. Depuis ce temps on enseigna aux Toulousains l'histoire de Daniel; ils y apprennent que leurs ancêtres étaient infâmes et détestables; et il est défendu, sous peine d'un mandement, de leur dire que c'est aux dépouilles des comtes de Toulouse et des malheureux Albigeois que le clergé du Languedoc doit ses richesses, et son crédit, qui n'est appuyé que sur ses richesses. K.

comte de Toulouse. Il ne s'était défendu que par les négociations. (1210) Il alla trouver encore dans Saint-Gilles les légats, les abbés, qui étaient à la tête de cette croisade; il pleura devant eux; on lui répondit que ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix ou de céder à Simon de Montfort tout ce que ce comte avait usurpé, ou d'être excommunié. Le comte de Toulouse eut du moins le courage de choisir l'excommunication: il se réfugia chez Pierre II, roi d'Aragon, son beau-frère, qui prit sa défense, et qui avait presque autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences et des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux, accoururent au siège de Lavaur: on y fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés, qui les massacrèrent (1214). On jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur, et on brûla autour du puits trois cents habitants qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le prince Louis, qui fut depuis le roi Louis VIII, se joignit à la vérité aux croisés pour avoir part aux dépouilles; mais Simon de Montfort écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C'était l'intérêt des papes de donner ces pays à Montfort; et le projet en était si bien formé, que le roi d'Aragon ne put jamais, par sa médiation, obtenir la moindre grâce. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

(1215) La bataille qu'il livra aux croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répète que Simon de Montfort, avec huit cents hommes de cheval seulement, et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Aragon et du comte de Toulouse, qui fesaient le siège de Muret; ils disent que le roi d'Aragon avait cent mille combattants, et que jamais il n'y eut une déroute plus complète; il disent que Simon de Montfort, l'évêque de Toulouse, et l'évêque de Comminge, divisèrent leur armée en trois corps, en l'honneur de la sainte Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit cents hommes en pleine campagne, et divise-t-on une si petite troupe en trois corps? C'est un miracle, disent quelques écrivains; mais les gens de guerre qui lisent de telles aventures, les appellent des absurdités.

Plusieurs historiens assurent que saint Dominique était à la tête des troupes, un crucifix de fer

à la main, encourageant les croisés au carnage. Ce n'était pas là la place d'un saint ; et il faut avouer que si Dominique était confesseur, le comte de Toulouse était martyr.

Après cette victoire le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grâce. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses états ; il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouirait d'une pension de quatre cents mares ou marques d'argent. Si ce sont des mares, c'est à peu près vingt-deux mille francs de nos jours ; si ce sont des marques, c'est environ douze cents francs : le dernier est plus probable, attendu que moins on lui donnait d'argent, plus il en restait pour l'Église.

Quand Innocent III fut mort, Raimond de Toulouse ne fut pas mieux traité (1218). Il fut assiégé dans sa capitale par Simon de Montfort : mais ce conquérant y trouva le terme de ses succès et de sa vie ; un coup de pierre écrasa cet homme, qui, en faisant tant de mal, avait acquis tant de renommée.

Il avait un fils à qui le pape donna tous les droits du père ; mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le fils du vieux Raimond, qui avait succédé à son père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France, Louis VIII, se fit céder, par le jeune Montfort, tous ces pays que Montfort ne pouvait garder ; mais la mort arrêta Louis VIII au milieu de ses conquêtes.

Le règne de saint Louis, neuvième du nom, commença malheureusement par cette horrible croisade contre des chrétiens ses vassaux. Ce n'était point par des croisades que ce monarque était destiné à se couvrir de gloire. La reine Blanche de Castille, sa mère, femme dévouée au pape, Espagnole, frémissant au nom d'hérétique, et tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces à un frère de Montfort, pour achever de saccager le Languedoc : le jeune Raimond se défendit. (1227) On fit une guerre semblable à celle que nous avons vue dans les Cévennes. Les prêtres ne pardonnaient jamais aux Languedociens, et ceux-ci n'épargnaient point les prêtres (1228). Tout prisonnier fut mis à mort pendant deux années, toute place rendue fut réduite en cendres.

Enfin la régente Blanche, qui avait d'autres ennemis, et le jeune Raimond, las des massacres et épuisé de pertes, firent la paix à Paris. Un cardinal de Saint-Ange fut l'arbitre de cette paix ; et voici les lois qu'il donna, et qui furent exécutées.

Le comte de Toulouse devait payer dix mille

mares ou marques aux églises de Languedoc, entre les mains d'un receveur dudit cardinal ; deux mille aux moines de Cîteaux, immensément riches ; cinq cents aux moines de Clervaux, plus riches encore, et quinze cents à d'autres abbayes ; il devait aller faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrasins et aux Turcs, qui assurément n'avaient pas fait la guerre à Raimond ; il abandonnait au roi, sans nulle récompense, tous ses états en deçà du Rhône ; car ce qu'il possédait en delà était terre de l'empire. Il signa son dépouillement, moyennant quoi il fut reconnu par le cardinal Saint-Ange et par un légat, non seulement pour être bon catholique, mais pour l'avoir toujours été. On le conduisit, seulement pour la forme, en chemise et nu-pieds, devant l'autel de l'église de Notre-Dame de Paris : là il demanda pardon à la Vierge ; apparemment qu'au fond de son cœur il demandait pardon d'avoir signé un si infâme traité.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. Raimond-le-Jeune, pour obtenir le pardon de ses péchés, céda au pape à perpétuité le comtat Venaissin, qui est en-delà du Rhône. Cette cession était nulle par toutes les lois de l'empire ; le comtat était un fief impérial, et il n'était pas permis de donner son fief à l'Église, sans le consentement de l'empereur et des états. Mais où sont les possessions qu'on ne se soit appropriées que par les lois ? Aussi, bientôt après cette extorsion, l'empereur Frédéric II rendit au comte de Toulouse ce petit pays d'Avignon, que le pape lui avait ravi ; il fit justice comme souverain, et surtout comme souverain outragé. Mais lorsque ensuite saint Louis et son fils, Philippe-le-Hardi, se furent mis en possession des états des comtes de Toulouse, Philippe remit au pape le comtat Venaissin, qu'ils ont toujours conservé par la libéralité des rois de France. La ville et le territoire d'Avignon n'y furent point compris ; elle passa dans la branche de France d'Anjou qui régnait à Naples, et y resta jusqu'au temps où la malheureuse reine Jeanne de Naples fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingt mille florins, qui ne lui furent jamais payés. Tels sont en général les titres des possessions ; tel a été notre droit public.

Ces croisades contre le Languedoc durèrent vingt années. La seule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître, et produisit en même temps l'inquisition (1204). Ce nouveau fléau, inconnu auparavant chez toutes les religions du monde, reçut la première forme sous le pape Innocent III ; elle fut établie en France dès l'année 1229, sous saint Louis. Un concile à Toulouse commença dans cette année par défendre aux chrétiens laïques de lire l'ancien et le nouveau Testaments. C'était insulter au genre humain que d'oser lui dire : nous

voulons que vous ayez une croyance, et nous ne voulons pas que vous lisiez le livre sur lequel cette croyance est fondée.

Dans ce concile on fit brûler les ouvrages d'Aristote, c'est-à-dire deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Constantinople dans les premières croisades, livres que personne n'entendait, et sur lesquels on s'imaginait que l'hérésie des Languedociens était fondée. Des conciles suivants ont mis Aristote presque à côté des pères de l'Église. C'est ainsi que vous verrez dans ce vaste tableau des démenes humaines, les sentiments des théologiens, les superstitions des peuples, le fanatisme, variés sans cesse, mais toujours constants à plonger la terre dans l'abrutissement et la calamité, jusqu'au temps où quelques académies, quelques sociétés éclairées, ont fait rougir nos contemporains de tant de siècles de barbarie.

(1257) Mais ce fut bien pis quand le roi eut la faiblesse de permettre qu'il y eût dans son royaume un grand inquisiteur nommé par le pape. Ce fut le cordelier Robert qui exerça ce pouvoir nouveau, d'abord dans Toulouse, et ensuite dans d'autres provinces.

Si ce Robert n'eût été qu'un fanatique, il y aurait du moins dans son ministère une apparence de zèle qui eût excusé ses fureurs aux yeux des simples; mais c'était un apostat qui conduisait avec lui une femme perdue, et pour mettre le comble à l'horreur de son ministère, cette femme était elle-même hérétique: c'est ce que rapportent Matthieu Paris et Mousk, et ce qui est prouvé dans le *Spicilegium* de Luc d'Acheri.

Le roi saint Louis eut le malheur de lui permettre d'exercer ses fonctions d'inquisiteur à Paris, en Champagne, en Bourgogne et en Flandre. Il fit accroire au roi qu'il y avait une secte nouvelle qui infectait secrètement ces provinces. Ce monstre fit brûler, sur ce prétexte, quiconque étant sans crédit, et étant suspect, ne voulut pas se racheter de ses persécutions. Le peuple, souvent bon juge de ceux qui en imposent aux rois, ne l'appelait que Robert-le-B....^a. Il fut enfin reconnu: ses iniquités et ses infamies furent publiques; mais ce qui vous indignera, c'est qu'il ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle; et ce qui pourrait encore vous indigner, c'est que le jésuite Daniel ne parle point de cet homme dans son *Histoire de France*.

C'est donc ainsi que l'inquisition commença en Europe: elle ne méritait pas un autre bûcher. Vous sentez assez que c'est le dernier degré d'une barbarie brutale et absurde de maintenir, par des

délateurs et des bourreaux, la religion d'un Dieu que des bourreaux firent périr. Cela est presque aussi contradictoire que d'attirer à soi les trésors des peuples et des rois au nom de ce même Dieu qui naquit et qui vécut dans la pauvreté. Vous verrez dans un chapitre à part ce qu'a été l'inquisition en Espagne et ailleurs, et jusqu'à quel excès la barbarie et la rapacité de quelques hommes ont abusé de la simplicité des autres.

CHAPITRE LXIII.

Etat de l'Europe ou treizième siècle.

Nous avons vu que les croisades épuisèrent l'Europe d'hommes et d'argent, et ne la civilisèrent pas. L'Allemagne fut dans une entière anarchie depuis la mort de Frédéric II. Tous les seigneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publics attachés à l'empire; de sorte que quand Rodolphe de Habsbourg fut élu (1275), on ne lui accorda que des soldats, avec lesquels il conquiert l'Autriche sur Ottocare, qui l'avait enlevée à la maison de Bavière.

C'est pendant l'interrègne qui précéda l'élection de Rodolphe, que le Danemarck, la Pologne, la Hongrie, s'affranchissent entièrement des légères redevances qu'elles payaient aux empereurs, quand ceux-ci étaient les plus forts.

Mais c'est aussi dans ce temps-là que plusieurs villes établissent leur gouvernement municipal qui dure encore. Elles s'allient entre elles pour se défendre des invasions des seigneurs. Les villes anséatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunswick, Dantzick, auxquelles quatre-vingts autres se joignent avec le temps, forment une république commerçante dispersée dans plusieurs états différents. Les Austrègues s'établissent: ce sont des arbitres de convention entre les seigneurs, comme entre les villes; ils tiennent lieu des tribunaux et des lois, qui manquaient en Allemagne.

L'Italie se forme sur un plan nouveau avant Rodolphe de Habsbourg, et sous son règne beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirma cette liberté à prix d'argent. Il paraissait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Tous les seigneurs allemands, pour être plus puissants, s'étaient accordés à vouloir un empereur qui fût faible. Les quatre princes et les trois archevêques, qui peu à peu s'attribuèrent à eux seuls le droit d'élection, n'avaient choisi, de concert avec quelques autres princes, Rodolphe de Habsbourg pour empereur que parce qu'il était sans états considérables: c'était un seigneur suisse,

^a On commençait alors à donner ce nom indifféremment aux sodomites et aux hérétiques.

qui s'était fait redouter comme un de ces chefs que les Italiens appelaient *Condottieri* ; il avait été le champion de l'abbé de Saint-Gall contre l'évêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin ; il avait secouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était si peu proportionnée à son courage, qu'il fut quelque temps grand-maître d'hôtel de ce même Ottocare, roi de Bohême, qui depuis, pressé de lui rendre hommage, répondit « qu'il ne lui devait rien, et qu'il lui avait payé ses gages. » Les princes d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même Rodolphe serait le fondateur d'une maison long-temps la plus florissante de l'Europe, et qui a été quelquefois sur le point d'avoir dans l'empire la même puissance que Charlemagne. Cette puissance fut long-temps à se former ; et surtout à la fin de ce treizième siècle, et au commencement du quatorzième, l'empire n'avait sur l'Europe aucune influence.

La France eût été heureuse sous un souverain tel que saint Louis, sans ce funeste préjugé des croisades, qui causa ses malheurs, et qui le fit mourir sur les sables d'Afrique. On voit, par le grand nombre de vaisseaux équipés pour ses expéditions fatales, que la France eût pu avoir aisément une grande marine commerçante. Les statuts de saint Louis pour le commerce, une nouvelle police établie par lui dans Paris, sa pragmatique sanction qui assura la discipline de l'Église gallicane, ses quatre grands bailliages auxquels ressortissaient les jugements de ses vassaux, et qui sont l'origine du parlement de Paris, ses réglemens et sa fidélité sur les monnaies, tout fait voir que la France aurait pu alors être florissante.

Quant à l'Angleterre, elle fut, sous Édouard 1^{er}, aussi heureuse que les mœurs du temps pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni ; elle subjuga l'Écosse, qui reçut un roi de la main d'Édouard. Les Anglais à la vérité n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou, mais ils possédaient toute la Guienne. Si Édouard 1^{er} n'eut qu'une petite guerre passagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, soit quand il soumit l'Écosse, soit quand il la perdit à la fin de son règne.

Nous donnerons un article particulier et plus étendu à l'Espagne, que nous avons laissée depuis long-temps en proie aux Sarrasins. Il reste ici à dire un mot de Rome.

La papauté fut, vers le treizième siècle, dans le même état où elle était depuis si long-temps. Les papes mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, et à peine maîtres de quelques places dans le patrimoine de Saint-Pierre et dans l'Ombrie, donnaient toujours des royaumes, et jugeaient les rois.

En 1289, le pape Nicolas jugea solennellement à Rome les démêlés du roi de Portugal et de son clergé. Nous avons vu qu'en 1285 le pape Martin IV déposa le roi d'Aragon, et donna ses états au roi de France, qui ne put mettre la bulle du pape à exécution. Boniface VIII donna la Sardaigne et la Corse à un autre roi d'Aragon, Jacques, surnommé *le Juste*.

Vers l'an 1500, lorsque la succession au royaume d'Écosse était contestée, le pape Boniface VIII ne manqua pas d'écrire au roi Édouard : « Vous devez savoir que c'est à nous à donner un roi à l'Écosse, qui a toujours de plein droit appartenu et appartient encore à l'Église romaine : que si vous y prétendez avoir quelque droit, envoyez-nous vos procureurs, et nous vous rendrons justice ; car nous réservons cette affaire à nous. »

Lorsque vers la fin du treizième siècle quelques princes déposèrent Adolphe de Nassau, successeur du premier prince de la maison d'Autriche, fils de Rodolphe, ils supposèrent une bulle du pape pour déposer Nassau. Ils attribuaient au pape leur propre pouvoir. Ce même Boniface, apprenant l'élection d'Albert, écrit aux électeurs (1298) : « Nous vous ordonnons de dénoncer qu'Albert, qui se dit roi des Romains, compare devant nous pour se purger du crime de lèse-majesté et de l'excommunication encourue. »

On sait qu'Albert d'Autriche, au lieu de comparaître, vainquit Nassau, le tua dans la bataille auprès de Spire, et que Boniface, après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions quand ce pape eut besoin de lui contre Philippe-le-Bel (1505) : alors il suppléa, par la plénitude de sa puissance, à l'irrégularité de l'élection d'Albert ; il lui donne dans sa bulle le royaume de France, *qui de droit appartenait*, dit-il, *aux empereurs*. C'est ainsi que l'intérêt change ses démarches, et emploie à ses fins le sacré et le profane ^a.

D'autres têtes couronnées se soumettaient à la juridiction papale. Marie, femme de Charles-le-Boiteux, roi de Naples, qui prétendait au royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant le pape et ses cardinaux, et le pape lui adjugea le royaume par défaut. Il ne manquait à la sentence qu'une armée.

L'an 1529, Christophe, roi de Danemarck, ayant été déposé par la noblesse et par le clergé, Magnus, roi de Suède, demanda au pape la Scanie et d'autres terres. « Le royaume de Danemarck, dit-il dans sa lettre, ne dépend, comme vous le savez, très saint père, que de l'Église romaine, à laquelle il paie tribut, et non de l'empire. » Le pontife

^a Voyez le chapitre LXXV, du roi Philippe-le-Bel.

que ce roi de Suède implorait, et dont il reconnaissait la juridiction temporelle sur tous les rois de la terre, était Jacques Fournier, Benoît XII, résidant à Avignon : mais le nom est inutile ; il ne s'agit que de faire voir que tout prince qui voulait usurper ou recouvrer un domaine s'adressait au pape comme à son maître. Benoît prit le parti du roi de Danemark, et répondit « qu'il ne ferait justice « de ce monarque que quand il l'aurait cité à com- « paraître devant lui, selon les anciens usages. »

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour Boniface VIII une pareille déférence. Au reste, il est assez connu que ce pontife institua le jubilé, et ajouta une seconde couronne à celle du bonnet pontifical, pour signifier les deux puissances. Jean XXII les surmonta depuis d'une troisième ; mais Jean ne fit point porter devant lui les deux épées nues, que faisait porter Boniface en donnant des indulgences.

On passa, dans ce treizième siècle, de l'ignorance sauvage à l'ignorance scolastique. Albert, surnommé *le Grand*, enseignait les principes du chaud, du froid, du sec, et de l'humide ; il enseignait aussi la politique suivant *les règles de l'astrologie et de l'influence des astres*, et la morale suivant *la logique d'Aristote*.

Souvent les institutions les plus sages ne furent dues qu'à l'aveuglement et à la faiblesse. Il n'y a guère dans l'Église de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples que la fête du saint-sacrement. L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguste. Cependant, qui fut la cause de cet établissement ? une religieuse de Liège, nommé Moncornillon, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune (1264) : elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'Église, et le trou une fête qui manquait. Un moine, nommé Jean, composa avec elle l'office du saint-sacrement ; la fête s'en établit à Liège, et Urbain IV l'adopta pour toute l'Église ¹.

¹ Cette solennité fut long-temps en France une source de troubles. La populace catholique forçait à coups de pierres et de bâton les protestants à tendre leurs maisons, à se mettre à genoux dans les rues. Le cardinal de Lorraine, les Guises, employèrent souvent ce moyen pour faire rompre les édits de pacification. Le gouvernement a fait ériger en loi cette fantaisie de la populace ; ce qui est arrivé plus souvent qu'on ne croit dans d'autres circonstances et chez d'autres nations. Pendant plus d'un siècle, il n'y a pas eu d'année où cette fête n'ait amené quelques émeutes ou quelques procès. A présent elle n'a plus d'autre effet que d'embarrasser les rues, et de nourrir dans le peuple le fanatisme et la superstition. En Flandre et à Aix en Provence, la procession est accompagnée de mascarades et de bouffonneries dignes de l'ancienne fête des fous. A Paris, il n'y a rien de curieux que des évolutions d'encensoirs assez plaisantes, et quelques enfants de la petite bourgeoisie qui courent les rues masqués en saints Jeans, en Madeleines, etc. Un des crimes qui ont conduit le chevalier de La Barre sur l'échafaud, en 1766, était d'avoir

Au douzième siècle, les moines noirs et les blancs formaient deux grandes factions qui partageaient les villes, à peu près comme les factions bleues et vertes partagèrent les esprits dans l'empire romain. Ensuite, lorsqu'au treizième siècle les mendiants eurent du crédit, les blancs et les noirs se réunirent contre ces nouveaux venus, jusqu'à ce qu'enfin la moitié de l'Europe s'est élevée contre eux tous. Les études scolastiques étaient alors et sont demeurées, presque jusqu'à nos jours, des systèmes d'absurdités tels, que, si on les imputait aux peuples de la Taprobaue, nous croirions qu'on les calomnie. On agitait « si Dieu peut produire « la nature universelle des choses, et la conserver « sans qu'il y ait des choses ; si Dieu peut être « dans un prédicat, s'il peut communiquer la fa- « culté de créer, rendre ce qui est fait non fait, « changer une femme en fille ; si chaque personne « divine peut prendre la nature qu'elle veut ; si « Dieu peut être scarabée et citrouille ; si le « père produit son fils par l'intellect ou la vo- « lonté, ou par l'essence, ou par l'attribut, na- « turellement ou librement ? » Et les docteurs qui résolvaient ces questions s'appelaient le grand, le subtil, l'angélique, l'irréfragable, le solennel, l'illuminé, l'universel, le profond.

CHAPITRE LXIV.

De l'Espagne aux douzième et treizième siècles.

Quand le Cid eut chassé les musulmans de Tolède et de Valence, à la fin du onzième siècle, l'Espagne se trouvait partagée entre plusieurs dominations. Le royaume de Castille comprenait les deux Castilles, Léon, la Galice, et Valence. Le royaume d'Aragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalousie, une partie de la Murcie, Grenade, appartenait aux Maures. Il y avait des comtes de Barcelone qui faisaient hommage aux rois d'Aragon. Le tiers du Portugal était aux chrétiens.

Ce tiers du Portugal, que possédaient les chrétiens, n'était qu'un comté. Le fils d'un duc de Bourgogne, descendant de Hugues Capet, qu'on nomme le comte Henri, venait de s'en emparer au commencement du douzième siècle.

Une croisade aurait plus facilement chassé les musulmans de l'Espagne que de la Syrie ; mais il est très vraisemblable que les princes chrétiens d'Espagne ne voulurent point de ce secours dangereux, et qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, et la disputer aux Maures, que la voir envahie par des croisés.

passé, un jour de pluie, le chapeau sur la tête, à quelques pas d'une de ces processions. K.

(1114) Alfonse, surnommé le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre, prit sur les Maures Saragosse, qui devint la capitale d'Aragon, et qui ne retourna plus au pouvoir des musulmans.

(1157) Le fils du comte Henri, que je nomme Alfonse de Portugal, pour le distinguer de tant d'autres rois de ce nom, ravit aux Maures Lisbonne, le meilleur port de l'Europe, et le reste du Portugal, mais non les Algarves. (1159) Il gagna plusieurs batailles, et se fit enfin roi de Portugal.

Cet événement est très important. Les rois de Castille alors se disaient encore empereurs des Espagnes. Alfonse, comte d'une partie du Portugal, était leur vassal quand il était peu puissant; mais, dès qu'il se trouva maître par les armes d'une province considérable, il se fit souverain indépendant. Le roi de Castille lui fit la guerre comme à un vassal rebelle; mais le nouveau roi de Portugal soumit sa couronne au saint siège, comme les Normands s'étaient rendus vassaux de Rome pour le royaume de Naples. Eugène III confère, donne la dignité de roi à Alfonse et à sa postérité, à la charge d'un tribut annuel de deux livres d'or (1147). Le pape Alexandre III confirme ensuite la donation moyennant la même redevance. Ces papes donnaient donc en effet les royaumes. Les états de Portugal assemblés à Lamego, sous Alfonse, pour établir les lois de ce royaume naissant, commencèrent par lire la bulle d'Eugène III, qui donnait la couronne à Alfonse: ils la regardaient donc comme le premier droit de leur indépendance; c'est donc encore une nouvelle preuve de l'usage et des préjugés de ces siècles. Aucun nouveau prince n'osait se dire souverain, et ne pouvait être reconnu des autres princes sans la permission du pape; et le fondement de toute l'histoire du moyen âge est toujours que les papes se croient seigneurs suzerains de tous les états, sans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir succédé seuls à Jésus-Christ: et les empereurs allemands, de leur côté, feignaient de penser, et laissaient dire à leur chancellerie, que les royaumes de l'Europe n'étaient que des démembrements de leur empire, parce qu'ils prétendaient avoir succédé aux Césars. Cependant les Espagnols s'occupaient de droits plus réels.

Encore quelques efforts, et les musulmans étaient chassés de ce continent; mais il fallait de l'union, et les chrétiens d'Espagne se faisaient toujours la guerre. Tantôt la Castille et l'Aragon étaient en armes l'une contre l'autre, tantôt la Navarre combattait l'Aragon: quelquefois ces trois provinces se faisaient la guerre à la fois; et dans chacun de ces royaumes il y avait souvent une guerre intestine. Il y eut de suite trois rois d'Aragon qui joignirent à cet état la plus grande partie de la Na-

varre, dont les musulmans occupaient le reste. Alfonse-le-Batailleur, qui mourut en 1154, fut le dernier de ces rois. On peut juger de l'esprit du temps, et du mauvais gouvernement, par le testament de ce roi qui laissa ses royaumes aux chevaliers du Temple et à ceux de Jérusalem. C'était ordonner des guerres civiles par sa dernière volonté. Heureusement ces chevaliers ne se mirent pas en état de soutenir le testament. Les états d'Aragon, toujours libres, élurent pour leur roi don Ramire, frère du roi dernier mort, quoique moine depuis quarante ans, et évêque depuis quelques années. On l'appela le prêtre-roi, et le pape Innocent II lui donna une dispense pour se marier.

(1154) La Navarre, dans ces secousses, fut divisée de l'Aragon, et redevint un royaume particulier qui passa depuis, par des mariages, aux comtes de Champagne, appartint à Philippe-le-Bel et à la maison de France, ensuite tomba dans celles de Foix et d'Albret, et est absorbé aujourd'hui dans la monarchie d'Espagne.

(1158) Pendant ces divisions les Maures se soutinrent: ils reprirent Valence. Leurs incursions donnèrent naissance à l'ordre de Calatrava. Des moines de Cîteaux, assez puissants pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava, armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers, qui combattirent en portant le scapulaire. Bientôt après se forma cet ordre, qui n'est plus aujourd'hui ni religieux ni militaire, dans lequel on peut se marier une fois, et qui ne consiste que dans la jouissance de plusieurs commanderies en Espagne.

Les querelles des chrétiens durèrent toujours, et les mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197, un roi de Navarre, nommé don Sanche, persécuté par les Castillans et les Aragonais, fut obligé d'aller en Afrique implorer le secours du miramolin de l'empire de Maroc; mais ce qui devait faire une révolution n'en fit point.

Lorsque autrefois l'Espagne entière était réunie sous le roi don Rodrigue, prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut subjuguée en moins de deux années; et maintenant qu'elle était divisée entre tant de dominations jalouses, ni les miramolins d'Afrique, ni le roi maure d'Andalousie, ne pouvaient faire des conquêtes. C'est que les Espagnols étaient plus aguerris, que le pays était hérissé de forteresses, qu'on se réunissait dans les plus grands dangers, et que les Maures n'étaient pas plus sages que les chrétiens.

(1200) Enfin toutes les nations chrétiennes de l'Espagne se réunirent pour résister aux forces de l'Afrique, qui tombaient sur eux.

Le miramolin Mahomed-ben-Joseph avait passé

la mer avec près de cent mille combattants, au rapport des historiens, qui ont presque tous exagéré; on doit toujours rabattre beaucoup du nombre des soldats qu'ils mettent en campagne, et de ceux qu'ils tuent, et des trésors qu'il étalent, et des prodiges qu'ils racontent. Enfin ce miramolin, fortifié encore des Maures d'Andalousie, s'assurait de conquérir l'Espagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques chevaliers français. Les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, se réunirent par le danger. Le Portugal fournit des troupes. (1212) Ces deux grandes armées se rencontrèrent dans les défilés de la Montagne Noire^a, sur les confins de l'Andalousie et de la province de Tolède. L'archevêque de Tolède était à côté du roi de Castille, Alphonse-le-Noble, et portait la croix à la tête des troupes : le miramolin tenait un sabre dans une main, et l'*Alcoran* dans l'autre. Les chrétiens vainquirent; et cette journée se célébra encore tous les ans à Tolède le 16 juillet : mais la victoire fut plus illustre qu'utile. Les Maures d'Andalousie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique, et celle des chrétiens se dissipa bientôt.

Presque tous les chevaliers retournaient chez eux, dans ce temps-là, après une bataille. On savait se battre, mais on ne savait pas faire la guerre; et les Maures savaient encore moins cet art que les Espagnols. Ni chrétiens ni musulmans n'avaient de troupes continuellement rassemblées sous le drapeau.

L'Espagne, occupée de ses propres afflictions pendant cinq cents ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le temps des Albigeois. Nous avons vu comment le roi d'Aragon, Pierre II, fut obligé de secourir ses vassaux du Languedoc et du pays de Foix, qu'on opprimait sous prétexte de religion, et comment il mourut en combattant Montfort, le ravisseur de son fils et le conquérant du Languedoc. Sa veuve, Marie de Montpellier, qui était retirée à Rome, plaïda la cause de ce fils, qui régna depuis sous le nom de Jacques I^{er}, devant le pape Innocent III, et le supplia d'user de son autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des moments bien honorables pour la cour de Rome. (1214) Le pape ordonna à Simon de Montfort de rendre cet enfant aux Aragonais, et Montfort le rendit. Si les papes avaient toujours usé ainsi de leur autorité, ils eussent été les législateurs de l'Europe.

Ce même roi Jacques est le premier des rois d'Aragon à qui les états aient prêté serment de fidélité; c'est lui qui prit sur les Maures l'île de Majorque; (1258) c'est lui qui les chassa du beau

royaume de Valence, pays favorisé de la nature, où elle forme des hommes robustes, et leur donne tout ce qui peut flatter leurs sens. Je ne sais comment tant d'historiens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que mille pas de circuit, et qu'il en sortit plus de cinquante mille mahométans : comment une si petite ville pouvait-elle contenir tant de monde?

Ce temps semblait marqué pour la gloire de l'Espagne et pour l'expulsion des Maures. Le roi de Castille et de Léon, Ferdinand III, leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, résidence de leurs premiers rois, ville fort supérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir une superbe mosquée et tant de beaux palais.

Ce Ferdinand, troisième du nom, asservit encore les musulmans de Murcie. C'est un petit pays, mais fertile, et dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de soie, dont ils fabriquaient de belles étoffes. (1248) Enfin après seize mois de siège, il se rendit maître de Séville, la plus opulente ville des Maures, qui ne retourna plus à leur domination. Sa mort mit fin à ses succès (1252). Si l'apothéose est due à ceux qui ont délivré leur patrie, l'Espagne révère avec autant de raison Ferdinand que la France invoque saint Louis. Il fit de sages lois comme ce roi de France; il établit comme lui de nouvelles juridictions; c'est à lui qu'on attribue le conseil royal de Castille, qui subsista toujours depuis lui.

(1252) Il eut pour ministre un Ximénès, archevêque de Tolède; nom heureux pour l'Espagne, mais qui n'avait rien de commun avec cet autre Ximénès, qui, dans le temps suivant, a été régent de Castille.

La Castille et l'Aragon étaient alors des puissances : mais il ne faut pas croire que leurs souverains fussent absolus; aucun ne l'était en Europe. Les seigneurs, en Espagne plus qu'ailleurs, resserraient l'autorité du roi dans des limites étroites. Les Aragonais se souviennent encore aujourd'hui de la formule de l'inauguration de leurs rois : le grand justicier du royaume prononçait ces paroles au nom des états : *Nos que valemus tanto como vos, y que podemos mas que vos, os hazemos nuestro rey y señor, con tal que guardéis nuestros fueros; si no, no.* « Nous qui sommes autant que vous, et qui pouvons plus que vous, nous vous faisons notre roi, à condition que vous garderez nos lois; si non, non. »

Le grand justicier prétendait que ce n'était pas une vaine cérémonie, et qu'il avait le droit d'accuser le roi devant les états, et de présider au jugement : je ne vois point pourtant d'exemple qu'on ait usé de ce privilège.

La Castille n'avait guère moins de droits, et les

^a La Sierra Morena.

états mettaient des bornes au pouvoir souverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de seigneurs, il était aussi difficile aux rois de dompter leurs sujets que de chasser les Maures.

Alfonse x, surnommé l'Astronome ou le Sage, fils de saint Ferdinand, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le ciel il avait perdu la terre. Cette pensée triviale serait juste si Alfonso avait négligé ses affaires pour l'étude ; mais c'est ce qu'il ne fit jamais. Le même fond d'esprit qui en avait fait un grand philosophe en fit un très bon roi. Plusieurs auteurs l'accusent encore d'athéisme, pour avoir dit « que s'il avait été du conseil de Dieu, il lui aurait donné de bons avis sur le mouvement des astres. » Ces auteurs ne font pas attention que cette plaisanterie de ce sage prince tombait uniquement sur le système de Ptolémée, dont il sentait l'insuffisance et les contrariétés. Il fut le rival des Arabes dans les sciences ; et l'université de Salamanque, établie en cette ville par son père, n'eut aucun personnage qui l'égalât. Ses tables alfonsines font encore aujourd'hui sa gloire, et la honte des princes qui se font un mérite d'être ignorants ; mais aussi il faut avouer qu'elles furent dressées par des Arabes.

Les difficultés dans lesquelles son règne fut embarrassé n'étaient pas, sans doute, un effet des sciences qui rendirent Alfonso illustre, mais une suite des dépenses excessives de son père. Ainsi que saint Louis avait épuisé la France par ses voyages, saint Ferdinand avait ruiné pour un temps la Castille par ses acquisitions mêmes, qui avaient coûté plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de saint Ferdinand, il fallut que son fils résistât à la Navarre et à l'Aragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce roi philosophe, n'empêchèrent pas que les princes de l'empire ne le demandassent pour empereur, et s'il ne le fut pas, si Rodolphe de Habsbourg fut enfin élu à sa place, il ne faut, ce me semble, l'attribuer qu'à la distance qui séparait la Castille de l'Allemagne. Alfonso montra du moins qu'il méritait l'empire par la manière dont il gouverna la Castille. Son recueil de lois, qu'on appelle *las Partidas*, y est encore un des fondements de la jurisprudence : il dit dans ces lois, « que le despote arrache l'arbre, et que le sage monarque l'ébranche. »

(1285) Ce prince vit, dans sa vieillesse, son fils don Sanche III se révolter contre lui ; mais le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte du père. Ce don Sanche était né d'un second mariage, et prétendit, du vivant de son père, se faire déclarer son héritier à l'exclusion des petits-fils du premier lit. Une assemblée de factieux sous le nom d'états, lui

déféra même la couronne. Cet attentat est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent dit, qu'en Europe il n'y avait point de lois, et que presque tout se décidait suivant l'occurrence des temps et le caprice des hommes.

Alfonse-le-Sage fut réduit à la douloureuse nécessité de se liguier avec les mahométans contre un fils et des chrétiens rebelles. Ce n'était pas la première alliance des chrétiens avec les musulmans contre d'autres chrétiens, mais c'était certainement la plus juste.

Le miramolin de Maroc, appelé par le roi Alfonso x, passa la mer : l'Africain et le Castillan se virent à Zara, sur les confins de Grenade. L'histoire doit perpétuer à jamais la conduite et le discours du miramolin ; il céda la place d'honneur au roi de Castille. « Je vous traite ainsi, dit-il, parce que vous êtes malheureux, et je ne m'unis avec vous que pour venger la cause commune de tous les rois et de tous les pères. » Alfonso combattit son fils, et le vainquit (1285) ; ce qui prouve encore combien il était digne de régner : mais il mourut après sa victoire.

Le roi de Maroc fut obligé de passer dans ses états : don Sanche, fils dénaturé d'Alfonse et usurpateur du trône de ses neveux, régna, et même régna heureusement.

La domination portugaise comprenait alors les Algarves, arrachées enfin aux Maures. Ce mot *Algarves* signifie en arabe *pays fertile*. N'oublions pas encore qu'Alfonse-le-Sage avait beaucoup aidé le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me semble, prouve invinciblement qu'Alfonse n'eut jamais à se repentir d'avoir cultivé les sciences, comme le veulent insinuer des historiens qui, pour se donner la réputation équivoque de politiques, affectent de mépriser des arts qu'ils devraient honorer.

Alfonse-le-Philosophe avait oublié si peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le pape Grégoire x le tiers de certaines dîmes du clergé de Léon et de Castille, droit qu'il a transmis à ses successeurs.

Sa maison fut troublée, mais elle s'affermir toujours contre les Maures. (1505) Son petit-fils, Ferdinand iv, leur enleva alors Gibraltar, qui n'était pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui.

On appelle ce Ferdinand iv, Ferdinand-l'ajourné, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jeter du haut d'un rocher deux seigneurs qui, avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant Dieu dans trente jours, et qu'il

¹ Un éditeur des *Œuvres de Voltaire* (Desoer), croyant que cette phrase était incomplète, proposait de mettre : *Alfonse combattit son fils, le vainquit et lui pardonna, ce qui prouve, etc.*

mourut au bout de ce terme. Il serait à souhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins cru tel par ceux qui pensent pouvoir tout faire impunément. Il fut père de ce fameux Pierre-le-Cruel dont nous verrons les excessives sévérités ; prince implacable, et punissant cruellement les hommes, sans qu'il fût ajourné au tribunal de Dieu.

L'Aragon, de son côté, se fortifia, comme nous l'avons vu, et accrut sa puissance par l'acquisition de la Sicile.

Les papes prétendaient pouvoir disposer du royaume d'Aragon pour deux raisons : premièrement, parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'Église romaine ; secondement, parce que Pierre III, surnommé *le Grand*, auquel on reprochait les vèpres siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au massacre, mais pour avoir pris la Sicile, que le pape ne voulait pas lui donner. Son royaume d'Aragon fut donc transféré par sentence du pape à Charles de Valois, petit-fils de saint Louis ; mais la bulle ne put être mise à exécution : la maison d'Aragon demeura florissante ; et bientôt après les papes, qui avaient voulu la perdre, l'enrichirent encore. (1294) Boniface VIII donna la Sardaigne et la Corse au roi d'Aragon, Jacques IV, dit *le Juste*, pour l'ôter aux Génois et aux Pisans qui se disputaient ces îles : nouvelle preuve de l'imbécile grossièreté de ces temps barbares.

Alors la Castille et la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Aragon : les Castellans et les Français étaient alliés de royaume à royaume, de peuple à peuple, et d'homme à homme.

Ce qui se passait alors en France du temps de Philippe-le-Bel, au commencement du quatorzième siècle, doit attirer nos regards.

CHAPITRE LXV

Du roi de France Philippe-le-Bel, et de Boniface VIII

Le temps de Philippe-le-Bel, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers-état aux assemblées de la nation, par l'institution des tribunaux suprêmes nommés parlements ^a, par la première érection d'une nouvelle pairie, faite en faveur du duc de Bretagne, par l'abolition des duels en matière civile, par la loi des apanages restreints aux seuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à présent à deux autres objets, aux querelles de Phi-

lippe-le-Bel avec le pape Boniface VIII, et à l'extinction de l'ordre des templiers.

Nous avons déjà vu que Boniface VIII, de la maison des Cajetans, était un homme semblable à Grégoire VII, plus savant encore que lui dans le droit canon, non moins ardent à soumettre les puissances à l'Église, et toutes les Églises au saint siège. Les factions *gibeline* et *guelfe* divisaient plus que jamais l'Italie. Les gibelins étaient originairement les partisans des empereurs ; et l'empire alors n'étant qu'un vain nom, les gibelins se servaient toujours de ce nom pour se fortifier et pour s'agrandir. Boniface fut long-temps *gibelin* quand il fut particulier, et on peut bien juger qu'il fut *guelfe* quand il devint pape. On rapporte qu'un premier jour de carême, donnant les cendres à un archevêque de Gênes, il les lui jeta au nez, en lui disant : *Souviens-toi que tu es gibelin*. La maison des Colonne, premiers barons romains, qui possédait des villes au milieu du patrimoine de Saint-Pierre, était de la faction *gibeline*. Leur intérêt contre les papes était le même que celui des seigneurs allemands contre l'empereur, et des Français contre le roi de France : le pouvoir des seigneurs de fiefs s'opposait partout au pouvoir souverain.

Les autres barons voisins de Rome avaient le même esprit ; ils s'unissaient avec les rois de Sicile, et avec les gibelins des villes d'Italie : il ne faut pas s'étonner si le pape les persécuta et en fut persécuté ; presque tous ces seigneurs avaient à la fois des diplômes de *vicaires du saint siège*, et de *vicaires de l'empire* ; source nécessaire de guerres civiles, que le respect de la religion ne put jamais tarir, et que les hauteurs de Boniface VIII ne firent qu'accroître.

Ces violences n'ont pu finir que par les violences encore plus grandes d'Alexandre VI, environ deux siècles après. Le pontificat, du temps de Boniface VIII, n'était plus maître de tout le pays qu'avait possédé Innocent III, de la mer Adriatique au port d'Ostie : il en prétendait le domaine suprême ; il possédait quelques villes en propre ; c'était une puissance des plus médiocres. Le grand revenu des papes consistait dans ce que l'Église universelle leur fournissait, dans les décimes qu'ils recueillaient souvent du clergé, dans les dispenses, dans les taxes.

Une telle situation devait porter Boniface à ménager une puissance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, et fortifier contre lui les gibelins. Aussi dans le commencement même de ses démêlés avec le roi de France, il fit venir en Italie Charles de Valois, frère de Philippe, qui arriva avec quelque gendarmerie : il lui fit épouser la petite-fille de Baudouin, second empereur de

^a Voyez les chapitres concernant les états généraux et les tribunaux de parlement (chap. LXXVI, LXXXIII, LXXXV).

Constantinople dépossédé, et nomma solennellement Valois empereur d'Orient; de sorte qu'en deux années il donna l'empire d'Orient, celui d'Occident, et la France; car nous avons déjà remarqué que ce pape, réconcilié avec Albert d'Autriche, lui fit un don de la France (1505). Il n'y eut de ces présents que celui de l'empire d'Allemagne qui fut reçu, parce qu'Albert le possédait en effet.

Le pape, avant sa réconciliation avec l'empereur, avait donné à Charles de Valois un autre titre, celui de *vicair de l'empire* en Italie, et principalement en Toscane. Il pensait, puisqu'il nommait les maîtres, devoir, à plus forte raison, nommer les vicaires: aussi Charles de Valois, pour lui plaire, persécuta violemment le parti gibelin à Florence. C'est pourtant précisément dans le temps que Valois lui rend ce service qu'il outrage et qu'il pousse à bout le roi de France son frère. Rien ne prouve mieux que la passion et l'animosité l'emportent souvent sur l'intérêt même.

Philippe-le-Bel, qui voulait dépenser beaucoup d'argent, et qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l'ordre le plus riche de l'état, devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée sous le prétexte d'un secours pour la Terre-Sainte, qui n'était plus secourable, et qui était sous le pouvoir d'un descendant de Gengis. (1501 et 1502) Le roi prenait cet argent pour faire, en Guienne, la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre Édouard. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un évêque de la ville de Pamiers aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays, qui ressortissait alors de la couronne, et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de Philippe. Ce sujet, revêtu d'une dignité qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver son souverain, et le menacer de mettre son royaume en interdit: un séculier qui se fût conduit ainsi aurait été puni de mort; il fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'évêque, encore fallut-il le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne.

Vous avez déjà observé que depuis la mort de Charlemagne on ne vit aucun pontife de Rome qui n'eût des disputes ou épineuses ou violentes avec les empereurs et les rois; vous verrez durer jusqu'au siècle de Louis XIV ces querelles, qui sont la suite nécessaire de la forme de gouvernement la plus absurde à laquelle les hommes se soient jamais soumis. Cette absurdité consistait à dépendre chez soi d'un étranger: en effet souffrir qu'un étranger donne chez vous des fiefs; ne

pouvoir recevoir de subsides des possesseurs de ces fiefs qu'avec la permission de cet étranger, et sans partager avec lui; être continuellement exposé à voir fermer par son ordre les temples que vous avez construits et dotés; convenir qu'une partie de vos sujets doit aller plaider à trois cents lieues de vos états: c'est là une petite partie des chaînes que les souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, et sans presque le savoir. Il est clair que si aujourd'hui on venait pour la première fois proposer au conseil d'un souverain de se soumettre à de pareils usages, celui qui oserait en faire la proposition serait regardé comme le plus insensé des hommes. Le fardeau, d'abord léger, s'était appesanti par degrés: on sentait bien qu'il fallait le diminuer; mais on n'était ni assez sage, ni assez instruit, ni assez ferme, pour s'en défaire entièrement.

(1502 et suiv.) Déjà, dans une bulle long-temps fameuse, l'évêque de Rome, Boniface VIII, avait décidé « qu'aucun clerc ne doit rien payer au roi « son maître sans permission expresse du souverain pontife. » Philippe, roi de France, n'osa pas d'abord faire brûler cette bulle; il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du royaume, sans nommer Rome. On négocia; le pape, pour gagner du temps, canonisa saint Louis, et les moines concluaient que si un homme disposait du ciel, il pouvait disposer de l'argent de la terre.

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne, contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier Pierre Flotte, à Senlis; et ce chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au pape du procès. Les rois de Cappadoce et de Bithynie en usaient à peu près de même avec la république romaine; mais, ce qu'ils n'eussent pas fait, Pierre Flotte parla au pontife de Rome comme le ministre d'un souverain réel à un souverain imaginaire; il lui dit très expressément « que le royaume de France était de ce monde, et que celui du pape « n'en était pas. »

Le pape fut assez hardi pour s'en offenser: il écrit au roi un bref dans lequel on trouve ces paroles: « Sachez que vous nous êtes soumis dans « le temporel comme dans le spirituel. » Un historien judicieux et instruit remarque très à propos que ce bref était conservé à Paris dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on a déchiré le feuillet, en laissant subsister un sommaire qui l'indique et un extrait qui le rappelle.

Philippe répondit: « A Boniface, prétendu « pape, peu ou point de salut; que votre très « grande fatuité sache que nous ne sommes soumis « à personne pour le temporel. » Le même historien observe que cette même réponse du roi est

conservée au Vatican : ainsi les Romains modernes ont eu plus de soin de conserver les choses curieuses que les bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement contestée ; je ne crois pas qu'elles aient jamais été revêtues des formes ordinaires, et présentées en cérémonie ; mais elles furent certainement écrites.

Le pontife lança bulles sur bulles, qui toutes déclarent que le pape est le maître des royaumes ; que si le roi de France ne lui obéit pas, il sera excommunié, et son royaume en interdit, c'est-à-dire qu'il ne sera plus permis de faire les exercices du christianisme, ni de baptiser les enfants, ni d'enterrer les morts. Il semble que ce soit le comble des contradictions de l'esprit humain, qu'un évêque chrétien, qui prétend que tous les chrétiens sont ses sujets, veuille empêcher ces prétendus sujets d'être chrétiens, et qu'il se prive ainsi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit son propre bien. Mais vous sentez assez que le pape comptait sur l'imbécillité des hommes ; il espérait que les Français seraient assez lâches pour sacrifier leur roi à la crainte d'être privés des sacrements. Il se trompa : (1505) on brûla sa bulle ; la France s'éleva contre le pape, sans rompre avec la papauté. Le roi convoqua les états. Était-il donc nécessaire de les assembler pour décider que Boniface VIII n'était pas roi de France ?

Le cardinal Le Moine, Français de naissance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier ; et, s'il ne pouvait réussir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confesseur du roi, qui était dominicain, afin qu'il y rendit compte de sa conduite et de celle de Philippe. Tout ce que l'esprit humain peut inventer pour élever la puissance du pape était épuisé ; les évêques soumis à lui ; de nouveaux ordres de religieux relevant immédiatement du saint siège, portant partout son étendard ; un roi qui confesse ses plus secrètes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ses moines ; et enfin ce confesseur sommé par le pape, son maître, d'aller rendre compte à Rome de la conscience du roi son pénitent. Cependant Philippe ne plia point ; il fait saisir le temporel de tous les prélats absents : les états généraux appellent au futur concile et au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faiblesse ; car appeler au pape, c'est reconnaître son autorité : et quel besoin les hommes ont-ils d'un concile et d'un pape pour savoir que chaque gouvernement est indépendant, et qu'on ne doit obéir qu'aux lois de sa patrie ?

Alors le pape ôte à tous les corps ecclésiastiques de France le droit des élections, aux universités les grades, le droit d'enseigner, comme s'il révo-

quait une grâce qu'il eût donnée : ces armes étaient faibles, il voulut y joindre celles de l'empire l'Allemagne.

Vous avez vu les papes donner l'empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemarck, l'Angleterre, l'Aragon, la Sicile, presque tous les royaumes ; celui de France n'avait pas encore été transféré par une bulle. Boniface enfin le mit dans le rang des autres états, et en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, ci-devant excommunié par lui, et maintenant son cher fils et le soutien de l'Église. Remarquez les mots de sa bulle (1505) : « Nous « vous donnons par la plénitude de notre puis-
« sance... le royaume de France, qui appartient
« de droit aux empereurs d'Occident. » Boniface et son dataire ne songeaient pas que, si la France appartenait de droit aux empereurs, la plénitude de la puissance papale était fort inutile. Il y avait pourtant un reste de raison dans cette démence ; on flattait la prétention de l'empire sur tous les états occidentaux ; car vous verrez toujours que les juristes allemands croyaient ou feignaient de croire que le peuple de Rome s'étant donné avec son évêque à Charlemagne, tout l'Occident devait appartenir à ses successeurs, et que tous les autres états n'étaient qu'un démembrement de l'empire.

Si Albert d'Autriche avait eu deux cent mille hommes et deux cents millions, il est clair qu'il eût profité des bontés de Boniface ; mais étant pauvre, et à peine affermi, il abandonna le pape au ridicule de sa donation.

Le roi de France eut toute la liberté de traiter le pape en prince ennemi : il se joignit à la maison des Colonne, qui ne faisait pas plus de cas que lui des excommunications, et qui quelquefois réprimait dans Rome même cette autorité souvent redoutable ailleurs. Guillaume de Nogaret passe en Italie sous des prétextes plausibles, lève secrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à Sciarra Colonna. On surprend le pape dans Anagni, ville de son domaine, où il était né ; on crie : « Meure le pape, et vivent les Français ! » Le pontife ne perdit point courage : il revêtit la chape, mit sa tiare en tête ; et, portant les clefs dans une main et la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant Colonna et Nogaret. Il est fort douteux que Colonna ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains disent qu'il lui criait : « Tyran, renonce à la papauté que tu déshonores, « comme tu y as fait renoncer Célestin ! » Boniface répondit fièrement : « Je suis pape et je mourrai pape. » Les Français pillèrent sa maison et ses trésors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la justice d'un grand roi, les habitants d'Anagni, ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laissé

leur compatriote et leur pontife dans les mains des étrangers : ils les chassèrent (1505). Boniface alla à Rome, méditant sa vengeance ; mais il mourut en arrivant. C'est ainsi qu'ont été traités en Italie presque tous les papes qui voulurent être trop puissants : vous les voyez toujours donnant des royaumes, et persécutés chez eux.

Philippe-le-Bel poursuivit son ennemi jusque dans le tombeau : il voulut faire condamner sa mémoire dans un concile ; il exigea de Clément v, né son sujet, et qui siégeait dans Avignon, que le procès contre le pape son prédécesseur fût commencé dans les formes. On l'accusait d'avoir engagé le pape Célestin v, son prédécesseur, à renoncer à la chaire pontificale ; d'avoir obtenu sa place par des voies illégitimes, et enfin d'avoir fait mourir Célestin en prison. Ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ses domestiques, nommé Maffredo, et treize autres témoins, déposaient qu'il avait insulté plus d'une fois à la religion qui le rendait si puissant, en disant : « Ah ! que de biens nous a faits cette fable du Christ ! » qu'il niait en conséquence les mystères de la Trinité, de l'incarnation, de la transsubstantiation : ces dépositions se trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit : il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. Le roi voulait qu'on exhumât le pape, et qu'on fit brûler ses os par le bourreau : il osait flétrir ainsi la chaire pontificale, et ne sut pas se soustraire à son obéissance. Clément v fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'Église.

La conclusion de toute cette affaire fut que, loin de faire le procès à la mémoire de Boniface VIII, le roi consentit à recevoir seulement la main-levée de l'excommunication portée par ce Boniface contre lui et son royaume. Il souffrit même que Nogaret, qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom, qui l'avait vengé de Boniface, fût condamné par le successeur de ce pape à passer sa vie en Palestine. Tout le grand éclat de Philippe-le-Bel ne se termina qu'à sa honte. Jamais vous ne verrez, dans ce grand tableau du monde, un roi de France l'emporter à la longue sur un pape. Ils feront ensemble des marchés ; mais Rome y gagnera toujours quelque chose ; il en coûtera toujours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les parlements du royaume combattre avec inflexibilité les souplesses de la cour de Rome ; et très souvent la politique ou la faiblesse du cabinet, la nécessité des conjonctures, les intrigues des moines, rendront la fermeté des parlements inutile ; et

cette faiblesse durera jusqu'à ce qu'un roi daigne dire résolument : Je veux briser mes fers et ceux de ma nation.

(1506) Philippe-le-Bel, pour se dépiquer, chassa tous les Juifs du royaume, s'empara de leur argent, et leur défendit d'y revenir, sous peine de la vie. Ce ne fut point le parlement qui rendit cet arrêt ; ce fut par un ordre secret, donné dans son conseil privé, que Philippe punit l'usure juive par une injustice. Les peuples se crurent vengés, et le roi fut riche.

Quelque temps après, un événement, qui eut encore sa source dans cet esprit vindicatif de Philippe-le-Bel, étonna l'Europe et l'Asie.

CHAPITRE LXVI.

Du supplice des templiers, et de l'extinction de cet ordre.

Parmi les contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce monde, ce n'en est pas une petite que cette institution de moines armés qui font vœu de vivre à la fois en anachorètes et en soldats.

On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux professions, les débauches et la cruauté du guerrier, et l'insatiable passion d'acquérir, qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux, ainsi que les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean, l'ordre teutonique, formé comme eux dans la Palestine, s'emparait au treizième siècle de la Prusse, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces chevaliers teutons étaient accusés de réduire les ecclésiastiques comme les païens à l'esclavage, de piller leurs biens, d'usurper les droits des évêques, d'exercer un brigandage horrible ; mais on ne fait point le procès à des conquérants. Les templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, et dans les plaisirs effrénés que prennent des gens de guerre qui ne sont point retenus par le frein du mariage.

(1506) La rigueur des impôts, et la malversation du conseil du roi Philippe-le-Bel dans les monnaies, excita une sédition dans Paris. Les templiers, qui avaient en garde le trésor du roi, furent accusés d'avoir eu part à la mutinerie ; et on a vu déjà que Philippe-le-Bel était implacable dans ses vengeances.

Les premiers accusateurs de cet ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé Squin de Florian, et Noffodei, Florentin, templier apostat, détenus tous deux en prison pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le roi, à qui seul ils

voulaient révéler des choses importantes. S'ils n'avaient pas su quelle était l'indignation du roi contre les templiers, auraient-ils espéré leur grâce en les accusant ? Ils furent écoutés. Le roi, sur leur déposition, ordonne à tous les baillis du royaume, à tous les officiers, de prendre main-forte (1509) ; leur envoie un ordre cacheté, avec défense, sous peine de la vie, de l'ouvrir avant le 15 octobre. Ce jour venu, chacun ouvre son ordre : il portait de mettre en prison tous les templiers. Tous sont arrêtés. Le roi aussitôt fait saisir en son nom les biens des chevaliers jusqu'à ce qu'on en dispose.

Il paraît évident que leur perte était résolue très long-temps avant cet éclat. L'accusation et l'emprisonnement sont de 1509 ; mais on a retrouvé des lettres de Philippe-le-Bel au comte de Flandre, datées de Melun, 1506, par lesquelles il le pria de se joindre à lui pour extirper les templiers.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accusés. Le pape Clément v, créature de Philippe, et qui demeurait alors à Poitiers, se joint à lui après quelques disputes sur le droit que l'Église avait d'exterminer ces religieux, et le droit du roi de punir des sujets. Le pape interrogea lui-même soixante et douze chevaliers. Des inquisiteurs, des commissaires délégués, procèdent partout contre les autres. Les bulles sont envoyées chez tous les potentats de l'Europe pour les exciter à imiter la France. On s'y conforme en Castille, en Aragon, en Sicile, en Angleterre ; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux. Deux cent et un témoins les accusèrent de renier Jésus-Christ en entrant dans l'ordre, de cracher sur la croix, d'adorer une tête dorée montée sur quatre pieds. Le novice baisait le profès qui le recevait, à la bouche, au nombril, et à des parties qui paraissaient peu destinées à cet usage. Il jurait de s'abandonner à ses confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu'à nos jours, ce qu'avouèrent soixante et douze templiers au pape même, et cent quarante-un de ces accusés à frère Guillaume, cordelier, inquisiteur dans Paris, en présence de témoins. On ajoute que le grand-maître de l'ordre même, et le grand-maître de Chypre, les maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveux à trois cardinaux délégués par le pape.

(1512) Ce qui est indubitable, c'est qu'on fit subir les tortures les plus cruelles à plus de cent chevaliers, qu'on en brûla vifs cinquante-neuf en un jour, près de l'abbaye Saint-Antoine de Paris ; que le grand-maître Jacques de Molai, et Gui, frère du dauphin d'Auvergne, deux des principaux seigneurs de l'Europe, l'un par sa dignité, l'autre

par sa naissance, furent aussi jetés vifs dans les flammes, non loin de l'endroit où est à présent la statue équestre de Henri iv.

Ces supplices, dans lesquels on fait mourir tant de citoyens d'ailleurs respectables, cette foule de témoins contre eux, ces aveux de plusieurs accusés mêmes, semblent des preuves de leur crime et de la justice de leur perte.

Mais aussi que de raisons en leur faveur ! Premièrement, de tous ces témoins qui déposent contre les templiers, la plupart n'articulent que de vagues accusations. Secondement, très peu disent que les templiers reniaient Jésus-Christ. Qu'auraient-ils en effet gagné en maudissant une religion qui les nourrissait, et pour laquelle ils combattaient ? Troisièmement, que plusieurs d'entre eux, témoins et complices des débauches des princes et des ecclésiastiques de ce temps-là, eussent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une religion tant déshonorée en Asie et en Europe ; qu'ils en eussent parlé dans des moments de liberté, comme on disait que Boniface viii en parlait ; c'est un emportement de jeunes gens dont certainement l'ordre n'est point comptable. Quatrièmement, cette tête dorée qu'on prétendait qu'ils adoraient, et qu'on gardait à Marseille, devait leur être représentée : on ne se mit seulement pas en peine de la chercher ; et il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même. Cinquièmement, la manière infame dont on leur reprochait d'être reçus dans l'ordre ne peut avoir passé en loi parmi eux. C'est mal connaître les hommes de croire qu'il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs, et qui fassent une loi de l'impudicité : on veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes templiers ne s'abandonnassent à des excès qui de tout temps ont été le partage de la jeunesse ; et ce sont de ces vices passagers qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixièmement, si tant de témoins ont déposé contre les templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'ordre. Septièmement, si les accusés, vaincus par les tourments, qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être ces aveux sont-ils autant à la honte des juges qu'à celle des chevaliers ; on leur promettait leur grâce pour extorquer leur confession. Huitièmement, les cinquante-neuf qu'on brûla vifs prirent Dieu à témoin de leur innocence, et ne voulurent point la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables. Quelle plus grande preuve non seulement d'innocence, mais d'honneur ! Neuvièmement, soixante et quatorze templiers non accusés entreprirent de

défendre l'ordre, et ne furent point écoutés. Dixièmement, lorsqu'on lut au grand-maitre sa confession rédigée devant les trois cardinaux, ce vieux guerrier, qui ne savait ni lire ni écrire, s'écria qu'on l'avait trompé; que l'on avait écrit une autre déposition que la sienne; que les cardinaux ministres de cette perfidie méritaient qu'on les punit comme les Turcs punissent les faussaires, en leur fendant le corps et la tête en deux. Onzièmement, on eût accordé la vie à ce grand-maitre, et à Gui, frère du dauphin d'Auvergne, s'ils avaient voulu se reconnaître coupables publiquement; et on ne les brûla que parce qu'appelés en présence du peuple sur un échafaud pour avouer les crimes de l'ordre, ils jurèrent que l'ordre était innocent. Cette déclaration, qui indigna le roi, leur attira leur supplice, et ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleste contre leurs persécuteurs.

Cependant, en conséquence de la bulle du pape et de leurs grands biens, on poursuivit les templiers dans toute l'Europe; mais en Allemagne ils surent empêcher qu'on ne saisis leurs personnes. Ils soutinrent en Aragon des sièges dans leurs châteaux. Enfin le pape abolit l'ordre de sa seule autorité dans un consistoire secret, pendant le concile de Vienne: partagea qui put leurs dépouilles. Les rois de Castille et d'Aragon s'emparèrent d'une partie de leurs biens, et en firent part aux chevaliers de Calatrava; on donna les terres de l'ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux hospitaliers, nommés alors chevaliers de Rhodes, parce qu'ils venaient de prendre cette île sur les Turcs, et l'avaient su garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des chevaliers du Temple pour leur récompense.

Denis, roi de Portugal, institua en leur place l'ordre des chevaliers du Christ, ordre qui devait combattre les Maures, mais qui, étant devenu depuis un vain honneur, a cessé même d'être honneur à force d'être prodigué.

Philippe-le-Bel se fit donner deux cent mille livres, et Louis Hutin son fils prit encore soixante mille livres sur les biens des templiers. J'ignore ce qui revint au pape; mais je vois évidemment que les frais des cardinaux, des inquisiteurs délégués pour faire ce procès épouvantable, montèrent à des sommes immenses. Je m'étais peut-être trompé, quand je lus avec vous la lettre circulaire de Philippe-le-Bel, par laquelle il ordonne à ses sujets de restituer les meubles et immeubles des templiers aux commissaires du pape. Cette ordonnance de Philippe est rapportée par Pierre Du Pui. Nous crûmes que le pape avait profité de cette prétendue restitution; car à qui restituait-on, sinon à ceux qu'on regarde comme pro-

priétaires? Or, dans ce temps, on pensait que les papes étaient les maîtres des biens de l'Église: cependant je n'ai jamais pu découvrir ce que le pape recueillit de cette dépouille. Il est avéré qu'en Provence le pape partagea les biens meubles des templiers avec le souverain. On joignait à la bassesse de s'emparer du bien des proscrits la honte de se déshonorer pour peu de chose: mais y avait-il alors de l'honneur?

Il faut considérer un événement qui se passait dans le même temps, qui fait plus d'honneur à la nature humaine, et qui a fondé une république invincible.

CHAPITRE LXVII.

De la Suisse, et de sa révolution au commencement du quatorzième siècle.

De tous les pays de l'Europe, celui qui avait le plus conservé la simplicité et la pauvreté des premiers âges était la Suisse. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'histoire du monde; elle serait confondue avec tant de provinces plus fertiles et plus opulentes qui suivent le sort des royaumes où elles sont enclavées: on ne s'attire l'attention que quand on est quelque chose par soi-même. Un ciel triste, un terrain pierreux et ingrat, des montagnes, des précipices, c'est là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on se disputait la souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le royaume de Naples, ou l'Asie Mineure.

Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut sans empereur, des seigneurs de châteaux et des prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suisse. Leurs petites villes voulaient être libres comme les villes d'Italie, sous la protection de l'empire.

Quand Rodolphe fut empereur, quelques seigneurs de châteaux accusèrent juridiquement les cantons de Schwitz, d'Uri, et d'Underwald, de s'être soustraits à leur domination féodale. Rodolphe, qui avait autrefois combattu ces petits tyrans, jugea en faveur des citoyens.

Albert d'Autriche, son fils, étant parvenu à l'empire, voulut faire de la Suisse une principauté pour un de ses enfants. Une partie des terres du pays était de son domaine, comme Lucerne, Zurich, et Glaris. Des gouverneurs sévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir.

Les fondateurs de la liberté helvétique se nommaient Melchtal, Stauffacher, et Walther Furst. La difficulté de prononcer des noms si respectables

nuît à leur célébrité. Ces trois paysans furent les premiers conjurés ; chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les trois cantons de Schwitz, d'Uri, et d'Underwald.

Tous les historiens prétendent que, tandis que cette conspiration se tramait, un gouverneur d'Uri, nommé Gessler, s'avisait d'un genre de tyrannie ridicule et horrible (1307). Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place, et ordonna qu'on saluât le bonnet sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne salua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, et ne lui donna sa grâce qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer très adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils^a. Le père tremblant tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. Gessler, apercevant une seconde flèche sous l'habit de Tell, demanda ce qu'il en prétendait faire. « Elle t'était destinée, dit le Suisse, si j'avais blessé mon fils. » Il faut convenir que l'histoire de la pomme est bien suspecte. Il semble qu'on ait cru devoir orner d'une fable le berceau de la liberté helvétique ; mais on tient pour constant que Tell, ayant été mis au fers, tua ensuite le gouverneur d'un coup de flèche ; que ce fut le signal des conjurés, que les peuples démolièrent les forteresses.

L'empereur Albert d'Autriche, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche, Léopold, assembla contre eux vingt mille hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles (480). Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée autrichienne au pas¹ de Morgarten. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses.

Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle devenant plus générale, fait encore souvenir, par ce seul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu'en 1352 ; et ce ne fut qu'en 1315 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize.

Jamais peuple n'a plus long-temps ni mieux combattu pour sa liberté que les Suisses ; ils l'ont

^a On prétend que ce conte est tiré d'une ancienne légende danoise.

¹ Quelques éditions portent *bas*.

gagnée par plus de soixante combats contre les Autrichiens ; et il est à croire qu'ils la conserveront long-temps. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richesses, et où les lois sont douces, doit être libre. Le nouveau gouvernement en Suisse a fait changer de face à la nature ; un terrain aride, négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé ; la vigne a été plantée sur des rochers ; des bruyères défrichées et labourées par des mains libres sont devenues fertiles.

L'égalité, partage naturel des hommes, subsiste encore en Suisse autant qu'il est possible. Vous n'entendez pas par ce mot cette égalité absurde et impossible par laquelle le serviteur et le maître, le manœuvre et le magistrat, le plaideur et le juge, seraient confondus ensemble ; mais cette égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des lois, et qui maintient la liberté des faibles contre l'ambition du plus fort. Ce pays enfin aurait mérité d'être appelé heureux, si la religion n'avait dans la suite divisé ses citoyens que l'amour du bien public réunissait, et si, en vendant leur courage à des princes plus riches qu'eux, ils eussent toujours conservé l'incorruptibilité qui les distingue.

Chaque nation a eu des temps où les esprits s'emportent au-delà de leur caractère naturel ; ces temps ont été moins fréquents chez les Suisses qu'ailleurs : la simplicité, la frugalité, la modestie, conservatrices de la liberté, ont toujours été leur partage ; jamais ils n'ont entretenu d'armée pour défendre leurs frontières ou pour entrer chez leurs voisins ; point de citadelles qui servent contre les ennemis ou contre les citoyens ; point d'impôt sur les peuples : ils n'ont à payer ni le luxe ni les armées d'un maître ; leurs montagnes font leurs remparts, et tout citoyen y est soldat pour défendre la patrie. Il y a bien peu de républiques dans le monde ; et encore doivent-elles leur liberté à leurs rochers ou à la mer qui les défend. Les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes

CHAPITRE LXVIII.

Suite de l'état où étaient l'empire, l'Italie, et la papauté, au quatorzième siècle

Nous avons entamé le quatorzième siècle. Nous pouvons remarquer que depuis six cents ans Rome faible et malheureuse est toujours le principal objet de l'Europe ; elle domine par la religion, tandis qu'elle est dans l'avisement et dans l'anarchie : et malgré tant d'abaissement et tant de désordres, ni les empereurs ne peuvent y établir le trône des césars, ni les pontifes s'y rendre ab-

solus. Voilà depuis Frédéric II quatre empereurs de suite qui oublient entièrement l'Italie : Conrad IV, Rodolphe I^{er}, Adolphe de Nassau, Albert d'Autriche. Aussi c'est alors que toutes les villes d'Italie rentrent dans leurs droits naturels, et lèvent l'étendard de la liberté : Gênes et Pise sont les émules de Venise ; Florence devient une république illustre ; Bologne ne reconnaît alors ni empereurs ni papes : le gouvernement municipal prévaut partout, et surtout dans Rome. (1512) Clément V, qu'on appela le *pape gascon*, aime mieux transférer le saint siège hors d'Italie, et jouir en France des contributions payées alors par tous les fidèles, que disputer inutilement des châteaux et des villes auprès de Rome. La cour de Rome fut établie sur les frontières de France par ce pape ; et c'est ce que les Romains appellent encore aujourd'hui le temps de la captivité de Babylone. Clément allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la comtesse de Périgord, et tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidèles : c'est celui que vous avez vu détruire le corps redoutable des templiers.

Comment les Italiens, dans ces conjonctures, ne firent-ils pas, loin des empereurs et des papes, ce qu'ont fait les Allemands, qui sous les yeux même des empereurs ont établi, de siècle en siècle, leur association au pouvoir suprême, et leur indépendance ? Il n'y avait plus en Italie ni empereurs ni papes : qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays ? la division. Les factions *guelfe* et *gibeline*, nées des querelles du sacerdoce et de l'empire, subsistaient toujours comme un feu qui se nourrissait par de nouveaux embrasements ; la discorde était partout. L'Italie ne faisait point un corps, l'Allemagne en faisait toujours un. Enfin le premier empereur entreprenant qui aurait voulu repasser les monts pouvait renouveler les droits et les prétentions des Charlemagne et des Othon. C'est ce qui arriva enfin à Henri VII, de la maison de Luxembourg : il descend en Italie avec une armée d'Allemands ; il vient se faire reconnaître (1511). Le parti guelfe regarde son voyage comme une nouvelle irruption de barbares ; mais le parti gibelin le favorise : il soumet les villes de Lombardie ; c'est une nouvelle conquête : il marche à Rome pour y recevoir la couronne impériale.

Rome, qui ne voulait, ni d'empereur ni de pape, et qui ne put secouer tout-à-fait le joug de l'un et de l'autre, ferma ses portes en vain (1515). Les Ursins et le frère de Robert, roi de Naples, ne purent empêcher que l'empereur n'entrât l'épée à la main, secondé du parti des Colonne : on se battit long-temps dans les rues, et un évêque de Liège fut tué à côté de l'empereur. Il y eut beaucoup de sang répandu pour cette cérémonie du couronne-

ment, que trois cardinaux firent enfin au lieu du pape. Il ne faut pas oublier que Henri VII protesta par-devant notaire que le serment par lui prêté à son sacre n'était point un serment de fidélité. Les papes osaient donc prétendre que l'empereur était leur vassal.

Maître de Rome, il y établit un gouverneur : il ordonna que toutes les villes, que tous les princes d'Italie lui payassent un tribut annuel ; il comprit même dans cet ordre le royaume de Naples, séparé alors de celui de Sicile, et cita le roi de Naples à comparaître. Ainsi l'empereur réclame son droit sur Naples : le pape en était suzerain ; l'empereur se disait suzerain du pape, et le pape se croyait suzerain de l'empereur.

(1515) Henri VII allait soutenir sa prétention sur Naples par les armes, quand il mourut empoisonné, à ce qu'on prétend : un dominicain mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré.

Les empereurs communiaient alors sous les deux espèces, en qualité de chanoines de Saint-Jean-de-Latran. Ils pouvaient faire l'office de diaques à la messe du pape, et les rois de France y auraient été sous-diaques.

On n'a point de preuves juridiques que Henri VII ait péri par cet empoisonnement sacrilège : frère Bernard Politien de Montepulciano en fut accusé ; et les dominicains obtinrent, trente ans après, du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocents. Il est triste d'avoir eu besoin de ces lettres.

De même qu'alors peu d'ordre régnait dans les élections des papes, celles des empereurs étaient très mal ordonnées. Les hommes n'avaient point encore su prévenir les schismes par de sages lois.

Louis de Bavière et Frédéric-le-Beau, duc d'Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funestes troubles. Il n'y avait que la guerre qui pût décider ce qu'une diète réglée d'électeurs aurait dû juger : un combat, dans lequel l'Autrichien fut vaincu et pris (1522), donna la couronne au Bavaurois.

On avait alors pour pape Jean XXII, élu à Lyon en 1515. Lyon se regardait encore comme une ville libre ; mais l'évêque en voulait toujours être le maître, et les rois de France n'avaient encore pu soumettre l'évêque. Philippe-le-Long, à peine roi de France, avait assemblé les cardinaux dans cette ville libre ; et, après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean XXII.

Ce pape est encore un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Église ; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la pro-

fession de savetier au rang dans lequel on se fait baiser les pieds.

Il est au nombre de ces pontifes qui eurent d'autant plus de hauteur dans l'esprit, que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déjà remarqué que la cour pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les chrétiens : ce fonds était plus considérable que les terres de la comtesse Mathilde. Quand je parle du mérite de Jean XXII, ce n'est pas de celui du désintéressement : ce pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ses prédécesseurs, non seulement le denier de saint Pierre, que l'Angleterre payait très irrégulièrement, mais les tributs de Suède, de Danemarck, de Norvège, et de Pologne ; il demandait si souvent et si violemment, qu'il obtenait toujours quelque argent : ce qui lui en valut davantage, ce fut la taxe apostolique des péchés ; il évalua le meurtre, la sodomie, la bestialité ; et les hommes assez méchants pour commettre ces péchés furent assez sots pour les payer. Mais être à Lyon, et n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être pape.

Pendant qu'il siégeait à Lyon, et que Louis de Bavière s'établissait en Allemagne, l'Italie se perdait et pour l'empereur et pour lui. Les Visconti commençaient à s'établir à Milan ; l'empereur Louis, ne pouvant les abaisser, feignait de les protéger, et leur laissait le titre de ses lieutenants ; ils étaient gibelins ; comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la comtesse Mathilde, éternel sujet de discorde. Jean les fit déclarer hérétiques par l'inquisition : il était en France, il pouvait sans rien risquer donner une de ces bulles qui ôtent et qui donnent les empires. Il déposa Louis de Bavière en idée par une de ces bulles, *le privant, dit-il, de tous ses biens meubles et immeubles.*

(1527) L'empereur ainsi déposé se hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le déposait n'osait paraître : il vint à Rome, séjour toujours passager des empereurs, accompagné de Castracani, tyran de Lucques, ce héros de Machiavel.

Ludovico Monaldeseo, natif d'Orviette, qui, à l'âge de cent quinze ans, écrivit des mémoires de son temps, dit qu'il se ressouvient très bien de cette entrée de l'empereur Louis de Bavière (1528). « Le peuple chantait, dit-il, Vive Dieu et l'empereur ! nous sommes délivrés de la guerre, de la famine, et du pape. » Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il est d'un homme qui écrivait à l'âge de cent quinze années.

Louis de Bavière convoqua dans Rome une assemblée générale semblable à ces anciens parlements de Charlemagne et de ses enfants : ce parlement se tint dans la place de Saint-Pierre ; des

princes d'Allemagne et d'Italie, des députés des villes, des évêques, des abbés, des religieux y assistèrent en foule. L'empereur, assis sur un trône au haut des degrés de l'église, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un moine augustin : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille défendre la cause du prêtre de Cahors qui se nomme le pape Jean ? » (1528) Personne n'ayant comparu, Louis prononça la sentence, par laquelle il privait le pape de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique. Condamner ainsi à la mort un souverain pontife était le dernier excès où pût monter la querelle du sacerdoce et de l'empire.

Quelques jours après, l'empereur, avec le même appareil, créa pape un cordelier napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, et le fit asseoir sous le dais à ses côtés ; mais il se garda bien de déferer à l'usage de baiser les pieds du pontife.

Parmi tous les moines, dont je parlerai à part, les franciscains faisaient alors le plus de bruit. Quelques uns d'eux avaient prétendu que la perfection consistait à porter un capuchon plus pointu et un habit plus serré ; ils ajoutaient à cette réforme l'opinion que leur boire et leur manger ne leur appartenaient pas en propre. Le pape avait condamné ces propositions ; la condamnation avait révolté les réformateurs : enfin, la querelle s'étant échauffée, les inquisiteurs de Marseille avaient fait brûler quatre de ces malheureux moines (1518).

Le cordelier fait pape par l'empereur était de leur parti ; voilà pourquoi Jean XXII était hérétique. Ce pape était destiné à être accusé d'hérésie ; car quelque temps après, ayant prêché que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier, et qu'en attendant ils avaient une vision imparfaite, ces deux visions partagèrent l'Église, et enfin Jean se rétracta.

Cependant ce grand appareil de Louis de Bavière à Rome n'eut pas plus de suite que les efforts des autres césars allemands : les troubles d'Allemagne les rappelaient toujours, et l'Italie leur échappait.

Louis de Bavière, au fond peu puissant, ne put empêcher à son retour que son pontife ne fût pris par le parti de Jean XXII, et ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d'un empereur et d'un pape, que Louis de Bavière, tout sage qu'il était, mourut pauvre dans son pays (1544), et que le pape, éloigné de Rome, et tirant peu de secours de l'Italie, laissa en mourant, dans Avignon, la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en croit Villani, auteur contemporain. Il est clair que Villani exagère ; quand on réduirait cette somme au

tiers, ce serait encore beaucoup : aussi la papauté n'avait jamais tant valu à personne ; mais aussi jamais pontife ne vendit tant de bénéfices, et si chèrement.

Il s'étant attribué la réserve de toutes les prébendes, de presque tous les évêchés, et le revenu de tous les bénéfices vacants ; il avait trouvé, par l'art des réserves, celui de prévenir presque toutes les élections et de donner tous les bénéfices. Bien plus, jamais il ne nommait un évêque qu'il n'en déplaçât sept ou huit : chaque promotion en attirait d'autres, et toutes valaient de l'argent. Les taxes pour les dispenses et pour les péchés furent inventées et rédigées de son temps : le livre de ses taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le seizième siècle, et a mis au jour des infamies plus ridicules et plus odieuses tout ensemble que tout ce qu'on raconte de l'insolente fourberie des prêtres de l'antiquité^a.

Les papes ses successeurs restèrent jusqu'en 1574 dans Avignon. Cette ville ne leur appartenait pas, elle était aux comtes de Provence, mais les papes s'en étaient rendus insensiblement les maîtres usufruitiers, tandis que les rois de Naples, comtes de Provence, disputaient le royaume de Naples.

(1548) La malheureuse reine Jeanne, dont nous allons parler, se crut heureuse de céder Avignon au pape Clément vi pour quatre-vingt mille florins d'or qu'il ne paya jamais. La cour des papes y était tranquille ; elle répandait l'abondance dans la Provence et le Dauphiné, et oubliait le séjour orageux de Rome.

Je ne vois presque aucun temps, depuis Charlemagne, dans lequel les Romains n'aient rappelé leurs anciennes idées de grandeur et de liberté : ils choisissaient, comme on a vu, tantôt plusieurs sénateurs, tantôt un seul, ou un patrice, ou un gouverneur, ou un consul, quelquefois un tribun. Quand ils virent que le pape achetait Avignon, ils songèrent encore à faire renaître la république : ils revêtirent du tribunat un simple citoyen, nommé Nicolas Rienzi, et vulgairement Cola, homme né fanatique et devenu ambitieux, capable par conséquent de grandes choses ; il les entreprit, et donna des espérances à Rome : c'est de lui que parle Pétrarque dans la plus belle de ses odes ou *canzoni* ; il dépeint Rome, échevelée et les yeux mouillés de larmes, implorant le secours de Rienzi :

« Con gli occhi di dolor bagnati e molli
« Ti chier' mercè da tutti sette i colli. »

Ce tribun s'intitulait « sévère et élément libérateur de Rome, zélé de l'Italie, amateur de l'univers : » il déclara que tous les peuples de

l'Italie étaient libres et citoyens romains. Mais ces convulsions d'une liberté depuis si long-temps mourante ne furent pas plus efficaces que les prétentions des empereurs sur Rome : ce tribunat passa plus vite que le sénat et le consulat en vain rétablis. Rienzi ayant commencé comme les Gracques, finit comme eux ; il fut assassiné par la faction des familles patriciennes.

Rome devait dépérir par l'absence de la cour des papes, par les troubles de l'Italie, par la stérilité de son territoire, et par le transport de ses manufactures à Gênes, à Pise, à Venise, à Florence. Les pèlerinages seuls la soutenaient alors : le grand jubilé surtout, institué par Boniface viii de siècle en siècle, mais établi de cinquante en cinquante ans par Clément vi, attirait à Rome une si prodigieuse foule, qu'en 1550 on y compta deux cent mille pèlerins. Rome, sans empereur et sans pape, est toujours faible, et la première ville du monde chrétien.

CHAPITRE LXIX.

De Jeanne, reine de Naples.

Nous avons dit que le siège papal acquit Avignon de Jeanne d'Anjou et de Provence. On ne vend ses états que quand on est malheureux. Les infortunes et la mort de cette reine entrent dans tous les événements de ce temps-là, et surtout dans le grand schisme d'Occident, que nous aurons bientôt sous les yeux.

Naples et Sicile étaient toujours gouvernées par des étrangers : Naples, par la maison de France ; l'île de Sicile, par celle d'Aragon. Robert, qui mourut en 1545, avait rendu son royaume de Naples florissant : son neveu, Louis d'Anjou, avait été élu roi de Hongrie. La maison de France étendait ses branches de tous côtés ; mais ces branches ne furent unies ni avec la souche commune ni entre elles ; toutes devinrent malheureuses. Le roi de Naples, Robert, avait, avant de mourir, marié sa petite-fille Jeanne, son héritière, à André, frère du roi de Hongrie. Ce mariage, qui semblait devoir cimenter le bonheur de cette maison, en fit les infortunes : André prétendait régner de son chef ; Jeanne, toute jeune qu'elle était, voulut qu'il ne fût que le mari de la reine. Un moine franciscain, nommé frère Robert, qui gouvernait André, alluma la haine et la discorde entre les deux époux : une cour de Napolitains auprès de la reine, une autre auprès d'André, composée de Hongrois, regardés comme des barbares par les naturels du pays, augmentaient l'antipathie. Louis, prince de Tarente, prince du sang, qui

^a Voyez le Dictionnaire philosophique, article TAXE.

bientôt après épousa la reine, d'autres princes du sang, les favoris de cette princesse, la fameuse Catanioise, sa domestique, si attachée à elle, résolvent la mort d'André : (1546) on l'étrangle dans la ville d'Averse, dans l'antichambre de sa femme, et presque sous ses yeux ; on le jette par les fenêtres ; on laisse trois jours le corps sans sépulture. La reine épouse, au bout de l'an, le prince de Tarente, accusé par la voix publique. Que de raisons pour la croire coupable ! Ceux qui la justifient allèguent qu'elle eut quatre maris, et qu'une reine qui se soumet toujours au joug du mariage ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour seul inspire-t-il les attentats ? Jeanne consentit au meurtre de son époux par faiblesse, et elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse plus pardonnable et plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule.

Louis de Hongrie, frère d'André, écrivit à Jeanne qu'il vengerait la mort de son frère sur elle et sur ses complices : il marcha vers Naples par Venise et par Rome, et fit accuser Jeanne juridiquement à Rome devant ce tribun, Cola Rienzi, qui, dans sa puissance passagère et ridicule, vit pourtant des rois à son tribunal, comme les anciens Romains. Rienzi n'osa rien décider, et en cela seul il montra de la prudence.

Cependant le roi Louis avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendard noir sur lequel on avait peint un roi étranglé. Il fait couper la tête à un prince du sang, Charles de Durazzo, complice du meurtre (1547) ; il poursuit la reine Jeanne, qui fuit avec son nouvel époux dans ses états de Provence. Mais, ce qui est bien étrange, on a prétendu que l'ambition n'eut point de part à la vengeance de Louis. Il pouvait s'emparer du royaume, et il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce prince avait, dit-on, une vertu austère qui le fit élire depuis roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particulièrement de la Hongrie.

Jeanne, coupable et punie avant l'âge de vingt ans d'un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à la fois des Napolitains et des Provençaux, va trouver le pape Clément VI dans Avignon, dont elle était souveraine ; elle lui abandonna sa ville et son territoire pour quatre-vingt mille florins d'or qu'elle ne reçut point. Pendant qu'on négocie ce sacrifice (1548), elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire : et le consistoire la déclare innocente. Clément VI, pour faire sortir de Naples le roi de Hongrie, stipule que Jeanne lui paiera trois cent mille florins. Louis répond qu'il n'est pas venu pour vendre le sang de son frère, qu'il l'a vengé en partie, et qu'il part satisfait. L'esprit de chevalerie

qui régnait alors n'a produit jamais ni plus de dureté ni plus de générosité.

La reine, chassée par son beau-frère, et rétablie par la faveur du pape, perdit son second mari (1576), et jouit seule du gouvernement quelques années. Elle épousa un prince d'Aragon qui mourut bientôt après ; enfin, à l'âge de quarante-six ans, elle se remaria avec un cadet de la maison de Brunswick, nommé Othon : c'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre Charles de Durazzo, son cousin, seul reste alors de la première maison de France Anjou à Naples ; ces princes se nommaient ainsi, parce que la ville de Durazzo, conquise par eux sur les Grecs, et enlevée ensuite par les Vénitiens, avait été leur apanage : elle reconnut ce Durazzo pour son héritier, elle l'adopta même. Cette adoption et le grand schisme d'Occident hâtèrent la mort malheureuse de la reine.

Déjà éclataient les suites sanglantes de ce schisme, dont nous parlerons bientôt. Brigano¹, qui prit le nom d'Urbain VI, et le comte de Genève qui s'appela Clément VII, se disputèrent la tiare avec fureur ; ils partageaient l'Europe. Jeanne prit le parti de Clément, qui résidait dans Avignon. Durazzo, ne voulant pas attendre la mort naturelle de sa mère adoptive pour régner, s'engagea avec Brigano-Urbain.

(1580) Ce pape couronne Durazzo dans Rome, à condition que son neveu Brigano aura la principauté de Capoue : il excommunique, il dépose la reine Jeanne ; et pour mieux assurer la principauté de Capoue à sa famille, il donne tous les biens de l'Église aux principales maisons napolitaines.

Le pape marche avec Durazzo vers Naples. L'or et l'argent des églises fut employé à lever une armée. La reine ne peut être secourue, ni par le pape Clément qu'elle a reconnu, ni par le mari qu'elle a choisi ; à peine a-t-elle des troupes : elle appelle contre l'ingrat Durazzo un frère de Charles V, roi de France, aussi du nom d'Anjou ; elle l'adopte à la place de Durazzo.

Ce nouvel héritier de Jeanne, Louis d'Anjou, arrive trop tard pour défendre sa bienfaitrice, et pour disputer le royaume qu'on lui donne.

Le choix que la reine a fait de lui aliène encore ses sujets : on craint de nouveaux étrangers. Le pape et Charles Durazzo avancent. Othon de Brunswick rassemble à la hâte quelques troupes ; il est défait et prisonnier.

Durazzo entre dans Naples ; six galères que la reine avait fait venir de son comté de Provence,

¹ Les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, la *Biographie universelle* et Voltaire lui-même, dans sa liste chronologique en tête des *Annales de l'empire*, écrivent Prignano

et qui mouillaient sous le château de l'Oeuf, lui furent un secours inutile : tout se faisait trop tard ; la fuite n'était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l'usurpateur. Ce prince, pour colorer sa barbarie, se déclara le vengeur de la mort d'André. Il consulta Louis de Hongrie, qui, toujours inflexible, lui manda qu'il fallait faire périr la reine de la même mort qu'elle avait donnée à son premier mari. Durazzo la fit étouffer entre deux matelas (1582). On voit partout des crimes punis par d'autres crimes. Quelles horreurs dans la famille de saint Louis !

La postérité, toujours juste quand elle est éclairée, a plaint cette reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté, vu qu'elle n'avait que dix-huit ans quand elle consentit à cet attentat, et que depuis ce temps on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injustice. Mais ce sont les peuples qu'il faut plaindre ; ils furent les victimes de ces troubles. Louis, duc d'Anjou, enleva les trésors du roi Charles v son frère, et appauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de Jeanne, et pour recueillir son héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille, sans succès et sans gloire, sans parti et sans argent.

Le royaume de Naples, qui avait commencé à sortir de la barbarie sous le roi Robert, y fut replongé par tous ces malheurs que le grand schisme aggravait encore. Avant de considérer ce grand schisme d'Occident que l'empereur Sigismond éteignit représentons-nous quelle forme prit l'empire.

CHAPITRE LXX.

De l'empereur Charles iv. De la bulle d'or. Du retour du saint siège d'Avignon à Rome. De sainte Catherine de Sienne, etc.

L'empire allemand (car dans les dissensions qui accompagnèrent les dernières années de Louis de Bavière, il n'était plus d'empire romain) prit enfin une forme un peu plus stable sous Charles iv de Luxembourg, roi de Bohême, petit-fils de Henri vii. (1356) Il fit à Nuremberg cette fameuse constitution qu'on appelle bulle d'or, à cause du sceau d'or qu'on nommait *bullâ* dans la basse latinité : on voit aisément par là pourquoi les édits des papes sont appelés bulles. Le style de cette charte se ressent bien de l'esprit du temps. Le jurisconsulte Barthole, l'un de ces compilateurs d'opinions qui tiennent encore lieu de lois, rédigea cette bulle. Il commence par une apostrophe à l'orgueil, à Satan, à la colère, à la luxure ; on y dit que le nombre des sept élec-

teurs est nécessaire pour s'opposer aux sept péchés mortels. On y parle de la chute des anges, du paradis terrestre, de Pompée et de César ; on assure que l'Allemagne est fondée sur les trois vertus théologiques, comme sur la Trinité.

Cette loi de l'empire fut faite en présence et du consentement de tous les princes, évêques, abbés, et même des députés des villes impériales, qui pour la première fois assistèrent à ces assemblées de la nation teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, en Angleterre, en France, et en Allemagne. On sait que les électeurs furent alors fixés au nombre de sept. Les archevêques de Mayence, de Cologne, et de Trèves, en possession depuis long-temps d'élire des empereurs, ne souffrirent pas que d'autres évêques, quoique puissants, partageassent cet honneur. Mais pourquoi le duché de Bavière ne fut-il pas mis au rang des électors ? et pourquoi la Bohême, qui originellement était un état séparé de l'Allemagne, et qui, par la bulle d'or, n'a point d'entrée aux délibérations de l'empire, a-t-elle pourtant droit de suffrage dans l'élection ? On en voit la raison : Charles iv était roi de Bohême, et Louis de Bavière avait été son ennemi.

On dit dans cette bulle, composée par Barthole, que les sept électeurs étaient déjà établis ; ils l'étaient donc, mais depuis fort peu de temps ; tous les témoignages antérieurs du treizième siècle et du douzième font voir que jusqu'au temps de Frédéric ii les seigneurs et les prélats possédant des fiefs élisaient l'empereur ; et ce vers d'Hoved en est une preuve manifeste :

« Eligit unanimis cleri procerumque voluntas. »

La volonté unanime des seigneurs et du clergé fait les empereurs.

Mais comme les principaux officiers de la maison étaient des princes puissants ; comme ces officiers déclaraient celui que la pluralité avait élu ; enfin, comme ces officiers étaient au nombre de sept, ils s'attribuèrent, à la mort de Frédéric ii, le droit de nommer leur maître ; et ce fut la seule origine des sept électeurs.

Auparavant, un maître-d'hôtel, un écuyer, un échançon, étaient des principaux domestiques d'un homme ; et avec le temps ils s'étaient érigés en maîtres-d'hôtel de l'empire romain, en échançons de l'empire romain. C'est ainsi qu'en France celui qui fournissait le vin du roi s'appela grand bouteillier de France ; son panetier, son échançon, devinrent grand panetier, grand échançon de France, quoique assurément ces officiers ne servissent ni pain, ni vin, ni viande, à l'empire et à la

France. L'Europe fut inondée de ces dignités héréditaires de maréchaux, de grands veneurs, de chambellans d'une province. Il n'y eut pas jusqu'à la grande maîtrise des gueux de Champagne qui ne fût une prérogative de famille.

Au reste, la dignité impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puissance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impose aux peuples, que dans la cérémonie de la promulgation de la bulle d'or. Les trois électeurs ecclésiastiques, tous trois archichanceliers, y parurent avec les sceaux de l'empire. Mayence portait ceux d'Allemagne; Cologne, ceux d'Italie; Trèves, ceux des Gaules. Cependant l'empire n'avait dans les Gaules que la vaine mouvance des restes du royaume d'Arles, de la Provence, du Dauphiné, bientôt après confondus dans le vaste royaume de France. La Savoie, qui était à la maison de Maurienne, relevait de l'empire; la Franche-Comté, sous la protection impériale, était indépendante, et appartenait à la branche de Bourgogne de la maison de France.

L'empereur était nommé dans la bulle le chef du monde, *caput orbis*. Le dauphin de France, fils du malheureux Jean de France, assistait à cette cérémonie, et le cardinal d'Albe prit la place au-dessus de lui: tant il est vrai qu'alors on regardait l'Europe comme un corps à deux têtes; et ces deux têtes étaient l'empereur et le pape; les autres princes n'étaient regardés, aux diètes de l'empire et aux conclaves, que comme des membres qui devaient être des vassaux. Mais observez combien ces usages ont changé; les électeurs alors cédaient aux cardinaux: ils ont depuis mieux senti le prix de leur dignité; nos chanceliers ont long-temps pris le pas sur ceux qui avaient osé précéder le dauphin de France. Jugez après cela s'il est quelque chose de fixe en Europe.

On a vu ce que l'empereur possédait en Italie: il n'était en Allemagne que souverain de ses états héréditaires; cependant il parle dans sa bulle en roi despotique, il y fait tout *de sa certaine science et pleine puissance*; mots insoutenables à la liberté germanique, qui ne sont plus soufferts dans les diètes impériales, où l'empereur s'exprime ainsi: « Nous sommes demeurés d'accord avec les « états, et les états avec nous. »

Pour donner quelque idée du faste qui accompagna la cérémonie de la bulle d'or, il suffira de savoir que le duc de Luxembourg et de Brabant, neveu de l'empereur, lui servait à boire; que le duc de Saxe, comme grand-maréchal, parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine; que l'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur et à l'impératrice; et que le comte palatin posa

les plats d'or sur la table, en présence de tous les grands de l'empire.

On eût pris Charles IV pour le roi des rois. Jamais Constantin, le plus fastueux des empereurs, n'avait étalé des dehors plus éblouissants; cependant Charles IV, tout empereur romain qu'il affectait d'être, avait fait serment au pape Clément VI (1546), avant d'être élu, que s'il allait jamais se faire couronner à Rome, il n'y coucherait pas seulement une nuit, et qu'il ne rentrerait jamais en Italie sans la permission du saint père; et il y a encore une lettre de lui au cardinal Colombier, doyen du sacré collège, datée de l'an 1555, dans laquelle il appelle ce doyen *Votre Majesté*.

Aussi laissa-t-il à la maison de Visconti l'usurpation de Milan et de la Lombardie; aux Vénitiens, Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Vérone. Il fut couronné roi d'Arles dans la ville de ce nom; mais c'était à condition qu'il n'y resterait pas plus que dans Rome. Tant de changements dans les usages et dans les droits, cette opiniâtreté à se consacrer un titre avec si peu de pouvoir, forment l'histoire du bas-empire. Les papes l'érigèrent en appelant Charlemagne et ensuite les Othon dans la faible Italie; les papes le détruisirent ensuite autant qu'ils le purent. Ce corps qui s'appelait et qui s'appelle encore le saint empire romain, n'était en aucune manière ni saint, ni romain, ni empire.

Les électeurs dont les droits avaient été affermis par la bulle d'or de Charles IV, les firent bientôt valoir contre son propre fils, l'empereur Venceslas, roi de Bohême.

La France et l'Allemagne furent affligées à la fois d'un fléau sans exemple; le roi de France et l'empereur avaient perdu presque en même temps l'usage de la raison: d'un côté Charles VI, par le dérangement de ses organes, causait celui de la France; de l'autre, Venceslas, abruti par les débauches de la table, laissait l'empire dans l'anarchie. Charles VI ne fut point déposé; ses parents désolèrent la France en son nom; mais les barons de Bohême enfermèrent Venceslas (1595), qui se sauva un jour tout nu de la prison (1400); et les électeurs en Allemagne le déposèrent juridiquement par une sentence publique: la sentence porte seulement qu'il est déposé comme *négligent, inutile, dissipateur, et indigne*.

On dit que quand on lui annonça sa déposition, il écrivit aux villes impériales d'Allemagne qu'il n'exigeait d'elles d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne semblait laisser le champ libre aux papes en Italie; mais les républiques et les principautés qui s'étaient élevées

avaient eu le temps de s'affermir. Depuis Clément v, Rome était étrangère aux papes ; le Limousin Grégoire xi, qui enfin transféra le saint siège à Rome, ne savait pas un mot d'italien.

(1576) Ce pape avait de grands démêlés avec la république de Florence, qui établissait alors son pouvoir en Italie : Florence s'était liguée avec Bologne. Grégoire qui, par l'ancienne concession de Mathilde, se prétendait seigneur immédiat de Bologne, ne se borna pas à se venger par des censures ; il épuisa ses trésors pour payer les condottieri, qui louaient alors des troupes à qui voulait les acheter. Les Florentins voulurent s'accommoder et mettre les papes dans leurs intérêts ; ils crurent qu'il leur importait que le pontife résidât à Rome : il fallut donc persuader Grégoire de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment, dans des temps où les esprits étaient si éclairés sur leurs intérêts, on employait des ressorts qui paraissent aujourd'hui si ridicules. On députa au pape sainte Catherine de Sienne, non seulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épousé Jésus-Christ solennellement, et avoir reçu de lui à son mariage un anneau et un diamant. Pierre de Capoue son confesseur, qui a écrit sa vie, avait vu la plupart de ses miracles. « J'ai été témoin, dit-il, « qu'elle fut un jour transformée en homme, avec « une petite barbe au menton ; et cette figure en la « quelle elle fut subitement changée était celle de « Jésus-Christ même. » Telle était l'ambassadrice que les Florentins députèrent. On employait d'un autre côté les révélations de sainte Brigitte, née en Suède, mais établie à Rome, et à laquelle un ange dicta plusieurs lettres pour le pontife. Ces deux saintes, divisées sur tout le reste, se réunirent pour ramener le pape à Rome. Brigitte était la sainte des cordeliers, et la Vierge lui révélait qu'elle était née immaculée ; mais Catherine était la sainte des dominicains, et la Vierge lui révélait qu'elle était née dans le péché. Tous les papes n'ont pas été des hommes de génie. Grégoire était-il simple ? fut-il ému par des machines proportionnées à son entendement ; se conduisit-il par politique ou par faiblesse ? Il céda enfin, et le saint siège fut transféré d'Avignon à Rome au bout de soixante-douze ans ; mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles dissensions.

CHAPITRE LXXI.

Grand schisme d'Occident.

Le saint siège ne possédait alors que le patrimoine de Saint-Pierre en Toscane, la campagne de Rome, le pays de Viterbe et d'Orviette, la Sa-

bine, le duché de Spolète, Bénévent, une petite partie de la Marche d'Ancône : toutes les contrées réunies depuis à son domaine étaient à des seigneurs vicaires de l'empire ou du siège papal. Les cardinaux s'étaient mis depuis 1158 en possession d'exclure le peuple et le clergé de l'élection des pontifes, et depuis 1216 il fallait avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n'y avait à Rome, au temps dont je parle, que seize cardinaux, onze français, un espagnol, et quatre italiens : le peuple romain, malgré son goût pour la liberté, malgré son aversion pour ses maîtres, voulait un pape qui résidât à Rome, parce qu'il haïssait beaucoup plus les ultramontains que les papes, et surtout parce que la présence d'un pontife attirait à Rome des richesses. Les Romains menacèrent les cardinaux de les exterminer, s'ils leur donnaient un pontife étranger. (1578) Les électeurs épouvantés nommèrent pour pape Brignano, évêque de Bari, Napolitain, qui prit le nom d'Urbain, et dont nous avons fait mention en parlant de la reine Jeanne, c'était un homme impétueux et farouche, et par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il intronisé qu'il déclara, dans un consistoire, qu'il ferait justice des rois de France et d'Angleterre, qui troublaient, disait-il, la chrétienté par leurs querelles : ces rois étaient Charles-le-Sage et Édouard III. Le cardinal de la Grange, non moins impétueux que le pape, le menaçant de la main, lui dit *qu'il avait menti* ; et ces trois paroles plongèrent l'Europe dans une discorde de quarante années.

La plupart des cardinaux, les italiens même, choqués de l'humeur féroce d'un homme si peu fait pour gouverner, se retirèrent dans le royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du pape, faite avec violence, est nulle de plein droit ; ils procèdent unanimement à l'élection d'un nouveau pontife. Les cardinaux français eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les cardinaux italiens : on promit la tiare à chaque Italien en particulier, et ensuite on élut Robert, fils d'Amédée, comte de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Alors l'Europe se partagea : l'empereur Charles IV, l'Angleterre, la Flandre, et la Hongrie, reconnurent Urbain, à qui Rome et l'Italie obéissaient ; la France, l'Écosse, la Savoie, la Lorraine, furent pour Clément. Tous les ordres religieux se divisèrent, tous les docteurs écrivirent, toutes les universités donnèrent des décrets. Les deux papes se traitaient mutuellement d'usurpateurs et d'*Ante-christs* ; ils s'excommuniaient réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeste (1579), on se battit avec la double fureur d'une guerre civile et d'une guerre de religion. Des troupes gasconnes et bretonnes, levées par le neveu de Clément,

marchent en Italie, surprennent Rome; ils y tuent, dans leur première furie, tout ce qu'ils rencontrent; mais bientôt le peuple romain, se ralliant contre eux, les extermine dans ses murs, et on y égorge tout ce qu'on trouve de prêtres français. Peu de temps après, une armée du pape Clément, levée dans le royaume de Naples, se présente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'Urbain.

Chacune des armées portait les clefs de saint Pierre sur ses drapeaux. Les clémentins furent vaincus. Il ne s'agissait pas seulement de l'intérêt de ces deux pontifes : Urbain, vainqueur, qui destinait une partie du royaume de Naples à son neveu, en déposséda la reine Jeanne, protectrice de Clément, laquelle régnait depuis long-temps dans Naples avec des succès divers, et une gloire souillée.

Nous avons vu cette reine assassinée par son cousin, Charles de Durazzo, avec qui Urbain voulait partager le royaume de Naples. Cet usurpateur, devenu possesseur tranquille, n'eut garde de tenir ce qu'il avait promis à un pape qui n'était pas assez puissant pour l'y contraindre.

Urbain, plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver son vassal sans être le plus fort. L'ancien cérémonial obligeait le roi de baiser les pieds du pape et de tenir la bride de son cheval : Durazzo ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le pape en prison. Urbain fut gardé quelque temps prisonnier à Naples, négociant continuellement avec son vassal, et traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Le pape s'enfuit de sa prison, et se retira dans la petite ville de Nocera. Là il assembla bientôt les débris de sa cour. Ses cardinaux et quelques évêques, lassés de son humeur farouche, et plus encore de ses infortunes, prirent dans Nocera des mesures pour le quitter, et pour élire à Rome un pape plus digne de l'être. Urbain, informé de leur dessein, les fit tous appliquer en sa présence à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples et de se retirer dans la ville de Gênes, qui lui envoya quelques galères, il traîna à sa suite ces cardinaux et ces évêques estropiés et enchaînés. Un des évêques, demi-mort de la question qu'il avait soufferte, ne pouvant gagner le rivage assez tôt au gré du pape, il le fit égorgé sur le chemin. Arrivé à Gênes, il se délivra par divers supplices de cinq de ces cardinaux prisonniers. Les Caligula et les Néron avaient fait des actions à peu près semblables; mais ils furent punis, et Urbain mourut paisiblement à Rome. Sa créature et son persécuteur, Charles de Durazzo, fut plus malheureux; car étant allé en Hongrie

pour envahir la couronne, qui ne lui appartenait point, il y fut assassiné (1589).

Après la mort d'Urbain, cette guerre civile paraissait devoir s'éteindre; mais les Romains étaient bien loin de reconnaître Clément. Le schisme se perpétua des deux côtés. Les cardinaux urbanistes élurent Perin Tomasel; et ce Perin Tomasel étant mort, ils prirent le cardinal Meliorati. Les clémentins firent succéder à Clément, mort en 1594, Pierre Luna, Aragonais. Jamais pape n'eut moins de pouvoir à Rome que Meliorati, et Pierre Luna ne fut bientôt dans Avignon qu'un fantôme. Les Romains, qui voulurent encore rétablir leur gouvernement municipal, chassèrent Meliorati, après bien du sang répandu, quoiqu'ils le reconnussent pour pape; et les Français, qui avaient reconnu Pierre Luna, l'assiégèrent dans Avignon même, et l'y retinrent prisonnier.

Cependant, tous ces misérables se disaient hautement « les vicaires de Dieu et les maîtres des rois; » ils trouvaient des prêtres qui les servaient à genoux, comme des vendeurs d'orviétan trouvant des *Gilles*.

Les états-généraux de France avaient pris dans ces temps funestes une résolution si sensée, qu'il est surprenant que toutes les autres nations ne l'imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun pape : chaque diocèse se gouverna par son évêque; on ne paya point d'annates, on ne reconnut ni réserves ni exemptions. Rome alors dut craindre que cette administration, qui dura quelques années, ne subsistât toujours. Mais ces lueurs de raison ne jetèrent pas un éclat durable; le clergé, les moines, avaient tellement gravé dans les têtes des princes et des peuples l'idée qu'il fallait un pape, que la terre fut long-temps troublée pour savoir quel ambitieux obtiendrait par l'intrigue le droit d'ouvrir les portes du ciel.

Luna, avant son élection, avait promis de se démettre pour le bien de la paix, et n'en voulait rien faire. Un noble vénitien, nommé Corrarior, qu'on élut à Rome, fit le même serment, qu'il ne garda pas mieux. Les cardinaux de l'un et de l'autre parti, fatigués des querelles générales et particulières que la dispute de la tiare traînait après elle, convinrent enfin d'assembler à Pise un concile général. Vingt-quatre cardinaux, vingt-six archevêques, cent quatre-vingt-douze évêques, deux cent quatre-vingt-neuf abbés, les députés de toutes les universités, ceux des chapitres de cent deux métropoles, trois cents docteurs de théologie, le grand-maître de Malte et les ambassadeurs de tous les rois assistèrent à cette assemblée. On y créa un nouveau pape, nommé Pierre Philargi, Alexandre v. Le fruit de ce grand concile fut d'avoir trois papes, ou antipapes, au lieu de deux.

L'empereur Robert ne voulut point reconnaître ce concile, et tout fut plus brouillé qu'auparavant.

On ne peut s'empêcher de plaindre le sort de Rome. On lui donnait un évêque et un prince malgré elle : des troupes françaises, sous le commandement de Tanneui du Châtel, vinrent encore la ravager pour lui faire accepter son troisième pape. Le Vénitien Corrarïo porta sa tiare à Gaïète, sous la protection du fils de Charles de Durazzo, que nous nommons Lancelot, qui régnait alors à Naples; et Pierre Luna transféra son siège à Perpignan. Rome fut saccagée, mais sans fruit, pour le troisième pape; il mourut en chemin, et la politique qui régnait alors fut cause qu'on le crut empoisonné.

Les cardinaux du concile de Pise, qui l'avaient élu, s'étant rendus maîtres de Rome, mirent à sa place Balthazar Cozza, Napolitain. C'était un homme de guerre; il avait été corsaire, et s'était signalé dans les troubles que la querelle de Charles de Durazzo et de la maison d'Anjou excitait encore; depuis, légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences; il avait ensuite acheté assez cher le chapeau de cardinal, et n'avait point acheté moins chèrement sa concubine Catherine, qu'il avait enlevée à son mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel pape : elle avait plus besoin d'un soldat que d'un théologien.

Depuis Urbain vi, les papes rivaux négociaient, excommuniaient, et bornaient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France et de la plus grande partie de l'Europe sous le nom de Jean xxiii. Le pape de Perpignan n'était pas à craindre; celui de Gaïète l'était, parce que le roi de Naples le protégeait. Jean xxiii assemble des troupes, publie une croisade contre Lancelot, roi de Naples, arme le prince Louis d'Anjou, auquel il donne l'investiture de Naples. On se bat auprès du Garillan : le parti du pape est victorieux; mais la reconnaissance n'étant pas une vertu de souverain, et la raison d'état étant plus forte que tout le reste, le pape ôte l'investiture à son bienfaiteur et à son vengeur, Louis d'Anjou. Il reconnaît Lancelot son ennemi pour roi, à condition qu'on lui livrera le Vénitien Corrarïo.

Lancelot, qui ne voulait pas que Jean xxiii fût trop puissant, laissa échapper le pape Corrarïo. Ce pontife errant se retira dans le château de Rimini, chez Malatesta, l'un des petits tyrans d'Italie. C'est là que, ne subsistant que des aumônes de ce seigneur, et n'étant reconnu que du duc de Bavière, il excommuniait tous les rois, et parlait en maître de la terre.

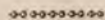
Le corsaire Jean xxiii, seul pape de droit, puis-

qu'il avait été créé, reconnu à Rome par les cardinaux du concile de Pise, et qu'il avait succédé au pontife élu par le même concile, était encore le seul pape en effet; mais comme il avait trahi son bienfaiteur Louis d'Anjou, le roi de Naples, Lancelot, dont il était le bienfaiteur, le trahit de même.

Lancelot victorieux voulut régner à Rome. Il surprit cette malheureuse ville; Jean xxiii eut à peine le temps de se sauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des villes libres. Se mettre, comme Corrarïo, entre les mains d'un des tyrans, c'était se rendre esclave; il se jeta entre les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre Lancelot pour leur liberté et pour le pape.

Lancelot allait prévaloir; le pape se voyait assiégé dans Bologne. Il eut recours alors à l'empereur Sigismond, qui était descendu en Italie pour conclure un traité avec les Vénitiens. Sigismond, comme empereur, devait s'agrandir par l'abaissement des papes, et était l'ennemi naturel de Lancelot, tyran de l'Italie. Jean xxiii propose à l'empereur une ligue et un concile : la ligue pour chasser l'ennemi commun; le concile, pour affermir son droit au pontificat. Ce concile était même devenu nécessaire; celui de Pise l'avait indiqué au bout de trois ans. Sigismond et Jean xxiii le convoquent dans la petite ville de Constance; mais Lancelot opposait ses armes victorieuses à toutes ces négociations. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le pape et l'empereur. (1444) Lancelot mourut à l'âge de trente ans, dans des douleurs aiguës et subites, et l'usage du poison passait alors pour fréquent.

Jean xxiii, défait de son ennemi, n'avait plus que l'empereur et le concile à craindre. Il eût voulu éloigner ce sénat de l'Europe, qui peut juger les pontifes. La convocation était annoncée, l'empereur la pressait; et tous ceux qui avaient droit d'y assister se hâtaient d'y venir jouir du titre d'arbitres de la chrétienté.



CHAPITRE LXXII.

Concile de Constance.

Sur le bord occidental du lac de Constance, la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par Constantin. Sigismond la choisit pour être le théâtre où cette scène devait se passer. Jamais assemblée n'avait été plus nombreuse que celle de Pise : le concile de Constance le fut davantage.

Outre la foule de prélats et de docteurs, il y eut cent vingt-huit grands vassaux de l'empire; l'empereur y fut presque toujours présent. Les élec-

teurs de Mayence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche et de Silésie, y assistèrent; vingt-sept ambassadeurs y représentèrent leurs souverains : chacun y disputa de luxe et de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenue du concile; on y compta cinq cents joueurs d'instruments, qu'on appelait alors ménétriers, et sept cent dix-huit courtisanes, sous la protection du magistrat. Il fallut bâtir des cabanes de bois pour loger tous ces esclaves du luxe et de l'incontinence que les seigneurs, et, dit-on, les pères du concile traînaient après eux. On ne rougissait point de cette coutume; elle était autorisée dans tous les états, comme elle le fut autrefois chez presque tous les peuples de l'antiquité. Au reste, l'Église de France donnait à chaque archevêque député au concile dix francs par jour (qui reviennent environ à soixante-dix de nos livres), huit à un évêque, cinq à un abbé, et trois à un docteur.

Avant de voir ce qui se passa dans ces états de la chrétienté, je dois vous rappeler, en peu de mots, quels étaient alors les principaux princes de l'Europe, et en quel état étaient leurs dominations.

Sigismond joignait le royaume de Hongrie à la dignité d'empereur : il avait été malheureux contre le fameux Bajazet, sultan des Turcs; la Hongrie épuisée et l'Allemagne divisée étaient menacées du joug mahométan. Il avait encore eu plus à souffrir de ses sujets que des Turcs; les Hongrois l'avaient mis en prison, et avaient offert la couronne à Lancelot, roi de Naples. Échappé de sa prison, il s'était rétabli en Hongrie, et enfin avait été choisi pour chef de l'empire.

En France, le malheureux Charles VI, tombé en frénésie, avait le nom de roi : ses parents, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au concile; mais ils avaient intérêt que l'empereur ne parût pas le maître de l'Europe.

Ferdinand régnait en Aragon, et s'intéressait pour son pape Pierre Luna.

Jean II, roi de Castille, n'avait aucune influence dans les affaires de l'Europe; mais il suivait encore le parti de Luna. La Navarre s'était aussi rangée sous son obédience.

Henri V, roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, souhaitait que le pontificat, déchiré et avili, ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni se mêler des droits des couronnes; et il avait assez d'esprit pour désirer que le nom de pape fût aboli pour jamais.

Rome, délivrée des troupes françaises, maîtresses pourtant encore du château Saint-Ange, et retournée sous l'obédience de Jean XXIII, n'aimait point son pape, et craignait l'empereur.

Les villes d'Italie divisées ne mettaient presque point de poids dans la balance; Venise, qui aspirait à la domination de l'Italie, profitait de ses troubles et de ceux de l'Église.

Le duc de Bavière, pour jouer un rôle, protégeait le pape Corrario réfugié à Rimini; et Frédéric, duc d'Autriche, ennemi secret de l'empereur, ne songeait qu'à le traverser.

Sigismond se rendit maître du concile, en mettant des soldats autour de Constance pour la sûreté des pères. Le pape corsaire, Jean XXIII, eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un empereur qui pouvait le perdre. Il se ligua avec le duc d'Autriche, l'archevêque de Mayence, et le duc de Bourgogne; et ce fut ce qui le perdit. L'empereur devint son ennemi. Tout pape légitime qu'il était, on exigea de lui qu'il cédât la tiare, aussi bien que Luna et Corrario : il le promit solennellement, et s'en repentit le moment d'après. Il se trouvait prisonnier au milieu du concile même auquel il présidait (1415). Il n'avait plus de ressource que dans la fuite. L'empereur le faisait observer de près. Le duc d'Autriche ne trouva pas de meilleur moyen, pour favoriser l'évasion du pape, que de donner au concile le spectacle d'un tournoi. Le pape, au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit, déguisé en postillon. Le duc d'Autriche part un moment après lui. Tous deux se retirent dans une partie de la Suisse, qui appartenait encore à la maison autrichienne. Le pape devait être protégé par le duc de Bourgogne, puissant par ses états et par l'autorité qu'il avait en France. Un nouveau schisme allait recommencer. Les chefs d'ordre attachés au pape se retiraient déjà de Constance; et le concile, par le sort des événements, pouvait devenir une assemblée de rebelles. Sigismond, malheureux en tant d'occasions, réussit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes; il se saisit des terres du duc d'Autriche en Alsace, dans le Tyrol, en Suisse. Ce prince, retourné au concile, y demanda à genoux sa grâce à l'empereur; il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre sa volonté; il lui remet tous ses états, pour que l'empereur en dispose en cas d'infidélité. L'empereur tendit enfin la main au duc d'Autriche, et lui pardonna, à condition qu'il lui livrerait la personne du pape.

Le pontife fugitif est saisi dans Fribourg en Brisgaw, et transféré dans un château voisin. Cependant le concile instruit son procès.

On l'accuse d'avoir vendu les bénéfices et des reliques, d'avoir empoisonné le pape son prédécesseur, d'avoir fait massacrer plusieurs personnes : l'impiété la plus licencieuse, la débauche

la plus outrée, la sodomie, le blasphème, lui furent imputés, mais on supprima cinquante articles du procès-verbal, trop injurieux au pontificat; enfin, en présence de l'empereur, on lut la sentence de déposition. Cette sentence porte « que le concile se réserve le droit de punir le pape pour ses crimes, suivant la justice ou la miséricorde. » (29 mai 1415.)

Jean XXIII, qui avait eu tant de courage quand il s'était battu autrefois sur mer et sur terre, n'eut que de la résignation quand on lui vint lire son arrêt dans sa prison. L'empereur le garda trois ans prisonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compassion sur ce pontife que ses crimes n'avaient excité de haine contre lui.

On avait déposé le vrai pape. On voulut avoir les renoncements de ceux qui prétendaient l'être. Carrario envoya la sienne, mais le fier Espagnol Luna ne voulut jamais plier. Sa déposition dans le concile n'était pas une affaire; mais c'en était une de choisir un pape. Les cardinaux réclamaient le droit d'élection; et le concile, représentant la chrétienté, voulait jouir de ce droit. Il fallait donner un chef à l'Église, et un souverain à Rome: il était juste que les cardinaux, qui sont le conseil du prince de Rome, et les pères du concile, qui avec eux représentent l'Église, jouissent tous du droit de suffrage. Trente députés du concile, joints aux cardinaux, (1417) élurent d'une commune voix Othon Colonne, de cette même maison de Colonne excommuniée par Boniface VIII jusqu'à la cinquième génération. Ce pape, qui changea son beau nom contre celui de Martin, avait les qualités d'un prince et les vertus d'un évêque.

Jamais pontife ne fut inauguré plus pompeusement. Il marcha vers l'église, monté sur un cheval blanc dont l'empereur et l'électeur palatin à pied tenaient les rênes; une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. On le couronna de la triple couronne que les papes portaient depuis environ deux siècles.

Les pères du concile ne s'étaient pas d'abord rassemblés pour détrôner un pontife; mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l'Église: c'était surtout le but du fameux Gerson, et des autres députés de l'université de Paris.

On avait crié pendant deux ans dans le concile contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome, contre tous les vices dont l'Église était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le pape Martin déclara, 1° qu'il ne fallait pas donner d'exemptions sans connaissance de cause; 2° qu'on examinerait les bénéfices réunis; 3° qu'on devait disposer selon le droit public des revenus des églises vacantes; 4° il défendit inutilement la

simonie; 5° il voulut que ceux qui auraient des bénéfices fussent tonsurés; 6° il défendit qu'on dit la messe en habit de séculier. Ce sont là les lois qui furent promulguées par l'assemblée la plus solennelle du monde. Le concile déclara qu'il était au-dessus du pape; cette vérité était bien claire, puisqu'il lui faisait son procès: mais un concile passe, la papauté reste, et l'autorité lui demeure.

Gerson eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse, beaucoup plus méritoire dans un chevalier que dans un écuyer, et beaucoup plus dans un prince que dans un chevalier. Cette doctrine de l'assassinat avait été soutenue par un nommé Jean Petit, docteur de l'université de Paris, à l'occasion du meurtre du duc d'Orléans, propre frère du roi. Le concile éluda long-temps la requête de Gerson. Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre; mais ce fut sans nommer le cordelier Jean Petit, ni Jean de Rocha, aussi cordelier, son apologiste¹.

Voilà l'idée que j'ai cru devoir vous donner de tous les objets politiques qui occupèrent le concile de Constance. Les bûchers que le zèle de la religion alluma sont d'une autre espèce.

CHAPITRE LXXIII.

De Jean Hus, et de Jérôme de Prague.

Tout ce que nous avons vu dans ce tableau de l'histoire générale montre dans quelle ignorance avaient croupi les peuples de l'Occident. Les nations soumises aux Romains étaient devenues barbares dans le déchirement de l'empire, et les autres l'avaient toujours été. Lire et écrire était une science bien peu commune avant Frédéric II; et le fameux bénéfice de clergie, par lequel un criminel condamné à mort obtenait sa grâce en cas qu'il sût lire, est la plus grande preuve de l'abrutissement de ces temps. Plus les hommes étaient grossiers, plus la science, et surtout la science de la religion, avait donné sur eux au clergé et aux religieux cette autorité naturelle que la supériorité des lumières donne aux maîtres sur les disciples.

De cette autorité naquit la puissance; il n'y eut point d'évêque en Allemagne et dans le Nord qui ne fût souverain; nul en Espagne, en France, en Angleterre, qui n'eût ou ne disputât les droits régaliens. Presque tout abbé devint prince; et les papes, quoique persécutés, étaient les rois de tous

¹ Jean Hus, moins coupable, fut brûlé-vif; mais Jean Hus avait attaqué les prétentions des prêtres, et les deux cordeliers n'avaient attaqué que les droits des hommes R.

les souverains. Les vices attachés à l'opulence, et les désastres qui suivent l'ambition, ramenèrent enfin la plupart des évêques et des abbés à l'ignorance des laïques. Les universités de Bologne, de Paris, d'Oxford, fondées vers le treizième siècle, cultivèrent cette science qu'un clergé trop riche abandonnait.

Les docteurs de ces universités, qui n'étaient que docteurs, éclatèrent bientôt contre les scandales du reste du clergé; et l'envie de se signaler les porta à examiner des mystères qui, pour le bien de la paix, devaient être toujours derrière un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement fut Jean Wicléf, docteur de l'université d'Oxford; il prêcha, il écrivit, tandis qu'Urbain v et Clément désolaient l'Église par leur schisme, et publiaient des croisades l'un contre l'autre; il prétendit qu'on devait faire pour toujours ce que la France avait fait un temps, ne reconnaître jamais de pape. Cette idée fut embrassée par beaucoup de seigneurs indignés dès long-temps de voir l'Angleterre traitée comme une province de Rome; mais elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette soumission.

Wicléf fut moins protégé dans sa théologie que dans sa politique: il renouvela les anciens sentiments proscrits dans Bérenger; il soutint qu'il ne faut rien croire d'impossible et de contradictoire, qu'un accident ne peut subsister sans sujet, qu'un même corps ne peut être à la fois, tout entier, en cent mille endroits; que ces idées monstrueuses étaient capables de détruire le christianisme dans l'esprit de quiconque a conservé une étincelle de raison; qu'en un mot le pain et le vin de l'eucharistie demeurent du pain et du vin. Il voulut détruire la confession introduite dans l'Occident, les indulgences par lesquelles on vendait la justice de Dieu, la hiérarchie éloignée de sa simplicité primitive. Ce que les Vaudois enseignaient alors en secret, il enseignait en public; et, à peu de chose près, sa doctrine était celle des protestants qui parurent plus d'un siècle après lui, et de plus d'une société établie long-temps auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'université d'Oxford, par les évêques et le clergé, mais non étouffée. Ses manuscrits, quoique mal digérés et obscurs, se répandirent par la seule curiosité qu'inspiraient le sujet de la querelle et la hardiesse de l'auteur, de qui les mœurs irrépréhensibles donnaient du poids à ses opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohême, pays naguère barbare, qui de l'ignorance la plus grossière commençait à passer à cette autre espèce d'ignorance qu'on appelait alors *érudition*.

L'empereur Charles iv, législateur de l'Allemagne et de la Bohême, avait fondé une université dans Prague, sur le modèle de celle de Paris. Déjà on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt mille étudiants au commencement du quinzisième siècle. Les Allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'académie, et les Bohémiens une seule. Jean Hus, né en Bohême, devenu bachelier de cette académie, et confesseur de la reine Sophie de Bavière, femme de Venceslas, obtint de cette reine que ses compatriotes, au contraire, eussent trois voix, et les Allemands une seule. Les Allemands irrités se retirèrent; et ce furent autant d'ennemis irréconciliables que se fit Jean Hus. Il reçut dans ce temps-là quelques ouvrages de Wicléf; il en rejeta constamment la doctrine, mais il en adopta tout ce que la bile de cet Anglais avait répandu contre les scandales des papes et des évêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légèreté et de fureur; enfin contre toute puissance ecclésiastique, que Wicléf regardait comme une usurpation. Par là il se fit de bien plus grands ennemis; mais aussi il se concilia beaucoup de protecteurs, et surtout la reine qu'il dirigeait. On l'accusa devant le pape Jean xxiii, et on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance, qui devait juger les papes et les opinions des hommes; il y fut cité (1414). L'empereur lui-même écrivit en Bohême qu'on le fit partir pour venir rendre compte de sa doctrine.

Jean Hus, plein de confiance, alla au concile, où ni lui ni le pape n'auraient dû aller. Il y arriva, accompagné de quelques gentilshommes bohémiens et de plusieurs de ses disciples; et, ce qui est très essentiel, il ne s'y rendit que muni d'un sauf-conduit de l'empereur, daté du 18 octobre 1414, sauf-conduit le plus favorable et le plus ample qu'on puisse jamais donner, et par lequel l'empereur le prenait sous sa sauvegarde *pour son voyage, son séjour, et son retour*. A peine fut-il arrivé qu'on l'emprisonna; et on instruisit son procès en même temps que celui du pape. Il s'enfuit comme ce pontife, et fut arrêté comme lui, l'un et l'autre furent gardés quelque temps dans la même prison ¹.

¹ Dans un ouvrage intitulé *Dictionnaire des Hérésies*, par un professeur de morale au collège royal (l'abbé Pluquet), on a fait l'apologie de Sigismond: il est certain cependant que son sauf-conduit fut violé par les pères du concile, que lui-même s'en plaignit, mais qu'il n'eut le courage ni de remplir ce qu'il devait à un de ses sujets arrêté contre la foi publique, ni de venger l'outrage fait à sa personne et à tous les souverains. De longs malheurs furent la punition de sa faiblesse, car il ne fut que faible; les pères du concile furent seuls fourbes et barbares. Une chose assez remarquable, c'est que, dans le dix-huitième siècle, la première chaire de morale qui ait été fondée en France ait eu pour premier professeur un homme qui a fait l'apologie de la conduite de Sigis-

(1415) Enfin il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut l'avouer, il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles : quel docteur, quel écrivain est en sûreté de sa vie, si on condamne au bûcher quiconque dit « qu'il n'y a qu'une église catholique qui renferme dans son sein tous les prédestinés ; qu'un réprouvé n'est pas de cette église ; que les seigneurs temporels doivent obliger les prêtres à observer la loi ; qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de Jésus-Christ ? »

Voilà quelles étaient les propositions de Jean Hus. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir sa grâce ; mais on les entendait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un père du concile lui dit : « Si vous ne croyez pas l'universel à *parte rei*, vous ne croyez pas la présence réelle. » Quel raisonnement, et de quoi dépendait alors la vie des hommes ! Un autre lui dit : « Si le sacré concile prononçait que vous êtes borgne, en vain seriez-vous pourvu de deux bons yeux, il faudrait vous confesser borgne. »

Jean Hus n'adoptait aucune des propositions de Wicléf, qui séparent aujourd'hui les protestants de l'Église romaine ; cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cause d'une telle atrocité, je n'ai jamais pu en trouver d'autre que cet esprit d'opiniâtreté qu'on puise dans les écoles. Les pères du concile voulaient absolument que Jean Hus se rétractât ; et Jean Hus, persuadé qu'il avait raison, ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'empereur, touché de compassion, lui dit : « Que vous coûte-t-il d'abjurer des erreurs qui vous sont faussement attribuées ? Je suis prêt d'abjurer à l'instant toutes sortes d'erreurs, s'ensuit-il que je les aie tenues ? » Jean Hus fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, et se rétracter d'une erreur. Il aimait mieux être brûlé que de convenir qu'il avait eu tort.

Le concile fut aussi inflexible que lui : mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque chose d'héroïque ; celle de l'y condamner était bien cruelle. L'empereur, malgré la foi du sauveur, ordonna à l'électeur palatin de le faire traîner au supplice. Il fut brûlé vif, en présence de l'électeur même, et loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa voix.

Quelques mois après, le concile exerça encore la même sévérité contre Hiéronyme, disciple et ami de Jean Hus, que nous appelons Jérôme de

Prague. C'était un homme bien supérieur à Jean Hus en esprit et en éloquence. Il avait d'abord souscrit à la condamnation de la doctrine de son maître ; mais ayant appris avec quelle grandeur d'âme Jean Hus était mort, il eut honte de vivre. Il se rétracta publiquement, et fut envoyé au bûcher. Poggio, Florentin, secrétaire de Jean XXIII, et l'un des premiers restaurateurs des lettres, présent à ses interrogatoires et à son supplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs et des Romains que les discours de Jérôme à ses juges. « Il parla, dit-il, comme Socrate, et marcha au bûcher avec autant d'allégresse que Socrate avait bu la coupe de ciguë. »

Puisque Poggio a fait cette comparaison, qu'il me soit permis d'ajouter que Socrate fut en effet condamné comme Jean Hus et Jérôme de Prague, pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres de son temps : mais quelle différence entre les mœurs d'Athènes et celles du concile de Constance ; entre la coupe d'un poison doux, qui loin de tout appareil horrible et infâme laissa expirer tranquillement un citoyen au milieu de ses amis, et le supplice épouvantable du feu, dans lequel des prêtres, ministres de clémence et de paix, jetaient d'autres prêtres, trop opiniâtres sans doute, mais d'une vie pure et d'un courage admirable !

Puis-je encore observer que dans ce concile un homme accusé de tous les crimes ne perdit que des honneurs ; et que deux hommes accusés d'avoir fait de faux arguments furent livrés aux flammes ?

Tel fut ce fameux concile de Constance, qui dura depuis le premier novembre 1415 jusqu'au 20 mai 1418.

Ni l'empereur ni les pères du concile n'avaient prévu les suites du supplice de Jean Hus et d'Hiéronyme. Il sortit de leur cendre une guerre civile. Les Bohémiens crurent leur nation outragée ; ils imputèrent la mort de leurs compatriotes à la vengeance des Allemands retirés de l'université de Prague. Ils reprochèrent à l'empereur la violation du droit des gens. Enfin, peu de temps après (1419), quand Sigismond voulut succéder en Bohême à Venceslas son frère, il

¹ La mort de Socrate est le seul exemple qu'offre l'antiquité d'un homme condamné à mort pour ses opinions ; mais le peuple d'Athènes se repentit peu de temps après ; les accusateurs de Socrate furent punis ; on rendit des honneurs à sa mémoire. L'assassinat juridique de Jean Hus, au contraire, a été suivi de dix mille assassinats semblables, dont aucun n'a été ni puni, ni réparé même par un repentir inutile. Les grands crimes, les usages barbares que nous reprochons aux anciens, tenaient à cette férocité qui est l'abus de la force. Les usages barbares des nations modernes sont nés, au contraire, de la superstition, c'est-à-dire de la peur et de la sottise. K.

mond et du concile de Constance. Que dirions-nous des Turcs s'ils s'avisent de créer une chaire de géométrie, et qu'ils la donnaient à un homme qui aurait eu le malheur de trouver la quadrature du cercle ? K.

trouva, tout empereur, tout roi de Hongrie qu'il était, que le bûcher de deux citoyens lui fermait le chemin du trône de Prague. Les vengeurs de Jean Hus étaient au nombre de quarante mille. C'étaient des animaux sauvages que la sévérité du concile avait effarouchés et déchainés.

Les prêtres qu'ils rencontraient payaient de leur sang la cruauté des pères de Constance. Jean, surnommé Ziska, qui veut dire *borgne*, chef barbare de ces barbares, battit Sigismond plus d'une fois. Ce Jean Ziska, ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui restait, marchait encore à la tête de ses troupes, donnait ses conseils aux généraux, et assistait aux victoires. Il ordonna qu'après sa mort on fit un tambour de sa peau; on lui obéit: ce reste de lui-même fut encore longtemps fatal à Sigismond, qui put à peine en seize années réduire la Bohême avec les forces de l'Allemagne et la terreur des croisades. Ce fut pour avoir violé son sauf-conduit qu'il essuya ces seize années de désolation.

CHAPITRE LXXIV.

De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Constance. De l'Italie.

En réfléchissant sur ce concile même, tenu sous les yeux d'un empereur, de tant de princes et de tant d'ambassadeurs, sur la déposition du souverain pontife, sur celle de Venceslas, on voit que l'Europe catholique était en effet une immense et tumultueuse république, dont les chefs étaient le pape et l'empereur, et dont les membres désunis sont des royaumes, des provinces, des villes libres, sous vingt gouvernements différents. Il n'y avait aucune affaire dans laquelle l'empereur et le pape n'entrassent. Toutes les parties de la chrétienté se correspondaient même au milieu des discordes: l'Europe était en grand ce qu'avait été la Grèce, à la politesse près.

Rome et Rhodes étaient deux villes communes à tous les chrétiens du rite latin, et ils avaient un commun ennemi dans le sultan des Turcs. Les deux chefs du monde catholique, l'empereur et le pape, n'avaient précisément qu'une grandeur d'opinion, nulle puissance réelle. Si Sigismond n'avait pas eu la Bohême et la Hongrie, dont il tirait encore très peu de chose, le titre d'empereur n'eût été pour lui qu'onéreux. Les domaines de l'empire étaient tous aliénés; les princes et les villes d'Allemagne ne payaient point de redevance. Le corps germanique était aussi libre, mais non si bien réglé qu'il l'a été par la paix de Vestphalie. Le titre de roi d'Italie était aussi vain que celui de

roi d'Allemagne; l'empereur ne possédait pas une ville au-delà des Alpes.

C'est toujours le même problème à résoudre, comment l'Italie n'a pas affermi sa liberté, et n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étrangers. Elle y travailla toujours, et dut se flatter alors d'y parvenir: elle était florissante. La maison de Savoie s'agrandissait sans être encore puissante: les souverains de ce pays, feudataires de l'empire, étaient des comtes. Sigismond, qui donnait au moins des titres, les fit ducs en 1416: aujourd'hui ils sont rois indépendants, malgré le titre de feudataires. Les Visconti possédaient tout le Milanais; et ce pays devint depuis encore plus considérable sous les Sforce.

Les Florentins industrieux étaient recommandables par la liberté, le génie, et le commerce. On ne voit que de petits états jusqu'aux frontières du royaume de Naples, qui tous aspirent à la liberté. Ce système de l'Italie dure depuis la mort de Frédéric II jusqu'aux temps des papes Alexandre VI et Jules II, ce qui fait une période d'environ trois cents années; mais ces trois cents années se sont passées en factions, en jalousies, en petites entreprises d'une ville sur une autre, et de tyrans qui s'emparaient de ces villes. C'est l'image de l'ancienne Grèce, mais image barbare; on cultivait les arts, et on conspirait; mais on ne savait pas combattre comme aux Thermopyles et à Marathon.

Voyez dans Machiavel l'histoire de *Castracani*, tyran de Lucques et de Pistoie, du temps de l'empereur Louis de Bavière: de pareils desseins, heureux ou malheureux, sont l'histoire de toute l'Italie. Lisez la vie d'*Ezzelino da Romano*, tyran de Padoue, très naïvement et très bien écrite par Pietro Gerardo, son contemporain: cet écrivain affirme que le tyran fit périr plus de douze mille citoyens de Padoue au treizième siècle. Le légat qui le combattit en fit mourir autant de Vicence, de Vérone, et de Ferrare. Ezzelin fut enfin fait prisonnier, et toute sa famille mourut dans les plus affreux supplices. Une famille de citoyens de Vérone, nommée Scala, que nous appelons L'Escale, s'empara du gouvernement sur la fin du treizième siècle, et y régna cent années; cette famille soumit, vers l'an 1550, Padoue, Vicence, Trévise, Parme, Brescia, et d'autres territoires; mais au quinzième siècle il ne resta pas la plus légère trace de cette puissance. Les Visconti, les Sforce, ducs de Milan, ont passé plus tard et sans retour. De tous les seigneurs qui partageaient la Romagne, l'Ombrie, l'Emilie, il ne reste aujourd'hui que deux ou trois familles devenues sujettes du pape.

Si vous recherchez les annales des villes d'Ita-

lie, vous n'en trouverez pas une dans laquelle il n'y ait eu des conspirations conduites avec autant d'art que celle de Catilina. On ne pouvait dans de si petits états ni s'élever ni se défendre avec des armées : les assassinats, les empoisonnements y suppléèrent souvent. Une émeute du peuple faisait un prince, une autre émeute le faisait tomber : c'est ainsi que Mantoue, par exemple, passa de tyran en tyran jusqu'à la maison de Gonzague, qui s'y établit en 1528.

Venise seule a toujours conservé sa liberté, qu'elle doit à la mer qui l'environne, et à la prudence de son gouvernement. Gènes, sa rivale, lui fit la guerre, et triompha d'elle sur la fin du quatorzième siècle ; mais Gènes ensuite déclina de jour en jour, et Venise s'éleva toujours jusqu'au temps de Louis XII et de l'empereur Maximilien, où nous la verrons intimider l'Italie, et donner de la jalousie à toutes les puissances qui conspirent pour la détruire. Parmi tous ces gouvernements, celui de Venise était le seul réglé, stable, et uniforme : il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du sénat ; c'est qu'il manquait un contre-poids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens. Le mérite ne put jamais, dans Venise, élever un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contre-poids et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne.

Pise, qui n'est aujourd'hui qu'une ville dépeuplée, dépendante de la Toscane, était aux treizième et quatorzième siècles une république célèbre, et mettait en mer des flottes aussi considérables que Gènes.

Parme et Plaisance appartenaient aux Visconti : les papes, réconciliés avec eux, leur en donnèrent l'investiture, parce que les Visconti ne voulurent pas alors la demander aux empereurs, dont la puissance s'écroulait en Italie. La maison d'Est, qui avait produit cette fameuse comtesse Mathilde, bienfaitrice du saint siège, possédait Ferrare et Modène. Elle tenait Ferrare de l'empereur Othon III, et cependant le saint siège prétendait des droits sur Ferrare, et en donnait quelquefois l'investiture, ainsi que de plusieurs états de la Romagne ; source intarissable de confusion et de trouble.

Il arriva que pendant la transmigration du saint siège des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux puissances imaginaires en Italie, les empereurs et les papes, dont toutes les autres recevaient des diplômes pour légitimer leurs usurpations ; et quand la chaire pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut sans pouvoir réel, et les empereurs

furent oubliés jusqu'à Maximilien I^{er}. Nul étranger ne possédait alors de terrain en Italie : on ne pouvait plus appeler étrangères la maison d'Anjou établie à Naples en 1266, et celle d'Aragon, souveraine de Sicile depuis 1287. Ainsi l'Italie, riche, remplie de villes florissantes, féconde en hommes de génie, pouvait se mettre en état de ne recevoir jamais la loi d'aucune nation. Elle avait même un avantage sur l'Allemagne, c'est qu'aucun évêque, excepté le pape, ne s'était fait souverain et que tous ces différents états, gouvernés par des séculiers, en devaient être plus propres à la guerre.

Si les divisions dont naît quelquefois la liberté publique troublaient l'Italie, elles n'éclataient pas moins en Allemagne, où les seigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres ; mais, comme vous l'avez déjà remarqué, l'Italie ne fit jamais un corps, et l'Allemagne en fit un. Le flegme germanique a conservé jusqu'ici la constitution de l'état saine et entière ; l'Italie, moins grande que l'Allemagne, n'a jamais pu seulement se former une constitution ; et à force d'esprit et de finesse elle s'est trouvée partagée en plusieurs états affaiblis, subjugués, et ensanglantés par des nations étrangères.

Naples et Sicile, qui avaient formé une puissance formidable sous les conquérants normands, n'étaient plus, depuis les vèpres siciliennes, que deux états jaloux l'un de l'autre, qui se nuisaient mutuellement. Les faiblesses de Jeanne I^{re} ruinèrent Naples et la Provence, dont elle était souveraine ; les faiblesses plus honteuses encore de Jeanne II achevèrent la ruine. Cette reine, la dernière de la race que le frère de saint Louis avait transplantée en Italie, fut sans aucun crédit, ainsi que son royaume, tout le temps qu'elle régna. Elle était sœur de ce Lancelot qui avait fait trembler Rome dans le temps de l'anarchie qui précéda le concile de Constance : mais Jeanne II fut bien loin d'être redoutable. Des intrigues d'amour et de cour firent la honte et le malheur de ses états. Jacques de Bourbon, son second mari, essuya ses infidélités, et quand il voulut s'en plaindre, on le mit en prison ; il fut trop heureux de s'échapper, et d'aller cacher sa douleur, et ce qu'on appelait sa honte, dans un couvent de cordeliers à Besançon.

Cette Jeanne II, ou Jeannette, fut, sans le prévoir, la cause de deux grands événements. Le premier fut l'élevation des Sforce au duché de Milan ; le second, la guerre portée par Charles VIII et par Louis XII en Italie. L'élevation des Sforce est un de ces jeux de la fortune qui font voir que la terre n'appartient qu'à ceux qui peuvent s'en emparer. Un paysan nommé Jacomuzio, qui se fit soldat, et qui changea son nom en celui de Sforza, devint le

favori de la reine, connétable de Naples, gonfalonier de l'Église, et acquit assez de richesses pour laisser à un de ses bâtards de quoi conquérir le duché de Milan.

Le second événement, si funeste à l'Italie et à la France, fut causé par des adoptions. On a déjà vu Jeanne 1^{re} adopter Louis 1^{er}, de la seconde branche d'Anjou, frère du roi de France Charles v : ces adoptions étaient un reste des anciennes lois romaines ; elles donnaient le droit de succéder, et le prince adopté tenait lieu de fils ; mais le consentement des barons y était nécessaire. Jeanne II adopta d'abord Alfonse V d'Aragon, surnommé par les Espagnols le Sage et le Magnanime : ce sage et magnanime prince ne fut pas plutôt reconnu l'héritier de Jeanne qu'il la dépouilla de toute autorité, la mit en prison, et voulut lui ôter la vie. François Sforce, le fils de cet illustre villageois Jacomuzio, signala ses premières armes, et mérita la grandeur où il monta depuis, en délivrant la bienfaitrice de son père. La reine alors adopta un Louis d'Anjou, petit-fils de celui qui avait été si vainement adopté par Jeanne 1^{re}. Ce prince étant mort (1455), elle institua pour son héritier René d'Anjou, frère du décédé : cette double adoption fut long-temps un double flambeau de discorde entre la France et l'Espagne. Ce René d'Anjou, appelé pour régner dans Naples par une mère adoptive, et en Lorraine par sa femme, fut également malheureux en Lorraine et à Naples. On l'intitule *roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence, de Majorque, duc de Lorraine et de Bar* : il ne fut rien de tout cela. C'est une source de la confusion qui rend nos histoires modernes souvent désagréables, et peut-être ridicules, que cette multiplicité de titres inutiles fondés sur des prétentions qui n'ont point eu d'effet. L'histoire de l'Europe est devenue un immense procès-verbal de contrats de mariage, de généalogies, et de titres disputés, qui répandent partout autant d'obscurité que de sécheresse, et qui étouffent les grands événements, la connaissance des lois et celle des mœurs, objets plus dignes d'attention.

CHAPITRE LXXV.

De la France et de l'Angleterre du temps de Philippe de Valois, d'Édouard II et d'Édouard III. Déposition du roi Édouard II par le parlement. Édouard III, vainqueur de la France. Examen de la loi salique. De l'artillerie, etc.

L'Angleterre reprit sa force sous Édouard 1^{er}, vers la fin du treizième siècle. Édouard, successeur de Henri III son père, fut obligé à la vérité de renoncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Tou-

raine, patrimoines de ses ancêtres ; mais il conserva la Guienne ; (1285) il s'empara du pays de Galles ; il sut contenir l'humeur des Anglais, et les animer. Il fit fleurir leur commerce autant qu'on le pouvait alors. (1291) La maison d'Écosse étant éteinte, il eut la gloire d'être choisi pour arbitre entre les prétendants. Il obligea d'abord le parlement d'Écosse à reconnaître que la couronne de ce pays relevait de celle d'Angleterre ; ensuite il nomma pour roi Baliol, qu'il fit son vassal : Édouard prit enfin pour lui ce royaume d'Écosse, et le conquit après plusieurs batailles ; mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les Anglais et les Écossais, qui aujourd'hui, malgré la réunion des deux peuples, n'est pas encore tout-à-fait éteinte.

Sous ce prince on commençait à s'apercevoir que les Anglais ne seraient pas long-temps tributaires de Rome ; on se servait de prétextes pour mal payer, et on éludait une autorité qu'on n'osait attaquer de front.

Le parlement d'Angleterre prit, vers l'an 1500, une nouvelle forme, telle qu'elle est à peu près de nos jours. Le titre de barons et de pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entraient dans la chambre haute. La chambre des communes commença à régler les subsides, parce que le peuple seul les payait. Édouard 1^{er} donna du poids à la chambre des communes pour pouvoir balancer le pouvoir des barons. Ce prince, assez ferme et assez habile pour les ménager et ne les point craindre, forma cette espèce de gouvernement qui rassemble tous les avantages de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie, mais qui a aussi les inconvénients de toutes les trois, et qui ne peut subsister que sous un roi sage. Son fils ne le fut pas, et l'Angleterre fut déchirée.

Édouard 1^{er} mourut lorsqu'il allait conquérir l'Écosse, trois fois subjuguée et trois fois soulevée : son fils, âgé de vingt-trois ans, à la tête d'une nombreuse armée, abandonna les projets du père pour se livrer à des plaisirs qui paraissaient plus indignes d'un roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses favoris irritèrent la nation, et surtout l'épouse du roi, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, femme gaillante et impérieuse, jalouse de son mari qu'elle trahissait. Ce ne fut plus dans l'administration publique que fureur, confusion et faiblesse. (1512) Une partie du parlement fait trancher la tête à un favori du monarque, nommé Gaveston : les Écossais profitent de ces troubles ; ils battent les Anglais, et Robert Bruce, devenu roi d'Écosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre.

(1516) On ne peut se conduire avec plus d'imprudence, et par conséquent avec plus de malheur qu'Édouard II : il souffre que sa femme Isabelle,

irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux et le célèbre Édouard III.

Charles-le-Bel, frère d'Isabelle, régnait en France; il suivait cette politique de tous les rois, de semer la discorde chez ses voisins: il encouragea sa sœur Isabelle à lever l'étendard contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu'un jeune favori, nommé Spencer, gouvernait indignement le roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du comte de Hainaut et de Hollande; elle engage ce comte à lui donner des troupes; elle repasse enfin en Angleterre, et se joint à main armée aux ennemis de son époux: son amant, Mortimer, était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le roi fuyait avec son favori Spencer.

(1526) La reine fait pendre à Bristol le père du favori, âgé de quatre-vingt-dix ans: cette cruauté, qui ne respecta point l'extrême vieillesse, est un exemple unique; elle punit ensuite du même supplice, dans Herford, le favori lui-même, tombé dans ses mains: mais elle exerça dans ce supplice une vengeance que la bienséance de notre siècle ne permettrait pas; elle fit mettre dans l'arrêt qu'on arracherait au jeune Spencer les parties dont il avait fait un coupable usage avec le monarque. L'arrêt fut exécuté à la potence: elle ne craignit point de voir l'exécution. Froissard ne fit point difficulté d'appeler ces parties par leur nom propre. Ainsi cette cour rassemblait à la fois toutes les dissolutions des temps les plus efféminés, et toutes les barbaries des temps les plus sauvages.

Enfin le roi, abandonné, fugitif dans son royaume, est pris, conduit à Londres, insulté par le peuple, enfermé dans la tour, jugé par le parlement, et déposé par un jugement solennel. Un nommé Trussel lui signifiâ sa déposition en ces mots rédigés dans les actes publics: « Moi, Guillaume Trussel, procureur du parlement et de la nation, je vous déclare en leur nom et en leur autorité que je renonce, que je révoque et rétracte l'hommage à vous fait, et que je vous prive de la puissance royale. » On donna la couronne à son fils, âgé de quatorze ans, et la régence à la mère assistée d'un conseil: une pension d'environ soixante mille livres de notre monnaie fut assignée au roi pour vivre.

(1527) Édouard II survécut à peine une année à sa disgrâce: on ne trouva sur son corps aucune marque de mort violente. Il passa pour constant qu'on lui avait enfoncé un fer brûlant dans les entrailles à travers un tuyau de corne.

Le fils punit bientôt la mère. Édouard III, mineur encore, mais impatient et capable de régner, saisit aux yeux de sa mère son amant Mortimer,

comte de La Marche (1531). Le parlement juge ce favori sans l'entendre, comme les Spencer l'avaient été. Il périt par le supplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de son roi, l'avoir détrôné et l'avoir fait assassiner, mais pour les concussions, les malversations dont sont toujours accusés ceux qui gouvernent. La reine, enfermée dans le château de Risin avec cinq cents livres sterling de pension, différemment malheureuse, pleura dans la solitude ses infortunes plus que ses faiblesses et ses barbaries.

(1552) Édouard III, maître, et bientôt maître absolu, commence par conquérir l'Écosse; mais alors une nouvelle scène s'ouvrait en France. L'Europe en suspens ne savait si Édouard aurait ce royaume par les droits du sang ou par ceux des armes.

La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un royaume puissant, mais son roi ne l'était pas encore. De grands états, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, relevant de la couronne, fesaient toujours l'inquiétude du prince beaucoup plus que sa grandeur.

Les domaines de Philippe-le-Bel, avec les impôts sur ses sujets immédiats, avaient monté à cent soixante mille livres de poids. Quand Philippe-le-Bel fit la guerre aux Flamands (1502), et que presque tous les vassaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquième des revenus à tous les séculiers que leur état dispensait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, et la famille royale l'était davantage.

Rien n'est plus connu que l'opprobre dont les trois enfants de Philippe-le-Bel se couvrirent à la fois, en accusant leurs femmes d'adultère en plein parlement; toutes trois furent condamnées à être renfermées. Louis Hutin, l'aîné, fit périr la sienne, Marguerite de Bourgogne, par le cordeau. Les amants de ces princesses furent condamnés à un nouveau genre de supplice; on les écorcha vifs. Quels temps! et nous nous plaignons encore du nôtre!

(1516) Après la mort de Louis Hutin, qui avait joint la Navarre à la France comme son père, la question de la loi salique émut tous les esprits. Ce roi ne laissait qu'une fille: on n'avait encore jamais examiné en France si les filles devaient hériter de la couronne; les lois ne s'étaient jamais faites que selon le besoin présent. Les anciennes lois saliques étaient ignorées; l'usage en tenait lieu, et cet usage variait toujours en France. Le parlement, sous Philippe-le-Bel, avait adjugé l'Artois à une fille, au préjudice du plus prochain mâle; la succession de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, et tantôt elle leur avait été

ravie : Philippe-le-Bel n'eut la Champagne que par sa femme, qui en avait exclu les princes. On voit par là que le droit changeait comme la fortune, et qu'il s'en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l'état d'exclure une fille du trône de son père.

Dire, comme tant d'auteurs, que « la couronne de France est si noble qu'elle ne peut admettre de femmes, » c'est une grande puérité. Dire avec Mézerai que « l'imbécillité du sexe ne permet pas aux femmes de régner, » c'est être doublement injuste : la régence de la reine Blanche, et le règne glorieux de tant de femmes, dans presque tous les pays de l'Europe, réfutent assez la grossièreté de Mézerai. D'ailleurs l'article de cette ancienne loi, qui ôte toute hérédité aux filles en terre salique, semble ne la leur ravir que parce que tout seigneur salien était obligé de se trouver en armes aux assemblées de la nation : or, une reine n'est point obligée de porter les armes, la nation les porte pour elle. Ainsi on peut dire que la loi salique, d'ailleurs si peu connue, regardait les autres fiefs, et non la couronne. C'était si peu une loi pour les rois, qu'elle ne se trouve que sous le titre de *allodiis*, des alleuds. Si c'est une loi des anciens Saliens, elle a donc été faite avant qu'il y eut des rois de France ; elle ne regardait donc point ces rois ^a.

De plus, il est indubitable que plusieurs fiefs n'étaient point soumis à cette loi ; à plus forte raison pouvait-on alléguer que la couronne n'y devait pas être assujettie.

On a toujours voulu fortifier ses opinions, quelles qu'elles fussent, par l'autorité des livres sacrés ; les partisans de la loi salique ont cité ce passage que *les lis ne travaillent ni ne filent* ; et de là ils ont conclu que les filles, qui doivent filer, ne doivent pas régner dans le royaume des lis. Cependant les lis ne travaillent point, et un prince doit travailler ; les léopards d'Angleterre et les tours de Castille ne filent pas plus que les lis de France, et les filles peuvent régner en Castille et en Angleterre. De plus, les armoiries des rois de France ne ressemblèrent jamais à des lis ; c'est évidemment le bout d'une hallebarde, telles qu'elles sont décrites dans les mauvais vers de Guillaume le Breton :

« Cuspis in medio uncum emittit acutum. »

L'écu de France est un fer pointu au milieu de la hallebarde.

Toutes les raisons contre la loi salique furent opiniâtrement soutenues par le duc de Bourgogne, oncle de la princesse fille de Hutin, et par plusieurs

princesses du sang. Louis Hutin avait deux frères, qui en peu de temps lui succédèrent, comme on sait, l'un après l'autre ; l'aîné, Philippe-le-Long, et Charles-le-Bel, le cadet. Charles alors, ne croyant pas qu'il touchait à la couronne, combattit la loi salique par jalousie contre son frère.

Philippe-le-Long ne manqua pas de faire déclarer dans une assemblée de quelques barons, de prélats et de bourgeois de Paris, que les filles devaient être exclues de la couronne de France ; mais si le parti opposé avait prévalu, on eût bientôt fait une loi fondamentale toute contraire.

Philippe-le-Long, qui n'est guère connu que pour avoir interdit l'entrée du parlement aux évêques, étant mort après un règne fort court, ne laissa encore que des filles. La loi salique fut confirmée alors une seconde fois. Charles-le-Bel, qui s'y était opposé, prit incontestablement la couronne, et exclut les filles de son frère.

Charles-le-Bel, en mourant, laissa encore le même procès à décider. Sa femme était grosse ; il fallait un régent au royaume : Édouard III prétendit la régence en qualité de petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère, et Philippe de Valois s'en saisit en qualité de premier prince du sang. Cette régence lui fut solennellement déférée, et la reine douairière ayant accouché d'une fille, il prit la couronne du consentement de la nation. La loi salique qui exclut les filles du trône était donc dans les mœurs ; elle était fondamentale par une ancienne convention universelle. Il n'y en a point d'autre. Les hommes les font et les abolissent. Qui peut douter que si jamais il ne restait du sang de la maison de France qu'une princesse digne de régner, la nation ne pût et ne dût lui décerner la couronne ?

Non seulement les filles étaient exclues, mais le représentant d'une fille l'était aussi : on prétendait que le roi Édouard ne pouvait avoir par sa mère un droit que sa mère n'avait pas. Une raison plus forte encore faisait préférer un prince du sang à un étranger, à un prince né dans une nation naturellement ennemie de la France. Les peuples donnèrent alors à Philippe de Valois le nom de *Fortuné*. Il put y joindre quelque temps celui de *victorieux* et de *juste* ; car le comte de Flandre son vassal ayant maltraité ses sujets, et les sujets s'étant soulevés, il marcha au secours de ce prince, et ayant tout pacifié, il dit au comte de Flandre : « Ne vous attirez plus tant de révoltes par une mauvaise conduite. »

On pouvait le nommer *fortuné* encore, lorsqu'il reçut dans Amiens l'hommage solennel que lui vint rendre Édouard III. Mais bientôt cet hommage fut suivi de la guerre : Édouard disputa la couronne à celui dont il s'était déclaré le vassal.

^a Voyez l'article LOI SALIQUE, dans le Dictionnaire philosophique.

Un brasseur de bière de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuse, et celui qui détermina Édouard à prendre le titre de roi de France. Ce brasseur, nommé Jacques d'Artevelt, était un de ces citoyens que les souverains doivent perdre ou ménager : le prodigieux crédit qu'il avait le rendit nécessaire à Édouard ; mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du roi anglais qu'à condition qu'Édouard prendrait le titre de roi de France, afin de rendre les deux rois irréconciliables. Le roi d'Angleterre et le brasseur signèrent le traité à Gand, long-temps après avoir commencé les hostilités contre la France. L'empereur Louis de Bavière se ligua avec le roi d'Angleterre avec plus d'appareil que le brasseur, mais avec moins d'utilité pour Édouard.

Remarquez avec une grande attention le préjugé qui régna si long-temps dans la république allemande, revêtu du titre d'empire romain. Cet empereur Louis, qui possédait seulement la Bavière (1558), investit le roi Édouard III, dans Cologne, de la dignité de vicaire de l'empire, en présence de presque tous les princes et de tous les chevaliers allemands et anglais ; là il prononce que le roi de France est déloyal et perfide, qu'il a forfait la protection de l'empire, déclarant tacitement par cet acte Philippe de Valois et Édouard ses vassaux.

L'Anglais s'aperçut bientôt que le titre de vicaire était aussi vain par lui-même que celui d'empereur quand l'Allemagne ne le secondait pas ; et il conçut un tel dégoût pour l'anarchie allemande, que depuis, lorsqu'on lui offrit l'empire, il ne daigna pas l'accepter.

Cette guerre commença par montrer quelle supériorité la nation anglaise pouvait un jour avoir sur mer. Il fallait d'abord qu'Édouard III tentât de débarquer en France avec une grande armée, et que Philippe l'en empêchât : l'un et l'autre équipèrent en très peu de temps chacun une flotte de plus de cent vaisseaux ; ces navires n'étaient que de grosses barques ; Édouard n'était pas, comme le roi de France, assez riche pour les construire à ses dépens : des cent vaisseaux anglais, vingt lui appartenaient, le reste était fourni par toutes les villes maritimes d'Angleterre. Le pays était si peu riche en espèces, que le prince de Galles n'avait que vingt schellings par jour pour sa paie ; l'évêque de Derham, un des amiraux de la flotte, n'en avait que six et les barons quatre. Les plus pauvres vainquirent les plus riches, comme il arrive presque toujours. Les batailles navales étaient alors plus meurtrières qu'aujourd'hui : on ne se servait pas du canon, qui fait tant de bruit ; mais on tuait beaucoup plus du monde ; les vaisseaux s'abordaient par la

proue ; on en abaissait de part et d'autre des ponts-levis, et on se battait comme en terre ferme. (1540) Les amiraux de Philippe de Valois perdirent soixante-dix vaisseaux, et près de vingt mille combattants. Ce fut là le prélude de la gloire d'Édouard, et du célèbre Prince Noir, son fils, qui gagnèrent en personne cette bataille mémorable.

Je vous épargne ici les détails des guerres, qui se ressemblent presque toutes ; mais, insistant toujours sur ce qui caractérise les mœurs du temps, j'observerai qu'Édouard défia Philippe de Valois à un combat singulier : le roi de France le refusa, disant qu'un souverain ne s'abaissait pas à se battre contre son vassal.

(1544) Cependant un nouvel événement semblait renverser encore la loi salique. La Bretagne, fief de France, venait d'être adjugée par la cour des pairs à Charles de Blois, qui avait épousé la fille du dernier duc ; et le comte de Montfort, oncle de ce duc, avait été exclu. Les lois et les intérêts étaient autant de contradictions. Le roi de France, qui semblait devoir soutenir la loi salique dans la cause du comte de Montfort, héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de Charles de Blois, qui tirait son droit des femmes ; et le roi d'Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes, dans Charles de Blois, se déclarait pour le comte de Montfort.

La guerre recommence à cette occasion entre la France et l'Angleterre. On surprend d'abord Montfort dans Nantes, et on l'amène prisonnier à Paris dans la tour du Louvre. Sa femme, fille du comte de Flandre, était une de ces héroïnes singulières qui ont paru rarement dans le monde, et sur lesquelles on a sans doute imaginé les fables des Amazones. Elle se montra l'épée à la main, le casque en tête, aux troupes de son mari, portant son fils entre ses bras ; elle soutint le siège de Hennebon, fit des sorties, combattit sur la brèche, et enfin, à l'aide de la flotte anglaise qui vint à son secours, elle fit lever le siège.

(Auguste 1546) Cependant la faction anglaise et le parti français se battirent long-temps en Guienne, en Bretagne, en Normandie : enfin, près de la rivière de Somme, se donna cette sanglante bataille de Créci entre Édouard et Philippe de Valois. Édouard avait auprès de lui son fils le prince de Galles, qu'on nommait le Prince Noir, à cause de sa cuirasse brune et de l'aigrette noire de son casque. Ce jeune prince eut presque tout l'honneur de cette journée. Plusieurs historiens ont attribué la défaite des Français à quelques petites pièces de canon dont les Anglais étaient munis : il y avait dix ou douze années que l'artillerie commençait à être en usage.

Cette invention des Chinois fut-elle apportée

en Europe par les Arabes, qui trafiquaient sur les mers des Indes? il n'y a pas d'apparence : c'est un bénédictin allemand, nommé Berthold Schwartz, qui trouva ce secret fatal. Il y avait longtemps qu'on y touchait. Un autre bénédictin anglais, Roger Bacon, avait long-temps auparavant parlé des grandes explosions que le salpêtre enfermé pouvait produire ¹. Mais pourquoi le roi de France n'avait-il pas de canons dans son armée, aussi bien que le roi d'Angleterre? et si l'Anglais eut cette supériorité, pourquoi tous nos historiens rejettent-ils la perte de la bataille sur les arbalétriers génois que Philippe avait à sa solde? La pluie mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs; mais cette pluie ne mouilla pas moins les cordes des Anglais. Ce que les historiens auraient peut-être mieux fait d'observer, c'est qu'un roi de France qui avait des archers de Gênes, au lieu de discipliner sa nation, et qui n'avait point de canons quand son ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre.

Il est bien étrange que cet usage de la poudre ayant dû changer absolument l'art de la guerre, on ne voie point l'époque de ce changement. Une nation qui aurait su se procurer une bonne artillerie était sûre de l'emporter sur toutes les autres : c'était de tous les arts le plus funeste, mais celui qu'il fallut le plus perfectionner. Cependant, jusqu'au temps de Charles VIII, il resta dans son enfance : tant les anciens usages prévalent, tant la lenteur arrête l'industrie humaine. On ne se servit d'artillerie aux sièges des places que sous le roi de France Charles V; et les lances firent toujours le sort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'aux derniers temps de Henri IV.

On prétend qu'à la journée de Créci, les Anglais n'avaient que deux mille cinq cents hommes de gendarmerie et trente mille fantassins, et que les Français avaient quarante mille fantassins et près de trois mille gendarmes. Ceux qui diminuent la perte des Français disent qu'elle ne monta qu'à vingt mille hommes : le comte Louis de Blois, qui était l'une des causes apparentes de la guerre, y fut tué; et le lendemain les troupes des communes du royaume furent encore défaites. Édouard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglais deux cent dix années.

On dit que pendant ce siège Philippe de Valois ne pouvant attaquer les lignes des assiégeants, et désespéré de n'être que le témoin de ses pertes; proposa au roi Édouard de vider cette grande querelle par un combat de six contre six. Édouard, ne voulant pas remettre à un combat incertain la

prise certaine de Calais, refusa ce duel, comme Philippe de Valois l'avait d'abord refusé. Jamais les princes n'ont terminé eux seuls leurs différends; c'est toujours le sang des nations qui a coulé.

Ce qu'on a le plus remarqué dans ce fameux siège qui donna à l'Angleterre la clef de la France, et ce qui était peut-être le moins mémorable, c'est qu'Édouard exigea, par la capitulation, que six bourgeois vissent lui demander pardon à moitié nus et la corde au cou : c'était ainsi qu'on en usait avec des sujets rebelles. Édouard était intéressé à faire sentir qu'il se regardait comme roi de France. Des historiens et des poètes se sont efforcés de célébrer les six bourgeois qui vinrent demander pardon, comme des Codrus qui se dévouaient pour la patrie; mais il est faux qu'Édouard demandât ces pauvres gens pour les faire pendre. La capitulation portait « que six bourgeois, pieds nus et tête nue, viendraient hart au col lui apporter les clefs de la ville, et que d'iceux le roi d'Angleterre et de France en ferait à sa volonté. »

Certainement Édouard n'avait nul dessein de faire serrer la corde que les six Calaisiens avaient au cou, puisqu'il fit présent à chacun de six écus d'or et d'une robe. Celui qui avait si généreusement nourri toutes les bouches inutiles chassées de Calais par le commandant Jean de Vienne; celui qui pardonna si généreusement au traître Aimeri de Pavie, nommé par lui gouverneur de Calais, convaincu d'avoir vendu la place aux Français; celui qui, étant venu lui-même battre les Français venus pour la prendre, au lieu de faire trancher la tête à Charni et à Ribeaumont, coupables d'avoir fait ce marché pendant une trêve, leur donna à souper après les avoir pris de sa main, et leur fit les plus nobles présents; enfin, celui qui traita avec tant de grandeur et de politesse son malheureux captif, le roi de France Jean, n'était pas un barbare. L'idée de réparer les désastres de la France par la grandeur d'âme de six habitants de Calais, et de mettre au théâtre d'assez mauvaises raisons en assez mauvais vers en faveur de la loi salique, est d'un énorme ridicule.

Cette guerre, qui se faisait à la fois en Guienne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuisait la France et l'Angleterre d'hommes et d'argent. Ce n'était pourtant pas alors le temps de se détruire pour l'intérêt de l'ambition : il eût fallu se réunir contre un fléau d'une autre espèce. (1547 et 1548) Une peste mortelle, qui avait fait le tour du monde, et qui avait dépeuplé l'Asie et l'Afrique, vint alors ravager l'Europe, et particulièrement la France et l'Angleterre.

Elle enleva, dit-on, la quatrième partie des hommes : c'est une des causes qui ont fait que

¹ Roger Bacon était cordelier et non bénédictin.

dans nos climats le genre humain ne s'est point multiplié dans la proportion où l'on croit qu'il devait l'être.

Mézerai a dit après d'autres que cette peste vint de la Chine, et qu'il était sorti de la terre une exhalaison enflammée en globes de feu, laquelle en crevant répandit son infection sur l'hémisphère. C'est donner une origine trop fabuleuse à un malheur trop certain. Premièrement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peste; secondement, les annales chinoises ne parlent d'aucune maladie contagieuse que vers l'an 1504. La peste, proprement dite, est une maladie attachée au climat du milieu de l'Afrique, comme la petite vérole à l'Arabie, et comme le venin qui empoisonne la source de la vie est originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a son poison dans ce malheureux globe, où la nature a mêlé un peu de bien avec beaucoup de mal. Cette peste du quatorzième siècle était semblable à celles qui dépeuplèrent la terre sous Justinien, et du temps d'Hippocrate. C'était dans la violence de ce fléau qu'Édouard et Philippe avaient combattu pour régner sur des mourants.

Après l'enchaînement de tant de calamités, après que les éléments et les fureurs des hommes ont ainsi conspiré pour désoler la terre, on s'étonne que l'Europe soit aujourd'hui si florissante. La seule ressource du genre humain était dans des villes que les grands souverains méprisaient. Le commerce et l'industrie de ces villes a réparé soudement le mal que les princes faisaient avec tant de fracas. L'Angleterre, sous Édouard III, se dédommagea avec usure des trésors que lui coûtèrent les entreprises de son monarque : elle vendit ses laines ; Bruges les mit en œuvre. Les Flamands s'exerçaient aux manufactures ; les villes anséatiques formaient une république utile au monde ; et les arts se soutenaient toujours dans les villes libres et commerçantes d'Italie. Ces arts ne demandent qu'à s'étendre et à croître ; et après les grands orages ils se transplantent comme d'eux-mêmes dans les pays dévastés qui en ont besoin.

(1550) Philippe de Valois mourut dans ces circonstances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de *fortuné*. Cependant il venait de réunir le Dauphiné à la France. Le dernier prince de ce pays, ayant perdu ses enfants, lassé des guerres qu'il avait soutenues contre la Savoie, donna le Dauphiné au roi de France, et se fit dominicain à Paris (1549). Cette province s'appelait Dauphiné, parce qu'un de ses souverains avait mis un dauphin dans ses armoiries. Elle faisait partie du royaume d'Arles, domaine de l'empire. Le roi de France devenait, par cette acquisition, feudataire de l'empereur Charles V. Il est certain que les

empereurs ont toujours réclamé leurs droits sur cette province jusqu'à Maximilien I^{er}. Les publicistes allemands prétendent encore qu'elle doit être une mouvance de l'empire. Les souverains du Dauphiné pensent autrement. Rien n'est plus vain que ces recherches ; il vaudrait autant faire valoir les droits des empereurs sur l'Égypte, parce qu'Auguste en était le maître.

Philippe de Valois ajouta encore à son domaine le Roussillon et la Cerdagne, en prêtant de l'argent au roi de Majorque, de la maison d'Aragon, qui lui donna ces provinces en nantissement ; provinces que Charles VIII rendit depuis sans être remboursé. Il acquit aussi Montpellier, qui est demeuré à la France. Il est surprenant que dans un règne si malheureux il ait pu acheter ces provinces, et payer encore beaucoup pour le Dauphiné. L'impôt du sel, qu'on appela sa *loi salique*, le haussement des tailles, les infidélités sur les monnaies, le mirent en état de faire ces acquisitions. L'état fut augmenté, mais il fut appauvri ; et si ce roi eut d'abord le nom de *fortuné*, le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais sous Jean, son fils, on regretta encore le temps de Philippe de Valois.

Ce qu'il y eut de plus intéressant pour les peuples sous ce règne fut l'appel comme d'abus que le parlement introduisit peu à peu par les soins de l'avocat-général, Pierre Cugnères. Le clergé s'en plaignit hautement, et le roi se contenta de conriver à cet usage, et de ne pas s'opposer à un remède qui soutenait son autorité et les lois de l'état. Cet appel comme d'abus, interjeté aux parlements du royaume, est une plainte contre les sentences ou injustes ou incompetentes que peuvent rendre les tribunaux ecclésiastiques, une dénonciation des entreprises qui ruinent la juridiction royale, une opposition aux bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du roi et du royaume ^a.

Ce remède, ou plutôt ce palliatif, n'était qu'une faible imitation de la fameuse loi *Præmunire*, publiée sous Édouard III par le parlement d'Angleterre ; loi par laquelle quiconque portait à des cours ecclésiastiques des causes dont la connaissance appartenait aux tribunaux royaux, était mis en prison. Les Anglais, dans tout ce qui concerne les libertés de l'état, ont donné plus d'une fois l'exemple.

^a Voyez l'article ABUS, dans le Dictionnaire philosophique.

CHAPITRE LXXVI.

De la France sous le roi Jean. Célèbre tenue des états-généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, etc.

Le règne de Jean est encore plus malheureux que celui de Philippe. (1550) Jean, qu'on a surnommé *le Bon*, commence par faire assassiner son connétable le comte d'Eu. (1554) Quelque temps après, le roi de Navarre, son cousin et son gendre, fait assassiner le nouveau connétable don La Cerda, prince de la maison d'Espagne. Ce roi de Navarre, Charles, petit-fils de Louis Hutin, et roi de Navarre par sa mère, prince du sang du côté de son père, fut, ainsi que le roi Jean, un des fléaux de la France, et mérita bien le nom de Charles-le-Mauvais.

(1555) Le roi ayant été forcé de lui pardonner en plein parlement, vient l'arrêter lui-même pour de moindres crimes, et, sans aucune forme de procès, fait trancher la tête à quatre seigneurs de ses amis. Des exécutions si cruelles étaient la suite d'un gouvernement faible. Il produisait des cabales, et ces cabales attiraient des vengeances atroces que suivait le repentir.

Jean, dès le commencement de son règne, avait augmenté l'altération de la monnaie, déjà altérée du temps de son père, et avait menacé de mort les officiers chargés de ce secret. Cet abus était l'effet et la preuve d'un temps très malheureux. Les calamités et les abus produisent enfin les lois. La France fut quelque temps gouvernée comme l'Angleterre.

Les rois convoquaient les états-généraux substitués aux anciens parlements de la nation. Ces états-généraux étaient entièrement semblables aux parlements anglais, composés des nobles, des évêques, et des députés des villes; et ce qu'on appelait le nouveau parlement sédentaire à Paris était à peu près ce que la cour du banc du roi était à Londres.

Le chancelier était le second officier de la couronne dans les deux états; il portait, en Angleterre, la parole pour le roi dans les états-généraux d'Angleterre, et avait inspection sur la cour du banc. Il en était de même en France; et ce qui achève de montrer qu'on se conduisait alors à Paris et à Londres sur les mêmes principes, c'est que les états-généraux de 1555 proposèrent et firent signer au roi Jean de France presque les mêmes réglemens, presque la même charte qu'avait signée Jean d'Angleterre. Les subsides, la nature des subsides, leur durée, le prix des espèces, tout fut réglé par l'assemblée. Le roi s'engagea à ne plus forcer les sujets de fournir des vivres à sa

maison, à ne se servir de leurs voitures et de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnaie, etc.

Ces états-généraux de 1555, les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, sont ceux dont nos histoires parlent le moins. Daniel dit seulement qu'ils furent tenus dans la salle du nouveau parlement; il devait ajouter que le parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande assemblée. En effet, le prévôt des marchands de Paris, comme député-né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers-état. Mais un point essentiel de l'histoire, qu'on a passé sous silence, c'est que les états imposèrent un subside d'environ cent quatre-vingt-dix mille mares d'argent pour payer trente mille gendarmes; ce sont dix millions quatre cent mille livres d'aujourd'hui; ces trente mille gendarmes composaient au moins une armée de quatre-vingt mille hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume; et au bout de l'année on devait établir encore un nouveau subside pour l'entretien de la même armée. Enfin, ce qu'il faut observer, c'est que cette espèce de grande charte ne fut qu'un réglemeut passager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle. Cela prouve que le caractère des Anglais est plus constant et plus ferme que celui des Français.

Mais le Prince Noir, avec une armée redoutable, quoique petite, s'avancait jusqu'à Poitiers, et ravageait ces terres qui étaient autrefois du domaine de sa maison. (Septembre 1556) Le roi Jean accourut à la tête de près de soixante mille hommes. Personne n'ignore qu'il pouvait, en temporisant, prendre toute l'armée anglaise par famine.

Si le Prince Noir avait fait une grande faute de s'être engagé si avant, le roi Jean en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Mauvertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que Philippe de Valois avait perdue. Il y eut de l'ordre dans la petite armée du Prince Noir; il n'y eut que de la bravoure chez les Français; mais la bravoure des Anglais et des Gascons qui servaient sous le prince de Galles l'emporta. Il n'est point dit qu'on eût fait usage du canon dans aucune des deux armées. Ce silence peut faire douter qu'on s'en soit servi à Créci; ou bien il fait voir que l'artillerie ayant fait peu d'effet dans la bataille de Créci, on en avait discontinué l'usage; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes; ou enfin il accuse la négligence des historiens contemporains. Les principaux chevaliers de France périrent; et cela prouve que l'armure n'était pas alors si pesante et si complète qu'autrefois: le

reste s'enfuit. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de ses fils. C'est une particularité digne d'attention que ce monarque se rendit à un de ses sujets qu'il avait banni, et qui servait chez ses ennemis. La même chose arriva depuis à François I^{er}. Le Prince Noir mena ses deux prisonniers à Bordeaux, et ensuite à Londres. On sait avec quelle politesse, avec quel respect il traita le roi captif, et comme il augmenta sa gloire par sa modestie. Il entra dans Londres sur un petit cheval noir, marchant à la gauche de son prisonnier monté sur un cheval remarquable par sa beauté et par son harnois ; nouvelle manière d'augmenter la pompe du triomphe.

La prison du roi fut dans Paris le signal d'une guerre civile. Chacun pense alors à se faire un parti. On ne voit que factions sous prétexte de réformes. Charles, dauphin de France, qui fut depuis le sage roi Charles V, n'est déclaré régent du royaume que pour le voir presque révolté contre lui.

Paris commençait à être une ville redoutable ; il y avait cinquante mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l'usage des chaînes dans les rues, et on les fait servir de retranchement contre les séditieux. Le dauphin Charles est obligé de rappeler le roi de Navarre, que le roi son père avait fait emprisonner. C'était déchaîner son ennemi. (1557) Le roi de Navarre arrive à Paris pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands de Paris, entre au Louvre suivi des séditieux. Il fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de France, et le maréchal de Champagne, aux yeux du dauphin. Cependant les paysans s'attroupent de tous côtés, et dans cette confusion ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent ; ils les traitent comme des esclaves révoltés, qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs et trop farouches. Ils se vengent par mille supplices de leur bassesse et de leurs misères. Ils portent leur fureur jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, et à contraindre sa femme et ses filles de manger la chair de leur époux et de leur père.

Dans ces convulsions de l'état, Charles de Navarre aspire à la couronne ; le dauphin et lui se font une guerre qui ne finit que par une paix simulée. La France est ainsi bouleversée pendant quatre ans depuis la bataille de Poitiers. Comment Édouard et le prince de Galles ne profitaient-ils pas de leur victoire et des malheurs des vaincus ? Il semble que les Anglais redoutassent la grandeur de leurs maîtres ; ils leur fournissaient peu de secours, et Édouard traitait de la rançon de son prisonnier, tandis que le Prince Noir acceptait une trêve.

Il paraît que de tous côtés on faisait des fautes ; mais on ne peut comprendre comment tous nos historiens ont eu la simplicité d'assurer que le roi Édouard III, étant venu pour recueillir le fruit des deux victoires de Créci et de Poitiers, s'étant avancé jusqu'à quelques lieues de Paris, fut saisi tout à coup d'une si sainte frayeur, à cause d'une grande pluie, qu'il se jeta à genoux, et qu'il fit vœu à la sainte Vierge d'accorder la paix (1560). Rarement la pluie a décidé de la volonté des vainqueurs et du destin des États, et si Édouard III fit un vœu à la sainte Vierge, ce vœu était assez avantageux pour lui. Il exige, pour la rançon du roi de France, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois, le Rouergue, et tout ce qu'il a pris autour de Calais ; le tout en souveraineté, sans hommage. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la Normandie et l'Anjou, son ancien patrimoine : il voulut encore trois millions d'écus d'or.

(1560) Édouard cédait par ce traité à Jean le titre de roi de France, et ses droits sur la Normandie, la Touraine et l'Anjou. Il est vrai que les anciens domaines du roi d'Angleterre en France étaient beaucoup plus considérables que ce qu'on donnait à Édouard par cette paix ; cependant ce qu'on cédait était un quart de la France. Jean sortit enfin de la tour de Londres après quatre ans, en donnant en otage son frère et deux de ses fils. Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon : il fallait donner comptant six cent mille écus d'or pour le premier paiement. La France s'épuisa, et ne put fournir la somme : on fut obligé de rappeler les Juifs, et de leur vendre le droit de vivre et de commercer. Le roi même fut réduit à payer ce qu'il achetait pour sa maison en une monnaie de cuir, qui avait au milieu un petit clou d'argent ; sa pauvreté et ses malheurs le privèrent de toute autorité, et le royaume de toute police.

Les soldats licenciés, et les paysans devenus guerriers, s'attroupèrent partout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs chefs se fit nommer *l'ami de Dieu, et l'ennemi de tout le monde* ; un nommé Jean de Gouge, bourgeois de Sens, se fit reconnaître roi par ces brigands, et fit presque autant de mal par ses ravages que le véritable roi en avait produit par ses malheurs. Enfin ce qui n'est pas moins étrange, c'est que le roi, dans cette désolation générale, alla renouveler dans Avignon, où étaient les papes, les anciens projets des croisades.

Un roi de Chypre était venu solliciter cette entreprise contre les Turcs, répandus déjà dans l'Europe. Apparemment le roi Jean ne songeait qu'à quitter sa patrie ; mais au lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant

pas de quoi payer le reste de sa rançon aux Anglais, il retourna se mettre en otage à Londres, à la place de son frère et de ses enfants; il y mourut, et sa rançon ne fut pas payée. On disait, pour comble d'humiliation, qu'il n'était retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l'âge de cinquante-six ans.

La Bretagne, qui avait été la cause de cette guerre, fut abandonnée à son sort : le comte Charles de Blois et le comte de Montfort se disputèrent cette province. Montfort, sorti de la prison de Paris, et Blois, sorti de celle de Londres, décidèrent la querelle près d'Aurai en bataille rangée (1564) : les Anglais prévalurent encore ; le comte de Blois fut tué.

Ces temps de grossièreté, de séditions, de rapines et de meurtres, furent cependant le temps le plus brillant de la chevalerie : elle servait de contre-poids à la férocité générale des mœurs ; nous en traiterons à part ; l'honneur, la générosité, joints à la galanterie, étaient ses principes. Le plus célèbre fait d'armes dans la chevalerie est le combat de trente Bretons contre vingt Anglais, six Bretons et quatre Allemands, quand la comtesse de Blois, au nom de son mari, et la veuve de Montfort, au nom de son fils, se fesaient la guerre en Bretagne (1551). Le point d'honneur fut le sujet de ce combat, car il fut résolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, on se brava ; et Beaumanoir, qui était à la tête des Bretons pour la comtesse de Blois, dit qu'il fallait combattre pour savoir *qui avait la plus belle amie*. On combattit en champ clos : il n'y eut des soixante combattants que cinq chevaliers de tués, un seul du côté des Bretons, et quatre du côté des Anglais. Tous ces faits d'armes ne servaient à rien, et ne remédiaient pas surtout à l'indiscipline des armées, à une administration presque toute sauvage. Si les Paul-Émile et les Scipion avaient combattu en champ clos pour savoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs et les législateurs des nations.

Édouard, après ses victoires et ses conquêtes, ne fit plus que des tournois. Amoureux d'une femme indigne de sa tendresse, il lui sacrifia ses intérêts et sa gloire, et perdit enfin tout le fruit de ses travaux en France. Il n'était plus occupé que de jeux, de tournois, des cérémonies de son ordre de la Jarretière : la grande Table ronde, établie par lui à Windsor, à laquelle se rendaient tous les chevaliers de l'Europe, fut le modèle sur lequel les romanciers imaginèrent toutes les histoires des chevaliers de la Table ronde, dont ils attribuèrent l'institution fabuleuse au roi Artus. Enfin Édouard III survécut à son bonheur et à sa

gloire, et mourut (1577) entre les bras d'Alix Perse, sa maîtresse, qui lui ferma les yeux en volant ses pierreries, et en lui arrachant la bague qu'il portait au doigt. On ne sait qui mourut le plus misérablement, ou du vainqueur ou du vaincu.

Cependant, après la mort de Jean de France, Charles V son fils, justement surnommé *le Sage*, réparait les ruines de son pays par la patience et par les négociations : nous verrons comment il chassa les Anglais de presque toute la France. Mais tandis qu'il se préparait à cette grande entreprise, le Prince Noir, vers l'an 1566, ajoutait une nouvelle gloire à celle de Créci et de Poitiers. Jamais les Anglais ne firent des actions plus mémorables et plus inutiles.

CHAPITRE LXXVII.

Du Prince Noir, du roi de Castille don Pèdre-le-Cruel, et du connétable Du Guesclin.

La Castille était presque aussi désolée que la France. Pierre ou don Pèdre, qu'on nomme le Cruel, y régnait. On nous le représente comme un tigre altéré de sang humain, et qui sentait de la joie à le répandre ; un tel caractère est bien rarement dans la nature ; les hommes sanguinaires ne le sont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les sévérités de cette politique atroce, qui fait croire la cruauté nécessaire ; mais personne ne répand le sang pour son plaisir.

Il monta sur le trône de Castille étant encore mineur, et dans des circonstances fâcheuses. Son père Alphonse XI avait eu sept bâtards de sa maîtresse Eléonore de Gusman. Ces sept bâtards, puissamment établis, bravaient l'autorité de don Pèdre ; et leur mère, encore plus puissante qu'eux, insultait à la mère du roi. La Castille était partagée entre le parti de la reine-mère et celui d'Éléonore. A peine le roi eut-il atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il lui fallut soutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, et accorda la mort d'Éléonore à la vengeance de sa mère. On peut le nommer jusque-là courageux et trop sévère. (1554) Il épouse Blanche de Bourbon, et la première nouvelle qu'il apprend de sa femme, quand elle est arrivée à Valadolid, c'est qu'elle est amoureuse du grand-maitre de Saint-Jacques, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je sais que de telles intrigues sont rarement prouvées, qu'un roi sage doit plutôt les ignorer que s'en venger ; mais enfin le roi fut excusable, puisqu'il y a encore une famille en Espagne qui se vante d'être issue de ce commerce : c'est celle des Henrique.

Blanche de Bourbon eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards ennemis de son mari. Faut-il après cela s'étonner que le roi la laissât dans un château, et se consolât dans d'autres amours ?

Don Pèdre eut à la fois à combattre et les Aragonais et ses frères rebelles : il fut encore vainqueur, et rendit sa victoire inhumaine. Il ne pardonna guère : ses proches, qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ses ressentiments ; enfin ce grand maître de Saint-Jacques fut tué par ses ordres. C'est ce qui lui mérita le nom de Cruel, tandis que Jean, roi de France, qui avait assassiné son connétable et quatre seigneurs de Normandie, était nommé Jean-le-Bon.

Dans ces troubles, la femme de don Pèdre mourut. Elle avait été coupable, il fallait bien qu'on dit qu'elle mourut empoisonnée ; mais, encore une fois, on ne doit point tenter cette accusation de poison sans preuve.

C'était sans doute l'intérêt des ennemis de don Pèdre de répandre dans l'Europe qu'il avait empoisonné sa femme. Henri de Transtamare, l'un de ces sept bâtards, qui avait d'ailleurs son frère et sa mère à venger, et surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par des brigands réunis, nommés Malandrins ; ils faisaient tout le mal qu'Édouard n'avait pu faire. Henri de Transtamare négocia avec le roi de France Charles V pour délivrer la France de ces brigands et les avoir à son service : l'Aragonais, toujours ennemi du Castillan, promit de livrer passage. Bertrand Du Guesclin, chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchait qu'à se signaler et à s'enrichir par les armes, engagea les Malandrins à le reconnaître pour chef et à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de Bertrand Du Guesclin comme une action sainte, et qu'il faisait, dit-il, pour le bien de son âme : cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d'un rebelle contre un roi cruel, mais légitime.

On sait qu'en passant près d'Avignon, Du Guesclin, manquant d'argent pour payer ses troupes, rançonna le pape et sa cour. Cette extorsion était nécessaire ; mais je n'ose prononcer le nom qu'on lui donnerait si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait passer pour une armée.

(1566) Le bâtard Henri, secondé de ces troupes grossies dans leur marche, et appuyé de l'Aragon, commença par se faire déclarer roi dans Burgos. Don Pèdre, attaqué ainsi par les Français, eut recours au Prince Noir, leur vainqueur. Ce prince était souverain de la Guienne ; le roi son père la lui avait cédée pour prix de ses actions héroïques. Il devait voir d'un œil jaloux le succès des armes françaises en Espagne, et prendre par intérêt et

par honneur le parti le plus juste. Il marcha en Espagne avec ses Gascons et quelques Anglais. Bientôt, sur les bords de l'Èbre et près du village de Navarette, don Pèdre et le prince Noir d'un côté, de l'autre Henri de Transtamare et Du Guesclin, donnèrent la sanglante bataille qu'on nomme de Navarette. Elle fut plus glorieuse au Prince Noir que celle de Créci et de Poitiers, parce qu'elle fut plus disputée. Sa victoire fut complète ; il prit Bertrand Du Guesclin et le maréchal d'Andrehen, qui ne se rendirent qu'à lui. Henri de Transtamare fut obligé de fuir en Aragon, et le Prince Noir rétablit don Pèdre sur le trône. Ce roi traita plusieurs rebelles avec une cruauté que les lois de tous les états autorisent du nom de justice. Don Pèdre usait dans toute son étendue du malheureux droit de se venger (1568). Le Prince Noir qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encore celle d'arrêter le cours de ses cruautés. Il est, après Alfred, celui de tous les héros que l'Angleterre a le plus en vénération.

Quand celui qui soutenait don Pèdre se fut retiré, et que Bertrand Du Guesclin se fut racheté, alors le bâtard Transtamare réveilla le parti des mécontents, et Bertrand Du Guesclin, que le roi Charles V employait secrètement, leva de nouvelles troupes.

Transtamare avait pour lui l'Aragon, les révoltés de Castille, et les secours de la France. Don Pèdre avait la meilleure partie des Castillans, le Portugal, et enfin les musulmans d'Espagne : ce nouveau secours le rendit plus odieux, et le défendit mal. Transtamare et Du Guesclin, n'ayant plus à combattre le génie et l'ascendant du Prince Noir, vainquirent enfin don Pèdre auprès de Tolède (1568). Retiré et assiégé dans un château après sa défaite, il est pris, en voulant s'échapper, par un gentilhomme français qu'on appelait Le Bègue de Vilaines. Conduit dans la tente de ce chevalier, le premier objet qu'il aperçoit est le comte de Transtamare. On dit que, transporté de fureur, il se jeta, quoique désarmé, sur son frère. Ce qui est vrai, c'est que ce frère lui arracha la vie d'un coup de poignard.

Ainsi périt don Pèdre à l'âge de trente-quatre ans, et avec lui s'éteignit la race de Castille. Son ennemi, son frère, son assassin, parvint à la couronne sans autre droit que celui du meurtre : c'est de lui que sont descendus les rois de Castille, qui ont régné en Espagne jusqu'à Jeanne, qui fit passer ce sceptre dans la maison d'Autriche par son mariage avec Philippe-le-Beau père de Charles-Quint.

CHAPITRE LXXVIII.

De la France et de l'Angleterre du temps du roi Charles v. Comment ce prince habile dépouilla les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre Richard II, fils du Prince Noir, détrôné.

La dextérité de Charles v sauvait la France du naufrage. La nécessité d'affaiblir les vainqueurs, Édouard III et le Prince Noir, lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du père et de la maladie du fils attaqué de l'hydropisie. Il sut d'abord semer la division entre ce prince souverain de Guienne et ses vassaux, éluder les traités, refuser le reste du paiement de la rançon de son père, sur des prétextes plausibles; s'attacher le nouveau roi de Castille, et même ce roi de Navarre, Charles, surnommé le Mauvais, qui avait tant de terres en France; susciter le nouveau roi d'Écosse, Robert Stuart, contre les Anglais; remettre l'ordre dans les finances, faire contribuer les peuples sans murmures, et réussir enfin, sans sortir de son cabinet, autant que le roi Édouard qui avait passé la mer et gagné des batailles.

Quand il vit toutes les machines que sa politique arrangeait bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuses qui pourraient passer pour des témérités en politique, si les mesures bien prises et l'événement ne les justifiaient. (1369) Il envoie un chevalier et un juge de Toulouse citer le Prince Noir à comparaître devant lui dans la cour des pairs, et à venir rendre compte de sa conduite. C'était agir en juge souverain avec le vainqueur de son père et de son grand-père, qui possédait la Guienne et les lieux circonvoisins en souveraineté absolue par le droit de conquête et par un traité solennel. Non seulement on le cite comme un sujet, (1370) mais on fait rendre un arrêt du parlement de Paris, par lequel on confisque la Guienne et tout ce qui appartient en France à la maison d'Angleterre. L'usage était de déclarer la guerre par un héraut d'armes, et on envoie à Londres un valet de pied faire cette cérémonie. Édouard n'était donc plus à craindre.

La valeur et l'habileté de Bertrand Du Guesclin, devenu connétable de France, et surtout le bon ordre que Charles v avait mis à tout, ennoblirent l'irrégularité de ces procédés, et firent voir que dans les affaires publiques, *où est le profit, là est la gloire*, comme disait Louis XI.

Le Prince Noir mourant ne pouvait plus paraître en campagne. Son père ne put lui envoyer que de faibles secours. Les Anglais, auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus partout. Bertrand Du Guesclin, sans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Créci et de Poitiers, fit une campagne entièrement sem-

blable à celle qui, dans les derniers temps, a fait passer le vicomte de Turenne pour le plus grand général de l'Europe. (1570) Il tomba dans le Maine et dans l'Anjou sur les quartiers des troupes anglaises, les défit toutes les unes après les autres, et prit de sa main leur général Grandson. Il rangea le Poitou, la Saintonge, sous l'obéissance de la France. Les villes se rendaient, les unes par la force, les autres par l'intrigue. Les saisons combattaient encore pour Charles v. Une flotte formidable, équipée en Angleterre, fut toujours repoussée par les vents contraires. Des trêves adroitement ménagées préparèrent encore de nouveaux succès.

(1378) Charles, qui vingt ans auparavant n'avait pas eu de quoi entretenir une garde pour sa personne, eut à la fois cinq armées et une flotte. Ses vaisseaux portèrent la guerre jusqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'Édouard III l'Angleterre ne prenait aucunes mesures pour se venger. Il ne restait aux Anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, et quelques forteresses.

(1380) Ce fut alors que la France perdit Bertrand Du Guesclin. On sait quels honneurs son roi rendit à sa mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraison funèbre, et le premier qu'on enterra dans l'église destinée aux tombeaux des rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des souverains. Quatre princes du sang le suivaient. Ses chevaux, selon la coutume du temps, furent présentés dans l'église à l'évêque qui officiait, et qui les bénit en leur imposant les mains. Ces détails sont peu importants, mais ils font connaître l'esprit de chevalerie. L'attention que s'attiraient les grands chevaliers, célèbres par leurs faits d'armes, s'étendait sur les chevaux qui avaient combattu sous eux. Charles suivit bientôt Du Guesclin (1380). On le fait encore mourir d'un poison lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, et qui le consuma à l'âge de quarante-quatre ans: comme s'il y avait dans la nature des aliments qui pussent donner la mort au bout d'un certain temps. Il est bien vrai qu'un poison qui n'a pu donner une mort prompte laisse une langueur dans le corps, ainsi que toute maladie violente; mais il n'est point vrai qu'il fasse de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poison qui tua Charles v était une mauvaise constitution.

Personne n'ignore que la majorité des rois de France fut fixée par lui à l'âge de quatorze ans commencés, et que cette ordonnance sage, mais encore trop inutile pour prévenir les troubles, fut enregistrée dans un lit de justice (1374). Il avait

voulu déraciner l'ancien abus des guerres particulières des seigneurs, abus qui passait pour une loi de l'état. Elles furent défendues sous son règne, quand il fut le maître. Il interdit même jusqu'au port d'armes; mais c'était une de ces lois dont l'exécution était impossible.

On fait monter les trésors qu'il amassa jusqu'à la somme de dix-sept millions de livres de son temps. La livre, monnaie d'argent, équivalait alors à environ 8 livres actuelles et $\frac{4}{5}$; et la livre, monnaie d'or, à 42 livres et $\frac{1}{2}$ ^a. Il est certain qu'il avait accumulé, et que tout le fruit de son économie fut ravi et dissipé par son frère le duc d'Anjou, dans sa malheureuse expédition de Naples dont j'ai parlé.

Après la mort d'Édouard III, vainqueur de la France, et après celle de Charles V, son restaurateur, on vit bien que la supériorité d'une nation ne dépend que de ceux qui la conduisent.

Le fils du Prince Noir, Richard II, succéda à son grand-père Édouard III à l'âge de onze ans; et quelque temps après Charles VI fut roi de France à l'âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuses, mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel esprit de vertige et de fureur avait saisi en France les habitants de la campagne, du temps du roi Jean, et comme ils vengèrent leur avilissement et leur misère sur tout ce qu'ils rencontrèrent de gentilshommes, qui en effet étaient leurs oppresseurs. La même furie saisit les Anglais (1584). On vit renouveler la guerre que Rome eut autrefois contre les esclaves. Un coureur de tuiles et un prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des rois et des parlements peuvent en faire. Ils assemblent le peuple de trois provinces, et leur persuadent aisément que les riches avaient joui assez long-temps de la terre, et qu'il est temps que les pauvres se vengent. Ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, et font couper la tête à l'archevêque de Cantorbéry et au grand trésorier du royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des chefs et par la dispersion des révoltés; mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir sous quel malheureux gouvernement on vivait alors. On était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'état.

On peut dire qu'alors les Anglais ne savaient pas jusqu'où devaient s'étendre les prérogatives des rois et l'autorité des parlements. Richard II, à l'âge de dix-huit ans, voulut être despotique,

et les Anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Presque toujours dans les autres états les guerres civiles sont fatales aux conjurés; mais en Angleterre elles le sont aux rois. Richard, après avoir disputé dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin le duc de Lancastre, petit-fils d'Édouard III, exilé depuis long-temps du royaume, y revint seulement avec trois vaisseaux. Il n'avait pas besoin d'un plus grand secours, la nation se déclara pour lui. Richard II demanda seulement qu'on lui laissât la vie et une pension pour subsister.

(1599) Un parlement lui fait son procès, comme il l'avait fait à Édouard II. Les accusations juridiquement portées contre lui ont été conservées: un des griefs est qu'il a emprunté de l'argent sans payer, qu'il a entretenu des espions, et qu'il avait dit qu'il était le maître des biens de ses sujets. On le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, et comme coupable de trahison. Richard, enfermé dans la tour, remit au duc de Lancastre les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Il l'était en effet, puisqu'il s'abaissait à le dire.

Ainsi le même siècle vit déposer solennellement deux rois d'Angleterre, Édouard II et Richard II, l'empereur Venceslas et le pape Jean XXIII, tous quatre jugés et condamnés avec les formalités juridiques.

Le parlement d'Angleterre, ayant enfermé son roi, déclara que si quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès lors Richard II serait digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats allèrent assassiner le roi dans sa prison (1400): il défendit sa vie mieux qu'il n'avait défendu son trône; il arracha la hache d'armes à un des meurtriers; il en tua quatre avant de succomber. Le duc de Lancastre régna cependant sous le nom de Henri IV. L'Angleterre ne fut ni tranquille ni en état de rien entreprendre contre ses voisins; mais son fils Henri V contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée en France depuis Charlemagne.

CHAPITRE LXXIX.

Du roi de France Charles VI. De sa maladie. De la nouvelle invasion de la France par Henri V, roi d'Angleterre.

Une partie des soins que le roi Charles V avait pris pour rétablir la France, fut précisément ce qui précipita sa subversion. Ses trésors amassés furent dissipés, et les impôts qu'il avait mis révoltèrent la nation. On remarque que ce prince

^a Voyez ci-dessus, page 195. En général nous entendons toujours par livre numéraire la livre numéraire, monnaie d'argent.

dépensait pour toute sa maison quinze cents mares d'or par an, environ 4,200,000 de nos livres. Ses frères, régents du royaume, en dépensaient sept mille mares, ou 5,600,000 livres, pour Charles VI, âgé de treize ans, qui, malgré cette dissipation, manquait du nécessaire. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des états comme des familles.

Louis d'Anjou, le même qui fut adopté par Jeanne 1^{re}, reine de Naples, l'un des oncles de Charles VI, non content d'avoir ravi le trésor de son pupille, chargeait le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plupart des villes se soulevèrent; les mêmes fureurs qui ont depuis désolé Paris du temps de la Fronde, dans la jeunesse de Louis XIV, parurent sous Charles VI. Les punitions publiques et secrètes furent aussi cruelles que le soulèvement avait été orageux. Le grand schisme des papes, dont j'ai parlé, augmentait encore le désordre. Les papes d'Avignon, reconnus en France, achevaient de la piller par tous les artifices que l'avarice déguisée en religion peut inventer. On espérait que le roi majeur réparerait tant de maux par un gouvernement plus heureux.

(1584) Il avait vengé en personne le comte de Flandre, son vassal, des Flamands rebelles toujours soutenus par l'Angleterre. Il profita des troubles où cette île était plongée sous Richard II. On équipa même plus de douze cents vaisseaux pour faire une descente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable, saint Louis en eut davantage: il est vrai que ce n'étaient que des vaisseaux de transport; mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte montre qu'il y avait alors plus de bois de construction qu'aujourd'hui, et qu'on n'était pas sans industrie. La jalousie qui divisait les oncles du roi empêcha que la flotte ne fût employée. Elle ne servit qu'à faire voir quelle ressource aurait eue la France sous un bon gouvernement, puisque, malgré les trésors que le duc d'Anjou avait emportés pour sa malheureuse expédition de Naples, on pouvait faire de si grandes entreprises.

Enfin on respirait, lorsque le roi, allant en Bretagne faire la guerre au duc, dont il avait à se plaindre, fut attaqué d'une frénésie horrible. Cette maladie commençait par des assoupissements, suivis d'aliénation d'esprit, et enfin d'accès de fureur. Il tua quatre hommes dans son premier accès, continua de frapper tout ce qui était autour de lui, jusqu'à ce qu'épuisé de ces mouvements convulsifs, il tomba dans une léthargie profonde.

Je ne m'étonne point que toute la France le eût empoisonné et ensorcelé. Nous avons été témoins dans notre siècle, tout éclairé qu'il est, de

préjugés populaires aussi injustes ¹. Son frère, le duc d'Orléans, avait épousé Valentine de Milan. On accuse Valentine de cet accident; ce qui prouve seulement que les Français, alors fort grossiers, pensaient que les Italiens en savaient plus qu'eux.

Le soupçon redoubla quelque temps après dans une aventure digne de la rusticité de ce temps. On fit à la cour une mascarade dans laquelle le roi, déguisé en satyre, traînait quatre autres satyres enchainés. Ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix-résine, à laquelle on avait attaché des étoupes. (1595) Le duc d'Orléans eut le malheur d'approcher un flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre seigneurs furent brûlés, et à peine put-on sauver la vie au roi par la présence d'esprit de sa tante la duchesse de Berri, qui l'enveloppa dans son manteau. Cet accident hâta une de ses rechutes (1595). On eût pu le guérir peut-être par des saignées, par des bains, et par du régime; mais on fit venir un magicien de Montpellier. Le magicien vint ². Le roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la magie. Les fréquentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le roi reprenait quelquefois sa raison. S'il eût été malade sans retour, on aurait pu pourvoir au gouvernement du royaume. Le peu de raison qui resta au roi fut plus fatal que ses accès. On n'assembla point les états, on ne régla rien; le roi restait roi, et confiait son autorité méprisée et sa tutelle tantôt à son frère, tantôt à ses oncles le duc de Bourgogne et le duc de Berri. C'était un surcroît d'infortune pour l'état que ces princes eussent de puissants apanages. Paris devint nécessairement le théâtre d'une guerre civile, tantôt sourde, tantôt déclarée. Tout était faction; tout, jusqu'à l'université, se mêlait du gouvernement.

(1407) Personne n'ignore que Jean, duc de Bourgogne, fit assassiner son cousin le duc d'Orléans, frère du roi, dans la rue Barbette. Le roi n'était ni assez maître de son esprit ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le duc de Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d'abolition. Ensuite il vint à la cour faire trophée de son crime. Il assembla tout ce qu'il y avait de

¹ Voltaire veut parler des soupçons d'empoisonnement qu'on avait élevés contre le duc d'Orléans, régent, et qu'il a toujours combattus.

² Après ce magicien, on vit des moines augustins, des confréries de sorciers, se présenter pour guérir le roi. Plusieurs de ces misérables furent condamnés au feu, ce qui était absurde et cruel: car en admettant les principes de la superstition de ces temps-là, puisque ces pauvres gens manquaient leur coup, il était bien clair qu'ils pouvaient être des fripons ou des fous, mais qu'à coup sûr ils n'étaient pas des magiciens. K.

princes et de grands ; et en leur présence le docteur Jean Petit non seulement justifia la mort du duc d'Orléans (1408), mais il établit la doctrine de l'homicide, qu'il fonda sur l'exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l'Écriture. Il osa faire un dogme de ce qui n'est écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d'apprendre aux hommes, comme on l'aurait toujours dû faire, qu'un assassinat rapporté dans l'Écriture est aussi détestable que s'il se trouvait dans les histoires des sauvages, ou dans celle du temps dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vu, au concile de Constance, et n'a pas moins été renouvelée depuis.

C'est vers ce temps-là que le maréchal de Boucicaut laissa perdre Gènes qui s'était mise sous la protection de la France. Les Français y furent massacrés comme en Sicile (1410). L'élite de la noblesse qui avait couru se signaler en Hongrie contre Bajazet, l'empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les chrétiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'état.

La femme du roi, Isabelle de Bavière, avait un parti dans Paris ; le duc de Bourgogne avait le sien ; celui des enfants du duc d'Orléans était puissant : le roi seul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable, et comme il était le premier mobile du royaume, c'est que le duc de Bourgogne, qui joignait à l'état dont il portait le nom la Flandre et l'Artois, mettait toute son ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appelait celle des *Bourguignons* ; celle d'Orléans était nommée des *Armagnacs*, du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Celle des deux qui dominait faisait tour à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Personne ne pouvait s'assurer d'un jour de vie. On se battait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne ¹.

¹ Ce siècle d'horreur a cependant produit un magistrat dont la vie eût honoré des temps plus heureux. Il était de ce petit nombre d'hommes qui doivent leur vertu à leur conscience et à leur raison, et non aux opinions de leur siècle. C'est de Jean Juvénal des Ursins que nous parlons. Né sans fortune, il fut d'abord avocat (car, soit qu'il descendit réellement des Ursins d'Italie, soit que cette origine fût une fable dont on a flatté depuis la vanité de ses enfants, il est certain qu'il subsista long-temps de cette profession) : sa réputation de probité et de courage lui fit donner par Charles VI, alors gouverné par des ministres vertueux, la place de prévôt des marchands, long-temps supprimée, et qu'on crut devoir rétablir. A peine revêtu de cette charge, il voit que des moulins, construits par des seigneurs sur les rivières de Marne et de Seine, gênent la navigation ; la puissance de ces seigneurs, leur

C'était une occasion bien favorable pour l'Angleterre de recouvrer ses patrimoines de France, et ce que les traités lui avaient donné. Henri V, prince rempli de prudence et de courage, négocia

crédit dans le parlement, ne l'arrêtèrent point ; il sollicite un arrêt qui ordonne la destruction des moulins et le remboursement de leur valeur au denier dix ; il l'obtient, parce qu'on espère faire naître des obstacles à l'exécution. Mais la nuit même tous les moulins sont abattus, et la subsistance du peuple assurée. Pendant la première attaque de folie de Charles VI, les princes s'emparèrent du gouvernement ; on persécuta les ministres. On ôta l'épée de connétable à Clisson ; Nogent et la Rivière furent emprisonnés ; Juvénal prit leur défense et les sauva. Le duc de Bourgogne, Philippe, irrité contre lui, veut le faire décapiter dans les halles ; c'était alors le sort des gens en place disgraciés, comme l'exil il y a quelque temps, et maintenant l'oubli. On suborne des témoins contre lui ; Juvénal était cher au peuple. Un cabaretier, qui avait surpris le cahier des informations (car c'était au cabaret que se traitaient les intrigues de gouvernement), s'expose à tout pour l'avertir ; Juvénal instruit ne laisse pas le temps d'accomplir le projet, se présente hardiment aux princes, et réduit ses adversaires au silence. Échappé de ce danger, il conserve tout son courage ; attaché au roi et à l'état, au milieu des factions des Orléanais et des Bourguignons, il ose reprocher au duc d'Orléans ses dissipations, sa légèreté et ses débauches, et lui en prédire les suites. Il reproche avec la même franchise, au duc de Bourgogne, ses liaisons avec des scélérats, et son obstination à tirer vanité de l'assassinat du duc d'Orléans.

En 1410, il devient avocat du roi au parlement ; c'était dans le temps où le grand schisme d'Occident agitait toute l'Europe. Juvénal soutient que le roi a droit d'assembler son clergé, d'y présider, et, après l'avoir consulté, de choisir le pape qu'il voudra reconnaître ; maximes qui annoncent des idées supérieures à son siècle.

Le duc de Lorraine avait fait abattre les armes de France placées dans des terres qui relevaient du roi ; le parlement de Paris le condamna, par contumace, à la confiscation de ces terres et au bannissement. Cependant le duc arrive à la cour, protégé par le duc de Bourgogne, alors tout puissant. Le parlement députa au roi pour lui faire sentir la nécessité de maintenir son arrêt. Juvénal arrive avec la députation au palais du roi, à l'instant même où le duc de Bourgogne allait lui présenter le duc de Lorraine. Il expose avec force les motifs du parlement. Le duc de Bourgogne, indigné de se voir arrêté par l'activité et le courage de Juvénal : « Jean Juvénal, » lui dit-il, ce n'est pas ainsi qu'on agit. — Si fait, monseigneur, » dit Jean Juvénal ; et il ajouta : Que tous ceux qui sont bons citoyens se joignent à moi, et que les autres restent avec « M. de Lorraine. » Le duc étonné quitte la main du duc de Lorraine, se joint à Juvénal ; et le duc de Lorraine est obligé d'implorer la clémence du roi. Avouons que ce trait vaut bien celui de Popilius.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne, maître de Paris, livrait aux bourreaux ceux des Armagnacs qui n'avaient pu s'échapper ; une troupe de scélérats à ses ordres emprisonnait, forçait à des rançons, assassinait ceux qu'on n'osait ou qu'on ne daignait pas livrer à un supplice public. Le roi, la reine, le dauphin, Louis, gendre du duc de Bourgogne, étaient prisonniers et exposés à l'insolence des satellites bourguignons. Juvénal ose concevoir seul l'idée de les délivrer et de sauver l'état. Il était aimé du peuple, et surtout de celui de son quartier. Il sait à la fois relever leur courage, exciter leur zèle et le contenir ; et cette révolution, faite par le peuple, s'exécute sans qu'il en coûte un seul homme. Peu de jours après, il sauve le roi que le duc de Bourgogne voulait enlever, sous prétexte de le mener à la chasse. Ainsi, au milieu d'un peuple révolté, de princes, de grands accompagnés de troupes armées, agités par l'ambition et par la haine, un seul homme rétablit la paix, et tout lui obéit sans qu'il ait d'autre force que celle que donne la vertu.

Le dauphin, Louis, fut à la tête des affaires, et Juvénal devint son chancelier. On déclara la guerre au duc de Bourgogne, à qui Juvénal avait eu la générosité de laisser la liberté lors du tumulte de Paris. On reprit sur lui tout le

et arme à la fois. Il descend en Normandie avec une armée de près de cinquante mille hommes. Il prend Harfleur, et s'avance dans un pays désolé par les factions; mais une dissenterie contagieuse fait périr les trois quarts de son armée. Cette grande invasion réunit cependant contre l'Anglais tous les partis. Le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà secrètement avec le roi d'Angleterre, envoie cinq cents hommes d'armes et quelques arbalétriers au secours de sa patrie. Toute la noblesse monte à cheval; les communes marchent sous leurs bannières. Le connétable d'Albret se trouva bientôt à la tête de plus de soixante mille combattants (1415). Ce qui était arrivé à Édouard III arrivait à Henri V; mais la principale ressemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Créci. Les Anglais la gagnèrent aussitôt qu'elle commença. Leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils se servaient avec force et avec adresse, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons ni fusils; et c'est une nouvelle raison de croire qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Créci. Peut-être que ces arcs sont une arme plus formidable: j'en ai vu qui portaient plus loin que les fusils; on peut s'en servir plus vite et plus long-temps: cependant ils sont devenus entièrement hors d'usage. On peut remarquer encore que la gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Créci, et à Poitiers; elle avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une chose qui est horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on se battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derrière piller le camp des Anglais. Henri ordonna qu'on tuât tous les prisonniers qu'on

pays dont il s'était emparé depuis Compiègne jusqu'à Arras. Le roi fit en personne le siège de cette ville; et le duc de Bourgogne, battu en voulant la secourir, demanda la paix, en consentant de remettre Arras. Juvénal fit conclure cette paix. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Il était chancelier du dauphin; on lui présenta les lettres qui contenaient des dons excessifs accordés par ce prince; il refusa de les sceller, et perdit sa place.

Lors de la prise de Paris par le duc de Bourgogne, Juvénal était dans la ville, attaché au parti du roi contre la cabale du duc; il s'attendait à périr. Il était douteux même que le duc de Bourgogne, qui lui devait la vie, l'eût épargné. Jamais tyran peut-être n'a uni tant de fausseté, de noirceur, et de férocité; et il est difficile de supposer qu'un mouvement de vertu ait pu lui échapper. Mais Juvénal avait également sauvé Debar, l'un des généraux du duc de Bourgogne, le même qui avec Chatelus et l'Isle-Adam s'étaient rendus si célèbres par leurs pillages, leurs exactions, et leurs cruautés. Debar avertit Juvénal de se sauver.

On ne parle plus de lui après cette époque. Ses services furent récompensés dans ses enfants. L'un fut chancelier; un autre, archevêque de Reims, a donné une histoire de ces temps malheureux, où il y a plus de patriotisme et moins de superstition qu'on ne devait en attendre. Il a le courage de louer son père de ce qu'il avait osé dire contre les prétentions du clergé.

Cette famille est éteinte; les deux dernières héritières se sont alliées dans les maisons de Harville et de Saint-Chamans de Pesché K.

avait faits. On les passa au fil de l'épée; et après ce carnage on en prit encore quatorze mille, à qui on laissa la vie. Sept princes de France périrent dans cette journée avec le connétable. Cinq princes furent pris; plus de dix mille Français restèrent sur le champ de bataille.

Il semble qu'après une victoire si entière, il n'y avait plus qu'à marcher à Paris, et à subjuguier un royaume divisé, épuisé, qui n'était qu'une vaste ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il est constant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, et qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais, ne produisit aux victorieux que de la gloire. Henri V fut obligé de repasser en Angleterre pour amasser de l'argent et de nouvelles troupes.

(1415) L'esprit de vertige, qui troublait les Français au moins autant que le roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avait pu faire. Deux dauphins étaient morts; le troisième, qui fut depuis le roi Charles VII, âgé alors de seize ans, tâchait déjà de ramasser les débris de ce grand naufrage. La reine sa mère avait arraché de son mari des lettres-patentes qui lui laissaient les rênes du royaume. Elle avait à la fois la passion de s'enrichir, de gouverner, et d'avoir des amants. Ce qu'elle avait pris à l'état et à son mari était en dépôt en plusieurs endroits, et surtout dans les églises. Le dauphin et les Armagnacs, qui détérèrent ces trésors, s'en servirent dans le pressant besoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de son fils, le roi, alors gouverné par le parti du dauphin, en joignit un plus cruel. Un soir, en rentrant chez la reine, il trouva le seigneur de Boisbourdon qui en revenait; il le fait prendre sur-le-champ. On lui donne la question, et cousu dans un sac on le jette dans la Seine. On envoie incontinent la reine prisonnière à Blois, de là à Tours, sans qu'elle puisse voir son mari. Ce fut cet accident, et non la bataille d'Azincourt, qui mit la couronne de France sur la tête du roi d'Angleterre. La reine implore le secours du duc de Bourgogne. Ce prince saisit cette occasion d'établir son autorité sur de nouveaux désastres.

(1418) Il enlève la reine à Tours, ravage tout sur son passage, et conclut enfin sa ligue avec le roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eût point eu de révolution. Henri V assemble enfin vingt-cinq mille hommes, et débarque une seconde fois en Normandie. Il avance du côté de Paris, tandis que le duc Jean de Bourgogne est aux portes de cette ville, dans laquelle un roi insensé est en proie à toutes les séditions. La faction du duc de Bourgogne y massacre en un jour le connétable d'Armagnac, les archevêques de Reims et de

Tours, cinq évêques, l'abbé de Saint-Denis, et quarante magistrats. La reine et le duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le dauphin fuit au-delà de la Loire, et Henri v est déjà maître de toute la Normandie (1418). Le parti qui tenait pour le roi, la reine, le duc de Bourgogne, le dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois; et la fourberie est égale de tous côtés.

(1419) Le jeune dauphin, gouverné alors par Tannegui du Châtel, ménage enfin cette funeste entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. Chacun d'eux arrive avec dix chevaliers. Tannegui du Châtel y assassine le duc de Bourgogne aux yeux du dauphin. Ainsi le meurtre du duc d'Orléans est vengé enfin par un meurtre, d'autant plus odieux que l'assassinat était joint à la violation de la foi publique ¹.

¹ Peu de jours avant l'assassinat du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et lui avaient communiqué de la même hostie sur laquelle ils s'étaient juré une amitié éternelle.

La mort de ce duc de Bourgogne, Jean, fut-elle l'effet d'une trahison ou du hasard?

Nous croyons la seconde opinion plus vraisemblable, et voici nos raisons:

Charles VII a été un prince faible; mais on ne lui a reproché aucune action atroce. Le duc de Bourgogne s'était souillé de toutes les espèces de crimes.

Il est donc plus naturel de soupçonner le duc d'avoir voulu se saisir du dauphin, que le dauphin d'avoir formé le complot de l'assassiner.

Charles nia que le meurtre du duc de Bourgogne fût prémédité. Tannegui du Châtel fit faire la même déclaration sur sa foi de chevalier au fils et à la veuve du duc de Bourgogne. Il s'offrit à la maintenir par les armes contre deux chevaliers, et personne n'accepta le défi. Jamais ni l'un ni l'autre ne varièrent dans leurs déclarations.

Parmi le grand nombre de chevaliers attachés au duc de Bourgogne, aucun n'osa entreprendre de le venger; et il est bien vraisemblable que c'était non par lâcheté, mais d'après l'idée superstitieuse qui faisait croire que Dieu accordait la victoire à la cause de la vérité.

Le duc de Bourgogne avait cependant avoué hautement l'assassinat du duc d'Orléans; il avait fait soutenir par le cordelier Jean Petit que c'était une bonne action.

Pourquoi, si le dauphin eût vengé ce crime par un crime semblable, n'eût-il pas avoué qu'il avait traité le duc de Bourgogne suivant ses propres principes? Tannegui du Châtel était un homme d'une grande générosité. Charles VII fut obligé de le sacrifier au connétable de Richemont. Tannegui se retira dans la ville d'Avignon sans se plaindre; après avoir même exhorté le roi à faire à ses dépens cette réconciliation nécessaire. Dans ce temps de barbarie, un homme de ce caractère pouvait tramer un assassinat; mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'eût nié. Au contraire, il eût mis de la hauteur à s'en charger pour disculper le dauphin. Attaché au duc d'Orléans, assassiné par Jean de Bourgogne, il eût déclaré qu'il avait vengé son ami.

On a prétendu que Tannegui s'était vanté de ce meurtre, qu'il portait la hache avec laquelle il avait frappé le duc. Mais ou la pièce qui rapporte ce fait ne regarde pas du Châtel, ou elle n'est digne d'aucune créance. Tannegui du Châtel, qui avait, en 1404, fait une descente en Angleterre, à la tête de quatre cents gentilshommes, pour venger la mort de son frère, qui, la même année, en repoussant les Anglais qui étaient venus à leur tour en Bretagne, avait tué leur général de sa main, peut-il être désigné, vers 1420, comme un *bâtard naquère virlet de cuisine et de chevaux à Paris*?

On a compris la dame de Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, parmi les complices, parce qu'après la mort du duc, elle se retira dans les terres du dauphin, pour échapper à la

On serait presque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité, tant on avait mal pris ses mesures pour en soutenir les suites. Philippe-le-Bon, nouveau duc de Bourgogne, successeur de son père, devint un ennemi nécessaire du dauphin par devoir et par politique. La reine sa mère outragée devint une marâtre implacable; et le roi anglais, profitant de tant d'horreurs, disait que Dieu l'amenait par la main pour punir les Français. (1420) Isabelle de Bavière et le nouveau duc Philippe conclurent à Troyes une paix plus funeste que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna Catherine, fille de Charles VI, pour épouse au roi d'Angleterre, avec la France en dot.

Il fut stipulé dès lors même que Henri v serait reconnu pour roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de régent pendant le reste de la vie malheu-

vengeance de la duchesse. Cette accusation n'est-elle pas absurde? Que pouvait offrir le dauphin à cette femme, pour la dédommager de ce qu'il lui faisait perdre?

La dame de Giac avait conseillé au duc de Bourgogne d'accepter la conférence de Montereau: c'en était assez pour que la duchesse la crût coupable, mais cela ne prouve rien contre elle.

On a instruit une espèce de procès contre les meurtriers; devant qui? devant les officiers de la maison du duc de Bourgogne: qui a-t-on entendu?

1° Trois des dix seigneurs qui l'ont accompagné; et de ces trois, deux disent ne pas savoir comment la chose s'est passée. Un seul dit avoir vu le duc frappé par du Châtel; mais aucun des trois ne parle des circonstances qui ont pu occasionner le tumulte.

2° Seguinat, secrétaire du duc, long-temps retenu à Bourges par le dauphin comme prisonnier; il était entré dans les barrières: son récit est très détaillé, et il est le seul qui charge le dauphin.

3° Deux écuyers du sire de Noailles de la maison de Foix; ces écuyers n'ont rien vu, mais ils déposent ce qu'ils ont entendu dire au sire de Noailles, qui, blessé en même temps que le duc, mourut trois jours après. Cette déposition n'est pas faite comme les autres devant une espèce de tribunal; c'est une simple déclaration par-devant notaire; déclaration écrite en latin, tandis que les autres sont en français, ce qui prouve qu'elle n'a pas été dictée par les deux écuyers. Pourquoi, au lieu de ces discours tenus à ces écuyers, n'a-t-on pas son testament de mort? S'il existe, est-il conforme à la déclaration des deux écuyers?

Le dauphin et le duc devaient être accompagnés chacun de dix personnes; le dauphin était faible, peu accoutumé aux armes; le duc de Bourgogne était très fort. Cependant le dauphin mena avec lui, parmi les dix, trois hommes de robe sans armes. Ce serait la première fois que dans un assassinat prémédité on aurait pris volontairement des gens inutiles.

Le duc Philippe voulait faire périr sur un échafaud les meurtriers de son père; le roi d'Angleterre, Henri v, avait entre ses mains Barbasan et Tannegui du Châtel, les deux hommes que la faction bourguignonne haïssait le plus; jamais il ne voulut consentir à les livrer au duc, et il les relâcha, quoique les meurtriers du duc de Bourgogne fussent exceptés de toute capitulation. Henri v était fourbe et féroce; il avait besoin du duc de Bourgogne; il fallait donc que lui et les Anglais qui l'accompagnaient fussent bien convaincus de l'innocence de ces deux hommes.

Charles, duc de Bourbon, gendre du duc, était avec lui; il suivit le dauphin, et combattit pour lui dans la même année en Languedoc, où il prit Beziers. Est-il vraisemblable qu'il eût tenu cette conduite, s'il eût vu le dauphin faire assassiner son beau-père sous ses yeux?

Les partisans du dauphin ont prétendu que le duc de Bourgogne ayant proposé au dauphin de venir vers son père, et

reuse du roi de France devenu entièrement imbécile. Enfin, le contrat portait qu'on poursuivrait sans relâche celui qui se disait dauphin de France. Isabelle de Bavière conduisit son malheureux mari et sa fille à Troyes, où le mariage s'accomplit. Henri, devenu roi de France, entra dans Paris paisiblement, et y régna sans contradiction, tandis que Charles vi était enfermé avec ses domestiques à l'hôtel Saint-Paul, et que la reine Isabelle de Bavière commençait déjà à se repentir.

(1420) Philippe, duc de Bourgogne, fit demander solennellement justice du meurtre de son père aux deux rois à l'hôtel de Saint-Paul, dans une assemblée de tout ce qui restait de grands. Le procureur-général de Bourgogne, Nicolas Rollin, un docteur de l'université, nommé Jean Larcher, accusent le dauphin. Le premier président du parlement de Paris et quelques députés de son corps assistaient à cette assemblée. L'avocat-général Margni prend des conclusions contre l'héritier et le défenseur de la couronne, comme s'il parlait contre un assassin ordinaire. Le parlement fait citer le dauphin à ce qu'on appelle la *table de marbre*. C'était une grande table qui servait du temps de saint Louis à recevoir les redevances en nature des vassaux de la Tour du Louvre, et qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le dauphin y fut condamné par contumace. En vain le président Hénault, qui n'avait pas le courage du président de Thou, a voulu déguiser ce fait ; il n'est que trop avéré ^a.

que le dauphin l'ayant refusé, après quelques discours le sire de Noailles saisit le dauphin et mit la main sur son épée; qu'alors Tannegui emporta le dauphin dans ses bras, et lui sauva une seconde fois la liberté et la vie (car ce fut lui qui, lorsque le duc de Bourgogne entra dans Paris et fit le massacre des Armagnacs, prit le dauphin dans son lit et l'emporta sur son cheval à Vincennes); que les autres suivants du dauphin se retirèrent, excepté quatre qui tuèrent le duc de Bourgogne et le sire de Noailles. Ce récit est beaucoup plus vraisemblable que ceux de la faction bourguignonne.

De ces quatre, trois avouèrent qu'ils avaient tué le duc de Bourgogne, parce qu'ils avaient vu qu'il voulait faire violence au dauphin. Un d'eux, ancien domestique du duc d'Orléans, se vantait d'avoir coupé la main du duc Jean, comme il avait coupé celle de son maître. Le quatrième avoua qu'il avait tué le sire de Noailles, parce qu'il lui avait vu tirer à demi son épée. Voyez l'*Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins.

Nous croyons donc que l'on doit regarder le dauphin et Tannegui du Châtel comme absolument innocents, non seulement de l'assassinat prémédité, mais même du meurtre du duc Jean; qu'il n'y eut rien de prémédité dans cet assassinat, qui n'eut pour cause que l'imprudente trahison du duc de Bourgogne, qui voulait profiter de la faiblesse du dauphin pour le forcer de le suivre, et la haine violente que lui portaient d'anciens serviteurs du duc d'Orléans qui saisirent ce prétexte pour le tuer.

Nos historiens ont presque tous accusé le dauphin et du Châtel, parce que, si on excepte Juvénal des Ursins, tous les historiens du temps étaient ou sujets ou partisans de la maison de Bourgogne.

Voyez dans les *Essais historiques sur Paris*, par M. de Saint-Foix, une dissertation très intéressante sur ce point de notre histoire. K.

^a L'archevêque de Reims, des Ursins, l'avoue dans son

C'était une de ces questions délicates et difficiles à résoudre, de savoir par qui le dauphin devait être jugé, si on pouvait détruire la loi salique, si le meurtre du duc d'Orléans n'ayant point été vengé, l'assassinat du meurtrier devait l'être. On a vu longtemps après, en Espagne, Philippe II faire périr son fils. Cosme 1^{er}, duc de Florence, tua l'un de ses enfants, qui avait assassiné l'autre. Ce fait est très vrai: on a contesté très mal à propos à Varillas cette aventure; le président de Thou fait assez entendre qu'il en fut informé sur les lieux. Le czar Pierre a fait de nos jours condamner son fils à la mort; exemples affreux, dans lesquels il ne s'agissait pas de donner l'héritage du fils à un étranger!

Voilà donc la loi salique abolie, l'héritier du trône déshérité et proscrit, le gendre régnant paisiblement, et enlevant l'héritage de son beau-frère, comme depuis on vit, en Angleterre, Guillaume prince d'Orange, étranger, déposséder le père de sa femme. Si cette révolution avait duré comme tant d'autres, si les successeurs de Henri V avaient soutenu l'édifice élevé par leur père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il un seul historien qui ne trouvât leur cause juste? Mézerai n'eût point dit en ce cas que Henri V mourut des hémorrhôïdes, en punition de s'être assis sur le trône des rois de France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé bulles sur bulles? N'auraient-ils pas été les oints du Seigneur? La loi salique n'aurait-elle pas été regardée comme une chimère? Que de bénédictins auraient présenté aux rois de la race de Henri V de vieux diplômes contre cette loi salique! que de beaux esprits l'eussent tournée en ridicule! que de prédicateurs eussent élevé jusqu'au ciel Henri V, vengeur de l'assassinat, et libérateur de la France!

Le dauphin, retiré dans l'Anjou, ne paraissait qu'un exilé. Henri V, roi de France et d'Angleterre, fit voile vers Londres pour avoir encore de nouveaux subsides et de nouvelles troupes. Ce n'était pas l'intérêt du peuple anglais, amoureux de sa liberté, que son roi fût maître de la France. L'Angleterre était en danger de devenir une province d'un royaume étranger; et après s'être épuisée pour affermir son roi dans Paris, elle eût été réduite en servitude par les forces du pays même qu'elle aurait vaincu, et que son roi aurait eues dans sa main.

Cependant Henri V retourna bientôt à Paris, plus maître que jamais. Il avait des trésors et des armées; il était jeune encore. Tout faisait croire que le trône de France passait pour toujours à la maison de Lancastre. La destinée renversa tant de

histoire. Voyez le chap. vi de l'*Histoire du Parlement de Paris*.

prospérités et d'espérances. Henri v fut attaqué d'une fistule. On l'eût guéri dans des temps plus éclairés ; l'ignorance de son siècle causa sa mort. (1422) Il expira au château de Vincennes, à l'âge de trente-quatre ans. Son corps fut exposé à Saint-Denis comme celui d'un roi de France, et ensuite porté à Westminster parmi ceux d'Angleterre.

Charles vi, à qui on avait encore laissé par pitié le vain titre de roi, finit bientôt après sa triste vie, après avoir passé trente années dans des rechutes continuelles de frénésie. (1422) Il mourut le plus malheureux des rois, et le roi du peuple le plus malheureux de l'Europe.

Le frère de Henri v, le duc de Bedford, fut le seul qui assista à ses funérailles. On n'y vit aucun seigneur. Les uns étaient morts à la bataille d'Azincourt ; les autres captifs en Angleterre. Et le duc de Bourgogne ne voulait pas céder le pas au duc de Bedford : il fallait bien pourtant lui céder tout. Bedford fut déclaré régent de France, et on proclama roi à Paris et à Londres Henri vi, fils de Henri v, enfant de neuf mois. La ville de Paris envoya même jusqu'à Londres des députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

CHAPITRE LXXX.

De la France du temps de Charles vii. De la Pucelle, et de Jacques Cœur.

Ce débordement de l'Angleterre en France fut enfin semblable à celui qui avait inondé l'Angleterre, du temps de Louis viii ; mais il fut plus long et plus orageux. Il fallut que Charles vii regagnât pied à pied son royaume. Il avait à combattre le régent Bedford, aussi absolu que Henri v, et le duc de Bourgogne, devenu l'un des plus puissants princes de l'Europe, par l'union du Hainaut, du Brabant, et de la Hollande à ses domaines. Les amis de Charles vii étaient pour lui aussi dangereux que ses ennemis. La plupart abusaient de ses malheurs, au point que le comte de Richemont, son connétable, frère du duc de Bretagne, fit étrangler deux de ses favoris.

On peut juger de l'état déplorable où Charles était réduit, par la nécessité où il fut de baisser dans les pays de son obéissance la livre numéraire, qui valait plus de 8 de nos livres à la fin du règne de Charles v, à moins de $\frac{1}{100}$ de ces mêmes livres actuelles ; en sorte qu'elle ne désignait alors qu'un cinquantième de la valeur qu'elle avait désignée peu d'années auparavant.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un gentilhomme des fron-

tières de Lorraine, nommé Baudricourt, crut trouver dans une jeune servante d'un cabaret de Vaucouleurs un personnage propre à jouer le rôle de guerrière et d'inspirée. Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergère, était en effet une jeune servante d'hôtellerie, « robuste, montant tant chevaux à poil, comme dit Monstrelet, et « faisant autres apertises que jeunes filles n'ont « point accoutumé de faire. » On la fit passer pour une bergère de dix-huit ans. Il est cependant avéré, par sa propre confession, qu'elle avait alors vingt-sept années. Elle eut assez de courage et assez d'esprit pour se charger de cette entreprise, qui devint héroïque. On la mena devant le roi à Bourges. Elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, et par une partie des docteurs de l'université et quelques conseillers du parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inspirée ; soit qu'elle les trompât, soit qu'ils fussent eux-mêmes assez habiles pour entrer dans cet artifice : le vulgaire le crut et ce fut assez.

(1429) Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, la seule ressource de Charles, et étaient près de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d'habiles capitaines, entreprend de jeter du secours dans la place. Elle parle aux soldats de la part de Dieu, et leur inspire ce courage d'enthousiasme qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête et délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à Charles qu'elle le fera sacrer dans Reims, et accomplit sa promesse l'épée à la main. Elle assista au sacre, tenant l'étendard avec lequel elle avait combattu.

(1429) Ces victoires rapides d'une fille, les apparences d'un miracle, le sacre du roi qui rendait sa personne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le roi légitime et chasser l'étranger : mais l'instrument de ces merveilles, Jeanne d'Arc fut blessée et prise en défendant Compiègne. Un homme tel que le Prince Noir eût honoré et respecté son courage. Le régent Bedford crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglais. Elle avait feint un miracle, Bedford feignit de la croire sorcière. Mon but est toujours d'observer l'esprit du temps ; c'est lui qui dirige les grands événements du monde. L'université de Paris présenta requête contre Jeanne d'Arc, l'accusant d'hérésie et de magie. Ou l'université pensait ce que le régent voulait qu'on crût ; ou, si elle ne le pensait pas, elle commettait une lâcheté détestable. Cette héroïne, digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouen par Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres évêques français, un seul évêque d'Angleterre, assistés d'un moine dominicain, vicaire

de l'inquisition, et par des docteurs de l'université. Elle fut qualifiée de « superstitieuse, devinresse du diable, blasphémresse en Dieu et en « ses saints et saintes, errant par moult de fors « en la foi de Christ. » Comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain et à l'eau dans une prison perpétuelle. Elle fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait osé assister au sacre de Charles avec son étendard, elle répondit : « Il est juste que qui a « eu part au travail en ait à l'honneur. »

(1451) Enfin, accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avait laissé exprès pour la tenter, ses juges, qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, et firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé son roi, aurait eu des autels dans les temps héroïques, où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. Charles VII rétablit depuis sa mémoire, assez honorée par son supplice même.

Ce n'est pas assez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions, il faut encore ce fanatisme composé de superstition et d'ignorance, qui a été la maladie de presque tous les siècles. Quelque temps auparavant, les Anglais condamnèrent la princesse de Gloucester à faire amende honorable dans l'église de Saint-Paul, et une de ses amies à être brûlée vive, sous prétexte de je ne sais quel sortilège employé contre la vie du roi. On avait brûlé le baron de Cobham en qualité d'hérétique, et en Bretagne on fit mourir par le même supplice le maréchal de Retz, accusé de magie, et d'avoir égorgé des enfants pour faire avec leur sang de prétendus enchantements.

Que les citoyens d'une ville immense, où les arts, les plaisirs et la paix règnent aujourd'hui, où la raison même commence à s'introduire, comparent les temps, et qu'ils se plaignent s'ils l'osent. C'est une réflexion qu'il faut faire presque à chaque page de cette histoire.

Dans ces tristes temps, la communication des provinces était si interrompue, les peuples limitrophes étaient si étrangers les uns aux autres, qu'une aventurière osa, quelques années après la mort de la Pucelle, prendre son nom en Lorraine et soutenir hardiment qu'elle avait échappé au supplice, et qu'on avait brûlé un fantôme à sa place. Ce qui est plus étrange, c'est qu'on la crut. On la combla d'honneurs et de biens, et un homme de la maison des Armoises l'épousa en 1456, pensant en effet épouser la véritable héroïne qui, quoique née dans l'obscurité, eût été pour le moins égale à lui par ses grandes actions ^a.

^a Voyez l'article ARC (JEANNE D'ARC), dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

Pendant cette guerre, plus longue que décisive, qui causait tant de malheurs, un autre événement fut le salut de la France. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, mérita ce nom en pardonnant enfin au roi la mort de son père, et en s'unissant avec le chef de sa maison contre l'étranger. Il fit à la vérité payer cher au roi cet ancien assassinat, en se donnant par le traité toutes les villes sur la rivière de Somme, avec Roye, Montdidier et le comté de Boulogne. Il se libéra de tout hommage pendant sa vie, et devint un très grand souverain; mais il eut la générosité de délivrer de sa longue prison de Londres le duc d'Orléans, le fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Il paya sa rançon. On la fit monter à trois cent mille écus d'or; exagération ordinaire aux écrivains de ce temps. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toujours de belles âmes dans les temps les plus corrompus. La vertu de ce prince n'excluait pas en lui la volupté et l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C'est ce même Philippe qui avait en 1450 institué la Toison d'or en l'honneur d'une de ses maîtresses. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. Sa cour était la plus brillante de l'Europe. Anvers, Bruges, fesaient un grand commerce, et répandaient l'abondance dans ses états. La France lui dut enfin sa paix et sa grandeur, qui augmentèrent toujours depuis, malgré les adversités, et malgré les guerres civiles et étrangères.

Charles VII regagna son royaume à peu près comme Henri IV le conquit cent cinquante ans après. Charles n'avait pas à la vérité ce courage brillant, cet esprit prompt et actif, et ce caractère héroïque de Henri IV; mais obligé, comme lui, de ménager souvent ses amis et ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des villes et d'en acheter, il entra dans Paris comme y entra depuis Henri IV, par intrigue et par force. Tous deux ont été déclarés incapables de posséder la couronne, et tous deux ont pardonné. Ils avaient encore une faiblesse commune, celle de se livrer trop à l'amour; car l'amour influe presque toujours sur les affaires d'état chez les princes chrétiens, ce qui n'arrive point dans le reste du monde.

Charles ne fit son entrée dans Paris qu'en 1457. Ces bourgeois qui s'étaient signalés par tant de massacres, allèrent au-devant de lui avec toutes les démonstrations d'affection et de joie qui étaient en usage chez ce peuple grossier. Sept filles représentant les sept péchés qu'on nomme mortels, et sept autres figurant les vertus théologiques et cardinales, avec des écriteaux, le reçurent vers la porte Saint-Denis. Il s'arrêtait quelques minutes dans les carrefours à voir les mystères de la reli-

gion, que des bateleurs jouaient sur des tréteaux. Les habitants de cette capitale étaient alors aussi pauvres que rustiques : les provinces l'étaient davantage. Il fallut plus de vingt ans pour réformer l'état. Ce ne fut que vers l'an 1450 que les Anglais furent entièrement chassés de la France. Ils ne gardèrent que Calais et Guines, et perdirent pour jamais tous ces vastes domaines que les trois victoires de Créci, de Poitiers et d'Azincourt, ne purent leur conserver. Les divisions de l'Angleterre contribuèrent autant que Charles VII à la réunion de la France. Cet Henri VI, qui avait porté les deux couronnes, et qui même était venu se faire sacrer à Paris, détrôné à Londres par ses parents, fut rétabli et détrôné encore.

Charles VII, maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n'y avait jamais été depuis la décadence de la famille de Charlemagne. Il conserva des compagnies réglées de quinze cents gendarmes. Chacun de ces gendarmes devait servir avec six chevaux ; de sorte que cette troupe composait neuf mille cavaliers. Le capitaine de cent hommes avait mille sept cents livres de compte par an, ce qui revient à environ dix mille livres numéraires d'aujourd'hui. Chaque gendarme avait trois cent soixante livres de paie annuelle, et chacun des cinq hommes qui l'accompagnait avait quatre livres de ce temps-là par mois. Il établit aussi quatre mille cinq cents archers, qui avaient cette même paie de quatre livres, c'est-à-dire environ vingt-quatre des nôtres. Ainsi en temps de paix il en coûtait environ six millions de notre monnaie présente pour l'entretien des soldats. Les choses ont bien changé dans l'Europe : cet établissement des archers fait voir que les mousquets n'étaient pas encore d'un fréquent usage. Cet instrument de destruction ne fut commun que du temps de Louis XI.

Outre ces troupes, tenues continuellement sous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exempt de taille ; et c'est par cette exemption, attachée d'ailleurs à la noblesse, que tant de personnes s'attribuèrent bientôt la qualité de gentilhomme de nom et d'armes. Les possesseurs des fiefs immédiats furent dispensés du ban, qui ne fut plus convoqué. Il n'y eut que l'arrière-ban, composé des arrière-petits vassaux, qui resta sujet encore à servir dans les occasions.

On s'étonne qu'après tant de désastres la France eût tant de ressources et d'argent. Mais un pays riche par ses denrées ne cesse jamais de l'être, quand la culture n'est pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l'état, et ne le détruisent point. Les meurtres et les saccagements qui désolent des familles en enrichissent d'autres. Les négociants deviennent d'autant plus habiles qu'il

faut plus d'art pour se sauver parmi tant d'orages. Jacques Cœur en est un grand exemple : il avait établi le plus grand commerce qu'aucun particulier de l'Europe eût jamais embrassé. Il n'y eut depuis lui que Cosme Medici, que nous appelons de Médicis, qui l'égalât. Jacques Cœur avait trois cents facteurs en Italie et dans le Levant. Il prêta deux cent mille écus d'or au roi, sans quoi on n'aurait jamais repris la Normandie. Son industrie était plus utile pendant la paix que Dunois et la Pucelle ne l'avaient été pendant la guerre. C'est une grande tache peut-être à la mémoire de Charles VII, qu'on ait persécuté un homme si nécessaire. On n'en sait point le sujet : car qui sait les secrets ressorts des fautes et des injustices des hommes ?

Le roi le fit mettre en prison, et le parlement de Paris lui fit son procès. On ne put rien prouver contre lui, sinon qu'il avait fait rendre à un Turc un esclave chrétien, lequel avait quitté et trahi son maître, et qu'il avait fait vendre des armes au soudan d'Égypte. Sur ces deux actions, dont l'une était permise et l'autre vertueuse, il fut condamné à perdre tous ses biens. Il trouva dans ses commis plus de droiture que dans les courtisans qui l'avaient perdu. Ils se cotisèrent presque tous pour l'aider dans sa disgrâce. On dit que Jacques Cœur alla continuer son commerce en Chypre, et n'eut jamais la faiblesse de revenir dans son ingrate patrie, quoiqu'il y fût rappelé. Mais cette anecdote n'est pas bien avérée.

Au reste, la fin du règne de Charles VII fut assez heureuse pour la France, quoique très malheureuse pour le roi, dont les jours finirent avec amertume, par les rébellions de son fils dénaturé, qui fut depuis le roi Louis XI.

CHAPITRE LXXXI

Mœurs, usages, commerce, richesses, vers les treizième et quatorzième siècles.

Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treizième siècle et dans le commencement du quatorzième, il me semble qu'on commençait en Italie, malgré tant de dissensions, à sortir de cette grossièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Les arts nécessaires n'avaient point péri. Les artisans et les marchands, que leur obscurité dé-

robe à la fureur ambitieuse des grands, sont des fourmis qui se creusent des habitations en silence, tandis que les aigles et les vautours se déchirent.

On trouva même dans ces siècles grossiers des inventions utiles, fruits de ce génie de mécanique que la nature donne à certains hommes, très indépendamment de la philosophie. Le secret, par exemple, de secourir la vue affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *besicles* est de la fin du treizième siècle. Ce beau secret fut trouvé par Alexandre Spina. Les machines qui agissent par le secours du vent, sont connues en Italie dans le même temps. La Flamma, qui vivait au quatorzième siècle, en parle, et avant lui on n'en parle point. Mais c'est un art connu long-temps auparavant chez les Grecs et chez les Arabes : il en est parlé dans des poètes arabes du septième siècle. La faïence, qu'on faisait principalement à Faenza, tenait lieu de porcelaine. On connaissait depuis long-temps l'usage des vitres, mais il était fort rare : c'était un luxe de s'en servir. Cet art, porté en Angleterre par les Français vers l'an 1480, y fut regardé comme une grande magnificence.

Les Vénitiens eurent seuls, au treizième siècle, le secret des miroirs de cristal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues : celle de Bologne était fameuse. La merveille plus utile de la boussole était due au seul hasard, et les vues des hommes n'étaient point encore assez étendues pour qu'on fit usage de cette découverte. L'invention du papier fait avec du linge pilé et bouilli, est du commencement du quatorzième siècle. Cortusius, historien de Padoue, parle d'un certain *Pax* qui en établit à Padoue la première manufacture plus d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie. C'est ainsi que les arts utiles se sont peu à peu établis, et la plupart par des inventeurs ignorés.

Il s'en fallait beaucoup que le reste de l'Europe eût des villes telles que Venise, Gênes, Bologne, Sienna, Pise, Florence. Presque toutes les maisons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, étaient couvertes de chaume. Il en était même ainsi en Italie dans les villes moins riches, comme Alexandrie de la paille, Nice de la paille, etc.

Quoique les forêts eussent couvert tant de terrains demeurés long-temps sans culture, cependant on ne savait pas encore se garantir du froid à l'aide de ces cheminées qui sont aujourd'hui dans tous nos appartements un secours et un ornement. Une famille entière s'assemblait au milieu d'une salle commune enfumée, autour d'un large foyer rond dont le tuyau allait percer le plafond.

La Flamma se plaint au quatorzième siècle, selon l'usage des auteurs peu judicieux, que la frugale simplicité a fait place au luxe ; il regrette le temps de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, lorsque

dans Milan, capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par semaine. Le vin alors était rare, la bougie était inconnue, et la chandelle un luxe. On se servait, dit-il, chez les meilleurs citoyens de morceaux de bois sec allumés pour s'éclairer ; on ne mangeait de la viande chaude que trois fois par semaine ; les chemises étaient de serge et non de linge ; la dot des bourgeoises les plus considérables était de cent livres tout au plus. Les choses ont bien changé, ajoute-t-il : on porte à présent du linge ; les femmes se couvrent d'étoffes de soie, et même il y entre quelquefois de l'or et de l'argent ; elles ont jusqu'à deux mille livres de dot, et ornent même leurs oreilles de pendants d'or. Cependant ce luxe dont il se plaint était encore loin à quelques égards de ce qui est aujourd'hui le nécessaire des peuples riches et industriels.

Le linge de table était très rare en Angleterre. Le vin ne s'y vendait que chez les apothicaires comme un cordial. Toutes les maisons des particuliers étaient d'un bois grossier, recouvert d'une espèce de mortier qu'on appelle torchis, les portes basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour. Se faire traîner en charrette dans les rues de Paris, à peine pavées et couvertes de fange, était un luxe ; et ce luxe fut défendu par Philippe-le-Bel aux bourgeoises. On connaît ce règlement fait sous Charles VI, *Nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio* : « Quo « personne n'ose donner plus de deux plats avec « le potage. »

Un seul trait suffira pour faire connaître la disette d'argent en Écosse et même en Angleterre, aussi bien que la rusticité de ces temps-là, appelée simplicité. On lit dans les actes publics que quand les rois d'Écosse venaient à Londres, la cour d'Angleterre leur assignait trente schellings par jour, douze pains, douze gâteaux, et trente bouteilles de vin.

Cependant il y eut toujours chez les seigneurs de fiefs, et chez les principaux prélats, toute la magnificence que le temps permettait. Elle devait nécessairement s'introduire chez les possesseurs des grandes terres. Dès long-temps auparavant les évêques ne marchaient qu'avec un nombre prodigieux de domestiques et de chevaux. Un concile de Latran, tenu en 1179, sous Alexandre III, leur reproche que souvent on était obligé de vendre les vases d'or et d'argent dans les églises des monastères, pour les recevoir et pour les défrayer dans leurs visites. Le cortège des archevêques fut réduit, par les canons de ces conciles, à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq ; car un cardinal qui n'avait pas d'évêché, et qui par conséquent n'avait

point de terres, ne pouvait pas avoir le luxe d'un évêque. Cette magnificence des prélats était plus odieuse alors qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait point d'état mitoyen entre les grands et les petits, entre les riches et les pauvres. Le commerce et l'industrie n'ont pu former qu'avec le temps cet état mitoyen qui fait la richesse d'une nation. La vaisselle d'argent était presque inconnue dans la plupart des villes. Mussus, écrivain lombard du quatorzième siècle, regarde comme un grand luxe les fourchettes, les cuillers, et les tasses d'argent.

Un père de famille, dit-il, qui a neuf à dix personnes à nourrir, avec deux chevaux, est obligé de dépenser par an jusqu'à trois cents florins d'or. C'était tout au plus deux mille livres de la monnaie de France courante de nos jours.

L'argent était donc très rare en beaucoup d'endroits d'Italie, et bien plus en France aux douzième, treizième et quatorzième siècles. Les Florentins, les Lombards, qui fesaient seuls le commerce en France et en Angleterre, les Juifs, leurs courtiers, étaient en possession de tirer des Français et des Anglais vingt pour cent par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. Le haut intérêt de l'argent est la marque infaillible de la pauvreté publique.

Le roi Charles v amassa quelques trésors par son économie, par la sage administration de ses domaines (alors le plus grand revenu des rois), et par des impôts inventés sous Philippe de Valois, qui, quoique faibles, firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son ministre, le cardinal de La Grange, ne s'était que trop enrichi. Mais tous ces trésors furent dissipés dans d'autres pays. Le cardinal porta les siens dans Avignon; le duc d'Anjou, frère de Charles v, alla perdre ceux du roi dans sa malheureuse expédition d'Italie. La France resta dans la misère jusque aux derniers temps de Charles vii.

Il n'en était pas ainsi dans les belles villes commerçantes de l'Italie : on y vivait avec commodité, avec opulence; ce n'était que dans leur sein qu'on jouissait des douceurs de la vie. Les richesses et la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage.

CHAPITRE LXXXII.

Sciences et beaux-arts aux treizième et quatorzième siècles.

La langue italienne n'était pas encore formée du temps de Frédéric II. On le voit par les vers de cet empereur, qui sont le dernier exemple de la langue romance dégagée de la dureté tudesque :

« Plas me el cavalier Frances,
 « E la donna Catalana,
 « E l'ovrar Genoës,
 « E la danza Trevisana,
 « E lou cantar Provensales,
 « Las man e cara d'Angles,
 « E lou donzel de Toscana. »

Ce monument est plus précieux qu'on ne pense, et est fort au-dessus de tous ces décombres des bâtiments du moyen-âge, qu'une curiosité grossière et sans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la nature ne s'est démentie chez aucune des nations dont Frédéric parle. Les Catalanes sont, comme au temps de cet empereur, les plus belles femmes de l'Espagne. La noblesse française a les mêmes grâces martiales qu'on estimait alors. Une peau douce et blanche, de belles mains, sont encore une chose commune en Angleterre. La jeunesse a plus d'agrèments en Toscane qu'ailleurs. Les Génois ont conservé leur industrie; les Provençaux, leur goût pour la poésie et pour le chant. C'était en Provence et en Languedoc qu'on avait adouci la langue romance. Les Provençaux furent les maîtres des Italiens. Rien n'est si connu des amateurs de ces recherches que les vers sur les Vaudois de l'année 1100.

« Que non voglia maudir ne jura ne mentir,
 « N'occir, ne avoutrar, ne prene de altrui,
 « Ne s'avengear deli suo ennemi,
 « Loz dison qu'es Vandes et los feson morir. »

Cette citation a encore son utilité, en ce qu'elle est une preuve que tous les réformateurs ont toujours affecté des mœurs sévères ¹.

Ce jargon se maintint malheureusement tel qu'il était en Provence et en Languedoc, tandis que sous la plume de Pétrarque la langue italienne atteignit à cette force et à cette grâce qui, loin de dégénérer, se perfectionna encore. L'italien prit sa forme à la fin du treizième siècle, du temps du bon roi Robert, grand-père de la malheureuse Jeanne. Déjà le Dante, Florentin, avait illustré la langue toscane par son poème bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé *Comédie*; ouvrage dans lequel l'auteur s'éleva dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet, et rempli de morceaux écrits aussi purement que s'ils étaient du temps de l'Arioste

¹ Ces vers montrent également que dès ce temps les hommes qui cultivaient leur esprit savaient se moquer des préjugés, et sentaient combien ces persécutions étaient injustes et atroces. On en trouve plusieurs autres preuves dans le recueil des *Fabliaux*, par M. Le Grand. Cependant le fanatisme a duré encore six siècles, soit parce que la première et la dernière classe d'une nation sont toujours celles où la lumière arrive le plus tard, soit parce que tant qu'un pays n'a point de bonnes lois, ou que le progrès des lumières n'y supplée point, c'est toujours entre les mains de la populace que réside véritablement le pouvoir. K.

et du Tasse. On ne doit pas s'étonner que l'auteur, l'un des principaux de la faction *gibeline*, persécuté par Boniface VIII et par Charles de Valois, ait dans son poëme exhalé sa douleur sur les querelles de l'empire et du sacerdoce. Qu'il soit permis d'insérer ici une faible traduction d'un des passages du Dante, concernant ces dissensions. Ces monuments de l'esprit humain délassent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la terre.

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux soleils les flambeaux luire au monde,
Qui sans se nuire éclairant les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins
Et nous montraient de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits et l'intervalle.
Ce temps n'est plus, et nos cieux ont changé.
L'un des soleils, de vapeurs surchargé,
En s'échappant de sa sainte carrière,
Voulut de l'autre absorber la lumière.
La règle alors devint confusion,
Et l'humble agneau parut un fier lion,
Qui, tout brillant de la pourpre usurpée,
Voulut porter la houlette et l'épée.

Après le Dante, Pétrarque, né en 1304 dans Arezzo, patrie de Gui Arétin, mit dans la langue italienne plus de pureté, avec toute la douceur dont elle était susceptible. On trouve dans ces deux poëtes, et surtout dans Pétrarque, un grand nombre de ces traits semblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à la fois la force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne. S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la pardonnerez au désir de vous faire connaître, autant que je le puis, le genre dans lequel il écrivait. Voici à peu près le commencement de sa belle ode à la fontaine de Vacluse, en vers croisés :

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur ;
Arbre heureux dont le feuillage,
Agité par les zéphyrs,
La couvrit de son ombrage,
Qui rappelles mes soupirs,
En rappelant son image ;
Ornements de ces bords, et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissait quand vous touchiez son sein,
Rossignol dont la voix est moins douce et moins belle,
Air devenu plus pur, adorable séjour,
Immortalisé par ses charmes,
Douce clarté des nuits que je préfère au jour,
Lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes
L'Amour a blessé tous mes sens :
Écoutez mes derniers accents,
Recevez mes dernières larmes.

Cinq pièces, qu'on appelle *Canzoni*, sont regardées comme ses chefs-d'œuvre : ses autres ouvrages lui

furent moins d'honneur. Il immortalisa la fontaine de Vacluse, Laure, et lui-même. S'il n'avait point aimé il serait beaucoup moins connu. Quelque imparfaite que soit cette imitation, elle fait entrevoir la distance immense qui était alors entre les Italiens et toutes les autres nations. J'ai mieux aimé vous donner quelque légère idée du génie de Pétrarque, de cette douceur et de cette mollesse élégante qui fait son caractère, que de vous répéter ce que tant d'autres ont dit des honneurs qu'on lui offrit à Paris, de ceux qu'il reçut à Rome, de ce triomphe au Capitole en 1344 ; célèbre hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, mais surpassé depuis par l'Arioste et par le Tasse. Je ne passerai pas sous silence que sa famille avait été bannie de Toscane et dépouillée de ses biens, pendant les dissensions des guelfes et des gibelins, et que les Florentins lui députèrent Boccace pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence, et y jouir de la restitution de son patrimoine. La Grèce, dans ses plus beaux jours, ne montra jamais plus de goût et plus d'estime pour les talents.

Ce Boccace fixa la langue toscane : il est encore le premier modèle en prose pour l'exactitude et pour la pureté du style, ainsi que pour le naturel de la narration. La langue, perfectionnée par ces deux écrivains, ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres peuples de l'Europe, jusqu'aux Grecs mêmes, ont changé leur idiome.

Il y eut une suite non interrompue de poëtes italiens qui ont tous passé à la postérité : car le Pulci écrivit après Pétrarque ; le Boyardo, comte de Scandiano, succéda au Pulci ; et l'Arioste les surpassa tous par la fécondité de son imagination. N'oublions pas que Pétrarque et Boccace avaient célébré cette infortunée Jeanne de Naples dont l'esprit cultivé sentait tout leur mérite, et qui fut même une de leurs disciples. Elle était alors dévouée tout entière aux beaux-arts, dont les charmes faisaient oublier les temps criminels de son premier mariage. Ses mœurs, changées par la culture de l'esprit, devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ses jours.

Les beaux-arts, qui se tiennent comme par la main, et qui d'ordinaire périssent et renaissent ensemble, sortaient en Italie des ruines de la barbarie. Cimabué, sans aucun secours, était comme un nouvel inventeur de la peinture au treizième siècle. Le Giotto fit des tableaux qu'on voit encore avec plaisir. Il reste surtout de lui cette fameuse peinture qu'on a mise en mosaïque, et qui représente le premier apôtre marchant sur les eaux ; on le voit au-dessus de la grande porte de Saint-Pierre de Rome. Brunelleschi commença à réformer l'architecture gothique. Gui d'Arezzo, long-

temps auparavant, avait inventé les nouvelles notes de la musique à la fin du onzième siècle, et rendu cet art plus facile et plus commun.

On fut redevable de toutes ces belles nouveautés aux Toscans. Ils firent tout renaître par leur seul génie, avant que le peu de science qui était resté à Constantinople reflût en Italie avec la langue grecque, par les conquêtes des Ottomans. Florence était alors une nouvelle Athènes; et parmi les orateurs qui vinrent de la part des villes d'Italie haranguer Boniface VIII sur son exaltation, on compta dix-huit Florentins. On voit par là que ce n'est point aux fugitifs de Constantinople qu'on a dû la renaissance des arts. Ces Grecs ne purent enseigner aux Italiens que le grec. Ils n'avaient presque aucune teinture des véritables sciences, et c'est des Arabes que l'on tenait le peu de physique et de mathématiques que l'on savait alors.

Il peut paraître étonnant que tant de grands génies se soient élevés dans l'Italie, sans protection comme sans modèle, au milieu des dissensions et des guerres; mais Lucrèce, chez les Romains, avait fait son beau *Poème de la Nature*, Virgile ses *Bucoliques*, Cicéron ses livres de philosophie dans les horreurs des guerres civiles. Quand une fois une langue commence à prendre sa forme, c'est un instrument que les grands artistes trouvent tout préparé, et dont ils se servent, sans s'embarrasser qui gouverne et qui trouble la terre.

Si cette lueur éclaira la seule Toscane, ce n'est pas qu'il n'y eût ailleurs quelques talents. Saint Bernard et Abélard en France, au douzième siècle, auraient pu être regardés comme de beaux esprits; mais leur langue était un jargon barbare, et ils payèrent en latin tribut au mauvais goût du temps. La rime à laquelle on assujettit ces hymnes latines des douzième et treizième siècles est le sceau de la barbarie. Ce n'était pas ainsi qu'Horace chantait les jeux séculaires. La théologie scolastique, fille bâtarde de la philosophie d'Aristote, mal traduite et méconnue, fit plus de tort à la raison et aux bonnes études que n'en avaient fait les Huns et les Vandales.

L'art des Sophocle n'existait point: on ne connut d'abord en Italie que des représentations naïves de quelques histoires de l'ancien et du nouveau Testament; et c'est de là que la coutume de jouer les mystères passa en France. Ces spectacles étaient originaires de Constantinople. Le poète saint Grégoire de Nazianze les avait introduits pour les opposer aux ouvrages dramatiques des anciens Grecs et des anciens Romains: et comme les chœurs des tragédies grecques étaient des hymnes religieuses, et leur théâtre une chose sacrée, Grégoire de Nazianze et ses successeurs fi-

rent des tragédies saintes; mais malheureusement le nouveau théâtre ne l'emporta pas sur celui d'Athènes, comme la religion chrétienne l'emporta sur celle des gentils. Il est resté de ces pieuses farces des théâtres ambulants que promènent encore les bergers de la Calabre: dans les temps de solennités, ils représentent la naissance et la mort de Jésus-Christ. La populace des nations septentrionales adopta aussi bientôt ces usages. On a depuis traité ces sujets avec plus de dignité. Nous en voyons de nos jours des exemples dans ces petits opéra qu'on appelle *oratorio*; et enfin les Français ont mis sur la scène des chefs-d'œuvre tirés de l'ancien Testament.

Les confrères de la Passion en France, vers le seizième siècle, firent paraître Jésus-Christ sur la scène. Si la langue française avait été alors aussi majestueuse qu'elle était naïve et grossière, si parmi tant d'hommes ignorants et lourds il s'était trouvé un homme de génie, il est à croire que la mort d'un juste persécuté par des prêtres juifs, et condamné par un préteur romain, eût pu fournir un ouvrage sublime; mais il eût fallu un temps éclairé, et dans ce temps éclairé on n'eût pas permis ces représentations.

Les beaux-arts n'étaient pas tombés dans l'Orient; et puisque les poésies du Persan Sadi sont encore aujourd'hui dans la bouche des Persans, des Turcs et des Arabes, il faut bien qu'elles aient du mérite. Il était contemporain de Pétrarque, et il a autant de réputation que lui. Il est vrai qu'en général le bon goût n'a guère été le partage des Orientaux. Leurs ouvrages ressemblent aux titres de leurs souverains, dans lesquels il est souvent question du soleil et de la lune. L'esprit de servitude paraît naturellement ampoulé, comme celui de la liberté est nerveux, et celui de la vraie grandeur est simple. Les Orientaux n'ont point de délicatesse, parce que les femmes ne sont point admises dans la société. Ils n'ont ni ordre, ni méthode, parce que chacun s'abandonne à son imagination dans la solitude où ils passent une partie de leur vie, et que l'imagination par elle-même est dérégulée. Ils n'ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de Démosthène et de Cicéron. Qui aurait-on eu à persuader en Orient? des esclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumière; ils peignent avec la parole; et quoique les figures soient souvent gigantesques et incohérentes, on y trouve du sublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce passage de Sadi que j'avais traduit en vers blancs, et qui ressemble à quelques passages des prophètes hébreux. C'est une peinture de la grandeur de Dieu; lieu commun à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perse.

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais,
 De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie,
 Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux;
 Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.
 De l'éternel burin de sa prévision
 Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.
 De l'aurore au couchant il porte le soleil :
 Il sème de rubis les masses des montagnes.
 Il prend deux gouttes d'eau ; de l'une il fait un homme,
 De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
 L'être au son de sa voix fut tiré du néant.
 Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
 Dans les immensités de l'espace et du vide ;
 Qu'il parle, et l'univers repasse, en un clin d'œil,
 Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Si les belles-lettres étaient ainsi cultivées sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, c'est une preuve que les autres arts qui contribuent aux agréments de la vie étaient très connus. On n'a le superflu qu'après le nécessaire ; mais ce nécessaire manquait encore dans presque toute l'Europe. Que connaissait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Espagne et dans la Lombardie septentrionale ? les coutumes barbares et féodales, aussi incertaines que tumultueuses, les duels, les tournois, la théologie scolastique, et les sortilèges.

On célébrait toujours dans plusieurs églises la fête de l'âne, ainsi que celle des innocents et des fous. On amenait un âne devant l'autel, et on lui chantait pour antienne, *Amen, amen, asine ; eh eh eh, sire âne, eh eh eh, sire âne.*

Du Cange et ses continuateurs, les compilateurs les plus exacts, citent un manuscrit de cinq cents ans, qui contient l'hymne de l'âne.

« *Orientis partibus
 « Adventavit asinus
 « Pulcher et fortissimus. »*

*Eh ! sire âne, çà, chantez,
 Belle bouche, rechignez,
 Vous aurez du foin assez.*

Une fille représentant la mère de Dieu allant en Égypte, montée sur cet âne, et tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue procession ; et à la fin de la messe, au lieu de dire *Ite, missa est*, le prêtre se mettait à braire trois fois de toutes ses forces, et le peuple répondait par les mêmes cris.

Cette superstition de sauvages venait pourtant d'Italie. Mais quoique au treizième et au quatorzième siècles quelques Italiens commençassent à sortir des ténèbres, toute la populace y était toujours plongée. On avait imaginé à Vérone que l'âne qui porta Jésus-Christ avait marché sur la mer, et était venu jusque sur les bords de l'Adige par le golfe de Venise, que Jésus-Christ lui avait assigné un pré pour sa pâture, qu'il y avait vécu long-temps, qu'il y était mort. On enferma ses os dans un âne artificiel qui fut déposé dans l'é-

glise de Notre-Dame des Orgues, sous la garde de quatre chanoines : ces reliques furent portées en procession trois fois l'année avec la plus grande solennité.

Ce fut cet âne de Vérone qui fit la fortune de Notre-Dame de Lorette. Le pape Boniface VIII, voyant que la procession de l'âne attirait beaucoup d'étrangers, crut que la maison de la Vierge Marie en attirerait davantage, et ne se trompa point : il autorisa cette fable de son autorité apostolique. Si le peuple croyait qu'un âne avait marché sur la mer, de Jérusalem jusqu'à Vérone, il pouvait bien croire que la maison de Marie avait été transportée de Nazareth à Lorette. La petite maison fut bientôt enfermée dans une église superbe : les voyages des pèlerins et les présents des princes rendirent ce temple aussi riche que celui d'Éphèse. Les Italiens s'enrichissaient du moins de l'aveuglement des autres peuples ; mais ailleurs on embrassait la superstition pour elle-même, et seulement en s'abandonnant à l'instinct grossier et à l'esprit du temps. Vous avez observé plus d'une fois que ce fanatisme, auquel les hommes ont tant de penchant, a toujours servi non seulement à les rendre plus brutis, mais plus méchants. La religion pure adoucit les mœurs en éclairant l'esprit ; et la superstition, en l'aveuglant, inspire toutes les fureurs.

Il y avait en Normandie, qu'on appelle le pays de sapience, un abbé des conards, qu'on promenait dans plusieurs villes sur un char à quatre chevaux, la mitre en tête, la crosse à la main, donnant des bénédictions et des mandements.

Un roi des ribauds était établi à la cour par lettres patentes. C'était dans son origine un chef, un juge d'une petite garde du palais, et ce fut ensuite un fou de cour qui prenait un droit sur les filous et sur les filles publiques. Point de ville qui n'eût des confréries d'artisans, de bourgeois, de femmes : les plus extravagantes cérémonies y étaient érigées en mystères sacrés ; et c'est de là que vient la société des francs-maçons, échappée au temps, qui a détruit toutes les autres.

La plus méprisable de toutes ces confréries fut celle des flagellants, et ce fut la plus étendue. Elle avait commencé d'abord par l'insolence de quelques prêtres qui s'avisèrent d'abuser de la faiblesse des pénitents publics, jusqu'à les fustiger : on voit encore un reste de cet usage dans les baguettes dont sont armés les pénitenciers à Rome. Ensuite les moines se fustigèrent, s'imaginant que rien n'était plus agréable à Dieu que le dos cicatrisé d'un moine. Pierre Damien, dans le onzième siècle, excita les séculiers même à se fouetter tout nus. On vit en 1260 plusieurs confréries de pèlerins courir toute l'Italie armés de fouets. Ils parcoururent ensuite

une partie de l'Europe. Cette association fit même une secte qu'il fallut enfin dissiper.

Tandis que des troupes de gueux couraient le monde en se fustigeant, des fous marchaient dans presque toutes les villes à la tête des processions, avec une robe plissée, des grelots, une marotte; et la mode s'en est encore conservée dans les villes des Pays-Bas et en Allemagne. Nos nations septentrionales avaient pour toute littérature, en langue vulgaire, les farces nommées *moralités*, suivies de celles de la *mère sotte* et du *prince des sots*.

On n'entendait parler que de révélations, de possessions, de maléfices. On ose accuser la femme de Philippe III d'adultère, et le roi envoie consulter une béguine pour savoir si sa femme est innocente ou coupable. Les enfants de Philippe-le-Bel font entre eux une association par écrit, et se promettent un secours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la magie. On brûle par arrêt du parlement une sorcière qui a fabriqué avec le diable un acte en faveur de Robert d'Artois. La maladie de Charles VI est attribuée à un sortilège, et on fait venir un magicien pour le guérir. La princesse de Gloucester, en Angleterre, est condamnée à faire amendé honorable devant l'église de Saint-Paul, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, et une baronne du royaume, sa prétendue complice, est brûlée vive comme sorcière.

Si ces horreurs, enfantées par la crédulité, tombaient sur les premières personnes des royaumes de l'Europe, on voit assez à quoi étaient exposés les simples citoyens. C'était encore là le moindre des malheurs.

L'Allemagne, la France, l'Espagne, tout ce qui n'était pas en Italie grande ville commerçante, était absolument sans police. Les bourgades murées de la Germanie et de la France furent saccagées dans les guerres civiles. L'empire grec fut inondé par les Turcs. L'Espagne était encore partagée entre les chrétiens et les mahométans arabes; et chaque parti était déchiré souvent par des guerres intestines. Enfin du temps de Philippe de Valois, d'Édouard III, de Louis de Bavière, de Clément VI, une peste générale enlève ce qui avait échappé au glaive et à la misère.

Immédiatement avant ces temps du quatorzième siècle, on a vu les croisades dépeupler et appauvrir notre Europe. Remontez depuis ces croisades aux temps qui s'écoulèrent après la mort de Charlemagne: ils ne sont pas moins malheureux et sont encore plus grossiers. La comparaison de ces siècles avec le nôtre (quelques perversités et quelques malheurs que nous puissions éprouver) doit nous faire sentir notre bonheur, malgré ce penchant presque invincible que nous avons à louer le passé aux dépens du présent.

Il ne faut pas croire que tout ait été sauvage: il y eut de grandes vertus dans tous les états, sur le trône et dans les cloîtres, parmi les chevaliers, parmi les ecclésiastiques; mais ni un saint Louis ni un saint Ferdinand ne purent guérir les plaies du genre humain. La longue querelle des empereurs et des papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les césars de l'Allemagne et contre les pontifes romains, les schismes fréquents, et enfin le grand schisme d'Occident, ne permirent pas à des papes élus dans le trouble d'exercer des vertus que des temps paisibles leur auraient inspirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne se pas étendre jusqu'à eux? Tout homme est formé par son siècle: bien peu s'élèvent au-dessus des mœurs du temps. Les attentats dans lesquels plusieurs papes furent entraînés, leurs scandales autorisés par un exemple général, ne peuvent pas être ensevelis dans l'oubli. A quoi sert la peinture de leurs vices et de leurs désastres? à faire voir combien Rome est heureuse depuis que la décence et la tranquillité y règnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les vicissitudes recueillies dans cet Essai sur les mœurs, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été établis sans contradiction?

De même que quelques monarques, quelques pontifes, dignes d'un meilleur temps, ne purent arrêter tant de désordres; quelques bons esprits, nés dans les ténèbres des nations septentrionales, ne purent y attirer les sciences et les arts.

Le roi de France Charles V, qui rassembla environ neuf cents volumes cent ans avant que la bibliothèque du Vatican fût fondée par Nicolas V, encouragea en vain les talents. Le terrain n'était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuses compositions de ce temps. C'est faire un amas de cailloux tirés d'antiques mesures quand on est entouré de palais. Il fut obligé de faire venir de Pise un astrologue, et Catherine¹, fille de cet astrologue, qui écrivit en français, prétend que Charles disait: « Tant que doctrine sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérer. » Mais la doctrine fut inconnue, le goût encore plus. Un malheureux pays dépourvu de lois fixes, agité par des guerres civiles, sans commerce, sans police, sans coutumes écrites, et gouverné par mille coutumes différentes; un pays dont la moitié s'appelait la langue d'*Oui* ou d'*Oil*, et l'autre la langue d'*Oc*, pouvait-il n'être pas barbare? La noblesse française eut seulement l'avantage d'un extérieur plus brillant que autres les nations.

¹ C'est par erreur que Voltaire a mis Catherine. M. Daunou le premier a, en 1825, remarqué qu'il fallait lire *Christine*.

Quand Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, avait passé en Italie, les Lombards, les Toscans même prirent les modes des Français. Ces modes étaient extravagantes : c'était un corps qu'on laçait par-derrière, comme aujourd'hui ceux des filles : c'étaient de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe traînait à terre. Les chevaliers français donnaient pourtant de la grâce à cette mascarade, et justifiaient ce qu'avait dit Frédéric II : *Plas me et cavalier frances*. Il eût mieux valu connaître alors la discipline militaire : la France n'eût pas été la proie de l'étranger sous Philippe de Valois, Jean et Charles VI. Mais comment était-elle plus familière aux Anglais ? c'est peut-être que, combattant loin de leur patrie, ils sentaient plus le besoin de cette discipline, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille et plus réfléchi.

CHAPITRE LXXXIII.

Affranchissements, privilèges des villes, états-généraux.

De l'anarchie générale de l'Europe, de tant de désastres même, naquit le bien inestimable de la liberté, qui a fait fleurir peu à peu les villes impériales et tant d'autres cités.

Vous avez déjà observé que dans les commencements de l'anarchie féodale presque toutes les villes étaient peuplées plutôt de serfs que de citoyens, comme on le voit encore en Pologne, où il n'y a que trois ou quatre villes qui puissent posséder des terres, et où les habitants appartiennent à leur seigneur, qui a sur eux droit de vie et de mort. Il en fut de même en Allemagne et en France. Les empereurs commencèrent par affranchir plusieurs villes ; et, dès le treizième siècle, elles s'unirent pour leur défense commune contre les seigneurs de châteaux qui subsistaient de brigandage.

Louis-le-Gros, en France, suivit cet exemple dans ses domaines, pour affaiblir des seigneurs qui lui faisaient la guerre. Les seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour avoir de quoi soutenir en Palestine l'honneur de la chevalerie.

Enfin en 1167, le pape Alexandre III déclare, au nom du concile, « que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude. » Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples, ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l'Italie doivent rendre son nom précieux aux Italiens.

C'est en vertu de cette loi que, long-temps après

le roi Louis Hutin, dans ses chartes, déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, *parce que c'est, dit-il, le royaume des Francs*. Il fesait à la vérité payer cette liberté, mais pouvait-on l'acheter trop cher ?

Cependant les hommes ne rentrèrent que par degrés et très difficilement dans leur droit naturel. Louis Hutin ne put forcer les seigneurs ses vassaux à faire pour les sujets de leurs domaines ce qu'il fesait pour les siens. Les cultivateurs, les bourgeois même restèrent encore long-temps hommes de *poest*, hommes de puissance attachés à la glèbe, ainsi qu'ils le sont encore en plusieurs provinces d'Allemagne. Ce ne fut guère en France que du temps de Charles VII, que la servitude fut abolie dans les principales villes. Enfin il est si difficile de faire bien, qu'en 1778, temps auquel je revois ce chapitre, il est encore quelques cantons en France où le peuple est esclave, et, ce qui est aussi horrible que contradictoire, esclave de moines.

Le monde avec lenteur marche vers la sagesse.

Avant Louis Hutin les rois anoblirent quelques citoyens. Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, anoblit Raoul qu'on appelait Raoul-l'Orfèvre, non que ce fût un ouvrier, son anoblissement eût été ridicule ; c'était celui qui gardait l'argent du roi. On appelait *orfèvres* ces depositaires, ainsi qu'on les nomme encore à Londres, où l'on a retenu beaucoup de coutumes de l'ancienne France ; et saint Louis anoblit sans doute son chirurgien La Brosse, puisqu'il le fit son chambellan.

Les communautés des villes avaient commencé en France sous Philippe-le-Bel, en 1301, à être admises dans les états-généraux, qui furent alors substitués aux anciens parlements de la nation, composés auparavant des seigneurs et des prélats. Le tiers-état y forma son avis sous le nom de requête : cette requête fut présentée à genoux. L'usage a toujours subsisté que les députés du tiers-état parlent aux rois un genou en terre, ainsi que les gens du parlement, du parquet, et le chancelier même dans les lits de justice. Ces premiers états-généraux furent tenus pour s'opposer aux prétentions du pape Boniface VIII. Il faut avouer qu'il était triste pour l'humanité qu'il n'y eût que deux ordres dans l'état : l'un composé des seigneurs des fiefs, qui ne faisaient pas la cinquième partie de la nation ; l'autre du clergé, bien moins nombreux encore, et qui par son institution sacrée est destiné à un ministère supérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien jusque-là. C'était une des véritables raisons qui avaient fait languir le royaume de France en étouffant toute industrie. Si en Hollande et en Angleterre le corps de l'état

n'était formé que de barons séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas, dans la guerre de 1701, tenu la balance de l'Europe. Dans les républiques, à Venise, à Gênes, le peuple n'eut jamais de part au gouvernement, mais il ne fut jamais esclave. Les citadins d'Italie étaient fort différents des bourgeois des pays du Nord ; les bourgeois en France, en Allemagne, étaient bourgeois d'un seigneur, d'un évêque ou du roi ; ils appartenaient à un homme ; les citadins n'appartenaient qu'à la république. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'il est resté encore en France trop de serfs de glèbe.

Philippe-le-Bel, à qui on reproche son peu de fidélité sur l'article des monnaies, sa persécution contre les templiers, et une animosité peut-être trop acharnée contre Boniface VIII et contre sa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la nation en appelant le tiers-état aux assemblées générales de la France.

Il est essentiel de faire sur les états-généraux de France une remarque que nos historiens auraient dû faire : c'est que la France est le seul pays du monde où le clergé fasse un ordre de l'état. Partout ailleurs les prêtres ont du crédit, des richesses, ils sont distingués du peuple par leurs vêtements ; mais il ne composent point un ordre légal, une nation dans la nation. Ils ne sont ordre de l'état ni à Rome ni à Constantinople : ni le pape ni le grand Turc n'assemblent jamais le clergé, la noblesse et le tiers-état. L'*uléma*, qui est le clergé des Turcs, est un corps formidable, mais non pas ce que nous appelons un ordre de la nation. En Angleterre les évêques siègent en parlement, mais ils y siègent comme barons et non comme prêtres. Les évêques, les abbés, ont séance à la diète d'Allemagne ; mais c'est en qualité d'électeurs, de princes, de comtes. La France est la seule où l'on dise, *le clergé, la noblesse, et le peuple*.

La chambre des communes, en Angleterre, commençait à se former dans ces temps-là, et prit un grand crédit dès l'an 1500. Ainsi le chaos du gouvernement commençait à se débrouiller presque partout, par les malheurs mêmes que le gouvernement féodal trop anarchique avait partout occasionés. Mais les peuples, en reprenant tant de liberté et tant de droits, ne purent de long-temps sortir de la barbarie où l'abrutissement qui naît d'une longue servitude les avait réduits. Ils acquirent la liberté : ils furent comptés pour des hommes ; mais il n'en furent ni plus polis, ni plus industriels. Les guerres cruelles d'Édouard III, et de Henri V plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'esclavage, et il ne respira que dans les dernières années de Charles VII. Il ne fut pas moins malheureux en Angleterre après le

règne de Henri V. Son sort fut moins à plaindre en Allemagne du temps de Venceslas et de Sigismond, parce que les villes impériales étaient déjà puissantes.

CHAPITRE LXXXIV.

Tailles et monnaies.

Le tiers-état ne servit, en 1345, aux états tenus par Philippe de Valois, qu'à donner son consentement au premier impôt des aides et des gabelles : mais il est certain que si les états avaient été assemblés plus souvent en France, ils eussent acquis plus d'autorité ; car immédiatement après le gouvernement de ce même Philippe de Valois, devenu odieux par la fausse monnaie, et décrédité par ses malheurs, les états de 1555, dont nous avons déjà parlé, nommèrent eux-mêmes des commissaires des trois ordres pour recueillir l'argent qu'on accordait au roi. Ceux qui donnent ce qu'ils veulent, et comme ils veulent, partagent l'autorité souveraine : voilà pourquoi les rois n'ont convoqué de ces assemblées que quand ils n'ont pu s'en dispenser. Ainsi le peu d'habitude que la nation a eue d'examiner ses besoins, ses ressources et ses forces, a toujours laissé les états-généraux destitués de cet esprit de suite, et de cette connaissance de leurs affaires qu'ont les compagnies réglées. Convoqués de loin en loin, ils se demandaient les lois et les usages au lieu d'en faire : ils étaient étonnés et incertains. Les parlements d'Angleterre se sont donné plus de prérogatives ; ils se sont établis et maintenus dans le droit d'être un corps nécessaire représentant la nation. C'est là qu'on connaît surtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur gouvernement est devenu entièrement différent ; il était alors tout semblable. Les états d'Aragon, ceux de Hongrie, les diètes d'Allemagne, avaient encore de plus grands privilèges.

Les états-généraux de France, ou plutôt la partie de la France qui combattait pour son roi Charles VII contre l'usurpateur Henri V, accorda généreusement à son maître une taille générale en 1426, dans le fort de la guerre, dans la disette, dans le temps même où l'on craignait de laisser les terres sans culture. (Ce sont les propres mots prononcés dans la harangue du tiers-état.) Cet impôt depuis ce temps fut perpétuel. Les rois auparavant vivaient de leurs domaines ; mais il ne restait presque plus de domaines à Charles VII ; et, sans les braves guerriers qui se sacrifièrent pour lui et pour la patrie, sans le connétable de Richemont

qui le maîtrisait, mais qui le servait à ses dépens, il était perdu.

Bientôt après, les cultivateurs qui avaient payé auparavant des tailles à leurs seigneurs dont ils avaient été serfs, payèrent ce tribut au roi seul dont ils furent sujets. Ce n'est pas que les rois n'eussent aussi levé des tailles, même avant saint Louis, dans les terres du patrimoine royal. On connaît la taille de *pain et vin*, payée d'abord en nature et ensuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l'usage des collecteurs, de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné : rien n'était plus rare que d'écrire chez le commun peuple. Les coutumes mêmes des villes n'étaient point écrites ; et ce fut ce même Charles VII qui ordonna qu'on les rédigeât, en 1454, lorsqu'il eut remis dans le royaume la police et la tranquillité dont il avait été privé depuis si long-temps, et lorsqu'une si longue suite d'infortunes eut fait naître une nouvelle forme de gouvernement.

Je considère donc ici en général le sort des hommes plutôt que les révolutions du trône. C'est au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'histoire : c'est là que chaque écrivain eût dû dire *homo sum* ; mais la plupart des historiens ont décrit des batailles.

Ce qui troublait encore en Europe l'ordre public, la tranquillité, la fortune des familles, c'était l'affaiblissement des monnaies. Chaque seigneur en faisait frapper, et altérait le titre et le poids, se faisant à lui-même un préjudice durable pour un bien passager. Les rois avaient été obligés, par la nécessité des temps, de donner ce funeste exemple. J'ai déjà remarqué que l'or d'une partie de l'Europe, et surtout de la France, avait été englouti en Asie et en Afrique par les infortunes des croisades. Il fallut donc, dans les besoins toujours renaissants, augmenter la valeur numéraire des monnaies. La livre, dans le temps du roi Charles V, après qu'il eut conquis son royaume, valait entre 8 et 9 de nos livres numéraires ; sous Charlemagne elle avait été réellement le poids d'une livre de douze onces. La livre de Charles V ne fut donc en effet qu'environ deux treizièmes de l'ancienne livre : donc une famille qui aurait eu pour vivre une ancienne redevance, une inféodation, un droit payable en argent, était devenue six fois et demie plus pauvre.

Qu'on juge, par un exemple plus frappant encore, du peu d'argent qui roulait dans un royaume tel que la France. Ce même Charles V déclara que les fils de France auraient un apanage de douze mille livres de rente. Ces douze mille livres n'en valent aujourd'hui qu'environ cent mille. Quelle petite ressource pour le fils d'un roi ! Les espèces

n'étaient pas moins rares en Allemagne, en Espagne, en Angleterre.

Le roi Édouard III fut le premier qui fit frapper des espèces d'or. Qu'on songe que les Romains n'en eurent que six cent cinquante ans après la fondation de Rome.

Henri V n'avait que cinquante-six mille livres sterling, environ douze cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui, pour tout revenu. C'est avec ce faible secours qu'il voulut conquérir la France. Aussi après la victoire d'Azincourt il était obligé d'aller emprunter de l'argent dans Londres, et de mettre tout en gage pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes se faisaient avec le fer plus qu'avec l'or.

On ne connaissait alors en Suède que la monnaie de fer et de cuivre. Il n'y avait d'argent en Danemark que celui qui avait passé dans ce pays par le commerce de Lubeck en très petite quantité.

Dans cette disette générale d'argent qu'on éprouvait en France après les croisades, le roi Philippe-le-Bel avait non seulement haussé le prix fictif et idéal des espèces ; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d'alliage : en un mot, c'était de la fausse monnaie, et les séditions qu'excita cette manœuvre ne rendirent pas la nation plus heureuse. Philippe de Valois avait encore été plus loin que Philippe-le-Bel ; il fesait jurer sur les évangiles aux officiers des monnaies de garder le secret. Il leur enjoignit, dans son ordonnance, de tromper les marchands, « de façon, » dit-il, qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il y ait « mutation de poids. » Mais comment pouvait-il se flatter que cette infidélité ne serait point découverte ? et quel temps que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices ! Quel temps où presque tous les seigneurs de fiefs depuis saint Louis faisaient ce qu'on reproche à Philippe-le-Bel et à Philippe de Valois ! Ces seigneurs vendirent en France au souverain leur droit de battre monnaie : ils l'ont tous conservé en Allemagne, et il en a résulté quelquefois de grands abus, mais non de si universels ni de si funestes.

CHAPITRE LXXXV.

Du parlement de Paris jusqu'à Charles VII.

Si Philippe-le-Bel, qui fit tant de mal en altérant la bonne monnaie de saint Louis, fit beaucoup de bien en appelant aux assemblées de la nation les citoyens qui sont en effet le corps de la nation, il n'en fit pas moins en instituant sous le

nom de parlement une cour souveraine de judicature sédentaire à Paris.

Ce qu'on a écrit sur l'origine et sur la nature du parlement de Paris ne donne que des lumières confuses, parce que tout passage des anciens usages aux nouveaux échappe à la vue. L'un veut que les chambres des enquêtes et des requêtes représentent précisément les anciens conquérants de la Gaule; l'autre prétend que le parlement n'a d'autre droit de rendre justice que parce que les anciens pairs étaient les juges de la nation, et que le parlement est appelé *la cour des pairs*.

Un peu d'attention rectifiera ces idées. Il se fit un grand changement en France sous Philippe-le-Bel au commencement du quatorzième siècle, c'est que le grand gouvernement féodal et aristocratique était miné peu à peu dans les domaines du roi de France; c'est que Philippe-le-Bel érigea presque en même temps ce qu'on appela les parlements de Paris, de Toulouse, de Normandie, et les grands jours de Troyes, pour rendre la justice; c'est que le parlement de Paris était le plus considérable par son grand district, que Philippe-le-Bel le rendit sédentaire à Paris, et que Philippe-le-Long le rendit perpétuel. Il était le dépositaire et l'interprète des lois anciennes et nouvelles, le gardien des droits de la couronne, et l'oracle de la nation; mais il ne représentait nullement la nation. Pour la représenter, il faut, ou être nommé par elle, ou en avoir le droit inhérent en sa personne. Les officiers de ce parlement (excepté les pairs) étaient nommés par le roi, payés par le roi, amovibles par le roi.

Le conseil étroit du roi, les états-généraux, le parlement, étaient trois choses très différentes. Les états-généraux étaient véritablement l'ancien parlement de toute la nation, auxquels on ajouta les députés des communes. L'étroit conseil du roi était composé des grands officiers qu'il voulait y admettre, et surtout des pairs du royaume, qui étaient tous princes du sang; et la cour de justice nommée parlement, devenue sédentaire à Paris, était d'abord composée d'évêques et de chevaliers, assistés de légistes, soit tonsurés, soit laïques, instruits des procédures.

Il fallait bien que les pairs eussent droit de séance dans cette cour, puisqu'ils étaient originairement les juges de la nation. Mais quand les pairs n'y auraient pas eu droit de séance, elle n'en eût pas moins été une cour suprême de judicature; comme la chambre impériale d'Allemagne est une cour suprême, quoique les électeurs ni les autres princes de l'empire n'y aient jamais assisté, et comme le conseil de Castille est encore une juridiction suprême, quoique les grands d'Espagne n'aient pas le privilège d'y avoir séance.

Ce parlement n'était pas tel que les anciennes assemblées des champs de mars et de mai dont il retenait le nom. Les pairs eurent le droit, à la vérité, d'y assister; mais ces pairs n'étaient pas, comme ils le sont encore en Angleterre, les seuls nobles du royaume; c'étaient des princes relevant de la couronne; et quand on en créait de nouveaux, on n'osait les prendre que parmi les princes. La Champagne ayant cessé d'être une pairie, parce que Philippe-le-Bel l'avait acquise par son mariage, il érigea en pairie la Bretagne et l'Artois. Les souverains de ces états ne venaient pas sans doute juger des causes au parlement de Paris, mais plusieurs évêques y venaient.

Ce nouveau parlement s'assemblait d'abord deux fois l'an. On changeait souvent les membres de cette cour de justice, et le roi les payait de son trésor pour chacune de leurs séances.

On appela ces parlements *cours souveraines*: le président s'appelait le souverain du corps, ce qui ne voulait dire que le chef. Témoin ces mots exprès de l'ordonnance de Philippe-le-Bel: « nul maître ne s'absente de la chambre sans le congé de son souverain. » Je dois encore remarquer qu'il n'était pas permis d'abord de plaider par procureur; il fallait venir *ester à droit* soi-même, à moins d'une dispense expresse du roi.

Si les prélats avaient conservé leur droit d'assister aux séances de cette compagnie toujours subsistante, elle eût pu devenir à la longue une assemblée d'états-généraux perpétuelle. Les évêques en furent exclus sous Philippe-le-Long, en 1520. Ils avaient d'abord présidé au parlement et précédé le chancelier. Le premier laïque qui présida dans cette compagnie par ordre du roi, en 1520, fut un haut-baron, comte de Boulogne, possédant les droits régaliens, en un mot un prince. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de conseiller jusque vers l'an 1550. Ensuite les juriconsultes étant devenus présidents, ils portèrent le manteau de cérémonie des chevaliers. Ils eurent les privilèges de la noblesse: on les appela souvent *chevaliers ès lois*. Mais les nobles de nom et d'armes affectèrent toujours de mépriser cette noblesse paisible. Les descendants des hommes de loi ne sont point encore reçus dans les chapitres d'Allemagne. C'est un reste de l'ancienne barbarie d'attacher de l'avilissement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice.

On objecte que ce n'est pas la fonction de rendre la justice qui les avilissait, puisque les pairs et les rois la rendaient, mais que des hommes nés dans une condition servile, introduits d'abord au parlement de Paris pour instruire les procès, et non pour donner leurs voix, et ayant prétendu

depuis les droits de la noblesse, à qui seule il appartenait de juger la nation, ne devaient pas partager avec cette noblesse des honneurs incommunicables. Le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, dans une lettre à notre Académie Française, nous écrit que pour être digne de faire l'histoire de France, il faut être versé dans nos anciens usages; qu'il faut savoir, par exemple, que les conseillers du parlement furent originairement des serfs qui avaient étudié nos lois, et qui conseillaient les nobles dans la cour du parlement. Cela peut être vrai de quelques uns élevés à cet honneur par le mérite; mais il est plus vrai encore que la plupart n'étaient point serfs, qu'ils étaient fils de bons bourgeois dès long-temps affranchis, vivant librement sous la protection des rois dont ils étaient bourgeois. Cet ordre de citoyens en tout temps et en tout pays a plus de facilités pour s'instruire que les hommes nés dans l'esclavage.

Ce tribunal était, comme vous savez, ce qu'est en Angleterre la cour appelée *du banc du roi*. Les rois anglais, vassaux de ceux de France, imitèrent en tout les usages de leurs souverains. Il y avait un procureur du roi au parlement de Paris; il y en eut un au banc du roi d'Angleterre; le chancelier de France peut résider aux parlements français, le chancelier d'Angleterre au banc de Londres. Le roi et les pairs anglais peuvent casser les jugements du banc, comme le roi de France casse les arrêts du parlement en son conseil d'état, et comme il les casserait avec les pairs, les hauts-barons, et la noblesse, dans les états-généraux qui sont le parlement de la nation. La cour du banc ne peut faire de lois, de même que le parlement de Paris n'en peut faire. Ce même mot de *banc* prouve la ressemblance parfaite; le banc des présidents a retenu son nom chez nous, et nous l'appelons encore aujourd'hui *le grand banc*.

La forme du gouvernement anglais n'a point changé comme la nôtre, nous l'avons déjà remarqué. Les états-généraux anglais ont subsisté toujours: ils ont partagé la législation; les nôtres, rarement convoqués, sont hors d'usage. Les cours de justice, appelées parmi nous *parlements*, étant devenues perpétuelles, et s'étant enfin considérablement accrues, ont acquis insensiblement, tantôt par la concession des rois, tantôt par l'usage, tantôt même par le malheur des temps, des droits qu'ils n'avaient ni sous Philippe-le-Bel, ni sous ses fils, ni sous Louis XI.

Le plus grand lustre du parlement de Paris vint de la coutume que les rois de France introduisirent de faire enregistrer leurs traités et leurs édits à cette chambre du parlement sédentaire, afin que le dépôt en fût plus authentique. D'ailleurs cette chambre n'entraît dans aucune affaire d'état, ni

dans celles des finances. Tout ce qui regardait les revenus du roi et les impôts était incontestablement du ressort de la chambre des comptes. Les premières remontrances du parlement sur les finances sont du temps de François 1^{er}.

Tout change chez les Français beaucoup plus que chez les autres peuples. Il y avait une ancienne coutume, par laquelle on n'exécutait aucun arrêt portant peine afflictive que cet arrêt ne fût signé du souverain. Il en est encore ainsi en Angleterre, comme en beaucoup d'autres états: rien n'est plus humain et plus juste. Le fanatisme, l'esprit de parti, l'ignorance, ont fait condamner à mort plusieurs citoyens innocents. Ces citoyens appartenant au roi, c'est-à-dire à l'état; on ôte un homme à la patrie, on flétrit sa famille, sans que celui qui représente la patrie le sache. Combien d'innocents accusés d'hérésie, de sorcellerie, et de mille crimes imaginaires, auraient dû la vie à un roi éclairé!

Loin que Charles VI fût éclairé, il était dans cet état déplorable qui rend un homme le jouet des hommes.

Ce fut dans ce parlement perpétuel, établi à Paris au palais de saint Louis, que Charles VI tint, le 25 décembre 1420, ce fameux lit de justice en présence du roi d'Angleterre Henri V; ce fut là qu'il nomma « son très aimé fils Henri, héritier, « régent du royaume. » Ce fut là que le propre fils du roi ne fut nommé que *Charles, soi-disant dauphin*, et que tous les complices du meurtre de Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, furent déclarés criminels de lèse-majesté, et privés de toute succession: ce qui était en effet condamner le dauphin sans le nommer.

Il y a bien plus; on assure que les registres du parlement, sous l'année 1420, portent que précédemment le dauphin (depuis Charles VII) avait été ajourné trois fois à son de trompe, au mois de janvier, et condamné par contumace au bannissement perpétuel; *de quoi*, ajoute ce registre, *il appela à Dieu et à son épée*. Si le registre est véritable, il se passa donc près d'une année entre la condamnation et le lit de justice, qui ne confirma que trop ce funeste arrêt. Il n'est point étonnant qu'il ait été porté. Philippe, duc de Bourgogne, fils du duc assassiné, était tout puissant dans Paris; la mère du dauphin était devenue pour son fils une marâtre implacable; le roi, privé de sa raison, était entre des mains étrangères; et enfin le dauphin avait puni un crime par un crime encore plus horrible, puisqu'il avait fait assassiner à ses yeux son parent Jean de Bourgogne, attiré dans le piège sur la foi des serments. Il faut encore considérer quel était l'esprit du temps. Ce même Henri V, roi d'Angleterre, et régent de France, avait été mis

en prison à Londres, étant prince de Galles, sur le simple ordre d'un juge ordinaire auquel il avait donné un soufflet, lorsque ce juge était sur son tribunal.

On vit dans le même siècle un exemple atroce de la justice poussée jusqu'à l'horreur. Un ban de Croatie ose juger à mort et faire noyer la régente de Hongrie Élisabeth, coupable du meurtre du roi Charles de Durazzo.

Le jugement du parlement contre le dauphin était d'une autre espèce ; il n'était que l'organe d'une force supérieure. On n'avait point procédé contre Jean, duc de Bourgogne, quand il assassina le duc d'Orléans ; et on procéda contre le dauphin pour venger le meurtre d'un meurtrier.

On doit se souvenir, en lisant la déplorable histoire de ce temps-là, qu'après le fameux traité de Troyes, qui donna la France au roi Henri v d'Angleterre, il y eut deux parlements à la fois, comme on en vit deux du temps de la Ligue, près de deux cents ans après : mais tout était double dans la subversion qui arriva sous Charles vi, il y avait deux rois, deux reines, deux parlements, deux universités de Paris, et chaque parti avait ses maréchaux et ses grands officiers.

J'observe encore que dans ces siècles, quand il fallait faire le procès à un pair du royaume, le roi était obligé de présider au jugement. Charles vii, la dernière année de sa vie, fut lui-même, selon cette coutume, à la tête des juges qui condamnèrent le duc d'Alençon ; coutume qui parut depuis indigne de la justice et de la majesté royale, puisque la présence du souverain semblait gêner les suffrages, et que, dans une affaire criminelle, cette même présence, qui ne doit annoncer que des grâces, pouvait commander les rigueurs.

Enfin je remarque que, pour juger un pair, il était essentiel d'assembler des pairs. Ils étaient ses juges naturels. Charles vii y ajouta des grands officiers de la couronne dans l'affaire du duc d'Alençon ; il fit plus, il admit dans cette assemblée des trésoriers de France, avec les députés laïques du parlement. Ainsi tout change. L'histoire des usages, des lois, des privilèges, n'est en beaucoup de pays, et surtout en France, qu'un tableau mouvant.

C'est donc une idée bien vaine, un travail bien ingrat, de vouloir tout rappeler aux usages antiques, et de vouloir fixer cette roue que le temps fait tourner d'un mouvement irrésistible. A quelle époque faudrait-il avoir recours ? est-ce à celle où le mot de *parlement* signifiait une assemblée de capitaines francs, qui venaient en plein champ régler, au premier de mars, les partages des dépouilles ? est-ce à celle où tous les évêques avaient droit de séance dans une cour de judicature,

nommée aussi *parlement* ? A quel siècle, à quelles lois faudrait-il remonter ? à quel usage s'en tenir ? Un bourgeois de Rome serait aussi bien fondé à demander au pape des consuls, des tribuns, un sénat, des comices, et le rétablissement entier de la république romaine ; et un bourgeois d'Athènes pourrait réclamer auprès du sultan l'ancien aréopage et les assemblées du peuple qui s'appelaient *églises*.

CHAPITRE LXXXVI.

Du concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Sigismond et de Charles vii, au quinzième siècle.

Ce que sont des états-généraux pour les rois, les conciles le sont pour les papes : mais ce qui se ressemble le plus diffère toujours. Dans les monarchies tempérées par l'esprit le plus républicain, les états ne se sont jamais crus au-dessus des rois, quoiqu'ils aient déposé leurs souverains dans des nécessités pressantes ou dans des troubles. Les électeurs qui déposèrent l'empereur Venceslas ne se sont jamais crus supérieurs à un empereur régnant. Les *cortes* d'Aragon disaient au roi qu'ils élisaient, « Nos que valemus tanto como vos, y « que podemos mas que vos ; » mais quand le roi était couronné, ils ne s'exprimaient plus ainsi, ils ne se disaient plus supérieurs à celui qu'ils avaient fait leur souverain.

Mais il n'en est pas d'une assemblée d'évêques de tant d'Églises également indépendantes comme du corps d'un état monarchique : ce corps a un souverain, et les Églises n'ont qu'un premier métropolitain. Les matières de religion, la doctrine et la discipline ne peuvent être soumises à la décision d'un seul homme, au mépris du monde entier. Les conciles sont donc supérieurs aux papes dans le même sens que mille avis doivent l'emporter sur un seul. Reste à savoir s'ils ont le droit de le déposer comme les diètes de Pologne et les électeurs de l'empire allemand ont le droit de déposer leur souverain.

Cette question est de celles que la raison du plus fort peut seule décider. Si d'un côté un simple concile provincial peut dépouiller un évêque, une assemblée du monde chrétien peut à plus forte raison dégrader l'évêque de Rome. Mais de l'autre côté cet évêque est souverain : ce n'est pas un concile qui lui a donné son état ; comment des conciles peuvent-ils le lui ravir, quand ses sujets sont contents de son administration ? Un électeur ecclésiastique, dont l'empire et son électorat seraient contents, serait en vain déposé comme évêque par tous les évêques de l'univers ; il reste-

rait électeur, avec le même droit qu'un roi excommunié par toute l'Église, et maître chez lui, demeurerait souverain.

Le concile de Constance avait déposé le souverain de Rome, parce que Rome n'avait voulu ni pu s'y opposer. Le concile de Bâle, qui prétendit dix ans après suivre cet exemple, fit voir combien l'exemple est trompeur, combien sont différentes les affaires qui semblent les mêmes, et que ce qui est grand et seulement hardi dans un temps, est petit et téméraire dans un autre.

Le concile de Bâle n'était qu'une prolongation de plusieurs autres indiqués par le pape Martin v, tantôt à Pavie, tantôt à Sienna : mais dès que le pape Eugène iv fut élu, en 1451, les pères commencèrent par déclarer que le pape n'avait ni le droit de dissoudre leur assemblée, ni même celui de la transférer, et qu'il leur était soumis sous peine de punition. Le pape Eugène, sur cet énoncé, ordonna la dissolution du concile. Il paraît qu'il y eut dans cette démarche précipitée des pères plus de zèle que de prudence, et que ce zèle pouvait être funeste. L'empereur Sigismond, qui régnait encore, n'était pas le maître de la personne d'Eugène comme il l'avait été de celle de Jean xxiii. Il ménageait à la fois le pape et le concile. Le scandale s'en tint long-temps aux négociations ; on y fit entrer l'Orient et l'Occident. L'empire des Grecs ne pouvait plus se soutenir contre les Turcs que par les princes latins ; et pour obtenir un faible secours très incertain, il fallait que l'Église grecque se soumit à la romaine. Elle était bien éloignée de cette soumission. Plus le péril était proche, plus les Grecs étaient opiniâtres. Mais l'empereur Jean Paléologue, second du nom, que le péril intéressait davantage, consentait à faire par politique ce que tout son clergé refusait par opiniâtreté. Il était prêt d'accorder tout, pourvu qu'on le secourût. Il s'adressait à la fois au pape et au concile ; et tous deux se disputaient l'honneur de faire fléchir les Grecs. Il envoya des ambassadeurs à Bâle, où le pape avait quelques partisans qui furent plus adroits que les autres pères. Le concile avait décrété qu'on enverrait quelque argent à l'empereur, et des galères pour l'amener en Italie, qu'ensuite on le recevrait à Bâle. Les émissaires du pape firent un décret clandestin, par lequel il était dit, au nom du concile même, que l'empereur serait reçu à Florence, où le pape transférerait l'assemblée ; ils enlevèrent la serrure de la cassette où l'on gardait les sceaux du concile, et scellèrent ainsi au nom des pères mêmes le contraire de ce que l'assemblée avait résolu. Cette ruse italienne réussit ; et il était palpable que le pape devait en tout avoir l'avantage sur le concile.

Cette assemblée n'avait point de chef qui pût

réunir les esprits et écraser le pape, comme il y en avait eu un à Constance. Elle n'avait point de but arrêté ; elle se conduisait avec si peu de prudence, que, dans un écrit que les pères délivrèrent aux ambassadeurs grecs, ils disaient qu'après avoir détruit l'hérésie des hussites, ils allaient détruire l'hérésie de l'Église grecque. Le pape, plus habile, traitait avec plus d'adresse ; il ne parlait aux Grecs que d'union et de fraternité, et épargnait les termes durs. C'était un homme très prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, et qui était devenu puissant. Il eut des galères prêtes avant celles des pères.

L'empereur, défrayé par le pape, s'embarque avec son patriarche et quelques évêques choisis, qui voulaient bien renoncer aux sentiments de toute l'Église grecque pour l'intérêt de la patrie (1459). Le pape les reçut à Ferrare. L'empereur et les évêques, dans leur soumission réelle, gardèrent en apparence la majesté de l'empire et la dignité de l'Église grecque. Aucun ne baisa les pieds du pape ; mais après quelques contestations sur le *Filioque*, que Rome avait ajouté depuis long-temps au symbole, sur le pain azyme, sur le purgatoire, on se réunit en tout au sentiment des Romains.

Le pape transféra son concile de Ferrare à Florence. Ce fut là que les députés de l'Église grecque adoptèrent le purgatoire. Il fut décidé que « le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par la production de spiration ; que le Père communique tout au Fils, excepté la paternité, et que le Fils a de toute éternité la vertu productive. »

Enfin l'empereur grec, son patriarche et presque tous ses prélats, signèrent dans Florence le point si long-temps débattu de la primatie de Rome. L'histoire byzantine assure que le pape acheta leur signature. Cela est vraisemblable : il importait au pape de gagner cet avantage à quelque prix que ce fût, et les évêques d'un pays désolé par les Turcs étaient pauvres.

Cette union des Grecs et des Latins fut à la vérité passagère ; ce fut une comédie jouée par l'empereur Jean Paléologue second. Toute l'Église grecque la réprouva. Les évêques qui avaient signé à Florence en demandèrent pardon à Constantinople ; ils dirent qu'ils avaient trahi la foi. On les compara à *Judas qui trahit son maître*. Ils ne furent réconciliés à leur Église qu'après avoir abjuré les innovations reprochées aux Latins.

L'Église latine et la grecque furent plus divisées que jamais. Les Grecs, toujours fiers de leur ancienneté, de leurs premiers conciles universels, de leurs sciences, se fortifièrent dans leur haine et dans leur mépris pour la communion romaine. Ils rebaptisaient les Latins qui revenaient à eux ;

et de là vient qu'aujourd'hui, à Pétersbourg et à Riga, les prêtres russes donnent un second baptême à un catholique qui embrasse la religion grecque. Plusieurs retranchèrent la confirmation et l'extrême-onction du nombre des sacrements. Tous s'élevèrent de nouveau contre la procession du Saint-Esprit, contre le purgatoire, contre la communion sous une seule espèce; et il est très vrai enfin qu'ils diffèrent autant de l'Église de Rome que les réformés.

Cependant Eugène IV passait dans l'Occident pour avoir éteint ce grand schisme. Il avait soumis l'empereur grec et son Église en apparence. Sa victoire était glorieuse, et jamais pontife avant lui n'avait paru rendre un si grand service à l'Église romaine, ni jouir d'un si beau triomphe.

Dans le temps même qu'il rend ce service aux Latins, et qu'il finit, autant qu'il est en lui, le schisme de l'Orient et de l'Occident, le concile de Bâle le dépose du pontificat, le déclare « rebelle, « simoniaque, schismatique, hérétique, et par-jure (1459). »

Si on considère le concile par ce décret, on n'y voit qu'une troupe de factieux; si on le regarde par les règles de discipline qu'il donna, on y verra des hommes très sages. C'est que la passion n'avait point de part à ces réglemens, et qu'elle agissait seule dans la déposition d'Eugène. Le corps le plus auguste, quand la faction l'entraîne, fait toujours plus de fautes qu'un seul homme. Le conseil du roi de France, Charles VII, adopta les règles que l'on avait faites avec sagesse, et rejeta l'arrêt que l'esprit de parti avait dicté.

Ce sont ces réglemens qui servirent à faire la pragmatique sanction, si long-temps chère aux peuples de France. Celle qu'on attribue à saint Louis ne subsistait presque plus. Les usages en vain réclamés par la France étaient abolis par l'adresse des Romains. On les rétablit par cette célèbre pragmatique. Les élections par le clergé, avec l'approbation du roi, y sont confirmées; les annates déclarées simoniaques; les réserves, les expectatives y sont détestées. Mais d'un côté on n'ose jamais faire tout ce qu'on peut, et de l'autre on fait au-delà de ce que l'on doit. Cette loi si fameuse, qui assure les libertés de l'Église gallicane, permet qu'on appelle au pape en dernier ressort, et qu'il délègue des juges dans toutes les causes ecclésiastiques, que des évêques compatriotes pouvaient terminer si aisément. C'était en quelque sorte reconnaître le pape pour maître; et dans le temps même que la pragmatique lui laisse le premier des droits, elle lui défend de faire plus de vingt-quatre cardinaux, avec aussi peu de raison que le pape en aurait de fixer le nombre des ducs et pairs, ou des grands d'Espagne. Ainsi tout est

contradiction. Il est vrai que le concile de Bâle avait le premier fait cette défense aux papes. Il n'avait pas considéré qu'en diminuant le nombre il augmentait le pouvoir, et que plus une dignité est rare, plus elle est respectée.

Ce fut encore la discipline établie par ce concile qui produisit depuis le concordat germanique. Mais la pragmatique a été abolie en France; le concordat germanique s'est soutenu. Tous les usages d'Allemagne ont subsisté. Élections des prélats, investitures des princes, privilèges des villes, droits, rangs, ordre de séance, presque rien n'a changé. On ne voit au contraire rien en France des usages reçus du temps de Charles VII.

Le concile de Bâle, ayant déposé vainement un pape très sage que toute l'Europe continuait à reconnaître, lui opposa, comme on sait, un fantôme, un duc de Savoie, Amédée VIII, qui avait été le premier duc de sa maison, et qui s'était fait ermite à Ripaille, par une dévotion que le Poggio est bien loin de croire réelle. Sa dévotion ne tint pas contre l'ambition d'être pape. On le déclara souverain pontife, tout séculier qu'il était. Ce qui avait causé de violentes guerres du temps d'Urbain VI, ne produisit alors que des querelles ecclésiastiques, des bulles, des censures, des excommunications réciproques, des injures atroces. Car si le concile appelait Eugène simoniaque, hérétique, et par-jure, le secrétaire d'Eugène traitait les pères de fous, d'enragés, de barbares, et nommait Amédée cerbère et antechrist. Enfin, sous le pape Nicolas V, le concile se dissipa peu à peu de lui-même; et ce duc de Savoie, ermite et pape, se contenta d'être cardinal, laissant l'Église dans l'ordre accoutumé (1449). Ce fut là le vingt-septième et le dernier schisme considérable excité pour la chaire de saint Pierre. Le trône d'aucun royaume n'a jamais été si souvent disputé.

Aneas Piccolomini, Florentin, poète et orateur, qui fut secrétaire de ce concile, avait écrit violemment pour soutenir la supériorité des conciles sur les papes. Mais lorsque ensuite il fut pape lui-même sous le nom de Pie II, il censura encore plus violemment ses propres écrits, immolant tout à l'intérêt présent, qui seul fait si souvent les principes de vérité et d'erreur. Il y avait d'autres écrits de lui, qui couraient dans le monde. La quinzième de ses lettres, imprimées depuis dans le recueil de ses aménités, recommande à son père un de ses bâtards qu'il avait eu d'une femme anglaise. Il ne condamne point ses amours comme il condamna ses sentiments sur la faillibilité du pape.

Ce concile fait voir en tout combien les choses changent selon les temps. Les pères de Constance avaient livré au bûcher Jean Hus et Jérôme de

Prague, malgré leurs protestations qu'ils ne suivent point les dogmes de Wicief, malgré leur foi nettement expliquée sur la présence réelle, persistant seulement dans les sentiments de Wicief sur la hiérarchie et sur la discipline de l'Église.

Les hussites, du temps du concile de Bâle, allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. Procope-le-Basé, ce fameux capitaine, compagnon et successeur de Jean Ziska, vint disputer au concile de Bâle, à la tête de deux cents gentilshommes de son parti. Il soutint entre autres choses que les moines étaient une invention du diable. « Oui, » dit-il, je le prouve. N'est-il pas vrai que Jésus-Christ ne les a point institués? — Nous n'en disconvenons pas, dit le cardinal Julien. — Eh bien! dit Procope, il est donc clair que c'est le diable. » Raisonnement digne d'un capitaine bohémien de ce temps-là. Æneas Silvius, témoin de cette scène, dit qu'on ne répondit à Procope que par un éclat de rire; on avait répondu aux infortunés Jean Hus et Jérôme par un arrêt de mort.

On a vu pendant ce concile quel était l'avilissement des empereurs grecs. Il fallait bien qu'ils touchassent à leur ruine, puisqu'ils allaient à Rome mendier de faibles secours, et faire le sacrifice de leur religion: aussi succombèrent-ils quelques années après sous les Turcs, qui prirent Constantinople. Nous allons voir les causes et les suites de cette révolution.

CHAPITRE LXXXVII.

Décadence de l'empire grec, soi-disant empire romain.
Sa faiblesse, sa superstition, etc.

Les croisades, en dépeuplant l'Occident, avaient ouvert la brèche par où les Turcs entrèrent enfin dans Constantinople; car les princes croisés, en usurpant l'empire d'Orient, l'affaiblirent. Les Grecs ne le reprirent que déchiré et appauvri.

On doit se souvenir que cet empire retourna aux Grecs en 1261, et que Michel Paléologue l'arracha aux usurpateurs latins, pour le ravir à son pupille Jean Lascaris. Il faut encore se représenter que dans ce temps-là le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, envahissait Naples et Sicile, et que, sans les vèpres siciliennes, il eût disputé au tyran Paléologue la ville de Constantinople, destinée à être la proie des usurpateurs.

Ce Michel Paléologue ménageait les papes pour détourner l'orage. Il les flatta de la soumission de l'Église grecque; mais sa basse politique ne put l'emporter contre l'esprit de parti et la superstition qui dominaient dans son pays. Il se rendit si

odieux par ce manège, que son propre fils Andronic, schismatique, malheureusement zélé, n'osa ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la sépulture chrétienne (1285).

Ces malheureux Grecs, pressés de tous côtés, et par les Turcs et par les Latins, disputaient cependant sur la transfiguration de Jésus-Christ. La moitié de l'empire prétendait que la lumière du Thabor était éternelle; et l'autre, que Dieu l'avait produite seulement pour la transfiguration. Une grande secte de moines et de dévots contemplatifs voyaient cette lumière à leur nombril, comme les fakirs des Indes voient la lumière céleste au bout de leur nez. Cependant les Turcs se fortifiaient dans l'Asie Mineure, et bientôt inondèrent la Thrace.

Ottoman, de qui sont descendus tous les empereurs osmanlis, avait établi le siège de sa domination à Burse en Bithynie. Orcan son fils vint jusqu'aux bords de la Propontide, et l'empereur Jean Cantacuzène fut trop heureux de lui donner sa fille en mariage. Les noces furent célébrées à Scutari, vis-à-vis de Constantinople. Bientôt après, Cantacuzène, ne pouvant plus garder l'empire qu'un autre lui disputait, s'enferma dans un monastère. Un empereur, beau-père du sultan, et moine, annonçait la chute de l'empire. Les Turcs n'avaient point encore de vaisseaux, et ils voulaient passer en Europe. Tel était l'abaissement de l'empire, que les Génois, moyennant une faible redevance, étaient les maîtres de Galata, qu'on regarde comme un faubourg de Constantinople, séparé par un canal qui forme le port. Le sultan Amurat, fils d'Orcan, engagea, dit-on, les Génois à passer ses soldats au-delà du détroit. Le marché se conclut, et on tient que les Génois, pour quelques milliers de besants d'or, livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on se servit de vaisseaux grecs. Amurat passe, et va jusqu'à Andrinople, où les Turcs s'établissent, menaçant de là toute la chrétienté (1378). L'empereur Jean Paléologue 1^{er} court à Rome baiser les pieds du pape Urbain v: il reconnaît sa primatie; il s'humilie pour obtenir par sa médiation des secours que la situation de l'Europe et les funestes exemples des croisades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le pape, il revient ramper sous Amurat. Il fait un traité avec lui, non comme un roi avec un roi, mais comme un esclave avec un maître. Il sert à la fois de lieutenant et d'otage au conquérant ture, et après que Paléologue, de concert avec Amurat, a fait crever les yeux à son fils aîné, dont ils se défiaient également, l'empereur donne son second fils au sultan. Ce fils, nommé Manuel, sert Amurat contre les chrétiens, et le suit dans ses armées. Cet Amurat donna à la milice

des janissaires déjà instituée la forme qui subsiste encore.

(1589) Ayant été assassiné dans le cours de ses victoires, son fils Bajazet Ilderim, ou Bajazet-le-Foudre, lui succéda. La honte et l'abaissement des empereurs grecs furent à leur comble. Andronic, ce malheureux fils de Jean Paléologue, à qui son père avait crevé les yeux, s'enfuit vers Bajazet, et implore sa protection contre son père et contre Manuel son frère. Bajazet lui donne quatre mille chevaux, et les Génois, toujours maîtres de Galata, l'assistent d'hommes et d'argent. Andronic, avec les Turcs et les Génois, se rend maître de Constantinople et enferme son père.

Le père, au bout de deux ans, reprend la pourpre, et fait élever une citadelle près de Galata, pour arrêter Bajazet, qui déjà projetait le siège de la ville impériale. Bajazet lui ordonne de démolir la citadelle, et de recevoir un cadî ture dans la ville pour y juger les marchands tures qui y étaient domiciliés. L'empereur obéit. Cependant Bajazet, laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie. (1596) C'est là qu'il défait, comme je l'ai déjà dit, l'armée chrétienne, et ces braves Français commandés par l'empereur d'Occident Sigismond. Les Français, avant la bataille, avaient tué leurs prisonniers tures : ainsi on ne doit pas s'étonner que Bajazet, après sa victoire, eût fait à son tour égorguer les Français qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n'en réserva que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels était le comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne, auquel il dit, en recevant sa rançon : « Je pourrais t'obliger à faire serment de ne plus t'armer contre moi ; mais je méprise tes serments et tes armes. » Ce duc de Bourgogne était ce même Jean-sans-peur, assassin du duc d'Orléans, et assassiné depuis par Charles VII. Et nous nous vantons d'être plus humains que les Turcs !

Après cette défaite, Manuel Paléologue, qui était devenu empereur de la ville de Constantinople, court chez les rois de l'Europe comme son père Jean I^{er} et son fils Jean II. Il vient en France chercher de vains secours. On ne pouvait prendre un temps moins propice : c'était celui de la fureur de Charles VI, et des désolations de la France. Manuel Paléologue resta deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des chrétiens d'Orient était bloquée par les Turcs. Enfin le siège est formé, et sa perte semblait certaine, lorsqu'elle fut différée par un de ces grands événements qui bouleversent le monde.

La puissance des Tartares-Mogols, de laquelle nous avons vu l'origine, dominait du Volga aux frontières de la Chine et au Gange. Tamerlan, l'un

de ces princes tartares, sauva Constantinople en attaquant Bajazet.

CHAPITRE LXXXVIII.

De Tamerlan.

Timour, que je nommerai Tamerlan pour me conformer à l'usage, descendait de Gengis par les femmes, selon les meilleurs historiens. Il naquit l'an 1537, dans la ville de Cash, territoire de l'ancienne Sogdiane, où les Grecs pénétrèrent autrefois sous Alexandre, et où ils fondèrent des colonies. C'est aujourd'hui le pays des Usbees. Il commence à la rivière du Gion, ou de l'Oxus, dont la source est dans le petit Thibet, environ à sept cents lieues de la source du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce même fleuve Gion dont il est parlé dans la *Genèse*, et qui coulait d'une même fontaine avec l'Euphrate et le Tigre : il faut que les choses aient bien changé.

Au nom de la ville de Cash, on se figure un pays affreux ; il est pourtant dans le même climat que Naples et la Provence, dont il n'éprouve pas les chaleurs : c'est une contrée délicieuse.

Au nom de Tamerlan, on s'imagine aussi un barbare approchant de la brute : on a vu qu'il n'y a jamais de grand conquérant parmi les princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, sans cette espèce de mérite dont les succès sont la récompense. Tamerlan devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né sans états, il subjuga autant de pays qu'Alexandre, et presque autant que Gengis. Sa première conquête fut celle de Balk, capitale de Corassan, sur les frontières de la Perse. De là il va se rendre maître de la province de Candahar. Il subjuge toute l'ancienne Perse ; il retourne sur ses pas pour soumettre les peuples de la Transoxane. Il revient prendre Bagdad. Il passe aux Indes, les soumet, se saisit de Déli qui en était la capitale. Nous voyons que tous ceux qui se sont rendus maîtres de la Perse ont aussi conquis ou désolés les Indes. Ainsi Darius Ochus, après tant d'autres, en fit la conquête. Alexandre, Gengis, Tamerlan, les envahirent aisément. Sha-Nadir, de nos jours, n'a eu qu'à s'y présenter ; il y a donné la loi, et en a remporté des trésors immenses.

Tamerlan, vainqueur des Indes, retourne sur ses pas. Il se jette sur la Syrie ; il prend Damas. Il revole à Bagdad déjà soumise, et qui voulait secouer le joug. Il la livre au pillage et au glaive. On dit qu'il y périt près de huit cent mille habitants ; elle fut entièrement détruite. Les villes de ces contrées étaient aisément rasées, et se rebâtissaient

de même. Elles n'étaient, comme on l'a déjà remarqué, que de briques séchées au soleil. C'est au milieu du cours de ses victoires que l'empereur grec, qui ne trouvait aucun secours chez les chrétiens, s'adresse enfin à ce Tartare. Cinq princes mahométans, que Bajazet avait dépossédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même temps son secours. Il descendit dans l'Asie Mineure, appelé par les musulmans et par les chrétiens.

Ce qui peut donner une idée avantageuse de son caractère, c'est qu'on le voit dans cette guerre observer au moins le droit des nations. Il commence par envoyer des ambassadeurs à Bajazet, et lui demande d'abandonner le siège de Constantinople, et de rendre justice aux princes musulmans dépossédés. Bajazet reçoit ces propositions avec colère et avec mépris. Tamerlan lui déclare la guerre ; il marche à lui. Bajazet lève le siège de Constantinople, (1401) et livre entre Césarée et Ancyre cette grande bataille où il semblait que toutes les forces du monde fussent assemblées. Sans doute les troupes de Tamerlan étaient bien disciplinées, puisque après le combat le plus opiniâtre elle vainquirent celles qui avaient défait les Grecs, les Hongrois, les Allemands, les Français, et tant de nations belliqueuses. On ne saurait douter que Tamerlan, qui jusque-là combattit toujours avec les flèches et le cimeterre, ne fit usage du canon contre les Ottomans, et que ce ne soit lui qui ait envoyé des pièces d'artillerie dans le Mogol, où l'on en voit encore, sur lesquelles sont gravés des caractères inconnus. Les Turcs se servirent contre lui, dans la bataille de Césarée, non seulement de canons, mais aussi de l'ancien feu grégeois. Ce double avantage eût donné aux Ottomans une victoire infaillible, si Tamerlan n'eût eu de l'artillerie.

Bajazet vit son fils aîné, Mustapha, tué en combattant auprès de lui, et tomba captif entre les mains de son vainqueur avec un autre de ses fils, nommé Musa, ou Moïse. On aime à savoir les suites de cette bataille mémorable entre deux nations qui semblaient se disputer l'Europe et l'Asie, et entre deux conquérants dont les noms sont encore si célèbres ; bataille qui d'ailleurs sauva pour un temps l'empire des Grecs, et qui pouvait aider à détruire celui des Turcs.

Aucun des auteurs persans et arabes qui ont écrit la vie de Tamerlan ne dit qu'il enferma Bajazet dans une cage de fer ; mais les annales turques le disent : est-ce pour rendre Tamerlan odieux ? est-ce plutôt parce qu'ils ont copié des historiens grecs ? Les auteurs arabes prétendent que Tamerlan se faisait verser à boire par l'épouse de Bajazet à demi nue ; et c'est ce qui a donné lieu à la fable

recue, que les sultans turcs ne se marièrent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable est démentie par le mariage d'Amurat II, que nous verrons épouser la fille d'un despote de Serbie, et par le mariage de Mahomet II avec la fille d'un prince de Turcomanie.

Il est difficile de concilier la cage de fer et l'affront brutal fait à la femme de Bajazet avec la générosité que les Turcs attribuent à Tamerlan. Ils rapportent que le vainqueur, étant entré dans Burse, ou Pruse, capitale des états turcs asiatiques, écrivit à Soliman, fils de Bajazet, une lettre qui eût fait honneur à Alexandre. « Je veux oublier, » dit Tamerlan dans cette lettre, que j'ai été l'ennemi de Bajazet. Je servirai de père à ses enfants, pourvu qu'ils attendent les effets de ma clémence. Mes conquêtes me suffisent, et de nouvelles faveurs de l'inconstante fortune ne me tentent point. »

Supposé qu'une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artifice. Les Turcs disent encore que Tamerlan n'étant pas écouté de Soliman, déclara sultan dans Burse ce même Musa, fils de Bajazet, et qu'il lui dit : « Reçois l'héritage de ton père ; une âme royale sait conquérir des royaumes, et les rendre. »

Les historiens orientaux, ainsi que les nôtres, mettent souvent dans la bouche des hommes célèbres des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées. Tant de magnanimité avec le fils s'accorde mal avec la barbarie dont on dit qu'il usa avec le père. Mais ce qu'on peut recueillir de certain, et ce qui mérite notre attention, c'est que la grande victoire de Tamerlan n'ôta pas enfin une ville à l'empire des Turcs. Ce Musa, qu'il fit sultan, et qu'il protégea pour l'opposer et à Soliman et à Mahomet I^{er}, ses frères, ne put leur résister, malgré la protection du vainqueur. Il y eut une guerre civile de treize années entre les enfants de Bajazet, et on ne voit point que Tamerlan en ait profité. Il est prouvé par le malheur même de ce sultan, que les Turcs étaient un peuple belliqueux qui avait pu être vaincu, sans pouvoir être asservi ; et que le Tartare, ne trouvant pas de facilité à s'étendre et à s'établir vers l'Asie Mineure, porta ses armes en d'autres pays.

Sa prétendue magnanimité envers les fils de Bajazet n'était pas sans doute de la modération. On le voit bientôt après ravager encore la Syrie, qui appartenait aux mamelucs de l'Égypte. De là il repassa l'Euphrate, et retourna dans Samarcande, qu'il regardait comme la capitale de ses vastes états. Il avait conquis presque autant de terrain que Gengis : car si Gengis eut une partie de la Chine et de la Corée, Tamerlan eut quelque temps la Syrie et une partie de l'Asie Mineure,

où Gengis n'avait pu pénétrer ; il possédait encore presque tout l'Indoustan, dont Gengis n'eut que les provinces septentrionales. Possesseur mal affermi de cet empire immense, il méditait dans Samarcande la conquête de la Chine, dans un âge où sa mort était prochaine.

Ce fut à Samarcande qu'il reçut, à l'exemple de Gengis, l'hommage de plusieurs princes de l'Asie, et l'ambassade de plusieurs souverains. Non seulement l'empereur grec Manuel y envoya ses ambassadeurs, mais il en vint de la part de Henri III, roi de Castille. Il y donna une de ces fêtes qui ressemblent à celles des premiers rois de Perse. Tous les ordres de l'état, tous les artisans passèrent en revue, chacun avec les marques de sa profession. Il maria tous ses petits-fils et toutes ses petites-filles le même jour. (1406) Enfin il mourut dans une extrême vieillesse, après avoir régné trente-six ans, plus heureux par sa longue vie, et par le bonheur de ses petits-fils, qu'Alexandre auquel les Orientaux le comparent ; mais fort inférieur au Macédonien, en ce qu'il naquit chez une nation barbare, et qu'il détruisit beaucoup de villes comme Gengis, sans en bâtir une seule : au lieu qu'Alexandre, dans une vie très courte, et au milieu de ses conquêtes rapides, construisit Alexandrie et Scanderon, rétablit cette même Samarcande, qui fut depuis le siège de l'empire de Tamerlan, et bâtit des villes jusque dans les Indes, établit des colonies grecques au-delà de l'Oxus, envoya en Grèce les observations de Babylone, et changea le commerce de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, dont Alexandrie devint le magasin universel. Voilà, ce me semble, en quoi Alexandre l'emporte sur Tamerlan, sur Gengis, et sur tous les conquérants qu'on lui veut égaler.

Je ne crois point d'ailleurs que Tamerlan fût d'un naturel plus violent qu'Alexandre. S'il est permis d'égayer un peu ces événements terribles, et de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un Persan contemporain de ce prince. Il dit qu'un fameux poète persan, nommé *Hamédi-Kermani*, étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans, et jouant à un jeu d'esprit qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d'eux : « Je vous estime trente aspres, » dit-il au grand kan. « La serviette dont je m'es- »
« suie les vaut, » répondit le monarque. « Mais »
« c'est aussi en comptant la serviette, » répondit Hamédi. Peut-être qu'un prince qui laissait prendre ces innocentes libertés, n'avait pas un fonds de naturel entièrement féroce ; mais on se familiarise avec les petits, et on égorge les autres.

Il n'était ni musulman ni de la secte du grand lama ; mais il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois, et en cela marquait un grand

sens dont des peuples plus polis ont manqué. On ne voit point de superstition ni chez lui ni dans ses armées : il souffrait également les musulmans, les lamistes, les brames, les guèbres, les Juifs, et ceux qu'on nomme idolâtres ; il assista même, en passant vers le mont Liban, aux cérémonies religieuses des moines maronites qui habitent dans ces montagnes : il avait seulement le faible de l'astrologie judiciaire, erreur commune à tous les hommes, et dont nous ne faisons que de sortir. Il n'était pas savant, mais il fit élever ses petit-fils dans les sciences. Le fameux Oulougbeg, qui lui succéda dans les états de la Transoxane, fonda dans Samarcande la première académie des sciences, fit mesurer la terre, et eut part à la composition des tables astronomiques qui portent son nom ; semblable en cela au roi Alfonse X de Castille, qui l'avait précédé de plus de cent années. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande est tombée avec les sciences ; et ce pays, occupé par les Tartares Usbecs, est redevenu barbare pour refleurir peut-être un jour.

Sa postérité règne encore dans l'Indoustan, que l'on appelle Mogol, et qui tient ce nom des Tartares-Mogols de Gengis, dont Tamerlan descendait par les femmes. Une autre branche de sa race régna en Perse jusqu'à ce qu'une autre dynastie de princes tartares de la faction du *mouton blanc* s'en empara, en 1468. Si nous songeons que les Turcs sont aussi d'origine tartare, si nous nous souvenons qu'Attila descendait des mêmes peuples, tout cela confirmera ce que nous avons déjà dit, que les Tartares ont conquis presque toute la terre : nous en avons vu la raison. Ils n'avaient rien à perdre ; ils étaient plus robustes, plus endurcis que les autres peuples. Mais depuis que les Tartares de l'Orient, ayant subjugué une seconde fois la Chine dans le dernier siècle, n'ont fait qu'un état de la Chine et de cette Tartarie orientale ; depuis que l'empire de Russie s'est étendu et civilisé : depuis enfin que la terre est hérissée de remparts bordés d'artillerie, ces grandes émigrations ne sont plus à craindre ; les nations polies sont à couvert des irruptions de ces sauvages. Toute la Tartarie, excepté la Chinoise, ne renferme plus que des hordes misérables, qui seraient trop heureuses d'être conquises à leur tour, s'il ne valait pas encore mieux être libre que civilisé.

CHAPITRE LXXXIX.

Suite de l'histoire des Turcs et des Grecs, jusqu'à la prise de Constantinople.

Constantinople fut un temps hors de danger par la victoire de Tamerlan ; mais les successeurs de Bajazet rétablirent bientôt leur empire. Le fort des conquêtes de Tamerlan était dans la Perse, dans la Syrie et aux Indes, dans l'Arménie et vers la Russie. Les Turcs reprirent l'Asie Mineure, et conservèrent tout ce qu'ils avaient en Europe ; il fallait alors qu'il y eût plus de correspondance et moins d'aversion qu'aujourd'hui entre les musulmans et les chrétiens. Cantacuzène n'avait fait nulle difficulté de donner sa fille en mariage à Orcan ; et Amurat II, petit-fils de Bajazet et fils de Mahomet I^{er}, n'en fit aucune d'épouser la fille d'un despote de Servie, nommée Irène.

Amurat II était un de ces princes turcs qui contribuèrent à la grandeur ottomane : mais il était très détrompé du faste de cette grandeur qu'il accroissait par ses armes ; il n'avait d'autre but que la retraite. C'était une chose assez rare qu'un philosophe turc qui abdiquait la couronne. Il la résigna deux fois ; et deux fois les instances de ses bachas et de ses janissaires l'engagèrent à la reprendre.

Jean II Paléologue allait à Rome et au concile, que nous avons vu assemblé par Eugène IV à Florence ; il y disputait sur la procession du Saint-Esprit, tandis que les Vénitiens, déjà maîtres d'une partie de la Grèce, achetaient Thessalonique, et que son empire était presque tout partagé entre les chrétiens et les musulmans. Amurat cependant prenait cette même Thessalonique à peine vendue. Les Vénitiens avaient cru mettre en sûreté ce territoire, et défendre la Grèce par une muraille de huit mille pas de long, selon cet ancien usage que les Romains eux-mêmes avaient pratiqué au nord de l'Angleterre : c'est une défense contre des incursions de peuples encore sauvages ; ce n'en fut pas une contre la milice victorieuse des Turcs ; ils détruisirent la muraille, et poussèrent leurs irruptions de tous côtés dans la Grèce, dans la Dalmatie, dans la Hongrie.

Les peuples de Hongrie s'étaient donnés au jeune Ladislas IV, roi de Pologne (1444). Amurat II ayant fait quelques années la guerre en Hongrie, dans la Thrace et dans tous les pays voisins, avec des succès divers, conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée : Amurat et Ladislas la jurèrent tous deux solennellement, l'un sur l'*Alcoran*, et l'autre sur l'Évangile. Le Turc promettait de ne pas avancer plus loin ses conquêtes ; il en rendit même

quelques unes : on régla les limites des possessions ottomanes, de la Hongrie, et de Venise.

Le cardinal Julien Cesarini, légat du pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de Jean Hus, par le concile de Bâle auquel il avait d'abord présidé, par la croisade qu'il prêchait contre les Turcs, fut alors, par un zèle trop aveugle, la cause de l'opprobre et du malheur des chrétiens.

A peine la paix est jurée que ce cardinal veut qu'on la rompe ; il se flattait d'avoir engagé les Vénitiens et les Génois à rassembler une flotte formidable, et que les Grecs réveillés allaient faire un dernier effort. L'occasion était favorable : c'était précisément le temps où Amurat II, sur la foi de cette paix, venait de se consacrer à la retraite, et de résigner l'empire à Mahomet son fils, jeune encore et sans expérience.

Le prétexte manquait pour violer le serment. Amurat avait observé toutes les conditions avec une exactitude qui ne laissait nul subterfuge aux infracteurs. Le légat n'eut d'autre ressource que de persuader à Ladislas, aux chefs hongrois, et aux Polonais, qu'on pouvait violer ses serments ; il harangua, il écrivit, il assura que la paix jurée sur l'Évangile était nulle, parce qu'elle avait été faite malgré l'inclination du pape. En effet le pape, qui était alors Eugène IV, écrivit à Ladislas qu'il lui ordonnait de « rompre une paix qu'il n'avait pu faire à l'insu du saint siège. » On a déjà vu que la maxime s'était introduite, « de ne pas garder la foi aux hérétiques : » on en concluait qu'il ne fallait pas la garder aux mahométans.

C'est ainsi que l'ancienne Rome viola la trêve avec Carthage dans sa dernière guerre punique. Mais l'événement fut bien différent. L'infidélité du sénat fut celle d'un vainqueur qui opprime ; et celle des chrétiens fut un effort des opprimés pour repousser un peuple d'usurpateurs. Enfin Julien prévalut : tous les chefs se laissèrent entraîner au torrent, surtout Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II.

Ladislas, séduit par de fausses espérances et par une morale que le succès seul pouvait justifier, entra dans les terres du sultan. Les janissaires alors allèrent prier Amurat de quitter sa solitude pour se mettre à leur tête. Il y consentit ; (1444) les deux armées se rencontrèrent vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu'on nomme aujourd'hui la Bulgarie, autrefois la Mœsie. La bataille se donna près de la ville de Varnes. Amurat portait dans son sein le traité de paix qu'on venait de conclure. Il le tira au milieu de la mêlée dans un moment où ses troupes pliaient, et pria Dieu, qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux lois

des nations. Voilà ce qui donna lieu à la fable que la paix avait été jurée sur l'eucharistie, que l'hostie avait été remise aux mains d'Amurat, et que ce fut à cette hostie qu'il s'adressa dans la bataille. Le parjure reçut cette fois le châtiment qu'il méritait. Les chrétiens furent vaincus après une longue résistance. Le roi Ladislas fut percé de coups; sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, et ce spectacle acheva la déroute.

Amurat vainqueur fit enterrer ce roi dans le champ de bataille avec une pompe militaire. On dit qu'il éleva une colonne sur son tombeau, et même que l'inscription de cette colonne, loin d'insulter à la mémoire du vaincu, louait son courage et plaignait son infortune.

Quelques uns disent que le cardinal Julien, qui avait assisté à la bataille, voulant dans sa fuite passer une rivière, y fut abîmé par le poids de l'or qu'il portait; d'autres disent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain qu'il périt dans cette journée.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'Amurat, après cette victoire, retourna dans sa solitude, qu'il abdiqua une seconde fois la couronne, qu'il fut une seconde fois obligé de la reprendre pour combattre et pour vaincre. (1451) Enfin il mourut à Andrinople, et laissa l'empire à son fils Mahomet II, qui songea plus à imiter la valeur de son père que sa philosophie.

CHAPITRE XC.

De Scanderbeg.

Un autre guerrier non moins célèbre, que je ne sais si je dois appeler osmanli ou chrétien, arrêta les progrès d'Amurat, et fut même longtemps depuis un rempart des chrétiens contre les victoires de Mahomet II : je veux parler de Scanderbeg, né dans l'Albanie, partie de l'Épire, pays illustre dans les temps qu'on nomme héroïques, et dans les temps vraiment héroïques des Romains. Son nom était Jean Castriot. Il était fils d'un despote ou d'un petit hospodar de cette contrée, c'est-à-dire d'un prince vassal; car c'est ce que signifiait despote : ce mot veut dire à la lettre, *maître de maison*; et il est étrange que l'on ait depuis affecté le mot de *despotique* aux grands souverains qui se sont rendus absolus.

Jean Castriot était encore enfant lorsque Amurat, plusieurs années avant la bataille de Varnes, dont je viens de parler, s'était saisi de l'Albanie, après la mort du père de Castriot. Il éleva cet enfant, qui restait seul de quatre frères. Les annales

turques ne disent point du tout que ces quatre princes aient été immolés à la vengeance d'Amurat. Il ne paraît pas que ces barbaries fussent dans le caractère d'un sultan qui abdiqua deux fois la couronne, et il n'est guère vraisemblable qu'Amurat eût donné sa tendresse et sa confiance à celui dont il ne devait attendre qu'une haine implacable. Il le chérissait, il le faisait combattre auprès de sa personne. Jean Castriot se distingua tellement, que le sultan et les janissaires lui donnèrent le nom de Scanderbeg, qui signifie *le seigneur Alexandre*.

Enfin l'amitié prévalut sur la politique. Amurat lui confia le commandement d'une petite armée contre le despote de Serbie, qui s'était rangé du parti des chrétiens, et faisait la guerre au sultan son gendre : c'était avant son abdication. Scanderbeg, qui n'avait pas alors vingt ans, conçut le dessein de n'avoir plus de maître et de régner.

Il sut qu'un secrétaire qui portait les sceaux du sultan passait près de son camp. Il l'arrête, le met aux fers, le force à écrire et à sceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale de l'Épire, de remettre la ville et la citadelle à Scanderbeg. Après avoir fait expédier cet ordre, il assassine le secrétaire et sa suite. (1445) Il marche à Croye; le gouverneur lui remet la place sans difficulté. La nuit même il fait avancer les Albanais avec lesquels il était d'intelligence. Il égorge le gouverneur et la garnison. Son parti lui gagne toute l'Albanie. Les Albanais passent pour les meilleurs soldats de ces pays. Scanderbeg les conduisit si bien, sut tirer tant d'avantages de l'assiette du terrain âpre et montagneux, qu'avec peu de troupes il arrêta toujours de nombreuses armées turques. Les musulmans le regardaient comme un perfide; les chrétiens l'admiraient comme un héros qui, en trompant ses ennemis et ses maîtres, avait repris la couronne de son père, et la méritait par son courage.

CHAPITRE XCI.

De la prise de Constantinople par les Turcs.

Si les empereurs grecs avaient été des Scanderbeg, l'empire d'Orient se serait conservé; mais ce même esprit de cruauté, de faiblesse, de division, de superstition, qui l'avait ébranlé si longtemps, hâta le moment de sa chute.

On comptait trois empires d'Orient, et il n'y en avait réellement pas un. La ville de Constantinople entre les mains des Grecs faisait le premier; Andrinople, refuge des Lascaris, pris par Amurat I^{er}, en 1462, et toujours demeuré aux sultans,

était regardé comme le second empire ; et une province barbare de l'ancienne Colchide , nommée Trébisonde , où les Commènes s'étaient retirés , était réputée le troisième.

Ce déchiement de l'empire , comme on l'a vu , était l'unique effet considérable des croisades. Dévasté par les Francs , repris par ses anciens maîtres , mais repris pour être ravagé encore , il était étonnant qu'il subsistât. Il y avait deux partis dans Constantinople , acharnés l'un contre l'autre par la religion , à peu près comme dans Jérusalem , quand Vespasien et Titus l'assiégèrent. L'un était celui des empereurs , qui , dans la vaine espérance d'être secourus , consentaient de soumettre l'Église grecque à la latine ; l'autre , celui des prêtres et du peuple , qui , se souvenant encore de l'invasion des croisés , avaient en exécration la réunion des deux Églises. On s'occupait toujours de controverses , et les Turcs étaient aux portes.

Jean II Paléologue , le même qui s'était soumis au pape dans la vaine espérance d'être secouru , avait régné vingt-sept ans sur les débris de l'empire romain grec ; et après sa mort , arrivée en 1449 , telle fut la faiblesse de l'empire , que Constantin , l'un de ses fils , fut obligé de recevoir du Turc Amurat II , comme de son seigneur , la confirmation de la dignité impériale. Un frère de ce Constantin eut Lacédémone , un autre eut Corinthe , un troisième eut ce que les Vénitiens n'avaient pas dans le Péloponèse.

(1431) Telle était la situation des Grecs quand Mahomet Bouyouk , ou Mahomet-le-Grand , succéda pour la seconde fois au sultan Amurat , son père. Les moines ont peint ce Mahomet comme un barbare insensé , qui tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse Irène , pour apaiser les murmures de ses janissaires , tantôt fesait ouvrir le ventre à quatorze de ses pages pour voir qui d'entre eux avait mangé un melon. On trouve encore ces histoires absurdes dans nos dictionnaires qui ont été long-temps , pour la plupart , des archives alphabétiques du mensonge.

Toutes les annales turques nous apprennent que Mahomet avait été le prince le mieux élevé de son temps : ce que nous venons de dire d'Amurat , son père , prouve assez qu'il n'avait pas négligé l'éducation de l'héritier de sa fortune. On ne peut encore disconvenir que Mahomet n'ait écouté le devoir d'un fils , et n'ait étouffé son ambition , quand il fallut rendre le trône qu'Amurat lui avait cédé. Il redevint deux fois sujet , sans exciter le moindre trouble. C'est un fait unique dans l'histoire , et d'autant plus singulier , que Mahomet joignait à son ambition la fougue d'un caractère violent.

Il parlait le grec , l'arabe , le persan ; il enten-

dait le latin ; il dessinait ; il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie et de mathématiques ; il aimait la peinture. Aucun amateur des arts n'ignore qu'il fit venir de Venise le fameux Gentili Bellino , et qu'il le récompensa , comme Alexandre avait payé Apelles , par des dons et par sa familiarité. Il lui fit présent d'une couronne d'or , d'un collier d'or , de trois mille ducats d'or , et le renvoya avec honneur. Je ne puis m'empêcher de ranger parmi les contes improbables celui de l'esclave auquel on prétend que Mahomet fit couper la tête , pour faire voir à Bellino l'effet des muscles et de la peau sur un cou séparé de son tronc. Ces barbaries que nous exerçons sur les animaux , les hommes ne les exercent sur les hommes que dans la fureur des vengeances ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. Mahomet II fut souvent sanguinaire et féroce , comme tous les conquérants qui ont ravagé le monde ; mais pourquoi lui imputer des cruautés si peu vraisemblables ? à quoi bon multiplier les horreurs ? Philippe de Commines , qui vivait sous le siècle de ce sultan , avoue qu'en mourant il demanda pardon à Dieu d'avoir mis un impôt sur ses sujets. Où sont les princes chrétiens qui manifestent un tel repentir ?

Il était âgé de vingt-deux ans quand il monta sur le trône des sultans , et il se prépara dès-lors à se placer sur celui de Constantinople , tandis que cette ville était toute divisée pour savoir s'il fallait se servir ou non de pain azyme , et s'il fallait prier en grec ou en latin.

(1435) Mahomet II commença donc par serrer la ville du côté de l'Europe et du côté de l'Asie. Enfin , dès les premiers jours d'avril 1435 , la campagne fut couverte de soldats que l'exagération fait monter à trois cent mille , et le détroit de la Propontide d'environ trois cents galères et deux cents petits vaisseaux.

Un des faits les plus étranges et les plus attestés , c'est l'usage que Mahomet fit d'une partie de ses navires. Ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville , fermé par les plus fortes chaînes de fer , et d'ailleurs apparemment défendu avec avantage. Il fait en une nuit couvrir une demi-lieue de chemin sur terre de planches de sapin enduites de suif et de graisse , disposées comme la crèche d'un vaisseau ; il fait tirer à force de machines et de bras quatre-vingts galères et soixante et dix allèges du détroit , et les fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécuta en une seule nuit , et les assiégés sont surpris le lendemain matin de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux , dans ce jour même , fut construit à leur vue , et servit à l'établissement d'une batterie de canon.

Il fallait ou que Constantinople n'eût point d'ar-

tillerie, ou qu'elle fût bien mal servie. Car comment le canon n'eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux? Mais il est douteux que Mahomet se servit, comme on le dit, de canon de deux cents livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu environ cent cinquante livres de poudre pour bien chasser de tels boulets. Cette quantité de poudre ne peut s'allumer à la fois; le coup partirait avant que la quinzième partie prit feu, et le boulet aurait très peu d'effet. Peut-être les Turcs, par ignorance, employaient de ces canons; et peut-être les Grecs, par la même ignorance, en étaient effrayés.

Dès le mois de mai on donna des assauts à la ville qui se croyait la capitale du monde: elle était donc bien mal fortifiée; elle ne fut guère mieux défendue. L'empereur, accompagné d'un cardinal de Rome, nommé Isidore, suivait le rite romain ou feignait de le suivre, pour engager le pape et les princes catholiques à le secourir; mais, par cette triste manœuvre, il irritait et décourageait les Grecs, qui ne voulaient pas seulement entrer dans les églises qu'il fréquentait. « Nous aimons mieux, s'écriaient ils, voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal. »

Dans d'autres temps, presque tous les princes chrétiens, sous prétexte d'une guerre sainte, se liguèrent pour envahir cette métropole et ce rempart de la chrétienté; et quand les Turcs l'attaquèrent, aucun ne la défendit.

L'empereur Frédéric III n'était ni assez puissant ni assez entreprenant. La Pologne était trop mal gouvernée. La France sortait à peine de l'abîme où la guerre civile et celle contre l'Anglais l'avaient plongée. L'Angleterre commençait à être divisée et faible. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, était un puissant prince, mais trop habile pour renouveler seul les croisades, et trop vieux pour de telles actions. Les princes italiens étaient en guerre. L'Aragon et la Castille n'étaient point encore unis, et les musulmans occupaient toujours une partie de l'Espagne.

Il n'y avait en Europe que deux princes dignes d'attaquer Mahomet II. L'un était Huniade, prince de Transylvanie, mais qui pouvait à peine se défendre; l'autre, ce fameux Scanderbeg, qui ne pouvait que se soutenir dans les montagnes de l'Épire, à peu près comme autrefois don Pélage dans celles des Asturies, quand les mahométans subjuguèrent l'Espagne. Quatre vaisseaux de Gènes, dont l'un appartenait à l'empereur Frédéric III, furent presque le seul secours que le monde chrétien fournit à Constantinople. Un étranger commandait dans la ville; c'était un Génois nommé Giustiniani. Tout bâtiment qui est réduit à des appuis étrangers menace ruine. Ja-

mais les anciens Grecs n'eurent de Persan à leur tête, et jamais Gaulois ne commanda les troupes de la république romaine. Il fallait donc que Constantinople fût prise: aussi le fut-elle, mais d'une manière entièrement différente de celle dont tous nos auteurs, copistes de Ducas et de Chalcondyle, le racontent.

Cette conquête est une grande époque. C'est là où commence véritablement l'empire turc au milieu des chrétiens d'Europe; et c'est ce qui transporta parmi eux quelques arts des Grecs.

Les annales turques, rédigées à Constantinople par le feu prince Démétrius Cantemir, m'apprennent qu'après quarante-neuf jours de siège l'empereur Constantin fut obligé de capituler. Il envoya plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de quelques articles. Ces annales turques paraissent très vraies dans ce qu'elles disent de ce siège. Ducas lui-même, qu'on croit de la race impériale, et qui dans son enfance était dans la ville assiégée, avoue dans son histoire que le sultan offrit à l'empereur Constantin de lui donner le Péloponèse, et d'accorder quelques petites provinces à ses frères. Il voulait avoir la ville et ne la point saccager, la regardant déjà comme son bien qu'il ménageait; mais dans le temps que les envoyés grecs retournaient à Constantinople pour y rapporter les propositions des assiégeants, Mahomet, qui voulut leur parler encore, fait courir à eux. Les assiégés, qui du haut des murs voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur ces Turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un plus grand nombre. Les envoyés grecs rentraient déjà par une poterne. Les Turcs entrent avec eux: ils se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. L'empereur est tué dans la foule; et Mahomet fait aussitôt du palais de Constantin celui des sultans, et de Sainte-Sophie sa principale Mosquée.

Est-on plus touché de pitié que saisi d'indignation, lorsqu'on lit dans Ducas que le sultan « envoya ordre dans le camp, d'allumer partout des feux, ce qui fut fait avec ce cri impie qui est le signe particulier de leur superstition détestable? » Ce cri impie est le nom de Dieu, *Allah*, que les mahométans invoquent dans tous les combats. La superstition détestable était chez les Grecs qui se réfugièrent dans Sainte-Sophie, sur la foi d'une prédiction qui les assurait qu'un ange descendrait dans l'église pour les défendre.

On tua quelques Grecs dans le parvis, on fit le reste esclave; et Mahomet n'alla remercier Dieu dans cette église qu'après l'avoir lavée avec de l'eau rose.

Souverain par droit de conquête d'une moitié de Constantinople, il eut l'humanité ou la poli-

tique d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entière, et il la garda religieusement. Ce fait est si vrai, que toutes les églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusque sous son petit-fils Sélim qui en fit abattre plusieurs. On les appelait *les mosquées d'Issévi* : *Issévi* est, en turc, le nom de Jésus. Celle du patriarche grec subsiste encore dans Constantinople sur le canal de la mer Noire. Les ottomans ont permis qu'on fondât dans ce quartier une académie où les Grecs modernes enseignent l'ancien grec qu'on ne parle plus guère en Grèce, la philosophie d'Aristote, la théologie, la médecine ; et c'est de cette école que sont sortis Constantin Ducas, Mauro Cordato, et Cantemir, faits par les Turcs princes de Moldavie. J'avoue que Démétrius Cantemir a rapporté beaucoup de fables anciennes ; mais il ne peut s'être trompé sur les monuments modernes qu'il a vus de ses yeux, et sur l'académie où il a été élevé.

On a conservé encore aux chrétiens une église et une rue entière qui leur appartient en propre, en faveur d'un architecte grec, nommé Christobule. Cet architecte avait été employé par Mahomet II pour construire une mosquée sur les ruines de l'église des Saints-Apôtres, ancien ouvrage de Théodora, femme de l'empereur Justinien ; et il avait réussi à en faire un édifice qui approche de la beauté de Sainte-Sophie. Il construisit aussi, par ordre de Mahomet, huit écoles et huit hôpitaux dépendants de cette mosquée ; et c'est pour prix de ce service que le sultan lui accorda la rue dont je parle, dont la possession demeura à sa famille. Ce n'est pas un fait digne de l'histoire qu'un architecte ait eu la propriété d'une rue ; mais il est important de connaître que les Turcs ne traitent pas toujours les chrétiens aussi barbaquement que nous nous le figurons. Aucune nation chrétienne ne souffre que les Turcs aient chez elle une mosquée, et les Turcs permettent que tous les Grecs aient des églises. Plusieurs de ces églises sont des collégiales ; et on voit dans l'Archipel des chanoines sous la domination d'un bacha.

Les erreurs historiques séduisent les nations entières. Une foule d'écrivains occidentaux a prétendu que les mahométans adoraient Vénus, et qu'ils niaient la Providence. Grotius lui-même a répété que Mahomet, ce grand et faux prophète, avait instruit une colombe à voler auprès de son oreille, et avait fait accroire que l'esprit de Dieu venait l'instruire sous cette forme. On a prodigué sur le conquérant Mahomet II des contes non moins ridicules.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations du cardinal Isidore et de tant d'autres,

que Mahomet était un prince plus sage et plus poli qu'on ne croit, c'est qu'il laissa aux chrétiens vaineus la liberté d'élire un patriarche. Il l'installa lui-même avec la solennité ordinaire : il lui donna la crosse et l'anneau que les empereurs d'Occident n'osaient plus donner depuis longtemps ; et s'il s'écarta de l'usage, ce ne fut que pour reconduire jusqu'aux portes de son palais le patriarche élu, nommé Gennadius, qui lui dit « qu'il « était confus d'un honneur que jamais les em- « pereurs chrétiens n'avaient fait à ses prédéces- « seurs. » Des auteurs ont eu l'imbécillité de rapporter que Mahomet II dit à ce patriarche : « La « sainte Trinité te fait, par l'autorité que j'ai « reçue, patriarche œcuménique. » Ces auteurs connaissent bien mal les musulmans. Ils ne savent pas que notre dogme de la Trinité leur est en horreur ; qu'ils se croiraient souillés d'avoir prononcé ce mot ; qu'ils nous regardent comme des idolâtres adoreurs de plusieurs dieux. Depuis ce temps, les sultans osmanlis ont toujours fait un patriarche qu'on nomme *œcuménique* ; le pape en nomme un autre qu'on appelle le patriarche *latin* ; chacun d'eux, taxé par le divan, rançonne à son tour son troupeau. Ces deux églises, également gémissantes, sont irréconciliables ; et le soin d'apaiser leurs querelles n'est pas aujourd'hui une des moindres occupations des sultans, devenus les modérateurs des chrétiens aussi bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n'en usèrent point avec les Grecs, comme autrefois aux dixième et onzième siècles avec les Arabes, dont ils avaient adopté la langue, la religion, et les mœurs. Quand les Turcs soumièrent les Arabes, ils étaient encore entièrement barbares ; mais quand ils subjuguèrent l'empire grec, la constitution de leur gouvernement était dès longtemps toute formée. Ils avaient respecté les Arabes, et ils méprisaient les Grecs. Ils n'ont eu d'autre commerce avec ces Grecs que celui des maîtres avec des peuples asservis.

Ils ont conservé tous les usages, toutes les lois qu'ils eurent au temps de leurs conquêtes. Le corps des *gençichéris*, que nous nommons *janissaires*, subsista dans toute sa vigueur au même nombre d'environ quarante-cinq mille. Ce sont de tous les soldats de la terre ceux qui ont toujours été le mieux nourris : chaque oda de janissaires avait et a encore un pourvoyeur qui leur fournit du mouton, du riz, du beurre, des légumes, et du pain en abondance.

Les sultans ont conservé en Europe l'ancien usage qu'ils avaient pratiqué en Asie, de donner à leurs soldats des fiefs à vie, et quelques uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coutume des califes arabes qu'ils détrônèrent : le gouvernement

des Arabes était fondé sur des principes différents. Les Tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent dès le cinquième siècle, en Europe, cette institution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine ; et les nations qui se mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs, les Normands, suivirent ce plan. Tamerlan le porta dans les Indes, où sont aujourd'hui les plus grands seigneurs de fiefs, sous les noms d'*omras*, de *rajass*, de *nababs*. Mais les Ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres. Leurs *zaimets* et leurs *timariots* sont plutôt des métairies que des seigneuries. L'esprit guerrier paraît tout entier dans cet établissement. Si un *zaim* meurt les armes à la main, ses enfants partagent son fief ; s'il ne meurt point à la guerre, le *béglierbeg*, c'est-à-dire le commandant des armes de la province, peut nommer à ce bénéfice militaire. Nul droit pour ces *zaims* et pour ces *timars* que celui de fournir et de mener des soldats à l'armée, comme chez nos premiers Francs ; point de titres, point de juridiction, point de noblesse.

On a toujours tiré des mêmes écoles les *cadis*, les *mollas*, qui sont les juges ordinaires, et les deux *cadileskers* d'Asie et d'Europe, qui sont les juges des provinces et des armées, et qui président sous le *muphti* à la religion et aux lois. Le *muphti* et les *cadileskers* ont toujours été également soumis au *divan*. Les *dervis*, qui sont les moines mendians chez les Turcs, se sont multipliés, et n'ont pas changé. La coutume d'établir des caravanserais pour les voyageurs, et des écoles avec des hôpitaux auprès de toutes les mosquées, n'a point dégénéré. En un mot, les Turcs sont ce qu'ils étaient, non seulement quand ils prirent Constantinople, mais quand ils passèrent pour la première fois en Europe.

CHAPITRE XCII.

Entreprise de Mahomet II, et sa mort.

Pendant trente et une années de règne, Mahomet II marcha de conquête en conquête, sans que les princes chrétiens se liguassent contre lui ; car il ne faut pas appeler ligue un moment d'intelligence entre Huniade, prince de Transylvanie, le roi de Hongrie, et un despote de la Russie Noire. Ce célèbre Huniade montra que s'il avait été mieux secouru, les chrétiens n'auraient pas perdu tous les pays que les maométiens possèdent en Europe. Il repoussa Mahomet II devant Belgrade, trois ans après la prise de Constantinople.

Dans ce temps-là même les Persans tombaient sur les Turcs, et détournaient ce torrent dont la chrétienté était inondée. Ussum-Cassan, de la branche de Tamerlan, qu'on nommait *le bélier blanc*, gouverneur d'Arménie, venait de subjuguier la Perse. Il s'alliait aux chrétiens, et par là il les avertissait de se réunir contre l'ennemi commun ; car il épousa la fille de David Comnène, empereur de Trébisonde. Il n'était pas permis aux chrétiens d'épouser leur commère ou leur cousine ; mais on voit qu'en Grèce, en Espagne, en Asie, ils s'alliaient aux musulmans sans scrupule.

Le Tartare Ussum-Cassan, gendre de l'empereur chrétien David Comnène, attaqua Mahomet vers l'Euphrate. C'était une occasion favorable pour la chrétienté : elle fut encore négligée. On laissa Mahomet, après des fortunes diverses, faire la paix avec le Persan, et prendre ensuite Trébisonde avec la partie de la Cappadoce qui en dépendait ; tourner vers la Grèce, saisir le Négrepont, retourner au fond de la mer Noire, s'emparer de Caffa, l'ancienne Théodosie rebâtie par les Génois ; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie ; courir jusqu'à Trieste, à la porte de Venise, et établir enfin la puissance musulmane au milieu de la Calabre, d'où il menaçait le reste de l'Italie, et d'où ses lieutenants ne se retirèrent qu'après sa mort.

Sa fortune échoua contre Rhodes. Les chevaliers, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malte, eurent ainsi que Scanderbeg, la gloire de repousser les armes victorieuses de Mahomet II.

Ce fut en 1480 que ce conquérant fit attaquer cette île autrefois si célèbre, et cette ville fondée très long-temps avant Rome, dans le terrain le plus heureux, dans l'aspect le plus riant, et sous le ciel le plus pur ; ville gouvernée par les enfants d'Hercule, par Danaüs, par Cadmus, fameuse dans toute la terre par son colosse d'airain, dédié au soleil, ouvrage immense, jeté en fonte par un Indien¹, et qui s'élevant de cent pieds de hauteur, les pieds posés sur deux môles de marbre, laissait voguer sous lui les plus gros navires. Rhodes avait passé au pouvoir des Sarrasins dans le milieu du septième siècle ; un chevalier français, Foulques de Villaret, grand-maître de l'ordre, l'avait reprise sur eux en 1510 ; et un autre chevalier français, Pierre d'Aubusson, la défendit contre les Turcs.

C'est une chose bien remarquable que Mahomet II employât dans cette entreprise une foule de chrétiens renégats. Le grand-visir lui-même, qui vint attaquer Rhodes, était un chrétien ; et ce qui est encore plus étrange, il était de la race impériale des Paléologues. Un autre chrétien, Georges

¹ Par Charès, Lindien, c'est-à-dire natif de Lindos, ancienne ville dans l'île de Rhodes, maintenant ruinée.

Frupan, conduisait le siège sous les ordres du visir. On ne vit jamais de mahométans quitter leur religion pour servir dans les armées chrétiennes. D'où vient cette différence? serait-ce qu'une religion qui a coûté une partie d'eux-mêmes à ceux qui la professent, et qu'on a scellée de son sang dans une opération très douloureuse, en devient ensuite plus chère? serait-ce parce que les vainqueurs de l'Asie s'attiraient plus de respect que les puissances de l'Europe? serait-ce qu'on eût cru, dans ces temps d'ignorance, les armes des musulmans plus favorisées de Dieu que les armes chrétiennes, et que de là on eût inféré que la cause triomphante était la meilleure?

Pierre d'Aubusson fit alors triompher la sienne. Il força, au bout de trois mois, le grand-visir Mes-sith Paléologue à lever le siège. Chalcondyle, dans son *Histoire des Turcs*, vous dit que les assiégeants, en montant sur la brèche, virent dans l'air une croix d'or entourée de lumière, et une très belle femme vêtue de blanc; que ce miracle les alarma, et qu'ils prirent la fuite saisis d'épouvante. Il y a pourtant quelque apparence que la vue d'une belle femme aurait plutôt encouragé qu'intimidé les Turcs, et que la valeur de Pierre d'Aubusson et des chevaliers fut le seul prodige auquel ils cédèrent. Mais c'est ainsi que les Grecs modernes écrivaient.

Cette petite île manquée ne rendait pas Mahomet Bouyouk moins terrible au reste de l'Occident. Il avait depuis long-temps conquis l'Épire après la mort de Scanderbeg. Les Vénitiens avaient eu le courage de défier ses armes. C'était le temps de la puissance vénitienne; elle était très étendue en terre ferme, et ses flottes bravaient celles de Mahomet; elles s'emparèrent même d'Athènes: mais enfin cette république, n'étant point secourue, fut obligée de céder, de rendre Athènes, et d'acheter, par un tribut annuel, la liberté de commercer sur la mer Noire, songeant toujours à réparer ses pertes par son commerce, qui avait fait les fondements de sa grandeur. Nous verrons que, bientôt après, le pape Jules II et presque tous les princes chrétiens firent plus de mal à cette république qu'elle n'en avait essuyé des Ottomans.

Cependant Mahomet II allait porter ses armes victorieuses contre les sultans mamelucs d'Égypte, tandis que ses lieutenants étaient dans le royaume de Naples; ensuite il se flattait de venir prendre Rome comme Constantinople; et en entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il disait « qu'il « l'enverrait bientôt au fond de cette mer consom-
« mer son mariage. » Une colique arrêta les progrès et les desseins de ce conquérant. (1484) Il mourut à Nicomédie, à l'âge de cinquante-trois ans, lors-

qu'il se préparait à faire encore le siège de Rhodes, et à conduire en Italie une armée formidable.

CHAPITRE XCIII.

État de la Grèce sous le joug des Turcs : leur gouvernement, leurs mœurs.

Si l'Italie respira par la mort de Mahomet II, les Ottomans n'ont pas moins conservé en Europe un pays plus beau et plus grand que l'Italie entière. La patrie des Miltiade, des Léonidas, des Alexandre, des Sophocle et des Platon, devint bientôt barbare. La langue grecque dès-lors se corrompit. Il ne resta presque plus de trace des arts; car quoiqu'il y ait dans Constantinople une académie grecque, ce n'est pas assurément celle d'Athènes; et les beaux-arts n'ont pas été rétablis par les trois mille moines que les sultans laissent toujours subsister au mont Athos. Autrefois cette même Constantinople fut sous la protection d'Athènes. Chalcédoine fut sa tributaire; le roi de Thrace brigua l'honneur d'être admis au rang de ses bourgeois. Aujourd'hui les descendants des Tartares dominent dans ces belles régions, et à peine le nom de la Grèce subsiste. Cependant la seule petite ville d'Athènes aura toujours plus de réputation parmi nous que les Turcs ses oppresseurs, eussent-ils l'empire de la terre.

La plupart des grands monuments d'Athènes, que les Romains imitèrent et ne purent surpasser, ou sont en ruine, ou ont disparu: une petite mosquée est bâtie sur le tombeau de Thémistocle, ainsi qu'une chapelle de récollets est élevée à Rome sur les débris du Capitole; l'ancien temple de Minerve est aussi changé en mosquée; le port de Pirée n'est plus. Un lion antique de marbre subsiste encore auprès, et donne son nom au port du Lion presque comblé. Le lieu où était l'académie est couvert de quelques huttes de jardiniers. Les beaux restes du Stadion inspirent de la vénération et des regrets; et le temple de Cérès, qui n'a rien souffert des injures du temps, fait entrevoir ce que fut autrefois Athènes. Cette ville, qui vainquit Xerxès, contient seize à dix-sept mille habitants, tremblants devant douze cents janissaires qui n'ont qu'un bâton blanc à la main. Les Spartiates, ces anciens rivaux et ces vainqueurs d'Athènes, sont confondus avec elle dans le même assujettissement. Ils ont combattu plus long-temps pour leur liberté, et semblent garder encore quelques restes de ces mœurs dures et altières que leur inspira Lycurgue.

Les Grecs restèrent dans l'oppression, mais non pas dans l'esclavage. On leur laissa leur religion et leurs lois; et les Turcs se conduisirent comme s'étaient conduits les Arabes en Espagne. Les fa-

milles grecques subsistent dans leur patrie, avilies, méprisées, mais tranquilles : elles ne paient qu'un léger tribut ; elles font le commerce et cultivent la terre ; leurs villes et leurs bourgades ont encore leur Protogéros qui juge leurs différends ; leur patriarche est entretenu par elles honorablement. Il faut bien qu'il en tire des sommes assez considérables, puisqu'il paie à son installation quatre mille ducats au trésor impérial, et autant aux officiers de la Porte.

Le plus grand assujettissement des Grecs a été long-temps d'être obligés de livrer au sultan des enfants de tribut, pour servir dans le sérail ou parmi les janissaires. Il fallait qu'un père de famille donnât un de ses fils, ou qu'il le rachetât. Il y a en Europe des provinces chrétiennes où la coutume de donner ses enfants, destinés à la guerre dès le berceau, est établie. Ces enfants de tribut, élevés par les Turcs, faisaient souvent dans le sérail une grande fortune. La condition même des janissaires est assez bonne. C'était une grande preuve de la force de l'éducation et des bizarreries de ce monde, que la plupart de ces fiers ennemis des chrétiens fussent nés des chrétiens opprimés. Une plus grande preuve de cette fatale et invincible destinée par qui l'Être suprême enchaîne tous les événements de l'univers, c'est que Constantin ait bâti Constantinople pour les Turcs, comme Romulus avait, tant de siècles auparavant, jeté les fondements du Capitole pour les pontifes de l'Église catholique.

Je crois devoir ici combattre un préjugé, que le gouvernement turc est un gouvernement absurde qu'on appelle *despotique* ; que les peuples sont tous esclaves du sultan, qu'ils n'ont rien en propre, que leur vie et leurs biens appartiennent à leur maître. Une telle administration se détruirait elle-même. Il serait bien étrange que les Grecs vaincus ne fussent point réellement esclaves, et que leurs vainqueurs le fussent. Quelques voyageurs ont cru que toutes les terres appartenaient au sultan, parce qu'il donne des timariots à vie, comme autrefois les rois francs donnaient des bénéfices militaires. Ces voyageurs devaient considérer qu'il y a des lois pour les héritages en Turquie, comme partout ailleurs. L'*Alcoran*, qui est la loi civile, aussi bien que celle de la religion, pourvoit dès le quatrième chapitre aux héritages des hommes et des femmes ; et la loi de tradition et de coutume supplée à ce que l'*Alcoran* ne dit pas.

Il est vrai que le mobilier des bachas décédés appartient au sultan, et qu'il fait la part à la famille. Mais c'était une coutume établie en Europe dans le temps que les fiefs n'étaient point héréditaires ; et long-temps après les évêques même héritèrent des meubles des ecclésiastiques infé-

rieurs, et les papes exercèrent ce droit sur les cardinaux et sur tous les bénéficiers qui mouraient dans la résidence du premier pontife.

Non seulement les Turcs sont tous libres, mais ils n'ont chez eux aucune distinction de noblesse. Ils ne connaissent de supériorité que celle des emplois.

Leurs mœurs sont à la fois féroces, altières et efféminées ; ils tiennent leur dureté des Scythes leurs ancêtres, et leur mollesse de la Grèce et de l'Asie. Leur orgueil est extrême. Ils sont conquérants et ignorants ; c'est pourquoi ils méprisent toutes les nations.

L'empire ottoman n'est point un gouvernement monarchique, tempéré par des mœurs douces, comme le sont aujourd'hui la France et l'Espagne ; il ressemble encore moins à l'Allemagne, devenue avec le temps une république de princes et de villes, sous un chef suprême qui a le titre d'empereur. Il n'a rien de la Pologne, où les cultivateurs sont esclaves, et où les nobles sont rois ; il est aussi éloigné de l'Angleterre par sa constitution que par la distance des lieux. Mais il ne faut pas imaginer que ce soit un gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un seul d'immoler à son gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour son plaisir.

Il semble à nos préjugés qu'un chiaoux peut aller, un hatichéris à la main, demander de la part du sultan tout l'argent des pères de famille d'une ville, et toutes les filles pour l'usage de son maître. Il y a sans doute d'horribles abus dans l'administration turque ; mais en général ces abus sont bien moins funestes au peuple qu'à ceux mêmes qui partagent le gouvernement ; c'est sur eux que tombe la rigueur du despotisme. La sentence secrète d'un divan suffit pour sacrifier les principales têtes aux moindres soupçons. Nul grand corps légal établi dans ce pays pour rendre les lois respectables, et la personne du souverain sacrée. Nulle digue opposée par la constitution de l'état aux injustices du visir. Ainsi peu de ressources pour le sujet quand il est opprimé, et pour le maître quand on conspire contre lui. Le souverain qui passe pour le plus puissant de la terre est en même temps le moins affermi sur son trône. Il suffit d'un jour de révolutions pour l'en faire tomber. Les Turcs ont en cela imité les mœurs de l'empire grec qu'ils ont détruit. Ils ont seulement plus de respect pour la maison ottomane, que les Grecs n'en avaient pour la famille de leurs empereurs. Ils déposent, ils égorgent un sultan ; mais c'est toujours en faveur d'un prince de la maison ottomane. L'empire grec, au contraire, avait passé par les assassinats dans vingt familles différentes.

La crainte d'être déposé est un plus grand frein pour les empereurs turcs que toutes les lois de l'*Alcoran*. Maître absolu dans son sérail, maître de la vie de ses officiers, au moyen d'un fetfa du muphti, il ne l'est pas des usages de l'empire : il n'augmente point les impôts, il ne touche point aux monnaies ; son trésor particulier est séparé du trésor public.

La place du sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand-visir la plus laborieuse : il est à la fois connétable, chancelier, et premier président. Le prix de tant de peines a été souvent l'exil ou le cordeau.

Les places de bachas n'ont pas été moins dangereuses, et jusqu'à nos jours une mort violente a été souvent leur destinée. Tout cela ne prouve que des mœurs dures et féroces, telles que l'ont été long-temps celles de l'Europe chrétienne, lorsque tant de têtes tombaient sur les échafauds, lorsqu'on pendait La Brosse, le favori de saint Louis ; que le ministre Laguette mourait dans la question sous Charles-le-Bel ; que le connétable de France, Charles de La Cerda, était exécuté sous le roi Jean, sans forme de procès ; qu'on voyait Enguerrand de Marigni pendu au gibet de Montfaucon, que lui-même avait fait dresser ; qu'on portait au même gibet le corps du premier ministre Montagu ; que le grand-maître des templiers et tant de chevaliers expiraient dans les flammes, et que de telles cruautés étaient ordinaires dans les états monarchiques. On se tromperait beaucoup si on pensait que ces barbaries fussent la suite du pouvoir absolu. Aucun prince chrétien n'était despotique, et le grand-seigneur ne l'est pas davantage. Plusieurs sultans, à la vérité, ont fait plier toutes les lois à leurs volontés, comme un Mahomet II, un Sélim, un Soliman..... Les conquérants trouvent peu de contradictions dans leurs sujets ; mais tous nos historiens nous ont bien trompés quand ils ont regardé l'empire ottoman comme un gouvernement dont l'essence est le despotisme.

Le comte de Marsigli, plus instruit qu'eux tous, s'exprime ainsi : « In tutte le nostre storie sen-
« tiamo esaltar la sovranità che così despotica-
« mente praticasi dal sultano : ma quanto si scos-
« tano elle dal vero ! » La milice des janissaires, dit-il, qui reste à Constantinople, et qu'on nomme *capiculi*, a par ses lois le pouvoir de mettre en prison le sultan, de le faire mourir et de lui donner un successeur. Il ajoute que le grand-seigneur est souvent obligé de consulter l'état politique et militaire pour faire la guerre et la paix.

Les bachas ne sont point absolus dans leurs provinces comme nous le croyons ; ils dépendent de leur diyan. Les principaux citoyens ont le droit

de se plaindre de leur conduite, et d'envoyer contre eux des mémoires au grand-divan de Constantinople. Enfin, Marsigli conclut par donner au gouvernement turc le nom de démocratie. C'en est une en effet à peu près dans la forme de celle de Tunis et d'Alger. Ces sultans, que le peuple n'ose regarder, et qu'on n'aborde qu'avec des prosternements qui semblent tenir de l'adoration, n'ont donc que le dehors du despotisme ; ils ne sont absolus que quand ils savent déployer heureusement cette fureur de pouvoir arbitraire qui semble être née chez tous les hommes. Louis XI, Henri VIII, Sixte-Quint, d'autres princes ont été aussi despotiques qu'aucun sultan. Si on approfondissait ainsi le secret des trônes de l'Asie, presque toujours inconnu aux étrangers, on verrait qu'il y a bien moins de despotisme sur la terre qu'on ne pense. Notre Europe a vu des princes vassaux d'un autre prince qui n'est pas absolu, prendre dans leurs états une autorité plus arbitraire que les empereurs de la Perse et de l'Inde. Ce serait pourtant une grande erreur de penser que les états de ces princes sont par leur constitution un gouvernement despotique.

Toutes les histoires des peuples modernes, excepté peut-être celles d'Angleterre et d'Allemagne, nous donnent presque toujours de fausses notions, parce qu'on a rarement distingué les temps et les personnes, les abus et les lois, les événements passagers et les usages.

On se tromperait encore si on croyait que le gouvernement turc est une administration uniforme, et que du fond du sérail de Constantinople il part tous les jours des courriers qui portent les mêmes ordres à toutes les provinces. Ce vaste empire, qui s'est formé par la victoire en divers temps, et que nous verrons toujours s'accroître jusqu'au dix-huitième siècle, est composé de trente peuples différents qui n'ont ni la même langue, ni la même religion, ni les mêmes mœurs. Ce sont les Grecs de l'ancienne Ionie, des côtes de l'Asie Mineure et de l'Achaïe, les habitants de l'ancienne Colchide, ceux de la Chersonèse Taurique : ce sont les Gètes devenus chrétiens, et connus sous le nom de Valaques et de Moldaves ; des Arabes, des Arméniens, des Bulgares, des Illyriens, des Juifs ; ce sont enfin les Égyptiens, et les peuples de l'ancienne Carthage, que nous verrons bientôt engloutis par la puissance ottomane. La seule milice des Turcs a vaincu tous ces peuples, et les a contenus. Tous sont différemment gouvernés : les uns reçoivent des princes nommés par la Porte, comme la Valachie, la Moldavie, et la Crimée. Les Grecs vivent sous l'administration municipale dépendante d'un bacha. Le nombre des subjugués est immense par rapport au nombre des vainqueurs ;

il n'y a que très peu de Turcs naturels ; presque aucun d'eux ne cultive la terre, très peu s'adonnent aux arts. On pourrait dire ce que Virgile dit des Romains : *Leur art est de commander*. La grande différence entre les conquérants turcs et les anciens conquérants romains, c'est que Rome s'incorpora tous les peuples vaincus, et que les Turcs restent toujours séparés de ceux qu'ils ont soumis, et dont ils sont entourés.

Il est resté, à la vérité, deux cent mille Grecs dans Constantinople ; mais ce sont environ deux cent mille artisans ou marchands qui travaillent pour leurs dominateurs. C'est un peuple entier toujours conquis dans sa capitale, auquel il n'est pas même permis de s'habiller comme les Turcs.

Ajoutons à cette remarque qu'une seule puissance a subjugué tous ces pays, depuis l'Archipel jusqu'à l'Euphrate, et que vingt puissances conjurées n'avaient pu, par les croisades, établir que des dominations passagères dans ces mêmes contrées, avec vingt fois plus de soldats, et des travaux qui durèrent deux siècles entiers.

Ricaut, qui a demeuré long-temps en Turquie, attribue la puissance permanente de l'empire ottoman à *quelque chose de surnaturel*. Il ne peut comprendre comment ce gouvernement, qui dépend si souvent du caprice des janissaires, peut se soutenir contre ses propres soldats et contre ses ennemis. Mais l'empire romain a duré cinq cents ans à Rome, et près de quatorze siècles dans le Levant, au milieu des séditions des armées ; les possesseurs du trône furent renversés, et le trône ne le fut pas. Les Turcs ont pour la race ottomane une vénération qui leur tient lieu de loi fondamentale : l'empire est arraché souvent au sultan ; mais, comme nous l'avons remarqué, il ne passe jamais dans une maison étrangère. La constitution intérieure n'a donc eu rien à craindre, quoique le monarque et les visirs aient eu si souvent à trembler.

Jusqu'à présent cet empire n'a pas redouté d'invasions étrangères. Les Persans ont rarement entamé les frontières des Turcs. Vous verrez au contraire le sultan Amurat IV prendre Bagdad d'assaut sur les Persans en 1658, demeurer toujours le maître de la Mésopotamie, envoyer d'un côté des troupes au grand-mogol contre la Perse, et de l'autre menacer Venise. Les Allemands ne se sont jamais présentés aux portes de Constantinople comme les Turcs à celles de Vienne. Les Russes ne sont devenus redoutables à la Turquie que depuis Pierre-le-Grand. Enfin, la force et la rapine établirent l'empire ottoman, et les divisions des chrétiens l'ont maintenu : il n'est rien là que de naturel. Nous verrons comment cet empire s'est accru dans sa puissance, et s'est con-

servé long-temps dans ses usages féroces, qui commencent enfin à s'adoucir.

CHAPITRE XCIV.

Du roi de France Louis XI.

Le gouvernement féodal périt bientôt en France, quand Charles VII eut commencé à établir sa puissance par l'expulsion des Anglais, par la jouissance de tant de provinces réunies à la couronne, et enfin par des subsides rendus perpétuels.

L'ordre féodal s'affermissait en Allemagne, par une raison contraire, sous des empereurs électifs, qui en qualité d'empereurs n'avaient ni provinces ni subsides. L'Italie était toujours partagée en républiques et en principautés indépendantes. Le pouvoir absolu n'était connu ni en Espagne, ni dans le Nord ; et l'Angleterre jetait au milieu de ses divisions les semences de ce gouvernement singulier, dont les racines, toujours coupées et toujours sanglantes, ont enfin produit après des siècles, à l'étonnement des nations, le mélange égal de la liberté et de la royauté.

Il n'y avait plus en France que deux grands fiefs, la Bourgogne et la Bretagne ; mais leur pouvoir les rendit indépendantes ; et malgré les lois féodales, elles n'étaient pas regardées en Europe comme faisant partie du royaume. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, avait même stipulé qu'il ne rendrait point hommage à Charles VII, quand il lui pardonna l'assassinat du duc Jean, son père.

Les princes du sang avaient en France des apanages en pairie, mais ressortissants au parlement sédentaire. Les seigneurs, puissants dans leurs terres, ne l'étaient pas comme autrefois dans l'état : il n'y avait plus guère au-delà de la Loire que le comte de Foix qui s'intitulait *Prince par la grâce de Dieu*, et qui fit battre monnaie ; mais les seigneurs des fiefs et les communautés des grandes villes avaient d'immenses privilèges.

Louis XI, fils de Charles VII, devint le premier roi absolu en Europe depuis la décadence de la maison de Charlemagne. Il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des secousses violentes. Sa vie est un grand contraste. Faut-il pour humilier et pour confondre la vertu qu'il ait mérité d'être regardé comme un grand roi, lui qu'on peint comme un fils dénaturé, un frère barbare, un mauvais père, et un voisin perfide ! Il remplit d'amertume les dernières années de son père ; il causa sa mort. Le malheureux Charles VII mourut, comme on sait, par la crainte que son fils ne le fit mourir ; il choisit la faim pour éviter le poison qu'il redoutait. Cette seule crainte dans un père, d'être

empoisonné par son fils, prouve trop que le fils passait pour être capable de ce crime.

Après avoir bien pesé toute la conduite de Louis XI, ne peut-on pas se le représenter comme un homme qui voulut effacer souvent ses violences imprudentes par des artifices, et soutenir des fourberies par des cruautés? D'où vient que dans les commencements de son règne, tant de seigneurs attachés à son père, et surtout ce fameux comte de Dunois, dont l'épée avait soutenu la couronne, entrèrent contre lui dans la ligue *du bien public*? Ils ne profitaient pas de la faiblesse du trône, comme il est arrivé tant de fois. Mais Louis XI avait abusé de sa force. N'est-il pas évident que le père, instruit par ses fautes et par ses malheurs, avait très bien gouverné, et que le fils, trop enflé de sa puissance, commença par gouverner mal?

(1465) Cette ligue le mit au hasard de perdre sa couronne et sa vie. La bataille donnée à Montlhéry contre le comte de Charolais et tant d'autres princes ne décida rien; mais il est certain qu'il la perdit, puisque ses ennemis eurent le champ de bataille, et qu'il fut obligé de leur accorder tout ce qu'ils demandèrent. Il ne se releva du traité honteux de Conflans qu'en le violant dans tous ses points. Jamais il n'accomplit un serment, à moins qu'il ne jurât par un morceau de bois qu'on appelait *la vraie croix de Saint-Lô*. Il croyait, avec le peuple, que le parjure sur ce morceau de bois faisait mourir infailliblement dans l'année.

Le barbare, après le traité, fit jeter dans la rivière plusieurs bourgeois de Paris soupçonnés d'être partisans de son ennemi. On les liait deux à deux dans un sac: c'est la chronique de Saint-Denis qui rend ce témoignage. Il ne désunit enfin les confédérés qu'en donnant à chacun d'eux ce qu'il demandait. Ainsi, jusque dans son habileté, il y eut encore de la faiblesse.

Il se fit un irréconciliable ennemi de Charles, fils de Philippe-le-Bon, maître de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Flandre, de l'Artois, des places sur la Somme, et de la Hollande. Il excite les Liégeois à faire une perfidie à ce duc de Bourgogne et à prendre les armes contre lui. Il se remet en même temps entre ses mains à Péronne, croyant le mieux tromper. Quelle plus mauvaise politique! Mais aussi, étant découvert (1468), il se vit prisonnier dans le château de Péronne, et forcé de marcher à la suite de son vassal contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Quelle plus grande humiliation!

Non seulement il fut toujours perfide, mais il força le duc Charles de Bourgogne à l'être; car ce prince était né emporté, violent, téméraire, mais éloigné de la fraude. Louis XI, en trompant tous ses voisins, les invitait tous à le tromper. A ce com-

merce de fraude se joignirent les barbaries les plus sauvages. Ce fut surtout alors qu'on regarda comme un droit de la guerre de faire pendre, de noyer, ou d'égorger les prisonniers faits dans les batailles, et de tuer les vieillards, les enfants et les femmes, dans les villes conquises. Maximilien, depuis empereur, fit pendre par représailles, après sa victoire de Guinegaste, un capitaine gascon qui avait défendu avec bravoure un château contre toute son armée; et Louis XI, par une autre représaille, fit mourir par le gibet cinquante gentils-hommes de l'armée de Maximilien, tombés entre ses mains. Charles de Bourgogne se vengea de quelques autres cruautés du roi en tuant tout dans la ville de Dinant prise à discrétion, et en la réduisant en cendres.

Louis XI craint son frère le duc de Berri, (1472) et ce prince est empoisonné par un moine bénédictin, nommé Favre Vésois, son confesseur. Ce n'est pas ici un de ces empoisonnements équivoques adoptés sans preuves par la maligne crédulité des hommes: le duc de Berri soupait entre la dame de Montsorau, sa maîtresse, et son confesseur; celui-ci leur fait apporter une pêche d'une grosseur singulière: la dame expire immédiatement après en avoir mangé; le prince, après de cruelles convulsions, meurt au bout de quelque temps.

Odet Daidie, brave seigneur, veut venger le mort, auquel il avait été toujours attaché. Il conduit loin de Louis, en Bretagne, le moine empoisonneur. On lui fait son procès en liberté; et le jour qu'on doit prononcer la sentence à ce moine, on le trouve mort dans son lit. Louis XI, pour apaiser le cri public, se fait apporter les pièces du procès, et nomme des commissaires; mais ils ne décident rien, et le roi les comble de bienfaits. On ne douta guère dans l'Europe que Louis n'eût commis ce crime, lui qui étant dauphin avait fait craindre un parricide à Charles VII, son père. L'histoire ne doit point l'en accuser sans preuves; mais elle doit le plaindre d'avoir mérité qu'on l'en soupçonnât. Elle doit surtout observer que tout prince coupable d'un attentat avéré, est coupable aussi des jugements téméraires qu'on porte sur toutes ses actions.

Telle est la conduite de Louis XI avec ses vassaux et ses proches. Voici celle qu'il tient avec ses voisins. Le roi d'Angleterre, Édouard IV, débarque en France pour tenter de rentrer dans les conquêtes de ses pères. Louis peut le combattre, mais il aime mieux être son tributaire (1475). Il gagne les principaux officiers anglais; il fait des présents de vins à toute l'armée; il achète le retour de cette armée en Angleterre. N'eût-il pas été plus digne d'un roi de France, d'employer à se mettre en état

de résister et de vaincre, l'argent qu'il mit à séduire un prince très mal affermi, qu'il craignait, et qu'il ne devait pas craindre ?

Les grandes âmes choisissent hardiment des favoris illustres et des ministres approuvés : Louis XI n'eut guère pour ses confidants et pour ses ministres que des hommes nés dans la fange, et dont le cœur était au-dessous de leur état.

Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait ses victimes, sont les monuments qu'a laissés ce monarque, et qu'on voit avec horreur.

Il est étonnant que le père Daniel indique à peine le supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, descendant reconnu de Clovis. Les circonstances et l'appareil de sa mort (1477), le partage de ses dépouilles, les cachots où ses jeunes enfants furent enfermés jusqu'à la mort de Louis XI, sont de tristes et intéressants objets de la curiosité. On ne sait point précisément quel était le crime de ce prince. Il fut jugé par des commissaires, ce qui peut faire présumer qu'il n'était point coupable. Quelques historiens lui imputent vaguement d'avoir voulu se saisir de la personne du roi, et faire tuer le dauphin. Une telle accusation n'est pas croyable. Un petit prince ne pouvait guère, du pied des Pyrénées où il était réfugié, prendre prisonnier Louis XI en pleine paix, tout puissant et absolu dans son royaume. L'idée de tuer le dauphin encore enfant, et de conserver le père, est encore une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d'un homme d'état. Tout ce qui est bien avéré, c'est que Louis XI avait en exécration la maison des Armagnacs ; qu'il fit saisir le duc de Nemours dans Carlat, en 1477 ; qu'il le fit enfermer dans une cage de fer à la Bastille ; qu'ayant dressé lui-même toute l'instruction du procès, il lui envoya des juges, parmi lesquels était ce Philippe de Commines, célèbre traître, qui, ayant long-temps vendu les secrets de la maison de Bourgogne au roi, passa enfin au service de la France, et dont on estime les Mémoires, quoique écrits avec la retenue d'un courtisan qui craignait encore de dire la vérité, même après la mort de Louis XI.

Le roi voulut que le duc de Nemours fût interrogé dans sa cage de fer, qu'il y subit la question, et qu'il y reçût son arrêt. On le confessa ensuite dans une salle tendue de noir. La confession commençait à devenir une grâce accordée aux condamnés. L'appareil noir était en usage pour les princes. C'est ainsi qu'on avait exécuté Conradin à

Naples, et qu'on traita depuis Marie Stuart en Angleterre. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux. Toute la grâce que ce malheureux prince put obtenir, ce fut d'être enterré en habit de cordelier, grâce digne de la superstition de ces temps atroces, qui égalait leur barbarie.

Mais ce qui ne fut jamais en usage, et ce que pratiqua Louis XI, ce fut de faire mettre sous l'échafaud, dans les halles de Paris, les jeunes enfants du duc, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts ; et en cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvaient était un continuel supplice. On leur arrachait les dents à plusieurs intervalles. Ce genre de torture, aussi petit qu'odieux, était en usage. C'est ainsi que du temps de Jean, roi de France, d'Édouard III, roi d'Angleterre, et de l'empereur Charles IV, on traitait les Juifs en France, en Angleterre, et dans plusieurs villes d'Allemagne, pour avoir leur argent. Le détail des tourments inouïs que souffrirent les princes de Nemours-Armagnac serait incroyable, s'il n'était attesté par la requête que ces princes infortunés présentèrent aux états, après la mort de Louis XI, en 1485.

Jamais il n'y eut moins d'honneur que sous ce règne. Les juges ne rougirent point de partager les biens de celui qu'ils avaient condamné. Le traître Philippe de Commines, qui avait trahi le duc de Bourgogne en lâche, et qui fut plus lâchement l'un des commissaires du duc de Nemours, eut les terres du duc dans le Tournaisis.

Les temps précédents avaient inspiré des mœurs fières et barbares, dans lesquelles on vit éclater quelquefois de l'héroïsme. Le règne de Charles VII avait eu des Dunois, des La Trimouille, des Clisson, des Richemont, des Saintrailles, des La Hire, et des magistrats d'un grand mérite ; mais sous Louis XI, pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille comme les forçats le sont dans une galère.

Ce cœur artificieux et dur avait pourtant deux penchans qui auraient dû mettre de l'humanité dans ses mœurs : c'étaient l'amour et la dévotion. Il eut des maîtresses ; il eut trois bâtards ; il fit des neuvaines et des pèlerinages. Mais son amour tenait de son caractère, et sa dévotion n'était que la crainte superstitieuse d'une âme timide et égarée. Toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa Notre-Dame de plomb, on prétend qu'il lui demandait pardon de ses assassinats avant de les commettre. Il donna par contrat le comté de Boulogne à la sainte Vierge. La piété ne con-

siste pas à faire la Vierge comtesse, mais à s'abstenir des actions que la conscience reproche, que Dieu doit punir, et que la Vierge ne protège point.

Il introduisit la coutume italienne de sonner la cloche à midi, et de dire un *Ave Maria*. Il demanda au pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims.

(1485) Enfin sentant la mort approcher, renfermé au château du Plessis-les-Tours, inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes, il fait venir de Calabre un ermite, nommé François Martorillo, révérend depuis sous le nom de saint François de Paule. Il se jette à ses pieds; il le supplie en pleurant d'intercéder auprès de Dieu, et de lui prolonger la vie, comme si l'ordre éternel eût dû changer à la voix d'un Calabrois dans un village de France, pour laisser dans un corps usé une âme faible et perverse plus long-temps que ne comportait la nature. Tandis qu'il demande ainsi la vie à un ermite étranger, il croit en ranimer les restes en s'abreuvant du sang qu'on tire à des enfants, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien. C'était un des excès de l'ignorante médecine de ces temps, médecine introduite par les juifs, de faire boire du sang d'un enfant aux vieillards apoplectiques, aux lépreux, aux épileptiques.

On ne peut éprouver un sort plus triste dans le sein des prospérités, n'ayant d'autres sentiments que l'ennui, les remords, la crainte, et la douleur d'être détesté.

C'est cependant lui qui le premier des rois de France prit toujours le nom de *Très Chrétien*, à peu près dans le temps que Ferdinand d'Aragon, illustre par des perfidies autant que par des conquêtes, prenait le nom de *Catholique*. Tant de vices n'ôtèrent pas à Louis XI ses bonnes qualités. Il avait du courage; il savait donner en roi; il connaissait les hommes et les affaires; il voulait que la justice fût rendue, et qu'au moins lui seul pût être injuste.

Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins: il le fut à la vérité de beaucoup de brigands, mais qu'une police sévère contraignit de devenir citoyens. De son temps il y eut, dit-on, dans cette ville quatre-vingt mille bourgeois capables de porter les armes. C'est à lui que le peuple doit le premier abaissement des grands. Environ cinquante familles en ont murmuré, et plus de cinq cent mille ont dû s'en féliciter. Il empêcha que le parlement et l'université de Paris, deux corps alors également ignorants, parce que tous les Français l'étaient, ne poursuivissent comme sorciers les premiers imprimeurs qui vinrent d'Allemagne en France.

De lui vient l'établissement des postes, non tel qu'il est aujourd'hui en Europe; il ne fit que rétablir les *veredarii* de Charlemagne et de l'ancien empire romain. Deux cent trente courriers à ses gages portaient ses ordres incessamment. Les particuliers pouvaient courir avec les chevaux destinés à ces courriers, en payant dix sous par cheval pour chaque traite de quatre lieues. Les lettres étaient rendues de ville en ville par les courriers du roi. Cette police ne fut long-temps connue qu'en France. Il voulait rendre les poids et les mesures uniformes dans ses états, comme ils l'avaient été du temps de Charlemagne. Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public, quand son intérêt particulier n'y est pas contraire.

Les impositions, sous Charles VII, indépendamment du domaine, étaient de dix-sept cent mille livres de compte. Sous Louis XI, elles se montèrent jusqu'à quatre millions sept cent mille livres; et la livre étant alors de dix au marc, cette somme revenait à vingt-trois millions cinq cent mille livres d'aujourd'hui. Si, en suivant ces proportions, on examine les prix des denrées, et surtout celui du blé qui en est la base, on trouve qu'il valait la moitié moins qu'aujourd'hui. Ainsi, avec vingt-trois millions numéraires, on faisait précisément ce qu'on fait à présent avec quarante-six.

Telle était la puissance de la France avant que la Bourgogne, l'Artois, le territoire de Boulogne, les villes sur la Somme, la Provence, l'Anjou, fussent incorporés par Louis XI à la monarchie française. Ce royaume devint bientôt le plus puissant de l'Europe. C'était un fleuve grossi par vingt rivières, et épuré de la fange qui avait si long-temps troublé son cours.

Les titres commencèrent alors à être donnés au pouvoir. Louis XI fut le premier roi de France à qui on donna quelquefois le titre de majesté, que jusque-là l'empereur seul avait porté, mais que la chancellerie allemande n'a jamais donné à aucun roi, jusqu'à nos derniers temps. Les rois d'Aragon, de Castille, de Portugal, avaient le titre d'*altesse*: on disait à celui d'Angleterre, *votre grace*; on aurait pu dire à Louis XI, *votre despolisme*.

Nous avons vu par combien d'attentats heureux il fut le premier roi de l'Europe absolu, depuis l'établissement du grand gouvernement féodal. Ferdinand-le-Catholique ne put jamais l'être en Aragon. Isabelle, par son adresse, prépara les Castillans à l'obéissance passive, mais elle ne régna point despotiquement. Chaque état, chaque province, chaque ville, avait ses privilèges dans toute l'Europe. Les seigneurs féodaux combattaient souvent ces privilèges, et les rois cherchaient à soumettre également à leur puissance les seigneurs

téodaux et les villes. Nul n'y parvint alors que Louis XI ; mais ce fut en faisant couler sur les échafauds le sang d'Armagnac et de Luxembourg, en sacrifiant tout à ses soupçons, en payant chèrement les exécuteurs de ses vengeances. Isabelle de Castille s'y prenait avec plus de finesse sans cruauté. Il s'agissait, par exemple, de réunir à la couronne le duché de Placentia : que fait-elle ? Ses insinuations et son argent soulèvent les vassaux du duc de Placentia contre lui. Ils s'assemblent, ils demandent à être les vassaux de la reine, et elle y consent par complaisance.

Louis XI, en augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, augmenta son royaume par son industrie. Il se fit donner la Provence par le dernier comte souverain de cet état, et arracha ainsi un feudataire à l'empire, comme Philippe de Valois s'était fait donner le Dauphiné. L'Anjou et le Maine, qui appartenaient au comte de Provence, furent encore réunis à la couronne. L'habileté, l'argent, et le bonheur, accrurent petit à petit le royaume de France, qui depuis Hugues Capet avait été peu de chose, et que les Anglais avaient presque détruit. Ce même bonheur rejoignit la Bourgogne à la France, et les fautes du dernier duc rendirent au corps de l'état une province qui en avait été imprudemment séparée.

Ce temps fut en France le passage de l'anarchie à la tyrannie. Ces changements ne se font point sans de grandes convulsions. Auparavant les seigneurs féodaux opprimaient, et sous Louis XI ils furent opprimés. Les mœurs ne furent pas meilleures ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni dans le Nord. La barbarie, la superstition, l'ignorance, couvraient la face du monde, excepté en Italie. La puissance papale asservissait toujours toutes les autres puissances ; et l'abrutissement de tous les peuples qui sont au-delà des Alpes était le véritable soutien de ce prodigieux pouvoir contre lequel tant de princes s'étaient inutilement élevés de siècle en siècle. Louis XI baissa la tête sous ce joug, pour être plus le maître chez lui. C'était sans doute l'intérêt de Rome que les peuples fussent imbéciles, et en cela elle était partout bien servie. On était assez sot à Cologne pour croire posséder les os pourris de trois prétendus rois qui vinrent, dit-on, du fond de l'Orient apporter de l'or à l'enfant Jésus dans une étable. On envoya à Louis XI quelques restes de ces cadavres, qu'on faisait passer pour ceux de ces trois monarques, dont il n'est pas même parlé dans les évangiles ; et l'on fit accroire à ce prince qu'il n'y avait que les os pourris des rois qui pussent guérir un roi. On a conservé une de ses lettres à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte ; attendu, dit-il,

que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI, et son imbécillité était égale à sa tyrannie. Ce portrait n'est pas seulement celui de ce monarque, c'est celui de presque toute l'Europe. Il ne faut connaître l'histoire de ces temps-là que pour la mépriser. Si les princes et les particuliers n'avaient pas quelque intérêt à s'instruire des révolutions de tant de barbares gouvernements, on ne pourrait plus mal employer son temps qu'en lisant l'histoire.

CHAPITRE XCV.

De la Bourgogne, et des Suisses ou Helvétiques, du temps de Louis XI, au quinzième siècle.

Charles-le-Téméraire, issu en droite ligne de Jean, roi de France, possédait le duché de Bourgogne, comme l'apanage de sa maison, avec les villes sur la Somme que Charles VII avait cédées. Il avait par droit de succession la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre, et presque toute la Hollande. Ses villes des Pays-Bas florissaient par un commerce qui commençait à approcher de celui de Venise. Anvers était l'entrepôt des nations septentrionales ; cinquante mille ouvriers travaillaient dans Gand aux étoffes de laine ; Bruges était aussi commerçante qu'Anvers ; Arras était renommée pour ses belles tapisseries, qu'on nomme encore de son nom en Allemagne, en Angleterre, et en Italie.

Les princes étaient alors dans l'usage de vendre leurs états quand ils avaient besoin d'argent, comme aujourd'hui on vend sa terre et sa maison. Cet usage subsistait depuis le temps des croisades. Ferdinand, roi d'Aragon, vendit le Roussillon à Louis XI avec faculté de rachat. Charles, duc de Bourgogne, venait d'acheter la Gueldre. Un duc d'Autriche lui vendit encore tous les domaines qu'il possédait en Alsace et dans le voisinage des Suisses. Cette acquisition était bien au-dessus du prix que Charles en avait payé. Il se voyait maître d'un état contigu des bords de la Somme jusqu'aux portes de Strasbourg : il n'avait qu'à jouir. Peu de rois dans l'Europe étaient aussi puissants que lui ; aucun n'était plus riche et plus magnifique. Son dessein était de faire ériger ses états en royaume ; ce qui pouvait devenir un jour très préjudiciable à la France. Il ne s'agissait d'abord que d'acheter le diplôme de l'empereur Frédéric III. L'usage subsistait encore de demander le titre de roi aux empereurs ; c'était un hommage qu'on rendait à l'ancienne grandeur romaine. La négoc-

ciation manqua ; et Charles de Bourgogne, qui voulait ajouter à ses états la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne.

Son ambition ne se couvrait d'aucun voile ; et c'est principalement ce qui lui fit donner le surnom de *Téméraire*. On peut juger de son orgueil par la réception qu'il fit à des députés de Suisse (1474). Des écrivains de ce pays assurent que le duc obligea ces députés de lui parler à genoux. C'est une étrange contradiction dans les mœurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après son vainqueur.

Voici sur quoi était fondée la prétention du duc de Bourgogne, à laquelle les Helvétiens se soumi- rent. Plusieurs bourgades suisses étaient enclavées dans les domaines vendus à Charles par le duc d'Autriche. Il croyait avoir acheté des esclaves. Les députés des communes parlaient à genoux au roi de France ; le duc de Bourgogne avait conservé l'étiquette des chefs de sa maison. Nous avons d'ailleurs remarqué que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur, avaient exigé qu'on fléchît un genou en leur parlant, ou en les servant ; que cet usage asiatique avait été introduit par Constantin, et précédemment par Dioclétien. De là même venait la coutume qu'un vassal fit hommage à son seigneur, les deux genoux en terre. De là encore l'usage de baiser le pied droit du pape. C'est l'histoire de la vanité humaine.

Philippe de Commines et la foule des historiens qui l'ont suivi, prétendent que la guerre contre les Suisses, si fatale au duc de Bourgogne, fut excitée pour une charrette de peaux de moutons. Le plus léger sujet de querelle produit une guerre, quand on a envie de la faire : mais il y avait déjà long-temps que Louis XI animait les Suisses contre le duc de Bourgogne, et qu'on avait commis beaucoup d'hostilités de part et d'autre avant l'aventure de la charrette : il est très sûr que l'ambition de Charles était l'unique sujet de la guerre.

Il n'y avait alors que huit cantons suisses confédérés ; Fribourg, Soleure, Schaffouse et Appenzel, n'étaient pas encore entrés dans l'union. Bâle, ville impériale, que sa situation sur le Rhin rendait puissante et riche, ne faisait pas partie de cette république naissante, connue seulement par sa pauvreté, sa simplicité et sa valeur. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers. Ces Bernois ne se mirent point à genoux ; ils parlèrent avec humilité, et se défendirent avec courage.

(1476) La gendarmerie du duc, couverte d'or, fut battue et mise deux fois dans la plus grande déroute par ces hommes simples, qui furent

étonnés des richesses trouvées dans le camp des vaincus.

Aurait-on prévu, lorsque le plus gros diamant de l'Europe, pris par un Suisse à la bataille de Granson, fut vendu au général pour un écu, aurait-on prévu alors qu'il y aurait un jour en Suisse des villes aussi belles et aussi opulentes que l'était la capitale du duché de Bourgogne ? Le luxe des diamants, des étoffes d'or y fut long-temps ignoré, et quand il a été connu, il a été prohibé ; mais les solides richesses, qui consistent dans la culture de la terre, y ont été recueillies par des mains libres et victorieuses. Les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours. Toutes les douceurs de la société, et la saine philosophie, sans laquelle la société n'a point de charme durable, ont pénétré dans les parties de la Suisse où le climat est le plus doux, et où règne l'abondance. Enfin, dans ces pays autrefois si agrestes, on est parvenu en quelques endroits à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone.

Cependant Charles-le-Téméraire voulut se venger sur la Lorraine, et arracher au duc René, légitime possesseur, la ville de Nancy qu'il avait déjà prise une fois ; mais ces mêmes Suisses vainqueurs, assistés de ceux de Fribourg et de Soleure, dignes par là d'entrer dans leur alliance, défirent encore l'usurpateur, qui paya de son sang le nom de *Téméraire* que la postérité lui donne (1477).

Ce fut alors que Louis XI s'empara de l'Artois et des villes sur la Somme, du duché de Bourgogne comme d'un fief mâle, et de la ville de Besançon, par droit de bienséance.

La princesse Marie, fille de Charles-le-Téméraire, unique héritière de tant de provinces, se vit donc tout d'un coup dépouillée des deux tiers de ses états. On aurait pu joindre encore au royaume de France les dix-sept provinces qui restaient à peu près à cette princesse, en lui faisant épouser le fils de Louis XI. Ce roi se flatta vainement d'avoir pour bru celle qu'il dépouillait, et ce grand politique manqua l'occasion d'unir au royaume la Franche-Comté et tous les Pays-Bas.

Les Gantois et le reste des Flamands, plus libres alors sous leurs souverains que les Anglais même ne le sont aujourd'hui sous leurs rois, destinèrent à leur princesse Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III.

Aujourd'hui les peuples apprennent les mariages de leurs princes, la paix et la guerre, les établissements des impôts, et toute leur destinée, par une déclaration de leurs maîtres : il n'en était pas ainsi en Flandre. Les Gantois voulurent que leur princesse épousât un Allemand, et ils firent couper la tête au chancelier de Marie de Bourgogne, et à Imbercourt, son chambellan, parce qu'ils négoc-

ciaient pour lui donner le dauphin de France. Ces deux ministres furent exécutés aux yeux de la jeune princesse, qui demandait en vain leur grâce à ce peuple féroce.

Maximilien, appelé par les Gantois plus que par la princesse, vint conclure ce mariage comme un simple gentilhomme qui fait sa fortune avec une héritière : sa femme fournit aux frais de son voyage, à son équipage, à son entretien. Il eut cette princesse, mais non ses états : il ne fut que le mari d'une souveraine ; et même, lorsque après la mort de sa femme on lui donna la tutèle de son fils, lorsqu'il eut l'administration des Pays-Bas, lorsqu'il venait d'être élu roi des Romains et César, les habitants de Bruges le mirent quatre mois en prison, en 1488, pour avoir violé leurs privilèges. Si les princes ont abusé souvent de leur pouvoir, les peuples n'ont pas moins abusé de leurs droits.

Ce mariage de l'héritière de Bourgogne avec Maximilien fut la source de toutes les guerres qui ont mis pendant tant d'années la maison de France aux mains avec celle d'Autriche. C'est ce qui produisit la grandeur de Charles-Quint ; c'est ce qui mit l'Europe sur le point d'être asservie : et tous ces grands événements arrivèrent, parce que des bourgeois de Gand s'étaient opiniâtrés à marier leur princesse.

CHAPITRE XCVI.

Du gouvernement féodal après Louis XI, au quinzième siècle.

Vous avez vu en Italie, en France, en Allemagne, l'anarchie se tourner en despotisme, sous Charlemagne, et le despotisme détruit par l'anarchie, sous ses descendants.

Vous savez que c'est une erreur de penser que les fiefs n'eussent jamais été héréditaires avant les temps de Hugues Capet : la Normandie est une assez grande preuve du contraire : la Bavière et l'Aquitaine avaient été héréditaires avant Charlemagne : presque tous les fiefs l'étaient en l'Italie sous les rois lombards. Du temps de Charles-le-Gros et de Charles-le-Simple, les grands officiers s'arrogèrent les droits régaliens, ainsi que quelques évêques ; mais il y avait toujours eu des possesseurs de grandes terres, des *sires* en France, des *herrens* en Allemagne, des *ricos hombres* en Espagne. Il y a toujours eu aussi quelques grandes villes gouvernées par leurs magistrats, comme Rome, Milan, Lyon, Reims, etc. Les limites des libertés de ces villes, celles du pouvoir des seigneurs particuliers, ont toujours changé : la force et la fortune ont toujours décidé de tout. Si les grands officiers de-

vinrent des usurpateurs, le père de Charlemagne l'avait été. Ce Pepin, petit-fils d'un Arnoud, precepteur de Dagobert et évêque de Metz, avait dépouillé la race de Clovis. Hugues Capet détrôna la postérité de Pepin, et les descendants de Hugues ne purent réunir tous les membres épars de cette ancienne monarchie française, laquelle avant Clovis n'avait été jamais une monarchie.

Louis XI avait porté un coup mortel en France à la puissance féodale : Ferdinand et Isabelle la combattaient dans la Castille et dans l'Aragon : elle avait cédé en Angleterre au gouvernement mixte : elle subsistait en Pologne sous une autre forme ; mais c'était en Allemagne qu'elle avait conservé et augmenté toute sa vigueur. Le comte de Boulainvilliers appelle cette constitution l'*effort de l'esprit humain*. Loiseau et d'autres gens de loi l'appellent une *institution bizarre, un monstre composé de membres sans tête*.

On pourrait croire que ce n'est point un puissant effort du génie, mais un effet très naturel et très commun de la raison et de la cupidité humaine, que les possesseurs des terres aient voulu être les maîtres chez eux. Du fond de la Moscovie aux montagnes de la Castille, tous les grands terriens eurent toujours la même idée sans se l'être communiquée ; tous voulurent que ni leurs vies ni leurs biens ne dépendissent du pouvoir suprême d'un roi ; tous s'associèrent dans chaque pays contre ce pouvoir, et tous l'exercèrent autant qu'ils le purent sur leurs propres sujets : l'Europe fut ainsi gouvernée pendant plus de cinq cents ans. Cette administration était inconnue aux Grecs et aux Romains ; mais elle n'est point bizarre, puisqu'elle est si universelle dans l'Europe : elle paraît injuste en ce que le plus grand nombre des hommes est écrasé par le plus petit, et que jamais le simple citoyen ne peut s'élever que par un bouleversement général : nulle grande ville, point de commerce, point de beaux-arts sous un gouvernement féodal. Les villes puissantes n'ont fleuri en Allemagne, en Flandre, qu'à l'ombre d'un peu de liberté ; car la ville de Gand, par exemple, celles de Bruges et d'Anvers, étaient bien plutôt des républiques, sous la protection des ducs de Bourgogne, qu'elles n'étaient soumises à la puissance arbitraire de ces ducs : il en était de même des villes impériales.

Vous avez vu s'établir dans une grande partie de l'Europe l'anarchie féodale sous les successeurs de Charlemagne ; mais avant lui il y avait eu une forme plus régulière de fiefs sous les rois lombards en Italie. Les Francs qui entrèrent dans les Gaules partageaient les dépouilles avec Clovis : le comte de Boulainvilliers veut, par cette raison, que les seigneurs de châteaux soient tous souve-

rains en France. Mais quel homme peut dire dans sa terre, je descends d'un conquérant des Gaules? et quand il serait sorti en droite ligne d'un de ces usurpateurs, les villes et les communes n'auraient-elles pas plus de droit de reprendre leur liberté que ce Franc ou ce Visigoth n'en avait eu de la leur ravir?

On ne peut pas dire qu'en Allemagne la puissance féodale se soit établie par droit de conquête, ainsi qu'en Lombardie et en France. Jamais toute l'Allemagne n'a été conquise par des étrangers; c'est cependant aujourd'hui de tous les pays de la terre le seul où la loi des fiefs subsiste véritablement. Les *boyards* de Russie ont leurs sujets; mais ils sont sujets eux-mêmes, et ils ne composent point un corps comme les princes allemands. Les kans des Tartares, les princes de Valachie et de Moldavie, sont de véritables seigneurs féodaux qui relèvent du sultan turc; mais ils sont déposés par un ordre du divan, au lieu que les seigneurs allemands ne peuvent l'être que par un jugement de toute la nation. Les nobles polonais sont plus égaux entre eux que les possesseurs des terres en Allemagne: et ce n'est pas là encore l'administration des fiefs. Il n'y a point d'arrière-vassaux en Pologne: un noble n'y est pas sujet d'un autre noble comme en Allemagne: il est quelquefois son domestique, mais non son vassal. La Pologne est une république aristocratique où le peuple est esclave.

La loi féodale subsiste en Italie d'une manière différente. Tout est réputé fief de l'empire en Lombardie; et c'est encore une source d'incertitudes, car les empereurs n'ont été dominateurs suprêmes de ces fiefs qu'en qualité de rois d'Italie, de successeurs des rois lombards; et certainement une diète de Ratisbonne n'est pas roi d'Italie. Mais qu'est-il arrivé? La liberté germanique ayant prévalu sur l'autorité impériale en Allemagne, l'empire étant devenu une chose différente de l'empereur, les fiefs italiens se sont dits vassaux de l'empire et non de l'empereur: ainsi une administration féodale est devenue dépendante d'une autre administration féodale. Le fief de Naples est encore d'une espèce toute différente; c'est un hommage que le fort a rendu au faible; c'est une cérémonie que l'usage a conservée.

Tout a été fief dans l'Europe; et les lois de fief étaient partout différentes. Que la branche mâle de Bourgogne s'éteigne, le roi Louis XI se croit en droit d'hériter de cet état; que la branche de Saxe ou de Bavière eût manqué, l'empereur n'eût pas été en droit de s'emparer de ces provinces. Le pape pourrait encore moins prendre pour lui le royaume de Naples à l'extinction d'une maison

régnante. La force, l'usage, les conventions, donnent de tels droits: la force les donna en effet à Louis XI, car il restait un prince de la maison de Bourgogne, un comte de Nevers descendant de l'institué; et ce prince n'osa pas seulement réclamer ses droits. Il était encore fort douteux que Marie de Bourgogne ne dût pas succéder à son père. La donation de la Bourgogne par le roi Jean portait que *les héritiers succéderaient*; et une fille est héritière.

La question des fiefs masculins et féminins, le droit d'hommage lige, ou d'hommage simple, l'embarras où se trouvaient des seigneurs vassaux de deux suzerains à la fois pour des terres différentes, ou vassaux de suzerains qui se disputaient le domaine suprême, mille difficultés pareilles firent naître de ces procès que la guerre seule peut juger. Les fortunes des simples citoyens furent souvent encore plus incertaines.

Quel état, pour un cultivateur, que de se trouver sujet d'un seigneur qui est lui-même sujet d'un autre dépendant encore d'un troisième! Il faut qu'il plaide devant tous ces tribunaux; et il perd son bien avant d'avoir pu obtenir un jugement définitif. Il est sûr que ce ne sont pas les peuples qui ont, de leur gré, choisi cette forme de gouvernement. Il n'y a de pays dignes d'être habités par des hommes, que ceux où toutes les conditions sont également soumises aux lois.

CHAPITRE XCVII.

De la chevalerie.

L'extinction de la maison de Bourgogne, le gouvernement de Louis XI, et surtout la nouvelle manière de faire la guerre, introduite dans toute l'Europe, contribuèrent à abolir peu à peu ce qu'on appelait *la chevalerie*, espèce de dignité et de confraternité dont il ne resta plus qu'une faible image.

Cette chevalerie était un établissement guerrier qui s'était fait de lui-même parmi les seigneurs, comme les confréries dévotes s'étaient établies parmi les bourgeois. L'anarchie et le brigandage, qui désolaient l'Europe dans le temps de la décadence de la maison de Charlemagne, donnèrent naissance à cette institution. Ducs, comtes, vicomtes, vidames, châtelains, étant devenus souverains dans leurs terres, tous se firent la guerre; et au lieu de ces grandes armées de Charles Martel, de Pepin, et de Charlemagne, presque toute l'Europe fut partagée en petites troupes de sept à huit cents hommes, quelquefois de beaucoup moins. Deux ou trois bourgades composaient un petit état combat-

tant sans cesse contre son voisin. Plus de communications entre les provinces, plus de grands chemins, plus de sûreté pour les marchands, dont pourtant on ne pouvait se passer ; chaque possesseur d'un donjon les rançonnait sur la route : beaucoup de châteaux, sur les bords des rivières et aux passages des montagnes, ne furent que de vraies cavernes de voleurs : on enlevait les femmes, ainsi qu'on pillait les marchands.

Plusieurs seigneurs s'associèrent insensiblement pour protéger la sûreté publique, et pour défendre les dames : ils en firent vœu ; et cette institution vertueuse devint un devoir plus étroit, en devenant un acte de religion. On s'associa ainsi dans presque toutes les provinces : chaque seigneur de grand fief tint à honneur d'être chevalier et d'entrer dans l'ordre.

On établit, vers le onzième siècle, des cérémonies religieuses et profanes qui semblaient donner un nouveau caractère au récipiendaire : il jeûnait, se confessait, communiait, passait une nuit tout armé : on le faisait dîner seul à une table séparée, pendant que ses parrains et les dames qui devaient l'armer chevalier mangeaient à une autre. Pour lui, vêtu d'une tunique blanche, il était à sa petite table, où il lui était défendu de parler, de rire, et même de manger. Le lendemain il entra dans l'église avec son épée pendue au cou ; le prêtre le bénissait ; ensuite il allait se mettre à genoux devant le seigneur ou la dame qui devait l'armer chevalier. Les plus qualifiés qui assistaient à la cérémonie lui chaussaient des éperons, le revêtaient d'une cuirasse, de brassards, de cuissards, de gantelets, et d'une cotte de mailles appelée *haubert*. Le parrain qui l'installait lui donnait trois coups de plat d'épée sur le cou, au nom de Dieu, de saint Michel, et de saint George. Depuis ce moment, toutes les fois qu'il entendait la messe il tirait son épée à l'Évangile, et la tenait haute.

Cette installation était suivie de grandes fêtes, et souvent de tournois ; mais c'était le peuple qui les payait. Les seigneurs des grands fiefs imposaient une taxe sur leurs sujets pour le jour où ils armaient leurs enfants chevaliers : c'était d'ordinaire à l'âge de vingt et un ans que les jeunes gens recevaient ce titre. Ils étaient auparavant bacheliers, ce qui voulait dire bas chevaliers, ou varlets et écuyers ; et les seigneurs qui étaient en confraternité se donnaient mutuellement leurs enfants les uns aux autres pour être élevés, loin de la maison paternelle, sous le nom de varlets, dans l'apprentissage de la chevalerie.

Le temps des croisades fut celui de la plus grande vogue des chevaliers. Les seigneurs de fiefs, qui amenaient leurs vassaux sous leur bannière, furent appelés *chevaliers bannerets* ; non que ce titre

seul de chevalier leur donnât le droit de paraître en campagne avec des bannières ; la puissance seule, et non la cérémonie de l'accolade, pouvait les mettre en état d'avoir des troupes sous leurs enseignes. Ils étaient bannerets en vertu de leurs fiefs, et non de la chevalerie. Jamais ce titre ne fut qu'une distinction introduite par l'usage, et non un honneur de convention, une dignité réelle dans l'état : il n'influa en rien dans la forme des gouvernements. Les élections des empereurs et des rois ne se faisaient point par des chevaliers ; il ne fallait point avoir reçu l'accolade pour entrer aux diètes de l'empire, aux parlements de France, aux *cortes* d'Espagne : les inféodations, les droits de ressort et de mouvance, les héritages, les lois, rien d'essentiel n'avait rapport à cette chevalerie. C'est en quoi se sont trompés tous ceux qui ont écrit de la chevalerie : ils ont écrit, sur la foi des romans, que cet honneur était une charge, un emploi ; qu'il y avait des lois concernant la chevalerie. Jamais la jurisprudence d'aucun peuple n'a connu ces prétendues lois ; ce n'étaient que des usages. Les grands privilèges de cette institution consistaient dans les jeux sanglants des tournois : il n'était pas permis ordinairement à un bachelier, à un écuyer, de *jouter* contre un chevalier.

Les rois voulurent être eux-mêmes armés chevaliers, mais ils n'en étaient ni plus rois, ni plus puissants ; ils voulaient seulement encourager la chevalerie et la valeur par leur exemple. On portait un grand respect dans la société à ceux qui étaient chevaliers ; c'est à quoi tout se réduisait.

Ensuite, quand le roi Édouard III eut institué l'ordre de la Jarretière ; Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, l'ordre de la Toison d'or ; Louis XI, l'ordre de Saint-Michel, d'abord aussi brillant que les deux autres, et aujourd'hui si ridiculement avili¹, alors tomba l'ancienne chevalerie. Elle n'avait point de marque distinctive, elle n'avait point de chef qui lui conférât des honneurs et des privilèges particuliers. Il n'y eut plus de chevaliers bannerets, quand les rois et les grands princes eurent établi des compagnies d'ordonnance ; et l'ancienne chevalerie ne fut plus qu'un nom. On se fit toujours un honneur de recevoir l'accolade

¹ On a fait de cet ordre la récompense du mérite dans l'ordre civil ; mais on a pris toutes les précautions possibles pour empêcher qu'il ne parût trop honorable, comme si l'on eût craint que le public ne s'imaginât qu'il est plus glorieux d'avoir des talents que des ancêtres. Si jamais les hommes deviennent raisonnables, ils auront bien de la peine à concevoir l'importance attachée aux ordres, aux chapitres à preuves, et à la fonction de généalogiste ; ils seront étonnés que des hommes de bon sens, et même assez éclairés, aient fait gravement ce ridicule métier. Ils riront en voyant un immense *in-folio* rempli par la généalogie d'un gentilhomme dont la famille ne mérite pas d'occuper une demi-page dans l'histoire. K.

d'un grand prince ou d'un guerrier renommé. Les seigneurs constitués en quelque dignité prirent dans leurs titres la qualité de chevalier ; et tous ceux qui faisaient profession des armes prirent celle d'écuier.

Les ordres militaires de chevalerie, comme ceux du temple, ceux de Malte, l'ordre Teutonique, et tant d'autres, sont une imitation de l'ancienne chevalerie qui joignait les cérémonies religieuses aux fonctions de la guerre. Mais cette espèce de chevalerie fut absolument différente de l'ancienne : elle produisit en effet des ordres monastiques militaires, fondés par les papes, possédant des bénéfices, astreints aux trois vœux des moines. De ces ordres singuliers, les uns ont été de grands conquérants, les autres ont été abolis sous prétexte de débauches, d'autres ont subsisté avec éclat.

L'ordre Teutonique fut souverain ; l'ordre de Malte l'est encore, et le sera long-temps.

Il n'y a guère de prince en Europe qui n'ait voulu instituer un ordre de chevalerie. Le simple titre de chevalier que les rois d'Angleterre donnent aux citoyens, sans les agréer à aucun ordre particulier, est une dérivation de la chevalerie ancienne, et bien éloignée de sa source. Sa vraie filiation ne s'est conservée que dans la cérémonie par laquelle les rois de France créent toujours chevaliers les ambassadeurs qu'on leur envoie de Venise ; et l'accolade est la seule cérémonie qu'on ait conservée dans cette installation.

Les chevaliers es lois s'instituèrent d'eux-mêmes, comme les vrais chevaliers d'armes ; et cela même annonçait la décadence de la chevalerie. Les étudiants prirent le nom de bacheliers, après avoir soutenu une thèse ; et les docteurs en droit s'intitulèrent chevaliers : titre ridicule, puisque originairement chevalier était l'homme combattant à cheval, ce qui ne pouvait convenir au juriste.

Tout cela présente un tableau bien varié ; et si l'on suit attentivement la chaîne de tous les usages de l'Europe depuis Charlemagne, dans le gouvernement, dans l'Église, dans la guerre, dans les dignités, dans les finances, dans la société, enfin jusque dans les habillements, on ne verra qu'une vicissitude perpétuelle.

CHAPITRE XCVIII.

De la noblesse.

Après ce que nous avons dit des fiefs, il faut débrouiller, autant qu'on le pourra, ce qui regarde la noblesse, qui seule posséda long-temps ces fiefs.

Le mot de noble ne fut point d'abord un titre qui donnât des droits et qui fût héréditaire. *Nobilitas* chez les Romains signifiait ce qui est notable, et non pas un ordre de citoyens. Le sénat fut institué pour gouverner ; les chevaliers, pour combattre à cheval, quand ils étaient assez riches pour avoir un cheval ; les plébéiens devinrent chevaliers, et souvent même sénateurs, soit qu'on voulût augmenter le sénat, soit qu'ils eussent obtenu le droit d'être élus pour les magistratures qui en donnaient l'entrée. Cette dignité et le titre de chevalier étaient héréditaires.

Chez les Gaulois, les principaux officiers des villes et les druides gouvernaient, et le peuple obéissait ; dans tout pays il y a eu des distinctions d'état. Ceux qui disent que tous les hommes sont égaux disent la plus grande vérité, s'ils entendent que tous les hommes ont un droit égal à la liberté, à la propriété de leurs biens, à la protection des lois. Ils se tromperaient beaucoup, s'ils croyaient que les hommes doivent être égaux par les emplois, puisqu'ils ne le sont point par leurs talents. Dans cette inégalité nécessaire entre les conditions, il n'y a jamais eu, ni chez les anciens, ni dans les neuf parties de la terre habitable, rien de semblable à l'établissement de la noblesse dans la dixième partie, qui est notre Europe ¹.

Ses lois, ses usages, ont varié comme tout le reste. Nous vous avons déjà fait voir que la plus ancienne noblesse héréditaire était celle des patriciens de Venise, qui entraient au conseil avant qu'il y eût un doge, dès les cinquième et sixième siècles, et s'il est encore des descendants de ces premiers échevins, comme on le dit, ils sont sans contredit les premiers nobles de l'Europe. Il en fut de même des anciennes républiques d'Italie. Cette noblesse était attachée à la dignité, à l'emploi, et non aux terres.

¹ Il a existé et il existe encore plusieurs nations où l'on ne connaît ni dignités ni prérogatives héréditaires : mais les familles qui ont été riches et puissantes durant plusieurs générations, les descendants des grands hommes en tout genre, de ceux qui ont rendu ou qui passent pour avoir rendu de grands services à la patrie, de ceux enfin à qui l'on attribue des actions extraordinaires, obtiennent dans tous les pays une considération héréditaire. Voilà ce qui est dans la nature ; le reste est l'ouvrage des préjugés. Les prérogatives héréditaires éteignent l'émulation ; restreignent le choix pour les places importantes entre un plus petit nombre d'hommes, rendent inutiles les talents de ceux qui, assez riches pour avoir reçu une bonne éducation, manquent de l'illustration nécessaire pour arriver aux places : les privilèges en argent, comme ceux de la noblesse française, sont une des principales causes de la mauvaise administration des finances et de la misère du peuple. Ces privilèges, ces prérogatives, obtenus par la force ou par l'intrigue, ont trouvé, au bout d'un certain temps, des hommes qui en ont fait l'apologie, et ont voulu en prouver l'utilité. C'est le sort de toutes les mauvaises institutions ; ceux qui les ont faites seraient bien étonnés des motifs qu'on leur prête, et de tout l'esprit qu'on leur suppose. K.

Partout ailleurs la noblesse devint le partage des possesseurs de terres. Les *herrens* d'Allemagne, les *ricos hombres* d'Espagne, les barons en France, en Angleterre, jouirent d'une noblesse héréditaire, par cela seul que leurs terres féodales ou non féodales demeurèrent dans leurs familles. Les titres de duc, de comte, de vicomte, de marquis, étaient d'abord des dignités, des offices à vie, qui ensuite passèrent de père en fils, les uns plus tôt, les autres plus tard.

Dans la décadence de la race de Charlemagne, presque tous les états de l'Europe, hors les républiques, furent gouvernés comme l'Allemagne l'est aujourd'hui : et nous avons déjà vu que chaque possesseur de fief devint souverain dans sa terre autant qu'il le put.

Il est clair que des souverains ne devaient rien à personne, sinon ce que les petits s'étaient engagés de payer aux grands. Ainsi un châtelain payait une paire d'éperons à un vicomte, qui payait un faucon à un comte, qui payait à un duc une autre marque de vassalité. Tous reconnaissaient le roi du pays pour leur seigneur suzerain; mais aucun d'eux ne pouvait être imposé à aucune taxe. Ils devaient le service de leur personne, parce qu'ils combattaient pour leurs terres et pour eux-mêmes, en combattant pour l'état et pour le chef de l'état; et de là vient qu'encore aujourd'hui les nouveaux nobles, les anoblis, qui ne possèdent même aucun terrain, ne paient point l'impôt appelé *taille*.

Les maîtres des châteaux et des terres, qui composaient le corps de la noblesse en tout pays, excepté dans les républiques, asservirent autant qu'ils le purent les habitants de leurs terres; mais les grandes villes leur résistèrent toujours : les magistrats de ces villes ne voulurent point du tout être les serfs d'un comte, d'un baron, ni d'un évêque, encore moins d'un abbé qui s'arrogeait les mêmes prétentions que ces barons et que ces comtes. Les villes du Rhin et du Rhône, quelques autres plus anciennes, comme Autun, Arles, et surtout Marseille, florissaient avant qu'il y eût des seigneurs et des prélats. Leur magistrature existait plusieurs siècles avant les fiefs; mais bientôt les barons et les châtelains l'emportèrent presque partout sur les citoyens. Si les magistrats ne furent pas les serfs du seigneur, ils furent au moins ses bourgeois; et de là vient que dans tant d'anciennes chartes on voit des échevins, des maires, se qualifier bourgeois d'un comte ou d'un évêque, bourgeois du roi. Ces bourgeois ne pouvaient choisir un nouveau domicile sans la permission de leur seigneur, et sans payer d'assez gros droits; espèce de servitude qui est encore en usage en Allemagne.

De même que les fiefs furent distingués en francs fiefs qui ne devaient rien au seigneur suzerain, en grands fiefs, et en petits redevables, il y eut aussi des *francs bourgeois*, c'est-à-dire ceux qui achetèrent le droit d'être exempts de toute redevance à leur seigneur; il y eut de *grands bourgeois* qui étaient dans les emplois municipaux, et de *petits bourgeois* qui en plusieurs points étaient esclaves.

Cette administration qui s'était formée insensiblement, s'altéra de même en plusieurs pays, et fut détruite entièrement dans d'autres.

Les rois de France, par exemple, commencèrent par anoblir les bourgeois, en leur conférant des titres sans terres. On prétend qu'on a trouvé dans le trésor des chartes de France, les lettres d'anoblissement que Philippe 1^{er} donna à un bourgeois de Paris nommé Eudes Le Maire (1095). Il faut bien que saint Louis eût anobli son barbier La Brosse, puisqu'il le fit son chambellan. Philippe III, qui anoblit Raoul son argentier, n'est donc pas, comme on le dit, le premier roi qui se soit arrogé le droit de changer l'état des hommes. Philippe-le-Bel donna de même le titre de noble et d'écuyer, de *miles*, au bourgeois Bertrand, et à quelques autres; tous les rois suivirent cet exemple. (1559) Philippe de Valois anoblit Simon de Buci, président au parlement, et Nicole Taupin sa femme.

(1550) Le roi Jean anoblit son chancelier Guillaume de Dormans : car alors aucun office de clerc, d'homme de loi, d'homme de robe longue, ne donnait rang parmi la noblesse, malgré le titre de chevalier ès lois, et de bachelier ès lois que prenaient les clercs. Ainsi, Jean Pastourel, avocat du roi, fut anobli par Charles V, avec sa femme Sédille (1554).

Les rois d'Angleterre, de leur côté, créèrent des comtes, des barons, qui n'avaient ni comté ni baronnie. Les empereurs usèrent de ce privilège en Italie : à leur exemple les possesseurs des grands fiefs s'arrogèrent le pouvoir d'anoblir et de corriger ainsi le hasard de la naissance. Un comte de Foix donna des lettres de noblesse à maître Bertrand son chancelier, et les descendants de Bertrand se dirent nobles; mais il dépendait du roi et des autres seigneurs de reconnaître ou non cette noblesse. De simples seigneurs d'Orange, de Saluces, et beaucoup d'autres, se donnèrent la même licence.

La milice des francs-archers et des Taupins, sous Charles VII, étant exempte de la contribution des tailles, prit sans aucune permission le titre de noble et d'écuyer, confirmé depuis par le temps, qui établit et qui détruit tous les usages et les privilèges; et plusieurs grandes maisons de Franco descendent de ces Taupins, qui se firent nobles,

et qui méritaient de l'être, puisqu'ils avaient servi la patrie.

Les empereurs créèrent non seulement des nobles sans terres, mais des comtes palatins. Ces titres de comtes palatins furent donnés à des docteurs dans les universités. L'empereur Charles IV introduisit cet usage, et Barthole fut le premier auquel il donna ce titre de comte, titre avec lequel ses enfants ne seraient point entrés dans les chapitres, non plus que les enfants des Taupins.

Les papes, qui prétendaient être au-dessus des empereurs, crurent qu'il était de leur dignité de faire aussi des palatins, des marquis. Les légats du pape, qui gouvernent les provinces du saint siège, firent partout de ces prétendus nobles; et de là vient qu'en Italie il y a beaucoup plus de marquis et de comtes que de seigneurs féodaux.

En France, quand Philippe-le-Bel eut établi le tribunal appelé *parlement*, les seigneurs de fiefs qui siégeaient en cette cour furent obligés de s'aider du secours des clercs tirés ou de la condition servile, ou du corps des francs, grands et petits bourgeois. Ces clercs prirent bientôt les titres de chevaliers et de bacheliers, à l'imitation de la noblesse; mais ce nom de chevalier, qui leur était donné par les plaideurs, ne les rendait pas nobles à la cour, puisque l'avocat-général Pastourel et le chancelier Dormans furent obligés de prendre des lettres de noblesse. Les étudiants des universités s'intitulaient bacheliers après un examen, et prirent la qualité de licenciés après un autre examen, n'osant prendre le titre de chevaliers.

Il paraît que c'eût été une grande contradiction que les gens de loi qui jugeaient les nobles ne jouissent pas des droits de la noblesse: cependant cette contradiction subsistait partout; mais en France ils jouirent des mêmes exemptions que les nobles pendant leur vie. Il est vrai que leurs droits ne s'étendaient pas jusqu'à prendre séance aux états-généraux en qualité de seigneurs de fiefs, de porter un oiseau sur le poing, de servir de leur personne à la guerre, mais seulement de ne point payer la taille, de s'intituler *messire*.

Le défaut de lois bien claires et bien connues, la variation des usages et des lois fut toujours ce qui caractérisa la France. L'état de la robe fut long-temps incertain. Les cours de justice, que les Français ont appelées *parlements*, jugèrent souvent des procès concernant le droit de noblesse que prétendaient les enfants des officiers de robe. Le parlement de Paris jugea que les enfants de Jean Le Maître, avocat du roi, devaient partager noblement (1540). Il rendit ensuite un arrêt semblable en faveur d'un conseiller nommé Ménager (1578):

mais les jurisconsultes eurent des opinions différentes sur ces droits que l'usage attachait insensiblement à la robe. Louet, conseiller au parlement, prétendit que les enfants des magistrats devaient partager en roture; qu'il n'y avait que les petits-fils qui pussent jouir du droit d'aînesse des gentilshommes.

Les avis des jurisconsultes ne furent pas des décisions pour la cour. Henri II déclara par un édit « qu'aucun, sinon ceux de maison et race noble, ne prendrait dorénavant le titre de noble » et le nom d'écuyer (1582).

(1600) Henri IV fut moins sévère et plus juste, lorsque dans l'édit du règlement des tailles il déclara, quoique en termes très vagues, « que ceux qui ont servi le public en charges honorables peuvent donner commencement de noblesse à leur postérité. »

Cette dispute de plusieurs siècles sembla terminée depuis sous Louis XIV, en 1644, au mois de juillet, et ne le fut pourtant pas. Nous devançons ici les temps pour donner tout l'éclaircissement nécessaire à cette matière. Vous verrez dans le *Siècle de Louis XIV* quelle guerre civile fut excitée dans Paris pendant la jeunesse de ce monarque. Ce fut dans cette guerre que le parlement de Paris, la chambre des comptes, la cour des aides, et toutes les autres cours des provinces (1644), obtinrent *les privilèges des nobles de race, gentilshommes et barons du royaume*, affectés aux enfants des conseillers et présidents qui auraient servi vingt ans, ou qui seraient morts dans l'exercice de leurs charges. Leur état semblait être assuré par cet édit.

(1669) Pourrait-on croire après cela que Louis XIV, séant lui-même au parlement, révoqua ces privilèges, et maintint seulement tous ces officiers de judicature dans *leurs anciens droits*, en révoquant tous les privilèges de noblesse accordés à eux et à leurs descendants en 1644, et depuis jusqu'à l'année 1669?

Louis XIV, tout puissant qu'il était, ne l'a pas été assez pour ôter à tant de citoyens un droit qui leur avait été donné sous son nom. Il est difficile qu'un seul homme puisse obliger tant d'autres hommes à se dépouiller de ce qu'ils ont regardé comme leur possession. L'édit de 1644 a prévalu: les cours de judicature ont joui des privilèges de la noblesse, et la nation ne les a pas contestés à ceux qui jugent la nation.

Pendant que les magistrats des cours supérieures disputaient ainsi sur leur état depuis l'an 1500, les bourgeois des villes et leurs officiers principaux flottèrent dans la même incertitude. Charles V, dit *le Sage*, pour s'acquérir l'affection des citoyens de Paris, leur accorda plusieurs privilèges de la

noblesse, comme de porter des armoiries et de tenir des fiefs sans payer la finance, qu'on appelle *le droit de franc fief*, et ils en jouissent encore. Les maires, les échevins de plusieurs villes de France jouirent des mêmes droits, les uns par un ancien usage, les autres par des concessions.

La plus ancienne concession de la noblesse à un office de plume en France, fut celle des secrétaires du roi. Ils étaient originairement ce que sont aujourd'hui les secrétaires d'état; ils s'appelaient *clercs du secret*; et puisqu'ils écrivaient sous les rois, et qu'ils expédiaient leurs ordres, il était juste de les distinguer. Leur droit de jouir de la noblesse après vingt ans d'exercice servit de modèle aux officiers de judicature.

C'est ici que se voit principalement l'extrême variation des usages de France. Les secrétaires d'état, qui n'ont originairement d'autre droit que de signer les expéditions, et qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clercs du secret, secrétaires-notaires du roi, sont devenus des ministres et les organes tout puissants de la volonté royale toute puissante. Ils se sont fait appeler *monseigneur*, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers; et les secrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction est de signer des patentes. On a augmenté leur nombre inutile jusqu'à trois cents, uniquement pour avoir de l'argent: et ce honteux moyen a perpétué la noblesse française dans près de six mille familles, dont les chefs ont acheté tour à tour ces charges.

Un nombre prodigieux d'autres citoyens, banquiers, chirurgiens, marchands, domestiques de princes, commis, ont obtenu des lettres de noblesse; et au bout de quelques générations ils prennent chez leurs notaires le titre de très hauts et très puissants seigneurs. Ces titres ont avili la noblesse ancienne sans relever beaucoup la nouvelle.

Enfin le service personnel des anciens chevaliers et écuyers ayant entièrement cessé, les états-généraux n'étant plus assemblés, les privilèges de toute la noblesse, soit ancienne, soit nouvelle, se sont réduits à payer la capitation au lieu de payer la taille. Ceux qui n'ont eu pour père ni échevin, ni conseiller, ni homme anobli, ont été désignés par des noms qui sont devenus des outrages: ce sont les noms de *vilain* et de *roturier*.

Vilain vient de ville, parce qu'autrefois il n'y avait de nobles que les possesseurs des châteaux; et *roturier*, de rupture de terre, labourage, qu'on a nommé *roture*. De là il arriva que souvent un lieutenant général des armées, un brave officier couvert de blessures, était taillable, tandis que le fils d'un commis jouissait des mêmes droits que

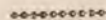
les premiers officiers de la couronne. Cet abus déshonorant n'a été réformé qu'en 1752, par M. d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre, celui de tous les ministres qui a fait le plus de bien aux troupes, et dont je fais ici l'éloge d'autant plus librement, qu'il est disgracié.

Cette multiplicité ridicule de nobles sans fonction et sans vraie noblesse, cette distinction avilissante entre l'anobli inutile qui ne paie rien à l'état, et le roturier utile qui paie la taille, ces charges qu'on acquiert à prix d'argent, et qui donnent le vain nom d'écuyer, tout cela ne se trouve point ailleurs: c'est un effort de démence dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation. Quiconque en Angleterre a quarante francs de revenu en terre est *homo ingenuus*, franc citoyen, libre Anglais, nommant des députés au parlement: tout ce qui n'est pas simple artisan est reconnu pour gentilhomme *gentleman*; et il n'y a de nobles, dans la rigueur de la loi, que ceux qui dans la chambre haute représentent les anciens barons, les anciens pairs de l'état¹.

Dans beaucoup de pays libres, les droits du sang ne donnent aucun avantage; on ne connaît que ceux de citoyen; et même à Bâle, aucun gentilhomme ne peut parvenir aux charges de la république, à moins qu'il ne renonce à ses prérogatives de gentilhomme. Cependant, dans tous les états libres, les magistrats ont pris le titre de *nobilis*, noble. C'est sans doute une très belle noblesse, que d'avoir été de père en fils à la tête d'une république: mais tel est l'usage, tel est le préjugé, que cinq cents ans d'une si pure illustration n'empêcheraient pas d'être mis en France à la taille, et ne pourraient faire recevoir un homme dans le moindre chapitre d'Allemagne.

Ces usages sont le tableau de la vanité et de l'inconstance; et c'est la moins funeste partie de l'histoire du genre humain.

¹ Vilain peut aussi être synonyme de villageois. Le mot ville a été en usage pour signifier habitation des champs, village: témoin cette foule de noms propres de villages qui se terminent en *ville*. Ils sont communs surtout dans les provinces du nord de la France. *Gentleman*, en anglais, est l'équivalent de ce qu'en France nous appelons homme vivant noblement. Ceux qu'on désigne par ce titre, qui signifie vivre du revenu de ses terres, jouissent de quelque uns des privilèges de la noblesse, et surtout de ceux qui regardent la personne plutôt que les biens. On n'a pas cru devoir confondre avec le peuple des hommes que leur éducation en séparait. Mais cette humanité pour quelques citoyens est une injustice envers le peuple: ce qui prouve que le gouvernement ne doit jamais exiger de personne un service forcé, dont aucun citoyen, quelque grand qu'il soit, puisse être humilié. K.



CHAPITRE XCIX.

Des tournois.

Les tournois, si long-temps célébrés dans l'Europe chrétienne, et si souvent anathématisés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le disque et la course des Grecs, et bien moins barbares que les combats des gladiateurs chez les romains. Nos tournois ne ressemblaient en rien à ces spectacles, mais beaucoup à ces exercices militaires si communs dans l'antiquité, et à ces jeux dont on trouve tant d'exemples dès le temps d'Homère. Les jeux guerriers commencèrent à prendre naissance en Italie vers le temps de Théodoric, qui abolit les gladiateurs au cinquième siècle, non pas en les interdisant par un édit, mais en reprochant aux Romains cet usage barbare, afin qu'ils apprissent d'un Goth l'humanité et la politesse. Il y eut ensuite en Italie, et surtout dans le royaume de Lombardie, des jeux militaires, de petits combats qu'on appelait *bataillole*, dont l'usage s'est conservé encore dans les villes de Venise et de Pise.

Il passa bientôt chez les autres nations. Nithard rapporte qu'en 870, les enfants de Louis-le-Débonnaire signalèrent leur réconciliation par une de ces joutes solennelles, qu'on appela depuis *tournois*. « Ex utraque parte alter in alterum « veloci cursu ruebant. »

L'empereur Henri-l'Oiseleur, pour célébrer son couronnement, donna une de ces fêtes militaires (920) : on y combattit à cheval. L'appareil en fut aussi magnifique qu'il pouvait l'être dans un pays pauvre, qui n'avait encore de villes murées que celles qui avaient été bâties par les Romains le long du Rhin.

L'usage s'en perpétua en France, en Angleterre, chez les Espagnols et chez les Maures. On sait que Geoffroi de Preuilli, chevalier de Touraine, rédigea quelques lois pour la célébration de ces jeux, vers la fin du onzième siècle : quelques uns prétendent que c'est de la ville de Tours qu'ils eurent le nom de *tournois* ; car on ne tournait point dans ces jeux comme dans les courses de chars chez les Grecs et chez les Romains. Mais il est plus probable que *tournoi* venait d'épée tournante, *ensis torneaticus*, ainsi nommée dans la basse latinité, parce que c'était un sabre sans pointe, n'étant point permis dans ces jeux de frapper avec une autre pointe que celle de la lance.

Ces jeux s'appelaient d'abord chez les Français *emprises*, *pardons d'armes* ; et ce terme *pardon* signifiait qu'on ne se combattait pas jusqu'à la mort. On les nommait aussi *béhourdis*, du nom

d'une armure qui couvrait le poitrail des chevaux. René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, duc de Lorraine, qui, ne possédant aucun de ses états, s'amusa à faire des vers et des tournois, fit de nouvelles lois pour ces combats.

« S'il veut faire un tournoi, ou béhourdis, « dit-il dans ses lois, faut que ce soit quelque « prince, ou du moins haut-baron. » Celui qui faisait le tournoi envoyait un héraut présenter une épée au prince qu'il invitait, et le pria de nommer les juges du camp.

« Les tournois, dit ce bon roi René, peuvent « être moult utiles ; car par aventure il pourra « advenir que tel jeune chevalier ou écuyer, pour « y bien faire, acquerra grâce ou augmentation « d'amour de sa dame. »

On voit ensuite toutes les cérémonies qu'il prescrivit ; comment on pend aux fenêtres ou aux galeries de la lice les armoiries des chevaliers qui doivent combattre les chevaliers, et des écuyers qui doivent jouter contre les écuyers.

Tout se faisait à l'honneur des dames, selon les lois du bon roi René. Elles visitaient toutes les armes, elles distribuèrent les prix ; et si quelque chevalier ou écuyer du tournoi avait mal parlé de quelques unes d'elles, les autres tournoyants le battaient de leurs épées, jusqu'à ce que les dames criassent grâce ; ou bien on le mettait sur les barrières de la lice, les jambes pendantes à droite et à gauche, comme on met aujourd'hui un soldat sur le cheval de bois.

Outre les tournois, on institua les pas d'armes ; et ce même roi René fut encore législateur dans ces amusements. Le pas d'armes de la gueule du dragon auprès de Chinon, en 1446, fut très célèbre. Quelque temps après, celui du château de la joyeuse garde eut plus de réputation encore. Il s'agissait dans ces combats de défendre l'entrée d'un château, ou le passage d'un grand chemin. René eut mieux fait de tenter d'entrer en Sicile ou en Lorraine. La devise de ce galant prince était une chaussette pleine de charbon, avec ces mots, *porté d'ardent désir* ; et cet ardent désir n'était pas pour ses états qu'il avait perdus, c'était pour mademoiselle Gui de Laval, dont il était amoureux, et qu'il épousa après la mort d'Isabelle de Lorraine.

Ce furent ces anciens tournois qui donnèrent naissance long-temps auparavant aux armoiries, vers le commencement du douzième siècle. Tous les blasons qu'on suppose avant ce temps sont évidemment faux, ainsi que toutes ces prétendues lois des chevaliers de la Table ronde, tant chantés par les romans. Chaque chevalier qui se présentait avec le casque fermé faisait peindre sur son bouclier ou sur sa cotte d'armes quelques figures

de fantaisie. De là ces noms si célèbres dans les anciens romanciers, de chevaliers des aigles et des lions. Les termes du blason, qui paraissent aujourd'hui un jargon ridicule et barbare, étaient alors des mots communs. Le couleur de feu était appelé *gucules*, le vert était nommé *sinople*, un pieu était un *pal*, une bande était une *fasce*, de *fascia*, qu'on écrivit depuis *face*.

Si ces jeux guerriers des tournois avaient jamais dû être autorisés, c'était dans le temps des croisades, où l'exercice des armes était nécessaire, et devenait consacré; cependant c'est dans ce temps même que les papes s'avisèrent de les défendre, et d'anathématiser une image de la guerre, eux qui avaient si souvent excité des guerres véritables. Entre autres, Nicolas III, le même qui depuis conseilla les vèpres siciliennes, excommunia tous ceux qui avaient combattu et même assisté à un tournoi en France sous Philippe-le-Hardi (1279); mais d'autres papes approuvèrent ces combats, et le roi de France Jean donna au pape Urbain V le spectacle d'un tournoi, lorsque, après avoir été prisonnier à Londres, il alla se croiser à Avignon, dans le dessein chimérique d'aller combattre les Turcs, au lieu de penser à réparer les malheurs de son royaume.

L'empire grec n'adopta que très tard les tournois; toutes les coutumes de l'Occident étaient méprisées des Grecs; ils dédaignaient les armoiries, et la science du blason leur parut ridicule. Enfin le jeune empereur Andronic ayant épousé une princesse de Savoie (1526), quelques jeunes Savoyards donnèrent le spectacle d'un tournoi à Constantinople: les Grecs alors s'accoutumèrent à cet exercice militaire; mais ce n'était pas avec des tournois qu'on pouvait résister aux Turcs; il fallait de bonnes armées et un bon gouvernement, que les Grecs n'eurent presque jamais.

L'usage des tournois se conserva dans toute l'Europe. Un des plus solennels fut celui de Boulogne-sur-mer (1509), au mariage d'Isabelle de France avec Édouard II, roi d'Angleterre. Édouard III, en fit deux beaux à Londres. Il y en eut même un à Paris du temps du malheureux Charles VI: ensuite vinrent ceux de René d'Anjou, dont nous avons déjà parlé (1445). Le nombre en fut très grand jusque vers le temps qui suivit la mort du roi de France Henri II, tué, comme on sait, dans un tournoi au palais des Tournelles (1559). Cet accident semblait devoir les abolir pour jamais.

La vie désoccupée des grands, l'habitude et la passion, renouvelèrent pourtant ces jeux funestes à Orléans, un an après la mort tragique de Henri II. Le prince Henri de Bourbon-Montpensier en fut encore la victime; une chute de cheval

le fit périr. Les tournois cessèrent alors absolument. Il en resta une image dans le pas d'armes, dont Charles IX et Henri III furent les tenants un an après la Saint-Barthélemy; car les fêtes furent toujours mêlées, dans ces temps horribles, aux proscriptions. Ce pas d'armes n'était pas dangereux; on n'y combattait pas à fer émoulu (1584). Il n'y eut point de tournoi au mariage du duc de Joyeuse. Le terme de tournoi est employé mal à propos à ce sujet dans le journal de *l'Étoile*. Les seigneurs ne combattirent point; et ce que *l'Étoile* appelle *tournoi* ne fut qu'une espèce de ballet guerrier représenté dans le jardin du Louvre par des mercenaires; c'était un des spectacles qu'on donnait à la cour, mais non pas un spectacle que la cour donnât elle-même. Les jeux que l'on continua depuis d'appeler *tournois* ne furent que des carrousels.

L'abolition des tournois est donc de l'année 1560. Avec eux périt l'ancien esprit de la chevalerie, qui ne reparut plus guère que dans les romans. Cet esprit régnait encore beaucoup au temps de François I^{er} et de Charles-Quint. Philippe II, renfermé dans son palais, n'établit en Espagne d'autre mérite que celui de la soumission à ses volontés. La France, après la mort de Henri II, fut plongée dans le fanatisme, et désolée par les guerres de religion. L'Allemagne, divisée en catholiques romains, luthériens, calvinistes, oublia tous les anciens usages de chevalerie; et l'esprit d'intrigue les détruisit en Italie.

A ces pas d'armes, aux combats à la barrière, à ces imitations des anciens tournois partout abolis, ont succédé les combats contre les taureaux en Espagne, et les carrousels en France, en Italie, en Allemagne. Il serait superflu de donner ici la description de ces jeux; il suffira du grand carrousel qu'on verra dans le *Siècle de Louis XIV*. En 1750, le roi de Prusse donna dans Berlin un carrousel très brillant; mais le plus magnifique et le plus singulier de tous a été celui de Saint-Pétersbourg, donné par l'impératrice Catherine seconde: les dames coururent avec les seigneurs, et remportèrent des prix. Tous ces jeux militaires commencent à être abandonnés, et de tous les exercices qui rendaient autrefois les corps plus robustes et plus agiles, il n'est presque plus resté que la chasse; encore est-elle négligée par la plupart des princes de l'Europe. Il s'est fait des révolutions dans les plaisirs comme dans tout le reste.



CHAPITRE C.

Des Duels.

L'éducation de la noblesse étendit beaucoup l'usage des duels, qui se perpétua si long-temps, et qui commença avec les monarchies modernes. Cette coutume de juger des procès par un combat juridique ne fut connue que des chrétiens occidentaux. On ne voit point de ces duels dans l'Église d'Orient; les anciennes nations n'eurent point cette barbarie. César rapporte dans ses *Commentaires* que deux de ses centurions, toujours jaloux et toujours ennemis l'un de l'autre, vidèrent leur querelle par un défi; mais ce défi était de montrer qui des deux ferait les plus belles actions dans la bataille. L'un, après avoir renversé un grand nombre d'ennemis, étant blessé et terrassé à son tour, fut secouru par son rival. C'étaient là les duels des Romains.

Le plus ancien monument des duels ordonnés par les arrêts des rois est la loi de Gondebaud-le-Bourguignon, d'une race germanique qui avait usurpé la Bourgogne. La même jurisprudence était établie dans tout notre Occident. L'ancienne loi catalane, citée par le savant Du Cange, les lois allemandes-bavaroises spécifient plusieurs cas pour ordonner le duel.

Dans les assises tenues par les croisés à Jérusalem, on s'exprime ainsi: « Le garent que l'on « lieve... com esparjur doit respondre... à celui « qui enci le lieve: Tu ments, et je suis prest... « te rendre mort ou recreant... et vessi mon gage.»

L'ancien coutumier de Normandie dit: « Plainte « de meurtre doit être faite, et si l'accusé nie, il « en offre gage..... et bataille li doit être « otroyée par justice. »

Il est évident par ces lois qu'un homme accusé d'homicide était en droit d'en commettre deux. On décidait souvent d'une affaire civile par cette procédure sanguinaire. Un héritage était-il contesté, celui qui se battait le mieux avait raison, et les différends des citoyens se jugeaient, comme ceux des nations, par la force.

Cette jurisprudence eut ses variations comme toutes les institutions ou sages ou folles des hommes. Saint Louis ordonna qu'un écuyer accusé par un vilain pourrait combattre à cheval, et que le vilain accusé par l'écuyer pourrait combattre à pied. Il exempta de la loi du duel les jeunes gens au-dessous de vingt et un ans, et les vieillards au-dessus de soixante.

Les femmes et les prêtres nommaient des champions pour s'égorger en leur nom; la fortune, l'honneur, dépendaient d'un choix heureux. Il arriva même quelquefois que les gens d'église

offrirent et acceptèrent le duel. On les vit combattre en champ clos; et il paraît, par les constitutions de Guillaume-le-Conquérant, que les clercs et les abbés ne pouvaient combattre sans la permission de leur évêque: *Si clericus duellum sine episcopi licentiâ susceperit, etc.*

Par les établissements de saint Louis, et d'autres monuments rapportés dans Du Cange, il paraît que les vaincus étaient quelquefois pendus, quelquefois décapités ou mutilés: c'étaient les lois de l'honneur; et ces lois étaient munies du sceau d'un saint roi qui passe pour avoir voulu abolir cet usage digne des sauvages.

(1168) On avait perfectionné la justice du temps de Louis-le-Jeune, au point qu'il statua qu'on n'ordonnerait le duel que dans des causes où il s'agirait au moins de cinq sous de ce temps, *quinque solidos*.

Philippe-le-Bel publia un grand code de duels. Si le demandeur voulait se battre par procureur, nommer un champion pour défendre sa cause, il devait dire: « Notre souverain seigneur, je pro- « teste et retiens que par loyale essoine de mon « corps (c'est-à-dire par faiblesse ou maladie), je « puisse avoir un gentilhomme mon avoué, qui en « ma présence, si je puis, ou en mon absence, à « l'aide de Dieu, de Notre-Dame, et de monsei- « gneur saint George, fera son loyal devoir à mes « coûts et dépens, etc. »

Les deux parties adverses, ou bien leurs champions, comparaissaient au jour assigné dans une lice de quatre-vingts pas de long et de quarante de large, gardée par des sergents d'armes. Ils arrivaient « à cheval, visièrre baissée, écu au col, « glaive au poing, épées et dagues ceintes. » Il leur était enjoint de porter un crucifix, ou l'image de la Vierge, ou celle d'un saint, dans leurs bannières. Les hérauts d'armes faisaient ranger les spectateurs tous à pied autour des lices. Il était défendu d'être à cheval au spectacle, sous peine, pour un noble, de perdre sa monture, et pour un bourgeois, de perdre une oreille.

Le maréchal du camp, aidé d'un prêtre, faisait jurer les deux combattants sur un crucifix que leur droit était bon, et qu'ils n'avaient point d'armes enchantées; ils en prenaient à témoin monsieur saint George, et renonçaient au paradis s'ils étaient menteurs. Ces blasphèmes étant prononcés, le maréchal criait: Laissez-les aller; il jetait un gant; les combattants partaient, et les armes du vaincu appartenaient au maréchal.

Les mêmes formules s'observaient à peu près en Angleterre. Elles étaient très différentes en Allemagne: on lit dans le *Théâtre d'honneur*, et dans plusieurs anciennes chroniques, que d'ordinaire le bourg de Hall en Souabe était le champ de

ces combats. Les deux ennemis venaient demander permission aux notables de Souabe assemblés, d'entrer en lice. On donnait à chaque combattant un parrain et un confesseur ; le peuple chantait un *Libera*, et on plaçait au bout de la lice une bière entourée de torches pour le vaincu. Les mêmes cérémonies s'observaient à Wisbourg.

Il y eut beaucoup de combats en champ clos dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle. C'est des lois de ces combats que viennent les proverbes : « Les morts ont tort ; les battus paient l'amende. »

Les parlements de France ordonnèrent quelquefois ces combats, comme ils ordonnent aujourd'hui une preuve par écrit ou par témoins. (1445) Sous Philippe de Valois, le parlement jugea qu'il y avait gage de bataille et nécessité de se tuer entre le chevalier Dubois et le chevalier de Vervins, parce que Vervins avait voulu persuader à Philippe de Valois que Dubois *avait ensorcelé son attele le roi de France*.

Le duel de Legris et de Carrouge, ordonné par le parlement, sous Charles VI, est encore fameux aujourd'hui. Il s'agissait de savoir si Legris avait couché ou non avec la femme de Carrouge malgré elle.

(1442) Le parlement, long-temps après, dans une cause solennelle entre le chevalier Patarin et l'écuyer Tachon, déclara que le cas dont il s'agissait ne requérait pas gage de bataille, et qu'il fallait une accusation grave et dénuée de témoins pour que le duel fût légitimement ordonné.

Ce cas grave arriva en 1454. Un chevalier, nommé Jean Picard, accusé d'avoir abusé de sa propre fille, fut reçu par arrêt à se battre contre son gendre qui était sa partie. Le *Théâtre d'honneur et de chevalerie* ne dit pas quel fut l'événement ; mais, quel qu'il fût, le parlement ordonna un parricide pour avérer un inceste.

Les évêques, les abbés, à l'imitation des parlements et du conseil étroit des rois, ordonnèrent aussi le combat en champ clos dans leurs territoires. Yves de Chartres reproche à l'archevêque de Sens, et à l'évêque d'Orléans, d'avoir autorisé ainsi trop de duels pour des affaires civiles. Geoffroi du Maine, évêque d'Angers (1400), obligea les moines de Saint-Serga de prouver par le combat que certaines dîmes leur étaient dues ; et le champion des moines, homme robuste, gagna leur cause à coups de bâton.

Sous la dernière race des ducs de Bourgogne, les bourgeois des villes de Flandre jouissaient du droit de prouver leurs prétentions avec le bouclier et la massue de mesplier ; ils oignaient de suif leur pourpoint, parce qu'ils avaient entendu dire qu'autrefois les athlètes se frottaient d'huile ;

ensuite ils plongeaient les mains dans un baquet plein de cendres, et mettaient du miel ou du sucre dans leurs bouches, après quoi ils combattaient jusqu'à la mort, et le vaincu était pendu.

La liste de ces combats en champ clos, commandés ainsi par les souverains, serait trop longue. Le roi François I^{er} en ordonna deux solennellement, et son fils Henri II en ordonna aussi deux. Le premier de ceux qu'ordonna Henri fut celui de Jarnac et de La Châteigneraye (1547). Celui-ci soutenait que Jarnac couchait avec sa belle-mère, celui-là le niait : était-ce là une raison pour un monarque de commander, de l'avis de son conseil, qu'ils se coupassent la gorge en sa présence ! mais telles étaient les mœurs. Chacun des deux champions jura sur les Évangiles qu'il combattait pour la vérité, et qu'il « n'avait sur lui ni paroles, ni charmes, ni incantations. » La Châteigneraye étant mort de ses blessures, Henri II fit serment qu'il n'ordonnerait plus les duels ; et deux ans après il donna dans son conseil privé des lettres-patentes, par lesquelles il était enjoint à deux jeunes gentilshommes d'aller se battre en champ clos à Sedan, sous les yeux du maréchal de La Marek, prince souverain de Sedan. Henri croyait ne point violer son serment, en ordonnant aux parties d'aller se tuer ailleurs qu'en son royaume. La cour de Lorraine s'opposa formellement à cet honneur que recevait le maréchal de La Marek. Elle envoya protester dans Sedan que tous les duels entre le Rhin et la Meuse devaient, par les lois de l'empire, se faire par l'ordre et en présence des souverains de Lorraine. Le camp n'en fut pas moins assigné à Sedan. Le motif de cet arrêt du roi Henri II rendu en son conseil privé, était que l'un de ces deux gentilshommes, nommé Daguères, avait mis la main dans les chausses d'un jeune homme nommé Fendilles. Ce Fendilles, blessé dans le combat ayant avoué qu'il avait tort, fut jeté hors du camp par les hérauts d'armes, et ses armes furent brisées ; c'était une des punitions du vaincu. On ne peut concevoir aujourd'hui comment une cause si ridicule pouvait être vidée par un combat juridique.

Il ne faut pas confondre avec tous ces duels, regardés comme l'ancien jugement de Dieu, les combats singuliers entre les chefs de deux armées, entre les chevaliers de partis opposés. Ces combats sont des faits d'armes, des exploits de guerre, de tout temps en usage chez toutes les nations.

On ne sait si on doit placer plusieurs cartels de défi de roi à roi, de prince à prince, entre les duels juridiques, ou entre les exploits de chevalerie : il y en eut de ces deux espèces.

Lorsque Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et Pierre d'Aragon, se défièrent après les vèpres

siciliennes, ils convinrent de remettre la justice de leur cause à un combat singulier, avec la permission du pape Martin IV, comme le rapporte Jean-Baptiste Caraffa dans son histoire de Naples : le roi de France Philippe-le-Hardi leur assigna le camp de Bordeaux : rien ne ressemble plus aux duels juridiques. Charles d'Anjou arriva le matin au lieu et au jour assigné, et prit acte du défaut de son ennemi, qui n'arriva que sur le soir. Pierre prit acte à son tour du défaut de Charles qui ne l'avait pas attendu. Ce défi singulier eût été au rang des combats juridiques, si les deux rois avaient eu autant d'envie de se battre que de se braver. Le duel qu'Édouard III fit proposer à Philippe de Valois appartient à la chevalerie. Philippe de Valois le refusa, prétendant que le seigneur suzerain ne pouvait être défié par son vassal ; mais, lorsque ensuite le vassal eut défait les armées du suzerain, Philippe proposa le duel ; Édouard III, vainqueur, le refusa, disant qu'il était trop avisé pour remettre au hasard d'un combat singulier ce qu'il avait gagné par des batailles.

Charles-Quint et François I^{er} se défièrent, s'envoyèrent des cartels, se dirent « qu'ils avaient menti par la gorge, » et ne se battirent point. Il n'y a pas un seul exemple de rois qui aient combattu en champ clos ; mais le nombre des chevaliers qui prodiguèrent leur sang dans ces aventures est prodigieux.

Nous avons déjà cité ¹ le cartel de ce duc de Bourbon qui, pour éviter l'oisiveté, proposait un combat à outrance à l'honneur des dames.

Un des plus fameux cartels est celui de Jean de Verchiv, chevalier de grande renommée, et sénéchal du Hainaut : il fit afficher dans toutes les grandes villes de l'Europe qu'il se battrait à outrance, seul ou lui sixième, avec l'épée, la lance et la hache, « avec l'aide de Dieu, de la sainte vierge, de monsieur saint Georges, et de sa « dame. » Le combat se devait faire dans un village de Flandre, nommé Conchi ; mais personne n'ayant comparu pour venir se battre contre ce Flamand, il fit vœu d'aller chercher des aventures dans tout le royaume de France et en Espagne, toujours armé de pied en cap ; après quoi il alla offrir un bourdon à monseigneur saint Jacques en Galice : on voit par là que l'original de don Quichotte était de Flandre.

Le plus horrible duel qui fut jamais proposé, et pourtant le plus excusable, est celui du dernier duc de Gueldre, Arnoud ou Arnaud, dont les états tombèrent dans la branche de France de Bourgogne, apparurent depuis à la branche d'Au-

triche espagnole, et dont une partie est libre aujourd'hui.

(1470) Adolphe, fils de ce dernier duc Arnoud, fit la guerre à son père du temps de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne ; et cet Adolphe déclara publiquement devant Charles que son père avait joui assez long-temps, qu'il voulait jouir à son tour ; et que si son père voulait accepter une petite pension de trois mille florins, il la lui ferait volontiers. Charles, qui était très puissant avant d'être malheureux, engagea le père et le fils à comparaître en sa présence. Le père, quoique vieux et infirme, jeta le gage de bataille, et demanda au duc de Bourgogne la permission de se battre contre son fils dans sa cour. Le fils l'accepta, le duc Charles ne le permit pas ; et le père ayant justement déshérité son coupable fils, et donné ses états à Charles, ce prince les perdit avec tous les siens et avec la vie, dans une guerre plus injuste que tous les duels dont nous avons parlé.

Ce qui contribua le plus à l'abolissement de cet usage, ce fut la nouvelle manière de faire combattre les armées. Le roi Henri IV décria l'usage des lances à la journée d'Ivry : et aujourd'hui que la supériorité du feu décide de tout dans les batailles, un chevalier serait mal reçu à se présenter la lance en arrêt. La valeur consistait autrefois à se tenir ferme et armé de toutes pièces sur un cheval de carrosse qui était aussi bardé de fer : elle consiste aujourd'hui à marcher lentement devant cent bouches de canon qui emportent quelquefois des rangs entiers.

Lorsque les duels juridiques n'étaient plus d'usage, et que les cartels de chevalerie l'étaient encore, les duels entre particuliers commencèrent avec fureur ; chacun se donna soi-même, pour la moindre querelle, la permission qu'on demandait autrefois aux parlements, aux évêques, et aux rois.

Il y avait bien moins de duels quand la justice les ordonnait solennellement ; et lorsqu'elle les condamna ils furent innombrables. On eut bientôt des seconds dans ces combats, comme il y en avait eu dans ceux de chevalerie.

Un des plus fameux dans l'histoire est celui de Caylus, Maugiron, et Livarot, contre Antragues, Riberac, et Schomberg, sous le règne de Henri III, à l'endroit où est aujourd'hui la place royale à Paris, et où était autrefois le palais des Tournelles. Depuis ce temps il ne se passa presque point de jour qui ne fût marqué par quelque duel ; et cette fureur fut poussée au point qu'il y avait des compagnies de gendarmes dans lesquelles on ne recevait personne qui ne se fût battu au moins une fois, ou qui ne jurât de se battre dans l'année. Cette coutume horrible a duré jusqu'au temps de Louis XIV.

¹ Voyez chap. CXXI. Voltaire a écrit ce qui forme aujourd'hui le chapitre C après le chapitre CXXI. Voilà comment dans ce chapitre il a pu dire : *Nous avons déjà cité*

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, et de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.

Louis XI laissa son fils Charles VIII, enfant de quatorze ans, faible de corps, et sans aucune culture de l'esprit, maître du plus beau et du plus puissant royaume qui fût alors en Europe. Mais il lui laissa une guerre civile, compagne presque inséparable des minorités. Le roi, à la vérité, n'était point mineur par la loi de Charles V, mais il l'était par celle de la nature. Sa sœur aînée, Anne, femme du duc de Bourbon-Beaujeu, eut le gouvernement par le testament de son père; et on prétend qu'elle en était digne. Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, qui fut depuis ce même roi Louis XII, dont la mémoire est si chère, commença par être le fléau de l'état dont il devint depuis le père. D'un côté, sa qualité de premier prince du sang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût pas même donné le pas sur les pairs plus anciens que lui; de l'autre, il semblait toujours étrange qu'une femme, que la loi déclare incapable du trône, régnât pourtant sous un autre nom. Louis, duc d'Orléans, ambitieux (car les plus vertueux le sont), fit la guerre civile à son souverain pour être son tuteur.

Le parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les minorités. Le duc d'Orléans vint s'adresser aux chambres assemblées pour avoir un arrêt qui changeât le gouvernement. La Vaquerie, homme de loi, premier président, répondit que ni les finances ni le gouvernement de l'état ne regardent le parlement, mais bien les états-généraux, lesquels le parlement ne représente pas.

On voit par cette réponse que Paris alors était tranquille, et que le parlement était dans les intérêts de madame de Beaujeu. (1488) La guerre civile se fit dans les provinces, et surtout en Bretagne, où le vieux duc François II prit le parti du duc d'Orléans. On donna la bataille près de Saint-Aubin en Bretagne. Il faut remarquer que dans l'armée des Bretons et du duc d'Orléans il y avait quatre ou cinq cents Anglais, malgré les troubles qui épuisaient alors l'Angleterre. Quand il s'agit d'attaquer la France, rarement les Anglais ont été neutres. Louis de la Trimouille, grand général, battit l'armée des révoltés, et prit prisonnier le duc d'Orléans leur chef, qui depuis fut son souverain. (1491) On le peut compter pour le troisième des rois capétiens pris en combattant, et ce ne fut pas le dernier. Le duc d'Orléans fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges, jusqu'à ce que Charles VIII allât le délivrer lui-même. Les

mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui, dans le même temps, tourmentés chez eux par les guerres civiles, faisaient périr d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis vaincus.

La paix et la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de Charles VIII, qui força enfin le vieux duc de Bretagne à lui donner sa fille et ses états. La princesse Anne de Bretagne, l'une des plus belles personnes de son temps, aimait le duc d'Orléans, jeune encore et plein de grâces. Ainsi par cette guerre civile il avait perdu sa liberté et sa maîtresse.

Les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples. Le roi Charles VIII, qui avait pu du temps de son père épouser Marie, l'héritière de Bourgogne, pouvait encore épouser la fille de cette Marie, et du roi des Romains Maximilien; et Maximilien, de son côté, veuf de Marie de Bourgogne, s'était flatté, avec raison, d'obtenir Anne de Bretagne. Il l'avait même épousée par procureur, et le comte de Nassau avait, au nom du roi des Romains, mis une jambe dans le lit de la princesse, selon l'usage de ces temps. Mais le roi de France n'en conclut pas moins son mariage. Il eut la princesse, et pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu'on en fit, pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.

On se souvient comme le dernier comte de Provence donna, par son testament, cet état à Louis XI. Ce comte, en qui finit la maison d'Anjou, prenait le titre de roi des Deux-Siciles, que sa maison avait perdues toutes deux depuis long-temps. Il communique ce titre à Louis XI, en lui donnant réellement la Provence. Charles VIII voulut ne pas porter un vain titre; et tout fut bien préparé pour la conquête de Naples, et pour dominer dans toute l'Italie. Il faut se représenter ici en quel état était l'Europe au temps de ces événements, vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE CII.

État de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne, et principalement de l'Espagne. Du malheureux règne de Henri IV, surnommé l'Impuissant. D'Isabelle et de Ferdinand. Prise de Grenade. Persécution contre les Juifs et contre les Maures.

L'empereur Frédéric III, de la maison d'Autriche, venait de mourir (1495). Il avait laissé l'empire à son fils Maximilien, élu de son vivant roi des Romains. Mais ces rois des Romains n'avaient plus aucun pouvoir en Italie. Celui qu'on

leur laissait en Allemagne n'était guère au-dessus de la puissance du doge à Venise ; et la maison d'Autriche était encore bien loin d'être redoutable. En vain l'on montre à Vienne cette épitaphe, « Ci-gît Frédéric III, empereur pieux, auguste, souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archiduc d'Autriche, etc. : » elle ne sert qu'à faire voir la vanité des inscriptions. Il n'eut jamais rien de la Hongrie que la couronne, ornée de quelques pierreries, qu'il garda toujours dans son cabinet, sans les renvoyer ni à son pupille Ladislas, qui en était roi, ni à ceux que les Hongrois élurent ensuite, et qui combattirent contre les Turcs. Il possédait à peine la moitié de la province d'Autriche ; ses cousins avaient le reste ; et quant au titre de souverain de la chrétienté, il est aisé de voir s'il le méritait. Son fils Maximilien avait, outre les domaines de son père, le gouvernement des états de Marie de Bourgogne, sa femme, mais qu'il ne régissait qu'au nom de Philippe-le-Beau, son fils. Au reste, on sait qu'on l'appelait *Mas-similiano pochi danari*, surnom qui ne désignait pas un puissant prince.

L'Angleterre, encore presque sauvage, après avoir été long-temps déchirée par les guerres civiles de la *rose blanche* et de la *rose rouge*, ainsi que nous le verrons incessamment, commençait à peine à respirer sous son roi Henri VII, qui, à l'exemple de Louis XI, abaissait les barons et favorisait le peuple.

En Espagne, les princes chrétiens avaient toujours été divisés. La race de Henri Transtamare, bâtard usurpateur (puisqu'il faut appeler les choses par leur nom), régnaît toujours en Castille ; et une usurpation d'un genre plus singulier fut la source de la grandeur espagnole.

Henri IV, un des descendants de Transtamare, qui commença son malheureux règne en 1454, était énervé par les voluptés. Il n'y a jamais eu de cour entièrement livrée à la débauche, sans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des séditions. Sa femme dona Juana, que j'appelle ainsi pour la distinguer de sa fille Jeanne et des autres princesses de ce nom, fille d'un roi de Portugal, ne couvrait ses galanteries d'aucun voile. Peu de femmes dans leurs amours eurent moins de respect pour les bienséances. Le roi don Henri IV passait ses jours avec les amants de sa femme, ceux-ci avec les maîtresses du roi. Tous ensemble donnaient aux Espagnols l'exemple de la plus grande mollesse et de la plus effrénée débauche. Le gouvernement étant si faible, les mécontents, qui sont toujours le plus grand nombre en tout temps et en tout pays, devinrent très forts en Castille. Ce royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne et tous les états monarchi-

ques de l'Europe l'avaient été si long-temps. Les vassaux partageaient l'autorité. Les évêques n'étaient point princes souverains comme en Allemagne ; mais ils étaient seigneurs et grands vassaux, ainsi qu'en France.

Un archevêque de Tolède, nommé *Carillo*, et plusieurs autres évêques, se mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Espagne les mêmes désordres qui affligèrent la France sous Louis-le-Débonnaire, qui sous tant d'empereurs troublèrent l'Allemagne, que nous verrons repaître encore en France sous Henri III, et désoler l'Angleterre sous Charles I^{er}.

(1465) Les rebelles, devenus puissants, déposèrent leur roi en effigie. Jamais on ne s'était avisé jusque-là d'une pareille cérémonie. On dressa un vaste théâtre dans la plaine d'Avila. Une mauvaise statue de bois représentant don Henri, couverte des habits et des ornements royaux, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le sceptre ; et un jeune frère de Henri, nommé Alfonse, fut déclaré roi sur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles. L'archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le temps qu'il était entouré de maîtresses ; et, par une procédure inouïe dans tous les états, ils prononcèrent que sa fille Jeanne était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner. On avait auparavant reconnu roi le bâtard Transtamare, rebelle envers son roi légitime ; c'est à présent un roi légitime qu'on détrône, et dont on déclare la fille bâtarde et supposée, quoique née publiquement de la reine, quoique avouée par son père.

Plusieurs grands prétendaient à la royauté ; mais les rebelles se résolurent à reconnaître Isabelle, sœur du roi, âgée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux ; aimant mieux déchirer l'état au nom d'une jeune princesse encore sans crédit, que de se donner un maître.

L'archevêque ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l'infant, la continua au nom de l'infante ; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône, que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés. Il reconnut sa sœur Isabelle pour sa seule héritière légitime (1468), au mépris des droits de sa propre fille Jeanne ; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Ainsi le malheureux Charles VI, en France, avait signé l'exhérédation de son propre fils.

Il fallait pour consommer ce scandaleux ouvrage, donner à la jeune Isabelle un mari qui fût en état de soutenir son parti. Ils jetèrent les yeux sur Ferdinand, héritier d'Aragon, prince à peu près de l'âge d'Isabelle. L'archevêque les maria en secret; et ce mariage, fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source de la grandeur de l'Espagne. Il renouvela d'abord les dissensions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fausses réunions qui augmentent les haines. Henri, après un de ces raccommodements, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques uns de ses ennemis réconciliés, et mourut bientôt après (1474).

En vain il laissa son royaume en mourant à Jeanne, sa fille, en vain il jura qu'elle était légitime; ni ses serments au lit de la mort, ni ceux de sa femme, ne purent prévaloir contre le parti d'Isabelle et de Ferdinand, surnommé depuis *le Catholique*, roi d'Aragon et de Sicile. Ils vivaient ensemble, non comme deux époux dont les biens sont communs sous les ordres du mari, mais comme deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration, la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille, Jeanne, ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, don Alfonso, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur (1479); mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. Isabelle et Ferdinand formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vu depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans tures semblaient prêts de subjuguier l'autre. Les chrétiens avaient, au commencement du huitième siècle, perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade Alboacen vit son neveu Boabdilla révolté contre lui. Ferdinand-le-Catholique ne manqua pas de fomentier cette guerre civile, et de soutenir le neveu contre l'oncle pour

les affaiblir tous deux l'un par l'autre. Bientôt après la mort d'Alboacen, il attaqua avec les forces de la Castille et de l'Aragon son allié Boabdilla. Il en coûta six années de temps pour conquérir le royaume mahométan. Enfin la ville de Grenade fut assiégée: le siège dura huit mois. La reine Isabelle y vint jouir de son triomphe. Le roi Boabdilla se rendit à des conditions qui marquaient qu'il eût pu encore se défendre: car il fut stipulé qu'on ne toucherait ni aux biens, ni aux lois, ni à la liberté, ni à la religion des Maures; que leurs prisonniers même seraient rendus sans rançon, et que les Juifs, compris dans le traité, jouiraient des mêmes privilèges. Boabdilla sortit à ce prix de sa capitale, (1491) et alla remettre les clefs à Ferdinand et Isabelle, qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville bâtie par les mahométans depuis près de cinq cents ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaste palais des rois maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, et dont plusieurs salles voûtées étaient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait fut probablement l'instrument de sa perte. Il alla finir sa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la religion et le restaurateur de la patrie. Il fut dès lors appelé roi d'Espagne. En effet, maître de la Castille par sa femme, de Grenade par ses armes, et de l'Aragon par sa naissance, il ne lui manquait que la Navarre, qu'il envahit dans la suite. Il avait de grands démêlés avec la France pour la Cerdagne et le Roussillon, engagés à Louis XI. On peut juger si, étant roi de Sicile, il voyait d'un œil jaloux Charles VIII prêt d'aller en Italie déposséder la maison d'Aragon, établie sur le trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclorre les fruits d'une jalousie si naturelle. Mais avant de considérer les querelles des rois, vous voulez toujours observer le sort des peuples. Vous voyez que Ferdinand et Isabelle ne trouvèrent pas l'Espagne dans l'état où elle fut depuis sous Charles-Quint et sous Philippe II. Ce mélange d'anciens Visigoths, de Vandales, d'Africains, de Juifs et d'aborigènes, dévastait depuis long-temps la terre qu'ils se disputaient; elle n'était fertile que sous les mains mahométanes. Les Maures, vaincus, étaient devenus les fermiers des vainqueurs; et les Espagnols chrétiens ne subsistaient que du travail de leurs anciens ennemis. Point de manufactures chez les chrétiens d'Espagne, point de commerce; très-peu d'usage même des choses les plus nécessaires à la vie; presque point de meubles, nulle

hôtellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes : le linge fin y fut très long-temps ignoré, et le linge grossier assez rare. Tout leur commerce intérieur et extérieur se faisait par les Juifs, devenus nécessaires à une nation qui ne savait que combattre.

Lorsque vers la fin du quinzième siècle on voulut rechercher la source de la misère espagnole, on trouva que les Juifs avaient attiré à eux tout l'argent du pays par le commerce et par l'usure. On comptait en Espagne plus de cent cinquante mille hommes de cette nation étrangère si odieuse et si nécessaire. Beaucoup de grands seigneurs, auxquels il ne restait que des titres, s'alliaient à des familles juives, et réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté : ils s'en faisaient d'autant moins de scrupule, que depuis long-temps les Maures et les chrétiens s'alliaient souvent ensemble. On agita dans le conseil de Ferdinand et d'Isabelle comment on pourrait se délivrer de la tyrannie sourde des Juifs, après avoir abattu celle des vainqueurs arabes. (1492) On prit enfin le parti de les chasser et de les dépouiller. On ne leur donna que six mois pour vendre leurs effets, qu'ils furent obligés de vendre au plus bas prix. On leur défendit, sous peine de la vie, d'emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries. Il sortit d'Espagne trente mille familles juives, ce qui fait cent cinquante mille personnes, à cinq par famille. Les uns se retirèrent en Afrique, les autres en Portugal et en France ; plusieurs revinrent feignant de s'être faits chrétiens. On les avait chassés pour s'emparer de leurs richesses, on les reçut parce qu'ils en rapportaient ; et c'est contre eux principalement que fut établi le tribunal de l'inquisition, afin qu'au moindre acte de leur religion, on pût juridiquement leur arracher leurs biens et la vie. On ne traite point ainsi dans les Indes les baniens, qui y sont précisément ce que les Juifs sont en Europe, séparés de tous les peuples par une religion aussi ancienne que les annales du monde, unis avec eux par la nécessité du commerce dont ils sont les facteurs, et aussi riches que les Juifs le sont parmi nous. Ces baniens et les guèbres aussi anciens qu'eux, aussi séparés qu'eux des autres hommes, sont cependant bien voulus partout ; les Juifs seuls sont en horreur à tous les peuples chez lesquels ils sont admis. Quelques Espagnols ont prétendu que cette nation commençait à être redoutable. Elle était pernicieuse par ses profits sur les Espagnols ; mais n'étant point guerrière, elle n'était point à craindre. On feignait de s'alarmer de la vanité que tiraient les Juifs d'être établis sur les côtes méridionales de ce royaume long-temps avant les chrétiens. Il est

vrai qu'ils avaient passé en Andalousie de temps immémorial. Ils enveloppaient cette vérité de fables ridicules, telles qu'en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon sens ne s'appliquent qu'au négoce, et où le rabbinisme est abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les rabbins espagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu'une colonie de Juifs avait fleuri sur les côtes, du temps de Salomon, et que l'ancienne Bétique payait un tribut à ce troisième roi de la Palestine. Il est très vraisemblable que les Phéniciens, en découvrant l'Andalousie, et en y fondant des colonies, y avaient établi des Juifs, qui servirent de courtiers, comme ils en ont servi partout. Mais de tout temps les Juifs ont défiguré la vérité par des fables absurdes ; ils mirent en œuvre de fausses médailles, de fausses inscriptions. Cette espèce de fourberie, jointe aux autres plus essentielles qu'on leur reprochait, ne contribua pas peu à leur disgrâce.

C'est depuis ce temps qu'on distingua en Espagne et en Portugal les anciens chrétiens et les nouveaux, les familles dans lesquelles il était entré des filles mahométanes, et celles dans lesquelles il en était entré de juives.

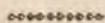
Cependant le profit passager que le gouvernement tira de la violence faite à ce peuple usurier, le priva bientôt du revenu certain que les Juifs payaient auparavant au fisc royal. Cette disette se fit sentir jusqu'au temps où l'on recueillit les trésors du nouveau monde. On y remédia autant que l'on put par des bulles. Celle de la Cruzade, donnée par Jules II (1509), produisit plus au gouvernement que l'impôt sur les Juifs. Chaque particulier est obligé d'acheter cette bulle pour avoir le droit de manger des œufs et certaines parties des animaux en carême, et les vendredis et samedis de l'année. Tous ceux qui vont à confesse ne peuvent recevoir l'absolution sans montrer cette bulle au prêtre. On inventa encore depuis la *bulle de composition*, en vertu de laquelle il est permis de garder le bien qu'on a volé, pourvu que l'on n'en connaisse pas le maître. De telles superstitions sont bien aussi fortes que celles qu'on reproche aux Hébreux. La sottise, la folie, et les vices, font partout une partie du revenu public.

La formule de l'absolution qu'on donne à ceux qui ont acheté la bulle de la Cruzade, n'est pas indigne de ce tableau général des coutumes et des mœurs des hommes : « Par l'autorité de Dieu tout puissant, de saint Pierre et de saint Paul, et de notre très saint père le pape, à moi commise, je vous accorde la rémission de tous vos péchés confessés, oubliés, ignorés, et des peines du purgatoire. »

La reine Isabelle, ou plutôt le cardinal Ximénès, traita depuis les mahométans comme les Juifs ; on en força un très grand nombre à se faire chrétiens, malgré la capitulation de Grenade, et on les brûla quand ils retournèrent à leur religion. Autant de musulmans que de Juifs se réfugièrent en Afrique sans qu'on pût plaindre ni ces Arabes qui avaient si long-temps subjugué l'Espagne, ni ces Hébreux qui l'avaient plus long-temps pillée.

Les Portugais sortaient alors de l'obscurité ; et, malgré toute l'ignorance de ces temps-là, ils commençaient à mériter alors une gloire aussi durable que l'univers, par le changement du commerce du monde, qui fut bientôt le fruit de leurs découvertes. Ce fut cette nation qui navigua la première des nations modernes sur l'océan Atlantique. Elle n'a dû qu'à elle seule le passage du cap de Bonne-Espérance, au lieu que les Espagnols durent à des étrangers la découverte de l'Amérique. Mais c'est à un seul homme, à l'infant don Henri, que les Portugais furent redevables de la grande entreprise contre laquelle ils murmurèrent d'abord. Il ne s'est presque jamais rien fait de grand dans le monde que par le génie et la fermeté d'un seul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude, ou qui lui en donne.

Le Portugal était occupé de ses grandes navigations et de ses succès en Afrique ; il ne prenait aucune part aux événements de l'Italie qui alarmaient le reste de l'Europe.



CHAPITRE CIII.

De l'état des Juifs en Europe

Après avoir vu comment on traitait les Juifs en Espagne, on peut observer ici quelle fut leur situation chez les autres nations. Ce peuple doit nous intéresser, puisque nous tenons d'eux notre religion, plusieurs même de nos lois et de nos usages, et que nous ne sommes au fond que des Juifs avec un prépuce. Ils firent, comme vous ne l'ignorez pas, le métier de courtiers et de revendeurs, ainsi qu'autrefois à Babylone, à Rome, et dans Alexandrie. Leur mobilier en France appartenait au baron des terres dans lesquelles ils demoraient. *Les meubles des Juifs sont au baron*, disent les établissemens de saint Louis.

Il n'était pas plus permis d'ôter un Juif à un baron que de lui prendre ses manans ou ses chevaux. Le même droit s'exerçait en Allemagne. Ils sont déclarés serfs par une constitution de Frédéric II. Un Juif était domaine de l'empereur, et ensuite chaque seigneur eut ses Juifs.

Les lois féodales avaient établi dans presque toute l'Europe, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, que si un Juif embrassait le christianisme, il perdait alors tous ses biens, qui étaient confisqués au profit de son seigneur. Ce n'était pas un sûr moyen de les convertir ; mais il fallait bien dédommager le baron de la perte de son Juif.

Dans les grandes villes, et surtout dans les villes impériales, ils avaient leurs sinagogues et leurs droits municipaux, qu'on leur faisait acheter fort chèrement ; et lorsqu'ils étaient devenus riches, on ne manquait pas, comme on a vu ¹, de les accuser d'avoir crucifié un petit enfant le vendredi saint. C'est sur cette accusation populaire que dans plusieurs villes de Languedoc et de Provence on établit la loi qui permettait de les battre depuis le vendredi saint jusqu'à Pâques, quand on les trouvait dans les rues.

Leur grande application ayant été de temps immémorial à prêter sur gages, il leur était défendu de prêter ni sur des ornemens d'église, ni sur des habits sanglants ou mouillés. (1215) Le concile de Latran ordonna qu'ils portassent une petite roue sur la poitrine, pour les distinguer des chrétiens. Ces marques changèrent avec le temps ; mais partout on leur en faisait porter une à laquelle on pût les reconnaître. Il leur était expressement défendu de prendre des servantes ou des nourrices chrétiennes, et encore plus des concubines : il y eut même quelques pays où l'on faisait brûler les filles dont un Juif avait abusé, et les hommes qui avaient eu les faveurs d'une Juive, par la grande raison qu'en rend le grand jurisconsulte Gallus, « que c'est la même chose de coucher avec un Juif « de que coucher avec un chien. »

Quand ils avaient un procès contre un chrétien, on le fesait jurer par *Sabaoth*, *Éloï*, et *Adonai*, par les dix noms de Dieu ; et on leur annonçait la *fièvre tierce*, *quarte*, et *quotidienne*, s'ils se parjuraient ; à quoi ils répondaient *Amen*. On avait toujours soin de les pendre entre deux chiens, lorsqu'ils étaient condamnés.

Il leur était permis en Angleterre de prendre des biens de campagne en hypothèque pour les sommes qu'ils avaient prêtées. On trouve dans le *Monasticum anglicanum* qu'il en coûta six marques sterling, *sex marcas* (peut-être six mares), pour libérer une terre hypothéquée à la juiverie.

Ils furent chassés de presque toutes les villes de l'Europe chrétienne en divers temps, mais presque toujours rappelés ; il n'y a guère que Rome qui les ait constamment gardés. Ils furent entièrement chassés de France, en 1594 par Charles VI, et jamais depuis ils n'ont pu obtenir de séjourner dans

¹ *Annales de l'empire*, année 1309.

Paris, où ils avaient occupé les halles et sept ou huit rues entières. On leur a seulement permis des synagogues dans Metz et dans Bordeaux, parce qu'on les y trouva établis lorsque ces villes furent unies à la couronne ; et ils sont toujours restés constamment à Avignon, parce que c'était terre papale. En un mot, ils furent partout usuriers, selon le privilège et la bénédiction de leur loi, et partout en horreur par la même raison.

Leurs fameux rabbins Maimonide, Abrabanel, Aben-Esra, et d'autres, avaient beau dire aux chrétiens dans leurs livres : Nous sommes vos pères, nos écritures sont les vôtres, nos livres sont lus dans vos églises, nos cantiques y sont chantés ; on leur répondait en les pillant, en les chassant, ou en les faisant pendre entre deux chiens : on prit en Espagne et en Portugal l'usage de les brûler. Les derniers temps leur ont été plus favorables, surtout en Hollande et en Angleterre, où ils jouissent de leurs richesses et de tous les droits de l'humanité, dont on ne doit dépouiller personne. Ils ont même été sur le point d'obtenir le droit de bourgeoisie en Angleterre, vers l'an 1750, et l'acte du parlement allait déjà passer en leur faveur ; mais enfin le cri de la nation et l'excès du ridicule jeté sur cette entreprise la fit échouer. Il courut cent pasquinades représentant mylord Aaron et mylord Judas séants dans la chambre des pairs : on rit, et les Juifs se contentèrent d'être riches et libres.

Ce n'est pas une légère preuve des caprices de l'esprit humain de voir les descendants de Jacob brûlés en procession à Lisbonne, et aspirant à tous les privilèges de la Grande-Bretagne. Ils ne sont, en Turquie, ni brûlés, ni bachas ; mais ils s'y sont rendus les maîtres de tout le commerce, et ni les Français, ni les Vénitiens, ni les Anglais, ni les Hollandais, n'y peuvent acheter ou vendre qu'en passant par les mains des Juifs : aussi les riches courtiers de Constantinople regrettent-ils peu Jérusalem, tout méprisés et tout rançonnés qu'ils sont par les Turcs.

Vous êtes frappés de cette haine et de ce mépris que toutes les nations ont toujours eu pour les Juifs : c'est la suite inévitable de leur législation ; il fallait, ou qu'ils subjuguassent tout, ou qu'ils fussent écrasés. Il leur fut ordonné d'avoir les nations en horreur, et de se croire souillés s'ils avaient mangé dans un plat qui eût appartenu à un homme d'une autre loi. Ils appelaient *les nations* vingt à trente bourgades, leurs voisines, qu'ils voulaient exterminer, et ils crurent qu'il fallait n'avoir rien de commun avec elles. Quand leurs yeux furent un peu ouverts par d'autres nations victorieuses, qui leur apprirent que le monde était plus grand qu'ils ne croyaient, ils se

trouvèrent, par leur loi même, ennemis naturels de ces nations, et enfin du genre humain. Leur politique absurde subsista quand elle devait changer ; leur superstition augmenta avec leurs malheurs ; leurs vainqueurs étaient incircconcis ; il ne parut pas plus permis à un Juif de manger dans un plat qui avait servi à un Romain que dans le plat d'un Amorrhéen. Ils gardèrent tous leurs usages, qui sont précisément le contraire des usages sociables ; ils furent donc avec raison traités comme une nation opposée en tout aux autres ; les servant par avarice, les détestant par fanatisme, se faisant de l'usure un devoir sacré. Et ce sont nos pères !



CHAPITRE CIV

De ceux qu'on appelait Bohêmes ou Égyptiens.

Il y avait alors une petite nation aussi vagabonde, aussi méprisée que les Juifs, et adonnée à une autre espèce de rapine ; c'était un ramas de gens inconnus, qu'on nommait Bohêmes en France, et ailleurs Égyptiens, Giptes, ou Gipsis, ou Syriens : on les a nommés en Italie Zingani et Zingari. Ils allaient par troupes d'un bout de l'Europe à l'autre, avec des tambours de basque et des castagnettes ; ils dansaient, chantaient, disaient la bonne fortune, guérissaient les maladies avec des paroles, volaient tout ce qu'ils trouvaient, et conservaient entre eux certaines cérémonies religieuses, dont ni eux ni personne ne connaissait l'origine. Cette race a commencé à disparaître de la face de la terre depuis que, dans nos derniers temps, les hommes ont été désinfectés des sortilèges, des talismans, des prédictions et des possessions : on voit encore quelques restes de ces malheureux, mais rarement : c'était très vraisemblablement un reste de ces anciens prêtres et des prêtresses d'Isis, mêlés avec ceux de la déesse de Syrie. Ces troupes errantes, aussi méprisées des Romains qu'elles avaient été honorées autrefois, portèrent leurs cérémonies et leurs superstitions mercenaires par tout le monde. Missionnaires errants de leur culte, ils couraient de province en province convertir ceux à qui un hasard heureux confirmait les prédictions de ces prophètes, et ceux qui, étant guéris naturellement d'une maladie légère, croyaient être guéris par la vertu miraculeuse de quelques mots et de quelques signes mystérieux. Le portrait que fait Apulée de ces troupes vagabondes de prophètes et de prophétesses, est l'image de ce que les hordes errantes appelées Bohêmes ont été si long-temps dans toutes les parties de l'Europe : leurs castagnettes et leurs tambours de basque sont les cym-

bales et les crotales des prêtres isiaques et syriens. Apulée, qui passa presque toute sa vie à rechercher les secrets de la religion et de la magie, parle des prédictions, des talismans, des cérémonies, des danses et des chants de ces prêtres pèlerins, et spécifie surtout l'adresse avec laquelle ils volaient dans les maisons et dans les basses-cours.

Quand le christianisme eut pris la place de la religion de Numa, quand Théodose eut détruit le fameux temple de Sérapis en Égypte, quelques prêtres égyptiens se joignirent à ceux de Cybèle et de la déesse de Syrie, et allèrent demander l'aumône, comme ont fait depuis nos ordres mendiants. Mais des chrétiens ne les auraient pas assistés; il fallut donc qu'ils mêlassent le métier de charlatans à celui de pèlerins: ils exerçaient la chiromancie, et formaient des danses singulières. Les hommes veulent être amusés et trompés; ainsi ce ramas d'anciens prêtres s'est perpétué jusqu'à nos jours: telle a été la fin de l'ancienne religion d'Osiris et d'Isis, dont les noms impriment encore du respect. Cette religion, tout emblématique et toute vénérable dans son origine, était, dès le temps de Cyrus, un mélange de superstitions ridicules. Elle devint encore plus méprisable sous les Ptolémées, et tomba dans le dernier avilissement sous les Romains: elle a fini par être abandonnée à des troupes de voleurs. Il arrivera peut-être aux Juifs la même catastrophe: quand la société des hommes sera perfectionnée, quand chaque peuple fera le commerce par lui-même et ne partagera plus les fruits de son travail avec ces courtiers errants, alors le nombre des Juifs diminuera nécessairement. Les riches commencent parmi eux à mépriser leurs superstitions; elles ne seront plus que le partage d'un peuple sans arts et sans lois, qui, ne trouvant plus à s'enrichir par notre négligence, ne pourra plus faire une société séparée; et qui n'entendant plus son ancien jargon corrompu, mêlé d'hébraïque et de syriaque, ignorant alors jusqu'à ses livres, se confondra avec la lie des autres peuples.

CHAPITRE CV.

Suite de l'état de l'Europe au quinzième siècle. De l'Italie. De l'assassinat de Galéas Sforce dans une église. De l'assassinat des Médicis dans une église; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration.

Des montagnes du Dauphiné au fond de l'Italie, voici quelles étaient les puissances, les intérêts et les mœurs des nations.

L'état de la Savoie, moins étendu qu'aujourd'hui, n'ayant même ni le Montferrat, ni Saluces,

manquant d'argent et de commerce, n'était pas regardé comme une barrière. Ses souverains étaient attachés à la maison de France, qui depuis peu, dans leur minorité, avait disposé du gouvernement; et les passages des Alpes étaient ouverts.

On descend du Piémont dans le Milanais, le pays le plus fertile de l'Italie citérieure: c'était encore, ainsi que la Savoie, une principauté de l'empire, mais principauté puissante, très indépendante alors d'un empire faible. Après avoir appartenu aux Visconti, cet état avait passé sous les lois du bâtard d'un paysan, grand homme et fils d'un grand homme: ce paysan est François Sforce, devenu par son mérite connétable de Naples et puissant en Italie. Le bâtard son fils avait été un de ces *condottieri*, chef de brigands disciplinés qui louaient leurs services aux papes, aux Vénitiens, aux Napolitains. Il avait pris Milan vers le milieu du quinzième siècle, et s'était ensuite emparé de Gênes, qui autrefois était si florissante, et qui, ayant soutenu neuf guerres contre Venise, flottait alors d'esclavage en esclavage. Elle s'était donnée aux Français du temps de Charles VI: elle s'était révoltée (1458): elle prit ensuite le joug de Charles VII, et le secoua encore: elle voulut se donner à Louis XI, qui répondit qu'elle pouvait se donner au diable, et que pour lui il n'en voulait point. Ce fut alors qu'elle fut contrainte de se livrer à ce duc de Milan, François Sforce (1464).

Galéas Sforce, fils de ce bâtard, fut assassiné dans la cathédrale de Milan le jour de Saint-Étienne (1476). Je rapporte cette circonstance, qui ailleurs serait frivole, et qui est ici très importante: car les assassins prièrent saint Étienne et saint Ambroise à haute voix de leur donner assez de courage pour assassiner leur souverain. L'empoisonnement, l'assassinat, joints à la superstition, caractérisaient alors les peuples de l'Italie; ils savaient se venger, et ne savaient guère se battre; on trouvait beaucoup d'empoisonneurs et peu de soldats; et tel était le destin de ce beau pays depuis le temps des Othon. De l'esprit, de la superstition, de l'athéisme, des mascarades, des vers, des trahisons, des dévotions, des poisons, des assassinats, quelques grands hommes, un nombre infini de scélérats habiles, et cependant malheureux; voilà ce que fut l'Italie. Le fils de ce malheureux Galéas, Marie, encore enfant, succéda au duché de Milan, sous la tutelle de sa mère et du chancelier Simonetta; mais son oncle, que nous appelons Ludovic Sforce, ou Louis-le-Maure, chassa la mère, fit mourir le chancelier, et bientôt après empoisonna son neveu.

C'était ce Louis-le-Maure qui négociait avec Charles VIII, pour faire descendre les Français en Italie.

La Toscane, pays moins fertile, était au Milanais ce que l'Attique avait été à la Béotie; car depuis un siècle Florence se signalait, comme on a vu, par le commerce et par les beaux-arts. Les Médicis étaient à la tête de cette nation polie: aucune maison dans le monde n'a jamais acquis la puissance par des titres si justes; elle l'obtint à force de bienfaits et de vertus. Cosme de Médicis, né en 1459, simple citoyen de Florence, vécut sans rechercher de grands titres; mais il acquit par le commerce des richesses comparables à celles des plus grands rois de son temps: il s'en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant son bien, pour orner sa patrie d'édifices, pour appeler à Florence les savants grecs chassés de Constantinople: ses conseils furent pendant trente années les lois de sa république: ses bienfaits furent ses principales intrigues, et ce sont toujours les plus sûres. On vit après sa mort, par ses papiers, qu'il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont il n'avait jamais exigé le moindre paiement: il mourut regretté de ses ennemis mêmes (1464). Florence, d'un commun consentement, orna son tombeau du nom de *Père de la patrie*, titre qu'aucun des rois qui ont passé devant vos yeux n'avait pu obtenir.

Sa réputation valut à ses descendants la principale autorité dans la Toscane: son fils l'administra sous le nom de *Gonfalonier*. (1478) Ses deux petits-fils, Laurent et Julien, maîtres de la république, furent assassinés dans une église par des conjurés, au moment où on élevait l'hostie: Julien en mourut; Laurent échappa. Le gouvernement des Florentins ressemblait à celui des Athéniens, comme leur génie: il était tantôt aristocratique, tantôt populaire, et on n'y craignait rien tant que la tyrannie.

Cosme de Médicis pouvait être comparé à Pisistrate, qui, malgré son pouvoir, fut mis au nombre des sages. Les petits-fils de ce Cosme eurent le sort des enfants de Pisistrate, assassinés par Harmodius et Aristogiton: Laurent échappa aux meurtriers comme un des enfants de Pisistrate, et vengea comme lui la mort de son frère. Mais ce qu'on n'avait point vu dans Athènes, et ce qu'on vit à Florence, c'est que les chefs de la religion tramèrent cette conspiration sanguinaire.

On peut, par cet événement, se former une idée très juste de l'esprit et des mœurs de ces temps-là. La Rovère, Sixte IV, était souverain pontife. Je n'examinerai pas ici avec Machiavel si les Riario, qu'il faisait passer pour ses neveux, étaient en effet ses enfants; ni avec Michel Brutus, s'il les avait fait naître lorsqu'il était cordelier. Il suffit, pour l'intelligence des faits, de savoir qu'il

sacrifiait tout pour l'agrandissement de Jérôme Riario, l'un de ces prétendus neveux. Nous avons déjà observé que le domaine du saint siège n'était pas à beaucoup près aussi étendu qu'aujourd'hui. Sixte IV voulut dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli pour enrichir Jérôme de leurs états. Les deux frères Médicis secoururent de leur argent ces petits princes, et les soutinrent. Le pape crut que pour dominer dans l'Italie il fallait qu'il exterminât les Médicis. Un banquier florentin établi à Rome, nommé Pazzi, ennemi des deux frères, proposa au pape de les assassiner. Le cardinal Raphaël Riario, frère de Jérôme, fut envoyé à Florence pour diriger la conspiration; et Salviati, archevêque de Florence, en dressa tout le plan. Le prêtre Stephano, attaché à cet archevêque, se chargea d'être un des assassins. On choisit la solennité d'une grande fête dans l'église de Santa-Reparata pour égorger les Médicis et leurs amis, comme les assassins du duc Galéas Sforce avaient choisi la cathédrale de Milan, et le jour de Saint-Étienne, pour massacrer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hostie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le peuple, attentif et prosterné, ne pût en empêcher l'exécution. En effet, dans cet instant même, Julien de Médicis fut tué par un frère de Pazzi et par d'autres conjurés. Le prêtre Stephano blessa Laurent, qui eut assez de force pour se retirer dans la sacristie.

Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre, méditer un tel crime, et choisir pour l'exécution le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors. Certainement s'ils avaient cru que leur Créateur leur apparaissait sous le pain sacré, ils n'auraient osé lui insulter à ce point. Le peuple adorait ce mystère; les grands et les hommes d'état s'en moquaient; toute l'histoire de ces temps-là le démontre. Ils pensaient comme on pensait à Rome du temps de César: leurs passions concluaient qu'il n'y a aucune religion. Ils fesaient tous ce détestable raisonnement: Les hommes m'ont enseigné des mensonges; donc il n'y a point de Dieu. Ainsi la religion naturelle fut éteinte dans presque tous ceux qui gouvernaient alors; et jamais siècle ne fut plus fécond en assassinats, en empoisonnements, en trahisons, en débauches monstrueuses.

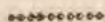
Les Florentins, qui aimaient les Médicis, les vengèrent par le supplice de tous les coupables qu'ils rencontrèrent. L'archevêque de Florence fut pendu aux fenêtres du palais public. Laurent eut la générosité ou la prudence de sauver la vie au cardinal neveu, qu'on voulait égorger au pied de l'autel qu'il avait souillé, et où il se réfugia. Pour Stephano, comme il n'était que prêtre, le

peuple ne l'épargna pas ; il fut traîné dans les rues de Florence , mutilé , écorché , et enfin pendu .

Une des singularités de cette conspiration fut que Bernard Bandini , l'un des meurtriers , retiré depuis chez les Turcs , fut livré à Laurent de Médicis ; et que le sultan Bajazet servit à punir le crime que le pape Sixte avait fait commettre . Ce qui fut moins extraordinaire , c'est que le pape excommunia les Florentins , pour avoir puni la conspiration ; il leur fit même une guerre que Médicis termina par sa prudence . Vous voyez à quoi l'on employait la religion et les anathèmes . Je défie l'imagination la plus atroce de rien inventer qui approche de ces détestables horreurs .

Laurent , vengé par ses concitoyens , s'en fit aimer le reste de sa vie . On le surnomma le *Père des muses* , titre qui ne vaut pas celui de *Père de la Patrie* , mais qui annonce qu'il l'était en effet . C'était une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs , de voir ce citoyen , qui faisait toujours le commerce , vendre d'une main les denrées du Levant , et soutenir de l'autre le fardeau de la république ; entretenir des facteurs , et recevoir des ambassadeurs ; résister au pape , faire la guerre et la paix , être l'oracle des princes , cultiver les belles-lettres , donner des spectacles au peuple , et accueillir tous les savants grecs de Constantinople . Il égala le grand Cosme par ses bienfaits , et le surpassa par sa magnificence . Ce fut dès lors que Florence fut comparable à l'ancienne Athènes . On y vit à la fois le prince Pic de La Mirandole , Poliziano , Marcello Ficino , Landino , Lascaris , Chalcondyle , que Laurent rassemblait autour de lui , et qui étaient supérieurs peut-être à ces sages de la Grèce tant vantés .

Son fils Pierre eut comme lui l'autorité principale et presque souveraine dans la Toscane , du temps de l'expédition des Français , mais avec bien moins de crédit que ses prédécesseurs et ses descendants .



CHAPITRE CVI.

De l'état du pape , de Venise , et de Naples , au quinzième siècle.

L'état du pape n'était pas ce qu'il est aujourd'hui , encore moins ce qu'il aurait dû être si la cour de Rome avait pu profiter des donations qu'on croit que Charlemagne avait faites , et de celles que la comtesse Mathilde fit réellement . La maison de Gonzague était en possession de Mantoue , dont elle faisait hommage à l'empire . Divers seigneurs jouissaient en paix , sous les noms de vicaires de l'empire ou de l'Église , des belles terres qu'ont

aujourd'hui les papes . Pérouse était à la maison des Bailloni ; les Bentivoglio avaient Bologne ; les Polentini , Ravenne ; les Manfredi , Faenza ; les Sforce , Pezaro ; les Riario possédaient Imola et Forlì ; la maison d'Est régna depuis long-temps à Ferrare ; les Pic à la Mirandole ; les barons romains étaient encore très puissants dans Rome : on les appelait les *menottes* des papes . Les Colonne et les Ursin , les Conti , les Savelli , premiers barons , et possesseurs anciens des plus considérables domaines , partageaient l'état romain par leurs querelles continuelles , semblables aux seigneurs qui s'étaient fait la guerre en France et en Allemagne dans les temps de faiblesse . Le peuple romain , assidu aux processions , et demandant à grands cris des indulgences plénières à ses papes , se soulevait souvent à leur mort , pillait leur palais , était prêt de jeter leur corps dans le Tibre . C'est ce qu'on vit surtout à la mort d'Innocent VIII .

Après lui fut élu l'Espagnol Roderico Borgia , Alexandre VI , homme dont la mémoire a été rendue exécration par les cris de l'Europe entière , et par la plume de tous les historiens . Les protestants , qui dans les siècles suivants s'élevèrent contre l'Église , chargèrent encore la mesure des iniquités de ce pontife . Nous verrons si on lui a imputé trop de crimes . Son exaltation fait bien connaître les mœurs et l'esprit de son siècle , qui ne ressemble en rien au nôtre . Les cardinaux qui l'élevèrent savaient qu'il élevait cinq enfants nés de son commerce avec Vanoza . Ils devaient prévoir que tous les biens , les honneurs , l'autorité , seraient entre les mains de cette famille : cependant ils le choisirent pour maître . Les chefs des factions du conclave vendirent pour de modiques sommes leurs intérêts et ceux de l'Italie .

Venise , des bords du lac de Cosme , étendait ses domaines en terre ferme jusqu'au milieu de la Dalmatie . Les Ottomans lui avaient arraché presque tout ce qu'elle avait autrefois envahi en Grèce sur les empereurs chrétiens ; mais il lui restait la grande île de Crète (1457) , et elle s'était approprié celle de Chypre par la donation de la dernière reine , fille de Marco Cornaro , Vénitien . Mais la ville de Venise , par son industrie , valait seule et Crète , et Chypre , et tous ses domaines en terre ferme . L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce : tous les princes italiens craignaient Venise , et elle craignait l'irruption des Français .

De tous les gouvernements de l'Europe , celui de Venise était le seul réglé , stable , et uniforme . Il n'avait qu'un vice radical qui n'en était pas un aux yeux du sénat : c'est qu'il manquait un contre-poids à la puissance patricienne , et un encouragement aux plébéiens . Le mérite ne put jamais

dans Venise élever un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contre-poids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne ; mais aussi le peuple étant toujours tenu dans la sujétion, le gouvernement des nobles en est mieux affermi, et les discordes civiles plus éloignées. On n'y craint point la démocratie, qui ne convient qu'à un petit canton suisse, ou à Genève ¹.

Pour les Napolitains, toujours faibles et remuants, incapables de se gouverner eux-mêmes, de se donner un roi et de souffrir celui qu'ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée.

Le vieux roi Fernando régnait à Naples. Il était bâtard de la maison d'Aragon. La bâtardise n'excluait point alors du trône. C'était une race bâtarde qui régnait en Castille : c'était encore la race bâtarde de don Pèdre-le-Sévère, qui était sur le trône de Portugal. Fernando, régnant à ce titre dans Naples, avait reçu l'investiture du pape au préjudice des héritiers de la maison d'Anjou, qui réclamaient leurs droits. Mais il n'était aimé ni du pape son suzerain, ni de ses sujets. Il mourut en 1494, laissant une famille infortunée, à qui Charles VIII ravit le trône sans pouvoir le garder, et qu'il persécuta pour son propre malheur.



CHAPITRE CVII.

De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France et empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc.

Charles VIII, son conseil, ses jeunes courtisans, étaient si enivrés du projet de conquérir le royaume de Naples, qu'on rendit à Maximilien la Franche-Comté et l'Artois, partie des dépouilles de sa femme, et qu'on remit la Cerdagne et le Roussillon

¹ Si l'on entend par démocratie une constitution dans laquelle l'assemblée générale des citoyens fait immédiatement les lois, il est clair que la démocratie ne convient qu'à un petit état ; mais si l'on entend une constitution où tous les citoyens, partagés en plusieurs assemblées, élisent des députés chargés de représenter et de porter l'expression générale de la volonté de leurs commettants à une assemblée générale qui représente alors la nation, il est aisé de voir que cette constitution convient à de grands états. On peut même, en formant plusieurs ordres d'assemblées représentatives, l'appliquer aux empires les plus étendus, et leur donner par ce moyen une consistance qu'aucun n'a pu avoir jusqu'ici, et en même temps cette unité de vues si nécessaire, qu'il est impossible d'obtenir d'une manière durable dans une constitution fédérative. Il serait possible même d'établir une forme de constitution telle que toute loi, ou du moins toute loi importante, fût aussi réellement l'expression de la volonté générale des citoyens qu'elle peut l'être dans le conseil général de Genève ; et alors il serait impossible de ne pas la regarder comme une vraie démocratie. K.

à Ferdinand-le-Catholique, auquel on fit encore une remise de trois cent mille écus qu'il devait, à condition qu'il ne troublerait point la conquête. On ne faisait pas réflexion que douze villages qui joignent un état valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi. On faisait encore une autre faute ; on se fiait au roi *catholique*.

L'enivrement du projet chimérique de conquérir non seulement une partie de l'Italie, mais de détrôner le sultan des Turcs, fut aussi une des raisons qui forcèrent Charles VIII à conclure avec Henri VII, roi d'Angleterre, un marché plus honteux encore que celui de Louis XI avec Édouard IV. Il se soumit à lui payer six cent vingt mille écus d'or, de peur que Henri ne lui fit la guerre ; se rendant ainsi le tributaire des Anglais belliqueux, qu'il craignait, pour aller attaquer des Italiens amollis qu'il ne craignait pas. Il crut aller à la gloire par le chemin de l'opprobre, et commença par s'appauvrir en voulant s'enrichir par des conquêtes.

(1494) Enfin Charles VIII descend en Italie. Il n'avait pour une telle entreprise que seize cents hommes d'armes, qui, avec leurs archers, composaient un corps de bataille de cinq mille cavaliers pesamment armés, deux cents gentilshommes de sa garde, cinq cents cavaliers armés à la légère, six mille fantassins français et six mille Suisses, avec si peu d'argent qu'il était obligé d'en emprunter sur les chemins, et de mettre en gage les pierres que lui prêta la duchesse de Savoie. Sa marche cependant imprima partout l'épouvante et la soumission. Les Italiens étaient étonnés de voir cette grosse artillerie trainée par des chevaux, eux qui ne connaissaient que de petites coulevrines de cuivre traînées par des bœufs. La gendarmerie italienne était composée de spadassins, qui se louaient fort cher pour un temps limité à ces condottieri, lesquels se louaient encore plus cher aux princes qui achetaient leur dangereux service. Ces chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace. L'un s'appelait Taille-Cuisse ; l'autre, Fier-à-Bras, ou Fracasse, ou Sacripant. Chacun d'eux craignait de perdre ses hommes : ils poussaient leurs ennemis dans les batailles, et ne les frappaient pas. Ceux qui perdaient le champ étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conspirations, que dans les combats. Machiavel rapporte que dans la bataille d'Anguiari, il n'y eut de mort qu'un cavalier étouffé dans la presse.

Une guerre sérieuse les effraya tous, et aucun n'osa paraître. Le pape Alexandre VI, les Vénitiens, le duc de Milan, Louis-le-Maure, qui avaient appelé le roi en Italie, voulurent le traverser dès

qu'il y fut. Pierre de Médicis, contraint d'implorer sa protection, fut chassé de la république pour l'avoir demandée, et se retira dans Venise, d'où il n'osa sortir, malgré la bienveillance du roi, craignant plus les vengeances secrètes de son pays qu'il ne comptait sur l'appui des Français.

Le roi entre à Florence en maître. Il délivre la ville de Sienne du joug des Toscans, qui bientôt après la remirent en servitude. Il marche à Rome, où Alexandre VI négociait en vain contre lui. Il y fait son entrée en conquérant. Le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, vit les canons de France tournés contre ses faibles murailles. Il demanda grâce.

Il ne lui en coûta guère qu'un chapeau de cardinal pour fléchir le roi (1494). Brissonnet, de président des comptes devenu archevêque, conseilla cet accommodement qui lui valut la pourpre. Un roi est souvent bien servi par ses sujets quand ils sont cardinaux, mais rarement quand ils veulent l'être. Le confesseur du roi entra encore dans l'intrigue. Charles, dont l'intérêt était de déposer le pape, lui pardonna, et s'en repentit. Jamais pape n'avait plus mérité l'indignation d'un roi chrétien. Lui et les Vénitiens s'étaient adressés à Bajazet II, sultan des Turcs, fils et successeur de Mahomet II, pour les aider à chasser Charles VIII d'Italie. Il fut avéré que le pape avait envoyé un nonce, nommé Bozzo, à la Porte, et on en conclut que le prix de l'union du sultan et du pontife était un de ces meurtres atroces dont on commence à sentir quelque horreur aujourd'hui dans le sérail même de Constantinople.

Le pape, par un enchaînement d'événements extraordinaires, avait entre ses mains Zizim ou Gem, frère de Bajazet. Voici comment ce fils de Mahomet II était tombé entre les mains du pape.

Zizim, chéri des Turcs, avait disputé l'empire à Bajazet, qui en était haï. Mais, malgré les vœux des peuples, il avait été vaincu. Dans sa disgrâce il eut recours aux chevaliers de Rhodes, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malte, auxquels il avait envoyé un ambassadeur. On le reçut d'abord comme un prince à qui on devait l'hospitalité, et qui pouvait être utile; mais bientôt après on le traita en prisonnier. Bajazet payait quarante mille sequins par an aux chevaliers, pour ne pas laisser retourner Zizim en Turquie. Les chevaliers le menèrent en France dans une de leurs commanderies du Poitou, appelée *le Bourgneuf*. Charles VIII reçut à la fois un ambassadeur de Bajazet et un nonce du pape Innocent VIII, prédécesseur d'Alexandre, au sujet de ce précieux captif. Le sultan le redemandait; le pape voulait l'avoir comme un gage de la sûreté de l'Italie contre les Turcs. Charles envoya Zizim au pape. Le pontife

le reçut avec toute la splendeur que le maître de Rome pouvait affecter avec le frère du maître de Constantinople. On voulut l'obliger à baiser les pieds du pape; mais Bozzo, témoin oculaire, assure que le Turc rejeta cet abaissement avec indignation. Paul Jove dit qu'Alexandre VI, par un traité avec le sultan, marchandait la mort de Zizim. Le roi de France, qui, dans des projets trop vastes, assuré de la conquête de Naples, se flattait d'être redoutable à Bajazet, voulut avoir ce frère malheureux. Le pape, selon Paul Jove, le livra empoisonné. Il resta indécis si le poison avait été donné par un domestique du pape, ou par un ministre secret du grand-seigneur; mais on divulgua que Bajazet avait promis trois cent mille ducats au pape pour la tête de son frère.

Le prince Démétrius Cantemir dit que, selon les annales turques, le barbier de Zizim lui coupa la gorge, et que ce barbier fut grand-visir pour récompense. Il n'est pas probable qu'on ait fait ministre et général un barbier. Si Zizim avait été ainsi assassiné, le roi Charles VIII, qui renvoya son corps à son frère, aurait su ce genre de mort; les contemporains en auraient parlé. Le prince Cantemir, et ceux qui accusent Alexandre VI, peuvent se tromper également. La haine qu'on portait à ce pontife, et qu'il méritait si bien, lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre.

Le pape, ayant juré de ne plus inquiéter le roi dans sa conquête, sortit de sa prison, et reparut en pontife sur le théâtre du Vatican. Là, dans un consistoire public, le roi vint prêter ce qu'on appelle hommage d'obédience, assisté de Jean de Gannai, premier président du parlement de Paris, qui semblait devoir être ailleurs qu'à cette cérémonie. Le roi baisa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait faire condamner comme un criminel; et, pour achever la scène, il servit la messe d'Alexandre VI. Guichardin, auteur contemporain très accrédité, assure que dans l'église le roi se plaça au-dessous du doyen des cardinaux. Il ne faut donc pas tant s'étonner que le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collège, ait de nos jours, en s'appuyant de ces anciens usages, écrit à Louis XIV: « Je vais prendre la première place du monde chrétien après la su-
« prême. »

Charlemagne s'était fait déclarer dans Rome empereur d'Occident; Charles VIII y fut déclaré empereur d'Orient, mais d'une manière bien différente. Un Paléologue, neveu de celui qui avait perdu l'empire et la vie, céda très inutilement à Charles VIII et à ses successeurs un empire qu'on ne pouvait plus recouvrer.

Après cette cérémonie, Charles s'avança au

royaume de Naples. Alfonse II, nouveau roi de ce pays, haï de ses sujets comme son père, et intimidé par l'approche des Français, donna au monde l'exemple d'une lâcheté nouvelle. Il s'enfuit secrètement à Messine, et se fit moine chez les Olivétains. Son fils Fernando, devenu roi, ne put rétablir les affaires que l'abdication de son père faisait voir désespérées. Abandonné bientôt des Napolitains, il leur remit leur serment de fidélité, après quoi il se retira dans la petite île d'Ischia, située à quelques milles de Naples.

Charles, maître du royaume et arbitre de l'Italie (1495), entra dans Naples en vainqueur, sans avoir presque combattu. Il prit les titres prématurés d'Auguste et d'empereur. Mais dans ce temps-là même presque toute l'Europe travaillait sourdement à lui faire perdre la couronne de Naples. Le pape, les Vénitiens, le duc de Milan, Louis-le-Maure, l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, se liguèrent ensemble. Il fallait avoir prévu cette ligue, et pouvoir la combattre. Il repartit pour la France cinq mois après l'avoir quittée. Tel fut, ou son aveuglement ou son mépris pour les Napolitains, ou plutôt son impuissance, qu'il ne laissa que quatre à cinq mille Français pour conserver sa conquête; et il se trompa au point de croire que des seigneurs du pays, comblés de ses bienfaits, soutiendraient son parti pendant son absence.

Dans son retour auprès de Plaisance, vers le village de Fornovo, que nous nommons Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l'armée des confédérés forte d'environ trente mille hommes. Il n'en avait que huit mille. S'il était battu, il perdait la liberté ou la vie; s'il battait, il ne gagnait que l'avantage de la retraite. On vit alors ce qu'il eût fait dans cette expédition, si la prudence avait secondé le courage. (1495) Les Italiens ne tinrent pas long-temps devant lui; il ne perdit pas deux cents hommes: les alliés en perdirent quatre mille. Tel est, d'ordinaire, l'avantage d'une troupe aguerrie qui combat avec son roi contre une multitude mercenaire. Guicciardino dit que, depuis quelques siècles, les Italiens n'avaient jamais donné une bataille si sanglante. Les Vénitiens comptèrent pour une victoire d'avoir, dans ce combat, pillé quelques bagages du roi. On porta sa tente en triomphe dans Venise. Charles VIII ne vainquit que pour s'en retourner en France, laissant encore la moitié de sa petite armée près de Novare dans le Milanais, où le duc d'Orléans fut bientôt assiégé, et dont il fut obligé de sortir avec les restes d'une garnison exténuée de misère et de faim.

Les ligues pouvaient encore l'attaquer avec un grand avantage; mais ils n'osèrent. Nous ne pou-

vons résister, disaient-ils, *alla furia francese*. Les Français firent précisément en Italie ce que les Anglais avaient fait en France; ils vainquirent en petit nombre, et ils perdirent leurs conquêtes.

Quand le roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un camérier du pape Alexandre VI qui ordonna au roi de France de retirer ses troupes du Milanais et de Naples, et de venir rendre compte de sa conduite au saint père, sous peine d'excommunication. Cette bravade n'eût été qu'un sujet de plaisanterie, si d'ailleurs la conduite du pape n'eût pas été un sujet de plainte très sérieuse.

Le roi revint en France, et fut aussi négligent à conserver ses conquêtes qu'il avait été prompt à les faire. Frédéric, oncle de Fernando, ce roi de Naples détrôné, devenu roi titulaire après la mort de Fernando, reprit en un mois tout son royaume, assisté de Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, que Ferdinand d'Aragon, surnommé *le Catholique*, envoya pour lors à son secours.

Le duc d'Orléans, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu'on le laissât sortir de Novare. Enfin, de ce torrent qui avait inondé l'Italie, il ne resta nul vestige; et Charles VIII, dont la gloire avait passé si vite, mourut sans enfants à l'âge de près de vingt-huit ans (1497), laissant à Louis XII son premier exemple à suivre, et ses fautes à réparer.

CHAPITRE CVIII.

De Savonarole.

Avant de voir comment Louis XII soutint ses droits sur l'Italie, ce que devint tout ce beau pays agité de tant de factions, et disputé par tant de puissances, et comment les papes formèrent l'état qu'ils possèdent aujourd'hui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l'Europe, et qui étalait ce que peut le fanatisme.

Il y avait à Florence un dominicain nommé Jérôme Savonarole. C'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, un de ces théologiens qui ayant expliqué l'*Apocalypse* pensent être devenus prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait; et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions, il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence surent que Charles VIII méditait sa descente en Italie, il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Il

déclama contre le pape Alexandre VI ; il encouragea ceux de ses compatriotes qui persécutaient les Médicis, et qui répandirent le sang des amis de cette maison. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence sur le commun peuple. Il était devenu une espèce de tribun, en faisant recevoir les artisans dans la magistrature. Le pape et les Médicis se servirent contre Savonarole des mêmes armes qu'il employait ; ils envoyèrent un franciscain prêcher contre lui. L'ordre de saint François haïssait celui de saint Dominique plus que les guelfes ne haïssaient les gibelins. Le cordelier réussit à rendre le dominicain odieux. Les deux ordres se déchainèrent l'un contre l'autre. Enfin un dominicain s'offrit à passer à travers un bûcher pour prouver la sainteté de Savonarole. Un cordelier proposa aussitôt la même épreuve pour prouver que Savonarole était un scélérat. Le peuple, avide d'un tel spectacle, en pressa l'exécution ; le magistrat fut contraint de l'ordonner. Tous les esprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet Aldobrandin, surnommé *Petrus igneus*, qui dans le onzième siècle avait passé et repassé sur des charbons ardents au milieu de deux bûchers ; et les partisans de Savonarole ne doutaient pas que Dieu ne fût pour un jacobin ce qu'il avait fait pour un bénédictin. La faction contraire en espérait autant pour le cordelier. Si nous lisions ces religieuses horreurs dans l'histoire des Iroquois, nous ne les croirions pas. Cependant cette scène se jouait chez le peuple le plus ingénieux de la terre, dans la patrie du Dante, de l'Arioste, de Pétrarque, et de Machiavel. Parmi les chrétiens, plus un peuple est spirituel, plus il tourne son esprit à soutenir la superstition, et à colorer son absurdité.

On alluma les feux : les champions comparurent en présence d'une foule innombrable ; mais quand ils virent tous deux de sang froid les bûchers en flamme, tous deux tremblèrent, et leur peur commune leur suggéra une commune évaison. Le dominicain ne voulut entrer dans le bûcher que l'hostie à la main. Le cordelier prétendit que c'était une clause qui n'était pas dans les conventions. Tous deux s'obstinèrent, et s'aidant ainsi l'un l'autre à sortir d'un mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuse comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple alors, soulevé par le parti des cordeliers, voulut saisir Savonarole. Les magistrats ordonnèrent à ce moine de sortir de Florence. Mais quoiqu'il eût contre lui le pape, la faction des Médicis et le peuple, il refusa d'obéir. Il fut pris et appliqué sept fois à la question. L'extrait de ses dépositions porte qu'il avoua qu'il était un faux prophète, un fourbe qui abusait du secret

des confessions, et de celles que lui révélaient ses frères. Pouvait-il ne pas avouer qu'il était un imposteur ? Un inspiré qui cabale n'est-il pas convaincu d'être un fourbe ? peut-être était-il encore plus fanatique : l'imagination humaine est capable de réunir ces deux excès qui semblent s'exclure. Si la justice seule l'eût condamné, la prison, la pénitence, auraient suffi ; mais l'esprit de parti s'en mêla. On le condamna lui et deux dominicains à mourir dans les flammes qu'ils s'étaient vantés d'affronter. Ils furent étranglés avant d'être jetés au feu (15 mai 1498). Ceux du parti de Savonarole ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles ; dernière ressource des adhérents d'un chef malheureux. N'oublions pas qu'Alexandre VI lui envoya, dès qu'il fut condamné, une indulgence plénière.

Vous regardez en pitié toutes ces scènes d'absurdité et d'horreur ; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares. C'est le fruit de la plus infâme superstition qui ait jamais abruti les hommes, et du plus mauvais des gouvernements. Mais vous savez qu'il n'y a pas long-temps que nous sommes sortis de ces ténèbres, et que tout n'est pas encore éclairé.

CHAPITRE CIX.

De Pic de la Mirandole.

Si l'aventure de Savonarole fait voir quel était encore le fanatisme, les thèses du jeune prince de La Mirandole nous montrent en quel état étaient les sciences. C'est à Florence et à Rome, chez les peuples alors les plus ingénieux de la terre, que se passent ces deux scènes différentes. Il est aisé d'en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, et avec quelle lenteur la raison humaine se forme.

C'est toujours une preuve de la supériorité des Italiens dans ces temps-là, que Jean-François Pic de La Mirandole, prince souverain, ait été dès sa plus tendre jeunesse un prodige d'étude et de mémoire : il eût été dans notre temps un prodige de véritable érudition. Le goût des sciences fut si fort en lui, qu'à la fin il renonça à sa principauté, et se retira à Florence, (1494) où il mourut le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues. Cela n'est certainement pas dans le cours ordinaire de la nature. Il n'y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien savoir. Quiconque dans une si grande jeunesse en sait vingt-deux, peut être soupçonné de

les savoir bien mal, ou plutôt il en sait les éléments, ce qui est ne rien savoir.

Il est encore plus extraordinaire que ce prince, ayant étudié tant de langues, ait pu à vingt-quatre ans soutenir à Rome des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter une seule. On trouve à la tête de ses ouvrages quatorze cents conclusions générales sur lesquelles il offrit de disputer. Un peu d'éléments de géométrie et de la sphère étaient dans cette étude immense la seule chose qui méritait ses peines. Tout le reste ne sert qu'à faire voir l'esprit du temps. C'est la *Somme de saint Thomas*; c'est le précis des ouvrages d'Albert, surnommé *le Grand*; c'est un mélange de théologie avec le péripatétisme. On y voit qu'un ange est infini *secundum quid*: les animaux et les plantes naissent d'une *corruption animée par la vertu productive*. Tout est dans ce goût. C'est ce qu'on apprenait dans toutes les universités. Des milliers d'écoliers se remplissaient la tête de ces chimères, et fréquentaient jusqu'à quarante ans les écoles où on les enseignait. On ne savait pas mieux dans le reste de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde étaient bien excusables alors de mépriser les sciences, et Pic de la Mirandole bien malheureux d'avoir consumé sa vie et abrégé ses jours dans ces graves démenées.

Ceux qui, nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons auteurs romains, avaient échappé aux ténèbres de cette érudition, étaient, depuis le Dante et Pétrarque, en très petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux princes, aux hommes d'état, aux femmes, aux seigneurs, qui ne cherchent dans la lecture qu'un délassement agréable, et ils devaient être plus propres au prince de La Mirandole que les compilations d'Albert-le-Grand.

Mais la passion de la science universelle l'emportait, et cette science universelle consistait à savoir par cœur sur chaque matière quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il est difficile de comprendre comment les mêmes hommes qui raisonnent si juste et si finement sur les affaires du monde et sur leurs intérêts, ont pu se payer de paroles inintelligibles dans presque tout le reste. La raison en est qu'on veut paraître instruit plutôt que de s'instruire, et quand des maîtres d'erreur ont plié notre âme dans notre jeunesse, nous ne faisons pas même d'efforts pour la redresser; nous en faisons au contraire pour la courber encore. De là vient que tant d'hommes pleins de sagacité, et même de génie, sont pétris d'erreurs populaires; de là vient que de grands hommes, tels que Pascal et Arnauld, finirent par être fanatiques.

Pic de La Mirandole écrivit, à la vérité, contre l'astrologie judiciaire; mais il ne faut pas s'y

méprendre, c'était contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre, et c'était l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée.

Il dit dans sa première proposition que « la magie, telle qu'elle est aujourd'hui, et que l'Église condamne, n'est point fondée sur la vérité, puisqu'elle dépend des puissances ennemies de la vérité. » On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles sont, qu'il admettait la *magie* comme une *œuvre des démons*, et c'était le sentiment reçu. Aussi il assure qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel et sur la terre qu'un magicien ne puisse faire agir; et il prouve que les paroles sont efficaces en *magie*, parce que Dieu s'est servi de la parole pour arranger le monde.

Ces thèses firent beaucoup plus de bruit, et eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de Newton, et les vérités approfondies par Locke. Le pape Innocent VIII fit censurer treize propositions de toute cette grande doctrine. Ces censures ressemblaient aux décisions de ces Indiens qui condamnaient l'opinion que la terre est soutenue par un dragon, parce que, disaient-ils, elle ne peut être soutenue que par un éléphant. Pic de La Mirandole fit son apologie; il s'y plaint de ses censeurs. Il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la cabale*. « Mais savez-vous, lui dit le jeune prince, ce que veut dire ce mot de cabale? Belle demande! répondit le théologien; ne sait-on pas que c'était un hérétique qui écrivit contre Jésus-Christ. »

Enfin, il fallut que le pape Alexandre VI, qui au moins avait le mérite de mépriser ces disputes, lui envoyât une absolution. Il est remarquable qu'il traita de même Pic de La Mirandole et Savonarole.

L'histoire du prince de La Mirandole n'est que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vaste carrière d'erreurs, et guidé en aveugle par des maîtres aveugles: ce qui suit est l'histoire des maîtres du mensonge, qui fondent leur puissance sur la stupidité humaine.

CHAPITRE CX.

Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII. Crimes du pape et de son fils. Malheurs du faible Louis XII.

Le pape Alexandre VI avait alors deux grands objets, celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, et celui de donner une couronne à son fils César Borgia. Le scandale de ses amours et les

horreurs de sa conduite ne lui ôtaient rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome. Il était accusé par la voix publique d'abuser de sa propre fille Lucrèce, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier (Alfonse d'Aragon) pour la donner enfin à l'héritier de la maison d'Est. Ces noces furent célébrées au Vatican par la plus infâme réjouissance que la débauche ait jamais inventée, et qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette famille incestueuse, et des prix furent donnés aux mouvements les plus lascifs. Les enfants de ce pape, le duc de Gandie, et César de Borgia alors diacre, archevêque de Valence en Espagne et cardinal, avaient passé publiquement pour se disputer la jouissance de leur sœur Lucrèce. Le duc de Gandie fut assassiné dans Rome : la voix publique imputa ce meurtre au cardinal Borgia, et Guichardin n'hésita pas à l'en accuser. Le mobilier des cardinaux appartenait après leur mort au pontife ; et il y avait de fortes présomptions qu'on avait hâte la mort de plus d'un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéissant, et toutes les puissances recherchaient Alexandre VI.

Louis XII, roi de France, successeur de Charles VIII, s'empessa plus qu'aucun autre à s'allier avec ce pontife. Il en avait plus d'une raison. Il voulait se séparer, par un divorce, de sa femme, fille de Louis XI, avec laquelle il avait consommé son mariage, et qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais sans en avoir d'enfants. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriser ce divorce ; mais le dégoût et la politique le rendaient nécessaire.

Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, conservait pour Louis XII l'inclination qu'elle avait sentie pour le duc d'Orléans, et s'il ne l'épousait pas, la Bretagne échappait à la France. C'était un usage ancien, mais dangereux, de s'adresser à Rome, soit pour se marier avec ses parentes, soit pour répudier sa femme ; car de tels mariages ou de tels divorces étant souvent nécessaires à l'état, la tranquillité d'un royaume dépendait donc de la manière de penser d'un pape, souvent ennemi de ce royaume.

L'autre raison qui liait Louis XII avec Alexandre VI, c'était ce droit funeste qu'on voulait faire valoir sur les états d'Italie. Louis revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un Visconti, lequel avait eu cette principauté. On lui opposait la prescription de l'investiture que l'empereur Maximilien avait donnée à Louis-le-Maure, dont même cet empereur avait épousé la nièce.

Le droit public féodal toujours incertain ne pou-

vait être interprété que par la loi du plus fort. Ce duché de Milan, cet ancien royaume des Lombards, était un fief de l'empire. On n'avait point décidé si ce fief était mâle ou femelle, si les filles devaient en hériter. L'aïeule de Louis XII, fille d'un Visconti, duc de Milan, n'avait eu par son contrat de mariage que le comté d'Ast. Ce contrat de mariage fut la source des malheurs de l'Italie, des disgrâces de Louis XII, et des malheurs de François I^{er}. Presque tous les états d'Italie ont flétri ainsi dans l'incertitude, ne pouvant ni être libres, ni décider à quel maître ils devaient appartenir.

Les droits de Louis XII sur Naples étaient les mêmes que ceux de Charles VIII.

Le bâtard du pape, César de Borgia, fut chargé d'apporter en France la bulle du divorce, et de négocier avec le roi sur tous ses projets de conquête. Borgia ne partit de Rome qu'après s'être assuré du duché de Valentinois, d'une compagnie de cent hommes d'armes, et d'une pension de vingt mille livres que lui donnait Louis XII, avec promesse de faire épouser à cet archevêque la sœur du roi de Navarre. César de Borgia, tout diacre et archevêque qu'il était, passa donc à l'état séculier, et son père, le pape, donna en même temps dispense à son fils et au roi de France, à l'un pour quitter l'Église, à l'autre pour quitter sa femme. On fut bientôt d'accord. Louis XII prépara une nouvelle descente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame : ils voulaient au moins le Crémonais, sur lequel ils n'avaient pas plus le droit que sur Constantinople.

L'empereur Maximilien, qui eût dû défendre le duc de Milan, oncle de sa femme et son vassal, contre la France son ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre personne. Il se soutenait à peine contre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restait dans leur pays. Maximilien joua donc en cette conjoncture le rôle forcé de l'indifférence.

Louis XII termina tranquillement quelques discussions avec le fils de cet empereur, Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint, maître des Pays-Bas ; et ce Philippe-le-Beau rendit hommage en personne à la France pour les comtés de Flandre et d'Artois. Le chancelier Gui de Rochefort reçut dans Arras cet hommage. Il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince, qui, découvert, sans armes et sans ceinture, prononça ces mots : « Je fais hommage à monsieur le roi « pour mes pairies de Flandre et d'Artois, etc. »

Louis XII ayant d'ailleurs renouvelé les traités de Charles VIII avec l'Angleterre, assuré de tous côtés, du moins pour un temps, fait passer les

Alpes à son armée. Il est à remarquer qu'en entreprenant cette guerre, loin d'augmenter les impôts, il les diminua, et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *Père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, et surtout ceux des finances¹. N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis, que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique, et ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que Louis XII envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle Charles VIII avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que Louis-le-Maure, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gênes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

(1499) On vit encore ce que pouvait la *furia francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'état de Milan et de celui de Gênes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonais.

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces par ses généraux, fit son entrée dans Milan : il y reçut les députés de tous les états d'Italie en homme qui était leur arbitre : mais à peine fut-il retourné à Lyon, que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais comme ils avaient perdu Naples (1500). Louis-le-Maure, dans cet établissement passager, payait un ducats d'or pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors Louis XII fit un nouvel effort. Louis de la Trimouille va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suisses, qui depuis Charles VIII fesaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde : Marie Sforce avait donné cet exemple aux souverains.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan, qui leur avait

confié sa personne préférablement aux Italiens (1500) ; mais, loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que Louis-le-Maure put en obtenir, ce fut de sortir avec eux, habillé à la suisse, et une hallebarde à la main : il parut ainsi à travers les haies des soldats français ; mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à Pierre-Encise, de là dans la même tour de Bourges, où Louis XII lui-même avait été en prison ; enfin transféré à Loches, où il vécut encore dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais servi avec distinction, et se promenant les dernières années à cinq lieues du château.

Louis XII, maître du Milanais et de Gênes, veut encore avoir Naples ; mais il devait craindre ce même Ferdinand-le-Catholique, qui en avait déjà chassé les Français.

Ainsi qu'il s'était uni avec les Vénitiens pour conquérir le Milanais dont ils partagèrent les dépouilles, il s'unit avec Ferdinand pour conquérir Naples. Le roi catholique alors aima mieux dépouiller sa maison que la secourir : il partagea, par un traité avec la France, ce royaume où régnait Frédéric, le dernier roi de la branche bâtarde d'Aragon. Le roi catholique retient pour lui la Pouille et la Calabre, le reste est destiné pour la France. Le pape Alexandre VI, allié de Louis XII, entre dans cette conjuration contre un monarque innocent, son feudataire, et donne aux deux rois l'investiture qu'il avait donnée au roi de Naples. Le roi catholique envoie ce même général Gonsalve de Cordoue à Naples, sous prétexte de défendre son parent, et en effet pour l'accabler : les Français arrivent par mer et par terre. Il faut avouer que dans cette conquête de Naples il n'y eut qu'injustice, perfidie et bassesse ; mais l'Italie ne fut pas gouvernée autrement pendant plus de six cents années.

(1504) Les Napolitains n'étaient point dans l'habitude de combattre pour leurs rois : l'infortuné monarque, trahi par son parent, pressé par les armes françaises, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de Louis XII, qu'il crut généreux, que dans celles du roi catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux Français un passe-port pour sortir de son royaume : il vient en France avec cinq galères, et là il reçoit une pension du roi de cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui : étrange destinée pour un souverain !

Louis XII avait donc tout à la fois un duc de Milan prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour, et son pensionnaire : la république de Gênes était une de ses provinces. Le royaume, peu chargé d'impôts, était un des plus florissants de la terre :

¹ On ne vit alors dans la vente de ces offices qu'un moyen d'avoir de l'argent : il en fut de même lorsque François I^{er} vendit les charges de judicature, lorsque Henri III vendit les maîtrises dans les arts et métiers. Mais dans la suite on s'est avisé de faire l'apologie de ces usages honteux ou tyranniques, de les regarder comme de belles institutions politiques, liées avec l'esprit de la nation et avec la constitution de l'état. K

il lui manquait seulement l'industrie du commerce et la gloire des beaux-arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

CHAPITRE CXI.

Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand-le-Catholique. Mort du pape.

Alexandre VI faisait alors en petit ce que Louis XII exécutait en grand : il conquérait les fiefs de la Romagne par les mains de son fils. Tout était destiné à l'agrandissement de ce fils ; mais il n'en jouit guère : il travaillait sans y penser pour le domaine ecclésiastique.

Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse, que César Borgia ne mit en usage. Il employa, pour envahir huit ou dix petites villes, et pour se défaire de quelques petits seigneurs, plus d'art que les Alexandre, les Gengis, les Tamerlan, les Mahomet, n'en mirent à subjuguier une grande partie de la terre. On vendit des indulgences pour avoir une armée : le cardinal Bembo assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize cents marcs d'or. On imposa le dixième sur tous les revenus ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs : et il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

D'abord on saisit les places des Colonna et des Savelli auprès de Rome. Borgia emporta par force et par adresse, Forlì, Faenza, Rimini, Imola, Piombino ; et dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement, font une partie de ses armes. Il demande au nom du pape des troupes et de l'artillerie au duc d'Urbin : il s'en sert contre le duc d'Urbin même, et lui ravit son duché : il attire dans une conférence le seigneur de la ville de Camerino ; il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage, par les plus grands serments, le duc de Gravina, Oliverotto, Pagolo Vitelli, et un autre, à venir traiter avec lui auprès de Sinigaglia. L'embuscade était préparée : il fait massacrer impitoyablement Vitelli et Oliverotto. Pourrait-on penser que Vitelli, en expirant, suppliait son assassin d'obtenir pour lui auprès du pape son père une indulgence à l'article de la mort ? C'est pourtant ce que disent les contemporains : rien ne montre mieux la faiblesse humaine et le pouvoir de l'opinion. Si César Borgia fût mort avant Alexandre VI du poison qu'on prétend qu'ils préparèrent à des cardinaux, et qu'ils burent l'un et l'autre, il ne faudrait pas s'étonner que Borgia, en mourant, eût demandé une indulgence plénière au pontife son père.

Alexandre VI, dans le même temps, se saisissait des amis de ces infortunés, et les faisait étrangler au château Saint-Ange. Guicciardino croit que le seigneur de Farneza, nommé Astor, jeune homme d'une grande beauté, livré au bâtard du pape, fut forcé de servir à ses plaisirs, et envoyé ensuite avec son frère naturel au pape, qui les fit périr tous deux par la corde. Le roi de France, père de son peuple, et honnête homme chez lui, favorisait en Italie ces crimes, qu'il aurait punis dans son royaume. Il s'en rendait le complice ; il abandonnait au pape ces victimes, pour être secondé par lui dans sa conquête de Naples : ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'état, le rendit injuste en faveur d'Alexandre VI. Quelle politique, quel intérêt d'état, de seconder les atrocités d'un scélérat qui le trahit bientôt après ! Et comment les hommes sont gouvernés ! Un pape, et son bâtard qu'on avait vu archevêque, souillaient l'Italie de tous les crimes ; un roi de France, qu'on a nommé père du peuple, les secondait ; et les nations hébétées demeuraient dans le silence !

La destinée des Français, qui était de conquérir Naples, était aussi d'en être chassés. Ferdinand-le-Catholique, ou *le perfide*, qui avait trompé le dernier roi de Naples, son parent, ne fut pas plus fidèle à Louis XII : il fut bientôt d'accord avec Alexandre VI pour ôter au roi de France son partage.

Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, et non de *vertueux*, lui qui disait que *la toile d'honneur doit être grossièrement tissée*, trompa d'abord les Français, et ensuite les vainquit. Il me semble qu'il y a eu souvent dans les généraux français beaucoup plus de ce courage que l'honneur inspire, que de cet art nécessaire dans les grandes affaires. Le duc de Nemours, descendant de Clovis, commandait les Français : il appela Gonsalve en duel. Gonsalve répondit en battant plusieurs fois son armée, et surtout à Cerignola dans la Pouille, où Nemours fut tué avec quatre mille Français (1505) : il ne périt, dit-on, que neuf Espagnols dans cette bataille ; preuve évidente que Gonsalve avait choisi un poste avantageux, que Nemours avait manqué de prudence, et qu'il n'avait que des troupes découragées. En vain le fameux chevalier Bayard soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient ; cet effort de valeur fut glorieux et inutile. On le comparait à Horatius Coclès ; mais il ne combattait pas pour les Romains.

Ce fut dans cette guerre qu'on trouva une nouvelle manière d'exterminer les hommes. Pierre de Navarre, soldat de fortune et grand général espagnol, inventa les mines, dont les Français éprouvèrent les premiers effets.

La France cependant était alors si puissante que Louis XII put mettre à la fois trois armées en campagne et une flotte en mer. De ces trois armées, l'une fut destinée pour Naples, les deux autres pour le Roussillon et pour Fontarabie; mais aucune de ces armées ne fit des progrès, et celle de Naples fut bientôt entièrement dissipée, tant on opposa une mauvaise conduite à celle du *grand capitaine*; enfin Louis XII perdit sa part du royaume de Naples sans retour.

(1505) Bientôt après, l'Italie fut délivrée d'Alexandre VI et de son fils. Tous les historiens se plaisent à transmettre à la postérité que ce pape mourut du poison qu'il avait destiné dans un festin à plusieurs cardinaux : trépas digne en effet de sa vie; mais le fait est bien peu vraisemblable. On prétend que dans un besoin pressant d'argent il voulut hériter de ces cardinaux; mais il est prouvé que César Borgia emporta cent mille ducats d'or du trésor de son père après sa mort; le besoin n'était donc pas réel. D'ailleurs, comment se méprit-on à cette bouteille de vin empoisonnée qui, dit-on, donna la mort au pape et mit son fils au bord du tombeau? Des hommes qui ont une si longue expérience du crime ne laissent pas lieu à une telle méprise : on ne cite personne qui en ait fait l'aveu; il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si, quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été sue, elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoisonner : ils n'eussent point laissé un tel crime impuni; ils n'eussent point souffert que Borgia s'emparât paisiblement des trésors de son père. Le peuple, qui hait souvent ses maîtres, et qui a de tels maîtres en exécration, tenu dans l'esclavage sous Alexandre, eût éclaté à sa mort : il eût déchiré la pompe funèbre de ce monstre : il eût déchiré son abominable fils. Enfin, le journal de la maison de Borgia porte que le pape, âgé de soixante et douze ans, fut attaqué d'une fièvre tierce, qui bientôt devint continue et mortelle : ce n'est pas là l'effet du poison. On ajoute que le duc de Borgia se fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien savoir de quel venin le ventre d'une mule est l'antidote : et comment ce Borgia moribond serait-il allé au Vatican prendre cent mille ducats d'or? Était-il enfermé dans sa mule quand il enleva ce trésor?

Il est vrai qu'après la mort du pape il y eut du tumulte dans Rome. Les Colonne et les Ursin y rentrèrent en armes; mais c'était dans ce tumulte même qu'on eût dû accuser solennellement le père et le fils de ce crime. Enfin, le pape Jules II, mortel ennemi de cette maison, et qui eut longtemps le duc en sa puissance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais, d'un autre côté, pourquoi le cardinal Bembo, Guichardin, Paul Jove, Tomasi, et tant de contemporains, s'accordent-ils dans cette étrange accusation? d'où viennent tant de circonstances détaillées? pourquoi nomme-t-on l'espèce de poison dont on se servit, qui s'appelait *cantarella*? On peut répondre qu'il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et qu'il fallait colorer de quelques vraisemblances une accusation si horrible; que ces écrivains ne se faisaient pas scrupule de charger Alexandre d'un forfait de plus, et qu'on pouvait soupçonner cette dernière scélératesse lorsque tant d'autres étaient avérées.

Alexandre VI laissa dans l'Europe une mémoire plus odieuse que celle des Néron et des Caligula, parce que la sainteté de son ministère le rendit plus coupable. Cependant c'est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle, et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie. Son fils perdit tout le fruit de ses crimes, que l'Église recueillit. Presque toutes les villes dont il s'était emparé se donnèrent à d'autres dès que son père fut mort; et le pape Jules II le força bientôt après de lui rendre celles qui lui restaient. Il ne conserva rien de toute sa funeste grandeur. Tout fut pour le saint siège, à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes soutenue des armes de la religion. Mais ce qui est singulier, c'est que cette religion ne fut pas attaquée alors; comme la plupart des princes, des ministres et des guerriers n'en avaient point du tout, les crimes des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition effrénée ne faisait aucune réflexion à cette suite horrible de sacrilèges : on n'étudiait point, on ne lisait point. Le peuple hébété allait en pèlerinage. Les grands égorgeaient et pillaient; ils ne voyaient dans Alexandre VI que leur semblable, et on donnait toujours le nom de saint siège au siège de tous les crimes.

Machiavel prétend que les mesures de Borgia étaient si bien prises, qu'il devait rester maître de Rome et de tout l'état ecclésiastique après la mort de son père; mais qu'il ne pouvait pas prévoir que lui-même serait aux portes du tombeau dans le temps qu'Alexandre y descendrait. Amis, ennemis, alliés, parents, tout l'abandonna en peu de temps; on le trahit comme il avait trahi tout le monde. Gonsalve de Cordoue, le grand capitaine, auquel il s'était confié, l'envoya prisonnier en Espagne. Louis XII lui ôta son duché de Valentinois et sa pension. Enfin, évadé de sa prison, il se réfugia dans la Navarre. Le courage, qui n'est pas une vertu, mais une qualité heureuse, commune aux scélérats et aux grands hommes, ne l'abandonna pas dans son asile. Il ne quitta en rien sou

caractère ; il intrigua, il commanda l'armée du roi de Navarre, son beau-frère, dans une guerre qu'il conseilla pour déposséder les vassaux de la Navarre, comme il avait autrefois dépossédé les vassaux de l'empire et du saint siège. Il fut tué les armes à la main. Sa mort fut glorieuse ; et nous voyons dans le cours de cette histoire des souverains légitimes et des hommes vertueux périr par la main des bourreaux.

CHAPITRE CXII.

Suite des affaires politiques de Louis XII.

Il eût été possible aux Français de reprendre Naples, de même qu'ils avaient repris le Milanais. L'ambition du premier ministre de Louis XII fut cause que cet état fut perdu pour toujours. Le cardinal Chaumont d'Amboise, archevêque de Rouen, tant loué pour n'avoir eu qu'un seul bénéfice, mais à qui la France, qu'il gouvernait en maître, tenait au moins lieu d'un second, voulut en avoir un autre plus relevé. Il prétendit être pape après la mort d'Alexandre VI, et on eût été forcé de l'élire, s'il eût été aussi politique qu'ambitieux¹. Il avait des trésors : les troupes qui devaient aller au royaume de Naples étaient aux portes de Rome ; mais les cardinaux italiens lui persuadèrent d'éloigner cette armée, afin que son élection en parût plus libre et en fût plus valide. Il l'écarta (1505), et alors le cardinal Julien de La Rovère fit élire Pie III, qui mourut au bout de vingt-sept jours. Ensuite ce cardinal Julien, qu'on appelle Jules II, fut pape lui-même. Cependant la saison pluvieuse empêcha les Français de passer assez tôt le Garillan, et favorisa Gonsalve de Cordoue. Ainsi le cardinal d'Amboise, qui pourtant passa pour un homme sage, perdit à la fois la tiare pour lui, et Naples pour son roi.

Une seconde faute d'un autre genre qu'on lui a reprochée, fut l'incompréhensible traité de Blois, par lequel le conseil du roi démembrait et détruisait d'un coup de plume la monarchie française. Par ce traité, le roi donnait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de l'empereur et du roi Ferdinand d'Aragon, ses deux ennemis,

¹ Il paraît que le cardinal avait de l'ambition et de l'avidité, et qu'il ne montra dans les affaires qu'une habileté très médiocre. Mais comme il ne fut ni sanguinaire ni déprédateur, et surtout qu'il fut souvent trompé, il a laissé la réputation d'un homme vertueux ; réputation facile à obtenir dans le siècle des Ferdinand et des Borgia.

Voltaire l'a trop loué dans *la Henriade* (chant VII) ; le dernier des quatre vers où il en parle est peut-être le seul qui soit rigoureusement vrai. Mais Voltaire, encore très jeune lorsqu'il fit *la Henriade*, parlait alors d'après l'opinion générale, et non d'après ses propres recherches sur l'histoire K.

à ce même prince qui fut depuis, sous le nom de Charles-Quint, si terrible à la France et à l'Europe. Qui croirait que sa dot devait être composée de la Bretagne entière, de la Bourgogne, et qu'on abandonnait Milan, Gênes, sur lesquels on cédait ses droits ? Voilà ce que Louis XII ôtait à la France en cas qu'il mourût sans enfants mâles. On ne peut excuser un traité si extraordinaire qu'en disant que le roi et le cardinal d'Amboise n'avaient nulle intention de le tenir, et qu'enfin Ferdinand avait accoutumé le cardinal d'Amboise à l'artifice. Mais quel artifice et quelle infamie ! On est réduit à imputer au bon Louis XII l'imbécillité ou la fraude.

(1506) Aussi les états-généraux, assemblés à Tours, réclamèrent contre ce projet funeste. Peut-être le roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de se faire demander par la France entière ce qu'il n'osait faire de lui-même : peut-être céda-t-il par raison aux remontrances de la nation. L'héritière d'Anne de Bretagne fut donc ôtée à l'héritier de la maison d'Autriche et de l'Espagne, ainsi qu'Anne elle-même avait été ravie à l'empereur Maximilien. Elle épousa le comte d'Angoulême, qui fut depuis François I^{er}. La Bretagne deux fois unie à la France, et deux fois près de lui échapper, lui fut incorporée, et la Bourgogne n'en fut point démembrée.

Une autre faute qu'on reproche à Louis XII fut de se liguier contre les Vénitiens, ses alliés, avec tous ses ennemis secrets. Ce fut un événement inouï jusqu'alors que la conspiration de tant de rois contre une république qui, trois cents années auparavant, était une ville de pêcheurs devenus d'illustres négociants.

CHAPITRE CXIII.

De la Ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite.
Du pape Jules II, etc.

Le pape Jules II, né à Savone, domaine de Gênes, voyait avec indignation sa patrie sous le joug de la France. Un effort que fit Gênes en ce temps-là pour recouvrer son ancienne liberté, avait été puni par Louis XII avec plus de faste que de rigueur. Il était entré dans la ville l'épée nue à la main ; il avait fait brûler en sa présence tous les privilèges de la ville ; ensuite, ayant fait dresser son trône dans la grande place sur un échafaud superbe, il fit venir les Génois au pied de l'échafaud, qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les condamna qu'à une amende de cent mille écus d'or, et bâtit une citadelle qu'il appela *la bride de Gênes*.

Le pape, qui, comme tous ses prédécesseurs, aurait voulu chasser tous les étrangers d'Italie,

cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes ; mais il voulait d'abord que les Vénitiens s'unissent avec lui , et commençassent par lui remettre beaucoup de villes que l'Église réclamait. La plupart de ces villes avaient été arrachées à leurs possesseurs par le duc de Valentinois, César Borgia ; et les Vénitiens , toujours attentifs à leurs intérêts , s'étaient emparés, immédiatement après la mort d'Alexandre VI, de Rimini, de Faenza, de beaucoup de terres dans la Romagne, dans le Ferrarois, et dans le duché d'Urbain. Ils voulurent retenir leurs conquêtes. Jules II se servit alors contre Venise des Français mêmes , contre lesquels il eût voulu l'armer. Ce ne fut pas assez des Français, il fit entrer toute l'Europe dans la ligue.

Il n'y avait guère de souverain qui ne pût redemander quelque territoire à cette république. L'empereur Maximilien avait des prétentions illimitées comme empereur. Un fait très intéressant, qui n'a pas été connu à l'abbé Dubos dans son excellente *Histoire de la Ligue de Cambrai*, un fait qui nous paraît aujourd'hui très extraordinaire, et qui pourtant ne l'était pas aux yeux de la chancellerie allemande , c'est que l'empereur Maximilien avait cité déjà le doge Loredano et tout le sénat de Venise à comparaitre devant lui , et à demander pardon de n'avoir pas souffert qu'il passât par leur territoire avec des troupes pour aller se faire couronner empereur à Rome. Le sénat n'ayant point obéi à ses sommations , la chambre impériale le condamna par contumace , et le mit au ban de l'empire.

Il est donc évident qu'on regardait à Vienne les Vénitiens comme des vassaux rebelles, et que jamais la cour impériale ne se départit de ses prétentions sur presque toute l'Europe. S'il eût été aussi aisé de prendre Venise que de la condamner, cette république, la plus ancienne et la plus florissante de la terre, n'existerait plus. Le droit le plus sacré des hommes, la liberté, ce droit plus ancien que tous les empires, ne serait qu'une rébellion. C'est là un étrange droit public !

D'ailleurs Vérone , Vicence , Padoue, la Marche Trévisane, le Frioul , étaient à la bienséance de l'empereur. Le roi d'Aragon, Ferdinand-le-Catholique, pouvait reprendre quelques villes maritimes dans le royaume de Naples, qu'il avait engagées aux Vénitiens. C'était une manière prompte de s'acquitter. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur une partie de la Dalmatie. Le duc de Savoie pouvait aussi revendiquer l'île de Chypre , parce qu'il était allié de la maison de Chypre qui n'existait plus. Les Florentins , en qualité de voisins , avaient aussi des droits.

(1508) Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres , suspendirent leurs querelles pour

s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son ennemi naturel , et qui était alors en paix avec elle , fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, et surtout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'apaiser Jules II, principal auteur de la ligue ; mais elle dédaigna de demander grâce, et osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs , furent la déclaration du pape. Louis XII envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonais , qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens , quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanaïs. Il revendiquait le Bressan , Bergame , et d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencements de toutes leurs expéditions ne se démentit pas. Louis XII, à la tête de son armée, détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel , près de la rivière d'Adda. Alors chacun des prétendants se jeta sur son partage. Jules II s'empara de toute la Romagne (1509). Ainsi les papes , qui devaient, dit-on , à un empereur de France leurs premiers domaines , durent le reste aux armes de Louis XII. Ils furent alors en possession de presque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l'empereur , s'avançant cependant dans le Frioul , s'emparèrent de Trieste, qui est resté à la maison d'Autriche. Les troupes d'Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saussent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation. Elle abandonna elle-même ses villes de terre ferme, et leur remit non seulement les serments de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'état ; et réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de l'empereur Maximilien , qui, se voyant heureux, fut inflexible.

Le sénat , excommunié par le pape et opprimé par tant de princes, n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras du Turc. Il députa Louis Raimond en qualité d'ambassadeur vers Bajazet ; mais l'empereur Maximilien ayant échoué au siège de Padoue, les Vénitiens reprirent courage , et contremandèrent leur ambassadeur. Au lieu de devenir tributaires de la Porte ottomane, ils consentirent à demander pardon au pape Jules II, auquel ils envoyèrent six nobles. Le pape leur imposa des pénitences comme s'il avait fait la

guerre par ordre de Dieu, et comme si Dieu avait ordonné aux Vénitiens de ne pas se défendre.

Jules II ayant rempli son premier projet d'agrandir Rome sur les ruines de Venise, songea au second ; c'était de chasser les barbares d'Italie.

Louis XII était retourné en France, prenant toujours, ainsi que Charles VIII, moins de mesures pour conserver qu'il n'avait eu de promptitude à conquérir. Le pape pardonna aux Vénitiens, qui, revenus de leur première terreur, résistaient aux armées impériales.

Enfin il se liguait avec cette même république contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimé par eux. Il voulait détruire en Italie tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande, et faire de l'Italie un corps puissant dont le souverain pontife serait le chef. Il n'épargna dans ses desseins ni négociations, ni argent, ni peines. Il fit lui-même la guerre ; il alla à la tranchée ; il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition et son opiniâtreté ; il fallait aussi rendre justice à son courage et à ses grandes vues. C'était un mauvais prêtre, mais un prince aussi estimable qu'aucun de son temps.

Une nouvelle faute de Louis XII seconda les desseins de Jules II. Le premier avait une économie qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un état paisible, et un vice dans les grandes affaires.

Une mauvaise discipline faisait consister alors toute la force des armées dans la gendarmerie, qui combattait à pied comme à cheval. On n'avait pas su faire encore une bonne infanterie française, ce qui était pourtant aisé, comme l'expérience l'a prouvé depuis ; et les rois de France soudoyaient des fantassins allemands ou suisses.

On sait que les Suisses surtout avaient contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur sang, et jusqu'à leur bonne foi, en livrant Louis-le-Maure. Les cantons demandèrent au roi une augmentation de pension ; Louis la refusa. Le pape profita de la conjoncture. Il les flatta, et leur donna de l'argent : il les encouragea par les titres qu'il leur prodigua de défenseurs de l'Église. Il fit prêcher chez eux contre les Français. Ils accouraient à ces sermons guerriers qui flattaient leurs passions. C'était prêcher une croisade.

On voit que, par la bizarrerie des conjonctures, ces mêmes Français étaient alors les alliés de l'empire allemand, dont ils ont été si souvent ennemis. Ils étaient de plus ses vassaux. Louis XII avait donné, pour l'investiture de Milan, cent mille écus d'or à l'empereur Maximilien, qui n'était ni un allié puissant, ni un ami fidèle ; et comme empereur, il n'aimait ni les Français, ni le pape.

Ferdinand-le-Catholique, par qui Louis XII fut toujours trompé, abandonna la ligue de Cambrai, dès qu'il eut ce qu'il prétendait en Calabre. Il reçut du pape l'investiture pleine et entière du royaume de Naples. Jules II le mit à ce prix entièrement dans ses intérêts. Ainsi le pape, par sa politique, avait pour lui les Vénitiens, les Suisses, les secours du royaume de Naples, ceux même de l'Angleterre ; et ce fut aux Français à soutenir tout le fardeau.

(1540) Louis XII, attaqué par le pape, convoqua une assemblée d'évêques à Tours, pour savoir s'il lui était permis de se défendre, et si les excommunications du pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu'on ait fait de telles questions ; mais il fallait alors respecter les préjugés du temps. Je ne puis m'empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée : le président demanda « si le pape « avait droit de faire la guerre, quand il ne s'agit « sait ni de religion, ni du domaine de l'Église ; » et il fut répondu que non. Il est évident qu'on ne proposait pas ce qu'il fallait demander, et qu'on répondait le contraire de ce qu'il fallait répondre : car, en matière de religion et de possession ecclésiastique, si on s'en tient à l'Évangile, un évêque, loin de faire la guerre, ne doit que prier et souffrir ; mais en matière de politique, un souverain de Rome peut et doit assurément secourir ses alliés et venger l'Italie ; et si Jules s'en était tenu là, il eût été un grand prince.

Cette assemblée française répondit plus dignement, en concluant qu'il fallait s'en tenir à la fameuse pragmatique sanction de Charles VII, ne plus envoyer d'argent à Rome, et en lever sur le clergé de France pour faire la guerre au pape, chef romain de ce clergé français.

On commença par se battre vers Bologne et vers le Ferrarois. Jules II avait déjà enlevé Bologne aux Bentivoglio, et il voulait s'emparer de Ferrare. Il détruisait, par ces invasions, son grand dessein de chasser d'Italie les étrangers ; car Bologne et Ferrare appelaient nécessairement les Français à leurs secours contre lui ; et après avoir voulu être le vengeur de l'Italie, il en devint l'oppresser. Son ambition, qui l'emportait, plongea l'Italie dans les calamités dont il eût été si glorieux de la tirer. Il préféra ses intérêts aux bien-séances, au point de recevoir dans Bologne une nombreuse troupe de Turcs, arrivés avec les Vénitiens pour le défendre contre l'armée française commandée par Chaumont d'Amboise : c'est Paul Jove, évêque de Nocera, témoin oculaire, qui nous instruit de ce fait singulier. Les autres papes avaient armé contre les Turcs. Jules fut le premier qui se servit d'eux ; il fit ce que les Vénitiens

avaient voulu faire. On ne pouvait insulter davantage au christianisme, dont il était le premier pontife. On vit ce pape, âgé de soixante-dix ans, assiéger en personne la Mirandole, aller le casque en tête à la tranchée, visiter les travaux, presser les ouvrages, et entrer en vainqueur par la brèche.

(1514) Tandis que le pape, cassé de vieillesse, était sous les armes, le roi de France, encore dans la vigueur de l'âge, assemblait un concile. Il remuait la chrétienté ecclésiastique, et le pape la chrétienté guerrière. Le concile fut indiqué à Pise, où quelques cardinaux, ennemis du pape, se rendirent. Mais le concile du roi ne fut qu'une entreprise vaine, et la guerre du pape fut heureuse.

En vain on fit frapper à Paris quelques médailles, sur lesquelles Louis XII était représenté avec cette devise *Perdam Babylonis nomen*; « Je détruirai jusqu'au nom de Babylone. » Il était honteux de s'en vanter, quand on était si loin de l'exécuter; et d'ailleurs, quel rapport de Paris à Jérusalem, et de Rome à Babylone?

Les actions de courage les plus brillantes, souvent même des batailles gagnées ne servent qu'à illustrer une nation, et non à l'agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical qui à la longue porte la destruction. C'est ce qui arriva aux Français en Italie. Le brave chevalier Bayard fit admirer sa valeur et sa générosité. Le jeune Gaston de Foix rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d'abord une armée de Suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le pape de Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravenne, où il acquit tant de gloire, et où il perdit la vie (1512). Tous ces faits d'armes rapides étaient éclatants; mais le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'esprit de subordination était inconnu dans les troupes. L'infanterie était composée d'étrangers allemands, mercenaires peu attachés. La galanterie des Français, et l'air de supériorité qui convenait à des vainqueurs, irritait les Italiens humiliés et jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l'empereur Maximilien, gagné enfin par le pape, fit publier les avocatoires impériaux par lesquels tout soldat allemand qui servait sous les drapeaux de France devait les quitter, sous peine d'être déclaré traître à la patrie.

Les Suisses descendent aussitôt de leurs montagnes contre ces Français qui, au temps de la ligue de Cambrai, avaient l'Europe pour alliée, et qui maintenant l'avaient pour ennemie. Ces montagnards se faisaient un honneur de mener avec eux le fils de ce duc de Milan, Louis-le-Maure, et

d'expier, en couronnant le fils, la trahison qu'ils avaient faite au père.

Les Français, commandés par le maréchal de Trivulce, abandonnent l'une après l'autre toutes les villes qu'ils avaient prises du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux Bayard faisait de belles retraites; mais c'était un héros obligé de fuir. Il n'y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne et la totale expulsion des Français. Louis XII eut encore une destinée plus triste que Charles VIII; car du moins les Français s'étaient ouvert une retraite glorieuse sous Charles par la bataille de Fornoue; mais sous Louis ils furent chassés par les seuls Suisses à la bataille de Novare: ce fut le comble du malheur et de la honte. Louis de la Trimouille avait été envoyé avec une armée pour conserver au moins les restes du Milanais qu'on perdait. Il assiégeait Novare: douze mille Suisses viennent l'attaquer avant qu'il se soit retranché. Ils se présentent sans canon, marchent droit au sien, et s'en emparent: ils détruisent toute son infanterie, font fuir la gendarmerie, remportent une victoire complète, dont le président Hénault ne parle pas, et donnent à Maximilien Sforce le duché de Milan, que Louis avait tant disputé: il eut la mortification de voir établi dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi d'Asie, reprit sa liberté, et chassa deux fois les Français: il ne resta rien à Louis XII au-delà des Alpes.

Voilà le fruit de tant de sang et de tant de trésors prodigués: toutes ses négociations, toutes ses guerres, eurent une fin malheureuse.

Les Suisses devenus ennemis du roi, dont ils avaient été les fantassins mercenaires, virent au nombre de vingt mille mettre le siège devant Dijon. Paris même fut épouvanté. Louis de la Trimouille, gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt mille écus comptant, une promesse de quatre cent mille au nom du roi, et sept otages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent mille écus, payant encore à ce prix leur invasion plus cher que leurs secours refusés. Mais les Suisses, furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs sept otages. Alors, le roi fut obligé de promettre non seulement toute la somme, mais encore la moitié par-dessus: les otages, heureusement évadés, sauvèrent au roi son argent, mais non pas sa gloire.

CHAPITRE CXIV.

Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand-le-Catholique, et de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Cette fameuse ligue de Cambrai, qui s'était d'abord tramée contre Venise, ne fut donc à la fin tournée que contre la France; et c'est à Louis XII qu'elle devint funeste. On voit qu'il y avait surtout deux princes plus habiles que lui, Ferdinand-le-Catholique et le pape. Louis n'avait été à craindre qu'un moment; et il eut, depuis, le reste de l'Europe à craindre.

Tandis qu'il perdait Milan et Gênes, ses trésors et ses troupes, on le privait encore d'un rempart que la France avait contre l'Espagne. Son allié et son parent le roi de Navarre, Jean d'Albret, vit son état enlevé tout d'un coup par Ferdinand-le-Catholique. Ce brigandage était appuyé d'un prétexte sacré: Ferdinand prétendait avoir une bulle du pape Jules II qui excommunait Jean d'Albret comme adhérent du roi de France et du concile de Pise. La Navarre est restée depuis à l'Espagne, sans que jamais elle en ait été détachée.

Pour mieux connaître la politique de ce Ferdinand-le-Catholique, fameux par la religion et la bonne foi dont il parlait sans cesse, et qu'il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune Henri VIII, roi d'Angleterre, était son gendre: il lui propose de s'unir ensemble pour rendre aux Anglais la Guienne, leur ancien patrimoine, dont ils étaient chassés depuis plus de cent ans. (1512) Le jeune roi d'Angleterre ébloui envoie une flotte en Biscaye: Ferdinand se sert de l'armée anglaise pour conquérir la Navarre, et laisse les Anglais retourner ensuite chez eux sans avoir rien tenté sur la Guienne, dont l'invasion était impraticable. C'est ainsi qu'il trompa son gendre, après avoir successivement trompé son parent le roi de Naples, et le roi Louis XII, et les Vénitiens et les papes. On l'appelait en Espagne *le sage, le prudent*; en Italie, *le pieux*; en France et à Londres, *le perfide*.

Louis XII, qui avait mis un bon ordre à la défense de la Guienne, ne fut pas aussi heureux en Picardie. Le nouveau roi d'Angleterre, Henri VIII, prenait ce temps de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l'entrée.

Ce jeune roi, bouillant d'ambition et de courage, attaqua seul la France, sans être secouru des troupes de l'empereur Maximilien, ni de Ferdinand-le-Catholique, ses alliés. Le vieil empereur, toujours entreprenant et pauvre, servit dans l'armée du roi d'Angleterre, et ne rougit point d'en recevoir une paie de cent écus par jour.

Henri VIII, avec ses seules forces, semblait près de renouveler les temps funestes de Poitiers et d'Azincourt. Il eut une victoire complète à la journée de Guinegaste (1515), qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Téroüane, qui à présent n'existe plus, et Tournai, ville de tout temps incorporée à la France, et le berceau de la monarchie française.

Louis XII, alors veuf d'Anne de Bretagne, ne put avoir la paix avec Henri VIII qu'en épousant sa sœur Marie d'Angleterre; mais au lieu que les rois, aussi bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, Louis XII en paya une: il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Rançonné à la fois par l'Angleterre et par les Suisses, toujours trompé par Ferdinand-le-Catholique, et chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de Jules II, il finit bientôt après sa carrière (1515).

Comme il mit peu d'impôts, il fut appelé *Père* par le peuple. Les héros dont la France était pleine l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait, en imposant des tributs nécessaires, conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, repoussé l'Anglais, et préservé la Picardie et la Bourgogne d'invasions plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être.

Mais s'il fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature: il en tira en dix sept années de règne la somme de douze cent mille livres dans le seul district de Paris: mais les tailles, les aides furent modiques. Il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant: il ne se croyait pas roi des Français comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. On ne connut de son temps aucune imposition nouvelle (1580): et lorsque Fromenteau présenta au dissipateur Henri III un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince, avec ce qu'on avait payé sous Louis XII, on vit à chaque article une somme immense pour Henri III, et une modique pour Louis, si c'était un ancien droit; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article Louis XII, *néant*; et malheureusement cet état de ce qu'on ne payait pas à Louis XII et de ce qu'on exigeait sous Henri III, contient un gros volume.

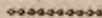
Ce roi n'avait environ que treize millions de revenu; mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l'état n'était pas endetté: il n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numéraire et une sage économie, il vécut avec

splendeur et maintint son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue partout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais : on payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui^a. Il n'y avait dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergents, et à présent il y en a plus de cinq cents : il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours ; mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris, et les maux inséparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitants.

Il maintint l'usage où étaient les parlements du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante : le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats : elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, et que nos historiens n'auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l'aiment. Il ordonne, par cet édit, « qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres « contraires à la loi que l'importunité pourrait « arracher du monarque. »

Le plan général suivant lequel vous étudiez ici l'histoire n'admet que peu de détails ; mais de telles particularités, qui font le bonheur des états et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, et les campagnes furent tranquilles. S'il ne fut ni un héros, ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse d'être un bon roi ; et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.



CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

Le pape Jules II, au milieu de toutes les dissensions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance, déta-

chés du Milanais, étaient joints au domaine de Rome, du consentement de l'empereur même. (1515) Jules avait consommé son pontificat et sa vie par cette action qui honore sa mémoire. Les papes n'ont point conservé cet état. Le saint siège était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoique en guerre avec Ferdinand-le-Catholique, roi de Naples, demeurait encore très puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible ; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de Charles VI avait perdu la France ; la faiblesse d'esprit de Henri VI désola l'Angleterre.

(1442) D'abord ses parents se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parents de Charles VI avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de Bourgogne fit assassiner un duc d'Orléans, on vit à Londres la duchesse de Gloucester, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de Henri VI par des sortilèges. Une malheureuse devineresse et un prêtre imbécile ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

(1444) La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. Charles VII donna pour femme à Henri VI Marguerite d'Anjou, fille de ce René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui, avec tous ces titres, était sans états, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable ; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talents du gouvernement et toutes les vertus guerrières ; mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

(1447) Elle voulut gouverner ; et il fallut se défaire du duc de Gloucester, oncle du roi, et mari de cette duchesse déjà sacrifiée à ses ennemis, et confinée en prison. On fait arrêter ce duc sous prétexte d'une conspiration nouvelle, et le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine et le nom du

^a Sous Louis XV, on n'en paya plus depuis 1771 : le chancelier de Maupeou, en abolissant l'infâme vénalité des offices de judicature introduite par le chancelier Duprat, supprima aussi l'opprobre des épices ; mais la vénalité et les épices ont été rétablies en 1774. (Note ajoutée en 1773.)

roi odieux. Rarement les Anglais haïssent sans conspirer. Il se trouvait alors en Angleterre un descendant d'Édouard III, de qui même la branche était plus près d'un degré de la souche commune que la branche alors régnante. Ce prince était un duc d'York ; il portait sur son écu une *rose blanche*, et le roi Henri VI, de la branche de Lancastre, portait une *rose rouge*. C'est de là que vinrent ces noms fameux consacrés à la guerre civile.

Dans les commencements des factions, il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'esclave du vainqueur. (1450) Le duc d'York accuse devant le parlement le duc de Suffolk, premier ministre et favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier ministre. Il s'embarque pour passer en France. Le capitaine d'un vaisseau de guerre garde-côte rencontre le vaisseau qui porte ce ministre ; il demande qui est à bord : le patron dit qu'il mène en France le duc de Suffolk. « Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui est accusé par mon pays, » dit le capitaine ; et sur-le-champ il lui fait trancher la tête. C'est ainsi que les Anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Le roi Henri VI avait des maladies de langueur qui le rendaient, pendant des années entières, incapable d'agir et de penser. L'Europe vit, dans ce siècle, trois souverains que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs : l'empereur Venceslas, Charles VI de France, et Henri VI d'Angleterre. (1455) Pendant une de ces années funestes de la langueur de Henri VI, le duc d'York et son parti se rendent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d'un long assoupissement, ouvrit les yeux : il se vit sans autorité. Sa femme, Marguerite d'Anjou, l'exhortait à être roi : mais pour l'être, il fallut tirer l'épée. Le duc d'York, chassé du conseil, était déjà à la tête d'une armée. On traîna Henri à la bataille de Saint-Alban ; il y fut blessé et pris, mais non encore détroné. Le duc d'York, son vainqueur, le conduisit en triomphe à Londres (1455) ; et lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de protecteur, titre déjà connu aux Anglais.

Henri VI, souvent malade et toujours faible, n'était qu'un prisonnier servi avec l'appareil de la royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour l'être elle-même ; son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes, comme on en levait dans ce temps-là, avec le secours des seigneurs de son parti. Elle tire son mari de Lon-

dres, et devient la générale de son armée. Les Anglais en peu de temps virent ainsi quatre Françaises conduire des soldats : la femme du comte de Montfort en Bretagne, la femme du roi Édouard II en Angleterre, la Pucelle d'Orléans en France, et Marguerite d'Anjou.

(1460) Cette reine rangea elle-même son armée en bataille, à la sanglante journée de Northampton, et combattit à côté de son mari. Le duc d'York, son grand ennemi, n'était pas dans l'armée opposée : son fils aîné, le comte de la Marche, y faisait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de Warwick, l'homme de ce temps-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble, pétri d'artifice, et plus encore de courage et de fierté, propre pour une campagne et pour un jour de bataille, fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner et pour ôter le trône, selon sa volonté. Le génie du comte de Warwick l'emporta sur celui de Marguerite d'Anjou : elle fut vaincue. Elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente ; et, tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallut qu'elle s'enfuit à toute bride avec son fils le prince de Galles. Le roi est reconduit, pour la seconde fois, par ses vainqueurs, dans sa capitale, toujours roi et toujours prisonnier.

On convoqua un parlement, et le duc d'York, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant Édouard III, à l'exclusion de Henri VI, né d'une branche cadette. La cause du roi et de celui qui prétendait l'être fut solennellement débattue dans la chambre des pairs. Chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'York, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que Henri VI garderait le trône pendant sa vie, et que le duc d'York, à l'exclusion du prince de Galles, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre ; c'est que, si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'York.

Marguerite d'Anjou, vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contre elle le duc d'York victorieux, Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles et dans les provinces voisines, animant ses amis, s'en faisant de nouveaux, et formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions et de solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou

se retirer. Le reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d'York, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. Elle était à la tête de dix-huit mille hommes. (1464) La fortune dans cette journée seconda son courage. Le duc d'York vaincu mourut percé de coups. Son second fils Rutland fut tué en fuyant. La tête du père, plantée sur la muraille avec celles de quelques généraux, y resta long-temps comme un monument de sa défaite.

Marguerite, victorieuse, marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de Warwick, l'âme du parti d'York, avait encore une armée dans laquelle il traînait Henri son roi et son captif à sa suite. La reine et Warwick se rencontrèrent près de Saint-Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La reine eut encore le bonheur de vaincre (1464) : elle goûta le plaisir de voir fuir devant elle ce Warwick si redoutable, et de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté et son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès et plus de gloire ; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour soi la ville de Londres : Warwick avait su la mettre dans son parti. La reine ne put y être reçue, ni la forcer avec une faible armée. Le comte de La Marche, fils aîné du duc d'York, était dans la ville, et respirait la vengeance. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sûreté. Elle alla dans le nord d'Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient encore plus considérable.

(1464) Cependant Warwick, maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, et lui montrant le fils du duc d'York : « Lequel voulez-vous pour votre roi, dit-il, ou ce jeune prince, ou Henri de Lancastre ? » Le peuple répondit, *York*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du parlement. Il n'y en avait point de convoqué pour lors. Warwick assembla quelques seigneurs et quelques évêques. Ils jugèrent que Henri vi de Lancastre avait enfreint la loi du parlement, parce que sa femme avait combattu pour lui. Le jeune York fut donc reconnu dans Londres sous le nom d'Édouard iv, tandis que la tête de son père était encore attachée aux murailles d'York, comme celle d'un coupable. On ôta la couronne à Henri vi, qui avait été déclaré roi de France et d'Angleterre au berceau, et qui avait régné à Londres trente-huit années, sans qu'on eût pu jamais lui rien reprocher que sa faiblesse.

Sa femme, à cette nouvelle, rassembla dans le nord d'Angleterre jusqu'à soixante mille combattants. C'était un grand effort. Elle ne hasarda cette fois ni la personne de son mari, ni celle de son fils, ni la sienne. Warwick conduisit son jeune roi à la

tête de quarante mille hommes contre l'armée de la reine. On se trouva en présence à Santon, vers les bords de la rivière d'Aire, aux confins de la province d'York. (1464) Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l'Angleterre. Il y périt, disent les contemporains, plus de trente-six mille hommes. Il faut toujours faire attention que ces grandes batailles se donnaient par une populace effrénée, qui abandonnait pendant quelques semaines sa charrue et ses pâturages ; l'esprit de parti l'entraînait. On combattait alors de près, et l'acharnement produisait ces grands massacres dont il y a peu d'exemples depuis que des troupes réglées combattent pour de l'argent, et que les peuples oisifs attendent à quel vainqueur leurs blés appartiendront.

Warwick fut pleinement victorieux, le jeune Édouard iv affirma, et Marguerite d'Anjou abandonnée. Elle s'enfuit dans l'Écosse avec son mari et son fils. Alors le roi Édouard fit ôter des murs d'York la tête de son père pour y mettre celles des généraux ennemis. Chaque parti dans le cours de ces guerres exterminait tour à tour, par la main des bourreaux, les principaux prisonniers. L'Angleterre était un vaste théâtre de carnage, où les échafauds étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille. La France avait été aussi malheureuse sous Philippe de Valois, sous Jean, sous Charles vi ; mais elle le fut par les Anglais, qui sous leur Henri vi et jusqu'à leur Henri vii ne furent malheureux que par eux-mêmes.

CHAPITRE CXVI.

D'Édouard iv, de Marguerite d'Anjou, et de la mort de Henri vi.

L'intrépide Marguerite ne perdit point courage. Mal secourue en Écosse, elle passe en France à travers des vaisseaux ennemis qui couvraient la mer. Louis xi commençait alors à régner. Elle sollicita du secours ; et quoique la fausse politique de Louis lui en refuse, elle ne se rebute point. Elle emprunte de l'argent, elle emprunte des vaisseaux ; elle obtient enfin cinq cents hommes ; elle se rembarque ; elle essuie une tempête qui sépare son vaisseau de sa petite flotte : enfin elle regagne le rivage de l'Angleterre ; elle y assemble des forces ; elle affronte encore le sort des batailles ; elle ne craint plus alors d'exposer sa personne, et son mari, et son fils. Elle donne une nouvelle bataille vers Hexham (1462) ; mais elle la perd encore. Toutes les ressources lui manquent après cette défaite. Le mari fuit d'un côté, la femme et le fils de l'autre, sans domestiques, sans secours, exposés

à tous les accidents et à tous les affronts. Henri, dans sa fuite, tomba entre les mains de ses ennemis. On le conduisit à Londres avec ignominie, et on le renferma dans la tour. Marguerite, moins malheureuse, se sauva avec son fils en France, chez René d'Anjou son père, qui ne pouvait que la plaindre.

Le jeune Édouard IV, mis sur le trône par les mains de Warwick, délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de Henri, régnait paisiblement. Mais dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. Warwick, qui lui servait de père, négociait en France le mariage de ce prince avec Bonne de Savoie, sœur de la femme de Louis XI. Édouard, pendant qu'on était prêt à conclure, voit Élisabeth Woodville, veuve du chevalier Gray, en devient amoureux, l'épouse en secret, et enfin la déclare reine sans en faire part à Warwick (1463). L'ayant ainsi offensé, il le néglige; il l'écarte des conseils; il s'en fait un ennemi irrécyclable. Warwick, dont l'artifice égalait l'audace, employa bientôt l'un et l'autre à se venger. Il séduisit le duc de Clarence, frère du roi; il arma l'Angleterre: et ce n'était point alors le parti de la *rose rouge* contre la *rose blanche*; la guerre civile était entre le roi et son sujet irrité. Les combats, les trêves, les négociations, les trahisons, se succédèrent rapidement. (1470) Warwick chassa enfin d'Angleterre le roi qu'il avait fait, et alla à la tour de Londres, tirer de prison ce même Henri VI qu'il avait détrôné, et le replaça sur le trône. On le nommait *le feseur de rois*. Les parlements n'étaient que les organes de la volonté du plus fort. Warwick en fit convoquer un qui rétablit bientôt Henri VI dans tous ses droits, et qui déclara usurpateur et traître ce même Édouard IV, auquel il avait, peu d'années auparavant, décerné la couronne. Cette longue et sanglante tragédie n'était pas à son dénouement. Édouard IV, réfugié en Hollande, avait des partisans en Angleterre. Il y rentra après sept mois d'exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. Henri, le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encore remis dans la tour. Sa femme, Marguerite d'Anjou, toujours prête à le venger, et toujours féconde en ressources, repassait dans ces temps-là même en Angleterre avec son fils le prince de Galles. Elle apprit, en abordant, son nouveau malheur. Warwick, qui l'avait tant persécutée, était son défenseur; il marchait contre Édouard: c'était un reste d'espérance pour cette malheureuse reine. Mais à peine avait-elle appris la nouvelle prison de son mari, qu'un second courrier lui apprend sur le rivage que Warwick vient d'être tué dans un combat, et qu'Édouard IV est vainqueur (1471).

On est étonné qu'une femme, après cette foule

de disgrâces, ait encore osé tenter la fortune. L'excès de son courage lui fit trouver des ressources et des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre était sûr, au bout de quelque temps, de trouver sa faction fortifiée par la haine contre la cour et contre le ministre. C'est en partie ce qui valut encore une armée à Marguerite d'Anjou, après tant de revers et de défaites. Il n'y avait guère de province en Angleterre dans laquelle elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne et le parc de Tewkesbury furent le champ de sa dernière bataille. Elle commandait ses troupes, menant de rang en rang le prince de Galles (1471). Le combat fut opiniâtre; mais enfin Édouard IV demeura victorieux.

La reine, dans le désordre de sa défaite, ne voyant point son fils, et demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment et toute connaissance. Elle resta long-temps évanouie sur un chariot, et ne reprit ses sens que pour voir son fils prisonnier, et son vainqueur Édouard IV devant elle. On sépara la mère et le fils. Elle fut conduite à Londres dans la tour, où était le roi son mari.

Tandis qu'on enlevait ainsi la mère, Édouard se tournant vers le prince de Galles: « Qui vous a rendu assez hardi, lui dit-il, pour entrer dans mes états? — Je suis venu dans les états de mon père, répondit le prince, pour le venger, et pour sauver de vos mains mon héritage. » Édouard irrité le frappa de son gantelet au visage; et les historiens disent que les propres frères d'Édouard, le duc de Clarence, rentré pour lors en grâce, et le duc de Gloucester, accompagnés de quelques seigneurs, se jetèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de Galles, et le percèrent de coups. Quand les premiers d'une nation ont de telles mœurs, quelles doivent être celles du peuple? On ne donna la vie à aucun prisonnier; et enfin on résolut la mort de Henri VI.

Le respect que dans ces temps féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque, avait toujours arrêté jusque-là les mains des assassins. Mais après avoir ainsi massacré le prince de Galles, on respecta moins le roi. On prétend que ce même duc de Gloucester, depuis Richard III, qui avait trempé ses mains dans le sang du fils, alla lui-même dans la tour de Londres assassiner le père (1471). Cette horreur peut être vraie, et n'est point du tout vraisemblable; à moins, comme le dit l'ingénieur M. Walpole, que ce duc de Gloucester n'eût reçu d'Édouard IV, son frère, des patentes de bourreau en titre d'office. On laissa vivre Marguerite d'Anjou, parce qu'on espérait que les Français paieraient

sa rançon. En effet lorsque, quatre ans après, Édouard, paisible chez lui, vint à Calais pour faire la guerre à la France, et que Louis XI le renvoya en Angleterre à force d'argent, par un traité honteux, Louis, dans cet accord, racheta cette héroïne pour cinquante mille écus. C'était beaucoup pour des Anglais appauvris par les guerres de France et par leurs troubles domestiques. Marguerite d'Anjou, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, (1482) mourut la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe; et, sans le meurtre de l'oncle de son mari, la plus vénérable.

CHAPITRE CXVII.

Suite des troubles d'Angleterre sous Édouard IV, sous le tyran Richard III, et jusqu'à la fin du règne de Henri VII.

Édouard IV régna tranquille. Le triomphe de la *rose blanche* était complet, et sa domination était cimentée du sang de presque tous les princes de la *rose rouge*. Il n'y a personne qui, en considérant la conduite d'Édouard IV, ne se figure un barbare uniquement occupé de ses vengeances. C'était cependant un homme livré au plaisir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l'état. Il n'avait pas besoin d'être roi pour plaire. La nature l'avait fait le plus bel homme de son temps, et le plus amoureux; et par un contraste étonnant, elle mit dans un cœur si sensible une barbarie qui fait horreur. (1477) Il fit condamner son frère Clarence sur les sujets les plus légers, et ne lui fit d'autre grâce que de lui laisser le choix de sa mort. Clarence demanda qu'on l'étouffât dans un tonneau de vin, choix bizarre dont on ne voit pas la raison. Mais qu'il ait été noyé dans du vin, ou qu'il ait péri d'un genre de mort plus vraisemblable, il en résulte qu'Édouard était un monstre, et que les peuples n'avaient que ce qu'ils méritaient, en se laissant gouverner par de tels scélérats.

Le secret de plaire à sa nation était de faire la guerre à la France. On a déjà vu, dans l'article de Louis XI, comment cet Édouard passa la mer (1475), et par quelle politique mêlée de honte Louis XI acheta la retraite de ce roi, moins puissant que lui, et mal affermi. Acheter la paix d'un ennemi, c'est lui donner de quoi faire la guerre. (1485) Édouard proposa donc à son parlement une nouvelle invasion en France. Jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus universelle. Mais lorsqu'il se préparait à cette grande entreprise, il mourut à l'âge de quarante-deux ans (1485).

Comme il était d'une constitution très robuste, on soupçonna son frère Richard, duc de Gloucester, d'avoir avancé ses jours par le poison. Ce n'était pas juger témérairement du duc de Gloucester; ce prince était un autre monstre né pour commettre de sang froid tous les crimes.

Édouard IV laissa deux enfants mâles, dont l'aîné, âgé de treize ans, porta le nom d'Édouard V. Gloucester forma le dessein d'arracher les deux enfants à la reine leur mère, et de les faire mourir pour régner. Il s'était déjà rendu maître de la personne du roi, qui était alors vers la province de Galles. Il fallait avoir en sa puissance le duc d'York son frère. Il prodigua les serments et les artifices. La faible mère mit son second fils dans les mains du traître, croyant que deux parricides seraient plus difficiles à commettre qu'un seul. Il les fit garder dans la tour. C'était, disait-il, pour leur sûreté. Mais quand il fallut en venir à ce double assassinat, il trouva un obstacle. Le lord Hastings, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé par les émissaires de Gloucester, et laissa entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. Gloucester, voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le conseil d'état était assemblé dans la tour; Hastings y assistait: Gloucester entre avec des satellites: « Je t'arrête pour tes crimes, dit-il au lord Hastings. Qui? moi, mylord? répondit l'accusé. Oui, toi, traître, » dit le duc de Gloucester; et dans l'instant il lui fit trancher la tête en présence du conseil.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, et méprisant les formes des lois avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans l'hôtel de ville qu'ils veulent avoir Richard de Gloucester pour monarque. Un maire de Londres va le lendemain, suivi de cette populace, lui offrir la couronne. Il l'accepte; il se fait couronner sans assembler de parlement, sans prétexter la moindre raison. Il se contente de semer le bruit que le roi Édouard IV, son frère, était né d'adultère, et ne se fit point de scrupule de déshonorer sa mère, qui était vivante. De telles raisons n'étaient inventées que pour la vile populace. Les intrigues, la séduction et la crainte, contenaient les seigneurs du royaume, non moins méprisables que le peuple.

(1485) À peine fut-il couronné, qu'un nommé Tirrel étrangla, dit-on, dans la tour, le jeune roi et son frère. La nation le sut, et ne fit que murmurer en secret; tant les hommes changent avec les temps! Gloucester, sous le nom de Richard III, jouit deux ans et demi du fruit du plus grand des

crimes que l'Angleterre eût encore vus, tout accoutumée qu'elle était à ces horreurs. M. Walpole révoque en doute ce double crime. Mais sous le règne de Charles II, on retrouva les ossements de ces deux enfants précisément au même endroit où l'on disait qu'ils avaient été enterrés. Peut-être dans la foule des forfaits qu'on impute à ce tyran, il en est qu'il n'a pas commis; mais si l'on a fait de lui des jugements téméraires, c'est lui qui en est coupable. Il est certain qu'il enferma ses neveux dans la tour; ils ne parurent plus, c'est à lui d'en répondre.

Dans cette courte jouissance du trône, il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit. Il y a des temps où les hommes sont lâches à proportion que leurs maîtres sont cruels. Ce parlement déclara que la mère de Richard III avait été adultère; que ni le feu roi Édouard IV, ni ses autres frères, n'étaient légitimes; que le seul qui le fût était Richard; et qu'ainsi la couronne lui appartenait à l'exclusion des deux jeunes princes étranglés dans la tour, mais sur la mort desquels on ne s'expliquait pas. Les parlements ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de si infâmes. Il faut des siècles entiers de vertu pour réparer une telle lâcheté.

Enfin au bout de deux ans et demi il parut un vengeur. Il restait après tous les princes massacrés un seul rejeton de la *rose rouge*, caché dans la Bretagne. On l'appelait Henri, comte de Richmond. Il ne descendait point de Henri VI. Il rapportait, comme lui, son origine à Jean de Gand, duc de Lancastre, fils du grand Édouard III, mais par les femmes, et même par un mariage très équivoque de ce Jean de Gand. Son droit au trône était plus que douteux; mais l'horreur des crimes de Richard III le fortifiait. Il était encore fort jeune quand il conçut le dessein de venger le sang de tant de princes de la maison de Lancastre, de punir Richard III et de conquérir l'Angleterre. Sa première tentative fut malheureuse, et après avoir vu son parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un asile. Richard négocia secrètement, pour l'avoir en sa puissance, avec le ministre de François II, duc de Bretagne, père d'Anne de Bretagne, qui épousa Charles VIII et Louis XII. Ce duc n'était pas capable d'une action lâche, mais son ministre Landais l'était. Il promit de livrer le comte de Richmond au tyran. Le jeune prince s'enfuit déguisé sur les terres d'Ajou, et n'y arriva qu'une heure avant les satellites qui le cherchaient.

Il était de l'intérêt de Charles VIII, alors roi de France, de protéger Richmond. Le petit-fils de Charles VII, qui pouvait nuire aux Anglais, et qui les eût laissés en repos, eût manqué au premier devoir de la politique. Mais Charles VIII ne donna

que deux mille hommes. C'en était assez, supposé que le parti de Richmond eût été considérable. Il le devint bientôt; et Richard même, quand il sut que son rival ne débarquait qu'avec cette escorte, jugea que Richmond trouverait bientôt une armée. Tout le pays de Galles, dont ce jeune prince était originaire, s'arma en sa faveur. Richard III et Richmond combattirent à Bosworth, près de Lichfield. Richard avait la couronne en tête, croyant avertir par là ses soldats qu'ils combattaient pour leur roi contre un rebelle. Mais le lord Stanley, un de ses généraux, qui voyait depuis long-temps avec horreur cette couronne usurpée par tant d'assassinats, trahit son indigne maître, et passa avec un corps de troupes du côté de Richmond (1485). Richard avait de la valeur; c'était sa seule vertu. Quand il vit la bataille désespérée, il se jeta en fureur au milieu de ses ennemis, et y reçut une mort plus glorieuse qu'il ne méritait. Son corps nu et sanglant, trouvé dans la foule des morts, fut porté dans la ville de Leicester, sur un cheval, la tête pendante d'un côté et les pieds de l'autre. Il y resta deux jours exposé à la vue du peuple, qui, se rappelant tous ses crimes, n'eut pour lui aucune pitié. Stanley, qui lui avait arraché la couronne de la tête, lorsqu'il avait été tué, la porta à Henri de Richmond.

Les victorieux chantèrent le *Te Deum* sur le champ de bataille; et après cette prière, tous les soldats, inspirés d'un même mouvement, s'écrièrent: *Vive notre roi Henri!* Cette journée mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre. Le trône, toujours ensanglanté et renversé, fut enfin ferme et tranquille. Les malheurs qui avaient persécuté la famille d'Édouard III cessèrent. Henri VII, en épousant une fille d'Édouard IV, réunit les droits des Lancastre et des York en sa personne. Ayant su vaincre, il sut gouverner. Son règne, qui fut de vingt-quatre ans, et presque toujours paisible, humanisa un peu les mœurs de la nation. Les parlements qu'il assembla, et qu'il ménagea, firent de sages lois; la justice distributive rentra dans tous ses droits; le commerce, qui avait commencé à fleurir sous le grand Édouard III, ruiné pendant les guerres civiles, commença à se rétablir. L'Angleterre en avait besoin. On voit qu'elle était pauvre, par la difficulté extrême que Henri VII eut à tirer de la ville de Londres un prêt de deux mille livres sterling, qui ne revenait pas à cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Son goût et la nécessité le rendirent avare. Il eût été sage s'il n'eût été qu'économiste; mais une lésine honteuse et des rapines fiscales ternirent sa gloire. Il tenait un registre secret de tout ce que lui valaient les confiscations. Jamais les grands

rois n'ont descendu à ces bassesses. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux millions de livres sterling, somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public qu'en restant ensevelie dans le trésor du prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu'à donner de l'argent à leurs rois, il était nécessaire que le roi eût un trésor.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé par deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la couronne : il se dit neveu d'Édouard IV. Instruit à jouer ce rôle par un prêtre, il fut couronné roi à Dublin en Irlande (1487), et osa donner bataille au roi près de Nottingham. Henri, qui le prit prisonnier, crut humilier assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit long-temps.

Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs. On est excité par un exemple brillant, et on espère de meilleurs succès. Témoin six faux Démétrius qu'on a vus de suite en Moscovie, et témoin tant d'autres imposteurs. Le garçon boulanger fut suivi par le fils d'un Juif, courtier d'Anvers, qui joua un plus grand personnage.

Ce jeune Juif, qu'on appelait Perkin, se dit fils du roi Édouard IV. Le roi de France, attentif à nourrir toutes les semences de division en Angleterre, le reçut à sa cour, le reconnut, l'encouragea; mais bientôt ménageant Henri VII, il abandonna cet imposteur à sa destinée.

La vieille douairière de Bourgogne, sœur d'Édouard IV et veuve de Charles-le-Téméraire, laquelle faisait jouer ce ressort, reconnut le jeune Juif pour son neveu (1495). Il jouit plus long-temps de sa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majestueuse, sa politesse, sa valeur, semblaient le rendre digne du rang qu'il usurpait. Il épousa une princesse de la maison d'York, dont il fut encore aimé même quand son imposture fut découverte. Il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers : il arma même l'Écosse, et eut des ressources dans ses défaites. Mais enfin, abandonné et livré au roi (1498), condamné seulement à la prison, et ayant voulu s'évader, il paya sa hardiesse de sa tête. Ce fut alors que l'esprit de faction fut anéanti, et que les Anglais, n'étant plus redoutables à leurs monarques, commencèrent à le devenir à leurs voisins, surtout lorsque Henri VIII, en montant au trône, fut, par l'économie extrême et par la sagesse du gouvernement de son père, possesseur d'un ample trésor et maître d'un peuple belliqueux, et pourtant soumis autant que les Anglais peuvent l'être.

CHAPITRE CXVIII.

Idee générale du seizième siècle

Le commencement du seizième siècle que nous avons déjà entamé, nous présente à la fois les plus grands spectacles que le monde ait jamais fournis. Si on jette la vue sur ceux qui régnaient pour lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, ou les grands changements dont ils ont été cause, rendent leurs noms immortels. C'est, à Constantinople, un Sélim, qui met sous la domination ottomane la Syrie et l'Égypte, dont les mahométans mame-lucs avaient été en possession depuis le treizième siècle. C'est, après lui, son fils le grand Soliman, qui le premier des empereurs turcs marche jusqu'à Vienne, et se fait couronner roi de Perse dans Bagdad, prise par ses armes, faisant trembler à la fois l'Europe et l'Asie.

On voit en même temps, vers le Nord, Gustave Vasa, brisant dans la Suède le joug étranger, élu roi du pays dont il est le libérateur.

En Moscovie, les deux Jean Basilowitz ou Basilides délivrent leur patrie du joug des Tartares dont elle était tributaire; princes à la vérité barbares, et chefs d'une nation plus barbare encore : mais les vengeurs de leur pays méritent d'être comptés parmi les grands princes.

En Espagne, en Allemagne, en Italie, on voit Charles-Quint, maître de tous ces états sous des titres différents, soutenant le fardeau de l'Europe, toujours en action et en négociation, heureux long-temps en politique et en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, et le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures; opposant des barrières à l'empire ottoman, faisant des rois et une multitude de princes, et se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il est chargé, pour aller mourir en solitaire après avoir troublé l'Europe.

Son rival de gloire et de politique, François I^{er}, roi de France, moins heureux, mais plus brave et plus aimable, partage entre Charles-Quint et lui les vœux et l'estime des nations. Vaincu et plein gloire, il rend son royaume florissant malgré ses malheurs; il transplante en France les beaux-arts, qui étaient en Italie au plus haut point de perfection.

Le roi d'Angleterre Henri VIII, trop cruel, trop capricieux pour être mis au rang des héros, a pourtant sa place entre ces rois, et par la révolution qu'il fit dans les esprits de ses peuples, et par la balance que l'Angleterre apprit sous lui à tenir entre les souverains. Il prit pour devise un guerrier tendant son arc, avec ces mots, *Qui je bé-*

fends est maître ; devise que sa nation a rendue quelquefois véritable.

Le nom du pape Léon X est célèbre par son esprit, par ses mœurs aimables, par les grands hommes dans les arts qui éternisent son siècle, et par le grand changement qui sous lui divisa l'Église.

Au commencement du même siècle, la religion et le prétexte d'épurer la loi reçue, ces deux grands instruments de l'ambition, font le même effet sur les bords de l'Afrique qu'en Allemagne, et chez les mahométans que chez les chrétiens. Un nouveau gouvernement, une race nouvelle de rois, s'établissent dans le vaste empire de Maroc et de Fez, qui s'étend jusqu'aux déserts de la Nigritie. Ainsi, l'Asie, l'Afrique, et l'Europe, éprouvent à la fois une révolution dans les religions : car les Persans se séparent pour jamais des Turcs ; et reconnaissant le même dieu et le même prophète, ils consomment le schisme d'Omar et d'Ali. Immédiatement après, les chrétiens se divisent aussi entre eux, et arrachent au pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien monde est ébranlé, le nouveau monde est découvert et conquis par Charles-Quint ; le commerce s'établit entre les Indes orientales et l'Europe, par les vaisseaux et les armes du Portugal.

D'un côté, Cortez soumet le puissant empire du Mexique, et les Pizarro font la conquête du Pérou, avec moins de soldats qu'il n'en faut en Europe pour assiéger une petite ville. De l'autre, Albuquerque dans les Indes établit la domination et le commerce du Portugal, avec presque aussi peu de forces, malgré les rois des Indes, et malgré les efforts des musulmans en possession de ce commerce.

La nature produit alors des hommes extraordinaires presque en tous les genres, surtout en Italie.

Ce qui frappe encore dans ce siècle illustre, c'est que malgré les guerres que l'ambition excita, et malgré les querelles de religion qui commençaient à troubler les états, ce même génie qui faisait fleurir les beaux-arts à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Ferrare, et qui de là portait sa lumière dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de l'Europe chrétienne. La galanterie de la cour de François I^{er} opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre Charles-Quint et lui une émulation de gloire, d'esprit de chevalerie, de courtoisie, au milieu même de leurs plus furieuses dissensions ; et cette émulation qui se communiqua à tous les courtisans, donna à ce siècle un air de grandeur et de politesse inconnu jusque alors. Cette

politesse brillait même au milieu des crimes ; c'était une robe d'or et de soie ensanglantée.

L'opulence y contribua ; et cette opulence, devenue plus générale, était en partie (par une étrange révolution) la suite de la perte funeste de Constantinople : car bientôt après tout le commerce des Ottomans fut fait par les chrétiens, qui leur vendaient jusqu'aux épiceries des Indes, en les allant charger sur leur vaisseaux dans Alexandrie, et les portant ensuite dans les mers du Levant. Les Vénitiens surtout firent ce commerce non seulement jusqu'à la conquête de l'Égypte par le sultan Sélim, mais jusqu'au temps où les Portugais devinrent les négociants des Indes.

L'industrie fut partout excitée. Marseille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manufactures. Les villes des Pays-Bas furent plus florissantes encore que sous la maison de Bourgogne. Les dames appelées à la cour de François I^{er} en firent le centre de la magnificence, comme de la politesse. Les mœurs étaient plus dures à Londres, où régnait un roi capricieux et féroce ; mais Londres commençait déjà à s'enrichir par le commerce.

En Allemagne, les villes d'Augsbourg et de Nuremberg, répandant les richesses de l'Asie qu'elles tiraient de Venise, se ressentaient déjà de leur correspondance avec les Italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures à fresque à la manière vénitienne. En un mot, l'Europe voyait naître de beaux jours ; mais ils furent troublés par les tempêtes que la rivalité entre Charles-Quint et François I^{er} excita ; et les querelles de religion, qui déjà commençaient à naître, souillèrent la fin de ce siècle : elles la rendirent affreuse, et y portèrent enfin une espèce de barbarie que les Hérules, les Vandales, et les Huns, n'avaient jamais connue.

CHAPITRE CXIX.

État de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moscovie ou Russie. Digression sur la Laponie.

Avant de voir ce que fut l'Europe sous Charles-Quint, je dois me former un tableau des différents gouvernements qui la partageaient. J'ai déjà vu ce qu'étaient l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre. Je ne parlerai de la Turquie et de ses conquêtes en Syrie et en Afrique qu'après avoir vu tout ce qui se passa d'admirable et de funeste chez les chrétiens, et lorsque ayant suivi les Portugais dans leurs voyages et dans leur commerce militaire en Asie, j'aurai vu en quel état était le monde oriental.

Je commence par les royaumes chrétiens du Septentrion. L'état de la Moscovie ou Russie prenait quelque forme. Cet empire si puissant, et qui le devient tous les jours davantage, n'était depuis le onzième siècle qu'un assemblage de demi-chrétiens sauvages, esclaves des Tartares de Casan descendants de Tamerlan. Le due de Russie payait tous les ans un tribut à ces Tartares en argent, en pelleteries et en bétail. Il conduisait le tribut à pied devant l'ambassadeur tartare, se prosternait à ses pieds, lui présentait du lait à boire; et s'il en tombait sur le cou du cheval de l'ambassadeur, le prince était obligé de le lécher. Les Russes étaient, d'un côté, esclaves des Tartares; de l'autre, pressés par les Lithuaniens; et vers l'Ukraine, ils étaient encore exposés aux déprédations des Tartares de la Crimée, successeurs des Scythes de la Chersonèse Taurique, auxquels ils payaient un tribut. Enfin il se trouva un chef nommé Jean Basilides, ou fils de Basile, homme de courage, qui anima les Russes, s'affranchit de tant de servitude, et joignit à ses états Novogorod et la ville de Moscou, qu'il conquit sur les Lithuaniens à la fin du quinzième siècle. Il étendit ses conquêtes dans la Finlande, qui a été souvent un sujet de rupture entre la Russie et la Suède.

La Russie fut donc alors une grande monarchie, mais non encore redoutable à l'Europe. On dit que Jean Basilides ramena de Moscou trois cents chariots chargés d'or, d'argent et de pierreries. Les fables sont l'histoire des temps grossiers. Les peuples de Moscou, non plus que les Tartares, n'avaient alors d'argent que celui qu'ils avaient pillé; mais, volés eux-mêmes dès longs-temps par ces Tartares, quelles richesses pouvaient-ils avoir? ils ne connaissaient guère que le nécessaire.

Le pays de Moscou produit de bon blé qu'on sème en mai, et qu'on recueille en septembre: la terre porte quelques fruits; le miel y est commun, ainsi qu'en Pologne; le gros et le menu bétail y a toujours été en abondance: mais la laine n'était point propre aux manufactures, et les peuples grossiers n'ayant aucune industrie, les peaux étaient leurs seuls vêtements. Il n'y avait pas à Moscou une seule maison de pierre. Leurs huttes de bois étaient faites de troncs d'arbres enduits de mousse. Quant à leurs mœurs, ils vivaient en brutes, ayant une idée confuse de l'Église grecque, de laquelle ils croyaient être. Leurs pasteurs les enterraient avec un billet pour saint Pierre et pour saint Nicolas, qu'on mettait dans la main du mort. C'était là leur plus grand acte de religion: mais au-delà de Moscou, vers le nord-est, presque tous les villages étaient idolâtres.

(1551) Les czars, depuis Jean Basilides, eurent des richesses, surtout lorsqu'un autre Jean Basi-

lowitz eut pris Casan et Astracan sur les Tartares; mais les Russes furent toujours pauvres: ces souverains absolus, faisant presque tout le commerce de leur empire, et rançonnant ceux qui avaient gagné de quoi vivre, eurent bientôt des trésors, et ils étalèrent même une magnificence asiatique dans les jours de solennité. Ils commerçaient avec Constantinople par la mer Noire, avec la Pologne par Novogorod. Ils pouvaient donc policer leurs états, mais le temps n'en était pas venu. Tout le nord de leur empire par-delà Moscou consistait dans de vastes déserts et dans quelques habitations de sauvages. Ils ignoraient même que la vaste Sibérie existât. Un Cosaque découvrit la Sibérie sous ce Jean Basilowitz, et la conquit comme Cortez conquit le Mexique, avec quelques armes à feu.

Les czars prenaient peu de part aux affaires de l'Europe, excepté dans quelques guerres contre la Suède au sujet de la Finlande, ou contre la Pologne pour des frontières. Nul Moscovite ne sortait de son pays: ils ne trafiquaient sur aucune mer, excepté le Pont-Euxin. Le port même d'Archangel était alors aussi inconnu que ceux de l'Amérique. Il ne fut découvert que dans l'année 1555 par les Anglais, lorsqu'ils cherchèrent de nouvelles terres vers le nord, à l'exemple des Portugais et des Espagnols, qui avaient fait tant de nouveaux établissements au midi, à l'orient et à l'occident. Il fallait passer le Cap-Nord, à l'extrémité de la Laponie. On sut par expérience qu'il y a des pays où pendant près de cinq mois le soleil n'éclaire pas l'horizon. L'équipage entier de deux vaisseaux périt de froid et de maladie dans ces terres. Un troisième, sous la conduite de Chancelor, aborda le port d'Archangel sur la Duina, dont les bords n'étaient habités que par des sauvages. Chancelor alla par la Duina vers le chemin de Moscou. Les Anglais, depuis ce temps, furent presque les seuls maîtres du commerce de la Moscovie, dont les pelleteries précieuses contribuèrent à les enrichir. Ce fut encore une branche de commerce enlevée à Venise. Cette république, ainsi que Gènes, avait eu des comptoirs autrefois, et même une ville sur les bords du Tanaïs; et depuis, elle avait fait ce commerce de pelleteries par Constantinople. Quiconque lit l'histoire avec fruit, voit qu'il y a eu autant de révolutions dans le commerce que dans les états.

On était alors bien loin d'imaginer qu'un jour un prince russe fonderait dans des marais, au fond du golfe de Finlande, une nouvelle capitale, où il aborde tous les ans environ deux cent cinquante vaisseaux étrangers, et que de là il partirait des armées qui viendraient faire des rois en Pologne, secourir l'empire allemand contre la France, démembrer la Suède, prendre deux fois la Crimée,

trionpher de toutes les forces de l'empire ottoman, et envoyer des flottes victorieuses aux Dardanelles ^a.

On commença dans ces temps-là à connaître plus particulièrement la Laponie, dont les Suédois mêmes, les Danois et les Russes, n'avaient encore que de faibles notions. Ce vaste pays, voisin du pôle, avait été désigné par Strabon sous le nom de la contrée des Troglodytes et des Pygmées septentrionaux : nous apprîmes que la race des Pygmées n'est point une fable. Il est probable que les Pygmées méridionaux ont péri, et que leurs voisins les ont détruits. Plusieurs espèces d'hommes ont pu ainsi disparaître de la face de la terre, comme plusieurs espèces d'animaux. Les Lapons ne paraissent point tenir de leurs voisins. Les hommes, par exemple, sont grands et bien faits en Norvège ; et la Laponie ne produit que des hommes de trois coudées de haut. Leurs yeux, leurs oreilles, leur nez, les différencient encore de tous les peuples qui entourent leurs déserts. Ils paraissent une espèce particulière faite pour le climat qu'ils habitent, qu'ils aiment, et qu'eux seuls peuvent aimer. La nature, qui n'a mis les rennes ou les rangifères que dans ces contrées, semble y avoir produit des Lapons ; et comme leurs rennes ne sont point venus d'ailleurs, ce n'est pas non plus d'un autre pays que les Lapons y paraissent venus. Il n'est pas vraisemblable que les habitants d'une terre moins sauvage aient franchi les glaces et les déserts pour se transplanter dans des terres si stériles. Une famille peut être jetée par la tempête dans une île déserte, et la peupler ; mais on ne quitte point dans le continent des habitations qui produisent quelque nourriture, pour aller s'établir au loin sur des rochers couverts de mousse, où l'on ne peut se nourrir que de lait de rennes et de poissons. De plus, si des Norvégiens, des Suédois, s'étaient transplantés en Laponie, y auraient-ils changé absolument de figure ? Pourquoi les Islandais, qui sont aussi septentrionaux que les Lapons, sont-ils d'une haute stature ; et les Lapons non seulement petits, mais d'une figure toute différente ? C'était donc une nouvelle espèce d'hommes qui se présentait à nous, tandis que l'Amérique, l'Asie et l'Afrique, nous en faisaient voir tant d'autres. La sphère de la nature s'élargissait pour nous de tous côtés, et c'est par là seulement que la Laponie mérite notre attention.

Je ne parlerai point de l'Islande qui était le Thulé des anciens, ni du Groënland, ni de toutes ces contrées voisines du pôle, où l'espérance de découvrir un passage en Amérique a porté nos vaisseaux : la connaissance de ces pays est aussi

stérile qu'eux, et n'entre point dans le plan politique du monde.

La Pologne, ayant long-temps conservé les mœurs des Sarmates, commençait à être considérée de l'Allemagne depuis que la race des Jagellons était sur le trône. Ce n'était plus le temps où ce pays recevait un roi de la main des empereurs, et leur payait tribut.

Le premier des Jagellons avait été élu roi de cette république en 1582. Il était duc de Lithuanie : son pays et lui étaient idolâtres, ou du moins ce que nous appelons idolâtres, aussi bien que plus d'un palatinat. Il promit de se faire chrétien, et d'incorporer la Lithuanie à la Pologne : il fut roi à ces conditions.

Ce Jagellon, qui prit le nom de Ladislas, fut père de ce malheureux Ladislas, roi de Hongrie et de Pologne, né pour être un des plus puissants rois du monde, (1444) mais qui fut défait et tué à cette bataille de Varnes, que le cardinal Julien lui fit donner contre les Turcs, malgré la foi jurée, ainsi que nous l'avons vu.

Les deux grands ennemis de la Pologne furent long-temps les Turcs et les religieux chevaliers teutoniques. Ceux-ci, qui s'étaient formés dans les croisades, n'ayant pu réussir contre les musulmans, s'étaient jetés sur les idolâtres et sur les chrétiens de la Prusse, province que les Polonais possédaient.

Sous Casimir, au quinzième siècle, les chevaliers religieux teutoniques firent long-temps la guerre à la Pologne, et enfin partagèrent la Prusse avec elle, à condition que le grand-maître serait vassal du royaume, et en même temps palatin, ayant séance aux diètes.

Il n'y avait alors que ces palatins qui eussent voix dans les états du royaume ; mais Casimir y appela les députés de la noblesse vers l'an 1460, et ils ont toujours conservé ce droit.

Les nobles en eurent alors un autre commun avec les palatins, ce fut de n'être arrêtés pour aucun crime avant d'avoir été convaincus juridiquement : ce droit était celui de l'impunité. Ils avaient encore droit de vie et de mort sur leurs paysans : ils pouvaient tuer impunément un de ces serfs, pourvu qu'ils missent environ dix écus sur la fosse ; et quand un noble polonais avait tué un paysan appartenant à un autre noble, la loi d'honneur l'obligeait d'en rendre un autre. Ce qu'il y a d'humiliant pour la nature humaine, c'est qu'un tel privilège subsiste encore.

Sigismond, de la race des Jagellons, qui mourut en 1548, était contemporain de Charles-Quint, et passait pour un grand prince. Les Polonais eurent de son temps beaucoup de guerres contre les Moscovites et encore contre ces chevaliers teutoniques

^a Ces derniers mots ont été ajoutés en 1772.

dont Albert de Brandebourg était grand-maître. Mais la guerre était tout ce que connaissaient les Polonais, sans en connaître l'art, qui se perfectionnait dans l'Europe méridionale : ils combattaient sans ordre, n'avaient point de place fortifiée ; leur cavalerie faisait, comme aujourd'hui, toute leur force.

Ils négligeaient le commerce. On n'avait découvert qu'au treizième siècle les salines de Cracovie, qui font une des richesses du pays. Le négoce du blé et du sel était abandonné aux Juifs et aux étrangers, qui s'enrichissaient de l'orgueilleuse oisiveté des nobles et de l'esclavage du peuple. Il y avait déjà en Pologne plus de deux cents synagogues.

D'un côté, cette administration était à quelques égards une image de l'ancien gouvernement des Francs, des Moscovites, et des Huns ; de l'autre, elle ressemblait à celui des anciens Romains, en ce que chaque noble a le droit des tribuns du peuple, de pouvoir s'opposer aux lois du sénat par le seul mot *veto* : ce pouvoir, étendu à tous les gentilshommes, et porté jusqu'au droit d'annuler par une seule voix toutes les voix de la république, est devenu la prérogative de l'anarchie. Le tribun était le magistrat du peuple romain, et le gentilhomme n'est qu'un membre, un sujet de l'état : le droit de ce membre est de troubler tout le corps ; mais ce droit est si cher à l'amour-propre, qu'un sûr moyen d'être mis en pièces serait de proposer dans une diète l'abolition de cette coutume.

Il n'y avait d'autre titre en Pologne que celui de noble, de même qu'en Suède, en Danemark, et dans tout le Nord ; les qualités de duc et de comte sont récentes : c'est une imitation des usages d'Allemagne ; mais ces titres ne donnent aucun pouvoir : toute la noblesse est égale. Ces palatins, qui ôtaient la liberté au peuple, n'étaient occupés qu'à défendre la leur contre leur roi. Quoique le sang des Jagellons eût régné long-temps, ces princes ne furent jamais ni absolus par leur royauté, ni rois par droit de naissance ; ils furent toujours élus comme les chefs de l'état, et non comme les maîtres. Le serment prêté par les rois, à leur couronnement, portait, en termes exprès, « qu'ils priaient la nation de les détrôner, s'ils n'observaient pas les lois qu'ils avaient jurées. »

Ce n'était pas une chose aisée de conserver toujours le droit d'élection, en laissant toujours la même famille sur le trône ; mais les rois n'ayant ni forteresse, ni la disposition du trésor public, ni celle des armées, la liberté n'a jamais reçu d'atteinte. L'état n'accordait alors au roi que douze cent mille de nos livres annuelles pour soutenir sa dignité. Le roi de Suède aujourd'hui n'en a pas

tant. L'empereur n'a rien ; il est à ses frais « le chef « de l'univers chrétien, » *caput orbis christiani* ; tandis que l'île de la Grande-Bretagne donne à son roi environ vingt-trois millions pour sa liste civile. La vente de la royauté est devenue en Pologne la plus grande source de l'argent qui roule dans l'état. La capitation des Juifs, qui fait un de ses gros revenus, ne monte pas à plus de cent vingt mille florins du pays ^a.

A l'égard de leurs lois, ils n'en eurent d'écrites en leur langue qu'en 1552. Les nobles, toujours égaux entre eux, se gouvernaient suivant leurs résolutions prises dans leurs assemblées, qui sont la loi véritable encore aujourd'hui, et le reste de la nation ne s'informe seulement pas de ce qu'on y a résolu. Comme ces possesseurs des terres sont les maîtres de tout, et que les cultivateurs sont esclaves, c'est aussi à ces seuls possesseurs qu'appartiennent les biens de l'Église. Il en est de même en Allemagne : mais c'est en Pologne une loi expresse et générale, au lieu qu'en Allemagne ce n'est qu'un usage établi, usage trop contraire au christianisme, mais conforme à l'esprit de la constitution germanique. Rome, différemment gouvernée, a eu toujours cet avantage, depuis ses rois et ses consuls jusqu'au dernier temps de la monarchie pontificale, de ne fermer jamais la porte des honneurs au simple mérite.

Les royaumes de Suède, de Danemark, et de Norvège, étaient électifs à peu près comme la Pologne. Les agriculteurs étaient esclaves en Danemark ; mais en Suède ils avaient séance aux diètes de l'état, et donnaient leurs voix pour régler les impôts. Jamais peuples voisins n'eurent une antipathie plus violente que les Suédois et les Danois. Cependant ces nations rivales n'avaient composé qu'un seul état par la fameuse union de Calmar, à la fin du quatorzième siècle.

Un roi de Suède, nommé Albert, ayant voulu prendre pour lui le tiers des métairies du royaume, ses sujets se soulevèrent. Marguerite Waldemar, fille de Waldemar III, la Sémiramis du Nord, profita de ces troubles, et se fit reconnaître reine de Suède, de Danemark, et de Norvège (1595). Elle unit deux ans après ces royaumes, qui devaient être à perpétuité gouvernés par un même souverain.

Quand on se souvient qu'autrefois de simples pirates danois avaient porté leurs armes victorieuses presque dans toute l'Europe, et conquis l'Angleterre et la Normandie, et qu'on voit ensuite la Suède, la Norvège et le Danemark réunis n'être pas une puissance formidable à leurs voisins, on

^a Tout ceci avait été écrit vers 1760 ; et souvent, tandis qu'on parle de la constitution d'un état, cette constitution change.

voit évidemment qu'on ne fait des conquêtes que chez des peuples mal gouvernés. Les villes anséatiques, Hambourg, Lubeck, Dantzick, Rostock, Lunebourg, Vismar, pouvaient résister à ces trois royaumes parce qu'elles étaient plus riches. La seule ville de Lubeck fit même la guerre aux successeurs de Marguerite Waldemar. Cette union de trois royaumes, qui semble si belle au premier coup d'œil, fut la source de leurs malheurs.

Il y avait en Suède un primat, archevêque d'Upsal, et six évêques, qui avaient à peu près cette autorité que la plupart des ecclésiastiques avaient acquise en Allemagne et ailleurs. L'archevêque d'Upsal surtout était, ainsi que le primat de Pologne, la seconde personne du royaume. Quiconque est la seconde veut toujours être la première.

(1452) Il arriva que les états de Suède, lassés du joug danois, élurent pour leur roi, d'un commun consentement, le grand maréchal Charles Canutson, d'une maison qui subsiste encore.

Non moins lassés du joug des évêques, ils ordonnèrent qu'on ferait une recherche des biens que l'Église avait envahis à la faveur des troubles. L'archevêque d'Upsal, nommé Jean de Salstad, assisté des six évêques de Suède et du clergé, excommunia le roi et le sénat dans une messe solennelle, déposa ses ornements sur l'autel, et, prenant une cuirasse et une épée, sortit de l'église en commençant la guerre civile. Les évêques la continuèrent pendant sept ans. Ce ne fut depuis qu'une anarchie sanglante et une guerre perpétuelle entre les Suédois, qui voulaient avoir un roi indépendant, et les Danois, qui étaient presque toujours les maîtres. Le clergé, tantôt armé pour la patrie, tantôt contre elle, excommuniait, combattait, et pillait. Il eût mieux valu pour la Suède d'être demeurée païenne que d'être devenue chrétienne à ce prix.

Enfin les Danois l'ayant emporté sous leur roi Jean, fils de Christiern 1^{er}, les Suédois s'étant soumis et s'étant depuis soulevés, ce roi Jean fit rendre, par son sénat en Danemarck, un arrêt contre le sénat de Suède, par lequel tous les sénateurs suédois étaient condamnés à perdre leur noblesse et leurs biens (1505). Ce qui est fort singulier, c'est qu'il fit confirmer cet arrêt par l'empereur Maximilien, et que cet empereur écrivit aux états de Suède « qu'ils eussent à obéir, qu'autrement il « procéderait contre eux selon les lois de l'em-
« pire. » Je ne sais comment l'abbé de Vertot a oublié, dans ses *Révolutions de Suède*, un fait aussi important, soigneusement recueilli par Puffendorf.

Ce fait prouve que les empereurs allemands, ainsi que les papes, ont toujours prétendu une juridiction universelle. Il prouve encore que le roi

danois voulait flatter Maximilien, dont, en effet, il obtint la fille pour son fils Christiern II. Voilà comme les droits s'établissent. La chancellerie de Maximilien écrivait aux Suédois, comme celle de Charlemagne eût écrit aux peuples de Bénévent ou de la Guienne. Mais il fallait avoir les armées et la puissance de Charlemagne.

Ce Christiern II, après la mort de son père, prit des mesures différentes. Au lieu de demander un arrêt à la chambre impériale, il obtint de François 1^{er}, roi de France, trois mille hommes. Jamais les Français jusque alors n'étaient entrés dans les querelles du Nord. Il est vraisemblable que François 1^{er}, qui aspirait à l'empire, voulait se faire un appui du Danemarck. Les troupes françaises combattirent en Suède sous Christiern, mais elles en furent bien mal récompensées : congédiées sans paie, poursuivies dans leur retour par les paysans, il n'en revint pas trois cents hommes en France ; suite ordinaire parmi nous de toute expédition qui se fait trop loin de la patrie.

Nous verrons dans l'article du luthéranisme quel tyran était Christiern. Un de ses crimes fut la source de son châtement, qui lui fit perdre trois royaumes. Il venait de faire un accord avec un administrateur créé par les états de Suède, nommé Sténon Sture. Christiern semblait moins craindre cet administrateur que le jeune Gustave Vasa, neveu du roi Canutson, prince d'un courage entreprenant, le héros et l'idole de la Suède. Il feignit de vouloir conférer avec l'administrateur dans Stockholm, et demanda qu'on lui amenât sur sa flotte, à la rade de la ville, le jeune Gustave et six autres otages.

(1518) A peine furent-ils sur son vaisseau, qu'il les fit mettre aux fers, et fit voile en Danemarck avec sa proie. Alors il prépara tout pour une guerre ouverte. Rome se mêlait de cette guerre. Voici comme elle y entra, et comme elle fut trompée.

Troll, archevêque d'Upsal, dont je rapporterai les cruautés en parlant du luthéranisme, élu par le clergé, confirmé par Léon X, et lié d'intérêt avec Christiern, avait été déposé par les états de Suède (1517), et condamné à faire pénitence dans un monastère. Les états furent excommuniés par le pape selon le style ordinaire. Cette excommunication, qui n'était rien par elle-même, était beaucoup par les armes de Christiern.

Il y avait alors en Danemarck un légat du pape, nommé Arcemboldi, qui avait vendu les indulgences dans les trois royaumes. Telle avait été son adresse, et telle l'imbécillité des peuples, qu'il avait tiré près de deux millions de florins de ces pays les plus pauvres de l'Europe. Il allait les faire passer à Rome : Christiern les prit pour faire, disait-

il, la guerre à des excommuniés. Sa guerre fut heureuse : il fut reconnu roi, et l'archevêque Troll fut rétabli.

(1520) C'est après ce rétablissement que le roi et son primat donnèrent dans Stockholm cette fête funeste, dans laquelle ils firent égorger le sénat entier et tant de citoyens. Cependant Gustave s'était échappé de sa prison, et avait repassé en Suède. Il fut obligé de se cacher quelque temps dans les montagnes de la Dalécarlie, déguisé en paysan. Il travailla même aux mines, soit pour subsister, soit pour se mieux déguiser. Mais enfin il se fit connaître à ces hommes sauvages, qui détestaient d'autant plus la tyrannie que toute politique était inconnue à leur simplicité rustique. Ils le suivirent, et Gustave Vasa se vit bientôt à la tête d'une armée. L'usage des armes à feu n'était point encore connu de ces hommes grossiers, et peu familier au reste des Suédois ; c'est ce qui avait donné toujours aux Danois la supériorité. Mais Gustave, ayant fait acheter sur son crédit des mousquets à Lubeck, combattit bientôt avec des armes égales.

Lubeck ne fournit pas seulement des armes, elle envoya des troupes ; sans quoi Gustave eût eu bien de la peine à réussir. C'était une simple ville de marchands de qui dépendait la destinée de la Suède. Christiern était alors en Danemarck. L'archevêque d'Upsal soutint tout le poids de la guerre contre le libérateur. Enfin, ce qui n'est pas ordinaire, le parti le plus juste l'emporta. Gustave, après des aventures malheureuses, battit les lieutenants du tyran, et fut maître d'une partie du pays.

Christiern, furieux, qui dès long-temps avait en son pouvoir à Copenhague la mère et la sœur de Gustave (1521), fit une action qui, même après ce qu'on a vu de lui, paraît d'une atrocité presque incroyable. Il fit jeter, dit-on, ces deux princesses dans la mer, enfermées dans un sac l'une et l'autre. Il y a des auteurs qui disent qu'on se contenta de les menacer de ce supplice.

Ce tyran savait ainsi se venger, mais il ne savait pas combattre. Il assassinait des femmes, et il n'osait aller en Suède faire tête à Gustave. Non moins cruel envers ses Danois qu'envers ses ennemis, il fut bientôt aussi exécration au peuple de Copenhague qu'aux Suédois.

Ces Danois, en possession alors d'élire leurs rois, avaient le droit de punir un tyran. Les premiers qui renoncèrent à sa domination furent ceux de Jutland, du duché de Schlesvick, et de la partie du Holstein qui appartenait à Christiern. Son oncle Frédéric, duc de Holstein, profita du juste soulèvement des peuples. La force appuya le droit. Tous les habitants de ce qui composait autrefois la Cher-

sonèse Cimbrique firent signifier au tyran l'acte de sa déposition authentique par le premier magistrat de Jutland.

Ce chef de justice intrépide osa porter à Christiern sa sentence dans Copenhague même. Le tyran, voyant tout le reste de l'état ébranlé, haï de ses propres officiers, n'osant se fier à personne, reçut dans son palais, comme un criminel, son arrêt qu'un seul homme désarmé lui signifiait. Il faut conserver à la postérité le nom de ce magistrat : il s'appelait Mons. « Mon nom, disait-il, de « vrait être écrit sur la porte de tous les méchants « princes. » Le Danemarck obéit à l'arrêt. Il n'y a point d'exemple d'une révolution si juste, si subite, et si tranquille. (1525) Le roi se dégrada lui-même en fuyant, et se retira en Flandre dans les états de Charles-Quint, son beau-frère, dont il implora long-temps le secours.

Son oncle Frédéric fut élu dans Copenhague roi de Danemarck, de Norvège, et de Suède ; mais il n'eut de la couronne de Suède que le titre. Gustave Vasa, ayant pris dans le même temps Stockholm, fut élu roi par les Suédois, et sut défendre le royaume qu'il avait délivré. Christiern, avec son archevêque Troll errant comme lui, fit au bout de quelques années une tentative pour rentrer dans quelques uns de ses états. Il avait la ressource que donnent toujours les mécontents d'un nouveau règne. Il y en eut en Danemarck, il y en eut en Suède. Il passa avec eux en Norvège. Le nouveau roi Gustave commençait à secouer le joug de la religion romaine dans quelques unes de ses provinces. Le roi Frédéric permettait que les Danois en changeassent. Christiern se déclarait bon catholique ; mais n'en étant ni meilleur prince, ni meilleur général, ni plus aimé, il ne fit qu'un effort inutile.

Abandonné bientôt de tout le monde, il se laissa mener en Danemarck, et finit ses jours en prison (1552). L'empereur Charles-Quint, son beau-frère, qui ébranla l'Europe, ne fut pas assez puissant pour le seconder. L'archevêque Troll, d'une ambition inquiète, ayant armé la ville de Lubeck contre le Danemarck, mourut de ses blessures plus glorieusement que Christiern, dignes l'un et l'autre d'une fin plus tragique.

Gustave, libérateur de son pays, jouit assez paisiblement de sa gloire. Il fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l'Europe, dans un temps où la politique européenne prenait une nouvelle face, où l'on commençait à vouloir établir la balance du pouvoir.

François 1^{er} fit une alliance avec lui, et même, tout luthérien qu'était Gustave, il lui envoya le collier de son ordre malgré les statuts. Gustave, le

reste de sa vie, se fit une étude de régler l'état. Il fallut user de toute sa prudence pour que la religion qu'il avait détruite ne troublât pas son gouvernement. Les Dalécarliens, qui l'avaient aidé les premiers à monter sur le trône, furent les premiers à l'inquiéter. Leur rusticité farouche les attachait aux anciens usages de leur Église ; ils n'étaient catholiques que comme ils étaient barbares, par la naissance et par l'éducation. On en peut juger par une requête qu'ils lui présentèrent : ils demandèrent que le roi ne portât point d'habits découpés à la mode de France, et qu'on fit brûler tous les citoyens qui feraient gras le vendredi. C'était presque la seule chose à quoi ils distinguaient les catholiques des luthériens.

Le roi étouffa tous ces mouvements, établit avec adresse sa religion en conservant des évêques, et en diminuant leurs revenus et leur pouvoir. Les anciennes lois de l'état furent respectées ; (1544) il fit déclarer son fils Frédéric son successeur par les états, et même il obtint que la couronne resterait dans sa maison, à condition que si sa race s'éteignait, les états rentreraient dans le droit d'élection ; que s'il ne restait qu'une princesse, elle aurait une dot sans prétendre à la couronne.

Voilà dans qu'elle situation étaient les affaires du Nord du temps de Charles-Quint. Les mœurs de tous ces peuples étaient simples, mais dures : on n'en était que moins vertueux pour être plus ignorant. Les titres de comte, de marquis, de baron, de chevalier, et la plupart des symboles de la vanité, n'avaient point pénétré chez les Suédois, et peu chez les Danois ; mais aussi les inventions utiles y étaient ignorées. Ils n'avaient ni commerce réglé, ni manufactures. Ce fut Gustave Vasa qui, en tirant les Suédois de l'obscurité, anima aussi les Danois par son exemple.

La Hongrie se gouvernait entièrement comme la Pologne : elle élisait ses rois dans ses diètes. Le palatin de Hongrie avait la même autorité que le primat polonais ; et de plus il était juge entre le roi et la nation. Telle avait été autrefois la puissance ou le droit du palatin de l'empire, du maire du palais de France, du justicier d'Aragon. On voit que, dans toutes les monarchies, l'autorité des rois commença toujours par être balancée : on voulut des monarchies, mais jamais de despotes.

Les nobles avaient les mêmes privilèges qu'en Pologne, je veux dire d'être impunis, et de disposer de leurs serfs : la populace était esclave. La force de l'état était dans la cavalerie, composée de nobles et de leurs suivants : l'infanterie était un ramas de paysans sans ordre, qui combattaient dans le temps qui suit les semailles, jusqu'à celui de la moisson.

On se souvient que vers l'an 1000 la Hongrie

reçut le christianisme. Le chef des Hongrois, Étienne, qui voulait être roi, se servit de la force et de la religion. Le pape Silvestre n lui donna le titre de roi, et même de roi apostolique. Des auteurs prétendent que ce fut Jean XVIII ou XIX qui conféra ces deux honneurs à Étienne en 1005 ou 1004. De telles discussions ne sont pas le but de mes recherches. Il me suffit de considérer que c'est pour avoir donné ce titre dans une bulle, que les papes prétendaient exiger des tributs de la Hongrie ; et c'est en vertu de ce mot *apostolique* que les rois de Hongrie prétendaient donner tous les bénéfices du royaume.

On voit qu'il y a des préjugés par lesquels les rois et les nations entières se gouvernent. Le chef d'une nation guerrière n'avait osé prendre le titre de roi sans la permission du pape. Ce royaume et celui de Pologne étaient gouvernés sur le modèle de l'empire allemand. Cependant les rois de Pologne et de Hongrie, qui ont fait enfin des comtes, n'osèrent jamais faire des ducs ; loin de prendre le titre de *majesté*, on les appelait alors *votre excellence*.

Les empereurs regardaient même la Hongrie comme un fief de l'empire ; en effet, Conrad-le-Salique avait reçu un hommage et un tribut du roi Pierre ; et les papes, de leur côté, soutenaient qu'ils devaient donner cette couronne, parce qu'ils avaient les premiers appelé du nom de *roi* le chef de la nation hongroise.

Il faut un moment remonter ici au temps où la maison de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, vit aussi ses rejetons sur le trône de Hongrie.

Vers l'an 1290, le trône étant vacant, l'empereur Rodolphe de Habsbourg en donna l'investiture à son fils Albert d'Autriche, comme s'il eût donné un fief ordinaire. Le pape Nicolas IV, de son côté, conféra le royaume comme un bénéfice au petit-fils de ce fameux Charles d'Anjou, frère de saint Louis, roi de Naples et de Sicile. Ceneveu de saint Louis était appelé Charles Martel, et il prétendait le royaume parce que sa mère, Marie de Hongrie, était sœur du roi hongrois dernier mort. Ce n'est pas chez les peuples libres un titre pour régner que d'être parent de leurs rois. La Hongrie ne prit pour maître ni celui que nommait l'empereur, ni celui que lui donnait le pape ; elle choisit André, surnommé *le Vénitien* parce qu'il s'était marié à Venise, prince qui d'ailleurs était du sang royal. Il y eut des excommunications et des guerres ; mais après sa mort, et après celle de son concurrent Charles Martel, les arrêts du tribunal de Rome furent exécutés.

(1305) Boniface VIII, quatre mois avant que l'affront qu'il reçut du roi de France le fit, dit-on,

mourir de douleur, jouit de l'honneur de voir plaider devant lui, comme on l'a déjà dit, la cause de la maison d'Anjou. La reine de Naples, Marie, parla elle-même devant le consistoire ; et Boniface donna la Hongrie au prince Carobert, fils de Charles Martel, et petit-fils de cette Marie.

(1506) Ce Carobert fut donc en effet roi par la grâce du pape, soutenu de son parti et de son épée. La Hongrie, sous lui, devint plus puissante que les empereurs, qui la regardaient comme un fief. Carobert réunit la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Transylvanie, la Valachie, provinces démembrées du royaume dans la suite des temps.

Le fils de Carobert, nommé Louis, frère de cet André de Hongrie, que la reine de Naples Jeanne, sa femme, fit étrangler, accrut encore la puissance des Hongrois. Il passa au royaume de Naples pour venger le meurtre de son frère. Il aida Charles de Durazzo à détrôner Jeanne, sans l'aider dans la cruelle mort dont Durazzo fit périr cette reine. De retour dans la Hongrie, il y acquit une vraie gloire, car il fut juste : il fit de sages lois ; il abolit les épreuves du fer ardent et de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées que les peuples étaient plus grossiers.

On remarque toujours qu'il n'y a guère de grand homme qui n'ait aimé les lettres. Ce prince cultivait la géométrie et l'astronomie. Il protégeait les autres arts. C'est à cet esprit philosophique, si rare alors, qu'il faut attribuer l'abolition des épreuves superstitieuses. Un roi qui connaissait la saine raison, était un prodige dans ces climats. Sa valeur fut égale à ses autres qualités. Ses peuples le chérissent : les étrangers l'admirent : les Polonais, sur la fin de sa vie, l'éluèrent pour leur roi (1570). Il régna heureusement quarante ans en Hongrie, et douze ans en Pologne. Les peuples lui donnèrent le nom de *Grand*, dont il était digne. Cependant il est presque ignoré en Europe : il n'avait pas régné sur des hommes qui sussent transmettre sa gloire aux nations. Qui sait qu'au quatorzième siècle il y eut un Louis-le-Grand vers les monts Krapac ?

Il était si aimé, que les états élurent (1582) sa fille Marie, qui n'était pas encore nubile, et l'appelèrent Marie-roi, titre qu'ils ont encore renouvelé de nos jours pour la fille du dernier empereur de la maison d'Autriche.

Tout sert à faire voir que si, dans les royaumes héréditaires, on peut se plaindre des abus du despotisme, les états électifs sont exposés à de plus grands orages, et que la liberté même, cet avantage si naturel et si cher, a quelquefois produit de grands malheurs. La jeune Marie-roi était gouvernée, aussi bien que l'état, par sa mère Élisabeth de Bosnie. Les seigneurs furent mécontents

d'Élisabeth ; ils se servirent de leur droit de mettre la couronne sur une autre tête. Ils la donnèrent à Charles de Durazzo, surnommé *le Petit*, descendant en droite ligne du frère de saint Louis, qui régna dans les Deux-Siciles (1586). Il arriva de Naples à Bude : il est couronné solennellement, et reconnu roi par Élisabeth elle-même,

Voici un de ces événements étranges sur lesquels les lois sont muettes, et qui laissent en doute si ce n'est pas un crime de punir le crime même.

Élisabeth et sa fille Marie, après avoir vécu en intelligence autant qu'il était possible avec celui qui possédait leur couronne, l'invitent chez elles et le font assassiner en leur présence. Elles soulèvent le peuple en leur faveur ; et la jeune Marie, toujours conduite par sa mère, reprend la couronne.

(1589) Quelque temps après, Élisabeth et Marie voyagent dans la Basse-Hongrie. Elles passent imprudemment sur les terres d'un comte de Hornac, ban de Croatie. Ce ban était ce qu'on appelle en Hongrie *comte suprême*, commandant les armées, et rendant la justice. Il était attaché au roi assassiné. Lui était-il permis ou non de venger la mort de son roi ? Il ne délibéra pas, et parut consulter la justice dans la cruauté de sa vengeance. Il fait le procès aux deux reines, fait noyer Élisabeth, et garde Marie en prison, comme la moins criminelle.

Dans le même temps, Sigismond, qui depuis fut empereur, entra en Hongrie, et vint épouser la reine Marie. Le ban de Croatie se crut assez puissant et fut assez hardi pour lui amener lui-même cette reine dont il avait fait noyer la mère. Il semble qu'il crut n'avoir fait qu'un acte de justice sévère. Mais Sigismond le fit tenailler et mourir dans les tourments. Sa mort souleva la noblesse hongroise, et ce règne ne fut qu'une suite de troubles et de factions.

On peut régner sur beaucoup d'états, et n'être pas un puissant prince. Ce Sigismond fut à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie. Mais en Hongrie il fut battu par les Turcs, et mis une fois en prison par ses sujets révoltés. En Bohême il fut presque toujours en guerre contre les Hussites ; et dans l'empire, son autorité fut presque toujours contre-balancée par les privilèges des princes et des villes.

En 1458, Albert d'Autriche, gendre de Sigismond, fut le premier prince de la maison d'Autriche qui régna sur la Hongrie.

Il fut, comme Sigismond, empereur et roi de Bohême ; mais il ne régna que trois ans. Ce règne si court fut la source des divisions intestines qui, jointes aux irruptions des Turcs, ont dépeuplé la

Hongrie, et en ont fait une des malheureuses contrées de la terre.

Les Hongrois, toujours libres, ne voulurent point pour leur roi d'un enfant que laissait Albert d'Autriche, et ils choisirent cet Uladislav, ou Ladislav, roi de Pologne, que nous avons vu perdre la bataille de Varnes avec la vie (1444).

(1440) Frédéric III d'Autriche, empereur d'Allemagne, se dit roi de Hongrie, et ne le fut jamais. Il garda dans Vienne le fils d'Albert d'Autriche, que j'appellerai Ladislav Albert, pour le distinguer de tant d'autres, tandis que le fameux Jean Huniade tenait tête en Hongrie à Mahomet II, vainqueur de tant d'états. Ce Jean Huniade n'était pas roi, mais il était général chéri d'une nation libre et guerrière, et nul roi ne fut aussi absolu que lui.

Après sa mort la maison d'Autriche eut la couronne de Hongrie. Ce Ladislav Albert fut élu. Il fit périr par la main du bourreau un des fils de ce Jean Huniade, vengeur de la patrie. Mais chez les peuples libres la tyrannie n'est pas impunie; Ladislav Albert d'Autriche fut chassé de ce trône souillé d'un si beau sang, et paya par l'exil sa cruauté.

Il restait un fils de ce grand Huniade: ce fut Mathias Corvin, que les Hongrois ne tirèrent qu'à force d'argent des mains de la maison d'Autriche. Il combattit et l'empereur Frédéric III, auquel il enleva l'Autriche, et les Turcs, qu'il chassa de la Haute-Hongrie.

Après sa mort, arrivée en 1490, la maison d'Autriche voulut toujours ajouter la Hongrie à ses autres états. L'empereur Maximilien, rentré dans Vienne, ne put obtenir ce royaume. Il fut délégué à un roi de Bohême, nommé encore Ladislav, que j'appellerai Ladislav de Bohême.

Les Hongrois, en se choisissant ainsi leurs rois, restreignaient toujours leur autorité, à l'exemple des nobles en Pologne, et des électeurs de l'empire. Mais il faut avouer que les nobles de Hongrie étaient de petits tyrans qui ne voulaient point être tyrannisés. Leur liberté était une indépendance funeste, et ils réduisaient le reste de la nation à un esclavage si misérable, que tous les habitants de la campagne se soulevèrent contre des maîtres trop durs. Cette guerre civile, qui dura quatre années, affaiblit encore ce malheureux royaume. La noblesse, mieux armée que le peuple, et possédant tout l'argent, eut enfin le dessus; et la guerre finit par le redoublement des chaînes du peuple, qui est encore réellement esclave de ses seigneurs.

Un pays si long-temps dévasté, et dans lequel il ne restait qu'un peuple esclave et mécontent, sous des maîtres presque toujours divisés, ne pou-

vait plus résister par lui-même aux armes des sultans turcs: aussi quand le jeune Louis II, fils de ce Ladislav de Bohême, et beau-frère de l'empereur Charles-Quint, voulut soutenir les efforts de Soliman, toute la Hongrie ne put, dans cette extrême nécessité, lui fournir une armée de trente mille combattants. Un cordelier nommé Tomoré, général de cette armée dans laquelle il y avait cinq évêques, promit la victoire au roi Louis. (1526) L'armée fut détruite à la célèbre journée de Mohats. Le roi fut tué, et Soliman vainqueur parcourut tout ce royaume malheureux, dont il emmena plus de deux cent mille captifs.

En vain la nature a placé dans ce pays des mines d'or, et les vrais trésors, des blés et des vins; en vain elle y forme des hommes robustes, bien faits, spirituels: on ne voyait presque plus qu'un vaste désert, des villes ruinées, des campagnes dont on labourait une partie les armes à la main, des villages creusés sous terre, où les habitants s'ensevelissaient avec leurs grains et leurs bestiaux, une centaine de châteaux fortifiés dont les possesseurs disputaient la souveraineté aux Turcs et aux Allemands.

Il y avait encore plusieurs beaux pays de l'Europe dévastés, incultes, inhabités, tels que la moitié de la Dalmatie, le nord de la Pologne, les bords du Tanais, la fertile contrée de l'Ukraine, tandis qu'on allait chercher des terres dans un nouvel univers et aux bornes de l'ancien.

Dans ce tableau du gouvernement politique du Nord, je ne dois pas oublier l'Écosse, dont je parlerai encore en traitant de la religion.

L'Écosse entraît un peu plus que le reste dans le système de l'Europe, parce que cette nation, ennemie des Anglais qui voulaient la dominer, était alliée de la France depuis long-temps. Il n'en coûtait pas beaucoup aux rois de France pour faire armer les Écossais. On voit que François I^{er} n'envoya que trente mille écus (qui font aujourd'hui trois cent vingt mille de nos livres) au parti qui devait faire déclarer la guerre aux Anglais (1545). En effet, l'Écosse est si pauvre, qu'aujourd'hui qu'elle est réunie à l'Angleterre, elle ne paie que la quarantième partie des subsides des deux royaumes^a.

Un état pauvre voisin d'un état riche est à la longue véral. Mais tant que cette province ne se vendit point, elle fut redoutable. Les Anglais, qui subjuguèrent si aisément l'Irlande sous Henri II, ne purent dominer en Écosse. Édouard III, grand guerrier et adroit politique, la dompta, mais ne put la garder. Il y eut toujours entre les Écossais et les Anglais une inimitié et une jalousie pareille

^a Ceci était écrit en 1746.

à celle qu'on voit aujourd'hui entre les Portugais et les Espagnols. La maison des Stuarts régna sur l'Écosse depuis 1570. Jamais maison n'a été plus infortunée. Jacques I^{er}, après avoir été prisonnier en Angleterre dix-huit années, fut assassiné par ses sujets. (1460) Jacques II fut tué dans une expédition malheureuse à Roxborough, à l'âge de vingt-neuf ans. (1488) Jacques III, n'en ayant pas encore trente-cinq, fut tué par ses sujets en bataille rangée. (1515) Jacques IV, gendre du roi d'Angleterre Henri VII, périt âgé de trente-neuf ans dans une bataille contre les Anglais, après un règne très malheureux. (1542) Jacques V mourut dans la fleur de son âge, à trente ans.

Nous verrons la fille de Jacques V, plus malheureuse que tous ses prédécesseurs, augmenter le nombre des reines mortes par la main des bourreaux. Jacques VI son fils ne fut roi d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, que pour jeter, par sa faiblesse, les fondements des révolutions qui ont porté la tête de Charles I^{er} sur un échafaud, qui ont fait languir Jacques VII dans l'exil, et qui tiennent encore cette famille infortunée errante loin de sa patrie. Le temps le moins funeste de cette maison était celui de Charles-Quint et de François I^{er} : c'était alors que régnaient Jacques V, père de Marie Stuart, et qu'après sa mort, sa veuve, Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, eut la régence du royaume. Les troubles ne commencèrent à naître que sous la régence de cette Marie de Lorraine ; et la religion, comme on le verra, en fut le premier prétexte.

Je n'étendrai pas davantage ce recensement des royaumes du Nord au seizième siècle. J'ai déjà exposé en quels termes étaient ensemble l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne : ainsi je me suis donné une connaissance préliminaire des intérêts du Nord et du Midi. Il faut voir plus particulièrement ce que c'était que l'empire.

CHAPITRE CXX.

De l'Allemagne et de l'empire au quinzième et seizième siècles

Le nom d'empire d'Occident subsistait toujours. Ce n'était guère depuis très long-temps qu'un titre onéreux ; et il y parut bien, puisque l'ambitieux Édouard III, à qui les électeurs l'offrirent, (1548) n'en voulut point. L'empereur Charles IV, regardé comme le législateur de l'empire, ne put obtenir du pape Innocent VI et des barons romains la permission de se faire couronner empereur à Rome, qu'à condition qu'il ne coucherait pas dans la ville. Sa fameuse *bulle d'or* mit quelque ordre dans

l'anarchie de l'Allemagne. Le nombre des électeurs fut fixé par cette loi, qu'on regarda comme fondamentale, et à laquelle on a dérogé depuis. De son temps les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes. Toutes les villes de la Lombardie étaient réellement libres, et l'empire ne conservait sur elles que des droits. Chaque seigneur continua d'être souverain dans ses terres en Allemagne et en Lombardie pendant tous les règnes suivants.

Les temps de Venceslas, de Robert, de Josse, de Sigismond, furent des temps obscurs où l'on ne voit aucune trace de la majesté de l'empire, excepté dans le concile de Constance, que Sigismond convoqua, et où il parut dans toute sa gloire, mais dont il sortit avec la honte d'avoir violé le droit des gens en laissant brûler Jean Hus et Jérôme de Prague.

Les empereurs n'avaient plus de domaines ; ils les avaient cédés aux évêques et aux villes, tantôt pour se faire un appui contre les seigneurs des grands fiefs, tantôt pour avoir de l'argent. Il ne leur restait que la subvention des mois romains, taxe qu'on ne payait qu'en temps de guerre, et pour la vaine cérémonie du couronnement et du voyage de Rome. Il était donc absolument nécessaire d'élire un chef puissant par lui-même ; et ce fut ce qui mit le sceptre dans la maison d'Autriche. Il fallait un prince dont les états pussent, d'un côté, communiquer à l'Italie, et de l'autre résister aux inondations des Turcs. L'Allemagne trouvait cet avantage avec Albert II, duc d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie ; et c'est ce qui fixa la dignité impériale dans sa maison ; le trône y fut héréditaire sans cesser d'être électif. Albert et ses successeurs furent choisis, parce qu'ils avaient de grands domaines ; et Rodolphe de Habsbourg, tige de cette maison, avait été élu, parce qu'il n'en avait point. La raison en est palpable : Rodolphe fut choisi dans un temps où les maisons de Saxe et de Souabe avaient fait craindre le despotisme ; et Albert II, dans un temps où l'on croyait la maison d'Autriche assez puissante pour défendre l'empire, et non assez pour l'asservir.

Frédéric III eut l'empire à ce titre. L'Allemagne, de son temps, fut dans la langueur et dans la tranquillité. Il ne fut pas aussi puissant qu'il aurait pu l'être, et nous avons vu qu'il était bien loin d'être *souverain de la chrétienté*, comme le porte son épitaphe.

Maximilien I^{er}, n'étant encore que roi des Romains, commença la carrière la plus glorieuse par la victoire de Guinegaste en Flandre, qu'il remporta contre les Français, et par le traité de 1492, qui lui assura la Franche-Comté, l'Artois et le Charolais (1476). Mais ne tirant rien des Pays-Bas qui appartenaient à son fils Philippe-le-Beau, rien

des peuples de l'Allemagne, et peu de chose de ses états tenus en échec par la France, il n'aurait jamais eu de crédit en Italie sans la ligue de Cambrai, et sans Louis XII qui travailla pour lui.

(1508) D'abord, le pape et les Vénitiens l'empêchèrent de venir se faire couronner à Rome, et il prit le titre d'*empereur élu*, ne pouvant être empereur couronné par le pape (1515). On le vit, depuis la ligue de Cambrai, recevoir une solde de cent écus par jour du roi d'Angleterre Henri VIII. Il avait dans ses états d'Allemagne des hommes avec lesquels on pouvait combattre les Turcs; mais il n'avait pas les trésors avec lesquels la France, l'Angleterre et l'Italie, combattaient alors.

L'Allemagne était devenue véritablement une république de princes et de villes, quoique le chef s'expliquât dans ses édits en maître absolu de l'univers. Elle était dès l'an 1500 divisée en dix cercles, et les directeurs de ces cercles étant des princes souverains, les généraux et les colonels de ces cercles étant payés par les provinces et non par l'empereur, cet établissement, qui liait toutes les parties de l'Allemagne ensemble, en assurait la liberté. La chambre impériale, qui jugeait en dernier ressort, payée par les princes et par les villes, et ne résidant point dans les domaines particuliers du monarque, était encore un appui de la liberté publique. Il est vrai qu'elle ne pouvait jamais mettre ses arrêts à exécution contre de grands princes, à moins que l'Allemagne ne la secondât; mais cet abus même de la liberté en prouvait l'existence. Cela est si vrai, que la cour aulique, qui prit sa forme en 1542, et qui ne dépendait que des empereurs, fut bientôt le plus ferme appui de leur autorité.

L'Allemagne, sous cette forme de gouvernement, était alors aussi heureuse qu'aucun autre état du monde. Peuplée d'une nation guerrière et capable des plus grands travaux militaires, il n'y avait pas d'apparence que les Turcs pussent jamais la subjuguier. Son terrain est assez bon et assez bien cultivé pour que ses habitants n'en cherchassent pas d'autres comme autrefois; et ils n'étaient ni assez riches, ni assez pauvres, ni assez unis, pour conquérir toute l'Italie.

Mais quel était alors le droit sur l'Italie et sur l'empire romain? Le même que celui des Othons, et de la maison impériale de Souabe; le même qui avait coûté tant de sang, et qui avait souffert tant d'altérations depuis que Jean XII, patrice de Rome aussi bien que pape, au lieu de réveiller le courage des anciens Romains, avait eu l'imprudance d'appeler les étrangers. Rome ne pouvait que s'en repentir: et depuis ce temps il y eut toujours une guerre sourde entre l'empire et le sacerdoce, aussi bien qu'entre les droits des empereurs et les li-

bertés des provinces d'Italie. Le titre de César n'était qu'une source de droits contestés, de disputes indécises, de grandeur apparente, et de faiblesse réelle. Ce n'était plus le temps où les Othons faisaient des rois et leur imposaient des tributs. Si le roi de France Louis XII s'était entendu avec les Vénitiens, au lieu de les battre, jamais probablement les empereurs ne seraient revenus en Italie. Mais il fallait nécessairement, par les divisions des princes italiens, et par la nature du gouvernement pontifical, qu'une grande partie de ce pays fût toujours la proie des étrangers.

CHAPITRE CXXI.

Usages des quinzième et seizième siècles, et de l'état des beaux-arts.

On voit qu'en Europe il n'y avait guère de souverains absolus. Les empereurs, avant Charles-Quint, n'avaient osé prétendre au despotisme. Les papes étaient beaucoup plus maîtres à Rome qu'auparavant, mais moins dans l'Église. Les couronnes de Hongrie et de Bohême étaient encore électives, ainsi que toutes celles du Nord; et l'élection suppose nécessairement un contrat entre le roi et la nation. Les rois d'Angleterre ne pouvaient ni faire des lois ni en abuser sans le concours du parlement. Isabelle, en Castille, avait respecté les privilèges des cortès, qui sont les états du royaume. Ferdinand-le-Catholique n'avait pu en Aragon détruire l'autorité du justicier, qui se croyait en droit de juger les rois. La France seule, depuis Louis XI, s'était tournée en état purement monarchique: gouvernement heureux lorsqu'un roi tel que Louis XII répara par son amour pour son peuple toutes les fautes qu'il commit avec les étrangers; mais gouvernement le pire de tous sous un roi faible ou méchant.

La police générale de l'Europe s'était perfectionnée, en ce que les guerres particulières des seigneurs féodaux n'étaient plus permises nulle part par les lois; mais il restait l'usage des duels^a.

Les décrets des papes, toujours sages, et de plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs intérêts personnels, anathématisaient ces combats; mais plusieurs évêques les permettaient. Les parlements de France les ordonnaient quelquefois; témoin celui de Legris et de Carrouge sous Charles VI. Il se fit beaucoup de duels depuis assez juridiquement. Le même abus était aussi appuyé en Allemagne, en Italie, et en Espagne, par des formes regardées comme essentielles. On ne manquait pas surtout de se confesser

^a Voyez le chap. c, *Des Duels*.

et de communier avant de se préparer au meurtre. Le bon chevalier Bayard faisait toujours dire une messe lorsqu'il allait se battre en duel. Les combattants choisissaient un parrain, qui prenait soin de leur donner des armes égales, et surtout de voir s'ils n'avaient point sur eux quelques enchantements ; car rien n'était plus crédule qu'un chevalier.

On vit quelquefois de ces chevaliers partir de leurs pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler. (1444) On a vu que le duc Jean de Bourbon fit déclarer « qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour éviter l'oisiveté, et pour mériter la grâce de la très belle « dont il est serviteur. »

Les tournois ^a, quoique encore condamnés par les papes, étaient partout en usage. On les appelait toujours *Ludi Gallici*, parce que Geoffroi de Preuilli en avait rédigé les lois au onzième siècle. Il y avait eu plus de cent chevaliers tués dans ces jeux, et ils n'en étaient que plus en vogue. C'est ce qui a été détaillé au chapitre des *Tournois*.

L'art de la guerre, l'ordonnance des armées, les armes offensives et défensives, étaient tout autres encore qu'aujourd'hui.

L'empereur Maximilien avait mis en usage les armes de la phalange macédonienne, qui étaient des piques de dix-huit pieds : les Suisses s'en servirent dans les guerres du Milanais ; mais ils les quittèrent pour l'espadon à deux mains.

Les arquebuses étaient devenues une arme offensive indispensable contre ces remparts d'acier dont chaque gendarme était couvert. Il n'y avait guère de casque et de cuirasse à l'épreuve de ces arquebuses. La gendarmerie qu'on appelait la *bataille*, combattait à pied comme à cheval : celle de France, au quinzième siècle, était la plus estimée.

L'infanterie allemande et l'espagnole étaient réputées les meilleures. Le cri d'armes était aboli presque partout. Il y a eu des modes dans la guerre comme dans les habillements.

Quant au gouvernement des états, je vois des cardinaux à la tête de presque tous les royaumes. C'est en Espagne un Ximénès, sous Isabelle, qui après la mort de sa reine est régent du royaume ; qui, toujours vêtu en cordelier, met son faste à fouler sous ses sandales le faste espagnol ; qui lève une armée à ses propres dépens, la conduit en Afrique, et prend Oran ; qui enfin est absolu, jusqu'à ce que le jeune Charles-Quint le renvoie à son archevêché de Tolède, et le fasse mourir de douleur.

^a Voy. le chap. xcix, des *Tournois*.

On voit Louis XII gouverné par le cardinal d'Amboise ; François I^{er} a pour ministre le cardinal Duprat ; Henri VIII est pendant vingt ans soumis au cardinal Wolsey, fils d'un boucher, homme aussi fastueux que d'Amboise, qui comme lui voulut être pape, et qui n'y réussit pas mieux. Charles-Quint pris pour son ministre en Espagne son précepteur le cardinal Adrien, que depuis il fit pape ; et le cardinal Granvelle gouverna ensuite la Flandre. Le cardinal Martinusius fut maître en Hongrie sous Ferdinand, frère de Charles-Quint.

Si tant d'ecclésiastiques ont régi des états tous militaires, ce n'est pas seulement parce que les rois se fiaient plus aisément à un prêtre qu'ils ne craignaient point, qu'à un général d'armée qu'ils redoutaient ; c'est encore parce que ces hommes d'église étaient souvent plus instruits, plus propres aux affaires, que les généraux et les courtisans.

Ce ne fut que dans ce siècle que les cardinaux, sujets des rois commencèrent à prendre le pas sur les chanceliers. Ils le disputaient aux électeurs, et le cédaient en France et en Angleterre aux chanceliers de ces royaumes ; et c'est encore une des contradictions que les usages de l'orgueil avaient introduites dans la république chrétienne. Les registres du parlement d'Angleterre font foi que le chancelier Warham précéda le cardinal Wolsey jusqu'à l'année 1516.

Le terme de *majesté* commençait à être affecté par les rois. Leurs rangs étaient réglés à Rome. L'empereur avait sans contredit les premiers honneurs. Après lui venait le roi de France sans aucune concurrence : la Castille, l'Aragon, le Portugal, la Sicile, alternaient avec l'Angleterre ; puis venaient l'Ecosse, la Hongrie, la Navarre, Chypre, la Bohême, et la Pologne. Le Danemark et la Suède étaient les derniers. Ces présences causèrent depuis de violents démêlés. Presque tous les rois ont voulu être égaux ; mais aucun n'a jamais contesté le premier rang aux empereurs ; ils l'ont conservé en perdant leur puissance.

Tous les usages de la vie civile différaient des nôtres ; le pourpoint et le petit manteau étaient devenus l'habit de toutes les cours. Les hommes de robe portaient partout la robe longue et étroite ; les marchands, une petite robe qui descendait à la moitié des jambes.

Il n'y avait sous François I^{er} que deux coches dans Paris, l'un pour la reine, l'autre pour Diane de Poitiers : hommes et femmes allaient à cheval.

Les richesses étaient tellement augmentées, que Henri VIII, roi d'Angleterre, promit en 1519 une dot de trois cent trente-trois mille écus d'or à sa fille Marie, qui devait épouser le fils aîné de François I^{er} : on n'en avait jamais donné une si forte.

L'entrevue de François 1^{er} et de Henri fut longtemps célèbre par sa magnificence. Leur camp fut appelé *le camp du drap d'or* : mais cet appareil passager et cet effort de luxe ne supposait pas cette magnificence générale et ces commodités d'usage si supérieures à la pompe d'un jour, et qui sont aujourd'hui si communes. L'industrie n'avait point changé en palais somptueux les cabanes de bois et de plâtre qui formaient les rues de Paris : Londres était encore plus mal bâtie, et la vie y était plus dure. Les plus grands seigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne : c'était ainsi que voyageaient toutes les princesses, couvertes d'une cape de toile cirée dans les saisons pluvieuses ; on n'allait point autrement au palais des rois. Cet usage se conserva jusqu'au milieu du dix-septième siècle. La magnificence de Charles-Quint, de François 1^{er}, de Henri VIII, de Léon X, n'était que pour les jours d'éclat et de solennité : aujourd'hui les spectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de lanternes qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau spectacle et annoncent plus d'abondance que les plus brillantes cérémonies des monarques du seizième siècle.

On commençait dès le temps de Louis XII à substituer aux fourrures précieuses les étoffes d'or et d'argent qui se fabriquaient en Italie : il n'y en avait point encore à Lyon. L'orfèvrerie était grossière. Louis XII l'ayant défendue dans son royaume par une loi somptuaire indiscrete, les Français firent venir leur argenterie de Venise. Les orfèvres de France furent réduits à la pauvreté, et Louis XII révoqua sagement la loi.

François 1^{er}, devenu économe sur la fin de sa vie défendit les étoffes d'or et de soie. Henri III renouvela cette défense ; mais si ces lois avaient été observées, les manufactures de Lyon étaient perdues. Ce qui détermina à faire ces lois, c'est qu'on tirait la soie de l'étranger. On ne permit sous Henri II des habits de soie qu'aux évêques. Les princes et les princesses eurent la prérogative d'avoir des habits rouges, soit en soie, soit en laine. (1565) Enfin, il n'y eut que les princes et les évêques qui eurent le droit de porter des souliers de soie.

Toutes ces lois somptuaires ne prouvent autre chose sinon que le gouvernement n'avait pas toujours de grandes vues, et qu'il parut plus aisé aux ministres de proscrire l'industrie que de l'encourager ¹.

¹ Toute loi somptuaire est injuste en elle-même. C'est pour le maintien de leurs droits que les hommes se sont réunis en société, et non pour donner aux autres celui d'attenter à la liberté que doit avoir chaque individu de s'habiller, de se nourrir, de se loger, à sa fantaisie ; en un mot, de faire de sa

Les mûriers n'étaient encore cultivés qu'en Italie et en Espagne : l'or trait ne se fabriquait qu'à Venise et à Milan. Cependant les modes des Français se communiquaient déjà aux cours d'Allemagne, à l'Angleterre, et à la Lombardie. Les historiens italiens se plaignent que depuis le passage de Charles VIII on affectait chez eux de s'habiller à la française, et de faire venir de France tout ce qui servait à la parure.

Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. François 1^{er}, Charles-Quint, et tous les autres rois, suivirent cet exemple, adopté à l'instant par leurs courtisans. Mais les gens de robe, toujours attachés à l'ancien usage, quel qu'il soit, continuaient de se faire raser, tandis que les jeunes guerriers affectaient la marque de la gravité et de la vieillesse. C'est une petite observation, mais elle entre dans l'histoire des usages.

Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité, ce qui doit l'emporter sur toutes ces coutumes introduites par le caprice, sur toutes ces lois abolies par le temps, sur les querelles des rois qui passent avec eux, c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais. Cette gloire a été, pendant tout le seizième siècle, le partage de la seule Italie. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce ; car si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort ; et presque tout y fut porté à sa perfection, tandis que les armées de Charles-Quint saccagèrent Rome, que Barberousse ravagea les côtes, et que les dissensions des princes et

propriété l'usage qu'il veut en faire, pourvu que cet usage ne blesse le droit de personne.

Les lois somptuaires ont été très communes chez les nations anciennes ; elles eurent pour cause l'envie que les citoyens pauvres portaient aux riches, ou la politique des riches mêmes, qui ne voulaient pas que les hommes de leur parti dissipassent en frivolités des richesses qu'on pouvait employer à l'accroissement de la puissance commune. Les anciens, qui, dans plusieurs de leurs institutions politiques, ont montré une sagacité et une profondeur de vues que nous admirons avec raison, ignoraient les vrais principes de la législation, et comptaient pour rien la justice. Ils croyaient que la volonté publique a droit d'exiger tout des individus, et de les soumettre à tout ; opinion fautive, dangereuse, funeste aux progrès de la civilisation et des lumières, et qui ne subsiste encore que trop parmi nous.

L'histoire a prouvé que toutes les lois somptuaires des anciens et des modernes ont été partout, après un temps très court, abolies, éludées, ou négligées : la vanité inventera toujours plus de manières de se distinguer que les lois n'en pourront défendre.

Le seul moyen permis d'attaquer le luxe par les lois, et en même temps le seul qui soit vraiment efficace, est de chercher à établir la plus grande égalité entre les fortunes, par le partage égal des successions, la destruction ou la restriction du droit de tester, la liberté de toute espèce de commerce et d'industrie ; et ces lois sont précisément celles qu'indépendamment du désir d'abolir le luxe, la justice, la raison, et la nature, conseilleraient à tout législateur éclairé. K.

des républiques troublèrent l'intérieur du pays.

L'Italie eut, dans Guichardin, son Thucydide ou plutôt son Xénophon ; car il commanda quelquefois dans les guerres qu'il écrivit. Il n'y eut, en aucune province d'Italie, d'orateurs comme les Démosthène, les Périclès, les Eschine. Le gouvernement ne comportait presque nulle part cette espèce de mérite. Celui du théâtre, quoique très inférieur à ce que fut depuis la scène française, pouvait être comparé à la scène grecque qu'elle faisait revivre ; il y a de la vérité, du naturel et du bon comique dans les comédies de l'Arioste ; et la seule *Mandragore* de Machiavel vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'Aristophane. Machiavel, d'ailleurs, était un excellent historien, avec lequel un bel esprit, tel qu'Aristophane, ne peut entrer en aucune sorte de comparaison. Le cardinal Bibiena avait fait revivre la comédie grecque ; et Trissino, archevêque de Bénévent¹, la tragédie, dès le commencement du seizième siècle. Ruccelai suivit bientôt l'archevêque Trissino. On traduisit à Venise les meilleures pièces de Plaute ; et on les traduisit en vers, comme elles doivent l'être, puisque c'est en vers que Plaute les écrivit ; elles furent jouées avec succès sur les théâtres de Venise, et dans les couvents où l'on cultivait les lettres.

Les Italiens, en imitant les tragiques grecs et les comiques latins, ne les égalèrent pas ; mais ils firent de la pastorale un genre nouveau dans lequel ils n'avaient point de guides, et où personne ne les a surpassés. *L'Aminta* du Tasse, et le *Pastor Fido* du Guarini, sont encore le charme de tous ceux qui entendent l'italien.

Presque toutes les nations polies de l'Europe sentirent alors le besoin de l'art théâtral, qui rassemble les citoyens, adoucit les mœurs, et conduit à la morale par le plaisir. Les Espagnols approchèrent un peu des Italiens ; mais ils ne purent parvenir à faire aucun ouvrage régulier. Il y eut un théâtre en Angleterre, mais il était encore plus sauvage. Shakespeare donna de la réputation à ce théâtre sur la fin du seizième siècle. Son génie perça au milieu de la barbarie, comme Lope de Véga en Espagne. C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les ouvrages de Shakespeare. Pourquoi des scènes entières du *Pastor Fido* sont-elles sues par cœur aujourd'hui à Stockholm et à Pétersbourg ? et pourquoi aucune pièce de Shakespeare n'a-t-elle pu passer la mer ? C'est que le bon est recherché de toutes les nations. Un peuple qui aurait des tragédies, des tableaux, une musique uniquement de son goût, et réprouvés de tous les autres peuples policés, ne pourra jamais

se flatter justement d'avoir le bon goût en partage.

Les Italiens réussirent surtout dans les grands poèmes de longue haleine ; genre d'autant plus difficile que l'uniformité de la rime et des stances, à laquelle ils s'asservirent, semblait devoir étouffer le génie.

Si l'on veut mettre sans préjugé dans la balance l'*Odyssée* d'Homère avec le *Roland* de l'Arioste, l'italien l'emporte à tous égards, tous deux ayant le même défaut, l'intempérance de l'imagination, et le romanesque incroyable. L'Arioste a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satires si fines, par une connaissance si approfondie du cœur humain, par les grâces du comique, qui succèdent sans cesse à des traits terribles, enfin par des beautés si innombrables en tout genre, qu'il a trouvé le secret de faire un monstre admirable.

À l'égard de l'*Iliade*, que chaque lecteur se demande à lui-même ce qu'il penserait s'il lisait, pour la première fois, ce poème et celui du Tasse, en ignorant les noms des auteurs, et les temps où ces ouvrages furent composés, en ne prenant enfin pour juge que son plaisir. Pourrait-il ne pas donner en tout sens la préférence au Tasse ? Ne trouverait-il pas dans l'italien plus de conduite, d'intérêt, de variété, de justesse, de grâces, et de cette mollesse qui relève le sublime ? Encore quelques siècles, et on n'en fera peut-être pas de comparaison.

Il paraît indubitable que la peinture fut portée, dans ce seizième siècle, à une perfection que les Grecs ne connurent jamais, puisque non seulement ils n'avaient pas cette variété de couleurs que les Italiens employèrent, mais qu'ils ignoraient l'art de la perspective et du clair-obscur.

La sculpture, art plus facile et plus borné, fut celui où les Grecs excellèrent, et la gloire des Italiens est d'avoir approché de leurs modèles. Ils les ont surpassés dans l'architecture ; et, de l'aveu de toutes les nations, rien n'a jamais été comparable au temple principal de Rome moderne, le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jamais ait été dans l'univers.

La musique ne fut bien cultivée qu'après ce seizième siècle ; mais les plus fortes présomptions font penser qu'elle est très supérieure à celle des Grecs, qui n'ont laissé aucun monument par lequel on pût soupçonner qu'ils chantassent en parties.

La gravure en estampes, inventée à Florence au milieu du quinzième siècle, était un art tout nouveau qui était alors dans sa perfection. Les Allemands jouissaient de la gloire d'avoir inventé l'imprimerie, à peu près dans le temps que la gravure fut connue ; et, par ce seul service, ils

¹ Trissino n'était pas ecclésiastique.

multipliaient les connaissances humaines. Il n'est pas vrai, comme le disent les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, que Fauste fut condamné au feu par le parlement de Paris comme sorcier ; mais il est vrai que ses facteurs, qui vinrent vendre à Paris les premiers livres imprimés, furent accusés de magie : cette accusation n'eut aucune suite. C'est seulement une triste preuve de la grossière ignorance dans laquelle on était plongé, et que l'art même de l'imprimerie ne put dissiper de long-temps. (1474) Le parlement fit saisir tous les livres qu'un des facteurs de Mayence avait apportés : c'est ce que nous avons vu à l'article de Louis XI.

Il n'eût pas fait cette démarche dans un temps plus éclairé : mais tel est le sort des compagnies les plus sages, qui n'ont d'autres règles que leurs anciens usages et leurs formalités ; tout ce qui est nouveau les effarouche. Ils s'opposent à tous les arts naissans, à toutes les vérités contraires aux erreurs de leur enfance, à tout ce qui n'est pas dans l'ancien goût et dans l'ancienne forme. C'est par cet esprit que ce même parlement a résisté si long-temps à la réforme du calendrier, qu'il a défendu d'enseigner d'autre doctrine que celle d'Aristote, qu'il a proscrit l'émétique, qu'il a fallu plusieurs lettres de jussion pour lui faire enregistrer les lettres de pairie d'un Montmorenci, qu'il s'est refusé quelque temps à l'établissement de l'Académie Française, et qu'il s'est enfin opposé de nos jours à l'inoculation de la petite vérole et au débit de l'*Encyclopédie*.

Comme aucun membre d'une compagnie ne répond des délibérations du corps, les avis les moins raisonnables passent quelquefois sans contradiction : c'est pourquoi le duc de Sulli dit dans ses mémoires « que si la sagesse descendait sur la terre, elle aimerait mieux se loger dans une seule tête que dans celles d'une compagnie. »

Louis XI, qui ne pouvait être méchant quand il ne s'agissait pas de ses intérêts, et dont la raison était supérieure quand elle n'était pas aveuglée par ses passions, ôta la connaissance de cette affaire au parlement ; il ne souffrit pas que la France fût à jamais déshonorée par la proscription de l'imprimerie et fit payer aux artistes de Mayence le prix de leurs livres.

La vraie philosophie ne commença à luire aux hommes que sur la fin du seizième siècle. Galilée fut le premier qui fit parler à la physique le langage de la vérité et de la raison : c'était un peu avant que Copernic, sur les frontières de la Pologne, avait découvert le véritable système du monde. Galilée fut non seulement le premier bon physicien, mais il écrivit aussi élégamment que Platon, et il eut sur le philosophe grec l'avantage

incomparable de ne dire que des choses certaines et intelligibles. La manière dont ce grand homme fut traité par l'inquisition sur la fin de ses jours imprimerait une honte éternelle à l'Italie, si cette honte n'était pas effacée par la gloire même de Galilée. Une congrégation de théologiens, dans un décret donné en 1616, déclara l'opinion de Copernic, mise par le philosophe florentin dans un si beau jour, « non seulement hérétique dans la foi, « mais absurde dans la philosophie. » Ce jugement contre une vérité prouvée depuis en tant de manières est un grand témoignage de la force des préjugés. Il dut apprendre à ceux qui n'ont que le pouvoir à se taire quand la philosophie parle, et à ne pas se mêler de décider sur ce qui n'est pas de leur ressort. Galilée fut condamné depuis par le même tribunal, en 1655, à la prison et à la pénitence, et fut obligé de se rétracter à genoux. Sa sentence est à la vérité plus douce que celle de Socrate ; mais elle n'est pas moins honteuse à la raison des juges de Rome que la condamnation de Socrate le fut aux lumières des juges d'Athènes : c'est le sort du genre humain que la vérité soit persécutée dès qu'elle commence à paraître. La philosophie, toujours gênée, ne put, dans le seizième siècle, faire autant de progrès que les beaux-arts.

Les disputes de religion qui agitérent les esprits en Allemagne, dans le Nord, en France, et en Angleterre, retardèrent les progrès de la raison au lieu de les hâter : des aveugles qui combattaient avec fureur ne pouvaient trouver le chemin de la vérité : ces querelles ne furent qu'une maladie de plus dans l'esprit humain. Les beaux-arts continuèrent à fleurir en Italie, parce que la contagion des controverses ne pénétra guère dans ce pays ; et il arriva que lorsqu'on s'égorgeait en Allemagne, en France, en Angleterre, pour des choses qu'on n'entendait point, l'Italie, tranquille depuis le sacagement étonnant de Rome par l'armée de Charles-Quint, cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines ; mais à Rome et dans plusieurs autres villes italiennes l'architecture était signalée par des prodiges. Dix papes de suite contribuèrent presque sans aucune interruption à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, et encouragèrent les autres arts : on ne voyait rien de semblable dans le reste de l'Europe. Enfin la gloire du génie appartint alors à la seule Italie, ainsi qu'elle avait été le partage de la Grèce.

Une centaine d'artistes en tout genre a formé ce beau siècle que les Italiens appellent le *Seicento* ¹. Plusieurs de ces grands hommes ont été

¹ Ginguéné fait observer qu'ici Voltaire se trompe. Le siècle auquel appartiennent les années du règne de Léon X est ap-

malheureux et persecutes ; la postérité les venge : leur siècle, comme tous les autres, produisit des crimes et des calamités ; mais il a sur les autres siècles la supériorité que ces rares génies lui ont donnée. C'est ce qui arriva dans l'âge qui produisit les Sophocle et les Démosthène, dans celui qui fit naître les Cicéron et les Virgile. Ces hommes, qui sont les précepteurs de tous les temps, n'ont pas empêché qu'Alexandre n'ait tué Clitus, et qu'Auguste n'ait signé les proscriptions. Racine, Corneille, et La Fontaine, n'ont certainement pu empêcher que Louis XIV n'ait commis de très grandes fautes. Les crimes et les malheurs ont été de tous les temps, et il n'y a que quatre siècles pour les beaux-arts. Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs ; ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans.

CHAPITRE CXXII.

De Charles-Quint et de François 1^{er} jusqu'à l'élection de Charles à l'empire, en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de se faire pape. De la bataille de Marignan.

Vers ce siècle où Charles-Quint eut l'empire, les papes ne pouvaient plus en disposer comme autrefois ; et les empereurs avaient oublié leurs droits sur Rome. Ces prétentions réciproques ressemblaient à ces titres vains de *roi de France* que le roi d'Angleterre prend encore, et au nom de *roi de Navarre* que le roi de France conserve.

Les partis des *guelfes* et des *gibelins* étaient presque entièrement oubliés. Maximilien n'avait acquis en Italie que quelques villes qu'il devait au succès de la ligue de Cambrai, et qu'il avait prises sur les Vénitiens ; mais Maximilien imagina un nouveau moyen de soumettre Rome et l'Italie aux empereurs : ce fut d'être pape lui-même après la mort de Jules II, étant veuf de sa femme, fille de Galéas Marie Sforce, duc de Milan. On a encore deux lettres écrites de sa main, l'une à sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, l'autre au seigneur de Chièvres, par lesquelles ce dessein est manifesté : il avoue dans ces lettres qu'il marchandait le pontificat ; mais il n'était pas assez riche pour acheter cette singulière couronne tant de fois mise à l'enchère.

Qui peut savoir ce qui serait arrivé si la même tête eût porté la couronne impériale et la tiare ? le système de l'Europe eût bien changé ; mais il changea autrement sous Charles-Quint.

pele par les Italiens *Cinquecento* (de 1501 à 1600), et non *Seicento*.

(1518) A la mort de Maximilien, précisément comme les indulgences et Luther commençaient à diviser l'Allemagne, François 1^{er}, roi de France, et Charles d'Autriche, roi d'Espagne, des deux Siciles, de Navarre, et souverain des dix-sept provinces des Pays-Bas, briguèrent ouvertement l'empire dans le temps que l'Allemagne, menacée par les Turcs, avait besoin d'un chef tel que François 1^{er} ou Charles d'Autriche : on n'avait point vu encore de si grands rois se disputer la couronne d'Allemagne. François 1^{er}, plus âgé de cinq ans que son rival, en paraissait plus digne par les grandes actions qu'il venait de faire.

(1515) Dès son avènement à la couronne de France, la république de Gênes s'était remise sous la domination de la France, par les intrigues de ses propres citoyens : François 1^{er} passe aussitôt en Italie aussi rapidement que ses prédécesseurs.

Il s'agissait d'abord de conquérir le Milanais, perdu par Louis XII, et de l'arracher encore à cette malheureuse maison de Sforce. Il avait pour lui les Vénitiens, qui voulaient reprendre au moins le Véronais, enlevé par Maximilien : il avait contre lui alors le pape Léon X, vif et intrigant, et l'empereur Maximilien, affaibli par l'âge et incapable d'agir : mais les Suisses, toujours irrités contre la France depuis leur querelle avec Louis XII, toujours animés par les harangues de Mathieu Schinner (Scheiner), cardinal de Sion, étaient les plus dangereux ennemis du roi. Ils prenaient alors le titre de défenseurs des papes, et de protecteurs des princes ; et ces titres, depuis près de dix ans, n'étaient point imaginaires.

Le roi, qui marchait à Milan, négociait toujours avec eux. Le cardinal de Sion, qui leur apprit à tromper, fit amuser le roi de vaines promesses, jusqu'à ce que les Suisses, ayant su que la caisse militaire de France était arrivée, crurent pouvoir enlever cet argent et le roi même : ils l'attaquèrent comme on attaque un convoi sur le grand chemin.

(1515) Vingt-cinq mille Suisses, portant sur l'épaule et sur la poitrine la clef de saint Pierre, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds que plusieurs soldats poussaient ensemble en bataillon serré, les autres tenant leurs grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp du roi, près de Marignan, vers Milan : ce fut de toutes les batailles données en Italie la plus sanglante et la plus longue. Le jeune roi, pour son coup d'essai, s'avança à pied contre l'infanterie suisse, une pique à la main, combatit une heure entière, accompagné d'une partie de sa noblesse. Les Français et les Suisses, mêlés ensemble dans l'obscurité de la nuit, attendirent le jour pour recommencer. On sait que le roi dormit sur l'affût d'un

canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse. Ces peuples, dans cette bataille, attaquèrent toujours, et les Français furent toujours sur la défensive : c'est, me semble, une preuve assez forte que les Français, quand ils sont bien conduits, peuvent avoir ce courage patient qui est quelquefois aussi nécessaire que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde. Il était beau, surtout à un jeune prince de vingt-un ans, de ne perdre point le sang-froid dans une action si vive et si longue. Il était difficile, puisqu'elle durait, que les Suisses fussent vainqueurs, parce que les bandes noires d'Allemagne qui étaient avec le roi fesaient une infanterie aussi ferme que la leur, et qu'ils n'avaient point de gen darmerie : tout ce qui surprend, c'est qu'ils purent résister près de deux jours aux efforts de ces grands chevaux de bataille qui tombaient à tout moment sur leurs bataillons rompus. Le vieux maréchal de Trivulce appelait cette journée une *bataille de géants*. Tout le monde convenait que la gloire de cette victoire était due principalement au fameux connétable Charles de Bourbon, depuis trop mal récompensé, et qui se vengea trop bien. Les Suisses fuirent enfin, mais sans déroute totale, laissant sur le champ de bataille plus de dix mille de leurs compagnons, et abandonnant le Milanais aux vainqueurs. Maximilien Sforce fut pris et emmené en France comme Louis-le-Maure, mais avec des conditions plus douces (1515) : il devint sujet, au lieu que l'autre avait été captif. On laissa vivre en France, avec une pension modique, ce souverain du plus beau pays de l'Italie.

François, après cette victoire de Marignan et cette conquête du Milanais, était devenu l'allié du pape Léon x, et même celui des Suisses, qui, enfin, aimèrent mieux fournir des troupes aux Français que se battre contre eux. Ses armes forcèrent l'empereur Maximilien à céder aux Vénitiens le Véronais, qui leur est toujours demeuré depuis : il fit donner à Léon x le duché d'Urbin, qui est encore à l'Église. On le regardait donc comme l'arbitre de l'Italie, et le plus grand prince de l'Europe, et le plus digne de l'empire, qu'il brigua après la mort de Maximilien. La renommée ne parlait point encore en faveur du jeune Charles d'Autriche ; ce fut ce qui détermina en partie les électeurs de l'empire à le préférer. Ils craignaient d'être trop soumis à un roi de France : ils redoutaient moins un maître dont les états, quoique plus vastes, étaient éloignés et séparés les uns des autres. (1519) Charles fut donc empereur, malgré les quatre cent mille écus dont François 1^{er} eut avoir acheté des suffrages.

•••••

CHAPITRE CXXIII.

De Charles-Quint et de François 1^{er}. Malheurs de la France.

On connaît quelle rivalité s'éleva dès lors entre ces deux princes. Comment pouvaient-ils n'être pas éternellement en guerre ? Charles, seigneur des Pays-Bas, avait l'Artois et beaucoup de villes à revendiquer : roi de Naples et de Sicile, il voyait François 1^{er} prêt à réclamer ses états au même titre que Louis xii : roi d'Espagne, il avait l'usurpation de la Navarre à soutenir : empereur, il devait défendre le grand fief du Milanais contre les prétentions de la France. Que de raisons pour désoler l'Europe !

Entre ces deux grands rivaux, Léon x veut d'abord tenir la balance ; mais comment le peut-il ? qui choisira-t-il pour vassal, pour roi des Deux-Siciles, Charles ou François ? que deviendra l'ancienne loi des papes, portée dès le treizième siècle, « que jamais roi de Naples ne pourra être empereur ? » loi à laquelle Charles d'Anjou s'était soumis, et que les papes regardaient comme la gardienne de leur indépendance. Léon x n'était pas assez puissant pour faire exécuter cette loi : elle pouvait être respectée à Rome ; elle ne l'était pas dans l'empire. Bientôt le pape est obligé de donner une dispense à Charles-Quint, qui veut bien la solliciter, et de reconnaître malgré lui un vassal qui le fait trembler : il donne cette dispense, et s'en repent le moment d'après.

Cette balance que Léon x voulait tenir, Henri viii l'avait entre les mains : aussi le roi de France et l'empereur le courtisent : mais tous deux tâchent de gagner son premier ministre le cardinal Wolsey.

(1520) D'abord François 1^{er} ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d'Angleterre. Charles, arrivant d'Espagne, va voir ensuite Henri à Cantorbéry, et Henri le reconduit à Calais et à Gravelines.

Il était naturel que le roi d'Angleterre prît le parti de l'empereur, puisqu'en se liguant avec lui il pouvait espérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ses ancêtres ; au lieu qu'en se liguant avec François 1^{er} il ne pouvait rien gagner en Allemagne, où il n'avait rien à prétendre.

Pendant qu'il temporise encore, François 1^{er} commença cette querelle interminable en s'emparant de la Navarre. Je suis très éloigné de perdre de vue le tableau de l'Europe pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques historiens ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer combien Puffendorf se trompe souvent : il dit que cette

entreprise sur la Navarre fut faite par le roi déposé (1516), immédiatement après la mort de Ferdinand-le-Catholique; il ajoute que « Charles avait toujours devant les yeux son *plus ultrà*, et « formait de jour en jour de vastes desseins. » Il y a là bien des méprises. (1516) Charles avait quinze ans; ce n'est pas l'âge des vastes desseins; il n'avait point pris encore sa devise de *plus ultrà*. Enfin, après la mort de Ferdinand, ce ne fut point Jean d'Albret qui rentra dans la Navarre: ce Jean d'Albret mourut cette année-là même (1516); ce fut François 1^{er} qui en fit la conquête passagère au nom de Henri d'Albret, non pas en 1516, mais en 1521.

Ni Charles VIII, ni Louis XII, ni François 1^{er}, ne gardèrent leurs conquêtes. La Navarre à peine soumise fut prise par les Espagnols. Dès lors les Français furent obligés de se battre toujours contre les forces espagnoles, à toutes les extrémités du royaume, vers Fontarabie, vers la Flandre, vers l'Italie, et cette situation des affaires a duré jusqu'au dix-huitième siècle.

(1521) Dans le même temps que les troupes espagnoles de Charles-Quint reprenaient la Navarre, ses troupes allemandes pénétraient jusqu'en Picardie, et ses partisans soulevaient l'Italie: les factions et la guerre étaient partout.

Le pape Léon X, toujours flottant entre François 1^{er} et Charles-Quint, était alors pour l'empereur. Il avait raison de se plaindre des Français: ils avaient voulu lui enlever Reggio comme une dépendance du Milanais; ils se faisaient des ennemis de leurs nouveaux voisins par des violences hors de saison. Lautrec, gouverneur du Milanais, avait fait écarteler le seigneur Pallavicini, soupçonné de vouloir soulever le Milanais, et il avait donné à son propre frère de Foix la confiscation de l'accusé. Cela seul rendait le nom français odieux. Tous les esprits étaient révoltés. Le gouvernement de France ne remédiait à ces désordres ni par sa sagesse, ni en envoyant l'argent nécessaire.

En vain le roi de France devenu l'allié des Suisses en avait à sa solde; il y en eut aussi dans l'armée impériale; et ce cardinal de Sion, toujours si funeste aux rois de France, ayant su renvoyer en leur pays ceux qui étaient dans l'armée française, Lautrec, gouverneur du Milanais, fut chassé de la capitale, et bientôt de tout le pays. (1521) Léon X mourut alors dans le temps que sa monarchie temporelle s'affermissait, et que la spirituelle commençait à tomber en décadence.

Il parut bien à quel point Charles-Quint était puissant, et quelle était la sagesse de son conseil. Il eut le crédit de faire élire pape son précepteur Adrien, quoique né à Utrecht et presque inconnu à Rome. Ce conseil, toujours supérieur à celui de

François 1^{er}, eut encore l'habileté de susciter contre la France le roi d'Angleterre Henri VIII, qui espéra pouvoir démembre au moins ce pays qu'avaient possédé ses prédécesseurs. Charles va lui-même en Angleterre précipiter l'armement et le départ. Il sut même bientôt après détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, et les mettre dans son parti. Pour comble, une faction qu'il avait dans Gênes, aidée de ses troupes, chasse les Français, et fait un nouveau doge sous la protection impériale: ainsi sa puissance et son adresse pressaient et entouraient de tous côtés la monarchie française.

François 1^{er}, qui dans de telles circonstances dépensait trop à ses plaisirs, et gardait peu d'argent pour ses affaires, fut obligé de prendre dans Tours une grande grille d'argent massif dont Louis XI avait entouré le tombeau de saint Martin; elle pesait près de sept mille mares^a: cet argent, à la vérité, était plus nécessaire à l'état qu'à saint Martin; mais cette ressource montrait un besoin pressant. Il y avait déjà quelques années que le roi avait vendu vingt charges nouvelles de conseillers du parlement de Paris. La magistrature ainsi à l'encan, et l'enlèvement des ornements des tombeaux, ne marquaient que trop le dérangement des finances. Il se voyait seul contre l'Europe; et cependant, loin de se décourager, il résista de tous côtés. On mit si bon ordre aux frontières de Picardie, que l'Anglais, quoiqu'il eût dans Calais la clef de la France, ne put entrer dans le royaume: on tint en Flandre la fortune égale; on ne fut point entamé du côté de l'Espagne; enfin le roi, auquel il ne restait en Italie que le château de Crémone, voulut aller lui-même reconquérir le Milanais, ce fatal objet de l'ambition des rois de France.

Pour avoir tant de ressources, et pour oser rentrer dans le Milanais, lorsqu'on était attaqué partout, vingt charges de conseillers et la grille de saint Martin ne suffisaient pas: on aliéna pour la première fois le domaine du roi; on haussa les tailles et les autres impôts. C'était un grand avantage qu'avaient les rois de France sur leurs voisins; Charles-Quint n'était despotique à ce point dans aucun de ses états; mais cette facilité funeste de se ruiner produisit plus d'un malheur en France.

On peut compter parmi les causes des disgrâces de François 1^{er} l'injustice qu'il fit au connétable de Bourbon, auquel il devait le succès de la journée de Marignan. C'était peu qu'on l'eût mortifié dans toutes les occasions: Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi, qui avait voulu se marier au connétable devenu veuf, et qui en

^a Voyez l'Histoire du Parlement, chap. XVI.

avait essayé un refus, voulut le ruiner, ne pouvant l'épouser; elle lui suscita un procès reconnu pour très injuste par tous les jurisconsultes; il n'y avait que la mère toute puissante d'un roi qui pût le gagner.

Il s'agissait de tous les biens de la branche de Bourbon. Les juges, trop sollicités, donnèrent un arrêt qui, mettant ses biens en séquestre, dépouillait le connétable. Ce prince envoie l'évêque d'Autun, son ami, demander au roi au moins une surseance. Le roi ne veut pas seulement voir l'évêque. Le connétable au désespoir était déjà sollicité secrètement par Charles-Quint. Il eût été héroïque de bien servir et de souffrir; il y a une autre sorte de grandeur, celle de se venger. Charles de Bourbon prit ce funeste parti: il quitta la France et se donna à l'empereur. Peu d'hommes ont goûté plus pleinement ce triste plaisir de la vengeance.

Tous les historiens flétrissent le connétable du nom de traître. On pouvait, il est vrai, l'appeler rebelle et transfuge; il faut donner à chaque chose son nom véritable. Le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places de son maître, ou son maître lui-même à l'ennemi. Le terme latin *tradere*, dont traître dérive, n'a pas d'autre signification.

C'était un persécuté fugitif qui se dérobaux vexations d'une cour injuste et corrompue, et qui s'allait mettre sous la protection d'un défenseur puissant pour se venger les armes à la main.

Le connétable de Bourbon, loin de livrer à Charles-Quint rien de ce qui appartenait au roi de France, se livra seul à lui dans la Franche-Comté, où il s'enfuit sans aucun secours.

(1525) Dès qu'il fut entré sur les terres de l'empire, il rompit publiquement tous les liens qui l'attachaient au roi dont il était outragé; il renonça à toutes ses dignités, et accepta le titre de généralissime des armées de l'empereur. Ce n'était point trahir le roi, c'était se déclarer contre lui ouvertement. Sa franchise était à la vérité celle d'un rebelle, sa défection était condamnable; mais il n'y avait assurément ni perfidie ni bassesse. Il était à peu près dans le même cas que le prince Louis de Bourbon, nommé *le grand Condé*, qui, pour se venger du cardinal Mazarin, alla se mettre à la tête des armées espagnoles. Ces deux princes furent également rebelles, mais aucun d'eux n'a été perfide.

Il est vrai que la cour de France, soumise à la duchesse d'Angoulême, ennemie du connétable, persécuta les amis du fugitif. Le chancelier Duprat surtout, homme dur autant que servile, le fit condamner lui et ses amis comme traîtres: mais la trahison et la rébellion sont deux choses très différentes.

Tous nos livres en *ana*, tous nos recueils de contes ont répété l'historiette d'un grand d'Espagne qui brûla sa maison à Madrid, parce que le traître Bourbon y avait couché. Cette anecdote est aisément détruite; le connétable de Bourbon n'alla jamais en Espagne, et d'ailleurs la grandeur espagnole consista toujours à protéger les Français persécutés dans leur patrie.

Le connétable, en qualité de généralissime des armées de l'empereur, va dans le Milanais, où les Français étaient rentrés sous l'amiral Bonnivet, son plus grand ennemi. Un connétable qui connaissait le fort et le faible de toutes les troupes de France, devait avoir un grand avantage. Charles en avait de plus grands; presque tous les princes d'Italie étaient dans ses intérêts; les peuples haïssaient la domination française; et enfin il avait les meilleurs généraux de l'Europe; c'était un marquis de Pescaire, un Lannoy, un Jean de Médicis, noms fameux encore de nos jours.

L'amiral Bonnivet, opposé à ces généraux, ne leur fut pas comparé; et quand même il leur eût été supérieur par le génie, il était trop inférieur par le nombre et par la qualité des troupes, qui encore n'étaient point payées. Il est obligé de fuir. Il est attaqué dans sa retraite à Biagrasse. Le fameux Bayard, qui ne commanda jamais en chef, mais à qui le surnom de *chevalier sans peur et sans reproche* était si bien dû, fut blessé à mort dans cette déroute de Biagrasse. Peu de lecteurs ignorent que Charles de Bourbon, le voyant dans cet état, lui marqua combien il le plaignait, et que le chevalier lui répondit en mourant: « Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, mais vous qui combattez contre votre roi et contre votre patrie. »

Il s'en fallut bien peu que la défection de ce prince ne fût la ruine du royaume. Il avait des droits litigieux sur la Provence, qu'il pouvait faire valoir par les armes, au lieu de droits réels qu'un procès lui avait fait perdre. Charles-Quint lui avait promis cet ancien royaume d'Arles, dont la Provence devait faire la principale partie. (1524) Le roi Henri VIII lui donnait cent mille écus par mois cette année pour les frais de la guerre. Il venait de prendre Toulon; il assiégea Marseille. François I^{er} avait sans doute à se repentir; cependant rien n'était désespéré; le roi avait une armée florissante. Il courut au secours de Marseille; et ayant délivré la Provence, il s'enfonça encore dans le Milanais. Bourbon alors retournait par l'Italie en Allemagne chercher de nouveaux soldats. François I^{er}, dans cet intervalle, se crut quelque temps maître de l'Italie.

CHAPITRE CXXIV.

Prise de François 1^{er}. Rome saccagée. Soliman repoussé. Principautés données. Conquête de Tunis. Question si Charles-Quint voulait la monarchie universelle. Soliman reconnu roi de Perse dans Babylone.

Voici un des plus grands exemples des coups de la fortune, qui n'est autre chose, après tout, que l'enchaînement nécessaire de tous les événements de l'univers. D'un côté Charles-Quint est occupé dans l'Espagne à régler les rangs et à former l'étiquette; de l'autre, François 1^{er}, déjà célèbre dans l'Europe par la victoire de Marignan, aussi valeureux que le chevalier Bayard, accompagné de l'intrépide noblesse de son royaume, suivi d'une armée florissante, est au milieu du Milanais. Le pape Clément VII, qui redoutait avec raison l'empereur, est hautement dans le parti du roi de France. Un des meilleurs capitaines de ce temps-là, Jean de Médicis, ayant quitté alors le service des Impériaux, combat pour lui à la tête d'une troupe choisie. Cependant il est vaincu devant Pavie; et malgré des actions de bravoure qui suffiraient pour l'immortaliser (1525, 14 février), il est fait prisonnier, ainsi que les principaux seigneurs de France, et le roi titulaire de Navarre, Henri d'Albret, fils de celui qui avait perdu son royaume et conservé seulement le Béarn. Le malheur de François voulut encore qu'il fût pris par le seul officier français qui avait suivi le duc de Bourbon, et que le même homme qui était condamné à Paris devint le maître de sa vie. Ce gentilhomme, nommé Pomperan, eut à la fois la gloire de le garantir de la mort et de le prendre prisonnier. Il est certain que le jour même le duc de Bourbon, l'un de ses vainqueurs, vint le voir, et jouit de son triomphe. Cette entrevue ne fut pas pour François 1^{er} le moment le moins fatal de la journée. Jamais lettre ne fut plus vraie que celle qu'écrivit ce monarque à sa mère: « Madame, tout est perdu, hors l'honneur. » Des frontières dégarnies, le trésor royal sans argent, la consternation dans tous les ordres du royaume, la désunion dans le conseil de la mère du roi régente, le roi d'Angleterre, Henri VIII, menaçant d'entrer en France, et d'y renouveler les temps d'Édouard III et de Henri V, tout semblait annoncer une ruine inévitable.

Charles-Quint, qui n'avait pas encore tiré l'épée, tient en prison à Madrid non seulement un roi, mais un héros. Il semble qu'alors Charles manqua à sa fortune; car, au lieu d'entrer en France et de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il reste oisif en Espagne; au lieu de prendre au moins le Milanais pour lui, il

se croit obligé d'en vendre l'investiture à François Sforce, pour ne pas donner trop d'ombrage à l'Italie. Henri VIII, au lieu de se réunir à lui pour démembrer la France, devient jaloux de sa grandeur, et traite avec la régente. Enfin la prise de François 1^{er}, qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guère qu'une rançon avec des reproches, des démentis, des défis solennels et inutiles, qui mêlèrent du ridicule à ces événements terribles, et qui semblèrent dégrader les deux premiers personnages de la chrétienté.

Henri d'Albret, détenu prisonnier dans Pavie, s'échappa et revint en France. François 1^{er}, mieux gardé à Madrid, (1526, 15 janvier) fut obligé, pour sortir de prison, de céder à l'empereur le duché entier de Bourgogne, une partie de la Franche-Comté, tout ce qu'il prétendait au-delà des Alpes, la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, la possession d'Arras, de Lille, de Tournai, de Mortagne, de Hesdin, de Saint-Amant, d'Orchies: non seulement il signe qu'il rétablira le connétable de Bourbon, son vainqueur, dans tous les biens dont il l'avait dépouillé, mais il promet encore de « faire droit à cet ennemi pour les prétentions qu'il a sur la Provence. » Enfin, pour comble d'humiliation, il épouse en prison la sœur de l'empereur. Le comte de Lannoy, l'un des généraux qui l'avaient fait prisonnier, vient en bottes dans sa chambre lui faire signer ce mariage forcé. Ce traité de Madrid était aussi funeste que celui de Bretigni; mais François 1^{er}, en liberté, n'exécuta pas son traité comme le roi Jean.

Ayant cédé la Bourgogne, il se trouva assez puissant pour la garder. Il perdit la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois; mais en cela il ne perdit qu'un vain hommage. Ses deux fils furent prisonniers (1526) à sa place en qualité d'otages; mais il les racheta pour de l'argent; cette rançon, à la vérité, se monta à deux millions d'écus d'or, et ce fut un grand fardeau pour la France. Si on considère ce qu'il en coûta pour la captivité de François 1^{er}, pour celle du roi Jean, pour celle de saint Louis, combien la dissipation des trésors de Charles V par le duc d'Anjou son frère, combien les guerres contre les Anglais avaient épuisé la France, on admire les ressources que François 1^{er} trouva dans la suite. Ces ressources étaient dues aux acquisitions successives du Dauphiné, de la Provence, de la Bretagne, à la réunion de la Bourgogne, et au commerce qui florissait. Voilà ce qui répara tant de malheurs, et ce qui soutint la France contre l'ascendant de Charles-Quint.

La gloire ne fut pas le partage de François 1^{er} dans toute cette triste aventure. Il avait donné sa parole à Charles-Quint de lui remettre la Bour-

gogne ; promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte. Il en essaya le reproche de l'empereur. Il eut beau lui répondre, « Vous avez menti par la gorge, et toutes les fois que le direz, mentirez, » la loi de la politique était pour François 1^{er}, mais la loi de la chevalerie était contre lui.

Le roi voulut assurer son honneur en proposant un duel à Charles-Quint, comme Philippe de Valois avait défié Édouard III. L'empereur l'accepta, et lui envoya même un héraut qui apportait ce qu'on appelait *la sûreté du camp*, c'est-à-dire la désignation du lieu du combat et les conditions. François 1^{er} reçut ce héraut dans la grand'salle du palais, en présence de toute la cour et des ambassadeurs ; mais il ne voulut pas lui permettre de parler. Le duel n'eut point lieu. Tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule, dont le trône même ne garantit pas les hommes. Ce qu'il y eut encore d'étrange dans toute cette aventure, c'est que le roi demanda au pape Clément VII une bulle d'absolution, pour avoir cédé la mouvance de la Flandre et de l'Artois. Il se faisait absoudre pour avoir gardé un serment qu'il ne pouvait violer, et il ne se faisait pas absoudre d'avoir juré qu'il céderait la Bourgogne et de ne l'avoir pas rendue. On ne croirait pas une telle farce, si cette bulle du 25 novembre n'existait pas.

Cette même fortune qui mit un roi dans les fers de l'empereur fit encore le pape Clément VII son prisonnier (1525), sans qu'il le prévît, sans qu'il y eût la moindre part. La crainte de sa puissance avait uni contre lui le pape, le roi d'Angleterre, et la moitié de l'Italie (1527). Ce même duc de Bourbon, si fatal à François 1^{er}, le fut de même à Clément VII. Il commandait sur les frontières du Milanais une armée d'Espagnols, d'Italiens et d'Allemands, victorieuse, mais mal payée, et qui manquait de tout. Il propose à ses capitaines et à ses soldats d'aller piller Rome pour leur solde, précisément comme autrefois les Hérules et les Goths avaient fait ce voyage. Ils y volèrent, malgré une trêve signée entre le pape et le vice-roi de Naples (1527, 5 mai). On escalade les murs de Rome : Bourbon est tué en montant à la muraille ; mais Rome est prise, livrée au pillage, saccagée comme elle le fut par Alaric ; et le pape, réfugié au château de Saint-Ange, est prisonnier.

Les troupes allemandes et espagnoles vécurent neuf mois à discrétion dans Rome : le pillage monta, dit-on, à quinze millions d'écus romains : mais comment évaluer au juste de tels désastres ?

Il semble que c'était là le temps d'être en effet empereur de Rome, et de consommer ce qu'avaient commencé les Charlemagne et les Othon ; mais, par une fatalité singulière, dont la seule cause est

toujours venue de la jalousie des nations, le nouvel empire romain n'a jamais été qu'un fantôme.

La prise de Rome et la captivité du pape ne servirent pas plus à rendre Charles-Quint maître absolu de l'Italie, que la prise de François 1^{er} ne lui avait donné une entrée en France. L'idée de la monarchie universelle qu'on attribue à Charles-Quint est donc aussi fausse et aussi chimérique que celle qu'on imputa depuis à Louis XIV. Loin de garder Rome, loin de subjuguier toute l'Italie, il rend la liberté au pape pour quatre cent mille écus d'or (1528), dont même il n'eut jamais que cent mille, comme il rend la liberté aux enfants de France pour deux millions d'écus.

On est surpris qu'un empereur, maître de l'Espagne, des dix-sept provinces des Pays-Bas, de Naples et de Sicile, suzerain de la Lombardie, déjà possesseur du Mexique, et pour qui dans ce temps-là même on faisait la conquête du Pérou, ait si peu profité de son bonheur ; mais les premiers trésors qu'on lui avait envoyés du Mexique furent engloutis dans la mer ; il ne recevait point de tribut réglé d'Amérique, comme en reçut depuis Philippe II. Les troubles excités en Allemagne par le luthéranisme l'inquiétaient : les Turcs en Hongrie l'alarmaient davantage : il avait à repousser à la fois Soliman et François 1^{er}, à contenir les princes d'Allemagne, à ménager ceux d'Italie, et surtout les Vénitiens, à fixer l'inconstance de Henri VIII. Il joua toujours le premier rôle sur le théâtre de l'Europe ; mais il fut toujours bien loin de la monarchie universelle.

Ses généraux ont encore de la peine à chasser d'Italie les Français, qui étaient jusque dans le royaume de Naples. (1528) Le système de la balance et de l'équilibre était dès lors établi en Europe : car immédiatement après la prise de François 1^{er}, l'Angleterre et les puissances italiennes se liguèrent avec la France pour balancer le pouvoir de l'empereur. Elles se liguèrent de même après la prise du pape.

(1529) La paix se fit à Cambrai, sur le plan du traité de Madrid, par lequel François 1^{er} avait été délivré de prison. C'est à cette paix que Charles rendit les deux enfants de France, et se désista de ses prétentions sur la Bourgogne pour deux millions d'écus.

Alors Charles quitte l'Espagne pour aller recevoir la couronne des mains du pape, et pour baiser les pieds de celui qu'il avait retenu captif. Il investit François Sforce du Milanais, et Alexandre de Médicis de la Toscane ; il donne un duc à Mantoue (1529) ; il fait rendre par le pape Modène et Reggio au duc de Ferrare (1550) ; mais tout cela pour de l'argent, et sans se réserver d'autre droit que celui de la suzeraineté.

Tant de princes à ses pieds lui donnent une grandeur qui impose. La grandeur véritable fut d'aller repousser Soliman de la Hongrie, à la tête de cent mille hommes, assisté de son frère Ferdinand, et surtout des princes protestants d'Allemagne, qui se signalèrent pour la défense commune. Ce fut là le commencement de sa vie active et de sa gloire personnelle. On le voit à la fois combattre les Turcs, retenir les Français au-delà des Alpes, indiquer un concile, et revoler en Espagne pour aller faire la guerre en Afrique. Il aborde devant Tunis (1555), remporte une victoire sur l'usurpateur de ce royaume, donne à Tunis un roi tributaire de l'Espagne, délivre dix huit mille captifs chrétiens, qu'il ramène en triomphe en Europe, et qui, aidés de ses bienfaits et de ses dons, vont, chacun dans leur patrie, élever le nom de Charles-Quint jusqu'au ciel. Tous les rois chrétiens alors semblaient petits devant lui, et l'éclat de sa renommée obscurcissait toute autre gloire.

Son bonheur voulut encore que Soliman, ennemi plus redoutable que François 1^{er}, fut alors occupé contre les Persans (1554). Il avait pris Tauris, et de là, tournant vers l'ancienne Assyrie, il était entré en conquérant dans Bagdad, la nouvelle Babylone, s'étant rendu maître de la Mésopotamie, qu'on nomme à présent le Diarbeck, et du Curdistan, qui est l'ancienne Suziane. Enfin, il s'était fait reconnaître et inaugurer roi de Perse par le calife de Bagdad. Les califes en Perse n'avaient plus depuis long-temps d'autre honneur que celui de donner en cérémonie le turban des sultans, et de ceindre le sabre au plus puissant. Mahmoud, Gengis, Tamerlan, Ismaël Sophi, avaient accoutumé les Persans à changer de maîtres. (1555) Soliman, après avoir pris la moitié de la Perse sur Thamas, fils d'Ismaël, retourna triomphant à Constantinople. Ses généraux perdirent en Perse une partie des conquêtes de leur maître. C'est ainsi que tout se balançait, et que tous les états tombaient les uns sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l'Allemagne et sur l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sur la France; et s'il y avait eu des peuples plus occidentaux, l'Espagne et la France auraient eu de nouveaux ennemis.

L'Europe ne sentit point de plus violentes secousses depuis la chute de l'empire romain, et nul empereur depuis Charlemagne n'eut tant d'éclat que Charles-Quint. L'un a le premier rang dans la mémoire des hommes comme conquérant et fondateur; l'autre, avec autant de puissance, a un personnage bien plus difficile à soutenir. Charlemagne, avec les nombreuses armées aguerries par Pepin et Charles-Martel, subjuguait aisément des Lombards amollis, et triompha des Saxons sau-

vages. Charles-Quint a toujours à craindre la France, l'empire des Turcs, et la moitié de l'Allemagne.

L'Angleterre, qui était séparée du reste du monde au huitième siècle, est, dans le seizième, un puissant royaume qu'il faut toujours ménager. Mais ce qui rend la situation de Charles-Quint très supérieure à celle de Charlemagne, c'est qu'ayant à peu près en Europe la même étendue de pays sous ses lois, ce pays est plus peuplé, beaucoup plus florissant, plein de grands hommes en tout genre. On ne comptait pas une grande ville commerçante dans les premiers temps du renouvellement de l'empire. Aucun nom, excepté celui du maître, ne fut consacré à la postérité. La seule province de Flandre, au seizième siècle, vaut mieux que tout l'empire au neuvième. L'Italie, au temps de Paul III, est à l'Italie du temps d'Adrien 1^{er} et de Léon III, ce qu'est la nouvelle architecture à la gothique. Je ne parle pas ici des beaux-arts, qui égalaient ce siècle à celui d'Auguste, et du bonheur qu'avait Charles-Quint de compter tant de grands génies parmi ses sujets: il ne s'agit que des affaires publiques et du tableau général du monde.

CHAPITRE CXXV.

Conduite de François 1^{er}. Son entrevue avec Charles-Quint. Leurs querelles, leur guerre. Alliance du roi de France et du sultan Soliman. Mort de François 1^{er}.

Que François 1^{er}, voyant son rival donner des royaumes, voulût rentrer dans le Milanais, auquel il avait renoncé par deux traités; qu'il ait appelé à son secours ce même Soliman, ces mêmes Turcs repoussés par Charles-Quint; cette manœuvre peut être politique, mais il fallait de grands succès pour la rendre glorieuse.

Ce prince pouvait abandonner ses prétentions sur le Milanais, source intarissable de guerres et tombeau des Français, comme Charles avait abandonné ses droits sur la Bourgogne, droits fondés sur le traité de Madrid: il eût joui d'une heureuse paix; il eût embelli, policé, éclairé son royaume beaucoup plus qu'il ne fit dans les derniers temps de sa vie; il eût donné une libre carrière à toutes ses vertus. Il fut grand pour avoir encouragé les arts; mais la passion malheureuse de vouloir toujours être duc de Milan et vassal de l'empire malgré l'empereur, fit tort à sa gloire. (1556) Réduit bientôt à chercher le secours de Barbe-rousse, amiral de Soliman, il en essuya des reproches pour ne l'avoir pas secondé, et il fut traité de renégat et de parjure en pleine diète de l'empire.

Quel funeste contraste de faire brûler à petit feu dans Paris des luthériens parmi lesquels il y avait des Allemands, et de s'imir en même temps aux princes luthériens d'Allemagne, auprès desquels il est obligé de s'excuser de cette rigueur, et d'affirmer même qu'il n'y avait point eu d'Allemands parmi ceux qu'on avait fait mourir ! Comment des historiens peuvent-ils avoir la lâcheté d'approuver ce supplice, et de l'attribuer au zèle pieux d'un prince voluptueux, qui n'avait pas la moindre ombre de cette piété qu'on lui attribue ? Si c'est là un acte religieux, il est cruellement démenti par le nombre prodigieux de captifs catholiques que son traité avec Soliman livra depuis aux fers de Barberousse sur les côtes d'Italie : si c'est une action de politique, il faut donc approuver les persécutions des païens qui immolèrent tant de chrétiens. Ce fut en 1555 qu'on brûla ces malheureux dans Paris. Le P. Daniel met à la marge, *Exemple de piété*. Cet exemple de piété consistait à suspendre les patients à une haute potence dont on les faisait tomber à plusieurs reprises sur le bûcher : exemple en effet d'une barbarie raffinée, qui inspire autant d'horreur contre les historiens qui la louent que contre les juges qui l'ordonnèrent.

Daniel ajoute que François 1^{er} dit publiquement qu'il ferait mourir ses propres enfants s'ils étaient hérétiques. Cependant il écrivait dans ce temps-là même à Melancthon, l'un des fondateurs du luthéranisme, pour l'engager à venir à sa cour^a.

Charles-Quint ne se conduisait pas ainsi, quoique les luthériens fussent ses ennemis déclarés ; et loin de livrer des hérétiques aux bourreaux, et des chrétiens aux fers, il avait délivré dans Tunis dix-huit mille chrétiens esclaves, soit catholiques, soit protestants.

Il faut, pour la funeste expédition de Milan, passer par le Piémont ; et le duc de Savoie refuse au roi le passage. Le roi attaque donc le duc de Savoie pendant que l'empereur revenait triomphant de Tunis. Une autre cause de ce que la Savoie fut mise à feu et à sang (1554), c'est que la mère de François 1^{er} était de cette maison. Des prétentions sur quelques parties de cet état étaient depuis long-temps un sujet de discorde. Les guerres du Milanais avaient de même leur origine dans le mariage de l'aïeul de Louis XII. Il n'y a aucun état héréditaire en Europe où les mariages n'aient apporté la guerre. Le droit public est devenu par là un des plus grands fléaux des peuples ; presque toutes les clauses des contrats et des traités n'ont été expliquées que par les armes. Les états du duc furent ravagés : mais cette invasion de François 1^{er} procura une liberté entière à Genève, et en fit comme

la capitale de la nouvelle religion réformée. Il arriva que ce même roi, qui faisait périr à Paris les novateurs par des supplices affreux, qui faisait des processions pour expier leurs erreurs, qui disait « qu'il n'épargnerait pas ses enfants s'ils en étaient coupables, » était partout ailleurs le plus grand soutien de ce qu'il voulait exterminer dans ses états.

C'est une grande injustice dans le P. Daniel de dire que la ville de Genève mit alors le comble à sa révolte contre le duc de Savoie : ce duc n'était point son souverain ; elle était ville libre impériale ; elle partageait, comme Cologne et comme beaucoup d'autres villes, le gouvernement avec son évêque. L'évêque avait cédé une partie de ses droits au duc de Savoie, et ces droits disputés étaient en compromis depuis douze années.

Les Gênois disaient qu'un évêque n'a nul droit à la souveraineté ; que les apôtres ne furent point des princes ; que si dans les temps d'anarchie et de barbarie les évêques usurpèrent des provinces, les peuples, dans des temps éclairés, devaient les reprendre.

Mais ce qu'il fallait observer, c'est que Genève était alors une ville petite et pauvre, et que depuis qu'elle se rendit libre, elle fut plus peuplée du double, plus industrielle, plus commerçante.

Cependant quel fruit François 1^{er} recueille-t-il de tant d'entreprises ? Charles-Quint arrive de Rome, fait repasser les Alpes aux Français, entre en Provence avec cinquante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille (1556), met le siège devant Arles ; et une autre armée ravage la Champagne et la Picardie. Ainsi le fruit de cette nouvelle tentative sur l'Italie fut de hasarder la France.

La Provence et le Dauphiné ne furent sauvées que par la sage conduite du maréchal de Montmorenci, comme elles l'ont été de nos jours par le maréchal de Belle-Isle. On peut, ce me semble, tirer un grand fruit de l'histoire, en comparant les temps et les événements. C'est un plaisir digne d'un bon citoyen d'examiner par quelles ressources on a chassé dans le même terrain et dans les mêmes occasions deux armées victorieuses. On ne sait guère, dans l'oisiveté des grandes villes, quels efforts il en coûte pour rassembler des vivres dans un pays qui en fournit à peine à ses habitants, pour avoir de quoi payer le soldat, pour lui fournir le nécessaire sur son crédit, pour garder des rivières, pour enlever aux ennemis des postes avantageux dont ils se sont emparés. Mais de tels détails n'entrent point dans notre plan : il n'est nécessaire de les examiner que dans le temps même de l'action ; ce sont les matériaux de l'édifice ; on ne les compte plus quand la maison est construite.

L'empereur fut obligé de sortir de ce pays dé-

^a Voyez l'Histoire du Parlement, chap. XII.

vasté, et de regagner l'Italie avec une armée diminuée par les maladies contagieuses. La France envahie de ce côté regarda sa délivrance comme un triomphe; mais il eût été plus beau de l'empêcher d'entrer que de s'applaudir de le voir sortir.

Ce qui caractérise davantage les démêlés de Charles-Quint et de François 1^{er}, et les secousses qu'ils donnèrent à l'Europe, c'est ce mélange bizarre de franchise et de duplicité, d'emportements de colère et de réconciliation, des plus sanglants outrages et d'un prompt oubli, des artifices les plus raffinés et de la plus noble confiance.

Il y eut des choses horribles, il y en eut de ridicules.

François, dauphin, fils de François 1^{er}, meurt d'une pleurésie (1556) : on accuse un Italien, nommé Montécuculli, son échanson, de l'avoir empoisonné; on regarde Charles-Quint comme l'auteur du crime. Qu'aurait gagné l'empereur à faire périr par le poison un prince de dix-huit ans qui n'avait jamais fait parler de lui, et qui avait un frère? Montécuculli fut écartelé; voilà ce qui est horrible : voici le ridicule.

François 1^{er}, qui par le traité de Madrid n'était plus suzerain de la Flandre et de l'Artois, et qui n'était sorti de prison qu'à cette condition, fait citer l'empereur au parlement de Paris, en qualité de comte de Flandre et d'Artois, son vassal. L'avocat-général Cappel prend des conclusions contre Charles-Quint, et le parlement de Paris le déclare rebelle.

Peut-on s'attendre que Charles et François se verront familièrement comme deux gentilshommes voisins après la prison de Madrid, après des *démentis par la gorge*, des défis, des duels proposés en présence du pape en plein consistoire, après la ligue du roi de France avec Soliman; enfin, après que l'empereur a été accusé aussi publiquement qu'injustement d'avoir fait empoisonner le premier dauphin, et lorsqu'il se voit condamné comme contumace par une cour de judicature, dans le même pays qu'il a fait trembler tant de fois?

Cependant ces deux grands rivaux se voient à la rade d'Aigues-Mortes : le pape avait ménagé cette entrevue après une trêve. Charles-Quint même descendit à terre, fit la première visite, et se mit entre les mains de son ennemi : c'était la suite de l'esprit du temps : Charles se délia toujours des promesses du monarque, et se livra à la foi du chevalier.

Le duc de Savoie fut long-temps la victime de cette entrevue. Ces deux monarques, qui en se voyant avec tant de familiarité prenaient toujours des mesures l'un contre l'autre, gardèrent les places du duc : le roi de France, pour se frayer

un passage dans l'occasion vers le Milanais; et l'empereur, pour l'en empêcher.

Charles-Quint, après cette entrevue à Aigues-Mortes, fait un voyage à Paris, qui est bien plus étonnant que celui des empereurs Sigismond et Charles IV.

Retourné en Espagne, il apprend que la ville de Gand s'est révoltée en Flandre. De savoir jusqu'où cette ville avait dû soutenir ses privilèges, et jusqu'où elle en avait abusé, c'est un problème qu'il n'appartient qu'à la force de résoudre. Charles-Quint voulait l'assujettir et la punir : il demande passage au roi, qui lui envoie le dauphin et le duc d'Orléans jusqu'à Bayonne, et qui va lui-même au-devant de lui jusqu'à Châtelleraut.

L'empereur aimait à voyager, à se montrer à tous les peuples de l'Europe, à jouir de sa gloire : ce voyage fut un enchaînement de fête; et le but était d'aller faire pendre vingt-quatre malheureux citoyens. Il eût pu aisément s'épargner tant de fatigues en envoyant quelques troupes à la gouvernante des Pays-Bas : on peut même s'étonner qu'il n'en eût pas laissé assez en Flandre pour réprimer la révolte des Gantois; mais c'était alors la coutume de licencier ses troupes après une trêve ou une paix.

Le dessein de François 1^{er}, en recevant l'empereur dans ses états avec tant d'appareil et de bonne foi, était d'obtenir enfin de lui la promesse de l'investiture du Milanais. Ce fut dans cette vaine idée qu'il refusa l'hommage que lui offraient les Gantois : il n'eut ni Gand ni Milan.

On a prétendu que le connétable de Montmorenci fut disgracié par le roi pour lui avoir conseillé de se contenter de la promesse verbale de Charles-Quint : je rapporte ce petit événement, parce que, s'il est vrai, il fait connaître le cœur humain. Un homme qui n'a qu'à s'en prendre à lui-même d'avoir suivi un mauvais avis est souvent assez injuste pour en punir l'auteur. Mais on ne devait guère se repentir de n'avoir exigé de Charles-Quint que des paroles; une promesse par écrit n'eût pas été plus sûre.

François 1^{er} avait promis par écrit de céder la Bourgogne, et il s'était bien donné de garde de tenir sa parole : on ne cède guère à son ennemi une grande province sans y être forcé par les armes. L'empereur avoua depuis, publiquement, qu'il avait promis le Milanais à un fils du roi; mais il soutint que c'était à condition que François 1^{er} évacuerait Turin, que François garda toujours.

La générosité avec laquelle le roi avait reçu l'empereur en France, tant de fêtes somptueuses, tant de témoignages de confiance et d'amitié ré-

épiques, n'aboutirent donc qu'à de nouvelles guerres.

Pendant que Soliman ravage encore la Hongrie, pendant que Charles-Quint, pour mettre le comble à sa gloire, veut conquérir Alger comme il a subjugué Tunis, et qu'il échoue dans cette entreprise, François 1^{er} resserre les nœuds de son alliance avec Soliman. Il envoie deux ministres secrets à la Porte par la voie de Venise; ces deux ministres sont assassinés en chemin par l'ordre du marquis del Vasto, gouverneur du Milanais, sous prétexte qu'ils sont nés tous deux sujets de l'empereur. Le dernier duc de Milan, François Sforce, avait, quelques années auparavant, fait trancher la tête à un autre ministre du roi (1544). Comment accorder ces violations du droit des gens avec la générosité dont se piquaient alors les officiers de l'empereur, ainsi que ceux du roi? La guerre recommence avec plus d'animosité que jamais vers le Piémont, vers les Pyrénées, en Picardie: c'est alors que les galères du roi se joignent à celles de Cheredin, surnommé *Barberousse*, amiral du sultan, et vice-roi d'Alger. Les fleurs de lis et le croissant sont devant Nice (1545). Les Français et les Turcs, sous le comte d'Enghien, de la branche de Bourbon, et sous l'amiral ture, ne peuvent prendre cette ville, et Barberousse ramène la flotte turque à Toulon, dès que le célèbre André Doria s'avance au secours de la ville avec ses galères.

Barberousse était le maître absolu dans Toulon. Il y fit changer une grande maison en mosquée: ainsi le même roi qui avait laissé périr dans son royaume tant de chrétiens de la communion de Luther par le plus cruel supplice, laissait les mahométans exercer leur religion dans ses états. Voilà la piété que le jésuite Daniel loue; c'est ainsi que les historiens se déshonorent. Un historien citoyen eût avoué que la politique faisait brûler des luthériens et favorisait des musulmans.

André Doria est le héros qu'on peut mettre à la tête de tous ceux qui servirent la fortune de Charles-Quint. Il avait eu la gloire de battre ses galères devant Naples quand il était amiral de François 1^{er}, et que Gènes sa patrie était encore sous la domination de la France: il se crut ensuite obligé, comme le connétable de Bourbon, par des intrigues de cour, de passer au service de l'empereur. Il défit plusieurs fois les flottes de Soliman; mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut de rendre la liberté à sa patrie, dont Charles-Quint lui permettait d'être souverain. Il préféra le titre de restaurateur à celui de maître: il établit le gouvernement tel qu'il subsiste aujourd'hui, et vécut jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans l'homme le plus

considéré de l'Europe. Gènes lui éleva une statue comme au libérateur de la patrie.

Cependant le comte d'Enghien répare l'affront de Nice par la victoire qu'il remporte à Cérisesoles, (1544) dans le Piémont, sur le marquis del Vasto: jamais victoire ne fut plus complète. Quel fruit retira-t-on de cette glorieuse journée? aucun. C'était le sort des Français de vaincre inutilement en Italie: les journées d'Agnadel, de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisesoles, en sont des témoignages immortels.

Le roi d'Angleterre Henri VIII, par une fatalité inconcevable, s'alliait contre la France avec ce même empereur dont il avait répudié la tante si honteusement, et dont il avait déclaré la cousine bâtarde; avec ce même empereur qui avait forcé le pape Clément VII à l'excommunier. Les princes oublient les injures comme les bienfaits quand l'intérêt parle; mais il semble que c'était alors le caprice plus que l'intérêt qui liait Henri VIII avec Charles-Quint.

Il comptait marcher à Paris avec trente mille hommes: il assiégeait Boulogne-sur-mer, tandis que Charles-Quint avançait en Picardie. Où était alors cette balance que Henri VIII voulait tenir? Il ne voulait qu'embarrasser François 1^{er}, et l'empêcher de traverser le mariage qu'il projetait entre son fils Édouard et Marie Stuart, qui fut depuis reine de France: quelle raison pour déclarer la guerre!

Ces nouveaux périls rendent la bataille de Cérisesoles infructueuse: le roi de France est obligé de rappeler une grande partie de cette armée victorieuse pour venir défendre les frontières septentrionales du royaume.

La France était plus en danger que jamais: Charles était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Boulogne; on tremblait pour Paris. Le luthéranisme fit alors le salut de la France, et la servit mieux que les Turcs, sur qui le roi avait tant compté. Les princes luthériens d'Allemagne s'unissaient alors contre Charles-Quint, dont ils craignaient le despotisme; ils étaient en armes. Charles, pressant la France, et pressé dans l'empire, fit la paix à Crépi en Valois (1544), pour aller combattre ses sujets en Allemagne.

Par cette paix, il promit encore le Milanais au duc d'Orléans, fils du roi, qui devait être son gendre: mais la destinée ne voulait pas qu'un prince de France eût cette province; et la mort du duc d'Orléans épargna à l'empereur l'embaras d'une nouvelle violation de sa parole.

(1546) François 1^{er} acheta bientôt après la paix avec l'Angleterre pour huit cent mille écus. Voilà ses derniers exploits; voilà le fruit des desseins qu'il eut sur Naples et Milan toute sa vie. Il fut

en tout la victime du bonheur de Charles-Quint ; car il mourut, quelques mois après Henri VIII, de cette maladie alors presque incurable que la découverte du Nouveau-Monde avait transplantée en Europe. C'est ainsi que les événements sont enchaînés : un pilote génois donne un univers à l'Espagne ; la nature a mis dans les îles de ces climats lointains un poison qui infecte les sources de la vie ; et il faut qu'un roi de France en périsse. Il laisse en mourant une discorde trop durable, non pas entre la France et l'Allemagne, mais entre la maison de France et celle d'Autriche.

La France, sous ce prince, commençait à sortir de la barbarie, et la langue prenait un tour moins gothique. Il reste encore quelques petits ouvrages de ce temps, qui, s'ils ne sont pas réguliers, ont du sel et de la naïveté ; comme quelques épigrammes de l'évêque Saint-Gelais, de Clément Marot, de François I^{er} même. Il écrivit, dit-on, sous un portrait d'Agnes Sorel :

Gentille Agnès plus d'honneur en mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrir
Close nonnain ou bien dévot ermite.

Je ne saurais pourtant concilier ces vers, qui paraissent purement écrits pour le temps, avec les lettres qu'on a encore de sa main, et surtout avec celle que Daniel a rapportée :

« Tout à steure ynsi que je me vouloys mettre
« o lit est aryvé Laval, lequel m'a aporté la cer-
« teneté du levement den siège, etc. »

Ce n'était point ainsi que les Scipion, les Sylla, les César, écrivaient en leur langue. Il faut avouer que, malgré l'instinct heureux qui animait François I^{er} en faveur des arts, tout était barbare en France, comme tout était petit en comparaison des anciens Romains.

Il composa des mémoires sur la discipline militaire dans le temps qu'il voulait établir en France la légion romaine. Tous les arts furent protégés par lui ; mais il fut obligé de faire venir des peintres, des sculpteurs, des architectes, d'Italie.

Il voulut bâtir le Louvre ; mais à peine eut-il le temps d'en faire jeter les fondements : son projet magnifique du collège royal ne put être exécuté ; mais du moins on enseigna par ses libéralités les langues grecque et hébraïque, et la géométrie, qu'on était très loin de pouvoir enseigner dans l'université. Cette université avait le malheur de n'être fameuse que par sa théologie scolastique et par ses disputes : il n'y avait pas un homme en France avant ce temps-là qui sût lire les caractères grecs.

On ne se servait dans les écoles, dans les tribunaux, dans les monuments publics, dans les con-

trats, que d'un mauvais latin appelé le langage du moyen âge, reste de l'ancienne barbarie des Francs, des Lombards, des Germains, des Goths, des Anglais, qui ne surent ni se former une langue régulière, ni bien parler la latine.

Rodolphe de Habsbourg avait ordonné dans l'Allemagne qu'on plaidât et qu'on rendit les arrêts dans la langue du pays. Alfonso-le-Sage, en Castille, établit le même usage. Édouard III en fit autant en Angleterre. François I^{er} ordonna enfin qu'en France ceux qui avaient le malheur de plaider pussent lire leur ruine dans leur propre idiome. Ce ne fut pas ce qui commença à polir la langue française, ce fut l'esprit du roi et celui de sa cour à qui l'on eut cette obligation.

CHAPITRE CXXVI.

Troubles d'Allemagne. Bataille de Mulberg. Grandeur et disgrâce de Charles-Quint. Son abdication.

La mort de François I^{er} n'aplanit pas à Charles-Quint le chemin vers cette monarchie universelle dont on lui imputait le dessein : il en était alors bien éloigné. Non seulement il eut dans Henri II, successeur de François, un ennemi redoutable, mais, dans ce temps-là même, les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, fesaient la guerre civile, et assemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéranisme.

Cet empereur si puissant, et son frère Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, ne purent lever autant d'Allemands que les confédérés leur en opposaient. Charles fut obligé, pour avoir des forces égales, de recourir à ses Espagnols, à l'argent et aux troupes du pape Paul III.

Rien ne fut plus éclatant que sa victoire de Mulberg. Un électeur de Saxe, un landgrave de Hesse, prisonniers à sa suite, le parti luthérien consterné, les taxes immenses imposées sur les vaincus, tout semblait le rendre despotique en Allemagne ; mais il lui arriva encore ce qui lui était arrivé après la prise de François I^{er}, tout le fruit de son bonheur fut perdu. Ce même pape Paul III retira ses troupes dès qu'il le vit trop puissant. Henri VIII ranima les restes languissants du parti luthérien en Allemagne. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, à qui Charles avait donné le duché du vaincu, se déclara bientôt contre lui, et se mit à la tête de la ligue.

(1552) Enfin cet empereur si terrible est sur le point d'être fait prisonnier avec son frère par les princes protestants d'Allemagne, qu'il ne regardait que comme des sujets révoltés. Il fuit en des-

ordre dans les détroits d'Inspruck. Dans ce temps-là même, le roi de France, Henri II, se saisit de Metz, Toul, et Verdun, qui sont toujours restés à la France pour prix de la liberté qu'elle avait assurée à l'Allemagne. On voit que dans tous les temps les seigneurs de l'empire, le luthéranisme même, durent leur conservation aux rois de France : c'est ce qui est encore arrivé depuis sous Ferdinand II et sous Ferdinand III.

Le possesseur du Mexique est obligé d'emprunter deux cent mille écus d'or du duc de Florence Cosme, pour tâcher de reprendre Metz ; et s'étant raccommoqué avec les luthériens pour se venger du roi de France, il assiége cette ville à la tête de cinquante mille combattants (1552). Ce siège est un des plus mémorables dans l'histoire ; il fait la gloire éternelle de François de Guise, qui défendit la ville soixante-cinq jours contre Charles-Quint, et qui le contraignit enfin d'abandonner son entreprise, après avoir perdu le tiers de son armée.

La puissance de Charles-Quint n'était alors qu'un amas de grandeurs et de dignités entouré de précipices. Les agitations de sa vie ne lui permirent jamais de faire de ses vastes états un corps régulier et robuste dont toutes les parties s'aidassent mutuellement, et lui fournissent de grandes armées toujours entretenues. C'est ce que sut faire Charlemagne ; mais ses états se touchaient ; et vainqueur des Saxons et des Lombards, il n'avait point un Soliman à repousser, des rois de France à combattre, de puissants princes d'Allemagne et un pape plus puissant à réprimer ou à craindre.

Charles sentait trop quel ciment était nécessaire pour bâtir un édifice aussi fort que celui de la grandeur de Charlemagne. Il fallait que Philippe son fils eut l'empire ; alors ce prince, que les trésors du Mexique et du Pérou rendirent plus riche que tous les rois de l'Europe ensemble, eût pu parvenir à cette monarchie universelle, plus aisée à imaginer qu'à saisir.

C'est dans cette vue que Charles-Quint fit tous ses efforts pour engager son frère Ferdinand, roi des Romains, à céder l'empire à Philippe : mais à quoi aboutit cette proposition révoltante ? à brouiller pour jamais Philippe et Ferdinand.

(1556) Enfin, lassé de tant de secousses, vieilli avant le temps, détrompé de tout, parce qu'il avait tout éprouvé, il renonce à ses couronnes et aux hommes, à l'âge de cinquante-six ans, c'est-à-dire à l'âge où l'ambition des autres hommes est dans toute sa force, et où tant de rois subalternes nommés ministres ont commencé la carrière de leur grandeur.

On prétend que son esprit se déranger dans sa solitude de Saint-Just. En effet, passer la journée

à démonter des pendules et à tourmenter des novices, se donner dans l'église la comédie de son propre enterrement, se mettre dans un cercueil, et chanter son *De profundis*, ce ne sont pas là des traits d'un cerveau bien organisé. Celui qui avait fait trembler l'Europe et l'Afrique, et repoussé le vainqueur de la Perse, mourut donc en démence (1558). Tout montre dans sa famille l'excès de la faiblesse humaine.

Son grand-père Maximilien veut être pape ; Jeanne sa mère est folle et enfermée ; et Charles-Quint s'enferme chez les moines, et y meurt ayant l'esprit aussi troublé que sa mère.

N'oublions pas que le pape Paul IV ne voulut jamais reconnaître pour empereur Ferdinand I^{er}, à qui son frère avait cédé l'empire : ce pape prétendait que Charles n'avait pu abdiquer sans sa permission. L'archevêque électeur de Mayence, chancelier de l'empire, promulgua tous ses actes au nom de Charles-Quint, jusqu'à la mort de ce prince. C'est la dernière époque de la prétention qu'eurent si long-temps les papes de disposer de l'empire. Sans tous les exemples que nous avons vus de cette prétention étrange, on croirait que Paul IV avait le cerveau encore plus blessé que Charles-Quint.

Avant de voir quelle influence eut Philippe II, son fils, sur la moitié de l'Europe, combien l'Angleterre fut puissante sous Élisabeth, ce que devint l'Italie, comment s'établit la république des Provinces-Unies, et à quel état affreux la France fut réduite, je dois parler des révolutions de la religion, parce qu'elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le temps de Charles-Quint.

Ensuite, je me ferai une idée des conquêtes des Espagnols dans l'Amérique, et de celles que firent les Portugais dans les Indes : prodiges dont Philippe II recueillit tout l'avantage, et qui le rendirent le prince le plus puissant de la chrétienté.

CHAPITRE CXXVII.

De Léon X, et de l'Église.

Vous avez parcouru tout ce vaste chaos dans lequel l'Europe chrétienne a été confusément plongée depuis la chute de l'empire romain. Le gouvernement politique de l'Église, qui semblait devoir réunir toutes ces parties divisées, fut malheureusement la nouvelle source d'une confusion inouïe jusque alors dans les annales du monde ¹.

¹ Les abus de la puissance ecclésiastique en Occident commencèrent à devenir sensibles vers la fin de la première race de nos rois ; les réclamations qui s'élevèrent contre elle da-

L'Église romaine et la grecque, sans cesse aux prises, avaient, par leurs querelles, ouvert les portes de Constantinople aux Ottomans. L'empire et le sacerdoce, toujours armés l'un contre l'autre, avaient désolé l'Italie, l'Allemagne, et presque tous les autres états. Le mélange de ces deux pouvoirs, qui se combattaient partout, ou sourdement ou hautement, entretenait des troubles éternels. Le gouvernement féodal avait fait des souverains de plusieurs évêques et de plusieurs moines. Les limites des diocèses n'étaient point celles des états. La même ville était italienne ou allemande par son évêque, et française par son roi : c'est un malheur que les vicissitudes des guerres attachent encore aux villes frontières. Vous avez vu la juridiction séculière s'opposer partout à l'ecclésiastique, excepté dans les états où l'Église a été et est encore souveraine : chaque prince séculier cherchant à rendre son gouvernement indépendant du siège de Rome, et ne pouvant y parvenir ; des évêques

tent du même temps, et elles ont continué sans interruption.

Jusqu'aux guerres contre les Albigeois, le clergé n'eut besoin, pour conserver sa puissance, que de livrer au supplice comme hérétiques tous ceux qui, par ces réclamations, se faisaient un petit parti dans le peuple. Cet usage barbare de punir de mort pour les opinions, introduit dans l'Église chrétienne à la fin du quatrième siècle, par le tyran Maxime, a subsisté depuis plus constamment qu'aucun autre point de la discipline ecclésiastique. Les Albigeois ne s'étaient répandus que dans quelques provinces ; une croisade prêchée contre eux étouffa cette hérésie dans le sang de deux ou trois cent mille hommes ; les souverains de la Bohême commirent la faute de risquer leur trône, et de détruire leur pays pour assurer au clergé le maintien de sa puissance, et l'hérésie des Hussites fut anéantie. Ces événements avaient peu influé sur le reste de l'Europe. Chaque opinion n'était répandue que dans le pays où elle avait pris naissance. L'invention de l'imprimerie vint tout changer. Un auteur se faisait entendre à la fois de tous les pays où sa langue était connue. Un livre écrit en latin était lu dans toute l'Europe. Le clergé crut pouvoir employer au seizième siècle les mêmes armes qu'au treizième, et il se trompa : ceux qu'il persécutait plaident leur cause au tribunal de toutes les nations, et la gagnèrent auprès de quelques unes.

La destruction des abus de la puissance ecclésiastique était le vœu secret de tous les hommes instruits et vertueux, de tous les princes, de tous les magistrats de l'Europe. Mais par malheur ceux qui attaquèrent ces abus étaient théologiens par état ; ils mêlèrent à leurs réclamations des opinions théologiques. Ces questions, sur lesquelles presque personne n'avait d'opinion précise ou bien arrêtée, et auxquelles le plus grand nombre n'avait jamais pensé, occupèrent bientôt tous les esprits, et chacun prit ou garda l'opinion qu'il crut la plus vraie.

Les hommes ne changèrent pas d'opinion, comme on le croit communément, mais chacun en adopta une, ou garda celle qu'il avait auparavant, sans savoir que ses voisins en eussent une autre.

Il eût été facile aux princes d'étouffer ces disputes en ne paraissant point y attacher d'importance, et de faire le bien de leurs peuples en augmentant leur puissance et leurs propres richesses par la destruction des abus. L'indépendance de leur couronne et de leur personne assurée, tant d'ecclésiastiques inutiles rendus à la population et au travail, les biens de l'Église réunis au domaine de l'état, le peuple délivré de l'impôt qui se levait sur lui en frais de culte, en aumônes aux moines, en fêtes, en pèlerinages, en achats de dispenses ou d'indulgences ; la superstition bannie avec la férocité, l'ignorance et la corruption, qui en sont les suites ;

tantôt résistant aux papes, tantôt s'unissant à eux contre les rois ; en un mot, la république chrétienne du rite latin unie presque toujours dans le dogme en apparence et à quelques scissions près, mais sans cesse divisée sur tout le reste.

Après le pontificat détesté, mais heureux, d'Alexandre VI, après le règne guerrier et plus heureux encore de Jules II, les papes pouvaient se regarder comme les arbitres de l'Italie, et influencer beaucoup sur le reste de l'Europe. Il n'y avait aucun potentat italien qui eût plus de terres, excepté le roi de Naples, lequel relevait encore de la tiare.

(1515) Dans ces circonstances favorables, les vingt-quatre cardinaux qui composaient alors tout le collège élurent Jean de Médicis, arrière-petit-fils de ce grand Cosme de Médicis, simple négociant, et père de la patrie.

Créé cardinal à quatorze ans, il fut pape à l'âge de trente-six, et prit le nom de Léon X. Sa famille

que d'avantages pour les souverains très peu riches de provinces dépeuplées, sans industrie, et sans culture ! Il n'eût fallu que vouloir, on n'eût trouvé dans les peuples, au premier moment, que de l'horreur pour les scandales et les extorsions du clergé, et de l'indifférence pour les dogmes. Cela est si vrai, que tous les princes qui ont voulu se séparer de Rome et réformer leur clergé y ont réussi. La fausse politique de Charles-Quint et de François I^{er} empêcha la révolution d'être générale et paisible. Ils ne songèrent qu'à l'intérêt qu'ils croyaient avoir de se ménager l'appui du pape pour leurs guerres d'Italie, et ils se disputèrent à qui lui immolerait le plus de victimes humaines. Cependant ni la protection du pape, ni les états qu'ils se disputaient, ne pouvaient augmenter leur puissance réelle autant que la réunion à leur domaine des bénéfices inutiles. La sécularisation des évêchés et des abbayes d'Allemagne eût donné à Charles, dans l'empire, une puissance plus grande que celle qu'il se flatta vainement d'acquérir en allumant les guerres funestes qui ont manqué deux fois de causer la ruine de sa maison. Le rescrit de la diète de Nuremberg, en 1525, et sa réponse au pape, prouvent que Charles eût alors été le maître d'établir la réforme sans exciter le moindre trouble. Peut-être l'opinion eût-elle eu la force de l'emporter sur la mauvaise politique de ces princes ; mais malheureusement une grande partie de ceux qui dominaient alors sur les opinions, restèrent attachés à la religion romaine qu'ils méprisaient au fond du cœur autant que les subtilités théologiques des nouveaux sectaires ; les uns par crainte, par amour de la paix, d'autres dans l'idée que la réforme des abus devait être la suite infaillible, mais tranquille, du progrès des lumières, et qu'il ne fallait pas se hâter de peur de tout perdre. Ils se trompèrent, et leur indifférence ou leur erreur a plongé l'Europe dans des malheurs auxquels nulle autre époque de l'histoire ne présente rien de comparable.

A la vérité, l'intolérance des protestants rend plus excusable la conduite de ceux qui refusèrent de se joindre à eux. Ils ne virent point que le principe d'examen adopté par les protestants conduisait nécessairement à la tolérance, au lieu que le principe de l'autorité, point fondamental de la croyance romaine, en écarte non moins nécessairement ; qu'enfin l'intolérance des protestants, et même ce qu'ils avaient conservé de dogmes théologiques, n'était qu'un reste de papisme que les principes mêmes sur lesquels la réforme était fondée devait détruire un jour. Ils crurent que puisqu'ils n'avaient que le choix de leurs chaînes, il valait mieux porter celles que la naissance leur avait données, que d'en prendre de nouvelles, et ne se mêler de ces querelles que pour adoucir l'erreur des partis, puisque dans tous ceux qui partageaient l'Europe, quiconque voulait penser d'après lui-même n'avait que le choix du silence ou du bûcher. K.

alors était rentrée en Toscane. Léon eut bientôt le crédit de mettre son frère Pierre à la tête du gouvernement de Florence. Il fit épouser à son autre frère, Julien-le-Magnifique, la princesse de Savoie, duchesse de Nemours, et le fit un des plus puissants seigneurs d'Italie. Ces trois frères, élevés par Ange Politien et par Chalcondyle, étaient tous trois dignes d'avoir eu de tels maîtres. Tous trois cultivaient à l'envi les lettres et les beaux-arts; ils méritèrent que ce siècle s'appelât le siècle des Médicis. Le pape surtout joignait le goût le plus fin à la magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans tous les arts par ses bienfaits, et par son accueil plus séduisant encore. Son couronnement coûta cent mille écus d'or. Il fit représenter dans plusieurs fêtes publiques le *Pénule* de Plaute, la *Calandra* du cardinal Bibiena. On croyait voir renaître les beaux jours de l'empire romain. La religion n'avait rien d'austère, elle s'attirait le respect par des cérémonies pompeuses; le style barbare de la daterie était aboli, et faisait place à l'éloquence des cardinaux Bembo et Sadolet, alors secrétaires des brefs, hommes qui savaient imiter la latinité de Cicéron, et qui semblaient adopter sa philosophie sceptique. Les comédies de l'Arioste et celles de Machiavel, quoiqu'elles respectent peu la pudeur et la piété, furent jouées souvent dans cette cour en présence du pape et des cardinaux, par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite seul de ces ouvrages (mérite très grand pour ce siècle) faisait impression. Ce qui pouvait offenser la religion n'était pas aperçu dans une cour occupée d'intrigues et de plaisirs, qui ne pensait pas que la religion pût être attaquée par ces libertés. En effet, comme il ne s'agissait ni du dogme ni du pouvoir, la cour romaine n'en était pas plus effarouchée que les Grecs et les anciens Romains ne le furent des railleries d'Aristophane et de Plaute.

Les affaires les plus graves, que Léon x savait traiter en maître, ne dérobèrent rien à ses plaisirs délicats. La conspiration même de plusieurs cardinaux contre sa vie, et le châtement sévère qu'il en fit, n'altérèrent point la gaieté de sa cour.

Les cardinaux Petrucci, Soli, et quelques autres, irrités de ce que le pape avait ôté le duché d'Urbin au neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape; et la mort de Léon x devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte (1517). Il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison: l'autre racheta sa vie par ses trésors.

Il est très remarquable qu'ils furent condamnés par les magistrats séculiers de Rome, et non par leurs pairs. Le pape semblait, par cette action, inviter les souverains à rendre tous les ecclésiastiques justiciables des juges ordinaires: mais jamais le saint siège ne crut devoir céder aux rois un droit qu'il se donnait à lui-même. Comment les cardinaux, qui élisent les papes, leur ont-ils laissé ce despotisme, tandis que les électeurs et les princes de l'empire ont tant restreint le pouvoir des empereurs? C'est que ces princes ont des états, et que les cardinaux n'ont que des dignités.

Cette triste aventure fit bientôt place aux réjouissances accoutumées. Léon x, pour mieux faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa trente nouveaux, la plupart italiens: et se conformant au génie du maître, s'ils n'avaient pas tous le goût et les connaissances du pontife, ils l'imitèrent au moins dans ses plaisirs. Presque tous les autres prélats suivirent leurs exemples. L'Espagne était alors le seul pays où l'Église connût les mœurs sévères; elles y avaient été introduites par le cardinal Ximénès, esprit né austère et dur, qui n'avait de goût que celui de la domination absolue, et qui, revêtu de l'habit d'un cordelier quand il était régent d'Espagne, disait qu'avec son cordon il saurait ranger tous les grands à leur devoir, et qu'il écraserait leur fierté sous ses sandales.

Partout ailleurs les prélats vivaient en princes voluptueux. Il y en avait qui possédaient jusqu'à huit et neuf évêchés. On s'effraie aujourd'hui en comptant tous les bénéfices dont jouissaient, par exemple, un cardinal de Lorraine, un cardinal de Wolsey, et tant d'autres; mais ces biens ecclésiastiques accumulés sur un seul homme ne faisaient pas un plus mauvais effet alors que n'en font aujourd'hui tant d'évêchés réunis par des électeurs ou par des prélats d'Allemagne.

Tous les écrivains protestants et catholiques se récrient contre la dissolution des mœurs de ces temps: ils disent que les prélats, les curés et les moines, passaient une vie commode; que rien n'était plus commun que des prêtres qui élevaient publiquement leurs enfants, à l'exemple d'Alexandre VI. Il est vrai qu'on a encore le testament d'un *Croy*, évêque de Cambrai en ces temps-là, qui laisse plusieurs legs à ses enfants, et tient une somme en réserve pour « les bâtards qu'il espère « encore que Dieu lui fera la grâce de lui donner, « en cas qu'il réchappe de sa maladie. » Ce sont les propres mots de son testament. Le pape Pie II avait écrit dès long-temps « que pour de fortes « raisons on avait interdit le mariage aux prêtres, « mais que pour de plus fortes il fallait le leur « permettre. » Les protestants n'ont pas manqué de recueillir les preuves que dans plusieurs états

d'Allemagne les peuples obligeaient toujours leurs curés d'avoir des concubines, afin que les femmes mariées fussent plus en sûreté. On voit même dans les cent griefs, rédigés auparavant par la diète de l'empire sous Charles-Quint, contre les abus de l'Église, que les évêques vendaient aux curés, pour un écu par an, le droit d'avoir une concubine; et qu'il fallait payer, soit qu'on usât de ce privilège, soit qu'on le négligeât : mais aussi il faut convenir que ce n'était pas une raison pour autoriser tant de guerres civiles, et qu'il ne fallait pas tuer les autres hommes, parce que quelques prélats fesaient des enfants, et que des curés achetaient avec un écu le droit d'en faire.

Ce qui révoltait le plus les esprits, c'était cette vente publique et particulière d'indulgences, d'absolutions, de dispenses à tout prix; c'était cette taxe apostolique, illimitée et incertaine avant le pape Jean XII, mais rédigée par lui comme un code du droit canon. Un meurtrier sous-diacon, ou diacon, était absous, avec la permission de posséder trois bénéfices, pour douze tournois, trois ducats et six carlins; c'est environ vingt écus. Un évêque, un abbé, pouvaient assassiner pour environ trois cents livres. Toutes les impudicités les plus monstrueuses avaient leur prix fait. La bestialité était estimée deux cent cinquante livres. On obtenait même des dispenses, non seulement pour des péchés passés, mais pour ceux qu'on avait envie de faire. On a retrouvé dans les archives de Joinville une indulgence en expectative pour le cardinal de Lorraine et douze personnes de sa suite, laquelle remettait à chacun d'eux, par avance, trois péchés à leur choix. Le Laboureur, écrivain exact, rapporte que la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, sœur de Charles VIII, eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tout péché, elle et dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l'année, sans compter les dimanches.

Cet étrange abus semblait pourtant avoir sa source dans les anciennes lois des nations de l'Europe, dans celles des Francs, des Saxons, des Bourguignons. La cour pontificale n'avait adopté cette évaluation des péchés et des dispenses que dans les temps d'anarchie, et même quand les papes n'osaient résider à Rome. Jamais aucun concile ne mit la taxe des péchés parmi les articles de foi.

Il y avait des abus violents, il y en avait de ridicules. Ceux qui disent qu'il fallait réparer l'édifice, et non le détruire, semblent avoir dit tout ce qu'on pouvait répondre aux cris des peuples indignés. Le grand nombre de pères de famille qui travaillent sans cesse pour assurer à leurs femmes et à leurs enfants une médiocre fortune,

le nombre beaucoup supérieur d'artisans, de cultivateurs, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, voyaient avec douleur des moines entourés du faste et du luxe des souverains : on répondait que ces richesses répandues par ce faste même reentraient dans la circulation. Leur vie molle, loin de troubler l'intérieur de l'Église, en affermissait la paix; et leurs abus, eussent-ils été plus excessifs, étaient moins dangereux sans doute que les horreurs des guerres et le saccagement des villes. On oppose ici le sentiment de Machiavel, le docteur de ceux qui n'ont que de la politique. Il dit dans ses discours sur Tite-Live, que « si les Italiens de son temps étaient excessivement méchants, on le devait imputer à la religion et aux prêtres. » Mais il est clair qu'il ne peut avoir en vue les guerres de religion, puisqu'il n'y en avait point alors; il ne peut entendre par ces paroles que les crimes de la cour du pape Alexandre VI, et l'ambition de plusieurs ecclésiastiques, ce qui est très étranger aux dogmes, aux disputes, aux persécutions, aux rébellions, à cet acharnement de la haine théologique qui produisit tant de meurtres.

Venise même, dont le gouvernement passait pour le plus sage de l'Europe, avait, dit-on, très grand soin d'entretenir tout son clergé dans la débauche, afin qu'étant moins révérend, il fût sans crédit parmi le peuple, et ne pût le soulever. Il y avait cependant partout des hommes de mœurs très pures, des pasteurs dignes de l'être, des religieux soumis de cœur à des vœux qui effraient la mollesse humaine; mais ces vertus sont ensevelies dans l'obscurité, tandis que le luxe et le vice dominent dans la splendeur.

Le faste de la cour voluptueuse de Léon X pouvait blesser les yeux; mais aussi on devait voir que cette cour même policait l'Europe, et rendait les hommes plus sociables. La religion, depuis la persécution contre les hussites, ne causait plus aucun trouble dans le monde. L'inquisition exerçait, à la vérité, de grandes cruautés en Espagne contre les musulmans et les Juifs; mais ce ne sont pas là de ces malheurs universels qui bouleversent les nations. La plupart des chrétiens vivaient dans une ignorance heureuse. Il n'y avait peut-être pas en Europe dix gentilshommes qui eussent la Bible. Elle n'était point traduite en langue vulgaire, ou du moins les traductions qu'on en avait faites dans peu de pays étaient ignorées.

Le haut clergé, occupé uniquement du temporel, savait jouir et ne savait pas disputer. On peut dire que le pape Léon X, en encourageant les études, donna des armes contre lui-même. J'ai ouï dire à un seigneur anglais qu'il avait vu une lettre du seigneur Polus ou de la Pole, depuis

cardinal, à ce pape, dans laquelle, en le félicitant sur ce qu'il étendait le progrès des sciences en Europe, il l'avertissait qu'il était dangereux de rendre les hommes trop savants. La naissance des lettres dans une partie de l'Allemagne, à Londres, et ensuite à Paris, à la faveur de l'imprimerie perfectionnée, commença la ruine de la monarchie spirituelle. Des hommes de la Basse-Allemagne, que l'Italie traitait toujours de barbares, furent les premiers qui accoutumèrent les esprits à mépriser ce qu'on révérait. Érasme, quoique long-temps moine, ou plutôt parce qu'il l'avait été, jeta sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relevèrent pas. Les auteurs des *Lettres des Hommes obscurs* firent rire l'Allemagne aux dépens des Italiens, qui jusque-là ne les avaient pas crus capables d'être de bons plaisants : ils le furent pourtant ; et le ridicule prépara, en effet, la révolution la plus sérieuse.

Léon x était bien loin de craindre cette révolution qu'il vit dans la chrétienté. Sa magnificence, et une des plus belles entreprises qui puissent illustrer des souverains, en furent les principales causes.

Son prédécesseur, Jules II, sous qui la peinture et l'architecture commencèrent à prendre de si nobles accroissements, voulut que Rome eût un temple qui surpassât Sainte-Sophie de Constantinople, et qui fût le plus beau qu'on eût encore élevé sur la terre. Il eut le courage d'entreprendre ce qu'il ne pouvait jamais voir finir. Léon x suivit ardemment ce beau projet : il fallait beaucoup d'argent, et ses magnificences avaient épuisé son trésor. Il n'est point de chrétien qui n'eût dû contribuer à élever cette merveille de la métropole de l'Europe ; mais l'argent destiné aux ouvrages publics ne s'arrache jamais que par force ou par adresse. Léon x eut recours, s'il est permis de se servir de cette expression, à une des clefs de saint Pierre avec laquelle on avait ouvert quelquefois les coffres des chrétiens pour remplir ceux du pape.

Il prétextait une guerre contre les Turcs, et fit vendre, dans tous les états de la chrétienté, ce qu'on appelle des *indulgences*, c'est-à-dire la délivrance des peines du purgatoire, soit pour soi-même, soit pour ses parents et amis. Une pareille vente publique fait voir l'esprit du temps : personne n'en fut surpris. Il y eut partout des bureaux d'indulgences : on les affermaient comme les droits de la douane. La plupart de ces comptoirs se tenaient dans des cabarets. Le prédicateur, le fermier, le distributeur, chacun y gagnait. Le pape donna à sa sœur une partie de l'argent qui lui en revint, et personne ne murmura encore.

Les prédicateurs disaient hautement en chaire que « quand on aurait violé la sainte Vierge, on serait absous en achetant des indulgences ; » et le peuple écoutait ces paroles avec dévotion. Mais quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les augustins, qui en avaient été long-temps en possession, furent jaloux, et ce petit intérêt de moines, dans un coin de la Saxe, produisit plus de cent ans de discordes, de fureurs et d'infortunes chez trente nations.

CHAPITRE CXXVIII.

De Luther. Des indulgences.

Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par Martin Luther, moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains.

Vous avez dû voir que toutes les querelles de religion étaient venues jusque-là des prêtres théologiens ; car Pierre Valdo, marchand de Lyon, qui passe pour l'auteur de la secte des Vaudois, n'en était point l'auteur ; il ne fit que rassembler ses frères et les encourager. Il suivait les dogmes de Bérenger, de Claude, évêque de Turin, et de plusieurs autres ; ce n'est qu'après Luther que les séculiers ont dogmatisé en foule, quand la *Bible*, traduite en tant de langues, et différemment traduite, a fait naître presque autant d'opinions qu'elle a de passages difficiles à expliquer.

Si on avait dit alors à Luther qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru ; il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes et dans presque toutes les affaires.

(1517) Après avoir décrié les indulgences, il examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé. Les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Les horreurs d'Alexandre vi et de sa famille n'avaient pas fait naître un doute sur la puissance spirituelle du pape. Trois cent mille pèlerins étaient venus dans Rome à son jubilé : mais les temps étaient changés ; la mesure était au comble. Les délices de Léon furent punies des crimes d'Alexandre. On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière. On sentait assez que les hommes puissants ne se réforment pas. C'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser. Qu'importait, en effet, à Stockholm, à

Copenhague, à Londres, à Dresde, que l'on eût du plaisir à Rome? Mais il importait qu'on ne payât point de taxes exorbitantes, que l'archevêque d'Upsal ne fût pas le maître d'un royaume. Les revenus de l'archevêché de Magdebourg, ceux de tant de riches abbayes, tentaient les princes séculiers. La séparation, qui se fit comme d'elle-même, et pour des causes très légères, a opéré cependant à la fin, en grande partie, cette réforme tant demandée, et qui n'a servi de rien. Les mœurs de la cour romaine sont devenues plus décentes, le clergé de France plus savant. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestants, comme un rival devient plus circonspect par la jalousie surveillante de son rival : mais on n'en a versé que plus de sang, et les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales.

Pour parvenir à cette grande scission, il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, surnommé le Sage, celui-là même qui, après la mort de Maximilien, eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement. Cette révolution dans l'Église commença comme toutes celles qui ont détrôné les souverains : on présente d'abord des requêtes, on expose des griefs ; on finit par renverser le trône. Il n'y avait point encore de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain et du vin, en disant des choses très peu intelligibles sur la justification et sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l'Écriture sainte n'a pas expressément parlé du purgatoire.

(1520) Léon x, qui dans le fond méprisait ces disputes, fut obligé, comme pape, d'anathématiser solennellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien Luther était protégé secrètement en Allemagne. Il fallait, disait-on, le faire changer d'opinion par le moyen d'un chapeau rouge. Le mépris qu'on eut pour lui fut fatal à Rome.

Luther ne garda plus de mesures. Il composa son livre *De la Captivité de Babylone*. Il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté ; il se déchaîna contre les messes privées, et il fut d'autant plus applaudi qu'il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendians les avaient mises en vogue au treizième siècle ; le peuple les payait comme ils les paie encore aujourd'hui quand il en commande. C'est une légère rétribution dont subsistent les pauvres religieux et les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu'on ne pouvait guère envier à ceux qui ne vivent que de l'autel et d'aumônes, était alors en France d'environ deux sous de ce temps-là

et moindre encore en Allemagne. La transsubstantiation fut proscrite comme un mot qui ne se trouve ni dans l'Écriture ni dans les pères. Les partisans de Luther prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la substance du pain et du vin, et qui en conserve la forme, n'avait été universellement établie dans l'Église que du temps de Grégoire vii, et que cette doctrine avait été soutenue et expliquée pour la première fois par le bénédictin Paschase Ratbert au neuvième siècle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuses de l'antiquité, pour y trouver de quoi se séparer de l'Église romaine sur des mystères que la faiblesse humaine ne peut approfondir. Luther retenait une partie du mystère, et rejetait l'autre. Il avoue que le corps de Jésus-Christ est dans les espèces consacrées ; mais il y est, dit-il, comme le feu est dans le fer enflammé : le fer et le feu subsistent ensemble. C'est cette manière de se confondre avec le pain et le vin qu'Osiander appela *impanation*, *invination*, *consubstantiation*. Luther se contentait de dire que le corps et le sang étaient dedans, dessus, et dessous, *in, cum, sub*. Ainsi, tandis que ceux qu'on appelait *papistes* mangeaient Dieu sans pain, les luthériens mangeaient du pain et Dieu. Les calvinistes vinrent bientôt après, qui mangèrent le pain, et qui ne mangèrent point Dieu.

Les luthériens voulurent d'abord de nouvelles versions de la *Bible* en toutes les langues modernes, et des versions purgées de toutes les négligences et infidélités qu'ils imputaient à la *Vulgate*. En effet, lorsque le concile voulut depuis faire réimprimer cette *Vulgate*, les six commissaires chargés de ce soin par le concile trouvèrent dans cette ancienne traduction huit mille fautes ; et les savants prétendent qu'il y en a bien davantage : de sorte que le concile se contenta de déclarer la *Vulgate* authentique, sans entreprendre cette correction. Luther traduisit, d'après l'hébreu, la *Bible* germanique ; mais on prétend qu'il savait peu d'hébreu, et que sa traduction est plus remplie de fautes que la *Vulgate*.

Les dominicains, avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne, firent brûler les premiers écrits de Luther. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui. Luther fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Vittemberg. On voit par ce trait si c'était un homme hardi ; mais aussi on voit qu'il était déjà bien puissant. Dès-lors une partie de l'Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l'école.

Pendant ces questions se multipliaient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de

querelles absurdes à ce torrent de haines théologiques. Luther nia le libre arbitre, que cependant ses sectateurs ont admis dans la suite. L'université de Louvain, celle de Paris, écrivirent : celle-ci suspendit l'examen de la dispute s'il y a eu trois Magdeleines, ou une seule Magdeleine, pour proscrire les dogmes de Luther.

Il demanda ensuite que les vœux monastiques fussent abolis, parce qu'ils ne sont pas de l'institution primitive ; que les prêtres pussent être mariés, parce que plusieurs apôtres l'étaient ; que l'on communiât avec du vin, parce que Jésus avait dit, *Buvez-en tous* ; qu'on ne vénérait point les images, parce que Jésus n'avait point eu d'image : enfin, il n'était d'accord avec l'Église romaine que sur la trinité, le baptême, l'incarnation, la résurrection : dogmes encore qui ont été autrefois les sujets des plus vives querelles, et dont quelques uns ont été combattus dans les derniers temps : de sorte qu'il n'est aucun point de théologie sur lequel les hommes ne se soient divisés.

Il fallait bien qu'Aristote entrât dans la querelle ; car il était alors le maître des écoles. Luther ayant affirmé que la doctrine d'Aristote était fort inutile pour l'intelligence de l'Écriture, la sacrée faculté de Paris traita cette assertion d'erronée et d'insensée. Les thèses les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes ; et des deux côtés les fausses imputations, les injures atroces, les anathèmes, nourrissaient l'animosité des partis.

On ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires, et surtout le pape. « Petit pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon ; allez doucement, il fait glacé, vous vous rompiez les jambes ; et on dirait, Que diable est ceci ? Le petit ânon de pape-lin est estropié. Un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre ; mais ces petits ânon de papes ne savent pas qu'ils sont ânon. » Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. Luther, avec ces bassesses d'un style barbare, triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

Si on s'en était tenu à des injures, Luther aurait fait moins de mal à l'Église romaine qu'Érasme ; mais plusieurs docteurs hardis, se joignant à lui, élevèrent leurs voix, non pas seulement contre les dogmes des scolastiques, mais contre le droit que les papes s'étaient arrogé depuis Grégoire VII de disposer des royaumes, contre le trafic de tous les objets de la religion, contre des oppressions publiques et particulières : ils étalaient dans les chaires et dans leurs écrits un tableau de cinq cents ans de persécutions : ils représentaient l'Allemagne baignée dans le sang par les querelles de

l'empire et du sacerdoce ; les peuples traités comme des animaux sauvages ; le purgatoire ouvert et fermé à prix d'argent par des incestueux, des assassins, et des empoisonneurs. De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de Dieu ? et comment Léon X, dans le sein des plaisirs et des scandales, pouvait-il prendre ce titre ?

Tous ces cris excitaient les peuples ; et les docteurs de l'Allemagne allumaient plus de haine contre la nouvelle Rome que Varus n'en avait excité contre l'ancienne dans les mêmes climats.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde voulut que le roi d'Angleterre Henri VIII entrât dans la dispute. Son père l'avait fait instruire dans les vaines et absurdes sciences de ce temps-là. L'esprit du jeune Henri, ardent et impétueux, s'était nourri avidement des subtilités de l'école. Il voulut écrire contre Luther, mais auparavant il fit demander à Léon X la permission de lire les livres de cet hérésiarque, dont la lecture était interdite sous peine d'excommunication. Léon X accorda la permission. Le roi écrit ; il commente saint Thomas ; il défend sept sacrements contre Luther, qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s'achève à la hâte : on l'envoie à Rome. Le pape ravi compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des Augustin et des Jérôme. Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi Henri et à ses successeurs et à qui le donnait-il ? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Peu de personnes prirent le parti de Luther en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues et de plaisirs, n'eut aucune part à ces troubles. Les Espagnols, tout vifs et tout spirituels qu'ils sont, ne s'en mêlèrent pas. Les Français, quoiqu'ils aient avec l'esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent long-temps sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d'esprit était chez les Allemands, chez les Suisses, qui n'étaient pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, et qui passent pour circonspects. La cour de Rome, savante et polie, ne s'était pas attendue que ceux qu'elle traitait de barbares pourraient, la Bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe et ébranler l'autre.

C'est un grand problème si Charles-Quint, alors empereur, devait embrasser la réforme, ou s'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'empire de quatre cents ans d'injures que la tiare avait faites à la couronne impériale ; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre François I^{er} : de plus, ses états héréditaires

taires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l'empire, et d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. Enfin sa politique et sa dignité l'engagèrent à se déclarer contre Luther, quoique peut-être il fût, dans le fond, de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnèrent après sa mort¹. On peut ajouter qu'au moment où Charles-Quint renonça au gouvernement, les états de la maison d'Autriche en Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, Naples, étaient remplis de protestants; que les catholiques mêmes de tous ces pays demandaient une réforme; qu'il lui eût été facile, en excluant le pape et ses sujets du concile, d'en obtenir des décisions conformes à l'intérêt général de l'Europe; qu'il en eût été le maître surtout du temps de Paul IV, pontife également sanguinaire et insensé. Il imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits, et de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne et de l'Italie; et après trente ans d'intrigues et de guerres, il se trouva beaucoup moins puissant, lorsqu'il abdiqua l'empire, qu'au moment de son élection.

Il somma Luther de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c'est-à-dire de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits (1521). Luther comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'exposant hardiment au sort de Jean Hus; mais cette assemblée étant composée de princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l'empereur et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que Charles-Quint fut sollicité par le nonce Alexandre de faire arrêter Luther, malgré le sauf-conduit, comme Sigismond avait livré Jean Hus, sans égard pour la foi publique; mais que Charles-Quint répondit « qu'il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigismond. »

Cependant Luther ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques, et tous les religieux, ne s'étonna pas: caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le pape, répondit au roi d'Angleterre comme à son égal, fortifia et étendit son église naissante.

Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, souhaitait l'extirpation de l'Église romaine. Luther crut qu'il était temps enfin d'abolir la messe privée. Il s'y prit d'une manière qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissements. Il feignit que le diable lui étant apparu lui avait reproché de dire la messe et de con-

sacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c'était une idolâtrie. Luther, dans le récit de cette fiction, avoua que le diable avait raison, et qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Vittemberg, et bientôt après dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieuses sortaient de leurs cloîtres; et peu d'années après, Luther épousa une religieuse nommée Catherine Bore. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprochèrent qu'il ne pouvait se passer de femme: Luther leur répondit qu'ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différents: les prêtres catholiques qu'on accusait d'incontinence, étaient forcés d'avouer qu'ils transgressaient la discipline de l'Église entière: Luther et les siens la changeaient.

La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs églises et leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice; ils rompirent leurs vœux: mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des mœurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître que Luther et les autres moines, en contractant des mariages utiles à l'état, ne violaient guère plus leurs vœux que ceux qui, ayant fait serment d'être pauvres et humbles, possédaient des richesses fastueuses.

Parmi les voix qui s'élevaient contre Luther, plusieurs faisaient entendre avec ironie que celui qui avait consulté le diable pour détruire la messe, témoignait au diable sa reconnaissance en abolissant les exorcismes, et qu'il voulait renverser tous les remparts élevés pour repousser l'ennemi des hommes. On a remarqué depuis, dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser, que le nombre énorme de possessions et de sortilèges diminua beaucoup. On disait, on écrivait que les démons entendaient mal leurs intérêts, de ne se réfugier que chez les catholiques, qui seuls avaient le pouvoir de leur commander; et on n'a pas manqué d'observer que le nombre des sorciers et des possédés a été prodigieux dans l'Église romaine jusqu'à nos derniers temps. Il ne faut point plaisanter sur les sujets tristes. C'était une matière très sérieuse, rendue funeste par le malheur de tant de familles et le supplice de tant d'infortunés; et c'est un grand bonheur pour le genre humain que les tribunaux, dans les pays éclairés, n'admettent plus enfin les obsessions et la magie. Les réformateurs arrachèrent cette pierre de scandale deux cents ans avant les catholiques. On leur reprochait de heurter les fondements de la religion chrétienne; on leur disait que les obsessions et les sortilèges sont admis expressément dans l'Écriture, que Jésus-Christ chassait les dé-

¹ Voyez la note page 379 K.

mons, et qu'il envoya surtout ses apôtres pour les chasser en son nom. Ils répondaient à cette objection pressante ce que répondent aujourd'hui tous les magistrats sages, que Dieu permettait autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui; que l'Église naissante avait besoin de miracles, dont l'Église affermie n'a plus besoin. En un mot, nous croyons, par le témoignage de l'Écriture, et il est certain qu'il n'y en a pas aujourd'hui; car si dans nos derniers temps les protestants du Nord ont été encore assez imbéciles et assez cruels pour faire brûler deux ou trois misérables accusés de sorcellerie, il est constant qu'enfin cette sottise abominable est entièrement abolie.

CHAPITRE CXXIX.

De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse

La Suisse fut le premier pays hors de l'Allemagne où s'étendit la nouvelle secte qu'on appelait la *primitive église*. Zuingle, curé de Zurich, alla plus loin encore que Luther; chez lui point d'*imvovation*, point d'*invination*. Il n'admit point que Dieu entrât dans le pain et dans le vin, moins encore que tout le corps de Jésus-Christ fût tout entier dans chaque parcelle et dans chaque goutte. Ce fut lui qu'en France on appela *sacramentaire*, nom qui fut d'abord donné à tous les réformateurs de sa secte.

(1525) Zuingle s'attira des invectives du clergé de son pays. L'affaire fut portée aux magistrats. Le sénat de Zurich examina le procès, comme s'il s'était agi d'un héritage. On alla aux voix: la pluralité fut pour la réformation. Le peuple attendait en foule la sentence du sénat: lorsque le greffier vint annoncer que Zuingle avait gagné sa cause, tout le peuple fut dans le moment de la religion du sénat. Une bourgade suisse jugea Rome. Heureux peuple, après tout, qui dans sa simplicité s'en remettait à ses magistrats sur ce que ni lui, ni eux, ni Zuingle, ni le pape, ne pouvaient entendre!

Quelques années après, Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est dans les Provinces-Unies, jugea plus solennellement encore ce même procès. Le sénat, ayant entendu pendant deux mois les deux parties, condamna la religion romaine. L'arrêt fut reçu sans difficulté de tout le canton; et l'on érigea une colonne, sur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement solennel, qui est depuis demeuré dans toute sa force.

(1528) Quand on voit ainsi la nation la moins

inquiète, la moins remuante, la moins volage de l'Europe, quitter tout d'un coup une religion pour une autre, il y a infailliblement une cause qui doit avoir fait une impression violente sur tous les esprits. Voici cette cause de la révolution des Suisses.

Une animosité ouverte excitait les franciscains contre les dominicains depuis le treizième siècle. Les dominicains perdaient beaucoup de leur crédit chez le peuple, parce qu'ils honoraient moins la Vierge que les cordeliers, et qu'ils lui refusaient avec saint Thomas le privilège d'être née sans péché. Les cordeliers, au contraire, gagnaient beaucoup de crédit et d'argent en prêchant partout la conception immaculée soutenue par saint Bonaventure. La haine entre ces deux ordres était si forte, qu'un cordelier prêchant à Francfort, sur la Vierge (1505), et voyant entrer un dominicain, s'écria qu'il remerciait Dieu de n'être pas d'une secte qui déshonorait la mère de Dieu même, et qui empoisonnait les empereurs dans l'hostie. Le dominicain, nommé Vigan, lui cria qu'il en avait menti, et qu'il était hérétique. Le franciscain descendit de sa chaire, excita le peuple; il chassa son ennemi à grands coups de crucifix, et Vigan fut laissé pour mort à la porte. (1504) Les dominicains tinrent à Wimpfen un chapitre, dans lequel ils résolurent de se venger des cordeliers, et de faire tomber leur crédit et leur doctrine, en armant contre eux la vierge même. Berne fut choisi pour le lieu de la scène. On y répandit pendant trois ans, plusieurs histoires d'apparitions de la mère de Dieu, qui reprochait aux cordeliers la doctrine de l'immaculée conception, et qui disait que c'était un blasphème, lequel ôtait à son fils la gloire de l'avoir lavée du péché originel et sauvée de l'enfer. Les cordeliers opposaient d'autres apparitions. (1507) Enfin les dominicains ayant attiré chez eux un jeune frère lai, nommé Yetser, se servirent de lui pour convaincre le peuple. C'était une opinion établie dans les couvents de tous les ordres, que tout novice qui n'avait pas fait profession, et qui avait quitté l'habit, restait en purgatoire jusqu'au jugement dernier, à moins qu'il ne fût racheté par des prières et des aumônes au couvent.

Le prieur dominicain du couvent entra la nuit dans la cellule d'Yetser, vêtu d'une robe où l'on avait peint des diables. Il était chargé de chaînes, accompagné de quatre chiens; et sa bouche, dans laquelle on avait mis une petite boîte ronde pleine d'étoupes, jetait des flammes. Ce prieur dit à Yetser qu'il était un ancien moine mis en purgatoire pour avoir quitté l'habit, et qu'il en serait délivré, si le jeune Yetser voulait bien se faire fouetter en sa faveur par les moines devant le grand autel;

Yetsen n'y manqua pas. Il délivra l'âme du purgatoire. L'âme lui apparut rayonnante et en habit blanc, pour lui apprendre qu'elle était montée au ciel, et pour lui recommander les intérêts de la Vierge que les cordeliers calomniaient.

Quelques nuits après, sainte Barbe, à qui frère Yetsen avait une grande dévotion, lui apparut : c'était un autre moine qui était sainte Barbe : elle lui dit qu'il était saint, et qu'il était chargé par la Vierge de la venger de la mauvaise doctrine des cordeliers.

Enfin la Vierge descendit elle-même par le plafond avec deux anges ; elle lui commanda d'annoncer qu'elle était née dans le péché originel, et que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son fils. Elle lui dit qu'elle voulait l'honorer des cinq plaies dont sainte Lucie et sainte Catherine avaient été favorisées.

La nuit suivante les moines ayant fait boire au frère du vin mêlé d'opium, on lui perça les mains, les pieds, et le côté. Il se réveilla tout en sang. On lui dit que la sainte Vierge lui avait imprimé les stigmates ; et en cet état, on l'exposa sur l'autel à la vue du peuple.

Cependant, malgré son imbécillité, le pauvre frère, ayant cru reconnaître dans la sainte Vierge la voix du sous-prieur, commença à soupçonner l'imposture. Les moines n'hésitèrent pas à l'empoisonner : on lui donna, en le communiant, une hostie saupoudrée de sublimé corrosif. L'âcreté qu'il ressentit lui fit rejeter l'hostie : aussitôt les moines le chargèrent de chaînes comme un sacrilège. Il promit, pour sauver sa vie, et jura sur une hostie, qu'il ne révélerait jamais le secret. Au bout de quelque temps, ayant trouvé le moyen de s'évader, il alla tout déposer devant le magistrat. Le procès dura deux années, au bout desquelles quatre dominicains furent brûlés à la porte de Berne, le dernier mai 1509 (ancien style), après la condamnation prononcée par un évêque délégué de Rome.

Cette aventure inspira une horreur pour les moines telle qu'elle devait la produire. On ne manqua pas d'en relever toutes les circonstances affreuses au commencement de la réforme. On oubliait que Rome même avait fait punir ce sacrilège par le plus grand supplice : on ne se souvenait que du sacrilège. Le peuple, qui en avait été témoin, croyait sans peine cette foule de profanations et de prestiges faits à prix d'argent, qu'on reprochait particulièrement aux ordres mendians et qu'on imputait à toute l'Église. Si ceux qui tenaient encore pour le culte romain objectaient que le siège de Rome n'était pas responsable des crimes commis par les moines, on leur mettait devant les yeux les attentats dont plusieurs papes s'étaient souil-

lés. Rien n'est plus aisé que de rendre un corps entier odieux, en détaillant les crimes de ses membres.

Le sénat de Berne et celui de Zurich avaient donné une religion au peuple ; mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait déjà alors treize cantons suisses : Lucerne, et quatre des plus petits et des plus pauvres, Zug, Schwitz, Uri, Underwald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencèrent la guerre civile contre les autres. Ce fut la première guerre de religion entre les catholiques et les réformés. Le curé Zuingle se mit à la tête de l'armée protestante. Il fut tué dans le combat (1554), regardé comme un saint martyr par son parti, et comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, et le jetèrent ensuite dans les flammes. Ce sont là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis.

Ce fameux Zuingle, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le christianisme. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que Caton et saint Paul, Numa et Abraham, jouissaient de la même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savants modérés. Ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le père de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, et le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savants se sont trompés sans doute : mais qu'il est humain de se tromper ainsi !

La religion de Zuingle s'appela depuis le *calvinisme*. Calvin lui donna son nom, comme Améric Vespuce donna le sien au Nouveau-Monde, découvert par Colomb. Voilà en peu d'années trois Églises nouvelles ; celle de Luther, celle de Zuingle, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles ; comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes qui furent dans leurs commencements des républiques pauvres. Ces républiques devinrent, avec le temps, de riches monarchies ; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

CHAPITRE CXXX.

Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemarck,
et en Allemagne.

Le Danemarck et toute la Suède embrassaient le luthéranisme, appelé *la religion évangélique*. (1525) Les Suédois, en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écoutèrent surtout les motifs de la vengeance. Opprimés longtemps par quelques évêques, et surtout par les archevêques d'Upsal, primats du royaume, ils étaient encore indignés de la barbarie commise (1520), il n'y avait que trois ans, par le dernier archevêque, nommé Troll : cet archevêque, ministre et complice de Christiern II, surnommé *le Néron du Nord*, tyran du Danemarck et de la Suède, était un monstre de cruauté, non moins abominable que Christiern : il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockholm, qui s'était opposé à ses déprédations aussi bien qu'à l'usurpation de Christiern ; mais tout ayant été apaisé, les deux tyrans, Christiern et l'archevêque, ayant juré sur l'hostie d'oublier le passé, le roi invita à souper dans son palais deux évêques, tout le sénat, et quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité et dans la joie, lorsque Christiern et l'archevêque sortirent de table : ils rentrèrent un moment après, mais suivis de satellites et de bourreaux : l'archevêque, la bulle du pape à la main, fit massacrer tous les convives. On fendit le ventre au grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et on lui arracha le cœur.

Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu'on fit de plus de six cents citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe.

Les deux monstres, qui devaient périr par le supplice du grand-prieur de Saint-Jean, moururent à la vérité dans leur lit ; mais l'archevêque après avoir été blessé dans un combat, et Christiern après avoir été détrôné. Le fameux Gustave Vasa, comme nous l'avons dit en parlant de la Suède, délivra sa patrie du tyran (1525) ; et les quatre états du royaume lui ayant décerné la couronne, il ne tarda pas à exterminer une religion dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

Le luthéranisme fut donc bientôt établi sans aucune contradiction dans la Suède et dans le Danemarck, immédiatement après que le tyran eut été chassé de ses deux états.

Luther se voyait l'apôtre du Nord, et jouissait en paix de sa gloire. Dès l'an 1525 les états de Saxe, de Brunswick, de Hesse, les villes de Strasbourg et de Francfort, embrassaient sa doctrine.

Il est certain que l'Église romaine avait besoin de réforme ; le pape Adrien, successeur de Léon X, l'avouait lui-même. Il n'est pas moins certain que s'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le sens de l'Écriture et les dogmes de la religion, il y aurait autant de sectes que d'hommes qui sauraient lire : car enfin le divin législateur n'a daigné rien écrire ; ses disciples ont dit très peu de choses, et ils les ont dites d'une manière qu'il est quelquefois très difficile d'entendre par soi-même ; presque chaque mot peut susciter une querelle : mais aussi une puissance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes au nom de Dieu, abuserait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'est trouvé souvent, dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres ¹.

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'Évangile mot à mot, donnèrent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait ne devoir plus recevoir d'atteinte : c'est la loi de n'avoir qu'une femme ; loi positive sur laquelle paraît fondé le repos des états et des familles dans toute la chrétienté ; mais loi quelquefois funeste, et qui peut avoir besoin d'exceptions, comme tant d'autres lois. Il est des cas où l'intérêt même des familles, et surtout l'intérêt de l'état, demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier nécessaire. La loi naturelle alors se joint au bien public ; et le but du mariage étant d'avoir des enfants, il paraît contradictoire de refuser l'unique moyen qui mène à ce but.

Il ne s'est trouvé qu'un seul pape qui ait écouté cette loi naturelle ; c'est Grégoire II, qui, dans sa célèbre décrétale de l'an 726, déclara que « quand un homme a une épouse infirme, incapable des

¹ L'anarchie en politique est un grand mal, parce qu'il est important au bonheur commun que la force publique se réunisse pour la protection du droit de chacun ; au contraire, l'anarchie dans la religion non seulement est indifférente, mais elle est presque nécessaire au repos public. Il est difficile que deux sectes rivales subsistent sans causer de troubles, et presque impossible que deux cents sectes en puissent causer jamais. La tolérance absolue, la destruction de toute juridiction ecclésiastique, de toute influence du clergé sur les actes civils, sont les seuls moyens d'assurer la tranquillité.

D'ailleurs, il faut observer que le droit d'examiner ce qu'on doit croire, et de professer ce qu'on croit, est un droit naturel qu'aucune puissance ne peut limiter sans tyrannie, et que personne ne peut attaquer sans violer les premières lois de la conscience.

Tout homme de bonne foi, qui raisonnerait juste, ne pourrait proposer une loi d'intolérance, sans poser pour premier principe que la religion n'est et ne peut jamais être qu'un établissement politique. Aussi compte-t-on, parmi les fauteurs de l'intolérance, plus d'hypocrites encore que de fanatiques. K

« fonctions conjugales, il peut en prendre une seconde, pourvu qu'il ait soin de la première. » Luther alla beaucoup plus loin que le pape Grégoire II. Philippe-le-Magnanime, landgrave de Hesse, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, qui n'était point infirme, et dont il avait des enfants, épouser une jeune demoiselle, nommée Catherine de Saal, dont il était amoureux. Ce qui est peut-être plus étrange, c'est qu'il paraît, par les pièces originales concernant cette affaire, qu'il entraît de la délicatesse de conscience dans le dessein de ce prince : c'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain. Cet homme, d'ailleurs sage et politique, semblait croire sincèrement qu'avec la permission de Luther et de ses compagnons, il pouvait transgresser une loi qu'il reconnaissait. Il représenta donc à ces chefs de son Église que sa femme, la princesse de Saxe, « était laide, sentait mauvais, et s'enivrait souvent. » Ensuite il avoue avec naïveté, dans sa requête, qu'il est tombé très souvent dans la *fornication*, et que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire ; mais, ce qui n'est pas si naïf, il fait sentir adroitement à ses docteurs que, s'ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin, il pourrait bien la demander au pape.

Luther assembla un petit synode dans Vittemberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait seule en faveur du landgrave ; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux ; mais il n'apporte point cette raison physique dans sa requête.

La décrétale de Grégoire II, qui permet deux femmes, n'était point en vigueur, et n'autorise personne. Les exemples que plusieurs rois chrétiens, et surtout les rois goths avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l'empereur Valentinien-l'Ancien épousa Justine du vivant de Severa sa femme, si plusieurs rois francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait presque effacé le souvenir. Le synode de Vittemberg ne regardait pas le mariage comme un sacrement, mais comme un contrat civil : il disait que la discipline de l'Église admet le divorce, quoique l'Évangile le défende ; il disait que l'Évangile n'ordonne pas expressément la monogamie : mais enfin il voyait si clairement le scandale, qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permission de la polygamie fut signée ; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse : ce que, depuis Grégoire, jamais n'avaient osé les papes, dont

Luther attaquait le pouvoir excessif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète ; mais le temps révèle tous les secrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs, c'est qu'il est rare qu'un homme puisse conserver chez soi deux femmes dont la rivalité ferait une guerre domestique continuelle, et rendrait trois personnes malheureuses.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de Charles II, épousa secrètement une seconde femme, avec le consentement de la première ; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, et vécut heureusement avec ses deux épouses ; mais ces cas sont très rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux Orientaux est, de toutes les lois, la moins en vigueur chez les particuliers : on a des concubines ; mais il n'y a pas à Constantinople quatre Turcs qui aient plusieurs épouses ^a.

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux ; mais l'Allemagne fut un théâtre de scènes plus tragiques.

CHAPITRE CXXXI.

Des anabaptistes.

Deux fanatiques, nommés Stork et Muncer, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'Écriture qui insinuent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré : ils prétendirent l'être.

(1525) Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï parler dans ces temps-là : ils voulaient qu'on rebaptisât les enfants, parce que le Christ avait été baptisé étant adulte ; c'est ce qui leur procura le nom d'*anabaptistes*. Ils se dirent inspirés, et envoyés pour réformer la communion romaine et la luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile, se fondant sur ces paroles : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. »

Luther avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques. Muncer souleva les paysans contre tous ceux-ci : lui et ses disciples s'adressèrent aux habitants des campagnes en Souabe, en Misnie, dans la Thuringe, dans la Franconie. Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que si les papes avaient traité les princes en su-

^a Voyez le Dictionnaire philosophique, article FEMME.

jets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. A la vérité, le manifeste de ces sauvages, au nom des hommes qui cultivent la terre, aurait été signé par Lyeurgue : ils demandaient qu'on ne levât sur eux que les dîmes des grains ; qu'une partie fût employée au soulagement des pauvres ; qu'on leur permit la chasse et la pêche pour se nourrir ; que l'air et l'eau fussent libres ; qu'on modérât leurs corvées ; qu'on leur laissât du bois pour se chauffer : ils réclamaient les droits du genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vues exercées par les communes de France, et en Angleterre du temps des rois Charles VI et Henri V, se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes par l'esprit de fanatisme. Muncer s'empare de Mulhausen en Thuringe en prêchant l'égalité, et fait porter à ses pieds l'argent des habitants en prêchant le désintéressement. (1525) Les paysans se soulèvent de la Saxe jusqu'en Alsace : ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent ; ils égorgent une fille bâtarde de l'empereur Maximilien I^{er}. Ce qui est très remarquable, c'est qu'à l'exemple des anciens esclaves révoltés, qui, se sentant incapables de gouverner, choisirent pour leur roi le seul de leurs maîtres échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme.

Ils ravagèrent tous les endroits où ils pénétrèrent depuis la Saxe jusqu'en Lorraine ; mais bientôt ils eurent le sort de tous les attroupelements qui n'ont pas un chef habile : après avoir fait des maux affreux, ces troupes furent exterminées par des troupes régulières. Muncer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt, à Mulhausen, sur l'échafaud (1525) ; Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie.

CHAPITRE CXXXII.

Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme.

Il n'était plus possible à l'empereur Charles-Quint ni à son frère Ferdinand d'arrêter le progrès des réformateurs. En vain la diète de Spire fit des articles modérés de pacification (1529) ; quatorze villes et plusieurs princes protestèrent contre cet édit de Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de *Protestants*. Luthériens, zuingliens, œcolampadiens, carlostadiens, calvinistes, pres-

bytériens, puritains, haute Église anglicane, petite Église anglicane, tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense, composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome, leur ennemie commune.

(1550) Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsburg, et c'est cette confession qui devint leur boussole ; le tiers de l'Allemagne y adhéra : les princes de ce parti se liguaient déjà contre l'autorité de Charles-Quint, ainsi que contre Rome ; mais le sang ne coulait point encore dans l'empire pour la cause de Luther : il n'y eut que les anabaptistes qui, toujours transportés de leur rage aveugle, et peu intimidés par l'exemple de leur chef Muncer, désolèrent l'Allemagne au nom de Dieu (1554). Le fanatisme n'avait point encore produit dans le monde une fureur pareille ; tous ces paysans, qui se croyaient prophètes, et qui ne savaient rien de l'Écriture sinon qu'il faut massacrer sans pitié les ennemis du Seigneur, se rendirent les plus forts en Westphalie, qui était alors la patrie de la stupidité ; ils s'emparèrent de la ville de Munster, dont ils chassèrent l'évêque. Ils voulaient d'abord établir la théocratie des Juifs, et être gouvernés par Dieu seul ; mais un nommé Matthieu, leur principal prophète, ayant été tué, un garçon tailleur, nommé Jean de Leyde, né à Leyde en Hollande, assura que Dieu lui était apparu, et l'avait nommé roi : il le dit et le fit croire.

La pompe de son couronnement fut magnifique : on voit encore de la monnaie qu'il fit frapper ; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophète à la fois, il fit partir douze apôtres qui allèrent annoncer son règne dans toute la Basse-Allemagne. Pour lui, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, et en épousa jusqu'à dix à la fois. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui, soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne.

Ce roi prophète eut une vertu qui n'est pas rare chez les bandits et chez les tyrans, la valeur : il défendit Munster contre son évêque Valdec avec un courage intrépide pendant une année entière ; et dans les extrémités où le réduisait la famine, il refusa tout accommodement. (1556) Enfin il fut pris les armes à la main par une trahison des siens. Sa captivité ne lui ôta rien de son orgueil inébranlable : l'évêque lui ayant demandé comment il avait osé se faire roi, le prisonnier lui demanda à son tour de quel droit l'évêque osait être seigneur temporel : *J'ai été élu par mon chapitre, dit le prélat ; et moi par Dieu même,*

reprit Jean de Leyde. L'évêque, après l'avoir quelque temps montré de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L'enthousiasme anabaptiste ne fut point éteint par le supplice que ce roi et ses complices subirent; leurs frères des Pays-Bas furent sur le point de surprendre Amsterdam: on extermina ce qu'on trouva de conjurés; et dans ces temps-là tout ce qu'on rencontrait d'anabaptistes dans les Provinces-Unies était traité comme les Hollandais l'avaient été par les Espagnols; on les noyait, on les étranglait, on les brûlait; conjurés on non, tumultueux ou paisibles, on courut partout sur eux dans toute la Basse-Allemagne, comme sur des monstres dont il fallait purger la terre.

Cependant la secte subsiste assez nombreuse, cimentée du sang des prosélytes, qu'ils appellent *martyrs*, mais entièrement différente de ce qu'elle était dans son origine: les successeurs de ces fanatiques sanguinaires sont les plus paisibles de tous les hommes, occupés de leurs manufactures et de leur négoce, laborieux, charitables. Il n'y a point d'exemple d'un si grand changement; mais comme ils ne font aucune figure dans le monde, on ne daigne pas s'apercevoir s'ils sont changés ou non, s'ils sont méchants ou vertueux.

Ce qui a changé leurs mœurs, c'est qu'ils se sont rangés au parti des unitaires, c'est-à-dire de ceux qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu, et qui, en révéralant le Christ, vivent sans beaucoup de dogmes et sans aucune dispute; hommes condamnés dans toutes les autres communions, et vivant en paix au milieu d'elles. Ainsi ils ont été le contraire des chrétiens; ceux-ci furent d'abord des frères paisibles, souffrants et cachés, et enfin des scélérats absurdes et barbares. Les anabaptistes commencèrent par la barbarie, et ont fini par la douceur et la sagesse.

CHAPITRE CXXXIII.

De Genève et de Calvin.

Autant que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe, autant les protestants devinrent recommandables aux yeux des peuples par la manière dont leur réforme s'établit en plusieurs lieux. Les magistrats de Genève firent soutenir des thèses pendant tout le mois de juin 1535. On invita les catholiques et les protestants de tous les pays à venir y disputer: quatre secrétaires rédigerent par écrit tout ce qui se dit d'essentiel pour et contre. Ensuite le grand conseil de la ville examina

pendant deux mois le résultat des disputes: c'était ainsi à peu près qu'on en avait usé à Zurich et à Berne, mais moins juridiquement et avec moins de maturité et d'appareil. Enfin le conseil proscrivit la religion romaine, et l'on voit encore aujourd'hui dans l'hôtel-de-ville cette inscription gravée sur une plaque d'airain: « En mémoire de la grâce que Dieu nous a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist, aboli la superstition, et recouvré notre liberté. »

Les Gênois recouvrèrent en effet leur vraie liberté. L'évêque qui disputait le droit de souveraineté sur Genève au duc de Savoie et au peuple, à l'exemple de tant de prélats allemands, fut obligé de fuir et d'abandonner le gouvernement aux citoyens. Il y avait depuis long-temps deux partis dans la ville, celui des protestants et celui des romains: les protestants s'appelaient *egnots*, du mot *eidgnossen*, *alliés* par serment. Les *egnots*, qui triomphèrent, attirèrent à eux une partie de la faction opposée, et chassèrent le reste: de là vint que les réformés de France eurent le nom d'*egnots* ou d'*huguenots*; terme dont la plupart des écrivains français inventèrent depuis de vaines origines.

Cette réforme surtout opposa la sévérité des mœurs aux scandales que donnaient alors les catholiques. Il y avait sous la protection de l'évêque, comme prince de Genève, des lieux publics de débauches établis dans la ville; les filles légalement prostituées payaient une taxe au prélat; le magistrat élisait tous les ans la reine du b....., comme on parlait alors, afin que toutes choses se passassent en règle et avec décence. On aurait pu excuser en quelque sorte ces débauches, en disant qu'alors il était plus difficile qu'aujourd'hui de séduire les femmes mariées ou leurs filles: mais il régnait des dissolutions plus révoltantes; car après qu'on eut aboli les couvents dans Genève, on trouva des chemins secrets qui donnaient entrée aux cordeliers dans des couvents de filles. On découvrit à Lausanne, dans la chapelle de l'évêque, derrière l'autel, une petite porte qui conduisait par un chemin souterrain chez des religieuses du voisinage; et cette porte existe encore.

La religion de Genève n'était pas absolument celle des Suisses; mais la différence était peu de chose, et jamais leur communion n'en a été altérée. Le fameux Calvin, que nous regardons comme l'apôtre de Genève, n'eut aucune part à ce changement: il se retira quelque temps après dans cette ville; mais il en fut d'abord exclu, parce que sa doctrine ne s'accordait pas en tout avec la dominante; il y retourna ensuite, et s'y érigea en pape des protestants.

Son nom propre était Chauvin: il était né

Noyon, en 1509 : il savait du latin, du grec et de la mauvaise philosophie de son temps : il écrivait mieux que Luther, et parlait plus mal : tous deux laborieux et austères, mais durs et emportés ; tous deux brûlant de l'ardeur de se signaler et d'obtenir cette domination sur les esprits qui flatte tant l'amour-propre, et qui d'un théologien fait une espèce de conquérant ¹.

Les catholiques peu instruits, qui savent en général que Luther, Zuingle, Calvin, se marièrent, que Luther fut obligé de permettre deux femmes au landgrave de Hesse, pensent que ces fondateurs s'insinuèrent par des séductions flatteuses, et qu'ils ôtèrent aux hommes un joug pesant pour leur en donner un très léger ; mais c'est tout le contraire : ils avaient des mœurs farouches ; leurs discours respiraient le fiel. S'ils condamnèrent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des couvents, c'était pour changer en couvents la société humaine. Les jeux, les spectacles, furent défendus chez les réformés ; Genève, pendant plus de cent ans, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la voulurent publique : dans la Suisse, dans l'Écosse, à Genève, elle l'a été ainsi que la pénitence. On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple ; le maître le plus dur est le plus suivi : ils ôtaient aux hommes le libre arbitre, et l'on courait à eux. Ni Luther, ni Calvin, ni les autres, ne s'entendirent sur l'eucharistie : l'un, ainsi que je l'ai déjà dit, voyait Dieu dans le pain et dans le vin comme du feu dans un fer ardent ; l'autre, comme le pigeon dans lequel était le Saint-Esprit. Calvin se brouilla d'abord avec ceux de Genève qui communiaient avec du pain levé ; il voulait du pain azyme. Il se réfugia à Strasbourg ; car il ne pouvait retourner en France, où les bûchers étaient alors allumés, et où François I^{er} laissait brûler les protestants, tandis qu'il faisait alliance avec ceux d'Allemagne. S'étant marié à Strasbourg avec la veuve d'un anabaptiste, il retourna enfin à Genève ; et communiant avec du pain levé comme les autres, il y acquit autant de crédit que Luther en avait en Saxe.

Il régla les dogmes et la discipline que suivent tous ceux que nous appelons *calvinistes*, en Hol-

¹ Luther eut plutôt un caractère violent qu'un caractère dur. Il fut emporté dans sa conduite, dans ses écrits, dans ses discours ; mais on ne lui reproche aucune action cruelle. On assure que, malgré la fureur théologique qui règne dans ses ouvrages, il était un bon homme dans son intérieur, d'un caractère franc, d'une société paisible : sa haine pour les sacramentaires se bornait à les chasser des universités et du ministère, et c'est bien peu de chose pour le siècle où il a vécu. K.

lande, en Suisse, en Angleterre, et qui ont si long-temps partagé la France. Ce fut lui qui établit les synodes, les consistoires, les diacres ; qui régla la forme des prières et des prêches : il institua même une juridiction consistoriale avec droit d'excommunication.

Sa religion est conforme à l'esprit républicain, et cependant Calvin avait l'esprit tyrannique.

On en peut juger par la persécution qu'il suscita contre Castalion, homme plus savant que lui, que sa jalousie fit chasser de Genève ; et par la mort cruelle dont il fit périr long-temps après le malheureux Michel Servet.

CHAPITRE CXXXIV.

De Calvin et de Servet.

Michel Servet, de Villanueva en Aragon, très savant médecin, méritait de jouir d'une gloire paisible, pour avoir, long-temps avant Harvey, découvert la circulation du sang ; mais il négligea un art utile pour des sciences dangereuses : il traita de la préfiguration du Christ dans le verbe, de la vision de Dieu, de la substance des anges, de la manducation supérieure : il adoptait en partie les anciens dogmes soutenus par Sabellius, par Eusèbe, par Arius, qui dominèrent dans l'Orient, et qui furent embrassés au seizième siècle par Lelio Socini, reçus ensuite en Pologne, en Angleterre, en Hollande.

Pour se faire une idée des sentiments très peu connus de cet homme que sa mort barbare a seule rendu célèbre, il suffira peut-être de rapporter ce passage de son quatrième livre de la Trinité : « Comme le germe de la génération était en Dieu, « avant que le fils de Dieu fût fait réellement, « ainsi le Créateur a voulu que cet ordre fût ob- « servé dans toutes les générations. La semence « substantielle du Christ et toutes les causes sé- « minales et formes archétypes étant véritablement « en Dieu, etc. » En lisant ces paroles, on croit lire *Origène*, et, au mot de *Christ* près, on croit lire Platon, que les premiers théologiens chrétiens regardèrent comme leur maître.

Servet était de si bonne foi dans sa métaphysique obscure, que de Vienne en Dauphiné, où il séjourna quelque temps, il écrivit à Calvin sur la Trinité. Ils disputèrent par lettres. De la dispute Calvin passa aux injures, et des injures à cette haine théologique, la plus implacable de toutes les haines. Calvin eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement. Il les envoya à Lyon avec les lettres qu'il avait reçues de lui : action qui suffirait pour le désho-

norer à jamais dans la société ; car ce qu'on appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévère que tous les synodes. Calvin fit accuser Servet par un émissaire : quel rôle pour un apôtre ! Servet, qui savait qu'en France on brûlait sans miséricorde tout novateur, s'enfuit tandis qu'on lui faisait son procès. Il passe malheureusement par Genève : Calvin le sait, le dénonce, le fait arrêter à l'enseigne de *la Rose*, lorsqu'il était prêt d'en partir. On le dépouilla de quatre-vingt-dix-sept pièces d'or, d'une chaîne d'or et de six bagues. Il était sans doute contre le droit des gens d'emprisonner un étranger qui n'avait commis aucun délit dans la ville : mais aussi Genève avait une loi qu'on devrait imiter. Cette loi ordonne que le délateur se mette en prison avec l'accusé. Calvin fit la dénonciation par un de ses disciples, qui lui servait de domestique.

Ce même Jean Calvin avait avant ce temps-là prêché la tolérance ; on voit ces propres mots dans une de ses lettres imprimées : « En cas que quel-
« qu'un soit hétérodoxe, et qu'il fasse scrupule
« de se servir des mots *trinité* et *personne*, etc.,
« nous ne croyons pas que ce soit une raison pour
« rejeter cet homme ; nous devons le supporter,
« sans le chasser de l'Église, et sans l'exposer à
« aucune censure comme un hérétique. »

Mais Jean Calvin changea d'avis dès qu'il se livra à la fureur de sa haine théologique : il demandait la tolérance dont il avait besoin pour lui en France, et il s'armait de l'intolérance à Genève. Calvin, après le supplice de Servet, publia un livre dans lequel il prétendit prouver qu'il fallait punir les hérétiques.

Quand son ennemi fut aux fers, il lui prodigua les injures et les mauvais traitements que font les lâches quand ils sont maîtres. Enfin, à force de presser les juges, d'employer le crédit de ceux qu'il dirigeait, de crier et de faire crier que Dieu demandait l'exécution de Michel Servet, il le fit brûler vif, et jouit de son supplice, lui qui, s'il eût mis le pied en France, eût été brûlé lui-même ; lui qui avait élevé si fortement sa voix contre les persécutions.

Cette barbarie d'ailleurs, qui s'autorisait du nom de justice, pouvait être regardée comme une insulte aux droits des nations : un Espagnol qui passait par une ville étrangère était-il justiciable de cette ville pour avoir publié ses sentiments, sans avoir dogmatisé ni dans cette ville ni dans aucun lieu de sa dépendance ?

Ce qui augmente encore l'indignation et la pitié, c'est que Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnaît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ ; il déclara dans le cours de son procès qu'il était fortement persuadé que Jésus-Christ était le

fils de Dieu, engendré de toute éternité du Père, et conçu par le Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie. Calvin, pour le perdre, produisit quelques lettres secrètes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hardés.

Cette catastrophe déplorable n'arriva qu'en 1555, dix-huit ans après que Genève eut rendu son arrêt contre la religion romaine ; mais je la place ici pour mieux faire connaître le caractère de Calvin, qui devint l'apôtre de Genève et des réformés de France. Il semble aujourd'hui qu'on fasse amende honorable aux cendres de Servet : de savants pasteurs des Églises protestantes, et même les plus grands philosophes, ont embrassé ses sentiments et ceux de Socin. Ils ont encore été plus loin qu'eux : leur religion est l'adoration d'un Dieu par la médiation du Christ. Nous ne faisons ici que rapporter les faits et les opinions, sans entrer dans aucune controverse, sans disputer contre personne, respectant ce que nous devons respecter, et uniquement attachés à la fidélité de l'histoire.

Le dernier trait au portrait de Calvin peut se tirer d'une lettre de sa main, qui se conserve encore au château de la Bastie-Roland, près de Montélimar : elle est adressée au marquis de Poët, grand-chambellan du roi de Navarre, et datée du 50 septembre 1561.

« Honneur, gloire et richesses seront la récompense de vos peines ; surtout ne faites faute de
« défaire le pays de ces zélés faquins qui excitent
« les peuples à se bander contre nous. Pareils
« monstres doivent être étouffés, comme j'ai fait
« de Michel Servet, Espagnol. »

Jean Calvin avait usurpé un tel empire dans la ville de Genève, où il fut d'abord reçu avec tant de difficulté, qu'un jour, ayant su que la femme du capitaine-général (qui fut ensuite premier syndic) avait dansé après-souper avec sa famille et quelques amis, il la força de paraître en personne devant le consistoire, pour y reconnaître sa faute ; et que Pierre Ameaux, conseiller d'état, accusé d'avoir mal parlé de Calvin, d'avoir dit qu'il était un très méchant homme, qu'il n'était qu'un Picard, et qu'il prêchait une fausse doctrine, fut condamné (quoiqu'il demandât grâce) à faire amende honorable, en chemise, la tête nue, la torche au poing, par toute la ville.

Les vices des hommes tiennent souvent à des vertus. Cette dureté de Calvin était jointe au plus grand désintéressement : il ne laissa pour tout bien, en mourant, que la valeur de cent vingt écus d'or. Son travail infatigable abrégé ses jours, mais lui donna un nom célèbre et un grand crédit.

Il y a des lettres de Luther qui ne respirent pas

un esprit plus pacifique et plus charitable que celles de Calvin. Les catholiques ne peuvent comprendre que les protestants reconnaissent de tels apôtres : les protestants répondent qu'ils n'invoquent point ceux qui ont servi à établir leur réforme, qu'ils ne sont ni luthériens, ni zuingliens, ni calvinistes; qu'ils croient suivre les dogmes de la primitive Église; qu'ils ne canonisent point les passions de Luther et de Calvin; et que la dureté de leur caractère ne doit pas plus décrier leurs opinions dans l'esprit des réformés, que les mœurs d'Alexandre VI et de Léon X, et les barbaries des persécutions, ne font tort à la religion romaine dans l'esprit des catholiques.

Cette réponse est sage, et la modération semble aujourd'hui prendre dans les deux partis opposés la place des anciennes fureurs. Si le même esprit sanguinaire avait toujours présidé à la religion, l'Europe serait un vaste cimetière. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à des jours de repos!

Ces secousses, qui par les événements des guerres remirent tant de biens d'église entre les mains des séculiers, n'enrichirent pas les théologiens promoteurs de ces guerres. Ils eurent le sort de ceux qui sonnent la charge et qui ne partagent point les dépouilles. Les pasteurs des églises protestantes avaient si hautement élevé leurs voix contre les richesses du clergé, qu'ils s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnaient; et presque tous les souverains les astreignirent à cette bienséance. Ils voulurent dominer en France, et ils y eurent en effet un très grand crédit; mais ils y ont fini enfin par en être chassés, avec défense d'y reparaitre, sous peine d'être pendus. Partout où leur religion s'est établie, leur pouvoir a été restreint à la longue dans des bornes étroites par les princes, ou par les magistrats des républiques.

Les pasteurs calvinistes et luthériens ont eu partout des appointements qui ne leur ont par permis de luxe. Les revenus des monastères ont été mis presque partout entre les mains de l'état, et appliqués à des hôpitaux. Il n'est resté de riches évêques protestants en Allemagne que ceux de Lubeck et d'Osnabruck, dont les revenus n'ont pas été distraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux sur les suites de cette révolution, l'accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Vestphalie a rendu cet évêché d'Osnabruck alternativement catholique et luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican, qu'elle ne l'a été en Allemagne, en Suisse, et dans les Pays-Bas aux luthériens et aux calvinistes. Tous les évêchés sont considérables dans la Grande-Bretagne; tous

les bénéfiques y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y sont plus à leur aise qu'en France: l'état et les séculiers n'y ont profité que de l'abolissement des monastères. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très grand nombre de familles. En général, toute nation qui a converti les couvents à l'usage public y a beaucoup gagné, sans que personne y ait perdu: car en effet on n'ôte rien à une société qui n'existe plus. On ne fit tort qu'aux possesseurs passagers que l'on dépouillait, et ils n'ont point laissé de descendants qui puissent se plaindre; et si ce fut une injustice d'un jour, elle a produit un bien pour des siècles.

Il est arrivé enfin, par différentes révolutions, que l'Église latine a perdu plus de la moitié de l'Europe chrétienne, qu'elle avait eue presque tout entière en divers temps: car outre le pays immense qui s'étend de Constantinople jusqu'à Corfou, et jusqu'à la mer de Naples, elle n'a plus ni la Suède, ni la Norvège, ni le Danemarck; la moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Hollande, les trois quarts de la Suisse, se sont séparés d'elle. Le pouvoir du siège de Rome a bien plus perdu encore: il ne s'est véritablement conservé que dans les pays immédiatement soumis au pape.

Cependant, avant qu'on pût poser tant de limites, et qu'on parvint même à mettre quelque ordre dans la confusion, les deux partis catholique et luthérien mettaient alors l'Allemagne en feu. Déjà la religion qu'on nomme *évangélique* était établie vers l'an 1555 dans vingt-quatre villes impériales, et dans dix-huit petites provinces de l'empire. Les luthériens voulaient abaisser la puissance de Charles-Quint, et il prétendait les détruire. On faisait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'Église anglicane, et comment fut déchirée l'Église de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.

On sait que l'Angleterre se sépara du pape parce que le roi Henri VIII fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le denier de saint Pierre, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlements et par les murmures des peu-

ples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut cause. La première pierre qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès long-temps ébranlé par la haine publique.

Henri VIII, homme voluptueux, fougueux, et opiniâtre dans tous ses desirs, eut parmi beaucoup de maîtresses Anne de Boulen, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement et d'une liberté qui promettaient tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Espagne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et tante de Charles-Quint, de laquelle il avait eu trois enfants, et dont il lui restait encore la princesse Marie, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce? comment casser son mariage avec une femme telle que Catherine d'Espagne, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince Artur, frère aîné de Henri VIII, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, Henri VII l'avait fiancée à son second fils Henri, avec la dispense du pape Jules II; et ce Henri VIII, après la mort de son père, l'avait solennellement épousée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtresse nommée Blunt. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument Anne de Boulen, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé Dieu dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita Clément VII de casser la bulle de Jules II, et de déclarer son mariage avec la tante de Charles-Quint contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fit déposer pour sa bâtardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque, et qu'on ne produisit le fatal billet qu'il avait fait au cardinal Colonne; billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, et mettre les enfants de cette femme si long-temps légitime au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense: il aurait sapé lui-même les fondements de la grandeur pontificale en avouant qu'il

y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage: mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfants de sa femme; et le pape Alexandre VI, qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec Louis XII.

François I^{er}, roi de France, devenu par son second mariage neveu de Catherine d'Espagne, soutint à Rome le parti de Henri VIII, comme son allié, et surtout comme ennemi de Charles-Quint, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'il était entre l'enclume et le marteau, négocia, tempalisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de Henri VIII durerait moins qu'une négociation italienne: il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au *Lévitique*, qui défend de « révéler la turpitude de la femme de son frère, » et d'épouser la sœur de sa femme. Les états chrétiens ont long-temps manqué, et manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence, encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route: ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses règles, et se soumettre à beaucoup de commandements qui ne sont faits ni pour nos climats, ni pour nos mœurs, ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de Henri par le *Lévitique*. On se dissimulait que dans ces mêmes livres où Dieu semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non seulement permis par le *Deutéronome*, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfants, que la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi; et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que si les lois juives défendaient à un frère d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue; témoin Thamar, fille de David, qui, avant d'être violée par son frère Amnon, lui dit en propres mots: « Mon frère, ne me faites pas de sottises, vous passez-riez pour un fou: demandez-moi en mariage à

« mon père, il ne vous refusera pas. » C'est ainsi que les lois sont presque toujours contradictoires. Mais il était plus étrange encore de vouloir gouverner l'île d'Angleterre par les coutumes de la Judée.

C'était un spectacle curieux et rare de voir d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de l'Europe d'être favorables à son amour, de l'autre l'empereur presser leurs décisions en faveur de sa tante, et le roi de France au milieu d'eux soutenir la loi du *Lévitique* contre celle du *Deutéronome*, pour rendre Charles-Quint et Henri VIII irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient sur la validité du mariage de Catherine : Henri VIII payait partout les avis des docteurs qui se déclaraient pour lui. Le temps a découvert ces mystères : on a vu dans les comptes d'un agent secret de ce roi, nommé Crouk : « A un religieux ser-
« vite, un écu ; à deux de l'Observance, deux
« écus ; au prieur de Saint-Jean, quinze écus ; au
« prédicateur Jean Marino, vingt écus. » On voit que le prix était différent selon le crédit du suffrage. Cet acheteur de décisions théologiques s'excusait en protestant qu'il n'avait jamais marchandé, et que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la signature. (1550, 2 juillet) Enfin les universités de France, et surtout la Sorbonne, décidèrent que le mariage de Henri avec Catherine d'Espagne n'était point légitime, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de la loi du *Lévitique*.

Les agents de Henri VIII allèrent jusqu'à se munir des suffrages des rabbins : ceux-ci avouèrent qu'à la vérité le *Deutéronome* ordonnait qu'on épousât la veuve de son frère ; mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Palestine, et que le *Lévitique* devait être observé en Angleterre. Les universités et les rabbins des pays autrichiens pensaient tout autrement ; mais Henri ne les consulta pas : jamais les théologiens ne firent voir tant de démeure et tant de bassesse.

Muni des approbations qui ne lui avaient pas coûté cher, pressé par sa maîtresse, lassé des subterfuges du pape, soutenu de son clergé, autorisé par les universités et maître de son parlement, encouragé encore par François I^{er}, Henri fait casser son mariage (1555) par une sentence de Cranmer, archevêque de Cantorbéry. La reine ayant soutenu ses droits avec fermeté, mais avec modestie, et ayant décliné cette juridiction sans donner des armes contre elle par des plaintes trop amères, retirée à la campagne, laissa son lit et son trône à sa rivale. Cette maîtresse, déjà grosse de deux mois, quand elle fut déclarée femme et reine, fit son entrée dans Londres avec une pompe autant

au-dessus de la magnificence ordinaire, que sa fortune passée était au-dessous de sa dignité présente.

Le pape Clément VII ne put alors se dispenser d'accorder à Charles-Quint outragé, et aux prérogatives du saint-siège, une bulle contre Henri VIII. Mais le pape, par cette bulle, perdit le royaume d'Angleterre. (1554) Henri presque au même temps se fait déclarer, par son clergé, chef suprême de l'Église anglaise. Son parlement lui confirme ce titre, et abolit toute l'autorité du pape, ses annates, son denier de saint Pierre, les provisions des bénéfices. Les peuples prêtèrent avec allégresse un nouveau serment au roi, qu'on appela le *serment de suprématie*. Tout le crédit du pape, si puissant pendant tant de siècles, tomba en un instant sans contradiction, malgré le désespoir des ordres religieux.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape sans danger, virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or, et dont les pieds étaient d'argile. En effet, les droits par lesquels la cour de Rome avait vexé longtemps les Anglais n'étaient fondés que sur ce qu'on voulait bien être rançonné ; et dès qu'on ne voulut plus l'être, on sentit qu'un pouvoir qui n'est pas fondé sur la force n'est rien par lui-même.

Le roi se fit donner par son parlement les annates que prenaient les papes. Il créa six évêchés nouveaux : il fit faire en son nom la visite des couvents. On voit encore les procès-verbaux de quelques débauches scandaleuses, qu'on eut soin d'exagérer, de quelques faux miracles, dont on grossit le nombre, de reliques supposées dont on se servait dans plus d'un couvent pour exciter la piété et pour attirer les offrandes. (1555) On brûla dans le marché de Londres plusieurs statues de bois que des moines fesaient mouvoir par des ressorts.

Mais parmi ces instruments de fraude, le peuple ne vit qu'avec une horreur douloureuse brûler les restes de saint Thomas de Cantorbéry, que l'Angleterre révérait. Le roi s'en appropriait la chasse enrichie de pierreries. S'il reprochait aux moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l'accuser de rapine. Tous les couvents furent supprimés. On assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres. Leurs rentes furent mises dans la main du roi. Il y avait, au calcul de Burnet, pour cent soixante mille livres sterling de revenu. Le mobilier, l'argent comptant, étaient considérables. De ces dépouilles, Henri fonda ses six nouveaux évêchés et un col-

lège (1536), récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage.

Ce même roi, qui avait soutenu de sa plume l'autorité du pape contre Luther, devenait ainsi un ennemi irrécyclable de Rome. Mais ce zèle, qu'il avait si hautement montré contre les opinions de cet hérésiarque réformateur, fut une des raisons qui le retinrent sur le dogme, quand il eut changé la discipline.

Il voulut bien être le rival du pape, mais non luthérien ou sacramentaire. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l'Écriture en langue vulgaire; mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célèbre Morus, qui avait été grand-chancelier, et un évêque nommé Fisher, qui refusèrent de prêter le serment de suprématie, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape d'Angleterre, furent condamnés, par le parlement, à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée; car c'était toujours avec le glaive de la loi que Henri VIII faisait périr quiconque résistait.

Presque tous les historiens, et surtout ceux de la communion romaine, se sont accordés à regarder ce Thomas More ou Morus comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un sage rempli de clémence et de bonté ainsi que de doctrine; mais la vérité est que c'était un superstitieux et un barbare persécuteur. Il avait, un an avant son supplice, fait venir chez lui un avocat nommé Bainham, accusé de favoriser les opinions des luthériens; et l'ayant fait battre de verges en sa présence, l'ayant fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit subir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place de Smithfield. Plusieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme si doux et si tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier supplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle suprématie de Henri VIII. Il mourut en plaisantant: il eût mieux valu avoir un caractère plus sérieux et moins barbare.

Le pape Paul III, successeur de Clément VII, crut sauver la vie à l'évêque Fisher, pendant qu'on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal: il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. La tête du cardinal Polus, ou de La Pole, qui était à Rome, fut mise à prix. Le roi fit périr par la

main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse ni le sang royal dont elle était; et tout cela parce qu'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, sachant qu'il y avait à Londres un sacramentaire assez habile, nommé Lambert, voulut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster. La fin de la dispute fut que le roi lui donna le choix d'être de son avis, ou d'être pendu: Lambert eut le courage de choisir le dernier parti; et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques, en renonçant à la juridiction du pape; et ils étaient si animés contre les hérétiques, que, lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres se faisaient par l'autorité du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces. Londres, tremblante, fut tranquille; tant Henri VIII; adroit et terrible, avait su se rendre absolu!

Sa volonté faisait toutes les lois; et ces lois, par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites, qu'on pouvait alors condamner à mort un accusé sans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que sous le règne d'Édouard VI que les Anglais décernèrent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

Aune de Boulen jouissait de son triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partisans secrets de Rome conjurèrent sa perte, dans l'espérance que, si le roi se séparait d'elle, la fille de Catherine d'Espagne hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le complot réussit au-delà de ce qu'on espérait: le roi, amoureux de Jeanne de Seymour, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes: il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice sur des indices si légers, qu'un citoyen qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes; et qu'une reine vertueuse peut

entendre, quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence et de son courage. « Vous m'avez toujours élevée, dit-elle : de simple demoiselle vous me fîtes marquise ; de marquise, reine ; et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte. » Enfin Anne de Boulen passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus (19 mai 1536). Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par là déclara bâtarde sa fille Élisabeth, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille Marie.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine, il épousa Jeanne de Seymour, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

(1539) Henri passe bientôt à de nouvelles noces avec Anne de Clèves, séduit par un portrait que le fameux peintre Holbein avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait, qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant Anne de Clèves il n'avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis longtemps. Le clergé et le parlement donnèrent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme : c'est Catherine Howard, l'une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais Henri, ayant appris que la reine, avant son mariage, avait eu des amants, fit encore trancher la tête à cette reine (15 février 1542) pour une faute passée qu'il devait ignorer, et qui ne méritait aucune peine lorsqu'elle fut commise.

Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il fit porter une loi dont la honte, la cruauté, le ridicule, l'impossibilité dans l'exécution, sont égales ; c'est que tout homme qui sera instruit d'une galanterie de la reine doit l'accuser, sous peine de haute trahison ; et que toute fille qui épouse un roi d'Angleterre, et n'est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine.

La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une telle cour) disait qu'il fallait que le roi épousât une veuve ; aussi en épousa-t-il une dans la

personne de Catherine Parr, sa sixième femme (1545). Elle fut prête de subir le sort d'Anne de Boulen et de Catherine Howard, non pour ses galanteries, mais parce qu'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur les matières de théologie.

Quelques souverains qui ont changé la religion de leurs états ont été des tyrans, parce que la contradiction et la révolte font naître la cruauté. Henri VIII était cruel par son caractère ; tyran dans le gouvernement, dans la religion, dans sa famille. Il mourut dans son lit (1545) ; et Henri VI, le plus doux des princes, avait été détrôné, empoisonné, assassiné !

On vit dans sa dernière maladie un effet singulier du pouvoir qu'ont les lois en Angleterre jusqu'à ce qu'elles soient abrogées, et combien on s'est tenu dans tous les temps à la lettre plutôt qu'à l'esprit de ces lois. Personne n'osait avertir Henri de sa fin prochaine, parce qu'il avait fait statuer quelques années auparavant, par le parlement, que c'était un crime de haute trahison de prédire la mort du souverain. Cette loi, aussi cruelle qu'inepte, ne pouvait être fondée sur les troubles que la succession entraînerait, puisque cette succession était réglée en faveur du prince Édouard : elle n'était que le fruit de la tyrannie de Henri VIII, de sa crainte de la mort, et de l'opinion où les peuples étaient encore qu'il y a un art de connaître l'avenir.

CHAPITRE CXXXVI.

Suite de la religion d'Angleterre.

Sous le barbare et capricieux Henri VIII, les Anglais ne savaient encore de quelle religion ils devaient être. Le luthéranisme, le puritanisme, l'ancienne religion romaine, partageaient et troublaient les esprits que la raison n'éclairait pas encore. Ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'état. Chacun examinait, chacun raisonnait, et ce furent les premières semences de cette philosophie hardie qui se déploya long-temps après sous Charles II et sous ses successeurs.

Déjà même, quoique le scepticisme eût peu de partisans en Angleterre, et qu'on ne disputât que pour savoir sous quel maître on devait s'égayer, il y eut dans le grand parlement convoqué par Henri des esprits mâles qui déclarèrent hautement qu'il ne fallait croire ni à l'Église de Rome ni aux sectes de Luther et de Zuingle. Le célèbre lord Herbert nous a conservé le discours plus hardi d'un membre du parlement (1529), lequel

déclara que la prodigieuse multitude d'opinions théologiques qui s'étaient combattues dans tous les temps mettait les hommes dans la nécessité de n'en croire aucune, et que la seule religion nécessaire était de croire un Dieu et d'être juste. On l'écoula, on ne murmura pas, et on resta dans l'incertitude.

Sous le règne du jeune Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, les Anglais furent protestants, parce que le prince et son conseil le furent, et que l'esprit de réforme avait jeté partout des racines. Cette Église était alors un mélange de *sacramentaires* et de *luthériens*; mais personne ne fut persécuté pour sa foi, hors deux pauvres femmes anabaptistes, que l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, qui était luthérien, s'obstina à faire brûler, ne prévoyant pas qu'un jour il périrait par le même supplice. Le jeune roi ne voulait pas consentir à l'arrêt porté contre une de ces infortunées : il résista long-temps ; il signa en pleurant. Ce n'était pas assez de verser des larmes, il fallait ne pas signer ; mais il n'était âgé que de quatorze ans, et ne pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal ni dans le bien.

Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en Angleterre sont les pères de ces quakers pacifiques, dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs. Ils ressemblaient très peu par les dogmes, et encore moins par leur conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne, ramas d'hommes rustiques et féroces que nous avons vus pousser les fureurs d'un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptistes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté ; aucune secte établie populairement n'en peut jamais avoir qu'à la longue ; mais ce qui est très extraordinaire, c'est que, se croyant chrétiens, et ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes ; car ils ne reconnaissaient Jésus-Christ que comme un homme à qui Dieu avait daigné donner des lumières plus pures qu'à ses contemporains. Les plus savants d'entre eux prétendaient que le terme de *fils de Dieu* ne signifie chez les Hébreux qu'*homme de bien*, comme *fils de Satan* ou de *Bélier* ne veut dire que *méchant homme*. La plupart des dogmes, disaient-ils, qu'on a tirés de l'Écriture, sont des subtilités de philosophie dont on a enveloppé des vérités simples et naturelles. Ils ne reconnaissaient ni l'histoire de la chute de l'homme, ni le mystère de la sainte Trinité, ni par conséquent celui de l'Incarnation. Le baptême des enfants était absolument rejeté chez eux ; ils en conféraient un nouveau aux adultes : plusieurs même ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablu-

tion orientale adoptée par les Juifs, renouvelée par saint Jean-Baptiste, et que le Christ ne mit jamais en usage avec aucun de ses disciples. C'est en cela surtout qu'ils ressemblèrent le plus aux quakers qui sont venus après eux, et c'est principalement leur aversion pour le baptême des enfants qui leur fit donner par le peuple le nom d'*anabaptistes*. Ils pensaient suivre l'Évangile à la lettre, et en mourant pour leur secte, ils croyaient mourir pour le christianisme : bien différents en cela des théistes ou des déistes, qui établirent plus que jamais leurs opinions secrètes au milieu de tant de sectes publiques.

Ceux-ci, plus attachés à Platon qu'à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, fatigués de tant de disputes malheureuses, rejetèrent témérairement la révélation divine dont les hommes avaient trop abusé, et l'autorité ecclésiastique dont on avait abusé encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l'Europe, et se sont multipliés depuis à un excès prodigieux, mais sans jamais établir ni secte ni société, sans s'élever contre aucune puissance. C'est la seule religion sur la terre qui n'ait jamais eu d'assemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paisible ; elle s'est étendue partout sans aucune communication. Composée originairement de philosophes, qui, en suivant trop leurs lumières naturelles, et sans s'instruire mutuellement, se sont tous égarés d'une manière uniforme ; passant ensuite dans l'ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple. L'Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philosophie, a jeté avec le temps les racines les plus profondes et les plus étendues. Elle y a pénétré même chez quelques artisans et jusque dans les campagnes. Le peuple de cette île est le seul qui ait commencé à penser par lui-même ; mais le nombre de ces philosophes agrestes est très petit, et le sera toujours : le travail des mains ne s'accorde point avec le raisonnement, et le commun peuple en général n'use ni n'abuse guère de son esprit.

Un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit encore dans presque toute l'Europe de ces divisions théologiques. On prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduisirent les philosophes italiens à cet excès, ce furent les désordres dans lesquels presque toutes les cours et celle de Rome étaient tombées. Si on lit avec attention plusieurs écrits italiens de ces temps-là, on verra que leurs auteurs, trop frappés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne

reconnaissaient point l'Être suprême dont la providence permet ces crimes, et pensaient comme Lucrece pensait dans des temps non moins malheureux. Cette opinion pernicieuse s'établit chez les grands en Angleterre et en France; elle eut peu de cours dans l'Allemagne et dans le Nord, et il n'est pas à craindre qu'elle fasse jamais de grands progrès. La vraie philosophie, la morale, l'intérêt de la société, l'ont presque anéantie; mais alors elle s'établissait par les guerres de religion, et des chefs de parti devenus athées conduisaient une multitude d'enthousiastes¹.

(1555) Édouard VI mourut dans ces temps funestes, n'ayant encore pu donner que des espérances. Il avait déclaré, en mourant, héritière du royaume sa cousine Jeanne Grey, descendante de Henri VII, au préjudice de Marie, sa sœur, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne. Jeanne Grey fut proclamée à Londres; mais le parti et le droit de Marie l'emportèrent. A peine y eut-il une guerre. Marie enferma sa rivale dans la tour avec la princesse Élisabeth, qui régna depuis avec tant de gloire.

Beaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le père, le beau-père, l'époux de Jeanne Grey, elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la troisième reine expirant en Angleterre par le dernier supplice. Elle n'avait que dix-sept ans; on l'avait forcée à recevoir la couronne; tout parlait en sa faveur, et Marie devait craindre l'exemple trop fréquent à passer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint; elle était aussi cruelle que Henri VIII. Sombre et tranquille dans ses barbaries, autant

¹ Si l'on entend par athée un homme qui, rejetant toute religion particulière, ne connaît pas la religion naturelle, il y en a eu un grand nombre dans tous les temps. Ils ont été communs parmi les hommes puissants de tous les pays, et surtout parmi les prêtres de toutes les religions. Le monde a été sans interruption la proie de scélérats imbeciles qui croyaient tout, dirigés par des scélérats hypocrites qui ne croyaient rien. Cette espèce d'athéisme osa se montrer presque ouvertement en Italie, vers le seizième siècle: c'est alors qu'on imagina d'ériger l'hypocrisie et le mensonge en système de morale, et d'établir que la croyance des fables religieuses est un frein salutaire pour la méchanceté humaine; et, à la honte de la raison, ce système a encore des partisans.

Quant aux philosophes qui nient l'existence d'un Être suprême, ou n'admettent qu'un dieu indifférent aux actions des hommes, et ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte et les remords, et aux sceptiques qui, laissant à l'écart ces questions insolubles et dès lors indifférentes, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, ils ont été très communs dans la Grèce, dans Rome; et ils commencent à le devenir parmi nous. Mais ces philosophes ne sont pas dangereux. Le fanatisme est une bête féroce que la religion enchaîne ou excite à son gré; la raison seule peut l'étouffer dès sa naissance.

Observons cependant avec quel soin Voltaire saisit toutes les occasions d'annoncer aux hommes un Dieu vengeur des crimes, et apprenons à connaître la bonne foi des feseurs de libelles, qui l'ont accusé de détruire les fondements de la morale, et qui l'ont fait croire à force de le répéter. E.

que Henri son père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de sa mère, elle commença par convoquer, à force d'adresse et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui, pour la plupart, n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *rose blanche* et de la *rose rouge*. Le parlement avait condamné tour-à-tour les York et les Lancastre. Il poursuivit sous Henri VIII les protestants; il les encouragea sous Édouard VI; il les brûla sous Marie. On a demandé souvent pourquoi ce supplice horrible du feu est chez les chrétiens le châtement de ceux qui ne pensent pas comme l'Église dominante, tandis que les plus grands crimes sont punis d'une mort plus douce. L'évêque Burnet en donne pour raison que, comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fut point avant la résurrection, on pensait imiter la justice divine en brûlant leur corps sur terre.

(1555) L'archevêque de Cantorbéry, Crammer, qui avait beaucoup servi Henri VIII dans son divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d'abjurer; et Marie eut la satisfaction de le faire brûler, après l'avoir deshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mourait protestant, fit réellement ce qu'on a écrit et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola; il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait signé l'abjuration, et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée; action intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le Romain d'avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous Marie. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens, touchés de pitié, arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit jeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain?

De tous ceux que Marie fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte: la religion faisait tout. On laisse aux Juifs l'exercice de leur loi; on leur donne des privilèges: et les chrétiens livrent à la plus horrible mort d'au-

tres chrétiens qui diffèrent d'eux sur quelques articles !

(1558) Marie mourut paisible, mais méprisée de son mari Philippe II et de ses sujets, qui lui reprochent encore la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'âme d'un persécuteur.

A Marie catholique succéda Élisabeth protestante. Le parlement fut protestant ; la nation entière le devint, et l'est encore. Alors la religion fut fixée. La liturgie qu'on avait ébauchée sous Édouard VI fut établie telle qu'elle est aujourd'hui ; la hiérarchie romaine conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens ; la confession permise et non ordonnée ; la créance que Dieu est dans l'eucharistie sans transsubstantiation : c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne : une femme fut donc chef de l'Église.

Cette femme avait plus d'esprit, et un meilleur esprit que Henri VIII son père, et que Marie sa sœur. Elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. Comme elle vit à son avènement que les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, elle ordonna qu'on ne prêchât de six mois, sans une permission expresse signée d'elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, et qui pouvaient avoir le talent d'émouvoir le peuple. Personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa croyance¹ ; mais on poursuivait sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi et qui troublaient l'état. Ce grand principe si long-temps méconnu s'établit alors en Angleterre dans les esprits, que c'est à Dieu seul à juger les cœurs qui peuvent lui déplaire, que c'est aux hommes à réprimer ceux qui s'élèvent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d'Élisabeth, et surtout ce que fut sa nation.

CHAPITRE CXXXVII.

De la religion en Écosse.

La religion n'éprouva de troubles en Écosse que comme un reflux de ceux d'Angleterre. Vers l'an

¹ Il faut en excepter les anti-trinitaires. On en condamna plusieurs aux flammes sous son règne. Cette manière de les traiter était le seul point de discipline ecclésiastique sur lequel on fût alors d'accord en Europe : dans un siècle on ne le sera plus que sur la tolérance. K.

1559, quelques calvinistes s'étaient d'abord insinués dans le peuple, qu'il faut presque toujours gagner le premier. Il est de bonne foi ; il se met lui-même la bride qu'on lui présente, jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme qui la tienne, et qui s'en serve à son avantage.

Les évêques catholiques ne manquèrent pas d'abord de faire condamner au feu quelques hérétiques : c'était une chose aussi en usage en Europe que de faire périr un voleur par la corde.

Il arriva en Écosse ce qui doit arriver dans tous les pays où il reste de la liberté. Le supplice d'un vieux prêtre, que l'archevêque de Saint-André avait condamné au bûcher (1559), ayant fait beaucoup de prosélytes, on se servit de cette liberté pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes, et pour s'élever contre la cruauté de l'archevêque. Plusieurs seigneurs firent en Écosse, dans la minorité de la fameuse reine Marie-Stuart, ce que firent depuis ceux de France dans la minorité de Charles IX. Leur ambition attisa le feu que les disputes de religion allumaient ; il y eut beaucoup de sang répandu comme ailleurs. Les Écossais, qui étaient alors un des peuples les plus pauvres et les moins industrieux de l'Europe, auraient bien mieux fait de s'appliquer à fertiliser par leur travail leur terre ingrate et stérile, et à se procurer au moins par la pêche une subsistance qui leur manquait, que d'ensanglanter leur malheureux pays pour des opinions étrangères et pour l'intérêt de quelques ambitieux. Ils ajoutèrent ce nouveau malheur à celui de l'indigence où ils étaient alors.

(1559) La reine régente, mère de Marie Stuart, crut étouffer la réforme en faisant venir des troupes de France ; mais elle établit par cela même le changement qu'elle voulait empêcher. Le parlement d'Écosse, indigné de voir le pays rempli de soldats étrangers, obligea la régente de les renvoyer ; il abolit la religion romaine, et établit la confession de foi de Genève.

Marie Stuart, veuve du roi de France François II, princesse faible, née seulement pour l'amour, forcée par Catherine de Médicis, qui craignait sa beauté, de quitter la France et de retourner en Écosse, ne retrouva qu'une contrée malheureuse, divisée par le fanatisme. Vous verrez comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs de son pays.

Le calvinisme enfin l'a emporté en Écosse, malgré les évêques catholiques, et ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n'y est plus toléré. Tout a été révolution depuis le seizième siècle, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suède,

en Danemarck, en Hollande, en Suisse, et en France.

CHAPITRE CXXXVIII.

De la religion en France, sous François 1^{er} et ses successeurs.

Les Français depuis Charles VII étaient regardés à Rome comme des schismatiques, à cause de la pragmatique sanction faite à Bourges, conformément aux décrets du concile de Bâle, ennemi de la papauté. Le plus grand objet de cette pragmatique était l'usage des élections parmi les ecclésiastiques, usage encourageant à la vertu et à la doctrine en de meilleurs temps, mais source de factions. Il était cher aux peuples par ces deux endroits; il l'était aux esprits rigides comme un reste de la primitive Église, aux universités comme récompense de leurs travaux. Les papes cependant, malgré cette pragmatique qui abolissait les annates et les autres exactions, les recevaient presque toujours. Fromenteau nous dit que dans les dix-sept années du règne de Louis XII, ils tirèrent du diocèse de Paris la somme exorbitante de trois millions trois cent mille livres numéraires de ce temps-là.

Lorsque François 1^{er} alla faire, en 1515, ses expéditions d'Italie, brillantes au commencement comme celles de Charles VIII et de Louis XII, et ensuite plus malheureuses encore, Léon X, qui s'était d'abord opposé à lui, en eut besoin et lui fut nécessaire.

(1515 et 1516) Le chancelier Duprat, qui fut depuis cardinal, fit avec les ministres de Léon X ce fameux *concordat* par lequel on disait que le roi et le pape se donnèrent ce qui ne leur appartenait pas. Le roi obtint la nomination des bénéfices; et le pape eut, par un article secret, le revenu de la première année, en renonçant aux mandats, aux réserves, aux expectatives, à la prévention, droits que Rome avait long-temps prétendus. Le pape, immédiatement après la signature du concordat, se réserva les annates par une bulle. L'université de Paris, qui perdait un de ses droits, s'en attribua un qu'à peine un parlement d'Angleterre pourrait prétendre: elle fit afficher une défense d'imprimer le *concordat* du roi, et de lui obéir. Cependant les universités ne sont pas si maltraitées par cet accord du roi et du pape, puisque la troisième partie des bénéfices leur est réservée, et qu'elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l'année, janvier, avril, juillet, et octobre, qu'on nomme les mois des *gradués*.

Le clergé, et surtout les chapitres, à qui on ôtait

le droit de nommer leurs évêques, en murmurèrent; l'espérance d'obtenir des bénéfices de la cour les apaisa. Le parlement qui n'attendait pas de grâces de la cour, fut inébranlable dans sa fermeté à soutenir les anciens usages, et les libertés de l'Église gallicane dont il était le conservateur; il résista respectueusement à plusieurs lettres de jussion, et enfin, forcé d'enregistrer le *concordat*, il protesta que c'était par le commandement du roi, réitéré plusieurs fois ^a.

Cependant le parlement dans ses remontrances, l'université dans ses plaintes, semblaient oublier un service essentiel que François 1^{er} rendait à la nation en accordant les *annates*: elles avaient été payées avant lui sur un pied exorbitant, ainsi qu'en Angleterre: il les modéra; elles ne montent pas aujourd'hui à quatre cent mille francs, année commune. Mais enfin les vœux de toute la nation étaient qu'on ne payât point du tout d'*annates* à Rome.

On souhaitait au moins un concordat semblable au concordat germanique. Les Allemands, toujours jaloux de leurs droits, avaient stipulé avec Nicolas V que l'élection canonique serait en vigueur dans toute l'Allemagne; qu'on ne paierait point d'annates à Rome; que seulement le pape pourrait nommer à certains canonicats pendant six mois de l'année, et que les pourvus paieraient au pape une somme dont on convint. Ces riches canonicats allemands étaient encore un grand abus aux yeux des jurisconsultes, et cette redevance à Rome une simonie. C'était, selon eux, un marché onéreux et scandaleux, de payer en Italie pour obtenir un revenu dans la Germanie et dans la Gaule. Ce trafic paraissait la honte de la religion; et les calculateurs politiques fesaient voir que c'était une faute capitale en France d'envoyer tous les ans à Rome environ quatre cent mille livres, dans un temps où l'on ne regagnait point par le commerce ce que l'on perdait par ce contrat pernicieux. Si le pape exigeait cet argent comme un tribut, il était odieux; comme une aumône, elle était trop forte. Mais enfin, aucun accord ne s'est jamais fait que pour de l'argent; reliques, indulgences, dispenses, bénéfices, tout a été vendu.

S'il fallait mettre ainsi la religion à l'encan il valait mieux, sans doute, faire servir cette simonie au bien de l'état qu'au profit d'un évêque étranger, qui, par le droit de la nature et des gens, n'était pas plus autorisé à recevoir la première année du revenu d'un bénéfice en France que la première année du revenu de la Chine et des Indes.

Cet accord alors si révoltant se fit dans le temps

^a Voyez l'histoire du Parlement, chap. xv.

qui précéda la rupture du Nord entier, de l'Angleterre, et de la moitié de l'Allemagne, avec le siège de Rome. Ce siège en devint bientôt plus odieux à la France; et la religion pouvait souffrir de la haine que Rome inspirait.

Tel fut long-temps le cri de tous les magistrats, de tous les chapitres, de toutes les universités. Ces plaintes s'aggravèrent encore, quand on vit la bulle dans laquelle le voluptueux Léon X appelle la pragmatique-sanction *la dépravation du royaume de France*.

Cette insulte faite à toute une nation, dans une bulle où l'on citait saint Paul, et où l'on demandait de l'argent, excite encore aujourd'hui l'indignation publique.

Les premières années qui suivirent le *concordat* furent des temps de troubles dans plusieurs diocèses. Le roi nommait un évêque, les chanoines un autre; le parlement, en vertu des appels comme d'abus, jugeait en faveur du clergé. Ces disputes eussent fait naître des guerres civiles du temps du gouvernement féodal. Enfin François I^{er} ôta au parlement la connaissance de ce qui concerne les évêchés et les abbayes, et l'attribua au grand-conseil. Avec le temps tout fut tranquille: on s'accoutuma au *concordat*, comme s'il avait toujours existé; (1558) et les plaintes du parlement cessèrent entièrement, lorsque le roi obtint du pape Paul III l'indult du chancelier et des membres du parlement; indult par lequel ils peuvent eux-mêmes faire en petit ce que le roi fait en grand, conférer un bénéfice dans leur vie: les maîtres des requêtes eurent le même privilège.

Dans toute cette affaire, qui fit tant de peine à François I^{er}, il était nécessaire qu'il fût obéi, s'il voulait que Léon X remplît avec lui ses engagements politiques, et l'aidât à recouvrer le duché de Milan.

On voit que l'étroite liaison qui les unit quelque temps ne permettait pas au roi de laisser se former en France une religion contraire à la papauté. Le conseil croyait d'ailleurs que toute nouveauté en religion traîne après elle des nouveautés dans l'état. Les politiques peuvent se tromper en ne jugeant que par un exemple qui les frappe. Le conseil avait raison, en considérant les troubles d'Allemagne qu'il fomentait lui-même; peut-être avait-il tort s'il songeait à la facilité avec laquelle les rois de Suède et de Danemarck établissaient alors le luthéranisme. Il pouvait encore regarder en arrière, et voir de plus grands exemples. La religion chrétienne s'était partout introduite sans guerre civile: dans l'empire romain, sur un édit de Constantin; en France, par la volonté de Clovis; en Angleterre, par l'exemple du petit roi de Kent, nommé Æthelbert; en Pologne, en Hongrie, par

les mêmes causes. Il n'y avait guère plus d'un siècle que le premier des Jagellons qui régna en Pologne s'était fait chrétien, et avait rendu toute la Lithuanie et la Samogitie chrétiennes, sans que ces anciens Gépides eussent murmuré. Si les Saxons avaient été baptisés dans des ruisseaux de sang par Charlemagne, c'est qu'il s'agissait de les asservir, et non de les éclairer. Si on voulait jeter les yeux sur l'Asie entière, on verrait les états musulmans remplis de chrétiens et d'idolâtres également paisibles, plusieurs religions établies dans l'Inde, à la Chine, et ailleurs, sans avoir jamais pris les armes. Si on remontait à tous les siècles anciens, on y verrait les mêmes exemples. Ce n'est pas une religion nouvelle qui par elle-même est dangereuse et sanglante, c'est l'ambition des grands, laquelle se sert de cette religion pour attaquer l'autorité établie. Ainsi les princes luthériens s'armèrent contre l'empereur qui voulait les détruire: mais François I^{er}, Henri II, n'avaient chez eux ni princes ni seigneurs à craindre.

La cour, divisée depuis sous des minorités malheureuses, était alors réunie dans une obéissance parfaite à François I^{er}: aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements, allumèrent des bûchers: il ne les éteignit pas. Il les aurait éteints si son cœur n'avait pas été endurci sur les malheurs des autres autant qu'à moli par les plaisirs; il aurait du moins mitigé la peine de Jean Le Clerc, qui fut tenaillé vif, et à qui on coupa les bras, les mamelles, et le nez, pour avoir parlé contre les images et contre les reliques. Il souffrit qu'on brûlât à petit feu vingt misérables, accusés d'avoir dit tout haut ce que lui-même pensait sans doute tout bas, si l'on en juge par toutes les actions de sa vie. Le nombre des suppliciés pour n'avoir pas cru au pape, et l'horreur de leurs supplices, font frémir: il n'en était point ému; la religion ne l'embarassait guère. Il se liguait avec les protestants d'Allemagne, et même avec les mahométans, contre Charles-Quint; et quand les princes luthériens d'Allemagne ses alliés lui reprochèrent d'avoir fait mourir leurs frères qui n'excitaient aucun trouble en France, il rejetait tout sur les juges ordinaires.

Nous avons vu les juges d'Angleterre, sous Henri VIII et sous Marie, exercer des cruautés qui font horreur: les Français, qui passent pour un peuple plus doux, surpassèrent beaucoup ces barbaries faites au nom de la religion et de la justice.

Il faut savoir qu'au douzième siècle, Pierre Valdo, riche marchand de Lyon, dont la piété et les erreurs donnèrent, dit-on, naissance à la secte des Vaudois, s'étant retiré avec plusieurs pauvres

qu'il nourrissait dans des vallées incultes et désertes entre la Provence et le Dauphiné, il leur servit de pontife comme de père; il les instruisait dans sa secte, qui ressemblait à celle des Albigeois, de Wicel, de Jean Hus, de Luther, de Zuingle, sur plusieurs points principaux. Ces hommes, long-temps ignorés, défrichèrent ces terres stériles, et par des travaux incroyables les rendirent propres au grain et au pâturage; ce qui prouve combien il faut accuser notre négligence, s'il reste en France des terres incultes. Ils prirent à cens les héritages des environs; leurs peines servirent à les faire vivre et enrichir leurs seigneurs, qui jamais ne se plaignirent d'eux. Leur nombre en deux cent cinquante ans se multiplia jusqu'à près de dix-huit mille. Ils habitèrent trente bourgs, sans compter les hamaux. Tout cela était l'ouvrage de leurs mains. Point de prêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès; ils décidaient entre eux leurs différends. Ceux qui allaient dans les villes voisines étaient les seuls qui sussent qu'il y avait une messe et des évêques. Ils priaient Dieu dans leur jargon, et un travail assidu rendait leur vie innocente. Ils jouirent pendant plus de deux siècles de cette paix, qu'il faut attribuer à la lassitude des guerres contre les Albigeois. Quand l'esprit humain s'est emporté long-temps aux dernières fureurs, il mollit vers la patience et l'indifférence: on le voit dans chaque particulier et dans les nations entières. Ces Vaudois jouissaient de ce calme, quand les réformateurs d'Allemagne et de Genève apprirent qu'ils avaient des frères (1540). Aussitôt ils leur envoyèrent des ministres; on appelait de ce nom les desservants des églises protestantes. Alors ces Vaudois furent trop connus. Les édits nouveaux contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le parlement de Provence décerna cette peine contre dix-neuf des principaux habitants du bourg de Mérindol, et ordonna que leurs bois seraient coupés, et leurs maisons démolies. Les Vaudois, effrayés, députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras qui était alors dans son évêché. Cet illustre savant, vrai philosophe, puisqu'il était humain, les reçut avec bonté, et intercèda pour eux. Langeai, commandant en Piémont, fit surseoir l'exécution (1544); François 1^{er} leur pardonna à condition qu'ils abjureaient. On n'abjure guère une religion sucée avec le lait. Leur opiniâtreté irrita le parlement provençal, composé d'esprits ardents. Jean Meynier d'Oppède, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure.

Les Vaudois enfin s'attroupèrent. D'Oppède, irrité, aggrava leur faute auprès du roi, et obtint permission d'exécuter l'arrêt suspendu cinq an-

nées entières. Il fallait des troupes pour cette expédition: d'Oppède et l'avocat-général Guérin en prirent. Il paraît évident que ces habitants trop opiniâtres, appelés par le déclamateur Maimbourg *une canaille révoltée*, n'étaient point du tout disposés à la révolte, puisqu'ils ne se défendirent pas; ils s'enfuirent de tous côtés, en demandant miséricorde. Le soldat égorgea les femmes, les enfants, les vieillards, qui ne purent fuir assez tôt.

D'Oppède et Guérin courent de village en village. On tue tout ce qu'on rencontre: on brûle les maisons et les granges, les moissons et les arbres: on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement. Il ne restait dans le bourg fermé de Cabrières que soixante hommes et trente femmes: ils se rendent, sous la promesse qu'on épargnera leur vie; mais à peine rendus, on les massacre. Quelques femmes réfugiées dans une église voisine en sont tirées par l'ordre d'Oppède; il les enferme dans une grange, à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres; et lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante et peuplée, fut un désert où l'on ne voyait que des corps morts. Le peu qui échappa se sauva vers le Piémont. François 1^{er} en eut horreur: l'arrêt dont il avait permis l'exécution portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques: d'Oppède et Guérin firent massacrer des milliers d'habitants. Le roi recommanda, en mourant, à son fils de faire justice de cette barbarie, qui n'avait point d'exemple chez des juges de paix.

En effet, Henri II permit aux seigneurs ruinés de ces villages détruits et de ces peuples égorgés de porter leurs plaintes au parlement de Paris. L'affaire fut plaidée. D'Oppède eut le crédit de paraître innocent; tout retomba sur l'avocat-général Guérin; il n'y eut que cette tête qui paya le sang de cette multitude malheureuse.

Ces exécutions n'empêchaient pas le progrès du calvinisme. On brûlait d'un côté, et on chantait de l'autre en riant les psaumes de Marot, selon le génie toujours léger et quelquefois très cruel de la nation française. Toute la cour de Marguerite, reine de Navarre et sœur de François 1^{er}, était calviniste; la moitié de celle du roi l'était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands, comme il arrive toujours. On faisait secrètement des prêches: on disputait partout hautement. Ces querelles, dont personne ne se soucia aujourd'hui, ni dans Paris, ni à la cour, parce qu'elles sont anciennes, aiguillonnaient dans leur nouveauté tous les esprits. Il y avait dans le parlement de Paris plus d'un membre attaché à ce qu'on appelait *la réforme*. Ce corps était toujours occupé à combattre les prétentions de l'Église de Rome, que l'hérésie détruisait. La liberté rigide et répu-

blicaine de quelques conseillers se plaisait encore à favoriser une secte sévère qui condamnait les débauches de la cour. Henri II, mécontent de plusieurs membres de ce corps, entre un jour inopinément dans la grand'chambre, tandis qu'on délibérait sur l'adoucissement de la persécution contre les huguenots. Il fait arrêter cinq conseillers (1554) : l'un d'eux, Anne du Bourg, qui avait parlé avec le plus de force, signa dans la Bastille sa confession de foi, qui se trouva conforme en beaucoup d'articles à celle des calvinistes et des luthériens.

Il y avait alors un inquisiteur en France quoique le tribunal de l'inquisition, qui est en horreur à tous les Français, n'y fût pas établi. L'évêque de Paris, cet inquisiteur, nommé Mouchi, et des commissaires du parlement, jugèrent et condamnèrent du Bourg, malgré l'ancienne loi suivant laquelle il ne devait être jugé que par les chambres du parlement assemblées ; loi toujours subsistante, toujours réclamée, et presque toujours inutile : car rien n'est si commun dans l'histoire de France que des membres du parlement jugés ailleurs que dans le parlement. Anne du Bourg ne fut exécuté que sous le règne de François II. Le cardinal de Lorraine, homme qui gouvernait l'état avec violence, voulait sa mort (1559) : on pendit et on brûla dans la Grève ce prêtre magistrat, esprit trop inflexible, mais juge intègre et d'une vertu reconnue ^a.

Les martyrs font des prosélytes : le supplice d'un tel homme fit plus de réformés que les livres de Calvin. La sixième partie de la France était calviniste sous François II, comme le tiers de l'Allemagne, au moins, fut luthérien sous Charles-Quint.

Il ne restait qu'un parti à prendre : c'était d'imiter Charles-Quint, qui finit après bien des guerres, par laisser la liberté de conscience, et la reine Élisabeth qui, en protégeant la religion dominante, laissa chacun adorer Dieu suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'état.

C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui dans tous les pays désolés autrefois par les guerres de religion, après que trop d'expériences funestes ont fait connaître combien ce parti est salutaire.

Mais pour le prendre, il faut que les lois soient affermisses, et que la fureur des factions commence à se calmer. Il n'y eut en France que des factions sanglantes depuis François II jusqu'aux belles années du grand Henri. Dans ce temps de troubles les lois furent inconnues ; et le fanatisme, survivant encore à la guerre, assassina ce monarque

au milieu de la paix par la main d'un furieux et d'un imbécile échappé du cloître.

M'étant fait ainsi une idée de l'état de la religion en Europe au seizième siècle, il me reste à parler des ordres religieux qui combattaient les opinions nouvelles, et de l'inquisition, qui s'efforçait d'exterminer les protestants.

CHAPITRE CXXXIX.

Des ordres religieux.

La vie monastique, qui a fait tant de bien et tant de mal, qui a été une des colonnes de la papauté, et qui a produit celui par qui la papauté fut exterminée dans la moitié de l'Europe, mérite une attention particulière.

Beaucoup de protestants et de gens du monde s'imaginent que les papes ont inventé toutes ces milices différentes en habit, en chaussure, en nourriture, en occupations, en règles, pour être dans tous les états de la chrétienté les armées du saint siège. Il est vrai que les papes les ont mises en usage, mais il ne les ont point inventées.

Il y eut chez les peuples de l'Orient, dans la plus haute antiquité, des hommes qui se retiraient de la foule pour vivre ensemble dans la retraite. Les Perses, les Égyptiens, les Indiens surtout, eurent des communautés de cénobites, indépendamment de ceux qui étaient destinés au culte des autels. C'est des Indiens que nous viennent ces prodigieuses austérités, ces sacrifices et ces tourments volontaires auxquels les hommes se condamnent, dans la persuasion que la Divinité se plaît aux souffrances des hommes. L'Europe en cela ne fut que l'imitatrice de l'Inde. L'imagination ardente et sombre des Orientaux s'est portée beaucoup plus loin que la nôtre. On ne voit point de moines chez les Grecs et chez les Romains ; tous les collèges de prêtres desservaient leurs temples auxquels ils étaient attachés. La vie monastique était inconnue à ces peuples. Les Juifs eurent leurs esséniens et leurs thérapeutes : les chrétiens les imitèrent.

Saint Basile, au commencement du quatrième siècle, dans une province barbare vers la mer Noire, établit sa règle suivie de tous les moines de l'Orient : il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumièrent tous. Saint Benoît, ou Benoît, donna la sienne au sixième siècle, et fut le patriarche des cénobites de l'Occident.

Ce fut long-temps une consolation pour le genre humain qu'il y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement

^a Voyez l'histoire du Parlement, chap. XXI.

goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait, dans la douceur des cloîtres, à la tyrannie et à la guerre. Les lois féodales de l'Occident ne permettaient pas à la vérité, qu'un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur ; mais les couvents savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez les Barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers ; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu et la nécessité avaient institué : il fallut des réformes. Chaque siècle produisit en tous pays des hommes animés par l'exemple de saint Benoît, qui tous voulurent être fondateurs de congrégations nouvelles.

L'esprit d'ambition est presque toujours joint à celui d'enthousiasme, et se mêle, sans qu'on s'en aperçoive, à la piété la plus austère. Entrer dans l'ordre ancien de saint Benoît, ou de saint Basile, c'était se faire sujet ; créer un nouvel institut, c'était se faire un empire. De là cette multitude de clercs, de chanoines réguliers, de religieux, et de religieuses. Quiconque a voulu fonder un ordre a été bien reçu des papes, parce qu'ils ont été tous immédiatement soumis au saint siège, et soustraits, autant qu'on l'a pu, à la domination de leurs évêques. La plupart de leurs généraux résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté, et de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne.

Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est qu'il s'en est fallu peu que le pontificat romain n'ait été pour jamais entre les mains des moines. Ce dernier avilissement qui manquait à Rome ne fut pas à craindre lorsque Grégoire 1^{er} fut élu pape par le clergé et par le peuple (590). Il est vrai qu'auparavant il avait été bénédictin, mais il y avait long-temps qu'il était sorti du cloître. Les Romains depuis s'accoutumèrent à voir des moines sur la chaire papale ; elle fut remplie par des dominicains et par des franciscains aux treizième et quatorzième siècles, et il y en eut beaucoup au quinzième. Les cardinaux, dans ces temps de trouble, d'ignorance, de fausse science, et de barbarie, avaient ravi au clergé et au peuple romain le droit d'élire leur évêque. Si ces moines papes avaient osé seulement mettre dans le collège des cardinaux les deux tiers de moines, le pontificat restait pour jamais entre leurs mains ; les moines alors auraient gouverné despotiquement toute la

chrétienté catholique ; tous les rois auraient été exposés à l'excès de l'opprobre. Les cardinaux n'ont paru sentir ce danger que vers la fin du seizième siècle, sous le pontificat du cordelier Sixte-Quint. Ce n'est que dans ce temps qu'ils ont pris la résolution de ne donner le chapeau de cardinal qu'à très peu de moines, et de n'en élire aucun pour pape ^a.

Tous les états chrétiens étaient inondés, au commencement du seizième siècle, de citoyens devenus étrangers dans leur patrie, et sujets du pape. Un autre abus, c'est que ces familles immenses se perpétuent aux dépens de la race humaine. On peut assurer qu'avant que la moitié de l'Europe eût aboli les cloîtres, ils renfermaient plus de cinq cent mille personnes. Il y a des campagnes dépeuplées ; les colonies du Nouveau-Monde manquent d'habitants ; le fléau de la guerre emporte tous les jours trop de citoyens. Si le but de tout législateur est la multiplication des sujets, c'est aller sans doute contre ce grand principe que de trop encourager cette multitude d'hommes et de femmes que perd chaque état, et qui s'engagent par serment, autant qu'il est en eux, à la destruction de l'espèce humaine. Il serait à souhaiter qu'il y eût des retraites douces pour la vieillesse ; mais ce seul institut nécessaire est le seul qui ait été oublié. C'est l'extrême jeunesse qui peuple les cloîtres : c'est dans un âge où il n'est permis nulle part de jouir de ses biens, qu'il est permis de disposer de sa liberté pour jamais.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très grandes vertus : il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères ; mais ils ont été plus remarquables par leur contraste avec la règle. Nul état n'a toujours été pur. Il faut n'envisager ici que le bien général de la société : il faut plaindre mille talents ensevelis, et des vertus stériles qui eussent été utiles au monde. Le petit nombre des cloîtres fit d'abord beaucoup de bien. Ce petit nombre proportionné à l'étendue de chaque état eût été respectable. Le grand nombre les avilit, ainsi que les prêtres, qui, autrefois presque égaux aux évêques, sont maintenant à

^a Malgré cette résolution inspirée par la politique, il y a eu dans ce siècle deux papes tirés des ordres religieux, Orsini (Benoît XIII), dominicain ; Ganganelli (Clément XIV), franciscain : tant les choses changent !

leur égard ce qu'est le peuple en comparaison des princes.

Il est vrai qu'entre les anciens moines noirs et les nouveaux moines blancs il régnait une inimitié scandaleuse. Cette jalousie ressemblait à celle des factions vertes et bleues dans l'empire romain ; mais elle ne causa pas les mêmes séditions.

Dans cette foule d'ordres religieux , les bénédictins tenaient toujours le premier rang. Occupés de leur puissance et de leurs richesses, ils n'entrèrent guère au seizième siècle dans les disputes scolastiques ; ils regardaient les autres moines comme l'ancienne noblesse voit la nouvelle. Ceux de Cîteaux , de Clervaux, et beaucoup d'autres, étaient des rejetons de la souche de saint Benoît , et n'étaient , du temps de Luther, connus que par leur opulence. Les riches abbayes d'Allemagne , tranquilles dans leurs états , ne se mêlaient pas de controverse , et les bénédictins de Paris n'avaient pas encore employé leur loisir à ces savantes recherches qui leur ont donné tant de réputation.

Les carmes, transplantés de la Palestine en Europe, au treizième siècle, étaient contents, pourvu qu'on crût qu'Élie était leur fondateur.

L'ordre des chartreux, établi près de Grenoble à la fin du onzième siècle, seul ordre ancien qui n'ait jamais eu besoin de réforme, était en petit nombre ; trop riche, à la vérité, pour des hommes séparés du siècle, mais, malgré ces richesses, consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à la prière, à la solitude ; tranquilles sur la terre, au milieu de tant d'agitations dont le bruit venait à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prières où leurs noms sont insérés. Heureux si des vertus si pures et si persévérantes avaient pu être utiles au monde.

Les prémontrés, que saint Norbert fonda (1120), ne faisaient pas beaucoup de bruit, et n'en valaient que mieux.

Les franciscains étaient les plus nombreux et les plus agissants. François d'Assise, qui les fonda vers l'an 1210, était l'homme de la plus grande simplicité et du plus prodigieux enthousiasme : c'était l'esprit du temps ; c'était en partie celui de la populace des croisés ; c'était celui des Vaudois et des Albigeois. Il trouva beaucoup d'hommes de sa trempe, et se les associa. Les guerres des croisades nous ont déjà fait voir un grand exemple de son zèle et de celui de ses compagnons, quand il alla proposer au soudan d'Égypte de se faire chrétien, et que frère Gille prêcha si obstinément dans Maroc.

Jamais les égarements de l'esprit n'ont été poussés plus loin que dans le livre des *Conformités de François avec le Christ*, écrit de son temps, augmenté depuis, recueilli et imprimé enfin au

commencement du seizième siècle, par un cordelier nommé Barthélemi Albizzi. On regarde, dans ce livre, le Christ comme précurseur de François. C'est là qu'on trouve l'histoire de la femme de neige que François fit de ses mains ; celle d'un loup enragé qu'il guérit miraculeusement, et auquel il fit promettre de ne plus manger de moutons ; celle d'un cordelier devenu évêque, qui, déposé par le pape, et étant mort après sa déposition, sortit de sa bière pour aller porter une lettre de reproche au pape ; celle d'un médecin qu'il fit mourir par ses prières dans Nocera, pour avoir le plaisir de le ressusciter par de nouvelles prières. On attribuait à François une multitude prodigieuse de miracles. C'en était un grand, en effet, qu'avait opéré ce fondateur d'un si grand ordre, de l'avoir multiplié au point que de son vivant, à un chapitre général qui se tint près d'Assise (1219), il se trouva cinq mille de ses moines. Aujourd'hui, quoique les protestants leur aient enlevé un nombre prodigieux de leurs monastères, ils ont encore sept mille maisons d'hommes sous des noms différents, et plus de neuf cents couvents de filles. On a compté, par leurs derniers chapitres, cent quinze mille hommes, et environ vingt-neuf mille filles : abus intolérable dans des pays où l'on a vu l'espèce humaine manquer sensiblement.

Ceux-là étaient ardents à tout ; prédicateurs, théologiens, missionnaires, quêteurs, émissaires, courant d'un bout du monde à l'autre, et en tous lieux ennemis des dominicains. Leur querelle théologique roulait sur la naissance de la mère de Jésus-Christ. Les dominicains assuraient qu'elle était née livrée au démon comme les autres : les cordeliers prétendaient qu'elle avait été exempte du péché originel. Les dominicains croyaient être fondés sur l'opinion de saint Thomas ; les franciscains sur celle de Jean Duns, Écossais, nommé improprement Scot, et connu en son temps par le titre de *Docteur subtil*.

La querelle politique de ces deux ordres était la suite du prodigieux crédit des dominicains.

Ceux-ci, fondés un peu après les franciscains, n'étaient pas si nombreux ; mais ils étaient plus puissants, par la charge de maître du sacré palais, de Rome, qui, depuis saint Dominique, est affectée à cet ordre, et par les tribunaux de l'inquisition auxquels ces religieux président. Leurs généraux même nommèrent long-temps les inquisiteurs dans la chrétienté. Le pape, qui les nomme actuellement, laisse toujours subsister la congrégation de cet office dans le couvent de la Minerve des dominicains ; et ces moines sont encore inquisiteurs dans trente deux tribunaux de l'Italie, sans compter ceux du Portugal et de l'Espagne.

Pour les Augustins, c'était originairement une congrégation d'ermites, auxquels le pape Alexandre IV donna une règle (1254). Quoique le sacristain du pape fût toujours tiré de leur corps, et qu'ils fussent en possession de prêcher et de vendre les indulgences, ils n'étaient ni si répandus que les cordeliers, ni si puissants que les dominicains ; et ils ne sont guère connus du monde séculier que pour avoir eu Luther dans leur ordre.

Les minimes ne faisaient ni bien ni mal. Ils furent fondés par un homme sans jugement, par ce Francesco Martorillo, que Louis XI pria de lui prolonger la vie. Ce Martorillo ayant réglé en Calabre que ses moines mangeraient tout à l'huile, parce que l'huile y est presque pour rien, ordonna la même chose à ses moines établis par lui-même dans les climats septentrionaux de France où les oliviers ne croissent point, et où l'huile est quelquefois si chère, que cette nourriture, ordonnée par la frugalité, est un luxe.

J'omets un grand nombre de congrégations différentes ; car, dans ce plan général, je ne fais point passer en revue tous les régiments d'une armée. Mais l'ordre des jésuites, établi du temps de Luther, demande une attention distinguée. Le monde chrétien s'est épuisé à en dire du bien et du mal. Cette société s'est étendue partout, et partout elle a eu des ennemis. Un très grand nombre de personnes pense que sa fondation était l'effort de la politique, et que l'institution d'Inigo, que nous nommons Ignace, était un dessein formé d'asservir les consciences des rois à son ordre, de le faire dominer sur les esprits des peuples, et de lui acquérir une espèce de monarchie universelle.

Ignace de Loyola était bien éloigné d'une pareille vue, et ne fut jamais en état de former de telles prétentions : c'était un gentilhomme biscaïen, sans lettres, né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, et disposé à l'enthousiasme. Il servait dans les troupes d'Espagne tandis que les Français qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ses usurpateurs, assiégeaient le château de Pampelune (1521). Ignace, qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château. Il y fut blessé. La Légende dorée, qu'on lui donna à lire pendant sa convalescence, et une vision qu'il crut avoir, le déterminèrent à faire le pèlerinage de Jérusalem. Il se dévoua à la mortification. On assure même qu'il passa sept jours et sept nuits sans manger ni boire, chose presque incroyable, qui marque une imagination un peu faible et un corps extrêmement robuste. Tout ignorant qu'il était, il prêcha de village en village. On sait le reste de ses aventures ; comment il se fit chevalier de la Vierge après avoir

fait la veille des armes pour elle : comment il voulut combattre un Maure qui avait parlé peu respectueusement de celle dont il était chevalier, et comme il abandonna la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure. Il prétendit aller prêcher les Turcs : il alla jusqu'à Venise ; mais faisant réflexion qu'il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie, il retourna, à l'âge de trente-trois ans, commencer ses études à Salamanque.

L'inquisition l'ayant fait mettre en prison parce qu'il dirigeait des dévotes, et en faisait des pélerines, et n'ayant pu apprendre dans Alcalá ni dans Salamanque les premiers rudiments de la grammaire, il alla se mettre en sixième dans Paris, au collège de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de sa classe. Incapable d'apprendre le latin, pauvre, errant dans Paris, et méprisé, il trouva des Espagnols dans le même état ; il se les associa : quelques Français se joignirent à eux. Ils allèrent tous à Rome, vers l'an 1557, se présenter au pape Paul III, en qualité de pèlerins qui voulaient aller à Jérusalem, et y former une congrégation particulière. Ignace et ses compagnons avaient de la vertu ; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zèle. On doit avouer aussi qu'Ignace brûlait de l'ambition d'être chef d'un institut. Cette espèce de vanité dans laquelle entre l'ambition de commander, s'affermir dans un cœur par le sacrifice des autres passions, et agit d'autant plus puissamment qu'elle se joint à des vertus. Si Ignace n'avait pas eu cette passion, il serait entré avec les siens dans l'ordre des Théatins, que le cardinal Cajetan avait établi. En vain ce cardinal le sollicitait d'entrer dans cette communauté, l'envie d'être fondateur l'empêcha d'être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n'étaient pas sûrs ; il fallut rester en Europe. Ignace, qui avait appris un peu de grammaire, se consacra à enseigner les enfants. Ses disciples remplirent cette vue avec un très grand succès ; mais ce succès même fut une source de troubles. Les jésuites eurent à combattre des rivaux dans les universités où ils furent reçus ; et les villes où ils enseignèrent en concurrence avec l'université furent un théâtre de divisions.

Si le désir d'enseigner, que la charité inspira à ce fondateur, a produit des événements funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui et les siens aux dignités ecclésiastiques est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains prirent des jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution ; et la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siège épisco-

pal. C'est un ministère secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince.

Enfin Ignace et ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement, fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire, outre les vœux ordinaires, un quatrième vœu particulier d'obéissance au pape ; et c'est ce quatrième vœu, qui, dans la suite, a produit des missionnaires portant la religion et la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matière de religion, l'enthousiasme commence toujours le bâtiment ; mais l'habileté l'achève.

(1540) Paul III promulgua leur bulle d'institution, avec la clause expresse que leur nombre ne passerait jamais soixante. Cependant Ignace, avant de mourir, eut plus de mille jésuites sous ses ordres. La prudence gouverna enfin son enthousiasme : son livre des *Exercices spirituels*, qui devait diriger ses disciples, était à la vérité romanesque ; il y représente Dieu comme un général d'armée, dont les jésuites sont les capitaines ; mais on peut faire un très mauvais livre, et bien gouverner. Il fut assisté surtout par un Lainez et un Salmeron qui, étant devenus habiles, composèrent avec lui les lois de son ordre. François de Borgia, duc de Gandie, petit-fils du pape Alexandre VI, et neveu de César Borgia, aussi dévot et aussi simple que son oncle et son grand-père avaient été méchants et fourbes, entra dans l'ordre des jésuites, et lui procura des richesses et du crédit. François Xavier, par ses missions dans l'Inde et au Japon, rendit l'ordre célèbre. Cette ardeur, cette opiniâtreté, ce mélange d'enthousiasme et de souplesse, qui fait le caractère de tout nouvel institut, fit recevoir les jésuites dans presque tous les royaumes, malgré les oppositions qu'ils essuyèrent. (1564) Ils ne furent admis en France qu'à condition qu'ils ne prendraient jamais le nom de jésuites, et qu'ils seraient soumis aux évêques. Ce nom de jésuite paraissait trop fastueux : on leur reprochait de vouloir s'attribuer à eux seuls un titre commun à tous les chrétiens ; et les vœux qu'ils faisaient au pape donnaient de la jalousie.

On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois aux peuples du Paraguai^a. A l'époque de leur expulsion du Portugal, premier signal de leur destruction, ils étaient environ dix-huit mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous en-

semble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement était devenu le modèle d'un gouvernement monarchique. Ils avaient des maisons pauvres, ils en avaient de très riches. L'évêque du Mexique, dom Jean de Palafox, écrivait au pape Innocent X, environ cent ans après leur institution : « J'ai trouvé entre les mains « des jésuites presque toutes les richesses de ces « provinces. Deux de leurs collèges possèdent trois « cent mille moutons, six grandes sucreries dont « quelques unes valent près d'un million d'écus ; « ils ont des mines d'argent très riches ; leurs « mines sont si considérables qu'elles suffiraient à « un prince qui ne reconnaîtrait aucun souverain « au-dessus de lui. » Ces plaintes paraissent un peu exagérées ; mais elles étaient fondées.

Cet ordre eut beaucoup de peine à s'établir en France ; et cela devait être. Il naquit, il s'éleva sous la maison d'Autriche, alors ennemie de la France, et fut protégé par elle. Les jésuites, du temps de la Ligue, étaient les pensionnaires de Philippe II. Les autres religieux, qui entrèrent tous dans cette faction, excepté les bénédictins et les chartreux, n'attisaient le feu qu'en France ; les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles, au milieu de Paris. Des temps plus heureux ont éteint ces flammes.

Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés, et cette confiance qu'ils se sont attirée ; cet esprit qui les exila de plusieurs pays, et qui les y remit en crédit ; ce prodigieux nombre d'ennemis, et cette faveur populaire : mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendiants. Il y a toujours dans une société nombreuse, occupée des sciences et de la religion, des esprits ardents et inquiets qui se font des ennemis, des savants qui se font de la réputation, des caractères insinuants qui se font des partisans, et des politiques qui tirent parti du travail et du caractère de tous les autres.

Il ne faut pas sans doute attribuer à leur institut, à un dessein formé, général, et toujours suivi, les crimes auxquels des temps funestes ont entraîné plusieurs jésuites. Ce n'est pas certainement la faute d'Ignace, si les pères Matthieu, Guignard, Guéret, et d'autres, cabalèrent et écrivirent contre Henri IV avec tant de fureur, et s'ils ont été enfin chassés de la France, de l'Espagne et du Portugal, et détruits par un pape cordelier, malgré le quatrième vœu qu'ils faisaient au saint siège ; de même que ce n'est pas la faute du fondateur des dominicains, si un de leurs frères empoisonna l'empereur Henri VIII en le communiant, et si un autre assassina le roi de France Henri III. On ne doit pas imputer davantage à saint Benoît

^a Voyez le chapitre CLIV, Du Paraguai.

l'empoisonnement du duc de Guienne, frère de Louis XI, par un bénédictin. Nul ordre religieux ne fut fondé dans des vues criminelles, ni même politiques.

Les pères de l'Oratoire de France, d'une institution plus nouvelle, sont différents de tous les ordres. Leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n'habite point le repentir. C'est une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maison. On y jouit de la liberté qui convient à des hommes. La superstition et les petitesesses n'y déshonorent guère la vertu.

Il a régné entre tous ces ordres une émulation qui est souvent devenue une jalousie éclatante. La haine entre les moines noirs et les moines blancs subsista violemment pendant quelques siècles : les dominicains et les franciscains furent nécessairement divisés, comme on l'a remarqué : chaque ordre semblait se rallier sous un étendard différent. Ce qu'on appelle esprit de corps anime toutes les sociétés.

Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades n'ont pas été les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse ; mais aussi cette congrégation si utile est la moins nombreuse.

Il est une autre congrégation plus héroïque ; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers l'an 1120 par un gentilhomme nommé Jean de Matha. Ces religieux se consacrent depuis six cents ans à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures : ils emploient à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent, et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique.

On ne peut se plaindre de tels instituts ; mais on se plaint en général que la vie monastique a dérobé trop de sujets à la société civile. Les religieuses surtout sont mortes pour la patrie : les tombeaux où elles vivent sont presque tous très pauvres : une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe gagne beaucoup plus que ne coûte l'entretien d'une religieuse. Leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvents d'hommes trop riches peut faire envie. Il est bien évident que leur trop grand nombre dépeuplerait un état. Les Juifs, pour cette raison, n'eurent ni esséniennes ni filles thérapeutes : il n'y eut aucun asile consacré à la

virginité en Asie ; les Chinois et les Japonais seuls ont quelques bonzesses ; mais elles ne sont pas absolument inutiles : il n'y eut jamais dans l'ancienne Rome que six vestales ; encore pouvaient-elles sortir de leur retraite au bout d'un certain temps pour se marier : les temples eurent très peu de prêtresses consacrées à la virginité. Le pape saint Léon, dont la mémoire est si respectée, ordonna (458), avec d'autres évêques, qu'on ne donnerait jamais le voile aux filles avant l'âge de quarante ans ; et l'empereur Majorien fit une loi de l'état de cette sage loi de l'Église : un zèle imprudent abolit avec le temps ce que la sagesse avait établi.

Un des plus horribles abus de l'état monastique, mais qui ne tombe que sur ceux qui, ayant eu l'imprudence de se faire moines, ont le malheur de s'en repentir, c'est la licence que les supérieurs des couvents se donnent d'exercer la justice et d'être chez eux lieutenants-criminels : ils enferment pour toujours dans des cachots souterrains ceux dont ils sont mécontents, ou dont ils se défient. Il y en a mille exemples en Italie, en Espagne ; il y en a eu en France : c'est ce que dans le jargon des moines ils appellent *être in pace, à l'eau d'angoisse et au pain de tribulation*.

Vous trouverez dans l'*Histoire du droit public ecclésiastique*^a, auquel travailla M. d'Argenson, le ministre des affaires étrangères, homme beaucoup plus instruit et plus philosophe qu'on ne croyait ; vous trouverez, dis-je, que l'intendant de Tours délivra un de ces prisonniers, qu'il découvrit difficilement après les plus exactes recherches. Vous verrez que M. de Coislin, évêque d'Orléans, délivra un de ces malheureux moines enfermé dans une citerne bouchée d'une grosse pierre. Mais ce que vous ne lirez pas, c'est qu'on ait puni l'insolence barbare de ces supérieurs monastiques qui s'attribuaient le droit de la puissance royale, et qui l'exerçaient avec tant de tyrannie^b.

La politique semble exiger qu'il n'y ait pour le service des autels, et pour les autres secours, que le nombre de ministres nécessaire : l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, n'en ont pas vingt mille. La Hollande, qui contient deux millions d'habitants, n'a pas mille ecclésiastiques : ces hommes consacrés à l'église, étant presque tous mariés, fournissent des sujets à la patrie, et des sujets élevés avec sagesse.

On comptait en France, vers l'an 1700, plus de deux cent cinquante mille ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers ; et c'est beaucoup plus que le nombre ordinaire de ses soldats. Le clergé de

^a Tome 1, page 509.

^b Le parlement de Paris punit en 1765 les moines de Clerveaux d'une vexation semblable : il leur en coûta quarante mille écus.

l'état du pape composait environ trente-deux mille hommes, et le nombre des religieux et des filles cloîtrées allait à huit mille : c'est de tous les états catholiques celui où le nombre des clercs séculiers excède le plus celui des religieux ; mais avoir quarante mille ecclésiastiques, et ne pouvoir entretenir dix mille soldats, c'est le sûr moyen d'être toujours faible.

La France a plus de couvents que toute l'Italie ensemble. Le nombre des hommes et des femmes que renferment les cloîtres montait en ce royaume à plus de quatre-vingt-dix mille au commencement du siècle courant : l'Espagne n'en a environ que cinquante mille, si on s'en rapporte au dénombrement fait par Gonzalès d'Avila (1620) ; mais ce pays n'est pas à beaucoup près la moitié aussi peuplé que la France ; et après l'émigration des Maures et des Juifs, après la transplantation de tant de familles espagnoles en Amérique, il faut convenir que les cloîtres en Espagne tiennent lieu d'une mortalité qui détruit insensiblement la nation.

Il y a dans le Portugal un peu plus de dix mille religieux de l'un et de l'autre sexe : c'est un pays à peu près d'une population égale à celle de l'état du pape, et cependant les cloîtres y sont plus peuplés.

Il n'est point de royaume où l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'état une partie des citoyens que les monastères lui enlèvent ; mais ceux qui gouvernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée, toute sensible qu'elle est, surtout quand cet avantage futur est balancé par les difficultés présentes.

Les ordres religieux s'opposent tous à cette réforme ; chaque supérieur qui se voit à la tête d'un petit état voudrait accroître la multitude de ses sujets, et souvent un moine, que le repentir dessèche dans son cloître, est encore attaché à l'idée du bien de son ordre, qu'il préfère au bien réel de la patrie ¹.

CHAPITRE CXL.

De l'inquisition

Si une milice de cinq ou six cent mille religieux, combattant par la parole sous l'étendard de Rome,

¹ Joseph II vient d'entreprendre cette réforme que, dans tous les états catholiques, les hommes éclairés, les bons citoyens, désiraient en vain depuis long-temps.

Il a supprimé successivement un grand nombre de couvents des deux sexes, et quelques ordres entiers, en commençant par les plus inutiles. Il assure aux individus qui vivaient dans ces couvents une subsistance suffisante, en permettant à ceux qui voudraient se réunir librement, de mener la vie commune sous l'inspection de l'évêque. Ce qui reste des biens de ces couvents est consacré à l'éducation pu-

ne put empêcher la moitié de l'Europe de se soustraire au joug de cette cour, l'inquisition n'a réellement servi qu'à faire perdre au pape encore quelques provinces, comme les sept Provinces-Unies, et à brûler ailleurs inutilement des malheureux.

On se souvient que, dans les guerres contre les Albigeois, le pape Innocent III établit, vers l'an 1200, ce tribunal qui juge les pensées des hommes, et qu'au mépris des évêques, arbitres naturels dans les procès de doctrine, il fut confié à des dominicains et à des cordeliers.

Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des indulgences à tout prince qui exterminerait les condamnés, de réconcilier à l'Église, de taxer les pénitents, et de recevoir d'eux en argent une caution de leur repentir.

La bizarrerie des événements, qui met tant de contradictions dans la politique humaine, fit que le plus violent ennemi des papes fut le protecteur le plus sévère de ce tribunal.

L'empereur Frédéric II, accusé par le pape, tantôt d'être mahométan, tantôt d'être athée, crut se laver du reproche en prenant sous sa protection les inquisiteurs ; il donna même quatre édits à Pavie (1244), par lesquels il ordonnait aux juges séculiers de livrer aux flammes ceux que les inquisiteurs condamneraient comme hérétiques obstinés, et de laisser dans une prison perpétuelle ceux que l'inquisition déclarerait repentants.

Frédéric II, malgré cette politique, n'en fut pas moins persécuté, et les papes se servirent depuis, contre les droits de l'empire, des armes qu'il leur avait données.

En 1255 le pape Alexandre III établit l'inquisition en France, sous le roi saint Louis. Le gardien des cordeliers de Paris et le provincial des dominicains étaient les grands inquisiteurs. Ils de-

blique, à des établissements utiles pour l'instruction et pour le soulagement du peuple.

En même temps il a soustrait les moines, qu'il n'a pas cru devoir supprimer encore, à l'obéissance du pape, et à celle de tout supérieur étranger. Il a rétabli les évêques dans leurs anciens droits ; et en respectant la primauté du siège de Rome, regardée comme un dogme par l'Église catholique, il en a décliné la juridiction, que l'histoire prouve n'être qu'un établissement purement humain, qu'une suite de la faiblesse des princes et de la superstition des peuples.

Il a rendu à tous ses sujets le droit de suivre le culte que leur prescrit leur conscience, en les assujettissant seulement à quelques sacrifices que l'amour de la paix rend nécessaires ; mais ces sacrifices ne sont une atteinte ni à la liberté de la conscience, ni à aucun autre droit des hommes.

L'esclavage de la glèbe a été adouci, ou plutôt supprimé dans des pays immenses où, joint à l'intolérance, il avait empêché si long-temps les progrès de la population et de l'industrie. Ces changements heureux ont été l'ouvrage de la première année du règne de Joseph II ; et jamais aucun prince ni ancien ni moderne n'a montré au monde un plus courageux et plus éclairé restaurateur des droits de l'humanité et des lois de la justice. K.

vaient, par la bulle d'Alexandre, consulter les évêques; mais ils n'en dépendaient pas : cette étrange juridiction, donnée à des hommes qui font vœu de renoncer au monde, indigna le clergé et les laïques. Un cordelier inquisiteur assista au jugement des templiers; mais bientôt le soulèvement de tous les esprits ne laissa à ces moines qu'un titre inutile.

En Italie les papes avaient plus de crédit parce que, tout désobéis qu'ils étaient dans Rome, tout éloignés qu'ils en furent long-temps, ils étaient toujours à la tête de la faction guelfe contre celle des gibelins : ils se servirent de cette inquisition contre les partisans de l'empire (1502); car le pape Jean xxii fit procéder par des moines inquisiteurs contre Matthieu Visconti, seigneur de Milan, dont le crime était d'être attaché à l'empereur Louis de Bavière. Le dévouement du vassal à son suzerain fut déclaré hérésie : la maison d'Est, celle de Malatesta, furent traitées de même pour la même cause : et si le supplice ne suivit pas la sentence, c'est qu'il était alors plus aisé aux papes d'avoir des inquisiteurs que des armées.

Plus ce tribunal s'établit, et plus les évêques, qui se voyaient enlever un droit qui semblait leur appartenir, le réclamèrent vivement : les papes les associèrent aux moines inquisiteurs qui exerçaient pleinement leur autorité dans presque tous les états d'Italie, et dont les évêques ne furent que les assesseurs.

(1289) Sur la fin du treizième siècle, Venise avait déjà reçu l'inquisition : mais si ailleurs elle était toute dépendante du pape, elle fut dans l'état vénitien soumise au sénat : la plus sage précaution qu'il prit fut que les amendes et les confiscations n'appartinssent pas aux inquisiteurs. On croyait modérer leur zèle, en leur ôtant la tentation de s'enrichir par leurs jugements; mais, comme l'envie de faire valoir les droits de son ministère est chez les hommes une passion aussi forte que l'avarice, les entreprises des inquisiteurs obligèrent le sénat long-temps après, au seizième siècle, d'ordonner que l'inquisition ne pourrait jamais faire de procédure sans l'assistance de trois sénateurs. Par ce règlement, et par plusieurs autres aussi politiques, l'autorité de ce tribunal fut anéantie à Venise à force d'être éludée.

Un royaume où il semblait que l'inquisition dût s'établir avec le plus de facilité et de pouvoir, est précisément celui où elle n'a jamais eu d'entrée; c'est le royaume de Naples. Les souverains de cet état et ceux de Sicile se croyaient en droit, par les concessions des papes, d'y exercer la juridiction ecclésiastique : le pontife romain et le roi disputant toujours à qui nommerait les inquisiteurs, on n'en nomma point, et les peuples pro-

fitèrent, pour la première fois, des querelles de leurs maîtres : il y eut pourtant dans Naples et Sicile moins d'hérétiques qu'ailleurs. Cette paix de l'Église dans ces royaumes prouva bien que l'inquisition était moins un rempart de la foi qu'un fléau inventé pour troubler les hommes.

(1478) Elle fut enfin autorisée en Sicile, après l'avoir été en Espagne par Ferdinand et Isabelle; mais elle fut en Sicile, plus encore qu'en Castille, un privilège de la couronne, et non un tribunal romain; car en Sicile c'est le roi qui est pape.

Il y avait déjà long-temps qu'elle était reçue dans l'Aragon : elle y languissait ainsi qu'en France, sans fonctions, sans ordre, et presque oubliée.

Mais ce ne fut qu'après la conquête de Grenade qu'elle déploya dans toute l'Espagne cette force et cette rigueur que jamais n'avaient eues les tribunaux ordinaires. Il faut que le génie des Espagnols eût alors quelque chose de plus austère et de plus impitoyable que celui des autres nations. On le voit par les cruautés réfléchies dont ils inondèrent bientôt après le Nouveau-Monde. On le voit surtout ici par l'excès d'atrocité qu'ils mirent dans l'exercice d'une juridiction où les Italiens ses inventeurs mettaient beaucoup plus de douceur. Les papes avaient érigé ces tribunaux par politique et les inquisiteurs espagnols y ajoutèrent la barbarie.

Lorsque Mahomet II eut subjugué Constantinople et la Grèce, lui et ses successeurs laissèrent les vaincus vivre en paix dans leur religion; et les Arabes, maîtres de l'Espagne, n'avaient jamais forcé les chrétiens régnicoles à recevoir le mahométisme. Mais après la prise de Grenade, le cardinal Ximénès voulut que tous les Maures fussent chrétiens, soit qu'il y fût porté par zèle, soit qu'il écoutât l'ambition de compter un nouveau peuple soumis à sa primatie. C'était une entreprise directement contraire au traité par lequel les Maures s'étaient soumis, et il fallait du temps pour la faire réussir. Mais Ximénès voulut convertir les Maures aussi vite qu'on avait pris Grenade. On les prêcha, on les persécuta : ils se soulevèrent; on les soumit, et on les força de recevoir le baptême (1499). Ximénès fit donner à cinquante mille d'entre eux ce signe d'une religion à laquelle ils ne croyaient pas.

Les Juifs, compris dans le traité fait avec les rois de Grenade, n'éprouvèrent pas plus d'indulgence que les Maures. Il y en avait beaucoup en Espagne. Ils étaient ce qu'ils sont partout ailleurs, les courtiers du commerce. Cette profession, loin d'être turbulente, ne peut subsister que par un esprit pacifique. On compte plus de vingt mille Juifs autorisés par le pape en Italie : il y a près de deux cent quatre-vingts synagogues en Pologne. La seule province de Hollande possède environ douze mille

Hébreux, quoiqu'elle puisse assurément faire sans eux le commerce. Les Juifs ne paraissaient pas plus dangereux en Espagne ; et les taxes qu'on pouvait leur imposer étaient des ressources assurées pour le gouvernement : il est donc bien difficile de pouvoir attribuer à une sage politique la persécution qu'ils essayèrent.

L'inquisition procéda contre eux et contre les musulmans. Nous avons déjà observé combien de familles mahométanes et juives aimèrent mieux quitter l'Espagne que de soutenir la rigueur de ce tribunal, et combien Ferdinand et Isabelle perdirent de sujets. C'étaient certainement ceux de leur secte les moins à craindre, puisqu'ils préféraient la fuite à la révolte. Ce qui restait feignit d'être chrétien. Mais le grand-inquisiteur Torquemada fit regarder à la reine Isabelle tous ces chrétiens déguisés comme des hommes dont il fallait confisquer les biens et proscrire la vie.

Ce Torquemada, dominicain, devenu cardinal, donna au tribunal de l'inquisition espagnole cette forme juridique opposée à toutes les lois humaines, laquelle s'est toujours conservée. Il fit en quatorze ans le procès à près de quatre-vingt mille hommes, et en fit brûler six mille avec l'appareil et la pompe des plus augustes fêtes. Tout ce qu'on nous raconte des peuples qui ont sacrifié des hommes à la Divinité n'approche pas de ces exécutions accompagnées de cérémonies religieuses. Les Espagnols n'en conçurent pas d'abord assez d'horreur, parce que c'étaient leurs anciens ennemis et des Juifs qu'on immolait. Mais bientôt eux-mêmes devinrent victimes ; car lorsque les dogmes de Luther éclatèrent, le peu de citoyens qui fut soupçonné de les admettre fut immolé. La forme des procédures devint un moyen infailible de perdre qui on voulait. On ne confronte point les accusés aux délateurs, et il n'y a point de délateur qui ne soit écouté. Un criminel public et flétri par la justice, un enfant, une courtisane, sont des accusateurs graves : le fils même peut déposer contre son père, la femme contre son époux : enfin l'accusé est obligé d'être lui-même son propre délateur, de deviner et d'avouer le délit qu'on lui suppose, et que souvent il ignore. Cette procédure inouïe jusque alors fit trembler l'Espagne. La défiance s'empara de tous les esprits ; il n'y eut plus d'amis, plus de société : le frère craignit son frère, le père son fils. C'est de là que le silence est devenu le caractère d'une nation née avec toute la vivacité que donne un climat chaud et fertile. Les plus adroits s'empressèrent d'être les archers de l'inquisition sous le nom de ses familliers, aimant mieux être satellites que suppliés.

Il faut encore attribuer à ce tribunal cette pro-

fonde ignorance de la saine philosophie où les écoles d'Espagne demeurent plongées, tandis que l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie même, ont découvert tant de vérités, et ont élargi la sphère de nos connaissances. Jamais la nature humaine n'est si avilie que quand l'ignorance superstitieuse est armée du pouvoir.

Mais ces tristes effets de l'inquisition sont peu de chose en comparaison de ces sacrifices publics qu'on nomme *auto-da-fé*, acte de foi, et des horreurs qui les précèdent.

C'est un prêtre en surplis, c'est un moine voué à l'humilité et à la douceur, qui fait dans de vastes cachots appliquer des hommes aux tortures les plus cruelles. C'est ensuite un théâtre dressé dans une place publique, où l'on conduit au bûcher tous les condamnés, à la suite d'une procession de moines et de confréries. On chante, on dit la messe, et on tue des hommes. Un Asiatique qui arriverait à Madrid le jour d'une telle exécution, ne saurait si c'est une réjouissance, une fête religieuse, un sacrifice, ou une boucherie ; et c'est tout cela ensemble. Les rois, dont ailleurs la seule présence suffit pour donner grâce à un criminel, assistent nu-tête à ce spectacle, sur un siège moins élevé que celui de l'inquisiteur, et voient expirer leurs sujets dans les flammes. On reprochait à Montezuma d'immoler des captifs à ses dieux : qu'aurait-il dit s'il avait vu un *auto-da-fé* ?

Ces exécutions sont aujourd'hui plus rares qu'autrefois ; mais la raison, qui perce avec tant de peine quand le fanatisme est établi, n'a pu les abolir encore ^a.

L'inquisition ne fut introduite dans le Portugal que vers l'an 1557, quand ce pays n'était point soumis aux Espagnols. Elle essuya d'abord toutes les contradictions que son seul nom devait produire : mais enfin elle s'établit, et sa jurisprudence fut la même à Lisbonne qu'à Madrid. Le grand-inquisiteur est nommé par le roi et confirmé par le pape. Les tribunaux particuliers de cet office, qu'on nomme *Saint*, sont soumis, en Espagne et en Portugal, au tribunal de la capitale. L'inquisition eut dans ces deux états la même sévérité et la même attention à signaler son pouvoir.

En Espagne, après la mort de Charles-Quint, elle osa faire le procès au confesseur de cet empereur, Constantin Ponce, qui mourut dans un cachot, et dont l'effigie fut brûlée après sa mort dans un *auto-da-fé*.

^a Le célèbre comte d'Aranda a détruit en 1771 une partie de ces abus abominables, et ils ont reparu depuis.

En Portugal, Jean de Bragançe, ayant arraché son pays à la domination espagnole, voulut aussi le délivrer de l'inquisition; mais il ne put réussir qu'à priver les inquisiteurs des confiscations. Ils le déclarèrent excommunié après sa mort. Il fallut que la reine sa veuve les engageât à donner au cadavre une absolution aussi ridicule que honteuse. Par cette absolution, on le déclarait coupable.

Quand les Espagnols s'établirent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux. Les Portugais l'introduisirent aux Indes occidentales, immédiatement après qu'elle fut autorisée à Lisbonne.

On connaît l'inquisition de Goa. Si cette juridiction opprime ailleurs le droit naturel, elle est dans Goa contraire à la politique. Les Portugais ne sont dans l'Inde que pour y négocier : le commerce et l'inquisition paraissent incompatibles. Si elle était reçue dans Londres et dans Amsterdam, ces villes ne seraient ni si peuplées ni si opulentes. En effet, quand Philippe II la voulut introduire dans les provinces de Flandre, l'interruption du commerce fut une des principales causes de la révolution. La France et l'Allemagne ont été heureusement préservées de ce fléau. Elles ont essuyé des guerres horribles de religion; mais enfin les guerres finissent, et l'inquisition une fois établie est éternelle.

Il n'est pas étonnant qu'on ait imputé à un tribunal si détesté des excès d'horreur et d'insolence qu'il n'a pas commis. On trouve dans beaucoup de livres que ce Constantin Ponce, confesseur de Charles-Quint, condamné par l'inquisition, avait été accusé au saint-office d'avoir dicté le testament de l'empereur, dans lequel il n'y avait pas assez de legs pieux, et que le confesseur et le testament furent condamnés l'un et l'autre à être brûlés; qu'enfin tout ce que put Philippe II fut d'obtenir que la sentence ne s'exécutât pas sur le testament de l'empereur son père. Tout cela est manifestement faux : Constantin Ponce n'était plus depuis long-temps confesseur de Charles-Quint quand il fut emprisonné; et le testament de ce prince fut respecté par Philippe II, qui était trop habile et trop puissant pour souffrir qu'on déshonorât le commencement de son règne et la gloire de son père.

On lit encore dans plusieurs ouvrages écrits contre l'inquisition, que le roi d'Espagne Philippe III, assistant à un *auto-da-fé*, et voyant brûler plusieurs hommes, juifs, mahométans, hérétiques, ou soupçonnés de l'être, s'écria : « Voilà des hommes bien malheureux de mourir parce qu'ils n'ont pu changer d'opinion ! » Il est très vraisemblable qu'un roi ait pensé ainsi, et que ces paroles lui aient échappé; il est seule-

ment bien cruel qu'il ne sauvât pas ceux qu'il plaignait. Mais on ajoute que le grand-inquisiteur ayant recueilli ces paroles, en fit un crime au roi même; qu'il eut l'impudence atroce d'en demander une réparation; que le roi eut la bassesse d'en faire une; et que cette réparation à l'honneur du saint-office consista à se faire tirer du sang, que le grand-inquisiteur fit brûler par la main du bourreau. Philippe III fut un prince borné, mais non d'une imbécillité si humiliante. Une telle aventure n'est croyable d'aucun prince; elle n'est rapportée que dans des livres sans aveu, dans le tableau des papes, et dans ces faux mémoires imprimés en Hollande sous tant de faux noms. Il faut être d'ailleurs bien maladroit pour calomnier l'inquisition, et pour chercher dans le mensonge de quoi la rendre odieuse.

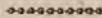
Ce tribunal, inventé pour extirper les hérésies, est précisément ce qui éloigne le plus les protestants de l'Église romaine : il est pour eux un objet d'horreur; ils aimeraient mieux mourir que s'y soumettre, et les chemises ensouffrées du saint-office sont l'étendard contre lequel ils sont à jamais réunis.

L'inquisition a été moins cruelle à Rome et en Italie, où les Juifs ont de grands privilèges, et où les citoyens sont tous plus empressés à faire leur fortune et celle de leurs parents dans l'Église qu'à disputer sur des mystères. Le pape Paul IV, qui donna trop d'étendue au tribunal de l'inquisition romaine, fut détesté des Romains; le peuple troubla ses funérailles, jeta sa statue dans le Tibre, démolit les prisons de l'inquisition, et jeta des pierres aux ministres de cette juridiction : cependant l'inquisition romaine, sous Paul IV, n'avait fait mourir personne. Pie IV fut plus barbare¹; il fit brûler trois malheureux savants, accusés de ne pas penser comme les autres; mais jamais l'inquisition italienne n'a égalé les horreurs de celle d'Espagne. Le plus grand mal qu'elle ait fait à la longue en Italie, a été de tenir autant qu'elle l'a pu dans l'ignorance une nation spirituelle. Il faut que ceux qui écrivent demandent à un jacobin permission de penser, et les autres, permission de lire. Les hommes éclairés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie; le reste vit dans les plaisirs et l'ignorance; le bas peuple, dans la superstition. Plus les Italiens ont d'esprit, plus on a voulu le restreindre; et cet esprit ne

¹ Aucun pontife, dit M. Daunou dans son *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, n'a fait brûler à Rome plus d'hérétiques ou de personnes suspectes d'hérésie. On remarque parmi les victimes de son zèle plusieurs savants, et surtout Palearius qui avait comparé l'inquisition à un poignard dirigé sur les gens de lettres, *sicam districtam in jugula litteratorum*.

leur sert qu'à être dominés par des moines dont il faut baiser la main dans plusieurs provinces ; de même qu'il ne leur a servi qu'à baiser les fers des Goths, des Lombards, des Francs, et des Teutons ¹.

Ayant ainsi parcouru tout ce qui est attaché à la religion, et réservant pour un autre lieu l'histoire plus détaillée des malheurs dont elle fut en France et en Allemagne la cause ou le prétexte, je viens au prodige des découvertes qui firent en ce temps la gloire et la richesse du Portugal et de l'Espagne, qui embrassèrent l'univers entier, et qui rendirent Philippe II le plus puissant monarque de l'Europe.



CHAPITRE CXLI.

Des découvertes des Portugais.

Jusqu'ici nous n'avons guère vu que des hommes dont l'ambition se disputait ou troublait la terre connue. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne fut pas moins funeste excita enfin l'industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers.

On sait que la direction de l'aimant vers le nord, si long-temps incennue aux peuples les plus savants fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers la fin du treizième siècle. Flavio Goia, citoyen, d'Amalfi au royaume de Naples, inventa bientôt après la boussole ; il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur de lis, parce que cet ornement entraînait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maison de France.

Cette invention resta long-temps sans usage ; et les vers que Fauchet rapporte pour prouver qu'on s'en servait avant l'an 1500, sont probablement du quatorzième siècle.

¹ Depuis que Voltaire a écrit ce chapitre, l'inquisition a été détruite à Milan, sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, d'après les conseils du comte de Firmian ; à qui l'Italie doit la renaissance des lumières que, depuis le temps de Fra-Paolo, la superstition se flattait d'avoir pour jamais étouffées.

Ce tribunal vient d'être détruit en Sicile par M. de Caraccioli, vice-roi de cette île, l'un des hommes d'état de l'Europe les plus savants et les plus éclairés, et que nous avons vu long-temps à Paris un des hommes les plus aimables de la société. La liberté du commerce des grains, celle de fabriquer et de vendre du pain vient d'être accordée par lui à ce pays, où de si mauvaises lois avaient si long-temps rendu inutiles et la fertilité du sol, et les avantages de la situation la plus heureuse, et le génie des compatriotes de Théocrite et d'Archimède.

Cependant l'inquisition a repris de nouvelles forces en Espagne : elle oblige plusieurs jeunes Espagnols qui annonçaient des talents pour les sciences de renoncer à leur patrie. Elle a poursuivi Olavidès, qui avait créé dans un désert une province peuplée d'hommes laborieux et pleins d'industrie, mais qui avait commis le plus grand des crimes aux yeux des prêtres, celui d'avoir bien connu toute l'étendue du mal qu'ils ont fait aux hommes. K.

On avait déjà retrouvé les îles Canaries sans le secours de la boussole, vers le commencement du quatorzième siècle. Ces îles, qui, du temps de Ptolémée et de Pline, étaient nommées les *îles Fortunées*, furent fréquentées des Romains. maîtres de l'Afrique Tingitane, dont elles ne sont pas éloignées ; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, ces îles furent perdues pour nous. Vers l'an 1500, des Biscayens les retrouvèrent. Le prince d'Espagne, Louis de La Cerda, fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1506, au pape Clément V, le titre de roi des îles Fortunées ; et comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels et imaginaires, Clément V le couronna roi de ces îles dans Avignon. La Cerda aimait mieux rester dans la France, son asile, que d'aller dans les îles Fortunées.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des Anglais, sous le règne du roi Édouard III.

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. Un moine d'Oxford, nommé Linna, habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis sous le règne de Henri VI.

Mais ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean I^{er}, qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. Il était philosophe, et il mit sa philosophie à faire du bien au monde : *Talent de bien faire* était sa devise.

A cinq degrés en deçà de notre tropique est un promontoire qui s'avance dans la mer Atlantique, et qui avait été jusque-là le terme des navigations connues : on l'appelait le *Cap Non* : ce monosyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

Le prince Henri trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap, et pour aller jusqu'à celui de Bayador, qui n'est qu'à deux degrés du tropique ; mais ce nouveau promontoire s'avancant l'espace de six-vingt milles dans l'Océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable, et d'une mer orageuse, découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d'autres. Ceux-ci ne purent passer ; mais en s'en retournant par la grande mer (1419), ils retrouvèrent l'île de Madère, que sans doute les Carthaginois avaient connue, et que l'exagération avait fait prendre pour une île immense, laquelle, par une autre exagération, a passé dans l'esprit

de quelques modernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de Madère, parce qu'elle était couverte de bois, et que *Madera* signifie *bois*, d'où nous est venu le mot de *madrier*. Le prince Henri y fit planter des vignes de Grèce, et des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile et de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes; et ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les îles de l'Amérique qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

Le prince don Henri conserva Madère; mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canaries, dont il s'était emparé. Les Espagnols firent valoir le droit de Louis de La Cerda, et la bulle de Clément v.

Le cap Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes, que pendant treize années aucun n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince Henri inspira du courage. On passa le tropique (1446); on alla à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au Cap-Vert. C'est par ses soins que furent trouvées les îles du Cap-Vert et les Açores (1460). S'il est vrai qu'on vit (1464) sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval, tenant la main gauche sur le cou du cheval, et montrant l'Occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois: l'inscription, dont on ne put connaître les caractères, semble favorable à cette opinion.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui, du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal, étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts; mais le pays était peu peuplé, et les habitants n'étaient guère au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au-delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers. La membrane muqueuse, ce réseau que la nature a étendu entre les muscles et la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célèbre Ruysch fut le premier de nos jours qui, en disséquant un nègre à Amsterdam, fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux. Le czar Pierre l'acheta, mais Ruysch en conserva une petite partie que j'ai vue, et qui ressemblait à de la gaze noire. Si un nègre se fait une brûlure, sa peau devient brune, quand le réseau a été offensé; sinon la peau renaît noire. La forme de leurs yeux n'est point la nôtre. Leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux; et on peut dire que si leur intelligence

n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est fort inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu, et ne paraissent faits ni pour les avantages ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphants et les singes; guerriers, hardis et cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basanées qu'on appelle *Blanches*: ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs et pour les servir.

Il y a plusieurs espèces de nègres; ceux de Guinée, ceux d'Éthiopie, ceux de Madagascar, ceux des Indes, ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée, de Congo, ont de la laine, les autres de longs crins. Les peuplades noires qui avaient le moins de commerce avec les autres nations ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent et aux besoins du corps. Tel était l'état de plusieurs nations, et surtout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, et de célébrer quelques fêtes, quelques réjouissances au retour de certaines saisons, à l'apparition de certaines étoiles, sans aller plus loin, et sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés d'imbécillité et de raison commencée que plus d'une nation a vécu pendant des siècles.

Les découvertes des Portugais étaient jusque alors plus curieuses qu'utiles. Il fallait peupler les îles, et le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II. C'est de là qu'on donna depuis le nom de *guinées* aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays.

Les Portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passèrent l'équateur, et découvrirent le royaume de Congo: alors on aperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les Européens virent, pour la première fois, le pôle austral et les quatre étoiles qui en sont les plus voisines. C'était une singularité bien surprenante, que le fameux Dante eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles: « Je me tournai à main droite, dit-il dans le premier chant de son Purgatoire, et je considérai l'autre pôle: « j'y vis quatre étoiles qui n'avaient jamais été connues que dans le premier âge du monde. » Cette prédiction semblait bien plus positive que celle de Sénèque le tragique, qui dit, dans sa *Médée*, « qu'un jour l'Océan ne séparera plus les nations, qu'un nouveau Typhis découvrira un nou-

« veau moude, et que Thulé ne sera plus la borne
« de la terre. »

Cette idée vague de Sénèque n'est qu'une espérance probable, fondée sur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation; et la prophétie du Dante n'a réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais et des Espagnols. Plus cette prophétie est claire, et moins elle est vraie. Ce n'est que par un hasard assez bizarre, que le pôle austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncés dans le Dante. Il ne parlait que dans un sens figuré: son poème n'est qu'une allégorie perpétuelle. Ce pôle chez lui est le paradis terrestre; ces quatre étoiles, qui n'étaient connues que des premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales, qui ont disparu avec les temps d'innocence. Si on approfondissait ainsi la plupart des prédictions, dont tant de livres sont pleins, on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit, et que la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Mais si on avait eu besoin de cette prédiction du Dante pour établir quelque droit ou quelque opinion, comme on aurait fait valoir cette prophétie! comme elle eût paru claire! avec quel zèle on aurait opprimé ceux qui l'auraient expliquée raisonnablement!

On ne savait auparavant si l'aiguille aimantée serait dirigée vers le pôle antarctique en approchant de ce pôle. La direction fut constante vers le nord (1486). On poussa jusqu'à la pointe de l'Afrique, où le *cap des Tempêtes* causa plus d'effroi que celui de Boyador; mais il donna l'espérance de trouver au-delà de ce cap un chemin pour embrasser par la navigation le tour de l'Afrique, et de trafiquer aux Indes: dès lors il fut nommé le *cap de Bonne-Espérance*, nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi Emmanuel, héritier des nobles desseins de ses pères, envoya, malgré les remontrances de tout le Portugal, une petite flotte de quatre vaisseaux, sous la conduite de Vasco de Gama, dont le nom est devenu immortel par cette expédition.

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap que les Hollandais ont rendu depuis une des plus délicieuses habitations de la terre, et où ils cultivent avec succès les productions des quatre parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblent ni aux blancs, ni aux nègres; tous de couleur d'olive foncée, tous ayant des crins. Les organes de la voix sont différents des nôtres; ils forment un bêgaiement et un gloussissement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages; au contraire, leurs mœurs étaient douces et innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un être suprême. Ils étaient dans ce degré de stulti-

dité qui admet une société informe, fondée sur les besoins communs. Le maître ès arts Pierre Kolb, qui a si long-temps voyagé parmi eux, est sûr que ces peuples descendent de Céthura, l'une des femmes d'Abraham, et qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie; et quant à leur arbre généalogique, je ne sais si Pierre Kolb a eu de bons mémoires.

Si la circoncision a dû étonner les premiers philosophes qui voyagèrent en Égypte et à Colchos, l'opération des Hottentots dut étonner bien davantage: on coupe un testicule à tous les mâles, de temps immémorial, sans que ces peuples sachent pourquoi et comment cette coutume s'est introduite parmi eux. Quelques uns d'eux ont dit aux Hollandais que ce retranchement les rendait plus légers à la course; d'autres, que les herbes aromatiques dont on remplace le testicule coupé, les rendent plus vigoureux. Il est certain qu'ils n'en peuvent rendre qu'une mauvaise raison; et c'est l'origine de bien des usages dans le reste de la terre.

(1497) Gama ayant doublé la pointe de l'Afrique, et remontant par ces mers inconnues vers l'équateur, n'avait pas encore repassé le capricorne, qu'il trouva, vers Sofala, des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahométisme commençait à pénétrer parmi eux; les musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, et les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

(1498) Ayant enfin trouvé des pilotes mahométans à quatorze degrés de latitude méridionale, il aborda dans les grandes Indes au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze cents lieues de côtes.

Ce voyage de Gama fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde. Alexandre, que des déclamateurs n'ont regardé que comme un destructeur, et qui cependant fonda plus de villes qu'il n'en détruisit, homme sans doute digne du nom de *grand*, malgré ses vices, avait destiné sa ville d'Alexandrie à être le centre du commerce et le lien des nations: elle l'avait été en effet et sous les Ptolémées, et sous les Romains, et sous les Arabes. Elle était l'entrepôt de l'Égypte, de l'Europe, et des Indes. Venise, au quinzième siècle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrichissait, aux dépens du reste de l'Europe, par cette industrie et par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de Vasco de Gama, cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l'Eu-

rope ; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les princes avaient jusque-là fait la guerre pour ravir des terres ; on la fit alors pour établir des comptoirs. Dès l'an 1500, on ne put avoir du poivre à Calicut qu'en répandant du sang.

Alfonse d'Albuquerque et d'autres fameux capitaines portugais, en petit nombre, combattirent successivement les rois de Calicut, d'Ormus, de Siam, et défirent la flotte du soudan d'Égypte. Les Vénitiens, aussi intéressés que l'Égypte à traverser les progrès du Portugal, avaient proposé à ce soudan de couper l'isthme de Suez à leurs dépens, et de creuser un canal qui eût joint le Nil à la mer Rouge. Ils eussent, par cette entreprise, conservé l'empire du commerce des Indes ; mais les difficultés firent évanouir ce grand projet, tandis que d'Albuquerque prenait la ville de Goa (1510) au-delà du Gange, Malaca (1511) dans la Chersonèse d'or, Aden (1515) à l'entrée de la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie Heureuse, et qu'enfin il s'emparait d'Ormus dans le golfe de Perse.

(1511) Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'île de Ceylan, qui produit la canelle la plus précieuse et les plus beaux rubis de l'Orient. Ils eurent des comptoirs au Bengale ; ils trafiquèrent jusqu'à Siam, et fondèrent la ville de Macao sur la frontière de la Chine. L'Éthiopie orientale, les côtes de la mer Rouge, furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes et conquises par eux. Les négociations et les combats contribuèrent à ces nouveaux établissements : il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Les Portugais, en moins de cinquante ans, ayant découvert cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce par l'Océan Éthiopique et par la mer Atlantique. Ils eurent vers l'an 1540, des établissements considérables depuis les Moluques jusqu'au golfe Persique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable, fut porté par eux en Europe, à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam et le Portugal étaient alliés.

CHAPITRE CXLII.

Du Japon.

Les Portugais, établis en riches marchands et en rois sur les côtes de l'Inde et dans la presqu'île

du Gange, passèrent enfin dans les îles du Japon (1558).

De tous les pays de l'Inde, le Japon n'est pas celui qui mérite le moins l'attention d'un philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays dès le treizième siècle par la relation du célèbre Marc Paul. Ce Vénitien avait voyagé par terre à la Chine ; et, ayant servi long-temps sous un des enfants de Gengis-kan, il y eut les premières notions de ces îles que nous nommons Japon, et qu'il appelle Zippangri ; mais ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que Marc Paul annonçait. Son manuscrit resta long-temps ignoré ; il tomba enfin entre les mains de Christophe Colomb, et ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau qui pouvait rejoindre l'Orient et l'Occident. Colomb ne se trompa que dans l'opinion que le Japon touchait à l'hémisphère qu'il découvrit.

Ce royaume borne notre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sais pourquoi on a appelé le Japonais *nos antipodes en morale* ; il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort. Leurs principaux commandements, qu'ils appellent *divins*, sont précisément les nôtres. Le mensonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre, sont également défendus ; c'est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend jusqu'aux liqueurs fortes, de quelque nature qu'elles soient ; et ils étendent la défense du meurtre jusqu'aux animaux. Saka, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant notre ère vulgaire. Ils ne diffèrent donc de nous, en morale, que dans leur précepte d'épargner les bêtes. S'ils ont beaucoup de fables, c'est en cela qu'ils ressemblent à tous les peuples et à nous qui n'avons connu que des fables grossières avant le christianisme, et qui n'en avons que trop mêlé à notre religion. Si leurs usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi depuis les Dardanelles jusqu'au fond de la Corée.

Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile qu'on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon, le premier jour de l'année, on se fait des présents comme dans notre Europe. Les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête.

Ce qui est plus singulier, c'est que leur gouvernement a été pendant deux mille quatre cents ans entièrement semblable à celui du calife des musulmans et de Rome moderne. Les chefs de la

religion ont été chez les Japonais les chefs de l'empire plus long-temps qu'en aucune nation du monde ; la succession de leurs pontifes-rois remonte incontestablement six cent soixante ans avant notre ère. Mais les séculiers, ayant peu à peu partagé le gouvernement, s'en emparèrent entièrement vers la fin du seizième siècle, sans oser pourtant détruire la race et le nom des pontifes dont ils ont envahi tout le pouvoir. L'empereur ecclésiastique, nommé *dairi*, est une idole toujours révérée ; et le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le *dairi* dans une prison honorable. Ce que les Turcs ont fait à Bagdad, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les Taicosamas l'ont fait au Japon.

La nature humaine, dont le fond est partout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples et nous. Ils ont la superstition des sortilèges, que nous avons eue si long-temps. On retrouve chez eux les pèlerinages, les épreuves même du feu, qui fesaient autrefois une partie de notre jurisprudence : enfin, ils placent leurs grands hommes dans le ciel, comme les Grecs et les Romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses, et de consacrer des temples aux hommes qu'il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers ; il y a entre ces deux ordres un mépris et une haine réciproques, comme partout ailleurs. Ils ont depuis très long-temps des religieux, des ermites, des instituts même, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers ; car il y avait une ancienne société de solitaires qui fesaient vœu de combattre pour la religion.

Cependant, malgré cet établissement, qui semble annoncer des guerres civiles, comme l'ordre teutonique de Prusse en a causé en Europe, la liberté de conscience était établie dans ces pays aussi bien que dans tout le reste de l'Orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife ; mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsycose, et ceux qui n'y croyaient pas, s'abstenaient et s'abstiennent encore aujourd'hui de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme. Toute la nation se nourrit de riz et de légumes, de poisson et de fruits ; sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition.

La doctrine de Confucius a fait beaucoup de progrès dans cet empire. Comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bouzes ; et c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas

peu contribué à ruiner la puissance du *dairi*. (1700) L'empereur qui régnait n'avait pas d'autre religion.

Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de Confucius. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse quand elle ne blesse pas la société. Le naturel fier et violent de ces insulaires met souvent cette théorie en pratique, et rend le suicide beaucoup plus commun encore au Japon qu'en Angleterre.

La liberté de conscience, comme le remarque Kempfer, ce véridique et savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangères s'étaient paisiblement introduites au Japon. Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'Évangile dans toutes ces vastes contrées. Personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux sur la fin du seizième siècle dans la moitié de cet empire. Le premier qui répandit ce germe fut le célèbre François Xavier, jésuite portugais, homme d'un zèle courageux et infatigable ; il alla avec les marchands dans plusieurs îles du Japon, tantôt en pèlerin, tantôt dans l'appareil pompeux d'un vicaire apostolique député par le pape. Il est vrai qu'obligé de se servir d'un truchement, il ne fit pas d'abord de grands progrès. « Je n'entends point ce peuple, dit-il dans ses lettres, et il ne m'entend point ; nous épelons comme des enfants. » Il ne fallait pas qu'après cet aveu les historiens de sa vie lui attribuassent le don des langues : ils devaient aussi ne pas mépriser leurs lecteurs jusqu'au point d'assurer que Xavier ayant perdu son crucifix, il lui fut rapporté par un canere ; qu'il se trouva en deux endroits au même instant, et qu'il ressuscita neuf morts^a. On devait s'en tenir à louer son zèle et ses tentatives. Il apprit enfin assez de japonais pour se faire un peu entendre. Les princes de plusieurs îles de cet empire, mécontents pour la plupart de leurs bouzes, ne furent pas fâchés que des prédicateurs étrangers vissent contredire ceux qui abusaient de leur ministère. Peu à peu la religion chrétienne s'établit.

La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape Grégoire XIII est peut-être l'hommage le plus flatteur que le saint siège ait jamais reçu. Tout ce grand pays où il faut aujourd'hui abjurer l'Évangile, et où les seuls Hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, et peut-être un royaume portugais. Nos

^a Voyez l'article FRANÇOIS XAVIER, dans le *Dictionnaire philosophique*.

prêtres y étaient honorés plus que parmi nous ; aujourd'hui leur tête y est à prix, et ce prix même est considérable ; il est environ de douze mille livres. L'indiscrétion d'un prêtre portugais, qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la première cause de cette révolution ; la seconde fut l'obstination de quelques jésuites qui soutinrent trop un droit odieux, en ne voulant pas rendre une maison qu'un seigneur japonais leur avait donnée, et que le fils de ce seigneur redemandait ; la troisième fut la crainte d'être subjugué par les chrétiens ; et c'est ce qui causa une guerre civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par de batailles.

Tenons-nous-en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent comme les Chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siècles avant notre ère : remarquons surtout que c'est le seul peuple de l'Asie qui n'ait jamais été vaincu. On compare les Japonais aux Anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide qu'on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphère. Mais les îles du Japon n'ont jamais été subjuguées ; celles de la Grande-Bretagne l'ont été plus d'une fois. Les Japonais ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme les Anglais et presque toutes nos nations : ils semblent être aborigènes. Leurs lois, leur culte, leurs mœurs, leur langage, ne tiennent rien de la Chine ; et la Chine, de son côté, semble originairement exister par elle-même, et n'avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C'est cette grande antiquité des peuples de l'Asie qui vous frappe. Ces peuples, excepté les Tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites, et vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l'histoire du monde, venir en très petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses, et s'y établir avec splendeur.

Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon. Ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année ; et on sait que cent mille florins font ce que les Hollandais appellent une tonne. C'est beaucoup exagérer : mais il paraît, par le soin qu'ont ces républicains industrieux et infatigables de se conserver le commerce du Japon à l'exclusion des autres nations, qu'il produisait, surtout dans les commencements, des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l'Asie, les plus belles porcelaines, de l'ambre gris, du cuivre d'une espèce supérieure au nôtre ; enfin, l'argent et l'or, objet principal de toutes

ces entreprises. Ce pays possède, comme la Chine, presque tout ce que nous avons, et presque tout ce qui nous manque. Il est aussi peuplé que la Chine à proportion : la nation est plus fière et plus guerrière. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l'esprit et de la main. Mais que nous avons regagné le temps perdu ! Les pays où le Bramante et Michel-Ange ont bâti Saint-Pierre de Rome, où Raphaël a peint, où Newton a calculé l'infini, où Cinna et Athalie ont été écrits, sont devenus les premiers pays de la terre. Les autres peuples ne sont dans les beaux-arts que des barbares ou des enfants, malgré leur antiquité, et malgré tout ce que la nature a fait pour eux.

CHAPITRE CXLIII.

De l'Inde en deçà et delà le Gange. Des espèces d'hommes différentes, et de leurs coutumes.

Je ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n'a été bien connu qu'au temps où Louis XIV en reçut une ambassade, et y envoya des missionnaires et des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tunquin, de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement, et long-temps après l'époque des entreprises portugaises, et où notre commerce ne s'est jamais bien étendu.

Les potentats de l'Europe, et les négociants qui les enrichissent, n'ont eu pour objet, dans toutes ces découvertes, que de nouveaux trésors. Les philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale et en physique. La route facile et ouverte de tous les ports de l'Europe jusqu'aux extrémités des Indes mit notre curiosité à portée de voir par ses propres yeux tout ce qu'elle ignorait ou qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement par d'anciennes relations infidèles. Quels objets pour des hommes qui réfléchissent, de voir au-delà du fleuve Zayre, bordé d'une multitude innombrable de nègres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d'olive, et où ils se coupent un testicule à l'honneur de la Divinité, tandis que les Éthiopiens et tant d'autres peuples de l'Afrique se contentent d'offrir une partie de leur prépuce ! Ensuite si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, des blancs et des bronzés, qui tous commercent ensemble. Tous ces pays sont couverts d'animaux et de végétaux inconnus dans nos climats.

Au milieu des terres de l'Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme

de la neige, dont le visage a la forme du visage des nègres, et dont les yeux ronds ressemblent parfaitement à ceux des perdrix : les Portugais les nommèrent *Albinos*. Ils sont petits, faibles, louches. La laine qui couvre leur tête et qui forme leurs sourcils est comme un coton blanc et fin : ils sont au-dessous des nègres pour la force du corps et de l'entendement, et la nature les a peut-être placés après les nègres et les Hottentots, au-dessus des singes, comme un des degrés qui descendent de l'homme à l'animal ¹. Peut-être aussi y a-t-il eu des espèces mitoyennes inférieures, que leur faiblesse a fait périr. Nous avons eu deux de ces *Albinos* en France ; j'en ai vu un à Paris, à l'hôtel de Bretagne, qu'un marchand de nègres avait amené. On trouve quelques uns de ces animaux ressemblants à l'homme dans l'Asie orientale ; mais l'espèce est rare : elle demanderait des soins compatissants des autres espèces humaines, qui n'en ont point pour tout ce qui leur est inutile.

La vaste presqu'île de l'Inde, qui s'avance des embouchures de l'Indus et du Gange jusqu'au milieu des îles Maldives, est peuplée de vingt nations différentes, dont les mœurs et les religions ne se ressemblent pas. Les naturels du pays sont d'une couleur de cuivre rouge. Dampierre trouva depuis dans l'île de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune : tant la nature se varie ! La première chose que vit Pelsart, en 1650, vers la partie des terres australes, séparées de notre hémisphère, à laquelle on a donné le nom de Nou-

¹ Tout ce qu'on appelle homme doit être regardé comme de la même espèce, parce que toutes ces variétés produisent ensemble des métis qui généralement sont féconds : tous apprennent à parler, et marchent naturellement sur deux pieds.

La différence entre l'homme et le singe est plus grande que celle du cheval à l'âne, mais plus petite que celle du cheval au taureau. Il pourrait donc exister des métis sortis du mélange de l'homme et du singe ; et comme les mulets, quoique inféconds en général, produisent cependant quelquefois, le hasard aurait pu faire naître et conserver une de ces espèces mitoyennes. Mais dans l'état sauvage les mélanges d'espèces sont si rares, et dans l'état civilisé ceux de ce genre seraient si odieux, et on serait obligé d'en cacher les suites avec tant de soins, que l'existence d'une de ces espèces nouvelles restera probablement toujours au rang des possibles.

On ne peut révoquer en doute qu'il n'existe des hommes très blancs ayant la forme du visage, les cheveux des nègres ; mais on ne sait pas avec certitude si c'est une monstruosité dans l'espèce des nègres, ou dans celle des mulâtres ; si c'est au contraire une race particulière, si les qualités qui les distinguent des autres hommes se perpétueraient dans leurs enfants, etc. Ces questions, et beaucoup d'autres de ce genre, resteront indéçises tant que les voyageurs conserveront l'habitude d'écrire des contes, et les philosophes celle de faire des systèmes.

Quant à la question si la nature n'a formé qu'une paire de chiens, ancêtres communs des barbets et des levriers, ou bien un seul homme et une seule femme d'où descendent les Lapons, les Caraïbes, les Nègres et les Français, ou même une paire de chaque genre dont les dégénéralions auraient produit toutes les autres espèces, on sent qu'elle est insoluble pour nous, qu'elle le sera long-temps encore, mais qu'elle n'est pas cependant hors de la portée de l'esprit humain. R.

velle-Hollande, ce fut une troupe de nègres qui venaient à lui en marchant sur les mains comme sur les pieds. Il est à croire que, quand on aura pénétré dans ce monde austral, on connaîtra encore plus la variété de la nature ; tout agrandira la sphère de nos idées, et diminuera celle de nos préjugés.

Mais, pour revenir aux côtes de l'Inde, dans la presqu'île deçà le Gange habitent des multitudes de Baniens, descendants des anciens brachmanes attachés à l'ancien dogme de la métempsychose, et à celui des deux principes, répandu dans toutes les provinces des Indes, ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les Juifs à ne s'allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple, et aussi occupés que lui du commerce.

C'est surtout dans ce pays que s'est conservée la coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de renaître, ainsi que vous l'avez vu précédemment.

Vers Surate, vers Cambaye, et sur les frontières de la Perse, étaient répandus les Guèbres, restes des anciens Persans, qui suivent la religion de Zoroastre, et qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les Baniens et les Hébreux. On vit dans l'Inde d'anciennes familles juives qu'on y crut établies depuis leur première dispersion. On trouva sur les côtes de Malabar des chrétiens nestoriens, qu'on appelle mal à propos *les chrétiens de saint Thomas* ; ils ne savaient pas qu'il y eût une Église de Rome. Gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaissaient encore ce fantôme de patriarche, qui résidait, ou plutôt qui se cachait dans Mosul, qu'on prétend être l'ancienne Ninive. Cette faible Église syriaque était comme ensevelie sous ses ruines par le pouvoir mahométan, ainsi que celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie. Les Portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats ; ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même temps que capitale. On voulut soumettre les chrétiens du Malabar au saint siège ; on ne put jamais y réussir. Ce qu'on a fait si aisément chez les sauvages de l'Amérique, on l'a toujours tenté vainement dans toutes les Églises séparées de la communion de Rome.

Lorsque d'Ormuz on alla vers l'Arabie, on rencontra des disciples de saint Jean, qui n'avaient jamais connu l'Évangile : ce sont ceux qu'on nomme *les Sabéens*.

Quand on a pénétré ensuite par la mer orientale de l'Inde à la Chine, au Japon, et quand on a vécu dans l'intérieur du pays, les mœurs, la religion, les usages des Chinois, des Japonais, des Siamois, ont été mieux connus de nous que ne l'é-

taient auparavant ceux de nos contrées limithrophes dans nos siècles de barbarie.

C'est un objet digne de l'attention d'un philosophe que cette différence entre les usages de l'Orient et les nôtres, aussi grande qu'entre nos langages. Les peuples les plus policés de ces vastes contrées n'ont rien de notre police ; leurs arts ne sont point les nôtres. Nourriture, vêtements, maisons, jardins, lois, culte, bienséances, tout diffère. Y a-t-il rien de plus opposé à nos coutumes que la manière dont les banians trafiquent dans l'Indoustan ? Les marchés les plus considérables se concluent sans parler, sans écrire : tout se fait par signes. Comment tant d'usages orientaux ne différeraient-ils pas des nôtres ? La nature, dont le fond est partout le même, a de prodigieuses différences dans leurs climats et dans le nôtre. On est nubile à sept ou huit ans dans l'Inde méridionale. Les mariages contractés à cet âge y sont communs. Ces enfants, qui deviennent pères, jouissent de la mesure de raison que la nature leur accorde dans un âge où la nôtre est à peine développée.

Tous ces peuples ne nous ressemblent que par les passions, et par la raison universelle qui contre-balance les passions, et qui imprime cette loi dans tous les cœurs : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. » Ce sont là les deux caractères que la nature empreint dans tant de races d'hommes différentes, et les deux liens éternels dont elle les unit, malgré tout ce qui les divise. Tout le reste est le fruit du sol de la terre, et de la coutume.

Là c'était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des fossés pleins d'eau. Ici c'était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi. A Siam, la possession d'un éléphant blanc fait la gloire du royaume. Point de blé au Malabar. Le pain, le vin, sont ignorés dans toutes les îles. On voit dans une des Philippines un arbre dont le fruit peut remplacer le pain. Dans les îles Mariannes l'usage du feu était inconnu.

Il est vrai qu'il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés. On est plus occupé à nous envoyer des côtes de Coromandel et de Malabar des marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général. On nous dit qu'à Cochin ce n'est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa sœur. Un tel règlement contredit trop la nature : il n'y a point d'homme qui veuille exclure son fils de son héritage : et si ce roi de Cochin n'a point de sœur, à qui appartiendra le trône ? Il est vraisemblable qu'un neveu habile l'aura emporté sur un fils mal conseillé et mal secouru, ou qu'un prince, n'ayant

laissé que des fils en bas âge, aura eu son neveu pour successeur, et qu'un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale. Cent écrivains auront copié ce voyageur, et l'erreur se sera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l'Inde prétendent que personne ne possède de bien en propre dans les états du grand-mogol : ce qui serait encore plus contre la nature. Les mêmes écrivains nous assurent qu'ils ont négocié avec des Indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérants du Nord ont établi l'usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu'à l'Inde. Un banian qui aurait voyagé en Italie du temps d'As-tolphe et d'Albouin, aurait-il eu raison d'affirmer que les Italiens ne possédaient rien en propre. On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain, qu'il y a des pays où des millions d'hommes travaillent sans cesse pour un seul qui dévore tout.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux qui nous parlent de temples consacrés à la débauche. Mettons-nous à la place d'un Indien qui serait témoin dans nos climats de quelques scènes scandaleuses de nos moines ; il ne devrait pas assurer que c'est là leur institut et leur règle.

Ce qui attirera surtout votre attention, c'est de voir presque tous ces peuples imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre. Visnou s'y métamorphosa neuf fois dans la presqu'île du Gange ; Sammonocodom, le dieu des Siamois, y prit cinq cent cinquante fois la forme humaine. Cette idée leur est commune avec les anciens Égyptiens, les Grecs, les Romains. Une erreur si téméraire, si ridicule et si universelle, vient pourtant d'un sentiment raisonnable qui est au fond de tous les cœurs : on sent naturellement sa dépendance d'un être suprême ; et l'erreur, se joignant toujours à la vérité, a fait regarder les dieux, dans presque toute la terre, comme des seigneurs qui venaient quelquefois visiter et réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l'astronomie : l'une et l'autre ont précédé les temps historiques ; l'une et l'autre ont été un mélange de vérité et d'imposture. Les premiers observateurs du cours véritable des astres leur attribuèrent de fausses influences : les fondateurs des religions, en reconnaissant la Divinité, souillèrent le culte par les superstitions.

De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. C'est l'origine de ces pénitences effrayantes auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs, se dévouent ; et ces tourments volonta-

res, qui semblent erier miséricorde pour le genre humain, sont devenus un métier pour gagner sa vie.

Je n'entrerai point dans le détail immense de leurs coutumes ; mais il y en a une si étrange pour nos mœurs, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention : c'est celle des bramins, qui portent en procession le Phallum des Égyptiens, le Priape des Romains. Nos idées de bienséance nous portent à croire qu'une cérémonie qui nous paraît si infâme n'a été inventée que par la débauche ; mais il n'est guère croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses. Il est probable, au contraire, que cette coutume fut d'abord introduite dans des temps de simplicité, et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la Divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inspirer la licence à la jeunesse, et paraître ridicule aux esprits sages, dans des temps plus raffinés, plus corrompus, et plus éclairés. Mais l'ancien usage a subsisté malgré les abus : et il n'y a guère de peuple qui n'ait conservé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver ni abolir.

Parmi tant d'opinions extravagantes et de superstitions bizarres, croirions-nous que tous ces païens des Indes reconnaissent comme nous un Être infiniment parfait ? qu'ils l'appellent « l'Être des êtres, l'Être souverain, invisible, incompréhensible, sans figure, créateur et conservateur, juste et miséricordieux, qui se plaît à se communiquer aux hommes pour les conduire au bonheur éternel ? » Ces idées sont contenues dans le *Veidam*, ce livre des anciens brachmanes, et encore mieux dans le *Shasta*, plus ancien que le *Veidam*. Elles sont répandues dans les écrits modernes des bramins.

Un savant danois, missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prières, qui semblent partir de la raison la plus droite, et de la sainteté la plus épurée. En voici une tirée d'un livre intitulé *Varabadu* : « O souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel et de la terre, je ne vous contiens pas dans mon cœur ! Devant qui déplorerai-je ma misère, si vous m'abandonnez, vous à qui je dois mon soutien et ma conservation ? sans vous je ne saurais vivre. Appelez-moi, Seigneur, afin que j'aie vers vous. »

Il fallait être aussi ignorant et aussi téméraire que nos moines du moyen âge, pour nous bercer continuellement de la fausse idée que tout ce qui habite au-delà de notre petite Europe, et nos anciens maîtres et législateurs les Romains, et les Grecs précepteurs des Romains, et les anciens Égyptiens précepteurs des Grecs, et enfin tout ce

qui n'est pas nous, ont toujours été des idolâtres odieux et ridicules.

Cependant, malgré une doctrine si sage et si sublime, les plus basses et les plus folles superstitions prévalent. Cette contradiction n'est que trop dans la nature de l'homme. Les Grecs et les Romains avaient la même idée d'un Être suprême, et ils avaient joint tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions, et avait étouffé la vérité par tant de fables, qu'on ne pouvait plus distinguer à la fin ce qui était digne de respect, et ce qui méritait le mépris.

Vous ne perdrez point un temps précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l'Inde. Les erreurs se subdivisent en trop de manières. Il est d'ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différents pour des sectes opposées ; il est aisé de s'y méprendre. Chaque collège de prêtres, dans l'ancienne Grèce et dans l'ancienne Rome, avait ses cérémonies et ses sacrifices. On ne vénérât point Hercule comme Apollon, ni Junon comme Vénus : tous ces différents cultes appartenaient pourtant à la même religion.

Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d'esprit et de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, et très souvent malgré leur résistance. Nous avons appris leurs langues, nous leur avons enseigné quelques uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné sur nous un avantage qui balance tous les nôtres : c'est qu'elles n'avaient nul besoin de nous, et que nous avions besoin d'elles.

oooooooo

CHAPITRE CXLIV.

De l'Éthiopie, ou Abyssinie.

Avant ce temps, nos nations occidentales ne connaissaient de l'Éthiopie que le seul nom. Ce fut sous le fameux Jean II, roi de Portugal, que don Francisco Alvarès pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique et la ligne équinoxiale, et où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la religion chrétienne établie, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers Juifs qui l'embrassèrent avant que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme et de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en Éthiopie. La circoncision et le baptême y sont également pratiqués, le sabbat et le dimanche également observés : le mariage est permis aux prêtres, le divorce à tout le monde.

et la polygamie y est en usage ainsi que chez tous les Juifs de l'Orient.

Ces Abyssins, moitié juifs, moitié chrétiens, reconnaissent pour leur patriarche l'archevêque qui réside dans les ruines d'Alexandrie, ou au Caire en Égypte; et cependant ce patriarche n'a pas la même religion qu'eux; il est de l'ancien rite grec, et ce rite diffère encore de la religion des Grecs: le gouvernement ture, maître de l'Égypte, y laisse en paix ce petit troupeau. On ne trouve point mauvais que ces chrétiens plongent leurs enfants dans des cuves d'eau, et portent l'eucharistie aux femmes dans leurs maisons, sous la forme d'un morceau de pain trempé dans du vin. Ils ne seraient pas tolérés à Rome, et ils le sont chez les mahométans.

Don Francisco Alvarès fut le premier qui apprît la position des sources du Nil, et la cause des inondations régulières de ce fleuve: deux choses inconnues à toute l'antiquité, et même aux Égyptiens.

La relation de cet Alvarès fut très long-temps au nombre des vérités peu connues; et depuis lui jusqu'à nos jours on a vu trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de Prêtre-Jean au Négus ou roi d'Éthiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi que parce qu'il se disait issu de la race de Salomon par la reine de Saba, et parce que depuis les croisades on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé le Prêtre-Jean: le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre.

Tout le fruit des voyages en Éthiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape Clément VII. Le pays était pauvre, avec des mines d'argent qu'on dit abondantes. Les habitants, moins industrieux que les Américains, ne savaient ni mettre en œuvre ces trésors, ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes.

En effet on voit une lettre d'un David, négus d'Éthiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes des ouvriers de toute espèce: c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique et l'Asie septentrionale étaient dans la même indigence. Nous pensons, dans l'opulente oisiveté de nos villes, que tout l'univers nous ressemble; et nous ne songeons pas que les hommes ont vécu long-temps comme le reste des animaux, ayant souvent à peine le couvert et la pâture au milieu même des mines d'or et de diamant.

Ce royaume d'Éthiopie, tant vanté, était si faible, qu'un petit roi mahométan, qui possédait un canton voisin, le conquit presque tout entier au com-

mencement du seizième siècle. Nous avons la fameuse lettre de Jean Bermudes au roi de Portugal dont Sébastien, par laquelle nous pouvons nous convaincre que les Éthiopiens ne sont pas ce peuple indomptable dont parle Hérodote, ou qu'ils ont bien dégénéré. Ce patriarche latin, envoyé avec quelques soldats portugais, protégeait le jeune négus de l'Abyssinie contre ce roi maure qui avait envahi ses états; et malheureusement, quand le grand négus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était son parrain, et se croyait son maître en qualité de père spirituel et de patriarche. Il lui ordonna de rendre obéissance au pape, et lui dénonça qu'il l'excommuniait en cas de refus. Alfonso d'Albuquerque n'agissait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la presqu'île du Gange. Mais enfin le filleul rétabli sur son trône d'or respecta peu son parrain, le chassa de ses états, et ne reconnut point le pape.

Ce Bermudes prétend que sur les frontières du pays de Damut, entre l'Abyssinie et les pays voisins de la source du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre sont d'or. C'est là ce que les Portugais cherchaient, et ce qu'ils n'ont point trouvé; c'est là le principe de tous ces voyages; les patriarches, les missions, les conversions, n'ont été que le prétexte. Les Européens n'ont fait prêcher leur religion depuis le Chili jusqu'au Japon que pour faire servir les hommes, comme des bêtes de somme, à leur insatiable avarice. Il est à croire que le sein de l'Afrique renferme beaucoup de ce métal qui a mis en mouvement l'univers; le sable d'or qui roule dans ses rivières indique la mine dans les montagnes. Mais jusqu'à présent cette mine a été inaccessible aux recherches de la cupidité; et à force de faire des efforts en Amérique et en Asie, on s'est moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l'Afrique.

CHAPITRE CXLV.

De Colombo et de l'Amérique

C'est à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde que nous devons le nouveau, si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si funeste pour ses habitants, et quelquefois pour les conquérants mêmes.

C'est ici le plus grand événement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argo-

nauts, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama et d'Albuquerque. Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique ! Christophe Colombo et Barthélemi son frère ne furent pas traités ainsi.

Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et, par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains, et à soutenir les refus de tous les princes. Gênes sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colombo : lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger ; mais, soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permit pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne ; Colombo la commença ; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gênes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur Pérez, et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. (1492, 25 août) Colombo eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique ; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe.

Cette île, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée San Salvador. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba, et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (1495, 45 mars) avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, et surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand-amiral et vice-roi du Nouveau-Monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. (1495) Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage ; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colombo du vaisseau ; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de Fonseca, évêque de Burgos, intendant des armements. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put ; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encore dans son Nouveau-Monde. (1498) Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister ; et quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps. Je ne parle pas ici d'un Martin Behem de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce Martin Behem, et des contradictions qui décréditent cette fable : mais enfin ce Martin Behem n'avait pas peuplé l'Amérique. On en faisait honneur aux Carthaginois, et on citait un livre

d'Aristote qu'il n'a pas composé. Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont su que les enfants de Noé, s'étant établis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfants nés au Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois et les Japonais, selon d'autres, envoyèrent des colonies en Amérique, et y firent passer des jaguars ¹ pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jaguars. C'est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique: ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe?

La réponse de Colombo à ces envieux est célèbre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes. Il leur proposa de faire tenir un œuf debout; et aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf, et le fit tenir. Cela était bien aisé, dirent les assistants. Que ne vous en avisez-vous donc? répondit Colombo. Ce conte est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence long-temps avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont des redites.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création; mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Americo Vespucci, que nous nommons Améric Vespuce, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre: il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit Newton dans sa dispute avec Leibnitz, n'est due qu'à l'inventeur: ceux qui viennent après ne sont que des disciples. Colombo avait déjà fait trois voyages en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Améric Vespuce en eût fait un en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojeda: mais ayant écrit à ses amis de Florence qu'il avait découvert le Nouveau-Monde, on le

crut sur sa parole; et les citoyens de Florence ordonnèrent que tous les ans, aux fêtes de la Toussaint, on fit pendant trois jours devant sa maison une illumination solennelle. Cet homme ne méritait certainement aucuns honneurs pour s'être trouvé, en 1498, dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque Colombo, cinq ans auparavant, avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet Améric Vespuce, dans laquelle il ne paraît pas qu'on ait respecté la vérité, ni qu'on ait raisonné conséquemment. On s'y plaint de plusieurs auteurs français qui ont rendu justice à Colombo. Ce n'était pas aux Français qu'il fallait s'en prendre, mais aux Espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L'auteur de la vie de Vespuce dit qu'il veut « confondre la vanité de la nation française, « qui a toujours combattu avec impunité la gloire « et la fortune de l'Italie. » Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un Génois qui découvrit l'Amérique? quelle injure fait-on à la gloire de l'Italie en avouant que c'est un Italien né à Gênes à qui l'on doit le Nouveau-Monde? Je remarque exprès ce défaut d'équité, de politesse, et de bon sens, dont il n'y a que trop d'exemples; et je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l'Europe, c'est qu'ils rendent justice à toutes les nations.

Les habitants des îles et de ce continent étaient une espèce d'hommes nouvelle; aucun n'avait de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols que des vaisseaux et de l'artillerie; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres, ou des dieux qui venaient du ciel ou de l'Océan. Nous apprenions alors, par les voyages des Portugais et des Espagnols, le peu qu'est notre Europe, et quelle variété règne sur la terre. On avait vu qu'il y avait dans l'Indoustan des races d'hommes jaunes. Les noirs, distingués encore en plusieurs espèces, se trouvaient en Afrique et en Asie assez loin de l'équateur; et quand on eut depuis percé en Amérique jusque sous la ligne, on vit que la race y est assez blanche. Les naturels du Brésil sont de couleur de bronze. Les Chinois paraissaient encore une espèce entièrement différente par la conformation de leur nez, de leurs yeux et de leurs oreilles, par leur couleur, et peut-être encore même par leur génie; mais ce qui est plus à remarquer, c'est que, dans quelques régions que ces races soient transplantées, elles ne changent point quand elles ne se mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuse des nègres, reconnue noire, et qui est la cause de leur couleur,

¹ C'est le plus grand des animaux féroces du Nouveau-Monde. Il est le lion ou le tigre de l'Amérique; mais il n'approche des lions et des tigres de l'ancien monde ni pour la grandeur, ni pour la force, ni pour le courage. K

est une preuve manifeste qu'il y a dans chaque espèce d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

La nature a subordonné à ce principe ces différents degrés de génie et ces caractères des nations qu'on voit si rarement changer. C'est par là que les nègres sont les esclaves des autres hommes. On les achète sur les côtes d'Afrique comme des bêtes, et les multitudes de ces noirs, transplantés dans nos colonies d'Amérique, servent un très petit nombre d'Européens. L'expérience a encore appris quelle supériorité ces Européens ont sur les Américains, qui, aisément vaincus partout, n'ont jamais osé tenter une révolution, quoiqu'ils fussent plus de mille contre un.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable par des animaux et des végétaux que les trois autres parties du monde n'ont pas, et par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le blé de toute espèce, le fer, étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique et dans le Pérou. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des premières et des plus précieuses qui nous furent apportées : elle fit oublier la graine d'écarlate, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement, ou qui entrent dans la médecine : enfin du quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde. Ce nouveau continent possède aussi des perles, des pierres de couleur, des diamants.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités et des plaisirs. Les mines d'or et d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne et aux négociants. Le reste du monde en fut appauvri ; car le grand nombre, qui ne fait point le négoce, s'est trouvé d'abord en possession de peu d'espèces en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors de ceux qui profitèrent des premières découvertes. Mais peu à peu cette affluence d'argent et d'or dont l'Amérique a inondé l'Europe, a passé dans plus de mains, et s'est plus également distribuée. Le prix des denrées a haussé dans toute l'Europe à peu près dans la même proportion.

Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l'Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses : l'usage que Charles-Quint et Philippe II firent de leur argent, et la

manière dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, toujours en voyage et toujours en guerre, fit nécessairement passer beaucoup d'espèces en Allemagne et en Italie, qu'il reçut du Mexique et du Pérou. Lorsqu'il envoya son fils Philippe II à Londres épouser la reine Marie et prendre le titre de roi d'Angleterre, ce prince remit à la tour vingt-sept grandes caisses d'argent en barre, et la charge de cent chevaux en argent et en or monnayé. Les troubles de Flandre et les intrigues de la ligue en France coûtèrent à ce même Philippe II, de son propre aveu, plus de trois mille millions de livres de notre monnaie d'aujourd'hui.

Quant à la manière dont l'or et l'argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l'Europe, et de là vont en partie aux grandes Indes, c'est une chose connue, mais étonnante. Une loi sévère établie par Ferdinand et Isabelle, confirmée par Charles-Quint et par tous les rois d'Espagne, défend aux autres nations non seulement l'entrée des ports de l'Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblait que cette loi dût donner à l'Espagne de quoi subjuguier l'Europe ; cependant l'Espagne ne subsiste que de la violation perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu'on transporte en Amérique ; et le reste de l'Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux commerce de nations amies ou ennemies de l'Espagne se fait sous le nom des Espagnols mêmes, toujours fidèles aux particuliers, et toujours trompant le roi, qui a un besoin extrême de l'être. Nulle reconnaissance n'est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers. La bonne foi, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sûreté.

La manière dont on donna long-temps aux étrangers l'or et l'argent que les galions ont rapportés d'Amérique fut encore plus singulière. L'Espagnol, qui est à Cadix facteur de l'étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu'on appelait *Météores*. Ceux-ci, armés de pistolets de ceinture et d'épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart, et les jetaient à d'autres *Météores*, qui les portaient aux chaloupes auxquelles ils étaient destinés. Les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade. Ces *Météores*, ces facteurs, les commis, les gardes, qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, et le négociant étranger n'était jamais trompé. Le roi, ayant reçu son indult sur ces trésors à l'arrivée des galions, y gagnait lui-même. Il n'y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n'est utile

qu'autant qu'on y contrevient, et qui n'est pourtant pas encore abrogée, parce que les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes.

Le plus grand exemple de la violation de cette loi et de la fidélité des Espagnols, s'est fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France et l'Espagne. Le roi catholique voulut se saisir des effets des Français. On employa en vain les édits et les monitoires, les recherches et les excommunications; aucun commissaire espagnol ne trahit son correspondant français. Cette fidélité, si honorable à la nation espagnole, prouva bien que les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société; et que les lois qui ne sont que la volonté du souverain trouvent toujours tous les cœurs rebelles.

Si la découverte de l'Amérique fit d'abord beaucoup de bien aux Espagnols, elle fit aussi de très grands maux. L'un a été de dépeupler l'Espagne par le nombre nécessaire de ses colonies; l'autre, d'infecter l'univers d'une maladie qui n'était connue que dans quelques parties de cet autre monde, et surtout dans l'île Hispaniola. Plusieurs compagnons de Christophe Colombo en revinrent attaqués, et portèrent dans l'Europe cette contagion. Il est certain que ce venin qui empoisonne les sources de la vie était propre de l'Amérique, comme la peste et la petite vérole sont des maladies originaires de l'Arabie méridionale. Il ne faut pas croire même que la chair humaine, dont quelques sauvages américains se nourrissaient, ait été la source de cette corruption. Il n'y avait point d'anthropophages dans l'île Hispaniola, où ce mal était invétéré. Il n'est pas non plus la suite de l'excès dans les plaisirs: ces excès n'avaient jamais été punis ainsi par la nature dans l'ancien monde; et aujourd'hui, après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d'abord les Espagnols dans leurs découvertes et dans leurs conquêtes.

Le grand Colombo, après avoir bâti quelques habitations dans les îles, et reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d'une gloire qui n'était point souillée de rapines et de cruautés: il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, d'Hispaniola, qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fournissaient de l'or, en voulurent avoir au prix du sang des habitants. Enfin, soit qu'ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu'ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du

carnage, ayant une fois commencé, ne connût plus de bornes, ils dépeuplèrent en peu d'années Hispaniola, qui contenait trois millions d'habitants, et Cuba qui en avait plus de six cent mille. Barthélemi de Las Casas, évêque de Chiapa, témoin de ces destructions, rapporte qu'on allait à la chasse des hommes avec des chiens. Ces malheureux sauvages, presque nus et sans armes, étaient poursuivis comme des daims dans le fond des forêts, dévorés par des dogues, et tués à coups de fusil, ou surpris et brûlés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité que souvent on fesait sommer, par un dominicain et par un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne et au roi d'Espagne; et, après cette formalité, qui n'était qu'une injustice de plus, on les égorgeait sans remords. Je crois le récit de Las Casas exagéré en plus d'un endroit; mais, supposé qu'il en dise dix fois de trop, il reste de quoi être saisi d'horreur.

On est encore surpris que cette extinction totale d'une race d'hommes dans Hispaniola, soit arrivée sous les yeux et sous le gouvernement de plusieurs religieux de saint Jérôme: car le cardinal Ximénès, maître de la Castille avant Charles-Quint, avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidents du conseil royal de l'île. Ils ne purent sans doute résister au torrent; et la haine des naturels du pays, devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

CHAPITRE CXLVI.

Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le Nouveau-Monde est moins peuplé que l'ancien.

Si ce fut un effort de philosophie qui fit découvrir l'Amérique, ce n'en est pas un de demander tous les jours comment il se peut qu'on ait trouvé des hommes dans ce continent, et qui les y a menés. Si on ne s'étonne pas qu'il y ait des mouches en Amérique, c'est une stupidité de s'étonner qu'il y ait des hommes.

Le sauvage qui se croit une production de son climat, comme son original et sa racine de manioc, n'est pas plus ignorant que nous en ce point, et raisonne mieux. En effet, puisque le nègre d'Afrique ne tire point son origine de nos peuples blancs, pourquoi les rouges, les olivâtres, les cendrés de l'Amérique, viendraient-ils de nos contrées? et d'ailleurs, quelle serait la contrée primitive?

La nature, qui couvre la terre de fleurs, de

fruits, d'arbres, d'animaux, n'en a-t-elle d'abord placé que dans un seul terrain, pour qu'ils se répandissent de là dans le reste du monde? ou serait-ce ce terrain qui aurait eu d'abord toute l'herbe et toutes les fourmis, et qui les aurait envoyées au reste de la terre? comment la mousse et les sapins de Norvège auraient-ils passé aux terres australes? Quelque terrain qu'on imagine, il est presque tout dégariné de ce que les autres produisent. Il faudra supposer qu'originellement il avait tout, et qu'il ne lui reste presque plus rien. Chaque climat a ses productions différentes, et le plus abondant est très pauvre en comparaison de tous les autres ensemble. Le maître de la nature a peuplé et varié tout le globe. Les sapins de la Norvège ne sont point assurément les pères des girofliers des Moluques; et ils ne tirent pas plus leur origine des sapins d'un autre pays que l'herbe des champs d'Archangel n'est produite par l'herbe des bords du Gange. On ne s'avise point de penser que les chenilles et les limaçons d'une partie du monde soient originellement d'une autre partie: pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques espèces d'animaux, quelques races d'hommes, semblables aux nôtres?

L'Amérique, ainsi que l'Afrique et l'Asie, produit des végétaux, des animaux qui ressemblent à ceux de l'Europe; et tout de même encore que l'Afrique et l'Asie, elle en produit beaucoup qui n'ont aucune analogie à ceux de l'ancien monde.

Les terres du Mexique, du Pérou, du Canada, n'avaient jamais porté ni le froment qui fait notre nourriture, ni le raisin qui fait notre boisson ordinaire, ni les olives dont nous tirons tant de secours, ni la plupart de nos fruits. Toutes nos bêtes de somme et de charrue, chevaux, chameaux, ânes, bœufs, étaient absolument inconnus. Il y avait des espèces de bœufs et de moutons, mais toutes différentes des nôtres. Les moutons du Pérou étaient plus grands, plus forts que ceux d'Europe, et servaient à porter des fardeaux. Leurs bœufs tenaient à la fois de nos buffles et de nos chameaux. On trouva dans le Mexique des troupeaux de pores qui ont sur le dos une glande remplie d'une matière onctueuse et fétide: point de chiens, point de chats. Le Mexique, le Pérou, avaient une espèce de lions, mais petits et privés de crinière; et ce qui est plus singulier, le lion de ces climats était un animal poltron.

On peut réduire, si l'on veut, sous une seule espèce tous les hommes, parce qu'ils ont tous les mêmes organes de la vie, des sens et du mouvement. Mais cette espèce parut évidemment divisée en plusieurs autres dans le physique et dans le moral.

Quant au physique, on eut voir dans les Esquimaux qui habitent vers le soixantième degré du nord, une figure, une taille semblable à celle des Lapons. Des peuples voisins avaient la face toute velue. Les Iroquois, les Hurons, et tous les peuples jusqu'à la Floride, parurent olivâtres et sans aucun poil sur le corps, excepté la tête. Le capitaine Rogers, qui navigua vers les côtes de la Californie, y découvrit des peuplades de nègres qu'on ne soupçonnait pas dans l'Amérique. On vit dans l'isthme de Panama une race qu'on appelle les Dariens^a, qui a beaucoup de rapport aux Albinos d'Afrique. Leur taille est tout au plus de quatre pieds; ils sont blancs comme les Albinos; et c'est la seule race de l'Amérique qui soit blanche. Leurs yeux rouges sont bordés de paupières façonnées en demi-cercles. Ils ne voient et ne sortent de leurs trous que la nuit; ils sont parmi les hommes ce que les hiboux sont parmi les oiseaux. Les Mexicains, les Péruviens, parurent d'une couleur bronzée, les Brasiiliens d'un rouge plus foncé, les peuples du Chili plus cendrés. On a exagéré la grandeur des Patagons qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre.

Parmi tant de nations si différentes de nous, et si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errant à l'aventure à la manière des animaux, s'accouplant comme eux au hasard, et quittant leurs femelles pour chercher seuls leur pâture. Il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état, et que partout l'instinct de l'espèce l'entraîne à la société comme à la liberté; c'est ce qui fait que la prison sans aucun commerce avec les hommes est un supplice inventé par les tyrans, supplice qu'un sauvage pourrait moins supporter encore que l'homme civilisé.

Du détroit de Magellan jusqu'à la baie d'Hudson, on a vu des familles rassemblées et des huttes qui composaient des villages; point de peuples errants qui changeassent de demeures selon les saisons, comme les Arabes-Bédouins et les Tartares: en effet, ces peuples, n'ayant point de bêtes de somme, n'auraient pu transporter aisément leurs cabanes. Partout on a trouvé des idiomes formés, par lesquels les plus sauvages exprimaient le petit nombre de leurs idées: c'est encore un instinct des hommes de marquer leurs besoins par des articulations. De là se sont formées nécessairement tant de langues différentes, plus ou moins abondantes, selon qu'on a eu plus ou moins de connaissances. Ainsi la langue des Mexicains était plus formée que celle des Iroquois, comme la nôtre est

^a On ne voit presque plus aujourd'hui de ces Dariens.

plus régulière et plus abondante que celle des Saméens.

De tous les peuples de l'Amérique, un seul avait une religion qui semble, au premier coup d'œil, ne pas offenser notre raison. Les Péruviens adoraient le soleil comme un astre bienfaisant, semblables en ce point aux anciens Persans et aux Sabéens ; mais si vous en exceptez les grandes et nombreuses nations de l'Amérique, les autres étaient plongées pour la plupart dans une stupidité barbare. Leurs assemblées n'avaient rien d'un culte réglé ; leur créance ne constituait point une religion. Il est constant que les Brasiiliens, les Caraïbes, les Mosquites, les peuplades de la Guiane, celles du Nord, n'avaient pas plus de notion distincte d'un Dieu suprême que les Cafres de l'Afrique. Cette connaissance demande une raison cultivée, et leur raison ne l'était pas. La nature seule peut inspirer l'idée confuse de quelque chose de puissant, de terrible, à un sauvage qui verra tomber la foudre, ou un fleuve se déborder. Mais ce n'est là que le faible commencement de la connaissance d'un Dieu créateur : cette connaissance raisonnée manquait même absolument à toute l'Amérique.

Les autres Américains qui s'étaient fait une religion l'avaient faite abominable. Les Mexicains n'étaient pas les seuls qui sacrifiaient des hommes à je ne sais quel être malfaisant : on a prétendu même que les Péruviens souillaient aussi le culte du soleil par de pareils holocaustes : mais ce reproche paraît avoir été imaginé par les vainqueurs pour excuser leur barbarie. Les anciens peuples de notre hémisphère, et les plus policés de l'autre, se sont ressemblés par cette religion barbare.

Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades, mangeaient les captifs faits à la guerre ; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages, qu'il est difficile de les nier. Je vis en 1725 quatre sauvages amenés du Mississipi à Fontainebleau. Il y avait parmi eux une femme de couleur cendrée comme ses compagnons ; je lui demandai, par l'interprète qui les conduisait, si elle avait mangé quelquefois de la chair humaine ; elle me répondit que oui, très froidement, et comme à une question ordinaire. Cette atrocité, si révoltante pour notre nature, est pourtant bien moins cruelle que le meurtre. La véritable barbarie est de donner la mort, et non de disputer un mort aux corbeaux ou aux

vers. Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiiliens et les Canadiens, des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture : et quand nous voyons, dans les siècles les plus civilisés, le peuple de Paris dévorer les restes sanglants du maréchal d'Ancre, et le peuple de La Haye manger le cœur du grand-pensionnaire de Wit, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passagère ait duré chez les sauvages.

Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Moïse même menace les Hébreux, dans cinq versets du *Deutéronome*, qu'ils mangeront leurs enfants s'ils transgressent sa loi. Le prophète Ézéchiël répète la même menace, et ensuite, selon plusieurs commentateurs, il promet aux Hébreux, de la part de Dieu, que s'ils se défendent bien contre le roi de Perse, ils auront à manger de la chair de cheval et de la chair de cavalier ¹. Marco Paolo, ou Marc Paul, dit que, de son temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient le droit de manger la chair des criminels condamnés à la mort. Tout cela soulève le cœur ; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet.

Comment des peuples toujours séparés les uns des autres ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume ? faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît ? il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr qu'elle existe.

On ne voit pas que ni les Tartares, ni les Juifs, aient mangé souvent leurs semblables. La faim et le désespoir contraignirent, aux sièges de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à se nourrir de la chair de leurs enfants. Le charitable Las Casas, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en Amérique que par quelques peuples chez lesquels il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais rencontré d'anthropophages, et il n'y a peut-être pas

¹En examinant ce passage, on voit que Dieu ordonne d'abord aux Israélites d'annoncer aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces qu'il leur donnera à dévorer la chair des princes et des guerriers ; ensuite, sans que la construction grammaticale puisse déterminer à qui il s'adresse, il parle de manger sur sa table la chair des chevaux et des cavaliers. Supposerait-on que Dieu répète deux fois de suite la même invitation aux oiseaux de proie, de peur qu'ils ne l'entendent pas bien du premier coup ? leur propose-t-il de se mettre à sa table ? sa table est-elle la terre sur laquelle il sert de la chair humaine ? ou enfin en promet-il aux Juifs pour leur récompense ? C'est aux théologiens à juger laquelle de ces deux interprétations est la plus conforme à l'idée qu'ils se font de l'Être suprême. K.

aujourd'hui deux peuplades où cette horrible coutume soit en usage.

Il est un autre vice tout différent, qui semble plus opposé au but de la nature, que cependant les Grecs ont vanté, que les Romains ont permis, qui s'est perpétué dans les nations les plus polies, et qui est beaucoup plus commun dans nos climats chauds et tempérés de l'Europe et de l'Asie, que dans les glaces du Septentrion : on a vu en Amérique ce même effet des caprices de la nature humaine ; les Brasiiliens pratiquaient cet usage monstrueux et commun ; les Canadiens l'ignoraient. Comment se peut-il encore qu'une passion qui renverse les lois de la propagation humaine se soit emparée dans les deux hémisphères des organes de la propagation même ^a.

Une autre observation importante, c'est qu'on a trouvé le milieu de l'Amérique assez peuplé, et les deux extrémités vers les pôles peu habitées : en général, le Nouveau-Monde ne contenait pas le nombre d'hommes qu'il devait contenir. Il y en a certainement des causes naturelles : premièrement, le froid excessif, qui est aussi perçant en Amérique, dans la latitude de Paris et de Vienne, qu'il l'est à notre continent au cercle polaire.

En second lieu, les fleuves sont pour la plupart, en Amérique, vingt, trente fois plus larges au moins que les nôtres. Les inondations fréquentes ont dû porter la stérilité, et par conséquent la mortalité, dans des pays immenses. Les montagnes, beaucoup plus hautes, sont aussi plus inhabitables que les nôtres ; des poisons violents et durables, dont la terre d'Amérique est couverte, rendent mortelle la plus légère atteinte d'une flèche trempée dans ces poisons ; enfin, la stupidité de l'espèce humaine, dans une partie de cet hémisphère, a dû influencer beaucoup sur la dépopulation. On a connu, en général, que l'entendement humain n'est pas si formé dans le Nouveau-Monde que dans l'ancien : l'homme est dans tous les deux un animal très faible ; les enfants périssent partout faute d'un soin convenable ; et il ne faut pas croire que, quand les habitants des bords du Rhin, de l'Elbe, et de la Vistule, plongeaient dans ces fleuves les enfants nouveau-nés dans la rigueur de l'hiver, les femmes allemandes et sarmates élevassent alors autant d'enfants qu'elles en élèvent aujourd'hui, surtout quand ces pays étaient couverts de forêts qui rendaient le climat plus malsain et plus rude qu'il ne l'est dans nos derniers temps. Mille peuplades de l'Amérique manquaient d'une bonne nourriture : on ne pouvait ni fournir aux enfants un bon lait, ni leur

donner ensuite une subsistance saine, ni même suffisante. Plusieurs espèces d'animaux carnassiers sont réduites, par ce défaut de subsistance, à une très petite quantité ; et il faut s'étonner si on a trouvé dans l'Amérique plus d'hommes que de singes.

CHAPITRE CXLVII.

De Fernand Cortès.

Ce fut de l'île de Cuba que partit Fernand Cortès pour de nouvelles expéditions dans le continent (1519). Ce simple lieutenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, va subjuguier le plus puissant état de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan, sur le chemin du Mexique, lui sert d'interprète. Une Américaine, qu'il nomme dona Marina, devient à la fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur, et la cruauté, ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphère. Pour comble de bonheur, on trouve un volcan plein de soufre, on découvre du salpêtre qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Cortès avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre : il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante république de Tlascala, qui florissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage ; mais la vue des chevaux et le bruit seul du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées. Il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut ; six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de flèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait-on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique ?

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine. des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes, construites de pierre, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ou-

^a Voyez dans le Dictionnaire philosophique l'art. AMOUR SOCRATIQUE.

vrages d'or et d'argent ciselés et sculptés, de vasselles de terre vernissée, d'étoffes de coton, et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique. Plusieurs palais de l'empereur Montezuma augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe, et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir; un autre était rempli d'armes offensives et défensives, garnies d'or et de pierreries; un autre était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales; des intendants les distribuaient gratuitement aux malades: on rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur manière, sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que les progrès des arts; celle-là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de *Visiliputli*, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de Montezuma dirent à Cortès, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres plus de vingt mille ennemis, chaque année, dans le grand temple de Mexico. C'est une très grande exagération: on sent qu'on a voulu colorer par là les injustices du vainqueur de Montezuma; mais enfin, quand les Espagnols entrèrent dans ce temple, ils trouvèrent, parmi ses ornements, des crânes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonèse Taurique.

Il n'y a guère de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante: vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs, immolèrent des hommes. La loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices; il est dit dans le *Lévitique*: « Si une ame vivante a été promise à Dieu, on ne pourra la racheter; il faut qu'elle meure. » Les livres des Juifs rapportent que, quand ils envahirent le petit pays des Cananéens, ils massacrèrent, dans plusieurs villages, les hommes, les femmes, les enfants, et les animaux domestiques, parce qu'ils avaient été dévoués. C'est sur cette loi que furent fondés les serments de Jephté, qui sacrifia sa fille, et de Saül, qui, sans les cris de l'armée, eût immolé son fils: c'est elle encore qui autorisait Samuel à égorger le roi Agag,

prisonnier de Saül, et à le couper en morceaux; exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages. D'ailleurs il paraît que chez les Mexicains on n'immolait que les ennemis; ils n'étaient point anthropophages comme un très petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage. L'éducation de la jeunesse formait un des plus grands objets du gouvernement: il y avait des écoles publiques établies pour l'un et l'autre sexe. Nous admirons encore les anciens Égyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cent soixante-cinq jours: les Mexicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regarde par ses voisins avec crainte et avec envie.

Mais ces animaux guerriers sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer; tout cela fit que, quand Cortès arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitants comme leur dieu. On se mettait à genoux dans les rues quand un valet espagnol passait. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves et du gibier. « Si tu es dieu, lui dit-il, voilà des hommes, mange-les; si tu es homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apprêteront. »

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges événements les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de Cortès. Peu à peu la cour de Montezuma s'approvoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz, sur le chemin du Mexique: un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; et, quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols de tués: la tête d'un d'eux fut même portée à Montezuma. Alors Cortès fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique: il va au palais, suivi de cinquante Espagnols, et accompagné de la dona Marina, qui lui sert toujours d'interprète; alors mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, et

fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat ; ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint.

Montezuma et les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six cent mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de plus rare : Cortès en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter parmi les plus grands prodiges que les conquérants de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en souffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraisemblable : tandis que Cortès était près de subjuguier l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui restaient, le gouverneur de Cuba, Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortès, son lieutenant, que de son peu de soumission, envoie presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés, et deux petites pièces de canon, pour réduire Cortès, le prendre prisonnier, et poursuivre le cours de ses victoires. Cortès, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre, et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha, suivi du reste, contre ses compatriotes ; il en défit une partie, il gagna l'autre. Enfin, cette armée, qui venait pour le détruire, se rangea sous ses drapeaux, et il retourna au Mexique avec elle.

L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingts soldats. Celui qui les commandait, nommé Alvaredo, sur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, avait pris le temps d'une fête où deux mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'ivresse de leurs liqueurs fortes : il fond sur eux avec cinquante soldats, les égorga eux et leur suite sans résistance, et les dépouilla de tous les ornements d'or et de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette énormité, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva ces hommes trop patients : et quand Cortès arriva, il trouva deux cent mille Américains en armes contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Ils assiégèrent Cortès pour délivrer leur roi ; ils se précipitèrent en foule contre les canons et les mousquets. Antonio de Solis appelle cette action une révolte, et cette valeur une brutalité : tant l'injustice des vainqueurs a passé jusqu'aux écrivains !

L'empereur Montezuma mourut dans un de ces

combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. Cortès osa proposer à ce roi, dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme ; sa concubine dona Marina était la catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfants plus faibles encore que lui, auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même ; et aujourd'hui les descendants en droite ligne de ce puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les comtes de Montezuma ; il sont de simples gentilshommes chrétiens, et confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des Paléologues. Les Mexicains créèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. C'est ce fameux Gatimozin, dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montezuma. Il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine, précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'osaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule sans se décourager. Cortès fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé ; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les Espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis ; mais dans leur retraite sanglante ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravés pour Charles-Quint et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combattaient presque nus.

Cortès n'avait plus de flotte. Il fit faire par ses soldats, et par les Tlascaliciens qu'il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortès, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins qui avaient du canon renversèrent bientôt la flotte ennemie. Cortès avec le reste de ses troupes combattait sur les chaussées. Vingt Espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers, faisaient un événement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin, après de nouveaux combats, on prit Gatimozin et l'impératrice sa femme. C'est ce Gatimozin, si fameux par les paroles qu'il prononça lors-

cur un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardents, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses : son grand-prêtre, condamné au même supplice, jetait des cris ; Gatimozin lui dit : *Et moi, suis-je sur un lit de roses ?*

Cortès fut maître absolu de la ville de Mexico, (1521) avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'or, le Darien, et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouïs de Cortès ? celui qu'eut Colombo : il fut persécuté ; et le même évêque Fonseca, qui avait contribué à faire renvoyer le *découvreur* de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin, malgré les titres dont Cortès fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. A peine put-il obtenir audience de Charles-Quint : un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière. Charles demanda quel était cet homme : « C'est, répondit Cortès, celui qui vous a donné plus d'états que vos pères » ne vous ont laissé de villes.

CHAPITRE CXLVIII.

De la conquête du Pérou.

Cortès ayant soumis à Charles-Quint plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur, et plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt-cinq lieues communes : on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos côtes, et de l'autre celle qui se prolonge jusqu'aux grandes Indes. La première a été nommée *mer du Nord*, parce que nous sommes au nord ; la seconde, *mer du Sud*, parce c'est au sud que les grandes Indes sont situées. On tenta donc, dès l'an 1515, de chercher par cette mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1527, deux simples aventuriers, Diego d'Almagro et Francisco Pizarro, qui même ne connaissaient pas leur père, et dont l'éducation avait été si abandonnée qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, furent ceux par qui Charles-Quint acquit de nouvelles terres plus vastes et plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois cents lieues de côtes américaines en cinglant droit au midi ; bientôt ils entendent dire que vers la ligne équinoxiale et sous l'autre tropique il y a une contrée immense, où l'or, l'argent, et les pier-

rieres, sont plus communs que le bois, et que le pays est gouverné par un roi aussi despotique que Montezuma ; car dans tout l'univers le despotisme est le fruit de la richesse.

Du pays de Cusco et des environs du tropique du Capricorne jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérants qu'on appelait *Incas*. Le premier de ces incas qui avait subjugué le pays, et qui lui imposa des lois, passait pour le fils du Soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde et du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, soit conquérants, soit législateurs.

Garcilasso de La Vega, issu de ces incas, transporté à Madrid, écrivit leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, et son père pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1550. Il ne pouvait, à la vérité, savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture ; semblable en ce point aux anciennes nations tartares, aux habitants de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du Septentrion, aucune de ces nations n'eut rien qui tint lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils faisaient à des cordes : mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails, passent assez fidèlement de bouche en bouche. Ainsi Garcilasso pouvait être instruit de quelques principaux événements. C'est sur ces objets seuls qu'on peut l'en croire. Il assure que dans tout le Pérou on adorait le soleil, culte plus raisonnable qu'aucun autre dans un monde où la raison humaine n'était point perfectionnée. Pline, chez les Romains, dans les temps les plus éclairés, n'admet point d'autre Dieu. Platon, plus éclairé que Pline, avait appelé le soleil le fils de Dieu, la splendeur du Père ; et cet astre long-temps auparavant fut révééré par les mages et par les anciens Égyptiens. La même vraisemblance et la même erreur régnèrent également dans les deux hémisphères.

Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes et des solstices. Leur année était de trois cent soixante et cinq jours ; peut-être la science de l'antique Égypte ne s'étendit pas au-delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrieuse du Nouveau-Monde.

L'inca Huescar, père d'Atabalipa, dernier inca, sous qui ce vaste empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté et embelli. Cet inca, qui conquiert tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait, par les mains de ses soldats et des peuples vaincus, un grand chemin de cinq cents lieues de Cusco jusqu'à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Ce monument de l'obéissance et de l'industrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les Espagnols. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police ; et si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône, était soutenue par les premiers de l'état.

Dans les cérémonies pacifiques et religieuses à l'honneur du soleil, on formait des danses : rien n'est plus naturel ; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphère. Huescar, pour rendre les danses plus graves, fit porter par les danseurs une chaîne d'or longue de sept cents de nos pas géométriques, et grosse comme le poignet ; chacun en soulevait un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déjà domptés. Il arriva par la mer du sud à la hauteur de Quito par-delà l'équateur. Atabalipa, fils d'Huescar, régnait alors ; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de flèches et de piques d'or et d'argent. Pizarro commença, comme Cortès, par une ambassade, et offrit à l'inca l'amitié de Charles-Quint. L'inca répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire, que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route ; et après cette réponse il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine nommé Valverde, fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprète vers l'inca, une *Bible* à la main, et lui dit qu'il faut croire tout ce qui est dans ce livre. Il lui fait un long sermon de tous les mystères du christianisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont le sermon fut reçu ; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux, et les armes de fer, firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains ; on n'eut guère que la peine de tuer ; et Atabalipa, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur, pour se procurer une liberté prompte, promit une trop grosse rançon ; il s'obligea, selon Herrera et Zarata, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Aussitôt ses courriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense ; l'or et l'argent arrivent tous les jours au quartier des Espagnols : mais soit que les Péruviens se lassassent de dépouiller l'empire pour un captif, soit qu'Atabalipa ne les pressât pas, on ne remplit point toute l'étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s'aigrirent, leur avarice trompée monta à cet excès de rage, qu'ils condamnèrent l'empereur à être brûlé vif ; toute la grâce qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien, on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque Valverde lui parla de christianisme par un interprète ; il le baisa, et immédiatement après on le pendit, et on le jeta dans les flammes. Le malheureux Garcilasso, inca devenu espagnol, dit qu'Atabalipa avait été très cruel envers sa famille, et qu'il méritait la mort ; mais il n'ose pas dire que ce n'était point aux Espagnols à le punir. Quelques écrivains témoins oculaires, comme Zarata, prétendent que François Pizarro était déjà parti pour aller porter à Charles-Quint une partie des trésors d'Atabalipa, et que d'Almagro seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déjà cité, ajoute qu'on fit souffrir le même supplice à plusieurs capitaines péruviens qui, par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs, aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres.

Cependant, de la rançon déjà payée par Atabalipa, chaque cavalier espagnol eut deux cent cinquante marcs en or pur ; chaque fantassin en eut cent soixante : on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion ; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin. Les officiers eurent des richesses immenses, et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille marcs pesant d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l'Europe, et surtout les papes, qui lui avaient adjugé ce Nouveau-Monde, s'il avait reçu souvent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage

opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquièrent tant de terres, ou plus détester leur férocité : la même source, qui est l'avarice, produisit tant de bien et tant de mal. Diego d'Almagro marche à Cusco à travers des multitudes qu'il faut écarter ; il pénètre jusqu'au Chili par-delà le tropique du Capricorne. Partout on prend possession au nom de Charles-Quint. Bientôt après, la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé Velasquez et Fernand Cortès dans l'Amérique septentrionale.

Diego d'Almagro et Francisco Pizarro font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des incas. Toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe se partagent, et combattent pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun ; au contraire il y avait des Péruviens dans chaque armée : ils se battaient pour leurs tyrans ; et les multitudes de Péruviens dispersés attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes : tant la nature a donné en tout la supériorité aux Européens sur les habitants du Nouveau-Monde ! Enfin, d'Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis d'Almagro.

Déjà se formait dans tout le Nouveau-Monde le gouvernement espagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui sont à peu près ce que sont nos parlements, étaient établies ; des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquisition, toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour l'empereur Charles-Quint voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils d'Almagro se fit reconnaître roi du Pérou ; mais d'autres Espagnols, aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe qu'à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent, et le firent périr par la main du bourreau. Un frère de François Pizarro eut la même ambition et le même sort. Il n'y eut contre Charles-Quint de révoltes que celles des Espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les Péruviens même avaient ignorées. Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent : elle est encore aujourd'hui très loin d'être épuisée. Les Péruviens travaillèrent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt après on joi-

gnit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique, et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

On ne traitait en effet ni ces nègres, ni les habitants du Nouveau-Monde, comme une espèce humaine. Ce Las Casas, religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des cruautés de ses compatriotes et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe II, par des mémoires que nous avons encore. Il y représente presque tous les Américains comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne regardèrent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire ; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. « Je les ai vus, » dit-il, dans l'île Saint-Domingue et dans la Jamaïque, remplir les campagnes de fourches patibulaires, auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à treize, en l'honneur, disaient-ils, des treize apôtres. Je les ai vus donner des enfants à dévorer à leurs chiens de chasse. »

Un cacique de l'île de Cuba, nommé Hatucu, condamné par eux à périr par le feu, pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciscain qui l'exhortait à mourir chrétien, et qui lui promettait le ciel. Quoi ! les Espagnols iront donc au ciel ? demandait le cacique. Oui, sans doute, disait le moine. Ah ! s'il est ainsi, que je n'aie point au ciel, répliqua ce prince. Un cacique de la Nouvelle-Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'Américains servaient aux Espagnols de bêtes de somme, et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin, ce témoin oculaire affirme que dans les îles et sur la terre ferme ce petit nombre d'Européens a fait périr plus de douze millions d'Américains. « Pour vous justifier, ajoute-t-il, vous dites que ces malheureux s'étaient rendus coupables de sacrifices humains ; que, par exemple, dans le temple du Mexique on avait sacrifié vingt mille hommes : je prends à témoin le ciel et la terre que les Mexicains, usant du droit barbare de la guerre, n'avaient pas fait souffrir la mort dans leurs temples à cent cinquante prisonniers. »

De tout ce que je viens de citer, il résulte que probablement les Espagnols avaient beaucoup exagéré les depravations des Mexicains, et que l'évê-

que de Chiapa outrait aussi quelquefois ses reproches contre ses compatriotes. Observons ici que, si on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois sacrifié des ennemis vaincus au dieu de la guerre, jamais les Péruviens ne firent de tels sacrifices au soleil, qu'ils regardaient comme le dieu bienfaisant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes réitérées de Las Casas ne furent pas inutiles. Les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le sort des Américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis et non esclaves.

CHAPITRE CXLIX.

Du premier voyage autour du monde.

Ce mélange de grandeur et de cruauté étonne et indigné. Trop d'horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l'Amérique ; mais la gloire de Colombo est pure. Telle est celle de Magalhaens, que nous nommons Magellan, qui entreprit de faire par mer le tour du globe, et de Sébastien Cano, qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n'est plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519, dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique, et au milieu des grands succès des Portugais en Asie et en Afrique, que Magellan découvrit pour l'Espagne le détroit qui porte son nom, qu'il entra le premier dans la mer du Sud, et qu'en voguant de l'occident à l'orient, il trouva les îles qu'on nomma depuis Mariannes.

Ces îles Mariannes, situées près de la ligne, méritent une attention particulière. Les habitants ne connaissaient point le feu, et il leur était absolument inutile. Ils se nourrissaient des fruits que leurs terres produisent en abondance, surtout du coco, du sagou, moelle d'une espèce de palmier qui est fort au-dessus du riz, et du rima, fruit d'un grand arbre qu'on a nommé *l'arbre à pain*, parce que ses fruits peuvent en tenir lieu. On prétend que la durée ordinaire de leur vie est de cent vingt ans : on en dit autant des Brasiiliens. Ces insulaires n'étaient ni sauvages ni cruels ; aucune des commodités qu'ils pouvaient désirer ne leur manquait. Leurs maisons, bâties de planches de cocotiers, industrieusement façonnées, étaient propres et régulières. Ils cultivaient des jardins plantés avec art ; et peut-être étaient-ils les moins malheureux et les moins méchants de tous les hommes. Cependant les Portugais appelèrent leur pays *les îles des Larrons*, parce que ces peuples, ignorant le *tien* et le *mien*, mangèrent quelques provisions du vaisseau. Il n'y avait pas plus de

religion chez eux que chez les Hottentots, ni chez beaucoup de nations africaines et américaines. Mais au-delà de ces îles, en tirant vers les Moluques, il y en a d'autres où la religion mahométane avait été portée du temps des califes. Les mahométans y avaient abordé par la mer de l'Inde, et les chrétiens y venaient par la mer du Sud. Si les mahométans arabes avaient connu la boussole, c'était à eux à découvrir l'Amérique ; ils étaient dans le chemin ; mais ils n'ont jamais navigué plus loin qu'à l'île de Mindanao, à l'ouest des Manilles. Ce vaste archipel était peuplé d'hommes d'espèces différentes, les uns blancs, les autres noirs, les autres olivâtres ou rouges. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux du Septentrion.

Au reste, ce Magellan était un Portugais auquel on avait refusé une augmentation de paie de six écus. Ce refus le déterminà à servir l'Espagne, et à chercher par l'Amérique un passage pour aller partager les possessions des Portugais en Asie. En effet, ses compagnons après sa mort s'établirent à Tidor, la principale des îles Moluques, où croissent les plus précieuses épiceries.

Les Portugais furent étonnés d'y trouver les Espagnols, et ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer orientale, lorsque tous les vaisseaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'occident. Ils ne soupçonnaient pas que les Espagnols eussent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différent des Espagnols et des Portugais, et pour réformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté sur leurs prétentions et sur les limites de leurs découvertes.

Il faut savoir que, quand le célèbre prince don Henri commençait à reculer pour nous les bornes de l'univers, les Portugais demandèrent aux papes la possession de tout ce qu'ils découvrirait. La coutume subsistait de demander des royaumes au saint siège, depuis que Grégoire VII s'était mis en possession de les donner ; on croyait par là s'assurer contre une usurpation étrangère, et intéresser la religion à ces nouveaux établissements. Plusieurs pontifes confirmèrent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis, et qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorsque les Espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre VI divisa les deux Nouveaux-Mondes, l'américain et l'asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal ; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Espagne : on traça une ligne sur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appelle *la ligne de démarcation*. Le voyage de Magellan dérangerà la

ligne du pape. Les îles Mariannes, les Philippines, les Moluques, se trouvaient à l'orient des découvertes portugaises. Il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appela *de démarcation*. Qu'y a-t-il de plus étonnant, ou qu'on ait découvert tant de pays, ou que des évêques de Rome les aient donnés tous ?

Toutes ces lignes furent encore dérangées lorsque les Portugais abordèrent au Brésil ; elles ne furent pas respectées par les Français et par les Anglais, qui s'établirent ensuite dans l'Amérique septentrionale. Il est vrai que ces nations n'ont fait que glaner après les riches moissons des Espagnols ; mais enfin ils y ont eu des établissements considérables.

Le funeste effet de toutes ces découvertes et de ces transplantations a été que nos nations commerçantes se sont fait la guerre en Amérique et en Asie, toutes les fois qu'elles se la sont déclarée en Europe. Elles ont réciproquement détruit leurs colonies naissantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations : les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'est un grand problème de savoir si l'Europe a gagné en se portant en Amérique. Il est certain que les Espagnols en retirèrent d'abord des richesses immenses : mais l'Espagne a été dépeuplée, et ces trésors, partagés à la fin par tant d'autres nations, ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée. Le prix des denrées a augmenté partout. Ainsi personne n'a réellement gagné. Il reste à savoir si la cochenille et le quinquina sont d'un assez grand prix pour compenser la perte de tant d'hommes.

CHAPITRE CL.

Du Brésil.

Quand les Espagnols envahissaient la plus riche partie du Nouveau-Monde, les Portugais, surchargés des trésors de l'ancien, négligeaient le Brésil, qu'ils découvrirent en 1500, mais qu'ils ne cherchaient pas.

Leur amiral Cabral, après avoir passé les îles du Cap-Vert, pour aller par la mer australe d'Afrique aux côtes du Malabar, prit tellement le large à l'occident qu'il vit cette terre du Brésil, qui de tout le continent américain est le plus voisin de l'Afrique ; il n'y a que trente degrés en longitude de cette terre au mont Atlas : c'était celle qu'on devait découvrir la première. On la trouva fertile ; il y règne un printemps perpétuel. Tous les habitants, grands, bien faits, vigoureux, d'une couleur rougeâtre, marchaient nus, à la réserve d'une large ceinture qui leur servait de poche.

C'étaient des peuples chasseurs, par conséquent n'ayant pas toujours une subsistance assurée ; de là nécessairement féroces, se faisant la guerre avec leurs flèches et leurs massues pour quelques pièces de gibier, comme les barbares policés de l'ancien continent se la font pour quelques villages. La colère, le ressentiment d'une injure les armait souvent, comme on le raconte des premiers Grecs et des Asiatiques. Ils ne sacrifiaient point d'hommes, parce que n'ayant aucun culte religieux, ils n'avaient point de sacrifices à faire, ainsi que les Mexicains ; mais ils mangeaient leurs prisonniers de guerre ; et Améric Vespuce rapporte dans une de ses lettres qu'ils furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européens ne mangeaient pas leurs prisonniers.

Au reste, nulles lois chez les Brésiliens que celles qui s'établissaient au hasard pour le moment présent par la peuplade assemblée ; l'instinct seul les gouvernait. Cet instinct les portait à chasser quand ils avaient faim, à se joindre à des femmes quand le besoin le demandait, et à satisfaire ce besoin passager avec des jeunes gens.

Ces peuples sont une preuve assez forte que l'Amérique n'avait jamais été connue de l'ancien monde : on aurait porté quelque religion dans cette terre peu éloignée de l'Afrique. Il est bien difficile qu'il n'y fût resté quelque trace de cette religion quelle qu'elle fût ; on n'y en trouva aucune. Quelques charlatans, portant des plumes sur la tête, excitaient les peuples au combat, leur faisaient remarquer la nouvelle lune, leur donnaient des herbes qui ne guérissaient pas leurs maladies : mais qu'on ait vu chez eux des prêtres, des autels, un culte, c'est ce qu'aucun voyageur n'a dit, malgré la pente à le dire.

Les Mexicains, les Péruviens, peuples policés, avaient un culte établi. La religion chez eux maintenait l'état, parce qu'elle était entièrement subordonnée au prince ; mais il n'y avait point d'état chez des sauvages sans besoins et sans police.

Le Portugal laissa pendant près de cinquante ans languir les colonies que des marchands avaient envoyées au Brésil. Enfin, en 1539, on y fit des établissements solides, et les rois de Portugal eurent à la fois les tributs des deux mondes. Le Brésil augmenta les richesses des Espagnols, quand leur roi Philippe II s'empara du Portugal en 1581. Les Hollandais le prirent presque tout entier sur les Espagnols depuis 1625 jusqu'à 1650.

Ces mêmes Hollandais enlevaient à l'Espagne tout ce que le Portugal avait établi dans l'ancien monde et dans le nouveau. Enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des Espagnols, il se remit en possession des côtes du Brésil. Ce pays a produit à ces nouveaux maîtres ce que le Mexique, le

Pérou, et les îles, donnaient aux Espagnols, de l'or, de l'argent, des denrées précieuses. Dans nos derniers temps même, on y a découvert des mines de diamants, aussi abondantes que celles de Golconde. Mais qu'est-il arrivé ? tant de richesses ont appauvri les Portugais. Les colonies d'Asie, du Brésil, avaient enlevé beaucoup d'habitants : les autres, comptant sur l'or et les diamants, ont cessé de cultiver les véritables mines, qui sont l'agriculture et les manufactures. Leurs diamants et leur or ont payé à peine les choses nécessaires que les Anglais leur ont fournies ; c'est pour l'Angleterre, en effet, que les Portugais ont travaillé en Amérique. Enfin, en 1756, quand Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il a fallu que Londres envoyât jusqu'à de l'argent monnayé au Portugal, qui manquait de tout. Dans ce pays, le roi est riche, et le peuple est pauvre.

CHAPITRE CLI.

Des possessions des Français en Amérique.

Les Espagnols tiraient déjà du Mexique et du Pérou des trésors immenses, qui pourtant à la fin ne les ont pas beaucoup enrichis, quand les autres nations, jalouses et excitées par leur exemple, n'avaient pas encore dans les autres parties de l'Amérique une colonie qui leur fût avantageuse.

L'amiral Coligni, qui avait en tout de grandes idées, imagina, en 1557, sous Henri II, d'établir les Français et sa secte dans le Brésil : un chevalier de Villegagnon, alors calviniste, y fut envoyé ; Calvin s'intéressa à l'entreprise. Les Génois n'étaient pas alors d'aussi bons commerçants qu'aujourd'hui. Calvin envoya plus de prédicants que de cultivateurs : ces ministres, qui voulaient dominer, eurent avec le commandant de violentes querelles ; ils excitèrent une sédition. La colonie fut divisée ; les Portugais la détruisirent. Villegagnon renonça à Calvin et à ses ministres ; il les traita de perturbateurs, ceux-ci le traitèrent d'athée, et le Brésil fut perdu pour la France, qui n'a jamais su faire de grands établissements au-dehors.

On disait que la famille des incas s'était retirée dans ce vaste pays dont les limites touchent à celles du Pérou : que c'était là que la plupart des Péruviens avaient échappé à l'avarice et à la cruauté des chrétiens d'Europe ; qu'ils habitaient au milieu des terres, près d'un certain lac Parima dont le sable était d'or ; qu'il y avait une ville dont les toits étaient couverts de ce métal : les Espagnols appelaient cette ville *Eldorado* ; ils la cherchèrent long-temps.

Ce nom d'*Eldorado* éveilla toutes les puissances. La reine Élisabeth envoya en 1596 une flotte sous le commandement du savant et malheureux Raleigh, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Raleigh, en effet, pénétra dans le pays habité par des peuples rouges. Il prétend qu'il y a une nation dont les épaules sont aussi hautes que la tête. Il ne doute point qu'il n'y ait des mines : il rapporta une centaine de grandes plaques d'or, et quelques morceaux d'or ouvragés : mais enfin, on ne trouva ni de ville Dorado, ni de lac Parima. Les Français, après plusieurs tentatives, s'établirent en 1664 à la pointe de cette grande terre dans l'île de Cayenne, qui n'a qu'environ quinze lieues communes de tour. C'est là ce qu'on nomma *la France équinoxiale*. Cette France se réduisit à un bourg composé d'environ cent cinquante maisons de terre et de bois ; et l'île de Cayenne n'a valu quelque chose que sous Louis XIV, qui, le premier des rois de France, encouragea véritablement le commerce maritime ; encore cette île fut-elle enlevée aux Français par les Hollandais dans la guerre de 1672 : mais une flotte de Louis XIV la reprit. Elle fournit aujourd'hui un peu d'indigo, de mauvais café, et on commence à y cultiver les épiceries avec succès. La Guiana était, dit-on, le plus beau pays de l'Amérique où les Français pussent s'établir, et c'est celui qu'ils négligèrent.

On leur parla de la Floride entre l'ancien et le nouveau Mexique. Les Espagnols étaient déjà en possession d'une partie de la Floride, à laquelle même ils avaient donné ce nom : mais comme un armateur français prétendait y avoir abordé à peu près dans le même temps qu'eux, c'était un droit à disputer ; les terres des Américains devant appartenir, par notre droit des gens ou de ravisseurs, non seulement à celui qui les envahissait le premier, mais à celui qui disait le premier les avoir vues.

L'amiral Coligny y avait envoyé, sous Charles IX, vers l'an 1564, une colonie huguenote, voulant toujours établir sa religion en Amérique, comme les Espagnols y avaient porté la leur. Les Espagnols ruinèrent cet établissement (1565), et pendirent aux arbres tous les Français, avec un grand écriteau au dos : « Pendus, non comme Français, « mais comme hérétiques. »

Quelque temps après, un Gascon, nommé le chevalier de Gourgues, se mit à la tête de quelques corsaires pour essayer de reprendre la Floride. Il s'empara d'un petit fort espagnol, et fit pendre à son tour les prisonniers, sans oublier de leur mettre un écriteau : « Pendus, non comme Espagnols, mais comme voleurs et maranes. » Déjà les peuples de l'Amérique voyaient leurs déprédateurs européens les venger en s'exterminant les

tous les autres ; ils ont eu souvent cette consolation.

Après avoir pendu des Espagnols, il fallut, pour ne le pas être, évacuer la Floride, à laquelle les Français renoncèrent. C'était un pays meilleur encore que la Guiane : mais les guerres affreuses de religion qui ruinaient alors les habitants de la France, ne leur permettaient pas d'aller égorgier et convertir des sauvages, ni de disputer de beaux pays aux Espagnols.

Déjà les Anglais se mettaient en possession des meilleures terres et des plus avantageusement situées qu'on puisse posséder dans l'Amérique septentrionale au-delà de la Floride, quand deux ou trois marchands de Normandie, sur la légère espérance d'un petit commerce de pelleterie, équipèrent quelques vaisseaux, et établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours et des castors. Cette terre, découverte auparavant, dès l'an 1555, avait été abandonnée ; mais enfin, après plusieurs tentatives, mal appuyées par un gouvernement qui n'avait point de marine, une petite compagnie de marchands de Dieppe et de Saint-Malo fonda Québec, en 1608, c'est-à-dire bâtit quelques cabanes ; et ces cabanes ne sont devenues une ville que sous Louis XIV.

Cet établissement, celui de Louisbourg, et tous les autres dans cette nouvelle France, ont été toujours très pauvres, tandis qu'il y a quinze mille carcasses dans la ville de Mexico, et davantage dans celle de Lima. Ces mauvais pays n'en ont pas moins été un sujet de guerre presque continuel, soit avec les naturels, soit avec les Anglais, qui, possesseurs des meilleurs territoires, ont voulu ravir celui des Français, pour être les seuls maîtres du commerce de cette partie boréale du monde.

Les peuples qu'on trouva dans le Canada n'étaient pas de la nature de ceux du Mexique, du Pérou, et du Brésil. Ils leur ressemblaient en ce qu'ils sont privés de poil comme eux, et qu'ils n'en ont qu'aux sourcils et à la tête¹. Ils en diffèrent par la couleur, qui approche de la nôtre ; ils en diffèrent encore plus par la fierté et le courage. Ils ne connurent jamais le gouvernement monarchique ; l'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde et dans le nouveau. Tous les habitants de l'Amérique septentrionale, des montagnes des Apalaches au détroit de Davis, sont des paysans et des chasseurs divisés en bourgades, institution naturelle de l'es-

pece humaine. Nous leur avons rarement donné le nom d'Indiens, dont nous avons très mal à propos désigné les peuples du Pérou et du Brésil. On n'appela ce pays *les Indes*, que parce qu'il en venait autant de trésors que de l'Inde véritable. On se contenta de nommer les Américains du Nord *Sauvages* ; ils l'étaient moins à quelques égards que les paysans de nos côtes européennes, qui ont si long-temps pillé de droit les vaisseaux naufragés, et tué les navigateurs. La guerre, ce crime et ce fléau de tous les temps et de tous les hommes, n'avait pas chez eux, comme chez nous, l'intérêt pour motif ; c'était d'ordinaire l'insulte et la vengeance qui en étaient le sujet, comme chez les Brésiliens et chez tous les sauvages.

Ce qu'il y avait de plus horrible chez les Canadiens, est qu'ils faisaient mourir dans les supplices leurs ennemis captifs, et qu'ils les mangeaient. Cette horreur leur était commune avec les Brésiliens, éloignés d'eux de cinquante degrés. Les uns et les autres mangeaient un ennemi comme le gibier de leur chasse. C'est un usage qui n'est pas de tous les jours ; mais il a été commun à plus d'un peuple, et nous en avons traité à part¹.

C'était dans ces terres stériles et glacées du Canada que les hommes étaient souvent antropophages : ils ne l'étaient point dans l'Acadie, pays meilleur où l'on ne manque pas de nourriture ; ils ne l'étaient point dans le reste du continent, excepté dans quelques parties du Brésil, et chez les cannibales des îles Caraïbes.

Quelques jésuites et quelques huguenots, rassemblés par une fatalité singulière, cultivèrent la colonie naissante du Canada ; elle s'allia ensuite avec les Hurons qui faisaient la guerre aux Iroquois. Ceux-ci nuisirent beaucoup à la colonie, prirent quelques jésuites prisonniers, et, dit-on, les mangèrent. Les Anglais ne furent pas moins funestes à l'établissement de Québec. A peine cette ville commençait à être bâtie et fortifiée (1629) qu'ils l'attaquèrent. Ils prirent toute l'Acadie : cela ne veut dire autre chose sinon qu'ils détruisirent des cabanes de pêcheurs.

Les Français n'avaient donc dans ces temps-là aucun établissement hors de France, et pas plus en Amérique qu'en Asie.

La compagnie de marchands qui s'était ruinée dans ces entreprises, espérant réparer ses pertes, pressa le cardinal de Richelieu de la comprendre dans le traité de Saint-Germain fait avec les Anglais. Ces peuples rendirent le peu qu'ils avaient envahi, dont ils ne faisaient alors aucun cas ; et ce peu devint ensuite la Nouvelle-France. Cette Nou-

¹ Il est très vraisemblable, comme nous l'avons déjà observé, que si ces peuples sont privés de poil, c'est qu'ils l'arrachent dès qu'il commence à paraître. K.

¹ Dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot ANTHROPOPHAGES.

velle-France resta long-temps dans un état misérable ; la pêche de la morue rapporta quelques légers profits qui soutinrent la compagnie. Les Anglais, informés de ces petits profits, prirent encore l'Acadie.

Ils la rendirent encore au traité de Breda (1654). Enfin, ils la prirent cinq fois, et s'en sont conservé la propriété par la paix d'Utrecht (1715), paix alors heureuse, qui est devenue depuis funeste à l'Europe : car nous verrons que les ministres qui firent ce traité n'ayant pas déterminé les limites de l'Acadie, l'Angleterre voulant les étendre, et la France les resserrer, ce coin de terre a été le sujet d'une guerre violente en 1755 entre ces deux nations rivales, et cette guerre a produit celle de l'Allemagne, qui n'y avait aucun rapport. La complication des intérêts politiques est venue au point qu'un coup de canon tiré en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe.

La petite île du cap Breton, où est Louisbourg, la rivière de Saint-Laurent, Québec, le Canada, demeurèrent donc à la France en 1715. Ces établissements servirent plus à entretenir la navigation et à former des matelots, qu'ils ne rapportèrent de profits. Québec contenait environ sept mille habitants : les dépenses de la guerre pour conserver ces pays coûtaient plus qu'ils ne vaudront jamais ; et cependant elles paraissaient nécessaires.

On a compris dans la Nouvelle-France un pays immense qui touche d'un côté au Canada, de l'autre au Nouveau-Mexique, et dont les bornes vers le nord-ouest sont inconnues : on l'a nommé *Mississipi*, du nom du fleuve qui descend dans le golfe du Mexique ; et *Louisiane*, du nom de Louis XIV.

Cette étendue de terre était à la bienséance des Espagnols, qui, n'ayant que trop de domaines en Amérique, ont négligé cette possession, d'autant plus qu'ils n'y ont pas trouvé d'or. Quelques Français du Canada s'y transportèrent, en descendant par le pays et par la rivière des Illinois, et en essayant toutes les fatigues et tous les dangers d'un tel voyage. C'est comme si on voulait aller en Égypte par le cap de Bonne-Espérance, au lieu de prendre la route de Damiette. Cette grande partie de la Nouvelle-France fut, jusqu'en 1708, composée d'une douzaine de familles errantes dans des déserts et dans des bois ^a.

Louis XIV, accablé alors de malheurs, voyait

^a Les Français, dans la guerre de 1756, ont perdu cette Louisiane. Elle leur a été rendue à la paix ; mais ils l'ont cédée aux Espagnols, et tout le Canada. Ainsi, à l'exception de quelques îles et de quelques établissements très peu considérables des Hollandais et des Français sur la côte de l'Amérique méridionale, l'Amérique a été partagée entre les Espagnols, les Anglais, et les Portugais.

dépérir l'ancienne France, et ne pouvait penser à la nouvelle. L'état était épuisé d'hommes et d'argent. Il est bon de savoir que, dans cette misère publique, deux hommes avaient gagné chacun environ quarante millions : l'un par un grand commerce dans l'Inde ancienne, tandis que la compagnie des Indes, établie par Colbert, était détruite ; l'autre par des affaires avec un ministère malheureux, obéré, et ignorant. Le grand négociant, qui se nommait Crozat, étant assez riche et assez hardi pour risquer une partie de ses trésors, se fit concéder la Louisiane par le roi, à condition que chaque vaisseau que lui et ses associés enverraient, y porterait six garçons et six filles pour peupler. Le commerce et la population y languirent également.

Après la mort de Louis XIV, l'Écossais Law ou Lass, homme extraordinaire, dont plusieurs idées ont été utiles, et d'autres pernicieuses, fit accroire à la nation que la Louisiane produisait autant d'or que le Pérou, et allait fournir autant de soie que la Chine. Ce fut la première époque du fameux système de Lass. On envoya des colonies au Mississipi (1717 et 1718) ; on grava le plan d'une ville magnifique et régulière, nommée la Nouvelle-Orléans. Les colons périrent la plupart de misère, et la ville se réduisit à quelques méchantes maisons. Peut-être un jour, s'il y a des millions d'habitants de trop en France, sera-t-il avantageux de peupler la Louisiane ; mais il est plus vraisemblable qu'il faudra l'abandonner ^a.

CHAPITRE CLII.

Des îles françaises, et des sîbustiers.

Les possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de l'île Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, et quelques petites îles Antilles ; ce n'est pas la deux-centième partie des conquêtes espagnoles ; mais on en a tiré enfin de grands avantages.

Saint-Domingue est cette même île Hispaniola, que les habitants nommaient Haïti, découverte par Colombo, et dépeuplée par les Espagnols. Les Français n'ont pas trouvé, dans la partie qu'ils habitent, l'or et l'argent qu'on y trouvait autrefois, soit que les métaux demandent une longue suite de siècles pour se former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre, et que la mine ne renaisse plus ; l'or et l'argent en effet n'étant point des mixtes, il est difficile de con-

^a L'événement a justifié cette prédiction.

cevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols ; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

La France n'est entrée en partage de cette île avec l'Espagne que par la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau que le hasard composa d'Anglais, de Bretons, et surtout de Normands. On les a nommés *boucaniers*, *flibustiers* : leur union et leur origine furent à peu près celles des anciens Romains ; leur courage fut plus impétueux et plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison : voilà ce qu'étaient les flibustiers : voici leur histoire.

Il arriva, vers l'an 1625, que des aventuriers français et anglais abordèrent en même temps dans une île des Caraïbes, nommée Saint-Christophe par les Espagnols, qui donnaient presque toujours le nom d'un saint aux pays dont ils s'emparaient, et qui égorgaient les naturels au nom d'un saint. Il fallut que ces nouveaux venus, malgré l'antipathie naturelle des deux nations, se réunissent contre les Espagnols. Ceux-ci, maîtres de toutes les îles voisines comme du continent, vinrent avec des forces supérieures. Le commandant français échappa, et retourna en France. Le commandant anglais capitula ; les plus déterminés des Français et des Anglais gagnèrent dans des barques l'île de Saint-Domingue, et s'établirent dans un endroit inabordable de la côte, au milieu des rochers. Ils fabriquèrent de petits canots à la manière des Américains, et s'emparèrent de l'île de la Tortue. Plusieurs Normands allèrent grossir leur nombre, comme au douzième siècle ils allaient à la conquête de la Pouille, et dans le dixième à la conquête de l'Angleterre. Ils eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans lois, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell, en 1655, envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Espagnols : on n'en serait point venu à bout sans ces flibustiers. Ils pirataient partout ; et, plus occupés de piller que de conserver, ils laissèrent, pendant une de leurs courses, reprendre par les Espagnols la Tortue. Ils la reprirent ensuite ; le ministère de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choisi : ils infestèrent la mer du Mexique, et se firent des retraites dans plusieurs îles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui de *frères de la Côte*. Ils s'entassaient dans un misérable canot qu'un coup de canon ou de vent aurait brisé, et allaient à l'abordage des plus gros vaisseaux espagnols, dont quelquefois il se rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux que celle du partage égal des dépouilles, point d'autre religion que la

naturelle, de laquelle encore ils s'écartaient monstrueusement.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a conté des compagnons de Romulus ; (1665) ils obtinrent qu'on leur envoyât cent filles de France : ce n'était pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse. Deux flibustiers tiraient aux dés une fille ; le gagnant l'épousait, et le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la destruction que pour fonder un état. Leurs exploits étaient inouïs, leurs cruautés aussi. Un d'eux (nommé l'Olonais, parce qu'il était des Sables d'Olonne) prend, avec un seul canot, une frégate armée jusque dans le port de la Havane. Il interroge un des prisonniers, qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse ; qu'on devait se saisir de lui et le pendre. Il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau. L'Olonais sur-le-champ le fait pendre, coupe lui-même la tête à tous les captifs, et suce leur sang.

Cet Olonais et un autre, nommé le Basque, vont jusqu'au fond du petit golfe de Venezuela (1667) dans celui de Honduras avec cinq cents hommes ; ils mettent à feu et à sang deux villes considérables ; ils reviennent chargés de butin ; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime, et sur le point d'être de grands conquérants.

Morgan, Anglais, qui a laissé un nom fameux, se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres Normands, Bretons, Saintongeais, Basques : il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très forte, munie de canons et d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi ; et, malgré une résistance opiniâtre, il prend la forteresse ; cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million de piastres. Quelques temps après (1670) il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes espagnoles ; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enlève tous les trésors, réduit la ville en cendres, et revient à la Jamaïque victorieux et enrichi. C'était le fils d'un paysan d'Angleterre : il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique ; mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux, et vont au nombre d'environ douze cents hommes, attaquer la Vera-Cruz (1685) : cela est aussi téméraire que si douze cents Biscayens venaient assiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'assaut ;

ils en rapportent cinq millions, et font quinze cents esclaves. Enfin, après plusieurs succès de cette espèce, les flibustiers anglais et français se déterminèrent à entrer dans la mer du Sud, et à piller le Pérou. Aucun Français n'avait vu encore cette mer : pour y entrer, il fallait ou traverser les montagnes de l'isthme de Panama, ou entreprendre de côtoyer par mer toute l'Amérique méridionale, et passer le détroit de Magellan qu'ils ne connaissaient pas. Ils se divisent en deux troupes (1687), et prennent à la fois ces deux routes.

Ceux qui franchissent l'isthme renversent et pillent tout ce qui est sur leur passage, arrivent à la mer du Sud, s'emparent dans les ports de quelques barques qu'ils y trouvent, et attendent avec ces petits vaisseaux ceux de leurs camarades qui ont dû passer le détroit de Magellan. Ceux-ci, qui étaient presque tous Français, essayèrent des aventures aussi romanesques que leur entreprise : ils ne purent passer au Pérou par le détroit, ils furent repoussés par des tempêtes, mais ils allèrent piller les rivages de l'Afrique.

Cependant les flibustiers qui se trouvent au-delà de l'isthme, dans la mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviguer, sont poursuivis par la flotte espagnole du Pérou ; il faut lui échapper. Un de leurs compagnons, qui commande une espèce de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la mer Vermeille et dans la Californie ; il y reste quatre années, revient par la mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cent mille piastres, passe le détroit de Magellan, et arrive à la Jamaïque avec son butin. Les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or et de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent et les poursuivent partout : il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur, et qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivières qui se précipitent par des cataractes, et sont réduits à s'y embarquer dans des espèces de tonneaux. Ils combattent la faim, les éléments, et les Espagnols. Cependant ils se rendent à la mer du Nord avec l'or et les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille Grecs sera toujours plus célèbre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique. Ce n'était, à la vérité, qu'une troupe de voleurs : mais qu'ont été tous les conquérants ? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presque autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les

uns allèrent jouir dans leur patrie de leurs richesses ; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînaient ; beaucoup furent réduits à leur première indigence. Les gouvernements de France et d'Angleterre cessèrent de les protéger quand on n'eut plus besoin d'eux ; enfin, il ne reste de ces héros du brigandage que leur nom et le souvenir de leur valeur et de leurs cruautés.

C'est à eux que la France doit la moitié de l'île de Saint-Domingue ; c'est par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courses.

On comptait, en 1757, dans la Saint-Domingue française, environ trente mille personnes, et cent mille esclaves nègres ou mulâtres, qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo, de cacao, et qui abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins, que nos pères ne connaissaient pas. Nous allons acheter ces nègres à la côte de Guinée, à la côte d'Or, à celle d'Ivoire. Il y a trente ans qu'on avait un beau nègre pour cinquante livres ; c'est à peu près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme ; on les nourrit plus mal : s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre, lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela nous osons parler du droit des gens ! La petite île de la Martinique, la Guadeloupe, que les Français cultivèrent en 1755, fournirent les mêmes denrées que Saint-Domingue. Ce sont des points sur la carte, et des événements qui se perdent dans l'histoire de l'univers ; mais enfin ces pays, qu'on peut à peine apercevoir dans une mappemonde, produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays ; bien au contraire, il fait périr des hommes, il cause des naufrages : il n'est pas sans doute un vrai bien ; mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles, il empêche que la France n'achète chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAPITRE CLIII.

Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique.

Les Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine, puisqu'ils habitent une île, ont en dans l'Amérique septentrionale de

bien meilleurs établissemens que les Français. Ils possèdent six cents lieues communes de côtes, depuis la Caroline jusqu'à cette baie d'Hudson, par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud et du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole. Les terres de l'Amérique anglaise ne produisent, du moins jusqu'à présent, ni argent, ni or, ni indigo, ni cochenille, ni pierres précieuses, ni bois de teinture; cependant elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises en terre ferme commencent à dix degrés de notre tropique, dans un des plus heureux climats. C'est dans ce pays, nommé *Caroline*, que les Français ne purent s'établir; et les Anglais n'en ont pris possession qu'après s'être assurés des côtes plus septentrionales.

Vous avez vu les Espagnols et les Portugais maîtres de presque tout le Nouveau-Monde, depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Floride. Après la Floride est cette Caroline, à laquelle les Anglais ont ajouté depuis peu la partie du sud appelée *la Géorgie*, du nom du roi George 1^{er}: ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe Locke. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions fut le fondement de ces lois. Les évêques y vivent fraternellement avec les puritains; ils y permettent le culte des catholiques leurs ennemis, et celui des Indiens nommés *idolâtres*: mais, pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être sept pères de famille. Locke a considéré que sept familles avec leurs esclaves pourraient composer cinq à six cents personnes, et qu'il ne serait pas juste d'empêcher ce nombre d'hommes de servir Dieu suivant leur conscience, parce qu'étant gênés ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne se contractent, dans la moitié du pays, qu'en présence du magistrat; mais ceux qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre, peuvent se donner cette satisfaction.

Ces lois semblèrent admirables, après les torrents de sang que l'esprit d'intolérance avait répandus dans l'Europe: mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs et chez les Romains, qui ne soupçonnèrent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer, le fer à la main, d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les nègres avec la même humanité qu'on a pour ses domestiques. La Caroline possédait en 1757 quarante mille nègres et vingt mille blancs.

Au-delà de la Caroline est la Virginie, nommée

ainsi en l'honneur de la reine Elisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleigh, si cruellement récompensé depuis par Jacques 1^{er}. Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines. Les sauvages, plus aguerris que les Mexicains et aussi injustement attaqués, détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui a valu des peuplades aux deux mondes, le nombre des habitants de la Virginie se monte à cent quarante mille, sans compter les nègres. On a surtout cultivé le tabac dans cette province et dans le Maryland; c'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel qui n'a commencé que fort tard, et qui s'est accru par l'exemple: il n'était pas permis de mettre de cette poussière âcre et malpropre dans son nez à la cour de Louis XIV; cela passait pour une grossièreté. La première ferme du tabac fut en France de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions¹. Les Français en achètent pour près de quatre millions par année des colonies anglaises, eux qui pourraient en planter dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France et l'Angleterre consomment aujourd'hui en denrées inconnues à nos pères plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie, en allant toujours au nord, vous entrez dans le Maryland qui possède quarante mille blancs et plus de soixante mille nègres². Au-delà est la célèbre Pensylvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très improprement Quakerisme, donna son nom et ses lois à cette contrée vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. Penn acheta le terrain des indigènes, et devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité et l'égalité des premiers disciples de Christ. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer Dieu et les hommes: point de baptême, parce que Jésus ne baptisa personne; point de prêtres, parce que les premiers disciples étaient également conduits par le Christ lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidèle,

¹ Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis.

² Les calculs de la population de chacune des colonies anglaises sont tirés d'anciens états publiés en Angleterre; et d'après les observations de M. Franklin, cette population doublait tous les vingt ans. On trouvera dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal la population de ces mêmes colonies, pour les années qui ont précédé immédiatement la guerre. K

et j'ajouterai que si Penn et ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *sauvages*, ils n'eurent de différends avec aucune ; elles regardaient Penn comme leur arbitre et leur père. Lui et ses primitifs qu'on appelle *Quakers*, et qui ne doivent être appelés que du nom de *Justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers, et de n'avoir point entre eux de procès. On ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres qui, sans aucuns frais, accommodaient toutes les affaires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre qui n'en avait pas besoin.

La Pensylvanie fut long-temps sans soldats, et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre, quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *Quaker*, cette habitude révoltante et barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses, et quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes : leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie, ou la ville des Frères, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers ; et on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensylvanie en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas tous du nombre des primitifs ou quakers ; la moitié est composée d'Allemands, de Suédois, et d'autres peuples qui forment dix sept religions. Les primitifs qui gouvernent regardent tous ces étrangers comme leurs frères ^a.

Au-delà de cette contrée unique sur la terre, où s'est réfugiée la paix bannie partout ailleurs, vous rencontrez la Nouvelle-Angleterre, dont Boston, la ville la plus riche de toute cette côte, est la capitale.

Elle fut habitée d'abord et gouvernée par des puritains persécutés en Angleterre par ce Laud, archevêque de Cantorbéry, qui depuis paya de sa tête ses persécutions, et dont l'échafaud servit à élever celui du roi Charles 1^{er}. Ces puritains, espèce de calvinistes, se réfugièrent vers l'an 1620 dans ce pays, nommé depuis la *Nouvelle-Angleterre*. Si les évêques les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie, c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils portèrent en Amérique leur humeur sombre et féroce, et vexèrent en toute manière les pacifiques Pensylvaniens, dès que ces nouveaux venus commencèrent à

s'établir. Mais en 1692, ces puritains se punirent eux-mêmes par la plus étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espèce humaine.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abîme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siècles, et que les sortilèges et les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre et chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait, les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692 ; un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir ensorcelée ; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne ; la moitié des habitants crut être possédée, l'autre moitié fut accusée de sortilège ; et le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre, s'ils ne fesaient pas pendre les accusés. On ne vit pendant deux ans que des sorciers, des possédés, et des gibets ; et c'étaient des compatriotes de Locke et de Newton qui se livraient à cette abominable démence. Enfin la maladie cessa ; les citoyens de la Nouvelle-Angleterre reprirent leur raison, et s'étonnèrent de leur fureur. Ils se livrèrent au commerce et à la culture des terres. La colonie devint bientôt la plus florissante de toutes. On y comptait, en 1750, environ trois cent cinquante mille habitants ; c'est dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établissements français.

De la Nouvelle-Angleterre vous passez à la Nouvelle-York, à l'Acadie, qui est devenue un si grand sujet de discorde ; à Terre-Neuve, où se fait la grande pêche de la morue ; et enfin, après avoir navigué vers l'ouest, vous arrivez à la baie d'Hudson, par laquelle on a cru si long-temps trouver un passage à la Chine et à ces mers inconnues qui font partie de la vaste mer du Sud ; de sorte qu'on croyait trouver à la fois le chemin le plus court pour naviguer aux extrémités de l'Orient et de l'Occident.

Les îles que les Anglais possèdent en Amérique leur ont presque autant valu que leur continent ; la Jamaïque, la Barbade, et quelques autres où ils cultivent le sucre, leur ont été très profitables, tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la Nouvelle-Espagne, d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Les Hollandais, si puissants aux Indes Orientales, sont à peine connus en Amérique ; le petit terrain de Surinam, près du Brésil, est ce qu'ils ont conservé de plus considérable. Ils y ont porté le génie de leur pays, qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam, comme à Batavia ; et l'île de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois enfin ont eu trois petites îles, et ont

^a Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la guerre, et menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre, la mère patrie, en 1776 et 1777.

commencé un commerce très utile par les encouragements que leur roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européens ont fait de plus important dans la quatrième partie du monde.

Il en reste une cinquième, qui est celle des terres australes, dont on n'a découvert encore que quelques côtes et quelques îles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous, et la Nouvelle-Guinée, qui commence sous l'équateur même, il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan vit le premier, en 1520, la terre antarctique, à cinquante et un degrés vers le pôle austral : mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes, comme la Nouvelle-Hollande, qui s'étend depuis le dixième degré jusque par-delà le trentième. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possède des établissements utiles. Il est pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces et un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait encore envahir cette cinquième partie du monde, que la nature n'a point négligé ces climats, et qu'on y verrait des marques de sa variété et de sa profusion.

Mais jusqu'ici, que connaissons-nous de cette immense partie de la terre ? quelques côtes incultes, où Pelsart et ses compagnons ont trouvé, en 1650, des hommes noirs, qui marchent sur les mains comme sur les pieds ; une baie où Tasman, en 1642, fut attaqué par des hommes jaunes, armés de flèches et de massues ; une autre, où Dampierre, en 1699, a combattu des nègres, qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par-devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe, et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral.

Nous apprenons la découverte de la Nouvelle-Zélande. C'est un pays immense, inculte, affreux, peuplé de quelques anthropophages, qui, à cette coutume près de manger des hommes, ne sont pas plus méchants que nous ¹.

¹ Les découvertes du célèbre Cook ont prouvé qu'il n'existe point proprement de continent dans cette partie du globe, mais plusieurs archipels et quelques grandes îles dont une seule, la Nouvelle-Hollande, est aussi grande que l'Europe. Les glaces s'étendent plus loin dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Elles couvrent ou rendent inabordable tout ce qui s'étend au-delà de l'endroit où les voyageurs anglais ont pénétré.

Parmi les peuples qui habitent les îles, plusieurs sont anthropophages et mangent leurs prisonniers. Ils n'ont cependant commis de violence envers les Européens, ni trahi de trahison contre eux, qu'après en avoir été eux-mêmes maltraités ou trahis. Partout on a trouvé l'homme sauvage bon,

CHAPITRE CLIV.

Du Paraguay. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique ; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.

Les conquêtes du Mexique et du Pérou sont des prodiges d'audace ; les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entière des habitants de Saint-Domingue et de quelques autres îles, sont des excès d'horreur : mais l'établissement dans le Paraguay par les seuls jésuites espagnols paraît à

mais implacable dans sa vengeance. Les mêmes insulaires qui mangèrent le capitaine Marion, après l'avoir attiré dans le piège par de longues démonstrations d'amitié, avaient pris le plus grand soin de quelques malades du vaisseau de M. de Surville ; mais cet officier, sous prétexte de punir l'enlèvement de son bateau, amène sur sa flotte le même chef qui avait généreusement reçu dans sa case nos matelots malades, et mit en partant le feu à plusieurs villages. Ces peuples s'en vengèrent sur le premier Européen qui aborda chez eux. Comme ils ne distinguent point encore les différentes nations de l'Europe, les Anglais ont quelquefois été punis des violences des Espagnols ou des Français, et réciproquement ; mais les sauvages n'attaquent les Européens que comme les sangliers attaquent les chasseurs, quand ils ont été blessés.

Dans d'autres îles où la civilisation a fait plus de progrès, l'usage de manger de la chair humaine s'est aboli. Cet usage a même plusieurs degrés chez les peuplades les plus grossières : les uns mangent la chair des hommes comme une autre nourriture ; ils n'assassinent point, mais ils font la guerre pour s'en procurer. D'autres peuplades n'en mangent qu'en cérémonie et après la victoire.

Dans les îles où l'anthropophagie est détruite, la société s'est perfectionnée ; les hommes vivent de la pêche, de la chasse, des poules et des cochons qu'ils ont réduit à l'état de domesticité, des fruits et des racines que la terre leur donne, ou qu'une culture grossière peut leur procurer ; quoiqu'ils ne connaissent ni l'or ni les métaux, ils ont porté assez loin l'adresse et l'intelligence dans tous les arts nécessaires. Ils aiment la danse, ont des instruments de musique, et même des pièces dramatiques ; ce sont des espèces de comédies où l'on joue les aventures scandaleuses arrivées dans le pays, comme dans ce qu'on appelle l'ancienne comédie grecque.

Ces hommes sont gais, doux, et paisibles ; ils ont la même morale que nous, à cela près qu'ils ne partagent pas le préjugé qui nous fait regarder comme criminel ou comme deshonorant le commerce des deux sexes entre deux personnes libres.

Ils n'ont aucune espèce de culte, aucune opinion religieuse, mais seulement quelques pratiques superstitieuses relatives aux morts. On peut mettre aussi dans le rang des superstitions le respect de quelques uns de ces peuples pour une association de guerriers nommés *Arréoi*, qui vivent sans rien faire aux dépens d'autrui. Ces hommes n'ont pas de femmes, mais des maîtresses libres qui, lorsqu'elles deviennent grosses, se font un devoir de se faire avorter ; et elles n'en partagent pas moins le respect que l'on a pour leurs amants. Ces superstitions semblent marquer le passage entre l'état de nature, et celui où l'homme se soumet à une religion. Le crime de ces maîtresses des *Arréoi* ne contredit pas ce que nous avons dit de la morale de ces peuples : les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs, ont immolé des hommes à la Divinité, et n'en regardaient pas moins l'assassinat comme un crime.

Il y a dans ces îles quelques traces d'un gouvernement féodal, comme un amiral indépendant du chef suprême, des chefs particuliers que ce premier chef ne nomme pas, et qui dans les affaires ou la nation entière est intéressée, reçoivent ses ordres pour les porter à leurs vassaux. Mais on doit trouver à peu près ces mêmes usages dans toutes les nations qui

quelques égards le triomphe de l'humanité ; il semble expier les cruautés des premiers conquérants. Les quakers dans l'Amérique septentrionale, et les jésuites dans la méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensylvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguay : mais ils les ont policés ; ils les ont rendues industrielles, et sont venus à bout de gouverner un vaste pays, comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été plus justes, et les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins ; les autres se sont fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Le Paraguay est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou, et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buenos-Aires, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata ; mais quelque puissants qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguier tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buenos-Aires au Pérou. Ils furent aidés, dans cette conquête, par des jésuites, beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays au commencement du dix-septième siècle. Quelques sauvages pris dans leur enfance, et élevés à Buenos-Aires, leur servirent de guides et d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines, égalèrent celles des conquérants du Nouveau-Monde. Le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais ; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons, amenés

se sont formés par la réunion volontaire de plusieurs peuplades.

On distingue aussi deux classes d'hommes dans plusieurs de ces îles : celle qui a le plus de force et de beauté a aussi plus d'intelligence et des mœurs plus douces ; elle domine l'autre, mais sans l'avoir réduite à l'esclavage.

La terre est en général très fertile ; mais elle n'offre rien jusqu'ici qui puisse tenter l'avarice européenne. Les Anglais y ont porté des animaux utiles, des instruments de culture, y ont semé des graines de l'Europe. Ils ont voulu ne faire connaître la supériorité des Européens que par leurs bienfaits.

Cependant la même nation, dans le même temps, se souillait en Amérique et en Asie de toutes les perfidies, de toutes les barbaries. C'est que chez les peuples les plus éclairés il y a encore deux nations : l'une est instruite par la raison et guidée par l'humanité, tandis que l'autre reste livrée aux préjugés et à la corruption des siècles d'ignorance. K

d'Europe à Buenos-Aires, s'étaient multipliés à un excès prodigieux ; ils en menèrent une grande quantité avec eux ; ils firent charger des chariots de tous les instruments du labourage et de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe, et donnèrent tout aux sauvages, qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société, en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitants de Buenos-Aires, leur apprirent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons ; bientôt ces hommes furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme qu'ils ne purent comprendre, leurs enfants élevés dans cette religion devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, et il monta en 1750 à près de cent mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siècle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent *le pays des missions* ; chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitants. Un religieux de Saint-François, nommé Florentin, qui passa par le Paraguay en 1714, et qui, dans sa relation, marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de Saint-Xavier, où il séjourna long-temps, contenait trente mille personnes au moins. Si l'on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formés quatre cent mille sujets par la seule persuasion.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, et l'essence d'un Paragouéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites : tout se ressemble, à cela près que les Paragouéens n'ont point d'esclaves pour ensemer leurs terres et pour couper leurs bois, comme les Spartiates ; ils sont les esclaves des jésuites.

Ce pays dépend à la vérité pour le spirituel de l'évêque de Buenos-Aires, et du gouverneur pour le temporel. Il est soumis aux rois d'Espagne, ainsi que les contrées de la Plata et du Chili ; mais les jésuites, fondateurs de la colonie, se sont toujours maintenus dans le gouvernement absolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piastre pour chacun de leurs sujets ; et

cette piastre, ils la paient au gouverneur de Buénos-Aires, soit en denrées, soit en monnaie ; car eux seuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais. C'est la seule marque de vassalité que le gouvernement espagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Aires ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magistrature au pays des jésuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de Notre-Dame-de-Foi et Saint-Ignace ; on prit même la précaution de les faire escorter par des soldats : les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures ; elles se répartirent dans les autres cantons ; et les deux curés, demeurés seuls, retournèrent à Buénos-Aires.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des missions ; il invita tous les ecclésiastiques de sa dépendance à se rendre chez lui pour recevoir leurs commissions : personne n'osa se présenter. Ce sont les jésuites eux-mêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Il restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, et non moins maîtres dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer par le pays des missions des officiers au Pérou ; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant ; et quoiqu'ils se présentassent au nom du roi, ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites, qui ont toujours conservé les dehors, firent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte : ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un Espagnol dans leurs provinces, de peur que cet officier ne corrompit les mœurs des Paragüéens ; et cette raison, si outrageante pour leur propre nation, fut admise par les rois d'Espagne, qui ne purent tirer aucun service des Paragüéens qu'à cette singulière condition, déshonorante pour une nation aussi fière et aussi fidèle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil, rédigeait les lois ; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les faisait observer ; un procureur fiscal, tiré du corps des habitants de chaque canton, avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers faisaient tous les jours la visite de leur district, et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait ; et les ouvriers de chaque profession rassemblés faisaient leur ouvrage en commun, en présence de leurs surveillants,

nommés par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitants mettaient en œuvre : ils fournissaient de même les grains pour la semence, et on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Aires et au Pérou.

Ces peuples ont des troupeaux. Ils cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes de sucre, le jalap, l'ipécacuanha, et surtout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguai*¹, espèce de thé très recherché dans l'Amérique méridionale, et dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, et faisaient servir l'argent et l'or à la décoration des églises et aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton ; on donnait à des jours marqués des armes aux habitants. Un jésuite était préposé à l'exercice ; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis, en ont fait de très bons soldats ; ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, et contre des sauvages nommés *Mosquitoes*, qui étaient anthropophages. Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage, et avec succès.

Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siège de la ville du Saint-Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, siège qui a causé des accidents si étranges, un jésuite amena quatre mille Paragüéens, qui montèrent à l'assaut et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux, accoutumés au commandement, en savaient plus que le gouverneur de Buénos-Aires, qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'assaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des soldats, afin que l'artillerie des remparts ayant épuisé son feu sur les chevaux, les soldats se présentassent avec moins de risque ; le jésuite remontra le ridicule et le danger d'une telle entreprise, et il fit attaquer dans les règles.

¹ On en fait dans l'Amérique méridionale le même usage que les Anglais et les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé, mais amère et stomachique. Les malheureux Péruviens, enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendants de Pizarre et d'Almagro, s'en servent pour ranimer leurs forces et soutenir leur courage. K.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle, et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguay un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne, ils étaient rois en effet, et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à la fois fondateurs, législateurs, pontifes, et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange dans un autre hémisphère est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis long-temps des moines princes dans notre Europe ; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur, opposé à leur état, par une marche naturelle ; on leur a donné de grandes terres qui sont devenues des fiefs et des principautés comme d'autres terres. Mais dans le Paraguay on n'a rien donné aux jésuites, ils se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain, et tout a été leur ouvrage.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir, et l'ont perdu ; lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord ; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *relacion abreviada*, le général portugais d'Andrado écrivait, dès l'an 1750, au général espagnol Valderios : « Les jésuites sont les seuls rebelles. Leurs Indiens ont attaqué deux fois la forteresse portugaise du Pardo avec une artillerie très bien servie. » La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers, et les ont portées à leurs commandants jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guère vraisemblable.

Ce qui est plus sûr, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757, et a mis treize mille combattants en campagne, sous les ordres de deux jésuites, *Lamp* et *Tadeo*. C'est l'origine du bruit qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguay sous le nom de *Nicolas 1^{er}*.

Pendant que ces religieux faisaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne et de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin, ils ont été accusé de rébellion et de parricide à Lisbonne ; ils ont été chassés du Portugal en 1758 ; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique ; ils ont été

chassés de tous les états du roi d'Espagne, dans l'ancien et dans le nouveau monde ; les parlements de France les ont détruits par un arrêt ; le pape a éteint l'ordre par une bulle ; et la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

CHAPITRE CLV.

État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais.

Tandis que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique, que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Nous avons laissé, vers la fin du treizième siècle, la race de Gengis souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les Tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine s'appelle *Yven*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octaïkan*, ni celui de *Coblaï*, son frère, dont la race régna un siècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous les usurpateurs veulent conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt, si naturel de jouir paisiblement de ce qu'on a volé, il n'y aurait pas de société sur la terre. Les Tartares trouvèrent les lois des vaincus si belles, qu'ils s'y soumièrent pour mieux s'affermir. Ils conservèrent surtout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur ni juge dans la province où il est né : loi admirable, et qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale et de politique, qui rend les pères si respectables aux enfants, et qui fait regarder l'empereur comme le père commun, accoutuma bientôt les Chinois à l'obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare, sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de Gengis fut assassiné dans son palais ; mais il le fut par un Tartare, et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble.

Enfin, ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d'Assyrie, renversa ces conquérants ; ils s'abandonnèrent à la mollesse. Le neuvième empereur du sang

de Gengis, entouré de femmes et de prêtres lamas qui le gouvernaient tour à tour, excita le mépris, et réveilla le courage des peuples. Les bonzes, ennemis des lamas, furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes, s'étant mis à la tête de quelques brigands, se fit déclarer chef de ceux que la cour appelait *les révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain, et surtout dans celui des Grecs. La terre est un vaste théâtre, où la même tragédie se joue sous des noms différents.

Cet aventurier chassa la race des Tartares en 1557, et commença la vingt et unième famille ou dynastie, nommée *Ming*, des empereurs chinois. Elle a régné deux cent soixante et seize ans; mais enfin elle a succombé sous les descendants de ces mêmes Tartares qu'elle avait chassés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé partout au peuple sauvage, pauvre et robuste. Il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts, et contenir les barbares. Nous avons observé, au premier chapitre, que les Chinois ne faisaient point encore usage du canon, quoiqu'ils connussent la poudre depuis si long-temps.

Le restaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Yng-tsong*, et rendit ce nom célèbre par les armes et par les lois (1655). Une de ses premières attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il les avait servis. Il défendit qu'aucun Chinois n'embrassât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses. C'est ce que le czar Pierre-le-Grand a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession, et cet esprit qui anime tous les grands corps, ont fait triompher bientôt les bonzes chinois et les moines russes d'une loi sage; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déjà remarqué que le pape Léon 1^{er} avait porté cette même loi, que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que Tai-tsong, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais et amolissaient la nation.

Quoique la race de Gengis eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très redoutables. Un empereur chinois, nommé *Yng-tsong*, fut fait prisonnier par eux, et amené captif dans le fond de la Tartarie, en 1444. L'empire chinois paya pour lui une rançon immense.

Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne; et il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frère qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples, et qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur et des lettrés ne changea point. On défendit seulement de rendre à Confutzée les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois; défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie que Confutzée; mais défense qui prouve que Confutzée ne fut jamais adoré, et qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux et les mânes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eues en Europe sur les rites chinois.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine: on était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient *le breuvage de l'immortalité*. Ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée, et qu'on a prises pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la *fontaine de Jouvence*, aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Sous la dynastie Yven, c'est-à-dire sous la postérité de Gengis, et sous celle des restaurateurs, nommée *Ming*, les arts qui appartiennent à l'esprit et à l'imagination furent plus cultivés que jamais: ce n'était ni notre sorte d'esprit ni notre sorte d'imagination; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fond qui plaît à toutes les nations. Ce sont des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances: on y trouve peu de ce fabuleux incroyable, tel que les métamorphoses inventées par les Grecs et embellies par Ovide, tel que les contes arabes et les fables du Boïardo et de l'Arioste. L'invention, dans les fables chinoises, s'éloigne rarement de la vraisemblance, et tend toujours à la morale.

La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple; ils ignoraient que la Grèce eût existé; et ni les mahométans, ni les Tartares, n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs: ils inventèrent l'art; mais par la tragédie chinoise qu'on a traduite, on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné.

Cette tragédie, intitulée *l'Orphelin de Tchao*, est du quatorzième siècle; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractère est de nous perfectionner; et celui des Chinois est, jusqu'à présent, de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d'Eschyle. Les Chinois, toujours supérieurs dans la morale, ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences : c'est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art : leurs tableaux jusqu'à présent sont destitués d'ordonnance, de perspective, de clair-obscur : leurs écrits se ressentent de la même faiblesse; mais il paraît qu'il règne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple qui ne tient rien du style ampoulé des autres Orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques et forcées : ils parlent rarement en énigmes; c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisez il n'y a pas long-temps des réflexions d'un sage chinois sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible : ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

La théorie de la médecine n'est encore chez eux qu'ignorance et erreur : cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse. La nature n'a pas permis que la vie des hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner à propos, sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est partout un art conjectural qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit.

En général, l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérants tartares, et les avait incorporés à la nation : c'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur les Turcs. Enfin les Chinois avaient chassé leurs maîtres, et les Grecs n'ont pas imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace; elle est en tout pays uniquement occupée du travail des

maines¹ : l'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre, qui fait travailler le grand, est nourri par lui, et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et surtout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'exposer leurs enfants, dans l'espérance qu'ils seraient recueillis par les riches : il périssait ainsi beaucoup de sujets : l'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une partie quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérants tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfants abandonnés, et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n'y songèrent pas; et dans notre Occident, où nous avons un besoin plus pressant de réparer l'espèce humaine, nous n'avons pas encore remédié au même mal, quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAPITRE CLVI.

Des Tartares.

Si les Chinois, deux fois subjugués, la première par Gengis-kan au treizième siècle, et la seconde dans le dix-septième, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les lois, les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, et que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère jusqu'au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain au cinquième siècle, et conquirent l'Espagne et tout ce que les Romains avaient eu en Afrique : nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

¹ C'est une suite naturelle de l'inegalité que les mauvaises lois mettent entre les fortunes, et de cette quantité d'hommes que le culte religieux, une jurisprudence compliquée, un système fiscal absurde et tyrannique, l'agiotage, et la manie des grandes armées, obligent le peuple d'entretenir aux dépens de son travail. Il n'y a de populace ni à Genève, ni dans la principauté de Neuchâtel. Il y en a beaucoup moins en Hollande et en Angleterre qu'en France, moins dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Dans tout pays qui aura de bonnes lois, le peuple même aura le temps de s'instruire, et d'acquiescer le petit nombre d'idées dont il a besoin pour se conduire par la raison. A.

Mahmoud, qui sur la fin du dixième siècle conquiert la Perse et l'Inde, était un Tartare : il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice, dans les Indes, du meurtre de son fils, volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse. « Comment voulez-vous que je rende justice de si loin ? » dit le sultan. « Pour quoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner ? » répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit Gengiskan, à la fin du douzième siècle, pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie. Batou-kan, l'un de ses enfants, ravagea jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de Batou-kan, que la Crimée possédée par ses descendants, sous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui subjuguait une si grande partie de l'Asie, était un Tartare, et même de la race de Gengis.

Ussum Cassan, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin, si vous regardez d'où sont sortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la mer Caspienne pour venir mettre sous le joug l'Asie Mineure, l'Arabie, l'Égypte, Constantinople et la Grèce.

Voyons ce qui restait dans ces vastes déserts de la Tartarie, au seizième siècle, après tant d'émigrations de conquérants. Au nord de la Chine étaient ces mêmes Monguls et ces Mantchoux qui la conquièrent sous Gengis, et qui l'ont encore reprise il y a un siècle. Ils étaient alors de la religion dont le *dalaï-lama* est le chef dans le petit Thibet. Leurs déserts confinent aux déserts de la Russie : de là jusqu'à la mer Caspienne habitent les Elbuts, les Caleas, les Calmouks, et cent hordes de Tartares vagabonds. Les Usbecs étaient et sont encore dans le pays de Samarcande ; ils vivent tous pauvrement, et savent seulement qu'il est sorti de chez eux des essaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

CHAPITRE CLVII.

Du Mogol.

La race de Tamerlan régnait dans le Mogol : ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout à fait soumis par Tamerlan. Les enfants de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses états, comme les successeurs d'Alexandre ; et l'Inde fut très malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la posté-

rité de ses vainqueurs. Le sultan Babar, arrière-petit-fils de Tamerlan, se rendit absolument le maître de tout le pays qui s'étend depuis Samarcande jusque auprès d'Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde : les mahometans arabes, nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays depuis le dixième siècle ; les anciens Parsis ou Guèbres, réfugiés du temps d'Omar ; les Tartares de Gengis et de Tamerlan ; enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes.

Les musulmans Patanes étaient encore les plus puissants, puisque vers l'an 1550 un musulman, nommé Chircha, dépouilla le sultan Amayum, fils de ce Babar, et le contraignit de se réfugier en Perse. L'empereur turc Soliman, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde ; et tant que Soliman vécut, Chircha régna heureusement : c'est lui qui rendit la religion des Osmanlis dominante dans le Mogol. On voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais, et les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de Soliman et de Chircha. Une armée de Persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate, près de Surate, demeurait encore soumis aux anciens Arabes de l'Inde : c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'états, que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d'implorer les secours des Portugais contre Akebar, fils d'Amayum, et les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de Por, que Quinte-Curce a rendu si célèbre sous le nom de Porus. Akebar le vainquit, et ne lui rendit pas son royaume ; mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'Alexandre n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses ; et l'on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor, célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils Geanguir.

La presqu'île de l'Inde deçà le Gange n'était pas encore entamée ; et si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des Portugais. Le vice-roi qui résidait à Goa égalait alors le grand-mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime : il donnait cinq gouvernements, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d'Ormuz, de Ceilan. Les Portugais

étaient les maîtres du commerce de Surate, et les peuples du grand-mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des îles. L'Amérique, pendant quarante ans, ne valut pas davantage aux Espagnols ; et quand Philippe II s'empara du Portugal en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand-mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine : les fréquentes révolutions depuis Tamerlan en sont cause ; et on n'y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclarations contradictoires. Le P. Catrou nous dit que *le mogol s'est retenu en propre toutes les terres de l'empire* ; et dans la même page, il nous dit que *les enfants des rayas succèdent aux terres de leurs pères*. Il assure que *tous les grands sont esclaves* ; et il dit que « plusieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à trente mille soldats ; qu'il n'y a de loi que la volonté du mogol ; et qu'on n'a point cependant touché aux droits des peuples. » Il est difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philosophes, et ne donne guère d'instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamants.

Bernier est un philosophe ; mais il n'emploie pas sa philosophie à s'instruire à fond du gouvernement. Il dit, comme les autres, que toutes les terres appartiennent à l'empereur. C'est ce qui a besoin d'explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européens, qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possèdent pas. L'empereur, dont le droit est de conférer tous les fiefs d'Allemagne et d'Italie, quand ils vaquent faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padisha des Turcs, qui règne à Constantinople, donne aussi des fiefs à ses janissaires et à ses spahis ; il ne les prend pas pour lui-même.

Bernier n'a pas cru qu'on abuserait de ses expressions jusqu'au point de penser que tous les Indiens labourent, sèment, bâtissent, travaillent pour un Tartare. Ce Tartare, d'ailleurs, est absolu sur les sujets de son domaine, et a très peu de pouvoir sur les vice-rois, qui sont assez puissants pour lui désobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit Bernier, que des grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que Tavernier dit riches de tant de millions ?

Quoi qu'il en soit, les Indiens n'étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens Grecs voyagèrent pour s'instruire. Il ne resta plus chez ces Indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Égyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumièrent.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les âmes. L'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie ; et, quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui sussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau, et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui faisait lâcher prise. Cette idée, si commune parmi les peuples orientaux, est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquèrent les deux points d'intersection où se font les éclipses, qu'on appelle *les nœuds de la lune*, l'un par une tête de dragon, l'autre par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes. Le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, et surtout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens, et nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe, tous les ans, plus de trois cent mille exemplaires d'almanachs remplis d'observations non moins fausses, et d'idées non moins absurdes. Il vaut autant dire que le soleil et la lune sont entre les griffes d'un dragon, que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter, ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner, que certains jours de la lune. Il serait temps que dans un siècle comme le nôtre on daignât faire, à l'usage des cultivateurs, un calendrier utile, qui les instruisît et qui ne les trompât plus.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès, sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée, qu'on appelle le *hanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'Orient. Ils admettent des génies, comme les premiers Persans. Ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l'attention des peuples, et ne sont que des emblèmes divers d'un seul Dieu : mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, et l'abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que, dans les climats méridionaux, la chaleur du climat dispose plus les hommes à la su-

perslition et à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des Indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du char qui portait l'idole Jaganat, et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires : on voyait, d'un côté, les prêtres de l'idole Jaganat amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en Égypte au dieu Anubis ; de l'autre côté, on conduisait au bûcher de jeunes veuves, qui se jetaient en chantant et en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte ^a qu'en 1642, un raya ayant été assassiné à la cour de Sha-Géan, treize femmes de ce raya accoururent incontinent, et se jetèrent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très croyable assure qu'en 1710, quarante femmes du prince de Marava se précipitèrent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717, deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un, et treize de l'autre, se dévouèrent à la mort de la même manière, et que la dernière, étant enceinte, attendit qu'elle eût accouché, et se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquents dans les premières castes que dans celles du peuple ; et plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire. Les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans et des hommes qui mènent une vie pénible ; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouements. Les femmes d'un ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire ; et les bramins ^b, qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presque île jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne : mais la superstition inspire partout une force surnaturelle ^c.

^a Lettres curieuses et édifiantes. Tome XIII.

^b Voyez le chapitre de l'Eizour-Feidam (chap. IV de l'Essai sur les Mœurs).

^c Voyez les étonnantes singularités de l'Inde et les événements malheureux qui y sont arrivés sous le règne de Louis XV, dans les *Fragments sur l'Inde* (Mélanges, année 1775), et dans le *Précis du siècle de Louis XV*.

CHAPITRE CLVIII.

De la Perse, et de sa révolution au seizième siècle ; de ses usages, de ses mœurs, etc.

La Perse éprouvait alors une révolution à peu près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Un Persan nommé Eidar, qui n'est connu de nous que sous le nom de Sophi, c'est-à-dire *sage*, et qui, outre cette sagesse, avait des terres considérables, forma sur la fin du quinzième siècle la secte qui divise aujourd'hui les Persans et les Turcs.

Pendant le règne du Tartare Ussum Cassan, une partie de la Perse, flattée d'opposer un culte nouveau à celui des Turcs, de mettre Ali au-dessus d'Omar, et de pouvoir aller en pèlerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa avidement les dogmes du sophi. Les semences de ces dogmes étaient jetées depuis long-temps : il les fit éclore, et donna la forme à ce schisme politique et religieux, qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs ni les Persans n'avaient aucune raison de reconnaître Omar ou Ali pour successeurs légitimes de Mahomet. Les droits de ces Arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer ; mais il importait aux Persans que le siège de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'Ali, quoique Ali n'eût point été assassiné par la nation turque, qu'on ne connaissait point alors : mais c'est ainsi que le peuple raisonne. Il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plus tôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatisait donc pour l'intérêt de la Perse ; mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le Sha-Rustan, usurpateur de la Perse, le craignait. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle Luther et Calvin ont échappé. Rustan le fit assassiner en 1499.

Ismaël, fils de Sophi, fut assez courageux et assez puissant pour soutenir, les armes à la main, les opinions de son père ; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit et conquiert l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous Tigrane, et qui l'est si peu depuis ce temps-là. On y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre ; il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse et dans le reste de l'Asie ; mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze cent mille familles chrétiennes, comme le disent les relations. Cette multitude irait

à cinq ou six millions d'habitants, et le pays n'en a pas le tiers. Ismaël Sophi, maître de l'Arménie, subjugué la Perse entière et jusqu'aux Tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs Sélim 1^{er} avec avantage, et laissa à son fils Thamas la Perse puissante et paisible.

C'est ce même Thamas qui repoussa enfin Soliman, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendants ont régné paisiblement en Perse jusqu'aux révolutions qui, de nos jours, ont désolé cet empire.

La Perse devint, sur la fin du seizième siècle, un des plus florissans et des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand Sha-Abbas, arrière-petit-fils d'Ismaël Sophi. Il n'y a guère d'états qui n'aient eu un temps de grandeur et d'éclat, après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse, sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur Chardin prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice comme le grand-seigneur. Chardin avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartiennent pas à un seul homme: les citoyens y jouissent de leurs possessions, et paient à l'état une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde et dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. Ismaël Sophi, restaurateur de cet empire, n'étant point Tartare, mais Arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête et de brigandage.

Le sérail d'Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parents. Les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine, on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'avengler ses frères ou ses neveux. On leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve que les mœurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l'Orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présents de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie; il l'a été en Pologne, et c'est le seul royaume où il semblait raisonnable; car les rois de Pologne, n'ayant qu'un très faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le grand-seigneur surtout, et le grand-mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de recevoir; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. Chardin prétend que

les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse; il n'y a dans ces vastes états d'autre noblesse que celle des emplois; et les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats, ni les procédures; on plaide sa cause soi-même; et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse, a prévalu chez tous ces peuples qui, policés long-temps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d'Ali, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes d'anciens Perses ignicoles, qui ne furent chassés de la capitale que sous le règne de Sha-Abbas. Ils étaient répandus sur les frontières, et particulièrement dans l'ancienne Assyrie, partie de l'Arménie haute où réside encore leur grand-prêtre. Plusieurs familles de ces dix tribus et demie, de ces Juifs samaritains transportés par Salmanazar du temps d'Osée, subsistaient encore en Perse; et il y avait, au temps dont je parle, près de dix mille familles des tribus de Juda, de Lévi, et de Benjamin, emmenées de Jérusalem avec Sédécias leur roi par Nabuchodonosor, et qui ne revinrent point avec Esdras et Néhémie.

Quelques sabéens, disciples de saint Jean-Baptiste, desquels on a déjà parlé, étaient répandus vers le golfe Persique. Les chrétiens arméniens du rite grec fesaient le plus grand nombre: les nestoriens composaient le plus petit; les Indiens de la religion des bramins remplissaient Ispahan; on en comptait plus de vingt mille. La plupart étaient de ces banians qui, du cap de Comorin jusqu'à la mer Caspienne, vont trafiquer avec vingt nations, sans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon œil en Perse, excepté la secte d'Omar, qui était celle de leurs ennemis. C'est ainsi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les sectes, et tolère à peine le catholicisme, qu'il redoute.

L'empire persan craignait avec raison la Turquie, à laquelle il n'est comparable ni par la population, ni par l'étendue. La terre n'y est pas si fertile, et la mer lui manquait. Le port d'Ormus ne lui appartenait point alors. Les Portugais s'en étaient emparés en 1507. Une petite nation européenne dominait sur le golfe Persique, et fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand Sha-Abbas, tout puissant qu'il était, ait

en recours aux Anglais pour chasser les Portugais en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que celui de la Turquie, les peuples y sont plus industriels ; ils cultivent plus les sciences ; mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européens ont étonné la Chine par le peu de physique et de mathématiques qu'ils savaient, ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Leur langue est belle, et depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poésies sont nobles, leurs fables ingénieuses ; mais s'ils savent un peu plus de géométrie que les Chinois, ils n'ont pas beaucoup avancé au-delà des éléments d'Euclide. Ils ne connaissent d'astronomie que celle de Ptolémée ; et cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si long-temps en Europe, un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sacrés. Chardin prétend que de son temps l'état dépensait quatre millions par an en astrologues. Si un Newton, un Halley, un Cassini, se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu'ils n'eussent voulu prédire.

Leur médecine était, comme celle de tous les peuples ignorants, une pratique d'expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres ; mais elle renaissait avec elles en Europe, au commencement du seizième siècle, par les découvertes de Vesale et par le génie de Fernel.

Enfin, de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui : Il nous a précédés, et nous l'avons surpassé.

CHAPITRE CLIX.

De l'empire ottoman au seizième siècle : ses usages, son gouvernement, ses revenus.

Le temps de la grandeur et des progrès des Ottomans fut plus long que celui des sophis ; car depuis Amurat II ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Mahomet II avait conquis assez d'états pour que sa race se contentât d'un tel héritage ; mais Sélim I^{er} y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit, en 1545, la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l'Égypte. C'eût été une entreprise aisée, s'il n'avait eu que des Égyptiens à combattre ; mais

l'Égypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires. C'étaient des Circasses venus encore de la Tartarie : on les appelait *Mamelucs*, qui signifie esclaves : soit qu'en effet le premier soudan d'Égypte qui les employa les eût achetés comme esclaves, soit plutôt que ce fut un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. En effet, la manière figurée dont on parle chez tous les Orientaux y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, et chez leurs serviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand-seigneur s'intitulent ses esclaves ; et Thamas Kouli-kan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Ces mamelucs étaient les maîtres de l'Égypte depuis nos dernières croisades. Ils avaient vaincu et pris le malheureux saint Louis. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'est pas différent de celui d'Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La mollesse du climat n'affaiblit point cette race guerrière, parce qu'elle se renouvelait tous les ans par l'affluence des autres Circasses appelés sans cesse pour remplir ce corps de vainqueurs toujours subsistant. L'Égypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois cents années.

Il se présente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Égypte long-temps subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitants de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie, et la Mingrécie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier voyage des Grecs à Colchos est une des grandes époques de la Grèce. Il est indubitable que les usages et les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Égypte ; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision. Hérodote, qui avait voyagé en Égypte et en Colchide, et qui parlait à des Grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité ; il est fidèle et exact sur tout ce qu'il a vu ; mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Égypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi Sésostris étant sorti de son pays dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, et que c'était depuis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber

dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin, pour augmenter ses états par le brigandage, on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche, quand on y trouve quelque facilité : c'est la marche de tous les conquérants ¹.

Secondement, il n'est guère vraisemblable qu'un roi de la fertile Egypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucase, habitées par les plus robustes des hommes, aussi belliqueux que pauvres, et dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous et faibles Égyptiens ; c'est à peu près comme si l'on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres, nourris dans des pays âpres et stériles, vivant de leur chasse, et féroces comme les animaux de leurs pays, qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes ; et ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitants du Nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Égypte, à commencer du temps de saint Louis. Vous voyez dans tous les temps connus que l'Égypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil ; mais il ne l'est point que Sésostris se soit emparé du Caucase.

Troisièmement, pourquoi, de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur Sésostris, les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision ? Il fallait passer par la Grèce ou par l'Asie Mineure pour arriver au pays de Médée. Les Grecs, grands imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers. Sésostris aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce, et d'y imposer ses lois, que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soient les Scythes, habitants des bords du Phase et de l'Araxe, toujours affamés et toujours conquérants, qui tombèrent sur l'Asie Mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, et qui, s'étant établis à Thèbes et à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y sont établis du temps de saint Louis, aient ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux et quelques usages de l'Égypte.

¹ Voyez la note des éditeurs de Kehl sur Sésostris, dans l'introduction de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes et des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mameluc ; il n'est célèbre que par cette époque, et par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de Sélim ; mais il mérite d'être connu par une singularité qui nous paraît étrange, et qui ne l'était pas chez les Orientaux ; c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Égypte, qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas ; il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Depuis ce temps le peuple de l'Égypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement ; cette nation, qu'on dit avoir été si guerrière du temps de Sésostris, est devenue plus pusillanime que du temps de Cléopâtre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une ; qu'elle était sérieuse et grave, et aujourd'hui on la voit, légère et gaie, danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage : cette multitude d'habitants qu'on disait innombrable se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athènes ; c'est une preuve sans réplique que si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de Sélim, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans. Il prit Rhodes (1521), et quelques années après (1526), la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et la Valachie (1529) devinrent de véritables fiefs de son empire. Il mit le siège devant Vienne ; et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse ; et, plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdad comme son père, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés ; car son amiral Cheredin Barberousse, après avoir ravagé la Pouille, alla, dans la mer Rouge, s'emparer du royaume d'Yémen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français ; et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant, en Hongrie, la ville de Zigeth, et la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort ; à peine eut-il expiré que la ville fut prise d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la mer Noire au fond de la Grèce et de l'Épire.

Sélim II, son successeur, prit sur les Vénitiens l'île de Chypre par ses lieutenants (1571). Comment tous nos historiens peuvent-ils nous repeter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de Malvoisie de cette île, et pour la donner à un Juif? Il s'en empara par le droit de convenue. Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie, et jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un Juif, ni pour du vin. Un Hébreu, nommé Méquines, donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Asie, et de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'île de Chypre, et qu'ils fesaient écorcher vif le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste. Gênes, Florence, Marseille, se disputaient le commerce de Constantinople. Ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l'Asie. Les négociants chrétiens s'enrichissaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté. On recueillait alors peu de soie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du blé à Constantinople : mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence fesaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et surtout des Français, très-avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte Marsigli, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négociants de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre Occident ; c'est une preuve évidente de nos besoins. Les Échelles du levant sont remplies de nos marchands. Toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoient point à nos cours. La Porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts, pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre, Guillaume, disait, dans nos derniers temps, « qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les Turcs. » Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle la gloire.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi

différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du grand-seigneur consiste, non en argent monnayé, comme dans les gouvernements chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Égypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le sérail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit, par le *Canon Nameh*, c'est-à-dire par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent, jusqu'à l'année 1685, ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses, ce qui revenait à peu près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées et tant d'officiers. Les bachas, dans chaque province, ont des fonds assignés sur la province même pour l'entretien des soldats que les fiefs fournissent ; mais ces fonds ne sont pas considérables : celui de l'Asie Mineure, ou Natolie, allait tout au plus à douze cent mille livres ; celui du Diarbek à cent mille ; celui d'Alep n'était pas plus considérable ; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cent mille francs à son bacha ; celui d'Erzerum en valait environ deux cent mille. La Grèce entière, qu'on appelle Romélie, donnait à son bacha douze cent mille livres. En un mot, tous ces revenus dont les bachas et les béglierbeys entretenaient les troupes ordinaires, jusqu'en 1685, ne montaient pas à dix de nos millions ; la Moldavie et la Valachie ne fournissaient pas deux cent mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitaine bacha ne tirait pas des fiefs appelés Zaims et Timars, répandus sur les côtes, plus de huit cent mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *Canon Nameh* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant, et cette dépense, depuis 1685, n'a pas été beaucoup augmentée ; ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paie en France, en Angleterre, pour les dettes publiques ; mais aussi il y a, dans ces deux royaumes, une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que, dans le trésor particulier du sultan, on compte les confiscations pour un grand objet. C'est une des plus anciennes tyrannies établies, que le bien d'une famille appartient au souverain, quand le père de famille a été condamné. On porte à un sultan la tête de son vizir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, qui

donne à un souverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide.

Pour le mobilier des officiers de la Porte, nous avons déjà observé qu'il appartient au sultan, par une ancienne usurpation qui n'a été que trop longtemps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers, l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé, excepté dans quelques états républicains, où les droits de la liberté et de la propriété ont été plus sacrés, et où les finances de l'état étant médiocres, ont été mieux dirigées, parce que l'œil embrasse les petits objets, et que les grands confondent la vue.

On peut donc présumer que les Turcs ont exécuté de très grandes choses à peu de frais. Les appointements attachés aux plus grandes dignités sont très médiocres ; on en peut juger par la place du muphti. Il n'a que deux mille aspres par jour, ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année. Ce n'est que la dixième partie du revenu de quelques églises chrétiennes. Il en est ainsi du grand viziriat ; et, sans les confiscations et les présents, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, excepté en temps de guerre.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent et des négociations : la force du corps, l'impétuosité des janissaires, ont établi sans discipline cet empire, qui se soutient par l'avidité des peuples vaincus, et par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattants à la fois, si on retranche les Tartares et la multitude qui suit leurs armées ; mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

CHAPITRE CLX.

De la bataille de Lépante.

Les Vénitiens, après la perte de l'île de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs, et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens, que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade ; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles, on n'en faisait point de nécessaires. Le pape Pie v fit bien mieux que de prêcher une croisade ; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant et les galères de Rome affronter les galères ottomanes.

Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. Pie v, dont le nom était Ghisleri, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel et sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine Élisabeth, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In cœna Domini*, dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du saint siège n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain : la sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme, élevé parmi des moines, eut, comme Sixte-Quint, son successeur, des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. Pie v fut le modèle du fameux Sixte-Quint ; il lui donna l'exemple d'amasser, en peu d'années, des épargnes assez considérables pour faire regarder le saint siège comme une puissance. Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens ; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France Charles IX, à l'empereur Maximilien, au roi de Portugal don Sébastien, au roi de Pologne Sigismond II.

Charles IX était allié des Turcs, et n'avait point de vaisseaux à donner. L'empereur Maximilien II craignait les Turcs ; il manquait d'argent, et ayant fait une trêve avec eux, il n'osait la rompre. Le roi don Sébastien était encore trop jeune pour exercer ce courage, qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était épuisée par une guerre avec les Russes, et Sigismond, son roi, était dans une vieillesse languissante. Il n'y eut donc que Philippe II qui entra dans les vues du pape. Lui seul, de tous les rois catholiques, était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire ; lui seul pouvait, par les arrangements de son administration, parvenir à l'exécution prompte de ce projet : il y était principalement intéressé par la nécessité d'écartier les flottes ottomanes de ses états d'Italie et de ses places d'Afrique ; et il se liguait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi secret en Italie, contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de

célérité. Deux cents galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile, en septembre, cinq mois après la prise de l'île de Chypre. Philippe II avait fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. Don Juan d'Autriche, ce célèbre bâtard de Charles-Quint, était le général de la flotte. Marc-Antoine Colonne commandait après lui, au nom du pape. Cette maison Colonne, si long-temps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. Sébastien Veniero, que nous nommons Venier, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. Barbarigo, dont la maison n'était pas moins célèbre à Venise, était provéditeur, c'est-à-dire intendant de la flotte. Malte envoya trois de ses galères, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gênes, qui craignait plus Philippe II que Sélim, et qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattants. On ne voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cent six galères et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés, tout au plus, que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes. On y comptait environ deux cent cinquante galères. Les deux armées se rencontrèrent dans le golfe de Lépante, l'ancien *Naupactus*, non loin de Corinthe. Jamais, depuis la bataille d'Actium, les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte si nombreuse, ni une bataille si mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chrétiennes par des esclaves turcs, qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grappins, les canons, les mousquets, les piques et les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées, comme sur un champ de bataille. (5 octobre 1474) Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

Don Juan d'Autriche et Veniero, l'amiral des Vénitiens, attaquèrent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs nommé Ali. Il fut pris avec sa galère, et on lui fit trancher la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché Bragadino dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent

cinquante bâtiments dans cette journée. Il est difficile de savoir le nombre des morts : on le fesait monter à près de quinze mille : environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fut dans la consternation. Le pape Pie V, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait surtout à don Juan, le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria : « Il fut un homme « envoyé de Dieu, nommé Jean ; » paroles qu'on appliqua depuis à Jean Sobieski, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Don Juan d'Autriche acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations ; on le comparait à Charles-Quint son père, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que Philippe. Il mérita surtout cette idolâtrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante et de la conquête de Tunis ? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les Turcs, et l'amiral de Sélim II reprit sans peine le royaume de Tunis (1574) : tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

CHAPITRE CLXI.

Des côtes d'Afrique

Les côtes d'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'aux royaumes de Fez et de Maroc, accrurent encore l'empire des sultans ; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca et ses déserts, si fameux autrefois par le temple de Jupiter Ammon, dépendirent du bacha d'Égypte. La Cyrénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli, qu'on rencontre ensuite en allant vers l'occident, ayant été pris par Pierre de Navarre, sous le règne de Ferdinand-le-Catholique, en 1510, fut donné par Charles-Quint aux chevaliers de Malte ; mais les amiraux de Soliman s'en emparèrent ; et avec le temps elle s'est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme *dey*, et qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu Charles-Quint donner un roi à cet état, et le rendre tributaire de l'Espagne ; don Juan le reprendre

encore sur les Maures avec la même gloire que Charles-Quint son père ; mais enfin l'amiral de Sélim II remette Tunis sous la domination mahométane , et y exterminer tous les chrétiens , trois ans après cette fameuse bataille de Lépante , qui produisit tant de gloire à don Juan et aux Vénitiens avec si peu d'avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, la Mauritanie césarienne, si fameuse par les rois Juba, Syphax et Massinissa. Il reste à peine des ruines de *Cirte*, leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis, et même d'Alexandrie, qui n'est plus au même endroit où Alexandre l'avait bâtie. Le royaume de Juba était devenu si peu de chose, que Cherédin Barberousse aima mieux être amiral du grand-seigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à Soliman ; et, de roi qu'il était, il se contenta d'en être bacha. Depuis ce temps jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Alger fut gouvernée par les bachas que la Porte y envoyait : mais enfin la même administration qui s'établit à Tripoli et à Tunis se forma dans Alger, devenue une retraite de corsaires. Aussi un de leurs derniers deys disait au consul de la nation anglaise, qui se plaignait de quelques prises : « Cessez de vous plaindre au capitaine des voleurs, quand vous avez été volé. »

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve encore des monuments des anciens Romains, et on n'y voit pas un seul vestige de ceux des chrétiens, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'évêchés que dans l'Espagne et dans la France ensemble. Il y en a deux raisons : l'une, que les plus anciens édifices, bâtis de pierre dure, de marbre et de ciment, dans les climats secs, résistent à la destruction plus que les nouveaux ; l'autre, que des tombeaux avec l'inscription *Diis Manibus*, que les barbares n'entendent point, ne les révoltent pas, et que la vue des symboles du christianisme excite leur fureur.

Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez ces Numides ; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année ; et en faisant sans cesse le métier de pirate, ils n'ont pas même un pilote qui sache prendre hauteur, pas un bon constructeur de vaisseau. Ils achètent des chrétiens, et surtout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre dont ils se servent pour s'emparer de nos vaisseaux marchands ; et les puissances chrétiennes, au lieu de détruire ces ennemis communs, sont occupées à se ruiner mutuellement.

Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa situation semble faite pour leur commander. Elle a l'Asie devant

elle, l'Europe derrière. Son port, aussi sûr que vaste, ouvre et ferme l'entrée de la mer Noire à l'orient, et de la Méditerranée à l'occident. Rome, bien moins avantageusement située, dans un terrain ingrat, et dans un coin de l'Italie où la nature n'a fait aucun port commode, semblait bien moins propre à dominer sur les nations ; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs : c'est que les anciens Romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendît comme eux la discipline militaire, et que les Ottomans, après avoir conquis Constantinople, ont trouvé presque tout le reste de l'Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu'eux.

CHAPITRE CLXII.

Du royaume de Fez et de Maroc.

La protection du grand-seigneur ne s'étend point jusqu'à l'empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine ; c'est de là que partirent depuis ces Maures qui subjuguèrent l'Espagne. Tanger fut conquise elle-même sur la fin du quinzième siècle par les Portugais, et donnée dans nos derniers temps à Charles II, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal sa femme ; et enfin Charles II l'a cédée au roi de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Cet empire s'étend jusqu'aux frontières de la Guinée sous les plus beaux climats ; il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche ; plusieurs branches du mont Atlas sont remplies de mines, et les campagnes produisent les plus abondantes moissons et les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être ; et il fallait bien qu'il le fût du temps des premiers califes, puisque les sciences y étaient en honneur, et que c'est toujours la dernière chose dont on prend soin. Les Arabes et les Maures de ces contrées portèrent en Espagne leurs armes et leurs arts ; mais tout a dégénéré depuis, tout est tombé dans la plus épaisse barbarie. Les Arabes de Mahomet avaient policé le pays, ils se sont retirés dans les déserts, où ils ont repris l'ancienne vie pastorale ; et le gouvernement a été abandonné aux Maures, espèce d'hommes moins favorisée de la nature que leur climat, moins industrielle que les Arabes, nation cruelle à la fois et esclave. C'est là que le despotisme se montre dans toute son horreur. L'ancienne coutume établie que les miramolins ou empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux du pays, n'a pas peu contribué

à faire des habitants de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan sont un peu plus civilisés ; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de Juifs chassés d'Espagne par Ferdinand et Isabelle se sont réfugiés à Tétuan , à Mequinez , à Maroc , et y vivent misérablement. Les habitants des provinces septentrionales se sont mêlés avec les noirs qui sont vers le Niger. On voit dans tout l'empire, dans les maisons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs et de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout temps en Guinée. Ils allaient par les déserts aux côtes où les Portugais vinrent par l'Océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément des pirates. Enfin toute cette vaste côte de l'Afrique, depuis Damiette jusqu'au mont Atlas, était devenue barbare, tandis que plusieurs de nos peuples septentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politesse des Grecs et des Romains.

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs ; et une secte de musulmans, qui se prétendait plus orthodoxe que les autres, disposa du trône : c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi, comme ailleurs, des guerres civiles ; et ce n'est qu'au dix-septième siècle que tous les états de Fez, de Maroc, de Tafilet, ont été réunis, et n'ont composé qu'un empire, après la fameuse victoire que les Maures remportèrent sur le malheureux Sébastien, roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés, jamais l'Espagne et le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage, et les asservir à leur tour. Oran, frontière de leur empire, pris par le cardinal Ximènes, perdu ensuite, et repris depuis par le duc de Montemar, sous Philippe V, en 1752, n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger, qui pouvait être une clef de cet empire, fut toujours inutile. Ceuta, que les Portugais prirent en 1409, que les Espagnols eurent sous Philippe II, et qu'ils ont conservé toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, et les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer Atlantique, et conquis un nouveau monde, sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures, mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens. La véritable raison est que les chrétiens se sont toujours mutuellement déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, et dompter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre ? ou lorsque, étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar et Minorque ?

Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les états de Maroc. On a vu un Espagnol, nommé Pérès, amiral sous l'empire de Mulei Ismaël ; un Français, nommé Pilet, gouverneur de Salé ; une Irlandaise concubine du tyran Ismaël ; quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'espérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des Européens en Afrique, en Asie, surtout en Amérique. La raison contraire retient loin de nous les peuples de ces climats.

CHAPITRE CLXIII.

De Philippe II, roi d'Espagne.

Après le règne de Charles-Quint, quatre grandes puissances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne : l'Espagne, par ses richesses du Nouveau-Monde ; la France, par elle-même, par sa situation, qui empêchait les vastes états de Philippe II de se communiquer ; l'Allemagne, par la multitude même de ses princes, qui, quoique divisés entre eux, se réunissaient pour la défense de la patrie ; l'Angleterre, après la mort de Marie, par la conduite seule d'Élisabeth ; car son terrain était très peu de chose : l'Écosse, loin de faire un corps avec elle, était son ennemie, et l'Irlande lui était à charge.

Les royaumes du Nord n'entraient point encore dans le système politique de l'Europe, et l'Italie ne pouvait être une puissance prépondérante. Philippe II semblait la tenir sous sa main. Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui ; Charles-Emmanuel, fils de ce Philibert, et gendre de Philippe II, ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanais, les Deux-Siciles, qu'il possédait, et surtout ses trésors, firent trembler les autres états d'Italie pour leur liberté. Enfin Philippe II joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré. De moins puissants princes, ses contemporains, ont laissé un plus grand nom, comme Élisabeth, et surtout Henri IV. Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui : le nom de don Juan d'Autriche, d'Alexandre Farnèse, celui des princes d'Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire.

Pour bien connaître les temps de Philippe II, il faut d'abord connaître son caractère, qui fut en partie la cause de tous les grands événements de son siècle ; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flatterie ou par la

haine ; et pour ces portraits recherchés, que tant d'historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu Philippe II à Tibère n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, quand Tibère commandait les légions et les faisait combattre, il était à leur tête ; et Philippe était dans une chapelle entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte d'Égmont, qu'il fit périr depuis sur l'échafaud, lui gagnaient la bataille de Saint-Quentin. Tibère n'était ni superstitieux ni hypocrite ; et Philippe prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du Romain et les voluptés de l'Espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l'un et l'autre semble différente : celle de Tibère paraît plus fourbe, celle de Philippe plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie ; mais combien de princes et d'hommes publics ont mérité le même reproche !

Pour se faire une idée juste de Philippe, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d'Orange, Guillaume, reproche publiquement, dans son manifeste, un mariage secret avec dona Isabella Osorio, quand il épousa sa première femme, Marie de Portugal. Il est accusé à la face de l'Europe, par ce même Guillaume, du parricide de son fils, et de l'empoisonnement de sa troisième épouse, Isabelle de France : on lui impute d'avoir forcé le prince d'Ascoli à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi, mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe. Il envoya son manifeste et ses accusations dans toutes les cours. Était-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait Philippe de répondre ? Pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'Orange, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les particuliers mêmes ne répondent pas plus que Louis XIV n'y a répondu ? Qu'on joigne à ces accusations, trop authentiques, les amours de Philippe avec la femme de son favori Rui Gomez, l'assassinat d'Escovedo, la persécution contre Antonio Pérès, qui avait assassiné Escovedo par son ordre ; qu'on se souvienne que c'est là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, et qui immolait tout à ce zèle.

C'est sous ce masque infâme de la religion qu'il trama une conspiration dans le Béarn, en 1564, pour enlever Jeanne de Navarre, mère de Henri IV, avec son fils encore enfant, la mettre comme hé-

rétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler et se saisir du Béarn, en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixième livre du président de Thou, et cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivants ¹.

Qu'on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l'autorité ; une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales, la surveillance continuelle sur ses ministres, toujours accompagnée de défiance ; l'attention de voir tout par soi-même autant que le peut un roi ; l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins, et à maintenir l'Espagne en paix ; des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile ; un front toujours composé et toujours sévère au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions : alors on pourra se former un portrait de Philippe II.

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanais, des Deux-Siciles, de tous les Pays-Bas ; ses ports étaient garnis de vaisseaux ; son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fières, commandées par les compagnons de ses victoires. Sa seconde femme, Marie, reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, faisait brûler les protestants, et déclarait la guerre à la France sur une lettre de Philippe. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or et d'argent qui lui venaient du Nouveau-Monde le rendaient plus puissant que Charles-Quint, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui déterminait le pape Paul IV, Caraffa, né sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France, comme Clément VII. Il voulut, ainsi que tous ses prédécesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à

¹ On trouve un récit détaillé de cette anecdote dans une des pièces des mémoires de Villeroy. Il paraît que la malheureuse femme de Philippe II servit à la découverte du projet. Cette action de justice et de générosité fut peut-être une des causes de sa mort précipitée. Le duc d'Albe et les princes de la maison de Guise étaient les chefs de l'entreprise. Leur agent, qui se trouvait à Paris, se sauva. Lorsque Charles IX raconta cette conspiration, dont il venait d'être instruit, au vieux connétable, et qu'il lui dit qu'il en avait instruit le secrétaire d'état l'Aubespine : « En ce cas, répondit Montmorenci, le traître ne sera pas arrêté. » Ce mot et l'événement prouvent que Philippe avait déjà des pensionnaires dans le conseil de France. K.

Henri II de donner Naples et Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des Valois de conquérir le Milanais et les Deux-Siciles. Le pape croit avoir une armée; il demande au roi Henri II le célèbre François de Guise pour la commander; mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de Philippe. Paul était mal obéi; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par le duc d'Albe, sous Philippe II, comme elle l'avait été sous Charles-Quint. Le duc de Guise arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie; à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de Saint-Quentin en Picardie, perdue par les Français (10 août 1557).

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille Anglais à Philippe son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée, jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, l'un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin, qu'il ne resta rien de l'infanterie; tout fut tué ou pris; les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes; le connétable de Montmorenci et presque tous les officiers généraux furent prisonniers, un duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, n'avaient pas été plus funestes; et cependant la France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours. Charles-Quint et Philippe II son fils parurent prêts de la détruire.

Tous les projets de Henri II sur l'Italie s'évanouissent; on rappelle le duc de Guise. Cependant le vainqueur Philibert-Emmanuel de Savoie prend Saint-Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à Paris, que Henri II lesait fortifier à la hâte, et qui par conséquent était mal fortifié; mais Philippe se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événements dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur, et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner par une paix qu'il aurait dictée plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de Guise le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Il semblait qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. Henri II déclare le duc de Guise vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume. Il était en cette qualité au-dessus du connétable.

Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver, et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France; chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais durant deux cent treize ans, fut une action qui étonna l'Europe, et qui mit François de Guise au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que difficile. La reine Marie n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

Mais, tandis que le duc de Guise rassurait la France par la prise de Calais (13 juillet 1558), et ensuite par celle de Thionville, l'armée de Philippe II gagna encore une assez grande bataille contre le maréchal de Termes, auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'Egmont, de ce même comte d'Egmont, à qui Philippe fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées, perdues par les Français, et tant de villes prises d'assaut par eux, donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du temps de Jules-César, plus propres pour l'impétuosité des assauts que pour cette discipline et ces manœuvres de raliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin; mais il fit la paix glorieuse de Cateau-Cambresis (1559), dans laquelle, pour Saint-Quentin et les deux bourgs de Ham et du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Mariembourg, de Montmédi, de Hesdin, et le comté de Charolais en pleine souveraineté. Il fit raser Térouane et Ivoi, fit rendre Bouillon à l'évêque de Liège, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont, et la Bresse, au duc de Savoie; se réservant d'entretenir des troupes dans Verceil et dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignerol, Quiers, et Chivas, fussent évacués par Henri II.

Pour Calais et son territoire, Philippe n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme, Marie d'Angleterre, venait de mourir: Elisabeth commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, et à payer huit cent mille écus d'or au bout de ces huit ans, si Calais n'était pas alors rendu; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cent mille écus d'or fussent payés ou non, Henri et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son

territoire². On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de Philippe II. Le P. Daniel y cherche en vain des avantages pour la France ; en vain il compte Metz, Toul, et Verdun, conservés par cette paix : il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis. Philippe ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne, et il prenait fort peu à cœur ceux de Ferdinand son oncle, auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France, ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples. A l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, et les huit cent mille écus d'or ne furent jamais payés.

Cette guerre finit encore, comme tant d'autres, par un mariage. Philippe prit pour troisième femme, Isabelle, fille de Henri II, qui avait été promise à don Carlos ; mariage infortuné, qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de don Carlos et de la princesse.

Philippe, après de si glorieux commencements, retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée ; tout favorisait sa grandeur. Le pape Paul IV avait été forcé de lui demander la paix, et il la lui avait donnée. Henri II, son beau-père et son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi, et laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers, sous un roi enfant. Philippe, du fond de son cabinet, était le seul roi en Europe puissant et redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glisât dans quelqu'un de ses états, surtout dans les Pays-Bas, voisins de l'Allemagne : pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur ; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Son grand principe fut de gouverner le saint-siège en lui prodiguant les plus grands respects, et d'exterminer partout les protestants. Il y en avait un très petit nombre en Espagne. Il promit solennellement devant un crucifix de les détruire tous : et il accomplit son vœu : l'inquisition le seconda bien. On brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés ; et Philippe, des fenêtres de son palais, contemplait leur supplice, et entendait leurs cris. L'archevêque de Tolède, et le P. Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, furent resserrés dans les prisons du saint-office ; et Ponce fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déjà remarqué.

Philippe sut que dans une vallée du Piémont,

voisine du Milanais, il y avait quelques hérétiques ; il manda au gouverneur de Milan d'y envoyer des troupes, et lui écrit ces deux mots : *tous au gibet*. Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré ; il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée, et qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde, et trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté, et l'abus de son pouvoir, affaiblirent enfin ce pouvoir immense : car s'il avait ménagé les esprits des Flamands il n'eût pas vu la république des Sept Provinces se former par ses seules persécutions ; cette révolution ne lui eût pas coûté ses trésors ; et lorsque ensuite le Portugal et les possessions des Portugais dans l'Afrique et dans les Indes accrurent ses vastes états, quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui, et d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ses grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

CHAPITRE CLXIV.

Fondation de la république des Provinces-Unies.

Si on consulte tous les monuments de la fondation de cet état, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre, et le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes ; et un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit Philippe II lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle ; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à Philippe à des titres différents ; que chacune avait ses lois et ses usages ; que dans la Frise et dans le pays de Groningue, un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur ; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entre-

Ni Mézerai ni Daniel n'ont rapporté fidèlement ce traité.

tenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover, sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant : « Si le souverain, par violence ou par artifice, veut enfreindre les privilèges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable. » Cette forme de gouvernement avait prévalu long-temps dans une très grande partie de l'Europe : nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite sans la sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s'appelait *stadt-holder*, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant dans toute la Basse-Allemagne.

Philippe II, en 1559, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise, et d'Utrecht, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'empire. La principauté de la ville d'Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu indépendant. Guillaume tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était : mais quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de Frédéric II, ne fut pris que par les plus grands terriens. Le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur ; et le fils d'un empereur qui n'aurait possédé aucune terre n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il ne succédait pas à son père. Guillaume de Nassau était comte dans l'empire, comme le roi Philippe II était comte de Hollande et seigneur de Malines ; mais il était sujet de Philippe en qualité de son *stadt-holder*, et comme possédant des terres dans les Pays-Bas.

Philippe voulut être souverain absolu dans les Pays-Bas, ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet ; tant l'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent : mais Philippe trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays, voisin de la France ; il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu'en perdant sept provinces, et étant souvent très gêné dans les autres, il fut encore sur le point de subjuguier ce royaume, sans même être jamais à la tête d'aucune armée.

(1565) Il voulut donc abroger toutes les lois, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l'inquisition, qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les

Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves. La seule crainte de l'inquisition fit plus de protestants que tous les livres de Calvin chez ce peuple, qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements. Les principaux seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles pour représenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Leurs assemblées s'appelaient une conspiration, à Madrid : c'était, dans les Pays-Bas, l'acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de Berghes et le seigneur de Montmorenci-Montigni porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de Grandvelle, premier ministre, dont ils craignaient les artifices. La cour leur envoya le duc d'Albe avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l'ordre d'employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé *le Taciturne*, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de Guillaume-le-Taciturne, et tel a été depuis son arrière-petit-fils le prince d'Orange, roi d'Angleterre. Guillaume-le-Taciturne n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II : les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Le comte d'Egmont et de Horn, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée ; leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les protestants en sa faveur ; et pour les animer, il fallait l'être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. Guillaume était né luthérien. Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique ; la nécessité le fit calviniste ; car les princes qui ont ou établi, ou protégé, ou changé les religions, en ont rarement eu. Il était très difficile à Guillaume de lever une armée. Ses terres en Allemagne étaient peu de chose : le comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères, ses amis, son mérite, et ses promesses, lui firent trouver des soldats. Il les envoya d'abord en Frise sous les ordres de son frère le comte Louis ; son armée est détruite. Il ne se décourage point ; il en forme une autre d'Allemands et de Français que l'enthous-

siasme de la religion et l'espoir du pillage engageant à son service. La fortune lui est rarement favorable ; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles, du vingtième des immeubles, et du centième des fonds, acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions ? et comment Philippe n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles ?

(1570) Le prince d'Orange rentra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retira en Zélande et en Hollande. Amsterdam, aujourd'hui si fameuse, était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencements plus brillants ; tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprend la Brille ; un curé fait déclarer Flessingue ; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le reconnaissent pour stathouder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement espagnol.

Ces peuples depuis long-temps n'avaient point passé pour guerriers, et ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage ni avec tant de fureur. Les Espagnols, au siège de Harlem (1575), ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jetèrent onze tête d'Espagnols, avec cette inscription, « Dix têtes pour le paiement du dixième denier, et l'onzième pour l'intérêt. » Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs, et plus de quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le Nouveau-Monde. La plume tombe des mains, quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'Albe, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rappelé. On dit qu'il se vantait, en partant, d'avoir fait mourir dix-huit mille per-

sonnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuèrent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand-commandeur de Requesens. L'armée du prince d'Orange est encore battue (1574), ses frères sont tués, et son parti se fortifie par l'animosité d'un peuple né tranquille, qui ayant une fois passé les bornes ne savait plus reculer.

(1574, 1575) Le siège et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam : ils percèrent les digues ; les eaux de l'Issel, de la Meuse, et de l'Océan, inondèrent les campagnes ; et une flotte de deux cents bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige, c'est que les assiégeants osèrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire ni d'une telle ressource dans des assiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans des assiégeants ; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde célèbre encore aujourd'hui tous les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons dans ce siège pour donner des nouvelles au prince d'Orange : c'est une pratique commune en Asie.

Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de Philippe II, lorsqu'on voit dans ce temps-là même ses troupes se mutiner en Flandre, faute de paiement, saccager la ville d'Anvers (1576), et que toutes les provinces des Pays-Bas, sans consulter ni lui ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, rendent les prisonniers, font démolir des forteresses, et ordonnent qu'on abattra la fameuse statue du duc d'Albe, trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers, dont le roi était le maître ?

Après la mort du grand-commandeur de Requesens, Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie don Juan d'Autriche, son frère, ce prince célèbre dans l'Europe par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les Turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. Philippe n'aimait pas don Juan : il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de Charles-Quint, pourraient revenir à leur devoir : il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Bra-

bant dans Bruxelles, lorsque don Juan en sortait (1577), après y avoir été installé gouverneur-général. Cet honneur qu'on rendit à Guillaume-le-Taciturne fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces; ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc Mathias pour être gouverneur-général en concurrence avec don Juan. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de Philippe II, et catholique, vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison; mais l'ambition ne connaît point ces liens, et Philippe n'était aimé ni de l'empereur ni de l'empire.

Tout se divise alors, tout est en confusion. Le prince d'Orange, nommé par les états lieutenant-général de l'archiduc Mathias, est nécessairement le rival secret de ce prince: tous deux sont opposés à don Juan: les états se défirent de tous les trois. Un autre parti, également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience (1578); mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. Don Juan, ayant gagné une bataille inutile à Gemblours, meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles (1578).

A ce fils de Charles-Quint succède un petit-fils non moins illustre; c'est cet Alexandre Farnèse, duc de Parme, descendant de Charles par sa mère, et du pape Paul III par son père; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, et combattre Henri-le-Grand. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre; mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-Unies, ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de *la Hollande*, contractent (29 janvier 1579) par les soins du prince d'Orange cette union qui paraît si fragile, et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté, que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries et leur emblème.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stathoudérat. Guillaume est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral général, de stathouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde,

ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies. Celles-ci se protègent elles-mêmes; mais le Brabant, la Flandre, et les autres, veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc Mathias était devenu inutile. Les états-généraux renvoient avec une pension modique ce fils et ce frère d'empereur, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir François, duc d'Anjou, frère du roi de France, Henri III, avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis: celui de Mathias, si faible qu'on le renvoie; celui du duc d'Anjou, qui devint bientôt funeste; celui du duc de Parme, qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée, sut enfin conserver dix provinces au roi d'Espagne; et celui de Guillaume de Nassau, qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que Philippe, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange (1580), et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de Coligni, beau-père de Guillaume; et on avait promis cinquante mille écus pour son sang: celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par Philippe, qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait encore! Le roi d'Espagne, dans son édit de proscription, avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, et dit « que le pape l'a dispensé de ce serment. » Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques? Mais combien devait-elle irriter les protestants, et les affermir dans leur défection!

La réponse de Guillaume est un des plus beaux monuments de l'histoire. De sujet qu'il avait été de Philippe, il devient son égal dès qu'il est proscripit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stathouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa sûreté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les Provinces-Unies. Guillaume avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de Henri III, arrivé dans les Pays-Bas, et reconnu par les peuples pour duc de Brabant et comte de

Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc Mathias.

(1580) Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes : ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges, et d'autres villes qu'il était venu défendre. Quinze cents Français furent tués dans la surprise inutile d'Anvers : ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par Alexandre Farnèse, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de honte, et laissa le duc de Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin Philippe du prince d'Orange. Un Français, nommé Salcède, trama sa mort. Jaurigni, Espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers (1585). Enfin, Balthasar Gérard, Franc-Comtois, le tua dans Delft (1584), aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint-Barthélemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis Philippe, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite Strada rapporte que Gérard soutint toujours dans les tourments « qu'il avait été poussé à cette action « par un instinct divin. » Il dit encore expressément que « Jaurigni n'avait auparavant entrepris « la mort du prince d'Orange qu'après avoir « purgé son âme par la confession aux pieds d'un « dominicain, et après l'avoir fortifiée par le pain « céleste. » C'était le crime du temps : les anabaptistes avaient commencé. Une femme, en Allemagne, pendant le siège de Munster, avait voulu imiter Judith ; elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. Poltrot de Méré avait assassiné François, duc de Guise, par les mêmes principes. Les massacres de la Saint-Barthélemi avaient mis le comble à ces horreurs : le même esprit fit répandre ensuite le sang de Henri III et de Henri IV, et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'Écriture, prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur des esprits faibles et féroces, imbécilement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si Dieu demandait du sang dans l'ancien Testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour

dicter de sa bouche, d'une manière claire et précise, ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître : et qui sait encore si Dieu n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence, que de ceux qui auraient obéi à sa justice ?

Philippe II fut très content de l'assassinat ; il récompensa la famille de Gérard ; il lui accorda des lettres de noblesse, pareilles à celles que Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre anoblissait. Les descendants d'une sœur de l'assassin Gérard jouirent tous de ce singulier privilège, jusqu'au temps où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté : alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendants des frères de Jeanne d'Arc avaient été privés. On mit à la taille la famille de Gérard ; elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de Vanolles, intendant de la province ; il les foula aux pieds : le crime cessa d'être honoré, et la famille resta roturière.

Quand Guillaume-le-Taciturne fut assassiné, il était près d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda. On voit par là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice son fils ne put prétendre à cette principauté ; mais les sept provinces le déclarèrent stathouder (1584), et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son père. Il fut digne de combattre Alexandre Farnèse. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, Farnèse, ne serait illustre que par le siège d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines : les Anversois se défendirent comme autrefois les Tyriens ; et il prit Anvers comme Alexandre, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve profond et rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal de Richelieu suivit aussi au siège de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre Elisabeth. Elle lui envoya, sous le comte de Leicester, un secours de quatre mille soldats ; c'était assez alors. Le prince Maurice eut quelque temps dans Leicester un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'Anjou et dans l'archiduc Mathias. Leicester prit le titre et le rang de gouverneur général ; mais il fut bientôt désavoué par sa reine. Maurice ne laissa pas entamer son stathoudérat des sept Provinces-Unies : heureux s'il n'avait pas voulu aller au-delà.

Toute cette guerre si longue et si pleine de vicissitudes ne put enfin ni rendre sept provinces à Philippe, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer, qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de Philippe II, surnommée *l'Invincible*. Ce peuple pendant plus de quarante ans ressembla aux Lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les mœurs, la simplicité, l'égalité, étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de Frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer : on ne craignait point ses compatriotes ; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons, dans tous ces cantons maritimes, n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse : quand Louise de Coligni vint épouser à La Haye le prince Guillaume, on envoya au-devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais La Haye devint, sur la fin de la vie de Maurice, et dans le temps de Frédéric-Henri, un séjour agréable par l'affluence des princes, des négociateurs et des guerriers. Amsterdam fut, par le commerce seul, une des plus florissantes villes de la terre ; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitants des campagnes.

CHAPITRE CLXV.

Suite du règne de Philippe II. Malheur de don Sébastien, roi de Portugal.

Il semblait que le roi d'Espagne dût alors écraser la maison de Nassau et la république naissante du poids de sa puissance. Il avait perdu à la vérité en Afrique la souveraineté de Tunis, et le port de la Goulette où était autrefois Carthage : mais un roi de Maroc et de Fez, nommé Mulei-Mehemed, qui disputait le royaume à son oncle, avait offert à Philippe de se rendre son tributaire, dès l'an 1577. Philippe le refusa, et ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embrasser les genoux du roi de Portugal, Sébastien, et implorer son secours. Ce jeune prince, arrière-petit-fils du grand Emmanuel, brûlait de se signaler dans cette partie du monde où ses ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui est très singulier, c'est que n'étant point aidé de Philippe, son oncle maternel, dont il allait être le

gendre, il reçut un secours de douze cents hommes du prince d'Orange, qui pouvait à peine alors se soutenir en Flandre. Cette petite circonstance, dans l'histoire générale, marque bien de la grandeur dans le prince d'Orange, mais surtout une passion déterminée de faire partout des ennemis à Philippe.

Sébastien débarque avec près de huit cents bâtimens au royaume de Fez, dans la ville d'Arzilla, conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie ; mais il n'avait pas mille chevaux. C'est apparemment ce petit nombre de cavalerie, si peu proportionné à la cavalerie formidable des Maures, qui l'a fait condamner comme un téméraire par tous les historiens ; mais que de louanges s'il avait été heureux ! Il fut vaincu par le vieux souverain de Maroc, Muluco (4 août 1578). Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures, l'oncle et le neveu, et Sébastien. La mort du vieux roi Muluco est une des plus belles dont l'histoire fasse mention. Il était languissant d'une grande maladie ; il se sentit affaibli au milieu de la bataille, donna tranquillement ses derniers ordres, et expira en mettant le doigt sur sa bouche, pour faire entendre à ses capitaines qu'il ne fallait pas que ses soldats sussent sa mort. On ne peut faire une si grande chose avec plus de simplicité. Il ne revint personne de l'armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une suite qui ne le fut pas moins : on vit pour la première fois un prêtre cardinal et roi ; c'était don Henri, âgé de soixante et dix ans, fils du grand Emmanuel, grand-oncle de Sébastien. Il eut de plein droit le Portugal.

Philippe se prépara dès lors à lui succéder ; et pour que tout fût singulier dans cette affaire, le pape Grégoire XIII se mit au nombre des concurrents, et prétendit que le royaume de Portugal appartenait au saint siège, faute d'héritiers en ligne directe ; par la raison, disait-il, qu'Alexandre III avait autrefois créé roi le comte Alfonse, qui s'était reconnu feudataire de Rome : c'était une étrange raison. Ce pape Grégoire XIII, Buoncompagno, avait le dessein ou plutôt l'idée vague de donner un royaume à Buoncompagno, son bâtard, en faveur duquel il ne voulait pas démembrer l'état ecclésiastique, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il avait d'abord espéré que son fils aurait le royaume d'Irlande, parce que Philippe II fomentait des troubles dans cette île, ainsi qu'Élisabeth attisait le feu allumé dans les Pays-Bas. L'Irlande, ayant encore été donnée par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfants quand la souveraine d'Irlande était excommuniée. Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint, à la vérité, de Philippe quelques vaisseaux et quel-

ques Espagnols qui abordèrent en Irlande avec des Italiens, sous le pavillon du saint siège ; mais ils furent passés au fil de l'épée, et les Irlandais de leur parti périrent par la corde. Grégoire XIII, après cette entreprise si extravagante et si malheureuse, tourna ses vues du côté du Portugal ; mais il avait affaire à Philippe II, qui avait plus de droits que lui et plus de moyens de les soutenir.

(1580) Le vieux cardinal-roi ne régna que pour voir discuter juridiquement devant lui quel serait son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier de Malte, Antoine, prieur de Crato, voulut succéder au roi-prieur, qui était son oncle paternel, au lieu que Philippe II n'était neveu de Henri que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard, et se disait légitime. Ni le prieur ni le pape n'héritèrent. La branche de Bragance, qui semblait avoir des prétentions justes, eut alors ou la prudence ou la timidité de ne les pas faire valoir. Une armée de vingt mille hommes prouva le droit de Philippe ; il ne fallait guère dans ce temps-là de plus grandes armées. Le prieur, qui ne pouvait résister par lui-même, eut en vain recours à l'appui du grand-seigneur. Il ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer aussi le Turc pour être roi de Portugal.

Philippe ne faisait jamais la guerre par lui-même : il conquit de son cabinet le Portugal. Le vieux duc d'Albe, exilé depuis deux ans, après ses longs services, rappelé comme un dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse, termina sa carrière de sang en battant deux fois la petite armée du roi-prieur, qui, abandonné de tout le monde, erra long-temps dans sa patrie.

Philippe vint alors se faire couronner à Lisbonne, et promit quatre-vingt mille ducats à qui livrerait don Antoine. Les proscriptions étaient les armes à son usage.

(1584) Le prieur de Crato se réfugia d'abord en Angleterre avec quelques compagnons de son infortune, qui, manquant de tout, et délabrés comme lui, le servaient à genoux. Cet usage, établi par les empereurs allemands qui succédèrent à la race de Charlemagne, fut reçu en Espagne quand Alphonse X, roi de Castille, eut été élu empereur au treizième siècle. Les rois d'Angleterre ont suivi cet exemple qui semble contredire la fière liberté de la nation. Les rois de France l'ont dédaigné, et se sont contentés du pouvoir réel. En Pologne les rois ont été servis ainsi dans des jours de cérémonie, et n'en sont pas plus absolus.

Élisabeth n'était pas en état de faire la guerre pour le prieur de Crato : ennemie implacable, mais non déclarée, de Philippe, elle mettait toute son application à lui résister, à lui susciter secrètement des ennemis ; et ne pouvant se soutenir en

Angleterre que par l'affection du peuple, ne pouvant conserver cette affection qu'en ne demandant point de nouveaux subsides, elle n'était pas en état de porter la guerre en Espagne.

Don Antoine s'adresse à la France. Le conseil de Henri III était avec Philippe dans les mêmes termes de jalousie et de crainte que le conseil d'Angleterre. Il n'y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de se nuire ; et Henri III fut toujours embarrassé entre les huguenots, qui faisaient un état dans l'état, et Philippe, qui voulait en faire un autre en offrant toujours aux catholiques sa protection dangereuse.

Catherine de Médicis avait des prétentions sur le Portugal, presque aussi chimériques que celles du pape. Don Antoine, en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu'il ne pouvait recouvrer, et au moins les îles Açores où il avait un grand parti, obtint par le crédit de Catherine un secours considérable. On lui donna soixante petits vaisseaux, et environ six mille hommes, pour la plupart huguenots, qu'on était bien aise d'employer au loin, et qui l'étaient encore davantage d'aller combattre des Espagnols. Les Français, et surtout les calvinistes, cherchaient partout la guerre. Ils suivaient alors en foule le duc d'Anjou pour l'établir en Flandre. Ils s'embarquèrent avec allégresse pour tenter de rétablir don Antoine en Portugal. On s'empara d'abord d'une des îles ; mais bientôt la flotte d'Espagne parut (1585) : elle était supérieure en tout à celle des Français par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes ; il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions. C'est la première fois qu'on vit des galères sur l'Océan, et il était bien étonnant qu'on les eût conduites jusqu'à six cents lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque Louis XIV, long-temps après, fit passer quelques galères dans l'Océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, et ne l'était pourtant pas ; mais elle était plus périlleuse que celle de Philippe II, parce que l'Océan Britannique est plus orageux que l'Atlantique.

Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les Espagnols vainquirent, et abusèrent de leur victoire. Le marquis de Santa-Cruz, général de la flotte de Philippe, fit mourir presque tous les prisonniers français par la main du bourreau, sous prétexte que la guerre n'étant point déclarée entre l'Espagne et la France, il devait les traiter comme des pirates. Don Antoine, heureux d'échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France, et mourir dans la pauvreté.

Philippe alors se voit maître non-seulement du

Portugal, mais de tous les grands établissements que sa nation avait faits dans les Indes. Il étendait sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, et ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

(1584) Une ambassade de quatre rois du Japon sembla mettre alors le comble à cette grandeur suprême qui le faisait regarder comme le premier monarque de l'Europe. La religion chrétienne faisait au Japon de grands progrès; et les Espagnols pouvaient se flatter d'y établir leur puissance, comme leur religion.

Philippe avait dans la chrétienté le pape, suzerain de son royaume de Naples, à ménager; la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la Ligue et par ses trésors; la Hollande à réduire, et surtout l'Angleterre à troubler. Il faisait mouvoir à la fois tous ces ressorts; et il parut bientôt, par l'armement de sa flotte nommée *l'Invincible*, que son but était de conquérir l'Angleterre plutôt que de l'inquiéter.

La reine Élisabeth lui fournissait assez de raisons; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. François Drake, alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l'Amérique, traversé le détroit de Magellan, et était revenu à Londres, en 1580, chargé de dépouilles, après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de Marie Stuart, reine d'Écosse, retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l'île. Elle avait un droit très apparent sur l'Angleterre, droit qu'elle tirait de Henri VII, par une naissance dont la légitimité n'était pas contestée comme celle d'Élisabeth. Philippe pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d'Angleterre qu'il avait porté: et enfin l'entreprise de délivrer la reine Marie mettait nécessairement le pape et tous les catholiques de l'Europe dans ses intérêts.

CHAPITRE CLXVI.

De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc.

Dans ce dessein, Philippe prépare cette flotte prodigieuse qui devait être secondée par un autre armement en Flandre, et par la révolte des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui perdit la reine Marie Stuart (1587), et la conduisit sur un échafaud, au lieu de la délivrer. Il ne restait plus à Philippe qu'à la venger en prenant l'Angleterre

pour lui-même; après quoi il voyait la Hollande soumise et punie.

Il avait fallu l'or du Pérou pour faire tous ces préparatifs. La flotte invincible part du port de Lisbonne (5 juin 1588), forte de cent cinquante gros vaisseaux, de vingt mille soldats, de près de trois mille canons, de près de sept mille hommes d'équipage, qui pouvaient combattre dans l'occasion. Une armée de trente mille combattants, assemblée en Flandre par le duc de Parme, n'attend que le moment de passer en Angleterre sur des barques de transport déjà prêtes, et de se joindre aux soldats que portait la flotte de Philippe. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes, dont quelques unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon. Cependant rien de cette entreprise si bien concertée ne réussit. Bientôt cent vaisseaux anglais, quoique petits, arrêtaient cette flotte formidable; ils prennent quelques bâtiments espagnols; ils dispersent le reste avec huit brûlots. La tempête seconde ensuite les Anglais; l'Invincible est prête d'échouer sur les côtes de Zélande. L'armée du duc de Parme, qui ne pouvait se mettre en mer qu'à la faveur de la flotte espagnole, demeure inutile. Les vaisseaux de Philippe, vaincus par les Anglais et par les vents, se retirent aux mers du Nord; quelques uns avaient échoué sur les côtes de Zélande, d'autres sont fracassés vers les rochers des îles Orcades et sur les côtes d'Écosse; d'autres font naufrage en Irlande. Les paysans y massacrèrent les soldats et les matelots échappés à la fureur de la mer; et le vice-roi d'Irlande eut la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux; et d'environ trente mille hommes que la flotte avait portés, les naufrages, le canon, et le fer des Anglais, les blessures et les maladies, n'en laissèrent pas rentrer six mille dans leur patrie.

Il règne encore en Angleterre un singulier préjugé sur cette flotte invincible. Il n'y a guère de négociant qui ne répète souvent à ses apprentis que ce fut un marchand, nommé Gresham, qui sauva la patrie, en retardant l'équipement de la flotte d'Espagne, et en accélérant celui de la flotte anglaise. Voici, dit-on, comment il s'y prit. Le ministère espagnol envoyait des lettres de change à Gênes pour payer les armements des ports d'Italie: Gresham, qui était le plus fort marchand d'Angleterre, tira en même temps sur Gênes, et menaça ses correspondants de ne plus jamais traiter avec eux s'ils préféraient le papier des Espagnols au sien. Les Génois ne balancèrent pas entre un marchand anglais et un simple roi d'Es-

pagne. Le marchand tira tout l'argent de Gênes ; il n'en resta plus pour Philippe II, et son armement resta six mois suspendu. Ce conte ridicule est répété dans vingt volumes ; on l'a même débité publiquement sur les théâtres de Londres : mais les historiens sensés ne se sont jamais déshonorés par cette fable absurde. Chaque peuple a ses contes inventés par l'amour-propre ; il serait heureux que le genre humain n'eût jamais été bercé de contes plus absurdes et plus dangereux.

La florissante armée de trente mille hommes qu'avait le duc de Parme ne servit pas plus à subjuguier la Hollande que la flotte invincible n'avait servi à conquérir l'Angleterre. La Hollande, qui se défendait si aisément par ses canaux, par ses digues, par ses étroites chaussées, encore plus par un peuple idolâtre de sa liberté, et devenu tout guerrier sous les princes d'Orange, aurait pu tenir contre une armée plus formidable.

Il n'y avait que Philippe II qui pût être encore redoutable après un si grand désastre. L'Amérique et l'Asie lui prodiguaient de quoi faire trembler ses voisins ; et ayant manqué l'Angleterre, il fut sur le point de faire de la France une de ses provinces.

Dans le temps même qu'il conquérait le Portugal, qu'il soutenait la guerre en Flandre, et qu'il attaquait l'Angleterre, il animait en France cette ligue nommée *sainte*, qui renversait le trône, et qui déchirait l'état ; et, mettant encore lui-même la division dans cette ligue qu'il protégeait, il fut près trois fois d'être reconnu souverain de la France, sous le nom de *protecteur*, avec le pouvoir de conférer toutes les charges. L'infante Eugénie, sa fille, devait être reine sous ses ordres, et porter en dot la couronne de France à son époux. Cette proposition fut faite par la faction des Seize, dès l'an 1589, après l'assassinat de Henri III. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, ne put éluder cette proposition qu'en disant que la ligue ayant été formée par la religion, *le titre de protecteur de la France ne pouvait appartenir qu'au pape*. L'ambassadeur de Philippe en France poussa très loin cette négociation avant la tenue des états de Paris, en 1595. On délibéra long-temps sur les moyens d'abolir la loi salique, et enfin l'infante fut proposée pour reine aux états de Paris.

Philippe accoutumait insensiblement les Français à dépendre de lui ; car, d'un côté, il envoyait à la ligue assez de secours pour l'empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante ; de l'autre, il armait son gendre, Charles-Emmanuel de Savoie, contre la France ; il lui entretenait des troupes ; il l'aidait à se faire reconnaître protecteur par le parlement de Provence,

afin que la France, apprivoisée par cet exemple, reconnût Philippe pour protecteur de tout le royaume. Il était vraisemblable que la France y serait forcée. L'ambassadeur d'Espagne régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La Sorbonne et tous les ordres religieux étaient dans son parti. Son projet n'était point de conquérir la France comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner.

(1590) C'est dans ce dessein qu'il envoya du fond des Pays-Bas Alexandre Farnèse au secours de Paris, pressé par les armes victorieuses de Henri IV ; et c'est dans ce dessein qu'il le rappelle, après que Farnèse a délivré par ses savantes marches, sans coup férir, la capitale du royaume. Ensuite, lorsque Henri IV assiége Rouen, il renvoie encore le même duc de Parme faire lever le siège.

(1594) C'était une chose bien admirable, lorsque Philippe était assez puissant pour décider ainsi du destin de la guerre en France, que le prince d'Orange, Maurice, et les Hollandais, le fussent assez pour s'y opposer et pour envoyer des secours à Henri IV, eux qui, dix ans auparavant, n'étaient regardés en Espagne que comme des séditieux obscurs, incapables d'échapper au supplice. Ils envoyèrent trois mille hommes au roi de France ; mais le duc de Parme n'en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris.

Alors Philippe le rappelle encore ; et toujours donnant et retirant ses secours à la ligue, toujours se rendant nécessaire, il tend ses filets de tous côtés sur les frontières et dans le cœur du royaume, pour faire tomber ce pays divisé dans le piège inévitable de sa domination. Il était déjà établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre, le duc de Savoie, l'était dans la Provence et dans une partie du Dauphiné : le chemin était toujours ouvert pour les armées espagnoles d'Arras à Paris, et de Fontarabie à la Loire. Philippe était si persuadé que la France ne pouvait lui échapper, que dans ses entretiens avec le président Jeannin, envoyé du duc de Mayenne, il lui disait toujours : *Ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen*.

La cour de Rome, qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder ; et les armes de la religion combattaient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l'affectation d'un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique était encore le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même temps. Il fit marcher, dès l'an 1589, une armée aux ordres de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, son gendre, pour réduire Genève et les pays environnés

sins ; mais des peuples pauvres, élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour de la liberté, furent toujours l'écueil de ce riche et puissant monarque. Les Génois, aidés des seuls cantons de Zurich et de Berne, et de trois cents soldats de Henri IV, se soutinrent contre les trésors du beau-père et contre les armes du gendre. Ces mêmes Génois délivrèrent leur ville, en 1602, des mains de ce même duc de Savoie, qui l'avait surprise par escalade en pleine paix, et qui déjà la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d'un souverain comme un brigandage, et de faire pendre treize officiers qualifiés, qui, n'ayant pu être conquérants, furent traités comme des voleurs de nuit.

Philippe, sans sortir de son cabinet, soutenait donc sans cesse la guerre à la fois dans les Pays-Bas contre le prince Maurice, dans presque toutes les provinces de France contre Henri IV, à Genève et dans la Suisse, et sur mer contre les Anglais et les Hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises qui tinrent si long-temps l'Europe en alarmes ? Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre la France en un quart d'heure. Les Anglais, aguerris sur mer par lui-même, et devenus aussi bons marins que les Espagnols, ravagèrent ses possessions en Amérique (1595). Le comte d'Essex brûla ses galions et sa ville de Cadix (1596). Enfin, après avoir encore désolé la France après qu'Amiens eut été pris par surprise, et repris par la valeur de Henri IV, Philippe fut obligé de conclure la paix de Vervins, et de reconnaître pour roi de France celui qu'il n'avait jamais nommé que le prince de Béarn.

Il faut observer surtout que dans cette paix il rendit à la France la ville de Calais (2 mai 1598), que l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, avait prise pendant les malheurs de la France, et qu'on ne fit nulle mention des droits prétendus par Elisabeth dans le traité ; elle n'eut ni cette ville ni les huit cent mille écus qu'on lui devait par le traité de Cateau-Cambresis.

Le pouvoir de Philippe fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier potentat de l'Europe. Elisabeth, et surtout Henri IV, avaient une gloire plus personnelle ; mais Philippe conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays et de ses trésors. Trois mille millions de nos livres que lui coûtèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas, et son ambition en France, ne l'appauvrirent point. L'Amérique et les Indes orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l'Europe malgré son intention. Ce que ses intri-

gues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie, ce que ses armements lui coûtèrent dans les Pays-Bas, ayant augmenté les richesses des peuples qu'il voulait subjuguier, le prix des denrées doubla presque partout, et l'Europe s'enrichit du mal qu'il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente millions de ducats d'or de revenu, sans être obligé de mettre de nouveaux impôts sur ses peuples. C'était plus que tous les monarques chrétiens ensemble. Il eut par là de quoi marchander plus d'un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d'esprit d'Elisabeth, la valeur de Henri IV, et celle des princes d'Orange, triomphèrent de ses trésors et de ses intrigues ; mais si on en excepte le saccageement de Cadix, l'Espagne fut de son temps toujours tranquille et toujours heureuse.

Les Espagnols eurent une supériorité marquée sur les autres peuples : leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin ; leurs modes, leur manière de penser et d'écrire, subjuguèrent les esprits des Italiens ; et depuis Charles-Quint jusqu'au commencement du règne de Philippe III, l'Espagne eut une considération que les autres peuples n'avaient point.

Dans le temps qu'il faisait la paix avec la France, il donna les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot à sa fille Claire-Eugénie, qu'il n'avait pu faire reine, et il les donna comme un fief réversible à la couronne d'Espagne, faute de postérité.

Philippe mourut bientôt après (15 septembre 1598) à l'âge de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l'Escorial, qu'il avait fait vœu de bâtir en cas que ses généraux gagnassent la bataille de Saint-Quentin : comme s'il importait à Dieu que le connétable de Montmorenci ou Philibert de Savoie gagnât la bataille, et comme si la faveur céleste s'achetait par des bâtiments !

La postérité a mis ce prince au rang des plus puissants rois, mais non des plus grands. On l'appela le *Démon du Midi*, parce que du fond de l'Espagne, qui est au midi de l'Europe, il troubla tous les autres états.

Si, après l'avoir considéré sur le théâtre du gouvernement, on l'observe dans le particulier, on voit en lui un maître dur et dédaigneux, un amant, un mari cruel, et un père impitoyable.

Un grand événement de sa vie domestique, qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils don Carlos. Personne ne sait comment mourut ce prince ; son corps, qui est dans les tombes de l'Escorial, y est séparé de sa tête : on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible : il était aisé

de faire un cercueil plus long. Il est plus vraisemblable que Philippe fit trancher la tête de son fils. On a imprimé dans la vie du czar Pierre 1^{er} que, lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort, il fit venir d'Espagne les actes du procès de don Carlos ; mais ni ces actes ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur, « qu'il n'avait jamais découvert dans le prince son « fils aucun vice capital ni aucun crime déshonorant, et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien » et pour celui du royaume. » Il écrivit en même temps au pape Pie v tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568, « que dès sa « plus tendre jeunesse la force d'un naturel vicieux « a étouffé dans don Carlos toutes les instructions « paternelles. » Après ces lettres par lesquelles Philippe rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort ; et cela seul, joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet Philippe fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cet horrible aventure fut l'amour de don Carlos pour Élisabeth de France, sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : Élisabeth avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse ; Philippe II était plongé dans les intrigues des femmes ; la galanterie était l'essence d'un Espagnol. De tous côtés était l'exemple de l'infidélité. Il était naturel que don Carlos et Élisabeth, à peu près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie, et on le crut d'autant plus que quelque temps après ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux Antoine Pères, son rival auprès de la princesse d'Éboli. Ce sont là les accusations qu'on a vues intentées contre lui par le prince d'Orange au tribunal du public. Il est bien étrange que Philippe n'y fit pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, et que personne dans l'Europe ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes ; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles, le jugement de la postérité étant

le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse.

CHAPITRE CLXVII.

Des Anglais sous Édouard VI, Marie, et Élisabeth.

Les Anglais n'eurent ni cette brillante prospérité des Espagnols, ni cette influence dans les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait l'Espagne si dangereuse ; mais la mer et le négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle. Ils connurent leur véritable élément, et cela seul les rendit plus heureux que toutes les possessions étrangères et les victoires de leurs anciens rois. Si ces rois avaient régné en France, l'Angleterre n'eût été qu'une province asservie. Ce peuple, qu'il fut si difficile de former, qui fut conquis si aisément par des pirates danois et saxons, et par un duc de Normandie, n'avait été, sous les Édouard III et les Henri V, que l'instrument grossier de la grandeur passagère de ces monarches ; il fut sous Élisabeth un peuple puissant, policé, industriel, laborieux, entreprenant. Les navigations des Espagnols avaient excité leur émulation ; ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un passage au Japon et à la Chine par le nord. Drake et Candish firent le tour du globe, en attaquant partout ces mêmes Espagnols qui s'étendaient aux deux bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier Raleigh, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondements des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale en 1585. Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe ; il y parut bien lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer contre la flotte invincible de Philippe II, et qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires et brûler Cadix ; et qu'enfin, devenus plus formidables, ils battirent en 1602 la première flotte que Philippe III eût mise en mer, et prirent dès lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Dès les premières années du règne d'Élisabeth, ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, persécutés par Philippe II, vinrent peupler Londres, la rendre industrielle, et l'enrichir. Londres, tranquille sous Élisabeth, cultiva même avec succès les beaux-arts, qui sont la marque et le fruit de l'abondance. Les noms de Spencer et de Shakespeare, qui fleurirent de ce temps, sont parvenus aux autres nations. Londres s'agrandit, se poliya, s'embellit ; enfin la moitié de cette île de

la Grande-Bretagne balançait la grandeur espagnole. Les Anglais étaient le second peuple par leur industrie ; et comme libres, ils étaient le premier. Il y avait déjà sous ce règne des compagnies de commerce établies pour le Levant et pour le Nord. On commençait en Angleterre à considérer la culture des terres comme le premier bien, tandis qu'en Espagne on commençait à négliger ce vrai bien pour des trésors de convention. Le commerce des trésors du Nouveau-Monde enrichissait le roi d'Espagne ; mais en Angleterre le négoce des denrées était utile aux citoyens. Un simple marchand de Londres, nommé Gresham, dont nous avons parlé, eut alors assez d'opulence et assez de générosité pour bâtir à ses dépens la bourse de Londres et un collège qui porte son nom. Plusieurs autres citoyens fondèrent des hôpitaux et des écoles. C'était là le plus bel effet qu'eût produit la liberté ; de simples particuliers faisaient ce que font aujourd'hui les rois, quand leur administration est heureuse.

Les revenus de la reine Élisabeth n'allaient guère au-delà de six cent mille livres sterling, et le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitants. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant Élisabeth se défendit toujours avec succès, et eut la gloire d'aider à la fois Henri IV à conquérir son royaume, et les Hollandais à établir leur république.

Il faut remonter en peu de mots aux temps d'Édouard VI et de Marie, pour connaître la vie et le règne d'Élisabeth.

Cette reine, née en 1555, fut déclarée au berceau héritière légitime du royaume d'Angleterre, et peu de temps après déclarée bâtarde, quand sa mère Anne Boulen passa du trône à l'échafaud. Son père, qui finit sa vie en 1547, mourut en tyran comme il avait vécu. De son lit de mort il ordonnait des supplices, mais toujours par l'organe des lois. Il fit condamner à mort le duc de Norfolk et son fils, sur ce seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre. Le père, à la vérité, obtint sa grâce, mais le fils fut exécuté. Il faut avouer que si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie, leur gouvernement les a traités selon leur goût. Le règne du jeune Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, ne fut pas exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle Thomas Seymour, amiral d'Angleterre, eut la tête tranchée, parce qu'il s'était brouillé avec Édouard Seymour, son frère, duc de Somerset, protecteur du royaume ; et bientôt après le duc de Somerset lui-même périt de la même mort. Ce règne d'Édouard VI, qui ne fut que de cinq ans, fut un temps de sédition et de troubles pen-

dant lequel la nation fut ou parut protestante. Il ne laissa la couronne ni à Marie ni à Élisabeth, ses sœurs, mais à Jeanne Gray, descendante de Henri VII, petite fille de la veuve de Louis XII et de Brandon, simple gentilhomme, créé duc de Suffolk. Cette Jeanne Gray était femme d'un lord Guildford, et Guildford était fils du duc de Northumberland, tout puissant sous Édouard VI. Le testament d'Édouard VI, en donnant le trône à Jeanne Gray, ne lui prépara qu'un échafaud : elle fut proclamée à Londres (1555) ; mais le parti et le droit de Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, l'emportèrent ; et la première chose que fit cette reine, après avoir signé son contrat de mariage avec Philippe, ce fut de faire condamner à mort sa rivale (1554), princesse de dix-sept ans, pleine de grâce et d'innocence, qui n'avait d'autre crime que d'être nommée dans le testament d'Édouard. En vain elle se dépouilla de cette dignité fatale, qu'elle ne garda que neuf jours ; elle fut conduite au supplice, ainsi que son mari, son père, et son beau-père. Ce fut la troisième reine en Angleterre, en moins de vingt années, qui mourut sur l'échafaud. La religion protestante, dans laquelle elle était née, fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux, dans cette révolution, furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s'exécutaient par actes du parlement. Il y a eu des temps sanguinaires chez tous les peuples ; mais chez le peuple anglais, plus de têtes illustres ont été portées sur l'échafaud que dans tout le reste de l'Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de crânes humains attachés aux murailles, comme les temples du Mexique.

CHAPITRE CLXVIII.

De la reine Élisabeth.

Élisabeth fut d'abord mise en prison par sa sœur, la reine Marie. Elle employa une prudence au-dessus de son âge, et une flatterie qui n'était pas dans son caractère, pour conserver sa vie. Cette princesse, qui refusa depuis Philippe II, quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de Devonshire Courtenai ; et il paraît par les lettres qui restent d'elle qu'elle avait beaucoup d'inclination pour lui : un tel mariage n'eût point été extraordinaire ; on voit que Jeanne Gray, destinée au trône, avait épousé le lord Guildford ; Marie, reine douairière de France, avait passé du lit de Louis XII dans les bras du chevalier Brandon. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentil-

homme nommé *Tudor*, qui avait épousé la veuve de Henri v, fille du roi de France Charles vi ; et en France, quand les rois n'étaient pas encore parvenus au degré de puissance qu'ils ont eu depuis, la veuve de Louis-le-Gros ne fit aucune difficulté d'épouser Matthieu de Montmorenci.

Élisabeth, dans sa prison, et dans l'état de persécution où elle vécut toujours sous Marie, mit à profit sa disgrâce ; elle cultiva son esprit, apprit les langues et les sciences : mais de tous les arts où elle excella, celui de se ménager avec sa sœur, avec les catholiques et avec les protestants, de dissimuler et d'apprendre à régner, fut le plus grand.

(1559) A peine proclamée reine, Philippe II, son beau-frère, la rechercha en mariage. Si elle l'eût épousé, la France et la Hollande couraient risque d'être accablées ; mais elle haïssait la religion de Philippe, n'aimait pas sa personne, et voulait à la fois jouir de la vanité d'être aimée et du bonheur d'être indépendante. Mise en prison sous la reine sa sœur catholique, elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre le royaume protestant. (1559) Elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d'abord les esprits. Je remarquerai qu'elle alla de Westminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n'est pas que les carrosses fussent alors en usage, ce n'était qu'un appareil passager.

Immédiatement après elle convoqua un parlement qui établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui, et qui donna au souverain la suprématie, les décimes, et les annates.

Élisabeth eut donc le titre de chef de la religion anglicane. Beaucoup d'auteurs, et principalement les Italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme : mais ils pouvaient considérer que cette femme régnait ; qu'elle avait les droits attachés au trône par les lois du pays ; qu'autrefois les souverains de toutes les nations connues avaient l'intendance des choses de la religion ; que les empereurs romains furent souverains pontifes ; que si aujourd'hui dans quelques pays l'Église gouverne l'état, il y en a beaucoup d'autres où l'état gouverne l'Église. Nous avons vu en Russie quatre souveraines de suite présider au synode qui tient lieu du patriarcat absolu. Une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, et qui lui prescrit des lois, n'est pas plus ridicule qu'une abbesse de Fontevault qui nomme des prieurs et des curés, et qui leur donne sa bénédiction : en un mot chaque pays a ses usages.

Tous les princes doivent se souvenir, et les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fa-

meuse lettre de la reine Élisabeth à Heaton, évêque d'Ély.

PRÉSOMPTUEUX PRÉLAT,

« J'apprends que vous différez à conclure l'affaire dont vous êtes convenu : ignorez-vous donc que moi, qui vous ai élevé, je puis également vous faire rentrer dans le néant ? Remplissez au plus tôt votre engagement, ou je vous ferai des cendres de votre siège.

« Votre amie, tant que vous mériterez que je le sois.

« ÉLISABETH. »

Si les princes et les magistrats avaient toujours pu établir un gouvernement assez ferme pour être en droit d'écrire impunément de telles lettres, il n'y aurait jamais eu de sang versé pour les querelles de l'empire et du sacerdoce ¹.

¹ Les troubles religieux, qui ont si long-temps déchiré l'Europe, ont pour première origine la faute que firent les premiers empereurs chrétiens de se mêler des affaires ecclésiastiques à la sollicitation des prêtres, qui, n'ayant pu sous les empereurs païens que diffamer ou calomnier leurs adversaires, espèrent avoir sous ces nouveaux princes le plaisir de les punir. Soit mauvaise politique, soit vanité, soit superstition, on vit le féroce Constantin, non encore baptisé, paraître à la tête d'un concile. Ses successeurs suivirent son exemple, et les troubles qui ont depuis agité l'Europe furent la suite nécessaire de cette conduite. En effet, dès que l'on établit pour principe que les princes sont obligés en conscience de sévir contre ceux qui attaquent la religion, de statuer une peine quelle qu'elle soit, contre la profession ouverte ou cachée, l'exercice public ou secret d'aucun culte ; la maxime que les peuples ont le droit et même sont dans l'obligation de s'armer contre un prince hérétique ou ennemi de la religion, en devient une conséquence nécessaire. Les droits des princes peuvent-ils balancer ceux de la Divinité même ? la paix temporelle mérite-t-elle d'être achetée aux dépens de la foi ? Il n'est pas question ici d'accorder à des particuliers le droit dangereux de se révolter ; il existe un tribunal régulier qui prononce si le prince a mérité ou non de perdre ses droits ; ainsi les objections qu'on fait contre le droit de résistance soutenu par plusieurs publicistes, les restrictions qui rendent ce droit, pour ainsi dire, nul dans la pratique, ne peuvent s'appliquer à celui de se révolter contre un prince hérétique.

Je sais que les partisans de l'intolérance religieuse ont soutenu, suivant leurs intérêts, tantôt les maximes séditionnaires, tantôt les maximes contraires. Mais entre deux opinions opposées, soutenues suivant les circonstances par un même corps, celle qui s'accorde avec ses principes constants ne doit-elle pas être regardée comme sa vraie doctrine ? Cette proposition : Tout prince doit employer sa puissance pour détruire l'hérésie ; et celle-ci : Toute nation a droit de se soulever contre un prince hérétique, sont les conséquences d'un même principe. Il faut, si l'on veut raisonner juste, ou les admettre, ou les rejeter ensemble. Tout ce qu'on a dit, pour prouver que des prêtres intolérants peuvent être de bons citoyens, se réduit à un pur verbiage : faire jurer à un prince d'exterminer les hérétiques, c'est lui faire jurer en termes équivalents, qu'il se soumet à être dépourvu de son trône, si lui-même devient hérétique.

L'intérêt des princes a donc été, non de chercher à régler la religion, mais de séparer la religion de l'état, de laisser aux prêtres la libre disposition des sacrements, des censures, des fonctions ecclésiastiques ; mais de ne donner aucun effet civil à aucune de leurs décisions, de ne leur donner aucune influence sur les mariages, sur les actes qui constatent la mort ou la naissance ; de ne point souffrir qu'ils interviennent

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d'auguste, et ce que le luthéranisme a d'austère. J'observe que de neuf mille quatre cents bénéficiers que contenait l'Angleterre, il n'y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines et quatre-vingts curés, qui, n'acceptant pas la réforme, restèrent catholiques et perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre fois de religion depuis Henri VIII, on s'étonne qu'un peuple si libre ait été si soumis, ou qu'un peuple qui a tant de fermeté ait eu tant d'inconstance. Les Anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu'ils devaient croire. Un acte du parlement est tout pour les Anglais; ils aiment la loi, et on ne peut les conduire que par les lois d'un parlement qui prononce, ou qui semble prononcer par lui-même ¹.

Personne ne fut persécuté pour être catholique; mais ceux qui voulurent troubler l'état par principe de conscience furent sévèrement punis. Les Guises, qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en France, ne manquèrent pas d'employer les mêmes armes pour mettre Marie Stuart, reine d'Écosse, leur nièce, sur le trône d'Angleterre. Maîtres des

finances et des armées de France, ils envoyaient des troupes et de l'argent en Écosse, sous prétexte de secourir les Écossais catholiques contre les Écossais protestants. Marie Stuart, épouse de François II, roi de France, prenait hautement le titre de *reine d'Angleterre*, comme descendante de Henri VII. Tous les catholiques anglais, écossais, irlandais, étaient pour elle. Le trône d'Élisabeth n'était pas encore affermi; les intrigues de la religion pouvaient le renverser. Élisabeth dissipe ce premier orage; elle envoie une armée au secours des protestants d'Écosse, et force la régente d'Écosse, mère de Marie Stuart, à recevoir la loi par un traité, et à renvoyer les troupes de France dans vingt jours.

François II meurt: elle oblige Marie Stuart, sa veuve, à renoncer au titre de *reine d'Angleterre*. Ses intrigues encouragent les états d'Édimbourg à établir la réforme en Écosse, par là elle s'attache un pays dont elle avait tout à craindre.

A peine est-elle libre de ces inquiétudes que Philippe II lui donne de plus grandes alarmes. Philippe était indispensablement dans ses intérêts, quand Marie Stuart, héritière d'Élisabeth, pouvait espérer de réunir sur une même tête les couronnes de France, d'Angleterre et d'Écosse. Mais François II étant mort, et sa veuve retournée en Écosse sans appui, Philippe, n'ayant que les protestants à craindre, devint l'implacable ennemi d'Élisabeth.

Il soulève en secret l'Irlande contre elle, et elle réprime toujours les Irlandais. Il envoie cette flotte invincible pour la détrôner, et elle la dissipe. Il soutient en France cette ligue catholique, si funeste à la maison royale, et elle protège le parti opposé. La république de Hollande est pressée par les armes espagnoles; elle l'empêche de succomber. Autrefois les rois d'Angleterre dépeuplaient leurs états pour se mettre en possession du trône de France; mais les intérêts et les temps sont tellement changés, qu'elle envoie des secours réitérés à Henri IV pour l'aider à conquérir son patrimoine. C'est avec ces secours que Henri assiégea enfin Paris, et que, sans le duc de Parme, ou sans son extrême indulgence pour les assiégés, il eût mis la religion protestante sur le trône. C'était ce qu'Élisabeth avait extrêmement à cœur. On aime à voir ses soins réussir, à ne point perdre le fruit de ses dépenses. La haine contre la religion catholique s'était encore fortifiée dans son cœur depuis qu'elle avait été excommuniée par Pie V et par Sixte-Quint; ces deux papes l'avaient déclarée indigne et incapable de régner: et plus Philippe II se déclarait le protecteur de cette religion, plus Élisabeth en était l'ennemie passionnée. Il n'y eut point de ministre protestant plus affligé qu'elle quand elle apprit l'abjuration de Henri IV. Sa

ment dans aucun acte civil ou politique, et de juger les procès qui s'élevaient entre eux et les citoyens pour des droits temporels relatifs à leurs fonctions, comme on déciderait les procès semblables qui s'élevaient entre les membres d'une association libre, ou entre cette association et des particuliers. Si Constantin eût suivi cette politique, que de sang il eût épargné! Dans tous les pays où le prince s'est mêlé de la religion, à moins que, comme celle de l'ancienne Rome, elle ne fût bornée à de pures cérémonies, l'état a été troublé, le prince exposé à tous les attentats du fanatisme; et l'indifférence seule pour la religion a pu amener une paix durable. K.

¹ Ces mêmes Anglais, si dociles sous la maison de Tudor, firent une guerre opiniâtre à Charles I^{er}, par zèle de religion; ils chassèrent Jacques II, son fils, sur le simple soupçon qu'il songeait à rétablir la religion romaine; mais les circonstances avaient changé. Henri VIII éprouva peu de résistance, parce qu'il n'attaqua que la hiérarchie ecclésiastique, dont les abus avaient révolté tous les peuples: sous Edouard, la religion protestante devint aisément la dominante; elle avait fait des progrès rapides sous le règne de Henri VIII, malgré les persécutions; et Rome ne reconnaissant pour catholiques que ceux qui reconnaissaient son autorité, tous ceux qui avaient approuvé la révolution de Henri VIII se trouvèrent protestants sans le vouloir. Le règne de Marie fut court; elle étonna la nation par des supplices, mais elle ne la changea point; et il fut aisé à Élisabeth de rétablir le protestantisme. Enfin, lorsqu'à force de disputes on eut bien établi la distinction entre les différentes croyances, lorsque les persécutions eurent forcé les dissidents à se réunir en sectes bien distinctes, tout changement de religion devint plus difficile en Angleterre qu'ailleurs; elle n'eut la paix qu'après que la tolérance de toutes les communions chrétiennes fut bien établie; et même, tant que les lois pénales contre les catholiques subsisteront, tant que l'entrée du parlement restera fermée aux non-conformistes, cette paix ne sera fondée que sur l'indifférence pour la religion; indifférence qui est moins grande en Angleterre que dans aucun autre pays. En 1780, les compatriotes de Locke et de Newton ont donné à l'Europe étonnée le spectacle d'un incendie allumé au nom de Dieu. K.

lettre à ce monarque est bien remarquable : « Vous
« m'offrez votre amitié comme à votre sœur, je sais
« que je l'ai méritée, et certes à un grand prix ;
« je ne m'en repentirais pas si vous n'aviez pas
« changé de père. Je ne puis plus être votre sœur
« de père ; car j'aimerai toujours plus chèrement
« celui qui m'est propre que celui qui vous a
« adopté. » Ce billet fait voir en même temps son
cœur, son esprit, et l'énergie avec laquelle elle
s'exprimait dans une langue étrangère.

Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme Marie l'avait été avec les protestants. Il est vrai que le jésuite Créton, le jésuite Campion, et d'autres, furent pendus (1584), dans le temps même que le duc d'Anjou, frère de Henri III, préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point ; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations et des séditions dont ils furent accusés : l'arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes ; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les lois seules avaient agi : nous n'avons d'ailleurs nulle preuve de leur innocence ; et les preuves juridiques de leurs crimes subsistent dans les archives de l'Angleterre.

Plusieurs personnes en France s'imaginent encore qu'Élisabeth ne fit périr le comte d'Essex que par une jalousie de femme ; elles le croient sur la foi d'une tragédie et d'un roman. Mais quiconque a un peu lu, sait que la reine avait alors soixante et huit ans ; que le comte d'Essex fut coupable d'une révolte ouverte, fondée sur le déclin même de l'âge de la reine, et sur l'espérance de profiter du déclin de sa puissance ; qu'il fut enfin condamné par ses pairs, lui et ses complices.

La justice, plus exactement rendue sous le règne d'Élisabeth que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration. Les finances ne furent employées qu'à défendre l'état.

Elle eut des favoris, et n'en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori ; non qu'elle l'aimât en effet, mais elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Élisabeth aurait joui de cette gloire sans tache, si elle n'eût pas souillé un si beau règne par l'assassinat de Marie Stuart, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice.

CHAPITRE CLXIX.

De la reine Marie Stuart.

Il est difficile de savoir la vérité tout entière dans une querelle de particuliers ; combien plus dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité et le mensonge ! Les auteurs contemporains sont alors suspects ; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti, plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure.

Toutes les rivalités étaient entre Marie et Élisabeth, rivalité de nation, de couronne, de religion, celle de l'esprit, celle de la beauté. Marie, bien moins puissante, moins maîtresse chez elle, moins ferme, et moins politique, n'avait de supériorité sur Élisabeth que celle de ses agréments, qui contribuèrent même à son malheur. La reine d'Écosse encourageait la faction catholique en Angleterre ; et la reine d'Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en Écosse. Élisabeth porta d'abord la supériorité de ses intrigues jusqu'à empêcher long-temps Marie d'Écosse de se remarier à son choix.

(1565) Cependant Marie, malgré les négociations de sa rivale, malgré les états d'Écosse composés de protestants, et malgré le comte de Murray, son frère naturel, qui était à leur tête, épouse Henri Stuart, comte Darnley, son parent, et catholique comme elle. Élisabeth alors excite sous main les seigneurs protestants, sujets de Marie, à prendre les armes ; la reine d'Écosse les poursuit elle-même, et les contraignit de se retirer en Angleterre : jusque-là tout lui était favorable, et sa rivale était confondue.

La faiblesse du cœur de Marie commença tous ses malheurs. Un musicien italien, nommé David Rizzio, fut trop avant dans ses bonnes grâces. Il jouait bien des instruments, et avait une voix de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déjà les Italiens avaient l'empire de la musique, et qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe ; toute la musique de la reine d'Écosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit, c'est que David Rizzio était pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine, et ne servit pas moins ensuite à l'en dégoûter. Darnley, qui n'avait que le nom de roi, méprisé de sa femme, aigri, et jaloux, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec Rizzio et une de ses favorites :

on renverse la table, et on tue Rizzio aux yeux de la reine, qui se met en vain au-devant de lui. Elle était enceinte de cinq mois ; la vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait dans son flanc. Son fils Jacques VI, roi d'Écosse et d'Angleterre, qui naquit quatre mois après cette aventure, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fit pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force, et tant elle agit par des voies inconnues ¹ !

La reine reprit bientôt son autorité, se raccommoda avec le comte de Murray, poursuivit les meurtriers du musicien, et prit un nouvel engagement avec un comte de Bothwell. Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux (1567) : on prétend qu'il fut d'abord empoisonné, et que son tempérament eut la force de résister au poison ; mais il est certain qu'il fut assassiné à Édimbourg dans une maison isolée, dont la reine avait retiré ses plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit sauter la maison avec de la poudre ; on enterra son corps auprès de celui de Rizzio dans le tombeau de la maison royale. Tous les ordres de l'état, tout le peuple, accusèrent Bothwell de l'assassinat ; et dans le temps même que la voix publique criait vengeance, Marie se fit enlever par cet assassin, qui avait encore les mains teintes du sang de son mari, et l'épousa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur, c'est que Bothwell avait alors une femme, et que, pour se séparer d'elle, il la força de l'accuser d'adultère, et fit prononcer un divorce par l'archevêque de Saint-André selon les usages du pays.

Bothwell eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs, et leur fit signer un écrit, par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser, puisqu'il l'avait enlevée, et qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés ; les lettres de Marie à Bothwell ont été contestées ; mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Écosse. Marie, abandonnée de son armée, fut obligée de se rendre aux confédérés.

¹ L'opinion que l'imagination des mères influe sur le fœtus a été long-temps admise presque généralement ; les philosophes même se croyaient obligés de l'expliquer. L'impossibilité de cette influence n'est pas sans doute rigoureusement prouvée, mais c'est tout ce qu'on peut accorder ; et pour établir une opinion de ce genre, il faudrait une suite de faits bien constatés quant à leur existence, et tels qu'ils ne puissent être attribués au hasard ; et c'est ce qu'on est bien éloigné d'avoir. Les exemples qu'on cite sont bien plus propres à montrer le pouvoir de l'imagination sur nos jugements, sur notre manière de voir, qu'à prouver le pouvoir de celle de la mère sur le fœtus. K

Bothwell s'enfuit dans les îles Orcades ; on obligea la reine de céder la couronne à son fils, et on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de Murray, son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. Elle se sauva de sa prison. L'humeur dure et sévère de Murray procurait à la reine un parti. Elle lève six mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre (1568). Elisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle ; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée, si elle était innocente.

Élisabeth se rendit arbitre entre Marie et la régence d'Écosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt (1569), et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse, d'un autre côté, retenue dans Carlisle, accusa le comte de Murray lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et récusait les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Écosse ; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Tutbury, qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Écosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de Murray fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de Marie. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre, et firent quelques ravages sur la frontière.

(1570) Élisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands, et tenir l'Écosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de Lenox, frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur : mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer Marie de la prison où elle était retenue ; le pape Pie V faisait très indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait Élisabeth, et déliait ses sujets du serment de fidélité : c'est cet attentat, si familier aux papes, si horrible, et si absurde, qui ulcéra le cœur d'Élisabeth. On voulait secourir Marie, et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble, mais l'une du haut du trône, et l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que Marie se conduisit avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Écosse pendant ce temps-là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestants faisaient la guerre civile.

L'ambassadeur de France et l'archevêque de Saint-André furent faits prisonniers, et l'archevêque pendu (1574) sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. Le duc de Norfolk, catholique, voulut l'épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de Marie à la succession d'Élisabeth. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne et des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de Norfolk. Les pairs le condamnèrent à mort (1572), pour avoir demandé au roi d'Espagne et au pape des secours en faveur de Marie. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de Guise, par le saint siège, par les jésuites, et surtout par les Espagnols.

Le grand projet était de délivrer Marie, et de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre Élisabeth. Philippe II préparait déjà son invasion (1586). La reine d'Angleterre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger Marie son égale, comme si elle avait été sa sujette (1586). Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringay; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Élisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

Enfin, après dix-huit ans de prison dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile, Marie eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir (le 28 février 1587). Élisabeth sentait qu'elle faisait une action très condamnable, et elle la rendit encore plus odieuse en voulant tromper le monde, qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres, et en faisant mettre en prison le secrétaire d'état qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé

par elle-même. L'Europe eut en horreur sa cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage Élisabeth, c'est qu'elle n'était point forcée à cette barbarie; on pouvait même prétendre que la conservation de Marie lui était nécessaire pour lui répondre des attentats de ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'Élisabeth, il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart comme une martyre de la religion: elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, et de son imprudence: ses fautes et ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de Jeanne de Naples; toutes deux belles et spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse, toutes deux mises à mort par leurs parents. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime puni par le crime.

CHAPITRE CLXX.

De la France vers la fin du seizième siècle, sous François II.

Tandis que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance, et que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant, la France était déchirée, faible, et prête d'être démembrée; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence et du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces temps de fureur, d'avidissement, et de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs? la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, un mauvais gouvernement.

Henri II, par ses rigueurs contre les sectaires, et surtout par la condamnation du conseiller Anne du Bourg, exécuté après la mort du roi, par l'ordre des Guises, fit beaucoup plus de calvinistes en France qu'il n'y en avait en Suisse et à Genève. S'ils avaient paru dans un temps comme celui de Louis XII, où l'on faisait la guerre à la cour de Rome, on eût pu les favoriser; mais ils venaient précisément dans le temps que Henri II avait besoin du pape Paul IV pour disputer Naples et Sicile à l'Espagne, et lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le Turc contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir sacrifier les ennemis de l'Église aux intérêts de Rome. Le clergé, puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels et pour son autorité, les poursuivit; la politique, l'intérêt, le zèle, concoururent à les exterminer. On pouvait les tolérer, comme Élisabeth en Angleterre toléra les catholiques; on pouvait conserver de bons su-

jets, en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'état qu'ils chantassent à leur manière, pourvu qu'ils eussent été soumis aux lois de l'état : on les persécuta, et on en fit des rebelles.

La mort funeste de Henri II fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant gouverné par des étrangers, des princes du sang et de grands officiers de la couronne jaloux du crédit des Guises, commencèrent la subversion de la France.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première qu'on connaisse en ce pays. Les ligueurs faites et rompues, les mouvements passagers, les emportements et le repentir, semblaient avoir fait jusque alors le caractère des Gaulois, qui, pour avoir pris le nom de Francs, et ensuite celui de Français, n'avaient pas changé de mœurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui tenait de celle de Catilina, un manège, une profondeur, et un secret qui la rendait semblable à celle des vèpres siciliennes et des Pazzi de Florence : le prince Louis de Condé en fut l'âme invisible, et conduisit cette entreprise avec tant de dextérité, que quand toute la France sut qu'il en était le chef, personne ne put l'en convaincre.

Cette conspiration avait cela de particulier qu'elle pouvait paraître excusable, en ce qu'il s'agissait d'ôter le gouvernement à François duc de Guise, et au cardinal de Lorraine, son frère, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutelle, la nation en esclavage, et les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés : elle était très criminelle, en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur, maître par les lois de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les Guises ; mais, comme ils auraient résisté, leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes, tous bien accompagnés, et mille soldats déterminés, conduits par trente capitaines choisis, devaient se rendre au jour marqué du fond des provinces du royaume dans Amboise, où était la cour. Les rois n'avaient point encore la nombreuse garde qui les entoure aujourd'hui : le régiment des gardes ne fut formé que par Charles IX. Deux cents archers tout au plus accompagnaient François II. Les autres rois de l'Europe n'en avaient pas davantage. Le connétable de Montmorency, revenant depuis dans Orléans, où les Guises avaient mis une garde nouvelle à la mort de François II, chassa ces nouveaux soldats, et les menaça de les faire pendre comme des ennemis qui mettaient une barrière entre le roi et son père.

La simplicité des mœurs antiques était encore dans le palais des rois ; mais aussi ils étaient moins assurés contre une entreprise déterminée. Il était aisé de se saisir, dans la maison royale, des ministres,

du roi même ; le succès semblait sûr. Le secret fut gardé par tous les conjurés pendant près de six mois. L'indiscrétion du chef, nommé du Barri de La Renaudie, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration : elle n'en fut pas moins exécutée ; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous. Leur opiniâtreté désespérée venait surtout du fanatisme de la religion : ces gentilshommes étaient la plupart des calvinistes, qui se faisaient un devoir de venger leurs frères persécutés. Le prince Louis de Condé avait hautement embrassé cette secte, parce que le duc de Guise et le cardinal de Lorraine étaient catholiques. Une révolution dans l'Église et dans l'état devait être le fruit de cette entreprise.

(1560) Les Guises eurent à peine le temps de faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume ; mais on en rassembla bientôt assez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes séparées, ils furent aisément défaits ; du Barri de La Renaudie fut tué en combattant ; plusieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices ; et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauds sanglants et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie ne servit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. François de Guise eut la puissance des anciens maires du palais, sous le nouveau titre de lieutenant-général du royaume : mais cette autorité même de François de Guise, l'ambition turbulente du cardinal en France, révoltèrent contre eux tous les ordres du royaume, et produisirent de nouveaux troubles.

Les calvinistes, toujours secrètement animés par le prince Louis de Condé, prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les Guises fussent bien puissants et bien redoutables, puisque ni Condé, ni Antoine, roi de Navarre, son frère, père de Henri IV, ni le fameux amiral de Coligni, ni son frère d'Andelot, colonel-général de l'infanterie, n'osaient encore se déclarer ouvertement. Le prince de Condé fut le premier chef de parti qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups et retirait la main ; et, croyant toujours se ménager avec la cour, qu'il voulait perdre, il eut l'imprudence de venir à Fontainebleau en courtisan, dans le temps qu'il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les Guises le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé et par des commissaires tirés du parlement, malgré les privilèges des princes du sang de n'être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées : mais qu'est un privilège

contre la force? qu'est un privilège dont il n'y avait d'exemple que dans la violation même qu'on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d'Alençon?

(1560) Le prince de Condé est condamné à perdre la tête. Le célèbre chancelier de L'Hospital, ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, et cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme et de fureurs, refusa de signer. Le comte de Sancerre, du conseil privé, suivit cet exemple courageux. Cependant on allait exécuter l'arrêt. Le prince de Condé allait finir par la main du bourreau, lorsque tout à coup le jeune François II, malade depuis long-temps, et infirme dès son enfance, meurt à l'âge de dix-sept ans, laissant à son frère Charles, qui n'en avait que dix, un royaume épuisé et en proie aux factions.

La mort de François II fut le salut du prince de Condé; on le fit bientôt sortir de prison, après avoir ménagé entre lui et les Guises une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutèle de Charles IX et l'administration du royaume sont accordées par les états à Catherine de Médicis, mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *majesté* : il était nouveau pour les rois. Il y a encore beaucoup de lettres du sire de Bourdeilles, dans lesquelles on appelle Henri III *votre altesse*.

CHAPITRE CLXXI.

De la France. Minorité de Charles IX.

Dans toutes les minorités des souverains, les anciennes constitutions d'un royaume reprennent toujours un peu de vigueur, du moins pour un temps, comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans, et ensuite à Pontoise, des états-généraux : ces états doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe. Cette distinction fut ignorée dans l'empire romain jusqu'au temps de Constantin. Les magistrats savaient combattre, et les guerriers savaient juger. Les armes et les lois furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l'Europe, jusque vers le quatorzième siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne et en France : elles ne l'étaient pas absolument en France, quoique les parlements ne fussent plus composés que d'hommes de robe

longue. Il restait la juridiction de baillis d'épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l'Allemagne. Les états d'Orléans, convaincus que ces baillis de robe courte ne pouvaient guère s'astreindre à étudier les lois, leur ôtèrent l'administration de la justice, et la confièrent à leurs seuls lieutenants de robe longue : ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges, cessèrent de l'être ¹.

Le chancelier de L'Hospital eut la principale part à ce changement. Il fut fait dans le temps de la plus grande faiblesse du royaume ; et il a contribué depuis à la force du souverain, en divisant sans retour deux professions qui auraient pu, étant réunies, balancer l'autorité du ministère. On a cru depuis que la noblesse ne pouvait conserver le dépôt des lois. On n'a pas fait réflexion que la chambre haute d'Angleterre, qui compose la seule noblesse du royaume proprement dite, est une magistrature permanente, qui concourt à former les lois, et rend la justice. Quand on observe un grand changement dans la constitution d'un état, et qu'on voit des peuples voisins qui n'ont pas subi ces changements dans les mêmes circonstances, il est évident que ces peuples ont eu un autre génie et d'autres mœurs.

Ces états-généraux firent connaître combien l'administration du royaume était vicieuse. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d'argent ; on en eut à peine. C'est là le véritable principe du bouleversement de la France. Si Catherine de Médicis avait eu de quoi acheter des serviteurs et de quoi payer une armée, les différents partis qui troublaient l'état auraient été contenus par l'autorité royale. La reine-mère se trouvait entre les catholiques et les protestants, les Condés et les Guises. Le connétable de Montmorenci avait une faction séparée. La division était dans la cour, dans Paris, et dans les provinces. Catherine de Médicis ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser,

¹ Ces fonctions n'ont pu être confondues que chez des peuples où les lois étaient simples, et qui n'avaient point de troupes réglées toujours subsistantes. Alors un même homme remplissait tour à tour toutes les fonctions de la société, comme chaque philosophe embrassait toute l'étendue des sciences, lorsque les détails de chacune étaient très peu étendus. A Rome, les fonctions de militaire et de magistrat commencèrent à se séparer long-temps avant la destruction de la république, quoique jamais elles n'aient appartenu à des ordres séparés. Un général était le juge suprême des provinces qu'il gouvernait ; un jurisconsulte, devenu préteur ou proconsul, commandait les troupes de sa province. Mais ce mélange n'avait lieu que pour les personnages de cet ordre : les jurisconsultes se formaient au barreau, et les guerriers dans les camps. Le mal n'est donc pas en France d'avoir séparé ces fonctions, mais d'avoir formé deux ordres de ceux qui les remplissent. Il serait ridicule que les militaires voulussent juger, comme il le serait qu'un géomètre voulût enseigner la chimie ; mais toute distinction légale, toute exclusion en ce genre est nuisible à la société. K.

afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poissi entre les catholiques et les protestants : ce qui était mettre l'ancienne religion en compromis, et donner un grand crédit aux calvinistes, en les faisant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour les juger.

Dans le temps que Théodore de Bèze et d'autres ministres venaient à Poissi soutenir solennellement leur religion en présence de la reine et d'une cour où l'on chantait publiquement les psaumes de Marot, arrivait en France le cardinal de Ferrare, légat du pape Paul IV. Mais comme il était petit-fils d'Alexandre VI par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance que de respect pour sa place et pour son mérite ; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des estampes de son grand-père, avec l'histoire des scandales et des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites, Lainez, qui ne savait pas un mot de français, et qui disputa au colloque de Poissi en italien ; langue que Catherine de Médicis avait rendu familière à la cour, et qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite, dans le colloque, eut la hardiesse de dire à la reine qu'il ne lui appartenait pas de le convoquer, et qu'elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu'il réprouvait : il dit en parlant de l'eucharistie, « que Dieu était à la place du pain et du vin, comme « un roi qui se fait lui-même son ambassadeur. » Cette puérité fit rire. Son audace avec la reine excita l'indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup ; et dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

(Janvier 1562) Le résultat du colloque et des intrigues qui le suivirent fut un édit, par lequel les protestants pouvaient avoir des prêches hors des villes ; et cet édit de pacification fut encore la source des guerres civiles. Le duc François de Guise, qui n'était plus lieutenant-général du royaume, voulait toujours en être le maître. Il était déjà lié avec le roi d'Espagne Philippe II, et se faisait regarder par le peuple comme le protecteur de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce temps-là qu'avec un nombreux cortège : on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques ; on était suivi de plus de cent chevaux, c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, et on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de Guise, en passant auprès de Vassy sur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilège

de l'édit, chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange : ses valets insultèrent ces malheureux ; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent le reste. Alors les protestants se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de Condé et François de Guise. Catherine de Médicis flotte entre eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi son fils ; elle s'y voit sans autorité ; elle écrit au prince de Condé de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile ; on ne la faisait qu'avec trop d'inhumanité : chaque ville était devenue une place de guerre, et les rues des champs de bataille.

(1562) D'un côté étaient les Guises, réunis par bienséance avec la faction du connétable de Montmorenci, maître de la personne du roi ; de l'autre était le prince de Condé avec les Coligni. Antoine, roi de Navarre, premier prince du sang, faible et irrésolu, ne sachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince de Condé son frère, et servant malgré lui le duc de Guise qu'il détestait, est traîné au siège de Rouen avec Catherine de Médicis elle-même : il est tué à ce siège, et il ne mérite d'être placé dans l'histoire que parce qu'il fut le père du grand Henri IV.

La guerre se fit toujours jusqu'à la paix de Vervins, comme dans les temps anarchiques de la décadence de la seconde race et du commencement de la troisième. Très peu de troupes réglées de part et d'autre, excepté quelques compagnies de gens d'armes des principaux chefs : la solde n'était fondée que sur le pillage. Ce que la faction protestante pouvait amasser servait à faire venir des Allemands pour achever la destruction du royaume. Le roi d'Espagne, de son côté, envoyait de petits secours aux catholiques pour entretenir cet incendie, dont il espérait profiter. C'est ainsi que treize enseignes espagnoles marchèrent au secours de Montluc dans la Saintonge. Ces temps furent sans contredit les plus funestes de la monarchie.

(1562) La première bataille rangée qui se donna fut celle de Dreux. Ce n'était pas seulement Français contre Français : les Suisses faisaient la principale force de l'infanterie royale, les Allemands celle de l'armée protestante. Cette journée fut unique par la prise des deux généraux : Montmorenci, qui commandait l'armée royale en qualité de connétable, et le prince de Condé, furent tous deux prisonniers. François de Guise, lieutenant du connétable, gagna la bataille, et Coligni, lieutenant de Condé, sauva son armée. Guise fut alors au comble de sa gloire ; toujours vainqueur partout où il s'était trouvé, et toujours réparant les mal-

heurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l'idole des catholiques, et le maître de la cour; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l'état.

(1565) Après la victoire de Dreux, il alla faire le siège d'Orléans; il était prêt de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu'il fut assassiné. Le meurtre de ce grand homme fut le premier que le fanatisme fit commettre en France. Ces mêmes huguenots qui, sous François 1^{er} et sous Henri II, n'avaient su que prier Dieu, et souffrir ce qu'ils appelaient *le martyre*, étaient devenus des enthousiastes furieux: ils ne lisaient plus l'Écriture que pour y chercher des exemples d'assassinats. Poltrot de Méré se crut un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai que le parti fit des vers à son honneur, et que j'ai vu encore une de ses estampes, avec une inscription qui élève son crime jusqu'au ciel. Ce crime cependant n'était que celui d'un lâche; car il feignit d'être un transfuge, et assassina le duc de Guise par derrière. Il osa charger l'amiral de Coligni et Théodore et Bèze d'avoir au moins connivé à son attentat; mais il varia tellement dans ses interrogatoires, qu'il détruisit lui-même son imposture. Coligni offrit même d'aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, et pria la reine de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la vérité fût reconnue. Il faut avouer que l'amiral, tout chef de parti qu'il était, n'avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d'une noirceur si lâche.

Un moment de paix succéda à ces troubles: Condé s'accommoda avec la cour; mais l'amiral était toujours à la tête d'un grand parti dans les provinces. Ce n'était pas assez que les Espagnols, les Allemands et les Suisses, vinsent aider les Français à se détruire; les Anglais se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestants avaient introduit dans le Havre-de-Grâce, bâti par François 1^{er}, trois mille Anglais. Le connétable de Montmorenci, alors à la tête des catholiques et des protestants réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

(1565) Cependant Charles IX, ayant atteint l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

Il se passa, à cet acte de majorité, une scène dont il n'y avait point d'exemple. Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même

avait méprisé ce titre: mais, pour braver le pape, il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommait indifféremment *madame la comtesse de Beauvais* et *madame la cardinale*. Ce qui est très remarquable, c'est qu'il n'était ni le seul cardinal, ni le seul évêque qui fût marié en secret. Le cardinal du Belley avait épousé madame de Châtillon, à ce que rapporte Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienséance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers: on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles; mais la paix, le plus grand des biens, faisait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les protestants, tolérés, étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. Louis de Condé prenait part aux fêtes de la cour; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûretés, et on lui en donnait trop peu. Le prince de Condé voulait partager le gouvernement. Le cardinal de Lorraine, à la tête de sa maison, si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de Montmorenci, ennemi des Lorrains, conservait son pouvoir et partageait la cour. Les Coligni et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la maison de Lorraine. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d'un côté, les pasteurs calvinistes de l'autre, criaient à la religion. Dieu était leur prétexte; la fureur de dominer était leur dieu: et les peuples, enivrés de fanatisme, étaient les instruments et les victimes de l'ambition de tant de partis opposés.

(1567) Louis de Condé, qui avait voulu arracher le jeune François II des mains des Guises, à Amboise, veut encore avoir entre ses mains Charles IX, et l'enlever, dans Meaux, au connétable de Montmorenci. Ce prince de Condé fit précisément la même guerre, les mêmes manœuvres, sur les mêmes prétextes, à la religion près, que fit depuis le grand Condé, du même nom de Louis, dans les guerres de la Fronde. Le prince et l'amiral donnent la bataille de Saint-Denis (1567) contre le connétable, qui est blessé à mort, à l'âge de quatre-vingts ans; homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, et pensant avec grandeur. C'est lui qui répondit à son confesseur: « Pensez-vous que j'aie vécu « quatre-vingts ans pour ne pas savoir mourir un « quart d'heure? » On porta son effigie en cire,

comme celle des rois, à Notre-Dame, et les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour, honneur dont l'usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois et des circonstances des temps.

Cette bataille de Saint-Denis fut indécise, et la France n'en fut que plus malheureuse. L'amiral de Coligni, l'homme de son temps le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix mille Allemands, sans avoir de quoi les payer. On vit alors ce que peut le fanatisme fortifié de l'esprit de parti. L'armée de l'amiral se cotisa pour soudoyer l'armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n'est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, et est victorieuse ou détruite; ce sont autant de guerres qu'il y a de villes; ce sont les citoyens, les parents, acharnés partout les uns contre les autres: le catholique, le protestant, l'indifférent, le prêtre, le bourgeois, n'est pas en sûreté dans son lit: on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le sabre à la main. On fait encore une paix forcée (1568): mais chaque paix est une guerre sourde, et tous les jours sont marqués par des meurtres et par des assassinats.

Bientôt la guerre se fait ouvertement. C'est alors que La Rochelle devint le centre et le principal siège du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville, assez avantageusement située sur le bord de la mer pour devenir une république florissante, l'était déjà à plusieurs égards; car, ayant appartenu au roi d'Angleterre depuis le mariage d'Éléonore de Guienne avec Henri II, elle s'était donnée au roi de France Charles V, à condition qu'elle aurait droit de battre en son propre nom de la monnaie d'argent, et que ses maires et ses échevins seraient réputés nobles: beaucoup d'autres privilèges, et un commerce assez étendu, la rendaient assez puissante, et elle le fut jusqu'au temps du cardinal de Richelieu. La reine Élisabeth la favorisait; elle dominait alors sur l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

Le duc d'Anjou, depuis Henri III, à la tête de l'armée royale, avait le nom de général; le maréchal de Tavannes l'était en effet: il fut vainqueur (15 mars 1569). Le prince Louis de Condé fut tué, ou plutôt assassiné, après sa défaite, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Coligni, qu'on nomme toujours l'amiral, quoiqu'il ne le fût plus, rassembla les débris de l'armée vaincue, et rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, veuve du faible Antoine, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti; de sorte que Henri IV, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le

bon roi Louis XII, rebelle avant que de régner¹. L'amiral Coligni fut le chef véritable et du parti et de l'armée, et servit de père à Henri IV et aux princes de la maison de Condé. Il soutint seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d'argent, et cependant ayant des troupes; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands, sans pouvoir les acheter; vaincu encore à la journée de Moncontour (1569), dans le Poitou, par l'armée du duc d'Anjou, et réparant toujours les ruines de son parti.

Il n'y avait point alors de manière uniforme de combattre. L'infanterie allemande et suisse ne se servait que de longues piques; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes: la cavalerie allemande se servait de pistolets, la française ne combattait guère qu'avec la lance. On entremêlait souvent les bataillons et les escadrons. Les plus fortes armées n'allaient pas alors à vingt mille hommes: on n'avait pas de quoi en payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces.

Enfin, au milieu de tant de désolations, une nouvelle paix semble faire respirer la France; mais cette paix ne fait que la préparation de la Saint-Barthélemi (1570). Cette affreuse journée fut méditée et préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que Catherine de Médicis, élevée dans les plaisirs, et à qui le parti huguenot était celui qui lui faisait le moins d'ombrage, put prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des Guises eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux Italiens, depuis cardinaux, Birague et Retz, disposèrent les esprits. On se faisait un grand honneur alors des maximes de Machiavel, et surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime qu'il ne faut jamais commettre de crimes eût été même plus politique; mais les mœurs étaient devenues féroces par les guerres civiles, malgré les fêtes et les plaisirs que Catherine de Médicis entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galan-

¹ Il fut le chef et l'allié des rebelles de France, car un roi de Navarre, souverain d'un royaume indépendant de la France, même féodalement, n'était pas plus un rebelle en faisant la guerre à Charles que Philippe II, souverain de l'Artois et de la Flandre, et en cette qualité vassal de la couronne. Il faut observer aussi que Louis XII ne fit la guerre que pour soutenir ses prérogatives et ses projets d'ambition, au lieu que Henri IV défendait les lois de la nation et les droits des citoyens. Les moyens qu'il employait pouvaient être illégitimes, mais c'était en faveur d'une cause juste qu'il les employait. Ni les catholiques ni les protestants n'avaient certainement le droit de faire la guerre civile; mais les protestants ne la firent jamais que pour soutenir la liberté de conscience, ce droit légitime de tous les hommes; et les catholiques ne la faisaient au contraire que pour maintenir une intolérance tyrannique. K.

terie et de fureurs, de voluptés et de carnage, forme le plus bizarre tableau où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. Charles IX, qui n'était point du tout guerrier, était d'un tempérament sanguinaire; et quoiqu'il eût des maîtresses, son cœur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon; c'est qu'un jour que le roi s'amusant à chasser des lapins dans un elapier: « Faites-les-moi tous sortir, dit-il, afin « que j'aie le plaisir de les tuer tous. » Aussi un gentilhomme du parti de Coligni quitta Paris, et lui dit, en prenant congé de lui: « Je m'enfuis, « parce qu'on nous fait trop de caresses. »

(1572) L'Europe ne sait que trop comment Charles IX maria sa sœur à Henri de Navarre, pour le faire donner dans le piège; par quels serments il le rassura, et avec quelle rage s'exécutèrent enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le P. Daniel dit que Charles IX *joua bien la comédie; qu'il fit parfaitement son personnage.* Je ne répéterai point ce que tout le monde sait de cette tragédie abominable; une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main; le roi lui-même tirant une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient: je remarquerai seulement quelques particularités; la première, c'est que, si on en croit le duc de Sulli, l'historien Matthieu, et tant d'autres, Henri IV leur avait souvent raconté que jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, quelques jours avant la Saint-Barthélemi, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu, saisis d'épouvante. Le jésuite Daniel, qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges; c'est ce que tout homme peut éprouver en lisant: et voilà à quoi se réduisent tous les prodiges. Il n'y eut certes dans toute cette action d'autre prodige que cette fureur religieuse qui changeait en bêtes féroces une nation qu'on a vue souvent si douce et si légère.

Le jésuite Daniel répète encore que lorsqu'on eut pendu le cadavre de Coligni au gibet de Montfaucon, Charles IX alla repaître ses yeux de ce spectacle, et dit « que le corps d'un ennemi mort « sentait toujours bon: » il devait ajouter que c'est un ancien mot de Vitellius, qu'on s'est avisé d'attribuer à Charles IX. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que le P. Daniel veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le temps, le lieu, la manière, le nombre des proscrits, n'eussent pas été concer-

tés pendant deux années; mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès long-temps. Tout ce que rapporte Mézerai, meilleur Français que le jésuite Daniel, et historien très supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter; et Daniel se contredit lui-même en louant Charles IX d'avoir bien joué la *comédie*, d'avoir bien fait son rôle.

Les mœurs des hommes, l'esprit de parti se connaissent à la manière d'écrire l'histoire. Daniel se contente de dire qu'on loua à Rome « le zèle du « roi, et la terrible punition qu'il avait faite des « hérétiques. » Baronius dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu'à Paris; mais plusieurs commandants refusèrent d'obéir. Un Saint-Hérem en Auvergne, un La Guiche à Mâcon, un vicomte d'Orte à Bayonne, et plusieurs autres, écrivirent à Charles IX la substance de ces paroles: « qu'ils périraient pour son service, mais qu'ils « n'assassineraient personne pour lui obéir. »

Ces temps étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la Saint-Barthélemi, pour rendre grâces à Dieu. Le chancelier de L'Hospital pensa bien autrement, en écrivant *Excidat illa dies.* On reprochait à L'Hospital d'être fils d'un Juif, de n'être pas chrétien dans le fond de son cœur; mais c'était un homme juste¹. La procession ne se fit point, et l'on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l'événement, la cour voulut que le parlement fit le procès à l'amiral après sa mort, et que l'on condamnât juridiquement deux gentilshommes de ses amis, Briquemaut et Cavagnes. Ils furent traînés à la Grève sur la claie, avec l'effigie de Coligni, et exécutés. Ce fut le comble des horreurs d'ajouter à cette multitude d'assassinats les formes qu'on appelle de la justice.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la Saint-Barthélemi, c'est qu'elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des troubles. Les calvinistes ne pensèrent plus,

¹ Il n'y a jamais eu aucune preuve que l'Hospital ait eu un Juif pour père; son père, médecin du cardinal de Bourbon, professait la religion chrétienne. Cependant, d'un autre côté, beaucoup de Juifs exerçaient la médecine; et jamais, quelle qu'en soit la cause, on n'a su le nom ni l'état du grand-père du chancelier. Il est très vraisemblable d'ailleurs qu'il n'était ni protestant ni catholique, mais de la religion de Cicéron, de Caton, de Marc-Aurèle, admettant un Dieu, et regardant toutes les religions particulières comme des fables adoptées par le peuple; mais persuadé qu'il est impossible de les détruire sans que d'autres les remplacent, et qu'ainsi le devoir de l'homme d'état éclairé est de chercher à les rendre le plus utiles, ou plutôt le moins nuisibles qu'il est possible au bonheur commun. K.

dans tout le royaume, qu'à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé soixante mille de leurs frères en pleine paix : il en restait environ deux millions pour faire la guerre. De nouveaux massacres suivent donc de part et d'autre ceux de la Saint-Barthélemi. Le siège de Sancerre fut mémorable. Les historiens disent que les réformés s'y défendirent comme les Juifs à Jérusalem contre Titus : ils succombèrent comme eux ; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités ; et l'on rapporte qu'un père et une mère y mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du siège de Paris par Henri iv.

CHAPITRE CLXXII.

Sommaire des particularités principales du concile de Trente.

C'est au milieu de tant de guerres de religion et de tant de désastres que le concile de Trente fut assemblé. Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, et cependant le moins orageux. Il ne forma point de schisme comme le concile de Bâle ; il n'alluma point de bûchers comme celui de Constance ; il ne prétendit point déposer des empereurs comme celui de Lyon ; il se garda d'imiter celui de Latran, qui déponilla le comte de Toulouse de l'héritage de ses pères ; encore moins celui de Rome, dans lequel Grégoire VII alluma l'incendie de l'Europe, en osant déposséder l'empereur Henri IV. Le troisième et le quatrième concile de Constantinople, le premier et le second de Nicée, avaient été des champs de discorde : le concile de Trente fut paisible, ou du moins ses querelles n'eurent ni éclat ni suite.

S'il est quelque certitude historique, on la trouve dans ce qui fut écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre Sarpi, ce défenseur de la liberté vénitienne, plus connu sous le nom de Fra-Paolo, et le jésuite Pallavicini, son antagoniste, sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que Pallavicini compte trois cent soixante Ferreurs dans Fra-Paolo ; mais quelles erreurs ? il lui reproche des méprises dans les dates et dans les noms. Pallavicini lui-même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire ; et quand il a raison contre lui, ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de Léon X ait été écrite en 1516 ou 17 ? que le nonce Arcimboldo, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord, fût le fils d'un marchand milanais, ou d'un génois ? ce qui importe, c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal Martinus ait été moine de Saint-Basile, ou ermite de Saint-Paul ; mais on s'intéresse à savoir si ce dé-

fenseur de la Transylvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de Ferdinand I^{er}, frère de Charles V. Enfin Sarpi et Pallavicini ont tous deux dit la vérité d'une manière différente, l'un en homme libre, défenseur d'un sénat libre ; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1555, Charles V proposa la convocation de ce concile au pape Clément VII, qui, encore effrayé du saccagement de Rome et de sa prison, craignant que le prétexte de sa bâtardise n'enhardit un concile à le déposer, éluda cette proposition, sans oser refuser l'empereur. Le roi de France, François I^{er}, proposa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'on commençait à prêcher la réforme dans cette ville (1540). Il est bien probable que si le concile se fût tenu dans Genève, le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Pendant qu'on diffère, les protestants d'Allemagne demandent un concile national, et se fondent dans leur réponse au légat Contarini sur ces paroles expresses : « Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. » On leur accorde que cet article est certain ; mais que, si dans cent mille endroits de la terre deux ou trois personnes sont assemblées en ce nom, cela pourrait produire cent mille conciles, et cent mille confessions de foi différentes : en ce cas il n'y aurait eu jamais de réunion, mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement la tolérance.

Le pape Paul III, Farnèse, propose Vicence ; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de Venise. Il propose Mantoue ; mais le seigneur de cette ville craint d'y recevoir une garnison étrangère : (1542) enfin, il se décide pour la ville de Trente, voulant complaire à l'empereur, dont il avait très grand besoin ; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanais pour son bâtard Pierre Farnèse, auquel il donna depuis Parme et Plaisance.

(1545) Le concile est enfin convoqué par une bulle, « de l'autorité du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des apôtres Pierre et Paul, laquelle autorité le pape exerce en terre : » priant l'empereur, le roi de France, et les autres princes, de venir au concile. Charles V témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui, et surtout un roi allié des musulmans, après tous les services rendus par l'empereur à l'Église. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape Paul III, ne pouvant plus espérer que l'empereur donnât le Milanais à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme et de Plai-

sance, et croyait avoir besoin du secours de François I^{er}. Pour intimider l'empereur, pressé à la fois par les Turcs et par les protestants, il menace Charles v du sort de Dathan, Coré, et Abiron, s'il s'oppose à l'investiture de Parme, ajoutant que « les Juifs sont dispersés pour avoir supplicié le maître, et que les Grecs sont asservis pour avoir bravé le vicaire. » Mais il ne fallait pas que les vicaires de Dieu eussent tant de bâtards.

Après bien des intrigues, l'empereur et le pape se réconcilient. Charles permet que le bâtard du pape règne à Parme, et Paul envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger à Rome. Ces légats ont un chiffre avec le pape; c'était une invention alors très peu commune, et dont les Italiens se servirent les premiers.

Les légats et l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

(1545) Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat comparaisse par procureur; et aussitôt les procureurs de l'archevêque de Mayence arrivent, et sont bien reçus. Cette loi ne regardait pas les évêques princes d'Allemagne, qu'on avait tant intérêt de ménager.

Paul III investit enfin son fils Pierre-Louis Farnèse du duché de Parme et Plaisance, avec la connivence de Charles-Quint, et publie un jubilé.

Le concile s'ouvre par le sermon de l'évêque de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était nécessaire, premièrement, « parce que plusieurs conciles ont déposé des rois et des empereurs; secondement, parce que, dans l'*Énéide*, Jupiter assembla le conseil des dieux. Il dit qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel, Dieu s'y prit en forme de concile, et que tous les prélatats doivent se rendre à Trente, comme dans le cheval de Troie; enfin, que la porte du concile et du paradis est la même; l'eau vive en découle, les pères doivent en arroser leurs cœurs comme des terres sèches; faute de quoi le Saint-Esprit leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à Caïphe. »

Un tel discours semble réfuter ce que nous avons dit de la renaissance des lettres en Italie: mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanais. Un Florentin, un Romain, un élève des Bembo et des Casa, n'eût point parlé ainsi. Il faut songer que le bon goût établi dans plusieurs villes ne s'est jamais étendu dans toutes les provinces.

(1546) La première chose qui fut ordonnée par le concile, c'est que les prélats fussent toujours revêtus de l'habit de leur profession. La coutume était alors de s'habiller en séculier, excepté quand ils officiaient.

Il y avait alors peu de prélats au concile, et la plupart des évêques des grands sièges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de Saint-François ou de celui de Saint-Dominique. Ces moines disputèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes, regardées par eux comme inutiles. Ils entamèrent la grande question si la Vierge, mère de Jésus-Christ, naquit soumise au péché d'Adam. Les dominicains, ennemis des franciscains, soutinrent toujours avec saint Thomas qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut vive et longue, et le concile ne la détermina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas.

Duprat, évêque de Clermont, demande ensuite qu'on prie Dieu pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été invité au concile; mais il est refusé sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois, et qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommés les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

(1546) Pierre Danès arrive en qualité d'ambassadeur de France. C'est alors que dans une des congrégations il fit cette fameuse réponse à un évêque italien, qui dit, après l'avoir entendu haranguer: « Vraiment ce coq chante bien. » Les mots de *coq* et de *Français* signifient la même chose dans la langue latine, dont se servait cet évêque. Danès répondit à ce froid jeu de mots: « Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq! »

C'est ici le lieu de placer le mot de dom Barthélemy-des-Martyrs, primat de Portugal, qui, en parlant de la nécessité d'une réformation, dit: « Les très illustres cardinaux doivent être très illustrement réformés. »

Les évêques cédaient avec peine aux cardinaux, qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Église; et les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'*éminence*, qu'ils ne se sont donné que sous Urbain VIII. On peut encore observer que tous les pères et les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions: mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres; un Polonais, un Anglais, un Allemand, un Français, un Italien, prononçant tous d'une manière très différente.

(1546) Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la résidence et de l'établissement des évêques de droit divin. Presque

tous les prélats, excepté ceux d'Italie, attachés particulièrement au pape, s'obstinèrent toujours à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine, prétendant que si elle ne l'était pas ils ne se voyaient pas en droit de condamner les protestants. Mais aussi, en recevant leurs bulles du pape, comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin? Si le concile constatait ce droit, le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Église latine, mais non le principe des autres chaires : elle perdait son autorité; et cette question, qui d'abord semblait purement théologique, tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut longtemps débattue avec éloquence, et aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fût décidée.

Les matières de la prédestination et de la grâce furent long-temps agitées. Les décrets furent formés. Dominique de Soto, théologien dans ce concile, expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes *in-folio*; mais frère André Vega les expliqua, en quinze tomes, à l'avantage des cordeliers.

La doctrine des sept sacrements fut ensuite examinée long-temps avec attention, et n'excita aucune dispute.

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle est reçue par toute l'Église latine, on passa à la pluralité des bénéfices, article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès long-temps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de Clément VII, qui donna, en 1554, au cardinal Hippolyte, son neveu, la jouissance de tous les bénéfices de la terre vacants pendant six mois.

Le pape Paul III veut se réserver la décision de cette question; mais les pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à la fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome, et c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands: ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune, et qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions. Il était de l'intérêt de tous les princes et de tous les peuples de déraciner cet abus: il est cependant autorisé.

Cet article ayant mis quelque aigreur dans les esprits, Paul III transfère le concile de Trente à Bologne, sous prétexte des maladies qui régnaient à Trente.

Pendant les deux premières sessions du concile à Bologne, le bâtard du pape, Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches et de ses rapines, est

assassiné dans Plaisance, ainsi que Cosme de Médicis l'avait été auparavant dans Florence, Julien avant ce Cosme, le duc Galéas à Milan, et tant d'autres princes nouveaux. Il n'est pas prouvé que Charles-Quint eût part à ce meurtre; mais il en recueillit le fruit dès le lendemain, et le gouverneur de Milan se saisit de Plaisance au nom de l'empereur.

(1548) On peut juger si cet assassinat et cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaisance mirent des dissensions entre l'empereur et Paul III. Ces querelles influaient sur le concile; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulaient point reconnaître les pères de Bologne.

C'est dans le temps de ces divisions que Charles-Quint ayant vaincu les princes protestants dans la célèbre bataille de Mulberg, en 1547, et marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile divisé, ambitionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du moins pour un temps, les catholiques et les protestants d'Allemagne. Il fait travailler des théologiens de tous les partis; il fait publier son *inhalt*, son *interim*, profession de foi passagère en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Église, comme le roi d'Angleterre, Henri VIII; mais c'eût été l'être en effet, si les Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Le fondement de cette formule de l'*interim* est la doctrine romaine, mais mitigée, et expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion; on permet aux prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde, si l'esprit de division pouvait jamais être content: mais ni les catholiques ni les protestants ne furent satisfaits. Paul III (1548), qui pouvait éclater contre cette entreprise, garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même; et s'il osait se servir des armes des Grégoire VII et des Innocent IV contre l'empereur, l'exemple de l'Angleterre et le pouvoir de Charles le fesaient trembler.

D'autres intérêts plus pressants, parce qu'ils sont particuliers, troublent la vie du pape. L'affaire de Parme et de Plaisance était des plus épineuses et des plus bizarres: Charles-Quint, comme maître de la Lombardie, vient de réunir Plaisance à ce domaine, et peut y réunir Parme.

Le pape, de son côté veut réunir Parme à l'état ecclésiastique, et donner un équivalent à son petit-fils Octave Farnèse. Ce prince a épousé une bâtarde de Charles-Quint, qui lui ravit Plaisance: il est petit-fils du pape, qui veut le priver de Parme. Persécuté à la fois par ses deux grands-pères, il prend le parti d'implorer le secours de

la France, et de résister au pape son aïeul. Ainsi, dans le concile de Trente, c'est l'incontinence du pape et de l'empereur qui forme la querelle la plus importante. Ce sont leurs bâtards qui produisent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt saisi de douleur, comme presque tous les souverains au milieu des troubles qu'ils ont excités, et qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, et peut-être beaucoup de calomnies, flétrissent sa mémoire.

(1551) Jean del Monte, Jules III, est élu, et consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. Octave Farnèse persiste à ne point rendre Parme à l'Église; Charles-Quint s'obstine à garder Plaisance, malgré les pleurs de sa fille Marguerite, épouse d'Octave. Une autre bâtarde se jette à la traverse, et attire la guerre en Italie; c'est la femme d'un frère d'Octave, fille du roi de France, Henri II, et de la duchesse de Valentinois; elle obtient aisément que Henri, son père, se mêle de la querelle. Ce roi protège donc les Farnèse contre l'empereur et le pape; et celui qui fait brûler les protestants en France, s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestants.

Tandis que le roi très chrétien se déclare contre le concile, quelques princes protestants y envoient leurs ambassadeurs, comme Maurice, nouveau duc de Saxe, un duc de Wurtemberg, et ensuite l'électeur de Brandebourg; mais ces ministres, peu satisfaits, s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, Jacques Amyot, plus connu par sa naïve traduction de Plutarque que par cette ambassade; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

(1551) Pendant deux électeurs, Mayence et Trèves, prennent séance au-dessous des légats: deux cardinaux légats, deux nonces, deux ambassadeurs de Charles-Quint, un du roi des Romains, quelques prélats italiens, espagnols, allemands, rendent au concile son activité.

Les cordeliers et les jacobins partagent encore les opinions des pères sur l'eucharistie comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de Dieu, dans le sacrement, passe d'un lieu à un autre; et les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre, mais qu'il est fait en un instant du pain transsubstantié.

Les pères décident que le corps divin est sous l'apparence du pain, et son sang sous l'apparence du vin; que le corps et le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance, tout entiers, reproduits en un instant dans chaque parcelle et dans chaque goutte, auxquelles on doit un culte de latrie.

Cependant le prince Philippe, fils de Charles-

Quint, depuis roi d'Espagne, et le prince héréditaire de Savoie passent par Trente (1552). Il est dit dans quelques livres concernant les beaux-arts, « que les pères donnèrent un bal à ces princes, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, et que les pères dansèrent avec beaucoup de gravité et de « décence. » On cite sur ce fait le cardinal Pallavicini; et, pour faire voir que la danse n'est point une chose profane, on se prévaut du silence de Fra-Paolo, qui ne condamne point ce bal du concile.

Il est vrai que chez les Hébreux et chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse; il est vrai que Jésus-Christ chanta et dansa après sa pâque juive, comme le dit saint Augustin dans ses Lettres: mais il n'est pas vrai, comme on le dit, que Pallavicini parle de cette danse des pères. On réclame en vain l'indulgence de Fra-Paolo: s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les pères ne dansèrent point. Pallavicini, dans son livre onzième, chapitre 43, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue, président du concile, dans une salle bâtie exprès à trois cents pas de la ville, il y eut des divertissements, des joutes, des danses; mais il ne dit point du tout que ce président et le concile aient dansé.

Au milieu de ces divertissements et des occupations plus sérieuses du concile, Ferdinand I^{er}, roi de Hongrie, frère de Charles-Quint, fait assassiner le cardinal Martinusius en Hongrie. Le concile, à cette nouvelle, est plein d'indignation et de trouble. Les pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître; ce n'est plus le temps de Thomas Becquet et de Henri II d'Angleterre.

Jules III excommunique les assassins, qui étaient Italiens, et, au bout de quelque temps, déclare le roi Ferdinand, frère du puissant Charles-Quint, absous des censures. Le meurtre du célèbre Martinusius demeure dans le grand nombre des assassins impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile: le parti protestant, défait à Mulberg, reprend vigueur; il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, assiège Augsbourg (1552). L'empereur est surpris dans les défilés du Tyrol: obligé de fuir avec son frère Ferdinand, il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. Henri II, toujours ligué avec les Turcs et les protestants, tandis qu'il fait brûler les hérétiques de son royaume, envoie des troupes en Allemagne et en Italie. Les pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de Trente, et le concile est oublié pendant dix années.

(1560) Enfin Medicino, Pie IV, qui se disait de la maison de ces grands négociants et de ces grands princes les Médicis, ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens ; il envoie même des nonces aux princes protestants assemblés à Naumbourg en Saxe. Il leur écrit, *A mon cher fils* ; mais ces princes ne le reconnaissent point pour père, et refusent ses lettres.

(1562) Le concile recommence par une procession de cent douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Reggio prêche avec plus d'éloquence que n'avait fait l'évêque de Bionto. On ne peut relever davantage le pouvoir de l'Église ; il égale son autorité à celle de Dieu : « Car, dit-il, l'Église a détruit la circoncision et le sabbat que Dieu même avait ordonnés ». Dans les deux années 1562 et 65 que dura la reprise du concile, il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance : ceux de Bavière veulent l'emporter sur ceux de Venise ; mais ils cèdent enfin, après de longues contestations.

(1562) Les ambassadeurs des cantons suisses catholiques demandent la préséance sur ceux du duc de Florence, et l'obtiennent. L'un de ces députés suisses, nommé Melchior Luci, dit qu'il est prêt de soutenir le concile avec son épée, et de traiter les ennemis de l'Église comme ses compatriotes ont traité le curé Zuingle et ses adhérents, qu'ils tuèrent et qu'ils brûlèrent pour la bonne cause.

Mais la plus grande dispute fut entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. Le comte de Luna, ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, veut être encensé à la messe, et baiser la patène avant Ferrier, ambassadeur de France. Ne pouvant obtenir cette distinction, il se réduit à souffrir qu'on emploie en même temps deux patènes et deux encensoirs : Ferrier fut inflexible. On se menace de part et d'autre ; le service est interrompu, l'église est remplie de tumulte. On apaise enfin ce différent, en supprimant la cérémonie de l'encensoir et le baiser de la patène.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques. Les ambassadeurs de l'empereur Ferdinand, successeur de Charles-Quint, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, et non pas une continuation du premier. Les légats prennent un parti mitoyen ; ils disent : « Nous continuons le concile en l'indiquant, et nous l'indiquons en le continuant. »

La grande question de l'institution et de la rési-

« Cet évêque avait plus raison qu'il ne croyait ; car Jésus ne prêcha rien que l'obéissance à la religion juive, et ne commanda jamais rien de ce que l'on pratique chez les chrétiens : cela est évident.

dence des prélats de droit divin se renouvelle avec chaleur (mars 1562) ; les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions : c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier : bon mot célèbre dont les protestants ont triomphé.

Pie IV, outré de l'obstination des évêques, dit que les ultramontains sont ennemis du saint siège, qu'il aura recours à un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat, et qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois : la plupart des prélats italiens étaient pauvres, et le saint siège de Rome, plus riche que tous les évêques du concile ensemble, pouvait les aider avec bienséance ; mais ceux qui reçoivent sont toujours de l'avis de celui qui donne.

Pie IV offre à Catherine de Médicis, régente de France, cent mille écus d'or, et cent mille autres en prêt, avec un corps de Suisses et d'Allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la Bastille Montluc, évêque de Valence, soupçonné de les favoriser, et le chancelier de L'Hospital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science et à la probité réunies. Le pape demande encore qu'on abolisse toutes les lois des parlements de France sur tout ce qui concerne l'Église (1562) ; et dans ces espérances, il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'humiliation de recevoir cette aumône de vingt-cinq mille écus montre dans quel abîme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

(Novembre 1562) Ce fut un plus grand opprobre quand le cardinal de Lorraine, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par se plaindre que le pape n'eût donné que vingt-cinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur Ferrier, dans son discours au concile, compare Charles IX enfant à l'empereur Constantin. Chaque ambassadeur ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain : ce parallèle ne convenait à personne ; d'ailleurs Constantin ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides, et il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était régente dans une partie des Gaules, et un empereur d'Orient et d'Occident.

Les ambassadeurs de Ferdinand au concile se plaignaient cependant avec aigreur que le pape eût promis de l'argent à la France. Ils demandaient que le concile réformât le pape et sa cour, qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux, ainsi que le concile de Bâle l'avait statué (1562), ne songeant pas que ce petit nombre les rendait

plus considérables. Ferdinand 1^{er} demandait encore que chaque nation priât Dieu dans sa langue, que le calice fût accordé aux laïques, et qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés.

On faisait de telles propositions quand on était mécontent du siège de Rome ; et on les oubliait quand on s'était rapproché.

La dispute sur le calice dura long-temps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion ; que la manne du désert, figure de l'Eucharistie, avait été mangée sans boire ; que Jonathas ne but point en mangeant son miel ; que Jésus-Christ en donnant le pain aux apôtres les traita en laïques, et qu'il les fit prêtres en leur donnant le vin. Cette question fut décidée avant l'arrivée du cardinal de Lorraine (46 juillet 1562) ; mais ensuite on laissa au pape la liberté d'accorder ou de refuser le vin aux laïques, selon qu'il le trouverait plus convenable.

La question du droit divin se renouvelait toujours et divisait le concile. C'est à cette occasion que le jésuite Lainez, successeur d'Ignace dans le généralat de son ordre, et théologien du pape au concile, dit « que les autres Églises ne peuvent réformer la cour romaine, parce que l'esclave n'est pas au-dessus de son seigneur. »

Les évêques italiens étaient de son avis, ils ne reconnaissaient de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arrivés avec le cardinal de Lorraine, se joignent aux Espagnols contre la cour de Rome : et les prélats italiens disaient que le concile était tombé *dalla rogha spagnuola nel mal francese*.

(1565) Il fallut négocier, intriguer, répandre l'argent. Les légats gagnaient autant qu'ils pouvaient les théologiens étrangers. Il y eut surtout un certain Hugonis, docteur de Sorbonne, qui leur servit d'espion : il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un évêque de Vintimiglia pour rendre compte des secrets du cardinal de Lorraine.

(Octobre 1565) La cour de France, épuisée alors par les querelles de religion et de politique, n'avait pas même de quoi payer ses théologiens au concile ; ils retournent tous en France, excepté cet Hugonis, pensionnaire des légats ; neuf évêques français avaient déjà quitté le concile, et il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion faisaient alors couler le sang en France, comme elles en avaient inondé l'Allemagne du temps de Charles-Quint ; une paix passagère avait été signée avec le parti protestant, au mois de mars de cette année 1565. Le pape, courroucé de cette paix, fait condamner à Rome,

par l'inquisition, le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, huguenot déclaré ; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France, et on ne voit point que ces évêques en appellent au concile : quelques uns se contentent de se pourvoir aux parlements du royaume. En un mot, aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

(1565) Les pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques et leur demander des subsides. Tous les ambassadeurs s'opposent à ce décret, qui ne passe point. La querelle s'échauffe ; l'ambassadeur de France, Ferrier, dit dans le tumulte : « Quand Jésus-Christ approche, il ne faut pas crier ici comme les diables. Envoyez-nous dans des troupeaux de cochons. » On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.

(14 novembre 1565) Après tant d'altercations toujours vives et toujours apaisées par la prudence des légats, on presse la conclusion du concile. On y décrète, dans la vingt-quatrième session, que le lien du mariage est perpétuel depuis Adam, qu'il est devenu un sacrement depuis Jésus-Christ, que l'adultère ne le peut dissoudre, et qu'il ne peut être annulé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. Les protestants, au contraire, pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, et qu'on peut quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que les évêques, dans les causes criminelles, ne peuvent être jugés que par le pape, et que, s'il est besoin, c'est à lui seul de commettre des évêques pour juges. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux, et surtout en France.

(1565) Dans la dernière session, on prononce anathème contre ceux qui rejettent l'invocation des saints, qui prétendent qu'il ne faut invoquer que Dieu seul, et qui pensent que Dieu n'est pas semblable aux princes faibles et bornés qu'on ne peut aborder que par leurs courtisans.

Anathème contre ceux qui ne vénèrent pas les reliques, qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les anima, et que ces os n'ont aucune vertu. Anathème contre ceux qui nient le purgatoire, ancien dogme des Égyptiens, des Grecs, et des Romains, sanctifié par l'Église, et regardé par quelques uns comme plus convenable à un Dieu juste et élément, qui châtie et qui pardonne, que l'enfer éternel, qui semble annoncer l'Être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces anathèmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d'Augsbourg, ni ceux de la

communions de Zuingle et de Calvin, ni les anglicans.

Cette même session permet que les moines fassent des vœux à l'âge de seize ans, et les filles à douze; permission regardée comme très préjudiciable à la police des états, mais sans laquelle les ordres monastiques seraient bientôt anéantis.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué, et on défend de les vendre: cependant on les vend encore à Rome, mais à très bon marché; on les revend quatre sous la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans l'Amérique espagnole, où l'on est plus riche et plus ignorant que dans les petits cantons.

(1565) On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois et aux seigneurs: l'Église a toujours pensé ainsi.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absents, et sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule, « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous; » mais, « En présence du Saint-Esprit il nous a semblé bon. » Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de Lorraine renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs; il s'écria: « Longues années au pape, à l'empereur, et aux rois! » Les pères répétèrent les mêmes paroles. On se plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître, et on vit dès lors combien ce cardinal craignait d'offenser Philippe II, qui fut le soutien de la ligue.

Ainsi finit ce concile, qui dura, dans ses interruptions depuis sa convocation, l'espace de vingt-un ans. Les théologiens qui n'avaient point de voix délibérative y expliquèrent les dogmes; les prélats prononcèrent, les légats du pape les dirigèrent; ils apaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait blesser la cour de Rome, et furent toujours les maîtres.

CHAPITRE CLXXIII.

De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses

Au milieu de ces désastres et de ces disputes, le duc d'Anjou, qui avait acquis quelque gloire en Europe, dans les journées de Jarnac et de Mon-

contour, est élu roi de Pologne (1573). Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appela chez un peuple dont il n'entendait pas la langue, regardé alors comme barbare, et qui, moins malheureux, à la vérité, que les Français, moins fanatique, moins agité, était cependant beaucoup plus agreste. L'apanage du duc d'Anjou lui valait plus que la couronne de Pologne; il se montait à douze cent mille livres; et ce royaume éloigné était si pauvre, que, dans le diplôme de l'élection, on stipula, comme une clause essentielle, que le roi dépenserait ces douze cent mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France: la cour qu'il abandonnait était en proie à autant de dissensions que le reste de l'état. C'étaient chaque jour des conspirations, ou réelles ou supposées, des duels, des assassinats, des emprisonnements sans forme et sans raison, pires que les troubles qui en étaient cause. On ne voyait pas tomber sur les échafauds autant de têtes considérables qu'en Angleterre, mais il y avait plus de meurtres secrets, et on commençait à connaître le poison.

Cependant, quand les ambassadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à Henri III, on leur donna la fête la plus brillante et la plus ingénieuse. Le naturel et les grâces de la nation perçaient encore à travers tant de calamités et de fureurs. Seize dames de la cour, représentant les seize principales provinces de France, ayant dansé un ballet accompagné de machines, présentèrent au roi de Pologne et aux ambassadeurs des médailles d'or, sur lesquelles on avait gravé les productions qui caractérisaient chaque province.

(1574) A peine Henri III est-il transplanté sur le trône de Pologne, que Charles IX meurt à l'âge de vingt-quatre ans et un mois. Il avait rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta est très rare; son sang coulait par tous les pores: cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d'une crainte excessive, ou d'une passion furieuse, ou d'un tempérament violent et atrabilaire: il passa dans l'esprit des peuples, et surtout des protestants, pour l'effet de la vengeance divine. Opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissants et assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois!

Dès que Henri III apprend la mort de son frère, il s'évade de Pologne, comme on s'enfuit de prison. Il aurait pu engager le sénat de Pologne à souffrir qu'il se partageât entre ce royaume et ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d'exemples; mais il s'empressa de fuir de ce pays sauvage,

pour aller chercher, dans sa patrie, des malheurs, et une mort non moins funeste que tout ce qu'on avait vu jusque alors en France.

Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, et où l'ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte de grands crimes. La cour de France était, au contraire, un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition, et d'athéisme. Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu'elle était à celle du pape. La ressource, utile pour un temps, et dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'état à des partisans qui avançaient l'argent, était encore une invention qu'elle avait apportée d'Italie. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantements, et des sortilèges, était aussi un des fruits de sa patrie, transplanté en France : car, quoique le génie des Florentins eût fait revivre dès longtemps les beaux-arts, il s'en fallait beaucoup que la vraie philosophie fût connue. Cette reine avait amené avec elle un astrologue nommé Luc Gauric, homme qui n'eût été de nos jours qu'un misérable charlatan méprisé de la populace, mais qui alors était un homme très important. Les curieux conservent encore des anneaux constellés, des talismans de ces temps-là. On a cette fameuse médaille où Catherine est représentée toute nue entre les constellations d'*Aries* et *Taurus*, le nom d'*Ébulée Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

Jamais la démenche des sortilèges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par là faire périr ses ennemis ; et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question à Cosme Ruggieri, Florentin, accusé d'avoir attenté, par de tels sortilèges, à la vie de Charles IX. Un de ces sorciers, condamné à être brûlé, dit, dans son interrogatoire, qu'il y en avait plus de trente mille en France.

Ces manies étaient jointes à des pratiques de dévotion ; et ces pratiques se mêlaient à la débauche effrénée. Les protestants, au contraire, qui se piquaient de réforme, opposaient des mœurs austères à celles de la cour ; ils punissaient de mort l'adultère. Les spectacles, les jeux, leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l'Église romaine ; ils mettaient presque au même rang la messe et les sortilèges : de sorte qu'il y avait deux nations dans la France absolument différentes l'une de l'autre ; et on espérait d'autant moins la réunion, que les huguenots avaient,

surtout depuis la Saint-Barthélemi, formé le dessein de s'ériger en république.

Le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le prince Henri de Condé, fils de Louis, assassiné à Jarnac, étaient les chefs du parti ; mais ils avaient été retenus prisonniers à la cour depuis le temps des massacres. Charles IX leur avait proposé l'alternative d'un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n'est presque jamais que leur intérêt, se résolvent rarement au martyre. Henri de Navarre et Henri de Condé s'étaient faits catholiques ; mais vers le temps de la mort de Charles IX, Condé, évadé de prison, avait abjuré l'Église romaine à Strasbourg ; et, réfugié dans le Palatinat, il ménageait, chez les Allemands, des secours pour son parti, à l'exemple de son père.

Henri III, en revenant en France, pouvait la rétablir ; elle était sanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquisat de Saluces, et par conséquent les portes de l'Italie, étaient encore à elle. Une administration tolérable peut guérir, en peu d'années, les plaies d'un royaume dont le terrain est fertile et les habitants industriels. Henri de Navarre était toujours entre les mains de la reine-mère, déclarée régente par Charles IX jusqu'au retour du nouveau roi. Les protestants ne demandaient que la sûreté de leurs biens et de leur religion ; et leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l'autorité souveraine, déployée sans faiblesse et sans excès. Il eût été aisé de les contenir : tel avait toujours été l'avis des plus sages têtes, d'un chancelier de L'Hospital, d'un Paul de Foix, d'un Christophe de Thou, père du véridique et éloquent historien, d'un Pibrac, d'un Harlai : mais les favoris, croyant gagner à la guerre, la firent résoudre.

A peine donc le roi fut à Lyon, qu'avec le peu de troupes qu'on lui avait amenées il voulut forcer des villes, qu'il eût pu ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s'apercevoir, quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu'il n'avait pas pris le bon parti ; on lui cria du haut des murs : « Approchez, assassins ; venez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'ami-ral ¹. »

¹ Il paraît, d'après les mémoires du temps, que la voix publique accusait Henri III d'avoir aidé sa mère à vaincre la résistance que Charles IX opposait au massacre de la Saint-Barthélemi. Les remords de ce malheureux prince, sa mort extraordinaire, avaient rejeté toute la haine de ce forfait sur Catherine et sur Henri III, d'ailleurs avili par sa superstition et par ses mœurs.

Dans son passage en Dauphiné, Montbrun pilla les équipages de sa petite armée ; et lorsqu'on lui reprocha cette ac-

Il n'avait pas alors de quoi payer ses soldats ; ils se débandèrent ; et , trop heureux de n'être point attaqué dans son chemin , il alla se faire sacrer à Reims , et faire son entrée dans Paris sous ces tristes auspices , au milieu de la guerre civile qu'il avait fait renaître à son arrivée , et qu'il eût pu étouffer. Il ne sut ni contenir les huguenots , ni contenter les catholiques , ni réprimer son frère le duc d'Alençon , alors duc d'Anjou , ni gouverner ses finances , ni discipliner une armée : il voulait être absolu , et ne prit aucun moyen de l'être. Ses débauches honteuses avec ses mignons le rendirent odieux ; ses superstitions , ses processions , dont il croyait couvrir ses scandales , et qui les augmentaient , l'avilirent ; ses profusions , dans un temps où il fallait n'employer l'or que pour avoir du fer , éternèrent son autorité. Nulle police , nulle justice : on tuait , on assassinait ses favoris sous ses yeux , ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère , le duc d'Anjou , catholique , s'unit contre lui avec le prince Henri de Condé , calviniste , et fait venir des Suisses , tandis que Condé rentre en France avec des Allemands.

Dans cette anarchie , Henri , duc de Guise , fils de François , riche , puissant , devenu le chef de la maison de Lorraine en France , ayant tout le crédit de son père , idolâtré du peuple , redouté à la cour , force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé , afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l'argent à la ville de Paris : elle lui répond qu'elle a fourni trente-six millions d'extraordinaire en quinze ans , et le clergé soixante millions ; que les campagnes sont désolées par la soldatesque ; la ville , par la rapacité des financiers ; l'Église , par la simonie et le scandale. Il n'obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune Henri de Navarre se sauve enfin de la cour , où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince du sang ; mais on n'avait nul droit sur la liberté d'un roi ; il l'était en effet de la Basse-Navarre , et la haute lui appartenait par droit d'héritage. Il va en Guienne. Les Allemands , appelés par Condé , entrent dans la Champagne. Le duc d'Anjou , frère du roi , est en armes.

Les dévastations qu'on avait vues sous Charles IX recommencent. Le roi fait alors , par un traité honteux dont on ne lui sait point de gré , ce qu'il aurait dû faire , en souverain habile , à son avènement : il donne la paix ; mais il accorde beaucoup

plus qu'on ne lui eût demandé d'abord : libre exercice de la religion réformée , temples , synodes , chambres mi-parties de catholiques et de réformés dans les parlements de Paris , de Toulouse , de Grenoble , d'Aix , de Rouen , de Dijon , de Rennes. Il désavoue publiquement la Saint-Barthélemi , à laquelle il n'avait eu que trop de part. Il exempte d'impositions , pour six ans , les enfants de ceux qui ont été tués dans les massacres , réhabilite la mémoire de l'amiral Coligni ; et , pour comble d'humiliation , il se soumet à payer les troupes allemandes du prince palatin , Casimir , qui le forçaient à cette paix : mais n'ayant pas de quoi les satisfaire , il les laisse vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne. Enfin il envoie au prince Casimir six cent mille écus par Bellièvre. Casimir retient l'envoyé du roi en otage pour le reste du paiement , et l'emmène prisonnier à Heidelberg , où il fait porter en triomphe , au son des fanfares , les dépouilles de la France , dans des chariots traînés par des bœufs dont on avait doré les cornes.

Ce fut cet excès d'opprobre qui enhardit le duc Henri de Guise à former la ligue projetée par son oncle le cardinal de Lorraine , et à s'élever sur les ruines d'un royaume si malheureux et si mal gouverné. Tout respirait alors les factions , et Henri de Guise était fait pour elles. Il avait , dit-on , toutes les grandes qualités de son père , avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père et du fils qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son cœur ; mais il n'en avait pas donné un grand exemple quand il foula aux pieds dans la rue Bétisi , le corps de l'amiral Coligni , jeté à ses yeux par les fenêtres.

La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d'association pour défendre la religion , le roi et la liberté de l'état ; c'est-à-dire pour opprimer à la fois le roi et l'état par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solennellement à Péronne et dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d'Espagne la protège et ensuite les papes l'autorisent. Le roi , pressé entre les calvinistes , qui demandaient trop de liberté , et les ligueurs qui voulaient lui ravir la sienne , croit faire un coup d'état en signant lui-même la ligue , de peur qu'elle ne l'écrase. Il s'en déclare le chef , et par cela même il l'enhardit. Il se voit obligé de rompre malgré lui la paix qu'il avait donnée aux réformés (1576) , sans avoir d'argent pour renouveler la guerre. Les états-généraux sont assemblés à Blois : mais on lui refuse

tion , il répondit : La guerre et le jeu rendent les hommes égaux. K

les subsides qu'il demande pour cette guerre à laquelle les états mêmes le forçaient. Il n'obtient pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d'une autre manière, en engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, et la paix se fait encore. Le roi n'avait voulu avoir de l'argent et une armée que pour être en état de ne plus craindre les Guises : mais, dès que la paix est faite, il consomme ces faibles ressources en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu'avec du fer et de l'or. Henri III pouvait à peine avoir l'un et l'autre. Il faut voir quelles peines il eut à obtenir dans ses pressants besoins treize cent mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits bursaux, et avec quelle rapacité le marquis d'O, surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Il ne régnait pas. La ligue catholique et les confédérés protestants se faisaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses, la famine, se joignaient à tant de fléaux : et c'est dans ces temps de calamités que, pour opposer des favoris au duc de Guise, ayant créé ducs et pairs Joyeuse et d'Épernon, et leur ayant donné la préséance sur leurs anciens pairs, il dépense quatre millions aux noces du duc de Joyeuse, en le mariant à la sœur de la reine sa femme, et en le faisant son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l'indignation publique. Si le duc de Guise n'avait pas fait une ligue contre lui, la conduite du roi suffisait pour en produire une.

C'est dans ce temps que le duc d'Anjou, son frère, va dans les Pays-Bas chercher, au milieu d'une désolation non moins funeste, une principauté qu'il perdit par une tyrannique imprudence. Comme Henri III permettait à son frère d'aller ravir les provinces des Pays-Bas à Philippe II, à la tête des mécontents de Flandre, on peut juger si le roi d'Espagne encourageait la ligue en France, où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contre elle ? celle d'instituer des confréries de pénitents, de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui et pour les compagnons de ses plaisirs, de prier Dieu en public tandis qu'il outrageait la nature en secret, de se vêtir d'un sac blanc, de porter une discipline et un rosaire à la ceinture, et de s'appeler *frère Henri*. Cela même indigna et enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans Paris contre sa dévotion scandaleuse. La faction des

Seize se formait sous le duc de Guise, et Paris n'était plus au roi que de nom.

(1585) Henri de Guise, devenu maître du parti catholique, avait déjà des troupes avec l'argent de son parti, et il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi François I^{er}, le plus généreux chevalier de son temps, offrit de vider ce grand différent en se battant contre le duc de Guise, ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu'on voudrait. Il écrit à Henri III, son beau-frère : il lui remontre que c'est à lui et à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu'aux huguenots ; il lui fait voir le précipice ouvert ; il lui offre ses biens et sa vie pour le sauver.

Mais dans ce temps-là même le pape Sixte-Quint fulmine contre le roi de Navarre et le prince de Condé cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon* : il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, et force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, et à seconder le duc de Guise qui le détrônait avec respect. C'est la neuvième guerre civile depuis la mort de François II.

Henri IV (car il faut déjà l'appeler ainsi, puisque ce nom est si célèbre et si cher, et qu'il est devenu un nom propre), Henri IV eut à combattre à la fois le roi de France, Marguerite sa propre femme, et la ligue. Marguerite, en se déclarant contre son époux, rappelait ces anciens temps de barbarie où les excommunications rompaient tous les liens de la société, et rendaient un prince exécration à ses proches. Ce prince se fit connaître dès lors pour un grand homme, en bravant le pape jusque dans Rome, en y faisant afficher dans les carrefours un démenti formel à Sixte-Quint, et en appelant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n'eut pas grande peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l'Agénois, dont elle voulut s'emparer ; et quant à l'armée royale qu'on envoya contre lui sous les ordres du duc de Joyeuse, tout le monde sait comment il la vainquit à Coutras (octobre 1587), combattant en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d'humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille.

Cette journée lui fit plus de réputation qu'elle ne lui donna de véritables avantages. Son armée n'était pas celle d'un souverain qui la soudoie et qui la retient toujours sous le drapeau, c'était celle d'un chef de parti : elle n'avait point de paie réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d'aller faire leurs moissons ; ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa Henri IV d'avoir perdu le fruit

de sa victoire, en allant dans le Béarn voir la comtesse de Grammont, dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu'il eût été très aisé de faire agir son armée en son absence, s'il avait pu la conserver. Henri de Condé, son cousin, prince aussi austère dans ses mœurs que le Navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l'armée comme lui, alla comme lui dans ses terres, après avoir resté quelque temps dans le Poitou, ainsi que tous les officiers, qui jurèrent de se retrouver, le 20 de novembre, au rendez-vous des troupes. C'était ainsi qu'on faisait la guerre alors.

Mais le séjour du prince de Condé dans Saint-Jean-d'Angeli fut une des plus fatales aventures de ces temps horribles. A peine a-t-il soupé, à son retour, avec Charlotte de la Trimouille, sa femme, qu'il est saisi de convulsions mortelles qui l'emportent en deux jours (janvier 1588). Le simple juge de Saint-Jean-d'Angeli met la princesse en prison, l'interroge, commence un procès criminel contre elle : il condamne par contumace un jeune page nommé Permillac de Bel-Castel, et fait exécuter Brillant, maître-d'hôtel du prince, qui est tiré à quatre chevaux dans Saint-Jean-d'Angeli, après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La princesse appelle à la cour des pairs ; elle était enceinte ; elle fut depuis déclarée innocente, et les procédures brûlées. Il n'est pas inutile de réfuter encore ici ce conte répété dans tant de livres, que la princesse accoucha du père du grand Condé, quatorze mois après la mort de son mari, et que la Sorbonne fut consultée pour savoir si cet enfant était légitime. Rien n'est plus faux, et il est assez prouvé que ce nouveau prince de Condé naquit six mois après la mort de son père.

Si Henri de Navarre défit l'armée de Henri III à la journée de Coutras, le duc de Guise, de son côté, dissipa dans le même temps une armée d'Allemands qui venaient se joindre au Navarrois, et il fit voir, dans cette expédition, autant de conduite que Henri IV avait montré de courage. Le malheur de Coutras et la gloire du duc de Guise furent deux nouvelles disgrâces pour le roi de France. Guise concerta, avec tous les princes de sa maison, une requête au roi, par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, avec la confiscation des biens des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places du sûreté pour elle, et le bannissement de ses favoris qu'on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offense. Le peuple de Paris, et surtout les Seize, insultaient publiquement les favoris du roi, et marquaient peu de respect pour sa personne.

Rien ne fait mieux voir la malheureuse admi-

nistration du gouvernement, qu'une petite chose qui fut la source des désastres de cette année. Le roi, pour éviter les troubles qu'il prévoyait dans Paris, fait défense au duc de Guise d'y venir. Il lui écrit deux lettres ; il ordonne qu'on lui dépêche deux courriers. Il ne se trouve point d'argent dans l'épargne pour cette dépense nécessaire : on met les lettres à la poste ; et le duc de Guise vient à Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre. De là suit la journée des Baricades. Il serait superflu de répéter ici ce que tant d'historiens ont détaillé sur cette journée. Qui ne sait que le roi quitta sa capitale, fuyant devant son sujet, et qu'il assembla ensuite les seconds états de Blois, où il fit assassiner le duc et le cardinal de Guise son frère (décembre 1588), après avoir communiqué avec eux, et avoir fait serment sur l'hostie qu'il les aimerait toujours ?

Les lois sont une chose si respectable et si sainte, que si Henri III en avait seulement conservé l'apparence, si, quand il eut en son pouvoir le prince et le cardinal, dans le château de Blois, il eût mis dans sa vengeance, comme il le pouvait, quelque formalité de justice, sa gloire et peut-être sa vie eussent été sauvées ; mais l'assassinat d'un héros et d'un prêtre le rendirent exécration aux yeux de tous les catholiques, sans le rendre plus redoutable.

Je crois devoir réfuter ici une erreur qui se trouve dans beaucoup de livres, et principalement dans *l'État de la France* qu'on réimprime souvent. On y dit que le duc de Guise fut assassiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi ; et le déclamateur Maimbourg prétend, dans son *Histoire de la ligue*, que Lognac, le chef des assassins, était premier gentilhomme de la chambre ; tout cela est faux. Les registres de la chambre des comptes qui ont échappé à l'incendie, et que j'ai consultés, font foi que le maréchal de Retz et le comte de Villequier, tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de premier gentilhomme, charge de nouvelle création, instituée sous Henri II pour le maréchal de Saint-André. Ces mêmes registres font voir les noms des gentilshommes ordinaires de la chambre, qui étaient alors des premières maisons du royaume ; ils avaient succédé sous François I^{er} aux chambellans, et ceux-ci aux chevaliers de l'hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq*, qui assassinèrent le duc de Guise, étaient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'Épernon, payée au trésor royal sur les billets de ce duc, et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

Lognac, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade, et leurs compagnons, étaient de pauvres gentils-

hommes gascons que d'Épernon avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand seigneur en avait auprès de lui dans ces temps de troubles. C'était par des hommes de cette espèce que la maison de Guise avait fait assassiner Saint-Mégrin, l'un des favoris de Henri III. Ces mœurs étaient bien différentes de la noble démenée de l'ancienne chevalerie, et de ces temps d'une barbarie plus généreuse, dans lesquels on terminait ses différends en champ clos à armes égales.

Tel est le pouvoir de l'opinion chez les hommes, que les mêmes assassins qui n'avaient fait nul scrupule de tuer en lâche le duc de Guise, refusèrent de tremper leurs mains dans le sang du cardinal son frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebardes. Il se passa deux jours entre la mort des deux frères : c'est une preuve invincible que le roi aurait eu le temps de se couvrir de quelques apparences d'une forme de justice précipitée.

Non seulement il n'eut pas l'art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encore à lui-même en ne courant pas dans l'instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine Catherine, sa mère, qu'il avait pris toutes ses mesures, il n'en avait pris que pour se venger, et non pour régner. Il restait dans Blois, inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulevaient presque en même temps, comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin et un parjure. Le pape l'excommunie; cette excommunication, qui eût été méprisée en d'autres temps, devient terrible alors, parce qu'elle se joint aux cris de la vengeance publique, et paraît réunir Dieu et les hommes. Soixante et dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône (1589), et ses sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitents qui le reconnaissent pour roi. La faction des Seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de Guise vient demander justice du meurtre de son époux et de son beau-frère. Le parlement, à la requête du procureur-général, nomme deux conseillers, Courtin et Michon, qui instruisent le procès criminel contre Henri de Valois, *ci-devant roi de France et de Pologne*. Voy. *l'Histoire du Parlement*, où ce fait est discuté (chap. xxx et xxxi).

Ce roi s'était conduit avec tant d'aveuglement, qu'il n'avait point encore d'armée: il envoyait Sanci négocier des soldats chez les Suisses, et il avait la bassesse d'écrire au duc de Mayenne, déjà

chef de la ligue, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il lui faisait parler par le nonce du pape, et Mayenne répondait au nonce : « Je ne parlerai jamais à ce misérable. » Les lettres qui rendent compte de cette négociation sont encore aujourd'hui à Rome.

Enfin le roi est obligé d'avoir recours à ce Henri de Navarre, son vainqueur et son successeur légitime, qu'il eût dû dès le commencement de la ligue prendre pour son appui, non seulement comme le seul intéressé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il connaissait la franchise, dont l'âme était au-dessus de son siècle, et qui n'aurait jamais abusé de son droit d'héritier présomptif.

Avec le secours du Navarrois, avec les efforts de son parti, il a une armée. Les deux rois arrivent devant Paris. Je ne répéterai pas ici comment Paris fut délivré par le meurtre de Henri III. Je remarquerai seulement avec le président de Thou, que quand le dominicain Jacques Clément, prêtre fanatique, encouragé par son prieur Bourgoin, par son convent, par l'esprit de la ligue, et muni des sacrements, vint demander audience pour l'assassiner (1589), le roi sentit de la joie en le voyant, et qu'il disait que son cœur s'épanouissait toutes les fois qu'il voyait un moine. Je ne vous fatiguerai point de détails si connus, ni de tout ce qu'on fit à Paris et à Rome : je ne dirai point avec quel zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide ; qu'on tira le canon à Rome ; qu'on y prononça l'éloge du moine : mais il faut observer que dans l'opinion du peuple ce misérable était un saint et un martyr ; il avait délivré le peuple de Dieu du tyran persécuteur, à qui on ne donnait d'autre nom que celui d'Hérode. Ce n'est pas que Henri III, roi de France, eût la moindre ressemblance avec ce petit roi de la Palestine ; mais le bas peuple, toujours sot et barbare, ayant ouï dire qu'Hérode avait fait égorger tous les petits enfants d'un pays, donnait ce nom à Henri III. Clément était à ses yeux un homme inspiré ; il s'était offert à une mort inévitable ; ses supérieurs et tous ceux qu'il avait consultés lui avaient ordonné de la part de Dieu de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l'ignorance invincible. Il était intimement persuadé qu'il s'immolait à Dieu, à l'Église, à la patrie ; enfin, selon le sentiment de ses théologiens, il courait à la gloire éternelle, et le roi assassiné était damné. C'est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé de Poltrot ; c'est ce que les catholiques avaient dit de l'assassin du prince d'Orange.

Il n'y eut aucun pays catholique, à l'exception de Venise, où le crime de Jacques Clément ne fût

consacré. Le jésuite Mariana, qui passait pour un historien sage, s'exprime ainsi dans son livre de *l'Institution des rois* : « Jacques Clément se fit un grand nom ; le meurtre fut expié par le meurtre, et le sang royal coula en sacrifice aux mânes du duc de Guise perfidement assassiné. Ainsi périt Jacques Clément, âgé de vingt-quatre ans, la gloire éternelle de la France. » Le fanatisme fut porté en France jusqu'à mettre le portrait de cet assassin sur les autels, avec ces mots gravés au bas : *Saint Jacques Clément, priez pour nous.*

Un fait très long-temps ignoré, c'est la forme du jugement contre le cadavre du moine paricide : son procès fut fait par le marquis de Richelieu, grand prévôt de France, père du cardinal ; et loin que le procureur-général, La Guesle, témoin de l'assassinat, et qui avait amené frère Clément à Henri III, fit les fonctions de sa charge dans ce jugement, il ne fit que celle de témoin ; il déposa comme les autres. Ce fut Henri IV qui porta lui-même l'arrêt, et qui condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé, de l'avis de son conseil, signé *Ruzé* (à Saint-Cloud, 2 août 1589).

Ce qu'on ne savait pas encore, c'est qu'un autre jacobin, nommé Jean Le Roi, ayant assassiné le commandant de Coutances en Normandie, Henri IV jugea aussi ce malheureux le jour même qu'il jugea Clément. Il condamna le moine Jean Le Roi à être mis dans un sac, et à être jeté dans la rivière ; ce qui fut exécuté à Saint-Cloud, deux jours après. C'était une chose très rare qu'un tel jugement et un tel supplice ; mais les crimes qu'on punissait étaient encore plus étonnants.

CHAPITRE CLXXIV.

De Henri IV.

En lisant l'histoire de Henri IV dans Daniel, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère ; très peu de ces belles réponses qui sont l'image de son âme ; rien de ce discours, digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen ; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du P. Coton, forment, dans Daniel, le règne de Henri IV.

Bayle, souvent aussi répréhensible et aussi petit quand il traite des points d'histoire et des affaires du monde, qu'il est judicieux et profond quand il manie la dialectique, commence son article de Henri IV par dire que « si on l'eût fait éunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexan-

dre et des César. » Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car César fut beaucoup plus débauché que Henri IV ne fut amoureux ; et on ne voit pas pourquoi Henri IV eût été plus loin qu'Alexandre. Bayle a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand homme ? Ne savait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui se sont fait un nom, il n'y a peut-être que le seul Charles XII qui ait renoncé absolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille, dans cet ouvrage sérieux, flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française ; je ne veux que reconnaître une très grande vérité : c'est que la nature, qui donne tout, ôte presque toujours la force et le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces ; ce n'est pas le bœuf qui combat, c'est le taureau. Les forces de l'âme et du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que Narsès de capitaine, et qu'Origène et Photius de savants. Henri IV fut souvent amoureux, et quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli : la belle Gabrielle l'appelle dans ses lettres *mon soldat* ; ce seul mot réfute Bayle. Il est à souhaiter, pour l'exemple des rois et pour la consolation des peuples, qu'on lise ailleurs, comme dans la grande histoire de Mézerai, dans Péréfixe, dans les Mémoires de Sulli, ce qui concerne les temps de ce bon prince ¹.

Faisons, pour notre usage particulier, un précis de cette vie qui fut trop courte. Il est dès son

¹ Ce passage du dictionnaire de Bayle, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie ; l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier ; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques, peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant, de toutes les passions des rois, l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point Marie Touchet qui a conseillé la Saint-Barthélemi ; madame de Montespan n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes ; ce ne sont point les maîtresses de Louis XV ou de son premier ministre qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs et la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandes actions et tous les crimes. K.

enfance nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouve, à quatorze ans, à la bataille de Montcontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de Charles IX que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d'état. Il ne sort de sa prison que pour essayer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paraissent pas croyables, et qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de Henri III le fait roi de France : mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, et à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de Bourbon-Vendôme; et le roi d'Espagne, Philippe II, maître de la ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de Philippe, envahit la Provence et le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend, sous peine de la vie, de le reconnaître, et le déclare « incapable de posséder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre saint père le pape. » Le parlement de Rouen (septembre 1589.) déclare « criminels de lèse-majesté divine et humaine » tous ses adhérents ¹.

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage, et quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir long-temps une armée sur pied; et encore quelle armée! elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets : e'était moins que les détachements de nos jours. Ses serviteurs venaient tour-à-tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances, faisaient le fond per-

manent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville, combattre et négocier sans relâche. Il n'y a presque point de provinces en France où il n'ait fait de grands exploits à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattants, il bat, à la journée d'Arques (octobre 1589), auprès de Dieppe, l'armée du duc de Mayenne, forte de vingt mille hommes; c'est alors qu'il écrit cette lettre au marquis de Crillon : « Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort et à travers. » Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, et il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue et dans le danger, un cardinal Cajetan légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La Sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi (et elle subsiste encore !); et la ligue règne sous le nom de ce cardinal de Vendôme, qu'elle appelait Charles X, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours ¹.

Les religieux aiment les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome et en Espagne. Le P. Matthieu, qu'on nommait le *courrier de la ligue*, ne cesse de procurer des bulles et des soldats. Le roi d'Espagne (14 mars 1590) envoie quinze cents lances fournies, qui faisaient environ quatre mille cavaliers, et trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'Egmont, fils de cet Egmont à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors Henri IV rassemble le peu de forces qu'il peut avoir, et n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattants. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux ligueurs

¹ Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La Sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du clergé; ainsi, tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impiété est contraire à la justice, et par conséquent à la loi de Dieu, tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, et qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la Sorbonne a conservé ses principes d'intolérance et de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la censure de *Bélisaire*, et plus récemment dans celle de *l'Histoire philosophique du commerce des Deux-Indes*, les principes des assassins et des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi, autant il serait injuste de reprocher aux parlements leurs arrêts contre Henri IV, autant est-il raisonnable de reprocher à la Sorbonne son décret contre Henri III, ses décisions contre Henri IV, ses instructions au P. Matthieu, etc., etc., etc. K.

¹ Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlements, lorsqu'ils détruisaient les jésuites, en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui le composent : « Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous : l'esprit qui les animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé. » Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la Saint-Barthélemi aux descendants des Tavanne ou des Guise. K.

commandés par le duc de Mayenne, et aux Espagnols très supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » Sauvez les Français ! s'écria-t-il quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec allégresse ; elle est même renforcée : mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, et avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cents vingt mille habitants. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeants nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens ; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne. Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux, et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui. « Le Béarnais est pauvre, ajouta-t-il ; s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés faisaient des processions, le mousquet et le crucifix à la main, et la cuirasse sur le dos. Le parlement (juin 1590), les cours supérieures, les citoyens, faisaient serment sur l'Évangile, en présence du légat et de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir ; mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Le duc de Parme est envoyé par Philippe II au secours de Paris avec une puissante armée : Henri IV court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre, à cette Gabrielle d'Estrées, rendue célèbre par lui : « Si je meurs, ma dernière pensée sera à Dieu, et l'avant-dernière à vous (octobre 1590) ? » Le duc de Parme n'accepta point la bataille ; il n'était venu que pour secourir Paris, et pour rendre la ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était

une chose impossible : voilà donc encore sa fortune retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, et le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine est-il délivré de cet ennemi, que le pape Grégoire XIV, Sfondrat, emploie une partie des trésors amassés par Sixte-Quint à envoyer des troupes à la ligue. Le jésuite Jouvenci avoue dans son histoire que le jésuite Nigri, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, et qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape ; qu'il les enrégimenta, et qu'il les incorpora à cette armée, laquelle ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions : ce trait peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois : ce droit était prêt d'être constaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Espagne, Rome, et la France ; car le duc de Parme, en se retirant, avait laissé huit mille soldats au duc de Mayenne. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes et des monitoires ; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. Lesdiguières, celui qui fut depuis le dernier connétable de France et le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes et celles du pape. Il faisait la guerre comme Henri IV, avec des capitaines qui ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, paysan, artisan, bourgeois : c'est ce qui la dévasta ; mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitants des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régiments.

Philippe II, du fond de son palais, continuait à entretenir et ménager la dissension, toujours donnant au duc de Mayenne de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, et prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître sa fille, Claire-Eugénie, reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque Henri IV assiège Rouen comme il l'avait envoyé pendant le siège de Paris. Il promettait à la ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes dès que sa fille serait reine. Henri, après avoir levé le siège de Rouen, fait encore sortir de France le duc de Parme.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize, pensionnaire de Philippe II, ne remplît en-

fin les projets de ce monarque, et n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre (novembre 1594) le premier président du parlement de Paris et deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de Mayenne, prêt à être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces séditeux à son tour. C'était au milieu de ces divisions et de ces horreurs, après la mort du prétendu Charles x, que se tenaient à Paris les états-généraux, sous la direction d'un légat du pape et d'un ambassadeur d'Espagne : le légat même y présida, et s'assit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide, et qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance : il y harangua contre la loi salique, et proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de Mayenne en faveur de la loi salique (1595) ; mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti ? La nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place ? le mariage de cette princesse, projeté avec le duc de Guise son neveu, ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître ?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par députés, et ne put l'obtenir. Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat et contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

A peu près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville et au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la Sorbonne déclara cette requête *inepte, séditeuse, impie, inutile, attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunia les auteurs de la requête, et conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si Henri iv n'eût pas régné, le décret eût subsisté, et on eût continué de prodiguer à Philippe II le titre de protecteur de la France et de l'Église.

Des prêtres de la ligue étaient persuadés et persuadaient aux peuples que Henri iv n'avait nul droit au trône ; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère ; que c'est à l'Église seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé D'Orléans, avocat au parlement de Paris, et député aux états de la ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie et le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentiments par les livres juifs : comme si les usages d'un petit peuple confiné dans les rochers de la Palestine devaient être, au bout de trois mille ans, la règle du royaume de France. Qui croirait que, pour exclure Henri iv de son héritage, on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Ozias*, que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre, et qu'il n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur ? « L'hérésie, « dit l'avocat D'Orléans (page 250), est la lèpre de « l'âme ; par conséquent Henri iv est un lépreux « qui ne doit pas régner. » C'est ainsi que raisonne tout le parti de la ligue ; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat au sujet de la loi salique.

« Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien aussi bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique, apostolique et romaine, n'est point chrétien, et ne croit point en Dieu, et ne peut être justement roi de France, non plus que le plus grand faquin du monde (page 224). »

Voici un morceau encore plus étrange :

« Pour être roi de France, il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme : qui dispute cela, mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe (page 272). »

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans, et elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols, avec de l'argent et des prêtres, faisaient valoir ces opinions en France, et Philippe II eût soutenu les sentimens contraires, s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre Henri les armes, la plume, la politique, et la superstition ; pendant que ces états, aussi tumultueux, aussi divisés qu'irréguliers, se tenaient dans Paris, Henri était aux portes, et menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens, lassés de leurs malheurs et du joug d'une puissance étrangère, soupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands et aux sages ; elle compose le plus grand nombre ; elle est conduite aveuglément, elle est fanatique ; et Henri iv n'était pas en état d'imiter Henri VIII et la reine Élisabeth. Il fallut changer de religion : il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changements quand l'intérêt les dicte ; mais cet intérêt

était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu'il eût parmi les calvinistes lui conseillèrent d'embrasser la religion même qu'ils haïssaient. « Il est nécessaire, lui disait Rosni, que vous soyez papiste, et que je demeure réformé. » C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue et de l'Espagne. Les noms d'hérétique et de relaps étaient leurs principales armes que sa conversion rendait impuissantes. Il fallut qu'il se fit instruire, mais pour la forme; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de l'ancien et du nouveau Testament, il les possédait tous deux. La controverse était, dans son parti, le sujet de toutes les conversations aussi bien que la guerre et l'amour. Les citations de l'Écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce qu'on appelait le bel esprit en ces temps-là; et la Bible était si familière à Henri IV, qu'à la bataille de Coutras il avait dit, en faisant prisonnier de sa main un officier, nommé Châteaurenard : « Rends-toi, Philistin. »

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre (24 juillet 1595) à Gabrielle d'Estrees. « C'est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr Saint-Denis autant que vous haïssez Monceaux... » C'est immoler la vérité à de très fausses bien-séances, de prétendre, comme le jésuite Daniel, que quand Henri IV se convertit, il était dès long-temps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire; mais il paraît bien que l'amant de Gabrielle ne se convertit que pour régner; et il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine Élisabeth, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse.

« Voici comme ce prince s'excuse sur son engagement de religion, et les paroles qu'il m'a dites : Quand je fus appelé à la couronne, huit cents gentilshommes et neuf régiments se retirèrent de mon service, sous prétexte que j'étais hérétique. Les ligueurs se sont hâtés d'élire un roi; les plus notables se sont offerts au duc de Guise. C'est pourquoi je me suis résolu, après mûre délibération, d'embrasser la religion romaine : par ce moyen, je me suis entièrement adjoint le tiers-parti; j'ai anticipé l'élection du duc de Guise; je me suis acquis la bonne volonté du peuple français; j'ai eu parole

« du duc de Florence en choses importantes; j'ai finalement empêché que la religion réformée n'ait été flétrie. »

« Henri envoya le sieur Morland à la reine d'Angleterre pour certifier les mêmes choses, et faire comme il pourrait ses excuses. Morland dit qu'Élisabeth lui répondit : « Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de Dieu? » Quand la meurtrière de Marie Stuart parlait de la crainte de Dieu, il est très vraisemblable que cette reine faisait la comédienne, comme on le lui a tant reproché; mais, quand le brave et généreux Henri IV avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'état, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite Daniel peut-il insulter à la vérité et à ses lecteurs au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, et contre la connaissance du cœur humain, que Henri IV était depuis long-temps catholique dans le cœur? Encore une fois, le comte de Boulainvilliers a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour de lui, et fesaient à peine place : « Vous ne voyez rien, dit-il; ils me pressent bien autrement dans les batailles. » Enfin, ayant repris d'assaut la ville de Dreux, avant d'apprendre son nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans Saint-Denis, s'étant fait sacrer à Chartres, et ayant surtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison de trois mille Espagnols, avec des Napolitains et des Lansquenets, il y entre en souverain, n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution; le maréchal de Brissac, et un brave citoyen dont le nom était moins illustre, et dont l'âme n'était pas moins noble; c'était un échevin de Paris, nommé Langlois. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats et les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de Pellevé, les commandants espagnols, les Seize, si artificieusement trompés, et ensuite si bien contenus, que Henri IV fit son entrée dans sa capitale, sans qu'il y eût presque du sang répandu (mardi 12 mars 1594). Il renvoya tous les étran-

* Tiré du troisième tome des manuscrits de Bèze, n° VIII.

* Tiré du troisième tome des manuscrits de Bèze, n° VIII.

gers, qu'il pouvait retenir prisonniers; il pardonna à tous les ligueurs. Les ambassadeurs de Philippe II partirent le jour même sans qu'on leur fit la moindre violence; et le roi, les voyant passer d'une fenêtre, leur dit: « Messieurs, mes compliments à votre maître; mais n'y revenez plus. »

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris; mais Henri était encore bien éloigné d'être maître du royaume. Philippe II, qui, dans la vue d'être toujours nécessaire à la ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en faisait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume, en le démembrant; et il était très vraisemblable que la France serait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié, et quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de Mayenne avait la Bourgogne; le duc de Guise, fils du *Balafré*, possédait Reims et une partie de la Champagne; le duc de Mercœur dominait dans la Bretagne, et les Espagnols y avaient Blavet, qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de Henri IV songeaient à se rendre indépendants; et les calvinistes qu'il avait quittés, se cantonnant contre les ligueurs, se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que Henri IV regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie, que le pape Clément VIII lui refusait constamment l'absolution, dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait Dieu pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606; et il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, et y faisant rentrer les prêtres, ordonnât, par un arrêt (16 juin 1606), que tous les curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique, qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs? les Mémoires du duc de Sully en font foi; et ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsque enfin, étant roi absolu et paisible, il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc

de Mayenne ne fit son accommodement qu'en 1596. Henri se réconcilia sincèrement avec lui, et lui donna le gouvernement de l'Île-de-France. Non seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade, « Mon cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie; » mais il lui tint parole, et il n'en manqua jamais à personne.

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître, il devait alors imiter la reine Elisabeth, et séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop en Europe du côté de Philippe II et des catholiques; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France protestante; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche, et puissante.

Mais Henri IV n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'Elisabeth; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts; il manquait encore d'argent; il n'avait pas une armée assez considérable; Philippe II lui faisait toujours la guerre; la ligue était encore puissante et encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avait été du temps de Philippe de Valois, Jean, et Charles VI. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, et on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cent mille habitants, n'en avait pas cent quatre-vingt mille quand il y entra^a. Les finances de l'état, dissipées sous Henri III, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageait avec les traitants.

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais, lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la ligue, contre Rome, et contre l'Espagne; et pour payer ces dettes si légitimes, on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'état. Plus d'un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics, et partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés; ce qui restait au roi était administré de même: et enfin, quand la déprédation générale força Henri IV à donner l'administration entière des finances au duc de Sully, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596, on levait cent cinquante millions sur le peuple

^a Il y avait deux cent vingt mille âmes à Paris au temps du siège que fit Henri IV, en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingt mille en 1595.

pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Si Henri IV n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix, connaître toutes les blessures de son état, et y apporter les remèdes ; veiller sur les grandes et les petites choses, tout réformer et tout faire : c'est ce qu'on trouva dans Henri. Il joignit l'administration de Charles-le-Sage à la valeur et à la franchise de François I^{er}, et à la bonté de Louis XII.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités et tant de guerres, Henri convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume ; c'était une espèce d'états-généraux. Les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : « Déjà par la faveur du ciel, par les « conseils de mes bons serviteurs, et par l'épée « de ma brave noblesse, dont je ne distingue « point mes princes, la qualité de gentilhomme « étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet état de « la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre « sa force et sa splendeur ; participez à cette se- « conde gloire, comme vous avez eu part à la « première. Je ne vous ai point appelés, comme « fesaient mes prédécesseurs, pour vous obliger « d'approuver aveuglément mes volontés, mais « pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour « les suivre, pour me mettre en tutèle entre vos « mains. C'est une envie qui ne prend guère aux « rois, aux victorieux, et aux barbes grises ; mais « l'amour que je porte à mes sujets me rend tout « possible et tout honorable. » Cette éloquence du cœur, dans un héros, est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

(Mars 1597) Au milieu de ces travaux et de ces dangers continuels, les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilège qu'ils avaient, et dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, et à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembler la France. Henri, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent et était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie, il revole à Paris, écrit de sa main aux parlements ; aux communautés, « pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'état : » ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : « Si on me « donne une armée, dit-il, je donnerai gaiement « ma vie pour vous sauver et pour relever la « patrie. » Il proposait des créations de nouveaux offices pour avoir les prompts ressources qui

étaient nécessaires ; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, et le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, et son parlement lui en refusa.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables et par l'économie de ce Rosni, duc de Sully, si digne de le servir, il vint à bout d'assembler une florissante armée. Ce fut la seule, depuis trente ans, qui fût pourvue du nécessaire, et la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les blessés et les malades eurent le secours qu'on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin de ses blessés comme elle pouvait, et le manque de soin avait fait périr autant de monde que les armes.

(Septembre 1597) Il reprend Amiens, à la vue de l'archiduc Albert, et le contraint de se retirer. De là il court pacifier le reste du royaume : enfin toute la France est à lui. Le pape, qui lui avait refusé une absolution aussi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne restait qu'à faire la paix avec l'Espagne ; elle fut conclue à Vervins (2 mai 1598), et ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ses ennemis depuis Philippe-Auguste.

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles sont licenciées ; l'ordre dans les finances succède aux plus odieux brigandages ; il paie peu à peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. Les paysans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches : expression triviale, mais sentiment paternel. Ce fut une chose bien admirable que, malgré l'épuisement et le brigandage, il eût, en moins de quinze ans, diminué le fardeau des tailles de quatre millions de son temps, qui en feraient environ dix du nôtre ; que tous les autres droits fussent réduits à la moitié, qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cent cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines, aujourd'hui aliénés ; toutes les places furent réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus : c'est la gloire éternelle du duc de Sully, et celle du roi, qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'état, et qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée, et ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts, sont

en honneur. Les étoffes d'argent et d'or, proscrites d'abord par un édit somptuaire dans le commencement d'un règne difficile et dans la pauvreté, reparaisent avec plus d'éclat, et enrichissent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice, en laine et en soie rehaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré les oppositions de Sulli, plus estimable dans sa fidélité et dans l'art de gouverner et de conserver les finances, que capable de discerner les nouveautés utiles.

Henri fait creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine et la Loire. Paris est agrandi et embelli : il forme la Place-Royale ; il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau, et surtout le Louvre, sont augmentés, et presque entièrement bâtis. Il donne des logements dans le Louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, à des artistes en tous genres, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Quand don Pèdre de Tolède fut envoyé par Philippe III en ambassade auprès de Henri, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante. « C'est qu'alors le père de la famille n'y était pas, lui dit Henri, et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent. » Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par Catherine de Médicis dans les temps même de troubles, ornèrent, sous Henri IV, les temps de la paix et de la félicité.

En faisant ainsi fleurir son état, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la ligue, que le *Béarnais* serait le pacificateur de l'Italie, et le médiateur entre eux et Venise. Cependant Paul V fut trop heureux d'avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge et le sénat, et en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'état vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différent : celui que les papes avaient excommunié fit lever l'excommunication de Venise.

^a Daniel raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, et il est le seul qui la raconte. Il prétend que Henri IV, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédi-

Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aïda de son épargne, et ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre et indépendante par l'Espagne.

Sa gloire était donc affermie au dedans et au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son temps. L'empereur Rodolphe n'eut de réputation que chez les physiciens et les chimistes. Philippe II n'avait jamais combattu ; il n'était, après tout, qu'un tyran laborieux, sombre et dissimulé ; et sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de Henri IV, qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. Elisabeth acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérita fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, et souillée par le sang de Marie Stuart, dont rien ne la peut laver. Sixte-Quint se fit un nom par les obélisques qu'il releva, et par les monuments dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, et pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ceux qui reprochent encore à Henri IV ses amours si amèrement ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, et qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez, lorsqu'il se préparait à

cant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise et plusieurs sénateurs étaient protestants dans le cœur ; qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer ; que le P. Fulgentio, de l'ordre des Servites, le compagnon et l'ami du célèbre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo, travaillait efficacement dans cette vigne. Il ajoute que Henri IV fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, et qu'on en retrancha seulement le nom du doge accusé. Mais après que Daniel a rapporté la substance de cette lettre, dans laquelle le nom de Fra-Paolo ne se trouve pas, il dit cependant que ce même Fra-Paolo fut cité et accusé dans la copie de la lettre montrée au sénat. Il ne nomme point le pasteur calviniste qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était question des jésuites, lesquels étaient bannis de la république de Venise. Enfin Daniel emploie cette manœuvre, qu'il impute à Henri IV, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. Ce fut un zèle bien étrange dans Henri IV, de mettre ainsi le trouble dans le sénat de Venise, le meilleur de ses alliés, et de mêler le rôle méprisable d'un brouillon et d'un délateur au personnage glorieux de pacificateur. Il se peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou supposée d'un ministre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'histoire ; mais il n'est point du tout vraisemblable que Henri IV soit descendu à la bassesse dont Daniel lui fait honneur : il ajoute que « quiconque a des liaisons avec les hérétiques est de leur religion, ou n'en a point du tout. » Cette réflexion odieuse est même contre Henri IV, qui, de tous les hommes de son temps, avait le plus de liaisons avec les réformés. Il eût été à désirer que le P. Daniel fût entré plutôt dans les détails de l'administration de Henri IV et du duc de Sulli que dans ces petites choses qui montrent plus de partialité que d'équité, et qui décèlent malheureusement un auteur plus jésuite que citoyen.

être l'arbitre de l'Europe, à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de Le Vassor et de quelques autres compilateurs, que Henri voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de Condé. Il faut en croire le duc de Sulli, qui avoue la faiblesse de ce monarque, et qui, en même temps, prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de Condé que Henri avait fait le traité de Quérasque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les princes protestants d'Allemagne, et qu'il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt à marcher en Allemagne à la tête de quarante-six mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestants d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l'assurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que Henri avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige; le projet n'est ni vrai, ni vraisemblable: mais par ses alliances, par ses armes, par son économie, il allait changer le système de l'Europe, et s'en rendre l'arbitre.

Si on faisait ce portrait fidèle de Henri iv à un étranger de bon sens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, et qu'on finit par lui dire: c'est là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, et qui l'a été plusieurs fois, et par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal; il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable que la même religion qui ordonne, aussi bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, et cela en vertu de cette seule maxime, que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé, et qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que des catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie, dans le temps même qu'il faisait son abjuration dans Saint-Denis, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé Pierre Barrière (27 août 1595). Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des ligueurs, Aubri,

curé de Saint-André-des-Arcs; par un capucin, par un prêtre habitué, et par Varade, recteur du collège des jésuites. Le célèbre Étienne Pasquier, avocat-général de la chambre des comptes, protesta qu'il a su de la bouche même de ce Barrière que Varade l'avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de Varade et du curé Aubri, qui se réfugièrent chez le cardinal légat, et l'accompagnèrent dans son retour à Rome, quand Henri iv entra dans Paris; et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'est que Varade et Aubri furent depuis écartelés en effigie (23 janvier 1595), par un arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de Henri iv. Daniel fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite Varade: les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là. La Sorbonne avoue les décrets punissables qu'elle donna; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère Clément assassina Henri III, et qu'il fut exhorté à ce parricide par le prier Bourgoin. La vérité l'emporte sur tous les égards; et cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires et de la superstition barbare de ses prédécesseurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre; elle conserve seulement les monuments de ces crimes, afin qu'ils ne soient jamais imités¹.

L'esprit de fanatisme était si généralement répandu qu'on séduisit un chartreux imbécile, nommé Ouin, et qu'on lui mit en tête d'aller plus vite au ciel en tuant Henri iv. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandre,

¹ Voltaire connaissait mieux que personne la liaison étroite et nécessaire qui existe entre ces maximes séditieuses et celle de l'intolérance religieuse; mais il fait ici au clergé de France, à la Sorbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'assassinat n'est permis que dans le cas d'une révélation particulière, et que le droit de vie et de mort est le plus illustré avantage des souverains; le génie de Pascal s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins insensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du seizième siècle, les papes et le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs, sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après, ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs; nous laissons aux princes à tirer la conséquence, et à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour à tour le pour et le contre, et n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité. K.

l'un nommé Arger, l'autre Ridicovi, originaire d'Italie, résolurent de renouveler l'action de Jacques Clément, leur confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, et qui fut pendu comme eux. (1595) Un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un tapissier (1596), méditèrent le même crime, et périrent du même supplice.

(27 décembre 1594) L'assassinat commis par Jean Châtel est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors. Né d'une honnête famille, de parents riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience, n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que, dans le Louvre même, il donna un coup de couteau au roi, et qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelque absence, se baissait alors pour embrasser Montigni.

Il soutint, à son premier interrogatoire, « qu'il avait fait une bonne action, et que le roi, n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience : » par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collège des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme ; les murs étaient peints de représentations de démons, de tourments, et de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible et faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête de ce malheureux, qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain ; tant la fureur religieuse troublait encore les têtes ! tant le fanatisme inspirait une férocité absurde !

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que Jean Châtel eut avoué qu'il avait souvent entendu dire, chez quelques uns de ces religieux, qu'il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur Guignard ces propres paroles, de sa main : que « ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Elisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, n'étaient point de véritables rois ; que Henri III était un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un Griffon, et l'électeur de Saxe un porc. » Cela s'appela de l'élo-

quence. « Jacques Clément, disait-il, a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit : si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine. »

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de Châtel. On se saisit de sa personne, et de celle de Guéret, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, et dont Châtel avait été long-temps l'écolier. Guignard fut pendu et brûlé ; et Guéret, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec tous les frères nommés jésuites.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite Jouvenci, dans son *Histoire de la compagnie de Jésus*, compare Guignard et Guéret aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout Guignard de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi et à la justice, lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager Guignard comme un martyr qui demande pardon à Dieu, parce qu'après tout il pouvait être pécheur ; mais qui ne peut, malgré sa conscience, avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même ? Jouvenci regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très inique : « *Meminimus*, dit-il, et « *ignoscimus* ; nous nous en souvenons, et nous le pardonnons. » Il est vrai que l'arrêt était sévère ; mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite Guignard, les emportements du nommé Hay, autre jésuite, la confession de Jean Châtel, les écrits de Tollet, de Bellarmin, de Mariana, d'Emmanuel Sa, de Suarez, de Salmeron, de Molina, les lettres des jésuites de Naples, et tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé Châtel ; mais aussi il est très vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine, qui alors était trop commune. Il est encore très vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite Guignard avait été pendu et brûlé ; mais il est très faux qu'ils le pardonassent.

Comment peut-on trouver trop injuste, dans de pareils temps, le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père et de la mère de Jean Châtel, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit ? Ces parents infortunés furent condamnés au bannissement et à une amende ; on démolit leur maison, et on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime et l'arrêt ; il y était dit : « La cour a banni en outre cette société d'un

« genre nouveau et d'une superstition diabolique, « qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide. » Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme ; que si les jésuites avaient, comme les autres, enseigné des maximes affreuses, ils paraissent plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeunesse ; qu'ils furent punis pour des fautes passées, qui, trois ans auparavant, n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, et qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Il l'était tellement, qu'on vit paraître alors une apologie pour Jean Châtel dans laquelle il est dit que « son parricide est un acte vertueux, généreux, « héroïque, comparable aux plus grands de l'histoire sacrée et profane, et qu'il faut être athée « pour en douter. Il n'y a, dit cette apologie, qu'un « point à redire, c'est que Châtel n'a pas mis à « chef son entreprise, pour envoyer le méchant « en son lieu, comme Judas. »

Cette apologie fait voir clairement que si Guignard ne voulut jamais demander pardon au roi. c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. « La « constance de ce saint homme, dit l'auteur, ne « voulut jamais reconnaître celui que l'Église ne « reconnaissait pas ; et, quoique les juges aient « brûlé son corps, et jeté ses cendres au vent, son « sang ne laissera de bouillonner contre ces meur- « triers devant le dieu Sabaoth, qui saura le leur « rendre. »

Tel était l'esprit de la ligue, tel l'esprit monacal, tel l'abus exécrationnable de la religion si mal entendue, et tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

On a vu encore de nos jours un jésuite, nommé La Croix, théologien de Cologne, réimprimer et commenter je ne sais quel ouvrage d'un ancien jésuite nommé Busebaum ; ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur et son commentateur, si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide et du régicide.

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince ; mais qu'un souverain proscrit par le pape doit être assassiné partout, parce que le pape est souverain de l'univers, et qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il soit, peut donner cette commission à un autre, et que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlements ont condamné ce livre abominable ; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions :

mais enfin ce livre, nouvellement réimprimé avec des additions, prouve assez que ces maximes infernales ont été long-temps gravées dans plus d'une tête ; que ces maximes ont été regardées comme sacrées, comme des points de religion ; et que par conséquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

(14 mai 1610, à 4 heures du soir.) Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. Ravaillac avait été quelque temps feuillant, et son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut, précisément comme Jean Châtel, qu'il apaiserait la justice divine en tuant Henri IV. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestants d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux ligues, dont l'une était l'*évangélique*, composée de presque tous les princes protestants : l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. Henri IV protégeait la ligue protestante : voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de Ravaillac. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement ; je les ai vues : cet abominable nom est peint parfaitement, et il y a au-dessous, de la même main, « Que toujours dans « mon cœur Jésus soit le vainqueur : » nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécile.

On sait qu'il avait été feuillant dans un temps où ces moines étaient encore des ligueurs fanatiques : c'était un homme perdu de crimes et de superstition. Le conseiller Matthieu, historiographe de France, qui lui parla long-temps au petit hôtel de Retz, près du Louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer Henri IV. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda, dans cet hôtel de Retz, en présence de Matthieu, comment il avait pu mettre la main sur le roi très chrétien : « C'est à « savoir, dit-il, s'il est très chrétien. »

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue Henri IV au milieu de son peuple, et change la face de l'Europe.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, et les

discours des moines. Il était très dévot, fesait l'oraison mentale et jaculatoire ; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillants, il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée, et que, même, pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi en carrosse, dans la même rue où il l'assassina depuis, il s'écria, « Sire, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et de la sacrée vierge Marie, que je parle à vous ! » qu'il fut repoussé par les gardes ; qu'alors il retourna dans Angoulême, sa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers ; qu'il s'y confessa et communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : « Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le saint père, ils l'y assisteraient et mourraient pour cela ; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que fesant la guerre contre le pape, c'est la faire contre Dieu, d'autant que le pape est Dieu, et Dieu est le pape. » Ainsi tout concourt à faire voir que Henri iv n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes et désolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'Autriche, à Marie de Médicis, épouse du roi, à Balzac d'Entragues, sa maîtresse, au duc d'Épernon : conjectures odieuses, que Mézerai et d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une par l'autre, et qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très avéré qu'on parlait de sa mort prochaine dans les Pays-Bas avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de Henri qui pût les sauver. Eux et les restes de la ligue souhaitaient quelque Clément, quelque Gérard, quelque Châtel. On passa aisément du désir à l'espérance : ces bruits se répandirent ; ils allèrent aux oreilles de Ravallac, et le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à Henri qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiet de la crainte de verser quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment ; et l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravallac ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce Barrière, ce Châtel, ce chartreux nommé Ouin, ce vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1595 ; enfin, jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefesait l'insensé, d'autres dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat, presque tous jeunes et tous de la lie du peuple : tant la religion devient fureur dans la populace et dans la jeunesse ! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que Poltrot de Méré qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de Guise, par ordre de Henri III : ceux-là n'étaient pas fanatiques ; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Il n'est que trop vrai que Henri iv ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique ; et son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise de Verneuil, conspira contre lui : la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs et sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de Conti, sa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse et infortunée de sa veuve augmenta les regrets de la perte de son mari. Les Mémoires du duc de Sulli développèrent toutes ses vertus, et firent pardonner ses faiblesses : plus l'histoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le siècle de Louis xiv a été beaucoup plus grand sans doute que le sien ; mais Henri iv est jugé beaucoup plus grand que Louis xiv. Enfin, chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à Saint-Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine, épouse de Louis xv : l'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fit l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de Henri iv : ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

ADDITION.

Voici plusieurs lettres écrites de la main de Henri iv à Corisande d'Andouin, veuve de Philibert, comte de Grammont. Elles sont toutes sans date ; mais on verra aisément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de

très intéressantes, et le nom de Henri IV les rend précieux.

PREMIÈRE LETTRE.

Il ne se sauve point de laquais, ou pour le moins fort peu qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent comme est vrai (car l'un est M. de Monlouet, frère de Rambouillet, qui était un des députés pour traiter), qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de Bouillon n'a point promis : bref, il ne s'est rien perdu qui ne se recouvre pour de l'argent. M. de Mayenne a fait un acte de quoi il ne sera guère loué ; il a tué Sacremore (lui demandant récompense de ses services) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrit ses secrets, qu'il savait tous, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il était chef de l'exécution ^a. Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile serviteur qu'ils eussent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver Morlans, et un laquais de mon cousin qui ont été dévalisés des lettres et des habillements. M. de Turenne sera ici demain : il a pris autour de Syjac dix-huit forts en trois jours ; je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Pau et à Meaux, a couru à Paris, et quelques *prêcheurs en leurs sermons la mettaient pour un des bonheurs* que Dieu leur avait promis. Adieu, mon âme. Je vous baise un million de fois les mains.

De Montauban, ce 14 janvier.

DEUXIÈME LETTRE ^b.

Pour achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de M. le Prince. Je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres ; si est-ce que Dieu demeurera le maître, et moi par sa grâce l'exécuteur ? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien ; à minuit lui prit un vomissement très violent qui lui dura jusqu'au matin ; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, et ayant bien dor-

mi, il se leva le samedi matin, dina debout, et puis joua aux échecs ; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse ; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, et soudain après il rendit l'âme assis. Les marques du poison sortirent soudain ; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois en chemin d'avoir bien de la peine ; priez Dieu hardiment pour moi ; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui m'ait gardé jusqu'au tombeau, dont je suis peut-être plus près que je ne pense. Je vous demeurerai fidèle esclave. Bonsoir, mon âme, je vous baise un million de fois les mains.

TROISIÈME LETTRE ^a.

Il m'arriva hier, l'un à midi, l'autre au soir, deux courriers de Saint-Jean d'Angely : le premier rapportait comme Belcastel, page de madame la Princesse, et son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir vu mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait, il y avait quinze jours, et avaient chacun une mallette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé Brillant ^b qui lui avait baillé les chevaux, et lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités ; que s'il baillait aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit, qu'il paierait aussi le double. Ce Brillant ^c est un homme que madame la Princesse a mis en la maison, et lui faisait tout gouverner. Il fut tout soudain pris, confessa avoir baillé mille écus au page, et lui avoir achepté ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme, et dit de plus, que l'on avait fait écrire une lettre par ce Brillant au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain ; l'embuscade qui était là le prit, et fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï ; mais bien, disait-il à ceux qui le menaient, ah ! que madame est méchante ! que l'on

^a Celle-ci est du mois de mars 1588.

^b Brillant, contrôleur de la maison du prince de Condé, est mal à propos nommé Brillaud par les historiens.

^c Il fut écartelé à Saint-Jean-d'Angely, sans appel, par sentence du prévôt ; et par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusque après son accouchement. Elle accoucha au mois d'août de Henri de Condé, premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs ; mais elle resta prisonnière, sous la garde de Sainte-Même, dans Angely, jusqu'en l'an 1596. Henri IV fit supprimer alors les procédures.

^a Rien n'est si curieux que cette anecdote. Ce Sacremore était Birague de son nom. Cette aventure prouve que le duc de Mayenne était bien plus méchant et plus cruel que tous les historiens ne le dépeignent ; ce qui n'est pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre est de 1587.

^b Mars 1588

prenne le tailleur, je dirai tout, sans gêne; ce qui fut fait.

Voilà ce que l'on en sait jusqu'à cette heure; souvenez-vous de ce que je vous en ai dit autrefois: je ne me trompe guère en mes jugements; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont papistes*; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi^a, Dieu m'en gardera, et je vous en manderai bientôt davantage. Le gouverneur et les capitaines de Taillebourg m'ont envoyé deux soldats, et écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, et ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent sortir homme vivant de Saint-Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de La Trimouille y est, lui vingtième seulement. L'on m'a écrit que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir du mal et grand; cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres, et m'y en irai jour et nuit pour être de retour à Sainte-Foi, à l'assemblée. Mon âme, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit. Aimez-moi, et me le faites paraître; ce me sera une grande consolation; pour moi, je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée: sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

D'Aynset, ce 13 mars.

QUATRIÈME LETTRE.

J'arrivai hier au soir en ce lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean par où les soupçons croissent du côté que les avez pu juger. Je verrai tout demain; j'appréhende fort la vue des fidèles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut par les villes d'ici autour qu'il n'y en a plus qu'un à avoir, canonisent ce bel acte et celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise, et vous êtes de cette religion! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet pour faire paraître votre piété et votre vertu; n'attendez pas à une autre fois à jeter le froc aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'Espèron avec le maréchal d'Aumont et Crillon troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, et vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé Briquesière m'a fait de méchants tours que j'ai sus et avérés depuis deux

^a C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, Lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la ligue. On attenda plus de cinquante fois sur la vie de ce grand et bon prince

« Tantum religio potuit suadere malorum! »
Lucrèce, l. 1, 102.

jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baise, ma chère maîtresse, un million de fois les mains.

Ce 17 mars.

CINQUIÈME LETTRE.

Dieu sait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baiser les mains; certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (et direz que je ne me suis point trompé) ce que Lyceran vous dira. Le diable est déchainé, je suis à plaindre, et c'est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais ture. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! je ne puis faillir d'être bientôt un fol ou habile homme; cette année sera ma pierre de touche; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les géhennes que peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toutes ensemble. Plaignez-moi, mon âme, et n'y portez point votre espèce de tourment; c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi, et vais à Clayrac: je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer la résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais oui bien forçat. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grâce est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction; ne me refuse ce soutien. Bon soir, mon âme, je te baise les pieds un million de fois.

De Nérac, le 8 mars, à minuit.

SIXIÈME LETTRE.

Ne vous manderé jamais que prises de villes et forts. En huit jours se sont rendus à moi Saint-Mexant et Maille-Saye, et espère devant la fin du mois, que vous oyerez parler de moi^a. Le roi triomphe; il a fait garrotter en prison le cardinal de Guise, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de Neuilli, et le prévôt des marchands pendus, et le secrétaire de feu M. de Guise et trois autres. La reine sa mère lui dit: Mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire; selon ce que sera, madame; C'est que

^a Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de Guise; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président Neuilli et de La Chapelle-Marteau. Henri III les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, et que nous n'avons point. Ce Neuilli et ce Marteau étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés et de catholiques attachés au roi, dans la journée de la Saint-Barthélemi. Rose, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président Neuilli, et lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés et de débâches.

vous me donniez M. de Nemours et le prince de Guise ; ils sont jeunes , ils vous feront un jour service. Je le veux bien , dit-il , madame ; je vous donne les corps et retiendrai les têtes. Il a envoyé à Lyon pour attrapper le duc de Mayenne , l'on ne sait ce qu'il en est réussi. L'on se bat à Orléans , et encore plus près d'ici , à Poitiers , d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait , je les mettrais d'accord. Je vous plains , s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici , car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la reine de Navarre ^a ; cela , avec la mort de sa mère , me ferait bien chanter le cantique de Siméon. C'est une trop longue lettre pour un homme de guerre. Bon soir , mon âme ; je te baise un million de fois ; aimez-moi comme vous en avez sujet.

C'est le premier de l'an.

Le pauvre Caramuru est borgne , et Fleurimont s'en va mourir.

SEPTIÈME LETTRE.

Mon âme , je vous écris de Blois ^b , où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique , et indigne de succéder à la couronne , et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont liés en lui , car y avait-il rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des états ? cependant j'en appelais devant celui qui peut tout (ainsi font bien d'autres) , qui a revu le procès , a cassé les arrêts des hommes , m'a remis en mon droit , et crois que ce sera aux dépens de mes ennemis ; tant mieux pour vous ! ceux qui se fient en Dieu et le servent , ne sont jamais confus ; voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très bien , Dieu merci , vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien au monde comme vous ; il n'y a rien qui n'y paraisse , et vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy , où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi , je n'en doute point , d'une ou autre façon. Je fais état de faire venir ma sœur bientôt ; résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Autvergne ; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. Bon jour , mon cœur , je te baise un million de fois. Ce 18 mai , celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

HUITIÈME LETTRE.

Vous entendrez de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux com-

^a C'est de sa femme dont il parle ; elle était liée avec les Guises ; et la reine Catherine , sa mère , était alors malade à mort.

^b C'est sûrement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec Henri III.

bat ^a qui se soit fait de cette guerre : il vous dira aussi comme MM. de Longueville , de La Noue , et autres , ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence , comme j'espère qu'il le fera , nous verrons bientôt les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par Petit-Jean. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre ! Mon cœur , aimez-moi toujours comme vôtre , car je vous aime comme mienne : sur cette vérité , je vous baise les mains. Adieu , mon âme.

C'est de Boisjeancy , le 20 mai.

NEUVIÈME LETTRE.

Renvoyez-moi Briquesière , et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut , hormis moi. Je suis très affligé de la perte de mon petit ^b , qui mourut hier : à votre avis ce que serait d'un légitime ! Il commençait à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous m'avez écrit pour Doysit , c'est pour quoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre , par celui que je desire qui vienne : mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu , où ils seront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montégu ; ils ont fait une très belle sortie , et tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes , et espère , si ladite place peut tenir quinze jours , y faire quelque bon coup. Ce que je vous ai mandé de ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement et le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon âme , j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Écosse ; il me presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens ^c , et venir lui-même offrir son service ; il s'en va infailliblement être roi d'Angleterre ; préparez ma sœur de loin à lui vouloir du bien , lui remontrant l'état auquel nous sommes , la grandeur de ce prince avec sa vertu. Je ne lui en écris point , ne lui en parlez que comme discourant , qu'il est temps de la marier , et qu'il n'y a parti que celui-là , car de nos parents , c'est pitié. Adieu , mon cœur , je te baise cent millions de fois.

Ce dernier décembre.

^a Ce combat est celui du 18 mai 1589 , où le comte de Châtillon défit les ligueurs dans une mêlée très acharnée.

^b C'était un fils qu'il avait de Corisande.

^c Voilà une anecdote bien singulière , et que tous les historiens ont ignorée ; cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre , parce que la reine Elisabeth n'avait point d'enfants. C'est ce même roi que Henri IV appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

CHAPITRE CLXXV.

De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. États-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.

On vit après la mort de Henri IV combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation, dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait, par une administration douce et forte, tous les ordres de l'état réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors, et par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve, Marie de Médicis. Le duc d'Épernon, cet orgueilleux mignon de Henri III, ennemi secret de Henri IV, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que Henri est assassiné. D'Épernon était colonel-général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ses ordres: il entre en mettant la main sur la garde de son épée, et force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence (14 mai 1610), droit qui jusque alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux. Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône, quand il est vacant, nomment à la régence. Faire un roi est le premier des droits; faire un régent est le second, et suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône, et décida du pouvoir suprême pour avoir été menacé par le duc d'Épernon, et parce qu'on n'avait pas eu le temps d'assembler les trois ordres de l'état.

Il déclara, par un arrêt, Marie de Médicis seule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils; et le chancelier de Sillery, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de justice*, prit l'avis des présidents avant de prendre celui des pairs et même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par là, et vous avez souvent remarqué comment les droits et les usages s'établissent, et comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Marie de Médicis, régente et non maîtresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que Henri-le-Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre sont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui sont abandonnés (1610). Le duc de Savoie,

Charles-Emmanuel, nouvel allié de Henri IV, est obligé de demander pardon à Philippe III, roi d'Espagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie son fils à Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, et s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que Henri avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'état perd toute sa considération au-dehors; il est troublé au-dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de François II, de Charles IX, de Henri III, et depuis dans la minorité de Louis XIV.

(1614) On assemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen en 1594: mais ce n'était point là une convocation d'états-généraux; les intendants des finances, les trésoriers, y avaient pris séance comme les magistrats.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états; c'était, disait-elle, son ancien privilège; mais l'université avait perdu ses privilèges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, assemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois et des usages, comme le parlement d'Angleterre, et comme les diètes de l'empire: ils ne faisaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être législateurs. C'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation; il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, et que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi « qu'aucune puissance ni temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité; et que l'opinion, qu'il soit loisible de tuer les rois, est impie et détestable. »

C'était surtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu déposer Henri III, et après avoir souffert les extrémités de la famine plutôt que de reconnaître Henri IV. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compose le fonds de la nation, et qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône et détestait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal Duperron oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de Henri IV, et ne se souvint

que de l'Église. Il s'opposa fortement à la loi proposée, et s'emporta jusqu'à dire « qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Église n'a pas le pouvoir de déposer les rois. » Il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel, et indirecte au temporel*. La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal Duperron, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé ; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers-état. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles et temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblés se regardait au fond, et sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait : « Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait le déposer. » Un tel discours était bien déraisonnable ; car il y a eu une foule d'empereurs et de rois ariens, et on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain ; et ce droit, quoique éloigné, était si flatteur pour l'amour-propre, que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait l'*indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume*.

C'était sans doute l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers-état et l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les règnes précédents. La cour, cependant, céda au cardinal Duperron, au clergé, et surtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie ; c'est qu'au fond elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événements, et qu'elle voulait finir des disputes trop délicates et trop odieuses ; elle supprima même l'arrêt du parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des états, qu'il leur manquait de respect, et que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales : ainsi elle rejeta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin ; enfin tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume, et de n'en pouvoir réformer un seul.

La France resta dans la confusion, gouvernée par le Florentin Concini, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré

l'épée, et premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Marie de Médicis était bien malheureuse ; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de Condé, chef des mécontents, sans la perdre, ni la confier à Concini, sans indisposer tout le royaume. Le prince de Condé, Henri, père du grand Condé, et fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec Henri IV, se met à la tête d'un parti et prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, et le fait mettre à la Bastille.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père, et de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les Guises, autrefois ennemis si implacables des Condés, se joignent à présent avec eux. Le duc de Vendôme, fils de Henri IV, le duc de Nevers, de la maison de Gonzague, le maréchal de Bouillon, tous les seigneurs mécontents, se cantonnent dans les provinces ; ils protestent qu'ils servent leur roi, et qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'Ancre, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne, et ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'état, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles Henri IV avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber ; et un jeune homme dont il ne se défiait pas, et qui était étranger comme lui, causa sa ruine et tous les malheurs de Marie de Médicis.

Charles-Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusements d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'Ancre lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise, et croyait l'avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur, d'exiler la reine, et de gouverner : et il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que seize ans et demi ; il lui dit que la reine sa mère et Concini le tiennent en tutèle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans

son enfance le surnom de Juste, consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis de Vitri, capitaine des gardes, du Hallier, son frère, Persan, et d'autres, l'assassinent à coups de pistolet dans la cour même du Louvre (1617). On crie *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. Louis XIII se met à la fenêtre, et dit : *Je suis maintenant roi*. On ôte à la reine-mère ses gardes; on les désarme : on la tient en prison dans son appartement ; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait Concini est donnée à Vitri qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur Thémises, pour avoir arrêté le prince de Condé : aussi le maréchal duc de Bouillon disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'assassin.

La populace, toujours extrême, toujours barbare, quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de Concini, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; et il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, et pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de Henri IV et le goût des arts apporté par Marie de Médicis avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occasion reparaisait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglants du maréchal d'Ancre que parce qu'il était étranger, et qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre Nani, les Mémoires du maréchal d'Estrées, du comte de Brienne, rendent justice au mérite de Concini et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple ; une commission est envoyée au parlement pour condamner le maréchal après sa mort, pour juger sa femme Éléonore Galigai, et pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes sages et justes.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale ; elle avait été favorite de la reine, c'était là tout son crime : on l'accusa d'être sorcière ; on prit des *agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller Courtin lui demanda de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine : Galigai, indignée contre le conseiller, et un peu mécontente de Marie de Médicis, répondit : « Mon sortilège a été le

« pouvoir que les âmes fortes doivent avoir sur
« les esprits faibles. » Cette réponse ne la sauva pas ; quelques juges eurent assez de lumières et d'équité pour ne pas opiner à la mort ; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort et la femme, comme convaincus de sortilège, de judaïsme et de malversations. La maréchale fut exécutée (1617), et son corps brûlé ; le favori Luines eut la confiscation.

C'est cette infortunée Galigai qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de Richelieu, lorsqu'il était jeune encore, et qu'il s'appelait l'abbé de Chillan ; elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, et l'avait enfin fait secrétaire d'état en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrâce de ses protecteurs ; et celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France ; Luines fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands et dans le peuple, et on osa tout entreprendre.

(1619) Le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, et la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

C'était là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, et qui ne donnait au duc d'Épernon que de la gloire. On avait haï Marie de Médicis toute puissante ; on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume, quand Louis XIII avait emprisonné sa mère au Louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; et alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de Luines et les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite Arnoux, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ses paroles remarquables : « On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure, par les entrailles de Jésus-Christ, de ne point écouter les conseils violents, et de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté. »

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du

gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le P. Arnoux ne se serait pas exprimé autrement si le roi avait condamné sa mère à mort. A peine Louis XIII avait-il alors une armée contre le duc d'Épernon. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'état, c'était parler de la part de Dieu contre le duc de Luines. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque et indiscrète, ou il était gagné par Marie de Médicis. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confesseur.

(1619) Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, et traita avec le duc d'Épernon de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'Épernon l'avait offensé.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé, qu'il fut rompu; c'était là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de Marie armèrent, et c'était toujours contre le duc de Luines, comme auparavant contre le maréchal d'Ancre, et jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. Louis XIII et sa mère se firent en effet la guerre. Marie de Médicis était en Anjou, à la tête d'une petite armée contre son fils; on se battit au pont de Cé, et l'état était au point de sa ruine.

(1620) Cette confusion fit la fortune du célèbre Richelieu. Il était surintendant de la maison de la reine-mère, et avait supplanté tous les confidents de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse et la hardiesse de son génie devaient partout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, et qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'Épernon fut le premier à poser les armes, et ne demanda rien: tous les autres se faisaient payer par le roi pour lui avoir fait la guerre.

La reine et le roi son fils se virent à Brissac, et s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues et de divisions à la cour, portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'état, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, et tous ceux que Henri IV avait extirpés renaquirent.

L'Église souffrait beaucoup, et était encore plus déréglée.

L'intérêt de Henri IV n'avait pas été de la réformer; la piété de Louis XIII, peu éclairée, laissa subsister le désordre; la règle et la décence n'ont

été introduites que par Louis XIV. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les fesaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Église était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille, et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré¹. Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée; et, parmi les duels et les combats particuliers qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'Église avaient eu part, depuis le cardinal de Guise, qui tira l'épée contre le duc de Nevers-Gonzague en 1617, jusqu'à l'abbé depuis cardinal de Retz, qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

Les esprits demeuraient en général grossiers et sans culture. Les génies des Malherbe et des Racan n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, et même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1624, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner de contraire à Aristote et aux anciens auteurs, et qu'on bannit de Paris un nommé de Clave et ses associés, pour avoir

¹ Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très important. Le prince devrait sans doute réunir à son domaine et employer au service public les biens possédés par le clergé, en payant aux seuls ecclésiastiques utiles, même suivant les principes de la religion, c'est-à-dire aux évêques et aux curés, des appointements réglés par l'état, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laissant à la piété des fidèles le soin de pourvoir à leurs besoins, comme dans les premiers siècles de l'Église: mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi, n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment, qu'à enrichir un prêtre, un moine, ou une religieuse?

N'est-il pas étrange que la construction des églises et des presbytères, l'entretien des moines mendiants, les appointements des aumôniers des troupes ou des vaisseaux, soient à la charge des peuples; qu'un clergé d'une richesse immense ait recours, pour bâtir des églises, à la ressource honteuse des loteries; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce; qu'il vende pour douze ou quinze sous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps et du sang de Jésus-Christ?

Une partie des biens de l'Église a été destinée par les donateurs au soulagement des pauvres: y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'état, et pouvoir abolir les impôts onéreux?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique: pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissements nécessaires pour l'éducation? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies, aux collèges de droit ou de médecine? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, sans l'assujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux grâces ecclésiastiques; ce qui est une véritable simonie? K.

voulu soutenir des thèses contre les principes d'Aristote, sur le nombre des éléments, et sur la matière et la forme.

Malgré ces mœurs sévères, et malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. Henri IV l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres et aux édits pécuniaires. « Je sais, leur disait-il, que vous ne vendez point la justice ; mais dans d'autres parlements il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : je m'en souviens, et j'ai boursillé moi-même. »

La noblesse, cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'état, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables et infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sûreté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne faisaient aucun service. Ces dérèglements, que Henri IV ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par Henri IV, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que Henri avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichissaient que des traitants ; les fortunes odieuses de ces traitants, que le duc de Sully avait éloignés, et qui, sous les ministères suivants, s'engraissèrent du sang du peuple.

A ces vices qui faisaient languir le corps politique, se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secousses. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenants de Henri IV, voulaient être indépendants de Louis XIII. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places ; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très peu au roi, et encore moins à l'état. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que Henri IV leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'Épernon un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, et même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de Lesdiguières avait, trois ans auparavant, en 1616, signalé sa grandeur

et la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général ; mener cette armée dans les Alpes, malgré les défenses positives et répétées de la cour ; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, et revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissants, comme du temps de Henri III, et n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de Charles-Quint, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche, en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohême, en tenant la balance de l'Allemagne suivant le plan de Henri IV, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de Richelieu et Mazarin. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les protestants d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestants faisaient dans l'empire. Mais si le gouvernement avait été ferme et puissant comme sous Henri IV, dans les dernières années de Richelieu et sous Louis XIV, il eût aidé les protestants d'Allemagne et contenu ceux de France. Le ministre de Luines n'avait pas ces grandes vues ; et quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir : il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées ; et tout cela manquait.

Les divisions de la cour, sous un roi qui voulait être maître, et qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait, et sa faiblesse avait produit cette crainte ; elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, et cependant elle voulut commander.

(1620) Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solennel : cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de Henri IV, et que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines ; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestants d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles : chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, et ces généraux étaient un maréchal de Bouillon, un duc de Soubise, un duc de La Trimouille, un Châtillon, pe-

tit-fils de l'amiral Coligni ; enfin, le maréchal de Lesdiguières. Le commandant général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *Pour Christ et pour le roi* ; c'est-à-dire contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république, qui pouvait former un état dans l'état.

Les réformés dès lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissants, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au maréchal de Lesdiguières, avec cent mille écus par mois. Lesdiguières, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que de les commander, et quitta même bientôt après leur religion ; mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de Luines, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; et Lesdiguières, trop engagé, fut obligé de servir sous Luines contre les réformés, dont il avait été l'appui jusque alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, et avec tous les gouverneurs de provinces pour fournir des troupes. Louis XIII marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales : le prince de Condé est à la tête d'un corps de troupes ; le connétable de Luines commande l'armée royale.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes ; le commandant l'écoutait, chapeau bas : et le héraut criait : « A toi, Isaac ou Jacob tel : le roi, ton souverain seigneur et le mien, te commande de lui ouvrir, et de le recevoir comme tu le dois, lui et son armée ; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, et roturier, toi et ta postérité ; tes biens seront confisqués, tes maisons rasées, et celles de tes assistants. »

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean-d'Angely, dont il démolit les remparts, et la petite ville de Clérac, qui se rendit à discrétion. La cour, enlée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac et quatre pasteurs.

(1621) Cette exécution irrita les protestants au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de Lesdiguières et par le maréchal de Bouillon, ils élurent pour leur général le célèbre duc Benjamin de Rohan, qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes d'Orange, capable, comme eux, de fonder une république ; plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du

moins paraissant l'être : homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis et ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti, étaient depuis long-temps, dans presque toute l'Europe, l'objet et l'étude des ambitieux. Les guelfes et les gibelins avaient commencé en Italie ; les Guises et les Coligni établirent depuis en France une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de Louis XIV.

Louis XIII était réduit à assiéger ses propres villes. On eut réussi devant Montauban comme devant Clérac ; mais le connétable de Luines y perdit presque toute l'armée du roi sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siège de quatre jours ; elle fut si mal investie, que le duc de Rohan jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeants. Le marquis de La Force, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même Jacques Nompar de La Force, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint-Barthélemi, et que Louis XIII fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Le connétable ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestants. Le carme, nommé Dominique, vint au camp ; il bénit l'armée, distribua des agnus, et dit au roi : « Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, et au quatre centième Montauban capitulera. » Il pouvait se faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produisissent cet effet : Louis les fit tirer ; Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le siège.

(Décembre 1621) Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrâce de Montauban sur une petite ville de Guienne nommée Monheur ; une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ses meubles, son équipage, son argent, par ses domestiques et par ses soldats, et qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de

connétable, et de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple et de son maître.

Louis XIII était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le duc de Luines avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras, et pour être connétable. Louis XIII s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que Duplessis-Mornai lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : « Faire la guerre à ses sujets, c'est témoiner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers éléments de la politique ces nouveaux ministres d'état, qui, semblables aux chirurgiens ignorants, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade avec celui qui est en bon état. »

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps ; et Louis XIII, n'ayant pas cette force d'esprit de son père, qui retenait les protestants dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus considérables, et les huguenots ne pouvaient opposer de plus fortes.

(1622) Soubise, frère du duc de Rohan, se retranche avec huit mille hommes dans l'île de Riès, séparée du Bas-Poitou par un petit bras de mer. Le roi y passe à la tête de son armée, à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, et force Soubise à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la ligue et dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses et des honneurs, tandis

qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de La Force, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, et qui tenait encore la campagne contre le roi ; il eut deux cent mille écus et le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. Châtillon, ce petit-fils de l'amiral Coligni, vendit au roi la ville d'Aigues-Mortes, et fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul Lesdiguières vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, et y faisant encore profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, et laissait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

(1622) On proposa dans le conseil de le tuer ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti, et alors Lesdiguières devint en un instant catholique ; il fallait l'être pour être connétable, et non pas pour être maréchal de France : tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si long-temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées et des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans Lesdiguières aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Louis XIII était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs, et de négocier avec des rebelles. Il met le siège devant Montpellier ; et, craignant la même disgrâce que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes et tous les privilèges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs privilèges, et en suivant les conseils de Duplessis-Mornai, il se serait épargné la guerre ; et on voit que, malgré sa victoire de Riès, il gagnait peu de chose à la continuer.

Le duc de Rohan, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitants de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama et il conclut à Privas la paix générale avec le connétable de Lesdiguières (1622). Le roi le paya comme les autres, et lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup au roi et au royaume pour ne rien gagner. Il y eut, dans le cours de la guerre, quelques malheureux citoyens de pendus, et les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de Louis XIII, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de Condé accompagnait le roi, et voulait

conduire l'armée et l'état. Les ministres étaient partagés ; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à Lesdiguières que pour diminuer l'autorité du prince de Condé. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome, dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfants, sans le bref qu'il demanda et qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'altesse, et tous les cardinaux-prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse, et infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, et le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable de Luines, que c'était lui, plutôt que le roi, qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de Richelieu, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les Mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Ce prince, dévôt, scrupuleux, et soupçonneux, avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes, et même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier ; et, après avoir écrit sur la théologie, il fesait l'amour en plumet. Les Mémoires de Retz confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de Retz, puisque vous avez les thèses d'amour que Richelieu fit soutenir, chez sa nièce, dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les Mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses desirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régente, Anne d'Autriche, et qu'il en essaya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événements. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre, le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'état, et que les petites de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu, elles sont une espèce de démonstration, parmi bien d'autres, que le *Testament*

politique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de Richelieu, trop connu de Louis XIII par ses intrigues galantes, et que l'amant public de Marion Delorme eût eu le front de recommander la chasteté au chaste Louis XIII, âgé de quarante ans, et accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte, qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant la Vieuville, qui était alors le ministre le plus accrédité, et à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à Louis XIII.

(29 avril 1624) L'archevêque de Toulouse, Montchal, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié et une fidélité inviolable au surintendant La Vieuville. Il eut donc enfin part au ministère, malgré le roi et malgré les ministres ; mais il n'eut ni la première place que le cardinal de La Rochefoucauld occupait, ni le premier crédit que La Vieuville conserva quelque temps encore ; point de département, point de supériorité sur les autres ; *il se bornait*, dit la reine Marie de Médicis, dans une lettre au roi son fils, à *entrer quelquefois au conseil*. C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je sais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties sous les grands événements : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public, que le cardinal de Richelieu fut premier ministre et maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur auteur du *Testament politique* : « Lorsque votre majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils, et « grande part dans sa confiance, je lui promis « d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil « des grands, ruiner les huguenots, et relever « son nom dans les nations étrangères. »

Il est manifeste que le cardinal de Richelieu n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : « Je relèverai votre nom, » et par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu n'est et ne peut être de lui ; et je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très difficile de connaître un

homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante, dont il osa être l'ami, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la *Vie du P. Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil? « Comme vous êtes le principal agent dont Dieu s'est servi pour me conduire dans tous les honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé de vous apprendre qu'il a plu au roi de me donner la charge de son premier ministre, à la prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, et le capucin Joseph ne l'avait conduit ni aux honneurs, ni dans les honneurs.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles; et ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Fesons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal de Richelieu, ou plutôt de son règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du ministère du cardinal de Richelieu.

Le surintendant La Vieuville, qui avait prêté la main au cardinal de Richelieu pour monter au ministère, en fut érasé le premier au bout de six mois, et le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de Sillery, et l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par Richelieu, qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de Louis XIII que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de Louis XIII, Henriette, et Charles, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne: le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid.

Il favorise sous main les protestants d'Allema-

gne, et il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux lignes grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie et Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape Urbain VIII avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à Richelieu une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre: « Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime: on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » Aussitôt le marquis de Cœuvres entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

(1625) L'argent manquait sous les précédents ministères, et l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche espagnole, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef Mansfeld, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine, et des protestants contre la maison impériale.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestants étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, et qu'il leur rendrait (comme disait Mirabel, ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots, en effet, animés et payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis Charles-Quint et François I^{er} que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été, dans les cours, que le masque de la religion et de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de Rohan et son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; et ni l'empereur Ferdinand II, ni Philippe IV, roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une puissance; elle avait alors presque autant de vaisseaux

que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pu y parvenir, si elle avait trouvé, parmi les peuples de sa religion, des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de Richelieu sut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais qui, par les intérêts de leur secte, devaient prendre parti pour elle, et jusqu'aux Anglais, qui, par l'intérêt d'état, semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, et ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, et les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal de Richelieu (1625) chassait les troupes du pape de la Valteline en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que Soubise, à la tête de la flotte rochellose, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, et qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde (1625). Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie et puissante.

Louis XIII alors avait un amiral et point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire, et il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de Montmorenci, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; et ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais et anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, et la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots pour avoir le temps de s'affermir (1626).

Le cardinal de Richelieu avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait; Gaston, frère de Louis XIII, le détestait; Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux: presque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de Montmorenci, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par là il se fait un ennemi irréconciliable. (1626) Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand-prieur, veulent se soutenir contre lui, et il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal Ornano et Taleyrand-Chalais animent contre lui Gaston: il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans

l'accusation le comte de Soissons, prince du sang, Gaston, frère du roi, et jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux et dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

On dépose tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un cloître, et de donner sa femme à Gaston, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre, et d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent Chalais à mort (1626); il est exécuté à Nantes. Le maréchal Ornano meurt à Vincennes; le comte de Soissons fuit en Italie; la duchesse de Chevreuse, courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, prête d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, et passe en Angleterre. Le frère du roi est maltraité et observé. Anne d'Autriche est mandée au conseil: on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari; et on la force de signer qu'elle est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale et dans toute la cour. Louis XIII n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux. Réduit à craindre sa femme et son frère; embarrassé devant sa mère, qu'il avait autrefois si maltraitée, et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir; plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug: la crise des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine; le cardinal de Richelieu le liait à lui par la crainte et par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissants faisaient alors presque tout le destin de l'Europe; Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Richelieu en France: tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de Richelieu se brouillait avec le duc de Buckingham, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, et il se ligait avec le comte-duc Olivarès, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

De ces trois ministres, le duc de Buckingham passait pour être le moins ministre; il brillait

^a Elle traversa la rivière de la Somme à la nage pour aller gagner Calais.

comme un favori et un grand-seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'état; ne gouvernant pas le roi Charles 1^{er} par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père, et qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier, et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour-propre, il avait conduit le roi Charles, encore prince de Galles, en Espagne pour lui faire épouser une infante, et pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre Olivarès, et fit manquer, par cette indiscretion, le mariage du prince. Étant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse Henriette qu'il avait obtenue pour Charles 1^{er}, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscretion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine Anne d'Autriche une déclaration, et ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de Buckingham déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena Henriette à Londres, et y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France: le prétexte était de faire un traité contre le duc Olivarès, comme le cardinal en avait fait un avec Olivarès contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine: non seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de Buckingham. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées, que les amours romanesques du duc de Buckingham produisirent une guerre de religion et la prise de la Rochelle (1627).

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de Rohan, aussi profond dans ses desseins que Buckingham était vain dans les siens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle

et tout le parti étaient tranquilles; il les anime, et engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de Buckingham descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, et pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de Richelieu auraient été évanouis, si le duc de Buckingham avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

(Juillet 1627) Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très supérieurs. Louis XIII a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère Gaston la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de Rohan était absent de cette ville, qu'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de Condé et le duc de Montmorenci.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes: le duc de Rohan, pour être toujours chef de parti; le prince de Condé, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu; le duc de Montmorenci, à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc, dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de Lesdiguières. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion et par la liberté, ces deux puissants motifs des peuples, élurent un maire nommé Guiton, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes, prend un poignard, et le tenant à la main: « Je n'accepte, » dit-il, l'emploi de votre maire qu'à condition « d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre; et qu'on s'en « serve contre moi, si jamais je songe à capituler. »

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de Richelieu emploie toutes les ressources pour la soumettre; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne: et profitant avec célérité de la haine du duc Olivarès contre le duc de Buckingham, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'eu-

nemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoya Frédéric de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive (1628). Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile ; et que Louis XIII, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports (1629) ? Soit que cette petitesse décidât d'une affaire-si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s'en retourna ; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de Buckingham prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de Richelieu, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de Buckingham pour Anne d'Autriche, et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivit au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement ; et on assure que la faiblesse de Buckingham l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de Buckingham, ni l'esprit de la cour ; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de Buckingham se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible Charles I^{er}, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahit pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général Ludlow, qui examina les papiers du roi, lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier Pennington, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France quand il serait devant la Rochelle et de couler à fond les vaisseaux Anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siège, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai il montra que la résolu-

tion et le génie suppléent à tout ; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, et l'un et l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises ; il fallait le fermer et dompter la mer. Pompe Targon, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que Louis XIII voulait assiéger cette ville et que la paix fut conclue. Le cardinal de Richelieu suit cette vue ; la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept cents pieds de long ; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, et ayant à la main son Quinte-Curce et la description de la digue d'Alexandre devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français, Métézeau et Tiriot, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

(Mars 1628) Louis XIII vient au siège et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue ; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de Buckingham, s'étant encore brouillé avec Richelieu, était prêt enfin de partir et de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, (septembre 1628) lorsqu'un Anglais fanatique, nommé Felton, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de Rohan, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploiraient leur état devant le maire Guiton, qui répondait : « Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes. »

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par Buckingham, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral Lindsey. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. Louis se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, et, après une année entière d'un siège où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre (28 octobre 1628), malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel de ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni

Louis XIII comme roi, ni le cardinal de Richelieu comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges ; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitants leur calvinisme, la seule chose qui leur restât.

Le cardinal de Richelieu ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté, et où leur nombre les rendait encore puissants. Il fallait abattre et désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Flandre, et vers l'Espagne. Il importait que l'état fût uni et tranquille, pour troubler et diviser les autres états.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l'Espagne, après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. Gustave-Adolphe voulait descendre déjà en Allemagne, et il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses, le duc de Rohan, ferme sur les ruines de son parti, traite avec le roi d'Espagne, qui lui promet des secours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. Philippe IV, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cent mille ducats par an au chef des calvinistes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Priyas est abandonné au pillage, et tout y est tué. Le duc de Rohan ne pouvant soutenir la guerre, trouve encore le secret de faire une paix générale pour tout le parti aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme, qui venait de traiter avec le roi d'Espagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle ; et, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige et reçoit cent mille écus de Louis XIII (1628) pour achever de les payer et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications et tous les droits qui pouvaient être dangereux ; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit, qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti quand elles s'érigèrent en souverainetés indépen-

dantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et les parlements étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu'ils eurent affaire au cardinal de Richelieu.

Jamais Louis XIII, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même ; car, tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue (mars 1629) au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, et chassait les Espagnols de Casal. Le roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de Richelieu négociait avec tous les souverains, et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps Charnacé était chargé d'encourager le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle Gustave était déjà très disposé. Richelieu songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de Gaston et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres états. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de Richelieu, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les Mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère et les lèvres tremblantes (1629) : « Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne vou-
« draient. » La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; et deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet,

n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

(24 novembre 1629.) Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointements de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, sous le nom de surintendant de la navigation; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oléron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis: il avait des gardes; son faste effaçait la dignité du trône; tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l'état. L'empereur Ferdinand II, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d'Autriche. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre Spinola; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie, et le roi ordonne dans ses provisions qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre, faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon (1650); il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie; il amène avec lui les deux reines, son frère, et toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps Louis XIII, et l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de Montmorenci remporte, avec peu de troupes, une victoire signalée, au combat de Végliane, sur les Impériaux, les Espagnols, et les Savoisiens: il blesse et prend lui-même le général Doria. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit (juillet 1650): « Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être. » Cette obligation n'empêcha pas que Montmorenci ne mourût deux ans après sur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour

soutenir la gloire et les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient et saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par Louis XIII, et battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal, dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de Montmorenci combattre les ennemis de la France, et observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidents de la reine régnante, trop empressés, proposaient déjà à Gaston d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome, et la France.

Mirabel, l'ambassadeur espagnol, était ligue contre lui avec les deux reines. Les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre gardes-sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de Bassompierre, sans prétendre à rien, était dans leur confiance; le premier valet de chambre, Béringhen, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine-mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui, dans l'esprit du cardinal, était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'Aiguillon, est renvoyée; et Marie de Médicis, à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépoillera le cardinal du ministère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques; se sont des petites communes, mais ici elles entraînent le destin de la France et de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe, avec les Provinces-Unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de Richelieu, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'état. (10 novembre 1650) Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépôt que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire; il promet sa disgrâce aux empresses opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine: le roi sort sans lui parler; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon,

quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ : ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles (11 novembre 1650), alors petite maison de chasse, achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis, sous Louis XIV, un des plus grands palais de l'Europe et un abîme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde-des-sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de La Force et Schomberg, pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de Marillac avait reçu la nouvelle de la disgrâce de Richelieu. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'état avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; et ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisait de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité ; ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violents ennemis de Marillac, et surtout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'Église ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'état et celles de la bienséance. Le nouveau garde-des-sceaux, Chateaufort, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître ; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel : le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi, un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissants. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal : on déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement ; quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun : « Chose étrange ! disait-il à ses juges, qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre, et de chaux. »

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à la mort (1652) sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à Berlinghen de sortir du royaume ; il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, et en même temps toutes ces petites vengeances ne semblaient pas faites pour une grande âme occupée de la destinée de l'Europe.

Il concluait alors avec Gustave-Adolphe le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur Ferdinand II. Il n'en coûtait à la France que trois cent mille livres de ce temps-là une fois payées, et neuf cent mille par an pour diviser l'Allemagne, et pour accabler deux empereurs de suite, jusqu'à la paix de Westphalie ; et déjà Gustave-Adolphe commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations ; mais le ministre, en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans Gaston, frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en Lorraine (1652).

et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, y régnera. Richelieu fait déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi, indigné de ce partage, manda au Louvre le parlement, qui vint à pied, et qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de Richelieu ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi : ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, Marie de Médicis. C'était une entreprise délicate depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'état pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin Joseph du Tremblai, homme en son genre aussi singulier que Richelieu même, enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme, admis dans un de ces conseils secrets de conscience inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent (février 1654). Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la Bastille et dans d'autres prisons. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

(Juillet 1654) Depuis ce moment Marie ne revit plus ni son fils, ni Paris qu'elle avait embellie. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de Henri-le-Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que Louis XIII fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si long-temps dominé en

France, alla d'abord à Bruxelles, et, de cet asile, elle cria à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès, tandis qu'elle fut régente : tant la manière de penser change avec la fortune ! On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 25 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, etc. » Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables ; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

(1651) Pour réponse aux requêtes de la reine envoyées contre le ministre, il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Jules Mazarin, ministre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France par la dextérité heureuse de ses négociations ; et, en servant le cardinal de Richelieu, il jetait sans le prévoir les fondements de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, secouru de l'argent de la France, faisait des conquêtes sur les Espagnols ; et le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de Gustave-Adolphe rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin, toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, et laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'état semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine ; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre ; et deux furent envoyés aux galères. Enfin, les biens, le douaire de la reine-mère, furent confisqués. « Je ne veux point vous attribuer, écrivit-elle à son fils (1654), la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme si j'étais morte ; il n'est

« pas croyable que vous ôtiez les aliments à celle
« qui vous a donné la vie. »

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix : la crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal. Il se flatta d'être chef de parti ; mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme Lesdignières avait su l'être du Dauphiné. Ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti, il fallait un parti, et il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, Charles iv, dont Gaston avait épousé la sœur ; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre Louis xiii, qui s'emparait alors d'une partie de ses états. La cour d'Espagne faisait espérer à Gaston, dans les Pays-Bas et vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France ; et il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, et qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui ; et il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire et jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'Épernon, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, et qui avait soutenu la guerre et fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, et pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'Épernon. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'Épernon s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, et se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servi. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de Condé, qui avait fait la guerre au maréchal d'Ancre, était bien loin de se déclarer contre Richelieu : il céda au génie de ce ministre ; et, uniquement occupé du soin de sa fortune, il brigua le commandement des troupes au-delà de la Loire contre Montmorenci son beau-frère. Le comte de Soissons n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, et n'osait éclater.

Gaston, abandonné parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un

prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de Montmorenci y a rassemblé, à ses dépens et à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de Gaston dès qu'elles purent agir. Le duc d'Elbeuf, favori de Monsieur, voulait partager le commandement avec le duc de Montmorenci, qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

(1^{er} septembre 1652) La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre Gaston et Montmorenci. Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de Schomberg ; soit impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes ; c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, et non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, et fut pris à la vue de Gaston et de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de Henri iv présent à cette journée ; le comte de Moret, bâtard de ce monarque et de mademoiselle du Beuil, se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de Montmorenci, et fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite : vaine fable mêlée à ces tristes événements.

Le moment de la prise de Montmorenci fut celui du découragement de Gaston, et de la dispersion d'une armée que Montmorenci seul lui avait donnée.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'état Bullion, contrôleur général des finances, qui lui promet la grâce du duc de Montmorenci. Cependant le roi ne stipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda ; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux et les faibles : mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'avilissement de Monsieur et la mort de Montmorenci. Gaston même promit, par un article du traité, *d'aimer le cardinal de Richelieu*.

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de Montmorenci. Son supplice fut juste, si celui de Marillac ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces, avaient rendu cher à toute la

France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de Marillac. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine Anne d'Autriche : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour ; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de Motteville, confidente de cette reine, avoue dans ses Mémoires que le duc de Montmorenci avait, comme Buckingham, fait vanité d'être touché de ses charmes ; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'approchant des sigisbés d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de Louis XIII. Montmorenci, avant d'aller à la mort (50 octobre 1652), légua un fameux tableau du Carrache au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse.

(15 novembre 1652) Monsieur n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami et son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, et craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, et va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'état, tous les ordres du royaume mécontents, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. Gustave-Adolphe, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors (16 novembre 1652), au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipsick ; et l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, et l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui malgré tous les déguisements qui les cachent, décèlent les petites de la grandeur.

On prétend que la duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, et qu'elle le sacrifiait au garde-des-sceaux Châteauneuf. Le commandeur de Jars et d'autres entraient dans la confiance. La reine Anne, femme de Louis XIII, n'avait d'autre consolation, dans la perte de son crédit, que d'aider la duchesse de Chevreuse à

rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, et formait des intrigues, dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage^a.

Le garde-des-sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de Jars et d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

(1655) On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston ; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. Louis XIII s'empara de Nancy, et promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur Marguerite de Lorraine, qui avait secrètement épousé Monsieur. Ce mariage était une nouvelle source de disputes et de querelles dans l'état et dans l'Église. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne ; et depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine fût déclaré nul. Gaston n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de Montpensier. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion ; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des états, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de Monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide et indissoluble ; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'état exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi ; ce même bien de l'état pouvait, dans la suite, exiger qu'on reconnût pour roi légi-

^a La reine Anne et la duchesse l'appelaient *cul pourri*.

time de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime : mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait : et il importait qu'il fût décidé, malgré l'Église, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annulé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

(Septembre 1654) Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n'eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit « que convertir une âme » c'était plus que créer le monde ; que le roi n'« sait toucher à la reine sa mère non plus qu'à » l'arche ; et qu'il n'arrive jamais plus de deux » ou trois rechutes aux grandes maladies, si les » parties nobles ne sont gâtées. » Presque toute la harangue est dans ce style, et encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût, qui régna si long-temps, n'était rien au génie du ministre, et l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence et le faux bel esprit. Le mariage de Monsieur fut solennellement cassé ; et même l'assemblée générale du clergé, en 1653, se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'état et de l'Église de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France, les enfants nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfants nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils fesaient une guerre civile contre les enfants du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur : il n'en eut qu'en cette occasion ; et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère ; mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de Lorraine, son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, et il y eut un complot de l'assassiner : on accusa juridiquement le P. Chanteloube de l'Oratoire, aumônier de Marie de Médicis, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très rares :

on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de Henri IV ; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que Henri IV, n'avait rien à craindre ; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine Marie et de Monsieur, errante et désolée, était encore plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal de Richelieu avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au-dehors, et de remplir le grand projet de Henri IV, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent prêt de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise ; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France : on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Vestphalie, et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura long-temps après jusqu'au traité des Pyrénées : toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

(6 décembre 1654) La cour de France jusque alors, sous le nom d'alliée des Suédois et de médiatrice dans l'empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nordlingen ; leur défaite même servit à la France, car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier Oxenstiern vint rendre hommage, dans Compiègne, à la fortune du cardinal, qui dès lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'Oxenstiern l'était auparavant. Il fit en même temps un traité avec les États-généraux pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols, qu'il comptait subjuguier aisément.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant, fils de Philippe III, gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal, suivant l'usage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nordlingen contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de Richelieu, de La Valette, et de Sourdis, endosser la cuirasse, et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre

par un héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce temps-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis.

Le cardinal de Richelieu attira encore le duc de Savoie et le duc de Parme dans cette ligue : il s'assura surtout du duc Bernard de Veimar, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événements ne répondit aux arrangements qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que Veimar devait posséder, tomba long-temps après dans les mains de la France ; et Louis XIII, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols (1656). Ils avaient pris Corbie. Le comte de Galas, général de l'empereur, et le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Enfin le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France ; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée qui reprit Corbie (1656). Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. Gaston et le comte de Soissons consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols, de la Picardie : le duc de Veimar réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire, qui dépendait des succès.

(1657) Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes,

et parmi les attentats contre sa personne. Il érigait dans ce temps-là même l'académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'Estrades ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles 1^{er} : « Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser. »

(1658) Lorsque le siège de Fontarabie fut levé par le prince de Condé, son armée battue, et le duc de La Valette accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé, il fit condamner La Valette fugitif par des commissaires auxquels le roi présida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs ; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

(1658) Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de Veimar eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg et dans Brisach, et qu'enfin la branche d'Autriche espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, et qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous ces événements extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine ; les troupes commençaient à être mal payées. Grotius, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges ; et il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé ou emprisonné.

C'est une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges : mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, et surtout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'aversion et du mépris de tout le corps ; c'est que, dans la guerre de la fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres pour obtenir les

bonnes grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-Vingts*; c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de Saint-Simon occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes; il aimait mademoiselle de La Fayette, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux et peu voluptueux peut aimer. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de La Fayette, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal: mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mademoiselle de La Fayette, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent (1657), et bientôt après le confesseur Caussin fut arrêté et relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite Caussin avait conseillé à Louis XIII de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi et de mademoiselle de La Fayette, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur à laquelle les sens avaient très peu de part. Le conseil fut suivi, et le cardinal de Richelieu remplit cette idée l'année suivante, tandis que Caussin célébrait en mauvais vers, à Quimpercorentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'Autriche avait aussi Marie pour protectrice; de sorte que, sans les armes des Suédois et du duc de Weimar, protestants, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, veuve de Louis Amédée, et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de Richelieu. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'état au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les états de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient en-

trés; et que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'état (et c'est là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire): le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de Dieu: le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, et on en prend un autre qui emploie le même artifice.

(1657) Les intrigues de cour, les cabales, continuent toujours. La reine Anne d'Espagne, que nous nommons Anne d'Autriche, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier Séguier. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de Henri IV, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers; à maltraiter Gaston, son fils; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille; enfin, à humilier Louis XIII en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger; et l'on vit presque chaque année des rébellions et des châtimens. La révolte du comte de Soissons fut la plus dangereuse: elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan; par le duc de Guise, petit-fils du Balafre, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune; enfin, par l'argent du roi d'Espagne, et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de Gaston.

Le comte de Soissons et le duc de Bouillon avaient une bonne armée; ils savaient la conduire; et, pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, et faire soulever Paris. Le cardinal de Retz, encore très jeune, faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations. (1644) La bataille de la Marfée, que le comte de Soissons gagna, près de Sedan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés: mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut, cette fois seule, dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de Bouillon, possesseur de Sedan. Le seul duc de Guise, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de Bouillon, reçu en grâce à la cour, et raccommo­dé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui appro­chait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait donné lui-même le jeune d'Effiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand écuyer, prétendit entrer dans le conseil; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de Richelieu avec tant d'ail­leur, qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de Louis XIII lui-même au chance­lier Séguier. Mais ce même roi fut ensuite si mé­content de son favori, qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt Cinq-Mars haït également Louis XIII et Richelieu. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de Soissons: il les continuait avec le duc de Bouillon: et enfin Monsieur, qui, après ses entreprises malheu­reuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidants, entra dans le complot. Il ne s'en fesait point qui n'eût pour base la mort du cardinal; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

(1642) Louis XIII et Richelieu, tous deux atta­qués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tom­beau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de Bouillon à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander lorsqu'il sortait d'une ba­taille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés fesaient un traité avec le comte-duc Olivarès pour intro­duire une armée espagnole en France, et pour y mettre tout en confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait pro­fiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi le roi à Nar­bonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avan­tage d'être nécessaire.

(1642) Le honneur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par

les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit: « Je crois que *cher ami* fait à présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa princi­pauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'état conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sedan des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait dés­approuvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'état dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du car­dinal, son ennemi personnel. Les juges le con­damnèrent suivant une loi de Louis XI, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle¹. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essayées. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, auto­risée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite, de Taras­con à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit: ses gardes se relayaient; on abattait des pans de mu­raille pour le faire entrer plus commodément dans les villes: c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris (4 décembre 1642), à cinquante-huit ans, et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu et embar­rassé d'être le maître.

On dit que ce ministre régna encore après sa

¹ Le fils de Barneveld fut condamné en Hollande sur une semblable accusation; le Florentin Nera l'avait été de même à Florence en 1497: cependant le jurisconsulte milanais Gi­gas s'était élevé contre cette excessive sévérité: *Qui tales condemnant, dit-il, non sunt judices, sed carnifices.* Huygens de Zuilichem, père du célèbre Huygens, fit sur la mort de M. de Thou ce distique latin:

« O legum subtilis nefas! quibus inter amicos
« Nolite fidem frustra prodero proditio est.

Le duc de Bouillon était neveu du stathouder, allié de la France, et qui de plus avait servi le cardinal auprès de Louis XIII. K.

mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés ; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régué, et qu'il ne régnait plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence ; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître ; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne ; et même, lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de Henri IV l'avait précédé de cinq mois (5 juillet 1642), et Louis XIII le suivit cinq mois après.

(Mai 1645) Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité ; toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer ; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même ; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé ; se défiant de sa femme ; haï de son frère ; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour ; trahi par ses favoris, abandonné sur le trône ; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de Richelieu fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations et de supplices le royaume fleurit pourtant ; et, malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. Louis XIII n'y contribua en rien ; mais le cardinal de Richelieu servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique ; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Le Poussin égala Raphaël d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et le mausolée même du cardinal de

Richelieu en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le *Siècle de Louis XIV*. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillemens, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, et une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale, malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère, par année, que la moitié du revenu de Louis XIV. On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre : on n'avait point encore appliqué le pendu le aux horloges. Le commerce maritime, dans les échelles du Levant, était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, et l'Angleterre de grands établissemens.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous Louis XIV. Le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept et demi pour cent à la mort du cardinal de Richelieu. On peut tirer de là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde qui a pris son nom, dit au chapitre 1^{er} de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie : il a pris le denier sept et demi pour la septième et demie partie de cent ; et il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé sans intérêt, en sept années et demie, ne

donne pas sept et demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers éléments de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a passé pour être du cardinal de Richelieu, on l'a louée comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes, des erreurs sur les pays voisins, des fausses évaluations, et l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole ; quand on a vu enfin que dans un prétendu Testament politique du cardinal de Richelieu, il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir ; alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II.

On voit, depuis la mort de Philippe II, les monarches espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs états, et perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit sentir dès les premières années du règne de Philippe III : la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilants sur l'Amérique, sur les vastes possessions en Asie, sur celles d'Afrique, sur l'Italie, et les Pays-Bas ; mais son père avait vaincu ces difficultés, et les trésors du Mexique, du Pérou, du Brésil, des Indes orientales, devaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande, l'administration des deniers publics si infidèle, que, dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles ; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les drapeaux du prince Maurice. (1604) Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. Philippe III aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, et les petites provinces de Hollande et de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales îles Moluques (1606), et surtout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin, ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste mo-

narchie inutiles, et sur mer elles étaient plus puissantes.

(1609) Philippe III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les Grandes-Indes, et de rendre enfin à la maison de Nassau ses biens situés dans les terres de la monarchie. Henri IV eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui desire une trêve, et cependant le prince Maurice ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

(1609) L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. Philippe III ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept cent mille Maures de ses états. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestants ne l'étaient en France, et beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens ; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées (1609). Henri IV voulut prendre ces peuples sous sa protection ; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères. Cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser ; ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne. Le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes et des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, et à dépeupler l'état. Philippe se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des Maures espagnols se réfugièrent en Afrique, leur ancienne patrie ; quelques uns passèrent en France, sous la régence de Marie de Médicis : ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis. Quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc ; il en vint à Paris même, et leur race n'y a pas été inconnue : mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité

de la faute de l'Espagne, et qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous Isabelle, et aux colonies que l'avarice transplantait dans le Nouveau-Monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitants, et bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encore le règne de Philippe III; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de Louis XIII. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de Lerme, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi et le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

(1621) Le désordre augmenta sous Philippe IV, fils de Philippe III. Son favori, le comte-duc Olivares, lui fit prendre le nom de grand à son avènement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre; et quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : « Plus on lui ôte, plus il est « grand. »

Ce beau royaume était alors peu puissant au-dehors, et misérable au-dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France; mais il était porté en Espagne à un tel excès, qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles. Les toiles fines étaient un luxe très peu connu. Les manufactures flamandes, reste des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines

du Nouveau-Monde, l'Espagne était si pauvre, que le ministère de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent. Il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fit de la fausse monnaie pour payer les charges de l'état. On n'osait, si on en croit le sage Gourville, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit Charles-Quint ne se trouva si vrai : « En France tout « abonde, tout manque en Espagne. »

Le règne de Philippe IV ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgrâces; et le comte-duc Olivares fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de Richelieu fut heureux dans la sienne.

(1625) Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne; il leur en est resté Surinam. Ils prennent Maastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de Philippe sont chassées de la Valteline et du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre; et enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1653, Philippe IV est malheureux de tous côtés. L'Artois est envahi (1659); la Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolte, et se donne à la France (1640); le Portugal secoue le joug (1641); une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite, mit sur le trône la maison de Bragance. Le premier ministre, Olivares, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution en envoyant de l'argent au duc de Bragance, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. Olivares avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt; et enfin, le premier ministre, qui croyait tromper le duc de Bragance, lui avait donné le commandement des armées (11 décembre 1640). La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée, sans que personne prit sa défense. Un secrétaire d'état espagnol, et un de ses commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. Jean de Bragance fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, pour toutes les îles qui ap-

partenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais; et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, don Jean de Bragance, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il sembla que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'états.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont Olivarès annonça à Philippe IV la perte du Portugal est célèbre. « Je viens » vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle : « votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance : il s'est avisé de se faire proclamer » roi, et la confiscation de ses terres vous est » acquise par son crime. » La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très avantageux, si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Le comte-duc Olivarès, long-temps le maître de la monarchie espagnole, et l'émule du cardinal de Richelieu, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands, et le peuple : tous deux très différents dans leurs caractères, dans leurs vertus, et dans leurs vices; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille, et aussi doux, que le cardinal était vif, hautain, et sanguinaire. Ce qui conserva Richelieu dans le ministère, et ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur Olivarès, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs et qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de Richelieu avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche espagnole, il lui resta encore plus d'états que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté,

le Roussillon, Naples, et Sicile, appartenaient à cette monarchie; et, quelque mauvais que fût son gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France jusqu'à la paix des Pyrénées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande, que le célèbre Ustariz, homme d'état, qui écrivait en 1725 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitants, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; et en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or et d'argent ne se montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de Philippe II jusqu'à Philippe IV, se signalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations; il servit de modèle à celui d'Angleterre; et lorsque ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition et la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques; les mathématiques furent peu cultivées, et les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, et jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès : l'Escurial fut bâti sur les desseins d'un Français. Les arts mécaniques y étaient tous très grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, et dans un nombreux domestique. Il régna chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n'était en usage que dans l'Espagne : c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistants, de quelque condition qu'ils fussent. Montrésor rapporte que quand le duc de Lerme reçut Gaston, frère de Louis XIII, et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui Gaston resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivants de Monsieur, et ce prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui; et c'était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant rien de ce qui rend la vie commode n'était connu.

Cette disette de l'utile et de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, et que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, et la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour, et l'oisiveté, composaient le caractère de la nation ; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerme, ni le comte Olivares, ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds : les rois n'y furent point assassinés comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin, sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de Philippe IV, arrivée en 1666, l'Espagne fut très malheureuse. Marie d'Autriche, sa veuve, sœur de l'empereur Léopold, fut régente dans la minorité de don Carlos, ou Charles II du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'Anne d'Autriche en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'état s'élevèrent dans l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le premier ministre qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de don Carlos, ou Charles II, était le jésuite Évrard Nitard, Allemand, confesseur de la reine, et grand-inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques et les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. Nitard, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un état, n'ayant rien d'un

ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouverner : « C'est vous qui me devez du respect ; « j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, « et votre reine à mes pieds. » Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est là surtout ce qui contribua aux premiers succès de Louis XIV, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère en 1667, et qu'il leur ravit la moitié de la Flandre et toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre Mazarin. Nitard trouva surtout dans don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV, un ennemi aussi implacable que le grand Condé le fut du cardinal. Si Condé fut mis en prison, don Juan fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne, cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévint, en chassant, malgré elle, le P. Nitard, ainsi que la reine Anne d'Autriche fut obligée de renvoyer Mazarin, son ministre : mais Mazarin revint plus puissant que jamais ; le P. Nitard, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne. La raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, et la régente de France n'eut point de ministre qui lui tint lieu de Mazarin.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, et par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal, que tous les ecclésiastiques ambitionnent ; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de don Carlos, Charles II, fut aussi faible que celui de Philippe III et de Philippe IV, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias, et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc.

Pendant que la France reprenait une nouvelle vie sous Henri IV, que l'Angleterre florissait sous Elisabeth, et que l'Espagne était la puissance pré-

pondérante de l'Europe sous Philippe II, l'Allemagne et le nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Si on regarde l'Allemagne comme le siège de l'empire, cet empire n'était qu'un vain nom ; et on peut observer que, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'au règne de Léopold, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnements à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles : on les regardait auparavant comme essentielles ; mais depuis que Ferdinand I^{er}, frère et successeur de l'empereur Charles-Quint, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli : tout s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur ; et ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretenirent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste état, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au-dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse et belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, et que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pouvaient que préparer une ruine et un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables ; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire ; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul et Verdun, en 1552, sous l'empereur Charles-Quint ; mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excressence du corps germanique, que comme une partie naturelle de cet état. Ferdinand I^{er} ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche,

devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, et ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis François II jusqu'à Henri IV. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand I^{er} voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'empire, et les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant ; mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'état, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissants, et l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que Ferdinand I^{er}. Si l'empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur et la diète étaient les juges naturels ; ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'empire : cependant Maximilien II laissa le prince d'Orange, Guillaume-le-Taciturne, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France Henri III ; départ regardé comme une abdication : Battori, vaivode de Transylvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain ; et la protection de la Porte ottomane, sous laquelle était ce Battori, fut plus puissante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, successeur de son père Maximilien II, tint les rênes de l'empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie, et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de Rodolphe semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France Henri III. La conduite du roi de France lui coûta la vie, et perdit presque le royaume ; la conduite de Rodolphe, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, et que les seigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit

guerrier. Rodolphe, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée, qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérants ottomans. Des troncés furent établis aux portes de toutes les églises : c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme sainte, et n'en fut pas plus heureuse ; sans les troubles du sérail, il est vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne, sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si long-temps la cause de tant de troubles dans l'empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal ; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc Léopold, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de Henri IV. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux et des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de Rodolphe et de Philippe III.

La mort de Henri IV, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas Rodolphe plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère Mathias, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui ; et lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même Mathias ; et en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de Gerhard de Truchsès, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Tycho-Brahé que tenir les états de Hongrie et de Bohême.

Les fameuses tables astronomiques de Tycho-

Brahé et de Kepler portent le nom de cet empereur ; elles sont connues sous le nom de Tables Rodolphines, comme celles qui furent composées au douzième siècle, en Espagne, par deux Arabes, portèrent le nom du roi Alfonse. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût comme les Italiens ; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne, et s'étendait à leurs voisins du Nord. Tycho-Brahé était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de Frédéric II, roi de Danemarck non seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savants : elle fut nommée Uranibourg, *la ville du ciel*. Tycho-Brahé avait à la vérité la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes ; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur ; mais il en trouva un autre dans l'empereur Rodolphe, qui le dédommagea de toutes ses pertes et de toutes les injustices des cours.

Copernic avait trouvé le vrai système du monde, avant que Tycho-Brahé inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Prusse polonoise, dès le milieu du seizième siècle.

Kepler, né dans le duché de Wirtemberg, devina, au commencement du dix-septième siècle, les lois mathématiques du cours des astres, et fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier Bacon proposait alors de nouvelles sciences ; mais Copernic et Kepler en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, et la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes ; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude : cette multitude était grossière ; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, et on ne savait que se haïr pour la religion.

Enfin, la ligue catholique et la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible et heureux de Henri IV.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur

leur Mathias, successeur de Rodolphe, l'empire allait échapper à la maison d'Autriche ; mais Ferdinand, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. Maximilien de Bavière, qui lui disputait l'empire, le lui céda : il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang et de ses trésors, et affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne : ces deux branches sont celles des électeurs palatins et des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence, la rivalité et la différence des religions. L'électeur palatin, Frédéric, était réformé, le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de son temps, et la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohême et l'Autriche même étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs privilèges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de Charles-Quint. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur Mathias fit élire, en 1618, son cousin Ferdinand de Gratz, roi désigné de Hongrie et de Bohême ; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, se plaignirent également qu'on n'eût pas assez d'égard au droit des états. La religion entra dans les griefs des Bohémiens, et alors la fureur fut extrême. Les protestants voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'état de Mathias et de Ferdinand se déclara contre les protestants ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil, et précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint : mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent, par un manifeste, qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, et qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, et ce fut parmi ces troubles que Ferdinand de Gratz fut élu empereur.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestants de Bohême, qui étaient alors très redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre, Jacques 1^{er}. Il accepta ce trône (19 novembre 1620), sans avoir assez de force pour s'y mainte-

nir. Son parent, Maximilien de Bavière, avec les troupes impériales et les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague et sa couronne et son palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'empire et de l'empereur : elle rendit Ferdinand II despotique (1624). Il mit l'électeur palatin au ban de l'empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France ; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père, le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef ; il ne fut point aidé par Louis XIII, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. Louis XIII n'était point alors gouverné par le cardinal de Richelieu. Il ne resta bientôt à la maison palatine, et à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie : l'un était un prince de Brunsvick, qui n'avait pour tout état que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt ; il s'intitulait *ami de Dieu, et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises : l'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maison de *Mansfeld*, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunsvick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes.

(1625) L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que « l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses états, ses biens, ses dignités, sont dévolus au domaine impérial ; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande et ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. » Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *sa pleine puissance*.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de

nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck, Christian IV. L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni Brunsvick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, et ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. Ferdinand II triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de Valstein et le comte Tilly. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ses armées, et Ferdinand, sans sortir de sa maison, était victorieux et tout puissant.

Il mettait au ban de l'empire le duc de Meckelbourg, l'un des chefs de l'union protestante, et donnait ce duché à Valstein son général. Il proscrivait de même le duc Charles de Mantoue, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, et qui était encore altérée. Le duc de Valstein disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même Valstein qui voulut depuis se rendre indépendant, et qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que Ferdinand II faisait de son bonheur et de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un et l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune Gustave-Adolphe, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne, Sigismond, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestants au désespoir.

Ferdinand II se crut, avec raison, assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par Charles-Quint, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s'étaient emparés (1629). Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous Louis XIV. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien diffé-

rents. Gustave-Adolphe, appelé alors par les princes protestants que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Église pour en être le maître; et le cardinal de Richelieu se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très chrétien, et la cour de Rome même, soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir François I^{er} et Henri II ligués avec les Turcs contre Charles-Quint. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme quand il en a fait quelques unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de Richelieu attira les armes de Gustave-Adolphe en Allemagne, et prépara seul cette révolution; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. Ferdinand II avait en effet déclaré la guerre à Gustave; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé; il soutenait contre lui Sigismond, son compétiteur au royaume de Suède; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance, et la fierté, appelaient Gustave en Allemagne; et quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

(1651) Il était vainqueur en Poméranie quand la France fit son traité avec lui. Trois cent mille Francs une fois payés, et neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. Gustave-Adolphe fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale commandée par Tilly est entièrement défaite aux portes de Leipsick (17 septembre 1651.) Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses états, à un bout de l'Allemagne; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'empereur, immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de gran-

deur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes : on lui refusa l'un et l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre Gustave ; le saint père promet un jubilé au lieu de croisade. Gustave traverse en victorieux toute l'Allemagne ; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait déposé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, et même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, Gustave fut tué au milieu de sa victoire (16 novembre 1632). Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Si l'on demande comment autrefois des essaims venus du Nord conquièrent l'empire romain, qu'on voie ce que Gustave a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, et l'on ne sera point étonné.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de Gustave, ni la minorité de sa fille Christine, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nordlingen, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal ; il fit la loi aux Suédois et aux princes protestants d'Allemagne, en les soutenant ; et ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérants. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, Bernard de Veimar, descendant de l'ancienne branche électoriale dépossédée par Charles-Quint, et respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, et payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer ; il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône : il craignit que ce fameux duc de Valstein, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servit contre lui de ce pouvoir dangereux ; (5 février 1634) il fit assassiner ce général qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que Ferdinand I^{er} s'était défait, par un assassinat, du cardinal Martinusius, trop

puissant en Hongrie, et que Henri III avait fait périr le cardinal et le duc de Guise.

Si Ferdinand II avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait et y tenait sous sa main tous les princes protestants. Ce chancelier Oxenstiern, animé d'abord de l'esprit de Gustave-Adolphe, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de Gustave ; mais, après la bataille de Nordlingen, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace sous le titre de protecteur. Le cardinal de Richelieu promit l'Alsace à Bernard de Veimar, et fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé et agi sous main ; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l'empire. C'est là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à la fois la maison d'Autriche, et le vrai système de Henri IV était suivi.

(15 février 1637) Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui, ravagée tour-à-tour par elle-même, par les Suédois et les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, et l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement ; elle avait été heureuse sous ce Rodolphe II qu'on méprise.

Ferdinand II laissa l'empire à son fils, Ferdinand III, déjà élu roi des Romains ; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France et la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de Ferdinand III, la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois, établis dans l'Allemagne, n'en sortirent plus : la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes ; et, quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres

civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Le duc Bernard de Veimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par Charles-Quint, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de Gustave, et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui, depuis sa mort, ne soutint la gloire de la Suède. Le duc de Veimar fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nordlingen; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait, par son traité, la possession de l'Alsace.

(1659) Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, et légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de Veimar, acheta l'armée, et continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de Guébriant, le vicomte de Turenne, et le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, achevèrent ce que le duc de Veimar avait commencé. Les généraux suédois Bannier et Torsten-son pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que Turenne et Condé l'attaquaient de l'autre.

Ferdinand III, fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie. Les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie, composée d'un roi, des électeurs, des princes et des villes impériales.

Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois, qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'empire, en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Vismar, Rugen, Verden, Brème, et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, et qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne, et la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres

protestants, et de vingt-six catholiques, et l'empereur fut obligé de recevoir six protestants jusque dans son conseil aulique à Vienne.

L'Allemagne, sans cette paix, serait devenue ce qu'elle était sous les descendants de Charlemagne, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts; la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial Tilly, n'était point rebâtie; le commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer et d'acier; l'argent était d'une rareté extrême; toutes les commodités de la vie ignorées; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantages de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1644.

Si l'Espagne s'affaiblit après Philippe II, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après Henri IV jusqu'aux grands succès du cardinal de Richelieu, l'Angleterre, déchu long-temps depuis le règne d'Élisabeth. Son successeur, Jacques I^{er}, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse; et cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. (1605) On compte pour un des droits de Jacques le testament d'Élisabeth qui l'appelait à la couronne; et Jacques avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'Élisabeth, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se faisait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut là le premier fondement

du mécontentement de la nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain ; tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, et tous les pairs du royaume. (Février 1603) Un Piercy, de la maison de Northumberland, un Catesby, et plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par Piercy. On n'attendait que le jour de l'assemblée : il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites Garnet et Oldcorn, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. Piercy, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé Monteagle, pair du royaume ; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : « Si vous aimez votre vie, n'as-
« sisez point à l'ouverture du parlement ; Dieu et
« les hommes concourent à punir la perversité du
« temps : le danger sera passé en aussi peu de
« temps que vous en mettrez à brûler cette lettre. »

Piercy, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre. Cependant la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une meche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Piercy et les chefs, au premier avis de la dé-

couverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés ; les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés ; leur ordre les soutint innocents, et en fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de Jacques I^{er}. Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au-dehors et au-dedans. Il le fut au-dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique, dans la grande crise de la guerre de Bohême, et que Jacques abandonna son gendre, l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que Dieu l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par là il excita les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques* ; et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : « Je vous ai joué
« de la flûte, et vous n'avez point dansé ; je vous
« ai chanté des lamentations, et vous n'avez point
« été attendris. » Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héredi-

taires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui , ce fut son abandonnement à ses favoris. Louis XIII, Philippe III et Jacques avaient en même temps le même faible ; et, tandis que Louis XIII était absolument gouverné par Cadenet, créé duc de Luines, Philippe III par Sandoval, fait duc de Lerme, Jacques l'était par un Écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de Sommerset ; et depuis il quitta ce favori pour Georges Villiers, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce Georges Villiers est ce même Buckingham, fameux alors dans l'Europe par les agréments de sa figure, par ses galanteries et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrait sans réserve à un héros de roman. Buckingham mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles I^{er}, d'aller déguisé, et sans aucune suite, faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince ; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. Jacques, que l'on appelait *le Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante et celle du palatin son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de Buckingham, amoureux de la duchesse d'Olivarès, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de Charles avec Henriette, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII ; et, quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit : mais Jacques ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté longtemps sous le nom de *whigs* ; et le parti opposé, qui fut celui de l'église anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *torys*. Ces animosités

inspirèrent dès lors à la nation un esprit de dureté, de violence et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Quelques génies, du temps d'Élisabeth, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusque alors en Angleterre. Shakespeare, et après lui Ben-Johnson, paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. Spencer avait ressuscité la poésie épique. François Bacon, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé, et les animosités entre le parti royal et le parlement, ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal, des privilèges parlementaires, et des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Écosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican et écossais ne l'étaient pas moins. Henri VIII avait renversé toutes les barrières ; Élisabeth en trouva quelques unes nouvellement posées, qu'elle abaissa et qu'elle releva avec dextérité. Jacques I^{er} disputa : il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes ; et la nation, avertie par lui, se préparait à les défendre. (1625 et suiv.) Charles I^{er}, bientôt après son avènement, voulut faire ce que son père avait trop proposé, et qu'il n'avait point fait.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides comme un don libre et volontaire. Charles I^{er} voulut secourir l'électeur palatin, son beau-frère, et les protestants, contre l'empereur. Jacques, son père, avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le Bas-Palatin ; il en fallait pour les autres dépenses : ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette ; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit ; et avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. Charles I^{er} était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet arrangement ; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de Buckingham, un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très léger subside. Il y avait quelques exemples en

Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. Charles 1^{er} se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte et des soldats, qui revinrent sans avoir rien fait.

(1626) Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori, le duc de Buckingham, dont la puissance et la fierté révoltaient la nation. Charles, loin de souffrir l'outrage qu'on lui faisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardents à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu ; et la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de Buckingham augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle (1627). Un nouveau parlement fut convoqué, mais c'était assembler des citoyens irrités ; ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation et du parlement : ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement : et que c'était violer la liberté et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une et n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de Buckingham. (1628) Un fanatique nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison et au milieu de ses courtisans. Ce coup fit voir quelle fureur commençait dès lors à saisir la nation.

Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et Charles croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois

marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'état, et qui ensanglantèrent le trône.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en Écosse. Charles voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'état. L'épiscopat n'avait point été aboli en Écosse au temps de la réformation, avant Marie Stuart ; mais ces évêques protestants étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissants. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siège, leur étaient conservés ; mais ils étaient pasteurs sans troupeau et pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. Jacques 1^{er} rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Église en Écosse ; mais étant né dans le pays, et prodiguant l'argent anglais, les pensions et les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Édimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. Jacques, qui regardait les évêques comme attachés au trône, et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que Charles son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrants devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Édimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférents, que le peuple s'éleva contre lui en fureur et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté

cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, et de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Écosse.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, et ce qui prépara la fin tragique de Charles ; c'était le cardinal de Richelieu. Ce ministre-roi, voulant empêcher Marie de Médicis de trouver un asile en Angleterre chez sa fille, et engager Charles dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrèrent (1637). On lit, dans une lettre du cardinal au comte d'Estrades, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : « Le roi et la reine « d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un « an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra « bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. »

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais qu'il envoya à Londres et à Édimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains ; et la lettre au comte d'Estrades est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance.

Les Écossais armèrent. Charles eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous laissaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; et il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier ; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée, faute de paie, les négociations devinrent plus difficiles. (1638 et suiv.) Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'âme pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre Laud, archevêque de Cantorbéry, le marquis Hamilton surtout, se signalèrent dans cette générosité ; et le fameux comte de Strafford donna seul vingt mille livres sterling : mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de privilèges exclusifs à des mar-

chands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. Charles cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que Charles prît à tâche de révolter tous les esprits ; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récréé. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi aurait révolté ses sujets ; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de Richelieu, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement, qui acheva sa ruine (1640).

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, et particulièrement de celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. Charles, ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Écossais, qui avaient fait une irruption en Angleterre ; et ce même parlement leur fit présent de trois cent mille livres sterling pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de Strafford, dévoué si généreusement à son service ; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa Strafford de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, et surtout effacées par la grandeur d'âme avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. (1641) Strafford poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de Plutarque une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs et de la mort de Charles 1^{er}.

L'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France : mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; et les partis qui divisaient le royaume de Charles 1^{er} étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'état, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste-puritain ; le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques ; et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendants*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

(Octobre 1644) Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthélemi. Ils complotèrent d'assassiner tous les protestants de leur île, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthélemi ; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cause de religion, se fesoit dans une île alors peu connue des autres nations ; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une Catherine de Médicis, un roi de France, un duc de Guise : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoique aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang ; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthélemi, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre : car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais

égorgeait l'autre, le roi Charles 1^{er} était en Écosse, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes ; et Charles, qui demandait du secours contre eux à l'Écosse et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse, croyant ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie « qu'il faut désormais qu'il n'ait pour conseil que ceux que le parlement lui nommera ; et en cas de refus elle le menace de prendre des mesures. » Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. Olivier Cromwel était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse ; et il dit que, « si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, et se retirerait de l'Angleterre. »

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

(1644) Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts : tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions ; il criait à la porte de la chambre des pairs : « Point d'évêques ! point d'évêques ! » Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour ; et, bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord Digby, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et

qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privilèges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville lui demander du secours ; le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor ; et là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse « qu'il se désiste de ses « procédures contre ses membres, et qu'il prendra autant de soin des privilèges du parlement « que de sa propre vie. » Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'état. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes* ; c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fiefs ; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés, qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraînaient dans les sentiments de la nation, et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie, les rebelles d'Irlande triomphent, et, teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, et surtout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume, bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendants du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi, au sujet des milices sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, Henriette de France, fille de Henri IV, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation et même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidèle. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse Marie, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord ; elle cherche partout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de Richelieu, son ennemi, et le roi son frère, étaient mourants.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gou-

verneur, nommé le chevalier Hotham, dans Hull, petite ville maritime de la province d'York. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes et de munitions. Le roi s'y transporte, et veut y entrer. Hotham fait fermer les portes, et conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi ; mais les lois que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham ; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin, avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l'université d'Oxford, qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. Charles protesta d'abord, en présence de la sienne, qu'il « maintiendrait les lois du royaume, et les privilèges mêmes du parlement armé contre lui, « et qu'il vivrait et mourrait dans la véritable religion protestante. » C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle le *dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple ¹.

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince Robert, frère de l'infortuné Frédéric, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

¹ Le dernier parti serait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique, en se parant d'un zèle religieux ; et ils n'ont fait par là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte, et assurer aux partis politiques, soulevés contre eux, l'appui du fanatisme de toutes les autres ; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale, ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire, pour la sûreté et l'indépendance d'un prince, qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets ; il suffit qu'il cesse de protéger, et surtout de payer ceux dont le métier est de le tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte est impossible, à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion, et empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses états le seul moyen de renverser son trône, qu'ils puissent employer avec succès. K.

(1642) Les combats de Worcester et d'Edge-hill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusque auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur-le-champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de Henri IV. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, selon eux, profiter d'un premier succès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

(1645) Charles et le prince Robert, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vœux qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque; ils s'unirent solennellement avec l'Écosse, et signèrent (1648) le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce *convenant*, que l'Écosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république: c'était l'esprit du calvinisme. Il tenta long-temps en France cette grande entreprise; il l'exécuta en Hollande: mais en France et en Angleterre, on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre et l'Écosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, sous Louis XIII, étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché, durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains

affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi Jacques I^{er}, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par là servir la religion et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur Rodolphe avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes. Le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste: mais les presbytériens se conduisirent en insensés; leurs habillements, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'Évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur: les mêmes hommes dont les enfants se seraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes et les plus redoutables.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner; ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentements particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendants étaient les seuls qui cachassent leurs desseins: premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c'est le

supplice de l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Laud, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlements d'Angleterre et d'Écosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service non seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord Fairfax, l'un des généraux parlementaires (1644) ; et il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince Robert, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'York, et son armée est dissipée par Manchester et Fairfax (1644). Charles se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siège d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux Essex, Manchester, et Waller, attaquèrent Charles à Newbury, sur le chemin d'Oxford. Cromwell était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury (27 octobre 1644), le corps que Manchester commandait ayant plié, et Manchester lui-même étant entraîné dans la fuite, Cromwell courut à lui, tout blessé, et lui dit, « Vous vous trompez, milord ; ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis ; » qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de Cromwell, et qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiscopat, du meurtre du roi, et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Évangile que celle de leurs propres lumières ; ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes : mais ils allaient à cette égalité par la violence. Olivier Cromwell les regarda comme des instruments propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. Cromwell fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendants, de réformer l'armée, et de s'engager, eux et les pairs, à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus ? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes surtout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Essex*, *Denbigh*, *Fairfax*, *Manchester*, se déposèrent eux-mêmes du généralat. (1645) ; et le chevalier Fairfax, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait Cromwell ; il avait un empire absolu sur le chevalier Fairfax. Il en avait un si grand dans la chambre, qu'on lui conserva un régiment quoiqu'il fût membre du parlement ; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendants, et dès lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général Fairfax,

aidé de Cromwell, réforma toute l'armée, incorpora des régiments dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Cette armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi, près d'Oxford ; et alors se donna la bataille décisive de Naseby, non loin d'Oxford. Cromwell, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée (14 juin 1645). L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à Fairfax et à Cromwell. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis Charles II, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilly. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortification, entre l'armée victorieuse des Anglais et celle des Écossais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écossaise, moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains ; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cent mille livres sterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi cessa dès lors d'être libre.

(16 février 1645) Les Écossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie ; l'armée d'Écosse payée retournait en son pays : le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. Cromwell et ses indépendants y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute puissante encore à Londres, et sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que Cromwell ne le souffrit pas. C'était là le moment de la crise ; il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement,

dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. Cromwell, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, sur tant de malheurs ; elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices, on entoure à la hâte Londres de retranchements ; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, et se tut. Le parlement remit la tour au général Fairfax (1647), remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendants avaient transféré à la maison royale de Hampton-court. Cromwell d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Écossais lui proposaient de l'enlever. Charles, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hampton-court et de passer dans l'île de Wight, où il crut trouver un asile, et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendants saisit tout à coup plusieurs soldats de l'armée ; ils se nommèrent les *aplatisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'Église. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers, et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres ; leur nombre était considérable. Cromwell, voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient il marcha à eux, à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demanda au nom de Dieu ce qu'ils veulent, et les chargea avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans

l'armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier Fairfax était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Wight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, et comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'York, un de ses fils, qui fut depuis Jacques II, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hampton-court : il se retira en Hollande ; et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, et lui, montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, et ce secours hâta sa perte.

Les Écossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. Cromwell marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, (1648) et prend prisonnier le duc Hamilton, général des Écossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général Fairfax ; et ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Pendant que Fairfax et Cromwell achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus Cromwell et les indépendants qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfants de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien ; Cromwell se fait présenter des requêtes par tous les régiments de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général Fairfax, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour Cromwell, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Wight au château de Hurst, et de là à Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler ; elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont

ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les indépendants et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée ; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient ; la ville était asservie à l'armée ; et ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fit son procès.

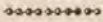
La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwell, d'Ireton, gendre de Cromwell, de Waller, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentants du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres états, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires, et c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'indépendants, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les Mémoires de Ludlow, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même Ludlow, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'ancien Testament : « Le pays « ne peut être purifié de sang que par le sang de « celui l'a répandu. »

(Janvier 1648) Enfin Fairfax, Cromwell, les indépendants, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une

république. Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain, dans tous les genres, ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de Cromwell, qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles 1^{er}, roi d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Whitehall (10 février 1649) ; son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Écosse, Marie Stuart, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'Agis, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe ¹.



CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Après le meurtre de Charles 1^{er}, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi

¹ On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de Bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie : et si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent sa mémoire, et qui contrastent avec la dureté et la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grands chemins se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de Cromwell et de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, et que l'indignation générale n'en rendit pas l'exécution impossible ; et le fanatisme seul en a pu faire l'apologie. K.

souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cent treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre*. On avait déjà abattu la statue du roi, élevée dans la Bourse de Londres, et on avait mis en sa place cette inscription : *Charles le dernier roi et le premier tyran*.

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc Hamilton, Écossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi Charles II ; mais en même temps, l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande (1649) : il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant Charles II était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que Henri IV, son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; Charles la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Écosse était déjà une guerre civile. Le marquis de Montrose, homme célèbre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemarck quelques soldats dans le nord d'Écosse ; et, suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête. Il fut défait, pris et condamné par le parlement d'Écosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monuments de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers, en

allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, et l'âme la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant et en prononçant sa damnation.

(1650) Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui, et entra dans Édimbourg par la porte où les membres de Montrose étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendit l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe, de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattants et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que Charles I^{er} s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par Cromwell, qui alors était en Irlande avec son gendre Ireton; mais il était dirigé par la faction des indépendants, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Écosse, et d'y faire servir Cromwell sous le général Fairfax. Cromwell reçut ordre de quitter l'Irlande, qu'il avait presque soumise. Le général Fairfax ne voulut point marcher contre l'Écosse: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était par permis d'aller attaquer ses frères, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

(Juin 1650) C'est à l'époque de la grande fortune de Cromwell. Il est nommé général à la

place de Fairfax. Il se rend en Écosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Écossais à Dunbar, et se rend maître de la ville d'Édimbourg. De là il suit Charles II, qui s'était avancé jusqu'à Worcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. (15 septembre 1650) Cromwell l'attaqua sur les bords de la Saverne, et remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves, chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Écosse entière. Cromwell poursuit le roi partout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressants, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que Charles II essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de Cromwell, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. (Novembre 1650) Ce prince, errant de village en village, déguisé tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit-neveu, Charles Édouard, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à leur tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les

vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Écosse (1654). Le stathouder, Guillaume II, gendre de Charles I^{er}, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau, et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Écosse et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe : mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de Cromwell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère. « Je suis, dit-il au major-général Vernon, « poussé à un dénouement qui me fait dresser les « cheveux à la tête. » Il se rendit au parlement (50 avril 1655), suivi d'officiers et de soldats choisis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : « Je crois, dit-il, que ce parlement « est assez mûr pour être dissous. » Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : « Le Seigneur, « dit-il, n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'au- « tres instruments pour accomplir son ouvrage. » Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'Évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. « Qu'on emporte la masse du parle- « ment, dit-il ; qu'on nous défasse de cette ma- « rotte. » Son major-général, Harrisson, va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous m'avez forcé, s'écria Cromwell, « à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur, toute « la nuit, qu'il me fit plutôt mourir que de com- « mettre une telle action. » Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromwell assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'état ; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. Cromwell fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir, nommé Barebone ; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebones* *. Cromwell, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors Cromwell protecteur des trois royaumes (22 décembre 1655). On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. Cromwell fut installé à Whitehall, dans le palais des rois, où il prit dès lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, et la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi, sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de Charles I^{er} et de Charles II, il monta en effet sur leur trône, et régna, sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout ; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il eu dicta les conditions, qui furent, qu'on lui paierait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange

* Cela signifie *os décharnés*.

ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis Jacques II, dont Cromwell avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, et lui livra la ville de Dunkerque^a. Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlements; mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi (1656), afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général Ludlow, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, Henri Cromwell, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux indépendants qui ne pouvaient subsister que par lui, et se moquant d'eux quelquefois avec les théistes. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants.

Il y avait peu de ces philosophes, et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'Évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang, et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. (15 septembre 1658) Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais

deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé Richard Cromwell son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé Herry, dit aux assistants : « Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel où il sera assis à la droite de Jésus-Christ. » Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, Richard Cromwell fut déclaré paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne, Philippe II. Il est à remarquer qu'on avait représenté Philippe II en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour Olivier Cromwell : on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que Charles II fit exhumer depuis, et porter au gibet fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous Charles II.

Le second protecteur, Richard Cromwell, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'Olivier, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'Olivier Cromwell brava d'abord Richard. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écossais, et irlandais, représentait les trois royaumes; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à Charles I^{er}, et qu'ensuite Olivier Cromwell avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républi-

^a Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VI.

cain, aussi bien que l'armée. On ne voulait point de roi ; mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion* (*rump*), semblait idolâtre de la liberté ; et malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteur, d'évêques, et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. (12 mai 1659) Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, et que Richard Cromwell fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, et huit mille pour sa mère ; mais le parlement ne donna à Richard Cromwell que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles II paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que Richard Cromwell ; et on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république anglaise subsisterait. Le célèbre Monk, officier-général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de Monk, restée en Écosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait Monk en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monk ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; et au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. Lambert, un des généraux de Cromwell, et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monk. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si long-temps oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent Charles II pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

(8 mai 1660) Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son con-

sentement, et sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda, où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre ; il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton son gendre, d'un nommé Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles I^{er}. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de Charles I^{er}, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta. Aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir ; aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent Dieu *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes*. Non seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendants, mais de la secte des anabaptistes qui attendaient fermement le second avènement de Jésus-Christ, et la cinquième monarchie ¹.

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre, le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli : on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. Charles II introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Whitehall, souillé du sang de son père. Les indépendants ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de Shaftesbury, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement, dans ses *Caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'exeuser leur indocilité ; mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur er-

¹ Charles II eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, et en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre Cromwell, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que Charles II avait même payé des assassins pour faire périr quelques uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille. K.

reur on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes, c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes; la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme: il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes dans le principe commun à tous les siècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu; ils diffèrent des autres hommes en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde; qu'elle était celle du peuple hébreu avant que Moïse lui donnât un culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant Dieu en particulier, et ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques: du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de Cromwell, d'autre science et d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien et du nouveau Testament aux dissensions publiques et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier Bacon avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimède n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusque alors cachées, de la constitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans; c'est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste; et les effets de l'ambition, du fanatisme, et des passions, s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de Charles II une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable et brillante; mais un l'assujettissant à des

mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV: et le gouvernement anglais, vendu long-temps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur Cromwell rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Écosse rétablis s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cent mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais Élisabeth n'en avait eu tant. Cependant Charles II, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cent quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral Ruyter entra jusque dans le port de Chatham, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidents funestes se mêlèrent à ces désastres: (1665) une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, (1666) et la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, et au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, et l'ardeur des citoyens, suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne dérochèrent rien aux plaisirs et à la gaieté que Charles II avait amenés en Angleterre, comme les productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, et surtout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Malgré tant de changements dans les esprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York son frère. On vit enfin, au milieu des plaisirs, la confusion, la

division, la haine des partis et des sectes, désole encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de Cromwell, mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* quelque temps le règne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique Charles fût très philosophe.

Il n'avait point d'enfant; et son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, et donner la couronne à son frère; que le pape Clément X, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite Oliva, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'York, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner Charles II; que le jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite Conyers avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre; la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres; celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes; et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions, et nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité

la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'état en Angleterre un nommé Coleman, attaché au duc d'York: on saisit les papiers de ce Coleman, on trouva des lettres de lui au P. La Chaise, conçues en ces termes:

« Nous poursuivons une grande entreprise; il « s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être « de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un « prince zélé, etc... Il faut envoyer beaucoup « d'argent au roi: l'argent est la logique qui per- « suade tout à notre cour. »

Il est évident, par ces lettres, que le parti catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du duc d'York; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux; les contradictions des délateurs étaient si grossières, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de Coleman, et l'assassinat d'un de ses juges, firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud: cinq jésuites furent pendus et écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguier trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin, que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie: mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'état. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures

de saints. Ce culte fut reçu ensuite dans l'Occident et dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme; les accusations, les supplices, continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord Stafford, vieillard zélé pour l'état, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste, et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut cru; l'innocence du lord Stafford parut en vain dans tout son jour; il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grâce: faiblesse infâme, dont son père avait été coupable, et qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi: il y a mille moyens d'apaiser un prince; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les presbytériens d'Écosse en donnèrent une non moins absurde et plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André, primat d'Écosse; car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs sermons à celles de Jahel, d'Aod, et de Judith, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glasgow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Église anglicane, de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

(1679) Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de Monmouth, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du saint Évangile. Cette armée s'appelait *l'armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, et qui se fit soutenir les mains comme Moïse, pour

obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de Monmouth les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de Dieu: neuf cents firent le serment; trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qu'ils aimeraient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique, et leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyr.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Écosse, en Irlande: mais enfin, le roi apaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable dont la douceur et les grâces prévalurent, et changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins, dans un pays où il n'y a presque rien de secret, cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, et qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendit de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant Charles II, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, et régna sans en assembler désormais.

(1681) Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, et d'une pension de cent mille livres sterling, que lui faisait Louis XIV. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des torys qui embrassaient une soumission entière aux rois, et celui des whigs qui soutenaient les droits des peuples, et qui li-

mitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'Élisabeth, à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi, fut occupé d'établissements maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de Charles 1^{er} était encore fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au seul Cromwell, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre et les sept Provinces, et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre, dont Cromwell était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau ¹.

Il y eut dès le temps de la reine Élisabeth une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, et on en forma encore une nouvelle du temps du roi Guillaume. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines; mais depuis Élisabeth ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, long-temps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose.

¹ On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faisaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négociants nationaux ou les commerçants du pays même dont les denrées étaient tirées: ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. Voltaire, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvénients: l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparé aux autres nations; mais ces deux inconvénients sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement et plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais, contre toute insurrection populaire, rende les emmagasinsements peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle serait alors un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; et quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin. K.

La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de Charles II: elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais: c'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de Louis XIV ont eu raison de le louer, d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'état aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'état, sous le nom du roi, doit à peu près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre, sont depuis augmentées prodigieusement ¹.

¹ Le capital nominal de la dette de la France était en 1828 (non compris la rente viagère ni les cautionnements) de quatre milliards quatre cent soixante-deux millions deux cent cinquante mille francs. La dette de l'Angleterre est de vingt et un milliards trois cent dix-neuf millions six cent soixante-dix mille francs.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc.

Autant la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie ; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions ; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape Paul IV, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à Philippe II, par les armes de Henri II, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au saint siège ; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni Paul IV, ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à Philippe II, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissants monarques de la chrétienté. L'entreprise de Paul IV ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au saint siège, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'Albe se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous Charles-Quint, et du temps des Othon, et d'Arnoud, et de tant d'autres ; mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

(1560) Ce fut un spectacle affreux, après la mort de Paul IV, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de Palliano, et le cardinal Carraffa : le sacré collège vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de Pie IV, mourir par la corde, comme était mort le cardinal Soli sous Léon X. Mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendit les charges du palais, abus qui augmenta dans la suite.

(1565) Le concile de Trente fut terminé sous Pie IV d'une manière paisible^a. Il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestants qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Église, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs états avec le plus grand respect et les plus grandes modifications, mais secrètes et sans éclat : Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. Pie IV accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur Maximilien II et à l'archevêque de Mayence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. *L'Histoire des papes* en donne pour raison que Pie IV, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : « De là vient, ajoute l'auteur, que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat. » Il est très faux que Pie IV violât les lois divines et humaines ; et il est très évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal, depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines, entre la cour de Rome et les cours catholiques : mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous Paul V a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez ; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne deviassent protestants. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme Philippe, qui était le maître au conclave !

^a La relation des disputes et des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXXII.

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut là son véritable fléau. Elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits, courant sans cesse d'une province à une autre, achevaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'état du saint siège jusqu'au règne de Six-Quint ; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du stylet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passants sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France Charles VIII, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville ; on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés, subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'Esculape, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de Neptune, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville, quand le sang de saint Janvier, de saint Jean-Baptiste, et de saint Étienne, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité

des prodiges inutiles. Le savant et sage Addison dit qu'il n'a jamais vu *a more bungling trick*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique ; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité ; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère ¹.

A Pie IV succéda ce dominicain Ghisleri, Pie V, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle *In cœnâ Domini*, émanée sous Paul III, et publiée par Pie V, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événements de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulut les réformer : quatre d'entre eux conspirèrent contre sa vie ; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il faisait sa prière (1571). Ce saint homme, qui ne fut que légère-

¹ Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à Voltaire. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas, le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénuée de toute morale, que le sang n'effraie pas, et qui n'a rien à perdre ; en sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple ; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui ; ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber ; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, 1757 (page 385) ; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. essayèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscretion. K. — En 1739 la ville de Naples était au pouvoir des Français : le général en chef Championnet exigea que le miracle se fit, et il eut lieu plus tôt qu'on ne l'attendait.

ment blessé, demanda au pape la grâce des coupables ; mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi Charles ix contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de Pie v, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire xiii, Buonecompagno, successeur de Pie v, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom ; et en cela, il imita Jules César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cent quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules César, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de Sosigènes, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Égyptiens, et même les Hébreux, avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Égyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet, on ne compte, chez ce peuple d'esclaves efféminés, aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 525, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier

de César, consulta, comme lui, les Grecs d'Alexandrie : ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules César, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien Méton ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie ; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars ; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre ; mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas, du temps de Grégoire xiii, de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin, nommé Lilio, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier ; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a été depuis ignoré ; et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigènes fut couvert par celui de César. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs ; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire xiii eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois ; et enfin, sur un édit de Henri iii, enregistré au parlement de Paris (5 novembre 1582), on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur Maximilien ii ne put per-

suader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestants de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Tures, s'ils l'avaient proposée.

(1573) Les derniers jours du pontificat de Grégoire XIII furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parents saluer le roi d'Espagne, Philippe II, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens; et le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite : « A l'adorable qui tient sur terre la place « du roi du ciel; » elle finit par ces mots : « Je « m'adresse avec crainte et respect à votre sain- « teté, que j'adore, et dont je baise les pieds très « saints. » Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, et le saint siège voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très heureux sous le gouvernement de Grégoire XIII, si la tranquillité publique de ses états n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'état en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques uns de ses prédécesseurs ¹.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le règne de Sixte-Quint a plus de célébrité que ceux de Grégoire XIII et de Pie V, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses : l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le

¹ Grégoire XIII approuva le massacre de la Saint-Barthélemy, l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécration.

Il fit aussi frapper une médaille sur ce sujet horrible. Elle porte le nom et le portrait de ce pape, et au revers des figures allégoriques avec ces mots : *Ugonotorum strages*, 1572. J'ai une de ces médailles entre mes mains. K.

premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation : cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. Pie V n'était guère d'une famille plus relevée ; Adrien VI fut le fils d'un artisan ; Nicolas V était né dans l'obscurité ; le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors ; c'était le métier du père d'Urbain IV. Adrien IV, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne ; il lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de pores, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien. Le cordelier qui a écrit la vie de Sixte-Quint commence par dire « qu'il a l'honneur de parler du « plus haut, du meilleur, du plus grand des pon- « tifes, des princes, et des sages, du glorieux et de « l'immortel Sixte. » Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de Sixte-Quint et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et surtout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome, et laisser le trésor pontifical très riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes mêmes de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans

avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère ; c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri et d'Élisabeth. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées, qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce et l'empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome, comme Henri iv embellissait et poliçait Paris ; mais ce fut là le moindre mérite de Henri, et c'était le premier de Sixte. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux ; et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des césars romains, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la Haute-Égypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevées par ses soins. Le nom de l'architecte Fontana, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome : celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouvè-

rent trop longues, et que, malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria : *Mouillez les cordes*. Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance ; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au-dehors. Le Brunelleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions Michel-Ange Buonarrotti, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre ; et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque, commencée par Nicolas v, fut tellement augmentée alors, que Sixte-Quint peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse ; mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point ; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une tout autre facilité.

Le malheur de Sixte-Quint et de ses états fut que toutes ces grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que Henri iv soulagea le sien. L'un et l'autre, à leur mort, laissèrent à peu près la même somme en argent comptant ; car quoique Henri iv eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait environ que vingt dans les caves de la Bastille ; et les cinq millions d'écus d'or que Sixte mit dans le château Saint-Auge revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation dans un état presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitants. Sixte, pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénéralité des

emplois, que n'avaient fait ses prédécesseurs. Sixte IV, Jules II, Léon X, avaient commencé ; Sixte aggrava beaucoup ce fardeau ; il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'appauvriissait : et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un état, et comme chefs de l'Église. Sixte-Quint, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de Grégoire VII. Il déclara Henri IV, alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine Élisabeth de ses royaumes par une bulle ; et si la *flotte invincible* de Philippe II eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec Henri III, après l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter saint Ambroise ; c'était agir comme Alexandre III, qui exigea une pénitence publique du meurtre de Becket, canonisé sous le nom de Thomas de Cantorbéry. Il était avéré que le roi de France, Henri III, venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles : et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. Sixte-Quint perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collège, et non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de Guise autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'état les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très vrai que Sixte-Quint, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : « Purgez-vous devant Dieu d'un double homicide ; » mais il ne pouvait pas lui dire : « C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi de vous juger dans ma cour. »

Ce pape parut encore moins conserver la gran-

deur et l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine Jacques Clément, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : « Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes, ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugements de Dieu. » Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à Henri III, qu'il regardait comme exclu de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire : « Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent. »

Tout cède à l'intérêt : ce même pape, qui avait privé si fièrement Élisabeth et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi Henri III qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre Henri IV, alors hérétique. Il sentait que si Philippe II réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais et de Naples, le serait bientôt du saint siège et de toute l'Italie. Sixte-Quint fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de Philippe II que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de Henri IV. Il mourut dans ces inquiétudes (26 août 1590), n'osant secourir Henri IV, et craignant Philippe II. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de Henri IV : destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des successeurs de Sixte-Quint.

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. Grégoire XIV, né Milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle Sixte, né sujet

de Rome, avait résisté. Il immola tout à Philippe II. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que Sixte-Quint avait amassé pour défendre l'Italie ; et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à Grégoire XIV que la honte de s'être appauvri pour Philippe II, et d'être dominé par lui.

Clément VIII, Aldobrandin, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse : il connut très bien que l'intérêt du saint siège était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare : c'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'empire. La comtesse Mathilde, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'empire, fiefs du saint siège, comme Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis Grégoire VII, ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome ; et la maison de Modène, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint siège. En vain la cour de Vienne et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. (1597) Clément VIII enleva Ferrare à la maison d'Est, et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps, Ferrare fut presque déserte ^a.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à Henri IV, en la personne des cardinaux du Perron et d'Ossat ; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours Philippe II, par les ménagements et les artifices dont usa Clément VIII pour parvenir à réconcilier Henri IV avec l'Église. (1595) Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée ; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : « Nous réhabilitons Henri dans sa royauté. » Le ministère de Rome voulait bien reconnaître Henri pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche ; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous Borghèse, Paul V, renaquit l'ancienne

^a Voyez l'article FERRARE dans le *Dictionnaire philosophique*.

querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. (1605) Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blesaient l'honneur de Dieu ; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendit aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés (17 avril 1606), et tout l'état de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire VII et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : Paul V, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fit fermer toutes les églises, et renoncât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait, en effet, alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait : mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent

à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que , « dans cette grande affaire , l'univers avait « les yeux sur les capucins , et qu'on attendait leur « démarche pour savoir quel parti on devait « prendre. » Les capucins , qui se crurent en spectacle à l'univers , ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome , et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui , depuis leur fondation , avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes , il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen , et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines ; ce fut le célèbre Sarpi , si connu sous le nom de Fra-Paolo. Il était théologien de la république : ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison , et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer Fra-Paolo. Ils le percèrent de trois coups de stylet , et s'enfuirent dans une barque à dix rames , qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté , la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais , marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissants. On accusa les jésuites ; on soupçonna le pape ; le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. Fra-Paolo , qui réchappa de ses blessures , garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé , et mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens , et le roi Henri iv se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone , à Padoue , à Bergame , à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape , de son côté , ordonna la levée de quatre mille Corses , et de quelques Suisses catholiques. Le cardinal Borghèse devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi Henri iv eut la gloire , comme je l'ai déjà dit , d'être l'arbitre du différent , et d'exclure Philippe iii de la médiation. Paul v essaya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le cardinal de Joyeuse , envoyé par le roi de France à Venise , révoqua , au nom du pape , l'excommunication et l'interdit (1609). Le pape , abandonné par l'Espagne , ne montra plus que de la modération , et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y

ont été rappelés qu'en 1637 , à la prière du pape Alexandre vii ; mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit

Paul v , depuis ce temps , ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité : on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge ; il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public , pour ne pas choquer les dominicains , qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puissants en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome , à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines , surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien , et celle qu'on appelle *l'Acqua Paola* , ancien ouvrage d'Auguste , que Paul v rétablit ; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas , à l'exemple de Sixte-Quint : c'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome , embellie sous chaque pape , devenait la plus belle ville du monde. Urbain viii construisit ce grand autel de Saint-Pierre , dont les colonnes et les ornements paraîtraient partout ailleurs des ouvrages immenses , et qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du Florentin Bernini , digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote Michel-Ange.

Cet Urbain viii , dont le nom était Barberini , aimait tous les arts ; il réussissait dans la poésie latine. Les Romains , dans une profonde paix , jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société , et de la gloire qui leur est attachée. (1644) Urbain réunit à l'état ecclésiastique le duché d'Urbino , Pesaro , Sinigaglia , après l'extinction de la maison de La Rovère , qui tenait ces principautés en fief du saint siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis Alexandre vi. Rien ne troubla plus la tranquillité publique : à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'Urbain viii , ou plutôt ses deux neveux , firent à Édouard , duc de Parme , pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère , telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains , dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin , auteur de ces troubles , marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion , dès qu'elle vit approcher

l'artillerie : cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations qu'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui ; il y a des états que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux et des parents des papes servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'enorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitants de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui est à peine navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; et lorsque le dictateur Camille eut pris Véies, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Véies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves ; mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint siège possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salis-

bury, Burnet, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissements utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres ; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait, à la fin du dix-septième siècle, qu'environ cent vingt mille habitants dans Rome, par le dénombrement imprimé des familles ; et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait, année commune, trois mille six cents enfants : ce nombre de naissances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à peu près la somme des habitants ; et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. Paul Jove, dans son Histoire de Léon x, rapporte que, du temps de Clément vii, Rome ne possédait que trente-deux mille habitants. Quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin ! Environ huit mille Juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces Juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de Louis xiv, et c'est ce qui déterminait la reine Christine à y fixer son séjour ; mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis Jules ii.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

La Toscane était, comme l'état du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle

était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de Henri IV et le cheval qui porte la statue de Louis XIII, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présents des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches, que le grand-duc Cosme II, fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue contre le duc de Savoie, en 1615, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier, c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements: elle avait fait la paix avec les Turcs, après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant: elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

(1618) Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman; mais le fond en est très vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, Philippe III, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de la Cueva, s'unirent tous trois pour anéantir la république: les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'entourent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait

la guerre à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise: cependant le marquis de Bedmar rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine Jacques Pierre, un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procureur Nani, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes: il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé Jaffier, quand Renaud, leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains: on doit s'en défier en lisant l'histoire: il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans Bedmar le caractère d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1644 jusqu'à 1669. Le siège de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le

gente humain se civilise, et la société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie, où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain ; c'était cette terre délicieuse que Dioclétien avait choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques, surtout, passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient ni des mœurs ni de la culture de l'esprit, qui fesaient la gloire des autres Italiens : il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette île, que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes en 1525. Le grand-maître Villiers L'Isle-Adam, ses chevaliers, et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errants de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Isle-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint ; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers en 1525, aussi bien que de Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois : car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle ; et le Normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand Villiers L'Isle-Adam eut transporté le siège de son ordre dans cette île, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. (1565) Le grand-maître, Jean de La Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siège.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différents ; on les repoussait avec une ma-

chine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillants. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malte, qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de La Valette fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de La Valette, et qui rendit Malte imprénable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane ; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les états catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle

La Hollande mérite d'autant plus d'attention, que c'est un état d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. (1609) Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot, allant à La Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs. Le paysan répondit : « Ce sont les députés des « états, nos souverains seigneurs et maîtres. » Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : « Voilà des « gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec « lesquels il faut faire la paix. » C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces

provinces étaient pauvres alors, et l'état riche ; au lieu que depuis, les citoyens sont devenus riches, et l'état pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1655 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçants, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à Louis XIV. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à La Haye, sans que les états célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et surtout de Wallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; et cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier,

formé par les faites des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville, et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. (1609 et suiv.) Gomar et Armin disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas, et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable, en plusieurs points, à celles des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination, sur la grâce, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; et enfin, d'une controverse scolastique il se forma deux partis dans l'état. Le prince d'Orange, Maurice, était à la tête des gomaristes ; le pensionnaire Barneveld favorisait les arminiens. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur son père, que Maurice ayant fait proposer au pensionnaire Barneveld de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice, et que dès lors la ruine de Barneveld fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et Barneveld la restreindre par les arminiens : c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendants*, parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder ; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes (1618) ; et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand-pensionnaire Barneveld, le célèbre Grotius, et quelques autres du parti.

On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne, fut d'abord que le duc d'Albe faisait languir long-temps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. Barneveldt eut la tête tranchée dans La Haye (1619), plus injustement encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Église de Dieu*. Grotius, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de Barneveldt résolut de venger le sang de son père sur celui de Maurice (1625). Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barneveldt eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestants avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique remplie de gomaristes, favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais, et le souvenir de la mort de Barneveldt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathoudérat le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau, lorsque le pensionnaire de Witt stipula, dans le traité de paix des états-généraux avec Cromwell, en 1655, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. Cromwell poursuivait encore, dans cet enfant, le

roi Charles 1^{er}, son grand-père, et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de cannelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoique à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1655.

Dans la même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1625 jusqu'en 1656. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de temps, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hein, qui enleva tous les galions d'Espagne revenant de la Havane, et rapporta, dans ce seul voyage, vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du Nouveau-Monde, conquis par les Espagnols, servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les Grandes-Indes et dans le Nouveau-Monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1647, indépendamment de la France, son alliée et long-temps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée, l'Angleterre; elle a autant de vaisseaux qu'elle; son amiral Tromp ne cède au fameux amiral Blake qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède, Charles x. Sa flotte, commandée par l'amiral Obdam, bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous Charles II comme sous Cromwell, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. Louis XIV est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là jusqu'à la fin du dix-septième siècle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes; et enfin, quoique affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maastricht et d'un très petit et mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster: en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède, et de la Pologne, au dix-septième siècle.

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran Christiern II. Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les états assemblés défèrent au roi, Frédéric III, le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvège, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet état puissant. Un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'au-

jourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar; que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hommes: ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événements dignes de la postérité.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième et dix-septième siècles. Les quatre états, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cent cinquante paysans fesaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Éric, fils de Gustave Vasa, qui les introduisit vers l'an 1564. Cet Éric cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique, et l'incapacité de l'être. (1569) Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christiern II l'avait été en Danemarck: on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à Jean son frère.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événements, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi Jean, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

(1580) Le jésuite Possevin, que le pape Grégoire XIII envoya dans la Suède et dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi Jean, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi Éric avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi Jean, ni le nonce Possevin, ne purent

réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi Jean, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque ; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de Gustave Vasa ; les autres arts étaient si inconnus, que, quand ce roi Jean tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin ; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Pendant la Suède pouvait alors devenir très puissante. Sigismond, fils du roi Jean, avait été élu roi de Pologne, (1587) cinq ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. (1600) Sigismond, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée ; mais Sigismond étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle Éric le déposèrent aussi (1604), et déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut Charles ix, père du grand Gustave-Adolphe. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres et les conspirations qui accompagnent de tels changements. Charles ix n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond ; mais en Suède il était roi légitime.

(1611) Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemark, ainsi que des princes de l'empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces : elle avait été cédée au Danemark dès le quatorzième siècle ; de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit Gustave-Adolphe, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemark (1615). Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moscovites au-

delà de la Newa, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; et, attaquant partout Sigismond, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond, et craignait Gustave-Adolphe. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir Gustave en Allemagne. Il fit avec Sigismond et la Pologne une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de Ferdinand II, et comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

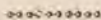
(1652) Christine, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1654, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin, ayant assemblé les états (24 mai 1654), elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie où elle se retira, elle n'eût point abdicqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles x, son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu Charles XII, son petit-fils, la subjuguier, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle (1658) : mais Charles x, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Son fils, Charles XI, fut le premier roi absolu, et son petit-fils, Charles XII, fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de Charles XII que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peu-

vent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes ; et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gothembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici un nouvelle vicissitude et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendants. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint, dès l'an 1664, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander ; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi, Frédéric III, une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'état, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger et les négliger, à sa volonté*. On lui donna juridiquement ces armes terribles, contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé, ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, et le Danemarck en cessant de l'être ¹.



CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, et des séceniens ou unitaires.

La Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'états, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestants furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587 ; et leur parti était déjà si fort, que le nonce du pape, Annibal de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne

à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe II. En effet, les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois Sigismond, petit-fils de Gustave Vasa, dont nous avons parlé. Sigismond devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède, que Gustave-Adolphe, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissants, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan Osman attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, au temps de Sigismond, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent, par une résistance opiniâtre, l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'Osman ne savaient pas faire la guerre ?

(1652) Sigismond mourut la même année que Gustave-Adolphe. Son fils Ladislas, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Borysthène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi Ladislas mourut sans laisser d'enfants de sa femme, Marie-Louise de Gonzague, la même

¹ Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772

qui avait aimé le grand-écuyer Cinq-Mars. Ladislas avait deux frères, tous deux dans les ordres : l'un jésuite et cardinal, nommé Jean Casimir ; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputèrent le trône. (1648) Casimir fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son frère ; mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, Charles x, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine Christine : il abdiqua comme elle (1668), mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur Michel Coribut. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolensko, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhinie (1672). La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane. Le grand-maréchal de la couronne, Jean Sobieski, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim : (1674) cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à Sobieski la couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kamienieck qu'ils avaient prise.

Il est vrai que Sobieski, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne ; mais il ne put jamais reprendre Kamienieck, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort, à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar Pierre ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1755 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille Russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice de Russie Catherine II, et Frédéric, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles

dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébéiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre, ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec Ragotski, prince de Transylvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments.

Le déclamateur Maimbourg prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où « il n'y a, dit-il, que la religion catholique qu'on ne tolère pas. » Le déclamateur Maimbourg se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y composent le tiers de la nation, et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transylvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter, parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Église à diverses fois pendant trois cent cinquante années depuis Constantin, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces, sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaissent dans Jésus-Christ un Dieu portion indivisible de Dieu, et pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de Dieu ? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles ; mais les lois de la morale, l'amour de Dieu et celui du prochain, sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième et dix-septième siècles.

Nous ne donnons point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions^a.

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitants de leurs terres; les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur, ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du monde; la discipline militaire inconnue: chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux: tout se faisait par incursion; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais, et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre-le-Grand; et c'est la vie des trois quarts des habitants de la terre.

Les Russes conquièrent aisément, au milieu du seizième siècle, les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis et plus mal disciplinés qu'eux encore; mais jusqu'à Pierre-le-Grand, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis Jean Basilowitz, ou Basilides, qui conquît Astracan et Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar Pierre, il n'y a rien eu de considérable.

Ce Basilides eut une étrange ressemblance avec Pierre I^{er}; c'est que tous deux firent mourir leur fils. Jean Basilides, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siège de Pleskou, le tua d'un coup de pique; et Pierre ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus

extraordinaire que celui des faux Demetrius (Dmitri), qui agita si long-temps la Russie après la mort de Jean Basilides (1584). Ce czar laissa deux fils, l'un nommé Fédor ou Théodor, l'autre Demetri ou Demetrius. Fédor régna; Demetri fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé Boris-Gudenou, dont Fédor avait épousé la sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre, Boris, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Demetri, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après, empoisonna le czar Fédor; et quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

(1597) Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince Demetri échappé à l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée au cou de Demetri, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Demetri d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Demetri, présenté par des Polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Boris, âgé de quinze ans.

(1605) Cependant Demetri s'avancit en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de Demetri, s'écria: « Il est le seul « légitime héritier de l'empire, » et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. Demetri ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au

^a Voyez l'histoire de Pierre-le-Grand, chap. 1^{er}.

château, et traîna en prison le fils de Boris et sa mère. Demetri fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune Boris et sa mère s'étaient tués en prison ; il est plus vraisemblable que Demetri les fit mourir.

La veuve de Jean Basilides, mère du vrai ou faux Demetri, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle ; tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes, en présence d'une foule innombrable ; personne alors dans l'empire ne douta que Demetri ne fût le véritable empereur. (1606) Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur ; et ce fut ce qui le perdit.

Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Demetri dès lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard, nommé Zuski, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais, le sabre dans une main et une croix dans l'autre. On égorge la garde polonaise : Demetri est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de Jean Basilides, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si Demetri était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendit gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable Demetri avait été, en effet, assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Demetri était un homme du peuple, nommé Griska Utropoya, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays ; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, Zuski, le tua de sa main (1606), et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Demetri, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il

était le véritable Demetri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de Demetri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de Demetri, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent ; il se donna des batailles au nom de ce Demetri qu'on ne voyait pas : mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second Demetri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu'un troisième Demetri se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres ; il fut soutenu par le roi de Pologne Sigismond, et vint assiéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier Demetri, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. Zuski rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Demetri ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux : et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur Zuski et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent Zuski et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne église grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Église latine. Zuski ne reparut plus, et Demetri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

(1610) Les boyards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ladislas se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième Demetri pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris, à Moscou par l'usurpateur Zuski, et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des czars. Au

milieu de ces troubles, on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow : ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Basilides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est-à-dire fils de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième : c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir. Sa mère l'enleva de Moscou lorsqu'elle alla trouver le troisième Demetri, et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. (1655) Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides, et qui, en effet, pouvait bien l'être. Mais dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième Demetri. Cependant, sous l'empire de Michel Fédérowitz en Russie, et sous le règne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes imprimés avec une aiguille ; on y lisait : *Demetri, fils du czar Demetri*. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar Fédérowitz avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de Ladislas, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance : il se retira en Suède, et de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier Demetri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar Alexis, fils de Michel Fédérowitz, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de Pierre-le-Grand. La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent

aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers ; mais dans ces pays du Nord il était très rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de Carlisle, ambassadeur de Charles II d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne, en 1665, il trouva partout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour, au milieu d'une pompe grossière.

Un Tartage de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de Charles XII, et par celle de Pierre I^{er}, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait Pierre en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.

Après la mort de Sélim II (1585), les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'Amurat III. Ses généraux prirent, d'un côté, Raab en Hongrie, et de l'autre, Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres ; mais Amurat III leur fit voir qu'il était digne de leur commander. (1595) Ils vinrent un jour lui demander la tête du *tefterdar*, c'est-à-dire du grand-trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même. Il leur fit ouvrir la porte : suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs ; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer ; mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, et elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III, fils d'Amurat, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine; il n'y a que les faibles de punis: ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, qui abandonnait le soin de ses états et de l'empire; il dévasta la Hongrie; il prit Agria en personne (1596), à la vue de l'archiduc Mathias; et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'Achmet I^{er}, son fils, depuis 1605 jusqu'en 1651, tout dégénère. Sha-Abbas-le-Grand, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. (1605) Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par là il délivre Rodolphe, Mathias et Ferdinand II d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. Achmet conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur Mathias; il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contre-poids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu Ussum Cassan, Ismaël Sophi arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise; et, dans les temps antérieurs, Tamerlan sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'Achmet nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte Marsigli, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi. Les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'Achmet qui s'appelait Osman, mais Mustapha, frère d'Achmet (1617). Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de Mustapha, qu'on disait incapable de régner; ils le mirent en prison et proclamèrent le jeune Osman, son neveu, âgé de douze ans: ils régnerent en effet sous son nom.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sur ce prétexte; on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand-visir Daout alla lui-même

égorger son empereur (1622). Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous Amurat IV, surnommé *Gasi*, l'Intrépide. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. (42 décembre 1628) Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après, il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs, ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand mogol, Sha-Gean, contre son fils Aurengzeb. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours et déshonora sa mémoire (1659).

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquièrent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déjà été conquise par les mahométans arabes au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais, lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singulière, et qui tient du roman,

attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Égypte. Il fut long-temps traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du père Ottoman ; et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie : (1645) on prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres, du temps d'Ibrahim : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, et sur un arrêt du divan. (1648) L'empire turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus.

(1649) Nos historiens prétendent qu'Ibrahim fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment

peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événements publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à Ibrahim l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de Louis XIV à fuir de sa capitale avec ses enfants. Charles I^{er}, à Londres, était condamné à mort par ses sujets. Philippe IV, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. Cromwell subjuguait l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Un rebelle, nommé Listching, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérants tartares. Aurengzeb, dans le Mogol, se révoltait contre son père ; il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, Mulei-Ismaël, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb et Mulei-Ismaël, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. Cromwell, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troie. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville ; quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage ; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, Achmet Cuprogli, ou Kieuperli, grand-visir de Mahomet IV, et fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général Francesco Morosini, et par du Pui-Montbrun-Saint-André, officier fran-

çais, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité Louis XIV, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de Beaufort et du duc de Navailles. Le port de Candie fut toujours libre, il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux jannisaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de Beaufort, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France ; mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de Beaufort fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de Navailles, qui les commandait après la mort du duc de Beaufort, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, Francesco Morosini, qui soutint si long-temps ce fameux siège, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir Achmet Cuprogli mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

(Sept. 1669) Ce visir et Morosini firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à Morosini de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, Cuprogli, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et hu-

main. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cent mille de leurs soldats.

Les Morosini (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée), les Cornaro, les Gustiniani, les Benzoni, le marquis de Montbrun-Saint-André, le marquis de Frontenac, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand-visir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'Ulysse ; il s'appelait Payanotos, ou Payanoti. Le prince Cantemir prétend que ce Grec déterminait le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'Ulysse. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. Payanotos fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'allégresse. Payanotos, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié ; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et surtout avec la romaine. Morosini se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'*Apocalypse* était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'antechrist ne fut si universelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne, nommé Sabatei-Sevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale, et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne, et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les Juifs une tradition constante, que leur Shilo, leur Messiah, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec Élie. Ils se persuadent qu'ils ont eu un Élie qui doit reparaitre au renouvellement de la terre. Cet Élie, que nous nommons Élie, a été pris par quelques savants pour le soleil, à cause de la conformité du mot ἥλιος, qui signifie le soleil chez les Grecs, et parce qu'Élie, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du Soleil et ses quatre chevaux inventés par les poètes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Élie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour Élie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Élie doit amener le grand sabbat, le grand messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. Élie doit venir annoncer la fin de ce monde et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un Élie. Les prophètes des Cévennes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu Élie ; ils lui avaient parlé ; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait Élie à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux Élies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatei-Sevi fût annoncé chez ses frères par un Élie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé Nathan, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatei déclara aux Juifs de l'Asie Mineure et de Syrie que Nathan était Élie, et Nathan assura que Sabatei était le messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. Nathan expliquait les prophètes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe¹ : « Levez-vous, Jérusalem ; levez-vous dans votre force et dans votre gloire ; il n'y aura plus d'in-

« circoncis ni d'impurs au milieu de vous. » Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage² : « Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes. » Enfin, cent passages que les femmes et les enfants répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de Juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte, que les Juifs abandonnaient partout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei-Sevi alla se montrer à ses frères de Smyrne, et Nathan lui écrivait : « Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne ? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds. » Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violents ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-visir, Achmet Cuprogli, qui partait alors pour le siège de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie ; ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver Sabatei dans sa prison ; ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : « A vous qui attendez le salut d'Israël, etc....., satisfaites à vos dettes légitimes ; si vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie

¹ Isaïe, LII, 4.

² Isaïe, LXVI, 20.

d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très mécontent de Mahomet iv. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël* : cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam ; ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Terre-Sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand, que le sultan, Mahomet, eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au sérail. Le sultan lui demanda en ture *s'il était le messie*. Sabatei répondit modestement *qu'il l'était* ; mais comme il s'exprimait incorrectement en ture : « Tu parles bien mal, lui dit « Mahomet, pour un messie qui devrait avoir le « don des langues. Fais-tu des miracles ? Quelque- « fois, répondit l'autre. Eh bien, dit le sultan, « qu'on le dépouille tout nu ; il servira de but « aux flèches de mes icoglans ; et s'il est invulné- « rable, nous le reconnaitrons pour le messie. » Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; et cette scène, qui ne fut point sanglante, augmenta partout leur confusion et leur opprobre.

Quelque temps après que les Juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Église latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusque alors conservé la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et surtout le roi d'Espagne ; mais ce même Payanotos, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir, Achmet Cuprogli (1674), que l'Église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et

ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'Église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du visir Achmet Cuprogli, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler Cyrille, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son Église. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siège de Vienne.

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même Mahomet iv, dont le grand-visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kamienieck, et ne leur donna la paix (1672) qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont Jean Sobieski les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'Amurat iv en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transylvanie entière appartenait à des princes que les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur Léopold : la Haute-Hongrie et la Transylvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus

malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que Ragotski, prince de la Transylvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur Léopold envoya contre les Turcs ce Montécuculli, qui depuis fut l'émule de Turenne. (1665) Louis XIV fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-Gothard (1664), où Montécuculli battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transylvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre Léopold ; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune Émerik Tékéli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold. Il se donna à l'empereur Mahomet IV, qui le déclara roi de la Haute-Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la Haute-Hongrie, de la Transylvanie, de la Valachie, et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de Tékéli, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à Léopold et à sa maison. Le grand-visir, Kara Mustapha, successeur d'Achmet Cuprogli, fut chargé par Mahomet IV d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger Tékéli. Le sultan Mahomet vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse ; elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières. Les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de Kara Mustapha. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne (16 juillet 1685), et en forma aussitôt le siège.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bour-

geois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur Léopold augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet, avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que Kara Mustapha avait dessein de se former, dans Vienne et dans la Hongrie, un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitants avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'état ; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain, sont ignorés ; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent, et les pierreries : c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de Cyrus. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne ; et, dans cette idée, il ne poussa pas le siège assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ses trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe, et sa mollesse, sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, Jean Sobieski, le temps de venir au secours ; au duc de Lorraine, Charles V, et aux princes de l'empire, celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : « Venez, infidèles ; la seule vue de « vos chapeaux nous fera fuir. »

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. Kara Mustapha, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de Sobieski, et bientôt après il fut étranglé (12 septembre 1685). Tékéli, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé, les fers aux pieds et aux mains, à Constantinople (1685). Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

(1687) Le règne de Mahomet IV ne fut plus fameux que par des disgrâces. Morosini prit tout le

Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres, le fameux temple d'Athènes dédié *aux dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, Mustapha Cuprogli, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de Mahomet, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla longtemps pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander, de la part du peuple, d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frère Soliman. Mahomet IV répondit : « La volonté de Dieu soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que Dieu déclare sa volonté par la bouche du peuple. »

La plupart de nos historiens prétendent que Mahomet IV fut égorgé par les janissaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même Mustapha Cuprogli, qui avait déposé Mahomet IV, fut grand-visir sous Soliman III. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Tèmesvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince Eugène a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement, qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous Mahomet II, Soliman, et Sélim II, qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez en 1705 le padisha, Mustapha II, juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfants pour lui succéder, mais son frère Achmet III. Ce même empereur Achmet est condamné en 1750, par les janissaires et par le peuple, à résigner le trône à son neveu Mahmoud, et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand-visir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus ! On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impuné-

ment quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves ; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppressé.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste : ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin ; leur oisiveté ne les porte ni au jeu, ni à l'intempérance ; très peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves ; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres ; et cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur empire et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel ; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains, et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIH.

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Cashin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des Sophis ré-

gna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragements ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs collèges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième et au dix-septième siècle, à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfants.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cent mille habitants. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, et de tous les états de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse était plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de Xerxès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnais brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et surtout les comestibles,

étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a comme partout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouit plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est partout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle ; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des feseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de Sha-Abbas, qu'on a appelé *le Grand*. Ce prétendu grand homme était très cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, descendant d'Ismaël-Sophi, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar Pierre a détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Sha-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que Sha-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mazanderan, vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents ; mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations ; il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis sur la Perse : il chassa les Portugais d'Ormus ; et toutes ces grandes actions lui méritèrent

le nom de *Grand* : il mourut en 1629. Son fils Sha-Sophi, plus cruel que Sha-Abbas, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand mogol Sha-Gean enleva Candabar à la Perse, et le sultan Amurat iv prit d'assaut Bagdad en 1658.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous Muza-Sophi, et sous Hussein, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité; et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Sha-Hussein faisait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si Myri-Veis et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-pull, que nous nommons Sardanapale.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitant les montagnes de Candahar entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous Sha-Abbas II, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de Sha-Hussein, petit-fils de Sha-Abbas II, traita mal les aguans. Myri-Veis, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car Myri-Veis ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare, nommé Maghmud, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisit ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de Hussein était méprisé; et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Georgie, se révoltèrent aussi. Enfin Maghmud assiégea Ispahan en 1722. Sha-Hussein lui remit cette

capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître; trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud eut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de Charles VI, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche* : mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour Omar comme les Persans pour Ali; et ce Maghmud, chef des aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appela Asraf. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ses provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, Sha-Hussein. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé Thamas, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérants, s'appela Nadir. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hyrcanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres : la vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence; les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son père, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas; et à force d'ambition, de courage, et d'activité, il

fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan, *le kan esclave de Thamas*; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père Hussein. (1729) Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu'à Candabar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Ériwan, reprit tout ce pays, et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. (1756) Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse, sous le nom de Sha-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain Thamas. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. Kouli-kan mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; et au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été Myri-Veis, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile et la nation industrielle, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

Cette prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand mogol Gean-Guir lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux

princes, nommé Sha-Gean, s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de son père, Gean-Guir, au préjudice d'un petit-fils à qui Gean-Guir avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfants soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfants de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des vice-royautés aux enfants des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles: aussi, dès que la santé de l'empereur Sha-Gean devint languissante, ses quatre enfants, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se fesaient la guerre entre eux: c'était précisément l'aventure de Louis-le-Débonnaire ou le Faible. Aurengzeb, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans Cromwell se retrouve dans ce prince indien; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de son père, Sha-Gean, qu'il tint toujours en prison; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'Aurengzeb vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père, attaqué d'une indisposition légère, et le vieillard mourut (1666): Aurengzeb passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme, souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises; il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presque île que bordent les côtes de Coro-

mandel et de Malabar. Cet homme, qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, tout éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'Aurengzeb.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient, au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs états. Le trésor de Tamerlan subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. Aurengzeb y ajouta des richesses étonnantes: un seul de ses trônes a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or, qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles: le dais était de perles et de diamants, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple; et, ce jour-là, il recevait pour plus de cinquante millions de présents.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde: les empereurs y étaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle Quinte-Curce; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1759, au petit-fils d'Aurengzeb, Mahamad-Sha, la même chose qu'à Crésus. On avait dit à ce roi de Lydie: « Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui se servira du fer mieux que vous, vous en lèvera tout cet or. »

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand mogol Mahamad, levée contre Thamas Kouli-kan, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cent mille hommes, dix mille pièces de canon, et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattants. Darius n'avait pas armé tant de forces contre Alexandre.

On ajoute encore que cette multitude d'In-

diens était couverte par des retranchements de six lieues d'étendue, du côté que Thamas Kouli-kan pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le grand mogol Mahamad semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant Thamas Kouli-kan, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Delhi, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traîna à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. Thamas Kouli-kan livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre: elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce Mahamad-Sha qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Caboul, et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que Thamas Kouli-kan avait établi. Le petit-fils d'Aurengzeb garda le titre de roi des rois et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire quand Kouli-kan a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes: le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce Mahamad, roi des rois, ait été despotique avant son malheur; Aurengzeb l'avait été à force de soins, de victoires, et de cruautés. Le despotisme est un état violent

qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que , dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes , ces vice-rois obéissent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire , aux raïas , aux nababs , aux omras. Ces terres sont cultivées , comme ailleurs , par des fermiers qui s'y enrichissent , et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde , ainsi que dans presque tous les pays du monde ; mais il n'est point serf et attaché à la glèbe , ainsi qu'il l'a été dans notre Europe , et qu'il l'est encore en Pologne , en Bohême , et dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan , dans toute l'Asie , peut sortir de son pays quand il en est mécontent , et en chercher un meilleur , s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général , c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices , et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanents , dépositaires des lois , qui protègent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre , que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir , et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands , qui paient des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand mogul , et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que partout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre , parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes , et la chaleur du climat font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamants dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton. Partout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répèterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'Alexandre ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos

voyageurs , nos négociants , en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. Tavernier rapporte qu'il fut témoin dans Agra même , l'une des capitales de l'Inde , que le grand-bramin étant mort , un négociant , qui avait étudié sous lui , vint à la loge des Hollandais , arrêta ses comptes , leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde , et se laissa mourir de faim , quelque effort qu'on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation , c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés ; les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères : c'est une coutume très ancienne en Asie , et qui avait passé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique , qui a toujours permis la pluralité des femmes , n'est pas une loi dont le peuple , toujours pauvre , puisse faire usage. Les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens , et ils ont pris des eunuques pour les garder : c'est un usage immémorial , établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi , il y a plus de trois mille ans , Samuël , leur magistrat et leur prêtre , qui s'opposait à l'établissement de la royauté , remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage , pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre , une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires , les vice-rois , ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue , comme la Perse , le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très mauvais , et en même temps que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands mogols , parce qu'Aurengzeb avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance , uniquement fondée sur le droit des armes , ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée , et que ce despotisme , qui détruit tout , se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement , mais une subversion de tout gouvernement ; il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée , et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies , et l'état ne reprend

une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCIV.

De la Chine au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième.

Il vous est fort inutile, sans doute, de savoir que, dans la dynastie chinoise qui régnait après la dynastie des Tartares de Gengis-kan, l'empereur Quancum succéda à Kinkum, et Kieum à Quancum. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais, vous attachant toujours aux événements et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde fit à la Chine, dans le siècle passé, une révolution plus complète que celle de Gengis-kan et de ses petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du dix-septième siècle, bien plus heureux que l'Inde, la Perse, et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences, et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux, il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que, dans une telle administration, l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui; mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un état dans lequel la vie, l'honneur, et le bien des hommes, aient été protégés par les lois, c'est l'em-

pire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude, qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur: le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie, de la comédie, était commun, sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit: mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient; et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1650, de la plus terrible catastrophe et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares, descendants de Gengis-kan, avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre, sur le trône des vaincus, la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des Iven ayant été enfin dépossédée par la dynastie Ming, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de Gengis-kan à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares manchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de Cyrus; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitants. (1622) Alors ces Tartares, qui étaient libres, se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé Taïtson, se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes,

comme la flèche, la lance, la massue, le cimenterre, étaient en usage : on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassards et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sapait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taïtsou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, Taïtsong, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égalait à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois; il l'appelait Tien, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : « Le Tien élève qui lui plaît; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître. » En effet, depuis l'année 1628, le Tien lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très habile; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait Hoaitsong, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois. Il n'avait pas su empêcher que Taïtsong et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé Li-tsé-tching, lui prit celle du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce Li-tsé-tching s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cent mille hommes de cavalerie et quatre cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. Li-tsé-tching le rebelle (on l'appelle ainsi, parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, et d'une foule de mandarins que Li-tsé-tching avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la ré-

ponse, Li-tsé-tching était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques uns de ses enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, et se pendit. L'empereur y accourut; et ayant approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le P. de Mailla, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très bon prince, aperçut, après cette exécution, sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères : mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit Mailla, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; et enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que Li-tsé-tching était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1644. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le P. Adam Schall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématiques, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin Schall quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur, les Tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de Mahomet, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur Taïtsong, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant; c'est Chun-tchi, père du célèbre Kang-hi, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre;

ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants, et ce fut pendant cette minorité de Chun-tchi que les Tartares achevèrent de subjuguier la Chine. L'usurpateur Li-tsé-tching fut tué par un autre usurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfants vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des Demetri en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite Schall les eût fait fondre. Il est très remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient : c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le Nouveau-Monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquièrent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune empereur Chun-tchi étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils, Kang-ki, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce Kang-ki a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et surtout Le Gentil, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide, et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar Pierre 1^{er} les a obligés à se couper leur barbe : tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ail-

leurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages, et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce Kang-ki les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse ; et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome ^a, et qui fesaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essayés au Japon ^b. Le successeur de Kang-ki défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yongtching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes*.

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de
« bonzes et de lamas dans votre pays ? comment
« les recevriez-vous ? Si vous avez su tromper
« mon père, n'espérez pas me tromper de même.
« Vous voulez que les Chinois embrassent votre
« loi. Votre culte n'en tolère point d'autre, je
« le sais : en ce cas que deviendrons-nous ? les
« sujets de vos princes. Les disciples que vous
« faites ne connaissent que vous. Dans un temps
« de troubles ils n'écouteront d'autre voix que
« la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y a rien
« à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront
« par milliers, il pourrait y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus géné-

^a Voyez le chap. XXXIX des *Disputes sur les cérémonies chinoises*, etc., à la fin du *Siècle de Louis XIV*.

^b Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

reux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, et de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition et le manège des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire, furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur Kang-hi. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce ; et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis ; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin

craignit pour l'état. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique ; il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne ; l'exercice en fut défendu aux Japonais sous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires fesaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco ; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'état fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols ; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de Confucius, quoique apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur Kempfer, qui a si long-temps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitants de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; et ces douze sectes composaient plus de quatre cent mille habitants, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y fesaient encore en 1656 le commerce le plus avantageux ; Kempfer dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cent cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1657, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol qui fesaient voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé Moro, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissements d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : Moro reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur Jemitz, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire; que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1658, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un, que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais Kokbeker rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé Moro, et un capitaine hollandais, nommé Kokbeker, suscitant dans le Japon de si étranges événements, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient d'y commercer et de s'y établir librement; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison : dès qu'ils y arrivent on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent cha-

que année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves; on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont partout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés; leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un Hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtit des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier, et extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité, et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre Colbert, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestants, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein; et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* (chapitre xiv) le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tonquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une

infinité de peuplades dans le Nouveau-Monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle, plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu ¹. Il y a beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; et, tandis que nous fesons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAPITRE CXC VII.

Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV

J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque, et la crédulité, ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur Maxence: mais certainement un *Labarum* ne lui apparut

¹ Depuis le temps où Voltaire a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre; mais il est très rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste, on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivants les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices: ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens de l'Europe et aux sauvages de l'Amérique septentrionale. K.

point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécile pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade, qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsque enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monuments, établis pour constater des mensonges

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de Jupiter Stator, que Jupiter n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel philosophe eût pu nier, dans le temple de Castor et de Pollux, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? Les prêtres de Jupiter et de Pollux n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument: avouez donc que les dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémiez point nos miracles en présence des monuments qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monuments ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de Philippe-Auguste et l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines: mais quand vous verrez à Rome le groupe du Laocoon, croirez-vous pour

cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un saint Denis sur le chemin de Paris, ces monuments de barbarie vous prouveront-ils que saint Denis, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière portant sa tête entre ses bras, et la baisant de temps en temps?

La plupart des monuments, quand ils sont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées il faut même quelquefois se délier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille, *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène*; et à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral Vernon avait levé le siège. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples et des temps abandonnés à la grossière ignorance?

Croyons les événements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voragine, au jésuite Causin, à Maimbourg et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième siècle; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions, étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits; et ces superstitions, se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorants et féroces, mêlaient partout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main; et les peuples, les princes même, étaient si imbéciles, qu'un anti-pape reconnu par eux était dès ce moment vicair de Dieu, et un homme infallible. Cet homme infallible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; et ces dieux

sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu¹, aux douzième et treizième siècles, les moines devenir princes, ainsi que les évêques; ces évêques et ces moines partout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de Louis-le-Faible, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après Charles-Quint; en Angleterre, que par la constance d'Élisabeth; en France, que par la soumission forcée de Henri IV à l'Église romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique; elle a bouleversé plus d'un état, depuis les massacres des Albigeois au treizième siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du dix-huitième. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les échafauds, pour des arguments de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, presque sans interruption; et ce fléau n'a duré si long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, au douzième siècle, abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Frédéric Bar-

¹ Chap. xxxiii.

berousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur: cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue partout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohême, en Souabe, et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les nègres. On nous reproche ce commerce: un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur: ce négoce démontre notre supériorité; celui qui se donne un maître était né pour en avoir ¹.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait, sur la foi de quelques dissertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies; mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois à qui vendrait ses mar-

¹ Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'Aristote disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfants, commettent un crime exécrable; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens, qui ont inspiré aux noirs le desir de les commettre, et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instruments des Européens; ceux-ci sont les vrais coupables K.

chandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise, n'éprouvèrent-elles pas? combien de fois Gènes, Florence, et Pise, ont-elles changé de maîtres? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses fonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes, et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres états chrétiens. C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siège de leur empire, ni dans la Tartarie, dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement, et la religion: c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer, dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés; mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux: ils ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe: on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingués des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs Mirzas quelque faible image de cette institution: on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européenne. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très différente; c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des Loix* dit qu'il n'y a

point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, et des peuplades d'Arabes, forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très florissantes et supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une république, est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes ; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernements ; mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrèlie dont nous parle Chardin, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres ; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux et nous ; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtements, manière d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre et de destruction, qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons surtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitants du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saecagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force ; c'est

lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révere la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. Les enfants respectent leurs pères en tout pays ; et le fils en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père ; car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'état, et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi, qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un Anglais vient d'en acheter une dans le Bengale².

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on y ait dérogé par des conventions particulières³.

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris ; c'est ce qui n'arrive point : elles ont partout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a partout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages, ou par les mœurs. Le sultan ture ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les états de rudes violences. Les grands-vizirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine ; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

² Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

³ On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas aboli chez eux, et que tous les inconvénients de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France. K.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le fakir, le bonze, le talapoin, disent partout : soyez équitables et bienfaisants. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce : ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne ; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde ; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au Capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre ; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est partout instituée pour porter au bien ; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire partout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine ; et la secte d'Omar combat la secte d'Ali par la parole jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature ; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages ; il répand la variété sur la scène de l'univers ; la nature y répand l'unité ; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est partout le même, et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil, et toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles, une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédents, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée, qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans ; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique, et jusqu'au milieu de la France ; il est bien évident que quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, ont n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Vésèr ; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes ; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés ; et la Pologne ne manque d'habitants que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très légers intérêts, et souvent pour de petits caprices ! Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en

adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal à la vérité très déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très long-temps désolé

l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations ; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

ANNALES DE L'EMPIRE¹

DEPUIS CHARLEMAGNE.

A MADAME LA DUCHESSE
DE SAXE-GOTHA.

MADAME,

Je n'ai fait qu'obéir aux ordres de votre Altesse Sérénissime en écrivant cet abrégé de l'histoire de l'empire. Il aurait un grand avantage si j'étais resté plus long-temps dans votre cour. J'aurais mieux peint la vertu, surtout cette vertu humaine et sociable à qui l'esprit et les grâces donnent un nouveau prix ; mais elle est peu du ressort de l'histoire. L'ambition, qu'on masque du grand nom de l'intérêt des états, et qui ne fait que le malheur des états ; les passions féroces, qui ont conduit presque toujours la politique, laissent peu de place à ces vertus douces qu'on ne cultive guère que dans la tranquillité. Partout où il y a des troubles, il y a des crimes, et l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde.

Il est important pour toutes les nations de l'Europe de s'instruire des révolutions de l'empire. Les histoires de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, se renferment dans leurs bornes. L'empire est un théâtre plus vaste ; ses prééminences, ses droits sur Rome et sur l'Italie, tant de rois, tant de souverains qu'il a créés, tant de dignités qu'il a conférées dans d'autres états, ces assemblées presque continuelles de tant de princes, tout cela forme une scène auguste, même dans les siècles les moins policés. Mais le détail en est immense ; et il reste aux hommes occupés trop peu de temps pour lire ce prodigieux amas de faits qui se précipitent les uns sur les autres, et ces recueils de lois presque toujours contredites à force d'être expliquées. La justesse de votre esprit vous a fait désirer des annales qui ne fussent ni sèches ni prolixes, et qui donnassent une idée générale de l'empire dans une langue que parlent toutes les nations, et qui est embellie dans votre bouche. On aurait pu sans doute obéir aux ordres de votre Altesse Sérénissime avec plus de succès, mais non avec plus de zèle et plus de respect.

¹ Cet ouvrage fut commencé dans le château de Saxe-Gottha, au retour de la cour de Prusse, achevé à Strasbourg, et imprimé à Colmar en 1754.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

1755.

Ces courtes annales renferment tous les événements principaux depuis le renouvellement de l'empire d'Occident. On y voit cinq ou six royaumes vassaux de cet empire ; cette longue querelle des papes avec les empereurs ; celle de Rome avec les uns et les autres, et cette lutte opiniâtre du droit féodal contre le pouvoir suprême ; on y voit comment Rome, si souvent prête d'être subjuguée, a échappé à un joug étranger, et comment le gouvernement qui subsiste en Allemagne s'est établi. C'est à la fois l'histoire de l'empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie. C'est en Allemagne que s'est formée cette religion qui a ôté tant d'états à l'Eglise romaine. Ce même pays est devenu le rempart de la chrétienté contre les Ottomans. Ainsi, ce qu'on appelle l'empire est, depuis Charlemagne, le plus grand théâtre de l'Europe. On a mis au commencement du volume le catalogue des empereurs avec l'année de leur naissance, de leur avènement et de leur mort, les noms de leurs femmes et de leurs enfants. Vis-à-vis est la liste des papes, presque tous caractérisés par leurs actions principales ; on y trouve l'année de leur exaltation : de sorte que le lecteur peut consulter d'un coup d'œil ce tableau, sans aller chercher des fragments de cette liste à la tête du règne de chaque empereur.

On a placé à la fin du volume une autre liste à colonnes contenant tous les électeurs. Le catalogue des rois de l'Europe et des empereurs ottomans, qu'on trouve si facilement partout ailleurs, eût trop grossi cet ouvrage, qu'on a voulu rendre court autant que plein.

Pour le rendre plus utile aux jeunes gens, et pour les aider à retenir tant de noms et de dates qui échappent presque toujours à la mémoire, on a resserré dans une centaine de vers techniques l'ordre de succession de tous les empereurs depuis Charlemagne, les dates de leur couronnement et de leur mort, et leurs principales actions, autant que la brièveté et le genre de ces vers l'ont pu permettre. Quiconque aura appris ces cent vers aura toujours dans l'esprit, sans hésiter, tout le fond de l'Histoire de l'empire. Les dates et les noms rappellent aisément dans la mémoire les événements qu'on a lus ; c'est la méthode la plus sûre et la plus facile.

CATALOGUE

DES EMPEREURS, DES PAPES, DES ROIS DE BOHÈME, ET DES ÉLECTEURS.

EMPEREURS.

1. — CHARLEMAGNE, né, dit-on, le 10 avril 742, empereur en 800, mort en 814. **SES FEMMES** : Hildegarde, fille de Childebrand, comte de Souabe; Irmengarde, qu'on croit la même que Désidérate, fille de Didier, roi des Lombards; Fastrade, de Franconie; Luitgarde de Souabe. **CONCUBINES** ou **FEMMES DU SECOND RANG** : Hiltrude, Galiene, Matalgarde, Gersinde, Regina, Adélaïde, et plusieurs autres. **SES ENFANTS** : Charles, roi d'Allemagne, mort en 774; Pepin, roi d'Italie, mort en 810, père de Bernard, roi d'Italie, tige de la maison de Vermandois, dépossédé, aveuglé, et mort en 818; Louis-le-Pieux, le Débonnaire ou le Faible, empereur; Rotrude, fiancée à Constantin V, empereur d'Orient; Berthe, mariée à un chancelier de Charlemagne; Giselde, Tétrarde, Hiltrude, encloîtrées par Louis-le-Débonnaire. Il eut des femmes du second rang; Drogon, évêque de Metz; Hugo ou Hugues l'abbé, Thierry l'abbé, Pepin-le-Bossu, Rothilde, Gertrude. Les romanciers ajoutent la belle Emma, dont ils disent que le secrétaire Eginard, et même Charlemagne, furent amoureux.

2. — LOUIS-LE-FAIBLE, né en 778, empereur en 814, mort en 840, le 20 juin. **SES FEMMES** : Irmengarde, fille d'un comte de Habsbanie; Judith, fille d'un comte de Souabe. **SES ENFANTS** : Lothaire, empereur; Pepin, roi d'Aquitaine, mort en 858; Giselle, femme d'un comte de Bourgogne; Louis, roi de Germanie, mort en 876; Adélaïde, femme d'un comte de Bourgogne; Alpaïde, femme d'un comte de Paris; Charles-le-Chauve, roi de France, et empereur.

3. — LOTHAIRE I, né en 796, empereur en 840, mort en 855. **SA FEMME** : Hermengarde, fille d'un comte de Thionville. **SES ENFANTS** : Louis second, empereur; Lothaire, roi de Lorraine, mort en 868; Charles, roi de Bourgogne; Hermengarde, femme d'un duc sur la Moselle.

4. — LOUIS II, né en 825, empereur en 855, mort en 875, le 15 août. **SA FEMME** : Ingelberthe, fille de Louis, roi de Germanie. **SA FILLE** : Hermengarde, mariée à Bozon, roi de Bourgogne.

5. — CHARLES-LE-CHAUVE, né en 825, empereur en 875, mort en 877, le 6 octobre. **SES FEMMES** : Hirmentrude, fille d'Odon, duc d'Orléans; Richilde, fille d'un comte de Bouvines. **SES ENFANTS** : Louis-le-Bègue; Charles, tué en 866; Carloman, aveuglé en 875; Judith, femme en premières noces d'Éthelred, roi d'Angleterre, et en secondes noces de Baudoïn I, comte de Flandre.

PAPES.

ZACHARIE, exalté en 741; c'est lui qu'on prétend avoir décidé que celui-là seul était roi qui en avait le pouvoir. Il anathématisa ceux qui démontraient qu'il y a des antipodes : l'ignorance de cet homme infallible était au point, qu'il affirmait que, pour qu'il y eût des antipodes, il fallait nécessairement deux soleils et deux lunes.

ÉTIENNE II ou **III**, 752; le premier qui se fit porter sur les épaules des hommes.

PAUL I, 757, de son temps la grande querelle des images divisait l'Église.

ÉTIENNE III ou **IV**, 768; il disputa le siège à Constantin, qui était séculier, et à Philippe. Il y eut beaucoup de sang répandu. Ce n'était pas le premier schisme; on en a vu plus de quarante : il faut remarquer ici que cet Étienne IV déposa, dégrada Constantin son prédécesseur, et lui fit crever les yeux.

ADRIEN I, 772; ses légats eurent la première place au second concile de Nicée.

LÉON III, 795; il nomma Charlemagne empereur le jour de Noël en 800. Il ne voulut point ajouter *flitque* au symbole. On prétend que ce fut lui qui introduisit l'usage de baiser les pieds des papes. La cour romaine dit qu'il donna l'empire à Charlemagne; la vérité dit qu'il fut l'organe du peuple, gagné par l'or, et intimidé par le fer.

ÉTIENNE IV ou **V**, 816.

PASCAL I, 817; accusé d'avoir fait assassiner le primicier Théodore, et obligé de se purger par serment devant les commissaires de l'empereur Louis. Il forgea ou laissa forger le faux acte par lequel l'empereur Louis-le-Débonnaire lui donnait la Sicile, et à tous ses successeurs.

EUGÈNE II, 824, surnommé *le Père des pauvres*.

VALENTIN, 827.

GRÉGOIRE IV, 828, qui trompa Louis-le-Faible dans un champ entre Bâle et Colmar, qu'on appela depuis *le Champ du mensonge*, et qu'on va voir par curiosité.

SERGIUS II, 844, qui se fit sacrer sans attendre la permission de l'empereur, pour établir la grandeur de l'Église romaine.

LÉON IV, 847; il sauva Rome des mahométans par son courage et sa vigilance.

BENOIT III, 855, à l'aide des Francs, malgré le peuple romain. Sous lui le denier de Saint-Pierre s'établit en Angleterre.

NICOLAS I, 858; de son temps commence le grand schisme entre Constantinople et Rome.

ADRIEN II, 867; il fit le premier porter la croix devant lui. Le patriarche Photius l'excommunia par représailles.

JEAN VIII, 872; il reconnut le patriarche Photius. On dit qu'il fut assassiné à coups de marteau. Cela n'est pas plus vrai que l'histoire de la papesse Jeanne. On lui attribua le rôle de cette papesse, parce que les Romains disaient qu'il n'avait pas montré plus de courage qu'une femme contre Photius.

6. — **LOUIS-LE-BÈGUE**, né en 845, le premier novembre, empereur en 878, mort en 879, le 10 avril. **SES FEMMES**: Auzgarde, Adélaïde. **SES ENFANTS**: Louis, Carloman, et Charles-le-Simple, roi de France; Égiselle, mariée à Rollon ou Raoul, premier duc de Normandie.

7. — **CHARLES-LE-GROS**, empereur en 880, dépossédé en 887, mort en 888, le 13 janvier, **SANS ENFANTS**.

8. — **ARNOLPHE** ou **ARNOUD**, né en 865, empereur en 887, mort en 899. Il eut de sa **MAÎTRESSE** Élengarde, Louis-l'Enfant ou Louis IV, empereur; Zventibold, roi de Lorraine; Rapolde, tige des comtes d'Andeck et de Tyrol.

9. — **LOUIS IV** ou **LOUIS-L'ENFANT**, né en 895, empereur vers 900, mort en 912, sans postérité.

10. — **CONRAD I**, empereur en 911 ou 912, mort en 918, le 25 décembre. **SA FEMME**: Cunégonde de Bavière, dont il eut Arnolphe-le-Mauvais, tige de la maison de Bavière.

11. — **HENRI-L'OISELEUR**, duc de Saxe, né en 876, empereur en 919, mort en 956. **SES FEMMES**: Hatbourg, fille d'un comte de Mersbourg; Mechtilde, fille d'un comte de Ringelheim. **SES ENFANTS**: Tancard, tué à Mersbourg, en 959; l'empereur Othon-le-Grand; Gerberge, mariée à Giselberg, duc de Lorraine; Aduïde, mariée à Hugues, comte de Paris; Henri, duc de Bavière; Brunon, évêque de Cologne.

12. — **OTHON I**, ou **LE GRAND**, né le 22 novembre 916, empereur en 956, mort en 975, le 7 mai. **SES FEMMES**: Édith, fille d'Édouard, roi d'Angleterre; Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. **SES ENFANTS**: Lutholf, duc de Souabe; Luitgarde, femme d'un duc de Lorraine et de Francie; Othon second, dit le Roux, empereur; Mathilde, abbesse de Quedlimbourg; Adélaïde, mariée à un marquis de Montferrat; Richilde, à un comte d'Enninguen; Guillaume, archevêque de Mayence.

13. — **OTHON II**, ou **LE ROUX**, né en 935, empereur en 975, mort en 985. **SA FEMME**: Théophanie, belle-fille de l'empereur Nicéphore. **SES ENFANTS**: Othon, depuis empereur; Sophie, abbesse de Gannecheim; Mathilde, femme d'un comte palatin; Vithilde, fille naturelle, femme d'un comte de Hollande.

14. — **OTHON III**, né en 975, empereur en 985, mort en 1002; on prétend qu'il épousa Marie d'Aragon. Mort sans postérité.

15. — **HENRI II**, surnommé *le Saint, le Chaste, et le Botteux*, duc de Bavière, petit-fils d'Othon-le-Grand, empereur en 1002, mort en 1024. **SA FEMME**: Cunégonde, fille de Sigefroi, comte de Luxembourg. Sans postérité.

16. — **CONRAD II**, le Salique, de la maison de Franconie, empereur en 1024, mort en 1059, le 4 juin. **SA FEMME**: Gisselle de Souabe. **SES ENFANTS**: Henri, depuis empereur; Béatrix, abbesse de Gandersheim; Judith, mariée, à ce qu'on prétend, à Azon d'Est, en Italie.

MARIN I ou **MARTIN II**, suivant un usage qui a prévalu, 882.

ADRIEN III, 884.

ÉTIENNE VI, 884; il défendit les épreuves par le feu et par l'eau.

FORMOSE, 891.

ÉTIENNE VII, 896; fils d'un prêtre; il fit déterrer le corps de son prédécesseur Formose, lui trancha la tête, et le jeta dans le Tibre; il fut ensuite mis en prison et étranglé.

JEAN IX, 897; de son temps les mahométans vinrent dans la Calabre.

BENOIT IV, 900.

LÉON V, 904.

SERGIUS III, 905; homme cruel, amant de Marozie, fille de la première Théodora, dont il eut le pape Jean XI.

ANASTASE III, 914.

LONDON, 915.

JEAN X, 914; amant de la jeune Théodora, qui lui procura le saint siège et dont il eut Crescence, premier consul de ce nom. Il mourut étranglé dans son lit.

LÉON VI, 928.

ÉTIENNE VIII, 929; qu'on croit encore fils de Marozie, enfermé au château qu'on nomme aujourd'hui Saint-Ange.

JEAN XI, 931; fils du pape Sergius et de Marozie, sous qui sa mère gouverna despotiquement.

LÉON VII, 956.

ÉTIENNE IX, 959, Allemand de naissance, sabré au visage par les Romains.

MARIN II ou **MARTIN III**, 945. — **AGAPET II**, 946.

JEAN XII, 956, fils de Marozie et du patrice Albéric; patrice lui-même. Fait pape à l'âge de dix-huit ans. Il s'opposa à l'empereur Othon I. Il fut assassiné en allant chez sa maîtresse.

LÉON VIII, 965, nommé par un petit concile à Rome par les ordres d'Othon.

BENOIT V, 964, chassé immédiatement après par l'empereur Othon I, et mort en exil à Hambourg.

JEAN XIII, 965, chassé de Rome, et puis rétabli.

BENOIT VI, 972, étranglé par le consul Crescence, fils du pape Jean X.

BONIFACE VII, 974; il voulut rendre Rome aux empereurs d'Orient.

DOMNUS, 974.

BENOIT VII, 975.

JEAN XIV, 984; du temps de Boniface VII, mort en prison au château Saint-Ange.

BONIFACE VII, rétabli; assassiné à coups de poignard.

JEAN XV ou **XVI**, 986, chassé de Rome, par le consul Crescence, et rétabli.

GRÉGOIRE V, 996, à la nomination de l'empereur Othon III.

SILVESTRE II, 999; c'est le fameux Gerbert Auvergnac, archevêque de Reims, prodige d'érudition pour son temps.

JEAN XVII, 1005.

JEAN XVIII, 1004.

SERGIUS IV, 1009, regardé comme un ornement de l'Église.

BENOIT VIII, 1012; il repoussa les Sarrasins.

JEAN XIX ou **XX**, 1024; chassé et rétabli.

BENOIT IX, 1055, qui acheta le pontificat, lui troisième, et qui revendit sa part.

47. — HENRI III, dit *le Noir*, né le 28 octobre 1017, empereur en 1050, mort en 1056. SES FEMMES : Cunégonde, fille de Canut, roi d'Angleterre; Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine. SES ENFANTS DE LA SECONDE FEMME : Mathilde, mariée à Rodolphe duc de Souabe; l'empereur Henri IV; Conrad, duc de Bavière; Sophie, mariée à Salomon, roi de Hongrie, et depuis à Vladislas, roi de Pologne; Itha, femme de Léopold, marquis d'Autriche; Adélaïde, abbesse de Gandersheim.

18. — Henri IV, né le 11 novembre en 1050, empereur en 1056, mort en 1106. SES FEMMES : Berthe, fille d'Othon de Savoie, qu'on appelait marquis d'Italie; Adélaïde de Russie, veuve d'un margrave de Brandebourg. SES ENFANTS DE BERTHE : Conrad, duc de Lorraine; l'empereur Henri V; Agnès, femme de Frédéric de Souabe; Berthe, mariée à un duc de Carinthie; Adélaïde, à Boleslas III, roi de Pologne; Sophie, à Godefroi, duc de Brabant.

19. — HENRI V, né en 1081, empereur en 1106, mort en 1125, le 25 mai. SA FEMME : Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre. SA FILLE : Christine, femme de Ladislas, duc de Silésie.

20. — LOTHAIRE II, duc de Saxe, empereur en 1125, mort en 1137. SA FEMME : Richeze, fille de Henri-le-Gros, duc de Saxe.

21. — CONRAD III, né en 1092, empereur en 1153, mort en 1152, le 15 février. Sa femme : Gertrude, fille d'un comte de Sultzbach. SES ENFANTS : Henri, mort en bas âge; Frédéric, comte de Rothembourg.

22. — FRÉDÉRIC I, surnommé *Barberousse*, duc de Souabe, né en 1121, empereur en 1152, mort en 1190. SES FEMMES : Adélaïde, fille du marquis de Vohenbourg, repudiée; Béatrix, fille de Renaud, comte de Bourgogne. SES ENFANTS : Henri, depuis empereur; Frédéric duc de Souabe; Conrad, duc de Spolette; Philippe, depuis empereur; Othon, comte de Bourgogne; Sophie, mariée au marquis de Montferrat; Béatrix, abbesse de Quedlimbourg.

23. — HENRI VI, né en 1165, empereur en 1190, mort en 1197. SA FEMME : Constance, fille de Roger, roi de Sicile. SES ENFANTS : Frédéric, depuis empereur; Marie, femme de Conrad, marquis de Mähren.

24. — PHILIPPE, duc de Souabe, fils puîné de Frédéric Barberousse, tuteur de Frédéric II, né en 1181, empereur en 1198, mort en 1208, le 21 juin. SA FEMME : Irène, fille d'Isaac, empereur de Constantinople. SES ENFANTS : Béatrix, épouse de Ferdinand III, roi de Castille; Cunégonde, épouse de Venceslas III, roi de Bohême; Marie, épouse de Henri, duc de Brabant; Béatrix, morte immédiatement après son mariage avec Othon IV, duc de Brunswick, depuis empereur.

25. — OTHON IV, duc de Brunswick, empereur en 1198, mort en 1218. SA SECONDE FEMME : Marie, fille de Henri-le-Vertueux, duc de Brabant. Mort sans postérité.

26. — FRÉDÉRIC II, duc de Souabe, roi des Deux-Siciles, né le 26 décembre 1195¹, empereur en 1212, mort en 1250, le 13 décembre. SES FEMMES : Constance, fille d'Alfonse II, roi d'Aragon; Violente, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; Isabelle, fille de Jean, roi d'Angleterre. SES

GREGOIRE VI, 1043, déposé.
CLÉMENT II, évêque de Bamberg, en 1046, nommé par l'empereur Henri III.

DAMASE II, 1048, nommé encore par l'empereur.

LÉON IX, 1048, pape vertueux.

VICTOR II, 1055, grand réformateur, inspiré et gouverné par Hildebrand, depuis Grégoire VII.

ÉTIENNE X, 1057, frère de Godefroi, duc de Lorraine.

NICOLAS II, exalté à main armée en 1058, chassa son compétiteur Benoît. Il soumit le premier la Pouille et la Calabre au saint siège.

ALEXANDRE II, élu par le parti d'Hildebrand, sans consentement de la cour impériale, en 1061; de son temps est l'étonnante aventure de l'épreuve de *Petrus Igneus*, vraie, ou fausse, ou exagérée.

GRÉGOIRE VII, 1073; c'est le fameux Hildebrand, qui le premier rendit l'Église romaine redoutable; il fut la victime de son zèle.

VICTOR III, 1086; Grégoire VII l'avait recommandé à sa mort.

URBAIN II, de Châtillon-sur-Marne, 1087; il publia les croisades imaginées par Grégoire VII.

PASCAL II, 1099; il marcha sur les traces de Grégoire VII.

GÉLASSE II, 1118, traîné immédiatement après en prison par la faction opposée.

CALIXTE II, 1119, finit le grand procès des investitures.

HONORIUS II, 1124.

INNOCENT II, 1130; presque toutes les élections étaient doubles dans ce siècle; tout était schisme dans l'Église; tout s'obtenait par brigue, par simonie, ou par violence; et les papes n'étaient point maîtres dans Rome.

CÉLESTIN II, 1145.

LUCIUS II, 1144, tué d'un coup de pierre, en combattant contre les Romains.

EUGÈNE III, 1145, maltraité par les Romains, et réfugié en France.

ANASTASE IV, 1155.

ADRIEN IV, 1154, Anglais, fils d'un mendiant, mendiant lui-même, et devenu grand homme.

ALEXANDRE III, 1159, qui humilia l'empereur Frédéric Barberousse et le roi d'Angleterre Henri II.

LUCIUS III, 1181, chassé encore, et poursuivi par les Romains, qui, en reconnaissant l'évêque, ne voulaient pas reconnaître le prince.

URBAIN III, 1185.

GRÉGOIRE VIII, 1187; passe pour savant, éloquent, et honnête homme.

CLÉMENT III, 1188, voulut réformer le clergé.

CÉLESTIN III, 1191, qui défendit qu'on enterrât l'empereur Henri VI.

INNOCENT III, 1198, qui jeta un interdit sur la France; sous lui la croisade contre les Albigeois.

HONORIUS III, 1216, commença à s'élever contre Frédéric II.

GRÉGOIRE IX, 1227, chassé encore par les Romains, excommunia, et crut déposer Frédéric II.

CÉLESTIN IV, 1241.

INNOCENT IV, 1245, excommunia encore Frédéric II, et crut le déposer au concile de Lyon.

¹ L'Art de vérifier les dates cite positivement l'année 1194.

ENFANTS : Henri, roi des Romains, mort en prison en 1256 ; Conrad, depuis empereur, père de Conradin, en qui finit la maison de Souabe ; Henri, gouverneur de Sicile ; Marguerite, épouse d'Alberg-le-Dépravé, landgrave de Thuringe, et marquis de Misnie. **DE SES MAÎTRESSES**, il eut Enzo, roi de Sardaigne ; Manfredo, roi de Sicile ; Frédéric, prince d'Autriche.

27. — **CONRAD IV**, empereur en 1250, mort en 1254. **SA FEMME** : Elisabeth, fille d'Othon, comte palatin. **SON FILS** : Conradin, duc de Souabe, héritier du royaume de Sicile, à qui Charles d'Anjou fit couper la tête à l'âge de dix-sept ans, le 26 octobre 1268.

(Alphonse X, roi d'Espagne, et Richard, duc de Cornouailles, fils de Jean-sans-terre, tous deux élus en 1257 ; mais ils ne sont pas comptés parmi les empereurs.)

28. — **RODOLPHE**, comte de Hasbourg en Suisse, tige de la maison d'Autriche, né en 1218, empereur en 1273, mort en 1291. **SES FEMMES** : Anne Gertrude de Hohemberg ; Agnès, fille d'Othon, comte de Bourgogne. **SES ENFANTS** : Albert, duc d'Autriche, depuis empereur ; Rodolphe, qu'on a cru duc de Souabe ; Hermann, qui se noya dans le Rhin à l'âge de dix-huit ans ; Frédéric, mort sans lignée ; Charles, mort en bas âge ; Rodolphe, mort aussi dans l'enfance ; Mechtilde, mariée à Louis-le-Sévère, duc de Bavière ; Agnès, qui épousa Albert II, duc de Saxe ; Hedvige, femme d'Othon, marquis de Brandebourg ; Gutha, marié à Venceslas, roi de Bohême, fils d'Ottocare ; Clémence, épouse de Charles Martel, roi de Hongrie, petit-fils de Charles I, roi de Naples et de Sicile ; Marguerite, femme de Théodoric, comte de Clèves ; Catherine, mariée à Othon, duc de la Bavière inférieure, fils de Henri, frère de Louis-le-Sévère ; Euphémie, religieuse.

29. — **ADOLPHE DE NASSAU**, empereur en 1292, mort en 1298, le 2 juillet. **SA FEMME** : Imagine, fille de Jerlach, comte de Limbourg. **SES ENFANTS** : Henri, mort jeune ; Robert de Nassau ; Jerlach de Nassau ; Valdrame, Adolphe ; Adélaïde, Imagine, Mathilde, Philippe.

30. — **ALBERT I**, d'Autriche, empereur en 1298, mort en 1308. **SA FEMME** : Elisabeth, fille de Ménard, duc de Carinthie et comte de Tyrol. **SES ENFANTS** : Frédéric-le-Beau, depuis empereur ; Albert-le-Sage, duc d'Autriche.

31. — **HENRI VII**, de la maison de Luxembourg, empereur en 1308, mort en 1313. **SES FEMMES** : Marguerite, fille d'un duc de Brabant ; Catherine, fille d'Albert d'Autriche, fiancée seulement avant sa mort. **SON FILS** : Jean, roi de Bohême.

32. — **LOUIS V**, de Bavière, empereur en 1314, mort en 1347. **SES FEMMES** : Béatrix de Glogau ; Marguerite, comtesse de Hollande. **SES ENFANTS** : Louis-l'Ancien, margrave de Brandebourg ; Étienne-le-Bouclé, duc de Bavière ; Mechtilde, femme de Frédéric-le-Sévère, marquis de Misnie ; Elisabeth, mariée à Jean, duc de la Basse-Bavière ; Guillaume, comte de Hollande par sa mère, devenu furieux ; Albert, comte de Hollande ; Louis-le-Romain, marquis de Brandebourg ; Othon, marquis de Brandebourg.

33. — **CHARLES IV**, de la maison de Luxembourg, né en 1316, empereur en 1347, mort en 1378. **SES FEMMES** : Blanche de Valois ; Anne Palatine ; Anne de Silésie ; Elisabeth de Poméranie. **SES ENFANTS** : Venceslas, depuis empereur ; Sigismond, depuis empereur ; Jean, marquis de Brandebourg.

34. — **VENCESLAS**, né en 1361, empereur en 1378, déposé en 1400, mort en 1419. **SES FEMMES** : Jeanne et Sophie, de la maison de Bavière. Sans postérité.

35. — **ROBERT**, comte palatin du Rhin, empereur en 1400, mort en 1410. **SA FEMME** : Elisabeth, fille d'un burgrave de Nuremberg. **SES ENFANTS** : Robert, mort avant lui ; Louis-le-Barbu et l'Aveugle, électeur ; Frédéric, comte de Han-

ALEXANDRE IV, 1264, qui protégea les moines mendiants contre l'université de Paris.

URBAIN IV, 1261 ; il fut d'abord savetier à Troyes en Champagne ; il appela le premier Charles d'Anjou à Naples.

CLÉMENT IV, 1264 ; on prétend qu'il conseilla l'assassinat de Conradin et du duc d'Autriche par la main d'un bourreau.

GRÉGOIRE X, 1271 ; il donna des règles sévères pour la tenue des conclaves.

INNOCENT V, 1276.

ADRIEN V, 1276.

JEAN XXI, 1276 ; on dit qu'il était assez bon médecin.

NICOLAS III, 1277, de la maison des Ursins : on dit qu'avant de mourir il conseilla les vèpres siciliennes.

MARIN III, ou **MARTIN IV**, 1281 ; dès qu'il fut pape, il se fit élire sénateur de Rome pour y avoir plus d'autorité.

HONORIUS IV, 1285, de la maison de Savelli, prit le parti des Français en Sicile.

NICOLAS IV, 1288 ; sous lui les chrétiens entièrement chassés de la Syrie.

CÉLESTIN V, 1292 ; Benoit Caïétan lui persuada d'abdiquer.

BONIFACE VIII (Benoit Caïétan), 1294 ; il enferma son prédécesseur, excommunia Philippe-le-Bel, s'intitula maître de tous les rois, fit porter deux épées devant lui, mit deux couronnes sur sa tête, et institua le jubilé.

CLÉMENT V (Bertrand de Gott), Bordelais, 1303, poursuivit les templiers. Il est dit qu'on vendait à sa cour tous les bénéfices.

JEAN XXII, 1316, fils d'un savetier de Cahors, nommé d'Euse, qui passa pour avoir vendu encore plus de bénéfices que son prédécesseur, et qui eut un grand crédit dans l'Europe, sans pouvoir en avoir dans Rome. Il résida toujours vers le Rhône. Il écrivit sur la pierre philosophale, mais il l'avait véritablement en argent comptant. Ce fut lui qui ajouta une troisième couronne à la tiare. On l'accusa d'hérésie ; ce fut lui qui taxa la rémission des péchés : cette taxe fut imprimée depuis.

BENOIT XII (Jacques Fournie) 1334, résida à Avignon.

CLÉMENT VI (Pierre Roger), 1342, résida à Avignon qu'il acheta de la reine Jeanne.

INNOCENT VI (Étienne Aubert), 1352, résida à Avignon.

URBAIN V (Guillaume Grimoard), 1362, résida à Avignon. Il fit un voyage à Rome, mais il n'osa s'y établir.

GRÉGOIRE XI (Roger de Momen), 1370, remit le saint siège à Rome, où il fut reçu comme seigneur de la ville.

Grand schisme qui commence en 1378, entre Prignano, **URBAIN VI**, et Robert de Genève, **CLÉMENT VII**. Ce schisme continue de compétiteur en compétiteur jusqu'à 1417. Jamais on ne vit plus de troubles et plus de crimes dans l'Église chrétienne.

berg; Élisabeth, mariée à un duc d'Autriche; Agnès, à un comte de Clèves; Marguerite, à un duc de Lorraine; Jean, comte palatin Zimmerman.

36. — **JOSSE**, marquis de Brandebourg et de Moravie, empereur en 1410, mort trois mois après.

37. — **SIGISMOND**, frère de Venceslas, né en 1368, empereur en 1411, mort en 1437. **SES FEMMES** : Marie, héritière de Hongrie et de Bohême; Barba, comtesse de Sillé. **SA FILLE** : Élisabeth, fille de Marie, héritière de Hongrie et de Bohême, mariée à l'empereur Albert II, d'Autriche.

38. — **ALBERT II**, d'Autriche, né en 1399, empereur en 1438, mort en 1439. **SA FEMME** : Élisabeth, fille de Sigismond, héritière de Bohême et de Hongrie. **SES ENFANTS** : George, mort jeune; Anne, mariée à un duc de Saxe; Élisabeth, à un prince de Pologne; Ladislas, posthume, roi de Bohême et de Hongrie.

39. — **FRÉDÉRIC** d'Autriche, né en 1415, empereur en 1440, mort en 1495. **SA FEMME** : Éléonore, fille du roi de Portugal. **SES ENFANTS** : Maximilien, depuis empereur; Cunégonde, mariée à un duc de Bavière.

40. — **MAXIMILIEN I**, d'Autriche, né en 1439, roi des Romains en 1486, empereur en 1495, mort en 1519, le 12 janvier. **SES FEMMES** : Marie, héritière de Bourgogne et des Pays-Bas; Blanche-Marie Sforce. **SES ENFANTS** : Philippe-le-Beau, d'Autriche, roi d'Espagne par sa femme; François, mort au berceau; Marguerite, promise à Charles VIII, roi de France, gouvernante des Pays-Bas, mariée à Jean, fils de Ferdinand, roi d'Espagne, et depuis à Philibert, duc de Savoie; il n'eut point d'enfants de Blanche Sforce, mais il eut six bâtards de ses maîtresses.

41. — **CHARLES-QUINT**, né le 24 février 1500, roi d'Espagne en 1516, empereur en 1519; abdiqua le 2 juin 1536; mort le 21 septembre 1558. **SA FEMME** : Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal. **SES ENFANTS** : Philippe II, roi d'Espagne, de Naples et Sicile, duc de Milan, souverain des Pays-Bas; Jeanne, mariée à Jean, infant de Portugal; Marie, épouse de l'empereur Maximilien II, son cousin-germain. **SES BÂTARDS RECONNUS SONT** : don Juan d'Autriche, célèbre dans la guerre, et Marguerite d'Autriche, mariée à Alexandre, duc de Florence, et ensuite à Octave, duc de Parme. On a soupçonné ces deux enfants d'être nés d'une princesse qui tenait de près à Charles-Quint.

42. — **FERDINAND I**, frère de Charles-Quint, né le 10 mars 1505, roi des Romains en 1531, empereur en 1536, mort le 23 juillet 1564. **SA FEMME** : Anne, sœur de Louis, roi de Hongrie et de Bohême; **IL EN EUT QUINZE ENFANTS** : Maximilien, depuis empereur; Élisabeth, mariée à Sigis-

MARTIN V (Colonna), 1417, élu par le concile de Constance. Il pacifia Rome, et recouvra beaucoup de domaines du saint siège.

EUGÈNE IV (Gondelmero), 1431. On l'a cru fils de Grégoire XII. L'un des papes du grand schisme : il triompha du concile de Bâle, qui le déposa vainement.

NICOLAS V (Sarzane), 1447; c'est lui qui fit le concordat avec l'empire.

CALIXTE III (Borgia), 1453; il envoya le premier des galères contre les Ottomans.

PIE II (Æneas Silvius Piccolomini), 1458; il écrivit dans le temps du concile de Bâle contre le pouvoir du saint siège, et se rétracta étant pape.

PAUL II (Barbo), Vénitien, 1464; il augmenta le nombre et les honneurs des cardinaux, institua des jeux publics et des frères mineurs.

SIXTE IV (de La Rovère), 1471; il encouragea la conjuration des Pazzi contre les Médicis; il fit réparer le pont Antonin, et mit un impôt sur les courtisanes.

INNOCENT VIII (Cibo), 1484; marié avant d'être prêtre, et ayant beaucoup d'enfants.

ALEXANDRE VI (Borgia), 1492; on connaît assez sa maîtresse Vanosia, sa fille Lucrèce, son fils le duc de Valentinois, et les voies dont il se servit pour l'agrandissement de ce fils, dont le saint siège profita. On l'a mal à propos comparé à Néron : il est vrai qu'il en eut la cruauté; mais il ne fut point parricide, et il eut une politique aussi adroite que la conduite de Néron fut insensée.

PIE III (Piccolomini), 1503; on trompa pour l'élire le cardinal d'Amboise, premier ministre de France, qui se croyait assuré de la tiare.

JULES II (de La Rovère), 1505; il augmenta l'état ecclésiastique; guerrier auquel il ne manqua qu'une grande armée.

LÉON X (Médicis), 1515; amateur des arts, magnifique, voluptueux. Sous lui la religion chrétienne est partagée en plusieurs sectes.

ADRIEN VI (Florent Boyens, d'Utrecht), 1521; précepteur de Charles-Quint, haï des Romains comme étranger. A sa mort on écrivit sur la porte de son médecin : *Au libérateur de la patrie.*

CLÉMENT VII (Médicis), 1523; de son temps Rome est saccagée, et l'Angleterre se détache de l'Église romaine. On lui reprocha d'être bâtard, et d'avoir acheté le pontificat : ces deux reproches étaient très fondés.

PAUL III (Farnèse), 1534; il donna Parme et Plaisance, et ce fut un sujet de troubles; il croyait à l'astrologie judiciaire plus que tous les princes de son temps.

JULES III (Ghiocchi), 1535; c'est lui qui fit cardinal son porte-singe, qu'on appela le cardinal Simia : il passait pour fort voluptueux.

MARCEL II (Cervin), 1535, ne siège que vingt-un jours.

PAUL IV (Caraffa), 1555; élu à près de quatre-vingts ans; ses neveux gouvernèrent. L'inquisition fut violente à Rome, et le peuple, après sa mort, brûla les prisons de ce tribunal.

PIE IV (Medechino), 1539. Il fit étrangler le cardinal Caraffa, neveu de Paul IV, et le nepotisme, sous lui, domina comme sous son prédécesseur.

mond-Auguste, roi de Pologne; Anne, au duc de Bavière, Albert V; Marie à Guillaume, duc de Juliers; Magdeleine, religieuse; Catherine, qui épousa en premières noces François, duc de Mantoue, et en secondes, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, après la mort de sa sœur; Éléonore, mariée à Guillaume, duc de Mantoue; Marguerite, religieuse; Barbe, épouse d'Alfonse II, duc de Ferrare; Hélène, religieuse; Jeanne, épouse de François, duc de Florence; Ferdinand, duc de Tyrol; Charles, duc de Stirie; Jeanne et Ursule, mortes dans l'enfance.

45. — **MAXIMILIEN II**, d'Autriche, né le premier août 1527, empereur en 1564, mort le 12 octobre 1576. SA FEMME: Marie, fille de Charles-Quint; IL EN EUT QUINZE ENFANTS: Rodolphe, depuis empereur; l'archiduc Ernest; Mathias, depuis empereur; l'archiduc Maximilien; Albert, mari de l'infante Claire-Eugénie; Venceslas, mort à dix-sept ans; Anne, épouse de Philippe II, roi d'Espagne; Elisabeth, épouse de Charles IX, roi de France; Marguerite, religieuse, et six enfants morts au berceau.

44. — **RODOLPHE II**, né le 18 juillet 1552, empereur en 1576, mort en 1612, le 20 janvier; SANS FEMMES: mais il eut cinq enfants naturels.

45. — **MATHIAS**, frère de Rodolphe, né en 1557, le 24 février, empereur en 1612, mort en 1619, le 20 mars. SA FEMME: Anne, fille de Ferdinand du Tyrol; sans postérité

46. — **FERDINAND II**, fils de Charles, archiduc de Stirie et de Carinthie, petit-fils de l'empereur Ferdinand I, né en 1578, le 9 juillet, empereur en 1619, mort en 1637, le 15 février. SES FEMMES: Marie-Anne, fille de Guillaume, duc de Bavière; Éléonore, fille de Vincent, duc de Mantoue. SES ENFANTS D'ANNE: Jean-Charles, mort à quatorze ans; Ferdinand, depuis empereur; Marie-Anne, épouse de Maximilien, duc de Bavière; Cécile-Renée, mariée à Vladislas, roi de Pologne; Léopold Guillaume, qui eut plusieurs évêchés; Christine, morte jeune.

47. — **FERDINAND III**, né en 1608, le 15 juillet, empereur en 1657, mort en 1657. SES FEMMES: Marie-Anne, fille de Philippe III, roi d'Espagne; Marie-Léopoldine, fille de Léopold, archiduc du Tyrol; Éléonore, fille de Charles II, duc de Mantoue. SES ENFANTS: Ferdinand, roi des Romains, mort à vingt et un ans; Marie-Anne, épouse de Philippe IV, roi d'Espagne; Philippe-Augustin, et Maximilien-Thomas, morts dans l'enfance; Léopold, depuis empereur; Marie, morte au berceau; Charles-Joseph, évêque de Passau; Thérèse-Marie, morte jeune; Éléonore-Marie, qui, étant veuve de Michel, roi de Pologne, épousa Charles, duc de Lorraine; Marie-Anne, femme de l'électeur Palatin; Ferdinand-Joseph, mort dans l'enfance.

48. — **LÉOPOLD**, né en 1640, le 9 juin, empereur en 1658, mort en 1705, le 5 mai. SES FEMMES: Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne; Claude-Félicité, fille de Ferdinand-Charles, duc de Tyrol; Éléonore-Magdeleine, fille de Philippe-Guillaume, comte palatin, duc de Neubourg. SES ENFANTS DE MARGUERITE-THÉRÈSE: Ferdinand-Venceslas, mort au berceau; Marie-Antoinette, épouse de Maximilien-Marie, électeur de Bavière; trois autres filles mortes dans l'enfance. ENFANTS D'ÉLÉONORE-MAGDELEINE DE NEUBOURG: Joseph, depuis empereur; Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas; Léopold-Joseph, mort dans l'enfance; Marie-Anne, épouse de Jean V, roi de Portugal; Marie-Thérèse, morte à douze ans; Charles, depuis empereur; et trois filles mortes jeunes.

PIE V (Ghisleri), dominicain, 1566; il fit brûler Jules Zoanetti, P. Carnesecchi et Palearius; il eut de grands démêlés avec la reine Elisabeth.

GRÉGOIRE XIII (Buoncompagno), 1572; la première année de son pontificat est fameuse par le massacre de la Saint-Barthélemi; on en fit à Rome des feux de joie. Il donna à Jacques Buoncompagno, son bâtard, beaucoup de biens et de dignités; mais il ne démembra pas l'état ecclésiastique en sa faveur.

SIXTE V, fils d'un pauvre vigneron nommé Peretti, 1585, acheva l'église de Saint-Pierre, embellit Rome, laissa cinq millions d'écus dans le château Saint-Ange en cinq années de gouvernement.

URBAIN VII (Castagna), 1590.

GRÉGOIRE XIV (Sfondrate), 1590, envoya du secours à la Ligue en France.

INNOCENT IX (Santiquatro), 1591.

CLÉMENT VIII (Aldobrandin), 1592; il donna l'absolution et la discipline au roi de France Henri IV sur le dos des cardinaux Du Perron et d'Ossat; il s'empara du duché de Ferrare.

PAUL V (Borghèse), 1605; il excommunia Venise, et s'en repentit. Il éleva le palais Borghèse, et embellit Rome.

GRÉGOIRE XV (Ludovisio), 1621; il aida à pacifier les troubles de la Vallée.

URBAIN VIII (Barberino), Florentin, 1625; il passa pour un bon poète latin; tant qu'il régna, ses neveux gouvernèrent, et firent la guerre au duc de Parme.

INNOCENT X (Pamphili), 1644; son pontificat fut longtemps gouverné par dona Olimpia, sa belle-sœur.

ALEXANDRE VII (Chigi), 1655; il fit de nouveaux embellissements à Rome.

CLÉMENT IX (Rospigliosi), 1667; il voulut rétablir à Rome l'ordre dans les finances.

CLÉMENT X (Altieri), 1670; de son temps commença la querelle de la régale en France.

INNOCENT XI (Odescalchi), 1676; il fut toujours l'ennemi de Louis XIV, et prit le parti de l'empereur Léopold.

ALEXANDRE VIII (Ottoboni), 1689.

INNOCENT XII (Pignatelli), 1691; il conseilla au roi d'Espagne Charles II son testament en faveur de la maison de France.

CLÉMENT XI (Albano), 1700; il reconnut malgré lui Charles VI, roi d'Espagne; c'est lui qui fulmina, selon l'expression italienne, cette fameuse bulle *Unigenitus*, qui a couvert le saint siège d'opprobre et de ridicule, selon l'opinion d'une grande partie de l'Europe.

* Le 20 juillet.

* Entre Clément VIII et Paul V, on compte Léon XI, quoiqu'il n'ait été pape que vingt-sept jours.

49.—**JOSEPH I**, né en 1678, le 26 juillet, roi des Romains en 1690, à l'âge de douze ans, empereur en 1705, mort en 1741, le 17 avril. SA FEMME : Amélie, fille du duc Jean-Frédéric de Hanovre. SES ENFANTS : Marie-Joséphine, mariée à Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe; Léopold-Joseph, mort au berceau; Marie-Amélie, mariée au prince électoral de Bavière.

50.—**CHARLES VI**, né en 1685, le 4^{er} octobre, empereur en 1741, mort en 1740. SA FEMME : Elisabeth-Christine, fille de Louis-Rodolphe, duc de Brunswick. SES ENFANTS : Léopold, mort dans l'enfance; Marie-Thérèse, qui épousa François de Lorraine, le 12 février 1756; Marie-Anne, mariée à Charles de Lorraine; Marie-Amélie, morte dans l'enfance. Charles VI fut le dernier prince de la maison d'Autriche¹.

ROIS DE BOHÈME.

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

OTTOGARE, fils du roi Venceslas-le-Borgne, tué en 1280, dans la bataille contre l'empereur Rodolphe.

VENCESLAS-LE-VIEUX est mis, après la mort de son père, sous la tutelle d'Othon de Brandebourg. Mort en 1305.

VENCESLAS-LE-JEUNE, mort de débauche, un an après la mort de son père.

HENRI, duc de Carinthie, comte de Tyrol, beau-frère de Venceslas-le-Jeune, dépouillé deux fois de son royaume; la première par Rodolphe d'Autriche, fils d'Albert I; la seconde par Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII.

JEAN DE LUXEMBOURG, maître de la Bohême, de la Silésie, et de la Lusace, tué en France, à la bataille de Crécy, en 1346.

L'empereur **CHARLES IV**.

L'empereur **VENCESLAS**.

L'empereur **SIGISMOND**.

L'empereur **ALBERT II D'AUTRICHE**.

LADISLAS-LE-POSTHUME, fils de l'empereur Albert d'Autriche: mort en 1457, dans le temps que Magdeleine, fille du roi de France Charles VII, passait en Allemagne pour l'épouser.

GEORGE PODIBRADE, vaincu par Mathias de Hongrie mort en 1471.

VLADISLAS DE POLOGNE, roi de Bohême et de Hongrie: mort en 1516.

LOUIS, fils de Vladislas, aussi roi de Bohême et de Hongrie, tué à l'âge de vingt ans, en combattant contre les Turcs, en 1526.

L'empereur **FERDINAND I**, et depuis lui, les empereurs de la maison d'Autriche.

ÉLECTEURS DE MAYENCE,

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

VERNIER, comte de Falckenstein, celui qui soutint le plus ses prétentions sur la ville d'Erfort: mort en 1284.

HENRI KNODERER, moine franciscain, confesseur de l'empereur Rodolphe: mort en 1288.

GERARD, baron d'Eppenstein, qui combattit à la bataille où Adolphe de Nassau fut tué: mort en 1305.

PIERRE AICHSPALT, bourgeois de Trèves, médecin de Henri de Luxembourg, et qui guérit le pape Clément V d'une maladie jugée mortelle: mort en 1320.

MATHIAS, comte de Bucheck: mort en 1328.

BAUDOIN, frère de l'empereur Henri de Luxembourg, eut Trèves et Mayence pendant trois ans: c'est un exemple unique.

HENRI, comte de Virnebourg, excommunié par Clément VI, se soutint par la guerre: mort en 1335.

GERLACH DE NASSAU: mort en 1371.

JEAN DE LUXEMBOURG, comte de Saint-Paul: mort en 1373.

ADOLPHE I DE NASSAU, à qui Charles IV donna la petite ville d'Hœcht: mort en 1390.

CONRAD DE VEINSBERG; il fit brûler les Vaudois: mort en 1396.

JEAN DE NASSAU; c'est celui qui déposa l'empereur Venceslas: mort en 1419.

CONRAD, comte de Rens, battu par le landgrave de Hesse: mort en 1431.

THÉODORE D'URBACK; il aurait dû contribuer à protéger l'imprimerie, inventée de son temps à Mayence: mort en 1459.

DITRICH, ou **DIÉTHÈRE**, ou **DIÉTHERICH**, comte d'Isembourg, et un **ADOLPHE DE NASSAU**, se disputent long-temps l'archevêché à main armée. Isembourg cède l'électorat à son compétiteur Nassau, en 1465.

ADOLPHE II DE NASSAU, mort en 1475.

DITRICH remonte sur le siège électoral, bâtit le château de Mayence: mort en 1482.

ALBERT DE SAXE, mort en 1484.

BERTOLD DE HANNEBERG, principal auteur de la ligue de Souabe, grand réformateur des couvents de religieuses: mort en 1504. Gualtieri prétend faussement qu'il mourut d'une maladie peu convenable à un archevêque.

JACQUES DE LIEBENSTEIN, mort en 1508.

URIEL DE GEMMINGEN, mort en 1514.

ALBERT DE BRANDEBOURG, fils de l'électeur Jean, archevêque de Mayence, de Magdebourg, et d'Halberstadt à la fois, voulut bien encore être cardinal: mort en 1545.

SÉBASTIEN DE HAUENSTEIN, docteur ès lois; de son temps un prince de Brandebourg brûla Mayence: mort en 1555.

DANIEL BRENDEL DE HOMBURG; il laissa de lui une mémoire chère et respectée: mort en 1582.

VOLFGANG DE DALBERG: il se priva de gibier, parce que la chasse faisait tort aux campagnes de ses sujets: mort en 1601.

JEAN ADAM DE BICKEN; il assista en France à la dispute du cardinal Du Perron et de Mornai: mort en 1604.

JEAN SCHVEIGHARD DE CRONENBOURG, long-temps persécuté par le prince de Brunswick, *l'amî de Dieu et l'ennemi des prêtres*, délivré par les armes de Tilly: mort en 1626.

GEORGE-FRÉDÉRIC DE GREIFFENGLAU, principal auteur du fameux édit de la restitution des bénéfices, qui causa la guerre de trente ans: mort en 1629.

ANSELME-CASIMIR VAMBOLD D'UMSTADT, chassé par les Suédois: mort en 1647.

JEAN-PHILIPPE DE SCHOENBORN, remit la ville d'Er-

¹ Voyez la note ajoutée à la fin de l'ouvrage, note qui donne la suite des empereurs.

fort sous sa puissance par le secours des armes françaises et des diplômes de l'empereur Léopold : mort en 1675.

LOTHAIRE-FRÉDÉRIC DE METTERNICH, obligé de céder des terres à l'électeur palatin : mort en 1675.

DAMIEN-HARTARD VON DER LEYEN; il fit bâtir le palais de Mayence : mort en 1678.

CHARLES-HENRI DE METTERNICH, mort en 1689.

ANSELME-FRANÇOIS D'INGELHEIM; les Français s'emparèrent de sa ville : mort en 1695.

LOTHAIRE-FRANÇOIS DE SCHOENBORN, coadjuteur en 1694, estimé de tous ses contemporains : mort en 1729.

FRANÇOIS-LOUIS, comte palatin : mort en 1752.

PHILIPPE-CHARLES D'ELTZ, mort en 1745.

JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES, comte d'Ostein.

ELECTEURS DE COLOGNE,

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE

ENGELBERG, comte de Falckenstein, bon soldat et malheureux archevêque, pris en guerre par les habitants de Cologne : mort vers l'an 1274.

SIFROI, comte de Vesterbuch, non moins soldat et plus malheureux que son prédécesseur, prisonnier de guerre pendant sept ans : mort en 1298.

VICKBOLD DE HOLT, autre guerrier, mais plus heureux : mort en 1505.

HENRI, comte de Vinnanbuch, dispute l'électorat contre deux compétiteurs, et l'emporte : mort en 1558.

VALRAME, comte de Juliers, prince pacifique : mort en 1552.

GUILLAUME DE GENEPPE, qui amassa et laissa de grands trésors : mort en 1562.

JEAN DE VIRNENBOURG, força le chapitre à l'élire, et dissipa tout l'argent de son prédécesseur : mort en 1565.

ADOLPHE, comte de La Marche, résigna l'archevêché en 1564, se fit comte de Clèves, et eut des enfants.

ENGELBERG, comte de la Marche.

CONON DE FALCKENSTEIN, coadjuteur du précédent, et en même temps archevêque de Trèves, gouverne Cologne pendant trois ans, et est obligé de résigner Cologne en 1570. On apporta à Cologne, sous son gouvernement, le corps tout frais d'un des petits innocents qu'Hérode avait autrefois fait massacrer, comme on sait; ce qui donna un nouveau relief aux reliques conservées dans la ville.

FRÉDÉRIC, comte de Sarverde, prince paisible : mort en 1414.

THÉODORE, comte de Mœurs, dispute l'archevêché à Guillaume de Ravensberg, évêque de Paderborn; mais cet évêque de Paderborn s'étant marié, le comte de Mœurs eut les deux diocèses; il eut encore Halberstadt : mort en 1457.

ROBERT DE BAVIÈRE, se servit de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, pour assujettir Cologne; obligé ensuite de s'enfuir : mort en 1480.

HERMAN, landgrave de Hesse, qui gouverna quelques années, du temps de Robert de Bavière : mort en 1508.

PHILIPPE, comte d'Oberstein : mort en 1515.

HERMAN DE VEDA, ou **NEUVID**, après trente-deux ans d'épiscopat, embrassa la religion luthérienne : mort en 1552, dans la retraite.

ADOLPHE DE CHAUMBOURG, un des plus savants hommes de son temps, coadjuteur du précédent archevêque luthérien, et ensuite son successeur : mort en 1556.

ANTOINE, frère d'Adolphe, évêque de Liège et d'Utrecht : mort en 1558.

JÉAN, comte de Mansfeld, né luthérien : mort en 1562.

FRÉDÉRIC DE VEDA abdiqua en 1568, se réserve une pension de trois mille florins d'or qu'on ne lui paie point, et meurt de misère.

SALENTIN, comte d'Issembourg, après avoir gouverné dix ans, assemble le chapitre et la noblesse, leur reproche les soins qu'il s'est donnés pour eux, et l'ingratitude dont il a été payé, abdiqua l'archevêché, et se maria à une comtesse de La Marche.

GEBHARD TRUCHSÈS DE VALDBOURG, quitta son archevêché pour la belle Agnès de Mansfeld, que le P. Kolbs

appelle sa *sacrilège épouse*! ce père Kolbs n'est pas mort en 1585.

ERNEST DE BAVIÈRE, au lieu d'une femme eut les évêchés de Liège, Hildesheim, et Fresingen; il fit long-temps la guerre, et agrandit Cologne : mort en 1612.

FERDINAND; ses états furent désolés par le grand Gustave : mort en 1630.

MAXIMILIEN-HENRI; il recueillit le cardinal Mazarin dans sa retraite : mort en 1688.

JOSEPH-CLÉMENT, qui l'emporta sur le cardinal de Furstemberg : mort en 1725.

AUGUSTE-CLÉMENT.

ELECTEURS DE TRÈVES,

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

HENRI DE VESTIGEN, subjugué Coblentz : mort en 1286.
BOÉMOND DE VANSBERG détruit des châteaux de barons voleurs : mort en 1299.

DITRICH DE NASSAU, cité à Rome pour répondre aux plaintes de son clergé qui lui refusa la sépulture : mort en 1507.

BAUDOIN DE LUXEMBOURG, qui prit le parti de Philippe de Valois contre Édouard III : mort en 1354.

BOÉMOND DE SARBRUCK, qui eut, dans sa vieillesse, de grands démêlés avec le Palatinat : mort en 1568.

CONRAD DE FALCKENSTEIN; il fit de grandes fondations, et résigna l'électorat à son neveu, malgré les chanoines, en 1588.

VERNIER DE KOENIGSTEIN, neveu du précédent, réduisit Vésel avec de l'artillerie, et fit presque toujours la guerre : mort en 1418.

OTHON DE ZIEGENHEIM, battu par les hussites, et mort dans cette expédition, en 1450.

RABAN DE HELMSTADT, en guerre avec ses voisins, engagea tout ce qu'il possédait, et mourut insolvable en 1452.

JACQUES DE SIRCK; l'électorat de Trèves, ruiné, ne suffisait pas pour sa subsistance; il eut l'évêché de Metz : mort en 1436.

JEAN DE BADE; ce fut lui qui conclut le mariage de Maximilien et de Marie de Bourgogne : mort en 1501.

JACQUES DE BADE, arbitre entre Cologne et l'archevêque : mort en 1511.

RICHARD DE VOLFRAT, qui tint long-temps le parti de François 1^{er}, dans la concurrence de ce roi et de Charles-Quint pour l'empire : mort en 1551.

JEAN DE METZENHAUSEN, fit fleurir les arts et cultiva les vertus de son état : mort en 1540.

JEAN-LOUIS DE HAGEN, ou de la Haye : mort en 1577.

JEAN D'ISEMBOURG; sous lui Trèves souffrit beaucoup des armes luthériennes : mort en 1536.

JEAN DE LEYEN; il assiégea Trèves : mort en 1567.

JACQUES D'ELTZ; il soumit Trèves : mort en 1581.

JEAN DE SCHOENBERG; on trouve de son temps à Trèves la robe de Jésus-Christ, mais on ne sait pas précisément d'où cette robe est venue : mort en 1599.

LOTHAIRE DE METTERNICH; il entra vivement dans la ligue catholique : mort en 1625.

PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTEREN; il fut pris par les Espagnols, et ce fut le prétexte pour lequel Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne; rétabli dans son siège par les victoires de Condé, de Turenne : mort à quatre-vingt-sept ans, en 1652.

CHARLES-GASPARD DE LEYEN, chassé de sa ville par les armes de la France, y rentra par la défaite du maréchal de Créquy : mort en 1676.

JÉAN-HUGUES D'ORSBECK; il vit Trèves presque détruite par les Français; la guerre lui fut toujours funeste : mort en 1711.

CHARLES-JOSEPH DE LORRAINE, coadjuteur en 1710, eut encore beaucoup à souffrir de la guerre : mort en 1715.

FRANÇOIS-LOUIS, comte palatin, évêque de Breslau Vornis, et grand-maître de l'ordre teutonique : mort en 1725.

FRANÇOIS-GEORGE DE SCHOENBORN.

ÉLECTEURS PALATINS,

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

LOUIS, mort en 1285; son père, Othon, fut le premier comte palatin de sa maison.

RODOLPHE, fils de Louis, et frère de l'empereur Louis de Bavière: mort en Angleterre en 1319.

ADOLPHE-LE-SIMPLE, mort en 1327.

RODOLPHE II, frère d'Adolphe-le-Simple, et fils de Rodolphe I, beau-père de l'empereur Charles IV: mort en 1355.

ROBERT-LE-ROUX, mort en 1390.

ROBERT-LE-DUR, mort en 1398.

ROBERT L'EMPEREUR.

LOUIS-LE-BARBU et LE PIEUX, mort en 1436.

LOUIS-LE-VERTUEUX, mort en 1449.

FRÉDÉRIC-LE-BELLIQUEUX, tuteur de Philippe et électeur, quoique son pupille vécut: mort en 1476.

PHILIPPE, fils de Louis-le-Vertueux: mort en 1508.

LOUIS, fils de Philippe: mort en 1544.

FRÉDÉRIC-LE-SÂGE, frère de Louis: mort en 1556.

OTHON-HENRI, petit-fils de Philippe: mort en 1539.

FRÉDÉRIC III, de la branche de Simmeren: mort en 1576.

LOUIS VI, fils de Frédéric, mort en 1585.

FRÉDÉRIC IV du nom, petit-fils de Louis: mort en 1610.

FRÉDÉRIC V du nom, fils de Frédéric IV, gendre du roi d'Angleterre, Jacques Ier, élu roi de Bohême, et dépossédé de ses états: mort en 1632.

CHARLES-LOUIS, rétabli dans le Palatinat: mort en 1680.

CHARLES, fils du précédent: mort en 1688, sans enfants.

PHILIPPE-GUILLAUME, de la branche de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold, du roi d'Espagne, du roi de Portugal, etc.: mort en 1690.

JEAN-GUILLAUME, né en 1638; fils de Charles-Philippe. Son pays fut ruiné dans la guerre de 1689; et à la paix de Riswick, les terres que la maison d'Orléans lui disputait furent adjugées à cet électeur, par la sentence arbitrale du pape: mort en 1716.

CHARLES-PHILIPPE, dernier électeur de la branche de Neubourg: mort en 1742.

CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE DE SULTZBACH.

ÉLECTEURS DE SAXE,

DEPUIS LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE.

ALBERT II, arrière-petit-fils d'Albert-l'Ours, de la maison d'Anhalt, succède à ses ancêtres en 1260, et gouverne la Saxe trente-sept ans: mort en 1297.

RODOLPHE I, fils de cet Albert: mort en 1356.

RODOLPHE II, fils de Rodolphe I: mort en 1370.

VENCESLAS, frère puîné de Rodolphe II: mort en 1388.

RODOLPHE III, fils de Venceslas: mort en 1419.

ALBERT III, frère de Rodolphe III, dernier des électeurs de la maison d'Anhalt, qui avait possédé la Saxe deux cent vingt-sept ans: mort en 1423.

FRÉDÉRIC I, de la maison de Misnie, surnommé *le Belliqueux*: mort en 1428.

FRÉDÉRIC-L'AFFABLE: mort en 1464.

ERNEST-FRÉDÉRIC-LE-RELIGIEUX: mort en 1486.

FRÉDÉRIC-LE-SÂGE: mort en 1525. C'est lui qu'on dit avoir refusé l'empire.

JEAN, surnommé *le Constant*, frère du Sage: mort en 1553.

JEAN-FRÉDÉRIC-LE-MAGNANIME: mort en 1554, dépossédé de son électorat par Charles-Quint. Les branches de Gotha et de Weimar descendent de lui.

MAURICE, cousin au cinquième degré de Jean-Frédéric, revêtu de l'électorat par Charles-Quint: mort en 1555.

AUGUSTE-LE-PIEUX, frère de Maurice: mort en 1586.

CHRISTIAN, fils d'Auguste-le-Pieux, mort en 1591.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, administrateur pendant dix ans: mort en 1602.

CHRISTIAN II, fils de Christian I: mort en 1611.

JEAN-GEORGE, frère de Christian II: mort en 1656.

JEAN-GEORGE II, mort en 1680.

JEAN-GEORGE III, mort en 1691

JEAN-GEORGE IV, mort en 1694.

AUGUSTE, roi de Pologne, à qui les sucres de Charles XII ôtèrent le royaume que les malheurs du même Charles XII lui rendirent: mort en 1735.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, électeur et roi de Pologne.

ÉLECTEURS DE BRANDEBOURG,

APRÈS PLUSIEURS ÉLECTEURS DES MAISONS D'ASCANIE, DE BAVIÈRE ET DE LUXEMBOURG.

FRÉDÉRIC DE HOHENZOLLERN, burgrave de Nuremberg, achète cent mille florins d'or, de l'empereur Sigismond, le marquisat de Brandebourg, rachetable par le même empereur: mort en 1440.

JEAN I, fils de Frédéric, abdiqua en faveur de son frère en 1464. Il n'est pas compté dans les *Mémoires de Brandebourg*; ainsi on peut ne pas le regarder comme électeur.

FRÉDÉRIC-AUX-DENTS-DE-FER, frère du précédent: mort en 1471.

ALBERT-L'ACHILLE, frère des précédents. On prétend qu'il abdiqua en 1476, et qu'il mourut en 1486.

JEAN, surnommé *le Cicéron*, fils d'Albert-l'Achille: mort en 1499.

JOACHIM I, Nestor, fils de Jean: mort en 1555.

JOACHIM II, Hector, fils de Joachim I: mort en 1571.

JEAN-GEORGE, fils de Joachim II: mort en 1598.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, fils de Jean-George, administrateur de Magdebourg: mort en 1608.

JEAN-SIGISMOND, fils de Joachim-Frédéric; il partagea la succession de Clèves et de Juliers avec la maison de Neubourg: mort en 1619.

GEORGE-GUILLAUME, dont le pays fut dévasté dans la guerre de trente ans: mort en 1640.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui rétablit son pays: mort en 1688.

FRÉDÉRIC, qui fit ériger en royaume la partie de la province de Prusse dont il était duc, et qui relevait auparavant de la Pologne: mort en 1715.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, qui repeupla la Prusse entièrement dévastée: mort en 1740.

FRÉDÉRIC III, roi de Prusse.

ÉLECTEURS DE BAVIÈRE.

MAXIMILIEN, créé en 1623, et devenu alors le premier des électeurs après le roi de Bohême: mort en 1651.

FERDINAND-MARIE, son fils, mort en 1679.

MAXIMILIEN-MARIE, qui servit beaucoup à délivrer Vienne des Turcs, se signala aux sièges de Budes et de Belgrade; mis au ban de l'empire par l'empereur Joseph, en 1706, rétabli à la paix de Bade: mort en 1726.

CHARLES-ALBERT, son fils, empereur; mort en 1745.

CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH, fils de Charles-Albert.

ÉLECTEURS DE HANOVRE.

ERNEST-AUGUSTE, duc de Brunswick, de Hanovre, etc., créé en 1692 par l'empereur Léopold, à condition de fournir six mille hommes contre les Turcs, et trois mille contre la France: mort en 1698.

GEORGE-LOUIS, fils du précédent, admis dans le collège électoral à Ratisbonne, et 1708, avec le titre d'archi-trésorier de l'empire; roi d'Angleterre en 1714: mort en 1727.

GEORGE, son fils, aussi roi d'Angleterre.

Cette liste des électeurs ne s'étend que jusqu'à l'époque où la nouvelle maison d'Autriche est montée sur le trône impérial.

VERS TECHNIQUES

QUI CONTIENNENT

LA SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS,
ET LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DEPUIS CHARLEMAGNE.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Charlemagne en huit cent renouvelle l'empire,
Fait couronner son fils ; en quatorze il expire.
Louis, en trente-trois par des prêtres jugé,
D'un sac de pénitent dans Soissons est chargé :
Rétabli, toujours faible, il expire en quarante.
Lothaire est moine à Prum, cinq ans après cinquante.
On perd après vingt ans le second des Louis : [te.
Le Chauve lui succède, et meurt au Mont-Céni.
Le Bègue, fils du Chauve, a l'empire une année.
Le Gros, soumis au pape, ô dure destinée !
En l'an quatre-vingt-sept dans Tribur déposé,
Cède au bâtard Arnoud son trône méprisé.
Arnoud, sacré dans Rome ainsi qu'en Lombardie,
Finit avec le siècle en quittant l'Italie.

DIXIÈME SIÈCLE.

Louis, le fils d'Arnoud, quatrième du nom,
Du sang de Charlemagne avorté rejeton,
Termine en neuf cent douze une inutile vie.
On élit en plein champ Conrad de Franconie.
On voit en neuf cent vingt le Saxon l'Oiseleur,
Henri, roi des Germains bien plutôt qu'empereur.
Othon, que ses succès font grand prince et grand homme,
En l'an soixante-deux se rend maître de Rome.
Rome, au dixième siècle en proie à trois Othons,
Gémit dans le scandale et dans les factions.

ONZIÈME SIÈCLE.

Saint Henri de Bavière, en l'an trois après mille,
Puis Conrad-le-Salique, Henri trois dit le Noir,
Henri quatre, pieds nus, sans sceptre, sans pouvoir,
Demande au fier Grégoire un pardon inutile :
Meurt en l'an mil cent six à Liège, son asile,
Détrôné par son fils et par lui détérré.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Le cinquième Henri, ce fils dénaturé,
Sur le trône soutient la cause de son père.
Le pape en vingt et deux soumet cet adversaire.
Lothaire le Saxon, en vingt-cinq couronné,
Baise les pieds du pape, à genoux prosterné,
Tient l'étrier sacré, conduit la sainte mule.
L'empereur Conrad trois, par un autre scrupule,
Va combattre en Syrie, et s'en revient battu ;
Et l'empire romain pour son fils est perdu.
C'est en cinquante-deux que Barberousse règne ;
Il veut que l'Italie et le serve et le craigne ;
Détruit Milan, prend Rome, et cède au pape enfin ;
Il court dans les saints lieux combattre Saladin ;
Meurt en quatre-vingt-dix : sa tombe est ignorée.
Par Henri six, son fils, Naples au meurtre est livrée :

Il fait périr le sang de ses illustres rois,
Et huit ans à l'empire il impose des lois.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Philippe le régent se fait bientôt élire,
Mais en douze cent huit il meurt assassiné.
Othon quatre à Bouvine est vaincu, détrôné :
C'est en douze cent quinze. Il fuit et perd l'empire
De Frédéric second les jours trop agités,
Par deux papes hardis long-temps persécutés,
Finissent au milieu de ce siècle treizième.
Après lui Conrad quatre a la grandeur suprême.
C'est en soixante-huit que la main d'un bourreau
Dans Conradin son fils éteint un sang si beau.
Après les dix-huit ans qu'on nomme d'anarchie,
Dans l'an soixante et treize Habsbourg, plein de vertu,
Du bandeau des césars a le front revêtu :
Il défait Ottocare, il venge la patrie,
Et de sa race auguste il fonde la grandeur.
Adolphe de Nassau devient son successeur :
En quatre-vingt-dix-huit une main ennemie
Finit dans un combat son empire et sa vie.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Albert, fils de Habsbourg, est cet heureux vainqueur
Il meurt en trois cent huit, et par un parricide.
On dit qu'en trois cent treize une main plus perfide,
Au vin de Jésus-Christ mêlant des sucres mortels,
Fit périr Henri sept aux pieds des saints autels.
Déposant, déposé, Louis cinq de Bavière,
Fait contre Jean vingt-deux l'anti-pape Corbière,
Meurt en quarante-sept. Charles quatre après lui
Fait cette bulle d'or qu'on observe aujourd'hui.
De l'an cinquante-six elle est l'époque heureuse :
De ce père si sage héritier insensé,
Venceslas est connu par une vie affreuse ;
Mais en quatorze cent il se voit déposé.

QUINZIÈME SIÈCLE.

Robert règne dix ans ; Josse moins d'une année.
Venceslas traîne encor sa vie infortunée.
Son frère Sigismond, moins guerrier que prudent,
Dans l'an quinze finit le schisme d'Occident.
Son gendre Albert second, sage, puissant, et riche,
Fixe le trône enfin dans la maison d'Autriche.
Frédéric son parent en quarante est élu ;
Mort en quatre-vingt-treize, et jamais absolu.

SEIZIÈME SIÈCLE.

De Maximilien le riche mariage,
Et de Jeanne à la fin l'Espagne en héritage,
Font du grand Charles-Quint un empereur puissant
Vainqueur heureux des lis, de Rome, et du croissant ;
Il meurt en cinquante-huit, las des grandeurs suprêmes
Son frère Ferdinand porte trois diadèmes :
Et l'an soixante-quatre il les laisse à son fils.
Rodolphe en quitta deux.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Mathias fut assis

En douze après six cent au trône de l'empire.
Gustave, Richelieu, la fortune conspire

Contre le puissant roi second des Ferdinands,
Qui laisse en trente-sept ses états chancelants.
Munster donne la paix à Ferdinand troisième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Léopold, délivré du fer des Ottomans,
Expire en sept cent cinq; et Joseph l'an onzième.
Charles six en quarante; et le sang des Lorrains
S'unit au sang d'Autriche, au trône des Germains.

INTRODUCTION.

De toutes les révolutions qui ont changé la face de la terre, celle qui transféra l'empire des Romains à Charlemagne pourrait paraître la seule juste, si le mot de *juste* peut être prononcé dans les choses où la force a tant de part, et si les Romains furent en droit de donner ce qu'ils ne possédaient pas.

Charlemagne fut en effet appelé à l'empire par la voix du peuple romain même, qu'il avait sauvé à la fois de la tyrannie des Lombards et de la négligence des empereurs d'Orient.

C'est la grande époque des nations occidentales. C'est à ces temps que commence un nouvel ordre de gouvernement. C'est le fondement de la puissance temporelle ecclésiastique; car aucun évêque, dans l'Orient, n'avait jamais été prince, et n'avait eu aucun des droits qu'on nomme régaliens. Ce nouvel empire romain ne ressemble en rien à celui des premiers césars.

On verra dans ces Annales ce que fut en effet cet empire, comment les pontifes romains acquirent leur puissance temporelle, qu'on leur a tant reprochée, pendant que tant d'évêques occidentaux, et surtout ceux d'Allemagne, se faisaient souverains; et comment le peuple romain voulut long-temps conserver sa liberté entre les empereurs et les papes qui se sont disputé la domination de Rome.

Tout l'Occident, depuis le cinquième siècle, était ou désolé ou barbare. Tant de nations, subjuguées autrefois par les anciens Romains, avaient du moins vécu, jusqu'à ce cinquième siècle, dans une sujétion heureuse. C'est un exemple unique dans tous les âges, que des vainqueurs aient bâti pour des vaincus ces vastes thermes, ces amphithéâtres, aient construit ces grands chemins qu'aucune nation n'a osé depuis tenter même d'imiter. Il n'y avait qu'un peuple. La langue latine, du temps de Théodose, se parlait de Cadix à l'Euphrate. On commerçait de Rome à Trèves et à Alexandrie avec plus de facilité que beaucoup de provinces ne trafiquent aujourd'hui avec leurs voisins. Les tributs mêmes, quoique onéreux, étaient bien

moins que quand il fallut payer depuis le luxe et la violence de tant de seigneurs particuliers. Que l'on compare seulement l'état de Paris, quand Julien-le-Philosophe le gouvernait, à l'état où il fut cent cinquante ans après. Qu'on voie ce qu'était Trèves, la plus grande ville des Gaules, appelée du temps de Théodose une seconde Rome, et ce qu'elle devint après l'inondation des barbares. Autun, sous Constantin, avait dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Arles était encore plus peuplée. Les barbares apportèrent avec eux la dévastation, la pauvreté et l'ignorance. Les Francs étaient au nombre de ces peuples affamés et féroces qui couraient au pillage de l'empire. Ils subsistaient de brigandages, quoique la contrée où ils s'étaient établis fût très belle et très fertile. Ils ne savaient pas la cultiver. Ce pays est marqué dans l'ancienne carte conservée à Vienne. On y voit les Francs établis depuis l'embouchure du Mein jusqu'à la Frise, et dans une partie de la Vestphalie, *Franci seu Chamavi*. Ce n'est que par les anciens Romains mêmes que les Français, quand ils surent lire, connurent un peu leur origine.

Les Francs étaient donc une partie de ces peuples nommés Saxons, qui habitaient la Vestphalie; et quand Charlemagne leur fit la guerre, trois cents ans après, il extermina les descendants de ses pères.

Ces tribus de Francs dont les Saliens étaient les plus illustres, s'étaient peu à peu établis dans les Gaules, non pas en alliés du peuple romain, comme on l'a prétendu, mais après avoir pillé les colonies romaines, Trèves, Cologne, Mayence, Tongres, Tournai, Cambrai: battus à la vérité par le célèbre Aétius, un des derniers soutiens de la grandeur romaine, mais unis depuis avec lui par nécessité contre Attila, profitant ensuite de l'anarchie où ces irruptions des Huns, des Goths et des Vandales, des Lombards et des Bourguignons, réduisaient l'empire, et se servant contre les empereurs mêmes des droits et des titres de maîtres de la milice et de patrices, qu'ils obtenaient d'eux. Cet empire fut déchiré en lambeaux; chaque horde de ces fiers sauvages saisit sa proie. Une preuve incontestable que ces peuples furent long-temps barbares, c'est qu'ils détruisirent beaucoup de villes, et qu'ils n'en fondèrent aucune.

Toutes ces dominations furent peu de chose jusqu'à la fin du huitième siècle, devant la puissance des califes, qui menaçait toute la terre.

Plus l'empire de Mahomet florissait, plus Constantinople et Rome étaient avilies. Rome ne s'était jamais relevée du coup fatal que lui porta Constantin, en transférant le siège de l'empire. La gloire, l'amour de la patrie, n'animent plus

les Romains. Il n'y eut plus de fortune à espérer pour les habitants de l'ancienne capitale. Le courage s'énerva ; les arts tombèrent ; on ne vit plus dans le séjour des Scipion et des César que des contestations entre les juges séculiers et l'évêque. Prise, reprise, saccagée tant de fois par les barbares, elle obéissait encore aux empereurs ; depuis Justinien, un vice-roi, sous le nom d'exarque, la gouvernait, mais ne daignait plus la regarder comme la capitale de l'Italie. Il demeurait à Ravenne, et de là il envoyait ses ordres au préfet de Rome. Il ne restait aux empereurs, en Italie, que le pays qui s'étend des bornes de la Toscane jusqu'aux extrémités de la Calabre. Les Lombards possédaient le Piémont, le Milanais, Mantoue, Gênes, Parme, Modène, la Toscane, Bologne. Ces états composaient le royaume de Lombardie. Ces Lombards étaient venus, à ce qu'on dit, de la Pannonie, et ils y avaient embrassé l'espèce de christianisme qui avait prévalu avant Constantin, et qui fut la religion dominante sous la plupart de ses successeurs ; c'est ce qu'on nomme l'arianisme. Les barbares lombards avaient pénétré en Italie par le Tyrol. Leurs chefs se firent alors catholiques romains pour affermir leur domination à l'aide du clergé, ainsi que Clovis en usa dans la Gaule cellique. Rome, dont les murailles étaient abattues, et qui n'était défendue que par des troupes de l'exarque, était souvent menacée de tomber au pouvoir des Lombards. Elle était alors si pauvre, que l'exarque n'en retirait pour toute imposition annuelle qu'un sou d'or par chaque homme domicilié ; et ce tribut paraissait un fardeau pesant. Elle était au rang de ces terres stériles et éloignées qui sont à charge à leurs maîtres.

Le diurnal romain des septième et huitième siècles, monument précieux, dont une partie est imprimée, fait voir d'une manière authentique ce que le souverain pontife était alors. On l'appelait le *vicaire de Pierre, évêque de la ville de Rome* ; quoiqu'il soit démontré que Simon Barjone (Pierre) ne vint jamais dans cette capitale. Dès que l'évêque était élu par les citoyens, le clergé en corps en donnait avis à l'exarque, et la formule était : « Nous vous supplions, vous chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père et pasteur. » Ils donnaient part aussi de la nouvelle élection au métropolitain de Ravenne, et ils lui écrivaient : « Saint-père, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination dont il s'agit. » Ils devaient aussi en écrire aux juges de Ravenne, qu'ils appelaient *Vos Éminences*.

Le nouveau pontife alors était obligé, avant d'être ordonné, de prononcer deux professions de foi ; et dans la seconde, il condamnait, parmi les

hérétiques, le pape Honorius 1^{er}, parce qu'à Constantinople cet évêque de Rome passait pour n'avoir reconnu qu'une volonté dans Jésus-Christ.

Il y a loin de là à la tiare ; mais il y a loin aussi du premier moine qui prêcha sur les bords du Rhin au bonnet électoral, et du premier chef des Saliens errants à un empereur romain : toute grandeur s'est formée peu à peu, et toute origine est petite.

Le pontife de Rome, dans l'avitissement de la ville, établissait insensiblement sa grandeur. Les Romains étaient pauvres, mais l'Église ne l'était pas. Constantin avait donné à la seule basilique de Latran plus de mille mares d'or, et environ trente mille d'argent, et lui avait assigné quatorze mille sous de rente. Les papes, qui nourrissaient les pauvres, et qui envoyaient des missions dans tout l'Occident, ayant eu besoin de secours plus considérables, les avaient obtenus sans peine. Les empereurs et les rois lombards même leur avaient accordé des terres. Ils possédaient auprès de Rome des revenus et des châteaux qu'on appelait *les justices de saint Pierre*. Plusieurs citoyens s'étaient empressés à enrichir, par donation ou par testament, une église dont l'évêque était regardé comme le père de la patrie. Le crédit des papes était très supérieur à leurs richesses : il était impossible de ne pas révéler une suite presque non interrompue de pontifes qui avaient consolé l'Église, étendu la religion, adouci les mœurs des Hérules, des Goths, des Vandales, des Lombards, et des Francs.

Quoique les pontifes romains n'étendissent, du temps des exarques, leur droit de métropolitain que sur les villes suburbicaires, c'est-à-dire sur les villes soumises au gouvernement du préfet de Rome, cependant on leur donnait souvent le nom de *pape universel*, à cause de la primauté et de la dignité de leur siège. Grégoire, surnommé *le Grand*, refusa ce titre, mais le mérita par ses vertus ; et ses successeurs étendirent leur crédit dans l'Occident. On ne doit donc pas s'étonner de voir au huitième siècle Boniface, archevêque de Mayence, le même qui sacra Pepin, s'exprimer ainsi dans la formule de son serment : « Je promets à saint Pierre et à son vicaire, le bienheureux Grégoire, etc. »

Enfin le temps vint où les papes conçurent le dessein de délivrer à la fois Rome, et des Lombards qui la menaçaient sans cesse, et des empereurs grecs qui la défendaient mal. Les papes virent donc alors que ce qui, dans d'autres temps, n'eût été qu'une révolte et une sédition impuissante et punissable, pouvait devenir une révolution excusable par la nécessité, et respectable par le succès. C'est cette révolution qui fut

commencée sous le second Pepin, usurpateur du royaume de France, et consommée par Charlemagne, son fils, dans un temps où tout était en confusion, et où il fallait nécessairement que la face de l'Europe changeât.

Le royaume de France s'étendait alors des Pyrénées et des Alpes au Rhin, au Mein, et à la Sâle. La Bavière dépendait de ce vaste royaume : c'était le roi des Francs qui donnait ce duché quand il était assez fort pour le donner. Ce royaume des Francs, presque toujours partagé depuis Clovis, déchiré par des guerres intestines, n'était qu'une vaste province barbare de l'ancien empire romain, laquelle n'était regardée par les empereurs de Constantinople que comme une province rebelle, mais avec qui elle traitait comme avec un royaume puissant.

CHARLEMAGNE,

PREMIER EMPEREUR.

742. Naissance de Charlemagne, pres d'Aix-la-Chapelle, le 40 avril. Il était fils de Pepin, maire du palais, duc des Francs, et petit-fils de Charles Martel. Tout ce qu'on connaît de sa mère, c'est qu'elle s'appelait Berthe. On ne sait pas même précisément le lieu de sa naissance. Il naquit pendant la tenue du concile de Germanie ; et, grâce à l'ignorance de ces siècles, on ne sait pas où ce fameux concile s'est tenu.

La moitié du pays qu'on nomme aujourd'hui Allemagne était idolâtre, des bords du Vésèr, et même du Mein et du Rhin, jusqu'à la mer Baltique, l'autre demi-chrétienne.

Il y avait déjà des évêques à Trèves, à Cologne, à Mayence, villes frontières fondées par les Romains et instruites par les papes. Mais ce pays s'appelait alors l'Austrasie, et était du royaume des Francs.

Un Anglais, nommé Villebrod, du temps du père de Charles Martel, était allé prêcher aux idolâtres de la Frise le peu de christianisme qu'il savait. Il y eut, vers la fin du septième siècle, un évêque titulaire de Vestphalie qui ressuscitait les petits enfants morts. Villebrod prit le vain titre d'évêque d'Utrecht. Il y bâtit une petite église que les Frisons païens détruisirent. Enfin, au commencement du huitième siècle, un autre Anglais, qu'on appela depuis Boniface, alla prêcher en Allemagne : on l'en regarde comme l'apôtre. Les Anglais étaient alors les précepteurs des Allemands ; et c'était aux papes que tous ces peuples, ainsi que les Gaulois, devaient le peu de lettres et de christianisme qu'ils connaissaient.

745. Un synode à Lestine en Hainaut sert à faire connaître les mœurs du temps ; on y règle que ceux qui ont pris les biens de l'Église pour soutenir la guerre, donneront un écu à l'Église par métairie : ce règlement regardait les officiers de Charles Martel et de Pepin son fils, qui jouirent jusqu'à leur mort des abbayes dont ils s'étaient emparés. Il était alors également ordinaire de donner aux moines et de leur ôter.

Boniface, cet apôtre de l'Allemagne, fonde l'abbaye de Fulde dans le pays de Hesse. Ce ne fut d'abord qu'une église couverte de chaume, environnée de cabanes habitées par quelques moines qui défrichaient une terre ingrate ; c'est aujourd'hui une principauté ; il faut être gentilhomme pour être moine ; l'abbé est souverain depuis long-temps, et évêque depuis 1755.

744. Carloman, oncle de Charlemagne, duc d'Austrasie, réduit les Bavares, vassaux rebelles du roi de France, et bat les Saxons dont il veut faire aussi des vassaux. On voit par là évidemment qu'il y avait déjà de grands vassaux ; et il est constant que le royaume des Lombards en Italie était composé de fiefs, et même de fiefs héréditaires.

745. En ce temps Boniface était évêque de Mayence. La dignité de métropole, attachée jusque-là au siège de Worms, passe à Mayence.

Carloman, frère de Pepin, abdique le duché de l'Austrasie ; c'était un puissant royaume qu'il gouvernait sous le nom de maire du palais, tandis que son frère Pepin dominait dans la France occidentale, et que Childeric, roi de toute la France, pouvait à peine commander aux domestiques de sa maison. Carloman renonce à sa souveraineté pour aller se faire moine au Mont-Cassin. Les historiens disent encore que Pepin l'aimait tendrement ; mais il est vraisemblable que Pepin aimait encore davantage à dominer seul. Le cloître était alors l'asile de ceux qui avaient des concurrents trop puissants dans le monde.

747-748. On renouvelle dans la plupart des villes de France l'usage des anciens Romains, connu sous le nom de *patronage* ou de *clientelle*. Les bourgeois se choisissent des patrons parmi les seigneurs, et cela seul prouve que les peuples n'étaient point partagés dans les Gaules, comme on l'a prétendu, en maîtres et en esclaves.

749. Pepin entreprend enfin ce que Charles Martel son père n'avait pu faire. Il veut ôter la couronne à la race de Mérovée. Il mit d'abord l'apôtre Boniface dans son parti, avec plusieurs évêques, et enfin le pape Zacharie.

750. Pepin fait déposer son roi Hilderic ou Childeric III ; il le fait moine à Saint-Bertin, et se met sur le trône des Francs.

Comme cette usurpation atroce irritait plusieurs seigneurs, il attire le clergé dans son parti ; il fonde le riche évêché de Vurtzbourg, dont le prélat se prétend duc de Franconie : il appelle aux états-généraux, nommés *parliaments* (*parliamenta*), les évêques et les abbés, qui auparavant n'y venaient que très rarement, et quand on les consultait.

751. Pepin veut subjuguier les peuples nommés alors Saxons, qui s'étendaient depuis les environs du Mein jusqu'à la Chersonèse cimbrique, et qui avaient conquis l'Angleterre. Le pape Étienne III demande la protection de Pepin contre Astolphe, roi de Lombardie, qui voulait se rendre maître de Rome. L'empereur de Constantinople était trop éloigné et trop faible pour le secourir ; et le premier domestique du roi de France, devenu usurpateur, pouvait seul le protéger.

754. La première action connue de Charlemagne est d'aller, de la part de Pepin son père, au-devant du pape Étienne à Saint-Maurice en Valais, et de se prosterner devant lui. C'était un usage d'Orient : on s'y mettait souvent à genoux devant les évêques ; et ces évêques fléchissaient les genoux non seulement devant les empereurs, mais devant les gouverneurs des provinces, quand ceux-ci venaient prendre possession.

Pour la coutume de baiser les pieds, elle n'était point encore introduite dans l'Occident. Dioclétien avait le premier exigé, dit-on, cette marque de respect, en quoi il ne fut que trop imité par Constantin. Les papes Adrien I^{er} et Léon III furent ceux qui attirèrent au pontificat cet honneur que Dioclétien avait arrogé à l'empire ; après quoi les rois et les empereurs se soumièrent comme les autres à cette cérémonie, qu'ils ne regardèrent que comme un acte de piété indifférent, quoique ridicule, et que les papes voulurent faire passer comme un acte de sujétion.

Pépin se fait sacrer roi de France par le pape, au mois d'août, dans l'abbaye de Saint-Denis ; il l'avait déjà été par Boniface ; mais la main d'un pape rendait aux yeux des peuples son usurpation plus respectable. Eginhard, secrétaire de Charlemagne, dit en termes exprès « qu'Hildéric fut déposé par ordre du pape Étienne. » Pépin n'est pas le premier roi de l'Europe qui se soit fait sacrer avec de l'huile à la manière juive : les rois lombards avaient pris cette coutume des empereurs grecs ; les ducs de Bénévent même se faisaient sacrer : ces cérémonies imposaient à la populace. Pépin eut soin de faire sacrer en même temps ses deux fils, Charles et Carloman. Le pape, avant de le sacrer roi, l'absout de son parjure envers Hildéric son souverain ; et après le sacre il fulmina une excommunication contre quicon

que voudrait un jour entreprendre d'ôter la couronne à la famille de Pépin. C'est ainsi que les princes et les prêtres se sont souvent joués de Dieu et des hommes. Ni Hugues Capet ni Conrad n'ont pas eu un grand respect pour cette excommunication. Le nouveau roi, pour prix de la complaisance du pape, passe les Alpes avec Tassillon, duc de Bavière, son vassal. Il assiège Astolphe dans Pavie, et s'en retourne la même année sans avoir bien fait ni la guerre ni la paix.

755. A peine Pépin a-t-il repassé les Alpes qu'Astolphe assiège Rome. Le pape Étienne conjure le nouveau roi de France de venir le délivrer. Rien ne marque mieux la simplicité de ces temps grossiers, qu'une lettre que le pape fait écrire au roi de France par saint Pierre, comme si elle était descendue du ciel ; simplicité pourtant qui n'excluait jamais ni les fraudes de la politique, ni les attentats de l'ambition.

Pépin délivre Rome, assiège encore Pavie, se rend maître de l'exarchat, et le donne, dit-on, au pape. C'est le premier titre de la puissance temporelle du saint siège. Par là Pépin affaiblissait également les rois lombards et les empereurs d'Orient. Cette donation est bien douteuse, car les archevêques de Ravenne prirent alors le titre d'exarques. Il résulte que les évêques de Rome et de Ravenne voulaient s'agrandir. Il est très probable que Pépin donna quelques terres aux papes, et qu'il favorisait en Italie ceux qui affermissaient en France sa domination. S'il est vrai qu'il ait fait ce présent aux papes, il est clair qu'il donna ce qui ne lui appartenait pas ; mais aussi il avait pris ce qui ne lui appartenait pas. On ne trouve guère d'autre source des premiers droits : le temps les rend légitimes. Il faut avouer qu'en fait de donations comme de décrets, la cour de Rome est un peu décriée ; témoin la fameuse donation de Constantin, rapportée dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ¹.

756. Boniface, archevêque de Mayence ; fait une mission chez les Frisons idolâtres. Il y reçoit le martyre. Mais comme les historiens disent qu'il fut martyrisé dans son camp, et qu'il y eut beaucoup de Frisons tués, il est à croire que les missionnaires étaient des soldats. Tassillon, duc de Bavière, fait un hommage de son duché au roi de France, dans la forme des hommages qu'on a depuis appelés *liges*. Il y avait déjà de grands fiefs héréditaires, et la Bavière en était un.

Pépin défait encore les Saxons. Il paraît que toutes les guerres de ces peuples, contre les Francs, n'étaient guère que des incursions de barbares qui venaient tour à tour enlever des

¹ Chapitre I

troupeaux et ravager des moissons. Point de place forte, point de politique, point de dessein formé; cette partie du monde était encore sauvage.

Pepin, après ses victoires, ne gagna que le paiement d'un ancien tribut de trois cents chevaux, auquel on ajouta cinq cents vaches : ce n'était pas la peine d'égorger tant de milliers d'hommes.

758-759-760. Didier, successeur du roi Astolphe, reprend les villes données par Pepin à saint Pierre; mais Pepin était si redoutable que Didier les rendit, à ce qu'on prétend, sur ses seules menaces. Le vasselage héréditaire commençait si bien à s'introduire, que les rois de France prétendaient être seigneurs suzerains du duché d'Aquitaine. Pepin force, les armes à la main, Gaïfre, duc d'Aquitaine, à lui prêter serment de fidélité en présence du duc de Bavière; de sorte qu'il eut deux grands souverains à ses genoux. On sent bien que ces hommages n'étaient que ceux de la faiblesse à la force.

762-765. Le duc de Bavière, qui se croit assez puissant et qui voit Pepin loin de lui, révoque son hommage. On est prêt de lui faire la guerre, et il renouvelle son serment de fidélité.

766-767. Érection de l'évêché de Saltzbourg. Le pape Paul 1^{er} envoie au roi des livres, des chantres, et une horloge à roues. Constantin Copronyme lui envoie aussi un orgue et quelques musiciens. Ce ne serait pas un fait digne de l'histoire, s'il ne faisait voir combien les arts étaient étrangers dans cette partie du monde. Les Francs ne connaissaient alors que la guerre, la chasse, et la table.

768. Les années précédentes sont stériles en événements, et par conséquent heureuses pour les peuples; car presque tous les grands traits de l'histoire sont des malheurs publics. Le duc d'Aquitaine révoque son hommage, à l'exemple du duc de Bavière. Pépin vole à lui, et réunit l'Aquitaine à la couronne.

Pepin, surnommé *le Bref*, meurt à Saintes¹, le 24 septembre, âgé de cinquante-quatre ans. Avant sa mort il fait son testament de bouche, et non par écrit, en présence des grands officiers de sa maison, de ses généraux, et des possesseurs à vie des grandes terres. Il partage tous ses états entre ses deux enfants, Charles et Carloman. Après la mort de Pepin, les seigneurs modifient ses volontés. On donne à Carl, que nous avons depuis appelé Charlemagne, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, avec la Neustrie, qui s'étendait alors depuis la Meuse jusqu'à la Loire et à l'Océan. Carloman eut l'Austrasie depuis Reims

jusqu'aux derniers confins de la Thuringe. Il est évident que le royaume de France comprenait alors près de la moitié de la Germanie.

770. Didier, roi des Lombards, offre en mariage sa fille Désidérate à Charles : il était déjà marié. Il épouse Désidérate; ainsi il paraît qu'il eut deux femmes à la fois. La chose n'était pas rare : Grégoire de Tours dit que les rois Gontran, Caribert, Sigebert, Chilperic, avaient plusieurs femmes.

771. Son frère Carloman meurt soudainement à l'âge de vingt ans. Sa veuve s'enfuit en Italie avec deux princes ses enfants. Cette mort et cette fuite ne prouvent pas absolument que Charlemagne ait voulu régner seul, et ait eu de mauvais desseins contre ses neveux; mais elles ne prouvent pas aussi qu'il méritât qu'on célébrât sa fête, comme on a fait en Allemagne.

772. Charles se fait couronner roi d'Austrasie, et réunit tout le vaste royaume des Francs sans rien laisser à ses neveux. La postérité, éblouie par l'éclat de sa gloire, semble avoir oublié cette injustice. Il répudie sa femme, fille de Didier, pour se venger de l'asile que le roi lombard donnait à la veuve de Carloman son frère.

Il va attaquer les Saxons, et trouve à leur tête un homme digne de le combattre; c'était Vitikind, le plus grand défenseur de la liberté germanique après Hermann que nous nommons Arminius.

Le roi de France l'attaque dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le comté de la Lippe. Ces peuples étaient très mal armés; car dans les Capitulaires de Charlemagne on voit une défense rigoureuse de vendre des cuirasses et des casques aux Saxons. Les armes et la discipline des Francs devaient donc être victorieuses d'un courage féroce. Charles taille l'armée de Vitikind en pièces, il prend la capitale nommée Erresbourg. Cette capitale était un assemblage de cabanes entourées d'un fossé. On égorga les habitants; mais comme on força le peu qui restait à recevoir le baptême, ce fut un grand gain pour ce malheureux pays de sauvages, à ce que les prêtres de ce temps ont assuré.

775. Tandis que le roi des Francs contient les Saxons sur le bord du Vésèr, l'Italie le rappelle. Les querelles des Lombards et du pape subsistaient toujours; et le roi, en secourant l'Église, pouvait envahir l'Italie, qui valait mieux que les pays de Brème, d'Hanovre, et de Brunswick. Il marche donc contre son beau-père Didier, qui était devant Rome. Il ne s'agissait pas de venger Rome, mais il s'agissait d'empêcher Didier de s'accommoder avec le pape pour rendre aux deux fils de Carloman le royaume qui leur appartenait. Il court attaquer son beau-père, et se sert de la piété pour appuyer son usurpation. Il est suivi de

¹ Il y tomba malade, mais il mourut à Saint-Denis.

soixante et dix mille hommes de troupes réglées, chose inouïe dans ces temps-là. On assemblait, auparavant, des armées de cent et de deux cent mille hommes ; mais c'étaient des paysans qui allaient faire leurs moissons après une bataille perdue ou gagnée. Charlemagne les retenait plus long-temps sous le drapeau, et c'est ce qui contribua à ses victoires.

774. L'armée française assiége Pavie. Le roi va à Rome, renouvelle, à ce qu'on dit, la donation de Pepin, et l'augmente : il en met lui-même une copie sur le tombeau qu'on prétend renfermer les cendres de saint Pierre. Le pape Adrien le remercie par des vers qu'il fait pour lui.

La tradition de Rome est que Charles donna la Corse, la Sardaigne, et la Sicile. Il ne donna sans doute aucun de ces pays qu'il ne possédait pas ; mais il existe une lettre d'Adrien à l'impératrice Irène, qui prouve que Charles donna des terres que cette lettre ne spécifie pas. « Charles, duc des « Franes et patrice, nous a, dit-il, donné des pro- « vinces et restitué les villes que les perfides Lom- « bards retenaient à l'Église, etc. »

On sent qu'Adrien ménage encore l'empire en ne donnant que le titre de duc et de patrice à Charles, et qu'il veut fortifier sa possession du nom de restitution.

Le roi retourne devant Pavie. Didier se rend à lui. Le roi le fait moine, et l'envoie en France dans l'abbaye de Corbie. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient, en Italie, détruit la puissance romaine, et substitué leurs lois à celles des empereurs. Tout roi détrôné devient moine dans ces temps-là, ou est assassiné.

Charlemagne se fait couronner roi d'Italie, à Pavie, d'une couronne où il y avait un cercle de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza.

La justice était administrée toujours dans Rome au nom de l'empereur grec. Les papes mêmes recevaient de lui la confirmation de leur élection. On avait ôté à l'empereur le vrai pouvoir ; on lui laissait quelques apparences. Charlemagne prenait seulement, ainsi que Pepin, le titre de patrice.

Cependant on frappait alors de la monnaie à Rome au nom d'Adrien. Que peut-on en conclure sinon que le pape, délivré des Lombards, et n'obéissant plus aux empereurs, était le maître dans Rome ? Il est indubitable que les pontifes romains se saisirent des droits régaliens dès qu'ils le purent, comme ont fait les évêques franes et germains ; toute autorité veut toujours croître : et par cette raison-là même on ne mit plus que le nom de Charlemagne sur les nouvelles monnaies de Rome, lorsqu'en 800 le pape et le peuple romain l'eurent nommé empereur. Quelques critiques prétendent que les monnaies frappées au

nom d'Adrien 1^{er} n'étaient que des médailles en l'honneur de cet évêque : cette remarque est d'une très grande vraisemblance, puisque Adrien n'était pas certainement souverain de Rome.

775. Second effort des Saxons contre Charlemagne, pour leur liberté, qu'on appelle révolte. Ils sont encore vaincus dans la Vestphalie ; et après beaucoup de sang répandu, ils donnent des bœufs et des otages, n'ayant autre chose à donner.

776. Tentative du fils de Didier, nommé Adalgise, pour recouvrer le royaume de Lombardie. Le pape Adrien la qualifie *horrible conspiration*. Charles court la punir. Il revole d'Allemagne en Italie, fait couper la tête à un duc de Frioul assez courageux pour s'opposer aux invasions du conquérant, et trop faible pour ne pas succomber.

Pendant ce temps-là même les Saxons reviennent encore en Vestphalie ; il revient les battre. Ils se soumettent, et promettent encore de se faire chrétiens. Charles bâtit des forts dans leur pays avant d'y bâtir des églises.

777. Il donne des lois aux Saxons, et leur fait jurer qu'ils seront esclaves s'ils cessent d'être chrétiens et soumis. Dans une grande diète tenue à Paderborn sous des tentes, un émir musulman, qui commandait à Saragosse, vint conjurer Charles d'appuyer sa rébellion contre Abdérame, roi d'Espagne.

778. Charles marche de Paderborn en Espagne, prend le parti de cet émir, assiège Pampelune, et s'en rend maître. Il est à remarquer que les dépouilles des Sarrasins furent partagées entre le roi, les officiers, et les soldats, selon l'ancienne coutume de ne faire la guerre que pour du butin, et de le partager également entre tous ceux qui avaient une égale part au danger. Mais tout ce butin est perdu en repassant les Pyrénées. L'arrière-garde de Charlemagne est taillée en pièces à Roncevaux par les Arabes et par les Gascons. C'est là que périt, dit-on, Roland son neveu, si célèbre par son courage et par sa force incroyable.

Comme les Saxons avaient repris les armes pendant que Charles était en Italie, ils les reprennent tandis qu'il est en Espagne. Vitikind, retiré chez le duc de Danemarck son beau-père, revient ranimer ses compatriotes. Il les rassemble ; il trouve dans Brème, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église, et ses Saxons désespérés qu'on traîne à des autels nouveaux : il chasse l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer. Charlemagne accourt, et bat encore Vitikind.

780. Vainqueur de tous côtés, il part pour Rome avec une de ses femmes, nommée Hildgarde, et deux enfants puînés, Pepin et Louis. Le pape Adrien baptise ces deux enfants, sacre Pepin roi de Lombardie, et Louis roi d'Aquitaine ; ainsi

l'Aquitaine fut érigée en royaume pour quelque temps.

781-782. Le roi de France tient sa cour à Worms, à Ratisbonne, à Cuicerci¹. Alcuin, archevêque d'York, vient l'y trouver. Le roi, qui à peine savait signer son nom, voulait faire fleurir les sciences, parce qu'il voulait être grand en tout. Pierre de Pise lui enseignait un peu de grammaire. Il n'était pas étonnant que des Italiens instruisissent des Gaulois et des Germains, mais il l'était qu'on eût toujours besoin des Anglais pour apprendre ce qui n'est pas même honoré aujourd'hui du nom de science.

On tient devant le roi des conférences qui peuvent être l'origine des académies, et surtout de celles d'Italie, dans lesquelles chaque académicien prend un nouveau nom. Charlemagne se nommait David, Alcuin, Albinus; et un jeune homme nommé Ilgebert, qui faisait des vers en langue romance, prenait hardiment le nom d'Homère.

785. Cependant Vitikind, qui n'apprenait point la grammaire, soulève encore les Saxons. Il bat les généraux de Charles sur le bord du Véser. Charles vient réparer cette défaite. Il est encore vainqueur des Saxons; ils mettent bas les armes devant lui. Il leur ordonne de livrer Vitikind. Les Saxons lui répondent qu'il s'est sauvé en Danemarck. *Ses complices sont encore ici*, répondit Charlemagne; et il en fit massacrer quatre mille cinq cents à ses yeux. C'est ainsi qu'il disposait la Saxe au christianisme. Cette action ressemble à celle de Sylla; les Romains n'ont pas du moins été assez lâches pour louer Sylla. Les barbares qui ont écrit les faits et gestes de Charlemagne² ont eu la bassesse de le louer, et même d'en faire un homme juste: ils ont servi de modèles à presque tous les compilateurs de *l'Histoire de France*.

784. Ce massacre fit le même effet que fit longtemps après la Saint-Barthélemy en France. Tous les Saxons reprennent les armes avec une fureur désespérée. Les Danois et les peuples voisins se joignent à eux.

785. Charles marche avec son fils, du même nom que lui, contre cette multitude. Il remporte une victoire nouvelle, et donne encore des lois inutiles. Il établit des marquis, c'est-à-dire des commandants des milices sur les frontières de ses royaumes.

786. Vitikind cède enfin. Il vient avec un duc de Frise se soumettre à Charlemagne dans Attigni sur l'Aisne. Alors le royaume de France s'étend jusqu'au Holstein. Le roi de France repasse en Italie,

¹ Probablement Quierzi, près des rives de l'Oise, où nos rois de la seconde race avaient un palais.

² Notamment Jean Turpin, moine de Saint-Denis et archevêque au huitième siècle, à qui l'on attribue le roman historique: *De Gestis Caroli magni*

et rebâtit Florence. C'est une chose singulière que dès qu'il est à un bout de ses royaumes, il y a toujours des révoltes à l'autre bout; c'est une preuve que le roi n'avait pas, sur toutes les frontières, de puissants corps d'armée. Les anciens Saxons se joignent aux Bavares: le roi repasse les Alpes.

787. L'impératrice Irène, qui gouvernait encore l'empire grec, alors le seul empire, avait formé une puissante ligue contre le roi des Francs. Elle était composée de ces mêmes Saxons et de ces Bavares, des Huns, si fameux autrefois sous Attila, et qui occupaient, comme aujourd'hui, les bords du Danube et de la Drave; une partie même de l'Italie y était entrée. Charles vainquit les Huns vers le Danube, et tout fut dissipé.

Depuis 788 jusqu'à 792. Pendant ces quatre années paisibles, il institue des écoles chez les évêques et dans les monastères. Le chant romain s'établit dans les églises de France. Il fait dans la diète d'Aix-la-Chapelle des lois qu'on nomme capitulaires. Ces lois tenaient beaucoup de la barbarie dont on voulait sortir, et dans laquelle on fut long-temps plongé. La plus barbare de toutes fut cette loi de Vestphalie, cet établissement de la cour vémique, dont il est bien étrange qu'il ne soit pas dit un seul mot dans *l'Esprit des lois* ni dans *l'Abrégé chronologique* du président Hénault. L'inquisition, le conseil des dix, n'égalèrent pas la cruauté de ce tribunal secret établi par Charlemagne en 805: il fut d'abord institué principalement pour retenir les Saxons dans le christianisme et dans l'obéissance; bientôt après cette inquisition militaire s'étendit dans toute l'Allemagne. Les juges étaient nommés secrètement par l'empereur; ensuite ils choisirent eux-mêmes leurs associés sous le serment d'un secret inviolable: on ne les connaissait point; des espions, liés aussi par le serment, faisaient les informations. Les juges prononçaient sans jamais confronter l'accusé et les témoins, souvent sans les interroger; le plus jeune des juges faisait l'office de bourreau. Qui croirait que ce tribunal d'assassins ait duré jusqu'à la fin du règne de Frédéric III! cependant rien n'est plus vrai; et nous regardons Tibère comme un méchant homme! et nous prodiguons des éloges à Charlemagne.

Si l'on veut savoir les coutumes du temps de Charlemagne dans le civil, le militaire, et l'ecclésiastique, on les trouve dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

795. Charles, devenu voisin des Huns, devient par conséquent leur ennemi naturel. Il lève des troupes contre eux, et ceint l'épée à son fils Louis, qui n'avait que quatorze ans. Il le fait ce qu'on appelait alors *miles*, c'est-à-dire il lui fait

apprendre la guerre ; mais ce n'est pas le créer chevalier, comme quelques auteurs l'ont cru. La chevalerie ne s'établit que long-temps après. Il défait encore les Huns sur le Danube et sur le Raab.

Charles assemble des évêques pour juger la doctrine d'Élipand, que les historiens disent archevêque de Tolède : il n'y avait point d'archevêque encore : ce titre n'est que du dixième siècle. Mais il faut savoir que les musulmans vainqueurs laissèrent leur religion aux vaincus ; qu'ils ne croyaient pas les chrétiens dignes d'être musulmans, et qu'ils se contentaient de leur imposer un léger tribut.

Cet évêque Élipand imaginait, avec un Félix d'Urgel, que Jésus-Christ, en tant qu'homme, était fils adoptif de Dieu, et en tant que Dieu, fils naturel : il est difficile de savoir par soi-même ce qui en est. Il faut s'en rapporter aux juges, et les juges le condamnèrent.

Pendant que Charles remporte des victoires, fait des lois, assemble des évêques, on conspire contre lui. Il avait un fils d'une de ses femmes ou concubines, qu'on nommait Pepin-le-Bossu, pour le distinguer de son autre fils Pepin, roi d'Italie. Les enfants qu'on nomme aujourd'hui bâtards, et qui n'héritent point, pouvaient hériter alors, et n'étaient point réputés bâtards. Le Bossu, qui était l'aîné de tous, n'avait point d'apanage ; et voilà l'origine de la conspiration. Il est arrêté à Ratisbonne avec ses complices, jugé par un parlement, tondus, et mis dans le monastère de Prum, dans les Ardenes. On crève les yeux à quelques uns de ses adhérents, et on coupe la tête à d'autres.

794. Les Saxons se révoltent encore, et sont encore facilement battus. Vitikind n'était plus à leur tête.

Célèbre concile de Francfort. On y condamne le second concile de Nicée, dans lequel l'impératrice Irène venait de rétablir le culte des images.

Charlemagne fait écrire les livres carolins contre ce culte des images. Rome ne pensait pas comme le royaume des Francs, et cette différence d'opinion ne brouilla point Charlemagne avec le pape, qui avait besoin de lui. Observez que les livres carolins et le concile de Francfort traitent les Pères du concile de Nicée d'impies, d'insolents, et d'impertinents : les Gaulois, les Francs, les Germains, encore barbares, n'ayant ni peintres ni sculpteurs, ne pouvaient aimer le culte des images.

Observez encore que la religion de presque tous les chrétiens occidentaux différait beaucoup de celle des orientaux.

Claude, évêque de Turin, conserva surtout dans les montagnes et dans les vallées de son diocèse la croyance et les rites de son église : c'est l'origine des réformes prêchées et soutenues presque de siècle en siècle par ceux qu'on appela vaudois, albigeois, lollards, luthériens, calvinistes, dans la suite des temps.

795. Le duc de Frioul, vassal de Charles, est envoyé contre les Huns, et s'empare de leurs trésors, supposé qu'ils en eussent. Mort du pape Adrien, le 25 décembre. On prétend que Charlemagne lui fit une épitaphe en vers latins. Il n'est guère croyable que ce roi franc, qui ne savait pas écrire couramment, sût faire des vers latins.

796. Léon III succède à Adrien. Charles lui écrit : « Nous nous réjouissons de votre élection, « et de ce qu'on nous rend l'obéissance et la fidélité qui nous est due. » Il parlait ainsi en patrice de Rome, comme son père avait parlé aux Francs en maire du palais.

797-798. Pepin, roi d'Italie, est envoyé par son père contre les Huns, preuve qu'on n'avait remporté que de faibles victoires. Il en remporte une nouvelle. La célèbre impératrice Irène est mise dans un cloître par son fils Constantin V. Elle remonte sur le trône, fait crever les yeux à son fils, il en meurt ; elle pleure sa mort. C'est cette Irène, l'ennemie naturelle de Charlemagne, et qui avait voulu s'allier avec lui.

799. Dans ce temps-là, les Normands, c'est-à-dire les *hommes du Nord*, les habitants des côtes de la mer Baltique, étaient des pirates. Charles équipe une flotte contre eux, et en purge les mers.

Le nouveau pape Léon III irrite contre lui les Romains. Ses chanoines veulent lui crever les yeux, et lui couper la langue. On le met en sang, mais il guérit. Il vient à Paderborn demander justice à Charles, qui le renvoie à Rome avec une escorte. Charles le suit bientôt. Il envoie son fils Pepin se saisir du duché de Bénévent, qui relevait encore de l'empereur de Constantinople.

800. Il arrive à Rome. Il déclare le pape innocent des crimes qu'on lui imputait, et le pape le déclare empereur aux acclamations de tout le peuple. Charlemagne affecta de cacher sa joie sous la modestie, et de paraître étonné de sa gloire. Il agit en souverain de Rome, et renouvelle l'empire des césars. Mais, pour rendre cet empire durable, il fallait rester à Rome. On demande quelle autorité il y fit exercer en son nom ; celle d'un juge suprême qui laissait à l'Église tous ses privilèges, et au peuple tous ses droits. Les historiens ne nous marquent pas s'il entretenait un

préfet, un gouverneur à Rome, s'il y avait des troupes, s'il donnait les emplois : ce silence pourrait presque faire soupçonner qu'il fut plutôt le protecteur que le souverain effectif de la ville dans laquelle il ne revint jamais.

801. Les historiens disent que dès qu'il fut empereur, Irène voulut l'épouser. Le mariage eût été entre les deux empires plutôt qu'entre Charlemagne et la vieille Irène.

802. Charlemagne exerce toute l'autorité des anciens empereurs partout ailleurs que dans Rome même. Nul pays, depuis Bénévent jusqu'à Bayonne, et de Bayonne jusqu'en Bavière, exempt de sa puissance législative. Le duc de Venise, Jean, ayant assassiné un évêque, est accusé devant Charles, et ne le récuse pas pour juge.

Nicéphore, successeur d'Irène, reconnaît Charles pour empereur, sans convenir expressément des limites des deux empires.

805-804. L'empereur s'applique à policer ses états autant qu'on le pouvait alors. Il dissipe encore des factions de Saxons, et transporte enfin une partie de ce peuple dans la Flandre, dans la Provence, en Italie, à Rome même.

805. Il diète son testament, qui commence ainsi : Charles, *empereur, César, roi très invincible des Francs*, etc. Il donne à Louis tout le pays depuis l'Espagne jusqu'au Rhin. Il laisse à Pepin l'Italie et la Bavière ; à Charles la France, depuis la Loire jusqu'à Ingolstadt, et toute l'Austrasie, depuis l'Escaut jusqu'aux confins du Brandebourg. Il y avait dans ces trois lots de quoi exciter des divisions éternelles. Charlemagne crut y pourvoir en ordonnant que s'il arrivait un différent sur les limites des royaumes, qui ne pût être décidé par témoins, le jugement de la croix en déciderait. Ce jugement de la croix consistait à faire tenir aux avocats les bras étendus, et le plus tôt las perdait sa cause. Le bon sens naturel d'un si grand conquérant ne pouvait prévaloir sur les coutumes de son siècle.

Charlemagne retint toujours l'empire et la souveraineté, et il était le roi des rois ses enfants. C'est à Thionville que se fit ce fameux testament avec l'approbation d'un parlement. Ce parlement était composé d'évêques, d'abbés, d'officiers du palais et de l'armée, qui n'étaient là que pour attester ce que voulait un maître absolu. Les diètes n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui ; et cette vaste république de princes, de seigneurs, et de villes libres sous un chef, n'était pas établie.

806. Le fameux Aaron, calife de Bagdad, nouvelle Babylone, envoie des ambassadeurs et des présents à Charlemagne. Les nations donnèrent à cet Aaron un titre supérieur à celui de Char-

lemagne. L'empereur d'Occident était surnommé *le Grand*, mais le calife était surnommé *le Juste*.

Il n'est pas étonnant qu'Aaron-al-Raschid envoyât des ambassadeurs à l'empereur français ; ils étaient tous deux ennemis de l'empereur d'Orient : mais ce qui serait étonnant, c'est qu'un calife eût, comme disent nos historiens, proposé de céder Jérusalem à Charlemagne. C'eût été, dans le calife, une profanation de céder à des chrétiens une ville remplie de mosquées, et cette profanation lui aurait coûté le trône et la vie. De plus, l'enthousiasme n'appelait point alors les chrétiens d'Occident à Jérusalem.

Charles convoque un concile à Aix-la-Chapelle. Ce concile ajoute au symbole que *le Saint-Esprit procède du Père et du Fils*. Cette addition n'était point encore reçue à Rome ; elle le fut bientôt après ; ainsi plusieurs dogmes se sont établis peu à peu. C'est ainsi qu'on avait donné deux natures et une personne à Jésus ; ainsi on avait donné à Marie le titre de *theotocos*¹ ; ainsi le terme de transsubstantiation ne s'établit que vers le douzième siècle.

Dans ce temps, les peuples appelés Normands, Danois, et Scandinaves, fortifiés d'anciens Saxons retirés chez eux, osaient menacer les côtes du nouvel empire : Charles traverse l'Elbe, et Godefroi, le chef de tous ces barbares, pour se mettre à couvert, tire un large fossé entre l'Océan et la mer Baltique, aux confins du Holstein, l'ancienne Chersonèse cimbrique. Il revêtit ce fossé d'une forte palissade. C'est ainsi que les Romains avaient tiré un retranchement entre l'Angleterre et l'Écosse, faibles imitations de la fameuse muraille de la Chine.

807-808-809. Traités avec les Danois. Lois pour les Saxons. Police dans l'empire. Petites flottes établies à l'embouchure des fleuves.

810. Pepin, ce fils de Charlemagne, à qui son père avait donné le royaume d'Italie, meurt de maladie au mois de juillet : il laisse un bâtard, nommé Bernard. L'empereur donne sans difficulté l'Italie à ce bâtard, comme à l'héritier naturel, selon l'usage de ce temps-là.

811. Flotte établie à Boulogne sur la Manche. Phare de Boulogne relevé. Vurtzbourg bâti. Mort du prince Charles, destiné à l'empire.

815. L'empereur associe à l'empire son fils, Louis, au mois de mars, à Aix-la-Chapelle. Il fait donner à tous les assistants leurs voix pour cette association. Il donne la ville d'Ulm à des moines qui traitent les habitants en esclaves. Il donne des terres à Éginhard, qu'on a dit l'amant de sa fille

¹ Mère de Dieu.

Emma. Les légendes sont pleines de fables dignes de l'archevêque Turpin sur cet Éginhard et cette prétendue fille de l'empereur ; mais, par malheur, jamais Charlemagne n'eut de fille qui s'appelât Emma.

814. Il meurt d'une pleurésie après sept jours de fièvre, le 28 janvier à trois heures du matin. Il n'avait point de médecin auprès de lui qui sût ce que c'était qu'une pleurésie. La médecine, ainsi que la plupart des arts, n'était connue alors que des Arabes et des Grecs de Constantinople. Cette année 814 est en effet l'année 815, car alors elle commençait à Pâques.

Ce monarque, par lequel commença le nouvel empire, est revendiqué par les Allemands, parce qu'il naquit près d'Aix-la-Chapelle. Golstad cite une constitution de Frédéric Barberousse dans laquelle est rapporté un édit de Charlemagne en faveur de cette ville : voici un passage de cet édit : « Vous saurez que, passant un jour auprès de cette cité, je trouvai les thermes et le palais que Gracianus, frère de Néron et d'Agrippa, avait autrefois bâtis. » Il faut croire que si Charlemagne ne savait pas bien signer son nom, son chancelier était bien savant.

Ce monarque, au fond, était, comme tous les autres conquérants, un usurpateur : son père n'avait été qu'un rebelle, et tous les historiens appellent rebelles ceux qui ne veulent pas plier sous le nouveau joug. Il usurpa la moitié de la France sur son frère Carloman, qui mourut trop subitement pour ne pas laisser des soupçons d'une mort violente : il usurpa l'héritage de ses neveux et la subsistance de leur mère ; il usurpa le royaume de Lombardie sur son beau-père. On connaît ses bâtards, sa bigamie, ses divorces, ses concubines ; on sait qu'il fit assassiner des milliers de Saxons ; et on en a fait un saint ¹.

LOUIS-LE-DÉBONNAIRE OU LE FAIBLE,

SECOND EMPEREUR.

814. Louis accourt de l'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, et se met de plein droit en possession de l'empire. Il était né, en 778, de Charlemagne et d'une de ses femmes, nommée Hildgarde, fille d'un duc allemand. On dit qu'il avait de la beauté, de la force, de la santé, de l'adresse à tous les exercices, qu'il savait le latin et le grec ; mais il était faible, et il fut malheureux. Son empire avait pour bornes, au septentrion la mer Baltique et le Danemarck ; l'Océan au couchant ; la Médi-

terranée et la mer Adriatique, et les Pyrénées, au midi ; à l'orient la Vistule et la Taise. Le duc de Bénévent était son feudataire, et lui payait sept mille écus d'or tous les ans pour son duché : c'était une somme très considérable alors. Le territoire de Bénévent s'étendait beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, et il faisait les bornes des deux empires.

815. La première chose que fit Louis fut de mettre au couvent toutes ses sœurs, et en prison tous leurs amants, ce qui ne le fit aimer ni dans sa famille ni dans l'état ; la seconde, d'augmenter les privilèges de toutes les églises ; et la troisième, d'irriter Bernard, roi d'Italie, son neveu, qui vint lui prêter serment de fidélité, et dont il exila les amis.

816. Étienne IV est élu évêque de Rome et pape par le peuple romain, sans consulter l'empereur ; mais il fait jurer obéissance et fidélité par le peuple à Louis, et apporte lui-même ce serment à Reims. Il y couronne l'empereur et sa femme Irmengarde. Il retourne à Rome au mois d'octobre, avec un décret que dorénavant les élections des papes se feraient en présence des ambassadeurs de l'empereur.

817. Louis associe à l'empire son fils aîné Lothaire ; c'était bien se presser. Il fait son second fils Pepin roi d'Aquitaine, et érige la Bavière avec quelques pays voisins en royaume pour son dernier fils Louis. Tous trois sont mécontents : Lothaire d'être empereur sans pouvoir ; les deux autres, d'avoir de si petits états ; et Bernard, roi d'Italie, neveu de l'empereur, plus mécontent qu'eux tous.

818. L'empereur Louis se croyait empereur de Rome ; et Bernard, petit-fils de Charlemagne, ne voulait point de maître en Italie. Il est évident que Charlemagne, dans tant de partages, avait agi en père plus qu'en homme d'état, et qu'il avait préparé des guerres civiles à sa famille. L'empereur et Bernard lèvent des armées l'un contre l'autre. Ils se rencontrent à Châlons-sur-Saône. Bernard, plus ambitieux apparemment que guerrier, perd une partie de son armée sans combattre. Il se remet à la clémence de Louis son oncle. Ce prince fait crever les yeux à Bernard, son neveu, et à ses partisans. L'opération fut mal faite sur Bernard ; il en mourut au bout de trois jours. Cet usage de crever les yeux aux princes était fort pratiqué par les empereurs grecs, ignoré chez les califes, et défendu par Charlemagne. Louis était faible et dur ; et on l'a nommé *Débonnaire*.

819. L'empereur perd sa femme Irmengarde. Il ne sait s'il se fera moine ou s'il se remariera. Il épouse la fille d'un comte bavarois, nommée Ju-

¹ Charlemagne fut canonisé par Gui de Crème, anti-pape sous le nom de Pascal III, vers 1165.

dith; il apaise quelques troubles en Pannonie, et tient des diètes à Aix-la-Chapelle.

820. Ses généraux reprennent la Carniole et la Carinthie sur des barbares qui s'en étaient emparés.

824. Plusieurs ecclésiastiques donnent des remords à l'empereur Louis sur le supplice du roi Bernard son neveu, et sur la captivité monacale où il avait réduit trois de ses propres frères, nommés Drogon, Thiéri, et Hugues, malgré la parole donnée à Charlemagne d'avoir soin d'eux. Ces ecclésiastiques avaient raison. C'est une consolation pour le genre humain qu'il y ait partout des hommes qui puissent, au nom de la Divinité, inspirer des remords aux princes; mais il faudrait s'en tenir là, et ne les poursuivre ni les avilir, parce qu'une guerre civile produit cent fois plus de crimes qu'un prince n'en peut commettre.

822. Les évêques et les abbés imposent une pénitence publique à l'empereur. Il paraît dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice. Il donne des évêchés et des abbayes à ses frères, qu'il avait faits moines malgré eux. Il demande pardon à Dieu de la mort de Bernard: cela pouvait se faire sans le cilice, et sans la pénitence publique, qui rendait l'empereur ridicule.

825. Ce qui était plus dangereux, c'est que Lothaire était associé à l'empire, qu'il se faisait couronner à Rome par le pape Pascal, que l'impératrice Judith, sa belle-mère, lui donnait un frère, et que les Romains n'aimaient ni n'estimaient l'empereur. Une des grandes fautes de Louis était de ne point établir le siège de son empire à Rome. Le pape Pascal faisait crever les yeux sans rémission à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs; ensuite il jurait devant Dieu qu'il n'avait point de part à ces exécutions, et l'empereur ne disait mot.

L'impératrice Judith accouche à Compiègne d'un fils qu'on nomme Charles. Lothaire était revenu alors de Rome: l'empereur Louis, son père, exige de lui un serment qu'il consentira à laisser donner quelque royaume à cet enfant; espèce de serment dont on devait prévoir la violation.

824. Le pape Pascal meurt; les Romains ne veulent pas l'enterrer. Lothaire, de retour à Rome, fait informer contre sa mémoire. Le procès n'est pas poursuivi. Lothaire, comme empereur souverain de Rome, fait des ordonnances pour protéger les papes; mais dans ces ordonnances mêmes il nomme le pape avant lui: inattention bien dangereuse.

Le pape Eugène II fait serment de fidélité aux deux empereurs, mais il y est dit que c'est de son plein gré. Le clergé et le peuple romain jurent de

ne jamais souffrir qu'un pape soit élu sans le consentement de l'empereur. Ils jurent fidélité aux seigneurs Louis et Lothaire: mais ils y ajoutent, *sauf la foi promise au seigneur pape*.

Il semble que dans tous les serments de ce temps-là il y ait toujours des clauses qui les annullent. Tout annonce la guerre éternelle de l'empire et du sacerdoce.

L'Armorique ou la Bretagne ne voulait pas alors reconnaître l'empire. Ce peuple n'avait d'autre droit, comme tous les hommes, que celui d'être libre; mais en moins de quarante jours il fallut céder au plus fort.

825. Un Hériolt, duc des Danois, vient à la cour de Louis embrasser la religion chrétienne; mais c'est qu'il était chassé de ses états. L'empereur envoie Anschaire, moine de Corbie, prêcher le christianisme dans les déserts où Stockholm est actuellement bâtie. Il fonde l'évêché de Hambourg pour cet Anschaire; et c'est de Hambourg que doivent partir les missionnaires pour aller convertir le Nord.

La nouvelle Corbie fondée en Westphalie pour le même usage. Son abbé, au lieu d'être missionnaire, est aujourd'hui prince de l'empire.

826. Pendant que Louis s'occupait à Aix-la-Chapelle des missions du Nord, les rois maures d'Espagne envoient des troupes en Aquitaine, et la guerre se fait vers les Pyrénées, entre les musulmans et les chrétiens; mais elle est bientôt terminée par un accord.

827. L'empereur Louis fait tenir des conciles à Mayence, à Paris, et à Toulouse. Il s'en trouve mal. Le concile de Paris lui écrit à lui et à son fils Lothaire: « Nous prions vos excellences de vous souvenir, à l'exemple de Constantin, que les évêques ont droit de vous juger, et que les évêques ne peuvent être jugés par les hommes. » Ils avaient tort de citer l'exemple de Constantin, qui fut toujours le maître absolu des évêques, et qui en châtia un grand nombre.

Louis donne à son jeune fils Charles, au berceau, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, c'est-à-dire ce qui est situé entre le Mein, le Rhin, le Necker, et le Danube. Il y ajoute la Bourgogne transjurane; c'est le pays de Genève, de Suisse, et de Savoie.

Les trois autres enfants de Louis sont indignés de ce partage, et excitent d'abord les cris de tout l'empire.

828. Judith, mère de Charles, cet enfant nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, et était gouvernée par un comte de Barcelone, son amant, nommé Bernard, qu'elle avait mis à la tête des affaires.

829. Tant de faiblesses forment des factions.

Un abbé nommé Vala, parent de Louis, commence la conjuration contre l'empereur. Les trois enfants de Louis, Lothaire associé par lui à l'empire, Pepin à qui il a donné l'Aquitaine, Louis qui lui doit la Bavière, se déclarent tous contre leur père.

Un abbé de Saint-Denis, qui avait à la fois Saint-Médard de Soissons et Saint-Germain, promet de lever des troupes pour eux. Les évêques de Vienne, d'Amiens, et de Lyon, déclarent « re-
« belles à Dieu et à l'Église ceux qui ne se join-
« dront pas à eux. » Ce n'était pas la première fois qu'on avait vu la guerre civile ordonnée au nom de Dieu ; mais c'était la première fois qu'un père avait vu trois enfants soulevés à la fois et dénaturés au nom de Dieu.

850. Chacun des enfants rebelles a une armée, et le père n'a que peu de troupes, avec lesquelles il fuit d'Aix-la-Chapelle à Boulogne, en Picardie. Il part le mercredi des Cendres, circonstance inutile par elle-même, devenue éternellement mémorable, parce qu'on lui en fit un crime, comme si c'eût été un sacrilège.

D'abord un reste de respect pour l'autorité paternelle impériale, mêlé avec la révolte, fait qu'on écoute Louis-le-Faible dans une assemblée à Compiègne. Il y promet au roi Pepin, son fils, de se conduire par son conseil et par celui des prêtres, et de faire sa femme religieuse. En attendant qu'on prenne une résolution décisive, Pepin fait crever les yeux, selon la méthode ordinaire, à Bernard, cet amant de Judith, laquelle se croyait en sûreté, et au frère de cet amant.

Les amateurs des recherches de l'antiquité croient que Bernard conserva ses yeux, que son frère paya pour lui, et qu'il fut condamné à mort sous Charles-le-Chauve. La vraie science ne consiste pas à savoir ces choses, mais à savoir quels usages barbares régnaient alors, combien le gouvernement était faible, les nations malheureuses, le clergé puissant.

Lothaire arrive d'Italie. Il met l'empereur son père en prison entre les mains des moines. Un moine plus adroit que les autres, nommé Gombaud, sert adroitement l'empereur ; il le fait délivrer. Lothaire demande enfin pardon à son père à Nimègue. Les trois frères sont divisés, et l'empereur, à la merci de ceux qui le gouvernent, laisse tout l'empire dans la confusion.

854. On assemble des diètes, et on lève de toutes parts des armées. L'empire devient une anarchie. Louis de Bavière entre dans le pays nommé Allemagne, et fait sa paix à main armée.

Pepin est fait prisonnier. Lothaire rentre en grâce, et dans chaque traité on médite une révolte nouvelle.

852. L'impératrice Judith profite d'un moment de bonheur pour faire dépouiller Pepin du royaume d'Aquitaine, et le donner à son fils Charles, c'est-à-dire à elle-même sous le nom de son fils. Si l'empereur Louis-le-Faible n'eût pas donné tant de royaumes, il eût gardé le sien.

Lothaire prend le prétexte du détronement de Pepin, son frère, pour arriver d'Italie avec une armée, et avec cette armée il amène le pape Grégoire IV pour inspirer plus de respect et plus de trouble.

855. Quelques évêques attachés à l'empereur Louis, et surtout les évêques de Germanie, écrivent au pape : « Si tu es venu pour excommu-
« nier, tu t'en retourneras excommunié. » Mais le parti de Lothaire, des autres enfants rebelles, et du pape, prévaut. L'armée rebelle et papale s'avance auprès de Bâle contre l'armée impériale. Le pape écrit aux évêques : « Sachez que l'auto-
« rité de ma chaire est au-dessus de celle du
« trône de Louis. » Pour le prouver, il négocie avec cet empereur, et le trompe. Le champ où il négocia s'appela le *Champ du mensonge*. Il séduisit les officiers et les soldats de l'empereur. Ce malheureux père se rend à Lothaire et à Louis de Bavière, ses enfants rebelles, à cette seule condition qu'on ne crèvera pas les yeux à sa femme et à son fils Charles, qui était avec lui.

Il faut remarquer que ce *Champ du mensonge*, où le pape usa de tant de perfidie envers l'empereur, est auprès de Rouffac dans la Haute-Alsace, à quelques lieues de Bâle : il a conservé le nom de *Champ du mensonge*. Si nos campagnes avaient été désignées par les crimes qui s'y sont commis, la terre entière serait un monument de scélératesse.

Le rebelle Lothaire envoie sa belle-mère Judith prisonnière à Tortone, son père dans l'abbaye de Saint-Médard, et son frère Charles dans le monastère de Prum. Il assemble une diète à Compiègne, et de là à Soissons.

Un archevêque de Reims nommé Ebbon, tiré de la condition servile, élevé malgré les lois à cette dignité par Louis même, dépose son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le monarque devant ce prélat, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame de Soissons. Lothaire, son fils, est présent à l'humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter son baudrier, son épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. Louis, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y soumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix la liste de ses crimes, parmi lesquels

il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes le mercredi des Cendres, et indiqué un parlement un Jeudi-Saint. On dresse un procès-verbal de toute cette action, monument encore subsistant d'insolence et de bassesse. Dans ce procès-verbal on ne daigne pas seulement nommer Louis du nom d'empereur.

Louis-le-Faible reste enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu d'un sac de pénitent, sans domestiques. Si des prêtres appelés évêques (se disant successeurs de Jésus, qui n'institua jamais d'évêques) traitaient ainsi leur empereur, leur maître, le fils de Charlemagne, dans quel horrible esclavage n'avaient-ils pas plongé les citoyens ! à quel excès la nature humaine n'était-elle pas dégradée ! mais, et empereurs et peuples méritaient des fers si honteux, puisqu'ils s'y soumettaient.

Dans ce temps d'anarchie, les Normands, c'est-à-dire ce ramas de Norvégiens, de Suédois, de Danois, de Poméranien, de Livoniens, infestaient les côtes de l'empire. Ils brûlaient le nouvel évêché de Hambourg ; ils saccageaient la Frise ; ils faisaient prévoir les malheurs qu'ils devaient causer un jour ; et on ne put les chasser qu'avec de l'argent, ce qui les invitait à revenir encore.

854. Louis, roi de Bavière, Pepin, roi d'Aquitaine, veulent délivrer leur père parce qu'ils sont mécontents de Lothaire leur frère. Lothaire est forcé d'y consentir. On réhabilite l'empereur dans Saint-Denis auprès de Paris ; mais il n'ose reprendre la couronne qu'après avoir été absous par les évêques.

855. Dès qu'il est absous, il peut lever des armées. Lothaire lui rend sa femme Judith et son fils Charles. Une assemblée à Thionville anathématise celle de Soissons. Il n'en coûte à l'archevêque Ebbon que la perte de son siège ; encore ne fut-il déposé que dans la sacristie. L'empereur l'avait été aux pieds de l'autel.

856. Toute cette année se passe en vaines négociations, et est marquée par des calamités publiques.

857. Louis-le-Faible est malade. Une comète paraît : « Ne manquez pas, dit l'empereur à son astrologue, de me dire ce que cette comète signifie. » L'astrologue répondit qu'elle annonçait la mort d'un grand prince. L'empereur ne douta pas que ce ne fût la sienne. Il se prépara à la mort, et guérit. Dans la même année la comète eut son effet sur le roi Pepin son fils : ce fut un nouveau sujet de trouble.

858. L'empereur Louis n'a plus que deux enfants à craindre au lieu de trois. Louis de Bavière se revoltte encore, et lui demande encore pardon.

859. Lothaire demande aussi pardon, afin

d'avoir l'Aquitaine. L'empereur fait un nouveau partage de ses états. Il ôte tout aux enfants de Pepin dernier mort. Il ajoute à l'Italie, que possédait le rebelle Lothaire, la Bourgogne, Lyon, la Franche-Comté, une partie de la Lorraine, du Palatinat, Trèves, Cologne, l'Alsace, la Franco-nie, Nuremberg, la Thuringe, la Saxe, et la Frise. Il donne à son bien-aimé Charles, le fils de Judith, tout ce qui est entre la Loire, le Rhône, la Meuse, et l'Océan. Il trouve encore, par ce partage, le secret de mécontenter ses enfants et ses petits-enfants. Louis de Bavière arme contre lui.

840. L'empereur Louis meurt enfin de chagrin. Il fait, avant sa mort, des présents à ses enfants. Quelques partisans de Louis de Bavière, lui fesant un scrupule de ce qu'il ne donnait rien à ce fils dénaturé : « Je lui pardonne, dit-il ; mais qu'il sache qu'il me fait mourir. »

Son testament, vrai ou faux, confirme la donation de Pepin et de Charlemagne à l'Église de Rome, laquelle doit tout aux rois des Francs. On est étonné, en lisant la charte appelée *Carta divisionis*, qu'il ajoute à ces présents la Corse, la Sardaigne et la Sicile. La Sardaigne et la Corse étaient disputées entre les musulmans et quelques aventuriers chrétiens. Ces aventuriers avaient recours aux papes, qui leur donnaient des bulles et des aumônes. Ils consentaient à relever des papes ; mais alors, pour acquérir ce droit de mouvance, il fallait que les papes le demandassent aux empereurs. Reste à savoir si Louis-le-Faible leur céda en effet le domaine suprême de la Sardaigne et de la Corse. Pour la Sicile, elle appartenait aux empereurs d'Orient.

Louis expire le 20 juin 840.

LOTHAIRE,

TROISIÈME EMPEREUR.

841. Bientôt après la mort du fils de Charlemagne, son empire éprouva la destinée de celui d'Alexandre et de la grandeur des califes. Fondé avec précipitation, il s'éroula de même ; et les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père se voulussent exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frère. L'empereur Lothaire voulait tout. Louis de Bavière et Charles, fils de Judith, s'unissent contre lui. Ils désolent l'empire, ils l'épuisent de soldats. Les deux rois livrent à Fontenai, dans l'Auxerrois, une bataille sanglante à leur frère. On a écrit qu'il y périt cent mille hommes. Lothaire fut vaincu. Il donne alors au monde l'exemple d'une

politique toute contraire à celle de Charlemagne. Le vainqueur des Saxons et des Frisons les avait assujettis au christianisme, comme à un frein nécessaire : Lothaire, pour les attacher à son parti, leur donne une liberté entière de conscience ; et la moitié du pays redevient idolâtre.

842. Les deux frères, Louis de Bavière et Charles d'Aquitaine, s'unissent par ce fameux serment, qui est presque le seul monument que nous ayons de la langue romance.

Pro deo amur... On parle encore cette langue chez les Grisons dans la vallée d'Engadina.

845-844. On s'assemble à Verdun pour un traité de partage entre les trois frères. On se bat et on négocie depuis le Rhin jusqu'aux Alpes. L'Italie, tranquille, attend que le sort des armes lui donne un maître.

845. Pendant que les trois frères déchirent le sein de l'empire, les Normands continuent à désoler ses frontières impunément. Les trois frères signent enfin le fameux traité de partage, terminé à Coblenz par cent vingt députés. Lothaire reste empereur ; il possède l'Italie, une partie de la Bourgogne, le cours du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse. Louis de Bavière a tout le reste de la Germanie. Charles, surnommé depuis *le Chauve*, est roi de France. L'empereur renonce à toute autorité sur ses deux frères. Ainsi il n'est plus qu'empereur d'Italie, sans être le maître de Rome. Tous les grands officiers et seigneurs des trois royaumes reconnaissent, par un acte authentique, le partage des trois frères, et l'hérédité assurée à leurs enfants.

Le pape Sergius II est élu par le peuple romain, et prend possession sans attendre la confirmation de l'empereur Lothaire. Ce prince n'est pas assez puissant pour se venger, mais il l'est assez pour envoyer son fils Louis confirmer à Rome l'élection du pape, afin de conserver son droit, et pour le couronner roi des Lombards ou d'Italie. Il fait encore régler à Rome, dans une assemblée d'évêques, que jamais les papes ne pourront être consacrés sans la confirmation des empereurs.

Pendant Louis en Germanie est obligé de combattre tantôt les Huns, tantôt les Normands, tantôt les Bohèmes. Ces Bohèmes, avec les Silésiens et les Moraves, étaient des idolâtres barbares qui couraient sur des chrétiens barbares avec des succès divers.

L'empereur Lothaire et Charles-le-Chauve ont encore plus à souffrir dans leurs états. Les provinces depuis les Alpes jusqu'au Rhin ne savent plus à qui elles doivent obéir.

Il s'élève un parti en faveur d'un fils de ce malheureux Pepin, roi d'Aquitaine, que Louis-le-Faible son père avait dépouillé. Plusieurs tyrans

s'emparent de plusieurs villes. On donne partout de petits combats, dans lesquels il y a toujours des moines, des abbés, des évêques, tués les armes à la main. Hugues, l'un des bâtards de Charlemagne, forcé à être moine, et depuis abbé de Saint-Quentin, est tué devant Toulouse avec l'abbé de Ferrière. Deux évêques y sont prisonniers. Les Normands ravagent les côtes de France. Charles-le-Chauve ne s'oppose à eux qu'en s'obligeant à leur payer quatorze mille marcs d'argent, ce qui était encore les inviter à revenir.

847. L'empereur Lothaire, non moins malheureux, cède la Frise aux Normands à condition d'hommage. Cette funeste coutume d'avoir ses ennemis pour vassaux prépare l'établissement de ces pirates dans la Normandie.

848. Pendant que les Normands ravagent les côtes de la France, les Sarrasins entraînent en Italie. Ils s'étaient emparés de la Sicile. Ils s'avancent vers Rome par l'embouchure du Tibre. Ils pillent la riche église de Saint-Pierre hors des murs.

Le pape Léon IV, prenant dans ces dangers une autorité que les généraux de l'empereur Lothaire paraissaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitants de Naples et de Gaète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des otages ; sachant bien que ceux qui sont assez puissants pour nous secourir le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en usa Goslin, évêque de Paris, dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né Romain : on doit répéter ici les paroles qui se trouvent dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* : « Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption ; tel qu'un beau monument de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. »

Les Arabes sont défaits, et les prisonniers employés à bâtir la nouvelle enceinte autour de Saint-Pierre, et à agrandir la ville qu'ils venaient détruire.

Lothaire fait associer son fils Louis à son faible empire. Les musulmans sont chassés de Bénévent ; mais ils restent dans le Garillan et dans la Calabre.

849. Nouvelles discordes entre les trois frères,

entre les évêques et les seigneurs. Les peuples n'en sont que plus malheureux. Quelques évêques francs et germains déclarent l'empereur Lothaire déchu de l'empire. Ils n'en avaient le droit, ni comme évêques, ni comme Germains et Francs, puisque l'empereur n'était qu'empereur d'Italie. Ce ne fut qu'un attentat inutile : Lothaire fut plus heureux que son père.

850-854. Raccodement des trois frères. Nouvelles incursions de tous les barbares voisins de la Germanie.

852. Au milieu de ces horreurs, le missionnaire Ansehaire, évêque de Hambourg, persuade un Éric, chef ou duc ou roi du Danemark, de souffrir la religion chrétienne dans ses états. Il obtient la même permission en Suède. Les Suédois et les Danois n'en vont pas moins en course contre les chrétiens.

855-854. Dans ces désolations de la France et de la Germanie, dans la faiblesse de l'Italie menacée par les musulmans, dans le mauvais gouvernement de Louis d'Italie, fils de Lothaire, livré aux débauches à Pavie, et méprisé dans Rome, l'empereur de Constantinople négocie avec le pape pour recouvrer Rome ; mais cet empereur était Michel, plus débauché encore, et plus méprisé que Louis d'Italie, et tout cela ne contribue qu'à rendre le pape plus puissant.

855. L'empereur Lothaire, qui avait fait moine l'empereur Louis-le-Faible son père, se fait moine à son tour, par lassitude des troubles de son empire, par crainte de la mort, et par superstition. Il prend le froc dans l'abbaye de Prum, et meurt imbécile, le 28 septembre, après avoir vécu en tyran, comme il est dit dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

LOUIS II,

QUATRIÈME EMPEREUR.

856. Après la mort de ce troisième empereur d'Occident, il s'élève de nouveaux royaumes en Europe. Louis l'Italique, son fils aîné, reste à Pavie avec le vain titre d'empereur d'Occident. Le second fils, nommé Lothaire comme son père, a le royaume de Lotharinge, appelé ensuite Lorraine : ce royaume s'étendait depuis Genève jusqu'à Strasbourg et jusqu'à Utrecht. Le troisième, nommé Charles, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence, et du Languedoc. Cet état composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite et pauvre, ainsi que toutes les villes en de-rà des

Alpes. Dans les temps florissants de la république et des césars, les Romains avaient agrandi et décoré les villes qu'ils avaient soumises ; mais rendues à elles-mêmes ou aux barbares ; elles dépérèrent toutes, attestant, par leurs ruines, la supériorité du génie des Romains.

Un barbare, nommé Salomon, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne ; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

857. Louis-le-Germanique commence par enlever l'Alsace au nouveau roi de Lorraine. Il donne des privilèges à Strasbourg, ville déjà puissante lorsqu'il n'y avait que des bourgades dans cette partie du monde au-delà du Rhin. Les Normands désolent la France. Louis-le-Germanique prend ce temps pour venir accabler son frère, au lieu de le secourir contre les barbares. Il le défait vers Orléans. Les évêques de France ont beau l'excommunier, il veut s'emparer de la France. Des restes des Saxons, et d'autres barbares, qui se jettent sur la Germanie, le contraignent de venir défendre ses propres états.

Depuis 858 jusqu'à 865. Louis II, fantôme d'empereur en Italie, ne prend point de part à tous ces troubles, laisse les papes s'affermir, et n'ose résider à Rome.

Charles-le-Chauve de France et Louis-le-Germanique font la paix, parce qu'ils ne peuvent se faire la guerre. L'événement de ce temps-là qui est le plus demeuré dans la mémoire des hommes, concerne les amours du roi de Lorraine, Lothaire : ce prince voulut imiter Charlemagne, qui répudiait ses femmes et épousait ses maîtresses. Il fait divorce avec sa femme nommée Teutberge, fille d'un seigneur de Bourgogne. Il l'accuse d'adultère. Elle s'avoue coupable. Il épouse sa maîtresse nommée Valrade, qui lui avait été auparavant promise pour femme. Il obtient qu'on assemble un concile à Aix-la-Chapelle, dans lequel on approuve son divorce avec Teutberge. Le décret de ce concile est confirmé dans un autre à Metz, en présence des légats du pape. Le pape Nicolas I^{er} casse les conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, et exerce une autorité jusque alors inouïe. Il excommunie et dépose quelques évêques, qui ont pris le parti du roi de Lorraine. Et enfin ce roi fut obligé de quitter la femme qu'il aimait, et de reprendre celle qu'il n'aimait pas.

Il est à souhaiter sans doute qu'il y ait un tribunal sacré qui avertisse les souverains de leurs devoirs, et les fasse rougir de leurs violences : mais il paraît que le secret du lit d'un monarque pouvait n'être pas soumis à un évêque étranger, et que les Orientaux ont toujours eu des usages plus conformes à la nature, et plus favorables au

repos intérieur des familles, en regardant tous les fruits de l'amour comme légitimes, et en rendant ces amours impénétrables aux yeux du public.

Pendant ce temps les descendants de Charlemagne sont toujours aux prises les uns contre les autres, leurs royaumes toujours attaqués par les barbares.

Le jeune Pepin, arrière-petit-fils de Charlemagne, fils de ce Pepin, roi d'Aquitaine, déposé et mort sans états, ayant quelque temps traîné une vie errante et malheureuse, se joignit aux Normands, et renonça à la religion chrétienne; il finit par être pris et enfermé dans un couvent où il mourut.

866. C'est principalement à cette année qu'on peut fixer le schisme qui dure encore entre les Eglises grecque et romaine. La Germanie ni la France n'y prirent aucun intérêt. Les peuples étaient trop malheureux pour s'occuper de ces disputes qui sont si intéressantes dans le loisir de la paix.

Charles, roi d'Arles, meurt sans enfants. L'empereur Louis et Lothaire partagent ses états.

C'est la destinée de la maison de Charlemagne que les enfants s'arment contre leurs pères. Louis-le-Germanique avait deux enfants. Louis, le plus jeune, mécontent de son apanage, veut le détrôner : sa révolte n'aboutit qu'à demander grâce.

867-868. Louis, roi de Germanie, bat les Moraves et les Bohèmes par les mains de ses enfants. Ce ne sont pas là des victoires qui augmentent un état, et qui le fassent fleurir. Ce n'était que repousser des sauvages dans leurs montagnes et dans leurs forêts.

869. L'excommunié roi de Lorraine va voir le nouveau pape Adrien à Rome, dîne avec lui, lui promet de ne plus vivre avec sa maîtresse; il meurt à Plaisance à son retour.

Charles-le-Chauve s'empare de la Lorraine, et même de l'Alsace, au mépris des droits d'un bâtard de Lothaire, à qui son père l'avait donnée. Louis-le-Germanique avait pris l'Alsace à Lothaire, mais il la rendit; Charles-le-Chauve la prit, et ne la rendit point.

870. Louis de Germanie veut avoir la Lorraine. Louis d'Italie, empereur, veut l'avoir aussi, et met le pape Adrien dans ses intérêts. On n'a égard ni à l'empereur ni au pape. Louis de Germanie et Charles-le-Chauve partagent tous les états compris sous le nom de Lorraine en deux parts égales. L'Occident est pour le roi de France, l'Orient pour le roi de Germanie. Le pape Adrien menace d'excommunication. On commençait déjà à se servir de ces armes, mais elles furent méprisées.

L'empereur d'Italie n'était pas assez puissant pour les rendre terribles.

871. Cet empereur d'Italie pouvait à peine prévaloir contre un duc de Bénévent, qui, étant à la fois vassal des empires d'Orient et d'Occident, ne l'était en effet ni de l'un ni de l'autre, et tenait entre eux la balance égale.

L'empereur Louis se hasarde d'aller à Bénévent, et le duc le fait mettre en prison. C'est précisément l'aventure de Louis XI avec le duc de Bourgogne.

872-875. Le pape Jean VIII, successeur d'Adrien II, voyant la santé de l'empereur Louis II chancelante, promet en secret la couronne impériale à Charles-le-Chauve, roi de France, et lui vend cette promesse. C'est ce même Jean VIII qui ménagea tant le patriarche Photius, et qui souffrit qu'on nommât Photius avant lui, dans un concile à Constantinople.

Les Moraves, les Huns, les Danois, continuent d'inquiéter la Germanie, et ce vaste état ne peut encore avoir de bonnes lois.

874. La France n'était pas plus heureuse. Charles-le-Chauve avait un fils nommé Carloman, qu'il avait fait tonsurer dans son enfance, et qu'on avait ordonné diacre malgré lui. Il se réfugia enfin à Metz dans les états de Louis de Germanie, son oncle. Il lève des troupes; mais ayant été pris, son père lui fit crever les yeux, suivant la nouvelle coutume.

875. L'empereur Louis II meurt à Milan. Le roi de France, Charles-le-Chauve, son frère, passe les Alpes, ferme les passages à son frère Louis de Germanie, court à Rome, répand de l'argent, se fait proclamer par le peuple roi des Romains, et couronner par le pape.

Si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de Charlemagne, c'était à l'aîné de la maison, à Louis-le-Germanique, qu'appartenait l'empire; mais quelques troupes, de la célérité, de la condescendance, et de l'argent, firent les droits de Charles-le-Chauve. Il avilit sa dignité pour en jouir. Le pape Jean VIII donna la couronne au souverain; le Chauve la reçut en vassal, confessant qu'il tenait tout du pape, laissant aux successeurs de ce pontife le pouvoir de conférer l'empire, et promettant d'avoir toujours près de lui un vicaire du saint siège pour juger toutes les grandes affaires ecclésiastiques. L'archevêque de Sens fut en cette qualité primat de Gaule et de Germanie, titre devenu inutile.

Certes les papes eurent raison de se croire en droit de donner l'empire, et même de le vendre, puisqu'on le leur demandait et qu'on l'achetait, et puisque Charlemagne lui-même avait reçu le titre d'empereur du pape Léon III : mais aussi on

avait raison de dire que Léon III, en déclarant Charlemagne empereur, l'avait déclaré son maître; que ce prince avait pris les droits attachés à sa dignité; que c'était à ses successeurs à confirmer les papes, et non à être choisis par eux. Le temps, l'occasion, l'usage, la prescription, la force font tous les droits.

On a conservé et on garde peut-être encore à Rome un diplôme de Charles-le-Chauve, dans lequel il confirme les donations de Pepin; mais Othon III déclara que toutes ces donations étaient aussi fausses que celles de Constantin.

CHARLES-LE-CHAUVE.

CINQUIÈME EMPEREUR.

Charles se fait couronner à Pavie, roi de Lombardie, par les évêques, les comtes, et les abbés de ce pays. « Nous vous élisons, est-il dit dans cet acte, d'un commun consentement, puisque vous avez été élevé au trône impérial par l'intercession des apôtres saint Pierre et saint Paul, et par leur vicaire Jean, souverain pontife, etc. »

876. Louis de Germanie se jette sur la France, pour se venger d'avoir été prévenu par son frère dans l'achat de l'empire. La mort le surprend dans sa vengeance.

La coutume, qui gouverne les hommes, était alors d'affaiblir ses états en les partageant entre ses enfants. Trois fils de Louis-le-Germanique partagent ses états. Carloman a la Bavière, la Carinthie, la Pannonie; Louis, la Frise, la Saxe, la Thuringe, la Franconie; Charles-le-Gros, depuis empereur, la moitié de la Lorraine, avec la Souabe et les pays circonvoisins, qu'on appelait alors l'Allemagne.

877. Ce partage rend l'empereur Charles-le-Chauve plus puissant. Il veut saisir la moitié de la Lorraine qui lui manque. Voici un grand exemple de l'extrême superstition qu'on joignait alors à la rapacité et à la fourberie. Louis de Germanie et de Lorraine envoie trente hommes au camp de Charles-le-Chauve, pour lui prouver, au nom de Dieu, que sa partie de la Lorraine lui appartient. Dix de ces trente confesseurs ramassent dix bagues et dix cailloux dans une chaudière d'eau bouillante sans s'échauder; dix autres portent chacun un fer rouge l'espace de neuf pieds sans se brûler; dix autres, liés avec des cordes, sont jetés dans de l'eau froide et tombent au fond, ce qui marquait la bonne cause; car l'eau repoussait en haut les parjures.

L'histoire est si pleine de ces épreuves qu'on

ne peut guère les nier toutes. L'usage qui les rendait communes rendait aussi communs les secrets qui font la peau insensible pour quelque temps à l'action du feu, comme l'huile de vitriol et d'autres corrosifs. A l'égard du miracle d'aller au fond de l'eau quand on y est jeté, ce serait un plus grand miracle de surnager.

Louis ne s'en tint pas à cette cérémonie. Il battit auprès de Cologne l'empereur, son oncle. L'empereur battu repasse en Italie, poursuivi par les vainqueurs.

Rome alors était menacée par les musulmans, toujours cantonnés dans la Calabre. Carloman, ce roi de Bavière, ligué avec son frère le Lorrain, poursuit en Italie son oncle le Chauve, qui se trouve pressé à la fois par son neveu, par les mahométans, par les intrigues du pape, et qui meurt au mois d'octobre dans un village près du Mont-Cénis.

Les historiens disent qu'il fut empoisonné par son médecin, un Juif nommé Sédécias. Il est seulement constant que l'Europe chrétienne était alors si ignorante, que les rois étaient obligés de prendre pour leurs médecins des Juifs ou des Arabes.

C'est à l'empire de Charles-le-Chauve que commence le grand gouvernement féodal, et la décadence de toutes choses. C'est sous lui que plusieurs possesseurs des grands offices militaires, des duchés, des marquisats, des comtés, veulent les rendre héréditaires: ils fesaient très bien. L'empire romain avait été fondé par d'illustres brigands d'Italie; des brigands du Nord en avaient élevé un autre sur ses débris. Pourquoi les sous-brigands ne se seraient-ils pas procurés des domaines? le genre humain en souffrait, mais il a toujours été traité ainsi.

LOUIS III, OU LE BÈGUE,

SIXIÈME EMPEREUR.

878. Le pape Jean VIII, qui se croit en droit de nommer un empereur, se soutient à peine dans Rome. Il promet l'empire à Louis-le-Bègue, roi de France, fils du Chauve. Il le promet à Carloman de Bavière. Il s'engage avec un Lambert, duc de Spolète, vassal de l'empire.

Ce Lambert de Spolète, joué par le pape, se joint à un marquis de Toscane, entre dans Rome, et se saisit du pape; mais il est ensuite obligé de le relâcher. Un Boson, duc d'Arles, prétend aussi à l'empire.

Les mahométans étaient plus près de subjuguier Rome que tous ces compétiteurs. Le pape se soumet à leur payer un tribut annuel de vingt-cinq mille marcs d'argent. L'anarchie est extrême dans

la Germanie, dans la France, et dans l'Italie.

Louis-le-Bègue meurt à Compiègne, le 40 avril 879. On ne l'a mis au rang des empereurs que parce qu'il était fils d'un prince qui l'était.

CHARLES III, OU LE GROS,

SEPTIÈME EMPEREUR.

879. Il s'agit alors de faire un empereur et un roi de France. Louis-le-Bègue laissa deux enfants de quatorze à quinze ans. Il n'était pas alors décidé si un enfant pouvait être roi. Plusieurs nouveaux seigneurs de France offrent la couronne à Louis de Germanie. Il ne prit que la partie occidentale de la Lorraine, qu'avait eue Charle-le-Chauve en partage. Les deux enfants du Bègue, Louis et Carloman, sont reconnus rois de France, quoiqu'ils ne soient pas reconnus unanimement pour enfants légitimes ; mais Boson se fait sacrer roi d'Arles, augmente son territoire, et demande l'empire. Charles-le-Gros, roi du pays qu'on nommait encore Allemagne, presse le pape de le couronner empereur. Le pape répond qu'il donnera la couronne impériale à celui qui viendra le secourir le premier contre les chrétiens et contre les mahométans.

880. Charles-le-Gros, roi d'Allemagne, Louis, roi de Bavière et de Lorraine, s'unissent avec le roi de France contre ce Boson, nouveau roi d'Arles, et lui font la guerre. Ils assiègent Vienne en Dauphiné ; mais Charles-le-Gros va de Vienne à Rome.

881. Charles est couronné et sacré empereur par le pape Jean VIII, dans l'église de saint Pierre, le jour de Noël.

Le pape lui envoie une palme, selon l'usage ; mais ce fut la seule que Charles remporta.

882. Son frère Louis, roi de Bavière, de la Pannonie, de ce qu'on nommait la France orientale, et des deux Lorraines, meurt le 20 janvier de la même année. Il ne laissait point d'enfants. L'empereur Charles-le-Gros était l'héritier naturel de ses états ; mais les Normands se présentaient pour les partager. Ces fréquents troubles du Nord achevaient de rendre la puissance impériale très problématique dans Rome, où l'ancienne liberté repoussait toujours des racines. On ne savait qui dominerait dans cette ancienne capitale de l'Europe ; si ce serait ou un évêque, ou le peuple, ou un empereur étranger.

Les Normands pénétrèrent jusqu'à Metz ; ils vont brûler Aix-la-Chapelle, et détruire tous les ouvrages de Charlemagne. Charles-le-Gros ne se délivre d'eux qu'en prenant toute l'argenterie des églises, et en leur donnant quatre mille cent

soixante mares d'argent, avec lesquels ils allèrent préparer des armements nouveaux.

885. L'empire était devenu si faible, que le pape Martin II, successeur de Jean VIII, commence par faire un décret solennel, par lequel on n'attendra plus les ordres de l'empereur pour l'élection des papes. L'empereur se plaint en vain de ce décret. Il avait ailleurs assez d'affaires.

Un duc Zvintibold ou Zvintibold, à la tête des païens moraves, dévastait la Germanie. L'empereur s'accommoda avec lui comme avec les Normands. On ne sait pas s'il avait de l'argent à lui donner, mais il le reconnut prince et vassal de l'empire.

884. Une grande partie de l'Italie est toujours dévastée par le duc de Spolette et par les Sarrasins. Ceux-ci pillent la riche abbaye de Mont-Cassin, et enlèvent tous ses trésors ; mais un duc de Bénévent les avait déjà prévenus.

Charles-le-Gros marche en Italie pour arrêter tous ces désordres. A peine était-il arrivé, que les deux rois de France ses neveux étant morts, il repasse les Alpes pour leur succéder.

885. Voilà donc Charles-le-Gros qui réunit sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne ; mais elle ne fut pas assez forte pour les porter.

Un bâtard de Lothaire, nommé Hugues, abbé de Saint-Denis, s'était depuis long-temps mis en tête d'avoir la Lorraine pour son partage. Il se ligue avec un Normand auquel on avait cédé la Frise, et qui épousa sa sœur. Il appelle d'autres Normands.

L'empereur étouffa cette conspiration. Un comte de Saxe, nommé Henri, et un archevêque de Cologne, se chargèrent d'assassiner ce Normand, duc de Frise, dans une conférence. On se saisit de l'abbé Hugues, sous le même prétexte, en Lorraine, et l'usage de crever les yeux se renouvela pour lui.

Il eût mieux valu combattre les Normands avec de bonnes armées. Ceux-ci, voyant qu'on ne les attaquait que par des trahisons, pénétrèrent de la Hollande en Flandre ; ils passent la Somme et l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise et arrivent par eau et par terre à Paris. Cette ville, aujourd'hui immense, n'était ni forte, ni grande, ni peuplée. La tour du grand Châtelet n'était pas encore entièrement élevée quand les Normands parurent. Il fallut se hâter de l'achever avec du bois ; de sorte que le bas de la tour était de pierre, et le haut de charpente.

Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville comme autrefois. Le comte de Paris, Odon ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les

courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts. Sigefroi, chef des Normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre, mais non dénuée d'art. Les Normands se servirent du bélier pour battre les murs. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête le comte Eudes, et leur évêque Goslin, qui fit à la fois les fonctions de prêtre et de guerrier dans cette petite ville : il bénissait le peuple, et combattait avec lui ; il mourut de ses fatigues au milieu du siège : le véritable martyr est celui qui meurt pour sa patrie.

Les Normands tinrent la petite ville de Paris bloquée un an et demi, après quoi ils allèrent piller la Bourgogne et les frontières de l'Allemagne, tandis que Charles-le-Gros assemblait des diètes.

887. Il ne manquait à Charles-le-Gros que d'être malheureux dans sa maison : méprisé dans l'empire, il passa pour l'être de sa femme l'impératrice Richarde. Elle fut accusée d'infidélité. Il la répudia, quoiqu'elle offrit de se justifier par le jugement de Dieu. Il l'envoya dans l'abbaye d'Andlaw, qu'elle avait fondée en Alsace.

On fit ensuite adopter à Charles, pour son fils (ce qui était alors absolument hors d'usage), le fils de Boson, ce roi d'Arles, son ennemi. On dit qu'alors son cerveau était affaibli. Il l'était sans doute, puisque, possédant autant d'états que Charlemagne, il se mit au point de tout perdre sans résistance. Il est détrôné dans une diète auprès de Mayence.

ARNOUD,

HUITIÈME EMPEREUR.

888. La déposition de Charles-le-Gros est un spectacle qui mérite une grande attention. Fut-il déposé par ceux qui l'avaient élu ? quelques seigneurs thuringiens, saxons, bavares, pouvaient-ils, dans un village appelé Tribur, disposer de l'empire romain et du royaume de France ? non ; mais ils pouvaient renoncer à reconnaître un chef indigne de l'être. Ils abandonnent donc le petit-fils de Charlemagne pour un bâtard de Carloman, fils de Louis-le-Germanique : ils déclarent ce bâtard, nommé Arnoud, roi de Germanie. Charles-le-Gros meurt sans secours, auprès de Constance, le 15 janvier 888.

Le sort de l'Italie, de la France, et de tant d'états, était alors incertain.

Le droit de la succession était partout très peu reconnu. Charles-le-Gros lui-même avait été couronné roi de France au préjudice d'un fils pos-

thume de Louis-le-Bègue ; et, au mépris des droits de ce même enfant, les seigneurs français élisent pour roi Eudes, comte de Paris.

Un Rodolphe, fils d'un autre comte de Paris, se fait roi de la Bourgogne transjurane.

Ce fils de Boson, roi d'Arles, adopté par Charles-le-Gros, devient roi d'Arles par les intrigues de sa mère.

L'empire n'était plus qu'un fantôme, mais on ne voulait pas moins saisir ce fantôme, que le nom de Charlemagne rendait encore vénérable. Ce prétendu empire, qui s'appelait romain, devait être donné à Rome. Un Gui, duc de Spolette, un Bérenger, duc de Frioul, se disputaient le nom et le rang des césars. Gui de Spolette se fait couronner à Rome. Bérenger prend le vain titre de roi d'Italie ; et, par une singularité digne de la confusion de ces temps-là, il vient à Langres en Champagne se faire couronner roi d'Italie.

C'est dans ces troubles que tous les seigneurs se cantonnent, que chacun se fortifie dans son château, que la plupart des villes sont sans police, que des troupes de brigands courent d'un bout de l'Europe à l'autre, et que la chevalerie s'établit pour réprimer ces brigands, et pour défendre les dames ou pour les enlever.

889. Plusieurs évêques de France, et surtout l'archevêque de Reims, offrent le royaume de France au bâtard Arnoud, parce qu'il descendait de Charlemagne, et qu'ils haïssaient Eudes, qui n'était du sang de Charlemagne que par les femmes.

Le roi de France Eudes va trouver Arnoud à Worms, lui cède une partie de la Lorraine, dont Arnoud était déjà en possession, lui promet de le reconnaître empereur, et lui remet dans les mains le sceptre et la couronne de France, qu'il avait apportés avec lui. Arnoud les lui rend et le reconnaît roi de France. Cette soumission prouve que les rois se regardaient encore comme vassaux de l'empire romain. Elle prouve encore plus combien Eudes craignait le parti qu'Arnoud avait en France.

890-894. Le règne d'Arnoud, en Germanie, est marqué par des événements sinistres. Des restes de Saxons mêlés aux Slaves, nommés Abodrites, cantonnés vers la mer Baltique, entre l'Elbe et l'Oder, ravagent le nord de la Germanie ; les Bohèmes, les Moraves, d'autres Slaves, désolent le midi et battent les troupes d'Arnoud ; les Huns font des incursions, les Normands recommencent leurs ravages : tant d'invasions n'établissent pourtant aucune conquête. Ce sont des dévastations passagères, mais qui laissent la Germanie dans un état très pauvre et très malheureux.

A la fin, il défait en personne les Normands, auprès de Louvain, et l'Allemagne respire.

892. La décadence de l'empire de Charlemagne enhardit le faible empire d'Orient. Un patrice de Constantinople reprend le duché de Bénévent avec quelques troupes, et menace Rome : mais comme les Grecs ont à se défendre des Sarrasins, le vainqueur de Bénévent ne peut aller jusqu'à l'ancienne capitale de l'empire.

On voit combien Eudes, roi de France, avait eu raison de mettre sa couronne aux pieds d'Arnoud. Il avait besoin de ménager tout le monde. Les seigneurs et les évêques de France rendent la couronne à Charles-le-Simple, ce fils posthume de Louis-le-Bègue, qu'on fit alors revenir d'Angleterre, où il était réfugié.

895. Comme dans ces divisions le roi Eudes avait imploré la protection d'Arnoud, Charles-le-Simple vient l'implorer à son tour à la diète de Vorms. Arnoud ne fait rien pour lui ; il le laisse disputer le royaume de France, et marche en Italie, pour y disputer le nom d'empereur à Gui de Spolette, la Lombardie à Bérenger, et Rome au pape.

894. Il assiège Pavie, où était cet empereur de Spolette, qui fuit. Il s'assure de la Lombardie ; Bérenger se cache ; mais on voit dès lors combien il est difficile aux empereurs de se rendre maîtres de Rome. Arnoud, au lieu de marcher vers Rome, va tenir un concile auprès de Mayence.

895. Arnoud, après son concile, tenu pour s'attacher les évêques, tient une diète à Vorms, pour avoir de nouvelles troupes et de l'argent, et pour faire couronner son fils Zventibold roi de Lorraine.

896. Alors il retourne vers Rome. Les Romains ne voulaient plus d'empereur ; mais ils ne savaient pas se défendre. Arnoud attaque la partie de la ville appelée Léonine, du nom du célèbre pontife Léon IV, qui l'avait fait entourer de murailles. Il la force. Le reste de la ville, au-delà du Tibre, se rend ; et le pape Formose sacre Arnoud empereur dans l'église de Saint-Pierre. Les sénateurs (car il y avait encore un sénat) lui font le lendemain serment de fidélité dans l'église de Saint-Paul. C'est l'ancien serment équivoque : « Je jure que je serai fidèle à l'empereur, sauf à ma fidélité pour le pape.

896. Une femme d'un grand courage, nommée Agiltrude, mère de ce prétendu empereur Gui de Spolette, laquelle avait en vain armé Rome contre Arnoud, se défend encore contre lui. Arnoud l'assiège dans la ville de Fermo. Les auteurs prétendent que cette héroïne lui envoya un breuvage empoisonné, pour adoucir son esprit, et disent que l'empereur fut assez imbécile pour le prendre. Ce qui est incontestable, c'est qu'il leva le siège, qu'il était malade, qu'il repassa les Alpes

avec une armée délabrée, qu'il laissa l'Italie dans une plus grande confusion que jamais, et qu'il retourna dans la Germanie, où il avait perdu toute son autorité pendant son absence.

897-898-899. La Germanie est alors dans la même anarchie que la France. Les seigneurs s'étaient cantonnés dans la Lorraine, dans l'Alsace, dans le pays appelé aujourd'hui la Saxe, dans la Bavière, dans la Franconie. Les évêques et les abbés s'emparent des droits régaliens : ils ont des avoués, c'est-à-dire des capitaines, qui leur prêtent serment, auxquels ils donnent des terres, et qui tantôt combattent pour eux, et tantôt les pillent. Ces avoués étaient auparavant les avocats des monastères ; et les couvents étant devenus des principautés ; les avoués devinrent des seigneurs.

Les évêques et les abbés d'Italie ne furent jamais sur le même pied : premièrement, parce que les seigneurs italiens étaient plus habiles, les villes plus puissantes et plus riches que les bourgades de Germanie et de France ; et enfin parce que l'Église de Rome, quoique très mal conduite, ne souffrait pas que les autres Églises d'Italie fussent puissantes.

La chevalerie et l'esprit de chevalerie s'étendent dans tout l'Occident. On ne décide presque plus de procès que par des champions. Les prêtres bénissent leurs armes, et on leur fait toujours jurer avant le combat que leurs armes ne sont point enchantées, et qu'ils n'ont point fait de pacte avec le diable.

Arnoud, empereur sans pouvoir, meurt en Bavière en 899. Des auteurs le font mourir de poison, d'autres d'une maladie pédiculaire : mais la maladie pédiculaire est une chimère, et le poison en est souvent une autre.

LOUIS IV,

NEUVIÈME EMPEREUR.

900. La confusion augmente. Bérenger règne en Lombardie, mais au milieu des factions. Ce fils de Boson, roi d'Arles par les intrigues de sa mère, est, par les mêmes intrigues, reconnu empereur à Rome. Les femmes alors disposaient de tout : elles faisaient des empereurs et des papes, mais qui n'en avaient que le nom.

Louis IV est reconnu roi de Germanie. Il y joint la Lorraine après la mort de Zventibold, son frère, et n'en est guère plus puissant.

Depuis 901 jusqu'à 907. Les Huns et les Hongrois réunis viennent ravager la Bavière, la Souabe,

et la Franconie, où il semblait qu'il n'y eût plus rien à prendre.

Un Moimir, qui s'était fait duc de Moravie et chrétien, va à Rome demander des évêques.

Un marquis de Toscane, Adelbert, célèbre par sa femme Théodora, est despotique dans Rome. Bérenger s'affermi dans la Lombardie, fait alliance avec les Huns afin d'empêcher le nouveau roi german de venir en Italie; fait la guerre au prétendu empereur d'Arles; le prend prisonnier et lui fait crever les yeux; entre dans Rome, et force le pape Jean IX à le couronner empereur. Le pape, après l'avoir sacré, s'enfuit à Ravenne, et sacre un autre empereur nommé Lambert, fils du duc de Spolète, errant et pauvre, qui prend le titre d'*invincible et toujours auguste*.

908-909-910-911. Cependant Louis IV, roi de Germanie, s'intitule aussi empereur; plusieurs auteurs lui donnent ce titre; mais Sigebert dit qu'à cause des maux qui de son temps désolèrent l'Italie, il ne mérita pas la bénédiction impériale: la véritable raison est qu'il ne fut point assez puissant pour se faire reconnaître empereur. Il n'eut aucune part aux troubles qui agitèrent l'Italie de son temps.

912. Sous cet étrange empereur, l'Allemagne est dans la dernière désolation. Les Huns, payés par Bérenger pour venir ravager la Germanie, sont ensuite rayés par Louis IV pour s'en retourner. Deux factions, celle d'un duc de Saxe et celle d'un duc de Franconie, s'élèvent, et font plus de mal que les Huns. On pille toutes les églises; les Hongrois reviennent pour y avoir part. L'empereur Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il meurt à l'âge de vingt ans. C'est ainsi que finit la race de Charlemagne en Germanie.

CONRAD I^{er},

DIXIÈME EMPEREUR.

Les seigneurs germains s'assemblent à Vorms pour élire un roi. Ces seigneurs étaient tous ceux qui, ayant le plus d'intérêt à choisir un prince selon leur goût, avaient assez de pouvoir et assez de crédit pour se mettre au rang des électeurs. On ne reconnaissait guère dans ce siècle le droit d'hérédité en Europe. Les élections ou libres ou forcées prévalaient presque partout; témoin celle d'Arnould en Germanie, de Gui de Spolète, et de Bérenger en Italie, de don Sanche en Aragon, d'Eudes, de Robert, de Raoul de Hugues Capet en France, et des empereurs de Constantinople: car tant de vassaux, tant de princes, voulaient avoir le droit de choisir un chef, et l'espérance de pouvoir l'être.

On prétend qu'Othon, duc de la nouvelle Saxe, fut choisi par la diète, mais que se voyant trop vieux il proposa lui-même Conrad, duc de Franconie, son ennemi, parce qu'il le croyait digne du trône. Cette action n'est guère dans l'esprit de ces temps presque sauvages. On y voit de l'ambition, de la fourberie, du courage, comme dans tous les autres siècles: mais à commencer par Clovis, on ne voit pas une action de magnanimité.

Conrad ne fut jamais reconnu empereur ni en Italie ni en France. Les Germains seuls, accoutumés à voir des empereurs dans leurs rois depuis Charlemagne, lui donnèrent, dit-on, ce titre.

Depuis 915 jusqu'à 919. Le règne de Conrad ne change rien à l'état où il a trouvé l'Allemagne. Il a des guerres contre ses vassaux, et particulièrement contre le fils de ce duc de Saxe auquel on a dit qu'il devait la couronne.

Les Hongrois font toujours la guerre à l'Allemagne, et on n'est occupé qu'à les repousser. Les Français, pendant ce temps, s'emparent de la Lorraine. Si Charles-le-Simple avait fait cette conquête, il ne méritait pas le nom de Simple; mais il avait des ministres et des généraux qui ne l'étaient pas. Il crée un duc de Lorraine.

Les évêques d'Allemagne s'affermissent dans la possession de leurs fiefs. Conrad meurt en 919¹ dans la petite ville de Veilbourg. On prétend qu'avant sa mort il désigna Henri, duc de Saxe, pour son successeur, au préjudice de son propre frère. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût cru être en droit de choisir un successeur, ni qu'il eût choisi son ennemi.

Le nom de ce prétendu empereur fut ignoré en Italie pendant son règne. La Lombardie était en proie aux divisions, Rome aux plus horribles scandales, et Naples et Sicile aux devastations des Sarrasins.

C'est dans ce temps que la prostituée Théodora plaçait à Rome sur le trône de l'Église Jean X, non moins prostitué qu'elle.

HENRI-L'OISELEUR,

ONZIÈME EMPEREUR.

919-920. Il est important d'observer que dans ces temps d'anarchie plusieurs bourgades d'Allemagne commencèrent à jouir des droits de la liberté naturelle, à l'exemple des villes d'Italie. Les unes achetèrent ces droits de leurs seigneurs, les autres les avaient soutenus les armes à la main.

¹ Le 25 décembre 918, selon Voltaire, dans le *Catalogue des empereurs*, et selon l'*Art de vérifier les dates*, qui cite Quedlimbourg au lieu de Veilbourg.

Les députés de ces villes concoururent, dit-on, avec les évêques et les seigneurs, pour choisir un empereur, et sont cette fois au rang des électeurs. Ainsi Henri 1^{er} dit l'Oiseleur, duc de Saxe, est élu par une assemblée qui ressemble aux trois états établis long-temps après en France. Rien n'est plus conforme à la nature que tous ceux qui ont intérêt d'être bien gouvernés concourent à établir le gouvernement.

Ce n'est pas qu'il y eût alors en Allemagne trois états distincts, trois ordres distinctement reconnus. Ces trois ordres, noblesse, clergé, communes, n'existent qu'en France : jamais dans aucun autre pays le clergé n'a fait une nation à part. Les évêques et les abbés comme grands terriens, comme barons, comtes, princes, eurent de la puissance, et prévalurent souvent dans les élections des empereurs, jusqu'à ce qu'enfin les sept principaux officiers et chapelains de l'empire s'emparèrent du droit exclusif d'élire l'empereur. Il ne faut pas croire qu'il y ait aucune vérité fondamentale dans la science de l'histoire, comme il en est dans les mathématiques.

Depuis 924 jusqu'à 950. Un des droits des rois de Germanie, comme des rois de France, fut toujours de nommer à tous les évêchés vacants.

L'empereur Henri a une courte guerre avec le duc de Bavière, et la termine en lui cédant ce droit de nommer les évêques dans la Bavière.

Il y a dans ces années peu d'événements qui intéressent le sort de la Germanie. Le plus important est l'affaire de la Lorraine. Il était toujours indécis si elle resterait à l'Allemagne ou à la France.

Henri-l'Oiseleur soumet toute la haute et basse Lorraine en 925, et l'enlève au duc Giselbert, à qui les rois de France l'avaient donnée. Il la rend ensuite à ce duc pour le mettre dans la dépendance de la Germanie. Cette Lorraine n'était plus qu'un démembrement du royaume de Lotharinge. C'était le Brabant, c'était une partie du pays de Liège, disputée ensuite par l'évêque de Liège; c'étaient les terres entre Metz et la Franche-Comté, disputées aussi par l'évêque de Metz. Ce pays revint après à la France; il en fut ensuite séparé.

Henri fait des lois plus intéressantes que les événements et les révolutions dont se surcharge l'histoire. Il tire de l'anarchie féodale ce qu'on peut en tirer. Les vassaux, les arrière-vassaux, se soumettent à fournir des milices, et des grains pour les faire subsister. Il change en villes les bourgs dépeuplés que les Huns, les Bohêmes, les Moraves, les Normands, avaient dévastés. Il bâtit Brandebourg, Misnie¹, Slesvick. Il y établit des marquis pour garder les marches de l'Allemagne.

Il rétablit les abbayes d'Herford et de Corbie² ruinées. Il construit quelques villes, comme Gotha, Herford³, Goslar.

Les anciens Saxons, les Slaves-Abodrites, les Vandales leurs voisins, sont repoussés. Son prédécesseur Conrad s'était soumis à payer un tribut aux Hongrois, et Henri-l'Oiseleur le payait encore. Il affranchit l'Allemagne de cette honte.

Depuis 950 jusqu'à 956. On dit que des députés des Hongrois étant venus demander leur tribut, Henri leur donna un chien galeux. C'était une punition des chevaliers allemands, quand ils avaient commis des crimes, de porter un chien l'espace d'une lieue. Cette grossièreté, digne de ces temps-là, n'ôte rien à la grandeur du courage. Il est vrai que les Hongrois viennent faire plus de dégât que le tribut n'eût coûté : mais enfin ils sont repoussés et vaincus.

Alors il fait fortifier des villes pour tenir en bride les barbares. Il lève le neuvième homme dans quelques provinces, et les met en garnison dans ces villes. Il exerce la noblesse par des joutes et des espèces de tournois : il en fait un, à ce qu'on dit, où près de mille gentilshommes entrent en lice.

Ces tournois avaient été inventés en Italie par les rois lombards, et s'appelaient *battagliole*.

Ayant pourvu à la défense de l'Allemagne, il veut enfin passer en Italie, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour avoir la couronne impériale.

Les troubles et les scandales de Rome étaient augmentés. Marozie, fille de Théodora, avait placé sur la chaire de saint Pierre le jeune Jean XI, né de son adultère avec Sergius III, et gouvernait l'Église sous le nom de son fils. Les vicaires de Jésus étaient alors les plus scandaleux et les plus impies de tous les hommes : mais l'ignorance des peuples était si profonde, leur imbécillité si grande, leur superstition si enracinée, qu'on respectait toujours la place quand la personne était en horreur. Quelques tyrans qui accablassent l'Italie, les Allemands étaient ce que Rome haïssait le plus.

Henri-l'Oiseleur comptant sur ses forces, crut profiter de ces troubles; mais il mourut en chemin dans la Thuringe, en 956. On ne l'a appelé empereur que parce qu'il avait eu envie de l'être, et l'usage de le nommer ainsi a prévalu.

¹ Ou Corwei, *Corbeia nova*, en Vestphalle, ainsi que l'abbaye d'Herford, *Hervordia*.

² Erfurth.

³ Ou Meissen, capitale du margraviat de Misnie.

OTHON I^{er}, SURNOMMÉ LE GRAND,
DOUZIÈME EMPEREUR.

956. Voici enfin un empereur véritable. Les ducs et les comtes, les évêques, les abbés, et tous les seigneurs puissants qui se trouvent à Aix-la-Chapelle, élisent Othon, fils de Henri-l'Oiseleur. Il n'est pas dit que les députés des bourgs aient donné leurs voix. Il se peut faire que les grands seigneurs, devenus plus puissants sous Henri-l'Oiseleur, leur eussent ravi ce droit naturel : il se peut encore que les communes, à l'élection de Henri-l'Oiseleur, eussent donné leurs acclamations et non pas leurs suffrages ; et c'est ce qui est plus vraisemblable.

L'archevêque de Mayence annonce au peuple cette élection, le sacre, et lui met la couronne sur la tête. Ce qu'on peut remarquer, c'est que les prélats dinèrent à la table de l'empereur, et que les ducs de Franconie, de Souabe, de Bavière et de Lorraine, servirent à table, le duc de Franconie, par exemple, en qualité de maître-d'hôtel, et le duc de Souabe en qualité d'échanson. Cette cérémonie se fit dans une galerie de bois, au milieu des ruines d'Aix-la-Chapelle, brûlée par les Normands, et non encore rebâtie.

Les Huns et les Hongrois viennent encore troubler la fête. Ils s'avancent jusqu'en Vestphalie, mais on les repousse.

957. La Bohême était alors entièrement barbare, et à moitié chrétienne. Heureusement pour Othon, elle est troublée par des guerres civiles. Il en profite aussitôt. Il rend la Bohême tributaire de la Germanie, et y rétablit le christianisme.

958-959-940. Othon tâche de se rendre despotique, et les seigneurs des grands fiefs, de se rendre indépendants. Cette grande querelle, tantôt ouverte, tantôt cachée, subsiste dans les esprits depuis plus de huit cents années, ainsi que la querelle de Rome et de l'empire.

Cette lutte du pouvoir royal qui veut toujours croître, et de la liberté qui ne veut point céder, a long-temps agité toute l'Europe chrétienne. Elle subsista en Espagne tant que les chrétiens y eurent les Maures à combattre ; après quoi l'autorité souveraine prit le dessus. C'est ce qui troubla la France jusqu'au milieu du règne de Louis XI ; ce qui a enfin établi en Angleterre le gouvernement mixte auquel elle doit sa grandeur ; ce qui a cimenté en Pologne la liberté du noble et l'esclavage du peuple. Ce même esprit a troublé la Suède et le Danemarck, a fondé les républiques de Suisse et de Hollande. La même cause a produit partout différents effets. Mais, dans les plus grands états, la nation a presque toujours été sacrifiée aux in-

térêts d'un seul homme ou de quelques hommes : la raison en est que la multitude, obligée de travailler pour gagner sa vie, n'a ni le temps ni le pouvoir d'être ambitieuse.

Le duc de Bavière refuse de faire hommage. Othon entre en Bavière avec une armée. Il réduit le duc à quelques terres allodiales. Il crée un des frères du duc comte palatin en Bavière, et un autre comte palatin vers le Rhin. Cette dignité de comte palatin est renouvelée des comtes du palais des empereurs romains, et des comtes du palais des rois francs.

Il donne la même dignité à un duc de Franconie. Ces palatins sont d'abord des juges suprêmes. Ils jugent en dernier ressort au nom de l'empereur. Ce ressort suprême de justice est, après une armée, le plus grand appui de la souveraineté.

Othon dispose à son gré des dignités et des terres. Le premier marquis de Brandebourg étant mort sans enfants, il donne le marquisat à un comte Gérard, qui n'était point parent du mort.

Plus Othon affecte le pouvoir absolu, plus les seigneurs des grands fiefs s'y opposent : et dès lors s'établit la coutume d'avoir recours à la France pour soutenir le gouvernement féodal en Germanie contre l'autorité des rois allemands.

Les ducs de Franconie, de Lorraine, le prince de Brunswick, s'adressent à Louis-d'Outremer, roi de France. Louis-d'Outremer entre dans la Lorraine et dans l'Alsace, et se joint aux alliés. Othon prévient le roi de France ; il défait vers le Rhin, auprès de Brisach, les ducs de Franconie et de Lorraine, qui sont tués.

Il ôte le titre de palatin à la maison de Franconie. Il en pourvoit la maison de Bavière : il attache à ce titre des terres et des châteaux. C'est de là que se forme le palatinat du Rhin d'aujourd'hui. C'était d'abord un juge, à présent c'est un prince électeur, un souverain. Le contraire est arrivé en France.

941. Comme les seigneurs des grands fiefs germains avaient appelé le roi de France à leur secours, les seigneurs de France appellent pareillement Othon. Il poursuit Louis-d'Outremer dans toute la Champagne : mais des conspirations le rappellent en Allemagne.

942-945-944. Le despotisme d'Othon aliénait tellement les esprits, que son propre frère Henri, duc dans une partie de la Lorraine, s'était uni avec plusieurs seigneurs pour lui ôter le trône et la vie. Il repasse donc en Allemagne, étouffe la conspiration, et pardonne à son frère, qui apparemment était assez puissant pour se faire pardonner.

Il augmente les privilèges des évêques et des abbés pour les opposer aux seigneurs. Il donne à

l'évêque des Trèves le titre de prince et tous les droits régaliens. Il donne le duché de Bavière à son frère Henri, qui avait conspiré contre lui, et l'ôte aux héritiers naturels. C'est la plus grande preuve de son autorité absolue.

945-946. En ce temps la race de Charlemagne, qui régnait encore en France, était dans le dernier avilissement. On avait cédé en 942 la Neustrie proprement dite aux Normands, et même la Bretagne, devenue alors arrière-fief de la France.

Hugues, duc de l'île de France, du sang de Charlemagne par les femmes, père de Hugues Capet, gendre en premières noces d'Édouard 1^{er}, roi d'Angleterre, beau-frère d'Othon par un second mariage, était un des plus puissants seigneurs de l'Europe, et le roi de France alors un des plus petits. Ce Hugues avait rappelé Louis-d'Outremer pour le couronner et pour l'asservir, et on l'appelait Hugues-le-Grand, parce qu'il s'était rendu puissant aux dépens de son maître.

Il s'était lié avec les Normands qui avaient fait le malheureux Louis-d'Outremer prisonnier. Ce roi, délivré de prison, restait presque sans villes et sans domaine. Il était aussi beau-frère d'Othon, dont il avait épousé la sœur. Il lui demande sa protection, en cédant tous ses droits sur la Lorraine.

Othon marche jusque auprès de Paris. Il assiège Rouen; mais étant abandonné par le comte de Flandre, il s'en retourne dans ses états après une expédition inutile.

947-948. Othon, n'ayant pu battre Hugues-le-Grand, le fait excommunier. Il convoque un concile à Trèves, où un légat du pape prononce la sentence, à la réquisition de l'aumônier d'Othon. Hugues n'en est pas moins le maître en France.

Il y avait, comme on a vu, un margrave à Slesvick dans la Chersonèse Cimbrique, pour arrêter les courses des Danois. Ils tuent le margrave. Othon y court en personne, reprend la ville, assure les frontières. Il fait la paix avec le Danemarck, à condition qu'on y prêchera le christianisme.

949. De là Othon va tenir un concile auprès de Mayence à Ingelheim. Louis-d'Outremer, qui n'avait point d'armée, avait demandé au pape Agapet ce concile, faible ressource contre Hugues-le-Grand.

Des évêques germains, et Marin, le légat du pape, y parurent comme juges, Othon comme protecteur, et Louis, roi de France, en suppliant. Le roi Louis y demanda justice, et dit : « J'ai été reconnu roi par les suffrages de tous les seigneurs. Si on prétend que j'ai commis quelque crime qui mérite les traitements que je souffre,

« je suis prêt de m'en purger au jugement du concile, suivant l'ordre d'Othon, ou par un combat singulier. »

Ce triste discours prouve l'usage des duels, l'état déplorable du roi de France, la puissance d'Othon, et les élections des rois. Le droit du sang semblait n'être alors qu'une recommandation pour obtenir des suffrages. Hugues-le-Grand est cité à ce vain concile : on se doute bien qu'il n'y comparut point.

Ce qui n'est pas moins prouvé, c'est que l'empereur regardait tous les rois de l'Europe comme dépendants de sa couronne impériale; c'est l'ancienne prétention de sa chancellerie, et on faisait valoir cette chimère, quand il se trouvait quelque malheureux roi assez faible pour s'y soumettre.

950. Othon donne l'investiture de la Souabe, d'Augsbourg, de Constance, du Virtemberg, à son fils Ludolphe, *sauf les droits des évêques*.

951. Othon retourne en Bohême, bat le duc Bol, qu'on appelle Boleslas. Le mot de *slas* chez ces peuples désignait un chef. C'est de là qu'on leur donna d'abord le nom de *slaves*, et qu'ensuite on appela esclaves ceux qui furent conquis par eux. L'empereur confirme le vasselage de la Bohême, et y établit la religion chrétienne. Tout ce qui était au-delà était encore païen, excepté quelque marche de la Germanie. La religion chrétienne, exterminée en Syrie, où elle était née, et en Afrique, où elle s'était transplantée, s'établit encore dans le nord de l'Europe. Othon pensait dès lors à renouveler l'empire de Charlemagne : une femme lui en fraya les chemins.

Adélaïde, sœur d'un petit roi de la Bourgogne Transjurane, veuve d'un roi ou d'un usurpateur du royaume d'Italie, opprimée par un autre usurpateur, Bérenger II, assiégée dans Canosse, appelle Othon à son secours. Il y marche, la délivre; et étant veuf alors, il l'épouse. Il entre dans Payie en triomphe avec Adélaïde. Mais il fallait du temps et des soins pour assujettir le reste du royaume, et surtout Rome, qui ne voulait point de lui.

952. Il laisse son armée à un prince nommé Conrad, qu'il a fait duc de Lorraine, et son gendre; et ce qui est assez commun dans ces temps-là, il va tenir un concile à Augsbourg, au lieu de poursuivre ses conquêtes. Il y avait des évêques italiens à ce concile : il est vraisemblable qu'il ne le tint que pour disposer les esprits à le recevoir en Italie.

953. Son mariage avec Adélaïde, qui semblait devoir lui assurer l'Italie, semble bientôt la lui faire perdre.

Son fils Ludolphe, auquel il avait donné tant d'états, mais qui craignait qu'Adélaïde, sa belle-

mère, ne lui donnât un maître ; son gendre Conrad, à qui il avait donné la Lorraine, mais à qui il ôte le commandement d'Italie, conspirent contre lui ; un archevêque de Mayence, un évêque d'Augsbourg, se joignent à son fils et à son gendre : il marche contre son fils ; et au lieu de se faire empereur à Rome, il soutient une guerre civile en Allemagne.

954. Son fils dénaturé appelle les Hongrois à son secours, et on a bien de la peine à les repousser des bords du Rhin et des environs de Cologne, où ils s'avancent.

Othon avait un frère ecclésiastique nommé Brunon ; il le fait élire archevêque de Cologne, et lui donne la Lorraine.

955. Les armes d'Othon prévalent. Ses enfants et les conjurés viennent demander pardon ; l'archevêque de Mayence rentre dans le devoir. Le fils du roi en sort encore. Il vient enfin pieds nus se jeter aux genoux de son père.

Les Hongrois appelés par lui ne demandent point grâce comme lui ; ils désolent l'Allemagne. Othon leur livre bataille dans Augsbourg, et les défait. Il paraît qu'il était assez fort pour les battre, non pas assez pour les poursuivre et les détruire, quoique son armée fût composée de légions à peu près selon le modèle des anciennes légions romaines.

Ce que craignait le fils d'Othon arrive. Adélaïde accouche d'un prince ; c'est Othon II.

Depuis 956 jusqu'à 960. Les desseins sur Rome se mûrissent, mais les affaires d'Allemagne les empêchent encore d'éclorre. Les Slaves et d'autres barbares inondent le nord de l'Allemagne, encore très mal assurée, malgré tous les soins d'Othon. De petites guerres, vers le Luxembourg, et le Hainault, qui étaient de la Basse-Lorraine, ne laissent pas de l'occuper encore.

Ludolphe, ce fils d'Othon envoyé en Italie contre Bérenger, y meurt ou de maladie, ou de débauche, ou de poison.

Bérenger alors est maître absolu de l'ancien royaume de Lombardie, et non de Rome ; mais il avait nécessairement mille différends avec elle comme les anciens rois lombards.

Un petit-fils de Marozie, nommé Octavien Sporco, fut élu pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de Jean XII en mémoire de Jean XI son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avènement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. C'était un jeune homme qui vivait en prince aimant les armes et les plaisirs.

On s'étonne que, sous tant de papes scandaleux, l'Église romaine ne perdît ni ses prérogatives ni ses prétentions ; mais alors presque toutes

les autres Églises étaient ainsi gouvernées ; les évêques, ayant toujours à demander à Rome ou des ordres ou des grâces, n'abandonnaient pas leurs intérêts pour quelques scandales de plus ; et leur intérêt était d'être toujours unis à l'Église romaine, parce que cette union les rendait plus respectables aux peuples, et plus considérables aux yeux des souverains. Le clergé d'Italie pouvait alors mépriser les papes ; mais il révérait la papauté, d'autant plus qu'il y aspirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était toujours sacrée, quoique souillée.

Les Italiens appellent enfin Othon à leur secours. Ils voulaient, comme dit Luitprand, contemporain, avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun. C'est là une des principales causes des longs malheurs de l'Italie.

961. Othon, avant de partir pour l'Italie, a soin de faire élire son fils Othon, né d'Adélaïde, roi de Germanie, à l'âge de sept ans : nouvelle preuve que le droit de succession n'existait pas. Il prend la précaution de le faire couronner à Aix-la-Chapelle par les archevêques de Cologne, de Mayence, et de Trèves, à la fois. L'archevêque de Cologne fait la première fonction : c'était Brunon, frère d'Othon.

Il passe les Alpes du Tyrol, entre encore dans Pavie, qui est toujours au premier occupant. Il reçoit à Monza la couronne de Lombardie.

962. Pendant que Bérenger fuit avec sa famille, Othon marche à Rome ; on lui ouvre les portes. Il se fait couronner empereur par le jeune Jean XII, auquel il confirme quelques prétendues donations qu'on disait faites au pontificat par Pepin-le-Bref, par Charlemagne, et par Louis-le-Faible. Mais il se fait prêter serment de fidélité par le pape sur le corps de saint Pierre, qui n'a pas été plus enterré à Rome, que Pepin, Charles, et Louis, n'ont donné des royaumes aux papes. Il ordonne qu'il y ait toujours des commissaires impériaux à Rome.

Cet instrument écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés, et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château Saint-Ange. La date est du 15 février 962. On dit que Lothaire, roi de France, et Hugues Capet, depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient en effet si faibles, qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un empereur : mais les noms de Lothaire et de Hugues Capet ne se trouvent pas dans les signatures de cet acte, si on en croit ceux qui en ont tant parlé sans l'avoir vu.

Tout ce qu'on fait alors à Rome concernant les Églises d'Allemagne, c'est d'ériger Magdebourg en archevêché, Mersebourg en évêché, pour convertir, dit-on, les Slaves, c'est-à-dire ces peu-

ples scythies et sarmates qui habitaient la Moravie, une partie du Brandebourg, de la Silésie, etc.

A peine le pape s'était donné un maître qu'il s'en repentit. Il se ligue avec ce même Bérenger, réfugié chez les mahométans cantonnés sur les côtes de Provence. Il sollicite les Hongrois d'entrer en Allemagne ; c'est ce qu'il fallait faire auparavant.

965. L'empereur Othon, qui a achevé de soumettre la Lombardie, retourne à Rome. Il assemble un concile. Le pape Jean XII se cache. On l'accuse en plein concile, dans l'église de Saint-Pierre, d'avoir joui de plusieurs femmes, et surtout d'une nommée Étienne, concubine de son père ; d'avoir fait évêque de Lodi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir crevé les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir, enfin de ne pas croire en Jésus-Christ, et d'avoir invoqué le diable : deux choses qui semblent se contredire.

Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut être déposé pour ses incestes et pour ses scandales, et le fut en effet pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

On élit à sa place un nouveau pape nommé Léon VIII. Othon ne peut se rendre maître de la personne de Jean XII ; ou s'il le put, il fit une grande faute.

964. Le nouveau pape Léon VIII, si l'en en croit le discours d'Arnould, évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique, ni même chrétien.

Jean XII, pape débauché, mais prince entreprenant, soulève les Romains du fond de sa retraite ; et tandis qu'Othon va faire le siège de Camerino, le pontife, aidé de sa maîtresse, rentre dans Rome. Il dépose son compétiteur, fait couper la main droite au cardinal Jean, qui avait écrit la déposition contre lui, oppose concile à concile, et fait statuer « que jamais l'inférieur ne pourra ôter le rang au supérieur ; » cela veut dire que jamais empereur ne pourra déposer un pape. Il se promet de chasser les Allemands d'Italie ; mais au milieu de ce grand dessein, il est assassiné dans les bras d'une de ses maîtresses.

Il avait tellement animé les Romains et relevé leur courage, qu'ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siège, et ne se rendirent à Othon qu'à l'extrémité.

Othon, deux fois vainqueur de Rome, fait déclarer dans un concile « qu'à l'exemple du bienheureux Adrien, qui donna à Charlemagne le droit d'élire les papes et d'investir tous les évêques, on donne les mêmes droits à l'empereur Othon. » Ce titre, qui existe dans le recueil de

Gratien, est suspect ; mais ce qui ne l'est pas, c'est le soin qu'eut l'empereur victorieux de se faire assurer tous ses droits.

Après tant de serments, il fallait que les empereurs résidassent à Rome pour les faire garder.

965. Il retourne en Allemagne. Il trouve toute la Lorraine soulevée contre son frère Brunon, archevêque de Cologne, qui gouvernait la Lorraine alors. Il est obligé d'abandonner Trèves, Metz, Toul, Verdun, à leurs évêques. La Haute-Lorraine passe dans la main d'un comte de Bar, et c'est ce seul pays qu'on appelle aujourd'hui toujours Lorraine. Brunon ne se réserve que les provinces du Rhin, de la Meuse, et de l'Escaut. Ce Brunon était, dit-on, un savant aussi détaché de la grandeur que l'empereur Othon, son frère, était ambitieux.

La maison de Luxembourg prend ce nom du château de Luxembourg, dont un abbé de Saint-Maximin de Trèves fait un échange avec elle.

Les Polonais commencent à devenir chrétiens.

966. A peine l'empereur Othon était-il en Allemagne que les Romains voulurent être libres. Ils chassent le pape Jean XIII attaché à l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, pensent faire revivre l'ancienne république. Mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditeux. Othon revole en Italie, fait pendre une partie du sénat. Le préfet de Rome, qui avait voulu être un Brutus, fut fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un eachot où il mourut de misère. Ces exécutions ne rendent pas la domination allemande chère aux Italiens.

967. L'empereur fait venir son jeune fils Othon à Rome, et l'associe à l'empire.

968. Il négocie avec Nicéphore Phocas, empereur des Grecs, le mariage de son fils avec la fille de cet empereur. Le Grec le trompe. Othon lui prend la Pouille et la Calabre pour dot de la jeune princesse Théophanie qu'il n'a point.

969. C'est à cette année que presque tous les chronologistes placent l'aventure d'Othon, archevêque de Mayence, assiégé dans une tour au milieu du Rhin par une armée de souris qui passent le Rhin à la nage ; et viennent le dévorer. Apparemment que ceux qui chargent encore l'histoire de ces inepties, veulent seulement laisser subsister ces anciens monuments d'une superstition imbecile, pour montrer de quelles ténèbres l'Europe est à peine sortie.

970. Jean Zimiscès, qui détrône l'empereur Nicéphore, envoie enfin la princesse Théophanie à Othon pour son fils ; tous les auteurs ont écrit qu'Othon, avec cette princesse, eut la Pouille et

la Calabre. Le savant et exact Giannone a prouvé que cette riche dot ne fut point donnée.

974. Othon retourne victorieux dans la Saxe, sa patrie.

972-975. Le duc de Bohême, vassal de l'empire, envahit la Moravie, qui devient une annexe de la Bohême.

On établit un évêque de Prague. C'est le duc de Bohême qui le nomme, et l'archevêque de Mayence qui le sacre.

Othon déclare l'archevêque de Mayence archichancelier de l'empire. Il fait de ce prélat un prince. Il en fait autant de plusieurs évêques d'Allemagne, et même de quelques moines. Par là il affaiblit l'autorité impériale chez lui, après l'avoir établie à Rome.

Ce n'est que sous Henri IV que l'archevêque de Cologne fut chancelier d'Italie.

C'est après la mort de Frédéric II que la dignité de chancelier des Gaules fut attachée à l'évêché de Trèves. Il ne s'agit que d'avoir des forces suffisantes pour exercer cette charge.

Du temps d'Othon I^{er}, les archevêques de Magdebourg fondaient leur puissance. Le titre de métropolitains du Nord, avec de grandes terres, en devait faire un jour de grands princes.

Othon meurt à Minleben le 7 mai 975, avec la gloire d'avoir rétabli l'empire de Charlemagne en Italie : mais Charles fut le vengeur de Rome ; Othon en fut le vainqueur et l'opresseur, et son empire n'eut pas des fondements aussi vastes et aussi fermes que celui de Charlemagne.

OTHON II,

TREIZIÈME EMPEREUR.

974. Il est clair que les empereurs et les rois l'étaient alors par élection. Othon II ayant été déjà élu empereur et roi de Germanie, se contente de se faire proclamer à Magdebourg par le clergé et la noblesse du pays ; ce qui composait une médiocre assemblée.

Le despotisme du père, la crainte du pouvoir absolu perpétué dans une famille, mais surtout l'ambition du duc de Bavière Henri, cousin d'Othon, soulèvent le tiers de l'Allemagne.

Henri de Bavière se fait couronner empereur par l'évêque de Freisingen. La Pologne, le Danemarck, entrent dans son parti, non comme membres de l'Allemagne et de l'empire, mais comme voisins qui ont intérêt à le troubler.

975. Le parti d'Othon II arme le premier, et c'est ce qui lui conserve l'empire. Ses troupes franchissent ces retranchements qui séparaient le

Danemarck de l'Allemagne, et qui ne servaient qu'à montrer que le Danemarck était devenu faible.

On entre dans la Bohême, qui s'était déclarée pour Henri de Bavière. On marche au duc de Pologne. On prétend qu'il fit serment de fidélité à Othon comme vassal.

Il est à remarquer que tous ces serments se faisaient à genoux, les mains jointes, et que c'est ainsi que les évêques prêtaient serment au roi.

976. Henri de Bavière, abandonné, est mis en prison à Quedlimbourg, de là envoyé en exil à Elrick, avec un évêque d'Augsbourg, son partisan.

977. Les limites de l'Allemagne et de la France étaient alors fort incertaines. Il n'était plus question de France orientale et occidentale. Les rois d'Allemagne étendaient leur supériorité territoriale jusqu'aux confins de la Champagne et de la Picardie. On doit entendre par supériorité territoriale, non le domaine direct, non la possession des terres, mais la supériorité des terres, droit de paramont, droit de suzeraineté, droit de relief. On a ensuite, uniquement par ignorance des termes, appliqué cette expression de supériorité territoriale à la possession des domaines mêmes qui relèvent de l'empire, ce qui est au contraire une infériorité territoriale.

Les ducs de Lorraine, de Brabant, de Hainaut, avaient fait hommage de leurs terres aux derniers rois d'Allemagne. Lothaire, roi de France, fait revivre ses prétentions sur ces pays. L'autorité royale prenait alors un peu de vigueur en France ; et Lothaire profitait de ces moments pour attaquer à la fois la Haute et la Basse-Lorraine.

978. Othon assemble près de soixante mille hommes, désolé toute la Champagne, et va jusqu'à Paris. On ne savait alors ni fortifier les frontières, ni faire la guerre dans le plat pays. Les expéditions militaires n'étaient que des ravages.

Othon est battu, à son retour, au passage de la rivière d'Aisne. Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé *Grisegonelle*, le poursuit sans relâche dans la forêt des Ardennes, et lui propose, selon les règles de la chevalerie, de vider la querelle par un duel. L'empereur refusa le défi, soit qu'il crût sa dignité au-dessus d'un combat avec *Grisegonelle*, soit qu'étant cruel, il ne fût point courageux.

979. L'empereur et le roi de France font la paix, et par cette paix, Charles, frère de Lothaire, reçoit la Basse-Lorraine de l'empereur, avec quelque partie de la Haute. Il lui fait hommage à genoux ; et c'est, dit-on, ce qui a coûté le royaume de France à sa race ; du moins Hugues Capet se servit de ce prétexte pour le rendre odieux.

Pendant qu'Othon II s'affermissait en Allemagne,

les Romains avaient voulu soustraire l'Italie au joug allemand. Un nommé Censius s'était fait déclarer consul. Lui et son parti avaient fait un pape qui s'appelait Boniface VII. Un comte de Toscanelle, ennemi de sa faction, avait fait un autre pape; et Boniface VII était allé à Constantinople inviter les empereurs grecs, Basile et Constantin, à venir reprendre Rome. Les empereurs grecs n'étaient pas assez puissants. Le pape leur joignit les Arabes d'Afrique, aimant mieux rendre Rome mahométane qu'allemande. Les chrétiens grecs et les musulmans africains unissent leurs flottes, et s'emparent ainsi du pays de Naples.

Othon II passe en Italie, et marche à Rome.

981. Comme Rome était divisée, il y fut reçu. Il se loge dans le palais du pape; il invite à dîner plusieurs sénateurs et des partisans de Censius. Des soldats entrent pendant le repas, et massacrent les convives. C'était renouveler les temps des Marius, et c'était tout ce qui restait de l'ancienne Rome. Mais le fait est-il bien vrai? Godefroy de Viterbe le rapporte deux cents ans après.

982. Au sortir de ce repas sanglant, il faut aller combattre dans la Pouille les Grecs et les Sarrasins, qui venaient venger Rome et l'asservir. Il avait beaucoup de troupes italiennes dans son armée; elles ne savaient alors que trahir.

Les Allemands sont entièrement défaits. L'évêque d'Augsbourg et l'abbé de Fulde sont tués les armes à la main. L'empereur s'enfuit déguisé; il se fait recevoir comme un passager dans un vaisseau grec. Ce vaisseau passe près de Capoue. L'empereur se jette à la nage, gagne le bord, et se réfugie dans Capoue.

985. On touchait au moment d'une grande révolution. Les Allemands étaient prêts de perdre l'Italie. Les Grecs et les musulmans allaient se disputer Rome; mais Capoue est toujours fatale aux vainqueurs des Romains. Les Grecs et les Arabes ne pouvaient être unis; leur armée était peu nombreuse; ils donnent le temps à Othon de rassembler les débris de la sienne, de faire déclarer empereur à Vérone son fils Othon qui n'avait pas dix ans.

Un Othon, duc de Bavière, avait été tué dans la bataille. On donne la Bavière à son fils. L'empereur repasse par Rome avec sa nouvelle armée.

Après avoir saccagé Bénévent infidèle, il fait élire pape son chancelier d'Italie. On croirait qu'il va marcher contre les Arabes et contre les Grecs; mais point. Il tient un concile. Tout cela fait voir évidemment que son armée était faible, que les vainqueurs l'étaient aussi, et les Romains davantage. Au lieu donc d'aller combattre, il fait confirmer l'érection de Hambourg et de Brême en archevêché. Il fait des réglemens pour la Saxe, et

il meurt dans Rome, le 7 décembre, sans gloire; mais il laisse son fils empereur. Les Grecs et les Sarrasins s'en retournent après avoir ruiné la Pouille et la Calabre, ayant aussi mal fait la guerre qu'Othon, et ayant soulevé contre eux tout le pays.

OTHON III,

QUATORZIÈME EMPEREUR.

985. Comment reconnaître en Allemagne un empereur et un roi de Germanie âgé de dix ans, qui n'avait été reconnu qu'à Vérone, et dont le père venait d'être vaincu par les Sarrasins? Ce même Henri de Bavière, qui avait disputé la couronne au père, sort de la prison de Maestricht, où il était renfermé; et, sous prétexte de servir de tuteur au jeune empereur Othon III, son petit-neveu, qu'on avait ramené en Allemagne, il se saisit de sa personne, et il le conduit à Magdebourg.

984. L'Allemagne se divise en deux factions. Henri de Bavière a dans son parti la Bohême et la Pologne; mais la plupart des seigneurs de grands fiefs et des évêques, espérant être plus maîtres sous un prince de dix ans, obligent Henri à mettre le jeune Othon en liberté et à le reconnaître, moyennant quoi on lui rend enfin la Bavière.

Othon III est donc solennellement proclamé à Weissemstadt.

Il est servi à dîner par les grands officiers de l'empire. Henri de Bavière fait les fonctions de maître d'hôtel, le comte palatin de grand-échançon, le duc de Saxe de grand-écuyer, le duc de Franconie de grand-chambellan. Les ducs de Bohême et de Pologne y assistèrent comme grands-vassaux.

L'éducation de l'empereur est confiée à l'archevêque de Mayence et à l'évêque d'Ildesheim.

Pendant ces troubles, le roi de France Lothaire essaie de reprendre la Haute-Lorraine. Il se rend maître de Verdun.

986. Après la mort de Lothaire, Verdun est rendu à l'Allemagne.

987. Louis V, dernier roi en France de la race de Charlemagne, étant mort après un an de règne, Charles, duc de Lorraine, son oncle et son héritier naturel, prétend en vain à la couronne de France. Hugues Capet prouve par l'adresse et par la force que le droit d'élire était alors en vigueur.

988. L'abbé de Verdun obtient à Cologne la permission de ne point porter l'épée, et de ne point commander en personne les soldats qu'il doit quand l'empereur lève des troupes.

Othon III confirme tous les privilèges des évê-

ques et des abbés. Leur privilège et leur devoir étaient donc de porter l'épée, puisqu'il fallut une dispense particulière à cet abbé de Verdun.

989. Les Danois prennent ce temps pour entrer par l'Elbe et par le Véser. On commence alors à sentir en Allemagne qu'il faut négocier avec la Suède contre le Danemarck ; et l'évêque de Slesvick est chargé de cette négociation.

Les Suédois battent les Danois sur mer. Le nord de l'Allemagne respire.

990. Le reste de l'Allemagne, ainsi que la France, est en proie aux guerres particulières des seigneurs ; et ces guerres, que les souverains ne peuvent apaiser, montrent qu'ils avaient plus de droit que de puissance. C'était bien pis en Italie.

Le pape Jean xv, fils d'un prêtre, tenait alors le saint siège, et était favorable à l'empereur. Crescence, nouveau consul, fils du consul Crescence dont Jean x fut le père, voulait maintenir l'ombre de l'ancienne république ; il avait chassé le pape de Rome. L'impératrice Théophanie, mère d'Othon III, était venue avec des troupes commandées par le marquis de Brandebourg soutenir dans l'Italie l'autorité impériale.

Pendant que le marquis de Brandebourg est à Rome, les Slaves s'emparent de son marquisat.

Depuis 991 jusqu'à 996. Les Slaves, avec un ramas d'autres barbares, assiègent Magdebourg. On les repousse avec peine. Ils se retirent dans la Poméranie, et cèdent quelques villages du Brandebourg qui arrondissent le marquisat.

L'Autriche était alors un marquisat aussi, et non moins malheureux que le Brandebourg, étant frontière des Hongrois.

La mère de l'empereur était revenue d'Italie sans avoir beaucoup remédié aux troubles de ce pays, et était morte à Nimègue. Les villes de Lombardie ne reconnaissaient point l'empereur.

Othon III lève des troupes, fait le siège de Milan, s'y fait couronner, fait élire pape Grégoire v, son parent, comme il aurait fait un évêque de Spire, et est sacré dans Rome par son parent, avec sa femme l'impératrice Marie, fille de don Garcie, roi d'Aragon et de Navarre.

997. Il est étrange que des auteurs de nos jours, et Maimbourg, et tant d'autres, rapportent encore la fable des amours de cette impératrice avec un comte de Modène, et du supplice de l'amant et de la maîtresse. On prétend que l'empereur, plus irrité contre la maîtresse que contre l'amant, fit brûler sa femme toute vive, et condamna seulement son rival à perdre la tête ; que la veuve du comte ayant prouvé l'innocence de son mari, eut quatre beaux châteaux en dédommagement. Cette fable avait déjà été imaginée sur une Andaberte, femme de l'empereur Louis II. Ce sont des romans

dont le sage et savant Muratori prouve la fausseté.

L'empereur reconnu à Rome retourne en Allemagne ; il y trouve les Slaves maîtres de Bernbourg, et on ôte à l'archevêque de Magdebourg le gouvernement dans ce pays pour s'être laissé battre par les Slaves.

998. Tandis qu'Othon III est occupé contre les barbares du Nord, le consul Crescence chasse de Rome Grégoire v, qui va l'excommunier à Pavie ; et Othon repasse en Italie pour le punir.

Crescence soutient un siège dans Rome ; il rend la ville au bout de quelques jours, et se retire dans le môle d'Adrien, appelé alors le môle de Crescence, et depuis le château Saint-Ange. Il y meurt en combattant, sans qu'on sache le genre de sa mort ; mais il semblait mériter le nom de consul qu'il portait. L'empereur prend sa veuve pour maîtresse, et fait couper la langue et arracher les yeux au pape de la nomination de Crescence. Mais aussi on dit qu'Othon et sa maîtresse firent pénitence, qu'ils allèrent en pèlerinage à un monastère, qu'ils couchèrent même sur une natte de jonc.

999. Il fait un décret par lequel les Allemands seuls auront le droit d'élire l'empereur romain, et les papes seront obligés de le couronner. Grégoire v, son parent, ne manqua pas de signer le décret ; et les papes suivants de le réprouver.

1000. Othon retourne en Saxe, et passe en Pologne. Il donne au duc le titre de roi, mais non à ses descendants. On verra dans la suite que les empereurs créaient des ducs et des rois à brevet. Boleslas reçoit de lui la couronne, fait hommage à l'empire, et s'oblige à une légère redevance annuelle.

Le pape Silvestre II, quelques années après, lui conféra aussi le titre de roi, prétendant qu'il n'appartenait qu'au pape de le donner. Il est étrange que des souverains demandent des titres à d'autres souverains ; mais l'usage est le maître de tout. Les historiens disent qu'Othon, allant ensuite à Aix-la-Chapelle, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, et qu'on trouva cet empereur encore tout frais, assis sur un trône d'or, une couronne de pierreries sur la tête, et un grand sceptre d'or à la main. Si l'on avait enterré ainsi Charlemagne, les Normands, qui détruisirent Aix-la-Chapelle, ne l'auraient pas laissé sur son trône d'or.

1001. Les Grecs alors abandonnaient le pays de Naples, mais les Sarrasins y revenaient souvent. L'empereur repasse les Alpes pour arrêter leurs progrès et ceux des défenseurs de la liberté italique, plus dangereux que les Sarrasins.

1002. Les Romains assiègent son palais dans Rome, et tout ce qu'il peut faire, c'est de s'enfuir avec le pape et avec sa maîtresse, la veuve de Crescence. Il meurt à Paterno, petite ville de la

campagne de Rome, à l'âge de près de trente ans. Plusieurs auteurs disent que sa maîtresse l'empoisonna, parce qu'il n'avait pas voulu la faire impératrice; d'autres, qu'il fut empoisonné par les Romains, qui ne voulaient point d'empereur. Ce fait est peut-être vraisemblable, mais il n'est nullement prouvé. Sa mort laissa indécis plus que jamais ce long combat de la papauté contre l'empire, des Romains contre l'un et l'autre, et de la liberté italienne contre la puissance allemande. C'est ce qui tient l'Europe toujours attentive; c'est là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire de l'Allemagne.

Ces trois Othon, qui ont rétabli l'empire, ont tous trois assiégé Rome, et y ont fait couler le sang: et Arnoud, avant eux, l'avait saccagée.

1005. Othon III ne laissait point d'enfants. Vingt seigneurs prétendirent à l'empire; un des plus puissants était Henri, duc de Bavière: le plus opiniâtre de ses rivaux était Ékard, marquis de Thuringe. On assassine le marquis pour faciliter l'élection du Bavaurois, qui, à la tête d'une armée, se fait sacrer à Mayence le 49 juillet.

HENRI II.

QUINZIÈME EMPEREUR.

A peine Henri de Bavière est-il couronné, qu'il fait déclarer Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, son compétiteur, ennemi de l'empire. Il met Strasbourg dans ses intérêts: c'était déjà une ville puissante. Il ravage la Souabe; il marche en Saxe; il se fait prêter serment par le duc de Saxe, par les archevêques de Magdebourg et de Brême, par les comtes palatins, et même par Boleslas, roi de Pologne. Les Slaves, habitants de la Poméranie, le reconnaissent.

Il épouse Cunégonde, fille du premier comte de Luxembourg. Il parcourt des provinces; il reçoit les hommages des évêques de Liège et de Cambrai, qui lui font serment à genoux. Enfin le duc de Saxe le reconnaît, et lui prête serment comme les autres.

Les efforts de la faiblesse italienne contre la domination allemande se renouvellent sans cesse. Un marquis d'Ivrée, nommé Ardouin, entreprend de se faire roi d'Italie; il se fait élire par les seigneurs, et prend le titre de César. Alors les archevêques de Milan commençaient à prétendre qu'on ne pouvait faire un roi de Lombardie sans leur consentement, comme les papes prétendaient qu'on ne pouvait faire un empereur sans eux. Arnolphe, archevêque de Milan, s'adresse au roi Henri; car se sont toujours les Italiens qui appel-

lent les Allemands, dont ils ne peuvent se passer, et qu'ils ne peuvent souffrir.

Henri envoie des troupes en Italie sous un Othon, duc de Carinthie. Le roi Ardouin bat ces troupes vers le Tyrol. L'empereur Henri ne pouvait quitter l'Allemagne, où d'autres troubles l'arrêtaient.

1004. Le nouveau roi de Pologne chrétien profite de la faiblesse d'un Boleslas, duc de Bohême, se rend maître de ses états, et lui fait crever les yeux, en se conformant à la méthode des empereurs chrétiens d'Orient et d'Occident. Il prend toute la Bohême, la Misnie, et la Lusace. Henri II se contente de le prier de lui faire hommage des états qu'il a envahis. Le roi de Pologne rit de la demande, et se ligue contre Henri avec plusieurs princes de l'Allemagne. Henri II songe donc à conserver l'Allemagne, avant d'aller s'opposer au nouveau César d'Italie.

1005. Il regagne des évêques; il négocie avec des seigneurs; il lève des milices; il déconcerte la ligue.

Les Hongrois commencent à embrasser le christianisme par les soins des missionnaires, qui ne cherchent qu'à étendre leur religion, pendant que les princes ne veulent étendre que leurs états.

Étienne, chef des Hongrois, qui avait épousé la sœur de l'empereur Henri, se fait chrétien en ce temps-là; et heureusement pour l'Allemagne, il fait la guerre avec ses Hongrois chrétiens contre les Hongrois idolâtres.

L'Église de Rome, qui s'était laissé prévenir par les empereurs dans la nomination d'un roi de Pologne, prend les devants pour la Hongrie. Le pape Jean XVIII donne à Étienne de Hongrie le titre de roi et d'apôtre, avec le droit de faire porter la croix devant lui, comme les archevêques. D'autres historiens placent ce fait quelques années plus tôt, sous le pontificat de Silvestre II. La Hongrie est divisée en dix évêchés, beaucoup plus remplis alors d'idolâtres que de chrétiens.

L'archevêque de Milan presse Henri II de venir en Italie contre son roi Ardouin. Henri part pour l'Italie, il passe par la Bavière. Les états ou le parlement de Bavière y élisent un duc: Henri de Luxembourg, beau-frère de l'empereur, a tous les suffrages. Fait important qui montre que les droits des peuples étaient comptés pour quelque chose.

Henri, avant de passer les Alpes, laisse Cunégonde son épouse entre les mains de l'archevêque de Magdebourg. On prétend qu'il avait fait vœu de chasteté avec elle: vœu d'imbecillité dans un empereur.

A peine est-il vers Vérone que le César Ardouin

s'enfuit. On voit toujours des rois d'Italie quand les Allemands n'y sont pas ; et dès qu'ils y mettent les pieds, on n'en voit plus.

Henri est couronné à Pavie. On y conspire contre sa vie. Il étouffe la conspiration ; et après beaucoup de sang répandu, il pardonne.

Il ne va point à Rome, et selon l'usage de ses prédécesseurs, il quitte l'Italie le plus tôt qu'il peut.

1006. C'est toujours le sort des princes allemands que des troubles les rappellent chez eux quand ils pourraient affermir en Italie leur domination. Il va défendre les Bohémiens contre les Polonais. Reçu dans Prague, il donne l'investiture du duché de Bohême à Jaromire. Il passe l'Oder, poursuit les Polonais jusque dans leur pays, et fait la paix avec eux.

Il bâtit Bamberg, et y fonde un évêché ; mais il donne au pape la seigneurie féodale : on dit qu'il se réserva seulement le droit d'habiter dans le château.

Il assemble un concile à Francfort-sur-le-Mein, uniquement à l'occasion de ce nouvel évêché de Bamberg, auquel s'opposait l'évêque de Vurtzbourg, comme à un démembrement de son évêché. L'empereur se prosterne devant les évêques. On discute les droits de Bamberg et de Vurtzbourg sans s'accorder.

1007. On commence à entendre parler des Prussiens, ou des Borussiens. C'étaient des barbares qui se nourrissaient de sang de cheval. Ils habitaient depuis peu des déserts entre la Pologne et la mer Baltique. On dit qu'ils adoraient des serpents. Ils pillaient souvent les terres de la Pologne. Il faut bien qu'il y eût enfin quelque chose à gagner chez eux, puisque les Polonais y allaient aussi faire des incursions : mais dans ces pays sauvages, on envahissait des terres stériles avec la même fureur qu'on usurpait alors des terres fécondes.

1008-1009. Othon, duc de la Basse-Lorraine, le dernier qu'on connaisse de la race de Charlemagne, étant mort, Henri II donne ce duché à Godefroi, comte des Ardennes. Cette donation cause des troubles. Le duc de Bavière en profite pour inquiéter Henri, mais il est chassé de la Bavière.

1010. Hermann, fils d'Ékard de Thuringe, reçoit de Henri II le marquisat de Misnie.

1011. Encore des guerres contre la Pologne. Ce n'est que depuis qu'elle est feudataire de l'Allemagne, que l'Allemagne a des guerres avec elle.

Glogau existait déjà en Silésie. On l'assiège. Les Silésiens étaient joints aux Polonais.

1012. Henri, fatigué de tous ces troubles, veut

se faire chanoine de Strasbourg. Il en fait vœu ; et pour accomplir ce vœu il fonde un canonical, dont le possesseur est appelé *le roi du chœur*. Ayant renoncé à être chanoine, il va combattre les Polonais, et calmer des troubles en Bohême.

On place dans ce temps-là l'aventure de Cunégonde, qui, accusée d'adultère après avoir fait vœu de chasteté, montre son innocence en maniant un fer ardent. Il faut mettre ce conte avec le bûcher de l'impératrice Marie d'Aragon.

1015. Depuis que l'empereur avait quitté l'Italie, Ardouin s'en était ressaisi, et l'archevêque de Milan ne cessait de prier Henri II de venir régner.

Henri repasse les Alpes du Tyrol une seconde fois ; et les Slaves prennent justement ce temps-là pour renoncer au peu de christianisme qu'ils connaissaient, et pour ravager tout le territoire de Hambourg.

1014. Dès que l'empereur est dans le Véronais, Ardouin prend la fuite. Les Romains sont prêts à recevoir Henri. Il vient à Rome se faire couronner avec Cunégonde. Le pape Benoît VIII change la formule. Il lui demande d'abord sur les degrés de Saint-Pierre : « Voulez-vous garder à moi et à mes successeurs la fidélité en toute chose ? » C'était une espèce d'hommage que l'adresse du pape extorquait de la simplicité de l'empereur.

L'empereur va soumettre la Lombardie. Il passe par la Bourgogne, va voir l'abbaye de Cluni, et se fait associer à la communauté. Il passe ensuite à Verdun, et veut se faire moine dans l'abbaye de Saint-Vall. On prétend que l'abbé, plus sage que Henri, lui dit : « Les moines doivent obéissance à leur abbé : je vous ordonne de rester empereur. »

1015-1016-1017-1018. Ces années ne sont remplies que de petites guerres en Bohême et sur les frontières de la Pologne. Toute cette partie de l'Allemagne depuis l'Elbe est plus barbare et plus malheureuse que jamais. Tout seigneur qui pouvait armer quelques paysans *serfs* faisait la guerre à son voisin ; et quand les possesseurs des grands fiefs avaient eux-mêmes des guerres à soutenir, ils obligeaient leurs vassaux de laisser là leur querelle, pour revenir les servir : cela s'appelait le *droit de trêve*.

Comment les empereurs restaient-ils au milieu de cette barbarie, au lieu d'aller résider à Rome ? c'est qu'ils avaient besoin d'être puissants chez les Allemands pour être reconnus des Romains.

1019-1020-1021. L'autorité de l'empereur était affermie dans la Lombardie par ses lieutenants : mais les Sarrasins venaient toujours dans la Sicile, dans la Pouille, dans la Calabre, et se

jetèrent cette année sur la Toscane ; mais leurs incursions en Italie étaient semblables à celles des Slaves et des Hongrois en Allemagne. Ils ne pouvaient plus faire de grandes conquêtes, parce qu'en Espagne ils étaient divisés et affaiblis. Les Grecs possédaient toujours une grande partie de la Pouille et de la Calabre, gouvernées par un catapan. Un Mello prince de Bari et un prince de Salerne s'élevèrent contre ce catapan.

C'est alors que parurent, pour la première fois, ces aventuriers de Normandie qui fondèrent depuis le royaume de Naples. Ils servirent Mello contre les Grecs. Le pape Benoît VIII et Mello, craignant également les Grecs et les Sarrasins, vont à Bamberg demander du secours à l'empereur.

Henri II confirme les donations de ses prédécesseurs au siège de Rome, se réservant le pouvoir souverain. Il confirme un décret fait à Pavie, par lequel les clercs ne doivent avoir ni femmes, ni concubines.

1022. Il fallait, en Italie, s'opposer aux Grecs et aux mahométans : il y va au printemps. Son armée est principalement composée d'évêques qui sont à la tête de leurs troupes. Ce saint empereur, qui ne permettait pas qu'un sous-diacre eût une femme, permettait que les évêques versassent le sang humain : contradictions trop ordinaires chez les hommes.

Il envoie des troupes vers Capoue et vers la Pouille, mais il ne se rend point maître du pays ; et c'est une médiocre conquête que de se saisir d'un abbé du Mont-Cassin déclaré contre lui, et d'en faire élire un autre.

1025. Il repasse bien vite les Alpes, selon la maxime de ses prédécesseurs, de ne se pas éloigner long-temps de l'Allemagne. Il convient avec Robert, roi de France, d'avoir une entrevue avec lui dans un bateau sur la Meuse, entre Sedan et Mouzon. L'empereur prévient le roi de France, et va le trouver dans son camp avec franchise. C'était plutôt une visite d'amis qu'une conférence de rois ; exemple peu imité.

1024. L'empereur fait ensuite le tour d'une grande partie de l'Allemagne dans une profonde paix, laissant partout des marques de générosité et de justice.

Il sentait que sa fin approchait, quoiqu'il n'eût que cinquante-deux ans. On a écrit qu'avant sa mort il dit aux parents de sa femme : « Vous me l'avez donnée vierge, je vous la rends vierge ; » discours étrange dans un mari, encore plus dans un mari couronné. C'était se déclarer impuissant ou fanatique. Il meurt le 14 juillet ; son corps est porté à Bamberg, sa ville favorite. Les chanoines de Bamberg le firent canoniser cent ans après. On

ne sait s'il a mieux figuré sur un autel que sur le trône.

CONRAD II, DIT LE SALIQUE,

SEIZIÈME EMPEREUR.

1024. On ne peut assez s'étonner du nombre prodigieux de dissertations sur les prétendus sept électeurs qu'on a crus institués dans ce temps-là. Jamais pourtant il n'y eut de plus grande assemblée que celle où Conrad II fut élu. On fut obligé de la tenir en plein champ entre Worms et Mayence. Les ducs de Saxe, de Bohême, de Bavière, de Carinthie, de la Souabe, de la Franconie, de la Haute, de la Basse-Lorraine ; un nombre prodigieux de comtes, d'évêques, d'abbés, tous donnèrent leurs voix. Il faut remarquer que les magistrats des villes y assistèrent, mais qu'ils ne donnèrent point leurs suffrages. On fut campé six semaines dans le champ d'élection avant de se déterminer.

Enfin le choix tomba sur Conrad, surnommé *le Salique*, parce qu'il était né sur la rivière de la Saale. C'était un seigneur de Franconie, qu'on fait descendre d'Othon-le-Grand par les femmes. Il y a grande apparence qu'il fut choisi comme le moins dangereux de tous les prétendants ; en effet, on ne voit point de grandes villes qui lui appartiennent, et il n'est que le chef de puissants vassaux, dont chacun est aussi fort que lui.

1025-1026. L'Allemagne se regardait toujours comme le centre de l'empire ; et le nom d'empereur paraissait confondu avec celui de roi de Germanie. Les Italiens saisissaient toutes les occasions de séparer ces deux titres.

Les députés des grands fiefs d'Italie vont offrir l'empire à Robert, roi de France ; c'était offrir alors un titre fort vain, et des guerres réelles. Robert le refuse sagement. On s'adresse à un duc de Guienne, pair de France : il l'accepte, ayant moins à risquer. Mais le pape Jean XX et l'archevêque de Milan font venir Conrad-le-Salique en Italie. Il fait auparavant élire et couronner son fils Henri roi de Germanie ; c'était la coutume alors en France, et partout ailleurs.

Il est obligé d'assiéger Pavie. Il essuie des séditions à Ravenne. Tout empereur allemand appelé en Italie y est toujours mal reçu.

1027. A peine Conrad est couronné à Rome qu'il n'y est plus en sûreté. Il repasse en Allemagne, et il y trouve un parti contre lui. Ce sont là les causes de ces fréquents voyages des empereurs.

1028-1029-1050. Henri duc de Bavière étant

mort, le roi de Hongrie Étienne, parent par sa mère, demande la Bavière, au prejudice du fils du dernier duc; preuve que les droits du sang n'étaient pas encore bien établis: et en effet, rien ne l'était. L'empereur donne la Bavière au fils. Le Hongrois veut l'avoir les armes à la main. On se bat, et on l'apaise. Et après la mort de cet Étienne, l'empereur a le crédit de faire placer sur le trône de Hongrie un parent d'Étienne, nommé Pierre: il a de plus le pouvoir de se faire rendre hommage et de se faire payer un tribut par ce roi Pierre, que les Hongrois irrités appelaient Pierre-l'Allemand. Les papes, qui croyaient toujours avoir érigé la Hongrie en royaume, auraient voulu qu'on l'appelât Pierre-le-Romain.

Ernest, duc de Souabe, qui avait armé contre l'empereur, est mis au ban de l'empire. *Ban* signifiait d'abord bannière; ensuite édit, publication; il signifia aussi depuis *bannissement*. C'est un des premiers exemples de cette proscription. La formule était: « Nous déclarons ta femme veuve, tes « enfants orphelins, et nous t'envoyons au nom « du diable aux quatre coins du monde. »

1051-1052. On commence alors à connaître des souverains de Silésie, qui ne sont sous le joug ni de la Bohême, ni de la Pologne: la Pologne se détache insensiblement de l'empire, et ne veut plus le reconnaître.

1052-1055-1054. Si l'empire perd un vassal dans la Pologne, il en acquiert cent dans le royaume de Bourgogne.

Le dernier roi, Rodolphe, qui n'avait point d'enfants, laisse en mourant ses états à Conrad-le-Salique. C'était très peu de domaine, avec la supériorité territoriale, ou du moins des prétentions de supériorité, c'est-à-dire de suzeraineté, de domaine suprême, sur les Suisses, les Grisons, la Provence, la Franche-Comté, la Savoie, Genève, le Dauphiné. C'est de là que les terres au-delà du Rhône sont encore appelées terres d'empire. Tous les seigneurs de ces cantons, qui relevaient auparavant de Rodolphe, relèvent de l'empereur.

Quelques évêques s'étaient érigés aussi en princes feudataires. Conrad leur donna à tous les mêmes droits. Les empereurs élevèrent toujours les évêques pour les opposer aux seigneurs; ils s'en trouvèrent bien quand ces deux corps étaient divisés, et mal quand ils s'unissaient.

Les sièges de Lyon, de Besançon, d'Embrun, de Vienne, de Lausanne, de Genève, de Bâle, de Grenoble, de Valence, de Gap, de Die, furent des fiefs impériaux.

De tous les feudataires de la Bourgogne, un seul jette les fondements d'une puissance durable. C'est Humbert aux blanches mains, tige des ducs de Savoie. Il n'avait que la Maurienne, l'empereur

lui donne le Chablais, le Valais, et Saint-Maurice; ainsi, de la Pologne jusqu'à l'Escaut, et de la Saône au Garillon, les empereurs faisaient partout des princes, et se regardaient comme les seigneurs suzerains de presque toute l'Europe.

Depuis 1055 jusqu'à 1059. L'Italie encore troublée rappelle encore Conrad. Ce même archevêque de Milan qui avait couronné l'empereur était par cette raison-là même contre lui. Ses droits et ses prétentions en avaient augmenté. Conrad le fait arrêter avec trois autres évêques. Il est ensuite obligé d'assiéger Milan, et il ne peut le prendre. Il y perd une partie de son armée, et il perd par conséquent tout son crédit dans Rome.

Il va faire des lois à Bénévent et à Capoue; mais pendant ce temps les aventuriers normands y font des conquêtes.

Enfin il rentre dans Milan par des négociations, et il s'en retourne selon l'usage ordinaire.

Une maladie le fait mourir à Utrecht le 4 juin 1059.

HENRI III,

DIX-SEPTIÈME EMPEREUR.

Depuis 1059 jusqu'à 1042. Henri III, surnommé *le Noir*, fils de Conrad, déjà couronné du vivant de son père, est reconnu sans difficulté. Il est couronné et sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne. Les premières années de son règne sont signalées par des guerres contre la Bohême, la Pologne, la Hongrie, mais qui n'opèrent aucun grand événement.

Il donne l'archevêché de Lyon, et investit l'archevêque par la crosse et par l'anneau, sans aucune contradiction; deux choses très remarquables. Elles prouvent que Lyon était ville impériale, et que les rois étaient en possession d'investir les évêques.

Depuis 1042 jusqu'à 1046. La confusion ordinaire bouleversait Rome et l'Italie.

La maison de Toscanelle avait toujours dans Rome la principale autorité. Elle avait acheté le pontificat pour un enfant de douze ans de cette maison. Deux autres l'ayant acheté aussi, ces trois pontifes partagèrent en trois les revenus, et s'accordèrent à vivre paisiblement, abandonnant les affaires politiques au chef de la maison de Toscanelle.

Ce triumvirat singulier dura tant qu'ils eurent de l'argent pour fournir à leurs plaisirs; et quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre Gratiën, que le P. Maimbourg appelle un *saint prêtre*, homme de qualité, fort

riche : mais comme le jeune Benoît ix avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, et qu'on appelait le *denier de saint Pierre* ; à quoi les rois d'Angleterre s'étaient soumis depuis long-temps.

Ce Gratien, qui prit le nom de Grégoire vi, et qui passe pour s'être conduit sagement, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur Henri iii vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il déposa Grégoire vi, comme simoniaque, et nomma pape Suidger ¹, son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

Le chancelier, devenu pape, sacra l'empereur et sa femme, et promet tout ce que les papes ont promis aux empereurs, quand ceux-ci ont été les plus forts.

4047. Henri iii donne l'investiture de la Pouille, de la Calabre, et de presque tout le Bénéventin, excepté la ville de Bénévent et son territoire, aux princes normands qui avaient conquis ces pays sur les Grecs et sur les Sarrasins. Les papes ne prétendaient pas alors donner ces états. La ville de Bénévent appartenait encore aux Pandolfes de Toscanelle.

L'empereur repasse en Allemagne, et confère tous les évêchés vacants.

4048. Le duché de la Lorraine Mosellanique est donné à Gérard d'Alsace, et la Basse-Lorraine à la maison de Luxembourg. La maison d'Alsace, depuis ce temps, n'est connue que sous le titre de marquis, et ducs de Lorraine.

Le pape étant mort, on voit encore l'empereur donner un pape à Rome, comme on donnait un autre bénéfice. Henri iii envoie un Bavaois nommé Popon, qui sur-le-champ est reconnu pape sous le nom de Damase ii.

4049. Damase mort, l'empereur, dans l'assemblée de Vorms, nomme l'évêque de Toul, Brunon, pape, et l'envoie prendre possession : c'est le pape Léon ix. Il est le premier pape qui ait gardé son évêché avec celui de Rome. Il n'est pas surprenant que les empereurs disposent ainsi du saint siège. Théodora et Marozie y avaient accoutumé les Romains ; et sans Nicolas ii et Grégoire vii, le pontificat eût toujours été dépendant. On leur eût baisé les pieds, et ils eussent été esclaves.

4050-4051-4052. Les Hongrois tuent leur roi Pierre, renoncent à la religion chrétienne, et à l'hommage qu'ils avaient fait à l'empire. Henri iii leur fait une guerre malheureuse : il ne peut la finir qu'en donnant sa fille au nouveau roi de

Hongrie André, qui était chrétien, quoique ses peuples ne le fussent pas.

4055. Le pape Léon ix vient dans Vorms se plaindre à l'empereur que les princes normands deviennent trop puissants.

Henri iii reprend les droits féodaux de Bamberg, et donne au pape la ville de Bénévent en échange. On ne pouvait donner au pape que la ville, les princes normands ayant fait hommage à l'empire pour le reste du duché : mais l'empereur donna au pape une armée avec laquelle il pourrait chasser ces nouveaux conquérants devenus trop voisins de Rome.

Léon ix mène contre eux cette armée, dont la moitié est commandée par des ecclésiastiques.

Humfroi, Richard, et Robert Guiscard ou Guichard, ces Normands si fameux dans l'histoire, taillent en pièces l'armée du pape, trois fois plus forte que la leur. Ils prennent le pape prisonnier, se jettent à ses pieds, lui demandent sa bénédiction, et le mènent prisonnier dans la ville de Bénévent.

4054. L'empereur affecte la puissance absolue. Le duc de Bavière ayant la guerre avec l'évêque de Ratisbonne, Henri iii prend le parti de l'évêque, cite le duc de Bavière devant son conseil privé, dépouille le duc, et donne la Bavière à son propre fils Henri, âgé de trois ans : c'est le célèbre empereur Henri iv.

Le duc de Bavière se réfugie chez les Hongrois, et veut en vain les intéresser à sa vengeance.

L'empereur propose aux seigneurs qui lui sont attachés d'assurer l'empire à son fils presque au berceau. Il le fait déclarer roi des Romains dans le château de Tribur, près de Mayence. Ce titre n'était pas nouveau ; il avait été pris par Ludolphe, fils d'Othon 1^{er}.

4055. Il fait un traité d'alliance avec Contarini, duc de Venise. Cette république était déjà puissante et riche, quoiqu'elle ne battît monnaie que depuis l'an 950, et qu'elle ne fût affranchie que depuis 998 d'une redevance d'un manteau de drap d'or, seul tribut qu'elle avait payé aux empereurs d'Occident.

Gènes était la rivale de sa puissance et de son commerce. Elle avait déjà la Corse, qu'elle avait prise sur les Arabes ; mais son négoce valait plus que la Corse, que les Pisans lui disputèrent.

Il n'y avait point de telles villes en Allemagne, et tout ce qui était au-delà du Rhin était pauvre et grossier. Les peuples du Nord et de l'Est, plus pauvres encore, ravageaient toujours ces pays.

4056. Les Slaves font encore une irruption, et désolent le duché de Saxe.

Henri iii meurt auprès de Paderborn, entre les bras du pape Victor ii, qui avant sa mort sacra

¹ Il prit le nom de Clément ii.

l'empereur son fils Henri IV, âgé de près de six ans.

HENRI IV,

DIX-HUITIÈME EMPEREUR.

1056. Une femme gouverne l'empire : c'était une Française, fille d'un duc de Guienne, pair de France, nommée Agnès, mère du jeune Henri IV ; et Agnès, qui avait de droit la tutèle des biens patrimoniaux de son fils, n'eut celle de l'empire que parce qu'elle fut habile et courageuse.

Depuis 1057 jusqu'à 1069. Les premières années du règne de Henri IV sont des temps de trouble obscurs.

Des seigneurs particuliers se font la guerre en Allemagne. Le duc de Bohême, toujours vassal de l'empire, est attaqué par la Pologne, qui ne veut plus en être membre.

Les Hongrois, si long-temps redoutables à l'Allemagne, sont obligés de demander enfin du secours aux Allemands contre les Polonais, devenus dangereux ; et malgré ce secours ils sont battus. Le roi André et sa femme se réfugient à Ratisbonne.

Il paraît qu'aucune politique, aucun grand dessein, n'entrent dans ces guerres. Les sujets les plus légers les produisent : quelquefois elles ont leur source dans l'esprit de chevalerie introduit alors en Allemagne. Un comte de Hollande, par exemple, fait la guerre contre les évêques de Cologne et de Liège pour une querelle dans un tournoi.

Le reste de l'Europe ne prend nulle part aux affaires de l'Allemagne. Point de guerre avec la France, nulle influence en Angleterre ni dans le Nord, et alors même très peu en Italie, quoique Henri IV en fût roi et empereur.

L'impératrice Agnès maintient sa régence avec beaucoup de peine.

Enfin en 1064, les ducs de Saxe et de Bavière, oncles de Henri IV, un archevêque de Cologne, et d'autres princes, enlèvent l'empereur à sa mère, qu'on accusait de tout sacrifier à l'évêque d'Augsbourg, son ministre et son amante. Elle fuit à Rome, et y prend le voile. Les seigneurs restent maîtres de l'empereur et de l'Allemagne jusqu'à sa majorité.

Cependant en Italie, après bien des troubles toujours excités au sujet du pontificat, le pape Nicolas II, en 1059, avait statué dans un concile de cent treize évêques que désormais les cardinaux seuls éliraient le pape, qu'il serait ensuite présenté au peuple pour faire confirmer l'élection ; « sauf, ajoute-t-il, l'honneur et le respect

« dus à notre cher fils Henri, maintenant roi, « qui, s'il plaît à Dieu, sera empereur selon le « droit que nous lui en avons déjà donné. »

On se prévalait ainsi de la minorité de Henri IV pour accréditer des droits et des prétentions que les pontifes de Rome soutinrent toujours quand ils le purent.

Il s'établissait alors une coutume que la crainte des rapacités de mille petits tyrans d'Italie avait introduite. On donnait ses biens à l'Église sous le titre d'*oblata* ; et on en restait possesseur feudataire avec une légère redevance. Voilà l'origine de la suzeraineté de Rome sur le royaume de Naples.

Ce même pape Nicolas II, après avoir inutilement excommunié les conquérants normands, s'en fait des protecteurs et des vassaux ; et ceux-ci, qui étaient feudataires de l'empire, et qui craignaient bien moins les papes que les empereurs, font hommage de leurs terres au pape Nicolas dans le concile de Melphi en 1059. Les papes, dans ces commencements de leur puissance, étaient comme les califes dans la décadence de la leur ; ils donnaient l'investiture au plus fort qui la demandait.

Robert reçoit du pape la couronne ducal de la Pouille et de la Calabre, et est investi par l'étendard. Richard est confirmé prince de Capoue, et le pape leur donne encore la Sicile, *en cas qu'ils en chassent les Sarrasins*.

En effet, Robert et ses frères s'emparèrent de la Sicile en 1064, et par là rendirent le plus grand service à l'Italie.

Les papes n'eurent que long-temps après Bénévent, laissé par les princes normands aux Pandolpes de la maison de Toscanelle.

1069. Henri IV, devenu majeur, sort de la captivité où le retenaient les ducs de Saxe et de Bavière.

Tout était alors dans la plus horrible confusion. Qu'on en juge par le droit de rançonner les voyageurs ; droit que tous les seigneurs, depuis le Mein et le Véser jusqu'au pays des Slaves, comptaient parmi les prérogatives féodales.

Le droit de dépouiller l'empereur paraissait aussi fort naturel aux ducs de Bavière, de Saxe, au marquis de Thuringe. Ils forment une ligue contre lui.

1070. Henri IV, aidé du reste de l'empire, dissipe la ligue.

Othon de Bavière est mis au ban de l'empire. C'est le second souverain de ce duché qui essuie cette disgrâce. L'empereur donne la Bavière à Guelfe, fils d'Azon, marquis d'Italie.

1071-1072. L'empereur, quoique jeune et livré aux plaisirs, parcourt l'Allemagne pour y mettre quelque ordre.

L'année 1072 est la première époque des fameuses querelles pour les investitures.

Alexandre II avait été élu pape sans consulter la cour impériale, et était resté pape malgré elle. Hildebrand, né à Soane en Toscane, de parents inconnus, moine de Cluni sous l'abbé Odilon, et depuis cardinal, gouvernait le pontificat. Il est assez connu sous le nom de Grégoire VII; esprit vaste, inquiet, ardent, mais artificieux jusque dans l'impétuosité: le plus fier des hommes, le plus zélé des prêtres. Alexandre avait déjà, par ses conseils, raffermi l'autorité du sacerdoce.

Il engage le pape Alexandre à citer l'empereur à son tribunal. Cette témérité paraît ridicule; mais si l'on songe à l'état où se trouvait alors l'empereur, elle ne l'est point. La Saxe, la Thuringe, une partie de l'Allemagne, étaient alors déclarées contre Henri IV.

1075. Alexandre II étant mort, Hildebrand a le crédit de se faire élire par le peuple sans demander les voix des cardinaux, et sans attendre le consentement de l'empereur. Il écrit à ce prince qu'il a été élu malgré lui, et qu'il est prêt à se démettre. Henri IV envoie son chancelier confirmer l'élection du pape, qui alors, n'ayant plus rien à craindre, lève le masque.

Henri continue à faire la guerre aux Saxons, et à la ligue établie contre lui. Henri IV est vainqueur.

1075. Les Russes commençaient alors à être chrétiens, et connus dans l'Occident.

Un Démétrius (car les noms grecs étaient parvenus jusque dans cette partie du monde), chassé de ses états par son frère, vient à Mayence implorer l'assistance de l'empereur; et, ce qui est plus remarquable, il envoie son fils à Rome aux pieds de Grégoire VII, comme au juge des chrétiens. L'empereur passait pour le chef temporel, et le pape pour le chef spirituel de l'Europe.

Henri achève de dissiper la ligue, et rend la paix à l'empire.

Il paraît qu'il redoutait de nouvelles révolutions; car il écrivit une lettre très soumise au pape, dans laquelle il s'accuse de débauche et de simonie; il faut l'en croire sur sa parole. Son aveu donnait à Grégoire VII le droit de le reprendre; c'est le plus beau des droits; mais il ne donne pas celui de disposer des couronnes.

Grégoire VII écrit aux évêques de Brême, de Constance, à l'archevêque de Mayence, et à d'autres, et leur ordonne de venir à Rome. « Vous avez permis aux clercs, dit-il, de garder leurs concubines, même d'en prendre de nouvelles; nous vous ordonnons de venir à Rome au premier concile. »

Il s'agissait aussi de dîmes ecclésiastiques,

que les évêques et les abbés d'Allemagne se disputaient.

Grégoire VII propose le premier une croisade: il en écrit à Henri IV. Il prétend qu'il ira délivrer le saint sépulcre à la tête de cinquante mille hommes, et veut que l'empereur vienne servir sous lui. L'esprit qui régnait alors ôte à cette idée du pape l'air de la démence, et n'y laisse que celui de la grandeur.

Le dessein de commander à l'empereur et à tous les rois ne paraissait pas moins chimérique; c'est cependant ce qu'il entreprit, et non sans quelques succès.

Salomon, roi de Hongrie, chassé d'une partie de ses états, et n'étant plus maître que de Presbourg jusqu'à l'Autriche, vient à Worms renouveler l'hommage de la Hongrie à l'empire.

Grégoire VII lui écrit: « Vous devez savoir que le royaume de Hongrie appartient à l'Église romaine. Apprenez que vous éprouverez l'indignation du saint siège, si vous ne reconnaissez que vous tenez vos états de lui, et non du roi de Germanie. »

Le pape exige du duc de Bohême cent marcs d'argent en tribut annuel, et lui donne en récompense le droit de porter la mitre.

1076. Henri IV jouissait toujours du droit de nommer les évêques et les abbés, et de donner l'investiture par la crosse et par l'anneau; ce droit lui était commun avec presque tous les princes. Il appartient naturellement aux peuples de choisir ses pontifes et ses magistrats. Il est juste que l'autorité royale y concoure: mais cette autorité avait tout envahi. Les empereurs nommaient aux évêchés, et Henri IV les vendait. Grégoire, en s'opposant à l'abus, soutenait la liberté naturelle des hommes; mais en s'opposant au concours de l'autorité impériale, il introduisait un abus plus grand encore. C'est alors qu'éclatèrent les divisions entre l'empire et le sacerdoce.

Les prédécesseurs de Grégoire VII n'avaient envoyé des légats aux empereurs que pour les prier de venir les secourir et de se faire couronner dans Rome. Grégoire envoie deux légats à Henri, pour le citer à venir comparaître devant lui comme un accusé.

Les légats arrivés à Goslar sont abandonnés aux insultes des valets. On assemble pour réponse une diète dans Worms, où se trouvent presque tous les seigneurs, les évêques et les abbés d'Allemagne.

Un cardinal, nommé Hugues, y demande justice de tous les crimes qu'il impute au pape. Grégoire y est déposé à la pluralité des voix: mais il fallait avoir une armée pour aller à Rome soutenir ce jugement.

Le pape, de son côté, dépose l'empereur par

une bulle. « Je lui défends, dit-il, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie; et je délivre ses sujets du serment de fidélité. »

Grégoire, plus habile que l'empereur, savait bien que ces excommunications seraient secondées par des guerres civiles. Il met les évêques allemands dans son parti. Ces évêques gagnent des seigneurs. Les Saxons, anciens ennemis de Henri, se joignent à eux. L'excommunication de Henri IV leur sert de prétexte.

Ce même Guelfe, à qui l'empereur avait donné la Bavière, s'arme contre lui de ses bienfaits, et soutient les mécontents.

Enfin, la plupart des mêmes évêques et des mêmes princes qui avaient déposé Grégoire VII soumettent leur empereur au jugement de ce pape. Ils décrètent que le pape viendra juger définitivement l'empereur dans Augsbourg.

1077. L'empereur veut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg; et par une résolution inouïe, il va, suivi de peu de domestiques, demander au pape l'absolution.

Le pape était alors dans la forteresse de Canosse sur l'Apennin, avec la comtesse Mathilde, propre cousine de l'empereur.

Cette comtesse Mathilde est la véritable cause de toutes les guerres entre les empereurs et les papes qui ont si long-temps désolé l'Italie. Elle possédait de son chef une grande partie de la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, Vérone, presque tout ce qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine de Saint-Pierre de Viterbe jusqu'à Orviette, une partie de l'Ombrie, de Spolette, de la marche d'Ancône. On l'appelait la grande comtesse, quelquefois duchesse; il n'y avait alors aucune formule de titres usitée en Europe; on disait aux rois votre excellence, votre sérénité, votre grandeur, votre grâce, indifféremment. Le titre de majesté était rarement donné aux empereurs; et c'était plutôt une épithète qu'un nom d'honneur affecté à la dignité impériale. Il y a encore un diplôme d'une donation de Mathilde à l'évêque de Modène, qui commence ainsi: « En présence de Mathilde, par la grâce de Dieu, duchesse et comtesse. » Sa mère, sœur de Henri III, et très-maltraitée par son frère, avait nourri cette puissante princesse dans une haine implacable contre la maison de Henri. Elle était soumise au pape, qui était son directeur, et que ses ennemis accusaient d'être son amant. Son attachement à Grégoire et sa haine contre les Allemands allèrent au point qu'elle fit une donation de toutes ses terres au pape, du moins à ce qu'on prétend.

C'est en présence de cette comtesse Mathilde qu'au mois de janvier 1077, l'empereur, pieds

nus et couvert d'un cilice, se prosterne aux pieds du pape, en lui jurant qu'il lui sera en tout parfaitement soumis, et qu'il ira attendre son arrêt à Augsbourg.

Tous les seigneurs lombards commençaient alors à être beaucoup plus mécontents du pape que de l'empereur. La donation de Mathilde leur donnait des alarmes. Ils promettent à Henri IV de le secourir, s'il casse le traité honteux qu'il vient de faire. Alors on voit ce qu'on n'avait point vu encore: un empereur allemand secouru par l'Italie, et abandonné par l'Allemagne.

Les seigneurs et les évêques assemblés à Forcheim en Franconie, animés par les légats du pape, déposent l'empereur, et réunissent leurs suffrages en faveur de Rodolphe de Reinfeld, duc de Souabe.

1078. Grégoire se conduit alors en juge suprême des rois. Il a déposé Henri IV, mais il peut lui pardonner. Il trouve mauvais qu'on n'ait pas attendu son ordre précis pour sacrer le nouvel élu à Mayence. Il déclare, de la forteresse de Canosse, où les seigneurs lombards le tiennent bloqué, qu'il reconnaitra pour empereur et pour roi d'Allemagne celui des concurrents qui lui obéira le mieux.

Henri IV repasse en Allemagne, ranime son parti, lève une armée. Presque toute l'Allemagne est mise par les deux partis à feu et à sang.

1079. On voit tous les évêques en armes dans cette guerre.

Un évêque de Strasbourg, partisan de Henri, va piller tous les couvents déclarés pour le pape.

1080. Pendant qu'on se bat en Allemagne, Grégoire VII, échappé aux Lombards, excommunique de nouveau Henri; et par sa bulle du 7 mars: « Nous donnons, dit-il, le royaume teutonique à Rodolphe, et nous condamnons Henri à être vaincu. »

Il envoie à Rodolphe une couronne d'or avec ce mauvais vers si connu:

« Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho. »

Henri IV, de son côté, assemble trente évêques et quelques seigneurs allemands et lombards à Brixen, et dépose le pape pour la seconde fois aussi inutilement que la première.

Bertrand, comte de Provence, se soustrait à l'obéissance des deux empereurs, et fait hommage au pape. La ville d'Arles reste fidèle à Henri.

Grégoire VII se fortifie de la protection des princes normands, et leur donne une nouvelle investiture, à condition qu'ils défendront toujours les papes.

Grégoire encourage Rodolphe et son parti, et leur promet que Henri mourra cette année. Mais

dans la fameuse bataille de Mersebourg, Henri IV, assisté de Godefroi de Bouillon, fait retomber la prédiction du pape sur Rodolphe son compétiteur, blessé à mort par Godefroi même.

1081. Henri se venge sur la Saxe, qui devient alors le pays le plus malheureux.

Avant de partir de l'Italie, il donne sa fille Agnès au baron Frédéric de Stauffen, qui l'avait aidé, ainsi que Godefroi de Bouillon, à gagner la bataille décisive de Mersebourg. Le duché de Souabe est sa dot. C'est l'origine de l'illustre et malheureuse maison de Souabe.

Henri vainqueur passe en Italie. Les places de la comtesse Mathilde lui résistent. Il amenait avec lui un pape de sa façon, nommé Guibert : mais cela même l'empêche d'abord d'être reçu à Rome.

1082. Les Saxons se font un fantôme d'empereur : c'est un comte Hermann à peine connu.

1085. Henri assiège Rome. Grégoire lui propose de venir encore lui demander l'absolution, et lui promet de le couronner à ce prix. Henri pour réponse prend la ville. Le pape s'enferme dans le château Saint-Ange.

Robert Guiscard vient à son secours, quoiqu'il eût eu aussi quelques années auparavant sa part des excommunications que Grégoire avait prodiguées. On négocie : on fait promettre au pape de couronner Henri.

Grégoire, pour tenir sa promesse, propose de descendre la couronne du haut du château Saint-Ange avec une corde, et de couronner ainsi l'empereur.

1084. Henri ne s'accommode point de cette plaisante cérémonie ; il fait introniser son anti-pape Guibert, et est couronné solennellement par lui.

Cependant Robert Guiscard ayant reçu de nouvelles troupes, cet aventurier normand force l'empereur à s'éloigner, tire le pape du château Saint-Ange, devient à la fois son protecteur et son maître, et l'emmène à Salerne, où Grégoire demeura jusqu'à sa mort prisonnier de ses libérateurs, mais toujours parlant en maître des rois, et en martyr de l'Église.

1085. L'empereur retourne à Rome, s'y fait reconnaître lui et son pape, et se hâte de retourner en Allemagne, comme tous ses prédécesseurs, qui paraissaient n'être venus prendre Rome que par cérémonie. Les divisions de l'Allemagne le rappelaient : il fallait écraser l'anti-empereur, et dompter les Saxons ; mais il ne peut jamais avoir de grandes armées, ni par conséquent de succès entiers.

1086. Il soumet la Thuringe ; mais la Bavière, soulevée par l'ingratitude de Guelfe, la moitié de la Souabe, qui ne veut point reconnaître son gé-

dre, se déclarent contre lui ; et la guerre civile est dans toute l'Allemagne.

1087. Grégoire VII étant mort, Didier, abbé du Mont-Cassin, est pape sous le nom de Victor III. La comtesse Mathilde, fidèle à sa haine contre Henri IV, fournit des troupes à ce Victor, pour chasser de Rome la garnison de l'empereur et son pape Guibert. Victor meurt, et Rome n'est pas moins soustraite à l'autorité impériale.

1088. L'anti-empereur Hermann n'ayant plus ni argent ni troupes, vient se jeter aux genoux de Henri IV, et meurt ensuite ignoré.

Henri IV épouse une princesse russe, veuve d'un marquis de Brandebourg de la maison de Stade ; ce n'était pas un mariage de politique.

Il donne le marquisat de Misnie au comte de Lanzberg, l'un des plus anciens seigneurs saxons. C'est de ce marquis de Misnie que descend toute la maison de Saxe.

Ayant pacifié l'Allemagne, il repasse en Italie ; le plus grand obstacle qu'il y trouve est toujours cette comtesse Mathilde, remariée depuis peu avec le jeune Guelfe, fils de cet ingrat Guelfe à qui Henri IV avait donné la Bavière.

La comtesse soutient la guerre dans ses états contre l'empereur, qui retourne en Allemagne sans avoir presque rien fait.

Ce Guelfe, mari de la comtesse Mathilde, est, dit-on, la première origine de la faction des Guelfes, par laquelle on désigna depuis en Italie le parti des papes. Le mot de Gibelin fut longtemps depuis appliqué à la faction des empereurs, parce que Henri, fils de Conrad III, naquit à Ghibeling. Cette origine de ces deux mots de guerre est aussi probable et aussi incertaine que les autres.

1090. Le nouveau pape Urbain II, auteur des croisades, poursuit Henri IV avec non moins de vivacité que Grégoire VII.

Les évêques de Constance et de Passau soulèvent le peuple. Sa nouvelle femme Adélaïde de Russie, et son fils Conrad, né de Berthe, se révoltent contre lui ; jamais empereur, ni mari, ni père, ne fut plus malheureux que Henri IV.

1091. L'impératrice Adélaïde et Conrad son beau-fils passent en Italie. La comtesse Mathilde leur donne des troupes et de l'argent. Roger, duc de Calabre, marie sa fille à Conrad.

Le pape Urbain, ayant fait cette puissante ligue contre l'empereur, ne manque pas de l'excommunier.

1092. L'empereur, en partant d'Italie, avait laissé une garnison dans Rome ; il était encore maître du palais de Latran, qui était assez fort, et où son pape Guibert était revenu.

Le commandant de la garnison vend au pape la

garnison et le palais. Geoffroy, abbé de Vendôme, qui était alors à Rome, prête à Urbain II l'argent qu'il faut pour ce marché; et Urbain II le rembourse par le titre de cardinal qu'il lui donne, à lui et à ses successeurs. Ainsi, dans tous les gouvernements monarchiques, la vanité a toujours fait ses marchés avec l'avarice. Le pape Guibert s'enfuit.

1095-1094-1093. Les esprits s'occupent pendant ces années, en Europe, de l'idée des croisades, que le fameux ermite Pierre prêchait partout avec un enthousiasme qu'il communiquait de ville en ville.

Grand concile, ou plutôt assemblée prodigieuse à Plaisance en 1095. Il y avait plus de quarante mille hommes, et le concile se tenait en plein champ. Le pape y propose la croisade.

L'impératrice Adélaïde et la comtesse Mathilde y demandent solennellement justice de l'empereur Henri IV.

Conrad vient baiser les pieds d'Urbain II, lui prête serment de fidélité, et conduit son cheval par la bride. Urbain lui promet de le couronner empereur, à condition qu'il renoncera aux investitures. Ensuite il le baise à la bouche, et mange avec lui dans Crémone.

1096. La croisade ayant été prêchée en France avec plus de succès qu'à Plaisance, Gauthiersans-avoir, l'ermite Pierre, et un moine allemand nommé Godescald, prennent leur chemin par l'Allemagne, suivis d'une armée de vagabonds.

1097. Comme ces vagabonds portaient la croix et n'avaient point d'argent, et que les Juifs, qui faisaient tout le commerce d'Allemagne, en avaient beaucoup, les croisés commencèrent leurs expéditions par eux à Vorms, à Cologne, à Mayence, à Trèves, et dans plusieurs autres villes; on les égorge, on les brûle: presque toute la ville de Mayence est réduite en cendres par ces désordres.

L'empereur Henri réprime ces excès autant qu'il le peut, et laisse les croisés prendre leur chemin par la Hongrie, où ils sont presque tous massacrés.

Le jeune Guelfe se brouille avec sa femme Mathilde; il se sépare d'elle, et cette brouillerie rétablit un peu les affaires de l'empereur.

1098. Henri tient une diète à Aix-la-Chapelle, où il fait déclarer son fils Conrad indigne de jamais régner.

1099. Il fait élire et couronner son second fils Henri, ne se doutant pas qu'il aurait plus à se plaindre du cadet que de l'aîné.

1100. L'autorité de l'empereur est absolument détruite en Italie, mais rétablie en Allemagne.

1101. Conrad le rebelle meurt subitement à

Florence. Le pape Pascal II, auquel les faibles lieutenants de l'empereur en Italie opposaient en vain des anti-papes, excommunie Henri IV, à l'exemple de ses prédécesseurs.

1102. La comtesse Mathilde, brouillée avec son mari, renouvelle sa donation à l'Église romaine.

Brunon, archevêque de Trèves, primat des Gaules de Germanie, investi par l'empereur, va à Rome, où il est obligé de demander pardon d'avoir reçu l'investiture.

1104. Henri IV promet d'aller à la Terre-Sainte; c'était le seul moyen alors de gagner tous les esprits.

1105. Mais, dans ce même temps, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Constance, légats du pape, voyant que la croisade de l'empereur n'est qu'une feinte, excitent son fils Henri contre lui; ils le relèvent de l'excommunication qu'il a, disent-ils, encourue pour avoir été fidèle à son père. Le pape l'encourage; on gagne plusieurs seigneurs saxons et bavares.

Les partisans du jeune Henri assemblent un concile et une armée. On ne laisse pas de faire dans ce concile des lois sages; on y confirme ce qu'on appelle *la trêve de Dieu*, monument de l'horrible barbarie de ces temps-là. Cette trêve était une défense aux seigneurs et aux barons, tous en guerre les uns contre les autres, de se tuer les dimanches et les fêtes.

Le jeune Henri proteste dans le concile qu'il est prêt de se soumettre à son père, si son père se soumet au pape. Tout le concile cria *Kyrie eleison*, c'était la prière des armées et des conciles.

Cependant ce fils révolté met dans son parti le marquis d'Autriche et le duc de Bohême. Les ducs de Bohême prenaient alors quelquefois le titre de roi, depuis que le pape leur avait donné la mitre.

Son parti se fortifie; l'empereur écrit en vain au pape Pascal, qui ne l'écoute pas. On indique une diète à Mayence pour apaiser tant de troubles.

Le jeune Henri feint de se réconcilier avec son père; il lui demande pardon les larmes aux yeux; et l'ayant attiré près de Mayence dans le château de Bingenheim, il l'y fait arrêter et le retient en prison.

1106. La diète de Mayence se déclare pour le fils perfide contre le père malheureux. On signifie à l'empereur qu'il faut qu'il envoie les ornements impériaux au jeune Henri; on les lui prend de force, on les porte à Mayence. L'usurpateur dénaturé y est couronné; mais il assure, en soupirant, que c'est malgré lui, et qu'il rendra la

couronne à son père, des que Henri IV sera obéissant au pape.

On trouve, dans les Constitutions de Goldast, une lettre de l'empereur à son fils, par laquelle il le conjure de souffrir au moins que l'évêque de Liège lui donne un asile. « Laissez-moi, dit-il, « rester à Liège, sinon en empereur, du moins « en réfugié; qu'il ne soit pas dit à ma honte, « ou plutôt à la vôtre, que je sois forcé de m'en- « dier de nouveaux asiles dans le temps de Pâques. « Si vous m'accordez ce que je vous demande, je « vous en aurai une grande obligation : si vous « me refusez, j'irai plutôt vivre en villageois « dans les pays étrangers, que de marcher ainsi « d'opprobre en opprobre dans un empire qui « autrefois fut le mien. »

Quelle lettre d'un empereur à son fils ! L'hypocrite et inflexible dureté de ce jeune prince rendit quelques partisans à Henri IV. Le nouvel élu voulant violer à Liège l'asile de son père fut repoussé. Il alla demander en Alsace le serment de fidélité, et les Alsaciens, pour tout hommage, battirent les troupes qui l'accompagnaient, et le contraignirent de prendre la fuite; mais ce léger échec ne fit que l'irriter et qu'aggraver les malheurs du père.

L'évêque de Liège, le duc de Limbourg, le duc de la Basse-Lorraine, protégeaient l'empereur. Le comte de Hainaut était contre lui. Le pape Pascal écrit au comte de Hainaut : « Poursuivez partout « Henri, chef des hérétiques, et ses fauteurs; « vous ne pouvez offrir à Dieu de sacrifices plus « agréables. »

Henri IV enfin, presque sans secours, prêt d'être forcé dans Liège, écrit à l'abbé de Cluni; il semble qu'il méditât une retraite dans ce couvent. Il meurt à Liège le 7 août, accablé de douleur, et en s'écriant : « Dieu des vengeances, vous « vengerez ce parricide; » c'était une opinion aussi ancienne que vaine, que Dieu exauçait les malédictions des mourants, et surtout des pères; erreur utile, si elle eût pu effrayer ceux qui méritaient ces malédictions.

Le fils dénaturé de Henri IV vient à Liège, fait déterrer de l'église le corps de son père, comme celui d'un excommunié, et le fait porter à Spire dans une cave.

HENRI V,

DIX-NEUVIÈME EMPEREUR.

Les seigneurs des grands fiefs commençaient alors à s'affermir dans le droit de souveraineté. Ils s'appelaient *co-imperantes*, se regardant

comme des souverains dans leurs fiefs, et vassaux de l'empire, non de l'empereur. Ils recevaient à la vérité de lui les fiefs vacants; mais la même autorité qui les leur donnait ne pouvait les leur ôter. C'est ainsi qu'en Pologne le roi confère les palatinats, et la république seule a le droit de destitution. En effet, on peut recevoir par grâce, mais on ne doit être dépossédé que par justice. Plusieurs vassaux de l'empire s'intitulaient déjà ducs et comtes *par la grâce de Dieu*.

Cette indépendance que les seigneurs s'assuraient, et que les empereurs voulaient réduire, contribua pour le moins, autant que les papes, au trouble de l'empire, et à la révolte des enfants contre leurs pères.

La force des grands s'accroissait de la faiblesse du trône. Ce gouvernement féodal était à peu près le même en France et en Aragon. Il n'y avait plus de royaume en Italie; tous les seigneurs s'y cantonnaient : l'Europe était toute hérissée de châteaux et couverte de brigands; la barbarie et l'ignorance régnaient. Les habitants des campagnes étaient dans la servitude, les bourgeois des villes méprisés et rançonnés, et, à quelques villes commerçantes près, en Italie, l'Europe n'était, d'un bout à l'autre, qu'un théâtre de misères.

La première chose que fait Henri V, dès qu'il s'est fait couronner, est de maintenir ce même droit des investitures, contre lequel il s'était élevé pour détrôner son père.

Le pape Pascal étant venu en France, va jusqu'à Châlons en Champagne pour conférer avec les princes et les évêques allemands, qui y viennent au nom de l'empereur.

Cette nombreuse ambassade refuse d'abord de faire la première visite au pape. Ils se rendent pourtant chez lui à la fin. Brunon, archevêque de Trèves, soutient le droit de l'empereur. Il était bien plus naturel qu'un archevêque réclamât contre ces investitures et ces hommages, dont les évêques se plaignaient tant; mais l'intérêt particulier combat dans toutes les occasions l'intérêt général.

1407-1408-1409-1410. Ces quatre années ne sont guère employées qu'à des guerres contre la Hongrie et contre une partie de la Pologne; guerres sans sujet, sans grand succès de part ni d'autre, qui finissent par la lassitude de tous les partis, et qui laissent les choses comme elles étaient.

1411-1412. L'empereur, à la fin de cette guerre, épouse la fille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, fils et second successeur de Guillaume-le-Conquérant. On prétend que sa femme eut pour dot une somme qui revient à environ neuf cent mille livres sterling. Cela composerait plus de cinq millions d'é-

eus d'Allemagne d'aujourd'hui , et de vingt millions de France. Les historiens manquent tous d'exactitude sur ces faits ; et l'histoire de ces temps-là n'est que trop souvent un ramas d'exagérations.

Enfin , l'empereur pense à l'Italie et à la couronne impériale ; et le pape Pascal II , pour l'inquiéter , renouvelle la querelle des investitures.

Henri V envoie à Rome des ambassadeurs , suivis d'une armée. Cependant il promet , par un écrit conservé encore au Vatican , de renoncer aux investitures , de laisser aux papes tout ce que les empereurs leur ont donné ; et , ce qui est assez étrange , après de telles soumissions , il promet de ne tuer ni de mutiler le souverain pontife.

Pascal II , par le même acte , promet d'ordonner aux évêques d'abandonner à l'empereur tous leurs fiefs relevant de l'empire : par cet accord , les évêques perdaient beaucoup , le pape et l'empereur gagnaient.

Tous les évêques d'Italie et d'Allemagne qui étaient à Rome protestent contre cet accord ; Henri V , pour les apaiser , leur propose d'être fermiers des terres dont ils étaient auparavant en possession. Les évêques ne veulent point du tout être fermiers.

Henri V , lassé de toutes ces contestations , dit qu'il veut être couronné et sacré sans aucune condition. Tout cela se passait dans l'église de Saint-Pierre pendant la messe ; et à la fin de la messe l'empereur fait arrêter le pape par ses gardes.

Il se fait un soulèvement dans Rome en faveur du pape. L'empereur est obligé de se sauver ; il revient sur-le-champ avec des troupes , donne dans Rome un sanglant combat , tue beaucoup de Romains , et surtout de prêtres , et emmène le pape prisonnier avec quelques cardinaux.

Pascal fut plus doux en prison qu'à l'autel. Il fit tout ce que l'empereur voulut. Henri V , au bout de deux mois , reconduit à Rome le saint père à la tête de ses troupes. Le pape le couronne empereur le 45 avril , et lui donne en même temps la bulle par laquelle il lui confirme le droit des investitures. Il est remarquable qu'il ne lui donne , dans cette bulle , que le titre de *dilection*. Il l'est encore plus que l'empereur et le pape communierent de la même hostie , et que le pape dit , en donnant la moitié de l'hostie à l'empereur : « Comme cette « partie du sacrement est divisée de l'autre , que « le premier de nous deux qui rompra la paix « soit séparé du royaume de Jésus-Christ. »

Henri V achève cette comédie en demandant au pape la permission de faire enterrer son père en terre sainte , lui assurant qu'il est mort pénitent ; et il retourne en Allemagne faire les obsèques de Henri IV , sans avoir affermi son pouvoir en Italie.

Pascal II ne trouva pas mauvais que les cardi-

naux et ses légats , dans tous les royaumes , désavouassent sa condescendance pour Henri V.

Il assemble un concile dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Là , en présence de trois cents prélats , il demande pardon de sa faiblesse , offre de se démettre du pontificat , casse , annule tout ce qu'il a fait , et s'avilit lui-même pour relever l'Église.

1115. Il se peut que Pascal II et son concile n'eussent pas fait cette démarche , s'ils n'eussent compté sur quelqu'une de ces révolutions qui ont toujours suivi le sacre des empereurs. En effet , il y avait des troubles en Allemagne au sujet du fisc impérial ; autre source de guerres civiles.

1114. Lothaire , duc de Saxe , depuis empereur , est à la tête de la faction contre Henri V. Cet empereur ayant à combattre les Saxons comme son père , est défendu comme lui par la maison de Souabe. Frédéric de Stauffen , duc de Souabe , père de l'empereur Barberousse , empêche Henri V de succomber.

1115. Les ennemis les plus dangereux de Henri V sont trois prêtres : le pape , en Italie ; l'archevêque de Mayence , qui bat quelquefois ses troupes ; et l'évêque de Vurtzbourg , Erlang , qui , envoyé par lui aux ligueurs , le trahit et se range de leur côté.

1116. Henri V , vainqueur , met l'évêque de Vurtzbourg , Erlang , au ban de l'empire. Les évêques de Vurtzbourg se prétendaient seigneurs directs de toute la Franconie , quoiqu'il y eût des ducs , et que ce duché même appartint à la maison impériale.

Le duché de Franconie est donné à Conrad , neveu de Henri V. Il n'y a plus aujourd'hui de duc de cette grande province , non plus que de Souabe.

L'évêque Erlang se défend long-temps dans Vurtzbourg , dispute les remparts l'épée à la main , et s'échappe quand la ville est prise.

La fameuse comtesse Mathilde meurt , après avoir renouvelé la donation de tous ses biens à l'Église romaine.

1117. L'empereur Henri V , déshérité par sa cousine et excommunié par le pape , va en Italie se mettre en possession des terres de Mathilde , et se venger du pape. Il entre dans Rome , et le pape s'enfuit chez les nouveaux vassaux et les nouveaux protecteurs de l'Église , les princes normands.

Le premier couronnement de l'empereur paraissant équivoque , on en fait un second qui l'est bien davantage. Un archevêque de Brague en Portugal , Limousin de naissance , nommé Bourdin , s'avise de sacrer l'empereur.

1118. Henri , après cette cérémonie , va s'assurer de la Toscane. Pascal II revient à Rome avec une petite armée des princes normands. Il

meurt, et l'armée s'en retourne après s'être fait payer.

Les cardinaux seuls élisent Gaiétan, Gélase II. Censio, consul de Rome, marquis de Frangipani, dévoué à l'empereur, entre dans le conclave l'épée à la main, saisit le pape à la gorge, l'accable de coups, le fait prisonnier. Cette férocité brutale met Rome en combustion. Henri V va à Rome; Gélase se retire en France; l'empereur donne le pontificat à son Limousin Bourdin.

1119. Gélase étant mort au concile de Vienne¹ en Dauphiné, les cardinaux qui étaient à ce concile élisent, conjointement avec les évêques, et même avec des laïques romains qui s'y trouvaient, Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, fils d'un duc de Bourgogne, et du sang royal de France. Ce n'est pas le premier prince élu pape. Il prend le nom de Calixte II.

Louis-le-Gros, roi de France, se rend médiateur dans cette grande affaire des investitures entre l'empire et l'Église. On assemble un concile à Reims. L'archevêque de Mayence y arrive avec cinq cents gendarmes à cheval, et le comte de Troyes va le recevoir à une demi-lieue avec un pareil nombre.

L'empereur et le pape se rendent à Mouzon. On est prêt de s'accorder; et, sur une dispute de mots, tout est plus brouillé que jamais. L'empereur quitte Mouzon, et le concile l'excommunie.

1120-1121. Comme il y avait dans ce concile plusieurs évêques allemands qui avaient excommunié l'empereur, les autres évêques d'Allemagne ne veulent plus que l'empereur donne les investitures.

1122. Enfin, dans une diète de Worms, la paix de l'empire et de l'Église est faite. Il se trouve que dans cette longue querelle on ne s'était jamais entendu. Il ne s'agissait pas de savoir si les empereurs conféraient l'épiscopat, mais s'ils pouvaient investir de leurs fiefs impériaux des évêques canoniquement élus à leur recommandation. Il fut décidé que les investitures seraient dorénavant données par le sceptre, et non par un bâton recourbé et par un anneau. Mais ce qui fut bien important, l'empereur renonça en termes exprès à nommer aux bénéfices ceux qu'il devait investir. *Ego, Henricus, Dei gratia, Romanorum imperator, concedo in omnibus ecclesiis fieri electionem et liberam consecrationem.* Ce fut une brèche irréparable à l'autorité impériale.

1125. Troubles civils en Bohême, en Hongrie, en Alsace, en Hollande. Il n'y a, dans ce temps malheureux, que de la discorde dans l'Église, des

guerres particulières entre tous les grands, et de la servitude dans les peuples.

1124. Voici la première fois que les affaires d'Angleterre se trouvent mêlées avec celles de l'empire. Le roi d'Angleterre Henri I^{er}, frère du duc de Normandie, a déjà des guerres avec la France au sujet de ce duché.

L'empereur lève des troupes, et s'avance vers le Rhin. On voit aussi que dès ce temps-là même tous les seigneurs allemands ne secondaient pas l'empereur dans de telles guerres. Plusieurs refusent de l'assister contre une puissance qui, par sa position, devait être naturellement la protectrice des seigneurs des grands fiefs allemands contre le dominateur suzerain, ainsi que les rois d'Angleterre s'unirent depuis avec les grands vassaux de la France.

1125. Les malheurs de l'Europe étaient au comble par une maladie contagieuse. Henri V en est attaqué, et meurt à Utrecht le 22 mai, avec la réputation d'un fils dénaturé, d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet, et d'un mauvais maître.

LOTHAIRE II,

VINGTIÈME EMPEREUR.

1125-1126-1127. Voici une époque singulière. La France, pour la première fois, depuis la décadence de la maison de Charlemagne, se mêle en Allemagne de l'élection d'un empereur. Le célèbre moine Suger, abbé de Saint-Denis, et ministre d'état sous Louis-le-Gros, va à la diète de Mayence avec le cortège d'un souverain, pour s'opposer au moins à l'élection de Frédéric, duc de Souabe. Il y réussit, soit par bonheur, soit par intrigues. La diète partagée choisit dix électeurs. On ne nomme point ces dix princes. Ils élisent le duc de Saxe Lothaire; et les seigneurs qui étaient présents l'élèvent sur leurs épaules.

Conrad, duc de Franconie, de la maison de Stauffen-Souabe, et Frédéric, duc de Souabe, protestent contre l'élection. L'abbé Suger fut, parmi les ministres de France, le premier qui excita des guerres civiles en Allemagne. Conrad se fait proclamer roi à Spire; mais, au lieu de soutenir sa faction, il va se faire roi de Lombardie à Milan. On lui prend ses villes en Allemagne; mais il en gagne en Lombardie.

1128-1129. Sept ou huit guerres à la fois dans le Danemark et dans le Holstein, dans l'Allemagne et dans la Flandre.

1150. A Rome le peuple prétendait toujours élire les papes malgré les cardinaux, qui s'étaient

¹ Non à Vienne, mais dans l'abbaye de Cluni

réserve ce droit, et persistait à ne reconnaître l'élu que comme son évêque, et non comme son souverain. Rome entière se partage en deux factions. L'une élit Innocent II, l'autre élit le fils ou petit-fils d'un juif, nommé Léon, qui prend le nom d'Anaclet. Le fils du juif, comme plus riche, chasse son compétiteur de Rome. Innocent II se réfugie en France, devenue l'asile des papes opprimés. Ce pape va à Liège, met Lothaire II dans ses intérêts, le couronne empereur avec son épouse, et excommunie ses compétiteurs.

1151-1152-1153. L'anti-empereur Conrad de Franconie et l'anti-pape Anaclet ont un grand parti en Italie. L'empereur Lothaire et le pape Innocent vont à Rome. Les deux papes se soumettent au jugement de Lothaire : il décide pour Innocent. L'anti-pape se retire dans le château Saint-Ange, dont il était encore maître. Lothaire se fait sacrer par Innocent II, selon les usages alors établis. L'un de ces usages était que l'empereur faisait d'abord serment de conserver au pape la vie et les membres : mais on en promettait autant à l'empereur.

Le pape cède l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde à Lothaire et à son gendre le duc de Bavière, seulement leur vie durant, moyennant une redevance annuelle au saint siège. C'était une semence de guerres pour leurs successeurs.

Pour faciliter la donation de cet usufruit, Lothaire II baisa les pieds du pape, et conduisit sa mule quelques pas. On croit que Lothaire est le premier empereur qui ait fait cette double cérémonie.

1154-1155. Les deux rivaux de Lothaire, Conrad de Franconie et Frédéric de Souabe, abandonnés de leurs partis, se réconcilient avec l'empereur et le reconnaissent.

On tient à Magdebourg une diète célèbre. L'empereur grec, les Vénitiens y envoient des ambassadeurs pour demander justice contre Roger, roi de Sicile ; des ambassadeurs du duc de Pologne y prêtent à l'empire serment de fidélité, pour conserver apparemment la Poméranie, dont ils s'étaient emparés.

1156. Police établie en Allemagne. Hérités, et coutumes des fiefs et des arrière-fiefs confirmées. Magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, soumises aux seigneurs féodaux. Privilèges des églises, des évêchés, et des abbayes, confirmés.

1157. Voyage de l'empereur en Italie. Roger, duc de la Pouille et nouveau roi de Sicile, tenait le parti de l'anti-pape Anaclet, et menaçait Rome. On fait la guerre à Roger.

La ville de-Pise avait alors une grande considé-

ration dans l'Europe, et l'emportait même sur Venise et sur Gènes. Ces trois villes commerçantes fournissaient à presque tout l'Occident toutes les délicatesses de l'Asie. Elles s'étaient sourdement enrichies par le commerce et par la liberté, tandis que les désolations du gouvernement féodal répandaient presque partout ailleurs la servitude et la misère. Les Pisans seuls arment une flotte de quarante galères au secours de l'empereur ; et sans eux l'empereur n'aurait pu résister. On dit qu'alors on trouva dans la Pouille le premier exemplaire du *Digeste*, et que l'empereur en fit présent à la ville de Pise.

Lothaire II meurt en passant les Alpes du Tyrol vers Trente.

CONRAD III,

VINGT-UNIÈME EMPEREUR

1158. Henri, duc de Bavière, surnommé *le Superbe*, qui possédait la Saxe, la Misnie, la Thuringe, en Italie Vérone et Spolette, et presque tous les biens de la comtesse Mathilde, se saisit des ornements impériaux, et crut que sa grande puissance le ferait reconnaître empereur ; mais ce fut précisément ce qui lui ôta la couronne.

Tous les seigneurs se réunissent en faveur de Conrad, le même qui avait disputé l'empire à Lothaire II. Henri de Bavière, qui paraissait si puissant, est le troisième de ce nom qui est mis au ban de l'empire. Il faut qu'il ait été plus imprudent encore que superbe, puisque étant si puissant, il put à peine se défendre.

Comme le nom de la maison de ce prince était Guelfe, ceux qui tinrent son parti furent appelés les Guelfes, et on s'accoutuma à nommer ainsi les ennemis des empereurs.

1159. On donne à Albert d'Anhalt, surnommé *l'Ours*, marquis de Brandebourg, la Saxe qui appartenait aux Guelfes ; on donne la Bavière au marquis d'Autriche. Mais enfin, Albert l'Ours ne pouvant se mettre en possession de la Saxe, on s'accommode. La Saxe reste à la maison des Guelfes, la Bavière à celle d'Autriche : tout a changé depuis.

1140. Henri-le-Superbe meurt, et laisse au berceau Henri-le-Lion. Son frère Guelfe soutient la guerre. Roger, roi de Sicile, lui donnait mille mares d'argent pour la faire. On voit qu'à peine les princes normands sont puissants en Italie, qu'ils songent à fermer le chemin de Rome aux empereurs par toutes sortes de moyens. Frédéric Barberousse, neveu de Conrad, et si célèbre depuis, se signale déjà dans cette guerre.

Depuis 1140 jusqu'à 1146. Jamais temps ne

parut plus favorable aux empereurs pour venir établir dans Rome cette puissance qu'ils ambitionnèrent toujours, et qui fut toujours contestée.

Arnaud de Brescia, disciple d'Abélard, homme d'enthousiasme, prêchait dans toute l'Italie contre la puissance temporelle des papes et du clergé. Il persuadait tous ceux qui avaient intérêt d'être persuadés, et surtout les Romains.

En 1144, sous le court pontificat de Lucius II, les Romains veulent encore rétablir l'ancienne république; ils augmentent le sénat; ils élisent patrice un fils de l'anti-pape Pierre de Léon, nommé Jourdain, et donnent au patrice le pouvoir tribunitial. Le pape Lucius marche contre eux et est tué au pied du Capitole.

Cependant Conrad III ne va point en Italie, soit qu'une guerre des Hongrois contre le marquis d'Autriche le retienne, soit que la passion épidémique des croisades ait déjà passé jusqu'à lui.

1146. Saint Bernard, abbé de Clervaux, ayant prêché la croisade en France, la prêche en Allemagne. Mais en quelle langue prêchait-il donc? il n'entendait point le tudesque, il ne pouvait parler latin au peuple. Il y fit beaucoup de miracles; cela peut être: mais il ne joignit pas à ces miracles le don de prophétie; car il annonça de la part de Dieu les plus grands succès.

L'empereur se croise à Spire avec beaucoup de seigneurs.

1147. Conrad III fait les préparatifs de sa croisade dans la diète de Francfort. Il fait, avant son départ, couronner son fils Henri roi des Romains. On établit le conseil impérial de Rotvell pour juger les causes en dernier ressort. Ce conseil était composé de douze barons. La présidence fut donnée comme un fief à la maison de Schults, c'est-à-dire à condition de foi et hommage, et d'une redevance. Ces espèces de fiefs commençaient à s'introduire.

L'empereur s'embarque sur le Danube avec le célèbre évêque de Freisingen, qui a écrit l'histoire de ce temps, avec ceux de Ratisbonne, de Passau, de Bâle, de Metz, de Toul. Frédéric Barberousse, le marquis d'Autriche, Henri, duc de Bavière, le marquis de Montferrat, sont les principaux princes qui l'accompagnent.

Les Allemands étaient les derniers qui venaient à ces expéditions d'abord si brillantes, et bientôt après si malheureuses. Déjà était érigé le petit royaume de Jérusalem: les états d'Antioche, d'Édesse, de Tripoli, de Syrie, s'étaient formés. Il s'était élevé des comtes de Joppé, des marquis de Galilée et de Sidon; mais la plupart de ces conquêtes étaient perdues.

1148. L'impérence fait périr une partie de l'armée allemande. De là tous ces bruits que l'em-

pereur grec a empoisonné les fontaines pour faire périr les croisés.

Conrad, et Louis-le-Jeune, roi de France, joignent leurs armées affaiblies vers Laodicée. Après quelques combats contre les musulmans, il va en pèlerinage à Jérusalem, au lieu de se rendre maître de Damas, qu'il assiège ensuite inutilement. Il s'en retourne presque sans armée sur les vaisseaux de son beau-frère Manuel Comnène: il aborde dans le golfe de Venise, n'osant aller en Italie, encore moins se présenter à Rome pour y être couronné.

1148-1149. La perte de toutes ces prodigieuses armées de croisés, dans les pays où Alexandre avait subjugué, avec quarante mille hommes, un empire beaucoup plus puissant que celui des Arabes et des Turcs, démontre que dans ces entreprises des chrétiens il y avait un vice radical qui devait nécessairement les détruire: c'était le gouvernement féodal, l'indépendance des chefs; et par conséquent le désunion, le désordre et l'imprudence.

La seule croisade raisonnable qu'on fit alors fut celle de quelques seigneurs flamands et anglais, mais principalement de plusieurs Allemands des bords du Rhin, du Mein et du Vésér, qui s'embarquèrent pour aller secourir l'Espagne, toujours envahie par les Maures. C'était là un danger véritable qui demandait des secours; et il valait mieux assister l'Espagne contre les usurpateurs que d'aller à Jérusalem, sur laquelle on n'avait aucun droit à prétendre, et où il n'y avait rien à gagner. Les croisés prirent Lisbonne, et la donnèrent au roi Alfonse.

On en faisait une autre contre les païens du Nord; car l'esprit du temps, chez les chrétiens, était d'aller combattre ceux qui n'étaient pas de leur religion. Les évêques de Magdebourg, de Halberstad, de Munster, de Mersebourg, de Brandebourg, plusieurs abbés, animent cette croisade. On marche avec une armée de soixante mille hommes pour aller convertir les Slaves, les habitants de la Poméranie, de la Prusse et des bords de la mer Baltique. Cette croisade se fait sans consulter l'empereur, et elle tourne même contre lui.

Henri-le-Lion, duc de Saxe, à qui Conrad avait ôté la Bavière, était à la tête de la croisade contre les païens: il les laissa bientôt en repos pour attaquer les chrétiens, et pour reprendre la Bavière.

1150-1151. L'empereur, pour tout fruit de son voyage en Palestine, ne retrouve donc en Allemagne qu'une guerre civile sous le nom de *guerre sainte*. Il a bien de la peine, avec le secours des Bavaois et du reste de l'Allemagne, à contenir Henri-le-Lion et les Guelfes.

1152. Conrad III meurt à Bamberg le 15 fé-

vrier, sans avoir pu être couronné en Italie, ni laisser le royaume d'Allemagne à son fils.

FRÉDÉRIC I^{er}, DIT BARBEROUSSE.

VINGT-DEUXIÈME EMPEREUR.

1152. Frédéric I^{er} est élu à Francfort par le consentement de tous les princes. Son secrétaire Amandus rapporte dans ses Annales, dont on a conservé des extraits, que plusieurs seigneurs de la Lombardie y donnèrent leur suffrage en ces termes : « O vous officiez, officiați, si vous y consentez, Frédéric aura la force de son empire. »

Ces *officiati* étaient alors au nombre de six ; les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, le grand écuyer, le grand maître d'hôtel, le grand chambellan : on y ajouta depuis le grand échanson. Il paraît indubitable que ces *officiati* étaient les premiers qui reconnaissaient l'empereur élu, qui l'annonçaient au peuple, qui se chargeaient de la cérémonie.

Les seigneurs italiens assistèrent à cette élection de Frédéric : rien n'est plus naturel. On croyait, à Francfort, donner l'empire romain en donnant la couronne d'Allemagne, quoique le roi ne fût nommé empereur qu'après avoir été couronné à Rome. Le prédécesseur de Frédéric Barberousse n'avait eu aucune autorité ni à Rome, ni dans l'Italie ; et il était de l'intérêt de l'élu que les grands vassaux de l'empire romain joignissent leur suffrage aux voix des Allemands.

L'archevêque de Cologne le couronne à Aix-la-Chapelle ; et tous les évêques l'avertissent qu'il n'a point l'empire par droit d'hérédité. L'avertissement était inutile ; le fils du dernier empereur, abandonné, en était une assez bonne preuve.

Son règne commence par l'action la plus impo-
sante. Deux concurrents, Suenon et Canut, disputaient depuis long-temps le Danemarck : Frédéric se fait arbitre ; il force Canut à céder ses droits. Suenon soumet le Danemarck à l'empire dans la ville de Mersebourg. Il prête serment de fidélité, il est investi par l'épée. Ainsi, au milieu de tant de troubles, on voit des rois de Pologne, de Hongrie, de Danemarck, aux pieds du trône impérial.

1155. Le marquisat d'Autriche est érigé en duché en faveur de Henri Jasamergott, qu'on ne connaît guère, et dont la postérité s'éteignit environ un siècle après.

Henri-le-Lion, ce duc de Saxe de la maison guelfe, obtient l'investiture de la Bavière, parce qu'il l'avait presque toute reconquise ; et il devient partisan de Frédéric Barberousse, autant qu'il avait été ennemi de Conrad I^{er}.

Le pape Eugène III envoie deux légats faire le procès à l'archevêque de Mayence, accusé d'avoir dissipé les biens de l'Église ; et l'empereur le permet.

1154. En récompense, Frédéric Barberousse répudie sa femme, Marie de Vohbourg ou Vohenbourg, sans que le pape Adrien IV, alors siégeant à Rome, le trouve mauvais.

1155. Frédéric reprend sur l'Italie les desseins de ses prédécesseurs. Il réduit plusieurs villes de Lombardie qui voulaient se mettre en république ; mais Milan lui résiste.

Il se saisit au nom de Henri, son pupille, fils de Conrad III, des terres de la comtesse Mathilde, est couronné à Pavie, et députe vers Adrien IV pour le prier de le couronner empereur à Rome.

Ce pape est un des grands exemples de ce que peuvent le mérite personnel et la fortune. Né Anglais, fils d'un mendiant, long-temps mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez des moines en Dauphiné¹, enfin porté au comble de la grandeur, il avait d'autant plus d'élevation dans l'esprit qu'il était parvenu d'un état plus abject. Il voulait couronner un vassal, et craignait de se donner un maître. Les troubles précédents avaient introduit la coutume que, quand l'empereur venait se faire sacrer, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, et l'empereur commençait par jurer que le pape ne serait ni tué, ni mutilé, ni dépouillé.

Le saint siège était protégé, comme on l'a vu, par le roi de Sicile et de Naples, devenu voisin et vassal dangereux.

L'empereur et le pape se ménagent l'un l'autre. Adrien, enfermé dans la forteresse de Città-di-Castello, s'accorde pour le couronnement, comme on capitule avec son ennemi. Un chevalier armé de toutes pièces vient lui jurer sur l'évangile que ses membres et sa vie seront en sûreté ; et l'empereur lui livre ce fameux Arnaud de Brescia qui avait soulevé le peuple romain contre le pontificat, et qui avait été sur le point de rétablir la république romaine. Arnaud est brûlé à Rome comme un hérétique, et comme un républicain que deux souverains prétendants au despotisme s'immolaient.

Le pape va au-devant de l'empereur, qui devait, selon le nouveau cérémonial, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire sa haquenée blanche l'espace de neuf pas romains. L'empereur ne faisait point de difficulté de baiser les pieds, mais il ne voulait point de la bride. Alors les cardinaux s'enfuient dans Città-di-Castello, comme si Frédéric Barberousse avait donné le signal d'une guerre civile. On lui fit voir que Lothaire II avait

¹ Dans le monastère de Saint-Ruf, à Valence.

accepté ce cérémonial d'humilité chrétienne, il s'y soumit enfin ; et comme il se trompait d'étrier, il dit qu'il n'avait point appris le métier de palefrenier. C'était en effet un grand triomphe pour l'Église de voir un empereur servir de palefrenier à un mendiant, fils d'un mendiant, devenu évêque de cette Rome où cet empereur devait commander.

Les députés du peuple romain, devenus aussi plus hardis depuis que tant de villes d'Italie avaient sonné le tocsin de la liberté, viennent dire à Frédéric : « Nous vous avons fait notre citoyen » et notre prince, d'étranger que vous étiez, etc. » Frédéric leur imposé silence, et leur dit : « Charlemagne et Othon vous ont conquis ; je suis votre maître, etc. »

Frédéric est sacré empereur le 48 juin dans Saint-Pierre.

On savait si peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient si contradictoires, que d'un côté le peuple romain se souleva, et il y eut beaucoup de sang versé, parce le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre du sénat et du peuple ; et de l'autre côté le pape Adrien écrivait dans toutes ses lettres, qu'il avait conféré à Frédéric le bénéfice de l'empire romain, *Beneficium imperii romani*. Ce mot de *beneficium* signifiait un fief alors.

Il fit de plus exposer en public un tableau qui représentait Lothaire II aux genoux du pape Innocent II, tenant les mains jointes entre celles du pontife ; ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

« Rex venit ante fores jurans prius urbis honores ;
« Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam. »

« Le roi jure à la porte le maintien des honneurs de Rome, devient vassal du pape, qui lui donne la couronne. »

1156. On voit déjà Frédéric fort puissant en Allemagne ; car il fait condamner le comte palatin du Rhin à son retour dans une diète pour des malversations. La peine était, selon l'ancienne loi de Souabe, de porter un chien sur les épaules un mille d'Allemagne ; l'archevêque de Mayence est condamné à la même peine ridicule : on la leur épargne. L'empereur fait détruire plusieurs petits châteaux de brigands. Il épouse à Vurtzbourg la fille d'un comte de Bourgogne, c'est-à-dire de la Franche-Comté, et devient par là seigneur direct de cette comté relevant de l'empire.

Le comte son beau-père, nommé Renaud, ayant obtenu de grandes immunités en faveur de ce mariage, s'intitula le comte franc ; et c'est de là qu'est venu le nom de Franche-Comté.

Les Polonais refusent de payer leur tribut, qui

était alors fixé à cinq cents marcs d'argent. Frédéric marche vers la Pologne. Le duc de Pologne donne son frère en otage, et se soumet au tribut, dont il paie les arrérages.

Frédéric passe à Besançon, devenu son domaine ; il y reçoit des légats du pape avec les ambassadeurs de presque tous les princes. Il se plaint avec hauteur à ces légats du terme de bénéfice dont la cour de Rome usait en parlant de l'empire, et du tableau où Lothaire II était représenté comme vassal du saint siège. Sa gloire et sa puissance, ainsi que son droit, justifient cette hauteur. Un légat ayant dit : « Si l'empereur ne tient pas l'empire du pape, de qui le tient-il donc ? » le comte palatin, pour réponse, veut tuer les légats. L'empereur les renvoie à Rome.

Les droits régaliens sont confirmés à l'archevêque de Lyon, reconnu par l'empereur pour primat des Gaules. La juridiction de l'archevêque est, par cet acte mémorable, étendue sur tous les fiefs de la Savoie. L'original de ce diplôme subsiste encore. Le sceau est dans une petite bulle ou boîte d'or. C'est de cette manière de sceller que le nom de bulle a été donné aux constitutions.

1158. L'empereur accorde le titre de roi au duc de Bohême Vladislas, sa vie durant. Les empereurs donnaient alors des titres à vie, même celui de monarque ; et on était roi par la grâce de l'empereur, sans que la province dont on devenait roi fût un royaume : de sorte que l'on voit dans les commencements, tantôt des rois, tantôt des ducs, de Hongrie, de Pologne, de Bohême.

Il passe en Italie : d'abord le comte palatin et le chancelier de l'empereur, qu'il ne faut pas confondre avec le chancelier de l'empire, vont recevoir les serments de plusieurs villes. Ces serments étaient conçus en ces termes : « Je jure d'être toujours fidèle à monseigneur l'empereur Frédéric contre tous ses ennemis, etc. » Comme il était brouillé alors avec le pape, à cause de l' aventure des légats à Besançon, il semblait que ces serments fussent exigés contre le saint siège.

Il ne paraît pas que les papes fussent alors souverains des terres données par Pépin, par Charlemagne, et par Othon I^{er}. Les commissaires de l'empereur exercent tous les droits de la souveraineté dans la marche d'Ancône.

Adrien IV envoie de nouveaux légats à l'empereur dans Augsbourg, où il assemble son armée. Frédéric marche à Milan. Cette ville était déjà la plus puissante de la Lombardie ; et Pavie et Ravenne étaient peu de chose en comparaison : elle s'était rendue libre dès le temps de l'empereur Henri V ; la fertilité de son territoire, et surtout sa liberté, l'avaient enrichie.

A l'approche de l'empereur, elle envoie offrir de l'argent pour garder sa liberté ; mais Frédéric veut l'argent et la sujétion. La ville est assiégée, et se défend ; bientôt ses consuls capitulent : on leur ôte le droit de battre monnaie, et tous les droits régaliens. On condamne les Milanais à bâtir un palais pour l'empereur, à payer neuf mille marcs d'argent. Tous les habitants font serment de fidélité. Milan, sans duc et sans comte, fut gouvernée en ville sujette.

Frédéric fait commencer à bâtir le nouveau Lodi, sur la rivière d'Adda, il donne de nouvelles lois en Italie, et commence par ordonner que toute ville qui transgressera ces lois paiera cent marcs d'or ; un marquis, cinquante ; un comte, quarante ; et un seigneur châtelain, vingt. Il ordonne qu'aucun fief ne pourra se partager ; et comme les vassaux, en prêtant hommage aux seigneurs des grands fiefs, leur juraient de les servir indistinctement envers et contre tous, il ordonne que dans ces serments on excepte toujours l'empereur ; loi sagement contraire aux coutumes féodales de France, par lesquelles un vassal était obligé de servir son seigneur en guerre contre le roi ; ce qui était, comme nous l'avons dit ailleurs, une jurisprudence de guerres civiles.

Les Génois et les Pisans avaient depuis longtemps enlevé la Corse et la Sardaigne aux Sarrasins, et s'en disputaient encore la possession : c'est une preuve qu'ils étaient très puissants ; mais Frédéric, plus puissant qu'eux, envoie des commissaires dans ces deux villes ; et parce que les Génois le traversent, il leur fait payer une amende de mille marcs d'argent, et les empêche de continuer à fortifier Gênes.

Il remet l'ordre dans les fiefs de la comtesse Mathilde, dont les papes ne possédaient rien ; il les donne à un Guelfe, cousin du duc de Saxe et de Bavière. On oublie le neveu de cette comtesse, fils de l'empereur Conrad, lequel avait des droits sur ces fiefs. En ce temps l'université de Bologne, la première de toutes les universités de l'Europe, commençait à s'établir, et l'empereur lui donne des privilèges.

1159-1160. Frédéric 1^{er} commençait à être plus maître en Italie que Charlemagne et Othon ne l'avaient été : il affaiblit le pape en soutenant les prérogatives des sénateurs de Rome, et encore plus en mettant des troupes en quartier d'hiver dans ses terres.

Adrien IV, pour mieux conserver le temporel, attaque Frédéric Barberousse sur le spirituel. Il ne s'agit plus des investitures par un bâton courbé ou droit, mais du serment que les évêques prêtent à l'empereur ; il traite cette cérémonie de

sacrilège, et cependant, sous main, il excite les peuples.

Les Milanais prennent cette occasion de recouvrer un peu de liberté. Frédéric les fait déclarer déserteurs et ennemis de l'empire ; et par l'arrêt leurs biens sont livrés au pillage, et leurs personnes à l'esclavage ; arrêt qui ressemble plutôt à un ordre d'Attila qu'à une constitution d'un empereur chrétien.

Adrien IV saisit ce temps de troubles pour redemander tous les fiefs de la comtesse Mathilde, le duché de Spolète, la Sardaigne, et la Corse. L'empereur ne lui donne rien ; il assiège Crème, qui avait pris le parti de Milan, prend Crème, et la pille. Milan respira, et jouit quelques temps du bonheur de devoir sa liberté à son courage.

Après la mort du pape Adrien IV, les cardinaux se partagent : la moitié élit le cardinal Roland, qui prend le nom d'Alexandre III, ennemi déclaré de l'empereur ; l'autre choisit Octavien, son partisan, qui s'appelle Victor. Frédéric Barberousse, usant de ses droits d'empereur, indique un concile à Pavie pour juger entre les deux compétiteurs : (février 1160) Alexandre refuse de reconnaître ce concile ; Victor s'y présente, le concile juge en sa faveur ; l'empereur lui baise les pieds, et conduit son cheval comme celui d'Adrien. Il se soumettait à cette étrange cérémonie pour être réellement le maître.

Alexandre III, retiré dans Anagni, excommunique l'empereur, et absout ses sujets du serment de fidélité. On voit bien que le pape comptait sur le secours des rois de Naples et de Sicile. Jamais un pape n'excommunia un roi sans avoir un prince tout prêt à soutenir par les armes cette hardiesse ecclésiastique : le pape comptait sur le roi de Naples et sur les plus grandes villes d'Italie.

1161. Les Milanais profitent de ces divisions ; ils osent attaquer l'armée impériale à Carentia, à quelques milles de Lodi, et remportent une grande victoire. Si les autres villes d'Italie avaient secondé Milan, c'était le moment pour délivrer à jamais ce beau pays du joug étranger.

1162. L'empereur rétablit son armée et ses affaires : les Milanais bloqués manquent de vivres ; ils capitulent. Les consuls et huit chevaliers, chacun l'épée nue à la main, viennent mettre leurs épées aux pieds de l'empereur à Lodi. L'empereur révoque l'arrêt qui condamnait les citoyens à la servitude, et qui livrait leur ville au pillage (le 27 mars) ; mais à peine y est-il entré, qu'il fait démolir les portes, les remparts, tous les édifices publics ; et on sème du sel sur leurs ruines, selon l'ancien préjugé, très faux, que le sel est l'emblème de la stérilité. Les Huns, les Goths, les Lombards, n'avaient pas ainsi traité l'Italie.

Les Génois, qui se prétendaient libres, viennent prêter serment de fidélité ; et en protestant qu'ils ne donneront point de tribut annuel, ils donnent mille deux cents marcs d'argent ; ils promettent d'équiper une flotte pour aider l'empereur à conquérir la Sicile et la Pouille ; et Frédéric leur donne en fief ce qu'on appelle la rivière de Gènes, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere.

Il marche à Bologne, qui était confédérée avec Milan ; il y protège les collégés, et fait démanteler les murailles : tout se soumet à sa puissance.

Pendant ce temps l'empire fait des conquêtes dans le Nord ; le duc de Saxe s'empare du Mecklenbourg, pays de Vandales, et y transpose des colonies d'Allemands.

Pour rendre le triomphe de Frédéric Barberousse complet, le pape Alexandre III, son ennemi, fuit de l'Italie, et se retire en France. Frédéric va à Besançon pour intimider le roi de France, et le détacher du parti d'Alexandre.

C'est dans ce temps de sa puissance qu'il somme les rois de Danemarck, de Bohême, et de Hongrie, de venir à ses ordres donner leurs voix dans une diète contre un pape. Le roi de Danemarck, Valdemar 1^{er}, obéit ; il se rendit à Besançon. On dit qu'il n'y fit serment de fidélité que pour le reste de la Vandalie qu'on abandonnait à ses conquêtes : d'autres disent qu'il renouvela l'hommage pour le Danemarck : s'il est ainsi, c'est le dernier roi de Danemarck qui ait fait hommage de son royaume à l'empire ; et cette année 1162 devient par là une grande époque.

1165. L'empereur va à Mayence, dont le peuple, excité par des moines, avait massacré l'archevêque. Il fait raser les murailles de la ville ; elles ne furent rétablies que long-temps après.

1164. Erfurt ¹, capitale de la Thuringe, ville dont les archevêques de Mayence ont prétendu la seigneurie depuis Othon IV, est ceinte de murailles, dans le temps qu'on détruit celles de Mayence.

Établissement de la société des villes anséatiques. Cette union avait commencé par Hambourg et Lubeck, qui faisaient quelque négoce, à l'exemple des villes maritimes de l'Italie. Elles se rendirent bientôt utiles et puissantes, en fournissant du moins le nécessaire au nord de l'Allemagne ; et depuis, lorsque Lubeck, qui appartenait au fameux Henri-le-Lion, et qu'il fortifia, fut déclarée ville impériale par Frédéric Barberousse, elle fut la première des villes maritimes. Lorsqu'elle eut le droit de battre monnaie, cette monnaie fut la meilleure de toutes, dans ces pays où l'on n'en avait frappé jusque alors qu'à un très bas titre. De là vient, à ce qu'on a cru, l'argent esterling ; de là

vient que Londres compta par livres esterling, quand elle se fut associée aux villes anséatiques.

Il arrive à l'empereur ce qui était arrivé à tous ses prédécesseurs : on fait contre lui des ligues en Italie, tandis qu'il est en Allemagne. Rome se ligue avec Venise, par les soins du pape Alexandre III. Venise, imprenable par sa situation, était redoutable par son opulence ; elle avait acquis de grandes richesses dans les croisades, auxquelles les Vénitiens n'avaient jusque alors pris part qu'en négociants habiles.

Frédéric retourne en Italie, et ravage le Véronais, qui était de la ligue. Son pape Victor meurt. Il en fait sacrer un autre, au mépris de toutes les lois, par un évêque de Liège. Cet usurpateur prend le nom de Pascal.

La Sardaigne était alors gouvernée par quatre baillis. Un d'eux, qui s'était enrichi, vient demander à Frédéric le titre de roi, et l'empereur le lui donne. Il triple partout les impôts, et retourne en Allemagne avec assez d'argent pour se faire craindre.

1165. Diète de Vurtzbourg contre le pape Alexandre III. L'empereur exige un serment de tous les princes et de tous les évêques, de ne point reconnaître Alexandre. Cette diète est célèbre par les députés d'Angleterre, qui viennent rendre compte des droits du roi et du peuple contre les prétentions de l'Église de Rome.

Frédéric, pour donner de la considération à son pape Pascal, lui fait canoniser Charlemagne. Quel saint, et quel feseur de saints ! Aix-la-Chapelle prend le titre de la capitale de l'empire, quoiqu'il n'y ait point en effet de capitale. Elle obtient le droit de battre monnaie.

1166. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, ayant augmenté prodigieusement ses domaines, l'empereur n'est pas fâché de voir une ligue en Allemagne contre ce prince. Un archevêque de Cologne, hardi et entreprenant, s'unit avec plusieurs autres évêques, avec le comte palatin, le comte de Thuringe, et le marquis de Brandebourg. On fait à Henri-le-Lion une guerre sanglante. L'empereur les laisse se battre, et passe en Italie.

1167. Les Pisans et les Génois plaident à Lodi devant l'empereur pour la possession de la Sardaigne, et ne l'obtiennent ni les uns ni les autres.

Frédéric va mettre à contribution la Pentapole, si solennellement cédée aux papes par tant d'empereurs, et patrimoine incontestable de l'Église.

La ligue de Venise et de Rome, et la haine que le pouvoir despotique de Frédéric inspire, engagent Crémone, Bergame, Brescia, Mantoue, Ferrare, et d'autres villes, à s'unir avec les Milanais.

¹ Erfurth

Toutes ces villes et les Romains prennent en même temps les armes.

Les Romains attaquent vers Tusculum une partie de l'armée impériale. Elle était commandée par un archevêque de Mayence très célèbre alors, nommé Christien, et par un archevêque de Cologne. C'était un spectacle rare de voir ces deux prêtres entonner une chanson allemande pour animer leurs troupes au combat.

Mais ce qui marquait bien la décadence de Rome, c'est que les Allemands, dix fois moins nombreux, défirent entièrement les Romains. Frédéric marche alors d'Ancône à Rome ; il l'attaque ; il brûle la ville Léonine ; et l'église de Saint-Pierre est presque consumée.

Le pape Alexandre s'enfuit à Bénévent. L'empereur se fait couronner avec l'impératrice Béatrix par son anti-pape Pascal dans les ruines de Saint-Pierre.

De là Frédéric revole contre les villes confédérées. La contagion qui désole son armée les met pour quelque temps en sûreté. Les troupes allemandes, victorieuses des Romains, étaient souvent vaincues par l'intempérance, et par la chaleur du climat.

1168. Alexandre III trouve le secret de mettre à la fois dans son parti Emmanuel, empereur des Grecs, et Guillaume, roi de Sicile, ennemi naturel des Grecs : tant on croyait l'intérêt commun de se réunir contre Barberousse.

En effet ces deux puissances envoient au pape de l'argent et quelques troupes. L'empereur, à la tête d'une armée très diminuée, voit les Milanais relever leurs murailles sous ses yeux, et presque toute la Lombardie conjurée contre lui. Il se retire vers le comté de Maurienne. Les Milanais, enhardis, le poursuivent dans les montagnes. Il échappe à grande peine, et se retire en Alsace, tandis que le pape l'excommunie.

L'Italie respire par sa retraite. Les Milanais se fortifient. Ils bâtissent aux pieds des Alpes la ville d'Alexandrie à l'honneur du pape. C'est Alexandrie de la Paille, ainsi nommée à cause de ses maisonnettes couvertes de chaume, qui la distinguent d'Alexandrie fondée par le véritable Alexandre ¹.

En cette année Lunebourg commence à devenir une ville.

L'évêque de Vurtzbourg obtient la juridiction civile dans le duché de Franconie. C'est ce qui fait que ses successeurs ont eu la direction du cercle de ce nom.

Guelfe, cousin germain du fameux Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, lègue en mourant

à l'empereur le duche de Spolette, le marquisat de Toscane, avec ses droits sur la Sardaigne, pays réclamé par tant de compétiteurs, abandonné à lui-même et à ses baillis, dont l'un se disait roi.

1169. Frédéric fait élire Henri, son fils aîné, roi des Romains, tandis qu'il est prêt à perdre pour jamais Rome et l'Italie.

Quelques mois après il fait élire son second fils Frédéric, duc d'Allemagne, et lui assure le duché de Souabe : les auteurs étrangers ont cru que Frédéric avait donné l'Allemagne entière à son fils ; mais ce n'était que l'ancienne Allemagne proprement dite. Il n'y avait d'autre roi de la Germanie, nommée Allemagne, que l'empereur.

1170. Frédéric n'est plus reconnaissable. Il négocie avec le pape au lieu d'aller combattre. Ses armées et son trésor étaient donc diminués.

Les Danois prennent Stetin. Henri-le-Lion, au lieu d'aider l'empereur à recouvrer l'Italie, se croise avec ses chevaliers saxons pour aller se battre dans la Palestine.

1171. Henri-le-Lion, trouvant une trêve établie en Asie, s'en retourne par l'Égypte. Le soudan voulut étonner l'Europe par sa magnificence et sa générosité : il accabla de présents le duc de Saxe et de Bavière ; et entre autres il lui donna quinze cents chevaux arabes.

1172. L'empereur assemble enfin une diète à Worms, et demande du secours à l'Allemagne pour ranger l'Italie sous sa puissance.

Il commence par envoyer une petite armée, commandée par ce même archevêque de Mayence qui avait battu les Romains.

Les villes de Lombardie étaient confédérées, mais jalouses les unes des autres. Lucques était ennemie mortelle de Pise ; Gênes l'était de Pise et de Florence ; et ce sont ces divisions qui ont perdu à la fin l'Italie.

1175. L'archevêque de Mayence, Christien, réussit habilement à détacher les Vénitiens de la ligue : mais Milan, Pavie, Florence, Crémone, Parme, Bologne, sont inébranlables, et Rome les soutient.

Pendant ce temps, Frédéric est obligé d'aller apaiser des troubles dans la Bohême. Il y dépose le roi Ladislas, et donne la régence au fils de ce roi. On ne peut être plus absolu qu'il l'était en Allemagne, et plus faible alors au-delà des Alpes.

1174. Il passe enfin le Mont-Cenis. Il assiège cette Alexandrie bâtie pendant son absence, et dont le nom lui était odieux, et commence par faire dire aux habitants que s'ils osent se défendre, on ne pardonnera ni au sexe ni à l'enfance.

1175. Les Alexandrins, secourus par les villes confédérées, sortent sur les impériaux, et les

¹ Alexandrie de la Paille est devenue une place forte très importante.

battent à l'exemple des Milanais. L'empereur, pour comble de disgrâce, est abandonné par Henri-le-Lion, qui se retire avec ses Saxons, très indisposé contre Barberousse, qui gardait pour lui les terres de Mathilde.

Il semblait que l'Italie allait être libre pour jamais.

1176. Frédéric reçoit des renforts d'Allemagne. L'archevêque de Mayence est à l'autre bout de l'Italie, dans la marche d'Ancone, avec ses troupes.

La guerre est poussée vivement des deux côtés. L'infanterie milanaise, tout armée de piques, défait toute la gendarmerie impériale. Frédéric échappe à peine, poursuivi par les vainqueurs. Il se cache, et se sauve enfin dans Pavie.

Cette victoire fut le signal de la liberté des Italiens pendant plusieurs années : eux seuls alors purent se nuire.

Le superbe Frédéric prévient enfin et sollicite le pape Alexandre, retiré dès long-temps dans Anagni, craignant également les Romains qui ne voulaient point de maître, et l'empereur qui voulait l'être.

Frédéric lui offre de l'aider à dominer dans Rome, de lui restituer le patrimoine de saint Pierre, et de lui donner une partie des terres de la comtesse Mathilde. On assemble un congrès à Bologne.

1177. Le pape fait transférer le congrès à Venise, où il se rend sur les vaisseaux du roi de Sicile. Les ambassadeurs de Sicile et les députés des villes lombardes y arrivent les premiers. L'archevêque de Mayence, Christien, y vient conclure la paix.

Il est difficile de démêler comment cette paix, qui devait assurer le repos des papes et la liberté des Italiens, ne fut qu'une trêve de six ans avec les villes lombardes, et de quinze ans avec la Sicile. Il n'y fut pas question des terres de la comtesse Mathilde, qui avaient été la base du traité.

Tout étant conclu, l'empereur se rend à Venise. Le duc le conduit dans sa gondole à Saint-Marc. Le pape l'attendait à la porte, la tiare sur la tête. L'empereur sans manteau le conduit au chœur, une baguette de bedeau à la main. Le pape prêcha en latin, que Frédéric n'entendait pas. Après le sermon, l'empereur vient baiser les pieds du pape, communie de sa main, conduit sa mule dans la place Saint-Marc au sortir de l'église; et Alexandre III s'écriait : « Dieu a voulu qu'un vieillard et un prêtre triomphât d'un empereur puissant et terrible. » Toute l'Italie regarda Alexandre III comme son libérateur et son père.

La paix fut jurée sur les Évangiles par douze princes de l'empire. On n'écrivait guère alors ces

traités. Il y avait peu de clauses ; les serments suffisaient. Peu de princes allemands savaient lire et signer, et on ne se servait de la plume qu'à Rome. Cela ressemble aux temps sauvages qu'on appelle héroïques.

Cependant on exigea de l'empereur un acte particulier, scellé de son sceau, par lequel il promit de n'inquiéter de six ans les villes d'Italie.

1178. Comment Frédéric Barberousse osait-il après cela passer par Milan, dont le peuple traité par lui en esclave l'avait vaincu ? Il y alla pourtant en retournant en Allemagne.

D'autres troubles agitaient ce vaste pays, guerrier, puissant, et malheureux, dans lequel il n'y avait pas encore une seule ville comparable aux médiocres de l'Italie.

Henri-le-Lion, maître de la Saxe et de la Bavière, faisait toujours la guerre à plusieurs évêques, comme l'empereur l'avait faite au pape. Il succomba comme lui, et par l'empereur même.

L'archevêque de Cologne, aidé de la moitié de la Vestphalie, l'archevêque de Magdebourg, un évêque d'Halberstadt, étaient opprimés par Henri-le-Lion, et lui faisaient tout le mal qu'ils pouvaient. Presque toute l'Allemagne embrasse leur parti.

1179. Henri-le-Lion est le quatrième duc de Bavière mis au ban de l'empire dans la diète de Goslar. Il fallait une puissante armée pour mettre l'arrêt à exécution. Ce prince était plus puissant que l'empereur. Il commandait alors depuis Lubeck jusqu'au milieu de la Vestphalie. Il avait, outre la Bavière, la Stirie et la Carinthie. L'archevêque de Cologne, son ennemi, est chargé de l'exécution du ban.

Parmi les vassaux de l'empire qui amènent des troupes à l'archevêque de Cologne, on voit un Philippe, comte de Flandre, ainsi qu'un comte de Hainaut, et un duc de Brabant, etc. Cela pourrait faire croire que la Flandre proprement dite se regardait toujours comme membre de l'empire, quoique pairie de la France ; tant le droit féodal traînait après lui d'incertitudes.

Le duc Henri se défend dans la Saxe ; il prend la Thuringe ; il prend la Hesse ; il bat l'armée de l'archevêque de Cologne.

La plus grande partie de l'Allemagne est ravagée par cette guerre civile, effet naturel du gouvernement féodal. Il est même étrange que cet effet n'arrivât pas plus souvent.

1180. Après quelques succès divers, l'empereur tient une diète dans le château de Gelnhausen vers le Rhin. On y renouvelle, on y confirme la proscription de Henri-le-Lion. Frédéric y donne la Saxe à Bernard d'Anhalt, fils d'Albert-l'Ours, marquis de Brandebourg. On lui donne aussi une partie de la Vestphalie. La maison d'Anhalt parut

alors devoir être la plus puissante de l'Allemagne.

La Bavière est accordée au comte Othon de Vitelsbach, chef de la cour de justice de l'empereur. C'est de cet Othon-Vitelsbach que descendent les deux maisons électORALES de Bavière qui règnent de nos jours après tant de malheurs. Elles doivent leur grandeur à Frédéric Barberousse.

Dès que ces seigneurs furent investis, chacun tombe sur Henri-le-Lion; et l'empereur se met lui-même à la tête de l'armée.

1184. On prend au duc Henri Lunebourg dont il était maître; on attaque Lubeck dont il était le protecteur; et le roi de Danemarck Valdemar aide l'empereur dans ce siège de Lubeck.

Lubeck déjà riche, et qui craignait de tomber au pouvoir du Danemarck, se donne à l'empereur, qui la déclare ville impériale, capitale des villes de la mer Baltique, avec la permission de battre monnaie.

Le duc Henri, ne pouvant plus résister, va se jeter aux pieds de l'empereur, qui lui promet de lui conserver Brunsvick et Lunebourg, reste de tant d'états qu'on lui enlève.

Henri-le-Lion passe à Londres avec sa femme, chez le roi Henri II, son beau-père. Elle lui donne un fils nommé Othon; c'est le même qui fut depuis empereur sous le nom d'Othon IV; et c'est d'un frère de cet Othon IV que descendent les princes qui règnent aujourd'hui en Angleterre: de sorte que les ducs de Brunsvick, les rois d'Angleterre, les ducs de Modène, ont tous une origine commune; et cette origine est italienne.

1182. L'Allemagne est alors tranquille. Frédéric y abolit plusieurs coutumes barbares, entre autres celle de piller le mobilier des morts; droit horrible que tous les bourgeois des villes exerçaient au décès d'un bourgeois, aux dépens des héritiers, et qui causait toujours des querelles sanglantes, quoique le mobilier fût alors bien peu de chose.

Toutes les villes de la Lombardie jouissent d'une profonde paix, et reprennent la vie.

Les Romains persistent toujours dans l'idée de se soustraire au pouvoir des papes, comme à celui des empereurs. Ils chassent de Rome le pape Lucius III, successeur d'Alexandre.

Le sénat est le maître dans Rome. Quelques clercs qu'on prend pour des espions du pape Lucius III, lui sont renvoyés avec les yeux crevés: inhumanité trop indigne du nom romain.

1185. Frédéric I^{er} déclare Ratisbonne ville impériale. Il détache le Tyrol de la Bavière; il en détache aussi la Stirie, qu'il érige en duché.

Célèbre congrès à Plaisance, le 50 avril, entre les commissaires de l'empereur et les députés de toutes les villes de Lombardie. Ceux de Venise même s'y trouvent. Ils conviennent que l'empereur

peut exiger de ses vassaux d'Italie le serment de fidélité, et qu'ils sont obligés de marcher à son secours, en cas qu'on l'attaque dans son voyage à Rome, qu'on appelle l'expédition romaine.

Ils stipulent que les villes et les vassaux ne fourniront à l'empereur, dans son passage, que le fourrage ordinaire et les provisions de bouche pour tout subside.

L'empereur leur accorde le droit d'avoir des troupes, des fortifications, des tribunaux qui jugent en dernier ressort, jusqu'à concurrence de cinquante marcs d'argent; et nulle cause ne doit être jamais évoquée en Allemagne.

Si, dans ces villes, l'évêque a le titre de comte, il conservera le droit de créer les consuls de sa ville épiscopale; et si l'évêque n'est pas en possession de ce droit, il est réservé à l'empereur.

Ce traité, qui rendait l'Italie libre sous un chef, a été regardé long-temps par les Italiens comme le fondement de leur droit public.

Les marquis de Malasпина et les comtes de Crème y sont spécialement nommés; et l'empereur transige avec eux comme avec les autres villes. Tous les seigneurs des fiefs y sont compris en général.

Les députés de Venise ne signèrent à ce traité que pour les fiefs qu'ils avaient dans le continent; car pour la ville de Venise, elle ne mettait pas sa liberté et son indépendance en compromis.

1184. Grande diète à Mayence. L'empereur y fait encore reconnaître son fils Henri roi des Romains.

Il arme chevaliers ses deux fils Henri et Frédéric. C'est le premier empereur qui ait fait ainsi ses fils chevaliers avec les cérémonies alors en usage. Le nouveau chevalier faisait la veille des armes, ensuite on le mettait au bain; il venait recevoir l'accolade et le baiser en tunique; des chevaliers lui attachaient ses éperons; il offrait son épée à Dieu et aux saints; on le revêtait d'une épitoge; mais ce qu'il y avait de plus bizarre, c'est qu'on lui servait à dîner sans qu'il lui fût permis de manger et de boire. Il lui était aussi défendu de rire.

L'empereur va à Vérone, où le pape Lucius III, toujours chassé de Rome, était retiré. On y tenait un petit concile. Il ne fut pas question de rétablir Lucius à Rome. On y traita la grande querelle des terres de la comtesse Mathilde, et on ne convint de rien: aussi le pape refusa-t-il de couronner empereur Henri, fils de Frédéric.

L'empereur alla le faire couronner roi d'Italie à Milan, et on y apporta la couronne de fer de Monza.

1185. Le pape, brouillé avec les Romains, est assez imprudent pour se brouiller avec l'empereur au sujet de ce dangereux héritage de Mathilde.

Un roi de Sardaigne commande les troupes de Frédéric. Ce roi de Sardaigne est le fils de ce bailli qui avait acheté le titre de roi. Il se saisit de quelques villes dont les papes étaient encore en possession. Lucius III, presque dépouillé de tout, meurt à Vérone ; et Frédéric, vainqueur du pape, ne peut pourtant être souverain dans Rome.

1186. L'empereur marie à Milan, le 6 février, son fils le roi Henri, avec Constance de Sicile, fille de Roger II, roi de Sicile et de Naples, et petite-fille de Roger premier du nom. Elle était héritière présomptive de ce beau royaume : ce mariage fut la source des plus grands et des plus longs malheurs.

Cette année doit être célèbre en Allemagne par l'usage qu'introduisit un évêque de Metz, nommé Bertrand, d'avoir des archives dans la ville, et d'y conserver les actes dont dépendent les fortunes des particuliers. Avant ce temps-là, tout se faisait par témoins seulement, et presque toutes les contestations se décidaient par des combats.

1187. La Poméranie qui, après avoir appartenu aux Polonais, était vassale de l'empire, et qui lui payait un léger tribut, est subjuguée par Canut, roi de Danemark, et devient vassale des Danois. Slesvich, auparavant relevant de l'empire, devient un duché du Danemark. Ainsi ce royaume, qui auparavant relevait lui-même de l'Allemagne, lui ôte tout d'un coup deux provinces.

Frédéric Barberousse, auparavant si grand et si puissant, n'avait plus qu'une ombre d'autorité en Italie, et voyait la puissance de l'Allemagne diminuée.

Il rétablit sa réputation en conservant la couronne de Bohême à un duc ou à un roi que ses sujets venaient de déposer.

Les Génois bâtissent un fort à Monaco, et font l'acquisition de Gavi.

Grands troubles dans la Savoie. L'empereur Frédéric se déclare contre le comte de Savoie, et détache plusieurs fiefs de ce comté, entre autres les évêchés de Turin et de Genève. Les évêques de ces villes deviennent seigneurs de l'empire : de là les querelles perpétuelles entre les évêques et les comtes de Genève.

1188. Saladin, le plus grand homme de son temps, ayant repris Jérusalem sur les chrétiens, le pape Clément III fait prêcher une nouvelle croisade dans toute l'Europe.

Le zèle des Allemands s'alluma. On a peine à concevoir les motifs qui déterminèrent l'empereur Frédéric à marcher vers la Palestine, et à renouveler, à l'âge de soixante-huit ans, des entreprises dont un prince sage devait être désabusé. Ce qui caractérise ces temps-là, c'est qu'il envoie un comte de l'empire à Saladin, pour lui demander en cérémonie Jérusalem et la vraie croix. Cette

vraie croix était incontestablement une très fausse relique ; et cette Jérusalem était une ville très misérable : mais il fallait flatter le fanatisme absurde des peuples.

On voit ici un singulier exemple de l'esprit du temps. Il était à craindre que Henri-le-Lion, pendant l'absence de l'empereur, ne tentât de rentrer dans les grands états dont il était dépouillé. On lui fit jurer qu'il ne ferait aucune tentative pendant la guerre sainte. Il jura, et on se fia à son serment.

1189. Frédéric Barberousse, avec son fils Frédéric, duc de Souabe, passe par l'Autriche et par la Hongrie avec plus de cent mille croisés. S'il eût pu conduire à Rome cette armée de volontaires, il était empereur en effet. Les premiers ennemis qu'il trouve sont les chrétiens grecs de l'empire de Constantinople. Les empereurs grecs et les croisés avaient eu à se plaindre en tout temps les uns des autres.

L'empereur de Constantinople était Isaac l'Ange. Il refuse de donner le titre d'empereur à Frédéric, qu'il ne regarde que comme un roi d'Allemagne ; il lui fait dire que s'il veut obtenir le passage, il faut qu'il donne des otages. On voit dans les Constitutions de Goldast les lettres de ces empereurs. Isaac l'Ange n'y donne d'autre titre à Frédéric que celui d'avocat de l'Église romaine. Frédéric répond à l'Ange qu'il est un chien. Et après cela on s'étonne des épithètes que se donnent les héros d'Homère dans des temps encore plus héroïques.

1190. Frédéric s'étant frayé le passage à main armée, bat le sultan d'Iconium ; il prend sa ville ; il passe le mont Taurus, et meurt de maladie après sa victoire, laissant une réputation célèbre d'inégalité et de grandeur, et une mémoire chère à l'Allemagne plus qu'à l'Italie.

On dit qu'il fut enterré à Tyr. On ignore où est la cendre d'un empereur qui fit tant de bruit pendant sa vie. Il faut que ses succès dans l'Asie aient été beaucoup moins solides qu'éclatants ; car il ne restait à son fils Frédéric de Souabe qu'une armée d'environ sept à huit mille combattants, de cent mille qu'elle était en arrivant. Le fils mourut bientôt de maladie comme le père ; et il ne demeura en Asie que Léopold, duc d'Autriche, avec quelques chevaliers. C'est ainsi que se terminait chaque croisade.

HENRI VI,

VINGT-TROISIÈME EMPEREUR.

1190. Henri VI, déjà deux fois reconnu et couronné du vivant de son père, ne renouvelle point cet appareil, et règne de plein droit.

Cet ancien duc de Saxe et de Bavière, ce posses-

seur de tant de villes, Henri-le-Lion, avait peu respecté son serment de ne pas chercher à reprendre son bien. Il était déjà entré dans le Holstein ; il avait des évêques, et surtout celui de Brême, dans son parti.

Henri vi lui livre bataille auprès de Verden, et est vainqueur. Enfin on fait la paix avec ce prince, toujours proscrit et toujours armé. On lui laisse Brunsvick démantelé. Il partage avec le comte de Holstein le titre de seigneur de Lubeck, qui demeure toujours ville libre sous ses seigneurs.

L'empereur Henri vi, par cette victoire et par cette paix, étant affermi en Allemagne, tourne ses pensées vers l'Italie. Il pouvait y être plus puissant que Charlemagne et les Othons ; possesseur direct des terres de Mathilde, roi de Naples et de Sicile par sa femme, et suzerain de tout le reste.

1191. Il fallait recueillir cet héritage de Naples et Sicile. Les seigneurs du pays ne voulaient pas que ce royaume, devenu florissant en si peu de temps, fût une province soumise à l'Allemagne. Le sang de ces gentilshommes français, devenus par leur courage leurs rois et leurs compatriotes, leur était cher. Ils élisent Tanerède, fils du prince Roger, et petit-fils de leur bon roi Roger. Ce prince Tanerède n'était pas né d'un mariage reconnu pour légitime ; mais combien de bâtards avaient hérité avant lui de plus grands royaumes ! la volonté des peuples et l'élection paraissaient d'ailleurs le premier de tous les droits.

L'empereur traite avec les Génois pour avoir une flotte avec laquelle il aille disputer la Pouille et la Sicile. Des marchands pouvaient ce que l'empereur ne pouvait pas lui-même. Il confirme les privilèges des villes de Lombardie pour les mettre dans son parti. Il ménage le pape Célestin iii ; c'était un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui n'était pas prêtre. Il venait d'être élu.

Les cérémonies de l'intronisation des papes étaient alors de les revêtir d'une chape rouge dès qu'ils étaient nommés. On les conduisait dans une chaire de pierre qui était percée, et qu'on appelait *stercorarium* ; ensuite dans une chaire de porphyre, sur laquelle on leur donnait deux clefs, celle de l'église de Latran, et celle du palais, origine des armes du pape : de là dans une troisième chaire, où on leur donnait une ceinture de soie, et une bourse dans laquelle il y avait douze pierres semblables à celles de l'éphod du grand-prêtre des Juifs. On ne sait pas quand tous ces usages ont commencé. Ce fut ainsi que Célestin fut intronisé avant d'être prêtre.

L'empereur étant venu à Rome, le pape se fait ordonner prêtre la veille de Pâques, le lendemain se fait sacrer évêque, le surlendemain sacre l'empereur Henri vi avec l'impératrice Constance.

Roger Howed, Anglais, est le seul qui rapporte que le pape poussa d'un coup de pied la couronne dont on devait orner l'empereur, et que les cardinaux la relevèrent. Il prend cet accident pour une cérémonie. On a cru aussi que c'était une marque d'un orgueil aussi brutal que ridicule. Ou le pape était en enfance, ou l'aventure n'est pas vraie.

L'empereur, pour se rendre le pape favorable dans son expédition de Naples et de Sicile, lui rend l'ancienne ville de Tusculum. Le pape la rend au peuple romain, dont le gouvernement municipal subsistait toujours. Les Romains la détruisent de fond en comble. Il semble qu'en cela les Romains eussent pris le génie destructeur des Goths et des Hérules habitués chez eux.

Cependant le vieux Célestin iii, comme suzerain de Naples et de Sicile, craignant un vassal puissant qui ne voudrait pas être vassal, défend à l'empereur cette conquête ; défense non moins ridicule que le coup de pied à la couronne, puisqu'il ne pouvait empêcher l'empereur de marcher à Naples.

Les maladies détruisent toujours les troupes allemandes dans les pays chauds et abondants. La moitié de l'armée impériale périt sur le chemin de Naples.

Constance, femme de l'empereur, est livrée dans Salerne au roi Tanerède, qui la renvoie généreusement à son époux.

1192. L'empereur diffère son entreprise sur Naples et Sicile, et va à Worms. Il fait un de ses frères, Conrad, duc de Souabe. Il donne à Philippe, son autre frère, depuis empereur, le duché de Spolette, qu'il ôte à la maison des Guelfes.

Établissement des chevaliers de l'ordre teutonique, destinés auparavant à servir les malades dans la Palestine, devenus depuis conquérants. La première maison qu'ils ont en Allemagne est bâtie à Coblentz.

Henri-le-Lion renouvelle ses prétentions et ses guerres. Il ne poursuit rien sur la Saxe, rien sur la Bavière ; il se jette encore sur le Holstein, et perd tout ce qui lui restait d'ailleurs.

1195. En ce temps le grand Saladin chassait tous les chrétiens de la Syrie. Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, après des exploits admirables et inutiles, s'en retourne comme les autres. Il était mal avec l'empereur ; il était plus mal avec Léopold, duc d'Autriche, pour une vaine querelle sur un prétendu point d'honneur qu'il avait eue avec Léopold dans les malheureuses guerres d'Orient. Il passe par les terres du duc d'Autriche. Ce prince le fait mettre aux fers contre les serments de tous les croisés, contre les égards dus à un roi, contre les lois de l'honneur et des nations.

Le duc d'Autriche livre son prisonnier à l'empereur. La reine Éléonore, femme de Richard-Cœur-de-Lion, ne pouvant venger son mari, offre sa rançon. On prétend que cette rançon fut de cent cinquante mille mares d'argent. Cela ferait environ deux millions d'écus d'Allemagne; et, attendu la rareté de l'argent et le prix des denrées, cette somme équivaldrait à quarante millions d'écus de ce temps-ci. Les historiens, peut-être, ont pris cent cinquante mille marques, *marcas*, pour cent cinquante mille mares, demi-livres; ces méprises sont trop ordinaires. Quelle que fût la rançon, l'empereur Henri VI, qui n'avait sur Richard que le droit des brigands, la reçut avec autant de lâcheté qu'il retenait Richard avec injustice. On dit encore qu'il le força à lui faire hommage du royaume d'Angleterre; hommage très vain. Richard eût été bien loin de mériter son surnom de Cœur-de-Lion, s'il eût consenti à cette bassesse.

Un évêque de Prague est fait duc ou roi de Bohême; il achète son investiture de Henri VI à prix d'argent.

Henri-le-Lion, âgé de soixante et dix ans, marie son fils, qui porte le titre de comte de Brunswick, avec Agnès, fille de Conrad, comte palatin, oncle de l'empereur. Agnès aimait le comte de Brunswick: ce mariage, auquel l'empereur consent, le réconcilie avec le vieux duc, qui meurt bientôt après, en laissant du moins le Brunswick à ses descendants.

1194. Il est à croire que l'empereur Henri VI ne rançonnait le roi Richard et l'évêque de Bohême que pour avoir de quoi conquérir Naples et Sicile. Tancredè, son compétiteur, meurt. Les peuples mettent à sa place son fils Guillaume, quoique enfant; marque évidente que c'était moins Tancredè que la nation qui disputait le trône de Naples à l'empereur.

Les Génois fournissent à Henri la flotte qu'ils lui ont promise; les Pisans y ajoutent douze galères, eux qui ne pourraient pas aujourd'hui fournir douze bateaux de pêcheurs. L'empereur, avec ces forces, fournies par des Italiens pour asservir l'Italie, se montre devant Naples qui se rend; et tandis qu'il fait assiéger en Sicile Palerme et Catane, la veuve de Tancredè, enfermée dans Salerne, capitule, et cède les deux royaumes, à condition que son fils Guillaume aura, du moins, la principauté de Tarente. Ainsi, après cent ans que Robert et Roger avaient conquis la Sicile, ce fruit de tant de travaux des chevaliers français tombe dans les mains de la maison de Souabe.

Les Génois demandent à l'empereur l'exécution du traité qu'ils ont fait avec lui, la restitution stipulée de quelques terres, la confirmation de

leurs privilèges en Sicile, accordés par le roi Roger. Henri VI leur répond: « Quand vous m'aurez fait voir que vous êtes libres, et que vous ne me deviez pas une flotte en qualité de vassaux, je vous tiendrai ce que je vous ai promis. » Alors, joignant l'atrocité de la cruauté à l'ingratitude et à la perfidie, il fait exhumer le corps de Tancredè, et lui fait couper la tête par le bourreau. Il fait eunuque le jeune Guillaume, fils de Tancredè, l'envoie prisonnier à Coire, où il lui fait crever les yeux. La reine sa mère et ses filles sont conduites en Allemagne, et enfermées dans un couvent en Alsace. Henri fait emporter une partie des trésors amassés par les rois. Et les hommes souffrent à leur tête de tels hommes! et on les appelle les oints du Seigneur!

1195. Henri de Brunswick, fils du Lion, obtient le Palatinat après la mort de son beau-père le palatin Conrad.

On publie une nouvelle croisade à Vorms; Henri VI promet d'aller combattre pour Jésus-Christ.

1196. Le zèle des voyages d'outre-mer croissait par les malheurs, comme les religions s'affermis-sent par les martyres. Une sœur du roi de France Philippe-Auguste, veuve de Béla, roi de Hongrie, se met à la tête d'une partie de l'armée croisée allemande, et va en Palestine essayer le sort de tous ceux qui l'ont précédée. Henri VI fait marcher une autre partie des croisés en Italie, où elle lui devait être plus utile qu'à Jérusalem.

C'est ici un des points les plus curieux et les plus intéressants de l'histoire. La grande Chronique belge rapporte que non seulement Henri fit élire son fils (Frédéric II, encore au berceau) par cinquante-deux seigneurs ou évêques, mais qu'il fit déclarer l'empire héréditaire, et qu'il statua que Naples et Sicile seraient incorporés pour jamais à l'empire. Si Henri VI put faire ces lois, il les fit sans doute, et il était assez redouté pour ne pas trouver de contradiction. Il est certain que son épitaphe, à Palerme, porte qu'il réunit la Sicile à l'empire; mais les papes rendirent bientôt cette réunion inutile; et à sa mort il parut bien que le droit d'élection était toujours cher aux seigneurs d'Allemagne.

Cependant Henri VI passe à Naples par terre; tous les seigneurs y étaient animés contre lui; un soulèvement général était à craindre: il les dépouille de leurs fiefs, et les donne aux Allemands ou aux Italiens de son parti. Le désespoir forme la conjuration que l'empereur voulait prévenir. Un comte Jourdan, de la maison des princes normands, se met à la tête des peuples. Il est livré à l'empereur, qui le fait périr par un supplice qu'on croirait imité des tyrans fabuleux de l'antiquité: on l'attache nu sur une chaise de fer brûlante; on le

couronné d'un cercle de fer enflammé, qu'on lui attache avec des clous.

1197. Alors l'empereur laisse partir le reste de ses Allemands croisés ; ils abordent en Chypre. L'évêque de Vurtzbourg, qui les conduit, donne la couronne de Chypre à Émeri de Lusignan, qui aimait mieux être vassal de l'empire allemand que de l'empire grec.

Ce même Émeri de Lusignan, roi de Chypre, épouse Isabelle, fille du dernier roi de Jérusalem ; et de là vient le vain titre de roi de Chypre et de Jérusalem, que plusieurs souverains se sont disputé en Europe.

Les Allemands croisés éprouvèrent des fortunes diverses en Asie. Pendant ce temps Henri VI reste en Sicile avec peu de troupes. Sa sécurité le perd ; on conspire à Naples et en Sicile contre le tyran. Sa propre femme, Constance, est l'âme de la conjuration. On prend les armes de tous côtés ; Constance abandonne son cruel mari, et se met à la tête des conjurés. On tue tout ce qu'on trouve d'Allemands en Sicile. C'est le premier coup des vèpres siciliennes, qui sonnèrent depuis sous Charles de France. Henri est obligé de capituler avec sa femme ; il meurt, et l'on prétend que c'est d'un poison que cette princesse lui donna : crime peut-être excusable dans une femme qui vengeait sa famille et sa patrie, si l'empoisonnement, et surtout l'empoisonnement d'un mari, pouvait jamais être justifié.

PHILIPPE I^{er},

VINGT-QUATRIÈME EMPEREUR.

1198. D'abord les seigneurs et les évêques assemblés dans Arnsberg, en Thuringe, accordent l'administration de l'Allemagne à Philippe, duc de Souabe, oncle de Frédéric II, mineur, reconnu déjà roi des Romains. Ainsi le véritable empereur était Frédéric II : mais d'autres seigneurs, indignés de voir un empire électif devenu héréditaire, choisissent à Cologne un autre roi ; et ils élisent le moins puissant pour être plus puissants sous son nom. Ce prétendu roi ou empereur, nommé Bertold, duc d'une petite partie de la Suisse, renonce bientôt à un vain honneur qu'il ne peut soutenir. Alors l'assemblée de Cologne élit le duc de Brunswick, Othon, fils de Henri-le-Lion. Les électeurs étaient le duc de Lorraine, un comte de Kuke, l'archevêque de Cologne, les évêques de Minden, de Paderborn ; l'abbé de Corbie, et deux autres abbés moines bénédictins.

Philippe veut être aussi nommé empereur ; il est élu à Erfort : voilà quatre empereurs en une année, et aucun ne l'est véritablement.

Othon de Brunswick était en Angleterre, et le roi d'Angleterre Richard, si indignement traité par Henri VI, et juste ennemi de la maison de Souabe, prenait le parti de Brunswick. Par conséquent le roi de France, Philippe-Auguste, est pour l'autre empereur Philippe.

C'était encore une occasion pour les villes d'Italie de secouer le joug allemand. Elles devenaient tous les jours plus puissantes : mais cette puissance même les divisait. Les unes tenaient pour Othon de Brunswick, les autres pour Philippe de Souabe. Le pape Innocent III restait neutre entre les compétiteurs. L'Allemagne souffre tous les fléaux d'une guerre civile.

1199-1200. Dans ces troubles intestins de l'Allemagne on ne voit que changements de parti, accords faits et rompus, faiblesse de tous les côtés. Et cependant l'Allemagne s'appelle toujours l'empire romain.

L'impératrice Constance restait en Sicile avec le prince Frédéric son fils ; elle y était paisible, elle y était régente ; et rien ne prouvait mieux que c'était elle qui avait conspiré contre son mari Henri VI. Elle retenait sous l'obéissance du fils ceux qu'elle avait soulevés contre le père. Naples et Sicile aimaient dans le jeune Frédéric le fils de Constance et le sang de leurs rois. Ils ne regardaient pas même ce Frédéric II comme le fils de Henri VI ; et il y a très grande apparence qu'il ne l'était pas, puisque sa mère, en demandant pour lui l'investiture de Naples et de Sicile au pape Célestin III, avait été obligée de jurer que Henri VI était son père.

Le fameux pape Innocent III, fils d'un comte de Segni, étant monté sur le siège de Rome, il faut une nouvelle investiture. Ici commence une querelle singulière, qui dure encore depuis plus de cinq cents années.

On a vu ces chevaliers de Normandie, devenus princes et rois dans Naples et Sicile, relevant d'abord des empereurs, faire ensuite hommage aux papes. Lorsque Roger, encore comte de Sicile, donnait de nouvelles lois à cette île, qu'il enlevait à la fois aux mahométans et aux Grecs, lorsqu'il rendait tant d'églises à la communion romaine, le pape Urbain II lui accorda solennellement le pouvoir des légats à *latere* et des légats-nés du saint siège. Ces légats jugeaient en dernier ressort toutes les causes ecclésiastiques, conféraient les bénéfices, levaient des décimes. Depuis ce temps les rois de Sicile étaient en effet légats, vicaires du saint siège dans ce royaume, et vraiment papes chez eux. Ils avaient véritablement les deux glaives. Ce privilège unique, que tant de rois auraient pu s'arroger, n'était connu qu'en Sicile. Les successeurs du pape Urbain II avaient confirmé cette

prérogative, soit de gré, soit de force. Célestin III ne l'avait pas contestée. Innocent III s'y opposa, traita la légation des rois en Sicile de subreptice, exigea que Constance y renonçât pour son fils, et qu'elle fit un hommage lige pur et simple de la Sicile.

Constance meurt avant d'obéir, et laisse au pape la tutèle du roi et du royaume.

1204. Innocent III ne reconnaît point l'empereur Philippe; il reconnaît Othon, et lui écrit : « Par l'autorité de Dieu, à nous donnée, nous vous recevons roi des Romains, et nous ordonnons qu'on vous obéisse; et après les préliminaires ordinaires, nous vous donnerons la couronne impériale. »

Le roi de France Philippe-Auguste, partisan de Philippe de Souabe, et ennemi d'Othon, écrit au pape en faveur de Philippe. Innocent III lui répond : « Il faut que Philippe perde l'empire, ou que je perde le pontificat. »

1202. Innocent III publie une nouvelle croisade. Les Allemands n'y ont point de part. C'est dans cette croisade que les chrétiens d'Occident prennent Constantinople au lieu de secourir la Terre-Sainte. C'est elle qui étend le pouvoir et les domaines de Venise.

1205. L'Allemagne s'affaiblit du côté du Nord dans ces troubles. Les Danois s'emparent de la Vandalie; c'est une partie de la Prusse et de la Poméranie. Il est difficile d'en marquer les limites. Y en avait-il alors dans ces pays barbares? Le Holstein, annexé au Danemarck, ne reconnaît plus alors l'empire.

1204. Le duc de Brabant reconnaît Philippe pour empereur, et fait hommage.

1205. Plusieurs seigneurs suivent cet exemple Philippe est sacré à Aix par l'archevêque de Cologne. La guerre civile continue en Allemagne.

1206. Othon, battu par Philippe auprès de Cologne, se réfugie en Angleterre. Alors le pape consent à l'abandonner : il promet à Philippe de lever l'excommunication encourue par tout prince qui se dit empereur sans la permission du saint siège. Il le reconnaît pour empereur légitime, s'il veut marier sa sœur à un neveu de sa sainteté, en donnant pour dot le duché de Spolette, la Toscane, la Marche d'Ancone. Voilà des propositions bien étranges; la Marche d'Ancone appartenait de droit au saint siège. Philippe refuse le pape, et aime mieux être excommunié que de donner une telle dot. Cependant, en rendant un archevêque de Cologne qu'il retenait prisonnier, il a son absolution, et ne fait point le mariage.

1207. Othon revient d'Angleterre en Allemagne. Il y paraît sans partisans. Il faut bien pourtant qu'il en eût de secrets, puisqu'il revenait.

1208. Le comte Othon, qui était palatin dans la Bavière, assassine l'empereur Philippe à Bamberg, et se sauve aisément.

OTHON IV ¹.

VINGT-CINQUIÈME EMPEREUR.

Othon, pour s'affermir et pour réunir les partis, épouse Béatrix, fille de l'empereur assassiné.

Béatrix demande à Francfort vengeance de la mort de son père. La diète met l'assassin au ban de l'empire. Le comte Papeheim fit plus; il assassina quelques temps après l'assassin de l'empereur.

1209. Othon IV, pour s'affermir mieux, confirme aux villes d'Italie tous leurs droits, et reconnaît ceux que les papes s'attribuent. Il écrit à Innocent III : Nous vous rendrons l'obéissance que nos prédécesseurs ont rendue aux vôtres. Il le laisse en possession des terres que le pontife a déjà recouvrées, comme Viterbe, Orviette, Pérouse. Il lui abandonne la supériorité territoriale, c'est-à-dire le domaine suprême, le droit de mouvance sur Naples et Sicile.

1210. On ne peut paraître plus d'accord; mais à peine est-il couronné à Rome, qu'il fait la guerre au pape pour ces mêmes villes.

Il avait laissé au pape la suzeraineté et la garde de Naples et Sicile, il va s'emparer de la Pouille, héritage du jeune Frédéric, roi des Romains, qu'on dépouillait à la fois de l'empire et de l'héritage de sa mère.

1211. Innocent III ne peut qu'excommunier Othon. Une excommunication n'est rien contre un prince affermi : c'est beaucoup contre un prince qui a des ennemis.

Les ducs de Bavière, celui d'Autriche, le landgrave de Thuringe, veulent le détrôner. L'archevêque de Mayence l'excommunique, et tout le parti reconnaît le jeune Frédéric II.

L'Allemagne est encore divisée. Othon, prêt de perdre l'Allemagne pour avoir voulu ravir la Pouille, repasse les Alpes.

1212. L'empereur Othon assemble ses partisans à Nuremberg. Le jeune Frédéric passe les Alpes après lui : il s'empare de l'Alsace, dont les seigneurs se déclarent en sa faveur. Il met dans son parti, Ferri duc de Lorraine. L'Allemagne est d'un bout à l'autre le théâtre de la guerre civile.

1215. Frédéric II reçoit enfin de l'archevêque de Mayence la couronne à Aix-la-Chapelle.

Cependant Othon se soutient, et il regagne

¹ Voltaire, en parlant d'Othon, à la date de 1181, semble dire que ce prince naquit à cette époque; mais les meilleures histoires prétendent que ce fut vers 1175.

presque tout, lorsqu'il était prêt de tout perdre.

Il était toujours protégé par l'Angleterre. Son concurrent, Frédéric II, l'était par la France. Othon fortifie son parti en épousant la fille du duc de Brabant après la mort de sa femme Béatrix. Le roi d'Angleterre, Jean, lui donne de l'argent pour attaquer le roi de France. Ce Jean n'était pas encore Jean-sans-terre ; mais il était destiné à l'être et à devenir, comme Othon, très malheureux.

1214. Il paraît singulier qu'Othon, qui un an auparavant avait de la peine à se défendre en Allemagne, puisse faire la guerre à présent à Philippe-Auguste. Mais il était suivi du duc de Brabant, du duc de Limbourg, du duc de Lorraine, du comte de Hollande, de tous les seigneurs de ces pays, et du comte de Flandre, que le roi d'Angleterre avait gagnés. C'est toujours un problème si les comtes de Flandre, qui alors faisaient toujours hommage à la France, étaient regardés comme vassaux de l'empire malgré cet hommage.

Othon marche vers Valenciennes avec une armée de plus de cent vingt mille combattants, tandis que Frédéric II, caché vers la Suisse, attendait l'issue de cette grande entreprise. Philippe-Auguste était pressé entre l'empereur et le roi d'Angleterre.

BATAILLE FAMEUSE DE BOUVINES.

L'empereur Othon la perdit. On tua, dit-on, trente mille Allemands, nombre probablement exagéré. L'usage était alors de charger de chaînes les prisonniers. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne furent menés à Paris les fers aux pieds et aux mains. C'était une coutume barbare établie. Le roi d'Angleterre, Cœur-de-Lion, disait lui-même qu'étant arrêté en Allemagne, contre le droit des gens, « on l'avait chargé de fers aussi pesants qu'il avait pu les porter, »

Au reste, on ne voit pas que le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après sa victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus d'autorité sur ses vassaux.

Philippe-Auguste envoie à Frédéric, en Suisse, où il était retiré, le char impérial qui portait l'aigle allemande ; c'était un trophée et un gage de l'empire.

FRÉDÉRIC II,

VINGT-SIXIÈME EMPEREUR.

Othon vaincu, abandonné de tout le monde, se retire à Brunsvick, où on le laisse en paix, parce qu'il n'est plus à craindre. Il n'est pas dépossédé, mais il est oublié. On dit qu'il devint dé-

vot ; ressource des malheureux, et passion des esprits faibles. Sa pénitence était, à ce qu'on prétend, de se faire fouler aux pieds par ses valets de cuisine, comme si les coups de pied d'un marmiteau expiaient les fautes des princes. Mais doit-on croire ces inepties écrites par des moines ?

1213. Frédéric II, empereur par la victoire de Bouvines, se fait partout reconnaître

Pendant les troubles de l'Allemagne on a vu que les Danois avaient conquis beaucoup de terres vers l'Elbe, au nord et à l'orient. Frédéric II commença par abandonner ces terres par un traité. Hambourg s'y trouvait comprise ; mais comme à la première occasion on revient contre un traité onéreux, il profite d'une petite guerre que le nouveau comte palatin du Rhin, frère d'Othon, faisait aux Danois, il reçoit Hambourg sous sa protection, il la rend ensuite : honteux commencement d'un règne illustre.

Second couronnement de l'empereur à Aix-la-Chapelle. Il dépossède le comte palatin, et le palatinat retourne à la maison de Bavière-Vitelsbach.

Nouvelle croisade. L'empereur prend la croix : il fallait qu'il doutât encore de sa puissance, puisqu'il promet au pape Innocent III de ne point réunir Naples et Sicile à l'empire, et de les donner à son fils dès qu'il aura été sacré à Rome.

1216. Frédéric II reste en Allemagne avec sa croix, et a plus de desseins sur l'Italie que sur la Palestine. Il disait hautement que la vraie terre de promission était Naples et Sicile, et non pas les déserts et les cavernes de Judée. La croisade est en vain prêchée à tous les rois. Il n'y a cette fois qu'André II, roi des Hongrois, qui parte. Ce peuple, qui à peine était chrétien, prend la croix contre les musulmans, qu'on nomme infidèles.

1217. Les Allemands croisés n'en partent pas moins sous divers chefs par terre et par mer. La flotte des Pays-Bas, arrêtée par les vents contraires, fournit encore aux croisés l'occasion d'employer utilement leurs armes vers l'Espagne. Ils se joignent aux Portugais, et battent les Maures. On pouvait poursuivre cette victoire, et délivrer enfin l'Espagne entière : le pape Honorius III, successeur d'Innocent, ne veut pas le permettre. Les papes commandaient aux croisés comme aux milices de Dieu ; mais ils ne pouvaient que les envoyer en Orient. On ne gouverne les hommes que suivant les préjugés, et ces soldats des papes n'eussent point obéi ailleurs.

1218. Frédéric II avait grande raison de n'être point du voyage. Les villes d'Italie, et surtout Milan, refusaient de reconnaître un souverain qui, maître de l'Allemagne et de Naples, pouvait asservir toute l'Italie. Elles tenaient encore le parti d'Othon IV, qui vivait obscurément dans un coin

de l'Allemagne. Le reconnaître pour empereur, c'était en effet être entièrement libres.

Othon meurt auprès de Brunsvick, et la Lombardie n'a plus de prétexte.

1219. Grande diète à Francfort, où Frédéric II fait élire roi des Romains son fils Henri, âgé de neuf ans, né de Constance d'Aragon. Toutes ces diètes se tenaient en plein champ, comme aujourd'hui encore en Pologne.

L'empereur renonce au droit de la jouissance du mobilier des évêques défunts, et des revenus pendant la vacance. C'est ce qu'en France on appelle la régale. Il renonce au droit de juridiction dans les villes épiscopales où l'empereur se trouvera sans y tenir sa cour. Presque tous les premiers actes de ce prince sont des renonciations.

1220. Il va en Italie chercher cet empire que Frédéric Barberousse n'avait pu saisir. Milan d'abord lui ferme ses portes comme à un petit-fils de Barberousse, dont les Milanais détestaient la mémoire. Il souffre cet affront, et va se faire couronner à Rome. Honorius III exige d'abord que l'empereur lui confirme la possession où il est de plusieurs terres de la comtesse Mathilde. Frédéric y ajoute encore le territoire de Fondi. Le pape veut qu'il renouvelle le serment d'aller à la Terre-Sainte, et l'empereur fait ce serment; après quoi il est couronné avec toutes les cérémonies humbles ou humiliantes de ses prédécesseurs. Il signale encore son couronnement par des édits sanglants contre les hérétiques. Ce n'est pas qu'on en connût alors en Allemagne, où régnait l'ignorance avec le courage et le trouble : mais l'inquisition venait d'être établie à l'occasion des Albigeois; et l'empereur, pour plaire au pape, fit ces édits cruels par lesquels les enfants des hérétiques sont exclus de la succession de leurs pères.

Ces lois, confirmées par le pape, étaient visiblement dictées pour justifier le ravissement des biens ôtés par l'Église et par les armes à la maison de Toulouse dans la guerre des Albigeois. Les comtes de Toulouse avaient beaucoup de fiefs de l'empire. Frédéric voulait donc absolument complaire au pape. De telles lois n'étaient ni de son âge ni de son caractère. Auraient-elles été de son chancelier Pierre Des Vignes, tant accusé d'avoir fait le prétendu livre des *Trois imposteurs*, ou du moins d'avoir eu des sentiments que le titre du livre suppose?

1221-1222-1223-1224. Dans ces années Frédéric II fait des choses plus dignes de mémoire. Il embellit Naples, il l'agrandit, il la fait la métropole du royaume, et elle devient bientôt la ville la plus peuplée de l'Italie. Il y avait encore beaucoup de Sarrasins en Sicile, et souvent ils prenaient les armes; il les transporte à Lucera dans

la Pouille. C'est ce qui donna à cette ville le nom de *Lucera* ou *Nocera de' pagani* : car on désignait du nom de païens les Sarrasins et les Turcs, soit excès d'ignorance, soit excès de haine; et ces peuples, en voyant nos croix et nos images, nous appelaient idolâtres.

L'académie ou l'université de Naples est établie et florissante. On y enseigne les lois; et peu à peu les lois lombardes cédèrent au droit romain.

Il paraît que le dessein de Frédéric II était de rester dans l'Italie. On s'attache au pays où l'on est né, et qu'on embellit : et ce pays était le plus beau de l'Europe. Il passe quinze ans sans aller en Allemagne. Pourquoi eût-il tant flatté les papes, tant ménagé les villes d'Italie, s'il n'avait conçu l'idée d'établir enfin à Rome le siège de l'empire? N'était-ce pas le seul moyen de sortir de cette situation équivoque où étaient les empereurs; situation devenue encore plus embarrassante depuis que l'empereur était à la fois roi de Naples et vassal du saint siège, et depuis qu'il avait promis de séparer Naples et Sicile de l'empire? Tout ce chaos eût été enfin débrouillé, si l'empereur eût été le maître de l'Italie : mais la destinée en ordonna autrement.

Il paraît aussi que le grand dessein du pape était de se débarrasser de Frédéric, et de l'envoyer dans la Terre-Sainte. Pour y réussir, il lui avait fait épouser, après la mort de Constance d'Aragon, une des héritières prétendues du royaume de Jérusalem, perdu depuis long-temps. Jean de Brienne, qui prenait ce vain titre de roi de Jérusalem, fondé sur la prétention de sa mère, donna sa fille Jolanda ou Violanta à Frédéric, avec Jérusalem pour dot, c'est-à-dire avec presque rien : et Frédéric l'épousa, parce que le pape le voulait, et qu'elle était belle. Les rois de Sicile ont toujours pris le titre de rois de Jérusalem depuis ce temps-là. Frédéric ne s'empressait pas d'aller conquérir la dot de sa femme, qui ne consistait que dans des prétentions sur un peu de terrain maritime, resté encore aux chrétiens dans la Syrie.

1223. Pendant les années précédentes et dans les suivantes, le jeune Henri, fils de l'empereur, est toujours en Allemagne. Une grande révolution arrive en Danemarck et dans toutes les provinces qui bordent la mer Baltique. Le roi danois Valdemar s'était emparé de ces provinces, où habitaient les Slaves occidentaux, les Vandales; de Hambourg à Dantzick, et de Dantzick à Revel, tout reconnaissait Valdemar.

Un comte de Schverin, dans le Mecklenbourg, devenu vassal de ce roi, forme le dessein d'enlever Valdemar et le prince héréditaire son fils. Il l'exécute dans une partie de chasse le 25 mai 1223.

Le roi de Danemarck, prisonnier, implore Ho-

norius III. Ce pape ordonne au comte de Schverin, et aux autres seigneurs allemands, qui étaient de l'entreprise, de remettre en liberté le roi et son fils. Les papes prétendaient avoir donné la couronne de Danemarck, comme celle de Hongrie, de Pologne, de Bohême. Les empereurs prétendaient aussi les avoir données. Les papes et les césars, qui n'étaient pas maîtres dans Rome, se disputaient toujours le droit de faire des rois au bout de l'Europe. On n'eut aucun égard aux ordres d'Honorius. Les chevaliers de l'ordre teutonique se joignent à l'évêque de Riga en Livonie, et se rendent maîtres d'une partie des côtes de la mer Baltique.

Lubeck, Hambourg, reprennent leur liberté et leurs droits. Valdemar et son fils, dépouillés de presque tout ce qu'ils avaient dans ces pays, ne sont mis en liberté qu'en payant une grosse rançon.

On voit ici une nouvelle puissance s'établir insensiblement : c'est cet ordre teutonique ; et il a déjà un grand-maître ; il a des fiefs en Allemagne, et il conquiert des terres vers la mer Baltique.

1226. Ce grand-maître de l'ordre teutonique sollicite en Allemagne de nouveaux secours pour la Palestine. Le pape Honorius presse en Italie l'empereur d'en sortir au plus vite, et d'aller accomplir son vœu en Syrie. Il faut observer qu'alors il y avait une trêve de neuf ans entre le sultan d'Égypte et les croisés. Frédéric II n'avait donc point de vœu à remplir. Il promet d'entretenir des chevaliers en Palestine, et n'est point excommunié. Il devait s'établir en Lombardie, et ensuite à Rome, plutôt qu'à Jérusalem. Les villes lombardes avaient eu le temps de s'associer ; on leur donnait le titre de villes confédérées. Milan et Bologne étaient à la tête ; on ne les regardait plus comme sujettes, mais comme vassales de l'empire. Frédéric II voulait au moins les attacher à lui : et cela était difficile. Il indique une diète à Crémone, et y appelle tous les seigneurs italiens et allemands.

Le pape, qui craint que l'empereur ne prenne trop d'autorité dans cette diète, lui suscite des affaires à Naples. Il nomme à cinq évêchés vacants dans ce royaume sans consulter Frédéric ; il empêche plusieurs villes, plusieurs seigneurs de venir à l'assemblée de Crémone ; il soutient les droits des villes associées, et se rend le défenseur de la liberté italique.

1227. Beau triomphe du pape Honorius III. L'empereur, ayant mis Milan au ban de l'empire, ayant transféré à Naples l'université de Bologne, prend le pape pour juge. Toutes les villes se soumettent à sa décision. Le pape, arbitre entre l'empereur et l'Italie, donne son arrêt : « Nous or-

« donnons, dit-il, que l'empereur oublie son « ressentiment contre toutes les villes ; et nous « ordonnons que les villes fournissent et entre- « tiennent quatre cents chevaliers pour le secours « de la Terre-Sainte pendant deux ans. » C'était parler dignement à la fois en souverain et en pontife.

Ayant ainsi jugé l'Italie et l'empereur, il juge Valdemar, roi de Danemarck, qui avait fait serment de payer aux seigneurs allemands le reste de sa rançon, et de ne jamais reprendre ce qu'il avait cédé. Le pape le relève d'un serment fait en prison, et par force ; Valdemar rentre dans le Holstein, mais il est battu. Le seigneur de Lunebourg et de Brunswick, son neveu, qui combat pour lui, est fait prisonnier. Il n'est élargi qu'en cédant quelques terres. Toutes ces expéditions sont toujours des guerres civiles. L'Allemagne alors est quelque temps tranquille.

1228. Honorius III étant mort, et Grégoire IX, frère d'Innocent III, lui ayant succédé, la politique du pontificat fut la même ; mais l'humeur du nouveau pontife fut plus altière : il presse la croisade et le départ tant promis de Frédéric II ; il fallait envoyer ce prince à Jérusalem pour l'empêcher d'aller à Rome. L'esprit du temps faisait regarder le vœu de ce prince comme un devoir inviolable. Sur le premier délai de l'empereur, le pape l'excommunie. Frédéric dissimule encore son ressentiment ; il s'excuse, il prépare sa flotte, il exige de chaque fief de Naples et de Sicile huit onces d'or pour son voyage. Les ecclésiastiques même lui fournissent de l'argent, malgré la défense du pape. Enfin, il s'embarque à Brindisi, mais sans avoir fait lever son excommunication.

1229. Que fait Grégoire IX pendant que l'empereur va vers la Terre-Sainte ? il profite de la négligence de ce prince à se faire absoudre, ou plutôt du mépris qu'il a fait de l'excommunication, et il se ligue avec les Milanais et les autres villes confédérées pour lui ravir le royaume de Naples, dont on craignait tant l'incorporation avec l'empire.

Renaud, duc de Spolète et vicaire du royaume, prend au pape la marche d'Ancône. Alors le pape fait prêcher une croisade en Italie contre ce même Frédéric II qu'il avait envoyé à la croisade de la Terre-Sainte.

Il envoie un ordre au patriarche titulaire de Jérusalem, qui résidait à Ptolémaïs, de ne point reconnaître l'empereur.

Frédéric, dissimulant encore, conclut avec le sultan d'Égypte Melecsala, que nous appelons Méledin, maître de la Syrie, un traité par lequel il paraît que l'objet de la croisade est rempli. Le sultan lui cède Jérusalem, avec quelques petites

villes maritimes dont les chrétiens étaient encore en possession ; mais c'est à condition qu'il ne résidera pas à Jérusalem ; que les mosquées bâties dans les saints lieux subsisteront ; qu'il y aura toujours un émir dans la ville. Frédéric passa pour s'être entendu avec le soudan afin de tromper le pape. Il va à Jérusalem avec une très petite escorte : il s'y couronne lui-même ; aucun prélat ne voulut couronner un excommunié. Il retourne bientôt au royaume de Naples qui exigeait sa présence.

1250. Il trouve, dans le territoire de Capoue, son beau-père Jean de Brienne à la tête de la croisade papale.

Les croisés du pape, qu'on appelait guelfes, portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les croisés de l'empereur, qu'on appelait gibelins, portaient la croix. Les clefs s'enfuirent devant la croix.

Tout était en combustion en Italie. On avait besoin de la paix ; on la fait le 25 juillet à San-Germano. L'empereur n'y gagne que l'absolution. Il consent que désormais les bénéfices se donnent par élection en Sicile ; qu'aucun clerc, dans ces deux royaumes, ne puisse être traduit devant un juge laïque ; que tous les biens ecclésiastiques soient exempts d'impôts ; et enfin il donne de l'argent au pape.

1251. Il paraît jusqu'ici que ce Frédéric II, qu'on a peint comme le plus dangereux des hommes, était le plus patient ; mais on prétend que son fils était déjà prêt à se révolter en Allemagne : et c'est ce qui rendait le père si facile en Italie.

1252-1255-1254. Il est clair que l'empereur ne restait si long-temps en Italie que dans le dessein d'y fonder un véritable empire romain. Maître de Naples et de Sicile, s'il eût pris sur la Lombardie l'autorité des Othons, il était le maître de Rome. C'est là son véritable crime aux yeux des papes ; et ces papes, qui le poursuivirent d'une manière violente, étaient toujours regardés d'une partie de l'Italie comme les soutiens de la nation. Le parti des guelfes était celui de la liberté. Il eût fallu, dans ces circonstances, à Frédéric, des trésors et une grande armée bien disciplinée, et toujours sur pied. C'est ce qu'il n'eut jamais. Othon IV, bien moins puissant que lui, avait eu contre le roi de France une armée de près de cent trente mille hommes : mais il ne la soudoya pas, et c'était un effort passager de vassaux et d'alliés réunis pour un moment.

Frédéric pouvait faire marcher ses vassaux d'Allemagne en Italie. On prétend que le pape Grégoire IX prévint ce coup en soulevant le roi des Romains Henri contre son père, ainsi que

Grégoire VII, Urbain II, et Pascal II, avaient armé les enfants de Henri IV.

Le roi des Romains met d'abord dans son parti plusieurs villes le long du Rhin et du Danube. Le duc d'Autriche se déclare en sa faveur. Milan, Bologne, et d'autres villes d'Italie entrent dans ce parti contre l'empereur.

1255. Frédéric II retourne enfin en Allemagne après quinze ans d'absence. Le marquis de Bade défait les révoltés. Le jeune Henri vient se jeter aux genoux de son père à la grande diète de Mayence. C'est dans ces diètes célèbres, dans ces parlements de princes, présidés par les empereurs en personne, que se traitent toujours les plus importantes affaires de l'Europe avec la plus grande solennité. L'empereur, dans cette mémorable diète de Mayence, dépose son fils Henri, roi des Romains ; et craignant le sort du faible Louis nommé le *Débonnaire*, et du courageux et trop facile Henri IV, il condamne son fils rebelle à une prison perpétuelle. Il assure, dans cette diète, le duché de Brunswick à la maison guelfe, qui le possède encore. Il reçoit solennellement le droit canon, publié par Grégoire IX ; et il fait publier, pour la première fois, des décrets de l'empire en langue allemande, quoiqu'il n'aimât pas cette langue, et qu'il cultivât la romance, à laquelle succéda l'italienne.

1256. Il charge le roi de Bohême, le duc de Bavière, et quelques évêques ennemis du duc d'Autriche, de faire la guerre à ce duc, comme vassaux de l'empire qui en soutiennent les droits contre des rebelles.

Il repasse en Lombardie, mais avec peu de troupes, et par conséquent n'y peut faire aucune expédition utile. Quelques villes, comme Vicence et Vérone, mises au pillage, le rendent plus odieux aux guelfes sans le rendre plus puissant.

1257. Il vient dans l'Autriche défendue par les Hongrois. Il la subjugué, et fonde une université à Vienne. Cependant les papes ont toujours prétendu qu'il n'appartenait qu'à eux d'ériger des universités ; sur quoi on leur a appliqué cet ancien mot d'une farce italienne, « Parce que tu sais lire et écrire, tu te crois plus savant que moi. »

Il confirme les privilèges de quelques villes impériales, comme de Ratisbonne et de Strasbourg ; fait reconnaître son fils Conrad roi des Romains, à la place de Henri ; et enfin, après ces succès en Allemagne, il se croit assez fort pour remplir son grand projet de subjugué l'Italie. Il y revole, prend Mantoue, défait l'armée des confédérés.

Le pape, qui le voyait alors marcher à grands pas à l'exécution de son grand dessein, fait une diversion par les affaires ecclésiastiques ; et sous

prétexte que l'empereur faisait juger par des cours laïques les crimes des clercs, il excite toute l'Église contre lui ; l'Église excite les peuples.

1258-1259. Frédéric II avait un bâtard nommé Entius, qu'il avait fait roi de Sardaigne ; autre prétexte pour le pontife, qui prétendait que la Sardaigne relevait du saint siège.

Ce pape était toujours Grégoire IX. Les différents noms des papes ne changent jamais rien aux affaires ; c'est toujours la même querelle et le même esprit. Grégoire IX excommunique solennellement l'empereur deux fois pendant la semaine de la Passion. Ils écrivent violemment l'un contre l'autre. Le pape accuse l'empereur de soutenir que le monde a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ, et Mahomet. Frédéric appelle Grégoire antechrist, Balaam, et prince des ténèbres. Peut-être le peuple accusa fausement l'empereur, qui de son côté calomnia le pape. C'est de cette querelle que naquit ce préjugé qui dure encore, que Frédéric composa ou fit composer en latin le livre des *Trois Imposteurs* : on n'avait pas alors assez de science et de critique pour faire un tel ouvrage. Nous avons, depuis peu, quelques mauvaises brochures sur le même sujet : mais personne n'a été assez sot pour les imputer à Frédéric II, ni à son chancelier Des Vignes.

La patience de l'empereur était enfin poussée à bout, et il se croyait puissant. Les dominicains et les franciscains, milices spirituelles du pape, nouvellement établies, sont chassés de Naples et de Sicile. Les bénédictins du Mont-Cassin sont chassés aussi, et on n'en laisse que huit pour faire l'office. On défend, sous peine de mort, dans les deux royaumes, de recevoir des lettres du pape.

Tout cela anime davantage les factions des guelfes et des gibelins. Venise et Gênes s'unissent aux villes de Lombardie. L'empereur marche contre elles. Il est défait par les Milanais. C'est la troisième victoire signalée dans laquelle les Milanais soutiennent leur liberté contre les empereurs.

1240. Il n'y a plus alors à négocier, comme l'empereur avait toujours fait. Il augmente ses troupes, et marche à Rome, où il y avait un grand parti de gibelins.

Grégoire IX fait exposer les têtes de saint Pierre et de saint Paul. Où les avait-on prises ? Il harangue le peuple en leur nom, échauffe tous les esprits, et profite de ce moment d'enthousiasme pour faire une croisade contre Frédéric.

Ce prince, ne pouvant entrer dans Rome, va ravager le Bénéventin. Tel était le pouvoir des papes dans l'Europe ; et le seul nom de croisade était devenu si sacré, que le pape obtient le

vingtième des revenus ecclésiastiques en France, et le cinquième en Angleterre, pour sa croisade contre l'empereur.

Il offre, par ses légats, la couronne impériale à Robert d'Artois, frère de saint Louis. Il est dit dans sa lettre au roi et au baronnage de France : « Nous avons condamné Frédéric, soi-disant empereur, et lui avons ôté l'empire. Nous avons élu en sa place le prince Robert, frère du roi : nous le soutiendrons de toutes nos forces, et par toutes sortes de moyens. »

Cette offre indiscrette fut refusée. Quelques historiens disent, en citant mal Matthieu Pâris, que les barons de France répondirent qu'il suffisait à Robert d'Artois d'être frère d'un roi qui était au-dessus de l'empereur. Ils prétendent même que les ambassadeurs de saint Louis auprès de Frédéric lui dirent la même chose dans les mêmes termes. Il n'est nullement vraisemblable qu'on ait répondu une grossièreté si indécente, si peu fondée, et si inutile.

La réponse des barons de France, que Matthieu Pâris rapporte, n'a pas plus de vraisemblance. Les premiers de ces barons étaient tous les évêques du royaume ; or il est bien difficile que tous les barons et tous les évêques du temps de saint Louis aient répondu au pape : *Tantum religionis in papa non invenimus. Imo qui eum debuit promovisse, et Deo militantem protexisse, cum conatus est absentem confundere et nequiter supplantare.* « Nous ne trouvons pas tant de religion dans le pape que dans Frédéric II ; dans ce pape qui devait secourir un empereur combattant pour Dieu, et qui profite de son absence pour l'opprimer et le supplanter méchamment. »

Pour peu qu'un lecteur ait de bon sens, il verra bien qu'une nation en corps ne peut faire une réponse insultante au pape qui offre l'empire à cette nation. Comment les évêques auraient-ils écrit au pape que l'incrédule Frédéric II avait plus de religion que lui ? Que ce trait apprenne à se défier des historiens qui érigent leurs propres idées en monuments publics.

1244. Dans ce temps, les peuples de la grande Tartarie menaçaient le reste du monde. Ce vaste réservoir d'hommes grossiers et belliqueux avait vomi ses inondations sur presque tout notre hémisphère dès le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Une partie de ces conquérants venait d'enlever la Palestine au sultan d'Égypte, et au peu de chrétiens qui restaient encore dans cette contrée. Des hordes plus considérables de Tartares sous Batou-kan, petit-fils de Gengis-kan, avaient été jusqu'en Pologne et jusqu'en Hongrie.

Les Hongrois, mêlés avec les Huns, anciens

compatriotes de ces Tartares, venaient d'être vaincus par ces nouveaux brigands. Ce torrent s'était répandu en Dalmatie, et portait ainsi ses ravages de Pékin aux frontières de l'Allemagne. Était-ce là le temps pour un pape d'excommunier l'empereur, et d'assembler un concile pour le déposer ?

Grégoire IX indique ce concile. On ne conçoit pas comment il peut proposer à l'empereur de faire une cession entière de l'empire et de tous ses états au saint siège pour tout concilier. Le pape fait pourtant cette proposition. Quel était l'esprit du siècle où l'on pouvait proposer de pareilles choses !

1242. L'orient de l'Allemagne est délivré des Tartares, qui s'en retournent comme des bêtes féroces après avoir saisi quelque proie.

Grégoire IX et son successeur Célestin IV étant morts presque dans la même année ¹, et le saint siège ayant vaqué long-temps, il est surprenant que l'empereur presse les Romains de faire un pape, et même à main armée. Il paraît qu'il était de son intérêt que la chaire de ses ennemis ne fût pas remplie ; mais le fond de la politique de ces temps-là est bien peu connu. Ce qui est certain, c'est qu'il fallait que Frédéric II fût un prince sage, puisque, dans ces temps de troubles, l'Allemagne et son royaume de Naples et Sicile étaient tranquilles.

1245. Les cardinaux, assemblés à Anagni, élisent le cardinal Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagna, attaché à l'empereur. Ce prince dit : « Fiesque était mon ami ; le pape sera « mon ennemi. »

1244. Fiesque, connu sous le nom d'Innocent IV, ne va pas jusqu'à demander que Frédéric II lui cède l'empire ; mais il veut la restitution de toutes les villes de l'état ecclésiastique et de la comtesse Mathilde, et demande à l'empereur l'hommage de Naples et de Sicile.

1245. Innocent IV, sur le refus de l'empereur, assemble à Lyon le concile indiqué par Grégoire IX ; c'est le treizième des conciles généraux.

On peut demander pourquoi ce concile se tint dans une ville impériale : cette ville était protégée par la France ; l'archevêque était prince ; et l'empereur n'avait plus dans ces provinces que le vain titre de seigneur suzerain.

Il n'y eut à ce concile général que cent quarante-quatre évêques ; mais il était décoré de la présence de plusieurs princes, et surtout de l'empereur de Constantinople, Baudouin de Courtenai, placé à la droite du pape. Ce monarque

était venu demander des secours qu'il n'obtint point.

Frédéric ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre. Innocent IV prononça contre lui deux longues harangues dans les deux premières sessions. Un moine de l'ordre de Cîteaux, évêque de Carinola, près du Garillan, chassé du royaume de Naples par Frédéric, l'accusa dans les formes.

Il n'y a aujourd'hui aucun tribunal réglé auquel les accusations intentées par ce moine fussent admises. *L'empereur*, dit-il, *ne croit ni à Dieu ni aux saints* ; mais qui l'avait dit à ce moine ? *L'empereur a plusieurs épouses à la fois* ; mais quelles étaient ces épouses ? *Il a des correspondances avec le sultan de Babylone* ; mais pourquoi le roi titulaire de Jérusalem ne pouvait-il traiter avec son voisin ? *Il pense, comme Averroès, que Jésus-Christ et Mahomet étaient des imposteurs* ; mais où Averroès a-t-il écrit cela ? et comment prouver que l'empereur pense comme Averroès ? *Il est hérétique* ; mais quelle est son hérésie ? et comment peut-il être hérétique sans être chrétien ?

Thadée Sessa, ambassadeur de Frédéric, répond au moine évêque qu'il en a menti ; que son maître est un fort bon chrétien, et qu'il ne tolère point la simonie. Il accusait assez par ces mots la cour de Rome.

L'ambassadeur d'Angleterre alla plus loin que celui de l'empereur. « Vous tirez, dit-il, par vos « Italiens, plus de soixante mille marcs par an de « royaume d'Angleterre ; vous taxez toutes nos « églises ; vous excommuniez quiconque se plaint ; « nous ne souffrirons pas plus long-temps de telles « vexations. »

Tout cela ne fit que hâter la sentence du pape. « Je déclare, dit Innocent IV, Frédéric convaincu « de sacrilège et d'hérésie, excommunié, et déchu « de l'empire. J'ordonne aux électeurs d'élire un « autre empereur, et je me réserve la disposition « du royaume de Sicile. »

Après avoir prononcé eet arrêt, il entonne un *Te Deum*, comme on fait aujourd'hui après une victoire.

L'empereur était à Turin, qui appartenait alors au marquis de Suze. Il se fait donner la couronne impériale (les empereurs la portaient toujours avec eux), et, la mettant sur sa tête : « Le pape, « dit-il, ne me l'a pas encore ravie ; et avant « qu'on me l'ôte, il y aura bien du sang répandu. » Il envoie à tous les princes chrétiens une lettre circulaire. « Je ne suis pas le premier, dit-il, que « le clergé ait aussi indignement traité, et je ne « serai pas le dernier. Vous en êtes la cause, en « obéissant à ces hypocrites dont vous connaissez « l'ambition effrénée. Combien ne découvririez-

¹ Ces deux pontifes moururent en 1241 ; le premier, au mois d'août le second, en novembre.

« vous pas d'infamies à Rome qui font frémir la nature, etc. ! »

1246. Le pape écrit au duc d'Autriche, chassé de ses états, aux ducs de Saxe, de Bavière et de Brabant, aux archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence, aux évêques de Strasbourg et de Spire, et leur ordonne d'élire pour empereur Henri, landgrave de Thuringe.

Les ducs refusent de se trouver à la diète indiquée à Vurtzbourg, et les évêques couronnent leur Thuringien, qu'on appelle *le roi des prêtres*.

Il y a ici deux choses importantes à remarquer : la première, qu'il est évident que les électeurs n'étaient pas au nombre de sept ; la seconde, que Conrad, fils de l'empereur, roi des Romains, était compris dans l'excommunication de son père, et déchu de tous ses droits comme un hérétique, selon la loi des papes et selon celle de son propre père, qu'il avait publiée quand il voulait plaire aux papes.

Conrad soutient la cause de son père et la sienne. Il donne bataille au roi des prêtres près de Francfort : mais il a du désavantage.

Le landgrave de Thuringe, ou l'anti-empereur, meurt en assiégeant Ulm : mais le schisme impérial ne finit pas.

C'est apparemment cette année que Frédéric II, n'ayant que trop d'ennemis, se réconcilia avec le duc d'Autriche, et que, pour se l'attacher, il lui donna à lui et à ses descendants le titre de roi, par un diplôme conservé à Vienne : ce diplôme est sans date. Il est bien étrange que les ducs d'Autriche n'en aient fait aucun usage. Il est vraisemblable que les princes de l'empire s'opposèrent à ce nouveau titre, donné par un empereur excommunié, que la moitié de l'Allemagne commençait à ne plus reconnaître.

1247. Innocent IV offre l'empire à plusieurs princes. Tous refusent une dignité si orageuse. Un Guillaume, comte de Hollande, l'accepte. C'était un jeune seigneur de vingt ans. La plus grande partie de l'Allemagne ne le reconnaît pas ; c'est le légat du pape qui le nomme empereur dans Cologne, et qui le fait chevalier.

1248. Deux partis se forment en Allemagne, aussi violents que les guelfes et les gibelins en Italie : l'un tient pour Frédéric et son fils Conrad, l'autre pour le nouveau roi Guillaume ; c'était ce que les papes voulaient. Guillaume est couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Les fêtes de ce couronnement sont de tous côtés du sang répandu et des villes en cendres.

1249. L'empereur n'est plus en Italie que le chef d'un parti dans une guerre civile. Son fils Enzo, que nous nommons Entius, est battu par les Polonais, tombe captif entre leurs mains ; et

son père ne peut pas même obtenir sa délivrance à prix d'argent.

Une autre aventure funeste trouble les derniers jours de Frédéric II, si pourtant cette aventure est telle qu'on la raconte. Son fameux chancelier Pierre Des Vignes, ou plutôt De La Vigna, son conseil, son oracle, son ami, depuis plus de trente années, le restaurateur des lois en Italie, veut, dit-on, l'empoisonner, et par les mains de son médecin. Les historiens varient sur l'année de cet événement, et cette variété peut causer quelque soupçon. Est-il croyable que le premier des magistrats de l'Europe, vieillard vénérable, ait tramé un aussi abominable complot ? et pourquoi ? pour plaire au pape son ennemi : où pouvait-il espérer une plus grande fortune ? quel meilleur poste le médecin pouvait-il avoir que celui de médecin de l'empereur ?

Il est certain que Pierre Des Vignes eut les yeux crevés ; ce n'est pas là le supplice de l'empoisonneur de son maître. Plusieurs auteurs italiens prétendent qu'une intrigue de cour fut la cause de sa disgrâce, et porta Frédéric II à cette cruauté ; ce qui est bien plus vraisemblable.

1250. Cependant Frédéric fait encore un effort dans la Lombardie ; il fait même passer les Alpes à quelques troupes, et donne l'alarme au pape, qui était toujours dans Lyon sous la protection de saint Louis, car ce roi de France, en blâmant les excès du pape, respectait sa personne et le concile.

Cette expédition est la dernière de Frédéric.

Il meurt le 17 décembre. Quelques uns croient qu'il eut des remords du traitement qu'il avait fait à Pierre Des Vignes ; mais, par son testament, il paraît qu'il ne se repent de rien. Sa vie et sa mort sont une époque importante dans l'histoire. Ce fut de tous les empereurs celui qui chercha le plus à établir l'empire en Italie, et qui réussit le moins, ayant tout ce qu'il fallait pour y réussir.

Les papes, qui ne voulaient point de maîtres, et les villes de Lombardie, qui défendirent si souvent la liberté contre un maître, empêchèrent qu'il n'y eût en effet un empereur romain.

La Sicile, et surtout Naples, furent ses royaumes favoris. Il augmenta et embellit Naples et Capoue, bâtit Alitea, Monte-Leone, Flagelle, Dondona, Aquila, et plusieurs autres villes, fonda des universités, et cultiva les beaux-arts dans ces climats où ces fruits semblent venir d'eux-mêmes ; c'était encore une raison qui lui rendait cette patrie plus chère ; il en fut le législateur. Malgré son esprit, son courage, son application et ses travaux, il fut très malheureux ; et sa mort produisit de plus grands malheurs encore.

CONRAD IV,

VINGT-SEPTIÈME EMPEREUR.

On peut compter parmi les empereurs Conrad IV, fils de Frédéric II, à plus juste titre que ceux qu'on place entre les descendants de Charlemagne et les Othons. Il avait été couronné deux fois roi des Romains; il succédait à un père respectable : et Guillaume, comte de Hollande, son concurrent, qu'on appelait aussi *le roi des prêtres*, comme le landgrave de Thuringe, n'avait pour tout droit qu'un ordre du pape, et les suffrages de quelques évêques.

Conrad essuie d'abord une défaite auprès d'Oppenheim, mais il se soutient. Il force son compétiteur à quitter l'Allemagne. Il va à Lyon trouver le pape Innocent IV, qui le confirme roi des Romains, et qui lui promet de lui donner la couronne impériale de Rome.

Il était devenu ordinaire de prêcher des croisades contre les princes chrétiens. Le pape en fait prêcher une en Allemagne contre l'empereur Conrad, et une en Italie contre Manfredo ou Mainfroi, bâtard de Frédéric II, fidèle alors à son frère et aux dernières volontés de son père.

Ce Mainfroi, prince de Tarente, gouvernait Naples et Sicile au nom de Conrad. Le pape fesait révolter contre lui Naples et Capoue. Conrad y marche, et semble abandonner l'Allemagne à son rival Guillaume, pour aller seconder son frère Mainfroi contre les croisés du pape.

1252. Guillaume de Hollande s'établit pendant ce temps-là en Allemagne. On peut observer ici une aventure qui prouve combien tous les droits ont été long-temps incertains, et les limites confondues. Une comtesse de Flandre et du Hainaut a une guerre avec Jean D'Avesnes, son fils d'un premier lit, pour le droit de succession de ce fils même sur les états de sa mère. On prend saint Louis pour arbitre. Il adjuge le Hainaut à D'Avesnes, et la Flandre au fils du second lit. Jean D'Avesnes dit au roi Louis : « Vous me donnez le Hainaut, qui ne dépend pas de vous; il relève de l'évêque de Liège, et il est arrière-fief de l'empire. La Flandre dépend de vous, et vous ne me la donnez pas. »

Il n'était donc pas décidé de qui le Hainaut relevait. La Flandre était encore un autre problème. Tout le pays d'Alost était fief de l'empire; tout ce qui était sur l'Escaut l'était aussi; mais le reste de la Flandre, depuis Gand, relevait des rois de France. Cependant Guillaume, en qualité de roi d'Allemagne, met la comtesse au ban de l'empire, et confisque tout au profit de Jean D'Avesnes, en 1252. Cette affaire s'accommoda enfin : mais

elle fait voir quels inconvénients la féodalité entraînait. C'était encore bien pis en Italie, et surtout pour les royaumes de Naples et Sicile.

1255-1254. Ces années, qu'on appelle, ainsi que les suivantes, les années d'interrègne, de confusion et d'anarchie, sont pourtant très dignes d'attention.

La maison de Maurienne et de Savoie, qui prend le parti de Guillaume de Hollande, et qui le reconnaît empereur, en reçoit l'investiture de Turin, de Montcalier, d'Ivrée, et de plusieurs fiefs, qui en font une maison puissante.

En Allemagne, les villes de Francfort, Mayence, Cologne, Worms, Spire, s'associent pour leur commerce et pour se défendre des seigneurs de châteaux, qui étaient autant de brigands. Cette union des villes du Rhin est moins une imitation de la confédération des villes de Lombardie que des premières villes anséatiques, Lubeck, Hambourg, Brunsvick.

Bientôt la plupart des villes d'Allemagne et de Flandre entrent dans la hanse. Le principal objet est d'entretenir des vaisseaux et des barques à frais communs pour la sûreté du commerce. Un billet d'une de ces villes est payé sans difficulté dans les autres. La confiance du négoce s'établit. Des commerçants font, par cette alliance, plus de bien à la société que n'en avaient fait tant d'empereurs et de papes.

La ville de Lubeck seule est déjà si puissante, que, dans une guerre intestine qui survint au Danemarck, elle arme une flotte.

Tandis que des villes commerçantes procurent ces avantages temporels, les chevaliers de l'ordre teutonique veulent procurer celui du christianisme à ces restes de Vandales qui vivaient dans la Prusse et aux environs. Ottocare II, roi de Bohême, se croise avec eux. Le nom d'Ottocare était devenu celui des rois de Bohême depuis qu'ils avaient pris le parti d'Othon IV. Ils battent les païens; les deux chefs des Prussiens reçoivent le baptême. Ottocare rebâtit Koenigsberg.

D'autres scènes s'ouvrent en Italie. Le pape entretient toujours la guerre, et veut disposer du royaume de Naples et Sicile; mais il ne peut recouvrer son propre domaine ni celui de la comtesse Mathilde. On voit toujours les papes puissants au-dehors par les excommunications qu'ils lancent, par les divisions qu'ils fomentent, très faibles chez eux, et surtout dans Rome.

Les factions des gibelins et des guelfes partageaient et désolaient l'Italie. Elles avaient commencé par les querelles des papes et des empereurs; ces noms avaient été partout un mot de ralliement du temps de Frédéric II. Ceux qui prétendaient acquérir des fiefs et des titres que les empereurs

donnent se déclaraient gibelins. Les guelfes paraissaient plus partisans de la liberté italique. Le parti guelfe, à Rome, était à la vérité pour le pape quand il s'agissait de se réunir contre l'empereur ; mais ce même parti s'opposait au pape quand le pontife, délivré d'un maître, voulait l'être à son tour. Ces factions se subdivisaient encore en plusieurs parties différentes, et servaient d'aliment aux discordes des villes et des familles. Quelques anciens capitaines de Frédéric II employaient ces noms de faction qui échauffent les esprits pour attirer du monde sous leurs drapeaux, et autorisaient leurs brigandages du prétexte de soutenir les droits de l'empire. Des brigands opposés feignaient de servir le pape qui ne les en chargeait pas, et ravageaient l'Italie en son nom.

Parmi ces brigands qui se rendirent illustres, il y eut surtout un partisan de Frédéric II, nommé Ezzelino, qui fut sur le point de s'établir une grande domination et de changer la face des affaires. Il est encore fameux par ses ravages ; d'abord il ramassa quelque butin à la tête d'une troupe de voleurs : avec ce butin il leva une petite armée. Si la fortune l'eût toujours secondé, il devenait un conquérant ; mais enfin il fut pris dans une embuscade ; et Rome, qui le craignait, en fut délivrée. Les factions guelfe et gibeline ne s'éteignirent pas avec lui. Elles subsistèrent long-temps, et furent violentes, même pendant que l'Allemagne, sans empereur véritable dans l'interrègne qui suivit la mort de Conrad, ne pouvait plus servir de prétexte à ces troubles.

Un pape, dans ces circonstances, avait une place bien difficile à remplir. Obligé, par sa qualité d'évêque, de prêcher la paix au milieu de la guerre, se trouvant à la tête du gouvernement romain sans pouvoir parvenir à l'autorité absolue, ayant à se défendre des gibelins, à ménager les guelfes, craignant surtout une maison impériale qui possédait Naples et Sicile ; tout était équivoque dans sa situation. Les papes, depuis Grégoire VII, eurent toujours avec les empereurs cette conformité, les titres de maîtres du monde, et la puissance la plus gênée. Et si on y fait attention, on verra que, dès le temps des premiers successeurs de Charlemagne, l'empire et le sacerdoce sont deux problèmes difficiles à résoudre.

Conrad fait venir un de ses frères, à qui Frédéric II avait donné le duché d'Autriche. Ce jeune prince meurt, et on soupçonne Conrad de l'avoir empoisonné : car, dans ce temps, il fallait qu'un prince mourût de vieillesse pour qu'on n'imputât pas sa mort au poison.

Conrad IV meurt bientôt après, et on accuse Mainfroi de l'avoir fait périr par le même crime.

L'empereur Conrad IV, mort à la fleur de son

âge, laissait un enfant, ce malheureux Conradin dont Mainfroi prit la tutèle. Le pape Innocent IV poursuit sur cet enfant la mémoire de ses pères. Ne pouvant s'emparer du royaume de Naples, il l'offre au roi d'Angleterre, il l'offre à un frère de saint Louis. Il meurt au milieu de ses projets dans Naples même que son parti avait conquis. On croirait, à voir les dernières entreprises d'Innocent IV, que c'était un guerrier ; non : il passait pour un profond théologien.

1255. Après la mort de Conrad IV, ce dernier empereur, et non le dernier prince de la maison de Souabe, il était vraisemblable que le jeune Guillaume de Hollande, qui commençait à régner sans contradiction en Allemagne, ferait une nouvelle maison impériale. Ce droit féodal, qui a causé tant de disputes et tant de guerres, le fait armer contre les Frisons. On prétendait qu'ils étaient vassaux des comtes de Hollande et arrière-vassaux de l'empire ; et les Frisons ne voulaient relever de personne. Il marche contre eux ; il y est tué sur la fin de l'année 1255 ou au commencement de l'autre¹ ; et c'est là l'époque de la grande anarchie d'Allemagne.

La même anarchie est dans Rome, dans la Lombardie, dans le royaume de Naples et de Sicile.

Les guelfes venaient d'être chassés de Naples par Mainfroi. Le nouveau pape, Alexandre IV, mal affermi dans Rome, veut, comme son prédécesseur, ôter Naples et Sicile à la maison excommuniée de Souabe, et dépouiller à la fois le jeune Conradin, à qui ce royaume appartient, et Mainfroi, qui en est le tuteur.

Qui pourrait croire qu'Alexandre IV fait prêcher en Angleterre une croisade contre Conradin, et qu'en offrant les états de cet enfant au roi d'Angleterre, Henri III, il emprunte, au nom même de ce roi anglais, assez d'argent pour lever lui-même une armée ? Quelles démarches d'un pontife pour dépouiller un orphelin ! Un légat du pape commande cette armée, qu'on prétend être de près de cinquante mille hommes. L'armée du pape est battue et dissipée.

Remarquons encore que le pape Alexandre IV, qui croyait pouvoir se rendre maître de deux royaumes aux portes de Rome, n'ose pas rentrer dans cette ville, et se retire dans Viterbe. Rome était toujours comme ces villes impériales qui disputent à leurs archevêques les droits régaliens ; comme Cologne, par exemple, dont le gouvernement municipal est indépendant de l'électeur. Rome resta dans cette situation équivoque jusqu'au temps d'Alexandre VI.

¹ Guillaume II, comte de Hollande, périt le 28 janvier 1256.

1256-1257-1258. On veut en Allemagne faire un empereur. Les princes allemands pensaient alors comme pensent aujourd'hui les palatins de Pologne; ils ne voulaient point un compatriote pour roi. Une faction choisit Alfonso x, roi de Castille; une autre élit Richard, frère du roi d'Angleterre Henri III. Les deux élus envoient également au pape pour faire confirmer leur élection: le pape n'en confirme aucune. Richard cependant va se faire couronner à Aix-la-Chapelle, le 17 mai 1257, sans être pour cela plus obéi en Allemagne.

Alfonse de Castille fait des actes de souverain d'Allemagne à Tolède. Frédéric III, duc de Lorraine, y va recevoir à genoux l'investiture de son duché, et la dignité de grand-sénéchal de l'empereur sur les bords du Rhin, avec le droit de mettre le premier plat sur la table impériale dans les cours plénières.

Tous les historiens d'Allemagne, comme les plus modernes, disent que Richard ne reparut plus dans l'empire; mais c'est qu'ils n'avaient pas connaissance de la chronique d'Angleterre de Thomas Wik. Cette chronique nous apprend que Richard repassa trois fois en Allemagne; qu'il y exerça ses droits d'empereur dans plus d'une occasion; qu'en 1265 il donna l'investiture de l'Autriche et de la Stirie à un Ottocare, roi de Bohême, et qu'il se maria en 1269 à la fille d'un baron, nommée Falkenstein, avec laquelle il retourna à Londres. Ce long interrègne, dont on parle tant, n'a donc pas véritablement subsisté; mais on peut appeler ces années un temps d'interrègne, puisque Richard était rarement en Allemagne. On ne voit, dans ces temps-là, en Allemagne, que de petites guerres entre de petits souverains.

1259. Le jeune Conradin était alors élevé en Bavière avec le duc titulaire d'Autriche son cousin, de l'ancienne branche d'Autriche-Bavière, qui ne subsiste plus. Mainfroi, plus ambitieux que fidèle, et lassé d'être régent, se fait déclarer roi de Sicile et de Naples.

C'était donner au pape un juste sujet de chercher à le perdre. Alexandre IV, comme pontife, avait le droit d'excommunier un parjure; et, comme seigneur suzerain de Naples, le droit de punir un usurpateur; mais il ne pouvait, ni comme pape, ni comme seigneur, ôter au jeune et innocent Conradin son héritage.

Mainfroi, qui se croit affermi, insulte aux excommunications et aux entreprises du pape.

Depuis 1260 jusqu'à 1266. Tandis que l'Allemagne est ou désolée ou languissante dans son anarchie; que l'Italie est partagée en factions; que les guerres civiles troublent l'Angleterre; que

saint Louis, racheté de sa captivité en Égypte, médite encore une nouvelle croisade, qui fut plus malheureuse s'il est possible, le saint siège persiste toujours dans le dessein d'arracher à Mainfroi Naples et Sicile, et de dépouiller à la fois le tuteur coupable et l'orphelin.

Quelque pape qui soit sur la chaire de saint Pierre, c'est toujours le même génie, le même mélange de grandeur et de faiblesse, de religion et de crimes. Les Romains ne veulent ni reconnaître l'autorité temporelle des papes, ni avoir d'empereurs. Les papes sont à peine soufferts dans Rome, et ils ôtent ou donnent des royaumes. Rome éliait alors un seul sénateur, comme protecteur de sa liberté. Mainfroi, Pierre d'Aragon son gendre, le duc d'Anjou Charles, frère de saint Louis, briguent tous trois cette dignité, qui était celle de patrice sous un autre nom.

Urbain IV, nouveau pontife, offre à Charles d'Anjou Naples et Sicile, mais il ne veut pas qu'il soit sénateur; ce serait trop de puissance.

Il propose à saint Louis d'armer le duc d'Anjou pour lui faire conquérir le royaume de Naples. Saint Louis hésite. C'était manifestement ravir à un pupille l'héritage de tant d'aïeux qui avaient conquis cet état sur les musulmans. Le pape calme ses scrupules. Charles d'Anjou accepte la donation du pape, et se fait élire sénateur de Rome malgré lui.

Urbain IV, trop engagé, fait promettre à Charles d'Anjou qu'il renoncera dans cinq ans au titre de sénateur; et comme ce prince doit faire serment aux Romains pour toute sa vie, le pape concilie ces deux serments, et l'absout de l'un, pourvu qu'il lui fasse l'autre.

Il l'oblige aussi de jurer entre les mains de son légat qu'il ne possédera jamais l'empire avec la couronne de Sicile. C'était la loi des papes ses prédécesseurs; et cette loi montre combien on avait craint Frédéric II.

Le comte d'Anjou promet surtout d'aider le saint siège à se remettre en possession du patrimoine usurpé par beaucoup de seigneurs, et des terres de la comtesse Mathilde. Il s'engage à payer par an huit mille onces d'or de tribut; consentant d'être excommunié si jamais ce paiement est différé de deux mois: il jure d'abolir tous les droits que les conquérants français et les princes de la maison de Souabe avaient eus sur les ecclésiastiques, et par là il renonce à la prérogative singulière de Sicile.

A ces conditions et à beaucoup d'autres, il s'embarque à Marseille avec trente galères, et va recevoir à Rome, en juin 1265, l'investiture de Naples et Sicile qu'on lui vend si cher.

Une bataille dans les plaines de Bénevent, le

26 février 1266, décide de tout. Mainfroi y périt ; sa femme, ses enfants, ses trésors, sont livrés au vainqueur.

Le légat du pape, qui était dans l'armée, prive le corps de Mainfroi de la sépulture des chrétiens ; vengeance lâche et maladroite, qui ne sert qu'à irriter les peuples.

1267-1268. Dès que Charles d'Anjou est sur le trône de Sicile, il est craint du pape et haï de ses sujets. Les conspirations se forment. Les gibelins, qui partageaient l'Italie, envoient en Bavière solliciter le jeune Conradin de venir prendre l'héritage de ses pères. Clément IV, successeur d'Urban, lui défend de passer en Italie, comme un souverain donne un ordre à son sujet.

Conradin part à l'âge de seize ans avec le duc de Bavière son oncle, le comte de Tyrol, dont il vient d'épouser la fille, et surtout avec le jeune duc d'Autriche, son cousin, qui n'était pas plus maître de l'Autriche que Conradin ne l'était de Naples. Les excommunications ne leur manquèrent pas. Clément IV, pour leur mieux résister, nomme Charles d'Anjou vicaire impérial en Toscane : car les papes, osant prétendre qu'ils donnaient l'empire, devaient à plus forte raison en donner le vicariat. La Toscane, cette province illustre, devenue libre par son esprit et par son courage, était partagée en guelfes et en gibelins ; et par là les guelfes y prennent toute l'autorité.

Charles d'Anjou, sénateur de Rome et chef de la Toscane, en devenait plus redoutable au pape : mais Conradin l'eût été davantage.

Tous les cœurs étaient à Conradin ; et par une destinée singulière, les Romains et les Musulmans se déclarèrent en même temps pour lui. D'un côté, l'infant Henri, frère d'Alfonse X, roi de Castille, vrai chevalier errant, passe en Italie, et se fait déclarer sénateur de Rome pour y soutenir les droits de Conradin ; de l'autre, un roi de Tunis leur prête de l'argent et des galères ; et tous les Sarrasins qui étaient restés dans le royaume de Naples prennent les armes en sa faveur.

Conradin est reçu dans Rome au Capitole comme un empereur. Ses galères abordent en Sicile ; et presque toute la nation y reçoit ses troupes avec joie. Il marche de succès en succès jusqu'à Aquila dans l'Abruzze. Les chevaliers français, aguerris, défont entièrement en bataille rangée l'armée de Conradin, composée, à la hâte, de plusieurs nations.

Conradin, le duc d'Autriche, et Henri de Castille, sont faits prisonniers.

Les historiens Villani, Guadelfero, Fazelli, assurent que le pape Clément IV demanda le supplice de Conradin à Charles d'Anjou. Ce fut sa dernière volonté. Ce pape mourut bientôt après. Charles

fait prononcer une sentence de mort par son protonotaire Robert de Bari contre les deux princes. Il envoie prisonnier Henri de Castille en Provence ; car la Provence lui appartenait du chef de sa femme.

Le 26 octobre, Conradin et Frédéric d'Autriche sont exécutés dans le marché de Naples par la main du bourreau. C'est le premier exemple d'un pareil attentat contre des têtes couronnées. Conradin, avant de recevoir le coup, jeta son gant dans l'assemblée, en priant qu'il fût porté à Pierre d'Aragon, son cousin, gendre de Mainfroi, qui vengera un jour sa mort. Le gant fut ramassé par le chevalier Truchsés de Valdbourg, qui exécuta en effet sa volonté. Depuis ce temps la maison de Valdbourg porte les armes de Conradin, qui sont celles de Souabe. Le jeune duc d'Autriche est exécuté le premier. Conradin, qui l'aimait tendrement, ramasse sa tête, et reçoit en la baisant le coup de la mort.

On tranche la tête à plusieurs seigneurs sur le même échafaud. Quelque temps après, Charles d'Anjou fait périr en prison la veuve de Mainfroi avec le fils qui lui reste. Ce qui surprend, c'est qu'on ne voit point que saint Louis, frère de Charles d'Anjou, ait jamais fait à ce barbare le moindre reproche de tant d'horreurs. Au contraire, ce fut en faveur de Charles qu'il entreprit en partie sa dernière malheureuse croisade contre le roi de Tunis, protecteur de Conradin.

1269 à 1272. Les petites guerres continuaient toujours entre les seigneurs d'Allemagne. Rodolphe, comte de Habsbourg, en Suisse, se rendait déjà fameux dans ces guerres, et surtout dans celle qu'il fit à l'évêque de Bâle en faveur de l'abbé de Saint-Gall. C'est à ces temps que commencent les traités de confraternité héréditaire entre les maisons allemandes. C'est une donation réciproque de terres d'une maison à une autre, au dernier survivant des mâles.

La première de ces confraternités avait été faite, dans les dernières années de Frédéric II, entre les maisons de Saxe et de Hesse.

Les villes anséatiques augmentent dans ces années leurs privilèges et leur puissance. Elles établissent des consuls qui jugent toutes les affaires du commerce ; car à quel tribunal aurait-on eu alors recours ?

La même nécessité qui fait inventer les consuls aux villes marchandes, fait inventer les austrègues aux autres villes et aux seigneurs, qui ne veulent pas toujours vider leurs différends par le fer. Ces austrègues sont, ou des seigneurs, ou des villes mêmes, que l'on choisit pour arbitres sans frais de justice.

Ces deux établissements, si heureux et si sages,

furent le fruit des malheurs des temps qui obligeaient d'y avoir recours.

L'Allemagne restait toujours sans chefs, mais voulait enfin en avoir un.

Richard d'Angleterre était mort. Alfonso de Castille n'avait plus de parti. Ottocare III, roi de Bohême, duc d'Autriche et de Stirie, fut proposé, et refusa, dit-on, l'empire. Il avait alors une guerre avec Béla, roi de Hongrie, qui lui disputait la Stirie, la Carinthie, et la Carniole. On pouvait lui contester la Stirie, dépendante de l'Autriche, mais non la Carinthie et la Carniole, qu'il avait achetées.

La paix se fit. La Stirie et la Carinthie avec la Carniole restèrent à Ottocare. On ne conçoit pas comment, étant si puissant, il refusa l'empire, lui qui depuis refusa l'hommage à l'empereur. Il est bien plus vraisemblable qu'on ne voulut pas de lui, par cela même qu'il était trop puissant.

RODOLPHE I^{er}, DE HABSBURG,

PREMIER EMPEREUR DE LA MAISON D'AUTRICHE,

VINGT-HUITIÈME EMPEREUR.

1275. Enfin, on s'assemble à Francfort pour élire un empereur, et cela sur les lettres de Grégoire X, qui menace d'en nommer un. C'était une chose nouvelle que ce fût un pape qui voulût un empereur.

On ne propose dans cette assemblée aucun prince possesseur de grands états. Ils étaient trop jaloux les uns des autres. Le comte de Tyrol, qui était du nombre des électeurs, indique trois sujets : un comte de Goritz, seigneur d'un petit pays dans le Frioul, et absolument inconnu ; un Bernard, non moins inconnu encore, qui n'avait pour tout bien que des prétentions sur le duché de Carinthie ; et Rodolphe de Habsbourg, capitaine célèbre, et grand-maréchal de la cour d'Ottocare, roi de Bohême.

Les électeurs, partagés entre ces trois concurrents, s'en rapportent à la décision du comte palatin Louis-le-Sévère, duc de Bavière, le même qui avait élevé et secouru en vain le malheureux Conradin et Frédéric d'Autriche. C'est là le premier exemple d'un pareil arbitrage. Louis de Bavière nomme empereur Rodolphe de Habsbourg.

Le burgrave ou châtelain de Nuremberg en apporte la nouvelle à Rodolphe, qui, n'étant plus alors au service du roi de Bohême, s'occupait de ses petites guerres vers Bâle et vers Strasbourg.

Alfonse de Castille et le roi de Bohême protestent en vain contre l'élection. Cette protestation

d'Ottocare ne prouve pas assurément qu'il eût refusé la couronne impériale.

Rodolphe était fils d'Albert, comte de Habsbourg en Suisse. Sa mère était Ulrike de Kibourg, qui avait plusieurs seigneuries en Alsace. Il était marié depuis long-temps avec Anne de Hæneberg, dont il avait quatre enfants. Son âge était de cinquante-cinq ans et demi quand il fut élevé à l'empire. Il avait un frère colonel au service des Milanais, et un autre chanoine à Bâle. Ses deux frères moururent avant son élection.

Il est couronné à Aix-la-Chapelle ; on ignore par quel archevêque. Il est rapporté que le sceptre impérial, qu'on prétendait être celui de Charlemagne, ne se trouvant pas, ce défaut de formalité commençait à servir de prétexte à plusieurs seigneurs qui ne voulaient pas lui prêter serment. Il prit un crucifix : *Voilà mon sceptre*, dit-il ; et tous lui rendirent hommage. Cette seule action de fermeté le rendit respectable, et le reste de sa conduite le montra digne de l'empire.

Il maria son fils Albert à la fille du comte de Tyrol, sœur utérine de Conradin. Par ce mariage, Albert semble acquérir des droits sur l'Alsace et sur la Souabe, héritage de la maison du fameux empereur Frédéric II. L'Alsace était alors partagée entre plusieurs petits seigneurs. Il fallut leur faire la guerre. Il obtint, par sa prudence, des troupes de l'empire, et soumit tout par sa valeur. Un préfet est nommé pour gouverner l'Alsace. C'est ici une des plus importantes époques pour l'intérieur de l'Allemagne. Les possesseurs des terres dans la Souabe et dans l'Alsace relevaient de la maison impériale de Souabe ; mais après l'extinction de cette maison dans la personne de l'infortuné Conradin, ils ne voulurent plus relever que de l'empire. Voilà la véritable origine de la noblesse immédiate ; et voilà pourquoi l'on trouve plus de cette noblesse en Souabe que dans les autres provinces. L'empereur Rodolphe vint à bout de soumettre les gentilshommes d'Alsace, et créa un préfet dans cette province ; mais après lui les barons d'Alsace redevinrent, pour la plupart, barons libres et immédiats, souverains dans leurs petites terres, comme les plus grands seigneurs allemands dans les leurs. C'était dans presque toute l'Europe l'objet de quiconque possédait un château.

1274. Trois ambassadeurs de Rodolphe font serment de sa part, au pape Grégoire X dans le consistoire. Le pape écrit à Rodolphe : « De lavis des cardinaux, nous vous nommons roi des Romains. »

Alfonse X, roi de Castille, renonce alors à l'empire.

1275. Rodolphe va trouver le pape à Lau-

sanne. Il lui promet de lui faire rendre la marche d'Ancone et les terres de Mathilde. Il promettait ce qu'il ne pouvait tenir. Tout cela était entre les mains des villes et des seigneurs qui s'en étaient emparés aux dépens du pape et de l'empire. L'Italie était partagée en vingt principautés ou républiques, comme l'ancienne Grèce, mais plus puissantes. Venise, Gênes, et Pise, avaient plus de vaisseaux que l'empereur ne pouvait entretenir d'enseignes. Florence devenait considérable, et déjà elle était le berceau des beaux-arts.

Rodolphe pense d'abord à l'Allemagne. Le puissant roi de Bohême Ottocare III, duc d'Autriche, de Carinthie, et de Carniole, lui refuse l'hommage. « Je ne dois rien à Rodolphe, dit-il ; je lui ai payé ses gages. » Il se ligue avec la Bavière.

Rodolphe soutient la majesté de son rang. Il fait mettre au ban de l'empire ce puissant Ottocare, et le duc de Bavière Henri, qui est lié avec lui. On donne à l'empereur des troupes, et il va venger les droits de l'empire allemand.

1276. L'empereur Rodolphe bat l'un après l'autre tous ceux qui prennent le parti d'Ottocare, ou qui veulent profiter de cette division ; le comte de Neubourg, le comte de Fribourg, le marquis de Bade, le comte de Wirtemberg, et Henri, duc de Bavière. Il finit tout d'un coup cette guerre avec les Bavares en mariant une de ses filles au fils de ce prince, et en recevant quarante mille onces d'or au lieu de donner une dot à sa fille.

De là il marche contre Ottocare ; il le force de venir à composition. Le roi de Bohême cède l'Autriche, la Stirie, et la Carniole. Il consent de faire un hommage-lige à l'empereur dans l'île de Camberg au milieu du Danube, sous un pavillon dont les rideaux devaient être fermés, pour lui épargner une mortification publique.

Ottocare s'y rend couvert d'or et de pierreries. Rodolphe, par un faste supérieur, le reçoit avec l'habit le plus simple ; et au milieu de la cérémonie les rideaux du pavillon tombent, et font voir aux yeux du peuple et des armées qui bordaient le Danube, le superbe Ottocare à genoux, tenant ses mains jointes entre les mains de son vainqueur, qu'il avait si souvent appelé son maître-d'hôtel, et dont il devenait le grand-échanson. Ce conte est accrédité, et il importe peu qu'il soit vrai.

1277. La femme d'Ottocare, princesse plus altière que son époux, lui fait tant de reproches de son hommage rendu, et de la cession de ses provinces, que le roi de Bohême recommence la guerre vers l'Autriche.

L'empereur remporte une victoire complète. Ottocare est tué dans la bataille le 26 août. Le vainqueur use de sa victoire en législateur. Il laisse la Bohême au fils du vaincu, le jeune Ven-

ceslas, et la régence au marquis de Brandebourg.

1278. Rodolphe fait son entrée à Vienne, et s'établit dans l'Autriche. Louis, duc de Bavière, qui avait plus d'un droit à ce duché, veut remuer pour soutenir ce droit ; Rodolphe tombe sur lui avec ses troupes victorieuses. Alors rien ne résiste ; et on voit ce prince, que les électeurs avaient appelé à l'empire pour y régner sans pouvoir, devenir en effet le conquérant de l'Allemagne.

1279. Ce maître de l'Allemagne est bien loin de l'être en Italie. Le pape Nicolas III gagne avec lui sans peine ce long procès que tant de pontifes ont soutenu contre tant d'empereurs. Rodolphe, par un diplôme du 15 février 1279, cède au saint siège les terres de la comtesse Mathilde, renonce au droit de suzeraineté, désavoue son chancelier qui a reçu l'hommage. Les électeurs approuvent la même année cette cession de Rodolphe. Ce prince, en abandonnant des droits pour lesquels on avait si long-temps combattu, ne cédait en effet que le droit de recevoir un hommage de seigneurs qui voulaient à peine le rendre. C'était tout ce qu'il pouvait alors obtenir en Italie, où l'empire n'était plus rien. Il fallait que cette cession fût bien peu de chose, puisque l'empereur n'eut en échange que le titre de sénateur de Rome ; et encore ne l'eut-il que pour un an.

Le pape vint à bout de faire ôter cette vaine dignité de sénateur à Charles d'Anjou, roi de Sicile, parce que ce prince ne voulut pas marier son neveu avec la nièce de ce pontife, en disant que, « quoiqu'il s'appelât Orsini, et qu'il eût les pieds rouges, son sang n'était pas fait pour se mêler au sang de France. »

Nicolas III ôte encore à Charles d'Anjou le vicariat de l'empire en Toscane. Ce vicariat n'était plus qu'un nom, et ce nom même ne pouvait subsister depuis qu'il y avait un empereur.

La situation de Rodolphe en Italie était (à ce que dit Girolamo Brialmont) semblable à celle d'un négociant qui a fait faillite, et dont d'autres marchands partagent les effets.

1280. L'empereur Rodolphe se raccommode avec Charles de Sicile par le mariage d'une de ses filles. Il donne cette princesse, nommée Clémence, à Charles Martel, petit-fils de Charles. Les deux mariés étaient presque encore au berceau.

Charles, au moyen de ce mariage, obtient de l'empereur l'investiture des comtés de Provence et de Forcalquier.

Après la mort de Nicolas III, on élit un Français nommé Brion, qui prend le nom de Martin IV. Ce Français fait rendre d'abord la dignité de sénateur au roi de Sicile, et veut lui faire rendre aussi le vicariat de l'empire en Toscane. Rodolphe paraît ne guère s'en embarrasser ; il est

assez occupé en Bohême. Ce pays s'était révolté par la conduite violente du margrave de Brandebourg, qui en était régent; et d'ailleurs Rodolphe avait plus besoin d'argent que de titres.

1281-1282. Ces années sont mémorables par la fameuse conspiration des vèpres siciliennes. Jean de Procida, gentilhomme de Salerne, riche, et qui malgré son état exerçait la profession de médecin et de jurisconsulte, fut l'auteur de cette conspiration, qui semblait si opposée à son genre de vie. C'était un gibelin passionnément attaché à la mémoire de Frédéric II et à la maison de Souabe. Il avait été plusieurs fois en Aragon auprès de la reine Constance, fille de Mainfroi. Il brûlait de venger le sang que Charles d'Anjou avait fait répandre; mais ne pouvant rien dans le royaume de Naples, que Charles contenait par sa présence et par la terreur, il trama son complot dans la Sicile, gouvernée par des Provençaux plus détestés que leur maître, et moins puissants.

Le projet de Charles d'Anjou était la conquête de Constantinople. Un des grands fruits des croisades de l'Occident avait été de prendre l'empire des Grecs en 1204; et on l'avait perdu depuis, ainsi que les autres conquêtes sur les musulmans. La fureur d'aller se battre en Palestine avait passé depuis les malheurs de saint Louis; mais la proie de Constantinople paraissait facile à saisir; et Charles d'Anjou espérait détrôner Michel Paléologue, qui possédait alors le reste de l'empire d'Orient.

Jean de Procida va déguisé à Constantinople avertir Michel Paléologue; il l'excite à prévenir Charles: de là il court en Aragon voir en secret le roi Pierre. Il eut de l'argent de l'un et de l'autre; il gagne aisément des conjurés. Pierre d'Aragon équipe une flotte, et, feignant d'aller contre l'Afrique, il se tient prêt pour descendre en Sicile. Procida n'a pas de peine à disposer les Siciliens.

Enfin le troisième jour de Pâques 1282, au son de la cloche de vèpres, tous les Provençaux sont massacrés dans l'île, les uns dans les églises, les autres aux portes ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. On compte qu'il y eut huit mille personnes égorgées. Cent batailles ont fait périr le triple et le quadruple d'hommes, sans qu'on y ait fait attention: mais ici ce secret gardé si long-temps par tout un peuple; des conquérants exterminés par la nation conquise; les femmes, les enfants massacrés; des filles siciliennes enceintes par des Provençaux, tuées par leurs propres pères; des pénitentes égorgées par leurs confesseurs, rendent cette action à jamais fameuse et exécrationnelle. On dit toujours que ce furent des Français qui furent massacrés à ces vèpres siciliennes. parce que la Provence est au-

jourd'hui à la France; mais elle était alors province de l'empire, et c'était réellement des impériaux qu'on égorgait.

Voilà comme on commença enfin la vengeance de Conradin et du duc d'Autriche: leur mort avait été le crime d'un seul homme, de Charles d'Anjou; et huit mille innocents l'expièrent!

Pierre d'Aragon aborde alors en Sicile avec sa femme Constance; toute la nation se donne à lui, et, de ce jour, la Sicile resta à la maison d'Aragon; mais le royaume de Naples demeure au prince de France.

L'empereur investit ses deux fils aînés, Albert et Rodolphe, à la fois, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carniole, le 27 décembre 1282, dans une diète à Augsbourg, du consentement de tous les seigneurs, et même de celui de Louis de Bavière qui avait des droits sur l'Autriche. Mais comment donner à la fois l'investiture des mêmes états à ces deux princes? n'en avaient-ils que le titre? le puîné devait-il succéder à l'aîné? ou bien le puîné n'avait-il que le nom, tandis que l'autre avait la terre? ou devaient-ils posséder ces états en commun? c'est ce qui n'est pas expliqué. Ce qui est incontestable, c'est qu'on voit beaucoup de diplômes dans lesquels les deux frères sont nommés conjointement ducs d'Autriche, de Stirie, et de Carniole.

Il y a une seule vieille chronique anonyme qui dit que l'empereur Rodolphe investit son fils Rodolphe de la Souabe; mais il n'y a aucun document, aucune charte, où l'on trouve que ce jeune Rodolphe ait eu la Souabe. Tous les diplômes l'appellent duc d'Autriche, de Stirie, de Carniole, comme son frère. Cependant un historien ayant adopté cette chronique, tous les autres l'ont suivie; et, dans les tables généalogiques, on appelle toujours ce Rodolphe duc de Souabe: s'il l'avait été, comment sa maison aurait-elle perdu ce duché?

Dans la même diète l'empereur donne la Carinthie et la marche Trévisane au comte de Tyrol son gendre. L'avantage qu'il tira de sa dignité d'empereur fut de pourvoir toute sa maison.

1285-1284. Rodolphe gouverne l'empire aussi bien que sa maison. Il apaise les querelles de plusieurs seigneurs et de plusieurs villes.

Les historiens disent que ses travaux l'avaient fort affaibli, et qu'à l'âge de soixante-cinq ans passés les médecins lui conseillèrent de prendre une femme de quinze ans pour fortifier sa santé. Ces historiens ne sont pas physiciens. Il épouse Agnès, fille d'un comte de Bourgogne.

Dans cette année 1284, le roi d'Aragon, Pierre, fait prisonnier le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, mais sans pouvoir se rendre maître de

Naples. Les guerres de Naples ne regardent plus l'empire jusqu'à Charles-Quint.

1285. Les Cumins, reste de Tartares dévastent la Hongrie.

L'empereur investit Jean D'Avesne du comté d'Alost, du pays de Vass, de la Zélande, du Hainaut. Le comté de Flandre n'est point spécifié dans l'investiture : il était devenu incontestable qu'il relevait de la France.

1286-1287. Pour mettre le comble à la gloire de Rodolphe, il eût fallu s'établir en Italie, comme il l'était en Allemagne ; mais le temps était passé. Il ne voulut pas même aller se faire couronner à Rome. Il se contenta de vendre la liberté aux villes d'Italie qui voulurent bien l'acheter. Florence donna quarante mille ducats d'or ; Lucques, douze mille ; Gênes, Bologne, six mille. Presque toutes les autres ne donnèrent rien du tout, prétendant qu'elles ne devaient point reconnaître un empereur qui n'était pas couronné à Rome.

Mais en quoi consistait cette liberté ou donnée ou confirmée ? était-ce dans une séparation absolue de l'empire ? Il n'y a aucun acte de ces temps-là qui énonce de pareilles conventions. Cette liberté consistait dans le droit de nommer des magistrats, de se gouverner suivant leurs lois municipales, de battre monnaie, d'entretenir des troupes. Ce n'était qu'une confirmation, une extension des droits obtenus de Frédéric Barberousse. L'Italie fut alors indépendante et comme détachée de l'empire, parce que l'empereur était éloigné et trop peu puissant. Le temps eût pu assurer à ce pays une liberté pleine et entière. Déjà les villes de Lombardie, celles de la Suisse même, ne prêtaient plus de serment, et rentraient insensiblement dans leurs droits naturels.

A l'égard des villes d'Allemagne, elles prêtaient toutes serment ; mais les unes étaient réputées *libres*, comme Augsbourg, Aix-la-Chapelle, et Metz ; les autres avaient le nom d'*impériales*, en fournissant des tributs ; les autres *sujettes*, comme celles qui relevaient immédiatement des princes, et médiatement de l'empire ; les autres *mixtes*, qui, en relevant des princes, avaient pourtant quelques droits impériaux.

Les grandes villes impériales étaient toutes différemment gouvernées. Nuremberg était administrée par des nobles : les citoyens avaient, à Strasbourg, l'autorité.

1288-1289-1290. Rodolphe fait servir toutes ses filles à ses intérêts. Il marie encore une fille qu'il avait de sa première femme au jeune Venceslas, roi de Bohême, devenu majeur, et lui fait jurer qu'il ne prétendra jamais rien aux duchés d'Autriche et de Stirie ; mais aussi, en récom-

pense, il lui confirme la charge de grand-échanton.

Les ducs de Bavière prétendaient cette charge de la maison de l'empereur. Il semble que la qualité d'électeur fût inséparable de celle de grand officier de la couronne : non que les seigneurs des principaux fiefs ne prétendissent encore le droit d'élire ; mais les grands officiers voulaient ce droit de préférence aux autres. C'est pourquoi les ducs de Bavière disputaient la charge de grand maître à la branche de Bavière palatine, quoique aînée.

Grande diète à Erfort, dans laquelle on confirme le partage déjà fait de la Thuringe. L'orientale reste à la maison de Misnie, qui est aujourd'hui de Saxe ; l'occidentale demeure à la maison de Brabant, héritière de la Misnie par les femmes. C'est la maison de Hesse.

Le roi de Hongrie, Ladislas III, ayant été tué par les Tartares cumins, qui ravageaient toujours ce pays, l'empereur, qui prétend que la Hongrie est un fief de l'empire, veut donner ce fief à son fils Albert, auquel il avait déjà donné l'Autriche.

Le pape Nicolas IV, qui croit que tous les royaumes sont des fiefs de Rome, donne la Hongrie à Charles Martel, petit-fils de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Mais comme ce Charles Martel se trouve gendre de l'empereur, et comme les Hongrois ne voulaient point du fils d'un empereur pour roi, de peur d'être asservis, Rodolphe consent que Charles Martel, son gendre, tâche de s'emparer de cette couronne, qu'il ne peut lui ôter.

Voici encore un grand exemple qui prouve combien le droit féodal était incertain. Le comte de Bourgogne, c'est-à-dire de la Franche-Comté, prétendait relever du royaume de France, et, en cette qualité, il avait prêté serment de fidélité à Philippe-le-Bel. Cependant, jusque-là, tout ce qui faisait partie de l'ancien royaume de Bourgogne relevait des empereurs.

Rodolphe lui fait la guerre : elle se termine bientôt par l'hommage que le comte de Bourgogne lui rend. Ainsi ce comte se trouve relever à la fois de l'empire et de la France.

Rodolphe donne au duc de Saxe, son gendre, Albert II, le titre de palatin de Saxe. Il faut bien distinguer cette maison de Saxe d'avec celle d'aujourd'hui, qui est, comme nous l'avons dit, celle de Misnie.

1294. L'empereur Rodolphe meurt à Germerheim le 15 juillet, à l'âge de soixante-treize ans, après en avoir régné dix-huit.

ADOLPHE DE NASSAU,

VINGT-NEUVIÈME EMPEREUR.

APRÈS UN INTERRÈGNE DE NEUF MOIS.

4292. Les princes allemands craignant de rendre héréditaire cet empire d'Allemagne, toujours nommé l'empire romain, et ne pouvant s'accorder dans leur choix, font un second compromis, dont on avait vu l'exemple à la nomination de Rodolphe.

L'archevêque de Mayence, auquel on s'en rapporte, nomme Adolphe de Nassau, par le même principe qu'on avait choisi son prédécesseur. C'était le plus illustre guerrier de ces temps-là et le plus pauvre. Il paraissait capable de soutenir la gloire de l'empire à la tête des armées allemandes, et trop peu puissant pour l'asservir. Il ne possédait que trois seigneuries dans le comté de Nassau.

Albert, duc d'Autriche, fâché de ne point succéder à son père, s'unit contre le nouvel empereur avec ce même comte de Bourgogne, qui ne veut plus être vassal de l'Allemagne; et tous deux obtiennent des secours du roi de France, Philippe-Bel. La maison d'Autriche commence par appeler contre l'empereur ces mêmes Français que les princes de l'empire ont depuis si souvent appelés contre elle. Albert d'Autriche, avec le secours de la France, fait d'abord la guerre en Suisse, dont sa maison réclame la souveraineté. Il prend Zurich avec des troupes françaises.

4295. Albert d'Autriche soulève contre Adolphe Strasbourg et Colmar. L'empereur, à la tête de quelques troupes que les fiefs impériaux lui fournissent, apaise ces troubles.

Un différend entre le comte de Flandre et les citoyens de Gand est porté au parlement de Paris, et jugé en faveur des citoyens. Il était bien clairement reconnu que, depuis Gand jusqu'à Boulogne, Arras, et Cambrai, la Flandre relevait uniquement du roi de France.

4294. Adolphe s'unit avec Édouard, roi d'Angleterre, contre la France; mais, comme il craint un aussi puissant vassal que le duc d'Autriche, il n'entreprend rien. On a vu depuis renouveler plus d'une fois cette alliance dans des circonstances pareilles.

4295. Une injustice honteuse de l'empereur est la première origine de ses malheurs et de sa fin funeste: grand exemple pour les souverains! Albert de Misnie, landgrave de Thuringe, l'un des ancêtres de tous les princes de Saxe, qui font une si grande figure en Allemagne, gendre de l'empereur Frédéric II, avait trois enfants de la princesse sa femme. Il l'avait répudiée pour une

maîtresse indigne de lui; et c'est pour cela que les Allemands lui avaient donné avec justice le surnom de *Dépravé*. Ayant un bâtard de cette concubine, il voulait déshériter pour lui ses trois enfants légitimes. Il met ses fiefs en vente malgré les lois; et l'empereur, malgré les lois, les achète avec l'argent que le roi d'Angleterre lui avait donné pour faire la guerre à la France.

Les trois princes soutiennent hardiment leurs droits contre l'empereur. Il a beau prendre Dresde et plusieurs châteaux, il est chassé de la Misnie; et toute l'Allemagne se déclare contre cet indigne procédé.

4296. La rupture entre l'empereur et le roi d'Angleterre d'un côté, et la France de l'autre, durait toujours. Le pape Boniface VIII leur ordonne à tous trois une trêve sous peine d'excommunication.

4297. L'empereur avait plus besoin d'une trêve avec les seigneurs de l'empire. Sa conduite les révoltait tous. Venceslas, roi de Bohême, Albert, duc d'Autriche, le duc de Saxe, l'archevêque de Mayence, s'assemblent à Prague. Il y avait deux marquis de Brandebourg; non qu'ils possédassent tous deux la même marche; mais, étant frères, ils prenaient tous deux le même titre. C'est un usage qui commençait à s'établir. On accuse l'empereur dans les formes, et on indique une diète à Égra pour le déposer.

Albert d'Autriche envoie à Rome solliciter la déposition d'Adolphe. C'est un droit qu'on reconnaît toujours dans les papes quand on croit en profiter.

Le duc d'Autriche feint d'avoir reçu le consentement du pape, qu'il n'a pourtant pas. L'archevêque de Mayence dépose solennellement l'empereur au nom de tous les princes. Voici comme il s'exprime: « On nous a dit que nos envoyés « avaient obtenu l'agrément du pape; d'autres « assurent que le pape l'a refusé; mais n'ayant « égard qu'à l'autorité qui nous a été confiée, « nous déposons Adolphe de la dignité impériale, « et nous élisons pour roi des Romains le seigneur « Albert, duc d'Autriche. »

4298. Boniface VIII défend aux électeurs, sous peine d'excommunication, de sacrer le nouveau roi des Romains. Ils lui répondent que ce n'est pas là une affaire de religion.

Cependant Adolphe ayant dans son parti quelques évêques et quelques seigneurs, avait encore une armée. Il donne bataille le 2 juillet, auprès de Spire, à son rival: tous deux se joignent au fort de la mêlée. Albert d'Autriche lui porte un coup d'épée dans l'œil. Adolphe meurt en combattant, et laisse l'empire à Albert.

ALBERT I^{er} D'AUTRICHE,
TRENTIÈME EMPEREUR.

1298. Albert d'Autriche commence par remettre son droit aux électeurs, afin de le mieux assurer. Il se fait élire une seconde fois à Francfort, puis couronner à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne.

Le pape Boniface VIII ne veut pas le reconnaître. Ce pape avait alors de violents démêlés avec le roi de France Philippe-le-Bel.

1299. L'empereur Albert s'unit incontinent avec Philippe, et marie son fils aîné Rodolphe à Blanche, sœur du roi. Les articles de ce mariage sont remarquables. Il s'engage de donner à son fils l'Autriche, la Stirie, la Carniole, l'Alsace, Fribourg en Brisgau, et assigne pour douaire à sa belle-fille l'Alsace et Fribourg, s'en remettant pour la dot de Blanche à la volonté du roi de France.

Albert fait part de ce mariage au pape, qui, pour toute réponse, dit que l'empereur n'est qu'un usurpateur, et qu'il n'y a d'autre César que le souverain pontife des chrétiens.

1500-1501. Les maisons de France et d'Autriche semblaient alors étroitement unies par ce mariage, par leur haine commune contre Boniface VIII, par la nécessité où elles étaient de se défendre contre leurs vassaux ; car, dans le même temps, la Hollande et la Zélande, vassales de l'empire, faisaient la guerre à Albert, et les Flamands, vassaux de la France, la faisaient au roi Philippe-le-Bel.

Boniface VIII, plus fier encore que Grégoire VII, et plus impétueux, prend ce temps pour braver à la fois l'empereur et le roi de France. D'un côté il excite contre Philippe-le-Bel son frère Charles de Valois ; de l'autre, il soulève des princes de l'Allemagne contre Albert.

Nul pape ne poussa plus loin la manie de donner des royaumes. Il fait venir en Italie ce Charles de Valois, et le nomme vicaire de l'empire en Toscane. Il marie ce prince à la fille de Baudouin II, empereur de Constantinople, dépossédé, et déclare hardiment Charles de Valois empereur des Grecs. Rien n'est plus grand que ces entreprises quand elles sont bien conduites et heureuses : rien de plus petit quand elles sont sans effet. Ce pape, en moins de trois ans, donna les empires d'Orient et d'Occident, et mit en interdit le royaume de France.

Les circonstances où se trouvait l'Allemagne le mirent sur le point de réussir contre Albert d'Autriche.

Il écrivit aux archevêques de Mayence, de Trèves

et de Cologne : « Nous ordonnons qu'Albert com-
« paraisse devant nous dans six mois, pour se
« justifier, s'il peut, du crime de lèse-majesté,
« commis contre la personne de son souverain
« Adolphe. Nous défendons qu'on le reconnaisse
« pour roi des Romains, etc. »

Ces trois archevêques, qui n'aimaient pas Albert, conviennent avec le comte palatin du Rhin de procéder contre lui, comme ils avaient procédé contre son prédécesseur ; et, ce qui montre bien qu'on a toujours deux poids et deux mesures, c'est qu'ils lui font un crime d'avoir vaincu et tué en combattant ce même Adolphe qu'ils avaient déposé, et contre lequel il avait été armé par eux-mêmes.

Le comte palatin fait en effet des informations contre l'empereur Albert. On sait que les comtes palatins étaient originellement juges dans le palais, et juges des causes civiles entre le prince et les sujets, comme cela se pratique dans tous les pays sous des noms différents.

Les palatins se croyaient en droit de juger criminellement l'empereur même. C'est sur cette prétention qu'on verra un palatin, un ban de Croatie condamner une reine ¹.

Albert, ayant pour lui les autres princes de l'empire, répond aux procédures par la guerre.

1502. Bientôt ses juges lui demandent grâce, et l'électeur palatin paie par une grosse somme d'argent ses procédures.

La Pologne, après beaucoup de troubles, élit pour son roi Venceslas, roi de Bohême. Venceslas met quelque ordre dans un pays où il n'y en avait jamais eu. C'est lui qui institua le sénat. Ce Venceslas donne son fils pour roi aux Hongrois, qui le demandaient eux-mêmes.

Boniface VIII ne manque pas de prétendre que c'est un attentat contre lui, et qu'il n'appartient qu'à lui seul de donner un roi à la Hongrie. Il nomme à ce royaume Charobert, descendant de Charles d'Anjou. Il semblerait que l'empereur n'eût pas dû accoutumer le pape à donner des royaumes ; cependant c'est ce qui le raccommoda avec lui. Il craignait plus la puissance de Venceslas que celle du pape. Il protège donc Charobert, et désole la Bohême avec une armée. Les auteurs disent que cette armée fut empoisonnée par les Bohémiens, qui infectèrent les eaux voisines du camp ; cela est assez difficile à croire.

1505. Ce qui achève de mettre l'empereur dans les intérêts de Boniface VIII, c'est la sanglante querelle de ce pape avec Philippe-le-Bel. Boniface, très maltraité par ce monarque, et qui méritait de l'être, reconnaît enfin cet Albert, à qui il avait

¹ Élisabeth de Hongrie.

voulu faire le procès, pour roi légitime des Romains, et lui promet la couronne impériale, pourvu qu'il déclare la guerre au roi de France.

Albert paie la complaisance du pape par une complaisance bien plus grande. Il reconnaît « que l'empire a été transféré des Grecs aux Allemands par le saint siège; que les électeurs tiennent leur droit du pape, et que les empereurs et les rois reçoivent de lui le droit du glaive. » C'est contre une telle déclaration que le comte palatin aurait dû faire des procédures.

Ce n'était pas la peine de flatter ainsi Boniface VIII, qui mourut le 12 octobre, échappé à peine de la prison où le roi de France l'avait retenu aux portes même de Rome.

Cependant le roi de France confisque la Flandre sur le comte Gui Dampierre, et demeure, après une sanglante bataille, maître de Lille, de Douai, d'Orchies, de Béthune, et d'un très grand pays, sans que l'empereur s'en mette en peine.

Il ne songe pas davantage à l'Italie, toujours partagée entre les guelfes et les gibelins.

1504-1505. Ladislas, ce fils du respectable Venceslas, roi de Bohême et de la Pologne, est chassé de la Hongrie. Son père en meurt, à ce qu'on prétend, de chagrin, si les rois peuvent mourir de cette maladie.

Le duc de Bavière Othon se fait élire roi de Hongrie, et se fait renvoyer dès la même année. Ladislas, retourné en Bohême, y est assassiné. Ainsi, voilà trois royaumes électifs à donner à la fois, la Hongrie, la Bohême, et la Pologne.

L'empereur Albert fait couronner son fils Rodolphe en Bohême à main armée. Charobert se propose toujours pour la Hongrie; et un seigneur polonais, nommé Vladislas Locticus, est élu, ou plutôt rétabli en Pologne; mais l'empereur n'y a aucune part.

1506. Voici une injustice qui ne paraît pas d'un prince habile. L'empereur Adolphe de Nassau avait perdu la couronne et la vie pour s'être attiré la haine des Allemands, et cette haine fut principalement fondée sur ce qu'il voulut dépouiller à prix d'argent les héritiers légitimes de la Misnie et de la Thuringe.

Philippe de Nassau, frère de cet empereur, réclama ces pays si injustement achetés. Albert se déclare pour lui dans l'espérance d'en obtenir une part. Les princes de Thuringe se défendent. Ils sont mis sans formalités au ban de l'empire. Cette proscription leur donne des partisans et une armée. Ils taillent en pièces l'armée de l'empereur, qui est trop heureux de les laisser paisibles dans leurs états. On voit toujours, en général, dans les Allemands, un grand fonds d'attachement pour leurs droits; et c'est ce qui a fait subsister

si long-temps ce gouvernement mixte; édifice souvent prêt à écrouler, et cependant toujours ferme.

1507. Le pape Clément V envoie un légat en Hongrie, qui donne la couronne à Charobert au nom du saint siège. Autrefois les empereurs donnaient ce royaume: alors les papes en disposaient ainsi que de celui de Naples. Les Hongrois aimaient mieux être vassaux des papes désarmés que des empereurs qui pouvaient les asservir. Il valait mieux n'être vassal de personne.

ORIGINE DE LA LIBERTÉ DES SUISSES.

La Suisse relevait de l'empire, et une partie de ce pays était domaine de la maison d'Autriche, comme Fribourg, Lucerne, Zug, Glaris. Ces petites villes, quoique sujettes, avaient de grands privilèges, et étaient au rang des villes mixtes de l'empire; d'autres étaient impériales, et se gouvernaient par leurs citoyens, comme Zurich, Bâle, et Schaffouse. Les cantons d'Uri, de Schwitz, et d'Undervald, étaient sous le patronage de la maison d'Autriche, mais non sous sa domination.

L'empereur Albert voulut être despotique dans tout le pays. Les gouverneurs et les commissaires qu'il y envoya y exercèrent une tyrannie qui causa d'abord beaucoup de malheurs, et qui ensuite produisit le bonheur de la liberté.

Les fondateurs de cette liberté se nomment Melchtal, Stauffacher et Valthier Fürst. La difficulté de prononcer des noms si respectables nuit à leur célébrité. Ces trois paysans, homme de sens et de résolution, furent les premiers conjurés. Chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les cantons d'Uri, Schwitz, et Undervald.

Tous les historiens prétendent que, tandis que la conspiration se tramait, un gouverneur d'Uri, nommé Grisler, s'avisait d'un genre de tyrannie ridicule et horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place, et ordonna qu'on saluât le bonnet, sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne salua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, et ne lui donna sa grâce qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Le père tremblant tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. Grisler apercevant une seconde flèche sous l'habit de Tell, demanda ce qu'il en prétendait faire. « Elle t'était destinée, dit le Suisse, si j'avais blessé mon fils. »

Avouons que toutes ces histoires de pommes sont bien suspectes: celle-ci l'est d'autant plus qu'elle semble tirée d'une ancienne fable danoise.

Mais enfin on tient pour constant que Tell ayant été mis aux fers, tua ensuite le gouverneur d'une flèche ; que ce fut le signal des conjurés ; que les peuples se saisirent des forteresses, et démolirent ces instruments de leur esclavage. Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

1508. Albert, prêt de commettre ses forces contre ce courage que donne l'enthousiasme d'une liberté naissante, perd la vie d'une manière funeste. Son propre neveu Jean, qu'on a appelé mal à propos duc de Souabe, qui ne pouvait obtenir de lui la jouissance de son patrimoine, conspire sa mort avec quelques complices. Il lui porta lui-même le dernier coup en se promenant avec lui auprès de Rheinsfeld, sur le bord de la rivière de Reuss, dans le voisinage de la Suisse. Peu de souverains ont péri d'une mort plus tragique, et nul n'a été moins regretté. Il est très vraisemblable que le don de l'Autriche, de la Stirie, de la Carniole, fait par l'empereur Rodolphe de Habsbourg à ses deux enfants, fut la cause de cet assassinat. Jean, fils du prince Rodolphe, ayant en vain demandé à son oncle Albert sa part qu'il retenait, voulut s'en mettre en possession par un crime.

HENRI VII,

DE LA MAISON DE LUXEMBOURG.

TRENTE-UNIÈME EMPEREUR.

1508. Après l'assassinat d'Albert, le trône d'Allemagne demeure vacant sept mois. On compte parmi les prétendants à ce trône le roi de France Philippe-le-Bel : mais il n'y a aucun monument de l'histoire de France qui en fasse la moindre mention.

Charles de Valois, frère de ce monarque, se met sur les rangs. C'était un prince qui allait partout chercher des royaumes. Il avait reçu la couronne d'Aragon des mains du pape Martin IV, et lui avait prêté l'hommage et le serment de fidélité que les papes exigeaient des rois d'Aragon : mais il n'avait plus qu'un vain titre. Boniface VIII lui avait promis de le faire roi des Romains, mais il n'avait pu tenir sa parole.

Bertrand de Got, Gascon, archevêque de Bordeaux, élevé au pontificat de Rome par la protection de Philippe-le-Bel, promet cette fois la couronne impériale à ce prince. Les papes y pouvaient beaucoup alors, malgré toute leur faiblesse, parce que leur refus de reconnaître le roi des Romains élu en Allemagne était souvent un prétexte de factions et de guerres civiles.

Ce pape Clément V fait tout le contraire de ce

qu'il avait promis. Il fait presser sous main les électeurs de nommer Henri, comte de Luxembourg.

Ce prince est le premier qui est nommé par six électeurs seulement, tous six grands officiers de la couronne : les archevêques de Mayence, Trèves, et Cologne, chanceliers ; le comte palatin de la maison de Bavière d'aujourd'hui, grand maître de la maison ; le duc de Saxe de la maison d'Ascanie, grand écuyer ; le marquis de Brandebourg de la même maison d'Ascanie, grand chambellan.

Le roi de Bohême, grand échanson, n'y assista pas, et personne même ne le représenta. Le royaume de Bohême était alors vacant, les Bohémiens ne voulant pas reconnaître le duc de Carinthie, qu'ils avaient élu, mais auquel ils faisaient la guerre comme à un tyran.

Ce fut le comte palatin qui nomma, au nom de six électeurs, *Henri, comte de Luxembourg, roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'Église romaine et universelle, et défenseur des veuves et des orphelins*.

1509. Henri VII commence par venger l'assassinat de l'empereur Albert. Il met l'assassin Jean, prétendu duc de Souabe, au ban de l'empire. Frédéric et Léopold d'Autriche, ses cousins, descendants comme lui de Rodolphe de Habsbourg, exécutent la sentence, et reçoivent l'investiture de ses domaines.

Un des assassins, nommé Rodolphe de Varth, seigneur considérable, est pris ; et c'est par lui que commence l'usage du supplice de la roue. Pour Jean, après avoir erré long-temps, il obtint l'absolution du pape, et se fit moine.

L'empereur donne à son fils de Luxembourg le titre de duc, sans ériger le Luxembourg en duché. Il y avait des ducs à brevet comme on en voit aujourd'hui en France ; mais c'étaient des princes. On a déjà vu que les empereurs faisaient des rois à brevet.

L'empereur songe à établir sa maison, et fait élire son fils Jean de Luxembourg roi de Bohême. Il fallut la conquérir sur le duc de Carinthie ; et cela ne fut pas difficile, puisque le duc de Carinthie avait contre lui la nation.

Tous les Juifs sont chassés d'Allemagne, et une grande partie est dépouillée de ses biens. Ce peuple, consacré à l'usure depuis qu'il est connu, ayant toujours exercé ce métier à Babylone, à Alexandrie, à Rome, et dans toute l'Europe, s'était rendu partout également nécessaire et exécrationnable. Il n'y avait guère de villes où l'on n'accusât les Juifs d'immoler un enfant le vendredi saint, et de poignarder une hostie. On fait encore, dans plusieurs villes, des processions en mémoire des hosties qu'ils ont poignardées, et qui ont jeté du

sang. Ces accusations ridicules servaient à les dépouiller de leurs richesses.

1510. L'ordre des templiers est traité plus cruellement que les Juifs ; c'est un des événements les plus incompréhensibles. Des chevaliers qui fesaient vœu de combattre pour Jésus-Christ sont accusés de le renier, d'adorer une tête de cuivre, et de n'avoir, pour cérémonies secrètes de leur réception dans l'ordre, que les plus horribles débauches. Ils sont condamnés au feu en France, en conséquence d'une bulle du pape Clément v, et de leurs grands biens. Le grand-maitre de l'ordre, Jacques de Molai, Gui, frère du dauphin d'Auvergne, et soixante et quatorze chevaliers, jurèrent en vain que l'ordre était innocent : Philippe-le-Bel, irrité contre eux, les fit trouver coupables. Le pape, dévoué au roi de France, les condamna ; il y en eut cinquante-neuf de brûlés à Paris ; on les poursuivit partout. Le pape abolit l'ordre deux ans après ; mais en Allemagne, on ne fit rien contre eux ; peut-être parce qu'on les persécutait trop en France. Il y a grande apparence que les débauches de quelques jeunes chevaliers avaient donné occasion de calomnier l'ordre entier. Cette Saint-Barthélemi de tant de chevaliers armés pour la défense du christianisme, jugés en France, et condamnés par un pape et par des cardinaux, est la plus abominable cruauté qui ait été jamais exercée au nom de la justice. On ne trouve rien de pareil chez les peuples les plus sauvages : ils tuent dans la colère ; mais les juges très incompetents des templiers les livrèrent gravement aux plus affreux supplices, sans passion comme sans raison.

Henri vii veut rétablir l'empire en Italie. Aucun empereur n'y avait été depuis Frédéric II.

Diète à Francfort pour établir Jean de Luxembourg, roi de Bohême, vicair de l'empire, et pour fournir au voyage de l'empereur ; ce voyage s'appelle, comme on sait, *l'expédition romaine*. Chaque état de l'empire se cotise pour fournir des soldats, des cavaliers ou de l'argent.

Les commissaires de l'empereur qui le précédèrent font à Lausanne, le 11 octobre, le serment accoutumé aux commissaires du pape ; serment regardé toujours par les papes comme un acte d'obéissance et un hommage, et par les empereurs comme une promesse de protection ; mais les paroles en étaient favorables aux prétentions des papes.

1511-1512. Les factions des guelfes et des gibelins partageaient toujours l'Italie : mais ces factions n'avaient plus le même objet qu'autrefois ; elles ne combattaient plus l'une pour l'empereur, l'autre pour le pape ; ce n'était plus qu'un mot de ralliement, auquel il n'y avait guère d'idée fixe attachée. C'est de quoi nous avons vu un exemple en An-

gleterre dans les factions des wighs et des torys.

Le pape Clément v fuyait Rome, où il n'avait aucun pouvoir ; il établissait sa cour à Lyon avec sa maîtresse la comtesse de Périgord, et amassait ce qu'il pouvait de trésors.

Rome était dans l'anarchie d'un gouvernement populaire. Les Colonna, les Orsini, les barons romains, partageaient la ville, et c'est la cause de ce long séjour des papes au bord du Rhône ; de sorte que Rome paraissait également perdue pour les papes et pour les empereurs.

La Sicile était restée à la maison d'Aragon. Charobert, roi de Hongrie, disputait le royaume de Naples à Robert son oncle, fils de Charles II de la maison d'Anjou.

La maison d'Est s'était établie à Ferrare. Les Vénitiens voulaient s'emparer de ce pays.

L'ancienne ligue des villes d'Italie était bien loin de subsister ; elle n'avait été faite que contre les empereurs : mais depuis qu'ils ne venaient plus en Italie, ces villes ne pensaient qu'à s'agrandir aux dépens les unes des autres.

Les Florentins et les Génois fesaient la guerre à la république de Pise. Chaque ville, d'ailleurs, était partagée en factions ; Florence entre les noirs et les blancs, Milan entre les Visconti et les Turriani.

C'est au milieu de ces troubles que Henri vii paraît enfin en Italie. Il se fait couronner roi de Lombardie à Milan. Les guelfes cachent cette ancienne couronne de fer des rois lombards, comme si c'était à un petit cercle de fer que fût attaché le droit de régner. L'empereur fait faire une nouvelle couronne.

Les Turriani, le propre chancelier de l'empereur, conspirent contre sa vie dans Milan. Il condamne son chancelier au feu. La plupart des villes de Lombardie, Crème, Crémone, Lodi, Brescia, lui refusent obéissance. Il les soumet par force, et il y a beaucoup de sang de répandu.

Il marche à Rome. Robert, roi de Naples, de concert avec le pape, lui ferme les portes, en fesant marcher vers Rome Jean, prince de Morée, son frère, avec des gendarmes et de l'infanterie.

Plusieurs villes, comme Florence, Bologne, Lucques, se joignent secrètement à Robert. Cependant le pape écrit de Lyon à l'empereur qu'il ne souhaite rien tant que son gouvernement ; le roi de Naples l'assure des mêmes sentiments, et lui proteste que le prince de Morée n'est à Rome que pour y mettre l'ordre.

Henri vii se présente à la porte de la ville Léonine, qui renferme l'église de Saint-Pierre ; mais il faut qu'il l'assiège pour y entrer. Il est battu au lieu d'être couronné. Il négocie avec l'autre partie de la ville, et demande qu'on le couronne dans

l'église de Saint-Jean de Latran. Les cardinaux s'y opposent, et disent que cela ne se peut sans la permission du pape.

Le peuple de ce quartier prend le parti de l'empereur. Il est couronné en tumulte par quelques cardinaux. Alors il fait examiner par des jurisconsultes la question : « Si le pape peut ordonner quelque chose à l'empereur, et si le royaume de Naples relève de l'empire, ou du saint siège. » Ses jurisconsultes ne manquent pas de décider en sa faveur, et le pape a grand soin de faire décider le contraire par les siens.

1515. C'est, comme on a vu, la destinée des empereurs de manquer de forces pour dominer dans Rome. Henri VII est obligé d'en sortir. Il va assiéger inutilement Florence, et cite non moins inutilement Robert, roi de Naples, à comparaître devant lui. Il met aussi vainement ce roi au ban de l'empire, comme coupable de lèse-majesté, et le bannit à perpétuité sous peine de perdre la tête. L'arrêt est du 25 avril.

Il rend des arrêts à peu près semblables contre Florence et Lucques; et permet, par ces arrêts, d'assassiner les habitants: Venceslas en démença n'aurait pas donné de tels rescrits.

Il fait lever des troupes en Allemagne par son frère, archevêque de Trèves. Il obtient des Génois et des Pisans cinquante galères. On conspire dans Naples en sa faveur. Il pense conquérir Naples, et ensuite Rome; mais prêt à partir, il meurt auprès de la ville de Sienna. L'arrêt contre les Florentins était une invitation à l'empoisonner. Un dominicain, nommé Politien de Montepulciano, qui le communiait, mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré. Il est difficile de prouver de tels crimes. Mais les dominicains n'obtinrent du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclarent innocents, que trente ans après la mort de l'empereur. Il eût mieux valu avoir ces lettres dans le temps même qu'on commençait à les accuser de cet empoisonnement sacrilège.

INTERRÈGNE DE QUATORZE MOIS.

Dans les dernières années de la vie de Henri VII, l'ordre teutonique s'agrandissait, et faisait des conquêtes sur les idolâtres et sur les chrétiens des bords de la mer Baltique. Ils se rendirent même maîtres de Dantzick, qu'ils cédèrent après. Ils achetèrent la contrée de Prusse nommée Poméranie d'un margrave de Brandebourg qui la possédait.

Pendant que les chevaliers teutons devenaient des conquérants, les templiers furent détruits en Allemagne, comme ailleurs; et quoiqu'ils se soutinssent encore quelques années vers le Rhin, leur ordre fut enfin entièrement aboli.

1514. Le pape Clément V condamne la mémoire de Henri VII, déclare que le serment que cet empereur avait fait, à son couronnement dans Rome, était un *serment de fidélité*, et par conséquent d'un vassal qui rend hommage.

Il casse la sentence de Henri VII portée contre le roi de Naples, « attendu, dit-il avec raison, que le roi Robert est notre vassal. »

Mais le pape ajoute à cette raison des clauses bien étonnantes. « Nous avons, dit-il, la supériorité sur l'empire, et nous succédons à l'empereur pendant la vacance, par le plein pouvoir que Jésus-Christ nous a donné. » Il faut avouer que Jésus-Christ, comme homme, ne se doutait pas qu'un prêtre qui se disait dans Rome successeur de Simon fût un jour de droit divin empereur pendant la vacance.

En vertu de cette prétention, le pape établit le roi de Naples Robert, vicaire de l'empire en Italie. Ainsi les papes, qui ne craignent rien tant qu'un empereur, aident eux-mêmes à perpétuer cette dignité, en reconnaissant qu'il faut un vicaire dans l'interrègne, mais ils nomment ce vicaire pour se faire un droit de nommer un empereur.

Les électeurs en Allemagne sont long-temps divisés. Il était déjà établi dans l'opinion des hommes que le droit de suffrage n'appartenait qu'aux grands officiers de la maison, c'est-à-dire aux trois chanceliers ecclésiastiques, et aux quatre princes séculiers. Ces officiers avaient long-temps eu la première influence. Ils déclaraient la nomination faite par la pluralité des suffrages: peu à peu ils attirèrent à eux seuls le droit d'élire.

Cela est si vrai, que le duc de Carinthie, Henri, qui prenait le titre de roi de Bohême, disputait en cette seule qualité le droit d'électeur à Jean de Luxembourg, fils de Henri VII, qui en effet était roi de Bohême.

Les ducs de Saxe, Jean et Rodolphe, qui avaient chacun une partie de la Saxe, prétendaient partager le droit d'élire, et être tous deux électeurs, parce qu'ils se disaient tous deux grands maréchaux.

Le duc de Bavière, Louis, le même qui fut empereur, chef de la branche baravoise, voulait partager avec son frère aîné Rodolphe, comte palatin, le droit de suffrage.

Il y eut donc dix électeurs qui représentaient sept officiers, sept charges principales de l'empire. De ces dix électeurs, cinq nomment Louis, duc de Bavière, qui, ajoutant son suffrage, est ainsi élu par six voix.

Les quatre autres choisissent Frédéric, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert; et ce duc d'Autriche ne compta point sa propre voix; ce qui prouve évidemment que l'Autriche n'avait point

droit de suffrage, ne fournissant point de grand officier.

LOUIS V, OU LOUIS DE BAVIERE,

TRENTE-DEUXIÈME EMPEREUR.

1515. On ne compte pour empereur que Louis de Bavière, parce qu'il passe pour avoir été élu par le plus grand nombre, mais surtout parce que son rival Frédéric-le-Beau fut malheureux. Frédéric est sacré à Cologne par l'archevêque du lieu; Louis, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence; et cet archevêque s'attribue ce privilège, malgré l'archevêque de Cologne, métropolitain d'Aix.

Ces deux sacres produisent nécessairement des guerres civiles; et celui-ci d'autant plus que Louis de Bavière était oncle de Frédéric son rival. Quelques cantons suisses, déjà ligués, prennent les armes pour Louis de Bavière. Ils défendaient par là leur liberté contre l'Autriche.

Mémorable bataille de Morgarten. Si les Suisses avaient eu l'éloquence des Athéniens comme le courage, cette journée serait aussi célèbre que celle des Thermopyles. Seize cents Suisses des cantons d'Uri, de Schwitz, et d'Undervald, dissipent au passage des montagnes une armée formidable du duc d'Autriche. Le champ de bataille de Morgarten est le vrai berceau de leur liberté.

1516. Jean xxii, pape à Avignon et à Lyon comme ses deux prédécesseurs, n'osant pas mettre le pied en Italie, et abandonnant Rome, déclare cependant que l'empire dépend de l'Église romaine, et cite à son tribunal les deux prétendants à l'empire. Il y a eu de plus grandes révolutions sur la terre, mais il n'y en a pas eu une plus singulière dans l'esprit humain que de voir les successeurs des Césars, créés sur les bords du Mein, soumettre les droits qu'ils n'ont point sur Rome, à un pontife de Rome créé dans Avignon; tandis que les rois d'Allemagne prétendent avoir le droit de donner les royaumes de l'Europe, que les papes prétendent nommer les empereurs et les rois, et que le peuple romain ne veut ni d'empereur ni de pape.

1517. Il faut se représenter, dans ces temps-là, l'Italie aussi divisée que l'Allemagne. Les guelfes et les gibelins la déchirent toujours. Les guelfes, à la tête desquels est le roi de Naples Robert, tiennent pour Frédéric d'Autriche. Louis a pour lui les gibelins. Les principaux de cette faction sont les Viscontis à Milan. Cette maison établissait sa puissance sur le prétexte de soutenir celle des empereurs. La France voulait déjà se

mêler des affaires du Milanais, mais faiblement.

1518. Guerre entre Éric, roi de Danemark, et Valdemar, margrave de Brandebourg. Ce margrave soutient seul cette guerre sans l'aide d'aucun prince de l'empire. Quand un état faible tient tête à un plus fort, c'est qu'il est gouverné par un homme supérieur.

Le duc de Lauenbourg, dans cette courte querelle bientôt accommodée, est prisonnier du margrave, et se rachète pour seize mille marcs d'argent. On pourrait, par ces rançons, juger à peu près de la quantité d'espèces qui roulaient alors dans ces pays, où les princes avaient tout, et les peuples presque rien.

1519. Les deux empereurs consentent à décider leur querelle plus importante par trente champions: usage des anciens temps que la chevalerie a renouvelé quelquefois.

Ce combat d'homme à homme, de quinze contre quinze, fut comme celui des héros grecs et troyens. Il ne décida rien, et ne fut que le prélude de la bataille que les deux armées se livrèrent, après avoir été spectatrices du combat des trente. Louis est vainqueur dans cette bataille, mais sa victoire n'est point décisive.

1520-1521. Philippe de Valois, neveu de Philippe-le-Bel, roi de France, accepte du pape Jean xxii la qualité de lieutenant-général de l'Église contre les gibelins en Italie. Philippe de Valois y va, croyant tirer quelque parti de toutes ces divisions. Les Viscontis trouvent le secret de lui faire repasser les Alpes, tantôt en affamant sa petite armée, et tantôt en négociant.

L'Italie reste partagée en guelfes et en gibelins, sans prendre trop parti ni pour Frédéric d'Autriche, ni pour Louis de Bavière.

1522. Il se donne une bataille décisive entre les deux empereurs, encore assez près de Muhl-dorf, le 28 septembre: le duc d'Autriche est pris avec le duc Henri, son frère, et Ferri, duc de Lorraine. Dès ce jour, il n'y eut plus qu'un empereur.

Léopold d'Autriche, frère des deux prisonniers, continue en vain la guerre.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, fatigué des contradictions qu'il éprouve dans son pays, envoie son fils en France pour l'y faire élever à la cour du roi Charles-le-Bel. Il fait un échange de sa couronne contre le palatinat du Rhin, avec l'empereur. Cela paraît incroyable. Le possesseur du palatinat du Rhin était Rodolphe de Bavière, propre frère de l'empereur. Ce Rodolphe s'était jeté dans le parti de Frédéric d'Autriche contre son frère; et l'empereur Louis de Bavière, qui venait de s'emparer du palatinat, gagne la Bohême à ce marché.

On ne peut pas toujours en tout pays acheter et vendre des hommes comme des bêtes. Toute la noblesse de Bohême se souleva contre cet accord, le déclara nul et injurieux; et il demeura sans effet. Mais Rodolphe resta privé de son palatinat.

1525. Un événement plus extraordinaire encore arrive dans le Brandebourg. Le margrave de ce pays, de l'ancienne maison d'Ascanie, quitte son margraviat pour aller en pèlerinage à la Terre-Sainte. Il laisse ses états à son frère, qui meurt vingt-quatre jours après le départ du pèlerin. Il y avait beaucoup de parents capables de succéder. L'ancienne maison de Saxe-Lauenbourg et celle d'Anhalt avaient des droits. L'empereur, pour les accorder tous, et sans attendre de nouvelles du pèlerinage du véritable possesseur, voulut approprier à sa maison les états de Brandebourg, et il en investit son fils Louis.

L'empereur épouse en secondes noces la fille d'un comte de Hainault et de Hollande, qui lui apporte pour dot ces deux provinces avec la Zélande et la Frise. Aucun état vers les Pays-Bas n'était regardé comme un fief masculin. Les empereurs songeaient à l'établissement de leurs maisons aussi bien qu'à l'empire.

L'empereur, ayant vaincu son concurrent, a le pape encore à vaincre. Jean XXII, des bords du Rhône, ne laissait pas d'influer beaucoup en Italie. Il animait la faction des guelfes contre les gibelins. Il déclare les Viscontis hérétiques; et comme l'empereur favorise les Viscontis, il déclare l'empereur fauteur d'hérétiques: et, par une bulle du 9 octobre, il ordonne à Louis de Bavière de se désister dans trois mois de l'administration de l'empire, « pour avoir pris le titre « de roi des Romains sans attendre que le pape « ait examiné son élection. » L'empereur se contente de protester contre cette bulle, ne pouvant encore faire mieux.

1524. Louis de Bavière soutient le reste de la guerre contre la maison d'Autriche, pendant qu'il était attaqué par le pape.

Jean XXII, par une nouvelle bulle du 15 juillet, déclare l'empereur *contumax*, et le prive de tout droit à l'empire, s'il ne comparait devant sa sainteté avant le 4^{or} octobre. Louis de Bavière donne un rescrit par lequel il invite l'Église à déposer le pape, et appelle au futur concile.

Marcile de Padoue, et Jean de Gent, franciscain, viennent offrir leur plume à l'empereur contre le pape, et prétendent prouver que le salut père est hérétique. Il avait en effet des opinions singulières qu'il fut obligé de rétracter.

1525. Quand on voit ainsi les papes, n'ayant pas une ville à eux, parler aux empereurs en

maîtres, on devine aisément qu'ils ne font que mettre à profit les préjugés des peuples et les intérêts des princes. La maison d'Autriche avait encore un parti en Allemagne, quoique le chef fût en prison; et ce n'est qu'à la tête d'un parti qu'une bulle peut être dangereuse.

L'Alsace et le pays Messin, par exemple, tenaient pour cette maison. L'empereur fit une alliance avec le duc de Lorraine son prisonnier, avec l'archevêque de Trèves et le comte de Bar, pour prendre Metz. Metz fut prise en effet, et paya environ quarante mille livres tournois à ses vainqueurs.

Frédéric d'Autriche étant toujours en prison, le pape veut faire donner l'empire à Charles-le-Bel, roi de France. Il eût été naturel qu'un pape eût fait nommer un empereur en Italie. C'était ainsi qu'on en avait usé envers Charlemagne; mais le long usage prévalait, et il fallait que l'Allemagne fit l'élection. On gagne en faveur du roi de France quelques princes d'Allemagne qui donnèrent rendez-vous au roi à Bar-sur-Aube. Le roi de France s'y transporte, et n'y trouve que Léopold d'Autriche.

Le roi de France retourne chez lui, affligé de sa fausse démarche. Léopold d'Autriche, sans ressource, renvoie à Louis de Bavière la lance, l'épée, et la couronne de Charlemagne. L'opinion publique attachait encore à ces symboles un droit qui confirmait celui de l'élection.

Louis de Bavière élargit enfin son prisonnier, et lui fait signer une renonciation à l'empire pour le temps de la vie de Louis. On prétend que Frédéric d'Autriche conserva toujours le titre de roi des Romains.

1526. Léopold d'Autriche meurt. Il faut bien observer que, malgré les lois, l'usage constant était que les grands fiefs se partageassent encore entre les héritiers. Trente enfants auraient partagé le même état en trente parts, et auraient tous porté le même titre. Tous les agnats de Rodolphe de Habsbourg portaient le nom de ducs d'Autriche.

Léopold avait eu pour son partage l'Alsace, la Suisse, la Souabe, et le Brisgau. Ses frères se disputent cet héritage; ils choisissent le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, pour austrègue, c'est-à-dire pour arbitre.

1527. Louis de Bavière va enfin en Italie se mettre à la tête des gibelins, et le pape anime de loin les guelfes contre lui. L'ancienne querelle de l'empire et du pontificat se renouvelle avec fureur.

Louis marche avec une petite armée à Milan; il est accompagné d'une foule de moines franciscains. Ces moines étaient excommuniés par le pape Jean XXII, pour avoir soutenu que leur capuchon devait être plus pointu, et que leur boire et leur

manger ne leur appartenait pas en propre.

Ces mêmes franciscains traitaient le pape d'hérétique et de damné, au sujet de son opinion sur la vision béatifique.

L'empereur est couronné roi de Lombardie à Milan, non par l'archevêque, qui le refuse, mais par l'évêque d'Arezzo.

Dès que ce prince se prépare à aller à Rome, la faction des guelfes presse le pape d'y revenir. Le pape n'ose y aller, tant il craint le parti gibelin et l'empereur.

Les Pisans offrent à l'empereur soixante mille livres pour qu'il ne passe point par leur ville dans son voyage à Rome. Louis de Bavière assiège Pise, et se fait donner au bout de trois jours trente autres mille livres pour y séjourner deux mois. Les historiens disent que ce sont des livres d'or, mais cette somme ferait six millions d'écus d'Allemagne, ce qu'il est plus aisé de coucher par écrit que de payer.

Nouvelle bulle de Jean XXII, à Avignon, le 25 octobre : « Nous réprouvons ledit Louis comme hérétique. Nous dépouillons ledit Louis de tous ses biens meubles et immeubles, du palatinat du Rhin, de tout droit à l'empire; défendons de fournir audit Louis du blé, du linge, du vin, du bois, etc. »

L'hérésie de l'empereur était d'aller à Rome.

1528. Louis de Bavière est couronné dans Rome sans prêter le serment de fidélité. Le célèbre Castruccio Castracani, tyran de Lucques, créé d'abord par l'empereur comte du palais de Latran et gouverneur de Rome, le conduit à Saint-Pierre avec les quatre premiers barons romains, Colonna, Orsini, Savelli, Conti.

Louis est sacré par un évêque de Venise, assisté d'un évêque d'Aleria, tous deux excommuniés par le pape. Il y eut peu de troubles dans Rome à ce couronnement.

Le 48 avril l'empereur tient une assemblée générale. Il y préside revêtu du manteau impérial, la couronne en tête, et le sceptre à la main. Un moine augustin, Nicolas Fabriano, y accuse le pape, et demande « s'il y a quelqu'un qui veuille défendre le prêtre de Cahors, qui se fait nommer le pape Jean. » L'ordre des augustins devait produire un jour un homme plus dangereux pour les papes.

On lut ensuite la sentence par laquelle l'empereur déposait le pape. « Nous voulons, dit-il, suivre l'exemple d'Othon I^{er}, qui, avec le clergé et le peuple de Rome, déposa le pape Jean XII, etc. Nous déposons de l'évêché de Rome Jacques de Cahors, convaincu d'hérésie et de lèse-majesté, etc. »

Le jeune Colonna, attaché en secret au pape,

publie son opposition dans Rome, l'affiche à la porte de l'église, et s'enfuit.

Enfin Louis prononce un arrêt de mort contre le pape, et même contre le roi de Naples, qui avait accepté du pape le vicariat de l'empire en Italie. Il les condamne tous deux à être brûlés vifs : la colère outrée va quelquefois jusqu'au ridicule. Il crée pape le 22 mai, de son autorité, Pierre Reinalucci, de la ville de Corbiero ou Corbario, dominicain, et le fait agréer par le peuple romain. Il l'investit par l'anneau, au lieu de lui baiser les pieds, et se fait de nouveau couronner par lui.

Ce qui était arrivé à tous les empereurs depuis les Othons, arrive à Louis de Bavière. Les Romains conspirent contre lui. Le roi de Naples arrive avec des troupes aux portes de Rome. L'empereur et son pape sont obligés de s'enfuir.

1529. L'empereur, réfugié à Pise, est forcé d'en sortir. Il retourne sans armée en Bavière avec deux franciscains qui écrivaient contre le pape, Michel de Césène et Guillaume Okam. L'anti-pape Pierre de Corbiero se cache de ville en ville.

Le roi de Naples Robert fait rentrer sous la domination, ou plutôt sous la protection papale, Rome et plusieurs villes d'Italie.

Les Viscontis, toujours puissants dans Milan, et qui ne pouvaient plus être défendus par l'empereur, l'abandonnent. Ils se rangent du parti de Jean XXII, qui, toujours réfugié dans Avignon, semble donner des lois à l'Europe, et en donne en effet, quand ces lois sont exécutées par les forts contre les faibles.

Louis de Bavière, étant à Pavie, fait un traité mémorable avec son neveu Robert, fils de l'électeur palatin Rodolphe, mort en exil en Angleterre, et tige de toute la branche palatine. Par ce traité il partage avec son neveu les terres de la maison palatine; il lui rend le palatinat du Rhin et le Haut-Palatinat, et il garde pour lui la Bavière. Il règle qu'après l'extinction d'une des deux maisons palatine et de Bavière, qui ont une souche commune, la survivante entrera en possession de toutes les terres et dignités de l'autre, et que cependant le suffrage dans les élections des empereurs appartiendra alternativement aux deux maisons. Le droit de suffrage, accordé ainsi à la maison de Bavière, ne dura pas long-temps. La division que cet accord mit entre les deux maisons fut longue.

1550. Le pape frère Pierre de Corbiero, caché dans un château d'Italie, entouré de soldats envoyés par l'archevêque de Pise, demande grâce à Jean XXII, qui lui promet la vie sauve, et trois mille florins d'or de pension pour son entretien.

Ce pape frère Pierre va, la corde au cou, se présenter devant le pape, qui le fait enfermer dans

une prison, où il mourut au bout de trois ans. On ne sait s'il avait stipulé ou non qu'il ne serait pas enfermé.

Christophe, roi de Danemarck, est déposé par les états du pays. Il a recours à l'empire. Les ducs de Saxe, de Mecklenbourg, et de Poméranie, sont nommés par l'empereur pour juger entre le prince et les sujets. C'était faire revivre les droits éteints de l'empire sur le Danemarck. Mais Gérard, comte de Holstein, régent du royaume, ne voulut pas reconnaître cette commission. Le roi Christophe, avec les forces de ces princes et du margrave de Brandebourg, chasse le régent, et remonte sur le trône.

Louis de Bavière veut se réconcilier avec le pape, et lui envoie une ambassade. Jean XXII, pour réponse, mande au roi de Bohême qu'il ait à faire déposer l'empereur.

1554. Le roi de Bohême Jean, au lieu d'obéir au pape, se lie avec l'empereur, et marche en Italie avec une armée, en qualité de vicaire de l'empire. Ayant réduit quelques villes, comme Crémone, Parme, Pavie, Modène, il est tenté de les garder pour lui, et dans cette idée il s'unit secrètement avec le pape. Les guelfes et les gibelins alarmés se réunissent contre Jean XXII et contre Jean de Bohême.

L'empereur, craignant un vicaire si dangereux, excite contre lui Othon d'Autriche, frère de ce même Frédéric, son rival pour l'empire; tant les intérêts changent en peu de temps!

Il suscite le marquis de Misnie, et Charobert, roi de Hongrie, et jusqu'à la Pologne. Il est donc prouvé qu'alors il pouvait bien peu par lui-même. L'empire fut rarement plus faible: mais l'Allemagne dans tous ces troubles est toujours respectée des étrangers, toujours hors d'atteinte.

Le roi de Bohême, revenu en Allemagne, bat tous ses ennemis l'un après l'autre. Il laisse son fils Charles vicaire en Italie malgré Louis de Bavière, et pour lui il va jusqu'en Pologne. Ce roi de Bohême Jean était alors le véritable empereur par son pouvoir.

Les guelfes et les gibelins, malgré leur antipathie, se liguent contre le prince Charles de Bohême en Italie. Le roi son père, vainqueur en Allemagne, passe les Alpes pour secourir son fils. Il arrive lorsque ce jeune prince vient de remporter une victoire signalée le 25 novembre, vers le Tyrol.

Il rentre avec son fils triomphant dans Prague, et lui donne la marche, ou marquisat, ou margraviat de Moravie, en lui faisant prêter un hommage-lige.

1552. Le pape continue d'employer la religion dans l'intrigue. Othon, duc d'Autriche, gagné par

lui, quitte le parti de l'empereur; et, gagné par des moines, il soumet ses états au saint siège. Il se déclare vassal de Rome. Quel temps où une telle action ne fut ni abhorrée ni punie! Peu de gens savent que l'Autriche a été donnée aux papes, ainsi que l'Angleterre; c'est l'effet de la superstition et de la barbare stupidité dans laquelle l'Europe était plongée.

Ce temps était celui de l'anarchie. Le roi de Bohême se faisait craindre de l'empereur, et songeait à établir son crédit dans l'Allemagne. Lui et son fils avaient gagné des batailles en Italie, mais des batailles inutiles. Toute l'Italie était armée alors, gibelins contre guelfes, les uns et les autres contre les Allemands; toutes les villes s'accordaient dans leur haine contre l'Allemagne, et toutes se faisaient la guerre, au lieu de s'entendre pour briser à jamais leurs chaînes.

Pendant ces troubles l'ordre teutonique est toujours une milice de conquérants vers la Prusse. Les Polonais leur prennent quelques villes. Ce même Jean, roi de Bohême, marche à leur secours. Il va jusqu'à Cracovie. Il apaise des troubles en Silésie. Ce prince, maître de la Bohême, de la Silésie, de la Moravie, faisait alors tout trembler.

Strasbourg, Fribourg en Brisgau, et Bâle, s'unissent dans ces temps de trouble contre les tyrans voisins. Plusieurs villes entrent dans cette association. Le voisinage de quatre cantons suisses, devenus libres, inspire à ces peuples des sentiments de liberté.

Othon d'Autriche assiège Colmar. L'empereur soutient cette ville contre le duc d'Autriche. Le comte de Wirtemberg fournit des troupes à l'empereur; le roi de Bohême lui en donne. On voit de part et d'autre des armées de trente mille hommes, mais ce n'est jamais que pour une campagne. L'empereur n'est alors que comme un autre prince d'Allemagne qui a ses amis comme ses ennemis. Qu'eût-ce été, si tout eût été réuni pour subjuger en effet toute l'Italie.

Mais l'Allemagne n'est occupée que de ses querelles intestines. Le duc d'Autriche se raccommode avec l'empereur. La face des affaires change continuellement, et la misère des peuples continue.

1555. On a vu Jean, roi de Bohême, combattre en Italie pour l'empereur; maintenant le voici armé pour le pape. On a vu Robert, roi de Naples, défenseur du pape; il est à présent son ennemi. Ce même roi de Bohême, qui venait d'assiéger Cracovie, va en Italie, de concert avec le roi de France, pour y établir le pouvoir du pape. C'est ainsi que l'ambition promène les hommes.

Qu'arrive-t-il? il donne bataille près de Ferrare au roi Robert de Naples, aux Viscontis, aux L'Escales, princes de Vérone, réunis. Il est défait

deux fois. Il retourne en Allemagne après avoir perdu ses troupes, son argent, et sa gloire.

Troubles et guerres en Brabant au sujet de la propriété de Malines, que le duc de Brabant et le comte de Flandre se disputent. Le roi de Bohême s'en mêle encore. On s'accorde. Malines demeure à la Flandre.

1554. Pendant l'empereur Louis de Bavière reste tranquille dans Munich, et semble ne plus prendre part à rien.

Le pape Jean XXII, plus remuant, sollicite toujours les princes allemands à se soulever contre Louis de Bavière; et les franciscains du parti de Michel de Césène, condamnés par le pape, présentent l'empereur d'assembler un concile pour faire déclarer le pape hérétique, et pour le déposer.

La mort devait venger l'empereur plus promptement qu'un concile. Jean XXII meurt à quatre-vingt-dix ans, le 4 décembre, dans Avignon.

Villani prétend qu'on trouva dans son trésor la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, dont dix-huit millions monnayés. « Je le sais, dit Villani, de mon frère Romme, qui était marchand du pape. » On peut dire hardiment à Villani que son frère le marchand était un grand exagérateur. Cela ferait environ deux cent millions d'écus d'Allemagne d'aujourd'hui. On eût alors, avec une pareille somme, acheté toute l'Italie, et Jean XXII n'y mit jamais le pied. Il eut beau ajouter une troisième couronne à la tiare pontificale, il n'en fut pas plus puissant. Il est vrai qu'il vendait beaucoup de bénéfices, qu'il inventa les annates, les réserves, les expectatives, mit à prix les dispenses et les absolutions. Tout cela est une ressource plus faible qu'on ne pense, et a produit beaucoup plus de scandale que d'argent; les exacteurs de pareils tributs n'en font d'ordinaire aux maîtres qu'une part fort légère.

Ce qui est digne de remarque, c'est qu'il eut du scrupule en mourant sur la manière dont il avait dit qu'on voyait Dieu dans le ciel, et qu'il n'en eut point sur les trésors qu'il avait amassés sur la terre.

1555. Le vieux roi Jean de Luxembourg épouse une jeune princesse de la maison de France, de la branche de Bourbon; et, par son contrat de mariage, il donne le duché de Luxembourg au fils qui naîtra de cette alliance. La plupart des clauses des contrats sont des semences de guerre.

Voici un autre mariage qui produit une guerre dès qu'il est consommé. Le vieux roi de Bohême avait un second fils, Jean de Luxembourg, duc de Carinthie. Ce jeune prince prenait le titre de duc de Carinthie, parce que sa femme avait des prétentions sur ce duché. Cette princesse de Carinthie, qu'on appelait *Marguerite-la-grande-bou-*

che, prétend que son mari Jean de Luxembourg est impuissant. Elle trouve un évêque de Freisingen qui casse son mariage sans formalités; elle se donne au marquis de Brandebourg.

L'intérêt a autant de part que l'amour dans cet adultère. Le margrave de Brandebourg était le fils de l'empereur Louis de Bavière. *Marguerite-la-grande-bouche* apportait le Tyrol en dot, et des droits sur la Carinthie; ainsi l'empereur ne fit aucune difficulté d'ôter cette princesse au prince de Bohême, et de la donner à son fils de Brandebourg. Ce mariage excite une guerre qui dure toute l'année; et après beaucoup de sang répandu, on en vient à un accommodement singulier: c'est que le jeune Jean de Luxembourg avoue que sa femme a raison de l'avoir quitté, et approuve son mariage avec le Brandebourgeois, fils de l'empereur.

Petite guerre des Strasbourgeois contre les seigneurs des environs. Strasbourg agit en vraie république indépendante, à cela près que son évêque se mettait souvent à la tête des troupes, pour faire dépendre les citoyens de l'évêque.

1556-1557. On commence à négocier beaucoup en Allemagne pour la fameuse guerre que le roi d'Angleterre Édouard III méditait contre Philippe de Valois. Il s'agissait de savoir à qui la France appartiendrait.

Il est vrai que ce pays, beaucoup plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui, affaibli par les divisions du gouvernement féodal, et n'ayant point de grand commerce maritime, n'était pas le plus grand théâtre de l'Europe, mais c'était toujours un objet très important.

Philippe de Valois d'un côté, et Édouard de l'autre, tâchent d'engager les princes d'Allemagne dans leur querelle; mais il paraît que l'Anglais fit mieux sa partie que le Français. Philippe de Valois a pour lui le roi de Bohême, et Édouard a tous les princes voisins de la France. Il a surtout pour lui l'empereur; il n'en obtient à la vérité que des lettres-patentes, mais ces lettres-patentes sont de vicaires de l'empire. Le fier Édouard consent volontiers à exercer ce vicariat, pour tâcher de faire déclarer guerre de l'empire la guerre contre la France. Ses provisions portent qu'il pourra faire battre monnaie dans toutes les terres de l'empire: rien ne prouve mieux ce respect secret qu'on avait dans toute l'Europe pour la dignité impériale.

Pendant qu'Édouard s'appuie des forces temporelles de l'Allemagne, Philippe de Valois cherche à faire agir les forces spirituelles du pape: elles étaient alors bien peu de chose.

Le pape Benoît XII, encore dans Avignon comme ses prédécesseurs, était dépendant du roi de France.

Il faut savoir que l'empereur n'ayant point été absous par le pape, demeurait toujours excommunié, et privé de ses droits dans l'opinion vulgaire de ces temps-là.

Philippe de Valois, qui peut tout sur un pape d'Avignon, force Benoît XII à différer l'absolution de l'empereur. Ainsi l'autorité d'un prince dirige souvent le ministère pontifical, et ce ministère, à son tour, suscite quelques princes. Il y a un Henri, duc de Bavière, parent de Louis l'empereur, prenant toujours, selon l'usage, ce titre de duc sans avoir le duché, mais possédant une partie de la Bavière inférieure. Ce Henri demande pardon au pape par ses députés, d'avoir reconnu son parent empereur. Cette bassesse ne produit dans l'empire aucune des révolutions qu'on en attendait.

1558. Le pape Benoît XII avoue que c'est Philippe de Valois, roi de France, qui l'empêche de réconcilier à l'Église l'empereur Louis. Voilà comme presque tous les papes n'ont été que les instruments d'une force étrangère. Ils ressemblaient souvent aux dieux des Indiens, à qui on demande de la pluie à genoux, et qu'on traîne dans la rivière quand on n'est pas exaucé.

Grande assemblée des princes de l'empire à Rentz sur le Rhin. On y déclare ce qui ne devrait pas avoir besoin d'être déclaré; « que celui qui a été élu par le plus grand nombre est véritable empereur; que la confirmation du pape est absolument inutile; que le pape a encore moins le droit de déposer l'empereur; et que l'opinion contraire est un crime de lèse-majesté. »

Cette déclaration passe en loi perpétuelle le 8 août à Francfort.

Albert d'Autriche, surnommé d'abord *le Contrefait*, et qui ensuite changea ce surnom en celui de *Sage*, l'un des frères de ce Frédéric d'Autriche qui avait disputé l'empire, et le seul de tous ses frères par qui la race autrichienne s'est perpétuée, attaque encore en vain les Suisses. Ces peuples, qui n'avaient de bien que leur liberté, la défendent toujours avec courage. Albert est malheureux dans son entreprise, et mérite le nom de *Sage* en l'abandonnant.

1559. L'empereur Louis ne pense plus qu'à rester tranquille dans Munich, pendant qu'Édouard, roi d'Angleterre, son vicaire, traîne cinquante princes de l'empire à la guerre contre Philippe de Valois, et va conquérir une partie de la France. Mais avant la fin de la campagne, tous ces princes allemands se retirent chez eux; et Édouard, assisté des Flamands, poursuit ses vues ambitieuses.

1540. L'empereur Louis, qui s'était repenti d'avoir donné le vicariat d'Italie à un roi de Bohême guerrier et puissant, se repent d'avoir

donné le vicariat d'Allemagne à un roi plus puissant et plus guerrier. L'empereur était le pensionnaire du vicaire; et le fier Anglais se conduisant en maître, et payant mal la pension, l'empereur lui ôte ce vicariat, devenu un titre inutile.

L'empereur négocie avec Philippe de Valois. Pendant ce temps l'autorité impériale est absolument anéantie en Italie, malgré la loi perpétuelle de Francfort.

Le pape, de son autorité privée, accorde aux deux frères Viscontis le gouvernement de Milan, qu'ils avaient sans lui, et les fait vicaires de l'Église romaine; ils avaient été auparavant vicaires impériaux.

Le roi Jean de Bohême va à Montpellier pour se guérir, par la salubrité de l'air, d'un mal qui attaquait ses yeux. Il n'en perd pas moins la vue, et il est connu depuis sous le nom de Jean-l'Aveugle. Il fait son testament, donne la Bohême et la Silésie à Charles, depuis empereur; à Jean la Moravie; à Venceslas, né de Béatrix de Bourbon, le Luxembourg et les terres qu'il a en France du chef de sa femme.

L'empereur cependant jouit de la gloire de décider en arbitre des querelles de la maison de Danemarck. Le duc de Slesviek-Holstein, par cet accommodement renonce aux prétentions sur le royaume de Danemarck: il marie sa sœur au roi Valdemar III, et reste en possession du Jutland.

1541-1542-1545. Louis de Bavière semble ne plus penser à l'Italie, et donne des tournois dans Munich.

Clément VI, nouveau pape, né Français et résidant à Avignon, est sollicité de revenir enfin rétablir en Italie le pontificat, et d'y achever d'anéantir l'autorité impériale. Il suit les procédures de Jean XXII contre Louis. Il sollicite l'archevêque de Trèves de faire élire en Allemagne un nouvel empereur. Il soulève en secret contre lui ce roi de Bohême Jean-l'Aveugle, toujours remuant, le duc de Saxe, et Albert d'Autriche.

L'empereur Louis, qui a toujours à craindre qu'un défaut d'absolution n'arme contre lui les princes de l'empire, flatte le pape qu'il déteste, et lui écrit « qu'il remet à la disposition de sa sainteté sa personne, son état, sa liberté, et ses titres. » Quelles expressions pour un empereur qui avait condamné Jean XXII à être brûlé vif!

Les princes assemblés à Francfort sont moins complaisants, et maintiennent les droits de l'empire.

1544-1545. Jean-l'Aveugle semble plus ambitieux depuis qu'il a perdu la vue. D'un côté il veut frayer le chemin de l'empire à son fils

Charles ; de l'autre il fait la guerre à Casimir, roi de Pologne, pour la mouvance du duché de Schweidnitz, dans la Silésie.

C'est l'effet ordinaire de l'établissement féodal. Le duc de Schweidnitz avait fait hommage au roi de Pologne : Jean de Bohême réclame l'hommage en qualité de duc de Silésie. L'empereur soutient en secret les intérêts du Polonais ; et malgré l'empereur, la guerre finit malheureusement pour la maison de Luxembourg. Le prince Charles de Luxembourg, marquis de Moravie, fils de Jean-l'Aveugle, devenu veuf, épouse la nièce du duc de Schweidnitz, qui fait hommage à la Bohême ; et c'est une nouvelle confirmation que la Silésie est une annexe de la couronne de Bohême.

L'impératrice Marguerite, femme de l'empereur Louis de Bavière, et sœur de Jean de Brabant, se trouve héritière de la Hollande, de la Zélande, et de la Frise : elle recueille cette succession. L'empereur, son mari, devait en être beaucoup plus puissant : il ne l'est pourtant pas.

En ce temps, Robert, comte palatin, fonde l'université de Heidelberg sur le modèle de celle de Paris.

1546. Jean-l'Aveugle et son fils Charles font un grand parti dans l'empire au nom du pape.

Les factions impériales et papales troublent enfin l'Allemagne, comme les guelfes et les gibelins avaient troublé l'Italie. Clément vi en profite. Il publie contre Louis de Bavière une bulle le 45 avril. « Que la colère de Dieu, dit-il, et celle de « saint Pierre et saint Paul, tombent sur lui dans « ce monde-ci et dans l'autre ; que la terre l'en- « gloutisse tout vivant ; que sa mémoire périsse ; « que tous les éléments lui soient contraires ; que « ses enfants tombent dans les mains de ses enne- « mis aux yeux de leur père. »

Il n'y avait point de protocole pour ces bulles, elles dépendaient du caprice du dataire qui les expédiait. Le caprice en cette occasion est un peu violent.

Il y avait alors deux archevêques de Mayence, l'un déposé en vain par le pape, l'autre élu à l'instigation du pape par une partie des chanoines. C'est à ce dernier que Clément vi adresse une autre bulle pour élire un empereur.

Le roi de Bohême, Jean-l'Aveugle, et son fils Charles, marquis de Moravie, qui fut depuis l'empereur Charles iv, vont à Avignon marchander l'empire avec le pape Clément vi. Charles s'engage à casser toutes les ordonnances de Louis de Bavière, à reconnaître que le comté d'Avignon appartenait de droit au saint siège, ainsi que Ferrare et les autres terres (il entendait celles de la comtesse Mathilde), les royaumes de Sicile, de Sardaigne, et de Corse, et surtout Rome ; que, si

l'empereur va à Rome se faire couronner, il en sortira le même jour, qu'il n'y reviendra jamais sans une permission expresse du pape, etc.

Après ces promesses, Clément vi recommande aux archevêques de Cologne et de Trèves, et au nouvel archevêque de Mayence, d'élire empereur le marquis de Moravie. Ces trois prélats avec Jean-l'Aveugle s'assemblent à Rentz, près de Coblenz, le premier juillet. Ils élisent Charles de Luxembourg, marquis de Moravie, qu'on connaît sous le nom de Charles iv.

Le jésuite Maimbourg assure positivement qu'il acheta le suffrage de l'archevêque de Cologne huit mille mares d'argent ; et il ajoute que le duc de Saxe, comme plus riche, « fit meilleur marché de sa voix, se contentant de deux « mille marcs. »

1. Ce que le jésuite Maimbourg assure n'est rapporté que sur un oui-dire par Cuspinien.

2. Comment peut-on être instruit de ces marchés secrets ?

5. Voilà un beau désintéressement dans le duc de Saxe, de ne se déshonorer que pour deux mille marcs, parce qu'il est riche ! c'est précisément parce qu'on est riche qu'on se vend plus cher, quand on fait tant que de se vendre.

4. Le sens commun permet-il de croire que Charles iv ait acheté chèrement un droit très incertain et une guerre civile certaine ?

Quoique l'Allemagne fût partagée, le parti de Louis de Bavière est tellement le plus fort que le nouvel empereur et son vieux père, au lieu de soutenir leurs droits en Allemagne, vont se battre en France contre Édouard d'Angleterre pour Philippe de Valois.

Le vieux roi Jean de Bohême est tué à la fameuse bataille de Créci, le 25 ou 26 août, gagnée par les Anglais. Charles s'en retourne en Bohême sans troupes et sans argent : il est le premier roi de Bohême qui se soit fait couronner par l'archevêque de Prague ; et c'est pour ce couronnement que l'évêché de Prague, jusque-là suffragant de Mayence, fut érigé en archevêché.

1547. Alors Louis de Bavière et l'anti-empereur Charles se font la guerre. Charles de Luxembourg est battu partout.

Il se passait alors une scène singulière en Italie. Nicolas Rienzi, notaire à Rome, homme éloquent, hardi, et persuasif, voyant Rome abandonnée des empereurs et des papes qui n'osaient y retourner, s'était fait tribun du peuple. Il régna quelques mois d'une manière absolue ; mais le peuple, qui avait élevé cette idole, la détruisit. Rome depuis long-temps ne semblait plus faite pour des tribuns : mais on voit toujours cet ancien amour de la liberté qui produit des se-

cousses et qui se débat dans ses chaînes. Rfenzi s'intitulait, *Chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, et tribun auguste*. Ces beaux titres prouvent qu'il était un enthousiaste, et que par conséquent il pouvait séduire la vile populace, mais qu'il était indigne de commander à des hommes d'esprit. Il voulait en vain imiter Gracchus, comme Cresceance avait voulu vainement imiter Brutus.

Il est certain que Rome alors était une république, mais faible, n'ayant de l'ancienne république romaine que les factions. Son ancien nom faisait toute sa gloire.

Il est difficile de dire s'il y eut jamais un temps plus malheureux depuis les inondations des barbares au cinquième siècle. Les papes étaient chassés de Rome ; la guerre civile désolait toute l'Allemagne, les guelfes et les gibelins déchiraient l'Italie ; la reine de Naples, Jeanne, après avoir étranglé son mari, fut étranglée elle-même ; Édouard III ruinait la France où il voulait régner ; et enfin la peste, comme on le verra, fit périr une partie des hommes échappés au glaive et à la misère.

Louis de Bavière meurt d'apoplexie le 24 octobre auprès d'Augsbourg. Des auteurs disent qu'il fut empoisonné par une duchesse d'Autriche. Le prêtre André et d'autres prétendent que cette duchesse d'Autriche est la même qu'on appelait *la grande bouche* ; mais le prêtre André ne fait pas réflexion que Marguerite-la-grande-bouche est la même qui avait quitté son mari pour le fils de l'empereur. Il fallait que les historiens de ce temps-là eussent une grande haine pour les princes : ils les font presque tous empoisonner. Un Hocsemius s'exprime ainsi : « L'empereur bavarois, le damné, meurt d'un poison donné par la duchesse d'Os-
« trogothie ou d'Autriche, femme du duc Albert. » Struvius dit qu'on prétend qu'il fut empoisonné par une duchesse d'Autriche nommée Anne. Voilà donc trois prétendues duchesses d'Autriche différentes accusées de cette mort, sans la moindre apparence. C'est ainsi qu'on écrivait autrefois l'histoire. On croirait en lisant le *P. Barre* que Louis de Bavière fut empoisonné par une quatrième princesse nommée Maultasch : mais c'est qu'en allemand maultasch signifie *grande bouche* ou *bouche difforme* ; et cette princesse est précisément cette Marguerite, bru de l'empereur. Il s'intitulait Louis IV, et non pas Louis V, parce qu'il ne comptait pas Louis IV, surnommé *l'Enfant*, parmi les empereurs.

Ce fut lui qui donna lieu à l'invention de l'aigle à deux têtes : il y avait deux aigles dans ses sceaux ; et les deux têtes d'aigle qu'on a presque toujours conservées depuis, supposent aussi deux corps,

dont l'un est caché par l'autre. Le caprice des ouvriers a décidé de presque toutes les armoiries des souverains

CHARLES IV.

TRENTE-TROISIÈME EMPEREUR.

1548. Charles de Luxembourg, roi de Bohême, va d'abord de ville en ville se faire reconnaître empereur. Louis, margrave de Brandebourg, lui dispute la couronne.

L'ancien archevêque de Mayence l'excommunie ; le comte palatin Rupert, le duc de Saxe, s'assemblent et ne veulent ni l'un ni l'autre des prétendants ; ils cassent l'élection de Charles de Bohême, et nomment Édouard III, roi d'Angleterre, qui n'y songeait pas.

L'empire n'était donc alors qu'un titre onéreux, puisque l'ambitieux Édouard III n'en voulut point : il se garda bien d'interrompre ses conquêtes en France pour courir après un fantôme.

Au refus d'Édouard, les électeurs s'adressent au marquis de Misnie, gendre du feu empereur ; il refuse encore. Mutius dit qu'il aima mieux dix mille marcs d'argent de la main de Charles IV que la couronne impériale. C'était mettre l'empire à bien bas prix ; mais il est fort douteux que Charles IV eût dix mille marcs à donner, lui qui, dans le même temps, fut arrêté à Worms par son boucher, et qui ne put le satisfaire qu'en empruntant de l'argent de l'évêque.

Les électeurs, refusés de tous côtés, offrent enfin cet empire, dont personne ne veut, à Gunther de Schwartzbourg, noble thuringien. Celui-ci, qui était guerrier, et qui avait peu de chose à perdre, accepta l'offre pour le soutenir à la pointe de l'épée.

1549. Les quatre électeurs élisent Gunther de Schwartzbourg auprès de Francfort. Les doubles élections, trop fréquentes, avaient introduit à Francfort une coutume singulière. Celui des compétiteurs qui se présentait le premier devant Francfort attendait six semaines et trois jours, au bout desquels il était reçu et reconnu, si son concurrent ne venait pas. Gunther attendit le temps prescrit, et fit enfin son entrée : on espérait beaucoup de lui. On prétend que son rival le fit empoisonner : le poison de ces temps-là en Allemagne était la table.

Il faut avouer qu'il y a un peu loin de cet empire germanique à l'empire d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle. Quel Allemand même se soucie de savoir aujourd'hui s'il y a eu un Gunther ? Ce Gunther tombe en apoplexie ; et, devenu inca-

pable du trône, il le vend pour une somme d'argent, que Charles ne lui paie point : la somme était, dit-on, de vingt-deux mille marcs. Il meurt au bout de trois mois à Franefort.

A l'égard de Louis de Bavière, margrave de Brandebourg, il cède ses droits pour rien, n'étant pas assez fort pour les vendre à Charles, vainqueur sans combat de quatre concurrents, qui se fait couronner une seconde fois à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne, pour mettre ses droits hors de compromis.

Le marquis de Juliers, à la cérémonie du couronnement, dispute le droit de porter le sceptre au marquis de Brandebourg. Des ancêtres du marquis de Juliers avaient fait cette fonction ; mais ce prince n'était pas alors au rang des électeurs, ni par conséquent dans celui des grands officiers. Le margrave de Brandebourg est conservé dans son droit.

1550. Dans ce temps-là régnait en Europe le fléau d'une horrible peste, qui emporta presque partout la cinquième partie des hommes, et qui est la plus mémorable depuis celle qui désola la terre du temps d'Hippocrate. Les peuples en Allemagne, aussi furieux qu'ignorants, accusent les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines. On égorge et on brûle les Juifs presque dans toutes les villes.

Ce qui est rare, c'est que Charles IV protégea les Juifs qui lui donnaient de l'argent, contre l'évêque ; et les bourgeois de Strasbourg contre l'abbé prince de Murbach et d'autres seigneurs de fiefs. Il fut prêt de leur faire la guerre en faveur des Juifs.

Secte des flagellants renouvelée en Souabe. Ce sont des milliers d'hommes qui courent toute l'Allemagne en se fouettant avec des cordes armées de fer pour chasser la peste. Les anciens Romains, en pareil cas, avaient institué des comédies ; ce remède est plus doux.

Un imposteur paraît en Brandebourg, qui se dit l'ancien Valdemar revenu enfin de la Terre-Sainte, et qui prétend rentrer dans son état, donné injustement pendant son absence par Louis de Bavière à son fils.

Le duc de Mecklenbourg soutient l'imposteur. L'empereur Charles IV le favorise. On en vient à une petite guerre ; le faux Valdemar est abandonné et s'éclipse. On a recueilli dans un volume les histoires de ces imposteurs fameux ; mais tous ne s'y trouvent pas.

1551. Charles IV, veut aller en Italie, où les papes et les empereurs étaient oubliés. Les Visconti dominent toujours dans Milan. Jean Visconti, archevêque de cette ville, devenait un conquérant. Il s'emparait de Bologne : il faisait la guerre aux Florentins et aux Pisans, et méprisait

également l'empereur et le pape. C'est lui qui fit la lettre du diable au pape et aux cardinaux, qui commence ainsi : « Votre mère la Superbe vous « salue avec vos sœurs l'Avarice et l'Impudicité. »

Apparemment que le diable ménagea l'accommodement de Jean Visconti avec le pape Clément, qui lui vendit l'investiture de Milan pour douze ans, moyennant douze mille florins d'or par an.

1552. La maison d'Autriche avait toujours des droits sur une grande partie de la Suisse. Le duc Albert veut soumettre Zurich, qui s'allie avec les autres cantons déjà confédérés. L'empereur secourt la maison d'Autriche dans cette guerre, mais il la secourt en homme qui ne veut pas qu'elle réussisse. Il envoie des troupes pour ne point combattre, ou du moins qui ne combattent pas. La ligue et la liberté des Suisses se fortifient.

Les villes impériales voulaient toutes établir le gouvernement populaire à l'exemple de Strasbourg. Nuremberg chasse les nobles, mais Charles IV les rétablit. Il incorpora la Lusace à son royaume de Bohême ; elle en a été détachée depuis.

1555. L'empereur Charles IV, dans le temps qu'il avait été le jeune prince de Bohême, avait gagné des batailles, et même contre le parti des papes en Italie. Dès qu'il est empereur il cherche des reliques, flatte les papes, et s'occupe de réglemens, et surtout du soin d'affermir sa maison.

Il s'accommode avec les enfants de Louis de Bavière, et les réconcilie avec le pape.

Albert, duc de Bavière, se voyait excommunié, parce que son père l'avait été. Ainsi, pour prévenir la piété des princes qui pourraient lui ravir son état en vertu de son excommunication, il demande très humblement pardon au nouveau pape Innocent VI du mal que les papes ses prédécesseurs ont fait à l'empereur son père ; il signifie un acte qui commence ainsi : « Moi, Albert, duc « de Bavière, fils de Louis de Bavière, soi-disant « autrefois empereur, et réprouvé par la sainte « Église romaine. »

Il ne paraît pas que ce prince fût forcé à cet excès d'avilissement : il fallait donc dans ces temps-là qu'il y eût bien peu d'honneur, ou beaucoup de superstition.

1554. Il est remarquable que Charles IV, passant par Metz pour aller dans ses terres de Luxembourg, n'est point reçu comme empereur, parce qu'il n'avait pas encore été sacré.

Henri VII avait déjà donné à Venceslas, seigneur de Luxembourg, le titre de duc. Charles érige cette terre en duché ; il érige Bar⁴ en margraviat ; ce qui fait voir que Bar relevait alors évidemment

⁴ Bar-le-Duc, chef-Lieu du département de la Meuse.

de l'empire. Pont-à-Mousson est aussi érigé en marquisat. Tout ce pays était donc réputé de l'empire. Quel chaos!

1555. Charles IV va en Italie se faire couronner; il y marche plutôt en pèlerin qu'en empereur.

Le saint siège était toujours sédentaire à Avignon. Le pape Innocent VI n'avait nul crédit dans Rome, l'empereur encore moins. L'empire n'était plus qu'un nom, et le couronnement qu'une vaine cérémonie. Il fallait aller à Rome comme Charlemagne et Othon-le-Grand, ou n'y point aller.

Charles IV et Innocent VI n'aimaient que les cérémonies. Innocent VI envoie d'Avignon le détail de tout ce qu'on doit observer au couronnement de l'empereur. Il marque que le préfet de Rome doit porter le glaive devant lui, que ce n'est qu'un honneur, et non pas une marque de juridiction. Le pape doit être sur son trône, entouré de ses cardinaux, et l'empereur doit commencer par lui baiser les pieds, puis il lui présente de l'or, et le baise au visage, etc. Pendant la messe, l'empereur fait quelques fonctions dans le rang des diacres; on lui met la couronne impériale après la fin de la première épître. Après la messe, l'empereur, sans couronne et sans manteau, tient la bride du cheval du pape.

Aucune de ces cérémonies n'avait été pratiquée depuis que les papes demeuraient dans Avignon. L'empereur reconnut d'abord par écrit l'authenticité de ces usages. Mais le pape étant dans Avignon, et ne pouvant se faire baiser les pieds à Rome, ni se faire tenir l'étrier par l'empereur, déclara que ce prince ne baiserait point les pieds, ni ne conduirait la mule du cardinal qui représenterait sa sainteté.

Charles IV alla donc donner ce spectacle ridicule avec une grande suite, mais sans armée; il n'osa pas coucher dans Rome, selon la promesse qu'il en avait faite au saint père, Anne sa femme, fille du comte palatin, fut couronnée aussi; et en effet ce vain appareil était plutôt une vanité de femme qu'un triomphe d'empereur. Charles IV, n'ayant ni argent, ni armée, et n'étant venu à Rome que pour servir de diacre à un cardinal pendant la messe, reçut des affronts dans toutes les villes d'Italie où il passa.

Il y a une fameuse lettre de Pétrarque qui reproche à l'empereur sa faiblesse. Pétrarque était digne d'apprendre à Charles IV à penser noblement.

1556. Charles IV prend tout le contre-pied de ses prédécesseurs, ils avaient favorisé les gibelins, qui étaient en effet la faction de l'empire: pour lui, il favorise les guelfes, et fait marcher quelques troupes de Bohême contre les gibelins; cette faiblesse et cette inconséquence augmentèrent les troubles et les malheurs de l'Italie, diminuèrent

la puissance de Charles, et flétrirent sa réputation.

De retour en Allemagne, il s'applique à y faire régner l'ordre autant qu'il le peut, et à régler les rangs. Le nombre des électors était fixé par l'usage plutôt que par les lois depuis le temps de Henri VII; mais le nombre des électeurs ne l'était pas. Les ducs de Bavière surtout prétendaient avoir droit de suffrage aussi bien que les comtes palatins aînés de leur maison. Les cadets de Saxe se croyaient électeurs aussi bien que leurs aînés.

Diète de Nuremberg, dans laquelle Charles IV dépouille les ducs de Bavière du droit de suffrage, et déclare que le comte palatin est le seul électeur de cette maison.

BULLE D'OR.

Les vingt-trois premiers articles de la bulle d'or sont publiés à Nuremberg avec la plus grande solennité. Cette constitution de l'empire, la seule que le public appelle bulle, à cause de la petite bulle ou boîte d'or dans laquelle le sceau est enfermé, est regardée comme une loi fondamentale.

Il ne peut s'établir par les hommes que des lois de convention. Celles qu'un long usage consacre sont appelées fondamentales. On a changé selon les temps beaucoup de choses à cette bulle d'or.

Ce fut le jurisconsulte Bartole qui la composa. Le génie du siècle y paraît par les vers latins qui en font l'exorde, *Omnipotens æterne Deus, spes unica mundi*; et par l'apostrophe aux sept péchés mortels, et par la nécessité d'avoir sept électeurs à cause des sept dons du Saint-Esprit, et du chandelier à sept branches.

L'empereur y parle d'abord en maître absolu, sans consulter personne.

« Nous déclarons et ordonnons par le présent « édit, qui durera éternellement, de notre certaine « science, pleine puissance et autorité impériale. »

On n'y établit point les sept électeurs; on les suppose établis.

Il n'est question, dans les deux premiers chapitres, que de la forme et de la sûreté du voyage des sept électeurs, qui doivent ne point sortir de Francfort « avant d'avoir donné au monde ou au « peuple chrétien un chef temporel, à savoir un « roi des Romains futur empereur. »

On suppose ensuite, n° 8, article 2, que cette coutume a été toujours inviolablement observée, « et d'autant que tout ce qui est ci-dessus écrit a « été observé inviolablement. » Charles IV et Bartole oublièrent qu'on avait élu les empereurs très souvent d'une autre manière, à commencer par Charlemagne et à finir par Charles IV lui-même.

Un des articles les plus importants est que le droit d'élire est indivisible, et qu'il passe de mâle

en mâle au fils aîné. Il fallait donc statuer que les terres électORALES laïques ne seraient plus divisées, qu'elles appartiendraient uniquement à l'aîné. C'est ce qu'on oublia dans les vingt-trois fameux articles publiés à Nuremberg avec tant d'appareil, et que l'empereur fit lire ayant un sceptre dans une main et le globe de l'univers dans l'autre. Très peu de cas sont prévus dans cette bulle : nulle méthode n'y est observée, et on n'y traite point du gouvernement général de l'empire.

Une chose très importante, c'est qu'il y est dit à l'article 7, n° 7, « que si une des principautés électORALES vient à vaquer au profit de l'empire (il entend sans doute les principautés séculières), l'empereur en pourra disposer comme d'une chose dévolue à lui légitimement et à l'empire. » Ces mots confus marquent que l'empereur pourrait prendre pour lui un électorat dont la maison régnante serait éteinte ou condamnée. Il est encore à remarquer combien la Bohême est favorisée dans cette bulle ; l'empereur était roi de Bohême. C'est le seul pays où les causes des procès ne doivent pas ressortir à la chambre impériale. Ce droit de *non appellando* a été étendu depuis à beaucoup de princes, et les a rendus plus puissants.

Le lecteur peut consulter la bulle d'or pour le reste.

On met la dernière main à la bulle d'or dans Metz aux fêtes de Noël : on y ajoute sept chapitres. On y répare l'inadvertance qu'on avait eue d'oublier la succession indivisible des terres électORALES. Ce qui est de plus clair et de plus expliqué dans les derniers articles, c'est ce qui regarde la pompe et la vanité ; on voit que Charles IV se complait à se faire servir par les électeurs, dans les cours plénières.

La table de l'empereur plus haute de trois pieds que celle de l'impératrice, et celle de l'impératrice plus haute de trois pieds que celle des électeurs ; un gros tas d'avoine devant la salle à manger, un duc de Saxe venant prendre à cheval un picotin d'avoine dans ce tas ; enfin tout cet appareil ne ressemblait pas à la majestueuse simplicité des premiers césars de Rome.

Un auteur moderne dit qu'on n'a point dérogé au dernier article de la bulle d'or, parce que tous les princes parlent français. C'est précisément en cela qu'on y a dérogé ; car il est ordonné, par le dernier article, que les électeurs apprendront le latin et l'esclavon aussi bien que l'Italien : or, peu d'électeurs aujourd'hui se piquent de parler esclavon.

La bulle fut enfin publiée à Metz tout entière ; il y eut une de ces cours plénières ; tous les électeurs y servirent l'empereur et l'impératrice à table ; chacun y fit sa fonction. Ce n'était pas en ces

cas des princes qui devenaient officiers ; c'étaient originairement des officiers qui, avec le temps, étaient devenus grands princes.

Le dauphin de France Charles V, depuis roi, vint à cette cour plénière. C'était peu de mois après la funeste journée de Poitiers où son père Jean avait été pris par le fameux prince Noir. Le dauphin venait implorer le secours de Charles IV son oncle, qui ne pouvait donner que des fêtes. L'héritier de la couronne de France céda le pas au cardinal de Périgord dans cette diète. Pourquoi les annalistes français passent-ils ce cérémonial sous silence ? L'histoire est-elle un factum d'avocat où l'on amplifie les avantages, et où l'on tait les humiliations ?

1557. On voit aisément, par l'exclusion donnée dans la bulle d'or aux ducs de Bavière et d'Autriche, que Charles IV n'était pas l'ami de ces deux maisons. Le premier fruit de ce règlement pacifique fut une petite guerre. Les ducs de Bavière et d'Autriche lèvent des troupes. Ils assiègent dans Danustauflen un commissaire de l'empereur. L'empereur y arrive, il rompt la ligue de l'Autriche et de la Bavière, mais en rendant Danustauflen à l'électeur de Bavière, au lieu du droit de suffrage qu'il demandait.

Il y a une grande querelle dans l'empire au sujet des *Pfahl-Burgers*¹, c'est-à-dire des faux-bourgeois ; querelle dans laquelle il est fort vraisemblable que les auteurs se sont mépris. La bulle d'or ordonne que les bourgeois qui appartiennent à un prince ne se fassent pas recevoir bourgeois des villes impériales pour se soustraire à leurs princes, à moins de résider dans ces villes. Rien de plus juste, rien même de plus facile à exécuter ; car assurément un prince empêchera bien un citoyen de sa ville de lui désobéir sous prétexte qu'il est reçu bourgeois à Bâle ou à Constance.

Pourquoi donc y eut-il tant de troubles à Strasbourg pour ces faux bourgeois ? Pourquoi fut-on en armes ? Strasbourg pouvait-elle, par exemple, soutenir un sujet de Vienne à qui elle aurait donné des lettres de bourgeoisie, et qui s'en serait prévalu à Vienne ? non sans doute. Il s'agissait donc de quelque chose de plus important et de plus sacré. Des seigneurs voulaient ravir à leurs sujets le premier droit qu'ont les hommes de choisir leur domicile. Ils craignaient qu'on ne les quittât pour aller dans les villes libres. Voilà pourquoi l'empereur ordonne que les Strasbourgeois ne donnent plus de droit de citoyen à des étrangers, et

¹ Ce mot, composé de *pfahl*, qui signifie *palissade*, et de *Burger*, *bourgeois*, peut se rendre par *bourgeois aux palissades*, parce que les faubourgs étaient défendus par des enceintes de cette espèce.

que les Strasbourgeois veulent conserver ce droit qui peuple une ville, et qui l'enrichit.

1558. Charles IV, avec l'apparence de la grandeur, autrefois guerrier, à présent législateur, maître d'un beau pays, et riche, a pourtant peu de crédit dans l'empire. C'est qu'on ne voulait pas qu'il en eût. Quand il s'agit d'incorporer la Lusace à la Bohême, Albert d'Autriche, qui a des droits sur la Lusace, fait tout d'un coup la guerre à l'empereur, dont personne ne prend le parti ; et l'empereur ne peut se tirer d'affaire que par un stratagème qu'on accuse de bassesse. On prétend qu'il trompa le duc d'Autriche par des espions, et qu'il paya ensuite ces espions en fausse monnaie : ce conte a l'air d'une fable ; mais cette fable est fondée sur son caractère.

Il vendait des privilèges à toutes les villes ; il vendait au comte de Savoie le titre de vicaire de l'empire ; il donne, pour des sommes très légères, le titre de villes impériales à Mayence, à Worms, à Spire, et même à Genève ; il confirmait la liberté de la ville de Florence à prix d'argent. Il en tirait de Venise pour la souveraineté de Vérone, de Padoue, et de Vicence ; mais ceux qui le payèrent le plus chèrement furent les Visconti, pour avoir la puissance héréditaire dans Milan sous le titre de gouverneur : on prétend qu'il vendait ainsi en détail l'empire qu'il avait acheté en gros.

1559. Les princes de l'empire, excités par les universités d'Allemagne, représentent à Charles IV que, parmi les bulles de Clément VI, il y en a de déshonorantes pour lui et pour le corps germanique ; entre autres, celle où il est dit « que les empereurs sont les vassaux du pape, et lui prêtent serment de fidélité. » Charles, qui avait assez vécu pour savoir que toutes ces formules ne méritent d'attention que quand elles sont soutenues par les armes, se plaint au pape, pour ne pas fâcher le corps germanique, mais modérément pour ne pas fâcher le pape. Innocent VI lui répond que cette proposition est devenue une loi fondamentale de l'Église, enseignée dans toutes les écoles de théologie ; et pour appuyer sa réponse, il envoie d'Avignon en Allemagne un évêque de Cavaillon demander, pour l'entretien du saint-père, le dixième de tous les revenus ecclésiastiques.

Le prélat de Cavaillon s'en retourna en Avignon, après avoir reçu de fortes plaintes au lieu d'argent. Le clergé allemand éclata contre le pape, et c'est une des premières semences de la révolution dans l'Église, qu'on voit aujourd'hui.

Rescrit de Charles IV en faveur des ecclésiastiques, pour les protéger contre les princes qui veulent les empêcher de recevoir des biens, et de contracter avec les laïques.

1560. Charles IV, en faisant des réglemens en

Allemagne, abandonnait l'Italie. Les Visconti étaient toujours maîtres de Milan. Barnabo veut conserver Bologne, que son oncle, archevêque, guerrier, et politique, avait achetée pour douze années. C'est la première et la dernière fois qu'on a vu faire un bail à ferme d'une principauté.

Un légat espagnol, nommé d'Albornos, entre dans cette ville au nom du pape, qui est toujours à Avignon, et donne Bologne au pape.

Barnabo Visconti assiège Bologne. Comment peut-on imprimer encore aujourd'hui que le saint père, par un accommodement, promit de payer cent mille livres d'or annuellement, pendant cinq années, pour être maître de Bologne ? Les historiens qui répètent ces exagérations savent bien peu ce que c'est que cinq cent mille livres pesant d'or.

1564. Le siège de Bologne est levé sans qu'il en coûte rien au pape. Un marquis de Malatesta, qui s'est jeté avec quelques troupes dans la ville, fait une sortie, bat Barnabo, et le renvoie chez lui. L'empereur ne se mêle de cette affaire que par un rescrit inutile en faveur du pape.

Des guerres s'étant élevées entre le Danemarck d'un côté, et le duc de Mecklenbourg et les villes anséatiques de l'autre, tout finit à l'ordinaire par un traité. Plusieurs villes anséatiques traitent de couronne à couronne avec le Danemarck dans la ville de Lubeck. C'est un beau monument de la liberté fondée sur une industrie respectable. Lubeck, Rostock, Stralsund, Hambourg, Vismar, Brême, et quelques autres villes, font une paix perpétuelle avec le roi de Danemarck, des Vandales, et des Goths, les princes, négociants, et bourgeois, de son pays ; ce sont les termes du traité, termes qui prouvent que le Danemarck était libre, et que les villes anséatiques l'étaient davantage.

L'impératrice Anne étant accouchée de Venceslas, l'empereur envoie le poids de l'enfant en or à une chapelle de la Vierge dans Aix ; usage qui commençait à s'établir, et qui a été poussé à l'excès pour Notre-Dame de Lorette. Ses richesses sont aussi grandes que son voyage par les airs de Jérusalem à la Marche d'Ancône est miraculeux.

L'évêque de Strasbourg achète plus cher le titre de landgrave de la Basse-Alsace. Les landgraves de l'Alsace, de la maison d'Oettingue, s'y opposent, et l'évêque les apaise avec le même moyen dont il a eu son landgraviat, avec de l'argent.

1562. Grande division entre les maisons de Bavière et d'Autriche. Une femme en est la cause. Marguerite de Carinthie, veuve du duc de Bavière, Henri-le-Vieux, fils de l'empereur Louis, ennemie de la maison où elle était entrée, donne tous les

droits sur le Tyrol et ses dépendances à Rodolphe, duc d'Autriche.

Étienne, duc de Bavière, s'allie avec plusieurs princes. L'Autrichien n'a dans son parti que l'archevêque de Saltzbourg. On fait une trêve de trois ans, et l'inimitié secrète en est plus durable.

1565. Charles IV, aussi sédentaire qu'il avait été actif dans sa jeunesse, reste toujours dans Prague. L'Italie est absolument abandonnée; chaque seigneur y achète un titre de vicair de l'empire.

Barnabo Visconti en veut toujours à Bologne, et est maître de beaucoup de villes dans la Romagne.

Le pape (c'était alors Urbain V) obtient aisément de vains ordres de l'empereur aux vicaires d'Italie. On a écrit que Barnabo vendit encore ses places de la Romagne pour cinq cent mille florins d'or au pape; mais Urbain, dans Avignon, aurait-il aisément trouvé cette somme?

1564. On écrit encore que Charles voulut faire passer le Danube à Prague. Cela est encore plus incroyable que les cinq cent mille florins du pape. Pour tirer seulement un canal du Danube à la Moldau, dans la Bobême, il eût fallu conduire l'eau sur des montagnes, et dépendre encore de la maison de Bavière, maîtresse du cours du Danube. Le projet de Charlemagne de joindre le Danube et le Rhin dans un pays plat était bien plus praticable.

1565. Un fléau, formé en France, au milieu des guerres funestes d'Édouard III et de Philippe de Valois, se répand dans l'Allemagne. Ce sont des brigands qui ont déserté de ces armées indisciplinées, où on les payait mal, qui, joints à d'autres brigands, vont en Lorraine et en Alsace, et partout où ils trouvent les chemins ouverts: on les appelle *malandrins*, *tard-venus*, *grandes-compagnies*. L'empereur est obligé de marcher contre eux sur le Rhin avec les troupes de l'empire. On les chasse; ils vont désoler la Flandre et la Hollande, comme des sauterelles qui ravagent les champs de contrées en contrées.

Charles IV va trouver le pape Urbain V à Avignon. Il s'agissait d'une croisade, non plus pour aller prendre Jérusalem, mais pour empêcher les Turcs, qui avaient déjà pris Andrinople, d'accabler la chrétienté.

Un roi de Chypre, qui voyait le danger de plus près, sollicite dans Avignon cette croisade. On en avait fait plusieurs dans le temps que les musulmans n'étaient point à craindre en Syrie; et maintenant que la chrétienté est envahie, on n'en fait plus.

Le pape, après avoir proposé la croisade par bienséance, fait un traité sérieux avec l'empereur, pour rendre au saint siège son patrimoine usuré.

Il accorde à l'empereur des décimes sur le clergé d'Allemagne. Charles IV pouvait s'en servir pour aller reprendre en Italie les propres domaines de l'empereur, et non pour servir le pape.

1566. Les *grandes-compagnies* reviennent encore sur le Rhin, et de là vont tout dévaster jusqu'à Avignon. C'est une des causes qui enfin engagent Urbain V à se réfugier à Rome, après que les papes ont été réfugiés soixante et douze ans sur les bords du Rhône.

Les Visconti, plus dangereux que les *grandes-compagnies*, tenaient toutes les issues des Alpes; ils s'étaient emparés du Piémont, ils menaçaient la Provence. Urbain, n'ayant que des paroles de l'empereur pour secours, s'embarque sur une galère de la coupable et malheureuse Jeanne, reine de Naples.

1567. L'empereur s'excuse de secourir le pape, pour être spectateur de la guerre que la maison d'Autriche et la maison de Bavière se font dans le Tyrol; et le pape Urbain V, après avoir fait quelques ligués inutiles avec l'Autriche et la Hongrie, fait voir enfin un pape aux Romains, le 16 octobre. Il n'y est reçu qu'en premier évêque de la chrétienté, et non en souverain.

1568. La ville de Fribourg en Brisgau, qui avait voulu être libre, retombe au pouvoir de la maison d'Autriche, par la cession d'un comte Égon, qui en était l'avoué, c'est-à-dire le défenseur, et qui se désista de cette protection pour douze mille florins.

Le rétablissement des papes à Rome n'empêchait par les Visconti de dominer dans la Lombardie, et on était prêt de voir renaître un royaume plus puissant et plus étendu que celui des anciens Lombards.

L'empereur va enfin en Italie au secours du pape, ou plutôt à celui de l'empire. Il avait une armée formidable dans laquelle il y avait de l'artillerie.

Cette affreuse invention commençait à s'établir; elle était encore inconnue aux Turcs; et si on s'en était servi contre eux, on les eût aisément chassés de l'Europe. Les chrétiens ne s'en servaient encore que contre les chrétiens.

Le pape attirait à la fois en Italie, d'un côté le duc d'Autriche, de l'autre l'empereur, chacun avec une puissante armée; c'était de quoi exterminer à la fois la liberté de l'Italie, et celle même du pape. C'est la fatalité de ce beau et malheureux pays, que les papes y ont toujours appelé les étrangers, qu'ils auraient voulu éloigner.

L'empereur saccage Vérone, le duc d'Autriche Vicence. Les Visconti se hâtent de demander la paix pour attendre un meilleur temps; la guerre finit en donnant de l'argent à Charles, qui va se faire sacrer à Rome, selon les cérémonies usitées.

1569. Diète à Francfort. Édît sévère qui défend aux villes et aux seigneurs de se faire la guerre. A peine l'édît est-il émané, que l'évêque de Hildesheim et Magnus, duc de Brunsvick, ayant chacun plusieurs seigneurs dans leur parti, se font une guerre sanglante.

Cela ne pouvait guère être autrement dans un pays où le peu de bonnes lois qu'on avait étaient sans force : et cette continuelle anarchie servait d'excuse à l'inactivité de l'empereur. Il fallait ou hasarder tout pour être le maître, ou rester tranquille ; et il prenait ce dernier parti.

Urbain v ayant fait venir les Autrichiens et les Bohémiens en Italie, qui s'en étaient retournés chargés de dépouilles, y appelle les Hongrois contre les Visconti : il n'y manquait que des Turcs.

L'empereur, pour prévenir ce coup fatal, réconcilie les Visconti avec le saint siège.

1570. Valdemar, roi de Danemarck, chassé de Copenhague par le roi de Suède et par le comte de Holstein, se réfugie en Poméranie. Il demande des secours à l'empereur, qui lui donne des lettres de recommandation. Il s'adresse au pape Grégoire XI. Le pape lui envoie des exortations, et le menace de l'excommunier, lui écrivant d'ailleurs comme à son vassal ; on prétend que Valdemar lui répondit : « Je tiens la vie de Dieu, la couronne de mes « sujets, mon bien de mes ancêtres, la foi seule « de vos prédécesseurs ; si vous voulez vous en « prévaloir, je vous la renvoie par la présente. » Cette lettre est apocryphe : c'est dommage.

Le roi Valdemar rentre dans ses états sans le secours de personne, par la désunion de ses ennemis.

1571. L'Allemagne, dans ces temps encore agrestes, polit pourtant la Pologne. Casimir, roi de Pologne, qu'on a surnommé *le Grand*, commence à faire bâtir quelques villes à la manière allemande, et introduit quelques lois du droit saxon dans son pays, qui manquait de lois.

Guerre particulière entre Venceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, frère de l'empereur, et les ducs de Juliers et de Gueldre ; tous les seigneurs des Pays-Bas y prennent parti.

Rien ne caractérise plus la fatale anarchie de ces temps de brigandage. Le sujet de cette guerre était une troupe de voleurs de grand chemin, protégés par le duc de Juliers : et malheureusement un tel exemple n'était pas rare alors.

Venceslas, vicair de l'empire, veut punir le duc de Juliers ; mais il est défait et pris dans une bataille.

Le vainqueur, craignant le ressentiment de l'empereur, court à Prague, accompagné de plusieurs princes, et surtout de son prisonnier :

« Voilà votre frère que je vous rends, dit-il à « l'empereur ; pardonnez-moi tous deux. »

On voit beaucoup d'événements de ces temps-là mêlés ainsi de brigandage et de chevalerie.

1572. Les édits contre ces guerres ayant été inutiles, une nouvelle diète à Nuremberg ordonne que les seigneurs et les villes ne pourront, dorénavant, s'égorger que soixante jours après l'offense reçue. Cette loi s'appelait *la soixantaine de l'empire*, et elle fut exécutée toutes les fois qu'il fallait plus de soixante jours pour aller assiéger son ennemi.

1575. Les affaires de Naples et de Sicile n'ont plus depuis long-temps aucune liaison avec celles de l'empire. L'île de Sicile était toujours possédée par la maison d'Aragon, et Naples par la reine Jeanne ; tout était fief alors. La maison d'Aragon, depuis les vèpres siciliennes, s'était soumise par des traités à relever du royaume de Naples, qui relevait du saint siège.

Le but de la maison d'Aragon, en faisant un vain hommage à la couronne de Naples, avait été d'être indépendante de la cour romaine : et elle y avait réussi quand les papes étaient à Avignon.

Grégoire XI ordonne que les rois de Sicile fassent désormais hommage au roi de Naples et au pape à la fois. Il renouvelle l'ancienne loi, ou plutôt l'ancienne protestation, que jamais un roi de Sicile ou de Naples ne pourra être empereur ; et il ajoute que ces royaumes seront incompatibles avec la Toscane et la Lombardie.

Charles abandonne toutes ces affaires de l'Italie, uniquement occupé de s'enrichir en Allemagne, et d'y établir sa maison. Il achète l'électorat de Brandebourg d'Othon de Bavière qui le possédait, pour se l'approprier à lui et à sa famille. Ce cas n'avait pas été spécifié dans la bulle d'or. Il donne d'abord cet électorat à son fils aîné Venceslas, puis au cadet Sigismund.

1574. Le saint siège était revenu à Avignon. Urbain v y était mort après s'être montré à Rome un moment. Grégoire XI se résout enfin de rétablir le pontificat dans son lieu natal.

Les seigneurs et les villes qui se sont emparés des biens de la comtesse Mathilde se liguent contre le pape dès qu'il veut revenir en Italie. La plupart des villes mettaient alors sur leurs étendards et sur les portes ce beau mot *libertas*, que l'on voit encore à Lucques.

1575. Les Florentins commencent à jouer dans l'Italie le rôle que les Athéniens avaient eu en Grèce. Tous les beaux-arts, inconnus ailleurs, renaissent à Florence. Les factions guelfe et gibeline, en troublant la Toscane, avaient animé les esprits et les courages ; la liberté les avait élevés. Ce peuple était le plus considéré de

l'Italie, le moins superstitieux, et celui qui voulait le moins obéir aux papes et aux empereurs. Le pape Grégoire les excommunia. Il était bien étrange que ces excommunications, auxquelles on était tant accoutumé, fissent encore quelque impression.

1576. Charles fait élire roi des Romains son fils Venceslas, à Rentz sur le Rhin, au même lieu où lui-même avait été élu.

Tous les électeurs s'y trouvèrent en personne. Son second fils Sigismond y assistait, quoique enfant, comme électeur de Brandebourg. Le père avait depuis peu transféré ce titre de Venceslas à Sigismond. Pour lui, il avait sa voix de Bohême. Il restait cinq électeurs à gagner. On dit qu'il leur promit à chacun cent mille florins d'or : plusieurs historiens l'assurent. Il n'est guère vraisemblable qu'on donne à chacun la même somme, ni que cinq princes aient la bassesse de la recevoir, ni qu'ils aient l'indiscrétion de le dire, ni qu'un empereur se vante d'avoir corrompu les suffrages.

Loin de donner de l'argent à l'électeur palatin, il lui vendait dans ce temps-là Guittenbourg, Falkenbourg, et d'autres domaines. Il vendait à vil prix, à la vérité, des droits régaliens aux électeurs de Cologne et de Mayence. Il gagnait ainsi de l'argent, et dépouillait l'empire en l'assurant à son fils.

1577. Charles IV, âgé de soixante-quatre ans, entreprend de faire le voyage de Paris, et on ajoute que c'était pour avoir la consolation de voir le roi de France Charles V, qu'il aimait tendrement ; et la raison de cette tendresse pour un roi qu'il n'avait jamais vu, était qu'il avait épousé autrefois une de ses tantes. Une autre raison qu'on allègue du voyage, est qu'il avait la goutte, et qu'il avait promis à M. saint Maur, saint d'auprès de Paris, de faire un pèlerinage à cheval chez lui pour sa guérison. La raison véritable était le dégoût, l'inquiétude, et la coutume établie alors que les princes se visitaient. Il va donc de Prague à Paris avec son fils Venceslas, roi des Romains. Il ne vit guère, depuis les frontières jusqu'à Paris, un plus beau pays que le sien. Paris ne méritait pas sa curiosité ; l'ancien palais de saint Louis qui subsiste encore ¹, et le château du Louvre qui ne subsiste plus, ne valaient pas la peine du voyage. On ne se tirait de la barbarie qu'en Toscane, et encore n'y avait-on pas réformé l'architecture.

S'il y eut quelque chose de sérieux dans ce voyage, ce fut la charge de vicaire de l'empire dans l'ancien royaume d'Arles, qu'il donna au dauphin. Ce fut long-temps une grande question entre les publicistes, si le Dauphiné devait toujours

relever de l'empire ; mais depuis long-temps ce n'en est plus une entre les souverains. Il est vrai que le dernier dauphin Humbert, en donnant le Dauphiné au second fils de Philippe de Valois, ne le donna qu'aux mêmes droits qu'il le possédait. Il est vrai encore qu'on a prétendu que Charles IV lui-même avait renoncé à tous ses droits ; mais ils ne furent pas moins revendiqués par ses successeurs. Maximilien I^{er} réclama toujours la mouvance du Dauphiné ; mais il fallait que ce droit fût devenu bien caduc, puisque Charles-Quint, en forçant François I^{er} son prisonnier à lui céder la Bourgogne par le traité de Madrid, ne fit aucune mention de l'hommage du Dauphiné à l'empire. Toute la suite de cette histoire fait voir combien le temps change les droits.

1578. Un gentilhomme français, Enguerrand de Couci, profite du voyage de l'empereur en France, pour lui demander une étrange permission. celle de faire la guerre à la maison d'Autriche : il était arrière-petit-fils de l'empereur Albert d'Autriche par sa mère, fille de Léopold. Il demandait tous les biens de Léopold, comme n'étant point des fiefs masculins. L'empereur lui donne toute permission. Il ne s'attendait pas qu'un gentilhomme picard pût avoir une armée. Couci en eut pourtant une très considérable, fournie par ses parents et par ses amis, par l'esprit de chevalerie, par une partie de son bien qu'il vendit, et par l'espoir du butin qui enrôle toujours beaucoup de monde dans les entreprises extraordinaires. Il marche vers les domaines d'Alsace et de Suisse, qui appartiennent à la maison d'Autriche ; il n'y avait pas là de quoi payer ses troupes ; quelques contributions de Strasbourg ne suffirent pas pour lui faire tenir long-temps la campagne. Son armée se dissipe bientôt, et le projet s'évanouit : mais il n'arriva à ce gentilhomme que ce qui arrivait alors à tous les grands princes qui levaient des armées à la hâte.

COMMENCEMENT DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

Grégoire XI, après avoir vu enfin Rome en 1577, après y avoir reporté le siège pontifical, qui avait été dans Avignon soixante et douze ans, était mort le 27 mars au commencement de 1578.

Les cardinaux italiens prévalent enfin, et on choisit un pape italien : c'est Prignano, Napolitain, qui prend le nom d'Urbain, homme impétueux et farouche. Prignano Urbain, dans son premier consistoire, déclare qu'il fera justice du roi de France Charles V, et d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui troublent l'Europe. Le cardinal de La Grange, le menaçant de la main, lui répond *qu'il en a menti*. Ces trois mots plongent la chrétienté dans une guerre de plus de trente années.

¹ C'est aujourd'hui le Palais de Justice.

La plupart des cardinaux, choqués de l'humeur violente et intolérable du pape, se retirent à Naples, déclarent l'élection de Prignano Urbain forcée et nulle, et choisissent Robert, fils d'Amédée III, comte de Genève, qui prend le nom de Clément, et va établir son siège anti-romain dans Avignon. L'Europe se partage. L'empereur, la Flandre son alliée, la Hongrie appartenante à l'empereur, reconnaissent Urbain.

La France, l'Écosse, la Savoie, sont pour Clément. On juge aisément par le parti que prend chaque puissance quels étaient les intérêts politiques. Le nom d'un pape n'est là qu'un mot de ralliement.

La reine Jeanne de Naples est dans l'obéissance de Clément, parce qu'alors elle était protégée par la France, et que cette reine infortunée appelait Louis d'Anjou, frère du roi Charles V, à son secours.

Les fraudes, les assassinats, tous les crimes, qui signalèrent ce grand schisme, ne doivent étonner personne. Ce qui doit étonner, c'est que chaque parti s'obstinât à regarder comme des dieux en terre des scélérats qui se disputaient la papauté, c'est-à-dire le droit de vendre, sous cent noms différents, tous les bénéfices de l'Europe catholique.

Venceslas, duc de Luxembourg, mourant sans enfants, laisse tous ses fiefs à son frère, et après lui à Venceslas, roi des Romains.

L'empereur Charles IV meurt bientôt après, laissant la Bohême à Venceslas avec l'empire; le Brandebourg à Sigismond, son second fils; la Lusace et deux duchés dans la Silésie à Jean, son troisième.

Il résulte que, malgré sa bulle d'or, il fit encore plus de bien à sa famille qu'à l'Allemagne.

VENCESLAS,

TRENTE-QUATRIÈME EMPEREUR.

1579 à 1582. Le règne de Charles IV, dont on se plaint tant, et qu'on accuse encore, est un siècle d'or en comparaison des temps de Venceslas son fils.

Il commence par dissiper les trésors de son père dans des débauches à Francfort et à Aix-la-Chapelle, sans se mettre en peine de la Bohême, son patrimoine, ravagée par la contagion.

Tous les seigneurs bohémiens se révoltent contre lui au bout d'un an, et il se voit réduit tout d'un coup à n'oser attendre aucun secours de l'empire, et à faire venir contre ses sujets de Bohême ces restes de brigands qu'on appelait *grandes-Compagnies*, qui couraient alors l'Europe, cher-

chant des princes qui les employassent. Ils ravagèrent la Bohême pour leur solde. Dans le même temps, le schisme des deux papes divise l'Europe. Ce funeste schisme coûte d'abord la vie à l'infortunée Jeanne de Naples.

On se faisait encore alors un point de religion, comme de politique, de prendre parti pour un pape, quand il y en avait deux. Il eût été plus sage de n'en reconnaître aucun. Jeanne, reine de Naples, s'était déclarée malheureusement pour Clément, lorsque Urbain pouvait lui nuire. Elle était accusée d'avoir assassiné son premier mari, André de Hongrie, et vivait alors tranquille avec Othon de Brunsvick, son dernier époux.

Urbain, puissant encore en Italie, suscite contre elle Charles de Durazzo, sous prétexte de venger ce premier mari.

Charles de Durazzo arrive de Hongrie pour servir la colère du pape, qui lui promet la couronne. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que ce Charles de Durazzo était adopté par la reine Jeanne, déjà avancée en âge. Il était déclaré son héritier. Il aima mieux ôter la couronne et la vie à celle qui lui avait servi de mère, que d'attendre la couronne de la nature et du temps.

Othon de Brunsvick, qui combat pour sa femme, est fait prisonnier avec elle. Charles de Durazzo la fait étrangler. Naples, depuis Charles d'Anjou, était devenu le théâtre des attentats contre les têtes couronnées.

1585 à 1586. Le trône impérial est alors le théâtre de l'horreur et du mépris. Ce ne sont que des séditions en Bohême contre Venceslas. Toute la maison de Bavière se réunit pour lui déclarer la guerre. C'est un crime par les lois, mais il n'y a plus de lois.

L'empereur ne peut conjurer cet orage qu'en rendant au comte palatin de Bavière les villes du Haut-Palatinat, dont Charles IV s'était saisi quand cet électeur avait été malheureux.

Il cède d'autres villes au duc de Bavière, comme Muhlberg et Bernau. Toutes les villes du Rhin, de Souabe, et de Franconie, se liguent entre elles. Les princes voisins de la France en reçoivent des pensions. Il ne restait plus à Venceslas que le titre d'empereur.

1587. Tandis qu'un empereur se déshonore, une femme rend son nom immortel. Marguerite de Valdemar, reine de Danemark et de Norvège, devient reine de Suède par des victoires et des suffrages. Cette grande révolution n'a de rapport avec l'Allemagne que parce que les princes de Mecklenbourg, les comtes de Holstein, les villes de Hambourg et de Lubeck s'opposèrent inutilement à cette héroïne.

L'alliance des cantons suisses se fortifie alors,

et toujours par la guerre. Le canton de Berne était depuis quelques années, entré dans l'union. Le duc Léopold d'Autriche veut encore dompter ces peuples. Il les attaque, et perd la bataille et la vie.

4588. Les ligues des villes de Franconie, de Souabe, et du Rhin, pouvaient former un peuple libre, comme celui des Suisses, surtout sous un règne anarchique, tel que celui de Venceslas; mais trop de seigneurs, trop d'intérêts particuliers, et la nature de leur pays, ouvert de tous côtés, ne leur permirent pas comme aux Suisses de se séparer de l'empire.

4589. Sigismond, frère de Venceslas, acquiert de la gloire en Hongrie. Il n'y était que l'époux de la reine que les Hongrois appelaient le roi Marie, titre qu'ils ont renouvelé depuis peu pour Marie-Thérèse, fille de Charles VI. Marie était jeune, et les états n'avaient point voulu que son mari gouvernât: ils avaient mieux aimé donner la régence à Elisabeth de Bosnie, mère de leur roi Marie; de sorte que Sigismond ne se trouvait que l'époux d'une princesse en tutèle, à laquelle on donnait le titre de roi.

Les états de Hongrie sont mécontents de la régence, et on ne songe pas seulement à se servir de Sigismond. On offre la couronne à ce Charles de Durazzo accoutumé à faire étrangler des reines. Charles de Durazzo arrive, et est couronné.

La régente et sa fille dissimulent, prennent leur temps, et le font assassiner à leurs yeux. Le ban ou palatin de Croatie se constitue juge des deux reines, fait noyer la mère, et enfermer la fille. C'est alors que Sigismond se montre digne de régner; il lève des troupes dans son électorat de Brandebourg, et dans les états de son frère. Il défait les Hongrois.

Le ban de Croatie vient lui ramener la reine sa femme, à laquelle il avait fait promettre de le continuer dans son gouvernement. Sigismond, couronné roi de Hongrie, ne crut pas devoir tenir la parole de sa femme, et fit écarteler le ban de Croatie dans la petite ville de Cinq-Églises.

4590. Pendant ces horreurs, le grand schisme de l'Église augmente; il pouvait être éteint après la mort d'Urbain en reconnaissant Clément; mais on élit à Rome un Pierre Tomacelli, que l'Allemagne ne reconnaît que parce que Clément est reconnu en France. Il exige des annates, c'est-à-dire la première année du revenu des bénéfices; l'Allemagne paie et murmure.

Il semble qu'on voulût se dédommager sur les Juifs de l'argent qu'on payait au pape. Presque tout le commerce intérieur se faisait toujours par eux, malgré les villes anséatiques. On les croit si riches en Bohême, qu'on les y brûle et qu'on les

égorge. On en fait autant dans plusieurs villes, et surtout dans Spire.

Venceslas, qui rendait rarement des édits, en fait un pour annuler tout ce que l'on doit aux Juifs. Il crut par là ramener à lui la noblesse et les peuples.

Depuis 4591 jusqu'à 4597. La ville de Strasbourg est si puissante qu'elle soutient la guerre contre l'électeur palatin et contre son évêque au sujet de quelques fiefs. On la met au ban de l'empire; elle en est quitte pour trente mille florins au profit de l'empereur.

Trois frères, tous trois ducs de Bavière, font un pacte de famille, par lequel un prince bavarois ne pourra désormais vendre ou aliéner un fief qu'à son plus proche parent; et pour le vendre à un étranger, il faudra le consentement de toute la maison: voilà une loi qu'on aurait pu insérer dans la bulle d'or, pour toutes les grandes maisons d'Allemagne.

Chaque ville, chaque prince pourvoit comme il peut à ses affaires.

Venceslas, renfermé dans Prague, ne commet que des actions de barbarie et de démence. Il y avait des temps où son esprit était entièrement aliéné. C'est un effet que les excès du vin, et même des aliments, font sur beaucoup plus d'hommes qu'on ne pense.

Charles VI, roi de France, dans ce temps-là même, était attaqué d'une maladie à peu près semblable. Elle lui ôtait souvent l'usage de la raison. Des anti-papes divisaient l'Église et l'Europe. Par qui le monde a-t-il été gouverné!

Venceslas, dans un de ses accès de fureur, avait jeté dans la Moldau et noyé le moine Jean Népomucène, parce qu'il n'avait pas voulu lui révéler la confession de l'impératrice sa femme. On dit qu'il marchait quelquefois dans les rues accompagné du bourreau, et qu'il faisait exécuter sur-le-champ ceux qui lui déplaisaient. C'était une bête féroce qu'il fallait enchaîner. Aussi les magistrats de Prague se saisissent de lui comme d'un malfaiteur ordinaire, et le mettent dans un cachot.

On lui permet des bains pour lui rendre la santé et la raison.

Un pêcheur lui fournit une corde, avec laquelle il s'échappe, accompagné d'une servante dont il fait sa maîtresse. Dès qu'il est en liberté, un parti se forme dans Prague en sa faveur. Venceslas fait mourir ceux qui l'avaient mis en prison; il anoblit le pêcheur, dont la famille subsiste encore.

Cependant les magistrats de Prague, traitant toujours Venceslas d'insensé et de furieux, l'obligent de s'enfuir de la ville.

C'était une occasion pour Sigismond, son frère, roi de Hongrie, de venir se faire reconnaître roi

de Bohême ; il ne la manque pas ; mais il ne peut se faire déclarer que régent. Il fait enfermer son frère dans le château de Prague ; de là il l'envoie à Vienne en Autriche chez le duc Albert , et retourne en Hongrie s'opposer aux Turcs qui commençaient à étendre leurs conquêtes de ce côté.

Venceslas s'échappe encore de sa nouvelle prison ; il retourne à Prague ; et, ce qui est rare, il y trouve des partisans.

Ce qui est encore plus rare, c'est que l'Allemagne ne se mêle en aucune façon des affaires de son empereur, ni quand il est à Prague et à Vienne dans un cachot, ni quand il revient régner chez lui en Bohême.

1598. Qui croirait que ce même Venceslas, au milieu des scandales et des vicissitudes d'une telle vie, propose au roi de France Charles vi de l'aller trouver à Reims en Champagne, pour étouffer les scandales du schisme ?

Les deux monarques se rendent en effet à Reims dans un des intervalles de leur folie. On remarque que dans un festin que donnait le roi de France à l'empereur et au roi de Navarre, un patriarche d'Alexandrie, qui se trouva là, s'assit le premier à table. On remarque encore qu'un matin, qu'on alla chez Venceslas pour conférer avec lui des affaires de l'Église, on le trouva ivre.

Les universités alors avaient quelque crédit, parce qu'elles étaient nouvelles, et qu'il n'y avait plus d'autorité dans l'Église. Celle de Paris avait proposé la première que les prétendants au pontificat se démissent, et qu'on élût un nouveau pape. Il s'agissait donc que le roi de France obtint la démission de son pape Clément, et que Venceslas engageât aussi le sien à en faire autant.

Aucun des prétendants ne voulut abdiquer. C'étaient les successeurs d'Urbain et de Clément. Le premier était ce Tomacelli qui, élu après la mort d'Urbain, avait pris le nom de Boniface ; l'autre, Pedro de Luna, Pierre de la Lune, Aragonais, qui s'appelait Benoît.

Ce Benoît siégeait dans Avignon. La cour de France tint la parole donnée à l'empereur : on alla proposer à Benoît d'abdiquer ; et, sur son refus, on le tint prisonnier cinq ans entiers dans son propre château d'Avignon.

Ainsi l'Église de France, en ne reconnaissant point de pape pendant ces cinq années, montrait que l'Église pouvait subsister sans pape, de même que les Églises grecque, arménienne, copte, anglicane, suédoise, danoise, écossaise, augsbourgeoise, bernoise, zuricoise, génevoise, subsistent de nos jours.

Pour Venceslas, on disait qu'il aurait pu boire avec son pape, mais non négocier avec lui.

1599. Il trouve pourtant une épouse, Sophie de

Bavière, après avoir fait mourir la première à force de mauvais traitements. On ne voit point qu'après ce mariage il retombe dans ses fureurs ; il ne s'occupe plus qu'à amasser de l'argent comme Charles iv, son père ; il vend tout. Il vend enfin à Galéas Visconti tous les droits de l'empire sur la Lombardie, qu'il déclare, selon quelques auteurs, indépendante absolument de l'empire, pour cent cinquante mille écus d'or. Aucune loi ne défendait aux empereurs de telles aliénations. S'il y en avait eu, Visconti n'aurait point hasardé une somme si considérable.

Les ministres de Venceslas, qui pillaient la Bohême, voulurent faire quelques exactions dans la Misnie. On s'en plaignit aux électeurs. Alors ces princes, qui n'avaient rien dit quand Venceslas était furieux, s'assemblent pour le déposer.

1400. Après quelques assemblées d'électeurs, de princes, de députés des villes, une diète solennelle se tient à Lanstein près de Mayence. Les trois électeurs ecclésiastiques, avec le palatin, déposent juridiquement l'empereur en présence de plusieurs princes, qui assistent seulement comme témoins. Les électeurs ayant seuls le droit d'élire, en tiraient la conclusion nécessaire qu'ils avaient seuls le droit de destituer. Ils révoquèrent ensuite les aliénations que l'empereur avait faites à prix d'argent : mais Galéas Visconti n'en dominait pas moins depuis le Piémont jusqu'aux portes de Venise.

L'acte de la déposition de Venceslas est du 20 août au matin. Les électeurs, quelques jours après, choisissent pour empereur Frédéric, duc de Brunswick, qui est assassiné par un comte de Valdeck, dans le temps qu'il se prépare à son couronnement.

ROBERT,

COMTE PALATIN DU RHIN.

TRENTE-CINQUIÈME EMPEREUR.

1400. Robert, comte palatin du Rhin, est élu à Rentz par les quatre mêmes électeurs. Son élection ne peut être du 22 août, comme on le dit, puisque Venceslas avait été déposé le 20, et qu'il avait fallu plus de deux jours pour choisir le duc de Brunswick, préparer son couronnement, et l'assassiner.

Robert va se présenter en armes devant Francfort, suivant l'usage, et y entre en triomphe au bout de six semaines et trois jours ; c'est le dernier exemple de cette coutume.

1401. Quelques princes et quelques villes d'Allemagne tiennent encore pour Venceslas, comme quelques Romains regrettèrent Néron. Les magis-

trats de la ville libre d'Aix-la-Chapelle ferment les portes à Robert quand il veut s'y faire couronner. Il l'est à Cologne par l'archevêque.

Pour gagner les Allemands, il veut rendre à l'empire le Milanais que Venceslas en avait détaché. Il fait une alliance avec les villes de Suisse et de Souabe, comme s'il n'était qu'un prince de l'empire, et lève des troupes contre les Visconti. La circonstance était favorable. Venise et Florence s'armaient contre la puissance redoutable du nouveau duc de Lombardie.

Étant dans le Tyrol, il envoie un défi à Galéas : « A vous Jean Galéas, comte de Vérone ; » lequel lui répond : « A vous Robert de Bavière, nous « duc de Milan par la grâce de Dieu et de Venceslas, etc. ; » puis il lui promet de le battre. Il lui tient parole au débouché des gorges des montagnes.

Quelques princes qui avaient accompagné l'empereur s'en retournent avec le peu de soldats qui leur restent ; et Robert se retire enfin presque seul.

1402-1403. Jean Galéas reste maître de toute la Lombardie, et protecteur de presque toutes les autres villes, malgré elles.

Il meurt, laissant, entre autres enfants, une fille mariée au duc d'Orléans, source de tant de guerres malheureuses.

A sa mort, l'un des papes, Boniface, qui n'est ni affermi dans Rome, ni reconnu dans la moitié de l'Europe, profite heureusement de la haine que les conquêtes de Jean Galéas avaient inspirée, et se saisit, par des intrigues, de Bologne, de Pérouse, de Ferrare, et de quelques villes de cet ancien héritage de la comtesse Mathilde que le saint siège réclame toujours.

Venceslas, éveillé de son sommeil léthargique, veut enfin défendre sa couronne impériale contre Robert. Les deux concurrents acceptent la médiation du roi de France, Charles VI, et les électeurs le prient de venir juger à Cologne Venceslas et Robert, qui seraient présents, et s'en rapporteraient à lui.

Les électeurs demandaient vraisemblablement le jugement du roi de France parce qu'il n'était pas en état de le donner. Les accès de sa maladie le rendaient incapable de gouverner ses propres états ; pouvait-il venir décider entre deux empereurs ?

Venceslas déposé comptait alors sur son frère Sigismond, roi de Hongrie. Sigismond, par un sort bizarre, est déposé lui-même, et mis en prison dans son propre royaume.

Les Hongrois choisissent Ladislas, roi de Naples pour leur roi ; et Boniface, qui ne sait pas encore s'il est pape, prétend que c'est lui qui donne la couronne de Hongrie à Ladislas ; mais à peine Ladislas est-il sur les frontières de Hongrie,

que Naples se révolte. Il y retourne pour éteindre la rébellion.

Qu'on se fasse ici un tableau de l'Europe. On verra deux papes qui la partagent ; deux empereurs qui déchirent l'Allemagne ; la discorde en Italie après la mort de Visconti ; les Vénitiens s'emparant d'une partie de la Lombardie, Gènes d'une autre partie ; Pise assujettie par Florence ; en France, des troubles affreux sous un roi en démence ; en Angleterre, des guerres civiles ; les Maures tenant encore les plus belles provinces de l'Espagne ; les Turcs avançant vers la Grèce, et l'empire de Constantinople touchant à sa fin.

1404. Robert acquiert du moins quelques petits terrains qui arrondissent son palatinat. L'évêque de Strasbourg lui vend Offembourg, Celle, et d'autres seigneuries. C'est presque tout ce que lui vaut son empire.

Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, achète le duché de Luxembourg de Josse, marquis de Moravie, à qui Venceslas l'a vendu. Sigismond avait vendu aussi le droit d'hommage. Par là le duché de Luxembourg et le duché du Milanais sont regardés par leurs nouveaux possesseurs comme détachés de l'empire.

1405. Le nouveau duc de Luxembourg et le duc de Lorraine se font la guerre, sans que l'empire y prenne part. Si les choses eussent continué encore quelques années sur ce pied, il n'y avait plus d'empire ni de corps germanique.

1406. Le marquis de Bade et le comte de Württemberg font impunément une ligue avec Strasbourg et les villes de Souabe contre l'autorité impériale. Le traité porte que « si l'empereur ose « toucher à un de leurs privilèges, tous ensemble « lui feront la guerre. »

Les Suisses se fortifient toujours. Les seuls Bâlois ravagent les terres de la maison d'Autriche dans le Sundgau et dans l'Alsace.

1407-1408. Pendant que l'autorité impériale s'affaiblit, le schisme de l'Église continue. A peine un des anti-papes est mort, que son parti en fait un autre. Ces scandales eussent fait secouer le joug de Rome à tous les peuples, si on eût été plus éclairé et plus animé, et si les princes n'avaient pas toujours eu en tête d'avoir un pape dans leur parti, pour avoir de quoi opposer les armes de la religion à leurs ennemis. C'est là le nœud de tant de ligues qu'on a vues entre Rome et les rois, de tant de contradictions, de tant d'excommunications demandées en secret par les uns, et bravées par les autres.

Déjà l'Église pouvait craindre la science, l'esprit et les beaux-arts ; ils avaient passé de la cour du roi de Naples, Robert, à Florence, où ils établissaient leur empire. L'émulation des universités

naissantes commençait à débrouiller quelques chaos. La moitié de l'Italie était ennemie des papes. Cependant les Italiens, plus instruits alors que les autres nations, n'établirent jamais de secte contre l'Église. Ils faisaient souvent la guerre à la cour romaine, non à l'Église romaine. Les Albigeois et les Vaudois avaient commencé vers les frontières de la France. Wicief s'éleva en Angleterre. Jean Hus, docteur de la nouvelle université de Prague, et confesseur de la reine de Bohême, femme de Venceslas, ayant lu les manuscrits de Wicief, prêchait à Prague les opinions de cet Anglais. Rome ne s'était pas attendue que les premiers coups que lui porterait l'érudition viendraient d'un pays qu'elle appela si long-temps barbare. La doctrine de Jean Hus consistait principalement à donner à l'Église les droits que le saint siège prétendait pour lui seul.

Le temps était favorable. Il y avait déjà, depuis la naissance du schisme, une succession d'anti-papes des deux côtés : et il était assez difficile de savoir de quel côté était le Saint-Esprit.

Le trône de l'Église étant ainsi partagé en deux, chaque moitié en est rompue et sanglante. Il arrive la même chose à trente chaires épiscopales. Un évêque, approuvé par un pape, conteste à main armée sa cathédrale à un autre évêque confirmé par un autre pape.

A Liège, par exemple, il y a deux évêques qui se font une guerre sanglante. Jean de Bavière, élu par une partie du chapitre, se bat contre un autre élu ; et comme les papes opposés ne pouvaient donner que des bulles, l'évêque Jean de Bavière appelle à son secours Jean, duc de Bourgogne, avec une armée. Enfin, pour savoir à qui demeurera la cathédrale de Liège, la ville est saccagée et presque réduite en cendres.

Tant de maux, auxquels on ne remédie pour l'ordinaire que quand ils sont extrêmes, avaient enfin produit un concile à Pise, où quelques cardinaux retirés appelaient le reste de l'Église. Ce concile est depuis transféré à Constance.

1409. S'il y avait une manière légale et canonique de finir le schisme qui déchirait l'Europe chrétienne, c'était l'autorité du concile de Pise.

Deux anti-papes, successeurs d'anti-papes, prêtent leur nom à cette guerre civile et sacrée. L'un est ce fier Espagnol Pierre Luna ; l'autre, Corrario, Vénitien.

Le concile de Pise les déclare tous deux indignes du trône pontifical. Vingt-quatre cardinaux, avec l'approbation du concile, élisent, le 17 juin 1409, Philargi, né en Candie. Philargi, pape légitime, meurt au bout de dix mois. Tous les cardinaux qui se trouvaient alors à Rome nomment, d'un commun consentement, Balthasar

Cossa, qui prend le nom de Jean XXIII. Il avait été nourri à la fois dans l'Église et dans les armes, s'étant fait corsaire dès qu'il fut diacre. Il s'était signalé dans des courses sur les côtes de Naples en faveur d'Urbain. Il acheta depuis chèrement un chapeau de cardinal, et une maîtresse, nommée Catherine, qu'il enleva à son mari. Il avait, à la tête d'une petite armée, repris Bologne sur les Visconti. C'était un soldat sans mœurs ; mais enfin c'était un pape canoniquement élu.

Le schisme paraissait donc fini par les lois de l'Église ; mais la politique des princes le faisait durer, si on appelle politique cet esprit de jalousie, d'intrigue, de rapine, de crainte et d'espérance, qui brouille tout dans le monde.

Une diète était assemblée à Francfort en 1409. L'empereur Robert y présidait ; les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Pologne, y assistaient. Mais qu'arrive-t-il ? L'empereur soutenait une faction d'anti-pape ; la France, une autre. L'empereur et l'empire croyaient que c'était à eux d'assembler les conciles. La diète de Francfort traitait le concile de Pise, assemblé sans les ordres de l'empire, de conciliabule ; et on demandait un concile œcuménique. Il était donc arrivé que le concile de Pise, en croyant tout terminer, avait laissé trois papes à l'Europe au lieu de deux.

Le pape canonique était Jean XXIII, nommé solennellement à Rome. Les deux autres étaient Corrario et Pierre Luna : Corrario errant de ville en ville ; Pierre Luna enfermé dans Avignon par l'ordre de la cour de France, qui, sans le reconnaître, conservait toujours ce fantôme, pour l'opposer aux autres dans le besoin.

1410. Tandis que tant de papes agitent l'Europe, il y a une guerre sanglante entre les chevaliers teutons, maîtres de la Prusse, et la Pologne, pour quelques bateaux de blé.

Ces chevaliers, institués d'abord pour servir des Allemands dans les hôpitaux, étaient devenus une milice comme celle des mamelucs.

Les chevaliers sont battus, et perdent Thorn, Elbing, et plusieurs villes qui restent à la Pologne.

L'empereur Robert meurt le 18 mai à Oppenheim. Venceslas se dit toujours empereur sans en faire aucune fonction.

JOSSE,

TRENTE-SIXIÈME EMPEREUR.

1410. Venceslas n'était plus empereur qu'à Prague pour ses domestiques. Sigismond son frère, roi de Hongrie, demande l'empire. Josse, margrave de Brandebourg et de Moravie, son cousin, le demande aussi.

Non seulement Josse dispute l'empire à son cousin, mais il lui dispute aussi le Brandebourg.

L'électeur palatin Louis, fils aîné du dernier empereur Robert, l'archevêque de Trèves, et les ambassadeurs de Sigismond, dont on compte la voix en vertu du margraviat de Brandebourg, nomment Sigismond empereur à Francfort.

Mayence, Cologne, l'ambassadeur de Saxe et un député de Brandebourg pour Josse, nomment ce Josse dans la même ville.

Venceslas proteste dans Prague contre ces deux élections. L'Allemagne a trois empereurs, comme l'Église a trois papes sans en avoir un.

SIGISMOND,

ROI DE BOHÈME ET DE HONGRIE, MARGRAVE
DE BRANDEBOURG,

TRENTE-SEPTIÈME EMPEREUR.

4444. La mort de Josse, trois mois après son élection, délivre l'Allemagne d'une guerre civile qu'il n'eût pu soutenir par lui-même, mais qu'on eût faite en son nom.

Sigismond reste empereur de nom et d'effet.

Tous les électeurs confirment son élection le 21 juillet.

Les villes n'avaient alors d'évêques que par le sort des armes : car, dans les brigues pour les élections, Jean xxiii approuvant un évêque, et Corrarío un autre, la guerre civile s'ensuivit ; et c'est ce qui arriva à Cologne comme à Liège. L'archevêque Théodoríc, de la maison de Mœurs, ne prit possession de son siège qu'après une bataille sanglante où il avait vaincu son compétiteur de la maison de Berg.

Les chevaliers teutoniques reprennent les armes contre la Pologne. Ils étaient si redoutables que Sigismond se ligue secrètement avec la Pologne contre eux. La Pologne avait cédé la Prusse aux chevaliers, et le grand-maître devenait insensiblement un souverain considérable.

4442. Sigismond paraît s'embarrasser peu du grand schisme d'Occident. Il se voyait roi de Hongrie, margrave de Brandebourg, et empereur. Il voulait assurer tout à sa postérité. Les Vénitiens, qui s'agrandissaient, avaient acquis une partie de la Dalmatie dans le temps des croisades ; il les défait dans le Frioul, et joint cette partie à la Hongrie.

D'un autre côté Ladislas ou Lancelot, ce roi de Hongrie chassé par Sigismond, se rend maître de Rome et de tout le pays jusqu'à Florence. Le pape Jean xxiii l'avait appelé d'abord, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour le défendre, et il s'était

donné un maître dangereux, de crainte d'en trouver un dans Sigismond. C'est cette démarche forcée de Jean xxiii qui lui coûta bientôt le trône pontifical.

4445. Jean transférait les restes du concile de Pise à Rome, pour extirper le schisme et confirmer son élection. Il devait être le plus fort à Rome.

L'empereur fait convoquer le concile à Constance pour perdre le pape. On voit peu de papes italiens pris pour dupes. Celui-ci le fut à la fois par Sigismond et par le roi de Naples Ladislas ou Lancelot. Ce prince, maître de Rome, était devenu son ennemi, et l'empereur l'était encore davantage. L'empereur écrit aux deux anti-papes, à Pierre Luna, alors en Aragon, et à Corrarío, réfugié à Rimini ; mais ces deux papes fugitifs protestent contre le concile de Constance.

Lancelot meurt. Le pape, délivré d'un de ses maîtres, ne devait pas se mettre entre les mains de l'autre. Il va à Constance, espérant la protection de Frédéric, duc d'Autriche, héritier de la haine de la maison d'Autriche contre la maison de Luxembourg. Ce prince, à son tour protégé par le pape, accepte de lui le titre *in partibus* de général des troupes de l'Église, et même avec une pension de six mille florins d'or, aussi vaine que le généralat. Le pape s'unit encore avec le marquis de Bade, et quelques autres princes. Il entre enfin en pompe dans Constance, le 28 octobre, accompagné de neuf cardinaux.

Cependant Sigismond est couronné à Aix-la-Chapelle, et tous les électeurs font au festin royal les fonctions de leurs dignités.

4444. Sigismond arrive à Constance le jour de Noël, le duc de Saxe portant l'épée de l'empire nue devant lui, le burgrave de Nuremberg, qu'il avait fait administrateur de Brandebourg, portant le sceptre. Le globe d'or était porté par le comte de Cillei son beau-père. Ce n'est pas une fonction électorale. Le pape l'attendait dans la cathédrale. L'empereur y fait la fonction de diacre à la messe, il y lit l'évangile ; mais point de pieds baisés, point d'étrier tenu, point de mule menée par la bride. Le pape lui présente une épée. Il y avait trois trônes dans l'église, un pour l'empereur, un pour le pape, un pour l'impératrice ; l'empereur était au milieu.

4445. Jean xxiii promet de céder le pontificat en cas que les anti-papes en fassent autant, et dans tous les cas où sa déposition sera utile au bien de l'Église. Cette dernière clause le perdait. Ou il était forcé à cette déclaration, ou le métier de pirate ne l'avait pas rendu un pape habile. Sigismond baise les pieds de Jean, dès que Jean eut lu cette formule qui lui ôta le pontificat.

Sigismond est aisément le maître du concile en

l'entourant de soldats. Il y paraissait dans toute sa gloire. On y voyait les électeurs de Saxe, du Palatinat, de Mayence, l'administrateur de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche, de Silésie, cent vingt-huit comtes, deux cents barons, qui étaient alors quelque chose ; vingt-sept ambassadeurs y représentèrent leurs souverains. On y disputait de luxe, de magnificence : qu'on en juge par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'établir à Constance. On y compta cinq cents joueurs d'instruments : et ce que les usages de ce temps-là rendent très croyable, il y eut sept cent dix-huit courtisanes sous la protection du magistrat de la ville.

Le pape s'enfuit déguisé en postillon sur les terres de Jean d'Autriche, comte du Tyrol. Ce prince est obligé de livrer le pape, et de demander pardon à genoux à l'empereur.

Tandis que le pape est prisonnier dans un château de ce duc d'Autriche, son protecteur, on instruit son procès. On l'accuse de tous les crimes, on le dépose le 29 mai ; et, par la sentence, le concile se réserve le droit de le punir.

Le 6 juillet de la même année 1445, Jean Hus, confesseur de la reine de Bohême, docteur en théologie, est brûlé vif par sentence des pères du concile, malgré le sauf-conduit très formel que Sigismond lui avait donné. Cet empereur le remet aux mains de l'électeur palatin, qui le conduisit au bûcher, dans lequel il loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa voix.

Voici les propositions principales pour lesquelles on le condamna à ce supplice horrible : « Qu'il n'y « a qu'une Église catholique, qui renferme dans « son sein tous les prédestinés ; que les seigneurs « temporels doivent obliger les prêtres à observer « la loi ; qu'un mauvais pape n'est pas vicaire de « Jésus-Christ.

« *Croyez-vous l'universel* A PARTE REI? lui dit « un cardinal. — *Je crois l'universel* A PARTE MEN- « TIS? répondit Jean Hus. — *Vous ne croyez donc « pas la présence réelle!* s'écria le cardinal. »

Il est manifeste qu'on voulait que Jean fût brûlé ; et il le fut.

1446. Sigismond, après la condamnation du pape et de Jean Hus, occupé de la gloire d'extirper le schisme, obtient à Narbonne, des rois de Castille, d'Aragon, et de Navarre, leur renonciation à l'obédience de Pierre de la Lune, ou Luna.

Il va de là à Chambéri ériger la Savoie en duché, et en donne l'investiture à Amédée VIII.

Il va à Paris, se met à la place du roi dans le parlement, et y fait un chevalier. On dit que c'était trop, et que le parlement fut blâmé de l'avoir souffert. Pourquoi ? si le roi lui avait donné sa place,

il devait trouver très bon qu'il conférât un honneur qui n'est qu'un titre.

De Paris il va à Londres. Il trouve en abordant des seigneurs qui avancent vers lui dans l'eau, l'épée à la main, pour lui faire honneur, et pour l'avertir de ne pas agir en maître. C'était un aveu des droits que pouvait donner dans l'opinion des peuples ce grand nom de César.

Il disait qu'il était venu à Londres pour négocier la paix entre l'Angleterre et la France. C'était dans le temps le plus malheureux de la monarchie française, lorsque le roi anglais Henri y voulait avoir la France par conquête et par héritage.

L'empereur, au lieu de faire cette paix, s'unit avec l'Angleterre contre la France malheureuse. Il l'est lui-même davantage en Hongrie. Les Turcs, qui avaient renversé l'empire des califes, et qui menaçaient Constantinople, ayant inondé la terre depuis l'Inde jusqu'à la Grèce, dévastaient la Hongrie et l'Autriche ; mais ce n'était encore que des incursions de brigands. On envoie des troupes contre eux quand ils se retirent.

Tandis que Sigismond voyage, le concile, après avoir brûlé Jean Hus, cherche une autre victime dans Jérôme de Prague. Hiéronyme ou Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus, qui lui était très supérieur en esprit et en éloquence, fut brûlé quelque temps après son maître. Il harangua l'assemblée avec une éloquence d'autant plus touchante qu'elle était intrépide. Condamné comme Socrate par des ennemis fanatiques, il mourut avec la même grandeur d'âme.

Les papes avaient prétendu juger les princes et les dépouiller quand ils l'avaient pu ; le concile, sans pape, crut avoir les mêmes droits. Frédéric d'Autriche avait, vers le Tyrol, pris des villes que l'évêque de Trente réclamait, et il retenait l'évêque prisonnier. Le concile lui ordonne de rendre l'évêque et les villes, sous peine d'être privé lui et ses enfants de tous leurs fiefs de l'Église et de l'empire.

Ce Frédéric d'Autriche, souverain du Tyrol, s'enfuit de Constance. Son frère Ernest lui prend le Tyrol, et l'empereur met Frédéric au ban de l'empire. Tout s'accorde sur la fin de l'année. Frédéric reprend son Tyrol, et Ernest, son frère, s'en tient à la Stirie, qui était son apanage. Mais les Suisses, qui s'étaient saisis de quelques villes de ce duc d'Autriche, les gardent et fortifient leur ligue.

1447. L'empereur retourne à Constance ; il y donne avec la plus grande pompe l'investiture de Mayence, de la Saxe, de la Poméranie, de plusieurs principautés : investiture qu'il faut prendre à chaque mutation d'empereur ou de vassal.

Il vend son électorat de Brandebourg à Frédéric

de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, pour la somme de quatre cent mille florins d'or, que le burgrave avait amassée ; somme très considérable en ce temps-là. Quelques auteurs disent seulement cent mille, et sont plus croyables.

Sigismond se réserve, par le contrat, la faculté de racheter le Brandebourg pour la même somme, en cas qu'il ait des enfants.

Sentence de déposition prononcée dans le concile en présence de l'empereur, contre le pape Pierre Luna, déclaré dans la sentence *parjure, perturbateur du repos public, hérétique, rejeté de Dieu, et opiniâtre*. La qualité d'opiniâtre était la seule qu'il méritât bien.

L'empereur propose au concile de réformer l'Église avant de créer un pape. Plusieurs prélats crient à l'hérétique, et on fait un pape sans réformer l'Église.

Vingt-trois cardinaux et trente-trois prélats du concile, députés des nations, s'assemblent dans un conclave. C'est le seul exemple que d'autres prélats que des cardinaux aient eu droit de suffrage, depuis que le sacré collège s'était réservé à lui seul l'élection des papes ; car Grégoire VII fut élu par l'acclamation du peuple.

On élit le 44 novembre Othon Colonne, qui change ce beau nom contre celui de Martin ; c'est de tous les papes celui dont la consécration a été la plus auguste. Il fut conduit à l'église par l'empereur et l'électeur de Brandebourg, qui tenaient les rênes de son cheval, suivis de cent princes, des ambassadeurs de tous les rois, et d'un concile entier.

4418. Au milieu de ce vaste appareil d'un concile, et parmi tant de soins apparents de rendre la paix à l'Église, et à l'empire sa dignité, quelle fut la principale occupation de Sigismond ? celle d'amasser de l'argent.

Non content de vendre son électorat de Brandebourg, il s'était hâté, pendant la tenue du concile, de vendre à son profit quelques villes qu'il avait confisquées à Frédéric d'Autriche. L'accommodement fait, il fallait les restituer. Cet embarras et la disette continuelle d'argent où il était, mêlaient de l'avilissement à sa gloire.

Le nouveau pape Martin V déclare Sigismond roi des Romains, en suppléant aux défauts de formalité qui se trouvèrent dans son élection à Francfort.

Le pape ayant promis de travailler à la réformation de l'Église, publie quelques constitutions touchant les revenus de la chambre apostolique et les habits des clercs.

Il accorde à l'empereur le dixième de tous les biens ecclésiastiques d'Allemagne pendant un an, pour l'indemniser des frais du concile ; et l'Allemagne en murmura.

Troubles apaisés cette année dans la Hollande, le Brabant, et le Hainaut. Tout ce qui en résulte d'important pour l'histoire, c'est que Sigismond reconnaît que la province de Hainaut ne relève pas de l'empire. Un autre empereur pouvait ensuite admettre le contraire. Le Hainaut avait autrefois, comme on a vu, relevé quelque temps d'un évêque de Liège.

Comme le droit féodal n'est point un droit naturel, que ce n'est point la possession d'une terre qu'on cultive, mais une prétention sur des terres cultivées par autrui, il a toujours été le sujet de mille disputes indécises.

4419. De plus grands troubles s'élevaient en Bohême. Les cendres de Jean Hus et de Jérôme de Prague excitaient un incendie.

Les partisans de ces deux infortunes voulurent soutenir leur doctrine et venger leur mort. Le célèbre Jean Ziska se met à la tête des hussites, et tâche de profiter de la faiblesse de Venceslas, du fanatisme des Bohémiens, et de la haine qu'on commence à porter au clergé, pour se faire un parti puissant et s'établir une domination.

Venceslas meurt en Bohême presque ignoré. Sigismond a donc à la fois l'empire, la Hongrie, la Bohême, la suzeraineté de la Silésie ; et, s'il n'avait pas vendu son électorat de Brandebourg, il pouvait fonder la plus puissante maison d'Allemagne.

4420. C'est contre ce puissant empereur que Jean Ziska se soutient, et lui fait la guerre dans ses états patrimoniaux. Les moines étaient le plus souvent les victimes de cette guerre ; ils payaient de leur sang la cruauté des pères de Constance.

Jean Ziska fait soulever toute la Bohême. Pendant ce temps, il y a de grands troubles en Danemark au sujet du duché de Slesvick. Le roi Eric s'empare de ce duché ; mais la guerre des hussites est bien plus importante, et regarde de plus près l'empire.

Sigismond assiège Prague ; Jean Ziska le met en déroute et lui fait lever le siège ; un prêtre marchait avec lui à la tête des hussites, un calice à la main, pour marquer qu'ils voulaient communier sous les deux espèces.

Un mois après, Jean Ziska bat encore l'empereur. Cette guerre dura seize années. Si l'empereur n'avait pas violé son sauf-conduit, tant de malheurs ne seraient pas arrivés.

4421. Il y avait long-temps qu'on ne faisait plus de croisades que contre les chrétiens. Martin V en fait prêcher une en Allemagne contre les hussites, au lieu de leur accorder la communion avec du vin.

Un évêque de Trèves marche à la tête d'une armée de croisés contre Jean Ziska, qui, n'ayant

pas avec lui plus de douze cents hommes, taille les croisés en pièces.

L'empereur marche encore vers Prague, et est encore battu.

1422. Coribut, prince de Lithuanie, vient se joindre à Ziska, dans l'espérance d'être roi de Bohême. Ziska, qui méritait de l'être, menace d'abandonner Prague.

Le mot Ziska signifiait *borgne* en langue esclavonne, et on appelait ainsi ce guerrier comme Horatius avait été nommé *Cocles*. Il méritait alors celui d'*aveugle*, ayant perdu les deux yeux, et ce Jean-l'Aveugle était bien un autre homme que l'autre Jean-l'Aveugle, père de Sigismond. Il croyait, malgré la perte de ses yeux, pouvoir régner, puisqu'il pouvait combattre et être chef de parti.

1425. L'empereur, chassé de la Bohême par les vengeurs de Jean Hus, a recours à sa ressource ordinaire, celle de vendre des provinces. Il vend la Moravie à Albert, duc d'Autriche : c'était vendre ce que les hussites possédaient alors.

Procope, surnommé *le Rasé*, parce qu'il était prêtre, grand capitaine, devenu l'œil et le bras de Jean Ziska, défend la Moravie contre les Autrichiens.

1424. Non seulement Ziska-l'Aveugle se souvient malgré l'empereur, mais encore malgré Coribut, son défenseur, devenu son rival. Il défait Coribut après avoir vaincu l'empereur.

Sigismond pouvait au moins profiter de cette guerre civile entre ses ennemis ; mais dans ce temps-là même il est occupé à des noces. Il assiste avec pompe dans Presbourg au mariage d'un roi de Pologne, tandis que Ziska chasse son rival Coribut, et entre dans Prague en triomphe.

Ziska meurt d'une maladie contagieuse au milieu de son armée. Rien n'est plus connu que la disposition qu'on prétend qu'il fit de son corps en mourant. « Je veux qu'on me laisse en plein champ, dit-il ; j'aime mieux être mangé des oiseaux que des vers ; qu'on fasse un tambour de ma peau ; on fera fuir nos ennemis au son de ce tambour. »

Son parti ne meurt pas. Ce n'était pas Ziska, mais le fanatisme qui l'avait formé. Procope-le-Rasé succède à son gouvernement et à sa réputation.

1425-1426. La Bohême est divisée en plusieurs factions, mais toutes réunies contre l'empereur, qui ne peut se ressaisir des ruines de sa patrie. Coribut revient, et est déclarée roi. Procope fait la guerre à cet usurpateur et à Sigismond. Enfin, l'empire fournit une armée de près de cent mille hommes à l'empereur, et cette armée est entièrement défaite. On dit que les soldats de Procope,

qu'on appelait les Taborites, se servirent, dans cette grande bataille, de haches à deux tranchants, et que cette nouveauté leur donna la victoire.

1427. Pendant que l'empereur Sigismond est chassé de la Bohême, et que les étincelles sorties des cendres de Jean Hus embrasent ce pays, la Moravie et l'Autriche, les guerres entre le roi de Danemarck et le Holstein continuent. Lubeck, Hambourg, Vismar, Stralsund, sont déclarées contre lui. Quelle était donc l'autorité de l'empereur Sigismond ? il prenait le parti du Danemarck ; il écrivait à ces villes, pour leur faire mettre bas les armes, et elles ne l'écoutaient pas.

Il semble avoir perdu son crédit comme empereur, ainsi qu'en qualité de roi de Bohême.

Il fait marcher encore une armée dans son pays, et cette armée est encore battue par Procope. Coribut, qui se disait roi de Bohême, est mis dans un couvent par son propre parti, et l'empereur n'a plus de parti en Bohême.

1428. On voit que Sigismond était très mal secouru de l'empire, et qu'il ne pouvait armer les Hongrois. Il était chargé de titres et de malheurs. Il ouvre enfin dans Presbourg des conférences pour la paix avec ses sujets. Le parti nommé *des orphelins*, qui était le plus puissant à Prague, ne veut aucun accommodement, et répond *qu'un peuple libre n'a pas besoin de roi*.

1429-1450. Procope-le-Rasé, à la tête de son régiment de frères (semblable à celui que Cromwell forma depuis), suivi de ses orphelins, de ses taborites, de ses prêtres, qui portaient un calice, et qui conduisaient les calistins, continue à battre partout les impériaux. La Misnie, la Lusace, la Silésie, la Moravie, l'Autriche, le Brandebourg, sont ravagés. Une grande révolution était à craindre. Procope se sert de retranchements de bagages avec succès contre la cavalerie allemande. Ces retranchements s'appellent des tabors. Il marche avec ces tabors ; il pénètre aux confins de la Franconie.

Les princes de l'empire ne peuvent s'opposer à ces irruptions ; ils étaient en guerre les uns contre les autres. Que faisait donc l'empereur ? il n'avait su que tenir un concile et laisser brûler deux prêtres.

Amurat II dévaste la Hongrie pendant ces troubles. L'empereur veut intéresser pour lui le duc de Lithuanie, et le créer roi ; il ne peut en venir à bout : les Polonais l'en empêchent.

1451. Il demande encore la paix aux hussites ; il ne peut l'obtenir, et ses troupes sont encore battues deux fois. L'électeur de Brandebourg et le cardinal Julien, légat du pape, sont défaits la seconde fois à Risemberg, d'une manière si com-

plète, que Procope parut être le maître de l'empire intimidé.

Enfin les Hongrois, qu'Amurat n'a laissé respirer, marchent contre le vainqueur, et sauvent l'Allemagne qu'ils avaient autrefois dévastée.

Les hussites, repoussés dans un endroit, sont formidables dans tous les autres. Le cardinal Julien, ne pouvant faire la guerre, veut un concile, et propose d'y admettre des prêtres hussites.

Le concile s'ouvre à Bâle le 25 mai.

1452. Les pères donnent aux hussites des sauf-conduits pour deux cents personnes.

Ce concile de Bâle, tenu sous Eugène IV, n'était qu'une prolongation de plusieurs autres indiqués par le pape Martin V, tantôt à Pavie, tantôt à Sienne. Les pères commencèrent par déclarer que le pape n'a ni le droit de dissoudre leur assemblée, ni même celui de la transférer, et qu'il leur doit être soumis sous peine de punition. Les conciles se regardaient comme les états-généraux de l'Europe, juges des papes et des rois. On avait détrôné Jean XXIII à Constance; on voulait, à Bâle, faire rendre compte à Eugène IV.

Eugène, qui se croyait au-dessus du concile, le dissout, mais en vain. Il s'y voit citer pour y comparaître plutôt que pour y présider; et Sigismond prend ce temps pour s'aller faire inutilement couronner en Lombardie, et ensuite à Rome.

Il trouve l'Italie puissante et divisée. Philippe Visconti régnait sur le Milanais et sur Gênes, malheureuse rivale de Venise, qui avait perdu sa liberté, et qui ne cherchait plus que des maîtres. Le duc de Milan et les Vénitiens se disputaient Vérone et quelques frontières. Les Florentins prenaient le parti de Venise. Lucques, Sienne, étaient pour le duc de Milan. Sigismond est trop heureux d'être protégé par ce duc pour aller recevoir à Rome la vaine couronne d'empereur. Il prend ensuite le parti du concile contre le pape, comme il avait fait à Constance. Les pères déclarent sa sainteté contumace, et lui donnent soixante jours pour se reconnaître, après quoi on le déposera.

Les pères de Bâle voulaient imiter ceux de Constance. Mais les exemples trompent. Eugène était puissant à Rome, et les temps n'étaient pas les mêmes.

1455. Les députés de Bohême sont admis au concile. Jean Hus et Jérôme avaient été brûlés à Constance. Leurs sectateurs sont respectés à Bâle: ils y obtiennent que leurs voix seront comptées. Les prêtres hussites qui s'y rendent n'y marchent qu'à la suite de ce Procope-le-Rasé, qui vient avec trois cents gentilshommes armés; et les pères disaient: « Voilà le vainqueur de l'Eglise et de l'empire. » Le concile leur accorde la permission

de boire en communiant, et on dispute sur le reste. L'empereur arrive à Bâle; il y voit tranquillement son vainqueur, et s'occupe du procès qu'on fait au pape.

Tandis qu'on argumente à Bâle, les hussites de Bohême, joints aux Polonais, attaquent les chevaliers teutons; et chaque parti croit faire une guerre sainte. Tous les ravages recommencent: les hussites se font la guerre entre eux.

Procope quitte le concile qu'il intimidait, pour aller se battre en Bohême contre la faction opposée. Il est tué dans un combat près de Prague.

La faction victorieuse fait ce que l'empereur n'aurait osé faire; elle condamne au feu un grand nombre de prisonniers. Ces hérétiques, armés si long-temps pour venger la cendre de leur apôtre, se livrent aux flammes les uns les autres.

1454. Si les princes de l'empire laissaient leur chefs dans l'impuissance de se venger, ils ne négligeraient pas toujours le bien public. Louis de Bavière, duc d'Ingolstadt, ayant tyrannisé ses vassaux, abhorré de ses voisins, et n'étant pas assez puissant pour se défendre, est mis au ban de l'empire; et il obtient sa grâce en donnant de l'argent à Sigismond.

L'empereur était alors si pauvre, qu'il accordait les plus grandes choses pour les plus petites sommes.

Le dernier de la branche électorale de Saxe, de l'ancienne maison d'Ascanie, meurt sans enfants. Plusieurs parents demandent la Saxe: et il n'en coûte que cent mille florins au marquis de Misnie, Frédéric-le-Belliqueux, pour l'obtenir. C'est de ce marquis de Misnie, landgrave de Thuringe, que descend la Maison de Saxe, si étendue de nos jours.

1455. L'empereur, retire en Hongrie, négocie avec ses sujets de Bohême. Les états lui fixent des conditions auxquelles il pourra être reconnu; et entre autres, ils demandent qu'il n'altère plus la monnaie. Cette clause fait sa honte, mais honte commune avec trop de princes de ces temps-là. Les peuples ne se sont soumis à des souverains, ni pour être tyrannisés, ni pour être volés.

Enfin, l'empereur ayant accepté les conditions, les Bohémiens se soumettent à lui et à l'Eglise. Voilà un vrai contrat passé entre le roi et son peuple.

1456-1457. Sigismond rentre dans Prague, et y reçoit un nouvel hommage, comme tenant nouvellement la couronne du choix de la nation. Après avoir apaisé le reste des troubles, il fait reconnaître en Bohême le duc Albert d'Autriche, son gendre, pour héritier du royaume. C'est le dernier événement de sa vie, qui finit en décembre 1457.

ALBERT II D'AUTRICHE,
TRENTE-HUITIÈME EMPEREUR.

1458. Il parut alors que la maison d'Autriche pouvait être déjà la plus puissante de l'Europe. Albert II, gendre de Sigismond, se vit roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche, souverain de beaucoup d'autres pays, et empereur. Il n'était roi de Hongrie et de Bohême que par élection; mais, quand le père et l'aïeul ont été élus, le petit-fils se fait aisément un droit héréditaire.

Le parti des hussites, qu'on nommait les *calistins*, élit pour roi Casimir, frère du roi de Pologne. Il faut combattre. L'armée de l'empereur, commandée par Albert-l'Achille, alors burgrave de Nuremberg, et depuis électeur de Brandebourg, assure par des victoires la couronne de Bohême à Albert II d'Autriche.

Dans une grande diète à Nuremberg, on réforme l'ancien tribunal des austrègues, remède inventé, comme on a vu, pour prévenir l'effusion de sang dans les querelles des seigneurs. L'offensé doit nommer trois princes pour arbitres; ils doivent être approuvés par les états de l'empire, et juger dans l'année.

On divise l'Allemagne en quatre parties, nommées *cercles*, Bavière, Rhin, Souabe, et Vestphalie. Les terres électORALES ne sont pas comprises dans ces quatre cercles, chaque électeur croyant de sa dignité de gouverner son état sans l'assujettir à ce règlement. Chaque cercele a un directeur et un duc ou général, et chaque membre du cercele est taxé à un contingent en hommes ou en argent pour la sûreté publique.

On abolit dans cette diète cette ancienne loi veimique, qui subsistait encore en quelques endroits de la Vestphalie; loi qui n'en mérite pas le nom, puisque c'était l'opposé de toutes les lois. Elle s'appelait le *jugement secret*, et consistait à condamner un homme à mort, sans qu'il en sût rien. Elle fut instituée, comme nous l'avons vu, par Charlemagne contre les Saxons.

Cette manière de juger, qui n'est qu'une manière d'assassiner, a été pratiquée dans plusieurs états, et surtout à Venise, lorsqu'un danger pressant, ou qu'un intérêt d'état supérieur aux lois pouvait servir d'excuse à cette barbarie. Mais le décret de la diète abolit en vain cette loi exécutable: le tribunal secret subsista toujours. Les juges ne cessèrent point de nommer leurs assesseurs. Ils osèrent même citer l'empereur Frédéric III. Il n'y a point d'excès à quoi ne puisse se porter une compagnie qui croit n'avoir point de compte à rendre. Cette cour infâme ne fut pleinement détruite que par Maximilien I^{er}.

1459. D'un côté le concile de Bâle continue à troubler l'Occident: de l'autre les Turcs et les Tartares, qui se disputent l'Orient, portent leurs dévastations aux frontières de la Hongrie.

L'empereur grec, Jean Paléologue II, auquel il ne restait guère plus que Constantinople, croit en vain pouvoir obtenir du secours des chrétiens. Il s'humilie jusqu'à venir dans Rome soumettre l'Église grecque au pape.

Ce fut dans le concile de Ferrare, opposé par Eugène IV au concile de Bâle, que Jean Paléologue et son patriarche furent d'abord reçus. L'empereur grec et son clergé, dans leur soumission réelle, gardèrent en apparence la majesté de leur empire et la dignité de leur Église. Aucun de ces fugitifs ne baisa les pieds du pape; ils avaient en horreur cette cérémonie, reçue par les empereurs d'Occident, qui se disaient souverains du pape. Cependant on avait, dans les premiers siècles, baisé les pieds des évêques grecs.

Paléologue et ses prélats suivent le pape de Ferrare à Florence. Il y est solennellement décidé et convenu par les représentants des Églises latine et grecque, « que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par la production d'inspiration; « que le Père communique tout au Fils, excepté « la paternité; et que le Fils a de toute éternité la « vertu productive, par laquelle le Saint-Esprit « procède du Fils comme du Père. »

Le grand point intéressant et glorieux pour Rome était l'aveu de sa primatie. Le pape fut solennellement reconnu, le 6 juillet, pour le chef de l'Église universelle.

Cette union des Grecs et des Latins fut, à la vérité, désavouée bientôt après par toute l'Église grecque. La victoire du pape Eugène fut aussi vaine que les subtilités métaphysiques sur lesquelles on disputait.

Dans le même temps qu'il rend ce service aux Latins, et qu'il finit, autant qu'il est en lui, le schisme de l'Orient et de l'Occident, le concile de Bâle le dépose du pontificat, le déclare *rebelle, simoniaque, schismatique, hérétique, et parjure*.

Il faut avouer que les Pères de Bâle agirent quelquefois comme des factieux imprudents, et qu'Eugène se conduisit comme un homme habile. Mais c'était un grand exemple des inconséquences qui gouvernent le monde, que la religion chrétienne étant née et détruite en Judée, le chef de cette religion, souverain à Rome, fût jugé et condamné en Suisse.

On ne doit pas oublier que Paléologue, de retour à Constantinople, fut si odieux à son Église, pour l'avoir soumise à Rome, que son propre fils lui refusa la sépulture.

Cependant les Turcs avançaient jusqu'à Semen-

dria en Hongrie. Au milieu de ces alarmes, Albert d'Autriche, dont on attendait beaucoup, meurt le 27 octobre, laissant l'empire affaibli, comme il l'avait trouvé, et l'Europe malheureuse.

FRÉDÉRIC D'AUTRICHE,

TROISIÈME DU NOM,

TRENTE-NEUVIÈME EMPEREUR.

1440. On s'assemble à Francfort, selon la coutume, pour le choix d'un roi des Romains. Les états de Bohême, qui étaient sans souverain, jouissent avec les autres électeurs du droit de suffrage, privilège qui n'a jamais été donné qu'à la Bohême.

Louis, landgrave de Hesse, refuse la couronne impériale. On en voit plusieurs exemples dans l'histoire. L'empire passait depuis long-temps pour une épouse sans dot, qui avait besoin d'un mari très riche.

Frédéric d'Autriche, duc de Stirie, fils d'Ernest, qui était bien moins puissant que le landgrave de Hesse, n'est pas si difficile.

Dans la même année, Albert, duc de Bavière, refuse la couronne de Bohême, qu'on lui offre : mais ce nouveau refus vient d'un motif qui doit servir d'exemple aux princes. La veuve de l'empereur, roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche, venait d'accoucher d'un posthume nommé Ladislas. Albert de Bavière crut qu'on devait avoir égard au sang de ce pupille. Il regarda la Bohême comme l'héritage de cet enfant. Il ne voulut pas le dépouiller. L'intérêt ne gouverne pas toujours les souverains. Il y a aussi de l'honneur parmi eux ; et ils devraient songer que cet honneur, quand il est assuré, vaut mieux qu'une province incertaine.

A l'exemple du Bavaïse, l'empereur Frédéric III refuse aussi la couronne de Bohême. Voilà ce que fait l'exemple de la vertu. Frédéric III ne veut pas être moins généreux que le duc de Bavière. Il se charge de la tutèle de l'enfant Ladislas, qui devait, par le droit de naissance, posséder la Basse-Autriche, où est Vienne, et qui était appelé au trône de la Bohême et de la Hongrie par le choix des peuples, qui respectaient en lui le sang dont il sortait.

Concile de Freisingen, dans lequel on prive de la sépulture tous ceux qui seront morts en combattant dans un tournoi, ou qui ne se seront point confessés dans l'année. Ces décrets grossiers et ridicules n'ont jamais de force.

1441. Grande diète à Mayence. L'anti-pape, Amédée de Savoie, Félix, créé par le concile de

Bâle, envoie un légat *a latere* à cette diète ; on lui fait quitter sa croix et la pourpre qu'Amédée lui a donnée. Cet Amédée était un homme bizarre, qui, ayant renoncé à son duché de Savoie pour la vie molle d'ermite, quittait sa retraite de Ripaille pour être pape. Les Pères du concile de Bâle l'avaient élu, quoiqu'il fût séculier. Ils avaient en cela violé tous les usages : aussi ces Pères n'étaient regardés à Rome que comme des séditieux. La diète de Mayence tient la balance entre les deux papes.

L'ordre teutonique gouverne si durement la Prusse, que les peuples se donnent à la Pologne.

L'empereur élève à sa cour le jeune Ladislas, roi de Bohême, et le royaume est administré au nom de ce jeune prince, mais au milieu des contradictions et des troubles. Tous les électeurs et beaucoup de princes viennent assister au couronnement de l'empereur à Aix-la-Chapelle. Chacun avait à sa suite une petite armée. Ils mettaient alors leur gloire à paraître avec éclat dans ces jours de cérémonie ; ils la mettent aujourd'hui à n'y plus paraître.

Grand exemple de la liberté des peuples du Nord. Éric, roi de Danemark et de Suède, désigne son neveu successeur de son royaume. Les états s'y opposent, en disant que, par les lois fondamentales, la couronne ne doit point être héréditaire. Leur loi fondamentale est bien différente aujourd'hui. Ils déposèrent leur vieux roi Éric, qui voulait être trop absolu, et ils appelèrent à la couronne, ou plutôt à la première magistrature du royaume, Christophe de Bavière.

1443-1444. La politique, les lois, les usages, n'avaient rien alors de ce qu'ils ont de nos jours. On voit, dans ces années, la France unie avec la maison d'Autriche contre les Suisses. Le dauphin, depuis Louis XI, marche contre les Suisses, dont la France devait défendre la liberté. Les auteurs parlent d'une grande victoire que le dauphin remporta près de Bâle ; mais s'il avait gagné une si grande bataille, comment put-il n'obtenir qu'à peine la permission d'entrer dans Bâle avec ses domestiques ? Ce qui est certain, c'est que les Suisses ne perdirent point la liberté, pour la quelle ils combattaient, et que cette liberté se fortifia de jour en jour, malgré leurs dissensions.

Ce n'était pas contre les Suisses qu'il fallait marcher alors ; c'était contre les Turcs. Amurat II, après avoir abdicqué l'empire, l'avait repris à la prière des janissaires. Ce Turc, qu'on peut compter parmi les philosophes, était compté parmi les héros. Il poussait ses conquêtes en Hongrie. Le roi de Pologne Vladislas, le second des Jagellons, venait d'être élu par les Hongrois, au mépris du

jeune Ladislas d'Autriche, élevé toujours chez l'empereur. Il venait de conclure avec Amurat la paix la plus solennelle que jamais les chrétiens eussent faite avec les musulmans.

Amurat et Vladislas la jurèrent tous deux solennellement, l'un sur l'Alcoran, l'autre sur l'Évangile.

Le cardinal Julien Césarini, légat du pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de Jean Hus, par le concile de Bâle, auquel il avait d'abord présidé, par la croisade qu'il prêchait contre les Turcs, crut que c'était une action sainte de violer un serment fait à des Turcs. Cette piété lui parut d'autant plus convenable, que le sultan était alors occupé à réprimer des séditions en Asie. Il était du devoir des catholiques de ne pas tenir la foi aux hérétiques; donc c'était une plus grande vertu d'être perfide envers les musulmans, qui ne croient qu'en Dieu. Le pape Eugène IV, pressé par le légat, ordonna au roi de Hongrie Vladislas d'être chrétiennement parjure.

Tous les chefs se laissèrent entraîner au torrent, et surtout Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II. Vladislas, séduit par de fausses espérances et par une morale encore plus fautive, surprit les terres du sultan. Il le rencontra bientôt vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu'on nomme aujourd'hui la Bulgarie, et qui était autrefois la Mœsie. La bataille se donna près de la ville de Varne.

Amurat portait dans son sein le traité de paix qu'on venait de conclure. Il le tira au milieu de la mêlée, dans un moment où ses troupes pliaient, et pria Dieu qui punit les pajures, de venger cet outrage fait aux lois des nations. Le roi Vladislas fut percé de coups. Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, et ce spectacle acheva la déroute.

Quelques uns disent que le cardinal Julien, qui avait assisté à la bataille, voulant, dans sa fuite, passer une rivière, y fut abîmé par le poids de l'or qu'il portait; d'autres disent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain qu'il périt dans cette journée.

4445. L'Allemagne devait s'opposer aux progrès des Ottomans; mais alors même Frédéric III, qui avait appelé les Français à son secours contre les Suisses, voyant que ses défenseurs inondent l'Alsace et le pays Messin, veut chasser ces alliés dangereux.

Charles VII réclamait le droit de protection dans la ville de Toul, quoique cette ville fût impériale. Il exige au même titre des présents de Metz et de Verdun. Ce droit de protection sur ces villes dans

leurs besoins est l'origine de la souveraineté qu'enfin les rois de France en ont obtenue.

On fait sur ces frontières une courte guerre aux Français, au lieu d'en faire aux Turcs une longue, vive et bien conduite.

La guerre ecclésiastique entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV dure toujours. Eugène s'avise de déposer les archevêques de Cologne et de Trèves, parce qu'ils étaient partisans du concile de Bâle. Il n'avait nul droit de les déposer comme archevêques, encore moins comme électeurs. Mais que fait-il? il nomme à Cologne un neveu du duc de Bourgogne, il nomme à Trèves un frère naturel de ce prince; car jamais pape ne put disposer des états qu'en armant un prince contre un autre.

4446. Les autres électeurs, les princes prennent le parti des deux évêques vainement déposés. Le pape l'avait prévu; il propose un tempérament, rétablit les deux évêques; il flatte les Allemands: et enfin l'Allemagne, qui se tenait neutre entre l'anti-pape et lui, reconnaît Eugène pour seul pape légitime. Alors le concile de Bâle tombe dans le mépris, et bientôt après il se dissout insensiblement de lui-même.

4447. Concordat germanique. Ce concile avait du moins établi des réglemens utiles, que le corps germanique adopta dès lors, et qu'il soutient encore aujourd'hui. Les élections dans les églises cathédrales et abbatiales sont rétablies.

Le pape ne nomme aux petits bénéfices que pendant six mois de l'année.

On ne paie rien à la chambre apostolique pour les petits bénéfices; plusieurs autres lois pareilles sont confirmées par le pape Nicolas V, qui par là rend hommage à ce concile de Bâle, regardé à Rome comme un conciliabule.

4448. Le sultan Amurat II défait encore les Hongrois commandés par le fameux Huniade; et l'Allemagne, à ces funestes nouvelles, ne s'arme point encore.

4449. L'Allemagne n'est occupée que de petites guerres. Albert l'Achille, électeur de Brandebourg, en a une contre la ville de Nuremberg, qu'il voulait subjuguier; presque toutes les villes impériales prennent la défense de Nuremberg, et l'empereur reste spectateur tranquille de ces querelles. Il ne veut point donner le jeune Ladislas à la Bohême qui le redemande, et laisse soupçonner qu'il veut garder le bien de son pupille.

Ce jeune Ladislas devait être à la fois roi de Bohême, duc d'une partie de l'Autriche, de la Moravie, de la Silésie. Ces biens auraient pu tenter enfin la vertu.

Amédée de Savoie cède enfin son pontificat, et redevient ermite à Ripaille.

1450-1451-1452. La Bohême, la Hongrie, la

Haute-Autriche, demandent à la fois le jeune Ladislas pour souverain.

Un gentilhomme, nommé Eisinger, fait soulever l'Autriche en faveur de Ladislas. Frédéric s'excuse toujours sur ce que Ladislas n'est point majeur. Il envoie Frédéric d'Autriche, son frère, contre les séditeux, et prend ce temps-là pour se faire couronner en Italie.

Alfonse d'Aragon régnait alors à Naples, et prenait les intérêts de l'empereur, parce qu'il craignait les Vénitiens trop puissants. Ils étaient maîtres de Ravenne, de Bergame, de Brescia, de Crème. Milan était au fils d'un paysan, devenu l'homme le plus considérable de l'Italie. C'était François Sforce, successeur des Visconti. Florence était liguée avec le pape contre Sforce; le saint siège avait recouvré Bologne. Tous les autres états appartenaient à divers seigneurs qui s'en étaient rendus maîtres. Les choses demeurent en cet état pendant le voyage de Frédéric III en Italie. Ce voyage fut un des plus inutiles et des plus humiliants qu'aucun empereur eût fait encore. Il fut attaqué par des voleurs sur le chemin de Rome. On lui prit une partie de son bagage; il y courut risque de la vie. Quelle manière de venir être couronné César et chef du monde chrétien!

Il se fait à Rome une innovation unique jusqu'à ce jour. Frédéric III n'osait aller à Milan proposer qu'on lui donnât la couronne de Lombardie. Nicolas V la lui donne lui-même à Rome: et cela seul pouvait servir de titre aux papes pour créer des rois lombards, comme ils créaient des rois de Naples.

Le pape confirme à Frédéric III cette tutèle du jeune Ladislas, roi de Bohême, de Hongrie, duc d'Autriche, tutèle qu'on voulait lui enlever, et excommunie ceux qui la lui disputent.

Cette bulle est tout ce que l'empereur remporte de Rome; et avec cette bulle il est assiégé à Neustadt en Autriche par ceux qu'il appelle rebelles, c'est-à-dire par ceux qui lui redemandent son pupille Ladislas.

Enfin il rend le jeune Ladislas à ses peuples. On l'a beaucoup loué d'avoir été un tuteur fidèle, quoiqu'il n'eût rendu ce dépôt que forcé par les armes. Lui aurait-on fait une vertu de ne pas attenter à la vie de son pupille?

1455. Cette année est la mémorable époque de la prise de Constantinople par Mahomet II. Certes c'était alors qu'il eût fallu des croisades. Mais il n'est pas étonnant que les puissances chrétiennes qui, dans ces anciennes croisades même, avaient ravi Constantinople à ses maîtres légitimes, la laissassent prendre enfin par les Ottomans. Les Vénitiens s'étaient dès long-temps emparés d'une partie de la Grèce. Les Turcs avaient tout le reste. Il ne

restait de l'ancien empire que la seule ville impériale, assiégée par plus de deux cent mille hommes; et dans cette ville on disputait encore sur la religion. On agitait s'il était permis de prier en latin; si la lumière du Thabor était créée ou éternelle; si l'on pouvait se servir de pain azyme.

Le dernier empereur Constantin avait auprès de lui le cardinal Isidore, dont la seule présence irritait et décourageait les Grecs. « Nous aimons mieux, disaient-ils, voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal. »

Tous les historiens, et mêmes les plus modernes, répètent les anciens contes que firent alors les moines. Mahomet, selon eux, n'est qu'un barbare, qui met tout Constantinople à feu et à sang, et qui, amoureux d'une Irène sa captive, lui coupe la tête pour complaire à ses janissaires. Tout cela est également faux. Mahomet II était mieux élevé, plus instruit, et savait plus de langues qu'aucun prince de la chrétienté. Il n'y eut qu'une partie de la ville prise d'assaut par les janissaires. Le vainqueur accorda généreusement une capitulation à l'autre partie, et l'observa fidèlement: et quand au meurtre de sa maîtresse, il faut être bien ignorant des usages des Turcs, pour croire que les soldats se mêlent de ce qui se passe dans le lit d'un sultan.

On assemble une diète à Ratisbonne pour tâcher de s'opposer aux armes ottomanes. Philippe, duc de Bourgogne, vient à cette diète, et offre de marcher contre les Turcs si on le seconde. Frédéric ne se trouva pas seulement à Ratisbonne. C'est cette année 1455 que l'Autriche est érigée en archiduché: le diplôme en fait foi.

1454. Le cardinal Éneas Silvius, qui fut depuis le pape Pie II, légat alors en Allemagne, sollicite tous les princes à défendre la chrétienté; il s'adresse aux chevaliers teutoniques, et les fait souvenir de leurs vœux; mais il ne sont occupés qu'à combattre leurs sujets de la Poméranie et de la Prusse, qui secouent leur joug, et qui se donnent à la Pologne.

1455. Personne ne s'oppose donc aux conquêtes de Mahomet II; et par une fatalité cruelle, presque tous les princes de l'empire s'épuisèrent alors dans de petites guerres les uns contre les autres.

Le duché de Luxembourg était envahi par le duc de Saxe, et défendu par le duc de Bourgogne au sujet de vingt-deux mille florins.

Le jeune Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, réclame ce duché. Il ne paraît pas que l'empereur prenne part à aucune de ces querelles.

Il savait le grec, l'arabe, le persan: il entendait le latin

Le duché de Luxembourg resta enfin à la maison de Bourgogne.

1456-1457. Ce Ladislas, qui pouvait être un très grand prince, meurt hâ et méprisé. Il s'était enfui à Vienne quand les Turcs assiégeaient Belgrade. Il avait laissé au célèbre Huniade et au cordelier Jean Capistran la gloire de faire lever le siège.

L'empereur prend pour lui Vienne et la Basse-Autriche ; le duc Albert, son frère, la Haute ; et Sigismond, leur cousin, la Carinthie.

1458. Frédéric III veut en vain avoir la Hongrie ; elle se donne à Mathias, fils du grand Huniade son défenseur. Il tente aussi de régner en Bohême, et les états élisent George Podibrade qui avait combattu pour eux.

1459. Frédéric III n'oppose au fils de Huniade et au vaillant Podibrade que des artifices. Ces artifices font voir sa faiblesse ; et cette faiblesse enhardit le duc de Bavière, le comte palatin, l'électeur de Mayence, plusieurs autres princes, et jusqu'à son propre frère à lui déclarer la guerre en faveur du roi de Bohême.

Il est battu à Ems par Albert son frère ; il ne se tire d'affaire qu'en cédant quelques places de l'Autriche. Il était traité par toute l'Allemagne plutôt comme membre que comme chef de l'empire.

1460. Le nouveau pape Æneas Silvius, Pie II, avait convoqué à Mantoue une assemblée de princes chrétiens pour former une croisade contre Mahomet II ; mais les malheurs de ces anciens armements, lorsqu'ils avaient été faits sans raison, empêchèrent toujours qu'on n'en fit de nouveaux lorsqu'ils étaient raisonnables.

L'Allemagne est toujours désunie. Un duc d'une partie de la Bavière, dont Landshut est la capitale, songe plutôt, par exemple, à soutenir d'anciens droits sur Donavert qu'au bien général de l'Europe. Et au contraire, dans l'enthousiasme des anciennes croisades, on eût vendu Donavert pour aller à Jérusalem.

Ce duc de Bavière, Louis, ligué contre tous les princes de sa maison avec Ulric, comte de Virtemberg, a une armée de vingt mille hommes.

L'empereur soutient les droits de Donavert, ville dès long-temps impériale, contre les prétentions du duc. Il se sert du fameux Albert-l'Achille, électeur de Brandebourg, pour réprimer le duc de Bavière et sa ligue.

Autres troubles pour le comté de Holstein. Le roi de Danemarck, Christiern, s'en empare par droit de succession aussi bien que de Slesvick, en donnant quelque argent aux autres héritiers, et fait hommage du Holstein à l'empereur.

1461-1462-1463. Autres troubles beaucoup

plus grands par la querelle de la Bavière qui déchire l'Allemagne ; autres encore par la discorde qui règne entre l'empereur et son frère Albert, duc de la Haute-Autriche. Il faut que l'empereur plie, et qu'il cède par accommodement le gouvernement de son propre pays, de l'Autriche viennoise ou Basse-Autriche. Mais, sur le délai d'un paiement de quatorze mille ducats, la guerre recommence entre les deux frères. Ils en viennent à une bataille et l'empereur est battu.

Son ami Albert-l'Achille, de Brandebourg, est aussi, malgré son surnom, battu par le duc de Bavière. Tous ces troubles intestins anéantissent le majesté de l'empire, et rendent l'Allemagne très malheureuse.

1464. Autre avilissement encore. Il régnait toujours dans les nations un préjugé, que celui qui était possesseur d'un certain gage, d'un certain signe, avait de grands droits à un royaume. Dans le malheureux empire grec, un habit et des souliers d'écarlate suffisaient quelquefois pour faire un empereur. La couronne de fer de Monza donnait des droits sur la Lombardie ; la lance et l'épée de Charlemagne, quand des rivaux se disputaient l'empire, attiraient un grand parti à celui qui s'était saisi de ces vieilles armes. En Hongrie il fallait avoir une certaine couronne d'or. Cet ornement était dans le trésor de l'empereur Frédéric, qui ne l'avait jamais voulu rendre, en rendant aux Hongrois Ladislas son pupille.

Mathias Huniade redemande sa couronne d'or à l'empereur et lui déclare la guerre.

Frédéric III rend enfin ce *palladium* de la Hongrie. On fait un traité qui ne ressemble à aucun traité. Mathias reconnaît Frédéric pour père, et Frédéric appelle Mathias son fils ; et il est dit que, si ce prétendu fils meurt sans enfants et sans neveux, lui prétendu père sera roi de Hongrie. Enfin le fils donne au père soixante mille écus.

1465-1466. C'était alors le temps des petitessees parmi les puissances chrétiennes. Il y avait toujours deux partis en Bohême, les catholiques et les hussites. Le roi George Podibrade, au lieu d'imiter les Scanderbeg et les Huniade, favorise les hussites contre les catholiques en Silésie, et le pape Paul II autorise la révolte des Silésiens par une bulle. Ensuite il excommunique Podibrade, il le prive du royaume. Ces indignes querelles privent la chrétienté d'un puissant secours. Mahomet II n'avait point de muphti qui l'excommuniât.

1467. Les catholiques de Bohême offrent la couronne de Bohême à l'empereur ; mais dans une diète à Nuremberg, la plupart des princes prennent le parti de Podibrade en présence du légat du pape ; et le duc Louis de Bavière Landshut dit

qu'au lieu de donner la Bohême à Frédéric, il faut donner à Podibrade la couronne de l'empire. La diète ordonne qu'on entretiendra un corps de vingt mille hommes pour défendre l'Allemagne contre les Turcs. L'Allemagne bien gouvernée eût pu en opposer trois cent mille.

Les chevaliers teutoniques, qui pouvaient imiter l'exemple de Scanderbeg, ne font la guerre que pour la Prusse; et enfin, par un traité solennel, ils se rendent feudataires de la Pologne. Le traité fut fait à Thorn l'année précédente, et exécuté en 1467.

1468. Le pape donne la Bohême à Mathias Huniade, ou Corvin, roi de Hongrie: c'est-à-dire que le pape, dont le grand intérêt était d'opposer une digue aux progrès des Turcs, surtout après la mort du grand Scanderbeg, excite une guerre civile entre des chrétiens, et outrage l'empereur et l'empire en osant déposer un roi électeur: car le pape n'avait pas plus de droit de déposer un roi de Bohême que ce prince n'en avait de donner le siège de Rome.

Mathias Huniade perd du temps, des troupes, et des négociations pour s'emparer de la Bohême.

L'empereur fait avec mollesse le rôle de médiateur. Plusieurs princes d'Allemagne se font la guerre; d'autres font des trêves. La ville de Constance s'allie avec les cantons suisses.

Un abbé de Saint-Gall unit le Tockembourg à sa riche abbaye, et il ne lui en coûte que quatorze mille florins. Les Liégeois ont une guerre malheureuse avec le duc de Bourgogne. Chaque prince est en crainte de ses voisins; il n'y a plus de centre: l'empereur ne fait rien.

1469-1470-1471-1472. Mathias Huniade et Podibrade se disputent toujours la Bohême. La mort subite de Podibrade n'éteint point la guerre civile. Le parti hussite élit Ladislas, roi de Pologne. Les catholiques tiennent pour Mathias Huniade.

La maison d'Autriche, qui devait être puissante sous Frédéric III, perd long-temps beaucoup plus qu'elle ne gagne. Sigismond d'Autriche, dernier prince de la branche du Tyrol, vend au duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, le Brisgau, le Sundgau, le comté de Ferrète, qui lui appartenaient, pour quatre-vingt mille écus d'or. Rien n'est plus commun dans les quatorze et quinzième siècles que des états vendus à vil prix. C'était démembrer l'empire, c'était augmenter la puissance d'un prince de France, qui alors possédait tous les Pays-Bas. On ne pouvait prévoir qu'un jour l'héritage de la maison de Bourgogne reviendrait à la maison d'Autriche. Les lois de l'empire défendent ces aliénations, il y faut au moins le con-

sentement de l'empereur; et on néglige même de le demander.

Dans le même temps le duc Charles de Bourgogne achète environ pour le même prix le duché de Gueldre et le comté de Zutphen.

Ce duc de Bourgogne était le plus puissant de tous les princes qui n'étaient pas rois, et peu de rois étaient aussi puissants que lui; il se trouvait à la fois vassal de l'empereur et du roi de France, mais très redoutable à l'un et à l'autre.

1475-1474. Ce duc de Bourgogne, aussi entreprenant que l'empereur l'était peu, inquiète tous ses voisins, et presque tous à la fois. On ne pouvait mieux mériter le nom de Téméraire.

Il veut envahir le Palatinat. Il attaque la Lorraine et les Suisses. C'est alors que les rois de France traitent avec les Suisses pour la première fois. Il n'y avait encore que huit cantons d'unis: Schwitz, Uri, Undervald, Lucerne, Zurich, Glaris, Zug, et Berne.

Louis XI leur donne vingt mille francs par an, et quatre florins et demi par soldat tous les mois.

1475. C'est toujours la destinée des Turcs que les chrétiens se déchirent entre eux, comme pour faciliter les conquêtes de l'empire ottoman. Mahomet, maître de l'Épire, du Péloponèse, du Négrepont, fait tout trembler. Louis XI ne songe qu'à saper la grandeur du duc de Bourgogne dont il est jaloux; les provinces d'Italie, qu'à se maintenir les unes contre les autres; Mathias Huniade, qu'à disputer la Bohême au roi de Pologne; et Frédéric III, qu'à amasser quelque argent dont il puisse un jour faire usage pour mieux établir sa puissance.

Mathias Huniade, après une bataille gagnée, se contente de la Silésie et de la Moravie; il laisse la Bohême et la Lusace au roi de Pologne.

Charles-le-Téméraire envahit la Lorraine; il se trouve, par cette usurpation, maître d'un des plus beaux états de l'Europe, des portes de Lyon jusqu'à la mer de Hollande.

1476. Sa puissance ne le satisfait pas; il veut renouveler l'ancien royaume de Bourgogne, et y enclaver les Suisses. Ces peuples se défendent contre lui aussi bien qu'ils ont fait contre les Autrichiens; ils le défont d'abord à la bataille de Grandson, et ensuite entièrement à celle de Morat¹. Leurs piques et leurs espadons triomphent de la grosse artillerie et de la brillante gendarmerie de Bourgogne. Les Suisses étaient alors les seuls dans l'Europe qui combattissent pour la

¹ Les Français détruisirent, en 1798, la chapelle où avaient été entassés les ossements des Bourguignons tués à la journée du 22 juin 1476. Cet ossuaire a été remplacé par une pyramide. La bataille de Grandson avait été livrée peu de temps avant celle de Morat, le 3 mars.

liberté. Les princes, les républiques même, comme Venise, Florence, Gènes, n'avaient presque été en guerre que pour leur agrandissement. Jamais peuple ne défendit mieux cette liberté précieuse que les Suisses. Il ne leur a manqué que des historiens.

C'est à cette bataille de Grandson que Charles-le-Téméraire perdit ce beau diamant qui passa depuis au duc de Florence. Un Suisse, qui le trouva parmi les dépouilles, le vendit pour un écu.

1477. Charles-le-Téméraire périt enfin devant Nancy, trahi par le Napolitain Campo-Basso, et tué, en fuyant après la bataille, par Bausemont, gentilhomme lorrain.

Par sa mort le duché de Bourgogne, l'Artois, le Charolais, Mâcon, Bar-sur-Seine, Lille, Douai, les villes sur la Somme, reviennent à Louis XI, roi de France, comme des fiefs de la couronne; mais la Flandre qu'on nomme impériale, avec tous les Pays-Bas et la Franche-Comté, appartenaient à la jeune princesse Marie, fille du dernier duc.

Ce que fit certainement de mieux Frédéric III, fut de marier son fils Maximilien avec cette riche héritière.

Maximilien épouse Marie, le 17 août, dans la ville de Gand; et Louis XI, qui avait pu la donner en mariage à son fils, lui fait la guerre¹.

Ce droit féodal, qui n'est, dans son principe, que le droit du plus fort, et dans ses conséquences qu'une source éternelle de discordes, allumait cette guerre contre la princesse. Le Hainaut devait-il revenir à la France? était-ce une province impériale? la France avait-elle des droits sur Cambrai? en avait-elle sur l'Artois? la Franche-Comté devait-elle être encore réputée province de l'empire? était-elle de la succession de Bourgogne, ou reversible à la couronne de France? Maximilien aurait bien voulu tout l'héritage. Louis XI voulait tout ce qui était à sa bienséance. C'est donc ce mariage qui est la véritable origine de tant de guerres malheureuses entre les maisons de France et d'Autriche; c'est parce qu'il n'y avait point de loi reconnue que tant de peuples ont été sacrifiés.

Louis XI s'empare d'abord des deux Bourgognes, et, vers les Pays-Bas, de tout ce qu'il peut prendre dans l'Artois et dans le Hainaut.

1478. Un prince d'Orange, de la maison de Châlons en Franche-Comté, tâche de conserver cette province à Marie. Cette princesse se défend

¹ Voltaire suit ici l'opinion commune; mais il faut observer que la princesse était beaucoup plus âgée que le dauphin, et que les Flamands étaient si opposés à ce mariage, qu'ils condamnèrent à mort deux des principaux ministres de leur souveraine, soupçonnés de pencher pour la France, et les exécutèrent sous les yeux de la princesse, qui demandait leur grâce. K.

dans les Pays-Bas sans que son mari puisse lui fournir des secours d'Allemagne. Maximilien n'était encore que le mari indigent d'une héroïne souveraine. Il presse les princes allemands d'embrasser sa cause. Chacun songeait à la sienne propre. Un landgrave de Hesse enlevait un électeur de Cologne, et le retenait en prison. Les chevaliers teutons prenaient Riga en Livonie. Mathias Huniade était prêt de s'accorder avec Mahomet II.

1479. Enfin Maximilien, aidé des seuls Liégeois, se met à la tête des armées de sa femme; on les appelle les *armées flamandes*, quoique la Flandre proprement dite, c'est-à-dire le pays depuis Lille jusqu'à Gand, fût en partie aux Français. La princesse Marie eut une armée plus forte que le roi de France.

Maximilien défait les Français à la journée de Guinegaste au mois d'août. Cette bataille n'est pas de celles qui décident du sort de toute une guerre.

1480. On négocie. Le pape Sixte IV envoie un légat en Flandre. On fait une trêve de deux années. Où est, pendant tout ce temps, l'empereur Frédéric III? Il ne fait rien pour son fils ni pendant la guerre ni pendant les négociations; mais il lui avait donné Marie de Bourgogne, et c'était beaucoup.

1481. Cependant les Turcs assiègent Rhodes; le fameux grand-maître d'Aubusson, à la tête de ses chevaliers, fait lever le siège au bout de trois mois.

Mais le bacha Acomat aborde dans le royaume de Naples avec cent cinquante galères. Il prend Otrante d'assaut. Tout le royaume est prêt d'être envahi. Rome tremble. L'indolence des princes chrétiens n'échappe à ce torrent que par la mort imprévue de Mahomet II. Et les Turcs abandonnent Otrante.

Accord bizarre de Jean, roi de Danemarck et de Suède, avec son frère Frédéric, duc de Holstein. Le roi et le duc doivent gouverner le Holstein, fief de l'empire, et Slesvick, fief du Danemarck, en commun. Tous les accords ont été des sources de guerres, mais celui-ci surtout.

Les cantons de Fribourg en Suisse et de Soleure se joignent aux huit autres. C'est un très léger événement par lui-même. Deux petites villes ne sont rien dans l'histoire du monde; mais devenues membres d'un corps toujours libre, cette liberté les met au-dessus des plus grandes provinces qui servent.

1482. Marie de Bourgogne meurt. Maximilien gouverne ses états au nom du jeune Philippe son fils. Les villes des Pays-Bas ont toutes des privilèges. Ces privilèges causent presque toujours des

dissensions entre le peuple qui veut les soutenir, et le souverain qui veut les faire plier à ses volontés. Maximilien réduit la Zélande, Leyde, Utrecht, Nimègue.

1485-1484-1485. Presque toutes les villes se soulèvent l'une après l'autre, mais sans concert, et sont soumises l'une après l'autre. Il reste toujours un levain de mécontentement.

1486. On était si loin de s'unir contre les Turcs, que Mathias Huniade, roi de Hongrie, au lieu de profiter de la mort de Mahomet II pour les attaquer, attaque l'empereur. Quelle est la cause de cette guerre du prétendu fils contre le prétendu père? Il est difficile de la dire. Il veut s'emparer de l'Autriche. Quel droit y avait-il? Ses troupes battent les impériaux, il prend Vienne : voilà son seul droit. L'empereur paraît insensible à la perte de la Basse-Autriche ; il voyage pendant ce temps-là dans les Pays-Bas, et de là il va à Francfort faire élire par tous les électeurs son fils Maximilien roi des Romains. On ne peut avoir moins de gloire personnelle, ni mieux préparer la grandeur de sa maison.

Maximilien est couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 avril, par l'archevêque de Cologne ; le pape Innocent VIII y donne son consentement, que les papes veulent toujours qu'on croie nécessaire.

L'empereur, qui a eu dans la diète de Francfort le crédit de faire son fils roi des Romains, n'a pas celui d'obtenir cinquante mille florins par mois pour recouvrer l'Autriche. C'est une de ces contradictions qu'on rencontre souvent dans l'histoire.

Ligue de Souabe pour prévenir les guerres particulières qui déchirent l'Allemagne et qui l'affaiblissent. Ce fut d'abord un règlement de tous les princes à la diète de Francfort, une loi comminatoire qui met au ban de l'empire tous ceux qui attaqueront leurs voisins. Ensuite tous les gentilshommes de Souabe s'associèrent pour venger les torts : ce fut une vraie chevalerie. Ils allaient par troupes démolir des châteaux de brigands ; ils obligèrent même le duc George de Bavière à ne plus persécuter ses voisins. C'était la milice du bien public : elle ne dura pas.

1487. L'empereur fait avec Mathias Huniade un traité qu'un vaincu seul peut faire. Il lui laisse la Basse-Autriche jusqu'à ce qu'il paie au vainqueur tous les frais de la guerre, mais faisant toujours valoir son titre de père, et se réservant le droit de succéder à son fils adoptif dans le royaume de Hongrie.

1488. Le roi des Romains Maximilien se trouve, dans les Pays-Bas, attaqué à la fois par les Français et par ses sujets. Les habitants de Bruges, sur lesquels il voulait établir quelques impôts

contre les lois du pays, s'avisent tout d'un coup de le mettre en prison, et l'y tiennent quatre mois ; ils ne lui rendirent sa liberté qu'à condition qu'il ferait sortir le peu de troupes allemandes qu'il avait avec lui, et qu'il ferait la paix avec la France.

Comment se peut-il faire que le ministère du jeune Charles VIII, roi de France, ne profitât pas d'une si heureuse conjoncture? Ce ministère alors était faible.

1489. Maximilien épouse secrètement en secondes noces, par procureur, la duchesse Anne de Bretagne. S'il l'eût épousée en effet, et qu'il en eût eu des enfants, la maison d'Autriche pressait la France par les deux bouts. Elle l'entourait à la fois par la Franche-Comté, l'Alsace, la Bretagne, et les Pays-Bas.

1490. Mathias Corvin Huniade étant mort, il faut voir si l'empereur Frédéric, son père adoptif, lui succédera en vertu des traités. Frédéric donne son droit à Maximilien son fils.

Mais Béatrix, veuve du dernier roi, fait jurer aux états qu'ils reconnaîtront celui qu'elle épousera ; elle se remarie aussitôt à Ladislas Jagellon, roi de Bohême ; et les Hongrois le couronnent.

Maximilien reprend du moins sa Basse-Autriche, et porte la guerre en Hongrie.

1491. On renouvelle entre Ladislas Jagellon et Maximilien ce même traité que Frédéric III avait fait avec Mathias. Maximilien est reconnu héritier présomptif de Ladislas Jagellon en Hongrie et en Bohême.

La destinée préparait ainsi de loin la Hongrie à obéir à la maison d'Autriche.

L'empereur, dans ce temps de prospérité, fait un acte de vigueur ; il met au ban de l'empire Albert de Bavière, duc de Munich, son gendre. C'est une chose étonnante que le nombre des princes de cette maison auxquels on a fait ce traitement. De quoi s'agissait-il? d'une donation du Tyrol faite solennellement à ce duc de Bavière par Sigismond d'Autriche ; et cette donation ou vente secrète était regardée comme la dot de sa femme Cunégonde, propre fille de l'empereur Frédéric III.

L'empereur prétendait que le Tyrol ne pouvait pas s'aliéner : tout l'empire était partagé sur cette question, preuve indubitable qu'il n'y avait point de lois claires ; et c'est en effet ce qui manque le plus aux hommes.

Le ban de l'empire, dans un tel cas, n'est qu'une déclaration de guerre ; mais on s'accommoda bientôt. Le Tyrol resta à la maison d'Autriche : on donne quelques compensations à la Bavière, et le duc de Bavière rend Ratisbonne, dont il s'était emparé depuis peu.

Ratisbonne était une ville impériale. Le duc de Bavière, fondé sur ses anciens droits, l'avait mise

au rang de ses états ; elle est de nouveau déclarée ville impériale : il resta seulement aux ducs de Bavière la moitié des droits de péage.

1492. Le roi des Romains, Maximilien, qui comptait établir paisiblement la grandeur de sa maison en mariant sa fille Marguerite d'Autriche à Charles VIII, roi de France, chez qui elle était élevée, et en épousant bientôt Anne de Bretagne, épousée déjà en son nom par procureur, apprend que sa femme est mariée en effet à Charles VIII, le 6 décembre 1494, et qu'on va lui renvoyer sa fille Marguerite. Les femmes ne sont plus des sujets de guerre entre les princes, mais les provinces le sont.

L'héritage de Marie de Bourgogne fomentait une discorde éternelle, comme l'héritage de Mathilde avait si long-temps troublé l'Italie.

Maximilien surprend Arras ; il conclut ensuite une paix avantageuse, par laquelle le roi de France lui cède la Franche-Comté en pure souveraineté, et l'Artois, le Charolais, et Nogent, à condition d'hommage.

Ce n'est pas à Maximilien proprement qu'on cède ce pays, c'est à Philippe son fils, comme représentant Marie de Bourgogne sa mère.

Il faut avouer que nul roi des Romains ne commença sa carrière plus glorieusement que Maximilien. La victoire de Guinegaste sur les Français, l'Autriche reconquise, Arras prise, et l'Artois gagné d'un coup de plume, le couvraient de gloire.

1495. Frédéric III meurt, le 19 août, âgé de soixante-dix-huit ans ; il en régna cinquante-trois. Nul règne d'empereur ne fut plus long ; mais ce ne fut pas le plus glorieux.

MAXIMILIEN,

QUARANTIÈME EMPEREUR.

Vers le temps de l'avènement de Maximilien à l'empire, l'Europe commençait à prendre une face nouvelle. Les Turcs y possèdent déjà un vaste terrain : les Vénitiens, qui leur opposent à peine une barrière, conservaient encore Chypre, Candie, une partie de la Grèce, de la Dalmatie. Ils s'étendaient en Italie, et la ville de Venise seule valait mieux que tous ces domaines. L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce.

Les papes étaient redevenus souverains de Rome, mais souverains très gênés dans cette capitale ; et la plupart des terres qu'on leur avait autrefois données, et qui avaient toujours été contestées, étaient perdues pour eux.

La maison de Gonzague était en possession de

Mantoue, ville de la comtesse Mathilde ; et jamais le saint siège n'a possédé ce fief de l'empire. Parme et Plaisance, qui ne leur avaient pas appartenu davantage, étaient entre les mains des Sforces, ducs de Milan : La maison d'Est régnait à Ferrare et à Modène. Les Bentivoglio avaient Bologne ; les Baglioni, Pérouse ; les Polentini, Ravenne ; les Manfredi, Faenza ; les Rimario, Imola et Forli ; presque tout ce qu'on appelle la Romagne et le patrimoine de saint Pierre était possédé par des seigneurs particuliers, dont la plupart avaient obtenu aisément des diplômes de vicaires de l'empire.

Les Sforces, depuis cinquante ans, n'avaient pas même daigné prendre ce titre. Florence en avait un plus beau, celui de libre, sous l'administration, non sous la puissance des Médicis.

L'état de Savoie, encore très resserré, manquant d'argent et de commerce, était alors bien moins considéré que les Suisses.

Si des Alpes on jette la vue sur la France, on la voit commencer à renaître. Ses membres, long-temps séparés, se réunissent, et font un corps puissant.

Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII achève de fortifier ce royaume, accru sous Louis XI de la Bourgogne et de la Provence. Elle n'avait influé en rien dans l'Europe depuis la décadence de la race de Charlemagne.

L'Espagne, encore plus malheureuse qu'elle pendant sept cents années, reprenait en même temps une vie nouvelle. Isabelle et Ferdinand venaient d'arracher aux Maures le royaume de Grenade, et portaient leurs vues sur Naples et Sicile.

Le Portugal a été occupé d'une entreprise et d'une gloire inouïe jusque alors. Il commençait à ouvrir une nouvelle route au commerce du monde, en apprenant aux hommes à pénétrer aux Indes par l'Océan. Voilà les sources de tous les grands événements qui ont depuis agité l'Europe entière.

1494. Les Turcs, sous Bajazet II, moins terribles que sous Mahomet, ne laissent pas de l'être encore. Ils font des incursions en Hongrie, et sur les terres de la maison d'Autriche ; mais ce ne sont que quelques vagues qui battent le rivage après une grande tempête. Maximilien va rassurer la Croatie et la Carniole.

Il épouse à Inspruck la nièce de Ludovic Sforce, ou Louis-le-Maure, usurpateur de Milan, empoisonneur de son pupille, héritier naturel. Ce n'était pas d'ailleurs une maison où la noblesse du sang pût illustrer les crimes. L'argent seul fit le mariage. Maximilien prit à la fois Blanche de Sforce, et donna l'investiture du Milanais à Louis-le-Maure. L'Allemagne en fut indignée.

Dans le même temps, ce Louis-le-Maure appelle

aussi Charles VIII en Italie, et lui donne encore de l'argent. Un duc de Milan soudoyer à la fois un empereur et un roi de France !

Il les trompe tous deux. Il croit qu'il pourra partager avec Charles VIII la conquête de Naples, et il veut que, pendant que Charles VIII sera en Italie, l'empereur tombe sur la France. Ce commencement du seizième siècle est fameux par les intrigues les plus profondes, par les perfidies les plus noires. C'était un temps de crise pour l'Europe, et surtout pour l'Italie, où plusieurs petits princes voulaient regagner par le crime ce qui leur manquait en pouvoir.

1495. Nouvelle chambre impériale établie à Francfort. Le comte de Hohensollern, aîné de la maison de Brandebourg, en est le premier président. C'est cette même chambre qui fut depuis transférée à Worms, à Nuremberg, à Augsbourg, à Ratisbonne, à Spire, et enfin à Vetzlar, où elle a des procès à juger qui durent depuis la fondation.

Virtemberg érigé en duché.

Grande dispute pour savoir si le duché de Lorraine est un fief de l'empire. Le duc René fait hommage et serment de fidélité comme duc de Lorraine et de Bar, en protestant qu'il ne relève que pour quelques fiefs. Qui doit avoir plus de poids, ou l'hommage ou la protestation ?

Pendant que Charles VIII, appelé en Italie par Louis-le-Maure et par le pape Alexandre VI, traverse rapidement toute l'Italie en conquérant, et se rend maître du royaume de Naples sur un bâtard de la maison d'Aragon, ce même Louis-le-Maure, ce même pape Alexandre VI, s'unissent avec Maximilien et les Vénitiens pour l'en chasser. Charles VIII devait s'y attendre : il paraissait trop redoutable, et ne l'était pas assez.

1496. Maximilien va en Italie dès que Charles VIII en est chassé. Il y trouve ce qu'on y a toujours vu, la haine contre les Français et contre les Allemands, la défiance et la division entre les puissances. Mais ce qui est à remarquer, c'est qu'il y arrive le plus faible. Il n'a que mille chevaux et quatre ou cinq mille landskenets : il paraissait le pensionnaire de Louis-le-Maure. Il écrit au duc de Savoie, au marquis de Saluces, au duc de Modène, feudataires de l'empire, de venir le trouver, et d'assister à son couronnement à Pavie. Tous ces seigneurs le refusent, tous lui font sentir qu'il est venu trop mal accompagné, et que l'Italie se croit indépendante.

Était-ce la faute des empereurs s'ils avaient en Italie si peu de crédit ? il paraît que non. Les princes, les diètes d'Allemagne, ne leur fournissaient presque point de subsides. Ils tiraient peu de chose de leurs domaines. Les Pays-Bas n'ap-

partenaient pas à Maximilien, mais à son fils. Le voyage d'Italie était ruineux.

1497. Le droit féodal cause toujours des troubles. Une diète de Worms ayant ordonné une taxe légère pour les besoins de l'empire, la Frise ne veut point payer cette taxe. Elle prétend toujours n'être point fief de l'empire. Maximilien y envoie le duc de Saxe en qualité de gouverneur, pour réduire les Frisons, peuple pauvre et amoureux de sa liberté, reste (du moins en partie) des anciens Saxons qui avaient combattu Charlemagne. Ils se défendirent, mais non pas si heureusement que les Suisses.

1498. Charles VIII venait de mourir ; et malgré les trêves, malgré les traités, Maximilien fait une irruption du côté de la Bourgogne ; irruption inutile, après laquelle on fait encore de nouvelles trêves. Maximilien persistait toujours à réclamer pour son fils Philippe-le-Beau toute la succession de Marie de Bourgogne.

Louis XII rend plusieurs places à ce jeune prince, qui prête hommage-lige au chancelier de France dans Arras, pour le Charolais, l'Artois, et la Flandre ; et l'on convient de part et d'autre qu'on se rapportera pour le duché de Bourgogne, à la décision du parlement de Paris.

Maximilien négocie avec les Suisses, qu'on regardait comme invincibles chez eux.

Les dix cantons alliés font une ligue avec les Grisons. Maximilien espère les regagner par la douceur. Il leur écrit une lettre flatteuse. Les Suisses, dans leur assemblée de Zurich, s'écrient : « Point de confiance en Maximilien ! »

1499. Les Autrichiens attaquent les Grisons. Les Suisses défont les Autrichiens et soutiennent non seulement leur liberté, mais celle de leurs alliés. Les Autrichiens sont encore défaits dans trois combats.

L'empereur fait enfin la paix avec les dix cantons comme avec un peuple libre.

1500. La ville impériale de Bâle, Schaffouse, Appenzel, entrent dans l'union suisse, laquelle est composée de treize cantons.

Conseil aulique projeté par Maximilien. C'est une image de l'ancien tribunal qui accompagnait autrefois les empereurs. Cette chambre est approuvée des états de l'empire dans la diète d'Augsbourg. Il est libre d'y porter les causes, ainsi qu'à la chambre impériale ; mais le conseil aulique ayant plus de pouvoir, fait mieux exécuter des arrêts, et devient un des grands soutiens de la puissance impériale. Cette chambre ne prit sa forme qu'en 1512.

L'empire est divisé en dix cercles. Les terres électORALES y sont comprises, ainsi que tout le reste de l'empire. Et ce règlement n'eut encore

force de loi que douze ans après, à la diète de Cologne.

Les directeurs de ces dix cercles sont d'abord nommés par l'empereur. Le cercle de Bourgogne, qui comprenait toutes les terres, et même toutes les prétentions de Philippe d'Autriche, est, dans les commencements, un cercle effectif comme les neuf autres.

Naissance de Charles-Quint dans la ville de Gand, le 24 février, jour de Saint-Mathias; ce qu'on a remarqué, parce que ce jour lui fut toujours depuis favorable. Il eut d'abord le nom de duc de Luxembourg.

Dans la même année, la fortune de cet enfant se déclare. Don Michel, infant d'Espagne, meurt, et l'infante Jeanne, mère du jeune prince, devient l'héritière présomptive de la monarchie.

C'est dans ce temps qu'on découvrait un nouveau monde, dont Charles-Quint devait un jour recueillir les fruits.

1501. Maximilien avait été vassal de la France pour une partie de la succession de Bourgogne. Louis XII demande d'être le sien pour le Milanais. Il venait de conquérir cette province sur Louis-le-Maure, oncle et feudataire de l'empereur, sans que Maximilien eût paru s'inquiéter de la destinée d'un pays si cher à tous ses prédécesseurs.

Louis XII avait aussi conquis et partagé le royaume de Naples avec Ferdinand, roi d'Aragon, sans que Maximilien s'en fût inquiété davantage.

Maximilien promet l'investiture de Milan, à condition que madame Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousera le jeune Charles de Luxembourg. Il veut déclarer le Milanais fief féminin : il n'y a certainement ni fief féminin ni fief masculin par leur nature. Tout cela dépend de l'usage insensiblement établi, qu'une fille hérite ou n'hérite pas.

Louis XII devait bien regarder en effet le Milanais comme un fief féminin, puisqu'il n'y avait prétendu que par le droit de son aïeule Valentine Visconti.

Maximilien voulait qu'un jour le Milanais et la Bretagne dussent passer à son petit-fils : en ce cas, Louis XII n'eût vaincu et ne se fût marié que pour la maison d'Autriche.

L'archiduc Philippe et sa femme Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, vont se faire reconnaître héritiers du royaume d'Espagne. Philippe y prend le titre de prince des Asturies.

Maximilien ne voit que des grandeurs réelles pour sa postérité, et n'a guère que des titres pour lui-même ; car il n'a qu'une ombre de pouvoir en Italie, et la préséance en Allemagne. Ce n'est qu'à

force de politique qu'il peut exécuter ses modestes desseins.

1505. Il tente de faire un électorat de l'Autriche : il n'en peut venir à bout.

Les électeurs conviennent de s'assembler tous les deux ans pour maintenir leurs privilèges.

L'extinction des grands fiefs en France réveillait en Allemagne l'attention des princes.

Les papes commençaient à former une puissance temporelle, et Maximilien les laissait agir.

Urbin, Camerino, et quelques autres territoires, venaient d'être ravés à leurs nouveaux maîtres par un des bâtards du pape Alexandre VI. C'est ce fameux César Borgia, diacre, archevêque, prince séculier ; il employa, pour envahir sept ou huit petites villes, plus d'art, que les Alexandre, les Gengis, et les Tamerlan, n'en mirent à conquérir l'Asie. Son père le pape et lui réussirent par l'empoisonnement et le meurtre ; et le bon roi Louis XII avait été long-temps lié avec ces deux hommes sanguinaires, parce qu'il avait besoin d'eux. Pour l'empereur, il semblait alors perdre de vue toute l'Italie.

La ville de Lubeck déclare la guerre au Danemarck. Il semblait que Lubeck voulût alors être dans le Nord ce que Venise était dans la mer Adriatique. Comme il y avait beaucoup de troubles en Suède et en Danemarck, Lubeck ne fut pas écrasée.

1504. Les querelles du Danemarck et de la Suède n'appartiennent pas à l'histoire de l'empire ; mais il ne faut pas oublier que les Suédois ayant élu un administrateur, et que le roi de Danemarck, Jean, ne le trouvant pas bon, et ayant condamné les sénateurs de Suède comme rebelles et parjures, envoya sa sentence à l'empereur pour la faire confirmer.

Ce roi Jean avait été élu roi de Danemarck, de Suède, et de Norvège ; et cependant il a besoin qu'un empereur, qui n'était pas puissant, approuve et confirme sa sentence. C'est que le roi Jean, avec ses trois couronnes, n'était pas puissant lui-même, et surtout en Suède, dont il avait été chassé. Mais ces déférences, dont on voit de temps en temps des exemples, marquent le respect qu'on avait toujours pour l'empire. On s'adressait à lui quand on croyait en avoir besoin ; comme on s'adressa souvent au saint siège pour fortifier des droits incertains. Maximilien ne manqua pas de faire valoir, au moins par des rescrits, l'autorité qu'on lui attribuait. Il manda aux états de Suède qu'ils eussent à obéir, qu'autrement il procéderait contre eux selon les droits de l'empire.

Cette année vit naître une guerre civile entre la branche palatine et celle qui possède la Bavière.

La branche palatine est condamnée d'abord dans une diète à Augsbourg. Cependant on n'en fait pas moins la guerre : triste constitution d'un état, quand les lois sont sans force. La branche palatine perd dans cette guerre plus d'un territoire.

On conclut à Blois un traité singulier entre les ambassadeurs de Maximilien et son fils Philippe d'une part, et le cardinal d'Amboise de l'autre, au nom de Louis XII.

Ce traité confirme l'alliance avec la maison d'Autriche ; alliance par laquelle Louis XII devait, à la vérité, être investi du duché de Milan, mais par laquelle, si Louis XII rompait le mariage de madame Claude avec l'archiduc Charles de Luxembourg, le prince aurait en dédommagement le duché de Bourgogne, le Milanais, et le comté d'Asti ; comme aussi, en cas que la rupture vint de la part de Maximilien ou de Philippe, prince d'Espagne, père du jeune archiduc, la maison d'Autriche céderait non seulement ses prétentions sur le duché de Bourgogne, mais aussi l'Artois, et le Charolais, et d'autres domaines. On a peine à croire qu'un tel traité fût sérieux. Si Louis XII mariait la princesse, il perdait la Bretagne ; s'il rompait le mariage, il perdait la Bourgogne. On ne pouvait excuser de telles promesses que par le dessein de ne les pas tenir. C'était sauver une imprudence par une honte ¹.

1505. La reine de Castille, Isabelle, meurt. Son testament déshérite son gendre Philippe, père de Charles de Luxembourg, et Charles ne doit régner qu'à l'âge de vingt ans ; c'était pour conserver à Ferdinand d'Aragon, son mari, le royaume de Castille.

La mère de Charles de Luxembourg, Jeanne, fille d'Isabelle, héritière de la Castille, fut, comme on sait, surnommée *Jeanne-la-Folle*. Elle mérita dès lors ce titre. Un ambassadeur d'Aragon vint à Bruxelles, et l'engagea à signer le testament de sa mère.

1506. Accord entre Ferdinand d'Aragon et Philippe. Celui-ci consent à régner en commun avec sa femme et Ferdinand ; on mettra le nom de Ferdinand le premier dans les actes publics, ensuite le nom de Jeanne, et puis celui de Philippe ; manière sûre de brouiller bientôt trois personnes : aussi le furent-elles.

Les états de la France, d'intelligence avec Louis XII et avec le cardinal d'Amboise, s'opposent

au traité qui donnait madame Claude et la Bretagne à la maison d'Autriche. On fait épouser cette princesse à l'héritier présomptif de la couronne, le comte d'Angoulême, depuis François I^{er}. Charles VIII avait eu la femme de Maximilien ; François I^{er} eut celle de Charles-Quint.

Pendant qu'on fait tant de traités en deçà des Alpes, que Philippe et Jeanne vont en Espagne, que Maximilien se ménage partout, et épie toujours l'héritage de la Hongrie, les papes poursuivent leur nouveau dessein de se faire une grande souveraineté par la force des armes. Les excommunications étaient des armes trop usées. Le pape Alexandre VI avait commencé ; Jules II achève ; il prend Bologne sur les Bentivoglio ; et c'est Louis XII, ou plutôt le cardinal d'Amboise, qui l'assiste dans cette entreprise. Il avait déjà réuni au domaine du saint siège ce que César Borgia avait pris pour lui. Alexandre VI n'avait, en effet, agi que pour son fils ; mais Jules II conquérait pour Rome.

Le roi titulaire d'Espagne, Philippe, meurt à Burgos. Il nomme, en mourant, Louis XII tuteur de son fils Charles. Ce testament n'est fondé que sur la haine qu'il avait pour Ferdinand, son beau-père ; et malgré la rupture du mariage de madame Claude, il croyait Louis XII beaucoup plus honnête homme que son beau-père Ferdinand-le-Catholique ¹, monarque très religieux, mais très perfide, qui avait trompé tout le monde, surtout ses parents, et particulièrement son gendre.

1507. Chose étrange ! les Pays-Bas, dans cette minorité de Charles, ne veulent point reconnaître l'empereur Maximilien pour régent. Ils disent que Charles est Français, parce qu'il est né à Gand, capitale de la Flandre, dont son père a fait hommage au roi de France. Sur ce prétexte, les dix-sept provinces se gouvernent elles-mêmes pendant dix-huit mois, sans que Maximilien puisse empêcher cet affront. Il n'y avait point alors de pays plus libre sous des maîtres que les Pays-Bas. Il s'en fallait beaucoup que l'Angleterre fût parvenue à ce degré de liberté.

1508. Une guerre contre la maison de Gueldre, chassée depuis long-temps de ses états, et qui, en ayant recouvré une partie, combattait toujours pour l'autre, engage enfin les états à déférer la régence à Maximilien ; et Marguerite d'Autriche, fille chérie de Maximilien, en est déclarée gouvernante.

Maximilien veut enfin essayer si, en se faisant couronner à Rome, il pourra reprendre quelque

¹ Anne de Bretagne, femme de Louis XII, avait conservé de l'amitié pour Maximilien, qui l'avait défendue contre la France. Elle haïssait le comte d'Angoulême et sa mère, et les conseillers bretons auraient voulu empêcher l'union de la Bretagne à la France, sachant bien qu'ils défendraient plus aisément les privilèges de la province, ou plutôt ceux de la noblesse, contre les rois d'Espagne que contre les rois de France. La faiblesse de Louis XII pour sa femme fut la seule cause de ce traité, que la politique fit violer bientôt. K.

¹ Clovis, quoique souillé du meurtre de plusieurs rois, dont la plupart étaient ses parents, n'en est pas moins qualifié de *premier roi chrétien* ; et c'est à Louis XI, qui appelait le bourreau son compère, qu'on a solennellement donné, pour la première fois, le titre de *Roi très chrétien*.

crédit en Italie. L'entreprise était difficile. Les Vénitiens, devenus plus puissants que jamais, lui déclarent hautement qu'ils l'empêcheront de pénétrer en Italie, s'il y arrive avec une escorte trop grande. Le gouverneur de Milan pour Louis XII se joint aux Vénitiens. Le pape Jules II lui fait dire qu'il lui accorde le titre d'empereur, mais qu'il ne lui conseille pas d'aller à Rome.

Il s'avance jusqu'à Vérone malgré les Vénitiens, qui n'avaient pas assez tôt gardé les passages. Ils lui tiennent parole, et le forcent à rebrousser à Inspruck.

Le fameux Alviano, général des Vénitiens, défait entièrement la petite armée de l'empereur vers le Trentin. Les Vénitiens s'emparent de presque toute cette province; et leur flotte prend Trieste, Capod'Istria, et d'autres villes. L'Alviano rentre en triomphe dans Venise.

Maximilien alors, pour toute ressource, enjoint par une lettre circulaire à tous les états de l'empire de lui donner le titre d'*empereur romain élu*, titre que ses successeurs ont toujours pris depuis à leur avènement. L'usage, auparavant, n'accordait le nom d'empereur qu'à ceux qui avaient été couronnés à Rome.

1509. Il s'en fallait bien alors que l'empire existât dans l'Italie. Il n'y avait plus que deux grandes puissances avec beaucoup de petites. Louis XII, d'un côté, maître du Milanais et de Gênes, et ayant une communication libre par la Provence, menaçait le royaume de Naples imprudemment partagé auparavant avec Ferdinand d'Aragon, qui prit tout pour lui avec la perfidie qu'on nomme politique. L'autre puissance nouvelle était Venise, rempart de la chrétienté contre les infidèles; rempart à la vérité éboulé en cent endroits, mais résistant encore par les villes qui lui restaient en Grèce, par les îles de Candie, de Chypre, par la Dalmatie. D'ailleurs elle n'était pas toujours en guerre avec l'empire ottoman; et elle gagnait beaucoup plus avec les Turcs par son commerce, qu'elle n'avait perdu dans ses possessions.

Son domaine en terre ferme commençait à être quelque chose. Les Vénitiens s'étaient emparés, après la mort d'Alexandre VI de Faenza, de Rimini, de Césène, de quelques territoires du Ferrarois et du duché d'Urbin. Ils avaient Ravenne; ils justifiaient la plupart de ces acquisitions, parce qu'ayant aidé les maisons dépossédées par Alexandre VI à reprendre leurs domaines, ils en avaient eu ces territoires pour récompense.

Ces républicains possédaient depuis long-temps Padoue, Vérone, Vicence, la marche Trévisane, le Frioul. Ils avaient, vers le Milanais, Bresse et Bergame. François Sforce leur avait donné Crème

Louis XII leur avait cédé Crémone et la Ghiara d'Adda.

Tout cela ne composait pas dans l'Italie un état si formidable que l'Europe dût y craindre les Vénitiens comme des conquérants. La vraie puissance de Venise était dans le trésor de Saint-Marc. Il y avait alors de quoi soudoyer l'empereur et le roi de France.

Au mois d'avril 1509, Louis XII marche contre les Vénitiens ses anciens alliés, à la tête d'une gendarmerie qui allait à quinze mille chevaux, de douze mille hommes d'infanterie française, et huit mille Suisses. L'empereur avance contre eux du côté de l'Istrie et du Frioul. Jules II, premier pape guerrier, entre à la tête de dix mille hommes dans les villes de la Romagne.

Ferdinand d'Aragon, comme roi de Naples, se déclare aussi contre les Vénitiens, parce qu'ils avaient quelques ports dans le royaume de Naples pour sûreté de l'argent qu'ils avaient prêté autrefois.

Le roi de Hongrie se déclarait aussi, espérant avoir la Dalmatie. Le duc de Savoie mettait la main à cette entreprise à cause de ses prétentions sur le royaume de Chypre. Le duc de Ferrare, vassal du saint siège, en était aussi. Enfin, hors le grand Turc, tout le continent de l'Europe veut accabler à la fois les Vénitiens.

Le pape Jules II avait été le premier moteur de cette singulière ligue des forts contre les faibles, si connue par le nom de *Ligue de Cambrai*: et lui qui aurait voulu fermer pour jamais l'Italie aux étrangers, en inondait ce pays.

Louis XII a le malheur de battre les Vénitiens à la journée de Ghiara d'Adda d'une manière complète. Cela n'était pas bien difficile. Les armées mercenaires de Venise pouvaient bien tenir contre les autres Condottieri d'Italie, mais non pas contre la gendarmerie française.

Le malheur de Louis XII, en battant les Vénitiens, était de travailler pour l'empereur. Maître de Gênes et de Milan, il ne tenait qu'à lui de donner la main aux Vénitiens pour fermer à jamais l'entrée de l'Italie aux Allemands.

La crainte de la puissance de Venise était mal fondée. Venise n'était que riche; et il fallait fermer les yeux pour ne pas voir que les nouvelles routes du commerce par le cap de Bonne-Espérance et par les mers de l'Amérique allaient tarir les sources de la puissance vénitienne.

Louis XII, pour surcroît, avait encore donné cent mille écus d'or à Maximilien, sans lesquels cet empereur n'aurait pu marcher de son côté vers les Alpes.

Le 14 juin 1509, l'empereur donne dans la ville de Trente l'investiture du Milanais, que le cardinal

d'Amboise reçoit pour Louis XII. Non seulement l'empereur donne ce duché au roi ; mais, au défaut de ses héritiers, il le donne au comte d'Angoulême François I^{er}. C'était le prix de la ruine de Venise.

Maximilien, pour ce parchemin, avait reçu cent soixante mille écus d'or. Tout se vendait ainsi depuis près de trois siècles. Louis XII eût pu employer cet argent à s'établir en Italie : il s'en retourne en France après avoir réduit Venise presque dans ses seules lagunes.

L'empereur avance alors du côté du Frioul, et retire tout le fruit de la victoire des Français. Mais Venise, pendant l'absence de Louis XII, reprend courage : son argent lui donne de nouvelles armées. Elle fait lever à l'empereur le siège de Padoue : elle se raccommode avec Jules II, le promoteur de la ligue, en lui cédant tout ce qu'il demande.

Le grand dessein de Jules II était *di cacciare i barbari d'Italia*, de défaire une bonne fois l'Italie des Français et des Allemands. Les papes autrefois avaient appelé ces nations pour s'appuyer tantôt de l'une tantôt de l'autre ; Jules voulait un nom immortel en réparant les fautes de ses prédécesseurs, en s'affermissant par lui-même, en délivrant l'Italie. Maximilien aurait voulu aider Jules à chasser les Français.

1540. Jules II se sert d'abord des Suisses, qu'il anime contre Louis XII. Il excite le vieux Ferdinand, roi d'Aragon et de Naples. Il veut ménager la paix entre l'empereur et Venise ; et pendant ce temps-là il songe à s'emparer de Ferrare, de Bologne, de Ravenne, de Parme, de Plaisance.

Au milieu de tant d'intérêts divers, une grande diète se tient à Augsbourg. On y agite si Maximilien accordera la paix à Venise.

On y assure la liberté de la ville de Hambourg, long-temps contestée par la maison de Danemarck.

Maximilien et Louis XII sont encore unis ; c'est-à-dire que Louis XII aide l'empereur à poursuivre les Vénitiens, et que l'empereur n'aide point du tout Louis XII à conserver le Milanais et Gènes, dont le pape le veut chasser.

Jules II accorde enfin au roi d'Aragon, Ferdinand, l'investiture de Naples qu'il avait promise à Louis XII. Ferdinand, maître affermi dans Naples, n'avait pas besoin de cette cérémonie : aussi ne lui en coûta-t-il que sept mille écus de redevance, au lieu de quarante-huit mille qu'on payait auparavant au saint siège.

1544. Jules II déclare la guerre au roi de France. Ce roi commençait donc à être bien peu puissant en Italie.

Le pape guerrier veut conquérir Ferrare, qui

appartient à Alfonse d'Est, allié de la France. Il prend la Mirandole et Concordia chemin faisant, et les rend à la maison de la Mirandole, mais comme fiefs du saint siège. Ce sont de petites guerres : mais Jules II avait certainement plus de ressources dans l'esprit que ses prédécesseurs, puisqu'il trouvait de quoi faire ces guerres ; et toutes les victoires des Français avaient bien peu servi, puisqu'elles ne servaient pas à mettre un frein aux entreprises du pape.

Jules II cède à l'empereur Modène, dont il s'était emparé, et ne le cède que dans la crainte que les troupes qui restent au roi de France dans le Milanais n'en fassent le siège.

1542. Enfin le pape réussit à faire signer secrètement à Maximilien une ligue avec lui et le roi Ferdinand contre la France. Voilà quel fruit Louis XII retire de sa ligue de Cambrai et de tant d'argent donné à l'empereur.

Jules II, qui voulait *cacciare i barbari d'Italia*, y introduit donc à la fois des Aragonais, des Suisses, des Allemands.

Gaston de Foix, neveu de Louis XII, gouverneur de Milan, jeune prince qui acquit la plus grande réputation parce qu'il se soutenait avec très peu de forces, défait tous les alliés à la bataille de Ravenne ; mais il est tué dans sa victoire (14 avril), et le fruit de la victoire est perdu ; ce qui arrive presque toujours aux Français en Italie. Ils perdent le Milanais après cette célèbre journée de Ravenne, qui en d'autres temps eût donné l'empire de l'Italie. Pavie est presque la seule place qui leur reste.

Les Suisses, qui, excités par le pape, avaient servi à cette révolution, reçoivent de lui, au lieu d'argent, le titre de défenseurs du saint siège.

Maximilien continue cependant la guerre contre les Vénitiens ; mais ces riches républicains se défendent, et réparent chaque jour leurs premières pertes.

Le pape et l'empereur négocient sans cesse. C'est cette année que Maximilien fait proposer à Jules II de l'accepter pour son coadjuteur dans le pontificat. Il ne voyait plus d'autre manière de rétablir l'autorité impériale en Italie. C'est dans cette vue qu'il prenait quelquefois le titre de *Pontifex maximus*, à l'exemple des empereurs romains. Sa qualité de laïque n'était point une exclusion au pontificat. L'exemple récent d'Amédée de Savoie le justifiait. Le pape s'étant moqué de la proposition de la coadjutorerie, Maximilien songe à lui succéder : il gagne quelques cardinaux : il veut emprunter de l'argent pour acheter le reste des voix à la mort de Jules, qu'il croit prochaine. Sa fameuse lettre à l'archiduchesse Marguerite sa

filles en est un témoignage subsistant encore en original.

L'investiture du duché de Milan, qui trois ans auparavant avait coûté cent soixante mille écus d'or à Louis XII, est donnée à Maximilien Sforce à plus bas prix, au fils de ce Louis-le-Maure que Louis XII avait retenu dans une prison si rude, mais si juste. Les mêmes Suisses qui avaient trahi Louis-le-Maure pour Louis XII ramènent le fils en triomphe dans Milan.

1515. Jules II meurt après avoir fondé la véritable grandeur des papes, la temporelle; car pour l'autre elle diminuait tous les jours¹. Cette grandeur temporelle pouvait faire l'équilibre de l'Italie, et ne l'a pas fait. La faiblesse d'un gouvernement sacerdotal et le népotisme en ont été la cause.

Guerre entre le Danemarck et les villes anseatiques, Lubeck, Dantzick, Vismar, Riga. En voilà plus d'un exemple; on n'en verrait pas aujourd'hui. Les villes ont perdu, les princes ont gagné dans presque toute l'Europe: tant la vraie liberté est difficile à conserver.

Léon X, moins guerrier que Jules II, non moins entreprenant et plus artificieux, sans être plus habile, forme une ligue contre Louis XII avec l'empereur, le roi d'Angleterre Henri VIII et le vieux Ferdinand d'Aragon. Cette ligue est conclue à Malines, le 5 avril, par les soins de cette même Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, qui avait fait la ligue de Cambrai.

L'empereur doit s'emparer de la Bourgogne; le pape, de la Provence; le roi d'Angleterre, de la Normandie; le roi d'Aragon, de la Guienne. Il venait d'usurper la Navarre sur Jean d'Albret avec une bulle du pape secondée d'une armée. Ainsi les papes, toujours faibles, donnaient les royaumes au plus fort: ainsi la rapacité se servit toujours des mains de la religion.

Alors Louis XII s'unit à ces mêmes Vénitiens qu'il avait perdus avec tant d'imprudence. La ligue du pape se dissipe presque aussitôt que formée. Maximilien tire seulement de l'argent de Henri VIII: c'était tout ce qu'il voulait. Que de faiblesse, que de tromperies, que de cruautés, que d'inconstance, que de rapacité, dans presque toutes ces grandes affaires!

Louis XII fait une vaine tentative pour reprendre le Milanais. La Trimouille y marche avec peu de forces. Il est défait à Novarre par les Suisses. On craignait alors que les Suisses ne prissent le Milanais pour eux-mêmes. Milan, Gênes,

sont perdus pour la France, aussi bien que Naples.

Les Vénitiens, qui avaient eu dans Louis XII un ennemi si malavisé et si terrible, n'ont plus en lui qu'un allié inutile. Les Espagnols de Naples se déclarent contre eux. Ils battent leur fameux général l'Alviano, comme Louis XII l'avait battu.

De tous les princes qui ont signé la ligue de Malines contre la France, Henri VIII d'Angleterre est le seul qui tienne sa parole. Il s'embarque avec les préparatifs et l'espérance des Édouard III et des Henri V. Maximilien, qui avait promis une armée, suit le roi d'Angleterre en volontaire, et Henri VIII donne une solde de cent écus par jour au successeur des césars, qui avait voulu être pape. Il assiste à une victoire que remporte Henri à la nouvelle journée de Guinegaste, nommée *la journée des éperons*, dans le même lieu où lui-même avait gagné une bataille dans sa jeunesse.

Maximilien se fait donner ensuite une somme plus considérable: il reçoit deux cent mille écus pour faire en effet la guerre.

La France, ainsi attaquée par un jeune roi riche et puissant, était en grand danger après la perte de ses trésors et de ses hommes en Italie.

Maximilien emploie du moins une partie de l'argent de Henri à faire attaquer la Bourgogne par les Suisses. Ulric, duc de Wurtemberg, y amène de la cavalerie allemande. Dijon est assiégé. Louis XII allait encore perdre la Bourgogne après le Milanais, et toujours par la main des Suisses, que La Trimouille ne put éloigner qu'en leur promettant quatre cent mille écus au nom du roi son maître. Quelles sont donc les vicissitudes du monde, et que ne doit-on pas espérer et craindre, puis qu'on voit les Suisses, encore fumants de tant de sang répandu pour soutenir leur liberté contre la maison d'Autriche, s'armer en faveur de cette maison, et qu'on verra les Hollandais agir de même!

1514. Maximilien, secondé des Espagnols, entretient toujours un reste de guerre contre les Vénitiens. C'est tout ce qui reste alors de la ligue de Cambrai: elle avait changé de principe et d'objet; les Français avaient été d'abord les héros de cette ligue, et en furent enfin les victimes.

Louis XII, chassé d'Italie, menacé par Ferdinand d'Aragon, battu et rançonné par les Suisses, vaincu par Henri VIII d'Angleterre, qui faisait revivre les droits de ses ancêtres sur la France, n'a d'autre ressource que d'accepter Marie, sœur de Henri VIII, pour sa seconde femme.

Cette Marie avait été promise à Charles de Luxembourg. C'était le sort de la maison de France d'enlever toutes les femmes promises à la maison d'Autriche.

1515. Le grand but de Maximilien est toujours d'établir sa maison. Il conclut le mariage de Louis,

¹ Jules II, le 22 juillet 1512, avait excommunié Louis XII, et délié la France du serment de fidélité; mais les sujets de ce prince ne lui confirmèrent pas moins le beau surnom de *Père du peuple*, qui lui avait été donné en 1506.

prince de Hongrie et de Bohême, avec sa petite-fille Marie d'Autriche; et celui de la princesse Anne de Hongrie avec l'un de ses deux petits-fils Charles ou Ferdinand, qui furent depuis empereurs l'un après l'autre.

C'est le premier contrat par lequel une fille ait été promise à un mari ou à un autre au choix des parents. Maximilien n'oublie pas, dans ce contrat, que sa maison doit hériter de la Hongrie, selon les anciennes conventions avec la maison de Hongrie et de Bohême. Cependant ces deux royaumes étaient toujours électifs; ce qui ne s'accorde avec ces conventions que parce qu'on espère que les suffrages de la nation seconderont la puissance autrichienne.

Charles, déclaré majeur à l'âge de quinze ans commencés, rend hommage au roi de France François 1^{er} pour la Flandre, l'Artois, et le Charolais. Henri de Nassau prête serment au nom de Charles.

Nouveau mariage proposé encore à l'archiduc Charles. François 1^{er} lui promet madame Renée sa belle-sœur. Mais cette apparence d'union couvrirait une éternelle discorde.

Le duché de Milan est encore l'objet de l'ambition de François 1^{er} comme de Louis XII. Il commence ainsi que son prédécesseur par une alliance avec les Vénitiens et par des victoires.

Il prend, après la bataille de Marignan tout le Milanais en une seule campagne. Maximilien Sforce va vivre obscurément en France avec une pension de trente mille écus. François 1^{er} force le pape Léon X à lui céder Parme et Plaisance: il lui fait promettre de rendre Modène, Reggio, au duc de Ferrare: il fait la paix avec les Suisses qu'il a vaincus, et devient ainsi, en une seule campagne, l'arbitre de toute l'Italie. C'est ainsi que les Français commencent toujours.

1516. Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon, grand-père de Charles-Quint, meurt le 25 janvier, après avoir préparé la grandeur de son petit-fils, qu'il n'aimait pas.

Les succès de François 1^{er} raniment Maximilien. Il lève des troupes dans l'Allemagne avec l'argent que Ferdinand d'Aragon lui a envoyé avant de mourir; car jamais les états de l'empire ne lui en fournissent pour ces querelles d'Italie. Alors Léon X rompt les traités qu'il a faits par force avec François 1^{er}, ne tient aucune de ses paroles, ne rend à ce roi ni Modène, ni Reggio, ni Parme, ni Plaisance; tant les papes avaient toujours à cœur ce grand dessein d'éloigner les étrangers de l'Italie, de les détruire tous les uns par les autres, et d'acquiescer par là un droit sur la liberté italique dont ils auraient été les vengeurs: grand

dessein digne de l'ancienne Rome, que la nouvelle ne pouvait accomplir.

L'empereur Maximilien descend par le Trentin, assiège Milan avec quinze mille Suisses: mais ce prince, qui prenait toujours de l'argent, et qui en manquait toujours, n'en ayant pas pour payer les Suisses, ils se mutinent. L'empereur craint d'être arrêté par eux, et s'enfuit. Voilà donc à quoi aboutit la fameuse ligue de Cambrai, à dépouiller Louis XII, et à faire enfuir l'empereur de crainte d'être mis en prison par ses mercenaires.

Il propose au roi d'Angleterre Henri VIII, de lui céder l'empire et le duché de Milan, dans le dessein seulement d'en obtenir quelque argent. On ne pourrait croire une telle démarche, si le fait n'était attesté par une lettre de Henri VIII.

Autre mariage encore stipulé avec l'archiduc Charles, devenu roi d'Espagne. Jamais prince ne fut promis à tant de femmes avant d'en avoir une. François 1^{er} lui donne sa fille, madame Louise, âgée d'un an.

Ce mariage, qui ne réussit pas mieux que les autres, est stipulé dans le traité de Noyon. Ce traité portait que Charles rendrait justice à la maison de Navarre, dépouillée par Ferdinand-le-Catholique, et qu'il engagerait l'empereur, son grand-père, à faire la paix avec les Vénitiens. Ce traité n'eut pas plus d'exécution que le mariage, quoiqu'il dût en revenir à l'empereur deux cent mille ducats que les Vénitiens devaient lui compter. François 1^{er} devait aussi donner à Charles cent mille écus par an, jusqu'à ce qu'il fût en pleine possession du royaume d'Espagne. Rien n'est plus petit ni plus bizarre. Il semble qu'on voie des joueurs qui cherchent à se tromper.

Immédiatement après ce traité, l'empereur en fait un autre avec Charles, son petit-fils, et le roi d'Angleterre, contre la France.

1517. Charles passe en Espagne. Il est reconnu roi de Castille conjointement avec Jeanne sa mère.

1518. Le pape Léon X avait deux grands projets: celui d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II, vainqueur de l'Égypte; l'autre était d'embellir Rome, et d'achever cette basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, et devenue en effet le plus beau monument d'architecture qu'aient jamais élevé les hommes.

Il crut qu'il lui serait permis de tirer de l'argent de la chrétienté par la vente des indulgences. Ces indulgences étaient originaires des exemptions d'impôts accordées par les empereurs ou par les gouverneurs aux campagnes maltraitées.

Les papes et quelques évêques même avaient appliqué aux choses divines ces indulgences tem-

porelles, mais d'une manière toute contraire. Les indulgences des empereurs étaient des libéralités au peuple ; et celles des papes étaient un impôt sur le peuple, surtout depuis que la créance du purgatoire était généralement établie, et que le vulgaire, qui fait en tout pays au moins dix-huit parties sur vingt, croyait qu'on pouvait racheter des siècles de supplices avec un morceau de papier acheté à vil prix. Une pareille vente publique est aujourd'hui un de ces ridicules qui ne tomberaient pas dans la tête la moins sensée ; mais alors on n'en était pas plus surpris qu'on ne l'est dans l'Orient de voir des bonzes et des talapoins vendre, pour une obole, la rémission de tous les péchés.

Il y eut partout des bureaux d'indulgences : on les affermaient comme des droits d'entrée et de sortie. La plupart de ces comptoirs se tenaient dans les cabarets. Le prédicateur, le fermier, le distributeur, chacun y gagnait. Jusque-là tout fut paisible. En Allemagne les augustins, qui avaient été long-temps en possession de prendre cette marotte à ferme, furent jaloux des dominicains, auxquels elle fut donnée : et voici la première étincelle qui embrasa l'Europe.

Le fils d'un forgeron, né à Islèbe, fut celui par qui commença la révolution. C'était Martin Luther, moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains ; mais bientôt Luther, après avoir décrié les indulgences, examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé : les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, surnommé *le Sage*, celui-là même qui, après la mort de Maximilien, eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement.

Ce moine n'avait pas encore de doctrine ferme et arrêtée. Mais qui jamais en a eu ? Il se contenta dans ces commencements de dire « qu'il fallait « communier avec du pain ordinaire et du vin ; « que le péché demeurait dans un enfant après le « baptême ; que la confession auriculaire était « assez inutile ; que les papes et les conciles ne « peuvent faire des articles de foi ; qu'on ne peut « prouver le purgatoire par les livres canoniques ; « que les vœux monastiques étaient un abus ; « qu'enfin, tous les princes devaient se réunir « pour abolir les moines mendiants. »

Frédéric, duc et électeur de Saxe, était, comme on l'a dit, le protecteur de Luther et de sa doctrine. Ce prince avait, dit-on, assez de religion pour être chrétien, assez de raison pour voir les abus, beaucoup d'envie de les réformer, et beau-

coup plus peut-être encore d'entrer en partage des biens immenses que le clergé possédait dans la Saxe. Il ne se doutait pas alors qu'il travaillait pour ses ennemis, et que le riche archevêché de Magdebourg serait le partage de la maison de Brandebourg, déjà sa rivale.

1549. Pendant que Luther, cité à la diète d'Augsbourg, se retire après y avoir comparu, qu'il en appelle au futur concile, et qu'il prépare sans le savoir la plus grande révolution qui se soit faite en Europe dans la religion depuis l'extinction du paganisme, l'empereur Maximilien, déjà oublié, meurt d'un excès de melon à Inspruck, le 12 janvier.

INTERRÈGNE JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 1520.

Les électeurs de Saxe et du Palatinat gouvernent conjointement l'empire jusqu'au jour où le futur élu sera couronné.

Le roi de France, François 1^{er}, et le roi d'Espagne, Charles d'Autriche, briguent la couronne impériale. L'un et l'autre pouvaient faire revivre quelque ombre de l'empire romain. Le voisinage des Turcs, devenu si redoutable, mettait les électeurs dans la nécessité dangereuse de choisir un empereur puissant. Il importait à la chrétienté que François ou Charles fût élu ; mais il importait au pape Léon x que ni l'un ni l'autre ne fût à portée d'être son maître. Le pape avait à craindre également dans ce temps-là Charles, François, le grand Turc, et Luther.

Léon x traverse autant qu'il le peut les deux concurrents. Sept grands princes doivent donner cette première place de l'Europe dans le temps le plus critique, et cependant on achète des voix.

Parmi ces intrigues et dans cet interrègne, les lois de l'Allemagne anciennes et nouvelles ne sont pas sans vigueur. Les Allemands donnent une grande leçon aux princes de ne pas abuser de leur pouvoir. La ligue de Souabe se rend recommandable en faisant la guerre au duc Ulric de Wirtemberg, qui maltraitait ses vassaux.

Cette ligue de Souabe est la véritable ligue du bien public. Elle réduit le duc à fuir de son état ; mais ensuite elle vend cet état à vil prix à Charles d'Autriche. Tout se fait donc pour de l'argent ! Comment Charles, prêt de parvenir à l'empire, dépouillait-il ainsi une maison, et achetait-il pour très peu de chose le bien d'un autre ?

Léon x veut gouverner despotiquement la Toscane.

Les électeurs s'assemblent à Francfort. Est-il bien vrai qu'ils offrirent la couronne impériale à Frédéric surnommé *le Sage*, électeur de Saxe, ce

grand protecteur de Luther? fut-il solennellement élu? non. En quoi consiste donc son refus? en ce que sa réputation le faisait nommer par la voix publique, qu'il donna sa voix à Charles, et que sa recommandation entraîna enfin les suffrages.

Charles-Quint est élu d'une commune voix, le 28 juin 1519.

CHARLES-QUINT,

QUARANTE-UNIÈME EMPEREUR.

Cet année est celle de la première capitulation dressée pour les empereurs. On se contentait auparavant du serment qu'ils faisaient à leur sacre. Un serment vague d'être juste ouvre la porte à l'injustice. Il fallait une digue plus forte contre l'abus de l'autorité d'un prince si puissant par lui-même.

Par ce contrat véritable du chef avec les membres, l'empereur promet que s'il a quelque domaine qu'il ne possède pas à bon titre, il le restituera à la première sommation des électeurs. C'est promettre beaucoup.

Des auteurs considérables prétendent qu'on lui fit jurer aussi de résider toujours dans l'Allemagne; mais la capitulation porte expressément qu'il y résidera autant qu'il sera possible: exiger une chose injuste eût fourni un trop beau prétexte de ne pas exécuter ce qui était juste.

Le jour de l'élection de Charles-Quint est marqué par un combat entre un évêque de Hildesheim et un duc de Brunswick dans le duché de Lunebourg. Ils se disputaient un fief; et malgré l'établissement des austrègues, de la chambre impériale, et du conseil aulique, malgré l'autorité des deux vicaires de l'empire, on voyait tous les jours princes, évêques, barons, donner des combats sanglants pour le moindre procès. Il y avait quelques lois; mais le pouvoir coactif, qui est la première des lois, manquait à l'Allemagne.

L'électeur palatin porte en Espagne à Charles la nouvelle de son élection. Les grands d'Espagne se disaient alors égaux aux électeurs; les pairs de France à plus forte raison; et les cardinaux prenaient le pas sur eux tous.

L'Espagne craint d'être province de l'empire. Charles est obligé de déclarer l'Espagne indépendante. Il va en Allemagne, mais il passe auparavant en Angleterre pour se lier déjà avec Henri VIII contre François I^{er}. Il est couronné à Aix-la-Chapelle le 25 octobre 1520.

1520. Au temps de cet avènement de Charles-Quint à l'empire, l'Europe prend insensiblement

une face nouvelle. La puissance ottomane s'affermi sur des fondements inébranlables dans Constantinople.

L'empereur, roi des Deux-Siciles et d'Espagne, paraît fait pour opposer une digue aux Turcs. Les Vénitiens craignaient à la fois le sultan et l'empereur.

Le pape Léon X est maître d'un petit état, et sent déjà que la moitié de l'Europe va échapper à son autorité spirituelle. Car dès l'an 1520, depuis le fond du Nord jusqu'à la France, les esprits étaient soulevés, et contre les abus de l'Église romaine, et contre ses lois.

François I^{er}, roi de France, plus brave chevalier que grand prince, avait plutôt l'envie que le pouvoir d'abaisser Charles-Quint. Comment eût-il pu, à armes et à prudence égales, l'emporter sur un empereur, roi d'Espagne et de Naples, souverain des Pays-Bas, dont les frontières allaient jusqu'aux portes d'Amiens, et qui commençait à recevoir déjà dans ses ports d'Espagne les trésors d'un nouveau monde?

Henri VIII, roi d'Angleterre, prétendait d'abord tenir la balance entre Charles-Quint et François I^{er}. Grand exemple de ce que pouvait le courage anglais, soutenu déjà des richesses du commerce.

On peut observer dans ce tableau de l'Europe que Henri VIII, l'un des principaux personnages, était un des plus grands fléaux qu'ait éprouvés la terre; despotique avec brutalité, furieux dans sa colère, barbare dans ses amours, meurtrier de ses femmes, tyran capricieux dans l'état et dans la religion. Cependant il mourut dans son lit; et Marie Stuart, qui n'avait eu qu'une faiblesse criminelle, et Charles I^{er}, qui n'eut à se reprocher que sa bonté, sont morts sur l'échafaud.

Un roi plus méchant encore que Henri VIII, c'est Christiern II, naguère réunissant sous son pouvoir le Danemarck, la Norvège, et la Suède, monstre toujours souillé de sang, surnommé *le Néron du Nord*, puni à la fin de tous ses crimes, quoique beau-frère de Charles-Quint, détroné et mort en prison dans une vieillesse abhorrée et méprisée.

Voilà à peu près les principaux princes chrétiens qui figuraient en Europe quand Charles-Quint prit les rênes de l'empire.

L'Italie fut plus brillante alors par les beaux-arts qu'elle ne l'a jamais été; mais jamais on ne la vit plus loin du grand but que s'était proposé Jules II, *di cacciare i barbari d'Italia*.

Les puissances de l'Europe étaient presque toujours en guerre; mais, heureusement pour les peuples, les petites armées qu'on levait pour un temps retournaient ensuite cultiver les cam-

pagnes; et au milieu des guerres les plus acharnées, il n'y avait pas dans l'Europe la cinquième partie des soldats qu'on voit aujourd'hui dans la plus profonde paix. On ne connaissait point cet effort continu et funeste qui consume toute la substance d'un gouvernement dans l'entretien de ces armées nombreuses toujours subsistantes, qui, en temps de paix, ne peuvent être employées que contre les peuples, et qui un jour pourront être funestes à leurs maîtres.

La gendarmerie faisait toujours la principale force des armées chrétiennes : les fantassins étaient méprisés; c'est pourquoi les Allemands les appelaient *Lands-Knechte*, *valets de terre*. La milice des janissaires était la seule infanterie redoutable.

Les rois de France se servaient presque toujours d'une infanterie étrangère; les Suisses ne faisaient encore usage de leur liberté que pour vendre leur sang, et d'ordinaire celui qui avait le plus de Suisses dans son armée se croyait sûr de la victoire. Ils eurent au moins cette réputation jusqu'à la bataille de Marignan, que François 1^{er} gagna contre eux avec sa gendarmerie, quand il voulut pour la première fois descendre en Italie.

L'art de la guerre fut plus approfondi sous Charles-Quint qu'il ne l'avait été encore. Ses grands succès, le progrès des beaux-arts en Italie, le changement de religion dans la moitié de l'Europe, le commerce des Grandes-Indes par l'Océan, la conquête du Mexique et du Pérou, rendent ce siècle éternellement mémorable.

1521. Diète de Worms, fameuse par le rétablissement de la chambre impériale, qui ne subsistait plus que de nom.

Charles-Quint établit deux vicaires, non pas de l'empire, mais de l'empereur. Les vicaires nés de l'empire sont Saxe et Palatin, et leurs arrêts sont irrévocables. Les vicaires de l'empereur sont des régents qui rendent compte au souverain. Ces régents furent son frère Ferdinand, auquel il avait cédé ses états d'Autriche, le comte palatin, et vingt-deux assesseurs.

Cette diète ordonne que les ducs de Brunswick et de Lunebourg d'un côté, et les évêques d'Hildesheim et de Minden de l'autre, qui se faisaient la guerre, comparaitront; ils méprisent cet arrêt: on les met au ban de l'empire, et ils méprisent ce ban. La guerre continue entre eux. La puissance de Charles-Quint n'est pas encore assez grande pour donner de la force aux lois. Deux évêques armés et rebelles n'indisposent pas médiocrement les esprits contre l'Église et contre les biens de l'Église.

Luther vient à cette diète avec un sauf-conduit de l'empereur: il ne craignait pas le sort de Jean

Hus: les prêtres n'étaient pas les plus forts à la diète. On confère avec lui sans trop s'entendre; on ne convient de rien; on le laisse paisiblement retourner en Saxe détruire la religion romaine. Le 6 mai, l'empereur donne un édit contre Luther absent, et ordonne, sous peine de désobéissance, à tout prince et état de l'empire d'emprisonner Luther et ses adhérents. Cet ordre était contre le duc de Saxe. On savait bien qu'il n'obéirait pas. mais l'empereur, qui s'unissait avec le pape Léon x contre François 1^{er}, voulait paraître catholique.

Il veut, dans cette diète, faire conclure une alliance entre l'empire et le roi de Danemarck Christian II, son beau-frère, et lui assurer des secours. Il règne toujours dans les grandes assemblées un sentiment d'horreur pour la tyrannie; le cri de la nature s'y fait entendre; et l'enthousiasme de la vertu se communique. Toute la diète s'éleva contre une alliance avec un scélérat, teint du sang de quatre-vingt-quatorze sénateurs massacrés à ses yeux par des bourreaux dans Stockholm livrée au pillage. On prétend que Charles-Quint voulait s'assurer les trois couronnes du Nord en secourant son indigne beau-frère.

La même année, le pape Léon x, plus intrigant peut-être que politique, et qui, se trouvant entre François 1^{er} et Charles-Quint, ne pouvait guère être qu'intrigant, fait presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre: le premier en 1520, avec François 1^{er}, auquel il promet le royaume de Naples en se réservant Gaëte; et cela en vertu de cette loi chimérique que jamais un roi de Naples ne peut être empereur: le second en 1521, avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour donner le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis-le-Maure, et surtout pour donner au saint siège Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est.

Première hostilité qui met aux mains l'empire et la France. Le duc de Bouillon-la-Marek, souverain du château de Bouillon, déclare solennellement la guerre par un héraut à Charles-Quint, et ravage le Luxembourg. On sent bien qu'il agissait pour François 1^{er}, qui le désavouait en public.

Charles, uni avec Henri VIII et Léon x, fait la guerre à François 1^{er}, du côté de la Picardie et vers le Milanais; elle avait déjà commencé en Espagne, dès 1520; mais l'Espagne n'est qu'un accessoire à ces Annales de l'empire.

Lautrec, gouverneur du Milanais pour le roi de France, général malheureux parce qu'il était fier et imprudent, est chassé de Milan, de Pavie, de Lodi, de Parme, et de Plaisance, par Prosper Colonne.

Léon x meurt le 2 décembre. George, marquis

de Malaspina, attaché à la France, soupçonné d'avoir empoisonné le pape, est arrêté, et se justifie d'un crime qu'il est difficile de prouver.

Ce pape avait douze mille Suisses à son service.

Le cardinal Wolsey, tyran de Henri VIII, qui était le tyran de l'Angleterre, veut être pape. Charles-Quint le joue, et manifeste son pouvoir en faisant pape son précepteur Adrien Florent, natif d'Utrecht, alors régent en Espagne.

Adrien est élu le 9 janvier. Il garde son nom, malgré la coutume établie dès l'onzième siècle. L'empereur gouverne absolument le pontificat.

L'ancienne ligue des villes de Souabe est confirmée à Ulm pour onze ans. L'empereur pouvait la craindre ; mais il voulait plaire aux Allemands.

1522. Charles va encore en Angleterre, reçoit à Windsor l'ordre de la Jarretière ; il promet d'épouser sa cousine Marie, fille de sa tante Catherine d'Aragon et de Henri VIII, que son fils Philippe épousa depuis. Il se soumet, par une clause étonnante, à payer cinq cent mille écus s'il n'épouse pas cette princesse. C'est la cinquième fois qu'il est promis sans être marié. Il partage la France en idée avec Henri VIII, qui compte alors faire revivre les prétentions de ses aïeux sur ce royaume.

L'empereur emprunte de l'argent du roi d'Angleterre. Voilà l'explication de cette énigme du dédit de cinq cent mille écus. Cet argent prêté aurait servi un jour de dot ; et ce dédit singulier est exigé de Henri VIII comme une espèce de caution.

L'empereur donne au cardinal-ministre Wolsey des pensions qui ne le dédommagent pas de la tiare.

Pourquoi le plus puissant empereur qu'on ait vu depuis Charlemagne est-il obligé d'aller demander de l'argent à Henri VIII comme Maximilien ? il faisait la guerre vers les Pyrénées, vers la Picardie, en Italie, tout à la fois ; l'Allemagne ne lui fournissait rien ; l'Espagne peu de chose : les mines du Mexique ne faisaient pas encore un produit réglé ; les dépenses de son couronnement et des premiers établissements en tout genre furent immenses.

Charles-Quint est heureux partout. Il ne reste à François I^{er}, dans le Milanais que Crémone et Lodi. Gênes, qu'il tenait encore, lui est enlevée par les impériaux. L'empereur permet que François Sforce, dernier prince de cette race, entre dans Milan.

Mais pendant ce temps-là même la puissance ottomane menace l'Allemagne. Les Turcs sont en Hongrie. Soliman, aussi redoutable que Sélim et Mahomet II, prend Belgrade, et de là il va au

siège de Rhodes, qui capitule après un siège de trois mois.

Cette année est féconde en grands événements. Les états du Danemarck déposent solennellement le tyran Christiern, comme on juge un coupable ; et en se bornant à le déposer on lui fait grâce.

Gustave Vasa proscrit en Suède la religion catholique. Tout le Nord jusqu'au Vésèr est prêt de suivre cet exemple.

1525. Pendant que la guerre de controverse menace l'Allemagne d'une révolution, et que Soliman menace l'Europe chrétienne, les querelles de Charles-Quint et de François I^{er} font les malheurs de l'Italie et de la France.

Charles et Henri VIII, pour accabler François I^{er}, gagnent le connétable de Bourbon, qui, plus rempli d'ambition et de vengeance que d'amour pour la patrie, s'engage à attaquer le milieu de la France, tandis que ses ennemis pénétreront par ses frontières. On lui promet Éléonore, sœur de Charles-Quint, veuve du roi de Portugal, et, ce qui est plus essentiel, la Provence avec d'autres terres qu'on érigea en royaume.

Pour porter le dernier coup à la France, l'empereur se ligue encore avec les Vénitiens, le pape Adrien et les Florentins. Le duc François Sforce reste possesseur du Milanais, dont François I^{er} est dépouillé : mais l'empereur ne reconnaît point encore Sforce pour duc de Milan, et il diffère à se décider sur cette province, dont il sera toujours maître quand les Français n'y seront plus.

Les troupes impériales entrent dans la Champagne : le connétable de Bourbon dont les desseins sont découverts, fuit, et va commander pour l'empereur en Italie.

Au milieu de ces grands troubles, une petite guerre s'élève entre l'électeur de Trèves et la noblesse d'Alsace, comme un petit tourbillon qui s'agite dans un grand. Charles-Quint est trop occupé de ces vastes desseins et de la multitude de ses intérêts, pour penser à pacifier ces querelles passagères.

Clément VII succède à Adrien le 29 novembre ; il était de la maison de Médicis. Son pontificat est éternellement remarquable par ses malheureuses intrigues et par sa faiblesse, qui causèrent depuis le pillage de Rome, que saccagea l'armée de Charles-Quint, par la perte de la liberté des Florentins, et par l'irrévocable défection de l'Angleterre arrachée à l'Église romaine.

1524. Clément VII commence par envoyer à la diète de Nuremberg un légat pour armer l'Allemagne contre Soliman, et pour répondre à un écrit intitulé, *Les cent griefs contre la cour de Rome*. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre.

Il n'était pas extraordinaire qu'Adrien, précep-

teur et depuis ministre de Charles-Quint, né avec le génie d'un subalterne, fût entré dans la ligue qui devait rendre l'empereur maître absolu de l'Italie, et bientôt de l'Europe. Clément VII eut d'abord le courage de se détacher de cette ligue, espérant tenir la balance égale.

Il y avait alors un homme de sa famille qui était véritablement un grand homme; c'est Jean de Médicis, général de Charles-Quint. Il commandait pour l'empereur en Italie avec le connétable de Bourbon; c'est lui qui acheva de chasser cette année les Français de la petite partie du Milanais qu'ils occupaient encore, qui battit Bonnivet à Biagrasse, où fut tué le chevalier Bayard, très renommé en France.

Le marquis de Pescara, que les Français appellent Pescaire, digne émule de ce Jean de Médicis, marche en Provence avec le duc de Bourbon. Celui-ci veut assiéger Marseille malgré Pescara, et l'entreprise échoue: mais la Provence est ravagée.

François I^{er} a le temps d'assembler une armée; il poursuit les impériaux, qui se retirent; il passe les Alpes. Il rentre pour son malheur dans ce duché de Milan pris et perdu tant de fois. La maison de Savoie n'était pas encore assez puissante pour fermer le passage aux armées de France.

Alors l'ancienne politique des papes se déploie, et la crainte qu'inspire un empereur trop puissant lie Clément VII avec François I^{er}: il veut lui donner le royaume de Naples. François y fait marcher un gros détachement de son armée. Par là il s'affaiblit en divisant ses forces, et prépare ses malheurs et ceux de Rome.

1525. Le roi de France assiège Pavie. Le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, Pescara et Bourbon, veulent faire lever le siège, en s'ouvrant un passage par le parc de Mirabel, où François I^{er} était posté. La seule artillerie française met les impériaux en déroute. Le roi de France n'avait qu'à ne rien faire, et ils étaient vaincus. Il veut les poursuivre, et il est battu entièrement. Les Suisses, qui fesaient la force de son infanterie, s'enfuient et l'abandonnent; et il ne reconnaît la faute de n'avoir eu qu'une infanterie mercenaire et d'avoir trop écouté son courage, que lorsqu'il tombe captif entre les mains des impériaux et de ce Bourbon qu'il avait outragé, et qu'il avait forcé à être rebelle.

Charles-Quint, qui était alors à Madrid, apprend l'excès de son bonheur, et dissimule celui de sa joie. On lui envoie son prisonnier. Il semblait alors le maître de l'Europe. Il l'eût été en effet si, au lieu de rester à Madrid, il eût suivi sa fortune à la tête de cinquante mille hommes; mais ses succès lui firent des ennemis d'autant plus aisément, que

lui, qui passait pour le plus actif des princes, ne profita pas de ces succès.

Le cardinal Wolsey, mécontent de l'empereur, au lieu de porter Henri VIII, qu'il gouvernait, à entrer dans la France abandonnée et à la conquérir, porte son maître à se déclarer contre Charles-Quint, et à tenir cette balance qui échappait aux faibles mains de Clément VII.

Bourbon, que Charles flattait de l'espérance d'un royaume composé de la Provence, du Dauphiné, et des terres de ce connétable, n'est que gouverneur du Milanais.

Il faut croire que Charles-Quint avait de grandes affaires secrètes en Espagne, puisque, dans ce moment critique, il ne venait ni vers la France, où il pouvait entrer, ni dans l'Italie, qu'il pouvait subjuguier, ni dans l'Allemagne, que les nouveaux dogmes et l'amour de l'indépendance remplissaient de troubles.

Les différents sectaires savaient bien ce qu'ils ne voulaient pas croire; mais ils ne savaient pas ce qu'ils voulaient croire. Tous s'accordaient à s'élever contre les abus de la cour et de l'Église romaine: tous introduisaient d'autres abus. Mélancthon s'oppose à Luther sur quelques articles.

Storck, né en Silésie, va plus loin que Luther. Il est le fondateur de la secte des anabaptistes; Muncer en est l'apôtre; tous deux prêchent les armes à la main. Luther avait commencé par mettre dans son parti les princes; Muncer met dans le sien les habitants de la campagne. Il les flatte et les anime par cette idée d'égalité, loi primitive de la nature, que la force et les conventions ont détruite. Les premières fureurs des paysans éclatent dans la Souabe, où ils étaient plus esclaves qu'ailleurs. Muncer passe en Thuringe. Il s'y rend maître de Mulhausen en prêchant l'égalité, et fait porter à ses pieds l'argent des habitants en prêchant le désintéressement. Tous les paysans se soulèvent en Souabe, en Franconie, dans une partie de la Thuringe, dans le Palatinat, dans l'Alsace.

A la vérité ces espèces de sauvages firent un manifeste que Lycurgue aurait signé. Ils demandaient « qu'on ne levât sur eux que les dîmes des « blés, et qu'elles fussent employées à soulager « les pauvres; que la chasse et la pêche leur fussent « permises; qu'ils eussent du bois pour se bâtir « des cabanes et pour se garantir du froid; qu'on « modérât leurs corvées. » Ils réclamaient les droits du genre humain: mais ils les soutinrent en bêtes féroces. Ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent. Une fille naturelle de l'empereur Maximilien est égorgée.

Ce qui est très remarquable, c'est qu'à l'exemple de ces anciens esclaves révoltés qui, se sentant

incapables de gouverner, choisirent, dit-on, autrefois pour leur roi le seul maître qui avait échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme. Ils s'emparent de Heilbron, de Spire, de Wurtzbourg, de tous les pays entre ces villes.

Muncer et Storek conduisent l'armée en qualité de prophètes. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, leur livre une sanglante bataille près de Francusen dans le comté de Mansfeld. En vain les deux prophètes entonnent des cantiques au nom du Seigneur : ces fanatiques sont entièrement défaits. Muncer, pris après la bataille, est condamné à perdre la tête. Il abjura sa secte avant de mourir. Il n'avait point été enthousiaste ; il avait conduit ceux qui l'étaient ; mais son disciple Piffier, condamné comme lui, mourut persuadé. Storek retourne prêcher en Silésie, et envoie des disciples en Pologne. L'empereur, cependant, négociait tranquillement avec le roi de France son prisonnier à Madrid.

1526. Principaux articles du traité dont Charles-Quint impose les lois à François 1^{er}.

Le roi de France cède à l'empereur le duché de Bourgogne et le comté de Charolais ; il renonce au droit de souveraineté sur l'Artois et sur la Flandre. Il lui laisse Arras, Tournai, Mortagne, Saint-Amand, Lille, Douai, Orchies, Hesdin. Il se désiste de tous ses droits sur les Deux-Siciles, sur le Milanais, sur le comté d'Asti, sur Gênes. Il promet de ne jamais protéger ni le duc de Gueldre, qui se soutenait toujours contre cet empereur si puissant, ni le duc de Virtemberg, qui revendiquait son duché vendu à la maison d'Autriche ; il promet de faire renoncer les héritiers de la Navarre à leur droit sur ce royaume ; il signe une ligue défensive et même offensive avec son vainqueur qui lui ravit tant d'états ; il s'engage à épouser Éléonore, sa sœur.

Il est forcé à recevoir le duc de Bourbon en grâce, à lui rendre tous ses biens, à le dédommager lui et tous ceux qui ont pris son parti.

Ce n'était pas tout. Les deux fils aînés du roi doivent être livrés en otage jusqu'à l'accomplissement du traité ; il est signé le 14 janvier.

Pendant que le roi de France fait venir ses deux enfants pour être captifs à sa place, Lannoy, vice-roi de Naples, entre dans sa chambre en bottes, et vient lui faire signer le contrat de mariage avec Éléonore, qui était à quatre lieues de là, et qu'il ne vit point : étrange façon de se marier !

On assure que François 1^{er} fit une protestation par-devant notaire contre ses promesses, avant de les signer. Il est difficile de croire qu'un notaire de Madrid ait voulu et pu venir signer un tel acte dans la prison du roi.

Le dauphin et le duc d'Orléans sont amenés en Espagne, échangés avec leur père, au milieu de la rivière d'Andaye, et menés en otage.

Charles aurait pu avoir la Bourgogne, s'il se l'était fait céder avant de relâcher son prisonnier. Le roi de France exposa ses deux enfants au courroux de l'empereur en ne tenant pas sa parole. Il y a eu des temps où cette infraction aurait coûté la vie à ces deux princes.

François 1^{er} se fait représenter par les états de Bourgogne qu'il n'a pu céder cette grande province de la France. Il ne fallait donc pas la promettre. Ce roi était dans un état où tous les partis étaient tristes pour lui.

Le 22 mai, François 1^{er}, à qui ses malheurs et ses ressources ont donné des amis, signe à Cognac une ligue avec le pape Clément VII, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins, les Suisses, contre l'empereur. Cette ligue est appelée *sainte*, parce que le pape en est le chef. Le roi stipule de mettre en possession du Milanais ce même duc François Sforce qu'il avait voulu dépouiller. Il finit par combattre pour ses anciens ennemis. L'empereur voit tout d'un coup la France, l'Angleterre, l'Italie, armées contre sa puissance, parce que cette puissance même n'a pas été assez grande pour empêcher cette révolution, et parce qu'il est resté oisif à Madrid au lieu d'aller profiter de la victoire de ses généraux.

Dans ce cahos d'intrigues et de guerres, les impériaux étaient maîtres de Milan et de presque toute la province. François Sforce avait le seul château de Milan.

Mais dès que la ligue est signée, le Milanais se soulève ; il prend le parti de son duc. Les Vénitiens marchent et enlèvent Lodi à l'empereur. Le duc d'Urbin, à la tête de l'armée du pape, est dans le Milanais. Malgré tant d'ennemis, le bonheur de Charles-Quint lui conserve l'Italie. Il devait la perdre en restant à Madrid ; le vieil Antoine de Lève et ses autres généraux la lui conservent. François 1^{er} ne peut assez tôt faire partir des troupes de son royaume épuisé. L'armée du pape se conduit lâchement ; celle de Venise mollement. François Sforce est obligé de rendre son château de Milan. Un très petit nombre d'Espagnols et d'Allemands, bien commandés et accoutumés à la victoire, vaut à Charles-Quint tous ces avantages, dans le même temps de sa vie où il fit le moins de choses par lui-même. Il reste toujours à Madrid. Il s'applique à régler les rangs et à former l'étiquette ; il se marie avec Isabelle, fille d'Emmanuel-le-Grand, roi de Portugal, pendant que le nouvel électeur de Saxe, Jean-le-Constant, fait profession de la religion nouvelle, et abolit la romaine en Saxe ; pendant que le landgrave de

Hesse, Philippe, en fait autant dans ses états ; que Francfort établit un sénat luthérien, et qu'enfin un assez grand nombre de chevaliers teutons, destinés à défendre l'Église, l'abandonnent pour se marier et approprier à leurs familles les commanderies de l'ordre.

On avait brûlé autrefois cinquante chevaliers du temple, et aboli l'ordre, parce qu'il n'était que riche ; celui-ci était puissant. Albert de Brandebourg, son grand-maître, partage la Prusse avec les Polonais, et reste souverain de la partie qu'on appelle la Prusse ducale, en rendant hommage et payant tribut au roi de Pologne. On place d'ordinaire en 1525 cette révolution.

Dans ces circonstances, les luthériens demandent hautement l'établissement de leur religion dans l'Allemagne à la diète de Spire. Ferdinand, qui tient cette diète, demande du secours contre Soliman qui revenait attaquer la Hongrie. La diète n'accorde ni la liberté de la religion, ni des secours aux chrétiens contre les Ottomans.

Le jeune Louis, roi de Hongrie et de Bohême, croit pouvoir soutenir seul l'effort de l'empire ture. Il ose livrer bataille à Soliman. Cette journée appelée de Mohats, du nom du champ de bataille, non loin de Bude, est aussi funeste aux chrétiens que la journée de Varne. Presque toute la noblesse de Hongrie y périt. L'armée est taillée en pièces ; le roi est noyé dans un marais en fuyant. Les écrivains du temps disent que Soliman fit décapiter quinze cents nobles hongrois prisonniers après la bataille, et qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi Louis. Il n'est guère croyable qu'un homme qui fait couper de sang froid quinze cents têtes nobles, en pleure une : et ces deux faits sont également douteux.

Soliman prend Bude, et menace tous les environs. Ce malheur de la chrétienté fait la grandeur de la maison d'Autriche. L'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, demande la Hongrie et la Bohême, comme des états qui doivent lui revenir par les pactes de famille, comme un héritage. On concilie ce droit d'héritage avec le droit d'élection qu'avaient les peuples, en soutenant l'un par l'autre. Les états de Hongrie l'élisent le 26 octobre.

Pendant ce temps-là même un autre parti venait de déclarer roi dans Albe-Royale Jean Zapoli, comte de Scepus, vayvode de Transylvanie. Il n'y eut guère depuis ce temps-là de royaume plus malheureux que la Hongrie, il fut presque toujours partagé en deux factions, et inondé par les Turcs. Cependant Ferdinand est assez heureux pour chasser en peu de jours son rival, et pour

être couronné dans Bude d'où les Turcs s'étaient retirés.

1527. Le 24 février, Ferdinand est élu roi de Bohême sans concurrent ; et il reconnaît qu'il tient ce royaume *EX LIBERA ET BONA VOLUNTATE, de la libre et bonne volonté* de ceux qui l'ont choisi.

Charles-Quint est toujours en Espagne pendant que sa maison acquiert deux royaumes, et que sa fortune va en Italie plus loin que ses projets.

Il payait mal ses troupes commandées par le duc de Bourbon et par Philibert de Châlons, prince d'Orange ; mais elles subsistaient par des rapines, qu'on appelle contributions. La sainte ligue était fort dérangée. Le roi de France avait négligé une vengeance qu'il cherchait, et n'avait point encore envoyé d'armée delà les Alpes. Les Vénitiens agissaient peu, le pape encore moins, et il s'était épuisé à lever de mauvaises troupes. Bourbon mène ses soldats droit à Rome. Il monte à l'assaut le 27 mai¹ ; il est tué en appuyant une échelle à la muraille : mais le prince d'Orange entre dans la ville. Le pape se réfugie au château Saint-Ange, où il devient prisonnier. La ville est pillée et saccagée, comme elle le fut autrefois par Alaric et par les autres barbares.

On dit que le pillage monta à quinze millions d'écus. Charles, en exigeant la moitié seulement de cette somme pour la rançon de la ville, eût pu dominer dans Rome. Mais après que ses troupes y eurent vécu près de neuf mois à discrétion, il ne put la garder. Il lui arriva ce qu'éprouvèrent tous ceux qui avaient saccagé cette capitale.

Il y eut dans ce désastre trop de sang répandu ; mais beaucoup de soldats enrichis s'habituaient dans le pays, et on compta à Rome et aux environs, au bout de quelques mois, quatre mille sept cents filles enceintes. Rome fut peuplée d'Espagnols et d'Allemands, après l'avoir été autrefois de Goths, d'Hérules, de Vandales. Le sang des Romains s'était mêlé sous les césars à celui d'une foule d'étrangers. Il ne reste pas aujourd'hui dans Rome une seule famille qui puisse se dire romaine. Il n'y a que le nom et les ruines de la maîtresse du monde qui subsistent.

Pendant la prison du pape, le duc de Ferrare, Alphonse 1^{er}, à qui Jules II avait enlevé Modène et Reggio, reprend cet état quand Clément VII capitule dans le château Saint-Ange. Les Malatesta se ressaisissent de Rimini. Les Vénitiens, alliés du pape, lui prennent Ravenne, mais pour le lui garder, disent-ils, contre l'empereur. Les Floren-

¹ Cette date est celle qu'on lit dans l'édition de 1734. Il paraît certain que le duc de Bourbon périt le 6 mai ; et, si l'on en croit Benvenuto Cellini, célèbre artiste de Florence, ce fut ce dernier qui le tua d'un coup d'arquebuse.

tins secouent le joug des Médicis, et se remettent en liberté.

François 1^{er} et Henri VIII, au lieu d'envoyer des troupes en Italie, envoient des ambassadeurs à l'empereur. Il était alors à Valladolid. La fortune, en moins de deux ans, avait mis entre ses mains Rome, le Milanais, un roi de France, et un pape, et il n'en profitait pas. Assez fort pour piller Rome, il ne le fut pas assez pour la garder; et ce vieux droit des empereurs, cette prétention sur le domaine de Rome demeura toujours derrière un nuage.

Enfin, François 1^{er} envoie une armée dans le Milanais sous ce même Lautrec qui l'avait perdu, laissant toujours ses deux enfants en otage. Cette armée reprend encore le Milanais, dont on se saisissait et qu'on perdait en si peu de temps. Cette diversion, et la peste qui ravage à la fois Rome et l'armée de ses vainqueurs, préparent la délivrance du pape. D'un côté Charles-Quint fait chanter des psaumes et faire des processions en Espagne pour cette délivrance du saint père, qu'il retient captif; de l'autre il lui vend sa liberté quatre cent mille ducats. Clément VII en paie comptant près de cent mille, et s'évade avant d'avoir payé le reste.

Pendant que Rome est saccagée, et le pape rançonné au nom de Charles-Quint, qui soutient la religion catholique, les sectes ennemies de cette religion font de nouveaux progrès. Le saccagement de Rome et la captivité du pape enhardissaient les luthériens.

La messe est abolie à Strasbourg juridiquement, après une dispute publique. Ulm, Augsbourg, beaucoup d'autres villes impériales se déclarent luthériennes. Le conseil de Berne fait plaider devant lui la cause du catholicisme et celle des sacramentaires, disciples de Zuingle. Ces sectaires différaient des luthériens, principalement au sujet de l'eucharistie, les zuingliens disant que Dieu n'est dans le pain que par la foi, et les luthériens affirmant que Dieu était avec le pain, dans le pain et sur le pain; mais tous s'accordant à croire que le pain existe. Genève, Constance, suivent l'exemple de Berne. Ces zuingliens sont les pères des calvinistes. Des peuples qui n'avaient qu'un bon sens simple et austère, les Bohêmes, les Allemands, les Suisses, sont ceux qui ont ravi la moitié de l'Europe au siège de Rome.

Les anabaptistes renouvellent leurs fureurs au nom du Seigneur, depuis le Palatinat jusqu'à Vurtzbourg; l'électeur palatin, aidé des généraux Truchsès et Fronsberg, les dissipe.

1528. Les anabaptistes reparaissent dans Utrecht, et ils sont cause que l'évêque de cette ville, qui en était seigneur, la vend à Charles-

Quint, de peur que le duc de Gueldre ne s'en rende le maître.

Ce duc, toujours protégé en secret par la France, résistait à Charles-Quint, à qui rien n'avait résisté ailleurs. Charles s'accorde enfin avec lui, à condition que le duché de Gueldre et le comté de Zutphen reviendront à la maison d'Autriche, si le duc meurt sans enfants mâles.

Les querelles de la religion semblaient exiger la présence de Charles en Allemagne, et la guerre l'appelait en Italie.

Deux hérauts, Guienne et Clarence, l'un de la part de la France, l'autre de l'Angleterre, viennent lui déclarer la guerre à Madrid. François 1^{er} n'avait pas besoin de la déclarer, puisqu'il la faisait déjà dans le Milanais, et Henri VIII encore moins, puisqu'il ne la lui fit point.

C'est une bien vaine idée de penser que les princes n'agissent et ne parlent qu'en politiques: ils agissent et parlent en hommes. L'empereur reprocha aigrement au roi d'Angleterre le divorce que ce roi méditait avec Catherine d'Aragon, dont Charles était le neveu. Il chargea le héraut Clarence de dire que le cardinal Wolsey, pour se venger de n'avoir pas été pape, avait conseillé ce divorce et la guerre.

Quant à François 1^{er}, il lui reprocha d'avoir manqué à sa parole, et dit qu'il le lui soutiendrait seul à seul. Il était très vrai que François 1^{er} avait manqué à sa parole; il n'est pas moins vrai qu'elle était très difficile à tenir.

François 1^{er} lui répondit ces propres mots: « Vous avez menti par la gorge, et autant de fois que le direz vous mentirez, etc. Assurez-nous le camp, et nous vous porterons les armes. »

L'empereur envoie un héraut au roi de France, chargé de signifier le lieu du combat. Le roi, avec le plus grand appareil, le reçoit le 40 septembre, dans la grand'salle de l'ancien palais où l'on rend la justice. Le héraut voulut parler avant de montrer la lettre de son maître, qui assurait le camp. Le roi lui impose silence, et veut voir seulement la lettre; elle ne fut point montrée. Deux grands rois s'en tinrent à se donner des démentis par des hérauts d'armes. Il y a dans ces procédés un air de chevalerie et de ridicule bien éloigné de nos mœurs.

Pendant toutes ces rodomontades, Charles-Quint perdait tout le fruit de la bataille de Pavie, de la prise du roi de France, et de celle du pape. Il allait même perdre le royaume de Naples. Lautrec avait déjà pris toute l'Abruzze. Les Vénitiens s'étaient emparés de plusieurs villes maritimes du royaume. Le célèbre André Doria, qui alors servait la France, avait, avec les galères de Gênes, battu la flotte impériale. L'empereur qui, six

mois auparavant, était maître de l'Italie, allait en être chassé ; mais il fallait que les Français perdissent toujours en Italie ce qu'ils avaient gagné.

La contagion se met dans leur armée : Lautrec meurt. Le royaume de Naples est évacué. Henri, duc de Brunsvick, avec une nouvelle armée, vient défendre le Milanais contre les Français et contre Sforce.

Doria, qui avait tant contribué au succès de la France, justement mécontent de François I^{er}, et craignant même d'être arrêté, l'abandonne, et passe au service de l'empereur avec ses galères.

La guerre se continue dans le Milanais. Le pape Clément VII, en attendant l'événement, négocie. Ce n'est plus le temps d'excommunier un empereur, de transférer son sceptre dans d'autres mains par l'ordre de Dieu. On en eût agi ainsi autrefois pour le seul refus de mener la mule du pape par la bride ; mais le pape, après sa prison, après le saccagement de Rome, inefficacement secouru par les Français, craignant même les Vénitiens ses alliés, voulant établir sa maison à Florence, voyant enfin la Suède, le Danemarck, la moitié de l'Allemagne, renoncer à l'Église romaine, le pape, dis-je, en ces extrémités, ménageait et redoutait Charles-Quint au point que, loin d'oser casser le mariage de Henri VIII avec Catherine, tante de Charles, il était prêt d'excommunier cet Henri VIII, son allié, dès que Charles l'exigerait.

1529. Le roi d'Angleterre, livré à ses passions, ne songe plus qu'à se séparer de sa femme Catherine d'Aragon, femme vertueuse, dont il a une fille depuis tant d'années, et à épouser sa maîtresse Anne de Bolein, ou Bollen, ou Bowlen.

François I^{er} laisse toujours ses deux enfants prisonniers auprès de Charles-Quint en Espagne, et lui fait la guerre dans le Milanais. Le duc François Sforce est toujours ligué avec ce roi, et demande grâce à l'empereur, voulant avoir son duché des mains du plus fort, et craignant de le perdre par l'un ou par l'autre. Les catholiques et les protestants déchirent l'Allemagne : le sultan Soliman se prépare à l'attaquer ; et Charles-Quint est à Valladolid.

Le vieil Antoine de Lève, l'un de ses plus grands généraux, à l'âge de soixante et treize ans, malade de la goutte, et porté sur un brancard, défait les Français dans le Milanais, aux environs de Pavie : ce qui en reste se dissipe, et ils disparaissent de cette terre qui leur a été si funeste.

Le pape négociait toujours, et avait heureusement conclu son traité avant que les Français reçussent ce dernier coup. L'empereur traita généreusement le pape : premièrement, pour réparer aux yeux des catholiques, dont il avait besoin, le scandale de Rome saccagée ; secondement, pour

engager le pontife à opposer les armes de la religion à l'autre scandale qu'on allait donner à Londres en cassant le mariage de sa tante, et en déclarant bâtarde sa cousine Marie, cette même Marie qu'il avait dû épouser ; troisièmement, parce que les Français n'étaient pas encore expulsés d'Italie quand le traité fut conclu.

L'empereur accorde donc à Clément VII Ravenne, Cervia, Modène, Reggio, le laisse en liberté de poursuivre ses prétentions sur Ferrare, lui promet de donner la Toscane à Alexandre de Médécis. Ce traité si avantageux pour le pape est ratifié à Barcelone.

Immédiatement après il s'accorde aussi avec François I^{er} ; il en coûte deux millions d'écus d'or à ce roi pour racheter ses enfants, et cinq cent mille écus que François doit encore payer à Henri VIII pour le dédit auquel Charles-Quint s'était soumis en n'épousant pas sa cousine Marie.

Ce n'était certainement pas à François I^{er} à payer les dédits de Charles-Quint ; mais il était vaincu : il fallait racheter ses enfants. Deux millions cinq cent mille écus d'or appauvrissaient à la vérité la France, mais ne valaient pas la Bourgogne que le roi gardait : d'ailleurs on s'accorda avec le roi d'Angleterre, qui n'eut jamais l'argent du dédit.

Alors la France appauvrie ne paraît point à craindre ; l'Italie attend les ordres de l'empereur ; les Vénitiens temporisent ; l'Allemagne craint les Turcs, et dispute sur la religion.

Ferdinand assemble la diète de Spire, où les luthériens prennent le nom de protestants, parce que la Saxe, la Hesse, le Lunebourg, Anhalt, quatorze villes impériales protestent contre l'édit de Ferdinand, et appellent au futur concile.

Ferdinand laisse croire et faire aux protestants tout ce qu'ils veulent ; il le fallait bien. Soliman, qui n'avait point de dispute de religion à apaiser, voulait toujours donner la couronne de Hongrie à ce Jean Zopoli, vayvode de Transylvanie, concurrent de Ferdinand ; et ce royaume devait être tributaire des Turcs.

Soliman subjugué toute la Hongrie, pénètre dans l'Autriche, emporte Altembourg d'assaut, met le siège devant Vienne, le 26 septembre ; mais Vienne est toujours l'écueil des Turcs. C'est le sort de la maison de Bavière de défendre dans ces périls la maison d'Autriche. Vienne fut défendue par Philippe-le-Belliqueux, frère de l'électeur palatin, dernier électeur de la première branche palatine. Soliman, au bout de trente jours, lève le siège ; mais il donne l'investiture de la Hongrie à Jean Zopoli, et y reste le maître.

Enfin Charles quittait alors l'Espagne, et était arrivé à Gènes, qui n'est plus aux Français, et qui at-

tend son sort de lui ; il déclare Gènes libre et fief de l'empire ; il va en triomphe de ville en ville pendant que les Turcs assiégeaient Vienne. Le pape Clément VII l'attend à Bologne. Charles vient d'abord recevoir à genoux la bénédiction de celui qu'il avait retenu captif, et dont il avait désolé l'état ; après avoir été aux pieds du pape en catholique, il reçoit en empereur François Sforce, qui vient se mettre aux siens, et lui demander pardon. Il lui donne l'investiture du Milanais pour cent mille ducats d'or comptant, et cinq cent mille payables en dix années ; il lui fait épouser sa nièce, fille du tyran Christiern ; ensuite il se fait couronner dans Bologne par le pape ; il reçoit de lui trois couronnes : celle d'Allemagne, celle de Lombardie, et l'impériale, à l'exemple de Frédéric III. Le pape, en lui donnant le sceptre, lui dit : « Empereur notre fils, prenez ce sceptre pour « régner sur les peuples de l'empire, auxquels « nous et les électeurs nous vous avons jugé digne « de commander. » Il lui dit en lui donnant le globe : « Ce globe représente le monde que vous « devez gouverner avec vertu, religion, et fer- « meté. » La cérémonie du globe rappelait l'image de l'ancien empire romain, maître de la meilleure partie du monde connu, et convenait en quelque sorte à Charles-Quint, souverain de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, et de l'Amérique. Charles baise les pieds du pape pendant la messe ; mais il n'y eut point de mule à conduire. L'empereur et le pape mangent dans la même salle, chacun seul à sa table.

Il promet sa bâtarde Marguerite à Alexandre de Médicis, neveu du pape, avec la Toscane pour dot.

Par ces arrangements et par ces concessions, il est évident que Charles-Quint n'aspirait point à être roi du continent chrétien, comme le fut Charlemagne : il aspirait à en être le principal personnage, à y avoir la première influence, à retenir le droit de suzeraineté sur l'Italie. S'il eût voulu tout avoir pour lui seul, il aurait épuisé son royaume d'Espagne d'hommes et d'argent pour venir s'établir dans Rome, et gouverner la Lombardie comme une de ses provinces : il ne le fit pas ; car voulant trop avoir pour lui, il aurait eu trop à craindre.

1550. Les Toscans, voyant leur liberté sacrifiée à l'union de l'empereur et du pape, ont le courage de la défendre contre l'un et l'autre ; mais leur courage est inutile contre la force. Florence assiégée se rend à composition.

Alexandre de Médicis est reconnu souverain, et il se reconnaît vassal de l'empire.

Charles-Quint dispose des principautés en juge et en maître ; il rend Modène et Reggio au duc de Ferrare, malgré les prières du pape ; il érige Mau-

roue en duché. C'est dans ce temps qu'il donne Malte aux chevaliers de Saint-Jean, qui avaient perdu Rhodes : la donation est du 24 mars. Il leur fit ce présent comme roi d'Espagne, et non comme empereur. Il se vengeait autant qu'il le pouvait des Turcs, en leur opposant ce boulevard qu'ils n'ont jamais pu détruire.

Après avoir ainsi donné des états, il va essayer de donner la paix à l'Allemagne ; mais les querelles de religion furent plus difficiles à concilier que les intérêts des princes.

Confession d'Augsbourg qui a servi de règle aux protestants et de ralliement à leur parti. Cette diète d'Augsbourg commence le 20 juin. Les protestants présentent leur confession de foi en latin et en allemand le 26.

Strasbourg, Memmingen, Lindau, et Constance, présentent la leur séparément, et on la nomme *la Confession des quatre villes* ; elles étaient luthériennes comme les autres, et différaient seulement en quelques points.

Zuingle envoie aussi sa confession, quoique ni lui ni le canton de Berne ne fussent ni luthériens ni impériaux.

On dispute beaucoup. L'empereur donne un décret, le 22 septembre, par lequel il enjoint aux protestants de ne plus rien innover, de laisser une pleine liberté dans leurs états à la religion catholique, et de se préparer à présenter leurs griefs au concile qu'il compte convoquer dans six mois.

Les quatre villes s'allient avec les trois cantons, Berne, Zurich, et Bâle, qui doivent leur fournir des troupes en cas qu'on veuille gêner leur liberté.

La diète fait le procès au grand maître de l'ordre teutonique, Albert de Brandebourg, qui, devenu luthérien, comme on l'a vu, s'était emparé de la Prusse ducale, et en avait chassé les chevaliers catholiques. Il est mis au ban de l'empire, et n'en garde pas moins la Prusse.

La diète fixe la chambre impériale dans la ville de Spire : c'est par là qu'elle finit ; et l'empereur en indique une autre à Cologne pour y faire élire son frère Ferdinand roi des Romains.

Ferdinand est élu le 5 janvier par tous les électeurs, excepté par celui de Saxe, Jean-le-Constant, qui s'y oppose inutilement.

Alors les princes protestants et les députés des villes luthériennes s'unissent dans Smalcalde, ville du pays de Hesse. La ligue est signée au mois de mars pour leur défense commune. Le zèle pour leur religion, et surtout la crainte de voir l'empire électif devenir une monarchie héréditaire, furent les motifs de cette ligue entre Jean, duc de Saxe, Philippe, Landgrave de Hesse, le duc de Wurtemberg, le prince d'Anhalt, le comte de Mansfeld, et les villes de leur communion,

1551. François 1^{er}, qui faisait brûler les luthériens chez lui, s'unit avec ceux d'Allemagne, et s'engage à leur donner de prompts secours. L'empereur alors négocie avec eux; on ne poursuit que les anabaptistes, qui s'étaient établis dans la Moravie. Leur nouvel apôtre Hutter, qui allait faire partout des prosélytes, est pris dans le Tyrol, et brûlé dans Inspruck.

Ce Hutter ne prêchait point la sédition et le carnage, comme la plupart de ses prédécesseurs; c'était un homme entêté de la simplicité des premiers temps; il ne voulait pas même que ses disciples portassent des armes: il prêchait la réforme et l'égalité, et c'est pourquoi il fut brûlé.

Philippe, Landgrave de Hesse, prince qui méritait plus de puissance et plus de fortune, entreprend le premier de réunir les sectes séparées de la communion romaine, projet qu'on a tenté depuis inutilement, et qui eût pu épargner beaucoup de sang à l'Europe. Martin Bucer fut chargé, au nom des sacramentaires, de se concilier avec les luthériens. Mais Luther et Mélanchton furent inflexibles, et montrèrent en cela bien plus d'opiniâtreté que de politique.

Les princes et les villes avaient deux objets, leur religion et la réduction de la puissance impériale dans des bornes étroites: sans ce dernier article, il n'y eût point eu de guerre civile. Les protestants s'obstinaient à ne vouloir point reconnaître Ferdinand pour roi des Romains.

1552. L'empereur, inquiété par les protestants et menacé par les Turcs, étouffe pour quelques temps les troubles naissants, en accordant dans la diète de Nuremberg, au mois de juin; tout ce que les protestants demandent, abolition de toutes procédures contre eux, liberté entière jusqu'à la tenue d'un concile; il laisse même le droit de Ferdinand, son frère, indécis.

On ne pouvait se relâcher davantage. C'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence.

La condescendance de Charles anima les protestants à faire au-delà de leur devoir. Ils lui fournissent une armée contre Soliman; ils donnent cent cinquante mille florins par-delà les subsides ordinaires. Le pape de son côté, fait un effort; il fournit six mille hommes et quatre cent mille écus. Charles fait venir des troupes de Flandre et de Naples. On voit une armée composée de plus de cent mille hommes, de nations différentes dans leurs mœurs, dans leur langage, dans leur culte, animés du même esprit, marcher contre l'ennemi commun. Le comte palatin Philippe détruit un corps de Turcs qui s'était avancé jusqu'à Gratz en Stirie. On coupe les vivres à la grande armée de Soliman, qui est obligé de retourner à Constantinople. Soliman, malgré sa grande réputation, parut avoir mal con-

duit cette campagne. Il fit à la vérité beaucoup de mal, il emmena près de deux cent mille esclaves; mais c'était faire la guerre en Tartare, et non en grand capitaine.

L'empereur et son frère, après le départ des Turcs, congédient leur armée. La plus grande partie était auxiliaire, et seulement pour le danger présent. Il ne resta que peu de troupes sous le drapeau. Tout se faisait alors par secousses; point de fonds assurés pour entretenir long-temps de grandes forces, peu de desseins long-temps suivis. Tout consistait à profiter du moment. Charles-Quint alors fit la guerre qu'on faisait pour lui depuis si long-temps, car il n'avait jusque-là vu que le siège de la petite ville de Mouzon, en 1521; et n'ayant eu depuis que du bonheur, il voulut y joindre la gloire.

1555. Il retourne en Espagne par l'Italie, laissant au roi des Romains, son frère, le soin de contenir les protestants.

A peine est-il en Espagne, que sa tante Catherine d'Aragon est répudiée par le roi d'Angleterre et son mariage déclaré nul par l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer. Clément VII, qui craignait toujours Charles-Quint, ne peut se dispenser d'excommunier Henri VIII.

Le Milanais tenait toujours au cœur de François 1^{er}. Ce prince voyant que Charles est paisible, qu'il n'a presque plus de troupes dans la Lombardie; que François Sforce, duc de Milan, est sans enfants, essaie de le détacher de l'empereur. Il lui envoie un ministre secret, Milanais de nation, nommé Maraviglia, avec ordre de ne point prendre de caractère, quoiqu'il ait des lettres de créance.

Le sujet de la commission de cet homme est pénétré. Sforce, pour se disculper auprès de l'empereur, suscite une querelle à Maraviglia. Un homme est tué dans le tumulte, et Sforce fait trancher la tête au ministre du roi de France, qui ne peut s'en venger.

Tout ce que peut faire François 1^{er}, pour se ressentir de tant d'humiliations et de sanglants outrages, c'est d'aider en secret le duc de Wurtemberg Ulric à rentrer dans son duché et à secouer le joug de la maison d'Autriche. Ce prince protestant attendait son rétablissement de la ligue de Smalcalde et du secours de la France.

Les princes de la ligue eurent assez d'autorité pour faire décider, dans une diète à Nuremberg, que Ferdinand, roi des Romains, rendrait le duché de Wurtemberg, dont il s'était emparé. La diète, en cela, se conformait aux lois. Le duc avait un fils, qui du moins ne devait point être puni des fautes de son père. Ulric n'avait point été coupable de trahison envers l'empire, et par consé-

quent ses états ne devaient point être enlevés à sa postérité.

Ferdinand promet de se conformer au recez de l'empire, et n'en fit rien. Philippe, landgrave de Hesse, surnommé alors à bon droit *le Magnanime*, prend les intérêts du duc de Virtemberg; il va en France emprunter du roi cent mille écus d'or, lève une armée de quinze mille hommes, et rend le Virtemberg à son prince.

Ferdinand y envoie des troupes commandées par ce même comte palatin, Philippe-le-Belliueux, vainqueur des Turcs.

1554. Philippe de Hesse, le Magnanime, bat Philippe-le-Belliueux. Alors le roi des Romains entre en composition.

Le duc Ulric fut rétabli, mais le duché de Virtemberg fut déclaré fief masculin de l'archiduché d'Autriche; et comme tel il doit retourner, au défaut d'héritiers mâles, à la maison archiduciale.

C'est dans cette année que Henri VIII se soustrait à la communion romaine, et se déclare chef de l'Église anglicane. Cette révolution se fit sans le moindre trouble. Il n'en était pas de même en Allemagne; la religion y faisait répandre du sang dans la Vestphalie.

Les sacramentaires sont d'abord les plus forts à Munster, et en chassent l'évêque Valdec; les anabaptistes succèdent aux sacramentaires, et s'emparent de la ville. Cette secte s'étendait alors dans la Frise et dans la Hollande. Un tailleur de Leyde, nommé Jean, va au secours de ses frères avec une troupe de prophètes et d'assassins; il se fait proclamer roi et couronner solennellement à Munster le 24 juin.

L'évêque Valdec assiège la ville, aidé des troupes de Cologne et de Clèves: les anabaptistes le comparent à Holoferne, et se croient le peuple de Dieu. Une femme veut imiter Judith, et sort de la ville dans la même intention; mais au lieu de rentrer dans sa Béthulie avec la tête de l'évêque, elle est pendue dans le camp.

1555. Charles en Espagne se mêlait peu alors des affaires du corps germanique, qui n'était pour lui qu'une source continuelle d'inquiétude sans aucun avantage; il cherche la gloire d'un autre côté. Trop peu fort en Allemagne pour aller porter la guerre à Soliman, il veut se venger des Turcs sur le fameux amiral Chérédin Barberousse, qui venait de s'emparer de Tunis et d'en chasser le roi Mulei-Assem. L'Africain détrôné était venu lui proposer de se rendre son tributaire. Il passe en Afrique, au mois d'avril, avec environ vingt-cinq mille hommes, deux cents vaisseaux de transport, et cent quinze galères. Le pape Paul III lui avait accordé le dixième des revenus ecclésiastiques

dans tous les états de la maison d'Autriche, et c'était beaucoup. Il avait joint neuf galères à la flotte espagnole. Charles en personne va combattre l'armée de Chérédin, très supérieure à la sienne en nombre, mais mal disciplinée.

Plusieurs historiens rapportent que Charles, avant la bataille, dit à ses généraux: « Les nêles « mûrissent avec la paille; mais la paille de notre « lenteur fait pourrir et non pas mûrir les nêles « de la valeur de nos soldats. » Les princes ne s'expriment point ainsi. Il faut les faire parler dignement, ou plutôt il ne faut jamais leur faire dire ce qu'ils n'ont point dit. Presque toutes les harangues sont des fictions mêlées à l'histoire.

Charles remporte une victoire complète, et rétablit Mulei-Assem, qui lui cède la Goulette avec dix milles d'étendue à la ronde, et se déclare lui et ses successeurs vassal des rois d'Espagne, se soumettant à payer un tribut de vingt mille écus tous les ans.

Charles retourne vainqueur en Sicile et à Naples, menant avec lui tous les esclaves chrétiens qu'il a délivrés. Il leur donne à tous libéralement de quoi retourner dans leur patrie. Ce furent autant de bouches qui publièrent partout ses louanges: jamais il ne jouit d'un si beau triomphe.

Dans ce haut degré de gloire, ayant repoussé Soliman, donné un roi à Tunis, réduit François I^{er} à n'oser paraître en Italie, il presse Paul III d'assembler un concile. Les plaies faites à l'Église romaine augmentaient tous les jours.

Calvin commençait à dominer dans Genève: la secte à laquelle il eut le crédit de donner son nom se répandait en France, et il était à craindre pour l'Église romaine qu'il ne lui restât que les états de la maison d'Autriche et la Pologne.

Cependant le duc de Milan, François Sforce, meurt sans enfants. Charles-Quint s'empare du duché, comme d'un fief qui lui est dévolu. Sa puissance, ses richesses en augmentent, ses volontés sont des lois dans toute l'Italie; il y est bien plus maître qu'en Allemagne.

Il célèbre dans Naples le mariage de sa fille naturelle Marguerite avec Alexandre de Médicis, le crée duc de Toscane; ces cérémonies se font au milieu des plus brillantes fêtes, qui augmentent encore l'affection des peuples.

1556. François I^{er} ne perd point de vue le Milanais, ce tombeau des Français. Il en demande l'investiture au moins pour son second fils Henri. L'empereur ne donne que des paroles vagues. Il pouvait refuser nettement.

La maison de Savoie, long-temps attachée à la maison de France, ne l'était plus; tout était à l'empereur: il n'y a point de prince dans l'Europe qui n'ait des prétentions à la charge de ses voisins; la

roi de France en avait sur le comté de Nice et sur le marquisat de Saluces. Le roi y envoie une armée, qui s'empare de presque tous les états du duc de Savoie dès qu'elle semontre : ils n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le vrai moyen pour avoir et pour garder le Milanais eût été de garder le Piémont, de le fortifier. La France, maîtresse des Alpes, l'eût été tôt ou tard de la Lombardie.

Le duc de Savoie va à Naples implorer la protection de l'empereur. Ce prince si puissant n'avait point alors une grande armée en Italie. Ce n'était alors l'usage d'en avoir que pour le besoin présent ; mais il met d'abord les Vénitiens dans son parti ; il y met jusqu'aux Suisses, qui rappellent leurs troupes de l'armée française ; il augmente bientôt ses forces ; il va à Rome en grand appareil. Il y entre en triomphe, mais non pas en maître, ainsi qu'il eût pu y entrer auparavant. Il va au consistoire, et y prend place sur un siège plus bas que celui du saint père. On est étonné d'y entendre un empereur romain victorieux plaider sa cause devant le pape ; il y prononce une harangue contre François 1^{er}, comme Cicéron en prononçait contre Antoine. Mais, ce que Cicéron ne faisait pas, il propose de se battre en duel avec le roi de France. Il y avait dans tout cela un mélange des mœurs de l'antiquité avec l'esprit romanesque. Après avoir parlé du duel, il parle du concile.

Le pape Paul III publie la bulle de convocation.

Le roi de France avait envoyé assez de troupes pour s'emparer des états du duc de Savoie, alors presque sans défense, mais non assez pour résister à l'armée formidable que l'empereur eut bientôt, et qu'il conduisait avec une foule de grands hommes formés par des victoires en Italie, en Hongrie, en Flandre, en Afrique.

Charles reprend tout le Piémont, excepté Turin. Il entre en Provence avec une armée de cinquante mille hommes. Une flotte de cent quarante vaisseaux, commandée par Doria, borde les côtes. Toute la Provence, excepté Marseille, est conquise et ravagée ; il pouvait alors faire valoir les anciens droits de l'empire sur la Provence, sur le Dauphiné, sur l'ancien royaume d'Arles. Il presse la France, à l'autre bout en Picardie, par une armée d'Allemands qui, sous le comte de Reuss, prend Guise, et s'avance encore plus loin.

François 1^{er}, au milieu de ces désastres, perd son dauphin François, qui meurt à Lyon d'une pleurésie. Vingt auteurs prétendent que l'empereur le fit empoisonner. Il n'y a guère de calomnie plus absurde et plus méprisable. L'empereur craignait-il ce jeune prince qui n'avait jamais combattu ? que gagnait-il à sa mort ? quel crime bas

et honteux avait-il commis, qui pût le faire soupçonner ? On prétend qu'on trouva des poisons dans la cassette de Montécuculli, domestique du dauphin, venu en France avec Catherine de Médicis. Ces poisons prétendus étaient des distillations chimiques.

Montécuculli fut écartelé, sous prétexte qu'il était chimiste, et que le dauphin était mort. On lui demanda à la question s'il avait jamais entretenu l'empereur. Il répondit que lui ayant été présenté une fois par Antoine de Lève, ce prince lui avait demandé quel ordre le roi de France tenait dans ses repas. Était-ce là une raison pour soupçonner Charles-Quint d'un crime si abominable et si inutile ? Le supplice de Montécuculli, ou plutôt Montécucullo ¹, est au rang des condamnations injustes qui ont déshonoré la France. Il faut la mettre avec celles d'Enguerrand de Marigni, de Semblançai, d'Anne Du Bourg, d'Augustin De Thou, du maréchal de Marillac, de la maréchale d'Ancre, et de tant d'autres qui rempliraient un volume. L'histoire doit au moins servir à rendre les juges plus circonspects et plus humains.

L'invasion de la Provence est funeste aux Français, sans être fructueuse pour l'empereur ; il ne peut prendre Marseille. Les maladies détruisent une partie de son armée. Il s'en retourne à Gênes sur la flotte. Son autre armée est obligée d'évacuer la Picardie. La France, toujours prête d'être accablée, résiste toujours. Les mêmes causes qui avaient fait perdre le royaume de Naples à François 1^{er} font perdre la Provence à Charles-Quint. Des entreprises lointaines réussissent rarement.

L'empereur retourne en Espagne, laissant l'Italie soumise, la France affaiblie, et l'Allemagne toujours dans le trouble.

Les anabaptistes continuent leurs ravages dans la Frise, dans la Hollande, dans la Vestphalie. Cela s'appelaît *combattre les combats du Seigneur*. Ils vont au secours de leur prophète-roi Jean de Leyde ; ils sont défaits par George Schenck, gouverneur de Frise. La ville de Munster est prise. Jean de Leyde et ses principaux complices sont promenés dans une cage. On les brûle, après les avoir déchirés avec des tenailles ardentes. Le parti des luthériens se fortifie ; les animosités s'accroissent ; la ligue de Smalcalde ne produit point encore de guerre civile.

1557. Charles en Espagne n'est pas tranquille ; il faut soutenir cette guerre légèrement commencée par François 1^{er}, et que ce prince rejetait sur l'empereur.

Le parlement de Paris fait ajourner l'empereur, le déclare vassal rebelle, et privé des comtés de

¹ Montecuccoli paraît être son vrai nom.

Flandre, d'Artois et de Charolais. Cet arrêt eût été bon après avoir conquis ces provinces : il n'est que ridicule après toutes les défaites et toutes les pertes de François 1^{er}. Les troupes impériales, malgré cet arrêt, avancent en Picardie. François 1^{er} va en personne assiéger Hesdin dans l'Artois ; mais il est repris ; on donne des petits combats dont le succès est indécis.

François 1^{er} voulait frapper un plus grand coup. Il hasardait la chrétienté pour se venger de l'empereur. Il s'était engagé avec Soliman à descendre dans le Milanais avec une grande armée, tandis que les Turcs tomberaient sur le royaume de Naples et sur l'Autriche.

Soliman tint sa parole, mais François 1^{er} ne fut pas assez fort pour tenir la sienne. Le fameux capitaine pacha Chérédin descend avec une partie de ses galères dans la Pouille, l'autre aborde vers Otrante : il ravage ces pays, et fait seize mille esclaves chrétiens. Ce Chérédin, vice-roi d'Alger, est le même que les auteurs nomment *Barberousse*. Ce sobriquet avait été donné à son frère, conquérant d'une partie des côtes de la Barbarie, mort en 1519.

Soliman s'avance en Hongrie. Le roi des Romains, Ferdinand, marche au-devant des Turcs entre Bude et Belgrade. Une sanglante bataille se donne, dans laquelle Ferdinand prend la fuite, après avoir perdu vingt-quatre mille hommes. On croirait l'Italie et l'Autriche au pouvoir des Ottomans, et François 1^{er} maître de la Lombardie ; mais non. Barberousse, qui ne voit point venir François 1^{er} dans le Milanais, s'en retourne à Constantinople avec son butin et ses esclaves. L'Autriche est mise en sûreté. L'empereur avait retiré ses troupes de l'Artois et de la Picardie. Ses deux sœurs, l'une Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, l'autre Éléonore de Portugal, femme de François 1^{er}, ayant ménagé une trêve sur ces frontières, l'empereur avait consenti à cette trêve pour avoir de nouvelles troupes à opposer aux Turcs, et François 1^{er} afin de pouvoir passer en liberté en Italie.

Déjà le dauphin Henri était dans le Piémont, les Français étaient les maîtres de presque toutes les villes ; le marquis del Vasto, que les Français appellent *Duquast*, défendait le reste. Alors on conclut une trêve de quelques mois dans ce pays. C'était ne pas faire la guerre sérieusement, après de si grands et de si dangereux projets. Celui qui perdit le plus à cette paix et à cette trêve fut le duc de Savoie, dépouillé par ses ennemis et par ses amis ; car les impériaux et les Français retinrent presque toutes ses places.

1558. La trêve se prolonge pour dix années

entre Charles-Quint et François 1^{er}, et aux dépens du duc de Savoie.

Soliman, mécontent de son allié, ne poursuit point sa victoire. Tout se fait à demi dans cette guerre.

Charles, ayant passé en Italie pour conclure la trêve, maria sa bâtarde Marguerite, veuve d'Alexandre de Médicis, à Ottavio Farnèse, fils d'un bâtard de Paul III, duc de Parme, de Plaisance et de Castro. Ces duchés étaient un ancien héritage de la comtesse Mathilde : elle les avait donnés à l'Église, et non pas aux bâtards des papes. On a vu qu'ils avaient été annexés depuis au duché de Milan. Le pape Jules II les incorpora à l'état ecclésiastique ; Paul III les en détacha, et en revêtit son fils. L'empereur en prétendait bien la suzeraineté, mais il aime mieux favoriser le pape que de se brouiller avec lui. C'était hasarder beaucoup pour un pape de faire son bâtard souverain à la face de l'Europe indignée, dont la moitié avait déjà quitté la religion romaine avec horreur ; mais les princes insultent toujours à l'opinion publique, jusqu'à ce que cette opinion publique les accable.

Après toutes ces grandes levées de boucliers, François 1^{er}, qui était sur les frontières du Piémont, s'en retourne. Charles-Quint fait voile pour l'Espagne, et voit François 1^{er} à Aigues-Mortes avec la même familiarité que si ce prince n'eût été jamais son prisonnier ; qu'ils ne se fussent jamais donné de démentis, point appelé en duel ; que le roi de France n'eût point fait venir les Turcs, et qu'il n'eût point souffert que Charles-Quint eût été traité d'empoisonneur.

1559. Charles-Quint apprend en Espagne que la ville de Gand, lieu de sa naissance, soutient ses privilèges jusqu'à la révolte. Chaque ville des Pays-Bas avait des droits ; on n'a jamais rien tiré de ce florissant pays par des impositions arbitraires : les états fournissaient aux souverains des dons gratuits dans le besoin ; et la ville de Gand avait, de temps immémorial, la prérogative d'imposer elle-même sa contribution. Les états de Flandre, ayant accordé douze cent mille florins à la gouvernante des Pays-Bas, en répartirent quatre cent mille sur les Gantois ; ils s'y opposèrent, ils montrèrent leurs privilèges. La gouvernante fait arrêter les principaux bourgeois : la ville se soulève, prend les armes ; c'était une des plus riches et des plus grandes de l'Europe : elle veut se donner au roi de France comme à son seigneur suzerain ; mais le roi, qui se flattait toujours de l'espérance d'obtenir de l'empereur l'investiture du Milanais pour un de ses fils, se fait un mérite auprès de lui de refuser les Gantois. Qu'arriva-t-il ? François 1^{er} n'eut ni Gand ni Milan ; il fut toujours la dupe de

Charles-Quint, et son inférieur en tout, excepté en valeur.

L'empereur prend alors le parti de demander passage par la France pour aller punir la révolte de Gand. Le dauphin et le duc d'Orléans vont le recevoir à Bayonne ; François 1^{er} va au-devant de lui à Chatelleraut ; il entre dans Paris le premier janvier ; le parlement et tous les corps viennent le complimenter hors de la ville ; on lui porte les clefs ; les prisonniers sont délivrés en son nom ; il préside au parlement, et il fait un chevalier. On avait trouvé mauvais, dit-on, cet acte d'autorité dans Sigismond : on le trouva bon dans Charles-Quint. Créer un chevalier alors, c'était seulement déclarer un homme noble, ou ajouter à sa noblesse un titre honorable et inutile.

La chevalerie avait été en grand honneur dans l'Europe ; mais elle n'avait jamais été qu'un nom qu'on avait donné insensiblement aux seigneurs de fief distingués par les armes. Peu à peu ces seigneurs de fief avaient fait de la chevalerie une espèce d'ordre imaginaire, composé de cérémonies religieuses, d'actes de vertu et de débauche ; mais jamais ce titre de chevalier n'entra dans la constitution d'aucun état : on ne connut jamais que les lois féodales. Un seigneur de fief reçu chevalier pouvait être plus considéré qu'un autre dans quelques châteaux ; mais ce n'était pas comme chevalier qu'il entrait aux diètes de l'empire, aux états de France, aux *cortès* d'Espagne, au parlement d'Angleterre : c'était comme baron, comte, marquis ou duc. Les seigneurs bannerets, dans les armées, avaient été appelés chevaliers ; mais ce n'était pas en qualité de chevaliers qu'ils avaient des bannières ; de même qu'ils n'avaient point des châteaux et des terres en qualité de preux : mais on les appelait *preux* parce qu'ils étaient supposés faire des prouesses.

En général, ce qu'on a appelé la chevalerie appartient beaucoup plus au roman qu'à l'histoire, et ce n'était guère qu'une momerie honorable. Charles-Quint n'aurait pas pu créer en France un bailli de village, parce que c'est un emploi réel. Il donna le vain titre de chevalier, et l'effet le plus réel de cette cérémonie fut de déclarer noble un homme qui ne l'était pas. Cette noblesse ne fut reconnue en France que par courtoisie, par respect pour l'empereur ; mais ce qui est de la plus grande vraisemblance, c'est que Charles-Quint voulut faire croire que les empereurs avaient ce droit dans tous les états. Sigismond avait fait un chevalier en France ; Charles voulut en faire un aussi. On ne pouvait refuser cette prérogative à un empereur à qui on donnait celle de délivrer les prisonniers.

Ceux qui ont imaginé qu'on délibéra si on re-

tiendrait Charles prisonnier, l'ont dit sans aucune preuve. François 1^{er} se serait couvert d'opprobre s'il eût retenu, par une basse perfidie, celui dont il avait été le captif par le sort des armes. Il y a des crimes d'état que l'usage autorise ; il y en a d'autres que l'usage, et surtout la chevalerie de ce temps-là, n'autorisaient pas. On tient que le roi lui fit seulement promettre de donner le Milanais au duc d'Orléans, frère du dauphin Henri, et qu'il se contenta d'une parole vague ; il se piqua, dans cette occasion, d'avoir plus de générosité que de politique.

Charles entre dans Gand avec deux mille cavaliers et six mille fantassins qu'il avait fait venir. Les Gantois pouvaient mettre, dit-on, quatre-vingt mille hommes en armes, et ne se défendirent pas.

1540. Le 12 mai, on fait pendre vingt-quatre bourgeois de Gand ; on ôte à la ville ses privilèges ; on jette les fondements d'une citadelle, et les citoyens sont condamnés à payer trois cent mille ducats pour la bâtir, et neuf mille par an pour l'entretien de la garnison. Jamais on ne fit mieux valoir la loi du plus fort ; la ville de Gand avait été impunie quand elle versa le sang des ministres de Marie de Bourgogne, aux yeux de cette princesse : elle fut accablée quand elle voulut soutenir de véritables droits.

François 1^{er} envoie à Bruxelles sa femme Éléonore solliciter l'investiture du Milanais ; et, pour la faciliter, non-seulement il renonce à l'alliance des Turcs, mais il fait une ligue offensive contre eux avec le pape. Le dessein de l'empereur était de lui faire perdre son allié, et de ne lui point donner le Milanais.

En Allemagne, la religion luthérienne et la ligue de Smalcalde prennent de nouvelles forces par la mort de George de Saxe, puissant prince souverain de la Misnie et de la Thuringe : c'était un catholique très zélé ; et son frère Henri, qui continua sa branche, était un luthérien déterminé. George, par son testament, déshérite son frère et ses neveux, en cas qu'ils ne retournent point à la religion de leurs pères, et donne ses états à la maison d'Autriche : c'était un cas tout nouveau. Il n'y avait point de loi dans l'empire qui privât un prince de ses états pour cause de religion. L'électeur de Saxe, Jean Frédéric, et le magnanime landgrave de Hesse, gendre de George, conservent la succession à l'héritier naturel, en lui fournissant des troupes contre ses sujets catholiques. Luther vient les prêcher, et tout le pays est bientôt aussi luthérien que la Saxe et la Hesse.

Le luthéranisme se signale en permettant la polygamie. La femme du landgrave, fille de

George, indulgente pour son mari, a qui elle ne pouvait plaire, lui permit d'en avoir une seconde. Le landgrave, amoureux de Marguerite de Saal, fille d'un gentilhomme de Saxe, demande à Luther, à Melancthon, et à Bucer, s'il peut en conscience avoir deux femmes, et si la loi de la nature peut s'accorder avec la loi chrétienne; les trois apôtres embarrassés lui en donnent secrètement la permission par écrit. Tous les maris pouvaient en faire autant, puisqu'en fait de conscience il n'y a pas plus de privilège pour un landgrave que pour un autre homme; mais cet exemple n'a pas été suivi: la difficulté d'avoir deux femmes chez soi étant plus grande que le dégoût d'en avoir une seule.

L'empereur fait ses efforts pour dissiper la ligue de Smalcalde; il ne peut en détacher qu'Albert de Brandebourg, surnommé *l'Alcibiade*. On tient des assemblées et des conférences entre les catholiques et les protestants, dont l'effet ordinaire est de ne pouvoir s'accorder.

1544. Le 18 juillet l'empereur publie à Ratisbonne ce qu'on appelle un *interim*, un *inhalt*; c'est un édit par lequel chacun restera dans sa croyance en attendant mieux, sans troubler personne.

Cet *interim* était nécessaire pour lever des troupes contre les Turcs. On a déjà remarqué qu'alors on ne formait de grandes armées que dans le besoin. On a vu que Soliman avait été le protecteur de Jean Zapoli, qui avait toujours disputé la couronne de Hongrie à Ferdinand; cette protection avait été le prétexte des invasions des Turcs. Jean était mort, et Soliman servait de tuteur à son fils.

L'armée impériale assiège le jeune pupille de Soliman dans Bude; mais les Turcs viennent à son secours, et défont sans ressource l'armée chrétienne.

Le sultan, lassé enfin de se battre et de vaincre tant de fois pour des chrétiens, prend la Hongrie pour prix de ses victoires, et laisse la Transylvanie au jeune prince, qui, selon lui, ne pouvait avoir par droit d'héritage un royaume électif comme la Hongrie.

Le roi des Romains, Ferdinand, offre alors de se rendre tributaire de Soliman, s'il veut lui rendre ce royaume: le sultan lui répond qu'il faut qu'il renonce à la Hongrie, et qu'il lui fasse hommage de l'Autriche.

Les choses restent en cet état, et tandis que Soliman, dont l'armée est diminuée par la contagion, retourne à Constantinople, Charles va en Italie: il s'y prépare à aller attaquer Alger, au lieu d'aller enlever la Hongrie aux Turcs: c'était être plus soigneux de la gloire de l'Espagne que de

celle de l'empire. Maître de Tunis et d'Alger, il eût rangé toute la Barbarie sous la domination espagnole, et l'Allemagne se serait défendue contre Soliman comme elle aurait pu. Il débarque sur la côte d'Alger, le 25 octobre, avec autant de monde à peu près qu'il en avait quand il prit Tunis; mais une tempête furieuse ayant submergé quinze galères et quatre-vingt-six vaisseaux, et ses troupes sur terre étant assaillies par les orages et par les Maures, Charles est obligé de se rembarquer sur les bâtiments qui restaient, et arrive à Carthagène au mois de novembre, avec les débris de sa flotte et de ses troupes. Sa réputation en souffrit: on accusa son entreprise de témérité; mais s'il eût réussi comme à Tunis, on l'eût appelé le vengeur de l'Europe. Le fameux Fernand Cortès, triomphateur de tant d'états en Amérique, avait assisté en soldat volontaire à l'entreprise d'Alger; il y vit quelle est la différence d'un petit nombre d'hommes qui sait se défendre, et des multitudes qui se laissent égorger.

On ne voit pas pourquoi Soliman demeure oisif après ses conquêtes; mais on voit pourquoi l'Allemagne les lui laisse: c'est que les princes catholiques s'unissent contre les princes protestants; c'est que la ligue de Smalcalde fait la guerre au duc de Brunswick, catholique, qu'elle le chasse de son pays, et rançonne tous les ecclésiastiques; c'est enfin que le roi de France, fatigué des refus de l'investiture du Milanais, préparait contre l'empereur les plus fortes ligues et les plus grands armements.

L'empire et la vie de Charles-Quint ne sont qu'un continuel orage. Le sultan, le pape, Venise, la moitié de l'Allemagne, la France, lui sont presque toujours opposés, et souvent à la fois; l'Angleterre tantôt le seconde, tantôt le traverse. Jamais empereur ne fut plus craint, et n'eut plus à craindre.

François 1^{er} envoyait un ambassadeur à Constantinople, et un autre à Venise en même temps. Celui qui allait vers Soliman était un Navarrois nommé Rinçone; l'autre était Frégose, Génois. Tous deux, embarqués sur le Pô, sont assassinés par ordre du gouverneur de Milan. Ce meurtre ressemble parfaitement à celui du colonel Saint-Clair, assassiné de nos jours en revenant de Constantinople en Suède; ces deux événements furent les causes ou les prétextes de guerres sanglantes. Charles-Quint désavoua l'assassinat des deux ambassadeurs du roi de France. Il les regardait à la vérité comme des hommes nés ses sujets et devenus infidèles; mais il est bien mieux prouvé que tout homme est né avec le droit naturel de se choisir une patrie, qu'il n'est prouvé qu'un prince a le droit d'assassiner ses sujets. Si c'était une des pré-

rogatives de la royauté, elle lui serait trop funeste. Charles, en désavouant l'attentat commis en son nom, avouait en effet que ce n'était qu'un crime honteux.

La politique et la vengeance pressaient également les armements de François 1^{er}.

Il envoie le dauphin dans le Roussillon avec une armée de trente mille hommes, et son autre fils, le duc d'Orléans, avec un pareil nombre dans le Luxembourg.

Le duc de Clèves, héritier de la Gueldre, envahie par Charles-Quint, était, avec le comte de Mansfeld, dans l'armée du duc d'Orléans.

Le roi de France avait encore une armée dans le Piémont.

L'empereur est étonné de trouver tant de ressources et de forces dans la France, à laquelle il avait porté de si grands coups. La guerre se fait à armes égales et sans avantage décidé de part ni d'autre. C'est au milieu de cette guerre qu'on assemble le concile de Trente. Les impériaux y arrivent le 28 janvier. Les protestants refusent de s'y rendre, et le concile est suspendu.

1545. Transaction du duc de Lorraine avec le corps germanique dans la diète de Nuremberg, le 26 août. Son duché est reconnu souveraineté libre et indépendante, à la charge de payer à la chambre impériale les deux tiers de la taxe d'un électeur.

Cependant on publie la nouvelle ligue conclue entre Charles-Quint et Henri VIII contre François 1^{er}; c'est ainsi que les princes se brouillent et se réunissent. Ce même Henri VIII, que Charles avait fait excommunier pour avoir répudié sa tante, s'allie avec celui qu'on croyait son ennemi irréconciliable. Charles va d'abord attaquer la Gueldre, et s'empare de tout ce pays, appartenant au duc de Clèves, allié de François 1^{er}. Le duc de Clèves vient lui demander pardon à genoux. L'empereur le fait renoncer à la souveraineté de Gueldre, et lui donne l'investiture de Clèves et de Juliers.

Il prend Cambrai, alors libre, que l'empire et la France se disputaient. Tandis que Charles se ligue avec le roi d'Angleterre pour accabler la France, François 1^{er} appelle les Turcs une seconde fois. Chérédin, cet amiral des Turcs, vient à Marseille avec ses galères; il va assiéger Nice avec le comte d'Enghien; ils prennent la ville; mais le château est secouru par les impériaux, et Chérédin se retire à Toulon. La descente des Turcs ne fut mémorable que parce qu'ils étaient armés au nom du roi très chrétien.

Dans le temps que Charles-Quint fait la guerre à la France, en Picardie, en Piémont, et dans le Roussillon, qu'il négocie avec le pape et avec les

protestants; qu'il presse l'Allemagne de se mettre en sûreté contre les invasions des Turcs, il a encore une guerre avec le Danemarck.

Christiern II, retenu en prison par ceux qui avaient été autrefois ses sujets, avait fait Charles-Quint héritier de ses trois royaumes, qu'il n'avait point, et qui étaient électifs. Gustave Vasa régnait paisiblement en Suède. Le duc de Holstein avait été élu roi de Danemarck en 1556. C'est ce roi de Danemarck, Christiern III, qui attaquait l'empereur en Hollande avec une flotte de quarante vaisseaux; mais la paix est bientôt faite. Ce Christiern III renouvelle avec ses frères, Jean et Adolphe, l'ancien traité qui regardait les duchés de Holstein et de Slesvick. Jean et Adolphe et leurs descendants devaient posséder ces duchés en commun avec les rois de Danemarck.

Alors Charles assemble une grande diète à Spire, où se trouvent Ferdinand son frère, tous les électeurs, tous les princes catholiques et protestants. Charles-Quint et Ferdinand y demandent du secours contre les Turcs et contre le roi de France. On y donne à François 1^{er} les noms de renégat, de barbare, et d'ennemi de Dieu.

Le roi de France veut envoyer des ambassadeurs à cette grande diète. Il dépêche un héraut d'armes pour demander un passe-port. On met son héraut en prison.

La diète donne des subsides et des troupes; mais ces subsides ne sont que pour six mois, et les troupes ne se montent qu'à quatre mille gendarmes, et vingt mille hommes de pied: faible secours pour un prince qui n'aurait pas eu de grands états héréditaires.

L'empereur ne put obtenir ce secours qu'en se relâchant beaucoup en faveur des luthériens. Ils gagnent un point bien important, en obtenant dans cette diète que la chambre impériale de Spire sera composée moitié de luthériens, et moitié de catholiques. Le pape s'en plaint beaucoup, mais inutilement ^a.

^a Le P. Barre, auteur d'une grande histoire de l'Allemagne, met dans la bouche de Charles-Quint ces paroles: « Le pape est bien heureux que les princes de la ligue de Smalcalde ne m'aient pas proposé de me faire protestant; car s'ils l'avaient voulu, je ne sais pas ce que j'aurais fait. » On sait que c'est la réponse de l'empereur Joseph 1^{er}, quand le pape Clément XI se plaignit à lui de ses condescendances pour Charles XII. Le P. Barre ne s'est pas contenté d'imputer à Charles-Quint ce discours qu'il ne tint jamais; mais il a, dans son histoire, inséré un très grand nombre de faits et de discours pris mot pour mot de l'histoire de Charles XII. Il en a copié plus de deux cents pages. Il n'est pas impossible, à la rigueur, qu'on ait dit et fait, dans les douzième, treizième, et quatorzième siècles, précisément les mêmes choses que dans le dix-huitième; mais cela n'est pas bien vraisemblable. On a été obligé de faire cette note, parce que des journalistes, ayant vu dans l'histoire de Charles XII et dans celle d'Allemagne tant de traits absolument semblables, ont accusé l'historien de Charles XII de plagiat, ne faisant pas ré-

Le vieil amiral Barberousse, qui avait passé l'hiver à Toulon et à Marseille, va encore ravager les côtes d'Italie, et ramène ses galères chargées de butin et d'esclaves à Constantinople, où il termine une carrière qui fut long-temps fatale à la chrétienté. Il était triste que le roi nommé très chrétien n'eût jamais eu d'amiral redoutable à son service qu'un mahométan barbare; qu'il soudoyât des Turcs en Italie, tandis qu'on assemblait un concile; et qu'il fit brûler à petit feu des luthériens dans Paris, en payant des luthériens en Allemagne.

François 1^{er} jouit d'un succès moins odieux et plus honorable, par la bataille de Cérisesoles, que le comte d'Enghien gagne dans le Piémont le 44 avril sur le marquis del Vasto, fameux général de l'empereur; mais cette victoire fut plus inutile encore que tous les succès passagers de Louis XII et de Charles VIII. Elle ne peut conduire les Français dans le Milanais, et l'empereur pénétre jusqu'à Soissons, et menace Paris.

Henri VIII, de son côté, est en Picardie. La France, malgré la victoire de Cérisesoles, est plus en danger que jamais. Cependant, par un de ces mystères que l'histoire ne peut guère expliquer, François 1^{er} fait une paix avantageuse. A quoi peut-on l'attribuer qu'aux défiances que l'empereur et le roi d'Angleterre avaient l'un de l'autre? Cette paix est conclue à Crépi le 48 septembre. Le traité porte que le duc d'Orléans, second fils du roi de France, épousera une fille de l'empereur ou du roi des Romains, et qu'il aura le Milanais ou les Pays-Bas. Cette alternative est étrange. Quand on promet une province ou une autre, il est clair qu'on ne donnera aucune des deux. Charles, en donnant le Milanais, ne donnait qu'un fief de l'empire, mais en cédant les Pays-Bas, il dépouillait son fils de son héritage.

Pour le roi d'Angleterre, ses conquêtes se bornèrent à la ville de Boulogne; et la France fut sauvée contre toute attente.

1545. On fait enfin l'ouverture du concile de Trente, au mois d'Avril. Les protestants déclarent qu'ils ne reconnaissent point ce concile. Commencement de la guerre civile.

Henri, duc de Brunswick, dépouillé de ses états, comme on l'a vu, par la ligue de Smalcalde, y rentre avec le secours de l'archevêque de Brême, son frère. Il y met tout à feu et à sang.

Philippe, ce fameux landgrave de Hesse, et Maurice de Saxe, neveu de George, réduisent Henri de Brunswick aux dernières extrémités. Il se rend à discrétion à ces princes, marchant tête

nue, avec son fils Victor, entre les troupes des vainqueurs. Charles approuve et félicite ces vainqueurs dangereux. Il les ménageait encore.

Tandis que le concile commence, Paul III, avec le consentement de l'empereur, donne solennellement l'investiture de Parme et de Plaisance à son fils aîné Pierre-Louis Farnèse, dont le fils Octave avait déjà épousé la bâtarde de Charles-Quint, veuve d'Alexandre de Médicis. Ce couronnement du bâtard d'un pape faisait un beau contraste avec un concile convoqué pour réformer l'Église.

L'électeur palatin prit ce temps pour renoncer à la communion romaine. C'était alors l'intérêt de tous les princes d'Allemagne de secouer le joug de l'Église romaine. Ils reentraient dans les biens prodigués par leurs ancêtres au clerge et aux moines. Luther meurt bientôt après à Islèbe, le 48 février 1545, à compter selon l'ancien calendrier. Il avait eu la satisfaction de soustraire la moitié de l'Europe à l'Église romaine; et il mettait cette gloire au-dessus de celle des conquérants.

1546. La mort du duc d'Orléans, qui devait épouser une fille de l'empereur, et avoir les Pays-Bas ou le Milanais, tire Charles-Quint d'un grand embarras. Il en avait assez d'autres; les princes protestants de la ligue de Smalcalde avaient en effet divisé l'Allemagne en deux parties. Dans l'une, il n'avait guère que le nom d'empereur; dans l'autre, on ne combattait pas ouvertement son autorité, mais on ne la respectait pas autant qu'on eût fait, si elle n'eût pas été presque anéantie chez les princes protestants.

Ces princes signalent leur crédit en ménageant la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Ils envoient des ambassadeurs dans ces deux royaumes: cette paix se conclut, et Henri VIII favorise la ligue de Smalcalde.

Le luthéranisme avait fait tant de progrès, que l'électeur de Cologne, Herman de Neuvied, tout archevêque qu'il était, l'introduisit dans ses états, et n'attendait que le moment de pouvoir se séculariser lui et son électorat. Paul III l'excommunia, et le prive de son archevêché. Un pape peut excommunier qui il veut; mais il n'est pas si aisé de dépouiller un prince de l'empire; il faut que l'Allemagne y consente. Le pape ordonne en vain qu'on ne reconnaisse plus qu'Adolphe de Schavembourg, coadjuteur de l'archevêque, mais non coadjuteur de l'électeur: Charles-Quint reconnaît toujours l'électeur Herman de Neuvied, et le menace, afin qu'il ne donne point de secours aux princes de la ligue de Smalcalde; mais, l'année suivante, Herman fut enfin déposé, et Schavembourg eut son électorat.

flexion que cet historien avait écrit plus de quinze ans avant l'autre

La guerre civile avait déjà commencé par l'avenue de Henri de Brunswick, prisonnier chez le landgrave de Hesse. Albert de Brandebourg, margrave de Culembach, se joint à Jean de Brunswick, neveu du prisonnier, pour le délivrer et le venger. L'empereur les encourage, et les aide sous main. Ce n'est point là le grand empereur Charles-Quint, ce n'est qu'un prince faible qui se plie aux conjonctures.

Alors les princes et les villes de la ligue mettent leurs troupes en campagne. Charles, ne pouvant plus dissimuler, commence par obtenir de Paul III environ dix mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux légers pour six mois, avec deux cent mille écus romains, et une bulle pour lever la moitié des revenus d'une année des bénéfices d'Espagne, et pour aliéner les biens des monastères jusqu'à la somme de cinq cent mille écus. Il n'osait demander les mêmes concessions sur les églises d'Allemagne. Les luthériens étaient trop voisins, et quelques églises eussent mieux aimé se séculariser que de payer.

Les protestants sont déjà maîtres des passages du Tyrol; ils s'étendent de là jusqu'au Danube. L'électeur de Saxe Jean-Frédéric; Philippe, landgrave de Hesse, marchent par la Franconie. Philippe, prince de la maison de Brunswick, et ses quatre fils, trois princes d'Anhalt, George de Wirtemberg, frère du duc Ulric, sont dans cette armée; on y voit les comtes d'Oldenbourg, de Mansfeld, d'Oettingen, de Henneberg, de Furstemberg, beaucoup d'autres seigneurs immédiats à la tête de leurs soldats. Les villes d'Ulm, de Strasbourg, de Nordlingue, d'Augsbourg, y ont envoyé leurs troupes. Il y a huit régiments des cantons protestants suisses. L'armée était de plus de soixante mille hommes de pied, et de quinze mille chevaux.

L'empereur, qui n'avait que peu de troupes, agit cependant en maître, en mettant l'électeur de Saxe au ban de l'empire, le 18 juillet, dans Ratisbonne. Bientôt il a une armée capable de soutenir cet arrêt. Les dix mille Italiens envoyés par le pape arrivent. Six mille Espagnols de ses vieux régiments du Milanais et de Naples se joignent à ses Allemands. Mais il fallait qu'il armât trois nations, et il n'avait pas encore une armée égale à celle de la ligue, qui venait d'être renforcée par la gendarmerie de l'électeur palatin.

Les destinées des princes et des états sont tellement le jouet de ce qu'on appelle la fortune, que le salut de l'empereur vint d'un prince protestant. Le prince Maurice de Saxe, marquis de Misnie et de Thuringe, cousin de l'électeur de Saxe, gendre du landgrave de Hesse, le même à qui ce landgrave et l'électeur de Saxe avaient conservé ses

états, et dont l'électeur avait été le tuteur, oubliant ce qu'il devait à ses proches, et se rangea du parti de l'empereur. Ce qui est singulier, c'est qu'il était comme eux protestant très zélé; mais il disait que la religion n'a rien de commun avec la politique.

Ce Maurice rassembla dix mille fantassins et trois mille chevaux, fit une diversion dans la Saxe, défit les troupes que l'électeur Jean-Frédéric-Henri y envoya, et fut la première cause du malheur des alliés. Le roi de France leur envoya deux cent mille écus: c'était assez pour entretenir la discorde, et non assez pour rendre leur parti vainqueur.

L'empereur gagne du terrain de jour en jour. La plupart des villes de Franconie se rendent et paient de grosses taxes.

L'électeur palatin, l'un des princes de la ligue, vient demander pardon à Charles et se jette à ses genoux. Presque tout le pays jusqu'à Hesse-Cassel est soumis.

Le pape Paul III retire alors ses troupes qui n'avaient dû servir que six mois. Il craint de trop secourir l'empereur, même contre des protestants. Charles n'est que médiocrement affaibli par cette perte. La mort du roi d'Angleterre, Henri VIII, arrivée le 28 janvier, et la maladie qui conduisit dans le même temps François I^{er} à sa fin, le délivraient des deux protecteurs de la ligue de Smalcalde.

1547. Charles réussit aisément à détacher le vieux duc de Wirtemberg de la ligue. Il était alors si irrité contre les révoltes dont la religion est la cause ou le prétexte, qu'il voulut établir à Naples l'inquisition, dès long-temps reçue en Espagne; mais il y eut une si violente sédition, que ce tribunal fut aboli aussitôt qu'établi. L'empereur aima mieux tirer quelque argent des Napolitains pour l'aider à dompter la ligue de Smalcalde que de s'obstiner à faire recevoir l'inquisition dont il ne tirait rien.

La ligue semblait presque détruite par la soumission du Palatinat et du Wirtemberg; mais elle prend de nouvelles forces par la jonction des citoyens de Prague et de plusieurs cantons de la Bohême, qui se révoltent contre Ferdinand leur souverain, et qui vont secourir les confédérés. Le margrave de Culembach, Albert de Brandebourg, surnommé *l'Alcibiade*, dont on a déjà parlé, est à la vérité pour l'empereur; mais ses troupes sont défaites, et il est pris par l'électeur de Saxe.

Pour compenser cette perte, l'électeur de Brandebourg, Jean-le-Sévère, tout luthérien qu'il est, prend les armes en faveur du chef de l'empire, et donne du secours à Ferdinand contre les Bohémiens.

Tout était en confusion vers l'Elbe, et on n'entendait parler que de combats et de pillages. Enfin l'empereur passe l'Elbe avec une forte armée, vers Muhlberg. Son frère l'accompagnait avec ses enfants, Maximilien et Ferdinand ; et le duc d'Albe était son principal général.

On attaque l'armée de Jean-Frédéric-Henri, duc électeur de Saxe, si célèbre par son malheur. Cette bataille de Muhlberg, près de l'Elbe, fut décisive. On dit qu'il n'y eut que quarante hommes de tués du côté de l'empereur ; ce qui est bien difficile à croire. L'électeur de Saxe, blessé, est prisonnier avec le jeune prince Ernest de Brunswick. Charles fait condamner le 42 mai l'électeur de Saxe, par le conseil de guerre, à perdre la tête. Le sévère duc d'Albe présidait à ce tribunal. Le secrétaire du conseil signifia le même jour la sentence à l'électeur, qui se mit à jouer aux échecs avec le prince Ernest de Brunswick.

Le duc Maurice, qui devait avoir son électorat, voulut encore avoir la gloire aisée de demander sa grâce. Charles accorde la vie à l'électeur à condition qu'il renoncera, pour lui et ses enfants, à la dignité électoral en faveur de Maurice. On lui laissa la ville de Gotha et ses dépendances ; mais on en démolit la forteresse. C'est de lui que descendent les ducs de Gotha et de Weimar. Le duc Maurice s'engagea à lui faire une pension de cinquante mille écus d'or, et à lui en donner cent mille une fois payés pour acquitter ses dettes. Tous les prisonniers qu'il avait faits, et surtout Albert de Brandebourg et Henri de Brunswick, furent relâchés ; mais l'électeur n'en demeura pas moins prisonnier de Charles.

Sa femme Sibylle, sœur du duc de Clèves, vint inutilement se jeter aux pieds de l'empereur, et lui demander en larmes la liberté de son mari.

Les alliés de l'électeur se dissipèrent bientôt. Le landgrave de Hesse ne pensa plus qu'à se soumettre. On lui imposa pour condition de venir embrasser les genoux de l'empereur, de raser toutes ses forteresses à la réserve de Cassel ou de Ziegenheim, en payant cent cinquante mille écus d'or.

Le nouvel électeur, Maurice de Saxe, et l'électeur de Brandebourg, promirent par écrit au landgrave qu'on ne ferait aucune entreprise sur sa liberté. Ils s'en rendirent caution, et consentirent d'être appelés en justice par lui ou par ses enfants, et à souffrir eux-mêmes le traitement que l'empereur lui ferait contre la foi promise.

Le landgrave, sur ces assurances, consentit à tout. Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, rédigea les conditions, que Philippe signa. On a toujours assuré que le prélat trompa ce malheureux prince, lequel avait expressément stipulé qu'en venant demander grâce à l'empereur, il ne

resterait pas en prison. Granvelle écrivit qu'il ne resterait pas toujours en prison. Il ne fallait qu'un *w* à la place d'un *n* pour faire cette étrange différence en langue allemande. Le traité devait porter *nicht mit ciniger gefaengniss*, et Granvelle écrivit *ewiger*.

Le landgrave n'y prit pas garde en relisant l'acte. Il crut voir ce qui devait y être ; et dans cette confiance il alla se jeter aux genoux de Charles-Quint. En effet, il paraît indubitable qu'il ne serait pas sorti de chez lui pour aller recevoir sa grâce, s'il avait cru qu'on le mettrait en prison. Il fut arrêté quand il croyait s'en retourner en sûreté, et conduit long-temps à la suite de l'empereur.

Le vainqueur se saisit de toute l'artillerie de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, du landgrave de Hesse, et même du duc de Wirtemberg. Il confisqua les biens de plusieurs chefs du parti ; il imposa des taxes sur ceux qu'il avait vaincus, et n'en exempta pas les villes qui l'avaient servi. On prétend qu'il en retira seize cent mille écus d'or.

Le roi des Romains, Ferdinand, punit de son côté les Bohémiens. On ôta aux citoyens de Prague leurs privilèges et leurs armes. Plusieurs furent condamnés à mort, d'autres à une prison perpétuelle. Les taxes et les confiscations furent immenses. Elles entrent toujours dans la vengeance des souverains.

Le concile de Trente s'était dispersé pendant ces troubles. Le pape voulait le transférer à Bologne.

L'empereur avait vaincu la ligue, mais non pas la religion protestante. Ceux de cette communion demandent, dans la diète d'Augsbourg, que les théologiens protestants aient voix délibérative dans le concile.

L'empereur était plus mécontent du pape que des théologiens protestants. Il ne lui pardonnait pas d'avoir rappelé les troupes de l'Église dans le plus fort de la guerre de Smalcalde. Il lui fit sentir son indignation au sujet de Parme et de Plaisance. Il avait souffert que le saint père en donnât l'investiture à son bâtard dans le temps qu'il le voulait ménager ; mais quand il en fut mécontent, il se ressouvint que Parme et Plaisance avaient été une dépendance du Milanais, et que c'était à l'empereur seul à en donner l'investiture. Paul III, de son côté, alarmé de la puissance de Charles-Quint, négociait contre lui avec Henri II et les Vénitiens.

Dans ces circonstances, le fils du pape, odieux à toute l'Italie par ses crimes, est assassiné par des conjurés. L'empereur alors s'empare de Plaisance, qu'il ôte à son propre gendre, malgré sa tendresse de père pour Marguerite sa fille.

1548. L'empereur, brouillé avec le pape, en

ménageait davantage les protestants. Ils avaient toujours voulu que le concile se tint dans une ville d'Allemagne. Paul III venait de le transférer à Bologne. C'était encore un nouveau sujet de querelle, qui envenimait celle de Plaisance. D'un côté, le pape menaçait l'empereur de l'excommunication, s'il ne restituait cette ville; et par là il donnait trop de prise sur lui aux protestants, qui relevaient comme il faut le ridicule de ces armes spirituelles, employées par un pape en faveur de ses fils; de l'autre côté, Charles-Quint se faisait en quelque manière chef de la religion en Allemagne.

Il publie dans la diète d'Augsbourg, le 45 mai, le grand *interim*. C'est un formulaire de foi et de discipline. Les dogmes en étaient catholiques; on y permettait seulement la communion sous les deux espèces aux laïques, et le mariage aux prêtres. Plusieurs cérémonies indifférentes y étaient sacrifiées aux luthériens, pour les engager à recevoir des choses qu'on disait plus essentielles.

Ce tempérament était raisonnable, c'est pourquoi il ne contenta personne. Les esprits étaient trop aigris: l'Église romaine et les luthériens se plaignirent; et Charles-Quint vit qu'il est plus aisé de gagner des batailles que de gouverner les opinions. Maurice, le nouvel électeur de Saxe, voulut en vain, pour lui complaire, faire recevoir le nouveau formulaire dans ses états; les ministres protestants furent plus forts que lui. L'électeur de Brandebourg, l'électeur palatin, acceptent l'*interim*. Le landgrave de Hesse s'y soumet pour obtenir sa liberté, qu'il n'obtient pourtant pas.

L'ancien électeur de Saxe, Jean-Frédéric, tout prisonnier qu'il est, refuse de le signer. Quelques autres princes et plusieurs villes protestantes suivent son exemple; et partout le cri des théologiens s'élève contre la paix que l'*interim* leur présentait.

L'empereur se contente de menacer; et comme il en veut alors plus au pape qu'aux luthériens, il fait décréter par la diète que le concile reviendra à Trente, et se charge du soin de l'y faire transférer.

On met, dans cette diète, les Pays-Bas sous la protection du corps germanique. On les déclare exempts des taxes que les états doivent à l'empire, et de la juridiction de la chambre impériale, tout compris qu'ils étaient dans le dixième cercle. Ils ne sont obligés à rendre aucun service à l'empire, excepté dans les guerres contre les Turcs; alors ils doivent contribuer autant que trois électeurs. Ce règlement est souscrit par Charles-Quint le 26 juin.

Les habitants du Valais sont mis au ban de l'empire pour n'avoir pas payé les taxes; ils en sont exempts aujourd'hui qu'ils ont su devenir libres.

La ville de Constance ne reçoit l'*interim* qu'après avoir été mise au ban de l'empire.

La ville de Strasbourg obtient que l'*interim* ne soit que pour les églises catholiques de son district, et que le luthéranisme y soit professé en liberté.

Christiern III, roi de Danemark, reçoit par ses ambassadeurs l'investiture du duché de Holstein, en commun avec ses frères Jean et Adolphe.

Maximilien, fils de Ferdinand, épouse Marie, sa cousine, fille de l'empereur. Le mariage se fait à Valladolid, les derniers jours de septembre; et Maximilien et Marie sont conjointement régents d'Espagne; mais c'est toujours le conseil d'Espagne, nommé par Charles-Quint, qui gouverne.

1549. L'empereur, retiré dans Bruxelles, fait prêter hommage à son fils aîné, Philippe, par les provinces de Flandre, de Hainaut, et d'Artois.

Le concile de Trente restait toujours divisé. Quelques prélats attachés à l'empereur étaient à Trente. Le pape en avait rassemblé d'autres à Bologne. On craignait un schisme. Le pape craignait encore plus que la maison de Bentivoglio, déposée de Bologne par Jules II, n'y rentrât avec la protection de l'empereur. Il dissout son concile de Bologne.

Ottavio Farnèse, gendre de Charles-Quint et petit-fils de Paul III, a également à se plaindre de son beau-père et de son grand-père. Le beau-père lui retenait Plaisance, parce qu'il était brouillé avec le pape; et son grand-père lui retenait Parme, parce qu'il était brouillé avec l'empereur. Il veut se saisir au moins de Parme, et n'y réussit pas. On prétend que le pape mourut des chagrins que lui causaient sa famille et l'empereur; mais on devait ajouter qu'il avait plus de quatre-vingt et un ans.

1550. Les Turcs n'inquiètent point l'empire; Soliman était vers l'Euphrate. Les Persans sauvaient l'Autriche; mais les Turcs restaient toujours maîtres de la plus grande partie de la Hongrie.

Henri II, roi de France, paraissait tranquille. Le nouveau pape, Jules III, était embarrassé sur l'affaire du concile et sur celle de Plaisance. L'empereur l'était davantage de son *interim*, qui causait toujours des troubles en Allemagne. Quand on voit des hommes aussi peu scrupuleux que Paul III, Jules III, et Charles-Quint, décider de la religion, que peuvent penser les peuples?

La ville de Magdebourg, très puissante, était en guerre contre le duc de Mecklenbourg, et était liguée avec la ville de Brême. L'empereur condamne les deux villes, et charge le nouvel électeur de Saxe, Maurice, de réduire Magdebourg; mais il l'irritait en lui marquant cette confiance. Maurice justifiait son ambition qui avait dépouillé son

tuteur et son parent de l'électorat de Saxe, par les lois qui l'avaient attaché au chef de l'empire ; mais il croyait son honneur perdu par la prison du landgrave de Hesse, son beau-père, retenu toujours captif, malgré sa garantie, et malgré celle de l'électeur de Brandebourg. Ces deux princes pressaient continuellement l'empereur de dégager leur parole. Charles prend le singulier parti d'annuler leur promesse. Le landgrave tente de s'évader. Il en coûte la tête à quelques-uns de ses domestiques.

L'électeur Maurice, indigné contre Charles-Quint, n'est pas fort empressé à combattre pour un empereur dont la puissance se fait sentir si despotiquement à tous les princes ; il ne fait nul effort contre Magdebourg. Il laissa tranquillement les assiégeants battre le duc de Mecklenbourg, et le prendre prisonnier ; et l'empereur se repentit de lui avoir donné l'électorat. Il n'avait que trop de raison de se repentir. Maurice songeait à se faire chef du parti protestant, à mettre non seulement Magdebourg dans ses intérêts, mais aussi les autres villes, et à se servir de son nouveau pouvoir pour balancer celui de l'empereur. Déjà il négociait sur ces principes avec Henri II, et un nouvel orage se préparait dans l'empire.

1551. Charles-Quint, qu'on croyait au comble de la puissance, était dans le plus grand embarras. Le parti protestant ne pouvait ni lui être attaché ni être détruit. L'affaire de Parme et de Plaisance, dont le roi de France commençait à se mêler, lui faisait envisager une guerre prochaine. Les Turcs étaient toujours en Hongrie. Tous les esprits étaient révoltés dans la Bohême contre son frère Ferdinand.

Charles imagine de donner un nouveau poids à son autorité, en engageant son frère à céder à son fils Philippe le titre de roi des Romains, et la succession à l'empire. La tendresse paternelle pouvait suggérer ce dessein : mais il est sûr que l'autorité impériale avait besoin d'un chef qui, maître de l'Espagne et du Nouveau-Monde, aurait assez de puissance pour contenir à la fois les ennemis et les princes de l'empire. Il est sûr aussi que les princes auraient vu par là leurs prérogatives bien hasardées, et qu'ils se seraient difficilement prêtés aux vues de l'empereur. Elles ne servirent qu'à indigner Ferdinand, et à brouiller les deux frères.

Charles rompt ouvertement avec Ferdinand, demande sa déposition aux électeurs, et leurs suffrages en faveur de son fils. Il ne recueille de toute cette entreprise que le chagrin d'un refus, et de voir les électeurs du Palatinat, de Saxe, et de Brandebourg, s'opposer ouvertement à ses desseins plus dangereux que sages.

L'électeur Maurice entre enfin dans Magdebourg par capitulation ; mais il soumet cette ville pour

lui-même, quoiqu'il la prenne au nom de l'empereur. La même ambition qui l'avait porté à recevoir l'électorat de Saxe des mains de Charles-Quint le porte à s'unir contre lui avec Joachim, électeur de Brandebourg ; Frédéric, comte palatin ; Christophe, duc de Wirtemberg ; Ernest, marquis de Bade-Dourlach, et plusieurs autres princes.

Cette ligue fut plus dangereuse que celle de Smalcalde. Le roi de France, Henri II, jeune et entreprenant, s'unit avec tous ces princes. Il devait fournir deux cent quarante mille écus pour les trois premiers mois de la guerre, et soixante mille pour chaque mois suivant. Il se rend maître de Cambrai, Metz, Toul, et Verdun, pour les garder, comme vicaire du saint empire, titre singulier qu'il prenait alors pour prétexte, comme si c'en était un.

Le roi de France s'était déjà servi du prétexte de Parme pour porter la guerre en Italie. Il ne paraissait pas dans l'ordre des choses que ce fût lui qui dût protéger Octave Farnèse contre l'empereur, son beau-père ; mais il était naturel que Henri II tâchât par toutes sortes de voies, de rentrer dans le duché de Milan, l'objet des prétentions de ses prédécesseurs.

Henri s'unissait aussi avec les Turcs, selon le plan de François I^{er} ; et l'amiral Dragut, non moins redoutable que ce Chérédin, surnommé Barberousse, avait fait une descente en Sicile, où il avait pillé la ville d'Agosta.

L'armée de Soliman s'avancait en même temps par la Hongrie. Charles-Quint alors n'avait plus pour lui que le pape Jules III, et il s'unissait avec lui contre Octave Farnèse son gendre, quoique dans le fond l'empereur et le pape eussent des droits et des intérêts différents, l'un et l'autre prétendant être suzerains de Parme et de Plaisance.

Les Français portaient aussi la guerre en Piémont et dans le Montferrat. Il s'agissait donc de résister à la fois à une armée formidable de Turcs en Hongrie ; à la moitié de l'Allemagne liguée et déjà en armes, et à un roi de France, jeune, riche, et bien servi, impatient de se signaler et de réparer les malheurs de son prédécesseur.

L'intérêt et le danger raccommodèrent alors Charles et Ferdinand. On a d'abord en Hongrie quelques succès contre les Turcs.

Ferdinand fut assez heureux dans ce temps-là même pour acquérir la Transylvanie. La veuve de Jean Zapoli, reine de Hongrie, qui n'avait plus que le nom de reine, gouvernait la Transylvanie, au nom de son fils Étienne Sigismond, sous la protection des Turcs ; protection tyrannique dont elle était lasse. Martinusius, évêque de Varadin,

depuis cardinal, porta la reine à céder la Transylvanie à Ferdinand pour quelques terres en Silésie, comme Oppeln et Ratibor. Jamais reine ne fit un si mauvais marché. Martinusius est déclaré par Ferdinand vavode de Transylvanie. Ce cardinal la gouverne, au nom de ce prince, avec autorité et avec courage. Il se met lui-même à la tête des Transylvains contre les Turcs. Il aide les impériaux à les repousser ; mais Ferdinand, étant entré en défiance de lui, le fait assassiner par Pallavicini, dans le château de Vintz.

Le pape, lié alors avec l'empereur, n'ose pas d'abord demander raison de cet assassinat ; mais il excommunia Ferdinand l'année suivante. L'excommunication ne fit ni bruit ni effet. C'est ce qu'on a souvent appelé *brutum fulmen*. C'était pourtant une occasion où les hommes qui parlent au nom de la Divinité semblent en droit de s'élever en son nom contre les souverains qui abusent à cet excès de leur pouvoir : mais il faut que ceux qui jugent les rois soient irrépréhensibles.

1552. L'électeur Maurice de Saxe lève le masque, et publie par un manifeste qu'il s'est allié avec le roi de France pour la liberté de ce même Jean-Frédéric, ci-devant électeur, que lui-même avait dépossédé, pour celle du landgrave de Hesse. et pour le soutien de la religion.

L'électeur de Brandebourg, Joachim, se joint à lui. Guillaume, fils du landgrave de Hesse, prisonnier ; Henri Othon, électeur palatin ; Albert de Mecklenbourg, sont en armes avant que l'empereur ait assemblé des troupes.

Maurice et les confédérés marchent vers les défilés du Tyrol, et chassent le peu d'impériaux qui les gardaient. L'empereur et son frère Ferdinand, sur le point d'être pris, sont obligés de fuir en désordre. Charles menait toujours avec lui son prisonnier, l'ancien électeur de Saxe. Il lui offre sa liberté. Il est difficile de rendre raison pourquoi ce prince ne voulut pas l'accepter. La véritable raison peut-être, c'est que l'empereur ne la lui offrit pas.

Cependant le roi de France s'était saisi de Toul, de Verdun, et de Metz, dès le commencement du mois d'avril. Il prend Haguenau et Vissembourg ; de là il tourne vers le pays de Luxembourg, et s'empare de plusieurs villes.

L'empereur, pour comble de disgrâces, apprend dans sa fuite que le pape l'a abandonné, et s'est déclaré neutre entre lui et la France. C'est alors que son frère Ferdinand fut excommunié pour avoir fait assassiner le cardinal Martinusius. Il eût été plus beau au pape de ne pas attendre que ces censures ne parussent que l'effet de sa politique.

Au milieu de tous ces troubles, les pères du con-

cile se retirent de Trente, et le concile est encore suspendu.

Dans ce temps funeste toute l'Allemagne est en proie aux ravages. Albert de Brandebourg pille toutes les commanderies de l'ordre teutonique, les terres de Bamberg, de Nuremberg, de Vurtzbourg, et plusieurs villes de Souabe. Les confédérés mettent à feu et à sang les états de l'électeur de Mayence, Worms, Spire, et assiègent Francfort.

Cependant l'empereur, retiré dans Passau, et ayant rassemblé une armée, après tant de disgrâces, amène les confédérés à un traité. La paix est conclue le 12 août. Il accorde par cette paix célèbre de Passau une amnistie générale à tous ceux qui ont porté les armes contre lui depuis l'année 1546. Non seulement les protestants obtiennent le libre exercice de la religion, mais ils sont admis dans la chambre impériale, dont on les avait exclus après la victoire de Muhlberg. Il y a sujet de s'étonner qu'on ne rende pas une liberté entière au landgrave de Hesse par ce traité, qu'il soit confiné dans le fort de Rheinfeld jusqu'à ce qu'il donne des assurances de sa fidélité, et qu'il ne soit rien stipulé pour Jean-Frédéric, l'ancien électeur de Saxe.

L'empereur cependant rendit bientôt après la liberté à ce malheureux prince, et le renvoya dans les états de Thuringe qui lui restaient.

L'heureux Maurice de Saxe, ayant fait triompher sa religion, et ayant humilié l'empereur, jouit encore de la gloire de le défendre. Il conduit seize mille hommes en Hongrie ; mais Ferdinand, malgré ce secours, ne peut rester en possession de la Haute-Hongrie, qu'en souffrant que les états se soumettent à payer un tribut annuel de vingt mille écus d'or à Soliman.

Cette année est funeste à Charles-Quint. Les troupes de France sont dans le Piémont, dans le Montferrat, dans Parme. Il était à craindre que de plus grandes forces n'entrassent dans le Milanais, ou dans le royaume de Naples. Dragut infestait les côtes de l'Italie, et l'Europe voyait toujours les troupes du roi très chrétien jointes avec les Turcs contre les chrétiens, tandis qu'on ne cessait de brûler les protestants de France par arrêt des tribunaux nommés parlements.

Les finances de Charles étaient épuisées, malgré les taxes imposées en Allemagne, après sa victoire de Muhlberg, et malgré les trésors du Mexique. La vaste étendue de ses états, ses voyages, ses guerres, absorbaient tout : il emprunte deux cent mille écus d'or au duc de Florence, Cosme de Médicis, et lui donne la souveraineté de Piombino et de l'île d'Elbe : aidé de ce secours, il se soutient du moins en Italie, et il va assiéger Metz avec une puissante armée.

Albert de Brandebourg, le seul des princes protestants qui était encore en armes contre lui, abandonne la France dont il a reçu de l'argent, et sert sous Charles-Quint au siège de Metz. Le fameux François, duc de Guise, qui défendait Metz avec l'élite de la noblesse française, l'oblige de lever le siège, le 26 décembre, au bout de soixante-cinq jours : Charles y perdit plus du tiers de son armée.

1555. Charles se venge du malheur qu'il a essuyé devant Metz, en envoyant les comtes de Lalaïn et de Reuss assiéger Téroüane : la ville est prise et rasée.

Philibert Emmanuel, prince de Piémont, depuis duc de Savoie, qui devient bientôt un des plus grands généraux de ce siècle, est mis à la tête de l'armée de l'empereur ; il prend Hesdin, qui est rasé comme Téroüane. Mais le duc d'Arshot, qui commandait un corps considérable, se laisse battre, et la fortune de Charles est encore arrêtée.

Les affaires en Italie restent dans la même situation ; l'Allemagne n'est pas tranquille. L'inquiet Albert de Brandebourg, qu'on nommait l'*Alcibiade*, toujours à la tête d'un corps de troupes, les fait subsister de pillage ; il ravage les terres de Henri de Brunswick, et même de l'électeur Maurice de Saxe.

L'électeur Maurice lui livre bataille auprès de Hildesheim, au mois de juillet ; il la gagne, mais il y est tué. Ce prince n'avait que trente-deux ans, mais il avait acquis la réputation d'un grand capitaine et d'un grand politique : son frère Auguste lui succède.

Albert l'Alcibiade fait encore la guerre civile ; la chambre impériale lui fait son procès ; il n'en continue pas moins ses ravages : mais enfin, manquant d'argent et de troupes, il se réfugie en France. L'empereur, pour mieux soutenir cette grande puissance, qui avait reçu tant d'accroissement et tant de diminution, arrête le mariage de son fils Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon.

Quoique le parlement d'Angleterre ajoutât aux clauses du contrat de mariage, que l'alliance entre les Français et les Anglais subsisterait, Charles n'en espérait pas moins, et avec raison, que cette alliance serait bientôt rompue. C'était en effet armer l'Angleterre contre la France, que de lui donner son fils pour roi ; et si Marie avait eu des enfants, la maison d'Autriche voyait sous ses lois tous les états de l'Europe depuis la mer Baltique, excepté la France.

1554. Charles cède à son fils Philippe le royaume de Naples et de Sicile, avant que ce prince s'embarque pour l'Angleterre, où il arrive au mois de juillet, et est couronné roi conjointement avec

Marie son épouse, comme depuis le roi Guillaume l'a été avec une autre Marie, mais non pas avec le pouvoir qu'a eu Guillaume.

Cependant la guerre dure toujours entre Charles-Quint et Henri II, sur les frontières de la France et en Italie, avec des succès divers et toujours balancés.

Les troupes de France étaient toujours dans le Piémont et dans le Montferrat, mais en petit nombre. L'empereur n'avait pas de grandes forces dans le Milanais ; il semblait qu'on fût épuisé des deux côtés.

Le duc de Florence, Cosme, armait pour l'empereur. Sienne, qui craignait de tomber un jour au pouvoir des Florentins, comme il lui est arrivé, était protégée par les Français. Medechino, marquis de Marignan, général de l'armée du duc de Florence, remporte une victoire sur quelques troupes de France et sur leurs alliés, le 2 août ; c'est en mémoire de cette victoire que Cosme institua l'ordre de Saint-Étienne, parce que c'était le jour de Saint-Étienne que la bataille avait été gagnée.

1555. Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, est prêt de reprendre, par les artifices d'un cordelier, la ville de Metz, que l'empereur n'avait pu réduire avec cinquante mille hommes. Ce cordelier, nommé Léonard, gardien du couvent, qui avait été confesseur du duc de Guise, et qu'on respectait dans la ville, faisait entrer tous les jours de vieux soldats, allemands, espagnols, et italiens, déguisés en cordeliers, sous prétexte d'un chapitre général qui devait se tenir.

Un chartreux découvre le complot : on arrête le P. Léonard, qu'on trouva mort le lendemain : son corps fut porté au gibet, et on se contenta de faire assister dix-huit cordeliers à la potence. Tant d'exemples du danger d'avoir des moines n'ont pu encore les faire abolir.

L'ancienne politique des papes se renouvelle sous Paul IV, de la maison de Caraffe : cette politique est, comme on a vu dans le cours de cet ouvrage, d'empêcher l'empereur d'être trop puissant en Italie.

Paul IV ne songe point au concile de Trente, mais à faire la guerre dans le royaume de Naples et dans le Milanais, avec le secours de la France, pour donner, s'il le peut, des principautés à ses neveux. Il s'engage à joindre dix mille hommes aux nouvelles troupes que Henri II doit envoyer.

La guerre allait donc devenir plus vive que jamais. Charles voyait qu'il n'aurait pas un moment de repos dans sa vie ; la goutte le tourmentait ; le fardeau de tant d'affaires devenait pesant ; il avait joué long-temps le plus grand rôle dans

l'Europe : il voulut finir par une action plus singulière que tout ce qu'il avait fait dans sa vie, par abdiquer toutes ses couronnes et l'empire.

Tandis qu'il se préparait à renoncer à tant d'états pour s'ensevelir dans un monastère, il assurait la liberté des protestants dans la diète d'Augsbourg ; il leur abandonnait les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés ; on échangeait en leur faveur la formule du serment des conseillers de la chambre impériale ; on ne devait plus jurer par les saints, mais seulement par les évangiles. Le vainqueur de Muhlberg cédait ainsi à la nécessité ; et prêt d'aller vivre en moine, il agissait en philosophe.

Le 24 novembre ¹, il assemble les états à Bruxelles, et remet les Pays-Bas à son fils Philippe : le 40 janvier suivant, il lui cède l'Espagne, le Nouveau-Monde, et toutes ses provinces héréditaires.

Il pardonne à Octave Farnèse, son gendre ; il lui rend Plaisance et le Novarais, et se prépare à céder l'empire à son frère, le roi des Romains.

1556. Tout le dégoûtait. Les Turcs étaient toujours maîtres de la Hongrie jusqu'à Bude, et inquiétaient le reste ; les Transylvains souffraient impatiemment le joug ; le protestantisme pénétrait dans les états autrichiens ; et l'empereur avait résolu depuis long-temps de dérober à tant de soins une vieillesse prématurée et infirme, et un esprit détrompé de toutes les illusions ; il ne voulait pas montrer sur le trône sa décadence.

Ne pouvant donc céder l'empire à son fils, il le cède à son frère ; il demande préalablement l'agrément du saint siège, lui qui n'avait pas certainement demandé cet agrément pour être élu empereur.

Paul iv abuse de la soumission de Charles-Quint, et le refuse ; ce pontife était à la fois très satisfait de le voir quitter l'empire, et de le chagriner.

Charles-Quint, sans consulter le pape davantage, envoie de Bruxelles son abdication ², le 17 septembre 1556, la trente-sixième année de son empire.

Le prince d'Orange porte la couronne et le sceptre impérial à Ferdinand. Charles s'embarque aussitôt pour l'Espagne, et va se retirer dans l'Estramadure, au monastère de Saint-Just, de l'ordre des hiéronymites. La commune opinion est qu'il se repentit ; opinion fondée seulement sur la faiblesse humaine, qui croit impossible de quitter sans regret ce que tout le monde envie avec fureur. Charles oublia absolument le théâtre où il

avait joué un si grand personnage, et le monde qu'il avait troublé, parce qu'il sentait bien, dans son affaiblissement, qu'il ne pouvait le troubler davantage.

Paul iv engage les électeurs ecclésiastiques à ne point admettre la démission de Charles-Quint, et à ne point reconnaître Ferdinand. Son intérêt était de mettre la division dans l'empire, pour avoir plus de pouvoir en Italie ; en effet, tous les actes dans l'empire furent promulgués au nom de Charles-Quint, jusqu'à l'année de sa mort ; fait aussi important que véritable, et qu'aucun historien n'a rapporté.

FERDINAND I^{er},

QUARANTE-DEUXIÈME EMPEREUR.

1557. L'abdication de Charles-Quint laisse la puissance des princes d'Allemagne affermie. La maison d'Autriche, divisée en deux branches, est ce qu'il a de plus considérable dans l'Europe ; mais la branche espagnole, très supérieure à l'autre, tout occupée d'intérêts séparés de l'empire, ne fait plus servir les troupes espagnoles, italiennes, flamandes, à la grandeur impériale.

Ferdinand I^{er} a de grands états en Allemagne ; mais la Haute-Hongrie, qu'il possède, ne lui rapporte pas à beaucoup près de quoi entretenir assez de troupes pour faire tête aux Turcs. La Bohême semble porter le joug à regret, et Ferdinand ne peut être puissant que quand l'empire se joint à lui.

La première année de son règne est remarquable par la diète de Ratisbonne, qui confirme la paix de la religion, par l'accommodement de la maison de Hesse et de celle de Nassau.

L'électeur palatin, celui de Saxe, et le duc de Clèves, choisis pour austrègues, adjudent le comté de Darmstadt à Philippe, landgrave de Hesse ; et le comté de Dietz à Guillaume de Nassau.

Cette année est encore marquée par une petite guerre qu'un archevêque de Brême, de la maison de Brunswick, fait à la Frise. On vit alors de quelle utilité pouvait être la sage institution des cercles et des directeurs des cercles par Frédéric iii et Maximilien. L'assemblée du cercle de la Basse-Saxe rétablit la paix.

1558. Enfin, le 28 février, les électeurs confirment à Francfort l'abdication de Charles et le règne de son frère. On envoie une ambassade au pape, qui ne veut pas la recevoir, et qui prétend toujours que Ferdinand n'est pas empereur. Les ambassadeurs font leur protestation, et se retirent de Rome. Ferdinand n'en est pas moins reconnu en Allemagne. Quelle étrange idée dans un prêtre élu

¹ Le 23 octobre selon Robertson.

² D'après Robertson, Charles-Quint abdiqua le 27 août 1556.

évêque de Rome, de prétendre qu'on ne peut être empereur sans sa permission!

Le duché de Slesvick est encore reconnu indépendant de l'empire.

Le plus grand événement de cette année est la mort de Charles-Quint, le 21 septembre. On sait que, par une dévotion bizarre, il avait fait célébrer ses obsèques avant sa dernière maladie; qu'il y avait assisté lui-même en habit de deuil, et s'était mis dans la bière au milieu de l'église de Saint-Just, tandis qu'on lui chantait un *De profundis*. Il sembla, dans les dernières actions de sa vie, tenir un peu de Jeanne, sa mère, lui qui n'avait, sur le trône, qu'agi en politique, en héros, et en homme sensible aux plaisirs. Son esprit rassemblait tant de contrastes, qu'avec cette dévotion plus que monacale, il fut soupçonné de mourir attaché à plus d'un dogme de Luther. Jusqu'où va la faiblesse et la bizarrerie humaine! Maximilien voulut être pape: Charles-Quint meurt moine, et meurt soupçonné d'hérésie.

Depuis les funérailles d'Alexandre, rien de plus superbe que les obsèques de Charles-Quint dans toutes les principales villes de ses états. Il en coûta soixante et dix mille ducats à Bruxelles, dépenses nobles, qui, en illustrant la mémoire d'un grand homme, emploient et encouragent les arts. Il vaudrait mieux encore élever des monuments durables. Une ostentation passagère est trop peu de chose. Il faut, autant qu'on le peut, agir pour l'immortalité.

1559. Ferdinand tient une diète à Augsbourg, dans laquelle les ambassadeurs du roi de France, Henri II, sont introduits. La France venait de faire la paix avec Philippe II, roi d'Espagne, à Cateau-Cambresis. Les Français, par cette paix, ne gardaient plus dans l'Italie que Turin, et quelques villes qu'ils rendirent ensuite; mais ils gardaient Metz, Toul et Verdun, que l'empire pouvait redemander. A peine en parle-t-on à la diète. On dit seulement aux ambassadeurs qu'il sera difficile que la bonne intelligence subsiste entre la France et l'Allemagne, tant que ces trois villes resteront à la France.

Le nouveau pape, Pie IV, n'est pas si difficile que Paul IV, et reconnaît sans difficulté Ferdinand pour empereur.

1560. Le concile de Trente, si long-temps suspendu, est enfin rétabli par une bulle de Pie IV, du 29 novembre. Il indique la tenue du concile à tous les princes; il la signifie même aux princes protestants d'Allemagne; mais comme l'adresse des lettres portait *A notre très cher fils*, ces princes, qui ne veulent point être enfants du pape, renvoient la lettre sans l'ouvrir.

1561. La Livonie, qui avait jusque-là appar-

tenue à l'empire, en est détachée. Elle se donne à la Pologne. Les chevaliers de Livonie, branche des chevaliers teutoniques, s'étaient depuis long-temps emparés de cette province sous la protection de l'empire; mais ces chevaliers ne pouvant point résister aux Russes, et n'étant point secourus des Allemands, cèdent cette province à la Pologne. Le roi des Polonais, Sigismond, donne le duché de Courlande à Gothard Kettler, et le fait vice-roi de Livonie.

On recommence à tenir des séances à Trente.

1562. L'ambassadeur de Bavière conteste, dans le concile, la préséance à l'ambassadeur de Venise. Les Vénitiens sont maintenus dans la possession de leur rang. Une des premières choses qu'on discute dans le concile est la communion sous les deux espèces. Le concile ne la permet ni ne la défend aux séculiers. Son décret porte seulement que l'Église a eu de justes causes de la prohiber; et les Pères s'en rapportèrent, pour la décision, au jugement seul du pape.

Le 24 novembre, les électeurs, à Francfort, déclarent unanimement Maximilien, fils de Ferdinand, roi des Romains. Tous les électeurs font en personne, à cette cérémonie, les fonctions de leurs charges, selon la teneur de la bulle d'or. Un ambassadeur de Soliman assiste à cette solennité, et la rend plus glorieuse en signant entre les deux empires une paix par laquelle les limites de la Hongrie autrichienne et de la Hongrie ottomane étaient réglées. Soliman vieillissait, et n'était plus si terrible. Cependant cette paix ne fut pas de longue durée; mais le corps de l'empire fut alors tranquille.

1565. Cette année est mémorable par la clôture du concile de Trente (4 décembre). Ce concile, si long, le dernier des œcuméniques, ne servit ni à ramener les ennemis de l'Église romaine, ni à les subjuguier. Il fit des décrets sur la discipline qui ne furent admis chez presque aucune nation catholique, et il ne produisit nul grand événement. Celui de Bâle avait déchiré l'Église, et fait un anti-pape. Celui de Constance alluma, à la lueur des bûchers, l'incendie de trente ans de guerre. Celui de Lyon déposa un empereur, et attira ses vengeances. Celui de Latran dépouilla le comte Raimond de ses états de Toulouse. Grégoire VII mit tout en feu, au huitième concile de Rome, en excommuniant l'empereur Henri IV. Le quatrième de Constantinople, contre Photius, du temps de Charles-le-Chauve, fut le champ des divisions. Le second de Nicée, sous Irène, fut encore plus tumultueux, et plus troublé pour la querelle des images. Les disputes des monothélites furent sur le point d'ensanglanter le troisième de Constantinople. On sait quels orages agitèrent les conciles tenus au sujet

d'Arius. Le concile de Trente fut presque le seul tranquille.

1564. Ferdinand meurt le 25 juillet. Un testament qu'il avait fait vingt ans auparavant, en 1545, et auquel il ne dérogea point par ses dernières volontés, jeta de loin la semence de la guerre qui a troublé l'Europe deux cents ans après.

Ce fameux testament de 1545 ordonnait qu'en cas que la postérité mâle de Ferdinand et de Charles-Quint s'éteignît, les états autrichiens reviendraient à sa fille Anne, seconde fille de Ferdinand, épouse d'Albert II, duc de Bavière, et à ses enfants. L'événement prévu est arrivé de nos jours, et a ébranlé l'Europe. Si le testament de Ferdinand, aussi bien que le contrat de mariage de sa fille, avaient été énoncés en termes plus clairs, il eût prévenu des événements funestes.

On peut remarquer que cette duchesse de Bavière, Anne, avait pris, ainsi que toutes ses sœurs, le titre de reine de Hongrie dans son contrat de mariage. On peut en effet s'intituler reine sans l'être, comme on se nomme archiduchesse sans posséder d'archiduché ; mais cet usage n'a pas été suivi.

Au reste, Ferdinand laissa, par son testament, à Maximilien, son fils, roi des Romains, la Hongrie, la Bohême, la Haute et la Basse-Autriche ;

A son second fils Ferdinand, le Tyrol et l'Autriche antérieure ;

A Charles, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, et ce qu'il possédait en Istrie.

Alors tous les domaines autrichiens furent divisés : mais l'empire, qui resta toujours dans la maison, fut l'étendard auquel se réunissaient tous les princes de cette race.

Ferdinand ne fut couronné ni à Rome ni en Lombardie. On s'apercevait enfin de l'inutilité de ces cérémonies, et il était bien plus essentiel que les deux branches principales de la maison impériale, c'est-à-dire l'espagnole et l'autrichienne, fussent toujours d'intelligence. C'était là ce qui rendait l'Italie soumise, et mettait le saint siège dans la dépendance de cette maison.

MAXIMILIEN II,

QUARANTE-TROISIÈME EMPEREUR.

1564. L'empire, comme on le voit, était devenu héréditaire sans cesser d'être électif. Les empereurs, depuis Charles-Quint, ne passaient plus les Alpes pour aller chercher une couronne de fer et une couronne d'or. La puissance prépondérante en Italie était Philippe II, qui, vassal à la fois de l'empire et du saint siège, dominait dans l'Italie et dans Rome par sa politique, et par les richesses

du Nouveau-Monde, dont son père n'avait eu que les prémices, et dont il recueillait la moisson.

L'empire, sous Maximilien II comme sous Ferdinand I^{er}, était donc en effet l'Allemagne suzeraine de la Lombardie ; mais cette Lombardie, étant entre les mains de Philippe II, appartenait plutôt à un allié qu'à un vassal. La Hongrie devenait le domaine de la maison d'Autriche, domaine qu'elle disputait sans cesse contre les Turcs, et qui était l'avant-mur de l'Allemagne.

Maximilien, dès la première année de son règne, est obligé, comme son père et son aïeul, de soutenir la guerre contre les armées de Soliman.

Ce sultan, qui avait lassé les généraux de Charles-Quint et de Ferdinand, fait encore la guerre par ses lieutenants dans les dernières années de sa vie. La Transylvanie en était le prétexte ; il y voulait toujours nommer un vavode tributaire, et Jean Sigismond, fils de cette reine de Hongrie qui avait cédé ses droits pour quelques villes en Silésie, était revenu mettre son héritage sous la protection du sultan, aimant mieux être souverain tributaire des Turcs que simple seigneur. La guerre se faisait donc en Hongrie. Les généraux de Maximilien prennent Tokai, au mois de janvier. L'électeur de Saxe, Auguste, était le seul prince qui secourût l'empereur dans cette guerre. Les princes catholiques et protestants songeaient tous à s'affermir. La religion occupait plus alors les peuples qu'elle ne les divisait. La plupart des catholiques, en Bavière, en Autriche, en Hongrie, en Bohême, en acceptant le concile de Trente, voulaient seulement qu'on leur permit de communier avec du pain et du vin. Les prêtres, à qui l'usage avait permis de se marier avant la clôture du concile de Trente, demandaient à garder leurs femmes. Maximilien II demande au pape ces deux points : Pie IV, à qui le concile avait abandonné la décision du calice, le permet aux laïques allemands, et refuse les femmes aux prêtres ; mais ensuite on a ôté le calice aux séculiers.

1565. On fait une trêve avec les Turcs qui restent toujours maîtres de Bude ; et le prince de Transylvanie demeure sous leur protection.

Soliman envoie le bacha Mustapha assiéger Malte. Rien n'est plus connu que ce siège, où la fortune de Soliman échoua.

1566. Malgré l'affaiblissement du pouvoir impérial depuis le traité de Passau, l'autorité législative résidait toujours dans l'empereur, et cette autorité était en vigueur quand il n'avait pas affaire à des princes trop puissants.

Maximilien II déploie cette autorité contre le duc de Mecklenbourg, Jean-Albert, et son frère Ulric. Ils prétendaient tous deux les mêmes droits sur la ville de Rostock. Les habitants prouvaient

qu'ils étaient exempts de ces droits. Les deux frères se faisaient la guerre entre eux, et s'accordaient seulement à dépouiller les citoyens.

L'empereur a le crédit de terminer cette petite guerre civile par une commission impériale qui achève de ruiner la ville.

La flotte de Soliman prend la ville de Chio sur les Vénitiens. Maximilien en prend occasion de demander, dans la diète d'Augsbourg, plus de secours qu'on n'en avait accordé à Charles-Quint lorsque Soliman était devant Vienne. La diète ordonne une levée de soldats, et accorde des mois romains pour trois ans; ce qu'on n'avait point fait encore.

Soliman, qui touchait à sa fin, n'en faisait pas moins la guerre. Il se fait porter à la tête de cent mille hommes, et vient assiéger la ville de Zigeth. Il meurt devant cette place; ses janissaires y entrent le sabre à la main, deux jours après sa mort.

Le comte de Serin, qui commandait dans Zigeth, est tué en se défendant, après avoir mis lui-même la ville en flammes. Le grand-visir envoie la tête de Serin à Maximilien, et lui fait dire que lui-même aurait dû hasarder la sienne pour venir défendre sa ville, puisqu'il était à la tête de près de cent vingt mille hommes.

L'armée de Maximilien, la mort de Soliman, et l'approche de l'hiver, servent au moins à arrêter les progrès des Turcs.

Les états de l'Autriche et de la Bohême profitent du mauvais succès de la campagne de l'empereur, pour lui demander le libre exercice de la confession d'Augsbourg.

Les troubles des Pays-Bas commençaient en même temps, et tout était déjà en feu en France au sujet du calvinisme: mais Maximilien fut plus heureux que Philippe II et que le roi de France. Il refusa la liberté de conscience à ses sujets; et son armée, qui avait peu servi contre les Turcs, mit chez lui la tranquillité.

1567. Cette année fut le comble des malheurs pour l'ancienne branche de la maison électorale de Saxe, dépouillée de son électorat par Charles-Quint.

L'électorat donné, comme on a vu, à la branche cadette, devait être l'objet des regrets de l'aînée. Un gentilhomme nommé Groumbach, proscrit avec plusieurs de ses complices pour quelques crimes, s'était retiré à Gotha chez Jean-Frédéric, fils de ce Jean-Frédéric à qui la bataille de Muhlberg avait fait perdre le duché et l'électorat de Saxe.

Groumbach avait principalement en vue de se venger de l'électeur de Saxe, Auguste, chargé de faire exécuter contre lui l'arrêt de sa proscription.

Il était associé avec plusieurs brigands qui avaient vécu avec lui de rapines et de pillage. Il forme avec eux une conspiration pour assassiner l'électeur. Un des conjurés, pris à Dresde, avoua le complot. L'électeur Auguste, avec une commission de l'empereur, fait marcher ses troupes à Gotha. Groumbach, que le duc de Gotha soutenait, était dans la ville avec plusieurs soldats déterminés, attachés à sa fortune. Les troupes du duc et les bourgeois défendirent la ville; mais enfin il fallut se rendre. Le duc Jean-Frédéric, aussi malheureux que son père, est arrêté, conduit à Vienne dans une charrette avec un bonnet de paille attaché sur sa tête, ensuite à Naples; et ses états sont donnés à Jean-Guillaume son frère. Pour Groumbach et ses complices, ils furent tous exécutés à mort.

1568. Les troubles des Pays-Bas augmentaient. Le prince d'Orange, Guillaume-le-Taciturne, déjà chef de parti, qui fonda la république des Provinces-Unies, s'adresse à l'empereur, comme au premier souverain des Pays-Bas, toujours regardés comme appartenant à l'empire: et en effet l'empereur envoie en Espagne son frère Charles d'Autriche, archiduc de Gratz, pour adoucir l'esprit de Philippe II; mais il ne put ni fléchir le roi d'Espagne, ni empêcher que la plupart des princes protestants d'Allemagne n'envoyassent du secours au prince d'Orange.

Le duc d'Albe, gouverneur sanguinaire des Pays-Bas, presse l'empereur de lui livrer le prince d'Orange, qui alors levait des troupes en Allemagne. Maximilien répond que, l'empire ayant la juridiction suprême sur les Pays-Bas, c'est à la diète impériale qu'il faut s'adresser. Une telle réponse montre assez que le prince d'Orange n'était pas un homme qu'on pût arrêter.

L'empereur laisse le prince d'Orange faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes contre d'autres troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. Il était pourtant naturel qu'il assistât Philippe II, son cousin, dans cette affaire importante, d'autant plus que cette année-là même il fit la paix avec Sélim II, successeur du grand Soliman. Délivré du Turc, il semblait que son intérêt fût d'affermir la religion catholique: mais apparemment qu'après cette paix on ne lui payait plus de mois romains.

Loin d'aider le roi d'Espagne à soumettre ses sujets des Pays-Bas, qui demandaient la liberté de conscience, il parut désapprouver la conduite de Philippe, en accordant bientôt dans l'Autriche la permission de suivre la confession d'Augsbourg. Il promit après au pape de révoquer cette permission. Tout cela découvre un gouvernement gêné, faible, inconstant. On eût dit que Maximilien

lien craignait la puissance des ennemis de sa communion, et en effet toute la maison de Brandebourg était protestante. Un fils de l'électeur Jean-George, élu archevêque de Magdebourg, professait publiquement le protestantisme; un évêque de Verden en faisait autant; le duc de Brunswick, Jules, embrassait cette religion qui était déjà celle de ses sujets, l'électeur palatin et presque tout son pays était calviniste. Le catholicisme ne subsistait plus guère en Allemagne que chez les électeurs ecclésiastiques, dans les états des évêques et des abbés, dans quelques commanderies de l'ordre teutonique, dans les domaines héréditaires de la maison d'Autriche et dans la Bavière, et encore y avait-il beaucoup de protestants dans tous ces pays; ils faisaient même en Bohême le plus grand nombre. Tout cela autorisait la liberté que Maximilien donnait en Autriche à la religion protestante: mais une autre raison plus forte s'y joignait; c'est que les états d'Autriche avaient promis à ce prix des subsides considérables. Tout se faisait pour de l'argent dans l'empire, qui dans ce temps-là n'en avait guère.

1569. Au milieu de tant de guerres de religion et de politique, voici une dispute de vanité. Le duc de Florence Cosme II¹, et le duc de Ferrare Alfonso, se disputaient la préséance. Les rangs étaient réglés dans les diètes en Allemagne: mais en Italie il n'y avait point de diète; et ces querelles de rang étaient indécises. Les deux ducs tenaient tous deux à l'empereur. François, prince héréditaire de Florence, et le duc de Ferrare, avaient épousé les sœurs de Maximilien. Les deux ducs remettent leur différent à son arbitrage. Mais le pape Pie V, qui regardait le duc de Ferrare comme son feudataire, le duc de Florence comme son allié, et toutes les dignités de ce monde comme des concessions du saint siège, se hâte de donner un titre nouveau à Cosme; il lui confère la dignité de grand-duc avec beaucoup de cérémonie; comme si le mot de *grand* ajoutait quelque chose à la puissance. Maximilien est irrité que le pape s'arroge le droit de donner des titres aux feudataires de l'empire, et de prévenir son jugement. Le duc de Florence prétend qu'il n'est point feudataire. Le pape soutient qu'il a non seulement la prérogative de faire des grands-ducs, mais des rois. La dispute s'aigrit: mais enfin le grand-duc, qui était très riche, fut reconnu par l'empereur.

1570. Diète de Spire, dans laquelle on rend presque tous les états de la branche aînée de la maison de Saxe à un frère du malheureux duc de

Gotha qui reste confiné à Naples. On y conclut une paix entre l'empereur et Jean-Sigismond, prince de Transylvanie, qui est reconnu souverain de cette province, et renonce au titre de roi de Hongrie; titre d'ailleurs très vain, puisque l'empereur avait une partie de ce royaume, et les Turcs l'autre.

1571. On y termine de très grands différends qui avaient long-temps troublé le Nord au sujet de la Livonie. La Suède, le Danemarck, la Pologne, la Russie, s'étaient disputé cette province que l'on regardait encore en Allemagne comme province de l'empire. Le roi de Suède, Sigismond¹, cède à Maximilien ce qu'il a dans la Livonie. Le reste est mis sous la protection du Danemarck; on convient d'empêcher que les Moscovites ne s'en emparent. La ville de Lubeck est comprise dans cette paix, comme partie principale. Tous les privilèges de son commerce sont confirmés avec la Suède et le Danemarck. Elle était encore puissante.

Les Vénitiens, à qui les Turcs enlevaient toujours quelque possession, avaient fait une ligue avec le pape et le roi d'Espagne. L'empereur refusait d'y entrer, dans la crainte d'attirer encore en Hongrie les forces de l'empire ottoman. Philippe II n'y entra que pour la forme.

Le gouverneur du Milanais leva des troupes; mais ce fut pour envahir le marquisat de Final appartenant à la maison de Caretto. Les Génois avaient des vues sur ce coin de terre, et inquiétaient le possesseur. La France pouvait les aider. Le marquis de Caretto était à Vienne où il demandait justice en qualité de vassal de l'empire; et pendant ce temps-là Philippe II s'emparait de son pays, et trouvait aisément le moyen d'avoir raison dans le conseil de l'empereur.

1572. Après la mort de Sigismond II, roi de Pologne, dernier roi de la race des Jagellons, Maximilien brigue sous main ce trône, et se flatte que la république de Pologne le lui offrira par une ambassade.

La république croit que son trône vaut bien la peine d'être demandé; elle n'envoie point d'ambassade, et les brigues secrètes de Maximilien sont inutiles.

1573. Le duc d'Anjou², l'un de ses compétiteurs, est élu, le 4^{or} mai, au grand mécontentement des princes protestants d'Allemagne, qui virent passer chez eux avec horreur ce prince teint du sang répandu à la journée de la Saint-Barthélemi.

1574. Le prince d'Orange, qui se soutenait dans

¹ Lisez: « Cosme I^{er}; » né en 1519, mort le 21 avril 1574; Cosme II ne naquit qu'en 1590.

² C'était Jean III qui régnait alors. Son fils Sigismond ne lui succéda qu'en 1592.

³ Depuis roi de France, sous le nom de Henri III.

les Pays-Bas, par sa valeur et par son crédit, contre toute la puissance de Philippe II, tient à Dordrecht une assemblée de tous les seigneurs et de tous les députés des villes de son parti. Maximilien y envoie un commissaire impérial pour soutenir en apparence la majesté de l'empire, et pour ménager un accommodement entre Philippe et les confédérés.

1575. Maximilien II fait élire son fils aîné Rodolphe, roi des Romains, dans la diète de Ratisbonne. La possession du trône impérial dans la maison d'Autriche devenait nécessaire par le long usage, par la crainte des Turcs, et par la convenance d'avoir un chef capable de soutenir par lui-même la dignité impériale.

Les princes de l'empire n'en jouissaient pas moins de leurs droits. L'électeur palatin fournissait des troupes aux calvinistes de France, et d'autres princes en fournissaient toujours aux calvinistes des Pays-Bas.

Le duc d'Anjou, roi de Pologne, devenu roi de France par la mort de Charles IX, ayant quitté la Pologne, comme on se sauve d'une prison, et le trône ayant été déclaré vacant, Maximilien a enfin le crédit de se faire élire roi de Pologne le 15 décembre.

Mais une faction opposée fait un sanglant affront à Maximilien. Elle proclame Étienne Batori, vayvode de Transylvanie, vassal du sultan, et qui n'était regardé à la cour de Vienne que comme un rebelle et un usurpateur. Les Polonais lui font épouser la sœur de Sigismond-Auguste, reste du sang des Jagellons.

Les czar ou tzar de Russie, Jean, offre d'appuyer le parti de Maximilien, espérant qu'il pourra regagner la Livonie. La cour de Moscou, toute grossière qu'elle était alors, avait déjà les mêmes vues qui se sont manifestées de nos jours avec tant d'éclat.

La porte ottomane, de son côté, menaçait de prendre le parti d'Étienne Batori contre l'empereur. C'était encore la même politique qu'aujourd'hui.

Maximilien essayait d'engager tout l'empire dans sa querelle; mais les protestants, au lieu de l'aider à devenir plus puissant, se contentèrent de demander la libre profession de la confession d'Augsbourg pour la noblesse protestante qui habitait les pays ecclésiastiques.

1576. Maximilien, très incertain de pouvoir soutenir son élection à la couronne de Pologne, meurt à l'âge de quarante-neuf ans. le 12 octobre.

RODOLPHE II,

QUARANTE-QUATRIÈME EMPEREUR.

1577. Rodolphe, couronné roi des Romains du vivant de son père, prend les rênes de l'empire qu'il tient d'une main faible. Il n'y avait point d'autre capitulation que celle de Charles-Quint. Tout se faisait à l'ordinaire dans les diètes; même forme de gouvernement, mêmes intérêts, mêmes mœurs. Rodolphe promet seulement à la première diète tenue à Francfort de se conformer aux réglemens des diètes précédentes. Il est remarquable que les princes d'Allemagne proposent dans cette diète d'apaiser les troubles des Pays-Bas en diminuant l'autorité, ainsi que la sévérité de Philippe II; par là ils faisaient sentir que les intérêts des princes et des seigneurs flamands leur étaient chers, et qu'ils ne voulaient point que la branche aînée de la maison autrichienne, en écrasant ses vassaux, apprit à la branche cadette à abaisser les siens.

Tel était l'esprit du corps germanique; et il parut bien que l'empereur Rodolphe n'était pas plus absolu que Maximilien, puisqu'il ne put empêcher son frère l'archiduc Mathias d'accepter le gouvernement des Pays-Bas de la part des confédérés qui étaient en armes contre Philippe II; de sorte qu'on voyait d'un côté don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, gouverneur au nom de Philippe II en Flandre; et de l'autre, son neveu Mathias à la tête des rebelles, l'empereur neutre, et l'Allemagne vendant des soldats aux deux partis.

Rodolphe ne se remuait pas davantage pour l'irruption que les Russes faisaient alors en Livonie.

1578. Les Pays-Bas devenaient le théâtre de la confusion, de la guerre, de la politique; et Philippe II n'ayant point pris le parti de venir de bonne heure y remettre l'ordre, comme avait fait Charles-Quint, jamais cette faute ne fut réparée. L'archiduc Mathias, ne contribuant que de son nom à la cause des confédérés, avait moins de pouvoir que le prince d'Orange, et le prince d'Orange n'en avait pas assez pour se passer de secours. Le prince palatin Casimir, tuteur du jeune électeur Frédéric IV, qui avait marché en France avec une petite armée au secours des protestants, venait avec les débris de cette armée et de nouvelles troupes soutenir la cause des protestants et des mécontents dans les Pays-Bas. Le frère du roi de France, Henri III, qui portait le titre de duc d'Anjou, était aussi déjà appelé par les confédérés, tout catholique qu'il était. Il y avait ainsi quatre puissances qui cherchaient à profiter de ces troubles. l'archiduc, le prince Casimir, le duc d'An-

jou , et le prince d'Orange , tous quatre désunis ; et don Juan d'Autriche , célèbre par la bataille de Lépante , seul contre eux. On prétendait que ce même don Juan aspirait aussi à se faire souverain. Tant de troubles étaient la suite de l'abus que Philippe II avait fait de son autorité , et de ce qu'il n'avait pas soutenu cet abus par sa présence.

Don Juan d'Autriche meurt le 1^{er} octobre , et on accuse Philippe II son frère de sa mort , sans autre preuve que l'envie de le rendre odieux.

1579. Pendant que la désolation est dans les Pays-Bas , et que le grand capitaine Alexandre Farnèse, prince de Parme, successeur de don Juan, soutient la cause de Philippe II et de la religion catholique par les armes, Rodolphe fait l'office de médiateur, ainsi que son père. La reine d'Angleterre Élisabeth et la France secouraient les confédérés d'hommes et d'argent , et l'empereur ne donne à Philippe II que de bons offices qui furent inutiles. Rodolphe était peu agissant par son caractère, et peu puissant par la forme que l'empire avait prise. Sa médiation est éludée par les deux partis. L'inflexible Philippe II ne voulait point accorder la liberté de conscience, et le prince d'Orange ne voulait point d'une paix qui l'eût réduit à l'état d'un homme privé. Il établit la liberté des Provinces-Unies , à Utrecht dans cette année mémorable.

1580. Le prince d'Orange avait trouvé le secret de résister aux succès de Farnèse, et de se débarrasser de l'archiduc Mathias : cet archiduc se démit de son gouvernement équivoque, et demanda aux états une pension , qu'on lui assigna sur les revenus de l'évêché d'Utrecht.

1581. Mathias se retire des Pays-Bas, n'y ayant rien fait que de stipuler sa pension , dont on lui retranche la moitié, comme à un officier inutile. Les états généraux se soustraient juridiquement par un édit, le 26 juillet, à la domination du roi d'Espagne ; mais ils ne renoncent point à être état de l'empire. Leur situation avec l'Allemagne reste incertaine ; et le duc d'Anjou , qu'on venait d'élire duc de Brabant , ayant depuis voulu asservir la nation qu'il venait défendre, fut obligé de s'en retourner en 1585, et d'y laisser le prince d'Orange plus puissant que jamais.

1582. Grégoire XIII ayant signalé son pontificat par la réforme du calendrier, les protestants d'Allemagne, ainsi que tous les autres de l'Europe, s'opposent à la réception de cette réforme nécessaire. Ils n'avaient d'autre raison, sinon que c'était un service que Rome rendait aux nations. Ils craignaient que cette cour ne parût trop faire pour instruire, et que les peuples, en recevant des lois dans l'astronomie, n'en reçussent dans la religion. L'empereur, dans une diète à

Augsbourg, est obligé d'ordonner que la chambre impériale conservera l'ancien style de Jules-César, qui était bon du temps de César, mais que le temps avait rendu mauvais.

Un événement tout nouveau inquiète, cette année, l'empire. Gebhard de Truchsès, archevêque de Cologne, qui n'était pas prêtre, avait embrassé la confession d'Augsbourg, et s'était marié secrètement dans Bonn avec Agnès de Mansfeld, religieuse du monastère de Guerisheim. Ce n'était pas une chose bien extraordinaire qu'un évêque marié ; mais cet évêque était électeur : il voulait épouser sa femme publiquement, et garder son électorat. Un électorat est incontestablement une dignité séculière. Les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, ne furent point originellement électeurs parce qu'ils étaient prêtres, mais parce qu'ils étaient chanceliers. Il pouvait arriver très aisément que l'électorat de Cologne fût séparé de l'archevêché, ou que le prélat fût à la fois évêque luthérien et électeur. Alors il n'y aurait eu d'électeur catholique que le roi de Bohême et les archevêques de Mayence et de Trèves. L'empire serait bientôt tombé dans les mains d'un protestant, et cela seul pouvait donner à l'Europe une face nouvelle.

Gebhard de Truchsès essayait de rendre Cologne luthérienne. Il n'y réussit pas. Le chapitre et le sénat étaient d'autant plus attachés à la religion catholique, qu'ils partageaient en beaucoup de choses la souveraineté avec l'électeur, et qu'ils craignaient de la perdre. En effet, l'électeur, quoique souverain, était bien loin d'être absolu. Cologne est une ville libre impériale, qui se gouverne par ses magistrats. On leva des soldats de part et d'autre, et l'archevêque fit d'abord la guerre avec succès pour sa maîtresse.

1585. Les princes protestants prirent le parti de l'électeur de Cologne. L'électeur palatin, ceux de Saxe et de Brandebourg, écrivirent en sa faveur à l'empereur, au chapitre, au sénat de Cologne ; mais il s'en tint là ; et comme ils n'avaient point un intérêt personnel et présent à faire la guerre pour le mariage d'une religieuse, ils ne la firent point.

Truchsès ne fut secouru que par des princes peu puissants. L'archevêque de Brême, marié comme lui, amena de la cavalerie à son secours. Le comte de Solms et quelques gentilshommes luthériens de Westphalie donnèrent des troupes dans la première chaleur de l'événement. Le prince de Parme, d'un autre côté, en envoyait au chapitre. Un chanoine de l'ancienne maison de Saxe, qui est la même que celle de Brunswick, commandait l'armée du chapitre, et prétendait que c'était une guerre sainte.

L'électeur de Cologne, n'ayant plus rien à mé-

nager, célébra publiquement son mariage à Rosenthal, au milieu de cette petite guerre.

L'empereur Rodolphe ne s'en mêle qu'en exhortant l'archevêque à quitter son église et son électorat, s'il veut garder sa nouvelle religion et sa religieuse.

Le pape Grégoire XIII l'excommunie comme un membre pourri, et ordonne qu'on élise un nouvel archevêque. Cette bulle du pape révolte les princes protestants; mais ils ne font que des instances. Ernest de Bavière, évêque de Liège, de Freisingen et d'Hildesheim, est élu électeur de Cologne, et soutient son droit par la voie des armes. Il n'y eut alors que le prince palatin Casimir qui secourut l'électeur dépossédé; mais ce fut pour très peu de temps. Il ne resta bientôt plus à Truchsès que la ville de Bonn. Les troupes envoyées par le duc de Parme, jointes à celles de son compétiteur, en firent le siège, et Bonn se rendit bientôt.

1584. L'ancien électeur luttait encore contre sa mauvaise fortune. Il lui restait quelques troupes qui furent défaites; et enfin, n'ayant pu être ni assez habile ni assez heureux pour armer de grands princes en sa faveur, il n'eut d'autre ressource que d'aller vivre à la Haye avec sa femme dans un état au-dessous de la médiocrité, sous la protection du prince d'Orange.

L'intérieur de l'empire resta paisible. Le nouveau calendrier romain fut reçu par les catholiques. La trêve avec les Turcs fut prolongée. C'était à la vérité à la charge d'un tribut, et Rodolphe se croyait encore trop heureux d'acheter la paix d'Amurat III.

1585. L'exemple de Gebhard de Truchsès engage deux évêques à quitter leurs évêchés. L'un est un fils de Guillaume, duc de Clèves, qui renonce à l'évêché de Munster pour se marier; l'autre est un évêque de Minden, de la maison de Brunsvick.

1586. Le fanatisme délivre Philippe II du prince d'Orange, ce que dix ans de guerre n'avaient pu faire. Cet illustre fondateur de la liberté des Provinces-Unies est assassiné par Balthasar Gerard, Franc-Comtois; il l'avait déjà été auparavant par un nommé Jaurigni, Biscayen, mais il était guéri de sa blessure. Salcède avait conspiré contre sa vie, et on observa que Jaurigni et Gérard avaient communiqué pour se préparer à cette action. Philippe II anoblit tous les descendants de la famille de l'assassin: singulière noblesse! L'intendant de la Franche-Comté, M. de Vanolles, les a remis à la taille.

Maurice, son second fils, succède, à l'âge de dix-huit ans, à Guillaume-le-Taciturne. C'est lui qui devint le plus célèbre général de l'Europe. Les

princes protestants d'Allemagne ne le secoururent pas, quoique ce fût l'intérêt de leur religion; mais ils envoyèrent des troupes en France au roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV. C'est que le parti des calvinistes de France était assez riche pour soudoyer ses troupes, et que Maurice ne l'était pas.

1587. Le prince Maurice continue toujours la guerre dans les Pays-Bas contre Alexandre Farnèse. Il fait quelques levées aux dépens des états chez les protestants d'Allemagne: c'est tout le secours qu'il en tire.

Un nouveau trône s'offrit alors à la maison d'Autriche; mais cet honneur ne devint qu'une nouvelle preuve du peu de crédit de Rodolphe.

Le roi de Pologne, Étienne Bator, voyvode de Transylvanie, étant mort le 15 décembre 1586, le czar de Russie, Fœdor, se met sur les rangs; mais il est unanimement refusé. Une faction élit Sigismond, roi de Suède, fils de Jean III et d'une princesse du sang des Jagellons. Une autre faction proclame Maximilien, frère de l'empereur. Tous deux se rendent en Pologne, à la tête de quelques troupes. Maximilien est défait; il se retire en Silésie, et son compétiteur est couronné.

1588. Maximilien est vaincu une seconde fois par le général de la Pologne, Zamoski. Il est enfermé dans un château auprès de Lublin; et tout ce que fait en sa faveur l'empereur Rodolphe, son frère, c'est de prier Philippe II d'engager le pape Sixte V à écrire en faveur du prisonnier.

1589. Maximilien est enfin élargi, après avoir renoncé au royaume de Pologne. Il voit le roi Sigismond avant de partir. On remarque qu'il ne lui donna point le titre de *majesté*, parce qu'en Allemagne on ne le donnait qu'à l'empereur.

1590. Le seul événement qui peut regarder l'empire, c'est la guerre des Pays-Bas, qui désole les frontières du côté du Rhin et de la Vestphalie. Les cercles de ces provinces se contentent de s'en plaindre aux deux partis. L'Allemagne était alors dans une langueur que le chef avait communiquée aux membres.

1591. Henri IV, qui avait son royaume de France à conquérir, envoie le vicomte de Turenne en Allemagne, négocier des troupes avec les princes protestants: l'empereur s'y oppose en vain; l'électeur de Saxe, Christiern, excité par le vicomte de Turenne, prêta de l'argent et des troupes; mais il mourut lorsque cette armée était en chemin, et il n'en arriva en France qu'une petite partie. C'est tout ce qui se passait alors de considérable en Allemagne.

1592. La nomination à l'évêché de Strasbourg cause une guerre civile comme à Cologne, mais pour un autre sujet. La ville de Strasbourg était protestante. L'évêque catholique, résidant à Saverne,

était mort. Les protestants élisent Jean-George de Brandebourg, luthérien. Les catholiques nomment le cardinal de Lorraine. L'empereur Rodolphe donne en vain l'administration à l'archiduc Ferdinand, l'un de ses frères, avec une commission pour apaiser ce différend. Ni les catholiques ni les protestants ne le reçoivent. Le cardinal de Lorraine soutient son droit avec dix mille hommes. Les cantons de Berne, de Zurich, et de Bâle, donnent des troupes à l'évêque protestant; elles sont jointes par un prince d'Anhalt, qui revenait de France, où il avait servi inutilement Henri IV. Ce prince d'Anhalt défait le cardinal de Lorraine. Cette affaire est mise en arbitrage l'année suivante; et il fut enfin convenu, en 1605, que le cardinal de Lorraine resterait évêque de Strasbourg, mais en payant cent trente mille écus d'or au prince de Brandebourg, Jean-George. On ne peut guère acheter un évêché plus cher.

1595. Une affaire plus considérable réveillait l'indifférence de Rodolphe. Amurat III rompait la trêve, et les Turcs ravageaient déjà la Haute-Hongrie. Il n'y eut que le duc de Bavière et l'archevêque de Saltzbourg qui fournirent d'abord des secours. Ils joignirent leurs troupes à celles des états héréditaires de l'empereur.

Ferdinand, frère de Rodolphe, avait un fils nommé Charles d'Autriche, qu'il avait eu d'un premier mariage avec la fille d'un sénateur d'Augsbourg. Ce fils n'était point reconnu prince, mais il méritait de l'être. Il commandait un corps considérable. Un comte Montécuculli en commandait un autre; ceux qui ont porté ce nom ont été destinés à combattre heureusement pour la maison d'Autriche. Les Serin, les Nadasti, les Palfi, étaient à la tête des milices hongroises. Les Turcs furent vaincus dans plusieurs combats; la Haute-Hongrie fut en sûreté, mais Bude resta toujours aux Ottomans.

1594. Les Turcs étaient en campagne, et Rodolphe tenait une diète à Augsbourg, au mois de juin, pour s'opposer à eux. Croirait-on qu'il fut ordonné de mettre un tronc à la porte de toutes les églises d'Allemagne pour recevoir des contributions volontaires? C'est la première fois qu'on a demandé l'aumône pour faire la guerre. Cependant les troupes impériales et hongroises, quoique mal payées, combattirent toujours avec courage. L'archiduc Mathias voulut commander l'armée, et la commanda. L'archiduc Maximilien, qui gouvernait la Carinthie et la Croatie au nom de l'empereur son frère, se joint à lui; mais ils ne peuvent empêcher les Turcs de prendre la ville de Javarin.

1595. Par bonheur pour les impériaux, Sigismond Batori, vavode de Transylvanie, secouru le

jeu des Ottomans pour prendre celui de Vienne. On voit souvent ces princes passer tour à tour d'un parti à l'autre; destinée des faibles, obligés de choisir entre deux protecteurs trop puissants. Batori s'engage à prêter foi et hommage à l'empereur pour la Transylvanie, et pour quelques places de Hongrie dont il était en possession. Il stipule que, s'il meurt sans enfants mâles, l'empereur, comme roi de Hongrie, se mettra en possession de son état; et on lui promet en récompense, Christine, fille de l'archiduc Charles, le titre d'*illustrissimus*, et l'ordre de la toison d'or.

La campagne fut heureuse; mais les trônes établis à la porte des églises pour payer l'armée n'étant pas assez remplis, les troupes impériales se révoltèrent, et pillèrent une partie du pays qu'ils étaient venus défendre.

1696. L'archiduc Maximilien commande cette année contre les Turcs. Mahomet III, nouveau sultan, vient en personne dans la Hongrie. Il assiège Agria, qui se rend à composition; mais la garnison est massacrée en sortant de la ville. Mahomet, indigné contre l'aga des janissaires, qui avait permis cette perfidie, lui fait trancher la tête.

Mahomet défait Maximilien dans une bataille, le 26 octobre.

Pendant que l'empereur Rodolphe reste dans Vienne, s'occupe à distiller, à tourner, à chercher la pierre philosophale, que Maximilien son frère est battu par les Turcs, que Mathias songe déjà à profiter de l'inaction de Rodolphe pour s'élever, Albert, l'un de ses frères, qui était cardinal, et dont on n'avait point entendu parler encore, était depuis peu gouverneur de la partie des Pays-Bas restée à Philippe II. Il avait succédé dans ce gouvernement à un autre de ses frères, l'archiduc Ernest, qui venait de mourir après l'avoir possédé deux années sans avoir rien fait de mémorable. Il n'en fut par de même du cardinal Albert d'Autriche. Il fesait la guerre à Henri IV, que Philippe II avait toujours inquiété depuis la mort de Henri III. Il prit Calais et Ardres.

Henri IV, à peine vainqueur de la ligue, demande du secours aux princes protestants; il n'en obtient pas, et se défend lui-même.

1597. Les Turcs sont toujours dans la Hongrie. Les paysans de l'Autriche, foulés par les troupes impériales, se soulèvent, et mettent eux-mêmes le comble à la désolation de ce pays. On est obligé d'envoyer contre eux une partie de l'armée. C'était une bien favorable occasion pour les Turcs; mais, par une fatalité singulière, la Haute-Hongrie a presque toujours été le terme de leurs progrès, et cette année, les révoltes des janissaires firent le salut de l'armée impériale.

1598. Le comté de Simmeren retombe par

la mort du dernier comte à l'électeur palatin.

Le roi d'Espagne, Philippe II, meurt à soixante et douze ans, après quarante-deux de règne. Il avait troublé une partie de l'Europe sans que jamais, ni son oncle Ferdinand, ni son cousin Maximilien, ni son neveu Rodolphe, eussent servi à ses desseins, ni qu'il eût contribué à leur grandeur. Il avait donné, avant sa mort, les Pays-Bas à l'infante Isabelle, sa fille ; ce fut sa dot en épousant le cardinal archiduc Albert. C'était priver son fils Philippe III et la couronne d'Espagne d'une belle province ; mais les troubles qui la déchiraient la rendaient onéreuse à l'Espagne ; et ce pays devait revenir à la couronne espagnole, en cas que l'archiduc Albert n'eût point d'enfants mâles, ce qui arriva en effet.

Il s'agissait de chasser les Turcs de la Haute-Hongrie. La diète accorde vingt mois romains pendant trois ans pour cette guerre.

Le même Sigismond Battori, qui avait quitté les Turcs, et fait hommage de la Transylvanie à l'empereur, se repent de ces deux démarches. On lui avait donné en échange de sa souveraineté et de la Valachie les mêmes terres qu'à la reine, mère d'Étienne-Jean Sigismond, c'est-à-dire Oupeln et Ratibor en Silésie. Il ne fut pas plus content de son marché que cette reine. Il quitte la Silésie ; il rentre dans ses états ; mais, toujours inconstant et faible, il les cède à un cardinal, son cousin. Ce cardinal, André Battori, se met aussitôt sous la protection des Turcs, reçoit du sultan une veste, comme un gage de la faveur qu'il demande. Semblable à Martinusius, il se met comme lui à la tête d'une armée ; mais il est tué en combattant contre les impériaux.

1599. Par la mort du cardinal Battori, et par la fuite de Sigismond, la Transylvanie reste à l'empereur ; mais la Hongrie ne cesse d'être dévastée par les Turcs. Ceux qui s'étonnent aujourd'hui que ce pays si fertile soit si dépeuplé, en trouveront aisément la raison dans le nombre d'esclaves des deux sexes que les Turcs ont si souvent enlevés.

L'empereur, dans cette année, se résolut à affranchir enfin le Virtemberg de l'inféodation de l'Autriche. Le Virtemberg ne releva plus que de l'empire ; mais il doit toujours revenir à la maison d'Autriche, au défaut d'héritier.

1600. Les Turcs s'avancent jusqu'à Canise, sur la Drave, vers la Stirie. Le duc de Mercœur, célèbre prince de la maison de Lorraine, ne put empêcher la prise de cette forte place. Alors les peuples de Transylvanie et de Valachie refusent de reconnaître l'empereur.

1601. La fortune de Sigismond Battori est aussi inconstante que lui-même ; il rentre en Transyl-

vanie, mais il y est défait par le parti des impériaux. Ce ne sont que des révolutions continuelles dans ces provinces. Heureusement ce même duc de Mercœur, qui n'avait pu ni défendre ni reprendre Canise, prend sur les Turcs Albe-Royale.

1602. Enfin l'archiduc Mathias, plus agissant que son frère, et secondé du duc de Mercœur, pénètre jusqu'à Bude ; mais il l'assiège inutilement. Tout cela ne fait qu'une guerre ruineuse, à charge à l'empereur et à l'empire.

Sigismond Battori, beaucoup plus malheureux, et méprisé par les Turcs qui ne le secouraient pas, va se rendre enfin aux troupes impériales sans aucune condition ; et ce prince, qui devait épouser une archiduchesse, est alors trop heureux d'être baron en Bohême avec une pension très modique.

1605. Il y a toujours une fatalité qui arrête les conquêtes des Turcs. Mahomet III, qui menaçait de venir commander en personne une armée formidable, meurt à la fleur de son âge. Il laisse sur le trône des Ottomans son fils Achmet, âgé de quinze ans. Les factions troublent le sérail, et la guerre de Hongrie languit.

La diète de Ratisbonne promet cette fois quatre-vingts mois romains. Jamais l'empire n'avait encore donné un si puissant secours ; mais il ne fut guère fourni qu'en paroles.

Dans cette année, Lubeck, Dantzick, Cologne, Hambourg, et Brême, villes de l'ancienne hanse d'Allemagne, obtiennent en France des privilèges que ces villes prétendaient avoir eus, et que le temps avait abolis. Les négociants de ces villes furent exemptés du droit d'aubaine, et le sont encore. Ce ne sont pas là des événements d'éclat, mais ils contribuent au bien public ; et presque tous ceux qu'on a vus le détruisent.

1604. L'empereur est sur le point de perdre la partie de la Haute-Hongrie qui lui restait. Les exactions d'un gouverneur de Cassovie en sont cause. Ce gouverneur ayant exigé de l'argent d'un seigneur hongrois nommé Botskai, ce Hongrois se soulève, fait révolter une partie de l'armée, et se déclare seigneur de la Haute-Hongrie, sans oser prendre le titre de roi.

1605. Il ne reste à l'empereur en Hongrie que Presbourg : les Turcs et le révolté Botskai avaient le reste. L'archiduc Mathias était dans Presbourg avec une armée, mais le grand-visir était dans la ville de Pest ; Botskai se fait proclamer prince de Transylvanie, et reçoit solennellement dans Pest la couronne de Hongrie, par les mains du grand-visir. L'archiduc Mathias est obligé de s'accommoder avec les seigneurs hongrois, pour con-

server ce qui reste de ce pays. Il fut stipulé que dans la suite les états de Hongrie, qui avaient toujours élu leur roi, éliraient eux-mêmes leur gouverneur, au nom de leur roi. La nomination aux évêchés était un droit de la couronne, mais les états exigèrent qu'on ne nommerait jamais que des Hongrois, et que les évêques nommés par l'empereur n'auraient point de part au gouvernement du royaume. Moyennant ces concessions et quelques autres, l'archiduc Mathias obtint que Botskai céderait la Transylvanie, et qu'il ne garderait de la Hongrie que la couronne d'or qu'il avait reçue du grand-visir. Les Hongrois stipulèrent expressément que les religions luthérienne et calviniste seraient autorisées.

Sous ce gouvernement faible de Rodolphe, l'Allemagne n'était pourtant pas troublée. Il n'y avait alors que de très petites guerres intestines, comme celle du duc de Brunswick, qui voulait soumettre la ville de Brunswick, et du duc de Bavière, qui voulait subjuguier Donavert. Le duc de Bavière, riche et puissant, vint à bout de Donavert; mais le duc de Brunswick ne put prévaloir contre Brunswick, qui resta long-temps encore libre et impériale. Elle était soutenue par la hanse teutonique. Les grandes villes commerçantes pouvaient alors se défendre aisément contre les princes. On ne levait, comme on sait, de troupes qu'en cas de guerre. Ces milices nouvelles des princes et des villes étaient également mauvaises; mais depuis que les princes se sont appliqués à tenir en tout temps des troupes disciplinées, les choses ont bien changé.

L'Allemagne d'ailleurs fut tranquille, malgré trois religions opposées l'une à l'autre, malgré les guerres des Pays-Bas, qui inquiétaient sans cesse les frontières, malgré les troubles de la Hongrie et de la Transylvanie. La faiblesse de Rodolphe en Allemagne n'eut pas le même sort que celle de Henri III en France. Tous les seigneurs, sous Henri III, voulurent devenir indépendants et puissants; ils troublèrent tout: mais les seigneurs allemands étaient ce que les seigneurs français voulaient être.

1606. L'archiduc Mathias traite avec les Turcs, mais sans effet. Tant de traités avec les Turcs, avec les Hongrois, avec les Transylvains, ne sont que de nouvelles semences de troubles. Les Transylvains, après la mort de Botskai, élisent Sigismond Racoczi pour vavode, malgré les traités faits avec l'empereur, et l'empereur le souffre.

1607-1608. Rodolphe, qui achetait si chèrement la paix chez lui, négocie pour l'établir enfin dans les Pays-Bas; on ne pouvait l'avoir qu'aux dépens de la branche d'Autriche espagnole, comme il l'avait à ses dépens en Hongrie. La fameuse

union d'Utrecht, de 1579, était trop puissante pour céder. Il fallait reconnaître les états-généraux des sept Provinces-Unies libres et indépendants. C'était principalement de l'Espagne que les sept provinces exigeaient cette reconnaissance authentique. Rodolphe leur écrit: « Vous êtes des états « mouvants de l'empire; votre constitution ne « peut changer sans le consentement de l'empereur, votre chef. » Les états-généraux ne firent pas seulement de réponse à cette lettre. Ils continuent à traiter avec l'Espagne, qui reconnut enfin, en 1609, leur indépendance.

Cependant cette philosophie tranquille et indifférente de Rodolphe, plus convenable à un homme privé qu'à un empereur, enhardit enfin l'ambition de l'archiduc Mathias, son frère; il songe à ne lui laisser que le titre d'empereur, et à se faire souverain de la Hongrie, de l'Autriche, de la Bohême, dont Rodolphe négligeait le gouvernement. La Hongrie était envahie presque tout entière par les Turcs, et déchirée par ses factions; l'Autriche exposée, la Bohême mécontente. L'inconstant Batori, par une nouvelle vicissitude de sa fortune, venait encore d'être rétabli en Transylvanie par les suffrages de la nation et par la protection du sultan. Mathias négociait avec Batori, avec les Turcs, avec les mécontents de la Hongrie. Les états d'Autriche lui avaient fourni beaucoup d'argent. Il était à la tête d'une armée; il prenait sur lui tous les soins, et voulait en recueillir le fruit.

L'empereur, retiré dans Prague, apprend les desseins de son frère, il craint pour sa sûreté. Il ordonne quelques levées à la hâte. Mathias, son frère, lève le masque; il marche vers Prague. Les protestants de la Bohême prennent ce temps de crise pour demander de nouveaux privilèges à Rodolphe, qu'ils menacent d'abandonner. Ils obtiennent que le clergé catholique ne se mêlera plus des affaires civiles, qu'il ne fera aucune acquisition de terres sans le consentement des états, que les protestants seront admis à toutes les charges. Cette condescendance de l'empereur irrite les catholiques; il se voit réduit à recevoir la loi de son frère.

Il lui cède, le 11 mai, la Hongrie, l'Autriche, la Moravie; il se réserve seulement, dans ce triste accord, l'usufruit de la Bohême et la suzeraineté de la Silésie. Il se dépouillait de ce qu'il avait gouverné avec faiblesse, et qu'il ne pouvait plus garder. Son frère n'acquiesçait d'abord en effet que de nouveaux embarras. Il avait à se concilier les protestants de l'Autriche, qui demandaient, les armes à la main, à leur nouveau maître l'exercice libre de leur religion, et auxquels il fallut l'accorder, du moins hors des villes. Il avait à ménager les Hongrois, qui ne voulaient pas qu'aucun Allemand eût chez eux de charge publique. Ma-

thias fut obligé d'ôter aux Allemands leurs emplois en Hongrie. Voilà comme il tâchait de s'affermir pour être en état de résister enfin à la puissance ottomane.

1609. Plus la religion protestante gagnait de terrain dans les domaines autrichiens, plus elle devenait puissante en Allemagne. La succession de Clèves et de Juliers mit aux mains les deux partis, qui s'étaient long-temps ménagés depuis la paix de Passau. Elle fit renaître une ligue protestante plus dangereuse que celle de Smalcalde, et produisit une ligue catholique. Ces deux factions furent prêtes de ruiner l'empire.

Les maisons de Brandebourg, de Neubourg, de Deux-Ponts, de Saxe, et enfin Charles d'Autriche, marquis de Burgau, se disputaient l'héritage de Jean-Guillaume, dernier duc de Clèves, Berg, et Juliers, mort sans enfants.

L'empereur crut mettre la paix entre les prétendants, en séquestrant les états que l'on disputait. Il envoya l'archiduc Léopold, son cousin, prendre possession du duché de Clèves ; mais d'abord l'électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond, s'accorde avec le duc de Neubourg, son compétiteur, pour s'y opposer. L'affaire devient bientôt une querelle des princes protestants avec la maison d'Autriche. Les princes de Brandebourg et de Neubourg, déjà en possession, et unis par le danger en attendant que l'intérêt les divisât, soutenus de l'électeur palatin Frédéric IV, implorèrent le secours de Henri IV, roi de France.

Alors se formèrent les deux ligues opposées : la protestante, qui soutenait les maisons de Brandebourg et de Neubourg ; la catholique, qui prenait le parti de la maison d'Autriche. L'électeur palatin, Frédéric IV, quoique calviniste, était à la tête de tous les confédérés de la confession d'Augsbourg : c'était le duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel, le margrave d'Anspach, le margrave de Bade-Dourlach, le prince d'Anhalt, plusieurs villes impériales. Ce parti prit le nom d'union évangélique.

Les chefs de la ligue catholique opposée étaient Maximilien, duc de Bavière, les électeurs catholiques, et tous les princes de cette communion. L'électeur de Saxe même se mit dans ce parti, tout luthérien qu'il était, dans l'espérance de l'investiture des duchés de Clèves et de Juliers. Le landgrave de Hesse-Darmstadt, protestant, était aussi de la ligue catholique. Il n'y avait aucune raison qui pût faire de cette querelle une querelle de religion ; mais les deux partis se servaient de ce nom pour animer les peuples. La ligue catholique mit le pape Paul V et le roi d'Espagne Philippe III dans son parti. L'union évangélique mit Henri IV dans le sien. Mais le pape et le roi d'Espagne ne

donnaient que leur nom ; et Henri IV allait marcher en Allemagne à la tête d'une armée disciplinée et victorieuse, avec laquelle il avait déjà détruit une ligue catholique.

1640. Ces mots de ralliement *catholique, évangélique*, ce nom du pape, dans une querelle toute profane, furent la véritable et unique cause de l'assassinat du grand Henri IV, tué, comme on sait, le 14 mai, au milieu de Paris, par un fanatique imbécile et furieux. On ne peut en douter ; l'interrogatoire de Ravillac, ci-devant moine, porte qu'il assassina Henri IV parce qu'on disait partout « qu'il allait faire la guerre au pape, et que c'était « la faire à Dieu. »

Les grands desseins de Henri IV périrent avec lui. Cependant il resta encore quelque ressort de cette grande machine qu'il avait mise en mouvement. La ligue protestante ne fut pas détruite. Quelques troupes françaises, sous le commandement du maréchal de La Châtre, soutinrent le parti de Brandebourg et de Neubourg.

En vain l'empereur adjugea Clèves et Juliers, par provision à l'électeur de Saxe, à condition qu'il prouvera son droit ; le maréchal de La Châtre n'en prend pas moins Juliers, et n'en chasse pas moins les troupes de l'archiduc Léopold. Juliers reste en commun, pour quelques temps, à Brandebourg et à Neubourg.

1644. L'extrême confusion où était alors l'Allemagne montre ce que Henri IV aurait fait s'il eût vécu. Rodolphe philosophait et s'occupait à fixer le mercure, dans Prague. L'archiduc Léopold, chassé de Juliers avec son armée mal payée, va en Bohême la faire subsister de pillage. Il y usurpe aussi toute l'autorité de l'empereur, qui se voit dépouillé de tous côtés par les princes de son sang. Mathias, qui avait déjà forcé son frère à lui céder tant d'états, ne veut pas qu'un autre que lui dépouille le chef de sa maison. Il vient à Prague avec des troupes, et y force son frère à prier les états de le couronner *par excès d'affection fraternelle*.

Mathias est sacré roi de Bohême le 21 mai ; il ne reste à Rodolphe que le titre de roi, aussi vain pour lui que celui d'empereur.

1642. Rodolphe meurt le 20 janvier, à compter selon le nouveau calendrier. Il n'avait jamais voulu se marier. Sa maison, dont on avait tant craint la vaste puissance, n'eut presque aucune considération de son temps en Europe, depuis le commencement du dix-septième siècle. Sa nonchalance et la faiblesse de Philippe III en Espagne en furent la cause. Rodolphe avait perdu ses états, et conservé de l'argent comptant. On prétend qu'on trouva dans son épargne quatorze millions d'écus. Cela découvre une âme petite. Avec ces

quatorze millions et du courage, il eût pu reprendre Bude sur les Turcs, et rendre l'empire respectable : mais son caractère le fit vivre en homme privé sur le trône ; et il fut plus heureux que ceux qui le dépouillèrent et le méprisèrent.

MATHIAS,

QUARANTE-CINQUIÈME EMPEREUR.

1612. Mathias, frère de Rodolphe, est élu unanimement, et cette unanimité surprend l'Europe. Mais les trésors de son frère l'avaient enrichi, et le voisinage des Turcs rendait nécessaire l'élection d'un prince de la maison d'Autriche, roi de Hongrie.

La capitulation de Charles-Quint n'avait point jusque-là été augmentée. Elle le fut de quelques articles pour Mathias, dont l'ambition s'était assez manifestée.

La Hongrie et la Transylvanie étaient toujours dans le même état. L'empereur avait peu de terrain par-delà Presbourg ; et le nouveau prince de Transylvanie, Gabriel Battori, était vassal du sultan.

1615. Ces deux grandes ligues, la protestante et la catholique, qui avaient menacé l'Allemagne d'une guerre civile, s'étaient comme dissipées elles-mêmes après la mort de Henri IV. Les protestants se contentaient seulement de refuser de l'argent à l'empereur dans les diètes. La querelle sur la succession de Juliers, qu'on croyait devoir embraser l'Europe, ne devint plus qu'une de ces petites guerres particulières qui ont troublé, de tout temps, quelques cantons d'Allemagne, sans dissoudre le corps germanique.

Le duc de Neubourg et l'électeur de Brandebourg, s'étant mis en possession de Clèves et de Juliers, devaient être nécessairement brouillés pour le partage. Un soufflet, donné par l'électeur de Brandebourg au duc de Neubourg, ne pacifia pas le différend. Les deux princes se firent la guerre. Le duc de Neubourg se fit catholique pour avoir la protection de l'empereur et du roi d'Espagne. L'électeur de Brandebourg introduisit le calvinisme dans le pays pour animer la ligue protestante en sa faveur.

Cependant les autres princes demeuraient dans l'inaction ; et l'électeur de Saxe lui-même, malgré le jugement impérial rendu en sa faveur, ne remuait pas. Les Pays-Bas espagnols et hollandais se mêlaient de la querelle. Deux grands généraux, le marquis de Spinola, de la part de l'Espagne, secourait Neubourg ; le comte de Maurice, de la part des états généraux, était armé pour Brande-

bourg. C'est une suite de la constitution de l'Allemagne, que des puissances étrangères pussent prendre plus de part à ces querelles intestines que l'Allemagne même. L'intérieur du corps germanique n'en était point ébranlé. Cette paix intérieure était souvent troublée par les fréquents démêlés d'une ville avec une autre, des princes avec les villes, des princes avec les princes : mais le corps germanique subsistait par ces divisions mêmes, qui mettaient une balance à peu près égale entre ses membres.

Il n'en était pas de même en Hongrie et en Transylvanie. L'empereur Mathias se préparait contre le Turc. Le voyvode de Transylvanie, Gabriel Battori, se ménageait entre l'empereur chrétien et l'empereur musulman. Les Turcs poursuivent Battori : il est abandonné de ses sujets ; l'empereur ne peut le secourir. Battori se fait donner la mort par un de ses soldats. Exemple unique parmi les princes modernes.

1614. Un bacha investit Bethlem-Gabor de la Transylvanie. Cette province semblait à jamais perdue pour la maison d'Autriche. Le nouveau sultan Achmet, maître d'une si grande partie de la Hongrie, jeune et ambitieux, faisait craindre que Presbourg ou Vienne ne devint les limites des deux empires. On avait été toujours dans ces alarmes sur la fin du règne de Rodolphe ; mais la vaste étendue de l'empire ottoman, qui depuis si long-temps inquiétait les chrétiens, fut ce qui les sauva. Les Turcs étaient souvent en guerre avec les Persans. Leurs frontières, du côté de la mer Noire, souffraient beaucoup des révoltes des Géorgiens et des Mingréliens. On contenait difficilement les Arabes ; et il arrivait souvent que dans le temps même qu'on craignait en Hongrie et en Italie une nouvelle inondation de Turcs, ils étaient obligés de faire une paix même désavantageuse pour la défense de leur propre pays.

1615. L'empereur Mathias a le bonheur de conclure avec le sultan Achmet un traité plus favorable que la guerre n'eût pu l'être. Il stipule, sans tirer l'épée, la restitution d'Agria, de Canise, d'Albe-Royale, de Pest, et même de Bude : ainsi il est en possession de presque toute la Hongrie, en laissant toujours la Transylvanie et Bethlem-Gabor sous la protection des Ottomans. Ce traité augmente la puissance de Mathias. L'affaire de la succession de Juliers est presque la seule chose qui inquiète l'intérieur de l'empire ; mais Mathias ménage les princes protestants, en laissant toujours ce pays partagé entre la maison palatine de Neubourg et celle de Brandebourg. Il avait besoin de ces ménagements pour perpétuer l'empire dans la maison d'Autriche.

1616. Cette année et les suivantes sont rem-

plies de négociations et d'intrigues. Mathias était sans enfants, et avait perdu sa santé et son activité. Il fallait, pour assurer l'empire à sa maison, commencer par lui assurer la Bohême et la Hongrie. Les conjonctures étaient délicates : les états de ces deux royaumes étaient jaloux du droit d'élection ; l'esprit de parti y régnait, et l'esprit d'indépendance encore plus : la différence des religions y nourrissait la discorde ; mais les protestants et les catholiques aimaient également leurs privilèges. Les princes d'Allemagne paraissaient encore moins disposés à choisir un empereur autrichien, et l'union évangélique, toujours subsistante, laissait peu d'espérance à cette maison.

Il lui faut donc commencer par assurer la succession de la Bohême et de la Hongrie. Il avait ravi ces états à son frère ; il n'en fait point passer l'héritage aux frères qui lui restent, Maximilien et Albert. Il n'y a guère d'apparence qu'ils y aient tous deux renoncé de bon gré. Albert surtout, à qui le roi d'Espagne avait laissé les Pays-Bas, aurait été plus qu'un autre en état de soutenir la dignité impériale, s'il eût régné sur la Hongrie et sur la Bohême. C'est sur un cousin, sur Ferdinand de Gratz, duc de Stirie, que Mathias veut faire tomber ces couronnes. Le droit du sang fut donc peu consulté.

1617-1618. Ferdinand est élu et reconnu successeur au royaume de Bohême par les états, et couronné en cette qualité le 29 juin. L'union évangélique commence à s'effaroucher de voir ces premiers pas de Ferdinand de Gratz vers l'empire. Mathias et Ferdinand ménagent plus que jamais l'électeur de Saxe, qui n'est point de l'union évangélique, et qui, dans l'espérance d'avoir Clèves, Berg, et Juliers, embrasse toujours le parti de la maison d'Autriche. La maison palatine, ayant des intérêts tout contraires, est toujours à la tête des protestants : et c'est là l'origine de la funeste guerre entre Ferdinand et la maison palatine ; c'est celle de la guerre de trente ans, qui désola tant de provinces, qui fit venir les Suédois au milieu de l'Allemagne, et qui produisit enfin le traité de Vestphalie, et donna une nouvelle face à l'empire.

1618. Mathias engage la branche d'Autriche espagnole à céder les prétentions qu'elle peut avoir sur la Hongrie et sur la Bohême. Philippe III, roi d'Espagne, abandonne ses droits sur ces royaumes à Ferdinand, à condition qu'au défaut de la postérité mâle de Ferdinand, la Hongrie et la Bohême appartiendront aux fils de Philippe III, ou à ses filles, et aux enfants de ses filles, selon l'ordre de la primogéniture. Par ce pacte de famille ces états pouvaient aisément tomber à la

maison de France ; car si une fille héritière de Philippe III épousait un roi de France, le fils aîné de ce roi acquerrait un droit à la Hongrie et à la Bohême.

Ce pacte de famille était évidemment contraire au testament de l'empereur Ferdinand I^{er}. Les dispositions des hommes, pour établir la paix dans l'avenir, préparent presque toujours la division. Enfin ce nouveau traité révoltait les Hongrois et les Bohémiens, qui voyaient qu'on disposait d'eux sans les consulter. Les protestants de Bohême commencent par se confédérer, à l'exemple de l'union évangélique ; bientôt ils entraînent les catholiques dans leur parti, parce qu'il s'agit des droits de l'état, et non de la religion. La Silésie, ce grand fief de la Bohême, se joint à elle : la guerre civile est allumée. Un comte de Thurn, ou de La Tour, homme de génie, est à la tête des confédérés ; il fait la guerre régulièrement et avec avantage ; ses partis vont jusqu'aux portes de Vienne.

1619. L'empereur Mathias meurt au mois de mars, au milieu de cette révolution subite, sans prévoir quel sera le destin de sa maison.

Son cousin Ferdinand de Gratz est assez heureux d'abord pour ne point éprouver de grandes contradictions en Hongrie, dont il avait chassé les Turcs par un traité qui le rendait agréable au royaume ; mais il voit la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Lusace, liguées contre lui, les protestants de l'Autriche prêts à éclater, et ceux de l'Allemagne peu disposés à l'élever à l'empire. La maison d'Autriche n'avait point encore eu de moment plus critique : d'un côté quatre électeurs offrent la couronne impériale à Maximilien, duc de Bavière ; de l'autre, la Bohême offre sa souveraineté, d'abord au duc de Savoie, trop éloigné pour l'accepter ; et ensuite à l'électeur palatin Frédéric V, qui l'obtint pour son malheur. Cependant on s'assemble à Francfort pour élire un roi des Romains, un roi d'Allemagne, un empereur. Presque toutes les cours de l'Europe sont en mouvement pour cette grande affaire ; les états de la Bohême députent à Francfort pour faire exclure Ferdinand du droit de suffrage : ils ne le reconnaissent pas pour roi ; et conséquemment ils ne voulaient pas qu'il eût de voix. Non seulement il était menacé de n'être pas empereur, mais même de n'être pas électeur : il fut l'un et l'autre. Il se donna sa voix pour l'empire ; il eut celles des catholiques, et même des protestants. Chaque électeur fut tellement ménagé, que chacun crut voir son intérêt particulier dans l'élevation de Ferdinand de Gratz. L'électeur palatin lui-même, à qui la Bohême désérait la couronne, fut obligé de donner sa voix, dont le refus aurait été inutile.

Cette élection fut faite le 19 août 1619 ; il est couronné à Aix-la-Chapelle le 9 septembre ; il signe auparavant une capitulation un peu plus étendue que celle de ses prédécesseurs.

FERDINAND II,

QUARANTE-SIXIÈME EMPEREUR.

1619. Dans le temps même que Ferdinand II est couronné empereur, les états de Bohême nomment pour roi l'électeur palatin. Cet honneur était devenu plus dangereux qu'auparavant par la nomination de Ferdinand à l'empire ; c'était le temps d'une grande crise pour le parti protestant. Si Frédéric eût été secouru par son beau-père Jacques, roi d'Angleterre, le succès paraissait assuré ; mais Jacques ne lui donna que des conseils, et ces conseils furent de refuser ; il ne le crut pas, et s'abandonna à la fortune.

Il est solennellement couronné dans Prague le 4 novembre avec l'électrice princesse d'Angleterre ; mais il est couronné par l'administrateur des lussites, non par l'archevêque de Prague.

Cela seul annonçait une guerre de religion aussi bien que de politique ; tous les princes protestants, hors l'électeur de Saxe, étaient pour lui : il avait dans son armée quelques troupes anglaises, que des seigneurs d'Angleterre lui avaient amenés par amitié pour lui, par haine pour la religion catholique, et par la gloire de faire ce que son beau-père Jacques I^{er} ne faisait pas. Il était secondé par le vayvode de Transylvanie, Bethlem-Gabor, qui attaquait le même ennemi en Hongrie. Gabor pénétra même jusqu'aux portes de Vienne, et de là il retourna sur ses pas prendre Presbourg. La Silésie était toute soulevée contre l'empereur ; le comte de Mansfeld soutenait en Bohême le parti du palatin ; les protestants même de l'Autriche inquiétaient l'empereur. Si la maison bavaroise avait été réunie, comme celle d'Autriche le fut toujours, le parti du nouveau roi de Bohême aurait été le plus fort : mais le duc de Bavière, riche et puissant, était loin de contribuer à la grandeur de la branche aînée de sa maison. La jalousie, l'ambition, la religion, le jetèrent dans le parti de l'empereur, de sorte qu'il arriva à la maison bavaroise sous Ferdinand de Gratz, ce qui était arrivé à la maison de Saxe sous Charles-Quint.

La ligue protestante et la ligue catholique étaient à peu près également puissantes dans l'Allemagne, mais l'Espagne et l'Italie appuyaient Ferdinand ; elles lui fournissaient de l'argent levé sur le clergé, et des troupes. La France, qui n'était pas encore gouvernée par le cardinal de Richelieu, oubliait

ses anciens intérêts. La cour de Louis XIII, faible et orageuse, semblait avoir des vues (supposé qu'elle en eût) toutes contraires aux desseins du grand Henri IV.

1620. Louis XIII envoie en Allemagne le duc d'Angoulême, à la tête d'une ambassade solennelle, pour offrir ses bons offices, au lieu d'y marcher avec une armée. Les princes assemblés à Ulm écoutent le duc d'Angoulême, et ne concluent rien ; la guerre en Bohême continue. Bethlem-Gabor se fait reconnaître roi en Hongrie, comme le palatin Frédéric V en Bohême. Un ambassadeur de la Porte et un de Venise favorisent cette révolution des états de Hongrie dans la ville de Neuhäusel. On n'était pas accoutumé à voir ainsi les Turcs et les Vénitiens réunis ; mais Venise avait tant de démêlés avec la branche d'Autriche espagnole, qu'elle déclarait ouvertement ses sentiments contre toute la maison.

Toute l'Europe était partagée dans cette querelle, mais plutôt par des vœux que par des effets ; et l'empereur était bien mieux secondé en Allemagne que l'électeur palatin.

D'un côté l'électeur de Saxe, déclaré pour l'empereur, entre dans la Lusace ; de l'autre, le duc de Bavière pénètre en Bohême avec une puissante armée, tandis que les armes de l'empereur résistent, au moins en Hongrie, contre Bethlem-Gabor.

Le palatin est attaqué à la fois et dans son nouveau royaume de Bohême, et dans son électorat. Henri-Frédéric de Nassau, frère, et depuis successeur de Maurice, le stathouder des Provinces-Unies, y combattait pour lui. Il y avait encore des Anglais ; mais contre lui était le célèbre Spinola, avec l'élite des troupes des Pays-Bas espagnols. Le Palatinat est ravagé. Une bataille décide en Bohême du sort de la maison d'Autriche et de la maison palatine.

Frédéric est entièrement défait le 19 novembre, auprès de Prague, par son parent Maximilien de Bavière. Il fuit d'abord en Silésie avec sa femme et deux de ses enfants, et perd en un jour les états de ses aïeux et ceux qu'il avait acquis.

1621. Le roi d'Angleterre, Jacques, négocie en faveur de son malheureux gendre aussi infructueusement qu'il s'était conduit faiblement.

L'empereur met l'électeur palatin au ban de l'empire, par un arrêt de son conseil aulique, le 20 janvier. Il proscriit le duc de Jägerndorff en Silésie, le prince d'Anhalt, les comtes de Hohenlohe, de Mansfeld, de La Tour, tous ceux qui ont pris les armes pour Frédéric.

Ce prince vaincu n'a pour lui que des intercesseurs et point de vengeurs. Le roi de Danemarck presse l'empereur d'user de clémence. Ferdinand n'en fait pas moins passer par la main du bour-

reau un grand nombre de gentilshommes bohémiens.

Un de ses généraux, le comte de Bucquoi, achève de soumettre ce qui reste de rebelles en Bohême ; et de là il court assurer la Haute-Hongrie contre Bethlem-Gabor. Bucquoi est tué dans cette campagne ; et Ferdinand s'accorde bientôt avec le Transylvain, auquel il cède un grand terrain, pour être plus sûr du reste.

Cependant l'électeur palatin se réfugie de Silésie en Danemarck, et de Danemarck en Hollande. Le duc de Bavière s'empare du Haut-Palatinaat, tandis que le marquis de Spinola répand dans le Palatinaat les troupes espagnoles, fournies par l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas.

Le palatin n'avait pu obtenir de son beau-père le roi Jacques, et du roi du Danemarck, quo de bons offices et des ambassades inutiles à Vienne. Il n'obtenait rien de la France, dont l'intérêt était de prendre son parti. Ses seules ressources étaient alors dans deux hommes qui devaient naturellement l'abandonner. C'était le duc de Jagerndorff en Silésie, et le comte de Mansfeld dans le Palatinaat, tous deux proscrits par l'empereur, et pouvant mériter leur grâce en quittant le parti du palatin. Ils firent pour lui des efforts incroyables. Mansfeld surtout fut toujours à la tête d'une petite armée, qu'il conserva malgré la puissance autrichienne. Elle n'avait pour toute solde que l'art de Mansfeld de faire la guerre en partisan habile, art assez en usage alors, dans un temps où l'on ne connaissait pas ces grandes armées toujours subsistantes, et où un chef résolu pouvait se maintenir quelque temps à la faveur des troubles. Mansfeld réveillait et encourageait les princes protestants voisins.

Christiern surtout, prince de Brunsvick, administrateur, ce qui, au fond, ne veut dire qu'usurpateur de l'évêché d'Halberstadt, se joignit à Mansfeld. Ce Christiern s'intitulait, *Ami de Dieu et ennemi des prêtres* ; il n'était pas moins ennemi des peuples dont il ravageait le territoire. Mansfeld et lui firent beaucoup de mal au pays, sans faire du bien à l'électeur palatin.

Les princes d'Orange et les Provinces-Unies, qui faisaient la guerre contre les Espagnols, aux Pays-Bas, étaient obligés d'employer toutes leurs forces, et n'étaient pas en état de donner au palatin des secours efficaces. Son parti était accablé ; mais il ne laissait pas de donner de temps en temps de violentes secousses : et, à la moindre occasion, il se trouvait quelque prince protestant qui armait en sa faveur. Le landgrave de Hesse-Cassel disputait quelques terres au landgrave de Darmstadt. Piqué contre l'empereur, qui favorisait son compétiteur, il soutenait, autant qu'il le pouvait, le

parti de l'électeur palatin. Le margrave de Bade-Dourlach s'unissait avec Mansfeld ; et, en général, tous les princes protestants, craignant de se voir bientôt forcés de restituer les biens ecclésiastiques, paraissaient disposés à prendre les armes dès qu'ils seraient secondés de quelques puissances.

1622. C'est toujours le duc de Bavière qui fait le bonheur de Ferdinand. Ce sont ses généraux et ses troupes qui achèvent de ruiner le parti du palatin son parent. Tilly, général bavarois, qui depuis fut un des plus grands généraux de l'empereur, défait entièrement auprès d'Aschafenbourg ce prince de Brunsvick surnommé à bon droit l'*ennemi des prêtres*, puisqu'il venait de piller l'abbaye de Fulde et toutes les terres ecclésiastiques de cette partie de l'Allemagne.

Il ne restait plus que Mansfeld qui pût défendre encore le Palatinaat ; et il en était capable, étant à la tête d'une petite armée qui, avec les débris de celle de Brunsvick allait jusqu'à dix mille hommes. Mansfeld était un homme extraordinaire, bâtard d'un comte de ce nom, n'ayant de fortune que son courage et son habileté ; secouru en secret des princes d'Orange et des autres protestants, il se trouvait général d'une armée qui n'appartenait qu'à lui.

Le malheureux Frédéric fut assez mal conseillé pour renoncer à ce secours, dans l'espérance qu'il obtiendrait de l'empereur des conditions favorables qu'il ne pouvait obtenir que par la force. Il pressa lui-même Brunsvick et Mansfeld de l'abandonner. Ces deux chefs errants passent en Lorraine et en Alsace, et cherchent de nouveaux pays à ravager.

Alors Ferdinand II, pour tout accommodement avec l'électeur palatin, envoie Tilly victorieux prendre Heidelberg, Manheim, et le reste du pays ; tout ce qui appartenait à l'électeur fut regardé comme le bien d'un proscrit. Il avait la plus nombreuse et la plus belle bibliothèque d'Allemagne, surtout en manuscrits ; elle fut transportée chez le duc de Bavière, qui l'envoya par eau à Rome. Plus du tiers fut perdu par un naufrage, et le reste est conservé encore dans le Vatican.

La religion et l'amour de la liberté excitent toujours quelques troubles en Bohême ; mais ce ne sont plus que des séditions qui finissent par des supplices. L'empereur fait sortir de Prague tous les ministres luthériens, et fait fermer leurs temples. Il donne aux jésuites l'administration de l'université de Prague. Il n'y avait plus alors que la Hongrie qui pût inquiéter la prospérité de l'empereur. Il achève de s'assurer la paix avec Bethlem-Gabor, en le reconnaissant souverain de la Transylvanie, et en lui cédant sur les frontières de son état, sept comtés qui composent cinquante

lieues de pays. Le reste de la Hongrie, théâtre éternel de la guerre, ravagé depuis long-temps sans interruption, n'était encore à la maison d'Autriche d'aucune ressource ; mais c'était toujours un boulevard des états autrichiens.

1625. L'empereur, affermi en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare « que l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses états, ses biens, et ses dignités, sont dévolus au domaine impérial ; mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande, et ordonne que Maximilien, duc de Bavière, soit investi dans cette diète de l'électorat palatin. » C'était parler en maître. Les princes catholiques accédèrent tous à la volonté de l'empereur. Les protestants firent quelques remontrances publiques. L'électeur de Brandebourg, les ducs de Brunswick, de Holstein, de Mecklenbourg, les villes de Brême, de Hambourg, de Lubeck, et d'autres, renouvelèrent la ligue évangélique. Le roi de Danemarck se joignit à eux ; mais cette ligue n'étant que défensive laissa l'empereur en pleine liberté d'agir.

Le 25 février, Ferdinand, sur son trône, investit le duc de Bavière de l'électorat palatin. Le vice-chancelier dit expressément que « l'empereur lui confère cette dignité de sa pleine puissance. »

On ne donna point, par cette investiture, les terres du Palatinat au duc de Bavière ; c'était un article important qui faisait encore de grandes difficultés.

Jean-George de Hohenzollern l'aîné, de la maison de Brandebourg, est fait prince de l'empire à cette diète.

Brunswick, l'ennemi des prêtres, et le fameux général Mansfeld, toujours secrètement appuyés par les princes protestants, reparaissent dans l'Allemagne. Brunswick s'établit d'abord dans la Basse-Saxe, et ensuite dans la Vestphalie. Le comte de Tilly défait son armée et la disperse. Mansfeld demeure toujours inébranlable et invincible. C'était le seul appui qu'eût alors le palatin et cet appui ne suffisait pas pour lui faire rendre ses domaines.

1624. La ligue protestante couvait toujours un feu prêt à éclater contre l'empereur. Le roi d'Angleterre, Jacques 1^{er}, n'ayant pu rien obtenir en faveur du palatin son gendre par les négociations, s'unit enfin avec la ligue de la Basse-Saxe ; et le roi de Danemarck Christiern IV est déclaré chef de la ligue : mais ce n'était pas encore là le chef qu'il fallait pour tenir tête à la fortune de Ferdinand II.

Le roi d'Angleterre fournit de l'argent, le roi de Danemarck Christiern IV amène des troupes.

Le fameux Mansfeld grossit sa petite armée, et on se prépare à la guerre.

1625. A peine le roi d'Angleterre a-t-il pris enfin la résolution de secourir efficacement son gendre, et de se déclarer contre la maison d'Autriche, qu'il meurt au mois de mars, et laisse les confédérés privés de leur plus puissant secours.

Ce n'était qu'une partie de l'union évangélique qui avait levé l'étendard. La Basse-Saxe était le théâtre de la guerre.

1626 Les deux grands généraux de l'empereur Tilly et Valstein, arrêtent les progrès du roi de Danemarck et des confédérés. Tilly défait le roi de Danemarck en bataille rangée, près de Northheim, dans le pays de Brunswick. Cette victoire paraît laisser le palatin sans ressources. Mansfeld, qui ne perdait jamais courage, transporte ailleurs le théâtre de la guerre, et va par le Brandebourg, la Silésie, la Moravie, attaquer en Hongrie l'empereur. Bethlem-Gabor, avec qui l'empereur n'avait pas tenu tous ses engagements reprend les armes, se joint à Mansfeld, et lui amène dix mille hommes. Il arme les Turcs, qui étaient toujours maîtres de Bude : mais ce projet si grand et si hardi avorte sans qu'il en coûte de peine à Ferdinand. Les maladies détruisent l'armée de Mansfeld. Il meurt de la contagion à la fleur de son âge, en exhortant ce qui lui reste de soldats à sacrifier leur vie pour la liberté germanique.

Le prince de Brunswick, cet autre soutien de l'électeur palatin, était mort quelque temps auparavant. La fortune ôta au palatin tous les secours, et favorisait en tout Ferdinand : cet empereur venait de faire élire son fils Ferdinand-Ernest roi de Hongrie. Bethlem-Gabor veut en vain soutenir ses droits sur ce royaume ; les Turcs, dans la minorité du sultan Amurat IV, ne peuvent le secourir ; il désole à la vérité la Stirie, mais Valstein le repousse comme il a repoussé les Danois ; enfin l'empereur, heureux par ses ministres comme par ses généraux, contient Bethlem-Gabor par un traité qui, en lui laissant la Transylvanie et les sept comtés adjacents, assure le tout à l'Autriche après la mort de Gabor.

1627. Tout réussit à Ferdinand sans qu'il ait d'autre soin que de souhaiter et d'ordonner. Le comte de Tilly poursuit le roi de Danemarck et les confédérés. Ce roi se retire dans ses états. Les ducs de Holstein et de Brunswick désarment presque aussitôt qu'ils ont armé. L'électeur de Brandebourg, qui avait seulement permis que ses sujets s'enrôlassent au service du Danemarck, les rappelle, et rompt toute association. Le comte de Tilly, et Valstein, devenu duc de Friedland, font vivre partout à discrétion leurs troupes victorieuses.

Ferdinand, joignant les intérêts de la religion à ceux de sa politique, veut retirer l'évêché de Halberstadt des mains de la maison de Brunsvick ; et les archevêchés de Magdebourg et de Brême des mains de la maison de Saxe, pour les donner à un de ses fils avec plusieurs abbayes.

Il avait fait élire son fils Ferdinand-Ernest roi de Hongrie : il le fait couronner roi de Bohême sans élection ; car les Hongrois, voisins des Turcs et de Bethlem-Gabor, devaient être ménagés ; mais la Bohême était regardée comme asservie.

1628. Ferdinand jouit alors de l'autorité absolue.

Les princes protestants et le roi de Danemarck Christiern IV s'adressent secrètement au ministère de France, que le cardinal de Richelieu commençait à rendre respectable dans l'Europe. Ils se flattaient, avec raison, que ce cardinal qui voulait écraser les protestants de France, soutiendrait ceux d'Allemagne. Le cardinal de Richelieu fait donner de l'argent au roi de Danemarck, et encourage les princes protestants. Les Danois marchent vers l'Elbe ; mais la ligue protestante effrayée n'ose se déclarer ouvertement pour lui, et le bonheur de l'empereur n'est point encore interrompu. Il proscriit le duc de Mecklenbourg, que les Danois avaient forcé à se déclarer pour eux. Il donne son duché à Valstein.

1629. Le roi de Danemarck, toujours malheureux, est obligé de faire sa paix avec l'empereur au mois de juin. Jamais Ferdinand n'eut plus de puissance, et ne la fit plus valoir.

Christiern IV, qui avait des démêlés avec le duc de Holstein, ravageait le duché de Slesvick avec ses troupes qui ne servaient plus contre Ferdinand. La cour de Vienne lui envoie des lettres monitoires comme à un membre de l'empire, et lui enjoint d'évacuer les terres de Slesvick. Le roi de Danemarck répond que jamais ce duché n'a été un fief impérial comme celui de Holstein. La cour de Vienne réplique que le royaume de Danemarck lui-même est un fief de l'empire. Le roi est enfin obligé de se conformer à la volonté de l'empereur. On ne pouvait guère soutenir les prétentions de l'empire, du côté du Nord, avec plus de grandeur.

Jusqu'à l'empire avait paru comme entièrement détaché de l'Italie depuis Charles-Quint. La mort d'un duc de Mantoue, marquis de Montferrat, fit revivre ses anciens droits qu'on avait été hors de portée d'exercer. Ce duc de Mantoue, Vincent II, était mort sans enfants mâles. Son gendre ¹, Charles de Gonzague, duc de Nevers,

prétendait la succession en vertu de ses conventions matrimoniales. Son parent César Gonzague, duc de Guastalle, avait reçu de l'empereur l'investiture éventuelle.

Le duc de Savoie, troisième prétendant, voulait exclure les deux autres, et le roi d'Espagne voulait les exclure tous trois. Le duc de Nevers avait déjà pris possession, et se faisait reconnaître duc de Mantoue ; mais le roi d'Espagne et le duc de Savoie s'unissent ensemble pour s'emparer dans le Montferrat de ce qui peut leur convenir.

L'empereur exerce alors, pour la première fois, son autorité en Italie ; il envoie le comte de Nassau en qualité de commissaire impérial ; pour mettre en séquestre le Mantouan et le Montferrat jusqu'à ce que le procès soit jugé à Vienne.

Ces procédures étaient inouïes en Italie depuis soixante ans. Il était visible que l'empereur voulait à la fois soutenir les anciens droits de l'empire et enrichir la branche d'Autriche espagnole de ces dépouilles.

Le ministère de France, qui épiait toutes les occasions de mettre une digue à la puissance autrichienne, secourt le duc de Mantoue ; elle s'était déjà mêlée des affaires de la Valteline ; elle avait empêché la branche d'Autriche espagnole de s'emparer de ce pays, qui eût ouvert une communication du Milanais au Tyrol, et qui eût rejoint les deux branches d'Autriche par les Alpes, comme elles l'étaient vers le Rhin par les Pays-Bas. Le cardinal de Richelieu prend donc, dans cet esprit, le parti du duc de Mantoue.

Les Vénitiens, plus voisins et plus exposés, envoient dans le Mantouan une armée de quinze mille hommes. L'empereur déclare rebelles tous les vassaux de l'empire, en Italie, qui prendront parti pour le duc. Le pape Urbain VIII est obligé de favoriser ces décrets.

Le pontificat alors était dépendant de la maison d'Autriche ; et Ferdinand, qui se voyait à la tête de cette maison par sa dignité impériale, était regardé comme le plus puissant prince de l'Europe.

Les troupes allemandes, avec quelques régiments espagnols, prennent Mantoue d'assaut, et la ville est livrée au pillage.

Ferdinand, heureux partout, croit enfin que le temps est venu de rendre la puissance impériale despotique, et la religion catholique entièrement dominante. Par un édit de son conseil, il ordonne que les protestants restituent tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés depuis le traité de Passau, signé par Charles-Quint. C'était

qui suit prouve qu'il existe une omission. En ajoutant le mot *mâles*, nous donnons à ce passage le seul sens qui soit vraisemblable.

¹ Toutes les éditions portent *sans enfants* ; mais la phrase

porter le plus grand coup au parti protestant ; il fallait rendre les archevêchés de Magdebourg et de Brême, les évêchés de Brandebourg, de Lebus, de Camin, d'Havelberg, de Lubeck, de Misnie, de Naumbourg, de Mersebourg, de Schverin, de Minden, de Verden, de Halberstadt, une foule de bénéfices. Il n'y avait point de prince soit luthérien, soit calviniste, qui n'eût des biens de l'Église.

Alors les protestants n'ont plus de mesures à garder. L'électeur de Saxe, que l'espérance d'avoir Clèves et Juliers avait long-temps retenu, éclate enfin : cette espérance s'affaiblissait d'autant plus que l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg s'étaient accordés : le premier jouissait de Clèves paisiblement, et le second de Juliers, sans que l'empereur les inquiétât. Ainsi le duc de Saxe voyait ces provinces lui échapper, et allait perdre Magdebourg et le revenu de plusieurs évêchés.

L'empereur alors avait près de cent cinquante mille hommes en armes ; la ligue catholique en avait environ trente mille. Les deux maisons d'Autriche étaient intimement unies. Le pape et toutes les églises catholiques encourageaient l'empereur dans son projet : la France ne pouvait encore s'y opposer ouvertement ; et il ne paraissait pas qu'aucune puissance de l'Europe fût en état de le traverser. Le duc de Valstein, à la tête d'une puissante armée, commença par faire exécuter l'édit de l'empereur dans la Souabe et dans le duché de Wirtemberg ; mais les églises gagnaient peu à ces restitutions : on prenait beaucoup aux protestants, les officiers de Valstein s'enrichissaient, et ses troupes vivaient aux dépens des deux partis, qui se plaignirent également.

1650. Ferdinand se voyait précisément dans le cas de Charles-Quint au temps de la ligue de Smalcalde. Il fallait ou que tous les princes de l'empire fussent entièrement soumis, ou qu'il succombât ; c'était la lutte du pouvoir impérial despotique contre le gouvernement féodal ; et les peuples, pressés par ces deux colosses, étaient écrasés. L'électeur de Saxe se repentait alors d'avoir aidé à accabler le palatin ; et ce fut lui qui, de concert avec les autres princes protestants, engagea secrètement Gustave-Adolphe, roi de Suède, à venir en Allemagne, au lieu du roi de Danemark, dont le secours avait été si inutile.

L'électeur de Bavière n'était guère plus attaché alors à l'empereur ; il aurait voulu toujours commander les armées de l'empire, et par là tenir Ferdinand lui-même dans la dépendance : enfin il aspirait à se faire élire un jour roi des Romains, et négociait en secret avec la France, tandis que les protestants appelaient le roi de Suède.

Ferdinand assemble une diète à Ratisbonne, son dessein était de faire élire roi des Romains Ferdinand-Ernest, son fils ; il voulait engager l'empire à le seconder contre Gustave-Adolphe, si ce roi venait en Allemagne ; et contre la France, en cas qu'elle continuât à protéger contre lui le duc de Mantoue : mais, malgré sa puissance, il trouve si peu de bonne volonté dans l'esprit des électeurs, qu'il n'ose pas même proposer l'élection de son fils.

Les électeurs de Saxe et de Brandebourg n'étant point venus à cette assemblée, y exposent leurs griefs par des députés. L'électeur de Bavière même est le premier à dire « qu'on ne peut délibérer librement dans les diètes tant que l'empereur aura cent cinquante mille hommes. » Les électeurs ecclésiastiques, et les évêques qui sont à la diète, pressent la restitution des biens de l'Église ; ce projet ne peut se consommer qu'en conservant l'armée ; et l'armée ne peut se conserver qu'aux dépens de l'empire qui est en alarmes. L'électeur de Bavière, qui veut la commander, exige de Ferdinand la déposition du duc de Valstein. Ferdinand pouvait commander lui-même, et ôter ainsi tout prétexte à l'électeur de Bavière ; il ne prit point ce parti glorieux : il ôta le commandement à Valstein, et le donna à Tilly : par là il acheva d'alliéner le Bavaois ; il eut des soldats, et n'eut plus d'amis.

La puissance de Ferdinand II, qui faisait craindre aux états d'Allemagne leur perte prochaine, inquiétait en même temps la France, Venise, et jusqu'au pape. Le cardinal de Richelieu négociait alors avec l'empereur au sujet de Mantoue ; mais il rompt le traité dès qu'il apprend que Gustave-Adolphe se prépare à entrer en Allemagne. Il traite alors avec ce monarque. L'Angleterre et les Provinces-Unies en font autant. L'électeur palatin, qui était un moment auparavant abandonné de tout le monde, se trouve tout d'un coup prêt d'être secouru par toutes ces puissances. Le roi de Danemarck, affaibli par ses pertes précédentes, et jaloux du roi de Suède, reste dans l'inaction.

Gustave part enfin de Suède le 25 juin, s'embarque avec treize mille hommes, et aborde en Poméranie. Il prétendait déjà cette province en tout ou en partie pour le fruit de ses expéditions. Le dernier duc de Poméranie qui régnait alors n'avait point d'enfants. Ses états, par des actes de confraternité, devaient revenir à l'électeur de Brandebourg. Gustave stipula qu'au cas de la mort du dernier duc, il garderait la Poméranie en séquestre jusqu'au remboursement des frais de la guerre. Or, séquestrer une province et l'usurper, c'est à peu près la même chose.

1631. Le cardinal de Richelieu ne consomme l'alliance de la France avec Gustave que lorsque ce roi est en Poméranie. Il n'en coûte à la France que trois cent mille livres une fois payées, et neuf cent mille par an. Ce traité est un des plus habiles qu'on ait jamais fait. On y stipule la neutralité pour l'électeur de Bavière, qui pouvait être le plus grand support de l'empereur. On y stipule celle de tous les états de la ligue catholique, qui n'aideront pas l'empereur contre les Suédois ; et on a soin de faire promettre en même temps à Gustave de conserver tous les droits de l'Église romaine dans tous les lieux où elle subsiste. Par là on évite de faire de cette guerre une guerre de religion ; et on donne un prétexte spécieux aux catholiques même d'Allemagne de ne pas secourir l'empereur. Cette ligue est signée le 25 janvier dans le Brandebourg. Ce traité est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave.

Les états protestants encouragés s'assemblent à Leipsick. Ils y résolvent de faire de très humbles remontrances à Ferdinand, et d'appuyer leur requête de quarante mille hommes pour rétablir la paix dans l'empire. Gustave avance en augmentant toujours son armée. Il est à Franfort-sur-l'Oder : il ne peut de là empêcher le général Tilly de prendre Magdebourg d'assaut le 20 mai. La ville est réduite en cendres. Les habitants périssent par le fer et par les flammes : événement horrible, mais confondu aujourd'hui dans la foule des calamités de ce temps-là. Tilly, maître de l'Elbe, comptait empêcher le roi de Suède de pénétrer plus avant.

L'empereur, après s'être accommodé enfin avec la France, au sujet du duc de Mantoue, rappelait toutes ses troupes d'Italie. La supériorité était encore tout entière de son côté. L'électeur de Saxe, qui le premier avait appelé Gustave-Adolphe, est alors très embarrassé ; et l'électeur de Brandebourg, se trouvant précisément entre les armées impériale et suédoise, est très irrésolu.

Dans cette crise, Gustave force, les armes à la main, l'électeur de Brandebourg à se joindre à lui. L'électeur George-Guillaume lui livre la forteresse de Spandau pour tout le temps de la guerre, lui assure tous les passages, le laissant recruter dans le Brandebourg, et se ménageant auprès de l'empereur la ressource de s'excuser sur la contrainte.

L'électeur de Saxe donne à Gustave ses propres troupes à commander. Le roi de Suède s'avance à Leipsick. Tilly marche au-devant de lui et de l'électeur de Saxe à une lieue de la ville. Les deux armées étaient chacune d'environ trente mille combattants. Les troupes de Saxe nouvellement

levées ne font aucune résistance, et l'électeur de Saxe est entraîné dans leur fuite. La discipline suédoise répara ce malheur. Gustave commençait à faire de la guerre un art nouveau. Il avait accoutumé son armée à un ordre et à des manœuvres qui n'étaient point connus ailleurs ; et quoique Tilly fût regardé comme un des meilleurs généraux de l'Europe, il fut vaincu d'une manière complète : cette bataille se donna le 27 septembre.

Le vainqueur poursuit les impériaux dans la Franconie ; tout se soumet à lui depuis l'Elbe jusqu'au Rhin. Toutes les places lui ouvrent leurs portes, pendant que l'électeur de Saxe va jusque dans la Bohême et dans la Silésie. Gustave rétablit tout d'un coup le duc de Mecklenbourg dans ses états à un bout de l'Allemagne ; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'électeur palatin dépossédé vient l'y trouver, pour combattre avec son protecteur. Les Suédois vont jusqu'en Alsace. L'électeur de Saxe, de son côté, se rend maître de la capitale de la Bohême, et fait la conquête de la Lusace. Tout le parti protestant est en armes dans l'Allemagne, et profite des victoires de Gustave. Le comte de Tilly fuyait dans la Westphalie avec les débris de son armée, renforcée des troupes que le duc de Lorraine lui amenait ; mais il ne faisait aucun mouvement pour s'opposer à tant de progrès rapides. L'empereur, tombé en moins d'une année de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, eut enfin recours à ce duc de Valstein qu'il avait privé du généralat, et lui remit le commandement de ses troupes, avec le pouvoir le plus absolu qu'on ait jamais donné à un général. Valstein accepta le commandement, et on ne laissa à Tilly que quelques troupes pour se tenir au moins sur la défensive. La protection que le roi de Suède donnait à l'électeur palatin rendait à la vérité l'électeur de Bavière à l'empereur ; mais le Bavaois ne se rapprocha de Ferdinand, dans ces premiers temps critiques, que comme un prince qui le ménageait, et non comme un ami qui le défendait.

L'empereur n'avait plus de quoi entretenir ses nombreuses armées, qui l'avaient rendu si formidable ; elles avaient subsisté aux dépens des états catholiques et protestants, avant la bataille de Leipsick ; mais depuis ce temps il n'avait plus les mêmes ressources. C'était à Valstein à former, à recruter, et à conserver son armée comme il pouvait.

Ferdinand fut réduit alors à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes. On lui refusa l'un et l'autre. Il voulut engager la cour de

Rome à publier une croisade contre Gustave ; le saint père promet un jubilé au lieu de croisade.

1652. Cependant le roi de Suède repasse des bords du Rhin vers la Franconie. Nuremberg lui ouvre ses portes. Il marche à Donavert vers le Danube ; il rend à la ville son ancienne liberté , et la soustrait au domaine du duc de Bavière. Il met à contribution dans la Souabe tout ce qui appartient aux maisons d'Autriche et de Bavière. Il force le passage du Leck , malgré Tilly qui est blessé à mort dans la retraite. Il entre dans Augsbourg en vainqueur , et y rétablit la religion protestante. On ne peut guère pousser plus loin les droits de la victoire. Les magistrats d'Augsbourg lui prêtèrent serment de fidélité. Le duc de Bavière , qui alors était comme neutre , et qui n'était armé ni pour l'empereur ni pour lui-même , est obligé de quitter Munich , qui se rend au conquérant le 7 mai , et qui lui paie trois cent mille risdales pour se racheter du pillage. Le palatin eut du moins la consolation d'entrer avec Gustave dans le palais de celui qui l'avait dépossédé.

Les affaires de l'empereur et de l'Allemagne semblaient désespérées. Tilly , grand général , qui n'avait été malheureux que contre Gustave , était mort. Le duc de Bavière , mécontent de l'empereur , était sa victime , et se voyait chassé de sa capitale. Valstein , créé duc de Friedland , plus mécontent encore du duc électeur de Bavière , Maximilien , son rival déclaré , avait refusé de marcher à son secours ; et l'empereur Ferdinand , qui n'avait jamais voulu paraître en campagne , attendait sa destinée de ce Valstein , qu'il n'aimait pas , et dont il était en défiance. Valstein s'occupait alors à reprendre la Bohême sur l'électeur de Saxe , et il avait autant d'avantage sur les Saxons que Gustave en avait sur les impériaux.

Enfin l'électeur de Bavière obtient avec peine que Valstein se joigne à lui. L'armée bavaroise , levée en partie aux dépens de l'électeur , et en partie aux dépens de la ligue catholique , était d'environ vingt-cinq mille hommes. Celle de Valstein était de près de trente mille vieux soldats. Le roi de Suède n'en avait pas vingt mille ; mais on lui amène des renforts de tous côtés. Le landgrave de Hesse-Cassel , Guillaume , et Bernard de Saxe-Weimar , le prince palatin de Birkenfeld , se joignent à lui. Son général Bannier lui amène de nouvelles troupes. Il marche , auprès de Nuremberg , avec plus de cinquante mille combattants , au camp retranché du duc de Bavière et de Valstein. Ils donnent une bataille qui n'est point décisive. Gustave reporte la guerre dans la Bavière , Valstein la reporte dans la Saxe ; et tous ces

différents mouvements achèvent le ravage de ces provinces.

Gustave revole vers la Saxe en laissant douze mille hommes dans la Bavière. Il arrive près de Leipsick par des marches précipitées , et se trouve devant Valstein , qui ne s'y attendait pas. A peine est-il arrivé , qu'il se prépare à donner bataille.

Il la donne dans la grande plaine de Lutzen , le 45 novembre. La victoire est long-temps disputée. Les Suédois la remportent ; mais ils perdent leur roi , dont le corps fut trouvé parmi les morts , percé de deux balles et de deux coups d'épée. Le duc Bernard de Saxe-Weimar acheva la victoire que Gustave avait commencée avant d'être tué. Que n'a-t-on pas écrit sur la mort de ce grand homme ! On accusa un prince de l'empire , qui servait dans son armée , de l'avoir assassiné : on imputa sa mort au cardinal de Richelieu , qui avait besoin de sa vie. N'est-il donc pas naturel qu'un roi , qui s'exposait en soldat , soit mort en soldat ?

Cette perte fut fatale au palatin , qui attendait de Gustave son rétablissement. Il était malade alors à Mayence. Cette nouvelle augmenta sa maladie , dont il mourut le 19 novembre.

Valstein , après la journée de Lutzen , se retire dans la Bohême. On s'attendait dans l'Europe que les Suédois , n'ayant plus Gustave à leur tête , sortiraient bientôt de l'Allemagne ; mais le général Bannier les conduisit en Bohême. Il faisait porter au milieu d'eux le corps de leur roi , pour les exciter à le venger.

1655. Gustave laissait sur le trône de Suède une fille âgée de six ans ¹ , et par conséquent des divisions dans le gouvernement. La même division se trouvait dans la ligue protestante par la mort de celui qui en avait été le chef et le soutien. Tout le fruit de tant de victoires devait être perdu , et ne le fut pourtant pas. La véritable raison peut-être d'un événement si extraordinaire , c'est que l'empereur n'agissait que de son cabinet , dans le temps qu'il eût dû faire les derniers efforts à la tête de ses armées. Le sénat de Suède chargea le chancelier Oxenstiern de suivre en Allemagne les vues du grand Gustave , et lui donna un pouvoir absolu. Oxenstiern alors joua le plus beau rôle que jamais particulier ait eu en Europe. Il se trouva à la tête de tous les princes protestants d'Allemagne.

Ces princes s'assemblent à Heilbron , le 19 mars. Les ambassadeurs de France , d'Angleterre , des états-généraux , se rendent à l'assemblée

¹ Christine , célèbre par sa conversion au catholicisme , et le meurtre de Monaldeschi.

Oxenstiern en fait l'ouverture dans sa maison , et il se signale d'abord en faisant restituer le Haut et le Bas-Palatinat à Charles-Louis , fils du palatin dépossédé. Le prince Charles-Louis parut comme électeur dans une des assemblées ; mais cette cérémonie ne lui rendait pas ses états.

Oxenstiern renouvelle avec le cardinal de Richelieu le traité de Gustave-Adolphe ; mais on ne lui donne qu'un million de subsides par an , au lieu de douze cent mille livres qu'on avait continué de donner à son maître. Il semble petit et honteux que le cardinal de Richelieu marchand et dispute sur le prix de la destinée de l'empire : mais la France n'était pas riche , et il fallait souder le Nord.

Ferdinand négocie avec chaque prince protestant. Il veut les diviser , il ne réussit pas. La guerre continue toujours avec des succès balancés dans l'Allemagne désolée. L'Autriche est le seul pays qui n'en fut pas le théâtre , soit du temps de Gustave , soit après lui. La branche d'Autriche espagnole n'avait encore secouru que faiblement la branche impériale : elle fait enfin un effort ; elle envoie le duc de Féria d'Italie en Allemagne avec environ vingt mille hommes ; mais il perd une grande partie de son armée dans ses marches et dans ses manœuvres.

L'électeur de Trèves , évêque de Spire , avait bâti et fortifié Philisbourg. Les troupes impériales s'en étaient emparées malgré lui. Oxenstiern la fait rendre à l'électeur par les armes des Suédois , malgré le duc de Féria , qui veut en vain faire lever le siège. Cette sage politique tendait à faire voir à l'Europe que ce n'était pas à la religion catholique qu'on en voulait , et que la Suède , toujours victorieuse , même après la mort de son roi , protégeait également les protestants et les catholiques ; conduite qui mettait encore plus le pape en droit de refuser à l'empereur des troupes , de l'argent , et une croisade.

1654. La France n'était encore qu'une partie secrète dans ce grand démêlé : il ne lui en coûtait qu'un subside médiocre pour voir le trône de Ferdinand ébranlé par les armes suédoises ; mais le cardinal de Richelieu songeait déjà à profiter de leurs conquêtes. Il avait voulu en vain avoir Philisbourg en séquestre ; mais , à chaque occasion qui se présentait , la France se rendait maîtresse de quelques villes en Alsace , comme de Haguenau , de Saverne , qu'elle force le comte de Salms , administrateur de Strasbourg , à lui céder par un traité. Louis XIII , qui ne déclarait point la guerre à la maison d'Autriche , la déclarait au duc de Lorraine , Charles , parce qu'il était partisan de cette maison. Le ministère de France n'osait pas encore attaquer ouvertement l'empereur et l'Es-

pagne qui pouvaient se défendre , et tombait sur la faible Lorraine. Le duc dépossédé était Charles IV , prince célèbre par ses bizarreries , ses amours , ses mariages , et ses infortunes.

Les Français avaient une armée dans la Lorraine et des troupes dans l'Alsace , prêts d'agir ouvertement contre l'empereur , et de se joindre aux Suédois à la première occasion qui pourrait justifier cette conduite.

Le duc de Féria , poursuivi par les Suédois jusqu'en Bavière , était mort après la dispersion presque entière de son armée.

Le duc de Valstein , au milieu de ces troubles et de ces malheurs , s'occupait du projet de faire servir l'armée qu'il commandait dans la Bohême à sa propre grandeur , et à se rendre indépendant d'un empereur qui semblait ne se pas assez secourir lui-même , et qui était toujours en déliance de ses généraux. On prétend que Valstein négociait avec les princes protestants , et même avec la Suède et la France : mais ces intrigues , dont on l'accusa , ne furent jamais manifestées. La conspiration de Valstein est au rang des histoires reçues , et on ignore absolument quelle était cette conspiration. On devinait ses projets. Son véritable crime était d'attacher son armée à sa personne , et de vouloir s'en rendre le maître absolu. Le temps et les occasions eussent fait le reste. Il se fit prêter serment par les principaux officiers de cette armée qui lui étaient le plus dévoués. Ce serment consistait à promettre *de défendre sa personne et de s'attacher à sa fortune*. Quoique cette démarche pût se justifier par les amples pouvoirs que l'empereur avait donnés à Valstein , elle devait alarmer le conseil de Vienne. Valstein avait contre lui , dans cette cour , le parti d'Espagne et le parti bavarois. Ferdinand prend la résolution de faire assassiner Valstein et ses principaux amis. On chargea de cet assassinat Butler , Irlandais , à qui Valstein avait donné un régiment de dragons , un Écossais nommé Lasey , qui était capitaine de ses gardes , et un autre Écossais nommé Gordon. Ces trois étrangers ayant reçu leur commission dans Égra , où Valstein se trouvait pour lors , font égorger d'abord dans un souper quatre officiers qui étaient les principaux amis du duc , et vont ensuite l'assassiner lui-même dans le château , le 15 février. Si Ferdinand n fut obligé d'en venir à cette extrémité odieuse , il faut la compter pour un de ses plus grands malheurs.

Tout le fruit de cet assassinat fut d'aigrir tous les esprits en Bohême et en Silésie. La Bohême ne remua pas , parce qu'on sut la contenir par l'armée ; mais les Silésiens se révoltèrent , et s'unirent aux Suédois.

Les armes de Suède tenaient toute l'Allemagne

en échec, comme du temps de leur roi ; le général Bannier dominait sur tout le cours de l'Oder ; le maréchal de Horn, vers le Rhin ; le duc Bernard de Veimar, vers le Danube ; l'électeur de Saxe, dans la Bohême et dans la Lusace. L'empereur restait toujours dans Vienne. Son bonheur voulut que les Turcs ne l'attaquassent pas dans ces funestes conjonctures. Amurat IV était occupé contre les Persans, et Bethlem-Gabor était mort.

Ferdinand, assuré de ce côté, tirait toujours des secours de l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol. Le roi d'Espagne lui fournissait quelque argent, la ligue catholique quelques troupes ; et enfin l'électeur de Bavière, à qui les Suédois ôtaient le Palatinat, était dans la nécessité de prendre le parti du chef de l'empire. Les Autrichiens, les Bavares réunis, soutenaient la fortune de l'Allemagne vers le Danube. Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie, fils de l'empereur, ranimait les Autrichiens en se mettant à leur tête. Il prend Ratisbonne à la vue du duc de Saxe-Veimar. Ce prince et le maréchal de Horn, qui le joint alors, font ferme à l'entrée de la Souabe ; et ils livrent aux impériaux la bataille mémorable de Nordlingue, le 5 septembre. Le roi de Hongrie commandait l'armée ; l'électeur de Bavière était à la tête de ses troupes ; le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, conduisait quelques régiments espagnols. Le duc de Lorraine, Charles IV, dépouillé de ses états par la France, y commandait sa petite armée de dix à douze mille hommes, qu'il menait servir tantôt l'empereur, tantôt les Espagnols, et qu'il faisait subsister aux dépens des amis et des ennemis. Il y avait de grands généraux dans cette armée combinée, tels que Piccolomini et Jean de Vert. La bataille dura tout le jour, et le lendemain encore jusqu'à midi. Ce fut une des plus sanglantes, presque toute l'armée de Veimar fut détruite ; et les impériaux soumièrent la Souabe et la Franconie, où ils vécurent à discrétion.

Ce malheur, commun à la Suède, aux protestants d'Allemagne, et à la France, fut précisément ce qui donna la supériorité au roi très chrétien, et qui lui valut enfin la possession de l'Alsace. Le chancelier Oxenstiern n'avait point voulu jusque-là que la France s'agrandît trop dans ces pays ; il voulait que tout le fruit de la guerre fût pour les Suédois, qui en avaient tout le fardeau. Aussi Louis XIII ne s'était point déclaré ouvertement contre l'empereur. Mais, après la bataille de Nordlingue, il fallut que les Suédois priassent le ministère de France de vouloir bien se mettre en possession de l'Alsace, sous le nom de protecteur, à condition que les princes et les états protestants ne feraient ni paix ni trêve avec l'empereur, que

du consentement de la France et de la Suède. Ce traité est signé à Paris le 1^{er} novembre.

1655. En conséquence, le roi de France envoie une armée en Alsace, met garnison dans toutes les villes, excepté dans Strasbourg, alors indépendante, et qui fait dans la ligue le personnage d'un allié considérable. L'électeur de Trèves était sous la protection de la France. L'empereur le fit enlever : ce fut une raison de déclarer enfin la guerre à l'empereur. Cet électeur était en prison à Bruxelles sous la garde du cardinal infant ; et ce fut encore un prétexte de déclarer la guerre à la branche autrichienne espagnole.

La France n'unit donc ses armes à celles des Suédois que quand les Suédois furent malheureux, et lorsque la victoire de Nordlingue relevait le parti impérial. Le cardinal de Richelieu partageait déjà en idée la conquête des Pays-Bas espagnols avec les Hollandais : il comptait alors y aller commander lui-même, et avoir un prince d'Orange (Frédéric-Henri) sous ses ordres. Il avait en Allemagne, vers le Rhin, Bernard de Veimar à sa solde : l'armée de Veimar, qu'on appelait les troupes veimariennes, était devenue, comme celle de Charles IV de Lorraine et celle de Mansfeld, une armée isolée, indépendante, appartenante à son chef : on la fit passer pour l'armée des cercles de Souabe, de Franconie, du Haut et Bas-Rhin, quoique ces cercles ne l'entretinssent pas, et que la France la payât.

C'est là le sort de la guerre de trente ans. On voit d'un côté toute la maison d'Autriche, la Bavière, la ligue catholique ; et de l'autre, la France, la Suède, la Hollande, et la ligue protestante.

L'empereur ne pouvait pas négliger de désunir cette ligue protestante après la victoire de Nordlingue : et il y a grande apparence que la France s'y prit trop tard pour déclarer la guerre. Si elle l'eût faite dans le temps que Gustave-Adolphe débarquait en Allemagne, les troupes françaises entraient alors sans résistance dans un pays mécontent et effarouché de la domination de Ferdinand ; mais, après la mort de Gustave, après Nordlingue, elles venaient dans un temps où l'Allemagne était lasse des dévastations des Suédois, et où le parti impérial reprenait la supériorité.

Dans le temps même que la France se déclarait, l'empereur ne manquait pas de faire avec la plupart des princes protestants un accommodement nécessaire. L'électeur de Saxe, celui-là même qui avait appelé le premier les Suédois, fut le premier à les abandonner par ce traité, qui s'appelle la paix de Prague. Peu de traités font mieux voir combien la religion sert de prétexte aux politiques, comme on s'en joue, et comme on la sacrifie dans le besoin.

L'empereur avait mis l'Allemagne en feu pour la restitution des bénéfices; et, dans la paix de Prague, il commence par abandonner l'archevêché de Magdebourg et tous les biens ecclésiastiques à l'électeur de Saxe, luthérien, moyennant une pension qu'on paiera sur ces mêmes bénéfices à l'électeur de Brandebourg, calviniste. Les intérêts de la maison palatine, qui avaient allumé cette longue guerre, furent le moindre objet de ce traité. L'électeur de Bavière devait seulement donner une subsistance à la veuve de celui qui avait été roi de Bohême, et au palatin son fils, quand il serait soumis à l'autorité impériale.

L'empereur s'engageait d'ailleurs à rendre tout ce qu'il avait pris sur les confédérés de la ligue protestante qui accéderaient à ce traité; et ceux-ci devaient rendre tout ce qu'ils avaient pris sur la maison d'Autriche; ce qui était peu de chose, puisque les terres de la maison impériale, excepté l'Autriche antérieure, n'avaient jamais été exposées dans cette guerre.

Une partie de la maison de Brunswick, le duc de Mecklenbourg, la maison d'Anhalt, la branche de Saxe établie à Gotha, et le propre frère du duc Bernard de Saxe-Weimar, signent le traité, ainsi que plusieurs villes impériales; les autres négocient encore, et attendent les plus grands avantages.

Le fardeau de la guerre, que les Français avaient laissé porter tout entier à Gustave-Adolphe, retomba donc sur eux en 1655; et cette guerre, qui s'était faite des bords de la mer Baltique jusqu'au fond de la Souabe, fut portée en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, sur les frontières de la France. Louis XIII, qui n'avait payé que douze cent mille francs de subsides à Gustave-Adolphe, donnait quatre millions à Bernard de Weimar pour entretenir les troupes veimariennes: et encore le ministère français cède-t-il à ce duc toutes ses prétentions sur l'Alsace, et on lui promet qu'à la paix on le fera déclarer landgrave de cette province.

Il faut avouer que si ce n'était pas le cardinal de Richelieu qui eût fait ce traité, on le trouverait bien étrange. Comment donnait-il à un jeune prince allemand, qui pouvait avoir des enfants, cette province d'Alsace qui était si fort à la bien-séance de la France, et dont elle possédait déjà quelques villes? Il est bien probable que le cardinal de Richelieu n'avait point compté d'abord garder l'Alsace. Il n'espérait pas non plus annexer à la France la Lorraine, sur laquelle on n'avait aucun droit, et qu'il fallait bien rendre à la paix. La conquête de la Franche-Comté paraissait plus naturelle; mais on ne fit de ce côté que de faibles efforts. L'espérance de partager les Pays-Bas avec les Hollandais était le principal objet du cardinal

de Richelieu; et c'était là ce qu'il avait tellement à cœur, qu'il avait résolu, si sa santé et les affaires le lui eussent permis, d'y aller commander en personne. Cependant l'objet des Pays-Bas fut celui dans lequel il fut le plus malheureux, et l'Alsace, qu'il donnait si libéralement à Bernard de Weimar, fut, après la mort de ce cardinal, le partage de la France. Voilà comme les événements trompent presque toujours les politiques; à moins qu'on ne dise que l'intention du ministère de France était de garder l'Alsace, sous le nom du duc de Weimar, comme elle avait une armée sous le nom de ce grand capitaine.

1656. L'Italie entraît encore dans cette grande querelle, mais non pas comme du temps des maisons impériales de Saxe et de Souabe, pour défendre sa liberté contre les armes allemandes. C'était à la branche autrichienne d'Espagne, dominante dans l'Italie, qu'on voulait disputer, en delà des Alpes, cette même supériorité qu'on disputait à l'autre branche en delà du Rhin. Le ministère de France avait alors pour lui la Savoie; il venait de chasser les Espagnols de la Valteline: on attaquait de tous côtés ces deux vastes corps autrichiens.

La France seule envoyait à la fois cinq armées, et attaquait ou se soutenait vers le Piémont, vers le Rhin, sur les frontières de la Flandre, sur celles de la Franche-Comté et sur celles d'Espagne. François I^{er} avait fait autrefois un pareil effort; et la France n'avait jamais montré depuis tant de ressources.

Au milieu de tous ces orages, dans cette confusion de puissances qui se choquent de tous les côtés; tandis que l'électeur de Saxe, après avoir appelé les Suédois en Allemagne, mène contre eux les troupes impériales, et qu'il est défait dans la Westphalie par le général Bannier, que tout est ravagé dans la Hesse, dans la Saxe, et dans cette Westphalie; Ferdinand, toujours uniquement occupé de sa politique, fait enfin déclarer son fils Ferdinand-Ernest roi des Romains, dans la diète de Ratisbonne, le 12 décembre. Ce prince est couronné le 20. Tous les ennemis de l'Autriche crient que cette élection est nulle. L'électeur de Trèves, disent-ils, était prisonnier; Charles-Louis, fils du palatin, roi de Bohême, Frédéric, n'est point rentré dans les droits de son palatinat: les électeurs de Mayence et de Cologne sont pensionnaires de l'empereur: tout cela, disait-on, est contre la bulle d'or. Il est pourtant vrai que la bulle d'or n'avait spécifié aucun de ces cas, et que l'élection de Ferdinand III, faite à la pluralité des voix, était aussi légitime qu'aucune autre élection d'un roi des Romains faite du vivant d'un empereur; espèce dont la bulle d'or ne parle point du tout.

1657. Ferdinand II meurt le 15 février à cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très malheureux, puisque, dans ses succès, il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et par les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

FERDINAND III,

QUARANTE-SEPTIÈME EMPEREUR

1657. Ferdinand III monta sur le trône d'Allemagne dans un temps où les peuples fatigués commençaient à espérer quelque repos; mais ils s'en flattaient bien vainement. On avait indiqué un congrès à Cologne et à Hambourg, pour donner au moins au public les apparences de la réconciliation prochaine: mais ni le conseil autrichien ni le cardinal de Richelieu ne voulaient la paix. Chaque parti espérait des avantages qui le mettraient en état de donner la loi.

Cette longue et funeste guerre, fondée sur tant d'intérêts divers, se continuait donc parce qu'elle était entreprise. Le général suédois, Bannier, désolait la Haute-Saxe; le duc Bernard de Veimar, les bords du Rhin; les Espagnols étaient entrés dans le Languedoc, après avoir pris auparavant les îles Sainte-Marguerite, et ils avaient pénétré par les Pays-Bas jusqu'à Pontoise. Le vicomte de Turenne se signalait déjà dans les Pays-Bas contre le cardinal infant, gouverneur de Flandre. Tant de dévastations n'avaient plus le même objet que dans le commencement des troubles. Les ligueurs catholique et protestante, et la cause de l'électeur palatin, les avaient excités; mais alors l'objet était la supériorité que la France voulait arracher à la maison d'Autriche; et le but des Suédois était de conserver une partie de leur conquête en Allemagne; on négociait, et on était en armes dans ces deux vues.

1658. Le duc Bernard de Veimar devient un ennemi aussi dangereux pour Ferdinand III, que Gustave-Adolphe l'avait été pour Ferdinand II. Il donne deux batailles en quinze jours auprès de Rheinfeld, l'une des quatre villes forestières dont il se rend maître; et à la seconde bataille, il détruit toute l'armée de Jean de Vert, célèbre général de l'empereur; il le fait prisonnier avec tous les officiers généraux. Jean de Vert est envoyé à

Paris. Veimar assiège Brisach; il gagne une troisième bataille, aidé du maréchal de Guébriant¹ et du vicomte de Turenne, contre le général Gœuts; il en donne une quatrième contre le duc de Lorraine Charles IV, qui, comme Vimar, n'avait pour tout état que son armée.

Après avoir remporté quatre victoires en moins de quatre mois, il prend le 18 décembre la forteresse de Brisach, regardée alors comme la clef de l'Alsace.

Le comte palatin, Charles-Louis, qui avait enfin rassemblé quelques troupes, et qui brûlait de devoir son rétablissement à son épée, n'est pas si heureux en Vestphalie, où les impériaux défont sa faible armée; mais les Suédois, sous le général Bannier, font de nouvelles conquêtes en Poméranie. La première année du règne de Ferdinand III n'est presque célèbre que par des disgrâces.

1659. La fortune de la maison d'Autriche la délivre de Bernard de Veimar, comme elle l'avait délivrée de Gustave-Adolphe. Il meurt de maladie, à la fleur de son âge, le 18 juillet; il n'était âgé que de trente-cinq ans.

Il laissait pour héritage son armée et ses conquêtes; cette armée était à la vérité soudoyée secrètement par la France; mais elle appartenait à Veimar; elle n'avait fait serment qu'à lui. Il faut négocier avec cette armée pour qu'elle passe au service de la France, et non à celui de la Suède: la laisser aux Suédois, c'était dépendre de son allié. Le maréchal de Guébriant achète le serment de ces troupes; et Louis XIII est le maître de cette armée veimarienne, de l'Alsace, et du Brisgau, à peu de chose près.

Les traités et l'argent faisaient tout pour lui; il disposait de la Hesse entière, province qui fournit de bons soldats. La célèbre Amélie de Hanau, landgrave douairière, l'héroïne de son temps, entretenait, à l'aide de quelques subsides de la France, une armée de dix mille hommes dans ce pays ruiné qu'elle avait rétabli; jouissant à la fois de cette considération que donnent toutes les vertus de son sexe, et de la gloire d'être un chef de parti redoutable.

La Hollande, à la vérité était neutre dans la querelle de l'empereur; mais elle occupait toujours l'Espagne dans les Pays-Bas, et par là opérait une diversion considérable.

Le général Bannier était vainqueur dans tous les combats qu'il donnait; il soumettait la Thuringe et la Saxe, après s'être assuré de toute la Poméranie.

Mais le principal objet de tant de troubles, le

¹ Le comte de Guébriant ne reçut le bâton de maréchal qu'en mars 1642.

rétablissement de la maison palatine, était ce qu'il y avait de plus négligé; et par une fatalité singulière, le prince palatin fut mis en prison par les Français mêmes qui, depuis si long-temps, semblaient vouloir le placer sur le siège électoral. Le comte palatin, à la mort du duc de Veimar, avait conçu un dessein très beau et très raisonnable; c'était de rentrer dans ses états avec l'armée veimarienne, qu'il voulait acheter avec l'argent de l'Angleterre. Il passa en effet à Londres; et il y obtint de l'argent; il retourna par la France; mais le cardinal de Richelieu, qui voulait bien le protéger et non le voir indépendant, le fit arrêter et ne le relâcha que quand Brisach et les troupes veimariennes furent assurées à la France; alors il lui donna un appui, que ce prince fut contraint d'accepter.

1640. Les progrès des Français et des Suédois continuent. Le duc de Longueville et le maréchal de Guébriant se joignent au général Bannier. Les troupes de Hesse et de Lunebourg augmentent encore cette armée.

Sans le général Piccolomini on marchait à Vienne; mais il arrêta tant de progrès par des marches savantes. Il était d'ailleurs très difficile à des armées nombreuses d'avancer en présence de l'ennemi, dans des pays ruinés depuis si long-temps, et où tout manquait aux soldats comme aux peuples.

La fin de cette année 1640 est encore très fatale à la maison d'Autriche. La Catalogne se soulève, et se donne à la France. Le Portugal, qui depuis Philippe II n'était qu'une province d'Espagne appauvrie, chasse le gouvernement autrichien, et devient bientôt pour jamais un royaume séparé et florissant.

Ferdinand commence alors à vouloir traiter sérieusement de la paix; mais en même temps il demande à la diète de Ratisbonne une armée de quatre-vingt-dix mille hommes pour soutenir la guerre.

1641. Tandis que l'empereur est à la diète de Ratisbonne, le général Bannier est sur le point de l'enlever lui et tous les députés; il marchait avec son armée sur le Danube glacé, et sans un dégel qui survint, il prenait Ferdinand dans Ratisbonne, qu'il foudroya de son canon.

La même fortune qui avait fait périr Gustave et Veimar au milieu de leurs conquêtes, délivre encore les impériaux de ce fameux général Bannier: il meurt dans le temps qu'il était le plus à craindre; une maladie l'emporte le 20 mai, à l'âge de quarante ans, dans Halberstadt. Aucun des généraux suédois n'eut une longue carrière.

On négociait toujours; le cardinal de Richelieu pouvait donner la paix, et ne le voulait pas:

il sentait trop les avantages de la France; et il voulait se rendre nécessaire pendant la vie et après la mort de Louis XIII, dont il prévoyait la fin prochaine; il ne prévoyait pas que lui-même mourrait avant le roi. Il conclut donc avec la reine de Suède, Christine, un nouveau traité d'alliance offensive pour préliminaire de cette paix, dont on flattait les peuples opprimés; et il augmenta le subside de la Suède de deux cent mille livres.

Le comte de Torstenson succède au général Bannier dans le commandement de l'armée suédoise, qui était en effet une armée d'Allemands. Presque tous les Suédois qui avaient combattu sous Gustave et sous Bannier étaient morts; et c'était sous le nom de la Suède que les Allemands combattaient contre leur patrie. Torstenson, élève du grand Gustave, se montre d'abord digne d'un tel maître. Le maréchal de Guébriant et lui défont encore les impériaux, près de Volffenbuttel.

Cependant, malgré tant de victoires, l'Autriche n'est jamais entamée; l'empereur résiste toujours. L'Allemagne, depuis le Mein jusqu'à la mer Baltique, était toute ruinée; on ne porta jamais la guerre dans l'Autriche. On n'avait donc pas assez de forces: ces victoires tant vantées n'étaient donc pas entièrement décisives: on ne pouvait donc poursuivre à la fois tant d'entreprises, et attaquer puissamment un côté sans dégarnir l'autre.

1642. Le nouvel électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, traite avec la France et avec la Suède, dans l'espérance d'obtenir le duché de Jagerndorff en Silésie; duché donné autrefois par Ferdinand I^{er} à un prince de la maison de Brandebourg, qui avait été son gouverneur, confisqué depuis par Ferdinand II, après la victoire de Prague, et après le malheur de la maison palatine. L'électeur de Brandebourg espérait de rentrer dans cette terre dont son grand-oncle avait été privé.

Le duc de Lorraine implore aussi la faveur de la France pour rentrer dans ses états; on les lui rend, en retenant les villes de guerre; c'est encore un appui qu'on enlève à l'empereur.

Malgré tant de pertes, Ferdinand III résiste toujours: la Saxe, la Bavière, sont toujours dans son parti; les provinces héréditaires lui fournissent des soldats. Torstenson défait encore en Silésie ses troupes commandées par l'archiduc Léopold, par le duc de Saxe-Lavembourg et Piccolomini; mais cette victoire n'a point de suite; il repasse l'Elbe; il rentre en Saxe, il assiège Leipsick: il gagne encore une bataille signalée dans ce pays où les Suédois avaient toujours été vainqueurs. Léopold est vaincu dans les plaines de Breitenfeld le 2 novembre. Torstenson entre dans

Leipsick le 13 décembre. Tout cela est funeste à la vérité pour la Saxe, pour les provinces de l'Allemagne; mais on ne pénètre jamais jusqu'au centre, jusqu'à l'empereur; et après plus de vingt défaites il se soutient.

Le cardinal de Richelieu meurt le 4 décembre; sa mort donne des espérances à la maison d'Autriche.

1645. Les Suédois, dans le cours de cette guerre, étaient plusieurs fois entrés en Bohême, en Silésie, en Moravie, et en étaient sortis pour se rejeter vers les provinces de l'Occident. Torstenson veut entrer en Bohême, et n'en peut venir à bout, malgré toutes ses victoires.

On négocie toujours très lentement à Hambourg, pendant qu'on fait la guerre vivement. Louis XIII meurt le 14 mai. L'empereur en est plus éloigné d'une paix générale; il se flatte de détacher les Suédois de la France dans les troubles d'une minorité: mais dans cette minorité de Louis XIV, quoique très orageuse, il arriva la même chose que dans celle de Christine: la guerre continua aux dépens de l'Allemagne.

D'abord le parti de l'empereur se fortifie du duc de Lorraine, qui revient à lui après la mort de Louis XIII.

C'est encore une ressource pour Ferdinand que la mort du maréchal de Guébriant, qui est tué en assiégeant Rothveil; c'est le quatrième grand général qui périt au milieu de ses victoires contre les impériaux. Le bonheur de l'empereur veut encore que le maréchal de Rantzau¹, successeur de Guébriant, soit défait à Dutlinge en Souabe par le général Merci.

Ces vicissitudes de la guerre retardent les conférences de la paix à Munster et à Osnabruck, où le congrès était enfin fixé.

Ce qui contribue encore à faire respirer Ferdinand III, c'est que la Suède et le Danemarck se font la guerre pour quelques vaisseaux que les Danois avaient saisis aux Suédois. Cet accident pouvait rendre la supériorité à l'empereur. Il montra quelles étaient ses ressources en faisant marcher Gallas, à la tête d'un petit corps d'armée, au secours du Danemarck. Mais cette diversion ne sert qu'à ruiner le Holstein, théâtre de cette guerre passagère; et c'est dans l'Allemagne une province de plus ravagée. Les hostilités entre la Suède et le Danemarck surprisent d'autant plus l'Europe, que le Danemarck s'était porté pour médiateur de la paix générale. Il fut exclus, et dès lors Rome et Venise ont seules la médiation de cette paix encore très éloignée.

Le premier pas que fait le comte d'Avaux, plé-

nipotentiaire à Munster, pour cette paix, y met d'abord le plus grand obstacle. Il écrit aux princes, aux états de l'empire assemblés à Ratisbonne, pour les engager à soutenir leurs prérogatives, à partager avec l'empereur et les électeurs le droit de la paix et de la guerre. C'était un droit toujours contesté entre les électeurs et les autres états impériaux. Ces états insistaient à la diète sur leur droit d'être reçus aux conférences de la paix, comme parties contractantes: ils avaient en cela prévenu les ministres de France. Mais ces ministres se servirent dans leur lettre de termes injurieux à Ferdinand. Ils révoltèrent à la fois l'empereur et les électeurs; ils les mirent en droit de se plaindre, et de faire retomber sur la France le reproche de la continuation des troubles de l'Europe.

Heureusement pour les plénipotentiaires de France on apprend dans le même temps que le duc d'Enghien, le grand Condé, vient de remporter à Rocroi, sur l'armée d'Autriche espagnole, la plus mémorable victoire, et qu'il a détruit dans cette journée la célèbre infanterie castillane et valonne qui avait tant de réputation. Des plénipotentiaires soutenus par de telles victoires peuvent écrire ce qu'ils veulent.

1644. L'empereur pouvait au moins se flatter de voir le Danemarck déclaré pour lui. On lui ôte encore cette ressource. Le cardinal Mazarin, successeur de Richelieu, se hâte de réunir le Danemarck et la Suède. Ce n'est pas tout: le roi de Danemarck s'engage encore à ne secourir aucun des ennemis de la France.

Les négociations et la guerre sont également malheureuses pour les Autrichiens. Le duc d'Enghien, qui avait vaincu les Espagnols l'année précédente, donne vers Fribourg trois combats de suite en quatre jours, du cinq au neuvième auguste, contre le général Merci; et, vainqueur toutes les trois fois, il se rend maître de tout le pays, de Mayence jusqu'à Landau, pays dont Merci s'était emparé.

Le cardinal Mazarin et le chancelier Oxenstiern, pour se rendre plus maîtres des négociations, suscitent encore un nouvel ennemi à Ferdinand III. Ils encouragent Racoczi, souverain de Transylvanie depuis 1629, à lever enfin l'étendard contre Ferdinand. Ils lui ménagent la protection de la Porte. Racoczi ne manquait pas de prétextes, ni même de raisons. Les protestants hongrois persécutés, les privilèges des peuples méprisés, quelques infractions aux anciens traités forment le manifeste de Racoczi, et l'argent de la France lui met les armes à la main.

Pendant ce temps-là même, Torstenson pour suit les impériaux dans la Franconie: le général

¹ Rantzau ne fut nommé maréchal que le 16 juillet 1645.

Gallas fuit partout devant lui et devant le comte de Kœnigsmarck, qui marchait déjà sur les traces des grands capitaines suédois.

1645. Ferdinand et l'archiduc Léopold, son parent, étaient dans Prague. Torstenson victorieux entre dans la Bohême. L'empereur et l'archiduc se réfugient à Vienne.

Torstenson poursuit l'armée impériale à Tabor. Cette armée était commandée par le général Gœuts, et par ce même Jean de Vert racheté de prison. Gœuts est tué, Jean de Vert fuit. C'est une défaite complète.

Le vainqueur marche à Brünn, l'assiége, et Vienne enfin est menacée.

Il y a toujours, dans cette longue suite de désastres, quelque circonstance qui sauve l'empereur. Le siège de Brünn traîne en longueur; et, au lieu que les Français devaient alors marcher en vainqueurs vers le Danube, et aller donner la main aux Suédois, le vicomte de Turenne, au commencement de sa route, est battu par le général Merci à Mariendal, et se retire dans la Hesse.

Le grand Condé accourt contre Merci, et il a la gloire de réparer la défaite de Turenne par une victoire signalée, dans la même plaine de Nordlingue, où les Suédois avaient été vaincus après la mort de Gustave. Turenne contribua autant que Condé au gain de cette bataille meurtrière. Mais plus elle est sanglante des deux côtés, moins elle est décisive. L'empereur retire en hâte ses troupes de la Hongrie, et traite avec Racoczi, pour empêcher les Français d'aller à Vienne par la Bavière, tandis que les Suédois menaçaient d'y aller par la Moravie.

Il est à croire que dans ce torrent de prospérités des armes françaises et suédoises, il y eut toujours un vice radical qui empêcha de recueillir tout le fruit de tant de progrès. La crainte mutuelle qu'un des deux alliés ne prit trop de supériorité sur l'autre, le manque d'argent, le défaut de recrues, tout cela mettait un terme à chaque succès.

Après la célèbre bataille de Nordlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavaois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, et qu'ils poursuivraient jusqu'au Necker l'armée victorieuse, où Condé n'était plus, mais où était Turenne. De telles vicissitudes ont été fréquentes dans cette guerre.

Cependant l'empereur, fatigué de tant de secousses, pense sérieusement à la paix. Il rend la liberté enfin à l'électeur de Trèves, dont la prison avait servi de prétexte à la déclaration de guerre de la France; mais ce sont les Français qui rétablissent cet électeur dans sa capitale. Turenne

en chasse la garnison impériale; et l'électeur de Trèves s'unit à la France, comme à sa bienfaitrice. L'électeur palatin eût pu lui avoir les mêmes obligations; mais la France ne faisait encore pour lui rien de décisif.

Ce qui avait fait principalement le salut de l'empereur, c'était la Saxe et la Bavière, sur qui le fardeau de la guerre avait presque toujours porté. Mais enfin l'électeur de Saxe épuisé fait une trêve avec les Suédois.

Ferdinand n'a donc plus pour lui que la Bavière. Les Turcs menaçaient de venir en Hongrie: tout eût été perdu. Il s'empresse de satisfaire Racoczi, pour ne se pas attirer les armes ottomanes. Il le reconnaît prince souverain de Transylvanie, prince de l'empire, et lui rend tout ce qu'il avait donné à son prédécesseur Bethlem-Gabor. Il perd ainsi à tous les traités, et presse la conclusion de la paix de Vestphalie, où il doit perdre davantage.

1646. Le pape Innocent x était le premier médiateur de cette paix, dans laquelle les catholiques devaient faire de si grandes pertes. La république de Venise était la seconde médiatrice. Le cardinal Chigi, depuis le pape Alexandre vii, présidait dans Munster au nom du pape; Contarini, au nom de Venise. Chaque puissance intéressée faisait des propositions selon ses espérances et ses craintes: mais ce sont les victoires qui font les traités.

Pendant ces premières négociations, le maréchal de Turenne, par une marche imprévue et hardie, se joint à l'armée suédoise vers le Necker, à la vue de l'archiduc Léopold. Il s'avance jusqu'à Munich, et augmente les alarmes de l'Autriche. Un autre corps de Suédois va encore ravager la Silésie; mais toutes ces expéditions ne sont que des courses. Si la guerre s'était faite pied à pied, sous un seul chef qui eût suivi toujours opiniâtrément le même dessein, l'empereur n'eût pas été en état, dans ce temps-là même, de faire couronner son fils aîné Ferdinand à Prague au mois d'août, et ensuite à Presbourg. Ce jeune roi mourut ensuite sans jouir de ces états¹. D'ailleurs, son père ne pouvait donner alors que des trônes bien chancelants.

1647. L'empereur, en voulant assurer des royaumes à son fils, paraît plus que jamais près de tout perdre. L'électeur de Saxe avait été forcé, par les malheurs de la guerre, de l'abandonner. L'électeur Maximilien de Bavière, son beau-frère, est enfin obligé d'en faire autant. L'électeur de Cologne suit cet exemple. Ils signent un traité de neutralité avec la France. Le maréchal de Turenne

¹ Ferdinand iv mourut le 9 juillet 1654

met aussi l'électeur de Mayence dans la nécessité de prendre ce parti. Le landgrave de Hesse-Darmstadt fait le même traité par la même crainte. L'empereur reste seul, et aucun prince n'ose prendre sa querelle. Exemple unique jusque-là dans une guerre de l'empire.

Alors un nouveau général suédois, Wrangel, qui avait succédé à Torstenson, prend Égra. La Bohême, tant de fois saccagée, l'est encore. Le danger parut si grand, que l'électeur de Bavière, malgré son grand âge et le péril où il mettait ses états, ne put laisser le chef de l'empire sans secours, et rompit son traité avec la France. La guerre se faisait toujours dans plusieurs endroits à la fois, selon qu'on y pouvait subsister. Au moindre avantage qu'avait l'empereur, ses ministres au congrès demandaient des conditions favorables; mais au moindre échec ils essayaient des propositions plus dures.

1648. Le retour du duc de Bavière à la maison d'Autriche n'est pas heureux. Turenne et Wrangel battent ses troupes et les autrichiennes à Summerhausen et à Lavingen, près du Danube, malgré la belle résistance d'un prince de Virtemberg, et de ce Montécuculli qui était déjà digne d'être opposé à Turenne. Le vainqueur s'empare de la Bavière; l'électeur se réfugie à Salztbourg.

En même temps le comte de Kœnigsmarck, à la tête des Suédois, surprend en Bohême la ville de Prague: ce fut le coup décisif. Il était temps enfin de faire la paix: il fallait en recevoir les conditions, ou risquer l'empire. Les Français et les Suédois n'avaient plus dans l'Allemagne d'autre ennemi que l'empereur. Tout le reste était allié ou soumis, et on attendait les lois que l'assemblée de Munster et d'Osnabruck donnerait à l'empire.

PAIX DE VESTPHALIE.

Cette paix de Vestphalie, signée enfin à Munster et à Osnabruck le 14 octobre 1648, fut convenue, donnée et reçue *comme une loi fondamentale et perpétuelle*: ce sont les propres termes du traité. Elle doit servir de base aux capitulations impériales. C'est une loi aussi reçue, aussi sacrée jusqu'à présent que la bulle d'or, et bien supérieure à cette bulle par le détail de tous les intérêts divers que ce traité embrasse, de tous les droits qu'il assure, et des changements faits dans l'état civil et dans la religion.

On travaillait dans Munster et dans Osnabruck, depuis six ans, presque sans relâche à cet ouvrage. On avait d'abord perdu beaucoup de temps dans les disputes du cérémonial. L'empereur ne voulait point donner le titre de *majesté* aux rois ses vainqueurs. Son ministre Lutzau, dans le premier

acte de 1644, qui établissait les sauf-conduits et les conférences, parle des préliminaires *entre sa sacrée majesté césarienne et le sérénissime roi très chrétien*. Le roi de France, de son côté, refusait de reconnaître Ferdinand pour empereur; et la cour de France avait eu de la peine à donner le titre de *majesté* au grand Gustave, qui croyait tous les rois égaux; et qui n'admettait de supériorité que celle de la victoire. Les ministres suédois au congrès de Vestphalie affectaient l'égalité avec ceux de France. Les plénipotentiaires d'Espagne avaient voulu en vain qu'on nommât leur roi immédiatement après l'empereur. Le nouvel état des Provinces-Unies demandait à être traité comme les rois. Le terme d'*excellence* commençait à être en usage. Les ministres se l'attribuaient; et il fallait de longues négociations pour savoir à qui on le donnerait.

Dans le fameux traité de Munster, on nomme sa sacrée majesté impériale, sa sacrée majesté très chrétienne, et sa sacrée majesté royale de Suède.

Le titre d'excellence ne fut donné dans le cours des conférences à aucun plénipotentiaire des électeurs. Les ambassadeurs de France ne cédaient pas même le pas aux électeurs chez ces princes; et le comte d'Avaux écrivait à l'électeur de Brandebourg: *Monsieur¹, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous servir*. On qualifiait d'ordinaire les états-généraux des Provinces-Unies, *les sieurs états*, quand c'était le roi de France qui parlait; et même quand le comte d'Avaux alla de Munster en Hollande, en 1644, il ne les appela jamais que *messieurs*. Ils ne purent obtenir que leurs plénipotentiaires eussent le titre d'excellence. Le comte d'Avaux avait refusé même ce nouveau titre à un ambassadeur de Venise, et ne le donna à Contarini que parce qu'il était médiateur. Les affaires furent retardées par ces prétentions et ces refus que les Romains nommaient *gloriole*, que tout le monde condamne quand on est sans caractère, et sur lesquels on insiste dès qu'on en a un.

Ces usages, ces titres, ces cérémonies, les dessus des lettres, les suscriptions, les formules, ont varié dans tous les temps. Souvent la négligence d'un secrétaire suffit pour fonder un titre. Les langues dans lesquelles on écrit établissent des formules qui passent ensuite dans d'autres langues où elles prennent un air étranger. Les empereurs, qui envoyaient, avant Rodolphe 1^{er}, tous leurs mandats en latin, tutoyaient tous les princes dans cette langue qui admet cette grammaire. Ils ont continué à tutoyer les comtes de l'empire dans la langue allemande, qui réproouve ces expressions.

¹ Ce monsieur était Frédéric-Guillaume 1^{er}, bisaïeul du roi de Prusse Frédéric II.

On trouve partout de tels exemples, et ils ne tiennent plus aujourd'hui à conséquence.

Les ministres médiateurs furent plutôt témoins qu'arbitres, surtout le nonce Chigi, qui ne fut là que pour voir l'Église sacrifiée. Il vit donner à la Suède luthérienne les diocèses de Brême et de Verden ; ceux de Magdebourg, d'Halberstadt, de Minden, de Cammin, à l'électeur de Brandebourg.

Les évêchés de Ratzbourg et de Schverin ne furent plus que des fiefs du duc de Mecklenbourg.

Les évêchés d'Osnabruck et de Lubeck ne furent pas à la vérité sécularisés, mais alternativement destinés à un évêque luthérien et à un évêque catholique ; réglemeut délicat qui n'aurait jamais pu avoir lieu dans les premiers troubles de religion, mais qui ne s'est pas démenti chez une nation naturellement tranquille, dans laquelle la fureur du fanatisme était éteinte.

La liberté de conscience fut établie dans toute l'Allemagne. Les sujets luthériens de l'empereur en Silésie eurent le droit de faire bâtir de nouvelles églises, et l'empereur fut obligé d'admettre des protestants dans son conseil aulique.

Les commanderies de Malte, les abbayes, les bénéfices dans les pays protestants, furent donnés aux princes, aux seigneurs, qu'il fallait indemniser des frais de la guerre.

Ces concessions étaient bien différentes de l'édit de Ferdinand II, qui avait ordonné la restitution des biens ecclésiastiques dans le temps de ses prospérités. La nécessité, le repos de l'empire lui firent la loi. Le nonce protesta, fulmina. On n'avait jamais vu encore de médiateur condamner le traité auquel il avait présidé ; mais il ne lui seyait pas de faire une autre démarche. Le pape, par sa bulle, « casse de sa pleine puissance, annule tous les articles de la paix de Westphalie, concernant la religion ; » mais s'il avait été à la place de Ferdinand III, il eût ratifié le traité qui subsista malgré les bulles du pape : bulles autrefois si révérees, et aujourd'hui si méprisées !

Cette révolution pacifique dans la religion était accompagnée d'une autre dans l'état. La Suède devenait membre de l'empire. Elle eut toute la Poméranie citérieure, et la plus belle, la plus utile partie de l'autre, la principauté de Rugen, la ville de Vismar, beaucoup de bailliages voisins, le duché de Brême et de Verden. Le duc de Holstein y gagna aussi quelques terres.

L'électeur de Brandebourg perdait à la vérité beaucoup dans la Poméranie citérieure, mais il acquérait le fertile pays de Magdebourg, qui valait mieux que son margraviat. Il avait Cammin, Halberstadt, la principauté de Minden.

Le duc de Mecklenbourg perdait Vismar, mais il gagnait le territoire de Ratzbourg et de Schverin.

Enfin on donnait aux Suédois cinq millions d'écus d'Allemagne, que sept cercles devaient payer. On donnait à la princesse landgrave de Hesse six cent mille écus ; et c'était sur les biens des archevêchés de Mayence, de Cologne, de Paderborn, de Munster, et de l'abbaye de Fulde, que cette somme devait être payée. L'Allemagne, s'appauvrissant par cette paix, comme par la guerre, ne pouvait guère payer plus cher ses protecteurs.

Ces plaies étaient adoucies par les réglemeuts utiles qu'on fit pour le commerce et pour la justice ; par les soins qu'on prit de remédier aux griefs de toutes les villes, de tous les gentilshommes qui présentèrent leurs droits au congrès, comme à une cour suprême qui réglait le sort de tout le monde. Le détail en fut prodigieux.

La France s'assura pour toujours la possession des Trois-Évêchés, et l'acquisition de l'Alsace, excepté Strasbourg : mais au lieu de recevoir de l'argent comme la Suède, elle en donna : les archiducs de la branche du Tyrol eurent trois millions de livres pour la cession de leurs droits sur l'Alsace et sur le Sundgau. La France paya la guerre et la paix, mais elle n'acheta pas cher une si belle province ; elle eut encore l'ancien Brisach et ses dépendances, et le droit de mettre garnison dans Philipsbourg. Ces deux avantages ont été perdus depuis ; mais l'Alsace est demeurée ; et Strasbourg, en se donnant à la France, a achevé d'incorporer l'Alsace à ce royaume.

Il y a peu de publicistes qui ne condamnent l'énoncé de cette cession de l'Alsace dans ce fameux traité de Munster ; ils en trouvent les expressions équivoques : en effet, céder *toute sorte de juridiction et de souveraineté*, et céder *la préfecture de dix villes libres impériales*, sont deux choses différentes. Il y a grande apparence que les plénipotentiaires virent cette difficulté, et ne voulurent pas l'approfondir sachant bien qu'il y a des choses qu'il faut laisser derrière un voile que le temps et la puissance font tomber.

La maison palatine fut enfin rétablie dans tous ses droits, excepté dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. On créa un huitième électorat en faveur du palatin. On entra avec tant d'attention dans tous les droits et dans tous les griefs, qu'on alla jusqu'à stipuler vingt mille écus que l'empereur devait donner à la mère du comte palatin Charles-Louis, et dix mille à chacune de ses sœurs. Le moindre gentilhomme fut bien reçu à demander la restitution de quelques arpents de terre ; tout fut discuté et réglé ; il y eut cent quarante restitutions ordonnées. On remit à un arbitrage la restitution de la Lorraine

et l'affaire de Juliers. L'Allemagne eut la paix après trente ans de guerre, mais la France ne l'eut pas.

Les troubles de Paris, vers l'an 1647, enhardirent l'Espagne à s'en prévaloir ; elle ne voulut plus entrer dans les négociations générales. Les états-généraux, qui devaient, ainsi que l'Espagne, traiter à Munster, firent une paix particulière avec l'Espagne, malgré toutes les obligations qu'ils avaient à la France, malgré les traités qui les liaient, et malgré les intérêts qui semblaient les attacher encore à leurs anciens protecteurs. Le ministère espagnol se servit d'une ruse singulière pour engager les états à ce manque de foi ; il leur persuada qu'il était prêt de donner l'Infante à Louis XIV, avec les Pays-Bas en dot. Les états tremblèrent, et se hâtèrent de signer ; cette ruse n'était qu'un mensonge ; mais la politique est-elle autre chose que l'art de mentir à propos ? Louis XI n'avait-il pas raison, quand son ambassadeur, se plaignant que les ministres du duc de Bourgogne mentaient toujours, il lui répondait : *Eh ! bête, que ne mens-tu plus qu'eux ?*

Dans cet important traité de Vestphalie il ne fut presque point question de l'empire romain. La Suède n'avait d'intérêt à démêler qu'avec le roi d'Allemagne, et non avec le suzerain de l'Italie ; mais la France eut quelques points à régler, sur lesquels Ferdinand ne pouvait transiger que comme empereur. Il s'agissait de Pignerol, de la succession de Mantoue, et du Montferrat ; ce sont des fiefs de l'empire. Il fut réglé que le roi de France paierait encore six cent mille livres à *monsieur le duc de Mantoue, à la décharge de monsieur le duc de Savoie*, moyennant quoi il garderait Pignerol et Casal en pleine souveraineté indépendante de l'empire. Ces possessions ont été perdues depuis pour la France, comme Brême, Verden, et une partie de la Poméranie ont été enlevés à la Suède. Mais le traité de Vestphalie, en ce qui concerne la législation de l'Allemagne, a toujours été réputé et est toujours demeuré inviolable.

TABLEAU DE L'ALLEMAGNE,

DEPUIS LA PAIX DE VESTPHALIE JUSQU'À LA MORT
DE FERDINAND III.

Ce chaos du gouvernement allemand ne fut donc bien débrouillé qu'après sept cents ans, à compter du règne de Henri l'Oiseleur ; et avant le temps de Henri il n'avait pas été un gouvernement. Les prérogatives des rois d'Allemagne ne furent restreintes dans des bornes connues, la plupart des droits des électeurs, des princes, de la noblesse immédiate et des villes ne furent fixés et incontestables, que par les traités de Vestpha-

lie. L'Allemagne fut une grande *aristocratie*, à la tête de laquelle était un roi, à peu près comme en Angleterre, en Suède, en Pologne, et comme anciennement tous les états fondés par les peuples venus du Nord et de l'Orient furent gouvernés. La diète tenait lieu de parlement. Les villes impériales y eurent droit de suffrage pour résoudre la paix et la guerre.

Ces villes impériales jouissent de tous les droits régaliens comme les princes d'Allemagne : elles sont états de l'empire, et non de l'empereur ; elles ne paient pas la moindre imposition, et ne contribuent aux besoins de l'empire que dans les cas urgents ; leur taxe est réglée par la matricule générale. Si elles avaient le droit de juger en dernier ressort, qu'on appelle *de non appellando*, elles seraient des états absolument souverains ; cependant avec tant de droits elles ont très peu de puissance, parce qu'elles sont entourées de princes qui en ont beaucoup. Les inconvénients attachés à un gouvernement si mixte et si compliqué, dans une si grande étendue de pays, ont subsisté ; mais l'état aussi. La multiplicité des souverainetés sert à tenir la balance, jusqu'à ce qu'il se forme dans le sein de l'Allemagne une puissance assez grande pour englober les autres.

Ce vaste pays, après la paix de Vestphalie, répara insensiblement ses pertes : les campagnes furent cultivées, les villes rebâties ; ce furent là les plus grands événements des années suivantes dans un corps percé et déchiré de toutes parts, qui se rétablissait des blessures que lui-même s'était faites pendant trente années.

Quand on dit que l'Allemagne fut libre alors, il faut l'entendre des princes et des villes impériales ; car pour les villes médiates, elles sont sujettes des grands vassaux auxquels elles appartiennent ; et les habitants des campagnes forment un état mitoyen entre l'esclave et le sujet, mais plus approchant de l'esclave, surtout en Souabe et en Bohême.

La Hongrie était comme l'Allemagne, respirant à peine après ses guerres intestines et les invasions si fréquentes des Turcs, ayant besoin d'être défendue, repeuplée, policée, mais toujours jalouse de son droit d'élire son souverain, et de conserver sous lui ses privilèges. Quand Ferdinand III fit élire, en 1654, son fils Léopold, âgé de dix-sept ans¹, roi de Hongrie, on fit signer à sa *sérénité* (car le mot de majesté n'était pas donné par les Hongrois à qui n'était pas empereur ou roi des Romains), on lui fit signer,

¹ Léopold-Ignace, né le 9 juin 1640, avait quinze ans seulement quand il fut élu roi de Hongrie le 22 juin 1653 ; ce qui s'accorde avec l'âge de dix-huit ans que Voltaire donne plus bas à ce prince, en juillet 1658.

dis-je, une capitulation aussi restreignante que celle des empereurs : mais les seigneurs hongrois n'étaient pas aussi puissants que les princes d'Allemagne. Ils n'avaient point les Français et les Suédois pour garants de leurs privilèges ; ils étaient plutôt opprimés que soutenus par les Ottomans : c'est pourquoi la Hongrie a été enfin entièrement soumise de nos jours, après de nouvelles guerres intestines.

L'empereur, après la paix de Vestphalie, se trouva paisible possesseur de la Bohême, devenue son patrimoine ; de la Hongrie qu'il regardait aussi comme un héritage, mais que les Hongrois regardaient comme un royaume électif ; et de toutes ses provinces jusqu'à l'extrémité du Tyrol. Il ne possédait aucun terrain en Italie.

Le nom de saint-empire romain subsistait toujours. Il était difficile de définir ce que c'était que l'Allemagne, et ce que c'était que cet empire. Charles-Quint avait bien prévu que si son fils Philippe II n'était pas sur le trône impérial, si la même tête ne portait pas les couronnes d'Espagne, d'Allemagne, de Naples, de Milan, il ne resterait guère que ce nom d'empire. En effet, quand le grand fief de Milan fut, aussi bien que Naples, entre les mains de la branche espagnole, cette branche se trouva à la fois vassale titulaire de l'empire et du pape, en protégeant l'un, et en donnant des lois à l'autre. La Toscane, les principales villes d'Italie, s'affermirent dans leur ancienne indépendance des empereurs. Un César qui n'avait pas en Italie un seul domaine, et qui n'était en Allemagne que le chef d'une république de princes et de villes, ne pouvait pas ordonner comme un Charlemagne et un Othon.

On voit, dans tout le cours de cette histoire, deux grands desseins soutenus pendant huit cents années ; celui des papes d'empêcher les empereurs de régner dans Rome, et celui des seigneurs allemands de conserver et d'augmenter leurs privilèges.

Ce fut dans cet état que Ferdinand III laissa l'empire à sa mort en 1657, pendant que la maison d'Autriche espagnole soutenait encore contre la France cette longue guerre qui finit par le traité des Pyrénées, et par le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV.

Tous ces événements sont si récents, si connus, écrits par tant d'historiens, qu'on ne répètera pas ici ce qu'on trouve partout ailleurs. On finira par se retracer une idée générale de l'empire depuis ce temps jusqu'à nos jours.

ÉTAT DE L'EMPIRE SOUS LÉOPOLD I^{er}, QUARANTE-HUITIÈME EMPEREUR.

On peut d'abord considérer qu'après la mort de Ferdinand III l'empire fut prêt de sortir de la maison d'Autriche, mais que les électeurs se crurent enfin obligés de choisir en 1658 Léopold-Ignace, fils de Ferdinand III. Il n'avait que dix-huit ans : mais le bien de l'état, le voisinage des Turcs, les jalousies particulières, contribuèrent à l'élection d'un prince dont la maison était assez puissante pour soutenir l'Allemagne, et pas assez pour l'asservir. On avait autrefois élu Rodolphe de Habsbourg, parce qu'il n'avait presque point de domaine : l'empire était continué à sa race, parce qu'elle en avait beaucoup.

Les Turcs, toujours maîtres de Bude, les Français possesseurs de l'Alsace, les Suédois de la Poméranie et de Brême, rendaient nécessaire cette élection : tant l'idée de l'équilibre est naturelle chez les hommes ! Dix empereurs de suite dans la maison de Léopold étaient encore, en sa faveur, autant de sollicitations qui sont toujours écoutées, quand on ne croit point la liberté publique en danger.

C'est ainsi que le trône, toujours électif en Pologne, fut toujours héréditaire dans la race des Jagellons.

L'Italie ne pouvait être un objet pour le ministère de Léopold ; il n'était plus question de demander une couronne à Rome, encore moins de faire sentir ses droits de suzerain à la branche d'Autriche qui avait Naples et Milan. Mais la France, la Suède, la Turquie, occupèrent toujours les Allemands sous ce règne : ces trois puissances furent, l'une après l'autre, ou contenues, ou repoussées, ou vaincues, sans que Léopold tirât l'épée.

Ce prince, le moins guerrier de son temps, attaqua toujours Louis XIV dans les temps les plus florissants de la France ; d'abord après l'invasion de la Hollande, lorsqu'il donna aux Provinces-Unies un secours qu'il n'avait pas donné à sa propre maison dans l'invasion de la Flandre ; ensuite quelques années après la paix de Nimègue, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg contre Louis XIV ; enfin, à l'avènement étonnant du petit-fils du roi de France au trône d'Espagne.

Léopold sut dans toutes ces guerres intéresser le corps de l'Allemagne, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé par ces guerres, comme il l'avait été dans celle de trente ans ; mais les frontières du

côté du Rhin furent maltraitées. Louis XIV eut toujours la supériorité ; cela ne pouvait arriver autrement : des ministres habiles, de très grands généraux, un royaume dont toutes les parties étaient réunies, et toutes les places fortifiées, des armées disciplinées, une artillerie formidable, d'excellents ingénieurs, devaient nécessairement l'emporter sur un pays à qui tout cela manquait. Il est même surprenant que la France ne remportât pas de plus grands avantages contre des armées levées à la hâte, souvent mal payées et mal pourvues, et surtout contre des corps de troupes commandés par des princes qui s'accordaient peu, et qui avaient des intérêts différents. La France, dans cette guerre terminée par la paix de Nimègue, triompha, par la supériorité de son gouvernement, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Hollande réunies, mais mal réunies.

La fortune fut moins inégale dans la seconde guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. Louis XIV eut alors contre lui l'Angleterre jointe à l'Allemagne et à l'Espagne. Le duc de Savoie entra dans la ligue. La Suède, si long-temps alliée de la France, l'abandonna, et fournit même des troupes contre elle en qualité de membre de l'empire. Cependant tout ce que tant d'alliés purent faire, ce fut de se défendre. On ne put même, à la paix de Ryswick, arracher Strasbourg à Louis XIV.

La troisième guerre fut la plus heureuse pour Léopold et pour l'Allemagne, quand le roi de France était plus puissant que jamais, quand il gouvernait l'Espagne sous le nom de son petit-fils, qu'il avait pour lui tous les Pays-Bas espagnols et la Bavière, que ses armées étaient au milieu de l'Italie et de l'Allemagne. La mémorable bataille d'Hochstedt changea tout. Léopold mourut l'année suivante, en 1705, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne.

Ce qui servit le mieux Léopold dans tout le cours de son règne, ce fut la grandeur même de Louis XIV. Cette grandeur se produisit avec tant de faste, avec tant de fierté, qu'elle irrita tous ses voisins, surtout les Anglais, plus qu'elle ne les intimidait.

On lui imputait l'idée de la monarchie universelle : mais si Léopold avait eu la succession de l'Autriche espagnole, comme il fut long-temps vraisemblable qu'il l'aurait, alors c'était cet empereur qui, maître absolu de la Hongrie dont les bornes étaient reculées, devenu presque tout puissant en Allemagne, possédant l'Espagne, le domaine direct de la moitié de l'Italie, souverain de la moitié du Nouveau-Monde, et en état de faire valoir les droits ou les prétentions de l'empire, se serait vu en effet assez près de cette monarchie

universelle. On affecta de la craindre dans Louis XIV, lorsqu'il voulut, après la paix de Nimègue, faire dépendre des Trois-Évêchés quelques terres qui relevaient de l'empire ; et on ne la craignit ni dans Léopold ni dans ses enfants, lorsqu'ils furent près de dominer sur l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Louis XIV, en effarouchant trop ses voisins, fit plus de bien à la maison d'Autriche qu'il ne lui avait fait de mal par sa puissance.

DE LA HONGRIE ET DES TURCS DU TEMPS DE LÉOPOLD.

Dans les guerres que Léopold fit de son cabinet à Louis XIV, il ne risqua jamais rien. L'Allemagne et ses alliés portaient tout le fardeau, et défendaient ses pays héréditaires. Mais, du côté de la Hongrie et des Turcs, il n'y eut que du trouble et du danger. Les Hongrois étaient les restes d'une nation nombreuse, échappés aux guerres civiles et au sabre des Ottomans ; ils labouraient, les armes à la main, des campagnes arrosées du sang de leurs pères. Les seigneurs de ces cantons malheureux voulaient à la fois défendre leurs privilèges contre l'autorité de leur roi, et leur liberté contre le Turc, qui protégeait la Hongrie et la dévastait. Le Turc faisait précisément en Hongrie ce que les Suédois et les Français avaient fait en Allemagne ; mais il fut plus dangereux : et les Hongrois furent plus malheureux que les Allemands.

Cent mille Turcs marchent jusqu'à Neuhausel en 1665. Il est vrai qu'ils sont vaincus l'année d'après à Saint-Gothard, sur le Raab, par le fameux Montécuculli. On vante beaucoup cette victoire, mais certainement elle ne fut pas décisive. Quel fruit d'une victoire qu'une trêve honteuse, par laquelle on cède au sultan la Transylvanie avec tout le terrain de Neuhausel, et on rase jusqu'aux fondements des citadelles voisines !

Le Turc donna ou plutôt confirma la Transylvanie à Abaffi, et dévasta toujours la Hongrie, malgré la trêve.

Léopold n'avait alors d'enfant que l'archiduchesse, qui fut depuis électrice de Bavière. Les seigneurs hongrois songent à se donner un roi de leur nation, en cas que Léopold meure.

Leurs projets, leur fermeté à soutenir leurs droits, et enfin leurs complots, coûtent la tête à Serini, à Frangipani, à Nadasti, à Tattembach. Les impériaux s'emparent des châteaux de tous les amis de ces infortunés. On supprime les dignités de palatin de Hongrie, de juge du royaume, de ban de Croatie ; et le pillage est exercé avec les formes de la justice. Cet excès de sévérité produit

d'abord la consternation, et ensuite le désespoir. Émériek Tékéli se met à la tête des mécontents : tout est en combustion dans la Haute-Hongrie.

Tékéli traite avec la Porte. Alors la cour de Vienne ménage les esprits irrités. Elle rétablit la charge de palatin ; elle confirme tous les privilèges pour lesquels on combattait ; elle promet de rendre les biens confisqués ; mais cette condescendance, qui vient après tant de duretés, ne paraît qu'un piège. Tékéli croit plus gagner à la cour ottomane qu'à celle de Vienne. Il est fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de quarante mille sequins. Déjà, en 1682, Tékéli, aidé des troupes du bacha de Bude, ravageait la Silésie ; et ce bacha prenait Tokai et Éperies, tandis que le sultan Mahomet IV préparait l'armement le plus formidable que jamais l'empire ottoman ait destiné contre les chrétiens.

Si les Turcs eussent pris ce parti avant la paix de Nimègue, on ne voit pas ce que l'empereur eût pu leur opposer ; car après la paix de Nimègue même il opposait peu de forces.

Le grand-visir Kara Mustapha traverse la Hongrie avec deux cent cinquante mille hommes d'infanterie, trente mille spahis, une artillerie, un bagage proportionné à cette multitude. Il pousse le duc de Lorraine Charles V devant lui. Il met le siège sans résistance devant Vienne.

SIÈGE DE VIENNE, EN 1685, ET SES SUITES,

Ce siège de Vienne doit fixer les regards de la postérité. La ville était devenue, sous dix empereurs consécutifs de la maison d'Autriche, la capitale de l'empire romain en quelque sorte ; mais elle n'était ni forte ni grande. Cette capitale prise, il n'y avait, jusqu'au Rhin, aucune place capable de résistance.

Vienne et ses faubourgs contenaient environ cent mille citoyens, dont les deux tiers habitaient ces faubourgs sans défense. Kara Mustapha s'avancait sur la droite du Danube, suivi de trois cent trente mille hommes, en comptant tout ce qui servait à cet armement formidable. On a prétendu que le dessein de ce grand-visir était de prendre Vienne pour lui-même, et d'en faire la capitale d'un nouveau royaume indépendant de son maître. Tékéli, avec ses mécontents de Hongrie, était vers l'autre rive du Danube. Toute la Hongrie était perdue, et Vienne menacée de tous côtés. Le duc Charles de Lorraine n'avait qu'environ vingt-quatre mille combattants à opposer aux Turcs, qui précipitaient leur marche. Un petit combat à Pétronel, non loin de Vienne, venait encore de diminuer la faible armée de ce prince.

Le 7 juillet, l'empereur Léopold, l'impératrice

sa belle-mère, l'impératrice sa femme, les archiducs, les archiduchesses, toute leur maison, abandonnent Vienne et se retirent à Lintz. Les deux tiers des habitants suivent la cour en désordre. On ne voit que des fugitifs, des équipages, des chariots chargés de meubles ; et les derniers tombèrent entre les mains des Tartares. La retraite de l'empereur ne porte à Lintz que la terreur et la désolation. La cour ne s'y croit pas en sûreté. On se réfugie de Lintz à Passau. La consternation en augmente dans Vienne : il faut brûler les faubourgs, les maisons de plaisance, fortifier en hâte le corps de la place, y faire entrer des munitions de guerre et de bouche. On ne s'était préparé à rien, et les Turcs allaient ouvrir la tranchée. Elle fut en effet ouverte le 16 juillet au faubourg Saint-Ulric, à cinquante pas de la contrescarpe.

Le comte de Staremborg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major.

Pour comble de disgrâce, l'argent manquait, et on eut de la peine à ramasser cent mille risdales.

Le duc de Lorraine avait en vain tenté de conserver une communication de sa petite armée avec la ville ; mais il n'avait pu que protéger la retraite de l'empereur. Forcé enfin de se retirer par les ponts qu'il avait jetés sur le Danube, il était loin au septentrion de la ville, tandis que les Turcs, qui l'environnaient, avançaient leurs tranchées au midi. Il faisait tête aux Hongrois de Tékéli, et défendait la Moravie ; mais la Moravie allait tomber avec Vienne au pouvoir des Ottomans. L'empereur pressait les secours de Bavière, de Saxe, et des cercles, et surtout celui du roi de Pologne, Jean Sobieski, prince long-temps la terreur des Turcs, tandis qu'il avait été général de la couronne, et qui devait son trône à ses victoires ; mais ces secours ne pouvaient arriver que lentement.

On était déjà au mois de septembre, et il y avait enfin une brèche de six toises au corps de la place. La ville paraissait absolument sans ressource. Elle devait tomber sous les Turcs plus aisément que Constantinople ; mais ce n'était pas un Mahomet I qui l'assiégeait. Le mépris brutal du grand-visir pour les chrétiens, son inactivité, sa mollesse, firent languir le siège.

Son parc, c'est-à-dire l'enclos de ses tentes, était aussi grand que la ville assiégée. Il y avait des bains, des jardins, des fontaines ; on y voyait

partout l'excès du luxe, avant-coureur de la ruine.

Enfin, Jean Sobieski ayant passé le Danube quelques lieues au-dessus de Vienne, les troupes de Saxe, de Bavière, et des cercles, étant arrivées, on fit, du haut de la montagne de Calenberg, des signaux aux assiégés. Tout commençait à leur manquer, et il ne leur restait plus que leur courage.

Les armées impériale et polonaise descendirent du haut de cette montagne de Calenberg, dont le grand-visir avait négligé de s'emparer; elles s'y étendirent en formant un vaste amphithéâtre. Le roi de Pologne occupait la droite, à la tête d'environ douze mille gendarmes, et de trois à quatre mille hommes de pied. Le prince Alexandre son fils était auprès de lui. L'infanterie de l'empereur et de l'électeur de Saxe marchait à la gauche. Le duc Charles de Lorraine commandait les impériaux. Les troupes de Bavière montaient à dix mille hommes, celles de Saxe à peu près au même nombre.

Jamais on ne vit plus de grands princes que dans cette journée. L'électeur de Saxe, Jean George III, était à la tête de ses Saxons. Les Bava-rois n'étaient point conduits par l'électeur Marie-Emmanuel, leur duc. Ce jeune prince voulut servir comme volontaire auprès du duc de Lorraine. Il avait reçu de l'empereur une épée enrichie de diamans; et lorsque Léopold revint dans Vienne, après sa délivrance, le jeune électeur, le saluant avec cette même épée, lui fit voir à quel usage il employait ses présents. C'est le même électeur qui fut mis depuis au ban de l'empire.

Le prince de Saxe-Lavembourg, de l'ancienne et malheureuse maison d'Ascanie, menait la cavalerie impériale; le prince Herman de Bade, l'infanterie; les troupes de Franconie, au nombre d'environ sept mille, marchaient sous le prince de Valdeck.

On distinguait parmi les volontaires trois princes de la maison d'Anhalt, deux de Hanovre, trois de la maison de Saxe, deux de Neubourg, deux de Virtemberg, tandis qu'un troisième se signalait dans la ville, deux de Holstein, un prince de Hesse-Cassel, un prince de Hohenzollern: il n'y manquait que l'empereur.

Cette armée montait à soixante et quatre mille combattants. Celle du grand-visir était supérieure de plus du double; ainsi cette bataille peut être comptée parmi celles qui font voir que le petit nombre l'a presque toujours emporté sur le grand, peut-être parce qu'il y a trop de confusion dans les armées immenses, et plus d'ordre dans les autres.

Ce fut le 12 septembre que se donna cette bataille, si c'en est une, et que Vienne fut délivrée.

Le grand-visir laissa vingt mille hommes dans les tranchées, et fit donner un assaut à la place, dans le temps même qu'il marchait contre l'armée chrétienne. Ce dernier assaut pouvait réussir contre des assiégés qui commençaient à manquer de poudre, et dont les canons étaient démontés; mais la vue du secours ranima leurs forces. Cependant, le roi de Pologne ayant harangué ses troupes de rang en rang, marchait d'un côté contre l'armée ottomane, et le duc de Lorraine de l'autre. Jamais journée ne fut moins meurtrière et plus décisive. Deux postes pris sur les Turcs décidèrent de la victoire. Les chrétiens ne perdirent pas plus de deux cents hommes. Les Ottomans en perdirent à peine mille: c'était sur la fin du jour. La terreur se mit pendant la nuit dans le camp du visir. Il se retira précipitamment avec toute son armée. Cet aveuglement, qui succédait à une longue sécurité, fut si prodigieux, qu'ils abandonnèrent leurs tentes, leurs bagages, et jusqu'au grand étendard de Mahomet. Il n'y eut, dans cette grande journée, de faute comparable à celle du visir, que celle de ne le point poursuivre.

Le roi de Pologne envoya l'étendard de Mahomet au pape. Les Allemands et les Polonais s'enrichirent des dépouilles des Turcs. Le roi de Pologne écrivit à la reine sa femme, qui était une Française, fille du marquis d'Arquien, que le grand-visir l'avait fait son héritier, et qu'il avait trouvé dans ses tentes la valeur de plusieurs millions de ducats. On connaît assez cette lettre dans laquelle il lui dit: « Vous ne direz pas de moi ce que disent les femmes tartares quand elles voient rentrer leurs maris les mains vides: Vous n'êtes pas un homme, puisque vous revenez sans butin. »

Le lendemain 15 septembre, le roi Jean Sobieski fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale, et l'entonna lui-même. Cette cérémonie fut suivie d'un sermon dont le prédicateur prit pour texte: « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean. » Toute la ville s'empressait de venir rendre grâce à ce roi, et de baiser les mains de son libérateur, comme il le raconte lui-même. L'empereur arriva le 14, au milieu des acclamations qui n'étaient pas pour lui. Il vit le roi de Pologne hors des murs, et il y eut de la difficulté pour le cérémonial, dans un temps où la reconnaissance devait l'emporter sur les formalités.

Cette gloire et ce bonheur de Jean Sobieski furent bientôt sur le point d'être éclipsés par un désastre qu'on ne devait pas attendre après une victoire si facile. Il s'agissait de soumettre la Hongrie et de marcher à Gran, qui est la même ville que Strigonie. Pour aller à Gran, il fallait passer par Barkan, où un bacha avait un corps

de troupes assez considérable. Le roi de Pologne s'avancait de ce côté avec ses gendarmes, et ne voulut point attendre le duc de Lorraine qui le suivait. Les Turcs tombent, auprès de Barkan, sur les troupes polonaises, les chargent en flanc, leur tuent deux mille hommes; le vainqueur des Ottomans est obligé de fuir; il est poursuivi, il échappe à peine en laissant son manteau à un Turc qui l'avait déjà joint. Le duc Charles arriva enfin au secours des Polonais, et après avoir eu la gloire de secourir Jean Sobieski dans la délivrance de Vienne, il eut celle de le délivrer lui-même.

Bientôt la Hongrie, des deux côtés du Danube jusqu'à Strigonie, retombe sous le pouvoir de l'empereur. On prend Strigonie; elle avait appartenu aux Turcs près de cent cinquante années; enfin on tente deux fois le siège de Bude, et on le prend d'assaut en 1686: ce ne fut depuis qu'un enchaînement de victoires. Le duc de Lorraine défait, avec l'électeur de Bavière, les Ottomans dans les mêmes plaines de Mohatz, où Louis II, roi de Hongrie, avait péri, lorsqu'en 1526, Soliman II, vainqueur des chrétiens, couvrit ces plaines de vingt-cinq mille morts.

Les divisions, les séditions de Constantinople, les révoltes des armées ottomanes combattaient encore pour l'heureux et tranquille Léopold. Le soulèvement des janissaires, la déposition de Mahomet IV, l'imbécile Soliman III placé sur le trône après une prison de quarante années, les troupes ottomanes mal payées, découragées, fuyant devant un petit nombre d'Allemands, tout favorisa Léopold. Un empereur guerrier, secondé des Polonais victorieux, eût pu aller assiéger Constantinople après avoir été sur le point de perdre Vienne.

Léopold jugea plus à propos de se venger sur les Hongrois de la crainte que les Turcs lui avaient donnée. Ses ministres prétendaient qu'on ne pouvait contenir la puissance ottomane, si la Hongrie n'était pas réunie sous un pouvoir absolu. Cependant on avait chassé les Turcs devant Vienne avec les troupes de Saxe, de Bavière, de Lorraine, et des autres princes allemands qui n'étaient pas sous un joug despotique; on avait surtout vaincu avec les secours des Polonais alliés. Les Hongrois auraient donc pu servir l'empereur comme les Allemands le servaient; en demeurant libres comme les Allemands; mais il y avait trop de factions en Hongrie; les Turcs n'étaient pas hommes à faire des traités de Vestphalie en faveur de ce royaume, et n'étaient alors en état ni d'opprimer les Hongrois ni de les secourir.

Il n'y eut d'autre congrès entre les mécontents de Hongrie et l'empereur qu'un échafaud; on l'éleva dans la place publique d'Éperies au mois

de mars 1687, et il y resta jusqu'à la fin de l'année.

Les bourreaux¹ furent lassés à immoler les victimes qu'on leur abandonnait sans beaucoup de choix, si l'on en croit plusieurs historiens contemporains. Il n'y a point d'exemple, dans l'antiquité, d'un massacre si long et si terrible: il y a eu des sévérités égales, mais aucune n'a duré si long-temps. L'humanité ne frémit pas du nombre d'hommes qui périssent dans tant de batailles: on y est accoutumé; ils meurent les armes à la main et vengés; mais voir pendant neuf mois ses compatriotes trainés juridiquement à une boucherie toujours ouverte, c'était un spectacle qui soulevait la nature, et dont l'atrocité remplit encore aujourd'hui les esprits d'horreur.

Ce qu'il y a de plus affreux pour les peuples, c'est que quelquefois ces cruautés réussissent, et le succès encourage à traiter les hommes comme des bêtes farouches.

La Hongrie fut soumise, le Turc deux fois repoussé, la Transylvanie conquise, occupée par les impériaux. Enfin, tandis que l'échafaud d'Éperies subsistait encore, on convoqua les principaux de la noblesse de Hongrie à Vienne, qui déclarèrent au nom de la nation la couronne héréditaire; ensuite les états assemblés à Presbourg en portèrent le décret, et on couronna Joseph, à l'âge de neuf ans, roi héréditaire de Hongrie.

Léopold alors fut le plus puissant empereur depuis Charles-Quint; un concours de circonstances heureuses le met en état de soutenir à la fois la guerre contre la France jusqu'à la paix de Rysvick, et contre la Turquie jusqu'à la paix de Carlovitz, conclue en 1699. Ces deux paix lui furent avantageuses; il négocia avec Louis XIV, à Rysvick, sur un pied d'égalité qu'on n'attendait pas après la paix de Nimègue; et il traita avec le Turc en vainqueur. Ces succès donnèrent à Léopold, dans les diètes d'Allemagne, une supériorité qui n'ôta pas la liberté des suffrages, mais qui les rendit toujours dépendants de l'empereur.

DE L'EMPIRE ROMAIN SOUS LÉOPOLD I^{er}.

Ce fut encore sous ce règne que l'Allemagne renoua la chaîne dont elle tenait autrefois l'Italie: car dans la guerre terminée à Rysvick, lorsque Léopold, ligué avec le duc de Savoie, ainsi qu'avec tant de princes contre la France, envoya des troupes vers le Pô, il exigea des contributions de tout ce qui n'appartenait pas à l'Espagne. Les états de Toscane, de Venise en terre ferme, de Gènes, du pape même, payèrent plus de trois cent

¹ Ces bourreaux, aux gages d'un prince élevé par les jésuites dans les minuties de la dévotion, étaient au nombre de trente, sans compter les valets

mille pistoles. Quand il fallut, au commencement du siècle, disputer les provinces de la monarchie d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, Léopold exerça l'autorité impériale, en proscrivant le duc de Mantoue, en donnant le Montferrat mantouan au duc de Savoie. Ce fut encore en qualité d'empereur romain qu'il donna le titre de roi à l'électeur de Brandebourg : car les nations ne sont pas convenues que le roi d'Allemagne fasse des rois ; mais un ancien usage a voulu que des princes reçussent le titre de roi de celui que ce même usage appelait le successeur des césars.

Ainsi le chef de l'Allemagne, ayant ce nom, donnait des noms ; et Léopold fit un roi sans consulter les trois colléges. Mais quand il créa un neuvième électorat en faveur du duc de Hanovre, il créa cette dignité allemande avec le suffrage de quatre électeurs, en qualité de chef de l'Allemagne ; encore ne put-il le faire admettre dans le collège des électeurs, où le duc de Hanovre n'obtint séance qu'après la mort de Léopold.

Il est vrai que dans toutes les capitulations on appelle l'Allemagne l'*empire* ; mais c'est un abus des mots autorisé dès long-temps. Les empereurs jurent dans leurs capitulations *de ne faire entrer aucunes troupes dans l'empire sans le consentement des électeurs, princes et états* : mais il est clair qu'ils entendent alors par ce mot empire, l'Allemagne, et non Milan et Mantoue ; car l'empereur envoie des troupes à Milan sans consulter personne. L'Allemagne est appelée l'empire, comme siège de l'empire romain : étrange révolution dont Auguste ne se doutait pas. Un seigneur italien s'adresse sans difficulté à la diète de Ratisbonne ; il s'adresse aux électeurs de Saxe, de Bavière et du Palatinat, pendant la vacance du trône ; il en obtient des titres et des terres quand personne ne s'y oppose. Le pape, à la vérité, ne demande point à la diète la confirmation de son élection ; mais le duc de Mantoue lui présenta requête quand Léopold l'eut mis au ban de l'empire en 1700. Cet empire est donc le droit du plus fort, le droit de l'opinion, fondé sur les heureuses incursions que Charlemagne et Othon-le-Grand firent dans l'Italie.

La diète de Ratisbonne est devenue perpétuelle sous ce même Léopold depuis 1664 : il semble qu'elle devrait en avoir plus de puissance, mais c'est précisément ce qui l'a énervée. Les princes qui composaient autrefois ces célèbres assemblées, n'y viennent pas plus que les électeurs n'assistent au sacre. Ils ont à la diète des députés ; et tel député agit pour deux ou trois princes. Les grandes affaires, ou ne s'y traitent plus, ou languissent ; et l'Allemagne est en secret divisée sous l'apparence de l'union.

DE L'ALLEMAGNE

DU TEMPS DE JOSEPH I^{er} ET DE CHARLES VI^e.

L'empereur Joseph I^{er} avait été élu roi des Romains, à l'âge de douze ans, par tous les électeurs, en 1690, preuve évidente de l'autorité de Léopold, son père ; preuve de la sécurité où les électeurs étaient sur tous leurs droits, qu'ils n'auraient pas voulu sacrifier ; preuve du concert de tous les états d'Allemagne avec son chef, que la puissance de Louis XIV réunissait plus que jamais.

Il signa dans sa capitulation qu'il observerait les traités de Vestphalie, *excepté dans ce qui concernait l'avantage de la France*.

Le règne de Joseph I^{er} fut encore plus heureux que celui de Léopold ; l'argent des Anglais et des Hollandais, les victoires du prince Eugène et du duc de Marlborough, le rendirent partout victorieux, et ce bonheur le rendit presque absolu. Il commença en 1706 par mettre de son autorité au ban de l'empire les électeurs de Bavière et de Cologne, partisans de la France, et s'empara de leurs états. Voici la sentence que porta la chambre impériale de Vienne au nom de l'empereur, malgré les lois de l'empire.

« Nous déclarons que Maximilien, jusqu'à présent électeur et duc de Bavière... a encouru de fait le ban et le reban de nous et du saint-empire romain, ainsi que toutes les peines qui sont attachées de droit et par l'usage à de semblables déclarations et publications, ou qui en sont la conséquence : Nous le déposons, le déclarons, et dénonçons déposé, privé, et déchu des grâces, privilèges, droits régaliens, dignités, titres, scels, propriétés, expectatives, états, possessions, vassaux, et sujets, quels qu'ils soient, qu'il tient de nous et de l'empire : Nous abandonnons aussi le corps dudit Maximilien, ci-devant électeur de Bavière, à tous et à un chacun, de manière qu'étant privé, de notre part et de celle de l'empire, de toute paix et de toute protection, et ayant été mis, ou plutôt s'étant mis par son propre fait, dans un état où il ne devait avoir ni paix ni sûreté, un chacun pourra tout entreprendre contre lui, impunément et sans forfaire... Défendons aussi à tous et à un chacun, dans l'empire, d'avoir avec lui aucun commerce, de lui donner l'hospitalité ni prêter secours ou protection, etc. »

Les électeurs réclamèrent contre cet acte de despotisme ; on les apaisa en leur promettant de le faire ratifier à la diète de Ratisbonne, et leur haine contre Louis XIV l'emporta sur la considéra-

¹ Joseph I^{er}, empereur en 1705, mourut en 1711

² Charles VI régna de 1711 à 1740

tion de leurs propres intérêts. Joseph I^{er} donna le Haut-Palatinat à la branche palatine, qui l'avait perdu sous Ferdinand II, et qui le rendit ensuite à la branche de Bavière, à la paix de Rastadt et de Bade.

Il agit véritablement en empereur romain dans l'Italie; il confisqua tout le Mantouan à son profit, prit d'abord pour lui le Milanais, qu'il donna ensuite à son frère l'archiduc, mais dont il garda les places et les revenus, en démembrant de ce pays Alexandrie, Valenza, la Lomeline, en faveur du duc de Savoie, auquel il donna encore l'investiture du Montferrat pour le retenir dans ses intérêts. Il dépouilla le duc de la Mirandole, et fit présent de son état au duc de Modène. Charles-Quint n'avait pas été plus souverain en Italie. Le pape Clément XI fut aussi alarmé que l'avait été Clément VII. Joseph I^{er} allait lui ôter le duché de Ferrare, pour le rendre à la maison de Modène que les papes en avaient privée.

Ses armées, maîtresses de Naples au nom de l'archiduc son frère, et maîtresses en son propre nom du Bolonais, du Ferrarois, d'une partie de la Romagne, menaçaient déjà Rome. C'était l'intérêt du pape qu'il y eût une balance en Italie; mais la victoire avait brisé cette balance. On faisait sommer tous les princes, tous les possesseurs des fiefs, de produire leurs titres.

On ne donna que quinze jours au duc de Parme, qui relevait alors du saint siège, pour faire hommage à l'empereur. On distribuait dans Rome un manifeste qui attaquait la puissance temporelle du pape, et qui annulait toutes les donations des empereurs faites sans l'intervention de l'empire. Il est vrai que, si par ce manifeste on soumettait le pape à l'empereur, on y faisait dépendre aussi les décrets impériaux du corps germanique: mais on se sert dans un temps des armes qu'on rejette dans un autre; et il ne s'agissait que de dominer en Italie à quelque titre et à quelque prix que ce fût.

Tous les princes étaient consternés. On ne se serait pas attendu que trente-quatre cardinaux eussent eu alors la hardiesse et la générosité de faire ce que ni Venise, ni Florence, ni Gènes, ni Parme, n'osaient entreprendre. Ils levèrent une petite armée à leurs dépens: l'un donna cent mille écus, l'autre quatre-vingt mille; celui-ci cent chevaux, cet autre cinquante fantassins; les paysans furent armés: mais tout le fruit de cette entreprise fut de se soumettre, les armes à la main, aux conditions que prescrivit Joseph. Le pape fut obligé de congédier son armée, de ne conserver que cinq mille hommes dans tout l'état ecclésiastique, de nourrir les troupes impériales, de leur abandonner Comacchio, et de reconnaître

l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Amis et ennemis, tout ressentit le pouvoir de Joseph: il ôte, en 1709, le Vigevanase et les fiefs des Langues au duc de Savoie, et cependant ce prince n'ose quitter son parti.

Joseph I^{er} meurt à trente-trois ans, en 1744, dans le cours de ses prospérités.

Charles VI, son frère, se trouve maître de presque toute la Hongrie soumise, des états héréditaires d'Allemagne florissants, du Milanais, du Mantouan, de Naples et Sicile, de neuf provinces des Pays-Bas; et si on avait écouté, en 1709, les propositions de la France alors accablée, ce même Charles VI aurait eu encore l'Espagne et le Nouveau-Monde. C'était alors qu'il n'y aurait point eu de balance en Europe. Les Anglais, qui avaient combattu uniquement pour cette balance, murmurèrent contre la reine Anne, qui la rétablit par la paix d'Utrecht; tant la haine contre Louis XIV prévalait sur les intérêts réels. Charles VI resta encore le plus puissant prince de l'Europe, après sa paix particulière de Bade et de Rastadt.

Mais quelque puissant qu'il fût quand il prit possession de l'empire, le corps germanique soutint plus que jamais ses droits, il les augmenta même. La capitulation de Charles VI porte qu'aucun prince, aucun état de l'Allemagne ne pourra être mis au ban de l'empire que par un jugement des trois collèges, etc. On rappelle encore dans cette capitulation les traités de Vestphalie, regardés toujours comme une loi fondamentale.

L'Allemagne fut tranquille et florissante sous ce dernier empereur de la maison d'Autriche: car la guerre de 1716 contre les Turcs ne se fit que sur les frontières de l'empire ottoman, et rien ne fut plus glorieux.

Le prince Eugène y accrut encore cette grande réputation qu'il s'était acquise en Italie, en Flandre, en Allemagne. La victoire de Péterwaradin, la prise de Témessvar, signalèrent la campagne de 1716, et la suivante eut des succès encore plus étonnants: car le prince Eugène, en assiégeant Belgrade, se trouva lui-même assiégé dans son camp par cent cinquante mille Turcs. Il était dans la même situation où fut César au siège d'Alexie, et où le czar Pierre s'était trouvé au bord du Pruth. Il n'imita point l'empereur russe, qui mendia la paix. Il fit comme César; il battit ses nombreux ennemis, et prit la ville. Couvert de gloire, il retourna à Vienne, où l'on parlait de lui faire son procès, pour avoir hasardé l'état qu'il avait sauvé, et dont il avait reculé les bornes. Une paix avantageuse fut le fruit de ces victoires. Le système de l'Allemagne ne fut dérangé ni par cette guerre ni par cette paix, qui augmentaient

les états de l'empereur : au contraire, la constitution germanique s'affermisait. Les disgrâces du roi de Suède, Charles XII, accrurent les domaines des électeurs de Brandebourg et de Hanovre. Le corps de l'Allemagne en devenait plus considérable.

Les traités de Vestphalie reçurent à la vérité une atteinte dans ces acquisitions ; mais on conserva tous les droits acquis aux états de l'Allemagne par ces traités, en enlevant des provinces aux Suédois, à qui on devait en partie ces droits mêmes dont on jouissait. Les trois religions établies dans l'Allemagne s'y maintinrent paisiblement à l'ombre de leurs privilèges, et les petits différends inévitables n'y causèrent point de troubles civils.

Il faut surtout observer que l'Allemagne changea entièrement de face, du temps de Léopold, de Joseph I^{er}, et de Charles VI. Les mœurs auparavant étaient rudes, la vie dure, les beaux-arts presque ignorés, la magnificence commode inconnue, presque pas une seule ville agréablement bâtie, aucune maison d'une architecture régulière et noble, point de jardins, point de manufactures de choses précieuses et de goût. Les provinces du Nord étaient entièrement agrestes. La guerre de trente ans les avait ruinées. L'Allemagne, en soixante années de temps, a été plus différente d'elle-même qu'elle ne le fut depuis Othon jusqu'à Léopold.

Charles VI fut constamment heureux jusqu'en 1754.

Les célèbres victoires du prince Eugène sur les Turcs, à Témessvar et à Belgrade, avaient reculé les frontières de la Hongrie. L'empereur dominait dans l'Italie. Il y possédait le domaine direct de Naples et Sicile, du Milanais, du Mantouan. Le domaine impérial et suprême de la Toscane, de Parme et Plaisance, si long-temps contesté, lui était confirmé par l'investiture même qu'il donna de ces états à don Carlos, fils de Philippe V, qui par là devenait son vassal. Les droits de l'empire exercés en Italie par Léopold et par Joseph I^{er} étaient donc encore en vigueur ; et certainement, si un empereur avait conservé en Italie tant d'états, tant de droits avec tant de prétentions, ce combat de sept cents années de la liberté italique contre la domination allemande pouvait aisément finir par l'asservissement.

Ces prospérités eurent un terme par l'exercice même que Charles VI fit de son crédit dans l'Europe, en procurant conjointement avec la Russie le trône de Pologne à Auguste III, électeur de Saxe.

Ce fut une singulière révolution que celle qui

lui fit perdre pour jamais Naples et Sicile, et qui enrichit encore le roi de Sardaigne à ses dépens, pour avoir contribué à donner un roi aux Polonais. Rien ne montre mieux quelle fatalité enchaîne tous les événements, et se joue de la prévoyance des hommes. Son bonheur l'avait deux fois rendu victorieux de cent cinquante mille Turcs ; et Naples et Sicile lui furent enlevés par dix mille Espagnols, en une seule campagne. Aurait-on imaginé, en 1700, que Stanislas, palatin de Pologne, serait fait roi de Pologne, par Charles XII ; qu'ayant perdu la Pologne, il deviendrait duc de Lorraine, et que pour cette raison-là même, la maison de Lorraine aurait la Toscane ? Si on réfléchit à tous les événements qui ont troublé et changé les états, on trouvera que presque rien n'est arrivé de ce que les peuples attendaient, et de ce que les politiques avaient préparé.

Les dernières années de Charles VI furent encore plus malheureuses ; il crut que le prince Eugène ayant défait les Turcs avec des armées allemandes inférieures, il les vaincrait à plus forte raison quand l'empire ottoman serait attaqué à la fois par les Allemands et par les Russes ; mais il n'avait plus le prince Eugène ; et tandis que les armées de la czarine Anne prenaient la Crimée, entraient dans la Valachie, et se proposaient de pénétrer à Andrinople, les Allemands furent vaincus. Une paix dommageable suivit leur défaite. Belgrade, Témessvar, Orsava, tout le pays entre le Danube et la Saxe demeura aux Ottomans ; le fruit des conquêtes du prince Eugène fut perdu ; et l'empereur n'eut que la ressource cruelle de mettre en prison les généraux malheureux, de faire couper la tête à des officiers qui avaient rendu des villes, et de punir ceux qui se hâtèrent de faire, suivant ses ordres, une paix nécessaire.

Il mourut bientôt après. Les révolutions qui suivirent sa mort sont du ressort d'une autre histoire ; et ces plaies, qui saignent encore, sont trop récentes pour les découvrir.

Un lecteur philosophe, après avoir parcouru cette longue suite d'empereurs, pourra faire réflexion qu'il n'y a eu que Frédéric III qui ait passé soixante et quinze ans, comme parmi les rois de France il n'y a eu que le seul Louis XIV. On voit au contraire un très grand nombre de papes dont la carrière a été au-delà de quatre-vingts années. Ce n'est pas qu'en général les lois de la nature accordent une vie plus longue en Italie qu'en Allemagne et en France ; mais c'est qu'en général les pontifes ont mené une vie plus sobre que les rois, qu'ils commencent plus tard à régner, et qu'il y a plus de papes que d'empereurs et de rois de France.

La durée des règnes de tous les empereurs qui

ont passé en revue, sert à confirmer la règle qu'a donnée Newton pour réformer l'ancienne chronologie. Il veut que les générations des anciens souverains se comptent à vingt et un ans environ, l'une portant l'autre. En effet les cinquante empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI composent une période de près de mille années; ce qui donne à chacun d'eux vingt ans de règne. On peut même réduire encore beaucoup cette règle de Newton dans les états sujets à des révolutions fréquentes. Sans remonter plus haut que l'empire romain, on trouvera environ quatre-vingt-dix règnes, depuis César jusqu'à Augustule, dans l'espace de cinq cents années.

Une autre réflexion importante qui se présente, c'est que de tous ces empereurs on n'en voit presque pas un, depuis Charlemagne, dont on puisse dire qu'il a été heureux. Charles-Quint est celui dont l'éclat fait disparaître tous les autres devant lui; mais lassé des secousses continuelles de sa vie, et fatigué des tourments d'une administration si épineuse, plus encore que détrompé du néant des grandeurs, il alla cacher dans une retraite une vieillesse prématurée.

Nous avons vu depuis peu un empereur, plein de qualités respectables, essayer les plus violents revers de la fortune, tandis que la nature le conduisait au tombeau par des maladies cruelles au milieu de sa carrière.

Cette histoire n'est donc presque autre chose qu'une vaste scène de faiblesses, de fautes, de crimes, d'infortunes, parmi lesquelles on voit quelques vertus et quelques succès, comme on voit des vallées fertiles dans une longue chaîne de rochers et de précipices: et il en est ainsi des autres histoires.

LETTRE

A MADAME

LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Colmar, 8 mars 1754.

MADAME,

Votre auguste nom a orné le commencement de ces *Annales*: permettez qu'il en couronne la fin: ce petit abrégé fut commencé dans votre palais, avec le secours de l'ancien manuscrit de mon essai sur l'histoire universelle, qu'elle possède depuis long-temps: et, quoique ce manuscrit ne soit qu'un amas très informe de matériaux, je ne laissai pas de m'en servir. J'avais déjà fait

imprimer tout le premier volume des *Annales de l'empire*, lorsque j'appris que quelques cahiers de cet ancien manuscrit étaient tombés dans les mains d'un libraire de La Haye.

Ces cahiers, sans ordre, sans suite, transcrits sans doute par une main ignorante, défigurés, et falsifiés ont été à mon grand regret, réimprimés plusieurs fois à Paris et ailleurs.

Votre altesse sérénissime m'en a marqué son indignation dans ses lettres; elle sait à quel point le véritable manuscrit, qui est en sa possession, diffère des fragments qu'on a rendus publics. Je devais réprover et condamner hautement un tel abus; je m'acquittai de ce devoir, il y a quatre mois, dans la *Lettre à un professeur d'histoire*, et je réitère aujourd'hui, sous vos auspices, madame, cette juste protestation.

A l'égard de ce petit abrégé des *Annales de l'empire*, entrepris par les ordres de votre altesse sérénissime, ces ordres mêmes, et l'envie de vous plaire, m'auraient rendu la vérité encore plus chère et plus sacrée, si elle ne devait l'être uniquement par elle-même.

Cette vérité, à laquelle sacrifia notre illustre De Thou, qui lui attira tant de chagrins, et qui rend sa mémoire si précieuse, pourrait-elle me nuire dans un siècle beaucoup plus éclairé que le sien?

Quel fanatique imbécile pourrait me reprocher d'avoir respecté les trois religions autorisées dans l'empire? quel insensé voudrait que j'eusse fait le controversiste au lieu d'écrire en historien? Je me suis borné aux faits; ces faits sont avérés, sont authentiques; mille plumes les ont écrits; aucun homme juste ne peut s'en plaindre. Une grande reine disait à propos d'un historien: « En nous parlant des fautes de nos prédécesseurs, il nous montre nos devoirs. Ceux qui nous en tourent nous cachent la vérité; les seuls historiens nous la disent. »

Il y a eu des empereurs injustes et cruels, des papes et des évêques indignes de l'être: qui en doute! la consolation du genre humain est d'avoir des annales fidèles qui, en exposant les crimes, excitent à la vertu. Qu'importe au sage empereur¹ qui règne de nos jours, que Henri V et Henri VI aient été cruels? qu'importe au pontife éclairé, juste, modéré², qui occupe aujourd'hui le trône de Rome, qu'Alexandre VI ait laissé une mémoire odieuse? Les horreurs des siècles passés font l'éloge du siècle présent. Malheur à ceux qui,

¹ François I^{er}, cinquante-deuxième empereur, époux de Marie-Thérèse.

² Benoît XIV, à qui Voltaire dédia *Mahomet*.

chargés de l'éducation des princes , leur cachent les antiques vérités ! ils les accoutument dès leur enfance à ne rien voir que de faux , et ils préparent , dans les berceaux des maîtres du monde , le poison du mensonge dont ils doivent être abreuvés toute leur vie.

Vous , madame , qui aimez la vérité , et qui avez voulu que je la dise , recevez ce nouvel hommage que je rends à vous et à elle.

Je suis avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable ,

MADAME ,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME

Le très humble et très obéissant
serviteur ,

V.

TABLE DES MATIÈRES.

ESSAI SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

AVIS DES ÉDITEURS (Voltaire), Page 1

INTRODUCTION. — Changements dans le globe, 1. — Des différentes races d'hommes, 2. — De l'antiquité des nations, 3. — De la connaissance de l'âme, 4. — De la religion des premiers hommes, 5. — Des usages et des sentiments communs à presque toutes les nations anciennes, 7. — Des sauvages, 8. — De l'Amérique, 11. — De la théocratie, 12. — Des Chaldéens, *ibid.* — Des Babyloniens devenus Persans, 13. — De la Syrie, 16. — Des Phéniciens et de Sanchoniathon, 17. — Des Scythes et des Gomérites, 19. — De l'Arabie, 20. — De Bram, Abram, Abraham, 21. — De l'Inde, 22. — De la Chine, 23. — De l'Égypte, 27. — De la langue des Égyptiens, et de leurs symboles, 29. — Des monuments des Égyptiens, 30. — Des rites égyptiens, et de la circoncision, *ibid.* — Des mystères des Égyptiens, 31. — Des Grecs, de leurs anciens déluges, de leurs alphabets et de leur génie, 32. — Des législateurs grecs, de Minos, d'Orphée, de l'immortalité de l'âme, 33. — Des sectes des Grecs, 33. — De Zaleucus et de quelques autres législateurs, *ibid.* — De Bacchus, 36. — Des Métamorphoses chez les Grecs, recueillies par Ovide, 37. — De l'idolâtrie, 38. — Des oracles, 39. — Des sibylles chez les Grecs, et de leur influence sur les autres nations, 41. — Des miracles, 43. — Des temples, 44. — De la magie, 46. — Des victimes humaines, 47. — Des mystères de Cérès-Éléusine, 49. — Des Juifs, au temps où ils commencèrent à être connus, 50. — Des Juifs en Égypte, 51. — De Moïse, considéré simplement comme chef d'une nation, *ibid.* — Des Juifs après Moïse jusqu'à Saül, 55. — Des Juifs depuis Saül, 54. — Des prophètes juifs, 56. — Des prières des Juifs, 58. — De Joseph, historien des Juifs, 59. — D'un mensonge de cet historien, concernant Alexandre et les Juifs, 60. — Des préjugés populaires auxquels les écrivains sacrés ont daigné se conformer par condescendance, 61. — Des anges, des génies, des diables, chez les anciennes nations et chez les Juifs, 63. — Si les Juifs ont enseigné les autres nations, ou s'ils ont été enseignés par elles, 63. — Des Romains. Commencements de leur empire et de leur religion. Leur tolérance, 66. — Questions sur leurs conquêtes et leur décadence, 67. — Des premiers peuples qui écrivirent l'histoire, et des fables des premiers historiens, 69. — Des législateurs qui ont parlé au nom des dieux, 71

ESSAI

SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

AVANT-PROPOS, qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on a commencé cet Essai par l'Orient, 71. — Stérilité naturelle de nos climats, 72. — Nul ancien monument en Europe, *ibid.* — Anciens Toscans, *ibid.* — Anciens Espagnols, 75. — Gaule barbare, *ibid.* — Ridicule des histoires anciennes, *ibid.* — Hommes sacrifiés, *ibid.* — Germains barbares, *ibid.* — Anciens Anglais, *ibid.* — Changements dans le globe, 74.

CHAPITRE I. De la Chine, de son antiquité, de ses forces, de ses lois, de ses usages, et de ses sciences, 75. — Éclipses calculées, *ibid.* — Prodigieuse antiquité de la Chine prouvée, *ibid.* — Ridicule supposition de la propagation de l'espèce humaine, 76. — Population, *ibid.* — Libéralités singulières, *ibid.* — État des armées, 77. — Grande muraille, *ibid.* — Anciens Quadriges, *ibid.* — Finances, *ibid.* — Manufac-

tures, *ibid.* — Imprimerie, 78. — Astronomie, *ibid.* — Géométrie. Voyez les Lettres de Parnénnin, *ibid.* — La Chine, monarchie tempérée, 79. — Usages utiles, *ibid.* — Loi admirable, *ibid.*

CHAP. II. De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'est point athée; que le christianisme n'y a point été prêché au septième siècle. De quelques sectes établies dans le pays, 80. — Morale de Confucée, *ibid.* — Culte de Dieu très ancien, *ibid.* — Gouvernement chinois accusé à la fois d'athéisme et d'idolâtrie, 81. — Secte de Fo ou Foé, *ibid.* — Grand Lama, *ibid.* — Matérialistes, *ibid.* — Fausse inscription, *ibid.* — Juifs à la Chine, 82.

CHAP. III. Des Indes, 82. — Pythagore n'est pas l'inventeur des propriétés du triangle rectangle, *ibid.* — Belle idée d'un brame, 84. — Chiffres indiens, *ibid.* — Année indienne, *ibid.* — L'homme est-il originaire de l'Inde? *ibid.* — L'Inde autrefois plus étendue, 85. — Affreuse superstition, *ibid.* — Chrétiens de saint Thomas, *ibid.*

CHAP. IV. Des Brachmanes, du Veidam, et de l'Ézour-Veidam, 86. — Fausse idée qu'on a des Brachmanes en Europe, *ibid.* — Paroles tirées du Veidam même, 87. — Le Veidam, origine des fables de la Grèce, *ibid.* — Peu de christianisme dans l'Inde, 88.

CHAP. V. De la Perse au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroastre, 89. — Antiquité des Perses, *ibid.* — Baptême des anciens Perses, 91. — Les deux principes, *ibid.*

CHAP. VI. De l'Arabie, et de Mahomet, 92. — Mœurs des Arabes, *ibid.* — Enfance de Mahomet, *ibid.* — Marié à vingt-cinq ans, *ibid.* — Son caractère, *ibid.* — D'abord prophète chez lui, 93. — Ses premiers disciples, *ibid.* — Il attaque l'empire romain, *ibid.* — Ses progrès, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Mahomet savant pour son temps, 94. — Naïveté des écrivains orientaux, *ibid.* — Arabes infiniment supérieurs aux Juifs, *ibid.* — Abubéker, *ibid.* — Testament remarquable d'Abubéker, 95. — Omar, *ibid.* — Des mages, *ibid.* — Bibliothèque d'Alexandrie brûlée, *ibid.* — Mœurs des Arabes, semblables à celles des guerriers de l'Iliade, 96. — Beaux siècles des Arabes, *ibid.* — Aaronal-Raschid, 97. — Arts des Arabes, *ibid.* — Beaux vers arabes, *ibid.*

CHAP. VII. De l'Alcoran, et de la loi musulmane. Examen si la religion musulmane était nouvelle, et si elle a été persécutante, 98. — Polygamie, *ibid.* — Paradis de Mahomet, le même que chez tous les anciens, *ibid.* — L'Alcoran, *ibid.* — Que la religion mahométane était très ancienne, 99. — Islamisme, 100. — Sectes mahométanes, *ibid.*

CHAP. VIII. De l'Italie et de l'Église avant Charlemagne. Comment le christianisme s'était établi. Examen s'il a souffert autant de persécutions qu'on le dit, 101. — Juifs toujours privilégiés, *ibid.* — Examen des persécutions contre les chrétiens, 102. — Dioclétien protecteur des chrétiens, 103. — Origine de la persécution, *ibid.* — Faux martyrs, 104. — Vrais martyrs, *ibid.*

CHAP. IX. Que les fauses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne, 104.

CHAP. X. Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome, 107. — Eusèbe, historien romanesque, *ibid.* — Conduite de Constantin, *ibid.* — Donation de Constantin, 108.

CHAP. XI. Causes de la chute de l'empire romain, 109.

- CHAP. XII. Suite de la décadence de l'ancienne Rome, 111. — Entière liberté de conscience en Italie, mais courte, *ibid.* — Papes ne peuvent être consacrés qu'avec la permission de l'exarque, *ibid.*
- CHAP. XIII. Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de saint Pierre à Pépin, maire de France, devenu roi. Prétendues donations au saint-siège, 112. — Le pape vient implorer le maire Pépin, *ibid.* — Pépin n'est pas le premier roi sacré en Europe, comme on le dit, 115. — Second sacre de Pépin, *ibid.* — Origine du sacre, *ibid.* — Usage de baiser les pieds, 114. — Donation de Pépin aux papes très suspecte, *ibid.*
- CHAP. XIV. État de l'Église en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée, 113. — Lettre admirable d'un pape qu'on croit hérétique, *ibid.* — Nulle dispute dogmatique chez les anciens, 116. — Images, *ibid.* — Guerre civile pour les images, *ibid.* — L'évêque de Rome, *ibid.*
- CHAP. XV. De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs états. Oppression et conversion des Saxons, etc., 117. — Conduite de Charlemagne, *ibid.* — Saxons, *ibid.* — Vitikind, 118. — Saxons convertis à coups de sabre, *ibid.* — Colonies, *ibid.*
- CHAP. XVI. Charlemagne, empereur d'Occident, 119. — Polygamie, *ibid.* — Fin du royaume lombard, *ibid.* — Rome, *ibid.* — Charlemagne, patrice, 120. — Charlemagne, empereur, *ibid.* — Donation de Charlemagne très douteuse, *ibid.* — Charlemagne ordonne à son fils de se couronner lui-même, 121.
- CHAP. XVII. Mœurs, gouvernement, et usages, vers le temps de Charlemagne, 122. — Barbarie de ces siècles, *ibid.* — Mœurs atroces, *ibid.* — Premiers rois francs ne sont pas reconnus rois par les empereurs, 123. — Maires du palais, *ibid.* — Le clergé ne fait un ordre dans l'état que sous Pépin, *ibid.* — Lettre remarquable, *ibid.*
- CHAP. XVIII. Suite des usages du temps de Charlemagne, et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire, 125.
- CHAP. XIX. Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, sciences, 124. — Milices, *ibid.* — Armées, 125. — Forces navales, *ibid.* — Commerce, *ibid.* — Monnaies, *ibid.* — Sciences, 126.
- CHAP. XX. De la religion du temps de Charlemagne, 126. — Second concile de Nicée, 127. — Anathématisé par le concile de Francfort, *ibid.* — Habileté du pape, *ibid.* — Grande dispute sur le Saint-Esprit, 128. — Fausses décrets, *ibid.* — Gouvernement ecclésiastique, *ibid.* — Fausse loi, *ibid.* — Moines riches, *ibid.* — Fin du monde annoncée, 129. — Abbés seigneurs, *ibid.* — Clercs, *ibid.*
- CHAP. XXI. Suite des rites religieux du temps de Charlemagne, 129. — De la Messe, 130. — Communion, *ibid.* — Confession, *ibid.* — Carêmes, *ibid.* — Laïques ont droit de confesser, 131. — Ancienneté de la confession, *ibid.* — Angleterre, *ibid.*
- CHAP. XXII. Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Épreuves, 132. — Comtes, *ibid.* — Duels, jugements de Dieu, *ibid.* — Épreuves, 133. — Épreuves païennes, *ibid.* — La loi salique regardée comme barbare, *ibid.*
- CHAP. XXIII. Louis-le-Faible, ou le Débonnaire, déposé par ses enfants et par des prélats, 134. — Le Débonnaire fait crever les yeux à son neveu Bernard, *ibid.* — Saint : nom honorifique, *ibid.* — L'abbé Vala, *ibid.* — Abbé séditionnaire, *ibid.* — Evêques contre l'empereur, *ibid.* — Evêques des Francs résistent au pape, 135. — Champ du mensonge, *ibid.* — Louis-le-Faible en pénitence, *ibid.* — Exemple de pénitence, *ibid.* — Louis en prison, 136. — Mort de Louis-le-Faible, *ibid.*
- CHAP. XXIV. État de l'Europe après la mort de Louis-le-Débonnaire, ou le Faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc, ou français, 136. — Empereurs déposés par des évêques, 137. — Ordonnance que le pape ne sera plus élu par le peuple, mais par l'empereur, *ibid.* — Charles-le-Chauve achète l'empire du pape, 138. — Le Chauve empoisonné, à ce qu'on dit, *ibid.* — Rome toujours pillée, *ibid.* — Tribut payé par le pape aux mahométans, *ibid.* — Charles-le-Gros déposé, *ibid.* — Un bâtard empereur, *ibid.*
- CHAP. XXV. Des Normands vers le neuvième siècle, 139. — Normands, bêtes féroces, égorgent d'autres bêtes, *ibid.* — Ils désolent l'Allemagne, l'Angleterre et la France, *ibid.* — Sottises de nos légendaires, *ibid.* — Belle résistance des Parisiens, 140. — Evêque courageux et grand homme, *ibid.* — Rollon s'établit à Rouen, *ibid.* — Bassesse de la cour de France, *ibid.*
- CHAP. XXVI. De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred-le-Grand, 141.
- CHAP. XXVII. De l'Espagne et des musulmans maures aux huitième et neuvième siècles, 142. — L'Espagne, qui résista aux Romains, ne résista point aux barbares, *ibid.* — Ariens en Espagne, *ibid.* — Révolte de saint Herminigilde, *ibid.* — Imbécillité du roi Vamba, *ibid.* — Histoire du comte Julien et de Florinde, très suspecte, 143. — Deux évêques appellent les musulmans en Espagne, *ibid.* — Veuve d'un roi d'Espagne épouse d'un mahométan, *ibid.* — Alfonso-le-Chaste : pourquoi, 144.
- CHAP. XXVIII. Puissance des musulmans en Asie et en Europe aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV, 145. — Aaron-al-Raschild, *ibid.* — Pape Léon, *ibid.*
- CHAP. XXIX. De l'empire de Constantinople aux huitième et neuvième siècles, 146. — Horreurs abominables des empereurs chrétiens grecs, *ibid.* — Théodora, persécutrice sanguinaire, 147.
- CHAP. XXX. De l'Italie ; des papes ; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine ; et des autres affaires de l'Église, aux huitième et neuvième siècles, 148. — Gouvernement de Rome, *ibid.* — Polygamie très ordinaire en Europe, chez les princes, *ibid.* — Aventure d'un roi de Lorraine et de sa femme, *ibid.* — Nicolas I juge un roi, *ibid.* — Excommunications, 149.
- CHAP. XXXI. De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident, 149. — Mépris des Grecs pour l'Église latine, *ibid.* — Variations remarquables, 150. — Tolérance nécessaire, *ibid.* — L'Église de Constantinople dispute sa supériorité à celle de Rome, 151. — Moine fouetté pour la grâce efficace, *ibid.* — Convulsionnaire, *ibid.*
- CHAP. XXXII. État de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle, 152. — Papes veulent régner à Rome, *ibid.* — Les Romains ne veulent plus d'empereur, *ibid.*
- CHAP. XXXIII. Des fiefs et de l'empire, 152. — Evêques et abbés princes, 153.
- CHAP. XXXIV. D'Othon-le-Grand au dixième siècle, 155. — L'empereur semble juger les rois, 154.
- CHAP. XXXV. De la papauté au dixième siècle, avant qu'Othon-le-Grand se rendit maître de Rome, 154. — Scandales de Rome, *ibid.* — Le pape Formose exhumé et condamné, *ibid.* — Une prostituée gouverne Rome, 155. — Son amant est fait pape par elle, *ibid.* — Marozie fait pape son fils, bâtard d'un pape, *ibid.* — Jean XII appelle les Allemands en Italie, c'est la source de tous les malheurs de ce pays, *ibid.*
- CHAP. XXXVI. Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie, 156. — Othon dépose le pape, qui l'avait appelé à son secours, *ibid.* — Vengeance du pape Jean XII, *ibid.* — Hypocrisie commune, *ibid.*
- CHAP. XXXVII. Des empereurs Othon II et III, et de Rome, 157. — Crimes et malheurs dans Rome, *ibid.* — Barbarie d'Othon II, *ibid.* — Son neveu pape. Autre pape chassé et maltraité, 158. — Romains toujours opposés aux empereurs, *ibid.* — Triumvirat de papes, *ibid.* — Il y aurait eu des empereurs s'ils avaient demeuré à Rome, *ibid.* — La cour de Constantinople méprise la cour romaine, 159.
- CHAP. XXXVIII. De la France, vers le temps de Hugues-Capet, 159. — Anarchie féodale en France, *ibid.* — Coutumes féodales, *ibid.* — Armées, *ibid.* — Lois, *ibid.* — Pairs, 160. — Hugues Capet, *ibid.* — Hugues Capet s'empare du royaume à force ouverte, *ibid.*
- CHAP. XXXIX. État de la France aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert, 161. — Superstition horrible, mais non prouvée, *ibid.* — Autres supersti-

- ions, *ibid.* — Une Russe épouse du roi Henri I, *ibid.* — Étrange jugement à Rome contre un seigneur français, 162.
- CHAP. XL. Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands, 162. — Anarchie dans la Pouille ou Apulie, *ibid.* — Beaux exploits de gentilshommes normands, 165. — Les fils de Tancrede, *ibid.* — Le pape fait prisonnier par les princes normands, 164. — Origine de l'hommage des rois de Naples aux papes, *ibid.* — Naples vassale de l'empire, depuis de l'Église romaine, *ibid.* — Grégoire VII meurt captif, 165.
- CHAP. XLI. De la Sicile en particulier, et du droit de législation dans cette île, 165. — Origine des droits ecclésiastiques des rois de Sicile, 166. — Premier roi de Naples et de Sicile, *ibid.* — Saint Bernard déclare la suzeraineté du pape une usurpation, *ibid.* — Autre pape pris par les princes normands, *ibid.*
- CHAP. XLII. Conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, 167. — Édouard-le-Saint, ou le Confesseur, *ibid.* — Ecronelles, *ibid.* — Guillaume-le-Bâtard, *ibid.* — ul droit de succession alors, 168. — Bataille de Hastings, *ibid.* — Chanson de Roland, *ibid.* — Véritable idée des conquêtes, *ibid.* — Gouvernement de Guillaume-le-Bâtard, *ibid.* — Ridicule tyrannie imputée à Guillaume, 169. — Grégoire VII veut l'hommage de l'Angleterre, *ibid.*
- CHAP. XLIII. De l'Etat de l'Europe aux dixième et onzième siècles, 169. — Le nord de l'Europe commence à être chrétien, *ibid.* — Venise et Gènes, 170. — Commencements de Venise, *ibid.* — Premier doge, *ibid.* — Héraclée, capitale de l'Etat vénitien, *ibid.*
- CHAP. XLIV. De l'Espagne et des mahométans de ce royaume jusqu'au commencement du douzième siècle, 171. — Politesse des Maures en Espagne, *ibid.* — Mariage des mahométans avec des chrétiennes, *ibid.* — Le Cid, 172. — Alfonse, roi d'Espagne, épouse une mahométoise. Usage commun, 175. — Le Cid, *ibid.*
- CHAP. XLV. De la religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles, 175. — Hérétiques brûlés vifs sous le roi Robert, et en sa présence, 174. — Origine des communions de l'Europe séparées de Rome, *ibid.* — Bel exemple de tolérance mal imité, *ibid.* — Eucharistie, ignorance et disputes, *ibid.* — Ratram ne croit pas la présence réelle, *ibid.* — Bérenger enseigne publiquement que Dieu n'est pas dans le pain consacré, 175. — Réfutation de Bérenger, *ibid.* — Purgatoire, fêtes des morts, 176. — Epreuves, fables, *ibid.* — Petrus igneus, *ibid.* — Combat pour le missel, 177. — La fête des fous, *ibid.*
- CHAP. XLVI. De l'empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV, et de Grégoire VII. De Rome et de l'empire dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII, 177. — Quel était Grégoire VII, 178. — Le pape ose citer devant lui l'empereur Henri IV, *ibid.* — Hardiesse de Grégoire VII, *ibid.* — Grégoire VII en prison, 179. — Il dépose l'empereur, *ibid.* — Henri IV persécuté, *ibid.* — Il demande pardon au pape à genoux, 180. — L'Italie prend parti contre le pape, *ibid.* — Grégoire donne l'empire, *ibid.* — Henri donne la papauté, *ibid.* — Grégoire accusé de magie, *ibid.* — Prétentions absurdes de Grégoire VII, *ibid.* — Grande et vraie donation au siège de Rome, 181. — Rome prise par Henri IV, *ibid.* — Fond de la querelle entre l'empire et le sacerdoce, 182. — Mort affreuse de l'empereur Henri IV, *ibid.* — Privé de sépulture, *ibid.* — Réflexion trop vraie, *ibid.*
- CHAP. XLVII. De l'empereur Henri V, et de Rome jusqu'à Frédéric I, 182. — Henri V ayant condamné son père, l'imite, *ibid.* — Henri V cède enfin au pape, 185. — Élection des papes, source des guerres civiles, *ibid.* — Amour de la liberté, c'est-à-dire des loix, en Italie, *ibid.* — Portrait des Romains, par saint Bernard, 184.
- CHAP. XLVIII. De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain, 184. — Serments réciproques des empereurs et des papes de ne se point faire assassiner, *ibid.* — Cérémonies singulières, *ibid.* — Empire, hénéfice à la collation du pape, 185. — Papes donnent des couronnes et n'en ont point, *ibid.* — Adrien IV fait les rois de Sicile papes chez eux, *ibid.* — Il donne l'Irlande, *ibid.* — Grandes actions de Barberousse, *ibid.* — Schisme à Rome, 186. — Pape habile triomphe de Barberousse, guerrier, *ibid.*
- CHAP. XLIX. De l'empereur Henri VI, et de Rome, 187. — Empereur vassal du pape, *ibid.* — Empereur Henri VI, très cruel, *ibid.* — Innocent III, pape puissant, *ibid.*
- CHAP. L. État de la France et de l'Angleterre pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de saint Louis, de Jean-sans-terre, et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, etc. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre, 188. — Gouvernement féodal, *ibid.* — Louis-le-Jeune renonce à sa femme et à ses provinces, *ibid.* — Roi d'Angleterre qui renonce au droit de régale, 189. — Histoire de Thomas Becket, ou saint Thomas de Cantorbéry, 190. — Thomas assassiné, *ibid.* — Le pape donne l'Irlande au roi Henri, pourvu qu'il se fasse fouetter par pénitence, *ibid.* — Richard-Cœur-de-Lion, 191. — Evêques portant les armes, *ibid.* — Jean-sans-terre, *ibid.* — Les pairs de France font le procès au roi d'Angleterre, *ibid.* — Qui sont ces pairs, *ibid.* — Innocent III met l'Angleterre en interdit, et la donne au roi de France, 192. — Angleterre cédée solennellement au pape, *ibid.* — Rome se moque de Philippe-Auguste, *ibid.*
- CHAP. LI. D'Othon IV et de Philippe-Auguste, au treizième siècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, jusqu'à la mort de Louis VIII, père de saint Louis. Puissance singulière de la cour de Rome : pénitence plus singulière de Louis VIII, etc., 195. — Armée du roi commandée par un évêque, *ibid.* — Un seul chevalier tué dans la bataille, *ibid.* — Grande chartre, 194. — Louis VIII va conquérir l'Angleterre, *ibid.* — Mort de Jean-sans-terre, *ibid.* — Louis VIII abandonne l'Angleterre, *ibid.* — Excommunié, et ses chapelains fouettés, *ibid.* — Testament de Louis VIII, 195. — Conte ridicule d'une fille, *ibid.*
- CHAP. LII. De l'empereur Frédéric II, de ses querelles avec les papes ; et de l'empire allemand. Des accusations contre Frédéric II. Du livre *De Tribus Impostoribus*. Du concile général de Lyon, etc. 195. — Droit de voi, 196. — Droit de cuissage, *ibid.* — Frédéric II excommunié, *ibid.* — Prétendu livre des Trois Imposteurs, *ibid.* — Saint Louis sollicité en vain par les papes de favoriser leurs prétentions, 197. — Innocent IV dépose l'empereur Frédéric II, *ibid.* — Accusations absurdes contre Frédéric, *ibid.* — Accusations différentes contre la cour de Rome, *ibid.* — Despotisme du pape sur le clergé, *ibid.* — Juste colère de l'empereur, 198. — Rome arme souvent les fils contre les pères, *ibid.* — Croisade contre l'empereur, *ibid.*
- CHAP. LIII. De l'Orient au temps des croisades, et de l'état de la Palestine, 199. — Commencement des Turcs, *ibid.* — Décadence des califes, 200. — Décadence de Constantinople, *ibid.* — Tableau de la Palestine, *ibid.*
- CHAP. LIV. De la première croisade jusqu'à la prise de Jérusalem, 201. — Un fanatique auteur des croisades, *ibid.* — Croisade déclarée, 202. — Armement prodigieux, *ibid.* — Juifs massacrés sur la route par les croisés, *ibid.* — L'Ermite sans armée, *ibid.* — Princes croisés, 205. — Intérêt des papes aux croisades, *ibid.* — Caractère des principaux croisés, *ibid.* — Magnificence de l'empereur Alexis, 204. — Prise de Jérusalem, 205.
- CHAP. LV. Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis-le-Jeune prend la croix. Saint Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem ; ses exploits ; sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le Jeune, etc., 205. — Emigrations, *ibid.* — Chevaliers teutons, 206. — Saint Bernard et ses prophéties, *ibid.* — Louis-le-Jeune, *ibid.* — Nouvelles fautes des croisés, 207. — Désastres de Louis-le-Jeune, *ibid.*
- CHAP. LVI. De Saladin, 208. — Alliance du roi chrétien de Jérusalem avec un soudan, *ibid.* — Horrible tremblement de terre, *ibid.* — Saladin, *ibid.* — Le roi de Jérusalem captif de Saladin, *ibid.* — Générosité de Saladin, *ibid.* —

- Il purifie la mosquée, *ibid.* — Croisade dans le nord, 209. Dime saladin, *ibid.* — L'empereur de Constantinople allié de Saladin, *ibid.* — Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, *ibid.* — Mort de Saladin : son testament, 210. — Venise gagne aux croisades, *ibid.*
- CHAP. LVII. Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Égypte. Aventure singulière de saint François d'Assise. Disgrâces des chrétiens, 210. — Révolutions horribles dans l'empire grec, 211. — Prise de Constantinople par les croisés, *ibid.* — Election singulière d'un empereur, *ibid.* Débris de l'empire grec, 212. — Croisades dégénérées en folie, *ibid.* — Le roi de France fait un roi de Jérusalem, *ibid.* — On coupe la tête à cinq compagnons de saint François, 215. — Défaite des chrétiens, *ibid.* — Comment Frédéric II se démêlait des croisades, *ibid.* — Suite d'événements étranges, *ibid.* — Autres brigands, 214.
- CHAP. LVIII. De saint Louis. De son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs, 214. — Portrait de saint Louis, *ibid.* — Son vœu d'entreprendre une croisade, 215. — Ses dépenses, *ibid.* — Il va en Égypte, *ibid.* — Défait et pris, *ibid.* — Fables de Joinville, dont on n'a point la véritable histoire, 216. — Générosité des vainqueurs, *ibid.* — Saint Louis de retour en France, *ibid.* — Son gouvernement en France, *ibid.* — Il repart pour sa croisade, 217. — État de la Syrie, *ibid.* — Mort du roi, *ibid.* — Pertes de l'Europe, *ibid.*
- CHAP. LIX. Suite de la prise de Constantinople par les croisés. Ce qu'était alors l'empire nommé grec, 218. — Les Français règnent à Constantinople, *ibid.* — Les Grecs reprennent l'empire, *ibid.* — Leurs mœurs, *ibid.*
- CHAP. LX. De l'Orient, et de Gengis-kan, 219. — Des Tartares, *ibid.* — Leurs mœurs, *ibid.* — Leur culte, *ibid.* — Prêtre Jean chimérique, *ibid.* — Lois de Gengis, 220. — Conquêtes de Gengis, *ibid.* — Armées prodigieuses, 221. — Cour plénière, *ibid.* — Mort de Gengis, *ibid.* — Hommes égorgés sur son tombeau, 222. — Ses enfants partagent la moitié du monde, *ibid.* — Si les princes de la race de Gengis étaient despotiques, *ibid.* — Descendants de Gengis, *ibid.* Causes des succès de cette famille, 225. — Tartares font la guerre du Japon à l'Italie, *ibid.*
- CHAP. LXI. De Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles. De Mainfroi, de Conradin, et des Vêpres siciliennes, 225. — Pourquoi Naples et Sicile dépendent des papes, 224. — Les papes veulent dépouiller l'héritier du royaume, *ibid.* — Les papes prennent pour eux les Deux-Siciles, 225. — Roi de Naples cité devant le pape, *ibid.* — Manfredi se soutient toujours contre les papes, *ibid.* — Marché de Clément IV avec Charles d'Anjou, *ibid.* — Manfredi vaincu : son cadavre sans sépulture, *ibid.* — Conradin : son droit, ses malheurs, 226. — Conradin et Frédéric d'Autriche exécutés par l'ordre de l'usurpateur, *ibid.* — Vêpres siciliennes, *ibid.*
- CHAP. LXII. De la croisade contre les Languedociens, 227. — Albigeois, *ibid.* — Commencements de l'inquisition, *ibid.* Luxe des moines, *ibid.* — Le comte de Toulouse persecuté, *ibid.* — Tous les habitants de Beziers exécutés, *ibid.* — Injustice du jésuite Daniel, 228. — Evêques croisés contre les Languedociens, *ibid.* — Bataille incroyable, *ibid.* — Le comte de Toulouse va demander grâce à Rome, *ibid.* — La croisade contre le Languedoc sous saint Louis, 229. — Cruelle paix faite avec le comte de Toulouse, *ibid.* — Le comtat d'Avignon demeuré aux papes, *ibid.* — Aristote brûlé dans un concile, 250. — Grand inquisiteur en France, scélérat reconnu, *ibid.*
- CHAP. LXIII. État de l'Europe au treizième siècle, 250. — Anarchie en Allemagne, *ibid.* — Election de Rodolphe de Habsbourg, *ibid.* — Papes jugent presque tous les rois, 251. — Papes donnent presque tous les royaumes, *ibid.* — Science scolastique, pire que la plus honteuse ignorance, 252.
- CHAP. LXIV. De l'Espagne aux douzième et treizième siècles, 252. Le Cid, *ibid.* — Grande preuve que les papes donnaient les royaumes, 253. — Prêtre évêque, marié et roi par dispense du pape, *ibid.* — Premier roi d'Aragon à qui on fait serment, 254. — États d'Aragon égaux au roi, *ibid.* — Justification d'Alfonse-le-Sage, 255. — Lois d'Alfonse-le-Sage, *ibid.* — Papes prétendent droit sur l'Aragon, 256.
- CHAP. LXV. Du roi de France Philippe-le-Bel, et de Boniface VIII, 256. — Quel était Boniface, *ibid.* — Quel était l'état de Rome, *ibid.* — Boniface nomme Charles de Valois empereur d'Orient, *ibid.* — Observation importante, 257. Témérité de Boniface, *ibid.* — On brûle sa bulle, 258. — Le confesseur du roi va rendre compte de la conscience de son pénitent en cour de Rome, *ibid.* — Philippe fait saisir la personne du pape, *ibid.* Procès criminel fait à la mémoire du pape, 259. — Juifs chassés, *ibid.*
- CHAP. LXVI. Du supplice des templiers, et de l'extinction de cet ordre, 259. — Templiers accusés, *ibid.* — Templiers interrogés, 260. — Templiers brûlés vifs, *ibid.* — Justifiés *ibid.* — Dépouilles partagées, 261.
- CHAP. LXVII. De la Suisse, et de sa révolution au commencement du quatorzième siècle, 261. — Description de la Suisse, *ibid.* — Maison d'Autriche, *ibid.* — Fondateurs de la liberté helvétique, *ibid.* — Fable de la pomme, 262. — Suisses vainqueurs, *ibid.* — Bonheur de la Suisse, *ibid.*
- CHAP. LXVIII. Suite de l'état où étaient l'empire, l'Italie et la papauté, au quatorzième siècle, 262. — Transmigration du siège papal, 263. — L'empereur Henri VII à Rome, *ibid.* — Henri VII cru empoisonné, *ibid.* — Jean XXII, *ibid.* — Jean XXII dépose l'empereur Louis de Bavière, 264. — Auteur âgé de cent quinze ans, *ibid.* — Louis de Bavière dépose le pape et le condamne à mort, *ibid.* — Cordeliers brûlés, *ibid.* — Jean XXII hérétique, *ibid.* — Pape Jean XXII très riche, et pourquoi, 265. — Rome veut toujours être libre, *ibid.* — Cola Rienzi, tribun du peuple, ridicule, et assassiné, *ibid.*
- CHAP. LXIX. De Jeanne, reine de Naples, 265. — Crimes et malheurs de la belle Jeanne, reine de Naples, *ibid.* — Les troubles de sa maison commencent par un moine, *ibid.* — Mari de Jeanne étranglé, 266. — Mari de Jeanne vengé, *ibid.* — Jeanne vend Avignon au pape, *ibid.* — Jeanne se remarie souvent, *ibid.* — Jeanne déposée par un pape, *ibid.* Jeanne étouffée, 267.
- CHAP. LXX. De l'empereur Charles IV. De la bulle d'or. Du retour du saint siège d'Avignon à Rome. De sainte Catherine de Sienne, etc., 267. — Bulle d'or, *ibid.* — Solennité de la bulle d'or, *ibid.* — Origine des sept électeurs, *ibid.* — Origine des charges de l'empire, *ibid.* — Dignité impériale suprême et vaine, 268. — Dauphin de France précédé par un cardinal, *ibid.* — Charles IV servi par des souverains, mais ne peut coucher à Rome, *ibid.* — Venceslas et le roi Charles VI malades du cerveau en même temps, *ibid.* — Les papes rétablissent enfin leur cour à Rome, 269. — Sainte Catherine de Sienne et sainte Brigitte, *ibid.*
- CHAP. LXXI. Grand schisme d'Occident, 269. — États du saint siège, *ibid.* — Emportements du pape Urbain VI, *ibid.* On en élit un autre, *ibid.* — Excommunication et guerre civile, *ibid.* — Urbain prisonnier : ses vengeances exécrables, 270. — Le schisme continue après Urbain, *ibid.* — La France ne reconnaît aucun pape, *ibid.* — Le concile élit le corsaire Cozza, 271. — Aventures du pape Cozza, *ibid.*
- CHAP. LXXII. Concile de Constance, 271. — Préparatifs du concile, 272. — État de l'Europe, au temps du concile, *ibid.* — Le pape s'enfuit du concile, *ibid.* — Le pape est pris, *ibid.* — Condamné, 273. — Martin V, *ibid.*
- CHAP. LXXIII. De Jean Hus, et de Jérôme de Prague, 273. — Esprit de ces temps, *ibid.* — Wiclef, 274. — Origine de la persécution contre Hus, *ibid.* — Jean Hus innocent et opiniâtre, 275. — Étranges discours des pères du concile, *ibid.* — Beau témoignage de Poggio, *ibid.* — Suites de la cruauté du concile, *ibid.*
- CHAP. LXXIV. De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Constance. De l'Italie, 276. — Républiques chrétiennes, *ibid.* — Florence, *ibid.* — Tyrans divers, *ibid.* — Venise, 277. — Pise, *ibid.* — Parme et Plaisance, *ibid.* — Empire et saint siège, *ibid.* — L'Italie ne fit jamais un corps comme l'Allemagne, *ibid.* — Naples et Sicile, *ibid.* Les deux Jeannes, *ibid.*
- CHAP. LXXV. De la France et de l'Angleterre du temps de Philippe de Valois, d'Édouard II, et d'Édouard III. Déposition du roi Édouard II par le parlement. Édouard III, vainqueur de la France. Examen de la loi salique. De l'ar-

- tillerie, etc., 258. — Édouard I, estimé des Anglais, *ibid.* — Chambre des communes, *ibid.* — Édouard II, vicieux, faible, détrôné, *ibid.* — Mère d'Édouard III punie par son fils, 259. — Ce qu'était la France, *ibid.* — Loi salique, *ibid.* — Mauvaises raisons, 260. — Plus mauvaises raisons, *ibid.* — Disputes sur cette loi, *ibid.* — Philippe de Valois, fortuné de nom, *ibid.* — Édouard III, vicaire de l'empire, 261. — Anglais vainqueurs, *ibid.* — Duel proposé, *ibid.* — La Bretagne disputée par le comte de Montfort et Charles de Blois, *ibid.* — Héroïsme de la comtesse de Montfort, *ibid.* — Invention de la poudre, *ibid.* — Se servit-on d'artillerie à Créci, *ibid.* — Duel de rois encore proposé, 262. — Six habitants de Calais se dévouent à la mort, mais ils n'ont rien à craindre, *ibid.* — Édouard III, généreux, ne fait point pendre de braves gens, *ibid.* — Peste générale, *ibid.* — Philippe de Valois acquiert le Dauphiné, 263. — Introduction de l'appel comme d'abus, faibles imitations des lois anglaises, *ibid.*
- CHAP. LXXVI. De la France sous le roi Jean. Célèbre tenue des états-généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, etc., 264. — Assassins en cour, *ibid.* — Fausse monnaie, *ibid.* — États-généraux mémorables, *ibid.* — Bataille de Poitiers, *ibid.* — Jean prisonnier, 265. — Royaume bouleversé, *ibid.* — Édouard III donne la paix, non par dévotion, *ibid.* — Retour du roi en France. Epuisement des finances, *ibid.* — Attroupements de paysans et de soldats licenciés, *ibid.* — Jean ne pouvant payer, retourne à Londres, et meurt, 266. — Chevalerie en honneur dans ces temps horribles, *ibid.* — La table ronde, *ibid.*
- CHAP. LXXVII. Du Prince Noir, du roi de Castille don Pierre-le-Cruel, et du connétable Du Guesclin, 266. — Pierre rendu cruel par des rebelles cruels, 267. — Sa femme coupable, *ibid.* — Du Guesclin à la tête des brigands, *ibid.* — Du Guesclin, un bâtard, et une armée de voleurs, contre Pierre, *ibid.* — Bataille de Navarrette, *ibid.* — Le bâtard tue son frère, roi légitime, *ibid.*
- CHAP. LXXVIII. De la France et de l'Angleterre du temps du roi Charles V. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre Richard II, fils du Prince Noir, détrôné, 268. Politique du roi Charles V, *ibid.* — Puissance du roi Charles V, *ibid.* — Mort de Bertrand Du Guesclin; cérémonie singulière, *ibid.* — Charles V non empoisonné, *ibid.* — Trésor de Charles V, 269. — Guerre des pauvres contre les riches, *ibid.* — Richard II déposé juridiquement, *ibid.* — Quatre souverains jugés et condamnés, *ibid.* — Mort de Richard II, *ibid.*
- CHAP. LXXIX. Du roi de France Charles VI. De sa maladie. De la nouvelle invasion de la France par Henri V, roi d'Angleterre, 269. — Tout le fruit de la sagesse de Charles V perdu, *ibid.* — Charles VI tombe en frénésie, 270. — Cru ensorcelé, *ibid.* — Un sorcier du Languedoc envoyé pour guérir le roi, *ibid.* — Duc d'Orléans assassiné, *ibid.* — Un docteur justifie l'assassinat, *ibid.* — Factions à Paris, ville déjà considérable, 271. — Henri V descend en France, *ibid.* — Batailles perdues, 272. — Reine mère coupable, punie, et qui se venge, *ibid.* — Le dauphin assassine le duc de Bourgogne, 273. — Le dauphin déshérité, *ibid.* — Condamné au parlement, 274. — Le roi d'Angleterre règne en France, *ibid.* — Le roi d'Angleterre à Saint-Denis, *ibid.*
- CHAP. LXXX. De la France au temps de Charles VII. De la Pucelle, et de Jacques Cœur, 275. — Qu'était la Pucelle d'Orléans, *ibid.* — La Pucelle prisonnière accusée par la Sorbonne, et condamnée au feu par des évêques français et anglais, *ibid.* — Observation, 276. — Philippe-le-Bon, père de quinze bâtards, *ibid.* — Entrée de Charles VII dans Paris, reçu par les sept péchés mortels, *ibid.* — Établissement de Charles VII, 277. — Troupes réglées, *ibid.* — Noblesse nouvelle, *ibid.* — Grand commerce de Jacques Cœur, *ibid.*
- CHAP. LXXXI. Mœurs, usages, commerce, richesses, vers les treizième et quatorzième siècles, 277. — Villes pauvres, 728. — Disette appelée frugalité, *ibid.* — Luxe chez les seigneurs et prélats, *ibid.* — Usure énorme en usage, preuve de misère; et misère, preuve de sottise, 279.
- CHAP. LXXXII. Sciences et beaux-arts aux treizième et quatorzième siècles, 279. — Langue romance adoucie, *ibid.* — Citations essentielles, *ibid.* — Le Dante, *ibid.* — Pétrarque, 280. — Boccace, *ibid.* — Cimabué, le Giotto, *ibid.* — Toscans nos maîtres, 281. — Remarque, *ibid.* — Langue française alors jargon grossier, *ibid.* — Farces saintes, *ibid.* — Beaux-arts dans l'Asie, *ibid.* — Traduction de Sadi, 282. — Sottises d'Europe, *ibid.* — Fête de l'âne, *ibid.* — Flagellants, *ibid.* — Révélations, sortilèges, 283. — Barbarie et misère, *ibid.* — Grands hommes qui ne peuvent corriger leur siècle, *ibid.* — Charles V, le Sage, digne d'un meilleur temps, *ibid.* — Modes françaises, 284.
- CHAP. LXXXIII. Affranchissements, privilèges des villes, états-généraux, 284. — Servitude établie dans presque toute l'Europe, *ibid.* — Servitude abolie en quelques pays, *ibid.* — Anoblissements, *ibid.* — Tiers-état appelé aux parlements du royaume, *ibid.* — Les communes en Angleterre, 285.
- CHAP. LXXXIV. Tailles et monnaies, 285. — France sans lois, *ibid.* — Subsides noblement accordés, *ibid.* — Tailles anciennes, *ibid.* — Monnaie faible, 286. — Peu d'argent comptant, *ibid.* — Première monnaie d'or au coin du roi d'Angleterre, *ibid.*
- CHAP. LXXXV. Du parlement de Paris jusqu'à Charles VII, 286. — Ce qu'était le parlement de Paris, 287. — Pairs, *ibid.* — Différence entre parlement, cour de justice, et parlement de la nation, *ibid.* — Pourquoi cour souveraine, *ibid.* — Evêques exclus de cette cour, *ibid.* — Roture en parlement, *ibid.* — Parlement de Paris semblable au banc du roi d'Angleterre, 288. — Charles VII condamné au parlement de Paris, *ibid.* — On n'ose procéder contre le duc de Bourgogne, puissant; et on procède contre le dauphin persécuté, *ibid.* — Toutes les charges doubles en France, 289. — Usages dans les jugements des pairs, *ibid.*
- CHAP. LXXXVI. Du concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Sigismond et de Charles VII, au quinzième siècle, 289. — Si un concile a le droit de déposer un pape, un évêque prince, *ibid.* — Différence entre les conciles de Bâle et de Constance, 290. — Le pape Eugène casse le concile, *ibid.* — Tour plus adroit du pape Eugène, *ibid.* — Union passagère des Églises grecque et latine, *ibid.* — Cette union anathématisée à Constantinople. Eugène déposé, *ibid.* et suiv. — Défense au pape de créer plus de vingt-quatre cardinaux, 291. — Antipape, *ibid.* — Le pape Pie II condamne tout ce qu'il avait fait contre les papes, *ibid.* — Cavaliers hussites au concile, 292.
- CHAP. LXXXVII. Décadence de l'empire grec, soi-disant empire romain. Sa faiblesse, sa superstition, etc., 292. — Sottises grecques, *ibid.* — Ottoman, *ibid.* — Empereur grec, beau-père du sultan turc, *ibid.* — Bajazet, 295. — Le duc de Bourgogne prisonnier de Bajazet, *ibid.*
- CHAP. LXXXVIII. De Tamerlan, 295. — Bajazet vaincu et pris, 294. — Fables de la cage, et de la raison qui empêche les sultans de se marier, *ibid.* — Hommages rendus à Tamerlan, 295. — Religion de Tamerlan, *ibid.*
- CHAP. LXXXIX. Suite de l'histoire des Turcs et des Grecs, jusqu'à la prise de Constantinople, 296. — Mariages des Turcs avec des chrétiennes, et des chrétiens avec des Turques, *ibid.* — Grande muraille en Grèce, *ibid.* — Paix avec les chrétiens, rompue, *ibid.* — Décision qu'il ne faut pas garder la foi aux musulmans, *ibid.*
- CHAP. XC. De Scanderbeg, 297.
- CHAP. XCI. De la prise de Constantinople par les Turcs, 297. — Mahomet II, sultan, 298. — Son caractère, *ibid.* — Siège de Constantinople, *ibid.* — Nul prince chrétien ne secourut Constantinople, 299. — Manière dont Constantinople fut prise, *ibid.* — Traitement fait aux chrétiens, *ibid.* — Nos erreurs sur les Turcs, 300. — Mahomet fait un patriarche, *ibid.* — Usages des Turcs, *ibid.*
- CHAP. XCII. Entrepris de Mahomet II, et sa mort, 301. — Conquêtes de Mahomet II, *ibid.* — Rhodes, *ibid.* — Chrétien grand-visir, *ibid.* — Miracle rapporté par Chalcondyle, 302. — Mort de Mahomet II, *ibid.*
- CHAP. XCIII. État de la Grèce sous le joug des Turcs, leur gouvernement, leurs mœurs, 302. — Athènes, *ibid.* — Lacédémone, *ibid.* — Enfants de tribut, 303. — Sultans non despotiques, *ibid.* — Gouvernement turc, *ibid.* — Mœurs, *ibid.* — Férocity égale dans toutes les nations, 304. — Opi-

- nion de Marsigli, *ibid.* — Administration non uniforme, *ibid.* — Puissance turque, surnaturelle selon Ricaut, 505.
- CHAP. XCIV. Du roi de France Louis XI, 505. — Conduite de Louis XI avec les amis de son père, 506. — Avec le duc de Bourgogne, *ibid.* — Avec son frère, qu'il empoisonne, *ibid.* — Avec le roi d'Angleterre, dont il achète l'inaction, *ibid.* — Avec ses ministres, 507. — Avec les seigneurs du royaume, *ibid.* — Avec le duc de Nemours, dont il fait couler le sang sur la tête de ses enfants, *ibid.* — Avec les enfants du duc de Nemours, mis dans des cachots, *ibid.* — Avec ses maîtresses; avec la sainte Vierge, *ibid.* — Avec Martorillo, depuis saint François de Paule, 508. — Ses bonnes qualités, *ibid.* — Sa puissance, *ibid.*
- CHAP. XCV. De la Bourgogne et des Suisses ou Helvétien, du temps de Louis XI, au quinzième siècle, 509. — Grandeur des ducs de Bourgogne, *ibid.* — Origine de la guerre contre les Helvétien, 510. — Mort de Charles-le-Téméraire, *ibid.* — Mariage de sa fille, 511. — Maximilien, depuis empereur, mis en prison par les bourgeois de Bruges, *ibid.*
- CHAP. XCVI. Du gouvernement féodal après Louis XI, au quinzième siècle, 511.
- CHAP. XCVII. De la chevalerie, 512.
- CHAP. XCVIII. De la noblesse, 514. — Bourgeois libres, bourgeois serfs, 515. — Anoblissements très anciens, *ibid.* — Taupins gentilshommes, *ibid.* — Papes font des nobles, 516. — Gens de lois, *ibid.* — Secrétaires du roi, 517. — Vain, *ibid.* — Nobles à faire rire, *ibid.*
- CHAP. XCIX. Des tournois, 518. — Origine des tournois, *ibid.* — Pourquoi tournois, *ibid.* — Lois des tournois, *ibid.* — Pas d'armes, *ibid.* — Armoiries, *ibid.* — Tournois excommuniés, 519. — Abolition des tournois, *ibid.* — Derniers carrousels, *ibid.*
- CHAP. C. Des duels, 520. — Coutumes des Romains bien plus nobles que les nôtres, *ibid.* — Formule du meurtre, *ibid.* — Prêtres duellistes, *ibid.* — Code des meurtres, *ibid.* — Evêques ordonnent le duel, 521. — Duels des rois tous sans effet, *ibid.* — Origine de don Quichotte, 522. — Cessation des duels juridiques, *ibid.*
- CHAP. CI. De Charles VIII, et de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples, 523. — Le parlement ne se mêle ni de l'état ni des finances, *ibid.* — Le bon roi Louis XII d'abord rebelle et prisonnier, *ibid.*
- CHAP. CII. État de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne, et principalement de l'Espagne. Du malheureux règne de Henri IV, surnommé *l'Impuissant*. D'Isabelle et de Ferdinand. Prise de Grenade. Persécution contre les Juifs et contre les Maures, 525. — Empire puissant et empereur faible, *ibid.* — Angleterre, 524. — Espagne: désordres d'un nouveau genre, *ibid.* — Roi dépourvu en effigie, *ibid.* — Fille du roi née en légitime mariage, déclarée bâtarde, *ibid.* — Et encore bâtarde, quand son père en mourant la dit légitime, 525. — Ferdinand et Isabelle, les plus injustes dévots de leur temps, *ibid.* — Ils prennent Grenade, *ibid.* — Juifs riches et chassés, 526. — Bulle de la Croisade, remarquable, *ibid.* — Musulmans persécutés, 527.
- CHAP. CIII. De l'état des Juifs en Europe, 527.
- CHAP. CIV. De ceux qu'on appelait Bohèmes ou Égyptiens, 528.
- CHAP. CV. Suite de l'état de l'Europe au quinzième siècle. De l'Italie. De l'assassinat de Galeas Sforce dans une église. De l'assassinat des Médicis dans une église; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration, 529. — Les Sforces, *ibid.* — Les assassins de Galeas invoquent saint Étienne et saint Ambroise, *ibid.* — Cosme de Médicis, 530. — Ses petits-fils assassinés à la messe, *ibid.* — Sixte IV auteur de ce meurtre, *ibid.* — Réflexion sur ces crimes, *ibid.* — Un des assassins livré par les Turcs, 531.
- CHAP. CVI. De l'état du pape, de Venise, et de Naples, au quinzième siècle, 531. — Seigneurs de l'État ecclésiastique, *ibid.* — Alexandre VI, *ibid.* — De Venise, *ibid.* — De Naples, 532.
- CHAP. CVII. De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France et empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc., 532. — Manière dont les Italiens faisaient alors la guerre, *ibid.* — Charles VIII à Rome, 533. — Le frère du grand-turc livré au pape par le roi de France, *ibid.* — Mort du frère du grand-turc, *ibid.* — Charles VIII pardonne au pape, et sert sa messe, *ibid.* — Charles, maître de Naples, 534. — Chassé d'Italie, *ibid.* — Charles cité à Rome, *ibid.*
- CHAP. CVIII. De Savonarole, 534.
- CHAP. CIX. De Pic de la Mirandole, 535.
- CHAP. CX. Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII. Crimes du pape et de son fils. Malheurs du faible Louis XII, 536. — Noces incestueuses: jeux abominables, 537. — Louis XII vertueux, allié d'un pape souillé de crimes, *ibid.* — Duché de Milan, cause des malheurs de la France, *ibid.* — Bâtard du pape apporte à Louis XII permission d'un divorce, *ibid.* — Louis XII introduit la vénalité des emplois, 538. — Il entre dans Milan, *ibid.* — Louis-le-Maure trahi, et méritant de l'être, *ibid.* — Injustices horribles et communes, *ibid.*
- CHAP. CXI. Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand-le-Catholique. Mort du pape, 539. — Sacrilèges et meurtres, *ibid.* — Excès de superstition, *ibid.* — Excès de cruauté et d'infamie, *ibid.* — Français battus; action héroïque du chevalier Bayard, *ibid.* — Mines inventées, *ibid.* — Mort d'Alexandre VI, 540. — Voulut-il empoisonner neuf cardinaux? *ibid.* — Mort du bâtard du pape, 541.
- CHAP. CXII. Suite des affaires politiques de Louis XII, 541. — Ambition du cardinal d'Amboise plus loué que louable, *ibid.* — D'Amboise veut être pape, *ibid.* — Traité de Blois, *ibid.*
- CHAP. CXIII. De la Ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite. Du pape Jules II, etc., 541. — Conduite de Louis XII dans Gènes, *ibid.* — Jules II veut accabler les Vénitiens par les Français, 542. — Tous les princes contre Venise, *ibid.* — Louis XII ne sert qu'à la grandeur du pape, *ibid.* — Jules II veut chasser les Français qui l'ont servi, 543. — Louis XII assemble ses évêques contre le pape, *ibid.* — Le pape emploie jusqu'aux Turcs contre Louis XII, *ibid.* — Louis XII convoque un concile contre le pape, 544. — Le chevalier Bayard, Gaston de Foix, *ibid.* — Affliction de Louis XII, *ibid.*
- CHAP. CXIV. Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand-le-Catholique, et de Henri VIII, roi d'Angleterre, 545. — Ferdinand-le-Catholique, habile et non vertueux, *ibid.* — Maximilien, stipendaire du roi d'Angleterre, *ibid.* — Louis XII paie à Henri VIII la paix et sa sœur, *ibid.* — Gouvernement de Louis XII, *ibid.* — Revenu de Louis XII, *ibid.* — Paris bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, 546.
- CHAP. CXV. De l'Angleterre, et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc., 546. — Superstitions, crimes, et barbaries en Angleterre, *ibid.* — Marguerite d'Anjou, héroïne ambitieuse, *ibid.* — Roses blanche et rouge, 547. — Un capitaine de vaisseau fait trancher la tête au duc de Suffolk, *ibid.* — Trois rois attaqués du cerveau, *ibid.* — Quatre femmes guerrières, *ibid.* — Marguerite d'Anjou général et soldat, *ibid.* — Henri VI captif et détrôné, 548. — Marguerite d'Anjou inébranlable, *ibid.*
- CHAP. CXVI. D'Édouard IV. De Marguerite d'Anjou, et de la mort de Henri VI, 548. — Marguerite passe la mer et va chercher des secours, *ibid.* — Henri VI encore prisonnier, 549. — Édouard IV roi, *ibid.* — Révolutions rapides, *ibid.* — Comble de férocité, *ibid.* — Henri VI tué: on en fait un saint, c'était un imbécile, *ibid.*
- CHAP. CXVII. Suite des troubles d'Angleterresous Édouard IV sous le tyran Richard III, et jusqu'à la fin du règne de Henri VII, 550. — Barbarie, *ibid.* — Barbarie et bassesse, *ibid.* — Vengeance, 551. — Tyran puni, *ibid.* — Fin des troubles, *ibid.* — Imposteur fameux, 552.
- CHAP. CXVIII. Idée générale du seizième siècle, 552.
- CHAP. CXIX. État de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moscovie ou Russie. Digression sur la Laponie, 553. Découverte d'Archangel par mer, 554. — Lapons vraisemblablement autochtones, 555. — De la Pologne, *ibid.* — Gouvernement de la Pologne, *ibid.* — Gouvernement de la Pologne semblable à celui de tous les conquérants du Nord, 556. — Les Polonais ont eu tard

- les lois, comme nous, *ibid.* — De la Suède et du Danemark, *ibid.* — Preuve que les empereurs se sont toujours cru de droit arbitres de l'Europe, 357. — Troupes françaises en Danemark, *ibid.* — Tyrannies, troubles, métrics, comme ailleurs, *ibid.* — Gustave Vasa, 358. — Christiern, tyran déposé, *ibid.* — François I allié de Vasa, *ibid.* — Ni marquis ni comtes en ces pays, 359. — De la Hongrie, *ibid.* — Excellence, titre de roi, *ibid.* — Le pape donne la Hongrie comme un bénéfice, *ibid.* — Un ban de Croatie condamne une reine à être noyée, 360. — Rois de Hongrie électifs. Nobles presque souverains. Peuples serfs, *ibid.* et suiv. — Rois nobles et peuples misérables, 361. — De l'Écosse, *ibid.* — Maison Stuart, la plus infortunée qui jamais ait été sur le trône, 362.
- CHAP. CXX. De l'Allemagne et de l'empire aux quinzième et seizième siècles, 362. — Maximilien Pochi Danari, *ibid.* — État de l'Allemagne, 365.
- CHAP. CXXI. Usage des quinzième et seizième siècles, et de l'état des beaux-arts, 365. — Peu de princes absolus, *ibid.* — Armes, 364. — Cardinaux à la tête des armées, *ibid.* — Préséances, *ibid.* — Luxe, *ibid.* — Beaux-arts dans la seule Italie, 365. — Premiers livres imprimés, saisis en France comme œuvres de sorciers, 367. — Nulle vraie philosophie avant Galilée, *ibid.* — Remarque sur les siècles des arts, *ibid.* et suiv.
- CHAP. CXXII. De Charles-Quint et de François I jusqu'à l'élection de Charles à l'empire, en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de se faire pape. De la bataille de Marignan, 368. — Quel était l'empire en Italie, *ibid.* — Charles et François briguent l'empire, *ibid.* — Léon X tâche de jouer François et Charles, *ibid.* — Suisses engagés au pape, *ibid.* — Bataille de Marignan, *ibid.* et suiv.
- CHAP. CXXIII. De Charles-Quint et de François I. Malheurs de la France, 369. — Charles-Quint vassal du pape, *ibid.* — Erreurs de Puffendorf, *ibid.* — Charles-Quint fait son précepteur pape, 370. — François I vend tout, *ibid.* — Il s'attire la révolte du connétable de Bourbon, *ibid.* — Mort du chevalier Bayard, 371.
- CHAP. CXXIV. Prise de François I. Rome saccagée. Soliman repoussé. Principautés données. Conquête de Tunis. Question si Charles-Quint voulait la monarchie universelle. Soliman reconnu roi de Perse dans Babylone, 372. — Journée mémorable de Pavie, *ibid.* — Traité de Madrid, *ibid.* — Pertes immenses de la France, et ressources, *ibid.* — Duel proposé. Absolution plus étrange que ce duel, 375. — Rome prise et saccagée, *ibid.* — Charles-Quint vainqueur et embarrassé, *ibid.* — Il baise les pieds du pape qu'il a tenu captif, *ibid.* — Donne à Tunis un roi, 374.
- CHAP. CXXV. Conduite de François I. Son entrevue avec Charles-Quint. Leurs querelles, leur guerre. Alliance du roi de France et du sultan Soliman. Mort de François I, 374. — François I, pour avoir Milan, se ligue avec les Turcs, *ibid.* — Fait brûler les luthériens en France, et les paie en Allemagne, 375. — Remarque intéressante, *ibid.* — Charles-Quint ridiculement accusé d'avoir empoisonné le dauphin, 376. — Condamné au parlement de Paris, *ibid.* — Charles et François se voient familièrement, *ibid.* — Autre voyage de Charles en France, *ibid.* — Deux ministres de François I assassinés, 377. — Turcs et mosquée à Toulon, *ibid.* — André Doria, *ibid.* — Cérisoles, *ibid.* — Mort de François I, 378. — France un peu polie sous son règne, *ibid.*
- CHAP. CXXVI. Troubles d'Allemagne. Bataille de Mulberg. Grandeur et disgrâce de Charles-Quint. Son abdication, 378.
- CHAP. CXXVII. De Léon X et de l'Église, 379. — Résumé de toutes les horreurs produites par la querelle des deux glaives, *ibid.* — Médicis cardinal à quatorze ans, presque doyen à trente-six, et pape, 380. — Beaux jours de Léon X, 381. — Un cardinal pauvre, pendu; un riche, échappé, *ibid.* — Trente cardinaux pour un, *ibid.* — Concubines des prêtres permises pour un eun, 382. — Vente d'indulgences et de péchés, *ibid.* — Les sciences, première cause de la chute du pouvoir ecclésiastique, 383. — Seconde cause. Eclat des indulgences, *ibid.*
- CHAP. CXXVIII. De Luther. Des indulgences, 383. — Réforme nécessaire, *ibid.* — Luther protégé, 384. — Déchainement de Luther, *ibid.* — Il fait brûler la bulle du pape, *ibid.* — Plaisante éloquence de Martin Luther, 385. — Le roi Henri VIII écrit contre Luther, *ibid.* — Henri VIII, défenseur de la foi, depuis destructeur, *ibid.* — Luther devant Charles-Quint, 386. — Messe abolie sur une apparition du diable, *ibid.*
- CHAP. CXXIX. De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse, 387. — Étrange aventure des dominicains, *ibid.* — Profanation, sacrilège, imposture, assassinat, empoisonnement, pour soutenir l'honneur de l'ordre, *ibid.* et suiv.
- CHAP. CXXX. Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemark, et en Allemagne, 389. — Massacres ordonnés par Christiern, le Néron du Nord, et l'archevêque Troll, son ministre, *ibid.* — Grégoire II perait autrefois d'avoir deux femmes, *ibid.* — Philippe, landgrave de Hesse, demande à Luther permission d'avoir deux femmes, 390. — Remarques sur la polygamie, *ibid.*
- CHAP. CXXXI. Des anabaptistes, 390. — Égalité prêchée, source des plus horribles massacres, *ibid.*
- CHAP. CXXXII. Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme, 391. — Progrès des réformateurs, *ibid.* — Jean de Leyde, garçon tailleur, prophète, et roi, *ibid.* — Il a dix femmes, *ibid.* — Il est tenaillé et brûlé, 392. — Anabaptistes devenu paisibles et irréprochables, *ibid.*
- CHAP. CXXXIII. De Genève et de Calvin, 392. — Belle méthode de réforme, *ibid.* — Réformateurs austères et non débauchés, au moins pour la plupart, 393.
- CHAP. CXXXIV. De Calvin et de Servet, 393. — Luther aussi violent que Calvin, 394.
- CHAP. CXXXV. Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre, 395. — Amours de Henri VIII; origine de la réforme, 396. — Il veut faire casser son mariage par le pape, *ibid.* — Le pape n'ose, *ibid.* — Lévitique et Deutéronome appointés contraires, *ibid.* — Décisions de docteurs achetés, 397. — Le pape excommunie Henri, et perd l'Angleterre, *ibid.* — Fraudes des moines découvertes, *ibid.* — Moines abolis, *ibid.* — Chancelier, cardinal, évêque, exécutés, 398. — La reine Anne de Boulen exécutée, 399. — Nouveaux mariages; nouveaux divorces, *ibid.* — Lois aussi tyranniques que ridicules, *ibid.*
- CHAP. CXXXVI. Suite de la religion d'Angleterre, 399. — Anabaptistes anglais différents de ceux d'Allemagne, 400. — Déistes très nombreux dans toute la terre, *ibid.* — Athées en petit nombre, *ibid.* — Marie, tyran comme son père, 401. — Action étonnante d'un évêque condamné au feu, *ibid.* — Elisabeth ordonne qu'on ne prêche de six mois, 402.
- CHAP. CXXXVII. De la religion en Écosse, 402.
- CHAP. CXXXVIII. De la religion en France, sous François I et ses successeurs, 403. — Exactions de Rome, *ibid.* — Concordat où le roi et le pape gagnent, *ibid.* — Indignation universelle contre le concordat, *ibid.* — Raisons de François I pour demeurer catholique, 404. — Massacres juridiques à Mérindol et à Cabrières, 405. — Avocat-général pendu pour les massacres, *ibid.* — Conseiller pendu, 406.
- CHAP. CXXXIX. Des ordres religieux, 406. — Les papes n'ont point inventé les ordres monastiques, *ibid.* — Basile en Orient, *ibid.* — Benoit en Occident, *ibid.* — Inconvénients des moines, 407. — Bénédictins, 408. — Carmes, *ibid.* — Chartreux, *ibid.* — Prémontrés, *ibid.* — Franciscains, *ibid.* — Livres de conformistes, dernier excès de la superstition imbécile, *ibid.* — Dominicains, *ibid.* — Augustins, 409. — Minimes, *ibid.* — Jésuites, *ibid.* — Oratoriens, 411. — Filles de la charité, *ibid.* — Rédemption des captifs, *ibid.* — Religieuses, *ibid.* — De la juridiction secrète des moines, *ibid.* — En France, plus d'ecclésiastiques que de soldats, 412. — Moines encore pis, *ibid.*
- CHAP. CXL. De l'inquisition, 412. — Encore pis, *ibid.* — Outrage à la hiérarchie, *ibid.* — Inquisition en France, mais passagère, *ibid.* — Restreinte à Venise, 413. — Nulle à Naples, *ibid.* — Médiocre en Aragon, *ibid.* — Abominable en Espagne, *ibid.* — Torquemada, monstre dominicain, bourreau en surplus, 414. — Portrait de l'inquisition, *ibid.* — En Portugal, *ibid.* — Cadavre d'un roi condamné par l'inquisition, 415. — A Goa elle détruit le commerce, *ibid.* — Fables au sujet de l'inquisition, *ibid.* — Inquisition à Rome, *ibid.*
- CHAP. CXLI. Des découvertes des Portugais, 416. — Hés For-

- tunées, *ibid.* — Premier usage de la boussole, *ibid.* — Le prince Henri I, auteur de toutes les découvertes, *ibid.* — Madère, 417. — Cap Boyador, *ibid.* — Remarque importante sur les Nègres, *ibid.* — Origine des guinées d'Angleterre, *ibid.* — Prédiction accomplie, et ce n'est pas une prédiction, *ibid.* — Direction de l'aiguille aimantée, 418. — Hottentots, race différente des autres, *ibid.* — Mahométans au fond de l'Afrique, *ibid.* — Commerce de la terre changée, *ibid.* — Prodigieux établissements dans l'Inde, 419.
- CHAP. CXLII. Du Japon, 419. — Gouvernement pontifical, *ibid.* — Suicide, 420. — Liberté de conscience, *ibid.* — Miracles attribués à Xavier, *ibid.* — Ambassade du Japon au pape, *ibid.* — Origine de la perte du christianisme au Japon, 421. — Antiquité et gouvernement du Japon, *ibid.* — Commerce immense, *ibid.*
- CHAP. CXLIII. De l'Inde en-deçà et delà le Gange. Des espèces d'hommes différentes, et de leurs coutumes, 421. — Côtes d'Afrique peuplées d'espèces différentes, *ibid.* — Albinos, *ibid.* — Hommes de couleurs diverses, 422. — Banians, *ibid.* — Femmes qui se brûlent pour leurs maris, *ibid.* — Guèbres, *ibid.* — Disciples de saint Jean, *ibid.* — Ce qui réunit tous les peuples, 425. — Doutes sur les relations des pays éloignés, *ibid.* — Pénitences terribles des bonzes, des fakirs, et des bramins, *ibid.* — Le priape indien en procession, 424. — Belles idées des prêtres indiens, *ibid.* — Prière admirable, *ibid.* — Différents cultes dans la même religion, *ibid.*
- CHAP. CXLIV. De l'Éthiopie, ou Abyssinie, 424. — Abyssins, juifs et chrétiens : et ni l'un ni l'autre, *ibid.* — Prétendu prêtre Jean, 425. — Éthiopiens ignorants et pauvres, *ibid.* — Patriarche latin en Éthiopie chassé, *ibid.*
- CHAP. CXLV. De Colombo et de l'Amérique, 425. — Colombo obtient de la cour d'Isabelle la permission de découvrir l'Amérique, 426. — Colombo mis aux fers pour prix d'avoir enrichi l'Espagne, *ibid.* — Prétention d'un Bèhem qui croit avoir découvert le Nouveau-Monde, *ibid.* — Réfutation des partisans d'Amérique Vespuce, 427. — Quels étaient les Américains, *ibid.* — Peuples de l'Amérique méridionale d'une nature inférieure à la nôtre, 428. — Animaux, végétaux nouveaux, *ibid.* — Mines, commerce, *ibid.* — Comment les richesses du Nouveau-Monde circulent dans l'ancien, *ibid.* — Fleaux apportés de l'Amérique, 429. — Amérique dévastée par ceux qui vinrent la convertir, *ibid.*
- CHAP. CXLVI. Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien, 429. — D'où viennent les hommes en Amérique? quelle demande? *ibid.* — Animaux, nourriture, tout diffère de nos climats, 450. — Variété dans l'espèce humaine, *ibid.* — Soleil adoré, 451. — Superstitions cruelles, *ibid.* — Anthropophages, *ibid.* — Et chez nous aussi, *ibid.* — Et chez les Juifs, *ibid.* — Sodomitique, 452. — Population, *ibid.*
- CHAP. CXLVII. De Fernand Cortès, 452. — Entreprise contre le Mexique, *ibid.* — Description de Mexico, *ibid.* — Sacrifices d'hommes, 453. — Espagnols pris pour des dieux, *ibid.* — Tribut immense du Mexique, 454. — Cortès maître du Mexique avec cinq cents hommes, *ibid.* — L'empereur du Mexique prisonnier des Espagnols, et tué par ses sujets, *ibid.* — Cortès persécuté pour avoir vaincu l'Amérique, comme Colombo pour avoir découvert le Nouveau-Monde, 455.
- CHAP. CXLVIII. De la conquête du Pérou, 455. — Grandeur des Incas, *ibid.* — Usage des Péruviens, *ibid.* — Magnificence utile, 456. — Guerre civile entre les vainqueurs, 457. — Dépouilles de Las Casas contre les Espagnols, *ibid.*
- CHAP. CXLIX. Du premier voyage autour du monde, 458. — Habitants des îles Mariannes sans religion, ignorant le tien et le mien, *ibid.* — Toujours nouvelles espèces d'hommes, *ibid.* — Le pape s'avise de donner l'Orient et l'Occident, *ibid.*
- CHAP. CL. Du Brésil, 459. — Quels étaient les Brésiliens, *ibid.* — Anthropophages, *ibid.* — Preuve que l'ancien monde n'avait jamais connu le nouveau, *ibid.* — Portugal pauvre avec or et diamants, 460.
- CHAP. CLI. Des possessions des Français en Amérique, 460. — Le Brésil perdu pour des querelles de religion, *ibid.* — Eldorado. Cayenne, *ibid.* — Pendus, *ibid.* — Canada, 461. —
- Encore des anthropophages, *ibid.* — Jésuites et huguenots pêle-mêle embarqués, *ibid.* — Acadie, *ibid.* — Louisiane, 462. — Crozat et Bernard, *ibid.*
- CHAP. CLII. Des îles françaises et des flibustiers, 462. — Saint-Domingue, mais sans or ni argent, *ibid.* — Origine des flibustiers, 465. — Singuliers usages des flibustiers, *ibid.* — Atrocités, *ibid.* — Grandes entreprises, *ibid.* — Ils traversent l'Amérique, 464. — Nègres, *ibid.*
- CHAP. CLIII. Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique, 464. — Loke, législateur de la Caroline, 465. — Virginie, *ibid.* — Primitifs ou quakers de Pensylvanie, *ibid.* — Admirable conduite des primitifs ou quakers, *ibid.* — Boston, 466. — Horrible fanatisme, *ibid.* — Possessions hollandaises, *ibid.*
- CHAP. CLIV. Du Paraguay. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique, de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais, 467. — Établissement des jésuites comparé à celui des primitifs nommés quakers, 468. — Comment ils asservissent le Paraguay, *ibid.* — Gouvernement, *ibid.* — Le Paraguay fermé aux étrangers, même aux Espagnols, 469. — Commerce, *ibid.* — Services à la guerre, *ibid.* — Jésuites résistent aux rois d'Espagne et de Portugal, 450.
- CHAP. CLV. État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais, 450. — De la Chine, *ibid.* — Dynastie d'Iven, *ibid.* — Race de Gengis chassée de la Chine, 451. — Défense de se faire moine à la Chine avant quarante ans, *ibid.* — Preuve qu'on n'a jamais rendu à Confucius les honneurs divins. *ibid.* — Folie, *ibid.* — Arts, *ibid.* — Théâtre, *ibid.* — Style, 452. — Médecine, *ibid.* — Petit peuple partout sot et fripon, *ibid.* — Enfants trouvés, *ibid.*
- CHAP. CLVI. Des Tartares, 452. — Les Tartares ont subjugué la moitié de l'hémisphère, *ibid.* — Aujourd'hui misérables, subjugués, ou vagabonds, 453.
- CHAP. CLVII. Du Mogol, 453. — Quatre nations dans l'Inde, *ibid.* — Grands ouvrages, *ibid.* — Contradiction dans les histoires de l'Inde, 454. — En quel sens le grand-mogol est maître de toutes les terres, *ibid.* — Eau du Gange: superstition, *ibid.* — Ne nous en moquons point, *ibid.*
- CHAP. CLVIII. De la Perse et de sa révolution au seizième siècle; de ses usages, de ses mœurs, etc., 455. — Premier sophi, *ibid.* — Chef de la religion nouvelle mis à mort, destinée ordinaire, *ibid.* — Le martyr fait des prosélytes, *ibid.* — Règne de Sha-Abbas, 456. — Usages de Perse, *ibid.* — Tolérance des religions. Juifs des dix tribus, *ibid.* — Sciences, 457.
- CHAP. CLIX. De l'empire ottoman au seizième siècle; ses usages, son gouvernement, ses revenus, 457. — Conquêtes de Sélim I, *ibid.* — Mamelucs d'Égypte, *ibid.* — Examen de l'histoire d'Égypte et de la circoncision, *ibid.* et suiv. — Égyptiens dégénérés, 458. — Soliman, *ibid.* — Chypre ajoutée à l'empire, 459. — Supériorité des Ottomans, *ibid.* — Finances, *ibid.* — Confiscations, droit affreux, *ibid.* — Appointements médiocres, 460.
- CHAP. CLX. De la bataille de Lépante, 460. — Pie V fait la guerre aux Turcs, *ibid.* — Il n'est secondé que par Philippe II et les Vénitiens, *ibid.* — Victoire unique, 461.
- CHAP. CLXI. Des côtes d'Afrique, 461. — Pays où fut le temple de Jupiter Ammon, *ibid.* — Alger, ancien royaume de Juba, 462. — Nuls monuments du christianisme: plusieurs des Romains vainqueurs, *ibid.* — Belle situation de Byzance, ou Constantinople, *ibid.*
- CHAP. CLXII. Du royaume de Fez et de Maroc, 462. — Maroc autrefois le séjour de la gloire et des arts, *ibid.* — Querelles de religion chez ces barbares comme parmi nous, 465. — Pourquoi les Espagnols n'ont pu les entamer, *ibid.* — Renégats chrétiens, *ibid.*
- CHAP. CLXIII. De Philippe II, roi d'Espagne, 465. — Puissances de l'Europe, *ibid.* — Puissances d'Espagne, *ibid.* — Caractère de Philippe II, *ibid.* — Sommaire du mal et du bien, 464. — Quel parti prit le pape, *ibid.* — Bataille de Saint-Quentin, 465. — Philippe ne sait pas profiter de la victoire, *ibid.* — Calais repris par les Français, *ibid.* — Bataille de Gravelines, *ibid.* — Paix de Cateau-Cambresis, *ibid.* — Guerre finie par un mariage, comme tant d'autres, 466. — Philippe en Espagne, *ibid.* — Philippe persécuteur, *ibid.*

CHAP. CLXIV. Fondation de la république des Provinces-Unies, 466. — La Hollande république par hasard, *ibid.* — Ancien gouvernement des pays-Bas, *ibid.* — Philippe II veut être trop absolu, 467. — Caractère de Guillaume, prince d'Orange, *ibid.* — Sa fermeté, *ibid.* — Les Hollandais devenus guerriers intrépides, 468. — Siège mémorable de Leyde, *ibid.* — Don Juan, gouverneur des Pays-Bas, *ibid.* — Troubles à cette occasion, 469. — Mort de don Juan, *ibid.* — Alexandre Farnèse, *ibid.* — Fameuse union d'Utrecht, *ibid.* — Duc d'Anjou, frère de Henri III, en Brabant, *ibid.* — Proscription, *ibid.* — Duc d'Anjou puni d'avoir voulu asservir ceux qu'il était venu protéger, 470. — Prince d'Orange assassiné, *ibid.* — Assassinats religieux, *ibid.* — Alexandre Farnèse, *ibid.* — Elisabeth, *ibid.* — Mœurs des Hollandais en ce temps-là, 471.

CHAP. CLXV. Suite du règne de Philippe II. Malheur de don Sébastien, roi de Portugal, 471. — Sébastien débarque en Afrique, *ibid.* — Bataille où trois rois périrent, *ibid.* — Le pape veut faire son bâtard roi de Portugal, *ibid.* — Le prieur de Crato dispute le Portugal, 472. — La France donne des secours au prieur, *ibid.* — Flotte française, *ibid.* — Et les prisonniers français pendus, car ils étaient huguenots, *ibid.* — Ambassade du Japon, 473. — Préparatifs pour envahir l'Angleterre, *ibid.*

CHAP. CLXVI. De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc., 475. — Malgré cette perte, Philippe II est sur le point de subjuguier la France, 474. — Le duc de Savoie reconnu protecteur par le parlement de Provence, *ibid.* — Progrès de Philippe en France, *ibid.* — Sa politique avec la France, *ibid.* — Le masque de la religion, la plus forte de ses armes, *ibid.* — Genève lui résiste, *ibid.* — Escalade de Genève, 475. — Il échoue enfin dans toutes ses entreprises, *ibid.* — Paix de Vervins, *ibid.* — Ses revenus, ses dépenses, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Sa réputation, *ibid.* — Examen de la mort de don Carlos, *ibid.* et suiv.

CHAP. CLXVII. Des Anglais sous Édouard VI, Marie, et Elisabeth, 476. — La mer a fait leur grandeur comme leur sûreté, *ibid.* — Grandes entreprises, *ibid.* — Manufactures, *ibid.* — Belles fondations par de simples citoyens, 477. — Revenus de la couronne, *ibid.* — Echaffauds très communs à Londres, *ibid.* — La reine Jeanne Gray exécutée, *ibid.*

CHAP. CLXVIII. De la reine Elisabeth, 477. — Premières leçons données par le malheur, 478. — Elle change de religion, *ibid.* — Elle en est le chef, *ibid.* — Liberté de conscience, 479. — Philippe II veut la détrôner, *ibid.* — Belle lettre à Henri IV, 480. — Jésuites pendus, *ibid.* — Comte d'Essex, *ibid.*

CHAP. CLXIX. De la reine Marie-Stuart, 480. — Premières querelles d'Elisabeth et de Marie, *ibid.* — Marie amoureuse d'un musicien italien, *ibid.* — Le musicien tué, *ibid.* — Le mari de la reine assassiné aussi, 481. — La reine épouse l'assassin, *ibid.* — Marie prisonnière d'Elisabeth, *ibid.* — Marie exécutée, 482.

CHAP. CLXX. De la France, vers la fin du seizième siècle, sous François II, 482. — Pourquoi la cour se déclare contre les réformateurs, *ibid.* — Conspiration d'Amboise, 485. — Autrefois tous les rois de l'Europe n'avaient qu'une garde très médiocre, *ibid.* — François de Guise a la puissance des maires du palais, *ibid.* — Procès fait au prince de Condé, *ibid.* — Mort de François II, 484. — Titre de majesté, *ibid.*

CHAP. CLXXI. De la France. Minorité de Charles IX, 484. — Séparation de l'épée et de la robe, *ibid.* — L'état endetté et par conséquent faible, *ibid.* — Colloque de Poissy, 485. — Le jésuite Lainez se fait moquer de lui au colloque, *ibid.* — Massacre de Vassy, *ibid.* — Bataille de Dreux, *ibid.* — François de Guise assassiné par Poltrot de Méré, 486. — Evêque de Beauvais, cardinal, protestant, et marié, *ibid.* — Bataille de Saint-Denis, *ibid.* — Armée calviniste se cotise pour payer ses alliés; chose unique, 487. — Bataille de Jarnac, *ibid.* — Journée de Moncontour, *ibid.* — La Saint-Barthélemi, *ibid.* — Contradiction du jésuite Daniel, 488. — Procession annuelle pour rendre grâce à Dieu des massacres, *ibid.*

CHAP. CLXXII. Sommaire des particularités principales du concile de Trente, 489. — Idée des conciles, *ibid.* — Pallavicini et Fra-Paolo comparés, *ibid.* — Où se tiendra le concile, *ibid.* — Bonne bulle de Paul III, *ibid.* — Quatre ans d'indulgences ou environ, 490. — Plaisant sermon à l'ouverture du concile, *ibid.* — Premières disputes au concile, *ibid.* — Bonne décision, *ibid.* — *Gallus Cantat*, *ibid.* — Question sur la résidence, *ibid.* et suiv. — De la grâce, profond, 491. — Pluralité des bénéfices, délicat, *ibid.* — Concile transféré à Bologne, *ibid.* — Fils du pape assassiné, et quelle suite, *ibid.* — Intérim, *ibid.* — Affaires sérieuses, *ibid.* — La querelle de Parme traverse toujours le concile, 492. — Le roi très chrétien contre le concile, *ibid.* — Cordeliers et Jacobins en querelle sur l'eucharistie, *ibid.* — Prétendu bal donné par le concile, *ibid.* — Cardinal assassiné, *ibid.* — Le concile s'enfuit, *ibid.* — Il recommence, 495. — Suisses offrent de tuer les ennemis du concile, *ibid.* — Querelle sur le punctilio, *ibid.* — Dispute sur la résidence, *ibid.* — Pie IV donne de l'argent à Catherine de Médicis, *ibid.* — Plaintes de l'empereur Ferdinand, à qui on ne donne point d'argent, *ibid.* — Disputes sur le calice, 494. — Plaisant discours du jésuite Lainez, *ibid.* — Pères gagnés par argent, *ibid.* — Théologiens français mal payés, *ibid.* — Décret contre les rois, *ibid.* — Décret sur les mariages, *ibid.* — Reliques, *ibid.* — Moines, 495. — Indulgences à quatre sous, *ibid.* — Fin du concile, *ibid.*

CHAP. CLXXIII. De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses, 495. — Henri IV chef du parti calviniste, 496. — Henri III revient en France, *ibid.* — Mal reçu, *ibid.* — Anarchie, 497. — Guise-le-Balafré, *ibid.* — La Saint-Barthélemi désavouée par Henri III, *ibid.* — La Ligue, *ibid.* — Guerre civile, 498. — Sixte-Quint excommunié et damné Henri IV, *ibid.* — Coutras, *ibid.* — Prince de Condé empoisonné, 499. — Les barricades, *ibid.* — Qui sont les assassins du duc de Guise, *ibid.* — Les assassins du duc de Guise n'osent tuer son frère le cardinal, de peur des censures, 500. — Soixante et dix sorbonistes se mêlent de déclarer le roi déchu du trône, *ibid.* — Henri III assassiné par un moine, *ibid.* — Le peuple regarde Jacques Clément comme un saint martyr, *ibid.* — Procès fait au cadavre du moine par Henri IV, 501. — Autre moine assassin, *ibid.*

CHAP. CLXXIV. De Henri IV, 501. — Histoire de Henri IV mal faite par Daniel, *ibid.* — Bayle voudrait qu'on eût châté Henri IV, *ibid.* — Réflexions sur les eunuques, *ibid.* — Sommaire de la vie de Henri IV, *ibid.* et suiv. — Novices jésuites enrôlés contre Henri IV, 505. — Etats-généraux prétendus, 504. — Le parlement n'assiste point aux états, *ibid.* — Décrets de la Sorbonne contre Henri IV, *ibid.* — Henri IV obligé de changer de religion, *ibid.* — Preuves des raisons de ce changement, 505. — Mensonge absurde de Daniel, *ibid.* — Il entre enfin dans Paris, *ibid.* — Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier Dieu pour le roi de France, 506. — Henri IV devait-il rester protestant, *ibid.* — Triste état du royaume, *ibid.* — Il surmonte toutes les difficultés, *ibid.* — Discours digne de lui, 507. — Amiens surpris, *ibid.* — Amiens repris, *ibid.* — Paix de Vervins, *ibid.* — Royaume rétabli, *ibid.* — Ordre, abondance, magnificence, *ibid.* — Henri arbitre de l'Europe, 508. — Il est le plus grand homme de son temps, *ibid.* — Ses amours, *ibid.* — Chimère des partages de l'Europe, 509. — Plusieurs attentats contre sa vie, *ibid.* — Jean Châtel, 510. — Jean Châtel et le jésuite Guignard, *ibid.* — Le jésuite Jouvenci justifie le jésuite Guignard, *ibid.* — Jésuites chassés, *ibid.* — Apologie de Châtel, 511. — Livre du jésuite La Croix, *ibid.* — Ravallac tue Henri IV, *ibid.* — Procès de Ravallac, *ibid.* — Le tombeau de Henri IV embrassé et arrosé de larmes, 512.

ADDITION, 512. — Première lettre de Henri IV à Corizande d'Andouin, veuve de Philibert, comte de Grammont, 515. — Seconde lettre à la même, *ibid.* — Troisième lettre à la même, *ibid.* — Quatrième lettre à la même, 514. — Cinquième lettre à la même, *ibid.* — Sixième lettre à la même, *ibid.* — Septième lettre à la même, 515. — Huitième lettre à la même, *ibid.* — Neuvième lettre à la même, *ibid.*

CHAP. CLXXV. De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en

- France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil, 516. — Le parlement de Paris forcé par le duc d'Épernon de donner la régence à Marie de Médicis, *ibid.* — Nouvelles mesures, *ibid.* — États-généraux, *ibid.* — L'université veut y assister, *ibid.* — Singulière dispute, *ibid.* — Concini, 517. — Henri prince de Condé, *ibid.* — Troubles civils, *ibid.* — Concini, maréchal d'Ancre, assassiné au Louvre, 518. — Le cœur de Concini grillé et mangé, *ibid.* — Sa femme condamnée: cinq conseillers refusent d'assister au jugement, *ibid.* — Brûlée comme sorcière, *ibid.* — La reine-mère tirée de prison par le duc d'Épernon, *ibid.* — Sermon remarquable, *ibid.* — Intrigues, 519. — Guerre civile, *ibid.* — Église, *ibid.* — Mœurs, *ibid.* — Désordre de l'état, 520. — Beaucoup de seigneurs devenus puissants et dangereux, *ibid.* — Calvinistes en France forment des cercles comme dans l'empire, 521. — Le roi leur fait la guerre, *ibid.* — Ancienne formalité des hérauts d'armes, *ibid.* — Benjamin de Rohan, grand homme, *ibid.* — Siège de Montauban, *ibid.* — Carme qui prophétise, *ibid.* — Mort du connétable de Luines, *ibid.* — Suite de la guerre contre les calvinistes, 522. — Rebelles récompensés par le roi, *ibid.* — Intrigues; paix avec les huguenots, *ibid.* — Le prince de Condé à Rome, 525. — Le cardinal de Richelieu au conseil, *ibid.* — Introduit par la reine-mère, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu n'est et ne peut être l'auteur du *Testament politique*, *ibid.*
- CHAP. CLXXVI. Du ministère du cardinal de Richelieu, 524. — La Vieuville en prison, *ibid.* — La Valteline, *ibid.* — Belle et courte lettre du cardinal de Richelieu, *ibid.* — Les huguenots français animés par les Espagnols, comme les protestants allemands l'ont été par la France, *ibid.* — La Rochelle, capitale du calvinisme, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu brave tous les grands, et en fait enfermer plusieurs, 525. — La reine, femme du roi, persécutée, *ibid.* — Richelieu, Buckingham, Olivarès, *ibid.* — Caractère de Buckingham, *ibid.* — Il ose se déclarer amoureux de la reine, 526. — Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour, *ibid.* — Siège de La Rochelle, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu général d'armée, 527. — La Rochelle prise, *ibid.* — Les calvinistes traitent avec les Espagnols si catholiques, 528. — Les calvinistes terrassés, *ibid.* — Grands desseins du cardinal de Richelieu, *ibid.* — Il brave la reine-mère, sa bienfaitrice, *ibid.* — Le cardinal premier ministre, 529. — Le cardinal généralissime, *ibid.* — Combat de Végliane, *ibid.* — Intrigues de cour, *ibid.* — Le cardinal disgracié, *ibid.* — Journée des dupes, 530. — Le maréchal de Marillac jugé à mort dans la maison de campagne du cardinal, *ibid.* — Marillac exécuté, *ibid.* — Traité avec Gustave-Adolphe: léger subside, *ibid.* — Troubles à la cour, *ibid.* — Capucin Joseph, 531. — La reine-mère arrêtée, *ibid.* — La reine-mère fugitive pour le reste de sa vie, *ibid.* — Succès du cardinal, *ibid.* — Proscriptions, *ibid.* — Castelnau, 532. — Le duc de Montmorenci pris et exécuté, *ibid.* — Intrigues ridicules, 533. — Le frère de Louis XIII, marié sans le consentement de son frère, était-il bien marié? *ibid.* — Le mariage cassé, 534. — Harangue ridicule, *ibid.* — Complot contre la vie du cardinal, *ibid.* — Il déclare la guerre à toute la maison d'Autriche, *ibid.* — Héraut d'armes envoyé à Bruxelles, *ibid.* — Prêtres généraux d'armée, *ibid.* — Guerre d'abord très malheureuse, 535. — Danger du cardinal, *ibid.* — On veut l'assassiner, *ibid.* — Académie, *ibid.* — Remarquez cela, *ibid.* — Favori, maîtresse, et confesseur: lisez et profitez, 536. — La reine prête interrogatoire, *ibid.* — Guerre civile, *ibid.* — Conspiration, 537. — Conspiration découverte, *ibid.* — Duc de Bouillon, *ibid.* — De Thou tué juridiquement, *ibid.* — Le cardinal avait toujours de l'argent comptant; sans quoi... *ibid.* et suiv. — Qui était le plus malheureux du roi, de la reine, ou du cardinal? 258. — Arts, mœurs, et usages, *ibid.* — Preuves que le *Testament politique* n'est point du cardinal, *ibid.*
- CHAP. CLXXVII. Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II, 539. — Philippe III conclut une trêve de douze ans avec la Hollande, *ibid.* — Expulsion des Maures, *ibid.* — Elle affaiblit la monarchie, 540. — Philippe IV prend le nom de grand, *ibid.* — L'Espagne pauvre malgré tout l'or du Nouveau
- Monde, *ibid.* — Les Hollandais enlèvent le Brésil à l'Espagne, *ibid.* — Le Portugal secoue le joug de l'Espagne, *ibid.* — Parallèle d'Olivarès et de Richelieu, 541. — Sciences, mœurs, arts, *ibid.* — Le jésuite Nitard, premier ministre, 542. — Le jésuite Nitard bouleverse tout, *ibid.* — On le chasse: il est fait cardinal, *ibid.*
- CHAP. CLXXVIII. Des Allemands sous Rodolphe II, Matthias, et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc., 542. — Plus de couronnement des empereurs à Rome, 545. — L'Allemagne subsiste; l'empire, non, *ibid.* — État de l'Allemagne, *ibid.* — Rodolphe empereur très médiocre, bon chimiste, *ibid.* — Guerre faite par armées, *ibid.* et suiv. — Ligue catholique et protestante en Allemagne cause la mort du roi Henri IV, 544. — L'empereur Rodolphe astronome, *ibid.* — Ticho-Brahé, *ibid.* — Copernic, *ibid.* — Kepler, *ibid.* — Causes de la guerre de Trente ans, *ibid.* — Liberté germanique, 545. — Guerre de trente ans, *ibid.* — Malheurs de l'électeur palatin, *ibid.* — Deux princes déclarent la guerre à tous les prêtres, *ibid.* — Empereur absolu, *ibid.* — Dévastation de l'Allemagne, 546. — L'Italie esclave, *ibid.* — Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe, *ibid.* — Tout s'unit contre Ferdinand II, *ibid.* — Le grand Gustave en Allemagne, *ibid.* — Succès de Gustave, *ibid.* — Bataille de Leipsick, *ibid.* — Le pape bien aise, 547. — Gustave tué, *ibid.* — Suédois toujours vainqueurs, *ibid.* — Valstein assassiné, *ibid.* — Oxenstiern, *ibid.* — Veimar, *ibid.* — Mort de Ferdinand II, *ibid.* — Ferdinand III, *ibid.* — Veimar, 548. — Paix de Westphalie, *ibid.* — État de l'Allemagne, *ibid.*
- CHAP. CLXXIX. De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641, 548. — Décadence passagère de l'Angleterre, *ibid.* — Conspiration des poudres, 549. — Jésuites exécutés, *ibid.* — Jacques sans crédit, *ibid.* — Favoris gouvernent l'Europe, 550. — Sciences et arts, *ibid.* — Querelles de Religion, *ibid.* — Argent, autre querelle plus forte, *ibid.* — Parlement, autre querelle, 551. — Assassinat, *ibid.* — Impôts, autre querelle, *ibid.* — Église d'Écosse, autre querelle, *ibid.* — Liturgie, autre querelle, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu fomenta toutes les querelles, 552. — Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Écosse, *ibid.* — Nouveaux troubles, *ibid.* — Roi opiniâtre: heureux, il eût été appelé ferme, *ibid.* — Requête pour faire la guerre civile, *ibid.*
- CHAP. CLXXX. Des malheurs et de la mort de Charles I, 555. — Caractère des troubles d'Angleterre, *ibid.* — Massacres catholiques en Irlande, *ibid.* — Massacres religieux, source de dépopulation, *ibid.* — Chambre basse, puissante, *ibid.* — Conduite du roi, mauvaise, *ibid.* — Guerre civile, 554. — Hotham à genoux chasse son roi, *ibid.* — Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement, 555. — Parlement plus ferme que le roi, *ibid.* — Excès de ridicule, *ibid.* — Esprit des sectes, *ibid.* — Archevêque à l'échafaud, *ibid.* et suiv. — Cromwell gagne une bataille, 556. — Désintéressement du parlement: chose unique, *ibid.* — Victoire décisive de Cromwell, 557. — Le roi livré par les Écossais, *ibid.* — Cromwell commence à tyranniser, *ibid.* — Le roi prisonnier, *ibid.* — Aplaniisseur, *ibid.* — Audace de Cromwell, *ibid.* — L'armée demande qu'on fasse justice du roi, 558. — Parlement méprisé et forcé, *ibid.* — Juges du roi, *ibid.* — Puissance reconnue originaire dans le peuple, *ibid.* — Procès criminel du roi, *ibid.* et suiv. — On lui tranche la tête, 559.
- CHAP. CLXXXI. De Cromwell, 559. — République, *ibid.*
- CHAP. CLXXXII. De l'Angleterre sous Charles II, 562. — Théisme, 565. — Théistes, 564. — Société royale rend service à l'esprit humain, *ibid.* — Esprit français à la cour, *ibid.* — Revenu du roi, *ibid.* — Accidents, *ibid.* — Troubles; conjuration nommée papiste, 565. — Horreurs ridicules, *ibid.* — Supplices, *ibid.* — Duc d'York exclu du trône, *ibid.* — Le catholicisme déclaré idolâtrie, *ibid.* — Plus de parlement, 566. — État florissant de l'Angleterre, *ibid.* — Commerce, 567. — Agriculture, *ibid.*
- CHAP. CLXXXIII. De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc., 568. — Papes veulent avoir Naples, *ibid.* — Cardinaux pendus, *ibid.* — Concile de Trente, *ibid.* — Libertés gallicanes, *ibid.* — Italie sans police, 569. — Arts cultivés, *ibid.* — Superstitions, *ibid.* — Pie V, *ibid.* — Saint Charles Borromée, *ibid.* — Réforme du calendrier

570. — Histoire du calendrier, *ibid.* — Résistance au calendrier, *ibid.* — Ambassade du Japon au pape, 571.
- CHAP. CLXXXIV. De Sixte-Quint, 571. — Papes nés dans l'obscurité, *ibid.* — Tempesti, cordelier, a écrit en cordelier, *ibid.* — Police de Rome, *ibid.* et suiv. — Ouvrages des Romains, 572. — Coupole de Saint-Pierre, *ibid.* — Bibliothèque du Vatican, *ibid.* — Peuple pauvre, *ibid.* — Témérité de Sixte-Quint, 575. — Abus du pontificat, *ibid.* — Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne et la ligue contre Henri IV, *ibid.*
- CHAP. CLXXXV. Des successeurs de Sixte-Quint, 575. — Grégoire XIV, *ibid.* — Clément VIII, 574. — Clément donne la discipline à Henri IV sur le dos de Duperron et d'Ossat, *ibid.* — Paul V, *ibid.* — Querelle de Paul V avec Venise, *ibid.* — Moines chassés de Venise, 575. — Henri IV médiateur entre Venise et Rome, *ibid.* — Paul V embellit Rome, *ibid.* — Urbain aussi, *ibid.* — Petite guerre, *ibid.* — Petites occupations, 576. — Misère des peuples, *ibid.* — Dépopulation de Rome, *ibid.*
- CHAP. CLXXXVI. Suite de l'Italie au dix-septième siècle, 576. — De la Toscane, *ibid.* — Venise florissante, 577. — Conjuraton de Bedmard, *ibid.* — Malte, 578. — Siège de Malte, *ibid.*
- CHAP. CLXXXVII. De la Hollande au dix-septième siècle, 578. — Frugalité, simplicité, et grandeur, *ibid.* — Querelles théologiques impertinentes et affreuses, 579. — Meurtre du vieillard Barneveldt, *ibid.* — Grands établissements des Hollandais, 580.
- CHAP. CLXXXVIII. Du Danemarck, de la Suède, et de la Pologne au dix-septième siècle, 581. — Le roi de Danemarck despotique par contrat, *ibid.* — Suède tout au contraire, *ibid.* — Crime atroce, *ibid.* — Pénitence ridicule, *ibid.* — Usages de la Suède, 582. — Gustaphe-Adolphe, *ibid.* — Christine, *ibid.* — Gouvernement de la Suède bien changé, *ibid.* et suiv.
- CHAP. CLXXXIX. De la Pologne au dix-septième siècle, et des sociniens, ou unitaires, 585. — Pologne sage, non conquérante, *ibid.* — Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs, *ibid.* — Cosaques, *ibid.* — Jésuite devenu roi, *ibid.* — Sobieski, 584. — Religion, *ibid.* — Sociniens, *ibid.* — Une des erreurs de Maimbourg, *ibid.*
- CHAP. CXC. De la Russie aux seizième et dix-septième siècles, 585. — Premier Demetri, imposteur, *ibid.* — Second Demetri, imposteur, 586. — Troisième Demetri, imposteur, *ibid.* — Quatrième Demetri, imposteur, *ibid.* — Cinquième Demetri, imposteur, 587. — Sixième Demetri, imposteur, *ibid.* — Mœurs de la Russie en ces temps-là, *ibid.*
- CHAP. CXCI. De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux Messie, 587. — Amurat III, *ibid.* — Dix-neuf frères étranglés, 588. — Perses vainqueurs des Turcs, *ibid.* — Gouvernement turc pas si despotique qu'on le croit, *ibid.* — Osman égorgé, *ibid.* — Mustapha étranglé, *ibid.* — Amurat IV, conquérant, *ibid.* — Ibrahim, *ibid.* — Le révérend père Ottoman, jacobin, fils d'Ibrahim 589. — Ibrahim déposé, *ibid.* — Mensonges historiques sur les Turcs, *ibid.* — L'univers souffre; cela revient souvent, *ibid.* — Siège de Candie plus long que celui de Troie; pas si fameux, *ibid.* — Le duc de Beaufort tué devant Candie, 590. — Candie prise, comme Troie, par le stratagème d'un Grec, *ibid.* — De Sabatei-Sevi, qui prit la qualité de messie, *ibid.* — Prédiction, 591. — Douze envoyés de Sabatei, *ibid.* — Sabatei en prison, *ibid.* — Sabatei devant le sultan, 592. — Ce messie se fait turc, *ibid.*
- CHAP. CXCII. Progrès des Turcs. Siège de Vienne, 592. — Malheurs des Hongrois, *ibid.* — Kara Mustapha marche à Vienne, 595. — L'empereur Léopold s'enfuit, *ibid.* — Vienne délivrée, *ibid.* — Mahomet déposé, 594. — Preuve du non despotisme des empereurs turcs, *ibid.*
- CHAP. CXCIII. De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir, 594. — Persans autrefois éclairés, *ibid.* — Perse bien peuplée, 595. — Cour, ou Porte magnifique, *ibid.* — Mœurs douces, *ibid.* — Décadence, 596. — Révolte, *ibid.* — Guerre civile, *ibid.* — Malheurs horribles, *ibid.* — La religion s'en mêle, *ibid.* — Commencements de Sha-Nadir, *ibid.* — Sha-Nadir dans l'Inde, 597.
- CHAP. CXCIV. Du Mogol, 597. — Grand mogol rarement absolu, *ibid.* — Aurengzeb, le premier des hypocrites, *ibid.* — Parricide et dévot, *ibid.* — Trésor du grand mogol, 598. — Le climat de l'Inde énerve, *ibid.* — Le grand mogol humilié devant Sha-Nadir, *ibid.* — Delhi au pillage, *ibid.* — Trésors immenses, *ibid.* — Révolution, *ibid.* — Examen du despotisme, *ibid.* — Peuples pauvres en pays riche; 599. — Mœurs, *ibid.* — Polygamie, *ibid.* — Eunuques, *ibid.* — Bouleversement, *ibid.*
- CHAP. CXCV. De la Chine au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, 600. — Tribunaux gardiens des lois, *ibid.* — Avec tribunaux peu de despotisme, *ibid.* — Conquête de la Chine, *ibid.* — Sans armes à feu, *ibid.* — Le capitaine d'une horde vainqueur de la Chine, 601. — Exemple d'orgueil, *ibid.* — Un empereur faible finit la dynastie chinoise, *ibid.* — Suite de la conquête, *ibid.* — Querelles scandaleuses des missionnaires d'Europe à la Chine, 602. — Belles paroles de l'empereur aux jésuites, *ibid.*
- CHAP. CXCVI. Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays, 603. — Le Japon presque chrétien, *ibid.* — Christianisme proscrit, *ibid.* — Toutes les sectes en paix au Japon, *ibid.* — Conspiration des mauvais chrétiens, *ibid.* — Le Japon fermé aux étrangers, 604. — Chrétiens battus, *ibid.* — Hollandais seuls commercent au Japon, *ibid.* — Hollandais obligés de marcher sur la croix, *ibid.* — Des Français veulent en vain commercer au Japon, *ibid.*
- CHAP. CXCVII. Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV, 605. — Faits historiques, *ibid.* et suiv. — Mœurs, 606. — Servitude, *ibid.* — Mœurs asiatiques comparées aux nôtres, *ibid.* et suiv.

ANNALES DE L'EMPIRE

	Pages.		Pages.
Lettre à madame la duchesse de Saxo-Gotha.	644	Introduction.	622
Avertissement de l'auteur.	<i>ibid.</i>	Charlemagne, premier empereur.	624
Chronologie des empereurs et des papes.	612	Louis-le-Débonnaire, ou le Faible second empereur.	651
Rois de Bohême, depuis la fin du treizième siècle.	618	Lothaire, troisième empereur.	554
Électeurs de Mayence, depuis la fin du treizième siècle.	<i>ibid.</i>	Louis II, quatrième empereur	656
Électeurs de Cologne, depuis la fin du treizième siècle.	619	Charles-le-Chauve, cinquième empereur.	658
Électeurs de Trèves, depuis la fin du treizième siècle.	<i>ibid.</i>	Louis III, ou le Bègue, sixième empereur.	<i>ibid.</i>
Électeurs Palatins, depuis la fin du treizième siècle.	620	Charles III, ou le Gros, septième empereur.	659
Électeurs de Saxe, depuis la fin du treizième siècle.	<i>ibid.</i>	Arnoud, huitième empereur.	640
Électeurs de Brandebourg, après plusieurs électeurs des maisons d'Ascanie, de Bavière et de Luxembourg.	<i>ibid.</i>	Louis IV, neuvième empereur.	641
Électeurs de Bavière.	<i>ibid.</i>	Conrad Ier, dixième empereur.	642
Électeurs de Hanovre.	<i>ibid.</i>	Henri-l'Oiseleur, onzième empereur.	<i>ibid.</i>
Vers techniques qui contiennent la suite chronologique des empereurs et des principaux événements depuis Charlemagne	621	Othon Ier, surnommé le Grand, douzième empereur.	644
		Othon II, treizième empereur.	648
		Othon III, quatorzième empereur	649
		Henri II, quinzième empereur.	651

	Pages.		Pages.
Conrad II, dit le Salique, seizième empereur.	633	Robert, comte Palatin du Rhin, trente-cinquième empereur.	716
Henri III, dix-septième empereur.	634	Josse, trente-sixième empereur.	718
Henri IV, dix-huitième empereur.	636	Sigismond, roi de Bohême et de Hongrie, margrave de Brandebourg, trente-septième empereur.	719
Henri V, dix-neuvième empereur.	661	Albert II, d'Autriche, trente-huitième empereur.	724
Lothaire II, vingtième empereur.	663	Frédéric d'Autriche, troisième du nom, trente-neuvième empereur.	725
Conrad III, vingt-unième empereur.	664	Maximilien, quarantième empereur.	732
Frédéric I, dit Barberousse, vingt-deuxième empereur.	666	Interrègne jusqu'au 1 ^{er} octobre 1320.	740
Henri VI, vingt-troisième empereur.	675	Charles-Quint, quarante-unième empereur.	741
Philippe I, vingt-quatrième empereur.	676	Ferdinand I, quarante-deuxième empereur.	764
Othon IV, vingt-cinquième empereur.	677	Maximilien II, quarante-troisième empereur.	766
Bataille fameuse de Bouvines.	678	Rodolphe II, quarante-quatrième empereur.	769
Frédéric II, vingt-sixième empereur.	ibid.	Mathias, quarante-cinquième empereur.	776
Conrad IV, vingt-septième empereur.	685	Ferdinand II, quarante-sixième empereur.	778
Rodolphe I, de Habsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche, vingt-huitième empereur.	689	Ferdinand III, quarante-septième empereur.	788
Adolphe de Nassau, vingt-neuvième empereur, après un interrègne de neuf mois.	695	Paix de Vestphalie.	792
Albert I, d'Autriche, trentième empereur.	694	Tableau de l'Allemagne depuis la paix de Vestphalie jusqu'à la mort de Ferdinand III.	794
Origine de la liberté des Suisses.	695	État de l'empire sous Léopold I, quarante-huitième empereur.	795
Henri VII, de la maison de Luxembourg, trente-unième empereur.	696	De la Hongrie et des Turcs du temps de Léopold.	796
Interrègne de quatorze mois.	698	Siège de Vienne en 1683, et ses suites.	797
Louis V, ou Louis de Bavière, trente-deuxième empereur.	699	De l'empire romain sous Léopold I.	799
Charles IV, trente-troisième empereur.	706	De l'Allemagne du temps de Joseph I et de Charles VI	800
Bulle d'or.	708	Lettre à madame la duchesse de Saxe-Gotha.	805
Commencement du grand schisme d'Occident	715		
Venceslas, trente-quatrième empereur	714		

FIN DE LA TABLE ET DU TOME TROISIÈME.









